



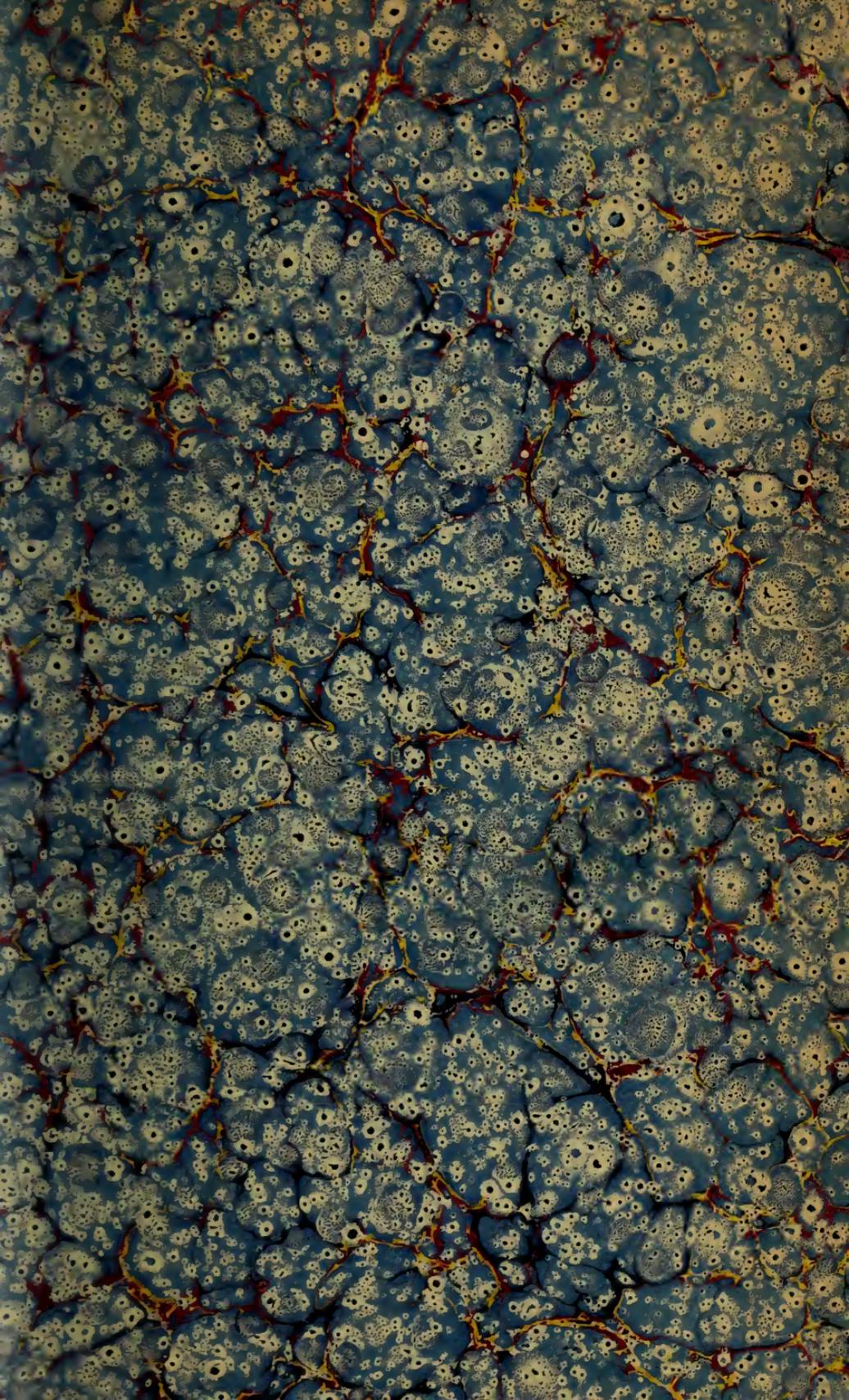
R
CLASSE. 500.903 VOLUME. 064...
v. 12

ENTRÉE No. 17778

**Bibliothèque Publique
Ottawa
Public Library**

REFERENCE/CONSULTATION

Not to be taken from the Library.
Cet ouvrage ne peut être consulté qu'à
la Bibliothèque.



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME DOUZIÈME.

LISTE DES AUTEURS PAR ORDRE DE MATIÈRES.

Zoologie générale, Anatomie, Physiologie, Tératologie et Anthropologie.

MM.
CASIMIR BROUSSAIS, *, D. M., professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.
DUPONCHEL fils, *, méd. de l'École polytechniq.
DUVERNOY, *, D. M., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, etc.
MILNE EDWARDS, O. *, D. M., memb. de l'Ins.
FLOURENS, C. *, D. M., secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, etc.

MM.
ISIDORE GEOFFROY S.-HILAIRE, O. *, D. M., membre de l'Institut, insp. géner. de l'Université, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DE HUMBOLDT (de baron Alexandre), C. *, membre de l'Institut de France, de l'Académie royale de Berlin, etc.
MARTIN SAINT-ANGE, O. *, D. M., membre de plusieurs sociétés savantes.

Mammifères et Oiseaux.

ISIDORE GEOFFROY S.-HILAIRE, O. *, D. M. membre de l'Institut, etc.
BAUDEMONT, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique.
GERBE, aide-naturaliste au Collège de France.

DE LAFRESNAYE, membre de plusieurs soc. sav.
LAURILLARD, *, membre de plusieurs sociétés savantes.
DE QUATREFAGES, *, docteur en médecine, etc.
ROULIN, membre de la Société philomatique, etc.

Reptiles et Poissons.

BIBRON, *, professeur d'histoire naturelle.

VALENCIENNES, *, membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.

Mollusques.

DESHAYES, *, membre de plusieurs sociétés sav.
VALENCIENNES, *, membre de l'Institut, etc.

ALCIDE D'ORBIGNY, O. *, membre de la Société philomatique, etc.

Articulés.

(Insectes, Myriapodes, Arachnides, Crustacés, Cirrhopodes, Annélides, Helminthides, Systolides.)

AUDOIN, *, D. M., membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.
BLANCHARD, membre de plusieurs sociétés sav.
BOITARD, *, auteur de plus. ouvrages d'hist. nat.
BRULLÉ, *, prof. à la faculté des scienc. de Dijon.
CHEVROLAT, membre de plusieurs sociétés savant.
DESMAREST, secrétaire de la soc. entomolog. de France.

DUJARDIN, *, professeur d'histoire naturelle
DUPONCHEL, *, membre de plusieurs sociétés sav.
LUCAS, membre de la Société entomologique.
GERVAIS, professeur d'histoire naturelle, membre de la Société philomatique.
MILNE EDWARDS, O. *, D. M., membre de l'Institut, profess.-administ. au Muséum d'histoire naturelle, etc.

Zoophytes ou Rayonnés.

(Echinodermes, Acalèphes, Foraminifères, Polypes, Spongiaires et Infusoires.)

ALCIDE D'ORBIGNY, O. *, membre de la Société philomatique de France, etc.

DUJARDIN, *, professeur d'histoire naturelle, etc.
MILNE EDWARDS, O. *, D. M., memb. de l'Inst., etc.

Botanique.

DE BRÉBISSE, membre de plusieurs sociétés savantes.
BRONGNIART, O. *, D. M., membre de l'Inst., professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DECAISNE, *, membre de l'Institut.
DUCHARTRE, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique, etc.

DE JUSSIEU, O. *, D. M., membre de l'Inst., professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.
LÉVELLÉ, D. M., memb. de la Société philomatique.
MONTAGNE, *, D. M., memb. de la Soc. phil., etc.
RICHARD, *, D. M., membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.
SPACH, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

Géologie, Minéralogie.

CORDIER, C. *, membre de l'Institut, prof.-adm. au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DELAFOSSÉ, *, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences, etc.
DESNOYERS, *, bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle, membre de plusieurs sociétés sav.

ÉLIE DE BEAUMONT, O. *, membre de l'Institut, profes. au Collège de France, insp. gén. des mines.
CH. D'ORBIGNY, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
CONSTANT PRÉVOST, *, membre de l'Institut, profes. de géologie à la Faculté des sciences, etc.

Chimie, Physique et Astronomie.

ARAGO, C. *, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc.
BECQUEREL, O. *, membre de l'Institut, profess.-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DUMAS, C. *, D. M., membre de l'Inst., prof. de chim. à la fac. de méd. et à la fac. des scienc., etc.

PELOUZE, *, membre de l'Institut, professeur de chimie au collège de France.
PÉLTIER, membre de plusieurs sociétés savantes.
RIVIÈRE, *, professeur de sciences physiques.

CE

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE

RÉSUMANT ET COMPLÉTANT

TOUS LES FAITS PRÉSENTÉS PAR LES ENCYCLOPÉDIES

LES ANCIENS DICTIONNAIRES SCIENTIFIQUES

les Oeuvres complètes de Buffon, et les Traités spéciaux sur les diverses branches des sciences naturelles

DONNANT

LA DESCRIPTION DES ÊTRES ET DES DIVERS PHÉNOMÈNES

DE LA NATURE

l'Étymologie et la Définition des Noms scientifiques, les Principales Applications des corps organiques et inorganiques,
à l'agriculture, à la médecine, aux arts industriels, etc.

PAR MM.

ARAGO, AUDOUIN, BAUDEMONT, BECQUEREL, BIBRON,
BLANCHARD, BOITARD, DE BRÉBISSON, AD. BRONGNIART,
C. BROUSSAIS, BRULLÉ, CHEVROLAT, CORDIER, DECAISNE, DELAFOSSE,
DESHAYES, DESMAREST, J. DESNOYERS, ALCIDE ET CHARLES D'ORBIGNY, DOYÈRE,
DUCHARTRE, DUJARDIN, DUMAS, DUPONCHEL, DUVERNOY, ÉLIE DE BEAUMONT,
FLOURENS, IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, GERBE, GERVAIS, HOLLARD,
DE JUSSIEU, DE LAFRESNAYE, LAURILLARD, LEMAIRE, LÉVEILLÉ,
LUCAS, MARTIN ST-ANGE, MILNE EDWARDS, MONTAGNE,
PELOUZE, PELTIER, C. PRÉVOST, DE QUATREFAGES,
A. RICHARD, RIVIÈRE, ROULIN, SPACH,
VALENCIENNES, ETC.

DIRIGÉ PAR M. C. D'ORBIGNY

ET ENRICHÉ

d'un magnifique Atlas de 288 planches gravées sur acier



TOME DOUZIÈME.

PARIS

CHEZ LES ÉDITEURS, L. HOUSSIAUX ET C^{ie}

RUE ET HÔTEL MIGNON, 2

(Quartier de l'École-de-Médecine)

1861

LISTE

DES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

(Les abréviations en petites capitales placées au commencement de chaque article indiquent la grande classe à laquelle ils appartiennent.)

<p><i>Acal.</i> . . . Acalèphes. <i>Anat.</i> . . . Anatomie. <i>Ann.</i> . . . Annales. <i>Annél.</i> . . . Annélides. <i>Arach.</i> . . . Arachnides. <i>Astr.</i> . . . Astronomie. <i>Bot.</i> . . . Botanique. <i>Bot. cr.</i> . . . Botanique cryptogamique. <i>Bot. ph.</i> . . . Botanique phanérogamique. <i>Bull.</i> . . . Bulletin. <i>Chim.</i> . . . Chimie. <i>Cirrh.</i> . . . Cirrhopodes. <i>Crust.</i> . . . Crustacés. <i>Échin.</i> . . . Échinodermes. <i>Fig.</i> . . . Figure. <i>Foramin.</i> . . . Foraminifères. <i>Foss.</i> . . . Fossile. <i>G. ou g.</i> . . . Genre. <i>Géol.</i> . . . Géologie. <i>Helm.</i> . . . Helminthides. <i>Hist. nat.</i> . . . Histoire naturelle. <i>Infus.</i> . . . Infusoires. <i>Ins.</i> . . . Insectes.</p>	<p><i>Mam.</i> . . . Mammifères. <i>Mém.</i> . . . Mémoire. <i>Météor.</i> . . . Météorologie. <i>Min.</i> . . . Minéralogie. <i>Moll.</i> . . . Mollusques. <i>Myriap.</i> . . . Myriapode. <i>Ois.</i> . . . Oiseaux. <i>Paléont.</i> . . . Paléontologie. <i>Ph. ou Phan.</i> . . . Phanérogame, ou phanérogamie. <i>Phys.</i> . . . Physique. <i>Physiol.</i> . . . Physiologie. <i>Pl.</i> . . . Planche. <i>Pois.</i> . . . Poissons. <i>Polyp.</i> . . . Polypes, Polypiers. <i>Rad.</i> . . . Radiaires. <i>Rept.</i> . . . Reptiles. <i>Spong.</i> . . . Spongiaires. <i>Systol.</i> . . . Systolides. <i>Syn ou Synon.</i> . . . Synonyme. <i>Térat.</i> . . . Tératologie. <i>V. ou Voy.</i> . . . Voyez. <i>Vulg.</i> . . . Vulgaire. <i>Zool.</i> . . . Zoologie. <i>Zooph.</i> . . . Zoophytes.</p>
--	--

17778.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

S

STELLION. *Stellio*. REPT. — Daudin (*Hist. nat. des Rept.*) a créé, sous la dénomination de *STELLION*, *Stellio*, un genre de Reptiles de l'ordre des Sauriens dans lequel il plaçait des espèces qui, pour Linné, étaient des *Lacerta*, et dont les zoologistes modernes ont fait, sous le nom de *Stellionides*, une petite famille distincte du groupe des Eunotes, division des Iguaniens Aerodontes de MM. Duméril et Bibron, comprenant un assez grand nombre de subdivisions génériques.

Les principaux caractères des Stellions sont les suivants : Corps un peu épais, couvert d'une peau lâche et garnie d'écailles nombreuses; tête allongée, légèrement aplatie en dessus; pas de dents palatines; langue charnue, élargie, épaisse, non extensible et seulement échancrée à sa pointe; cou distinct; pieds allongés, à doigts amincis, séparés, non opposables et onguiculés; queue cylindrique ou comprimée, offrant des verticilles assez larges et recouverts d'écailles carénées et souvent épineuses.

Ces animaux présentent entre eux de nombreuses différences sous le rapport de la forme, de la grandeur et de la disposition des écailles qui couvrent leur corps, leur tête et leurs membres; c'est en se basant sur ces différences et sur quelques autres caractères que présente leur organisation externe, qu'ont été créés plusieurs groupes aux dépens des *Stellio*. Nous allons indiquer les plus importants en donnant principalement l'ordre suivi par G. Cuvier (*Règ. animal*), et en ayant égard toutefois aux innovations introduites par MM. Duméril et Bibron (*Erp. générale des Suites à Buffon, de Roret*) dans cette partie de la science.

T. XII.

§ 1. Les CORDYLES, *Cordylus* Daud., Gronov.

Le dos, le ventre et la queue sont garnis de grandes écailles disposées sur des rangées transversales et formant des lignes bien distinctes, ce qui leur a valu dans ces derniers temps la dénomination de *Zonurus* Merrem (de ζώνη, ceinture; ὄψις, queue); la tête est couverte de grandes plaques; la queue, dans un grand nombre d'espèces, présente des écailles terminées en arrière par une pointe épineuse; les cuisses ont une ligne de très grandes pores.

Les Cordyles sont à peu près de la taille de nos Lézards de murailles et leurs proportions sont les mêmes; leurs mœurs sont peu connues: on sait toutefois qu'ils se nourrissent d'Insectes et qu'ils sont tout à fait inoffensifs. On en distingue plusieurs espèces qui toutes proviennent de l'Afrique méridionale et du cap de Bonne-Espérance, et que l'on a longtemps confondues sous la dénomination de *Lacerta cordylus* Linné. Nous citerons comme type :

Le CORDYLE COMMUN OU CORDYLE GRIS, *Cordylus griseus* G. Cuvier, qui est uniformément gris, et provient du cap de Bonne-Espérance.

§ 2. Les STELLIONS, *Stellio* Daud.

Le corps est presque entièrement recouvert de très petites écailles, et l'on voit çà et là sur le dos et les cuisses des écailles plus grandes que les autres et quelquefois épineuses: de petits groupes d'épines entourent les oreilles; les épines de la queue sont médiocres; la tête est renflée en arrière par les muscles des mâchoires; la queue

1

est longue et finit en pointe ; les cuisses manquent de pores.

On place aujourd'hui deux espèces dans ce groupe ; la plus connue est :

Le STELLION DU LEVANT, *Stellio vulgaris* Daud., G. Cuv., Dum. et Bibron. ; *Cordylus* et *Uromastyx* Aldrov. ; *Κροκόδειλος*, Tournef. ; *Lacerta stellio* Linné, Gm., qui a un pied environ de long du bout du museau à l'extrémité de la queue et qui est d'un brun noirâtre. On trouve ce Stellion très communément dans tout le Levant et surtout en Egypte, en Syrie et dans les îles de l'Archipel. Il se rencontre dans les ruines des vieux édifices, dans les fentes des rochers et dans des espèces de terriers qu'il a l'art de se creuser : il est très agile dans ses mouvements et se nourrit principalement d'Insectes. Bélon rapporte qu'en Egypte on recueille avec soin les excréments de cet animal pour les besoins de la pharmacie orientale, et il paraît que ces excréments, connus sous les noms de *Cordylea*, *Crocodilea* et *Stercus Lacerti*, anciennement en usage en Europe comme cosmétique, seraient encore parfois employés aujourd'hui par les Turcs.

§ III. Les QUEUES RUDES. *Doryphorus* Cuv.

La tête, aplatie en avant, présente une grande plaque occipitale et des écailles polygones, petites, presque égales sur le reste du crâne ; les plaques nasales sont presque latérales et bombées ; le tronc est court, déprimé, convexe en dessus, plissé longitudinalement sur les flancs, à écaillure petite, imbriquée, lisse ; la queue est peu allongée, grosse, aplatie, entourée de fortes écailles épineuses, verticillées ; il n'y a pas de pores fémoraux.

Les Queues-rudes ou Doryphores, ne comprennent qu'une seule espèce qui est :

Le DORYPHORE AZURÉ. *Doryphorus azureus*, G. Cuv., Latr. Dum. et Bibron ; *Lacerta azurea*, Linné, Gm., etc., qui a près de sept pouces de longueur, sa queue seule ayant plus de trois pouces ; il est d'un beau bleu d'azur, avec de larges bandes noires, en travers du cou et du dos. On le trouve au Brésil, à Cayenne et à Surinam.

§ IV. Les FOUETTE-QUEUE OU STELLIONS BATARDS. *Uromastyx*, G. Cuv. ; *Mastigura* Fleming., *Caudiverbera*, Auct.

La tête est aplatie, et non renflée par

les muscles des mâchoires ; le tronc est allongé, déprimé, garni d'écailles petites, lisses et uniformes ; la queue aplatie présente des écailles encore plus grandes et plus épineuses que chez les Stellions ordinaires ; il y a une série de pores sous les cuisses.

On place cinq espèces dans ce groupe dont le type est :

Le FOUETTE-QUEUE D'ÉGYPTE, *Uromastyx spinipes* Merrem., G. Cuv., Isid. Geoffr., Wagl., Wiegm., Dum. et Bibron ; *Caudiverbera* Bélon ; le CORDYLE Rondelet ; le LÉZARD QUETZ-PALEO Lacépède, etc. Il a de 2 à 3 pieds de longueur ; sa couleur générale est d'un beau vert de pré. Il est assez répandu dans la Haute-Égypte et dans le désert qui avoisine ce pays : dans l'état de nature, il vit sous terre dans des trous. Les bateleurs l'apportent fréquemment au Caire, et l'emploient habituellement dans leurs divers exercices.

§ V. Les LEIOLÉPIDES, *Leiolepis* G. Cuv.

La tête est couverte de très petites plaques polygones ; il n'y a pas de fanon, et on remarque un pli transversal en avant de la poitrine ; le dessus du corps est complètement dépourvu de crête ; le tronc est à écaillure granuleuse en dessus, imbriquée et lisse en dessous ; la queue, très longue, un peu forte et déprimée à sa base, est excessivement grêle en arrière ; il y a des pores fémoraux.

On ne connaît qu'une espèce de cette division ; c'est :

Le LEIOLÉPIDE A GOUTTELETTES, *Leiolepis guttatus* G. Cuv., Guérin, Dum. et Bibron ; *Uromastyx Bellii* Gray. Long de plus d'un pied, et d'un blanc bleuâtre, avec des taches ou gouttelettes jaunes, et quatre ou cinq raies de la même couleur que ces taches en dessus du corps. On trouve cette espèce dans la Cochinchine, d'où M. Diard en a envoyé plusieurs individus au Muséum d'histoire naturelle ; et il paraît qu'elle n'est par rare à Penang.

Un certain nombre d'autres genres, moins importants que ceux que nous venons de passer en revue, ont été créés par plusieurs zoologistes, et ne renferment encore qu'un petit nombre d'espèces qui sont loin d'être suffisamment connues ; aussi pensons-nous

qu'il est inutile d'en parler ici, et nous bornerons-nous à citer les groupes des *Eunotus*, *Leiodeira*, *Pristicerus*, *Psammophilus*, etc., fondés par M. Fitzinger, ainsi que le genre des *Gonyocephalus* Kaup, ou *Lophyra* C. Duméril (voy. ce mot), qui est trop distinct de celui des Stellions pour pouvoir être décrit dans cet article.

(E. D.)

***STELLIONES**, Fitz.; **STELLIONIDÆ**, Bonap.; **STELLIONINA**, Bonap. REPT. — Synonymes de **STELLIONIDES**. Voy. ce mot.

(E. D.)

***STELLIONIDES**. REPT. — Quelques auteurs désignent sous ce nom une tribu de Reptiles de l'ordre des Sauriens, qui correspond à l'ancien genre **STELLION** (voy. ce mot). MM. Duméril et Bibron comprennent les Stellionides dans leur grande famille des IGUANIENS ou EUNOTES. Voy. ces mots. (E. D.)

***STELLITE** (de *stella*, étoile). MIN. — Thomson a donné ce nom à un minéral d'un blanc de neige, à éclat soyeux, dont les cristaux aciculaires forment des groupes radiés ou étoilés. Dureté: 3,5; densité: 2,26. Il fond en émail blanc, et donne de l'eau par la calcination. Il est formé de Silice, d'Alumine, de Chaux, de Magnésie et d'Eau. Il a été trouvé en petites veines dans une roche amphibolique, près de Kilsyth, sur les rives du Forth, en Écosse. Le même nom de Stellite a été donné par les Américains à deux minéraux du New-Jersey, qui paraissent être très différents de la Stellite de Thomson, si l'on en juge par les analyses qu'en ont faites les chimistes Beck et Hayes. (DEL.)

***STELLOGNATHA** (στῆλ)ω, armer; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édition, p. 368). Il a pour types les *S. Lamia*, *cornutor* Ol., qui ont pour patrie Madagascar. Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, INSECTES COLÉOPTÈRES, pl. 13, fig. 2. (C.)

***STELLONIA**. ÉCHIN. — Genre d'Astérides proposé en 1834 par M. Nardo, pour diverses Astérides épineuses qui plus tard ont dû être encore subdivisées. M. Agassiz, en 1836, admit ce genre *Stellonia* en y comprenant les *A. rubens*, *glacialis*, *endeca*, *papposa*, *helianthus*, etc. M. Forbes en 1839, dans un travail sur les Astérides d'Irlande, admit aussi ce genre, mais il le restreignit

aux seules espèces épineuses qui ont quatre rangées de tentacules dans les sillons ambulacraires. MM. J. Müller et Tröschel ont fait de ces espèces leur genre *Asteracanthion*. (Duj.)

***STELLULINE**. *Stellulina* (diminutif de *stella*, étoile). BOT. CR. — (Phycées.) Nom donné par Link à une portion du genre *Zygnema*, dans la tribu des Conjugues, et renfermant les espèces dont les articles présentent des masses endochromiques en étoiles et non en spirales. Comme c'est à celles-ci que M. Kützing et plusieurs auteurs modernes réservent particulièrement le nom de *Zygnema*, nous renvoyons à ce mot, en adoptant cette manière de voir. (BRÉB.)

***STELMIE**. *Stelmus* (στῆμια, ceinture). HELM. — M. Dujardin forme ce genre pour un Ver dont il n'a trouvé que les femelles dans l'intestin du Congrè, et auquel on ne peut, par conséquent, assigner une place convenable dans la classe des Nématoides à laquelle il appartient. Ce Ver est blanc, cylindrique, aminci progressivement en avant, brusquement en arrière; la tête est en partie rétractile, comme tronquée et entourée d'un bord saillant formé par un pli du tégument; la bouche orbiculaire, accompagnée de deux papilles saillantes. Une seule espèce compose ce genre, la *Stelmus præcinctus*, Duj.

(G. B.)

***STEMATOSPERMUM**. *Palis*. BOT. PH. Synonyme de *Nastus*, Juss., famille des Graminées.

STEMMACANTHE. *Stemmacantha*. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini n'est adopté par De Candolle et Endlicher que comme section des *Rhaponiticum*, famille des Composées-Cynarées.

***STEMMADENIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, formé par M. Bentham (*Voy. of the Sulphur*, p. 124, tab. 44), pour des arbrisseaux et des arbres de la côte occidentale de l'Amérique tropicale, à rameaux bifurqués au sommet; à feuilles opposées; à grappes courtes, pauciflores, solitaires dans les bifurcations des ramules ou dans les aisselles supérieures. Les fleurs de ces végétaux se distinguent par un calice quinquéparté; par une corolle ample, en entonnoir-campanulée, à cinq plis longitudinaux nectarifères; par cinq

étamines à filet court et anthères sagittées, étroitement conniventes autour du stigmate; par un style couronné par un appendice en ombrelle réfléchi et lobé. M. Bentham a décrit trois espèces de *Stemmadenia*, et il en a figuré une, le *S. glabra*. (D. G.)

***STEMMASIPHUM**. BOT. PH. — Genre proposé par M. Pohl, et rapporté par M. Endlicher comme synonyme des *Symlocos*, Lin. (D. G.)

***STEMMATOPE**. *Stemmatopus*. MAM. — Genre de Mammifères Amphibies créé par Fr. Cuvier (*Dict. sc. nat.*, XXXIX, 1826) aux dépens des *PROQUES* (voy. ce mot), et ayant pour type le *Phoca cristata* Gmelin. (E. D.)

***STEMMATOPINA**, Gray. MAM. — Subdivision des *PROQUES* (voy. ce mot) correspondant au groupe des *Stemmatopus* F. Cuv. (E. D.)

***STEMMATOPUS**. MAM. — Nom latin du genre *Stemmatope*. Voy. ce mot.

***STEMMIULE**. *Stemmiulus*. MYRIAP. — Genre de l'ordre des Diplopedes, de la famille des Iulides, établie par M. P. Gervais (*Hist. nat. des Ins. apt.*). Ce genre est représenté par une seule espèce, le *Stemmiule* bi-oculé, *Stemmiulus bioculatus* Gerv., qui a été découverte, en Colombie, par M. J. Goudot. (H. L.)

STEMMODONTIA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini rentre, comme synonyme, dans la première section des *Wedelia* Jacq., famille des Composées-Sénéconioidées.

STEMODIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées, créé par Linné, et composé de plantes herbacées et sous-frutescentes de l'Asie et de l'Amérique tropicale, à feuilles opposées ou verticillées, à fleurs axillaires, distinguées surtout par les caractères suivants: Calice tubuleux-campaulé, quinque-parti; corolle à deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure trilobée; 4 étamines fertiles, didynames, à loges disjointes; ovaire à 2 loges multi-ovulées, surmonté d'un style simple que termine un stigmate presque bilabié. Ces fleurs donnent une capsule oblongue ou ovoïde, qui s'ouvre par déhiscence loculicide ou septicide en deux valves bifides. Le type de ce genre est le *S. maritima* Lin.; M. Bentham a décrit (*Prodr.*, X, p. 380) 23 espèces de *Stemodia* qu'il a partagées en deux

sous-genres: *Adenosma* Benth., et *Diamoste* Cham. et Schlecht. (D. G.)

STEMONA, Lour. BOT. PH. — Synonyme de *Roxburghia* Jones.

***STEMONACANTHUS**. BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, créé par M. Nees d'Esenbeck (in Endlic. et Mart., *Flor. Bras.*, fasc. 7, p. 53) pour des arbrisseaux d'Amérique, d'une beauté remarquable, dans lesquelles les feuilles sont souvent ternées au milieu de la tige; dont les fleurs sont d'un rouge vif, accompagnées de petites bractées, linéaires, obtuses; ces fleurs ont un calice quinque-parti, égal; une corolle en entonnoir et un peu en coupe; quatre étamines saillantes; un stigmate à deux lèvres, dont la supérieure plus courte. M. Nees a décrit dix espèces de ce genre dans le *Prodromus* (XI, p. 205). (D. G.)

STEMONITIS. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gastéromycètes, formé par Gleditsch pour de petites espèces dont le péridium globuleux ou cylindrique, formé d'une membrane extrêmement délicate, finit par disparaître, et laisse alors à nu un *capillitium* déterminé, adné à un stipe sétacé, qu'il entoure en réseau. M. Léveillé classe ce genre dans ses Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Podaxinés. (M.)

STEMONURUS. BOT. PH. — Genre placé avec doute à la suite des Olacinées, formé par M. Blume (*Bijdr.*, 648) pour des arbres et arbrisseaux de Java, à feuilles alternes, entières; à petites fleurs en épis, hermaphrodites ou dioïques par avortement, pourvues de cinq pétales, de cinq étamines hypogynes, portant chacune un faisceau de poils au sommet du filet; d'un ovaire libre, uniloculaire, qui renferme deux ovules suspendus, et qui donne une drupe à noyau monosperme. L'espèce principale de ce genre est le *Stemonurus javanicus* Blume. (D. G.)

***STEMOPTERA**. BOT. PH. — M. Miers avait d'abord décrit sous ce nom (*Proceed. of the linn. Soc.*, 1839; *Ann. of Natur. Hist.*, V, p. 134) un genre de la famille des Burmanniacées, qu'il a ensuite rattaché lui-même (*Trans. of the linn. soc.*, XVIII, p. 545) au genre *Apteria* Nutt. (D. G.)

***STEMPHYLIUM**. BOT. CR. — Genre de

Champignons, de la famille des Hyphomycètes, formé par M. Corda, et rapporté par M. Lévillé à ses Trichosporés-Sclérochétés, tribu des Helminthosporés. (M.)

STENACTIS (στενός, étroit; ἀκτίς, rayon). BOT. PH. — Ce genre de la famille des Composées, tribu des Astéroidées, considéré conformément à la manière de voir de M. Nees d'Esenbeck, correspond à une portion du genre proposé sous le même nom par Casini, ainsi qu'à une partie des *Diptopapnus* et *Phalacrologoma* du même auteur. Il a pour base les *Aster annuus* et *vernus* Lin. Il tire son nom de son rayon à fleurs ligulées très étroites, femelles. La nouvelle délimitation de ce genre en a exclu une très jolie plante assez répandue dans les jardins, le *Stenactis speciosa* Lindl., qui est devenu l'*Erigeron speciosus* DC. (D. G.)

***STENANDRE.** *Stenandrium* (στενός, étroit; ἀνήρ, ἀνδρός, mâle). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, formé par M. Nees d'Esenbeck (in Lindl., *Introd.*, 2^e éd., p. 444; *Prodr.*, XI, p. 281) pour des plantes herbacées des parties chaudes de l'Amérique, voisines des *Crossandra* desquelles elles se distinguent surtout par leur corolle presque régulière, par leurs anthères uniloculaires plus étroites et tout à fait linéaires, et par leur taille peu élevée. M. Nees en a décrit dans le Prodrôme 16 espèces, parmi lesquelles l'une des plus remarquables est le *Stenandrium elegans* Nees, de Caracas. (D. G.)

STÉNANTHÈRE. *Stenanthaera*. BOT. PH. — Genre de la famille des Epaucidées créé par M. Rob. Brown (*Prodr. fl. nov. Holl.*, p. 538) pour un arbuste de la Nouvelle-Hollande, à feuilles acéreses, très nombreuses et serrées; à fleurs axillaires, dont la corolle tubuleuse a son tube rouge, deux fois plus long que le calice, ventru, et le limbe jaune-verdâtre, court, étalé et demi-barbu; l'ovaire de ce genre est à cinq loges uniovulées et devient un drupe presque sec. L'espèce type de ce genre est le STÉNANTHÈRE A FEUILLES DE PIN, *Stenanthaera pinifolia* Rob. Brown, joli arbuste qu'on cultive en serre tempérée. On le multiplie par boutures et par marcottes. M. Sonder a fait connaître récemment une nouvelle espèce de ce genre, à laquelle il a donné le nom de *S. conostephoides*. (D. G.)

***STENANTHIUM.** BOT. PH. — M. Asa Gray a proposé sous ce nom, dans la famille des Mélanthacées, un genre que M. Endlicher a cru devoir réunir aux *Vertrum* en en faisant seulement un sous-genre particulier; mais M. Kunth (*Enum.*, IV, p. 189) a adopté ce groupe générique comme distinct et comme suffisamment caractérisé par les folioles de son périanthe lancéolées-étroites, subulées-acuminées, beaucoup plus longues que les étamines; par sa tige grêle, bulbeuse, et par ses feuilles graminées, non engaïnantes. Le type de ce genre est le *S. angustifolium* Kunth (*Vertrum angustifolium* Rœm. et Schult.), de l'Amérique septentrionale. (D. G.)

STENARRHENA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Don n'a pas été adopté; il rentre comme synonyme dans les Sauges du sous-genre *Oethiopsis*. (D. G.)

***STENASPIS** (στενός, étroit; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambyciens, établi par Serville (*Annales de la Soc. ent. de Fr.*, t. III, p. 51). Il renferme les 4 espèces suivantes, originaires du Mexique et 2 de Colombie, savoir: *S. viridipennis* Lat., *verticalis* Dupt., *rimosus* Buqt. et *tricolor* Waterhouse. (C.)

STENCORE ou **STÉNOCORE.** INS. — Syn. de *Stenocorus*. Voy. ce mot.

***STENE.** *Stephens*. INS. — Synonyme de *TRIBOLIUM* Mac Leay ou *MARGUS* Dejean. (C.)

***STENELMIS** (στενός, étroit; *Elmis*, nom d'un genre de Coléoptères). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Limniides, créé par L. Dufour et adopté par Hope (*Coleopterist's manual*, 2, p. 133). Ce genre n'est encore composé que de deux espèces: les *St. parallelipedus* Müller et *canaliculatus* Ghl., qui ont été trouvés aux environs de Paris. Les *Limneus* Step. sont synonymes de ce genre. (C.)

STÉNELYTRES. *Stenelytra* (στενός, étroit; ἔλυτρον, élytre). INS. — Famille de l'ordre des Coléoptères hétéromères (*Voy. COLÉOPTÈRES*), établie par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, t. V, p. 33) sur ces caractères: Corps le plus souvent oblong, arqué en dessus, avec les pieds allongés; mâles ressemblant aux femelles par la taille et les antennes. Ces Insectes sont généralement plus agiles que les Taxicornes. Ils en diffèrent

par leurs antennes qui ne sont ni grenues, ni perfoliées et dont l'extrémité, dans le plus grand nombre, n'est point épaissie. On les rencontre sur les feuilles, sur les fleurs, ou sous les vieilles écorces des arbres.

Latreille a composé cette famille des cinq tribus suivantes : *Héliopiens*, *Cistélides*, *Serropalpiens*, *Œdemerites* et *Rhynchostomes* (Voyez ces mots). (C.)

***STENEODON** (στενός, effilé; ὀδών, dent). MAM. — Groupe de Pachydermes fossiles indiqué par M. l'abbé Croizet. (E. D.)

***STENEOFIBER** (στενός, effilé; fiber, castor). MAM. — Groupe de Rongeurs fossiles, indiqué par Et. Geoffroy Saint-Hilaire (*Revue encycl.*, 1833) et se rapportant au genre des Castors (*Voy. ce mot*). (E. D.)

STENEOSAURUS. REPT. — Genre de Sauriens fossiles créé par Et. Geoffroy Saint-Hilaire et qui doit rentrer dans le groupe des Crocodiliens fossiles. *Voy. ce mot*. (E. D.)

***STENOTHERIUM** (στενός, effilé; θήρ, bête sauvage). MAM. — Et. Geoffroy Saint-Hilaire a désigné sous cette dénomination un petit groupe de Rongeurs fossiles (*Voy. ce mot*). (E. D.)

***STENEPTERYX** (στερνός, effilée; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Pupipares, créé par Leach (*Mém. Wern. Soc.*, 1817), remarquable en ce que leurs ailes sont étroites, au point que leur largeur n'égale pas la septième partie de leur longueur, et qu'elles paraissent entièrement inutiles au vol. On trouve ces insectes en abondance dans les nids d'hirondelles, avec d'autres espèces parasites. Nous citerons comme type le *S. hirudinis*, Leach, Macq. (E. D.)

***STENHOLMA** (στενός, étroit; ὄλμος, corps cylindrique). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes et tribu des Tentyrides, établi par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. IV, p. 412), sur une espèce du Pérou, la *S. tentyrioides* Dej., Solier. Elle a été décrite aussi par Guérin Méneville sous les noms générique et spécifique de *Melanophorus Reichei* (*Revue Zoologique*, 1834, pl. 109). Ce genre rentre dans ses Coloptérides. (C.)

***STENIA** (στενός, effilé). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères Nocturnes, tribu des Pyralides créé par M. Grunze (*Ann. Soc. ent. de Fr.*), et adopté par Duponchel. On

ne connaît qu'une espèce de ce genre (*S. punctalis* W. V.), de France, qui est remarquable par son corps grêle et très allongé; ses pattes postérieures très minces et très longues, et ses ailes supérieures oblongues. (E. D.)

***STENIAS** (στενός, étroit). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, proposé par Dupont, adopté par Dejean, et publié par Laporte (*Annales de la Soc. entom. de France*, p. 466). Ce genre renferme 4 espèces, qui sont : les *St. crocatus* Ol., *grisator* F., *Mionii* Guér., et *signatifrons* Dej. La 1^{re} est propre aux Philippines, la 2^e à Tranquebar, la 3^e au Sénégal, et la 4^e à Cayenne. (C.)

***STENIDEA** (στενός, étroit; ἰδέα, forme). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, créé par Mulsant (*Hist. nat. des Coléopt. de Fr.*, *Longicornes*) en remplacement de *STENOSOMA*, déjà employé. Le type, le *S. Foudrasi*, est originaire de la France méridionale. (C.)

STENIDIA (στενός, étroit; ἰδέα, spécial). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, établi par Brullé (*Histoire naturelle des Insectes*, t. IV, p. 152), sur une espèce du Sénégal, le *S. unicolor* Br. (C.)

***STENIE**. *Stenia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Epidendrées, tribu des Vandées, formé par M. Lindley (*Bot. Reg.*, t. 1991, append.) pour une plante épiphyte, acaulé et sans bulbes, de l'Amérique tropicale, à fleurs radicales solitaires, remarquables par leur périanthe étalé et presque plan, par leur labelle indivis, concave, continu avec la base de la colonne, qui est demi-cylindrique, arrondie et mutique au sommet. Cette plante a reçu le nom de *Stenia pallida* Lindl. (D. G.)

***STENINIENS**. *Stenini*. INS. — Sixième tribu de l'ordre des Coléoptères Brachélytres, établie par Erichson (*Genera et species Staphylinorum*, p. 687) sur ces caractères : Stigmates prothoraciques cachés, l'espace qui avoisine les hanches antérieures cornées, hanches postérieures coniques; antennes insérées sur le front. Genes : *Dianous*, *Stenus* (Pentamères), *Euaesthetus* (Tétramères). (C.)

STENOCARPE. *Stenocarpus* (στενός,

étroit; καρός, fruit). BOT. ΠΗ. — Genre de la famille des Protéacées, tribu des Grevillées, créé par M. R. Brown (*Trans. of the lin. Soc.*, X, p. 201), pour des arbustes de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Calédonie, à feuilles glabres, alternes, sinuées ou entières; à fleurs en ombelles terminales et axillaires, présentant un périlanthe irrégulier, formé de 4 folioles distinctes, déjetées d'un même côté et renfermant les 4 étamines dans leur extrémité concave; une glande demi-lunaire entoure la base de l'ovaire, qui est pédiculé et polysperme. Le nom du genre est dû à ce que son fruit est un follicule linéaire. — On trouve aujourd'hui dans quelques serres le STÉNOCARPE DE CUNNINGHAM, *Stenocarpus Cunninghamsi* R. Brown (*Bot. Mag.*, oct. 1846, tab. 4263), l'une des plantes les plus brillantes dont l'horticulture européenne se soit enrichie, dans ces derniers temps. Cette magnifique espèce avait reçu d'Al. Cunningham le nom d'*Agnostus sinuatus*, à cause de ses grandes feuilles ordinairement sinuées ou pinnatifides; ses fleurs sont longues de 3 du 4 centimètres; leurs 4/3 inférieurs sont du plus bel orangé-écarlate, tandis que leurs extrémités, les anthères et le stigmate sont d'un jaune doré. Elles forment de grandes ombelles latérales, à cinq rayons élargis à leur extrémité en un disque plat et anguleux, autour duquel s'attachent 13-14 pédicelles, terminés par autant de fleurs étalées presque sur un même plan. (D. G.)

*STENOCEPHALE. *Stenocephalus* (στενός, effilé; κεφαλή, tête). REPT. — Genre de Reptiles de l'ordre des Batraciens, créé par M. Tschudi (*Class. Batrach.*, 1838) et que MM. Duméril et Bibron (*Suites à Buffon*), réunissent au genre ENGYSTOME (*Voy. ce mot*). (E. D.)

STENOCEPHALE. *Stenocephalus* (στενός, étroit; κεφαλή, tête). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Eri-rhinides, établi par Schöenherr (*Mantissa secunda familiae Curculion.*, 1847, p. 77), sur deux espèces de l'Afrique australe: les *St. setiennis* et *suturalis* Schr. Ce genre a de grands rapports avec les *Myorhinus*. (C.)

STENOCEPHALE. *Stenocephalus* (στενός, étroit; κεφαλή, tête). INS. — Genre de la famille des Coréides, groupe des Anisoscélites, de l'ordre des Hémiptères, établi par

Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) sur une seule espèce commune dans notre pays, vivant particulièrement sur les Euphorbes, le *S. nugax* (*Coreus nugax* Fabr.). Le genre Sténocéphale est surtout caractérisé par une tête prolongée en pointe; des antennes à premier article épaissi, le second plus long que le premier et grêle, ainsi que les suivants; un prothorax trapézoïdal; des pattes droites et inermes, etc. (Bl.)

STENOCEPHALUS. REPT. — *Voy. STÉNOCEPHALE.*

*STENOCERA (στενός, étroit, grêle; κέρασ, corne). INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, groupe des Encyrtites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Curtis sur des espèces dont le corps est grêle et élancé, le prothorax étroit et fort long; les antennes de onze articles, etc. Le type est le *S. Walkeri*, Curt. (Bl.)

*STENOCERCUS (στενός, effilé; κέρασ, queue). REPT. — Genre de Sauriens de la division des Stellionides, créé par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie générale*, IV, 1837), qui lui assignent pour principaux caractères: Tête déprimée, triangulaire, allongée, couverte de petites plaques égales, l'écaille occipitale à peine distincte et les scutelles sus-oculaires formant plusieurs rangées longitudinales; le tronc un peu allongé, subtrièdre, à écaillage imbriquée, lisse en dessous, offrant en dessus des carènes disposées par lignes obliques, etc. — La seule espèce de ce genre est le *S. roseiventris* Alc. d'Orbigny (*Voyage dans l'Amérique méridionale*), Duméril et Bibron (*lococitato*), qui habite la Bolivie. (E. D.)

STENOCERUS (στενός, étroit; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides orthocères, établi par Schöenherr (*Genera et sp. Curculio. syn.*, t. I et V). Ce genre se compose des 4 espèces suivantes: *S. fulvitaris* Gr., *frontalis*, *varipes* Schr. et *callaris* Chev. Les 3 premières ont été rapportées du Brésil et la dernière de Java. (C.)

*STENOCHARA (στενός, étroit; χαράσσω, tracer). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, tribu des Piméliaires, créé par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. IV, p. 553) et qui se compose de 13 espèces de l'Afrique australe. Le type est le *Pimelie longipes* Ol. (C.)

***STENOCHHEILA** (στενός, étroit; χεῖλος, lèvre). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, créé par Laporte (*Magasin Zoologique*, 1832, t. IX, pl. 12). Deux espèces font partie du genre, les *S. Lacordaire* Lap. et *Salzmanni* Solier; la première est originaire de Cayenne, et la deuxième de la province de Bahia (Brésil). (C.)

STENOCHIE. *Stenochia* (στενόχωρος, resserré). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, établi par Kirby, adopté par Hope (*Coleopterist's manual*, 3, p. 133), et par Dejean. Plus de 60 espèces sont comprises dans ce genre : 50 sont originaires d'Amérique, 8 de l'Afrique tropicale, et deux d'Asie (Java). Nous citerons comme types les *S. violacea*, *hæmorrhoidalis*, etc. (C.)

STÉNOCHILE. *Stenochilus* (στενός, étroit, χεῖλος, lèvre). BOT. PH. — G. de la famille des Myoporinées établi par M. R. Brown (*Prod. fl. nov. Holl.*, p. 517) pour des arbustes de la Nouvelle-Hollande, dont la surface est glabre ou couverte de poils courts qui leur donnent une couleur cendrée; dont les feuilles sont alternes, généralement entières; dont les fleurs, rouges ou jaunâtres, présentent un calice quinquéparti; une corolle à cinq divisions dont quatre forment une lèvre supérieure dressée, tandis que la cinquième plus étroite constitue une lèvre inférieure rabattue; des étamines didynames saillantes; un ovaire à 4 loges uniovulées, qui devient un drupe charnu, à 4 loges monospermes, ou seulement à 2 loges par l'effet d'un avortement. — De Candolle décrit (*Prodromus*, XI, p. 713) 9 espèces de ce genre. Parmi elles on cultive dans les jardins le Sténochile glabre, *Stenochilus glaber* R. Brown, et le STÉNOCHILE MACULÉ, *Stenochilus maculatus* Ker. (*Bot. Reg.*, tab. 647), à longues et belles fleurs rouges en dehors, maculées de rouge sur fond jaune en dedans. C'est une plante de serre tempérée. (D. G.)

***STENOCHLOENA**. BOT. CR. — Genre de la famille des Fougères-Polypodiacées, tribu des Polypodées, créé par J. Smith. (D. G.)

***STENOCINOPS** (στενός, étroit; κυνόπις, visage de chien). CRUST. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Décapodes brachyures,

à la famille des Oxyrhinques et à la tribu des Maïens, a été établi par Latreille aux dépens des *Cancer* de Herbst, et adopté par tous les carcinologistes. Il n'est représenté que par une seule espèce qui est le *Stenocinops cervicornis*, *Stenocinops cervicornis* Latr. (Guér. *Icon. du Règne anim. de Cuv.*, *Crust.*, pl. 8 bis, fig. 3). Cette espèce a été rencontrée sur les côtes de l'île de France. (H. L.)

***STENOCLINE**. *Stenocline* (στενός, étroit; κλίση, lit, pour réceptacle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par De Candolle (*Prodr.*, VI, p. 218) pour des herbes et des sous-arbrisseaux voisins des *Gnaphalium*, de Madagascar et du Brésil, à feuilles alternes, lancéolées ou linéaires; à capitules nombreux, entourés d'un involucre blanc ou jaunâtre, 1-5-flores, homogames, remarquables par leur involucre très étroit, nu; leurs corolles sont toutes tubuleuses, à 5 dents; leur aigrette n'a qu'un rang de soies filiformes. De Candolle a formé dans ce genre trois sous-genres qu'il a nommés : *Tricephalum*, *Eustenocline*, *Chionolepis*. En même temps il a dit que ces sous-genres devraient probablement devenir des genres. (D. G.)

STENOCNEMA (στενός, étroit; κνήμη, jambe). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes et tribu des Scarabéides anthobies, établi par Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 1844, p. 66) sur une espèce de l'Afrique méridionale, le *S. pudibunda* de l'auteur. (C.)

***STENOCOELIUM** (στενός, étroit; κοίλος, concave; à cause de l'étroitesse des vallécules). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, tribu des Pachypleurées, établi par M. Ledebour pour une plante herbacée, pubescente, qui croît à de grandes hauteurs sur le Caucase et dans l'Asie moyenne; dont les feuilles sont pennées, à pinnules bipinnatiséquées; dont les ombelles ont de nombreux rayons, un involucre et un involucre polyphylles. Son principal caractère consiste dans son fruit comprimé par le dos, dont chaque méricarpe présente 3 côtes élevées, arrondies, épaisses, égales, entre lesquelles s'étendent des vallécules étroites. L'espèce unique du genre est le *S. athamanthoides* Ledeb. (D. G.)

***STENOCORIS** (στενός, étroit; κόρις, punaise). — Genre de la famille des Coréides de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Rambur, *Faune de l'Andalousie*. (Bl.)

***STENOCORYNE**. *Stenocoryne* (στενός, étroit; κορύνη, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Lindley (*Bot. Reg.*, 1843, append. n° 68, p. 53) pour une plante de la Guyane britannique, près de Demerara, à pseudobulbes allongés, tétragones; à feuilles cartilagineuses, solitaires; à fleurs radicales, en grappes. Ce genre ressemble beaucoup au *Bisfenaria* Lindl.; mais il en diffère parce que, avec deux caudicules à ses masses polliniques, il a deux glandes distinctes, comme cela a lieu dans une partie des *Angraecum*. L'espèce type du genre est le *S. longicornis* Lindl. (D. G.)

STENOCORYNUS (στενός, étroit; κορύνη, massue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, établi par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 64; *Gen. et spec. Curculionidum, synonymia*, t. II, p. 321; t. V, p. 811). Ce genre a pour types les *S. crenulatus* et *lateralis* Sch., de la Nouvelle-Hollande. (C.)

***STENODACTYLUS** (στενός, effilé; δάκτυλος, doigt). REPT. — M. Fitzinger (*Nov. Class. Rept.*, 1826) indique, sous cette dénomination, un genre formé aux dépens des GECKOS (*voy.* ce mot) et qui est particulièrement caractérisé par ses doigts cylindriques, pointus au bout, à bords dentelés et à face inférieure granuleuse. On n'y place qu'une seule espèce, le *S. guttatus* G. Cuvier, qui provient d'Égypte. (E. D.)

***STENODACTYLUS** (στενός, étroit; δάκτυλος, doigt). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides coprophages, créé par Brullé (*Histoire naturelle des Insectes*, t. VI, p. 289). Le type du genre est le *S. dytiscoides* Schre. Il est originaire du Brésil. (C.)

***STÉNODE**. *Stenodes* (στενώδης, resserré). HELM. — Genre de Vers intestinaux, de la section des Sclérostomes, classe des Nématodes, établi par M. Dujardin pour une espèce, le STÉNODE EFFILÉ, *Stenodes acus* Duj., provenant de l'intestin d'un Mammifère. Ce Ver est cylindrique, fusiforme, très allongé; la tête est petite, tronquée, soutenue par

une petite capsule imparfaite ou par un disque corné, au milieu duquel est la bouche ronde; le cou resserré ou plus étroit que la tête; l'œsophage musculeux, en masse, suivi d'un ventricule distinct; le tégument à stries transverses, fines. L'absence de la bourse membraneuse, chez le mâle, le distingue des Sclérostomes; son aspect général, la structure de l'appareil digestif, les œufs, les deux spicules égaux et très longs du mâle, le distinguent des Angiostomes; le corps non rétréci en arrière, ni tronqué à l'extrémité, le distingue des Stenures. Cet Helminthe offre quelque ressemblance avec l'Ascaride du Brochet. (G. B.)

STENODERME. *Stenoderma* (στενός, étroit; δέρμα, peau). MAM. — Genre de Chéiroptères, de la division des Vespertilionides, créé par Et. Geoffroy Saint-Hilaire (*Mém. Mus.*, XXIV) aux dépens des Vespertilionides, et ayant pour principaux caractères: Nez simple; oreilles petites, latérales et isolées; oreillon intérieur; membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes; queue nulle; le nombre des dents étant: incisives, 4 en haut, 4 en bas; canines, 2 en haut, 2 en bas; molaires, 8 en haut, 8 en bas; toutefois, G. Cuvier indique seulement 2 incisives à la mâchoire supérieure, et c'est Et. Geoffroy-Saint-Hilaire qui lui en a attribué 4. Une seule espèce entre dans ce genre: c'est le STENODERME ROUX, *Stenoderma rufa* Et. Geoffr. (*loco citato*), qui est d'un roux-châtain uniforme et dont la patrie est inconnue. (E. D.)

***STENODERUS** (στενός, étroit; δειρα, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lepturètes angusticervères, proposé par Dejean et publié par Serville (*Annales de la Soc. entomologique de France*, t. IV, p. 210). Ce genre renferme 10 espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. Nous citerons les suivantes: *S. dorsalis*, *abbreviatus* F., *suturalis* Ol., etc. (C.)

***STENODIDACTYLES**. *Stenodidactylus* (στενός, étroit; δίδας, double; δάκτυλος, doigt). OIS. — Ritgen a établi, sous ce nom (*Nov. Act. Acad. Leop. nat. Cur.*, 1828), une famille qui correspond en partie à l'ordre des *Cursorae* d'Illiger, et comprend les espèces qui n'ont que deux doigts. (Z. G.)

***STENODILOBA** (στενώδης, étroit; λοβός,

lobe). ins. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Colaspides, proposé par nous et adopté par Dejean qui y rapporte les deux espèces suivantes : les *S. simplex* et *chalybea* Dej. La première est originaire des États-Unis, et la seconde du Brésil. (C.)

***STENODON** (στενός, étroit; ὀδών, dent).

MAM. FOSS. — Nous avons déjà vu, à l'article Chats fossiles, que M. Bravard avait donné ce nom de genre à des espèces de Felis remarquables par la longueur et l'aplatissement latéral de leurs canines supérieures, et que ce paléontologiste en avait reconnu deux espèces, le *St. megantereon*, grand comme une Panthère, et le *St. cultridens*, beaucoup plus grand. Nous avons vu aussi que M. Kaup a formé pour ses grandes dents carnassières le nom générique de *machairodus*, de μάχαιρα, couteau. Nous devons ajouter ici que ce dernier nom est celui qu'a adopté M. Owen (*Hist. of brit., Foss. mamm. and birds*) qui reconnaît deux espèces de ce genre, le *Mach. megantereon* et le *Mach. latidens*, fondé sur une canine et une incisive externe trouvées dans la caverne de Kent, et de plus que M. de Blainville a représenté de grandeur naturelle, mais sans description (*Ostéologie des Felis*, pl. 20), une espèce de ce genre sous le nom de *Felis smilodon*, trouvée dans une caverne du Brésil, dont la tête égale en grandeur celle de nos Lions. La dent canine supérieure, non compris la racine, a 185 mill. de longueur; son diamètre antéro-postérieur, double du transversal, a 55 mill. au sortir de l'alvéole. Ce nom de *Smilodon*, de σμίλη, ciseau, est le nom de genre adopté par M. Lund pour cet animal. M. Nesti ayant formé pour de pareilles dents trouvées dans le val d'Arno, le nom de *trepanodon*, de τρύπανον, tarière, il s'ensuit que ce genre porte déjà malheureusement quatre noms.

Ces dents canines falciformes sont dentées à leurs bords antérieurs et postérieurs, et M. Owen a reconnu que les incisives externes sont également dentées. Ce genre se retrouve aussi dans les monts Sivalicks et paraît s'être étendu, comme celui des Chats, dans l'ancien et dans le nouveau monde. Ces animaux ne se reconnaissent pas seulement à leurs canines supérieures falciformes, mais encore à des dents incisives externes

très fortes, à la grande hauteur de la symphyse de la mâchoire inférieure, et à un étranglement de cette mâchoire derrière les canines, petites d'ailleurs, pour faire place à ces énormes canines supérieures, lorsque la bouche est fermée. (L....D.)

***STENODON** (στενός, étroit; ὀδών, δόντος, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, établi par M. Naudin (*Ann. des Sc. natur.*, 3^e sér., vol. II, p. 146) pour un petit arbre du Brésil méridional, tortu, haut de 1 mètre 1/2, à rameaux épais, couverts de poils serrés et courts, et à l'extrémité desquels sont ramassées des feuilles oblongues-lancéolées, très aiguës. Les fleurs de cet arbre sont axillaires, sessiles, et se distinguent par un calice cotonneux, à tube campanulé, à 6-7 divisions espacées, presque filiformes, qui ont valu au genre le nom qu'il porte; leurs pétales sont rouges. Cette espèce unique a été nommée par M. Naudin *Stenodon suberosus*. (D. G.)

***STENODONTES** (στενός, étroit; ὀδών, dent). ins. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, établi par Serville (*Annales de la Soc. entom. de France*, I, p. 173). Ce genre renferme les 4 espèces suivantes : *S. damicornis* L., *mandibularis* F., *lavigatus* P.-B., et *capra* Dej., des Antilles. (C.)

***STENOGASTER** (στενός, étroit; γαστήρ, ventre). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Sternoxes et tribu des Buprestides, fondé par Solier (*Annales de la Société entom. de France*, t. II, p. 305). Ce genre est composé de huit espèces de l'Amérique équinoxiale. Nous indiquerons, comme s'y rapportant, les *S. linearis* Lin., *diffusus* Chev., *juvenis* Dej., etc., etc. (C.)

STENOGASTER (στενός, étroit; γαστήρ, ventre). ins. — Hubner (*Wanzenartigen Insekt. t. III, tab. 78*) a établi, sous ce nom, dans la famille des Lygéides, de l'ordre des Hémiptères, un genre voisin des *Aphanus* ou *Pachymerus*, sur une seule espèce de Sardaigne, le *S. tardus* Fabr., qui se fait remarquer par sa tête allongée et par son prothorax rétréci antérieurement, sans expansions latérales. (Bl.)

***STENOGLOSSE**. *Stenoglossum* (στενός, étroit; γλῶσσα, langue). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Dendrobieés, formé par M. Kunth (in Humb. et

Enpl., *Nov. gen. et sp.*, I, p. 356) pour une plante épiphyte des Andes de la Nouvelle-Grenade, où elle croît à plus de 2,000 mètres d'élévation, à tige feuillée simple; à fleurs en grappe terminale, remarquables surtout par leur labelle supérieur, à limbe spatulé, longuement onguiculé. Cette plante a reçu le nom de *Stenoglossum coriophorum* Kunth. (D. G.)

***STENOGLOTTIS** (στενός, étroit; γλῶττα, langue). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées, formé par M. Lindley (*Comp. Bot. mag.*, II, p. 209) pour une herbe du cap de Bonne-Espérance, à racines fasciculées, à feuilles en rosette, dont les fleurs ont les folioles extérieures du périanthe conniventes et égales, tandis que les intérieures sont dentelées et frangées; son labelle est linéaire, canaliculé, trifide au sommet, muni à sa base d'un simple tubercule en place d'éperon. Cette plante est le *S. fimbriata* Lindl. (D. G.)

***STENOGRAMME** (στενός, étroit; γραμμή, ligne). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par M. Harvey (*Beechey's Voyage*, p. 408) pour une Floridée des côtes de la Californie que Bory a retrouvée à Biarritz et qui est ainsi caractérisé: Fronde membraneuse, linéaire, mince, dichotome, de couleur pourprée ou rose. Conceptacles linéaires allongés, analogues aux lisses des Graphidées et placés en série interrompue dans le milieu de la fronde. Spores ovoïdes terminant des filaments articulés qui s'élevaient d'un placenta central de la même forme que le conceptacle. Nous en avons ajouté une seconde espèce, originaire de la baie de Cadix, publiée d'abord par Agardh sous le nom de *Delesseria interrupta*, mais que sur tout son *facies* nous avions annoncée comme devant être ramenée un jour à ce genre. C'est ce que la découverte qu'on vient d'en faire sur les côtes méridionales de l'Angleterre nous a permis de vérifier en comparant des exemplaires qui nous ont été communiqués par M. Harwey. Nous avons figuré cette dernière dans la seconde Pentade des *Otia hispanica* de notre ami M. Webb. (C. M.)

STENOGYNE. *Stenogyne* (στενός, étroit; γυνή, femme, pour pistil). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Prasiées, créé par M. Benthani (*Labiat. gen. et sp.*,

p. 654) pour des plantes herbacées, propres, comme les *Phyllostegia*, dont elles sont très voisines, aux Iles Sandwich. M. Benthani décrit, dans ce genre, 7 espèces parmi lesquelles nous citerons les *S. sessilis* Benth., et *Scrophularioides* Benth. — Le genre *Stenogyne* proposé par Cassini rentre comme synonyme dans les *Erioccephalus* Lin. (D. G.)

***STENOIDEA** (στενός, étroit; ἰδέα, forme). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Tentyrites, établi par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 281) sur une espèce des Indes orientales, le *St. tenuicollis*. (C.)

***STENOLOBE**. *Stenolobium* (στενός, étroit; λοβός, légume). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-papilionacées, tribu des Phaséolées, créé par M. Benthani (*Ann. Wiener Mus.*, II, p. 125), pour des sous-arbrisseaux volubles, de l'Amérique tropicale. M. Benthani a fait connaître 4 espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons pour exemples, les *S. cœruleum* et *tomentosum* Benth. (D. G.)

STENOLOPHE, *Stenolophus* (στενός, étroit; λόφος, crête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques quadrimanes, proposé par Megerle et adopté par Dejean (*Spécies général des Coléoptères*, IV, p. 404). Ce genre renferme environ 40 espèces parmi lesquelles nous citerons les *S. vaporariorum* et *smaragdalis* F. (C.)

STENOLOPHE. *Stenolophus*. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini n'est pas adopté et rentre comme synonyme dans le genre Centaurée, section *Lepteranthus* DC. (D. G.)

***STENOMA** (στένομα, misère). INS. — Genre de Tinnéides de la famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères, créé par M. Zeller (*Isis*, 1839). (E. D.)

STENOMESSION. BOT. PH. — Genre proposé par Herbert, dans la famille des Amarillidées, pour les *Pancratium coccineum* et *flavum* de Ruiz et Pavon, rapporté aujourd'hui comme synonyme au genre *Chrysiophiala* Ker. (D. G.)

***STENOMORPHA** (στενός, étroit; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Asidites, établi par Solier (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. V, p. 487) qui le comprend parmi ses Collaptérides. L'auteur y a rapporté trois espèces du

Mexique qui sont les *S. costata*, *subpilosa* et *Blapsoides* Sol. (C.)

***STENOMORPHUS** (στενός, étroit; μορφή, forme). INS. — Genre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques patellimanes, créé par Dejean (*Species générale des Coléoptères*, t. V, p. 696), sur une seule espèce le *St. angustatus*, qui se trouve dans la Nouvelle-Grenade et aux environs de Carthagène. (C.)

***STENONIA**. MYRIAP. — M. Gray (in *Jones, Cyclopaedia of anat. and Physiol.*, t. III, p. 546) désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Diplopodes qui n'a pas été adopté par des Myriapodophiles, et qui a été rapporté par M. P. Gervais au genre des *Polydesmus*. Voy. POLYDÈME. (H. L.)

STÉNOPE. *Stenopus* (στενός, étroit; πούς, pied). CRUST. — C'est un genre de l'ordre des Décapodes macroures, de la famille des Salicoques, de la tribu des Penéens, établi par Latreille aux dépens des *Cancer* de Herbst et des Palémons d'Olivier. On ne connaît qu'une seule espèce dans ce genre remarquable, c'est le Sténope hispide, *Stenopus hispidus*, Latr., qui habite l'Océan Indien. (H. L.)

***STENOPELMUS** (στενός, étroit; πέλμα, la plante des pieds). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, établi par Schöenherr (*Genera et sp. Curculio. syn.*, t. III, p. 468) et qui a pour type le *Curculio rufinusus* Say, espèce propre à la Floride. (C.)

STENOPETALE. *Stenopetalum* (στενός, étroit; πέταλον, pétale). BOT. FR. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Caméliées, formé par M. Rob. Brown et dans lequel rentrent des herbes de la Nouvelle-Hollande. Le type du genre est le *S. lineare* R. Br., seule espèce décrite dans le *Prodromus*, I, p. 201. MM. Hooker, Bunge, Endlicher en ont fait connaître sept nouvelles espèces. (D. G.)

***STENOPODA** (στενός, étroit, grêle; πούς, pied). INS. — Genre de la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Laporte de Castelnau (*Essai sur les Hémiptères*) et adopté par les autres entomologistes. Les Sténopodes se reconnaissent à des antennes dont le premier article est fort long, et les deux derniers très grêles; à un corps long et étroit; à des pattes très longues

et grêles, surtout les postérieures, etc. Le type de ce genre est le *S. cinerea* Lap., de Cuba. Dans notre *Histoire des Insectes*, nous avons réuni aux Sténopodes les genres *Pygolampis* Germ., et *Oncocephalus* Burm., qui en diffèrent par des caractères de peu de valeur. (Bl.)

***STENOPODES**, Ritgen. OIS. — Synonyma de *Cursores* Illiger.

***STENOPODIDES**. INS. — MM. Amyot et Serville (*Insectes hémipères. Suites à Buffon*) ont formé, sous ce nom, dans la famille des Réduviides, un groupe comprenant les genres *Stenopoda*, *Pygolampis* Germ., *Oncocephalus* Burm., et trois nouveaux genres: *Sastrapada*, *Canthesanchus*, fondé sur une seule espèce de Java, et *Rhaphidosoma* Am. et Serv. (Bl.)

STENOPS (στενός, effilé; ὄψ, figure). MAM. — Illiger (*Prodr. Mam. et Avium*, 1814) donne ce nom au genre des LOIRS. Voy. ce mot. (E. D.)

***STENOPTERA** (στενός, étroit; πτερόν, aile). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Tinéides, fondé par Duponchel (*Cat. méth. des Lépidopt. d'Eur.*, 1814) pour un Insecte de la France centrale (*S. orbonnelia* Hub.) qu'Hubner plaçait dans le genre *Esperia*. (E. D.)

STENOPTÈRES. *Stenopternus* (στενός, étroit; πτερόν, aile). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes et tribu des Cérambycins, établi par Illiger (*Magazine*, t. V, p. 241) et adopté par Serville, Dejean et Mulsant. Ce genre renferme une quinzaine d'espèces, appartenant, la plupart, à l'Europe australe ou à l'Afrique boréale. Nous désignerons comme en faisant partie les *S. rufus* Lin. (*Cerambyx*), *praevustus* et *cyaneus* F. (C.)

***STENOPTERYX** (στενός, étroite; πτερούξ, aile). INS. — M. Guénée (*Ann. Soc. ent. de Fr.*) indique sous ce nom un genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Pylalides. Une seule espèce entre dans ce genre: c'est le *S. hybridalis* H. Tr. Dup., qui se trouve dans toute l'Europe. (E. D.)

***STENOPTILIA** (στενός, étroit; πτίλον, aile). INS. — Hubner (*Catalogue*, 1816) cite sous ce nom un genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Ptiéroptérides. (E. D.)

***STENOPUS** (στενός, étroit; πούς, pied).

ZOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des Hélices, établi par M. Guilding (*Zool. Journ.*, n° 12, 1827). (G. B.)

STENOPUS. CRUST. — Voy. STÉNOPE.

STENORHYNCHUS. OIS. — Nom latin du genre *Sténorhynque*. Voy. ce mot.

***STENORHYNCHUS.** BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par L. C. Richard (*de Orchid. europ.*, p. 37), pour les *Neottia speciosa*, *lanceolata*, *orchioides* et *calcarata* de Willdenow, n'a pas été adopté; il rentre comme synonyme dans les *Spiranthes* L. C. Rich., parmi lesquels il forme une section. (D. G.)

***STENORHYNQUE.** *Stenorhynchus* (στενός, effilé; ῥύγχος, bec). MAM. — Fr. Cuvier (*Dict. sc. nat.*, XXXIX, 1826) désigne sous cette dénomination un genre de Mammifères amphibies formé aux dépens des PHOQUES (voy. ce mot), et dont le type est le *Phoca leptonyx*. (E. D.)

***STENORHYNQUE.** *Stenorhynchus* (στενός, étroit; ῥύγχος, bec). OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux, établi par M. Gould (*Proceed. Zool. Soc.*, 1835) dans la famille des *Certiadæ*, sur une espèce voisine des Fourniers. Elle est spécifiquement distinguée par le nom de *Stenorhynchus ruficaudus*. G.-R. Gray, sous prétexte que la dénomination de *Stenorhynchus* avait été donnée à un genre de Crustacés, a substitué à cette dénomination celle de *Cinclocerthia*, et a par conséquent nommé l'espèce *Cinclocerthia ruficauda*. (Z. G.)

STENORHYNQUE. *Stenorhynchus* (στενός, étroit; ῥύγχος, bec). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, proposé par Megerle (*Catal. Dahl*, p. 53), et qui a pour type une espèce de Carinthie: le *S. signatus* de l'auteur. (C.)

STÉNORHYNQUE, *Stenorhynchus* (στενός, étroit; ῥύγχος, rostre). CRUST. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Décapodes macroures, à la famille des Oxyrhinques et à la tribu des Macropodiens, a été établi par Lamarck aux dépens des *Cancer* de Linné, et adopté par tous les carcinologistes. Les trois seules espèces qui composent ce genre, n'ont encore été rencontrées que dans la Méditerranée et les autres mers d'Europe. L'espèce type est le STÉNORHYNQUE FAUCHEUR, *Stenorhynchus phalangium* Penn., Edw. (*Hist.*

nat. des Crustacés, t. I, p. 279, n. 1), qui est abondamment répandue sur les côtes de la Manche et de l'Océan. (H. L.)

***STENOSAURUS.** REPT. — Voy. STÉNEOSAURUS. (E. D.)

***STENOSIDES** (στενός, rétrécissement). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Asidites, créé par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. V, p. 484). L'espèce type de ce genre, le *S. graciliformis* Sol., est originaire du Mexique. (C.)

***STENOSIPHON** (στενός, étroit; σίφων, tube). BOT. PH. — Genre de la famille des Oenothérées, fondé par M. Spach sur une herbe sous-frutescente, du Texas, à rameaux feuillés, en baguettes; à feuilles alternes, linéaires-lanceolées, raides; à fleurs blanches en épis serrés, terminaux, allongés, distinguées particulièrement par leur calice dont le tube, adhérent inférieurement, se prolonge au-dessus de l'ovaire en un long tuyau filiforme, terminé par un limbe quadripartit; sur les 4 pétales, les 2 postérieurs sont plus grands. Cette plante a été nommée *S. virgatum* Spach. (D. G.)

***STENOSIPHONIUM** (στενός, étroit; σίφων, tube). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, créé par M. Nees d'Esenbeck (*in Wall.*, *Pl. asiat. rar.*, III, p. 84; *Prodr.*, XI, p. 105) pour des arbrisseaux de l'Inde, voisins des *Strobilanthes*. M. Nees en a décrit 4 espèces, parmi lesquelles nous nommerons le *S. subsericeum* Nees. (D. G.)

STENOSIS, Herbst. INS. — Synonyme de *Tagenia*, Latreille. (C.)

STENOSOLENIUM (στενός, étroit; σωλήν, tube). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, formé par M. Turezaniow (*Bull. soc. Mosc.*, 1840, p. 253) pour une herbe d'Asie, rameuse, hérissée de soies étalées, et duvetée dans l'intervalle. L'espèce unique du genre est le *S. saxatile* Turcz. (D. G.)

STÉNOSOME. *Stenosoma* (στενός, étroit; σῶμα, corps). CRUST. — Synonyme d'*Idotee*. Voy. ce mot. (H. L.)

***STENOSPHEBUS** (στενός, étroit; σφῆν, coin). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 355). et qui est composé de 6 espèces: 5 appartiennent au Mexique, et 1 est propre aux États-Unis: celle-ci a été décrite par Olivier

sous le nom de *Callidium notatum* (*S. discicollis* Dej. (C.)

***STENOSTEPHANUS** (στενός, étroit; στεφάνη, couronne). BOT. PH. — Genre formé dans la famille des Acanthacées, par M. Nees d'Esenbeck (*in* Endlic. et Mart. *Fl. Bras.*, fasc. 7, p. 91; et *Prodr.*, t. XI, p. 310) pour des sous-arbrisseaux du Brésil et du Mexique, à feuilles grêles; à fleurs rouges en thyse terminal ou infraterminal; ces fleurs ont un calice à cinq divisions linéaires, égales, étalées; une corolle tubuleuse, à tube court, bossu en dessus, à limbe très brièvement 4-fide; deux étamines uniloculaires, saillantes. Le fruit est une capsule stérile et déprimée dans sa moitié inférieure, plus haut à deux loges et quatre graines. On connaît deux espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons le *S. lobeliaeformis* Nees, du Brésil. (D. G.)

***STENOSTHETUS**, Megerle. INS. — Synonyme de *Euæsthetus* Gravenhorst, Erichson. (C.)

***STENOSTOLA** (στενός, étroit; στολή, vêtement). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit.), et publié par Mulsant (*Hist. nat. des Coléopt. de France. Longicornes*, p. 192). Ce genre ne renferme que les 3 espèces suivantes : *S. nigripes* F., *tiliæ* Kuster, et *sulphuripes* Dej. La 1^{re} et la 2^e sont propres à l'Allemagne, et la 3^e provient des États-Unis. (C.)

***STENOSTOMA** (στενός, étroite; στόμα, bouche). REPT. — MM. Duméril et Bibron (*Erp. gén.*, VI, 1844) donnent ce nom à un groupe d'Ophidiens de leur famille des Scolocophides Catodoniens. On place dans ce genre 5 espèces : 2 propres à l'Afrique et 3 à l'Amérique; le type est le *S. bilineatum* Dum. et Bibron, *Typhlops bilineata* Dum. et Bibron (*olim*). Le même nom de *Stenostoma* a été donné par Spix et Wagler au genre *Typhlops*. Voy. ce mot. (E. D.)

***STENOSTOMA, STENOSTOMÆ** (στενός, étroit; στόμα, bouche). MOLL. — Rafinesque établit sous ce nom un genre de Gastéropodes du groupe des Hélices, et Menke désigne, sous le nom général de *Stenostomæ*, les Hélices qui présentent le caractère commun indiqué par l'étymologie du mot. (*Rafin., Enum. and Acc.*, 1831; — Menke, *Syn. meth. Moll.*, éd. 2, 1830). (G. B.)

STENOSTOME. *Stenostoma* (στενός, étroit; στόμα, bouche). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Rhynchostomes, établi par Latreille (*Règ. anim. de Cuv.*, t. V, p. 49) sur le *Leptura rostrata* F., espèce qui habite les provinces méridionales de l'Europe et de l'Afrique septentrionale. On doit encore y rapporter le *St. variegatum* Charp., Gr., qui a été trouvé en Portugal. (C.)

STÉNOSTOME. *Stenostomum* (στενός, étroit; στόμα, bouche, orifice). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Guettardées, formé par Gærtner fils pour de petits arbres des Antilles. Le type de ce genre est le *S. lucidum* Gaertn. f. (*Guettarda lucida* Pers.). — Jus-sieu avait modifié le nom de *Stenostomum* en *Stenostemum*. (D. G.)

STENOSTRÈME (στενός, étroit; στρόμα, orifice). MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes basé, par Rafinesque, sur les mêmes espèces dont Lamarck avait fait le genre Carocolle, et qu'on ne peut séparer des Hélices. (Duj.)

***STENOTENIA** (στενός, étroit; τενία, bande). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, créé par M. Boissier (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, p. 339) pour des plantes herbacées, pubescentes, de la Perse, qui ont le port d'un *Tordylium* ou *Malabaila*, à feuilles pennées, à grandes fleurs jaune-doré en ombelles pauciradiées, sans involucre ni involuclle. Le fruit de ce genre est comprimé-aplati par les côtés, pubescent, couronné par le stylo-pode en coupe, déprimé, lobulé, et par des styles divergents, allongés; il est entouré d'une aile large; ses côtes sont presque nulles, et ses vallécules présentent plusieurs *vittæ*. M. Boissier a décrit les *S. tordylioides* Boiss. et *S. nudicaulis* Boiss. (D. G.)

***STENOTAPHRUM.** BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, formé par Trinius pour des graminées rampantes, disséminées çà et là dans les régions tropicales et sous-tropicales, très voisins de certaines espèces de Panics, comme les *Panicum fluitans*, *brizoides*, etc., desquels ils diffèrent par leur rachis épais et par un petit nombre d'autres caractères. M. Kunth (*Enum.*, I, p. 137) en décrit quatre espèces, parmi lesquelles nous citerons, pour exem-

ple, le *Stenotaphrum americanum* Schrank. (D. G.)

STENOTARSIA (στενός, étroit; ταρσός, tarse). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes et tribu des Scarabéides méliothiles, créé par Burmeister (*Handbuch der Entomologie*). Ce genre est composé de quatre espèces de Madagascar : *S. vermiculata*, *velutina*, *coccinea* et *crocata* Gory, Percheron. (C.)

STENOTARSUS (στενός, étroit; ταρσός, tarse). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, division des Entimides, établi par Schönherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*, t. V, p. 794). L'auteur n'y rapporte que les deux espèces suivantes : *S. signatus* et *affaber* Schr. Elles sont originaires de la Cafrerie. (C.)

***STENOTETRACTYLI** (στενός, étroit; τέτρακτα, quatre; δάκτυλος, doigt). OIS. — Famille établie par Ritgen, dans l'ordre des Palmipèdes, pour les espèces de cet ordre dont les doigts, très rapprochés les uns des autres, sont unis par une membrane de peu d'étendue. Elle correspond à la famille des *Alcidæ* Swainson, ou *Alcidæ* Charles Bonaparte, et comprend les Pingouins et les Manchots. (Z. G.)

***STENOTRACHELUS** (στενός, étroit; τραχήλος, cou). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, créé par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. V, p. 40), et composé d'une seule espèce, le *Dryops æneus* Paykul. Elle se trouve en Suède, et dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe. (C.)

***STENOTRIDACTYLI** (στενός, étroit; τρίς, trois fois; δάκτυλος, doigt). OIS. — Sous ce nom, Ritgen a établi une famille qui correspond en partie aux *Cursores* d'Illiger, et qui comprend les espèces de cet ordre qui ont trois doigts. (Z. G.)

***STENOTUS**. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, formé par Nuttall (*Amer. philos. Trans.*, VII, p. 334) pour des herbes alpines, vivaces, de l'Amérique septentrionale. Ces plantes sont gazonnantes, multicaulées ; à feuilles alternes, linéaires, entières, coriaces ; à grands capitules jaunes, rayonnés, entourés d'un involucre d'écailles imbriquées, raides et à large bordure membraneuse. Leurs akènes oblongs, comprimés, soyeux, portent

une aigrette de poils sétacés, scabres, inégaux. On connaît aujourd'hui sept espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons le *Stenotus caespitosus* Nuttall. (D. G.)

STENTOR. MAM. — Ét. Geoffroy Saint-Hilaire a donné ce nom latin au genre des HURLEURS. Voy. ce mot. (E. D.)

***STENTOR**. INFUS. — Genre d'Infusoires de la famille des Urcéolariens, établi d'abord sous le nom de *Stentorina* par Bory-Saint-Vincent, puis nommé *Stentor* par M. Ehrenberg. Les Stentors, que O.-F. Müller avait décrits comme des Vorticelles, sont de grands Infusoires, très remarquables par leur forme en entonnoir allongé ou en porte-voix, et ce qui leur a mérité le nom qu'ils ont aujourd'hui ; ce sont des animaux munis de cils vibratiles sur toute la surface de leur corps qui est éminemment contractile et polymorphe. Ils peuvent se fixer temporairement par leur extrémité postérieure qui est amincie ; c'est alors qu'en s'épanouissant ils prennent la forme d'un porte-voix dont le pavillon est fermé par une membrane convexe. Le bord évasé de ce pavillon est garni d'une rangée de cils obliques très forts qui se contourne en spirale pour aboutir à la bouche située dans ce bord même. Les Stentors peuvent aussi, abandonnant leur point d'appui, nager librement au moyen des cils vibratiles de leur surface, et ils prennent alors alternativement la forme d'une massue, ou d'un fuseau, ou bien ils se contractent en ovoïde ou en boule. Les Stentors sont du nombre des plus grands Infusoires, la plupart sont visibles à l'œil nu et laissent facilement distinguer ce qu'on peut connaître de leur structure. On voit bien le mode d'implantation et d'action de leurs deux sortes de cils vibratiles ; on voit les aliments attirés par le mouvement des grands cils du bord évasé, arriver jusqu'au fond de la bouche avec une force d'impulsion qui détermine le prolongement de cette cavité jusqu'à ce que les parois, venant à se rapprocher au-dessus de ce fond, il en résulte une vacuole globuleuse, remplie d'eau et d'aliments qu'on voit ensuite parcourir un trajet assez long à travers la substance molle de l'intérieur, toujours en vertu de l'impulsion qui se répète au fond de la bouche par le tourbillon résultant de l'action des cils vibratiles. On voit bien aussi

chez certains Stentors à l'intérieur, un cordon moniliforme que M. Ehrenberg a pris pour le testicule et qui pourrait bien, sans être l'organe mâle, être destiné à la reproduction de l'espèce. Les Stentors se trouvent exclusivement dans les eaux douces stagnantes, ou peu agitées, entre les herbes aquatiques; et si l'on met ces herbes dans un bocal plein d'eau, on ne tarde pas à voir les Stentors se fixer le long des parois du vase et s'épanouir avec leur forme élégante. Le *Stentor Mulleri* Ehr., que Müller avait nommé *Vorticella stentorea*, est signalé par tous les anciens micrographes sous les dénominations caractéristiques de *Trompettenthier*, *Animal-trompette*, etc. C'est l'*Hydra stentorea* de Linné, le *Brachionus stentorius* de Pallas. Il est blanc, demi-transparent, long de 8 à 12 dixièmes de millimètre dans l'état d'extension, et long seulement d'un quart de millimètre quand il est contracté en ovoïde. De sa bouche part une frange latérale de grands cils vibratiles qui se prolonge jusqu'au milieu de la longueur du corps. Le Stentor vert (*St. polymorphus* Ehr.), que Müller avait nommé *Vorticella polymorpha*, diffère du précédent par sa couleur et par l'absence de la frange latérale de cils. M. Ehrenberg l'a vu former une couche d'une belle couleur verte sur les plantes submergées dans des tourbières auprès de Berlin; il l'a vu également recouvrir des morceaux de bois sous la glace. Enfin, il ajoute qu'on peut facilement confondre cette espèce avec le *Stentor Mulleri*, quand elle s'est décolorée par suite de la disparition des granules verts qu'il nomme des œufs. Plusieurs autres espèces *St. cæruleus*, *St. igneus*, *St. niger*, sont remarquables par leur couleur, bleue, rouge ou noire. (Duj.)

***STENTOREA.** INFUS. — M. Bory de Saint-Vincent, sous ce nom général, les espèces de Vorticelles nues, plus ou moins tubiformes, garnies de cils vibratiles dans presque toute la circonférence antérieure du corps. M. de Blainville cite, comme se rapportant à ce petit groupe, les *Vorticella stentorea*, *multiformis*, *nigra*, *polymorpha*, *citrina*, et autres de Müller, qui appartiennent réellement au genre *Stentor* (Blainv., *Man. Act.*, p. 171; Dujard. *Infusoires: Suites à Buffon*, p. 522). (G. B.)

***STENTORINA.** INFUS. — Voy. STENTOR.

STENURA (στενός, étroit; οὐρά, queue). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lepturètes angusticerves, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 381). Une trentaine d'espèces rentrent dans ce genre: 15 sont originaires d'Amérique, 13 d'Europe et 2 d'Asie. Nous citerons comme exemple les *S. revestita*, *nigra* Lin., *suturranigra* Deg., *emarginata*, *thoracica*, etc.

(C.)

***STÉNURE.** *Stenurus* (στενός, étroit; οὐρά, queue). HELM. — Genre d'Helminthes, de la section des Scélérostomiens, classe des Nématoïdes, établi par M. Dujardin pour un Ver qui se trouve dans le sinus veineux de la tête du Marsouin, que sa bouche capsulaire rapproche des autres Scélérostomiens, mais que la forme des spicules très courts, soudés en une lame triangulaire, roulée en cornet, distingue de tous les autres Nématoïdes, aussi bien que la petitesse de l'anus chez la femelle où il est terminal, et de la vulve qui est située en avant de l'anus. Ce Ver a le corps uniformément rétréci dans la partie postérieure qui est tronquée obliquement en arrière; la bouche est ronde, nue; l'œsophage en massue, sans ventricule. Cette unique espèce est le STÉNURE DU MARSOUIN, *Stenurus inflexus*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Pseudalius* qui habite les bronches du même Mammifère. (G. B.)

***STENUS** (στενός, étroit). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres et tribu des Sténiniens, créé par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, t. II, p. 602) et généralement adopté depuis. Ce genre renferme plus de cent dix espèces d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Avant Erichson (*Genera et species Staphylinorum*, p. 689), ces espèces étaient fort embrouillées pour la synonymie. Cet auteur a simplifié leur étude en y introduisant les divisions suivantes: Tarses à quatrième article simple ou bilobé; élytres à taches ou sans taches; pieds de la couleur du corps ou testacés; abdomen marginé ou non marginé. Nous citerons, comme exemples de ce genre, les *S. biguttatus* Lin., *Juno* F., *color* Say. On les rencontre dans les lieux humides. Leur forme est assez extraordinaire et rappelle un peu celle des Sauriens. De la partie antérieure de la tête, près de la bouche, ils émettent parfois un long tube qui est ca-

pillaire et terminé triangulairement. Cette particularité générique a fait appliquer par un certain nombre d'auteurs le nom de *Proboscidens* à des espèces très distinctes les unes des autres. (C.)

***STENYGRA** (στενυγρός, étroit). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, établi par Serville (*Annales de la Société entom. de France*, t. III, p. 95), et qui est composé de sept ou huit espèces de l'Amérique équinoxiale. Telles sont les *S. coarctata* F., *Ibidionoides, histrio* Serv., et *setigera* G. (C.)

***STEPHANANDRE**. *Stephanandra* (στεφάνη, couronne; άνήρ, άνδρός, homme pour mâle). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, tribu des Spiréacées, créé par MM. Siebold et Zuccarini pour un arbuste du Japon, à rameaux flexueux; à feuilles alternes, pétiolées, pinnatifides, à lobes inégalement incisés - dentés en scie; à fleurs en grappes simples, présentant un calice à tube court, en cupule, revêtu intérieurement d'un disque pubescent, à dix lobes; cinq pétales; dix étamines persistantes; un ovaire libre, uniloculaire, bi-ovulé, qui devient un follicule crustacé, entouré par le calice, globuleux, déprimé. L'espèce unique de ce genre est le *S. flexuosa* Sieb. et Zucc. (D. G.)

***STÉPHANIDIUM** (στέφανος, couronne). POLYPT. — Genre du groupe des Alcyoniens, établi par M. Ehrenberg [ordre des Tuniciers Edw., ou Bryozoaires Ehr.] — (Ehr., *Abh. Berl. Akad.*, 1838). (G. B.)

***STÉPHANIE**. *Stephania* (στεφάνη, couronne). BOT. PH. — Ce genre de Loureiro (*Fl. Cochinch.*, p. 747) appartient à la famille des Menispermacées. Il comprend des arbrisseaux volubles de l'Asie tropicale; à feuilles alternes, peltées, entières; à fleurs dioïques, dont les mâles ont: un calice à six divisions profondes sur deux rangs; trois pétales; des étamines soudées en une colonne cylindrique, dont l'extrémité peltée porte à son bord les anthères adnées transversalement, uniloculaires, et qui se confondent en un anneau pollinifère; les femelles ont un calice à trois sépales; trois pétales et un ovaire uniloculaire, uni-ovulé, surmonté de 3-6 stigmates subulés, inégaux. Le fruit est un drupe à noyau comprimé, arqué. L'espèce type de ce genre est le

S. longa Lour. MM. Blume, Wight et Arnott, Decaisne en ont fait connaître dix autres. (D. G.)

***STEPHANITES**. *Stephanitæ*. INS. — Nous désignons ainsi (*Hist. des Ins.*, t. I, p. 459) un groupe de la famille des Ichneumonides, de l'ordre des Hyménoptères, comprenant le seul genre *Stephanus*. (Bl.)

***STEPHANIMUM**, Schreb. BOT. PH. — Syn. de *Palicourea* Aublet. Famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Psychotriées.

***STEPHANOCEROS** (στέφανη, couronne; κέρασ, corne). INFUS. — Genre de Rotateurs ou Systolides fixés, de la famille des Flosculariens. Il est caractérisé par la forme du corps en calice, ou en cloche, porté sur un pédoncule contractile et dont le bord évasé est muni de cinq longs bras coniques, ciliés, contractiles et servant comme des tentacules pour saisir la proie et l'amener à la bouche dentée qui occupe le milieu de l'évasement du corps. Les cils des bras sont verticillés, mais ne sont nullement vibratiles; l'anus est à la jonction du pédoncule et de la partie renflée du corps. Le pédoncule est entouré à sa base par un large tube diaphane comme celui des Tubicolaires et sécrété de même, dans lequel l'animal se trouve logé quand il se contracte entièrement. La longueur totale du Stéphanocéros est de trois quarts de millimètre, et son œuf est long de onze centièmes de millimètre. Ce curieux animal avait d'abord été trouvé à Dantzig par Eichhorn qui le nomma, en allemand, *Krohnpolyp*, polype à couronne. M. Ehrenberg, qui l'avait aussi trouvé à Berlin, en fit le genre *Stephanoceros*. Nous-même nous l'avons trouvé fréquemment fixé sur le *Myriophyllum* dans la rivière de la Vilaine à Rennes. (Du.)

***STEPHANOCOMA** (στεφάνη, couronne; κόμη, chevelure). BOT. PH. — Genre formé par Lessing (*Synopsis*, page 56), dans la famille des Composées, tribu des Cynarées, pour deux plantes herbacées, épineuses, du cap de Bonne-Espérance, décrites auparavant par Thunberg, l'une comme un *Stobæa*, l'autre comme un *Rohria*. Lessing a formé un sous-genre *Carduoides* pour son *Stephanocoma carduoides* (*Stobæa decurrens* Thunberg); un second, nommé par lui *Berckheyoides*, renferme son *S. Berckheyoides* (*Rohria decurrens* Thunberg). (D. G.)

***STÉPHANOCORES**, *Stephanacora* (Στέφανος, couronne; κόρη, prunelle de l'œil). POLYP. — Genre de la famille des Ocelliens dans les Phytocoralliens Polyactiniés, possédant les caractères essentiels des Cyathines, mais ayant les étoiles gemmifères, tandis qu'elles sont solitaires dans ce dernier genre. Le *Lithodendron gibbosum* Münst., des terrains crétacés de Westphalie, se rapporte probablement à ce genre (Goldf., *Petr. Germ.*, I, pl 37; Ehr., *Corall. Roth. M.*, 1834). (G. B.)

***STEPHANOCRINUS** (στέφανος, couronne; κρίνος, lis). ÉCHIN. — Genre de Crinoïdes indiqué par Conrad (*Journ. Ac. Phil.*, t. VIII). (G. B.)

***STEPHANOHYDRA** (στέφανος, couronne; ὕδρα, hydre). REPT. — Genre de l'ordre des Ophidiens, de la division des *Hydridae*, selon Tschudi (*in Wiegmann Arch.*, I, 1837), et devant rentrer dans le grand genre COULEUVRE. *Voy.* ce mot. (E. D.)

***STÉPHANOMÉRIE**, *Stephanomeria* (στέφανον, couronne; μέρος, partie). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, créé par M. Nuttall (*Trans. of the Amer. phil. Soc.*, new. ser., VII, p. 427) pour des herbes de l'Amérique septentrionale, très rameuses et diffusées, raides et glaucescentes, qui ont le port des *Chondrilla*. Parmi les 5 espèces connues de ce genre, nous citerons, pour exemple, le *S. paniculata* Nuttall, plante annuelle des montagnes Rocheuses. (D. G.)

STÉPHANOMIE, *Stephanomia* (στέφανος, couronne). ACAL. — Genre d'Acalèphes siphonophores, de la famille des Physophorides, établi par Péron et Lesueur pour un animal fort singulier, le *Stephanomia Amphitritis*, qu'ils avaient observé dans l'Océan Atlantique austral, et qu'ils prenaient pour une agrégation d'animaux participant, comme les Polypes et les Pyrosomes, à une vie commune. Cet Acalèphe a l'apparence d'une belle guirlande de cristal azuré se promenant à la surface des flots, et soulevant successivement ses folioles diaphanes qui ressemblent à des feuilles de lierre, et qui sont entremêlées de longs tentacules filiformes roses. Lamarck, d'après ces auteurs, pensant que la Stéphanomie est, en effet, une agrégation d'animaux, en fait une première tribu de sa section des

Radiaires anormales, et la caractérise par la multiplicité des bouches, sans faire attention que les Physophores et les Physales sont tout à fait dans le même cas. Cet auteur inscrit aussi dans le même genre une deuxième espèce, décrite, en 1813, par Lesueur (*St. uvaria*), dont Eschscholtz a fait le genre *Apolemia*. Lamarck donnait donc à son genre Stéphanomie les caractères suivants : Ce sont, disait-il, des animaux gélatineux, transparents, agrégés, composés, adhérents à un tube commun, et formant par leur réunion une masse libre, très longue, flottante, qui imite une guirlande feuillée, garnie de longs filets. A chaque animalcule appartiennent des appendices divers, subfoliiformes, un suçoir tubuleux rétractile, un ou plusieurs longs filets simples, ou tentacules, et des corpuscules en grappes ressemblant à des ovaires. Depuis la publication de l'*Histoire des Animaux sans vertèbres* de Lamarck, beaucoup d'autres espèces de Stéphanomies ont été décrites par Chamisso, par Lesueur, par MM. Quoy et Gaimard, par M. Lesson, par M. Dellechiaje et par M. Milne Edwards; mais toutes ces espèces ne peuvent appartenir à un même genre. Eschscholtz, en 1829, dans son *System der Acalephen*, essaya, le premier, de classer méthodiquement ces animaux et les autres Acalèphes. Il plaça donc le genre Stéphanomie, ayant pour type la *St. Amphitritis*, dans sa famille des Physophorides, qui correspond aux genres Stéphanomie, Physophore, Rhizophyse et Physalie de Lamarck, et qui comprend des animaux dont le corps mou est muni, à une de ses extrémités, d'une vessie remplie d'air, et de plus, chez la plupart, est entouré de pièces natatoires cartilagineuses, creuses. Cette famille comprend dix genres, dont les deux derniers ont le corps nu, sans pièces cartilagineuses; les huit autres genres sont munis de ces pièces cartilagineuses, et les sept premiers forment une série continue à la suite de laquelle est placée comme appendice la Stéphanomie. Mais quatre de ces genres, *Apolemia*, *Hippopodius*, *Agalma* et *Athorybia*, comprennent des espèces décrites par les autres auteurs comme des Stéphanomies. Ainsi le *S. uvaria* de Lesueur est une Apolémie, et les *St. contorta* et *prolifera* de M. Milne

Edwards devraient faire partie du même genre, auquel M. Lesson rapporte aussi, avec doute, le *St. cirrosa* de MM. Quoy et Gaimard. Le *St. alveolata* des mêmes auteurs est une *Agalma*. Les *St. helianthus* et *St. melo*, que MM. Quoy et Gaimard avaient d'abord décrites comme des Rhizophyses, sont des Athorybies; le *St. hippopoda* est le type du genre *Hippopodius*. Ces divers genres se distinguent parce que l'*Apolemia* et l'*Hippopodius* ont les tentacules accompagnés de réservoirs de liquide, qui, pour le premier, sont à la base des tentacules simples: pour le second dont les tentacules sont rameux, les réservoirs de liquide sont à la base des rameaux. Les *Epibulia* et *Athorybia* ont les tentacules rameux sans réservoirs de liquide; mais ce dernier a un renflement avec trois pointes à l'extrémité de chaque rameau, et l'autre n'a que deux pointes sur ce renflement terminal. On conçoit, d'après cela, que les genres d'Eschscholtz ont véritablement peu d'importance, et qu'on pourrait encore considérer tous ces Acalèphes comme des Stéphanomies. — M. de Blainville, presque en même temps qu'Eschscholtz, s'est aussi occupé de la classification de ces animaux dans son *Manuel d'actinologie*; mais il les regarde, ainsi que tous les Acalèphes siphonophores, qu'il nomme Physogrades, comme de faux Zoophytes, et croit devoir les rapporter au type de Mollusques ou Malacozoaires: ce sont, dit-il, des animaux à corps régulier, symétrique, bilatéral, charnu, contractile, souvent fort long, pourvu d'un canal intestinal complet, avec une dilatation plus ou moins considérable aëri-fère; une bouche, un anus, l'un et l'autre terminaux, et des branchies anormales en forme de cirrhes très longs, très contractiles, entremêlés avec les ovaires. M. de Blainville partage sa famille des Physogrades en trois groupes, dont le dernier comprend les genres *Apolemia* d'Eschscholtz; *Stephanomia* *Protomedea* de Lesson, qui correspond au genre *Hippopodius* de MM. Quoy et Gaimard; et *Rhodophysa*, correspondant aux genres *Athorybia* et *Discolabe* d'Eschscholtz.

M. Lesson enfin, dans son *Histoire des Acalèphes* faisant partie des *Suites à Buffon* (1843), a divisé tout autrement les divers Acalèphes décrits précédemment sous le nom de Stéphanomies: cet auteur place les uns

dans sa famille des Polytomes ou Pléthosomes, les autres dans la famille des Physophorées, qui comprend le 5^e livre de son ouvrage. Ainsi dans sa famille des Pléthosomes, caractérisée par des pièces natatoires cartilagineuses en grand nombre, avec des sacs stomacaux dilatables exsertiles en forme de trompe, portant souvent des tentacules et des paquets d'ovaires, et émettant alors de longs filaments tentaculaires pectinés; dans cette famille, disons-nous, M. Lesson établit une sous-famille des Pléthosomées comprenant le genre Hippopode, et une sous-famille des Stéphanomiées comprenant les genres Stéphanomie et Sarcocone. Ceux-ci ont un tube digestif horizontal ou vertical, enchâssé dans une série de pièces emboîtées horizontalement ou verticalement, toutes denses, natatoires, sans canaux aëri-fères apparents. Du tube digestif partent, de distance en distance, des sacs stomacaux dilatables, exsertiles, terminés par un orifice buccal, ayant des paquets d'ovaires à la base, et d'où naissent de longs filaments tentaculaires, pectinés d'un côté. Leurs pièces natatoires sont gélatineuses, denses, emboîtées ou articulées, de manière à former une sorte de cylindre ou de cône écaillé plus ou moins allongé. Les Stéphanomiées, dont les pièces natatoires sont articulées dans le sens transversal, forment le genre Stéphanomie, comprenant seulement deux espèces: le *St. amphitritis* de Péron, et le *St. lavigata* de MM. Quoy et Gaimard. Les espèces qui, au contraire, ont les pièces articulées dans le sens vertical, sont, pour M. Lesson, des Sarcocones, parmi lesquelles sont comprises quatre Stéphanomies de MM. Quoy et Gaimard (les *St. triangularis*, *imbricata*, *heptacantha* et *foliacea*), et celle que Eysenhardt et Chamisso avaient prise pour l'espèce de Péron, et que M. Lesson nomme *Sarcoconus Eysenhardtii*. La famille des Physophorées de M. Lesson est caractérisée par une tige verticale creuse commençant par une vessie aërienne, ayant une ouverture en soupape, ou donnant attache à des ampoules aëriennes latérales, diversiformes, entremêlées de sacs stomacaux dilatables, munis de suçoirs, ou terminés par des paquets de suçoirs entremêlés de vrilles et de tentacules cirrhigères, et des appareils natateurs de formes très va-

riées et diversement creusées en canaux aériens. Ces Acalèphes ont, en outre, des paquets d'ovaires à la base des estomacs exsertiles. Cette famille contient onze genres, dont trois, *Athorybia*, *Agalma* et *Apolémia*, comme dans la classification d'Eschscholtz, comprennent un certain nombre de Stéphanomies de divers auteurs.

Le genre *Athorybie* comprend les *St. helianthus* et *melo* de MM. Quoy et Gaimard, et une 3^e espèce, *A. rosacea*, que Forskal, le premier, avait décrite sous le nom de Physophore. Ce genre est caractérisé par une petite vessie aérifère, ovoïde, supérieure, rétrécie à sa base, et donnant naissance à un corps très court, cylindrique, charnu, renflé, d'où naissent, sur les côtés, des organes flotteurs, cartilagineux, pleins, disposés circulairement ou en verticilles, formant des appendices costaux qui partent du même point. A la base du corps sortent des suçoirs buccaux et des prolongements cirrhigères au nombre de quatre, entourés à leur base par quelques vrilles et des ovaires. Ce genre fait partie de la 4^e tribu, celle des Athorybies, et conséquemment doit présenter une petite vessie aérienne formant tête, du collet de laquelle naissent des appendices natateurs pleins, diversiformes, d'une seule nature, et du pied de laquelle partent des suçoirs allongés, vermiformes, et des paquets d'ovaires pédicellés. Eschscholtz ajoutait cet autre caractère que les tentacules sont rameux sans réservoir de liquide, et qu'à l'extrémité de chaque rameau est un renflement portant trois pointes. Au reste, les trois espèces d'Athorybies habitent la Méditerranée; leur largeur est de 2 à 3 centimètres.

Le genre *Agalma* contient, avec plusieurs autres espèces, le *Stephanomia alveolata*, observé dans l'océan Atlantique, non loin du Cap-Vert, et qui, large de 27 millimètres et deux fois plus longue, présente un peu l'aspect d'une petite ruche. Ce genre, Eschscholtz le caractérisait par ses tentacules rameux sans réservoir de liquide, ayant les rameaux claviformes terminés par deux pointes; et par des pièces natatoires cartilagineuses, dont les supérieures sont creuses et distiques, et les inférieures sont pleines, irrégulières et rapprochées sans ordre. M. Lesson le caractérise un peu différem-

ment: par sa vessie aérienne, petite, ovalaire, libre ou enclavée; par les premières pièces natatoires qui sont éparées ou distiques sur la tige, et suivies de pièces pleines, triangulaires, ou allongées et recourbées, enveloppant une sorte d'estomac nucléiforme à huit rosettes ou des sacs stomacaux rameux, terminés par deux ou quatre tentacules portant des ovaires en palettes, et parfois terminés par des pointes. Ce seul genre, d'ailleurs, pour M. Lesson, forme une 6^e tribu de Physophorées, dont l'axe, au-dessous de la vessie aérienne, est garni, dans le haut, d'organes natateurs ou ampoules, et dans le bas d'organes diversiformes, pleins, protecteurs des suçoirs rameux qu'ils enveloppent et abritent; leur corps est terminé par deux ou quatre tentacules fort longs portant des ovaires pédicellés.

Le genre *Apolémie*, enfin, qu'Eschscholtz caractérisait par ses tentacules simples, munis de ventouses ou suçoirs, et ayant à leur base des vésicules allongées et amincies, remplies de liquide, et auquel il attribue à la fois des pièces natatoires cartilagineuses subglobuleuses et des pièces cartilagineuses solides claviformes. Ce genre contient les autres espèces de Stéphanomie, celle que Lesueur avait si bien décrite sous le nom de *St. uvaria*, et qui habite le nord de l'océan Atlantique, et celles (*St. contorta* et *St. prolifera*) que M. Milne Edwards a observées dans la Méditerranée, près de Nice, et sur lesquelles il a publié un travail plus complet que tout ce qu'on avait fait jusques alors sur ces mêmes Acalèphes. C'est d'après ce travail que M. Lesson caractérise le genre *Apolémie* par une petite vessie aérienne fixée comme une tête au sommet d'une tige cylindrique, frondescente, à écorce épaisse présentant sur un des côtés une fente qui s'évide à l'intérieur pour former un axe creux. Vers le sommet de cette tige sont groupées des vessies natatoires compliquées, pédiculées, parcourues par des canaux rameux anastomosés. Autour du pédicule des vessies natatoires, s'attachent des sacs digestifs, probosciformes, ou pyriformes, et de nombreux cirrhes filiformes, flexueux, se tordant sur eux-mêmes. — Au reste, pour donner idée de cet Acalèphe et des Stéphanomies, en général, il vaut mieux citer ici quelques uns des détails qui sont exposés

par M. Milne Edwards dans les Annales des Sciences naturelles (1841), et accompagnées de très belles figures. Le petit appareil hydrostatique, qui est situé à l'extrémité supérieure de la tige, est pyriforme, séparé des parties voisines par un étranglement qui est creusé d'une cavité assez grande qui se continue inférieurement avec le canal, dont le reste de la tige est creusé, et qui paraît communiquer au dehors par un pore central déjà signalé chez les Physophores par M. de Blainville. Cette cavité renferme un liquide jaune-rougeâtre, et loge, en outre, une vessie aérienne maintenue au centre par des cloisons membraneuses disposées radialement. La tige est très longue, et comprimée latéralement, de façon à ressembler à un ruban épais contourné en spirale; l'un de ses bords est garni d'une sorte de petite crête membraneuse, l'autre donne attache au système appendiculaire. Un canal central en occupe toute la longueur, fournit des branches latérales aux appendices, et communique supérieurement à la cavité hydrostatique; la tige elle-même est garnie d'une multitude de lames membraneuses longitudinales, serrées les unes contre les autres comme les feuillettes d'un livre, et fixées par leur bord sur les parois du canal central; mais pendant la vie, toutes ces lames adhèrent entre elles, de manière à former une masse en apparence homogène. Les appendices sont de trois espèces, savoir : des organes natatoires, des appendices à vésicules pyriformes, et des organes proboscidières, caractérisés par l'existence d'un sac préhensile en forme de calice. Les organes natatoires se recouvrent, en partie, les uns les autres, et forment par leur aggrégation, une masse ovoïde en apparence imbriquée; mais cette apparence tient seulement à la courbure en spirale de la tige qui les porte, et ces appendices ne forment réellement qu'une série linéaire le long du bord de la partie supérieure de la tige. Chacun d'eux a la forme d'un cône tronqué vers le sommet, et fortement comprimé vers la base; il tient à la tige par un pédoncule qui se continue à l'intérieur en se bifurquant, et se rend à un sac interne très contractile et servant d'organe d'impulsion qui est logé dans la partie externe, comme dans un étui. Au-dessous de la por-

tion supérieure de la tige qui porte exclusivement des appendices natatoires, se trouvent disposés, avec un certain ordre, les deux autres sortes d'appendices. Les organes proboscidières se composent d'un pédoncule, d'une foliole, d'une sorte de trompe contractile affectant, en général, la forme d'un calice, d'une tigelle et de divers tentacules plus ou moins filiformes. Le pédoncule est cylindrique, assez gros, et semblable par son aspect à la tige commune. Il porte la foliole qui consiste en une lame semi-cartilagineuse très mince, et courbée en forme de nacelle; le pédoncule, d'ailleurs, paraît se continuer avec la trompe, qui est rétrécie à sa base en forme de col, mais qui bientôt se renfle considérablement, et constitue une sorte de sac ouvert à son extrémité, et extrêmement contractile, de telle sorte que tantôt la trompe se resserre et devient pyriforme, tantôt elle se dilate en forme de calice, ou même ses bords s'épanouissent encore davantage, se recourbant en dehors jusqu'à la base. On voit alors, au fond de cet organe, une série de stries ou de côtes verticales de couleur rouge-orangé que M. Edwards considère comme pouvant être les ovaires, mais qui pourraient aussi tenir lieu de foie; le fond de la trompe paraît être en communication avec le canal central de la tige. Les filaments tentaculaires, en nombre variable, sont insérés à la base du col de la trompe, qu'ils paraissent entourer; ils sont très longs, extrêmement contractiles et toujours disposés à se tordre où à se rouler en spirale; ils contiennent dans leur partie moyenne une multitude de vésicules rangées avec régularité, et contenant chacune un corpuscule fusiforme terminé par un long filament exsertile et préalablement roulé en spirale, tout à fait analogue aux organes urticants des Méduses et des Hydres. La tigelle, qui naît aussi de la base de la trompe, est un appendice cylindrique, contourné irrégulièrement, et composé d'un tissu granuleux assez semblable à celui du pédoncule même, et pouvant donner également naissance à des filaments tentaculaires. Les appendices à vésicule, qui sont la dernière sorte d'organes à décrire, naissent de la tige comme les organes proboscidières, qu'ils accompagnent deux à deux, l'un en avant, l'autre en arrière. Ils

se composent d'un pédicelle portant deux ou plusieurs sacs pyriformes remplis d'un liquide nourricier, et qui sont le siège d'un mouvement vibratile très prononcé. Destiné à la circulation de ce liquide, ce pédicelle porte en même temps un ou plusieurs prolongements flabellaires, tantôt simples, tantôt garnis d'un ou de plusieurs groupes de vésicules renfermant des spermatozoïdes. De ces faits observés par M. Milne Edwards, partie sur le *St. contorta* et partie sur le *St. prolifera*, qu'il a vu seulement incomplet, on peut donc conclure que les Stéphanomies sont pourvues d'organes sexuels distincts, et si l'on voulait admettre que chaque Stéphanomie est un animal unique, bien que très complexe, et non pas une agrégation d'animaux plus simples, il faudrait aussi en conclure qu'il est hermaphrodite. (Duv.)

*STEPHANOMIÉES. MOL. — Deuxième tribu de la famille des Polytomes ou Plethosomes de M. Lesson, comprenant seulement les deux genres Stéphanomie et Sarcocone. A ce dernier genre appartiennent plusieurs Stéphanomies de MM. Quoy et Gaynard; mais le plus grand nombre des Acalèphes décrits sous ce nom est réparti dans d'autres genres de Physophorées. (Duv.)

*STEPHANOPHORUS, Strickl. ois. — Synonyme de *Tanagra* Temmink, *Pyrrhula* Vieillot. Genre fondé en partie sur les Euphones ou Tangaras-Bouvreuils. Voy. TANGARA. (Z. G.)

*STEPHANOPHYLLIA (στέφανος, couronne; φύλλον, feuille). POLYP. — Genre établi par M. Michelin dans la famille des Fungiens. Ces Polypes diffèrent des Fungies en ce que les lamettes plus irrégulières rappellent un peu une couronne de feuilles. On en a indiqué plusieurs espèces dans les terrains subalpains (Mich. *Icon. Zoophyt.*, p. 31, 1841). (G. B.)

*STÉPHANOPHYSE. *Stephanophysum* (στέφανη couronne; ἄσπερον, enlier). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, formé par M. Pohl (*Plant. Brasil.*, II, p. 83) pour des arbrisseaux du Brésil voisins des *Ruellia*, mais s'en distinguant nettement par la forme de la corolle à tube grêle et à limbe enflé campanulé, avec 5 divisions presque égales et obtuses. Dans le *Prodrome* (XI, pag. 201), M. Nees a décrit

13 espèces de ce genre. Nous citerons, parmi elles, le *S. longifolium* Pohl, et le *S. hirsutum* Nees. (D. G.)

*STÉPHANOPODIUM (στέφανη, couronne; ποῦς, ποδός, pied pour pétiole). BOT. PH. — Genre de la famille des Chaïletiacées, créé par MM. Pœppig et Endlicher (*Novæ genera et species*, t. III, p. 40, tab. 246) pour un arbre indigène des forêts humides du Pérou oriental, remarquable par ses petites fleurs, portées sur un court pédicelle, qui s'attachent en une sorte de petite tête sur le sommet renflé du pétiole; c'est de là qu'est tiré le nom du genre. Ces fleurs ont un calice adhérent, 5-fide; une corolle à limbe saillant, bilabié, à cinq lobes presque égaux; cinq anthères presque sessiles dans les sinus de la corolle; un ovaire à deux loges bi-ovulées, entouré de cinq petites glandes, qui devient une drupe coriace. (D. G.)

*STEPHANOPS (στέφανος, couronne; ὄψ, apparence). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, fondé par Shuckard (*Entomological Magazine*, t. V, p. 509). Il a pour type le *S. nasutus* de l'auteur, qui a pour patrie la Nouvelle-Hollande. (C.)

*STEPHANOPS (στέφανος, couronne; ὄψ, apparence). INFUS. — Genre de Rotateurs établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Euchlanidota* ou Polytroques cuirassés; il est caractérisé par une cuirasse déprimée avec une écaille diaphane qui s'avance au-dessus de la tête en manière de chaperon; il a en outre deux yeux rouges et une queue bifurquée. Le type de ce genre (*St. lamellaris*) avait été décrit par Müller sous le nom de *Brachionus lamellaris*, et fut classé plus tard par Bory Saint-Vincent dans le genre Lépadelle; il est long d'un dixième de millimètre; sa cuirasse porte trois pointes en arrière, ce qui la distingue d'une deuxième espèce (*St. circularis*), qui n'a que deux pointes. Müller l'avait également décrite comme un Brachion; mais Bory-Saint-Vincent en avait fait son genre Squatinelle. (Duv.)

STEPHANORHINA (στέφανος, couronne; ῥίη, nez). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophiles, créé par Burmeister (*Handbuch der Entomologie*), adopté par Westwood et par Schaum, et qui est formé d'une seule

espèce, la *S. guttata* Ol. (*Cet.*), originaire de l'Afrique équinoxiale. (C.)

***STEPHANORHYNCHUS** (στέφανος, couronne; ῥύγχος, trompe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Érirhinides, établi par Ad. White (*The Zoology of the voy. of Erebus et Terror*, 1846, p. 17) sur une espèce de la Nouvelle-Zélande, le *S. curvipes* W. — Le *C. attelaboides* F. devra peut-être rentrer dans ce genre. (C.)

STÉPHANOTIS. *Stephanotis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, formé par Dupetit-Thouars (*Gen. nov. Madag.*, n° 35, p. 11) pour des arbustes volubles de Madagascar; à feuilles opposées, coriaces et lisses; à fleurs généralement élégantes, en ombelles portées sur des pédoncules interpétiolaires; ces fleurs ont un calice quinquéparti; une corolle hypocratériforme, à gorge nue, à limbe quinquéparti; leur couronne staminale est à cinq folioles ovales ou lancéolées, indivises; les masses polliniques sont fixées par la base et dressées; le stigmate est conique aigu. On commence à cultiver assez communément une très belle espèce de ce genre, le STÉPHANOTIS A FLEURS NOMBREUSES, *Stephanotis floribunda* Ad. Br., qui porte aux îles de France et de Bourbon le nom de *Liane à odeur de Tubéreuse*. C'est un arbuste susceptible d'acquérir une grande longueur en s'enroulant autour des corps, dont les feuilles sont ovales ou ovales-elliptiques, rétuses ou terminées par une très petite pointe en crochet; dont les fleurs, blanches et grandes, de longue durée et très agréablement odorantes, sont portées par 5-8 sur des pédoncules à peine aussi longs que les pétioles. Cette belle plante se cultive en serre chaude. On la multiplie par boutures. Les *S. acuminata* Ad. Brong., et *S. Thouarsii* Ad. Brong., ont été figurées dans les *Icones Selectæ* de M. Delessert, t. III, tab. 82, 83. (D. G.)

***STEPHANOTRICHUM** (στέφανος, couronne; τρίχης, poil). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, formé par M. Naudin (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, p. 34) pour un arbuste rapporté de la Nouvelle-Grenade par M. J. Goudot, remarquable par les longs poils dont il est hérissé. L'espèce unique de ce genre est le *S. hipidum* Naud. (D. G.)

STEPHANUCHA (στέφανος, couronne). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophilés, établi par Burmeister (*Handbuch der Entomologie*), adopté par Schaum. Le type, la *S. arcata* F., est originaire de l'Amérique septentrionale. (C.)

STEPHANURUS (στέφανος, couronne; οὐρά, queue). HELM. — Genre d'Entozoaires Nématoides, observé par M. Diesing (*Annales du musée de Vienne*, 1839). (P. G.)

STEPHANUS. INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Illiger, et adopté par Jurine, Latreille et tous les autres entomologistes. Le type est le *S. serrator* (*Bracon serrator*, Fabr.; *Stephanus coronatus*, Panz), insecte long de 18 à 22 millimètres, noir, avec les ailes brunes, les jambes, les tarsi et l'abdomen roux. Cette espèce, qui habite la France, l'Allemagne, etc., paraît assez rare partout. (BL.)

***STEPHEGYNE**. *Stephegyne* (στέφος, couronne; γυνή, femme, pour pistil). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cinchonacées, tribu des Cinchonées, formé par M. Korthals (*Verhandlingen over de natuurlijke Geschied. Bot.*, 1839-42, p. 160, tab. 35) pour des arbres des Indes précédemment décrits par lui sous le nom de *Mitragyne*, et qui ont été primitivement regardés comme des *Nauclea* par Gaertner, Roxburgh, Wallich et De Candolle. L'espèce figurée par M. Korthals est le *Stephegyne speciosa* Korth., qui porte encore sur la planche le nom de *Mitragyne speciosa* Korth.

***STERASPIS** (στέρω, priver; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, tribu des Buprestides, proposé par Dejean, publié par Solier (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. II, p. 267), et qui, pour Castelnau et Gory, forme seulement la 5^e division de leur genre *Chrysochroa*. Sept espèces africaines sont rapportées à ce genre, telles sont les *S. speciosa* Kl., *triangularis*, etc. (C.)

STERCORAIRE. *Lestris*. OIS. — Synonyme de *Labbe*. Voy. ce mot. (Z. G.)

***STERCORARIUS**. OIS. — Nom générique latin, dans Brisson, des Labbes ou Stercoraires. (Z. G.)

***STERCULIA** (*Sterculius*, surnom de

Picumnus, inventeur de l'art de fumer les terres). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Staphyliniens xanthoïniens, créé par Laporte (*Études entomologiques*, p. 118). Ce genre a aussi été nommé *Agrodes*, *Aræocnemis* par Nordmann, et *Callictenus* par Dejean. Il renferme les 5 espèces suivantes, propres à l'Amérique équinoxiale : *S. fulgens* F. (*Violaceus* Ol.), *Cælestinus* Er., *elegans* Nord., *Leprieuri* et *formicaria* Lap. (C.)

***STERCULIÉES, STERCULIACÉES.**

Sterculiæ, *Sterculiaceæ*. BOT. PH. — Ce groupe de plantes qui se rapporte à celui des Malvacées, et qui a pour type le genre *Sterculia*, a été admis dans des limites différentes par les divers auteurs : les uns le rattachent à quelqu'une des autres divisions de ce grand groupe ou famille comme simple tribu ; les autres, au contraire, donnent son nom à une association plus étendue, qui comprendrait une partie de ces autres divisions. Pour la circonscription que nous avons adoptée, on peut voir l'article MALVACÉES. (Ad. J.)

STERCULIER. *Sterculia* (de *Stercus*, excrément, à cause de l'odeur infecte de plusieurs). BOT. PH. — Genre important de la famille des Sterculiacées, à laquelle il donne son nom, de la monœcie-monadelphie dans le système de Linné. Il est formé d'arbres répandus dans toutes les régions tropicales, surtout en Asie et en Afrique, chargés de poils étoilés ; à feuilles alternes, pétiolées, tantôt simples, entières ou lobées, tantôt composées-digitées, accompagnées de stipules latérales, tombantes. Les fleurs de ces végétaux sont jaunes, rouges, quelquefois panachées, plus ou moins cotonneuses à l'extérieur, paniculées, unisexuées, apétales ; elles n'ont pour périanthe qu'un calice coloré, campanulé, ou rarement tubuleux, à 5 divisions plus ou moins profondes, presque toujours étalées ou réfléchies ; les mâles présentent un tube staminal solide, élargi à son extrémité en un urcéole à 5 ou 10 lobes connivents, qui portent extérieurement des anthères ramassées, adnées, à loges distinctes ; un simple rudiment d'ovaire se trouve dans l'urcéole staminal. Les fleurs femelles ont un tube staminal rudimentaire, avec 5 ovaires uniloculaires, munis d'un support commun ou

particulier, connivents ou soudés entre eux par leur côté axile, à nombreux ovules en deux séries le long de leur suture ventrale, surmontés d'autant de styles plus ou moins soudés entre eux, que terminent des stigmates simples ou connés. A ces ovaires succèdent autant de follicules de consistance variable, qui s'ouvrent par leur suture ventrale et s'étalent, même lorsqu'ils sont membraneux, de telle sorte que les graines mûrissent à découvert. Les caractères que nous venons d'exposer se rapportent au genre Sterculier tel que l'a établi Linné, et tel que l'ont conservé plusieurs botanistes de nos jours, particulièrement De Candolle (*Prodr.*, I, p. 481), et Endlicher (*Genera*, n° 5320). En l'envisageant de la sorte, ce dernier botaniste le subdivise en 11 sous-genres dont voici les noms : a. *Sterculia* Schott et Endl.; b. *Southwellia* Salisb.; c. *Pæcilodermis* Schott et Endl.; d. *Brachychiton* Schott et Endl.; e. *Trichosiphon* Schott et Endl.; f. *Cola* Schott et Endl.; g. *Cavallium* Schott et Endl.; h. *Hildegardia* Schott et Endl.; i. *Scaphium* Schott et Endl.; k. *Firmiana* Marsigli; l. *Erythropsis* Lindl. Dans ses *Meletemata botanica* (in-fol., 1832), qui étaient communs à lui et à M. Schott, le même savant avait élevé ces divers sous-genres au rang de genres distincts et séparés ; mais son *Genera*, dont la date est plus récente, nous montre qu'il regarde aujourd'hui ces coupes comme ayant une valeur moindre que celle qu'il leur avait d'abord attribuée. M. Bennett a subdivisé de son côté (in *Horsfield Plan. Javan. vario.*, p. 234) le genre Sterculier en plusieurs autres dont les uns correspondent à ceux de MM. Schott et Endlicher, dont les autres ont une circonscription différente. Ainsi il conserve les genres *Hildegardia* Schott et Endl., dont le type est le *Sterculia populifolia* Roxb., le *Scaphium* Schott et Endl., fondé sur le *Sterculia scaphigera* Wall.; mais il subdivise le genre *Cola* Schott et Endl. en formant à ses dépens, sous le nom de *Courtenia*, un nouveau genre qui a pour type le *Sterculiâ heterophylla* Palis.; sous le nom de *Firmiana* il réunit le *Firmiana* Marsigli et l'*Erythropsis* Lindl.; enfin, dans son genre *Brachychiton* il réunit les *Brachychiton*, *Pæcilodermis* et *Trichosiphon* de MM. Schott et Endl.

Considéré dans son ensemble, le genre Sterculier renferme aujourd'hui environ 70 espèces décrites, parmi lesquelles quelques unes méritent de nous arrêter un instant.

Le STERCULIER A FEUILLES DE PLATANE, *Sterculia platanifolia* Lin., type des *Firmiana* Marsig., est un grand végétal arborescent, mais de tissu peu consistant, originaire de la Chine et du Japon, et cultivé dans les jardins assez communément. Dans nos départements les plus méridionaux il pousse très bien en pleine terre; mais sous le climat de Paris, on doit le rentrer en orangerie pendant l'hiver. Il se fait remarquer surtout par ses grandes et belles feuilles palmées, assez semblables à celles du Platane; ses fleurs sont de peu d'effet et leur calice est rotacé, réfléchi. Il mûrit très bien ses graines qui servent à le multiplier. Le STERCULIER BALANGHAS, *Sterculia Balanghas* Lin., qui appartient au sous-genre *Southwellia* Salisb., est également cultivé, mais en serre. Il est originaire du Malabar. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, entières, glabres; ses fleurs ont une odeur de vanille et leur calice blanchâtre a ses divisions linéaires, cohérentes au sommet. — Le STERCULIER FÉTIDE, *Sterculia foetida* Lin., qui rentre dans les *Sterculia* proprement dits, doit son nom à l'odeur extrêmement désagréable de ses fleurs; ses feuilles sont digitées-peltées à 7-9 folioles oblongues-acuminées. Il croît dans l'Inde et dans quelques îles voisines. C'est le *Clompanus major* de Rumphius. Ses graines sont bonnes à manger; elles ont un goût d'amandes et elles donnent une huile comestible qui fait, assure-t-on, l'objet d'un commerce important dans les lieux d'où cette espèce est indigène. — Le STERCULIER ACUMINÉ, *Sterculia acuminata* Palis., type du sous-genre *Cola* Schott et Endl., croît naturellement dans l'Afrique occidentale, à Sierra Leone, dans le Congo, et de là la culture l'a introduit aux Antilles, au Brésil, dans le Mexique, etc. Il porte dans ces divers pays les noms de *Kola*, ou *Cola*. Il est fort remarquable par ses graines à peu près du volume d'une châtaigne, dont la saveur est âpre et acide, mais qui ont la singulière propriété de faire paraître bonnes et même sucrées des matières de saveur peu agréable, même de l'eau saumâtre. Ces graines sont aussi

très recherchées dans ces contrées. On les nomme *Noix de Gourou*, *Noix du Soudan*.

(D. G.)

STERCUS DIABOLI. MIN. — *Voy.* DUSODYLE. (DEL.)

***STEREBECKIA.** Schreb. BOT. PH. — Synonyme de *Singana*, Aubl.

***STEREMNIUS** (στερέμνιος, solide, dur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curculion. syn.*, t. III, p. 193, t. VII, p. 122), sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *S. tuberosus* de l'auteur. (C.)

STEREOCAULON (στερεός, solide, καυλός, tige). BOT. CR. — (Lichens). Ce genre de la tribu des Lécidinées a été institué par Acharius (*Lichenogr. univ.*, p. 413) sur le *Lichen paschalis* de Linné. Il peut être ainsi défini : Thalle centripète, vertical, caulescent, solide, composé d'un axe filamenteux, et portant, à l'extrémité des rameaux, des apothécies turbinées, puis planes et marginées; disque des apothécies toujours ouvert, reposant sur un excipulum thalloïdique qui se métamorphose peu à peu en excipulum propre; thèques oblongues-claviformes, accompagnées de paraphyses rameuses, et renfermant des spores aciculaires à 4 loges. Dans quelques espèces, le thalle vertical surgit d'un thalle horizontal crustacé et granuleux. On connaît de ce genre une quinzaine d'espèces, qui toutes croissent sur la terre ou les rochers. (C. M.)

***STEREOCERUS** (στερέω, priver; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques féroniens, créé par Kirby (*Fauna bor. Am.*, p. 34), et composé de 5 espèces de l'Amérique septentrionale : les *S. caudalis* Say, *similis*, *grandiceps* Ky., *corvinus* et *luctuosus* Dej. (C.)

***STEREODERMA** (στερεός, solide, résistants; δέρμα, peau). BOT. PH. — Genre de la famille des Oléacées, créé par M. Blume (*Flor. Javæ Præfat.*, p. VII) pour un arbre de Java. L'espèce unique de ce genre est le *S. Javanicum*, Blume. (D. G.)

***STEREOMA** (στερεός, ferme). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Chrysomélines de Latreille, établi par Th. Lacordaire (*Monog. des Col. subpent. de la fam. des Phytophages*), parmi ses Clythrides-Babidiées, sur 12 espèces : 10 sont propres

au Brésil, 1 est de Bolivie et 1 du Mexique. Nous citerons seulement les suivantes: *S. robusta*, *anchoralis* et *marginella*. (C.)

***STÉRÉONÈME.** *Stereonema* (στερεός, solide; νήμα, filament). BOT. GR. — (Phycées). Genre créé par M. Kützing et appartenant à sa tribu des Phæonémées. Voici les caractères que cet auteur lui assigne: Filaments raides, munis de rameaux atténués, ayant des articles peu marqués, confluent, solides. Les Stéréonèmes croissent dans les eaux où se décomposent d'autres Algues, ou dans des infusions pharmaceutiques. On en connaît environ huit à dix espèces. (BRÉB.)

***STEREOSPERME.** *Stereospermum* (στερεός, solide; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, créé par M. Chamisso (*Linnæa*, VII, p. 780) pour des arbres des parties chaudes de l'ancien continent. De Candolle décrit (*Prodr.*, IX, p. 210) 7 espèces de ce genre, dont la plus remarquable est le STÉRÉOSPERME ODO-RANT, *Stereospermum suaveolens*, DC. (*Bignonia suaveolens*, Roxb.), espèce du Bengale, du royaume d'Oude, de Coromandel, où elle porte les noms de *Patolis*, *Paral*, *Parul*, à fleurs d'un rouge sombre, parfumées. (D. G.)

STEREOXYLE. *Stereoxylo*, Ruiz et Pav. BOT. PH. — Synonyme d'*Escallonia*, Mutis, famille des Saxifragacées. (D. G.)

***STERIGME.** *Sterigma*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Anchioniées, formé par De Candolle (*Syst.*, II, p. 879; *Prodr.*, I, p. 212) pour des plantes herbacées, bisannuelles pour la plupart, propres à l'Orient et à l'Asie moyenne; à duvet étoilé; à feuilles oblongues, généralement sinuées; à fleurs jaunes, assez grandes, dont le calice a ses 4 sépales dressés, non renflés à leur base, et 6 étamines tétradynames, remarquables parce que les 4 longues sont soudées par paires jusqu'à moitié. Ce caractère singulier, qui se retrouve dans l'*Anchonium*, a fourni l'un des principaux arguments aux botanistes, qui regardent les 4 longues étamines des Crucifères comme provenant du dédoublement de 2 étamines, opinion qui, bien que soutenue encore tout récemment dans un mémoire de MM. Moquin-Tandon et Webb, ne paraît pas soutenable en présence des faits révélés par l'observation or-

ganogénique. La silique des Stérigmes est allongée, inarticulée, et elle se rompt, à sa maturité, en plusieurs logettes monospermes. On connaît aujourd'hui 8 espèces de ce genre. Les *S. sulphureum*, et *elichrysofolium*, DC., ont été figurés dans les *Icones selectæ* de M. Delessert, t. II, tab. 83, 84. (P. D.)

STERIGMOSTEMON. *Biebers*. BOT. PH. — Synonyme de *Sterigma*.

STERIPHOME. *Steriphoma* (στεριφός, solide). BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidées, formé par Sprengel pour le *Capparis paradoxa*, Jacq., arbuste de Caracas. Le fruit est une baie globuleuse, polysperme. L'espèce unique du genre est le *S. paradoxum*, Spreng. (D. G.)

***STERIPHUS** (στεριφός, solide). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Érirhinides, établi par Erichson (*Archiv. fur Naturgeschichte*, 1842, p. 190), qui le comprend dans ses Molytides. L'unique espèce du genre, le *S. ordidus* Er., est originaire de la Nouvelle-Hollande. (C.)

STERLET. POISS. — Nom d'une espèce d'Esturgeon, le *Petit Esturgeon* (*Acipenser Ruthenus*, L., *pygmæus*, Pall.; l'*Elops* et l'*Acipenser* des anciens). (G. B.)

***STERNA.** OIS. — Nom générique latin, dans Linné, des Hirondelles de mer ou Sternes. (Z. G.)

***STERNACANTHUS** (στέρνων, poitrine; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, établi par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. I, p. 172), sur une espèce de Cayenne, le *P. undatus* Ol. (C.)

STERNARCHUS, et, par erreur, **STERNACHUS** (στέρνων, poitrine; ἄσχος, anus à anus au sternum). POISS. — *Voy. APTÉRONOTES.* (G. B.)

***STERNASPIS**, Hope (*Coleopterist's manual*, I, p. 31, 52). INS. — Synonyme de *OXYSTERNON* Laporte. (C.)

***STERNASPIS** (στέρνων, poitrine; ἄσπίς, bouclier). ÉCHIN. ANNÉL. — Genre établi par M. Otto sur un ver de la Méditerranée déjà indiqué par Ranzani sous le nom de *Thalassema scutatum*; il est long de 5 à 6 centimètres, et large de 12 à 15 millimètres, obtus aux deux extrémités, assez consistant, transversalement strié; ses témoins sont épais et coriacés comme

ceux des Sponcles et des Thalassèmes, et il porte en-dessous, vers l'extrémité antérieure, un disque presque corné, entouré de cils. Cuvier le place avec les Echiures, et les Thalassèmes parmi les Echinodermes apodes. M. de Blainville, au contraire, en fait des Annélides ou Chétopodes. (Duj.)

STERNBERGIA. bot. foss. — Ce nom a été donné par Artis (*Antedil. Phytol.*, tab. 8) à un genre de tiges du terrain houiller; mais ce même nom ayant déjà été appliqué à un genre de plantes vivantes de la famille des Liliacées, M. de Sternberg a donné au genre de plantes fossiles le nom d'*Artisia*, qui est adopté par Unger. Ce sont des tiges simples, cylindriques, peu volumineuses, souvent anguleuses, marquées de cicatrices transversales, étroites, presque linéaires, rapprochées, qui rappellent celles des tiges des Pandanus, des Yucca, etc.; aussi ces tiges ont-elles été considérées comme appartenant à des Monocotylédones et même à des Liliacées; mais tant qu'on n'aura pu étudier leur structure interne, ces rapprochements seront incertains; ces tiges, dont on ne connaît que deux ou trois espèces, sont beaucoup moins fréquentes dans les terrains houillers que les autres genres de tiges. On ne les a trouvées jusqu'à présent qu'en Angleterre et dans l'Allemagne orientale. (Ad. B.)

STERNBERGIE. *Sternbergia* (du nom d'un botaniste allemand de nos jours). bot. FR. — Genre de la famille des Amaryllidées, formé par Waldstein et Kitaibel (*Pl. Hung.* II, p. 172, t. 159) pour des Amaryllis de l'Europe méridionale, de petite taille et ressemblant à des Colchiques, qui ont des feuilles linéaires et des fleurs solitaires sur une petite hampe, accompagnées d'une spathe tubuleuse, fendue d'un côté, au sommet. Ces fleurs ont un périanthe coloré, supère, en entonnoir, à tube droit, qui s'élargit peu à peu, à limbe 6-parti, régulier; 6 étamines à filets droits, alternativement longues et courtes; un ovaire adhérent à trois loges multi-ovulées, qui devient une capsule un peu charnue, renfermant des graines nombreuses, à test noir, crustacé. On trouve dans quelques points de la France méridionale, notamment dans le département du Lot-et-Garonne, et l'on cultive fréquemment comme

plante d'ornement la STERNBERGIE JAUNE, *Sternbergia lutea*, Ker (*Amaryllis lutea*, Lin.), très jolie espèce vulgairement connue sous les noms de *Lis narcisse*, *Narcisse d'automne*, *Vendangeuse*, qui lui viennent de la couleur de sa fleur et de ce que sa floraison a lieu en automne, à l'époque des vendanges. Son bulbe est presque arrondi; ses feuilles, au nombre de cinq ou six, ont environ deux décimètres de long, et ses fleurs solitaires, d'un jaune vif, assez grandes, terminent une hampe courte. Dans les jardins on met cette espèce principalement en bordures et en massifs. On la multiplie au moyen de ses caïeux, qu'on détache en enlevant les oignons de terre tous les trois ou quatre ans, au printemps. (D. G.)

STERNBERGITE (nom d'homme). MIN. — Haidinger a décrit, sous ce nom, un double sulfure d'Argent et de Fer, d'un brun de tombac, à poussière noire, cristallisé en prismes rhombiques de 119° 30' et clivable perpendiculairement à l'axe; très tendre et flexible quand il est en lame mince; il contient 33 $\frac{2}{3}$ d'argent, et a été trouvé à Joachimsthal, en Bohême. (DEL.)

STERNE. *Sterna*. OIS. — Genre de l'ordre des Palmipèdes, de la famille des Longipennes ou Grands-Voiliers de G. Cuvier, de celle des *Laridæ* (Mouettes) du prince Ch. Bonaparte. On lui assigne pour caractères un bec aussi long ou plus long que la tête, presque droit, comprimé, effilé, tranchant, pointu, à mandibules à peu près d'égale longueur, la supérieure légèrement inclinée vers la pointe; des narines situées vers la base du bec, oblongues, étroites, percées de part en part; des tarses un peu comprimés sur les côtés, nus, réticulés; quatre doigts, trois devant réunis par une membrane, un derrière, petit, portant à terre sur le bout; des ailes très longues, suraiguës; une queue plus ou moins fourchue.

Les Sternes, qu'on nomme aussi *Hirondelles de mer*, à cause de quelques rapports de forme avec les Hirondelles proprement dites, paraissent autant que celles-ci ennemies du repos. Leur vol est presque continu: tantôt elles s'élèvent très haut dans les airs, les parcourent en tous sens; tantôt elles s'abaissent à la surface de l'eau, la rasent avec rapidité et saisissent leur proie au vol.

Lorsqu'elles veulent prendre du repos elles se rendent à terre, sur les rochers isolés au milieu de la mer; très rarement elles se reposent sur les eaux, et plus rarement encore on les voit nager. Sous ce rapport elles diffèrent beaucoup des Mouettes et des Goëlands, qui nagent fréquemment.

Les Sternes sont d'un naturel sociable; aussi vivent-elles toute l'année en troupes plus ou moins considérables; ce n'est guère qu'à l'époque des migrations d'automne, qu'on en voit quelques unes qui, momentanément séparées d'une bande, vaguent isolément. La plupart d'entre elles montrent pour leurs semblables un attachement tel que si l'on blesse un individu, toutes celles qui font partie de la même troupe s'arrêtent, voltigent au-dessus du blessé, et ne l'abandonnent que lorsque plusieurs d'entre elles sont tombées sous les coups du chasseur. Du reste, dans aucune circonstance, ni la présence de ce dernier, ni la détonation d'une arme à feu, ne paraît les effaroucher.

Peu d'Oiseaux sont aussi criards que les Sternes: à toute heure de la journée, elles poussent, en volant, des cris aigus et perçants; mais elles se font surtout entendre lorsque, par un temps calme, elles s'élèvent à une grande hauteur; lorsqu'elles s'attroupent pour faire de grandes courses; lorsqu'il y a imminence d'une tempête, et surtout à l'époque de la reproduction. A cette époque elles sont inquiètes, agitées, dans un mouvement perpétuel.

Comme la plupart des Oiseaux qui écumment la mer, les Sternes sont très voraces. Elles se nourrissent de toute sorte de substances animales: de mollusques, de zoophytes, de petits Poissons morts ou vivants qui flottent à la surface de l'eau. Elles enlèvent leur proie en volant, et en fondant dessus à la manière des Rapaces. Le matin, de très bonne heure, elles se mettent en mouvement pour pêcher, et se retirent fort tard, le soir. Nous en avons vu, longtemps après le coucher du soleil, parcourir les bords de la mer, en cherchant pâture.

C'est sur les bords de la mer, des grands étangs, dans les marécages, sur les îlots d'alluvion qui se trouvent à l'embouchure des grands fleuves, et par troupes plus ou moins nombreuses, que les Sternes nichent. Il résulte de cette habitude que les nids

sont quelquefois tellement rapprochés, que les couveuses se touchent. Toutes pendent à nu: les unes dans un petit creux pratiqué sur le sable, sur la grève; d'autres sur des rochers. Quelques-unes, comme la Sterne Épouvantail, choisissent pour nid une feuille de nénuphar. Leur ponte n'est ordinairement que de deux ou trois œufs, dont la couleur varie selon les espèces; quelques unes, comme l'Épouvantail, en pondent jusqu'à cinq. Les petits sont longtemps nourris dans le nid avant de pouvoir prendre leur essor; ils diffèrent des adultes et des vieux avant leur première mue. Chez toutes les espèces connues la mue est double; mais celle du printemps n'est que partielle.

La distribution géographique des Sternes n'a, pour ainsi dire, pas de limites. Ce sont des Oiseaux répandus dans toutes les contrées des deux continents, aux terres australes et dans les îles de la mer Pacifique. L'Europe en possède un assez grand nombre: parmi elles, les unes y restent toute l'année, les autres n'y font qu'une apparition accidentelle.

Le genre Sterne, tel que l'a créé Linné et que l'ont admis Latham, Gmelin, M. Temminck, etc., a été considérablement modifié par la plupart des naturalistes modernes; ainsi on ne compte pas moins de quatorze coupes, dont dix pour les douze espèces européennes que renferme ce genre. Nous nous bornerons à indiquer ces coupes en décrivant les espèces sur lesquelles elles reposent.

STERNE PIERRE GARIN, *Sterna hirundo* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 987). Plumage d'un cendré bleuâtre en dessus, blanc en dessous, légèrement nuancé de cendré à la poitrine, calotte noire, bec et pieds rouges, le premier noir à la pointe.

Cette espèce qui est répandue sur une grande étendue des côtes maritimes du globe, est très commune, en France, sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée. Elle se reproduit dans les dunes de la Picardie, du Boulonnais, de Bayonne, et sur les grèves de la Loire.

Elle est, pour quelques uns des ornithologistes contemporains, le type du genre *Sterna* proprement dit.

STERNE TRICHEGRAVA, *St. caspia* Pall. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, parties

inférieures blanches ; bec d'un rouge vif.

On la trouve assez communément sur les bords de la Baltique, dans la mer Caspienne et l'Archipel. Elle est de passage accidentel sur nos côtes maritimes, sur celles d'Angleterre et de la Hollande. D'après M. Degland elle aurait été tuée près de Tournai et de Genève.

Elle appartient au genre *Thalasseus* de Boie; Brehem en a fait le type de son genre *Sylochelidon*.

STERNE CAUJEC, *St. cantiaca* Gmel. Plumage d'hiver: dos, scapulaires et couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre très clair; nuque, haut du dos et parties inférieures d'un blanc pur; plumes de l'occiput noires frangées de blanc; bec noir. Au printemps, le front, le sommet de la tête et l'occiput sont d'un noir profond; le devant du cou et la poitrine d'un blanc rose.

Elle est répandue, en grand nombre, sur presque toutes les côtes des mers d'Europe.

Type du genre *Thalasseus* Boié.

STERNE VOYAGEUSE, *St. affinis* Ruppell. Semblable à la précédente, pour les couleurs du plumage et leur distribution; mais elle en diffère par son bec qui est d'un jaune vif.

Elle habite les bords de la mer Rouge, et a été trouvée dans l'Archipel grec, sur le Bosphore et les bouches du Danube.

STERNE ARCTIQUE, *St. arctica* Temm. Front, tête et occiput d'un noir profond, parties supérieures d'un cendré bleuâtre; parties inférieures blanches, à l'exception de la gorge et du devant du cou, qui sont d'un cendré foncé.

Très commune en Groënland, en Islande et aux îles Féroé; se montre accidentellement en Hollande et en Angleterre.

D'après MM. Temminck et Degland, les *Sterna Nitzschii* Kaup., et *St. brachyptera* Graba sont des doubles emplois de l'Arctica.

STERNE DOUGALL, *St. Dougallii* Montagu. Sommet de la tête et nuque d'un noir profond; parties supérieures d'un cendré clair; poitrine rose; tout le reste des parties inférieures blanc.

Elle habite les côtes d'Angleterre et d'Écosse, et se montre accidentellement sur celles de la Hollande et de la France.

Type du genre *Thalassea* Kaup.

STERNE HANSEL, *St. anglica* Montagu. Dessus de la tête et nuque d'un noir profond au printemps, d'un blanc pur en hiver; parties supérieures d'un cendré bleuâtre clair; les inférieures blanches; bec et pieds noirs.

Elle est très commune en Hongrie et vers les confins de la Turquie. On l'a tuée en Angleterre et en Hollande, et d'après M. Degland, près de Tournai, de Lille et à Dieppe. M. Temminck la dit très abondante dans les îles de la Sonde.

Type du genre *Gelochelidon*, Brehem; *Laropis*, Wagl.; *Viralva*, Steph.

STERNE MOUSTAC, *St. leucoporeia* Natt. Dessus de la tête, nuque et région des yeux d'un noir profond au printemps, d'un blanc pur en hiver; un large trait blanc au dessous des yeux; parties supérieures d'un gris cendré; parties inférieures blanches; bec brun; rougeâtre à sa base, pieds couleur de chair.

Elle habite les parties orientales du midi de l'Europe, la Hongrie, la Dalmatie, et se montre accidentellement sur nos côtes maritimes. Elle a été tuée à Abbeville, à Dieppe et dans les environs de Nîmes.

Type du genre *Pelodes* Kaup.

STERNE LEUCOPTÈRE, *St. leucoptera* Temm. Tête, dos, poitrine, ventre et abdomen noirs; scapulaires d'un noir cendré; grandes couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre; tout le reste du plumage blanc; pieds d'un rouge de corail.

Elle habite les baies et les golfes de la Méditerranée, et visite accidentellement le nord de la France. On l'a tuée sur les côtes maritimes de l'Artois et de la Picardie.

STERNE ÉPOUVANTAIL, *St. nigra* Lin. (Buff., *pl. enl.*, 1333). Tout le plumage d'un noirâtre cendré au printemps; front, gorge et tout le devant du cou d'un blanc pur en hiver; pieds d'un brun pourpré.

C'est l'espèce la plus abondante sur les lacs et les marécages d'Europe.

Type du genre *Hydrochelidon* Boié; *Halplana* Wagl.

STERNE PETITE, *St. minuta* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 996). Parties supérieures d'un gris tendre; front blanc, dessus de la tête et occiput noirs; pieds d'un rouge orange.

Elle est abondante sur les côtes maritimes de Hollande, d'Angleterre et de France,

à son double passage, et se trouve communément aussi le long des grands fleuves.

Type du genre *Sternula* Boié.

STERNE NODDI, *St. stolidus* Linn. (Buff., pl. enl. 997). Tout le plumage en dessus et en dessous d'un brun chocolat; front blanc; joues et gorge d'un gris brun.

Elle habite le golfe du Mexique, les côtes de la Floride, et les îles Bahama; émigre le long des côtes maritimes de l'Amérique et visite très accidentellement l'Europe. Elle a été tuée en Irlande et en France.

Type du genre *Noddi*, G. Cuv.; *Anoüs*, Leach; *Megalopterus*, Boié; *Stolida*, Less.

Parmi les Sternes étrangères, les espèces sur lesquelles ont été fondées des coupes génériques sont : la STERNE A GROS BEC, *St. magnirostris* Licht. (Spix, Av. Brass., pl. 104). Type du genre *Phætusa*, Wagl.; *Thalassites* Swains. — La STERNE MOUCHETÉE, *St. guttata* Forst. Type du genre *Planetis* Wagl. — La STERNE BLANCHE, *St. candida*. Forst. Type du genre *Gygis* Wagl. — La STERNE PELECANOÏDE, *St. pelecanoïdes* King. Type du genre *Pelecanopus* Wagl. — Et le *Sterna serrata* Forst., type du genre *Onycoprion* Wagl.

Nous citerons encore parmi les espèces exotiques qu'on rapporte au genre Sterne, la STERNE A NUQUE NOIRE, *St. melanauchen* Temm. (pl. col., 427). De Sumatra et de la Terre des Nuits. — La STERNE A VENTRE NOIR, *St. melanogaster* Temm. (pl. col., 474). Du Bengale. — La STERNE FULIGINEUSE, *St. fuliginosa* Wils. Des Malouines. — La STERNE A MIROIR, *St. speculifera* Temm. Du Brésil. — La STERNE DES INCAS, *St. inca* Less. (Zool. de la Cq., pl. 47). Du Pérou. — La STERNE CENDRÉE, *St. cinerea* Less. (Revue Zoolog., 1840, p. 291). De l'océan Pacifique. M. Lesson rapporte cette espèce au genre Noddi; et la STERNE TERETIROSTRIS, de Lafr. (Rev. Zool., 1841, p. 242). (Z. G.)

STERNECHUS (στέρον, poitrine; ἔχων, qui a). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Erihniides, créé par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 251; *Genera et sp. Curculio. syn.*, t. III, p. 472. 7-2, p. 353), qui y rapporte 17 espèces de l'Amérique équinoxiale. Nous citerons comme exemples, les *St. trachypotomus*, *uncipennis* Gr., *extortus* Chev., etc. Ces Insectes sont

robustes, courts et larges; leurs élytres offrent un peu au-dessous de l'épaule, près du bord, un tubercule épineux. (C.)

STERNICLE. POISS. — V. SERPE. (G. B.)

*STERNINÉES. *Sterninae*. OIS. — Sous-famille de la famille des Laridées, dans l'ordre des Palmipèdes, établi par le prince Ch. Bonaparte, et caractérisée par un bec long, pointu très comprimé, sans talon près de l'extrémité de la mandibule inférieure, et une queue le plus ordinairement très fourchue. Dans le *Genera* de G. - R. Gray, elle comprend les genres *Phætusa*, *Gelochelidon*, *Thalasseus*, *Sylochelidon*, *Planetis*, *Gygis*, *Sterna*, *Sternula*, *Hydrochelidon*, *Anoüs*, *Onychoprion* et *Pelecanopus*. (Z. G.)

*STERNOCERA (στέρον, poitrine; κέρας, corne). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, section des Sternoxes et tribu des Buprestides, établi par Eschscholtz (*Ent. voy Kotzebu*), adopté par Solier, Dejean, Castelnau et Gory. Ce genre renferme 17 espèces : 12 sont originaires des Indes orientales, et 5 de l'Afrique tropicale. Nous citerons seulement les *S. sternicornis* Lin., *castanea*, *interrupta*, *liturata* F., *lævigata* Ol., etc. (C.)

*STERNODES (στέρον, sternum). INS.

— Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, tribu des Piméliaires, établi par Fischer de Waldeim (*Bul. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1837, I, 18, pl. 1, f. 2), pour une espèce unique le *S. caspius* Pall. (*Karelini* Fis.), originaire de la Russie méridionale et de la Turcénie. (C.)

*STERNOLOPHUS (στέρον, poitrine; λφος, crête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophiliens, établi par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. III, p. 310). Ce genre renferme les 3 espèces suivantes : *S. rufipes* F., *unicolor* Lap., et *Solieri* Br. Elles sont originaires d'Afrique. (C.)

STERNOPAGE, STERNOPAGIE. TÉRAT. — Genre de Monstres doubles, *Monomphaliens*. Voy. ce dernier mot. (C. D'O.)

*STERNOPLISTES (στέρον, poitrine; ἄπλον, arme). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Guérin (*Iconographie du Règne animal de Cuvier*, t. III), qui lui donne pour type une espèce du Japon : le *S. Temminckii* de cet auteur. (C.)

***STERNOPTÉRYGIENS.** *Sternopterygii* (στέρνον, sternum; κλέρυξ, nageoire). POISS. — MM. Duméril, Goldfuss, Ficinus, Carus donnent ce nom aux Poissons dont les nageoires ventrales sont placées au sternum. (G. B.)

STERNOPTYGES (στέρνον, sternum; πτεῦξ, pli). POISS. — M. Duméril a fondé, sous ce nom, le sixième ordre de ses Poissons osseux dans lequel est renfermée une seule famille composée elle-même du seul genre *Sternoptyx*. Voy. ce mot. (G. B.)

STERNOPTYGIA. POISS. — (Rafinesque, *Anal. nat.*, 1815). Voy. STERNOPTYGES. (G. B.)

STERNOPTYGINI. POISS. — (Bonaparte, *Prodr. Ichth.*, 1839). Voy. STERNOPTYGES. (G. B.)

***STERNOPTYX** (στέρνον, sternum; πτεῦξ, pli). POISS. — Ce genre, établi par le professeur Hermann, de Strasbourg, sur un poisson de la Jamaïque, appartient au grand groupe des Salmonoïdes, dans lequel il concourt à former, avec les Saurus, les Scopèles, les Aulopes et les Serpes, une famille que caractérise une bouche bordée par l'intermaxillaire, mais où le maxillaire ne contribue pas à la formation de l'arcade supérieure. Les *Sternoptyx* sont de petits poissons à corps haut est très comprimé; la bouche est dirigée vers le ciel; les huméraux forment en avant une crête tranchante, terminée inférieurement par une petite épine; les os du bassin en forment une autre, terminée aussi par une petite épine en avant des ventrales qui sont petites. Le long de cette crête du bassin règne une série de petites fossettes, qu'on a considérées comme des festons résultant de la plicature du sternum, et qui ont servi d'étymologie au nom générique. En avant de la première dorsale est une crête osseuse ou membraneuse qui appartient aux inter-épineux antérieurs; derrière cette nageoire se montre une petite saillie membraneuse qui représente la nageoire adipeuse des Saumons.

Cuvier indique deux espèces de *Sternoptyx* en supposant qu'elles pourront devenir un jour les types de deux genres: le STERNOPTYX D'HERMANN (*St. diaphana* Herm.), et le STERNOPTYX D'OLPERS (*St. Olfersii* Cuv.) (E. B.)

***STERNOTHERUS** (στέρνον, poitrine; θαιπέζ, gond). REPT. — M. Bell (*Zool. Journ.*;

1825) a créé sous ce nom un genre de Reptiles de l'ordre des Chéloniens, adopté par MM. Duméril et Bibron, qui le placent dans leur famille des Elodites, sous-famille des Pleurodères. Les *Sternotheres* ont pour principaux caractères: tête déprimée, garnie de grandes plaques; mâchoires sans dentelures; point de plaque nuchale; sternum large, à prolongements latéraux fort étroits; portion libre antérieure du plastron, arrondie, mobile; cinq ongles à chaque patte.

Ce genre, voisin de celui des *Pentonyx*, ne comprend encore aujourd'hui que trois espèces, dont le type est le *S. castaneus*, Gray (*S. Leachianus*, Bell., *Testudo subnigra*, Daudin), qui a été trouvée à Madagascar. (E. D.)

***STERNOTHERUS.** REPT. — Voy. STERNOTHERUS. (E. D.)

***STERNOTOMIS** (στέρνον, poitrine; τομός, tranchant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Lamiaires, établi par Guérin et Percheron (*Genera des Insecies*, 1830, pl. 16), et adopté par Westwood. 18 espèces rentrent dans ce genre: nous citerons seulement les *S. imperialis*, *humeralis* F., *hemanni* Chvt., etc. (C.)

***STERNULA.** BOIÉ. OIS. — Synonyme de *Sterna* Linn. — Genre fondé sur le *S. minuta* Linn. Voy. STERNE. (Z. G.)

STERNUM. ANAT. — Voy. SQUELETTE.

STEROPES (στεροές, ferme; πους, pied). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Trachélydes et tribu des Anthicites, fondé par Stéven (*Mém. de la Soc. imp. des natur. de Moscou*, t. I, p. 160), et qui ne se compose que des 2 espèces suivantes: *S. caspius* Stév. et *murinus* F. La 1^{re} est originaire de la Russie méridionale, et la 2^e des États-Unis. (C.)

***STEROPES** (στεροπή, éclair). INS. — M. le docteur Boisduval (*Lépidopt. des Suites à Buffon*, de Roret, I, 1836) indique sous ce nom, dans l'une de ses planches, un groupe de Lépidoptères Diurnes, de la tribu des Hespérides. On place dans ce groupe deux espèces qui se trouvent dans les bois humides et marécageux de presque toute l'Europe, ce sont les *S. aracynthus* Fabr., et *paniscus* Fabr. (E. D.)

STEROPUS (στεροές, ferme; πους, pied). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques féroniens, proposé par

Mégerle, et qui n'a été adopté par Dejean que comme 4^e division du grand genre *Feronia* de Latreille. Ce genre renferme une trentaine d'espèces dispersées en Europe, en Amérique et en Afrique. Telles sont les *S. madidus*, *globosus* F., *Ælihiops*, *lanis* Ill., etc. (C.)

***STERRIA** (στέρρος, solide). INS. — Genre de Lépidoptères Nocturnes, de la tribu des Géomètres, créé par Hubner (*Catalogue*, 1816). (E. D.)

***STERRHOPTERYX** (στέρρος, solide; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tinéides, indiqué par Hubner (*Catalogue*, 1816). (E. D.)

***STERRICHROTES** (στέρρος, solide; χρώς, corps). REPT. — L'une des divisions primaires des Chéloniens d'après M. Ritgen (*Nova acta nat. Cur.*, XIV, 1828). (E. D.)

***STETHASPIS**, Hope (*Coleopterist's Manual*, t. I, p. 40, 104). INS. — Synonyme de *Micronyx* Boisduval. (C.)

***STETHODESMA** (στέθος, poitrine; δέσμα, lien). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophiles, proposé par Hope, publié par Burmeister (*Handbuch der Entomology*) et adopté par Schaum. Ces auteurs y rapportent les *S. lobata* F. et *Strachani* Bainbridge. La 1^{re} espèce se trouve à Cayenne, et la 2^e sur la côte de Guinée. (C.)

***STETHOXUS** (στέθος, poitrine; ἄξυς, pointu). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophiliens, établi par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. III, p. 307), et qui a pour type l'*Hydrophilus ater* F., espèce originaire de Cayenne. (C.)

***STEUDELIA**. BOT. PH. — Deux genres ont été successivement dédiés à M. Steudel, l'auteur du *Nomenclator botanicus* : l'un, proposé par M. Martins, vient se ranger comme synonyme dans le genre *Leonia*, Ruiz et Pavon, à la suite de la famille des Myrsinées ; l'autre, établi par M. Presl, n'a pas été non plus adopté, et rentre dans les *Adenogramma*, Rehb., de la famille des Portulacées. (D. G.)

STEVARTIA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de Forskael, qui rentre comme synonyme dans les *Sida*, famille des Malvacées. (D. G.)

***STEVENIA** (Steven, nom d'un entomologiste russe). INS. — Division générique du

genre *Pristiphora*, Latr., de la tribu des Tenthrediniens, de l'ordre des Hyménoptères, simplement indiquée par M. Brullé (*Ins. Hyménoptères, Suides à Buffon*). (Bl.)

***STEVENIA** (Steven, nom d'un entomologiste). INS. — M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) indique sous ce nom un genre de Diptères, tribu des Muscides, remarquable surtout par son chète manifestement tomenteux, ce qui le distingue des *Phyles*. On en connaît 4 espèces propres à l'Europe, et dont le *S. tomentosa* Rob.-Desv. est le type. (E. D.)

STEVENIA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Pleurorhizées, tribu des Arabidées, établi par MM. Fischer et Adams (*Mém. Soc. nat. Mosc.*, V, p. 84) pour une herbe annuelle de Sibérie, veloutée de poils étoilés ; à tige très rameuse ; à feuilles oblongues-linéaires, entières ; à fleurs blanches, en grappes, caractérisées par leurs deux sépales latéraux renflés en sac à leur base ; par leurs 4 pétales à onglet très court ; par leur stigmate simple. La silique de ce genre est oblongue, comprimée, rétrécie entre les graines, à 2 valves planes, veloutées, qui renferme 2-4 graines. (D. G.)

STEVENSIE. *Stevensia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cinchonacées, tribu des Cinchonées, formé par M. Poiteau (*Ann. du Mus.*, IV, p. 235, t. 60) pour un arbrisseau de Saint-Domingue. L'espèce type du genre est le *S. buxifolia*, Poit. (D. G.)

STÉVIE. *Stevia*. BOT. PH. — Genre nombreux de la famille des Composées, tribu des Eupatoriacées, formé par Cavanille pour des plantes herbacées et sous-frutescentes, rarement frutescentes, qui abondent dans l'Amérique tropicale, et qui s'étendent en nombre beaucoup moindre dans l'Amérique du Sud au-delà des Tropiques. Ces plantes ont les feuilles inférieures opposées, et les supérieures alternes ou opposées, linéaires-lancéolées ou ovales, le plus souvent à trois nervures ; leurs fleurs blanches, rosées ou pourprées, forment des capitules quinquéflores, homogames, groupés à leur tour en corymbe, dont l'involucre cylindracé est formé de 5-6 écailles presque égales, aiguës, dont le réceptacle est nu. A

ces fleurs succèdent des akènes striés-nerveux ou anguleux, surmontés d'une aigrette de paillettes unisériées, inégales, tantôt longues et grêles, tantôt plus larges et très courtes. Aujourd'hui l'on ne connaît pas moins de cent espèces de ce genre; car De Candolle en avait décrit 67 (*Prodr.*, V, p. 113), et plus récemment il en a été publié plus de 30 nouvelles. Parmi ces nombreuses espèces, quelques unes sont cultivées comme plantes d'ornement; la plus remarquable et la plus belle d'entre elles est la STÉVIE POURPRE, *Stevia purpurea*, Pers., herbe vivace, du Mexique, dont les capitules de fleurs purpurines forment des corymbes très élégants: on cultive cette plante en pleine terre, à la condition de la couvrir pendant l'hiver. Elle est facile à multiplier par graines et par divisions des pieds. On cultive également la STÉVIE A FEUILLES DE SAULE, *Stevia salicifolia*, Cavan., espèce frutescente des montagnes du Mexique, à fleurs blanches; le *Stevia serrata*, Cavan. et quelques autres. (D. G.)

STEWARTIA (nom d'homme), BOT. PH.

— Le genre formé sous ce nom par Cavanille est admis seulement par M. Endlicher comme sous-genre des *Stuartia*, famille des Ternstrœmiacées. (D. G.)

***STHANELIA** (nom mythologique). INS.

— Genre de Lépidoptères, tribu des Phalénides, créé par M. le docteur Boisduval (*Ind. méth. Lép. d'Eur.*, 1810). Duponchel ne place plus qu'une seule espèce dans ce genre: c'est le *S. hippocastanaria* H. B., qui se trouve dans les bois de Châtaigniers de toute l'Europe, et il met le *S. fuscaria* dans le genre des *Fidonia*. (E. D.)

***STHENONIA** (σθένος, vigueur). ACAL.

— Genre établi par Eschscholtz dans la famille des Médusides, et ayant, comme les Méduses proprement dites, des prolongements en forme de vaisseaux ramifiés autour de l'estomac, et des tentacules marginaux autour de l'ombrelle, mais ayant de plus huit faisceaux de tentacules très fins à la face inférieure de l'ombrelle, lesquels sont pourvus d'une double rangée de suçoirs. La seule espèce connue, observée sur les côtes du Kamtschatka, par Eschscholtz, est le *St. albida*. (Duj.)

STIENYO (nom mythol.). ACAL.—Genre de Méduses établi par M. Dujardin pour une

très petite espèce de la famille des Océanides, qui prend naissance, par germination, sur une Syncoryne particulière, ayant 9 ou 10 bras épars et capités. L'ombrelle hémisphérique de la Stényo est diaphane, large de 1 1/2 millim., fermée inférieurement par un diaphragme membraneux, contractile, laissant sortir, par un orifice central, l'extrémité de la trompe attachée au sommet de la concavité de l'ombrelle. Du sommet de l'ombrelle partent quatre canaux en croix, aboutissant à quatre tentacules simples, glanduleux ou hérissés de pelottes formées par des amas de vésicules spiculifères. Un point oculiforme assez complexe se trouve à l'origine de chacun de ces tentacules. A l'époque de la maturité des œufs, cette Méduse, qui est comme la phase de fructification du *Syncoryna decipiens*, éprouve un retournement complet; son diaphragme se rompt, et son ombrelle se contracte en sens inverse, de telle sorte que la face interne devient extérieure, et forme huit côtes renflées comme celles d'une tomate; la trompe occupe un des sommets, et les quatre tentacules sont rapprochés et semblent partir du sommet opposé; dans cet état la Stényo, comme on le comprend aisément, ne peut plus nager dans le liquide, et rampe seulement au moyen de sa trompe. (Duj.)

***STIBARA** (σθίβω, marcher). INS.

— Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, établi par Hope (*Transact. Linn. Soc. Lond.*, 1838, p. 598) qui lui donne pour type les *S. tetraspilota* et *trilineata* Hope, New., espèces originaires des Indes orientales (Assam). (C.)

STIBICONISE (στίβις, antimoine; et κόνις, poussière). MIN.—Nom donné par Beudant à l'Antimoine oxydé pulvérulent que l'on trouve souvent à la surface de l'Antimoine sulfuré. *Voy. ANTIMOINE*. (Del.)

STIBINE (du grec στίβις). MIN.—Nom donné par Beudant à l'Antimoine sulfuré. *Voy. SULFURES*. (Del.)

***STICHEUS** (στιχάω, marcher en ordre). POISS.—Genre de Poissons osseux, du groupe des Blennioïdes (J. Reinhardt, in *Wiegmann Arch.*, I, 1837). (G. B.)

***STICHASTER** (στίχοις, rangée, file; ἀστὴρ, étoile). ÉCHIN.—Genre d'Astéries (Müller et Troschel in *Bericht der Berl. Ak.*, 1840). (G. B.)

* **STICHODACTYLÄ** (στίχος, rang, ordre; δάκτυλος, doigt). POLYP. — Genre de Polypes, de la famille des Actiniaires (Brandt, *Act. Acad. Pét.*, 1835). (G. B.)

* **STICHOPHORA** (στίχος, rang, ordre; φέρω, porteur). POLYP. — Genre de Polypes, de la famille des Actiniaires (Brandt, *Act. Acad. Pét.*, 1835). (G. B.)

* **STICHOPUS** (στίχος, rangée, file; πούς, pied). ÉCHIN. — Genre de la famille des Holothurides, dans lequel les suçoirs sont sur trois rangs (Brandt, *Act. Ac. Pét.*, 1835; Blainv., *Man. Act.*, p. 651). (G. B.)

STICHOSTÈGUES (στίχος, rang, ordre; στέγη, toit, demeure). FORAM. — Nom choisi par M. Alc. d'Orbigny pour désigner le second ordre de ses Foraminifères. (*Voy.* ce mot, t. V, p. 666). (G. B.)

STICTE. *Sticta* (στικτός, ponctué). BOT. CR. — Lichens.) C'est le genre le plus élevé de la tribu des Parméliacées. Créé par Acharius et amendé par Delise, qui en a donné une monographie, et par Fries, il est caractérisé comme il suit : Thalle horizontal, foliacé, rayonnant d'un centre commun, et formant d'amples rosettes faciles à détacher du support. Ce thalle est coriace ou cartilagineux, velouté, rarement tomenteux, plus rarement encore entièrement glabre en dessous, où l'on remarque le plus communément des points enfoncés, décolorés ou jaunes, qu'on nomme cyphelles, et qui forment un des caractères essentiels. Apothécies scutelliformes marginées par le thalle, auquel elles sont adnées, soit par presque toute leur surface inférieure, soit, mais bien plus rarement, par une portion de leur bord, qui est libre et comme décortiqué. Disque d'abord clos, naissant sous forme de nucléus globuleux sur la couche gonimique, puis dilaté, nu, et reposant sur la couche médullaire du thalle. Thèques assez amples, en massue, accompagnées de nombreuses paraphyses et dans lesquelles sont renfermées des sporidies en navettes, divisées en quatre loges par trois cloisons transversales. Ce beau genre, qui compte un grand nombre d'espèces presque toutes exotiques, croît principalement sur les troncs des arbres et les rochers. L'Europe n'en possède que huit espèces, dont la plus belle, le *S. aurata*, originaire des contrées équatoriales, mais qu'on retrouve sur nos côtes occiden-

tales, n'y a jamais été rencontrée en fruits. (C. M.)

* **STICTÈS**. BOT. CR. — Section de la division des *Théasporés*. *Voy.* MYCOLOGIE.

STICTIS. BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Hyménomycètes, formé par Persoon pour de très petits fungilles épiphytes, dont la substance est céracée-membraneuse, ou plus rarement gélatineuse. Leur réceptacle est en cupule, immergé, à limbe souvent oblitéré; leur hyménium est lisse, immergé dans le réceptacle; leurs thèques renferment des spores globuleuses. M. Léveillé rapporte ce genre à sa division des Théasporés-Ectothèques, tribu des Cyathidés, section des Stictés. (M.)

STIFTIA. BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Composées, tribu des Mutisia-cées, se trouve dans Endlicher (*Genera*, n° 2916) sous le nom d'*Augusta*, qui lui a été donné par Leandro de Sacramento. Mais le nom de *Stiftia* ayant pour lui l'antériorité, il nous semble indispensable de l'adopter de préférence. Les *Stiftia* sont des arbrisseaux du Brésil, à feuilles alternes; à capitules multiflores, dont l'involucre est turbiné, formé d'écaillés coriaces, étroitement imbriquées; leurs fleurs régulières, à style glabre, donnent des akènes lancéolés, prolongés en bec court, et surmontés d'une aigrette à longues paillettes étroites, pluri-sériées. Le *Stiftia chrysantha* Mikan (*Plazia brasiliensis* Spreng.) est une magnifique plante des environs de Rio-Janeiro et de Bahia, à capitules dorés larges de 6-8 centimètres. (D. G.)

* **STIGMEÛS** (στίγμα, stigma). ARACHN. — Genre de l'ordre des Acarides, famille des Rhyncholophides, établi par M. Koch (*Arachnidensystems*, t. III), et non adopté par M. P. Gervais qui rapporte ce genre à celui des *Rhyncholophus*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

STIGMANTHE. *Stigmanthus* (στίγμα, tache; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Guettardées, formé par Loureiro (*Fl. Cochin.*, t. I, p. 181) pour un arbuste grimpant de la Cochinchine. L'espèce unique de ce genre est le *S. cymosus* Lour. (D. G.)

* **STIGMAPHYLLE**. *Stigmaphyllon* (στίγμα, stigma; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, créé par

M. Ad. de Jussieu (*Fl. Brasil. merid.*, III, p. 48) pour des arbustes américains, grimpants. Le genre *Stigmaphyllon* a pour base des plantes détachées des *Banisteria* de Linné et des auteurs. Le nombre de ses espèces s'élève à 48 dans la monographie des Malpighiacées de M. A. de Jussieu. Aucune d'elles n'est citée, à notre connaissance, comme utile ou cultivée. (D. G.)

STIGMARIA. BOT. FOSS. — Genre de plantes fossiles, établi en 1821 dans le mémoire que j'ai publié sur la classification des Végétaux fossiles, et désigné, vers cette époque, par M. de Sternberg, sous le nom de *Variolaria*, nom déjà appliqué à d'autres plantes, et qui, par cette raison, n'a pas été adopté. Les *Stigmaria* sont au nombre des végétaux fossiles les plus abondants dans les terrains houillers, mais ils sont surtout très remarquables par l'uniformité de leurs caractères qui est telle que presque tous les échantillons paraissent se rapporter à une seule espèce, le *Stigmaria fcooides*, et, par leur situation relativement aux couches de houille, ces tiges se trouvant presque toujours, peut-être même toujours, au mur de ces couches, c'est-à-dire au-dessous d'elles dans les grès qui leur servent de base; tandis que la plupart des autres fossiles se rencontrent dans le toit, c'est-à-dire immédiatement au-dessus des couches de houille.

Les *Stigmaria* sont des tiges cylindriques, quelquefois déprimées, qui semblent avoir été molles vers leur surface, et sont, par cette raison, plus ou moins irrégulièrement déformées. Elles paraissent ordinairement simples; mais, lorsqu'on peut les suivre dans une étendue suffisante, on voit qu'elles se bifurquent une ou deux fois, et qu'elles paraissent rayonner d'un corps central plus saillant dont elles naîtraient en s'étendant horizontalement. Leur surface présente des cicatrices nombreuses disposées en quinconces réguliers; elles sont circulaires, déprimées, avec un point central saillant, d'origine vasculaire.

L'espace entre les cicatrices est uni ou irrégulièrement plissé, dans le *Stigmaria fcooides* et dans quelques espèces ou variétés voisines. Il est marqué de sillons réticulés, dans le *Stigmaria reticulata* que M. de Sternberg avait rapporté, par cette raison, au genre *Lepidodendron*, mais que la forme par-

faitement circulaire de ses cicatrices range parmi les *Stigmaria*

On voit souvent partir de ces cicatrices les organes allongés, foliiformes, qui les produisent après leur chute. Les échantillons qui les montrent en place ne sont pas rares. Artis, qui désignait ce genre sous le nom de *Ficoïdites*, les a figurés dans son *Antedil. Phytology*, pl. 3 et 10, et, le premier, il a signalé ces organes comme se bifurquant à quelque distance de leur insertion. J'ai observé le même fait dans quelques échantillons. Ces organes, qu'on a considérés généralement comme des feuilles, paraissent avoir été cylindroïdes, mous et charnus ou spongieux, traversés par un seul faisceau vasculaire central. Ces tiges présentent, plus souvent qu'aucune autre, leur structure interne conservée au moins dans ses tissus vasculaires par la silicification; on voit alors qu'elles offrent, soit vers le centre, soit très souvent dans une position excentrique, un axe ligneux qui est presque toujours conservé imparfaitement à l'état charbonné dans les échantillons ordinaires. Cet axe est formé d'une partie centrale cellulaire, analogue à de la moelle, et d'un cylindre ligneux assez épais, divisé par des rayons médullaires en faisceaux distincts, formés de séries rayonnantes de fibres ligneuses, rayées transversalement, comme celles des Fougères et de certaines Cycadées.

Des faisceaux vasculaires partent de l'étui médullaire, marchent vers l'extérieur en traversant les principaux rayons médullaires, et vont se porter dans les organes appendiculaires.

Ces végétaux fossiles étant ainsi constitués, deux opinions différentes ont été émises à leur égard. Suivant M. Lindley, ce seraient des végétaux tout spéciaux dont les tiges, rampantes sur le sol ou au fond de l'eau, sortiraient d'une sorte de tige centrale en forme de dôme; les appendices seraient de vraies feuilles flottantes dans l'eau. Suivant une opinion que j'ai émise dans mon Mémoire sur le *Sigillaria elegans*, les *Stigmaria* seraient des racines développées dans l'eau ou le sable partant de la base conique des tiges des *Sigillaria*, et les appendices seraient des radicules et non des feuilles. Cette opinion paraîtrait confirmée par les observations faites depuis en Angleterre, où l'on a vu des *Stigmaria* continuer inférieurement

ment des tiges de Sigillaire. Dans tous les cas, la structure interne annonce une grande analogie entre ces deux genres, et doit les faire placer dans une même famille ne comprenant que des végétaux actuellement décrits, celle des Sigillariées. (Ad. B.)

STIGMATE. BOT. — On nomme ainsi l'extrémité supérieure du pistil, celle qui a pour fonction de retenir les grains de pollen, et de déterminer en eux la formation et la sortie du boyau pollinique auquel elle doit livrer passage. On conçoit dès lors toute l'importance de cet organe dans l'accomplissement du grand phénomène de la fécondation; aussi ne manque-t-il jamais dans les plantes phanérogames. Afin que le stigmate puisse arrêter les grains de pollen, sa surface est comme veloutée ou hérissée de papilles plus ou moins développées. De plus, on le voit sécréter, au moment de l'anthèse, une matière visqueuse ou de l'humidité qui a non seulement pour effet de retenir plus sûrement le pollen, mais encore et surtout de déterminer en lui ce gonflement graduel qui amène la sortie du boyau pollinique. Pour que la poussière fécondante arrive plus sûrement en contact avec le stigmate, les fleurs présentent quelquefois des dispositions extrêmement curieuses. L'un des exemples des plus remarquables à cet égard est celui qu'on observe chez les Goodéniacées en général et particulièrement dans les *Leschea* *maulia*. Dans ces dernières plantes le style se termine par une véritable boîte dans la profondeur de laquelle est placé le vrai stigmate et qui, béante au-dessous des étamines au moment de l'anthèse, reçoit tout leur pollen, qu'elle conserve ensuite exactement en se fermant. — Distinguer le stigmate d'avec le style est chose facile dans la plupart des fleurs. Il est cependant des cas dans lesquels le problème devient difficile à résoudre. Pour lever cette difficulté, M. Schleiden dit qu'on doit considérer comme stigmate toute production supérieure à l'ovaire qui n'est pas percée intérieurement d'un canal. Or, en acceptant ce *criterium* comme aussi universel et aussi infailible que le veut le savant allemand, on arrive à des conséquences qui semblent peu admissibles. Ainsi, par exemple, il faudrait refuser le nom de style et regarder seulement comme un stigmate le long prolonge-

ment qui surmonte l'ovaire des Nyctaginées et dont l'extrémité papilleuse est si évidemment stigmatique. On arriverait à un résultat analogue chez les Protéacées et dans d'autres plantes. Au reste, ce n'est pas ici le lieu pour discuter cette question.

Dans presque tous les pistils, le stigmate correspond aux loges et, par suite, alterne avec les cloisons. On le conçoit aisément d'après le mode de formation des carpelles (*voy.* OVAIRE). Cependant les Crucifères nous présentent le fait remarquable de deux stigmates correspondant aux cloisons, fait inexplicable d'après les idées ordinaires au sujet de la formation des carpelles. Diverses hypothèses ont été émises pour rendre compte de cette organisation. Mais leur examen nous entraînerait trop loin.

La forme du stigmate varie beaucoup d'une plante à l'autre. Ainsi on le voit tantôt pontiforme ou indiqué seulement comme un point; tantôt plus volumineux ou même capité, c'est-à-dire renflé en tête, globuleux, lobé, etc. Mais ces détails purement glossologiques sont plutôt du ressort des traités élémentaires de botanique que d'un ouvrage de la nature de celui-ci. (P. D.)

STIGMATES. INS. — *Voy.* INSECTES, tome VII, p. 77.

***STIGMATIUM** (στίγμα, marque). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clairones, créé par Gray (*The animal Kingdom Ins.*, t. I, p. 376), et qui ne se compose que d'une espèce: le *S. cicindeloides* de l'auteur. Elle est originaire des Indes orientales. (C.)

***STIGMATOCOQUE.** *Stigmatococca.* BOT. PH. — Genre créé par Willdenow (in *Schult. Mantis.*, III) pour un arbuste du Brésil, à feuilles alternes, oblongues, crénelées; à fleurs paniculées, distinguées par un calice quadrifide, persistant; par une corolle rotacée, à 4 lobes ovales; par un pistil à style subulé et stigmate simple, qui devient une baie globuleuse monosperme. L'espèce type du genre est le *S. solanacea* Willd. Ce genre peu connu est placé par M. Endlicher (*Genera*, p. 669) à la suite des Solanées. (D. G.)

***STIGMATOTHÈQUE.** *Stigmatotheca.* BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénéconiées, formé par M. C.-H. Schultz (bipont.), dans la *Phyto-*

graphia canariensis de MM. Webb et Berthelot (vol. III, 2^e sect., p. 255) pour des sous-arbrisseaux de Madère précédemment rangés parmi les Chrysanthèmes. Ces végétaux ont les feuilles pinnatifides ou pinnatifidites; leurs capitules sont grands, très nombreux, à disque jaune et rayon blanc, femelle, unisériel; les fleurs du disque sont extrêmement nombreuses, à 5 dents, les intérieures restant stériles; l'involucre est hémisphérique, formé d'écaillés imbriquées, élargies en appendice scarieux. Les akènes sont tous marqués de points et de stries rouge-brun, mais ceux du rayon sont turbinés, ailés ou carénés, tandis que les extérieurs du disque, qui sont seuls fertiles, sont turbinés-cylindriques, à côtes. On cultive communément aujourd'hui, comme plantes d'agrément, les deux espèces de ce genre, savoir: le STIGMATOTHÈQUE PINNATIFIDE, *Stigmatotheca pinnatifida* C.-H. Schultz (*Chrysanthemum pinnatifidum* Lin.), et le STIGMATOTHÈQUE DÉCHIRÉ, *Stigmatotheca lacera* C.-H. Schultz (*Chrysanthemum Broussonetii* Pers.). Ce sont des plantes d'orange-rie, qu'on peut mettre en pleine terre pendant l'été et qui se couvrent, pendant une grande partie de l'année, de nombreux capitules d'un très joli effet. On les multiplie par boutures et par semis. (D. G.)

* STIGMATOTRACHELUS (στίγμα, marque; τράχηλος, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Brachidérides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curculio.*, syn., t. VI, 1, p. 123). Ce genre renferme une vingtaine d'espèces, qui, toutes, sont originaires de Madagascar; nous ne citerons que les suivantes: *S. cinctus*, *lynceus* et *ornatus*. (C.)

STIGME. INS. — Voy. STIGMUS.

*STIGMEA. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Hyménomycètes, formé par M. Fries, pour des végétaux épiphytes rapportés par M. Lévillé à sa division des Thécasporés-Endothèques, tribu des Sphériacés. (M.)

*STIGMELLA (*stigma*, tache). INS. — Schranck (*Fauna boic.*, II, 2, 1802) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères Nocturnes de la tribu des Tinéides. (E. D.)

*STIGMELLA. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Pyrénomy-

cètes, formé par M. Lévillé, et rapporté par lui, dans sa classification mycologique, à la division des Clinosporés-Endoclines, section des Sphéronémés. (M.)

STIGMITE. GÉOL. — M. Al. Brongniart a donné ce nom à des variétés de Roches porphyroïdes, qui rentrent dans les espèces *Rétinite* et *Obsidienne* (Voy. ces mots) de M. Cordier. Voy. ROCHES, p. 169. (C. D'O.)

*STIGMODÈRE. *Stigmodera* (στίγμα, piqûre; δειρά, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Buprestides, établi par Eschscholtz (*Zoological atlas*) et adopté par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. II, p. 293). Ces auteurs y ont adjoint les *Temognatha* Sol. ou *Polychroma*, formant leur 2^e division, et aussi les *Castiarina*, qui rentrent dans leur 3^e division. Plus de 50 espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande, rentrent dans ce genre; nous citerons seulement les suivantes: *S. grandis*, *macularia*, *variabilis*, *limbata*, *undulata*, *crenata* Don. et *imperator* Gory (Voy. l'atlas de ce Dictionnaire: *Insectes Coléoptères*, pl. 4, fig. 3). (C.)

*STIGMUS. INS. — Genre de la famille des Crabronides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine sur des espèces dont les antennes sont fusiformes et non coudées, les mandibules arquées et tridentées; les jambes postérieures épineuses, l'abdomen pourvu d'un long pédicule, etc. Les Stigmus sont de petite taille. Le type est le *S. pendulus*, Jur., Panz, etc. (BL.)

STIGONÈME. *Stigonema* (στίγων, flétri; νήμα, filament). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, fondé par Agardh parmi les Algues, a été considéré par plusieurs auteurs comme appartenant aux Lichens. M. Kützing, qui partageait d'abord cette opinion, ayant enfin reconnu sa véritable organisation, l'admet (*Bot. Zeitung*, 1847) au nombre des Algues, près des *Siroisiphon*, en lui assignant ces caractères: filaments cartilagineux, solides, rameux, renfermant des articles formés de cellules disposées en rangées transversales. Les Stigonèmes forment des touffes ou plaques de filaments bruns entrelacés sur les rochers humides ou fréquemment arrosés. Une des espèces les plus communes est le *St. atrovirens* Ag., *Cornicularia pubescens* Ach. (BRÉB.)

STILAGE. *Stilago*. BOT. PH. — Ce genre

linnéen est admis comme distinct par certains botanistes, qui nomment alors Stilaginées la petite famille dont il est le type; tandis que d'autres, et notamment M. Endlicher, en font une simple section du genre ANTIDESMA (voy. ce mot). La famille elle-même reçoit, dans ce cas, le nom d'Antidesmées. (D. G.)

*STILAGINÉES. *Stilagineæ*. BOT. PH. — Linné distinguait les deux genres Antidesma et Stilago, réunis maintenant sous le premier nom. On a donc dû abandonner le nom de Stilaginées, proposé par quelques auteurs, pour celui d'Antidesmées (voy. ce mot), qui sert à désigner le petit groupe auquel appartiennent ces plantes. (Ad. J.)

STILBE. *Stilbe* (στῖλον, éclat). BOT. PH. — Genre de la petite famille des Stilbinées, à laquelle il donne son nom, formé par Bergius (*Fl. Cap.*, p. 30, t. 4, fig. 6) pour des arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance. On connaît 3 ou 4 espèces de ce genre. Parmi elles nous citerons le *S. pinastra* Lin., petit arbuste de 3 décimètres de haut à feuilles verticillées par six, linéaires, incurvées au sommet. (D. G.)

*STILBÉS. BOT. CR. — Section de la division des *Clinosporés*. Voy. MYCOLOGIE.

*STILBIA (στῖλβια, splendeur). INS. — M. Stephens (*Cat.*, 1829) a créé sous ce nom un genre de Lépidoptères Nocturnes, que Duponchel place dans sa tribu des Caradrins, tandis que M. Boisduval le met dans celle des Noctuo-phalénides, et M. Graslin (*Ann. Soc. ent. de France*, 1^{re} série, t. XI, 1842), dans la tribu des Orthosides. Ce genre ne comprend qu'une seule espèce, le *S. stagnicola* Tr., qui se trouve en France dans les mois d'août et de septembre. (E. D.)

*STILBINÉES. *Stilbineæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes dicotylédonées, monopétales, hypogynes, ainsi caractérisée: Calice coriace, tubuleux, à cinq divisions dont la préfloraison est indupliquée, les deux inférieures plus profondément séparées. Corolle infundibuliforme, munie à sa gorge d'un cercle de poils, dont le limbe se divise en quatre parties, communément en cinq disposées obscurément en deux lèvres, indupliquées dans le bouton, ouvertes dans la fleur. Autant d'étamines alternes et insérées au sommet du tube, la cinquième ou

extérieure stérile ou manquant même complètement; filets libres, saillants; anthères introrsées, à deux loges souvent séparées à la base, et s'ouvrant suivant leur longueur. Ovaire libre, surmonté d'un style filiforme droit que termine un stigmate échancré, à deux loges renfermant chacune un ovule anatrope dressé. Fruit entouré par le calice persistant, capsulaire, et s'ouvrant au sommet en quatre segments, ou utriculaire et monosperme par avortement. Graine à téguement celluleux et lâche, à périsperme charnu et abondant dans l'axe duquel est un embryon de moitié plus court, à cotylédons à peine distincts, à radicule infère. Les espèces sont de petits arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, du port des Bruyères, à suc un peu résineux. Leurs feuilles, nombreuses et serrées, sont verticillées, aciculaires, articulées, dépourvues de stipules; leurs fleurs en épis serrés au sommet des rameaux.

GENRES.

Campilostachys, Kth. — *Stilbe*, Berg. (*Nepa*, Pet. — *Lutrea*, Schmidt non W.).

(Ad. J.)

STILBITE (de στῖλβω, briller). MIN. — Les substances minérales, que l'on a confondues sous le nom de Stilbites, ont, comme les Mica et les Feldspaths, des caractères communs qui les rapprochent et en forment un groupe assez naturel; elles ont toutes, en effet, un clivage fort net, joint à un éclat nacré des plus vifs; elles offrent peu de différence sous le rapport de la dureté et de la densité; elles sont composées des mêmes éléments, et présentent les mêmes circonstances de gisements. Cependant on peut y reconnaître plusieurs espèces, dont la distinction repose sur des différences de forme ou de composition rigoureusement appréciables; espèces dont le nombre est de trois, selon la plupart des minéralogistes, et s'élèverait même jusqu'à cinq, dans l'opinion de M. Beudant. Nous n'admettons comme telles, pour le moment, que celles sur l'existence desquelles tout le monde est d'accord, savoir: la Stilbite proprement dite ou Stilbite Desmine, l'Épistilbite et la Stilbite Heulandite.

I. STILBITE PROPREMENT DITE, OU DESMINE, Breith. Syn. Zéolithe radiée. Substance blanche, vitreuse, à éclat nacré sur les

faces du clivage le plus facile, vitreux sur toutes les autres faces. C'est un Silicate alumineux, à base de chaux et hydraté, composé de 12 at. de Silice (celle-ci étant Si O), d'un at. d'Alumine, d'un at. de Chaux, et de 6 at. d'Eau; par conséquent un Orthose à base de chaux, avec eau de cristallisation. En poids, elle est formée de Silice 58; Alumine 16; Chaux 9, et Eau 17. Elle fait partie de la tribu des Silicates rhombiques: ses cristaux dérivent d'un prisme droit rectangulaire, que l'on observe quelquefois parmi les formes naturelles, ou, ce qui revient au même, d'un prisme rhomboïdal droit de $94^{\circ} 15'$. Le clivage nacré répond à l'une des faces latérales du premier prisme, ou au plan qui passe par les petites diagonales du second. La base ou la face terminale des cristaux est souvent arrondie; les pans sont striés longitudinalement. La Stilbite est fragile, sa dureté est comparable à celle de la Fluorine; sa densité est de 2,15. Chauffée dans le tube fermé, elle donne de l'eau. Elle est soluble dans l'acide azotique, sans faire de gelée, à moins qu'on ne fasse chauffer l'acide à plusieurs reprises. Mise sur un charbon ardent, elle blanchit et s'exfolie. Au chalumeau, elle se boursouffle et fond en un globe opaque.

Cette espèce offre différentes variétés de couleurs, de formes et de structure. Les variétés de couleur sont peu nombreuses. C'est en général la couleur blanche qui domine; mais elles présentent aussi différentes nuances de jaunâtre, de brun et de rouge. Les cristaux sont demi-transparents, ou translucides. Les seules variétés de formes cristallines que l'on connaisse, proviennent de modifications simples sur les arêtes des bases du prisme rhomboïdal, combinées soit avec les faces de ce prisme, soit avec celles du prisme rectangulaire, qui sont ordinairement les faces dominantes. Parmi les variétés de formes accidentelles, et de structure, on distingue: la *Stilbite arrondie*, en cristaux déformés, ordinairement de teinte jaunâtre; la *Stilbite flabelliforme*, en cristaux aplatis, laminaires, réunis en divergeant par un de leurs côtés, comme les veuillets d'un éventail; la *Stilbite radiée*, en cristaux aciculaires, partant tous d'un centre commun; la *Stilbite lamelliforme*; la *Stilbite mamelonnée* ou *globuliforme*, et la *Stilbite*

compacte, à laquelle appartient la Crockalite d'Estner. C'est à la variété globuliforme que se rapportent très probablement les substances auxquelles M. Beudant a donné les noms de *Sphaerostilbite*, et de *Hypostilbite*: la première est en petits globules d'un éclat nacré, très brillants dans la cassure, et striés du centre à la circonférence; la seconde est en globules d'un aspect mat, servant ordinairement de support à d'autres variétés de Stilbite.

La Stilbite appartient à trois ordres différents de terrains de cristallisation, savoir, aux terrains primordiaux, aux terrains pyrogènes anciens, trappeens et basaltiques, et enfin aux terrains volcaniques proprement dits. Elle y accompagne plusieurs autres substances du groupe des zéolithes. Dans les terrains primordiaux, elle se montre au milieu des fentes et des cavités qui les interrompent, en veines ou en cristaux implantés; quelquefois au milieu des filons métallifères, qui les traversent (Arendal, en Norvège). Dans les terrains pyrogènes, elle abonde au milieu des roches amygdalaires, telles que les Spilites et les Wackes (Islande; îles Feroër, îles Hébrides, etc.). On la rencontre, dans les terrains volcaniques, au Vésuve, à l'Etna; dans les laves de Ténériffe et dans celles d'Auvergne.

II. ÉPILIBITE, G. Rose. M. G. Rose a séparé le premier de la Stilbite une matière blanche, qu'on confondait avec elle, à raison de la grande ressemblance d'aspect de ces substances. Elle ne différerait de la Stilbite, sous le rapport de la composition, que par une moindre proportion d'eau (5 atomes au lieu de 6), ce qui résulterait d'une analyse qu'en a faite Hisinger; quant à sa forme, le système cristallin est le même, mais la forme fondamentale est différente, suivant G. Rose. Cette forme est celle d'un prisme rhomboïdal droit, de $135^{\circ} 10'$. Ce prisme est ordinairement terminé par un pointement à quatre faces posées sur les angles. Les cristaux sont implantés en petites houppes sur la Stilbite commune ou sur la Heulandite, en Islande et aux îles Feroër; ils sont incolores et demi-transparents, font gelée dans les acides, et ont pour densité 2,25. M. Brewster a confirmé, par l'examen des propriétés optiques de l'épilibite, sa séparation d'avec les deux

autres espèces, que Rose avait établie sur la différence des formes cristallines.

III. **STILBITE HEULANDITE.** Syn. Stilbite feuilletée. Substance blanche, ou d'un rouge mordoré, en cristaux dérivant d'un prisme oblique rectangulaire; ayant, comme la Stilbite, un clivage latéral, très net, avec un éclat nacré beaucoup plus vif encore, et qui persiste, quelle que soit la couleur des cristaux. C'est toujours une combinaison de Silice, d'Alumine, de Chaux et d'Eau: mais les proportions ne sont plus les mêmes. Elle se présente ordinairement sous la forme de prismes obliques à base rectangulaire, modifiés par de petites facettes sur les angles, et sur l'arête horizontale supérieure; et où dominant les deux pans parallèlement auxquels a lieu le clivage nacré. L'inclinaison de la base sur le pan antérieur est de 129°40'. Quant aux caractères de dureté, de densité et aux caractères pyrognostiques, ils sont les mêmes que ceux de la Stilbite commune, avec laquelle la Heulandite a été longtemps confondue. Son gisement et ses localités sont aussi les mêmes que ceux de la première espèce. (DEL.)

STILBOSPORAS. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gymnomyces, formé par Persoon pour de petits champignons qui viennent sur les plantes mortes, et dont les spores oblongues ou presque globuleuses sont remplies de granules ou Sporidioles conglutinées entre elles de diverses manières. M. Lèveillé rapporte ce genre à ses Clinosporés-Ectoclines, tribu des Sarcopsidés, section des Mélanconies. (M.)

STILBUM. INS. — Genre de la tribu des Chrysiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Spinola (*Insecta ligurica*) et adopté par tous les entomologistes. Les Stilbum se distinguent des autres Chrysiens par leurs palpes maxillaires et labiaux de même longueur, par leur languette profondément échancrée, leurs mandibules unidentées, leur métathorax prolongé en épine, leur abdomen très convexe, etc. Les espèces de ce genre sont les plus grandes de la tribu à laquelle elles appartiennent. Elles habitent seulement les régions chaudes du globe. On en rencontre dans le midi de l'Europe, en Asie, en Afrique et même en Amérique. Nous citerons le *S. calens* (Chry-

sis calens, Fabr.) de l'Europe méridionale, le *S. splendidum* (*Chrysis splendida*, Fabr.), très commune aux Indes orientales, aux îles Mascareignes, etc. (BL.)

STILBUM. BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gastéromycètes, formé par Tode pour des champignons épiphytes, qui présentent un petit péridium gélatineux à l'extrémité d'un stipe solide, et dont les spores finissent par être à nu. Selon la classification de M. Lèveillé, ce genre rentre dans les Clinosporés-Ectoclines, tribu des Sarcopsidés, section des Stilbés. (M.)

***STILICUS.** INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Pædiriniens, proposé par Leach, adopté par Latreille, Dejean et par Erichson. Ce genre renferme 13 espèces: 8 sont propres à l'Europe, 4 à l'Amérique, et une seule est originaire d'Afrique (Barbarie). Nous citerons les *St. orbiculatus* Pk., *fragilis* Gr. et *ruficornis* Lucas. (C.)

***STILIFER.** MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches, établi par M. Broderip, en 1832, pour quelques espèces marines, et qui sont, en apparence, voisines des Mélanies, mais doivent appartenir à une famille distincte. La coquille est hyaline turbinée avec le sommet de la spire aminci en stylet; l'ouverture est presque ovale, acuminée en haut, avec la lèvre tranchante, sinueuse. Le manteau est épais, charnu, cyathiforme, et couvre les derniers tours de la coquille. La trompe est très longue, rétractile. Les tentacules sont ronds, épais, subacuminés, situés à la base de la trompe. Les yeux sont très petits, sessiles à la base des tentacules. Il n'y a qu'une seule branche; le pied est rudimentaire. Le manteau, qui est libre à son bord postérieur, recouvre les parties molles et les derniers tours stili-formes de la spire. L'auteur a décrit deux espèces: l'une, *St. astericola*, trouvée par M. Cuming aux îles Gallapagos: elle est longue de 8 millimètres, large de 6 millimètres, et vit parasite sur l'*Asterias solaris* Gray dans la peau de laquelle elle pénètre; l'autre, *St. subulatus*, longue de 13 millimètres et large de 6 millimètres, vit dans la mer des Antilles. M. Broderip croit devoir rapporter au même genre, sous le nom de *St. Turtoni*, le *Phasianella stylifera* de Turton, qui, dépourvu d'opercule, ne peut être une Phasianelle. (Duv.)

* **STILIGER.** MOLL. — Voy. **STYLIGER.**

STILIQUE. INS. — Voy. **STILICUS.**

STILLINGIE. *Stillingia.* BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, formé par Garden (*in Lin. Mantis*, t. I, n° 1279) pour des arbres et arbrisseaux à suc laiteux, de l'Asie et de l'Amérique tropicale, ainsi que des îles Mascareignes; à feuilles alternes, munies de deux glandes à l'extrémité de leur pétiole; à fleurs monoïques: les mâles groupées en épis souvent terminaux et formées d'un calice en cupule, avec deux étamines extrorses; les femelles solitaires, soit au bas des épis mâles, soit isolément, donnant une capsule globuleuse, à trois coques monospermes. La **STILLINGIE SÉBIFÈRE**, *Stillingia sebifera*, est une espèce curieuse par la couche épaisse de matière semblable à du suif qui enveloppe ses graines. M. A. de Jussieu (*Diction. class.*, art. **STILLINGIE**) parle d'un pied de cette espèce formant un grand arbre, à Perpignan, où il avait été remarqué et reconnu par M. J. Gay. (D. G.)

STILLINGIÈES. BOT. PH. — Tribu de la famille des *Euphorbiacées.* Voy. ce mot.

* **STILODES.** INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Chrysomélines, proposé par nous et adopté par Dejean, qui énumère 5 espèces de Cayenne, savoir: *S. humeralis* Gory., *Doryphoides*, *Pardalina* Dej., *onca* et *14-maculata* Lac. (C.)

* **STILPNOGYNE.** (στιλπνόγυνη, luisant; γυνή, femme ou femelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par De Candolle (*Prodr.*, t. VI, p. 293) pour une herbe annuelle du cap de Bonne-Espérance, qui a le port de notre Paganette annuelle. L'espèce type est le *S. belliioides* DC. (D. G.)

* **STILPNOPAPPUS** (στιλπνόπος, luisant; πάππος, barbe, aigrette). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par M. Martius (*ex DC.*, *Prodr.*, t. V, p. 75) pour des herbes annuelles du Brésil. On a décrit jusqu'à ce jour 6 ou 7 espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons pour exemple le *S. pratensis* Mart. (D. G.)

* **STILPNOPHYTE.** *Stilpnophyton* (στιλπνόγυνη, luisant; φυτόν, plante). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par Lessing pour

des arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance. Ce genre a été établi sur trois espèces de *Tanacetum* de Thunberg. Nous citerons pour exemple le *S. longifolium* Less. (*Tanacetum longifolium* Thunb.). (D. G.)

* **STILPNUS.** INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst (*Ichneumonia*) sur de très petites espèces, dont l'abdomen est large et déprimé, les antennes courtes, épaissies à l'extrémité, et composées d'articles presque carrés. (BL.)

STIPACÉES. BOT. PH. — Tribu de la famille des *Graminées.* Voy. ce mot.

* **STIPAGROSTIS.** BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Stipacées, formé par M. Nees d'Esenbeck pour une plante du cap de Bonne-Espérance. L'espèce type est le *S. capensis* Nees. M. Nees d'Esenbeck rapporte avec doute, à ce genre, l'*Aristida obtusa* Delile, d'Égypte, qui devient le *S. ? obtusa* Nees. (D. G.)

STIPE. *Stipa.* BOT. PH. — Grand genre de la famille des Graminées, tribu des Stipacées, formé par Linné pour des Gramens vivaces qui croissent dans les contrées tempérées de toute la terre et plus rarement entre les Tropiques. Les feuilles de ces végétaux sont planes ou enroulées; leurs épillets sont paniculés, uniflores, à deux glumes presque égales, membraneuses, canaliculées, plus longues que la fleur; celle-ci présente deux paillettes coriaces, enroulées, dont l'inférieure porte au sommet une arête simple, tordue, articulée par sa base; trois glumellules charnues; trois étamines dont les anthères sont fréquemment barbues au sommet; un ovaire stipité, glabre, surmonté de deux styles courts que terminent deux stigmatés plumeux. Le caryopse est étroitement enveloppé par les paillettes. Bien qu'il ait subi quelques réductions dans ces derniers temps, le genre Stipe est nombreux. M. Kunth (*Enumer.*, I, p. 179) en décrit soixante espèces, parmi lesquelles l'une des plus remarquables est certainement la **STIPE PENNÉE**, *Stipa pennata* Lin., la plus élégante du genre et peut-être de toute la famille des Graminées. Cette espèce croît sur les rochers et sur les coteaux arides, en diverses parties de l'Europe et de la Sibérie. On la trouve dans la forêt de Fontainebleau. Elle forme des touffes hautes de 5 ou 6 décimètres; ses

feuilles sont raides, enroulées; sa panicule, assez peu fournie, sort de la gaine de la feuille supérieure dans laquelle elle reste enfermée par le bas. Elle est particulièrement remarquable par ses longues arêtes qui atteignent quelquefois près de 2 décimètres de longueur et qui, dans leurs deux tiers supérieurs, sont élégamment barbelées de poils blancs soyeux. Ces sortes de plumes soyeuses sont si élégantes qu'on a proposé et qu'on a même essayé d'en orner les chapeaux des dames; elles sont très hygrométriques. Une autre espèce du même genre, assez commune en France, est la *STIPE TORTILLE*, *Stipa tortilis* Desf., qui doit son nom à ses longues arêtes pubescentes, tordues dans leur portion inférieure. Elle joue un rôle important dans la végétation des steppes de la Russie. Le *Stipa tenacissima* Linn., du midi de l'Europe, avec les chaumes duquel on fabrique une grande partie des tissus de sparterie et qui est même regardé comme préférable au Spart lui-même pour cet objet, appartient aujourd'hui au genre *Macrochloa* Kunth. (P. D.)

STIPE. BOT. — On donne ce nom, soit au tronc des Palmiers et des Monocotylédons en général, soit, plus vaguement, à tout support d'organe; de là l'épithète de *stipité* appliqué fréquemment à des organes munis d'une sorte de pied. (D. G.)

STIPELLES. BOT. — On nomme ainsi les petites stipules qui accompagnent les folioles de certaines feuilles composées. (D. G.)

STIPHILUS (στίλζ, petite pierre; φίλος, ami). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, établi par Bucquet (*Revue zoologique*, 1840, p. 172), sur une espèce du Brésil, le *S. 4-punctatus* de l'auteur. Elle fait partie des Trachydérides de Dupont. (C.)

STIPITE (de *stipes*, tige des arbres monocotylédons). MIN. — Nom donné par Alex. Brongniart à une sorte de Houille sèche que l'on trouve dans le terrain de Trias, et les terrains Jurassiques, avec beaucoup de débris végétaux, parmi lesquels dominent ceux de Conifères et de Cycadées. Voy. HOUILLE et LIGNITE. (DEL.)

***STIPITURUS.** OIS. — Nom latin, dans la méthode de M. Lesson, du genre *Queuegazée*. (Z. G.)

***STIPULA.** POLYP. — Dénomination gé-

nérique, proposée d'abord par M. Sars pour des Polypes hydriques du genre *Syncoryne*. Voy. ce mot. (DUR.)

STIPULARIA, Haworth. BOT. PH. — Synonyme de *Spergularia* Pers.

STIPULES. BOT. — On nomme ainsi les productions foliacées qui accompagnent un grand nombre de feuilles, et qui sont situées constamment à leur base. Tantôt les stipules se soudent à la partie inférieure du pétiole dans une portion plus ou moins grande de leur longueur, ou même à peu près entièrement, ainsi qu'on le voit dans les Rosiers, et alors, par une expression fondée sur l'apparence qui en résulte, on les appelle stipules *pétiolaires*; tantôt, au contraire, elles semblent indépendantes du pétiole, et paraissent tenir seulement à la tige, disposition qui les fait nommer Stipules *caulinaires*. On sent aisément que dans le premier cas les stipules doivent suivre le sort de la feuille elle-même, et tomber seulement avec elle; tandis que dans le second, elles peuvent se détacher avant elle, même de très bonne heure, comme on le voit dans un certain nombre de plantes pourvues de stipules *caduques*.

Les stipules varient beaucoup de dimensions : dans quelques plantes, elles sont à peine indiquées; ailleurs, elles forment de petits filets peu développés, comme dans le *Lathyrus nissolia*; plus souvent elles constituent une sorte de petite feuille supplémentaire, ainsi qu'on le voit dans beaucoup de Légumineuses; enfin, elles atteignent parfois un grand développement, comme dans la Fève, ou même leurs dimensions finissent par surpasser celles de la feuille elle-même, ainsi que nous le voyons dans le Pois cultivé. Le maximum de leur développement relatif nous est présenté par le *Lathyrus aphaca*, ou Gesse sans feuilles, dans laquelle cette dernière dénomination semble, au premier abord, en opposition avec les faits; mais une observation un peu attentive montre bientôt que les grandes expansions foliacées, placées par paire, qui recouvrent la tige de cette plante, ne sont que des stipules développées outre mesure, et que la feuille elle-même est restée réduite à un petit filet qui indique seulement sa place naturelle.

Si le plus souvent les stipules ont l'as-

pect et le tissu des feuilles, on les voit aussi parfois prendre une plus grande consistance, et former même des épines; le Robinier faux-Acacia nous en montre un exemple vulgaire. Dans les Cucurbitacées, on est conduit à regarder comme analogues à des stipules la vrille qui accompagne la feuille; seulement, excepté dans des cas extrêmement rares, cette vrille est unique, et ne se montre qu'à un côté de la base de la feuille, ce qui concorde peu avec la disposition ordinaire des stipules.

En effet, ces organes sont toujours ou presque toujours placés symétriquement, chacun d'eux occupant un des côtés de la base de la feuille. Ils sont même généralement symétriques et ressemblent plutôt, lorsqu'on examine chacun d'eux en particulier, à une moitié d'organe qu'à un organe tout entier. De là leur forme est souvent en demi-cœur, en demi-flèche, etc. Cette disposition symétrique devient très frappante dans beaucoup de Rubiacées. En effet les feuilles de ces plantes étant opposées, et chacune d'elles ayant ses deux stipules, il en résulte deux stipules distinctes situées de chaque côté de la tige entre les deux feuilles. On conçoit facilement que ces expansions foliacées, situées ainsi l'une à côté de l'autre, puissent aisément se souder par leur bord en regard; c'est, en effet, ce qu'on observe dans plusieurs plantes à des degrés divers; et lorsque la soudure est complète, il en résulte l'apparence d'une stipule unique, placée sur les deux côtés libres de la tige, entre deux feuilles opposées. La trace de cette soudure a quelquefois disparu tout à fait, et ce n'est plus que par analogie qu'on est conduit à l'admettre. Dans les feuilles alternes, les stipules d'une même feuille peuvent aussi se souder par l'un ou l'autre de leurs bords. Si la soudure s'opère sur le bord extérieur par rapport à la feuille, il en résulte l'apparence d'une stipule unique oppositifoliée; si, au contraire, elle a lieu sur le bord interne, on voit une stipule axillaire. C'est du moins l'une des explications qui ont été données de ces stipules axillaires. Dans les cas où les stipules se soudent par leur bord interne, elles semblent presque toujours placées, en tout ou en partie, sur un plan plus rapproché de la tige que la feuille elle-même; mais, dans un très petit nombre de

circonstances, c'est l'inverse qui a lieu, et la stipule totale, résultant de la confluence des deux stipules normales, se montre sur un plan extérieur à la feuille.

La base des stipules occupe une portion généralement limitée de la circonférence des tiges. Cependant on la voit parfois s'étendre, et finir par embrasser entièrement celles-ci. C'est ce que nous montre, avec des circonstances remarquables, la famille des Polygonées. Dans ces plantes, les stipules forment une sorte de gaine de longueur variable, qui entoure la tige, et qui, bien que tenant inférieurement à la feuille, se trouve ensuite plus intérieure qu'elle. Ces stipules singulières ont reçu le nom d'*Ochrea* ou cornet. Les botanistes ont proposé diverses hypothèses pour rendre compte de leur origine. Parmi les stipules dont la base embrasse toute la circonférence de la tige, il faut également citer celles des Figuiers, qui forment d'abord un grand cornet fermé autour de la feuille naissante, et qui se détachent ensuite aussitôt que celle-ci ne peut plus rester enfermée sous cette enveloppe.

Les stipules, manquant dans un grand nombre de plantes, ont été rangées dans la catégorie des organes accessoires. Leurs fonctions sont difficiles à déterminer, et, à part les plantes dans lesquelles elles forment des enveloppes protectrices pour les jeunes feuilles et les bourgeons naissants, on ne se rend guère compte de leur utilité. Il est également difficile de les rattacher au plan général de l'organisation végétale; aussi ont-elles servi de base à des hypothèses diverses. Les uns les ont considérées comme faisant partie essentielle de la feuille dont elles représenteraient la gaine; les autres y ont vu des productions de quelque sorte supplémentaires. M. Aug. Saint-Hilaire croit qu'elles sont le résultat d'un dédoublement collatéral pour les stipules latérales, parallèle pour les stipules axillaires, etc. Evidemment nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de ces diverses théories. (P. D.)

STIPULICIDA. BOT. PH. — Genre de la famille des Paronychiées, formé par L.-C. Richard (*in Michx. Flor. bor. Amer.*, t. I, p. 26, tab. 6) pour le *Polycarpon stipulicidum* Pursh, herbe vivace de l'Amérique du Nord.

Cette espèce est le *S. setacea* Michx. (D. G.)

***STIRETRIDES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. Hémipt., Suites à Buffon*) désignent ainsi dans la tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, un groupe comprenant les genres *Stiretrus*, *Stiretrosoma* et *Discocera*. (Bl.)

***STIRETROSOMA** (*Stiretrus*, genre d'insecte; σῶμα, corps). INS. — M. Spinola (*Essai hémiptères*) a, sous ce nom, séparé génériquement des *Stiretrus* de la tribu des Scutellériens, ceux dont les jambes sont moins aplaties que chez les autres espèces. Tel est le *S. erythrocephala* (*Scutellera erythrocephala*, Lep. et Serv.) du Brésil. (Bl.)

***STIRETRUS** (στῆρα, carène; ἦτρον, bas-ventre). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Scutellérites, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Laporte de Castelnau (*Essai class. des Hémipt.*) et adopté par la plupart des entomologistes. Ce genre, dans l'ouvrage de Burmeister (*Handb. der Ent.*), correspond à celui d'*Asoptus*. Ailleurs, le genre *Stiretrus* est adopté avec la même étendue. Mais dans l'ouvrage de MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*) les deux noms sont adoptés séparément, les divisions génériques ayant été très multipliées. Les *S. smaragdulus*, Lep. et Serv., et *S. decemguttatus*, Lep. et Serv., du Brésil, sont les *Stiretrus* les plus connus. Tous ces insectes sont américains. (Bl.)

***STIRLINGIE.** *Stirlingia*. BOT. PH. — M. Endlicher a donné ce nom (*Genera*, n° 2133) à un genre de la famille des Protéacées, tribu des Cónospermées, qui a été fondé et décrit par M. R. Brown sous le nom de *Simsia* (*Trans. of the linn. Soc.*, X, p. 152). Ce genre est formé de petits arbustes de la Nouvelle-Hollande, à feuilles divisées par dichotomie en nombreuses lanières filiformes; à fleurs jaunes, groupées en petits capitules globuleux. M. R. Brown a décrit 3 espèces de ce genre. (D. G.)

STIXIS. BOT. PH. — Genre dont la place n'a pas été encore déterminée, formé par Loureiro (*Fl. Cochinc.*, p. 361) pour un arbrisseau grimpant, de la Cochinchine, qui acquiert une grande longueur. Cet arbuste est le *S. scandens* Lour. (D. G.)

***STIZOCERA** (στίζω, je pique; κέρασ, corne). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Céramby-

cins, établi par Serville (*Annales de la Soc. ent. de France*, t. III, p. 107) sur une espèce du Brésil, qu'il nomme *S. armata*. (C.)

STIZOLOBIUM, Pers. BOT. PH. — Synonyme de *Mucuna* Adans.

STIZOLOPHUS, Cass. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini forme un simple sous-genre dans les Centaurées.

***STIZUS.** INS. — Genre de la famille des Bembécides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille, et adopté par tous les entomologistes. Les *Stizus* se distinguent facilement des genres voisins (*Bembex* et *Monedula*) par la brièveté de leurs mâchoires et de leur lèvre, par les ailes dont la seconde cellule cubitale est presque triangulaire, par l'abdomen muni à son extrémité d'une ou de trois épines. Les *Stizes*, tous d'assez grande taille, sont généralement d'un noir brillant avec des taches ou des bandes d'un jaune vif. Plusieurs espèces habitent les régions intertropicales. Quelques unes se trouvent dans le midi de l'Europe, tels sont les *S. nigricornis*, F. Dus., d'Espagne et du midi de la France; *S. ruficornis* (*Larra ruficornis*, Fabr.) de l'Europe méridionale. — *Voy. l'atlas de ce Dictionnaire: Insectes Hyménoptères*, pl. 2. (Bl.)

STOBÉE. *Stœbea*. BOT. PH. — Genre nombreux de la famille des Composées, tribu des Cynarées, formé par Thunberg pour des plantes herbacées et sous-frutescentes, du cap de Bonne-Espérance; à feuilles généralement alternes, lobées-pinnatifides, bordées de cils épineux, les caulinaires sessiles ou décurrentes; à fleurs jaunes, rarement rouges, en capitules multiflores, discoïdes, ou rayonnés à rayons ligulés neutres, entourés d'un involucre d'écaillés plurisériées, soudées à leur base, épineuses. Leurs akènes sont en pyramide renversée ou turbinée, et l'aigrette est formée d'un ou de deux rangs de paillettes ovales, obtuses, denticulées au sommet. De Candolle en a décrit 41 espèces (*Prodr.*, VI, p. 514). (D. G.)

STOEBE. *Stœbe*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénecionidées, division des Sériphées, formé par Lessing (*Synop.*, p. 345) avec une portion des *Stœbe* et *Seriphium* des auteurs. Ce genre renferme de petits arbustes du cap de Bonne-Espérance. De Candolle en a décrit (*Prodr.*, VI p. 259) 9 espèces, qui forment les 2

sous-genres : *Eustache* Cass.; et *Alopecuroides* DC. (D. G.)

***STOCHIAS**. BOT. FR. — Nom spécifique d'une Lavande, le *Lavandula stochas* Lin., qui est devenue le type du sous-genre *Stochas* Benth. des *Lavandula*. (D. G.)

***STOERKIA**, Crantz. BOT. FR. — Synonyme de *Dracæna Vandelli*. (D. G.)

***STOKESIE**. *Stokesia*. BOT. FR. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par L'Héritier (*Sert. angl.*, p. 27) pour une herbe vivace de la Caroline. Cette plante est le *S. cyanea* L'Her. (D. G.)

STOLÉPHORE (στολή, robe traînante ; φορέας, porteur). POISS.— Commerson trouva sur les côtes de l'île de France, en 1770, un Anchois, dont Jossigny a fait un dessin très fidèle, et dont le célèbre voyageur lui-même écrivit la description. Lacépède fit un double emploi de cette espèce : d'après le dessin, il établit le genre *Stoléphore*, et dédia l'espèce à Commerson, sous le nom de *Stoléphore commersonien*; puis, sur la description, il forma sa *Clupée raie d'argent*. Le *Stoléphore* et cette *Clupée* ne sont, par conséquent, qu'un seul et même poisson qui se rapporte au genre Anchois et constitue l'espèce nommée, par M. Valenciennes, *Engraulis Brownii*; c'est le *Piquitinga* de *Marcgrave*. (E. BA.)

***STOLIDA**. OIS. — Nom générique latin, dans la méthode de M. Lesson, des *Noddis*. (Z. G.)

***STOLIDOPHIDES** (στολίς, pli, ride ; φής, serpent). REPT. — M. Ritgen (*Nov. act. nat. Cur.*, XIV, 1828) désigne ainsi l'une des subdivisions primaires de l'ordre des Ophiidiens. (E. D.)

STOLON. BOT. — On nomme *Stolons* ou *Jets* des branches grêles et allongées qui partent du bas de la tige de certaines plantes et qui produisent par intervalles, d'un côté, des racines, de l'autre des feuilles. Les plantes qui présentent cette particularité sont dites plantes *Stolonifères*. (D. G.)

STOMAPODES. *Stomapoda* (στόμα, bouche ; πούς, pied). CRUST. — Cet ordre, créé par Latreille, et adopté par tous les carcinologistes, est le deuxième de la division des Podophthalmes et se compose entièrement de Crustacés nageurs dont le corps est allongé, dont la forme générale se rapproche

souvent beaucoup de celle des Décapodes macroures; mais, chez lesquels, la concentration des anneaux de la tête et du thorax est portée moins loin. Les branchies sont abdominales et libres; les appendices abdominaux sont très développés; les anneaux céphaliques antérieurs, mobiles. Les dimensions de la carapace varient beaucoup; la conformation de l'abdomen varie encore davantage; en général, cette portion du corps présente à peu près la même disposition que chez les Décapodes macroures, et se termine par une grande nageoire caudale, composée des appendices du sixième anneau et du segment suivant lui-même; mais, chez quelques Stomapodes, l'abdomen est rudimentaire. La disposition des membres varie également dans cet ordre. Les antennes de la première paire sont assez longues, et se terminent par deux ou trois filets multi-articulés; leur pédoncule est toujours cylindrique, et ils ne peuvent jamais se replier sous le front comme chez les Décapodes brachyures. Enfin elles s'insèrent au-dessus des yeux, près de la ligne médiane, ou en dehors de la base du pédoncule de ces organes. Les antennes de la seconde paire varient davantage. Presque toujours l'article basilaire de leur pédoncule porte en dessus une grande lame ciliée, et elles se terminent par un long filament multi-articulé. Chez la plupart des Stomapodes, elles s'insèrent en dehors de celles de la première paire, à peu près sur la même ligne transversale. La distance qui sépare la bouche des trois paires d'appendices que je viens de signaler, est, en général, très considérable. Chez la plupart des Stomapodes, l'appareil buccal est aussi beaucoup plus simple que dans l'ordre précédent, et ne se compose que d'une lèvre supérieure, d'une paire de mandibules, d'une lèvre inférieure, de deux paires de mâchoires, d'une seule paire de pattes-mâchoires; souvent ces derniers organes manquent, ou sont transformés en pattes natatoires, et presque toujours les membres des sept paires suivantes sont tous conformés de manière à constituer des pattes natatoires ou préhensiles. Il est à remarquer que, chez les Stomapodes, les mâchoires de la seconde paire ne portent jamais à leur base un appendice lamelleux analogue à la valvule, qui, chez les Déca-

poles, remplit des fonctions si importantes dans le mécanisme de la respiration ; et cette modification de structure est une conséquence naturelle de l'absence d'une cavité respiratoire renfermant des branchies thoraciques, comme il en existe dans l'ordre précédent. Les pattes sont, en général, au nombre de sept ou même de huit paires, et présentent souvent toutes le même mode de conformation. Presque toujours, elles sont pourvues d'un appendice, qui peut être considéré comme l'analogue d'un palpe. Souvent on trouve aussi, à la base de plusieurs des pattes antérieures, un autre appendice mou et vésiculaire, qui a quelquefois la forme d'une galette, et qui représente le fouet; organe qui, chez la plupart des Salicocques, présente une structure semblable à ce qui se remarque ici. Trois ou un plus grand nombre des dernières paires de pattes sont toujours natatoires; celles de la première paire, ou même des quatre premières paires sont souvent préhensiles, mais elles ne se terminent jamais par une pince didactyle comme chez les Décapodes; elles sont subchéliformes, c'est-à-dire armées seulement d'une griffe mobile qui se rabat sur l'article précédent. Souvent la plupart de ces organes sont rapprochés de la bouche, ou même appliqués contre elle; disposition qui a valu à toute la division le nom de Stomapodes. Quant aux membres abdominaux, ils ne présentent rien de particulier; leur nombre est presque toujours de six paires. Les branchies des Stomapodes présentent, en général, une structure plus compliquée que celle des Décapodes; au lieu d'être composées de lamelles et de filaments simples, elles sont formées de cylindres rangés parallèlement, donnant naissance à d'autres cylindres plus petits, lesquels, à leur tour, sont également frangés. Quelquefois ces branchies rameuses sont fixées à la base des pattes thoraciques, et suspendues sous le thorax; mais, en général, elles naissent de l'article basilaire des fausses pattes de l'abdomen; chez certains Stomapodes, elles sont réduites à un état rudimentaire, et chez d'autres, on ne voit rien qui puisse être considéré comme un organe spécial de respiration, et il y a tout lieu de croire qu'alors c'est par la surface générale des téguments que cette fonction s'exerce. L'appareil de la circulation diffère

beaucoup de ce que présentent les Décapodes. Chez les Squilles, qui sont les seuls Stomapodes où on l'aît examinée anatomiquement, le cœur, au lieu d'être à peu près quadrilatère, et d'être situé vers le milieu du thorax, a la forme d'un long vaisseau cylindrique qui s'étend dans toute la longueur de l'abdomen; les artères qui naissent de ce cœur tubulaire se distribuent aussi d'une manière particulière, et les principaux sinus veineux, au lieu d'être situés sous le thorax, occupent l'abdomen. L'estomac de quelques Stomapodes présente encore des vestiges de la charpente solide, qui, chez les Décapodes, est armée de dents servant à broyer les aliments dans l'intérieur de la cavité digestive; mais, en général, on ne voit rien de semblable. La structure du foie varie aussi; et, dans les espèces chez lesquelles on a examiné les organes de la génération, on a vu dans leur disposition des particularités assez remarquables. Le système nerveux présente aussi des modifications spéciales; mais sa disposition varie trop pour qu'il soit possible d'en rien dire de général.

Cet ordre est beaucoup moins nombreux que celui des Décapodes, mais il renferme des Crustacés qui diffèrent beaucoup entre eux, soit par la forme générale de leur corps, soit par la structure particulière de leurs principaux organes. Ils forment trois familles, désignées sous les noms de *Cari-dioïdes*, de *Bicuirassés* et d'*Unicuirassés*.

(H. L.)

***STOMARRHENA** (στόμα, bouche; ἄρρη, mâle). BOT. PH. — Genre de la famille des Epacridées, voisin des *Styphelia*, formé par De Candolle (*Prodr.*, VII, p. 738) pour deux sous-arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande. Les deux espèces du genre sont le *S. xerophylla* DC., et le *S. serratifolia* DC. (D. G.)

STOMATE. *Stomatia*. MOLL — Genre de Mollusques gastéropodes établi par Helblins sous le nom de *Stomatia*, et adopté par Lamarck, qui le plaça dans sa famille des Macrostromes, et le caractérisa par sa coquille auriforme imperforée, à spire proéminente, avec une côte transversale et tuberculeuse sur le dos: l'ouverture est entière, ample, plus longue que large, et le bord droit est aussi élevé que le bord columellaire. L'animal est inconnu, et M. Deshayes pense avec

raison que jusqu'à ce qu'on ait pu l'observer et le comparer avec celui de la Stomatelle, on peut réunir les deux genres, qui ne diffèrent guère que par la côte saillante de celui-ci. L'espèce type, *St. phymotis*, est une coquille rare, très brillante et nacrée, de la mer des Indes : sa longueur est de 17 millimètres. Elle avait été classée par Chemnitz, avec les Haliotides, sous le nom de *Haliotis imperforata*, parce qu'en effet elle ressemble assez par sa forme à une Haliotide non percée de trous. Une deuxième espèce, longue de 25 millimètres, *St. obscurata*, s'en distingue parce qu'elle est moins bombée et dépourvue de nacre. Brocchi a aussi classé dans ce genre une coquille fossile du terrain tertiaire, qui présente, au contraire, tous les caractères des Cabochons. (Duj.)

STOMATELLE. MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches de la famille des Turbinacés, établi par Lamarck, qui le classait avec les Haliotides dans sa famille des Macrostromes. La coquille est nacrée, orbiculaire ou oblongue, auriforme, imperforée, avec l'ouverture entière, ample, plus longue que large, et le bord droit évasé, dilaté, ouvert. L'animal, décrit, pour la première fois, par MM. Quoy et Gaimard, est ovale-oblong, déprimé, à pied large, quelquefois frangé sur les bords. Sa tête, large et aplatie, porte une paire de grands tentacules, à la base desquels se voient des pédicules oculifères, et entre lesquels se trouvent sur la tête deux appendices frangés. La cavité branchiale est simple, non fendue, et contient à gauche une grande branchie composée de deux feuilletts presque égaux. L'anus est à droite. Chez quelques espèces, le pied porte un opercule rudimentaire corné multi-spiré. L'espèce type, *St. imbricata*, longue de 38 millimètres, se trouve près de l'île de Java. On en connaît six autres espèces, un peu plus petites, habitant également les mers des pays chauds. (Duj.)

STOMATES. BOT. — Lorsqu'on examine au microscope un lambeau d'épiderme arraché de la surface d'une feuille ordinaire, on ne tarde pas à y remarquer, disséminés çà et là, des sortes de petits appareils qui se distinguent nettement au milieu du réseau dessiné par les cellules épidermiques. Chacun d'eux se montre sous un faible grossissement, comme une sorte de petite tache

bien limitée ou comme un point plus ou moins arrondi, plus ou moins elliptique; sous un grossissement plus fort, son organisation se révèle, et l'on découvre qu'il est formé d'une petite aréole allongée, bordée de deux cellules en croissant qui se regardent par leur côté concave. Pour emprunter aux objets usuels une comparaison qui fasse mieux comprendre cette structure, chacun de ces appareils microscopiques ressemble à une boutonnière, avec sa bordure formée de deux moitiés en regard. C'est là ce que Link avait nommé en latin *Stomata* (de στόμα, bouche), mot que De Candolle a transporté dans notre langue, et qui maintenant est adopté exclusivement parmi nous.

La découverte des Stomates remonte à Grew, qui les a figurés, fort imparfaitement, il est vrai; depuis cette époque, ils ont été observés par un grand nombre de botanistes, qui leur ont donné successivement plusieurs dénominations différentes. Guettard les a appelés *glandes milliaires*, nom qui a été modifié plus tard en *miliaires*. H. B. de Saussure, dans son écrit *Sur l'écorce des feuilles*, les a nommés *glandes corticales*; Hedwig leur a donné le nom de *Pores exhalants* (*Spiracula* ou *Pori exhalantes*); Rudolphi, celui de *Pores de l'épiderme*; M. de Mirbel, celui de *grands Pores*, *Pores allongés*; de la Méthérie, celui de *Glandes épidermoïdales*; De Candolle les avait nommés d'abord *Pores corticaux*, et c'est seulement plus tard qu'il a emprunté à M. Link la dénomination de *Stomates*, que le savant allemand a cependant abandonnée dans ses derniers ouvrages. Parmi ces nombreuses dénominations, on voit que la plupart sont basées sur l'idée que ces petits organes sont de nature glanduleuse, bien que cette idée ne repose sur aucune observation bien précise et que les sécrétions qu'on a cru d'abord pouvoir attribuer aux deux cellules arquées de certains stomates ne paraissent pas leur appartenir en réalité. C'est encore d'après cette même idée que M. Rob. Brown, dans l'un de ses derniers écrits (*Supplementum primum*, etc., *exhibens Proteaceas novas*, 1830), donne aux Stomates le nom de *Glandulæ cutaneæ*, et que les savants allemands les désignent, en général, sous celui de *Hautdrüsen*, réservant quelquefois pour l'ouverture même du

stomate celui de *Spaltöffnungen*, qu'ils appliquent aussi par extension à l'ensemble du Stomate.

Pour prendre une idée complète de l'organisation des Stomates, il ne suffit pas de les regarder avec soin par leur face extérieure ou intérieure, sur des lambeaux d'épiderme arrachés à des feuilles; il faut encore en faire des coupes verticales. Pour cela, on enlève des lames très minces de feuilles, perpendiculairement à leur surface. On arrive toujours par là à couper quelques Stomates dans la direction voulue. On reconnaît ainsi que ces petits organes ont des rapports de position assez variables avec la lame épidermique. Dans le plus grand nombre de cas, les deux cellules stomatiques sont à peu près sur le même plan que l'épiderme lui-même; rarement elles s'élèvent un peu au dessus, de telle sorte que le Stomate forme ou surmonté une sorte de petit mamelon; plus souvent, au contraire, elles sont situées dans un enfoncement plus ou moins prononcé. C'est surtout dans ce dernier cas qu'on observe les dispositions les plus remarquables. Ainsi, chez les Protéacées, les cellules stomatiques se trouvent au fond d'une fossette, d'une sorte de petit puits dont la profondeur égale l'épaisseur de l'épiderme, et la dépasse même, la couche superficielle des cellules épidermiques se relevant tout autour de l'orifice en une sorte de rebord saillant ou de Margelle (*Voy. H. Mohl, Ueber die Spaltöffnungen auf d. Blät. d. Proteaceen; Vermisch. Schrif.*, pag. 245). Un autre fait très curieux sous ce rapport est celui du Laurier-rose, chez lequel la face inférieure des feuilles présente un grand nombre de fossettes à orifice un peu resserré, hérissées de poils entre lesquels se trouvent de très petits Stomates.

Généralement les Stomates se montrent disséminés sans ordre à la surface de l'épiderme. Sur une même feuille, on les voit plus rapprochés en certains points, plus espacés en d'autres. Cependant, même dans ce cas, on remarque qu'ils se trouvent toujours dans l'intervalle des nervures, et, par conséquent, sur les portions purement parenchymateuses des feuilles. Chez quelques dicotylédons, particulièrement chez les Saxifragées, les Crassulacées, etc., on les

voit ramassés par places, leurs groupes produisant parfois des sortes de taches visibles à l'œil nu; ils manquent complètement dans tout l'espace intermédiaire. Dans beaucoup de Monocotylédons et chez les Conifères, où les cellules de l'épiderme sont disposées en séries longitudinales, les Stomates affectent également une disposition par séries. On remarque même quelquefois que ces lignes de Stomates sont séparées par des bandes plus ou moins larges dans lesquelles ils manquent entièrement.

C'est spécialement sur les feuilles et les organes foliacés verts que se trouvent les Stomates. On a même cru pendant longtemps qu'ils manquaient chez tous les végétaux dépourvus de couleur verte, comme les *Lathræa*, les Orobanches, etc. On sait aujourd'hui que, parmi ces végétaux colorés, ceux que nous venons de nommer présentent des Stomates bien conformés, tandis que d'autres en manquent (*Monotropa*, etc.); de plus, on a signalé l'existence de ces petits organes sur les parties colorées de certaines fleurs, même sur des pétales de teintes brillantes; mais ce sont là des faits purement exceptionnels. Sur les feuilles vertes elles-mêmes, la distribution des Stomates diffère généralement à la surface supérieure et à l'inférieure. Ainsi, dans la plupart des végétaux ligneux, ils abondent à la face inférieure des feuilles, tandis qu'ils sont rares ou qu'ils manquent même tout-à-fait à leur face supérieure. Au contraire, la majorité des végétaux herbacés en possède une quantité à peu près égale sur les deux faces. Les végétaux submergés en sont entièrement dépourvus, et une sorte de transition est établie, entre ces végétaux et les plantes qui vivent dans l'air, par les *Nymphæa*, dont les feuilles nageantes ne portent de ces petits organes que sur leur face supérieure en contact avec l'air.

Le nombre des Stomates varie beaucoup, à égalité de surface, sur les feuilles de diverses plantes. De plus, leurs dimensions sont d'ordinaire en relation avec leur abondance. Généralement, plus les Stomates sont rares, plus leurs proportions sont considérables, et réciproquement. Voici quelques chiffres empruntés à un travail remarquable de Krockner, qui suffisent pour fixer les idées à cet égard. Ce savant n'a trouvé

sur les feuilles du *Pinus halepensis*, dans une ligne carrée de surface, que 19 Stomates; mais leur longueur était de 0,037 de ligne. Sur l'*Abies picea* leur nombre était de 25, et leur longueur de 0,021 de ligne. L'*Asclepias curassavica* en a présenté 1,000 par ligne carrée; mais leur longueur n'était que de 0,016 de ligne. Le *Nymphæa cœrulea* en avait 2216 pour la même surface, et leur longueur n'était que de 0,012 de ligne. Enfin, les feuilles du *Solanum sanctum* ont montré par ligne carrée 3,116 Stomates, dont la longueur était de 0,01 de ligne. Au reste, il ne faudrait pas attribuer à ces chiffres une valeur trop absolue, en raison des variations nombreuses que les feuilles paraissent présenter sous ce rapport. Pour donner une idée de ces variations, il suffira de faire observer que M. Al. de Humboldt a compté 55 Stomates par ligne carrée sur des feuilles d'*Agave*, tandis que Krockey en a trouvé 130, différence qui s'élève plus haut que du simple au double. En général, les feuilles charnues possèdent de grands Stomates peu nombreux proportionnellement; au contraire, les feuilles coriaces en ont un grand nombre de très petits, et le terme intermédiaire est formé par les feuilles membraneuses ordinaires.

La forme des Stomates est sujette à des variations assez nombreuses, mais qui se réduisent toutes à un raccourcissement et un allongement plus ou moins grands. Ainsi les uns sont presque circulaires, tandis que la plupart sont ovales ou elliptiques, et que d'autres, en assez petit nombre, sont étroits et allongés. On remarque même souvent à cet égard des différences notables sur la même feuille et sur des Stomates voisins.

Les deux cellules en croissant qui forment le Stomate renferment des grains de chlorophylle en plus ou moins grande quantité; c'est même l'un de leurs caractères les plus saillants lorsqu'on les examine sur un lambeau d'épiderme dont les cellules sont toujours dépourvues de matière verte. Un cas beaucoup plus rare est celui où elles renferment de la fécula. Meyen en a rapporté un, et j'en ai fait connaître un autre chez un *Orobanche*.

On a discuté pendant longtemps la question de savoir si l'espace compris entre les

deux cellules arquées des Stomates, ou ce qu'on a nommé leur *Ostiole*, est une véritable ouverture, ou simplement une aréole bouchée par une membrane. Cette dernière opinion a été soutenue par des observateurs du mérite le plus éminent, notamment par Meyen, MM. Mirbel, Rob. Brown, etc. Mais ces savants eux-mêmes ont à peu près tous renoncé à cette manière de voir, et aujourd'hui la perforation des Stomates est un fait admis généralement dans la science, et qui résulte d'un nombre considérable d'observations démonstratives.

Au dessous des Stomates, le tissu des feuilles se disloque, en quelque sorte, et laisse un vide ou une *chambre aérienne* que l'ostiole fait communiquer avec l'atmosphère, tandis que, d'un autre côté, les méats inter-cellulaires du tissu foliaire s'ouvrant sur ses côtés mettent le tissu du Mésophylle en relation avec l'air. On comprend dès lors l'importance des Stomates pour l'accomplissement des phénomènes de la vie végétale, particulièrement pour la respiration et la transpiration. C'est, en effet, à ces deux grands phénomènes, et surtout peut-être au dernier, que les Stomates se rattachent directement. Ils peuvent en régler l'accomplissement suivant que leur ouverture reste béante ou se ferme. Aussi les voit-on largement ouverts à la chaleur et dans les heures les plus sèches de la journée, aux moments où la transpiration a toute son activité, tandis qu'ils paraissent se fermer sous l'action de l'humidité amenée par la nuit, lorsque la transpiration est entièrement ou presque entièrement suspendue.

L'organogénie des Stomates a été étudiée dans ces dernières années par divers observateurs. A sa première apparition, chacun d'eux se présente comme une cellule généralement plus petite que celles de l'épiderme, et renfermant dans son intérieur une matière d'apparence mucilagineuse et organisable. A mesure que la cellule grandit, cette matière semble se ramasser selon une ligne longitudinale médiane. Bientôt on distingue sur cette même ligne une cloison longitudinale, et en même temps le contour externe du Stomate s'arrondit. Enfin la cloison se dédouble dans son milieu de manière à donner naissance à l'a-

réole médiane ou à l'ostiole, et dès lors le stomate est complètement formé. (P. D.)

STOMATIA. MOLL. Voy. STOMATE.

***STOMATOPLATYPODES.** OIS. — Dans la méthode ornithologique de Ritgen, ce nom s'applique à une grande division qui correspond en grande partie à l'ordre des Palmipèdes des auteurs. (Z. G.)

***STOMATOPORE.** POLYP. — Voy. STROMATOPORA.

STOMATOPTEROPHORES. MOLL. — Dénomination employée par M. Gray pour désigner les Mollusques Ptéropodes.

***STOMBUS** (στόμβος, tumultueux). REPT. — Genre de Batraciens créé par Gravenhorst (*Isis*, 1823) aux dépens du groupe naturel des CRAPAUDS, et comprenant deux espèces que MM. Duméril et Bibron placent dans le genre CERATOPHYS. Voy. ce mot. (E. D.)

STOMOCÉPHALE. TÉRAT. — Syn. dé *Stomocéphale*.

***STOMIAS** (στομίας, qui a une grande bouche). POISS. — Cuvier établit, sous ce nom, un sous-genre des Brochets, et lui assigna pour caractères principaux : Un museau très court ; une gueule fendue jusque près des ouïes ; des opercules réduits à de petits feuillets membraneux ; les maxillaires fixés à la joue. Les intermaxillaires, les palatins et les mandibules sont armés d'un petit nombre de dents longues et crochues ; de petites dents semblables se trouvent sur la langue. Le corps est allongé ; les ventrales sont tout à fait en arrière ; la dorsale est opposée à l'anale, sur l'extrémité postérieure du corps. M. Risso a trouvé deux espèces de *Stomias* dans la Méditerranée : l'une, l'*Esox boa*, n'a point de barbillons ; l'autre, le *Stomias barbatus*, en a un très long. (E. B.)

STOMIDE. *Stomis* (στόμα, bouche). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques simplicimanés, établi par Clairville (*Entomologia helvetica*, t. II, p. 6), adopté par Latreille, Dejean et Hope, etc. Ce genre renferme 2 espèces : la *S. pumicatus* Pz. et *Rostratus* Duf. La 1^{re} se trouve en France et aux environs de Paris, sous des pavés à demi enfoncés dans la terre, et la 2^e en Styrie. (C.)

STOMBLEPHARÉS. INFUS. — Troisième ordre des Microscopiques ou Infusoires dans la classification de Bory St-Vin-

cent. Cet ordre comprend les deux familles des Urcéolariées et des Thikidées. (Duj.)

STOMOBRACHIOTA et **STOMOBRACHIUM.** ACAL. — Genre de Méduses établi par M. Brandt, dans son prodrôme, sous le premier nom, que cet auteur a changé plus tard pour celui de *Stomobranchium*. Ce genre, qui fait partie de la famille des Equorides, est caractérisé par des tentacules nombreux autour de l'ombrelle, qui est lenticulaire, et par des appendices ou prolongements de la cavité stomacale en forme de canaux. Mertens, qui seul a vu et décrit l'espèce type, *St. lenticularis*, lui attribue en outre plusieurs lobes irréguliers ou bras raccourcis autour de la bouche ; mais cette particularité incomplètement observée fait penser que cette Méduse devrait être reportée dans une autre famille. M. Brandt lui-même dit que ce genre intermédiaire entre les Équorées et les Mésônèmes se rapproche en quelque sorte davantage encore des Auréliés : M. Lesson admet le genre *Stomobranchiota* dans sa tribu des Océanidées, qui fait partie de son 2^e groupe des Océanides ou Méduses vraies. Le *St. lenticularis*, large de 40 mill., a été trouvé près des îles Malouines. (Duj.)

STOMOCÉPHALE, STOMOCÉPHALIE. TÉRAT. — Genre de monstres *Cyclocéphaliens*. Voy. ce mot.

STOMODES (στομώδης, dont la bouche est ample). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Cyclomides, créé par Schöenherr (*Dispositio methodica*, p. 188 ; *Genera et sp. Curculio. syn.*, t. II, p. 510 ; VII, 1, p. 145), qui le compose des 3 espèces suivantes : *S. rotularius*, *gyrosicollis* et *rudis* Schr. La 1^{re} est originaire de Crimée, la 2^e de la Dalmatie et des environs de Constantinople. (C.)

***STOMOPNEUSTES** (στόμα ; bouche ; πνεύω, je respire). ÉCHIN. — Un des genres que M. Agassiz indique dans le groupe nombreux des Ourisins (Agass., *Monogr. Echin.*, 4^e livr., 1841). (G. B.)

STOMOTECHIUM. BOT. PH. — Genre très peu connu, de la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, proposé par Lehmann (in *Goett. Gesel. Anz.*, 1817 ; *Asp.*, p. 395) pour un sous-arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, à petites fleurs bleues, qui res-

semble par le port à un *Lobostemon*, avec des caractères assez analogues avec ceux des *Anchusa* et *Symphytum*. Cette plante a reçu le nom de *papillosum* Lehm. (D. G.)

STOMOXE. *Stomoxys* (στόμα, bouche; ἄξυς, pointu). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Geoffroy (*Histoire naturelle des Insectes*, 1764) et adopté par tous les entomologistes. D'après M. Macquart, les principaux caractères de ces insectes sont tirés de la disposition des nervures, de leurs ailes; de leur trompe solide, menue, allongée; de leurs lèvres terminales, petites, et de leurs palpes ne dépassant pas l'épistome. Les Stomoxes, que le peuple confond encore avec les Mouches domestiques, sont au nombre de nos parasites les plus incommodes; ils se développent dans le fumier.

On ne place plus que trois espèces dans ce genre, dont le type est le *STOMOXE PIQUANT*, *Stomoxys calcitrans* Geoffroy (*loco citato*) qui se trouve communément dans toute l'Europe; c'est l'un des Insectes les plus incommodes par sa piqûre. Il s'attache principalement aux jambes, perce la peau avec facilité, et la plaie qu'il fait est telle que le sang continue de couler pendant quelque temps. Les Bœufs et les Chevaux n'ensont pas garantis par l'épaisseur de leur cuir. C'est surtout en été et en automne, et particulièrement aux approches des orages que ce Diptère nous harcèle et nous tourmente. (E. D.)

STOMPHACE. *Stomphax*, Germar (*Magazine*, t. IV, p. 397). INS. — Synonyme de *Codocera* Eschscholtz. (C.)

STOR et **STORE.** POISS. — Nom vulgaire donné à l'Esturgeon commun, et dérivé vraisemblablement de son nom spécifique latin *Acipenser Sturio* L. (G. B.)

STORAX. — Nom de la substance balsamique et résineuse produite par le *Styrax officinal*.

STORÈNE. *Storena* (τορέννυμι, coucher). ARACHN. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Aranéides et à la tribu des Araignées, a été établi par M. Walckenaër sur une seule Aranéide rapportée par Péron, la *STORÈNE BLEUE*, *Storena cyanea* Walek. (*Tableau des Aranéides*, pl. 9, p. 85 et 86). Cette espèce, découverte par Péron, a été rapportée de la Nouvelle-Galles méridionale, dans la Notasie. (H. L.)

***STOREUS** (στορέυς, qui renverse). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Eirrhinides (*Genera et sp. Curculio. syn.*, t. VII, 2, p. 293), établi sur deux espèces de la Nouvelle-Hollande: les *S. variegatus* et *signatus* de l'auteur. (C.)

***STORTHIA.** INS. — Synonyme de *Dryptocephalus* Lap., employé par Perty (*Deductus animalium articulat.*). (B.)

***STOSATEA.** MYRIAP. — Sous ce nom, est désigné par M. Gray (*in Icones Cyclopedia of anat. and Physiol.*, t. III, p. 546) un nouveau genre de l'ordre des Diplopedes qui n'a pas été adopté et que M. P. Gervais a rapporté au genre *Polydème*. (H. L.)

STOURNE. *Lamprotorornis*. OIS. — Division générique établie par M. Temminck dans la famille des Merles. (Z. G.)

STOURNELLE. *Sturnella*. OIS. — Genre de la famille des Sturnidées, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec droit, entier, convexe en dessus, dilaté et obtus à sa pointe, à mandibule inférieure, formant à sa base un angle arrondi dans les plumes du front; des narines rondes, couvertes d'une membrane saillante; des tarsi nus, annelés; un pouce plus long et plus robuste que les doigts latéraux; des ailes moyennes, et deux des plumes secondaires de l'aile presque aussi longues que les primaires, comme dans le genre Alouette.

L'oiseau type de ce genre a été longtemps classé parmi les Étourneaux; il a, comme eux, le bec à bords évasés et à pointe obtuse et un peu aplatie; « mais il en diffère, dit Vieillot à qui est due la création de ce genre, en ce que, chez lui, la mandibule supérieure forme, dans les plumes du front, une échancrure profonde, assez large, arrondie à son extrémité, et à peu près pareille à celle des Cassiques; tandis que chez les vrais Étourneaux cette échancrure est étroite et pointue; de plus, chez le premier, le doigt postérieur est aussi long que l'intermédiaire et beaucoup plus que les latéraux. Si l'on porte son attention sur les ailes, on voit que celles des Étourneaux ont une petite plume bâtarde qu'on cherche inutilement chez les Stournelles, que la première rémige est la plus longue de toutes, et que toutes les secondaires sont beaucoup

plus courtes que les primaires, ce qui n'existe pas chez ceux-ci.»

Les Stourneilles ne se plaisent que dans les prairies et les plaines marécageuses; ils courent avec vitesse, ont le vol vif, planent et filent en volant, comme la Perdrix grise.

Les poursuit on, ils prennent leur essor et vont, dès qu'ils sont posés à terre, se blottir au pied d'un buisson ou dans une touffe d'herbes, et toujours du côté opposé à l'objet qui les effraie. Dans le repos, et lorsque rien ne les inquiète, ils remuent la queue de haut en bas. Rarement on les rencontre sur les arbres; ils n'y cherchent quelquefois un refuge que lorsqu'ils sont pourchassés: du reste ils n'y demeurent pas longtemps, et n'y passent jamais la nuit. Durant l'hiver, ils vivent réunis en familles, et s'isolent par paires au printemps. Chaque couple s'approprie alors un canton où il ne souffre aucun individu de son espèce. Le mâle paraît très attaché à sa femelle et tous les deux montrent un grand attachement pour leurs petits. Le premier, à l'époque des amours, et pendant que sa compagne couve, fait entendre un ramage assez agréable, mais dont la phrase est courte. En outre, l'un et l'autre expriment leur crainte par un sifflement aigu. Ils nichent à terre, au milieu d'une plante touffue, et font annuellement, une seule ponte, composée de cinq ou six œufs blancs, parsemés, surtout sur le gros bout, de taches et de moucheures d'un brun rougeâtre. Leur nourriture consiste en Vers, en Insectes, en semences de plusieurs sortes et principalement en graines de l'Ornithogale à fleurs jaunes. Rien dans ces mœurs, dans ces habitudes, ne rappelle celles des Étourneaux, parmi lesquels les Stourneilles étaient génériquement compris; c'est donc avec juste raison que Vieillot les en a séparés.

La seule espèce bien authentique est le STOURNELLE A COLLIER, *St. collaris* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 110, et Buff., *pl. enl.*, 236). Elle a sur le sommet de la tête trois bandes, une médiane rousse et deux latérales d'un brun noirâtre; les joues et les tempes grises; le dessus du cou et du corps varié de gris, de brun, de noir et de roux; les ailes rouges; les quatre premières plumes de la queue blanches avec une petite tache noire vers leur extrémité, les autres brunes; la

gorge blanche; toutes les parties inférieures jaunes, avec une tache en fer à cheval sur le bas du cou. Cet oiseau vit et est sédentaire dans une grande partie de l'Amérique septentrionale. (Z. G.)

*STRABALA (στράβαλος, qui a les formes épaisses et raccourcies). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Altécites, proposé par nous et adopté par Dejean, qui y rapporte six espèces, dont cinq sont originaires de l'Amérique équinoxiale et une de l'Amérique septentrionale, savoir: *S. scutellaris*, *ferruginea* Ol., *hæmatina*, *intermedia*, *tenella* et *melanophthalma* Dej. (C.)

*STRABONIE. *Strabonia* (dédié au célèbre géographe Strabon). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, établi par De Candolle (*Prodr.*, V, p. 481) pour l'*Inula gnaphalodes* Vent., herbe annuelle, de Perse, couverte de poils blancs, laineux, abondants. Cette plante a reçu le nom de *S. gnaphalodes* DC. (D. G.)

*STRACHIA. INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, de l'ordre des Hémiptères, établi par Hahn. (*Wanzenart Insekten*) aux dépens du genre Pentatoma. On rapporte à cette division les *S. limbata* (*Cimex limbatus* Fabr.), *S. crucigera* Hahn., *S. histrionica* Hahn., etc. (Bl.)

*STRACHYBOTRYS. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Hyphomycètes, établi par M. Corda. M. Léveillé le rapporte à ses Trichosporés-Céphalospores, tribu des Phycoclads à spores cloisonnées. (M.)

STRAHLITE et STRALITE (du mot allemand *strahl*, rayon). MIN. — Syn. d'Amphibole actinote. (Del.)

STRAMONE. *Stramonium*. BOT. PH. — *Voy. DATURA.*

*STRAMONITA. MOLL. — Genre proposé par M. Schumacher pour quelques espèces de Pourpres (*P. hæmastoma*, *P. sertum*), mais dont les caractères ont peu de valeur. (Duv.)

*STRANGALIA (στραγγαλία, corde torse). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, tribu des Lepturètes angusticerves, créé par Serville (*Ann. de la Soc. entomol. de France*, t. IV, p. 220), adopté par Mulsant et par Dejean. Quatorze espèces ont

été rapportées à ce genre, parmi lesquelles nous citerons les *S. annularis* et *luteicornis* F. Dix de ces espèces sont originaires d'Amérique; trois, d'Europe; et une est propre à l'Asie et à l'Europe. (C.)

***STRANGALIODES** (στραγγαλιώδης, tortueux). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, division des Cléonides, établi par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion.*, syn., t. 6, 2) sur une espèce du Chili, le *S. albosquamosus* Sch. (C.)

***STRANGIA** (στραγγίς, tordu). POLYP. — Genre rapporté avec doute aux Spongiaires (Nardo, *Isis*, 1838). (G. B.)

***STRANVOESIE**. *Stranvoesia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Pomacées formé par M. Lindley (*Bot. Reg.*, tab. 1936) pour un arbre du Népal, signalé en premier lieu par M. Wallich sous le nom de *Cratægus glauca*. Le caractère le plus saillant de ce genre est son fruit capsulaire osseux et fragile, renfermé dans le tube calycinal. L'espèce unique est le *S. glaucescens* Lindl. (D. G.)

***STRATEGUS** (*strategus*, commandant général). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides xylophiles, proposé par Kirby et adopté par Howe. Ce genre renferme les cinq espèces suivantes : *S. Semiramis*, *quadrioveatus*, *oblongus* P.-B., et *recticornis* Kirby. (C.)

STRATES ET STRATIFICATION. GÉOL. — Voy. TERRAINS.

STRATIOME. *Stratiomys* (στρατιώτης, soldat; μύτη, mouche). INS. — Genre de Diptères de la famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, créé par Geoffroy (*Hist. des Ins.*, 1764) et adopté par les entomologistes modernes, qui l'ont considérablement restreint. On connaît une dizaine d'espèces de ce genre, propres à diverses contrées de l'Europe et qui se trouvent généralement sur les fleurs. Le type est le STRATIOME CAMÉLÉON, *Stratiomys chamæleon* Fabr., Meig., Macq. (E. D.)

STRATIOMYDES. *Stratiomydæ* Leach., *Stratiomydes* Latr. INS. — Tribu de l'ordre des Diptères, de la famille des Notacanthes, créée par Latreille (*Hist. nat. Crust. et Ins.*, 1802) et adoptée par tous les entomologistes. Les Stratiomydes ont pour caractères : Corps ordinairement large; lèvres supérieure échan-crée; soies maxillaires paraissant ordinairement nulles; palpes insérés sur la base de

la trompe; troisième article des antennes le plus souvent à cinq ou six anneaux, le dernier terminé par un style; yeux à facettes plus grandes dans la moitié supérieure que dans l'inférieure; abdomen déprimé, souvent arrondi; nervures des ailes peu distinctes, n'atteignant pas habituellement l'extrémité. Les Stratiomydes, par leur organisation, doivent être placés à la fin des Notacanthes : ils vivent habituellement sur les fleurs et se nourrissent des sucs des nectaires; quelques espèces ne se posent que sur le feuillage. Toutes les larves ont la tête écailleuse et se transforment en nymphes dans leur propre peau, qui conserve sa forme première : quelques unes, telles que celles des Stratiomes et des Odontomes, etc., sont aquatiques et diffèrent pour la forme; d'autres, comme celles des *Ephippinus*, paraissent se développer dans le bois pourri, et il en est enfin (Sargues) que l'on a observées dans les bouses de vache.

M. Macquart comprend dans cette tribu les genres *Ptilocère*, *Acanthine*, *Cyphomyie*, *Stratiome*, *Odontome*, *Oxycère*, *Ephippie*, *Raphiocère*, *Dicranophore*, *Platyne*, *Cyclogastre*, *Chrysochlore*, *Euducète*, *Acrochète*, *Sargue*, *Chrysome*, *Pachygastre*, *Némotèle*. Voy. ces mots. (E. D.)

STRATIOMYS. INS. — Voy. STRATIOME.

STRATIOTE. *Stratiotes*. BOT. PH. — Genre de la famille des Hydrocharidées, établi par Linné sur une plante vivace, stolonifère, remarquable par sa forme générale analogue à celle de diverses Broméliacées. Le STRATIOTE FAUX-ALOËS, *Stratiotes aloides* Lin., la seule espèce du genre, semble, par sa forme générale, un représentant isolé des monocotylédones tropicales. Il est commun dans les fossés et les canaux de la Belgique et de la Hollande, sur l'eau desquels il flotte librement. Il en existe quelques pieds dans les étangs de Meudon, près de Paris; mais ils y ont été jetés, à la date de quelques années. (D. G.)

***STRAUZIA** (Straus-Durckhein, anatomiste français). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, tribu des Muscides, division des Myodines, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) pour une espèce de Philadelphie (*S. inermis* Rob.-Desv.). (E. D.)

STRAVADIUM. BOT. PH. — Ce genre de

la famille des Myrtacées, tribu des Barringtoniées, formé par Jussieu (*Genera*, p. 326), adopté par De Candolle (*Prodr.*, III, p. 289), etc., et dont le nom avait été modifié sans motif par Persoon en celui de *Stravadia*, est considéré par M. Endlicher comme un simple sous-genre des *Barringtonia* Forst. (D. G.)

***STRAVOLÆMA**. INFUS.—Genre d'Infusoires établi par Bory Saint-Vincent dans son ordre des Trichodés, pour une espèce marine décrite par O.-F. Müller sous le nom de *Trichoda melitea*. Cet infusoire a le corps oblong, cilié, le cou dilatable en une membrane sinueuse, et terminé par un renflement globuleux cilié. (Duj.)

***STREBANTHUS**. BOT. PH.—Genre proposé par Rafinesque dans la famille des Umbellifères, tribu des Saniculées, pour une plante de l'Amérique du Nord qui n'a été observée que par lui, et qui se place à côté des *Eryngium*. (D. G.)

STRÈBLE. *Strebla* (στρεβλός, recourbé). INS.—Genre de l'ordre des Diptères, famille des Pupipares, tribu des Coriacés, créé par Wied (*Analect. ent.*, 1824). On n'en connaît qu'une seule espèce, le *S. vesperilionis* Wied, Maq., qui se trouve dans l'Amérique méridionale sur les Chauves-Souris. (E. D.)

***STREBLOCARPE**. *Streblocarpus* (στρεβλός, tortueux; καρπός, fruit). BOT. PH.—Genre de la famille des Capparidées formé par M. Arnott, par démembrement des *Mærua*, pour des arbustes de l'Afrique et de l'Asie tropicale. On connaît quatre espèces de ce genre, et parmi elles l'espèce type est le *S. angustifolia* Endlic. (*Mærua angustifolia*. *Fl. Seneg.*, t. I, p. 29, tab. 8) (D. G.)

***STREBLOCAULIUM**. BOT. CR.—Genre de Champignons, de la famille des Hyphomycètes, établi par Chevalier. M. Lévillé le classe dans ses Trichosporés-Céphalospores, tribu des Oxycladés, section des Botrytidés à spores continues. (M.)

***STREBLOCERA** (στρεβλός, tortu; κέρα, antenne). INS.—Genre de la famille des Bracônides, tribu des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood (*Intr. of the modern classif. of Ins.*) sur quelques espèces dont les antennes sont soudées avec le premier article un peu contourné, les derniers articles très courts,

et les ailes ayant deux nervures droites, ne limitant point de cellules cubitales. (Bl.)

***STREBLORHIZA**, Endlicher (στρεβλός, sinueux; ῥίζα, racine), BOT. PH.—Synonyme de *Clianthus* Soland., famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées. (D. G.)

***STREBLOTA** (στρεβλός, recourbé; ὄζος, oreille). INS.—Hubner (*Catal.*, 1816) indique, sous cette dénomination, un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycides. (E. D.)

***STRECKERA**. BOT. PH.—Genre proposé, dans la famille des Composées-Chicoracées, par M. Schultz (*Flora*, 1834, p. 483) pour des *Thrinicia*, parmi lesquels le plus remarquable est le *Thrinicia tuberosa* DC. Ce genre n'a pas été adopté.

STRELITZIE. POISS.—Nom vulgaire du Petit-Esturgeon (*Acipenser Ruthenus* L., *pygmæus* Pall. : *Elops* et *Acipenser* des anciens). (G. B.)

STRELITZIE. *Strelitzia* (dédié à une reine d'Angleterre, de la maison de Mecklembourg-Strelitz). BOT. PH.—Genre de la famille des Musacées, formé par Banks pour de magnifiques plantes du cap de Bonne-Espérance, à feuilles radicales très grandes, distiques, longuement pétiolées; à fleurs grandes et brillantes, sortant de l'ouverture d'une grande spathe monophylle, ployée en bateau, qui termine obliquement une hampe couverte par des gaines foliacées. Ces fleurs ont : un périanthe à trois grandes folioles externes d'un jaune orangé des plus brillants, les deux latérales symétriques, l'antérieure carénée, et trois folioles internes d'un très beau bleu, les latérales symétriques entre elles et assez analogues de forme avec les trois externes, connées entre elles, acuminées, embrassant les organes reproducteurs, la troisième petite et concave; 5 étamines seulement, la postérieure ayant avorté; un ovaire adhérent, à 3 loges multi-ovulées, surmonté d'un style filiforme et d'un stigmate à 3 branches linéaires. Le fruit est une capsule à 3 loges et 3 valves. — La plus connue des espèces de Strelitzies est la STRELITZIE DE LA REINE, *Strelitzia Regina* Ait. (*Heliconia Bihai* J. Mill.), aujourd'hui assez répandue dans les serres et qui fut introduite pour la première fois au jardin de Kew, par Banks, en 1773. C'est l'une des plus belles plantes connues.

(Voy. l'atlas de ce Dictionnaire: BOTANIQUE; MONOCOTYLEDONES, pl. 16). Elle s'élève de 1^m à 4^m 40 centim.; ses feuilles distiques, d'un tissu consistant et presque coriaces, sont ovales, oblongues, longuement pétiolées. De sa spathe sortent 8 ou 10 grandes fleurs dont le jaune-orangé et le bleu ont une beauté et un éclat que la peinture ne peut rendre. Cette magnifique espèce fleurit facilement dans une serre tempérée ou chaude. On la multiplie par division des pieds. Dans ces derniers temps quelques autres espèces du même genre ont été également introduites dans les jardins. Les plus curieuses d'entre elles sont la STRELITZIE FARINEUSE remarquable par l'espèce de matière farineuse qui recouvre ses feuilles, et la STRELITZIE A FEUILLES DE JONC dont les feuilles sont généralement réduites à leur pétiole. (P. D.)

*STREMPÉLIE. *Stempelia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Psychotriées, formé par M. A. Richard (*Mém. soc. hist. nat. de Paris*, t. V, p. 180) pour un arbuste de la Guiane, voisin des Caféiers. Cet arbuste est le *S. guianensis* A. Rich. (D. G.)

STRENES (στρηνές, d'une voix aigre et perçante). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Erihrinides, établi par Schœnherr (*Gen. et spec. Curcul.*, syn., t. III, p. 510; VII, 2, p. 443), et qui a pour type le *S. setulosus*, espèce trouvée aux environs de Rouen. (C.)

STRENIA (*Strenia*, nom mythologique). INS. — Duponchel (*Hist. nat. des Lepidopt. d'Eur.*, IV, 1829) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères Nocturnes qu'il plaçait d'abord dans la tribu des Géomètres, et que plus tard (*Cat. méth. Lép.*, 1844) il mit dans celle des Phalénides. On en cite deux espèces, dont le *S. clathraria* H., qui se trouve dans toute l'Europe, est la plus connue. (E. D.)

*STREPERA, ois. — Nom latin du genre *Révailleur*, dans la méthode de M. Lesson.

*STREPHIUM. BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, créé par Schrader pour un graminé gazonnant du Brésil. Cette espèce est le *S. distichophyllum* Schrad. (D. G.)

*STREPHOCYSTIS (στρέφω, contourner; κύστις, vessie). BOT. CR. — Genre de

Desmidiées, synonyme du genre *Euastrum* de M. Ehrenberg, et, par conséquent, du genre *Cosmarium* de M. Corda (*Corda, Alman. Carlsb.*, 1839). (G. B.)

*STREPHOPTERIS. BOT. FOSS. — Genre de Fougère fossile établi par Presl dans le second volume de l'ouvrage de Sternberg, mais d'après un échantillon si incomplet et si mal figuré qu'il est difficile d'en apprécier les caractères. Ce genre ne comprend qu'une espèce, *Str. ambigua*. Cette plante, dans notre classification, serait un *Pecopteris* en fructification, imparfaitement conservé et voisin du *Pecopteris hemitelioides*. Cette plante provient des mines de houille de Bohême. (Ad. B.)

*STREPSAPTODACTYLI. ois. — Sous ce nom, Ritgen a établi, dans l'ordre des Rapaces, une famille qui correspond à celle des Strigidæ de Swainson, et qui comprend, par conséquent, tous les oiseaux de proie nocturnes. (Z. G.)

*STREPSIALIS. ois. — Nom générique latin, dans Illiger, des Tourne-pierres.

*STREPSICHROTES (στρεψίς, contournement; χρώς, corps). REPT. — Subdivision primaire des Ophidiens, d'après M. Ritgen (*Nov. act. nat. Cur.*, XIV, 1828). (E. D.)

*STREPSIDURA (στρεψίς, contournement; οὐρά, queue). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Pourpres (Swains., *Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

*STREPSILAS. ois. — Nom générique latin des Tourne-pierres, dans la méthode d'Illiger. (Z. G.)

STREPSIPTÈRES. *Strepsiptera*. INS. — Les entomologistes désignent sous cette dénomination un ordre de la classe des Insectes, caractérisé principalement par le systèmealaire. Dans ce type, les ailes antérieures sont tout à fait rudimentaires, et ressemblent à de petits balanciers très étroits, mais un peu élargis à l'extrémité; les ailes postérieures, au contraire, sont fort grandes, membraneuses, et pourvues seulement de nervures longitudinales, ce qui leur donne la faculté de se replier en éventail: sous ce rapport, elles ressemblent à celles des Orthoptères. Les Strepsiptères ont des yeux saillants, globuleux et d'apparence grenue, les facettes étant peu nombreuses et très grandes, comparativement à la dimension de l'ensemble de l'organe. Ces insectes

ont une bouche composée de pièces très peu développées, mais libres cependant ; les mandibules ont la forme de petites lames linéaires, et elles croisent l'une sur l'autre ; les mâchoires sont courtes, et supportent des palpes composés seulement de deux articles. Les antennes des Strepsiptères sont courtes, rapprochées à leur base sur une élévation commune, et présentent un petit nombre de divisions. Les pattes sont presque membraneuses, comprimées, avec des tarses dépourvus de crochets. L'abdomen est à peu près cylindrique, et offre 8 ou 10 anneaux.

On connaît peu l'organisation intérieure des Strepsiptères, ces Insectes étant de petite taille, et surtout d'une rareté qui n'a pas permis de poursuivre des investigations qui eussent été fort utiles. Cependant M. Siebold, et surtout M. Newport, ont vu le canal intestinal. D'après ce dernier observateur, l'œsophage est grêle ; le jabot est fort rétréci à son insertion avec le ventricule chylique : celui-ci est d'abord droit, mais il se replie sur lui-même vers l'extrémité.

Les larves sont de forme oblongue, munies de pattes très développées, ayant surtout des hanches et des cuisses volumineuses et garnies d'épines, des jambes et des tarses allongés, ces derniers étant dépourvus de crochets. Ces larves vivent sous les anneaux de l'abdomen de certains Hyménoptères, tels que des Guêpes, des Polistes, des Andrénes, des Halictes, etc. M. Newport a publié récemment les observations les plus intéressantes sur les métamorphoses d'une espèce de l'ordre dont il est ici question.

On est très peu fixé encore sur les affinités naturelles des Strepsiptères. On les regarde, en général, comme voisins des Diptères ; mais des différences considérables dans les caractères des Insectes adultes, et surtout des larves, nous paraissent éloigner beaucoup ces deux types.

Rossi, qui fit en Italie la découverte du premier Strepsiptère, crut devoir le ranger dans l'ordre des Hyménoptères, en le désignant sous le nom de *Xenos vesparum*.

Plus tard, M. Kirby, le célèbre entomologiste anglais, ayant eu l'occasion d'en rencontrer une nouvelle espèce, l'étudia, et la considéra, avec beaucoup de raison, comme le type d'un ordre nouveau (*Trans. of the Linnean Society of London*, t. IX, 1811).

Depuis, ces Insectes ont été observés par Jurine (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, t. XXIII), et surtout par les entomologistes anglais, M. Curtis (*Illustrations of British Entomology*), M. Westwood (*Trans. of Ent. Soc.*, t. I), M. Newport (*Trans. of the zool. Soc.*), M. Newmann (*Ent. Magaz.*), etc., etc.

Aujourd'hui on connaît 12 à 13 espèces de Strepsiptères, observées sur différents Hyménoptères. Elles se répartissent d'une manière naturelle dans quatre genres.

Les XENOS, dont les tarses ont quatre articles, et les antennes trois : le premier très court, le deuxième fort long, et le troisième inséré à la base de celui-ci (*X. vesparum* Rossi, *X. Peckii* Kirby, *X. sphecidarum* L. Duf., *X. Westwoodii* Templ., *X. rossii*, etc.).

Les ELENCHUS, dont les tarses ont deux articles, et les antennes trois : le premier très court, et les suivants fort grêles insérés de côté (*E. Walkeri* Curt., *E. Templetonii* Westw.).

Les STYLOPS, dont les tarses ont quatre articles, et les antennes six : le premier grand, le deuxième très court, le troisième prolongé au côté interne en un lobe allongé, les suivants allant en s'amincissant (*S. Kirbyi* Leach, *S. tenuicorius* Leach., *S. aterrimus*, *S. spencei*, etc.).

Et les HALICTOPHAGUS, dont les tarses ont trois articles : le premier et le deuxième articles presque carrés, et le suivant muni d'un rameau allongé (*H. Curtisii*, etc.). (Bl.)

*STREPSIRHINS. *Strepsirhini* (στρεψίρις, contournement ; ῥίς, nez). MAM. — Ét. Geoffroy Saint-Hilaire (*Ann. Mus.*, XIX, 1812) désigne sous ces dénominations une famille de Mammifères quadrumanes comprenant les genres MAKIS, TARSIER, LORIS, INDRIS, etc. *Voy. ces mots.* (E. D.)

STREPTACHNE. *Streptachne* (στρεπτός, tordu ; ἄχνη, arête). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Stipacées, formé par M. Rob. Brown (*Prod. fl. nov. Holl.*, p. 174) pour un gramin de la Nouvelle-Hollande tropicale, qui a le port d'un *Aristida* ou d'un *Stipa*, mais qui se distingue de l'un et l'autre de ces genres parce que l'arête qui termine sa glumelle inférieure est tordue dans sa partie inférieure, mais non articulée. Cette plante est le *S. stipoides* R. Brown. (D. G.)

***STREPTANTHE**. *Streptanthus* (στρέψω, je tourne; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Pleurorhizées, tribu des Arabidées, créé par M. Nuttall (*Journ. Acad. Philad.*, t. V, p. 134) pour des plantes herbacées, bisannuelles ou parfois vivaces, propres aux parties occidentales de l'Amérique du nord. On en connaît aujourd'hui 12 ou 13 espèces, que M. Endlicher divise en deux sous-genres : a. *Eu-streptanthus* Endlic., dont nous citerons pour exemple le *S. obtusifolius* Hook. (*Bot. Mag.*, tab. 3317); b. *Euclisia* Nutt.; dans lequel rentre le *S. glandulosus* Hook. (*Icon.*, tab. 40). (D. G.)

***STREPTAXIS**. MOLL. — Genre ou plutôt sous-genre de Gastéropodes pulmonés établi aux dépens des Hélices. *Voy.* ce mot.

STREPTICÈRES. MAM. — Sous-genre d'ANTILOPE. *Voy.* ce mot. (E. D.)

STREPTIUM, Roxb. BOT. PH. — Synonyme de *Priva* Adans., famille des Verbénacées.

STREPTOCARPE. *Streptocarpus* (στρεπτός, tordu; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnéracées, formé par M. Lindley (*Bot. Reg.*, t. 1173) aux dépens du genre *Didymocarpus* Wall., duquel il se distingue principalement par son calice à 3 sépales égaux et non simplement quinquéfide; par son stigmate à deux larges lamelles réniformes, inégales; enfin par sa capsule allongée en forme de silique, mais dont les valves sont contournées en spirale. — L'espèce sur laquelle ce genre a été fondé est le **STREPTOCARPE DE REXIUS**, *Streptocarpus Rexii* Lindl. (*Didymocarpus Rexii* Hook.), plante vivace, acaule, à feuilles radicales oblongues, crénelées, velues; à grandes fleurs solitaires sur des pédoncules radicaux, d'un bleu délicat et pâle, rayées de rouge à la gorge, qui se succèdent pendant presque toute l'année. La culture de cette jolie plante est facile: il suffit de la tenir en orangerie pendant l'hiver. On la multiplie de graines ou par division du pied. De Candolle a décrit (*Prodr.*, IX, p. 220) six espèces de *Streptocarpos*. (D. G.)

***STREPTOCAULON** (στρεπτός, tordu; καυλός, tige). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, formé par MM. Wight et Arnott pour des plantes volubiles de l'Inde et des Moluques, généralement pubescentes ou cotonneuses. M. Decaisne (*Prodr.*, VIII,

p. 493) décrit six espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons le *S. tomentosum* Wight et le *S. Baumii* D., des Philippines.

(D. G.)

***STREPTOCERUS** (στρεπτός, contourné; κέρα, corne). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Lucanides, proposé par Dejean. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce, le *S. speciosus* Dej., originaire du Chili. (C.)

***STREPTOCHIETA** (στρεπτός, tordu; χείτη, soie, arête). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, section des Bambusées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*in Mart. Fl. Bras.*, II, 536) pour une plante fort singulière du Brésil, à feuilles planes; à épi terminal, solitaire, formé d'épillets uniflores et accompagné de bractées. Chaque épillet a trois glumes inégales dont l'extérieure se prolonge en une très longue arête tordue au sommet; trois glumelles lancéolées, égales, qui se recouvrent en s'imbriquant; 5-6 étamines. L'espèce unique de ce genre est le *S. spicata* Schrad. (*Lepidolema lancifolium* Trin.).

(D. G.)

STREPTOGYNE. *Streptogyne* (στρεπτός, tordu; γυνή, femme ou femelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, section des Bambusées, établi par Paliset de Beauvois (*Agrostol.*, p. 80) pour une plante arborescente des parties chaudes de l'Amérique. Cette plante est le *S. crinita* Palis. (D. G.)

STREPTOPE. *Streptopus* (στρεπτός, tordu, fléchi; ποῦς, ποδός, pied, support). BOT. PH. — Genre de la famille des Smilacées, formé par L.-C. Richard aux dépens des *Uvularia* Lin., pour des herbes vivaces de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, à rhizome horizontal, rampant; à feuilles ovales-oblongues, embrassantes; à fleurs hermaphrodites, portées sur un pédicule géniculé dans le milieu de sa longueur. Ces fleurs ont un périanthe coloré, 6-parti, campanulé; six étamines insérées sur le périanthe, à filet court et à anthère en cœur; un ovaire à trois loges multi-ovulées, avec un style filiforme et un stigmate en tête, obtus. Le fruit est une baie triloculaire. Le **STREPTOPE EMBRASSANT**, *Streptopus amplexifolius* DC. (*Uvularia amplexifolia* Lin.), croît assez communément dans les Alpes, les Pyrénées

nées et la plupart des montagnes de la France; il porte les noms vulgaires de *Sceau de Salomon rameux*, *Laurier alexandrin des Alpes*. (D. G.)

***STREPTOPETALUM**. BOT. PH. — Genre proposé par M. Hochstetter, mais qu'on rapporte généralement comme synonyme au genre *Wormskioldia* Thon. et Schum., famille des Turnéracées.

***STREPTOSPONDYLUS** (στρεπτός, contourné; σπόνδυλος, vertèbre). — Voy. CROCOUDIENS FOSSILES.

STREPTOSTACHYS (στρεπτός, tordu; στήχυς, épi). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Desvauz et adopté par Palisot de Beauvois (*Agrost.*, p. 49) pour une Graminée que ce dernier botaniste avait nommée *Streptostachys hirsuta*, rentre comme synonyme dans le grand g. *Panicum*. C'est le *Panicum Streptostachys* Sprenger. (D. G.)

***STREPTOTHRIX**. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Hyphomycètes, formé par M. Corda. M. Léveillé le rapporte à ses Trichosporés-Sclérochétés, tribu des Gyrocérés. (M.)

STRIATELLE. *Striatella* (diminutif de *stria*, strie). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Diatomées ou Bacillariées, établi par Agardh pour une Algue marine parasite très élégante, le *Striatella unipunctata* Ag., *Fragilaria* Lgb. Voici les caractères de ce genre: filament aplati, formé de frustules tubulaires, carrés, aplatis, pédicellés latéralement, fortement striés; endochrome, jaunâtre, rayonnant. Les frustules, par la duplication, se multiplient et restent attachés les uns aux autres alternativement par leurs angles opposés, comme cela se voit dans les *Diatoma* et les *Tabelaria*. Cette Diatomée croît souvent en abondance sur certaines petites Algues marines et les couvre de flocons d'un jaune roussâtre. (BRÉB.)

***STRICHOSA**. INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Cycliques et tribu des Chrysomélines, proposé par nous et adopté par Dejean (*Cat.*, 3^e édit., p. 421) qui y rapporte les trois espèces suivantes: *S. aulica*, *Lacordairei* Dej., et *eburata* Buq. (C.)

***STRIDULANTES**. INS. — Latreille désignait ainsi le groupe des Cicales, à cause de la stridulation que font entendre ces In-

sectes. Ce mot est synonyme de *Cicadides*, de plusieurs auteurs. Voy. CIGALE et CICAIDES. (BL.)

***STRIDULANTIA**. INS. — Synonyme de *Cicadides*, employé par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*). Voy. STRIDULANTES. (BL.)

STRIÉE. MOLL. — Nom donné par Geoffroi à des Hélices et au Cyclostome élégant.

STRIEGISAN. MIN. — Nom donné par Breithaupt à la Wavellite, trouvée à Striegis près Frankenberg en Saxe. Voy. WAVELLITE. (DEL.)

***STRIGATELLA** (*strigatus*, sillonné). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Volutes (Sw., *Tr. Mal.*, 1840). (G. B.)

STRIGE. *Striga*. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées, tribu des Buchnérées, formé par Loureiro (*Fl. Cochinch.*, p. 127), et qui a pour base des espèces de *Buchnera* Lin. et Auct. Il comprend des plantes herbacées, d'Asie, d'Afrique et d'Australie, scabres, noircissant par la dessiccation, et quelquefois végétant en parasites à la manière des Orobauches. L'espèce sur laquelle Loureiro avait formé ce genre avait reçu de lui le nom de *Striga lutea*. M. Bentham la rapporte à son *S. hirsuta*. Le même auteur en décrit 16 espèces (*Prod.*, t. X, p. 500). (D. G.)

***STRIGES**. OIS. — Nom donné par Wagler à la famille que composent les oiseaux de proie nocturnes: il est par conséquent synonyme de *Strix* (Linn.) et *Strigidæ* Swains. (Z. G.)

***STRIGIA** (στρίξ, ἴγος, strie, cannelure). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques féroniens, créé par Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, t. IV, p. 383, pl. 15, f. 6), et qui a pour type une espèce des Indes orientales: le *S. maxillaris* de cet auteur. (C.)

***STRIGICEPS**. *Strigiceps*. OIS. — Genre de la famille des Meliphagidées, dans l'ordre des Passereaux. M. Lesson, créateur de ce genre, le caractérise de la manière suivante: Bec de la longueur de la tête, entier, légèrement triangulaire à la base, comprimé sur les côtés, arqué, édenté, à huit bords égaux et lisses; narines basales, ouvertes; quelques crins ou soies à la commissure et aux narines; plumes de la tête et de la gorge lancéolées; ailes aiguës, dépassant le crou-

tion, à 1^{re} penne rudimentaire, la 2^e courte, la 3^e plus courte que la 4^e, celle-ci que la 5^e, les 5^e et 6^e égales et les plus longues; queue allongée deltoïdale, égale; tarses excessivement courts, à doigts courts et faibles, l'externe soudé au médian; ongles recourbés, faibles.

Une seule espèce fait partie de ce genre : c'est le *STRIGICEPS A MOUSTACHES BLANCHES*, *St. leucopogon* Less. (*Rev. zool.*, 1840, p. 266). Elle a le dos, les ailes et la queue d'un vert-olive frais; le dessus de la tête et du cou marron, les plumes étroites de ces parties étant striées de blanc et de fauve à leur sommet; plumes étroites de la gorge blanches à la pointe; joues, côtés du cou et thorax ferrugineux; flancs et bas-ventre d'un roux clair; dessous de la queue jaune verdâtre. Cet Oiseau habite la Nouvelle-Hollande. On ne sait rien de ses mœurs. (Z. G.)

STRIGIDÉES. *Strigidae*. ois. — Famille de l'ordre des Rapaces, formé des éléments du grand genre *Strix* de Linné. Tous les oiseaux qui en font partie ont des caractères généraux qui ne permettent pas de les confondre avec d'autres espèces. Comme dans les oiseaux de proie diurnes, leur bec est, à la base, enveloppé d'une cire; mais, au lieu d'être nue et visible, cette cire est cachée par des poils roides, ou par des plumes décomposées. Leur tête naturellement fort volumineuse, couverte d'une masse de plumes qui augmente encore son volume, est munie ou privée d'aigrettes; leurs yeux, très grands, à fleur de tête, dirigés en avant, sont entourés d'un cercle de plumes effilées, roides, décomposées et rayonnantes; leur conque auditive est ample; et leur plumage très doux, très duveteux, souple et fort perméable à l'eau. Ils ont en outre les tarses ordinairement vêtus, pourvus de rares plumes sétacées, le doigt externe versatile, des ongles puissants, aigus, très rétractiles.

Les mœurs et les habitudes des Strigidées ne contribuent pas moins à les distinguer. Ils vivent de Mammifères grands et petits, de Reptiles, de petits Oiseaux, d'Insectes, qu'ils chassent durant le crépuscule ou pendant la nuit, l'extrême sensibilité de leur rétine ne leur permettant pas de chasser par un jour trop vif. Dans leurs excursions nocturnes, ils sont guidés vers les animaux

qui leur servent de pâture autant par la délicatesse de leur ouïe que par la vue. Leur vol est mal assuré, tortueux, oblique, silencieux : ils arrivent sur une proie sans faire le moindre bruit. Toutes les petites espèces insectivores ont en général, pour celles de cette famille, une vive antipathie dont l'Homme a fait un moyen de chasse. Lorsque, dans le jour, ils sont attaqués, harcelés par les autres oiseaux, ou que quelque objet nouveau les frappe, sans abandonner leur place, ils se redressent, prennent des postures bizarres, font mille gestes ridicules. Ils nichent dans les ruines, les rochers, les cavernes, les terriers, les forêts; leurs œufs sont entièrement blancs et leurs petits naissent couverts d'un duvet épais et soyeux.

La famille des Strigidées est excessivement naturelle; mais le nombre d'espèces qu'elle renferme étant assez considérable, et ces espèces offrant entre elles quelques différences sous le rapport des attributs extérieurs, du système de coloration, quelques auteurs ont cru pouvoir la subdiviser, en ayant égard à ces différences.

Swainson n'avait admis dans sa famille des *Strigidae* que deux subdivisions ou sous-familles, une pour les espèces pourvues d'aigrettes, une autre pour celles qui en manquent. Dans les méthodes plus modernes, on en compte quatre : celle des *Surninæ* pour les genres *Surnia*, *Nyctea*, *Athene*, *Scops*; celle des *Buboninæ*, composée des genres *Bubo*, *Syrnium*, *Ketupa* et *Ascalaphia*; celle des *Ulininæ*, comprenant les genres *Otus*, *Ulula*, *Brachyotus* et *Nyctale*, et celle des *Striginæ* pour les genres *Strix* proprement dit, et *Phodilus*. G.-R. Gray, tout en admettant cette division, qui est celle que le prince Ch. Bonaparte a proposée, a cependant déplacé quelques genres pour les faire passer d'une sous-famille dans une autre. Ainsi, le genre *Scops*, qui fait partie des *Surninæ* dans la méthode que nous venons d'exposer, est rangé, par lui, parmi les *Buboninæ*; le genre *Syrnium*, que pour le prince Ch. Bonaparte, fait partie de ces derniers, est placé par l'auteur du *Genera* avec les *Ulininæ*. Enfin, pour le même auteur, le genre *Glaucidium*, fondé sur la *Strix passerina* (Linn.), espèce fort voisine du *Str. noctua*, est compris dans la sous-famille

des *Ulutinae*, pendant que le *Noctua*, type du genre *Athene*, est dans celle des *Surninae*. Ces divergences s'expliquent par la difficulté qu'on éprouve à trouver des caractères propres à telle ou telle autre sous-famille. (Z. G.)

STRIGIDIA (στριξ, strie, cannelure). INS.

— Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, proposé par Dejean et publié par Burmeister (*Handbuch der Entomol.*, 1844, p. 388), qui l'a classé parmi ses Pélidnotides; il y introduit les 3 espèces suivantes originaires du Brésil: *S. cuprea*, *fulvipennis* Gr., et *rubripennis* Burm. (C.)

STRIGINÉES. *Striginæ*. OIS. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des Strigidées. Voy. ce mot.

(Z. G.)

STRIGOCÉPHALE. *Strigocephalus* (στριξ, cannelure; κεφαλή, tête). MOLL. — Ce genre, créé par M. DeFrance, est regardé comme inutile par quelques naturalistes, et est considéré, par M. de Blainville, comme formant une section des Térébratules; mais il paraît néanmoins fondé sur quelques caractères assez importants, intermédiaires entre ceux des Spirifères et des Térébratules. Comme chez ces dernières, l'ouverture de la valve dorsale est arrondie, mais elle ne perce pas le crochet, et elle est située, comme chez les Spirifères, entre cette partie et la charnière. On ne connaît que des espèces des terrains dévoniens. (G. B.)

STRIGODERMA (στριξ, strie; δέρμα, peau). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, proposé par Dejean et publié par Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, p. 313), qui l'a compris parmi ses Anisopliades. Six espèces américaines font partie de ce genre, savoir: *S. pygmaea*, *arboricola* F., *Columbica*, *sulcipennis* Dej., *vestita* et *sumptuosa* Burm. (C.)

STRINGOPHORUS (*stringo*, serrer étroitement; φορός, porteur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides mélitophiles, substitué par Burmeister (*Handbuch der Entomology*) à STRIPSIFER, Gory et Porcheron. Ce genre renferme les quatre espèces suivantes: *S. Zebra*, *flavipennis*, *rufipennis* G. P., et *longipes* Swed. Elles appartiennent à la Caferie. (C.)

***STRIGOPS**. *Strigops*. OIS. — Genre de

la famille des Psittacidées (Perroquets), dans l'ordre des grimpeurs, caractérisé par un bec gros, recourbé dès la base, à mandibule supérieure dépassant l'inférieure, qui est cannelée en dessous à sa partie moyenne; des narines situées à la base du bec, ovalaires, ouvertes dans une cire, légèrement tubuleuses et nues; quelques poils seulement s'étendent jusqu'à leur bord supérieur; des tarsi gros, assez longs, nus, réticulés en avant comme en arrière; des doigts et des ongles également gros et allongés; des ailes médiocres, ne dépassant pas les couvertures supérieures de la queue, à quatrième et cinquième rémiges presque égales et les plus longues de toutes; une queue courte, très peu étagée.

Le genre *Strigops*, créé par G.-R. Gray, est sans contredit le plus intéressant de ceux qui, depuis quelques années, ont été soumis à l'observation des ornithologistes. Les caractères généraux qu'offre l'espèce type sont ceux des Perroquets; mais elle a aussi des rapports avec les Strigidées par quelques uns de ses attributs; c'est au point qu'on a pu la prendre pour une rapace nocturne du genre *Surnia*.

« L'allongement et la force de ses tarsi et de ses ongles, dit M. Pucheran, qui a publié sur cette espèce quelques notions intéressantes auxquelles nous ferons des emprunts, décèlent un animal effectivement marcheur. Sous ce point de vue, c'est un Pézopore avec des proportions beaucoup plus fortes. Pour ce qui est du peu d'allongement des rémiges, beaucoup d'autres espèces pourraient lui être comparées, mais aucune d'entre elles ne nous a offert des ongles aussi peu arqués. L'organe du vol est lui-même très imparfait, et il se trouve plus défavorablement organisé que chez les espèces du genre *Platycerque*: encore ces dernières ont-elles les ongles moins allongés et plus arqués.

« Si, par certaines formes particulières de ses organes, cette espèce s'isole de presque tous les autres Psittacidées, les caractères de ptilose qui lui sont inhérents ne sont guère moins dignes d'attention. Son pelage est très abondant, assez uniforme; comme c'est la coutume chez les espèces nocturnes. Mis à côté de certaines espèces de Strigidées, on retrouve, dans les uns

comme dans les autres, de grandes analogies dans la disposition générale des taches et des raies. Mais le fond de la coloration est resté celui du Perroquet, de la Perruche ingambe (*Pezoporus formosus*, Vig. et Hort.) particulièrement. Il l'est encore par l'état de nudité des tarses, particularité dont on connaît si peu d'exemples dans les rapaces nocturnes. Il est superflu de dire que presque tous les caractères du rapace se sont évanouis. Le bec, par sa courbure basale, semble bien nous en offrir un vestige; mais la forme générale du bec du Pézopore est absolument semblable.

« Ce qui l'éloigne, au contraire, des Psittacidées, c'est la présence des plumes écaillueuses de la face. Il se rapproche de nouveau, par ce caractère, des espèces nocturnes, et ce rapprochement est complété encore par la présence de longues soies qui couvrent les narines, et dépassent le bec. »

Quoi qu'il en soit, le genre *Strigops* appartient plutôt à la famille des Perroquets qu'à celle des Chouettes. C'est, du reste, ce qu'à défaut d'autres caractères aurait confirmé l'examen, fait par M. Pucheran, d'un crâne de l'Oiseau type. Ce crâne, comparé, d'une part, à ceux des rapaces nocturnes; d'autre part, à ceux des Psittacidées, était en tous points semblable à ces derniers.

La seule espèce connue, le *Strigops habroptilus*, G.-R. Gray, a un plumage où le vert domine; mais cette teinte est plus foncée en dessus qu'en dessous. Des rayures transversales noires se montrent sur le dos, le croupion, à la partie supérieure et inférieure des rectrices; d'autres rayures jaunes, en forme de zigzags, alternent, à la région caudale, avec les traits noirs qui présentent la même disposition. Les rémiges sont noires, tachées de jaune; la gorge, le thorax, l'abdomen, sont parsemés de taches triangulaires, jaunes, et les flancs de zones transversales noires. Le bec est couleur de corne; la cire et les pieds sont noirâtres.

Les mœurs du *Strigops habroptilus* sont jusqu'à présent fort peu connues. Les quelques notions, fort curieuses du reste, que l'on possède à ce sujet, ont été fournies à M. J. Verreaux par la personne qui lui a procuré l'individu que le *Museum d'Histoire naturelle de Paris* possède : c'est dire qu'elles

méritent confirmation. Toujours est-il que cette personne aurait assuré à M. J. Verreaux que l'oiseau en question vit dans des terriers creusés au pied des arbres, et que ces terriers ont une profondeur de quatre à cinq pieds; qu'il se nourrit de racines de diverses plantes, ne sort de son trou que pendant la nuit, et qu'au lieu de fréquenter le séjour des arbres, il a des habitudes terrestres, mais dans des forêts humides et profondes qui l'abritent de l'éclat du jour. « Au dire des naturels, ajoute M. J. Verreaux (dans une note qu'il a communiquée à M. Pucheran), quoique d'un naturel peu farouche, puisqu'il ne s'envole jamais à leur approche, il ne se trouve cependant jamais qu'isolé. Il grimpe parfois parmi les lianes épaisses, et c'est de là qu'il fait entendre un gémissement lugubre qui amène souvent son compagnon que l'on n'entend pas venir, tant son vol est léger. D'après d'autres observations des indigènes, le son de sa voix change lorsque l'obscurité est plus grande; devenue alors plus sonore, elle ressemble à celle de l'espèce de chouette originaire de ces contrées. Le nid est composé de fougères, et placé au fond du terrier. La chair de cet oiseau exhale une forte odeur, désagréable comme celle de la fourmi. »

Les naturels de la Nouvelle-Zélande, suivant M. Grey, gouverneur des possessions anglaises dans la Polynésie, nomment le *Strigops Kakapo*, ce qui signifie *Perroquet de nuit*. Le même observateur avance que, depuis que les Chats ont été introduits dans l'île, les individus de cette espèce ont disparu de plus en plus, de sorte que dans certaines parties de l'île, cet oiseau est regardé comme fabuleux; opinion que partagent beaucoup d'Européens.

La Nouvelle-Zélande est la patrie du *Strigops*; l'individu que possède le *Museum d'Histoire naturelle*, provient de l'île Steward. (Z. G.)

*STRIGOPTERA, Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 89). INS. — Synonyme de *Castalia Castelnau*, Gory. (C.)

*STRIGULE. *Strigula (striga?*, Sillon). NOT. CR. — (Lichens.) Genre que Fries, qui en est l'auteur, a, tour à tour, réuni aux Champignons ou aux Lichens, mais que la nature de son thalle, dont nous avons

donné (*Cuba, Crypt.*, p. 130 et suiv., t. 7, f. 1-3) une analyse et une figure, en même temps qu'une sorte de monographie du genre, doit fixer définitivement dans cette dernière famille. Nous avons, en outre, démontré au lieu cité que le genre *Cephaleuros* Kze. (voy. ce mot) n'était qu'une dégénérescence du thalle des Strigules, causée sans doute par l'humidité. Personne n'en a tenu compte, et on a continué comme devant à mentionner comme autonome une simple anamorphose. Quoi qu'il en soit, voici les caractères de ce singulier genre, plus voisin des *Verrucaria* que de tout autre : Thalle hypophléode, le plus souvent épiphyllé, et vivant sur les feuilles coriaces des tropiques. Périthèces ovoïdes ou globuleux, carbonacés, minces, noirs, clos, s'ouvrant par un pore ou par des fentes au sommet, et contenant un nucléus mucilagineux, cendré ou noirâtre. Thèques en massue renfermant des sporidies simples ou biloculaires. Ces Lichens forment sur les feuilles des croûtes orbiculaires plus ou moins grandes, ou bien leur thalle, qui croît toujours sous la cuticule, projette circulairement des rayons linéaires, nus ou ciliés, le plus souvent disposés en rosettes. Ce thalle, vert d'abord, s'étiolé ensuite et devient d'un blanc de neige, ce qui fait qu'on rencontre sur la même feuille des individus blancs et d'autres verts. On compte environ 10 espèces, dont une seule, le *S. abietina*, s'il appartient bien à ce genre, est de nos contrées. (C. M.)

***STRINSIA**. POISS.—Genre de Poissons gadoïdes indiqué par Rafinesque (*Rafin., Ind. Ill. Sicil.*, 1810). (G. B.)

***STRIPSIFER**, Gory, Porcheron. INS.—Synonyme de *Stringophorus* Burm. (C.)

STRIX. OIS.—Nom générique latin, dans Linné, des Chouettes. (Z. G.)

***STRIXÉES**, Less. OIS.—Synonyme de *Strigidées*, Swains.

***STROBILA** (στροβίλος, sabot, fruit du pin). INS.—Genre de Lépidoptères Nocturnes, de la tribu des Tortrices créé par M. Sodoffsky (*Bull. Mos.*, 1837), pour une espèce propre à la Russie. (E. D.)

STROBILA. ACAL.—Genre proposé par M. Sars pour une des phases du développement de la *Medusa aurita*, que ce naturaliste avait d'abord prise pour un acalèphe

particulier, mais dont depuis lors il a reconnu lui-même la vraie signification. Voy. MÉDUSE. (Duj.)

***STROBILA**. BOT. PH.—Le genre proposé sous ce nom par G. Don, et dont M. Endlicher fait un synonyme de son genre *Meneghinia* (*Genera*, n° 3766, supp. 1), est regardé par De Candolle (*Prod.*, t. X, p. 500) comme synonyme du genre *Arnebia* Forsk., dans lequel le *Strobila hispidissima* G. Don prend rang sous le nom d'*Arnebia hispidissima* DC. (D. G.)

STROBILANTHE. *Strobilanthes* (στροβίλος, cône ou strobile; ἄθος, fleur). BOT. PH.—Genre nombreux de la famille des Acanthacées, formé par M. Blume pour des arbrisseaux, plus rarement des herbes, qui croissent dans l'Asie tropicale. Ces végétaux ont des feuilles opposées; des fleurs assez grandes, bleues, violacées ou blanches, disposées en épis axillaires ou terminaux, accompagnées de bractées et de bractéoles, et dont les principaux caractères consistent dans un calice quinquéparti; une corolle dont le tube s'élargit peu à peu en un limbe campanulé, à 5 lobes égaux ou presque égaux, obtus ou échancrés; 4 étamines didymines, incluses, à anthère biloculaire; un ovaire à deux loges bi-ovulées, surmonté d'un style simple et d'un stigmate subulé. Le fruit est une capsule allongée-tétragone à 2 loges et 4 graines discoïdes. M. Nees d'Esenbeck a décrit (*Prod.*, t. XI, p. 177) 65 espèces de *Strobilanthes* parmi lesquelles nous prendrons pour exemple le **STROBILANTHE DE SABINE**, *Strobilanthes Sabianus* Nees, qui a été figuré dans l'Atlas de ce Dictionnaire (BOTANIQUE. *Dicotylédones*, pl. 32), jolie espèce cultivée assez souvent en serre et originaire du Népal. Ses feuilles sont ovales-acuminées, rétrécies en pétiole, glabres, les supérieures en cœur, embrassantes; ses fleurs, d'un joli bleu violacé et longues de 3 ou 4 centimètres, forment des épis axillaires et terminaux un peu tachés, et sont accompagnées de bractées orbiculaires, cunéiformes à leur base. M. Nees d'Esenbeck fait remarquer que cette plante a, parfois, pendant l'hiver, dans la serre, une floraison clandestine et que les petites fleurs anormales qu'elle produit alors sont formées d'un calice coloré, presque bilabié, d'une très petite corolle oblongue en forme

d'utricule obtus, renfermant de petites antères, sans apparence de pistil. (P. D.)

STROBILE. BOT.—Sorte de fruit agrégé plus communément nommé cône. Voy. CÔNE.

***STROBILOCARPE.** *Strobilocarpus*. BOT.

PH. — Genre de la famille des Santalacées formé par M. Klotzsch (*Linnaea*, t. XIII, 1839, p. 380) pour un arbrisseau du cap de Bonne-Espérance. L'espèce unique du g. est le *Strobilocarpus diversifolius* Klotzsch. (D. G.)

***STROBILOPHAGA.** OIS. — Nom générique latin des Durbecs, dans la méthode de Vieillot. (Z. G.)

***STROBILORACHIS** (στροβίλος, cône ou

strobile; ῥάχις, épine dorsale ou axe). BOT.

PH. — Genre de la famille des Acanthacées, établi par MM. Link, Klotzsch et Otto (*Icon. pl.*, tom. VI, p. 117, tab. 48), pour deux plantes de l'Amérique tropicale, l'une frutescente, l'autre herbacée. Les deux espèces du genre sont le *S. prismatica* Nees, frutescent, du Brésil; et le *S. blancheliana* Nees, herbacée, de la province de Bahia. (D. G.)

***STROBILURUS** (στροβίλος, entortille-

ment; οὐρά, queue). REPT.—M. Wiegmann

(*Herpet. Mex.*, 1831) désigne sous ce nom

un genre de Sauriens qui doit rentrer dans

le groupe naturel des STELLIONS, et qui est

adopté par MM. Duméril et Bibron. Les

Strobilurus ont les plus grands rapports

avec les *Stenocercus* (Voy. ce mot), dont ils

ne se distinguent guère que par le manque

de dents palatines. On n'en connaît qu'une

seule espèce, le *S. torquatus* Wieg. (*loco*

citato), qui est originaire du Brésil. (E. D.)

***STROBOCALYX.** BOT. PH.—Genre pro-

posé par M. Blume et admis comme section

des *Vernonia*, famille des Composées-Vernoniacées.

(D. G.)

STROEMIA. BOT. PH. — Genre de Vahl

rapporté comme synonyme aux *Cadaba*

Forsk., famille des Capparidées.

***STROGANOWIA** (nom d'homme). BOT.

PH. — Genre de la famille des Crucifères-

Orthoplocées, tribu des Vellées, formé par

MM. Kareline et Kirilow (*Bull. soc. d'Hist.*

nat. de Moscou, 1840, p. 386), pour des

herbes vivaces de l'Altai. Les auteurs du

genre en ont décrit trois espèces, qu'ils ont

nommés : *S. intermedia*, *S. brachyota*,
S. sagittata. (D. G.)

***STROGANOWITE** (nom d'homme).

MIN.—Substance hyaline, d'un blanc bleuâ-

tre, trouvée en blocs épars sur les bords de la Sliudanka, en Daourie. D'après l'analyse d'Hermann, ce serait la même chose que la nouvelle Cancrinite de l'Oural, dans laquelle la Soude serait, en grande partie, remplacée par la Chaux. Voy. CANCRINITE.

(DEL.)

***STROGGYLE.** *Stroggulus* (στρογγύλος,

arrondi). INS. — Genre de Coléoptères pen-

tamères, section des Malacodermes et tribu

des Lycusites?, proposé par Metchouky

(*Bull. de la Soc. des nat. de Moscou*, t. XVIII,

1845) pour une espèce de Mongolie, nom-

mée *S. auritus* par l'auteur. (C.)

STROMATÉE. *Stromateus* (στρομα, tapis

de couleur variée). POISS. — Genre de Pois-

sons Acanthoptérygiens, de la famille des

Scombéroïdes, et formant, avec les genres

Rhombes, Louvareous, Sesarins et Kurtes,

un groupe qui appartient à la tribu des

Scombéroïdes sans fausses pinnules, sans

épines libres au dos, sans armure aux côtés

de la queue. Par la forme comprimée de la

tête et du tronc, ces Poissons se rapprochent

des Coryphènes; ils en diffèrent par le rac-

courcissement de leur corps. Les Stromatées

se distinguent, dans la famille des Scom-

béroïdes, par l'absence de ventrales et par

une dorsale unique, dont les rayons épineux,

en petit nombre, sont cachés dans son bord

antérieur; les nageoires verticales sont cou-

vertes d'écailles à la manière des Squami-

pennes.

Une espèce seulement habite la Méditer-

ranée; elle est connue sous le nom de

Fiatole (*Stromateus Fiatola* L.), et est re-

marquable par ses taches et ses bandes

interrompues de couleur dorée, sur un fond

gris de plomb. La mer des Indes produit

d'autres espèces que nos colons français ont

désignées sous le nom de *Pamples*. Une es-

pèce, plus semblable qu'aucune autre à la

Fiatole de la Méditerranée, habite les côtes

de l'Amérique méridionale sur l'océan Paci-

fique (*Str. maculatus* Val.).

Cuvier distinguait, dans le genre Stro-

matée, les sous genres *Peprilus* et *Luarus*,

désignant, sous le premier nom, les Poissons

que Lacépède avait déjà nommés Rhombes.

D'ailleurs les Rhombes et les Louvareous,

bien que très analogues aux Stromatées,

doivent constituer deux genres voisins, mais

distincts. Voy. ces mots.

Le groupe de Poissons dont le Stromatée est le type a reçu différents noms des divers classificateurs; c'est ainsi qu'ont été créées les dénominations suivantes :

STROMATEINI (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837);

STROMATIA (Rafin., *Anal. Nat.*, 1815);

STROMATINÆ (Swains., *Class.*, 1839).

(E. BA.)

***STROMATERIA.** BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gymnomyces, établi par M. Corda. Selon la classification de M. Lévillé, il se range dans les Clinosporés-Ectoelines, tribu des Sarcopsidés, section des Tuberculariés. (M.)

STROMATIUM (στρωμάτιον, riche tapis). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. III, p. 80), et qui se compose des 3 espèces suivantes : *S. barbatum*, *strepens* F. et *funestum* B.D. La 1^{re} se trouve à Tranquebar et à l'île Maurice; la 2^e dans les contrées chaudes de l'Europe, de l'Asie, du nord de l'Afrique et de l'Amérique; et la 3^e à la Nouvelle-Hollande. Le nom de *Solenophorus*, que leur a donné depuis Mulsant, n'a pas été adopté. (C.)

STROMATOPORE. POLYP. — Genre établi par M. Goldfuss pour un corps fossile du terrain de transition dont la nature est encore douteuse pour plusieurs naturalistes. Le Stromatopore est une masse calcaire hémisphérique ou subglobuleuse composée de couches concentriques d'une substance compacte et d'un amas fongiforme de petits pores agglomérés. Une seule espèce, *S. concentrica*, qui se trouve dans l'Eifel, est décrite dans l'ouvrage de M. Goldfuss sur les *Pétrif. d'Allemagne*, pl. 8, fig. 5, p. 22. (Duj.)

* **STROMBASTRÉES.** *Strombastrea* (στρόμβος, toupie; ἀστὴρ, étoile). POLYP. — M. de Blainville désigne sous ce nom un groupe d'espèces de son grand genre *Astrea*, caractérisées par leurs masses cortici-formes composées de loges infundibuliformes, polygonales, radio-lamelleuses, prolifères, ou se succédant l'une l'autre verticalement. Cette coupe correspond au genre *Strombodes* de M. Goldfuss. *Voy. STROMBODES.* (G. B.)

STROMBEE. *Strombus*. MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches, de la famille des Ailés, établi par Linné qui comprenait

sous le même nom les Rostellaires et les Ptérocères, mais déjà indiqué précédemment par Lister. C'est Lamarck qui, faisant du genre linnéen sa famille des Ailés, a circonscrit plus exactement le g. *Strombe*, et l'a caractérisé par sa coquille ventrue, terminée à sa base par un canal court, échancré ou tronqué, dont le bord droit se dilate avec l'âge en une aile simple, lobée ou crénelée supérieurement, et présente inférieurement un sinus séparé du canal ou de l'échancrure de sa base. Les *Strombes* sont de belles coquilles des mers intertropicales; quelques uns, fort grands et remarquables par la coloration interne de leur ouverture, sont très recherchés comme objets de collection ou d'ornement. Lamarck en connaissait trente-deux espèces vivantes. Sowerby en a fait connaître deux fois autant dans sa Monographie qu'il a publiée. On en connaît aussi neuf espèces fossiles des terrains tertiaires. L'animal des *Strombes* est semblable à celui des Ptérocères et des Rostellaires, et de même aussi il est muni d'un opercule corné, allongé et étroit. — *Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES*, pl. 22. (Duj.)

***STROMBIDEA.** MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches (Swains., *Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

***STROMBIDES.** MOLL. — Famille de Gastéropodes pectinibranches dont la coquille est en forme de cône ou de fuseau dans le jeune âge, puis prend un bord très dilaté, épais, qui s'élargit souvent d'une manière remarquable ou s'arme de longues pointes. Le pied de l'animal est divisé en deux parties, dont la dernière soutient un opercule en forme de couteau. Presque toujours la tête porte une trompe extensible, des deux côtés de laquelle sont des tentacules que termine un œil volumineux. Les nombreuses espèces de cette famille, dans laquelle on remarque les genres *Strombus*, *Pterocera*, *Rostellaria*, *Pterodonta*, *Struthiolaria*, habitent surtout les mers chaudes, autour des îles ou bancs de coraux, à une assez grande profondeur, et quelques unes atteignent une grande taille. C'est dans les terrains jurassiques que les espèces fossiles apparaissent pour la première fois; leur nombre augmente dans l'époque crétacée; elles ont atteint aujourd'hui leur maximum de développement numérique. (E. BA.)

***STROMBIFORMIS.** MOLL. — Genre proposé par M. Dacosta pour quelques petites coquilles précédemment confondues avec les Mélanies et devant faire partie du genre *Eulima* de Risso; telle est le *Melania Cambessedei* de Payraudeau ou *Eulima subulata* Deshayes. (Duj.)

***STROMBITES.** MOLL. — Schlottheim a décrit, sous le nom de *Strombites denticulatus*, une coquille fossile du terrain jurassique, nommée *Pterocera Oceani* par Brongniard. M. Rømer a distingué trois variétés de ce même fossile. (Duj.)

***STROMBODES.** POLYP. — Genre établi par M. Goldfuss pour un Polypier fossile, *S. pentagonus*, du terrain de transition de l'Amérique septentrionale. Ce genre, très voisin des Cyathophylles, s'en distingue en ce qu'il s'accroît par la superposition de lames infundibuliformes, qui, arrivées à une certaine hauteur, s'évasent comme un pavillon de trompette et s'unissent aux lames des cônes voisins par leur bord devenu horizontal. M. de Blainville ne fait des Strombodes qu'une subdivision du genre *Astrée* (Voy. STROMBASTRÉES). M. Ehrenberg admet le genre Strombodes dans sa famille des *Ocellina*. — M. Schweigger a créé, sous le même nom, un genre qui ne correspond pas exactement à celui de M. Goldfuss, et auquel M. Ehrenberg rapporte une partie des *Cyatophyllum* de ce dernier auteur. (Duj.)

STROMBOSCERUS (στρόμβος, toupie; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Rhynchophères cryptopygiens, fondé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*). Ce genre n'est composé que d'une espèce, le *S. Schuppelii* Schr. Elle est originaire de Madagascar. (C.)

STROMBOSIE. *Strombosia* (στρόμβος, toupie). BOT. PH. — Genre rangé à la suite des Rhamnées, formé par M. Blume (*Bijdr.*, 1134) pour un grand arbre de Java, le *Strombosia javanica*, Blume. (D. G.)

STROMBUS. MOLL. — Voy. STROMBE.

STROMEYÉRINE (nom d'homme). MIN. — Nom donné par M. Beudant au sulfure double d'Argent et de Cuivre des mines de Schlangenberg en Sibérie. Voy. SULFURES. (DEL.)

***STROMNITE.** MIN. — Le docteur Traill a donné ce nom à un minéral trouvé à Stromness, une des Orcades, et qui ressem-

ble beaucoup au carbonate de Strontiane; il est en aiguilles jaunâtres, d'un éclat légèrement perlé, et formé de petites veines dans un schiste argileux. Sa densité est de 3,7. Ce serait un sulfo-carbonate, composé de quatre atomes de carbonate de Strontiane, et d'un atome de sulfate de Baryte. Beaucoup de minéralogistes ne veulent y voir qu'une variété de Strontiane à l'état de mélange avec la Barytine. (DEL.)

STRONGLE. *Strongylus* (στρογγύλος, cylindrique). HELM. — Le nom de Strongle, imposé par Müller et d'autres naturalistes de la fin du dernier siècle, à quelques espèces d'Helminthes, est encore appliqué à un nombre assez considérable de ces animaux. Toutefois, quelques Strongles de Müller et même de Rudolphi ont servi à l'établissement de genres nouveaux, en même temps que de nouvelles espèces ont été découvertes. M. Dujardin fait connaître, dans son ouvrage sur les Helminthes, leurs caractères principaux. La plupart sont parasites des Mammifères, d'autres vivent dans le corps des Oiseaux ou même des Reptiles. L'espèce la plus intéressante, est le STRONGLE GÉANT, *Strongylus gigas*, qui atteint 2 ou 3 décimètres de long et quelquefois davantage. Ce ver attaque des Mammifères assez différents entre eux, l'Homme, le Cheval, le Chien, le Renard, le Loup, la Marte, le Glouton, etc. Cependant il est rare. Il se loge de préférence dans les reins et y occasionne parfois de graves désordres. (P. G.)

***STRONGYGASTER** (στρογγύλος, rond; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, tribu des Muscides, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suiles à Buff.*), pour quelques anciennes espèces de *Tachina*, particulièrement caractérisées par leur abdomen sphérique et nu. On en connaît trois espèces propres à l'Allemagne; nous citerons le *S. globula* Meig., Macq., qui se trouve aussi en France. (E. D.)

***STRONGYLIENS.** HELM. — Le genre Strongle et quelques autres constituent, dans l'*Helminthologie* de M. Dujardin, une des familles du groupe des Nématoides. Cette famille des Strongyliens comprend des vers à bouche ronde ou triangulaire, nue ou inerme, et dont les mâles ont deux spicules égaux. Tels sont les *S. Eucamptus*, *Draolis*, *Leptodera*, *Strongylus* et *Pseudalius*. (P. G.)

***STRONGYLUM** (στρογγυλοειδής, arrondi). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, établi par Kirby (*Trans. Linn.*, t. XII, pl. 21, fig. 16) et adopté par M. de Castelnau. Ce genre a pour types deux espèces du Brésil: les *S. chalconotum* Ky., et *laceratum* Gr. (C.)

***STRONGYLOCENTROTUS** (στρογγύλος, arrondi; κέντρον, aiguillon). ÉCHIN. — Genre d'Échinides (Brandt, *Act. Ac. Pét.*, 1835). (G. B.)

***STRONGYLOCORIS** (στρογγύλος, arrondi; κόρις, punaise). INS. — Genre de la famille des Mirides, de l'ordre des Hémiptères, établi par nous (*Hist. des anim. art. Ins.*, t. III) sur de petites espèces dont la tête est large, les antennes grêles, les cuisses postérieures renflées, etc. (Bl.)

***STRONGYLODERUS** (στρογγύλος, arrondi; δειρά, cou). INS. — M. Westwood a établi sous ce nom (*Zool. Jour.*, t. V, p. 443) un genre de la tribu des Locustiens, de l'ordre des Orthoptères, sur une seule espèce probablement à l'état de larve, le *S. serraticornis* Westw., provenant de la côte du Malabar. (Bl.)

***STRONGYLODON** (στρογγύλος, arrondi; ὀδός, ὀδοντος, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Érythrinées, établi par M. Vogel (*Linnæa*, X, pag. 585) pour un arbuste des Iles Sandwich. L'espèce type est le *Strongylo don ruber*, Vogel. (D. G.)

***STRONGYLOMA** (στρογγύλωμα, ce qui est en masse arrondie). BOT. PH. — De Candolle a proposé sous ce nom (*Prodr.*, t. VII, p. 52) un genre de Composées-Nassauviacées, très voisin des *Triptilion* de Ruiz et Pavon, auxquels M. Endlicher (*Genera*, 2947) le rapporte comme simple section. (D. G.)

STRONGYLOPTERUS (στρογγύλος, arrondi; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, proposé par nous et publié par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion.*, *synon.*, t. IV, p. 473; VIII, 2, p. 62) qui y rapporte les *S. ovalus* Chev., et *dentipes* Schr., propres au Chili. (C.)

***STRONGYLORHINUS** (στρογγύλος, cylindrique; ῥίς, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Erichinides, créé par Schœnherr (*Mantissa secunda fam.*

Curculio., 1847, p. 65) et qui a pour type le *S. ochraceus* Schr. Espèce de Tasmanie. (C.)

***STRONGYLOSOMUS**, Chev., Dej. (*Cat.*, 3^e éd., p. 451). INS. — Syn. de *Cocciomorpha* Hope, Lacordaire. (C.)

***STRONGYLOSPERMA** (*Strongylosperma* (στρογγύλος, arrondi; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par Lessing (*Synops.*, p. 261) pour l'*Anacyclus australis*, Sieb., qu'il a nommé *St. australe*. M. Benthann en a publié plus récemment une seconde espèce sous le nom de *S. reptans*. Ces plantes sont des herbes de la Nouvelle-Hollande. (D. G.)

***STRONGYLOTARSA** (στρογγύλος, arrondi; ταρσός, tarse). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Cycliques et tribu des Colaspides, formé par nous et adopté par Dejean qui y rapporte deux espèces de Cayenne: les *S. ochreate* et *tibialis* Dejean. (C.)

***STRONGYLOTES** (στρογγυλότης, rondeur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cholidés, créé par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion.*, *syn.*, t. III, p. 627; VIII, 1, p. 74), et qui a pour types trois espèces, les *S. lemniscatus*, *squamans* et *brachialis* Sch. La première et la deuxième sont originaires du Brésil, et la troisième est propre au Mexique. (C.)

***STRONGYLURES** (στρογγύλος, arrondi; οὐρά, queue). REPT. — MM. Duméril et Bibron (*Erp. gén.*, V, 1839) indiquent sous ce nom l'une des subdivisions de la famille des Lacertiens, dans l'ordre des Sauriens, et comprenant les genres *Aporomera*, *Salvator*, *Ameiva*, *Cnemidophorus*, *Dicrodon*, *Acrantus*, *Centropyx*. Voy. ces mots. (E. D.)

***STRONGYLUS** (στρογγύλος, arrondi). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Nitidulaires, créé par Herbst (*Käfer*, t. IV, p. 180), adopté par Hope et par Dejean. (C.)

STRONGYLUS. BELM. — Voy. STRONGLE.

STRONTIANE (de Strontian, nom de lieu). MIN. — Oxyde de Strontium des chimistes; l'une des anciennes terres que la chimie moderne a mise au rang des oxydes métalliques. Elle est formée d'un atome de strontium et d'un atome d'oxygène; en poids de 84,55 de strontium et de 15,25 d'oxygène.

Elle tire son nom de Strontian, en Écosse, où elle a été trouvée, pour la première fois, combinée avec l'acide carbonique, dans un minéral appelé Strontianite, et que l'on a confondu pendant long-temps avec le carbonate de baryte. La Strontiane et la barite ont entre elles les plus grandes analogies; ces deux alcalis sont l'un à l'autre ce qu'est la Soude à la Potasse. La Strontiane est plus légère que la Baryte, a une saveur moins caustique, et n'est point vénéneuse: l'eau bouillante en dissout la moitié de son poids. Elle est infusible au chalumeau; mais elle y donne une lumière si éblouissante, que l'œil peut à peine la supporter. On distingue la Strontiane de la Baryte, à ce que les dissolutions de la première cessent de précipiter par l'acide sulfurique, quand elles sont suffisamment étendues, tandis que celles de Baryte précipitent toujours, quelque étendues qu'elles soient; on reconnaît encore la première à ce que les Sels de Strontiane ont la propriété de communiquer une belle couleur rouge à la flamme des corps en combustion: c'est ce qu'on observe lorsqu'on fait brûler de l'alcool sur du coton, à la surface duquel on a répandu une certaine quantité d'un Sel de Strontiane. La Strontiane est très rare dans la nature, où elle sert seulement de base à deux espèces, la Célestine ou le Sulfate de Strontiane (*Voy. SULFATES*), et la Strontianite ou le Carbonate de Strontiane. *V. CARBONATES.* (DEL.)

STRONTIANITE. MIN. — Syn. de Carbonate de Strontiane. *V. CARBONATES.* (DEL.)

STRONTIUM. CHIM. — Métal extrait par Davy, au moyen de la Strontiane, qui en est le protoxyde. Il ressemble beaucoup au Baryum, et s'obtient de la même manière. Il est plus pesant que l'eau et l'acide sulfurique, absorbe l'oxygène à une haute température, et décompose l'eau à la température ordinaire. On lui connaît deux degrés d'oxidation: le protoxyde, qui est la Strontiane, et le peroxyde, obtenu par M. Thénard, en 1818, en mêlant de l'eau de Strontiane avec de l'eau oxygénée. (DEL.)

***STROPHADE.** *Strophades.* BOT. FH. — Genre proposé avec hésitation par M. Boissier (*Ann. des sc. natur.*, 2^e sér., t. XVI, p. 82), dans la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Sisymbriées, pour deux plantes du Levant, dont l'une, connue de

lui seulement en fruit, l'autre seulement en fleur; la similitude de port a engagé ce botaniste à les réunir dans un même genre, qu'il regarde comme très voisin des Sisymbres, surtout des *Erysimum*, mais qui lui paraît en différer par sa silique indéhiscente, à valves non carénées, comme chez ceux-ci, ni trinervées comme chez ceux-là, entièrement sans nervures, coriaces et dures. Les deux plantes sur lesquelles repose le genre sont le *S. lanceolata*, Boiss., de Mésopotamie, et le *S. linearis*, Boiss., du Laristan. (D. G.)

***STROPHALOSIA** (στροφάλλος, vertèbre). MOLL. — Genre de Mollusques brachiopodes (King., *Ann. a Mag. nat., Hist.*, 1844).

STROPHANTHE. *Strophanthus* (στροφάνθος, tordu; ἄθος, fleur). — Genre de la famille des Apocynacées, formé par De Candolle pour des arbustes pour la plupart sarmenteux, indigènes de l'Afrique et de l'Asie tropicale; à fleurs terminales, fasciculées, assez grandes, verdâtres, jaunes ou rouges, remarquables surtout par leur corolle en entonnoir, à limbe divisé en cinq lobes, qui se prolongent chacun en une sorte de vrille corolline, fait extrêmement rare dans le règne végétal, et qui a valu au genre le nom qu'il porte. Dans le *Strophanthus dichotomus*, DC., cette sorte de queue des lobes de la corolle atteint jusqu'à 5-7 centimètres de longueur. On connaît aujourd'hui onze espèces de Strophanthes. (D. G.)

***STROPHESIA** (στροφῆς, corde). MOLL. — Genre de Brachiopodes du groupe des Térébratules (Rafin., *Cont. Monogr. Biv.*, 1831). (G. B.)

***STROPHIDIA** (στροφῆ, cercle; ἰδέα, aspect). INS. — Genre de Lépidoptères Nocturnes, de la tribu des Géomètres, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***STROPHIOSTOME.** *Strophiostoma.* BOT. PH. — *Voy. MYOSOTE.*

STROPHITUS. MOLL. — Genre proposé par Rafinesque pour quelques espèces d'Anodontes. (Duj.)

***STROPHOCHEILUS** (στροφῶν, tourner; χεῖλος, lèvres). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Hélices (Spix, *Test. Bras.*, 1827). (G. B.)

***STROPHOCONUS** (στροφῶν, contourner; κώνος, cône). FORAM. — Genre établi par M. Ehrenberg parmi les Polythalamés,

division des *Uvellina* (Ehr., *Ber. d. Berl. Ak.*, 1813). (G. B.)

***STROPHODUS** (στροφῆ, torsion; ὄδους, dent). POISS. FOSS. — Ce genre de Poissons Chondroptérygiens, du groupe des Cestraciontes, a été établi par M. Agassiz pour des espèces à dents allongées, plus ou moins rétrécies, tronquées aux deux bouts et sensiblement tordues suivant leur diamètre longitudinal. On en connaît trois des terrains triasiques; elles manquent dans le lias; elles abondent dans les autres étages jurassiques; les terrains crétacés en ont fourni trois espèces. (Agass. *Poiss. Foss.*, III, 1838). (E. BA.)

***STROPHOMÈNE**. *Strophomena*. MOLL. — Dénomination générique employée pour des Brachiopodes fossiles qui ne doivent pas être séparés du genre *Productus*. Voy. ce mot. (DUJ.)

***STROPHOPAPPUS** (στροφῆ, tordu; πᾶππος, aigrette). — Genre de la famille des Composées-Vernoniacées, établi par De Candolle pour un arbrisseau du Brésil, à jeunes rameaux cotonneux. Cette espèce, encore imparfaitement connue, est le *S. bicolor*, DC. (D. G.)

STROPHOSOMUS (στροφῆ, torsion; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, créé par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion.*, *synon.*, t. V, p. 268) qui y comprend trente-sept espèces. Seize sont originaires d'Afrique, dix-huit d'Europe, deux d'Amérique, et une seule est propre à l'Asie. Nous ne citerons que les suivantes: *S. coryli*, *tëmbatus* F., *squamulosus*, etc. (C.)

STROPHOSTOME. *Strophostoma*. MOLL. — Genre de Gastéropodes établi par M. Deshayes pour des coquilles fossiles du terrain tertiaire qui avaient reçu de M. Grateloup le nom de *Férussine*. Ce genre, très voisin des Cyclostomes, était vraisemblablement pourvu d'un opercule; il est caractérisé par la position de l'ouverture renversée du côté de la spire, ou tournée en sens inverse de la position qu'il présente dans les autres coquilles turbinées. Cette ouverture est arrondie, simple, bordée et sans dents; la coquille est ovoïde, globuleuse. Deux espèces, *St. lavigata* de Dax et *St. striata* de Bouxveiller sont ombilicées; une troisième, décrite par M. Leufoy sous le nom de *Fer-*

russina lapicida, a le dernier tour aplati, et ne présente pas d'ombilic. (DUJ.)

STROPHOSTYLES (στροφῆ, tordu; στύλος, style). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Elliott rentre, comme sous-genre, dans les *Phaseolus*, famille des Légumineuses-Papilionacées. (D. G.)

***STRUCHIUM**. BOT. PH. — Genre de P. Browne, synonyme de *Sparganophorus*, Vaill., famille des Composées-Vernoniacées.

STRUCTURE. ZOOL., BOT. — Dans les corps organisés, on entend par Structure l'agencement particulier des parties élémentaires qui concourent à former les organes, la distinction de ces parties et leur définition.

Pour les Animaux, cette partie si intéressante de l'organisation a été traitée, en partie, dans les articles généraux ANATOMIE, ANIMAUX, PROPAGATION, et dans les articles spécialement relatifs aux divers organes; elle sera complétée à l'article TISSUS.

Pour les Végétaux, elle a été exposée dans son ensemble à l'article ANATOMIE VÉGÉTALE, t. I, p. 454. (G. B.)

STRUCTURE CRISTALLINE. PHYS. et MIN. — L'un des caractères qui constituent l'état cristallin, et celui qu'on peut regarder comme fondamental. Les auteurs, qui traitent de la cristallisation, parlent presque toujours de la forme, avant de mentionner la structure, sans doute parce que la forme est le caractère le plus apparent; il serait cependant plus rationnel de faire le contraire. La Structure cristalline peut très bien se concevoir et se rencontrer sans la forme cristalline, tandis que celle-ci n'existe jamais que comme conséquence de la structure, dont elle n'est qu'une manifestation extérieure.

Ce qui caractérise par dessus tout la cristallisation, c'est l'arrangement symétrique des molécules dans la masse; c'est la nature du réseau qu'elles constituent, la figure particulière des mailles de ce réseau ou des petits compartiments que forment les molécules les plus rapprochées. Celles-ci sont-elles placées à des distances égales les unes des autres dans trois sens perpendiculaires entre eux, elles forment alors dans l'espace un réseau à mailles cubiques, en sorte qu'on pourrait très bien donner le nom de *cubique* à ce genre de cristallisation. Si, dans deux

des trois sens, l'intervalle moléculaire était le même, et qu'il eût une autre valeur dans la troisième direction, supposée toujours perpendiculaire aux deux autres, la forme des mailles serait celle d'un prisme droit à base carrée; on aurait évidemment là une cristallisation d'un autre genre. Si la distance des molécules variait dans les trois sens à la fois, les petits espaces intermoléculaires auraient la figure d'un parallépipède rectangle, et la cristallisation présenterait encore un caractère différent de symétrie. Si les molécules sont placées à des distances égales dans trois directions, non plus rectangulaires, mais obliques et également inclinées entre elles, elles formeront en ce cas, dans l'espace, un réseau dont les mailles auront la figure d'un rhomboèdre, c'est-à-dire d'un parallépipède oblique, terminé par des rhombes égaux. On aura encore là une nouvelle espèce de cristallisation appelée *rhomboédrique*, qui sera parfaitement définie et caractérisée, et cela indépendamment de la manière dont la masse pourra être limitée dans l'espace: on est libre de se la représenter comme indéfinie.

L'idée que nous nous faisons ici de la Structure cristalline n'est pas une hypothèse gratuite; c'est une véritable notion théorique, tellement liée à l'ensemble des faits qui se rapportent à la cristallisation, que, cette notion une fois admise, tous les faits connus en découlent d'eux-mêmes, et que réciproquement, ceux-ci étant supposés donnés par l'observation, l'idée théorique s'en déduit à son tour d'une façon si naturelle, qu'elle peut être considérée alors comme démontrée par eux *à posteriori*. Si, en effet, un corps cristallisé est un assortiment symétrique de molécules disjointes, espacées d'une manière uniforme, et composant un réseau continu à mailles parallépipédiques, il s'ensuit que la masse du corps doit offrir en divers sens des séries parallèles de couches planes ou de lames, composées chacune de files ou de rangées parallèles de molécules. Ceci étant provisoirement admis, il en résultera des conséquences qui se traduiront en caractères sensibles, et qui pourront, par conséquent, se vérifier par l'observation directe. Une de ces conséquences, c'est que la masse du cristal doit être traversée, dans une multitude de sens, par

des fissures planes infiniment étroites, croisées ou réticulées, et dont chacune sépare deux lames voisines; ces lames, sans être en contact immédiat, n'en sont pas moins retenues fixement à distance par une force attractive. Cette force de cohésion est la même pour toutes les lames qui sont parallèles et qui appartiennent à une même série; mais, d'une série de lames à une autre, l'intensité de la cohésion varie en général. Il y a donc des *minima* de cohésion, des directions dans lesquelles les lames cristallines adhèrent avec moins de force que dans toutes les autres. Maintenant, si la cohésion est inégale dans les divers sens, s'il y a des directions de moindre cohérence, qu'arrivera-t-il si, par un effort mécanique, tel, par exemple, que la pression d'une lame de couteau dirigée parallèlement au joint de deux lames, on essaie de vaincre la résistance qu'elles opposent à leur séparation? C'est que si l'on est tombé par hasard sur une direction d'assez faible cohérence, il pourra se faire que la résistance soit surmontée par la puissance employée, et les lames se sépareront par leurs joints naturels: on aura opéré le *clivage* du cristal, c'est-à-dire sa division mécanique suivant des faces planes.

L'uniformité et la symétrie qui caractérisent les milieux cristallisés exigent que leurs molécules composantes soient similaires; mais est-il besoin que ces molécules soient en tout point identiques, aussi bien sous le rapport chimique que sous les rapports de la forme et de la structure? Haüy le croyait ainsi: il ne pensait pas qu'un cristal régulier pût être constitué autrement que par des éléments parfaitement semblables. Mais le principe de l'isomorphisme, dont la science s'est enrichie depuis la mort du cristallographe français, et dont la découverte est due à M. Mitscherlich, est venu démontrer le contraire, et nous sommes forcés de reconnaître aujourd'hui l'existence de cristallisations mixtes, à molécules de plusieurs sortes, mais appartenant toutes à la classe des composés qu'on nomme *Isomorphes*. Ces composés, ayant tous le même type chimique de combinaison, ont, par cela même, des molécules physiques de forme et de structure analogues; et leurs molécules, sans être complètement identiques, sont sensiblement équivalentes sous le rapport

de la cristallisation, qui peut les employer indifféremment les unes pour les autres, malgré leur différence de nature chimique.

Nous avons reconnu qu'il existe, dans tout cristal, des systèmes de fissures planes, parallèles, qui se croisent les uns les autres dans une multitude de sens. La cohésion entre les couches de molécules que séparent ces fissures, varie dans les différents sens, et atteint des valeurs *minima* dans certaines directions : de là l'existence de clivages, que l'on peut réaliser mécaniquement pour quelques unes d'entre elles, indépendamment des clivages virtuels que l'on conçoit dans un grand nombre d'autres. L'observation démontre que chaque direction de clivage réel est parallèle à une des faces du système cristallin, et que l'ensemble des plans que donneraient tous les clivages réels représente toujours une des formes du même système; elle prouve encore que des clivages de même nature, c'est-à-dire également nets et faciles, ont lieu parallèlement à toutes les faces de cette forme qui sont identiques entre elles, tandis que ceux qui correspondent à des faces dissemblables sont toujours différents. Les clivages réels varient en nombre dans les diverses espèces; mais dans les cristaux de la même espèce, les clivages sont généralement en même nombre et inclinés entre eux de la même manière, quelle que soit la différence des formes extérieures.

C'est en s'appuyant sur ces faits qu'Haüy a créé sa *Théorie des Décroissements*, au moyen de laquelle il explique tout à la fois la constance de la structure intérieure ou du clivage, et la variation de la forme extérieure, dans tous les cristaux d'une même espèce. Nous nous bornerons à donner ici un simple aperçu de cette théorie, non moins remarquable par sa simplicité et son caractère d'évidence, que par la justesse et la fécondité de ses résultats.

Haüy prend pour point de départ cette idée que nous nous sommes faite, au début de cet article, de la disposition des molécules à l'intérieur des cristaux, idée qui est la conséquence naturelle du clivage, quand on interprète ce phénomène suivant le langage de la physique moléculaire. Il en résulte, en effet, que les molécules d'un cristal doivent être distribuées dans chaque direc-

tion de clivage en séries planes et files linéaires, et que, par suite de cet arrangement, la masse du cristal est naturellement décomposée en petits parallépipèdes continus, dont chacun est figuré par les molécules qui en occupent les sommets. Ces petits parallépipèdes sont pour nous les véritables éléments du cristal : ce sont les *particules cristallines* ou *particules intégrantes*. La forme de ces particules est sans doute intimement liée à celle des molécules physiques qui les composent. Supposons, par exemple, une substance à clivage cubique, comme la Galène : ce clivage nous conduit à la considérer comme un assemblage de particules cubiques; les molécules propres de la galène doivent donc avoir une forme telle, qu'elles soient sollicitées par elle à se placer à des distances égales les unes des autres dans trois sens perpendiculaires entre eux. Haüy admettait, dans ce cas, que la molécule était cubique, c'est-à-dire, semblable aux petits parallépipèdes de clivage; mais on pourrait admettre tout aussi bien que sa forme fût celle d'un octaèdre régulier, d'un dodécaèdre rhomboïdal, en un mot, d'un solide quelconque du système cubique : car, la seule condition que la molécule doive nécessairement remplir, c'est d'avoir trois axes de symétrie égaux et rectangulaires, et cela est le propre de toutes les formes du système cubique.

On est donc libre d'admettre la supposition d'Haüy, car elle est sans inconvénient pour la suite de la théorie. La particule intégrante du cristal sera donc pour nous parfaitement distincte de la molécule physique de la substance, laquelle peut-être aura souvent la même forme, mais pourra aussi en avoir une différente.

Les particules cristallines sont les éléments de premier ordre du cristal : en se combinant entre elles par séries linéaires ou planes, elles composent des files ou des lames moléculaires, autres éléments de second et de troisième ordre, dont la considération est utile pour le développement de la théorie. Une remarque importante à faire sur une lame composée de petits parallépipèdes, c'est qu'on peut y distinguer des files ou rangées droites de particules dans un grand nombre de directions différentes; par exemple, parallèlement aux bords de

la lame, puis parallèlement à ses diagonales, et enfin obliquement, ou dans un sens intermédiaire: dans ce dernier cas seulement, les files se composent de particules complexes, c'est-à-dire de petits groupes de deux ou de trois, etc., particules simples.

La théorie d'Haüy s'appuie ensuite sur deux faits incontestables. Le premier, c'est qu'en opérant le clivage, avec méthode et symétrie, sur chaque cristal secondaire, on parvient toujours, après avoir enlevé les parties extérieures, à une partie centrale qui se trouve avoir la même forme pour tous. Tous les cristaux de la même espèce renferment donc une forme intérieure commune, une sorte de *noyau* inscrit dans chacun d'eux de manière que les faces externes se touchent, soit dans ses sommets, soit dans ses arêtes. Ce noyau est clivable parallèlement à toutes ses faces, aussi bien que la matière enveloppante. Donc tout cristal secondaire est décomposable par le clivage en deux parties, une partie commune qui est le noyau, et une partie variable qui lui sert d'enveloppe; et cette enveloppe à son tour peut se décomposer en autant de piles de lames superposées qu'il y a de faces au noyau.

Le second fait fondamental, c'est que les lames surajoutées au noyau s'élèvent toujours, en forme de pyramides ou de coins, au-dessus de chacune de ses faces, et que, par conséquent, il est nécessaire qu'elles décroissent, continuellement et d'une manière uniforme, par la soustraction répétée d'un même nombre de files moléculaires, soit vers les arêtes, soit sur les angles, pour que leurs bords en retraite puissent produire, en se mettant de niveau, de nouvelles faces planes inclinées à celles du noyau. C'est parce que ce décroissement varie, d'un cristal à un autre, en quantité et en direction, que la forme extérieure éprouve de si nombreuses métamorphoses, et il suffit de connaître la nature et la loi particulière de chaque décroissement pour être en état de calculer rigoureusement la position du plan qui en résulte.

Telle est l'idée mère de la théorie d'Haüy, appelée par lui Théorie des Décroissements. Pour la développer, il ne s'agirait plus que de placer, sur les différentes faces d'un noyau, des lames composées de particules

intégrantes, semblables entre elles, et le plus souvent au noyau lui-même, et de faire décroître régulièrement ces lames soit vers leurs bords, soit sur leurs angles, de toutes les manières possibles, pourvu qu'elles soient conformes aux exigences de la symétrie, qui est encore ici la règle suprême (voy. *Loi de Symétrie*). Chaque fois que l'on fera varier la direction et la quantité du décroissement, on aura une enveloppe de forme déterminée, qui représentera l'une des formes du système. Voilà comment Haüy s'y est pris, non seulement pour expliquer toutes les formes connues de son temps, mais encore pour prévoir et calculer d'avance un grand nombre de formes, qui n'ont été observées que longtemps après. Haüy distingue deux classes de décroissements, d'après leur direction: il donne le nom de *Décroissements sur les bords* à ceux qui se font par la soustraction de rangées de molécules, parallèles aux arêtes, et celui de *Décroissements sur les angles* à ceux qui prennent naissance sur les angles, et dans lesquels les rangées soustraites sont ou parallèles aux diagonales (décroissements ordinaires sur les angles), ou inclinées en même temps aux arêtes et aux diagonales (décroissements intermédiaires). La loi d'un décroissement est marquée par les nombres de particules qui sont soustraites par le décroissement, à sa naissance, parallèlement à chacune des arêtes du noyau. L'expérience prouve que ces nombres sont toujours extrêmement simples, comme 1, 2, 3, 4, 5. (DEL.)

STRUMAIRE. *Strumaria*. BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidées, formé par Jacquin pour des espèces de *Crinum*, Lin., du cap de Bonne-Espérance. Nous citerons pour exemple le *Strumaria filiformis*, Ker (*Bot. Reg.*, tab. 440). (D. G.)

STRUMPHIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées créé par Jacquin pour un sous-arbrisseau des Antilles, d'organisation fort anormale. L'espèce type est le *S. maritima*, Jacq. (D. G.)

***STRUTHIDEA**, Gould. OIS. — Synonyme de *Brachystoma* Swainson. Genre de la famille des Corvidées, établi sur une espèce voisine des Glaucoptes et des Temias, nommée par M. Gould, *S. cinerea* (*Syn. of Aust. Birds*). (Z. G.)

STRUTHIO. OIS. — Nom générique *latia*

des Autruches, dans la méthode de Linné et de la plupart des ornithologistes. (Z. G.)

STRUTHIOCAMELUS. ois. — Nom latin imposé par les anciens à l'Autruche d'Afrique, et substitué génériquement, par Ritgen, à celui de *Struthio* qu'avait donné Linné. (Z. G.)

STRUTHIOLAIRE. *Struthiolaria.* MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches établi par Lamarck pour deux espèces vivantes des mers australes, dont l'une, *Str. nodulosa*, était autrefois connue sous le nom de Pied d'autruche. Cet auteur plaça dans sa famille des canalifères, à côté des Ranelles et des Tritons, ce genre qu'il caractérise par la coquille ovale à spire élevée, ayant l'ouverture ovale sinueuse, terminée à sa base par un canal très court, droit, non échancré, avec le bord gauche calleux, répandu, et le bord droit sinué; munie d'un bourrelet en dehors. Ce bourrelet, qui ne se voit ainsi que sur le dernier tour, était pour Lamarck le caractère distinctif, et, en même temps, le point de rapport avec les autres Canalifères qui ont des bourrelets multiples et plusieurs fois répétés sur la spire. M. Deshayes, au contraire, vit dans ce bourrelet un développement, une expansion du bord droit comme chez les Rostelaires, et, en conséquence, il proposa de rapporter ce genre à la famille des ailés. Depuis lors, MM. Quoy et Gaymard ont confirmé ce rapprochement en faisant connaître l'animal des Struthiolaires, qui rampe sur un pied ovulaire, fort épais, du centre duquel s'élève un pédicule assez long, fort gros, pouvant rentrer dans la coquille, et servant d'appui à une tête fort singulière. En effet, la tête est prolongée en une trompe cylindracée, conique, plus longue que la coquille elle-même, et terminée par une petite troncature dans laquelle se trouve l'ouverture de la bouche. De chaque côté, à la base de la tête, se voit un tentacule assez long, très grêle, très pointu, avec un point oculaire très noir en dehors, à la base. Le pied porte un petit opercule corné, rudimentaire à son extrémité postérieure, et le manteau revêt l'intérieur de la coquille sans se prolonger en un canal exsertile comme celui des buccins. Aux deux espèces mentionnées par Lamarck, d'après Martyn, Sowerby en a ajouté deux

autres également décrites par Martyn comme des buccins. (Duj.)

STRUTHIOLE. *Struthiola.* BOT. PH. — Genre de la famille des Daphnoïdées, créé par Linné, et dans lequel rentrent de petits arbrisseaux du Cap de Bonne-Espérance, à feuilles alternes ou opposées; à fleurs axillaires, solitaires, hermaphrodites, bibractéolées, distinguées par leur périanthe coloré, en entonnoir, à tube grêle, et à limbe quadrifide, portant à la gorge huit petites écailles opposées par paires à ses lobes; par 4 étamines incluses; par un ovaire uniloculaire et uniovulé, un style latéral et un stigmate en tête. Leur fruit est une petite noix monosperme, enveloppée par la base persistante du périanthe. Deux ou trois espèces de ce genre sont cultivées comme plantes d'ornement, surtout la STRUTHIOLE IMBRIQUÉE, *Struthiola imbricata*, joli arbuste d'environ un mètre, qui doit son nom à ses rameaux longs et grêles, recouverts de feuilles imbriquées, lancéolées-aiguës et ciliées. Ses fleurs sont d'un jaune pâle et odorantes. C'est une plante de serre tempérée, assez délicate. On la multiplie de boutures. (D. G.)

***STRUTHIONES.** ois. — Latham a créé, sous ce nom, dans sa division des Oiseaux terrestres, un ordre qui comprend les genres Dronte, Touyou, Casoar et Autruche. (Z. G.)

***STRUTHIONIDÉES.** *Struthionidae.* ois. — Famille établie par Vigors, dans son ordre des *Rasores*, pour les Oiseaux de cet ordre qui ont le corps massif; des tarses ordinairement allongés, terminés par des doigts libres au nombre de trois seulement, le pouce manquant; des ailes courtes ou rudimentaires et tout à fait impropres au vol; un plumage généralement décomposé.

La famille des Struthionidées, telle qu'on la compose aujourd'hui, renferme donc des Oiseaux qui sont, ou privés de la faculté de voler, ou doués de cette faculté à un faible degré; mais, par compensation, la plupart d'entre eux courent avec une célérité extrême. Ils habitent les vastes plaines les plus désertes et les plus arides, et vivent de fruits, de graines, d'herbes, de jeunes pousses, et même d'insectes et de Limaçons.

La famille des Struthionidées comprend, pour quelques uns des ornithologistes modernes, les *Brévipennes* de G. Cuvier, plus

les Outardes, l'Apterix et le Dronte. Mais les caractères tranchés qui distinguent ces Oiseaux les uns des autres ont permis de subdiviser la famille qu'ils concourent à composer en plusieurs groupes ou sous-familles naturelles. Ainsi les *Brevipennes* de G. Cuvier, divisés actuellement en genres *Struthio*, *Casuarius*, *Dromaius* et *Rhea*, forment, pour le prince Ch. Bonaparte, la sous-famille des *Struthioninæ*; G.-R. Gray a fait du genre *Apterix* la sous-famille des *Apteriginæ*; M. de Lafresnaye avait déjà créé celle des *Didinæ* pour le genre *Didus*; enfin les Outardes, ou mieux les genres *Olis*, *Tetrax*, *Syphodites*, *Houbara*, *Eupodotis*, sont comprises dans une quatrième sous-famille, celle des *Otidinæ*. Cette dernière exceptée, la famille des Struthionidées, de quelques auteurs modernes, correspond aux *Oiseaux coureurs* de Lacépède. (Z. G.)

*STRUTHIONINÉES. *Struthioninæ*. INS.

— Voy. STRUTHIONIDÉES. (Z. G.)

*STRUTHIUS, Boié. ois. — Synonyme de *Fringilla* Linné, *Cœlebs* G. Cuvier. (Z. G.)

*STRUVEA (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). Genre bien voisin de notre *Chamædoris*, qui n'a pu être enregistré à sa place dans ce Dictionnaire. Le *Struvea* a été fondé par M. Sonder (*Pl. Preiss.*, t. II, p. 151) sur une Algue de l'Australie dont voici les caractères essentiels : Fronde dressée, tubuleuse, membraneuse, coriace, d'un vert pâle, annulée, d'abord simple, puis émettant des articles ou anneaux supérieurs, des rameaux courts, deux fois pennés sur un même plan. On voit sur-le-champ que ce qui distingue cette plante du *Chamædoris annulata*, c'est que la tige de celui-ci n'est point articulée, et que les rameaux qui partent de son sommet, au lieu d'être symétriquement disposés sur deux rangs, forment une espèce de houppes ou de balai. (C. M.)

STRYCHNOS. *Strychno*. BOT. PH. — Genre important de la famille des Loganiacées, de la pentandrie-monogynie, dans le système de Linné. Les végétaux qui le forment sont des arbres ou des arbrisseaux grimpants, qui croissent dans les parties intertropicales de l'Asie et de l'Amérique. Leurs feuilles sont opposées, entières, connées par la base de leur court pétiole, et l'une des deux, dans chaque paire, avorte souvent; leurs fleurs, d'un blanc verdâtre,

généralement très parfumées, présentent : un calice quadri-quinquéfide; une corolle tubuleuse, à gorge nue ou barbue, à limbe quadri-quinquéfide, étalé; 4-5 étamines insérées à la gorge de la corolle, à filet très court; un ovaire à deux loges multi-ovulées, surmonté d'un style filiforme que termine un stigmate en tête, indivis. Le fruit est charnu, uniloculaire, polysperme ou rarement monosperme par avortement.

Les caractères qui précèdent distinguent le genre qui nous occupe d'avec une plante qui a été regardée d'abord comme lui appartenant, et que Bergius avait nommée *Strychnos Ignatii*, mais qui a été détachée des *Strychnos* par Linné fils en un genre distinct, l'*Ignatia*. Cette espèce remarquable est l'IGNATIER AMER, *Ignatia amara*, Lin., f.; ses graines sont très connues sous le nom de *Fèves de Saint-Ignace*. Elles sont d'un gris noirâtre, terne; leur forme est assez irrégulière, anguleuse; elles sont dures et pierreuses, longues d'environ 13-20 millimètres; leur saveur est extrêmement amère. Dans les Philippines, où croît naturellement l'Ignatier, ses graines sont regardées et employées comme un médicament précieux dans un grand nombre de cas différents. En Europe, on les connaît surtout à cause de leur action extrêmement énergique. En effet, prises à haute dose, elles déterminent la mort, non par une action vénéneuse, mais en produisant le tétanos, et, par une suite nécessaire, l'asphyxie. Elles doivent cette action à la présence d'un alcaloïde découvert en 1818 par Pelletier et Caventou, la *Strychnine* (C⁴⁴ H²³ N² O³), qui existe aussi dans les graines de la plupart des *Strychnos*, mais nulle part aussi abondamment que dans les Fèves de Saint-Ignace, où ses proportions s'élèvent à 12 pour 0/0. Cette substance y existe combinée avec un acide, découvert également par Pelletier et Caventou, l'acide Igasurique ou Strychnique.

Parmi les espèces de *Strychnos* aujourd'hui connues, plusieurs sont importantes ou curieuses.

Espèces grimpantes.

1. Le STRYCHNOS TIEUTÉ, *Strychnos tieute*, Lesch., est une très grande liane, qui croît dans les forêts vierges des montagnes de

Java, où elle s'élève jusqu'au sommet des plus grands arbres. D'après Leschenault de Latour (*Ann. du Mus.*, XVI, p. 479), sa racine s'enfonce d'abord à deux pieds, et s'étend ensuite horizontalement sous terre à plusieurs toises de distance; elle est couverte d'une écorce mince, brun-rougeâtre, amère. Les feuilles de ce *Strychnos* sont elliptiques ou oblongues, à trois nervures, aiguës à la base, acuminées au sommet, glabres; çà et là, des sortes de vrilles épaissies vers leur extrémité, et en hameçon, sortent de l'aisselle de feuilles avortées, de manière à paraître oppositifoliées. C'est avec l'écorce de la racine du Tieuté que les Javanais préparent le poison avec lequel ils empoisonnent leurs armes, et que son effrayante énergie a rendu célèbre. Ils en extraient par ébullition le principe vénéneux qui, du reste, n'en découle jamais naturellement, et ils font un mystère de cette préparation, dont le secret n'est connu que de certains d'entre eux. Cette substance vénéneuse, connue sous les noms d'*Upas tieuté*, a été l'objet d'expériences qui en ont démontré les terribles effets. Ainsi Leschenault ayant piqué, avec une flèche empoisonnée au moyen de cette substance, diverses espèces d'oiseaux, les a vus périr dans l'espace de 2 à 4 minutes; une légère piqûre de cette flèche a suffi pour faire mourir des chiens en une demi-heure. MM. Magendie et Delille ont expérimenté de leur côté avec de l'*Upas tieuté* rapporté de Java par le voyageur que nous venons de nommer, et ils ont vu des Lapins, des Chiens, des Chevaux, périr en 6, 8, 12, 15 minutes par l'administration de 8, 10, 20, 40 gouttes de ce poison. Dans tous les cas, la mort était due à une suppression tétanique des mouvements musculaires, et à l'asphyxie qui en était la suite immédiate, absolument comme dans l'empoisonnement par la Fève de Saint-Ignace, ou, plus généralement, par la *Strychnine*.

2. Le *STRYCHNOS BOIS DE COULEUVRE*, *Strychnos colubrina*, Lin., est une espèce sarmenteuse, inerme, comme la précédente, qui croît au Malabar, et sur les coteaux, près de Silhet. Le bois de sa tige, et surtout de sa racine, est regardé par les Indiens comme très efficace contre la morsure des

Serpents venimeux, pour guérir les blessures d'armes empoisonnées, etc.; de là ses noms vulgaires de *Bois de Serpent*, *Bois de Couleuvre*. Dans ces divers cas, on fait usage de sa décoction ou de sa poudre appliquée sur la blessure. Ce bois a une amertume très prononcée, qui paraît due à la présence de la *Strychnine*; il n'existe plus aujourd'hui dans le commerce.

Espèces arborescentes.

3. *STRYCHNOS FAUX-QUINQUINA*. *Strychnos pseudo-quina*. Aug. St.-Hil. (*Plan. us. des Brés.*, pag. 1, tab. 1). Cette espèce forme un arbre de 3 ou 4 mètres et tortueux, qui croît au Brésil, dans les provinces de Minas Geraes, de Minas Novas, etc. Son écorce est subéreuse; ses feuilles sont ovales, à 5 nervures, couvertes en dessous de poils rous-sâtres. Ses fleurs sont odorantes et leur corolle, pubescente en dehors, est laineuse à la gorge. Son fruit est trilobé, long de deux centimètres environ, jaune, luisant, à pulpe douce. Toutes les parties de cet arbre, à l'exception de son fruit, ont une amertume prononcée, qui devient surtout très forte dans l'écorce. Celle-ci a de plus une astringence marquée. Ces deux propriétés en font un excellent succédané du quinquina. Cette écorce est d'un usage journalier dans le Brésil, où l'on s'en sert dans toutes les circonstances dans lesquelles les médecins européens administrent le quinquina. Elle ne renferme ni brucine, ni *strychnine*. Les Brésiliens donnent au *Strychnos pseudo-quina* le nom de *Quina do campo*.

4. *STRYCHNOS VOMIQUIER*. *Strychnos nuxvomica*, Lin. Cette espèce croît sur la côte de Coromandel et dans les forêts de la Cochinchine. Comme la précédente, elle n'a ni épines, ni vrilles; ses feuilles sont ovales, glabres, tantôt aiguës, tantôt obtuses, à trois ou cinq nervures; ses fleurs forment un corymbe terminal, et leur corolle est glabre intérieurement. Son fruit est globuleux, d'un fauve-rougeâtre, à peu près de la grosseur d'une orange. D'après le docteur O'Shaugnessy, c'est l'écorce de ce *Strychnos* qui constitue la *fausse angusture* des pharmacies, substance médicinale dont l'origine est très obscure: c'est surtout pour ses graines que le vomiquier a de l'importance. Celles-ci sont presque circulaires, apla-

tés en bouton et même un peu déprimées à leur centre, d'un gris verdâtre, luisantes et soyeuses. Elles ont d'un à deux centimètres de diamètre sur 5 millimètres environ d'épaisseur. Leur substance est très dure et ne peut être réduite immédiatement en poussière qu'au moyen de la râpe. Elles sont connues depuis longtemps sous le nom de *noix vomiques*. Leur saveur est très amère et très âcre. Leur action est vénéneuse à un haut degré, et l'empoisonnement qu'elles produisent ressemble entièrement à celui provoqué par la Fève Saint-Ignace. En effet, il est dû également à la Strychnine; cet alcaloïde existe dans la graine du Vomiquier combinée à l'acide igasurique ou strychnique, mais sa proportion y est notablement moindre que dans les graines de l'Ignatier. Il s'y trouve réuni à un autre alcaloïde, dont l'action est également énergique, et qui a reçu le nom de Brucine (C⁴⁴ H²⁵ N² O⁷) de Pelletier et Caventou, à qui l'on en doit la découverte. Longtemps on a fait usage des noix vomiques presque uniquement pour se débarrasser des animaux malfaisants. Dans la médecine humaine, leur emploi a pris de l'importance dans ces derniers temps, par suite des heureux effets que plusieurs médecins en ont obtenus contre la paralysie. Les autres parties du vomiquier, son bois, sa racine, ses feuilles, à l'exception de la pulpe de son fruit, ont une amertume très prononcée, et sont employées dans l'Inde contre les fièvres intermittentes et contre la morsure des serpents venimeux.

5. Le STRYCHNOS DES BUVEURS. *Strychnos potatorum*, Lin. f., est une espèce très curieuse par la propriété que possède son fruit de purifier et de clarifier l'eau impure, de manière à la rendre non seulement potable, mais même agréable à boire. On utilise cette propriété, si avantageuse dans les climats tropicaux, en jetant le fruit dans l'eau, ou simplement en en frottant les bords du vase, dans lequel on verse ensuite le liquide à purifier. On voit alors les impuretés que celui-ci renfermait se déposer au fond du vase. Ce *Strychnos* croît naturellement sur la côte de Coromandel; mais la culture l'a propagé dans plusieurs autres parties de l'Inde, et jusqu'à Madagascar.

(P. D.)

*STRYGOCEPHALUS. MOLL. — Voy. *Strygocephalus*.

*STRYMON. INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique, sous ce nom, un groupe de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, et qui ne comprend qu'une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

STRYPHODENDRON (*στυφονόδρος*, compacte; *δέδρον*, arbre). BOT. PH. — M. Martius a proposé sous ce nom un genre distinct, dans la famille des Légumineuses-Mimosées, pour des arbres que M. Endlicher rapporte aux *Inga* comme formant un simple sous-genre. La principale de ces espèces a été figurée dans le *Flora fluminensis*, t. XI, tab. 7, sous le nom de *Mimosa Barba de Timam*. (D. G.)

STUARTIE. *Stuartia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstroëmiacées, tribu des Gordoniées, formé primitivement par Catesby, et adopté par Linné, Jussieu, etc., sous le nom de *Stewartia*. Il comprend des arbrisseaux à feuilles alternes, dentées en scie, sans stipules; à grandes et belles fleurs blanches, solitaires ou géminées, axillaires. Ces fleurs ont un calice persistant à 5 divisions très profondes ou 5 sépales imbriqués, presque égaux; 5 pétales adhérents par leurs base, crénelés; de nombreuses étamines adhérentes à la base des pétales et libres entre elles; un ovaire libre, à 5 loges bi-ovulées, surmonté de 5 styles distincts ou soudés. Le fruit est une capsule à 5 loges, qui s'ouvre par déhiscence loculicide en 5 valves ligneuses. Ces caractères réunissent en un seul groupe le *Malachodendron* Cavan. et le *Stewartia* Cavan., que plusieurs botanistes regardent comme deux genres distincts, tandis que M. Endlicher (*Genera*, n° 5423) en fait deux simples sous-genres du *Stuartia*. Le principal caractère distinctif des deux est fourni par les 5 styles distincts dans le premier, soudés dans le second. Les deux espèces qui forment le type de l'un et l'autre sont de très belles plantes d'ornement. La STUARTIE PENTAGYNE, *Stuartia pentagyna* l'Hérit. (*Malachodendron ovatum* Cavan.), est un arbrisseau de Virginie, haut de 1 à 2 mètres, à feuilles ovales-lancéolées, pubescentes en dessous; à grandes et belles fleurs blanches teintées de rouge et de verdâtre en dehors, odorantes, dont les pétales sont profondément

ment crénelés, dont le calice a 5 sépales distincts lancéolés. Ce bel arbuste se cultive en pleine terre dans nos climats à une exposition abritée. La multiplication s'en fait par graines qu'on fait venir d'Amérique, ou qui mûrissent même parfois dans nos contrées, ou par marcottes qui sont longues à prendre. La seconde espèce est la STUARTIE A UN STYLE, *Stuartia Malachodendron* (*Stewartia Virginica* Lin.), arbuste également indigène de Virginie, plus haut et plus délicat que le précédent, et qu'on est obligé de tenir en orangerie pendant sa jeunesse. Son calice est quinquéparti, ses pétales sont plus légèrement crénelés, et ses 5 styles sont soudés en un seul corps. MM. Siebold et Zuccarini ont décrit récemment, sous le nom de *Stuartia monadelpha*, une espèce nouvelle du Japon. (P. D.)

***STUBENDORFFIE.** *Stubendorffia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Orthoplocées, tribu des Vellées, établi par M. Schrenk (*Linnaea*, XVIII, 1844, p. 218) pour une herbe de la Songarie, très voisine des *Stroganowia*. L'espèce unique du genre est le *Stubendorffia orientalis* Schrenk. (D. G.)

STUC. MIN. — Voy. GYPSE.

STURIO. POISS. — Employé comme nom spécifique latin pour désigner l'Esturgeon commun, ce mot est aussi adopté, par quelques ichthyologistes, comme un nom générique (Müll., *Myxin.*, I, 1833). (G. B.)

STURIONIENS (*Sturio*, Esturgeon). POISS. — En prenant pour type l'Esturgeon commun, dont le nom spécifique est *Sturio*, Cuvier a formé le nom de *Sturioniens*, auquel certains auteurs substituent la dénomination d'*Acipensérides*, dérivée du nom générique du même poisson, *Acipenser*. Cette famille comprend, d'après Cuvier, les Poissons cartilagineux qui possèdent des branchies semblables à celles des Poissons osseux, une seule fente branchiale très ouverte, un opercule, et dont l'appareil respiratoire serait en tout identique à celui des Poissons de la première série, si la membrane branchiostège était soutenue par des rayons. Ces particularités organiques avaient conduit l'illustre auteur du *Règne animal* à placer les *Sturioniens* à la tête des Cartilagineux, et il avait pu, par les mêmes raisons, les désigner sous le titre caractéristique de

Chondroptérygiens à branchies fixes. En s'en tenant rigoureusement à cette détermination, Cuvier comptait trois genres dans sa famille des *Sturioniens* : les Esturgeons, les Polyodons ou Spatulaires, et les Chimères. Mais s'il est exact de dire que les deux premiers possèdent des branchies libres, il ne l'est pas autant de considérer comme libres les branchies des Chimères, qui présentent bien, il est vrai, un rudiment d'opercule, mais chez lesquelles chaque branchie est attachée par une grande partie de son bord, et communique, en réalité, par cinq trous plus profondément situés, dans une cavité commune qui s'ouvre à l'extérieur par un orifice étroit et vertical. Nous trouvons donc dans les Chimères une organisation spéciale et intermédiaire, par laquelle elles établissent un lien de plus entre les *Sturioniens* et les Squales, tout en se rapprochant davantage des premiers. Aussi est-ce avec raison que M. Valenciennes propose de former une famille spéciale, celle des *Chimériens*, pour les Chimères et les Collorhynques; et de réserver le nom de *Sturioniens* pour les Esturgeons et les Polyodons, auxquels on doit ajouter le genre éteint des *Chondroteus*. Nous pensons toutefois qu'il faudrait réunir ces deux familles dans un même groupe, pour les distinguer des deux familles des Plagiostomes et des Cyclostomes. — Voy. CHONDROPTÉRYGIENS, et les noms de familles et de genres que nous venons de citer.

Le même Poisson (*Sturio*), pris pour type par différents auteurs, leur a fourni l'étymologie d'appellations diverses, qui répondent, d'une manière plus ou moins absolue, à celle de *Sturioniens*, telle que nous venons de la définir; nous citerons :

STURIONES (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837);
STURIONIA (Rafin., *Anal. Nat.*, 1815);
STURIONIDÆ (Swains., *Classif.*, 1839);
STURIONIDÆ (Richards., *Faun. Bor. Am.*, 1836);

STURIONINI (Grav., *Vergl. Zool.*, 1843).

(E. B.)

* **STURISOMA** (*Sturio*, Esturgeon; $\sigma\tilde{\omega}\mu\alpha$, corps). POISS. — Genre de la famille des Goniodontes, indiqué par M. Swainson (*Classif.*, 1839). (G. B.)

* **STURMIA** (Sturm, entomologiste allemand). INS. — M. Robineau-Desvoidy (*Es-*

sai sur les Myod., 1830, et *Ann. Soc. ent. Fr.*, 2^e série, V, 1847) indique sous ce nom un genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides. On en connaît trois espèces européennes, dont le *S. atropivora* Rob.-Desv. (*Senometopia atropivora*) est le type. (E. D.)

STURMIA (nom d'homme). BOT. PH. —

Plusieurs genres ont successivement reçu ce nom, bien qu'aucun d'eux ne le conserve aujourd'hui. L'un, proposé par Gærtner et rapporté comme synonyme au genre *Stenostomum* du même botaniste, dans la famille des Rubiacées; un second, établi par Reichenbach pour des espèces d'*Ophrys* Lin., forme un sous-genre dans les *Liparis* L.-C. Richard, famille des Orchidées; enfin, un troisième, fondé par Hoppe sur l'*Agrostis minima* Linn., avait été établi antérieurement par Adanson sous le nom de *Mibora*, et vient dès lors augmenter la liste des synonymes de cette petite Graminée. (D. G.)

***STURNELLA**. OIS. — Nom générique latin des Stornelles, dans la méthode de Vieillot. (Z. G.)

***STURNIA**, Lesson. OIS. — Synonyme de *Pastor* Wagler, Temminck. Genre fondé sur le *Pastor turdiformis* Wagler, *Eriolus sinensis* Gmelin. (Z. G.)

***STURNIDÉES**. *Sturnidæ*. OIS. — Famille établie par Vigors dans l'ordre des Passereaux, et comprenant des Oiseaux de cet ordre qui ont un bec épais et quadrangulaire à sa base, assez allongé, droit ou presque droit, sans dents ni échancrures vers la pointe qui est déprimée, très fendu, et entourant les plumes du front. Les Sturnidées vivent une partie de l'année en troupes quelquefois considérables, et se nourrissent le plus généralement d'Insectes. (Z. G.)

***STURNINÉES**. *Sturninæ*. OIS. — Sous-famille de la famille des Sturnidées, pour G.-R. Gray, et de celle des *Corvidées*, pour le prince Ch. Bonaparte. (Z. G.)

***STURNIRA**. MAM. — M. Gray (*Ann. nat. hist.*, 1842) a créé sous cette dénomination une subdivision de la famille des Chéiroptères. (E. D.)

STURNUS. OIS. — Nom générique latin des Étourneaux, dans la méthode de Linné.

STYGIA (στυγία, infernal). INS. — Meigen (*Syst. Beichr.*, II, 1820) a indiqué, sous ce nom, ainsi que sous celui de *Lomatia*, et

Latreille a nommé *Stygides*, un genre de Diptères de la famille des Tanystomes, tribu des Anthraciens, voisin de celui des *Anthrax*, mais s'en distinguant en ce qu'il se tient sur les fleurs. On en connaît quatre espèces propres à l'Europe, et dont le *S. lateralis* Meigen, est le type. (E. D.)

***STYGIARIDES**. INS. — Voy. STYGIARIE.

***STYGIARIE**. INS. — M. le docteur Boisduval (*Gen. et Ind. eur. Lepid.*, 1840) désigne, sous ce nom, une tribu de sa légion des Héteroécères qui ne comprend que les genres STYGIE et CHIMÈRE. Voy. ces mots. (E. D.)

STYRIDES, Latr. INS. — Voy. STYGIA.

***STYRIDIDIUM** (diminutif de *Stygia*). INS. — Latreille (*Fam. nat. du Règne animal*, 1825) désigne, sous cette dénomination, un genre de Diptères de la famille des Tanystomes, tribu des Anthraciens, qui n'a pas été adopté par les entomologistes. (E. D.)

STYGIE. *Stygia* (στυγία, nom mythologique). INS. — Latreille (*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, III, 1803) désigne, sous ce nom, un genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, qu'il plaçait d'abord dans sa tribu des Zygénides, et qu'il reporta plus tard dans celle des Hépiatides. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, le *S. australis* Draparnaud, commune en été dans le midi de la France, et dont la chenille vit dans les tiges et racines de l'*Echium italicum*. (E. D.)

STYGNÉ. *Stygnus* (στυγνός, odieux). ARACHN. — Genre de l'ordre des Phalangides, établi par Perty et adopté par les aptérologistes. Les espèces composant ce genre sont en assez grand nombre et propres à l'Amérique méridionale. Le STYGNÉ ARMÉ, *Stygnus armatus*, Gerv. (*Hist. nat. det Ins. apt.*, t. III, p. 111) peut être considéré comme le représentant de ce genre. Cette espèce a été rencontrée sur les bords du fleuve du Rio-Negro. (H. L.)

STYLANDRA, Nutt. BOT. PH. — Synonyme de *Podostigma* Elliott, famille des Asclépiadées.

STYLARIA (*stylus*, stylet). ANN. — Genre de Naïs, établi par Lamarck pour le *N. proboscidea*. Nous avons changé son nom en celui de *Stylinais*. L'espèce type est de nos eaux douces. Trembley connaissait déjà cette espèce et l'appelait *Scolopendre à dard*. (P. G.)

STYLE. *Stylus* (στυλος, colonne). BOT. PH.

— Le style est la portion du pistil intermédiaire à l'ovaire et au stigmate. Son importance dans la fleur n'est que secondaire, aussi son absence est-elle assez fréquente. Dans le plus grand nombre des cas, le Style se montre traversé dans toute sa longueur par un canal vide ou occupé par le tissu conducteur; M. Schleiden a même déduit de là le caractère général de cet organe. Il est cependant des plantes chez lesquelles on observe des Styles formés d'un tissu plein et parfaitement continu. Le Style se montre avec des modifications nombreuses de multiplicité, de division, de longueur, d'épaisseur, etc., qui fournissent des caractères importants pour la botanique descriptive. Dans le plus grand nombre des cas le Style prolonge l'axe de l'ovaire, ou, en d'autres termes, il part de son sommet géométrique. Mais on le voit aussi, dans un certain nombre de plantes, s'élever sur un point plus ou moins latéral de l'ovaire, ou même quelquefois de sa base; on observe cette origine latérale du Style, prononcée à des degrés divers, parmi les Rosacées et les Chrysobalanées.

Dans les diverses hypothèses qui ont été proposées pour rattacher l'organisation du pistil à celle de la feuille ordinaire, le Style a été envisagé de manières différentes. Ainsi certains ont vu en lui une prolongation de la nervure médiane de la feuille carpellaire, tandis que d'autres, pour lesquels le limbe même de la feuille n'est représenté que par le stigmate et qui voient sa portion vaginale dans l'ovaire, admettent que le Style provient uniquement du pétiole foliaire.

(P. D.)

STYLÉPHORE. *Stylephorus* (στυλος, stylet; φορέας, porteur). POISS. — Shaw a établi ce genre pour l'espèce unique, qui n'a encore été prise qu'une fois dans le golfe du Mexique, entre la Martinique et Cuba. Ce Styléphore est un Poisson acanthoptérygien de la famille des Tænioïdes, de la tribu de cette famille qui se compose des espèces dont la bouche est peu fendue, dont le museau est protractile. Il se rapproche des Gymnètres par la forme allongée de son corps, sa caudale en partie relevée mais plus courte; son caractère spécial consiste dans le prolongement de l'extrémité de sa queue qui, au lieu de ne former qu'un petit crochet, s'étend

au-delà de la caudale en une corde grêle plus longue que son corps, d'où lui vient son nom spécifique *S. chordatus* Shaw. Un commencement de cette organisation se voit chez les Trachiptères qui portent un petit filet sous leur caudale.

En prenant ce Poisson pour type, M. Swainson a établi, dans la famille des Tænioïdes, une coupe qu'il a désignée sous le nom de *STYLEPHORINÆ*. (Swainson, *Classif.*, 1839).

(E. B.)

***STYLÉSIE.** *Stylesia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées - Sénécionidées, formé par M. Nuttall (*Amer. philos. Trans.*, VII, p. 377) pour des sous-arbrisseaux du Chili. Le type de ce genre est le *Bahia ambrosioides* Lagas., qui a pris le nom de *Stylesia ambrosioides* Nutt. (D. G.)

***STYLIA** (στυλία, style). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, division des Aciphorées, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830), et contenant trois espèces de France, dont le *S. maculata* Robineau-Desvoidy, est le type. (E. D.)

STYLIDÉES. *Stylidæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées, monopétales, épigynes, ainsi caractérisée : Calice tubuleux, dont le tube se prolonge quelquefois en bosse latérale à sa base, dont le limbe se partage rarement en six divisions régulières, ordinairement en cinq groupées en deux lèvres, l'inférieure à deux, la supérieure à trois parties. Corolle divisée en autant de lobes alternes, c'est-à-dire en six réguliers ou en cinq, dont quatre pétales plus grands, rapprochés ou quelquefois même en partie soudés deux à deux, se réfléchissant en une lèvre, tandis que le cinquième ou labelle, plus petit, se détache dans une direction opposée. Deux étamines, dont les filets insérés sur un disque glanduleux hypogyne, s'accolent au style et forment avec lui une colonne, tantôt allongée, libre et à double courbure, tantôt courte et soudée au tube de la corolle, terminée par les deux anthères entre lesquelles est caché le stigmate simple ou bifide. Ovaire adhérent, partagé par une cloison parallèle aux lèvres du calice en deux loges complètes ou incomplètes, égales, ou l'une (l'inférieure) plus petite, dans chacune desquelles le placentaire, adné au milieu de la

cloison, porte plusieurs ovules ascendants, anatropes. Il devient une capsule bi ou uniloculaire, s'ouvrant tantôt en deux valves par une déhiscence septifrage, tantôt, et plus rarement, par une fente suivant la suture dorsale de l'une des loges, tandis que l'autre avortée reste fermée. Graines petites, arrondies, à tégument lisse ou strié, à périsperme épais ou charnu, à la base duquel est niché un petit embryon. Les espèces sont des herbes annuelles ou vivaces, quelquefois des sous-arbrisseaux, à suc aqueux; à tiges raccourcies ou allongées en hampe; à feuilles rapprochées et serrées dans ce dernier cas, alternes ou rarement verticillées, simples, entières, dépourvues de stipules; à fleurs groupées en épis, grappes ou corymbes, axillaires ou plus généralement terminaux, accompagnées de trois bractées pour chaque pédicelle. La plupart habitent la Nouvelle-Hollande en dehors du tropique, très peu sa partie tropicale, une seule la Nouvelle-Zélande, trois l'Inde. Sur la fleur de quelques unes on a observé des phénomènes d'irritabilité, dont le siège est à la courbure de la colonne anthérifère ainsi qu'à la base du labelle articulé, et qui détermine au contact d'un corps étranger des mouvements de ces parties.

GENRES.

Stylidium, Sw. (*Ventenatia*, Sm. non Beauv. — *Candollea*, Labill. — *Andersonia*, Koen. non R. Br.) — *Levenhookia*, R. Br. (*Gymnocampus*, Lesch.) — *Forstera*, L. f. — *Phyllacne*, Forst. — *Stibas*, Comm.)

(Ad. J.)

***STYLIDIA** (στυλῖος, stylet; ἰδέα, image). INS. — M. Westwood (*Int. mod. cl. Ins.*, 1840) donne ce nom à un genre de Diptères de la famille des Pupipares, tribu des Coriacées, ne comprenant qu'une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

STYLIDIER. *Stylidium*. BOT. PH. — Grand genre de la famille des Stylidées à laquelle il donne son nom, formé par Swartz, et dans lequel rentrent des plantes herbacées, quelquefois sous-frutescentes, propres presque en totalité à la Nouvelle Hollande; à feuilles radicales ramassées et à feuilles caulinaires éparses ou verticillées; à fleurs en grappes, en épis ou en corymbes, présentant les caractères suivants: Calice à tube adhérent, à

limbe bilabié; corolle irrégulière, à tube court, quinquéfide, sa division inférieure (labelle) restant plus petite et dissemblable, les quatre autres étant semblables entre elles, étalées; colonne des organes sexuels linéaire, plus longue que le labelle, coudée deux fois; anthères bilobées à lobes très divariquées; stigmates obtus, indivis. A ces fleurs succède une capsule biloculaire, dont la cloison est quelquefois incomplète dans le haut. Un fait physiologique très curieux que présentent ces plantes, c'est l'irritabilité de leur colonne qui s'agit lorsqu'on la touche avec une aiguille. Le nombre des Stylidiés aujourd'hui connus s'élève à plus de cent, et, chaque jour, il s'accroît par suite de nouvelles découvertes. Les seules collections formées par Preiss, sur la côte ouest et sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, en ont fourni soixante-quatre espèces à M. Sonder. Ces nombreuses plantes sont partagées par M. Endlicher en deux sous-genres: *Tolypangium* et *Nitrangium*, auxquels M. Lindley en a ajouté un troisième, le *Centridium*. Parmi ces plantes, nous en citerons seulement deux qu'on cultive dans les jardins: Le **STYLIDIÉ FRUTESCENT**, *Stylidium fruticosum* R. Br. (*S. glandulosum* Salisb.) est un joli petit-sous-arbrisseau de 2 ou 3 décimètres seulement, à feuilles nombreuses, épar-ses, étroites, linéaires, décurrentes, glabres; à petites fleurs rosées, délicates, en grappe terminale, ayant leur labelle appendiculé. Il appartient au premier sous-genre. Le **STYLIDIÉ ADNÉ**, *Stylidium adnatum* R. Br., est de même hauteur que le précédent ou un peu plus petit, multicaule; à feuilles linéaires, un peu élargies vers le sommet; à fleurs roses, en épi raccourci, divisé. Il doit son nom à ses capsules linéaires, soudées entre elles à leur base. Il rentre dans le second sous-genre. Les Stylidiés se cultivent en terre de bruyère et dans l'orangerie. On les multiplie par semis; à défaut de graines, par boutures et par division des pieds. (P. D.)

***STYLIFER**. MOLL. — *Voy. STILIFER*.

***STYLIMNUS**. BOT. PH. — Genre de Rafinesque qui rentre comme synonyme et comme sous-genre dans les *Pluchea* Cass., famille des Composées-Astéroïdées. (D.G.)

***STYLINA** (*stylus*, stylet). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des *Trochus*

(Flem. in Sow., *Conch. man.*, 2^e édit., 1842). (G. B.)

STYLINÉ. *Stylina*. POLYP. — Genre établi par Lamarek pour un Polypier, *St. echinulata*, rapporté des mers australes par Peron et Lesueur, et formant une masse épaisse, dense, hérissée et composée de tubes verticaux et parallèles comme le tubipore et la Sarcinule. Ces tubes sont nombreux, cylindriques, fasciculés, réunis; chacun d'eux contient des lames rayonnantes et un axe solide, saillant au dessus du bord. M. Ehrenberg a admis le genre Styliné en y comprenant deux Sarcinules fossiles de M. Goldfuss; il place ce genre dans sa famille des *Ocellina*, qui fait partie des Phytocoraux polyactiniés, en lui attribuant des étoiles tubuleuses, convexes au sommet, rarement gemmipares, formées de lames simplement rayonnantes. Cet auteur reporte d'ailleurs dans le genre Monticulaire les espèces dont les étoiles sont imparfaitement circonscrites. M. Milne Edwards, dans les additions à la Nouvelle édition de Lamark, regarde les Stylines et les Sarcinules comme différant fort peu les uns des autres; il dit avoir cru reconnaître dans ces polypes une structure semblable, et pouvoir attribuer à des différences d'âge les variations signalées par les auteurs. (DOR.)

STYLIS. BOT. PH. — Genre de Poiret rapporté comme synonyme au genre *Marlea* Roxb., famille des Alangiées. (D. G.)

***STYLISCUS** (στυλισκος, petit pilier). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères et division des Phyllobides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curculio syn.*, t. VII, 1, p. 45), sur le *Curculio armatus* Tgh., espèce originaire du cap de Bonne-Espérance. (C.)

***STYLISMA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées formé par Rafinesque (*Ann. gen. sc. phys.*, VIII, p. 168), pour de petits arbustes allongés et délicats, de l'Amérique du Nord, décrits précédemment comme des *Convolvulus* et qui présentent un calice à 5 sépales égaux; une corolle campanulée; un ovaire biloculaire, avec 2 styles, rarement 3, et autant de stigmates épaissis. L'espèce type est le *Stylisma evolvuloides* Choisy (*Convolvulus trichosanthes* Michx.). (D. G.)

STYLLAIRE. *Styllaria* (στυλλος, colonne).

BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, fondé par Bory St-Vincent pour quelques Diatomées ou Bacillariées, renferme plusieurs espèces disparates qui rentrent dans les genres *Gomphonema* Ag., *Synedra* Ehr., *Podosphenia* Ehr., etc. (BRÉB.)

STYLOBASE. *Stylobasium* (στυλος, style βάσις, base). BOT. PH. — Genre rangé à la suite de la famille des Chrysobalanées, formé par Desfontaines (*Mémoires du Muséum*, t. V, p. 37, t. 2) pour un arbuste de la Nouvelle-Hollande. L'espèce type de ce genre est le *Stylobasium spathulatum* Desf. Il faut y ajouter aujourd'hui le *S. lineare* Nees. (D. G.)

STYLOBATE (de στυλος, colonne; βάσις, je marche). MIN. — Nom donné par Breithaupt à un minéral cristallisé en prisme quadrangulaire, qu'il a regardé d'abord comme une espèce particulière, mais qu'il a reconnu depuis pour être une variété de Macle ou de Gehlénite. (DEL.)

STYLOCERAS (στυλος, style; κέρας, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, établi par M. A. de Jussieu (*Euphorbiacées*, p. 53, tab. 17, n° 56) pour des arbres de l'Amérique tropicale, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier-Cerise, dont les fleurs sont tantôt monoïques, les mâles occupant le bas, et les femelles le haut des mêmes épis; tantôt dioïques, les mâles en épis et les femelles solitaires. Leurs fleurs mâles se composent uniquement d'une écaïlle qui porte 10 anthères sessiles; les femelles ont un calice court, 3-4-parti et un ovaire à 2-4 loges uniovulées, surmonté de 2 styles distants, courbés, simples, semblables à des cornes. M. de Jussieu a figuré (*loc. cit.*) les fleurs du *Styloceras Kunthianum*. (D. G.)

***STYLOCERUS** (στυλος, style; κέρας, corne). MAM. — M. Hamilton Smith désigne, sous ce nom, l'une de ses nombreuses divisions du grand genre ANTILOPE. (E. D.)

***STYLOCHOETON** (στυλος, style; χαιτη, soie). BOT. PH. — Genre de la famille des Aroïdées formé par M. Leprieur (*Ann. Ges Sc. nat.*, 2^e sér., V, 1834, p. 184, tab. 5) pour une petite plante de la Sénégambie, à feuilles hastées, longuement pétiolées; à spathe d'un violet sale, persistante, sessile entre les bases engainantes des pétioles, en forme de tube allongé, terminé par un limbe court, un peu en voûte. Son spadice

est saillant au sommet, nu au milieu; il porte à son extrémité nombre d'étamines ramassées, et autour de sa base sont verticillés 6 carpelles ou davantage, soudés en ovaire sex-pluriloculaire. Le fruit, qui est charnu, va mûrir sous terre, d'où le nom de *Stylochæton hypogœum* donné par M. Leprieur à cette plante. (D. G.)

***STYLOCHUS** (στύλος, stylet; ὄχος, pourvu). HELM. — Genre de Planaires caractérisé par M. Ehrenberg. *Voy. PLANAIRE.* (P. G.)

***STYLOCLINE**. *Stylocline* (στύλος, style ou couronne; κλίση, lit, pour réceptacle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-astéroïdées formé par Nuttall (*Americ. phil. Trans.*, VII, 338) pour une herbe annuelle de Californie. Cette plante a reçu le nom de *Stylocline gnaphalioides* Nutt. (D. G.)

STYLOCORYNE. *Stylocoryne* (στύλος, style; κορύνη, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cinchonacées, tribu des Gardéniées, formé par Cavanilles pour des arbres et arbrisseaux de l'Inde. On connaît aujourd'hui 14 espèces de ce g., parmi lesquelles nous citerons le *S. malabarica* DC. (*Gardenia fragrans* Roxb.). (D. G.)

STYLODISQUE. *Stylodiscus* (στύλος, style; δίσκος, disque). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, dans laquelle il se distingue par des caractères tellement singuliers que M. Bennett, son auteur, se déclare en le formant (Horsf. *Pl. javan. rar.*, p. 133, tab. 29) dans l'impossibilité de signaler ses relations immédiates. Le *Stylodiscus trifoliatus* Benn. (*Andrachne trifoliata* Roxb.), qui en est le type unique, est un grand arbre des Indes, à feuilles stipulées, 3-5-foliolées; à fleurs petites et très nombreuses, paniculées, dioïques, composées, les mâles: d'un calice à 5 sépales concaves et 5 étamines soudés par les filets jusqu'au milieu de leur longueur en colonne centrale; les femelles: d'un calice 5-parti, avec 5 glandes opposées à ses lobes; d'un ovaire à 3 loges bi-ovulées et à 3 styles simples, auquel succède une baie trilobulaire. (D. G.)

***STYLOGASTER** (στύλος, stylet; γαστήρ, ventre). M. Macquart (*Diptères des Suiles à Buffon de Roret*, 1835) a créé, sous cette dénomination, un genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, ne com-

prenant qu'une seule espèce du Brésil, *S. stylatus* Fabr. (E. D.)

STYLOGLOSSE. *Styloglossum* Kuhl et Hasselt. BOT. PH. — Synonyme de *Calanthe* R. Br., famille des Orchidées, tribu des Vandées. (D. G.)

***STYLOGYNE**. *Stylogyne* (στύλος, style ou colonne; γυνή, femme, pour pistil). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrsinées formé par M. Alp. De Candolle (*Ann. des Sc. nat.*, 2^e sér., XVI, p. 91) pour un petit arbre du Brésil, qui a le port et l'inflorescence d'un *Badula* ou d'un *Ardisia*. L'espèce type est le *S. Martiana* Alp. DC. (*Deless. Icon. selec.*, V, tab. 34). (D. G.)

***STYLOLEPIS**. BOT. PH. — V. **PODOLEPIS**.

***STYLONCERUS** (στύλος, style; ὄγκηρος, renflé). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées formé par Sprengel (ex DC. *Prod.*, VI, p. 149) pour une petite herbe couchée de la Nouvelle-Hollande; à feuilles linéaires, glabres; à capitules pauciflores, groupés en un glomérule ovoïde, serré, terminal. Son nom est tiré du style de ses fleurs fortement renflé à la base. Ses akènes obconiques portent une aigrette en couronne, formée de 5 paillettes soudées à leur base, frangées à partir du milieu. Cette plante est le *S. humifusus* Spreng. (D. G.)

***STYLONYCHIA** (στύλος, stylet; ὄνυξ, ongle). INFUS. — Genre établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Oxytrichina* pour des espèces pourvues de stylets et de crochets: telles sont les *St. pustulata*, *St. histrio*, *St. mytilus*, etc., infusoires très communs dans les infusions et dans l'eau des marais, et que Müller avait décrits comme des Kérones. Ce sont aussi pour nous des espèces du genre Kérone. *Voy. ce mot.* (Duj.)

***STYLOPHORA** (στύλος, style; φορός, porteur). INS. — Genre de Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830) pour une espèce de la côte de Coromandel, le *S. zonata* Rob.-Desv. (E. D.)

***STYLOPHORA**, Schweigg. (στύλος, stylet; φορός, porteur). POLYP. — (Ehr., *Cor. Roth. M.*, 1834). Synonyme de **STYLOPORA**. *Voy. ce mot.* (G. B.)

STYLOPHORE. *Stylophorum* (στύλος, style; φορός, porteur). BOT. PH. — Genre formé, dans la famille des Papavéracées, par M. Nuttall (*Gen.*, II, p. 7) pour des plantes dont Da-

Candolle fait une simple section des *Mecanopsis*. Ce sont des végétaux de l'Amér. sept. On en connaît 3 espèces, parmi lesquelles nous citerons pour exemple le *S. petiolatum* Nutt. (*Mecanopsis petiolata* DC. (D. G.)

***STYLOPORA**. POLYP. — Genre de Polyptères anthozoaires lamellifères établi par Schweigger pour deux espèces, dont l'une, fossile, est regardée par M. de Blainville comme un Astrée (*A. hystrix* DeFrance), et que M. Goldfuss nomme aussi *Astrea stylophora*. L'autre espèce, *Madrepora pistillaris*, d'Esper, est vivante, et paraît à M. de Blainville devoir être rapprochée de la division des Madrépores, et former un genre particulier. (Duj.)

STYLOPS. INS. — Genre de l'ordre des Strepsiptères, établi par Kirby (*Trans. of the Lin. Soc.*, t. XI) sur quelques espèces observées en Angleterre. Nous citerons les *S. aterrimus*, observé sur l'*Andrena trimmerana*; *S. Kirbyi* Leach, *S. Dalii* Curt., etc. (Voy. STREPSIPTÈRES. (Bl.)

***STYLOSANTHE**. *Stylosanthes* (στύλος, style ou colonne; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Hédysarées, formé par Swartz aux dépens des *Hedysarum* Lin., pour des plantes herbacées ou sous-frutescentes, la plupart visqueuses, des régions intertropicales; à feuilles pennées-trifoliolées; à fleurs polygames, en épis, souvent insérées par deux, dont une avorte et forme alors un corps en colonne. Leurs fleurs hermaphrodites, presque toujours stériles, ont un calice longuement tubulé, bilabié; leurs 10 étamines sont monadelphes; leur ovaire est très petit; les fleurs femelles, fertiles, n'ont ni calice, ni corolle, ni étamines; leur ovaire biovulé porte un style court, en crochet, et devient un légume généralement à 2 articles. De Candolle a décrit (*Prodr.*, II, p. 317) 10 espèces de ce genre, et plus récemment ce nombre a été doublé. Le type du g. est le *S. procumbens* Swartz. (D. G.)

***STYLURUS** (στύλος, style; ουρά, queue). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Knight et Salisbury rentre dans les *Grevillea*, famille des Protéacées. Celui que Rafinesque avait établi sous le même nom se rattache comme synonyme aux *Clematis* Lin., famille des Renonculacées. (D. G.)

STYPANDRE. *Stypandra* (στύπη, étoupe;

άνηρ, άνδρός, homme ou mâle, pour étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, formé par M. R. Brown (*Prod. fl. nov. Holl.*, p. 278) pour des plantes de l'Australie extratropicale. M. R. Brown avait décrit 5 espèces de ce genre; M. Kunth (*Enum.*, IV) a porté ce nombre à 8. (D. G.)

***STYPHÉLIE**. *Styphelia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Épacridées, formé par Smith, mais réduit ensuite par M. R. Brown. Il comprend des arbrisseaux de l'Australie, à feuilles rapprochées, presque sessiles, acuminées; à jolies fleurs axillaires, formées d'un calice 5-parti, accompagné de quatre ou plusieurs bractées; d'une corolle à long tube portant intérieurement à sa base 5 faisceaux de poils, et à limbe fendu en 5 lobes barbus, roulés en dehors; de 5 étamines longuement saillantes; de 5 écailles hypogynes; d'un ovaire à 5 loges uni-ovulées, surmonté d'un style simple et d'un stigmate à 5 sillons. Le fruit de ces plantes est un drupe presque sec, dont le noyau osseux est à 5 loges. M. R. Brown a décrit 7 espèces de ce genre. Le nombre de celles qu'on connaît aujourd'hui est de 11 ou 12. Quelques unes sont cultivées dans les jardins, surtout la STYPHÉLIE A TROIS FLEURS, *Styphelia triflora*, Andr., joli arbuste, à feuilles oblongues, lancéolées, planes, glauques, rapprochées et imbriquées; à fleurs rouges sur le tube, d'un rouge-jaunâtre sur le limbe, portées sur des pédoncules 1-3 flores. On cultive cette espèce et ses congénères en terre de bruyère et en serre tempérée; on la multiplie par bouture. (D. G.)

***STYPHÉLIÉES**. *Stypheliæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Épacridées (voy. ce mot), à laquelle le genre *Styphelia* sert de type et donne son nom. (Ad. J.)

***STYPHILUS** (στυφίλος, raboteux). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Érirhinides, créé par Schœnher (*Dispositio methodica*, p. 258; *Gen. et sp. Curculio. syn.*, t. III, p. 509, 7, 2, p. 407), et qui a pour type les *S. penicillus* Sch.; *setulosus* Sch., et *setiger* Bech; espèces qui se rencontrent en France. L'auteur a fait du 2^e son genre *Stenes*, et du 3^e celui d'*Orthochaetes* Mul. (C.)

***STYPHNOLOBE**. *Styphnolobium* (στυφνός, astringent; λοβός, légume). BOT. PH.

— Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Sophorées, formé par M. Schott pour le *Sophora japonica*, Lin., grand et bel arbre originaire du Japon, et assez répandu aujourd'hui dans les plantations d'Europe. Les caractères pour lesquels il a été séparé des *Sophora* consistent dans son étendard arrondi, réfléchi; dans sa carène à pétales libres; dans son style filiforme, incurvé; surtout dans son légume moniliforme, charnu, rempli d'une pulpe astringente et âcre, et qui contient plusieurs graines ovales, comprimées, pourvues d'une strophiole. Le STYPHNOLOBE DU JAPON, *Styphnolobium japonicum*, Schott (*Sophora japonica*, Lin.), est un grand et bel arbre, à feuilles pennées, avec une foliole impaire, éloignée de la dernière paire, dépourvues de stipules; à fleurs d'un blanc-jaunâtre disposées en grappes paniculées. Il se distingue par plusieurs qualités qui expliquent sa propagation dans nos plantations, et qui lui assignent même une place distinguée parmi nos espèces tant forestières que d'agrément. Son introduction en Europe date de 1747, année où le P. Incarville, missionnaire en Chine, en envoya des graines à Bernard de Jussieu. Un individu provenant de ces graines, qui se trouvait à Saint-Germain-en-Laye, dans le jardin de M. De Noailles, donna le premier des fleurs et des fruits en 1779. Ses graines, qu'on recueillit, furent répandues en diverses parties de la France, et de là sont venues successivement les individus qui existent aujourd'hui en Europe. Le Styphnolobe est remarquable, en qualité d'arbre d'ornement, par la belle verdure de son élégant feuillage que n'altèrent ni la sécheresse, ni les plus fortes chaleurs. Comme espèce forestière, il est précieux pour la rapidité de son développement et pour sa rusticité. Sous ces deux rapports, il rivalise avec le Robinier faux-Acacia, auquel il est préférable parce qu'il dure plus longtemps, et qu'il donne peu ou pas de rejets. Son bois est dur et compacte, mais il a une odeur qui incommodé quelquefois les ouvriers lorsqu'ils le mettent en œuvre. Dans les jardins, on en cultive une jolie variété dont les branches sont pleureuses, non par faiblesse, comme le sont celles du Saule pleureur, mais parce qu'elles se réfractent avec force vers la terre.

Sa multiplication se fait sans difficulté par graines, boutures de racines, jets enracinés. Dans le nord de la France, il souffre quelquefois des grands froids de l'hiver pendant sa jeunesse; aussi est-il bon de le placer à une exposition méridionale. Il est, au reste, très peu difficile sur la qualité du sol. En Angleterre, il fleurit sans mûrir ses graines. (P. D.)

*STYPHONIE. *Styphonia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiacées, formé par M. Nuttall pour de petits arbres à suc résineux, qui croissent sur le littoral de l'Amérique du Nord. M. Nuttall a décrit 2 Styphonies, qu'il a nommées *Styphonia integrifolia* et *S. serrata*. (D. G.)

STYPHRUS (στυφρός, dur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes et tribu des Histéroïdes, proposé par Metchoulsky (*Bullet. Soc. nat. Moscou*, t. XVIII, 1845). L'auteur y place une seule espèce, qu'il nomme *S. corpulentus*. (C.)

STYRACACÉES, STYRACINÉES. *Styracaceæ*, *Styracineæ*. BOT. RH. — Plusieurs genres rapportés par Jussieu à ses Guaiacacées, ou, comme on les nomme maintenant, Ébénacées, ont paru aux auteurs plus modernes devoir en être séparés pour former deux familles distinctes ou deux tribus d'une même famille, à laquelle on a donné les noms mentionnés en tête de cet article. Elle appartient aux plantes dicotylédones, monopétales, périgynes, sur la limite même des polypétales, et se caractérise de la manière suivante : Calice à 5 lobes, plus rarement à 7, 6 ou 4, tantôt très courts et même presque nuls, tantôt plus développés et offrant alors la préformation imbriquée. Corolle divisée plus ou moins profondément en autant de lobes alternes, quelquefois doublée par un rang intérieur de pétales alternant avec les premiers. Étamines insérées à la base du tube de la corolle, en nombre double, ou triple ou indéfini; filets libres ou monadelphes, ou, lorsqu'ils sont très nombreux, polyadelphes; les faisceaux, dans ce dernier cas, ou les étamines les plus longues isolément dans l'autre, alternant avec les lobes de la corolle; anthères biloculaires, s'ouvrant en dedans ou sur les côtés par des fentes longitudinales. Ovaire adhérent, en totalité ou à demi, à 5-2 loges

qui s'opposent aux lobes du calice lorsqu'elles leur sont égales en nombre, renfermant deux ou quatre ovules attachés à l'angle interne, suspendus ou ascendants, anatropes. Style simple, terminé par un stigmaté obtus, à autant de lobes qu'il y a de loges. Fruit charnu ou sec dans lequel la plupart des loges et des graines avortent fréquemment, de manière à se réduire même à une seule. Graines dressées ou pendantes, présentant dans l'axe d'un périsperme charnu un embryon droit à radicule tournée vers le hile, par conséquent infère ou supère. Les espèces sont des arbres ou arbrisseaux des régions tropicales ou juxta-tropicales de l'Amérique ou de l'Asie. Leurs feuilles sont alternes, simples, dépourvues de stipules; leurs fleurs blanches ou jaunâtres, solitaires ou groupées en grappes aux aisselles des feuilles. Quelques unes fournissent des matières résineuses et aromatiques, connues vulgairement sous les noms de Storax et de Benjoin, et de la dernière on extrait l'acide benzoïque.

GENRES.

Tribu 1. — SYMPLOCÉES.

Corolle à préfloraison quinconciale. Étamines en nombre triple (15) ou indéfini, sur plusieurs rangs ou pentadelphes, à anthères petites, ovoïdes-globuleuses. 2-4 ovules suspendus dans chaque loge. Embryon cylindrique à cotylédons très courts. Fleurs jaunâtres.

Symplocos, Jacq. (*Eugenioïdes*, *Alstonia* et *Hopea*, L. — *Ciponima*, Aubl. — *Bobu*, Ad. — *Bobua*, DC. — *Lodhra*, Gaill. — *Palura*, G. Don. — *Stemmatosiphum*, Pohl. — *Decadia*, Lour. — *Barberina*, Fl. fl.).

Tribu 2. — STYRACÉES.

Corolle à préfloraison tordue ou valvaire. Étamines en nombre défini, double, rarement triple, à anthères allongées. En général plus de 4 ovules dans chaque loge, en partie ascendants. Embryon à cotylédons foliacés ovales, égalant ou à peu près la radicule. Fleurs blanches, souvent tomenteuses. Poils étoilés.

Styrax, Tourn. (*Benzoin*, Hayn. — *Lithocarpus*, Blum. — *Epigenia*, Fl. fl. — *Strigilia*, Cav. — *Foveolaria*, R. Pav. — *Tremanthus*, Pers. — *Cypellium*, Desv. — *Tri-*

chogamila, P. Br.) — *Pterostyrax*, Sieb., Zucc. — *Halesia*, L.

M. Alph. De Candolle, à la suite de ces deux tribus, en propose une troisième, celle des *Pamphilidées*, dont le genre type *Pamphilia*, rapproché du *Styrax* par son port, en diffère par son ovaire libre. (Ad. J.)

**STYRANDRA*. BOT. FR. — Genre proposé par Rafinesque et qui se rapporte comme synonyme aux *Smilacina* Desf. (D. G.)

STYRAX. *Styrax*. BOT. FR. — Genre de la tribu des *Styracées*, rangé par Linné dans la dodécandrie - monogynie de son système. Les végétaux qui le forment sont des arbres et des arbrisseaux qui croissent pour la plupart dans l'Amérique tropicale, en nombre moindre en Asie, dans l'Amérique du Nord, et dont une espèce arrive même dans l'Europe méridionale; leurs feuilles sont alternes, entières; leurs fleurs sont blanches, en grappes, et elles présentent les caractères qui ont été exposés pour la tribu elle-même. Le nombre de leurs espèces aujourd'hui connues est assez considérable, car M. Alp. De Candolle en a décrit 45 dans le 8^e volume du *Prodrome* (p. 359). Parmi elles il en est deux sur lesquelles nous devons nous arrêter un instant.

Le *STYRAX OFFICINAL*, *Styrax officinale* Lin., porte vulgairement le nom d'*Aliboufier*. Il croît naturellement dans le Liban, dans l'île de Chypre, dans la Grèce et l'Italie méridionale. Il se trouve à Nice et dans la Provence; mais on doute qu'il y soit véritablement indigène, bien qu'il y existe aujourd'hui à l'état spontané. C'est un grand arbuste de 3 à 4 mètres, à feuilles pétiolées, ovales, couvertes en dessous de poils blancs étoilés; à fleurs en petites grappes, simples, plus courtes que les feuilles. Dans le Levant, on en obtient par incision un baume connu sous les noms de *Styrax* ou *Storax calamite*, qui était fort usité dans l'ancienne médecine comme excitant, surtout des membranes muqueuses. C'est une substance très estimée dans l'Orient comme parfum; elle est également usitée en Europe pour la parfumerie. Le *Styrax officinal* est assez fréquemment cultivé comme espèce d'agrément; sous le climat de Paris, on le place à une exposition abritée: il réussit surtout dans une terre

légère. On le multiplie de graines semées immédiatement après leur maturité, par rejets et par marcottes.

Le *STYRAX* BENJOIN, *Styrax benzoin* Dryand., est un arbre de Sumatra et de Java, où il croît le long et dans le voisinage des rivières, en plaine. Ses feuilles sont oblongues, acuminées, blanchâtres, tomenteuses en dessous; ses fleurs forment des grappes composées, axillaires, un peu plus courtes que les feuilles, et le pédicule qui les porte est environ trois fois plus court qu'elles. C'est de cet arbre qu'on obtient, par des incisions faites dans le haut du tronc au-dessous des branches, un baume très connu sous le nom de *Benjoin*. Cette substance provient aussi de quelques autres arbres; mais l'espèce qui nous occupe est la seule qui en fournisse une assez grande quantité pour qu'on en fasse l'objet d'une exploitation suivie. La forte proportion d'acide benzoïque que renferme le benjoin lui donne une odeur très agréable, et en fait un des parfums les plus employés dans la parfumerie, pour des fumigations, etc. Sa teinture alcoolique, ajoutée à l'eau, constitue une préparation usitée pour la toilette sous le nom d'*eau virginale*. Aujourd'hui les usages de ce baume en médecine sont très limités; mais autrefois c'était l'un des excitants et des antispasmodiques les plus employés. (P. D.)

**STYBEX*. INS. — Scopoli (*Ent. Carn.*, 1763) indique, sous ce nom, un genre de Diptères qui correspond à celui des *ATHEMIX*. Voy. ce mot. (E. D.)

**STYRIASIS* (στύραξ, pointe d'un javelot). MOLL. — Genre de Brachiopodes, du groupe des Térébratules (Rafin., *Cont. Monogr. Biv.*, 1831). (G. B.)

**STYRINGOMIA* (*Styrea*, nom de genre; μύτα, mouche). INS. — M. Løven (*Dipt. Beitr.*, 1845) désigne, sous cette dénomination, un genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Tipulaires. (E. D.)

**STYZANUS*. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Hyphomycètes, établi par M. Corda. Dans la classification de M. Lévillé, il appartient aux Arthrospores-Hormiscinés, tribu des Corémiés. (M.)

SUAËDA. BOT. PH. — Genre de la famille des Chenopodées ou Atripliciées, formé par Forskael, et dans lequel rentrent des

Chenopodium et *Salsola*, Lin. Ce sont des plantes herbacées et sous-frutescentes, glabres, répandues sur le littoral des mers et dans les terres salées, à feuilles charnues, cylindracées; à fleurs généralement glomérulées, axillaires, hermaphrodites, bractéolées, pourvues d'un périanthe urcéolé, quinquéparti; de 5 étamines; d'un ovaire libre à style simple et 2-3 stigmates. Le fruit est un utricule déprimé, enveloppé par le périanthe accru et clos, à une seule graine lenticulaire. Dans sa monographie des Chenopodées, M. Moquin-Tandon décrit 30 espèces de ce genre, parmi lesquelles les deux plus remarquables et les plus connues sont le *S. fruticosa*, Forsk. (*Salsola fruticosa*, Lin.), commun sur tout le littoral de la Méditerranée, et le *S. maritima*, Moq. (*Chenopodium maritimum*, Lin.) vulgaire sur les plages de l'Océan et de la Méditerranée. Ces deux plantes forment l'une des bases de la flore littorale méditerranéenne. On trouve souvent avec elles, sur le littoral du golfe de Lyon, le *S. setigera*, Moq. (*Chenopodium setigerum*, DC.), remarquable par la soie qui termine ses feuilles, et par la couleur rouge que toute la plante prend parfois accidentellement. (D. G.)

SUÆDINÉES. *Suædineæ*. BOT. PH. — Une des tribus de la famille des Atripliciées (voy. ce mot), ayant pour type le genre *Suæda*. (Ad. J.)

SUBAPLYSIENS. *Subaplysiacea*. MOLL. — Dénomination appliquée par M. de Blainville à une famille qu'il place près des Aplysiens, et dans laquelle il comprend les genres Berthelle, Pleurobranche et Pleurobranchidie. (G. B.)

SUBBRACHIENS. *Subbrachiata*, *Subbrachii* (sub, sous; *brachium*, bras). POISS. — Cuvier a employé ce mot pour désigner les Poissons du deuxième ordre de ses Malacoptérygiens, caractérisés par les ventrales attachées sous les pectorales et immédiatement suspendues aux os de l'épaule. Cet ordre contient presque autant de familles que de genres; Cuvier en comptait quatre: les *Gadoïdes*, les *Pleuronectes* ou *Poissons plats*, les *Discoboles* et les *Échéneïs*. Ces derniers sont mieux placés dans la famille des Scombroïdes, auprès des Élacates. (E. BA.)

SUBENCHÉLIOSOMES. *Subencheliosomati* (sub, presque; ἔχελυς, aiguille; σῶμα,

corps). POISS. — Épithète par laquelle M. de Blainville désigne les Poissons Abdominaux dont le corps est allongé et presque cylindrique (Bl., *Journ. de Phys.*, LXXIII). (G. B.)

***SUBHÉTÉROMÉRIENS.** ANN. — M. de Blainville avait d'abord nommé ainsi les Annelides ayant les anneaux du corps presque semblables entre eux; plus tard, il les a appelés *Paromocriciens*. Tels sont les Arénicoles et les Clymènes. (P. G.)

SUBLET. *Coricus* (χορικός, fin et délicat). POISS. — Genre de Poissons osseux, de la famille des Labroïdes, établi par Cuvier pour de petits Poissons de la Méditerranée qui ont les plus grandes affinités avec les Crénilabres, mais qui s'en distinguent par la protractilité de leur bouche, presque aussi considérable que celle des Filous. Ils forment, dans la famille des Labroïdes, un groupe caractérisé par un museau protractile et une ligne latérale non interrompue, groupe qui répond à celui que les Smaris et les Gerres forment dans la famille des Sparoïdes, et qui ne renferme que les Sublets et les Cleptiques; les Filous (*Epibulus*) ayant la ligne latérale interrompue, appartiennent à une autre section des Labroïdes. M. Risso a distingué trois espèces de Sublets sous les noms de *Coricus Lamarckii*, *virescens* et *rubescens*, qui ne sont en réalité, suivant M. Valenciennes, que des variétés d'une même espèce, le *Sublet groin* (*Coricus rostratus* Val., *Luljanus rostratus* Bloch, pl. 254, fig. 2). Les Sublets sont de petits Poissons qu'on trouve toute l'année sur les côtes rocheuses et peu profondes, et dont la chair est tendre et savoureuse. La femelle fraie au printemps. (E. B.)

SUBMYTILACÉS. *Submytilacea*. MOLL. — Nom donné par M. de Blainville à une famille d'Acéphalophores ou Conchifères, correspondant à celle des Nayades de Lamarck. (Duj.)

***SUBONGULÉS.** *Subungulata*. MAM. — Illiger (*Prod. Mam. et Av.*, 1811) désigne les RONGEURS sous ce nom qui n'a pas été adopté par les naturalistes. (E. D.)

SUBOSTRACÉS. *Subostracea*. MOLL. — Nom donné par M. de Blainville à la famille des Pectinides de Lamarck. (Duj.)

SUBTÉNIOSESOMES. *Subteniosomati* (sub, presque; ταινία, bandelette; σώμα, corps). POISS. — Épithète employée par M. de Blainville pour désigner les Poissons qui, comme

le Gymnote, ont le corps long et un peu comprimé en ruban (Blainv., *Journ. de Phys.*, LXXIII, 1816). (G. B.)

***SUBTÉRICORNES.** INS. — Synonyme de Fulgorides, employé par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buff.*). (Bl.)

***SUBTERRANEA.** MAM. — Illiger (*Prod. syst. Mam. et Av.*, 1811) désigne sous ce nom les INSECTIVORES. Voy. ce mot. (E. D.)

***SUBUCULUS** (*subucula*, sorte de gâteau). ÉCHIN. — Genre d'Holothurides (Oken, *Lehrb. d. Naturg.*, 1815). (G. B.)

***SUBULA.** INS. — Genre de Diptères de la famille des Notacanthes, tribu des Xylophagiens, créé par Megerle in *litteris* (Meig., *Syst. Besch.*, II, 1820), et adopté par M. Macquart. On y place trois espèces, dont le type est le *S. marginata* Meg., qui a été rencontré en grand nombre, aux environs de Paris, sur du bois blanc, où il paraissait chercher à déposer des œufs. (E. D.)

***SUBULA.** MOLL. — Dénomination générale employée par M. Schumacher pour certaines espèces de Gastéropodes pectinibranches, du genre *Vis* ou *Terebra*. Voy. ce mot. (Duj.)

SUBULAIRE. *Subularia* (de ses feuilles *subulées*). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Diplécolobées et de la tribu des Subulariées qu'il forme à lui seul, établi par Linné pour une petite herbe annuelle, qui croît dans les eaux de l'Europe septentrionale et de l'Asie moyenne. Cette plante est la SUBULAIRE AQUATIQUE, *Subularia aquatica* Lin. (D. G.)

SUBULARIÉES. *Subulariæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Crucifères (voy. ce mot), limité au seul genre *Subularia*, qui lui donne son nom. (Ab. J.)

SUBULÉS. *Subulata*. MOLL. — Latreille, croyant à tort que les *Vis* manquent d'opercule, en fit, sous le nom de *Subulés*, une famille pour les distinguer des Buccins qui sont operculés; le caractère fondamental étant une erreur, cette famille est inadmissible. (G. B.)

SUBULICORNES. INS. — Famille de Névroptères établie par Latreille, synonyme de Libelluliens et Éphémérines. Voy. ces mots et NÉVROPTÈRES.

***SUBULINA.** MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Hélices (Beck, *Ind. Moll. Mus. Pr.*, 1837). (G. B.)

***SUBULIPALPES**. INS. — Nom donné par Latreille et Cuvier à une section de la tribu des Carabiques, comprenant ceux de ces Insectes qui ont les palpes extérieurs subulés.

SUBULIROSTRES. OIS. — Sous ce nom, M. Duméril a établi, dans l'ordre des Passereaux, une famille qui comprend des Oiseaux dont le bec est court, faible, flexible, non échanuré, à base étroite, arrondie. Les grands genres *Pipra*, *Parus*, *Alauda* et *Sylvia* en font partie. (Z. G.)

***SUBULO**. MAM. — M. Hamilton Smith [Griff. An. Kingd., 1827] indique sous ce nom l'une des subdivisions du grand genre ANTILOPE. Voy. ce mot. (E. D.)

SUCCIN (de *Succinum*). MIN. — *Electrum* des anciens; *Bernstein*, W. Vulgairement *Ambre jaune*, et *Karabé*. Substance d'origine organique, de la classe des Combustibles non métalliques; solide, jaune, d'un aspect semblable à celui de la résine copal, et brûlant avec flamme et fumée, en répandant une odeur résineuse plus ou moins agréable. La fumée que produit le Succin, recueillie dans le tube du matras, se condense en petites aiguilles cristallines, ou en une liqueur aqueuse qui rougit le papier blanc. Il renferme un acide particulier (l'acide Succinique), ce qui le distingue du Mellite, et des résines fossiles ou végétales qui lui ressemblent. Il fond à une température assez élevée, en coulant comme de l'huile. Sa densité est de 1,08. Il est cassant, d'une dureté médiocre, et cependant il peut recevoir un beau poli. Il est composé à la manière des substances organiques: aussi le regarde-t-on comme un produit du règne végétal, à l'état fossile. Le Succin est éminemment électrique par le frottement, et s'électrise résineusement: c'est de son nom latin, qu'est venu celui d'*Électricité*, que l'on a donné à la science qui a pour objet les phénomènes électriques.

Le Succin se présente presque constamment en masses mamelonnées ou en rognons dissimulés dans des matières terreuses; ces masses sont ordinairement compactes, à cassure conchoïde; souvent transparentes, et quelquefois translucides ou même complètement opaques. Sa couleur varie du jaune mellé, au jaune pur, et au blanc-jaunâtre. Il devient parfois d'un gris

brunâtre, à raison des matières étrangères qui le souillent. On le trouve au milieu des sables, des argiles et des lignites qui appartiennent aux terrains tertiaires inférieurs: il s'y présente presque constamment en nodules dissimulés, dont la grosseur varie depuis celle d'une noisette jusqu'à celle d'une tête d'homme. Il est quelquefois interposé en petites plaques dans les couches minces des lignites. Il renferme différents corps organiques, qui prouvent son état primitivement fluide, et une origine semblable à celle des gommés ou résines végétales: ce sont des insectes, des feuilles, des tiges ou d'autres parties de plantes. Les lieux où l'on trouve le Succin en quantité suffisante pour être exploité, et en morceaux d'un volume assez considérable, sont peu nombreux: ceux, au contraire, où il se montre en petites parties éparses, sont extrêmement multipliés. C'est surtout dans la Prusse orientale qu'il abonde, sur les côtes de la Baltique, depuis Memel jusqu'à Dantzick, et principalement dans les environs de Königsberg. On l'y extrait pour le compte du gouvernement; mais il s'en détache des portions qui sont entraînées par les vagues, et les habitants du pays profitent de la marée montante, pour le pêcher avec de petits filets. On trouve aussi du Succin en France, à St-Pollet (Gard); à Noyer, près Gisors; à Villers-en-Prayer, près Soissons; à Auteuil, près Paris. Le Succin est mis dans le commerce, comme objet d'ornement: on le travaille, soit en le taillant à la manière des pierres, soit en le mettant sur le tour; et l'on en fait des pipes, des pommes de canne, des vases, et de petits meubles d'agrément. On le recherche aussi pour les propriétés chimiques et médicinales de son acide, et de ses produits. (DEL.)

***SUCCINEA**. MOLL. — Voy. AMBRETTE.

***SUCCINIDA** (*Succinea*, nom de genre; *εἶδος*; forme). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Hélices (Beck, *Ind. Moll. Mus. Pr.*, 1837). (G. B.)

SUCCINIQUE. (ACIDE). CHIM. — V. ACIDES.

SUCCINITE. MIN. — Bonvoisin a donné ce nom à une variété de Grenat jaune, de la vallée de Lans, en Piémont. (DEL.)

SUCCOWIE. *Succowia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères - Orthoplocées,

tribu des Vellées, formé par Medikus pour le *Bunias balearica* Lin., herbe annuelle de la Sicile, des Baléares et de Ténériffe. (D. G.)

***SUCCULENTES.** *Succulentæ.* BOT. PH. — Cette épithète, qui désigne généralement les plantes à tissu lâche, charnu et riche en sucs, celles qu'on nomme aussi communément grasses, était appliquée en particulier à la famille des Joubarbes de Jussieu, aujourd'hui Crassulacées, par Ventenat, qui ne suivait pas constamment, dans la dénomination de ses familles, les règles maintenant adoptées. (Ad. J.)

SUCET. POISS. — Ce nom vulgaire, dérivé du mot français *sucer*, a été employé pour désigner plusieurs Poissons qui en justifient l'application par la conformation de leur bouche ou par quelque particularité de leur organisation ou de leurs mœurs; tels sont : le Rémora (*Echeneis*), la petite Lamproie de Rivière (*Petromyzon Planeri*), un Cyprin (*Catostomus Suceti*), un Sicydium (*Sic. Plumieri*). (E. Ba.)

SUCEURS. POISS. — Cuvier désigne, par cette épithète caractéristique, les Poissons qui composent sa deuxième famille de Chondroptérygiens à branchies fixes, et qui ont reçu, de M. Duméril, le nom plus généralement adopté de Cyclostomes. *Voy.* ce mot. (E. Ba.)

SUCEURS. *Suctorioria.* INS. — Synonyme d'*Aphaniptères*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

***SUCHAR.** MOLL. — *Voy.* SYCHAR. (G. B.)

***SUCHOSAURUS.** REPT. FOSS. — *Voy.* CROCODILIENS FOSSILES.

***SUCHTÉLÉNIE.** *Suchtelenia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, formé par M. Kareline pour le *Cynoglossum calycinum* C.-A. Meyer. On en connaît aujourd'hui 2 espèces de la région caucasienne et de l'Asie moyenne. Ce sont des plantes herbacées, remarquables principalement par leur calice, qui, pendant le développement du fruit, prend beaucoup d'accroissement, et finit par se réfléchir. Ces plantes sont le *S. acanithocarpa* Karel., et le *S. calycina* Alph. DC. (D. G.)

SUCRE. CHIM. ORG. — *Voy.* CANNE A SUCRE.

SUCRIER. *Nectarinia.* OIS. — Le nom de Sucrier a été génériquement donné par quelques auteurs, et notamment par G. Cuvier, à plusieurs Oiseaux voisins des Grimpereaux,

tels que les Guitguits, les Fourniers, etc., dont le bec est arqué, et la langue filamenteuse et bifide. M. Lesson, tout en adoptant le genre Sucrier, lui a cependant imposé des limites plus restreintes. Il n'y comprend que les espèces à bec plus court que la tête, arrondi, pointu, légèrement recourbé, à bords lisses, à pointes égales; à narines petites, basales; à ailes courtes, la première rémige étant la plus longue; à queue légèrement étagée; à tarses moyens, scutellés, et à plumage sans éclat métallique. Ce dernier caractère les distingue particulièrement des Guitguits, dont le plumage est brillant.

Le type de ce genre, pour M. Lesson, est le **SUCRIER DES ANTILLES**, *Nect. Antillensis* Less., *Certhia flavicola* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 360), dont le plumage est brun en dessus, jaune d'or en dessous, avec la gorge cendrée, et une large bande blanche au-dessus des yeux. — Des Antilles.

Il y place encore le **SUCRIER DE BOURBON**, *Nect. Borbonica* Less., *Certh. Borbonica et olivacea* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 681, f. 2). G. Cuvier range cette dernière parmi les Guitguits. (Z. G.)

SUCRIER. BOT. PH. — Nom vulgaire que porte aux Antilles le *Bursera gummifera* Lin. ou *Gomart*. (D. G.)

***SUCS PROPRES.** BOT. — On désigne communément sous ce nom tous les SucS végétaux qui se distinguent de la Sève proprement dite ou Lymphé, par leur couleur, leur viscosité, leur composition, etc. On conçoit dès lors que cette dénomination vague se rapporte à un très grand nombre de liquides différents dans le règne végétal considéré tout entier. Il règne dans la science des opinions très divergentes au sujet du rôle que jouent les SucS propres dans l'économie végétale et de leur importance physiologique. Parmi eux, les uns sont évidemment des matières sécrétées, tenues seulement en dépôt dans des lacunes du tissu végétal; mais les autres occupent l'intérieur de tubes particuliers dont la place est déterminée d'une manière assez précise dans les plantes, et que les botanistes ont regardés jusqu'à ces derniers temps comme des vaisseaux essentiels à l'organisation végétale. M. Schultz a même dit, et longtemps on a admis d'après lui, que ces SucS exécutaient dans l'intérieur de leurs tubes une véritable circulation. Cette seconde

catégorie de Sucs propres a été regardée comme n'étant autre chose que la Sève descendante ou essentiellement nutritive qui seule doit fournir au végétal les matériaux de son accroissement. Les Sucs propres de cette seconde catégorie dont le lait des Euphorbes, des Figuiers, etc., le liquide jaune-orangé du *Chelidonium majus*, de l'*Artichaut*, ou rouge de la Sanguinaire, etc., fournissent d'excellents exemples, ont été désignés sous les noms de *Sucs vitaux*, de *Latex*, et de là les tubes qui les renferment ont été nommés *vaisseaux vitaux*, *laticifères*. On peut voir, à l'article **PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE**, art. VI, *Circulation*, les raisons qui semblent s'opposer à ce que cette manière de voir continue d'avoir cours dans la science; par suite des faits et des considérations qui s'y trouvent exposés, le latex ne serait autre chose qu'une seconde classe de Sucs propres, distincte de la première parce qu'elle aurait pour siège des lacunes entourées d'un dépôt revêtant l'apparence d'une paroi vasculaire, mais qui n'en serait pas moins le résultat d'une sécrétion pure et simple. Au reste, quoique riche à cet égard de travaux importants, la science réclame encore de nouvelles recherches qui achèvent de dégager de toute incertitude ce chapitre important de la physiologie végétale. (P. D.)

SUDIS (nom propre). POISS. — Pline a employé ce nom comme synonyme de *Sphyræna*; Rafinesque, pour une espèce voisine des Scopétes, et pour une espèce de *Paralepis* (*P. hyalinus*, Cuv.); Cuvier, pour désigner un genre de Malacoptérygiens, qu'il plaçait dans le groupe des Abdominaux, dans la famille des Clupéoides, et qui avait reçu d'Adanson le nom de Vastrès. Pour éviter la confusion qui résulte de l'emploi d'un même mot pour plusieurs objets, M. Valenciennes a latinisé ce dernier nom, qui doit remplacer celui qu'avait adopté Cuvier. Le même ichthyologiste a retiré du groupe des Clupéoides, les Vastrès et plusieurs autres petites familles, qu'il a considérées comme intermédiaires entre les Brochets et les Clupes. Les caractères génériques des Vastrès prouvent leurs affinités avec les Amies, et si l'étude de leur splanchnologie, trop incomplète encore, avait montré qu'ils manquent d'appendices cœaux au pilore, on devrait les considérer comme des Amies à dorsale

courte et écailleuse. Tel qu'il est défini par M. Valenciennes, le genre *Vastrès* se compose de Poissons à corps plus ou moins arrondi; dont les trois nageoires impaires sont recouvertes par les écailles; la dorsale et l'anale, très courtes et rejetées à l'arrière du corps; dont la bouche a une grande ouverture, bordée par les maxillaires et les intermaxillaires dentés, et par une mâchoire inférieure à très longues branches; dont les dents en râpe couvrent les 2 palatins, les 2 ptérygoïdiens, le vomer, le sphénoïde, l'os lingual, tout le corps de l'hyoïde et une plaque plus ou moins large sur le côté interne de la mâchoire inférieure; dont les os ont 16 rayons à la membrane branchiostège.

Les quatre espèces décrites, *Vastrès Cuvieri*, Val. (*Sudis gigas*, Cuv.), *V. Mapæ*, Val., *V. Agassizii*, Val. (*Sudis pirarucu*, Spix), et *V. arapaima*, Val., vivent dans l'Amazone et dans les rivières qui en sont tributaires; ces poissons paraissent atteindre une grande taille, et donnent lieu à des pêches considérables. Frais, ils sont excellents; salés, on en envoie une grande quantité au Para, où ils sont préférés au Poisson salé des côtes de l'Amérique du Nord.

Les peuples de l'Amérique se servent de l'os hyoïde des Vastrès comme d'une râpe pour réduire les fruits en pulpe, et cette circonstance est cause que beaucoup de voyageurs ont rapporté un grand nombre de ces os comme objet de curiosité. L'étude de ces hyoïdes a fait supposer à M. Valenciennes qu'il pourrait bien exister d'autres espèces de Vastrès.

Les espèces que Cuvier rattachait à son genre Vastrès, sous les noms de *Sudis niloticus* et *Adansonii*, doivent être rapportées à un genre très voisin, celui des Hétérotis (*Heterotis*, Ehr.). (E. BA.)

SUEUR. PHYSIOL. — Voy. SÉCRÉTION, t. XI, p. 497.

SUFFRÉNIE. *Suffronia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Lythra-riées, formé par Bellardi pour une herbe délicate qui abonde dans les rivières de la haute Italie. Cette plante est la *Suffronia filiformis* Bellar. (D. G.)

***SUGENTIA**. MYRIAP. — M. Brandt désigne sous ce nom une famille de l'ordre des Décapodes, qui n'a pas été adoptée par

M. P. Gervais : ce myriapodophile considère cette dénomination comme étant synonyme de celle de *Polyzonide*. (Voy. ce mot.) (H. L.)

***SUHRIA** (nom d'un phycologiste). BOR. Ca. — (Phycées). M. J. Agardh a fondé ce genre (*Alg. Médit.*, p. 68), sur le *Fucus vittatus* Lin., l'une des plus belles Algues du cap de Bonne-Espérance; il lui attribue les caractères suivants, qui le rapprochent singulièrement du genre *Gelidium*. Fronde cartilagineuse, pourpre, linéaire-ensiforme, parcourue dans son milieu par une côte ou nervure longitudinale, d'où partent, ainsi que des bords, de nombreux appendices en forme de cils, dans lesquels se développe la fructification. Celle-ci consiste en conceptacles sphériques nichés dans le milieu des cils. Ces conceptacles renferment un glomérule de spores obovales ou pyriformes, lesquelles sont elles-mêmes incluses dans les filaments articulés qui naissent d'un placenta basilaire et axile. Le glomérule est coint en entier par un péricarpe celluleux. On ne connaît point les individus tétrasporophores. Turner a figuré cette magnifique plante à la pl. 64 de son *Historia Fucorum*. Elle n'a été encore rencontrée que dans les parages du Cap, dont elle annonce l'atterrissage. (C. M.)

***SULLIA** (*Sus*, cochon). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830), et correspondant au groupe des *Helomyza* Fallen (Voy. ce mot) créé antérieurement. (E. D.)

***SUISSE**. MAM. — Nom spécifique d'une espèce d'Écureuil, de la subdivision des *Tamias* (Voy. ces mots). (E. D.)

SULA. OIS. — Nom générique latin des Fous, dans la méthode de Linné. (Z. G.)

***SULCULARIA**. MOLL. — Voy. **SULCULEOLARIA**. (Duj.)

***SULCULEOLARIA**. ACAL. — Genre de Diphyides, établi par de Blainville, d'après les manuscrits et les dessins de Lesueur, pour des espèces douteuses qu'il caractérise par leur corps subcartilagineux, transparent, allongé, cylindroïde, traversé dans toute sa longueur par un sillon fort large, bordé de deux membranes, tronqué aux deux extrémités, avec une ouverture postérieure garnie dans sa circonférence de lobes appendiculaires, et conduisant dans une

cavité fort longue et aveugle. Toutefois, M. de Blainville incline à croire que ce genre, très voisin du genre Galéolaire, est établi sur une partie d'animal et non sur un animal entier. Dans ce cas, dit-il, il rentrerait dans le genre Calpé de MM. Quoy et Gaymard. Les 3 espèces décrites ont été observées à Nice dans la Méditerranée. M. Lesson (*Hist. nat. des Acal.*), admet ce genre parmi ses Béroïdes faux, tout en déclarant aussi que ce pourrait bien être une portion détachée de Diphye. (Duj.)

SULFATES (de *Sulfur*, soufre). CHIM. et MIN. — Sels qui résultent de la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases. On les divise en sulfates neutres, en sulfates acides, et en sels basiques. On peut aussi les partager en sulfates simples ou à une seule base, et en sulfates doubles dans lesquels l'acide est combiné avec deux bases. Dans les sulfates neutres, la quantité d'oxygène de l'acide est à la quantité d'oxygène de la base, comme 3 est à 1. Dans les sous-sels, il y a 2, 3 ou 6 fois autant de base que dans les sels neutres; dans les sels acides, qui sont moins nombreux, la proportion d'acide est doublée (bi-sulfates). Les sulfates, exposés à l'action de la chaleur, se décomposent, à l'exception des sulfates alcalins, ou à bases de terres alcalines: leur acide se transforme en acide sulfureux et en oxygène; tous sont décomposés par le charbon à une température élevée, et la plupart sont transformés en sulfures. Si on les chauffe avec un mélange de carbonate de soude et de charbon, il y a production d'une certaine quantité de sulfure de sodium; en mettant alors un fragment de la masse fondue sur une lame d'argent humectée, celle-ci devient noire à l'instant; ou bien, si l'on jette ce fragment dans de l'eau acidulée, on observe un dégagement d'acide sulfhydrique. Tel est le caractère auquel les minéralogistes reconnaissent une substance qu'ils présument être un sulfate. La plupart des sulfates sont plus ou moins solubles dans l'eau; cependant il en est qui sont très peu solubles, comme les sulfates de Strontiane et de Chaux; et d'autres sont complètement insolubles, comme ceux de Baryte, de Plomb, d'Étain et d'Antimoine. Les sulfates insolubles peuvent être transformés en sulfates solubles, au moyen du

carbonate de Potasse ou de Soude : tous les sulfates solubles sont reconnaissables à ce qu'ils donnent à un sel de baryte, lorsqu'ils sont dissous dans l'eau, un précipité blanc de sulfate de baryte, insoluble dans l'eau et dans les acides. Presque tous les sulfates employés dans les arts ou dans la médecine existent dans la nature ; mais quelques uns ne s'y trouvent qu'en très petite quantité. Les plus abondants sont ceux de Chaux, de Baryte et de Strontiane.

Les Sulfates naturels forment un ordre minéralogique très important, que l'on peut subdiviser en cinq tribus, d'après les systèmes cristallins, dont ses espèces ont offert des exemples : ces tribus sont celles des Sulfates cubiques, rhomboédriques, rhombiques, clinorhombiques et clinocédriques.

Tribu I. — S. CUBIQUES.

Cette tribu ne se compose que d'espèces hydratées toutes isomorphes, et formant le genre si naturel des Aluns. On connaît maintenant six espèces d'Alun naturel, savoir : l'Alun potassique, l'Alun sodique (ou Natron-alun), l'Alun ammoniacal (Ammonalun), l'Alun de fer (Halotrichite), l'Alun de manganèse, et l'Alun de magnésie (Pickéringite). Les caractères de ces espèces ont été décrits à l'article Alun. Voy. ce mot.

Tribu II. — S. RHOMBOÉDIQUES.

Une seule espèce hydratée, l'Alunite (Voy. ce mot), cristallise dans le système rhomboédrique proprement dit. Deux autres espèces, l'Alunogène et la Coquimbite, ont pour forme fondamentale un di-rhombocèdre, ou dodécaèdre à triangles isocèles, et appartiennent ainsi à la sous-division des substances hexagonales, à formes holoédriques. Ces espèces ont été décrites à leur ordre alphabétique dans ce Dictionnaire.

Tribu III. — S. RHOMBIQUES.

Les uns sont hydratés, les autres anhydres. Parmi ces derniers on compte sept espèces : l'Anglésite ou Sulfate de Plomb, la Barytine ou Sulfate de Baryte, la Célestine ou Sulfate de Strontiane, la Karsténite ou Sulfate anhydre de Chaux, la Thénardite ou Sulfate anhydre de Soude, l'Aphthalose ou Sulfate potassique, la Mascagnine ou Sulfate ammo-

de base et d'un atome d'acide, comme tous les Sulfates neutres. Les quatre premiers nous offrent un bel exemple de substances isomorphes : ils cristallisent, en effet, sous des formes qui sont à très peu près les mêmes, l'Anglésite en prisme rhombique droit de $103^{\circ} 38'$, la Barytine en prisme de $101^{\circ} 40'$, la Célestine en prisme de $104^{\circ} 20'$, et la Karsténite en prisme de $100^{\circ} 24'$. Deux de ces substances ont déjà été décrites, l'Anglésite au mot **PLOMB**, et la Karsténite au mot **ANHYDRITE** (Voy. ces mots). Nous nous bornerons donc à indiquer ici brièvement les caractères principaux des autres espèces.

1. *Barytine*. Baryte sulfatée, H. ; Spatzzesalt des anciens minéralogistes. Substance blanche ou légèrement jaunâtre, vitreuse, ordinairement transparente, très pesante pour une matière pierreuse (sa densité est de 4,3) ; ayant une dureté comprise entre celles du calcaire et de la fluorine ; composée, sur 100 parties, de 66 de Baryte, et 34 d'acide sulfurique ; cristallisant en prisme droit de $101^{\circ} 40'$, et clivable parallèlement aux faces de ce prisme, et en même temps aux deux sections diagonales. Après le Calcaire, c'est l'espèce la plus féconde en variétés de formes cristallines ; les plus ordinaires sont des octaèdres rectangulaires, et des prismes droits à base rhombe ou rectangle, plus ou moins modifiés, et souvent très courts, ce qui donne aux cristaux une apparence de forme aplatie qu'on nomme *tabulaire*. Ils sont assez communs à Coude et à Royat, en Auvergne. Ces cristaux, quand ils sont minces, se groupent souvent de manière à imiter grossièrement des crêtes de coq. On rencontre aussi la Barytine en masses globuleuses, rayonnées du centre à la circonférence, et constituant ce que l'on appelle la Pierre de Bologne, parce qu'on la trouve au mont Paterno, près de cette ville. On s'est servi de cette variété pour la préparation de la substance phosphorescente, dite *Phosphore de Bologne*. Pour obtenir ce Phosphore, on calcinaient fortement la pierre, avec des matières organiques ; on agglutinait ensuite sa poussière à l'aide d'une dissolution gommeuse, et on en faisait des espèces de gâteaux que l'on présentait à la lumière du soleil pendant quelques secondes. Portés

ensuite dans l'obscurité, ils luisaient comme des charbons allumés. La Barytine est une substance de filons qui accompagne les minerais de Plomb, d'Argent et de Mercure. Elle se trouve aussi en veines ou petits amas dans les roches granitiques, et dans les grès ou les argiles secondaires, jusque vers les premiers étages des terrains jurassiques.

2. *Célestine*. Strontiane sulfatée, H. Cette espèce a les plus grands rapports avec la Barytine; ses cristaux s'offrent sous les mêmes formes, sauf quelques légères différences dans la mesure des angles correspondants. Elle est quelquefois blanche et limpide, mais fréquemment elle affecte une couleur d'un bleu céleste, ce qui lui a valu son nom. On la trouve souvent en aiguilles, ou en masses fibreuses, formant des lits de 1 à 2 centimètres d'épaisseur, et composés de petites fibres droites et parallèles. Enfin, elle se présente aussi en masses compactes ou terreuses, de forme tuberculeuse ou ovoïde. Sa position géologique est autre que celle de la Barytine; elle paraît de formation plus récente, et ne commence guère à se montrer dans la série des terrains que là où finit la Barytine; mais elle se prolonge jusque dans les couches supérieures du sol tertiaire. Son gîte principal est dans les formations gypseuses des terrains de sédiment, où elle s'associe au Soufre et au gypse. C'est de la Sicile que proviennent les plus beaux groupes de cristaux de nos collections (Catholica, près Girgenti; Val de Noto; Val de Mazzara). Il en vient aussi d'assez beaux de Conilla, près Cadix. On la trouve en petits Cristaux bleus, dans la craie blanche de Meudon, près Paris, et dans les cavités ou fissures des rognons de Silex pyromaque, situés au milieu de la masse crayeuse. Une variété compacte et calcaire se rencontre en rognons dans les marnes gypseuses de Montmartre. On l'emploie à la préparation des Sels de Strontiane, dans les laboratoires.

3. *Thénardite*. Sulfate anhydre de Soude. Substance soluble, efflorescente, blanche, que l'on trouve en croûtes cristallines au fond des eaux, aux Salines d'Espartine, près Aranjuez en Espagne; elle y est exploitée pour la fabrication du Carbonate de Soude artificiel. Ses cristaux dérivent d'un prisme

droit rhomboïdal de 125° ; elle est composée d'un at. d'acide et d'un at. de base.

3. *Aphthalose* ou *Arcanite*. Potasse sulfatée, H., substance blanche, inaltérable à l'air, soluble; cristallisant en prisme droit de $112^\circ 32'$; et qui ne se trouve qu'en petite quantité dans les laves du Vésuve.

4. *Mascagnine*. Ammoniaque sulfatée; substance blanche, soluble, amère, très piquante, isomorphe avec l'espèce précédente, et se trouvant avec elle, en efflorescence, au Vésuve et à l'Etna.

Parmi les Sulfates rhombiques hydratés, on ne connaît que la Brochantite (*voy.* ce mot) et deux sels isomorphes bien connus dans les laboratoires, mais peu abondants dans la nature: le Sulfate de Magnésie ou l'Epsomite, et le Sulfate de Zinc ou la Gallizinite.

1° *Epsomite*. Sulfate de Magnésie, vulgairement Sel d'Epsom, Sel de Sedlitz. Substance blanche, soluble, d'une saveur amère, se rencontrant dans la nature, en solution dans les eaux minérales, et quelquefois en efflorescences cristallines, en petites masses fibreuses ou aciculaires, à la surface de certains Schistes alumineux, dans les dépôts salifères ou dans les travaux de mine. A la température ordinaire, une dissolution concentrée de ce Sel donne des cristaux à sept atomes d'eau, qui sont des prismes droits, rhombiques, très peu différents d'un prisme droit, carré, l'angle des pans étant de $90^\circ 38'$. Ces prismes portent à leurs sommets une modification hémihédrique, qui conduit à un sphénoïde ou tétraèdre rhombique.

2° *Gallizinite*. Sulfate de Zinc, Vitriol blanc. Sel blanc, soluble, d'une saveur styptique, qu'on trouve en efflorescence dans les galeries de mine. Ses dissolutions concentrées cristallisent à la température ordinaire, et ses cristaux sont isomorphes avec ceux de l'espèce précédente.

Tribu IV. — S. KLINORHOMBIQUES.

Cette tribu ne contient qu'une seule espèce anhydre, la *Glaubérite*, double Sulfate de Soude et de Chaux dont nous avons déjà parlé. *Voy.* GLAUBÉRITE.

Parmi les espèces hydratées, la plus connue est le Sulfate de Chaux ordinaire ou le Gypse qui, à raison du rôle important qu'elle joue dans la nature, a été décrite avec soin

dans un article à part (voy. GYPSE). Le Gypse est très peu soluble dans l'eau. Les autres espèces sont toutes solubles et ne se rencontrent qu'en efflorescences ou en solution dans la nature; ce sont : l'*Exanthalose* ou la *Mirabilite*, Sulfate de Soude efflorescent, de couleur blanche et d'une saveur amère qu'on nommait autrefois Sel admirable et Sel de Glauber; la *Mélanterie* ou la Couperose verte, le Vitriol vert, d'une couleur bleu-verdâtre et d'une saveur d'encre; c'est un Sulfate de protoxyde de Fer à six atomes d'eau, cristallisant en prisme klinorhombique de $82^{\circ}21'$, la base étant inclinée sur les pans de $99^{\circ}23'$; ce sel provient de la décomposition de la pyrite Sperkise; on l'emploie à la préparation de l'Encre et de diverses teintures en noir; la *Rhodalse* ou le Vitriol rouge, Sulfate de Cobalt isomorphe avec le précédent; la *Botryogène*, autre Sel rouge à bases de peroxyde et de protoxyde de Fer; la *Johannite* ou le Sulfate d'Urane, d'un vert d'herbe.

Tribu V. — S. KLINOÉDIQUES.

Espèce unique: La *Cyanose* ou la Couperose bleue, le Vitriol ou Sulfate de Cuivre, à cinq atomes d'eau, substance bleue, soluble, donnant de l'eau par la calcination avec un résidu blanc; cristallisant en un prisme irrégulier de 124° , 128° et $109^{\circ}13'$. Elle provient de la décomposition des Sulfures de Cuivre, et se trouve dans les gîtes métallifères de ce métal.

Tribu VI. — S. ADÉLOMORPHES.

Cette tribu comprend les espèces dont la cristallisation est encore inconnue. Nous ne citerons, parmi elles, que la *Webstérite*, qui est un Sulfate d'Alumine hydraté. Voy. ce mot.

Indépendamment des Sulfates proprement dits, anhydres ou hydratés, simples ou doubles, il existe encore dans la nature quelques combinaisons de Sulfates avec des Hydrates ou avec d'autres Sels. Tel est, par exemple, le Sulfate hydratifère qu'on nomme *Linarite*, substance d'un bleu d'azur, insoluble, d'une densité de 2,4, et qui cristallise en prisme klinorhombique de 61° et $102^{\circ}45'$. C'est une combinaison de Sulfate de Plomb et d'Hydrate de Cuivre qu'on a trouvée en petite quantité à Linarès, en Espagne, et à Leadhills, en Écosse. On connaît aussi quel-

ques composés de Sulfates et de Carbonates, comme les Sulfo-Carbonates de Plomb qui viennent de Leadhills, dans le comté de Lanark en Écosse, et auxquels on a donné les noms de Calédonite, de Lanarkite et de Leadhillite. Ce sont des substances vitreuses, assez éclatantes, de teintes jaunes, grises ou verdâtres, et qui sont toujours cristallisées, la première dans le système rhombique, les deux autres dans le système klinorhombique.

(DEL.)

SULFITES. CH. et MIN. — Sels provenant de la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases. On n'en rencontre aucun dans la nature, si ce n'est peut-être dans le voisinage des volcans où ils ne tardent pas à se transformer en Sulfates.

(DEL.)

SULFURES (de *sulfur*, soufre). MIN. — Grand genre minéralogique composé d'espèces qui résultent de l'union des métaux avec le Soufre, ce dernier élément jouant dans ces combinaisons le rôle de principe électro-négatif. Toutes ces espèces sont le plus souvent douées de l'éclat métallique; toutes donnent l'odeur de Soufre par le grillage sur le charbon, soit seules, soit lorsqu'on les a préalablement mêlées avec de la limaille de Fer ou de Cuivre. Par la fusion avec la Soude, les sulfures donnent une matière qui, projetée dans de l'eau acidulée, dégage de l'hydrogène sulfuré. Ils sont attaquables par l'acide azotique ou par l'eau régale avec dégagement de gaz nitreux, et leur solution précipite toujours abondamment par l'azotate de Baryte. Ils sont presque tous spécifiquement assez lourds, leur densité étant généralement au-dessus de 3,5, et se rapprochant souvent du nombre 8. Quelques uns sont transparents, mais le plus grand nombre est opaque. Leurs formes cristallines se rapportent à l'un des cinq premiers systèmes, et dans les trois premiers, elles se présentent assez fréquemment avec le caractère hémédrique. On distingue parmi les Sulfures naturels, des Sulfures simples, des mélanges indéfinis de Sulfures isomorphes, et des Sulfures multiples, combinaisons définies de plusieurs Sulfures, dont les uns jouent souvent le rôle de Sulfides ou de Sulfures électro-négatifs, et les autres le rôle de bases ou de Sulfures électro-positifs, ce qui a conduit les chimistes à considérer plu-

sieurs de ces combinaisons comme des Sulfosels. On peut subdiviser le grand genre des Sulfures en 6 tribus, d'après les systèmes cristallins.

Tribu 1. SULF. CUBIQUES.

Douze espèces se rapportent au système cubique, savoir : six au système cubique à modifications toujours holoédriques; ce sont les Sulfures d'Argent (*Argyrose*), de Plomb (*Galène*), de Manganèse (*Alabandine*), de Cobalt (*Koboldine*), de Cuivre et Fer (*Phillipsite*); d'Étain, Cuivre et Fer (*Stannine*). Voy., pour la description de chacune de ces espèces, les articles concernant les métaux qui leur servent de base. Trois espèces se rapportent au système cubique, avec la modification particulière, qui mène au dodécaèdre pentagonal; ce sont : la Cobaltine, la Disomose et la Pyrite. Enfin trois autres appartiennent au système tétraédrique : la Blende, la Fahlerz ou Panabase, et la Steinmannite. Voy. ces mots.

Tribu 2. — S. QUADRATIQUES.

Une seule espèce se rapporte à ce système : c'est le Cuivre pyriteux ou *Chalkopyrite* (voy. **CUIVRE**); et cette espèce présente habituellement la modification qui mène au sphénoèdre, ou tétraèdre formé de triangles isocèles égaux.

Tribu 3. — S. RHOMBOÉDRIQUES.

Quatre espèces se rapportent au système rhomboédrique proprement dit; ce sont : le *Cinnabre*, l'*Argent rouge* (*Argyrythrose*), la *Proustite* et la *Polybasite* (voy. la description de ces espèces aux articles **MERCURE** et **ARGENT**). Cinq autres espèces se rapportent au système dirhombédrique; leurs formes, constamment holoédriques, dérivant non plus d'un rhomboèdre simple, mais d'un dirhombôèdre ou dodécaèdre à base hexagonale; ce sont : la *Pyrite magnétique* ou *Leberkise*, la *Harkise* ou Sulfure de Nickel, le Sulfure de Cuivre *Covelline*, la *Greenockite* ou Sulfure de Cadmium, et la *Molybdénite* ou Sulfure de Molybdène. Les deux dernières espèces n'ayant pas encore été mentionnées dans ce Dictionnaire, nous indiquerons en peu de mots leurs principaux caractères.

La *Greenockite* (Sulfure de Cadmium) est composée d'un atome de Cadmium et d'un atome de Soufre : en poids, de 77,7 de Cad-

mium et 22,3 de Soufre. On l'a trouvée en petits cristaux jaune de miel, disséminés dans une amygdaloïde de Bishopton, comté de Renfrew en Écosse. Ces cristaux sont des prismes à six pans, modifiés par de nombreuses troncatures sur les arêtes des bases : ils dérivent d'un dirhombôèdre de $87^{\circ} 15'$, et se clivent assez facilement parallèlement aux bases : leur densité est de 4,9. Ils sont transparents, et ont un éclat un peu gras ou résineux. Chauffée dans le matras, la *Greenockite* devient rouge, mais elle reprend sa couleur jaune par le refroidissement. Réduite en poussière, elle se dissout aisément dans l'acide chlorhydrique.

La *Molybdénite* (le *Wasserblei* des All.) est un bisulfure de Molybdène, composé de 60 parties de Molybdène et de 40 de Soufre. C'est une substance métalloïde d'un gris de plomb, assez semblable, par ses caractères extérieurs, au Graphite, et se présentant, comme celui-ci, en petites lames hexagonales, ou en rognons disséminés dans les roches de cristallisation. Elle tache le papier en gris métallique, et forme des traits verdâtres sur la porcelaine. Infusible au chalumeau, elle donne, par le grillage, de l'Acide sulfureux, et laisse une matière blanche, qui est de l'Acide molybdique; attaquée par l'Acide azotique, elle donne immédiatement un précipité insoluble, formé de la même matière blanche. Elle est assez commune dans les granites et les micaschistes des Alpes et des Pyrénées, où sa gangue est ordinairement un Quarz gras.

Tribu 4. — S. RHOMBIQUES.

Cette tribu comprend un certain nombre de Sulfures simples, à bases de Fer, de Cuivre, de Bismuth, d'Antimoine et d'Arsenic; ce sont les espèces *Sperkise*, *Mispickel*, *Chalkosine*, *Bismuthine*, *Stibine* et *Orpiment*, toutes décrites aux articles des métaux qui leur servent de base. Elle comprend, en outre, plusieurs Sulfures multiples : la *Psathurose*, double Sulfure d'Antimoine et d'Argent, dont la description se trouve au mot **ARGENT**; la *Bournonite*, triple Sulfure d'Antimoine, de Plomb et de Cuivre, en cristaux d'un gris de Plomb, qui dérivent d'un prisme rhomboïdal de $96^{\circ} 31'$; le *Nadeletz*, triple Sulfure de Cuivre, de Bismuth et de Plomb, en longues aiguilles engagées

dans du Quarz; la Sternbergite, Sulfure double de Fer et d'Argent, en petits prismes bruns de $119^{\circ} 30'$; la Zinkénite, Sulfure double d'Antimoine et de Plomb, en aiguilles d'un gris d'Acier, dérivant d'un prisme de $120^{\circ} 39'$. Toutes ces substances sont fort rares, et ne se rencontrent que comme matières accidentelles des filons.

Tribu 5. — S. KLINORHOMBIQUES.

A cette tribu appartiennent le Réalgar, ou Sulfure rouge d'Arsenic; la Miargyrite, double Sulfure d'Antimoine et d'Argent; et la Plagionite, Sulfure double d'Antimoine et de Plomb. *Voy.* ces mots.

Tribu 6. — S. ADÉLORMOPHES.

Sous ce titre, nous réunissons un certain nombre de Sulfures, dont les formes cristallines sont encore indéterminées: tels que la Berthièrite ou Haidingérite, Sulfure double d'Antimoine et de Fer, d'un gris métalloïde, qu'on a trouvé en filons dans le Gneiss, près de Chazelles en Auvergne; la Boulangérite, Sulfure de Plomb et d'Antimoine, des Molières, département du Gard; la Kilbrickénite, autre Sulfure d'Antimoine et de Plomb, présentant d'autres rapports atomiques que les précédents, et qu'on a trouvée dans une mine de Plomb du comté de Clark en Angleterre; la Kobellite, triple Sulfure de Plomb, de Bismuth et de Fer, de la mine de Hvena en Suède. (DEL.)

SULFUREUX et SULFURIQUE. CHIM.

— *Voy.* ACIDES.

SULGAN. MAM. — *Voy.* LAGOMYS.

SULIN. MOLL. — Nom donné par Adanson à la coquille que Linné nommait *Patella porcellana*, et qui est devenue le type du genre Crépidule. (D. B.)

*SULIPA. BOT. PH. — Blanco a formé, sous ce nom (*Flora de Filip.*, p. 497), un genre qui paraît appartenir à la famille des Rubiacées-Cinchonacées, et dont l'espèce unique a été nommée par lui *Sulipa pseudopsidium*. (D. G.)

*SULITRA, Mœnch. BOT. PH. — Synonyme de *Lessertia* DC. Famille des Légumineuses-Papilionacées. (D. G.)

*SULLIVANTIE. *Sullivantia* (nom d'honneur). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, formé par MM. Torrey et A. Gray (*in Sillim. Journ.*, XLII, p. 22) pour une

petite herbe vivace, qui croît sur les rochers calcaires de l'Ohio, et qu'ils avaient nommée d'abord *Saxifraga Sullivantii*. Cette plante est le *S. Ohionis* Torr. et A. Gr. (D. G.)

SUMAC. *Rhus*. BOT. PH. — Genre important de la famille des Anacardiées, de la pentandrie trigynie dans le système de Linné. Les végétaux qui le forment sont des arbres et des arbrisseaux indigènes de toutes les contrées tempérées et sous-tropicales, abondants surtout au cap de Bonne-Espérance et dans l'Amérique septentrionale; souvent à suc laiteux, caustique ou fournissant un vernis; à feuilles alternes, ternées ou pennées avec impaire, rarement simples, sans stipules; à petites fleurs hermaphrodites polygames, monoïques ou dioïques, paniculées. Ces fleurs ont un calice petit, persistant, partagé en 5 lobes égaux; 5 pétales insérés sous un disque orbiculaire, égaux, très étalés; 5 étamines insérées comme les pétales, avec lesquels elles alternent; un ovaire libre, sessile, uniloculaire et uniovulé, qui reste rudimentaire dans les fleurs mâles; trois styles courts, terminés chacun par un stigmate obtus ou en tête. Le fruit est un drupe sec, à noyau osseux, monosperme.

De Candolle a partagé (*Prodr.*, II, p. 66) les Sumacs en 5 sous-genres de la manière suivante:

a. *Cotinus* DC. Fleurs hermaphrodites; drupe semicordé, veiné, glabre, à noyau triangulaire. Espèces de la région méditerranéenne et du Caucase, à feuilles simples, à fleurs paniculées, les pédicules de celles qui restent stériles s'allongeant et devenant plumeux. — Le type de ce sous-genre est le SUMAC FUSTE, *Rhus cotinus* Lin., joli arbuste d'un à deux mètres de hauteur, répandu dans toutes les parties méridionales de l'Europe, de l'Espagne au Caucase, à feuilles arrondies, agréablement odorantes. On le cultive fréquemment dans les jardins et les parcs, à cause de l'élégance des panaches soyeux que forment ses panicules stériles. D'après Tournefort, en Cappadoce on se sert de ses feuilles pour teindre les peaux en jaune. Son écorce est assez astringente pour pouvoir servir au tannage.

b. *Metopium* DC. Fleurs hermaphrodites; drupe ovoïde, un peu oblong, glabre, à grand noyau membraneux. Ce sous-genre ne comprend que le *Rhus Metopium* Lin.,

spontané dans les forêts de la Jamaïque. Cette espèce est usitée dans les Antilles, comme astringente, contre les diarrhées, etc. Elle fournit une gomme connue sous le nom de *Gomme du docteur*, *Doctor-gum*, qui n'a pas une importance aussi grande que semblerait l'indiquer son nom.

c. *Sumac* DC. Fleurs polygames-dioïques ou hermaphrodites; drupe ovale-arrondi, souvent velu, à noyau lisse ou strié. Ce sous-genre, le plus nombreux des cinq, comprend des arbrisseaux à feuilles pennées avec impaire ou palmées-trifoliolées, à fleurs paniculées. On le subdivise en deux sections, les *Rhus* Tournef., à feuilles pennées avec impaire; et les *Toxicodendron* Tourn., à feuilles trifoliolées. — Dans la section des *Rhus* ou *Sumacs* proprement dits rentrent des espèces intéressantes: le *SUMAC DES CORROYEURS*, *Rhus coriaria* Lin., vulgairement connu aussi sous les noms de *Sumac*, *Rouvre des corroyeurs*, arbuste de 3 mètres environ, à feuilles velues, formées de cinq à sept paires de folioles ovales-lancéolées, dentées. Il croît dans les endroits pierreux du midi de l'Europe; en France, il remonte jusqu'au département du Lot. Les anciens faisaient très grand usage de ses feuilles pour le tannage des peaux, et de nos jours encore il sert pour cet objet dans le Levant, en Grèce et en Provence. Ses drupes sont acides et sont employés par les Turcs, en guise de vinaigre, pour aciduler les mets. — Le *SUMAC DE VIRGINIE*, *Rhus typhina* Lin., connu aussi sous le nom vulgaire de *Sumac Amarante*, est un arbrisseau ou plutôt un petit arbre de 4 ou 5 mètres, originaire de l'Amérique septentrionale, mais aujourd'hui très répandu dans les jardins et les parcs et se naturalisant même assez souvent dans leur voisinage. Il est remarquable par ses grandes et belles feuilles formées de 8-10 paires de grandes folioles lancéolées, dentées en scie, et par ses panicules terminales de petits drupes hérissés, d'un rouge vif. Il est incommode par la facilité extrême avec laquelle il trace. En Amérique on emploie son écorce pour le tannage et l'on fait des limonades rafraîchissantes avec ses fruits. — On cultive encore le *SUMAC COPAL*, *Rhus copallinum* Lin., de l'Amérique du nord, duquel on obtient une espèce de copal; et le *SUMAC VERNIS*, *Rhus vernicifera*

DC. (*Rhus vernix* Lin.), du Japon, où il donne un vernis usité. Dans la section des *Toxicodendron* Tourn. se rangent le *Rhus radicans* Lin., et le *R. Toxicodendron* Lin., tous deux de l'Amérique du nord, et assez voisins l'un de l'autre pour que certains botanistes ne les regardent que comme des variétés d'une même espèce, bien que d'autres, et notamment M. Nuttall, affirment que ce sont 2 espèces bien distinctes. La tige de ces deux plantes est sarmenteuse et s'enracine sur les corps pour s'y attacher. L'une et l'autre sont vénéneuses et se font surtout remarquer par leurs émanations qui forment à certains moments autour d'elles une atmosphère étendue et malfaisante. L'action de cette atmosphère, dont la composition est mal connue, se manifeste par des démangeaisons et par des éruptions cutanées qui finissent par devenir une sorte de maladie érysipélateuse. Néanmoins, on cultive ces deux plantes dans les jardins et même la première s'est, dit-on, naturalisée complètement dans certaines forêts marécageuses des environs de Louviers. En médecine on a obtenu de bons effets de l'emploi de ces plantes contre la paralysie.

d. *Thezera* DC. Fleurs dioïques, à trois styles courts, distincts; drupe presque arrondi, portant au sommet trois tubercules, à noyau comprimé; arbrisseaux méditerranéens, à feuilles palmées, 3-5-foliolées, à fleurs ou grappes courtes. Nous citerons pour exemple le *Rhus pentaphylla* Desf., de Sicile et de Barbarie.

e. *Lobadium* DC. Fleurs polygames; disque à 5 lobes opposés aux pétales; 3 styles courts, distincts; drupe un peu comprimé, velu, à noyau lisse; arbrisseaux aromatiques, de l'Amérique du nord, à feuilles palmées-trifoliolées, incisées-dentées; à fleurs en panicule dense, amentiforme. — Nous citerons pour exemple le *SUMAC ODORANT*, *Rhus suaveolens* Ait., qui est cultivé dans les jardins. (P. D.)

SUNIPIE. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vanillées, formé par Buchanan (in *Rees Cyclop.*, art. *Stelis*) pour des plantes du Népal, épiphytes, à pseudobulbes émettant chacun une seule feuille charnue; à petites fleurs en épis distiques, accompagnées de longues bractées. Ces fleurs ont le périanthe comme labié, à

folioles intérieures très petites; le labelle postérieur, dressé, entier; la colonne très petite; l'anthère à deux loges séparées et à quatre masses polliniques, fixées par paires, au moyen de deux caudicules, à la glande commune. M. Lindley a décrit (*Orchid.*, p. 179) les *S. scariosa* Lindl., et *bicolor* Lindl. (D. G.)

SUPERBE. REPT. — Espèce du genre *Couleuvre.* Voy. ce mot.

* **SUPÉRICORNES.** INS. — Synonyme de Coréides, employé par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buff.*). (Bl.)

SUPERPOSITION. GÉOL. — V. TERRAINS.

* **SUPHIS.** INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Dytiscides, établi par Aubé (*Species général des Coléoptères*, t. 6, p. 412) sur deux espèces, dont l'une de l'Am. mér., et l'autre de l'Am. sept., savoir: *S. simicoides*, Aubé, et *Gibbulus*, Dej. (C.)

SUPRAGO. BOT. PH. — Genre proposé par Gærtner et rapporté aujourd'hui comme sous-genre aux *Liatris* Schreb., famille des Composées-Eupatoriacées.

SUREAU. *Sambucus.* BOT. PH. — Genre de la famille des Lonicérées ou Caprifoliacées, sous-ordre des Sambucées, de la pentandrie-trigynie dans le système de Linné. Il est formé de grandes herbes vivaces et d'arbrisseaux arborescents, disséminés dans les régions tempérées et chaudes de toute la terre. Ces végétaux ont les feuilles opposées, pinnatiséquées, à segments dentés ou incisés, accompagnées de stipules ou de deux glandes à leur base; leurs fleurs blanches forment des corymbes ordinairement plans et présentent les caractères suivants: Calice à tube adhérent, presque globuleux, à limbe petit, quinquéfide; corolle quinquéfide; 5 étamines égales; ovaire adhérent, à 3-5 loges uni-ovulées, surmonté de 3-5 stigmates sessiles, obtus. Le fruit qui leur succède est une baie presque globuleuse, uniloculaire par oblitération des cloisons, à 3-5 graines.

Le SUREAU HYÈBLE, *Sambucus Ebulus* Lin., est une grande plante herbacée, vivace, fort commune sur les bords des champs, des routes et des fossés, qui jouit de propriétés purgatives énergiques, pour lesquelles elle a été autrefois en usage: aujourd'hui elle est entièrement inusitée. — Le SUREAU NOIR, *Sambucus nigra* Lin., très

connu sous le seul nom de *Sureau*, est un grand arbrisseau qui s'élève souvent en arbre de 5, 6 mètres ou même davantage. Il croît naturellement le long des haies, dans les lieux frais de presque toute l'Europe. Sa tige et ses branches, surtout gourmandes, sont remarquables par l'abondance de leur moelle; ses feuilles sont partagées en 5-7 segments ovales, lancéolés, dentés en scie; ses fleurs forment de grands corymbes plans; elles ont une odeur aromatique, assez peu agréable: on les emploie journellement en infusion à l'intérieur comme diaphorétiques, et à l'extérieur comme résolatives. Le Sureau est communément cultivé comme espèce d'ornement, surtout ses variétés à feuilles panachées de jaune ou de blanc, ou laciniées, à fruits verts ou blancs: on en fait aussi des haies. Il réussit à peu près partout, et se multiplie très facilement par graines, par boutures et par rejets. — Le SUREAU A GRAPPES, *Sambucus racemosa* Lin., est une autre espèce indigène, qui croît dans les parties montagneuses de l'Europe, et qui figure assez souvent dans les jardins. On le reconnaît surtout à son inflorescence, en grappe composée ovale, ou en thyse; ses fruits, d'un rouge vif, produisent un très joli effet. Il est moins grand que le Sureau noir. (P. D.)

SUREGADA. BOT. PH. — Genre de Roxburgh rapporté, comme douteux, à la famille des Euphorbiacées. Il renferme une seule espèce, arbre de l'Inde. (D. G.)

SURIANE. *Suriana.* BOT. PH. — Voy. SURIANÉES.

* **SURIANÉES.** *urianeæ.* BOT. PH. — Le genre *Suriana* était d'abord classé dans les Rosacées, près des *Spiræa*. M. De Candolle le transporta à la suite des Térébinthacées, et M. Endlicher enfin à celle des Connaracées, mais tout en reconnaissant qu'il ne s'y rallie pas nettement; aussi le considéra-t-il comme devant former le noyau d'une petite famille des Surianées, qui jusqu'ici se compose de ce seul genre, comprenant lui-même une unique espèce (*S. maritima*), arbrisseau qui se rencontre sur les rivages de la mer, presque dans tous les pays tropicaux. Les différences les plus importantes qu'il offre avec les Connaracées sont les feuilles simples et non composées, l'insertion latérale du style sur la face in-

forme de chacun de ses cinq carpelles, et surtout la structure de son embryon, qui, au lieu d'être droit et antitrope, se replie sur lui-même, en tournant sa radicle vers le point d'attache, c'est-à-dire en bas.

(Ad. J.)

SURICATE et SURIKATE. *Suricata*. MAM. — Genre de Carnassiers Digitigrades créé par A.-G. Desmarest (*Dict. d'hist. nat.*, XXIV, 1806, éd. de Déterville), adopté par la plupart des zoologistes et auquel Illiger (*Prodr. syst. Mam. et Av.*, 1811) a appliqué le nom de *Ryzona*, qui n'a pas été adopté.

Les principaux caractères des Suricates sont les suivants : Le système dentaire est composé de 36 dents ; le corps allongé ; la tête assez semblable à celle des Mangoustes, mais terminée par un museau pointu et allongé, en forme de butoir mobile ; les oreilles courtes et arrondies ; les yeux médiocrement ouverts ; la langue couverte de petites papilles cornées ; les pieds antérieurs et postérieurs à 4 doigts, pourvus de griffes assez fortes ; près de l'anus, il existe une poche semblable à celle des Mangoustes ; la queue est assez longue, pointue, et beaucoup plus grêle que celle des Mangoustes ; le pelage est composé de poils roides et annelés de différentes teintes. Il y a deux mamelles.

Une seule espèce entre dans ce groupe ; elle a été placée par Linné dans son genre *Viverra* et quelques naturalistes modernes la rangent avec les MANGOUSTES, c'est :

Le SURICATE DU CAP ou SURICATE VIVERRIN. *Suricata Capensis* A.-G. Desm., *Viverra tetradactyla* Lin. Le SURIKATE Buff. (*Hist. nat.*, XIII, pl. 8). Le ZENICK DU CAP Sonnerat. Cet animal, qui n'a guère plus d'un pied de longueur, avec une queue à peu près aussi longue, a son pelage mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir : le dessous du corps et les quatre membres sont jaunâtres : la queue est noire à son extrémité ; le nez, le tour des yeux et des oreilles, ainsi que le chanfrein, sont bruns ; les ongles noirs.

Le Suricate habite les environs du cap de Bonne-Espérance : c'est à tort que Buffon l'avait indiqué comme se trouvant dans l'Amérique méridionale. On ne sait rien sur ses habitudes naturelles, mais on suppose qu'elles ont de l'analogie avec celles des Mangoustes. Buffon a observé un Suricate en captivité ; c'était un animal adroit, d'un

caractère gai : il aimait la viande, le poisson, le lait et les œufs ; il refusait les fruits et le pain, à moins qu'ils n'eussent été mâchés, et ne buvait que de l'eau tiède à laquelle il préférait son urine, malgré l'odeur forte et désagréable qu'elle répandait ; il était frileux ; sa voix était semblable à l'aboïement d'un jeune chien, et quelquefois au bruit d'une crécelle tournée rapidement ; souvent il grattait la terre avec ses pattes. Fr. Cuvier a eu aussi l'occasion d'étudier vivant, dans la ménagerie du Muséum de Paris, un individu de cette espèce : il a remarqué qu'il avait l'odorat très fin ; sa nourriture se composait de chair, de lait et de fruits sucrés ; il buvait en lappant ; ses habitudes avaient du rapport avec celles des Chats, mais il semblait être plus susceptible d'attachement que ne le sont la plupart de ces derniers animaux. (E. D.)

SURIER. BOT. PH. — Un des noms vulgaires du Chêne-Liége, *Quercus Suber* Lin.

SURIELLE. *Surirella* (en l'honneur du docteur Suriray, naturaliste). BOT. CR. — (Phycées.) Ce nom a été donné par Turpin à un genre de la tribu des Diatomées ou Bacillariées, qui présente une carapace à deux valves, le plus souvent ovales, chargées de bosselures et de cannelures symétriques. Les Surirelles, qui atteignent quelquefois des dimensions assez considérables, ont des formes très élégantes, qui rappellent celles de certaines coquilles ; elles croissent dans les eaux douces et salées. On en connaît de 30 à 40 espèces. (BRÉB.)

***SURKERKAN.** MAM. — Espèce du genre SPALAX (*Voy. ce mot*). (E. D.)

SURMULET. FOISS. — Nom spécifique d'un Mulle, le *Mullus Surmuletus*, Lin. *Voy. MULLÉ*. (G. B.)

SURMULOT. MAM. — Espèce du grand genre RAT (*Voy. ce mot*). (E. D.)

***SURMURINS.** MAM. — Vicq-d'Azyr (*Encycl. mét., Anat. comp.*) propose sous ce nom l'établissement d'une petite famille de Rongeurs, correspondant au genre *Cavia*, de Linné. *Voy. l'article AGOUTI*. (E. D.)

***SURNICOU.** *Surniculus*. OIS. — Petit groupe établi par M. Lesson, dans son genre Coucou, pour les espèces de ce genre qui ont un bec mince, comprimé, faible ; des tarses très courts, grêles, emplumés jusqu'au dessous du genou ; une queue

longue, très étagée; des ailes médiocres et pointues, et des narines situées à la base du bec, arrondies et ouvertes.

Les *Cuculus lugubris*, Horsf. (*Trans. soc. Linn. Lond.*, t. 13, p. 179), de Java; *Cuc. flavus*, Gmel. (*Buff.*, pl. enl., 814), du Bengale et de Port-Jackson; et *Cuc. lineatus*, Less., de l'Inde, en font partie. (Z. G.)

SURNIE. *Surnia*. ois. — Genre établi par M. Duméril dans la famille des Chouettes sur le *Strix funerea*, Gmel. *Voy.* CHOUETTE.

***SURNINÉES.** *Surninæ*. ois. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des Strigidées, et dont le type est le genre *Surnia* de M. Duméril. *Voy.* STRIGIDÉES. (Z. G.)

SUS. MAM. — Nom générique latin des COCHONS. (E. D.)

***SUSLIK. MAM.** — Espèce de SPERMOPHILE.

***SUSPICANTE.** BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gastéromycètes, établi par Schweinitz, et rapporté par M. Lévillé à sa division des Basidiosporées-Ectobasides, tribu des Coniogastres, section des Tylostomés. (M.)

***SUSU. MAM.** — M. Lesson (*Compl. Buf.* 1, 1828) indique sous le nom de *Susu* et sous celui plus connu de *Sousous*, un genre de Mammifères Cétacés, créé aux dépens des Dauphins, et dans lequel il ne place qu'une seule espèce, le *Delphinus gangeticus*, Lebeck. *Voy.* DAUPHIN. (E. D.)

***SUSUM.** BOT. PH. — Genre de la petite famille des Xérotidées, formé par M. Blume pour une herbe des marais de Java. Ce genre, imparfaitement connu, est très voisin des *Xerotes*. Son espèce unique est le *Susum anthelminticum* Bl. (D. G.)

SUTERA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées formé par Roth et restreint par M. Bentham (*Prodr.*, X, p. 362) à une herbe probablement annuelle, diffuse et très rameuse, couverte de poils glutineux, qui croît dans les endroits bourbeux de l'Afrique et de l'Inde. L'espèce unique du genre est le *Sutera glandulosa* Roth (*Capraria dissecta* Delile). (D. G.)

***SUTÉRIE.** *Sutera* (même nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Psychotriées, formé par De Candolle (*Prodr.*, p. 536) pour le *Cesbælia calycina* Lindl., qui est devenu le

Sutera calycina DC. A cette espèce type MM. Gardner et Martius en ont récemment ajouté 4 nouvelles. (D. G.)

SUTHERLANDIE. *Sutherlandia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, formé par M. R. Brown (*Ait., Hort. Kew.*, 2^e éd., II, p. 327) pour des sous-arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, à feuilles pennées avec impaire, multijuguées; à fleurs rouges, en grappe, présentant un calice campanulé, à 5 dents; un étendard replié sur les côtés et des ailes très courtes; 10 étamines diadelphes; un ovaire stipité, multi-ovulé, qui devient un légume scarieux, enflé, polysperme, indéhiscent. Ce genre a été établi sur le *Colutea frutescens* Lin. qui est devenu le *Sutherlandia frutescens* R. Br. Cette espèce est assez fréquemment cultivée dans les jardins d'agrément. (D. G.)

***SUTHORA.** *Hodgs.* ois. — Synonyme de *Paradoxornis*, Gould.

***SUTTONIA.** BOT. PH. — Genre proposé par M. A. Richard dans la famille des Myrsinées, et que la plupart des botanistes rapportent comme synonyme aux *Myrsine*. (D. G.)

SUTURE. MOLL. — Pour certaines coquilles bivalves, ce nom désigne l'espace qui sépare les nymphes. Pour les coquilles univalves, il indique le point de jonction des tours de la spire. *Voy.* MOLLUSQUES. (G. B.)

SUTURES. BOT. — On nomme ainsi les lignes suivant lesquelles s'opère l'union des valves dans les fruits et, par suite, suivant lesquelles s'opère leur séparation pour la sortie des graines. Souvent les Sutures correspondent aux bords unis des feuilles carpellaires, et, dans ce cas, leur nombre correspond sur le fruit entier à celui des carpelles eux-mêmes. Quelques botanistes désignent ces Sutures intercarpellaires sous le nom de vraies Sutures. Ailleurs on voit se former, à mesure que le fruit se développe, des Sutures en quelque sorte supplémentaires, qui correspondent généralement à la côte médiane des feuilles carpellaires et qu'on a quelquefois désignées sous le nom de fausses Sutures. Ainsi les légumes ordinaires, qui sont formés d'une seule feuille carpellaire, s'ouvrent par deux valves et présentent, par suite, deux Sutures. Mais une de celles-ci provient de la juxtaposition des bords du carpelle et elle est indiquée par

Fattache des graines sur toute sa longueur, tandis que l'autre s'est formée selon la ligne médiane de ce même carpelle et ne porte pas de graines. Ainsi encore, dans tous les fruits à déhiscence septicide, la séparation des valves correspond au bord des carpelles, tandis qu'elle a lieu selon leur ligne médiane dans ceux à déhiscence loculicide. (P. D.)

***SUYA**. ois. — Genre créé par Hodgson, dans la famille des Turdidées, sur un oiseau voisin des Cincosomes, qu'il désigne spécifiquement sous le nom de *Criniger*. M. Hodgson avait précédemment fait de la même espèce un *Prinia*. (Z. G.)

***SVITRAMIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, formé par M. Chamisso (*Linnæa*, IX, p. 445) pour un sous-arbrisseau du Brésil. L'espèce unique de ce genre est le *S. canescens* Cham. (D. G.)

SWAINSONIE. *Swainsonia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, formé par Salisbury (*Parad. Lond.*, 28) pour des sous-arbrisseaux de l'Australie, voisins des *Lessertia* dont ils ont le port. On connaît trois espèces de Swainsonies parmi lesquelles on cultive aujourd'hui le *S. coronillaefolia* R. Br., et le *S. galegifolia* R. Br. (D. G.)

***SWAMMERDAMIA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, formé par De Candolle (*Prodr.*, VI, p. 164) pour un sous-arbrisseau de la Tasmanie, qui a reçu le nom de *S. antennaria*, DC. Récemment M. Raoul en a décrit et figuré une nouvelle espèce de la Nouvelle-Zélande, qu'il a nommée *S. glomerata*. (D. G.)

SWARTZIE. *Swartzia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Swartzziées, à laquelle il donne son nom, formé par Willdenow pour des arbres de l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, simples ou pennées avec impaire, coriaces; à fleurs en grappes axillaires, distinguées par les caractères suivants: calice de 5 pétales, étroitement cohérents dans le bouton, et se séparant à l'épanouissement, pour se réfléchir ensuite; corolle nulle ou réduite à un pétale latéral, plus rarement 3 ou 2; étamines libres, au nombre de 10, ou indéfinies, hypogynes; ovaire un peu arqué, comprimé, pluriovulé, surmonté d'un style court et d'un

stigmate tronqué. Le légume bivalve renferme un petit nombre de graines pourvues d'un arille. De Candolle avait décrit (*Prodr.*, II, p. 422) 17 espèces de Swartzies; ce nombre a été augmenté, dans ces dernières années, d'environ 30 nouvelles espèces. (D. G.)

SWARTZIÉES. *Swartzieæ*. BOT. PHAN. — Une des tribus de la famille des Cæsalpiniées dans le grand groupe des Légumineuses (*Voy.* ce mot), ainsi nommée du genre Swartzia, qui lui sert de type. (Ad. J.)

SWEETIE. *Sweetia*. BOT. PH. — Deux genres ont été dédiés au botaniste anglais Sweet, l'un et l'autre dans la famille des Légumineuses-Papilionacées, l'un par Sprengel, rapporté comme synonyme au genre *Acosmium*, Schott; l'autre par De Candolle (*Prodr.*, II, p. 381). Celui-ci est regardé par M. Endlicher comme un synonyme de *Galactia*, P. Brown. (D. G.)

SWERTIE. *Swertia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre linnéen, de la famille des Gentianées, formé de plantes herbacées vivaces, propres aux parties fraîches et montueuses de l'Europe et de l'Asie moyenne. L'espèce principale du genre est la SWERTIE VIVACE, *Swertia perennis*, Lin., jolie plante, spontanée dans les prairies tourbeuses des Pyrénées, des Alpes, de l'Auvergne, etc., et de la plupart des montagnes de l'Europe. Ses feuilles radicales sont ovales; sa tige indivise s'élève à 3 ou 4 décimètres, et se divise supérieurement en pédoncules carrés, dont l'ensemble constitue une sorte de panicule. Ses fleurs forment de jolies étoiles bleues, avec des points verdâtres et des lignes bleu-foncé. On la cultive comme espèce d'ornement à une exposition couverte, dans une terre tourbeuse et humide. On la multiplie par graines et rejets. (D. G.)

SWIÉTÉNIE. *Swietenia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre Linnéen, de la famille des Cédrelacées, formé d'une seule espèce de l'Amérique tropicale, dont les feuilles brusquement pennées ont leurs folioles opposées, inéquilatérales, entières; dont les fleurs sont disposées en panicules lâches, et présentent un calice court, à 5 petits lobes obtus; 5 pétales étalés; un tube staminal terminé par 10 dents, entre lesquelles s'attachent intérieurement 10 anthères incluses; un ovaire à 5 loges multi-

ovulées, surmonté d'un style court, que termine un stigmaté discoïde, marqué en dessus de 5 lignes rayonnantes. Son fruit est une capsule ligneuse à 5 loges, renfermant des graines nombreuses, suspendues et prolongées supérieurement en une aile oblongue. L'espèce unique de ce genre est la SWIÉTÉNIE ACAJOU, *Swietenia Mahogoni*, Lin., arbre de très fortes proportions, dont le bois, si connu sous le nom d'Acajou, est l'un de ceux que l'ébénisterie de nos jours met le plus souvent en œuvre. Son tronc acquiert des dimensions assez considérables pour que des pirogues y soient creusées en une seule pièce. Tout le monde connaît aujourd'hui ce bois et sa couleur rouge, d'abord jaunâtre, qui se fonce et prend plus de vivacité à l'air, à mesure qu'il vieillit. Les ouvriers distinguent ordinairement deux qualités de bois d'Acajou : l'acajou mâle, qui est le plus coloré, et l'Acajou femelle, dont la teinte est plus pâle. L'écorce du *Swietenia* est fébrifuge, et, comme telle, elle est usitée aux Antilles contre les fièvres intermittentes peu intenses. (D. G.)

*SWIÉTÉNIÉES. *Swietenia*. BOT. PHAN. — L'ancienne famille des Méliacées (*Voy. ce mot*) a été partagée en deux, celle qui conserve ce nom et celle des Cédrelacées. Cette dernière est elle-même subdivisée en deux tribus, dont l'une, ayant pour type l'arbre qui donne le bois d'Acajou ou *Swietenia*, a reçu le nom de Swiéténiées. (Ad. J.)

SYAGRUS. BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, tribu des Cocoïnées, formé par M. Martius pour un petit Palmier des bords de l'Amazone. Ce genre est si voisin des Cocotiers que son auteur lui-même pense qu'il faudrait peut-être l'y réunir. Son espèce unique est le *S. cocoides*, Mart. (D. G.)

*SYALITA. Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Dillenia*, Lin., famille des Dilléniacées. (D. G.)

*SYAMA. BOT. PH. — Genre proposé par Jones (*in Asiat. Researc.*, IV, p. 161), et qui paraît rentrer comme synonyme dans le genre *Pupalia*, Mart., famille des Amarantacées. (D. G.)

SYBISTROME. *Sybistroma*. INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Brachystomes, tribu des Dolichopodes, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, IV), et conte-

nant des espèces très voisines des *Dolichopus*. On en connaît 2 espèces propres à la France, et dont la *S. nodicornis* Meigen est le type. (E. D.)

*SYCANUS INS. — Genre de la famille des Réduviides, groupe des Zélites, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) sur une espèce de Chine, le *Reduvius collaris* Fabr., placé par M. Burmeister dans le genre *Arilus*. (Bl.)

*SYCÉPHALIENS. *Sycephalæi* (σύν, avec, préposition qui, dans les mots composés, exprime la réunion; et κεφαλή, tête). TÉRAT. — Famille de Monstres doubles, de l'ordre des Autositaires, caractérisée par deux corps distincts au-dessous de l'ombilic, intimement unis au-dessus, et surmontés d'une tête plus ou moins manifestement double. Par cette définition même, les Sycéphaliens sont intermédiaires entre deux familles dont nous avons précédemment fait l'histoire, savoir: les Monomphaliens, qui sont doubles dans toutes les régions, et les Monocéphaliens qui ont un double corps surmonté d'une seule tête.

Les Sycéphaliens comprennent trois genres caractérisés par autant de degrés dans la duplicité de la tête. Ces genres, tous établis par Geoffroy Saint-Hilaire, sont les suivants :

1. JANICEPS, *Janiceps* ou *Monstres à tête de Janus*. Aucun genre tératologique n'est plus remarquable que celui des Janiceps, chez lesquels tous les éléments des deux têtes sont conservés, mais fondus en une seule tête qui se trouve avoir deux visages opposés l'un à l'autre : chacun de ces visages appartient pour moitié à chacun des individus composants.

2. INIOPE, *Iniops* (ἰνίον, occiput; et ὤψ, visage, œil). Dans ce genre (dont le nom a souvent été écrit *Eniops*), il existe un visage complet, et, à l'opposé, un visage très incomplet, représenté par une orbite et un œil médian, et par deux oreilles très rapprochées, parfois par une seule oreille médiane. On croirait, au premier aspect, à l'existence d'une tête ayant à l'occiput un œil et des oreilles; mais, de fait, ces rudiments de face aussi bien que la face entière, sont formés d'éléments appartenant pour moitié à chaque sujet composant, et, par conséquent, comme

tous les organes mixtes, rejetés sur les côtés.

3. **SYNOTE**, *Synotus* (σύν et οὔς, ὠτός, oreille). La seconde face, plus réduite encore que chez les Iniopes, est représentée seulement par deux oreilles très rapprochées ou une double oreille médiane. C'est le degré le moins marqué de la duplicité de la tête : un pas de plus dans la fusion des doubles éléments céphaliques, et l'on passe aux *Déradelphes*, premier genre des Monocéphaliens.

L'anatomie des monstres Sycéphaliens, particulièrement de leur double tête et de leur thorax pareillement double, est d'un grand intérêt, mais malheureusement aussi d'une si grande complication qu'il nous est impossible d'en tracer un tableau suffisant dans le cadre étroit de cet article. Nous sommes donc dans la nécessité de renvoyer le lecteur à notre *Traité de Tératologie*.

Les Janiceps et les Iniopes sont très rares, soit chez l'homme, soit chez les animaux ; les Synotes, au contraire, peu rares chez l'homme, sont presque communs parmi les animaux. Ils meurent, en général, ou au moment de leur naissance, ou très peu de temps après ; et la physiologie est ainsi privée de l'un des sujets d'étude les plus intéressants qu'elle puisse trouver dans l'ordre des faits tératologiques.

Au défaut de l'observation, qui pourrait prévoir tous les phénomènes qu'amèneraient ce mélange intime, cette communauté d'organes qui caractérisent les Iniopes et surtout les Janiceps ? Quelle imagination pourrait se représenter la double et indéfinissable expression de ces visages dont les deux moitiés, appartenant à des individus différents, et animés par des encéphales divers, auraient leurs sensations propres ; sur lesquelles viendraient se peindre à la fois le désir et la terreur, la douleur et la joie, la colère et la pitié ? (I.-G. ST.-H.)

***SYCHAR**. MOLL. — Sous-genre de Gastéropodes pectinibranches, du genre *Triforis*, établi par M. Brincley-Hind, en 1843, pour une petite coquille de Malacca (*S. vitreus*), et caractérisé par la forme allongée de la coquille avec les tours de spire arrondis et le sommet maxillaire. (Duj.)

SYCHINIUM. BOT. PH. — Genre proposé

par M. Desvoux (*Ann. Soc. linn. de Paris*, t. IV, p. 216, tab. 12), et regardé par M. Endlicher comme un sous-genre des *Dorstenia*, famille des Morées. (D. G.)

***SYCIONIA**. INS. — Voy. SICYONIA.

***SYCOBIUS**. OIS. — Nom latin du genre Malimbe, dans la méthode de Vieillot.

***SYCOCRINITES** (σύκρον, figue ; κρίσις, lis). ÉCHIN. — Genre d'Échinodermes Stellérides, se rapportant probablement à la tribu des *Astrocrinides* (Austin, *Ann. Nat. Hist.*, X, 1842). Voy. STELLÉRIDES. (G. B.)

***SYCOCRINUS**. ÉCHIN. — Voy. SYCOCRINITES. (Austin, *loc. cit.*, XI, 1843). Voy. STELLÉRIDES. (G. B.)

***SYCOCYSTITES** (σύκρον, figue ; κύστις, vessie). ÉCHIN. — Genre d'Échinodermes Stellérides, de la tribu des *Cystidées*, synonyme de *Echinoencrinus* Mey., et *Echinosphærites* Pander (Buch, *Ber. Berl. Ak.*, 1844). (G. B.)

SYCOMORE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Acer pseudoplatanus* Lin. — On nomme vulgairement Faux-Sycomore le *Melia Azedarach* Lin.

SYCONE. BOT. — Nom donné par M. Mirbel au fruit des Figueurs.

***SYCOPHAGA**. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood sur une seule espèce observée en Angleterre, le *S. crassipes* Westw. (Bl.)

SYCOPHANTE. INS. — Espèce du genre *Calosome*. Voy. ce mot.

***SYCORAX**. INS. — Syn. de *PSYCHODA*. Voy. ce mot. (E. D.)

***SYCOZOA** (σύκρον, figue ; ζῷον, animal). MOLL. — Genre de Tuniciers (Less., *Voy. Coq.*, 1830). (G. B.)

SYDNEUM. MOLL. Voy. SIDNYUM.

SYÈNITE. GÉOL. — Voy. ROCHES.

***SYLECTRA** (σύλεκτρος, qui couche dans un même lit). INS. — Genre de Lépidoptères Nocturnes, tribu des *Pyalides*, indiqué par Hubner (*Ent.*, 1816). (E. D.)

***SYLEPTA** (συλλαμβάνω, j'embrasse). INS. — Hubner (*Ent.*, 1816) désigne ainsi un genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des *Pyalides*. (E. D.)

***SYLITRA**. BOT. PH. — Genre formé par M. E.-Meyer (*Comm. pl. afric.*, p. 114) dans la famille des Légumineuses - Papilionacées, tribu des *Lotées*, pour une herbe vivace du cap de Bonne-Espérance. (D. G.)

SYLLIS. ANNÉL. — Genre d'Annélides, établi par M. Savigny dans la famille des Nérideés (Descr. d'Égypt., *Syst. des Ann.*, in-f°, p. 43, 43, 46; pl. 4, fig. 3). Parmi les genres nombreux de ce groupe, les *Syllis* se distinguent spécialement par leurs longues antennes composées de beaucoup d'articles, et par l'existence d'une antenne impaire. Le corps est formé de segments très nombreux, à mamelons simples, n'ayant qu'un seul faisceau de soies et qu'un seul acicule. Les yeux sont apparents, mais les branchies ne le sont point. Il n'existe pas de mâchoires. Une seule espèce, décrite et figurée par M. Savigny, la *SYLLIS MONILAIRE*, *Syllis monilaris*, habite les côtes de la mer Rouge. Le même auteur rapporte au même genre, mais avec doute, le *Nereis prolifera*, qu'Oth. F. Muller trouva souvent, au moment où cet animal paraissait en voie de se reproduire par bouture, et traînait après lui un second individu auquel il adhérait organiquement. M. de Quatrefages a complété ces observations qui intéressent à un si haut point la physiologie. Ce savant a rencontré, sur les côtes de Bretagne, un grand nombre de *Syllis* agrégées de la sorte, et il a constaté que les deux individus se forment aux dépens d'un seul, dont le corps s'étrangle au milieu, et se divise après qu'une tête s'est façonnée au tronçon postérieur. Semblables entre eux extérieurement, ces deux animaux sont très différents par leur rôle. Le premier continue à vivre, et produit probablement un nouvel individu semblable à celui qui l'a quitté. Le second ne paraît se nourrir que des matières préexistantes dans son corps, et renferme tous les organes générateurs que possédait l'individu souche: il n'est destiné qu'à la conservation de l'espèce, et produit des œufs ou des spermatozoïdes. (E. BA.)

***SYLLISIUM.** BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Myrtées, formé par M. Schauer (*Plant. Meyen*, p. 334) pour un arbuste du midi de la Chine, le *Syllistum buxifolium* Schauer. (D. G.)

***SYLLYTHRIA.** INS. — Genre de Pyralides, de l'ordre des Lépidoptères Nocturnes, désigné par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYLOCHELIDON.** OIS. — Genre de la famille des Sternes, fondé par Brehm sur le *Sterna caspia* Lath. Voy. STERNE. (Z. G.)

***SYLVAINS.** *Sylvicolæ.* OIS. — Ce nom,

que l'on rencontre dans quelques traités d'ornithologie, n'a pas, pour les divers auteurs qui l'ont employé, la même valeur. Les uns, comme M. Temminck, le prenant dans son acception pure et simple, par conséquent la plus restreinte, s'en sont servis comme nom de groupe, et l'ont appliqué à des Oiseaux de tel ou tel genre, sans portés, par leur organisation, à vivre exclusivement ou presque exclusivement dans les bois, contrairement à leurs congénères, qui n'habitent que les champs, les alentours des rivières, ou les lieux arides et rocailleux; les autres, ne prenant plus ce mot dans son sens absolu, lui ont donné une bien plus grande extension. Ainsi Vieillot, sous le nom de *Sylvains*, a établi un ordre, le deuxième dans sa méthode, qui comprend les *Picæ* et les *Passeres* de Linné, c'est-à-dire tous les Passereaux proprement dits de G. Cuvier, ses Grimpeurs, et une partie de ses Gallinacés (les Pigeons). (Z. G.)

SYLVANE. MIN. — Werner nommait ainsi le Tellure et ses principaux minerais trouvés, pour la première fois, en Transylvanie. Voy. TELLURE. (DEL.)

***SYLVEOCYCHUS,** Bonap. OIS. — Synonyme de *Podilymbus* Less. — Genre fondé sur le Grèbe de la Caroline, *Pod. Carolinensis* Lath. (Z. G.)

***SYLVIA.** OIS. — Nom générique latin, dans la méthode de Latham, des Fauvettes ou Becs-Fins de quelques auteurs. (Z. G.)

***SYLVIA** (*Sylva*, nom mythol.). INS. — M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) indique sous ce nom un genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, et qui comprend cinq espèces des environs de Paris ou de la France centrale. Les *Sylvia* vivent sous l'ombrage des bois, et leurs larves se trouvent dans les Champignons. (E. D.)

***SYLVIADÉES.** *Sylviadæ.* OIS. — Famille établie par M. Vigers, dans l'ordre des Passereaux, pour les Oiseaux de cet ordre qui ont un bec droit, menu, ayant la forme d'un poinçon, déprimé à sa base, et comprimé à la pointe, qui est un peu recourbée et échancrée. La famille des Sylviadées correspond, dans la méthode de Vigers, au grand genre *Motacilla* de Linné, et comprend les genres *Saxicola*, *Malurus*, *Synallaxis*, *Acanthiza*, *Megalurus*, *Zosterops*, *Sylvia*,

Accentor, *Troglodytes*, *Regulus*, *Motacilla* (G. Cuv.), *Budytes* et *Anthus*. (Z. G.)

***SYLVIAxis**, Less. ois. — Synonyme de *Scytalopus*, Gould; *Leptonyx*, d'Orb. et Lafr. — Genre fondé sur la *Sylvia magellanica* de Latham. (Z. G.)

***SYLVICOLÆ**. ois. — Nom latin, donné par Vieillot à son ordre des Sylvains. (Z. G.)

SYLVICOLE ou **FIGUIER**. *Sylvicola*. ois. — Genre de la famille des Sylviadées, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec droit, grêle, très pointu, un peu conique, légèrement concave sur les côtés, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe; des narines ovales, découvertes; des tarses grêles; des doigts médiocres, pourvus d'ongles assez forts; des ailes moyennes, et une queue sensiblement échancrée.

Les Sylvicoles ou Figuiers étaient rangés par Linné dans le genre *Motacilla*, Latham, et, après lui, Vieillot, Temminck et beaucoup d'autres ornithologistes, en ont fait des *Sylvia*. Buffon, le premier, reconnut qu'ils devaient former un genre particulier, distinct de celui des Fauvettes, dont ils s'éloignent par les mœurs, et de celui des Mésanges, dont ils diffèrent par l'organisation. G. Cuvier, dans ses *Tableaux des animaux*, et ensuite dans son *Règne animal*, établit aussi un genre Figuiier, dans lequel il comprit, à tort, les Roitelets et les Pouillots. Cependant on peut dire que c'est à Swainson qu'est due la création du genre Sylvicole; car, jusqu'à lui, il avait été mal déterminé, mal caractérisé, et par cela même non accepté.

Les Sylvicoles, par leurs habitudes, ont de si grands rapports avec les Mésanges, qu'il conviendrait de les ranger parmi elles, si leurs narines découvertes, plus que la forme de leur bec, ne les en éloignaient. Ce sont des oiseaux vifs, légers, confiants, qui vivent ordinairement en troupes comme les Mésanges, se suspendent comme elles aux rameaux, voltigent sans cesse de branche en branche, d'arbre en arbre, de broussaille en broussaille, pour y chercher leur nourriture, qui consiste principalement en insectes et en fruits mous, tels que les Bananes, les Goyaves et les Figues. Ils sont erratiques, passent d'un canton dans un autre selon la saison, et fréquentent parti-

culièrement les lieux cultivés. Quelques uns ont un ramage assez agréable. Ils nichent sur les arbres, et leur ponte est de trois à cinq œufs, dont la couleur varie selon les espèces.

Le genre Sylvicole est presque exclusivement américain.

La plupart des espèces que Buffon décrit comme Figuiers, ou constituent de doubles emplois, ou n'appartiennent pas à ce genre. Celles sur lesquelles on ne peut conserver de doutes sont les suivantes : nous nous bornerons à en faire l'énumération :

SYLVICOLE A TÊTE ROUSSE, *Sylvicola ruficapilla*, Ch. Bonap. (*Sylvia ruficapilla*, Lath), Audub., pl. 163 et 145. Amérique du sud. — SYLV. BLACKBURNIAN, *S. blackburniæ*, Jard. (*S. blackburniæ*, Lath.; Vieill., *Ois. de l'Am. sept.*, pl. 96). — SYLV. COURONNÉE, *S. coronata*, Swains. (*Mot. coronata*, Linn. Audub., pl. 159). Pensylvanie. — SYLV. TACHETÉE, *S. maculosa*, Swains. (*S. maculosa*, Lath). Jamaïque et Saint-Domingue. — SYLV. A COU JAUNE, *S. pensilis*, Ch. Bonap. (*S. pensilis*, Lath., Buff., pl. 688). Amérique du nord. — SYLV. MARITIME, *S. maritima*, Swains. (*S. maritima*, Wils.). Amérique du nord. — SYLV. DU CANADA, *S. canadensis*, Swains. (*Mot. canadensis*, Linn.). — SYLV. VERDATRE, *S. virens*, Swains. Pensylvanie. — SYLV. DES SAPINS, *S. pinus*, Jard. (*S. pinus*, Lath.) Amérique du sud. — SYLV. ICTEROCEPHALE, *S. icterocephala*, Swains. (*S. icterocephala*, Lath.). — SYLV. STRIÉE, *S. striata*, Swains. (*S. striata*, Lath.). — SYLV. MÉSANGE, *S. parus*, Jard. (*S. parus* et *autumnalis*, Wils.) Amérique du nord. — SYLV. CHATAIGNE, *S. castanea*, Swains. (*S. castanea*, Wils.). — SYLV. TIGRINE, *S. tigrina*, Ch. Bonap. (*S. montana*, Wils.). — SYLV. BLEUE, *S. cærulea*, Swains. (*S. cærulea* et *rara*, Wils.) Amérique du sud. — SYLV. DISCOLORE, *S. discolor*, Ch. Bonap. (*S. minuta*, Wils.). — SYLV. AUDUBON, *S. Auduboni*, Ch. Bonap. Amérique du nord. — SYLV. BELLE, *S. formosa*, Jard. (*S. formosa*, Wils.). — SYLV. TOWNSEND, *S. townsendi*, Ch. Bonap. Amérique du nord. — SYLV. OCCIDENTALE, *S. occidentalis*, Ch. Bonap. (*S. occidentalis*, Towns). — SYLV. TACHETÉE DU CANADA, *S. æstiva*, Swains. (*S. æstiva* et *petechia*, Lath., Buff., pl. enl., 58, f. 2). Amér. du nord. (Z. G.)

***SYLVICOLINÉES.** *Sylvicolinæ*. ois. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans sa famille des *Turdidæ*, pour de petites espèces de Becs-Fins qui, par leurs habitudes et leur manière de vivre, rappellent les Mésanges, et qui ont, par leurs caractères physiques, les plus grands rapports avec les Sylvies ou Fauvettes. Elle est en grande partie composée d'oiseaux vulgairement connus sous le nom de Figuiers.

(Z. G.)

***SYLVIDÉES** ou **BEC-FINS.** *Sylvidæ*. ois. — M. de Lafresnaye, dans son Essai d'une nouvelle manière de grouper les genres et les espèces de l'ordre des Passereaux, d'après leurs rapports de mœurs et d'habitation, a établi, sous ce nom, une famille qui correspond à celle des *Sylviadæ* de Vigors, et en grande partie à celle des *Luscinidæ*, de G.-R. Gray.

(Z. G.)

SYLVE, FAUVETTE ou **BEC-FIN.** *Sylvia*. ois. — Il serait difficile de citer aujourd'hui un seul des genres compris dans les anciennes méthodes ornithologiques, et même dans quelques unes des méthodes modernes, qui se soit conservé dans toute son intégrité : tous ont subi et ont dû nécessairement subir, par suite des principes nouveaux introduits dans la science, des modifications plus ou moins profondes. Un de ceux qui en ont éprouvé le plus est sans contredit le genre *Sylvia*. En effet, en tenant compte de tous les éléments dont Scopoli, Latham, Vieillot, M. Temminck, ont composé la division des *Sylviæ*, on constate que de cette division sont sorties, une à une, environ cinquante coupes génériques, dont trente pour les espèces européennes seulement.

Un autre fait qui ressort des classifications diverses qui ont été produites, c'est que les limites du genre ou de la famille des Fauvettes (quelle que soit la valeur que l'on veuille donner au groupe que forment ces oiseaux), ont également éprouvé de fréquentes variations, et que ces variations paraissent, le plus souvent, n'avoir d'autre motif que le caprice des auteurs. Ainsi, pour Latham, les Traquets, les Rubiettes, les Pouillots, les Accenteurs, les Roitelets, les Figuiers ou Sylvicoles, et les oiseaux qui ont plus particulièrement reçu, de nos jours, le nom de Fauvettes, étaient des *Sylvia* ;

pour G. Cuvier, ces dernières seulement constituent le genre *Sylvia* ou *Curruca* ; d'autres auteurs rapprochent de nouveau de ces dernières les Accenteurs, les Roitelets, etc. ; d'autres enfin les en séparent, mais pour leur réunir les Rubiettes et les Figuiers. En sorte que, le genre, ou mieux la famille des Fauvettes ou Sylvies n'a pas de limites franchement déterminées.

Il est vrai qu'ici l'absence de caractères bien définis et bien tranchés a pu, en quelque sorte, autoriser l'arbitraire qui règne. Mais si, dans cette circonstance, on avait eu égard, à défaut de caractères physiques facilement appréciables ou saisissables, aux mœurs, aux habitudes, au genre de vie, au mode de nidification des espèces, nous sommes tenté de croire que les Sylvies ou Fauvettes seraient aujourd'hui bien mieux définies qu'elles ne le sont, et que, par conséquent, la division qu'elles concourent à former aurait des limites moins vagues, mieux déterminées et par cela même plus naturelles.

En prenant en considération ces éléments, c'est-à-dire en ayant égard aux mœurs des espèces, quelles sont donc, dans la nombreuse tribu des Dentirostres, celles qui peuvent être considérées comme des représentants de la famille des Fauvettes ?

Il nous semble que l'on peut indiquer comme telles toutes celles qui, avec des habitudes à peu près communes, se rapprochent encore par un régime, par un chant, par des cris, par un mode de nidification fort analogues. Or, les espèces que nous signalerons bientôt sont dans ce cas : toutes vivent constamment soit dans les arbres, soit dans les buissons, soit dans les grandes herbes ; leurs habitudes ne sont donc point terrestres. Jamais, quelle que soit l'époque de l'année, elles ne se réunissent en troupes, soit pour émigrer, soit pour rechercher leur nourriture. Le besoin peut bien les attirer en nombre dans le même lieu, dans le même canton, mais elles n'y forment point une société. Lorsque, par cas fortuit, elles descendent à terre, alors leur mode de progression a lieu au moyen de sauts ; l'acte particulier qui constitue la *marche* leur étant interdit (1). Quant à leur régime, il

(1) Nous ne connaissons que la *Looustelle* (*Sylvia locustelle*, Lath.) qui fasse exception à ce fait : elle marche et ne

consiste en Insectes, en fruits, en baies, et, au besoin, en graines. En outre, toutes ont ce qu'on pourrait nommer un chant de gorge, au lieu d'un chant de bec ou chant flûté; et toutes, soit pour rappeler, soit pour exprimer leur crainte ou tout autre sentiment, font entendre un cri qui diffère, il est vrai, selon les espèces, mais qui chez toutes consiste en une sorte de clapotement que l'on peut jusqu'à un certain point imiter, en appliquant la langue contre le palais et en l'en détachant vivement. Enfin, l'on peut aussi dire que les Fauvettes ont encore entre elles cela de commun, que leur nid n'est jamais à l'appui du sol; que toujours il en est à une certaine distance, alors même qu'il est fixé dans les herbes ou sur les plantes et que toujours aussi il est ouvert par le haut.

Si à ces considérations on ajoute les caractères généraux qui peuvent aider à distinguer les Fauvettes, tels par exemple qu'un bec menu droit, généralement comprimé dans sa moitié antérieure, plus large que haut à sa base, plus haut que large dans le milieu; des yeux de moyenne grandeur; des tarses médiocres, toujours recouverts en avant par cinq ou six scutelles; si, de plus, l'on considère, qu'en général, les jeunes Fauvettes, avant leur première mue, ne se distinguent point franchement des adultes par une livrée qui leur soit propre; il nous semble possible, en procédant par voie d'exclusion, de circonscrire plus rationnellement qu'on ne l'a fait, la division que ces oiseaux composent.

On est conduit, par l'emploi de ces deux éléments, les mœurs et les caractères physiques, à ne comprendre dans la famille des Fauvettes que les espèces dont Boié, dans son *Essai de classification*, publié en 1822, avait composé les genres *Calamoherpe* et *Curruca*. Elle embrasserait ainsi, selon nous, la sous-famille des *Calamoherpinæ* du prince Ch. Bonaparte, et celle de ses *Sylvinæ*, dont il faut toutefois écarter les genres *Phyllopneuste* (Pouillot), *Regulus* (Roitelet), *Philomela* (Rossignol), *Iduna* et *Accentor* (Accenteur).

Ainsi établi, le grand genre ou la famille

saute que rarement; mais, sous tous les rapports, la *Locus-telle* est bien positivement une Fauvette. Voir, pour plus de détails sur ce point, l'art. ROUSSEROLLE.

des Sylvies ou Fauvettes correspond, à de très légères exceptions près, à cette division que G. Cuvier, dans son *Règne animal*, a consacrée aux Fauvettes proprement dites. Il ne doit et ne peut comporter dans son sein, ainsi que quelques auteurs l'ont voulu, le groupe des Rubiettes, les Rossignols, les Accenteurs, les Pouillots, les Roitelets, etc.

Les motifs de cette élimination sont faciles à saisir. Toutes les Rubiettes, c'est-à-dire les Rouge-Gorge, les Gorge-Bleue, les Calliopes, les Rouge-Queue, auxquelles il faut joindre les Rossignols, indépendamment de ces caractères particuliers qui consistent dans des tarses longs, grêles, recouverts en avant et dans presque toute leur étendue par une grande scutelle; dans l'ongle du pouce moins robuste et plus droit; l'œil, plus largement ouvert que chez les Fauvettes; les Rubiettes, disons-nous, se distinguent encore, et surtout, par leurs mœurs à demi terrestres, par leur régime vermivore, par leur chant de bec ou chant flûté, par la faculté qui leur a été départie de marcher plutôt que de sauter, par l'habitude qu'elles ont d'imprimer presque constamment à leur queue des mouvements convulsifs et vibratoires, et de donner pour appui à leur nid, le sol ou une autre base large et solide. Enfin, nous ajouterons que chez toutes les espèces, les jeunes, avant leur première mue, ont une livrée qui leur est propre et qui les distingue totalement des adultes, ce que nous avons dit ne pas être, en général, pour les Sylvies ou Fauvettes.

Il en est de même des Accenteurs: longtemps confondus avec les Fauvettes, ils en ont été séparés, pour, de nouveau, en être rapprochés. Mais ces oiseaux ne sauraient en aucune façon conserver la place qu'on leur a assignée parmi les *Sylvinæ*: leurs mœurs les en éloignent autant que leurs caractères extérieurs.

Quant aux Pouillots, aux Roitelets, aux Sylvicoles ou Figuriers, ils sont moins encore que les oiseaux déjà mentionnés, susceptibles de prendre rang parmi les Fauvettes. Une certaine analogie dans le système de coloration a bien pu contribuer à faire placer avec elles, même par des auteurs contemporains, les Pouillots; mais c'est là un caractère qu'effacent des considérations nom-

breuses d'un ordre plus élevé; du reste tous ces oiseaux, indépendamment des attributs physiques qui les caractérisent, se distinguent encore sous d'autres rapports. La forme qu'ils donnent à leur nid, le lieu où la plupart d'entre eux le posent, leur régime essentiellement insectivore, leurs cris, leur chant, les habitudes qu'ils ont de se rapeler, de vivre une partie de l'année réunis par petites troupes, comme font les Mésanges, et, comme elles, de se suspendre à l'extrémité des rameaux, pour y chercher leur nourriture, tout enfin s'oppose à ce qu'on persiste à les ranger parmi les Fauvettes (1).

Ainsi donc, en ayant égard, pour la circonscription de la division que forment les Sylvies ou Fauvettes, aux mœurs, au chant, aux circonstances de nidification, etc., on est conduit à ne laisser dans cette division que des oiseaux qui ne partagent point les habitudes en partie terrestres des Rubiettes et des Rossignols; qui n'ont point comme eux la faculté de marcher, et dont le nid, qui n'est jamais sphérique comme celui des Pouillots et des Roitelets, au lieu d'avoir un point d'appui large et solide, se trouve fixé ou suspendu aux branches des arbres, des arbustes et même aux plantes herbacées. Or, nous le répétons, ces faits sont communs aux *Calamoherpæ* de Boié et (si l'on excepte les *Sylvia Philomela*, et *Luscinia*) à tous ses *Currucæ*.

Tels sont, pour nous, les éléments qui composent la famille des Sylviadées ou Fauvettes.

Quelques auteurs, prenant en considération les conditions d'habitat, ont admis pour les Fauvettes, dont ils ne font qu'un grand genre, deux groupes: l'un pour les espèces qui vivent sur les bords des lacs, des rivières; l'autre pour celles qui fréquentent les lieux alpestres, couverts de bois, d'arbustes, de broussailles. Les premières ont été particulièrement désignées sous le nom de Fauvettes ou Becs-Fins riverains; les secondes sous celui de Fauvettes ou Becs-Fins sylvains. C'est de ces deux groupes, que

le prince Ch. Bonaparte a composé ses sous-familles des *Calamoherpinæ* et des *Sylvinæ*.

Convient-il de conserver ces divisions, en assignant à chacune la valeur que le prince Ch. Bonaparte leur donne, ou bien les Sylviadées doivent-elles former un genre unique dans lequel on introduirait, comme l'a fait M. Temminck, deux simples groupes établis d'après des considérations d'habitat? Nous n'hésitons pas à dire que notre opinion, sur ce point, a beaucoup plus de conformité avec celle de l'auteur de la *Faune d'Italie*, qu'avec celle de M. Temminck et de ses imitateurs. Nous allons, du reste, justifier cette manière de voir.

Quoique les Fauvettes riveraines et les Fauvettes sylvaines appartiennent bien réellement, selon nous, à la même famille, et que les unes soient liées aux autres par des caractères de transition, il faut reconnaître cependant que les unes et les autres offrent, quant à leurs habitudes et à leurs attributs, des particularités qui ne permettront jamais de les confondre.

Quant aux conditions d'habitat, sur lesquelles on a voulu établir une distinction, elles ne peuvent, à notre avis, être prises ici en sérieuse considération. A la vérité, les espèces que les ornithologistes ont comprises sous le titre particulier de *sylvaines* fréquentent particulièrement et presque exclusivement les bois, les coteaux, les lieux secs; tandis que les *riveraines* vivent sur le bord de l'eau; mais il est vrai de dire aussi que quelques unes, parmi ces dernières, telles que la Locustelle, la Verderolle, les Hippolais, sont presque autant sylvaines que riveraines; les Hippolais surtout n'abandonnent presque jamais les jardins, les bosquets, les vergers.

Mais, si l'on ne peut déduire rien de certain de l'habitat, il n'en est plus de même lorsque l'on consulte les attributs physiques. Ici s'offrent des caractères de la plus grande importance, et qui séparent franchement les Fauvettes dites riveraines des Fauvettes sylvaines. Les premières ont toutes le sommet de la tête aplati et le front très anguleux; chez les secondes, ces mêmes parties sont arrondies; les unes ont les ailes généralement courtes, concaves, taillées sur le type obtus; les autres les ont plus allongées, plus pointues, peu concaves; la queue, chez les

(1) En consacrant aux *Pouillots* une place dans cet article, nous nous mettons en contradiction évidente avec ce que nous disons ici; mais l'on voudra bien considérer que les antécédents nous lient. Les *Pouillots* étant un renvoi à *Sylvie*, nous devons en parler dans cet article, sous peine de perdre l'occasion de pouvoir faire leur histoire.

premières, est presque toujours étagée et souvent conique; elle est ordinairement égale, arrondie ou carrée, chez les secondes; enfin toutes les Fauvettes riveraines ont le pouce pourvu d'un ongle fort et toujours au moins aussi long que ce doigt; toutes les Fauvettes sylvaines ont ce même ongle beaucoup plus faible et plus court que le pouce.

Nous pourrions encore trouver, dans le genre de vie, dans les habitudes, quelques différences caractéristiques. Ainsi les unes se nourrissent presque exclusivement d'insectes à élytres, de Tipules, de vers et de larves qu'elles cherchent le plus souvent en grim pant le long des tiges verticales, soit des roseaux, soit des arbustes ou des plantes aquatiques; les autres sont autant et plus frugivores et baccivores qu'insectivores, et jamais on ne les voit escalader, pour ainsi dire, les tiges verticales des arbres.

On peut donc, ce nous semble, en ayant égard à certains attributs, établir pour les Fauvettes, non plus une simple distinction d'habitat, comme l'a fait M. Temminck, mais des groupes d'une valeur plus élevée. Nous croyons que les Sylviadées peuvent être distribuées dans deux sous-divisions, deux sous-familles, si l'on veut adopter la méthode du prince Ch. Bonaparte: l'une comprenant les espèces dites *riveraines*, que nous nommerons *fausses Fauvettes* ou *Rousserolles*; l'autre, les espèces dites *sylvaines*, qui sont pour nous les *Fauvettes vraies* ou *Sylvies*. Les premières, ayant fait le sujet d'un article à part (*VOY. ROUSSEROLE*), nous n'aurons à nous occuper ici que des Fauvettes vraies ou proprement dites, auxquelles nous associerons les Pouillots pour le motif que nous avons indiqué plus haut.

I. FAUVETTES PROPREMENT DITES.

Nous assignerons aux Fauvettes proprement dites ou vraies, les caractères suivants: Bec mince, comprimé dans sa moitié antérieure, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe, à sommet formant un angle mousse et dessinant une ligne légèrement concave au niveau des narines, courbe dans le reste de son étendue; narines oblongues, operculées, ouvertes de part en part; tête et front arrondis; tarses de longueur moyenne mais assez forts, recouverts en avant par une série de scutelles; doigts médiocres; ongles

faibles, recourbés, celui du pouce étant toujours plus court que ce doigt; ailes et queue allongées, celle-ci inégale, arrondie ou carrée.

Leurs couleurs sont uniformes ou distribuées par grandes masses et le plus généralement ternes. Chez quelques espèces, le mâle porte un plumage en partie différent de celui de la femelle; chez le plus grand nombre, les deux sexes se ressemblent. Les jeunes, avant leur première mue, n'ont pas de livrée particulière, ou sont semblables à la femelle, lorsque celle-ci diffère du mâle.

Les fauvettes proprement dites sont aimables, gaies, vives, d'une extrême mobilité. Cependant, malgré leur pétulance, elles n'ont point ce caractère acariâtre et querelleur des Fauvettes aquatiques. Elles sont, au contraire, douces et aimantes. Quoiqu'elles ne se réunissent jamais en troupes, ainsi que le font beaucoup d'autres oiseaux, pourtant elles se plaisent assez en société de leurs semblables et ne se fuient pas, ne se pourchassent pas, comme le Rouge-Gorge et les Rossignols. Il n'est pas rare de voir, vers l'arrière-saison, les individus, provenant d'une même nichée, vivre ensemble, se suivre d'arbre en arbre, de buisson en buisson, et se rappeler lorsqu'ils sont trop éloignés les uns des autres. Du reste, les Fauvettes apportent dans la captivité ce naturel doux et aimant, cet attachement pour leurs compagnes, et ces qualités semblent s'accroître par l'éducation. Jamais celles qu'on retient en cage, quelque étroite que soit leur prison, n'ont entre elles la moindre querelle; elles vivent dans la paix la plus profonde, se recherchent et aiment à se jucher les unes à côté des autres. Elles donnent, à la personne qui prend soin d'elles, des témoignages très expressifs de leur affection, et ce que M^{lle} Descartes disait de la Fauvette à tête noire, se pourrait dire de toutes, car toutes ont *du sentiment*; aussi bien celles qui demeurent dans le voisinage de l'homme que celles qui, par leur nature, sont appelées à vivre loin de lui, dans des lieux solitaires.

Si quelques espèces montrent de la confiance, le plus grand nombre ont un caractère craintif, timide. Ces dernières se tiennent le plus souvent cachées au milieu d'un buisson, d'un massif; elles ne se montrent que par instant à découvert, et, à la moindre

apparence de danger, ou à la vue d'un objet qui leur inspire de l'effroi, elles cherchent un refuge dans l'endroit le plus touffu de l'arbre où elles se trouvent.

Les mêmes circonstances d'habitat ne conviennent pas à toutes les Fauvettes; tandis que les unes, comme la Fauvette des jardins, la Fauvette à tête noire, se plaisent dans les bosquets, les vergers, les taillis de moyenne grandeur; les autres, comme la Fauvette Orphée, n'aiment que la lisière des grands bois, les lieux les plus agrestes. Celles-ci fréquentent les haies, les buissons, les arbres qui bordent les chemins, les jeunes taillis, les champs semés de pois, de fèves; de ce nombre sont les Fauvettes babillarde et grisette; celles-là, telles que les Fauvettes pitchou, Passerinette, à lunettes et mélanocéphale, vivent de préférence dans les garigues, sur les coteaux incultes, couverts de Cbènes nains, de Genevriers, de Ronces et d'autres arbustes.

On peut dire, d'une manière générale, que les Fauvettes vraies ont à peu près toutes le même régime; elles sont à la fois insectivores et fructivores. Mais, à l'époque où les fruits abondent, par exemple de juillet en octobre, elles font, de ceux-ci, leur nourriture presque exclusive. Ceux dont elles sont le plus friandes, sont les fruits sucrés, tels que les figues, les mûres, les groseilles; aussi s'en sert-on comme appât pour les attirer dans les pièges qu'on leur tend. Elles aiment également beaucoup les baies de Sureau et de Pistachier lentisque. Soumises pendant quelques jours au régime frugivore, elles prennent un embonpoint extrême, acquièrent une graisse délicate qui donne à leur chair le goût le plus exquis. Dans le midi de la France où elles sont communes, et où toutes les espèces portent indistinctement le nom de *Bec-Figu*, les Fauvettes sont fort recherchées comme aliment, et sont, en cette qualité, autant et plus estimées que les Ortolans.

Il est excessivement rare de voir les Fauvettes descendre à terre; elles diffèrent en cela des Rubiettes, des Accenteurs, des Rossignols qui y sont presque toujours. Elles sont aussi gauches, aussi embarrassées en marchant, qu'elles sont légères et gracieuses lorsqu'elles sautent de branche en branche. Pour franchir les distances, quelque petites

qu'elles soient, elles n'emploient donc point la marche; c'est en volant qu'elles gagnent le but qu'elles veulent atteindre. Elles ne fournissent d'ailleurs jamais de longue traite, et leur vol est ordinairement bas, irrégulier, sautillant, vif, et s'exécute au moyen de brusques et fréquents battements d'ailes.

Si les Rubiettes, si les Rossignols nous offrent des espèces dont la voix est des plus mélodieuses, nous trouvons aussi, parmi les Fauvettes proprement dites, des espèces dont le chant a le mérite d'être doux, agréable, varié et continu. La Fauvette à tête noire et la Fauvette des jardins sont justement recherchées comme oiseaux chanteurs; la première a des sons purs, légers, des phrases courtes mais modulées, flexibles; la seconde, avec une voix moins suave, mais plus éclatante, a cependant des reprises plus variées. Le chant de la plupart des autres Fauvettes, sans être aussi doux, aussi parfait que celui des espèces que nous venons de citer, ne manque pourtant pas d'agrément. Celui de la Fauvette babillarde consiste en une sorte de babil continu, qui lui a valu le nom qu'elle porte; celui de la Fauvette Orphée, éclatant et sonore, a quelque analogie avec le sifflement de la Draine; il n'y a bien que les Fauvettes pitchou, sarde, mélanocéphale, dont la voix soit stridente et les reprises peu variées, peu suivies. Quelques espèces, telles que les Fauvettes grisette, épervière et à lunettes, chantent en volant, et cela surtout à l'époque des amours. On les voit alors s'élever droit en l'air jusqu'à 5 ou 7 mètres, y rester quelque temps comme suspendues, pirouetter et redescendre ensuite lentement, en battant des ailes comme le Pipit des buissons, et s'abattre sur l'arbre d'où elles étaient parties.

Les Fauvettes, en outre du chant, font encore entendre des cris particuliers, qui sont l'expression de leur inquiétude ou de leur joie. Elles en ont un au moyen duquel elles s'appellent: celui-ci consiste, pour la plupart des espèces, dans la syllabe *tac* ou *tec* répétée plusieurs fois de suite avec vivacité. Lorsque quelque chose les affecte, beaucoup d'entre elles produisent des sons rauques que l'on pourrait exprimer par les syllabes *chaa* et *trée*, dites gravement, lentement, et à des intervalles égaux. Une pantomime très expressive ac

compagne d'ordinaire ces cris ; quelques unes, en les poussant, relèvent la queue, qu'elles agitent, et impriment à leur corps de petits mouvements brusques : toutes renflent leur gorge et hérissent les plumes de cette partie, ainsi que celles de la tête.

C'est dans les localités, et au milieu des conditions dans lesquelles les Fauvettes proprement dites vivent le plus habituellement, qu'elles se propagent. L'Orphée établit son nid sur les branches basses et touffues des arbres qui forment lisière, sur les Oliviers, et, chose assez singulière, en même temps qu'inexplicable, elle le pose fort souvent à côté de celui de la Pie-grièche rousse. La Fauvette à tête noire niche dans les buissons d'Aubépine, d'Églantier, de ronces ; la Fauvette pitchou sur les Bruyères, les Genêts, les Chênes nains ; les Fauvettes passerinette, babillarde, sarde, à lunettes, dans des broussailles épaisses ; la Babillarde, à peu près partout : dans les haies épineuses, les taillis, les charmilles, les grandes herbes ; sur les plants de Fève, de Vesse, sur la Vigne, etc. : il en est de même de la Fauvette des jardins. On peut préjuger, d'après ces indications, qu'aucune d'elles ne doit fixer son nid à une grande élévation. En effet, celui de la Fauvette Orphée, qui, cependant, choisit d'assez grands arbres, n'est jamais à une hauteur de plus de 2 ou 3 mètres ; quant à celui des autres espèces, sa distance du sol varie de 30 cent. à 1 ou 2 mètres.

La plupart des Fauvettes mettent aussi peu de soin à cacher leur nid qu'elles en apportent peu à le construire. Les brins d'herbes qui le composent à l'extérieur, faiblement liés ensemble, soit avec des toiles d'araignée, soit avec de la laine, laissent entre eux beaucoup de vide, et forment assez souvent, sur un ou plusieurs points, une sorte de claire-voie. L'intérieur est toujours garni de crins et d'un peu de laine.

Toutes les Fauvettes vraies font deux couvées par an, et pondent chaque fois de quatre à cinq œufs, très rarement six. Ces œufs, assez semblables quant à la forme, varient sensiblement, chez quelques espèces, quant aux couleurs et à leur disposition.

Le mâle, non seulement aide la femelle à faire le nid, mais partage avec elle les

charges de l'incubation, et ne l'abandonne jamais pendant qu'elle couve.

Les petits naissent pour ainsi dire nus, car ils n'ont pour tout vêtement que quelques rares bouquets de poils sur la tête et les épaules. Ils quittent le nid d'assez bonne heure, et avant d'avoir acquis tout leur développement, et de pouvoir voler.

Les Fauvettes, comme tous les Insectivores, se déplacent aux deux époques habituelles des migrations. Au printemps, elles se portent du sud au nord, et à l'automne, du nord au sud. La plupart de celles qu'on rencontre en Europe ne font qu'un séjour de quelques mois dans les pays où elles se répandent pour se propager ; de ce nombre sont les Fauvettes épervière, orphée, babillarde, grisetite, des jardins, à lunettes. Leur apparition, au printemps, a lieu vers les premiers jours d'avril ; leur départ s'accomplit dans les mois d'août et de septembre. Elles passent probablement alors sur les îles de l'Archipel, et de là en Afrique. D'autres espèces, telles que les Fauvettes à tête noire, passerinette, mélanocéphale, émigrent aux mêmes époques ; mais beaucoup d'individus, en abandonnant les pays septentrionaux, se dirigent vers le midi de l'Europe, en Italie, en Sicile, en Provence, s'y arrêtent et y choisissent des quartiers d'hiver. Les Fauvettes pitchou et sarde sont, de toutes, celles qui sont le plus fidèles à la contrée qui les a vues naître.

Le départ des Fauvettes se fait sans bruit, pour ainsi dire. Comme les Rossignols, les Rouge-gorge, elles voyagent isolément, s'éloignent peu à peu, et par petites journées, en se portant successivement de bosquet en bosquet, jusqu'au lieu de leur destination, et en suivant les vallées. Il est absolument impossible de dire, même approximativement, combien de temps ces oiseaux mettent à effectuer leur voyage, par la raison qu'on ne peut ni les surveiller, ni les suivre dans leurs migrations, car ils ne se déplacent que le matin, quelques heures avant et après le coucher du soleil, et durant les nuits éclairées par la lune. Les Fauvettes que l'on retient captives éprouvent à l'époque des migrations, aussi bien que celles qui vivent en liberté, le besoin impérieux de voyager. Elles sont alors, surtout pendant la nuit, dans une agitation

extrême, que l'obscurité la plus profonde est seule capable de calmer.

Toutes les espèces que nous rapportons à cette division appartiennent à l'ancien continent, et toutes se rencontrent en Europe, mais plus particulièrement dans le midi que dans le nord.

Les Fauvettes vraies ont été réunies, sous le nom générique de *Curruca*, par Boié, dans un travail qu'il publia en 1822 (*Isis*, p. 552). Plus tard, dans une révision de ce même travail, il adopta le genre *Melizophilus* établi par Leach sur le *Sylvia provincialis*. En 1833, dans la *Liste comparative des oiseaux d'Europe et de l'Amérique du nord*, le prince Ch. Bonaparte composa, comme nous l'avons dit, avec la plus grande partie des *Curruca* de Boié, sa sous-famille des *Silvinae*, et y admit le genre *Melizophilus*, et un genre *Curruca*, dans lequel il conserva les *Sylv. hortensis, atricapilla, orphea* et *Rupellii*. Mais, en outre, il proposa deux genres nouveaux : l'un, sous le nom de *Sylvia*, pour les *Sylv. melanocephala, sarda, conspicillata, curruca, subalpina* et *cinerea*; l'autre sous celui de *Nisoria*, pour le *Sylv. nisoria*. Ce dernier avait déjà été créé par Kaup sous le nom de *Adophoneus*. Ainsi, les Fauvettes vraies, dont Boié n'avait d'abord fait qu'un genre, se sont trouvées, dès lors, distribuées dans quatre coupes génériques. Mais là ne se sont pas arrêtées les modifications auxquelles leur classification a donné lieu. Le prince Ch. Bonaparte, dans un catalogue méthodique des oiseaux d'Europe, publié quelques années après sa *Liste comparative*, a encore augmenté le nombre des divisions qu'il avait précédemment admises. Les *Sylv. melanocephala, sarda, conspicillata* et *subalpina*, distraites de son genre *Sylvia*, ont été réunies, les deux premières, sous le nom générique de *Pyrophthalma*, et les dernières, sous celui de *Streparola*, les *Sylv. curruca* et *cinerea* conservant seules celui de *Sylvia*.

Nous sommes loin d'admettre toutes ces divisions; il nous paraît impossible de les fonder sur des caractères de quelque valeur. Il n'y a bien que la forme de la queue, sa longueur, relativement à celle des ailes, et son système de coloration qui puissent servir à les grouper. Or ce n'est jamais sur de pareils attributs, surtout lorsqu'ils sont à

peu près uniques, que l'on doit établir une caractéristique de genre. On peut tout au plus, selon nous, en prenant principalement en considération les caractères que fournit la queue, admettre pour les Fauvettes proprement dites, trois sections ou groupes, correspondant à trois des genres créés par les auteurs modernes.

1^o *Espèce dont les ailes atteignent le milieu de la queue, qui est unicolore, médiocre, égale, carrée.*

Genre : *Sylvia* (1), Nob.; *Curruca*, Briss., Ch. Bonap.; *Monachus*, Kaup; *Adornis*, G. R. Gray.

FAUETTE A TÊTE NOIRE, *Syl. atricapilla*, Scop. (Buff., *pl. enl.*, 580, fig. 1 et 2). De l'Europe tempérée; commune en France.

FAUETTE DES JARDINS, *Syl. hortensis*, Bechst.; (Buff., *pl. enl.*, 579, fig. 2). De l'Europe tempérée, mais particulièrement dans les contrées méridionales. Elle est répandue dans toute la France.

2^o *Espèces dont les ailes atteignent le milieu de la queue, qui est bicolore (la plume extérieure étant toujours blanche ou en partie blanche), assez allongée, arrondie.*

Genres : *Curruca*, Nob.; *Sylvia*, *Streparola*, *Adophoneus*, *Pyrophthalma*, Ch. Bonap.

FAUETTE BABILLARDE, *Curruca garrula*, Briss. (Buff., *pl. enl.*, 580, fig. 3). Des contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie. En France, on la rencontre surtout dans les départements méridionaux.

FAUETTE ORPHÉE, *Curr. orphea*, Boié; *Sylv. orphea*, Temm. (Buff. *pl.*; *enl.*, 579; fig. 1). Très abondante en Provence, dans le Piémont, la Lombardie, la Dalmatie; plus rare en Suisse, dans les Vosges, dans les Ardennes; se montre, selon M. Nordmann, dans le midi de la Russie.

Nota : Le prince Ch. Bonaparte range cette

(1) Un changement de nom, qui n'est point justifié par la nécessité, est toujours une chose fâcheuse; aussi n'aurions-nous point proposé de substituer celui de *Sylvia* à celui de *Curruca*, que quelques auteurs modernes ont adopté pour ce premier groupe, s'il n'y avait là un motif à erreur. Le nom de *Curruca* ayant été donné spécifiquement par presque tous les ornithologistes à la Fauvette babillarde, ne saurait s'appliquer génériquement à une section dont cette espèce ne fait point partie. C'est pourquoi, dans le seul but de prévenir l'erreur, nous avons cru pouvoir conserver à ce groupe la dénomination de *Sylvia*, et restituer à la suivante, à laquelle appartient la Babillarde, celle de *Curruca*.

espèce dans son genre *Curruca* à côté des *Sylv. hortensis* et *atricapilla*. Un tel rapprochement n'est pas admissible. Les unes ont la queue unicolore, chez celle-ci elle est bicolore. Du reste, s'il était possible de réduire d'un tiers la taille de l'Orphée, on en ferait une vraie babillarde, ayant, à de très légères nuances près, les mêmes couleurs, et dans la même disposition. Nous ne voyons donc dans l'Orphée qu'une babillarde de forte taille.

FAUVETTE GRISETTE, *Curr. cinerea* Boié; *Sylv. cinerea* Lath. (Buff., pl. enl., 579, fig. 3). Commune dans toute l'Europe.

FAUVETTE PASSERINETTE, *Curr. passerina* Boié; *Syl. passerina* Lath.; *S. leucopogon* Mey.; *S. subalpina* Bonelli (Atlas de ce Dictionnaire, pl. 37, fig. 2). Dessus de la tête et du corps d'un gris de plomb, inclinant au bleu; joues, côtés du cou et milieu du ventre blancs; gorge, devant du cou, poitrine, flancs et couvertures inférieures de la queue d'un roux de brique. (Mâle en amour.)

Dessus de la tête et du corps d'un cendré clair nuancé d'olivâtre; devant du cou, poitrine et flancs teints d'un gris roussâtre ou jaunâtre clair. (Femelle et jeunes de l'année.)

Dans l'un et l'autre sexe les franges des rémiges secondaires sont d'un brun gris, et les pieds couleur de chair.

De l'Europe et l'Afrique. Abondante en Algérie, en Egypte, en Sardaigne, en Italie, en Dalmatie, en Silésie et jusque dans les steppes de la nouvelle Russie, et dans le Ghouriel. En France, elle est très commune dans certaines contrées de la Provence, où elle vit sédentaire.

Nota: Kaup a pris cette espèce pour type de son genre *Erythroleuca*, et a établi sur le *Syl. leucopogon* (Mey), qui n'en est qu'un double emploi, un second genre sous le nom de *Alsoecus*. C'est également de cette espèce, à laquelle il réunit le *Curr. conspicillata*, que le prince Ch. Bonaparte a composé sa division des *Streparola*. Il nous est impossible de saisir les caractères sur lesquels cette division a pu être établie: nous ne voyons rien qui permette un pareil démembrement. Le *Curr. passerina*, aussi bien que le *Curr. conspicillata*, sont des espèces excessivement voisines, sous tous

les rapports, des *Curr. garrula*, *cinerea*, etc., et ne doivent par conséquent pas en être séparées.

FAUVETTE A LUNETTES, *Curr. conspicillata* Boié; *Syl. conspicillata* Marmorata (Tem., pl. col., 6, f. 1). Observée en Sardaigne, en Sicile, dans quelques contrées de l'Italie, et, en France, dans les départements du Midi.

FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE, *Curr. melanocephala* Boié; *Syl. melanocephala* Lath. (P. Roux, *Ornith. prov.*, pl. 214). De l'Afrique et des contrées les plus méridionales de l'Europe, telles que la Sicile, la Sardaigne, la Toscane, la Dalmatie, les États romains, les départements les plus méridionaux de la France et le midi de l'Espagne. M. Nordmann dit qu'on la trouve dans la Bessarabie, sur les bords du Danube. Elle vivrait, dit-on aussi, dans l'Asie-Mineure.

Nota: Cette Fauvette, réunie au *Syl. sarda*, compose le genre *Pyrophthalma* du prince Ch. Bonaparte. Non seulement ce genre nous semble devoir être rayé, mais encore ces deux espèces ne nous paraissent pas pouvoir être associées ensemble. Chez la première les ailes atteignent le milieu de la queue qui est ample; chez la seconde, celle-ci est étroite et dépasse de beaucoup les ailes. Quoique ces espèces aient pour caractère commun des orbites nues (caractère qu'on rencontre du reste chez quelques autres), on est en quelque sorte contraint de les éloigner, lorsque l'on considère l'ensemble du système de coloration. Le *Syl. sarda*, sous ce rapport, et sous celui de la forme de la queue, se place naturellement à côté du *Syl. provincialis*. C'est donc à cette espèce qu'il faut l'associer, de même qu'il convient de réunir le *melanocephala* aux *Currucæ*, parce qu'il en a les habitudes et que ses couleurs ont une disposition fort analogue. Ce n'est d'ailleurs pas sur le caractère fourni par la nudité des orbites, qu'on pourrait le séparer génériquement, parce que dans ce cas, il faudrait lui réunir le *Syl. conspicillata* qui offre le même caractère. Or, il est impossible de ne pas voir dans celle-ci un *Curruca*. Le fait est tellement saillant, que quelques auteurs, parmi lesquels nous citerons M. Nordmann, ont pu croire et même avancer, à tort évidemment, que les *Curr. cinerea*, *passerina*

et *conspicillata* pourraient bien ne former qu'une espèce.

FAUVETTE RUPPEL, *Curr. Ruppellii* Ch. Bonap.; *Syl. Ruppellii* Temm. (*pl. col.*, 243, f. 1). Des bords de la mer Rouge et du Nil, dans les localités boisées; se montre en Grèce où elle a été tuée plusieurs fois.

Nota: Cette espèce, rangée avec un point de doute, par le prince Ch. Bonaparte, à côté des *Syl. hortensis*, *atricapella* et *orphea*, concourt à former le genre *Curruca* de cet auteur. La place que nous lui assignons ici nous paraît lui mieux convenir.

FAUVETTE ÉPERVIÈRE, *Curr. nisoria* Boié; *Syl. nisoria* Bechst.; *Adophoneus nisorius* Kaup. (P. Roux., *Ornith. prov.*, pl. 222, jeune). Du nord de l'Europe. A son passage d'automne, elle se montre en Provence, en Piémont et en Toscane. On la trouve aussi sur les côtes de Barbarie.

Nota: Cette espèce est le type du genre *Adophoneus* de Kaup, *Nisoria* du prince Ch. Bonaparte: nous ne voyons pas sur quels caractères ce genre repose, quel que soin que nous apportions pour les découvrir. Abstraction faite de certaines dispositions dans les couleurs du plumage, le *Curr. nisoria* ne nous paraît pas devoir être séparé génériquement des autres espèces de cette section. Il a les mœurs, les habitudes de la Grisette, et son chant a, avec celui de cette dernière, la plus grande analogie.

3° *Espèces dont les ailes ne dépassent pas de beaucoup la base de la queue, qui est bicolor, longue, étroite, étagée.*

Genre: *Melizophilus* Leach; *Pyrophthalma* (partim) Ch. Bonap.

FAUVETTE FITCHOU, *Mel. provincialis* Leach; *Syl. ferruginea* Vieill. (*Buff.*, *pl. enl.*, 653, f. 1). Des contrées méridionales de l'Europe qui avoisinent la Méditerranée. Abondante en Espagne, en Italie, dans le midi de la France; visite aussi quelques uns de nos départements du centre et vit dans quelques parties de l'Angleterre.

FAUVETTE SARDE, *Mel. sarda* Nob.; *Syl. sarda*, Marmora; *Pyr. sarda* Ch. Bonap. (*Temm.*, *pl. col.*, 2 f. 2).

Elle n'a encore été trouvée qu'en Sardaigne, en Corse et en Sicile. Il est probable qu'elle doit se montrer quelquefois

en Provence; mais jusqu'ici nous ne sachions pas qu'elle y ait été observée.

Nota: Cette espèce fait partie du genre *Pyrophthalma* du prince Ch. Bonaparte; nous avons déjà exprimé notre opinion à ce sujet, au *nota* qui concerne la Fauvette mélanocéphale. (Voir plus haut.)

Nous avons dit à l'article *Rousserolle* que la *Fauvette rubigineuse* nous paraissait appartenir plutôt à la division des Fauvettes vraies ou sylvaines, qu'à celle des Fauvettes riveraines, par la raison que cette espèce, d'après des indications de M. Temminck, habitait les bois, qu'elle avait le front moins anguleux que les Rousserolles, et l'ongle du pouce plus court que le doigt. Cette opinion, fondée sur des éléments incomplets, nous l'exprimions avec un doute que nous conservons encore; la place que nous assignons ici à cette Fauvette doit donc être considérée comme un *incertæ sedis*.

LA FAUVETTE RUBIGINEUSE, *Syl. rubiginosa* Temm. (*pl. col.*, 28, f. 1), a été séparée génériquement par Boié sous le nom d'*Aedon*, par Smith sous celui de *Erythroprogia*, et par Swainson sous celui de *Agrobates*. Meyer la rangeait parmi les Merles. Il est de fait qu'elle se distingue assez des autres espèces, pour qu'on puisse en faire le type d'une section générique. Elle a le bec sensiblement recourbé dans toute son étendue, des tarses plus allongés que ceux des Fauvettes proprement dites, l'ongle du pouce plus court que dans les Rousserolles, le front un peu anguleux, et la queue longue, large et très arrondie. Des vallées montueuses de l'Andalousie et de l'Égypte.

Quelques espèces douteuses, formant double emploi ou mal connues, ont été rangées parmi les Fauvettes vraies; de ce nombre sont:

Les *Syl. icterops* et *Mystacea* Ménetr. (*Cat. des Ois. du Caucase*, p. 34). La première, d'après MM. Keyserling et Blasins (*Die Wirbelt.*, p. 56), ne différerait pas du *Curr. conspicillata*.

LA FAUVETTE BRUNETTE, *Syl. fuscescens* Vieill. (*Faun. Franc. et Tab. Encyclop.*). Le sujet qui a servi à établir cette espèce existe encore dans la collection de M. Baillon, à Abbeville: nous l'avons reconnu pour femelle du *Curr. melanocephala*. L'espèce est donc purement nominale.

Le *Syl. ochrogenion* Linder Mayer (*Isis*, 1842, p. 343); espèce établie d'après un seul individu tué près d'Athènes, sur le mont *Hymethus*. Nous ne connaissons cet oiseau que d'après la description suivante qu'en donne le docteur Linder Mayer « Parties supérieures d'un gris foncé, lavé d'olivâtre; dessus et côtés de la tête, couvertures supérieures de la queue, d'un gris noirâtre; queue étagée, noire, à rectrice la plus latérale, blanche sur ses barbes externes, la suivante pourvue d'une fine tache blanche à son extrémité; la cinquième rémige la plus longue de toutes, la troisième et la quatrième égales; menton jaune soufre, gorge blanche; poitrine et hypochondres grisâtres, ces derniers nuancés de brun; abdomen blanc; sous-caudales grises; bec fort, d'un brun brillant, jaune à la base de la mandibule inférieure; orbites nues. »

Si l'Oiseau qui a fait le sujet de cette description n'est pas une femelle du *Curr. melanocephala*, ce qui pourrait fort bien être, l'espèce devra prendre place à côté de cette dernière.

Le *Syl. familiaris* Ménétr. (*Cat. des Ois. du Cauc.*, p. 32, n° 60). *Saticaria familiaris* Schleg., espèce que quelques ornithologistes confondent avec le *Syl. rubiginosa*, mais qui s'en distinguerait, selon M. Schlegel. Ne connaissant point cet Oiseau, nous ne pouvons dire s'il forme réellement une espèce distincte, comme quelques auteurs paraissent portés à le croire.

Beaucoup d'autres Oiseaux d'Europe, appartenant à des genres ou à des familles différentes, ont longtemps figuré parmi les Sylvies ou Fauvettes : nous les avons indiqués en commençant; mais c'est en espèces étrangères qu'était surtout riche l'ancien genre *Sylvia*.

Dans ce genre étaient compris : les *Figuieris* ou *Sylvicoles*, qui font actuellement partie, dans la méthode du prince Ch. Bonaparte, de la sous-famille de *Sylvicolinæ*.

Le *Syl. spinicauda* Lath., dont quelques auteurs font un Grimpereau, et sur laquelle Swainson a fondé son genre *Oziurus*. M. Lesson le place parmi les Synallaxes.

Le *Syl. magellanica* Lath., type du genre *Scytalopus* (Gould); *Sylviazis* (Less.), dans la famille des *Troglodytes*.

Le *Syl. macroura* Lath., type du genre *Drymoica* (Swains.), dans la famille des *Mérions*.

Le *Syl. brachyptera* Vieill., type du genre *Bradypterus* (Swains.) dans la même famille, et dont M. Lesson a fait une *Cysticole*.

Le *Syl. cyanea* Lath., rangé par Vieillot dans son genre *Méridon*.

Le *Syl. malachura* Lath., espèce remarquable par sa queue, composée de brins minces, filiformes, à barbes ciliées, et sur laquelle M. Lesson a fondé son genre *Stiptiturus*. MM. Vigors et Horsfield en ont fait un *Méridon*.

Le *Syl. textrix* Vieill., placé par M. Lesson parmi les *Cysticoles*, et pris par Swainson pour type de son genre *Hemipterix*.

Le *Syl. omnicolor* Vieill., dont G.-E. Gray a fait un *Roitelet*; Swainson le type de son genre *Cyanotis*, et que MM. d'Orbigny et Lafresnaye rangent parmi leurs *Tachuris*.

Le *Syl. sialis* Lath., dont Vieillot a fait un *Traquet*, et Swainson le type de son genre *Sialia*.

Le *Syl. ptymatura* Vieill., type du genre *Thamnobia* (Swains.), dans la famille des *Traquets*.

Le *Syl. pileata* Lath., rangé par M. Temminck parmi les *Traquets*, et par Swainson dans le genre *Campicola*.

Le *Syl. elata* Lath., que M. Lesson place parmi les *Moucherolles*, et dont Vieillot a fait le type de son genre *Tyrannulus*, dans la famille des *Mésanges*.

Le *Syl. subcærulea* Vieill., type du genre *Parisoma* Swains., dans la famille des *Mésanges*.

Le *Syl. annulosa* Swains., dont MM. Vigors et Horsfield font un *Zosterops*.

Le *Syl. varia* Lath., type du genre *Mniotille* de Vieillot, *Oxyglossus* de Swainson.

Le *Syl. perspicillata* Lath., transporté par M. Lesson, dans la famille des *Gobe-Mouches*, sous le nom générique de *Ada*. Swainson, de son côté, en a fait aussi le type de son genre *Perspicilla*.

Le *Syl. leucophaea* Vieill., qui a été tour à tour un *Turdus* pour Gmelin, un *Lanius* pour Stephens, un *Ixos* et un *Saxicola* pour G. Cuvier, un *Lalage* pour Boié, un *Erucivora* pour Swainson, un *Ceblephy-*

vifs pour Horsfield, et un *Notodola* pour M. Lesson.

Il résulte de ces citations, que nous pourrions encore multiplier, que, pour la plupart des ornithologistes tant anciens que modernes, le genre *Sylvia* avait, comme nous l'avons dit dans les généralités de cet article, des limites vagues, indéterminées et peu naturelles, puisqu'une foule d'espèces (au nombre de plus de 200) ont pu en être retirées pour être transportées dans des familles ou des sous-familles différentes, et quelquefois très éloignées, de celle que forment les Fauvettes.

II. POUILLOTS.

Confondus pendant longtemps avec les Fauvettes, les Pouillots en ont été séparés par quelques auteurs. G. Cuvier, en 1800, dans les tableaux qui accompagnent les deux premiers volumes de son *Anatomic comparée*, les distingua génériquement des Fauvettes proprement dites. En 1810, Meyer et Wolf, dans leur *Taschenbuch der Deutschen Vogelkunde*, les réunirent aux Hippolais, aux Roitelets et aux Troglodytes, et en composèrent, sous le nom de *Phyllopnestæ*, une section particulière avec le titre de famille. C'est de cette famille qu'on a fait, quelques années plus tard, le genre *Phyllopneste* (*Phylloscopus* Boié), genre qui a été adopté par à peu près tous les méthodistes modernes, mais avec des modifications. Par exemple, le prince Ch. Bonaparte en a retiré, avec raison, les Hippolais et les Roitelets; et M. Schlegel, qui a changé le nom de *Phyllopneste* en celui de *Ficedula*, n'en a écarté que les Roitelets, et y a laissé une partie des Hippolais, ce que, du reste, avait fait bien antérieurement M. Temminck, en établissant, dans son genre *Becfin*, sa section des *Muscivores*. On admet donc généralement, aujourd'hui, que les Pouillots se distinguent des Fauvettes. Ils ont un bec plus droit, plus petit, plus effilé, plus aigu, à peine échanuré vers le bout de la mandibule supérieure; des tarses proportionnellement plus élevés, plus grêles, des formes plus sveltes; des ailes relativement plus longues et dépassant le milieu de la queue, qui est légèrement fourchue. En outre, toutes les espèces, ce qui est assez caractéristique, ont un plumage verdâtre

en dessus, entièrement ou en partie jaune en dessous.

Mais, tout en admettant une distinction entre les Pouillots et les Fauvettes, les ornithologistes s'accordent à considérer ces deux genres d'Oiseaux comme appartenant à la même famille, et à les placer l'un à côté de l'autre. Cependant, si l'on fait abstraction de la configuration du bec, on ne peut plus trouver chez les Pouillots de caractère qui puisse les faire rapporter aux Fauvettes. Du reste, ils en diffèrent totalement par leurs mœurs, par leurs habitudes, par leur genre de vie, par leur mode de nidification, par le système de coloration de leurs œufs. Sous tous ces rapports, ils s'en éloignent autant, qu'ils se rapprochent des Roitelets et des Mésanges. Il serait donc beaucoup plus naturel, selon nous, de les ranger dans la famille que forment ces dernières, ou bien encore de les laisser à la suite des Fauvettes, mais dans une sous-famille à part, dans laquelle viendraient prendre rang les Roitelets.

Les Pouillots sont vifs, remuants, légers; non seulement ils voltigent et sautent sans relâche, mais encore ils agitent continuellement les ailes et la queue. La société est un besoin pour eux: c'est à peine si, au moment de la reproduction, ils vivent dans l'isolement. A cette époque même, plusieurs couples s'établissent dans un canton, et très près les uns des autres. Après les pontes on les voit par petites bandes, souvent composées d'individus d'espèce différente, visitant les lisières des bois, les bosquets, les vergers, les arbres qui bordent les chemins. Pendant l'hiver, ceux que la bienfaisance du climat retient dans les contrées méridionales de l'Europe, se donnent, pour ainsi dire, rendez-vous sur les bords des rivières, des ruisseaux, dans les jardins abrités, et y forment des réunions très nombreuses. Ce qui démontrerait, si l'on n'en avait la certitude, que ces Oiseaux n'aiment pas à vivre solitaires, c'est que les individus qu'on rencontre parfois isolés, paraissent inquiets, tourmentés, rappellent leurs compagnons, et, dans l'impossibilité de les rejoindre, se réunissent à la première troupe de Roitelets ou de Mésanges que s'offre à eux. A la vérité, dans toute autre circonstance, ils font bien entendre, comme

ceux-ci, des cris d'appel continuels; mais ces cris, chez les individus perdus, sont plus fréquents, plus vifs; expriment, en un mot, l'inquiétude.

Les Pouillots ont encore ceci de commun avec les Mésanges et les Roitelets, qu'ils visitent toutes les branches, tous les rameaux d'un arbre, et qu'ils le font en papillonnant presque sans cesse. Ils cherchent ainsi sous les feuilles, sur les brindilles et les branches, les petites Chenilles blanches, les larves, les menus Insectes, les Mouches qui s'y cachent ou s'y reposent, et dont ils font leur unique nourriture. Le plus souvent ils prennent ces dernières au vol, à la manière des Gobe-Mouches. L'hiver, ils se nourrissent en grande partie de très petits Moucheron qui voltigent à la surface de l'eau. Jamais, dans aucune saison, ils ne touchent aux baies et aux graines.

Le chant des Pouillots n'a rien de mélodieux et n'est pas très varié; mais il caractérise bien chaque espèce par sa singularité. Celui du Pouillot siffleur a quelque analogie avec le chant du Bruant jaune, et consiste en une sorte de bruissement cadencé, qui se termine par la syllabe *fid*, répétée trois ou quatre fois de suite. Le Pouillot Bonelli chante à peu près de même; mais ses reprises sont plus courtes, sa voix moins forte, ses sons moins purs. Le chant du Pouillot fitis est plus mélancolique, plus prolongé. Vieillot l'exprime par *thuit, thuit, thuit, hiwoen, hiwon, whia*: les trois premières syllabes prononcées vivement; les deux suivantes lentement; la dernière d'un ton plaintif, et finissant comme si l'haleine manquait à l'Oiseau. Enfin le Pouillot véloce, après avoir préléudé par un bruissement presque imperceptible, fait entendre pour tout ramage *zip, zap*, répétés huit ou dix fois de suite, toujours sur le même ton. Le singulier chant, imitant, jusqu'à un certain point, le tintement de pièces d'argent qui tomberaient l'une sur l'autre, a valu à cette espèce, dans quelques départements et dans les environs de Paris, le nom vulgaire de *Compleur d'écus*. Toutes les espèces que nous venons de citer impriment en chantant, à leurs ailes, un petit trémoulement. Les Pouillots siffleur et Bonelli, surtout, les tiennent, à ce moment, tout à fait pendantes.

Indépendamment du chant, les Pouillots ont encore un cri qui les caractérise, quoiqu'il diffère un peu selon les espèces. Celui des deux premières peut se rendre par *thui*, prononcé d'un ton plaintif; et celui des deux suivantes par *thui*, exprimé un peu plus vivement.

C'est toujours à terre, au pied d'un buisson, d'un arbuste, sur le revers d'un fossé, dans ou sous une touffe d'herbes, que les Pouillots établissent leur nid. Ils le composent de mousse, de feuilles tombées et de brins d'herbes à l'extérieur, de quelques plumes à l'intérieur; lui donnent une forme ovale ou sphérique, et ménagent, sur un de ses côtés, une ouverture proportionnée à leur taille. Leur ponte est de cinq à sept œufs blancs, avec de petites taches, ordinairement oblongues et d'un brun foncé, chez les Pouillots Bonelli et siffleur; pointillés de noir chez le Pouillot véloce, et parsemés de fines taches pourpres ou violettes chez le Fitis. Les jeunes peuvent déjà voler lorsqu'ils abandonnent le nid.

Les Pouillots sont des Oiseaux de trop petite taille pour que l'économie domestique puisse en retirer quelque avantage; cependant leur chair est bonne, et leur graisse, qui n'est jamais aussi abondante que celle des Fauvettes, participe par sa couleur de celle du plumage: elle est jaune. Mais si inutiles qu'ils paraissent à l'homme, les Pouillots lui sont pourtant d'un grand avantage: leur rôle, dans l'économie de la nature, consiste à détruire une foule de petits Insectes, de larves et de Chenilles, qui nuiraient à ses bois et à ses récoltes.

Le genre Pouillot est représenté en Europe par les quatre espèces suivantes:

POUILLOT SIFFLEUR, *Ph. sibilatrix* Ch. Bon.; *Sylv. sylvicola* Lath. (Tem., pl. col., 225, fig. 3). Commun en France, en Allemagne, en Italie; plus rare en Angleterre, en Hollande et dans le nord de l'Europe. Quelques sujets que nous avons reçus d'Alger ne diffèrent des nôtres que par des teintes un peu plus vives et plus claires.

Nota: Kaup a fait de cette espèce, sous le nom de *Sibilatrix*, le type d'un genre distinct. Le Pouillot siffleur a, il est vrai, l'aile beaucoup plus longue que ses congénères, puisqu'elle atteint presque l'extrémité de la queue; mais, à part ce caract-

tère, nous ne voyons pas en quoi il diffère des autres espèces. Nous ne pouvons donc le distinguer génériquement.

POUILLOT BONELLI, *Ph. Bonelli* Ch. Bon.; *Syl. Nattereri* Temm. (*pl. col.*, 24, fig. 2). Du midi et du centre de l'Europe; commun en Provence, en Italie, en Suisse. Il a été tué dans le Tyrol et en Crimée. Quelques couples viennent se reproduire dans les bois qui avoisinent Paris.

POUILLOT FITIS, *Ph. trochilus* Ch. Bonap.; *Syl. trochilus* Lath. (Buff., *pl. enl.*, 651, fig. 1). Répandu dans toute l'Europe, jusqu'au-delà du cercle arctique; l'un des plus communs que nous possédions.

POUILLOT VÉLOCE, *Ph. rufa* Ch. Bonap.; *Syl. rufa* Lath. (Vieill., *F. Franç.*, pl. 97, fig. 1). Commun en France, en Allemagne, en Hollande, en Suisse et en Italie. On le trouve aussi en Asie et en Afrique.

Nota : Cette espèce a une très grande analogie avec la précédente, surtout dans son plumage d'automne; cependant la couleur des tarses servira toujours à les distinguer : ils sont constamment noirs ou noirâtres chez le Pouillot vélocé, et bruns chez le Pouillot fitis.

Les Pouillots d'Europe varient, dans de certaines limites, sous le rapport des couleurs, de la taille, des dimensions du bec, de la longueur des plumes de l'aile et de la queue. Quelques auteurs ayant pris pour des caractères spécifiques ces variations accidentelles, dues, le plus souvent, à l'âge, au sexe et à l'époque de l'année, ont fondé sur elles des espèces que l'on doit considérer comme purement nominales. De ce nombre sont :

Le BEC-FIN ICTÉRINE, *Syl. icterina* Tem. (*Man. d'ornith.*, 3^e part., p. 150). Cette prétendue espèce, que M. Temminck donne comme synonyme de l'Ictérine de Vieillot, ce que nous avons démontré être une erreur (*Revue zool.*, décembre 1846), ne nous a jamais paru différer du Pouillot fitis que par une taille un peu plus forte. MM. de Selys Longchamps et Schlegel, qui ont vu l'individu qui a servi à la description de M. Temminck, ont exprimé la même opinion, l'un dans sa *Faune belge*, l'autre dans sa *Revue critique des Oiseaux d'Europe*.

Le POUILLOT A VENTRE JAUNE, *Syl. flaviventris* Vieill. (*Nouv. Dict. d'hist. nat.*,

nouv. édit., t. XI, p. 241; et *Faun. franç.*, p. 215). Malgré l'autorité de Vieillot, il nous est impossible de reconnaître avec lui, dans l'Oiseau qu'il nomme ainsi, une espèce distincte du Pouillot fitis. Le Pouillot à ventre jaune est le même Oiseau, jeune, en plumage d'automne.

Le POUILLOT A QUEUE ÉTROITE, *Syl. angusticauda* Ger. Cette espèce que nous avons créée nous-même, dans la *Faune de l'Aube* publiée par M. J. Ray, mais sur l'authenticité de laquelle nous avons toujours conservé un grand doute, qu'en plusieurs circonstances nous avons exprimé déjà, pourrait fort bien n'être qu'un Fitis à petite taille, ou peut-être un hybride de ce dernier et du Pouillot vélocé. Toutes les recherches ultérieures que nous avons faites pour confirmer ou infirmer cette espèce, n'ont eu pour résultat que d'accroître notre doute. Des femelles de Fitis, prises sur le nid, sans avoir ni le bec aussi menu, ni la taille aussi petite, ni la queue aussi étroite et aussi courte que chez les sujets d'après lesquels nous avons établi notre *angusticauda*, offriraient cependant des dimensions un peu moins fortes, un bec sensiblement plus rétréci, et une queue un peu moins longue que les mâles tués à côté d'elles. En sorte que, si, comme nous sommes porté à le croire, il existe des individus du Pouillot fitis dont la taille varie, probablement sous l'influence des localités; il se pourrait faire, et nous en avons presque la certitude, que notre Pouillot à queue étroite ne fût qu'une femelle de ces individus à petite taille.

Il paraîtrait, d'après les indications que je puise dans la *Faune belge* de M. de Selys, que M. Brehm aurait communiqué à M. Temminck, sous le nom de *Syl. fitis*, un Pouillot plus petit et moins jaune que la *Syl. trochilus*. Le *Syl. fitis* de M. Brehm ne serait-il pas le même que notre *Syl. angusticauda*? Nous aurions de la tendance à l'admettre.

Nous sommes également très porté à penser que le BEC-FIN DES TAMARIS, *Syl. tamarixis*, décrit, par M. Crespon, comme espèce nouvelle (*Faun. méridionale*, t. I, p. 209), est le même que le *Syl. angusticauda*; très probablement, par conséquent, un sujet à petite taille du *Syl. trochilus* Lath. (*Phyll. trochilus* Ch. Bonap.).

Il n'y aurait donc de bien authentiques, comme espèces européennes, que les 4 premières que nous avons signalées. (Z. GERBE.)

SYLVIE. BOT. FR. — Nom vulgaire de l'*Anemone nemorosa* Lin.

***SYLVETTE.** *Sylvietta*. OIS. — Sous ce nom, M. de Lafresnaye a établi dans sa famille des Becs-fins (Groupe des *Becs-fins Sylvains*, section des *Sylvains mésanges*) un petit sous-genre, qui a pour type le *Figuier crombec*, de Levaillant, et auquel on peut donner pour caractères un bec allongé et arqué comme celui des Sucriers, des ailes s'étendant au-delà de la queue, qui est très courte; des tarses allongés et des ongles très recourbés.

Selon Levaillant, la *Syl. crombec*, malgré son bec allongé comme celui des Sucriers, ne se nourrit nullement du suc des fleurs, mais voltige sans cesse dans le feuillage, à la recherche des insectes, sa seule nourriture. (Z. G.)

SYLVINE (de *Sylvius*). MIN. — Nom donné par M. Beudant au chlorure de Potassium, appelé autrefois Sel fébrifuge ou digestif de Sylvius. Le chlorure de Potassium n'a encore été trouvé qu'en petite quantité et seulement à l'état de mélange avec le Sel gemme, dans les mines de Hallein et de Berchtoldsgaden. (DEL.)

***SYLVINÉES.** *Sylvinæ*. OIS. — Sous-famille, établie par le prince Ch. Bonaparte, dans sa famille des *Turdidæ*. Elle comprend tous les *Becs-fins Sylvains* de M. Temminck, à l'exception des *Syl. rubecula*, *Suecica Phœnicurus* et *Tithys*; ses *Muscivores*, moins la *Syl. hippolais* et *Accenteurs*. (Z. G.)

***SYLVIPARE.** *Sylviparus*. OIS. — Genre établi par Burton, dans la famille des *Mésanges* (*Paridæ*), et caractérisé par un bec petit, très court, un peu comprimé, à mandibules égales, la supérieure légèrement arquée à la pointe; des narines recouvertes de plumes soyeuses; des ailes longues et dépassant même la queue, qui est médiocre, égale; des tarses analogues à ceux des *Mésanges*. Ce petit genre, qui est intermédiaire aux *Sylvies*, aux *Roitelets* et aux *Mésanges*, n'est composé que d'une seule espèce, la *SYLVIPARE MODESTE*, *Sylviparus modestus*, Burt. (*Procéd.*, V, p. 154). Son plumage est en dessus d'un brun verdâtre, tirant au blanchâtre. Les ailes et la queue

sont brunes. Elle a été découverte dans les montagnes de l'Himalaya. (Z. G.)

SYMA. OIS. — Voy. *SYMÈ*.

***SYMBATHOCRINITES** (σύν, ensemble; βάθος, profondeur; κρίνος, lis). ÉCHIN. — Genre de Crinoïdes (Aust., *Ann. Nat. Hist.*, XI, 1843). (G. B.)

***SYMBIUS.** INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Trachélydes et tribu des Mordellones?, proposé par Sundewal et dont le type est le *S. Blattarum*, originaire des Indes orientales. (C.)

***SYMBLEPHARIS** (σύν, avec; βλεφάρις, cil). BOT. CR. — (Mousses.) Nous avons proposé ce genre (*Ann. Sc. nat. Bot.*, octobre 1837) pour une Mousse du Mexique, dont le péristome l'éloignait tout à la fois des *Didymodons* et des *Dicranes*, et nous lui avons assigné les caractères distinctifs suivants : Péristome simple, composé de seize dents, rapprochées par paires, liées entre elles à la base par des trabécules qui passent de l'une à l'autre, bifides et réunies en cône au sommet; capsule longue, étroite, inégale, privée d'anneau; coiffe cylindrique subulée, fendue de côté; spores lisses, menues; inflorescence monoïque; tiges ascendantes; feuilles engainantes à la base, contournées en volute au sommet. Cette Mousse croît sur les écorces d'arbres. (C. M.)

***SYMBLOMERIA.** BOT. FR. — Genre de la famille des Composées - Vernoniacées, formé par M. Nuttall (*Amer. phil. Trans.*, t. VII, p. 284) pour un arbrisseau de 3 mètres environ, qui a été trouvé par Baldwin sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, et qui a reçu de là le nom de *S. Baldwiniana* Nutt. (D. G.)

***SYMBOLANTHE.** *Symbolanthus*. BOT. FR. — Genre de la famille des Gentianées, établi par M. Grisebach pour le *Lisianthus calygonus* R. et Pav., arbrisseau des Andes du Pérou, remarquable par la grandeur de ses fleurs rosées, axillaires, qui atteignent près d'un décimètre de long. Cette espèce, la seule du genre, a été nommée *S. calygonus* Griseb. (D. G.)

***SYMBRENTHIA** (σύν, avec; βρένθος, arrogance). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Diurnes, tribu des Papilionidées, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) pour des espèces étrangères à l'Europe. (E. D.)

***SYMÈ.** *Syma*. OIS. — Genre établi par

M. Lesson, dans la famille des Martins-pêcheurs, ou Alcyonées. Voy. MARTIN-PÊCHEUR. (J. G.)

*SYMÈLE, SYMÉLIE. TÉRAT. — Voy. ONOCÉPHALIENS.

SYMÉLIENS. *Symelii* (σύν, avec; et μέλος, membre). TÉRAT.—Famille de Monstres unitaires, caractérisée par la réunion ou la fusion médiane des membres abdominaux.

Les Syméliens ont souvent été désignés sous les noms de *Monopodes* ou *Monopèdes*, *Sympodes* et *Sirènes*. De ces trois noms, le premier tend à donner des monstruosité syméliques une idée tout-à-fait fautive, en assimilant à l'existence d'un seul membre par absence de l'autre, la réunion des deux membres en un seul. Quant au nom de Sirène, on va voir qu'il se présente tout naturellement à l'esprit, à l'égard d'une partie des monstres Syméliens dont la forme générale représente très exactement celle des filles mythologiques d'Achéloüs.

Il en est, chez les Syméliens, à l'égard des membres et des organes de la région pelvienne, comme, chez les Cyclocéphaliens et Otocéphaliens, des yeux et de la face. Ainsi la réunion des membres n'a jamais lieu et elle ne peut évidemment avoir lieu sans une atrophie, portée plus ou moins loin, des organes pelviens, notamment de l'appareil génito-urinaire et de la fin du canal intestinal; d'où la non-viabilité constante des Syméliens. La réunion des membres se fait toujours comme dans toutes les réunions médianes, et conformément au grand principe de l'affinité de soi pour soi, entre parties similaires, os, muscles, vaisseaux, nerfs de même nom; par suite, le membre unique, ou mieux, composé, est toujours plus ou moins régulièrement symétrique. Ces faits et une multitude de détails qui s'y rattachent, eussent pu être prévus, *à priori*; mais, une circonstance éminemment remarquable et que l'on n'a pu jusqu'à présent expliquer d'une manière satisfaisante, c'est l'inversion constante des membres, toujours disposés de telle sorte chez les monstres Syméliens que la plante est en avant et la face dorsale en arrière. On sait, du reste, que l'inversion des membres existe naturellement, chez divers animaux, par exemple, chez les Chauves-Souris.

La réunion, la fusion des membres peut

avoir lieu à divers degrés; et, plus la fusion des membres est portée loin, plus le membre composé se montre frappé d'atrophie. De là la division des monstres Syméliens en trois genres établis et dénommés ainsi:

1. **SYMÈLE**, *Symeles*, Is. Geoff. Dans ce premier genre, ou, si l'on veut, dans ce premier degré de monstruosité, les deux membres sont réunis en un membre unique, mais évidemment double dans toutes ses régions, et notamment terminé par un double pied, dont la plante en avant. Ce double pied a environ dix orteils, par exemple, neuf, huit, sept, quelquefois au contraire, onze. La duplicité du pied est, outre ce grand nombre d'orteils, indiquée ordinairement par un sillon médian et longitudinal qui, parfois même, se change en échancrure vers l'extrémité du pied.

2. **UROMÈLE**, *Uromeles*, Is. Geoff. La fusion est ici portée beaucoup plus loin; le membre composé va s'atténuer vers l'extrémité et se termine par un pied simple, souvent même très imparfait.

3. **SIRÉNOMÈLE**, *Sirenomeles*, Is. Geoff. Dans ce genre, l'atrophie du membre étant portée plus loin encore, il n'y a plus de pied; le membre se termine en une sorte de moignon ou en pointe, et l'on trouve ainsi reproduites presque exactement ces formes exactes et bizarres qu'Homère et Ovide ont prêtées à leurs Sirènes, et qu'Horace rappelait dans ce vers si souvent cité:

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Il est à remarquer que les monstruosité syméliques, assez rares chez l'homme, ne sont point encore connues, avec certitude, chez les animaux. Boërhaave seul donne, à l'égard de ceux-ci, quelques indications qui ne semblent pas suffisamment authentiques. Dans ces derniers temps, nous avons vu, dans une collection tératologique, un fœtus de lapin que l'on conservait comme un rare exemple de monstruosité symélique chez les animaux, et qui, au premier aspect, semblait devoir être le type d'un genre particulier; mais un examen attentif nous a dévoilé en lui le produit artistement combiné d'une supercherie mercantile. (Is. G. Sr-H.)

***SYMETHA** (σύν, avec; ἔθνος, domicile). Ins. — M. Horsfield (*Lépidopt. Ins.*, pl. 2, fig. 2) désigne sous ce nom un groupe de

Lépidoptères diurnes de la tribu des Papilionides. (E. D.)

SYMETHIUS (nom mythologique). CRUST. — Rafinesque, dans son *Précis des découvertes somiologiques*, désigne sous ce nom un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes macroures, qui n'a pas été adopté par M. Milne Edwards dans son *Histoire naturelle des Crustacés*. (H. L.)

***SYMIRA** (σὺν, avec; ἱεῖα, sanctuaire). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

SYMIRA. INFUS. — Genre établi par M. Ehrenberg, en 1833, dans sa famille des *Volvocina*, pour une espèce d'infusoires agrégés (*S. uvella*), oblongs, jaunâtres, munis d'un prolongement caudiforme plusieurs fois aussi long que le corps, comme les *Uroglena*, dont ils diffèrent par l'absence d'un point rouge oculiforme.

***SYMMACHIA** (συμμαχία, confédération). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

SYMMATHETES. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, établi par Schöenherr (*Mantissa secunda fam. Curculio.*, 1847, p. 31) sur une espèce du Brésil, le *S. Kollari* Schr. (C.)

***SYMMELA**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, créé par Erichson (*Wiegmann archiv. fur Naturg.*, t. I, p. 262), et qui est composé de 9 espèces originaires du Brésil, savoir : *S. instabilis*, *elegans*, etc. (C.)

***SYMMERISTA** (συμμεριστής, compagnon). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides.

SYMMETRIA. BOT. PH. — Genre de M. Blume (*Bijdr.*, 1130), placé avec doute à la suite de la famille des Lythariées. Son espèce unique, le *Symmetria obovata* Bl., est un arbre de Java. (D. G.)

***SYMMOCA** (σὺν, avec; μόχος, moquerie). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Tinéides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

SYM MORPHOCERUS (σύμμορφος, conforme; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, division des Brentihides, fondé par Schöenherr (*Mantissa secunda fam.*

Curculio., 1847, p. 8). Le type, le *S. monticola* de l'auteur, habite la partie orientale de l'Afrique méridionale. (C.)

***SYM MORPHIUS**. OIS. — Genre établi par M. Gould, dans la famille des Traquetins, sur un Oiseau de l'Australasie, qu'il désigne spécifiquement sous le nom de *S. leucopygius*. (Z. G.)

***SYM PHACHNE**. BOT. PH. — Genre proposé par Palisot de Beauvois, et rapporté avec doute, par M. Endlicher, comme synonyme au genre *Philodice* Mart., famille des Ériocaulonées. (D. G.)

SYM PHEMIA. OIS. — Genre établi par Rafinesque (*Journ. de phys., de chim., d'hist. natur. et des arts*, Paris, 1819, t. LXXXVIII) pour le *Scolopax semipalmata* de Gmel. En 1828, le prince Ch. Bonap. a fait de la même espèce le type de son genre *Catoptrophore* (*Catoptrophorus*). Le nom générique de Rafinesque, ayant la priorité, doit lui être préféré. L'espèce a été nommée par ce dernier *Symp. atlantica*. (Z. G.)

***SYM PHISODON** (σύμφουσις, réunion; ἰδοῦς, dent). POISS. — Genre de Labroïdes, ou plutôt de Sciénoïdes, du groupe des Chromis. (Heckel, in *Ann. Wien. Mus.*, II, 1840). (G. B.)

***SYM PHOEDRA** (σὺν, avec; φαειρός, brillant). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) pour des espèces étrangères à l'Europe. (E. D.)

SYM PHONIA, Lin. f. BOT. PH. — Synonyme de *Moronoeba* Aubl., famille des Clusiacées. (D. G.)

SYM PHOREMA (συμφορημα, ce qui est ramassé). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées formé par Roxburgh (*Pl. Corom.*, t. II, p. 46, tab. 186), et auquel appartiennent des arbrisseaux de l'Inde. L'espèce type est le *S. involucratum* Roxb. Wight en a fait connaître une seconde espèce, qu'il a nommée *S. polyandrum*. (D. G.)

SYM PHORINE. *Symphoricarpus* (σύμφορος, ramassé; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Lonicérées ou Caprifoliacées, formé d'abord par Dillénus, et dont le nom a été modifié par Necker en *Symphoricarpa*, par Persoon en *Symphoria*. Il comprend des arbrisseaux de l'Amérique septentrionale et du Mexique, très rameux; à feuilles opposées, brièvement pétiolées,

ovales, entières; à petites fleurs blanches ou rosées, distinguées par leur calice à tube adhérent, globuleux, à limbe persistant; par leur corolle en entonnoir, à 4-5 lobes obtus, presque égaux; par leurs 4-5 étamines incluses; enfin par leur ovaire à 4 loges, dont 2 sont pluri-ovulées et stériles, 2 uni-ovulées et fertiles, qui devient une baie presque globuleuse, couronnée par le limbe du calice. C'est surtout pour l'effet assez curieux produit par ces fruits qu'on cultive communément 2 ou 3 espèces de ce genre, savoir: la SYMPHORINE A PETITES FLEURS, *Symphoricarpus parviflora* Desf., à fruits rouges; et la SYMPHORINE A FRUIT BLANC, *Symphoricarpus leucocarpa* H. P., très curieuse par ses grappes serrées de fruits d'un beau blanc, qui persistent longtemps. Ces arbustes sont de pleine terre et se multiplient sans difficulté par graines, par marcottes et par rejets. (D. G.)

*SYMPHYANDRE. *Symphandra* (συμφυής, soudé; άνήρ, άνδρός, homme ou mâle, pour étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Campanulacées, formé par M. Alp. De Candolle (*Camp.*, p. 365) pour des herbes vivaces ou sous-ligneuses, décrites auparavant comme des Campanules, et qui croissent en Crète, dans la région caucasienne. Les fleurs de ces plantes sont le plus souvent en grappes, et se distinguent principalement par leurs 5 étamines, dont les anthères sont soudées en un long tube terminé par 5 dents au sommet, et traversé par le style. C'est de cette particularité qu'a été tiré le nom générique. Le type du genre est le *S. cretica* Alp. DC. (*Campanula nutans* Sieb.). On a décrit jusqu'à ce jour 5 espèces de Symphyandres. (D. G.)

*SYMPHYNOTA. MOLL. — Genre ou plutôt sous-genre de Conchifères dimyaires, établi par M. Lea, aux dépens du genre *Unio* ou Mulette, pour quelques espèces dont les valves, prolongées en ailes au-dessus de la charnière, se soudent par le bord supérieur de ces ailes, si bien qu'on ne peut les séparer sans rompre le test. (Duj.)

*SYMPHYODON (σύν, avec; φύω, j'adhère; ἔδων, dent). BOT. PH. — (Mousses.) Dans nos Cryptogames des Montagnes Bleues ou Neell-Gherries (*Ann. sc. nat. nov.*, 1841), nous avons fait connaître ce beau genre, fondé sur une mousse fort curieuse rappor-

tée de ces contrées par M. Perrottet. Elle appartient aux Hypnées par le plus grand nombre de ses caractères, dont voici les plus essentiels: Péristome double, l'extérieur composé de seize dents subulées très longues; l'intérieur, de la plus grande ténuité, émet d'une membrane courte et non plissée des cils en nombre égal aux dents. Dans un âge avancé, on ne trouve plus que la moitié des dents extérieures dont la base est soudée avec la membrane annulaire du péristome intérieur, et dont le sommet filiforme est tombé. Capsule ovale lancéolée, inégale, sans anneau, et toute hérissée de pointes aiguës et comprimées. Opércule longuement conique. Coiffe rugueuse, fendue de côté; spores petites, ponctuées. Fleurs dioïques, latérales. Feuilles disposées selon l'ordre géométrique $3/4$, munies de deux nervures à la base, ondulées et crispées: aréolation comme dans les Hookeries. Cette Mousser, dont nous avons donné une figure analytique au lieu cité, croît sur les écorces d'arbres. Elle est vivace. (C. M.)

*SYMPHYOGYNA (σύν, avec; φύω, j'adhère; γυνή, femelle). BOT. CR. — (Hépatiques.) Genre de la tribu des Jungermanniées, groupe des Foliacées, fondé par M. Nees d'Esenebeck et par nous (*Ann. Sc. nat.*, 2^e sér., *Bot.*, t. V, p. 66), et qui repose sur les caractères suivants: Périanthe nul; involucre monophylle, squamiforme et denté; coiffe lisse, saillante, coriace couronnée par les pistils stériles et persistants qui la font paraître comme déchiquetée en son orifice; capsule à quatre valves, à valves quelquefois réunies au sommet; élatères à double spirale; inflorescence monoïque ou dioïque. Frondes membraneuses, linéaires, dichotomes, parcourues par une nervure médiane d'où sortent les fruits du côté supérieur, et de nombreuses radicelles du côté inférieur. Ces frondes sont quelquefois stipitées. On en connaît 24 espèces, toutes oxotiques. (C. M.)

*SYMPHYOLOMA (συμφυής, soudé; ὄμα, bordure). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Peucedanéennes, formé par M. C.-A. Meyer (*Verzeich. Caucas. Pflanz.*, p. 127) pour une petite herbe du Caucase, le *S. graveolens* C.-A. Meyer. (D. G.)

SYMPHYOMERA. BOT. PH. (συμφυής,

soudé; μέσος, partie). — Genre de la famille des Composées-sénécionidées formé par M. Hooker fils (*Lond. Journ. of Bot.*, VI, 1847, pag. 116), pour une herbe acaule et rampante de la Tasmanie, couverte de poils mous, à feuilles pinnatifides, à laquelle il a donné le nom de *S. filicula*. Ce genre est voisin du *Strongylosperma*, duquel il se distingue par son port et par son disque à fleurs mâles, tubuleuses, quadridentées. Les akènes du rayon, qui seuls se développent, sont comprimés, ailés, couronnés par la corolle persistante. (D. G.)

SYMPHYOMYRTE, *Symphyomyrtus* (συμφυμένης, soudé; μύρτος, myrte). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, formé par M. Schauer (*Pl. Preiss.*, t. I, p. 127) pour un arbuste de l'Australie, voisin des *Eucalyptus* pour son port et pour l'organisation de sa fleur, mais qui s'en distingue parce que ses fleurs sont groupées en grand nombre, et soudées par leur calice en une sorte de capitule globuleux. Cette plante a reçu de M. Schauer le nom de *Symphyomyrtus Lehmanni*. (D. G.)

SYMPHYONEMA (συμφυμένης, soudé; νήμα, filet). BOT. PH. — Genre de la famille des Protéacées, tribu des Persooniées, formé par M. R. Brown (*Trans. Linn. Soc.*, t. X, p. 157) pour un petit nombre de plantes de l'Australie, herbacées ou sous-frutescentes. Nous citerons pour exemple le *S. montanum* R. Br. (D. G.)

***SYMPHYOSIPHON** (συμφύω, j'unis; σίφων, tube). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par Kützing, dans son *Phycologia generalis*, pour des Algues de la tribu des Scytonémées, et dont voici les caractères : Filaments dressés, à gaine cartilagineuse, striée, lamelleuse, le plus souvent bruns, réunis par leur base en faisceaux ascendants. Les espèces de ce genre, qui sont en petit nombre, rappellent la couleur brunâtre des *Scytonema*, et croissent comme eux sur la terre et les terrains humides; quelques unes habitent aussi les eaux chaudes. (Bkéb.)

***SYMPHYOTHRIX** (συμφύω, j'unis; θρίξ, filament). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Kützing dans la tribu des Leptotrichiées, avec les caractères suivants : filaments très fins, dépourvus de gaine, réunis en faisceaux anastomosés. On en connaît seulement deux espèces; l'une, le *S. fuscescens*

Kg., croît sur les rochers parmi les mousses, et l'autre, le *S. thermalis* Kg. sur les bords des eaux chaudes d'Abano. (Bkéb.)

***SYMPHYISIE**. *Symphysia* (σύνφυσις, soudure). BOT. PH. — Genre de la famille des Vacciniées proposé par M. Presl, et qui doit conserver ce nom, par raison d'antériorité, préférablement à celui d'*Andreusia*, que lui a donné M. Dunal (*Prodr.*, VII, p. 560). Son espèce unique est le *Symphysia martinicensis*, Presl. (*Andreusia Guadalupensis*, Dun.), arbuste des Antilles. (D. G.)

***SYMPHYODON** (étymologie comme pour *Symphyodon*). BOT. CR. — (Mousses.) MM. Dozy et Molkenboer ont proposé ce nom (*Ann. Sc. nat. nov.*, 1844, p. 314), malheureusement trop semblable à celui de notre genre *Symphyodon*, pour une mousse de l'Archipel indien, laquelle forme un passage du *Neckera* au *Leptohymenium*. Ils caractérisent ce nouveau genre de la manière suivante : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents lancéolées, soudées par paires; l'intérieur formé par une membrane soudée d'abord avec les dents, mais qui se déchire ensuite et les réunit par paires. Capsule égale à la base surmontée d'un opercule conique acuminé; coiffe en mitre. Une seule espèce compose ce genre. (C. M.)

***SYMPHYSURUS** (σύνφυσις, réunion; ὄψα, queue). CRUST. — Goldfuss (*in Leonhard und Bronn neues Jahrbuch für mineralogie*), donne ce nom à un genre de la classe des Trilobites. Il en fait connaître 6 espèces dont le *Symphysurus laeviceps*, Goldf. peut être considéré comme type. (H. L.)

***SYMPHYTE**. *Symphytum* (συμφυμένης, soudé). BOT. PH. — Ce genre reçoit ordinairement, en français, le nom de *Consoude*. Il appartient à la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, et à la Pentandrie-monogynie dans le système de Linné. Formé d'abord par Tournefort, il a été adopté par Linné et par tous les botanistes. Il se compose d'herbes vivaces de l'Europe et de l'Asie moyenne; à feuilles pétiolées ou sessiles et même décurrentes; à fleurs présentant un calice quinquéparti; une corolle cylindrique, campanulée, fermée à la gorge par 5 écailles subulées, conniventes en cône; 5 étamines incluses, dont les anthères sont lancéolées-acuminées. Leur fruit consiste en 4 petites noix ovoïdes, rugueuses, perforées à leur base.

— Le **SYMPHYTE OFFICINAL** ou **CONSOUDE OFFICINALE**, *Symphylum officinale* Lin., vulgairement nommé *Grande Consoude*, est commun dans les prairies humides, le long des fossés et des ruisseaux d'une grande partie de la France. Il a un rhizome allongé, brun, noirâtre en dehors, blanc en dedans, peu rameux ; sa tige épaisse, anguleuse, à angles aillés, s'élève à près d'un mètre ; ses feuilles sont hérissées de poils assez roides, les radicales très grandes, longuement pétiolées, les caulinaires décurrentes, toutes ovales-lancéolées ; ses fleurs sont jaunâtres ou violacées, à lobes courts, réfléchis. Cette plante est très mucilagineuse et surtout un peu astringente. On emploie ses feuilles à peu près de même que celles de la Bourrache, et son rhizome, surtout à cause de son astringence, contre la diarrhée, et comme adoucissant dans les catarrhes pulmonaires. On cultive comme plante d'ornement le *Symphylum asperrimum*, Marsc, grande et belle espèce du Caucase, à feuilles pétiolées, qui donne vers la fin du printemps une grande quantité de fleurs bleues. Elle est de pleine terre, et se multiplie par graines et par division des pieds. Cette même plante a été introduite, en Angleterre, dans la grande culture, en qualité de fourrage vert précoc. Elle est, en effet, très avantageuse sous ce rapport par l'abondance des tiges et des feuilles qu'elle donne, dès le mois d'avril, dans les bons terrains. (P. D.)

***SYMPHYTOCRINUS** (σύν, ensemble ; φύτον, plante ; κρίνος, lis). ÉCUM. — Genre de Crinoïdes (Kœnig). (G. B.)

SYMPIEZA (συμπιέζω, je comprime). BOT. PH. — Genre de la famille des Ericacées, établi par Lichtenstein (ex Roem. et Schult, *Syst.*, III, p. 171) sur des arbustes du cap de Bonne-Espérance, qui ont le port des Bruyères, parmi lesquelles certains d'entre eux ont d'abord été comptés ; M. Bentham (*Prodr.*, VII, p. 705) a décrit 5 espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons comme type le *S. capitellata*, Licht. (*Erica labialis*, Salisb.). (D. G.)

***SYMPIEZOPUS** (συμπιέζω, je comprime ; πούς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, créé par Schœnkerr (*Genera et species Curculio. syn.*, t. IV, p. 707 ; t. VIII, 2, p. 127), et qui se compose de

3 espèces de l'Afrique australe, savoir : *S. aciculatus*, *pauper* et *cinctus* Schr. (C.)

***SYMPIEZORHINUS**, **SYMPIEZORHINCHUS** ou **SIEMPIEZORHINCHUS**. INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Spinola (*Ess. d'une class. Hémipt. hétéropt.*) sur une seule espèce du Brésil, le *S. tristis* Spin. (Bl.)

SYMPIEZORHINCHUS (συμπιέζω, je comprime ; ῥίγχος, trompe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Cyclomides, créée par Schœnherr (*Genera et sp. Curcul. syn.*, 7, 1, p. 170), qui y comprend les trois espèces suivantes : *S. camelus inaffectatus*, et *signatus* Schr. Elles sont propres à l'Afrique australe. (C.)

***SYMPISTIS** (σύν, avec ; πιστις, fidélité). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYMPLECTA** (σύν, avec ; πλεκτός, enlacé). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, VI, 1830), et auquel M. Macquart assigne pour principaux caractères : Ailes couchées ; deux cellules sans marginales, la deuxième étant quelquefois divisée par une nervure transversale et quatre postérieures ; la nervure axillaire sinueuse. On trouve communément en France deux espèces de *Symplecta*, qui sont désignées sous les noms de *S. punctipennis* St-Farg., et *S. strictica* Meig. (E. D.)

***SYMPLECTIS**, Swains. ois. — Synonyme de *Sycobius* Vieill. — Genre établi sur un Oiseau d'Afrique, que Daudin avait nommé *Tangara de Malimbe*, et Vieillot Malimbe huppé, *Sy. cristatus* (Ois. chant., pl. 402 et 403). G. Cuvier le range dans son genre Tisserin. (Z. G.)

***SYMPLECTOMÈRES**. FORAM. — Dénomination proposée, en 1844, par M. Dujardin, et abandonnée depuis pour celle de *Rhizopodes*. Voy. ce mot. (Duj.)

***SYMPLOCA** (συμπλοκή, entrelacement). BOT. PH. — (Phycées.) Genre établi par M. Kützinger, dans son *Phycologia generalis*, pour des Algues de la tribu des Leptotrichées ; ses caractères sont : Filaments ascendants en faisceaux dressés, soudés à leur base, munis d'une gaine transparente, ni striée, ni lamelleuse. Les *Symploca* se présentent

en touffes d'un vert sombre, formées de faisceaux ou pinceaux de filaments dressés. Une des espèces les plus remarquables est le *S. Friesiana* Kg., *Oscillaria Friesii* Ag., qui croît parmi les Mousses humides dans les Alpes et en Normandie, près de Falaise et de Mortain. On en compte environ six espèces. (BRÉB.)

SYMPLOCARPE. *Symplocarpus* (σύν-πλοος, associé; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Aroïdées, formé par Salisbury pour des herbes aculees de l'Amérique et de l'Asie septentrionale; à feuilles entières, et dont le spadice presque globuleux, couvert de fleurs hermaphrodites, tétrandres-monogynes, pédiculé, est embrassé par une spathe en capuchon et acuminée. Leurs baies monospermes sont soudées en une seule masse. La principale espèce de ce genre est le *Symplocarpus foetidus*, Nutt. (*Dracontium foetidum*, Lin.), qui se trouve dans l'Amérique du Nord, du Canada, jusqu'à la Caroline, en très grande abondance dans les prairies humides et dans les endroits marécageux; il doit son nom à sa fétidité extrême, qui rappelle, dit-on, celle des Mouffettes. Ses fleurs se montrent de bonne heure et avant les feuilles. Son rhizome et sa racine sont promptement dépouillés, par la chaleur, du principe âcre qu'ils renferment; et ils sont alors employés avec un avantage marqué contre l'asthme, les catarrhes et les rhumes opiniâtres. (D. G.)

***SYMPLOCÉES, SYMPLOCINÉES.** *Symplocææ*, *Symplocinææ*. BOT. PH. — Quelques auteurs ont établi sous ces deux noms une petite famille, qui, dans les ouvrages les plus modernes, forme une tribu de celle des Styracacées. Voy. ce mot. (AD. J.)

SYMPLOQUE. *Symplocos*. BOT. PH. — Genre de la famille des Styracées formé d'abord par Linné, mais agrandi ensuite par l'Héritier. Envisagé avec cette circonscription plus étendue, ce genre ne renferme pas moins de 65 espèces aujourd'hui connues. Ces espèces sont des arbres des parties chaudes de l'Amérique, du Japon et des montagnes de l'Inde. M. Alp. De Candolle (*Prod.*, t. VIII, p. 246) a divisé les Symploques en 5 sous-genres, savoir : a. *Alstonia* G. Don; b. *Ciponima* Aubl.; c. *Barberina* Alp. DC.; d. *Hopea* Alp. DC.; e. *Palura* G. Don. (D. G.)

SYMPODE (σύν, avec; ποῦς, pied). TÉRAT. — Voy. SYMÉLIENS.

***SYMPODIUM.** POLYP. — Genre de Polypes alcyoniens, établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Halcyonina*, qui fait partie de la tribu des *Zoocorax* octactiniés ou à 8 rayons pinnés. Ce genre est caractérisé par ses Polypes rétractiles dans des papilles inermes peu saillantes, éparses sur une base membraneuse étalée et non dressée en forme de tige. Les *Sympodium* sont donc des Anthélies rétractiles. A ce genre appartient le *Gorgonia coralloides* de Pallas; l'*Alcyonium rubrum* de O.-F. Müller, nommé *Anthelia rubra* par M. de Blainville; l'*Alcyonium massa* Müller, et 3 espèces nouvelles, dont 2, *S. fuliginosum* et *S. cœruleum*, de la mer Rouge, et 1, *S. roseum*, des Antilles. M. Milne Edwards indique, dans la nouvelle édition de Lamarck, l'*Alcyonium tuberculosum* de MM. Quoy et Gaimard, comme appartenant aussi à ce genre. (DUR.)

***SYMPTÉRYGIENS.** *Sympterygii* (σύν, avec; πτερυξ, aile). POISS. — Dénomination générale qui rappelle le caractère représenté par l'épithète Synoptères de M. de Blainville (Gravenhorst, *Vergl. Zool.*, 1843). (G. B.)

SYNADELPHÉ. TÉRAT. — Voy. MONOCÉPHALIENS.

SYNÆDRYS. BOT. PH. — M. Lindley a établi sous ce nom (*Introd. to Botan.*, 2^e éd., p. 441, n^o 19) un genre de Cupulifères pour un arbre qu'il a nommé *Synædryx ossea*, dont le fruit osseux, enfoncé en majeure partie dans une cupule, à moitié divisé en cinq loges dans sa partie inférieure, renferme une seule graine comestible, à cotylédons volumineux, divisés en autant de lobes qu'il y a de loges incomplètes au fruit lui-même. Cette noix se vend sur le marché de Canton. (D. G.)

***SYNAGRIS.** INS. — Genre de la famille des Euménides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. Le type est le *S. cornuta*, *Vespa cornuta* Lin., qui habite le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. (BL.)

***SYNAGRITES.** *Synagritæ*. INS. — Nous désignons ainsi (*Hist. des Insectes*) un groupe de la famille des Euménides de l'ordre des Hyménoptères, comprenant le seul genre *Synagris*. (BL.)

SYNALLAXE. *Synallaxis*. ois. — Genre de la famille des Grimpeaux, dans l'ordre des Passereaux, établi par Vieillot, qui lui donne pour caractères : Un bec grêle, entier, pointu, à mandibule supérieure un peu arquée, l'inférieure droite; des narines oblongues, couvertes d'une membrane et de petites plumes à leur origine; des tarses nus, annelés; un pouce allongé; des ailes courtes, arrondies; une queue longue, étagée, à pennes larges, terminées en pointe.

Les Synallaxes sont fort peu connus sous le rapport de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leur genre de vie. Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils se tiennent dans les broussailles et dans les petits bois, où ils paraissent vivre de mouchérons.

Tous sont remarquables par leur longue queue terminée en pointe, et par leur plumage dont les couleurs sont uniformes et sans éclat. Par leurs attributs physiques, ils ont la plus grande analogie avec les Sittelles, les Grimpeaux, les Anabates et les Picucules; aussi tous les auteurs les ont-ils placés dans le voisinage de ces oiseaux.

Les Synallaxes appartiennent aux contrées chaudes de l'Amérique, depuis le Brésil et le Chili jusqu'au détroit de Magellan, et à la Terre de Feu.

Vieillot, le créateur du genre, n'en connaissait que deux espèces : leur nombre s'est successivement accru, surtout vers ces dernières années, et il s'élève maintenant à quinze. La plus anciennement connue, celle qui a servi de type à cette section générale, est :

Le **SYNALLAXE A TÊTE ROUSSE**, *Syn. ruficapilla* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 174), dont la gorge est blanchâtre, nuancée de noir; le menton et le milieu du ventre blancs; le dessus de la tête d'un roux vif, le reste du plumage d'un cendré roussâtre.

Il habite le Brésil.

G. Cuvier ne distingue pas de cette espèce le *Syn. albescens* Temm. (*pl. col.*, 227, f. 2), ou *Parulus ruficeps* Spix., et le *Syn. cinerescens* Temm. (*pl. col.*, 227, f. 3).

A ce genre appartiennent encore les espèces suivantes : *Syn. rutilans* Temm. (*pl. col.*, 227, f. 1), du Brésil; — *Syn. Candeï* d'Orbi. et Lafr. (*Rev. Zool.*, 1838, p. 165), de Carthagène; — *Syn. tessellata* Temm. (*pl. col.*, 311, f. 1), même habitat; — *Syn. Tu-*

pinieri Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 29, f. 1), du Chili; — *Syn. Thelotii* Less. (*Rev. Zool.*, 1840, p. 99), de l'Amérique méridionale; — *Syn. setaria* Temm. (*pl. col.*, 311, f. 2), de la province de St-Paul au Brésil; — *Syn. sordidus* Less. (*Revue Zool.*, 1839, p. 105), du Chili; — *Syn. striaticolis, unirufes, fuliginosus, brachyurus, gularis, cinnamomeus*, toutes espèces de la Colombie, décrites par M. de Lafresnaye dans la *Revue Zoologique* pour 1843, p. 290.

G. Cuvier a encore placé parmi les Synallaxes, le *Dendrocolaptes sylviellus* Temm. (*pl. col.*, 71, f. 1), dont les ornithologistes font aujourd'hui une section à part du genre Picucule. *Voy. PICUCULE.* (Z. G.)

SYNANCÉE. *Synanceia* (συνάγκεια, esquinancie). pois. — Genre d'Acanthoptérygiens, de la famille des Joues-Cuirassées, détaché par Bloch du genre des Scorpènes. Dans la tribu des Joues-Cuirassées à une seule dorsale, les Synancées forment, avec les Péloris, un petit groupe de Poissons à tête grosse, comme monstrueuse, ayant les yeux dirigés vers le ciel; elles se distinguent de ceux-ci par l'absence complète de dents au vomer et aux palatins. L'un et l'autre genre défient en laideur toutes les Scorpènes, et les Synancées le disputent même aux Péloris par le dégoût qu'inspire leur peau lâche et fongueuse, par leurs formes hideuses qui leur ont valu, dans toutes les langues, les noms qui indiquent la répulsion qu'elles font naître, ou les propriétés venimeuses que cette laideur leur a fait supposer.

Les six espèces décrites (*Hist. nat. des Poiss.*, Cuv. et Val., t. IV, p. 44) proviennent spécialement de la mer des Indes et de l'océan Pacifique. Pris pour type d'une subdivision dans la famille des Joues-Cuirassées, ce genre a donné lieu à la formation du groupe des SYNANCHINÆ (Swains., *Classif.*, 1839). (E. BA.)

* **SYNANCHIA** (συνάγκη, esquinancie). pois. — Synonyme de *Synanceia* (in Swains. *Classif.*, 1839). (G. B.)

* **SYNANCHIDIUM** (*Synanceia*, nom générique des Synancées; εἶδος, forme). pois. — Genre d'Acanthoptérygiens, de la famille des Joues-Cuirassées (Müll., in *Wiegmann Arch.*, 1843). (G. B.)

SYNANDRA (σύν, avec; ἀνδρ, ἀνδρῶς; homme ou mâle pour étamine; étamines

soudées). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Stachidées, formé par M. Nuttall (*Gen.*, II, p. 29) pour le *Lamium hispidulum* Michx., herbe de l'Amérique du nord, à feuilles ovales, acuminées, crénelées; à faux verticilles peu nombreux et écartés, formés chacun de deux fleurs, dans lesquelles le calice est enflé-campagnolé, à 4 dents; la corolle à long tube dilaté à la gorge; les anthères de la paire supérieure ont les deux loges supérieures connées et stériles. Les akènes sont grands et lisses. Cette plante, unique dans le genre, a reçu le nom de *S. grandiflora* Nutt.

Le genre *Synandra*, de Schrader, rentre comme synonyme dans l'*Aphelandra* R. Br., famille des Acanthacées. (D. G.)

*SYNANTHEDON (σύν, avec; ἀνθηδων, abeille). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) aux dépens des SÉSIES (*voy.* ce mot) et qui n'est généralement pas adopté. (D. G.)

SYNANTHÉRÉES. BOT. PH. — L.-C. Richard désignait sous ce nom, synonyme du mot Syngénèses, la vaste famille des Composées, dont le caractère principal consiste en effet dans la soudure des anthères de ses fleurs.

SYNANTHERINA. INFUS., SYST. — Genre proposé par Bory St-Vincent pour la *Vorticella socialis* de Müller, précédemment nommée *Hydra socialis* par Linné, et *Brachionus socialis* par Pallas. Avant Bory, Schweigger en avait fait le genre *Lacimularia*, qui doit être conservé parmi les Systolides ou Rotateurs. Bory avait d'ailleurs désigné divers états de ce même Systolide sous les noms de *Megalotrocha socialis*, et de *Stentorina Ræselii* et *biloba*. M. Ehrenberg a préféré le nom de *Megalotrocha*. (Duv.)

SYNAPHE. *Synapha* (συναφή, joint). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la division des Némocères, famille des Tipulaires, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, I, 1818), et ayant pour principaux caractères: veilles marginales des ailes simples; nervure externo-médiaire se bifurquant, se réunissant ensuite et formant ainsi une cellule anormale. Une seule espèce (*S. fasciata* Meig., *loco cit.*), provenant d'Allemagne, entre dans ce genre. (E. D.)

*SYNAPHE (σύν, avec; ἀφν, toucher).

INS. — Genre de la tribu des Pyralides, famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères, indiqué par Hubner (*Catalogue*, 1816). (E. D.)

SYNAPHÉE. *Synaphæa* (συναφή, union, cohérence). BOT. PH. — Genre de la famille des Protéacées, tribu des Conospermées Endlic., formé par M. R. Brown (*Trans. soc. linn.*, X, p. 155) pour de petits arbustes de l'Australie; à feuilles planes, très curieuses par le réseau délicat que présente leur surface et par leur forme en coin avec des lobes dans leur portion élargie; à fleurs jaunes, en épis axillaires ou terminaux, remarquables surtout par leurs étamines dont la supérieure reste stérile, dont la médiane a son anthère biloculaire, tandis que les deux latérales sont uniloculaires, toutes les trois soudées d'abord et confondant même leurs loges contiguës. Nous citerons pour exemple de ce genre les *S. peltolaris* R. Br., et *dilatata* R. Br. (D. G.)

*SYNAPTE. *Synapta*. ECHIN. — Genre d'holothurides établi par Eschscholtz, et adopté par M. Jæger, qui en fait une tribu de son sous-genre *Tiedemannia*. Le g. *Synapta* est caractérisé par une forme très allongée, cylindrique, avec une peau délicate et des tentacules grands ordinairement pinnatifides. Au lieu de pieds, les Synapses, dont le corps est très contractile, ont leur surface couverte de petites pointes ou de crochets calcaires recourbés en hameçon. Aussi Eschscholtz avait-il caractérisé ces animaux par leur singulière faculté d'adhérer aux corps étrangers, à la manière des têtes de bardane. M. Brandt adopte également le genre Synapte, mais d'après la forme des tentacules, et d'après l'absence des éminences verticillées à la surface de la peau, il en sépare plusieurs des espèces de M. Jæger pour former les genres ou sous-genres *Tiedemannia*, *Reynodia* et *Besselia*. Le même auteur rapporte à son genre *Oncinolabes*, l'*Holothuria maculata* d'Eschscholtz, quoique ce dernier l'eût indiqué comme appartenant au genre Synapte. M. de Blainville, ainsi que M. Quoy, laisse les Synapses parmi ses Fistulaires. M. Leuckart avait donné le nom de *Tiedemannia* à l'espèce qui se trouve dans la mer Rouge. En y comprenant deux espèces d'Holothuries observées par Lesueur sur les côtes des Antilles, ou

connaissait onze espèces de Synapses, toutes des mers intertropicales, excepté celle (*S. Viltata*) de la mer Rouge; mais plus récemment, en 1841, M. de Quatrefages en a observé une espèce (*S. Duvernea*) vivant dans le sable, sur les côtes de la Manche, et il en a fait l'objet d'un travail plus complet que tout ce qui avait été publié précédemment sur ces animaux. La longueur de cette espèce est de 1 à 3 décimètres, et la largeur est de 5 à 6 millimètres; mais les espèces des pays chauds sont beaucoup plus grandes: la *S. maculata* des Iles Raduck atteint une longueur d'un mètre, et une largeur de 27 mill. (Duj.)

***SYNAPTUS** (συναπτός, joint). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Sternoxes et tribu des Elatérides, fondé par Eschscholtz (*Entomologisches archiv. von Th. Thon*, 1829, p. 32), adopté par Latreille et par Dejean. Ce genre est composé des 3 espèces ci-après: *S. filiformis*, *S. Eriwanus* et *Gurgistanus* Fald. La 1^{re} est propre à toute l'Europe, la 2^{me} et la 3^{me} se trouvent en Perse. (C.)

***SYNARGIS** (σύν, avec; ἀργός, brillant). INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, de la tribu des Papilionides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYNARMOSTES** (σύν, ensemble; ἄρμύς, jointure). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides Arénicoles, créé par Germar (*Zeitschrift für die Entomology*, vol. IV, 1843, p. 124), qui n'y rapporte que deux espèces; les *S. tibialis* et *scabrosus* Gr. Elles sont originaires de l'île de Madagascar. (C.)

SYNARTHURUM. BOT. PH. — Genre proposé par Cassini, dans la famille des Composées-sénécionidées, pour des *Senecio* propres aux Iles de France et Bourbon. Ce genre n'ayant pas été adopté, les espèces qui y avaient été rapportées forment l'une des divisions purement géographiques que De Candolle a établies dans l'immense genre *Senecion*. (D. G.)

SYNASPISMA. BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, formé par Endlicher (*Gen.*, n° 3775) pour le *Crozophora peltata* Labill., arbrisseau de la Nouvelle-Calédonie, à feuilles entières, subspatulées, acuminées; à fleurs monoïques, les mâles en chatons cylindriques, axillaires et ter-

minaux, accompagnées chacune d'une écaille peltée, et pourvues de 10-15 étamines soudées en colonne; les femelles en grappes allongées, lâches et pendantes. (D. G.)

SYNASSA. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées, formé par M. Lindley (*Bot. Reg.*, tab. 1618) pour une espèce imparfaitement connue du Pérou, à fleurs en corymbe, d'où lui est venu le nom de *S. corymbosa* Lindl. Ces fleurs ont un éperon soudé à l'ovaire, et un labelle entièrement conné avec la colonne, et pourvu de deux callosités au-dessous de son sommet. (D. G.)

***SYNBATHOCRINUS**. ÉCHIN. — Genre de Crinoïdes établi par M. Phillips pour une encrine fossile d'Angleterre, dont le bassin paraît avoir été ankylosé. (Duj.)

SYNBRANCHE. *Synbranchus* (σύν, avec; βράχια, branchies). POISS. — Poissons malacoptérygiens apodes, Anguilliformes, formant une subdivision dans le grand genre Murène. Leur nom générique indique leur caractère spécial qui consiste en ce que leurs branchies ne communiquent au dehors que par un seul trou percé sous la gorge, rond ou longitudinal, et commun aux deux côtés. Ils habitent dans les mers des pays chauds, et quelques uns atteignent une assez grande taille. (E. Ba.)

SYNCALYPTA (σύν, avec; καλυπτω, couvrir). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes et tribu des Byrrhiens, proposé par Dilwynn et adopté par Hope (*Coleopterist's Manual*, 3, p. 108). Ce genre renferme seulement une espèce qui se rencontre dans plusieurs contrées de l'Europe (Angleterre, France et Autriche), le *S. creliferus* Leach, ou *Byrrhus arenarius* Dufs. (C.)

SYNCARPE. *Syncarpium*. BOT. PH. — L.-C. Richard a donné ce nom au fruit agrégé du Mûrier dans lequel plusieurs utricules se trouvent réunis et à demi soudés en une masse unique. (D. G.)

SYNCARPHE. *Syncarpha* (σύν, avec; κάρφος, paillette; paillettes soudées). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par De Candolle (*Ann. du Mus.*, t. XVI, p. 223, tab. 5, fig. 13), a été regardé par Lessing comme formant un sous-genre dans le grand genre *Helichrysum*, et par De Candolle lui-même (*Prodr.*, VI, p. 213) comme section

des *Hebpterum* DC., qui sont démembrés eux-mêmes des *Helichrysum*. (D. G.)

SYNCARPIE. *Syncarpia* (σύν, avec; καρπός, fruit; fruits soudés). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Chamaelanciées, formé par M. Tenore (*Index sem. hort. Neap.*, 1839, p. 12) pour un arbre de la Nouvelle-Hollande, à fleurs blanches groupées en tête serrée et soudées entre elles, de même que les fruits qui leur succèdent. Cette espèce, unique dans le genre, avait été décrite par Smith sous le nom de *Metrosideros glomeruliflora*; elle a reçu de M. Tenore le nom de *S. laurifolia*. (D. G.)

SYNCEPHALANTHE. *Syncephalantha* (σύν, avec; κεφαλή, tête; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, dans laquelle sa place est indéterminée, formé par Bartling (*Index sem. hort. Goetting.*, 1836, p. 6) pour une plante herbacée du Mexique, remarquable en ce que ses capitules sont groupés par six en un glomérule, dans lequel celui du centre est discoïde, tandis que ceux de la périphérie sont en rayon, à une ou deux fleurs ligulées. Cette plante est le *Syncephalantha decipiens* Barth. (D. G.)

SYNCEPHALE. *Syncephalum* (σύν, avec; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par De Candolle (*Prodr.*, vol. VI, p. 282), pour un sous-arbrisseau de Madagascar, qui a le port d'un *Relbania*, dont les rameaux florifères forment un corymbe composé, fastigié, et dont les capitules homogames ne renferment chacun que trois fleurs jaunes, tubulées. L'espèce unique de ce genre est le *S. Brojeri* DC. (D. G.)

***SYNCHAETA.** INFUS. — Genre de Systolides ou Rotateurs établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Hydatinae*, et caractérisé par la présence d'un seul œil, d'une queue bifurquée, et de plusieurs soies roides ou stylets parmi les cils vibratiles. Les *Synchaeta* sont peu différentes des *Hydatines*; M. Ehrenberg en décrit quatre espèces, dont une seule marine, *S. baltica* de la mer Baltique : des trois autres habitant les eaux douces, deux sont nouvelles, et une avait précédemment été décrite par O. F. Müller sous le nom de *Vorticella tremula*. (Duj.)

SYNCHITA (σύν, avec; χιτών, habit). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères té-

tramères, famille des Xylophages et tribu des Colydiens Synchronitiniens, établi par Hellwig (*Schneider Mag.*, p. 401), adopté par Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 336) et par Erichson (*Naturgesch. der ins. Deuts.*, 1845, p. 269). Cet auteur n'y rapporte que les 2 espèces suivantes : *S. juglandis* F., et *Mediolaneusis* Villa. (C.)

SYNCHITINIENS, SYNCHITINI. INS. — Erichson (*Naturgesch. der ins. Deuts.*, 1845, p. 254), établit sous ce nom un groupe de Coléoptères, ainsi caractérisé : pieds postérieurs rapprochés; abdomen ayant ses segments égaux. L'auteur y comprend les genres suivants : *Sarrotrium*, *Corticus*, *Rhagodera*, *Diodesma*, *Rechodes*, *Ulonotus*, *Endophlæus*, *Priolomus*, *Sparactus*, *Coælus*, *Tarphius*, *Paryphus*, *Ditoma*, *Phlæodalis*, *Cerchanotus*, *Trachypholis*, *Colobicus*, *Diplotoma*, *Synchita*, *Cicones*, *Lasconotus*, *Phlæonemus*, *Meryx*, *Acropis* et *Plagiopie*. (C.)

***SYNCHLOE** (σύν, avec; χλόη, herbe). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) désigne, sous ce nom, un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides. (E. D.)

SYNCHODENDRE. *Synchodendron*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par M. Bojer (ex DC. *Prodr.*, vol. V, p. 92) pour un arbre remarquable de Madagascar, qui s'élève jusqu'à 16 et 17 mètres de hauteur, et qui forme dès lors le géant de cette vaste famille. Cet arbre, qui a reçu le nom de *Synchodendron ramiflorum* Boj., est cultivé dans les vallées autour des villages des Madécasses auxquels sa floraison indique le moment favorable pour se livrer à la culture du Riz. (D. G.)

SYNCHRONISME. GÉOL. — C'est la contemporanéité d'effets produits par des causes différentes qui ont agi simultanément ou alternativement dans les périodes géologiques.

Pour prendre des exemples dans ce qui se passe sous nos yeux, ne voyons-nous pas la cause ignée agir en même temps que la cause aqueuse; en effet les volcans rejettent des laves, des lapilli, des cendres soit sur le sol découvert, soit sur le fond des bassins inondés, tandis que les eaux déposent des limons argileux et des sables, soit dans la mer, soit dans les lacs, soit sur le lit des cours d'eau; tandis que des sources miné-

rales et thermales forment des travertins calcaires ou siliceux, etc.

En même temps qu'ici les dépôts qui se forment enveloppent exclusivement des animaux marins, là d'autres dépôts contiennent des animaux ou des végétaux lacustres, fluviaux, terrestres, et quelquefois des mélanges.

Ce qui se fait aujourd'hui s'est fait d'une manière plus ou moins analogue, dans le laps de temps qui s'est écoulé depuis que la partie extérieure de la terre, ou le sol, a commencé à se constituer.

Il devient donc indispensable, dans l'étude méthodique du sol, de grouper successivement les matériaux dont il est composé, sous trois points de vue distincts, selon que l'on considère : 1° la nature de ces matériaux (voy. *Minéraux, Roches, Fossiles*) ; 2° leur origine ou mode de formation (voy. *Formations*) ; et 3° leur âge relatif (voy. *Terrains*).

Si la théorie du *Synchronisme des Formations* semble jeter quelque incertitude en des croyances que beaucoup de personnes donnent ou acceptent comme certaines et définitives, elle a l'avantage d'expliquer, par analogie, un grand nombre de faits géologiques en faisant une application des causes actuelles, et d'ouvrir la voie à de nouvelles découvertes.

Il en est de l'histoire du Sol comme de celle de l'humanité : dans celle-ci les périodes, les siècles, les années, etc., représentent les *Terrains* ; les diverses sociétés ou les peuples sont jusqu'à un certain point comparables aux *Formations*, comme les corporations et les individus le sont aux *Roches* et aux *Minéraux*. Voy. FORMATION, FOSSILE, SOL, TERRE, TERRAINS, GÉOLOGIE. (C.P.)

***SYNCOLOSTEMON** (σύνκολλος, agglutiné ; στῆμων, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Ocymoidées, établi par M. Bentham (in E. Meyer, *Commen. plant. Afr. austr.*, p. 230) pour des arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, dont le nom générique est tiré de ce que les filets de leurs étamines sont adnés au tube de la corolle. M. E. Meyer en a fait connaître quatre espèces, parmi lesquelles nous citerons les *Syncolostemon ramulosus* E. Meyer, et *densiflorus* E. Mey. (D. G.)

SYNCORYNE. *Syncoryna*. POLYP. —

Genre de Polypes hydriques, établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Tubularina*, faisant partie de la Tribu des Zoocoraux oligactiniés. Une des espèces (*S. ramosa*), de la mer du Nord, avait précédemment fourni à M. Sars le type de son genre *Stipula*. Deux autres espèces avaient été décrites par Gærtner et par Chamisso et Eysenhardt, comme des *Corynes* rameuses ; l'une d'elles, *S. pusilla*, est classée par Pallas et par Gmelin dans le genre *Tubularia*. On en trouve dans les diverses mers beaucoup d'autres espèces, et toutes, comme la *Stauridie* et comme celle que nous avons nommée *Syncoryna decipiens*, paraissent être simplement la phase végétative de quelque Méduse, telle que la *Cladonème* et la *Sthenyo*. Voy. MÉDUSE et SERTULARIENS. (DUJ.)

***SYNCRYPTE**. INFUS. — Genre établi par M. Ehrenberg, 1833, dans sa famille des *Volvocina*. Ce genre est caractérisé par la présence d'un seul œil et d'une double cuirasse ; c'est-à-dire que les *Syncrypta* sont des Infusoires agrégés, pourvus chacun d'une enveloppe propre, et de plus réunis dans une enveloppe commune. L'auteur n'en décrit qu'une seule espèce (*S. volvoxa*), habitant les eaux douces. (DUJ.)

***SYNCYCLIE**. *Synyclia* (σύν, ensemble ; κύκλος, cercle). BOT. CR. — (Phycées.) Genre fondé par M. Ehrenberg dans la tribu des Diatomées ou Bacillariées. Ses caractères sont : frustules cymbiformes, réunis transversalement en séries circulaires et entourées d'un enduit gélatineux, amorphe. On n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces qui toutes habitent la mer. (BRÈB.)

SYNDACTYLES. OIS. — G. Cuvier a formé sous ce nom, dans l'ordre des Passereaux, une division qui comprend des Oiseaux chez lesquels le doigt externe, presque aussi long que le doigt du milieu, lui est uni jusqu'à la deuxième articulation. Les Guépriers, les Motmots, les Martins-Pêcheurs, le Ceix, les Todiers et les Calaos, font partie de cette division. — Vieillot a également donné le nom de *Syndactyles* (*Syndactili*) à une famille qu'il a créée dans son ordre des Nageurs, et qui comprend les genres Frégate, Cormoran, Pélican, Fou, Anhinga et Phaéton. (Z. G.)

SYNDACTYLUS. MAM. — Voy. GIBBON.

***SYNDEMIS** (σύν, avec ; δῆμος, peuplier) —

INS. — Genre de la tribu des Tortricides, dans la famille des Lépidoptères nocturnes, indiqué par Hubner (*Catal.*, 1816). (E. D.)

***SYNDESMANTHUS** (σύνδεσμος, lien ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Ericacées, tribu des Ericées, formé par M. Bentham (*Prodr.*, vol. VII, p. 706) pour de petits arbrisseaux indigènes du cap de Bonne-Espérance, à feuilles verticillées par trois, à fleurs groupées en capitules terminaux. Ces plantes ressemblent beaucoup aux *Simochilus* et aux *Sympieza*; mais elles s'en distinguent en ce qu'elles ont un ovaire uniloculaire et uniovulé. M. Bentham a décrit, dans le *Prodromus* de De Candolle, sept espèces de ce genre, parmi lesquelles nous citerons comme exemple le *Syndesmanthus articulatus* Klotzsch (*Blæria articulata* Lin.). (D. G.)

***SYNDESMIS**. BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiées, établi par M. Wallich (in Roxburgh *Fl. ind.*, vol. II, p. 314) pour un petit arbre de Poulo-Pinang. L'auteur du genre a donné à l'espèce unique dont il est formé le nom de *Syndesmis elegans*. (D. G.)

SYNDESUS (σύνδετος, enchainé avec). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Lucanides, établi par Mac-Leay (*Horæ Entom.*, I, pars 1, p. 104), adopté par Latreille et par Castelnau (*Hist. nat. des an. art.*, t. I). Ce genre ne renferme que 2 espèces : les *S. cornutus* (F. *Synodendron*) M.-L., et *parvulus* Don., de l'Australie. (C.)

***SYNDOPÉTALES**. *Syndopetalinæ*. MYRIAP. — Famille de l'ordre des Diplopodes, établie par M. Brandt et non adoptée par M. P. Gervais (*Hist. natur. des Ins. aptères*), qui considère cette famille comme synonyme de celle des *Iulides*. Voy. ce mot. (H. L.)

***SYNDOSMYA**. MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires établi, en 1843, par M. Recluz pour quelques espèces d'Amphidesme : telles sont les *A. boysii*, *prismatica*, *tenuis*, *nucleola*, et *purpurascens* de Lamarck, auxquelles l'auteur joint l'*Erycina Renieri* de Bronn, l'*Amphidesma segmentum* de Costa, et une nouvelle espèce nommée *S. occitanica*. Ce sont des coquilles, toutes très petites, des mers d'Europe. (Duj.)

***SYNÈDRE**. *Synedra* (σύν, ensemble ; ἔδρα, siège). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre,

établi par M. Ehrenberg dans la tribu des Diatomées ou Bacillariées, est synonyme de *Exilaire*. Voy. ce mot. (BRÈB.)

SYNEDRELLE. *Synedrella*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénecionidées, division des Verbésinées, formé par Gærtner (*De fruct.*, vol. II, p. 436, t. 171) pour la *Verbesina nodiflora* Lin., plante herbacée des Antilles. Cette espèce est devenue le *Synedrella nodiflora* Gærtn. M. Bentham en a décrit une nouvelle espèce, à laquelle il a donné le nom de *Synedrella peduncularis*. (D. G.)

***SYNELCOSCIADIUM** (συνελκω, je contracte ; οκλαδισον, ombelle; ombelles contractées). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, tribu des Peucedanées, formé par M. Boissier (*Ann. des sc. nat.*, 3^e sér., vol. I, pag. 343) pour l'*Heracleum Carmeli* DC., plante herbacée annuelle, de Syrie et du mont Carmel. Cette plante est maintenant le *Synel. Carmeli* Boiss. (D. G.)

SYNÈME. BOT. — L.-C. Richard a donné ce nom à la portion de la colonne des Orchidées qui représente les filets des étamines. Ce même nom a été employé dans une acception différente; on s'en est servi pour désigner la division de la fleur des Scitamiées qui, d'ordinaire, se présente sous une forme à elle propre, et dans laquelle M. Les-tiboudois a pu retrouver des étamines déformées qui manquent dans le plan symétrique de ces fleurs. (D. G.)

***SYNERTICUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Ptiniores, établi par Newmann (*The Entom.*, I, p. 403) sur une espèce de la Nouvelle-Galles, le *S. heteromerus*. (C.)

SYNETA (συνεταίρος, compagnon). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, famille des Eupodes et tribu des Sagrides, proposé par Eschscholtz, et publié par Th. Lacordaire (*Monogr. des Col. subp. de la fam. des Physioph.*, 1843, p. 226), qui l'a compris dans la troisième tribu de ses Criocerides. Ce genre renferme les trois espèces suivantes : *S. carinata* Esch., *rubicunda* Dej., et *betulæ* F. Les deux premières sont originaires de l'Amérique septentrionale, et la troisième est propre à l'Europe boréale. (C.)

***SYNETHERES** (συννηθής, cohabitant).

RAM. — Genre de Rongeurs créé par Fr. Cuvier (*Mem. Mus.*, IX, 1822) aux dépens des Porcs-Épics, et qu'on y réunit généralement. *Voy. ce mot.* (E. D.)

***SYNGAME.** *Syngamus* (σύν, ensemble; γάμος, mariage). HELM. — M. de Siebold a établi sous ce nom un genre fort bizarre de Vers Nématodes, de la famille des Scérostomiens : le mâle et la femelle, qui ont des caractères particuliers, sont normalement et constamment réunis en accouplement au moyen d'une soudure de leurs téguments. D'après les inductions que lui a fournies plus récemment M. Nathusius, M. Siebold avait considéré son genre *Syngamus* comme ne devant pas être conservé, la soudure des deux sexes n'étant plus dans cette dernière opinion qu'un fait accidentel. Cependant M. Dujardin (*Helminthes*, p. 261) conserve le genre *Syngamus*. « A part tous les autres détails de l'organisation, je crois, dit notre collaborateur, devoir regarder le caractère de l'accouplement permanent et de la soudure des téguments du mâle à ceux de la femelle comme parfaitement constaté, et comme motivant suffisamment la séparation des *Syngamus* d'avec les autres Strongles ou Scérostomes. »

Le *Syngamus trachealis*, qui est le type de ce genre paradoxal, vit dans la trachée des oiseaux. M. Dujardin en a trouvé cinq paires dans celle d'une Pie. (P. G.)

***SYNGASTER.** INS. — Genre de la famille des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Brullé (*Insectes Hyménopt.*, *Suites à Buffon*) sur des espèces exotiques, qui ont les palpes grêles et filiformes, les tarsi antérieurs deux fois aussi longs que les jambes, les cuisses postérieures renflées à l'extrémité et un peu contournées, etc. Nous citerons les : *S. fasciatus* Br., de Colombie; *S. fuscipennis* Br., du Brésil. (Bl.)

***SYNGEA** (σύν, avec; γῆ, terre). INS. — Genre de la tribu des Papilionides, dans la famille des Lépidoptères diurnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

SYNGÉNÉSIE. BOT. — Linné a désigné sous ce nom la soudure des étamines entre elles par leurs anthères, et ce mot est devenu le nom de la classe de son système à laquelle appartient la famille des Composées. De là l'épithète de Syngénèses appliquée fréquemment à ces plantes. (D. G.)

SYNGNATHE. *Syngnathus* (σύν, ensemble; γνάθος, mâchoire). POISS. — Artédi, croyant le tube du museau de ces Poissons formé par la réunion de leurs mâchoires, a composé ce nom générique adopté depuis par tous les ichthyologistes, bien qu'on sache que ce tube est formé par le prolongement de l'ethmoïde, du vomer, des tympaniques, des préopercules, des sous-opercules, etc., comme celui des Tubulirostres. Cuvier élève ce genre au rang de petite tribu, et le place dans son ordre des Lophobranches, subdivisé en SYNGNATHES PROPREMENT DITS, et HIPPOCAMPES. Il existe, chez ces Poissons, une particularité organique curieuse. La peau, en se boursoufflant, forme, sous le ventre ou sous la base de la queue, suivant les espèces, une poche utériforme dans laquelle les œufs glissent, éclosent, et qui se fend pour laisser sortir les petits.

Les SYNGNATHES PROPREMENT DITS, ou *Aiguilles de mer*, ont le corps très allongé, mince, d'un diamètre à peu près égal dans toute sa longueur. On en trouve plusieurs espèces dans toutes nos mers.

Les HIPPOCAMPES, *Hippocampus* ou *Chevaux marins*, ont le tronc comprimé, notablement plus élevé que la queue. On en trouve des espèces dans nos mers, dans la mer des Indes, à la Nouvelle-Hollande.

C'est près de ces Poissons, et peut-être dans le même groupe, que se placent les Solénostomes. *Voy. ce mot.* (E. BA.)

SYNGNATHES. *Syngnatha*. MYRIAP. — Synonyme de *Scolopendre*. *Voyez ce mot.* (H. L.)

***SYNGONIUM** (σύνγονος, allié, adhérent). BOT. PH. — Genre de la famille des Aroïdées, formé par M. Schott (*in Wiener Zeitschr.*, 1829, vol. III, p. 780) pour des plantes herbacées de l'Amérique tropicale. Le type de ce genre est l'*Arum auritum* Jacq., qui est devenu le *Syngonium auritum* Schott. (D. G.)

***SYNGRAPHA** (σύν, avec; γραφή, écriture). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYNHYDRE**, *Synhydra* (σύν, avec; *Hydra*, nom propre du genre *Hydre*). POLYPT. — Genre de Polyptes voisins des Hydres d'eau douce, établi, décrit et figuré par M. de Quatrefages, dans un Mémoire inséré dans les

Ann. des Sc. nat., 2^e série, t. XX, p. 230, 1843. (G. B.)

***SYNNEMA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées, formé par M. Bentham (*in DC. Prodr.*, vol. X, p. 538) pour le *Pedicularis avana* Wall., petite plante herbacée, diffuse, très rameuse, à feuilles opposées, sessiles, lancéolées, semi-pinnatifides; à fleurs solitaires, axillaires, didyames. Cette plante a reçu le nom de *Synnema avanum* Benth. (D. G.)

SYNODE. *Synodus* (σύν, ensemble; ὀδόν, dent). POISS. — Bloch a composé, sous ce nom générique, un assemblage tout à fait informe d'espèces disparates. On y trouve, sous le nom de *Syn. synodus*, l'espèce d'Ésoce à laquelle Linné donne cette épithète; sous le nom de *Synodus argenteus*, un *Lucioïde* du genre *Galaxie* de Cuvier; sous le nom de *Synodus Vulpes*, une espèce indéterminée; sous le nom de *Synodus Erythrinus*, le Poisson auquel Gronovius avait donné le nom générique d'*Erythrinus*; sous le nom de *Synodus palustris*, le *Maturaque* de Marcgrave. Ces deux derniers appartiennent au genre *Erythrin*, et ce nom leur a été judicieusement restitué par Cuvier, d'après Gronovius. Lacépède avait accepté le genre de Bloch, et l'avait rendu plus confus encore en y ajoutant deux espèces d'Ables (*Leuciscus*) tirées de dessins chinois (*Synodus sinensis*, et *macrocephalus*). (E. BA.)

SYNODONTE. POISS. — Traduction française du mot *Synodontis*. V. ce mot. (G. B.)

SYNODONTIS (σύν, ensemble; ὀδόν, dent). POISS. — Nom générique latin des Shals. *Voy. SHAL*. (G. B.)

SYNOÏQUE. MOLL. TUN. — Genre d'Ascidies composées, établi par le voyageur Phipps, et adopté par M. Savigny, qui l'a caractérisé. L'espèce type, *S. turgens*, a été observée par Phipps sur les côtes du Spitzberg. (DUR.)

***SYNONYCHIA** (σύν, ensemble; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères subterramères, tribu des Coccinelles, proposé par nous et adopté par Dejean. Ce genre a pour type la *Coccinella versicolor* F., espèce de l'île de Java. (C.)

***SYNOPSISIA** (σύν, avec; ὄψις, vision). INS. — Genre de la tribu des Géomètres, dans la famille des Lépidoptères nocturnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYNOPTÈRES**. *Synoptera* (σύν, avec; πτερόν, aile). POISS. — M. de Blainville applique ce nom à une famille de Poissons gnathodontes hétérodermes, dont les nageoires ventrales sont réunies par les bords. (G. B.)

SYNORHIZES. BOT. PH. — L.-C. Richard avait désigné sous ce nom l'une des trois grandes divisions qu'il avait établies parmi les végétaux phanérogames, et par lesquelles il avait voulu remplacer les deux embranchements des Monocotylédons et des Dicotylédons. Les Synorhizes étaient caractérisées, selon lui, par l'extrémité radulaire de leur embryon intimement soudée à l'albume ou périsperme. Au reste, les plantes qui rentraient dans cette catégorie étaient peu nombreuses, et se réduisaient aux deux familles des Conifères et des Cycadées, c'est-à-dire aux Dicotylédons gymnospermes de quelques botanistes de nos jours. (P. D.)

SYNOTIA. BOT. PH. — Synonyme du genre *Gladiolus*, famille des Iridées. (D. G.)

***SYNOTUS** (σύν, avec; ὄτις, oreille). MAM. — Genre de Chéiroptères créé par M. Keyserling (*Europ. Wirbelth.*, 1840). (E. D.)

***SYNOUM** (σύν, avec; ὄνυξ, œuf). BOT. PH. — Genre de la famille des Méliacées, établi par M. Ad. de Jussieu (*Sur le groupe des Méliac.*, *Mém. du Mus.*, vol. XIX, p. 226, tab. 13, fig. 10) pour le *Trichilia glandulosa* Smith, arbre des parties sous-tropicales de la Nouvelle-Hollande; à feuilles pennées avec foliole impaire; à fleurs en grappe. Le nom de ce genre rappelle ce fait remarquable que les 2 ovules collatéraux, renfermés dans chacune des 3 loges de l'ovaire, sont soudés entre eux par l'intermédiaire d'une lame qui pend du haut de la loge, et semblent n'en faire qu'un seul. L'espèce unique du genre est le *Synoum glandulosum* A. Juss. (D. G.)

***SYNPHYLLIUM**, Griff. BOT. PH. — Synonyme du genre *Curanga* Juss., de la famille des Scrophularinées.

***SYNTHERISMA**. BOT. PH. — Genre proposé par Schrader (*Fl. germ.*, 160) pour quelques *Panicum* de Linné, Willdenow, etc. Ce nouveau groupe n'ayant pas été généralement adopté, les espèces qui le formaient ont été reportées par les uns parmi les *Digitaria*, tandis que les autres les ont laissées parmi les *Panicum*. (D. G.)

***SYNTILIBONOTUS** (συνθλιβόνω, je com-

prime; $\nu\omega\tau\omicron\varsigma$, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Cléonides, créé par Schœnherr (*Mantissa secunda fam. Curculio.*, 1847, p. 41), et qui ne se compose que d'une espèce, le *S. rufipes* Schr., propre à l'ancienne Colombie. (C.)

***SYNTHLIBORHYNCHUS** ($\sigma\upsilon\nu\theta\lambda\iota\beta\omicron\omega$, je comprime; $\rho\acute{\upsilon}\chi\omicron\varsigma$, bec). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apos-tasimérides cryptorhynchides, établi par Schœnherr (*Mantissa secunda fam. Curcul.*, 1847, p. 41) sur une espèce de l'Afrique méridionale, le *S. Fahraei*. (C.)

***SYNTHOCUS** ($\sigma\upsilon\nu\theta\alpha\chi\omicron\varsigma$, le concesseur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Byrsopsides, créé par Schœnherr (*Genera et Sp. Curculio. syn.*, t. 6, 2, p. 408), et qui se compose de 5 espèces, savoir : *S. deformis*, Chvt., *Reichei*, *Hopei*, *truncatus* et *spinulosus*, Sch. La première est originaire du Sénégal, et les suivantes appartiennent à l'Afrique australe. (C.)

***SYNTHYMIA** ($\sigma\upsilon\nu$, avec; $\theta\acute{\upsilon}\mu\omicron\varsigma$, âme). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique, sous ce nom un genre de Lépidoptères Nocturnes, tribu des Noctuides. (E. D.)

***SYNTHYRIS**. BOT. FR. — Genre de la famille des Scrophularinées, tribu des Digitalées, formé par M. Bentham (*in DC. Prodr.*, vol. X, p. 454) pour des espèces de *Gymnanandra* et *Wulfenia* des auteurs. Ce sont des plantes herbacées vivaces, de l'Amérique septentrionale; à rhizome épais; à feuilles radicales pétiolées, d'entre lesquelles sortent des pédoncules en forme de hampes, terminés par des fleurs diandres, en grappes ou en épis. M. Bentham en a décrit 4 espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Synthyris reniformis* Benth. (D. G.)

***SYNTOMIDE**. *Syntomis* ($\sigma\upsilon\nu$, avec; $\tau\omicron\mu\eta$, coupure). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Crépusculaires, tribu des Zygénides, créé par Ochsenhaër (*Schmett.*, II, 1808) et adopté par Duponchel et M. Boisduval. La seule espèce placée dans ce genre est le *S. phegea*, Linné, qui habite l'Europe centrale et méridionale. Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, *Lépidoptères*, pl. 9 et 17. (E. D.)

SYNTOMIUM ($\sigma\upsilon\nu\tau\omicron\mu\omicron\varsigma$, raccourci). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Oxytéliniens coprophiliens, créé par Curtis (*Brist. Entomol.*, V. t. 228) et adopté par Erichson. Le type, seule espèce connue,

le *S. æneum* Müller, se rencontre en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suède, dans les lieux humides et ombragés. (C.)

***SYNTOMOPUS** ($\sigma\upsilon\nu\tau\omicron\mu\omicron\varsigma$, abréviation; $\pi\omicron\omega\varsigma$, pied). INS. — M. Guénée (*Ann. de la Soc. entom. de France*, 1836) a créé, sous cette dénomination, un genre de Lépidoptères nocturnes, de sa division des Micro-lépidoptères, genre que Duponchel a placé dans sa tribu des Amphipyrides. Une seule espèce, le *S. cinnamomea* Bork., de France et d'Allemagne, entre dans ce genre. (E. D.)

***SYNTOMOPUS**. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Walker (*Entomol. Magaz.*) sur des espèces dont les antennes composées de treize articles sont renflées en massue dans les deux sexes; dont le thorax est presque carré; les ailes courtes; la tarière saillante, etc. Le type est le *S. thoracicus* Walk., découvert dans l'île de Wight. (Bl.)

***SYNTOMUS** ($\sigma\upsilon\nu\tau\omicron\mu\omicron\varsigma$, raccourci). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, établi par Hope (*Col. Man.*, II, p. 57) sur le *Carabus truncatellus* de Fabr., espèce classée par Dejean dans le genre *Drosnius*, et originaire de Suède. (C.)

SYNUCHUS. *Gyllenhall*. INS. — Synonyme de *TAPHRIA*, Bonelli et Dejean. (C.)

***SYNURA** ($\sigma\upsilon\nu$, ensemble; $\omicron\delta\rho\acute{\alpha}$, queue). INFUS. — Genre de Polygastriques, du groupe des Volvociens, indiqué par M. Ehrenberg (*III^e Beitr.*, 1834), et réuni par M. Dujardin aux *Uroglena*, dont il diffère par l'existence d'un point coloré que M. Ehrenberg nomme un œil. (G. B.)

SYNZYGANTHÈRE. *Synzyganthera* ($\sigma\upsilon\nu$, avec; $\zeta\upsilon\gamma\omicron\omega$, je joins; $\acute{\alpha}\nu\theta\eta\rho\acute{\alpha}$, anthère). BOT. FR. — Genre de la famille des Lacistémeés, formé par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, p. 137, tab. 30) pour un arbuste du Pérou, à feuilles alternes, oblongues-lancéolées, acuminées; dont les fleurs polygames-dioïques, en chaton, ont une étamine à filet en Y portant deux anthères, ou plus exactement deux étamines soudées à moitié par les filets : de là est venu le nom du genre lui-même. (D. G.)

SYDON. MAM. FOSS. — *Voy. BRITHOPUS*.

SYPHONA. INS. — *Voy. SIPHONA*.

SYPHONAPTÈRES. INS. — *Voy. SIPHONAPTÈRES*.

***SYPHONOTETHIS** (σίφων, siphon; *Tethis*, nom de genre). TUN. — Genre d'Ascidiés indiqué par M. Gervais. *Voy. ASCIDIÉS.* (G. B.)

SYPHOPATELLA ou **SIPHOPATELLA**. MOLL. — Genre proposé par M. Lesson pour des espèces très voisines du genre *Calyptrée*, sinon de ce genre même. (Duj.)

***SYPHORININS**. OIS. — Dans la méthode de M. Lesson, ce nom s'applique à une famille de l'ordre des Palmipèdes, qui comprend les Pétrels, et correspond, par conséquent, au genre *Procellaria* de Linné, et à la famille des *Procellariidæ* de Boié.

***SYPHORHINIS**. INS. — *Voy. SIPHORINE.*

***SYPHROTIDES**. OIS. — Sous-genre créé par M. Lesson, dans le genre *Otarde* (*Otis*), pour les *Ot. aurita* et *fulva*. (Z. G.)

SYRÉNIE. *Syrenia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Camélinées, formé par M. Andrzejowsky pour des plantes herbacées bisannuelles, indigènes de l'Europe orientale et de l'Asie moyenne. On en connaît trois espèces, parmi lesquelles le type est le *Syrenia siliculosa*, Andr. (D. G.)

***SYRENOPSIS**. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Sisymbriées, établi par MM. Jaubert et Spach (*Plant. orient.*, 6, t. 3) pour une plante herbacée, glabre, du Levant, dont les feuilles sont en cœur, embrassantes, dont la silique est ovale ou oblongue, comprimée en sens inverse de la cloison, qui est étroite, à deux valves naviculaires, uninervées. Cette plante est le *Syrenopsis stylosa*, Jaub. et Spach. (D. G.)

***SYRICHTUS**. INS. — M. le docteur Boisduval (*Genera et Index mét. eur. Lépidopt.*, 1840) a créé sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Hespérides (*voy. ce mot*), formé aux dépens des *Hesperia* des anciens auteurs. On a décrit plus de vingt espèces de ce genre; la plupart sont propres aux contrées méridionales de l'Europe. Nous citerons comme type le *S. sidæ* Fabr., qui se trouve dans le midi de la France, en Italie, et qu'on rencontre jusqu'en Turquie. (E. D.)

***SYRICORIS**. INS. — *Voy. SERICORIS.*

SYRINGA. BOT. PH. — Nom latin du genre Lilas (*Voy. LILAS*). Il est bon de faire remarquer que Tournefort avait donné ce

nom à l'arbuste si connu sous les noms vulgaires de *Syringa*, *Seringat*, et que Linné transporta ce nom au Lilas pour donner au vrai *Syringa* le nom générique de *Philadelphus* qu'il a conservé. (D. G.)

***SYRINGODEA**. BOT. PH. — L'un des genres nombreux proposés par D. Don aux dépens des *Erica*, et qui, n'ayant pas été généralement adoptés, forment de simples synonymes de ce genre. (D. G.)

***SYRINGODENDRON**. BOT. FOSS. — Beaucoup de tiges fossiles du terrain houiller, décrites d'abord sous ce nom par M. de Sternberg, ont été reconnues depuis pour des tiges de *Sigillaria* dépouillées de leur écorce, et ne présentant plus que leurs cicatrices vasculaires, sans le disque d'insertion qui correspond à la base des feuilles.

Il y a cependant quelques tiges cannelées encore pourvues de leur écorce, présentant à l'extérieur de petites cicatrices en forme de tubercule ou de ligne étroite sans trace de points vasculaires, qui ont ainsi la forme générale des Sigillaires, mais dont les cicatrices d'insertion des organes appendiculaires semblent indiquer, dans ces organes, une nature très différente, peut-être des écailles ou des épines, et non de véritables feuilles. Ce sont ces tiges auxquelles j'ai conservé le nom de *Syringodendron*, une partie des plantes ainsi désignées par M. de Sternberg paraissant se rapporter à ces tiges.

Il y a aussi parmi ces fossiles un second groupe, dont les cicatrices sont géminées comme dans le *Syringodendron alternans* Sternb., tom. I, pl. 58, fig. 2, qui, mieux connu, devra probablement former un genre spécial; mais il ne faut pas les confondre avec certaines Sigillaires où la cicatrice externe est simple et discoïde, et la cicatrice interne seule est double et n'indique que le passage des faisceaux vasculaires. Toutes ces plantes sont propres au terrain houiller. (Ad. B.)

***SYRINGOGYRA** (*Syrinx*, roseau; *gyrus*, cercle). INFUS. — Genre de Vibrioniens (*E'chw.*, *Bull. Mosc.*, 1844). (G. B.)

SYRINGOPORA. POLYTP. — Genre de Polyptiers fossiles indiqué d'abord par Guettard sous le nom de *Calamites*, puis établi par M. Goldfuss sous le nom de *Syringopora*. Ces Polyptiers, très voisins des *Tubi-*

pores, et que Parkinson a nommés aussi *Tubiporites*, forment des masses composées de tubes verticaux longs, à ouverture ronde et terminale, éloignés entre eux, mais communiquant par des prolongements tubulaires transversaux. M. Milne Edwards pense avec raison que ce genre doit être rangé parmi les Alcyoniens, de même que les Tubipores; M. de Blainville, au contraire, place les Syringopores dans la classe des Zoanthaires, parmi les Madréphyllies, qui sont des Zoanthaires pierreux. On en connaît plusieurs espèces du terrain de transition de l'Eifel, de la Belgique et de l'Amérique septentrionale; une autre espèce (*S. filiformis*, Gold.) se trouve dans le terrain tertiaire des environs de Paris. (Duj.)

SYRIX. ECHIN. — Nom donné d'abord aux Sponcles par Bohadsch, et conservé comme dénomination générique pour quelques espèces, par Rafinesque et par d'autres naturalistes. (Duj.)

***SYRITTA.** INS. — Genre de Diptères, de la famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, créé par Lepelletier de Saint-Fargeau (*Encycl. méth.*, 1825). On n'en décrit qu'une seule espèce (*S. pipicus* Meigen) qui se rencontre communément dans toute l'Europe. (E. D.)

***SYRMA.** ARACHN. — Genre de l'ordre des Acariens, indiqué dans le Journal l'*Isis* par Hegden, mais dont les caractères génériques n'ont pas encore été publiés. (H. L.)

***SYRMATIA** (σέρμα, robe à longue queue). INS. — Genre de Lépidoptères, tribu des Papilionides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) pour une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

***SYRMATICUS.** OIS. — Genre établi par Wagler dans la famille des Faisans, et ayant pour type le *Phas. veneratus* de Temminck. (Z. G.)

***SYRMATIUM.** BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-papilionacées, tribu des Lotées, formé par M. Vogel (*Linnaea*, vol. X, p. 591) pour des sous-arbrisseaux du Chili. MM. Torrey et Asa Gray (*Fl. of N. Amer.*, vol. I, p. 692) disent qu'il rentre entièrement dans les *Hosackia*, Dougl. (D. G.)

***SYRNIA.** Steph. OIS. — Synonyme de *Surnia*, Dum. — Genre de la famille des Chouettes. (Z. G.)

***SYRNIA.** INS. — Genre de la tribu des Noctuides, famille des Lépidoptères nocturnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816).

***SYRNIUM.** OIS. — Genre établi par Savigny, dans la famille des Chouettes, sur le *Strix aluco* (Linn.). Voy. CHOUETTE. (Z. G.)

SYROMASTES. INS. — Genre de la famille des Coréides, groupe des Coréites, de l'ordre des Hémiptères, établi par Latreille, aux dépens du genre *Coreus*, sur une espèce de notre pays, le *Cimex marginatus*, Lin. (*Coreus marginatus*, Fab.), dont le prothorax est trapézoïdal, ayant ses angles postérieurs dilatés et très saillants; la tête carrée et non prolongée entre les antennes, etc. (Bl.)

***SYROMASTIDES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, suites à Buffon) désignent ainsi dans la famille des Coréides, de l'ordre des Hémiptères, un groupe comprenant les genres *Syromastes*, *Enoplops*, fondé sur le *Coreus scapha*, Fabr., *Anasa*, établi sur une espèce du Brésil, *Atractus* et *Chariesterus*. (Bl.)

SYRPHÉ. *Syrphus* (συρφός, mouche). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, créé par Fabricius (*Syst. ent.*, 1775) et restreint par Latreille, Meigen, et par MM. Robineau-Desvoidy et Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon*, de Roret, I, 1834). On connaît une cinquantaine d'espèces de ce genre, la plupart propres à l'Europe, et parmi lesquelles nous citerons quelques unes des plus communes, telles que les *S. pyrastris* Meig., *ribesii* Meig., *vitripennis* Megerle, etc. Voy. SYRPHIDES. (E. D.)

***SYRPHICI.** INS. — Voy. BRACHOCÈRES.

SYRPHIDES. *Syrphidæ*. INS. — Tribu de la famille des Athéricères (Voy. ce mot), de l'ordre des Diptères. (E. D.)

SYRRHAPTE. *Syrrhaptæ*. OIS. — Genre de la famille des *Tétraoïdées* dans l'ordre des Gallinacées, caractérisé par un bec court, assez grêle, comprimé, pointu, couvert de plumes à la base, à mandibule supérieure un peu courbée et marquée d'un sillon sur chaque côté de son arête; des narines percées sur le rebord du front, et cachées par les plumes qui en descendent; des tarses courts, robustes, vêtus de plumes duveteuses; trois doigts seulement dirigés en avant, également couverts de duvet,

larges, raboteux en dessous, soudés entre eux; des ongles courts, aplatis, celui du doigt du milieu sillonné; des ailes allongées, pointues, à première et deuxième rémiges terminées par un brin filiforme; une queue étagée avec les deux pennes moyennes également terminées en brins filiformes.

Le genre Syrrhapte, fondé par Illiger sur une espèce que Pallas a le premier décrite sous le nom de *Tetrao paradoxus*, est admis par tous les ornithologistes, et presque tous le placent à côté du Gangas. Par leurs formes générales, et surtout par les deux rémiges externes de chaque aile et les deux rectrices intermédiaires terminées, chez le mâle, par des brins filiformes, les Syrrhaptés ont, en effet, avec ces derniers, beaucoup plus de rapports qu'avec les Tur-nix et les Tinamous, près desquels quelques auteurs les ont rangés.

Une seule espèce appartient à ce genre : c'est le SYRRHAPTE HÉTÉROCLITE, *Syrrh. heteroclitus*, Vieill. (*Gal. des ois.*, pl. 222), *Syrrh. Pallasii*, Temm. Il a les parties supérieures d'un cendré jaunâtre, avec des lunules noires à l'extrémité des plumes du dos; la gorge et le haut du devant du cou d'un orangé foncé; le bas du cou et la poitrine cendrés, avec une bande transversale noire; sur le ventre, une large bande d'un noir rougeâtre; les petites couvertures des ailes tachées de noir, et les moyennes bordées et terminées de rouge pourpre.

Cet oiseau, dont la découverte est due à Pallas, habite les steppes nues et stériles de la Buckarie, et les déserts de la Tartarie. Les Kirguis, d'après Eversman, lui donnent le nom de *Buldruch*, qui veut dire jolie femme, et les Russes celui de *Sadscha*. Il marche très mal, vole avec beaucoup de rapidité; mais il se repose fréquemment. Sa nourriture consiste en petits grains qu'il cherche dans le sable. La femelle n'apporte pas beaucoup de soin dans la construction de son nid, et pond quatre œufs d'un blanc roux tachés de brun. (Z. G.)

***SYRRHAPTIDÉES.** *Syrrhaptidæ.* ois. — Famille fondée par Nitzsch, dans l'ordre des Gallinacées, sur le genre *Syrrhaptés*, d'Illiger. (Z. G.)

***SYRRHAPTINÉES.** *Syrrhaptinæ.* ois. — Dans la méthode du prince Ch. Bonaparte, ce nom s'applique à une sous-famille

de la famille des Ptéroclidées (Gangas), dans laquelle est compris le genre *Syrrhaptés* (Illig.). (Z. G.)

***SYRRHODIA** (σύν, avec; ρόδος, rose). ins. — Genre de la tribu des Géomètres, famille des Lépidoptères nocturnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

SYRRHOPODON (σῦρριον, je converge; ἔδων, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Ce type de notre 27^e tribu (*Voy. mousses*) a été créé par Schwægrichen (*Suppl.*, II, p. 110) pour des Mousses acrocarpes exotiques, dont les caractères essentiels sont : Péristome simple, composé de seize dents presque horizontalement conniventes ou simplement convergentes en cône. Capsule cylindracée, égale, sans anneau. Coiffe glabre, non proprement dimidiée, mais s'ouvrant de côté, et persistant jusqu'à la chute de l'opercule, qui est le plus souvent en forme de bec. Fleurs monoïques. Feuilles remarquables par leur base embrassante, à larges mailles quadrilatères, privées de chlorophylle, et, partant, transparentes. Ces Mousses vivent en touffes sur les écorces, ou au pied des arbres, dans les Indes occidentales et les îles de l'Océan indien. Le nombre des espèces connues est de douze à quinze. (C. M.)

***SYRRHOPODONTÉES.** — V. MOUSSES et SYRRHOPODON. (C. M.)

SYRTIS. ins. — Synonyme de *Phymata* employé par Fabricius et adopté par plusieurs entomologistes. (Bl.)

***SYSOMIENS.** *Sysomii* (σύν, avec; σῶμα, corps). TÉRAT. — Famille de Monstres doubles, de l'ordre des Autositaires, caractérisée par la réunion ou la fusion plus ou moins intime des deux corps que surmontent toujours des têtes complètement séparées. Les Sysomiens sont, parmi les monstres simples inférieurement, doubles supérieurement, ce que sont les Sycéphaliens parmi les monstres doubles inférieurement, simples supérieurement, et, par leur dernier genre, ils se lient avec les Monosomiens, comme ceux-ci avec les Monocéphaliens.

Les Sysomiens comprennent trois genres caractérisés par autant de degrés dans la duplicité du corps. Ces genres ont été par nous établis et dénommés ainsi qu'il suit :

1. **PSODYME**, *Psodymus*. Ce premier genre, le plus voisin des Monstres complètement doubles, comprend ceux des monstres Sy-

somiens (comme l'indique leur nom formé selon les règles de la nomenclature tératologique) qui sont doubles à partir de la région lombaire. Il existe donc, après un seul bassin qui porte deux membres et parfois les rudiments d'un troisième, et après un abdomen en partie double, deux thorax complètement distincts.

2. ΧΙΡΟΔΥΜΕ, *Xiphodymus*. Ici les thorax sont confondus inférieurement, distincts supérieurement. Néanmoins on trouve des traces de duplicité même dans la partie inférieure du corps, et il existe souvent quelques rudiments d'un troisième membre.

3. ΔΕΡΟΔΥΜΕ, *Derodymus*. Un seul corps à une seule poitrine dont le sternum est opposé à deux colonnes vertébrales; tels sont les caractères de ce genre dans lequel on trouve quelquefois, aussi bien que chez les précédents, les vestiges d'un troisième membre pelvien.

Ces trois genres, dont l'anatomie offre une complication extrême, et pour lesquels nous devons renvoyer, soit aux *Recherches d'anatomie transcendante et pathologique* de M. Serres, soit à notre *Traité de Tératologie*, sont connus par un assez grand nombre d'exemples, soit chez l'homme, soit chez les animaux. Quelques uns de ces exemples offrent un intérêt tout particulier, la vie s'étant prolongée plus ou moins longtemps, et des phénomènes physiologiques fort curieux ayant pu être observés.

Parmi les Psodymes, plus rares que les autres genres, nous ne connaissons qu'une observation de vie prolongée; encore ne se prolongea-t-elle que deux mois et demi environ après la naissance. C'est à Mac Laurin que l'on doit cette observation faite en Lorraine, en 1722, et relative à un Psodyme humain. Les deux individus composants dormaient, remuaient, tétaient, tantôt ensemble, tantôt séparément. On assure que les pouls n'étaient point isochrones chez l'un et chez l'autre.

Parmi les Dérodymes, on ne connaît pas d'exemple de vie prolongée chez l'homme; mais un Lézard dérodyme a été trouvé en 1829, dans le Roussillon, par M. Rigal, pharmacien instruit, et conservé par lui vivant pendant quatre mois; encore ne périt-il que d'accident. Lorsque les deux têtes pouvaient librement saisir leur nourriture, elles

mangeaient toutes deux à la fois. Donnait-on un insecte à l'une d'elles seulement, l'autre se tournait vivement vers elle, et faisait tous ses efforts pour l'arracher à celle-ci tant qu'elle n'était pas rassasiée. Au contraire, l'une étant suffisamment repue, l'autre cessait d'avoir faim; circonstance facilement explicable par l'unité du canal alimentaire après l'œsophage.

Les Xiphodymes nous offrent, chez l'homme, plusieurs exemples de vie. Saint Augustin mentionne un cas sur lequel les détails nous manquent; Buchanan, un autre devenu beaucoup plus célèbre. Vers le commencement du règne de Jacques IV, naquit, en Écosse, un Xiphodyme qui, élevé avec beaucoup de soin par les ordres du roi, apprit plusieurs langues et devint habile musicien; il vécut vingt-huit ans. Ses deux moitiés avaient souvent des volontés opposées, et quelquefois même se querellaient entre elles. Enfin c'est aussi au genre Xiphodyme qu'il faut rapporter la double fille Rita-Cristina, née en mars 1829, en Sardaigne, et morte à Paris vers la fin de la même année, après avoir été le sujet de nombreuses et importantes observations de la part d'un grand nombre de physiologistes et de médecins, notamment de Geoffroy Saint-Hilaire, de MM. Serres, Martin Saint-Ange, Castel, etc., et de nous-même. Nous terminerons cet article, en extrayant de notre *Traité de Tératologie* le résumé des principaux faits observés à l'égard du Xiphodyme sarde.

On ignore si, à leur naissance, les deux individus composants étaient également forts et bien portants; mais il est certain que, dès l'âge de trois mois et demi, ils présentaient entre eux une différence très sensible. A six mois et surtout à huit, elle l'était plus encore. Le sujet placé au côté gauche de l'axe d'union, Cristina, paraissait fort bien portant, vif, gai, avide de prendre le sein; Rita était maigre; sa peau, généralement jaune, offrait dans certaines parties une teinte bleuâtre; sa figure avait une expression de souffrance.

Les phénomènes physiologiques observés sont exactement en raison des données anatomiques, touchant le mode et l'intimité de l'union des deux sujets dans les diverses régions de l'être. Il y avait incontestable-

ment deux volontés et de doubles sensations. Aussi l'on voyait l'une des têtes dormir d'un sommeil profond, l'autre demander à prendre avidement le sein de sa nourrice ; ou bien, toutes deux étant éveillées, l'une poussait des cris de souffrance, l'autre souriait paisible à sa mère. Si l'on chatouillait un bras de l'une des deux sœurs, elle seule percevait la sensation, et il en était de même toutes les fois que l'on touchait une partie du corps non comprise dans l'axe d'union, cette partie fût-elle un côté de l'abdomen commun ou même l'une des jambes.

L'étude des fonctions circulatoires et respiratoires a fourni aussi plusieurs résultats intéressants. En plaçant l'oreille sur la région cardiaque, on entendait des battements très confus et qui semblaient simples; on trouvait d'ailleurs les pouls isochrones, d'où l'on crut d'abord à l'existence d'un seul cœur. Mais l'une des deux sœurs étant devenue malade et ayant été prise d'une fièvre violente, l'existence de deux cœurs distincts, démontrée depuis par l'autopsie, devint évidente; la malade Rita avait environ vingt pulsations de plus que sa sœur.

Rita et Cristina éprouvaient séparément le sentiment de la faim, mais ensemble le besoin d'expulser les matières fécales. La disposition de leur canal alimentaire, qui fut trouvé double jusqu'au commencement de l'iléum, explique très bien cette différence, et permet de concevoir aussi un fait qui avait étonné quelques observateurs, savoir : la très petite quantité de nourriture prise habituellement par Rita. Sans nul doute, Cristina, dont l'appétit était, au contraire, très grand, contribuait à soutenir sa sœur, en faisant parvenir dans l'intestin commun plus de matières nutritives qu'il n'était nécessaire pour elle-même.

Tel était l'état de Rita-Cristina, lorsque vinrent les froids de l'hiver. Mal soignées, découvertes plusieurs fois chaque jour pour être soumises à de nouvelles investigations, Rita-Cristina ne pouvaient manquer de devenir bientôt malades. Rita fut prise d'une bronchite intense, et trois jours après succombèrent les deux sœurs, Rita, déjà privée de sensibilité et vraiment à l'agonie depuis plusieurs heures, Cristina, jusqu'au dernier moment, pleine de vie et de santé; elle venait encore de prendre le sein quand tout-

à-coup, sa sœur expirant, elle expira aussi.

En lisant la triste histoire de Rita-Cristina, qui ne croirait lire une variante de celle de cette autre double fille, Hélène-Judith? (voy. t. V, article EUSOMPHALIENS.) Inévitable dénouement de toutes ces existences anormales, enchaînées l'une à l'autre par mille liens physiologiques : membres inséparables d'un seul être, si l'un des jumeaux succombe, l'autre meurt de la mort de son frère!
(Is. G. St-H.)

***SYSPONE** (συσπώνω, je contracte). BOT. PH. — Genre formé dans la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, par M. Grisebach (*Spicileg. Fl. Rumelicæ*, vol. I, pag. 5), pour le *Genista sagittalis*, Lin., et dans lequel rentreraient, en outre, le *Genista linifolia*, Lin., et le *Genista umbellata*, Poir. Ce nouveau groupe générique se distingue des Cytises par son port, par ses feuilles simples, et des Genets par plusieurs caractères. (D. G.)

***SYSPORÉES** (σύν, avec; σπώρα, semence). BOT. CR. — (Phycées.) M. Decaisne, dans sa classification des Algues, a séparé ce groupe des autres Zoosporées pour en faire une petite famille à part, caractérisée par l'accouplement des filaments qui précède la formation des spores. Nous en avons déjà parlé au mot PHYCOLOGIE. Pour ce qui nous reste à en dire, nous renvoyons aux mots ZYGNÉMÉES, dont *Sysporées* ou *Synsporées* est synonyme, et ZOOSPORÉES. (C. M.)

***SYSSAURA** (σύν, avec; σαύρα, lézard). INS. — Genre de Lépidoptères indiqué par Hübner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYSSPHINX** (σύν, avec; σφίγξ, sphinx). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Bombomydes, créé par Hübner (*Cat.*, 1816) et comprenant des espèces ayant quelques rapports avec les *Sphinx*. (E. D.)

***SYSTASIS**. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, groupe des Pteromalites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Walker (*Entom. Magaz.*) sur des espèces dont les antennes, composées de douze articles, sont un peu renflées à l'extrémité, dont l'abdomen est aplati et presque sessile. Nous citerons les *S. mundus*, Walk., *encyrtoides*, Walk., observés en France et en Angleterre. (Bl.)

SYSTELLOCERUS ou **SYSTALLOCE-**

RUS (συστέλλω, réduire; κέρα, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, division des Anthribides, proposé par Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 258) et publié sous le dernier nom par Labram et Imhoff (*Singulorum generum Curculio.*, fasc. 6, pl. mâle et femelle), sous le nom de *S. platyrhinus* Dej., Lab. 1. Cette jolie espèce est originaire de la Guiane anglaise. (C.)

SYSTÈME. ZOOL. — Le mot *Système*, en Zoologie, a plusieurs acceptions tout à fait distinctes. On dit le *Système nerveux*, le *Système circulatoire*, le *Système glanduleux*, etc., pour exprimer l'ensemble des parties ou des organes qui concourent à l'accomplissement d'une même fonction ou des phénomènes du même genre: on dit *Système* de l'origine et du développement des êtres, pour exprimer les hypothèses ou les rêveries plus ou moins vraisemblables sur l'apparition successive des êtres vivants à la surface du globe. Enfin, aussi, on emploie le mot *Système* comme synonyme de méthode ou de classification. C'est dans cette acception que nous en traitons ici; mais, préalablement, nous devons dire quelques mots sur les *Systèmes* de génération spontanée ou de transformation successive des animaux, qui ont été professés à diverses époques et qui restent comme un témoignage de l'impuissance des idées matérialistes.

Tous les auteurs qui ont traité cette question sont partis de ce principe: que la terre avait d'abord été entièrement recouverte par les eaux, et que les premiers animaux, d'abord très simples, étaient tous aquatiques; mais qu'ils se modifièrent peu à peu en raison des circonstances dans lesquelles ils vécurent, à mesure que les continents se desséchèrent et que la température s'abaissa. Demaillet, en 1733, publia, sous le nom de *Telliamed*, un exposé de ses rêveries sur ce sujet; il fut suivi dans cette voie par Robinet, en 1761 et 1768, et par Rodig qui développa davantage encore ce *Système*, à la fin du XVIII^e siècle. De La Métherie essaya aussi d'expliquer par la cristallisation l'origine des êtres vivants; mais Lamarck, beaucoup plus riche de ses vastes connaissances en zoologie descriptive que de l'observation directe des animaux vivants et de leur développement, donna une forme plus scientifique à ce *Système* sur l'origine des êtres.

Ce grand naturaliste, dont nous aurons à apprécier le mérite comme classificateur, dissémina ses idées systématiques dans ses diverses publications, dans son *Hydrogéologie*, dans ses *Recherches sur les corps organisés*, et dans sa *Philosophie zoologique*. Ces idées se résument à dire que, pour des animaux issus d'un même type, de nouveaux besoins se manifestent, de nouvelles habitudes naissent à mesure que les circonstances viennent à changer, et qu'il en résulte la production ou le développement d'organes nouveaux. Lamarck, d'ailleurs, admet aussi que la tendance des liquides, déterminée vers tel ou tel point par un vif désir, peut produire l'allongement d'un organe ou d'un membre; c'est ainsi, suivant cet auteur, que les Oiseaux de marais ont fini par avoir les jambes si allongées. Ce *Système* conduit donc nécessairement à admettre la variabilité indéfinie des espèces; c'est ce même principe qu'admit aussi Geoffroy Saint-Hilaire, sans toutefois lui donner autant d'extension, et en l'attribuant à l'influence du milieu ambiant; tandis que Cuvier et son école ont soutenu l'opinion contraire de l'immutabilité ou de la fixité des espèces.

Passons maintenant à l'exposé de ce qu'on entend par le mot *Système* en Zoologie, comme synonyme de méthode ou de classification. Dès l'origine du langage, des hommes, après avoir distingué par des noms propres et univoques les animaux tels que l'Éléphant, le Cheval, le Bœuf, qui se distinguent plus spécialement de tous les autres, désignèrent par une dénomination commune ou générique tous les groupes d'animaux présentant des caractères communs, comme les Oiseaux, les Serpents, les Poissons, les Mouches, les Vers. Plus tard, on dut distinguer, d'après leur grandeur ou leur couleur, et d'après les diverses particularités de leur enveloppe, ou d'après leurs habitudes et leurs mœurs, un certain nombre des animaux de chaque groupe, et cela suffisait pour l'usage ordinaire. Mais, à mesure que l'homme civilisé s'adonna davantage à l'étude de la nature, il sentit la nécessité de multiplier ces distinctions et de les rendre plus précises; telle fut l'origine de la Méthode ou du *Système* de classification, qui doit avoir pour résultat d'aider la mémoire, et de rattacher à chaque dénomination le

souvenir des caractères particuliers à chaque animal.

Aristote, quoiqu'il n'ait pas formulé une telle classification, est le premier qui en ait posé les bases véritables, en en cherchant les caractères généraux non plus dans des particularités de forme, de grandeur, de couleur ou d'habitation, mais bien dans la structure interne, dans les conditions mêmes de l'organisation : ainsi, dans son admirable livre sur les Animaux, qui est le résumé d'une foule d'observations exactes, Aristote a devancé de plus de deux mille ans les naturalistes modernes dans l'appréciation et la coordination des caractères. Ainsi il commence par diviser les animaux en *ἔναιμα*, ceux qui ont un sang rouge, et *ἀναιμα*, ceux qui en sont dépourvus. Des animaux pourvus de sang rouge, il a fait cinq divisions : les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Serpents, les Poissons et les Cétacés. Puis il subdivise les Quadrupèdes en *Vivipares*, qui sont nos Mammifères (moins les Cétacés), et en *Ovipares*, qui, dit-il avec raison, sont analogues aux Serpents par leur structure interne et par leurs téguments. Quant aux animaux dépourvus de sang rouge, il les distingue en animaux mous (*μαλακία*) ou Malacozoaires, en Testacés ou Ostracodermes, en Malacostracés qui sont nos Crustacés, et en Insectes ou Entomozoaires. Parmi ces derniers, il avait déjà reconnu les principales divisions que nous admettons encore aujourd'hui, en les nommant Diptères, Tétraptes et Coléoptères (*κοιλώπτερα*). On est frappé d'étonnement en voyant combien de faits positifs sont accumulés dans le Livre d'Aristote, et l'on serait tenté de croire que ce grand homme n'a fait que recueillir et continuer les observations de ses prédécesseurs ; et cependant, après lui, l'histoire naturelle reste stationnaire, et c'est son Livre seul qui est la règle et qui tient lieu d'observation directe pendant plus de vingt siècles.

A l'époque de la Renaissance, on s'occupait d'abord de vérifier autant que possible les faits rapportés par Aristote et répétés par Pline. Il en dut résulter naturellement peu à peu des observations nouvelles qui sont accumulées presque sans ordre dans les ouvrages de Conrad Gesner, d'Aldrovande, de Johnston, etc. Belon et Rondelet contribuèrent

surtout à enrichir la science par leurs observations ; mais c'est Jean Ray qui, le premier depuis Aristote, vers la fin du XVII^e siècle, s'occupa de perfectionner le système de classification. Tout en s'appuyant sur les distinctions qu'avait déjà établies Aristote, J. Ray alla beaucoup plus loin, et, par l'emploi de plusieurs autres caractères, il parvint à établir une classification générale qui a pu suffire pendant longtemps pour l'étude. Ainsi, il divise encore les animaux d'après la présence ou l'absence d'un sang rouge : parmi ceux qui ont du sang, il distingue d'abord ceux qui respirent par des poumons, et les subdivise suivant qu'ils ont le cœur à deux ventricules et le sang chaud, ou bien le cœur à un seul ventricule et le sang froid ; ceux-ci sont les Reptiles ; les autres sont ou vivipares (les Quadrupèdes et les Cétacés), ou ovipares (les Oiseaux), ce qui fait quatre classes d'animaux à sang rouge respirant par des poumons. Les Poissons, qui respirent par des branchies, constituent une cinquième classe. Quant aux animaux à sang blanc, J. Ray distingua, parmi les plus grands, les trois classes des Mollusques, des Testacés et des Crustacés. Les plus petits sont les Insectes. Dans sa classification des Quadrupèdes vivipares, que nous citons avec plus de détails, il prend ses caractères principaux dans les pieds d'abord, et dans les dents ensuite. Parmi ceux qui ont des sabots au lieu d'ongles, les Solipèdes ont les pieds enveloppés par un seul sabot ; les Ruminants ont deux sabots à chaque pied, et se distinguent entre eux parce que les uns ont des cornes creuses et les autres des cornes solides. Parmi ceux qui ont quatre sabots, comme les Hippopotames, il range, par erreur, les Rhinocéros qui n'en ont que trois. Ensuite viennent les Chameaux qui ont le pied bifide réuni par une seule semelle, et l'Éléphant qui a plusieurs doigts également réunis par une seule semelle. Parmi les autres Quadrupèdes vivipares à doigts multiples et à pieds très divisés, Jean Ray met d'abord à part les Singes dont les ongles sont plats ; puis il distingue les Carnassiers qui ont plusieurs dents incisives, et les Rongeurs qui n'ont que deux longues incisives à chaque mâchoire. Enfin les autres, à museau très allongé, ont des dents irrégulières, comme les Insectivores et les Tatous, ou bien ils sont sans dents, comme les Four-

millers. Un dernier groupe, celui des animaux, comprend les Quadrupèdes à museau court, comme les Paresseux et les Chauves-Souris. On voit donc que, de ces distinctions établies par J. Ray, il en est beaucoup qui sont encore conservées dans la classification; nous ajouterons seulement qu'il en est de même pour les autres classes d'animaux à sang rouge.

De Jean Ray, pour l'histoire de la classification, il faut passer à Linné qui, de 1735 à 1766, dans les douze éditions successives de son *Systema naturæ*, s'efforça de perfectionner l'arrangement des êtres, et surtout fit admettre le principe de la nomenclature binaire qu'on nomme aussi nomenclature linnéenne. C'est là incontestablement le progrès le plus notable que le Système de classification ait pu faire; car, à mesure que le nombre des êtres connus des naturalistes venait à s'accroître par suite des nouvelles découvertes, la mémoire fût devenue impuissante à retenir tous les noms et tous les caractères, s'ils eussent été donnés individuellement. Au contraire, d'après le principe de la nomenclature binaire, le premier nom, le nom générique, indique pour chaque espèce les caractères communs ou les ressemblances qu'elle a avec toutes les autres espèces du même genre; et le deuxième nom ou le nom spécifique, lequel est souvent un adjectif, exprime un caractère distinctif de grandeur, de couleur ou de mœurs: si bien que l'un des noms exprimant des rapports ou caractères communs, l'autre exprime en même temps des différences ou des caractères exclusifs, et l'assemblage de ces deux noms équivaut à une longue phrase descriptive, telle que celles qu'on employait avant l'établissement de cette nomenclature binaire.

Linné avait d'abord conservé la classe des Cétacés comme J. Ray, et ce fut seulement dans ses dernières éditions qu'à l'exemple de Brisson il réunit définitivement ces animaux aux Quadrupèdes vivipares, qui depuis lors ont formé une seule classe sous le nom de Mammifères. Linné d'ailleurs finit par diviser le règne animal en six classes: les Mammifères (*Mammalia*), les Oiseaux, les Reptiles, les Poissons, les Insectes et les Vers; cette dernière classe comprenant à la fois les Mollusques, les Annélides, les

Cirrhipèdes, les Lernées et les Helminthes, et les Zoophytes. En même temps Linné avait classé les Poissons cartilagineux avec les Reptiles, et ce fut Gmelin, l'éditeur de la dernière édition du *Systema naturæ*, qui pour ces animaux, reprit la classification de J. Ray.

Buffon avait affecté de dédaigner tout système de classification pour les animaux; cependant son collaborateur Daubenton, en 1782, dans l'*Encyclopédie méthodique*, divisait le règne animal en 8 classes ou ordres: les Quadrupèdes, les Cétacés, les Oiseaux, les Quadrupèdes ovipares, les Serpents, les Poissons, les Insectes et les Vers. Mais la classe des Vers, vers le même temps, et déjà auparavant, avait été subdivisée par suite des travaux de O.-F. Müller, qui établit la classe des Infusoires; de Pallas, qui distingua et circoncrivit les Zoophytes; de Brugière, qui fit la classe des Échinodermes, avec les Oursins et les Étoiles de mer. Cuvier, en 1793, distingua, parmi les Vers, ceux qui ont le sang rouge, et que plus tard, d'après Lamarek, il nomma Annelides en les rapprochant des animaux articulés; plus tard, en 1817, le même naturaliste, après divers essais de perfectionnement, finit par diviser le règne animal en 19 classes, groupées dans quatre divisions principales qu'il nomme des embranchements. Le 1^{er} de ces embranchements, celui des Vertébrés, comprend les quatre premières classes de Linné (Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons). Le 2^e embranchement, celui des Mollusques, correspond seulement à une partie de sa classe des Vers, et comprend six classes (Céphalopodes, Ptéropodes, Gastéropodes, Acéphales, Brachiopodes et Cirrhipèdes). Le 3^e embranchement, celui des Articulés, comprend les Insectes de Linné, formant les trois classes des Crustacés, des Arachnides et des Insectes, et de plus, la classe des Annelides, ou Vers à sang rouge. Le 4^e embranchement, enfin, celui des Rayonnés ou Zoophytes, comprend le reste des Vers de Linné, et se divise en cinq classes: les Echinodermes, les Acalèphes, les Vers intestinaux, les Polypes et les Infusoires. Cette classification résume et rappelle ce qui avait été fait précédemment pour l'établissement des divisions et des familles natu-

relles, ou basées sur l'étude de l'organisation. Cuvier, d'ailleurs, pour lui donner le dernier degré de perfectionnement auquel il s'est arrêté, s'était appuyé sur le principe de la subordination des caractères, principe si heureusement appliqué à la classification des végétaux par Jussieu. Quoique de nombreuses modifications aient été apportées déjà, et que d'autres plus importantes doivent être apportées encore à cette classification, comme c'est la plus généralement adoptée aujourd'hui, nous devons, pour établir un lien commun entre les articles de ce Dictionnaire, indiquer ici les caractères généraux des quatre embranchements et des 19 classes de ce système.

PREMIER EMBRANCHEMENT.

Animaux vertébrés.

Leur corps et leurs membres, au nombre de quatre au plus, sont soutenus par une charpente osseuse (le Squelette), composée de pièces liées entre elles et mobiles les unes sur les autres. Leur système nerveux, plus concentré, se compose du cerveau renfermé dans une enveloppe osseuse (le crâne), et de la moelle épinière, renfermée dans une série de vertèbres mobiles les unes sur les autres, et des nerfs partant de ces parties centrales. Le sang est rouge, le cœur est musculaire, et la bouche a deux mâchoires placées l'une au-dessus de l'autre.

1^{re} CLASSE. Les *Mammifères* ont le sang chaud, la circulation double et la respiration aérienne et simple, c'est-à-dire effectuée dans le poumon seulement; ils sont pourvus de mamelles servant aux femelles pour l'allaitement des petits, qui naissent vivants après s'être développés dans la matrice au moyen d'un placenta.

2^e CLASSE. Les *Oiseaux*, organisés pour le vol, ont également le sang chaud et la circulation double; mais ils sont ovipares, et leur respiration est double, c'est-à-dire que l'air aspiré se répand dans les cellules aériennes de diverses parties du corps, après avoir traversé les poumons, qu'il traverse une deuxième fois pendant l'expiration.

3^e CLASSE. Les *Reptiles* sont ovipares, à sang froid, à circulation simple, à respiration aérienne et simple.

4^e CLASSE. Les *Poissons* sont ovipares, à sang froid; mais la circulation est double et

leur respiration est aquatique, c'est-à-dire qu'elle a lieu au moyen de branchies.

DEUXIÈME EMBRANCHEMENT.

Mollusques.

Animaux sans squelette, ayant leurs muscles attachés à la peau, qui forme une enveloppe molle contractile, dans laquelle est sécrétée pour beaucoup d'espèces une coquille calcaire. Leur système nerveux se compose de masses éparses réunies par des filets nerveux. Ils ont un système complet de circulation, et des organes particuliers pour la respiration; les organes de la digestion et des sécrétions sont à peu près aussi compliqués chez eux que dans les animaux Vertébrés.

5^e CLASSE. Les *Céphalopodes* ont le corps en forme de sac, ou plutôt enveloppé dans le manteau, qui a la forme d'un sac ouvert par devant, et d'où sort la tête libre et couronnée par les pieds ou bras.

6^e CLASSE. Les *Ptérodes*, dont le corps n'est pas ouvert, et dont la tête est dépourvue d'appendices, ou n'en a que de petits, sont caractérisés par la présence de deux nageoires membraneuses situées aux côtés du cou.

7^e CLASSE. Les *Gastéropodes*, dont la tête est presque toujours distincte, sont caractérisés par un disque charnu sous le ventre, servant d'organe de reptation.

8^e CLASSE. Les *Acéphales* ont la bouche cachée dans le fond du manteau, qui renferme aussi les branchies et les viscères, et s'ouvre ou sur toute sa longueur, ou à ses deux bouts, ou à une seule extrémité. La plupart ont d'ailleurs une coquille formée de deux valves latérales sécrétées dans les deux lobes du manteau.

9^e CLASSE. Les *Brachiopodes*, qui ont la même disposition générale que les Acéphales, avec des bras charnus ou membraneux garnis de cils de la même nature, et qui, d'ailleurs, ont une coquille bivalve dont les valves, au lieu d'être latérales, sont symétriques, l'une dorsale et l'autre ventrale.

10^e CLASSE. Les *Cirrhopodes*, ayant un manteau et des branchies comme les autres Mollusques, avec des membres nombreux cornés, articulés, et un système nerveux plus voisin de celui des animaux articulés.

Animaux articulés.

Animaux ayant un squelette extérieur, représenté par des anneaux articulés qui entourent le corps et souvent les membres, et à l'intérieur desquels sont placés les muscles. Leur Système nerveux consiste en deux longs cordons régnant le long du ventre, renflés d'espace en espace en nœuds ou ganglions. Le premier de ces nœuds, figurant un cerveau, est placé au-dessus de l'œsophage, et communique avec le cordon ganglionnaire par des filets qui embrassent l'œsophage comme un collier. Les mâchoires, lorsqu'elles existent, sont latérales et mobiles de dehors en dedans, et non de haut en bas.

11^e CLASSE. Les *Annélides* ont le sang généralement coloré en rouge, et circulant dans un système double et clos d'artères et de veines. Leur corps est allongé, divisé en anneaux nombreux, dont le premier est une tête peu distincte. Point de pieds articulés, qui, dans le plus grand nombre des espèces, sont remplacés par des soies, ou des faisceaux de soies raides et mobiles.

12^e CLASSE. Les *Crustacés* ont le sang blanc ou incolore, circulant par le moyen d'un ventricule charnu placé dans le dos; des branchies situées latéralement ou postérieurement; des membres articulés; des antennes ou filaments articulés placés au devant de la tête; plusieurs paires de mâchoires transversales, et deux yeux composés.

13^e CLASSE. Les *Arachnides* ont aussi le sang blanc, circulant par un vaisseau dorsal d'où partent des artères et où reviennent des branches veineuses. Leur tête et leur thorax sont réunis en une seule pièce; leur bouche est armée de mâchoires. Ils ont des yeux simples en nombre variable et des membres articulés, mais ils manquent d'antennes.

14^e CLASSE. Les *Insectes* ont un vaisseau dorsal tenant lieu de cœur, mais sans artères ni veines pour la circulation; ils respirent par des trachées ramifiées dans tout le corps, et dont les branches principales aboutissent à des ouvertures extérieures latérales nommées stigmates. Ils ont toujours une tête distincte, deux antennes, et

des pieds articulés ordinairement au nombre de six.

QUATRIÈME EMBRANCHEMENT.

Animaux rayonnés ou zoophytes.

Animaux sans système nerveux bien distinct, ayant leurs organes disposés non plus symétriquement aux deux côtés d'un axe comme les précédents, mais comme des rayons autour d'un centre, et se rapprochant d'ailleurs des végétaux par leur organisation plus simple.

15^e CLASSE. Les *Échinodermes* ont un intestin distinct flottant dans une grande cavité, et accompagné de plusieurs autres organes pour la génération, pour la respiration et pour une circulation partielle.

16^e CLASSE. Les *Vers intestinaux* n'ont point de vaisseaux bien évidents ni d'organes séparés de respiration. Leurs organes sont disposés longitudinalement.

17^e CLASSE. Les *Acalèphes* ou *Orties de mer* n'ont ni vaisseaux vraiment circulatoires, ni organes de respiration; leur forme est généralement circulaire et rayonnante; la bouche tenant presque toujours lieu d'anus.

18^e CLASSE. Les *Polypes* sont de petits animaux gélatineux, dont la bouche, entourée de tentacules, conduit dans un estomac tantôt simple, tantôt suivi d'intestins en forme de vaisseaux.

19^e CLASSE. Les *Infusoires*, pour la plupart, ne montrent qu'un corps gélatineux sans viscères; cependant Cuvier laisse à leur tête des animaux plus composés possédant des organes visibles de mouvement et un estomac: ce sont ceux dont on a fait depuis lors la classe des *Systolides* ou *Rotateurs*.

Tel est le système de classification proposé par Cuvier en 1817, reproduit sans changement en 1829 dans la 2^e édition de son *Règne animal*, et presque généralement adopté, sauf les modifications que les découvertes des naturalistes modernes ont rendues indispensables. Ainsi, la classe des *Cirrhopodes* ou *Cirrhipèdes*, mieux connue par suite des travaux de MM. Thompson, Burmeister et Martin Saint-Ange, a dû passer de l'embranchement des Mollusques dans celui des Articulés à côté des Crustacés, ainsi que les *Lernées* qu'on avait prises pour des vers intestinaux. D'autre part,

les observations de M. Ehrenberg ont montré que les *Rotateurs*, confondus précédemment avec les Infusoires, doivent former une classe distincte dans le groupe des Vers, ainsi que les autres Vers que cet auteur nomme les *Turbellariés*. En même temps aussi, M. Ehrenberg a établi la classe des *Bryozoaires* pour des Polypes tels que les Escharres et les Plumatelles, que leur intestin complet et tout le reste de leur organisation éloigne des vrais Polypes, et rapproche bien davantage des Mollusques. Le nombre des classes a donc dû s'augmenter successivement, et Dugès, dans sa physiologie comparée, l'a porté à 25, en les groupant dans 7 sous-règnes ou embranchements, dont les trois premiers, *Hominiaires*, *Astacaires* et *Hélicaires*, correspondent aux Vertébrés, aux Articulés et aux Mollusques, et comprennent en tout 17 classes; et dont les quatre derniers comprennent, dans huit classes, les divers types réunis par Cuvier dans son quatrième embranchement des Rayonnés. Dugès subdivise le tout en cent ordres, dont le nom est formé de celui du type ou du genre le plus remarquable avec la terminaison *iens*, tandis que les noms de classes ont la terminaison *istes*, et ceux de sous-règnes la terminaison *aies*. Cette idée systématique de fixer ainsi le mode de désinence des noms des divers groupes du Règne animal, aurait sans doute un grand avantage, s'il était possible de réformer tout d'un coup les dénominations les plus usitées jusqu'ici.

Le changement que nous venons d'indiquer dans la classification, consistant à placer dans la série les Articulés avant les Mollusques, et immédiatement après les Vertébrés, a été adopté aussi par M. Milne Edwards dans ses *Éléments de Zoologie*, où cet auteur subdivise l'embranchement des animaux annelés en deux sous-embranchements; celui des ANIMAUX ARTICULÉS, comprenant cinq classes: 1° les *Insectes*; 2° les *Myriapodes*; 3° les *Arachnides*; 4° les *Crustacés*; 5° les *Cirrhipèdes*; et le sous-embranchement des VERS, comprenant trois classes: 1° les *Annélides*; 2° les *Rotateurs*; 3° les *Helminthes*. Son troisième embranchement, celui des *Malacozoaires*, se divise également en deux sous-embranchements: les MOLLUSQUES, comprenant cinq classes: 1° les

Céphalopodes, 2° les *Gastéropodes*; 3° les *Ptéropodes*; 4° les *Acéphales lamellibranches*, et 5° les *Brachiopodes*. Les MOLLUSCOÏDES, formant le deuxième embranchement, comprennent les deux classes des *Tuniciers* et des *Bryozoaires*. Enfin, le quatrième embranchement, celui des *Zoophytes*, se partage aussi en deux sous-embranchements; savoir: les RADIAIRES, comprenant les trois classes des *Echinodermes*, des *Acalèphes* et des *Polypes*; les ZOOPHYTES GLOBULEUX, comprenant les deux classes des *Infusoires* et des *Spongiaires*. Ainsi M. Milne Edwards, en y comprenant les 4 classes de Vertébrés qu'il admet comme le faisait Cuvier, partage le Règne animal en 24 classes. Dès à présent, on conçoit que ce nombre devrait être encore augmenté; car, parmi les Vers qu'il comprend sous le nom d'*Helminthes*, par exemple, on distingue plusieurs types bien distincts. Toutefois, ce n'est encore que la classification de Cuvier complétée. M. de Blainville, au contraire, depuis 1812, a proposé un autre système, qu'il s'est efforcé de perfectionner successivement. Cet auteur, au lieu de quatre embranchements de même valeur, forme trois sous-règnes: l'un, celui des ARTIOZOAIRES ou ZYGOZOAIRES, ou animaux pairs, comprend les trois premiers embranchements de Cuvier: ce sont les animaux formés de parties paires symétriques de chaque côté d'un axe; l'autre, celui des ACTINOZOAIRES ou RAYONNÉS, comprend ceux des Zoophytes dont les parties sont disposées en rayonnant autour d'un centre. Le troisième sous-règne, celui des HÉTÉROZOAIRES, comprend, dans une 25^e classe, les *Amorphozoaires*, les animaux, tels que les Infusoires et les Spongiaires, qui n'ont plus ni l'un ni l'autre mode de symétrie. Le sous-règne des *Zygozoaires* se partage en trois types, savoir: les OSTÉOZOAIRES, qui sont articulés intérieurement, comprenant 7 classes: 1° les *Mammifères* ou *Pilifères*, à mamelles ou vivipares, et revêtus de poils; 2° les *Oiseaux* ou *Pennisfères*, sans mamelles ou ovipares, ayant des poumons et revêtus de plumes; 3° les *Ptérodactyles*, animaux fossiles ayant dû être ovipares, avec des poumons, des ailes et des écailles; 4° les *Reptiles* ou *Squamifères*, ovipares à poumons, revêtus d'écailles, mais sans ailes;

5° les *Ichthyosaures*, animaux fossiles ayant dû être ovipares avec des poumons, avec le corps pisciforme muni de nageoires; 6° les *Amphibiens* ou *Nudipellifères*, ovipares, à poumons, avec la peau nue; 7° les *Poissons* ou *Pinnifères*, ovipares respirant dans l'eau par des branchies, et munis de nageoires. Le deuxième type, celui des ENTOMOZOAIRES, comprend les animaux articulés extérieurement, distribués en 9 classes, d'après la présence, le nombre et la structure de leurs appendices ambulatoires: 8° les *Hexapodes* ou *Insectes* ont des appendices ambulatoires articulés au nombre de six; 9° les *Octopodes* ou *Arachnides* en ont huit; 10° les *Décapodes* en ont dix; 11° les *Hétéropodes* en ont un nombre variable; et 12° les *Tétradécapodes* en ont quatorze: ces 3 dernières classes correspondent à la classe des *Crustacés* de Cuvier; 13° les *Myriapodes* ont aussi des appendices ambulatoires articulés, mais en nombre égal ou double des anneaux; 14° les *Malacopodes* ont des appendices ambulatoires mous subarticulés; 15° les *Chétopodes* ont des pieds inarticulés; et 16° les *Apodes* manquent de pieds: ces deux dernières classes correspondent aux *Annélides* de Cuvier. Le troisième type des Zygozoaires est celui des MALACOZOAIRES ou MOLLUSQUES, qui sont inarticulés, et qui forment trois classes: 17° les *Céphaliens*, avec une tête très distincte; 18° les *Céphalidiens*, avec une tête peu distincte; et 19° les *Acéphaliens*, sans tête. Le sous-règne des ACTINOZOAIRES forme 5 classes, savoir: 20° les *Cirrhodermes*, qui, libres, ont la peau munie de suçoirs; 21° les *Arachnodermes*, qui, également libres, ont la peau extrêmement fine. Les autres, ordinairement agrégés, se distinguent d'après le nombre ou la structure de leurs tentacules, qui sont gros, creux et nombreux chez les *Zoanthaires* (22°), ou filiformes chez les *Polypiaires* (23°), ou pinnés chez les *Zoophytaires* (24°). Les *Amophozoaires* (25°) complètent la série.

Les systèmes dont nous venons de parler supposent que tous les êtres peuvent être rangés en série rectiligne, en commençant par les plus complexes ou les plus riches en organisation; parce que ces êtres sont les mieux connus et que par comparaison avec eux il devient plus facile de faire connaître les

autres. Cette marche est peut-être préférable dans la pratique; mais théoriquement il serait beaucoup plus rationnel de commencer par les animaux les moins complexes, par les premiers termes de l'organisation, pour s'élever peu à peu à des êtres qui, par l'adjonction de nouveaux organes, se montrent de plus en plus complexes: telle a été la marche suivie par Lamarck. — Ce célèbre naturaliste, plus porté aux idées spéculatives qu'à l'observation directe, a divisé d'abord tout le règne animal en ANIMAUX APATHIQUES, formant quatre classes: 1° les *Infusoires*, 2° les *Polypes*, 3° les *Radiaires*, 4° les *Tuniciers*; ANIMAUX SENSIBLES, formant huit classes: 5° les *Vers*, 6° les *Insectes*, 7° les *Arachnides*, 8° les *Crustacés*, 9° les *Annélides*, 10° les *Cirrhépèdes*, 11° les *Conchifères*, et 12° les *Mollusques*; ANIMAUX INTELLIGENTS, comprenant les quatre classes, 13° des *Poissons*, 14° des *Reptiles*, 15° des *Oiseaux*, 16° des *Mammifères*. Ces quatre dernières sont les animaux Vertébrés. Les douze premières classes sont comprises sous la dénomination commune d'*Animaux sans vertèbres*, dénomination généralement adoptée depuis la publication des ouvrages de Lamarck, qui s'est occupé plus spécialement de cette partie de la zoologie et qui, le premier, a distingué plusieurs des classes admises aujourd'hui. En même temps Lamarck a compris qu'on ne pouvait disposer tous ces êtres suivant une seule ligne, et en a fait deux séries parallèles: l'une, pour les *Animaux inarticulés*, comprend les Infusoires, les Polypes, les Tuniciers, les Radiaires, les Acéphales et les Mollusques; l'autre, pour les *Animaux articulés*, comprend: 1° les *Vers*, animaux apathiques parallèles aux Tuniciers auxquels ils semblent se rattacher par le chaînon intermédiaire des Radiaires, en même temps qu'ils se rattachent aux Mollusques par les *Annélides*, animaux sensibles parallèles aux Arachnides. Cette série, enfin, avec ces deux dernières classes d'animaux sensibles, se complète par les Insectes, les Crustacés et les Cirrhépèdes. L'idée d'une série unique pour le règne animal et même pour tous les êtres, avait été soutenue par Ch. Bonnet qui nommait cette série idéale, l'*Échelle des êtres*. Hermann, en 1777, avait combattu ce système en montrant que le tableau du règne animal présente, en effet,

non point une seule ligne, mais bien un réseau et même un réseau à plusieurs dimensions, dans lequel chaque type se rattache à un grand nombre d'autres types par des rapports multiples. M. Strauss-Durckheim a également proposé de distribuer le règne animal d'après ce système, qui devra prévaloir quand tous les rapports des êtres seront mieux connus. Enfin, pour terminer cet exposé rapide des systèmes de classification, il nous restera à parler des systèmes d'Oken, de Mac-Leay et de Carus; mais ce qui en a été dit dans le discours préliminaire, pages 186 et 194, suffit pour donner une idée sommaire de ces systèmes qui n'ont pas encore été rendus suffisamment pratiques. (DUJ.)

SYSTÈME. BOT. — Voy. TAXONOMIE.

SYSTÈME NERVEUX. ZOOL. — Sous cette dénomination, nous voudrions comprendre, dans cet article, tout ce qui est relatif à l'anatomie et à la physiologie de l'appareil nerveux des animaux; mais, comme il a été question en détail, au mot MAMMIFÈRES, du Système nerveux des Vertébrés supérieurs, nous n'y reviendrons, en passant, que pour avoir l'occasion de décrire la planche 3 de l'atlas où se trouve représenté avec soin l'axe cérébro-spinal de l'homme. Après ce court exposé, nous indiquerons sommairement toutes les particularités que présente le Système nerveux des autres classes des Vertébrés: les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons; puis celles qu'offrent les invertébrés; et nous terminerons cet article par l'énumération de quelques faits généraux qui ont trait à la physiologie du Système nerveux.

L'appareil nerveux des Vertébrés se compose, ainsi qu'il a déjà été dit à l'article MAMMIFÈRES, de deux systèmes, l'un de l'axe cérébro-spinal, qui embrasse tout ce qui a rapport à la vie de relation; l'autre du grand sympathique, qui comprend tout ce qui est relatif à la vie nutritive. Le premier, fréquemment anastomosé avec le second, est la source de la sensibilité proprement dite et du mouvement volontaire; il anime, par conséquent, les organes de la locomotion, ceux des sens et ceux de la voix. Le second, le grand sympathique, muet aux expériences tentées sur les organes qu'il vivifie, n'en est pas moins le siège d'où émanent le mouve-

ment involontaire et cette sensibilité exquise, d'une nature toute particulière, à la vérité, qui, en dernière analyse, est perçue par le cerveau.

Nous parlerons, en premier lieu, du Système nerveux de la vie de relation, d'abord à cause de son importance, et ensuite parce que nous pensons que c'est à lui que correspond plus particulièrement l'appareil nerveux des animaux invertébrés. Le Système nerveux de la vie organique, en effet, surtout les ganglions intercostaux qui en font partie, semble se dégrader assez promptement dans la série animale, et à tel point que, parvenu à la dernière section des Vertébrés, les Poissons, il y devient tout à fait rudimentaire. Cette dernière circonstance nous porterait à admettre que le Système nerveux de la vie organique, ou le grand sympathique, aurait, sur certains organes, une action plus ou moins évidente, plus ou moins limitée, suivant qu'on se rapprocherait ou qu'on s'éloignerait de l'Homme.

Le Système nerveux de la vie de relation comprend l'axe cérébro-spinal et les nerfs qui s'y rendent immédiatement. Quatre parties distinctes entre elles par le volume, la situation, la forme et la fonction constituent ce centre nerveux: ce sont le cerveau, le cervelet, la protubérance cérébrale ou mésocéphale et la moelle épinière. Les trois premières sont logées dans le crâne; la quatrième l'est dans le canal rachidien ou colonne vertébrale.

Les nerfs qui se joignent à l'axe médullaire cérébro-spinal ou qui en proviennent, vont se distribuer aux organes des sens, aux muscles, aux os, etc., et c'est par leur intermédiaire que les impressions sont transmises ou perçues par le cerveau. On peut donc les regarder comme les véritables agens de la sensibilité et du mouvement. Ils ont, pour la plupart, une forme cylindrique, et leur mode de terminaison aux organes où ils se distribuent est, en général, fort obscur. Un des caractères distinctifs des nerfs appartenant au Système de la vie de relation est l'aspect blanchâtre qu'ils offrent en général; ceux de la vie organique se composent de filaments et de ganglions dont la couleur est plus foncée ou grise. Chaque tronc nerveux est composé d'un nombre plus ou moins grand de petits cylindres à parois membra-

neuses qui contiennent la substance médullaire. Ce sont ces tuyaux que l'on remplit de mercure lorsqu'on veut injecter les petits filets nerveux, filets qu'un habile anatomiste (Bogros) rendait visibles à l'œil nu au moyen du mercure qu'il croyait pousser dans un canal central de la substance nerveuse, mais qui, en réalité, ne pénètre qu'entre la substance nerveuse et le névrilème. Ce fait, toutefois, n'exclut point d'une manière rigoureuse la présence d'un conduit nerveux central très fin, propre à transmettre un fluide particulier.

Quant à la régénération des nerfs cérébro-spinaux, rejetée par quelques anatomistes et admise par d'autres, cette importante question a plus particulièrement fixé l'attention d'un praticien distingué, M. Horteloup, qui admet que les nerfs ne se régèrent point, que la sensibilité, persistant dans un membre après l'ablation de l'un de ses principaux nerfs, prouve que celui-ci n'était pas le seul agent de la circulation nerveuse, et que les filets anastomotiques rendent suffisamment compte du rétablissement de la sensibilité et du mouvement. Tout en admettant les faits du retour de la sensibilité à l'aide des anastomoses, nous n'excluons pas rigoureusement et dans tous les cas la reproduction ou la régénérescence des nerfs si bien établie d'ailleurs par le célèbre Tiedmann; tout au contraire nous l'admettons en présence de ce fait, que les extrémités des nerfs restés sur le moignon d'un membre amputé depuis quelque temps, se renflent et se joignent souvent entre eux au moyen d'une production nerveuse (1) qui doit transmettre et communiquer la sensibilité et le mouvement.

Chaque nerf rachidien aboutit à la moelle épinière au moyen de racines ou de digitations nerveuses qui s'implantent les unes (pl. 30) sur ses cordons antérieurs, les autres (voy. fig. 1) sur ses cordons postérieurs; les premiers transmettent le mouvement, les seconds la sensibilité. Ces nerfs, au nombre de trente-deux paires, présentent, pour la plupart, un renflement plus ou moins volumineux, nommé ganglion rachidien (voy. fig. 1, nos 21, 22, 23, etc.).

(1) On voit un exemple remarquable de ce genre, planche 5, livre 6, du magnifique ouvrage de M. Cruveilhier sur anatomie pathologique du corps humain.

On les a divisés en quatre ordres qui sont : les nerfs cervicaux, dorsaux, lombaires et sacrés. Le premier ordre comprend les neuf paires de la *région cervicale* (nos 12 à 20); le deuxième ordre, les douze paires de la *région dorsale* (nos 21 à 32); le troisième ordre, les cinq paires de la *région lombaire* (nos 33 à 37); le quatrième ordre, enfin, les six paires de la *région sacrée* (nos 38 à 43).

Parmi les nerfs cervicaux, le spinal accessoire de Willis, ou le respiratoire supérieur de Charles Bell (n° 12), constitue un nerf qui, par son origine et sa position, diffère beaucoup de tous ceux de la même région. Il prend ordinairement naissance sur les parties latérales de la moelle, au niveau de la sixième paire cervicale, et monte, parallèlement à cet organe, jusqu'au trou déchiré postérieur. Ce nerf reçoit en chemin plusieurs ramuscules de la moelle, dont une branche à double renflement s'anastomose avec la première paire cervicale. Il donne le mouvement au sterno-cléido-mastoïdien et au trapèze. Indépendamment du spinal, que M. Manec regarde comme étant un nerf cérébral et spinal en même temps, le plexus cervical, formé par la réunion des quatre premières paires cervicales, fournit la branche descendante interne, la diaphragmatique, les sus-claviculaires, les sus-acromiales, les sous-claviculaires, les cervicales profondes, les mastoïdiennes, les auriculaires et les cervicales superficielles. Les quatre dernières paires cervicales et la première dorsale, qui constituent le plexus brachial, fournissent les nerfs thoraciques antérieurs et postérieurs, les sus et sous-scapulaires, le cutané interne, le musculo-interne, le médian, le radial, le cubital et l'axillaire. Quant au plexus lombosacré, les cinq nerfs lombaires qui entrent dans sa composition fournissent trois branches musculo-cutanées, le nerf génito-crurol, le crural, l'obturateur et le lombo-sacré. Les six nerfs sacrés fournissent enfin les fessiers, le petit sciatique, le honteux, l'hémorrhoidal, le vésical, le vaginal, l'utérin et le grand nerf sciatique.

DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL CHEZ L'HOMME ET LES MAMMIFÈRES.

Tous les nerfs dont nous venons de par-

ler, le spinal excepté, se joignent à la moelle épinière à l'aide de racines antérieures et de racines postérieures. Les filets qui constituent ces racines offrent plusieurs radicules dont la disposition varie suivant les diverses régions de la moelle où elles aboutissent, et elles varient surtout eu égard aux anastomoses plus ou moins évidentes qui existent entre les divers faisceaux. Quant au mode de fusion entre les racines des nerfs et les cordons médullaires qui constituent l'axe cérébro-spinal, les recherches anatomiques entreprises à ce sujet ne démontrent pas toujours et pour toutes les racines nerveuses leur continuité avec telle ou telle autre fibre des divers cordons de la moelle. Cette démonstration ne sera sans réplique qu'après que l'anatomie pathologique sera intervenue suffisamment dans la question. C'est du moins le sentiment que nous éprouvons, en jetant les yeux sur un travail remarquable que publie en ce moment un de nos savants collaborateurs de l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*, M. le professeur W. W. Fisher de Cambridge. Quoi qu'il en soit de cette importante détermination, on admet généralement aujourd'hui que les racines antérieures des nerfs se perdent dans les cordons antérieurs de la moelle épinière, et que les racines postérieures de ces mêmes nerfs vont aboutir dans la substance nerveuse qui constitue les cordons postérieurs. Arrivés au niveau des trous de conjugaison qui doivent leur livrer passage, les deux faisceaux de chaque nerf spinal traversent séparément la dure-mère, enveloppe la plus externe des centres nerveux. Parvenu hors du canal fibreux de cette membrane et placé dans le trou de conjugaison, chacun de ces deux ordres de faisceaux se comporte différemment. Les faisceaux postérieurs présentent toujours, si l'on en excepte les deux dernières paires sacrées, un renflement grisâtre, plus ou moins volumineux, nommé ganglion intervertébral (n^o 19, 21) dont nous avons déjà parlé. Tous ces ganglions intervertébraux diffèrent entre eux par leur volume, leur forme et leur consistance. Leur volume est toujours en rapport direct avec la grosseur de la branche extérieure des nerfs spinaux; la troisième paire cervicale fait seule exception à cette règle. Leur forme est celle d'un ovoïde tronqué à son extrémité interne, dans

les deuxième, troisième, quatrième et cinquième paires cervicales, et aplatie d'avant en arrière dans les dernières paires lombaires et les trois premières sacrées. Leur consistance diminue de la région cervicale à la région sacrée. La structure de ces ganglions consiste en une trame formée par l'écartement des filets du faisceau postérieur entouré d'une matière grise.

Les faisceaux antérieurs, après leur sortie du canal de la dure-mère, s'adossent à la partie antérieure des ganglions intervertébraux; leurs filets s'entre-croisent d'une manière inextricable avec ceux des faisceaux postérieurs, lorsque ceux-ci sortent de leurs ganglions.

Les faisceaux antérieurs des trois ou quatre dernières paires lombaires, et quelquefois ceux des premières sacrées, présentent aussi des renflements ganglionnaires. Ces ganglions sont bien éloignés des postérieurs; ils sont toujours moins développés que ceux-ci. On en trouve encore assez fréquemment sur la première et sur la deuxième paire cervicale. Après s'être ainsi comportées chacune d'une manière différente, les deux racines des nerfs spinaux s'unissent l'une avec l'autre pour former un seul nerf; ce dernier sort du trou de conjugaison, et se divise immédiatement après en deux branches, l'une antérieure et l'autre postérieure (*voy.* pl. 3, fig. 1, v^o et v'). La première (v') est beaucoup plus forte que la seconde. La première et la deuxième paire cervicale présentent une disposition inverse.

Les branches postérieures se distribuent aux muscles, et à la peau qui recouvre en arrière la tête et la colonne vertébrale. Les branches antérieures plus importantes sont destinées au cou, aux membres et aux parois thoraciques et abdominales; ces branches antérieures ont cela de commun qu'elles communiquent toutes les unes avec les autres et avec le système des nerfs de la vie organique. De plus, dans les régions cervicales lombaires et sacrées, ces mêmes branches s'envoient réciproquement, et à plusieurs reprises, des rameaux de communication qui s'entre-croisent en diverses directions, et constituent ainsi ce qu'on a nommé le plexus.

Indépendamment des nerfs rachidiens ou spinaux, au nombre de 32 paires, il y a les

nerfs crâniens ou cérébraux, au nombre de 11 paires ; ce sont :

1^{re} paire, les nerfs *olfactifs* (n° 1). Ils naissent par trois racines blanches : l'une, externe, se dirige vers la scissure de Sylvius (c), et se perd dans le lobule d'Hippocampe ; la deuxième, interne, se dirige du côté de l'hémisphère jusque vers le corps calcaire ; la troisième enfin provient du champ olfactif. Les nerfs olfactifs transmettent au cerveau l'impression que les odeurs produisent sur ses ramuscules innombrables distribués dans la membrane pituitaire.

2^e paire, les nerfs *optiques* (n° 2). Ils naissent de la paire antérieure des tubercules quadrijumeaux ; quelques fibres cependant peuvent être suivies jusque dans la paire postérieure des tubercules quadrijumeaux. Les deux nerfs optiques marchent ensuite l'un vers l'autre, se réunissent sur la ligne médiane, et se confondent tellement en un même tronc, avant de se séparer de nouveau, qu'il devient difficile, au premier abord, de savoir s'il y a croisement des fibres qui les composent, ou bien fusion d'une partie d'entre elles et adossement des autres. Mais à l'aide d'une étude anatomique plus approfondie, on voit que quelques fibres seulement, détachées du côté interne de chaque nerf optique, s'entre-croisent ; d'où il résulte que chaque nerf oculaire contient des filets provenant de son congénère. Ces nerfs transmettent au cerveau l'impression que la lumière produit sur la rétine.

3^e paire, les nerfs *moteurs oculaires communs* (n° 3) naissent de la partie interne des pédoncules du cerveau, en arrière des deux éminences mamillaires. Leurs racines vont jusque sous le pont de varole, en suivant la direction des pédoncules. Ces nerfs donnent le mouvement à tous les muscles de l'orbite, le grand oblique et le droit externe exceptés.

4^e paire, les nerfs *pathétiques*. Ils naissent sur la partie postérieure et supérieure de la valvule de Vieussens, à 3 millimètres environ des tubercules quadrijumeaux. Suivant Tiedemann et Longet, les racines des pathétiques seraient en rapport avec un faisceau fibreux du cordon antérieur de la moelle, qui, en sortant du pont de varole, se recourbe en haut et en dedans sous les

tubercules quadrijumeaux. Chaque nerf pathétique donne le mouvement au muscle grand oblique de l'œil.

5^e paire, les nerfs *trijumeaux*. Ils naissent par deux faisceaux (n° 5), dont l'un, considérable, va jusque entre les éminences olivaires et les corps restiformes avec lesquels il paraît se confondre ; et l'autre, plus petit, qui semble provenir de la portion du cordon antérieur de la moelle. Les nerfs trijumeaux sont très mous à leur origine ; mais ils deviennent bientôt fort durs, et se divisent en une multitude de filets disposés en un ruban aplati qui passe sur une dépression du rocher. Ce ruban se partage en trois faisceaux, qui ont valu à ce nerf le nom qu'il porte ou celui de *trifacial*. Les deux faisceaux qui constituent le nerf ophthalmique et le maxillaire supérieur, forment un renflement appelé ganglion semi-lunaire de Glaser. Le troisième, ou nerf maxillaire inférieur, qui est la continuation du petit faisceau d'origine, s'accôle au ganglion sans lui donner ni en recevoir de filet. Chacune des branches du trifacial sort du crâne par une ouverture distincte. Les filets provenant du ganglion de Glaser donnent le sentiment aux parties auxquelles ils se distribuent ; ceux de l'autre donnent le mouvement.

6^e paire, nerfs *moteurs oculaires externes, abducteurs* (n° 6). Ils naissent sur les pyramides antérieures au moment où elles entrent dans la protubérance. Quelques filets paraissent venir du pont de varole. Ces nerfs donnent le mouvement au droit externe ou abducteur de l'œil.

7^e paire, nerfs de la portion dure, *facial* proprement dit (n° 7). Il tire son origine du sillon qui sépare le pont de varole de la moelle allongée, un peu plus en dehors que les éminences olivaires. Le facial donne le mouvement à tous les muscles de la face et à quelques uns de ceux du cou.

8^e paire, nerfs *auditifs* (n° 8) ou portion molle. Ils naissent du plancher du quatrième ventricule, et d'une bandelette ou ruban qui, placé en travers sous le corps restiforme, couvre une partie de la base du nerf acoustique. Ce nerf transmet au cerveau l'impression que les sons produisent sur l'oreille interne.

9^e paire, nerfs *glosso-pharyngiens* (n° 9).

Ils naissent sur la partie antérieure des corps restiformes, en dehors du sillon qui sépare ces corps d'avec les olives. Ils donnent le mouvement aux muscles de la langue et du pharynx, particulièrement à ceux qui sont nécessaires à l'articulation de la voix.

10^e paire, nerfs *pneumo-gastriques* (n^o 10). Ils naissent un peu plus bas que les précédents. Leurs filets d'origine sont au nombre de 2 à 12, et forment 2 ou 3 faisceaux. Ils donnent le mouvement aux muscles du larynx, à une partie de ceux du pharynx, au tissu cellulo-musculaire qui est placé entre les extrémités des fibro-cartilages de la trachée-artère et des bronches, et à l'œsophage. Ces nerfs se terminent ensuite sur l'estomac, et communiquent avec le plexus solaire.

11^e paire, nerfs *grands hypoglosses* (n^o 11). Ils naissent du sillon qui sépare les pyramides antérieures d'avec les olives par 12 ou 15 rameaux, qui forment ordinairement 4 faisceaux distincts. Ils donnent le mouvement aux muscles de la langue, principalement à ceux qui agissent pendant la mastication et la déglutition.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que les nerfs *sensitifs* comprennent ceux qui sont doués d'une propriété particulière, qui les rend aptes à recevoir l'impression de quelques corps spéciaux, tels que les odeurs, la lumière, le son, etc., et ceux qui nous donnent cette sensibilité générale appelée tact. De plus, que les nerfs *moteurs*, comprennent également deux ordres; d'une part, les nerfs spinaux, grands hypoglosses, moteur oculaire externe, moteur oculaire commun, et la racine antérieure des nerfs trijumeaux; de l'autre, les nerfs spinal, pneumo-gastrique, glosso-pharyngien, le facial et le pathétique, qui, d'après Charles Bell, seraient des nerfs respirateurs, et par conséquent distincts des autres par leur origine et leurs fonctions.

Après avoir indiqué, le plus sommairement possible, tout ce qui est relatif aux nerfs cérébro-spinaux, nous devons revenir un instant sur les centres nerveux, afin de compléter la description de la planche. On trouvera à l'article MAMMIFÈRES tout ce qui est relatif au mode de développement de l'encéphale. La moelle épinière, qui, comme nous l'avons vu, reçoit les racines nerveuses,

constitue une longue tige de forme presque cylindrique renflée (a), au niveau de la région cervicale et au niveau de la région lombaire. Cette tige médullaire présente antérieurement un sillon médian et longitudinal qui la partage en deux moitiés symétriques. Un autre sillon divise également chacun de ses côtés, ce qui permet de considérer la moelle comme étant composée de 4 faisceaux assez distincts. L'extrémité de la moelle épinière la plus rapprochée du cerveau porte le nom de *bulbe rachidien*, de *moelle allongée*. C'est sur cette partie de l'axe nerveux que se trouvent, en avant, les éminences olivaires, et, entre elles, les deux éminences *pyramidales antérieures*; de plus, sur les côtés, les parties latérales, les corps *restiformes* ou les *pyramides latérales*. De ces divers renflements, les olives semblent, en quelque sorte, surajoutées au bulbe rachidien, tandis que les pyramides sont les prolongements des cordons antérieurs et postérieurs de la moelle épinière. Les faisceaux des pyramides antérieures s'entre-croisent, en grande partie, de droite à gauche et de gauche à droite; ils envoient des fibres qui, en s'irradiant, forment d'abord le plancher du 4^e ventricule, et ensuite un faisceau moyen qui, après avoir entouré les olives, traverse la protubérance annulaire ou le mésocéphale pour aller se perdre dans les tubercules quadrijumeaux; puis enfin ces faisceaux vont constituer les pédoncules du cerveau. Quant aux faisceaux latéraux (corps restiformes) de la moelle qui constituent les cordons postérieurs de l'axe spinal, ils se portent, celui de droite, dans la portion droite du cervelet, et celui de gauche, dans la portion gauche du même organe pour former les pédoncules du cervelet. La fig. 1 de la pl. 3 montre la protubérance annulaire E: en avant d'elle les pédoncules cérébraux, et en arrière les pédoncules cérébelleux. Chaque pédoncule cérébral est composé de deux couches distinctes de fibres médullaires: l'une d'elle fait suite aux pyramides antérieures; l'autre provient des éminences olivaires. Dans tout leur trajet, ces couches du pédoncule, de plus en plus rapprochées entre elles, restent néanmoins distinctes l'une de l'autre par l'interposition d'une substance grisâtre, et s'irradient dans les couches optiques et les

corps striés. Des fibres qui dérivent des olives se portent également dans la couche optique (c, fig. 5); celles qui proviennent des pyramides latérales vont au corps strié (a, fig. 5). Après cette distribution principale des fibres de chaque pédoncule, ceux-ci en fournissent encore plusieurs plans distincts qui concourent à former toutes les commissures, tous les prolongements et toutes les circonvolutions du cerveau.

La principale et la plus importante de toutes les commissures cérébrales est le corps calleux (A, fig. 4), qui va d'un hémisphère à l'autre. Au dessous de lui s'en trouve une autre constituée par une lame blanche, et nommée *voûte à trois piliers*; elle fait partie des parois du 3^e ventricule (d, fig. 5). De la partie médiane et des pédoncules de la voûte se détachent deux lamelles très fines de substance médullaire, qui, plus ou moins adossées l'une à l'autre, constituent la cavité du 5^e ventricule. On a donné à la cloison formée par ses deux feuillets transparents le nom de *septum lucidum*, ou de cloison transparente des ventricules latéraux (b, c, fig. 5). Ceux-ci sont creusés dans l'épaisseur des hémisphères cérébraux. Enfin le 4^e ventricule (a, fig. 5) est creusé dans le cervelet. Entre les couches optiques (c, fig. 5) se trouve la commissure de ces corps : elle est d'une couleur grisâtre et d'une consistance très molle. En arrière d'elle se voit une ouverture oblongue, qui conduit dans la partie la plus profonde du 3^e ventricule, et dont le fond est formé par la substance grise qui se trouve limitée entre les deux pédoncules du cerveau. Cette portion de la cavité ventriculaire moyenne du cerveau, correspond à l'endroit où les nerfs optiques se joignent l'un à l'autre en formant une croix ou *chiasma*. C'est sous le *chiasma*, du côté correspondant à la base du crâne, que se trouvent les deux éminences mamillaires (voy. fig. 1), ou les tubercules pisiformes et la glande pituitaire (p, fig. 3). La structure de cette glande et sa position derrière le *chiasma* ont fait penser au professeur W.-W. Fisher, que son état d'intumescence, plus ou moins considérable, pourrait avoir une influence déterminée sur la production du sommeil. Cet habile et savant professeur s'appuie à cet égard sur les lumières que lui a fournies l'anatomie

pathologique. En avant des couches optiques (c, fig. 5) et des pédoncules de la voûte à trois piliers, entre les corps striés, se trouve un faisceau arrondi de substance blanche, qui constitue ce que l'on a nommé commissure antérieure du cerveau. La commissure postérieure de cet organe, de même nature que la précédente, se trouve placée à la partie postérieure des couches optiques. Un peu en arrière de cette dernière, on aperçoit (fig. 5) les tubercules quadrijumeaux, dont nous avons déjà parlé, et la glande *pinéale* (d, fig. 5), située en avant de l'ouverture qui met en communication les 3^e et 4^e ventricules.

Le cervelet (D, fig. 4 à 6), environ quatre fois moins volumineux que le cerveau proprement dit, offre deux hémisphères ou lobes bien distincts l'un de l'autre. Sa face inférieure présente les éminences vermiculaires (7, 8, fig. 1) composées de plusieurs feuillets parallèlement placés les uns à côté des autres, comme ceux qui entrent dans la composition du cervelet lui-même. La substance blanche qu'on rencontre dans le cervelet affecte, quand on incise cet organe sur la ligne médiane (Voy. pl. 3 et 5), une disposition toute particulière, et c'est à elle qu'on a donné le nom d'*arbre de vie*.

Afin d'éviter des redites, nous ne parlerons pas ici des autres parties qui entrent dans la composition du cerveau, telles que la corne d'Ammon, les bandelettes demi-circulaires et les circonvolutions en général, toutes ces parties ayant été fort bien exposées à l'article *Mammifères*. Nous voudrions également passer sous silence ce qui est relatif aux méninges; mais, à cet égard, nous avons à remplir une lacune qu'on remarque au mot *Mammifères*, dans l'exposé que son auteur a fait de l'arachnoïde. Là, en effet, il est difficile au lecteur de bien comprendre la manière dont cette membrane se comporte; les diverses opinions que l'on a émises à cet égard n'ayant pu être mentionnées. Toutefois, et pour un motif personnel, nous passerions sous silence les citations, si elles n'étaient d'un grand intérêt au point de vue physiologique surtout. Voici donc en peu de mots de quoi il s'agit.

Depuis Bichat, les anatomistes ont admis généralement que l'arachnoïde, membrane

séreuse, après avoir entièrement coiffé les hémisphères cérébraux et la moelle épinière, à l'aide de ses deux feuillets adossés, se porte aussi dans la grande fente cérébrale, où elle rencontre les veines de Galien, et qu'en ce point-là elle pénètre avec ces vaisseaux dans les ventricules par un conduit étroit nommé canal de Bichat. D'après cette manière de voir, la grande cavité arachnoïdienne, celle qui contourne et enveloppe de toute part l'axe cérébro-spinal, communiquerait avec les petites cavités, celles du cerveau et celle du cervelet, au moyen du canal de Bichat. En admettant cela, le liquide qu'on introduirait dans la grande cavité arachnoïdienne passerait, toujours par le canal de Bichat, de cette cavité dans celles des ventricules du cerveau, et de là dans le quatrième ventricule, d'où elle ne saurait sortir, puisque, en général, le propre des membranes séreuses est de constituer une cavité sans ouverture. Or, l'expérience directe prouve, d'une part, que le liquide contenu dans la grande cavité ne parvient jamais dans les ventricules, et, de l'autre, que le liquide introduit dans le quatrième ventricule ne s'y accumule point, celui-ci étant largement ouvert du côté de la moelle épinière, et communiquant avec la cavité sous-arachnoïdienne de la moelle. Ainsi, non seulement la grande cavité séreuse cérébro-spinale ne conduit pas dans la petite, mais encore cette dernière n'est pas close de toute part. A l'appui de ceci nous dirons que le liquide, que Cotugno et M. Magendie entre autres ont trouvé dans la cavité sous-arachnoïdienne de la moelle, passe librement dans les ventricules par la fente du cervelet, et de là, vers la périphérie du cerveau, entre l'arachnoïde et la pie-mère, sans traverser le canal de Bichat. C'est cette détermination rigoureuse des faits bien établis par M. Magendie, qui faisait admettre que l'arachnoïde ventriculaire devait au moins être perforée vers la partie la plus déclive du 4^e ventricule, et que cette perforation venait infirmer la règle générale assignée aux membranes séreuses. Tout ceci se passait en 1828, et c'est en 1829 que, dans une thèse inaugurale soutenue à la Faculté de médecine de Paris, nous avons démontré anatomiquement que le prétendu canal de

Bichat n'est qu'un cul-de-sac, que l'arachnoïde, par conséquent, ne pénètre pas dans les ventricules, que cette séreuse n'est point perforée, qu'elle ne contient que fort peu de sérosité dans sa cavité, que le liquide cérébro-spinal se trouve en abondance dans la cavité sous-arachnoïdienne de la moelle et dans les ventricules, et que ces derniers ne sont tapissés que par la pie-mère. En établissant donc que le célèbre Bichat s'est trompé lorsqu'il a admis le canal qui porte son nom, l'anatomie physiologique et l'anatomie pathologique trouvent une ample explication des faits, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une nouvelle exception en faveur des séreuses.

A part les faits que nous venons de signaler, on trouvera au mot MAMMIFÈRES le complément de tout ce qui a rapport à l'arachnoïde, et en même temps la description anatomique de la dure-mère et de la pie-mère. Nous n'ajouterons rien non plus à ce qui a été dit sur le système nerveux ganglionnaire ou de la vie animale, car, toute courte qu'elle est, cette description est suffisante pour donner une idée générale des rapports, des connexions et des usages du grand sympathique. Pour terminer actuellement tout ce qui est relatif à l'axe cérébro-spinal de l'homme, nous dirons d'abord un mot de sa composition chimique, après quoi nous entrerons dans quelques détails au sujet des animaux avant de nous occuper des fonctions du système nerveux en général.

Les substances qui constituent les centres nerveux ont été analysées par plusieurs chimistes, principalement par Vauquelin et par M. Couerbe. Ce dernier admet dans la matière du cerveau et de la moelle épinière quatre substances grasses, toutes phosphorées. Il les désigne sous les noms de *Cérébrate*, *Stéaroconate*, *Céphalote* et *Eléencéphale*. 1^o La *Cérébrate* est solide, blanche, pulvérisable, soluble dans l'alcool bouillant, insoluble dans l'éther, non saponifiable par les oxydes alcalins; elle renferme du soufre et du phosphore, outre le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote. M. Couerbe a prétendu même que la proportion du phosphore est dépendante de l'état d'idiotisme ou de folie des individus, qu'elle est moindre chez les idiots comparativement

à celle des individus sains, et plus considérable chez les fous. 2° La *Stéarocotate* est une substance d'une couleur fauve, pulvérisable, insoluble dans l'eau, l'éther et l'alcool; elle est infusible et se dissout dans les huiles grasses ou volatiles. L'acide azotique la convertit en acide gras cristallisable. Elle renferme aussi du phosphore. 3° La *Céphalote* est élastique, brune, solide; elle se ramollit au feu, est difficilement soluble dans l'éther et l'alcool; elle est saponifiable par les alcalis, mais à peine attaquée par l'acide azotique. Elle contient aussi du soufre et du phosphore. 4° L'*Elécécéphale*, ou huile du cerveau, est une substance huileuse, rougeâtre, soluble dans l'éther, l'alcool, les huiles. Sa composition est la même que celle de la Céphalote.

DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL CHEZ LES OISEAUX.

Les centres nerveux de cette classe sont remarquables par leur uniformité dans toutes les espèces qui la composent. Le cerveau est formé de six masses ou tubercules: deux hémisphères, deux tubercules analogues aux tubercules quadrijumeaux des Mammifères, le cervelet et la moelle épinière. Les couches optiques sont situées profondément et entièrement cachées par la partie postérieure des hémisphères. Les hémisphères cérébraux n'offrent point de circonvolutions; les tubercules trijumeaux sont arrondis, lisses, placés en arrière sous les hémisphères. Le cervelet n'a qu'un seul lobe comprimé latéralement, et de chaque côté un petit appendice conoïde. L'arbre de vie du cervelet des Oiseaux est moins composé que dans les Mammifères. Le centre du cervelet est creusé d'un enfoncement qui communique avec le quatrième ventricule. La moelle allongée n'a ni éminences pyramidales et olivaires distinctes, ni pont de varole, ni corps trapézoïde, elle présente une large surface unie. Les jambes du cervelet y pénètrent immédiatement, ou s'y confondent avec les corps restiformes sans former de saillie. Avec un peu d'attention on retrouve les pyramides et les olives sur la face inférieure de la moelle allongée des Oiseaux. Les pyramides postérieures se trouvent comme à l'ordinaire à la face supérieure de la moelle allongée. Ces cordons, après avoir formé le cervelet, traversent la

couche optique et pénètrent dans le corps strié en même temps que les cordons antérieurs de la moelle. Le corps strié ou cannelé forme à lui seul presque tout l'hémisphère; il ne présente pas dans son intérieur de stries alternatives blanches et grises, et ne se porte pas en arrière dans la cavité ventriculaire; aussi n'y a-t-il pas de corne d'Ammon.

Les Oiseaux manquent de corps calleux, de voûte à trois piliers et de cloison transparente. Les hémisphères ne s'unissent l'un à l'autre qu'en arrière vers la commissure du cerveau. Celle-ci se prolonge de chaque côté dans la substance des hémisphères, comme cela s'observe chez l'Homme.

Les couches optiques, placées en arrière de cette commissure, sont séparées des corps striés par le cercle fibreux de l'orifice ventriculaire. Leur volume est fort petit comparé à celui des corps striés. Une commissure postérieure, sous la forme d'une bandelette blanche, unit les couches optiques en avant de la large membrane qui s'étend au-dessus de l'aqueduc de Sylvius, d'un tubercule bijumeau à l'autre.

Le troisième ventricule est situé entre les couches optiques. Les lignes blanches qui les bordent supérieurement se prolongent pour servir de pédicule à la glande pinéale. Ce ventricule communique d'une part avec l'entonnoir, et de l'autre avec le 4^e ventricule; mais la voûte placée sur cette espèce d'aqueduc n'est point surmontée par les tubercules quadrijumeaux. C'est une simple lame mince qui n'est autre chose que la valvule du cerveau prolongée en avant et qui unit les tubercules bijumeaux. Enfin, les tubercules mamillaires manquent chez les Oiseaux. Les nerfs olfactifs naissent, par des racines blanches, vers les lobes postérieurs des hémisphères, et se dirigent en avant pour se terminer par un lobule creux qui communique avec le ventricule antérieur. Les nerfs optiques naissent des tubercules bijumeaux et se joignent presque aussitôt en forme de croix. Les nerfs moteurs oculaires communs naissent de la moelle allongée ou des pédoncules du cerveau, au moment où ils s'enfoncent sous les tubercules bijumeaux.

Les pathétiques viennent de la valvule du cerveau. Les autres nerfs du crâne naissent

présentent rien de particulier dans leur origine.

Quant à la moelle épinière, elle se prolonge jusque dans les vertèbres coccygiennes, et présente dans toute sa longueur un petit canal cylindrique. Le sillon médian de la moelle, dans la région du sacrum, s'élargit par l'écartement de ses cordons postérieurs, qui circonscrivent une petite cavité nommée *sinus rhomboïdal*, et se rapprochent aussitôt après. Ce sinus ne communique pas avec le canal central de la moelle, et la substance blanche de chaque cordon rachidien constitue les parois de ce sinus, d'après les belles recherches de M. Natalis Guillot.

Le renflement supérieur de la moelle épinière correspond aux premières vertèbres dorsales, et le postérieur aux vertèbres sacrées. M. Laurillard, et beaucoup d'autres anatomistes, ont constaté que ce dernier est plus considérable que l'antérieur chez tous les Oiseaux indistinctement.

Du grand sympathique. — Le nerf grand sympathique des Oiseaux a beaucoup de rapports avec celui des Mammifères, aussi ne le décrivons-nous pas avec détail. Nous dirons seulement que le ganglion semi-lunaire des Mammifères est ici moins développé, moins concentré en une seule masse. Plusieurs ganglions épars, et plusieurs filets nerveux leur servant de communication, le constatent chez les Oiseaux. On voit ensuite la continuation du nerf grand sympathique jusque sur les dernières vertèbres de la queue; mais les ganglions terminaux ne se réunissent pas en un seul, comme cela se voit dans les Mammifères.

DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL CHEZ LES REPTILES.

Le cerveau des Reptiles, en général, ne présente point de circonvolution. La cavité du lobe olfactif est en communication avec le ventricule de l'hémisphère correspondant. Cet hémisphère est, comme dans les Oiseaux, pourvu d'un corps strié dont le volume varie suivant les ordres, et d'une membrane qui ferme le ventricule en haut et en dedans, et vient, par deux piliers, l'un antérieur, l'autre postérieur, embrasser le pédoncule du cerveau dans une anse par où passent les plexus choroïdes. Les couches optiques sont très petites, limitant le troisième ventricule. Les tubercules quadrijumeaux,

placés au-dessus de l'aqueduc, sont arrondis, généralement au nombre de deux, séparant les hémisphères d'avec le cervelet, et creusés, comme dans tous les Oiseaux, d'un ventricule qui communique avec le troisième.

Le cervelet est généralement petit et quelquefois réduit à une simple lamelle transversale. Il ne recouvre pas tout le quatrième ventricule, qui est terminé en pointe par les cordons postérieurs de la moelle. A la base du cerveau il n'y a d'autre saillie que le chiasma des nerfs optiques; le pont de varole n'existe point. La glande pinéale et la glande pituitaire existent dans tous les Reptiles.

Les nerfs olfactifs proviennent de l'extrémité antérieure des hémisphères, comme cela s'observe chez les Oiseaux.

Les nerfs optiques semblent tirer leur origine du *tuber cinereum*, mais en y regardant avec plus d'attention on voit qu'ils naissent des tubercules quadrijumeaux.

Le moteur oculaire commun, le pathétique et l'abducteur ne présentent pas de particularités, quant à leur origine; toutefois, sur le cerveau de la Tortue franche, le pathétique, bien que naissant de la portion supérieure du prolongement cérébral, émane de la portion motrice de la moelle.

Le trijumeau paraît, dans les Tortues et le Pipa, avoir deux racines distinctes.

Le moteur oculaire externe s'accôle dès son origine à la cinquième paire.

Les rapports des septième et huitième paires ne présentent rien de particulier, comparés à ceux des Mammifères.

Le glosso-pharyngien est plus ou moins distinct, suivant les diverses espèces.

La moelle épinière des Reptiles est percée d'un canal à parois formées de substance grise. Elle présente les deux renflements antérieur et postérieur; mais ils sont souvent peu marqués.

Du grand sympathique. — Dans les Chéloniens, les ganglions cervicaux n'ont point toujours des rapports constants avec les autres nerfs. Les vertèbres du cou manquant de canal vertébral, le grand sympathique est accolé au nerf pneumogastrique dans presque toute son étendue. Il existe un ganglion cervical moyen duquel partent des filets qui se rendent à l'aorte, au plexus car-

diacque et au plexus cœliaque. Entre les septième et huitième cervicales, se trouve le ganglion cervical inférieur qui n'est guère qu'un renflement allongé du nerf; viennent ensuite deux ganglions dorsaux; puis, vers le milieu du dos, un troisième et dernier ganglion qui fournit les nerfs splanchniques. Le reste du grand sympathique est formé par un ou deux cordons qui envoient à la région sacrée un grand nombre de rameaux dont les divisions forment les plexus rénal, hypogastrique et sacré. Quelques variétés s'observent dans les autres espèces de Tortues, mais elles n'offrent aucune importance.

Dans les Crocodiles, il y a un grand sympathique tout à fait régulier.

Dans les Sauriens, en général, il n'existe qu'un petit nombre de ganglions. Un ganglion cervical supérieur, un autre à la région du cœur, deux ou trois vers les dernières vertèbres dorsales, et enfin un ganglion pour la région sacrée.

Dans les Ophidiens, le grand sympathique est d'une ténuité extrême; ses communications avec les ganglions intervertébraux ont lieu au moyen de filets nerveux très longs. Après avoir fourni les nerfs cardiaques, le grand sympathique s'accôle à l'aorte, où il se termine insensiblement. On trouve également le grand sympathique chez les Batraciens; mais les deux cordons symétriques, assez rudimentaires, ne se réuniraient pas entre eux, d'après Weber.

DE L'AXE CERÉBRO-SPINAL CHEZ LES POISSONS.

Le cerveau des Poissons offre, en général, la forme d'un double chapelet; les parties renflées qui en donnent l'aspect sont, en outre, tellement différentes, à beaucoup d'égards, dans les Poissons osseux et dans les Poissons cartilagineux, qu'il est indispensable de l'étudier séparément dans les deux groupes.

A. *Chez les Poissons osseux*, le cerveau a subi dans son développement, et dans la position relative de ses parties, des modifications si profondes, qu'il est assez difficile d'y poursuivre les analogies sans craindre de se méprendre. Cependant le cervelet, chez les Poissons, peut servir en quelque sorte de guide; il est placé en travers sur le haut de la moëlle, et affecte des formes bien diffé-

rentes: il est plus gros, en proportion, que chez les animaux à sang chaud, et surpasse même souvent en volume les hémisphères cérébraux. Immédiatement au-devant du cervelet, il y a une paire de lobes dont l'existence est constante; chacun d'eux contient un ventricule qui communique avec son congénère, et qui contient une saillie analogue au corps strié. Sous la voûte commune de ces lobes creux, il y a tantôt deux, tantôt quatre tubercules qui présentent une grande analogie avec les tubercules quadrijumeaux: l'union de ces lobes est marquée par des fibres transversales, qui établissent une commissure qui a quelque analogie avec celle des corps calleux. Au-dessous de cette commissure, on aperçoit également des traces de la voûte à trois piliers. Il y a encore une autre commissure qui unit les deux lobes cérébraux, c'est celle qui s'étend d'un plancher à l'autre des ventricules latéraux. Entre cette languette médullaire et les tubercules contenus dans leur cavité, on voit l'ouverture du troisième ventricule qui conduit, comme à l'ordinaire, à l'infundibulum et à la glande pituitaire.

La disposition cavitaire des divers lobes du cerveau est ce qui jette le plus de doute sur la détermination de ces parties. Ainsi, plusieurs anatomistes prennent les lobes creux pour les hémisphères cérébraux, d'autres pour les tubercules bijumeaux, sans que rien soit encore bien établi dans la science.

Quoi qu'il en soit de cette détermination, on voit, en avant des lobes creux, les nerfs olfactifs formant des renflements divers et si volumineux parfois, que des anatomistes les ont pris pour les hémisphères du cerveau; en arrière du cervelet, il y a presque toujours des tubercules qui paraissent donner naissance à plusieurs paires de nerfs, et qui sont quelquefois aussi considérables que les hémisphères du cerveau: il y a aussi quelquefois entre eux un tubercule impair qui ressemble à un second cervelet. Ces lobes postérieurs sont en rapport avec le volume du nerf pneumo-gastrique.

Les nerfs olfactifs proviennent des lobes antérieurs du cerveau. Les nerfs optiques naissent derrière les précédents par des racines provenant des lobes inférieurs, que quelques anatomistes ont assimilés aux émi-

nences mamillaires de l'homme. La moelle épinière des Poissons ne diffère point notablement d'avec celle des autres vertébrés. La glande pinéale existe dans toutes les espèces sous la forme d'un petit mamelon de matière grise. Il en est de même de la glande pituitaire.

B. *Chez les Poissons cartilagineux.* La paire des lobes antérieurs ou les hémisphères cérébraux, sont simplement creusés d'un ventricule communiquant avec l'aqueduc de Sylvius, et n'ont plus la structure des lobes creux des Poissons osseux. Plus en avant, et après un collet assez prononcé, il y a deux lobes presque soudés entre eux, et creusés chacun d'une petite cavité qui conduit dans le lobe olfactif correspondant.

Les corps striés ne sont pas franchement dessinés dans les Poissons cartilagineux ; ils sont plus ou moins larges et rubanés, suivant les espèces. Entre eux est un sillon qui conduit dans le troisième ventricule.

Les tubercules quadrijumeaux n'existent généralement pas chez les Poissons cartilagineux, ou, s'ils existent, ils ne sont qu'au nombre de deux sous une forme demi-ovale, situés en avant du cervelet. Quant aux nerfs cérébraux, il est plus difficile encore que chez les Poissons osseux de bien préciser de quels faisceaux de la moelle épinière ils émanent, aussi n'en parlerons-nous pas ici.

En résumé, et d'après l'exposé que nous venons de faire, on trouve que chez les Mammifères le cerveau renferme le *Corps calleux*, la *Voûte à trois piliers*, les *Cornes d'Ammon*, le *Pont de Varole*, les lignes alternativement blanches et grises du *corps calleux*, les *tubercules quadrijumeaux* sans cavités, les *lobes latéraux* du cervelet ; que chez les Oiseaux, les *tubercules quadrijumeaux* sont placés sous la base du cerveau ; de plus la cloison qui ferme chaque ventricule est mince et rayonnante ; que chez les Reptiles, les *tubercules quadrijumeaux* sont placés derrière les hémisphères, et que le cervelet est très petit ; que chez les Poissons cartilagineux il y a soudure de la première paire de lobes olfactifs, absence de tubercules à l'intérieur des lobes creux ; que chez les Poissons osseux, enfin, il n'y aurait pas de ventricules dans les hémisphères, si l'on assimile les lobes creux aux tubercules

quadrijumeaux. Ceux-ci auraient en outre une structure très compliquée : la glande pinéale serait en avant des hémisphères ; les tubercules quadrijumeaux se trouveraient à l'intérieur du *ventricule commun*. Les trois dernières classes n'ont ni *corps calleux*, ni *voûte*, ni *pont de Varole*, et de plus les tubercules quadrijumeaux offrent des *cavités ventriculaires*.

Indépendamment de ces caractères propres à chaque groupe des Vertébrés, on remarque que les Oiseaux et les Reptiles ont certains caractères communs, à savoir la petitesse de leurs couches optiques, et l'absence de protubérance mamillaire à la base du cerveau.

Enfin tous les animaux vertébrés ont en commun la division principale en hémisphères, couches optiques, tubercules quadrijumeaux et cervelet. Les deux ventricules antérieurs sont pairs ; le 3^e et le 4^e sont impairs ; l'aqueduc de Sylvius ainsi que l'infundibulum existent, et la communication est toujours ouverte entre tous les ventricules. On trouve également, chez tous les Vertébrés, les corps striés, les commissures antérieure et postérieure, les glandes pinéale et pituitaire, et le cervelet. Au point de vue du développement des diverses parties du cerveau, il semblerait y avoir certains rapports entre les facultés des animaux et les proportions de leurs parties communes. Ainsi la perfection de leur intelligence paraît d'autant plus grande, d'après le célèbre Cuvier, que l'épanouissement du corps strié en hémisphère est plus considérable. Aussi l'Homme, qui a les deux hémisphères plus épais, plus étendus et plus reployés que les autres espèces, est-il le premier dans l'échelle des êtres. A mesure qu'on s'éloigne de l'Homme, les hémisphères deviennent plus minces et plus lisses ; les parties qui composent le cerveau se recouvrent moins les unes les autres, et semblent s'étaler de plus en plus en longueur. En même temps que ces changements s'effectuent, on voit également que l'intelligence diminue d'espèce à espèce ; il paraît même que certaines parties prennent dans toutes les classes un développement relatif à certaines qualités des animaux. Or, à ce point de vue, l'étude comparative des diverses parties du cerveau, dans la série animale, est bien digne de

fixer l'attention des anatomistes et des physiologistes ; car on peut espérer, en suivant ces recherches, d'acquiescer quelques notions sur les usages particuliers à chacune des parties du cerveau.

Du grand sympathique chez les Poissons.

— Il est réduit, dans cette dernière division des Vertébrés, à un simple filet nerveux qui se trouve situé sur les côtes de la colonne vertébrale. Les anastomoses que le grand sympathique envoie aux nerfs vertébraux sont d'une ténuité extrême, ainsi que les branches qui se distribuent sur le péritoine et les artères. Le grand sympathique peut être suivi dans la tête des Poissons jusqu'à la cinquième paire, excepté chez les Lamproies, où l'on n'a pas encore décrit le grand sympathique. Ainsi, comme on le voit, le système nerveux de la vie organique suit la dégradation que les divers groupes des Vertébrés subissent eux-mêmes en passant des Mammifères aux Poissons.

DU SYSTÈME NERVEUX DES INVERTÉBRÉS.

Le cerveau des Mollusques *céphalopodes*, celui, surtout, des Poulpes, des Seiches et des Calmars, paraît se rapprocher, à quelques égards, de celui des animaux vertébrés. Le cerveau du Poulpe se compose d'une masse antérieure, aplatie, de forme carrée, d'une couleur blanchâtre, et d'une masse globulaire de couleur grisâtre. Le collier médullaire sort des parties latérales de ces deux portions : c'est une masse aplatie, dont la partie antérieure produit quatre gros nerfs, qui, avec les quatre pareils de l'autre côté, vont se rendre en avant dans les huit pieds. Indépendamment de ces huit branches, les prolongements de la moelle allongée fournissent un collier dit œsophagien, d'où partent des nerfs qui donnent lieu au ganglion étoilé. De chaque côté de l'origine du collier, au point où il sort du cercelet, naît le nerf optique. Après cela, la partie antérieure du cerveau donne trois paires de nerfs ; les deux plus internes se partagent en plusieurs filets, qui s'irradient dans les téguments de la bouche et du pied. L'externe contourne l'œsophage, va former à la base de la masse buccale un ganglion bilobé, et complète ainsi, en avant du grand collier œsophagien, un dernier collier antérieur qu'on retrouve dans un grand nombre

de Mollusques. La partie inférieure du collier donne aussi naissance aux nerfs acoustiques et à une espèce de plexus, d'où partent les nerfs qui se rendent aux organes de la circulation et à ceux de la respiration.

Dans les *Ptérotopodes* et les *Gastéropodes*, il n'y a plus de collier antérieur complet, mais seulement un demi-collier, ou plutôt un ganglion sous-œsophagien simple ou double, uni au cerveau par deux filets. Quant au système nerveux central, il est formé par trois ordres de ganglions qui complètent, au moyen des cordons qui les réunissent, une espèce de double croissant autour de l'œsophage, sur lequel un savant anatomiste, M. Souleyet, a plus particulièrement porté l'attention.

Les ganglions supérieurs constituent, chez les *Ptérotopodes*, le cerveau proprement dit ; ils fournissent les nerfs des tentacules, ceux des yeux et ceux de la bouche. Deux des ganglions inférieurs fournissent les nerfs aux organes de la locomotion et de la sensibilité générale. Enfin, la seconde paire inférieure envoie des nerfs aux branchies.

Dans les *Gastéropodes*, le cerveau se trouve placé sur l'œsophage, derrière une masse ovale de muscles, qui enveloppe, comme chez l'Escargot, par exemple, la bouche et le pharynx. Tous les nerfs qui partent de la masse souvent bilobée du cerveau vont à la bouche, à la peau voisine de la bouche, au tentacule supérieur, au tentacule optique, à l'appareil sexuel.

Du ganglion sous-œsophagien, qui est presque égal en volume au cerveau, partent les nerfs de la tête, ceux du pied, un petit nerf qui va se distribuer aux environs de l'orifice de la respiration, un autre à l'enveloppe générale, etc.

Dans les *Acéphales testacés*, le cerveau est formé sur un plan beaucoup plus uniforme que celui des *Gastéropodes*. Chez tous, depuis l'Huitre jusqu'à la Pholade et au Taret, il ne présente aucune différence essentielle. On n'y retrouve plus le demi-collier antérieur ou sous-buccal, et les deux paires de ganglions. Deux ganglions écartés, situés de chaque côté de la bouche et réunis par un cordon, composent le cerveau. Celui-ci fournit deux branches en avant qui se portent dans le manteau, et d'autres branches qui vont aux lèvres, au collier, etc.

Dans les *Acéphales sans coquilles*, on trouve un ganglion oblong placé entre la production qui donne entrée aux branchies, et celle où répond l'anus. Parmi les branches qu'il donne, on en distingue deux qui remontent vers l'œsophage, et l'entourent d'un anneau qui représente l'anneau cérébral ou œsophagien.

De ce qui précède, il résulte que le système nerveux des Mollusques consiste en un cerveau placé sur l'œsophage, ou en un nombre variable de ganglions tantôt très rapprochés du cerveau, tantôt séparés par des commissures qui forment un, deux ou même trois colliers autour de l'œsophage; que les nerfs qui émanent de ses ganglions se renflent souvent en d'autres ganglions avant de donner des filets aux différentes parties du corps; enfin qu'il n'y a aucune partie qui puisse être comparée à la moelle épinière proprement dit.

Système nerveux des Articulés.—Les *Annélides* présentent un système nerveux très simple, et disposé à peu près comme celui des Crustacés et des Insectes; il règne le long de la ligne médiane ventrale, et consiste en une chaîne de ganglions plus ou moins, séparés en double série, dont le nombre égale celui des anneaux du corps, et en un ganglion sus-œsophagien ou cérébral, lié à la chaîne ou aux chaînes intestinales par deux cordons latéraux.

Les *Crustacés* ont un système nerveux semblable à celui des Insectes; le cerveau est ordinairement rassemblé en un seul ganglion.

Les *Arachnides* ont un cerveau sus-œsophagien et une double chaîne ganglionnaire ventrale, réunis par des cordons qui entourent l'œsophage.

Les *larves d'Insectes* et les *Insectes parfaits* offrent des particularités assez remarquables; et d'abord, nous dirons qu'à l'égard de la métamorphose des Insectes, il s'opère un travail qui tend à éloigner, dans le sens de la longueur, les ganglions nerveux qui étaient rapprochés dans la larve, ou à rapprocher et même à confondre ceux qui étaient éloignés. De sorte qu'on ne les trouve pas toujours en même nombre dans les deux états. Outre ce mouvement longitudinal de concentration ou d'écartement, il en existe un autre transversal, qui rap-

proche sur la ligne médiane les éléments de la double chaîne sous-intestinale; leur rapprochement est plus ou moins complet, et quelquefois il devient tel qu'il ne reste plus qu'un sillon longitudinal pour témoigner de leur division première (Cuvier). Mais ce qu'il y a de plus remarquable chez les Insectes, c'est le système tout particulier de nerfs destinés aux organes de la vie organique ou végétative. Cet ensemble de nerfs a reçu les noms divers de *système sympathique*, d'appareil des nerfs *stomato-gastriques*, nerfs du *pharynx*, nerfs *intestinaux*, etc. Là ne se bornent pas les différences que présente l'appareil nerveux ou les appareils nerveux des Insectes, comparativement à celui des Mollusques et à celui des Articulés en général. En effet, on retrouve chez les Insectes des nerfs sensitifs et des nerfs moteurs, comme chez les Mammifères et les autres Vertébrés.

Ainsi le grand sympathique, qui, chez les Vertébrés, subit, en passant de l'Homme aux Poissons, une véritable dégradation, et qui finit même par disparaître entièrement chez les Mollusques, les Annélides, etc., reparaît tout à coup chez les Insectes, et cela avec un grand développement.

Du système nerveux chez les animaux rayonnés.— Dans ce dernier embranchement du règne animal, le système nerveux est réduit à une extrême simplicité: c'est tantôt un cordon annulaire d'où partent quelques filets rayonnants, tantôt un simple cordon longitudinal plus ou moins renflé de distance en distance, ou fusiforme.

Dans les *Échinodermes*, il y a un filet nerveux très fin qui entoure la bouche, et présente cinq petits renflements ganglionnaires, d'où partent un rameau pour chaque bras, des filaments pour les pieds, et deux filets pour l'estomac.

Dans les *Oursins*, le cordon nerveux entoure l'origine de l'œsophage et représente un pentagone. Les branches qui en partent accompagnent les principaux vaisseaux. Même chose à peu près s'observe chez les *Holothuries*.

Dans les *Vers intestinaux*, on ne trouve qu'un filet nerveux sur la région antérieure du corps, composé de deux cordons qui se séparent en avant pour embrasser l'œsophage, et, plus loin, pour embrasser l'orifice génital.

Dans les *Acalèphes*, le système nerveux reprend sa forme radiée. Il y a quelquefois un ganglion unique d'où partent les principaux nerfs, ou bien une espèce de double collier autour de la bouche. De cette espèce de cerce, présentant plusieurs renflements, partent des ramifications qui se distribuent aux différentes parties du corps.

Dans les *Polypes*, enfin, il y a sous l'enveloppe musculaire, entre la cavité intestinale et la base par laquelle ces animaux se fixent, un anneau qui offre cinq petits ganglions, desquels partent des filaments nerveux destinés aux divers organes. Quant aux animaux microscopiques, surtout ceux qui, par leur substance uniforme et gélatineuse, semblent se rapprocher de la nature des Hydres, il est douteux qu'on y rencontre des filets nerveux bien distincts; chez eux la substance nerveuse serait plutôt à l'état de diffusion dans tout le corps gélatiniforme de l'animal, ainsi que Carus le pense, pour tous les êtres mous et homogènes en apparence. La confirmation de ce fait établirait une analogie de plus entre les animaux en voie de formation, et avant qu'ils aient subi des métamorphoses notables.

PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX.

Le rôle du Système nerveux, dans l'économie animale, s'étend à la presque totalité des phénomènes de la vie. L'homme doit le sentiment de son être, de son existence, à la spécialité d'organisation du système nerveux; car c'est au sein de ce système qu'a lieu l'action moléculaire qui engendre la sensation, et que se passent les phénomènes de conscience. Au sein de ce système se forment également les modifications matérielles internes et innombrables qui correspondent aux diverses manifestations de la pensée, ou aux exercices qualifiés d'intellectuels, qui correspondent à la manifestation des penchants, des aptitudes, des facultés affectives; de sorte que les facultés de l'esprit et de l'âme, ne sont que la représentation fonctionnelle, que le reflet des associations moléculaires qui se succèdent dans un temps donné dans la profondeur des centres nerveux. Enfin, la contractilité prend encore naissance dans les appareils nerveux qui tiennent sous leur dépendance

le sommeil, la veille, les phénomènes respiratoires envisagés sous le rapport des actes musculaires ou des actes chimiques, les phénomènes de la circulation envisagés dans le cœur, les artères, les veines, et jusque dans les vaisseaux capillaires. La calorification, l'absorption, la sécrétion glandulaire, la transpiration, l'exhalation pulmonaire et cutanée, la faculté de décomposer l'aliment pour le convertir en chyme et en chyle, la nutrition, les phénomènes de la reproduction, dépendent des agens de l'innervation ou se ressentent de leur influence. D'après cela, on peut conclure que les aptitudes fonctionnelles doivent varier dans les différentes portions du système nerveux; qu'ainsi le siège des facultés intellectuelles et affectives, par exemple, est limité à la portion encéphalique, que le point de départ de l'incitation qui suscite les mouvements volontaires n'est point le même que le point de départ de l'incitation involontaire; que tous les points du système nerveux ne sont pas sensibles; qu'il en est qui ne répondent pas aux irritations directes; qu'un nerf apte à transmettre l'impression des corps lumineux n'est point impressionné par les vibrations du son, etc.; que les impressions viscérales enfin ne sont point transmises de la même manière, à travers les nerfs ganglionnaires, que les impressions cutanées le sont à travers les filets sensitifs des nerfs cérébro-rachidiens. A cet égard, quelques physiologistes se sont crus fondés à admettre deux systèmes nerveux distincts, celui de la vie animale et celui de la vie organique; mais il est évident qu'il n'y a point de séparation absolue entre le système nerveux cérébro-spinal et le système ganglionnaire du grand sympathique. En effet, lorsqu'une impression morale subite accélère ou ralentit les battements du cœur, par exemple, on ne peut méconnaître la dépendance momentanée qui lie alors les deux ordres de nerfs; seulement cette dépendance est souvent très limitée, et en cela on ne saurait trop admirer la prévoyance de la nature.

Le cerveau, qu'on le considère comme un organe unique ou comme une réunion d'organes, occupe un rang très important dans le système nerveux, puisque les hémisphères cérébraux sont le siège des facultés intellectuelles, des qualités affectives, le point de

départ de l'excitation musculaire volontaire, le réservoir de toutes les impressions, et le lien commun d'une multitude d'autres phénomènes nerveux. Mais chaque faculté de l'intellect, chaque aptitude, chaque penchant, l'exercice de chaque sens, l'exercice des principaux mouvements de relation, peuvent être abolis; une grande partie du cerveau peut même ne pas exister ou disparaître, sans que la vie soit directement attaquée ou compromise. L'importance du cordon nerveux rachidien est tout aussi évidente que celle des centres crâniens; car la moelle épinière, chargée de transmettre aux nerfs la stimulation qui doit agir sur la fibre contractile, est chargée d'intervenir dans les actes de la respiration, d'activer l'action du système nerveux ganglionnaire sur la circulation du sang, sur la nutrition des tissus, etc.; cependant, l'axe nerveux rachidien peut encore être détruit jusqu'à une certaine hauteur, sans que la vie s'éteigne immédiatement. Il existe au contraire dans la moelle allongée, vis-à-vis de l'endroit où naissent les nerfs de la huitième paire, un segment dont l'importance paraît l'emporter sur celle de toutes les autres portions du système nerveux. La destruction de ce point anéantit aussitôt les fonctions respiratoires, et fait cesser presque subitement la vie. L'office des nerfs de la vie animale ou de relation se borne à peu près à celui de conducteurs, et, à part quelques exceptions, le rôle de ces organes peut comparativement passer pour secondaire. L'office du système nerveux de la vie organique s'étend à toutes les fonctions végétatives; ce ne pourrait donc pas être impunément que l'exercice fonctionnel du grand sympathique serait suspendu. Mais de quelle manière les impressions et la sensibilité se propagent-elles au moyen des nerfs? Après beaucoup de suppositions faites à cet égard, on semble admettre généralement aujourd'hui l'intervention du fluide électrique; et, en effet, l'agent électrique répond à merveille à la promptitude d'action des phénomènes de l'innervation: il existe à l'état libre dans l'économie animale de certains Poissons, et d'ailleurs on peut à l'aide d'un électroscope en constater l'existence à la surface de notre peau. Mais s'il est vrai que l'électricité entre pour quelque chose

dans la transmissibilité des impressions et du mouvement, on peut aussi reconnaître, avec le célèbre Cuvier, que tous les phénomènes de l'innervation s'opèrent par l'intermédiaire d'un agent fluide existant dans les interstices de la substance nerveuse. Ce fluide subirait des altérations dépendant, soit de la nature des excitants antérieurs, soit de l'action cérébrale; et ces altérations décideraient, soit de la nature des sensations, soit de la nature des mouvements. Nous n'indiquerons pas dans cet article toutes les expériences tentées sur les animaux, dans le but de faire connaître la part que chaque partie de l'axe cérébro-spinal prend à l'exécution de telle ou telle autre fonction; il nous semble difficile, sinon impossible, d'obtenir des résultats certains des vivisections, même de celles faites avec le plus de soin et d'intelligence: aussi, à cet égard, nous pensons qu'il faut se tenir en garde contre certaines données obtenues par l'expérimentation sur les animaux vivants. A notre avis, tous les centres nerveux semblent participer en même temps à l'innervation, y compris le grand sympathique, qui n'est, en définitive, qu'une dépendance de l'axe cérébro-spinal, dont l'influence sur celui-ci est en raison directe de son développement et de ses connexions. C'est ce qui ressortira clairement de l'exposé que nous venons de faire du système nerveux des animaux.

Avant toutefois de terminer cet article, nous dirons que pour tout ce qui est relatif à l'Homme, on consultera avec fruit les écrits fort remarquables de M. le docteur L.-F. Calmeil, auxquels nous avons souvent emprunté, les ouvrages si importants de M. Foville sur le système cérébro-spinal, et ceux de notre célèbre collaborateur M. Flourens; celui-ci, tout récemment encore, vient de faire connaître le résultat de ses expériences relativement aux mouvements du cerveau. A cet égard, nous devons ajouter que déjà plusieurs auteurs avaient traité ce sujet intéressant; que Haller et Lamure, entre autres, attribuaient les mouvements du cerveau au flux et au reflux du sang dans les veines jugulaires, et de là dans la veine cave supérieure. Mais M. Flourens, dans son travail sur les propriétés et les fonctions du système nerveux, a démontré que le phé-

nomène de soulèvement du cerveau devait être attribué plus particulièrement au reflux du sang dans les deux grands sinus des vertèbres. De plus, il établit, contrairement à ce qu'il avait autrefois cru remarquer, qu'il y a, indépendamment du mouvement respiratoire du cerveau, un mouvement artériel, et que ces deux mouvements sont très distincts l'un de l'autre. Ainsi l'artériel répond au mouvement des artères et n'est point influé par le mouvement de la respiration ; le respiratoire, au contraire, répond aux mouvements de la respiration, et il est toujours influé par eux, de telle sorte que plus l'inspiration est forte, plus le cerveau s'affaïsse, et que plus l'expiration est forte, plus il se gonfle. — *Voyez*, pour plus de détails, et pour le complément de cet article, les mots MAMMIFÈRES, OISEAUX, REPTILES, POISSONS et INSECTES. (MARTIN SAINT-ANGE.)

SYSTÈME PILEUX. PHYSIOL. — *Voy.* SÉCRÉTION, tome XI, page 507.

SYSTÈME PLANÉTAIRE. ASTR. — *Voy.* ASTRES.

***SYSTÈME SEXUEL.** ZOOLOG. — *Voy.* PROPAGATION.

SYSTÈMES CRISTALLINS. PHYS. et MIN. — On a vu, au mot CRISTALLISATION, que de cette opération de la nature résultaient deux effets distincts, et, par conséquent, pour le corps inorganique, deux caractères essentiels liés l'un à l'autre : une structure cristalline et une forme cristalline. Nous avons déjà fait connaître les principaux faits qui se rapportent à la structure cristalline (*Voy.* ce mot) : il nous reste maintenant à exposer ici, aussi brièvement que l'exige l'état avancé de ce Dictionnaire, un autre ordre de faits, savoir, tout ce qui est relatif au caractère de la forme, considérée en elle-même.

Les formes cristallines sont des formes géométriques, terminées par des faces planes, souvent aussi polies et aussi brillantes que celles des pierres précieuses travaillées par la main du lapidaire. Ces formes ont un tel caractère de symétrie, qu'elles excitent toujours la surprise et l'admiration de ceux qui les voient pour la première fois. Elles sont du nombre de celles que les Géomètres nomment des *Polyèdres*.

Un des premiers résultats d'observations concernant l'étude de ces formes est dû au

cristallographe français Romé de l'Isle ; il consiste en ce que les angles dièdres sont constants dans tous les cristaux de même espèce et de même forme, pourvu que ceux-ci soient dans des conditions égales de température et de composition moléculaire. Un changement notable de température, ou bien le mélange dans le cristal de molécules isomorphes avec celles qui sont propres à son espèce, peuvent occasionner quelques variations dans la valeur des angles ; mais, dans l'absence de ces causes perturbatrices, cette valeur est toujours la même. Ce résultat est important à plusieurs égards : il montre d'abord que chaque forme qu'on observe est une variété fixe, qui se répète dans une multitude d'individus, et que la mesure des angles fait aisément reconnaître et distinguer de toutes les autres ; en outre, il nous annonce que les formes cristallines ne sont point accidentelles, mais qu'elles doivent être soumises à des lois qu'il nous faudrait rechercher ; qu'on ne peut pas les attribuer seulement aux circonstances dans lesquelles la cristallisation s'opère, et qu'elles dépendent avant tout de la nature du corps qui cristallise.

Un autre résultat de l'observation, depuis longtemps connu, c'est le fait assurément bien remarquable de la multiplicité des formes cristallines dans la même substance. Ces formes sont très nombreuses dans certaines espèces, comme le Calcaire, la Barytine, la Pyrite, etc. ; elles peuvent varier presque à l'infini pour le même corps ; mais cette variation ne se fait pas au hasard ; elle a toujours lieu d'après une loi constante, qui établit, entre les diverses formes de la même substance, une dépendance mutuelle. Ainsi, quoiqu'au premier abord les formes du Calcaire spathique ne semblent avoir rien de commun entre elles, puisque dans leur nombre sont compris des rhomboèdres (sortes de parallépipèdes obliques formés de losanges égaux), des prismes droits à base hexagonale, de doubles pyramides à triangles isocèles ou scalènes, en les examinant attentivement, on ne tarde pas à leur découvrir de secrètes analogies ; on s'aperçoit qu'au fond elles ne diffèrent pas autant qu'on pouvait le croire, et qu'il y a quelque chose en elles qui ne varie pas ; c'est un certain caractère de symétrie, dont

elles portent visiblement l'empreinte, et qui se conserve sans altération au milieu des variations de la forme. Il consiste en ce que toutes ces formes sont composées de membres divers, mais en même nombre et semblablement placés; de parties homologues plus ou moins complexes, qui se remplacent toujours dans les mêmes positions relatives. C'est la loi particulière qui préside à la répétition et à la disposition des parties autour du centre et de certains axes, qui constitue le caractère de symétrie propre à toutes les formes d'une même espèce. On pourrait donc définir le système entier des formes d'un minéral, un ensemble de formes qui se ressemblent par la symétrie.

Maintenant, à quoi tient cette prodigieuse multiplicité de formes, dont quelques espèces minérales nous offrent l'exemple? Elle provient d'abord de ce qu'il y a dans la même substance plusieurs genres divers de formes, qui diffèrent par la figure, le nombre ou l'assortiment de leurs faces, et de ce que, pour le même genre, il y a plusieurs espèces qui se distinguent par la valeur particulière de leurs angles; elle provient ensuite de ce que les formes simples, d'espèces et de genres différents, peuvent se superposer et se combiner deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, etc., pour produire ainsi des formes composées qu'on appelle des *combinaisons*. Il est clair que cette superposition n'est possible que parce que les deux formes qui entrent en combinaison ont la même symétrie, et que l'une d'elles, en s'ajoutant à l'autre, lui conserve le caractère qui est propre à toutes les formes du système.

Quand une forme simple se combine avec une autre forme simple, les faces de l'une se montrent toujours comme des sections qui auraient été pratiquées symétriquement sur les angles ou sur les arêtes solides de l'autre forme, supposée primitivement complète.

Les choses se passent comme si cette dernière forme avait été tronquée en divers sens par des plans coupants qui représentent en direction les faces de la première. Ces sections ne portent jamais que sur des parties semblables, et se répètent pareillement sur toutes celles qui sont identiques : les nouvelles faces qui en proviennent s'appel-

lent des *troncatures*; on leur donne aussi le nom de *facettes modifiantes*, parce qu'elles n'ont souvent d'autre effet que de modifier légèrement la forme à laquelle elles s'ajoutent.

La considération de ces formes modifiées, de ces combinaisons binaires d'une première forme avec les faces d'une seconde, est propre à faire ressortir une sorte de passage qui existe, dans la nature elle-même, entre deux formes simples, de genre différent, appartenant à la même substance. Par exemple, dans toute espèce qui présente des cristaux cubiques, on trouve toujours associés avec eux des cristaux ayant la forme d'un octaèdre régulier complet; mais on en trouve aussi d'autres dont la forme est intermédiaire entre celle du cube et celle de l'octaèdre, et qui, en venant s'intercaler entre les premiers, montrent très bien comment un cube peut se transformer en octaèdre. Cette forme intermédiaire, qu'on nomme *cube-octaèdre*, n'est le plus souvent qu'un cube légèrement tronqué sur tous ses angles par de petites facettes symétriques; ce n'est encore qu'une faible modification de la première forme. Mais que l'on fasse les troncatures de plus en plus profondes, et l'on verra cette forme changer progressivement, non dans sa véritable nature, mais seulement dans son aspect, et se rapprocher de l'octaèdre, que l'on atteindrait enfin si l'on tronquait suffisamment pour faire disparaître les restes des faces primitives, ou bien que l'on peut obtenir tout d'un coup, en prolongeant les petites facettes de la forme intermédiaire jusqu'à ce qu'elles s'entrecoupent. Ces formes de passage rendent facile la connaissance de toutes les formes cristallines d'une même substance, en permettant de les faire dériver toutes de l'une quelconque d'entre elles.

Veut-on connaître seulement les différents genres de formes que peut présenter un minéral, sans aller jusqu'à la détermination de leurs angles? On donne à l'ensemble de ces formes génériques le nom de *Système général de cristallisation*, ou simplement de *Système cristallin*. Si l'on se propose de déterminer complètement toutes les formes spéciales, en tenant compte de la différence de leurs angles, on donne alors à l'ensemble le nom de *Système particulier*

ie cristallisation, ou celui de *Série cristalline*. A chacun de ces problèmes répond une Loi, dont l'application bien entendue fournit le moyen de le résoudre : la *Loi de Symétrie* pour les Systèmes cristallins, la *Loi de dérivation* pour les Séries cristallines. Ces Lois sont dues l'une et l'autre aux profondes recherches d'Haüy, que l'on peut regarder à juste titre comme le principal fondateur de la science cristallographique.

Le premier problème est susceptible de plusieurs simplifications qui le rendent très facile. On commence par réduire la connaissance des formes génériques à celle des formes simples, lesquelles sont toujours en nombre limité dans chaque Système, et le nombre des Systèmes connus se borne à 6. On ramène ensuite toutes les formes simples d'un même Système à une seule, qu'on appelle *forme fondamentale*; car l'étude des passages du genre de celui que nous avons signalé entre le cube et l'octaèdre, a donné naissance à une méthode (la *méthode des troncutures*), au moyen de laquelle on peut déduire promptement de chaque forme fondamentale toutes les autres formes, qui prennent, à cause de cela, le nom de *formes dérivées* ou *secondaires*.

Cette méthode consiste à modifier la forme fondamentale, successivement sur chacune de ses différentes espèces d'angles ou d'arêtes, par des facettes ou troncutures dont le nombre et la disposition se règlent sur la symétrie de la forme elle-même : il suffit de prolonger ensuite ces facettes jusqu'à ce qu'elles masquent entièrement les faces primitives pour avoir une des formes du Système, et on les obtient toutes de la même manière, en épuisant toutes les combinaisons de facettes modifiantes qu'autorise la symétrie.

La méthode précédente est réglée dans ses applications par la Loi de symétrie, qui consiste en ce que les bords ou les angles de la forme fondamentale, qui sont identiques entre eux, doivent recevoir tous à la fois les mêmes modifications, tandis que les bords ou angles différents ne sont pas semblablement modifiés.

Une des conditions qui déterminent l'identité des parties simultanément modifiables, c'est qu'elles soient égales, semblables et semblablement placées; mais cette condi-

tion, purement géométrique, ne suffit pas, ainsi que le croyait Haüy : il faut ajouter une seconde condition, qui est la ressemblance physique des parties, leur parfaite analogie sous le rapport de la constitution et de l'arrangement moléculaire. Car il peut arriver que des parties de forme géométriquement semblables aient des structures et des propriétés physiques différentes : aussi voit-on assez souvent varier le caractère de la symétrie dans un même type géométrique, lorsqu'on le considère successivement dans des espèces différentes. Le cube, par exemple, fait fonction de forme fondamentale dans les trois substances suivantes : le Sel gemme, la Boracite et la Pyrite; mais, dans chacune de ces espèces, le cube a un caractère propre de symétrie provenant d'une différence dans la structure de la molécule, et, par suite, dans celle du cristal lui-même.

Dans le plus grand nombre des cas, les différences physiques sont partout d'accord avec les différences géométriques; la symétrie est alors à son plus haut degré dans le cube fondamental, dont tous les angles solides sont identiques, physiquement comme géométriquement; il en est de même de toutes les arêtes et de toutes les diagonales des faces. De plus, tout, dans la structure, est parfaitement semblable à droite et à gauche de chacune de ces lignes. Si l'on cherche comment cette forme peut se modifier par des troncutures symétriques, on voit aisément que le cube peut être tronqué sur chacun de ses bords par une facette également inclinée sur les faces adjacentes : on a ainsi 12 facettes, qui, étant prolongées jusqu'à s'entrecouper mutuellement, produisent un dodécaèdre à rhombes égaux (*rhombo-dodécaèdre*). Le même solide pourrait être modifié, sur chacune de ses arêtes, par des biseaux symétriques, et les nouvelles facettes, au nombre de 24, donneraient naissance, par leur prolongement, à un solide dont l'aspect serait celui d'un cube, ayant sur ses faces des pyramides quadrangulaires surbaissées (*hexakis-tétraèdre*, ou, plus simplement, *hexa-tétraèdre*). Le cube peut être modifié sur ses angles par quatre combinaisons symétriques de troncutures menant à des formes simples : d'abord par une facette unique, conduisant

à l'octaèdre régulier; puis par 3 facettes correspondant aux faces primitives, ce qui donne un nouveau solide à 24 faces, qui sont des trapézoïdes égaux et symétriques (le *trapézoèdre*); par 3 autres facettes tournées vers les arêtes, qui mènent à un troisième solide à 24 faces triangulaires isocèles (l'*octo-trièdre*); et enfin par 6 facettes produisant un solide à 48 triangles scalènes (le *dodéca-tétraèdre* ou le *scalénoèdre*). Ainsi, lorsqu'on se borne aux formes simples, les arêtes comportent deux modifications différentes; les angles solides en comportent quatre: ce qui fait que le Système entier se compose de sept formes élémentaires, le cube compris.

Il n'y aurait qu'un seul Système de formes dérivées du cube, un seul Système cubique, si, dans les cubes de la nature, les différences physiques ou de structure se montraient toujours d'accord avec les différences de forme. Mais bien que ce soit là le cas le plus ordinaire, il n'en est pas toujours ainsi; et, dans quelques espèces, par exemple dans les cubes de *Boracite* et de *Pyrite*, on est obligé d'admettre, entre des parties de forme qui sont géométriquement semblables, des distinctions physiques qui s'établissent d'une manière dans l'une des espèces, et d'une autre façon dans la seconde.

Dans la *Boracite*, les angles solides du cube fondamental ne sont identiques physiquement que quatre à quatre, ce qui peut venir de ce que, dans la molécule physique qu'on peut se représenter sous la même forme, quatre des huit sommets seraient occupés par des atomes d'une certaine espèce, et les quatre autres le seraient par des atomes d'une autre nature, ou resteraient vides de toute matière pondérable. Il en résulte que le nombre des facettes qui se produisent sur les angles se réduit de moitié, et que les formes dérivées ne présentent que la moitié du nombre des faces qu'elles auraient eues sans ce changement de structure et de symétrie. Ces formes réduites se nomment, à cause de cela, des formes *hémédriques*, et, par opposition, on appelle *holoédriques* les formes qui leur correspondent dans le Système principal où le nombre des faces est toujours au complet. L'une des formes hémédriques, qui caractérise la *Boracite* et la distingue des espèces cubiques ordinaires, est le *tétraèdre*

régulier, qui correspond à l'octaèdre régulier. Si l'on admet, dans la molécule, la structure atomique que nous supposons tout à l'heure, on verra que les deux diagonales d'une même face ne doivent pas avoir la même valeur physique, comme aboutissant à des atomes de nature différente; aussi remarque-t-on souvent, dans les cubes qui ont cette structure particulière, des stries qui apparaissent dans l'une des directions et qui ne se répètent pas dans l'autre.

Dans la *Pyrite commune*, le cube fondamental a toutes ses arêtes et tous ses angles solides identiques, comme dans les cubes ordinaires, avec cette différence que tout n'est plus semblable ni symétrique à droite et à gauche de la même arête; en d'autres termes, il existe une différence physique entre les files de molécules qui, sur une même face, sont parallèles aux arêtes et perpendiculaires entre elles. Aussi, lorsque des stries apparaissent sur les faces du cube parallèlement aux arêtes, elles se montrent seulement dans l'une de ces directions, et présentent, dans leur ensemble, sur trois faces adjacentes, un entre-croisement très remarquable à angles rigoureusement droits. Si l'on fait attention que, dans la molécule de la *Pyrite*, il y a deux atomes de Soufre pour un atome de Fer, on pourra se rendre compte de toutes ces particularités de structure, en supposant qu'un atome de Fer occupe le milieu de chaque face et soit accompagné de deux atomes de Soufre placés avec lui sur une même ligne, les six groupes linéaires d'atomes observant entre eux la même disposition croisée que les stries dont nous venons de parler. D'après la symétrie qui est propre au cube de la *Pyrite*, les modifications sur les arêtes auront lieu, en général, par une seule facette inégalement inclinée sur les faces adjacentes, et l'on obtiendra, pour forme dérivée, un *dodécaèdre pentagonal* (ou *hexa-dièdre*), l'une des formes les plus ordinaires de la *Pyrite*, et qui est une hémédrie de l'*hexa-tétraèdre* ou cube pyramidé, qui lui correspond dans le Système principal.

Il en est de plusieurs autres formes fondamentales comme de la forme cubique. Les variations de la symétrie donnent lieu à distinguer plusieurs Systèmes provenant du même type géométrique, mais de types phy-

siques réellement différents, et parmi lesquels se rencontrent presque toujours un Système principal à formes complètes ou holoédriques, et un ou plusieurs Systèmes secondaires à formes hémiédriques. Par exemple, le prisme hexagonal régulier a souvent une structure telle, que les 6 angles de la base sont identiques entre eux, ainsi que les 12 arêtes horizontales et les 6 verticales : il peut être pris, dans ce cas, pour la forme fondamentale du Système à formes holoédriques, dont une des formes les plus ordinaires est le dodécaèdre hexagonal, ou la double pyramide à triangles isocèles, qu'on a nommée *di-hexaèdre*, et aussi *di-rhombôdre*, parce qu'elle est l'assemblage de 2 rhombôdres égaux. Mais souvent aussi il arrive que les arêtes ou les angles de la base ne sont identiques, physiquement, que trois par trois; et alors les modifications qui ont lieu sur ces parties ne produisent que des formes hémiédriques, telles que le *rhombôdre*, et le *scalénoèdre*, ou double pyramide à 12 triangles scalènes égaux.

Tous les Systèmes cristallins connus peuvent se ramener à 6 types géométriques, à 6 formes fondamentales, que l'on choisit arbitrairement ou parmi les formes prismatiques, ou parmi les formes pyramidales; il y a donc en tout 6 Systèmes principaux à formes complètes ou holoédriques; mais, à côté de quelques uns de ces Systèmes principaux, on doit compter quelques Systèmes secondaires provenant de certaines modifications de structure, qui déterminent, d'une manière constante, la production de formes hémiédriques. Voici la classification de ces Systèmes cristallins, avec l'indication, pour chacun d'eux, de la dénomination qui le désigne, du caractère géométrique de ses axes, des formes simples qui lui appartiennent, enfin d'une des espèces qui s'y rapportent, prise parmi les substances les plus communes.

I. — SYSTÈME CUBIQUE OU RÉGULIER.

Trois axes de symétrie égaux et rectangulaires.

Forme fondamentale : le cube.

A. Système principal, à formes holoédriques (*S. cubique* proprement dit). Formes simples : le cube, l'octaèdre, le rhombododécaèdre, le trapézoèdre, l'hexa-tétraèdre,

l'octo-trièdre, et le scalénoèdre à 48 faces. Ex. : la Galène.

B. Systèmes secondaires à formes hémiédriques.

α. *Syst. tétraédrique*, ou *S. du tétraèdre régulier*. Formes caractéristiques : le tétraèdre, le tétra-trièdre ou tétraèdre pyramidé, le trapézo-dodécaèdre, et le scalénoèdre à 24 faces. Ex. : le Cuivre gris.

ε. *Système hexa-diédrique*, ou *S. du dodécaèdre pentagonal*.

Formes caractéristiques : l'hexa-dièdre, ou dodécaèdre pentagonal; et le dodéca-dièdre ou trapézoèdre à faces non symétriques. Ex. : la Pyrite commune.

II. — SYSTÈME RHOMBOÉDRIQUE OU HEXAGONAL.

Un axe principal de symétrie, perpendiculaire à 3 autres axes secondaires, égaux entre eux, et se coupant sous des angles de 60°.

Forme fondamentale : le prisme hexagonal régulier.

A. Système principal, à formes holoédriques (*S. di-rhombôdrique*). Formes simples : le di-rhombôdre ou dodécaèdre hexagonal, le di-dodécaèdre ou scalénoèdre à 24 faces. Combinaisons binaires, produites par les limites des formes simples : le prisme hexagonal, le prisme dodécagone symétrique. Ex. : l'Émeraude.

B. Système secondaire, à formes hémiédriques (*S. rhombôdrique* proprement dit). Formes caractéristiques : le rhombôdre, et le scalénoèdre à 12 faces. Ex. le Calcaire.

III. — SYSTÈME QUADRATIQUE.

Un axe principal de symétrie et 2 secondaires, égaux entre eux.

Forme fondamentale : le prisme droit à base carrée.

A. Système principal, à formes holoédriques (*S. quadratique* proprement dit). Formes simples : le quadroctaèdre, le dioctaèdre ou scalénoèdre à 16 faces. Limites et combinaisons remarquables : le prisme droit à base carrée, le prisme octogone symétrique, le prisme octogone équiangle, etc. Ex. : le Zircon.

B. Système secondaire, à formes hémiédriques (*S. sphénoédrique*, ou du tétraèdre symétrique). Formes caractéristiques : le sphénoèdre, ou tétraèdre à triangles iso-

cèles, le scalénoèdre à 8 faces. Ex. : la Chalkopyrite.

IV. — SYSTÈME RHOMBIQUE.

Trois axes de symétrie, inégaux et rectangulaires.

Forme fondamentale : le prisme droit à base rhombe.

A. Système principal, à formes holoédriques (*S. rhombique* proprement dit). Formes et combinaisons les plus simples : le rhomboctaèdre, l'octaèdre rectangle droit, le prisme rhombique droit et le prisme rectangle droit. Ex. : la Topaze.

B. Système secondaire, à formes hémédriques (*S. sphérorhombique*, ou du tétraèdre à triangles scalènes). Forme caractéristique : le sphénoïde ou tétraèdre rhombique. Ex. : le sulfate de Magnésie.

V. — SYSTÈME KLINORHOMBIQUE.

Trois axes inégaux, dont deux obliques l'un sur l'autre, et le troisième perpendiculaire aux premiers.

Forme fondamentale : le prisme oblique à base rhombe.

Formes et combinaisons les plus simples : le prisme klinorhombique, l'octaèdre klinorhombique, le prisme oblique à base rectangle, et l'octaèdre oblique à base rectangle. Ex. : le Gypse.

VI. — SYSTÈME KLINOÉDRIQUE.

Trois axes inégaux, obliques les uns sur les autres,

Forme fondamentale : le klineoèdre, ou parallépipède obliquangle, irrégulier.

Formes ordinaires, toujours composées : octaèdres et prismes obliques, dont les bases et les sections transversales sont généralement des parallélogrammes irréguliers. Ex. : l'Axinite.

La Loi de Symétrie règle seulement l'ordonnance générale des formes d'un Système cristallin : elle suffit à la détermination des Systèmes généraux tels que nous venons de les envisager, ou à la connaissance des formes cristallines, considérées d'une manière générale, en faisant abstraction de la valeur particulière de leurs angles. Mais, nous l'avons déjà dit, une seconde loi est nécessaire pour la connaissance exacte des Systèmes particuliers de cristallisation ou des Séries

cristallines : c'est la *Loi de dérivation* des faces, qui détermine la direction de chacune par rapport aux axes, et par conséquent leurs inclinaisons mutuelles, et qui permet de calculer rigoureusement tous les angles des formes secondaires, quand on connaît les dimensions d'une première forme, appelée *primitive* ou *fondamentale*. Voici en quoi consiste cette loi, et comment on peut la vérifier expérimentalement.

Supposez que, parmi les axes de symétrie qui se retrouvent en même nombre et inclinés de la même manière dans toutes les formes d'un Système, on en choisisse 3 qui se coupent mutuellement au centre du cristal, et que l'on rapporte à ces axes la position de toutes les faces extérieures : il est clair que la position d'une quelconque de ces faces sera déterminée, si l'on donne les distances au centre des points dans lesquels cette face coupera les 3 axes. Si, pour une première face, ces distances ou paramètres sont a, b, c , et que pour une autre face on les représente par a', b', c' , les valeurs de a', b', c' pourront toujours s'exprimer par des multiples simples de a, b, c ; en sorte qu'on aura

$$a' : b' : c' = ma : nb : pc,$$

m, n, p étant des nombres rationnels, entiers ou fractionnaires, mais toujours très simples. Cette loi n'a pas lieu seulement pour 3 axes, mais pour un nombre quelconque d'axes; elle existe aussi à l'égard des arêtes, par la raison que les mêmes lignes, qui jouent le rôle d'axes dans un cristal, remplissent la fonction d'arêtes dans d'autres formes du même Système.

On peut vérifier cette loi d'une manière très simple, en déduisant, par la trigonométrie, de la valeur des angles que fait une face avec les 3 plans passant par les axes, celle des 3 segments a, b, c , que cette face intercepte sur les axes. Si l'on fait la même chose pour une seconde face quelconque, et qu'en la transportant parallèlement à elle-même, on l'assujettisse à passer par le même point de l'axe vertical que la première, ce qui rendra égaux deux des paramètres, il suffira de comparer les autres paramètres deux à deux, et l'on reconnaîtra que b' est un multiple de b , et c' un multiple de c .

(DELAPOSSE.)

SYSTÈMES DE MONTAGNES. — Les montagnes qui accidentent et diversifient la surface du globe n'y sont pas répandues au hasard comme les étoiles dans le ciel. Elles forment des groupes ou *Systèmes* dans chacun desquels une analyse rigoureuse fait distinguer les éléments d'une ordonnance générale, dont les constellations célestes ne présentent aucune trace.

Les montagnes ne sont pas généralement isolées : le plus souvent elles tiennent l'une à l'autre, de manière à ce qu'on ne puisse faire le tour entier de l'une d'elles sans monter à une hauteur égale à la moitié ou au tiers de la hauteur absolue de leurs cimes.

Ces montagnes, dont les bases se joignent et semblent se pénétrer, forment par leur assemblage des protubérances allongées auxquelles on donne le nom de *chaînes de montagnes*. Les chaînes de montagnes sont rectilignes, ou susceptibles d'être décomposées en éléments rectilignes, auxquels on donne le nom de *Chainons*.

Les différents Chainons de montagnes que présente une vaste contrée se rallient généralement à un nombre limité d'orientations, dont chacune se répète, comme à plaisir, dans un grand nombre de chainons de montagnes et d'accidents topographiques de diverses natures.

Chaque groupe de chainons de montagnes et d'accidents topographiques, caractérisé par l'une de ces orientations fréquemment répétées, est ce que nous appelons un *Système de montagnes*.

Les différentes montagnes et les divers accidents topographiques de la surface du globe se rattachent à un grand nombre de *Systèmes de montagnes*. Leur nombre total est encore indéterminé.

Le but du présent article est de faire connaître ceux de ces *systèmes* qui ont été le mieux étudiés, d'analyser le principe d'unité qui se révèle dans chacun d'eux, de remonter même à leur histoire et à la cause première de leur existence.

Les *Systèmes de montagnes* sont à la fois les traits les plus délicats et les plus généraux du relief de la surface du globe. Ils sont à la fois la quintessence de la topographie, et les traces les plus caractéristiques des bouleversements que la surface du globe a

éprouvés. Ils sont le lien mutuel entre le jeu quotidien des éléments déterminé par le relief actuel du sol, et les événements passés qui ont façonné ce relief. En cherchant à coordonner les éléments du vaste ensemble de caractères par lesquels la main du temps a gravé l'histoire du globe sur sa surface, on a trouvé que les montagnes sont les lettres majuscules de cet immense manuscrit, et que chaque *Système de montagnes* en renferme un chapitre.

Les deux grandes conceptions d'une suite de révolutions violentes et de la formation des chaînes de montagnes par voie de soulèvement ayant été successivement introduites dans la Géologie, il était naturel de se demander si elles sont indépendantes l'une de l'autre; si des chaînes de montagnes ont pu se soulever sans produire sur la surface du globe de véritables révolutions; si les convulsions qui n'ont pu manquer d'accompagner le surgissement de masses aussi puissantes et d'une structure aussi tourmentée que les hautes montagnes, n'auraient pas été la même chose que les révolutions de la surface du globe constatées d'une autre manière par l'observation des dépôts de sédiment et des races aujourd'hui perdues, dont ils recèlent les débris; si les lignes de démarcation qu'on observe dans la succession des terrains, et à partir de chacune desquelles le dépôt des sédiments semble avoir recommencé sous des influences nouvelles, ne seraient pas tout simplement les résultats des changements opérés dans les limites et le régime des mers par les soulèvements successifs des montagnes.

L'expression *Terrains de sédiment*, dans laquelle on résume, en quelque sorte, l'analyse des connaissances que l'observation nous a fait acquérir sur les masses les plus répandues à la surface de notre planète, entraîne si naturellement avec elle l'idée d'*horizontalité*, que ce n'est jamais sans surprise qu'on entend parler pour la première fois de couches de sédiment observées dans une position verticale ou voisine de la verticale. Stenon, en 1667, soutenait déjà que toutes les couches de sédiment inclinées sont des couches redressées; et depuis les observations de Saussure sur les poudingues de Valorsine, en Savoie, les géologues s'ac-

cordent généralement à penser que les couches de sédiment qu'on voit fréquemment dans les pays de montagnes, inclinées sous de très grands angles ou placées verticalement, et dont certaines parties se trouvent même dans une situation renversée, n'ont pu être formées dans cette position ; mais qu'elles y ont, au contraire, été placées par suite de phénomènes qui se sont passés plus ou moins longtemps après l'époque de leur dépôt originaire.

Il n'y a que peu de contrées où ces phénomènes se soient produits assez tard pour agir sur toutes les couches de sédiment qui y existent aujourd'hui. Le long de presque toutes les chaînes, on voit, lorsqu'on les observe avec attention, les couches les plus récentes s'étendre horizontalement jusque vers le pied des montagnes, comme on conçoit qu'elles doivent le faire, si elles ont été déposées dans des mers ou dans des lacs dont ces mêmes montagnes ont en partie formé les rivages ; d'autres couches, au contraire, se redressant et se contournant plus ou moins sur les flancs des montagnes, s'élèvent en quelques points jusqu'à leurs crêtes. Dans chaque chaîne, en particulier, ou au moins dans chaque chaînon, la série des couches de sédiment se divise ainsi en deux classes distinctes. La place variable d'une chaîne à une autre qu'occupe, dans la série générale des couches, le point de partage de ces deux classes, est même une des choses qui particularisent le mieux chacune de ces chaînes ; et, tandis que la position des couches anciennes redressées fournit la meilleure preuve du soulèvement des montagnes qui en sont en partie composées, l'âge géologique des deux classes de couches fournit le moyen le plus sûr de déterminer l'âge des montagnes elles-mêmes ; il est, en effet, évident que la date de l'apparition de la chaîne est intermédiaire entre la période du dépôt des couches qui y sont redressées et celle du dépôt des couches qui s'étendent horizontalement au pied de ses pentes.

²¹ Rien n'est plus essentiel à remarquer que la constante netteté de la séparation de ces deux séries de couches dans chaque chaîne ou au moins dans chaque chaînon. Ce résultat d'observation a déjà en sa faveur la sanction d'une longue expérience. Il y a longtemps, en effet, qu'on est dans l'usage de se servir

d'un défaut de parallélisme observé entre la stratification d'un système de terrains et celle du système qui le supporte, comme fournissant une ligne de démarcation, la plus nette qu'on puisse trouver entre deux systèmes de terrains de sédiment consécutifs. Cette notion, développée dans les leçons des professeurs les plus célèbres, est devenue, pour ainsi dire, vulgaire, et c'était même déjà sur un fait de ce genre, généralisé à la vérité outre mesure, que Werner avait établi sa principale division dans la série des terrains.

Il résulte de cette distinction toujours tranchée et sans intermédiaire entre les couches redressées et les couches horizontales, que le phénomène du redressement s'est opéré dans un espace de temps compris entre les périodes de dépôt de deux formations superposées, et qui lui-même n'a vu se déposer dans le lieu de l'observation aucune série régulière de couches. Si on n'observait les dernières couches redressées et les premières couches horizontales que dans les points où leur stratification est discordante, on pourrait croire qu'il s'est écoulé un laps de temps quelconque entre le dépôt des unes et des autres. Mais il arrive, au contraire, très souvent qu'en suivant les unes et les autres jusqu'à des distances plus ou moins considérables des lieux où la discordance de stratification se manifeste, on trouve les secondes posées sur les premières en stratification parfaitement concordante, et même liées à elles par un passage plus ou moins graduel, qui prouve que le changement survenu dans la nature du dépôt s'est opéré sans que le phénomène de la sédimentation ait été suspendu. L'intervalle pendant lequel la discordance de stratification observée a été produite, a donc été extrêmement court.

En examinant avec attention les groupes de montagnes même les plus compliqués, on parvient ordinairement à les décomposer en un certain nombre d'éléments ou de chaînes diversement entre-croisés les uns avec les autres, dans toute l'étendue de chacun desquels la position de la ligne de démarcation entre les couches inclinées et les couches horizontales est la même. Le plus souvent la ligne de démarcation relative à ceux de ces différents chaînons qui sont parallèles entre eux, est semblablement placée, et elle

change lorsqu'on passe à ceux qui ne sont pas dirigés dans le même sens. On peut donc dire, d'une manière générale, que chacun des systèmes de chaînons parallèles a été produit d'un seul jet et pour ainsi dire d'un seul coup.

Il est évident qu'une pareille convulsion a dû modifier, au moins dans les contrées voisines des points qui en ont été le théâtre, la formation lente et progressive des terrains de sédiment, et que quelque chose d'anormal doit s'observer, sur une assez grande étendue, dans le point de la série de ces terrains qui correspond au moment auquel un redressement de couches a eu lieu. Les géologues qui, depuis Werner, ont étudié avec le plus de soin les terrains de sédiment, et les naturalistes qui ont examiné les débris d'animaux et de végétaux qu'ils renferment, ont, en effet, généralement remarqué qu'entre différents termes de la série de ces terrains, des variations brusques se manifestent à la fois dans le gisement, l'allure et même la nature locale des couches, et dans les fossiles végétaux et animaux qui y sont enfouis. D'après des observations qui n'embrassaient pas un assez grand espace, on avait d'abord supposé plus générales qu'elles ne le sont quelques unes de ces variations dont on a aussi trop cherché quelquefois à atténuer la valeur. Lorsque deux formations semblent passer insensiblement l'une à l'autre, il n'y a jamais qu'une très petite épaisseur de couches dont la classification puisse rester incertaine, et lorsque certaines espèces de fossiles sont communes à deux groupes de couches superposés en stratification discordante, elles ne forment, en général, qu'une fraction, souvent même peu considérable, du nombre total des espèces de chacun des deux groupes. C'est ce qu'on voit par la comparaison que M. Deshayes a établie entre les catalogues des espèces de coquilles trouvées dans les trois groupes qu'il distingue dans les terrains tertiaires et le catalogue des espèces actuellement vivantes, comparaison dont les résultats sont d'autant plus frappants que les analogues vivants de certaines espèces de chacun des trois groupes tertiaires se trouvent aujourd'hui dans des mers séparées. M. de Humboldt a su peindre avec un rare bonheur ce résultat général des observations des géologues, lorsqu'il a enrichi notre lan-

gue des expressions *formation indépendante, horizon géognostique.*

Aussi tout annonce qu'entre les périodes des diverses formations, il y a eu pour le moins des déplacements considérables dans les lieux d'habitation de certains groupes d'êtres organisés, en même temps que dans les lieux de dépôts de certains sédiments; et il suffit que, par suite de pareils déplacements, il se trouve dans la série des assises superposées de l'échelle géologique, des points beaucoup plus remarquables que les autres par les changements qu'ils indiquent dans les dépôts et dans les habitants d'une même contrée, pour qu'il y ait lieu d'être frappé de l'accord de cet ordre de faits avec la considération des résultats nécessaires des soulèvements successifs des chaînes de montagnes.

Les fractures opérées dans la croûte extérieure du globe ont déterminé l'élévation et le redressement des couches dont cette croûte se compose, et les arêtes de ces couches brisées et redressées sont devenues les crêtes de ces aspérités de la surface du globe qu'on nomme chaînes de montagnes; d'où il résulte que les expressions: direction moyenne d'un Système de fractures, direction moyenne d'un Système de couches redressées, direction d'un Système de montagnes, sont à peu près synonymes. Il n'y a d'exception que dans les cas où des fractures se sont produites dans un terrain où la plupart des couches étaient déjà fortement dérangées. Ces sortes de croisements ont généralement donné lieu à des complications dont on doit souvent chercher à faire abstraction dans la recherche des lois générales du phénomène du redressement des couches.

Parmi les résultats d'observation qui rendent impossible de considérer les dislocations de couches qui caractérisent les pays de montagnes, comme les résultats de phénomènes locaux qui se seraient répétés d'une manière successive et irrégulière, on doit placer au premier rang la constance des directions moyennes suivant lesquelles les couches de sédiment se trouvent redressées sur des étendues souvent immenses.

L'examen pratique des montagnes a fait connaître aux mineurs, depuis un temps immémorial, le principe de la constance des

directions, et c'est même un de ceux dont ils se servent le plus utilement pour la conduite de leurs travaux de recherche. C'est par suite de l'observation de la constance de direction des couches houillères de certaines parties de la Belgique, que des recherches ont été tentées en 1717, au milieu des terrains plats de la Flandre française, sur la direction prolongée des couches exploitées à Mons; tentative d'où est résultée l'ouverture des importantes mines de Valenciennes et d'Aniche.

Le phénomène si remarquable de la constance des directions s'est, pour ainsi dire, graduellement agrandi par les recherches des géologues qui, depuis Saussure et Pallas, ont observé d'un œil attentif la structure des montagnes. De jour en jour, on a plus positivement reconnu qu'une des choses qui distinguent le plus fondamentalement les chaînes des montagnes, quand on les compare les unes aux autres, c'est la direction que le phénomène auquel est dû le redressement des couches leur a imprimé, en déterminant la direction de la plupart de leurs crêtes. Depuis 1792, M. de Humboldt a fait remarquer des concordances et des oppositions également remarquables entre les directions de chaînes éloignées ou voisines. Depuis longtemps aussi, M. Léopold de Buch a montré que les chaînes de montagnes de l'Allemagne se divisent au moins en quatre systèmes, nettement distingués les uns des autres par les directions qui y dominent.

L'existence d'une distinction si tranchée conduisait d'elle-même à concevoir que les divers systèmes de montagnes ont pu être produits par des phénomènes indépendants les uns des autres, tandis que l'étroite liaison que présentent le plus souvent entre elles, aussi loin qu'on puisse les suivre, les dislocations dirigées dans le même sens, devait naturellement faire supposer qu'elles ont toutes été produites par une même action mécanique. Déjà, en combinant les observations faites dans un grand nombre de mines métalliques, Werner était arrivé à cette belle conclusion que, dans un même district, tous les filons d'une même nature doivent leur origine à des fentes parallèles entre elles, ouvertes en même temps et remplies ensuite durant une même période. Cette notion de la contemporanéité des

fractures parallèles entre elles et de la différence d'âge des fractures de directions différentes, ayant ainsi été établie par l'illustre professeur de Freyberg, pour le cas particulier des fentes où se sont amassés les filons métalliques, rien n'était plus naturel que de songer à la généraliser et à l'étendre à toutes les dislocations que présente l'écorce minérale de notre globe.

Dans le cas où cette induction serait exacte, le nombre des phénomènes de dislocation que le sol de chaque contrée aurait éprouvés, serait à peu près égal à celui des directions de chaînes de montagnes réellement distinctes et indépendantes les unes des autres qu'on pourrait y distinguer. Ce nombre n'est jamais très grand, il est à peu près du même ordre que celui des changements de nature et de gisement que présentent les dépôts de sédiment de chaque contrée, changements qui les ont fait distinguer, depuis Werner, en un certain nombre de formations, et qui ont été considérés comme étant chacun le résultat d'un grand phénomène physique. Il devenait donc naturel de chercher à rapprocher l'une de l'autre ces deux manières d'énumérer les changements que la surface de notre planète a éprouvés, et il suffisait presque de songer à ce rapprochement pour être conduit à l'idée que les deux séries parallèles de faits intermittents dont on retrouve ainsi les termes successifs par deux voies différentes, doivent rentrer l'une dans l'autre. Mais pour sortir à cet égard des aperçus généraux et vagues, il était nécessaire de mettre en rapport un certain nombre des lignes de démarcation que présente la série des dépôts de sédiment européens, avec un pareil nombre de systèmes de chaînes de montagnes européennes. C'est ce que j'ai essayé de faire dans les recherches dont cet article présente le résumé.

La circonstance que, dans chaque contrée, les couches de sédiment inclinées et les crêtes que ces couches constituent, ne présentent pas indifféremment toutes sortes d'orientations, mais se coordonnent à un nombre limité de directions générales, circonstance dont toutes les cartes un peu exactes présentent des exemples frappants, m'a paru constituer, dans l'étude des montagnes, un fait d'une importance analogue

à celle que présente, dans l'étude des dépôts de sédiment successifs, le fait de l'indépendance des formations. J'ai cherché à mettre ces deux grands faits en rapport l'un avec l'autre, et je crois avoir constaté leur coïncidence dans un assez grand nombre d'exemples, pour pouvoir conclure que l'indépendance des formations de sédiment successives est une conséquence et même une preuve de l'indépendance des Systèmes de montagnes diversement dirigés.

L'indication d'une tendance générale au parallélisme que présenteraient les rides et les fractures de l'écorce terrestre produites à une même époque, semble au premier abord n'avoir pas besoin de commentaire, surtout lorsqu'on se borne à l'appliquer, comme nous aurons à le faire d'abord, aux accidents observés dans le sol d'une contrée assez peu étendue pour que la courbure de la terre y soit peu sensible. Cependant, comme on ne voit rien qui limite la distance à laquelle il serait possible de suivre des accidents constamment soumis à une même loi, on sent bientôt la nécessité d'analyser cette première notion d'un certain parallélisme avec assez d'exactitude, pour que l'étendue de l'espace sur lequel ce parallélisme pourrait exister, ne soit jamais dans le cas d'en mettre la définition en défaut.

Pour cela, il faut avant tout se rappeler que lorsqu'on trace un alignement quelconque sur la surface de la terre, avec un cordeau, avec des jalons ou de toute autre manière, la ligne qu'on détermine est la plus courte qu'on puisse tracer entre les points extrêmes auxquels elles s'arrête, et qu'abstraction faite de l'effet du léger aplatissement que présente la sphéroïde terrestre, une pareille ligne est toujours un arc de grand cercle.

Deux grand cercles se coupant nécessairement en deux points diamétralement opposés, ne peuvent jamais être parallèles dans le sens ordinaire de ce mot; mais deux arcs de grand cercle d'une étendue assez limitée pour que chacun d'eux puisse être représenté par une de ses tangentes, pourront être considérés comme parallèles, si deux de leurs tangentes respectives sont parallèles entre elles. C'est ainsi que tous les arcs de méridien qui coupent l'équateur sont réellement parallèles entre eux aux points

d'intersection. En général, deux arcs de grands cercles peu étendus, sans être même infiniment petits, pourront être dits parallèles entre eux s'ils sont placés de manière qu'un troisième grand cercle les coupe l'un et l'autre à angle droit dans leur point milieu. Par la même raison, un nombre quelconque d'arcs de grands cercles n'ayant chacun que peu de longueur, pourront être dits parallèles à un même *grand cercle de comparaison*, si chacun d'eux en particulier satisfait à la condition ci-dessus énoncée par rapport à un élément de ce grand cercle auxiliaire. Pour cela il est nécessaire et il suffit que les différents grands cercles qui couperaient à angle droit chacun de ces petits arcs dans son milieu, aillent se rencontrer eux-mêmes aux deux extrémités opposées d'un même diamètre de la sphère. Si cette condition est remplie, et si en même temps tous les petits arcs de grands cercles dont il s'agit sont éloignés des deux points d'intersection de leurs perpendiculaires, s'ils sont concentrés dans le voisinage du grand cercle qui sert d'équateur à ces deux pôles, ils pourront être considérés comme formant sur la surface de la sphère un Système de traits parallèles entre eux. Les différents sillons d'un même champ ou de deux champs voisins ne peuvent jamais à la rigueur, s'ils sont rectilignes, présenter d'autre parallélisme que celui qui vient d'être défini, et cette définition a l'avantage d'être indépendante de la distance à laquelle ces deux champs se trouvent placés.

Le problème fondamental que [présente un pareil système de petits arcs observés sur la surface du globe, où ils sont tracés par des crêtes de montagnes ou par des affleurements de couches, consiste à déterminer le *grand cercle de comparaison*, à l'un des éléments duquel chacun des petits arcs observés est parallèle.

Les petits arcs déterminés par l'observation, dont nous venons de parler, peuvent généralement être considérés comme étant eux-mêmes des sécantes infiniment petites, ou des tangentes par rapport à autant de petits cercles résultant de l'intersection de la surface de la sphère avec des plans parallèles au *grand cercle de comparaison*, qui forme l'équateur de tout le système. Chacun de ces petits arcs est un parallèle par rap-

port à l'équateur du système; il a les mêmes pôles que lui, et ces pôles sont les deux points où se coupent tous les grands cercles perpendiculaires aux petits arcs qui constituent le *Système de traits parallèles* déterminé par l'observation.

Le problème auquel donne lieu un pareil *Système de traits parallèles observé sur la surface du globe* se réduit, comme nous venons de le dire, à déterminer ses deux pôles, ou, ce qui revient au même, son équateur, c'est-à-dire le *grand cercle de comparaison*, auquel chacun des petits arcs observés peut être considéré comme parallèle. Cette détermination serait facile, et elle pourrait se faire d'après deux, ou du moins d'après quelques observations seulement, si la condition du parallélisme était rigoureusement satisfaite; mais, comme elle ne l'est, en général, qu'approximativement, la détermination du *grand cercle de comparaison* ne peut plus résulter que de la moyenne d'un grand nombre d'observations combinées entre elles, et tant que les observations ne sont pas très multipliées et répandues sur un grand espace, on ne peut que marcher vers cette détermination par des approximations successives.

Pour parvenir à disséquer et à analyser convenablement un ensemble d'observations aussi complexe que celui qu'on possède aujourd'hui sur les directions des roches stratifiées, il est indispensable de procéder avec méthode et précision. Dans la plupart des travaux de ce genre, dont j'ai publié les résultats, j'ai fait usage d'une *projection stéréographique sur l'horizon du Mont-Blanc*, que j'ai calculée et fait graver exprès dès les premières années de mes recherches, et dont je me suis constamment servi depuis lors dans mes cours. Mais on peut aussi résoudre les mêmes questions par une méthode trigonométrique, et par la voie du calcul.

La méthode graphique et la méthode trigonométrique ont chacune leurs avantages.

La méthode graphique en a un qui me paraît inappréciable, celui de parler aux yeux, qui, pour des tâtonnements géométriques, sont toujours les premiers et les plus délicats des instruments; mais elle paraît, au premier abord, moins précise que l'autre,

quoique, dans la réalité, sa précision soit au moins égale à celle des observations mêmes auxquelles on l'applique.

La méthode trigonométrique, plus lente, et réellement plus rigoureuse, donne surtout avec plus de sûreté le résultat moyen d'un grand nombre d'observations.

Il semble d'ailleurs qu'on se trouve plus naturellement porté à se servir de la méthode graphique, lorsqu'on a à combiner de grands traits orographiques fortement dessinés sur les cartes, et à suivre, au contraire, la voie du calcul, lorsqu'on a à réduire à une moyenne de nombreuses observations exprimées directement par des chiffres, telles que celles qu'on peut faire sur les roches stratifiées.

Rien n'empêche, au surplus, même lorsqu'on ne veut poursuivre jusqu'au bout que l'un des deux modes de discussion, de s'aider aussi de l'autre dans les tâtonnements préliminaires.

Une couche redressée ne l'a pas toujours été par un seul mouvement; elle peut l'avoir été par deux ou plusieurs mouvements successifs opérés à des intervalles considérables. En pareil cas, la direction qu'elle affecte n'est celle d'aucun des systèmes auxquels correspondent les mouvements successifs que la couche a éprouvés, mais une combinaison de ces directions. M. Gras et M. Le Play ont montré comment la direction et l'inclinaison d'une couche qui a éprouvé deux redressements successifs, dépend de la direction et de l'amplitude de chacun des deux mouvements de rotation qui l'ont dérangée de sa position horizontale primitive, pour la placer dans sa position actuelle. Ces habiles ingénieurs ont donné des formules trigonométriques pour exprimer ces relations, et M. Le Play y a ajouté une construction graphique qui conduit au même but (1). Il est indispensable d'avoir égard à ces considérations lorsqu'on veut discuter à quels systèmes de montagnes peuvent être rapportés les mouvements qu'a subis une couche redressée. Mais lorsqu'il s'agit de déterminer la direction d'un *Système de montagnes*, on peut négliger ces recherches de détail, parce qu'alors on a à combiner

(1) E. Gras, *Statistique géologique du département de la Drôme*, p. 21; F. Le Play, *Annales des mines*, 3^e série, t. VI, p. 503; et *Voyage en Espagne*.

de nombreuses observations de direction sur lesquelles les mouvements accessoires produisent des effets opposés, qui se compensent et se détruisent quand on prend la moyenne.

Lorsqu'on possède un grand nombre d'observations de direction faites dans une contrée peu étendue, on peut aisément les assembler par groupes en dressant pour cette contrée une *rose des directions*, c'est-à-dire en construisant graphiquement autour d'un même point toutes les directions observées. On voit alors généralement ces directions se masser en un certain nombre de faisceaux, pour chacun desquels on prend la moyenne de toutes les directions qui s'y rapportent. On trouvera un exemple complet de l'application de cette méthode dans l'explication de la carte géologique de la France, t. I, p. 461 à 467.

Le seul point délicat consiste à comparer et à combiner ensemble, sans erreur notable, des observations faites dans des contrées plus ou moins éloignées les unes des autres. Afin de parvenir à résoudre ce problème avec toute l'approximation dont il est susceptible, on peut remarquer que si tous les petits arcs à comparer satisfaisaient rigoureusement à la condition de parallélisme que nous avons définie, les tangentes menées à chacun d'eux dans son milieu seraient toutes parallèles au plan du *grand cercle de comparaison* qui est l'équateur de tout le Système.

Dans ce cas, si, par un point quelconque de l'espace, on tirait des lignes droites respectivement parallèles aux tangentes menées aux petits arcs dans leur milieu, toutes ces droites seraient comprises dans un même plan, que deux quelconques d'entre elles suffiraient pour déterminer; ce plan serait parallèle au plan du *grand cercle de comparaison*, équateur du Système, et serait perpendiculaire au diamètre de la sphère qui en joint les deux pôles.

Mais, en général, la condition de parallélisme que nous avons définie n'est pas rigoureusement remplie par les petits arcs observés, et, par suite, les tangentes qu'on peut mener à chacun d'eux par son point milieu, ne sont pas parallèles à un même plan; d'où il résulte que si, par un point quelconque, par exemple, par l'un des points de

la surface où l'on a observé, on mène des droites qui soient respectivement parallèles aux tangentes de tous les arcs observés, ces droites ne seront pas comprises dans un même plan. Elles se rapprocheront cependant d'un certain plan et elles formeront un *faisceau aplati*, et d'autant plus aplati que les petits arcs observés approcheront davantage de satisfaire à la loi de parallélisme. On pourra par conséquent alors faire passer par le point d'où partent toutes les droites qui composent ce faisceau un plan qu'on dirigera de manière à représenter ce qu'on pourrait appeler la *section principale du faisceau*, c'est-à-dire de manière que les sommes des angles formés par les droites de part et d'autre de ce plan soient égales entre elles et les plus petites possibles. Il est évident que le plan, ainsi déterminé, sera parallèle au plan du *grand cercle de comparaison* auquel tous les petits arcs approcheront le plus d'être parallèles et qui pourra être considéré comme l'*équateur approximatif* de tout le Système, et qu'il sera perpendiculaire à l'axe des pôles de cet équateur qui seront eux-mêmes les *pôles approximatifs* du Système.

Pour déterminer ce plan, qui est, en général, celui d'un petit cercle, il suffit de déterminer, pour le point de la surface de la sphère qui forme le sommet du faisceau, une tangente à la sphère qui y soit comprise, et de fixer en même temps l'angle formé avec ce même plan par le rayon de la sphère qui aboutit au sommet du faisceau.

Ces deux déterminations doivent être l'objet de deux opérations successives et distinctes.

Il faut, avant tout, élaborer les éléments de la forme du faisceau dont la section principale détermine la position de tout le Système sur la sphère terrestre.

Pour cela, on choisit parmi tous les points où les observations ont été faites, un de ceux qui approchent le plus d'être le centre de figure du réseau formé par tous les points d'observation. Au besoin, on prendrait même un point où aucune observation n'aurait été faite, mais qui serait le plus central possible par rapport à l'ensemble du réseau. Cette condition, qui, à la rigueur, n'est pas indispensable, devient cependant essentielle, ainsi que nous le verrons plus tard, lorsque, pour

abrégés les calculs, on se contente d'approximations.

Par le point qu'on a choisi pour être le sommet du faisceau, et que nous nommerons *centre de réduction*, on imagine des droites respectivement parallèles aux tangentes menées à chacun des petits arcs observés dans son point milieu, et on prolonge ces droites par la pensée à travers la sphère terrestre jusqu'à ce qu'elles reparassent à la surface. Elles deviennent ainsi autant de *sécantes* de la sphère terrestre. Chacune d'elles sous-tend un arc de grand cercle qui part du sommet du faisceau, et dont la grandeur et la position peuvent être déterminées par la résolution de deux triangles sphériques dont nous aurons plus tard à nous occuper.

Si tous les petits arcs observés faisaient rigoureusement partie d'un même Système de traits parallèles, toutes les sécantes se trouveraient dans un même plan, et ce plan, qui déterminerait à lui seul tout le Système, pourrait être nommé le *plan directeur*.

Le *plan directeur* coupe le plan tangent à la sphère, au sommet du faisceau des sécantes, c'est-à-dire au point choisi comme *centre de réduction*, suivant une droite tangente à la sphère, qui représente, pour le sommet du faisceau, la direction du Système, et qu'on peut appeler la *tangente directrice*.

Le *plan directeur*, qui est généralement celui d'un petit cercle, coupe le plan du grand cercle perpendiculaire à la *tangente directrice*, suivant une droite qui part du *centre de réduction*, et qui rencontre l'axe des pôles du Système. L'angle que forme cette droite avec le rayon de la sphère, qui aboutit lui-même au *centre de réduction*, est égal à celui qu'elle forme avec le plan du *grand cercle de comparaison*, équateur du Système, et pourrait être appelé l'*angle équatorial*.

L'*angle équatorial* E, et l'*angle* A que la *tangente directrice* forme avec le *méridien astronomique du centre de réduction*, déterminent à eux seuls tout le Système.

Ce sont ces deux angles A et E qu'il s'agit de déduire des observations, c'est-à-dire des directions des petits arcs observés et de leur position sur la sphère terrestre.

Si ces petits arcs étaient tous *exactement parallèles* à un même grand cercle de comparaison, les sécantes parallèles à deux d'entre eux suffiraient pour déterminer la posi-

tion du *plan directeur* et, par conséquent, les deux angles cherchés A et E. Mais si, comme c'est le cas ordinaire, les petits arcs observés ne satisfont que d'une manière approximative à la condition du parallélisme avec un même grand cercle de comparaison, deux de ces petits arcs ne conduiront pas exactement au même *plan directeur* que deux autres, et on pourra déterminer autant de positions du *plan directeur* qu'il y aura de manières possibles de combiner deux à deux les petits arcs observés; c'est-à-dire que, si ces petits arcs observés sont au nombre de m , on aura $\frac{m.m-1}{2}$ positions différentes du *plan directeur*, et par conséquent $\frac{m.m-1}{2}$ valeurs

de l'angle A, formé par la *tangente directrice* avec le *méridien du centre de réduction*, et $\frac{m.m-1}{2}$ valeurs de l'angle équatorial E.

Les valeurs de A et de E, qui devront être employées, s'obtiendront par une moyenne.

On pourra cependant simplifier les calculs, sans en changer le résultat d'une manière considérable, en prenant d'abord la moyenne des $\frac{m.m-1}{2}$ valeurs de l'angle A formé par

la *tangente directrice* avec le *méridien du centre de réduction*, ce qui déterminera la position du grand cercle perpendiculaire à la *tangente directrice*; puis projeter les m sécantes sur ce dernier plan et prendre la moyenne de leurs m positions, ce qui donnera la valeur de l'angle équatorial E.

Mais le calcul, exécuté même de cette manière, serait encore d'une excessive longueur, et on n'aurait que bien rarement des observations de direction assez précises pour justifier une aussi longue élaboration. Il importe donc de simplifier ce travail autant qu'il soit possible de le faire, sans compromettre l'exactitude du résultat.

Or, une propriété très générale des Systèmes des petits arcs observés fournit un moyen de simplification très satisfaisant.

Généralement, tous les petits arcs observés sont compris dans une zone de peu de largeur, divisée en deux parties égales par un grand cercle qui est le *grand cercle de comparaison* ou l'équateur du système.

Si donc on prend pour *centre de réduction* un point compris dans la zone occupée par

les points d'observation, et aussi central que possible par rapport à l'ensemble de ces points, ledit sommet ne pourra être très éloigné de la position encore inconnue du grand cercle de comparaison, équateur du système, et l'angle équatorial devra être très petit. On pourra par conséquent, sans commettre une très grande erreur, procéder d'abord pour obtenir au moins une première détermination approximative de l'angle A formé par la *tangente directrice* avec le méridien astronomique du centre de réduction, comme si l'angle équatorial E devait être nul, c'est-à-dire comme si le centre de réduction était placé sur le grand cercle de comparaison.

S'il en était réellement ainsi, et si les petits arcs observés satisfaisaient rigoureusement à la condition du parallélisme, l'une quelconque des sécantes déterminerait tout le Système, et les arcs de grands cercles, sous-tendus par les diverses sécantes, seraient des parties d'un même grand cercle qui serait le grand cercle de comparaison. L'angle formé par ce grand cercle avec le méridien astronomique du centre de réduction serait identique avec celui que forme la *tangente directrice* avec ce même méridien.

Si les petits arcs observés ne satisfont pas rigoureusement à la condition d'être parallèles à un même grand cercle de comparaison, chacun d'eux donnera une valeur différente de l'angle formé par la *tangente directrice* avec le méridien astronomique; et si les points d'observation sont en nombre m , on aura à prendre la moyenne de ces m valeurs.

Cette première moyenne déterminera l'orientation de la *tangente directrice*, orientation qui est le plus essentiel des deux éléments cherchés.

Après l'avoir obtenue, il restera à déterminer l'angle équatorial E formé par le *plan directeur* avec le rayon de la sphère passant par le centre de réduction, en projetant les m sécantes sur le plan du grand cercle perpendiculaire à la *tangente directrice*.

La projection de chaque sécante se détermine par la résolution d'un triangle sphérique rectangle, dont l'arc sous-tendu par cette même sécante forme l'hypothénuse, et dont l'un des angles aigus est l'angle formé par cet arc et par le grand

cercle perpendiculaire à la *tangente directrice*. Dans ce triangle rectangle on déterminera les deux côtés de l'angle droit qui seront : ψ , l'arc mené perpendiculairement de l'extrémité de la sécante sur le grand cercle perpendiculaire à la *tangente directrice*; et α , l'arc de ce grand cercle, compris entre le pied de la perpendiculaire et le sommet du faisceau des sécantes. La valeur correspondante de l'angle équatorial E sera donnée par la formule :

$$\operatorname{tang} E = \frac{\sin. \alpha \cos. \psi}{1 - \cos. \alpha \cos. \psi}$$

Si l'on a pris l'un des points d'observation pour le centre de réduction, on aura pour ce point $\alpha = 0$ $\psi = 0$ et la formule se réduira à $\operatorname{tang} E = \frac{0}{1}$. La valeur correspondante de E sera donc indéterminée, et on devra prendre simplement la moyenne des valeurs correspondantes aux $m - 1$ autres points. Il est naturel qu'il en soit ainsi, car le point qu'on a choisi pour le sommet du faisceau des sécantes ne peut donner lui-même de sécante, ainsi il ne fournit pas d'élément direct pour la détermination de l'angle E. Il n'influe sur la valeur de cet angle que par l'effet de la supposition qu'on a faite volontairement, que le grand cercle de comparaison passe par le point adopté comme centre de réduction; cette supposition se trouve introduite dans les calculs relatifs à tous les autres points.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul point d'observation et où ce point aurait été pris pour centre de réduction, l'angle E resterait complètement indéterminé, et il est clair en effet que, dans ce cas, le *plan directeur* doit rester indéterminé. Cependant si, dans le cas où il n'y a qu'un seul point d'observation, on prenait un autre point pour centre de réduction, le calcul s'effectuerait sans difficulté; mais alors il y aurait une sécante, l'angle formé par le grand cercle perpendiculaire à la *tangente directrice* et par l'arc du grand cercle sous-tendu par la sécante serait droit; l'angle α serait généralement nul, et l'angle ψ ne le serait pas : donc $\operatorname{tang} E$ serait 0, et l'angle E serait lui-même égal à 0; cela signifierait que le *plan directeur* passerait par le centre de la sphère, résultat qui ne fait que reproduire la supposition introduite arbitraire-

ment, que le point pris pour *centre de réduction* est situé sur le *grand cercle de comparaison*, équateur du Système. Dans le cas seulement où la sécante sous-tendrait un arc de 90° , l'arc ψ serait lui-même de 90° , mais alors l'arc α serait indéterminé et par suite la valeur de *tang* E serait elle-même indéterminée. Tous ces résultats sont conformes à la nature des choses, et sont autant de confirmations de l'exactitude de la marche que j'ai indiquée.

Toutes les sécantes étant projetées sur un plan qui passe par le *centre de réduction*, sommet du faisceau, on tire dans ce plan, par le même sommet, une ligne dirigée de manière que la somme des angles formés au-dessus d'elle par les projections d'une partie des sécantes soit égal à la somme des angles formés au-dessous par les projections des autres sécantes. Cette ligne est la trace du *plan directeur*, c'est-à-dire du plan du petit cercle qui fixe sur la sphère la position de tout le Système auquel les petits arcs observés appartiennent approximativement.

Cette dernière ligne, qui passe au *centre de réduction*, forme, avec le rayon de la sphère qui part du même point, un angle E qui détermine la distance du petit cercle obtenu à l'équateur du Système. Cet angle, qui représente la latitude du petit cercle par rapport à cet équateur, a pour valeur la moyenne des m ou $m - 1$ valeurs de l'angle E; si l'on trouve que cette valeur est nulle, ou pour mieux dire, que la somme des valeurs de l'angle E, qui tombent au-dessus du centre de la sphère, est égale à celle des valeurs du même angle qui tombent au-dessous, on en conclura que le point pris pour *centre de réduction* avait été choisi de la manière la plus heureuse, c'est-à-dire qu'il se trouvait réellement sur le *grand cercle de comparaison*; mais généralement il n'en sera pas tout à fait ainsi, et la position moyenne de toutes les sécantes projetées passera au-dessus et au-dessous du centre de la sphère, et donnera une valeur approximative de l'angle équatorial E, de laquelle on déduira, d'une manière approximative aussi, la position du *grand cercle de comparaison*.

Si cet angle est petit, ce qui arrivera le plus souvent, on pourra considérer l'opération comme terminée; mais si cet angle

était un peu grand, on pourrait regarder seulement comme provisoire la position obtenue pour le *grand cercle de comparaison*, et recommencer toute l'opération en prenant pour *centre de réduction* un point situé sur ce grand cercle provisoire. On arriverait ainsi par des approximations successives, qu'on peut porter aussi loin qu'on le voudra, aux valeurs des deux angles cherchés.

De ces deux angles, ainsi que je l'ai déjà dit, le plus important à connaître et le plus facile à déterminer approximativement est l'angle A que forme la *tangente directrice* avec le méridien du centre de réduction. L'angle équatorial E est généralement très petit. Il a besoin, par conséquent, d'être déterminé avec précision; et il arrive bien souvent que les observations qui fixent les directions des petits arcs observés en différents points de la surface de la terre, ne sont pas assez précises pour que cette dernière détermination présente quelques chances d'exactitude. Comme les calculs numériques qu'elle exige sont fort longs, on fera bien de ne les entreprendre qu'autant que les observations de direction qu'on aura réunies paraîtront assez exactes pour mériter d'être soumises à une élaboration aussi ardue. Il ne faut pas perdre de vue que les angles α et ψ , qui déterminent la valeur de l'angle équatorial E, dépendent eux-mêmes des différences entre la valeur moyenne de l'angle A et les valeurs particulières dont cette valeur moyenne est déduite. On concevra, d'après cela, que l'angle équatorial E devant généralement être assez petit, il ne pourrait être déterminé d'une manière véritablement satisfaisante qu'autant que les observations de direction seraient plus exactes et plus nombreuses qu'elles ne le sont ordinairement.

Au reste, renoncer à déterminer cet angle, c'est tout simplement se borner à admettre que le *grand cercle de comparaison* doit passer assez près du centre de réduction pour que la distance à laquelle il en passe et le sens dans lequel cette distance doit être comptée importent peu à connaître; or, cette supposition est souvent indiquée par l'ensemble des observations, même de celles qui ne peuvent entrer dans le calcul, d'une manière assez évidente pour qu'on ne puisse songer à s'en départir que par suite de

calculs basés sur des données rigoureuses.

On s'en tient alors à la première des deux opérations que j'ai indiquées, et on considère la *tangente directrice* qu'elle détermine, comme celle d'un grand cercle peu éloigné du véritable équateur du Système, et propre à le remplacer provisoirement. C'est en partie afin que cette substitution présente le moins de chances d'erreur possible que le *centre de réduction*, qui doit devenir un des points de cet équateur provisoire, doit être placé dans la position la plus centrale possible par rapport à l'ensemble des points d'observation.

L'opération doit toujours commencer par mener d'un point *central de réduction*, que l'adresse de l'opérateur consiste à choisir le mieux possible, des sécantes parallèles à tous les petits arcs observés, à déterminer les angles formés par le méridien astronomique du point qu'on a choisi comme *centre de réduction* avec les arcs du grand cercle que sous-tendent ces sécantes, et à prendre ensuite la moyenne de tous les angles ainsi déterminés.

Or, cette moyenne peut être obtenue très facilement avec une approximation suffisante.

En effet, pour déterminer le grand cercle qui, partant du point pris pour sommet du faisceau des sécantes, ou pour *centre de réduction*, renferme dans son plan la sécante parallèle à un petit arc observé en un point donné, il suffit de joindre ce dernier point au *centre de réduction* par un arc du grand cercle, qui forme la base d'un triangle sphérique, dont les deux autres côtés sont les portions du méridien du *centre de réduction* et du *point d'observation* considéré, compris entre ces points et le pôle de rotation de la terre. On résout ce triangle, et on connaît ainsi l'angle formé, par l'arc de jonction des deux points avec leurs méridiens respectifs; on peut aussi déterminer la longueur de cet arc.

On résout ensuite le triangle sphérique rectangle, dont ce même arc est l'hypothénuse, et dont l'un des côtés de l'angle droit est la moitié de l'arc sous-tendu par la sécante, qui correspond au point d'observation qu'on a considéré. On arrive ainsi à connaître la longueur de l'arc sous-tendu par cette sécante, et l'angle formé par cet

arc et le méridien du point choisi comme *centre de réduction*.

Ayant répété la même opération pour tous les points d'observation, on connaît les angles formés avec le méridien du *centre de réduction* par tous les arcs sous-tendus par les sécantes, et on n'a plus qu'à exécuter un simple calcul arithmétique.

Lorsqu'on doit s'en tenir à cette première partie du travail, à celle qui détermine la *tangente directrice*, l'opération que je viens d'indiquer peut recevoir, sans inconvénient, de grandes simplifications, qui la rendent d'une pratique très facile.

On n'a plus besoin alors de connaître la longueur de l'arc sous-tendu par chaque sécante; il suffit de connaître l'angle qu'il forme avec le méridien du *centre de réduction*. Cet angle lui-même n'a pas besoin d'être calculé directement; on peut se borner à le supposer égal à celui que forme le petit arc observé au point d'observation auquel la sécante correspond avec le méridien de ce point, après avoir augmenté ou diminué cet angle d'une quantité égale à la *différence des angles alternes internes* que forme l'arc de jonction du *centre de réduction* et du *point d'observation* avec leurs méridiens respectifs.

Cette différence est connue par la résolution du triangle sphérique dont ces deux points et le pôle de rotation de la terre constituent les trois sommets, et c'est la seule quantité pour la détermination de laquelle on ait besoin de recourir aux formules de la trigonométrie sphérique. Il est vrai que cette simplification introduit une inexactitude; l'angle formé par le méridien du *centre de réduction* avec chacun des arcs sous-tendus par les sécantes, se trouve augmenté ou diminué d'une quantité égale à l'excès sphérique (1) des trois angles du triangle sphérique rectangle dont la moitié de cet arc forme un des côtés de l'angle droit, et dont l'arc de jonction du *centre de réduction* avec le *point d'observation* correspondant forme l'hypothénuse. Mais il est aisé de voir que, dans la moyenne finale, les

(1) Voyez, pour la définition et le calcul de l'excès sphérique de la somme des trois angles d'un triangle sphérique: la *Géométrie de Legendre*, et les notes qui font suite à sa *Trigonométrie (Géométrie et Trigonométrie de Legendre, 10^e édit., p. 225 et 424)*.

excès sphériques des triangles rectangles dont il s'agit doivent entrer les uns positivement, les autres négativement, et que si le centre de réduction est habilement choisi, ces excès sphériques, dont chacun en particulier est ordinairement peu considérable, à moins que les points d'observation n'en soient répartis sur un très grand espace, doivent se détruire sensiblement, et n'influer sur la moyenne que d'une quantité négligeable. L'opération se réduit alors tout simplement à joindre le centre de réduction avec les points d'observation par autant d'arcs de grands cercles, et à déterminer la différence des angles alternes internes que ces arcs de jonction forment avec les méridiens de leurs deux extrémités.

J'ai souvent employé, pour résoudre ce problème, une méthode graphique dans laquelle je me sers de la projection stéréographique sur l'horizon du Mont-Blanc, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, mais on peut employer aussi la méthode trigonométrique qui est très simple en elle-même, et qui est susceptible encore, dans la plupart des applications, de simplifications considérables.

Elle se réduit en principe à la résolution d'une suite de triangles sphériques, dont chacun a pour base l'arc de grand cercle qui joint le centre de réduction à l'un des points d'observation, et pour sommet, le pôle de rotation de la terre; il n'est pas même nécessaire, pour notre objet actuel, de résoudre ces

triangles complètement : on n'a pas besoin de connaître la longueur de leur base; il suffit de calculer les angles qu'elle forme avec les deux méridiens auxquels elle aboutit, ou même seulement la somme de ces angles, pour en déduire la différence des angles alternes internes qu'elle forme avec ces méridiens, différence qui entre seule dans la suite du calcul.

Or, pour connaître cette différence avec une approximation suffisante, il n'est pas non plus nécessaire d'effectuer les calculs relatifs à tous les triangles sphériques indiqués. Ces calculs exigeraient beaucoup de temps; mais on peut les abrégér singulièrement, sans trop en diminuer la rigueur, au moyen du tableau suivant, que j'ai formé des résultats obtenus par la résolution de trente-neuf triangles, ayant tous pour sommet le pôle boréal de la terre, et pour leurs deux autres angles, différents points de l'Europe et de l'Afrique, pris à diverses latitudes, depuis la Laponie jusqu'à l'île de Ténériffe. Ayant eu l'idée de ranger les résultats suivant l'ordre des latitudes moyennes des deux sommets méridionaux de chaque triangle, j'ai vu que les irrégularités de leur marche n'étaient pas assez grandes pour empêcher de faire entre eux des interpolations approximatives d'une exactitude suffisante pour la pratique dans le plus grand nombre des cas. J'ai pensé dès lors que leur publication pourrait avoir son utilité, et j'ai cru devoir les insérer dans cet article

Tableau présentant, pour différents points de l'Europe et de l'Afrique, la différence des angles alternes-internes formés par leur ligne de jonction avec leurs méridiens respectifs.

POINTS COMPARÉS.	LATITUDES.	LONGITUDES.	LATITUDE moyenne.	DIFFÉRENCE des longitudes.	DIFFÉRENCE des angles alt.-int.	Rapports entre les diff. des long. et des ang. alt. int.
{ Laponie.	70°00' 00"N.	25°50' 00"E.	62°17' 50"	28°59' 15"	23°42' 24"	1 : 0,89715
{ Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.				
{ Laponie.	70 00 00	25 50 00 E.	60 2 59 $\frac{1}{2}$	11 25 00	10 13 00	1 : 0,89489
{ Prague.	50 5 19	12 5 00 E.				
{ Viborg.	60 42 40	26 25 50 E.	60 1 57	40 42 31	9 17 00	1 : 0,86690
{ Stockholm.	59 20 54	15 45 19 E.				
{ Gelle.	60 59 45	14 28 15 E.	59 11 54 $\frac{1}{2}$	5 10 45	4 27 2	1 : 0,85952
{ Gotheborg.	57 44 4	9 57 50 E.				
{ Söderkoping.	58 28 50	14 00 00 E.	58 10 7 $\frac{1}{2}$	4 21 15	5 42 00	1 : 0,84970
{ Kongelf.	57 51 45	9 58 45 E.				
{ Viborg.	60 42 40	26 25 50 E.	57 58 21	31 53 5	26 54 42	1 : 0,83206
{ Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.				
{ Christiania.	59 55 20	8 28 50 E.	57 16 40	15 57 45	11 28 26	1 : 0,84186
{ Keswick.	54 53 00	5 9 15 O.				
{ Stockholm.	59 20 54	15 45 19 E.	56 57 47	20 52 52	17 54 24	1 : 0,84184
{ Keswick.	54 53 00	5 9 15 O.				
{ Laponie.	70 00 00	25 50 00 E.	56 42 50	25 50 00	20 51 52	1 : 0,86084
{ Montagne Noire.	45 25 00	0 20 00 O.				

POINTS COMPARÉS.	LATITUDES.	LONGITUDES.	LATITUDE moyenne.	DIFFÉRENCE des longitudes.	DIFFÉRENCE des angles alt.-int.	Rapports entre les diff. des long. et des ang. alt. int.
Grampians.	56°25'00"N.	6°57'00"O.	55° 50'00"	[1° 28'00"	1°12' 59"	1 : 0,82424
Keswick.	54 55 00	5 9 00 O.				
Gotheborg.	57 44 4	9 57 20 E.	55 9 52	14 47 40	12 10 40	1 : 0,82701
Church-Stretton.	52 53 00	5 10 20 O.				
Viborg.	60 42 40	26 25 50 E.	54 52 57	55 15 25	27 29 52	1 : 0,82701
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.				
Grampians.	56 25 00	6 57 00 O.	54 50 00	1 26 40	1 10 56	1 : 0,81462
Church-Stretton.	52 53 00	5 10 20 O.				
Stockholm.	59 20 54	15 45 19 E.	55 54 54	22 55 4	18 21 52	1 : 0,81410
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.				
Grampians.	56 25 00	6 57 00 O.	55 45 9 $\frac{4}{2}$	18 42 00	15 5 20	1 : 0,80510
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.				
Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.	55 11 44 $\frac{4}{2}$	15 25 53	10 46 10	1 : 0,80214
Brocken.	51 48 29	8 16 20 E.				
Grampians.	56 25 00	6 57 00 O.	52 52 1 $\frac{1}{2}$	2 16 54	1 48 40	1 : 0,79570
Saint-Malo.	48 59 5	4 21 26 O.				
Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.	52 20 9 $\frac{1}{2}$	17 14 15	15 41 42	1 : 0,79615
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.				
Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.	52 15 00	10 59 15	8 26 24	1 : 0,79219
Binger-Loch.	49 55 00	5 50 00 E.				
Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.	52 6 50	18 56 17	14 44 40	1 : 0,79251
Budweis.	49 58 00	15 26 54 E.				
Church-Stretton.	52 53 00	5 10 20 O.	51 6 50	18 57 14	14 52 54	1 : 0,78150
Budweis.	49 58 00	15 26 54 E.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	50 1 00	2 50 51	2 10 54	1 : 0,76767
Bayreuth.	49 56 41	9 45 29 E.				
Bayreuth.	49 56 41	9 45 29 E.	49 55 50 $\frac{4}{2}$	5 45 29	2 52 55	1 : 0,76559
Binger-Loch.	49 55 00	5 50 00 E.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	49 22 11	16 26 26	12 28 24	1 : 0,75811
Saint-Malo.	48 59 5	4 21 26 O.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	49 17 59 $\frac{4}{2}$	18 15 00	15 55 10	1 : 0,76088
Morlaix.	48 50 00	6 10 00 O.				
Binger-Loch.	49 55 00	5 50 00 E.	49 17 1 $\frac{1}{2}$	9 51 26	7 28 46	1 : 0,75878
Saint-Malo.	48 59 5	4 21 26 O.				
Saint-Malo.	48 59 5	4 21 26 O.	48 51 8 $\frac{4}{2}$	2 28 9	1 51 00	1 : 0,74924
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.				
Keswick.	54 55 00	5 9 15 O.	48 15 00 $\frac{4}{2}$	11 55 2	8 44 22	1 : 0,75665
Ajaccio.	41 55 1	6 25 49 E.				
Church-Stretton.	52 53 00	5 10 20 O.	47 55 45 $\frac{4}{2}$	9 28 49	7 5 50	1 : 0,74511
Saint-Tropez.	45 16 27	4 18 29 E.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	46°45' 9 $\frac{1}{2}$	12 25 00	9 4 56	1 : 0,75101
Montagne Noire.	45 25 00	0 20 00 O.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	46 40 55	7 46 51	5 59 00	1 : 0,72766
Saint-Tropez.	45 16 27	4 18 29 E.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	46 00 10	5 41 11	4 7 40	1 : 0,72590
Ajaccio.	41 55 1	6 25 49 E.				
Prague.	50 5 19	12 5 00 E.	45 55 25	14 50 00	10 59 8	1 : 0,71798
Constantinople.	41 1 27	26 55 00 E.				
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.	45 24 43	25 59 1	16 51 49	1 : 0,70515
Pic des Açores.	58 26 12	50 48 56 O.				
Montagne Noire.	45 25 00	0 20 00 O.	45 20 45 $\frac{1}{2}$	4 58 29	5 11 28	1 : 0,69850
Saint-Tropez.	45 16 27	4 18 29 E.				
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.	45 17 8 $\frac{4}{2}$	20 4 5	15 55 26	1 : 0,69217
Messine.	58 11 5	15 14 50 E.				
Brest.	48 25 14	6 49 55 O.	45 1 15	28 50 54	19 44 42	1 : 0,69244
Cap Colonne.	57 59 12	21 41 19 E.				
Messine.	58 11 5	15 14 50 E.	57 29 11 $\frac{1}{2}$	12 50 20	7 57 48	1 : 0,61015
Alger.	56 47 20	0 44 10 E.				
Pic des Açores.	58 27 12	50 48 56 O.	55 21 16 $\frac{1}{2}$	11 49 57	6 52 40	1 : 0,55535
Pic de Ténériffe.	28 16 21	18 58 59 O.				

Les trois premières colonnes de ce tableau, vers la gauche, indiquent deux par deux les points de l'Europe qui ont formé, avec le pôle boréal, les trois sommets de chaque triangle, ainsi que leurs latitudes et leurs longitudes. Les deux colonnes suivantes indiquent la moyenne des latitudes,

et la différence des longitudes des deux sommets de chaque triangle adjacents à sa base. La sixième colonne indique la différence des angles alternes internes formés par l'arc de grand cercle qui joint les deux sommets méridionaux de chaque triangle avec les méridiens de ces deux points, qui

forment les deux autres côtés du triangle. Cette différence est le moyen de comparaison des orientations observées aux deux sommets méridionaux.

Enfin, la septième et dernière colonne du tableau indique le rapport qui existe, dans chaque triangle, entre l'angle au pôle, qui n'est autre que la *différence des longitudes* des deux sommets méridionaux, et la *différence des angles alternes internes* formés par l'arc de grand cercle qui joint ces deux sommets avec leurs méridiens respectifs.

En examinant attentivement le tableau, on verra que ce rapport décroît avec une certaine régularité à mesure que la latitude moyenne des deux sommets méridionaux du triangle diminue, c'est-à-dire à mesure que ce triangle s'allonge vers l'équateur et approche de devenir un demi-fuseau. Il est aisé de concevoir qu'en effet le rapport dont il s'agit doit suivre cette marche décroissante. Si le triangle était infiniment petit, et que les deux sommets méridionaux fussent à une distance infiniment petite du pôle, le rapport serait celui d'égalité, 1 à 1. Si le triangle était équivalent à un demi-fuseau, ce qui suppose que l'un des sommets méridionaux du triangle est aussi éloigné de l'équateur vers le S. que l'autre vers le N., le rapport serait celui de 1 à 0. Si le triangle était isocèle, ce qui suppose que les deux sommets méridionaux sont à la même latitude, le rapport s'obtiendrait par la résolution de l'un des deux triangles rectangles dont le triangle isocèle se composerait, et le rapport des tangentes des deux angles serait égal à celui de l'unité au sinus de la latitude. Enfin, dans le cas ordinaire où les deux sommets méridionaux du triangle ont des latitudes inégales, le second rapport a la valeur qu'il aurait s'ils étaient ramenés l'un et l'autre à leur latitude moyenne augmentée d'une petite quantité. En effet, la différence entre la différence des longitudes des deux sommets méridionaux du triangle, et celle des angles alternes internes formés par l'arc qui les joint avec leurs méridiens respectifs, est égale à l'*excès sphérique* des trois angles du triangle lui-même, et la somme des deux côtés de ce triangle qui aboutissent au pôle étant constante, l'*excès sphérique* de ses trois angles, qui est proportionnel à sa surface, est d'autant plus

grand que les deux côtés approchent plus de l'égalité. Quand le milieu de la base se trouve sur l'équateur, l'*excès sphérique* est égal à l'angle au pôle, c'est-à-dire à la différence de longitude des deux côtés méridionaux; d'où il résulte que la différence des angles alternes internes formés par la base avec les deux méridiens est nulle, et que le rapport est, comme nous venons de le dire, celui de 1 à 0. Il en serait de même si, la base étant oblique, elle avait son point milieu sur l'équateur.

J'ai été étonné, au premier abord, de la petitesse des irrégularités que présente dans sa marche le rapport qui nous occupe; car il me paraissait naturel de croire que, pour des points placés d'une manière aussi disparate que ceux qui entrent dans le tableau, le rapport de la septième colonne aurait varié d'une manière plus irrégulière. D'un autre côté, si l'on remarque que la marche décroissante de ce rapport n'est pas complètement régulière et présente même des anomalies, on pourra s'étonner que j'aie consigné ici cette série irrégulière. J'aurais pu en obtenir une parfaitement régulière en considérant une suite de triangles isocèles, qui tous auraient eu le même angle au sommet, et dont chacun aurait eu ses deux sommets méridionaux à la même latitude. Chacun d'eux se serait décomposé en deux triangles rectangles, et dans chacun de ceux-ci on aurait pu calculer la différence des angles alternes internes formés par la base avec les méridiens extérieurs au moyen de la formule : $\text{tang } C = \sin a \text{ tang } B$, où a représente la latitude comptée, comme à l'ordinaire, à partir de l'équateur, et B l'angle au pôle; formule dans laquelle on lit que, dans ce cas, le rapport de la septième colonne décroîtrait régulièrement du pôle où il serait 1 : 1, à l'équateur où il serait 1 : 0. Mais il n'y a aucune raison pour remplacer une formule très simple par un pareil tableau, qui, lui-même, n'aurait pu être appliqué à des triangles non isocèles, et même à des triangles isocèles où l'angle B aurait eu une valeur différente de celle employée, que d'une manière approximative, et sans qu'on pût apprécier le degré de l'approximation; tandis que le tableau que je présente fait voir, d'un coup d'œil, de quel ordre est l'erreur, toujours assez peu

considérable, que l'on est exposé à commettre pour des points de *latitudes différentes*, et tous renfermés dans l'étendue de l'Europe, en remplaçant le calcul d'un triangle sphérique par une simple proportion dont il fournit le rapport. Il demeure bien entendu que ce tableau, de même que la projection stéréographique dont j'ai déjà parlé, n'est qu'un instrument expéditif de tâtonnement, et que si l'on veut obtenir un résultat absolument rigoureux, il faut prendre le temps d'exécuter le calcul trigonométrique; mais, en pareille matière, on a plus à craindre d'être induit en erreur par les illusions qu'un simple calcul approximatif aurait fait disparaître, que par les inexactitudes que ce calcul pourrait renfermer.

Les géologues qui se livrent à des rapprochements entre les directions des différents accidents que présente l'écorce terrestre doivent toujours être en garde contre les illusions qui résultent de la forme sphérique de la terre, et de la manière dont elle est représentée sur les cartes géographiques.

Au moyen du tableau ci-dessus on pourra dissiper ces illusions, pour ainsi dire d'un trait de plume, et son emploi pourra être utile, non seulement pour les calculs qui me l'ont fait construire, mais pour une foule de tâtonnements géométriques relatifs à des comparaisons de directions.

La combinaison élémentaire sur laquelle ces tâtonnements reposent consiste essentiellement à examiner si deux petits arcs de grands cercles placés sur la sphère, à quelque distance l'un de l'autre, sont exactement ou à peu près parallèles entre eux.

Ces deux petits arcs, d'après la définition rappelée ci-dessus, seront exactement parallèles entre eux, si un même grand cercle les coupe l'un et l'autre perpendiculairement par leur point milieu; mais ils seront déjà très voisins du parallélisme, si l'arc du grand cercle qui joint le milieu de l'un au milieu de l'autre est peu étendu et fait avec eux des angles alternes internes égaux. En effet, ils feront alors partie des deux côtés d'un fuseau de peu de largeur, dont le milieu de l'arc de jonction sera le centre; ils occuperont sur les deux côtés de ce fuseau des positions symétriques; et, prolongés l'un et l'autre jusqu'à l'équateur du fuseau, ils y seront exactement

parallèles. Considérés dans les points mêmes où ils ont été observés, ils ne peuvent être parallèles l'un à l'autre que par l'intermédiaire d'un *grand cercle de comparaison*. Il est assez naturel de choisir pour *grand cercle de comparaison* l'un des deux arcs prolongé, et, dans ce cas, le défaut de parallélisme que les deux arcs présenteront dans les points où on les a observés, a pour mesure l'*excès sphérique* du triangle formé par l'arc de jonction des points milieu des deux arcs, par l'un des deux arcs prolongés, et par la perpendiculaire abaissée sur son prolongement du point milieu de l'autre arc. A moins que ce triangle ne soit très grand, ce qui suppose les deux points très éloignés l'un de l'autre, l'*excès sphérique* dont il s'agit sera toujours peu considérable; les deux petits arcs pourront donc, dans le plus grand nombre des cas, être considérés comme sensiblement parallèles, si l'arc qui joint leurs points milieu forme avec eux des angles alternes internes égaux.

Réciproquement, si, en un point donné, on veut tracer un petit arc de grand cercle parallèle à un autre petit arc de grand cercle existant en un autre point de la sphère, il suffit de joindre les deux points par un arc de grand cercle, et de tracer le nouvel arc de manière qu'il fasse avec l'arc de jonction le même angle que l'arc observé.

En opérant de cette manière pour transporter une direction d'un point à un autre, on se rapproche autant que possible du procédé par lequel on trace, par un point donné d'un plan, une parallèle à une droite donnée dans ce plan. On a égard à la convergence des méridiens vers le pôle de rotation de la terre, comme on aurait égard sur un plan à la convergence de rayons vecteurs vers un foyer; mais on fait abstraction, du reste, des effets de la courbure de la terre.

Pour se rendre raison de cette espèce de départ qu'on opère ainsi entre deux effets provenant l'un et l'autre d'une même cause, la sphéricité de la terre, il suffit d'imaginer qu'on détache le réseau des points d'observation de la partie de la sphère terrestre à laquelle il appartient pour l'appliquer, sans le déformer, sur la zone torride, de manière que la ligne équinoxiale le divise en deux parties égales. On pourra alors, sans commettre de bien grandes erreurs, considérer

les méridiens comme des droites parallèles, et transporter une direction d'un point à un autre par le même procédé que si l'on opérât sur un plan. On pourra, par exemple, prendre un point de la ligne équinoxiale pour *centre de réduction*, et mener, par ce point, des droites formant avec le méridien du lieu les mêmes angles que chacun des petits arcs observés avec les méridiens respectifs de leurs points milieu, puis prendre la moyenne des directions ainsi transportées en un même point, comme on le ferait sur un plan. Or, la zone torride où la terre, abstraction faite de l'aplatissement dont nous ne tenons aucun compte, est courbe comme partout ailleurs, ne présente ici d'autre avantage que le parallélisme presque exact des méridiens, parallélisme qui dispense de considérer la différence des angles alternes internes que fait avec deux méridiens différents un arc du grand cercle qui les coupe. Mais la courbure de la terre est ici, comme partout ailleurs, la source d'une petite erreur, mesurée dans la comparaison de deux points, par l'*excès sphérique* de la somme des trois angles d'un triangle rectangle, dont l'hypothénuse est l'arc qui joint les deux points, et dont l'un des côtés de l'angle droit est la prolongation du petit arc observé.

On pourrait aussi imaginer que le réseau des points d'observation, après avoir été élevé de la surface de la sphère terrestre, fût appliqué sans déformation sur la région polaire, de manière que son point central coïncidât avec le pôle qui deviendrait le *centre de réduction*. Chaque petit arc observé sur la surface de la sphère serait transporté au pôle de manière à y faire encore le même angle avec le méridien de son point milieu; puis on prendrait la moyenne des directions de tous ces petits arcs transportés au pôle. Ce serait opérer comme si l'on avait substitué à la surface sphérique de la terre un plan qui lui serait tangent au pôle même. Les méridiens seraient censés développés sur des droites passant par le pôle, et les parallèles deviendraient des cercles ayant le pôle pour centre commun. Pour les points très voisins du pôle, cette substitution n'entraînerait que des erreurs insensibles; mais, à mesure qu'on s'éloignerait du pôle, l'inexactitude serait de plus en plus grande. Dans le transport de tous les petits arcs observés au pôle,

exécuté ainsi, comme si l'on opérât sur un plan, il y aurait réellement un petit défaut de parallélisme entre l'arc transporté et celui qui aurait servi de point de départ, et ce défaut de parallélisme aurait toujours pour mesure l'*excès sphérique* du triangle rectangle dont l'arc de jonction du point d'observation au *centre de réduction* est l'hypothénuse, et dont le petit arc observé, prolongé autant qu'il est nécessaire, forme un des côtés de l'angle droit.

Dans tout l'espace intermédiaire entre la région équatoriale et la région polaire, les méridiens et les parallèles, qui servent de coordonnées pour déterminer les positions des points sur la surface du globe, cessent de pouvoir se construire sans erreur sensible sur des coordonnées rectangulaires ou sur des coordonnées polaires tracées sur un plan; ils ont, en quelque sorte, une manière d'être intermédiaire entre celle des coordonnées rectangulaires et celle des coordonnées polaires. Projetés de telle manière qu'on voudra sur un plan qui serait tangent à la sphère terrestre vers le milieu de l'hémisphère boréal, les méridiens seront toujours représentés par les lignes convergentes. On doit avant tout tenir compte de cette convergence, et on y parvient au moyen de la résolution d'un triangle sphérique, ou par l'emploi plus expéditif du tableau donné ci-dessus; on fait ainsi l'équivalent exact de l'opération que je viens d'indiquer pour les régions polaires et équatoriales. Mais tenir compte de cette disposition des coordonnées n'est pas encore tenir un compte complet de la courbure de la surface, et l'erreur commise a toujours pour mesure, dans ce cas comme dans les précédents, l'*excès sphérique* de ce même triangle rectangle dont j'ai indiqué les éléments.

La région polaire et la région équatoriale, ainsi que nous venons de le dire, n'ont ici d'autre avantage que la simplicité de la disposition des méridiens et des parallèles, qui sont les coordonnées au moyen desquelles les positions des points sont déterminées sur la surface de la sphère, et qui peuvent, sans erreur notable, être construites sur des coordonnées planes, savoir: pour la région équatoriale, sur des coordonnées rectangulaires, et pour la région polaire, sur des coordonnées polaires.

Les dispositions particulières que présentent ainsi les coordonnées sphériques dans les diverses régions de la sphère, correspondent à celles qu'y présente la spirale loxodromique. On sait que l'arc de loxodromie qui coupe l'équateur se confond avec un arc d'hélice tracé sur le cylindre qui enveloppe la terre suivant son équateur, arc dont le développement est une ligne droite, et que la partie de la loxodromie qui se trouve à une très petite distance du pôle, ne diffère pas d'une manière appréciable d'une spirale logarithmique; l'hélice et la spirale logarithmique sont des simplifications que la loxodromie éprouve en deux points particuliers de son cours sans que ses propriétés en soient altérées. De même les simplifications que la disposition particulière des méridiens apporte à certaines constructions près des pôles et de l'équateur ne change rien à la valeur réelle de ces constructions, et laisse exactement la même erreur que l'on commet lorsqu'on opère relativement aux deux extrémités d'un arc du grand cercle tracé sur la sphère, comme on opérerait aux deux extrémités d'une ligne droite tracée sur un plan. Or, c'est là précisément ce qu'on fait lorsque, en s'en tenant à la première partie des opérations que j'ai indiquées, on trace, aux deux extrémités d'un arc du grand cercle placé sur la sphère terrestre, d'autres arcs qui forment avec lui des angles alternes internes respectivement égaux; car on fait abstraction de la courbure de cet arc, tout en tenant compte de la diversité des angles sous lesquels il coupe les différents méridiens.

Cette diversité des angles sous lesquels l'arc de jonction des deux localités coupe les différents méridiens est toujours en effet la première chose à considérer. Lorsqu'on veut comparer la topographie géologique d'une localité à celle d'une autre localité sous le rapport du parallélisme des accidents qui s'y observent, la première chose à faire est de déterminer la différence des angles alternes internes que forme, avec les méridiens des deux localités, l'arc de grand cercle qui les joint.

Des lignes (de petits arcs de grand cercle réduits à leurs tangentes), menées dans les deux localités perpendiculairement à l'arc qui les joint, seraient parallèles entre elles,

dans toute la rigueur de l'expression. Si ensuite on faisait tourner ces petits arcs de quantités égales et dans le même sens, ils conserveraient encore l'apparence du parallélisme, mais ils ne seraient plus rigoureusement parallèles; ils occuperaient des positions symétriques dans un fuseau dont le point central serait au milieu de l'arc de jonction des deux localités, et ils s'écarteraient d'autant plus du parallélisme que le fuseau serait plus large et qu'ils seraient plus éloignés de son équateur. On pourrait faire tourner le petit arc de grand cercle de l'une des contrées de manière à le rendre parallèle au prolongement de l'arc tracé dans l'autre contrée, c'est-à-dire perpendiculaire à un arc de grand cercle, perpendiculaire lui-même à l'arc prolongé. Or, la quantité dont le premier petit arc aurait tourné pour prendre cette position aurait pour mesure, comme il est aisé de le lire sur la figure même, l'*excès sphérique* de la somme des trois angles du triangle rectangle formé par l'arc de jonction des deux localités, par le petit arc prolongé et par la perpendiculaire abaissée de l'autre localité sur son prolongement.

L'*excès sphérique* de la somme des trois angles de certains triangles sphériques donne si souvent la mesure des erreurs qui se glissent presque inaperçues dans la comparaison des positions de différents arcs de grands cercles tracés sur une sphère, qu'il est naturel de chercher à se rendre compte, par la considération même de l'*excès sphérique*, de la grandeur que peuvent atteindre, dans tels ou tels cas, les erreurs dont il s'agit.

L'*excès sphérique* se trouve introduit dans les *calculs géologiques* par des motifs analogues à ceux qui le font prendre en considération dans les *calculs géodésiques*. On se sert de l'*excès sphérique* en géodésie pour ramener le calcul d'un triangle sphérique à celui d'un triangle plan; on s'en sert en géologie pour corriger l'erreur que l'on commet en supposant que la surface de la terre se confond avec un plan qui lui serait tangent dans le milieu de la contrée dont on s'occupe.

Rien n'est si fréquent que de raisonner et d'opérer comme si la surface de la terre se confondait avec son plan tangent. On y est conduit par l'apparence de platitude que

cette surface présente à nos regards, et par l'habitude de la voir représentée sur des cartes géographiques qui sont des feuilles de papier planes.

Pour nous bien rendre compte des erreurs qui peuvent résulter de cette substitution du plan tangent à la surface sphérique, analysons d'abord une opération très simple.

Lorsqu'on veut planter une longue et large avenue, telle par exemple que celle des *Champs-Élysées* à Paris, on commence par en fixer la ligne médiane avec des jalons alignés; puis aux deux extrémités de cette ligne médiane, on lui élève de part et d'autre des perpendiculaires d'une longueur égale à la moitié de la largeur de l'avenue, et on fixe ainsi les deux extrémités des deux files d'arbres qui doivent la composer; enfin on aligne tous les arbres de chaque file d'après leurs points extrêmes.

Si l'opération est exécutée avec une rigueur mathématique, chacune des deux files d'arbres est un arc de grand cercle et ces deux arcs font partie d'un fuseau dont le milieu de la ligne médiane est le centre. Ils n'ont de rigoureusement parallèles que les deux éléments situés au milieu de leur longueur. Prolongés l'un et l'autre à chacune de leurs extrémités par une suite de jalons, ils iraient se rencontrer aux deux extrémités opposées d'un même diamètre de la sphère terrestre; prolongés par leurs tangentes extrêmes, ils se rencontreraient aussi à des distances qui, sans doute, seraient très grandes, mais qui ne seraient pas infinies.

On pourrait se proposer de mener par l'extrémité de l'un de ces arcs une ligne exactement parallèle à l'extrémité correspondante de l'autre arc, et de déterminer quel angle ferait cette ligne avec l'extrémité du premier arc. On aurait ainsi la mesure du plus grand défaut de parallélisme qui existe dans la figure.

Cette détermination peut se faire de deux manières: par les formules ordinaires de la trigonométrie sphérique, ou par cette considération que l'angle cherché est égal à l'*excès sphérique* de la somme des trois angles d'un triangle sphérique rectangle, où les côtés de l'angle droit sont un des côtés de l'avenue, et la perpendiculaire abaissée sur ce côté légèrement prolongé de l'extrémité du côté opposé.

Prenons un exemple, et le calcul même éclaircira cette double proposition.

Supposons que l'avenue dont il s'agit ait 1,000 mètres de longueur et 30 mètres de largeur. La diagonale de cette avenue formera, avec l'un des côtés et avec la perpendiculaire abaissée sur celui-ci de l'extrémité de l'autre côté, un triangle sphérique rectangle où les deux côtés b et c de l'angle droit seront: $1^\circ b$, l'un des côtés de l'avenue, dont la longueur est de 1,000 mètres, prolongé d'une quantité négligeable; $2^\circ c$, la perpendiculaire abaissée de l'extrémité du second côté de l'avenue sur le premier légèrement prolongé, perpendiculaire dont la longueur ne différera pas sensiblement de 30 mètres.

Pour déterminer en degrés, minutes et secondes les valeurs de b et c , on aura

$$c = \frac{b}{20}.$$

$$b : 360 :: 1,000^m : 40,000,000^m.$$

$$b = \frac{360^\circ \cdot 1000}{40,000,000} = \frac{36^\circ}{4,000} = \frac{540'}{1,000} = 33'',4.$$

$$c = \frac{32'',4}{20} = 1'',620.$$

Les deux angles aigus B et C de ce triangle doivent se déterminer par les formules :

$$\text{tang } B = \frac{\text{tang } b}{\sin c}, \quad \text{tang } C = \frac{\text{tang } c}{\sin b};$$

mais, dans le cas actuel, les valeurs de B et de C, qu'il s'agit de tirer de ces formules, forment une somme si peu différente d'un angle droit, que la différence ne peut être calculée avec les tables de logarithmes ordinaires, ce qui montre que l'*excès sphérique* du triangle dont nous nous occupons est à peu près inappréciable.

En effet, en recourant au second mode de calcul, on trouve, d'après la formule de Legendre (1), pour l'*excès sphérique* du triangle que nous considérons :

$$e = \frac{Rbc \sin A}{2r^2} = 0'',00012733,$$

c'est-à-dire environ 13 cent-millièmes de seconde sexagésimale, quantité absolument imperceptible; ce qui montre que les deux

(1) Legendre, *Géométrie et Trigonométrie*, 10^e édition, page 426.

côtés de l'avenue, dont nous avons parlé, doivent paraître bien réellement deux lignes droites parallèles.

Mais l'application des mêmes formules prouve qu'il n'en serait plus ainsi d'une avenue mille fois plus grande; or, les rapprochements auxquels on se livre de prime abord lorsqu'on veut comparer entre eux, sous le rapport de leur parallélisme, les accidents topographiques d'une vaste contrée, ses chaînes de montagnes, ses côtes, ses rivières, reviennent à peu près à concevoir une avenue très longue et d'une largeur plus ou moins grande, tracée à travers cette contrée, et à examiner si les accidents topographiques que l'on compare pourraient en border les côtés.

Concevons une pareille avenue de dimensions mille fois plus grandes que celle dont nous venons de nous occuper, c'est-à-dire ayant 1000 kilomètres de longueur et 50 kilomètres de largeur.

En raisonnant sur cette avenue exactement comme sur la précédente, nous aurons à résoudre par les formules :

$$\text{tang } B = \frac{\text{tang } b}{\sin c}, \text{ et } \text{tang } C = \frac{\text{tang } c}{\sin b};$$

un triangle sphérique rectangle, dans lequel les deux côtés de l'angle droit seront :

$$b = 9^\circ = 32400''.$$

$$c = 27' = 1020''.$$

on trouvera :

$$B = 87^\circ 9' 43'' 28.$$

$$C = 2^\circ 52' 27'' 30.$$

la somme de ces deux angles surpasse 90° de $2' 10''$, 58, qui représentent l'*excès sphérique* du triangle rectangle dont il s'agit.

Calculé par la formule de Legendre, l'*excès sphérique* du même triangle est de $127' 33$ ou de $2' 7''$, 33. La différence de $3''$, qui existe entre cette solution et la précédente tient à ce que la formule approximative, qui donne l'*excès sphérique*, n'est déjà plus parfaitement exacte pour un triangle de 1000 kilomètres de côté.

Maintenant, si de l'extrémité de l'un des côtés de notre grande avenue idéale on abaisse une perpendiculaire sur le second côté prolongé d'une petite quantité, puis que par l'extrémité du premier côté on mène une perpendiculaire à cette perpen-

diculaire, celle-ci sera rigoureusement parallèle à l'extrémité du second côté, et elle fera avec le premier côté un angle égal à l'*excès sphérique* que nous venons de calculer, c'est-à-dire de $2' 10''$, 58.

Telle est l'erreur la plus grande que comporte, par suite de la sphéricité de la terre, la construction idéale à laquelle nous avons fait allusion en imaginant la vaste avenue dont nous venons de parler; mais il est à remarquer que l'*excès sphérique* des trois angles d'un triangle étant proportionnel à sa surface, la même construction répétée pour une avenue de 100 kilomètres de largeur comporterait une erreur de $4' 21''$, 16; pour 200 kilomètres de largeur, l'erreur serait de $8' 42''$, 32; et pour 1,000 kilomètres de largeur de $43' 31''$, 6. Elle n'atteindrait un *degré* qu'autant que l'avenue de 1,000 kilomètres de longueur aurait une largeur de 1,378 kilomètres, c'est-à-dire plus grande que sa longueur.

La diagonale du quadrilatère sphérique orthogonal, dont le côté est de 1,000 kilomètres, est elle-même d'environ $1,000^m \sqrt{2} = 1,414$ kilomètres, qui font environ 350 lieues. Or, il est aisé de voir que l'erreur commise sur le parallélisme de deux lignes passant par deux points donnés de la surface terrestre sera la plus grande possible, si ces lignes font, avec la ligne de jonction des deux points, des angles d'environ 45° ; car l'erreur est nulle, si les lignes comparées sont perpendiculaires à la ligne de jonction des deux points. Elle redevient nulle si les deux lignes coïncident avec la ligne de jonction des deux points. L'erreur maximum correspond évidemment à la position moyenne entre ces deux extrêmes, ainsi qu'on peut d'ailleurs le démontrer par la formule même de Legendre.

De là, on peut conclure que tant que deux points ne sont pas éloignés de plus de 1,400 kilomètres ou 350 lieues, l'erreur qu'on peut commettre sur le parallélisme de deux lignes qui y passent, en faisant abstraction de la courbure de la terre, ne va jamais à $44'$.

Embrassons un espace un peu plus grand encore : concevons que par un point de la surface de la terre on mène deux grands cercles perpendiculaires entre eux qui pourront être, par exemple, une méridienne et

perpendiculaire, mais qui pourront avoir aussi une tout autre orientation. A partir du point où les deux grands cercles se coupent à angle droit, mesurons sur chacun d'eux une distance égale à $7^{\circ} \frac{1}{2}$ du méridien, et par les quatre points ainsi déterminés, élevons des perpendiculaires sur les deux grands cercles. Par cette construction, qui est analogue à celle sur laquelle repose la projection de Cassini, nous formerons un quadrilatère sphérique orthogonal dont les quatre côtés seront égaux, et dont les quatre angles seront de même égaux entre eux, quadrilatère qui se rapprochera d'un carré autant que peut le faire une figure tracée sur une sphère. Ce quadrilatère serait même un carré exact s'il était infiniment petit, mais il aura un diamètre égal à 15° du méridien, et ses quatre angles égaux entre eux surpasseront chacun 90° d'une quantité qui, répétée quatre fois, formera ce qu'on pourra appeler l'*excès sphérique* de la figure entière.

Maintenant les quatre côtés du quadrilatère sont rigoureusement parallèles deux à deux dans leurs points milieu ; mais à leurs extrémités ils ne sont plus parallèles, bien que les diagonales fassent avec eux des angles égaux ; ils s'écartent du parallélisme d'une quantité égale à la moitié de l'*excès sphérique* de la figure totale, c'est-à-dire au double de l'*excès* de chacun des quatre angles sur 90° . Il est aisé de voir que cette quantité est égale à quatre fois l'*excès sphérique* d'un triangle sphérique rectangle dont l'un des côtés de l'angle droit est de $7^{\circ} \frac{1}{2}$, et dont l'un des angles aigus est de 45° . Le second angle aigu C de ce triangle se calcule par la formule $\cos C = \cos c \sin B$, qui donne $\cos C = \cos 7^{\circ} 30' \sin 45^{\circ}$, et $C = 45^{\circ} 29' 17''$. Cet angle excède 45° de $29' 17''$, et en quadruplant cette quantité, ce qui donne $1^{\circ} 57' 8''$, on a celle dont les extrémités correspondantes des côtés de notre quadrilatère s'écartent du parallélisme.

Or notre quadrilatère a une largeur égale à 15° du méridien, c'est-à-dire à environ 1,667 kilomètres, ou un peu plus de 400 lieues. Il pourrait embrasser la France avec la plus grande partie des Iles Britanniques, de l'Allemagne et de l'Italie septentrionale. Les deux points situés aux deux extrémités d'une de ses diagonales, sont éloignés de

plus de 2,350 kilomètres ou de près de 600 lieues, et cependant l'erreur la plus grande qu'on puisse commettre, en comparant des lignes situées aux deux extrémités de cette diagonale de la manière la plus défavorable, ne s'élève pas à $2''$. Ce résultat est conforme au précédent, auquel nous étions parvenu par une voie un peu différente ; car, pour des distances bien éloignées encore d'être égales au quart du méridien, les excès sphériques de triangles semblables auxquels elles servent de base sont à peu près proportionnels à leurs carrés ; or on a $(1,414)^2 : 43' 31'',6 : (2,350)^2 : x = 2^{\circ} 0' 13''$, proportion dont le quatrième terme ne diffère de $1^{\circ} 57' 8''$ que de $3' 5''$, et cette différence vient, en partie, de ce que je n'ai calculé que d'une manière approximative les diagonales dont j'ai comparé les carrés. La diagonale de 2,350 kilomètres est à peu près égale à la distance de Lisbonne à la pointe nord de l'Écosse, ou de Naples à Christiania. On peut conclure de là que lorsque l'on comparera entre elles des directions observées dans l'Europe occidentale moyenne, en négligeant l'effet de la courbure de la terre, mais en tenant compte de la convergence des méridiens vers le pôle, on ne commettra que rarement une erreur de 2° .

Il y aurait cependant un cas où les erreurs pourraient devenir plus considérables ; ce serait celui où l'on procéderait de manière à en accumuler plusieurs : ce qui arriverait par exemple si, au lieu de comparer directement un point à un autre, on le comparait par l'intermédiaire d'un troisième, ainsi qu'on peut le faire impunément lorsqu'on opère sur un plan. En effet, on ajoute alors à l'erreur qui résulterait de la distance des deux points comparés, une quantité égale à l'*excès sphérique* des trois angles du triangle formé par les deux points comparés et par le point intermédiaire, quantité qui peut être additive aussi bien que soustractive.

Ceci s'éclaircira par quelques exemples. Il s'agit, par exemple, de savoir quelle devrait être l'orientation d'une ligne passant à Bayreuth pour qu'elle fût parallèle à une ligne passant au Binger-Loch, sur le Rhin, au-dessous de Bingen, et dont l'orientation est donnée.

Pour y parvenir d'une manière approximative, en faisant abstraction de la courbure de la terre, on joint le Binger-Loch à Bayreuth par un arc de grand cercle, et on détermine la différence des angles alternes internes formés par cet arc avec les méridiens du Binger-Loch et de Bayreuth. La différence est de $2^{\circ} 52' 25''$; de manière que si une ligne se dirige au Binger-Loch, à l'E. 32° N., celle qui, à Bayreuth, fera le même angle avec l'arc de jonction, et qui sera réputée parallèle à la première, se dirigera à l'E. $29^{\circ} 7' 35''$ N.

Mais si l'on commence par mener une parallèle à la ligne donnée au Binger-Loch, par la cime de Brocken, point le plus élevé du Hartz, puis que par Bayreuth on mène une parallèle à celle menée par le Brocken, on trouvera que du Binger-Loch au Brocken la différence des angles alternes internes formés par la ligne de jonction des deux points avec leurs méridiens respectifs est de $2^{\circ} 9' 2''$. Du Brocken à Bayreuth, la différence est de $46' 2''$. D'après les positions de ces divers points, les différences doivent s'ajouter, ce qui donne $2^{\circ} 55' 4''$, au lieu de $2^{\circ} 52' 25''$ pour la différence d'orientation que devraient présenter deux directions parallèles entre elles, l'une au Binger-Loch, l'autre à Bayreuth. La différence est de $2' 39''$.

Il est aisé de voir que cette différence doit être exactement égale à l'excès sphérique du triangle Binger-Loch — Brocken — Bayreuth; et tout en me bornant à la calculer par des moyens expéditifs, je lui ai trouvé une valeur bien peu différente de celle-là. En effet, les longueurs des trois côtés de ce triangle (mesurées simplement sur la carte) sont de 289 kilomètres (72 lieues), de 272 kilomètres (68 lieues), et de 219 kilomètres (54 lieues), et l'angle compris entre les deux premiers est de $45^{\circ} 45'$. De là il résulte, d'après la formule de Legendre, que l'excès sphérique du triangle est de $2' 23''$: cela fait $16''$ seulement de moins que nous n'avions trouvé il y a un instant; et il est à remarquer qu'outre les légères inexactitudes qu'entraîne nécessairement l'emploi du tableau de la page 178, je me suis borné à calculer l'excès sphérique d'après des mesures grossières. Une petite partie de cette différence peut aussi résulter

de ce que le triangle Binger-Loch — Brocken — Bayreuth est beaucoup plus grand que les triangles de 8 à 10 lieues de côté généralement employés dans les réseaux géodésiques, et auxquels la formule est particulièrement adaptée.

Dans l'exemple donné par Legendre, les deux côtés du triangle employés dans le calcul ont seulement, l'un 38,829 mètres (90 lieues), et l'autre 33,260 mètres (8 lieues), et l'excès sphérique est seulement de $9',43$ décimales, qui correspondent à $3',07$ sixièmes; cette quantité est complètement négligeable dans une opération géologique; ainsi quand on compare des points situés seulement à 8 ou 10 lieues les uns des autres, il n'y a absolument aucun motif pour tenir compte de la courbure de la terre, et, par conséquent, il est indifférent de comparer les points entre eux directement ou par l'intermédiaire les uns des autres. Quoique l'excès sphérique de la somme des trois angles d'un triangle soit proportionnel à sa surface, elle n'est encore que bien peu considérable et bien peu importante au point de vue géologique, dans le triangle Binger-Loch — Brocken — Bayreuth, puisqu'elle se réduit à $2' 23''$; d'où il résulte que, même en opérant sur cette échelle, on peut encore comparer les points entre eux dans un ordre quelconque, sans craindre d'accumuler des erreurs appréciables en géologie. Mais il n'en serait plus de même s'il s'agissait de comparer des points éloignés de 12 à 1,600 kilomètres (300 à 400 lieues).

Considérons, par exemple, le triangle dont les trois sommets seraient Keswick en Cumberland, Prague en Bohême, et Ajaccio en Corse.

On trouve que, de Keswick à Prague, la différence des angles alternes internes que forme la ligne de jonction des deux points avec leurs méridiens respectifs, calculée rigoureusement, est de $13^{\circ} 41' 42''$, tandis que de Keswick à Ajaccio cette différence est de $8^{\circ} 44' 22''$, et, d'Ajaccio à Prague, de $4^{\circ} 7' 40''$. Ces deux dernières différences réunies ne donneraient que $12^{\circ} 52' 2''$; la différence trouvée directement est de $13^{\circ} 41' 42''$, c'est-à-dire plus grande de $49' 40''$.

Cette différence répond à l'excès sphérique du triangle Keswick-Ajaccio-Prague. En effet, le côté Keswick-Prague a environ 1,259

kilomètres (415 lieues), et le côté Keswick-Ajaccio a approximativement 1,630 kilomètres (407 lieues); l'angle compris entre ces deux côtés est d'environ 38° 20'. Ces données approximatives, introduites dans la formule de Legendre, donnent, pour l'excès sphérique du triangle, 53' 55", c'est-à-dire 4' 15" de plus que nous n'avions trouvé directement, différence qui provient sans doute en partie de l'imperfection des mesures prises simplement sur la carte et nécessairement aussi de ce que la formule de l'excès sphérique n'est plus complètement exacte pour un aussi grand triangle.

On voit qu'en passant par Ajaccio, pour comparer Keswick à Prague, on joindrait une erreur de plus de trois quarts de degré à celle qui résulterait déjà de la distance de Keswick à Prague; mais, ce qu'il importe de remarquer, c'est que l'erreur est ici soustractive, tandis que, dans le cas du triangle Binger-Loch-Brocken-Bayreuth, l'erreur était additive. Il est facile de se rendre compte de cette circonstance, d'après les positions respectives des points comparés entre eux, et cela permet de concevoir que, lorsqu'on a à opérer un certain nombre de comparaisons de ce genre et à en prendre le résultat moyen, il peut se faire que les erreurs résultant de la courbure de la terre soient en sens inverse les unes des autres et arrivent à se détruire en partie ou même complètement. C'est ce qui arrive de soi-même, lorsque le point choisi pour *centre de réduction* est à peu près central par rapport au réseau formé par tous les points d'observation. Dans ce cas, au lieu d'avoir à craindre dans le résultat une erreur moyenne, par exemple d'un degré, résultant de l'effet négligé de la courbure de la terre, on peut compter que l'erreur de la moyenne se réduit à quelques minutes, et rentre par conséquent dans les limites que ne peut dépasser la précision des observations de direction.

Cette circonstance permet, comme nous le verrons bientôt, de prendre, par un procédé très simple et très expéditif, et cependant suffisamment exact, la moyenne d'un grand nombre d'observations de directions faites dans des contrées assez distantes les unes des autres, par exemple, dans presque toute l'étendue de l'Europe occidentale.

Au surplus, comme je l'ai déjà dit, l'er-

reur commise relativement à chaque point, par l'effet de la courbure de la terre, a pour mesure l'*excès sphérique* d'un triangle rectangle qui a pour hypoténuse la distance de ce point au *centre de réduction*, et dont l'un des angles aigus est celui formé au point que l'on considère par la direction qu'on y a observée et par la ligne de jonction avec le *centre de réduction*. On peut calculer tous ces *excès sphériques* et voir de combien la somme de ceux qui sont additifs surpasse la somme de ceux qui sont soustractifs, puis tenir compte de la différence dans le calcul de la direction moyenne rapportée au *centre de réduction*. On verra aisément que, pour arriver au résultat avec toute l'approximation qu'on peut désirer, il suffit de calculer les *excès sphériques* de ceux des triangles rectangles indiqués, dont l'aire est la plus grande, et qu'on distingue aisément sur la carte.

En réduisant ces calculs au degré d'approximation strictement nécessaire, on peut les simplifier considérablement et les exécuter d'une manière très expéditive.

La formule donnée par Legendre (1) pour calculer l'excès sphérique ϵ des trois angles d'un triangle dont deux côtés, b et c , forment entre eux un angle A , se réduit, lorsqu'on veut obtenir la valeur de ϵ en secondes sexagésimales, à

$$\begin{aligned} \epsilon &= \frac{b \cdot c \cdot \sin A \cdot 1,296,000 \cdot \pi}{4 (20,000,000)^2} \\ &= \frac{b \cdot c \cdot \sin A \cdot 81 \cdot \pi}{100,000,000,000} \end{aligned}$$

Si le triangle sphérique auquel on doit appliquer cette formule est rectangle, que b soit son hypoténuse, c l'un des côtés de l'angle droit, et A l'angle aigu compris entre ce côté et l'hypoténuse, on aura :

$$\cos A = \frac{\text{tang } c}{\text{tang } b};$$

et pourvu que b soit de beaucoup inférieur à 90°, qu'il ne dépasse pas, par exemple, 15 à 20°, on pourra, sans erreur considérable, remplacer le rapport des tangentes par celui des arcs, et admettre que l'on a approximativement :

$$\cos A = \frac{c}{b}, \quad c = b \cos A.$$

(1) Legendre, *Géométrie et Trigonométrie*, 10^e édition, page 426.

En substituant cette valeur de c dans celle de ϵ , en ayant égard à la relation $\sin 2 A = 2 \sin A \cos A$, et, en supposant que b est exprimé, non plus en mètres, mais en kilomètres, on réduit l'expression de ϵ à la forme

$$\epsilon = \frac{b^2 \cdot \sin 2 A \cdot 81 \cdot \pi}{200,000}$$

Cette formule donnera approximativement l'excès sphérique relatif à l'un des points d'observation, en y substituant, à la place de b , la distance de ce point au centre de réduction, exprimée en kilomètres, et pour A , l'angle formé en ce point par la direction qu'on y a observée et par la ligne menée au centre

de réduction. On peut se contenter de mesurer cette distance et cet angle sur la carte. Le calcul est ensuite facile à exécuter; mais on peut encore, dans une foule de cas, se dispenser de le faire, en en prenant à vue le résultat approximatif dans le tableau suivant dont la construction et l'usage s'expliquent d'eux-mêmes, et qui rendra, pour ce second objet, des services analogues à ceux que peut rendre le tableau de la page 178. Il a suffi d'y insérer les valeurs de A comprises entre 0 et 45° , attendu qu'à partir de $A = 45^\circ$, qui donne $2 A = 90^\circ$, les valeurs de $\sin 2 A$ rentrent dans celles qui se rapportent à des valeurs de A moindres que 45° .

Tableau des valeurs données par la formule $\epsilon = \frac{b^2 \cdot \sin 2 A \cdot 81 \cdot \pi}{200,000}$

A	5°	10°	15°	20°	25°	30°	35°	40°	45°
<small>kilom.</small> $b = 100$	2''	4''	6''	8''	10''	11''	12''	13''	13''
200	9	17	25	35	59	44	48	50	51
300	20	50	57	1' 14	1' 28	1' 39	1' 48	1' 55	1' 55
400	35	1' 10	1' 42	2 11	2 56	2 56	3 11	3 21	3 24
500	55	1 49	2 59	3 24	4 4	4 55	4 59	5 13	5 18
600	1' 20	2 57	5 49	4 54	5 51	6 57	7 10	7 51	7 58
700	1 48	5 55	5 12	6 41	7 57	9 00	9 46	10 14	10 25
800	2 21	4 59	6 47	8 45	10 24	11 45	12 45	13 22	13 54
900	2 59	5 52	8 55	11 2	13 9	14 52	16 8	16 55	17 11
1000	5 41	7 15	10 56	15 58	16 17	18 22	19 56	20 55	21 12
1100	4 27	8 47	12 59	16 50	19 59	22 15	24 7	25 16	25 40
1200	5 18	10 27	15 16	19 58	25 25	26 27	28 42	50 4	50 52
1500	6 15	12 15	17 55	25 2	27 27	51 2	55 41	55 18	55 50
1400	7 15	14 15	20 47	26 45	51 50	55 59	59 5	40 55	41 54
1500	8 17	16 19	25 51	50 40	56 52	41 19	44 50	46 59	47 42
1600	9 26	18 54	27 9	54 54	41 55	47 1	51 1	53 28	54 17
1700	10 59	20 58	50 59	59 24	46 56	55 5	57 55	1° 0 21	1° 1 17
1800	11 56	25 50	54 21	44 10	52 57	59 50	1° 4 34	1 7 40	1 8 42
1900	15 18	26 11	58 17	49 12	58 58	1° 6 18	1 11 56	1 15 25	1 16 55
2000	14 44	29 1	42 25	54 51	1° 4 58	1 13 27	1 19 42	1 25 32	1 24 49

Il est aisé de constater le degré d'approximation des valeurs de ϵ que renferme ce tableau. A et C étant les deux angles aigus du triangle rectangle, l'excès sphérique de ses trois angles sera $\epsilon = A + C - 90^\circ$. A étant mesuré sur la carte de même que le côté b , on déterminera C par la formule $\cot C = \cos b \tan A$; ici b doit être exprimé, non plus en kilomètres, mais en degrés, minutes et secondes. Si k est sa mesure en kilomètres pris sur la carte, on aura :

$$b : k :: 90^\circ : 10,000; \quad b = \frac{k}{10,000} 90^\circ.$$

Cette première réduction opérée, on n'aura

que deux logarithmes à chercher pour trouver celui de $\cot C$.

Supposons, par exemple,

$$A = 40^\circ, \quad k = 1,000,$$

nous aurons d'abord

$$b = \frac{1}{10} 90^\circ = 9^\circ,$$

et nous trouverons :

$$\cot C = \cos 9^\circ \tan 40^\circ;$$

$$C = 50^\circ 20' 57''$$

d'où

$$\epsilon = 50^\circ + 40^\circ 20' 57'' - 90^\circ = 20' 57''.$$

Supposons encore

$$A = 45^\circ, k = 2,000,$$

nous aurons

$$b = \frac{2}{10} 90^\circ = 18^\circ,$$

et nous trouverons

$$C = 46^\circ 26' 12'',$$

d'où

$$\epsilon = 45^\circ + 46^\circ 26' 12'' - 90^\circ = 1^\circ 26' 12''.$$

Le tableau donne approximativement les valeurs correspondantes de ϵ , qui sont :

$$\epsilon = 20' 53'' \text{ et } \epsilon = 4^\circ 24' 49''.$$

Ces valeurs approximatives sont plus petites que les valeurs exactes ; la première de $4''$, et la seconde de $1' 23''$; mais les différences, surtout la première, sont très petites. On voit par là que les valeurs de ϵ , données par la formule approximative et celles données par un calcul rigoureux, ne diffèrent que de quantités qui, pour notre objet, sont à peu près insignifiantes. Ces valeurs ne diffèrent d'une manière un peu notable que vers la fin du tableau ou la seconde des deux valeurs de ϵ , que nous venons de considérer, occupe la dernière place ; mais l'erreur est encore si peu considérable, même pour cette dernière, qu'il ne peut y avoir aucun inconvénient réel à employer les valeurs approximatives à la place des valeurs rigoureuses.

Les valeurs rigoureuses sont, au reste, si faciles à calculer, qu'on pourra aisément les déterminer dans tous les cas où l'on en aura besoin, soit dans l'étendue embrassée par le tableau, soit au delà de ses limites. Peut-être, en voyant combien ces valeurs rigoureuses sont faciles à obtenir, s'étonnera-t-on que je me sois borné à consigner dans le tableau les valeurs approximatives ; mais on aura le secret de cette préférence en remarquant que la forme de la formule approximative m'a permis de remplir les 180 cases du tableau sans effectuer complètement le calcul pour chacune d'elles, facilité que la formule rigoureuse ne me donnait pas. Avec cette dernière, il m'aurait fallu répéter 180 fois le calcul logarithmique.

La progression que suivent les deux différences que je viens de citer montre que la formule approximative qui donne l'*excès sphérique*, presque rigoureusement exacte

pour les triangles dont le plus grand côté n'a pas plus de 1,000 kilomètres, l'est déjà beaucoup moins pour ceux dont le plus grand côté en a 2,000, et deviendrait rapidement de plus en plus inexacte, si on l'appliquait à des triangles plus grands encore.

En faisant usage du tableau pour tous les cas auxquels il pourra s'appliquer, et en recourant, pour le petit nombre de ceux auxquels il ne s'appliquera pas, au calcul complet du triangle sphérique rectangle, on obtiendra aisément pour le *centre de réduction* une *direction moyenne* dont on pourra toujours répondre à quelques minutes près. !

J'en donnerai ci-après des exemples, en m'occupant successivement des divers Systèmes de montagnes dont j'ai déterminé la direction par la voie du calcul.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le nombre total des Systèmes de montagnes qui peuvent être distingués sur la surface du globe, est encore indéterminé. On ne peut même fixer précisément le nombre de ceux qui traversent l'Europe occidentale, et dont la formation paraît avoir déterminé les principales divisions que présente la série des terrains sédimentaires de nos contrées.

Mon premier travail sur cette matière, lu par extrait à l'Académie des sciences, le 22 juin 1829, était intitulé : RECHERCHES SUR QUELQUES UNES DES RÉVOLUTIONS DE LA SURFACE DU GLOBE, *présentant différents exemples de coïncidence entre le redressement des couches de certains systèmes de montagnes, et les changements soudains qui ont produit les lignes de démarcation qu'on observe entre certains étages consécutifs des terrains de sédiment.*

Les exemples de ce genre de coïncidence, dont j'avais cru pouvoir dès lors entretenir l'Académie, étaient au nombre de quatre seulement ; c'étaient ceux qui se rapportent aux Systèmes de la Côte d'Or, des Pyrénées, des Alpes occidentales et de la chaîne principale des Alpes. J'y joignais, mais sous une forme hypothétique, un aperçu sur l'origine plus récente du Système des Andes.

Les Systèmes dont nous venons de parler figurent seuls dans le Rapport que M. Brongnart a fait à l'Académie des sciences sur ce sujet, le 26 octobre 1829, et dans l'article que M. Arago a bien voulu lui consacrer

dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1830.

J'avais cru devoir me borner d'abord aux exemples de *coïncidence* qui paraissaient alors les plus frappants et les plus incontestables; mais, en imprimant le *Mémoire in extenso*, dans les *Annales des sciences naturelles*, t. XVIII et XIX (1829 et 1830), je n'ai pas négligé d'indiquer en note d'autres exemples du même genre de *coïncidence*, qui avaient déjà à mes yeux un assez grand caractère de certitude pour mériter d'être enregistrés; car j'étais convaincu que le rapprochement général que je cherchais à établir entre les révolutions de la surface du globe et l'apparition successive d'autant de *Systèmes de montagnes* diversement dirigés, paraîtrait d'autant moins hasardé que je pourrais citer un plus grand nombre d'*Exemples de coïncidence*.

Par l'effet de ces indications subsidiaires, le nombre des exemples de *coïncidence* se trouvait déjà porté à neuf, sans parler du *Système des Andes*; mais là ne s'arrêtaient pas mes espérances, car je disais (*Annales des sciences naturelles*, t. XIX, p. 231, 1830): « Quand même les recherches dirigées vers » ce but auraient été poursuivies pendant » longtemps, il serait difficile que le nombre » des connexions de ce genre qu'on aurait » reconnues présentât quelque chose de fixe » et de définitif. Outre les quatre *coïnciden-* » ces auxquelles j'ai consacré les quatre » chapitres de ce *Mémoire*, j'en ai ensuite » indiqué d'autres dans les notes qui y sont » ajoutées; et, ces premiers résultats, s'ils » sont exacts, ne seront peut-être encore » que la moindre partie de ceux qu'on peut » prévoir, lorsqu'on considère combien d'au- » tres interruptions présente la série des » dépôts de sédiment, et combien d'autres » *Systèmes de montagnes* hérissent la surface » du globe. »

Le même volume contient une planche coloriée (pl. III) qui est intitulée: *Essai d'une coordination des âges relatifs de certains dépôts de sédiment et de certains Systèmes de montagnes ayant chacun leur direction*. Cette planche, qui était le tableau graphique de mes premiers résultats, présentait, rangés de gauche à droite, neuf *Systèmes de montagnes* (sans compter celui des *Andes*), tous désignés suivant la méthode dont je me suis fait une

règle constante, d'après des motifs que j'ai indiqués dès l'origine et que je rappellerai ci-après, non par des numéros d'ordre, mais par des *noms géographiques*, et, pour compléter l'expression de ma thèse fondamentale, j'y avais fait graver la note suivante: « On a laissé en blanc les *montagnes* dont la » place dans la série n'est encore que pré- » mée: De vastes *Systèmes*, tels que ceux » des côtes de Mozambique et de Guinée, ont » dû être complètement omis; mais les mo- » difications qu'on peut prévoir dans cette » série provisoire, la changeraient difficile- » ment au point de porter directement à » croire qu'elle soit terminée, et que l'écorce » minérale du globe terrestre ait perdu la » propriété de se rider successivement en » différents sens. »

Depuis lors, cette *série provisoire* a reçu plusieurs termes nouveaux qui s'y sont ajoutés ou intercalés sans en changer la forme générale, et sans modifier en rien les inductions auxquelles elle conduit si naturellement. Je crois pouvoir admettre dès aujourd'hui, dans ma série, cinq termes plus anciens que le plus ancien redressement de couches figuré dans mon premier tableau, et je conserve l'espérance que des recherches ultérieures nous feront pénétrer plus loin encore dans la nuit des premiers temps géologiques.

Depuis quelques années, les géologues ont marché dans cette direction avec une ardeur toute spéciale. C'est, en effet, dans le domaine des terrains fossilifères anciens, antérieurs au calcaire carbonifère, que la géologie a fait récemment, dans les deux hémisphères, les conquêtes les plus importantes. Elle les doit particulièrement aux travaux de MM. Murchison et Sedgwick, en Angleterre; à ceux de MM. Murchison, Sedgwick, de Verneuil et d'Archiac, dans les provinces rhénanes; de MM. Murchison, de Verneuil et de Keyserling, en Russie et dans les monts Ourals; des géologues américains et de MM. Lyell et de Verneuil, dans les contrées transatlantiques.

Je suis parti des faits connus; je ne pouvais devancer ces vastes conquêtes; mais ma théorie aurait manqué d'un des éléments les plus essentiels de la vitalité scientifique, la faculté du progrès, si elle n'avait pas été apte à faire un pas immédiat à la suite des

grands résultats que je viens de rappeler. J'ai essayé de faire ce nouveau pas, dans un Mémoire que j'ai soumis, en 1847, à la Société géologique, et dont le présent article renferme toute la substance. J'en ai préparé lentement les éléments au fur et à mesure des observations. D'après l'ensemble des faits qui me sont aujourd'hui connus, je crois que les différents *Systèmes de montagnes* dont l'existence a été démontrée ou indiquée dans l'Europe occidentale, peuvent être classés avec beaucoup de probabilité dans l'ordre dans lequel je vais les parcourir, en commençant par les plus anciens.

Je vais consacrer un paragraphe à chacun de ces Systèmes et, par cela seul que ces paragraphes seront placés l'un à la suite de l'autre, ils auront des numéros d'ordre que je ne puis me dispenser d'inscrire en tête de chacun d'eux, mais je dois rappeler, comme je l'ai fait maintes fois, que ces numéros ont un caractère essentiellement provisoire, attendu que, chaque fois qu'on parviendra à constater, dans l'Europe occidentale, l'existence d'un nouveau Système de montagnes, on devra augmenter d'une unité les numéros de tous les Systèmes postérieurs. C'est cette considération qui m'a engagé, dès l'origine, à désigner chaque Système par un nom géographique tiré d'une montagne ou d'une localité où son existence était constatée.

I. SYSTÈME DE LA VENDÉE.

M. Rivière, qui a beaucoup étudié les terrains du département de la Vendée et du littoral S.-O. de la Bretagne, a signalé, dans ces contrées, un Système de dislocations dirigé à peu près du N.-N.-O. au S.-S.-E., qu'il regarde comme ayant été produit antérieurement à toutes les autres dislocations dont sont affectées les couches très anciennes et très accidentées qu'on y observe; c'est ce Système de dislocations que je propose de désigner sous le nom de *Système de la Vendée*.

Je ne suis pas éloigné de penser qu'une partie des nombreux plissements que présentent les schistes verts lustrés de l'île de Belle-Île appartiennent à ce Système, dont la direction s'y reproduit très fréquemment; et peut-être M. Boblaye a-t-il déjà signalé, sans le savoir, un accident stratigraphique,

en rapport avec ce système, en parlant de la direction N.-N.-O. qu'affecte la stratification du mica-schiste et du granite, à partir de Saint-Adrien, près Redon, en suivant les bords du Blavet jusqu'à Pontivy (1).

On peut s'attendre à trouver des traces du même système dans beaucoup d'autres parties de l'Europe.

II. SYSTÈME DU FINISTÈRE.

Les roches schisteuses anciennes, qui forment le sol fondamental de la presqu'île de Bretagne, sont affectées de dislocations nombreuses qui les ont redressées en différents sens. Ces dislocations ne sont pas toutes contemporaines; on s'aperçoit de la diversité de leurs âges en remarquant que certains dépôts sédimentaires sont affectés par les unes tandis qu'ils échappent aux autres et en observant la manière dont elles se croisent quand elles viennent à se rencontrer mutuellement.

Il en existe un certain nombre qui ont pour caractère commun de s'éloigner peu de la direction E. 20 à 25 N., et d'être plus anciennes que toutes les autres (le Système de la Vendée excepté). Elles se dessinent très nettement dans la pointe comprise entre la rade de Brest et l'île de Bas. Je propose de les désigner collectivement sous le nom de *Système du Finistère*.

Dans le chapitre III de l'*Explication de la carte géologique de la France*, M. Dufrénoy partage les terrains de transition de la presqu'île de Bretagne en deux grandes divisions, dont l'inférieure est désignée sous le nom de *terrain cambrien*, et dont la supérieure comprend le *terrain silurien* et le *terrain dévonien*. « Les couches du *terrain cambrien*, dit M. Dufrénoy, généralement inclinées à l'horizon de 70 à 80°, sont orientées de l'E. 20° N. à l'O. 20° S. Elles ont été placées dans cette position par le soulèvement du Granite à grains fins (2). »

Cette direction se rapporte surtout à la partie centrale de la Bretagne, notamment à la route de Ploërmel à Dinan. Dans la partie occidentale, les directions s'éloignent

(1) Puyllon-Boblaye, *Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne*; Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, t. XV, p. 75 (1827).

(2) Dufrénoy, *Explication de la Carte géologique de la France*, chap. III, t. I, p. 208.

un peu plus de la ligne E.-O. Dans le Bocage de la Normandie et dans le département de la Manche, elles s'en rapprochent, au contraire, davantage.

« Près du cap de la Hague, dit M. Dufrenoy, au contact de la Syénite, le schiste qui forme la côte d'Omonville est talqueux; il contient de petits cristaux d'Amphibole disposés dans le sens de la stratification. Les couches de ce schiste plongent N. 16° O. et se dirigent E. 16° N., presque exactement suivant la ligne de dislocation propre au terrain cambrien... Dans les carrières d'Équeudreville, près de Cherbourg, les couches de schiste se dirigent à l'E. 18° N., et plongent de 75° vers le N. (1). Aux environs de Saint-Lô, la direction générale des schistes est à l'E. 20° N. (2). Au pont de la Graverie, on exploite plusieurs carrières dans un schiste bleuâtre et satiné, dont la stratification est dirigée à l'E. 18° N. avec une inclinaison de 80° (3). »

Dans la partie occidentale de la presqu'île, les roches schisteuses anciennes sont généralement affectées de la direction E. 20 à 25° N., qui est la même que celle dont nous venons de parler, modifiée par l'effet de la différence de longitude. Cette direction se montre surtout, d'une manière très prononcée, dans les micaschistes et les gneiss qui forment le sol de la ville de Brest, et d'une grande partie de la large pointe comprise entre la rade de Brest et l'île de Bas. M. Puillon-Boblaye avait déjà été frappé de ce fait que, dans la région dont je viens de parler, la stratification, quoique rapprochée de la direction N.-E. S.-O., n'est plus la même que dans les autres parties de la Bretagne, où il l'indique comme comprise entre le N.-E. et le N.-N.-E.; je trouve la trace de cette remarque, qu'il m'avait communiquée de vive voix, dans les expressions suivantes de son important Mémoire sur la géologie de la Bretagne. « Des côtes de la Manche à Landernau, la direction des strates est dans le sens du N.-E. au S.-O. (4). » La direction E. 20 à 25° N.

se retrouve encore dans les schistes micacés et chloritiques qui font partie de la pointe méridionale entre Gourin et Quimper.

Dans le Bocage de la Normandie, ainsi qu'en beaucoup de points de la Bretagne, notamment au pied méridional de la Montagne-Noire près de Gourin, les premières assises du terrain silurien sont superposées, en stratification discordante, sur les tranches des couches plus anciennes redressées par les dislocations dont nous venons de parler. M. Lefebure de Fourcy, ingénieur des mines, dans sa *Description géologique du département du Finistère*, cite aussi une superposition semblable sur le rivage méridional du Goulet de Brest, depuis la pointe des Espagnols jusque près de Kerjean, et sur la côte méridionale de la rivière de Landernau.

La direction E. 20 à 25° N. des schistes les plus anciens se reproduit aussi quelquefois dans les couches siluriennes. M. L. Frapolli cite de nombreux exemples de ce fait dans son excellent *Mémoire sur la disposition du terrain silurien dans le Finistère, et principalement dans la rade de Brest* (1). Mais ces directions, que les couches siluriennes ne conservent pas sur de grandes longueurs, ne sont probablement que des reproductions accidentelles de celles des couches inférieures, reproductions dont j'ai cité depuis longtemps, et dont je décrirai plus loin un exemple frappant dans les couches dévonniennes et carbonifères de la Belgique, où reparait souvent la direction naturelle du terrain ardoisier. M. L. Frapolli dit, avec beaucoup de raison, je crois, que « ces directions anormales qu'affecte le terrain silurien du nord du Finistère sont une des meilleures preuves de la présence du terrain cambrien au-dessous des grès qui forment la base du premier; elles sont l'effet de cette présence; elles n'existeraient pas sans cela (2). »

Les directions que je viens de citer concordent ensemble d'une manière extrêmement remarquable. Pour s'en convaincre il suffit de les rapporter toutes à un même

(1) Dufrenoy, *Explication de la Carte géologique de la France*, chap. III, t. 1, p. 212.

(2) *Ibid.*, p. 213.

(3) *Ibid.*, p. 214.

(4) Puillon-Boblaye, *Essai sur la configuration et la cons-*

titution géologique de la Bretagne. Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, t. XV, p. 66 (1827).

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. II, p. 517.

(2) Frapolli, *ibid.*, p. 561.

point, par exemple à Brest, pris comme centre de réduction. En transportant toutes ces directions à Brest, sans tenir compte de l'excès sphérique qui ne donnerait ici que des corrections insignifiantes, mais en tenant compte approximativement de la convergence des méridiens vers le pôle, au moyen du tableau de la page 178, nous formerons le tableau suivant :

Brest.	E. 20 à 25°	N.
Ile d'Ouessant.	E. 25 à 50	- 23' 15"	N.
Ploërmel	E. 20	+ 1 55 26	N.
Omonville.	E. 16	+ 1 54 »	N.
Équeudreville.	E. 18	+ 2 9 15	N.
Saint-Lô.	E. 20	+ 3 52 44	N.
Pont de la Graverie. E.		+ 2 52 44	N.

En faisant la somme, on trouve 137° à 147° + 10° 16' 52", qui se réduisent en moyenne à 152° 16' 52". En divisant par 7, nombre des points d'observation, on a pour la direction moyenne du *Système du Finistère* rapportée à Brest, E. 21° 45' 16" N

Cette direction cadre avec les observations d'une manière qui devra paraître satisfaisante, si l'on remarque surtout combien de bouleversements ont affecté le sol de la Bretagne, après celui dont le *Système du Finistère* est la trace. Pour s'assurer de cet accord, il suffit de reporter la direction obtenue à chacun des points d'observation, et de la comparer à la direction observée. On forme ainsi le tableau suivant :

	DIRECTION		DIFFÉRENCE.
	calculée.	observée.	
Ile d'Ouessant.	E. 22° 40' 51" N.	27° 50'	+ 5° 19' 29"
Brest.	E. 21 45 16 N.	22 50	+ 0 44 44
Ploërmel	E. 20 11 50 N.	20 »	- 0 11 50
Omonville.	E. 19 51 16 N.	16 »	- 3 51 16
Équeudreville.	E. 19 56 5 N.	18 »	- 1 56 5
Saint-Lô.	E. 19 12 52 N.	20 »	+ 0 47 28
Pont de la Graverie.	E. 19 12 52 N.	18 »	- 1 12 52
			0° 0' 0"

Les seules divergences un peu notables sont celles de l'île d'Ouessant et d'Omonville; or, il est à remarquer que l'une et l'autre ont été observées dans le voisinage de grandes masses éruptives, d'une part les granites qui forment la plus grande partie de l'île d'Ouessant, de l'autre la syénite du cap de Hague; or, on sait que ce n'est pas dans le voisinage de pareilles masses qu'on rencontre le plus ordinairement des directions parfaitement régulières.

On peut donc regarder la direction E. 21° 45' 16" N., ou, en négligeant les secondes, E. 21° 45' N., comme représentant à Brest le *Système du Finistère*: ce serait celle de la *tangente directrice* du *Système* menée par Brest.

Le *Système du Finistère* ne se montre pas uniquement en Bretagne et en Normandie. Un examen attentif des cartes géologiques d'une grande partie de l'Europe permet d'y en découvrir des traces qui, à la vérité, sont peu suivies à cause des nombreuses dislocations subséquentes qui les ont en partie effacées.

Je citerai particulièrement la Suède et le midi de la Finlande.

La direction E. 21° 45' N., qui représente à Brest le *Système du Finistère*, étant prolongée suffisamment, passerait un peu au midi de la Suède et de la Finlande. On trouve dans le tableau de la page 178, que la différence des angles alternes internes formés par la plus courte distance de Brest à Stockholm, avec les méridiens de ces deux villes, est de 18° 21' 32"; entre Brest et Viborg, la même différence est de 27° 29' 40"; pour Brest et Gotheborg, la différence est de 13° 1' 40". De là il résulte qu'en tenant compte de l'excès sphérique calculé comme si le grand cercle qui passe à Brest, en se dirigeant à l'E. 21° 45' N., était le *grand cercle de comparaison* du *Système*, la direction du *Système du Finistère* transportée à Gotheborg est E. 9° 23' N., et à Stockholm E. 4° 21' N. La même direction transportée à Viborg, est E. 4° 9' S. Dans le milieu de la Suède, près des lacs Wenern, Wetteren, Hjelmaren, cette direction serait environ E. 7° N. Près de la côte méridionale de la

Finlande, entre Abo et Friedriksvern, vers le milieu de la distance entre Stockholm et Viborg, elle s'éloignerait peu de la ligne E.-O.

Or, si l'on examine avec attention la belle carte géologique de la Suède, publiée par M. Hisinger, on verra que dans la partie centrale de ce pays, entre Gotheborg et Upsal, il existe, en effet, dans les masses de roches anciennes sur lesquelles le terrain silurien est déposé en stratification discordante, un grand nombre de dislocations et de lignes stratigraphiques dirigées à l'E. quelques degrés N.

Tout annonce aussi que le midi de la Finlande avait été fortement disloqué avant le dépôt du terrain silurien qui forme la côte méridionale du golfe de Finlande, et qui n'a éprouvé depuis son dépôt que de faibles dérangements. Les roches anciennes du midi de la Finlande présentent différentes lignes stratigraphiques dirigées à peu près N.-E. S.-O., dont nous aurons à nous occuper ultérieurement; mais leur direction diffère essentiellement de celle de la côte dont elles ne déterminent que les découpures. Celle-ci doit se rapporter à une autre série d'accidents stratigraphiques qui ne peuvent être que fort anciens, attendu que les roches cristallines du midi de la Finlande paraissent avoir été émergées dès le commencement de la période silurienne, et avoir formé la côte septentrionale de la mer dans laquelle s'est déposé le terrain silurien de l'Estonie. De là on peut conclure, avec vraisemblance, que les accidents stratigraphiques, signalés ci-dessus dans la partie centrale de la Suède, entre Gotheborg et Upsal, se prolongent dans la partie méridionale de la Finlande. Cela est d'autant plus probable que la partie méridionale de la Finlande renferme, comme la partie moyenne de la Suède, une zone dirigée à peu près de l'E. à l'O. dans laquelle sont disséminées un grand nombre de localités célèbres par la présence de différents minéraux cristallisés d'origine éruptive. Ni en Suède, ni dans les parties de la Russie contiguës à la Finlande, ces gltes de minéraux ne se prolongent dans le terrain silurien. Tout annonce donc qu'ils ont été produits avant le dépôt de ce terrain, et cette réunion de circonstances me porte à croire que les accidents qui caractérisent

la zone dont nous parlons appartiennent par leur âge, comme par leur direction, au *Système du Finistère*.

Il sera peut-être également possible, ainsi que nous le verrons plus loin, de reconnaître le *Système du Finistère* dans le sol fondamental des Pyrénées et de la Catalogne.

La direction du *Système du Finistère*, transportée dans les montagnes des Maures et en Corse, en tenant compte de l'excès sphérique calculé comme si le grand cercle qui passe à Brest, en se dirigeant à l'E. $21^{\circ} 45' N.$, était le grand cercle de comparaison du *Système*, devient pour Hyères, E. $13^{\circ} 46' N.$, et pour Ajaccio, E. $11^{\circ} 42' N.$ Elle s'éloigne beaucoup des directions qu'on y observe le plus habituellement dans les roches stratifiées anciennes. Si ces roches présentent quelques orientations qui se rapportent réellement au *Système du Finistère*, elles doivent y être peu nombreuses. Peut-être serait-on plus heureux en recherchant cette même direction, soit dans les roches schisteuses anciennes des côtes de l'Algérie, soit au centre de l'Espagne dans celles des montagnes de Guadarrama.

Toutes les couches qui viennent d'être rapprochées d'après la concordance de leurs directions sont fort anciennes, et les dislocations qui leur ont imprimé ces directions paraissent toutes avoir été antérieures au dépôt du terrain silurien; mais ces dislocations ne sont pas les seules qui offrent ce caractère d'ancienneté. D'autres dislocations caractérisées par une direction différente en jouissent également, et elles constituent deux autres groupes ou *systèmes* dont l'âge relatif, comparé à celui du système du Finistère, devra être discuté ultérieurement.

III. SYSTÈME DE LONGMYND.

D'après les observations déjà anciennes de M. Murchison, consignées et figurées, dès l'année 1835, dans sa première notice sur le système silurien, les collines du *Longmynd*, dans la région silurienne de l'Angleterre, sur les pentes desquelles se trouve le bourg de *Church-Stretton*, sont formés de Schistes et de Grauwackes schisteuses. Les couches de ces roches sont fortement redressées et courent au N. $25^{\circ} E.$ Les couches siluriennes les plus anciennes reposent sur

leurs tranches en stratification discordante. Ces dernières, beaucoup moins redressées que celles qui leur servent de support, se dirigent à l'E. 42° N.; la différence entre les deux directions est de 23°; et comme elles se reproduisent fréquemment l'une et l'autre dans la région silurienne proprement dite, où elles forment deux groupes fort réguliers, il est évident qu'elles appartiennent à deux systèmes distincts. L'un de ces systèmes, dont nous nous occuperons plus tard, est certainement postérieur au dépôt du terrain silurien, mais les couches du Longmynd ayant été redressées avant le dépôt des couches siluriennes les plus anciennes de la contrée, notamment avant celui du *Caradoc Sandstone*, j'ai cru devoir considérer le *Longmynd* comme le type d'un système de montagnes plus ancien que le terrain silurien, et que je propose de nommer *Système de Longmynd*.

Partant de ce premier aperçu, j'ai cherché si, en *épluchant*, pour ainsi dire, tous les accidents stratigraphiques des couches les plus anciennes de l'Europe, dirigées entre le N. et le N.-E., je n'en trouverais pas un certain nombre dont l'âge fût de même antérieur au terrain silurien, et dont les directions fussent assez peu divergentes pour qu'il y eût lieu d'en prendre la moyenne après les avoir toutes ramenées à un *point central de réduction* par le procédé que j'ai indiqué ci-dessus.

Voici les résultats que j'ai obtenus : ils ont encore peu nombreux; ils me paraissent suffire, cependant, pour donner déjà une assez grande probabilité à l'existence réelle du *Système du Longmynd*.

1° *Région silurienne*. Dans les collines du *Longmynd*, aux environs de Church-Stretton, la Stratification des roches schisteuses et arénacées sur lesquelles le *Caradoc Sandstone* repose en stratification discordante est dirigée au N. 25° E. — *Church-Stretton*, lat. 52° 35', long., 5° 10' 20" O., direction, N. 25° E.

2° *Bretagne*. Les schistes anciens de la Bretagne présentent, dans certaines parties de cette presqu'île, beaucoup d'accidents stratigraphiques dirigés à peu près au N. N.-E. Cette direction se manifeste particulièrement par la forme allongée du S. S.-O. au N. N.-E. d'un grand nombre de masses

éruptives de Granite et de Syénite qui pénètrent les Schistes anciens, et par la manière dont différentes masses de cette nature s'alignent et se raccordent entre elles. On voit beaucoup d'exemples de ce phénomène aux environs de Morlaix et Saint-Pol-de-Léon, où l'orientation de l'ensemble des accidents de cette espèce est assez bien représentée par une ligne tirée de Saint-Pol-de-Léon à Landivisiau, ligne dont le prolongement passe près de Douarnenez, et dont la direction est à peu près S. 20 30' O. à N. 20° 30' E.

M. Dufrénoy me paraît avoir signalé un autre accident du même système, lorsqu'il dit, dans le troisième chapitre de l'explication de la carte géologique de la France : « L'extrémité O. du bassin de Rennes appartient encore au terrain cambrien. Nous sommes, il est vrai, peu certains de la limite qui sépare dans ce bassin les deux étages du terrain de transition; mais cependant nous la croyons peu éloignée d'une ligne qui se dirigerait du N. 15 à 20 E., au S. 15 à 20 O., et qui suivrait à peu près la route de Ploërmel à Dinan. En effet, les terrains situés à gauche et à droite de cette ligne présentent des caractères essentiellement différents (1). »

Enfin, un examen attentif de la carte géologique montre que la classe d'accidents qui nous occupe se dessine à très grands traits dans la structure géologique de la presqu'île de Bretagne, par exemple par la ligne tirée du cap de la Hague à Jersey, à Uzel, à Baud, etc., du N. 21° 30' E., au S. 21° 30' O.; par la ligne de Guernesey aux îles Glenan, qui est sensiblement parallèle à la précédente, et par la ligne tirée de Barfleur à l'île d'Hoëdic, suivant la direction du N. 24° E. au S. 24° O.

La moyenne des différentes directions que je viens de citer est le N. 21° E. Elle peut être rapportée à Morlaix qui est le point dans le voisinage duquel ces mêmes directions se dessinent le plus nettement. — *Morlaix*, lat. 48° 30', long. 6° 40' O., direction N. 21° E.

3° *Normandie*. On peut voir, par différents passages du Mémoire de M. Puillon-Boblaye sur la constitution géologique de la Bretagne, qu'il y avait aperçu cette classe d'accidents en

(1) Dufrénoy, *Explication de la carte géologique de la France*, t. 1, p. 210.

beaucoup de points; mais il les signale surtout dans une région distincte de la précédente et située sur les confins de la Bretagne et de la Normandie, entre Domfront, Vire, Avranches et Fougères, où il a vu régner, sur une étendue de plus de 200 lieues carrées, une formation complexe de granites et de roches maclifères qui en est spécialement affectée. Il mentionne particulièrement le gneiss maclifère de Saint-James, département de la Manche, comme stratifié du N.-N.-E. au S.-S.-O. (1). Les accidents de la classe qui nous occupe, tant en Normandie qu'en Bretagne, s'observent seulement dans les terrains qui servent de base au terrain silurien, et sont, par conséquent, antérieurs au dépôt de ce dernier.—*Saint-James*, lat. 48° 34' 18". long. 3° 39' 34" O., direction, N. 22° 30' E.

4° *Limousin*. Les granites du Limousin forment, au milieu des gneiss, des bandes assez irrégulières qui cependant ont une tendance marquée à se rapprocher de la direction N. 26° E.—S. 26° O. Le point central de la région où on les observe se trouve à peu près par 46° de latitude et 40' de longitude O. de Paris. La formation de ces bandes de granite paraît être très ancienne.—*Limousin*, lat. 46°, long. 0° 40' O., direction N. 26° E.

5° *Erzgebirge*. Un examen attentif de la belle carte géologique de la Saxe, publiée par MM. Naumann et Cotta, fait distinguer dans l'Erzgebirge quelques traces de dislocations dont la direction est comprise entre le N.-E. et le N.-N.-E. La limite N.-O. du massif de gneiss de Freiberg en est un exemple. D'après M. Naumann, la ligne de séparation des deux roches entre Nossen et Augustusburg se dirige *hora* 3 $\frac{1}{2}$ par rapport au méridien magnétique. Cette ligne et toutes celles qui s'en rapprochent par leur direction sont promptement interrompues, comme le sont celles que je viens d'indiquer aux environs de Morlaix. Tout annonce qu'elles ont été croisées par la plupart des autres dislocations qui ont affecté les couches de l'Erzgebirge; elles doivent donc remonter à une époque antérieure au plissement et même au dépôt des couches dévoniennes anciennes (*tilestone fossilifère*) et des

couches siluriennes, ce qui les rapproche bien naturellement du redressement des couches de Longmynd.

La direction *hora* 3 $\frac{1}{2}$ transformée en degrés est N. 50° 37' 30" E., et corrigée de la déclinaison magnétique qui est à Freiberg d'environ 16° 40' vers l'O., devient N. 33° 57' 30" E. Les directions dont je viens de parler peuvent être rapportées à Freiberg, étant observées dans les points de l'Erzgebirge qui n'en sont pas très éloignés.—*Freiberg*, lat. 50° 55' 5", long. 11° 0' 25" E., direction N. 33° 57' 30" E.

6° *Moravie et parties adjacentes de la Bohême et de l'Autriche*. D'après la carte géologique de l'Allemagne, dressée par M. de Buch et publiée par Schropp, et d'après la carte géologique de l'Europe moyenne, publiée par M. de Dechen, le sol de la partie S.-E. de la Bohême et des parties adjacentes de la Moravie et de l'Autriche est formé principalement de zones alternatives de granite et de gneiss, avec calcaire et autres roches subordonnés, qui se dirigent au N. 30° à 35° E., moyenne N. 32° 30' E. Aucune trace de cette série d'accidents ne se prolonge à travers la bande silurienne des environs de Prague, ce qui indique qu'ils sont dus à des phénomènes d'une date antérieure au dépôt du terrain silurien. Les accidents stratigraphiques dont il s'agit s'observent particulièrement près des limites communes des trois provinces, dans une contrée dont le centre est peu éloigné de Zlabings.—*Zlabings*, lat. 48° 59' 54", long. 13° 1' 9" E., direction N. 32° 30' E.

7° *Intérieur de la Suède*. Les terrains anciens de l'intérieur de la Suède, sur lesquels le terrain silurien repose en stratification discordante, présentent beaucoup d'accidents stratigraphiques d'une origine antérieure aux grès et aux poudingues quartzeux qui constituent la base du terrain silurien. D'après la carte géologique de la Suède, publiée par M. Hisinger, ces accidents forment plusieurs groupes, dont l'un nous a déjà occupés précédemment. Un autre groupe se dessine fortement dans le voisinage de la ligne tirée de Gotheborg à Gêfle, tant par les accidents topographiques que par les contours de certaines masses minérales, et par des masses calcaires lenticulaires qui s'alignent entre elles. Ces

(1) Pailton-Bobloye, *Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne*. — *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, t. XV, p. 49 (1827).

accidents stratigraphiques, dont le prolongement méridional passe très près des dépôts siluriens horizontaux du Kinneculle et des collines de Ballingen, sont dus, sans aucun doute, à des phénomènes antérieurs à l'existence du terrain silurien. Les lignes suivant lesquelles ils se dessinent s'éloignent un peu moins du méridien que ne le fait la ligne tirée de Gotheborg à Gêfle qui, vers le milieu de sa longueur, coupe le méridien sous un angle de 42° . Vers le milieu de l'intervalle compris entre ces deux villes, les lignes stratigraphiques courent sensiblement au N. 38° E. — *Milieu de la distance de Gotheborg à Gêfle*, lat. $59^\circ 11' 44''$, long. $12^\circ 12' 42''$ E., direction N. 38° E.

8° *Nord-Ouest de la Finlande*. Dans la partie N.-O. de la Finlande, aux environs d'Uleaborg, la côte S.-E. du golfe de Bothnie se dirige, entre Vasa et Uleaborg, sur une longueur d'environ 300 kilomètres, et avec une régularité remarquable, suivant une ligne qui fait, avec le méridien d'Uleaborg, un angle de $42^\circ \frac{1}{2}$. La côte du golfe de Bothnie est formée, dans cette partie, de roches primitives dont les accidents stratigraphiques paraissent être parallèles à la côte et se prolonger vers le N.-E., jusque dans les montagnes de la Laponie russe. Ces accidents stratigraphiques, de même que la côte dont ils ont déterminé la position, sont eux-mêmes très rapprochés du prolongement de ceux que nous venons de signaler en Suède, entre Gotheborg et Gêfle. La direction dont nous nous occupons ne paraît pas se continuer à travers la partie silurienne ou dévonienne ancienne de la Laponie; elle est due, suivant toute apparence, à des phénomènes d'une date antérieure au dépôt du terrain silurien. Je crois donc être fondé à rapporter au Système de Longmynd les accidents stratigraphiques dont je viens de parler. — *Uleaborg*, lat. $64^\circ 59'$, long. $23^\circ 9' 36''$ E.; direction N. $42^\circ \frac{1}{2}$ E.

9° *Sud-Est de la Finlande*. D'après l'intéressante notice sur la géologie de la Russie, que M. Strangways a communiquée, en 1821, à la Société géologique de Londres (1), les roches schisteuses de toute la partie méridionale de la Finlande, depuis Abo et les

files de Pargas jusqu'à Viborg, se dirigent, en général, à peu près au N.-E. Les granites des environs de Viborg sont limités, du côté des plaines de Saint-Pétersbourg, par une ligne qui court aussi à peu près au N.-E. M. le capitaine Sobolevski dit, dans son intéressant Mémoire sur le S.-E. de la Finlande (1), que la direction des gneiss des environs d'Imatra, au milieu desquels est creusé le lit de la célèbre cataracte de la Vokça, à quelques lieues au N. de Viborg, est presque de quatre heures, c'est-à-dire presque N. 60° E. par rapport au méridien magnétique. La déclinaison dans cette contrée étant d'environ 8° à l'O., je me crois fondé à conclure qu'une classe importante des accidents stratigraphiques du S.-E. de la Finlande serait assez bien représentée par une ligne passant à Viborg, et dirigée vers le N. 50° E. Ces accidents stratigraphiques ne se continuant pas dans les couches siluriennes de la côte méridionale du golfe de Finlande, doivent être antérieurs au dépôt du terrain silurien. — *Viborg*, lat. $60^\circ 42' 40''$; long. $26^\circ 25' 50''$ E.; direction N. 50° E.

10° *Montagnes des Maures et de l'Estérel*. Dans le chapitre VI^e de l'Explication de la carte géologique de France, j'ai consigné un assez grand nombre de directions observées dans les roches stratifiées anciennes des montagnes des Maures et de l'Estérel qui bordent la Méditerranée entre Toulon et Antibes (2). J'ai représenté ces observations par une rose des directions qui rend manifeste la tendance qu'ont les couches dont il s'agit à se diriger vers le N.-E., ou, plus exactement, vers le N. 44° E. (E. 46° N.). Cette direction s'éloigne beaucoup de la direction moyenne des couches du Système du *Wetsmoreland* et du *Hundsrück*, auquel j'avais cru primitivement qu'elle pourrait être rapportée. Nous verrons, en effet, plus loin que la direction du Système du *Wetsmoreland* et du *Hundsrück*, rapportée au Binger-Loch (sur le Rhin), est E. $31^\circ \frac{1}{2}$ N. Cette direction, rapportée à Hyères, devient E. $32^\circ 55' 47''$ N., et rapportée à Saint-Tropez E. $32^\circ 33' 58''$ N. Ces deux dernières orientations se rapprochent beaucoup l'une et

(1) W. Strangways, *Outline of the geology of Russia*. — *Transactions of the geological society of London*, new series, t. 1, p. 1.

(1) Sobolevski, *Coup d'œil sur l'ancienne Finlande*, etc. — *Annuaire du journal des Mines de Russie*, 1839, p. 117.
(2) Explication de la Carte géologique de la France, t. I, p. 467.

l'autre de l'E. $32^{\circ} \frac{1}{2}$ N., et par conséquent, lorsqu'on les compare à la direction E. 46° N. indiquée par la rose des directions, la différence est de 13° .

Ce fait est un des premiers qui m'aient porté à soupçonner que les directions de date très ancienne, comprises dans la désignation *hora* 3-4 dont j'indiquerai plus loin l'origine, ou très voisine d'y rentrer, devraient être divisées en plusieurs groupes.

Cette subdivision n'est pas indiquée sur la *rose des directions* des roches schisteuses anciennes des Maures et de l'Estérel ; mais on peut croire que cela tient à l'imperfection de quelques unes des observations dont cette rose offre le tableau. La plupart de ces observations sont exprimées en degrés ; cependant quelques unes le sont d'une manière plus générale, telle que N.-E. ou N.-N.-E. Les observations qui sont exprimées de cette manière sont celles qui ont été faites en des points où la direction de la stratification ne pouvait être mesurée avec plus de précision. Des recherches plus suivies les feraient disparaître du tableau, où elles seraient remplacées par des directions cotées en degrés qui ne seraient pas toutes E. 45° N., ou E. $22^{\circ} \frac{1}{2}$ N., qui pourraient même s'écarter notablement de l'un ou de l'autre de ces deux points de la boussole. Si ce remplacement avait lieu, il est probable que les directions se presseraient en moins grand nombre dans le voisinage de la direction N.-E. Cette direction appauvrie diviserait alors le faisceau en deux groupes, dont l'un se rapprocherait davantage de la direction E.-O., et l'autre de la direction N.-S.

J'ai cherché à effectuer cette décomposition d'une manière approximative, pour voir quelle serait à peu près la direction du groupe le moins éloigné de la direction N.-S.

Pour y parvenir, j'ai remarqué que la rose des directions en contient 92, comprises entre l'E. 15° N. et l'E. 75° N. inclusivement (1). La moyenne de toutes ces directions est égale à $\frac{4275^{\circ}}{92} = 46^{\circ} 34' 34''$.

J'ai retranché de ces 92 directions toutes celles qui sont comprises entre E. 15° N. et E. $32^{\circ} \frac{1}{2}$ N., puis un certain nombre de celles qui sont plus éloignées de la ligne

E.-O., de manière que la moyenne de toutes les directions retranchées soit environ E. $32^{\circ} \frac{1}{2}$ N. Après le retranchement de ces directions, au nombre de 33, formant un total de 1075° , le tableau n'en renfermerait plus que 59, formant un total de 3200° , et donnant par leur moyenne la direction E. $54^{\circ} 14' 14''$ N., ou N. $35^{\circ} 45' 46''$ E., direction qui ne diffère pas de 4° de celle du Longmynd transportée à Saint-Tropez. Cette différence, toute faible qu'elle est, pourrait encore être atténuée. En effet, la division du groupe total des directions voisines du N.-E. en deux faisceaux, dont l'un donne à peu près pour moyenne la direction E. $32^{\circ} \frac{1}{2}$ N., est un problème d'analyse indéterminée qui peut être résolu de plusieurs manières. Il est aisé de voir que parmi toutes les divisions que comporte le groupe de directions voisines du N.-E., constitué comme il est sur la rose des directions, j'ai adopté celle qui donnait pour le second faisceau la direction la moins éloignée de la ligne N.-S. Mais si le remplacement du petit groupe de directions rapportées exactement au N.-E. était effectué, ainsi que je l'ai indiqué, il existerait d'autres solutions, et, dans celle que l'on obtiendrait en adoptant la marche suivie ci-dessus, le faisceau septentrional se rapprocherait un peu plus encore de la ligne N.-S. que dans la solution que j'ai obtenue ; de sorte que la différence 4° , toute faible qu'elle est, se trouverait encore atténuée.

Si les deux faisceaux dans lesquels on peut ainsi diviser les directions des roches stratifiées anciennes des Maures et de l'Estérel correspondent à des phénomènes de dates différentes, il est évident que le plus moderne est celui qui se rapproche le plus de la ligne E.-O., car on observe particulièrement des directions de ce groupe aux environs d'Hyères et dans la presqu'île de Giens, où les roches schisteuses, quartzueuses et calcaires, paraissent appartenir au terrain silurien et au terrain dévonien ancien (*tilestone*). Les directions, plus rapprochées de la ligne N.-S., s'observent au contraire plus particulièrement dans les micaschistes et les gneiss du reste du massif des Maures, ce qui semble indiquer qu'elles sont dues à des phénomènes plus anciens. Tout conduit ainsi à les rapprocher de celles

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. I, p. 467.

du Longmynd et des autres localités que nous venons de parcourir. On peut rapporter ces directions à Saint-Tropez, comme à un point suffisamment central, relativement à ceux où elles ont été observées. On a ainsi, pour représenter les directions qui nous occupent dans les montagnes des Maures et de l'Estérel, — *Saint-Tropez*, lat. $43^{\circ} 46' 27''$, long $4^{\circ} 18' 29''$ E., direction N. $35^{\circ} 45' 46''$ E.

Il s'agit maintenant de prendre correctement la *moyenne générale* de ces 10 directions moyennes partielles, en ayant égard aux positions géographiques respectives des points auxquels elles se rapportent.

Pour cela nous exécuterons l'opération indiquée dans le commencement de cette note. Nous choisirons un point sur la direction *présumée* du grand cercle de comparaison qui doit représenter le *Système de Longmynd*, et auquel tous les petits arcs qui représentent les directions locales sont considérés comme étant approximativement parallèles ; nous y transporterons toutes les directions, et nous en prendrons la moyenne.

Les dix contrées dans lesquelles nous venons de suivre des lignes stratigraphiques que je crois pouvoir rapporter au *Système de Longmynd*, sont réparties dans diverses

parties de l'Europe situées les unes à l'O., les autres à l'E., quelques unes beaucoup au N. et les dernières au S. des contrées rhénanes, qui peuvent être considérées comme le centre des parties de l'Europe les mieux explorées par les géologues, et dont le *Binger-Loch*, sur le Rhin, est à peu près le point central.

Je suppose que le grand cercle de comparaison dont il s'agit passe au *Binger-Loch*, et je prends ce point pour *centre de réduction*.

Pour transporter au *Binger-Loch* la direction N. 25° E. observée à Church-Stretton par $52^{\circ} 35'$ de lat. N. et $8^{\circ} 10' 20''$ de long. O., je détermine, au moyen du tableau de la page 189, la différence des angles alternes internes que forme, avec les méridiens du Binger-Loch et de Church-Stretton, l'arc du grand cercle qui réunit ces deux points : la différence est de $8^{\circ} 21' 18''$. J'en conclus que, transportée au Binger-Loch, la direction N. 25° E., observée à Church-Stretton, deviendra N. $25^{\circ} + 8^{\circ} 21' 18'' = \epsilon$ E., ϵ étant l'excès sphérique d'un triangle sphérique rectangle dont je m'occuperai ultérieurement.

Exécutant la même opération pour chacun des 10 points dont les directions doivent être transportées au Binger-Loch, je forme le tableau suivant, et je fais l'addition.

1 ^o Church-Stretton.	N. 25 ^o » ' » + 8 ^o 21' 18" — ϵ E.
2 ^o Morlaix	N. 21 » » + 8 50 40 — ϵ E.
3 ^o Saint-James.	N. 22 50 » + 7 5 55 — ϵ E.
4 ^o Limousin.	N. 26 » » + 7 56 52 — ϵ E.
5 ^o Freiberg.	N. 35 57 30 — 4 1 16 — ϵ E.
6 ^o Zlabings.	N. 52 50 » — 5 42 55 — ϵ E.
7 ^o Milieu de la distance de Gotheborg à Gêfle.	N. 58 » » — 5 52 56 + ϵ E.
8 ^o Uleaborg.	N. 42 50 » — 14 37 6 + ϵ E.
9 ^o Viborg.	N. 50 » » — 17 14 48 — ϵ E.
10 ^o Saint-Tropez.	N. 35 45 46 + » 51 58 + ϵ E.
Somme.	327 ^o 15' 16" — 14 ^o 22' 16" + $\Sigma \pm \epsilon$

En réduisant complètement la somme des données consignées dans ce tableau, elle devient $312^{\circ} 51' + \Sigma \pm \epsilon$, et en divisant cette somme par 10, nombre des directions partielles, on a pour la direction moyenne du *Système de Longmynd*, rapportée au *Binger-Loch* N. $31^{\circ} 17' 60'' + \frac{\Sigma \pm \epsilon}{10}$.

Dans cette expression il ne reste plus d'interminé que $\Sigma \pm \epsilon$. La quantité ϵ , que j'ai fait entrer dans le tableau, est, comme je

j'ai indiqué ci-dessus p. 183, l'*excès sphérique* d'un triangle rectangle qui a pour hypothénuse la plus courte distance du *point central de réduction (Binger-Loch)* au point d'observation auquel elle se rapporte, et pour l'un des angles aigus, l'angle formé par la direction transportée au Binger-Loch avec la plus courte distance. Il est aisé de voir que, suivant la position respective du point central de réduction et du point d'observation et suivant la direction qui a été

observée, l'excès sphérique dont il s'agit doit être employé soustractivement ou additivement, ainsi que le tableau l'indique, et comme je l'ai aussi rappelé dans l'expression de la somme en y écrivant $\Sigma \pm \epsilon$. Le tableau renferme 10 de ces quantités ϵ , dont 7 soustractives et 3 additives. En raison de cette inégalité entre les nombres des quantités ϵ affectés de signes contraires, on pourrait craindre qu'elles ne se détruisissent pas; mais le *Binger-Loch* se trouve placé très heureusement par rapport aux observations que nous discutons actuellement, comme déterminant le *Système du Longmynd*. Il est peu

éloigné du prolongement direct des directions signalées en Suède et dans le N.-O. de la Finlande, de manière que, bien que les points où ces directions s'observent soient fort éloignés du *Binger-Loch*, les excès sphériques qui leur correspondent sont peu considérables; ceux qui se rapportent aux autres points d'observation sont également assez petits, et, toute réduction faite, la somme de ces quantités est très faible. En effet, au moyen de constructions exécutées sur la carte et du tableau de la page 178, on trouve :

Pour Church-Stretton.	$b = 796$ kil., $A = 82^{\circ} 1/2$,	$\epsilon = 5'$;
Pour Morlaix.	$b = 806$ kil., $A = 54^{\circ}$,	$\epsilon = 15'$;
Pour Saint-James.	$b = 680$ kil., $A = 52^{\circ}$,	$\epsilon = 9'$;
Pour le Limousin.	$b = 490$ kil., $A = 17^{\circ} 1/4$,	$\epsilon = 3'$;
Pour Freiberg.	$b = 410$ kil., $A = 44^{\circ}$,	$\epsilon = 3'$;
Pour Zlabings.	$b = 556$ kil., $A = 71^{\circ} 1/2$,	$\epsilon = 4'$;
Pour la Suède.	$b = 1110$ kil., $A = 11^{\circ}$,	$\epsilon = 9'$;
Pour Uleaborg.	$b = 1980$ kil., $A = 2^{\circ} 25'$,	$\epsilon = 7'$;
Pour Viborg.	$b = 1780$ kil., $A = 6^{\circ} 30'$,	$\epsilon = 15'$;
Pour Saint-Tropez.	$b = 450$ kil., $A = 29^{\circ}$,	$\epsilon = 10'$;

En ayant égard au signe avec lequel chacun de ces excès sphériques doit être pris, on trouve $\Sigma \pm \epsilon = -24'$, et par suite $\frac{\Sigma \pm \epsilon}{10} = -2' 24''$. Cette valeur est à peu près négligeable; nous nous bornerons, pour y avoir égard, à diminuer de $2' 6''$ la moyenne ci-dessus, et nous adopterons, comme étant, en nombres ronds, la moyenne la plus correcte possible de toutes les observations que nous avons considérées, rapportées au *Binger-Loch*, N. $31^{\circ} 15' E$.

Il nous reste à examiner comment la direction moyenne du *Système de Longmynd*, s'accorde avec les directions partielles que

nous avons combinées. Pour cela nous n'avons qu'à la transporter du *Binger-Loch*, auquel elle se rapporte, dans chacun des points d'observation. A la rigueur, pour exécuter ce calcul, il faudrait déterminer de nouveau l'excès sphérique relatif à chaque point, non d'après la direction observée en ce point, mais d'après la direction moyenne adoptée pour le *Binger-Loch*. Toutefois, comme les corrections qui résulteraient de ce nouveau calcul seraient, en somme, fort peu considérables, je les néglige; et en me servant des valeurs de ϵ déjà employées, je forme le tableau suivant :

	DIRECTION					
	calculée.		observée.		DIFFÉRENCE.	
Church-Stretton.	N. 22° 56' 42" E.	25° 3' 3" E.	2° 5' 18" E.	+	2° 5' 18"	
Morlaix.	N. 22 37 20 E.	21 3 3" E.	1 37 20 E.	-	1 37 20	
Saint-James.	N. 24 18 5 E.	22 30 3" E.	1 43 5 E.	-	1 43 5	
Limousin.	N. 23 21 8 E.	26 3 3" E.	2 58 52 E.	+	2 58 52	
Freiberg.	N. 35 19 46 E.	35 57 50 E.	1 24 46 E.	-	1 24 46	
Zlabings.	N. 37 6 53 E.	32 30 3" E.	4 51 53 E.	-	4 51 53	
Milieu de la distance entre Gotheborg et Gêfle.	N. 56 58 56 E.	53 3 3" E.	1 21 4 E.	+	1 21 4	
Uleaborg.	N. 46 5 6 E.	42 30 3" E.	5 55 6 E.	-	5 55 6	
Viborg.	N. 48 44 48 E.	50 3 3" E.	1 15 12 E.	+	1 15 12	
Saint-Tropez.	N. 30 15 2 E.	33 45 46 E.	3 32 44 E.	+	3 32 44	
				-	1° 5' 3" E.	

La dernière colonne de ce tableau donne toute réduction faite, une somme égale à $-3'$. Il est aisé de voir, en effet, qu'en

négligeant $2' 24'' - 2' 6'' = 18''$, dans l'expression de la direction moyenne rapportée au *Binger-Loch*, nous avons dû rendre trop

faible de 10 fois 18" et de 180" = 3' la somme des expressions des huit directions calculées. L'opération est donc correcte.

Elle fait voir que pour sept des dix points que nous avons considérés, l'accord entre la direction calculée et la direction observée est très satisfaisant, les différences entre les directions observées et les directions calculées étant de moins de 3°. Pour les trois autres points, les différences entre les directions observées et calculées sont plus considérables. Pour Slabings la différence est de plus de 4° $\frac{1}{2}$, mais il est à remarquer que les contours des masses de granite et de gneiss du S.-E. de la Bohême ne sont ni rectilignes ni très bien définies. On peut en dire autant de celles du N.-O. de la Finlande, où la différence est de 3° 35' 6"; ces dernières sont d'ailleurs imparfaitement connues. Quant aux directions rapportées à Saint-Tropez, où la différence est de 5° 32' 44", il ne faut pas oublier que ce n'a été qu'après une discussion qui a laissé quelque incertitude que nous avons pu les dégager des autres directions qui sont comprises dans la rose des directions des Maures et de l'Estérel. Les différences que nous venons de remarquer n'ont donc rien qui doive surprendre, et il est à remarquer que les trois différences les plus considérables,

— 4° 36' 53", — 3° 35' 6", + 5° 37' 44",

étant affectées de signes différents, tendent à se compenser; leur somme est — 2° 34' 15", ou — 154' 15"; et il est aisé de voir qu'en n'ayant pas égard aux observations auxquelles elles correspondent, on aurait trouvé un résultat différent de celui auquel nous nous sommes arrêtés, de 15' seulement, c'est-à-dire la direction moyenne N. 30° E. environ; or la suppression de l'une quelconque des autres observations aurait produit une variation à peu près du même ordre.

Il me paraît difficile de ne pas admettre, en dernière analyse, que ces dix directions appartiennent à un même Système, dont la direction rapportée au *Binger-Loch* est représentée le plus correctement possible par une ligne dirigée au N. 30° 15' E. Cette ligne, qui fait avec le méridien du *Binger-Loch* un angle de 30° 15' vers l'E., est la tangente directrice du Système.

Mais, pour déterminer complètement sur

la sphère terrestre la position de ce Système dont nous avons supposé que le grand cercle de comparaison passe par le *Binger-Loch*, il faudrait confirmer ou rectifier cette supposition en déterminant, comme je l'ai indiqué précédemment, l'angle *équatorial* E.

Malheureusement les données que nous avons soumises au calcul ne paraissent pas assez précises pour conduire à une valeur de cet angle à laquelle on puisse attacher une importance réelle. Le point de départ des calculs à faire se trouverait dans les différences contenues dans le tableau que nous venons de former; mais ces différences ne suivent aucune loi régulière; tout annonce qu'elles sont dues en grande partie aux erreurs d'observation, et qu'en les employant dans un calcul, on le baserait sur une combinaison de chiffres presque entièrement fortuite. Il n'y a pas lieu d'exécuter un pareil calcul; ainsi, quant à présent, l'opération ne peut être poussée plus loin, et nous sommes obligés de nous en tenir à la *supposition* que le grand cercle qui passe au *Binger-Loch*, en le dirigeant au N. 30° 15' E., est le *grand cercle de comparaison du Système du Longmynd*.

Cette supposition est destinée, sans doute, à une rectification ultérieure; mais il me paraît fort probable que le véritable *équateur du Système du Longmynd* n'est pas fort éloigné du grand cercle dont nous venons de parler. En effet, ce dernier laisse la Moravie et la Bretagne, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, à des distances peu différentes l'une de l'autre; il passe entre la Suède et la Finlande où les accidents du *Système du Longmynd* jouent un rôle si prééminent et, indépendamment des directions dont nous avons pris la moyenne, on en trouve dans les contrées qu'il traverse, qui paraissent devoir lui être rapportées, comme celles des gneiss de Sainte-Marie-aux-Mines, et celles de beaucoup d'accidents stratigraphiques plus modernes, mais dus à l'influence du sol sous-jacent, que présentent les couches de l'Eifel, du Hundsrück, de l'Ildar-Wald, etc.

Ce n'est, en effet, que d'une manière exceptionnelle et accidentelle que la direction du Système du Longmynd affecte les couches du terrain silurien ou des terrains plus récents. Dans plusieurs des contrées où nous

les avons reconnues, on peut constater que ces dislocations sont antérieures au dépôt des couches siluriennes. Mais ce caractère d'ancienneté leur est commun avec les dislocations du *Système du Finistère*, et il nous reste à examiner quel est le plus ancien de ces deux Systèmes.

Jusqu'à présent je ne connais pas encore de terrain sédimentaire dont je puisse affirmer qu'il a été déposé sur les tranches des couches redressées de l'un des systèmes, et que ses propres couches ont été redressées par l'autre. Je ne puis donc déterminer le rapport d'âge des deux Systèmes par le moyen ordinaire et le plus direct; mais je crois qu'on peut y parvenir par l'application des remarques suivantes que M. de Humboldt a consignées dans le premier volume du *Cosmos*.

« La ligne de faite des couches relevées n'est pas toujours parallèle à l'axe de la chaîne des montagnes; elle coupe aussi quelquefois cet axe, et il en résulte, à mon avis, que le phénomène du redressement des couches, dont on peut suivre assez loin la trace dans les plaines voisines, est alors plus ancien que le soulèvement de la chaîne (1). » M. de Humboldt a souvent appelé l'attention sur ce point aussi important que délicat de la théorie des soulèvements. *Asie centrale*, t. I, p. 277, 283. *Essai sur le gisement des Roches*, 1822, p. 27. *Rel. Hist.*, t. III, p. 244, 250.

Or, il me paraît qu'en certains points de la Bretagne, dont j'ai déjà parlé, des couches redressées, suivant le *Système du Finistère*, ont été soulevées de manière à constituer une arête appartenant par sa direction au *Système du Longmynd*, et antérieure comme ce Système au terrain silurien. Je le conclus des observations suivantes que M. Dufrénoy a consignées dans le premier volume de l'*Explication de la Carte géologique de la France*, et dont j'ai déjà rappelé une partie précédemment.

« L'extrémité O. du bassin de Rennes appartient encore au terrain cambrien. Nous sommes, il est vrai, peu certains de la limite qui sépare, dans ce bassin, les deux étages des terrains de transition; mais cependant nous la croyons peu éloignée

(1) A. de Humboldt, *Cosmos*, t. I, traduction française, p. 352.

» d'une ligne qui se dirigerait du N. 15 à 20° E. au S. 15 à 20° O., et qui suivrait à peu près la route de Plœrmel à Dinan. En effet, les terrains situés à gauche et à droite de cette ligne présentent des caractères essentiellement différents; cette circonstance serait incompréhensible si elle ne résultait pas de leur différence de nature, attendu que la stratification étant généralement de l'E. à l'O., on devrait retrouver, sur la route de Plœrmel à Dinan, les mêmes couches traversées par celle de Nantes à Rennes; mais il n'en est point ainsi. En effet, les couches de grès, si fréquentes et si caractéristiques dans le terrain silurien, qui forme tout le pays à l'E. de la ligne que je viens d'indiquer, ne se retrouvent pas, au contraire, dans la partie O. de ce bassin, que nous avons coloriée comme appartenant au terrain cambrien. Les Schistes eux-mêmes, entre Corlay et Josselin, c'est-à-dire dans toute l'épaisseur de cette partie inférieure, possèdent des caractères très différents de ceux des environs de Rennes; ils sont, en effet, bleuâtres et satinés, tandis que les Schistes, entre Rennes et Nantes, sont de véritables Grauwackes schisteuses. Enfin la direction des couches confirme cette distinction. A l'O. de la limite que nous avons assignée pour les deux terrains de transition, les couches se dirigent constamment de l'E. 20° N. à l'O. 20° S., tandis que les Schistes, qui sont à droite de cette ligne, sont orientés de l'E. 10 à 15° S. à l'O. 10 à 15° N. Ces deux directions sont précisément celles qui caractérisèrent les terrains cambrien et silurien (1). »

Ces Schistes satinés, dirigés à l'E. 20° N., appartiennent, par le redressement de leurs couches, au *Système du Finistère*, et ils ont été soulevés pour former une protubérance ou une crête dirigée vers le N. 20° E., qui a constitué la limite occidentale du bassin silurien de Rennes. Cette crête appartient, par sa direction, au *Système du Longmynd*. On voit donc que le *Système du Longmynd* est postérieur au *Système du Finistère*.

On arrive à la même conclusion, en observant comment les dislocations dépendantes du *Système du Longmynd*, qui se présentent

(1) Dufrénoy, *Explication de la Carte géologique France*, chap. III, t. I, p. 210 et 211

aux environs de Morlaix, accidentent les couches de Roches schisteuses redressées suivant le *Système du Finistère*.

Les trois Systèmes dont nous venons de parler, tous les trois antérieurs au terrain silurien, ne sont pas encore les seuls qui aient accidenté le sol de l'Europe occidentale avant le dépôt de ce terrain. Dans ces dernières années, M. Rivière a signalé, en Bretagne, un Système distinct à la fois du Système de la Vendée et des deux autres systèmes dont nous venons de nous occuper, mais antérieur comme eux au dépôt du terrain silurien.

IV. SYSTÈME DU MORBIHAN.

D'après M. Rivière, ce Système est parallèle aux côtes S.-O. de la Vendée et de la Bretagne. Déjà M. Boblaye, dans son excellent travail sur la Bretagne, était arrivé lui-même, relativement aux côtes S.-O. de cette presqu'île, à des conclusions que je ne pourrais traduire aujourd'hui plus exactement qu'en admettant un Système parallèle à la direction générale de ces côtes, et en le supposant fort ancien. Il signale comme un des traits les plus marqués de la structure géologique de la Bretagne, que ses côtes S.-O. sont bordées par un plateau plus élevé que l'intérieur de la contrée, à travers lequel les rivières s'écoulent dans des vallées profondément encaissées. « La côte méridionale, dit » M. Boblaye (1), est découpée par des sinuosités profondes et multipliées; cependant une ligne tirée de Saint-Nazaire à » Pont-l'Abbé, ou de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O., » représente assez bien sa direction générale. » Le plateau méridional, ajoute plus loin M. Boblaye (2), s'étend de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O. sur une longueur de plus de 60 lieues, de Nantes à Quimper. Cette même direction de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E. est, d'après M. Boblaye, celle des Roches cristallines anciennes dont le plateau est formé. Il la mentionne (3) comme existant uniformément dans les Gneiss et les Protogines. Il parle ailleurs (4) des Granites et Protogines stratifiés de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E. Il cite en

particulier (1) le Gneiss de Quimperlé dirigé à l'E.-S.-E., et il indique (2), dans le Granite de Carnac, de petites couches de Micaschiste dirigées de même à l'E.-S.-E.

Il est à remarquer que M. Boblaye reproduit pour toutes ces localités la même orientation exprimée seulement d'une manière générale O.-N.-O., E.-S.-E., ce qui indique qu'il a fait abstraction des variations locales, et qu'il n'a peut-être pas entendu fixer cette orientation avec une précision rigoureuse. Je crois que, dégagée de tous les accidents qui appartiennent au *Système des ballons*, cette direction s'éloigne de la ligne E.-O. plus que ne l'a pensé M. Boblaye, et que M. Rivière est plus près de la vérité en disant que dans la région dont il s'agit la stratification se dirige du N.-O. un peu O. au S.-E. un peu E. (3). Il me paraît résulter, en effet, de l'étude que j'ai faite moi-même de ces contrées, en 1833, et de l'examen de la carte géologique de la France, que la direction du Système qui nous occupe peut être représentée par une ligne tirée de l'île de Noirmoutier à l'île d'Ouessant, de l'E. 38° 15' S. à l'O. 38° 15' N. Cette ligne, qui est jalonnée par les masses isolées des îles d'Hoedic, d'Houat, et de la presqu'île de Quiberon, se prolonge suivant la ligne des îles terminales du Finistère, de Beninguet à Ouessant. Le Système qu'elle représente converge, à Ouessant, avec le système dirigé E. 20 à 25° N., dont nous nous sommes occupés précédemment; et, considéré dans cette région seulement, il mériterait, presque à aussi juste titre que lui, le nom de *Système du Finistère*. Mais comme il domine surtout sur les côtes du Morbihan, et qu'il se prolonge dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée, et jusque dans celui de la Corrèze, il est plus naturel de lui donner un nom tiré d'une contrée moins voisine de sa terminaison apparente, et je propose, avec l'assentiment de M. Rivière, de le nommer *Système du Morbihan*.

La direction E. 38° 15' S., O. 38° 15' N., que j'ai indiquée ci-dessus peut être censée

(1) Pullon-Boblaye, *Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne*, Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, t. XV, p. 54 (1827).

(2) *Ibid.*, p. 65.

(3) *Ibid.*, p. 75.

(4) *Ibid.*, p. 71.

(1) Pullon-Boblaye, *Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne*, Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, t. XV, p. 70 (1827).

(2) *Ibid.*, p. 69.

(3) A. Rivière, *Études géologiques et minéralogiques*, p. 261.

rapportée à Vannes, ville située à peu de distance de quelques uns des points où cette direction se dessine le mieux, et qui serait un centre de direction très favorablement situé pour toutes les observations de direction faites dans les diverses parties de la France occidentale où le système se montre avec le plus d'évidence.

Il est probable, du reste, que ce système est fort étendu; sa direction semble se retrouver dans les roches schisteuses du département de la Corrèze, de la Dordogne et de la Charente, par exemple, aux environs de Julliac, dans les schistes sur lesquels reposent en stratification discordante les petits lambeaux de terrain houiller de Chabrignet, de Montchirel, de la Roche et des Bichers. La direction moyenne de ces roches paraît, en effet, comprise entre le S.-E. et l'E. 40° S. Or, il est aisé de calculer que la direction E. 38° 15' S., transportée de Vannes à Uzerche (Corrèze), eu égard aux différences de latitude et de longitude des deux points, deviendrait E. 41° 22' S.

D'après quelques observations que j'ai faites à la hâte, en 1834, la moyenne des directions les plus fréquentes dans les Gneiss et les Micaschistes des environs de Messine, en Sicile, est E. 53° 45' S. La direction E. 38° 15' S., transportée de Vannes à Messine, en ayant égard aux différences de latitude et de longitude des deux villes, devient à peu près E. 50° 55' E.; la différence n'est que de 2° 50'. On pourrait donc conjecturer que la direction des roches cristallines évidemment fort anciennes des environs de Messine appartient au *Système du Morbihan*.

Peut-être cette direction existe-t-elle aussi dans quelques parties du Bøhmerwaldgebirge (Sur les frontières de la Bavière et de la Bohême) et de l'Erzgebirge. M. Cotta, dans un travail que j'ai déjà cité précédemment (1), indique dans ces contrées cinq directions presque parallèles entre elles, qui me semblent devoir être distinguées de celles qui se rapportent au *Système du Thüringerwald*. Ces directions courent sur 11, 10 $\frac{2}{3}$, 11, 10 $\frac{2}{3}$, 10 $\frac{2}{3}$ heures de la boussole, c'est-à-dire en moyenne vers le N. 19° 7' O. magnétique, ou vers le N. 35°

47' O. astronomique. Or, la direction O. 38° 15' N. transportée de Vannes à Freiberg, eu égard aux différences de latitude et de longitude de ces deux points, devient O. 50° 28' N. ou N. 39° 32' O.; elle diffère d'environ 10° $\frac{2}{3}$ de la direction O. 40° N. du Thüringerwald, mais elle ne s'écarte que de 3° 45' de la moyenne des directions indiquées par M. Cotta. En tenant compte de l'*excès sphérique*, la différence pourrait aller en nombre rond à 4° environ; elle ne serait pas beaucoup au-dessus des erreurs possibles d'observation. Les accidents stratigraphiques auxquels se rapportent les directions dont nous venons de prendre la moyenne affectent les schistes anciens de l'Erzgebirge; mais on n'en observe pas la prolongation dans le terrain silurien des environs de Prague: tout annonce donc qu'ils ont été produits immédiatement avant le dépôt du terrain silurien.

Il me paraît fort probable que les indices de stratification, signalés dans les roches cristallines de l'Ukraine se rapportent aussi au *Système du Morbihan*. Le sol d'une partie des plaines de l'Ukraine est formé par une masse de roches cristallines, connue sous le nom de *Steppe granitique* qui s'étend de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E. de la Volhynie par la Podolie aux catacates du Dniéper, et qui, traversant ce fleuve, va se perdre près des bords du Kalmiuss, sous les dépôts carbonifères du Donetz. La direction des plis nombreux que présentent ces dépôts est en moyenne peu différente de celle de l'axe longitudinal de la Steppe granitique, et M. Murchison les attribue avec beaucoup de vraisemblance à un soulèvement de cette masse cristalline; mais les roches cristallines présentent des indices de stratification dont la direction est toute différente de celle de l'axe longitudinal de la masse, et qui, ne se continuant pas dans les couches carbonifères, doivent avoir été produites avant leur dépôt. Diverses variétés de pegmatites sont les roches dominantes vers l'extrémité E.-S.-E. de la masse cristalline, près des bords du Kalmiuss (1); plus près du Dniéper, sur les bords de la Voltchia, au S. de Paulograd, et entre cette ville et Alexandrovsk, M. Murchison a observé di-

(1) Cotta, *Die Ergänge und ihre Beziehungen zu den Eruptivgesteinen*.

(1) Le Ploy, *Voyage dans la Russie méridionale*, par M. Anatole de Demidoff, t. IV, p. 61.

verses variétés de Gneiss quartzeux et feldspathique passant à un quartz compacte gris qui alterne avec des lames très minces de talc verdâtre rarement micacé; un Micaschiste grenatoïde alternant avec des couches très minces d'un Gneiss granitoïde, etc. Ces roches sont souvent en couches verticales, mais leur plongement habituel est du côté de l'E., sous un angle considérable. Leur direction, d'après M. Murchison, est presque parallèle au cours de la Volthchia, qu'il indique dans son texte comme dirigé au N. 15° O., mais qui, d'après sa belle carte géologique de la Russie, se dirige au N. 28° O. Il dit formellement que la direction dominante de ces roches est du N.-N.-O. au S.-S.-E. (1), c'est-à-dire du N. 22° 30' O. au S. 22° 30' E. Or, la direction du *Système du Morbihan*, transportée de Vannes (lat. 47° 39' 26", long. 3° 5' 19' O.) à Vassiliefka, dans la vallée de la Volthchia (lat. 48° 11' 40", long. 33° 47' 6" E. de Paris), en tenant compte de l'*excès sphérique* calculé comme si le grand cercle qui passe à Vannes en se dirigeant à l'E. 38° 15' S., était le *grand cercle de comparaison* du système, cette direction devient S. 23° 46' E.; elle ne diffère que de 3° 16' de celle indiquée par M. Murchison. La différence est encore moindre que celle que nous venons de trouver pour la Saxe; seulement elle est en sens inverse.

D'après ces rapprochements, que je pourrais encore multiplier, je suis porté à présumer que le *Système du Morbihan* n'a pas été moins largement dessiné en Europe que les deux systèmes précédents.

Le *Système du Morbihan* est certainement fort ancien, et M. Boblaye, sans s'occuper précisément de son âge relatif, a eu bien évidemment le sentiment de l'ancienneté des accidents stratigraphiques qui s'y rapportent; on peut le conclure des passages suivants de son mémoire sur la Bretagne que j'ai déjà mentionnés dans mes Recherches sur quelques unes des révolutions de la surface du globe (*Annales des sciences naturelles*, t. 18, p. 312).

« Les roches du second groupe, dit M. Boblaye (2), se montrent partout en gise-

(1) Murchison, de Verneuil et Keyserling, *Russia in Europe and the Ural mountains*, t. 1, p. 90.

(2) Puillon-Boblaye, *loc. cit.*, p. 66.

» ment concordant avec les terrains qui les
 » supportent; elles occupent une grande
 » partie du bassin de l'intérieur (de la Bre-
 » tagne); elles forment presque partout une
 » bande plus ou moins développée entre les
 » terrains anciens et les terrains de tran-
 » sition.

» Dans les Côtes-du-Nord et le Finistère,
 » elles appartiennent donc au système de
 » stratification dirigé entre le N.-E. et le
 » N.-N.-E., et dans une partie du Morbihan
 » et de la Loire-Inférieure, au système di-
 » rigé à l'E.-S.-E.

» Nous croyons donc que la Bretagne
 » montre, dans des terrains très rapprochés
 » d'âge et de position, la réunion de deux
 » systèmes de stratification à peu près per-
 » pendiculaires entre eux, dont l'un, dirigé
 » E.-S.-E., se retrouve dans une partie des
 » montagnes de l'intérieur de la France et
 » dans les Pyrénées; et l'autre, signalé de-
 » puis longtemps par M. de Humboldt, di-
 » rigé entre le N.-N.-E. et le N.-E., appar-
 » tient aux terrains de même nature dans
 » les montagnes du nord de l'Europe (An-
 » gleterre, Écosse, Vosges, forêt Noire,
 » Harz et Norvège).

» J'ajouterais à ce fait remarquable, con-
 » tinue M. Boblaye, que la vallée de l'inté-
 » rieur (de la Bretagne) forme la séparation
 » des deux systèmes..... Je puis avancer,
 » comme fait général (dit-il encore), que
 » la stratification du terrain de transition
 » tend partout à adopter la direction de l'E.
 » à l'O., quels que soient d'ailleurs l'âge et la
 » direction des strates qui le composent.

» Il en résulte, dans la partie méridionale
 » de la Bretagne, une concordance appa-
 » rente, mais dans la partie septentrionale
 » et surtout dans le Cotentin, une discor-
 » dance absolue.

» Si à ce fait nous ajoutons que, dans le
 » Cotentin et la partie limitrophe de la
 » Bretagne, les axes des plateaux et les
 » longues vallées qui les séparent ne sont
 » pas dirigés vers le N.-E. comme la stra-
 » tification des roches anciennes qui les
 » composent, mais constamment de l'E. à
 » l'O., il résulte, à ce qu'il me semble, du
 » rapprochement de ces faits, que les axes
 » du plateau ancien ont subi des modifica-
 » tions postérieures à sa consolidation, et
 » que ce sont ces axes modifiés qui ont dé-

» terminé la direction de la stratification » dans le terrain de transition. »

Il me paraît difficile de ne pas conclure de ce passage que M. Boblaye regardait les accidents stratigraphiques dirigés, suivant lui, à l'E.-S.-E. du plateau méridional de la Bretagne, de même que les accidents stratigraphiques dirigés entre le N.-N.-E. et le N.-E. du plateau septentrional, comme produits à un époque antérieure au dépôt du terrain de transition, c'est-à-dire du terrain silurien.

Les observations de M. Dufrenoy, celles de M. Rivière et les miennes, conduisent à la même conclusion. Si on promène un œil attentif sur la partie de la carte géologique de la France qui représente la presqu'île de Bretagne, on voit que les lignes assez nombreuses par lesquelles s'y dessine le *Système du Morbihan* s'interrompent constamment dans les espaces occupés par le terrain silurien. Je citerai, par exemple, la ligne tirée de l'île de Guernesey à Sillé-le-Guillaume (département de la Sarthe). Cette ligne, jalonnée par diverses masses granitiques, est, en même temps, traversée par plusieurs massifs de schistes anciens et de gneiss, qui s'allongent suivant sa direction; mais elle n'est représentée par aucun accident remarquable, dans les bandes de terrain silurien qu'elle traverse.

Le *Système du Morbihan* se trouve, par conséquent, relativement au terrain silurien, dans le même cas que le *Système du Longmynd* et le *Système du Finistère*. Mais quel est l'âge relatif du *Système du Morbihan* comparé aux deux derniers?

Je ne puis, pour le moment, appliquer à la solution de cette question que des moyens analogues à ceux par lesquels j'ai essayé de faire voir que le *Système du Longmynd* est moins ancien que le *Système du Finistère*; leur application me conduit à conclure que le *Système du Morbihan* est postérieur aux deux autres.

Ainsi que je l'ai déjà remarqué, l'une des lignes les mieux dessinées du *Système du Morbihan* est celle qui s'étend de l'île de Noirmoutier à l'île d'Ouessant. Cette ligne suit, de l'île Beninguet à l'île d'Ouessant, la chaîne des îles terminales du Finistère, où la direction de la chaîne n'est pas parallèle à la stratification des roches qui la compo-

sent; elle coupe la direction de la stratification sous un angle d'environ 60°, ainsi qu'on peut le constater en considérant la direction de la bande schisteuse, qui traverse l'île d'Ouessant de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. En appliquant ici la remarque de M. de Humboldt, déjà rappelée ci-dessus, on conclura que le *Système du Morbihan* est postérieur, comme le *Système du Longmynd*, au *Système du Finistère*, auquel appartient la direction de la bande schisteuse de l'île d'Ouessant.

On peut remarquer, en outre, sur la belle carte géologique du Finistère publiée par M. Eugène de Fourcy, ingénieur des mines, que les roches granitiques du plateau méridional de la Bretagne enveloppent, notamment près de l'embouchure de la rivière de Quimperlé, des lambeaux de roches schisteuses, qui, malgré leur état actuel de dislocation, conservent la direction du *Système du Finistère*; ce qui conduit naturellement à supposer qu'ils avaient été plissés par le ridement du *Système du Finistère*, avant d'être disloqués par le soulèvement des granites du *Système du Morbihan*.

Des considérations du même genre conduisent d'ailleurs à reconnaître que le *Système du Morbihan* est postérieur au *Système du Longmynd*, et cette seconde conclusion comprend implicitement la première, puisque nous avons déjà reconnu que le *Système du Longmynd* est postérieur au *Système du Finistère*.

La ligne tirée de Guernesey à Sillé-le-Guillaume, qui est, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'une de celles où se dessine le *Système du Morbihan*, traverse la partie de la Normandie que M. Boblaye signale spécialement comme le domaine de la direction N.-N.-E. propre au *Système du Longmynd*. Elle s'y dessine par divers accidents stratigraphiques et orographiques, mais elle laisse généralement subsister la stratification N.-N.-E. Elle y joue, par conséquent, relativement au *Système du Longmynd*, le rôle que la direction du Longmynd joue par rapport au *Système du Finistère*, comme je l'ai rappelé ci-dessus, le long de la route de Ploërmel à Dinan. Ainsi, les mêmes motifs qui nous font conclure que le *Système du Finistère* est antérieur au *Système du Longmynd*, doivent nous faire conclure éga-

rement que le *Système du Longmynd* est antérieur au *Système du Morbihan*.

Cette même ligne, parallèle à la route de Ploërmel à Dinan, qui élève, sans déranger leur stratification, les schistes plissés suivant le *Système du Finistère*, se conduit tout autrement par rapport au *Système du Morbihan*. Son prolongement méridional traverse le plateau méridional de la Bretagne, qui appartient au *Système du Morbihan*; mais bien loin d'interrompre ce plateau, comme elle interrompt les plateaux schisteux de Ploërmel, elle s'évanouit à son approche, et elle cesse de se dessiner par aucun accident stratigraphique ou orographique remarquable. Ainsi le même raisonnement, qui montre que le *Système du Longmynd*, auquel appartient cette ligne si remarquable, est POSTÉRIEUR au *Système du Finistère*, montre aussi qu'il est ANTÉRIEUR au *Système du Morbihan*.

Il me paraît donc établi que les quatre ridements de l'écorce terrestre, dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, se sont succédé dans l'ordre suivant :

Système de la Vendée, Système du Finistère, Système de Longmynd, Système du Morbihan.

Ces quatre Systèmes se croisent au milieu de la presqu'île de Bretagne, dans un espace peu étendu, et cette circonstance permet de constater leur âge relatif d'après le seul examen de la manière dont s'opère le croisement. Ce mode de constatation, ainsi que je l'ai déjà remarqué, n'est pas le plus satisfaisant; mais on est réduit à s'en contenter, parce qu'il n'existe en Bretagne aucun terrain sédimentaire régulièrement étudié dont on puisse assurer que son dépôt s'est opéré entre l'apparition de deux des Systèmes de montagnes dont nous venons de parler. L'existence de pareils terrains dans les autres parties de l'Europe occidentale est même encore plus ou moins problématique, et je suis loin de prétendre que l'aperçu de classification que j'ai essayé de donner de quelques uns d'entre eux (1), soit le dernier mot de la science, et offre une base de laquelle on puisse partir avec assurance. Il résulte de là que je n'ai pu rapprocher les différents membres des divers Systèmes

dont il s'agit que d'après leur parallélisme, en me fondant sur les analogies tirées des Systèmes de montagnes plus modernes dont l'étude n'est pas environnée des mêmes difficultés. Dans l'ordre de la rédaction de cet article, c'est une anticipation sur ce qui va suivre, mais ce n'a pas été une anticipation dans l'ordre des études; car les difficultés dont je viens de parler m'ont arrêté pendant longtemps, et ce n'est que tout récemment que j'ai essayé d'esquisser ainsi les principaux traits de l'histoire anté-silurienne. La détermination de l'âge du Système qui, dans l'ordre chronologique, doit venir immédiatement à la suite du *Système du Morbihan*, n'offre déjà plus les mêmes difficultés.

V. SYSTÈME DU WESTMORELAND ET DU HUNDRÜCK.

L'idée première de ce Système est due aux recherches dont M. le professeur Sedgwick a communiqué les résultats, en 1831, à la Société géologique de Londres. Ce savant géologue, qui s'était occupé (dès lors) depuis près de dix ans, de l'exploration des montagnes du district des lacs du Westmoreland, a fait voir que la moyenne direction des différents Systèmes de roches schisteuses y court du N.-E. un peu E., au S.-O. un peu O. Cette manière de se diriger fait que, l'un après l'autre, ils viennent se perdre sous la zone carbonifère qui couvre les tranches de leurs couches, d'où il résulte qu'ils sont nécessairement en stratification discordante avec cette zone. L'auteur confirme cette induction en donnant des coupes détaillées; et de tout l'ensemble des faits observés, il conclut que les couches des montagnes centrales du district des lacs ont été placées dans leur situation actuelle, avant ou pendant la période du dépôt du vieux grès rouge, par un mouvement qui n'a pas été lent et prolongé, mais soudain.

A cette époque, les belles recherches de M. Murchison sur la région silurienne n'étaient pas encore ou étaient à peine commencées, le nom même de *terrain silurien* n'avait pas encore été prononcé; et frappé de l'irrégularité des couches de transition moderne que j'avais visitées à Dudley et à Tortworth, couches qui n'avaient encore été rapprochées d'aucune de celles du Westmoreland, j'annonçai que des circonstances

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. IV, p. 962 (séance du 17 mai 1847).

autres que celles mentionnées par M. le professeur Sedgwick, me faisaient regarder à moi-même comme très probable que ce soulèvement avait même eu lieu avant le dépôt de la partie la plus récente des couches que les Anglais nomment terrains de transition, c'est-à-dire avant le dépôt des calcaires à trilobites de Dudley et de Tortworth. Les beaux travaux de M. Murchison ont rectifié ce que cet aperçu avait d'inexact, et m'ont ramené à une détermination complètement conforme à la première indication de M. le professeur Sedgwick.

M. le professeur Sedgwick a aussi montré que si l'on tire des lignes suivant les directions principales des chaînes suivantes, savoir la chaîne méridionale de l'Écosse, depuis Saint-Abbshead jusqu'au Mull de Galloway, la chaîne de grauwacke de l'île de Man, les crêtes schisteuses de l'île d'Anglesea, les principales chaînes de grauwacke du pays de Galles et la chaîne du Cornouailles, ces lignes seront presque parallèles l'une à l'autre et à la direction mentionnée ci-dessus, comme dominant dans le district des lacs du Westmoreland.

L'élévation de toutes ces chaînes, qui influent si fortement sur le caractère physique du sol de la Grande-Bretagne, a été rapportée par M. le professeur Sedgwick à une même époque, et leur parallélisme n'a pas été regardé par lui comme accidentel, mais comme offrant une confirmation de ce principe général déjà déduit de l'examen d'un certain nombre de montagnes, que les chaînes élevées à la même époque affectent un parallélisme général dans la direction des couches qui les composent, et par suite dans la direction des crêtes que ces couches constituent.

Passant ensuite de la Grande-Bretagne sur le continent de l'Europe, je remarquai que la surface de l'Europe continentale présente plusieurs contrées montueuses, où la direction dominante des couches les plus anciennes et les plus tourmentées court aussi, comme M. de Humboldt l'a observé depuis longtemps, dans une direction peu éloignée du N.-E. ou de l'E.-N.-E. (*hora 3-4 de la boussole des mineurs*). Telle est, par exemple, la direction des couches de schiste et de grauwacke des montagnes de l'Eiffel, du Hundsrück et du pays de Nassau,

au pied desquelles se sont probablement déposés les terrains carbonifères de la Belgique et de Sarrebrück. Ces derniers reposent à Nonweiler, route de Birkenfeld à Trèves (1), sur la tranche des couches de schiste et de quartzite. Telle est aussi la direction des couches schisteuses du Hartz; telle est encore celle des couches de schiste, de grauwacke et de calcaire de transition des parties septentrionales et centrales des Vosges, sur la tranche desquelles s'étendent plusieurs petits bassins houillers; telle est même à peu près celle des couches de transition calcaires et schisteuses, d'une date probablement fort ancienne, qui constituent en grande partie le groupe de la Montagne-Noire, entre Castres et Carcassonne, et qui se retrouvent dans les Pyrénées où, malgré des bouleversements plus récents, elles présentent encore, et souvent d'une manière très marquée, l'empreinte de cette direction primitive.

Enfin, cette direction *hora 3—4* est aussi la direction dominante et, pour ainsi dire, fondamentale des feuilletés plus ou moins prononcés des gneiss, micaschistes, schistes argileux et des roches quartzzeuses et calcaires de beaucoup de montagnes appelées souvent primitives, telles que celles de la Corse, des Maures (entre Toulon et Antibes), du centre de la France, d'une partie de la Bretagne, de l'Erzgebirge, des Grampians, de la Scandinavie et de la Finlande.

Le parallélisme de cette direction et de celle observée par M. le professeur Sedgwick en Angleterre, joint à la circonstance que cette loi d'une forte inclinaison dans une direction à peu près constante, à laquelle obéissent très habituellement les couches et les feuilletés des terrains les plus anciens de l'Europe, ne comprend pas les formations d'une origine postérieure, conduisait naturellement à supposer que l'inclinaison de toutes les couches de sédiment qui sont comprises dans le domaine de cette loi, est due à une même catastrophe qui, jusque là, était la plus ancienne de celles dont les traces avaient pu être clairement reconnues. Elles m'ont paru constituer un Système particulier dont je viens de retracer les traits fondamentaux, et dont il me reste

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1.
p. 693.

à compléter l'étude autant que l'état des observations le permet aujourd'hui; mais je dois d'abord rappeler pourquoi je l'ai nommé *Système du Westmoreland et du Hundsrück*.

Les noms qui rappellent un type naturel bien déterminé, tels que ceux de calcaire du Jura, d'argile de Londres, de calcaire grossier parisien, ont, en géologie, des avantages tellement marqués, qu'il était à désirer qu'on pût en employer du même genre pour les divers Systèmes d'inégalités, d'âges différents, qui sillonnent la surface de la terre. Il n'était pas sans embarras de choisir, pour indiquer une réunion de rides qui traversent une grande partie de l'Europe, qui probablement s'y sont produites au milieu d'accidents préexistants, et qui depuis ont été soumises à un grand nombre de dislocations, un nom simple et facile à retenir, qui se rattachât à des accidents naturels du sol, et qui ne fût pas exposé, à cause de sa brièveté même, à donner lieu à des équivoques et à des disputes de mots; il m'a semblé qu'on pourrait adopter pour le Système dont nous parlons le nom de *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, en convenant de prendre la partie pour le tout, et en rattachant tout l'ensemble à deux districts montagneux, où les accidents très anciens qui nous occupent sont encore au nombre des traits les plus proéminents. On pourrait tout aussi bien l'appeler Système du Bigorre, du Canigou, du Pilas, de l'Erzgebirge, du Harz, puisque les couches schisteuses anciennes dont ces montagnes sont en grande partie composées, paraissent avoir contracté elles-mêmes, à l'époque ancienne qui nous occupe, leurs inflexions primordiales. Mais comme ces mêmes montagnes paraissent devoir une grande partie de leur relief actuel à des mouvements beaucoup plus récents, j'ai craint qu'en les faisant figurer dans la désignation d'un Système d'accidents bien antérieur à la configuration définitive qu'elles nous présentent, on n'introduisît trop de chances de confusion.

Depuis que le premier aperçu dont je viens de reproduire la substance a été publié (1), la réunion en un même faisceau de tous les

accidents orographiques et stratigraphique dont je viens de rappeler les noms, est devenue de plus en plus indispensable; quelques autres même ont dû y être réunis; quelques accidents partiels ont dû seuls être détachés des masses avec lesquelles ils étaient confondus.

J'ai cru pendant longtemps que les couches schisteuses les plus anciennes des Ardennes, du Hundsrück, du Hartz, etc., correspondaient par leur âge à celles des collines du *Longmynd*, sur lesquelles les couches siluriennes inférieures reposent en stratification discordante. C'est dans cette pensée qu'en 1835, je proposai à M. Murchison, ainsi qu'il a bien voulu le rappeler dernièrement (1), de donner au groupe de roches schisteuses anciennes qui forme la base du *Longmynd* le nom de *Système hercynien*, nom auquel M. le professeur Sedgwick a préféré celui de *Système cambrien*. Mes illustres amis ont conservé eux-mêmes, pendant longtemps, quelque chose de cette ancienne opinion; car sur la belle carte des terrains schisteux des bords du Rhin, qu'ils ont publiée en 1840, ils ont indiqué un noyau cambrien dans l'Ardenne, près de Bastogne et de Houffalize, et un autre sur les bords du Rhin, près d'Oberwesel et de Saint-Goar.

L'incertitude où nous étions sur l'existence réelle de ces noyaux cambriens, l'impossibilité de les limiter avec précision, et d'autres difficultés encore, nous ont déterminés, M. Dufrénoy et moi, à figurer une grande partie de ces contrées schisteuses, sur la carte géologique de la France publiée en 1841, comme composées de *terrains de transition indéterminés*, désignés simplement par la lettre *i*, et j'ajoutais dans l'explication de la même carte: « L'expression *terrain ardoisier* laisse dans une indétermination dont il ne me paraît pas encore prudent de sortir aujourd'hui, et l'époque du dépôt des schistes et des quartzites de l'Ardenne, et l'époque de la conversion en ardoises d'une partie des premiers... Les schistes verdâtres qui, près de Bingen, sur le Rhin, alternent avec des quartzites, m'ont paru présenter une ressemblance frappante avec

(1) *Manuel géologique*, p. 626. — *Traité de géognosie*, t. III, p. 301-302.

(1) Murchison, Mémoire lu à la Société géologique de Londres, le 6 janvier 1847. — *Quarterly journal of the Geological society*, t. III, p. 167.

ceux qui alternent de même avec des quartzites près de Nouzon, sur les bords de la Meuse. De part et d'autre les quartzites sont semblables, et ils rappellent en tout point quelques uns de ceux de la Bretagne. Le calcaire qui se trouve à Stromberg, un peu à l'E. de Bingen, constitue une analogie de plus avec le terrain des bords de la Meuse et de la Semois (1). De petits bancs calcaires remplis de crinoïdes et contenant aussi des spirifères et d'autres fossiles, sont intercalés dans les schistes ardoisiers, depuis Moncy-Notre-Dame, près de Mézières, jusqu'à Bouillon (2), suivant une ligne dirigée de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E.

Tous les pas que la science a faits depuis lors ont tendu à rajeunir les terrains dont il s'agit, par conséquent à les éloigner du terrain de Longmynd et à les rapprocher du terrain dévonien. Mais je rappellerai d'abord les analogies qui, sans en fixer encore l'âge, me portaient déjà, il y a six ans, à reconnaître un grand ensemble de dépôts contemporains dans ces terrains de transition indéterminés de l'E. de la France, qui tous sont affectés de la direction *hora* 3-4.

Je disais, dans l'explication de la carte géologique, qu'à l'angle septentrional des Vosges, au N.-O. de Schirmeck, le terrain se compose de couches parallèles dirigées de l'O. 30° S. à l'E. 30° N. et plongeant d'environ 60° au S. 30° E., de schistes argileux à surface luisante, de grauwacke et de calcaire gris. On trouve, dans les calcaires et dans les schistes, des entroques, des polydiers, et des coquilles univalves et bivalves, malheureusement peu distincts (3). »

Et j'ajoutais plus loin : « Ce terrain schisteux, avec grauwackes et calcaires subordonnés, me paraît avoir une grande analogie avec celui des parties de l'Ardenne voisines de Mézières et de Bouillon, et rien n'empêcherait qu'on ne suppose que ce sont deux affleurements d'un même Système qui, dans tout l'intervalle entre Mézières et Framont, demeure couvert par des dépôts plus modernes (4). »

Je disais encore que « dans la partie mé-

ridionale des Vosges et dans les parties adjacentes des collines de la Haute-Saône, on trouve, au-dessous des porphyres bruns, un système de roches schisteuses dont la direction court généralement entre le N.-E. et l'E.-N.-E. Ces roches schisteuses renferment des couches de grauwacke, des débris végétaux et quelques amas de calcaire fossilifère. C'est la même réunion d'éléments que dans le terrain stratifié des environs de Schirmeck, ou dans la partie de l'Ardenne qui avoisine Mézières et Bouillon. Ces schistes rappellent également ceux qu'on observe dans les montagnes entre la Saône et la Loire, et dans la partie méridionale du Morvan, entre Autun et Decize, et qui contiennent de même des amas stratifiés de calcaire avec encrines et quelques autres fossiles en petit nombre. Tous ces terrains schisteux font probablement partie d'un même Système que les roches éruptives ont disloqué (1).

» Dans l'espace compris entre les granites du Champ-du-Feu et les montagnes granitiques de Sainte-Marie aux Mines, la direction moyenne des schistes se rapproche, à la vérité, davantage de la ligne E.-O.; je conclusais cependant que l'étoffe fondamentale sur laquelle la succession des phénomènes géologiques a, en quelque sorte, brodé le relief actuel des Vosges, était un terrain pourvu, dans beaucoup de parties, d'une stratification assez régulièrement dirigée de l'O. 30 à 40° S. à l'E. 30 à 40° N. (2), (moyenne E. 35° N.).

J'ajoutais que « le sol des Vosges et de la forêt Noire avait été compris dans un ridement très général qui avait affecté tous les terrains anciens d'une grande partie de l'Europe, et leur avait imprimé cette direction habituelle vers l'E. 20 à 40° N., que j'ai signalée dans les gneiss, les schistes et autres roches anciennes, dont les bandes juxtaposées constituent le sol fondamental des Vosges (3). »

Dans le chapitre suivant du même volume, j'ai signalé les analogies qui me paraissent exister entre les roches fondamentales des montagnes des Maures et de

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 265.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 258 (184).

(3) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 322.

(4) *Ibid.*, chap. V, t. I, p. 325.

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 326.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 307.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 417.

l'Estérel, qui bordent la Méditerranée entre Toulon et Antibes, et celles des Vosges. « Les roches cristallines stratifiées des montagnes des Maures forment, disais-je, un système analogue à celui que nous avons déjà signalé dans les Vosges (p. 309). Elles semblent avoir pour étoffe première un grand dépôt de schistes et de grauwackes à grains fins, contenant des assises calcaires et des dépôts charbonneux.

» La cristallinité paraît s'y être développée après coup par voie de métamorphisme, mais d'une manière inégale, suivant les localités. C'est aux environs de Toulon et d'Hyères que la cristallinité a fait le moins de progrès, et que les schistes sont le moins éloignés de leur état primitif (1).

» Dans la presqu'île de Giens, les couches schisteuses sont verticales, et dirigées de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O. (2).

» Ce que les schistes de la presqu'île de Giens ont peut-être de plus remarquable, c'est la présence des couches calcaires qui y sont intercalées. Elles se trouvent près de la pointe occidentale, où les roches du système schisteux qui nous occupe ont quelque chose de moins cristallin, de plus arénacé, et une teinte plus grisâtre que dans les autres parties, et se réduisent même, en quelques endroits, à des Quartzites schistoïdes blanchâtres ou gris (3). Les assises calcaires et les Quartzites intercalés dans les Schistes de la presqu'île de Giens, rappellent naturellement les Schistes qui contiennent simultanément des couches subordonnées de ces deux natures, dans les Ardennes et dans les Vosges (4). Les Schistes d'Hyères ont de grands rapports avec ceux des Grampians, comme le montrent les descriptions de Saussure, comparées à celles de Playfair (5); quelques unes de leurs variétés ressemblent également aux Killas de Cornouailles (6).

» Le principal groupe des directions observées dans les montagnes des Maures se dirige moyennement au N. 44° E., direction peu éloignée de celle que nous avons déjà signalée dans les Vosges, et résultant du

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1, p. 417.

(2) *Ibid.*, p. 448.

(3) *Ibid.*, p. 449.

(4) *Ibid.*, p. 450.

(5) *Ibid.*, p. 453.

(6) *Ibid.*, p. 454.

ridement général qui, à une époque géologique très ancienne, a affecté les dépôts stratifiés d'une grande partie de l'Europe (1). »

Cette direction moyenne est, en effet, comprise dans le champ trop large peut-être de la désignation *hora* 3-4; cependant elle s'éloigne plus de la ligne E.-O. que dans les autres localités que je viens de citer; mais nous avons déjà vu qu'on peut subdiviser le groupe de directions qu'elle représente.

La direction de la plupart des anciens terrains stratifiés de l'Europe se reproduit plus exactement encore dans les îles de Corse et de Sardaigne. Les montagnes granitiques qui composent la partie occidentale de la Corse forment une suite régulière de rides parallèles, dirigées à peu près de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E., et embrassent, dans leurs interstices, les échancrures symétriques des golfes de Porto, de Sagone, d'Ajaccio, de Valinco et de Ventilegne (2). D'après M. de la Marmorata, les crêtes que forment, en Sardaigne, les terrains de transition, affectent une direction semblable.

Cette même direction reparaît avec de légères variations dans les terrains de transition de la montagne Noire, entre Castres et Carcassonne, et dans ceux d'une partie des Pyrénées.

Le massif de la montagne Noire, entre Castres et Carcassonne, depuis Sorèze et le bassin de Saint-Féréol, jusque vers Saint-Gervais et le pont de Camarès, est formé de masses ellipsoïdales de Granites séparées par des bandes de Roches schisteuses et calcaires, dont l'une renferme les belles carrières de marbre de Caunes, entre Carcassonne et Saint-Pons. Ces diverses Roches ont une tendance prononcée à former des bandes dirigées vers l'E. 30 à 40° N.; celles qui sont stratifiées se dirigent vers l'E. 25, 30, 35, 40 et 45° N. La moyenne de toutes ces directions, que j'ai relevées en grand nombre, en 1832, m'a paru être E. 34° N. La même direction s'observe aussi dans beaucoup de points des Cévennes, entre Meyrueis et Anduze.

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1, p. 467.

(2) J. Reynaud, Mémoires sur la constitution géologique de la Corse. Mémoires de la Société géologique de France t. 1, p. 3.

J'avais cru reconnaître encore la même direction fondamentale dans les Roches schisteuses et calcaires, souvent pénétrées par des Granites, qui forment la base des Pyrénées. M. Durocher, qui depuis lors a exploré avec beaucoup de soin et de détail les terrains anciens des Pyrénées, a publié une nombreuse série d'observations de direction dont la moyenne s'écarterait un peu moins de la ligne E.-O.; mais peut-être ces directions devraient-elles être divisées en deux groupes.

M. Durocher, dans son intéressant *Essai sur la classification du terrain de transition des Pyrénées* (1), indique d'une manière générale la direction E.-N.-E. comme propre aux Roches stratifiées les plus anciennes des Pyrénées; mais, dans les nombreuses mesures de direction qu'il a soin de rapporter, on voit que les directions des Roches dont il s'agit oscillent dans l'intervalle compris entre l'E. et l'E. 40° N., et que très souvent elles se rapprochent, soit de l'E. 15 à 20° N., soit de l'E. à 30 à 35° N.

La première de ces deux directions peut être rapportée au *Système du Finistère*, car la direction de ce Système, transportée dans un point de la partie méridionale du département de l'Arriège, situé par 42° 40' de latitude N., et par 1° de longitude O. de Paris, en calculant l'*excès sphérique*, comme si Brest se trouvait sur le *grand cercle de comparaison* du Système, se réduit à E. 17° 26' 37" N.

Quant à la seconde direction E. 30 à 35° N., elle coïncide, à peu de chose près, avec la direction moyenne E. 34° N., que j'ai trouvée pour les couches de la montagne Noire, et cela me confirme dans la supposition que cette moyenne est très sensiblement exacte.

Les fossiles renfermés en différents points dans les roches de transition que je viens de passer en revue, n'ont pu servir, pendant longtemps, qu'à montrer qu'elles devaient être fort anciennes, sans qu'il fût possible de s'en servir pour les rapporter à un étage déterminé. Dans cette incertitude, nous ne pouvions, M. Dufrenoy et moi, les figurer sur la carte géologique de la France autrement que comme *terrains de transition indéterminés*, et elles y sont, en effet, colo-

riées en brun clair et marquées de la lettre *i*, qui est consacrée à ces terrains.

La science est principalement redevable de la cessation de cet état d'incertitude à M. de Buch, qui a parcouru, en 1846, une grande partie des Pyrénées, et qui a bien voulu examiner, à diverses époques, les collections de fossiles des localités sus-mentionnées que nous avons réunies à l'École des mines. Il a vu aussi ceux qui se trouvent dans les musées de Strasbourg et de Lyon. Tout récemment encore, il a examiné, sous ce point de vue, les collections recueillies, dans les Pyrénées et dans les carrières de Caunes, par M. Dufrenoy et par moi, et il a reconnu, à l'ensemble des fossiles dont il s'agit, un caractère dévonien.

Il rapporte spécialement au Système dévonien les fossiles des terrains de transition des Pyrénées orientales, de la vallée de Campan, des carrières de Caunes (montagne Noire), et de celles de Schirmeck dans les Vosges (1).

Toutes ces localités fossilifères, de même que celles du Hartz et des environs de Bayreuth, sont donc *dévonien*nes; mais elles me paraissent l'être de la même manière que les localités du Hundsrück, du pays de Nassau, de l'Eifel et de la Westphalie, que MM. Sedgwick et Murchison avaient coloriées comme *siluriennes*, dans leur belle carte publiée en 1840. Dans leur mémorable travail sur les fossiles des terrains anciens des provinces rhénanes, imprimé dans les *Transactions géologiques*, à la suite du Mémoire de MM. Sedgwick et Murchison (2), MM. d'Archiac et de Verneuil ont placé dans le terrain *silurien* les localités

(1) Depuis le moment où j'ai fait cette communication à la Société géologique, M. de Buch, en retournant à Berlin, a visité les environs de Schirmeck et de Framont avec MM. de Billy et Daubrée; et dans une lettre subséquente, dont je suis heureux de pouvoir consigner ici un extrait, il a confirmé son opinion de l'âge dévonien des calcaires de transition des environs de Schirmeck et de Framont.

Berlin, le 19 juillet 1847.

« Le calcaire de Russ, de Schirmeck et de Framont » est un banc de corail, *calamopora*, *polymorpha*, *spongytes*, » *cyathophyllum*, ni silurien, ni carbonifère, donc dévonien; » c'est Gerolstein et plus encore le Mühlthal du Hartz. Vainement on cherche des Spirifers, des Térébratules; mais » on trouve entre Schirmeck et Framont l'*Orthoceras* *regularis* assez grand; il est encore dévonien à Elbersreuth, » près de Bayreuth. »

(2) *Transactions of the Geological society of London*, new series, t. VI.

(1) *Annales des mines*, 4^e série, t. VI, p. 15.

fossilifères d'Abentheur (Hundsrück), de Wissembach, Ems, Kemmenau, Niederosbach. Braubach, Haüsling (duché de Nassau), etc., de Prüm et de Daun (Eifel), de Solingen, Liegen, Unkel, Lauderskron, Lindlar (Westphalie), etc., et ils les ont, par conséquent, distinguées des localités dévoniennes des mêmes contrées. Aujourd'hui il serait question de considérer toutes ces localités comme dévoniennes, et je suis très porté à croire que c'est particulièrement de ces localités, regardées primitivement comme distinctes du terrain dévonien proprement dit, que doivent être rapprochées les localités fossilifères de la France dont je viens de parler.

Les terrains schisteux du Fichtelgebirge et du Frankwald, dans lesquels sont encastrés sous forme lenticulaire les calcaires fossilifères d'Elbersreuth près de Bayreuth, et des environs de Hof, appartiennent essentiellement au Système de couches anciennes caractérisées par la direction *Hora 3-4*. C'est là que M. de Humboldt, en 1792, a été frappé pour la première fois de la constance de cette direction.

Il en est de même des terrains schisteux de l'Erzgebirge, qui sont le prolongement de ceux du Fichtelgebirge et du Frankwald, et de la plus grande partie de ceux du Hartz.

Enfin, cette direction se dessine encore, de la manière la plus nette, dans les couches fossilifères des environs de Prague. Le beau travail que M. Joachim Barrande a commencé à publier sur ces dépôts ne permet pas de douter qu'ils n'appartiennent au terrain silurien; mais ils paraissent cependant ne pas être dénués de quelques rapports avec le terrain fossilifère d'Elbersreuth, car on lit les lignes suivantes dans la savante notice de M. Barrande: « Il ne » sera pas hors de propos de faire observer » en passant qu'un assez grand nombre de » nos bivalves du genre *Cardium*, etc., pa- » raissent se rapprocher de celles que le » comte de Munster a décrites comme ap- » partenant au calcaire d'Elbersreuth (1). »

Les lumières nouvelles que ces divers rapprochements jettent si heureusement sur ces terrains de transition que nous nous

(1) Joachim Barrande, *Notice préliminaire sur le terrain silurien et les trilobites de Bohême* (1846), p. 45.

sommes bornés à colorier, M. Dufrenoy et moi, sur la carte géologique de la France comme terrains de transition indéterminés, ne permettraient pas encore de les colorier d'une manière bien certaine. Il reste toujours évident que le terrain ardoisier de l'Ardenne et du Hundsrück constitue un Système différent du Système anthraxifère de M. d'Omalius d'Halloy. Les trois assises inférieures de ce terrain que M. d'Omalius a désignées sous les noms de poudingue de Burnot, de calcaire de Givet et de Psammites du Chondros, me paraissent toujours former un Système distinct du terrain ardoisier sur lequel le poudingue de Burnot repose près de Givet et de Fumay, et à Pepinster, près de Spa, en stratification discordante. A mes yeux, ces trois assises constituent le terrain dévonien proprement dit, et les couches nommées aussi dévoniennes, qui font partie du terrain ardoisier, appartiennent stratigraphiquement à un Système plus ancien.

Le terrain de transition longtemps indéterminé, qui comprend le terrain ardoisier de l'Ardenne et du Hundsrück, et ceux que j'ai cherché à y rattacher dans les Vosges, dans les montagnes des Maures et de l'Estérel, etc., se compose de ces couches dévoniennes anciennes, de couches siluriennes, et peut-être de couches plus anciennes encore. Ce terrain est la matière constituante essentielle du Hundsrück et de toutes les rides dirigées *Hora 3-4*, que j'ai désignées sous le nom de *Système du Westmoreland et du Hundsrück*. Il devient évident, d'après cela, que ce Système de rides est postérieur au terrain silurien, et même à une partie des couches qu'on désigne aujourd'hui comme dévoniennes; mais il demeure également évident qu'il est antérieur, d'une part, au terrain dévonien de la partie S.-E. des Vosges (1), et, de l'autre, au poudingue de Burnot, qui repose en stratification discordante sur les couches redressées du terrain ardoisier.

Le Système du poudingue de Burnot, du Calcaire de Givet et des Psammites de Chondros a été regardé pendant quelque temps comme représentant le terrain silurien. A la même époque, le terrain ardoisier a été con-

(1) Voyez *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 365.

sidéré comme représentant le *terrain cambrien*. Cela expliquera naturellement comment j'ai été conduit à regarder le système de rides de Hundsrück comme se rapportant à une époque intermédiaire entre le terrain *cambrien* et le terrain *silurien*. L'indécision où l'on a été ensuite sur l'âge d'une partie des couches dont les rapports stratigraphiques déterminent l'âge relatif de ce système de rides, a dû me faire prévoir depuis longtemps un changement dans l'énoncé de cette détermination, et me rendre en même temps très circonspect à proposer un nouvel énoncé; mais, en envahissant ainsi le terrain ardoisier, et, en général, tout notre terrain de transition indéterminé, qui est la matière constituante essentielle des rides du Système du Hundsrück, les dénominations de couches *siluriennes* et des couches *dévonienne*s ont conquis le droit de préséance, par rang d'âge, sur le Système du Hundsrück. Je n'ai pu qu'approuver à une pareille conquête, et je me suis empressé de la proclamer au moment où les derniers nuages qui me la faisaient considérer comme douteuse se sont évanouis. Si tous les doutes n'ont pas encore disparu, relativement à la classification de ces couches, il est cependant devenu évident que le Système du Hundsrück est postérieur aux couches *siluriennes* et aux couches *dévonienne*s anciennes; mais rien n'est changé quant aux motifs qui le faisaient considérer comme antérieur au Poudingue de Burnot, au Calcaire de Givet et aux Psammites de Condros, qui me paraissent représenter le *terrain dévonien proprement dit*, en ce sens qu'elles sont l'équivalent chronologique exact du *vieux Grès rouge* des géologues anglais.

Un coup d'œil sur la structure stratigraphique de la Grande-Bretagne va confirmer ce premier aperçu.

Dès l'origine, je dois m'empresser de le reconnaître, M. le professeur Sedgwick a indiqué l'âge relatif du Système de rides auquel il a rapporté les montagnes du Westmoreland, les Lead-Hills, les Grampians, en des termes auxquels l'énoncé que je propose aujourd'hui ne fait que donner peut-être une plus grande précision. Dans le Mémoire qu'il a communiqué à la Société géologique, en 1831, M. le professeur Sedgwick disait que les chaînes dont il s'agit avaient été soulevées

avant le complet développement du *vieux Grès rouge* (1). Il est vrai que ce premier énoncé ne s'opposait pas à ce qu'on supposât le soulèvement de ces mêmes chaînes plus ancien que le *vieux Grès rouge*; mais les dernières publications du savant professeur de Cambridge ont levé, à cet égard, toutes les incertitudes.

Dans un de ses derniers Mémoires, lu à la Société géologique de Londres, le 12 mars 1845, M. le professeur Sedgwick dit que, dans la vallée de la Lune, les roches de Ludlow supérieures sont recouvertes par une masse épaisse de *Tilestone*, dont les couches les plus élevées sont remplies de fossiles appartenant tous aux espèces du terrain *silurien supérieur*. Il pense qu'il n'existe pas de véritable passage entre ce *Tilestone* et le *vieux Grès rouge* qui le recouvre, et cette opinion est basée sur les trois faits suivants : 1° C'est une règle générale que les conglomérats du *vieux Grès* sont en discordance complète avec les Schistes supérieurs du Westmoreland : on peut en citer un grand nombre d'exemples incontestables. 2° Les couches du conglomérat du *vieux Grès rouge*, sur les bords de la Lune, ne sont pas exactement parallèles aux couches du *Tilestone*. 3° Ces conglomérats contiennent de nombreux fragments de *Tilestone* qui doivent avoir été solidifiés avant la formation des conglomérats (2).

M. le Professeur Sedgwick a encore confirmé ces conclusions dans un nouveau Mémoire, lu à la Société géologique de Londres, le 7 janvier 1846, en disant qu'il existe une ressemblance générale entre les espèces que renferme le terrain *silurien supérieur* dans la région *silurienne* et dans le Westmoreland. Considéré comme un grand groupe, le terrain *silurien supérieur* peut, d'après le savant professeur, être regardé comme presque identique dans les deux contrées, et il se termine, dans l'une et dans l'autre, par des couches appartenant à un même type minéralogique, c'est-à-dire formées de dalles rouges ou *Tilestones* (3).

(1) ... All elevated nearly of the same period, before the complete development of the old redhandstone (*Proceedings of the geological Society of London*, vol. 1, p. 244 p. 285).

(2) A. Sedgwick, *Quarterly Journal of the geological society*, vol. 1, p. 449.

(3) *Ibid.*, vol. 11, p. 119.

Enfin, dans son dernier Mémoire, lu à la Société géologique, le 16 décembre 1846, M. le professeur Sedgwick regarde la *Coniston limestone* du Westmoreland, comme l'équivalent du *Caradoc sandstone*, et les couches les plus élevées de la même série (entre Kendal et Kirby-Lonsdale), comme représentant les *Ludlow-Rocks* supérieurs et le *Tilestone* de la région silurienne (3).

Il est donc avéré que le redressement des couches du Westmoreland est postérieur au dépôt du *tilestone*, mais antérieur à celui du vieux grès rouge proprement dit.

Les couches schisteuses rouges qui sont désignées sous le nom de *tilestone*, ont été considérées jusqu'à ces derniers temps, surtout d'après leur couleur, comme formant l'assise inférieure du vieux grès rouge; mais dans ses publications les plus récentes, M. Murchison a, de son côté, séparé le *tilestone* du vieux grès rouge, pour le comprendre dans le terrain silurien. Dire que le redressement des couches du Westmoreland est postérieur au *tilestone* et antérieur au reste du vieux grès rouge, revient donc exactement à dire qu'il est postérieur au terrain silurien et antérieur au vieux grès rouge, dans l'acception actuelle de ces deux expressions, et qu'il établit la ligne de démarcation entre ces deux grandes formations.

Cet énoncé cadre, d'une manière remarquable, avec celui auquel j'ai été conduit ci-dessus relativement au *Hundsrück*, lorsque j'ai dit que le redressement de ses couches est postérieur au dépôt du terrain silurien et des couches dévoniennes anciennes, mais antérieur au dépôt du terrain dévonien proprement dit. On doit, en effet, se rappeler que le terrain dévonien, tel que MM. Murchison et Sedgwick l'ont défini originairement d'après l'étude du Devonshire, est la réunion des couches qui, sans avoir la couleur ni la composition du vieux grès rouge, en sont néanmoins les équivalents chronologiques. Or, à l'époque où cette définition a été donnée, le *tilestone* était encore compris dans le vieux grès rouge. Le terrain dévonien, tel qu'on l'a poursuivi sur une partie du continent de l'Europe, d'après ses caractères paléontologiques, comprend donc des couches qui représentent

(1) A. Sedgwick, *Quarterly Journal of the geological society*, vol. III, p. 159.

chronologiquement le *tilestone*. Je suis porté à présumer que les couches dévoniennes anciennes, qui font partie du terrain ardoisier de l'Ardenne et du *Hundsrück*, sont les équivalents chronologiques du *tilestone*, et que le poudingue de Burnot, le calcaire de Givet et le psammitte de Condros, que je désigne sous le nom de terrain dévonien proprement dit, représentent collectivement le vieux grès rouge dans le sens restreint ACTUEL de cette expression, le vieux grès rouge proprement dit.

Cette question pourra peut-être se décider par une étude nouvelle du Cornouailles et du Devonshire, faite dans ce but spécial. Des couches fossilifères, bien caractérisées comme siluriennes, ont été signalées dernièrement sur la côte S.-E. du Cornouailles aux environs de Falmouth et de Saint-Austle, par M. Peach. Dans une lettre adressée le 12 avril dernier à sir Charles Lemon, sir Roderick Murchison dit qu'à la première vue des fossiles recueillis par M. Peach, il reconnut qu'il existe en Cornouailles de véritables couches siluriennes, et même des couches siluriennes inférieures, fait dont il trouve la preuve dans la présence de certains *orthis* à côtes simples, qui sont le caractère invariable de cette époque. Il annonce en outre que l'une des coquilles, le *Bellerophon trilobatus* que M. Peach a trouvées avec certains débris de poissons dans la zone des roches de Polperro, est une des coquilles caractéristiques des *tilestones* du Herefordshire et du Shropshire, et a été aussi trouvé dans les couches du même âge du Cumberland (sur les confins du Westmoreland, entre Kirby-Lonsdale et Kendal), couches qui forment, dit-il, l'assise supérieure du terrain silurien, ou une transition entre le terrain silurien et le terrain dévonien. M. Murchison ajoute encore que le district de Cornouailles dans lequel existent des couches siluriennes incontestables, est celui dans lequel M. le professeur Sedgwick et sir Henry de la Bèche avaient indiqué l'existence d'une ligne de soulèvement dirigée du N.-E. au S.-O., qui, en amenant au jour certains schistes quartzeux et argileux, avait relevé les couches de part et d'autre au S.-E. et au N.-O. suivant une ligne qui traverse la baie de Falmouth. Avant d'avoir subi ce nouvel

examen, toutes ces couches fossilifères du Cornouailles avaient été colorées comme dévoniennes.

Ainsi que M. le professeur Sedgwick l'a annoncé dans le Mémoire de 1831 que j'ai déjà rappelé, les chaînes des Lead-Hills et des Grampians, en Ecosse, qui, lorsqu'on les considère avec leurs prolongations dans le nord de l'Irlande, forment deux des lignes fondamentales des Iles-Britanniques, paraissent avoir reçu les traits principaux de leurs formes en même temps que les montagnes du Westmoreland et que la chaîne fondamentale du Cornouailles. Le vaste massif des montagnes de l'Écosse, comme celui des contrées rhénanes, a sans doute éprouvé, même dans les Grampians, plusieurs soulèvements successifs à des époques fort éloignées les unes des autres. On y en distinguera probablement de plus anciens que celui qui nous occupe (1). Il s'y en est produit de plus modernes. J'ai moi-même exprimé depuis longtemps l'opinion que les montagnes de l'Écosse et de l'Irlande, depuis les Iles Orcades et Shetland jusqu'aux granites de Wicklow et de Carlow, présentent des dislocations parallèles aux failles du Système du Rhin, et qui en sont probablement contemporaines (2). J'ai aussi indiqué, dans ces montagnes, des accidents stratigraphiques postérieurs au dépôt du terrain jurassique, et antérieurs à celui des terrains crétacés (3). Peut-être y en a-t-il d'autres encore, mais il paraît évident que la convulsion qui a façonné le relief principal des Grampians est précisément celle qui a produit les conglomérats grossiers que M. le professeur Sedgwick et M. Murchison ont si bien décrits comme formant dans ces contrées la base du vieux grès rouge (4). Ces

poudingues, à très gros fragments, que les anciens géologues écossais signalaient, avec tant de raison, comme les témoins d'une grande révolution du globe, et qui marquaient à leurs yeux la limite entre les terrains primaires et les terrains secondaires, ne rappellent en rien le *tilestone*. Tout annonce qu'ils représentent la base du vieux grès rouge proprement dit.

Je crois, surtout d'après le mémoire de M. Nicol, que les couches de schiste et de grauwacke des Lead-Hills, dont sir James Hall a si bien décrit les contournements, que les calcaires, les schistes argileux et les roches arénacées des Grampians et des Iles de Jura et d'Isla, que Playfair, le docteur Mac-Culloch, M. le professeur Jameson et d'autres géologues écossais ont étudiés avec tant de soin, appartiennent, en partie, à la série fossilifère du calcaire de Bala et au terrain silurien proprement dit. Il paraît donc difficile de douter que la grande discordance de stratification de l'Écosse ne corresponde exactement à celle du Westmoreland. Il me paraît également probable que le poudingue inférieur du vieux grès rouge de l'Écosse correspond aux poudingues de Burnot et de Pepinster, et par conséquent, que la grande discordance de stratification de l'Écosse correspond à celle qui existe en Belgique entre le terrain ardoisier et le terrain dévonien proprement dit. Enfin, je crois reconnaître ce même poudingue dans celui de Poullaouen en Bretagne, et en général dans tous ceux que M. Dufrénoy a signalés comme formant dans cette presque la base du terrain dévonien tel que nous l'avons limité sur la carte géologique de la France.

Cethorizon géognostique me paraît le plus largement et le plus fortement marqué de tous ceux qu'on peut indiquer aujourd'hui dans la série des anciens terrains de transition. En l'adoptant, comme base de classification on en reviendrait finalement à la principale division que M. d'Omalius d'Halloy a indiquée depuis longtemps dans la série des terrains de transition, par le partage en terrain ardoisier et terrain anthraxifère, dont il a posé les fondements dès 1808, dans son *Essai sur la géologie du Nord de la France*, publié dans le *Journal des mines*,

Transactions of the geological society of London, new series, t. III, p. 125.

(1) Depuis que ces lignes ont été imprimées dans le *Bulletin de la société géologique*, M. J. Nicol a publié des observations pleines d'intérêt sur la constitution de la chaîne du *Lead-Hills*; les schistes et les grauwackes de cette chaîne se dirigent moyennement à P.E. 26° N., c'est à quelques degrés près, suivant la direction du *Système du Finistère*; et rien ne me paraît établir qu'ils ne soient pas aussi anciens que les schistes et les grauwackes des environs de Saint-Lô (Manche) que j'ai cités ci-dessus (James Nicol, *On the geology of the silurian rocks in the valley of the Tweed, Proceedings of the geological society*, 5 janv. 1838).

(2) *Explicat de la Carte géol. de la France*, t. I, p. 434.

(3) *Annales des sciences naturelles*, t. XIX.

(4) A. Sedgwick and R. I. Murchison: *On the structure and relations of the deposits contained between the primary rocks and the voltic series, in the north of Scotland.* —

g. XXIV, p. 123. L'importance de cette ligne de démarcation, si heureusement indiquée il y a bientôt quarante ans, par l'un des observateurs les plus pénétrants qui aient exploré l'Europe, me paraît d'autant plus grande, que les beaux travaux de MM. Murchison et de Verneuil, sur la Suède et la Russie, et le dernier mémoire de M. de Buch sur l'île Baeren (1), montrent qu'elle constitue réellement l'un des traits les plus étendus de la structure de l'Europe septentrionale.

Quelques mots vont suffire pour faire comprendre ma pensée à cet égard.

MM. Murchison et de Verneuil, dans leur dernier voyage en Suède, ont constaté que l'île de Gothland présente les différents étages du terrain silurien superposés l'un à l'autre, plongeant légèrement au S.-S.-E., et formant des crêtes qui se dirigent à l'E.-N.-E.

Le magnifique ouvrage de MM. Murchison, de Verneuil et de Keyserling, sur la Russie, nous montre la côte méridionale du golfe de Finlande, formée aussi par les différentes assises du terrain silurien, présentant encore une inclinaison légère, mais dirigée vers un point de l'horizon plus rapproché du S. que le S.-S.-E., et avec cette circonstance que les couches siluriennes supérieures ne se montrent que dans la partie occidentale de cette côte. Au midi et à peu de distance de cette même côte, le vieux grès rouge, qui couvre en Russie de si grands espaces, se superpose au terrain silurien; mais à l'O., en face de l'île de Dago, il est en contact avec les couches siluriennes supérieures, tandis qu'à l'E., près de Saint-Pétersbourg et du lac Ladoga, il s'appuie directement sur les couches siluriennes inférieures: par conséquent il est superposé au terrain silurien en stratification discordante.

De plus, il n'est assujéti en rien aux alures du terrain silurien. Il le déborde, à partir du lac de Ladoga pour s'étendre vers Archangel, où il se perd sous les eaux de la mer Blanche. Enfin, les remarques ingénieuses que M. de Buch a consignées dans son beau mémoire sur l'île Baeren, nous conduisent à concevoir que, s'étendant sous les eaux de la mer Glaciale, le vieux grès

rouge entoure au Nord le vaste Système des montagnes de la Scandinavie, pour aller se relever dans les îles Shetland et au pied des montagnes de l'Écosse.

Souvent disloqué dans ces contrées septentrionales, le vieux grès rouge y laisse cependant apercevoir un vaste réseau de dislocations plus fortes encore, et antérieures à son dépôt, dont une partie ont affecté les couches siluriennes d'une manière plus ou moins sensible.

Ainsi l'horizon géognostique du poudingue de Burnot, de Pepinster et de l'Écosse, forme un des traits les plus largement dessinés de la stratigraphie de l'Europe septentrionale, depuis la rade de Brest jusqu'à la mer Blanche, et depuis les îles Shetland jusqu'à l'Ardenne, et même jusqu'aux Balcons des Vosges.

J'ajouterai peut-être quelque chose encore à l'intérêt que peut présenter cette rapide esquisse, si je montre que dans tout ce vaste espace, et même dans des contrées qui s'étendent beaucoup plus au midi, on peut suivre un grand ensemble de dislocations toutes concordantes entre elles par leurs directions, et toutes postérieures au terrain silurien et aux couches dévoniennes anciennes (*tilestone* fossilifère), mais toutes antérieures au vieux grès rouge et au terrain dévonien *proprement dit*.

Il ne me sera pas possible de comprendre dans ce résumé, la totalité des localités européennes dans lesquelles on a observé des directions dépendantes du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*. Je me bornerai à un certain nombre pour lesquelles j'ai actuellement des observations plus nombreuses ou plus précises que pour les autres, et je m'occuperai d'abord de grouper toutes ces observations de manière à en déduire une moyenne générale par les procédés que j'ai indiqués au commencement de cet article; puis je comparerai cette moyenne générale aux observations locales pour apprécier l'importance des divergences partielles qui pourront se manifester.

Je vais passer en revue successivement, en allant du Nord au Sud, ces diverses localités ou cantons géologiques. Dans chacun d'eux je remplaceraï toutes les observations de direction par une moyenne qui représen-

(1) Die Baeren-Insel nach B. M. Kiehlbau, von Leopold Buch. — Berlin, 1847.

tera la direction d'un petit arc du grand cercle dont le milieu se rapporterait au centre du canton. On se rappellera qu'un léger déplacement dans ce point central n'apporterait pas de changement sensible dans le résultat final, d'où il suit que la détermination de ce point n'exige aucun travail spécial. Pour chaque canton, je désignerai le point central de la manière la plus simple possible, et j'indiquerai sa latitude, sa longitude et l'orientation du petit arc de grand cercle qui y représente les observations de direction.

1° *Laponie*. Dans ces dernières années, M. le professeur Keilhau a fait d'excellentes observations géologiques dans la Laponie norvégienne. Elles ont paru dans sa *Gæa-Norvegica* avec une carte géologique de cette contrée, et M. de Netto en a publié, dans un des derniers numéros du journal de MM. Leonhard et Bronn, un résumé accompagné d'une carte réduite (1). Les formations sédimentaires de la Laponie, déjà décrites en partie, il y a 40 ans, par M. Léopold de Buch, appartiennent, suivant toute apparence, au terrain silurien. Elles sont redressées dans des directions qui se rapprochent généralement de l'E.-N.-E. Leur direction moyenne, déterminée simplement d'après la carte de M. de Netto, est E.-N.-E. Les observations de M. Durocher, qui ont été prises surtout dans les parties occidentales et méridionales de la Laponie, donnent en moyenne E. 23° N. Je rapporte la moyenne générale à un point à peu près central de cette contrée, pour lequel les désignations que j'ai annoncées doivent être : *Laponie*, lat. 70° N.; long. 23° 30' E.; *direction* E. 22° 30' N.

2° *Côte méridionale du golfe de Finlande*. La direction de la bande silurienne des provinces baltiques de la Russie est assez exactement représentée par une ligne tirée de Revel à Cronstadt. Cette ligne, qui est sensiblement parallèle à la direction des couches siluriennes et à la direction générale de la côte méridionale de la Finlande, coupe le méridien de Dorpat, qui répond au milieu de la longueur du golfe de Finlande, sous un angle de 73°. Pour ce canton géologique, les désignations seront : *Estonie*,

lat. 59° 30'; long. 24° 23' 15"; *direction* E. 17° N.

3° *Ile de Gothland*. Dans l'île de Gothland, les couches siluriennes plongent légèrement au S.-S.-E., et sont dirigées à l'E.-N.-E. (1). On peut prendre pour point central de ce canton la ville de Wisby, située à peu près au milieu de la longueur de l'île. — *Wisby*, lat. 58° 39' 15"; long. 16° 6' 15" E.; *direction* E. 22° 30' N.

4° *Grampians*. Le trait le plus facile à saisir dans la structure stratigraphique des Grampians est la direction presque rectiligne de leur base méridionale. Cette direction fait, avec le méridien du Loch-Tay qui se trouve presque au milieu de sa longueur, un angle de 52°. Je prends pour point central de ce groupe un point situé sur les bords du Loch-Tay, par 56° 25' de latitude N. et 6° 37' de longitude à l'O. de Paris. La désignation que j'ai annoncée devient alors pour ce groupe. — *Grampians*, lat. 56° 25' N., long. 6° 37' O., *direction* E. 38° N.

5° *Westmoreland*. D'après M. le professeur Sedgwick, les couches du groupe montagneux du Westmoreland (dont les plus anciennes ont peut-être en quelques points la direction du *Système du Finistère*) se dirigent généralement du S.-O. un peu O. au N.-E. un peu E. J'adopte comme moyenne la direction E. 37° 30' N., et pour point central la ville de Keswick. — *Keswick*, lat. 54° 35' N., long. 5° 9' 13" O., *direction* E. 37° 30' N.

6° *Région silurienne*. Je prends pour centre de cette région le bourg de Church-Stretton, situé au pied du Longmynd, et pour direction la moyenne de celles que la belle carte de M. Murchison assigne aux couches siluriennes. — *Church-Stretton*, lat. 52° 35', long. 5° 10' 20" O., *direction* E. 42° N.

7° *Cornouailles*. La ligne suivant laquelle les couches siluriennes sont soulevées sur la côte S.-E. du Cornouailles, se dirige, d'après M. Murchison, du N.-E. au S.-E., et traverse la baie de Falmouth. Je prends cette ville pour point central. — *Falmouth*, lat. 50° 8', long. 7° 23' O., *direction* E. 45° N.

8° *Erzgebirge*. D'après le travail publié dernièrement par M. le professeur Cotta, sur les filons de l'Erzgebirge (2), la direc-

(1) Murchison, *Quarterly Journal of Geology*, février 1847, t. III, p. 21.

(2) Cotta, *Die Erzgänge and ihre Bezeichnungen zu dem*

(1) *Jahrbuch für Mineralogie, geognosie and petrefactenkunde*, année 1847, p. 129.

tion moyenne des roches stratifiées de l'Erzgebirge rapportée au méridien magnétique, est *Hora* $5 \frac{1}{7}$. La déclinaison à Freyberg étant d'environ $16^{\circ} 40'$ O., cette orientation revient à E. $27^{\circ} 55'$ N. par rapport au méridien astronomique. Je prends naturellement pour point central Freyberg. — *Freyberg*, lat. $50^{\circ} 53' 5''$ N., long. $11^{\circ} 0' 25''$ E., direction E. $27^{\circ} 55'$ N.

9° *Frankenwald*. Je prends pour point central la ville de Hof, où M. de Humboldt résidait lorsqu'il a eu la première idée de s'occuper de la direction remarquablement constante des couches de ces contrées, et je prends pour direction celle figurée sur la belle carte géologique de l'Europe centrale, par M. de Dechen, qui est E. 28° N. : les calcaires d'Ëbersreuth, près Bayreuth, appartiennent à ce groupe. — *Hof*, lat. $59^{\circ} 29'$ N., long. $9^{\circ} 35'$ E., direction E. 28° N.

10° *Bohême*. J'ai fait en Bohême, en 1837, un certain nombre d'observations sur les directions des couches du terrain de calcaire, de schiste et de quartzite dont M. Joachim Barrande a si bien établi depuis lors l'ordre de superposition et l'âge silurien; j'en ai fait aussi sur les directions des schistes et des gneiss qui avoisinent le terrain silurien. Vingt-deux de ces observations, faites aux environs de Prague, de Przibram et de Brzezina, tombent entre l'E. et l'E. 50° N., et donnent pour moyenne la direction E. $28^{\circ} 40'$ N. Si l'on se bornait aux observations faites sur les couches siluriennes, la direction moyenne serait un peu moins éloignée de la ligne E.-O. Je m'en tiens à la moyenne générale. — *Prague*, lat. $50^{\circ} 5' 19''$, long. $12^{\circ} 5'$ E., direction E. $28^{\circ} 40'$ N.

11° *Ardenne*. Les couches du terrain ardoisier de l'Ardenne se dirigent en général entre le N.-E. et l'E.-N.-E., d'après l'important Mémoire que M. Dumont vient de publier sur le terrain ardennais; elles oscillent autour d'une moyenne, qui est à peu près E. 25° N. J'avais indiqué moi-même, d'une manière générale, entre Charleville et Fépin, une direction moyenne de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O., en signalant en plusieurs points la direction E. 25° N. (1); et d'après

l'autorité de M. Dumont, qui a fait, dans cette contrée, des observations plus nombreuses que les miennes, je n'hésite pas à m'arrêter à cette même direction E. 25° N. qu'on peut rapporter à Mont-Hermé, dans la vallée de la Meuse. — *Ardenne*, lat. $49^{\circ} 53'$, long. $2^{\circ} 23'$ E., direction E. 25° N.

12° *Condros*. La direction moyenne des couches de l'Ardenne présente des incertitudes à cause des écarts nombreux et considérables qu'on y observe, et cela m'engage à faire entrer en ligne de compte la direction beaucoup plus régulière des couches anthraxifères du Condros, direction que je regarde, ainsi que je l'ai annoncé ailleurs (1), comme une reproduction postérieure et accidentelle de celle des couches de l'Ardenne. D'après M. d'Omalius d'Halloy (2), les crêtes du Condros se dirigent régulièrement à l'E. 35° N. Le centre du Condros est un peu au N. de Marche et Famène par 3° de long. E. de Paris, et $50^{\circ} 13'$ de lat. N. — *Condros*, lat. $50^{\circ} 13'$, long. 3° E., direction E. 35° N.

13° *Taunus*. La chaîne du Taunus présente sur la route de Wiesbaden à Langenschwalbach une série de couches de Quartzites et de Schistes, dont la direction moyenne est à l'E. $33^{\circ} 13'$ N. — *Taunus*, lat. $50^{\circ} 41'$ N., long. $5^{\circ} 47'$ E., direction, E. $33^{\circ} 13'$ N.

14° *Binger-Loch*. Le Taunus est le prolongement oriental de la chaîne du Hundsrück dont il est séparé par le Rhin qui s'échappe de la plaine de Mayence par le défilé appelé *Binger-Loch*. Dans ce défilé, la direction des couches de Quartzites et de Schistes verts de l'extrémité de Hundsrück est assez peu régulière, ce qui tient sans doute à la formation violente de la fissure dont l'élargissement a produit le défilé. La moyenne des observations que j'y ai faites m'a donné la direction E. $43^{\circ} 50'$ N. — *Binger-Loch*, lat. $49^{\circ} 55'$ N., long. $5^{\circ} 30'$ E., direction, E. $43^{\circ} 50'$ N.

15° *Hundsrück-Taunus*. Le Hundsrück et le Taunus ne forment réellement, comme on vient de le dire, qu'une seule chaîne coupée en deux par un défilé. La direction moyenne de cette chaîne, qui représente assez bien celle des diverses bandes du ter-

eruptivengesteinen, nachgewiesen im département de l'Aveyron von Fournet.

(1) Explication de la Carte géologique de la France, ch. IV, t. I, p. 259 à 263.

(1) Recherches sur quelques unes des révolutions de la surface du globe, extrait inséré dans la traduction française du Manuel géologique de M. de la Bèche, p. 616.

(2) D'Omalius d'Halloy (*Journ. des Min.*, t. XXIV, p. 275).

rain de transition de la contrée, est à l'E. 27° 30' N. On peut la rapporter au défilé qui partage la chaîne en deux tronçons. — *Binger-Loch*, lat. 49° 55' N., long. 5° 30' E., direction, E. 27° 30' N.

16° *Bretagne*. Parmi les directions comprises dans la désignation *hora* 3-4 qui s'observent dans les Roches schisteuses d'une foule de points de la presqu'île de Bretagne, une partie seulement me paraît se rapporter proprement au Système du Westmoreland et du Hundsrück. On en voit un exemple bien développé dans les départements de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, aux environs de Cancale, de Jugon et de Lamballe. Point central : Saint-Malo. — *Saint-Malo*, lat. 48° 39' 3" N., long. 4° 21' 26" O., direction, E. 42° 15' N.

17° *Bretagne*. Lorsqu'on jette les yeux sur la partie de la carte de la France qui représente la presqu'île de Bretagne, on est frappé de certaines lignes d'accidents stratigraphiques qui la traversent en entier, par exemple de Caen à Belle-Isle et du cap de la Hougue à la pointe de Penmarch. La direction moyenne de ces lignes est à l'E. 47° N.; elles me paraissent représenter la direction du Système du Westmoreland et du Hundsrück : on peut les rapporter à Saint-Malo comme point central. — *Saint-Malo*, latit. 48° 39' 3" N., long. 4° 21' 26" O., direction, E. 47° N.

18° *Schirmeck*. Aux environs de Schirmeck et de Framont, les couches dévonien-nes anciennes qui forment l'extrémité N.-E. du massif fondamental des Vosges, se dirigent à l'E. 30° N. — *Schirmeck*, lat. 48° 26' 40" N., long. 4° 43' E., direction, E. 30° N.

19° *Massif central des Vosges*. Les couches schisteuses qui entrent dans la composition du massif fondamental des Vosges, se dirigent moyennement à l'E. 35° N.; on peut rapporter ces directions à Saint-Dié comme point central. — *Saint-Dié*, lat. 48° 17' 27" N., long. 36° 37' E., direction, E. 35° N.

20° *Montagne Noire*. Les directions observées dans le massif de la montagne Noire, au nord de Carcassonne, dont j'ai déjà parlé, peuvent être rapportées à un point à peu près central de ce massif situé par 43° 23' lat. N., et 20' long. O. de Paris. — *Montagne Noire*, lat. 43° 23' N., long. 20' O., direction, E. 34° N.

21° *Hyères*. Les couches schisteuses de la partie S.-O. des montagnes des Maures présentent, aux environs d'Hyères, des directions moins éloignées de la ligne E.-O. que dans le reste du massif; très souvent leur direction est à peu près E.-N.-E. — *Hyères*, lat. 43° 7' 2" N., long. 3° 47' 40" E., direction, E. 22° 30' N.

22° *Ile de Corse*. Les Roches anciennes de l'île de Corse se dirigent moyennement, d'après M. J. Reynaud, vers l'E.-N.-E.; on peut les rapporter à Ajaccio comme point central. — *Ajaccio*, lat. 41° 53' 1" N., long. 6° 23' 49" E., direction, E. 22° 30' N.

Il s'agit maintenant de prendre correctement la *moyenne générale* de ces vingt-deux directions moyennes partielles, en ayant égard aux positions géographiques respectives des points auxquels elles se rapportent.

Pour cela nous exécuterons l'opération indiquée dans le commencement de cet article. Nous choisirons un point sur la direction *présumée* du grand cercle de comparaison qui doit représenter le *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et auquel tous les petits arcs, qui représentent les directions locales, sont considérés comme étant approximativement parallèles; nous y transporterons toutes les directions et nous en prendrons la moyenne.

Je suppose que le grand cercle de comparaison dont il s'agit passe au *Binger-Loch*.

Pour transporter au *Binger-Loch* la direction E. 22° 30' N. observée en Laponie par 70° de lat. N. et 23° 30' de long. E., je détermine, au moyen du tableau de la p. 178, la différence des angles alternes internes que forme, avec les méridiens du *Binger-Loch* et du point d'observation en Laponie, l'arc du grand cercle qui réunit ces deux points; la différence est de 15° 35' 23". J'en conclus que, transportée au *Binger-Loch*, la direction E. 22° 30' N., observée en Laponie, deviendra E. 22° 30' + 15° 35' 23" = E. N., ϵ étant l'excès sphérique d'un triangle sphérique rectangle dont je m'occuperai ultérieurement.

Exécutant la même opération pour chacun des vingt points dont les directions doivent être transportées au *Binger-Loch*, je forme le tableau suivant dans lequel je comprends également les directions qui se rapportent au *Binger-Loch*, et je fais l'addition :

1° Laponie.	E.	22° 50'	+	15° 55' 25''	-	ϵ	N.
2° Estonie.	E.	17	»	+ 15 54 49	-	ϵ	N.
3° Wisby.	E.	25 50	+	8 57 46	-	ϵ	N.
4° Grampians.	E.	58	»	- 9 45 9	+	ϵ	N.
5° Keswick.	E.	57 50	-	8 26 24	+	ϵ	N.
6° Church-Stretton.	E.	42	»	- 8 20 56	+	ϵ	N.
7° Falmouth.	E.	45	»	- 9 55 24	+	ϵ	N.
8° Freiberg.	E.	27 55	+	4 1 16	+	ϵ	N.
9° Hof.	E.	28	»	+ 5 8 53	+	ϵ	N.
10° Prague.	E.	28 40	+	5 5 14	+	ϵ	N.
11° Ardenne.	E.	25	»	- 2 25 6	+	ϵ	N.
12° Condros.	E.	55	»	- 1 55 12	+	ϵ	N.
13° Taunus.	E.	55 15	+	15 5	+	ϵ	N.
14° Binger-Loch (couches).	E.	45 50	»	»	»	ϵ	N.
15° Binger-Loch (chaîne).	E.	27 50	»	»	»	ϵ	N.
16° Saint-Malo (couches).	E.	42 15	-	7 28 59	+	ϵ	N.
17° Saint-Malo (grandes lignes).	E.	47	»	- 7 28 59	+	ϵ	N.
18° Schirmeck.	E.	50	»	- » 54 14	-	ϵ	N.
19° Saint-Dié.	E.	55	»	- » 40 17	-	ϵ	N.
20° Montagne Noire.	E.	54	»	- 4 13 57	-	ϵ	N.
21° Hyères.	E.	22 50	-	1 15 47	-	ϵ	N.
22° Ajaccio.	E.	22 50	+	» 58 55	-	ϵ	N.

Somme. 706° 25' - 9° 29' 5'' + $\Sigma \pm \epsilon$

La somme, toute réduction faite, est de $697^{\circ} 23' 55'' + \Sigma \pm \epsilon$; et, en la divisant par 22, on a pour la moyenne des directions rapportées au Binger-Loch,

$$E. 31^{\circ} 41' 59'' + \frac{\Sigma \pm \epsilon}{22} N.$$

Pour qu'elle ne renferme plus rien d'indéterminé, il reste seulement à apprécier la valeur de $\Sigma \pm \epsilon$. La quantité ϵ , que j'ai fait entrer dans le tableau, est, comme je l'ai indiqué ci-dessus, p. 188, l'*excès sphérique* d'un triangle rectangle qui a pour hypoténuse la plus courte distance du point central de réduction (Binger-Loch) au point central d'observation auquel elle se rapporte, et, pour l'un des angles aigus, l'angle formé par la direction transportée au Binger-Loch avec la plus courte distance. Il est aisé de voir que, suivant la position respective du point central de réduction et du point d'observation, et suivant la direction qui a été observée, l'*excès sphérique* dont il s'agit doit être employé soustractivement ou additivement, ainsi que le tableau l'indique, et comme je l'ai aussi rappelé dans l'expression de la somme, en y écrivant $\Sigma \pm \epsilon$. Le tableau renferme 20 de ces quantités ϵ , dont 8 soustractives et 12 additives. La plupart sont nécessairement fort petites; et comme elles entrent dans la somme avec des signes contraires, elles

doivent se détruire mutuellement, à très peu de chose près. Mais quelques unes se rapportant à des points assez éloignés, auxquels correspondent d'assez grands triangles, ont des grandeurs notables. La somme $\Sigma \pm \epsilon$ se réduit sensiblement à celle de ces valeurs plus grandes que les autres, prises elles-mêmes avec le signe qui leur convient. Il est nécessaire de calculer les plus grandes de ces valeurs de ϵ pour apprécier l'influence qu'elles peuvent exercer sur la détermination de la direction moyenne.

Le calcul s'exécute très simplement au moyen du tableau de la page 189, ou en se servant directement des formules consignées à la suite.

Par une simple construction faite sur une carte, on trouve que pour la Laponie on a approximativement $b = 22 = 2444$ kil. $A = 34^{\circ} \frac{1}{2}$, ce qui donne, à l'aide de la formule $\cos C = \cos b \operatorname{tang} A$,
 $\epsilon = 1^{\circ} 59' 35''$.

Pour tous les autres points, on peut se contenter des résultats tirés à vue du tableau de la page 189, d'après les distances et les angles déterminés sur la carte, et l'on trouve :

Pour l'Estonie,

$$b = 1611 \text{ kil.}, A = 18^{\circ}, \epsilon = 33';$$

Pour Wisby,

$$b = 1102 \text{ kil.}, A = 24^{\circ}, \epsilon = 19';$$

Pour les Grampians,

$$b = 1073 \text{ kil.}, A = 74^{\circ} 30', \epsilon = 12';$$

Pour Keswick,

$$b = 889 \text{ kil.}, A = 68^{\circ} = 30', \epsilon = 12';$$

Pour Church-Stretton,

$$b = 786 \text{ kil.}, A = 60', \epsilon = 12';$$

Pour Falmouth,

$$b = 907 \text{ kil.}, A = 41^{\circ} \frac{1}{2}, \epsilon = 17';$$

Pour Saint-Malo (couches),

$$b = 722 \text{ kil.}, A = 28', \epsilon = 9';$$

Pour Saint-Malo (grandes lignes),

$$b = 722 \text{ kil.}, A = 32^{\circ} 45', \epsilon = 10';$$

Pour la Montagne Noire,

$$b = 741 \text{ kil.}, A = 26^{\circ} 30', \epsilon = 10';$$

Pour Hyères,

$$b = 772 \text{ kil.}, A = 57^{\circ} 30', \epsilon = 12';$$

Pour Ajaccio,

$$b = 893 \text{ kil.}, A = 71^{\circ} 30', \epsilon = 10'.$$

Les valeurs de ϵ relatives aux autres points, tous plus rapprochés du Binger-Loch que les précédents, seraient encore plus petites, et comme elles entrent dans la valeur de $\Sigma \pm \epsilon$, les unes positivement et les autres négativement, elles doivent se détruire presque exactement entre elles : on peut se dispenser d'en tenir compte.

Quant aux valeurs de ϵ qui viennent d'être calculées, la somme de celles qui sont prises négativement est $3^{\circ} 23' 35''$, la somme de celles qui sont prises positivement est $1^{\circ} 12'$: donc $\Sigma \pm \epsilon = -2^{\circ} 11' 35''$, et $\frac{\Sigma \pm \epsilon}{22} = -5' 58''$, ou en nombres ronds

$\Sigma \pm \epsilon = -6'$. Or, dans l'état actuel des observations, il n'y a presque pas lieu de tenir un compte rigoureux d'un pareil résultat. Plusieurs des directions, dont nous prenons la moyenne après les avoir transportées au Binger-Loch, présentent des incertitudes de plus de 3° , et le remplacement de leur valeur réelle exacte pour leur valeur approximative actuelle pourrait faire varier la moyenne de plus de $6'$. Toutefois, comme il est évident que la somme des *excès sphériques* est négative, et qu'elle tend à dimi-

nuer la moyenne de plusieurs minutes, nous y aurons égard, autant qu'il est permis de le faire aujourd'hui, en adoptant pour la direction moyenne du Système du Westmoreland et du Hundsrück, transportée au Binger-Loch, un chiffre un peu plus petit que celui donné par notre premier calcul, et nous la fixerons en nombres ronds à $E. 31^{\circ} 30' N.$

Je ferai remarquer en passant, combien le choix d'un point à peu près central, comme le Binger-Loch, pour centre de réduction, a simplifié notre marche : d'une part, la somme des angles ajoutés ou retranchés aux directions transportées, pour tenir compte de la convergence des méridiens vers le pôle, s'est réduite, toute compensation faite, à $-9^{\circ} 29' 5''$; d'une autre part, la somme des excès sphériques s'est réduite, toute compensation faite, à environ $2^{\circ} 11'$; de sorte que le nombre $31^{\circ} 30'$, qui représente la direction, diffère peu d'être la 22° partie de $706^{\circ} 23'$, somme des nombres qui représentent les directions particulières, car $\frac{706^{\circ} 23'}{22} = 32^{\circ} 6' 30''$. Le ré-

sultat de tous ces calculs est d'arriver à réduire cette moyenne de $36' 30''$. Or, en y arrivant, comme nous l'avons fait par une série de compensations, on évite beaucoup de chances d'erreurs dans lesquelles on aurait été plus exposé à tomber en prenant pour centre de réduction un point excentrique tel que la Montagne-Noire ou la Laponie.

Il nous reste maintenant à nous rendre compte du degré de confiance que mérite notre moyenne. Pour cela j'exécute l'opération inverse de celle que j'ai faite, en transportant au centre de réduction toutes les directions observées : je reporte la direction moyenne du centre de réduction à chacun des points d'observation, et je la compare à la direction observée. Dans ce nouveau transport, je ne tiendrai compte de l'excès sphérique que pour les points où je l'ai déterminé ci-dessus, points qui sont les seuls où il ait quelque importance. A la rigueur il faudrait calculer de nouveau l'*excès sphérique* pour chacun des points d'observation, en le rapportant à la direction moyenne déterminée pour le Binger-Loch, et non à la direction observée en chaque point; mais

les corrections qui résulteraient de ces nouveaux calculs seraient peu considérables et peuvent être négligées.

D'après les calculs auxquels nous nous sommes déjà livré, la direction E. $32^{\circ} \frac{1}{2}$ N. transportée, ainsi que je viens de le dire, du Binger-Loch au point d'observation en

Laponie, devient E. $31^{\circ} 30' - 15^{\circ} 35' 23'' + 1^{\circ} 59' 35''$ N. = E. $17^{\circ} 54' 12''$ N. Elle diffère de la direction observée E. $22^{\circ} 30'$ N., de $4^{\circ} 33' 48''$.

En opérant de la même manière pour tous les autres points d'observation, j'ai formé le tableau suivant :

	DIRECTION		
	calculée.	observée.	DIFFÉRENCE.
Laponie	E. $17^{\circ} 54' 12''$ N.	$22^{\circ} 50'$	+ $4^{\circ} 55' 48''$
Estonie	E. $16^{\circ} 28' 17$ N.	17 »	+ 0 51 45
Wishy	E. $25^{\circ} 11' 14$ N.	22 50	- 0 41 14
Grampians	E. $41^{\circ} 1' 9$ N.	58 »	- 5 4 9
Keswick	E. $40^{\circ} 44' 24$ N.	57 50	- 2 14 24
Church-Stretton	E. $59^{\circ} 58' 56$ N.	42 »	+ 2 21 4
Falmouth	E. $41^{\circ} 6' 24$ N.	45 »	+ 3 55 56
Freiberg	E. $27^{\circ} 28' 44$ N.	27 55	+ 0 26 16
Hof	E. $28^{\circ} 21' 25$ N.	28 »	+ 0 21 25
Prague	E. $26^{\circ} 26' 46$ N.	28 40	+ 2 15 14
Condros	E. $55^{\circ} 25' 12$ N.	55 »	+ 1 54 48
Ardenne	E. $55^{\circ} 56' 6$ N.	25 »	+ 8 53 6
Tannus	E. $51^{\circ} 16' 57$ N.	55 15	+ 1 56 5
Binger-Loch (couches)	E. $51^{\circ} 50' 00$ N.	45 50	+ 12 20 00
Binger-Loch (cbaine)	E. $51^{\circ} 50' 00$ N.	27 50	+ 4 00 00
Saint-Malo (couches)	E. $58^{\circ} 49' 59$ N.	42 15	+ 5 25 1
Saint-Malo (grandes lignes)	E. $58^{\circ} 48' 59$ N.	47 »	+ 8 11 1
Schirmeck	E. $52^{\circ} 4' 14$ N.	50 »	- 2 4 14
Saint-Dié	E. $52^{\circ} 10' 17$ N.	55 »	+ 2 49 45
Montagne Noire	E. $55^{\circ} 55' 57$ N.	54 »	- 1 55 57
Hyères	E. $52^{\circ} 55' 47$ N.	22 50	- 10 25 47
Ajaccio	E. $51^{\circ} 1' 7$ N.	22 50	- 8 51 7
			+ $2^{\circ} 42' 12''$

La somme des différences ne devait pas être nulle, parce que nous avons adopté pour le point central de réduction (Binger-Loch), la direction E. $31^{\circ} 30'$ N. exprimée en nombres ronds, au lieu de la moyenne des directions transportées en ce point. Pour plusieurs des points d'observation, les différences sont considérables; mais on n'a pas droit d'en être surpris d'après la nature même des observations faites dans ces points. Ainsi, pour les couches du Binger-Loch, la différence est de plus de 12° ; mais nous avons remarqué tout d'abord que la direction est probablement anormale. Pour Hyères, pour Ajaccio et pour la Laponie, les différences sont considérables aussi; mais nous avons simplement employé pour ces trois points la direction E.-N.-E. Or, lorsqu'on exprime une direction de cette manière, il est généralement sous-entendu qu'on ne prétend pas les fixer très rigoureusement. Pour les grandes lignes qui traversent la Bretagne, la différence est de $8^{\circ} 11'$ environ; mais la direction de ces lignes ne se prête pas à une détermination complètement rigoureuse. Pour l'Ardenne,

la différence est de près de 9° : c'est une des plus considérables et peut-être des plus singulières que renferme le tableau. Je suis porté à l'attribuer principalement à ce que la dislocation qui a relevé le front de l'Ardenne, près de Mézières, suivant la direction du système des Ballons (1), a comprimé la masse des terrains schisteux situés plus au Nord, et rapproché leur direction de la ligne E.-O. La production des dislocations du Système du Hainaut peut encore avoir concouru plus tard au même résultat. La direction du Système du Finistère transportée dans l'Ardenne, à Mont-Hermé, en observant que pour ce point la correction due à l'excès sphérique serait complètement insignifiante, devient E. $14^{\circ} 48'$ N. Elle s'écarte de $10^{\circ} 12'$ de la direction moyenne E. 25° N. des couches ardoisières de cette contrée, tandis que celle-ci ne s'éloigne que de $8^{\circ} 53' 6''$ de la direction du Système du Westmoreland et du Hundsrück. Cela prouve que l'anomalie signalée ci-après, dans la direction des couches ardoisières des bords de la

(1) Voyez Explication de la Carte géologique de la France, chap. xv. t. I, p. 266.

Meuse, ne se rattache pas, comme on aurait pu le croire au premier abord, au *Système du Finistère*. Quant aux autres points, pour lesquels la direction observée paraît mériter plus de confiance, les différences ne dépassent pas 4° , et elles sont le plus souvent au-dessous de 3° , c'est-à-dire qu'elles ne sont guère au-dessus des incertitudes et des erreurs que comportent les observations elles-mêmes.

Nous remarquerons encore que les différences les plus considérables sont les unes en plus et les autres en moins, d'où il résulte qu'elles approchent beaucoup de se compenser, et qu'on retrouverait à très peu près la même moyenne, en regardant comme défectueuses les observations qui leur ont donné naissance, et en ne tenant compte que des autres.

Enfin, faisant un retour vers le point de départ de toutes les observations de ce genre, nous remarquerons que non-seulement la direction E. $31^\circ \frac{1}{2}$ N., qui se rapporte à un point de l'Allemagne septentrionale, rentre complètement dans l'indication *hora* 3-4, donnée il y a plus d'un demi-siècle par M. de Humboldt; mais que cette moyenne, transportée à *Hof*, ne diffère pas d'un demi-degré de la direction générale des couches du Frankenwald, que l'illustre voyageur a signalée, au début de sa carrière, comme se reproduisant d'une manière très générale dans les couches schisteuses anciennes d'une grande partie de l'Europe.

La direction moyenne E. $31^\circ \frac{1}{2}$ N., que nous avons adoptée pour le *Binger-Loch*, détermine celle de la tangente directrice du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*. L'angle A, formé par cette tangente avec le méridien du *Binger-Loch*, est égal au complément de $31^\circ \frac{1}{2}$, ou à $58^\circ \frac{1}{2}$.

Pour déterminer complètement ce système, il nous resterait à calculer, ainsi qu'il a été dit dans la première partie de cet article, l'angle équatorial E; mais le calcul ne serait guère plus exécutable pour le *Système du Westmoreland et du Hundsrück* que pour celui du *Longmynd*, à l'égard duquel nous y avons renoncé pour les motifs énoncés page 202. Nous serons donc réduits à nous en tenir, provisoirement au moins, à la *supposition* employée dans les calculs précédents, savoir que le grand

cercle qui passe par le *Binger-Loch*, en se dirigeant à l'E. $31^\circ \frac{1}{2}$ N., est le grand cercle de comparaison ou l'équateur du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*.

Il est probable, sans doute, que cette supposition n'est pas tout à fait exacte, et qu'elle est destinée à subir une *rectification ultérieure*. Il est toutefois à observer que le grand cercle dont il s'agit divise à peu près en deux parties égales l'ensemble des points où ont été observés jusqu'à présent les ridements dépendants du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et cette remarque doit porter à présumer que le grand cercle de comparaison provisoire que nous adoptons ne sera pas déplacé dans la suite d'une quantité très considérable.

Après avoir ainsi discuté la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*; après avoir reconnu que le groupe compact et uniforme des lignes stratigraphiques de ce Système se compose, est antérieur, dans toute l'Europe, au vieux grès rouge, et postérieur au terrain silurien et aux couches dévoniennes anciennes (*Tilestone et Tilestone fossilifère*), j'ai pu me montrer plus difficile que par le passé, pour y laisser renfermés des accidents stratigraphiques qui n'y figuraient qu'à titre d'anomalies. J'ai pu, suivant la marche que j'ai indiquée depuis longtemps (*voyez le commencement de cet article*), essayer de séparer ces anomalies et de les grouper elles-mêmes en Systèmes.

J'avais originairement laissé réunies en un seul groupe, qui était, pour ainsi dire, le résidu non développé de la série, toutes les dislocations du sol, trop anciennes pour qu'il me parût prudent de chercher dès lors à les distinguer et à les classer. Mais sur la planche coloriée jointe à la première publication que j'ai faite sur ces matières (*Ann. des sc. nat.*, t. XIX, pl. 3, 1830), j'avais consigné une note ainsi conçue: « On a » figuré ici des Fougères, des Prêles, des » Lépidodendrons, pour rappeler que les » végétaux, dont les débris enfouis ont produit la houille, avaient crû sous nos latitudes peu de temps après le plus ancien » redressement de couches figuré dans le tableau; d'où il suit que, dès lors, nos couches se trouveraient dans des circonstances climatiques dont nous pouvons nous faire quelque idée. »

Ce plus ancien redressement de couches, figuré dans le premier tableau graphique des résultats de mes recherches, était celui des *collines du Bocage* (Calvados), où j'ai trouvé les premiers indices du *Système des ballons et des collines du Bocage*, dont je n'ai pu fixer que plus tard, d'une manière précise, la direction et l'âge relatif, et dont je parlerai ci-après.

Aussitôt que l'observation m'a permis de définir, d'une manière complète, le *Système des ballons et des collines du Bocage*, j'ai aperçu qu'il existait des Systèmes de dislocations plus anciens et d'une direction différente.

L'un de ces Systèmes ayant été mis en lumière dès 1831, comme je l'ai rappelé ci-dessus, par M. le professeur Sedgwick, je me suis empressé de l'inscrire alors en tête de ma série, et il figure déjà sous le nom de *Système du Westmoreland et du Hundsrück* dans l'extrait de mes recherches qui a été imprimé en 1833 (1). Mais j'annonçais en même temps qu'il ne fallait pas désespérer de voir des recherches ultérieures mettre les lignes de démarcation, que l'observation indiquait déjà entre les différentes assises des anciens terrains de transition, en rapport avec des soulèvements plus anciens, et encore plus effacés que celui-là.

J'ai cru trouver la réalisation de ces espérances de vieille date dans les Systèmes de montagnes que j'ai esquissés ci-dessus.

Lorsqu'on ne pouvait encore indiquer la direction des dislocations des couches les plus anciennes que par la désignation générale *Hora 3-4*, et lorsque l'âge précis d'une grande partie de ces couches était encore indéterminé, on était réduit à composer de toutes les dislocations dont il s'agit un seul faisceau, dont l'analogie conduisait à penser que l'âge relatif serait le même que l'âge de celles qui en auraient un bien déterminé. Mais le progrès des observations permettant aujourd'hui de procéder à une analyse plus exacte, on peut distinguer dans cet immense faisceau *trois directions et trois âges*.

J'en ai d'abord extrait un groupe assez

(1) Traduction française du *Manuel géologique* de M. de La Bèche, publié par M. Brochant de Villiers. Voir aussi le 5^e volume du *Traité de géognosie* de M. Dabuisson de Voitin, continué par M. Amédée Buisson, p. 282 (1834).

nombreux de directions plus rapprochées de la ligne E. - O. que celle du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et, en même temps, plus anciennes. Je veux parler surtout des directions des roches schisteuses les plus anciennes de la presqu'île de Bretagne, que j'ai mentionnées dans l'extrait de mes recherches, consigné dans la traduction française du *Manuel géologique* de M. de La Bèche, et dans le *Traité de géognosie* de M. Dabuisson, comme l'un des types des dislocations *Hora 3-4* antérieures aux dépôts des terrains de transition modernes de la Bretagne, qu'on sait aujourd'hui être siluriens et dévonien. C'est frappés de leur constance et de l'évidence de leur âge relatif, que nous avons cru, M. Dufrénoy et moi, devoir indiquer, dans le premier volume de l'explication de la carte géologique, l'E. 23° N. comme la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, indication qui a été reproduite par M. Beudant dans sa *Géologie élémentaire*, et par M. de Collegno dans ses *Elementa di geologia*.

Cette direction, qui, en raison surtout de ce qu'elle s'observe dans une contrée aussi occidentale que la Bretagne, diffère beaucoup de celle du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, telle que je l'ai précisée ci-dessus, caractérise un Système particulier antérieur au terrain silurien, que j'ai nommé *Système du Finistère*.

J'ai extrait aussi du même faisceau le *Système du Longmynd*, que j'ai placé de même avant le dépôt du terrain silurien, mais après le *Système du Finistère*.

Les autres directions, dégagées de ces mélanges hétérogènes, composent le *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, réduit à ce qu'il a d'essentiel.

La direction du *Système du Finistère*, transportée au *Binger-Loch*, devient E. 11° 35' N. Elle diffère, par conséquent, de 20° environ de celle du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, qui est pour le *Binger-Loch* E. 31° $\frac{1}{2}$ N., et de plus de 47° de celle du *Système du Longmynd* qui, rapportée au même point, est N. 31° 15' E. ou E. 58° 45' N.

La comparaison de ces trois directions, rapportées à un seul et même point, montre que les trois Systèmes dont nous parlons sont

parfaitement distincts l'un de l'autre, sous le rapport de leur direction.

Ils ne le sont pas moins sous le rapport de leur âge, et le dernier s'isole d'autant mieux des deux autres, entre les directions desquels la sienne est intermédiaire, qu'il en est séparé chronologiquement par le *Système du Morbihan* dont l'orientation est complètement différente.

Mais il s'est présenté, à cet égard, une circonstance assez singulière : c'est que, parmi le grand nombre de couches redressées dont la direction avait été comprise d'abord dans la désignation générale *hora 3-4*, celles relativement auxquelles l'époque du redressement était indiquée par les observations les plus complètement éclaircies, étaient précisément les premières qui devaient être mises de côté pour former des systèmes séparés, lorsqu'on en viendrait à une discussion plus précise de tous les éléments dont le groupe entier se composait originairement.

Telles étaient, par exemple, les couches des schistes anciens de la Bretagne et de la Normandie sur lesquelles les grès siluriens inférieurs reposent en stratifications discordantes. Telles étaient aussi les couches des schistes cristallins de la Suède et de la Finlande dont les principaux redressements sont si évidemment antérieurs au dépôt des couches siluriennes inférieures du Kinneulle et de la côte méridionale du golfe de Finlande. Le grès de Caradoc, qui forme, dans une grande partie de l'Europe et de l'Amérique, l'un des horizons géognostiques les plus étendus et les plus nets qu'on puisse citer dans toute la série des terrains sédimentaires, s'est déposé postérieurement aux redressements de toutes ces couches dont il recouvre souvent les tranches. C'est là ce qui place dans les périodes antésiluriennes les *Systèmes du Finistère, du Longmynd et du Morbihan* dont nous avons discuté précédemment l'ancienneté respective.

Au contraire, les observations les plus récentes ont fait reconnaître pour moins anciennes qu'on ne l'avait cru jusqu'à ces derniers temps un grand nombre de couches qui demeurent comprises dans le *Système du Westmoreland et du Hundsrück* réduit, comme nous venons de le voir, à ce qu'il y a d'essentiel. Ainsi les couches du terrain ar-

doisier de l'Ardenne, qui ont été regardées d'abord comme un des types essentiels du terrain cambrien, et dont MM. Murchison et Sedgwick ont encore figuré quelques parties comme cambriennes, dans leur belle carte des contrées rhénanes, publiée en 1840, doivent être rapportées au terrain silurien et au terrain dévonien ancien (*tilestone fossilifère*). La classification des couches du Hundsrück et du Taunus a dû subir une modification semblable. Il en a été de même des couches schisteuses et calcaires du Hartz, du Thuringenwald, du Frankenwald, des environs de Prague, des Vosges, des environs d'Hyères, de la montagne Noire, des Pyrénées, etc. Toutes les couches qui reposent sur celles-ci en stratification discordante, et dont quelques unes, comme le poudingue, le burnot (en Belgique), avaient été classées comme siluriennes, ont été reconnues comme contemporaines du vieux grès rouge et du terrain dévonien proprement dit. L'époque à laquelle répond la discordance de stratification de ces deux classes de couches, s'est ainsi trouvée moins ancienne qu'on ne l'avait cru d'abord, par suite de l'âge moins ancien assigné aux couches elles-mêmes. Voilà comment, en partant toujours des mêmes faits stratigraphiques, on a été conduit à laisser seulement dans les périodes antésiluriennes deux démembrements du *Système du Westmoreland et du Hundsrück* qui avait paru d'abord antésilurien, et à placer ce système lui-même, simplifié et mieux défini, entre la période du terrain silurien et du *tilestone fossilifère* et la période du vieux grès rouge et du terrain dévonien proprement dit.

Je passe maintenant aux Systèmes de montagnes qui ont pris naissance postérieurement au dépôt du vieux grès rouge ou du terrain dévonien.

Je suis porté à croire que, parmi ceux de ces Systèmes que je puis dès à présent définir complètement, le plus ancien est celui auquel se rapporte le plissement des couches anthraxifères (dévoniennes et carbonifères) des bords de la Loire inférieure, et auquel appartiennent aussi les accidents orographiques les plus remarquables des collines du Bocage de la Normandie et de la partie méridionale des Vosges.

VI. SYSTÈME DES BALLONS (Vosges) ET DES COLLINES DU BOCAGE (Calvados).

L'âge relatif que j'avais cru devoir assigner originairement à ce Système a dû être modifié comme celui du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et pour des raisons à peu près semblables. Les faits stratigraphiques qui déterminent cet âge conservent leur place dans la science; mais les couches auxquelles ces faits se rapportent sont aujourd'hui classées autrement qu'elles ne l'étaient à l'époque de mes premiers travaux. Toutes les couches affectées par les plissements propres au *Système des Ballons et des collines du Bocage de la Normandie* étaient considérées, il y a quelques années, comme plus anciennes que le vieux grès rouge; il est aujourd'hui constaté qu'une partie de ces mêmes couches appartient au terrain dévonien, représentant du vieux grès rouge, et même au calcaire carbonifère. Anciennement le vieux grès rouge et le calcaire carbonifère étaient considérés comme formant, avec le *millstone-grit* et le terrain houiller, une série indivisible pendant le dépôt de laquelle on ne présumait pas que le sol de l'Europe eût éprouvé de grandes dislocations. Mais de nouvelles observations ont montré que cette série n'est pas aussi continue qu'on l'avait cru d'abord, et que, pendant son dépôt, le relief du sol de l'Europe a subi de grands changements.

Le redressement des couches du *Système des Ballons et des collines du Bocage de la Normandie* me paraît avoir coïncidé avec l'un de ces changements, avec celui auquel se rapporte la ligne de démarcation qui sépare le calcaire carbonifère du *millstone-grit*.

Pendant les périodes comparativement tranquilles qui ont suivi l'apparition du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, la surface d'une grande partie de l'Europe a été recouverte par de vastes et puissants dépôts de sédiment dont la corrélation a été clairement établie dans ces dernières années. Ce sont: le vieux grès rouge et le calcaire carbonifère de l'Écosse, de l'Angleterre et de l'Irlande; les couches dévoniennes (postérieures au *tilestone*) et carbonifères du Devonshire; les couches correspondantes de la presqu'île de Bretagne, c'est-à-dire celles qui commencent aux poudingues de Huel-

goet (Finistère) et d'Ingrande (Loire-Inférieure), et qui comprennent les dépôts de combustibles des bords de la Loire-Inférieure et des environs de Laval et de Sablé, ainsi que le calcaire carbonifère de Sablé; les couches anthraxifères de la Belgique, depuis le Poudingue de Burnot jusqu'au calcaire de Visé inclusivement; les couches de schiste et de grauwacke des collines des Tefelsberge et des Hollenberge, au N.-O. de Magdebourg; le vieux grès rouge de la Norvège et de la Suède; le vieux grès rouge, les couches dévoniennes et le calcaire carbonifère de toute la Russie, dont les beaux travaux de MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling ont si bien fait connaître la nature et la position indépendante par rapport aux terrains affectés des anciennes rides *hora* 3-4.

Je suis encore porté à classer dans la même série les terrains de porphyre brun, de grauwacke et de schiste argileux, contenant des couches d'anthracite accompagnées d'empreintes végétales peu différentes de celles du terrain houiller dont se compose en grande partie l'angle S.-E. des Vosges, et qui paraît s'être adossé aux masses granitiques des environs de Gérardmer, de Remiremont et du Tillot, dont le soulèvement a probablement coïncidé avec la formation des rides *hora* 3-4.

Il paraît, surtout d'après les dernières observations de M. Verneuil, qu'une partie des terrains de transition du département de la Loire doit aussi être rapportée à la même époque.

Or, indépendamment des rapports géognostiques et paléontologiques qui existent entre les diverses parties du vaste ensemble de terrains dont je viens de parler, ils ont encore cela de commun que leurs couches échappent aux rides et aux dislocations qui constituent le *Système du Westmoreland et du Hundsrück*. Lorsque la direction de ce Système s'y manifeste comme dans le Condroz, c'est seulement d'une manière locale et accidentelle. Quand les couches n'y sont pas horizontales, leurs dislocations suivent généralement d'autres directions dont la plus marquée, qui probablement a été produite immédiatement après la terminaison du dépôt, court, suivant des lignes dont l'angle avec le méridien varie, selon la longitude,

en divers points de l'Europe, entre 90 et 50°, mais qui sont toujours très près d'être exactement parallèles à un grand cercle passant par le *Ballon d'Alsace* (dans le midi des Vosges : latitude 47° 50' N., longitude 4° 36' E. de Paris) et faisant avec le méridien de cette cime un angle de 74°, ou se dirigeant, en ce point, de l'O. 16° N. à l'E. 16° S.

Des tâtonnements graphiques m'ont fait adopter depuis longtemps ce grand cercle comme le *grand cercle de comparaison du Système des Ballons et des collines du Bocage*, et on va voir qu'il représente encore très exactement la moyenne des observations actuelles dont aucun groupe ne s'en écarte d'une manière notable.

Le caractère spécial des parties méridionales des Vosges est d'offrir des formes plus découpées que le reste. Au premier abord, les montagnes semblent y être confusément entassées les unes à côté des autres ; mais un examen plus attentif ne tarde pas à montrer qu'elles sont groupées avec assez de régularité autour du massif de syénite dont les Ballons d'Alsace et de Comté sont les deux points culminants.

La configuration des Vosges est comparable à un T renversé (J), et, dans cette comparaison, le massif de syénite des Ballons figure la barre horizontale du (J), tandis que la crête principale des Vosges, qui se rapporte au Système du Rhin, représente le jambage vertical. La structure de toute la partie méridionale du noyau central des Vosges, depuis Plombières jusqu'à la vallée de Massevaux, est en rapport avec celle du Ballon d'Alsace dont le massif syénitique, qui a, dans son ensemble, la forme d'un vaste dôme allongé de l'E. 15° S. à l'O. 15° N., est l'axe de tout le Système.

Cette disposition s'explique très simplement, en admettant que longtemps après la consolidation des porphyres bruns, le massif de syénite qui forme les cimes jumelles du Ballon d'Alsace, et du Ballon de Comté ou de Servance, a été soulevé de dessous les porphyres. Ce soulèvement aurait causé la destruction d'une partie du terrain porphyrique, et aurait relevé le reste autour du massif des Ballons d'Alsace et de Comté, en donnant naissance aux déchirements qui paraissent avoir formé la pre-

mière ébauche des vallées de Massevaux, de Giromagny et de Plancher-les-Mines. Cette supposition s'accorde d'autant mieux avec la disposition relative des cimes de la partie méridionale des Vosges, que, des points situés de manière à prendre en enfilade le groupe allongé des Ballons, par exemple, des environs de Bâle, de Mulhouse, de Badenweiler, les diverses arêtes suivant lesquelles ils se groupent entre eux font naître, par leur disposition respective, l'idée d'un cratère de soulèvement dont le centre serait situé vers le Ballon d'Alsace. Une coupe faite perpendiculairement à l'axe du massif de syénite des Ballons, vers son extrémité orientale, montrerait que le terrain de porphyres bruns qui constitue principalement les montagnes de l'angle S.-E. des Vosges, se relève à l'approche du massif syénitique, en s'appuyant de part et d'autre sur ses flancs (1).

Les parties méridionales de la Forêt-Noire offrent le même caractère de dislocation, et on y remarque, comme dans les Vosges, beaucoup de montagnes orientées ou alignées entre elles à peu près de l'O. 15° N. à l'E. 15° S.

De la cime du Blauen, le midi de la Forêt-Noire se présente comme un massif granitique découpé sans loi bien visible, mais terminé assez abruptement vers le S., suivant une ligne qui court à l'E. 16° S.

Le Feldberg doit probablement son nom à ce que sa cime est plate et unie comme un champ. Elle est couverte d'un gazon ondulé, qui s'étend à une assez grande distance vers l'E. 15° S.; mais vers le N., elle offre des pentes très rapides qui conduisent à des précipices. Cet arrachement est évidemment postérieur au ridement N.-E.-S.-O. du gneiss dont le Feldberg est composé, et antérieur au dépôt du Grès des Vosges qui entoure son large dôme à une grande distance.

Toutes ces montagnes ont été soulevées par des efforts violents qui ont brisé la croûte du globe, et depuis cette époque ces éclats saillants n'ont plus été recouverts d'une manière permanente par les eaux, puisque nulle part on ne trouve de roches sédimentaires sur leurs sommités. Il en est de même

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. I, p. 415.

des Ballons de la partie méridionale des Vosges, et de la saillie primordiale du Champ-du-Feu.

L'époque à laquelle ces masses ont été façonnées peut être circonscrite entre des limites beaucoup plus étroites encore que celles dont nous venons de parler; car il est évident qu'elle est antérieure à l'existence des bassins de Ronchamp et de Villé, que le terrain houiller, le grès rouge et le grès des Vosges ont comblées en partie, et postérieure à toute la formation des porphyres bruns, qui est un des éléments essentiels du massif des Ballons. Ainsi le Système des Ballons a reçu, par voie de soulèvement, la configuration qui le distingue, à une époque postérieure à la formation du porphyre brun (1), mais antérieure au dépôt du terrain houiller.

La Lozère nous présente, beaucoup plus au sud, une autre masse granitoïde allongée à peu près dans le même sens; et comme la direction de cette masse semble avoir déterminé celle du bassin intérieur des départements de la Lozère et de l'Avignon, dans lequel se sont déposés horizontalement le terrain houiller, le grès bigarré et le calcaire du Jura, on peut supposer que l'élevation de cette masse est contemporaine de celle de la syénite du Ballon d'Alsace.

La presqu'île de Bretagne est, parmi les différentes contrées de l'Europe, une de celles où le *Système des Ballons* se dessine de la manière la plus étendue et la plus nette. La plupart des accidents stratigraphiques que nous y avons déjà étudiés étaient antérieurs au dépôt du terrain silurien. Un seul, le *Système du Westmoreland et du Hundsriick*, est postérieur à ce terrain; mais il est antérieur au terrain dévonien. En effet, ce *Système* de dislocations affecte une partie, mais non la totalité du vaste ensemble de terrains sédimentaires, qui constitue principalement le sol de l'intérieur de la Bretagne. Ces terrains appartiennent en partie au terrain silurien, en partie au terrain dévonien, et les travaux paléontologiques de MM. de Verneuil et d'Archiac ont montré que le calcaire de Sablé qui en partage les allures, mais qui en forme l'assise supé-

rieure, doit être rapporté au calcaire carbonifère.

Toutes les assises de ce grand dépôt, le plus souvent parallèles entre elles, sont affectées indistinctement par un *Système d'accidents stratigraphiques*, qui est surtout très prononcé dans l'espace qui s'étend d'Angers à Ploërmel. Sans former nulle part de montagnes considérables, les couches présentent des plis nombreux, qui les renversent quelquefois complètement, et qui indiquent une compression latérale des plus violentes. Leurs affleurements étroits forment de longues bandes parallèles; et lorsqu'elles sont toutes dessinées, comme sur les belles cartes de MM. Triger, le papier prend l'apparence d'une étoffe rayée. Les petites crêtes et les légers enfoncements auxquels elles donnent naissance, suivant qu'elles sont plus ou moins résistantes, déterminent la plupart des accidents topographiques de la contrée; d'où il résulte que sur toutes les cartes détaillées, leur direction, à peu près constante, se reconnaît au premier coup d'œil. Cette direction forme, avec les lignes de projection verticales des cartes de Cassini, un angle d'environ 75° ; mais si on tient compte du petit angle que ces lignes forment elles-mêmes avec les méridiens astronomiques, on voit qu'à Châteaubriant, par exemple, la direction des couches coupe le méridien sous un angle de 78° , c'est-à-dire qu'elle court de l'E. 12° S. à l'O. 12° N.

Cette direction se rapporte très sensiblement à celle du *Système des Ballons*; car si, par Châteaubriant (lat. $47^\circ 43' 38''$ N., long. $3^\circ 43' 10''$ O. de Paris), on mène une ligne rigoureusement parallèle au grand cercle de comparaison qui passe par le Ballon d'Alsace en se dirigeant de l'E. 16° S. à l'O. 16° N., cette ligne se dirigera de l'E. $10^\circ 15'$ S. à l'O. $10^\circ 15'$ N., et ne formera avec la direction des couches qu'un angle de $1^\circ 45'$. La différence se réduirait même à $45'$ si on menait par Châteaubriant une ligne parallèle à la direction O. 15° N., qui est la moyenne de celles qu'on observe dans le S.-E. des Vosges et de la Forêt-Noire. De pareilles différences sont au-dessous des erreurs probables des observations, et peuvent être considérées comme nulles.

La direction dont nous parlons se reproduit

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1,

très habituellement dans les couches siluriennes et dévoniennes de toutes les parties de la presqu'île de Bretagne, et notamment dans la bande de terrain silurien qui s'étend de la forêt d'Ecouvès (au nord d'Alençon) jusqu'à Mortain et au-delà, et qui forme une des lignes principales du Bocage de la Normandie.

Elle se retrouve encore dans la bande de terrain silurien des buttes de Clecy, qui s'étend de Coutances à Falaise et jusqu'aux environs de Chambois, bande moins étendue que les précédentes, mais connue antérieurement par les travaux de M. Héault, de M. de Caumont et de M. de La Bèche, et d'après laquelle j'ai adopté dans l'origine la dénomination de *Système du Bocage* (Calvados), qu'il me paraît inutile de changer aujourd'hui.

Les couches affectées par ce Système d'accidents présentent généralement peu de déviations. Elles offrent cependant une inflexion remarquable par l'étendue sur laquelle elle se manifeste et par sa régularité. Les lignes suivant lesquelles sont dirigés les plis des terrains anhraxifères des bords de la Loire et des environs de Sablé, s'infléchissent, vers le S., à l'E. d'une ligne tirée de Beaupréau à Ségre, et prennent à peu près la direction du *Système du Morbihan*. Le même fait se reproduit plus au N. entre Domfront et Seez; et on en trouve un autre exemple dans la presqu'île de Crozon, qui sépare la baie de Douarnenez de la rade de Brest. Mais ces faits particuliers me paraissent devoir être expliqués, en admettant que, dans ces parties dont l'étendue, considérable en elle-même, est cependant assez petite comparativement à la presqu'île entière, la direction du *Système du Morbihan* s'est reproduite accidentellement à l'époque de la formation du *Système des Ballons*, phénomène dont j'ai déjà cité plusieurs exemples.

Le Système de plissement que je viens de signaler dans la presqu'île de Bretagne, reparait, au nord de la Manche, dans les roches de transition modernes du Devonshire. D'après les belles cartes de sir Henry de La Bèche, la direction générale de la ligne de jonction, entre le Système des grauwackes et le Système carbonacé au nord de South-Molton, est O. 9° N. C'est là la direction normale de la stratification des roches

de ces deux Systèmes dans le nord du Devonshire. Au sud, près de Launceston, la direction s'écarte souvent davantage de la ligne E.-O.; mais elle est moins régulière, et elle présente peut-être une anomalie comparable à celle que j'ai signalée ci-dessus dans la presqu'île de Bretagne, à l'est de la ligne de Beaupréau à Ségre, ainsi qu'entre Domfront et Seez, et dans la presqu'île de Crozon. Dans tous les cas, c'est une anomalie relativement aux allures générales des couches dévoniennes et carbonacées du Devonshire, dont les plis, dans toutes les parties qui ne sont pas trop voisines des masses éruptives de granite et de trapp, se dirigent très régulièrement de l'E. 9° S. à l'O. 9° N.

Or, si on trace, par le centre du Devonshire (lat. 50° 50' N., long. 6° 30' O de Paris), une ligne parallèle au *grand cercle de comparaison* qui passe au Ballon d'Alsace en se dirigeant à l'O. 16° N., et qu'on ait égard aux latitudes et aux longitudes des deux points, et à la correction relative à l'excès sphérique, on trouve qu'elle coupe le méridien astronomique du Devonshire sous un angle de 81° 27', et qu'elle se dirige de l'E. 8° 33' S. à l'O. 8° 33' N. Cette ligne ne s'écarte que de 27', ou de moins d'un demi-degré, de la direction des couches dévoniennes et carbonacées de cette contrée. C'est une différence complètement négligeable.

Le redressement de ces couches est évidemment antérieur au dépôt des couches les plus anciennes du nouveau grès rouge qui reposent sur leurs tranches; mais il est postérieur à la période du dépôt des couches carbonacées, qui, d'après les espèces de Goniatites et les autres fossiles qui y ont été découverts, ne peut être considérée comme antérieure à celle du calcaire carbonifère.

Quelques unes des dislocations si compliquées que présente la pointe S.-O. du Pembroke-shire, de part et d'autre du Milford-Haven, appartiennent aussi, probablement, au *Système de Ballons*, dont elles ont, à très peu près, la direction. Il en est peut-être de même de quelques unes des dislocations des Mendip-Hills, au midi de Bristol.

Enfin des dislocations appartenant au Système des Ballons se reconnaissent encore dans le nord du pays de Galles, où elles

n'ont pas échappé à M. le professeur Sedgwick. Dans son mémoire intitulé : *Esquisse de la structure géologique du nord du pays de Galles* (1), ce savant géologue dit (p. 222) :

« Les plus anciens mouvements dont nous » trouvons des traces distinctes sont ceux » qui ont déterminé la direction N.-E., et » imprimé aux masses des montagnes une » disposition ondulée....

» Plus tard, une série de mouvements » imprima une disposition O.-N.-O., d'une » part, à l'ancien Système (de couches) à » l'extrémité septentrionale des Berwyns, et, » de l'autre, au Système supérieur dans le » Denbysshire. L'auteur attribue la confusion extraordinaire que présente la position » des couches dans la chaîne des Berwyns à » l'intersection de deux lignes principales » d'élévation, qui se rapportent, l'une à » l'ancien mouvement dirigé au N.-E. ou au » N.-N.-E., et l'autre au mouvement sub-séquent dirigé à l'O.-N.-O. Probablement, » ajoute-t-il, les conglomérats placés à » base du Calcaire carbonifère du Denbysshire » ont été formés après cette période. »

En indiquant, dans le pays de Galles, l'existence simultanée du *Système de Longmynd*, et du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, j'ai proposé implicitement de considérer le premier des deux mouvements comme composé de deux mouvements distincts dirigés respectivement, suivant les deux directions, N.-N.-E. et N.-E., que mentionne M. le professeur Sedgwick. Je présume que le second mouvement, signalé par lui, doit aussi être subdivisé en deux autres se rapportant l'un au *Système du Morbihan*, dirigé à peu près à l'O. 38° N., dont j'ai déjà indiqué ailleurs (2) l'influence sur ces contrées, et l'autre au *Système des Ballons*, plus rapproché de la ligne E.-O. : de telle sorte que la moyenne des deux directions donnerait à peu près la direction O.-N.-O., à laquelle s'arrête M. le professeur Sedgwick.

Si on transporte la direction O. 16° N. du Ballon d'Alsace dans le pays de Galles, au confluent des rivières Tierw et Ceiriog (lat. 52° 58' N., long. 3° 35' O. de Paris), en ayant égard à la différence des latitudes et

des longitudes, et même à la correction due à l'excès sphérique, elle devient O. 8° 18' N.

Une ligne menée par le confluent du Tierw et du Ceiriog, de l'E. 8° 18' S. à l'O. 8° 14' N., passe, d'une part, à Wem, et, de l'autre, à l'embouchure de la rivière Lyfni dans la baie de Caernarfon. Il est facile de la tracer, d'après cette indication, sur une carte d'Angleterre quelconque, lors même que les méridiens et les parallèles n'y seraient pas figurés. Si on trace cette ligne, soit sur la belle carte géologique de l'Angleterre par M. Greenough, soit sur celle de la région silurienne par sir Roderik Murchison, soit sur les petites cartes du nord du pays de Galles publiées par M. le professeur Sedgwick (1) et par M. Daniel Sharpe (2), on verra d'abord qu'elle est en rapport avec les grandes lignes géologiques de la contrée, et qu'après avoir marché parallèlement à la direction que suit la grande route de Holy-Head, depuis la vallée du Ceiriog jusqu'à celle du Conway, elle passe à une petite distance au sud de la haute cime du Snowdon. On remarquera en outre qu'elle est sensiblement parallèle à la moyenne direction des accidents stratigraphiques que présentent, d'après les trois premières de ces cartes, les couches siluriennes anciennes et modernes de la région arrosée par le Ceiriog et par ses affluents, et de plusieurs cantons adjacents. Elle s'éloigne de la direction des lignes stratigraphiques de la carte de M. Daniel Sharpe, lorsque celles-ci s'écartent du tracé des trois autres cartes; mais elle représente, aussi exactement que possible, la moyenne des directions que M. le professeur Sedgwick a tracées sur sa carte, sur un échelle à la vérité très réduite, mais évidemment avec beaucoup de soin.

Maintenant les lignes de dislocation tracées dans cette région par M. le professeur Sedgwick viennent butter contre le terrain carbonifère qu'elles ne paraissent pas entamer, ce qui annoncerait qu'elles ont été produites antérieurement au dépôt de toutes les assises de ce terrain et même antérieurement au dépôt du calcaire carbonifère. En effet, les cartes géologiques de M. Greenough, de sir Roderick Murchison et de M. le pro-

(1) *Outline of the Geological structure of north Wales*. Proceedings of the geological Society of London, t. IV, p. 222 (1843).

(2) *Bulletin de la Soc. géol. de Fr.*, 2^e série, t. IV, p. 562.

(1) A. Sedgwick, *Quarterly Journal of the geological Society*, vol. I.

(2) *Ibid.*, vol. II.

fesseur Sedwick figurent une bande du calcaire carbonifère qui s'étendrait du Craig-y-Rhiw à Craigant d'une manière aussi continue que le *millstone-grit* qui se trouve immédiatement à l'E. Cependant sir Roderick Murchison dément ce tracé, dans le texte même de son grand ouvrage, où il dit formellement (1) qu'à partir du Craig-y-Rhiw, le calcaire carbonifère se perd pendant un court espace, mais reparait de nouveau, se dirigeant au N., à Orsedd-Wen, sur la cime du Sallatyn-Hill, élevée de 1300 pieds au-dessus de la mer.

J'ai heureusement trouvé un tracé très net de cette interruption sur la carte de M. Daniel Sharpe, et, en reportant ce tracé sur la carte de M. le professeur Sedgwick, j'ai vu qu'elle coïncide exactement avec le prolongement des couches siluriennes qui, des bords du Ceiriog, s'avancent à l'E. 8° 18' S., suivant la direction du *Système des Ballons*. Plus au N. et plus au S., le calcaire carbonifère repose en stratification discordante sur les couches siluriennes redressées dans la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*; mais précisément au point où les couches siluriennes prennent la direction du *Système des Ballons*, ce calcaire présente une échancrure d'autant plus remarquable que, d'après le tracé de M. Daniel Sharpe, le bord septentrional de cette échancrure semble avoir été *retroussé*. Le *millstone-grit*, si les cartes sont fideles, ne présenterait pas d'échancrure correspondante, mais poursuivrait son cours en passant sur le prolongement des couches siluriennes redressées suivant la direction du *Système des Ballons*.

En supposant ce résultat exact, je crois pouvoir en conclure que le calcaire carbonifère a été affecté par le redressement des couches dont il s'agit, mais que le *millstone-grit* n'en a pas été. Le redressement des couches siluriennes, dirigées, dans la vallée de Ceiriog, de l'E. 8° 18' S. à l'O. 8° 18' N., aurait donc eu lieu postérieurement au dépôt du calcaire carbonifère, et antérieurement au dépôt du *millstone-grit*, c'est-à-dire qu'il appartierait, par son âge relatif comme par sa direction, au *Système des Ballons*, dont l'âge se trouverait même fixé ici avec plus de précision que dans aucun des points que nous avons

examinés; car nous ne l'avons pas encore trouvé en contact avec le *millstone-grit* bien caractérisé.

Il est vrai que le terrain carbonacé du Devonshire a été regardé comme comprenant non seulement le calcaire carbonifère, mais encore le *millstone-grit* et le terrain houiller proprement dit, ce qui conduirait à assigner une date encore plus moderne au *Système des Ballons*. Mais ces rapprochements ne reposent sur aucune détermination précise, et je ne crois pas qu'on soit réellement fondé à considérer aucune des couches du terrain carbonacé du Devonshire comme plus moderne que le calcaire carbonifère. Il y a encore là, sans doute, matière à controverse, et je fais des vœux pour que cette controverse s'établisse. Elle déterminera le rôle qui peut être attribué au *Système des Ballons* dans la formation du relief de la Grande-Bretagne, et elle contribuera à fixer d'une manière plus assurée encore l'âge relatif de ce *Système de montagnes*, celui des différents dépôts carbonifères, et le degré d'utilité que peut avoir le principe des directions dans la solution des grandes questions géognostiques.

Quoi qu'il en soit, il existe, dans le midi de l'Irlande, comme dans le midi de l'Angleterre, des dislocations qui, par leur direction et par leur âge, autant qu'on peut répondre de ce dernier, paraissent appartenir au *Système des Ballons*. D'après la belle carte géologique de l'Irlande publiée par M. Griffith, il existe aux environs de Cork et dans les montagnes de Barrymore et de Knockmeiledown, qui s'élèvent au N. de cette ville, un ensemble de dislocations qui se dirigent en moyenne de l'E. à l'O., ou de l'E. un peu S. à l'O. un peu N. Ces dislocations affectent le vieux grès rouge et le calcaire carbonifère, mais elles paraissent se distinguer d'autres dislocations plus étendues qui affectent en même temps le *millstone-grit*. Leur origine remonterait, par conséquent, à une époque intermédiaire entre la période du calcaire carbonifère et celle du *millstone-grit*, c'est-à-dire à l'époque de la formation du *Système des Ballons*. Les dislocations dont il s'agit ont, en effet, très sensiblement la direction du *Système des Ballons*; car la direction O. 16° N., transportée des Ballons d'Alsace à Cork (latit. 51° 48' 10'', longit. 10° 34' 59'' O.),

(1) *Silurian system*, p. 45 et 46.

en ayant égard à l'excès sphérique, devient O. 5° 4' N.

Avant de quitter les îles Britanniques, je ferai remarquer que des dislocations appartenant au *Système des Ballons* pourraient être soupçonnées d'avoir exercé une grande influence sur la configuration des montagnes du district des lacs du Cumberland et du Westmoreland.

M. le professeur Sedgwick a distingué depuis longtemps le phénomène de plissement qui a imprimé leur direction caractéristique aux schistes qui forment l'étoffe fondamentale de ce groupe de montagnes, du mouvement d'élévation qui a fait surgir comme de véritables *Ballons*, les montagnes de granite et de syénite qui en forment aujourd'hui les cimes les plus élevées, mouvement qui a été accompagné de nombreuses dislocations.

M. le professeur Hopkins, ayant envisagé dernièrement ce mouvement d'élévation sous un point de vue qui lui est propre (1), le considère comme coordonné à un axe légèrement sinueux qui se dirige à peu près à l'O. 3° N. Or la direction O. 16° N. transportée du Ballon d'Alsace à Keswick (latit. 54° 35' N., long. 5° 9' 13" O. de Paris) avec toutes les précautions déjà indiquées, devient O. 8° 38' N. La différence avec la direction figurée par M. le professeur Hopkins est de 5° 38'; mais, comme les considérations d'après lesquelles M. Hopkins a figuré cette ligne ne sont pas de nature à fixer une direction avec une rigueur absolue, on peut dire qu'une divergence de 5° $\frac{1}{2}$ seulement est ici peu importante. Sous le rapport de l'époque à laquelle a eu lieu cette élévation, M. le professeur Hopkins établit qu'elle est postérieure au dépôt du calcaire carbonifère et antérieure, en grande partie, à celui du nouveau grès rouge. Il admet, à la vérité, qu'elle est postérieure, non seulement au calcaire carbonifère, mais aussi au *millstone-grit* et au terrain houiller; or cette dernière partie de sa conclusion me paraît beaucoup moins évidente que la première.

Le *millstone-grit* est loin d'entourer le groupe montagneux du Westmoreland avec la même uniformité d'allure que le calcaire carbonifère. Bien loin de conserver dans la

ceinture du district des lacs la grande épaisseur qu'il présente dans les moorlands du Yorkshire, il se réduit, d'après la carte de M. Greenough, à une bande étroite qui s'amincit et finit par disparaître en avançant vers l'ouest, et on voit alors le terrain houiller de White-Haven reposer directement, près de la côte, sur le calcaire carbonifère et même sur le vieux grès rouge. Il paraît, d'après cela, que le sol de ces contrées a été soumis à des perturbations locales particulières entre le dépôt du calcaire carbonifère et celui du *millstone-grit*, et peut-être entre le dépôt du *millstone-grit* et celui du terrain houiller, et il demeure permis de soupçonner que les *Ballons* du Westmoreland sont, en principe, du même âge que ceux des Vosges et dus à des mouvements d'élévation coordonnés au même grand cercle de la sphère terrestre.

Peut être parviendrait-on à constater l'existence de dislocations du *Système des Ballons* dans plusieurs autres groupes montagneux des îles Britanniques. Il me paraît des aujourd'hui très probable que les petites protubérances de roches anciennes qui pointent isolément au milieu des plaines secondaires du Leicestershire lui doivent le principe de leur existence.

Le prolongement oriental de la ligne tirée de l'embouchure du Lyfni à Wem passe très près de Leicester. Elle laisse, au nord, le massif isolé du *Charnwood-Forest* dont les principales lignes topographiques lui sont à peu près parallèles. A côté du *Charnwood-Forest*, le terrain houiller d'Ashby de la Zouche se trouve en contact d'une manière anormale, comme celui de White-Haven, avec le calcaire carbonifère, sans l'interposition du *millstone-grit*. Cet ensemble de circonstances peut faire soupçonner qu'il y a eu dans ce district un mouvement de dislocation immédiatement postérieur au calcaire carbonifère, parallèle à la direction du *Système des Ballons*, et que le *Mont-Sorel*, point culminant du *Charnwood-Forest*, peut lui-même être considéré comme un *Ballon*.

Les *Ballons* du nord de l'Allemagne, les masses granitiques du Hartz, qui se trouvent presque exactement sur le prolongement de la ligne d'élévation du Westmoreland, se prêtent à ce double rapprochement d'une manière plus certaine encore.

(1) On the elevation and denudation of the district of the lakes of Cumberland and Westmoreland. — *Quarterly Journal of the geological Society*, vol. IV, p. 70.

Le Hartz se termine, au N.-N.-E., par un escarpement comparable à celui qui termine les Vosges et la Forêt-Noire au S.-S.-O. Cet escarpement, qui coupe obliquement la direction des couches schisteuses, est parallèle à la plus grande longueur de ce groupe de montagnes isolé, et à la ligne sur laquelle les granites de Brocken et de la Rosstrappe se sont élevés en perçant les schistes et les grauwackes déjà redressés antérieurement dans une autre direction; il est en même temps parallèle au *grand cercle de comparaison du Système des Ballons* dirigé de la cime du Ballon d'Alsace à l'O. 16° N. En effet, si, par la cime du Brocken (latitude $51^{\circ} 48' 29''$ N., longitude $8^{\circ} 16' 20''$ E. de Paris), on mène une ligne parallèle au grand cercle dont il s'agit, on trouve que la direction de cette ligne calculée rigoureusement, en ayant égard à la correction due à l'excès sphérique, est à l'O. $19^{\circ} 15'$ N. Or, si l'on trace cette ligne sur une carte géologique du Hartz, on verra qu'elle passe par la *Rosstrappe*, tout près du Rammberg, et qu'elle est parallèle aussi exactement que possible à la ligne légèrement sinueuse qui termine le Hartz au N.-N.-E. Le soulèvement qui a déterminé cette ligne, évidemment postérieur à celui qui avait plissé les schistes et les grauwackes dans la direction *hora* 3-4 (*Système du Westmoreland et du Hundsrück*), n'a pas été le dernier que le Hartz ait éprouvé; mais il a influé plus qu'aucun autre sur la forme générale de son relief, et il a évidemment précédé le dépôt des terrains houillers qui sont situés à son pied.

Les grauwackes qui forment des collines des Teufelsberge et des Hollenberge au N.-O. de Magdebourg, et dans lesquelles on trouve, comme en Devonshire, en Bretagne et dans le sud des Vosges, un grand nombre d'impressions d'Équisétacées et d'autres plantes peu différentes de celles du terrain houiller, ne partagent pas la direction *hora* 3-4 des autres grauwackes de l'Allemagne. Elles appartiennent probablement à la partie la plus récente des dépôts dits de transition, et la direction de leurs couches est presque parallèle à celle de l'escarpement N.-N.-E. du Hartz, dont le soulèvement a sans doute eu quelque influence sur le ridement qu'elles ont éprouvé

A l'autre extrémité du grand ensemble des terrains schisteux des bords du Rhin, l'Ardenne se termine au nord de Mezières, suivant une ligne dont l'orientation est oblique par rapport à la stratification dirigée à peu près *hora* 3-4 du terrain ardoisier, et dont la direction ne s'écarte pas sensiblement de celle du *Système des Ballons*. La direction O. 16° N., transportée du Ballon d'Alsace à Mezières (latitude $49^{\circ} 45' 43''$ N., long. $2^{\circ} 22' 46''$ E. de Paris), devient, toute correction faite, O. $14^{\circ} 51'$ N. Or, le front méridional de l'Ardenne court de l'E. 14° à 18° S. à l'O. 14° à 18° N.; c'est-à-dire en moyenne suivant une direction O. 16° N., qui ne diffère que de $1^{\circ} 9'$ de celle qui serait rigoureusement parallèle au grand cercle de comparaison du *Système des Ballons*. Le front méridional de l'Ardenne coupant obliquement la direction générale des couches du terrain ardoisier, ressemble, en cela, au front septentrional du Hartz auquel il est parallèle, et qui peut être considéré comme formant l'extrémité diamétralement opposée de la grande bande schisteuse des bords du Rhin. L'un et l'autre doivent probablement leur première origine à la même révolution physique. Les roches à cristaux feldspatiques de Monthermé pourraient bien faire, jusqu'à un certain point, le pendant des granites du Hartz. Le Hartz n'est peut-être plus élevé que parce qu'il a éprouvé, postérieurement au dépôt des terrains secondaires, un nouveau soulèvement que les Ardennes n'ont pas éprouvé ou qu'elles n'ont, du moins, que très faiblement senti (1).

La direction du *Système des Ballons* se manifeste aussi dans le massif des terrains schisteux du Hainaut, au nord de Namur, et on la retrouve encore, mais peut-être accidentellement, entre la Sambre et la Meuse, aux environs de Philippeville.

Le *Système des Ballons* s'est également dessiné dans l'Europe orientale. Les montagnes de Sandomirz, dans le S.-O. de la Pologne, nous présentent des couches de transition, d'une date probablement récente, redressées dans une direction presque exactement parallèle à celle du *grand cercle de comparaison* que nous avons mené par le

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. 1, p. 266.

Ballon d'Alsace. Mais c'est surtout au milieu des grandes plaines de la Russie que le Système de rides dont nous nous occupons joue un rôle important.

La belle carte géologique de la Russie d'Europe, publiée par MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, nous représente cette vaste contrée comme divisée en deux parties par un axe de terrain dévonien dirigé de Voronije vers le golfe de Riga. Cet axe paraît dû à un soulèvement qui a émergé le bassin carbonifère de Moscou et l'a rendu inaccessible aux dépôts de la période houillère; qui, par conséquent, doit être d'une date postérieure au dépôt du calcaire carbonifère et antérieure à celui du terrain houiller. Or, la direction O. 16° N., transportée du Ballon d'Alsace à Orel, en Russie (lat. 52° 56' 4" N., long. 33° 37' E. de Paris), devient O. 36° 32' N. Construite sur la carte de Russie, cette direction coïncide, à très peu de chose près, avec celle de l'axe dévonien, dirigé de Voronije vers le golfe de Riga. Je suis conduit, par là, à considérer l'axe dévonien du centre de la Russie comme étant, en Europe, l'un des membres les mieux définis et le plus largement dessinés du *Système des Ballons*.

Enfin les résultats du voyage géologique que M. le comte Keyserling a exécuté, en 1843, dans la contrée de la Petschora, semblent annoncer que le *Système des Ballons* joue aussi un rôle important dans cette partie reculée de la Russie. D'après la carte géologique jointe au bel ouvrage de M. le comte Keyserling (1), la contrée de la Petschora est séparée des grandes plaines où coule la Dwina par la chaîne des *monts Timan* qui s'étend obliquement de l'Oural au golfe de Tscheskaja, dont l'ouverture, dans la mer Glaciale, est séparée de celle de la mer Blanche par le cap Barmin-Myss.

La chaîne des *monts Timan* n'est pas rectiligne. Elle décrit une ligne brisée dont le coude est placé près du 63° parallèle de latitude nord, et dont la seconde partie forme un angle d'environ 25° avec le prolongement de la première.

Le milieu de la plus méridionale de ces deux parties se trouve à peu près par 63° 50' de latitude N., et par 50° 10' de longitude E. de Paris. Si on mène par ce point une ligne

parallèle au grand cercle dirigé du Ballon d'Alsace à l'O. 16° N. et qu'on en calcule la direction en ayant égard à la correction relative à l'excès sphérique qui s'élève pour ce point éloigné à 2° 29' 53", on trouve que la parallèle en question se dirige à l'O. 31° 30' N. Or, en contruisant cette ligne sur la carte de M. le comte Keyserling, on voit qu'elle représente d'une manière très satisfaisante la direction générale de l'axe de la partie méridionale de la chaîne des *monts Timan*. Les flancs de cette partie de la chaîne sont formés par le terrain dévonien et par le calcaire carbonifère; mais M. le comte Keyserling n'y a pas observé le terrain houiller (*millstone-grit*?) qu'il figure au contraire comme étant redressé sur les flancs du chaînon septentrional des *monts Timan* et sur ceux de l'Oural. De là il paraîtrait résulter que le chaînon méridional des *monts Timan*, qui, comme toutes les montagnes de la contrée, est antérieur au terrain Permien et au terrain jurassique, se distinguerait des chaînons qui l'avoisinent en ce qu'il serait antérieur aussi au terrain houiller auquel les autres sont postérieurs, et d'une date immédiatement postérieure au dépôt du calcaire carbonifère. Ce chaînon méridional des *monts Timan* appartiendrait ainsi par son âge, comme par sa direction, au *Système des Ballons*.

Si cette conclusion se vérifie, elle sera importante, en ce qu'elle donnera une très grande largeur à la zone qu'embrasse, en Europe, le *Système des Ballons*. En effet, une perpendiculaire abaissée de la crête des *monts Timan* sur le *grand cercle de comparaison du Système des Ballons*, mené par le Ballon d'Alsace, a une longueur égale à environ 27° du méridien. D'un autre côté, M. Durocher croit avoir retrouvé des dislocations dépendantes du *Système des Ballons* dans les schistes anciens de la chaîne des Pyrénées dont la crête, presque parallèle à notre grand cercle de comparaison, en est éloignée de 6°. La zone embrassée par le *Système des Ballons* aurait donc une largeur de 33° ou de 3,667 kilomètres (plus de 700 lieues).

Dans cette zone, le grand cercle que nous avons mené arbitrairement par la cime du Ballon d'Alsace serait loin d'occuper une position médiane. La ligne médiane passerait à peu près par Königsberg, en Prusse.

(1) *Wissenschaftliche Beobachtungen auf einer reise in die Petschora land, im Jahre 1843.*

Mais, comme la zone du *Système des Ballons* pourrait encore être élargie dans la suite vers le midi par de nouveaux chaînons de ce *Système* qui viendraient à être découverts en Espagne, il serait peut-être convenable de prendre pour le *grand cercle de comparaison* auquel on rapporterait tout l'ensemble, celui que nous avons mené par le *Brocken*, dans le *Hartz*, vers l'O. 19° 45' N.

J'avais déterminé le premier depuis longtemps par de simples tâtonnements graphiques. Nous avons vu qu'il cadre avec toutes les observations auxquelles nous l'avons comparé avec assez d'exactitude pour qu'il fût inutile d'en chercher, quant à présent, une détermination plus exacte. Le grand cercle, passant par le sommet du *Brocken*, que je propose de lui substituer, satisfait également bien à toutes les observations; ce sera celui auquel je recourrai dans la suite de cet article.

Le *Système des Ballons* a laissé sur la surface de l'Europe des accidents orographiques plus considérables qu'aucun des *Systèmes* de rides qui s'étaient formées antérieurement. Les *Ballons des Vosges*, du *Hartz*, du *Westmoreland*, sont sans doute de fort petites montagnes, comparativement aux cimes des *Pyénées* et des *Alpes*; mais celles-ci sont d'une origine plus récente. Les *Ballons* n'ont même pas eu, au moment de leur naissance, toute l'élevation que présentent aujourd'hui leurs cimes, par rapport au niveau de la mer; car ils ont éprouvé depuis lors des mouvements qui ont encore ajouté à leur hauteur initiale; mais la cime du *Ballon d'Alsace* s'élève à 789 mètres au-dessus de la ville de *Giromagny*, située elle-même à peu près à la même hauteur que le terrain houiller de *Ronchamp*, qui a rempli une des dépressions de la contrée telle qu'elle était configurée après la formation du *Système des Ballons*, et cette faible hauteur suffisait probablement pour faire alors du *Ballon d'Alsace* un des rois des montagnes de l'Europe. Parmi les inégalités de la surface du globe dont on peut assurer que l'origine remonte à une époque aussi reculée, on en citerait difficilement de plus considérables.

VII. SYSTÈME DU FOREZ.

M. Gruner, ingénieur en chef des mines, qui a étudié avec beaucoup de soin et de

détail la constitution géologique du département de la Loire, a signalé, dans les montagnes du *Forez*, un nouveau *Système* de dislocations (1). Ce *Système*, orienté, d'après les observations de M. Gruner, sur 11 heures de la boussole, c'est-à-dire au N. 15° O., lui a paru correspondre à une date intermédiaire entre celles des *Systèmes* auxquels je donnais les nos 2 et 3 lorsque je ne connaissais pas de *Systèmes* plus anciens que celui du *Westmoreland* et du *Hundsrück*; c'est-à-dire intermédiaire entre l'époque du *Système des Ballons* et celle du *Système du nord de l'Angleterre*.

Je propose d'appeler ce nouveau *Système* de montagnes *Système du Forez*. Je suis porté à croire qu'il est un peu plus moderne que M. Gruner ne l'a admis; cependant il me paraît être réellement plus ancien que le *Système du nord de l'Angleterre*, et par conséquent c'est ici la place où nous devons nous en occuper.

Les dislocations du *Système du Forez* ont affecté tous les terrains qui entrent dans la composition des montagnes de cette contrée, y compris celui dans lequel sont exploitées les mines d'Anthracite des environs de *Roanne* (*Bully*, *Regny*, *Thisy*, etc.); mais elles ne se sont pas étendues au terrain houiller qui existe près de là à *St Étienne*, à *Bert*, au *Creuzot*, etc. Ils datent, par conséquent, d'une époque intermédiaire entre la période du dépôt du terrain anthraxifère de la Loire, et celle du dépôt du terrain houiller.

Le terrain anthraxifère du département de la Loire est, d'après M. Gruner, la partie la plus récente des terrains de transition de ces contrées, et il y constitue un étage distinct. Il repose en stratification quelquefois parallèle, mais plus souvent encore discordante, sur un terrain schisteux dans la partie supérieure duquel sont intercalées des assises calcaires, et il présente vers sa base (p. 98) un conglomérat souvent très grossier, formé par des fragments généralement peu roulés de calcaire, de schistes, de quartzite, de quartz lydien, et surtout de *porphyre granitoïde*, réunis par un ciment à grain fin d'une teinte verdâtre. Ce conglomérat

(1) Gruner, Mémoire sur la nature des terrains de transition et les Porphyres du département de la Loire; *Annales des mines*, 3^e série, t. XIX, p. 53 (1841).

mérait passe, par la disparition des fragments, à un grès feldspathique, dont la pâte, peu différente de la sienne, est une masse terreuse très fine, le plus souvent d'une teinte verte foncée ou noire, et qui constitue une grande partie du terrain. Des noyaux anguleux très nombreux de feldspath lamelleux font souvent de ce grès une sorte de mimophyre. Les grains de quartz y sont très rares, de même que dans le porphyre granitoïde, auquel il semble avoir emprunté la plus grande partie de ses éléments; mais il contient quelquefois de petits fragments de schiste bleu verdâtre, et de très nombreuses paillettes de mica d'un brun verdâtre. Au milieu du grès on trouve des schistes feldspathiques avec empreintes végétales. Les couches d'anthracite qui y sont renfermées sont accompagnées au toit et au mur de schistes très fins, mais elles sont peu régulières et sujettes à de fréquents rejets, dus, sans doute, aux dislocations que le terrain a éprouvées. Quelques parties des grès sont transformées en roches extrêmement dures, compactes et cristallines, où tout indice de stratification a disparu, mais où se manifeste une division en colonnes prismatiques pseudo-régulières qui leur donne l'apparence de porphyres verts. Les schistes très fins du toit et du mur des couches d'anthracite semblent eux-mêmes avoir subi quelquefois une sorte de porcelanisation; la nature et la forme de ces roches pétro-siliceuses rappelle complètement la *Pierre carrée* du terrain anthraxifère de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire. Elles paraissent avoir subi de même un phénomène métamorphique, quoique aucune roche éruptive ne s'en soit approchée, un mouvement moléculaire opéré dans l'intérieur du sol sans élévation considérable de température. C'est seulement par leur composition qu'elles se rattachent aux porphyres granitoïdes qui semblent avoir fourni la plus grande partie de leurs éléments.

Ces Porphyres paraissent avoir commencé à faire éruption, dans le Forez, dès le commencement de la période pendant laquelle s'est formé le dépôt anthraxifère. En brisant les terrains de transition antérieurs et en se brisant eux-mêmes, ils ont formé les gros éléments des conglomérats; les matières plus ténues, cinériformes, que les éruptions

ont également produites, ont servi à la formation des Grès et des Schistes des terrains anthraxifères. Enfin une dislocation générale a redressé ces couches formées d'abord horizontalement et a élevé les crêtes porphyriques et granitiques du Forez sur lesquelles elles s'appuient, crêtes généralement dirigées, en moyenne, vers le N. 15° O., et dont la hauteur surpasse celle des Ballons (Puy-de-Montoncelle, 1,236^m, Pierre-sur-Haute, 1,632^m).

L'âge relatif de ces montagnes dépend essentiellement de celui du terrain anthraxifère qui couvre une partie de leurs flancs, et, d'après les observations de M. Gruner, ce terrain paraît constituer une formation distincte, postérieure au terrain de schiste et de calcaire qui lui sert de base et auquel il a emprunté une partie de ses éléments, notamment les fragments calcaires qu'on y trouve dans les conglomérats. Ce calcaire, gris bleuâtre, bitumineux, fossilifère, les schistes argilo-talqueux diversement colorés au milieu desquels il est intercalé, et les grès argilo-quartzeux souvent assez grossiers et passant à un poudingue quartzeux, qui font partie du même système, avaient d'abord été placés par M. Gruner dans le terrain silurien. D'autres géologues, d'après un nouvel examen des fossiles, les ont crus dévonien; M. Édouard de Verneuil, à qui appartenait naturellement la décision de cette question paléozoïque, les regarde comme carbonifères.

Dans une lettre qu'il a bien voulu me faire l'honneur de m'écrire vers la fin de l'année dernière, ce savant géologue me disait :

« J'ai étudié dernièrement, aux environs de Roanne, les différents calcaires et les » ai tous reconnus pour des calcaires carbonifères, comme ceux de Sablé. Je n'ai pas vu traces de fossiles dévonien, et, comme la plupart des schistes, surmontent le calcaire, il en résulte que presque tout et peut-être tout le terrain de transition de la Loire est carbonifère. »

On doit renoncer, d'après cela, à voir dans le terrain anthraxifère du département de la Loire un équivalent du terrain anthraxifère de la Loire-Inférieure qui est inférieur au calcaire de Sablé, et on ne pourrait le maintenir dans le groupe du Calcaire carbonifère

qu'en renonçant à la distinction établie par M. Gruner entre l'étage des schistes talqueux, des grès et poudingues quartzeux, et celui des conglomérats et grès anthraxifères de nature feldspathique qui lui a paru recouvrir le premier en stratification discordante. On ne peut cependant pas mettre cet étage anthraxifère en parallèle avec le terrain houiller, dont la constitution si constante dans tout l'intérieur de la France est si différente de la sienne, et dont les couches n'ont pas été affectées par les dislocations du *Système du Forez* qui ont redressé celles du terrain anthraxifère.

De là il me paraît résulter que le terrain anthraxifère du département de la Loire représente, dans l'intérieur de la France, le *millstone-grit* des géologues anglais, auquel les poudingues inférieurs des terrains houillers de St Étienne et d'Alais n'avaient été assimilés que d'une manière hypothétique.

Le *millstone-grit* s'élèverait ainsi au rang d'une formation indépendante, qui représenterait la période comprise entre l'élévation du *Système des Ballons* et celle du *Système du Forez*. Le *Système du Forez* aurait pris naissance entre le dépôt du *millstone-grit* et celui du terrain houiller proprement dit.

Cet aperçu nouveau me conduisait naturellement à examiner si la structure stratigraphique du reste de l'Europe se prêterait à l'admission d'un nouveau *Système* de montagnes ainsi caractérisé, et je crois avoir constaté que ce *Système* se manifeste, en effet, dans beaucoup de contrées, et qu'il fournit les moyens de résoudre plusieurs questions stratigraphiques jusqu'ici non résolues, et qui peut-être même n'avaient pas encore été suffisamment envisagées. D'abord ces accidents stratigraphiques du *Système du Forez* déterminent, indépendamment de la direction des principales crêtes du Forez, celles de plusieurs de ces limites et de plusieurs des lignes orographiques ou stratigraphiques les plus remarquables des parties voisines de la France.

Ainsi la direction N. 15° O. du *Système du Forez* se dessine dans le bord oriental de la plaine de la Limagne aux environs de Thiers, dans le bord occidental de la plaine de Roanne, et dans le bord occidental de la plaine de Montbrison, qui semble avoir

formé originairement la limite occidentale du bassin dans lequel s'est déposé le terrain houiller de St-Étienne.

Elle se dessine encore dans le bord occidental du massif du Morvan, près de Moulins-en-Gilbert, et dans celle de son bord oriental, près de Saulieu.

Enfin cette direction se retrouve dans celle du bord oriental du massif primitif de l'Ardèche, de Tain à Condrieux, et dans celle du massif primitif du Rhône, de Vienne à Lyon et à Limonest, ou même dans celle que présente, abstraction faite des dentelures, le massif des terrains anciens de la France centrale de Vienne à Saulieu.

Cette dernière ligne traverse les bassins houillers du Creuzot et d'Autun sans y produire aucun changement, et toutes, en général, me paraissent avoir été mises en relief avant le dépôt du terrain houiller, mais après celui de tous les terrains de transition.

Pour étendre ces remarques à des contrées plus lointaines, il est nécessaire de recourir aux précautions que nous avons déjà employées afin d'y transporter notre direction *parallèlement à elle-même*. A ce sujet, nous remarquerons d'abord que la direction N. 15° O., signalée par M. Gruner dans les montagnes du Forez, peut être considérée comme se rapportant au centre de ce groupe montagneux, et qu'on peut placer ce centre entre la montagne de Pierre-sur-Haute et le pays de Montoncelle, par 45° 51' de lat. N., et par 1° 24' de longitude à l'E. de Paris.

Cette direction transportée à Limoges (lat. 45° 49' 53' N., long. 1° 4' 52' O. de Paris), eu égard à la différence des longitudes, et sans tenir compte de la correction due à l'excès sphérique, qui serait à peu près insensible, devient N. 16° 47' O.; et, construite sur la carte de France, elle est représentée par une ligne qui passe un peu à l'est de Caen (Calvados), et un peu à l'ouest de Ceret (Pyrénées-Orientales).

Or cette ligne est parallèle à plusieurs des lignes terminales des granites du Limousin, à la ligne de jonction des granites et des schistes, ainsi qu'à la direction générale de la bande schisteuse des environs de Céret, et à l'axe général des masses de roches anciennes qui s'étendent de proche en proche du Limousin à la montagne Noire, aux Corbiè-

res et aux Pyrénées orientales, et sur lesquels se sont moulés les bassins houillers du Lardin, de Decazeville, de Rhodéz, de Carmeaux, de Durban et de Ségure, de Surroca et d'Ogassa (en Catalogne).

Cette ligne rencontre, près d'Alençon et de Falaise, la pointe du massif du Bocage de la Normandie, et elle est parallèle aux troncatures qui y interrompent les rides du *Système du Bocage et des Ballons*.

Cette même ligne est également parallèle à celle qui, partant de la Ménigoute, et passant par Thouars pour aller couper la Mayenne près de Châteauneuf, au-dessus d'Angers, termine à l'est le massif des terrains anciens de la Vendée, en tronquant la bande anthraxifère des bords de la Loire-Inférieure, plissée suivant le *Système des Ballons*.

Elle est parallèle aussi, à très peu de choses près, à la direction du bord occidental de la dépression du Cotentin dans laquelle se sont déposés les terrains secondaires et tertiaires des environs de Valognes et de Carentan, à la base desquels se trouve le terrain houiller du Plessis.

De là il résulte que dans l'ouest de la France, il existe à l'est du méridien de Paris un faisceau de dislocations parallèles à la direction du *Système du Forez* postérieures au *Système des Ballons*, et antérieures au terrain houiller.

Ce faisceau de dislocations traverse la Manche et se retrouve en Angleterre.

La ligne menée de Limoges vers le N. 16° 47' O. passe très près de Dudley; mais elle y coupe le méridien sous un autre angle qu'à Limoges.

Si on transporte la direction N. 15° O. du *Système du Forez*, du centre du Forez à Dudley (lat. 52° 31' 30" N., long. 4° 26' 40" O. de Paris), en ayant égard à la différence des latitudes et des longitudes, et à la correction due à l'excès sphérique, calculée comme si le grand cercle, mené du centre du Forez vers le N. 15° O., était le grand cercle de comparaison du *Système*, elle devient N. 19° 30' O.

Or on peut remarquer d'abord qu'une ligne menée par Dudley, vers le N. 19° 30' O., a des rapports très remarquables avec la structure générale de la Grande-Bretagne. Prolongée vers le N.-N.-O., elle

passé à Poulton et au cap Rossa, au S.-O. de Lancaster, coupe la partie occidentale du groupe des montagnes des lacs du Westmoreland, traverse ensuite l'Écosse en passant à Glasgow, en sort au cap Row-Ru dans le nord du Rosshire, et coupe l'extrémité N.-E. de l'île Lewis en passant à Aird. Prolongée vers le S.-S.-E., cette même ligne atteint la Manche dans la rade de Spithead, et rase la pointe orientale de l'île de Wight; plus loin elle traverse la France en se confondant presque avec la ligne que nous avons tracée par Limoges. Elle est presque parallèle aux côtes orientales de la Grande-Bretagne, et elle représente la direction générale de l'île entière mieux qu'aucune autre ligne qu'on puisse mener par Dudley.

Pour construire cette même ligne avec facilité sur les cartes géologiques de la partie centrale de l'Angleterre, par exemple sur celle de sir Roderick Murchison, il suffit de remarquer qu'elle passe, d'une part, à Breewood (Staffordshire), et, de l'autre, au confluent des rivières Arrow et Avon, près de Bidford (Warwickshire).

Tracée d'après ces repères faciles à trouver, la ligne de direction du *Système du Forez* suit, à très peu de choses près, l'axe du groupe des collines siluriennes qui s'élève au milieu du terrain houiller de Dudley, et celui des collines du Lower-Lickey, où de petits lambeaux de terrain houiller reposent directement, en stratification discordante, sur le grès de Caradoc (Murchison, *Silurian System*, pl. 37, fig. 7 et 8). Elle est à peu près parallèle aussi au cours de la Saverne, depuis Coalbrook-Dale jusqu'à Worcester, et même jusqu'à Tewkesbury, à la ligne que les rivières Clun, Lug et Wye tracent plus à l'O. dans le pays de Galles, au segment septentrional de la ligne brisée des Malvern-Hills, qui, à partir de Great-Malvern, tourne vers le N.-N.-O., et à la direction générale du contour dentelé des montagnes du pays de Galles, depuis les Malvern-Hills jusqu'à l'embouchure de la Dee. La direction du *Système du Forez* reparait encore assez exactement dans les crêtes de roches siluriennes sur lesquelles s'appuie le terrain houiller de Coventry.

Or, une des circonstances les plus remarquables qui s'observent dans toute cette

contrée, c'est que le terrain houiller y repose indifféremment sur tous les dépôts antérieurs, sur le *millstone-grit*, sur le calcaire carbonifère, sur le vieux grès rouge, et sur les différentes assises siluriennes, affectant ainsi les allures d'une formation indépendante de toutes celles qui l'ont précédé, et particulièrement d'une formation indépendante de celle du *millstone-grit*.

Il me paraît résulter de là qu'un système particulier de dislocations doit avoir été produit dans cette partie de l'Angleterre entre le dépôt du *millstone-grit* et celui du terrain houiller proprement dit (*coal measures*), et un examen attentif de l'ensemble de sa structure orographique et stratigraphique, me conduit à penser qu'on doit chercher la direction caractéristique de ce système de dislocation dans les collines siluriennes de Dudley et du Lower-Lickey, où nous avons déjà reconnu celle du *Système du Forez*. Le terrain houiller est lui-même disloqué au pied de ces collines; mais ces dislocations s'expliquent, ainsi que nous le verrons bientôt, par des éruptions de roches trappéennes postérieures à son dépôt.

La direction N. 19° 30' O. qui représente, à Dudley, le *Système du Forez*, étant prolongée vers le N.-N.-O., traverse, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, la partie occidentale du groupe montagneux du district des lacs du Westmoreland, et elle passe à quelques milles seulement à l'E. de White-Haven où, comme dans le centre de l'Angleterre, le terrain houiller repose indifféremment sur le *millstone-grit*, sur le calcaire carbonifère et sur le vieux grès rouge, ce qui suppose que le sol y a éprouvé des mouvements entre le dépôt du *millstone-grit* et celui du terrain houiller.

Un des faits remarquables que présente la contrée de White-Haven, est l'existence d'un lambeau de terrain houiller complètement isolé et séparé des bassins houillers du Lancashire, du Yorkshire et de Newcastle par de grands espaces où le terrain houiller n'existe pas. Ce fait se rattache probablement à l'existence de dislocation du *Système du Forez* qui se sont produites sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la grande chaîne pennine qui constitue la ligne médiane du nord de l'Angleterre.

L'escarpement occidental du massif de

Cross-Fell, qui forme un des traits les plus proéminents de cette grande chaîne pennine, est dirigé obliquement, par rapport à la direction générale de l'ensemble de la chaîne et y constitue une anomalie. Sa direction prolongée traverse diagonalement la chaîne, entière, de manière à couper la rivière Air entre Leeds et Bingley, en formant avec le méridien un angle d'environ 29°. Mais il faut remarquer que l'escarpement de Cross-Fell est un simple arrachement dans une masse de couches très faiblement inclinées, et que son orientation, susceptible d'avoir été modifiée par les phénomènes de dénudation, ne peut fournir qu'un simple aperçu de la direction des premiers phénomènes de dislocation qui lui ont donné naissance. Celle-ci doit être représentée beaucoup plus fidèlement par les affleurements des différentes couches carbonifères sur les plateaux qui avoisinent Cross-Fell et par les alignements jalonnés par les diverses cimes qui s'élèvent sur ces plateaux. Or, d'après la belle carte de M. Greenough, cette dernière direction est parallèle à une ligne qui suivrait la vallée supérieure de la Tyne, et qui irait ensuite se confondre avec la vallée de la Warfe, près de Kettle Well, en formant avec le méridien un angle de 21°. Maintenant, la direction du *Système du Forez* transportée à Cross-Fell (lat. 54° 42' N., long. 4° 50' O. de Paris), en tenant compte de l'excès sphérique calculé comme si l'arc mené du centre du Forez vers le N. 15° O. était le *grand cercle de comparaison du Système*, cette direction devient N. 19° 50' O. Elle forme, par conséquent un angle de 1° 10' seulement avec la direction imprimée originairement au massif de Cross-Fell, c'est-à-dire qu'elle ne s'en écarte que d'une quantité insignifiante. Elle cadre aussi très sensiblement avec la direction propre du massif du Derbyshire.

Je remarque en même temps que le *millstone-grit* couvre généralement les massifs de Cross-Fell et du Derbyshire, et y forme souvent les points culminants, mais que le terrain houiller proprement dit ne s'élève nulle part dans ces régions élevées. Il me paraît donc naturel de conclure que le soulèvement qui a imprimé à ces deux massifs leurs traits fondamentaux a été produit entre le dépôt du *millstone-grit* et celui du terrain houiller; d'où il suit qu'il se rapporte par son âge,

comme par sa direction, au *Système du Forez*.

En adoptant cette supposition, on explique immédiatement le défaut de continuité des terrains houillers de White-Haven, du Lancashire, du Yorkshire et de Newcastle, et le contraste qu'ils présentent, sous ce rapport, avec le *millstone-grit*, sans avoir recours à l'hypothèse de dénudations qui seraient difficiles à concevoir à cause de leur étendue et de la prédilection toute spéciale avec laquelle il faudrait admettre qu'elles auraient enlevé le terrain houiller en épargnant le *millstone-grit*.

Les dislocations du *Système du Forez* me paraissent encore appelées à expliquer une autre singularité que présente la distribution des terrains houillers de la Grande-Bretagne. L'indépendance mutuelle des quatre formations de vieux grès rouge, du calcaire carbonifère, du *millstone-grit*, et du terrain houiller, se manifeste par la disposition qu'elles affectent dans le Pembrokeshire, contrée si riche en faits géologiques instructifs et curieux, particulièrement au point de vue stratigraphique. En suivant de l'est à l'ouest le bord septentrional de la bande carbonifère, on voit, d'après la belle carte géologique de l'ordonnance publiée par sir Henry T. de La Beche, le calcaire carbonifère cesser près de Slebech, sur les bords de l'Eastern-Cleddau, de s'appuyer sur le vieux grès rouge pour s'étendre sur le terrain silurien; le *millstone-grit* cesser, près de Haroldstone St-Issels, sur les bords du Western-Cleddau, de s'appuyer sur le calcaire carbonifère pour s'étendre sur le terrain silurien; enfin, près de Hall Lodge, le terrain houiller cesse de s'appuyer sur le *millstone-grit* pour s'étendre à son tour sur le terrain silurien. Ici le phénomène prend un caractère très frappant, parce qu'une bande de terrain houiller formant la côte de la plage de St-Bride, s'étend vers le N.-N.-E. sur une longueur de 5 milles & 3 kilomètres), s'étend transversalement à la direction des couches siluriennes dont elle interrompt le cours. D'après la carte de l'ordonnance, le terrain houiller est séparé du terrain silurien par des failles le long d'une partie de la ligne de contact; cependant, près de Hall-Lodge, de Simpson-Hill, de Rambot-Hill, etc..., il paraît reposer régu-

lièrement sur les tranches des couches siluriennes.

Il semblerait d'après cela que cette langue de terrain houiller a rempli une vallée qui coupait transversalement les couches déjà redressées du terrain silurien. Cette vallée, située à quelques milles au N.-N.-O. de Milford, se dirigeait probablement à peu près suivant la ligne tirée de Milford à Trevine qui suit la direction de la bande houillère de la baie de St-Bride, c'est-à-dire vers le N. 21° O. Or, la direction du *Système du Forez*, transportée à Milford (lat. 51° 42' 42" N. long. 7° 22' 6" O. de Paris) avec les précautions déjà indiquées ci-dessus, devient N. 21° 50' O. Elle coïncide par conséquent, à moins d'un degré près, avec la direction présumable de la vallée dans laquelle doit s'être déposée la langue de terrain houiller de la baie de St-Bride. De là, il me paraît résulter que le *Système du Forez* est au nombre de ceux qui ont contribué à produire la structure stratigraphique si compliquée du Pembrokeshire.

Quant à la position transgressive du *millstone-grit* par rapport au calcaire carbonifère, elle doit se rapporter à des dislocations dépendantes du *Système des Ballons* qui a joué aussi dans cette contrée un rôle important. Mais la position transgressive du calcaire carbonifère par rapport au vieux grès rouge, ne se rattache à aucun des Systèmes que j'ai examinés ci-dessus, et elle dépend probablement d'une série de dislocations dont je n'ai pas encore saisi la loi.

L'espace et le temps me manquent pour examiner quels sont, dans le reste de l'Europe, les accidents stratigraphiques qui peuvent être rapportés au *Système du Forez*; je me bornerai à ajouter ici deux remarques.

La direction du *Système du Forez*, transportée à Christiania en Norvège, avec les mêmes précautions que ci-dessus, devient N. 8° 27' O.; cette direction est à peu près celle d'un assez grand nombre de lignes orographiques et stratigraphiques qui, d'après la grande carte géologique de M. Keilbau, se font remarquer dans la contrée très accidentée qui environne la capitale de la Norvège, où elles ne jouent cependant qu'un rôle subordonné; on voit cette direction se dessiner dans quelques parties de la côte

S.-O. de la Suède, entre Christiania et Gotheborg.

La direction du *Système du Forez* joue un rôle plus important dans le nord de l'Oural. D'après la belle carte géologique de la contrée de la Petschora par M. le comte Keyserling, le nord de l'Oural présente un chaînon qui s'écarte de la direction N.-S. pour se rapprocher de la direction N.-E.-S.-O., chaînon qu'on distingue souvent sous le nom de *monts Obdores*, et qui, après avoir rasé le cours de l'Obi, au-dessus d'Obdorsk, s'arrête au bord du golfe de Karskaja qui se rattache à la mer de Karie, dépendance de la mer Glaciale. Or, la direction du *Système du Forez*, transportée dans ces régions orientales de l'Europe, ne coupe plus les méridiens sur le même sens qu'en France: elle s'en écarte vers l'E. au lieu de s'en écarter vers l'O., et elle se rapproche beaucoup de la direction N.-E.-S.-O. D'après la carte de M. le comte Keyserling, le milieu des monts Obdores se trouve à peu près par $66^{\circ} 30' N.$, et par $61^{\circ} 20'$ de long. E. de Paris. Pour transporter en ce point la direction du *Système du Forez*, il est essentiel de tenir compte de la correction due à l'*excès sphérique*. Calculée toujours dans la supposition que l'arc mené par le centre du Forez vers le N. $43^{\circ} O.$ est le *grand cercle de comparaison* du Système, cette correction s'élève à $6^{\circ} 38'$; en y ayant égard on trouve que la direction du *Système du Forez*, transportée au milieu du chaînon des monts Obdores, devient N. $41^{\circ} 58' E.$; or, cette direction construite sur la carte de M. le comte Keyserling représente exactement la corde de la ligne légèrement courbe suivant laquelle les monts Obdores y sont dessinés, et elle forme seulement un angle d'un à deux degrés avec la direction de la bande de grès houiller qui borde le flanc N.-O. de ces montagnes! Si l'on ajoute que M. le comte Keyserling, après avoir signalé dans ces grès plusieurs gisements de pierres à aiguiser (*schlif-sandstein*), ne les compare pas indifféremment à toutes les couches du terrain houiller, mais qu'il les signale au contraire comme représentant seulement un des membres supérieurs du Système carbonifère, et comme étant, d'après leur gisement aussi bien que d'après leur composition pétrographique, la prolongation

directe du grès d'Artinsk (1) rapproché par MM. Murchison et de Verneuil du *millstone-grit*, en raison des ganiatites qu'il renferme, on verra que les monts Obdores se rapportent probablement, par leur âge aussi bien que par leur direction, au *Système du Forez*, de même que le chaînon méridional, les monts Timan, se rapporte au *Système des Ballons*. Les monts Obdores sont bien loin sans doute de notre Europe occidentale; cependant leur prolongation méridionale n'est pas plus éloignée des montagnes du Forez que la chaîne du Timan ne l'est elle-même de la prolongation du massif du Hartz.

La direction N. $43^{\circ} O.$, que M. Gruner a déterminée par la seule observation des montagnes du Forez, a coïncidé si approximativement avec la plupart de celles avec lesquelles nous l'avons comparée, qu'il n'y aurait, quant à présent, aucun motif pour essayer d'en trouver une plus rigoureuse en prenant une moyenne par la méthode exposée au commencement de cet article. Il y a d'ailleurs une considération qui me porte à croire que cette direction représente très exactement celle de l'ensemble du Système: c'est qu'elle est presque exactement perpendiculaire à la direction de l'un des Systèmes que nous avons déjà examinés. Il est aisé de calculer que la direction du *Système du Finistère* qui est à Brest E. $21^{\circ} 45' N.$, et celle du Forez qui est N. $43^{\circ} O.$, étant prolongées jusqu'à leur rencontre mutuelle, se coupent sous un angle de $89^{\circ} 27'$, angle qui ne diffère d'un angle droit que de $33'$, c'est-à-dire d'une quantité moindre que les incertitudes dont il est encore bien difficile de dégager la direction d'un Système de montagnes. Or il est dans la nature des choses, ainsi que nous le verrons ultérieurement, que la direction d'un Système de montagnes soit, en effet, perpendiculaire à celle de l'un des Systèmes qui l'ont précédé dans l'ordre chronologique.

VIII. — SYSTÈME DU NORD DE L'ANGLETERRE.

Je passe maintenant au *Système du nord de l'Angleterre*, qui a pris naissance immédiatement après le dépôt du terrain houiller auquel le *Système du Forez* était antérieur.

L'existence du *Système du nord de l'An-*

(1) Keyserling, *Reise in das Petschora-Land*, p. 86h.

gletterre a été reconnue, pour la première fois, par M. le professeur Sedgwick, en 1831. Ce savant géologue en a trouvé le type dans la grande chaîne pennine. Nous avons vu que le *Système du Forez* avait produit de nombreux accidents, encore reconnaissables aujourd'hui dans l'espace occupé par cette chaîne; mais ces accidents ont probablement été amplifiés lors de la formation du *Système du nord de l'Angleterre*, et leur existence ne détruit pas l'exactitude des conclusions de M. le professeur Sedgwick, dont jecrois devoir conserver ici le résumé tel que je l'avais consigné, en 1833, dans le *Manuel géologique* de M. de La Bèche, pag. 630, avant qu'on n'eût songé à s'occuper du *Système du Forez*.

Depuis la latitude de Derby jusqu'aux frontières de l'Écosse, le sol de l'Angleterre se trouve partagé par un axe montagneux qui, pris dans son ensemble, court presque exactement du S. au N., en s'écartant seulement un peu vers le N.-N.-O. Dans cette chaîne qui, étant formée entièrement par des couches de la série carbonifère, est aujourd'hui nommée la grande chaîne carbonifère du nord de l'Angleterre, les forces soulevantes semblent, en prenant la chose dans son ensemble, avoir agi (non toutefois sans des déviations considérables) suivant des lignes dirigées à peu près du S. 5° E. au N. 5° O. Ces forces soulevantes ont produit de grandes failles, dont l'une forme le bord occidental de la chaîne dans le Peak du Derbyshire. Elle est prolongée par une ligne anticlinale dans les montagnes appelées *Western Moors* du Yorkshire, et, à partir de là, l'escarpement occidental de la chaîne est accompagné par d'énormes fractures, depuis le centre du Craven jusqu'au pied du Stainmoor. Une autre fracture très considérable, passant au pied de l'escarpement occidental du chaînon du Cross-Fell, rencontre sous un angle obtus, près du pied du Stainmoor, la grande faille du Craven. Cette dernière faille explique immédiatement la position isolée des montagnes du district des Lacs.

M. le professeur Sedgwick prouve directement, dans le mémoire qu'il a consacré à la structure de cette chaîne, que toutes les fractures ci-dessus mentionnées ont été produites immédiatement avant la forma-

tion des conglomérats du nouveau grès rouge (*Rothe todte liegende*), et il présente les plus fortes raisons pour penser qu'elles ont été occasionnées par une action à la fois violente et de courte durée; car on passe sans intermédiaire des masses inclinées et rompues aux conglomérats qui s'étendent sur elles horizontalement, et il n'y a aucune trace qui puisse indiquer un passage lent d'un ordre de choses à l'autre. Enfin M. le professeur Sedgwick, recherchant quelle pourrait être l'origine des phénomènes décrits, indique les différentes roches cristallines qui se montrent en contact avec les roches de la série carbonifère (le *Toadstone* du Derbyshire et le *Whinstone* du Cumberland).

L'élévation de la chaîne du nord de l'Angleterre n'a probablement pas été un phénomène isolé; mais si l'on jette un coup d'œil sur la carte géologique de l'Angleterre par M. Greenough, sur celle jointe au Mémoire de MM. Buckland et Conybeare sur les environs de Bristol, et sur la carte géologique de la région silurienne par sir Roderick Murchison, on est naturellement conduit à remarquer qu'une partie des roches éruptives, qui percent et qui disloquent les dépôts houillers de Shrewsbury, de Coalbrook-Dale, de Dudley, du Lower-Lickey, et celles qui forment l'axe des Malvern-Hills, paraissent liées à une série de dislocations qui, courant presque du nord au sud, se prolonge, à travers les couches de transition récentes et les couches de la série carbonifère, jusqu'aux environs de Bristol.

La côte, dirigée presque du nord au sud, qui forme la limite occidentale du département de la Manche, et différentes lignes de fracture, dirigées de même dans le sens du méridien que présente le Bocage de la Normandie, doivent aussi probablement leur origine première à des dislocations de la même catégorie que celles de la grande chaîne carbonifère du nord de l'Angleterre.

Peut-être aussi des traces du même phénomène pourraient-elles être reconnues dans le massif central de la France (chaîne de Pierre-sur-Haute, chaîne de Tarare), dans les montagnes des Maures (département du Var), et dans les montagnes primitives de la Corse.

La direction N. 5° O. de la chaîne du nord de l'Angleterre peut être censée rapportée aux environs de Middleham et de Leyburn dans le Yoredale (Yorkshire), lat. 54° 15' N., long. 4° 15' à l'O. de Paris. Cette direction transportée à Saint-Étienne (département de la Loire), lat. 45° 26' 9" N., long. 2° 3' 20" E. de Paris, devient N. 0° 10' O., c'est-à-dire très sensiblement N. S. Or, on peut voir sur la carte géologique de la France qu'il existe dans la chaîne de Tarare des lignes de masses porphyriques, dirigées du nord au sud. L'une de ces lignes passe à Thisy, et son prolongement méridional rencontre l'extrémité occidentale du terrain houiller de Saint-Étienne, où elle influe probablement sur la tendance particulière que les couches de houille des environs de Roche-la-Molière ont à se rapprocher de la direction N.-S. Ces éruptions porphyriques étant d'ailleurs bien évidemment antérieures au terrain jurassique, on est assez naturellement conduit à les rapporter au *Système du nord de l'Angleterre*, et c'est, en effet, l'âge que M. Dufrenoy leur a assigné (1).

Parmi les directions de couches que j'ai relevées dans les montagnes des Maures (département du Var), il en est un groupe assez bien déterminé dont la moyenne est N.-S. Les dislocations auxquelles elles se rapportent m'ont paru affecter le petit lambeau de terrain houiller du plan de la Tour. Cette circonstance jointe à leur direction m'a conduit à les rapporter au *Système du nord de l'Angleterre* (2). La direction de ce système transportée à Saint-Tropez, lat. 43° 16' 27" N., long. 4° 18' 29" E. de Paris, devient, en ayant égard à l'excès sphérique calculé comme si l'arc de grand cercle mené dans le Yoredale au N. 5° O. était le *grand cercle de comparaison* du système, N. 0° 59' E., la différence est de 59'.

M. Coquand, pendant son voyage dans l'empire du Maroc, a observé dans les terrains paléozoïques, dont il a constaté l'existence sur les côtes de la Méditerranée, aux environs de Tétuan, un système de dislocations qui lui ont paru se diriger en moyenne au

N. 1° 3' O. (1), et qu'il a rapportées au *Système du nord de l'Angleterre*. En effet, la direction de ce système, rapportée à Tétuan, lat. 35° 35' N., long. 7° 45' O. de Paris, devient, en ayant égard à l'excès sphérique, calculé comme si l'arc de grand cercle, mené dans le Yoredale vers le N. 5° O., était le *grand cercle de comparaison* du système, N. 6° 45' O. La différence est seulement de 5° 42'; et aucun autre des systèmes européens auxquels on pourrait comparer la direction moyenne déterminée par M. Coquand n'en donnerait une aussi faible.

On pourrait signaler aussi dans les Vosges (2), et dans d'autres parties de l'Europe centrale, quelques accidents stratigraphiques dépendants du *Système du nord de l'Angleterre*; mais, obligé d'abrégier, je n'en citerai plus que deux, qui jouent un rôle assez remarquable dans la structure de l'Europe septentrionale.

Si l'on transporte à Wisby dans l'île de Gothland, lat. 58° 39' 15" N., long. 16° 6' 15" à l'E. de Paris, la direction N. 5° O. du *Système du nord de l'Angleterre*, en tenant compte de l'excès sphérique calculé comme si l'arc mené dans le Yoredale au N. 5° O. appartenait au *grand cercle de comparaison* du système, elle devient N. 12° 30' E. Or, si l'on construit cette ligne sur une carte, on verra qu'elle est très sensiblement parallèle à la direction générale de l'île de Gothland, à celle de l'île d'Oland, et à celle de la partie des côtes de la Suède qui s'étend de Nyköping à Calmar et au-delà. Les îles d'Oland et de Gothland sont composées de couches siluriennes faiblement accidentées. Leur séparation de la terre ferme de la Suède s'expliquerait très naturellement par des failles parallèles à celles de la grande chaîne du nord de l'Angleterre, et qu'on pourrait supposer du même âge.

Un groupe d'accidents stratigraphiques, appartenant au *Système du nord de l'Angleterre*, me paraît indiqué, avec plus de probabilité encore, dans le nord de la Russie. L'un des traits les plus remarquables de la belle carte géologique de la Russie d'Europe, publiée par MM. Murchison, de Ver-

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 105.

(2) *Ibid.*, p. 458

(1) Coquand, *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. IV, p. 1208.

(2) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I p. 413.

neuil et Keyserling, est la bande de calcaire carbonifère qui s'étend presque en ligne droite des bords de la Duna au-dessus de Velij, aux rivages de la mer Blanche, près de Mézène, sur une longueur de 300 lieues. Vytegra, au midi du lac Onega, se trouve à peu près à égale distance de ses deux extrémités. Si l'on transporte la direction N. 5° O. du Yoredale à Vytegra, lat. 61° 0,2' 5" N., long. 34° 8' 54" E. de Paris, avec les précautions déjà indiquées, elle devient exactement N. 30° E. Or, si l'on trace cette ligne avec soin sur la carte de M. Murchison, on verra que, partant de Vytegra, elle va, d'une part, couper la Duna, à Suraj, un peu au-dessous de Velij; que, de l'autre, elle va couper la Duna un peu au-dessus d'Archangel, et passer à l'embouchure même de la rivière de Mézène, et que dans cet intervalle de 300 lieues elle représente, aussi exactement qu'une ligne droite puisse le faire, la ligne légèrement sinueuse que forme le bord N.-O. de la bande du calcaire carbonifère. Cette ligne, le long de laquelle le vieux grès rouge disparaît à la base des coteaux que forme la tranche du calcaire carbonifère auquel il sert de support, représente la direction du mouvement d'élevation qui a déterminé le bord N.-O. du bassin dans lequel s'est formé le vaste dépôt du terrain permien, du trias et du terrain jurassique qui occupe les plaines centrales de la Russie septentrionale. Ce mouvement doit avoir précédé immédiatement le dépôt du terrain permien, qui représente le grès rouge et le calcaire magnésifère du Yorkshire et des comtés adjacents. Il correspond donc, par son âge comme par sa direction, au *Système du nord de l'Angleterre*.

Je m'étais borné, en 1833, à des tâtonnements graphiques, pour déterminer l'orientation N. 5° O. que j'avais adoptée pour représenter dans la chaîne pennine la direction de ce Système. Les épreuves auxquelles je viens de la soumettre montrent qu'elle satisfait, aussi bien que possible, aux observations [faites depuis lors. Je crois inutile, d'après cela, de chercher à lui donner plus d'exactitude par le calcul d'une moyenne qui ne la changerait pas sensiblement.

On voit d'ailleurs que les accidents stratigraphiques qui peuvent être rapportés au *Système du Forez* et au *Système du nord de*

l'Angleterre, sont bien distincts les uns des autres. Ces deux Systèmes se trouvent réunis, et, pour ainsi dire, superposés, dans la grande chaîne pennine et dans les montagnes mêmes du Forez, et ils ont pu pendant longtemps y demeurer confondus. Mais, quoique leurs directions ne diffèrent que de 15°, et quoique leurs âges soient peu différents, ils forment, sur la surface de l'Europe, deux groupes d'accidents très distincts.

IX. — SYSTÈME DES PAYS-BAS ET DU SUD DU PAYS DE GALLES.

Les formations du grès rouge et du zechstein, déposées primitivement en couches à peu près horizontales au pied des montagnes du Harz, du pays de Nassau, de la Saxe, sont bien loin d'avoir conservé leur horizontalité primitive. Elles présentent, au contraire, un grand nombre de fractures et de dérangements, dont une grande partie affectent en même temps les formations du grès bigarré et du muschelkalk, mais dont une certaine classe ne dépasse pas le zechstein, et paraît s'être produite immédiatement après son dépôt. De ce nombre sont les failles et les inflexions variées dirigées moyennement de l'est à l'ouest, que présentent les couches du grès rouge, du weissliegende, du kupferschiefer et du zechstein, dans le pays de Mansfeld, accidents dont M. Freisleben avait déjà indiqué que la production devait être antérieure au dépôt du grès bigarré.

Ces accidents remarquables de la stratification des premières couches secondaires du Mansfeld me paraissent n'être qu'un cas particulier d'un ensemble d'accidents de stratification, qui, depuis les bords de l'Elbe jusqu'aux petites îles de la baie de Saint-Brice, dans le pays de Galles, et jusqu'à la chaussée de Sein, en Bretagne, affectent toutes les couches de sédiment dont la formation n'est pas postérieure à celle du zechstein. Dans cette étendue de 280 lieues, toutes les couches dont il s'agit, partout où elles ne sont pas dérochées à l'observation par des formations plus récentes auxquelles ces mouvements sont étrangers, se présentent dans un état plus ou moins complet de dislocation. Il y a même des points, comme à Liège, à Mons, à Valenciennes, sur les flancs des Mendip-Hills,

et dans le bassin houiller de Quimper, où elles présentent les contorsions les plus extraordinaires, où leur profil offre par exemple la forme d'un Z, ou des formes plus bizarres encore. Ces accidents de stratification ont pour caractère commun, que les couches se sont pour ainsi dire repliées sur elles-mêmes sans s'élever en montagnes considérables, qu'ils n'occasionnent à la surface du terrain que de faibles protubérances malgré la complication des contorsions que les couches présentent à l'intérieur, et que les plis (ou les lignes de fracture) se sont produits par moitié, dans une direction parallèle à un grand cercle qui traverserait le Mansfeld perpendiculairement au méridien de ce pays, et, pour l'autre moitié, suivant les directions des dislocations que présentaient déjà en chaque point les couches plus anciennes, affectées par des bouleversements antérieurs. Ainsi, dans la bande de terrain carbonifère qui s'étend d'une manière presque continue depuis le pays de Marck, jusqu'aux environs d'Arras, les couches de calcaire, de grès, d'argile schisteuse et de houille, se dirigent tantôt presque de l'est à l'ouest, parallèlement au grand cercle ci-dessus désigné, tantôt presque du N.-E. au S.-O. (E. 33° N. dans le Condros), parallèlement à la stratification des terrains schisteux anciens de l'Eiffel et du Hunsrück. Sur les bords du canal de Bristol et dans tout le midi du pays de Galles, on voit de même la stratification souvent très contournée du système carbonifère osciller entre deux directions, l'une courant de l'E. un peu N. à l'O. un peu S., parallèlement à ce même grand cercle ci-dessus désigné; l'autre courant de l'E. 10° S. à l'O. 10° N., parallèlement à la direction des couches de schistes et de grauwacke du nord du Devonshire, qui probablement s'élevaient en montagnes avant le dépôt de la série carbonifère (ou du moins avant le dépôt du *millstone-grit* et du terrain houiller). On les voit aussi en approchant du pied des montagnes schisteuses anciennes qui courent le nord du pays de Galles, participer à la direction N. E.-S. O. qui domine dans ces montagnes. Un phénomène du même genre se reproduit dans le bassin houiller de Quimper. Malgré la grande étendue de terrains récents qui séparent les terrains

carbonifères de la Belgique de ceux des bords du canal de Bristol, et qui rend leur continuité problématique, on peut remarquer que de part et d'autre les contorsions qui affectent les couches présentent des caractères communs, dont l'un, par exemple, consiste en ce que les contournements sont beaucoup plus forts dans la partie méridionale de la bande disloquée que dans la partie septentrionale.

Les lignes précédentes, textuellement extraites de l'article sur les soulèvements des montagnes, inséré en 1833 dans la traduction française du *Manuel géologique* de M. de La Bèche, et, en 1834, dans le 3^e volume du *Traité de géognosie* de M. d'Aubuisson et continué par M. A. Burat (1), contiennent une caractérisation complète du *Système des Pays-Bas et du sud du pays de Galles*, tant sous le rapport de son âge, que sous le rapport de sa direction. Les observations faites depuis seize ans n'ont pas détruit l'exactitude de ce premier aperçu, mais elles permettent de lui donner aujourd'hui beaucoup plus d'étendue et de précision.

Afin d'y parvenir, je commence par tracer exactement, à travers l'Europe, le grand cercle de comparaison qui traverserait le Mansfeld perpendiculairement au méridien de ce pays. La ville de Rothenburg, située sur la Saale, par 51° 39' de lat. N. et par 9° 24' 30" de long. E. de Paris, pouvant être considérée comme le centre du pays de Mansfeld, le grand cercle de comparaison que nous cherchons à construire n'est autre chose que la *perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg*. On peut déterminer son point d'intersection avec un méridien quelconque par la résolution d'un simple triangle sphérique rectangle, et l'on trouve ainsi que son prolongement occidental coupe :

Le méridien de Mons (1° 37' 20" E. de Paris), par 31° 23' 25" N. (38' 25" au N. de Mons), sous un angle de 83° 54' 4";

Le méridien d'East-Cowes, dans l'île de Wight (3° 36' 30" O. de Paris), par 50° 55' 20" N. (9' 43" au N. de Cowes), sous un angle de 79° 49' 33";

Le méridien de Plymouth (6° 29' 26" à l'O. de Paris), par 50° 33' 31" N. (10' 35" au

(1) Volumes déjà cités, pag. 631 et 322.

N. de Plymouth), sous un angle de $77^{\circ} 35' 40''$;

Le méridien de Milford (Pembrokeshire, $7^{\circ} 22' 6''$ O. de Paris), par $50^{\circ} 25' 53''$ N. ($1^{\circ} 16' 49''$ au sud de Milford), sous un angle de $76^{\circ} 55' 1''$;

Le méridien du mont Saint-Michel (près Penzance, Cornouailles, $7^{\circ} 48' 54''$ à l'O. de Paris), par $50^{\circ} 21' 52''$ N. ($14' 52''$ au N. du mont Saint-Michel), sous un angle de $76^{\circ} 34' 21''$;

Et enfin le méridien du cap Clear (pointe méridionale de l'Irlande, $11^{\circ} 49' 34''$ O. de Paris), par $49^{\circ} 40' 26''$ N. ($1^{\circ} 44' 30''$ au sud du cap Clear), sous un angle de $73^{\circ} 29' 55''$.

Dans son prolongement oriental, la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg coupe le méridien de Taganrog (sur la mer d'Azof, $36^{\circ} 35' 57''$ à l'E. de Paris) par $48^{\circ} 20' 53''$ N. ($1^{\circ} 8' 40''$ au N. de Taganrog), sous un angle de $69^{\circ} 0' 2''$.

Il serait facile de calculer un plus grand nombre de points de ce *grand cercle de comparaison*, mais ceux qui viennent d'être indiqués suffisent amplement pour les comparaisons que nous avons à établir.

D'abord, une parallèle menée par Mons à notre grand cercle de comparaison, qui passe à $58' 25''$ plus au nord, fera avec le méridien de Mons un angle de $83^{\circ} 54' 4''$ diminué de quelques secondes (excès sphérique d'un petit triangle rectangle). En nombres ronds, l'angle se réduit à $83^{\circ} 54'$ et la parallèle court de l'E. $6^{\circ} 6'$ N. à l'O. $6^{\circ} 6'$ S. du monde. La direction générale des plis du terrain houiller dans cette partie de la Belgique est représentée aussi exactement que possible par une ligne tirée de Namur à Douai, ligne qui passe un peu au sud de Mons, en se dirigeant de l'E. $6^{\circ} 30'$ N. à l'O. $6^{\circ} 30'$ S., par rapport aux lignes horizontales de la projection de la carte de Cassini. Mais à Mons ces lignes forment, avec les parallèles astronomiques, un angle d'environ $1^{\circ} 15'$, d'où il résulte que le plissement général du terrain houiller se dirige de l'E. $5^{\circ} 15'$ N. à l'O. $5^{\circ} 15'$ S. du monde, en formant, avec la parallèle à notre *grand cercle de comparaison*, un angle de $51'$ seulement, qu'on peut considérer comme à peu près négligeable. J'ai indiqué ailleurs (1), en

(1) Dans le premier volume de l'Explication de la Carte

nombres ronds, la direction E. 5° N. - O. 5° S., comme représentant à Mons le Système des Pays-Bas. Celle-ci coïncide encore plus exactement avec les orientations qui s'observent en Belgique; mais je préfère continuer à discuter l'orientation que j'avais indiquée primitivement. Le défaut d'espace m'empêche de donner ici aucuns détails sur le plissement si remarquable des terrains carbonifères des Pays-Bas. On en trouvera un aperçu, pour ce qui concerne le nord de la France et une partie de la Belgique, dans le chapitre VII de l'Explication de la carte géologique de la France, t. I, p. 726. Je passe immédiatement aux terrains carbonifères des Îles Britanniques.

Pour voir comment la direction de la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg s'adapte aux orientations observées dans le midi du pays de Galles, je pars du point où la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg coupe le méridien de Milford. Elle le coupe, ainsi que je l'ai dit, à $1^{\circ} 16' 49''$ au sud de Milford, sous un angle de $76^{\circ} 55' 1''$. Une parallèle menée à ce grand cercle par Milford même, coupe le méridien astronomique sous un angle qui se réduit, en nombres ronds, à $76^{\circ} 55'$. Elle se dirige de l'E. $13^{\circ} 5'$ N. à l'O. $13^{\circ} 5'$ S. du monde. Construite sur une carte d'Angleterre, elle va passer un peu au sud de Hereford, un peu au nord de Ledbury, et presque exactement par Dormington, au nord de la vallée d'élévation de Woolhope. On peut aisément la tracer d'après cette seule indication, sur la carte de sir Roderick Murchison, et sur celle de M. Greenough, et on voit immédiatement qu'elle représente assez exactement plusieurs des grandes lignes stratigraphiques des terrains paléozoïques du midi du pays de Galles; mais elle ne les représente pas toutes, car, ainsi que je l'ai annoncé ci-dessus, ces lignes affectent en même temps les directions de plusieurs Systèmes très différents les uns des autres. Afin de comparer les éléments de cette structure en apparence si compliquée, aux types que nous avons établis précédemment, je transporte à Milford, avec les précautions déjà indiquées plusieurs fois, les directions du *Système du Finistère*, du *Système du Westmoreland et du*

géologique de la France, on a imprimé O. 5° N.-E. 5° S.: c'est une faute; il devait y avoir O. 5° S. — E. 5° N.

Hundsrück et du *Système des Ballons*, et je trouve qu'à Milford :

Le *Système du Finistère* se dirige à l'E. 22° 42' N. du monde ;

Le *Système du Westmoreland* et du *Hundsrück* à l'E. 41° 13' N. ;

Le *Système des Ballons* à l'E. 7° 3' S. ;

Et le *Système du Forez* au N. 21° 50' O.

Je remarque en outre que les lignes de projection de la carte de l'ordonnance dévient, de même que celles de la carte de Cassini, des directions des méridiens et des parallèles astronomiques, et qu'aux environs de Milford la divergence est d'environ 2° 15', d'où il résulte qu'à Milford :

Le *Système du Finistère* se dirige à l'E. 19° 57' N. de la carte de l'ordonnance ;

Le *Système du Westmoreland* et du *Hundsrück* à l'E. 38° 58' N. de la carte de l'ordonnance ;

Le *Système des Ballons* à l'E. 9° 18' S. de la carte de l'ordonnance ;

Le *Système du Forez* au N. 19° 35' O. de la carte de l'ordonnance ;

Et le *Système des Pays-Bas* à l'E. 10° 50' N. de la carte de l'ordonnance.

Ces orientations peuvent être employées sans erreur sensible, dans toute l'étendue des feuilles de l'*Ordnance-Survey*. A Plymouth et au mont Saint-Michel, l'orientation du *Système des Pays-Bas* serait toujours, à très peu de chose près, E. 10° 50' N. de la carte de l'ordonnance.

D'après ces données, je puis facilement comparer les directions normales de mes différents Systèmes avec celles qui se dessinent dans les excellents travaux stratigraphiques publiés dans ces dernières années par les géologues anglais, et particulièrement par sir Henry de La Bèche.

Je vois, par exemple, que les crêtes de roches trappéennes qui s'élèvent au milieu des roches siluriennes, entre Saint-David's Head et la vallée de l'Afon-Taf (feuille 40 de la carte de l'ordonnance), oscillent autour de deux directions moyennes qui courent l'une à l'E. 8° $\frac{1}{2}$ N., et l'autre à l'E. 30° N. de la carte de l'ordonnance. La première ne s'éloigne que de 2° 20' de la direction du *Système des Pays-Bas* ; la seconde, intermédiaire entre la direction du *Système du Westmoreland* et du *Hundsrück*, et celle du *Système du Finistère*, fait un angle de

8° 58' avec l'une et de 10° 3' avec l'autre.

Entre Llandeilo-Fawr et Taly-Lly-Chan, la direction moyenne des couches siluriennes est E. 34° N. de la carte de l'ordonnance ; c'est à 4° 58' près la direction du *Système du Westmoreland* et du *Hundsrück*. De Llandeilo-Fawr à Newcastle-Emlyn et au-delà (feuille 41 de la carte de l'ordonnance), la direction moyenne générale des couches siluriennes est E. 28° N. C'est-à-dire à peu près intermédiaire entre la direction du *Système du Westmoreland* et du *Hundsrück*, et celle du *Système du Finistère*.

D'autres directions moins soutenues, mais assez fréquentes, et certains alignements généraux, se rapprochent beaucoup de l'E. 20° N., c'est-à-dire de la direction du *Système du Finistère*. Quelques unes sont presque exactement E.-O.

La direction moyenne des principaux filons métalliques tracés sur les feuilles 59 S.-E. et 57 N.-E. de la carte de l'ordonnance, au sud de la rivière Dovey, est E. 23° 30' N. C'est à 3° 33' près la direction du *Système du Finistère*.

La bande de schistes noirs siluriens, comprise entre deux failles, qui coupe à angle droit la bande houillère de la baie de Saint-Bride à Nolton-Cross (feuille 40 de la carte de l'ordonnance), se dirige à l'E. 24° N. de la carte de l'ordonnance ; elle forme donc avec la direction du *Système du Finistère* un angle de 4° 3' seulement.

Enfin, celle-ci ne s'écarte que de 4° $\frac{3}{4}$ environ des lignes que sir Roderick Murchison a tracées sur sa carte sous la dénomination d'*axes du Pembrokeshire septentrional*. Celle qui est figurée dans la baie de Saint-Bride, va passer dans l'intérieur tout près de Roch, puis entre Reyneaston et Ambleston, en se dirigeant à l'E. 24° $\frac{3}{4}$ N. de la carte de l'ordonnance, c'est-à-dire en formant avec la direction du *Système du Finistère* un angle de 4° 48' seulement.

Au sud du havre de Milford et dans la presqu'île de Rhos-Sili, la direction des belles lignes stratigraphiques dessinées par une série de bandes de roches siluriennes, de vieux grès rouge, de calcaire carbonifère, de *millstone-grit*, de terrain houiller, et de roches de trapp, oscille très légèrement autour de l'E. 10° S. de la carte de l'ordonnance : c'est à 42' près seulement la direc-

tion du *Système des Ballons*; et cette direction coïncide aussi presque exactement avec celle des lignes que sir Roderick Murchison a tracées sur sa carte, sous la dénomination d'*axes du Pembroeshire méridional*. L'une de ces lignes prolongée passe à peu près par Talbenny, par Langwm, et un peu au nord de Saint-Issels, en se dirigeant à l'E. $10^{\circ} \frac{1}{2}$ S. de la carte de l'ordonnance, et en faisant avec la direction du *Système des Ballons* un angle de $1^{\circ} 12'$ seulement.

La direction du *Système des Ballons* se retrouve au nord de la presqu'île de Rhos-Sili, à $1^{\circ} 42'$ près, dans la direction E. 11° S. de la carte de l'ordonnance qui domine généralement dans le terrain houiller entre Swansea et l'embouchure de la rivière de Bury, et qui se continue dans le Pembroeshire, jusqu'à la baie de Saint-Bride. Cette même direction domine généralement aussi dans le midi du Glamorgan, dans les environs de Bristol, et dans les Mendip-Hills, qui sont à peu près le prolongement des accidents stratigraphiques du midi du Pembroeshire et du Glamorgan.

Les directions du *Système des Ballons* et du *Système des Pays-Bas* se manifestent l'une et l'autre très fréquemment dans les accidents stratigraphiques des couches carbonifères des Mendip-Hills et des environs de Bristol, et elles s'y croisent en un grand nombre de points. J'en citerai un seul exemple. L'îlot calcaire de Steep-Holme, dans le canal de Bristol, s'élève au point de croisement de deux accidents stratigraphiques appartenant respectivement aux deux Systèmes que je viens d'indiquer. D'une part, il est dans le prolongement de la crête de Warle-Hill; et d'après la feuille 20° de la carte de l'ordonnance, la ligne de Warle-Hill à Steep-Holme se dirige à l'O. 13° S. de la carte de l'ordonnance, en faisant avec les directions du *Système des Pays-Bas* un angle de $2^{\circ} 10'$. D'autre part, l'îlot de Steep-Holme est dans le prolongement de la crête de Bleadon Hill, et la ligne de Bleadon-Hill à Steep-Holme se dirige à l'O. 13° N. de la carte de l'ordonnance, en formant avec la direction du *Système des Ballons* un angle de $3^{\circ} 42'$. Les lignes menées de Steep-Holme à Bleadon-Hill et à Warle-Hill, forment entre elles un angle de 26° , tandis que l'angle formé par les directions calculées des deux

Systèmes est de $20^{\circ} 8'$. La différence totale se réduit à $5^{\circ} 52'$: elle me paraît peu considérable pour des lignes dont la longueur n'est pas très grande, et dont la direction ne peut être mesurée avec une très grande précision.

Si l'on poursuivait, plus à l'est l'encore, la direction de la série des dislocations que nous venons de suivre du Pembroeshire aux environs de Bristol, on traverserait la partie de l'Angleterre que recouvre le terrain jurassique et les terrains plus modernes; mais on atteindrait au-delà du Pas-de-Calais la protubérance carbonifère du bas Boulonnais, dont les accidents stratigraphiques ont probablement une liaison souterraine avec ceux que nous venons d'étudier, et, plus loin encore, le massif des terrains paléozoïques du Brabant méridional, où quelques accidents stratigraphiques ont à peu près la direction du *Système des Ballons*. Il me paraît évident qu'il a dû exister dans cette zone une grande ligne de dislocation du *Système des Ballons*, et, en effet, les cartes de l'ordonnance indiquent dans son voisinage beaucoup d'indices de discordance de stratification entre le calcaire carbonifère et le *millstone-grit*; mais il est également évident qu'il y a eu dans cette zone des mouvements de dislocation postérieurs au terrain houiller, qui partage lui-même, en beaucoup de points, la direction du *Système des Ballons*; j'attribue ce dernier fait à ce que des dislocations du *Système des Pays-Bas*, se produisant dans cette même zone avec leur direction caractéristique, comme à Warle-Hill, ont donné un nouveau développement aux accidents stratigraphiques préexistants du *Système des Ballons*.

Sur la lisière nord du bassin houiller du Glamorgan, la direction du *Système des Ballons* se rencontre beaucoup plus rarement que sur sa lisière méridionale; mais la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück* s'y combine fréquemment avec celle du *Système des Pays-Bas*.

La ligne tirée de Milford à Dormington, qui représente la direction de ce Système, ne coïncide aux environs de Milford même qu'avec un petit nombre d'accidents stratigraphiques; mais, un peu plus à l'est, elle représente, sur une assez grande longueur, la direction dominante. Les lignes polygo-

nales, d'une apparence bastionnée, que sir Roderick Murchison avait tracées sur sa carte, entre Llandeilo - Aberewyn et Llandeilo-Fawr, ne se trouvent pas reproduites sur les feuilles de l'*Ordnance-Survey*, ou bien elles y sont remplacées par le tracé plus compréhensible d'une direction générale parallèle au *Système des Pays-Bas*, coupée par de nombreuses failles.

La direction du *Système des Pays-Bas* représente aussi assez exactement le bord du terrain carbonifère au sud de Llandeilo-Fawr dans les crêtes du Mynydd-Mawr, du Pen-y-Rhiw-Ddu au Mynydd-Llangyndeyrn. Ici les bandes étroites de calcaire carbonifère et de vieux grès rouge, dirigés à l'E. 14° N., se rapportent évidemment au *Système des Pays-Bas*, avec l'orientation duquel elles ne forment qu'un angle de 3° 10'.

Les grandes lignes géologiques de la région silurienne expirent, en quelque sorte, à l'approche du bassin carbonifère; cependant elles y produisent une certaine impression. La ligne de contact du terrain silurien et du vieux grès rouge suit pendant longtemps au S.-E. et à l'E. de Llangadock une direction E. 34° N. de la carte de l'ordonnance. C'est à 4° 58' près la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*. Cette direction pénètre visiblement dans le calcaire carbonifère, le *millstone-grit* et le terrain houiller aux montagnes de Tair-Carn-Uchaf, de Tair-Carn-Isaf, de Smithfaen, au Mynydd-Bettws, dans le district d'Amman, et dans la contrée où les deux branches de la rivière de Bury prennent leur source, au midi de Llandeilo-Fawr.

Les deux directions se croisent donc sans se confondre et sans beaucoup s'altérer par leur réaction mutuelle dans la vallée de la rivière de Bury.

Un croisement du même genre s'observe dans la partie supérieure de la vallée de la rivière de Swansea, la Tawe.

Enfin, la direction du *Système des Pays-Bas* se dessine, au nord de Merthyr-Tydfil, par une grande ligne tirée de Pont-Neddfychan sur la rivière de Neath, par Penderyn et Froonnon-y-Coed à Abergavenny. Cette ligne court à l'E. 10° N. de la carte de l'ordonnance, en formant, avec la direction du *Système des Pays-Bas*, un angle de 50' seulement. Il est même à remarquer que

cette différence de 50' est comptée dans le même sens que la différence de 51', indiquée ci-dessus à Mons; d'où il résulte que les couches houillères les plus riches de la Grande-Bretagne et de la Belgique, celles de Merthyr-Tydfil et de Mons, se coordonnent dans leurs inflexions à deux directions, entre lesquelles nos constructions et nos calculs ne nous révèlent qu'une différence d'une seule minute.

Il serait illusoire d'attribuer une grande importance à l'extrême petitesse de cette différence. Les deux directions comparées entre elles ont été mesurées sur la carte, dans le Hainaut et dans le Glamorgan, et n'ont été évaluées qu'en nombres ronds. Une évaluation plus précise aurait probablement conduit à une différence d'orientation plus considérable. La matière ne comporte pas la précision des minutes, et lorsque deux directions comparées ne diffèrent que de 1 degré ou même de 2 ou 3 degrés, on peut les considérer comme sensiblement parallèles.

Ce serait plutôt ici le lieu de montrer que, lors même que ces déviations ne rentrent dans les limites d'exactitude qu'on ne peut guère espérer de dépasser, elles sont quelquefois susceptibles d'une discussion qui en atténue l'importance. M. Gras (1) et M. Le Play (2) ont déjà fait voir comment la direction d'un *Système* de dislocations peut se combiner avec celle d'un autre *Système* pour produire une direction mixte. Sans chercher à appliquer ici les formules trigonométriques et les ingénieuses constructions de mes savaux collègues, je remarquerai simplement que les lignes tracées sur la carte de sir Roderick Murchison, sous les dénominations d'axes du *Pembrokeshire septentrional* et du *Pembrokeshire méridional*, formant entre elles un angle de 35° 15', et les directions du *Système du Finistère* et du *Système des Ballons*, transportées à Milford, formant entre elles un angle de 29° 15'; la différence totale est de 6°, ce qui suppose une différence moyenne de 3° seulement relativement à chacune des deux directions.

Ces différences prises en elles-mêmes pour-

(1) S. Gras, *Statistique minéralogique et géologique du département de la Drome*.

(2) Fr. Leplay, *Annales des mines*, 3^e série, t. IV, p. 503 (1834).

raient être considérées comme peu considérables, eu égard à la structure compliquée de la contrée dans laquelle elles s'observent; cependant la partie de ces différences qui doit être attribuée à des irrégularités dans les phénomènes ou dans les observations, est réellement beaucoup moindre.

D'abord, en fait, la différence totale 6° ne se partage pas ainsi par parties égales entre les deux axes: elle se porte principalement sur celui des deux dont la direction est le moins nettement déterminée, sur l'axe du Pembrokeshire septentrional comparé à la direction du *Système du Finistère*.

Pour l'axe du Pembrokeshire méridional la différence n'est que de 1° 12', et cette différence rentre, quant au sens dans lequel elle s'observe, dans une loi déjà observée dans une contrée voisine; car nous avons vu ci-dessus, p. 231, que, dans le nord du Devonshire, la direction des couches est, comme ici, plus éloignée de la ligne E.-O. que la direction calculée du *Système des Ballons*. Seulement, dans le nord du Devonshire, la différence n'est que de 27', tandis qu'ici elle est de 42' d'après les mesures prises sur la carte de l'ordonnance, et de 1° 12' d'après la direction donnée par sir Roderick Murchison à l'axe du Pembrokeshire méridional.

La seconde partie 4° 48' de la différence totale de 6° se rapporte à l'axe du Pembrokeshire septentrional, qui s'éloigne de la ligne E.-O. de 4° 48' de plus que la direction calculée du *Système du Finistère*. Or cette déviation cadre, de son côté, avec un phénomène de même genre dont il est naturel de la rapprocher. Nous avons vu précédemment, p. 194, qu'à l'île d'Ouessant, près d'une masse granitique, la direction observée des schistes s'écarte de même de la ligne E.-O. plus que la direction calculée du *Système du Finistère*. La différence est même plus forte que dans le Pembrokeshire septentrional, car elle s'élève à 5° 19' 29". La direction donnée par sir Roderick Murchison à l'axe du Pembrokeshire septentrional se rattache à celle de certaines masses de trapp et de granite, qui se trouvent, par conséquent, orientées à très peu près de la même manière que les masses granitiques de l'île d'Ouessant.

Mais, dans le Pembrokeshire, on peut

entrevoir la cause de la déviation dont semble affectée l'orientation de ces masses éruptives. La direction du *Système du Finistère* n'apparaît ici que comme direction d'emprunt, et il serait en soi-même assez naturel qu'en se reproduisant, cette direction se fût rapprochée de celle du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, car cette dernière, quand elle s'est reproduite dans la même région, s'est rapprochée de son côté de celle du *Système du Finistère*, et elle s'est déviée dans ce sens d'une quantité supérieure à la déviation éprouvée par la direction du *Système du Finistère*, puisque nous l'avons trouvée de 4° 58' et même de 10° 58' plus voisine qu'elle n'aurait dû l'être de la ligne E.-O.

Il semble réellement que ces deux directions, en se reproduisant simultanément, aient eu une tendance à se composer en une seule, et il est même probable que cette tendance a eu beaucoup d'énergie, car en peut lui assigner une cause très puissante. En effet, la formation du terrain houiller du sud du pays de Galles a été accompagnée, comme celle de tous les terrains houillers, d'un enfoncement lent et graduel qui, pour le centre du bassin du Glamorgan, a été de plus de 3,000 mètres. La faible étendue de ce bassin ne permettrait pas d'appliquer ici, sans modifications, les considérations que j'ai présentées ailleurs (1) au sujet de l'enfoncement qui a dû accompagner la formation du bassin jurassique de la France septentrionale; mais il n'en est que plus évident qu'un pareil enfoncement a dû faire jouer tous les plis qui pouvaient préexister dans les terrains environnants, et que l'enfoncement de la ligne médiane du bassin où se sont accumulées les couches houillères du Glamorgan et du Pembrokeshire, a dû faire tourner chacun des deux bords du bassin autour d'une charnière horizontale. Là où il existait dans la masse du sol des plis de deux directions peu différentes l'une de l'autre, comme c'était probablement le cas pour la lisière septentrionale du bassin houiller, le mouvement de flexion occasionné par l'enfoncement lent du centre du bassin a dû tendre à produire des plis dans une direction intermédiaire à celles des plis préexis-

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. II, p. 620.

tants. De là une sorte de *raccordement entre les deux directions*, telle que celle qu'on observe au nord de Caermarthen et la production de quelques directions irrégulières.

Au reste, cette déviation de la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück* n'est pas un fait isolé; nous avons déjà vu ci-dessus, p. 224, qu'à la pointe S.-O. de l'Ardenne, la direction du même *Système* s'infléchit de plusieurs degrés pour se rapprocher de la ligne E. et O., de même qu'à la pointe S.-O. des montagnes du pays de Galles. Ces diverses déviations ne sont donc pas de simples anomalies fortuites; mais elles appartiennent à des faits généraux qui, probablement, deviendront eux-mêmes des lois.

Si des irrégularités que présentent les cartes géologiques du pays de Galles méridional, on déduisait encore toutes les singularités apparentes dont l'application des formules et des constructions de M. Gras et de M. Le Play donnerait immédiatement l'explication, ce qui pourrait paraître livré simplement aux caprices du hasard dans les complications qui résultent de la coexistence de plusieurs *Systèmes* de directions, se réduirait à assez peu de chose.

Malgré ces déviations partielles et déterminées par des causes qu'on peut entrevoir, il est certain que les directions des *Systèmes du Finistère, du Westmoreland et du Hundsrück, des Ballons, du Forez et des Pays-Bas*, se manifestent souvent avec une fidélité dont on a lieu d'être surpris au milieu du labyrinthe si compliqué des dislocations du pays de Galles méridional; et je ne crois pas avoir fait une supposition dénuée de vraisemblance en disant qu'un ridement de l'écorce terrestre opéré après le dépôt du terrain houiller parallèlement au grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas*, a fait renaître les ridements qui s'étaient effectués antérieurement, et a imprimé aux couches houillères les directions du *Système des Ballons, du Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et même, en quelques points, celle du *Système du Finistère*, qui était cachée dans les profondeurs du sol sous-silurien. Cette supposition me paraît encore mieux motivée à l'égard de la direction quadruple des dislocations post-carbonifères du pays de Galles méri-

dional, qu'elle ne l'était pour la double ou triple direction des couches carbonifères de la Belgique, à laquelle je l'ai appliquée dès l'origine.

Le terrain houiller du pays de Galles méridional est traversé par un grand nombre de failles que sir Henry de La Bèche a figurées avec un grand soin sur la carte de l'ordonnance. Elles sont assez généralement perpendiculaires aux lignes terminales du terrain houiller et, par conséquent, aux directions des plis dont il est affecté. La formation du plus grand nombre d'entre elles est probablement une simple conséquence de la formation des plis eux-mêmes, de même que, dans les chaînes de montagnes, la formation des fissures transversales est une conséquence du soulèvement de l'axe; quelques unes appartiennent peut-être à des *Systèmes* de dislocations plus modernes. On peut remarquer aussi dans cette contrée quelques accidents stratigraphiques, dont la direction se rapproche plus de la ligne E.-O. que celle du *Système des Pays-Bas*.

Le même ridement s'est fait sentir également dans le nord du pays de Galles, où on peut saisir la trace d'une longue bande de dislocations du *Système des Pays-Bas*, qui joue un rôle important dans la structure stratigraphique des îles Britanniques.

Dans son mémoire déjà cité (*Esquisse de la structure géologique du pays de Galles*), M. le professeur Sedgwick, après avoir parlé des dislocations anciennes qui nous ont déjà occupé, ajoute ce qui suit: « A une » époque plus moderne a été formée la » grande dépression de la vallée de Clwyd. » Vers le même temps et probablement » avant la période du nouveau grès rouge, » a été formée une ligne de grande dislo- » cation marquée par un lambeau de cal- » caire carbonifère près de Corven, affectant les plongements des couches de toute » la contrée intermédiaire jusqu'aux grands » filons de Minera, et, enfin, soulevant » une grande masse de calcaire carbonifère » près de Caerwrlle dans le Flintshire. »

Je crois que la première de ces deux dislocations se rapporte au *Système du Forez* dont la vallée de Clwyd affecte à peu près la direction, et que la seconde appartient au *Système des Pays-Bas*. Corven se trouve

à peu près par $53^{\circ} 4'$ de lat. N. et par $5^{\circ} 46'$ de long. O. de Paris. Le grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas* coupe le méridien de Plymouth, $6^{\circ} 29' 26''$ O. de Paris, par $50^{\circ} 33' 31''$ N., sous un angle de $77^{\circ} 35' 40''$. La direction ainsi déterminée, transportée à Corven, devient N. $78^{\circ} 9'$ E., ou E. $11^{\circ} 51'$ N.-O., $11^{\circ} 51'$ S. Si l'on construit sur une carte d'Angleterre une ligne qui traverse Corven, suivant cette direction on voit qu'elle passe à peu près, d'une part à Chesterfield, dans le Derbyshire, et de l'autre un peu au sud de Pwllheli dans la presqu'île de Caernarfon. Cette ligne ne coïncide sur la carte de M. le professeur Sedwick avec aucun accident stratigraphique très marquant; mais, construite sur la carte de M. Daniel Sharpe, déjà citée précédemment, elle est exactement parallèle à plusieurs lignes stratigraphiques assez remarquables, et elle forme un angle de 6 à 7° seulement avec un grand nombre d'autres qui ne s'en éloignent que pour se rapprocher d'autant de la direction du *Système des Ballons*. Sans prétendre m'immiscer en rien dans la discussion qui existe au sujet de cette contrée entre M. le professeur Sedwick et M. Daniel Sharpe, je crois que les apparences exprimées sur la carte de ce dernier doivent faire présumer qu'un des éléments de la structure compliquée dont l'analyse est controversée, a été un pli de l'écorce terrestre qui a contribué à accroître la complication en déterminant un nouveau jeu dans les fentes et les plis déjà existants et de directions différentes. Ainsi la grande faille que M. le professeur Sedwick a tracée de Corven vers les plaines du Cheshire, en passant au nord du district de Minera, suit à peu près la direction du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*; mais elle pourrait se rapporter par son âge à la formation du pli dont nous venons de parler, et appartenir ainsi au *Système des Pays-Bas*, de même que certains plis du calcaire carbonifère et du terrain houiller qui suivent dans le Condros une direction exactement semblable.

Mais si la direction du *Système des Pays-Bas*, transportée à Corven, ne fournit qu'un moyen accessoire de compléter l'explication d'un réseau de dislocations très compliquées, il suffit de la reporter à 36 kilomè-

tres dans le sud aux environs de Welch-Pool, pour qu'elle donne immédiatement la clef de l'une des séries d'accidents orographiques et stratigraphiques les plus remarquables des îles Britanniques.

Dans la seconde édition de sa belle carte géologique de l'Angleterre, publiée en 1839, M. Greenough a donné une attention particulière à l'expression du relief des montagnes du pays de Galles. Cette carte figure avec une grande netteté une série de crêtes parallèles dont l'une part de Welch-Pool même et qui toutes se dirigent à l'ouest un peu sud vers le massif de Plynlimmon. Le bas-fond de Sarn-Gynfelyn, dans la partie méridionale de la baie de Cardigan, n'est probablement que la prolongation sous-marine de l'une de ces crêtes dont la plus méridionale, partant de Bishops-Castle, se termine à Llanhystid, au nord de l'embouchure de la rivière Virrai. Le pied méridional de cette dernière crête est dessiné sur une longueur de plus de 33 kilomètres par le cours presque rectiligne dans son ensemble des rivières Iswith et Virrai. Une ligne tracée de Llanhystid à Eylwysnewidd, en remontant le cours presque rectiligne des vallées du Cwm-Virai et de l'Ittwith, se dirige à l'E. 11° N. de la carte de l'Ordonnance. Elle forme avec la direction du *Système des Pays-Bas* un angle de 10° seulement! Cette série de crêtes croise les lignes stratigraphiques de la contrée et plusieurs séries d'autres crêtes dirigées parallèlement au *Système du Longmynd*, au *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, au *Système du nord de l'Angleterre*; mais elle ne se confond pas avec elles, et tout indique qu'elle a été produite postérieurement.

Elle n'est elle-même qu'une fraction d'un ensemble beaucoup plus étendu. Si, à partir de Nottingham, on trace sur la carte d'Angleterre une droite parallèle à la direction déterminée ci-dessus pour Corven, cette droite passera un peu au sud de Derby et d'Uttoxeter, puis un peu au nord de Stafford, de Schrewsbury et de Welch-Pool; elle longera les crêtes que nous venons d'étudier, et elle atteindra les côtes d'Irlande, un peu au sud du havre de Wexford.

De Nottingham à Uttoxeter, cette ligne représente la *trancature* qui termine, vers le sud, le massif carbonifère du Derbyshire et

La limite septentrionale de la dépression que remplit, immédiatement au sud de cette troncature, la partie du nouveau grès rouge qui est postérieure au *Magnesian limestone*; elle est parallèle à la ligne jalonnée au sud de cette même dépression par les relèvements du terrain houiller qui l'amènent au jour à Asby de la Zouche, à Tamworth, à Dudley, à Coolbrook-Dale et près de Schrewsbury.

Le massif carbonifère du Derbyshire, abstraction faite de quelques légers festons, se termine carrément près de Nottingham par deux lignes droites qui se croisent à peu près à angle droit. L'une, parallèle à la stratification du terrain houiller et au *Système du nord de l'Angleterre*, court au N. 5° O.; elle est bordée par le grès rouge, le *Magnesian limestone* et le nouveau grès rouge. L'autre, dirigée à l'O. quelques degrés S., parallèlement au *Système des Pays-Bas*, est bordée seulement par le nouveau grès rouge postérieur au *Magnesian limestone*; mais le grès rouge et le *Magnesian limestone*, d'après la coloration, très expressive, de la arte de M. Greenough, ne se sont déposés ni le long de cette dernière ligne, ni même en aucun point de la dépression qui borde la troncature méridionale du Derbyshire. N'est-il pas évident, d'après cela, qu'il existe là deux accidents stratigraphiques sensiblement perpendiculaires entre eux; le côté oriental de Derbyshire appartenant au *Système du nord de l'Angleterre*, qui est antérieur au grès rouge et au *Magnesian limestone*, et la troncature méridionale du Derbyshire appartenant au *Système des Pays-Bas* et étant postérieure au grès rouge et au *Magnesian limestone*, mais antérieure à la partie subséquente de la formation du nouveau grès rouge?

C'est à cette même époque que les crêtes, dirigées à l'O. quelques degrés S.; que M. Greenough a figurées sur sa carte près de Welch-Pool, doivent avoir reçu leur relief caractéristique. La ligne tirée de Nottingham, dans la direction du *Système des Pays-Bas*, après avoir longé ces crêtes et le bas fond de Sarn-Gynfelyn, atteint les côtes d'Irlande, ainsi que je l'ai déjà dit, un peu au sud du havre de Wexford. Elle suit ensuite la direction de la côte méridionale de l'Irlande, en passant un peu au nord de

Dangravan et de Corke, et elle atteint la baie de Kenmare, en laissant, au sud, la saillie que forme cette même côte, en s'avancant jusqu'au cap Clear.

Cette partie méridionale des côtes de l'Irlande présente une série d'accidents orographiques et stratigraphiques dans lesquels le *Système des Pays-Bas* se dessine avec une netteté toute particulière.

Pour comparer plus rigoureusement la direction du *Système des Pays-Bas* à celles des accidents stratigraphiques du midi de l'Irlande, je rappelle que le grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas* coupe le méridien du cap Clear, 11° 49' 34" à l'O. de Paris, par 49° 40' 28" de latitude, sous un angle de 73° 29' 55"; la direction ainsi déterminée, transportée au cap Clear même, devient N. 73° 29' 30" E. ou E. 16° 30' 30" N.-O. 16° 30' 30" S. Il est facile de la construire sur la belle carte géologique de l'Irlande, publiée par M. Griffith, et on voit qu'elle y est représentée par une ligne qui, partant du cap Clear, va passer à 6 ou 700 mètres (moins d'un demi-mille) au sud du cap Seven-Heads et du cap Old-Head-of-Kinsale, et qui représente aussi exactement que possible la direction des couches de vieux grès rouge qui forment tous les caps de cette côte.

Les lignes anticlinales et synclinales que les différentes assises de la série carbonifère, du vieux grès rouge et des schistes anciens, forment entre le cap Clear et Killarney, ont une direction moyenne exactement semblable. Seulement, aux approches de Corke et dans les environs de Killarney, où le *millstone-grit* paraît être en gisement transgressif par rapport au calcaire carbonifère, on voit cette direction se combiner avec une direction O. un peu N. que j'ai déjà signalée ci-dessus comme devant être rapportée au *Système des Ballons*. De plus, dans les pointes qui donnent un contour si dentelé à la côte d'Irlande, entre le cap Clear et l'embouchure du Shannon, et qui constituent en quelque sorte le *Fmisière britannique*, on voit fréquemment se dessiner une direction E. 25 à 30 N., qui me paraît devoir être rapportée au *Système du Fmisière* dont elle dévie seulement un peu vers le nord; car la direction de ce *Système*, transportée de Brest au cap Clear, est E. 25° 31' N. Cette direc-

tion affecte, en quelques points, le *millstone-grit* et le terrain houiller, et il en est de même de la direction du *Système des Ballons*, ce qui me paraît prouver qu'ici, comme dans le sud du pays de Galles, ces deux directions ont été reproduites comme *directions d'emprunt* à l'époque de la formation du *Système des Pays-Bas*. Mais c'est autour de la direction de ce dernier *Système* qu'oscillent le plus souvent les directions des couches de *culm* et de houille que renferme le *millstone-grit* du S.-O. de l'Irlande.

La direction du *Système des Pays-Bas* se dessine, d'une manière très exacte et très prononcée, dans un grand nombre des traits orographiques et stratigraphiques de l'intérieur de cette île. Ainsi on la retrouve, d'après la carte de M. Griffith, dans les montagnes de Caltye, dans celles de Ballinruan et autres au sud et au nord de Kilmallock; dans les montagnes de Slieve-Bernagh, de Slieve-Boughta, et de Slieve-Cullane au nord et au nord-ouest de Limerick; dans les montagnes de Curlew et de Killgarrow, au nord de Boyle, etc., montagnes dont la formation est évidemment postérieure au dépôt du *millstone-grit*, et sans doute aussi à celui du terrain houiller. Le *magnesian-limestone* n'existant pas en Irlande, et le nouveau grès rouge ne se montrant que dans le nord de cette île, on ne peut pousser plus loin la détermination de leur âge relatif.

Mais je ne puis m'étendre, ici, plus au long sur la structure si intéressante et si compliquée de l'Irlande; je me hâte de revenir à l'Angleterre pour examiner les accidents stratigraphiques du *Système des Pays-Bas*, qui existent dans le Devonshire et le Cornouailles.

Nous avons vu que la *perpendiculaire* à la méridienne de Rothenburg coupe les méridiens d'East-Cowes, de Plymouth et du mont Saint-Michel (près Penzance), à 9' 43", à 10' 33", et à 14' 53" au nord de ces trois points respectivement. Il est facile de la construire, d'après ces données, sur une carte d'Angleterre quelconque. On voit alors que le grand cercle dont il s'agit passe à peu près par Deal (Kent), par Petworth-Sussex, par Sidmouth (Devonshire), et par Saint Colomb minor (Cornouailles), et que sa direction représente, aussi exactement

que possible, la direction générale de la côte méridionale de la Grande-Bretagne. Cette côte, étant formée en partie de craie et de dépôts tertiaires, ne peut avoir été façonnée qu'à une époque postérieure de beaucoup à la formation du *Système des Pays-Bas*; mais la conformité de direction générale que je viens de signaler me porte à croire que la direction du *Système des Pays-Bas* a été reproduite, comme *direction d'emprunt*, par l'une des révolutions les plus modernes qui ont agi sur le sol de l'Angleterre. De là il résulte que cette direction doit être fortement imprimée dans les couches paléozoïques et dans les roches plus anciennes qui supportent les formations modernes du midi de l'Angleterre, et qu'on doit s'attendre à la trouver très clairement marquée dans les parties du Devonshire et du Cornouailles dont le sol est composé par les roches antérieures au nouveau grès rouge.

Le grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas*, dont je viens de tracer le cours d'une manière générale, serait représenté, sur la carte de l'ordonnance, par une ligne sensiblement droite, qui ferait, avec les lignes horizontales de projection, un angle de 10° 50' environ, en se dirigeant de l'E. 10° 50' N. à l'O. 10° 50' S. de la carte de l'ordonnance.

Les feuilles 23 et 24 de la carte géologique de l'ordonnance, publiée par sir Henry de La Bèche, montrent en effet que dans le midi du Devonshire, entre Tor-Bay et Plymouth, la direction moyenne des masses lenticulaires de trapp qui affleurent au milieu des terrains schisteux, est assez exactement représentée par une ligne tirée d'Ughborough à l'île Saint-Nicolas. Or cette ligne se dirige à l'O. 10° S. de la carte de l'ordonnance, et ne fait, par conséquent, avec la direction du *Système des Pays-Bas*, qu'un angle de 50'.

La direction d'une grande partie des masses de trapp, des dykes d'Elvan et des filons métallifères qui, dans l'espace situé entre Plymouth et Launceston, près des bords de la Tamer, traversent les schistes compris entre la masse granitique du Dartmoor et celle du Bodmin-moor, se rapproche beaucoup de la précédente. Sauf quelques anomalies, l'orientation de la plupart de ces masses s'éloigne de moins de 10° de

celle que nous venons d'indiquer, et, d'après la feuille 25 de la carte de l'ordonnance, un certain nombre d'entre elles s'y rapportent exactement. En général cependant, elles se rapprochent un peu plus de la ligne E.-O., et la direction moyenne est à peu près O. 5° S. de la carte de l'ordonnance : cette direction moyenne forme, par conséquent, avec la direction du *Système des Pays-Bas*, un angle de 5° 50'.

La direction d'une nombreuse série de dykes de trapp et d'Elvan, qui, d'après la feuille 30 de la carte de l'ordonnance, coupent le *killas* du Cornouailles, entre Padstow et Saint-Austle, et au nombre desquels se trouvent les dykes d'Elvan, que le tracé de sir Henry de la Bèche détache si pittoresquement du granite du Bodmin-moor, est également O. 5° S. de la carte de l'ordonnance.

Plus près de la pointe du Cornouailles, à l'O. de Truro, on retrouve encore, dans les dykes d'Elvan et dans les filons métalliques tracés sur les feuilles 31 et 33 de la carte de l'ordonnance, beaucoup de directions qui oscillent de quelques degrés autour de la même direction O. 5° S. Mais on trouve plus souvent encore des directions qui oscillent légèrement autour de l'O. 25° S. de la carte de l'ordonnance, et l'on voit plusieurs dykes d'Elvan passer de l'une à l'autre des deux directions par une inflexion plus ou moins adoucie, ce qui montre clairement que l'une et l'autre ont été produites simultanément. La première me paraît devoir être rapportée au *Système des Pays-Bas*, malgré la divergence de 5° 50' que j'ai déjà signalée, et la seconde au *Système du Finistère*, qui aurait encore fourni ici une direction d'emprunt.

La direction du *Système du Finistère*, transportée de Brest au mont Saint-Michel, près Penzance, devient E. 22° 30' N. du monde, ou E. 20° 9' N. de la carte de l'ordonnance. La différence avec la direction moyenne mentionnée ci-dessus est de 4° 51'; mais il est à remarquer que cette différence est comptée dans le même sens, et qu'elle est presque de la même quantité qu'à l'île d'Ouessant et dans le Pembrokeshire. Les directions que j'ai indiquées dans le S.-O. de l'Irlande, comme se rapportant, en principe, au *Système du Fi-*

nistère, éprouvent aussi une déviation dans le même sens. L'existence de cette déviation devient ainsi une sorte de règle dans toute la contrée maritime dont nous parlons.

La direction du *Système du Finistère* est fortement dessinée sur les cartes de l'ordonnance par les masses de roches amphiboliques qui sont intercalées dans les *killas* entre Penzance et Redruth; mais celles-ci pourraient bien dater de l'époque antésilurienne à laquelle s'est formé le *Système du Finistère*.

On observe encore d'autres directions dans les dykes d'Elvan et de trapp, et dans les filons métalliques du Cornouailles et du Devonshire, telles que celles des *Systèmes du Longmynd, du Morbihan et des Ballons*, ce qui n'a rien de surprenant. On les voit fréquemment aussi se contourner autour des protubérances granitiques, ce qui est plus naturel encore.

L'ensemble des masses granitiques du Devonshire, du Cornouailles et des îles Sorlingues se coordonne à une ligne brisée analogue à celles que décrivent les bandes de calcaire carbonifère du Condros, mais dont les deux branches forment entre elles un angle plus obtus. En Belgique, les lignes brisées dont nous parlons présentent des angles d'environ 60°. Dans le S.-O. de l'Angleterre, les directions normales des *Systèmes des Pays-Bas et du Finistère*, auxquelles se rapportent les lignes dont il s'agit, forment entre elles un angle aigu de 9° 49' ou un angle obtus de 80° 41'. Mais avec les déviations qu'elles présentent habituellement dans le Cornouailles et le Devonshire, ces deux directions forment un angle aigu d'environ 20°, ou un angle obtus d'environ 70°. Or tels sont, en effet, à peu près les angles que forment entre elles deux lignes, menées l'une du centre du groupe des îles Sorlingues au centre de figure de la masse granitique du Bodmin-moor, et l'autre de ce dernier point au centre de figure de la masse granitique du Dartmoor. Je suis très porté à croire que ces deux directions sont en rapport avec les deux époques d'éruption de substances granitiques signalées dans ces contrées par sir Henry de la Bèche (1).

(1) H. T. de la Bèche, *Report on the Geology of Cornwall, Devon and west Somerset*.

On retrouve la seconde de ces deux directions au nord et à l'est de la zone granitique, dans la partie du Devonshire où le nouveau grès rouge recouvre en stratification discordante les roches paléozoïques. On voit fréquemment reparaître dans la structure stratigraphique de cette contrée deux directions qui font entre elles un angle de 15 à 20°. L'une est celle des plis des couches du Système carbonacé (*Système des Ballons*); l'autre est celle d'un grand nombre de failles, de filons, et de quelques dykes de roches éruptives qui ont accidenté plus tard le même terrain dans une direction E. 3 à 7° N. de la carte de l'ordonnance (*Système des Pays-Bas*).

Cette dernière direction se dessine assez en grand dans le bord septentrional du golfe que forme le nouveau grès rouge au milieu des collines du terrain carbonacé de Silverton à Jacobstow. Une direction presque exactement parallèle, ou dirigée E. 7° N. de la carte de l'ordonnance, se manifeste de même à Wasfield, au nord de Tiverton, et les masses de porphyre rouge quartzifère, contemporaines des premières couches du nouveau grès rouge qui s'élèvent aux environs de Silverton, s'allongent à peu près dans le même sens.

En moyenne, toutes ces directions s'écartent d'environ 6° de celle du *Système des Pays-Bas* pour se rapprocher de la direction E.-O.

Cette déviation n'existe pas dans toute l'étendue du Devonshire et du Cornouailles; car sur la ligne de Tor-Bay à Plymouth, les dislocations qu'on peut rapporter au *Système des Pays-Bas* sont, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, presque exactement parallèles au grand cercle de comparaison de ce Système. Ce serait cependant une erreur de la considérer comme un accident purement fortuit et purement local. Nous avons déjà remarqué que la direction du *Système des Pays-Bas* se retrouve, et sans doute, comme direction d'emprunt dans la direction générale de la côte méridionale de l'Angleterre; or elle s'y retrouve avec ses déviations, car la direction légèrement sinuée de la grande ligne anticlinale de l'île de Wight et du Dorsetshire peut être représentée par une ligne tirée de Culver-Cliff (île de Wight) à Weymouth, et cette ligne fait précisément

aussi un angle de 6° avec le grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas*, en se rapprochant, comme nous venons de le voir en Devonshire, de la ligne E.-O. Cette circonstance conduit naturellement à penser que les accidents du *Système des Pays-Bas*, qui existent sans doute au-dessous du Dorsetshire et de l'île de Wight dans le sous-sol paléozoïque, y existent avec la même déviation que dans une partie du Cornouailles et du Devonshire. On voit donc que cette déviation a dû embrasser une certaine étendue, et je suis d'autant moins porté à la considérer comme un simple accident fortuit, qu'elle est dans le même sens et presque de la même quantité que celle que la carte de M. Daniel Sharpe indique, ainsi que nous l'avons vu précédemment, p. 254, dans un certain nombre de lignes stratigraphiques du nord du pays de Galles, aux environs de Corven, et que différents accidents stratigraphiques, plus rapprochés de la ligne E.-O. que la direction du *Système des Pays-Bas*, s'observent aussi dans le sud du pays de Galles et dans le sud de l'Irlande.

Malgré sa réapparition en différents points fort éloignés les uns des autres, cette direction déviée qui s'observe surtout dans des failles et des filons plutôt que dans les plis des roches paléozoïques, est cependant moins persistante que ne le sont celles qui courent dans une direction sensiblement parallèle au grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas*; et lorsque je remarque, en outre, que cette direction E. 5° N. de la carte de l'ordonnance divise en deux parties sensiblement égales l'angle formé par la direction du *Système du Finistère* (E. 19° 57' N. de la carte de l'ordonnance), et par la direction du *Système des Ballons* (E. 9° 18' S. de la carte de l'ordonnance), je suis porté à n'y voir autre chose que la direction du *Système des Pays-Bas* déviée, et, pour ainsi dire, déjetée par l'influence mécanique des dislocations du sol préexistantes.

Dans un avenir plus ou moins prochain, lorsqu'on possédera pour une partie un peu considérable de l'Europe des cartes géologiques comparables à celles de l'*Ordnance Survey*, les stratigraphes auront sans doute à s'exercer fréquemment sur des directions

accidentelles du genre de celle-ci, directions dont l'existence n'est pas plus contraire au principe des directions, que l'existence des faces secondaires des cristaux n'est contraire aux lois fondamentales de la cristallisation.

En langage cristallographique cette direction accidentelle s'appellerait un *décroissement tangent* à l'angle obtus formé par les deux directions du *Système du Finistère* et du *Système des Ballons*.

On peut concevoir, en effet, qu'un effort mécanique postérieur à la production de ces deux directions ait pu tendre à faire naître accidentellement une direction intermédiaire entre elles, au lieu de faire renaître séparément ces directions elles-mêmes. Mais il faut remarquer en même temps, qu'ici la direction E. 5° N. de la carte de l'ordonnance n'est que la direction moyenne d'un groupe de fentes et de filons assez divergents dont plusieurs présentent des inflexions, et dont quelques uns suivent exactement, au moins dans une partie de leur cours, la direction du *Système des Pays-Bas*, d'où il me paraît résulter que la direction accidentelle ne peut être considérée comme distincte par son âge de la direction normale, et que tous les accidents stratigraphiques que nous venons de suivre dans le Devonshire et le Cornouailles appartiennent en principe à un seul et même Système qui, d'après la direction principale, doit être le *Système des Pays-Bas*.

Leur âge, autant qu'il peut être déterminé, les rapporte en effet à ce Système. Elles sont toutes postérieures au dépôt des roches paléozoïques du Devonshire, et même au plissement que ces roches ont subi dans la direction du *Système des Ballons*, et en masse elles sont antérieures au dépôt du nouveau grès rouge. Le tracé des cartes de l'ordonnance et les descriptions de sir Henry De la Bèche (1) ne laissent aucun doute sur ce dernier point. Il n'y a d'exception que pour certaines failles qui coupent le nouveau grès rouge, mais qui, probablement, appartiennent au même groupe de dislocations modernes que la grande ligne anticlinale du Dorsetshire et de l'île de Wight. La seule incertitude qui pourrait subsister sur l'âge

des autres accidents stratigraphiques formant le groupe principal dont il s'agit seulement ici, résulterait de l'incertitude de l'âge des couches les plus anciennes du nouveau grès rouge du Devonshire et du conglomérat magnésien des Mendip-Hills, qui repose de même en stratification discordante sur les couches carbonifères affectées par les accidents stratigraphiques du *Système des Pays-Bas*.

Ce conglomérat magnésien a été mis en parallèle, pendant longtemps, avec le *magnesian limestone* du nord de l'Angleterre. Mais déjà, en 1833, j'ai pu m'appuyer sur l'autorité de M. le professeur Sedgwick pour regarder les conglomérats magnésiens des environs de Bristol et des Mendip-Hills comme plus récents que le calcaire magnésien du nord de l'Angleterre, qui est parallèle au *zechstein* (1). Aujourd'hui les travaux de sir Henry de la Bèche prouvent clairement que ces conglomérats magnésiens sont loin de former, comme le *magnesian limestone*, un étage distinct à la base du nouveau grès rouge. Dans l'index des couleurs et des signes employés dans le *Geological Survey* de la Grande-Bretagne pour le S.-O. de l'Angleterre et le S. du pays de Galles, sir Henry de la Bèche indique un calcaire et un conglomérat magnésiens comme faisant partie de la série du nouveau grès rouge, et il ajoute en note que dans la contrée dont il s'agit ces roches se présentent dans toutes les parties de la série. Les coupes figurées par ce savant géologue, sur les feuilles 11, 13, 14, 15, 16, et surtout 17 des *Horizontal Sections* jointes au *Geological Survey*, ne laissent aucun doute à cet égard.

Les conglomérats magnésiens du S.-O. de l'Angleterre s'étendant dans toute la hauteur du nouveau grès rouge, la présomption d'ancienneté qui avait paru résulter de leur composition magnésienne se trouve détruite. On pourrait, à la vérité, se fonder sur les ossements de Sauriens thécodontes trouvés par M. le docteur Riley et M. par Stutchbury dans le conglomérat magnésien de Durdham-Down, près de Bristol (2), pour soutenir que cette

(1) *Manuel géologique*, trad. française, p. 633.

(2) *Report on the Geology of Cornwall, Devon and west Somerset*, p. 219.

(1) *Report on the Geology of Cornwall, Devon and west Somerset*, p. 212.

partie des conglomérats magnésiens descend jusqu'au niveau géologique du zechstein ; mais comme les Sauriens thécodontes peuvent exister dans le grès des Vosges aussi bien que dans toutes les autres couches du terrain permien de sir Roderick Murchison, je crois qu'on est moins fondé que jamais à regarder aucune des parties du nouveau grès rouge et des conglomérats magnésiens du S.-O. de l'Angleterre comme plus ancienne que le grès des Vosges.

Les parties les plus anciennes et les plus grossières de ce dépôt me paraissent correspondre au poudingue de Malmedy dans l'Ardenne, que je crois pouvoir rapporter au grès des Vosges ; et les faits observés dans le S.-O. de l'Angleterre et dans la Belgique me paraissent concorder avec ceux signalés ci-dessus aux environs de Nottingham et de Derby, pour placer l'origine du *Système des Pays-Bas* entre le dépôt du *magnesian limestone* et celui du grès des Vosges.

Si du Devonshire et du Cornouailles nous passons actuellement aux côtes méridionales de la Manche, nous verrons des accidents stratigraphiques que toutes leurs allures conduisent à rapporter encore au *Système des Pays-Bas* jouer un rôle assez important dans la presque île de Bretagne.

Nous avons reconnu dans la structure si compliquée du sol de cette contrée, et dans les dentelures multipliées de ses côtes, des traces plus ou moins évidentes des huit systèmes de dislocations que nous avons étudiés avant de nous occuper du *Système des Pays-Bas*. Ces dislocations ne se révèlent à l'extérieur que par de faibles préminences. Les saillies qu'elles peuvent avoir déterminées au moment où elles ont été produites paraissent avoir été rasées postérieurement, ce qui a donné aux horizons de la Bretagne ce caractère de platitude et de monotonie qui fatigue l'œil du géologue.

La presque île de Bretagne est cependant traversée par une zone où se dessinent des reliefs un peu plus saillants, et où différentes cimes atteignent et dépassent même la hauteur de 400 mètres au-dessus de la mer. Cette zone, remarquable par ses accidents orographiques, s'étend de l'est, quelques degrés nord à l'ouest, quelques degrés sud, depuis les environs de Falaise et d'Alençon

jusqu'aux pointes extrêmes du Finistère, la pointe de Saint-Mathieu et la pointe du Raz, au delà desquelles le groupe d'îles que termine l'île d'Ouessant, ainsi que la chaussée de Sein, prolonge en quelque sorte la région accidentée au sein même de l'Océan.

La côte septentrionale de la Bretagne, presque rectiligne dans son ensemble, de l'île d'Ouessant à l'île de Brehat, et prolongée par le Banc des Minquiers au nord de Saint-Malo, dessine le côté nord de la région accidentée, suivant une ligne dirigée de l'E. 10° N. à l'O. 10° S. de Cassini. Une ligne tirée de l'E. 4° N. à l'O. 4° S. de Cassini, depuis la montagne des Avaloirs, près de Pré-en-Pail, qui, sans dépasser la hauteur de 417 mètres, forme la cime la plus élevée de toute la presque île et la plus méridionale des montagnes des environs d'Alençon, jusqu'à la crête de la montagne Noire au nord de Gourin (Finistère), dessine le côté méridional de la même zone, dont la direction moyenne est E. 7° N., O. 7° S.

L'accidentation particulière qui distingue la zone dont je viens de parler est probablement l'effet d'un phénomène géologique particulier, dont M. Boblaye avait déjà consigné l'indication dans quelques passages de son mémoire sur la Bretagne, cités précédemment, p. 206, et que M. Dufrénoy a signalés plus explicitement dans le 3^e chapitre de l'*Explication de la Carte géologique de la France*. Après avoir mentionné deux des époques anciennes de dislocation dont les traces sont les plus manifestes en Bretagne, M. Dufrénoy en distingue une troisième sur laquelle il s'exprime ainsi : « La » troisième, beaucoup plus moderne que les » deux précédentes, et dont nous ne saurions fixer l'âge géologique, s'est propagée » presque de l'E. à l'O., tirant cependant » de quelques degrés vers le N. La forme » générale de la côte septentrionale de la » Bretagne se rattache à cette cause qui a » influé si puissamment sur la configuration » de cette contrée : elle se retrouve dans la » direction de toutes les cimes granitiques » qui la traversent de l'E. à l'O. Elle paraît » le résultat de l'arrivée au jour des granites qui les composent (1). »

(1) Dufrénoy, *Explication de la Carte géologique de France*, t. I, p. 187.

Les masses granitiques se montrent en effet en plus grand nombre, et avec des contours plus morcelés, dans la zone accidentée dont nous parlons, que dans tout le reste de la presqu'île; et au milieu de leurs contours festonnés on y voit souvent se dessiner des directions qui tendent vers l'O. 4° à 9° S., et en moyenne à peu près vers l'O. 7° S. Ces directions se font particulièrement remarquer dans l'orientation générale de la masse granitique coupée par la Mayenne, au sud de la ville de Mayenne, dans le département du même nom; dans celle de la masse granitique qui traverse la partie méridionale du département de la Manche, depuis Bernières, à l'E.-S.-E. de Vire (Calvados) jusqu'à Caroles sur la baie de Cancale; dans celle de la série de masses granitiques qui de Juvigny (Manche) s'étend par le Mont-Tomblaine, le Mont-Saint-Michel et le Mont-Dol, jusqu'à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine); dans la forme générale de la masse granitique de Hédé; dans l'orientation des limites méridionales des masses granitiques de Dinan et de Moncontour, de la masse granitique de Quintin, et des massifs granitiques qui s'élèvent au nord de Brest et de l'entrée de l'Iroise.

Cette direction est loin d'être la seule qui se dessine dans les contours et les alignements des masses granitiques de la Bretagne, même dans la zone que nous considérons; mais il existe en Bretagne comme en Cornouailles, et dans beaucoup d'autres pays, des roches granitoïdes de plusieurs époques. Indépendamment des porphyres quartzifères qui deviennent quelquefois granitoïdes, M. Dufrénoy distingue en Bretagne des granites de deux âges différents. Il dit que la postériorité du granite porphyroïde par rapport au terrain de transition est certaine, et il ajoute que probablement ce granite est assez moderne, attendu que le terrain houiller de Quimper, dont les couches sont contournées dans tous les sens, paraît avoir été bouleversé par des roches qui en dépendent (1).

C'est en effet vers la pointe de la Bretagne, et particulièrement en approchant de Quimper, que les directions dont nous nous occupons se dessinent de la manière la plus distincte.

Ainsi qu'on peut s'en assurer sur la carte géologique de la France, et mieux encore sur les belles cartes géologiques des départements des Côtes-du-Nord et du Finistère, exécutées par M. Lefébure de Fourey, ingénieur des mines, les lignes orographiques et stratigraphiques de la montagne Noire, entre Carhaix et Quimper, la côte méridionale de la baie de Douarnenez, qui forme le flanc septentrional de la presqu'île de Raz, et diverses lignes stratigraphiques de la presqu'île de Crozon, des environs de Brest, de la contrée au midi de Belle-Isle-en-Terre, etc., courent en moyenne à l'O. 7° S. de la carte de Cassini. Mais à Quimper (lat. $47^{\circ} 59' 50''$ N., long. $6^{\circ} 26' 42''$ O.), les lignes de projection de Cassini font avec les orientations astronomiques un angle de $4^{\circ} 47' 54''$. De là il résulte que les lignes orographiques et stratigraphiques dont je viens de parler se dirigent, à très peu près, de l'E. $11^{\circ} 48'$ N. à l'O. $11^{\circ} 48'$ S. du monde.

Or la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg, coupant le méridien de Plymouth ($6^{\circ} 29' 26''$ O. de Paris), ainsi que je l'ai dit ci-dessus, sous un angle de $77^{\circ} 35' 40''$, il est aisé de voir qu'une parallèle qu'on lui mènerait par Quimper se dirigerait à très peu près, en négligeant les secondes, de l'E. $12^{\circ} 23'$ N. à l'O. $12^{\circ} 23'$ S. du monde. La direction des lignes orographiques et stratigraphiques dont je viens de parler ne s'écarte donc de la direction du *Système des Pays-Bas* que de $35'$, et elle s'en écarte dans le même sens que les lignes stratigraphiques des environs de Mons et de Merthyr-Tydfil, auxquelles elle est parallèle à 15 ou 16 minutes près.

Il me paraît naturel d'attribuer à ces accidents stratigraphiques, orientés dans leur ensemble suivant la direction du *Système des Pays-Bas*, l'état de dislocation dans lequel se trouvent les terrains houillers de Quimper et de Kergogne (Finistère). Les terrains houillers de Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne) et de Littry (Calvados), quoique plus éloignés de la bande de terrain disloquée par les mouvements récents des granites, présentent aussi quelques dérangements qu'on peut rapporter à la même époque; mais ces dérangements n'affectent pas les dépôts de l'âge du grès bigarré et

(1) Dufrénoy, *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 194.

des marnes irisées qui couvrent une partie des départements du Calvados et de la Manche. Ainsi tout ce qu'on peut constater relativement à l'âge de la série de dislocations qui traverse la Bretagne d'Alençon à la pointe du Raz cadre avec sa direction pour la rattacher au *Système des Pays-Bas*.

Il existe encore, dans plusieurs autres parties de la France, des dislocations que tout conduit à rapporter au *Système des Pays-Bas*.

Un gisement de houille sèche, qualifiée d'anhracite, a été reconnu à Sincey (Côte-d'Or), où il fait partie d'une bande de terrain houiller connue sur une longueur de 24 kilomètres, de Ruffey (Côte-d'Or, entre Courcelles-lez-Sémur et Bierre) à Villiers-les-Nonains (Yonne). Dans cet intervalle, les affleurements carbonifères se montrent dans tous les vallons qui traversent le terrain d'arkose, et entament les terrains plus anciens sur lesquels ce dernier repose en couches à peu près horizontales. Le terrain houiller, encaissé au milieu des premiers, est recouvert par l'arkose en stratification complètement discordante. Aux recherches de Sincey, les couches carbonifères près du jour plongent au N. ; mais à la profondeur de 150 mètres, elles inclinent vers le sud d'environ 60°. Dans leur ensemble elles sont presque verticales. Les affleurements houillers occupent rarement une largeur de plus de 100 à 200 mètres, et sont ordinairement bordés vers le nord par des protubérances d'eurite et de granite à petits grains. La série de ces affleurements forme une bande presque rectiligne, dirigée de l'E. 2° N. à l'O. 2° S. (1) de Cassini. Sincey se trouvant par 47° 26' 40" de lat. N., et par 4° 47' 30" de long. E. de Paris, l'orientation astronomique de ce lieu fait un angle de 1° 19' 40" avec celle de Cassini, d'où il résulte que la bande houillère de Sincey se dirige de l'E. 0° 40' 50" N. à l'O. 0° 40' 50" O. du monde.

Nous avons vu ci-dessus que la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg coupe le méridien de Mons (1° 37' 20" à l'E. de Paris) sous un angle de 83° 54' 4". Une parallèle à ce grand cercle de comparaison menée par Sincey coupe le méridien astronomique sous un angle de 84° 2' (en

négligeant les secondes), ou se dirige de l'E. 5° 58' N. à l'O. 5° 58' S. du monde. Elle forme par conséquent avec la direction de la bande houillère un angle de 5° 17'. Cette différence est sans doute assez forte, mais elle est comptée dans le même sens, et elle est presque de la même grandeur que celle dont nous avons constaté l'existence au Cornouailles. Je crois qu'elle ne doit pas empêcher de rapporter au *Système des Pays-Bas* le redressement des couches houillères de Sincey, redressement que sa date relative, en tant qu'elle peut être déterminée, rapproche d'ailleurs du *Système des Pays-Bas*, puisqu'il a été effectué entre le dépôt du terrain houiller et celui des premières couches de lias.

Je suis encore porté à rapporter à cette même catastrophe les dérangements multipliés qu'ont subis les couches houillères de Sarrebruck, avant le dépôt du grès des Vosges, qui s'est étendu horizontalement sur leurs tranches, et les mouvements moins considérables que paraît avoir éprouvés le sol des Vosges, entre le dépôt de grès rouge qui n'a rempli que le fond de quelques dépressions, et celui du grès des Vosges qui s'y est élevé beaucoup plus haut, et y a recouvert des espaces beaucoup plus considérables.

Ainsi que MM. d'Oeynhausien et de Déchen l'ont indiqué depuis longtemps, le gisement du terrain houiller de Sarrebruck paraît être discordant avec celui des assises du terrain de transition. Au pied du Hundsrück, on voit en divers lieux, et notamment à Nonweiler, sur la route de Birkenfeld à Trèves, les couches du terrain houiller reposant en stratification complètement discordante sur les tranches des couches inclinées des quartzites, dont la pente S.-E. de Hundsrück est composée (1). Les couches de terrain houiller sont dirigées en général de l'E. N.-E. à l'O. S.-O. (2). Cette direction est à peu près la même que celle de l'alignement général des masses de mélaphyre, qui ont percé le terrain houiller aux environs d'Oberstein et de Kirn. L'une et l'autre ont probablement été déterminées en grande partie par celle de la base méridienne

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1, p. 632.

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. 1, p. 698.

(2) Ibid., p. 701.

dionale des Hundsrück à laquelle elles sont à peu près parallèles. L'éruption des mélaphyres et le plissement du terrain houiller sont antérieurs au dépôt du grès des Vosges, et me paraissent devoir être rapportés au *Système des Pays-Bas*, malgré la déviation facile à expliquer que présente leur direction commune.

Les mélaphyres des Vosges me paraissent avoir de grands rapports avec ceux des environs d'Oberstein et de Kirn, et je suis porté à supposer que, comme ces derniers, ils ont fait éruption après le dépôt du terrain houiller, et même après le dépôt de grès rouge, mais avant celui du grès des Vosges (1). L'apparition au jour de ces petites masses de mélaphyre, qui ne jouent qu'un rôle peu important dans le relief général des Vosges, aurait coïncidé avec le plissement des terrains houillers des Pays-Pas et de Sarrebruck, et avec l'abaissement général du sol des Vosges, qui a permis au grès des Vosges de le recouvrir en grande partie.

Le sol de la forêt Noire a présenté dans le même moment un phénomène semblable, et le sol du pays de Nassau a éprouvé en même temps un plissement qui y a contourné les couches dévoniennes suivant une double direction, dont l'une est parallèle à la crête du Hundsrück, tandis que l'autre, courant à l'O. quelques degrés S., est sensiblement parallèle au grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas*.

Le temps et l'espace me manquent pour achever d'examiner ici, une à une, toutes les autres lignes de dislocation qui, en divers points de l'Europe, pourraient être rapportées au *Système des Pays-Bas*. Je me bornerai à citer encore une contrée où il joue un rôle très remarquable : c'est le terrain carbonifère du Donetz, dans le midi de la Russie.

Nous avons vu ci-dessus que la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg, prolongée à l'est, coupe le méridien de Taganrog (36° 35' 57" à l'E. de Paris) par 48° 20' 53" de lat. N. sous un angle de 69° 0' 2", c'est-à-dire, en négligeant les secondes, à 1° 9' au nord de Taganrog, et en se dirigeant de l'O. 21° N. à l'E. 21° S. Or, si l'on marque sur la carte de sir Roderick

Murchison un point situé à 1° 9' au N. de Taganrog, et qu'on trace par ce point une ligne dirigée de l'E. 21° N. à l'O 21° S., on verra d'abord qu'elle passe à peu près par Butschak sur le Dniéper au sud de Kief, et par Troilinska sur la rive droite du Don; qu'elle représente, aussi exactement que possible, l'axe longitudinal de la région carbonifère; qu'elle est parallèle à la direction générale de la ligne qui termine cette région le long du cours du Donetz, et à la direction générale de la grande steppe granitique de la Podolie et de l'Ukraine, représentée par une ligne tirée de Saint-Konstantinof à Karakuba. Mais ce n'est pas tout: si l'on trace cette même ligne sur la belle carte géologique de la chaîne carbonifère du Donetz insérée par M. Le Play dans l'atlas du *Voyage dans la Russie méridionale*, publié par M. Anatole Démidoff, on verra qu'elle représente très sensiblement l'orientation moyenne des directions des couches carbonifères que mon savant collègue y a tracées par centaines. Elle les représente très bien en moyenne dans la plus grande partie du terrain carbonifère; les seules parties de ce terrain qui échappent à la règle sont celles qui, vers le N.-O., embrassent et percent en quelques points le terrain marno-salifère de Bakmouth. Ici la direction des couches carbonifères dévie généralement, en moyenne, de 18 à 20° vers le N.-O., et cette exception est une vérification nouvelle et peut-être assez heureuse du *principe des directions*.

En effet, la direction du *Système des Ballons*, qui, au Brocken, dans le Hartz, est E. 19° 15' S., étant transportée dans la chaîne carbonifère du Donetz, au point où la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg coupe le méridien de Taganrog (lat. 48° 20' 53" N., long. 36° 35' 57" E. de Paris), devient E. 40° 6' S. Elle coupe la direction du *Système des Pays-Bas* sous un angle de 19° 6', et elle est sensiblement parallèle à la direction particulière suivant laquelle dévient les couches du terrain carbonifère aux approches de Bakmouth.

M. Le Play représente le terrain gypso-salifère qui remplit le fond du bassin de Bakmouth comme beaucoup moins disloqué que la partie du terrain carbonifère sur lequel il repose. Il y figure cependant quelques inclinaisons de couches qui se coordonnent

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 369.

généralement à la direction du *Système des Pays-Bas*, et ne prennent qu'accidentellement celle du *Système des Ballons*.

MM. Murchison et de Verneuil ont rapporté au terrain permien, d'après les fossiles qu'ils y ont trouvés, le terrain gypso-salifère de Bakmouth (1); et la manière dont il est représenté sur la fig. 3, pl. I, du t. 1^{er} de de leur savant ouvrage, suppose qu'il ne partage pas toutes les dislocations du terrain carbonifère, quoiqu'il en ait éprouvé lui-même de très considérables. Toutes ces circonstances s'expliqueront très simplement si l'on admet, comme l'indiquent les directions des couches, que le sol de cette contrée a éprouvé deux dislocations, au moins, après le dépôt du terrain carbonifère : l'une immédiatement après le dépôt de ce terrain suivant la direction du *Système des Ballons*; l'autre après le dépôt d'une grande partie du terrain permien, suivant la direction du *Système des Pays-Bas*. Cette dernière aurait reproduit en quelques points, dans le terrain permien, la direction du *Système des Ballons*, comme elle l'a reproduite dans le terrain houiller du Pembrokeshire. Elle aurait façonné la steppe granitique de l'Ukraine et de la Podolie en même temps et de la même manière qu'elle a façonné les contrées légèrement montueuses des bords du Rhin et de la Meuse, et les zones les plus accidentées de la Bretagne et du Devonshire.

La contemporanéité de ces différents accidents exige seulement que l'on regarde le terrain gypso-salifère de Backmouth comme ne représentant que la partie du terrain permien qui est antérieure au grès des Vosges et au conglomérat magnésien, avec ossements de Sauriens thécodontes des Mendip-Hills, supposition qui me paraît en elle-même aussi vraisemblable que toute autre. Les premiers dépôts postérieurs à l'apparition du *Système des Pays-Bas*, les conglomérats magnésiens inférieurs des environs de Bristol, les conglomérats rouges inférieurs du Devonshire, le poudingue de Malmédy, les poudingues qui recouvrent le terrain houiller du Palatinat autour des masses de mélapyre d'Oberstein et de Kirn, le grès des Vosges, etc., forment dans les parties de l'Europe où le *Système des Pays-Bas* a surtout exercé son influence, un

(1) *Russia in Europe and the Ural mountains*, t. I, p. 115.

horizon géognostique très distinct, mais très discontinu. Ces dépôts manquent dans la région du Donetz comme dans beaucoup d'autres; mais sur les flancs de l'Oural, où l'influence du *Système des Pays-Bas* paraît avoir été peu sensible, ces dépôts existent en stratification concordante avec ceux qui représentent le grès rouge et le zechstein; de sorte que MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling ont été conduits à les comprendre tous ensemble dans leur *terrain permien*.

Indépendamment des autres considérations qui nous ont conduit à les grouper ensemble, toutes les dislocations que nous venons de suivre depuis les pointes S.-O. de l'Irlande jusqu'à la pointe orientale de la chaîne carbonifère du Donetz, ont encore des caractères communs très remarquables. Nulle part elles n'ont donné une grande saillie aux rides qu'elles ont produites. Bien différentes en cela de plusieurs des systèmes antérieurs, et particulièrement du *Système des Ballons*, nulle part les roches éruptives ne s'y sont élevées à une grande hauteur, et souvent elles sont restées cachées dans les profondeurs de l'écorce terrestre. Peu de systèmes portent aussi évidemment l'empreinte d'une *compression latérale*. Les plis des couches les plus remarquables ont été des *plis rentrants dans l'intérieur de la terre*, tels que ceux des terrains houillers des Pays-Bas et du sud des pays de Galles; et l'on peut remarquer que dans ces contrées (abstraction faite de la pointe de Pembrokeshire) les dislocations dont le *système des Pays-Bas* se compose se distinguent de celles qui forment le système immédiatement antérieur, dont quelques géologues les rapprochent chronologiquement, en ce qu'elles n'ont que très rarement donné passage à ces roches trappéennes dépourvues de quartz (*loadstone, whinstone*), qui forment presque constamment le cortège des failles N.-S. du *système du nord de l'Angleterre*.

Mais sans donner généralement passage aux roches éruptives, ces plis rentrants et serrés latéralement ont cependant facilité l'issue de certaines émanations métallifères qui ont imprimé un cachet particulier aux parties de l'Europe que traverse la zone affectée par le *Système des Pays-Bas*. Je veux parler des émanations magnésiennes

auxquelles le conglomérat magnésien des environs de Bristol et les dolomies de dépôt du grès bigarré et du muschelkalk doivent leur composition; des émanations zincifères et plombifères auxquelles sont dus les dépôts superficiels de calamine, de blende et de galène des Mendip-Hills, des Pays-Bas, de la Silésie, etc., et peut-être celles qui ont produit les dépôts de manganèse du Devonshire et de la base méridionale du Hartz. Toutes ces émanations ont commencé à se faire jour immédiatement après la formation du *Système des Pays-Bas*, mais elles ont continué à se développer pendant une assez longue période géologique; et c'est ainsi qu'elles ont pu produire les dépôts de galène renfermés dans le grès bigarré de Bleyberg, près d'Aix-la-Chapelle, et les dépôts de calamine et de galène renfermés dans le muschelkalk dolomitique de Tornowitz, en Silésie.

Ainsi que je l'ai annoncé au commencement de ce chapitre, j'ai préféré me borner à discuter la manière dont la direction du *Système des Pays-Bas* est représentée par le *grand cercle de comparaison* que j'avais adopté provisoirement en 1833, c'est-à-dire par la *perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg*. J'ai fait voir que ce grand cercle satisfait encore à peu près aux observations actuelles. Il est cependant à remarquer qu'il s'en éloigne très souvent d'environ un degré, et presque toujours dans le même sens, d'où il résulte que le grand cercle dirigé à Mons, de l'E. 5° N. à l'O. 5° S., que j'avais proposé subséquemment (1), approche plus encore de représenter la moyenne des observations.

On peut remarquer en outre que la *perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg* approche beaucoup d'être perpendiculaire au *grand cercle de comparaison du Système du nord de l'Angleterre*, qui se dirige dans le Yoredale au N. 5° O. Ces deux grands cercles se coupent un peu au nord de Portsmouth sous des angles d'environ 95° 41', et 84° 19', l'angle aigu étant tourné vers le pôle boréal. Il s'en faut donc de 3° 41' seulement qu'ils ne soient perpendiculaires

entre eux. Ainsi que je l'ai déjà indiqué, et comme je le montrerai plus loin, il serait très naturel que les directions de deux systèmes formés à deux époques immédiatement consécutives se rencontrassent à angle droit; or si l'on prenait pour *grand cercle de comparaison du Système des Pays-Bas* celui qui passe à Mons en se dirigeant de l'E. 5° N. à l'O. 5° S., cette condition approcherait davantage d'être satisfaite, car la rencontre aurait lieu sous des angles d'environ 94° 50' et 85° 10'. Il ne s'en faudrait donc plus que de 4° 50' que les deux Systèmes ne se rencontrassent à angle droit, et cette nouvelle considération se joindrait ainsi à la précédente pour faire regarder le grand cercle de comparaison passant par Mons comme préférable à la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg.

Il y a par conséquent tout lieu de penser qu'en proposant en second lieu de prendre pour *grand cercle de comparaison du système des Pays-Bas* celui qui passe à Mons en se dirigeant de l'E. 5° N. à l'O. 5° S., ce qui changeait la direction première de 50 minutes, je me suis rapproché d'autant de la vérité, et j'emploierai ce dernier grand cercle de comparaison, dans la suite du présent travail, de préférence au premier.

Toutefois, ce grand cercle de comparaison ne peut être considéré lui-même que comme provisoire. La détermination définitive du grand cercle de comparaison du *Système des Pays-Bas* exigerait une revue plus complète encore que celle que je viens de faire de toutes les dislocations qui peuvent être rapportées à ce Système, et l'application régulière de la méthode que j'ai développée au commencement de cet article. La présomption que les deux Systèmes doivent être perpendiculaires entre eux peut d'autant moins suppléer à cette détermination rigoureuse, que le grand cercle, dirigé dans le Yoredale au N. 5° O., n'est lui-même, pour le *Système du nord de l'Angleterre*, qu'un *grand cercle de comparaison provisoire*, et que ce serait seulement à un *grand cercle de comparaison définitif*, et rigoureusement déterminé pour ce système, qu'on pourrait s'attendre à trouver celui du *Système des Pays-Bas* exactement perpendiculaire.

Le temps et l'espace me manquent pour

(1) *Explication de la Carte géol. de la France*, t. I, p. 17. La désignation de ce grand cercle y a été imprimée incorrectement; on a mis E. 5° S.-O. 5° N., tandis qu'il fallait mettre E. 5° N.-O. 5° S.

pousser plus loin ici ces recherches, qui donneraient pour le *Système des Pays-Bas* un nouveau grand cercle de comparaison différent des deux précédents, qui probablement ne passerait ni par Rothenburg, ni par Mons, mais qui serait trop peu éloigné de l'un et de l'autre pour que l'emploi de l'un ou de l'autre de ces derniers pût conduire, dans la pratique, à des erreurs importantes.

X. SYSTÈME DU RHIN.

Les montagnes des Vosges, de la Hardt, de la forêt Noire et de l'Odenwald, forment deux groupes en quelque sorte symétriques, qui se terminent l'un vis-à-vis de l'autre par deux longues falaises légèrement sinueuses, dont les directions générales sont parallèles l'une à l'autre, et au cours du Rhin qui coule entre elles depuis Bâle jusqu'à Mayence. Ces deux falaises sont principalement composées d'éléments rectilignes orientés presque exactement du N. 21° E. au S. 21° O.; et les montagnes, dont elles sont pour ainsi dire les façades, présentent les unes comme les autres, dans beaucoup de points de leur pourtour ou de leur intérieur, d'autres lignes d'escarpements parallèles aux précédentes.

La direction de la crête de la partie centrale du noyau de roches anciennes des Vosges n'est pas en rapport avec les directions que présente la stratification d'une partie de ces roches, directions qui se rapportent principalement, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, p. 221, au *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, et peut-être aussi en partie au *Système du Longmynd* et au *Système du Finistère*. Cette crête qui, comme on l'a vu également, p. 229, s'articule avec celle du massif des Ballons sous la forme du jambage vertical d'un T renversé (J), coupe manifestement la direction des roches schisteuses anciennes, et elle est parallèle à la direction moyenne des escarpements qui viennent d'être mentionnés, à celle d'un grand nombre de failles qui traversent le grès des Vosges et à la direction générale des assises légèrement inclinées de ce dépôt sédimentaire.

Le relief des Vosges, considéré dans tout son ensemble, se coordonne, comme celui des Pyrénées, à deux lignes de faite parallèles entre elles, dont l'une se termine vis-

à-vis du point où l'autre commence. La première est la crête de la partie méridionale dont nous venons de parler. Elle se poursuit d'une manière continue depuis le Ballon d'Alsace jusqu'à la montagne qui sépare Sainte-Marie-aux-Mines de la Croix. L'autre commence près de Saales, se poursuit par le Donon jusqu'à la montagne de Saverne, et se continue même plus au N. jusque dans la Bavière rhénane en formant le bord occidental du massif montagneux qu'on nomme les basses Vosges ou la Hardt.

M. le docteur Mougeot de Bruyères a fait remarquer depuis longtemps (1) comment le *Système du Donon* est séparé des chaînes méridionales par le *Col de Saales*, et comment le *Système du Champ-du-Feu* est séparé par le *Col de Steige*, de telle sorte que le prolongement de la chaîne vosgienne jusque dans la Bavière rhénane appartiendrait au *Système du Donon*, tandis que celui du *Champ-du-Feu*, placé entre la vallée de la Brûche et celle de la Mühlbach, jouerait un rôle plus secondaire. Le massif du *Champ-du-Feu* s'élève comme un jalon isolé dans le prolongement de la crête de la partie méridionale des Vosges, dont il est séparé par la contrée basse que forment le grès rouge et le grès des Vosges, depuis Saales jusqu'à Villé. Le terrain ondulé et d'une pente incertaine, dont les cols de Saales et de Steige font partie, et qui se rattache vers le nord au Ban-de-la-Roche, remplit, dans les Vosges, une place analogue à celle que la vallée d'Arran occupe dans l'ensemble des Pyrénées.

Les deux crêtes jumelles qui viennent d'être signalées relient entre elles toutes les montagnes auxquelles on a étendu la dénomination de Vosges, et en forment les deux traits les plus saillants; mais elles n'y forment pas des traits isolés. Leur existence se rattache à des failles qui font partie d'un nombreux faisceau de failles parallèles auxquelles sont dues les lignes les plus caractéristiques de l'intérieur et du contour des Vosges.

La manière brusque dont le grès des Vosges s'élève au-dessus des plaines, phénomène que l'œil suit d'une manière si distincte et si uniforme, depuis Remiremont jusqu'à

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 1834-1835, t. VI, p. 45.

Pyrmassens, et qui est encore plus prononcé sur le revers opposé, le long de la plaine du Rhin, est ce qui particularise les Vosges comme région distincte, et ce qui leur imprime, malgré la complication de leur composition et de leur structure intérieure, un caractère d'unité. Mais cet isolement, les Vosges ne l'offrent pas elles-seules ; car, en face de ces montagnes, sur la rive droite du Rhin, se dessinent deux autres groupes, celui de la Forêt Noire et celui de l'Odenwald, qui sont dans un isolement tout à fait analogue et dont les noms se prennent dans une acception géographique semblable à celle que l'usage attribue au nom de Vosges. C'est par là que les chaînes des deux rives du Rhin ont des traits de ressemblance si frappants qui ont conduit depuis longtemps M. Léopold de Buch à les réunir l'une et l'autre dans un des quatre Systèmes qu'il a distingués en Allemagne, le *Système du Rhin*.

Le cachet d'unité que présentent les Vosges s'étend même au groupe entier des montagnes des deux rives du Rhin dont les dislocations se coordonnent avec une simplicité qui permet de les embrasser dans leur ensemble, comme si elles formaient un tout complet, caractérisé dans le relief extérieur par la disposition symétrique qu'elles affectent.

Cette symétrie ne se manifeste jamais si bien que lorsqu'on peut apercevoir à la fois l'un et l'autre groupe en totalité d'un point un peu éloigné vers le midi. Des collines de la Haute-Saône et particulièrement de la colline de la Motte près de Vesoul, on voit le profil des Vosges, qui est très bas et très plat vers le Val-d'Ajol, se relever et se bosser assez fortement plus à l'E., dans la région des Ballons. Les montagnes de la forêt Noire présentent une disposition correspondante dans un sens diamétralement opposé : on peut en juger, en choisissant pour les examiner un point situé par rapport à elles, comme l'est la Motte de Vesoul par rapport aux Vosges.

De la cime de l'Uetliberg, au midi de Zurich, on distingue à l'horizon la ligne monotone de la forêt Noire. Elle paraît bombée, mais très peu festonnée ; moins que les Vosges ne semblent l'être lorsqu'on les voit de la Franche-Comté. Cette ligne de la

forêt Noire s'élève vers l'O. avec une extrême uniformité, à partir des plaines du Wurtemberg, auxquelles elle fait parfaitement continuité, ce qui rappelle le raccordement des Vosges avec les plateaux qui bordent le Val d'Ajol, tel qu'on l'observe de la Motte de Vesoul. L'œil ne rencontre d'autre point d'arrêt, depuis le milieu de la forêt Noire jusque bien loin dans les plaines du Wurtemberg, que le rebord des Randen qu'on aperçoit de l'Uetliberg, au N. 1° E.

Mais pour voir à la fois, avec un égal développement, les Vosges et la forêt Noire, il faut monter, par un temps serein, sur une des hautes cimes du Jura placées dans le prolongement méridional de la plaine du Rhin. Me trouvant, le 28 juillet 1836, au lever du soleil, par un ciel sans nuages, sur la cime du Röthi-Fluhe, au-dessus de Soleure, je détournai un instant mes regards du spectacle si attachant que m'offraient les Alpes et leurs magnifiques glaciers, pour considérer les lignes moins hardies de la partie septentrionale de l'horizon. Les Vosges présentaient alors les pentes abruptes de leur flanc S.-E. par-dessus les crêtes successives du Jura et la plaine de Belfort, et je remarquai en même temps la terminaison escarpée qu'elles offrent en se prolongeant vers le nord, le long de la plaine du Rhin. Je suivais de l'œil leur bord oriental jusqu'à la montagne de Sainte-Odile. Je distinguais aussi très nettement le profil de la forêt Noire. L'horizon de la Souabe s'élevait doucement vers ce large massif, qui ne se découpait un tant soit peu que vers le Belchen, presque sur le bord de la plaine du Rhin. Le Feldberg se détachait à peine de la ligne générale. La chute rapide du Blauen, vers la vallée du Rhin, était très sensible. Mes regards s'étendaient sur cette plaine unie, du milieu de laquelle je voyais surgir le petit groupe isolé du Kaiserstuhl, semblable à une taupinière dans le fond d'un large fossé.

L'imagination se représentait aisément cette plaine remplacée par des masses aussi élevées que les Vosges et la forêt Noire entre lesquelles elle s'étend, formant de ces deux groupes une seule prééminence légèrement bombée, dont la voûte extrêmement surbaissée s'inclinait d'un côté vers la Lorraine et de l'autre vers le Wurtemberg. Il semblait qu'il ne manquât que la clef de cette

voûte qui se serait un jour abîmée pour donner naissance à la plaine du Rhin, flanquée de part et d'autre par ses culées restées en place, de manière à former sur ses flancs deux escarpements ruineux en regard l'un de l'autre (1).

Le profil que je viens de décrire et dans lequel se manifeste si bien l'unité de structure des montagnes des deux rives du Rhin, est en même temps celui dans lequel elles occupent la plus grande largeur, et celui dans lequel leur terminaison extrême vers l'est et vers l'ouest est le moins nettement dessinée par les traits orographiques; mais cette exception ne détruit pas le fait général de l'isolement qui caractérise ces montagnes. Il le détruit d'autant moins que les lignes d'élévation quelquefois moins abruptes qui forment, aussi bien que les escarpements déjà signalés, les traits caractéristiques du groupe naturel ou du *Système de montagnes* dont nous parlons, partagent avec ces derniers la propriété de se dessiner très nettement sur une carte géologique de ces contrées, aussitôt qu'on y distingue par des couleurs différentes les deux formations, si souvent confondues ensemble, du grès des Vosges et du grès bigarré.

Dans la forêt Noire et dans l'Odenwald, aussi bien que dans les Vosges, les escarpements et les lignes saillantes ci-dessus mentionnés sont habituellement composés, en tout ou en partie, de grès des Vosges. Ils forment en général la tranche ou la pente douce terminale des plateaux plus ou moins étendus dont les couches de cette formation constituent la surface. Dans la forêt Noire et dans l'Odenwald, ils paraissent dus comme dans les Vosges, à de grandes fractures, à une série de failles parallèles qui ont rompu et diversement élevé, abaissé ou incliné les différents compartiments dans lesquels elles ont divisé la formation du grès des Vosges, à une époque où cette formation n'était encore recouverte par aucune autre.

Le bouleversement dans lequel ces failles se sont produites est, par conséquent, antérieur au dépôt du système du grès bigarré, du muschelkalk et des marnes irisées, qui tout autour des montagnes des

deux bords du Rhin s'étend jusqu'au pied des falaises dirigées du N.-N.-E. au S.-S.-O., mais qui, malgré les traces de dislocation très nombreuses et souvent fort étendues qu'on y observe, ne s'élève jamais, comme le grès des Vosges, en véritables montagnes. Ce groupe de couches s'arrête toujours au pied des montagnes que constituent les formations ses aînées, dans une sorte d'attitude respectueuse, qui est un des caractères géologiques les plus remarquables de la contrée: cela seul donne aux montagnes du *Système du Rhin* un cachet d'ancienneté qui les distingue éminemment du Jura, des Pyrénées, des Alpes, et en général de toutes les chaînes plus modernes et plus élevées sur les flancs desquelles des formations récentes se montrent à de grandes hauteurs.

Les phénomènes modernes, tout en apportant quelques légères modifications au relief des Vosges et en interrompant l'uniformité des plaines environnantes, n'ont pas effacé les limites qui séparent ces plaines des montagnes. Ils n'ont pas ôté le caractère général de plaine au sol récent qu'ils ont accidenté; ils n'ont donné naissance dans la contrée qui nous occupe qu'à de simples collines. La distinction de la plaine et de la montagne remonte donc ici à une cause antérieure, et les limites des deux régions restent toujours généralement en relation avec les dislocations qui viennent d'être indiquées, ou avec d'autres dislocations antérieures plus ou moins anciennes et plus ou moins considérables que nous avons signalées dans les articles précédents.

L'espèce d'isolement dans lequel les Vosges, la forêt Noire et l'Odenwald se trouvent au milieu des plaines qui les entourent, et même par rapport aux ondulations que ces plaines présentent, est donc dû principalement aux accidents stratigraphiques qui forment le caractère essentiel du *Système du Rhin*; mais les failles dirigées en moyenne au N. 21° E., qui sont ici les plus remarquables de ces accidents, ne sont qu'une petite partie d'un Système de dislocations beaucoup plus étendu qui traverse le sol d'une partie considérable de l'Europe.

La ligne presque droite suivant laquelle se terminent à l'est les grauwackes du Westwald près de Hombourg, de Giessen,

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. 1, p. 436.

de Marbourg, est dans le prolongement presque exact de la faille qui limite les basses Vosges de Wissembourg à Wachenheim.

On observe aussi des traces de fractures analogues et semblablement dirigées, dans les montagnes entre la Saône et la Loire, dans celles du centre et du midi de la France, et jusque dans les parties littorales du département du Var.

La bande de terrains houillers en lambeaux intercalés pour la plupart dans les replis des roches cristallines, qui traverse le centre de la France en ligne droite de Decize (Nièvre) à Pleaux (Cantal), marque une dislocation parallèle aux précédentes, et qui en est probablement contemporaine.

Les reliefs longitudinaux qui sont dans les Vosges les traits caractéristiques du *Système du Rhin*, doivent leur origine à une série de failles orientées à peu près parallèlement les unes aux autres, du S. 18° à 23° O., au N. 18° à 23° E.; c'est à dire en moyenne du S. 20° 1/2 O., au N. 20° 1/2 E. Cette direction peut être rapportée aux environs de Saales dans l'intérieur des Vosges. Transportée à Strasbourg, qui se trouve à plus d'un demi-degré de longitude plus à l'est, au milieu de la plaine du Rhin et à peu près au centre des groupes montagneux qui en forment les deux flancs, cette direction devient à très peu près N. 21° E. : c'est la direction que j'ai adoptée depuis longtemps, à la suite de nombreux tâtonnements, pour le *Système du Rhin*. Pour transporter cette direction dans quelques uns des points de l'Europe dont je viens de parler, je supposerai que le *grand cercle de comparaison* du *Système* passe à Strasbourg, et qu'il coupe le méridien de cette ville sous un angle de 21°.

Afin de comparer à cette direction celle de la bande de lambeaux houillers qui traverse le centre de la France, je remarque d'abord que la partie la plus continue et la moins sinueuse de cette bande est la partie qui s'étend du lambeau houiller de Pleaux (Cantal) à celui de Fins et Noyant (Allier). Or, la ligne qui joint le centre du terrain houiller de Pleaux au centre du terrain houiller de Noyant court au N. 22° 1/2 E.; le milieu de cette ligne se trouve un peu à l'O. de Pontgibeaux dans un point si-

tué environ par 45° 50' de lat. N., et par 0° 23' de long. E. de Paris. Ici, les orientations de Cassini ne forment avec les orientations astronomiques qu'un angle de 16' 30'', d'où il résulte qu'au point ci-dessus désigné la direction de la bande houillère du centre de la France se dirige, en négligeant les secondes, du N. 22° 46' E., au S. 22° 46' O. du monde. La direction du *Système du Rhin*, transportée de Strasbourg à ce même point, devient à très peu près N. 18° 17' E., S. 18° 18' O.; elle forme, par conséquent, avec la direction de la bande houillère du centre de la France, un angle de 4° 28'. Sans être complètement négligeable, cette divergence paraîtra cependant peu considérable, si l'on remarque que la direction de la bande houillère dont il s'agit est simplement jalonnée par des lambeaux discontinus du terrain houiller qui ne sont pas rangés rigoureusement en ligne droite.

La bande de lambeaux houillers de la France centrale se perd au nord, près de Souvigny et de Decize, sous les couches non disloquées du trias. Elle est à peu près parallèle à une ligne qu'on tirerait du centre du bassin houiller de Bert et Montcombroux (Allier), à Saint-Eugène, dans le bassin houiller du Creusot (Saône-et-Loire), ligne qui marquerait probablement à peu près la direction de l'une des dislocations que le terrain houiller du Creusot a subies avant le dépôt du trias.

Dans toutes les contrées qui viennent d'être indiquées, les plis et les fractures dont il s'agit sont antérieurs au dépôt du trias. Partout aussi on peut reconnaître qu'ils sont postérieurs au dépôt du terrain houiller. Il est vrai que l'absence, dans ces mêmes contrées, des formations comprises entre le terrain houiller et le grès bigarré, empêche qu'on ne puisse déterminer d'une manière complète l'époque relative de leur formation; mais on peut dire du moins que rien ne contredit jusqu'ici l'induction que fournit leur direction, pour les rapprocher de celles qui caractérisent le *Système du Rhin*.

Le centre de l'Angleterre présente aussi des accidents stratigraphiques qui, d'après leur direction et d'après leur âge, paraissent devoir être rapportés au *Système du Rhin*.

La direction du *Système du Rhin* transportée de Strasbourg à Dudley, en prenant pour grand cercle de comparaison celui qui passe à Strasbourg en se dirigeant au N. 21° E., devient à très peu près N. 13° E. Elle est représentée sur la carte d'Angleterre par une ligne tirée de Dudley à Longney, point situé sur la rive gauche de la Saverne, entre Gloucester et Newham : construite sur la carte de M. Greenough et sur celle de M. Murchison, cette ligne représente à peu près l'axe longitudinal de l'espace dont le terrain houiller de Dudley occupe la surface, et celui de l'enceinte que forment autour de cet espace les collines composées par les couches inférieures du nouveau grès rouge. Cette même ligne est par suite à peu près parallèle à l'ensemble des failles et des inflexions auxquelles ces collines doivent leur relief, quoiqu'elle forme un angle d'environ 9°, avec la faille que M. Murchison a tracée de Wolverhampton à Cannock et à Wolsley-Park. D'après les coupes de la planche 37 du *Silurian System*, ces accidents stratigraphiques n'affectent d'une manière bien prononcée que les couches inférieures colorées d'une teinte plus foncée du terrain de nouveau grès rouge, couches que leur position inférieure et leur composition conduisent assez naturellement à regarder comme représentant le grès des Vosges.

Le terrain houiller de Coal-Brook-Dale, pouvant donner lieu à des remarques du même genre, l'existence du *Système du Rhin* me paraît assez clairement indiquée dans la partie centrale de l'Angleterre.

Ce Système a probablement influé sur la structure de quelques points du nord du Pays de Galles, et il me paraît se dessiner aussi dans quelques uns des traits généraux de la configuration des îles Britanniques.

J'ai remarqué depuis longtemps (1) que les montagnes de l'Écosse et de l'Irlande, depuis les îles Orcades et Shetland, jusqu'aux granites de Wicklow et de Carlow, paraissent porter les traces de dislocations appartenant au *Système du Rhin*. Une parallèle menée par Belfast (Irlande), au grand cercle qui est orienté à Strasbourg N. 21° E., se dirige à très peu près au N. 9° 50' E. Cette ligne, construite sur la carte des îles

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 435.

Britanniques, passe à peu près à Ferns (comté de Wexford), dans le midi de l'Irlande et à l'île Na-Gurach, entre le cap Wrath et Durness dans le nord de l'Écosse. Elle est à peu près parallèle à la direction générale de la côte orientale de l'Irlande, et à celle de la côte occidentale de l'Écosse, depuis la pointe méridionale de la presqu'île de Cantire au sud jusqu'au cap Wrath au nord. Elle trace à peu près l'axe longitudinal de la longue presqu'île de Cantire et le bord occidental de la région la plus élevée des Highlands, et elle est parallèle à l'axe de la longue chaîne d'îles qui s'étend de Bara-Head à North-Uist, axe dont le prolongement atteindrait les îles Feroe, ainsi qu'aux axes longitudinaux des archipels, des Orcades et des Shetland.

D'autres lignes d'une importance plus secondaire, mais très remarquables encore, suivent aussi la même direction, et aucune circonstance importante ne me paraît s'opposer à ce que cet ensemble de traits orographiques soit considéré comme dû à des lignes de fracture ou d'élévation d'une date immédiatement antérieure au dépôt du trias.

S'il en est réellement ainsi, le *Système du Rhin* a joué dans le modelage général de l'archipel britannique un rôle aussi important que le *Système du Westmoreland*, du *Hundsriick*, le *Système des Ballons*, le *Système du Forez*, le *Système du nord de l'Angleterre* et le *Système des Pays-Bas*.

Le *Système du Rhin* me paraît avoir joué aussi un rôle assez considérable dans les montagnes de la Scandinavie.

Si, par Trondheim, en Norvège, on mène une parallèle au grand cercle qui est orienté à Strasbourg au N. 21° E., cette parallèle se dirige au N. 23° 42' E. Tracée sur la carte de Norvège, elle va passer à l'O. de Tromsø, dans l'île de Hvaløen, dont elle trace à peu près la ligne médiane et suit dans toute sa longueur le pied de la grande chaîne du Kiöl qui sépare la Norvège septentrionale de la Suède. Elle est sensiblement parallèle à la crête de cette chaîne et à plusieurs des accidents orographiques du midi de la Norvège, notamment, d'après la belle carte de M. Keilhau, à l'axe longitudinal du bassin de Christiania.

J'ai cru devoir rapporter la chaîne des Alpes scandinaves au *Système des Alpes oc-*

ocidentales dont il sera question ci-après; je ne vois pas de raison suffisante pour abandonner cette opinion. Mais, comme la direction du *Système des Alpes occidentales* diffère extrêmement peu de celle du *Système du Rhin*, et comme les couches intermédiaires, par leur âge, entre le vieux grès rouge et les terrains tertiaires pliocènes, manquent dans tout le littoral occidental de la Scandinavie, des accidents stratigraphiques appartenant aux deux Systèmes peuvent y exister simultanément sans qu'il soit possible de les distinguer.

Obligé de terminer ici ce paragraphe, j'ajouterais seulement qu'il ne s'en faut que d'environ 4° que la direction du *Système du Rhin* soit perpendiculaire à celle du *Système des Ballons*. Le grand cercle de comparaison du *Système du Rhin* orienté, à Strasbourg, au N. 21° E., passe à une très petite distance à l'O. du Brocken, dans le Hartz. Le grand cercle de comparaison que nous avons adopté pour le *Système des Ballons* passe au Brocken, où il est orienté à l'O. 19° 45' N. Une parallèle au grand cercle de comparaison du *Système du Rhin* menée par le Brocken court au N. 23° 14' E. Elle coupe le grand cercle de comparaison du *Système des Ballons* sous des angles de 86° 1' et de 93° 59', angles qui ne diffèrent de l'angle droit que de 3° 59'. Les réflexions faites ci-dessus p. 265, à l'occasion de l'intersection presque orthogonale des *Systèmes du nord de l'Angleterre et des Pays-Bas*, trouveraient encore leur place ici. Il y a seulement à ajouter que, dans le cas actuel, le pôle astronomique se trouve dans l'angle obtus que forment les deux directions, tandis que, dans le cas précédent, il se trouvait dans l'angle aigu, ce qui conduirait à penser qu'il n'y a rien de constant dans ces anomalies.

XI. SYSTÈME DU THÜRINGERWALD, DU BÖHMERWALD-GEBIRGE, DU MORVAN.

Le terrain jurassique, déposé par couches presque horizontales dans un ensemble de mers et de golfes, a dessiné les contours des divers Systèmes de montagnes dont nous avons déjà parlé, et en même temps ceux d'un Système particulier qui se distingue par la direction O. 40° N.-E. 40° S. environ de la plupart des lignes de faite et des vallées qu'il détermine, et par la circonstance

que les couches du grès bigarré, du muschelkalk et des marnes irisées s'y trouvent dérangées de leur position originaire, aussi bien que toutes les couches plus anciennes. Les couches jurassiques, au contraire, s'étendent horizontalement jusqu'au pied des pentes et sur les tranches des couches redressées de ce Système; d'où il résulte que le mouvement qui lui a donné naissance a dû avoir lieu entre la période du dépôt des marnes irisées et celle du grès inférieur du lias. Ce mouvement doit avoir été brusque et de peu de durée, puisque dans beaucoup de parties de l'Europe, il y a liaison entre les dernières couches des marnes irisées et les premières du grès du lias; ce qui montre que la nature et la distribution des sédiments a changé à cette époque géologique, sans que la continuité de leur dépôt ait été interrompue.

Lorsqu'on promène un œil attentif sur la carte géologique de l'Allemagne par M. Léopold de Buch, ou sur celle plus détaillée encore du nord de l'Allemagne par M. Hoffmann, on y reconnaît aisément l'existence d'un Système de dérangements qui court à peu près de l'O. 40° N. à l'E. 40° S., en affectant indistinctement toutes les couches d'une date plus ancienne que le *Keuper* (marnes irisées, *red marl*) et le *Keuper* lui-même, et qui ont concouru à déterminer les contours sinueux des golfes dans lesquels se sont ensuite déposées les couches jurassiques du nord et du midi de l'Allemagne. Ces accidents comprennent la plus grande partie de ceux que M. Léopold de Buch a groupés sous le nom de Système du N.-E. de l'Allemagne. Le Thüringerwald, et la partie du Böhmerwald-Gebirge comprise entre la Bavière et la Bohême, qui en forme presque exactement le prolongement, sont le chaînon le plus proéminent de cette ensemble d'accidents plus étendu que prononcé, et peuvent servir à donner un nom à tout le Système.

La direction O. 40° N., qui est celle de l'ensemble des deux chaînes du Thüringerwald et du Böhmerwald-Gebirge, se rapporte naturellement au milieu de la longueur de la chaîne totale, point qui se trouve à peu près entre Eger et Beyreuth par 50° 0' 50" de lat. N. et 9° 38' 48" de long. E. de Paris, et qui ne coïncide avec aucune cime portant

spécialement le cachet du Système qui nous occupe, mais plutôt avec des masses d'une origine antérieure rompues et déplacées lors de la formation de ce Système. Cette même direction, transportée au Greifenberg, qui est l'une des cimes les plus centrales et les plus élevées du Thüringerwald, et les mieux en harmonie par leur forme individuelle avec celle de la chaîne entière (lat. $50^{\circ} 43' 10''$ N., long. $8^{\circ} 21' 10''$ O. de Paris), devient, en négligeant les secondes, $0. 39^{\circ}$ N. Or cette direction qui représente celle de la chaîne entière rapportée au Greifenberg représente aussi très sensiblement la moyenne des directions propres au *Système du Thüringerwald et du Bohmerwald-Gebirge* qu'on peut mesurer sur la belle carte géognostique de la Thuringe publiée récemment par M. le professeur Bernhard Cotta (1). D'après cela, je crois devoir adopter, comme grand cercle de comparaison provisoire du *Système du Thüringerwald et du Böhmerwald-Gebirge*, un grand cercle passant par la cime du Greifenberg (Thüringerwald) et orienté en ce point de l'O. 39° N. à l'E. 39° S. C'est à ce grand cercle que je comparerai, dans les diverses parties de l'Europe, les directions des accidents stratigraphiques d'une date intermédiaire entre l'époque du trias et celle du terrain jurassique.

En France, comme en Allemagne, on peut reconnaître les traces d'un ridement général du sol, dans une direction voisine du N. 50° O. ou de l'O. 40° N.; mais ce ridement n'a produit, en France comme en Allemagne, que des accidents d'une faible saillie, qu'il est impossible de désigner tous dans un extrait aussi abrégé que celui-ci, et dont il serait même difficile de bien exprimer la disposition sans le secours d'une carte sur laquelle seraient figurés les contours de la *mer jurassique*. J'en indiquerai cependant quelques uns qui sont faciles à suivre sur la carte géologique de la France.

La région occupée dans les plaines de la Lorraine par les marnes irisées se divise en deux compartiments situés, l'un au midi et l'autre au nord de Lunéville, et séparés par un étranglement où le muschelkalk de Xermaménil et de Mont se rapproche beau-

(1) B. Cotta, *Geognostische Karte von Thüringen*, en 4^e feuilles, 1847.

coup des plateaux de lias (1). Cette courbe saillante que présente le bord du muschelkalk correspond à celle que forme le bord du grès bigarré pour s'avancer jusqu'à Domptail (Vosges). Les assises du terrain jurassique n'offrant pas de courbure analogue, on est conduit à penser que les couches du trias ont éprouvé ici un mouvement antérieur au dépôt du terrain jurassique, et à expliquer cette disposition par l'existence d'un axe de soulèvement appartenant au *Système du Thüringerwald et du Morvan*, qui passerait à Domptail.

Domptail se trouve à peu près par $48^{\circ} 27'$ de lat. N. et $4^{\circ} 18'$ de long. E. de Paris. Une parallèle menée par ce point au grand cercle de comparaison du *Système du Thüringerwald*, orienté au Greifenberg, à l'O. 39° N., se dirige à l'O. $35^{\circ} 55'$ N. du monde. L'orientation de Cassini, formant à Domptail un angle de $3^{\circ} 13' 24''$ avec l'orientation astronomique, la même parallèle se dirige, en négligeant les secondes, à l'O. $32^{\circ} 42'$ N. de la projection de Cassini. Cette parallèle prolongée atteint, d'un côté, dans l'intérieur des Vosges, les masses serpentineuses du Bonhomme et se dirige, de l'autre, vers les saillies du terrain de transition qui jalonnent la ligne d'Arras à Ferques, dans le département du Pas-de-Calais, et qui marquent, vers le nord, ainsi que je l'ai indiqué ailleurs (2), la limite souterraine du bassin parisien. Une ligne tirée de Domptail à Ferques, qui en est éloigné de 100 lieues, se dirige exactement à l'O. 36° N. de Cassini; elle s'écarte de la parallèle menée par Domptail de $3^{\circ} 18'$. Elle ne coïncide pas non plus d'une manière absolue avec la ligne jalonnée par les crêtes saillantes du seuil souterrain du nord de la France, ligne qui court à l'O. 38 ou 40° N. de Cassini; mais le rapprochement de ces diverses lignes demeure toujours un fait remarquable.

On peut voir, dans l'*Explication de la Carte géologique*, que la limite souterraine dont je parle est coucée. J'ai eu soin d'y faire observer que les lignes tirées de Pommier-Sainte-Marguerite à la Héry d'une part,

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. II, p. 63.

(2) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 77.

et à Marquise de l'autre, ne sont pas très éloignées d'être le prolongement l'une de l'autre; elles forment seulement, comme le montre le diagramme de la page 582, tome II, de l'*Explication de la carte géologique*, un angle très obtus, de 156° environ, qui correspond à peu près à l'angle obtus que doit faire aussi, près de là, vers Boursy, sur la route de Cambrai à Bapaume, la crête souterraine dirigée de Caffiers, Ferques et Hardingen, sur Arras et Monchy-le-Preux, avec le prolongement souterrain du front méridional de l'Ardenne.

Ce changement de direction n'influe pas très sensiblement sur la manière dont les couches jurassiques viennent s'appliquer sur les tranches de celles du terrain ancien. Les deux tronçons de la ligne brisée dont nous venons de parler ont donc également fait partie du contour de notre grand bassin jurassique parisien; et il devait, en effet, en être ainsi, si la ligne qui termine l'Ardenne au midi appartient réellement, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, p. 235, au *Système des Ballons*, antérieur au calcaire carbonifère, et si, comme nous venons de le dire, la crête souterraine qui s'étend d'Arras à Ferques ou, plus exactement encore, de Monchy-le-Preux à Caffiers, appartient au *Système du Thüringerwald*, antérieur au terrain jurassique (1).

Le faite de la section N.-O. du seuil souterrain peut être représenté par une ligne tirée d'Arras ou de Pernes à Ferques (O. 40° N. de Cassini); on pourrait cependant lui préférer une ligne tirée de Houdain à Ferques (O. 38° N. de l'orientation de Cassini, qui du reste, dans cette contrée traversée par le méridien de Paris, diffère peu de l'orientation astronomique). Cette dernière ligne, dirigée à l'O. 38° N. de Cassini, forme avec la direction du *Système du Thüringerwald* un angle de $5^{\circ} 18'$, car une parallèle au grand cercle de comparaison orienté au Greifenberg à l'O. 39° N. courrait ici, à peu près comme à Domptail, à l'O. $32^{\circ} 42'$ N. Pour la ligne de Pernes à Ferques, la différence serait plus grande et s'élèverait à $7^{\circ} 18'$. Ces différences sont sans doute assez fortes, mais elles se rapportent à la direction présumée

d'une crête dont on ne voit que quelques sommités, ou plutôt dont quelques points seulement sont entamés par des dénudations dont la profondeur a perdu d'accidents d'une tout autre classe.

Quoi qu'il en soit, cette saillie du terrain ancien a été pendant la période jurassique le bord d'une terre assez étendue; car, après avoir quitté le terrain jurassique du nord de la France, on ne retrouve plus ce même terrain, dans la direction du N.-E., que sur les bords de l'Ems et du Weser.

Prolongée plus loin encore, la ligne que nous venons de suivre de Domptail à Caffiers (dans le bas Boulonnais), passe en Angleterre un peu au sud de Dudley, et en Irlande un peu au nord de Dublin et de Cavan. On pourrait soupçonner qu'elle a formé le bord S.-O. d'un détroit au fond duquel s'est déposé le lias dont M. Murchison a signalé un lambeau à Prees dans le Sropshire, et qui a été reconnu depuis longtemps au-dessous des trapps basaltoïdes dont sont formées les falaises des Portrush, dans le nord de l'Irlande.

La ride peu saillante, mais fort étendue du *Système du Thüringerwald* dont nous venons de suivre les traces depuis Domptail jusqu'en Irlande, a été accompagnée vers le S.-O. d'autres rides parallèles, mais pour la plupart moins étendues.

Les Vosges, ainsi que je l'ai indiqué ci-dessus, p. 268, sont moins nettement terminées à leur angle S.-O. que dans tout le reste de leur pourtour. Là, on voit le grès bigarré s'élever, contrairement à ses allures ordinaires, sur des plateaux qui font continuité avec la masse des montagnes. Ce fait, rapproché de la direction O. 30 à 40° N. que présente la pente S.-O. des Vosges, me porte à conjecturer qu'il s'est produit là une ride appartenant au *Système de Thüringerwald*. Il existe des serpentines dans le S.-O. et le S. des Vosges (à Eloyes, à Sainte-Sabine, au Goujot, à Champdray, à Houx, aux Xettes-de Gérardmer, aux Arrentés-de-Corcieux, au Bressoir, à Odern), et M. Hogard croit leur apparition postérieure au dépôt du grès des Vosges (1). Si cette opinion se confirmait, je regarderais comme probable que les roches dont il s'agit se-

(1) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 589 et 590.

(1) Hogard, *Système des Vosges*, p. 304.

raient même postérieures à tout le groupe du trias, et que leur sortie correspondrait à la formation des rides dont il vient d'être question. Elles seraient contemporaines des roches analogues du Limousin dont je parlerai ci-après.

Au centre de la France, près d'Avallon et d'Autun, on voit les premières couches jurassiques, le lias et l'arkose moderne qui en dépend, venir embrasser des protubérances allongées dans la direction O. 30° à 40° N., et composées à la fois de roches granitiques ou porphyriques et de couches dérangées appartenant au terrain houiller et à un arkose particulier plus ancien que celui du lias et contemporain des marnes irisées.

Entre Saulieu et Pierre-Écrite, la route d'Autun semble contourner un massif de montagnes incliné vers l'E. (orientation du *Système du Forez*). En la suivant, on voit très bien qu'au bas de la pente sur laquelle elle est tracée vient se terminer un plateau de calcaire à gryphées qui commence lui-même au pied d'une suite de coteaux à profils horizontaux et formés par les assises solides du premier étage oolithique qui limitent l'horizon.

Les diverses cimes du Morvan au flanc duquel appartient la montagne de Saulieu s'alignent en différentes files dont l'une correspond au mont Bessey près d'Igornay, une seconde aux montagnes granitiques voisines du mont Saint-Vincent, et les autres aux Caps porphyriques qui se sont élevés à travers le terrain houiller d'Autun, dont les couches sont bouleversées à leur approche. L'orientation commune de ces différentes files est voisine de l'O. 40° N.

Ces rangées de cimes atteignent leur hauteur maximum dans leur partie occidentale avant de se terminer à une ligne qui à l'O. de Château-Chinon se dirige à peu près du N. au S. On voit ainsi les formes orographiques du Morvan se coordonner à deux directions, ou à deux groupes de directions, dont la première se rapproche des directions des *Systèmes du Forez, du nord de l'Angleterre et du Rhin*, et peut-être de celles d'autres Systèmes plus modernes, tandis que la seconde est celle des files de cimes dont nous parlons.

Une ligne tirée suivant cette dernière di-

rection de la montagne de Genièvre, au sud de Château-Chinon, par Beuvray, vers les montagnes granitiques situées au nord de mont Saint-Vincent, forme à peu près le bord méridional de la région réellement montueuse, car plus au sud il n'y a plus que de faibles proéminences. Cette ligne court de l'O. 35° à 40° N., à l'E. 35° à 40° S. La limite septentrionale de la région montueuse est de même formée par une ligne qui des environs de Saulieu court vers l'O. 30° à 40° N.

Les masses granitiques du Morvan qui finissent presque abruptement vers l'O. et sont contiguës à des terrains calcaires plus ou moins accidentés, s'abaissent au contraire vers le N.-E. d'une manière insensible et finissent par former une pente douce, presque plane, qui fait à peu près continuité avec celle des plateaux d'arkose et de calcaire à gryphées (1). La direction générale de la pente suivant laquelle la surface du massif granitique du Morvan se perd ainsi sous le lias des plaines de l'Auxois, est environ O. 35° N. de l'orientation de Cassini. Une parallèle au grand cercle de comparaison orienté au Greifenberg vers l'O. 39° N. du monde se dirigerait ici à très peu près comme à Domptail à l'O. 32° 42' N. de Cassini. La différence est seulement de 2° 18'; mais pour quelques unes des directions que j'ai mentionnées, elle serait un peu plus forte.

Les files de cimes du Morvan, qui vont généralement en s'élevant vers l'O., s'abaissent au contraire vers l'E.; mais elles produisent encore des mouvements sensibles dans l'ancien sol granitique au delà des points où les porphyres ont paru. Dans cette partie orientale de leur cours, l'arkose ancien, contemporain des marnes irisées, se trouve soulevé sur leurs coupes, et c'est ainsi qu'on le trouve sur les hauteurs de Pierre-Écrite, sur le mont Bessey au nord d'Igornay, et en différents points élevés des environs de Conches et de Mont-Saint-Vincent.

Les circonstances géologiques qui portent les arkoses de la formation des marnes irisées sur le mont Bessey et sur les hauteurs de Pierre-Écrite, dans le Morvan (580^m),

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. II, p. 278.

me paraissent comparables à celles qui élèvent le grès bigarré à 780^m au-dessus de la mer, sur les plateaux qui séparent la vallée du Val-d'Ajol de celle de la Moselle. C'est entre les deux saillies auxquelles elles ont donné naissance qu'a existé le détroit dirigé du N.-O. au S.-E., par lequel le terrain jurassique s'est étendu du bassin parisien vers l'espace occupé aujourd'hui par les collines de la Haute-Saône, par le Jura et par les Alpes.

Une autre ride du même Système a façonné de Seez à Bayeux, et au delà, la côte S.-O. du bassin jurassique, et lui a imprimé une direction générale de l'E. 40° S. à l'O. 40° N., plus ou moins défigurée cependant par de nombreuses dentelures déterminées par des crêtes qui appartiennent au *Système des Ballons*. Cette ride a élevé, avant le dépôt du lias, le lambeau de trias qui forme le sol de la partie méridionale du Cotentin, entre les mines de houille de Littry (Calvados) et celles du Plessis (Manche).

L'ensemble de la ligne sinueuse suivant laquelle les terrains de transition et de trias se perdent sous le terrain jurassique, depuis les environs de Seez jusqu'aux environs de Bayeux, ou plus exactement jusqu'à Pretot, à l'O. de Carentan (Manche), court à l'O. 40° N. de la projection de Cassini. Une parallèle au grand cercle orienté au Greifenberg vers l'O. 39° N. courrait ici, à très peu près comme à Domptail, à l'O. 32° 42' N. La différence est de 7° 18'. Cette différence est sans doute assez forte, mais il est à observer que la direction de la ligne festonnée à laquelle elle se rapporte est de sa nature assez mal définie.

La même direction et des circonstances géologiques analogues se retrouvent dans une série de montagnes et de collines serpentineuses, granitiques et schisteuses, qui, depuis les environs de Firmy, dans le département de l'Aveyron, se dirige vers les pointes du Finistère, en déterminant la direction générale des côtes de la Vendée et du S.-O. de la Bretagne. Une ligne tirée de Brive (Corrèze) à la pointe de Penmarch (Finistère) se dirige à l'O. 35° 40' N. de Cassini. Une parallèle au grand cercle de comparaison orienté au Greifenberg vers l'O. 39° N. courrait ici comme à Domptail à l'O. 32° 42' N.; la différence est 2° 58'.

Cette ligne, qui traverse l'île de Belle-Île suivant son axe longitudinal, est en même temps parallèle à la limite S.-O. du massif granitique du bocage vendéen, aux axes des principales masses granitiques de la Loire-Inférieure et à la direction générale des côtes de Bretagne, de l'île de Noirmoutiers à la pointe de Penmarch. Elle est presque parallèle aussi, mais imparfaitement cependant, à la direction que M. Boblaye, dans un passage déjà cité, p. 204, a assignée au plateau méridional de la Bretagne. D'après M. Boblaye, la direction générale du plateau méridional de la Bretagne est de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E., c'est-à-dire de l'O. 22° 30' N. à l'E. 22° 30' S. du monde, ou ce qui revient au même (attendu que l'orientation de Cassini diffère, à Vannes, de 3° 46' de l'orientation astronomique), de l'O. 26° 16' N. à l'E. 26° 16' S. de la projection de Cassini. La différence avec la direction du *Système du Thüringerwald* est de 6° 26'; mais avec la direction propre de la ligne tirée de Brives à la pointe de Penmarch, la différence est de 9° 24'.

Cette dernière ligne est à peu près parallèle à la direction de l'axe du bassin jurassique qui a recouvert en partie les terrains houillers de Vouvant et de Chantonay (Vendée), et à la crête de roches primitives qui sépare le bassin jurassique de Vouvant et de Chantonay, des plaines jurassiques de Fontenay-le-Comte. Elle l'est également à la direction suivant laquelle les terrains de gneiss et de grès bigarré de la Corrèze se perdent sous les terrains jurassiques.

Vers l'extrémité S.-E. de cette ligne, notamment aux environs de Brives et de Terrasson, le grès bigarré se présente en couches inclinées formant des lignes anticlinales, et des crêtes dirigées assez exactement dans la direction dont nous parlons; tandis que partout où les couches jurassiques s'approchent de cette suite de préminences, elles conservent leur horizontalité, sauf quelques cas peu nombreux, où des accidents, dirigés dans des sens différents, la leur ont fait perdre accidentellement.

Il existe donc là évidemment une ride de l'écorce terrestre dont l'origine est d'une date intermédiaire entre la période du trias et la période jurassique, et il n'est pas moins

certain que cette ride est en rapport avec des traits orographiques très largement dessinés dans cette partie de la France. Son origine se lie probablement à l'apparition des roches serpentinesuses du Limousin. (*Voy.*, relativement à ces dernières, le chapitre II de l'*Explication de la Carte géologique de la France*, t. I, p. 170.)

La direction de cette ride se rapproche de celle du *Système du Morbihan*; cependant elle s'en rapproche moins que de la direction du *Système du Thüringerwald*, car la direction du *Système du Morbihan* est, à Vannes, O. 38° N., et par suite O. 41° 46' N. de Cassini. La différence avec la direction de la ligne de Brives à la pointe de Penmarck est de 6° 6', tandis que celle-ci ne s'éloigne que de 2° 18' de la direction O. 32° 42' N., de Cassini, du *Système du Thüringerwald*. Les directions du *Système du Morbihan* et du *Système du Thüringerwald* forment entre elles un angle de 9° 4'.

M. de Buch avait déjà remarqué que la direction du *Système du N.-E.* de l'Allemagne se retrouve dans celle d'une partie des accidents du sol de la Grèce. En effet, le grand cercle de comparaison du *Système du Thüringerwald* orienté au Greifenberg vers l'O. 39° N., étant prolongé du côté du S.-E., va traverser la Turquie d'Europe vers l'entrée méridionale des Dardanelles. Une parallèle à ce grand cercle, menée par Corinthe, court du N. 42° 20' O. au S. 42° 20' E., et se trouve presque exactement dans le prolongement de la ride du *Système du Thüringerwald*, que j'ai indiquée dans le S.-O. des Vosges. Elle est parallèle, à deux ou trois degrés près, à la direction générale des crêtes des chaînes, en partie sous-marines, qui constituent l'île de Négrepont, l'Attique et une partie des îles de l'Archipel. Ce *Système de crêtes*, que MM. Boblaye et Virlet ont nommé *Système olympique*, est composé de roches de la classe des primitives, dont les couches affectent, en général, la même direction N. 42° à 45° O. que les crêtes elles-mêmes. Il résulte des observations de MM. Boblaye et Virlet, que la formation de ces crêtes est antérieure au dépôt des assises inférieures du terrain crétacé. Ainsi, le peu qu'on sait sur l'époque de leur apparition se trouve conforme à l'idée de M. de Buch, qui les rapprochait du Thürin-

gerwald, d'après la considération de leur direction.

L'orientation du *Système du Thüringerwald*, quoique dirigée, comme celle du *Système du Morbihan*, dans la région du N.-O., fait avec cette dernière un angle très sensible : j'ai indiqué son aperçu précédemment, pag. 205, que cet angle était de $100\frac{1}{2}$; tout calcul fait, il n'est que de 9° 4', mais cette différence est encore supérieure aux erreurs possibles des déterminations. J'ajouterai que la direction du *Système du Thüringerwald*, transportée au Binger-Loch, est O. 36° 47' N., et que le grand cercle de comparaison du *Système du Longmynd* étant orienté en ce point, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, pag. 202, au N. 30° 15' E., il ne s'en faut que de 6° 20' environ qu'ils ne soient perpendiculaires entre eux. Le pôle astronomique est compris dans l'angle aigu que forment leurs directions. La direction du *Système du Rhin* transportée de même au Binger-Loch est N. 21° 5' E., d'où il résulte qu'il s'en faut de 15° 42' que le *Système du Thüringerwald* ne lui soit perpendiculaire. Le pôle de la terre est compris dans l'angle aigu que forment les deux directions. L'angle de 15° 42' qui exprime le défaut de perpendicularité des deux *Systèmes* est assez considérable; il n'est cependant pas assez grand pour empêcher qu'on ne puisse rapporter au *Système du Thüringerwald* plusieurs failles que leur direction conduirait de prime abord à considérer comme se rapportant à une déviation accidentelle, au *Système du Rhin*. M. le professeur Hopkins, dans son mémoire sur l'origine des filons (1), a montré, par une démonstration ingénieuse, qu'un léger bombement du sol peut faire naître simultanément, ou presque simultanément, deux séries de failles orientées suivant deux directions perpendiculaires entre elles. La même relation s'observe entre la direction de la crête d'une chaîne de montagnes et celle des déchirures de ses flancs. Les bombements appartenant au *Système du Thüringerwald*, qui se sont opérés dans beaucoup de parties de l'Europe, ont donc pu y faire naître des failles dont la direction moyenne serait parallèle à 15° 42' près à

(1) W. Hopkins, *Memoir on physical geology. Transactions of the Cambridge philosophical Society*, vol. VI, part. E.

celle du *Système du Rhin*. Peut-être faut-il ranger dans cette catégorie une partie des failles que j'ai signalées dans le paragraphe précédent, près de Dudley et Coalbrookdale. La direction de la grande faille de Wolverhampton à Cannock et à Wolsley-Park fait un angle de 9° avec la direction du *Système du Rhin*, mais il ne s'en faut que de $6^\circ 42'$ qu'elle ne se dirige particulièrement à la direction du *Système du Thüringerwald*. Les filons cuprifères dirigés au N.-N.-E. qui, d'après la carte de M. Murchison, traversent le nouveau grès rouge au sud et au nord du bassin de lias de Prees, sont à peu près dans le même cas. On pourrait les rapporter à des fissures transversales du *Système du Thüringerwald*.

XII. SYSTÈME DU MONT PILA, DE LA CÔTE-D'OR ET DE L'ERZGEBIRGE.

Une foule d'indices se réunissent pour attester que dans l'intervalle des deux périodes auxquelles correspondent le dépôt jurassique et la série des formations crétacées (*wealden formation, green sand and chalk*), il y a eu une variation brusque et importante dans la manière dont les sédiments se disposaient sur la surface de l'Europe. Cette variation a été considérable; car si l'on essaie de rétablir sur une carte les contours de la nappe d'eau dans laquelle s'est déposée la partie inférieure du terrain crétacé, on les trouve extrêmement différents de ceux de la nappe d'eau dans laquelle s'est formé le terrain jurassique (1). Elle a été brusque; car, en beaucoup de points, il y a passage de l'un des Systèmes de couches à l'autre, ce qui annonce que dans ces points la nature du dépôt et celle des habitants de la surface ont varié, sans que le dépôt des sédiments ait été suspendu.

Cette variation subite paraît avoir coïncidé avec la formation d'un ensemble de chaînons de montagnes, parmi lesquelles on peut citer la Côte-d'Or (en Bourgogne), le mont Pila (en Forez), les Cévennes et les

plateaux de Larzac (dans le midi de la France), et même l'Erzgebirge (en Saxe).

L'Erzgebirge, la Côte-d'Or, le Pila, les Cévennes, font partie d'une série presque continue d'accidents du sol, qui se dirigent à peu près du N.-E. au S.-O., ou de l'E. 40° N. à l'O. 40° S., depuis les bords de l'Elbe jusqu'à ceux du canal du Languedoc et de la Dordogne, et dont la communauté de direction et la liaison, de proche en proche, conduisent à penser que l'origine a été contemporaine, que la formation s'est opérée dans une seule et même convulsion.

Les observations de deux ingénieurs des mines distingués, M. de Senarmont et M. Meugy, ont constaté avec évidence que le bord méridional du terrain houiller de Rive-de-Gier a été soulevé, redressé, on pourrait même dire *étiré* par le soulèvement du massif du Pila, et la belle carte géologique du bassin houiller de la Loire, publiée par M. l'ingénieur en chef Gruner, montre que ce bassin, tronqué par le soulèvement du Pila, présente le long de sa base une terminaison presque rectiligne qui se dirige dans son ensemble, de Cremillieux à Tartaras, de l'O. 36° S. à l'E. 36° N; c'est à très peu de chose près la direction de la crête même du Pila. Cette crête se relève dans son prolongement N.-E. près de la Verpillière (département de l'Isère), où une protubérance granitique disloque le calcaire du Jura; et l'on voit par là que le soulèvement du Pila est postérieur, non seulement au dépôt du terrain houiller, mais encore à celui du terrain jurassique.

Dans les départements de la Dordogne et de la Charente, en Nivernais, en Bourgogne, en Lorraine, en Alsace, et dans plusieurs autres parties de la France, les dérangements de stratification dirigés dans le sens des chaînons de montagnes dont nous parlons embrassent les couches jurassiques, tandis qu'ils n'affectent pas les couches inférieures du terrain crétacé à la rencontre desquelles ils se terminent près des rives de la Dordogne, de même qu'en Saxe, où les couches de grès vert (*quadersandstein*), qui forment les escarpements pittoresques de ce qu'on appelle la Suisse saxonne, s'étendent horizontalement sur la base de l'Erzgebirge.

(1) J'ai essayé, il y a quelques années, de figurer les contours de ces mers géologiques; M. Deudant a bien voulu insérer dans le volume de *Géologie* du cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage des collèges et des maisons d'éducation, p. 295 et 299 de la seconde édition, les cartes que j'ai essayé d'en dresser, et que j'ai souvent montrées dans mes cours.

Les couches schisteuses anciennes qui forment le corps de l'Erzgebirge doivent, sans aucun doute, leur redressement à des accidents stratigraphiques très anciens (*Système du Finistère?*, *Système du Westmoreland et du Hundsrück*). Les couches tertiaires à lignites qui supportent les basaltes du Scheibenberg, du Pöhlberg, du Bärenstein, attestent, d'un autre côté, qu'un soulèvement très moderne a complété le relief actuel de l'Erzgebirge. Mais lorsqu'on observe l'exactitude avec laquelle le terrain crétacé inférieur (*quadersandstein, plaenerkalk*) s'est modelé sur les contours de la masse générale de la chaîne, depuis Niederschæna en Saxe, jusqu'à Tœplitz et à Podhorsam, en Bohême, ce que n'avaient fait ni le trias ni le terrain jurassique, on ne peut méconnaître la date de la saillie générale que présente l'Erzgebirge au-dessus des terrains plus bas qui l'entourent, et qui sont formés comme lui-même de roches schisteuses anciennes fortement redressées.

Au nord de l'Erzgebirge, les plaines de trias de la Saxe présentent plusieurs rides légères parallèles à la direction de la Côte-d'Or. Il en est de même des plaines triasiques et jurassiques de la Franconie, de l'Alsace, de la Lorraine et de la Bourgogne. La Côte-d'Or, située au milieu de l'espace compris entre l'Elbe et la Dordogne, fait partie d'une série d'ondulations des couches triasiques et jurassiques qui, après avoir donné naissance aux accidents les mieux dessinés du sol du département de la Haute-Saône, se reproduit encore, plus au midi, dans les hautes vallées longitudinales des montagnes du Jura, par-dessous lesquelles toutes les couches du terrain jurassique viennent passer pour se relever dans leurs intervalles, et former les croupes arrondies qui les séparent. Dans le fond de plusieurs de ces vallées, on trouve des couches évidemment contemporaines du grès vert d'après les fossiles qu'elles contiennent (terrain néocomien et grès vert proprement dit); et comme ces couches ne s'élèvent pas sur les crêtes intermédiaires qui semblent avoir formé autant d'îles et de presqu'îles, elles sont évidemment d'une date plus récente que le repliement des couches jurassiques qui a donné naissance à ces crêtes, aux vallées longitudinales et à tout le Système dont

elles font partie, et qui comprend la Côte-d'Or.

Il suit naturellement de là que, indépendamment des accidents plus anciens qui ont déterminé l'inclinaison de diverses couches, et notamment des couches schisteuses anciennes qui composent en partie le sol des provinces de l'Allemagne et de la France comprises entre les plaines de la Prusse et celles de la Gascogne, ce sol a éprouvé un nouveau mouvement de dislocation, entre la période du dépôt du terrain jurassique et celle du dépôt des terrains crétacés, mouvement qui a, pour ainsi dire, marqué le moment du passage de l'une des périodes à l'autre. La direction suivant laquelle cette dislocation s'est opérée est indiquée par la direction générale des crêtes dont le terrain jurassique fait partie, et dont le terrain crétacé entoure la base. Cette direction, ainsi que je l'ai dit plus haut, court, en général, à peu près du N.-E. au S.-O. Cependant il y a quelquefois des déviations suivant la direction de fractures plus anciennes. Ainsi, dans la Haute-Saône, dans le midi de la Côte-d'Or et dans le département de Saône-et-Loire, on voit un grand nombre de fractures de l'époque qui nous occupent suivre la direction propre au *Système du Rhin*.

Des faits analogues s'observent au pied des Vosges. J'ai signalé depuis longtemps le fait que les dépôts du grès bigarré et du muschelkalk, qui sont également développés sur tout le pourtour des Vosges, n'atteignent pas un niveau aussi élevé à l'est de la falaise qui borde les Vosges du côté de l'Alsace que sur la pente opposée de la chaîne, et que, dans les points de la plaine de l'Alsace où on les voit au pied de l'escarpement du grès des Vosges, leurs couches sont souvent inclinées, quelquefois même contournées d'une manière qui ne leur est pas ordinaire. Cette remarque m'a naturellement conduit à me demander si un état de choses si particulier ne pourrait pas être attribué à une grande fracture, à une *faille*, qui, à une époque postérieure au dépôt du muschelkalk, et peut-être beaucoup plus récente, se serait manifestée suivant la ligne qui forme actuellement le bord oriental de la région montagneuse. Cette faille, sans occasionner une dislocation générale, aurait simplement fait naître la différence de niveau actuellement

existante entre des points qui, lors du dépôt du muschelkalk, ont dû probablement se trouver à la même hauteur (1). Mais il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce phénomène, d'imaginer qu'il se soit produit, à une époque moderne, une faille ou une série de failles entièrement nouvelles. Il suffit de concevoir qu'un nouveau déplacement ait eu lieu entre les deux parois de failles déjà existantes. La base des montagnes était limitée par des failles dans les vides desquelles il s'était amassé, suivant toute apparence, des filons; et les mouvements dont je parle correspondent aux miroirs qu'on observerait dans ces filons.

Ces mouvements ont quelquefois eu lieu à des époques très récentes; car on voit, en beaucoup de points, non seulement le muschelkalk, mais encore le calcaire jurassique et même certains dépôts tertiaires, participer plus ou moins complètement à l'inclinaison du grès bigarré. Mais les plus considérables de ces mouvements secondaires appartiennent probablement à l'époque qui a suivi immédiatement le dépôt du terrain jurassique.

L'ensemble des circonstances que je viens de signaler est surtout bien visible à Saverne, où la chaîne des Vosges se réduit à une simple falaise de grès des Vosges, au pied de laquelle le muschelkalk se présente en couches inclinées, et qui est couronnée par le grès bigarré. Je l'ai figurée dans l'Explication de la Carte géologique de la France, t. I, p. 428, au moyen d'un diagramme dressé d'après mes observations de 1821, et sur lequel on pourra suivre la description, aussi exacte que détaillée, écrite par M. de Sivry quarante ans auparavant (2). Ce dessin fera aisément comprendre que la hauteur de la côte de Saverne (200^m) donne à peu près la mesure du glissement qui a eu lieu dans la faille préexistante, et par suite duquel la Lorraine s'est trouvée élevée au-

dessus de l'Alsace. Mais la manière dont cette faille se poursuit au midi jusqu'à Saales, et au nord jusqu'à Pyrmasens, et la circonstance curieuse que, vers le midi, c'est son côté oriental qui est le plus bas, tandis que c'est le contraire vers le nord, montrent qu'elle existait avant le dernier glissement dont nous venons de parler. Avant ce glissement récent, les deux côtés de la faille devaient être presque exactement de niveau à Saverne, qui correspond presque rigoureusement au point où le mouvement relatif de ces deux côtés changeait de sens; et alors les Vosges devaient être à peu près interrompues en cet endroit.

Les fissures qui croisent et qui rejettent les filons des Vosges sont aussi dans le cas de donner lieu à des modifications dans le relief de ces montagnes, et de détruire l'uniformité des couches déposées à leur pied. Ces dernières sont traversées par un grand nombre de failles, dont les plus remarquables, dirigées, à peu de chose près, de l'E. 40° N. à l'O. 40° S., forment un ensemble qui s'étend au loin, en occasionnant les principaux accidents des collines de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or. Elles appartiennent au Système de dislocation qui a marqué la limite entre le terrain jurassique et le terrain crétacé inférieur.

Les accidents stratigraphiques qu'on peut rapporter à ce Système, sans avoir en général beaucoup d'amplitude, sont très répandus, soit dans les montagnes, soit même dans les contrées presque planes d'une grande partie de l'Europe. Je pourrais en citer un grand nombre dans toute la France orientale, depuis Marseille jusqu'à Longwy. On en trouve aussi dans le nord de la France ainsi qu'en Angleterre.

Le ploïement rapide des couches jurassiques dans l'anse qui précède le cap de la Crèche, un peu au nord de Boulogne-sur-Mer, vis-à-vis du fort de ce nom, est un des faits les plus remarquables que présente cette belle coupe. Les bancs inférieurs du grès grossier dur plongent d'environ 30° au N. 25° O. La batterie de la Crèche est bâtie sur leur prolongement. La masse entière du terrain éprouve de ce côté un fort contournement (1), auquel participent les marnes

(1) Elie de Beaumont, *Observations géologiques sur les différentes formations qui, dans le Système des Vosges, séparent la formation houillère du lias.* (Annales des mines, 2^e série, t. I, p. 402, et t. II, p. 46; et *Mémoires pour servir à une description géologique de la France*, t. I, p. 18 et 150.)

(2) De Sivry, *Journal des observations minéralogiques faites dans une partie des Vosges et de l'Alsace*, page 21; ouvrage qui a remporté le prix au jugement de Messieurs de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts de Nancy, en 1782.

(1) F. Garnier, *Mémoire géologique sur les terrains du bas Boulonnais*, p. 8.

kimmériennes et même les grès du sommet de la falaise. Les couches s'inclinent et se relèvent ensuite pour reprendre leur première position (1). Les bancs puissants et solides de grès plongent du sommet de la falaise vers le N. en s'enfonçant sous le niveau de la mer. La saillie de la falaise, qui constitue la pointe avancée du cap, n'est formée que par la tranche de ces bancs, que l'on coupe presque perpendiculairement à leur direction, quand on suit sur la plage le pied des escarpements (2).

Il est bon de remarquer que la direction de ces couches jurassiques repliées fait un angle de 40 à 50° avec la direction du grand axe de l'enceinte elliptique que forment les couches crétacées. Ce pli doit être plus ancien que le relèvement des couches crétacées en forme de dôme elliptique. Les couches crétacées n'en présentent pas de semblables, et, d'après cette circonstance, il paraît devoir être rapporté au *Système de la Côte-d'Or* (3) à laquelle sa direction le rattache aussi, quoique d'une manière imparfaite. La coïncidence des directions est, en effet, peu exacte; mais comme les couches contournées de la Crèche ne laissent voir leur direction que sur une faible étendue, la divergence me paraît ici de peu d'importance.

On trouve une coïncidence de directions beaucoup plus approximative lorsqu'on compare à la direction du *Système de la Côte-d'Or* celle de certains accidents stratigraphiques beaucoup mieux définis que le précédent, qui affectent le terrain jurassique des plaines de la Grande-Bretagne.

L'une des découvertes de détail les plus intéressantes qui aient été faites récemment, en Angleterre, est celle du lambeau de lias qui existe à Prees, au N.-E. de Wem, dans les plaines de Shropshire. L'existence de cet *out-lier* peut, en effet, conduire à conjecturer que le grand dépôt jurassique des plaines de l'Angleterre se liait primitivement à celui du N.-E. de l'Irlande et des îles occidentales de l'Écosse, et que la ligne d'escarpements,

dirigée du S.-O. au N.-E., qui en termine aujourd'hui la masse principale, est le résultat de dislocations plus ou moins fortes, suivies de dénudations.

On peut prendre pour grand cercle de comparaison du *Système de la Côte-d'Or* un grand cercle passant à Dijon (lat. 47° 19' 25", long. 2° 41' 50" E. de Paris) et orienté en ce point à l'E. 40° N.

Une parallèle menée à ce grand cercle par Prees (lat. 52° 58' N., long. 5° 3'—O. de Paris) se dirige à l'E. 45° 57' N. Construite sur une carte d'Angleterre, elle passe à une très petite distance au nord de Wem et à une distance également très petite au sud d'Audelm. Tracée sur la carte de M. Murchison, cette ligne représente très sensiblement l'axe longitudinal du bassin de lias de Prees et du bassin de marne rouge dans lequel il est contenu, et celle de la ligne synclinal de ce double bassin. Elle est parallèle, à deux degrés près, à la ligne anticlinale qui se dessine au nord de Prees dans le nouveau grès rouge des Peckforton-Hills; mais elle forme des angles de 15 à 20° avec les lignes anticlinales qui, d'Ashley-Heath et de Goldstone-Common, se dirigent vers les masses trapéennes des Breidden-Hills. Si ces dernières lignes anticlinales sont de l'âge du *Système de la Côte-d'Or*; leur direction dérive sans doute de celle de dislocations antérieures des roches sous-jacentes. Quant à la ligne synclinal du bassin de Prees et à la ligne anticlinale des Peckerton-Hills, leur direction, de même que l'âge des couches qu'elles affectent, conduit à les rapporter au *Système de la Côte-d'Or*.

Je remarquerai, en dernier lieu, que la ligne de direction que nous avons tracée par Prees est très sensiblement parallèle à la direction générale des escarpements oolithiques, depuis les collines des Cotswolds, au nord de Bristol, jusqu'aux collines de Kesteven, au sud de Grantham. Il me paraît extrêmement probable que ces masses jurassiques déjà soulevées, mais moins tronquées vers le N.-O. qu'elles ne le sont aujourd'hui par l'effet des dénudations qu'elles ont subies à diverses époques, ont formé le rivage de la mer dans laquelle, ou sur les rivages de laquelle se sont déposés les terrains crétacés et même le terrain wealdien du S.-E. de l'Angleterre. Cette côte avait, par consé-

(1) Rozet, *Description géognostique du bassin du bas Boulonnais*, p. 60.

(2) C. Prévost, *Bulletin de la Société géolog. de France*, t. X (1839), p. 390.

(3) *Explication de la Carte géologique de la France*, t. II, p. 56R et 56g.

quent, à peu près la direction du *Système de la Côte-d'Or*.

Comme on devait naturellement s'y attendre, la direction des chaînes du mont Pila, de la Côte-d'Or, de l'Erzgebirge et des autres chaînes qui ont pris leur relief actuel immédiatement avant le dépôt du grès vert et de la craie, a eu une grande influence sur la distribution de ce terrain dans la partie occidentale de l'Europe. On conçoit, en effet, qu'elle a dû avoir une influence très marquée sur la disposition des parties adjacentes de la surface du globe qui, pendant la période du dépôt de ce même terrain, se trouvaient à sec ou submergées.

Parallèlement aux directions des chaînes que je viens de citer, s'étend des bords de l'Elbe et de la Saale à ceux de la Vienne, de la Charente et de la Dordogne, une masse de terrain qui, comme le montre la carte déjà citée, formait évidemment, dans la mer qui déposait le terrain crétacé inférieur, une presque île liée vers Poitiers aux contrées montagneuses, déjà façonnées à cette époque, de la Vendée, de la Bretagne et, par elles, de celles du Cornouailles, du pays de Galles, de l'Irlande et de l'Écosse. La mer ne venait plus battre jusqu'au pied des Vosges; un rivage s'étendait de Ratisbonne vers Alais, et, le long de cette ligne, on reconnaît beaucoup de dépôts littoraux de l'âge du grès vert, tels que ceux de la Perte du Rhône et des hautes vallées longitudinales du Jura. Plus au S.-E., on voit le même terrain prendre une épaisseur et souvent des caractères qui prouvent qu'il s'est déposé sous une grande profondeur d'eau, ou dans une mer dont la profondeur s'est considérablement accrue, pendant que le dépôt s'opérait, par l'enfoncement de son propre fond.

Il est à remarquer que le terrain du grès vert et de la craie a pris des caractères différents sur diverses côtes de la presque île que je viens de désigner, et ce n'est peut-être que dans le large golfe qui continua longtemps à s'étendre entre la même presque île et les collines oolithiques de l'Angleterre, jusqu'aux montagnes de l'Écosse et de la Scandinavie, que sa partie supérieure s'est déposée avec cette consistance crayeuse de laquelle est dérivé son nom général. quoi qu'elle tienne, selon toute apparence, à une circonstance exceptionnelle.

XIII. SYSTÈME DU MONT VISO ET DU PINDE.

On est dans l'habitude de réunir en un seul groupe toutes les couches de sédiment comprises entre la partie supérieure du calcaire du Jura et la partie inférieure des dépôts tertiaires. Parmi ces couches sont comprises la craie avec les sables et argiles qui lui servent de support; couches que les géologues anglais désignent par les noms de *Wealden formation greensand and chalk*. M. d'Omalius d'Halloy a proposé de nommer terrain crétacé ce groupe de couches, de même qu'on nomme terrain jurassique le groupe de couches dont le calcaire du Jura fait partie. Ces mêmes couches, que le besoin d'un nombre limité de coupures a fait réunir, forment un assemblage beaucoup plus hétérogène et beaucoup moins continu que celles dont on compose le groupe jurassique. Il me paraît bien probable que, pendant la durée de leur dépôt, il s'est opéré plus d'un bouleversement, soit dans nos contrées mêmes, soit dans les parties de la surface du globe qui en sont peu éloignées. Il me semble même qu'on peut dès à présent signaler un groupe assez étendu, et assez fortement dessiné, d'accidents de stratification et de crêtes de montagnes, comme correspondant à la plus tranchée des lignes de partage que nous offrent les couches comprises dans le groupe crétacé.

L'ensemble des couches du terrain crétacé peut, en effet, se diviser en deux assises très distinctes par leurs caractères zoologiques et par leur distribution sur la surface de l'Europe: l'une, que je propose de désigner sous le nom de terrain crétacé inférieur, comprendrait les diverses couches de l'époque de la formation wealdienne et celles du grès vert jusques et y compris le *reygate firestone* des Anglais, ou jusques et y compris notre craie chloritée et notre craie tuffeau; l'autre, que je propose de désigner sous le nom de terrain crétacé supérieur, comprendrait seulement une partie de la craie marneuse, la craie blanche et les couches qui la suivent.

La ligne de partage entre le terrain crétacé inférieur et le terrain crétacé supérieur me paraît correspondre à l'apparition d'un Système d'accidents du sol que je propose de nommer *Système du mont Viso*, d'après une seule cime des Alpes françaises qui, comme

presque toutes les cimes alpines, doit sa hauteur absolue actuelle à plusieurs soulèvements successifs, mais dans laquelle les accidents de stratification propres à l'époque qui nous occupe se montrent d'une manière très prononcée.

Les Alpes françaises, et l'extrémité S.-O. du Jura, depuis les environs d'Antibes et de Nice jusqu'aux environs de Pont-d'Ain et de Lons-le-Saulnier, présentent une série de crêtes et de dislocations dirigées à peu près vers le N.-N.-O. et dans lesquelles les couches du terrain crétacé inférieur se trouvent redressées aussi bien que les couches jurassiques.

La pyramide de roches primitives du mont Viso est traversée par d'énormes failles qui, d'après leur direction, appartiennent à ce système de fractures. Des accidents stratigraphiques orientés de même jouent un grand rôle dans toute la contrée, qui s'étend du mont Viso aux rives du Rhône; et au pied des crêtes orientales du Devoluy, formées par les couches du terrain crétacé inférieur redressées dans la direction dont il s'agit, sont déposées horizontalement, près du col de Bayard, des couches qui se distinguent des précédentes par la présence d'un grand nombre de nummulites, de cérites, d'ammonitaires et d'autres coquilles appartenant à des genres et même souvent à des espèces qu'on avait crus pendant longtemps exclusivement propres aux terrains tertiaires, couches auxquelles beaucoup de géologues aiment à conserver la dénomination de tertiaire, que M. Brongniart leur a donnée dans son mémorable Mémoire sur les terrains calcaréo-trappéens du Vicentin.

Plusieurs géologues ont cru pendant quelque temps que la craie blanche manquerait dans le midi de l'Europe, et que le terrain nummulitique en occuperait la place. J'ai moi-même partagé cette opinion; mais M. de Verneuil a constaté dès 1836 que la craie blanche existe en Crimée au-dessous du terrain nummulitique; M. Leymerie l'a reconnue, dans la même position, au pied des Pyrénées; et dernièrement M. Murchison a observé, en Savoie, en Suisse et en Bavière, des sections naturelles qui montrent un ordre ascendant à partir du terrain néocomien, par une zone chargée de fossiles du gault et du greensand supérieur, à

un calcaire contenant des *Inocérames* et l'*Ananchites ovata* qui, soit qu'il soit blanc, gris ou rouge, occupe la place de la craie blanche, et sans doute aussi celle de la craie de Maëstricht (calcaire pisolithique des environs de Paris); il a observé des passages concordants de ce calcaire à inocérames [Thone (Savoie), Hoher-Sentis (Apenzell), Sont-Hofen (Bavière)] à des couches coquillières et nummulitiques (Flysh) qui sont encore caractérisées par une Gryphée qu'on ne peut distinguer de la *Gryphæa vesicularis* de la craie. Plus haut, on ne trouve plus de fossiles crétacés (1). Je n'ai pas constaté si le petit groupe de couches calcaires à inocérames de Thone, que je connaissais depuis longtemps, mais dans lequel je n'avais pas eu le bonheur de trouver les Inocérames et les Ananchites, existe aux environs de Gap; mais, d'après les allures générales des couches, je crois avoir de bonnes raisons pour présumer que ce serait plutôt à la base des couches à nummulites du col de Bayard qu'à la cime des montagnes du Devoluy qu'il faudrait chercher ce mince représentant de la craie supérieure, d'où il résulterait que l'époque du soulèvement du système du mont Viso a été intermédiaire entre les périodes représentées d'une part par le terrain néocomien et le grès vert, et de l'autre par la craie blanche, le calcaire pisolithique, et le terrain nummulitique.

Toutefois ce ne serait encore là qu'une conjecture; mais les observations géologiques que M. Duhamel, ingénieur en chef des mines à Chaumont, a recueillies dans le département de la Haute-Marne, et celles que MM. Sauvage et Buvignier ont faites dans les départements de la Marne et de la Meuse, ont constaté, près de Joinville et de Saint-Dizier et généralement en différents points de l'espace compris entre Chaumont, Bar-le-Duc et Vitry-le-Français, l'existence de plusieurs failles dirigées en moyenne vers le N.-N.-O. à peu près. Ces failles, situées presque exactement dans le prolongement des accidents stratigraphiques que je viens de signaler dans les Alpes françaises, et dont elles partagent la direction, affectent le terrain jurassique et le terrain crétacé inférieur, et y causent souvent des dénivellations considérables; mais elles ne paraissent

(1) Murchison, *Philosophical Magazine*, mars 1849.

pas s'étendre dans la craie blanche des coeaux de Sainte-Ménéhould. Elles sembleraient plutôt avoir contribué à déterminer les limites du bassin dans lequel cette craie s'est déposée. Elles doivent par conséquent avoir été produites entre la période du dépôt du grès vert et celle du dépôt de la craie.

C'est donc entre les périodes du dépôt de ces deux parties du vaste ensemble des terrains crétaqués que les couches du Système du mont Viso ont été redressées. L'époque de son apparition diviserait les terrains crétaqués en deux groupes, dont le supérieur se distinguerait zoologiquement de l'inférieur par la rareté comparative des Céphalopodes à cloisons persillées, tels que les Ammonites, les Hamites, les Turrilites, les Scaphites, qui abondent dans certaines couches du terrain crétaqué inférieur, et qui sont au moins beaucoup plus rares dans les terrains crétaqués supérieurs; car c'est depuis peu d'années seulement que la présence de véritables Ammonites a été bien constatée dans la craie de Maëstricht, équivalent du calcaire pisolitique de Paris, et les observations de M. Gras et de M. Pareto qui ont signalé des Ammonites dans le terrain nummulitique de la vallée du Var et de la rivière de Gènes sont encore contestées.

Dans l'intérieur de la France, on pourrait signaler quelques accidents stratigraphiques appartenant au *Système du mont Viso*, et c'est probablement une ride légèrement saillante de ce Système qui a empêché la craie blanche du bassin parisien de s'étendre sur la craie tuffeau des environs de Blois, de Tours et de Saumur.

Plus à l'ouest, de nombreuses lignes de fractures, d'assez nombreuses crêtes formées en partie par les couches redressées du terrain crétaqué inférieur, se montrent depuis l'île de Noirmoutiers, où M. Bertrand Geslin en a indiqué un exemple (1), jusque dans la partie méridionale du royaume de Valence. A Orthès (Basses-Pyrénées) et dans les gorges de Pancorbo (entre Miranda et Burgos), on trouve les couches du terrain crétaqué inférieur redressées dans la direction dont il s'agit.

MM. Boblaye et Virlet ont signalé dans la Grèce un Système de crêtes très élevées

nommé par eux *Système pindique*, dont la direction approcherait d'être parallèle à celle du grand cercle qui passe par le mont Viso (lat. $44^{\circ} 40' 2''$ N., long. $4^{\circ} 45' 10''$ E.) en se dirigeant du N.-N.-O. au S.-S.-E., et dont les couches les plus récentes leur paraissent se rapporter au terrain crétaqué inférieur. Toutefois, la différence réelle d'orientation, dans la Morée, est plus grande que la plupart de celles que nous avons enregistrées jusqu'à présent. Une parallèle menée par Corinthe (lat. $37^{\circ} 54' 54''$ N., long. $20^{\circ} 32' 45''$ E.) au grand cercle de comparaison orienté au mont Viso, vers le N. $22^{\circ} 30'$ O., se dirigerait au N. $12^{\circ} 33' 30''$ O. Cependant la direction du *Système pindique* est, d'après MM. Boblaye et Virlet, N. 24° à 25° O. (1); la différence est de $11^{\circ} 26' 30''$ à $12^{\circ} 26' 30''$, mais cette différence tient probablement à quelques déviations locales: car M. Viquesnel qui, dans ses voyages en Turquie, a exploré avec un grand soin le prolongement septentrional de la chaîne du Pinde, en Macédoine et en Albanie, trouve que sa direction normale dans cette contrée est N. 15° O. (2). Or, cette direction ne s'écarte de celle du *Système du mont Viso* que de $2^{\circ} 26' 30''$, et même d'une quantité moindre encore en raison de ce qu'en Macédoine et en Albanie, la chaîne du Pinde est située à 2° environ à l'ouest du méridien de Corinthe. Dans cette chaîne, les dislocations orientées, suivant la direction normale N. 15° O., s'associent, d'après M. Viquesnel, à un grand nombre d'autres qui courent au N. 23° , 37° et 40° O., déviations qu'il attribue à l'influence de dislocations préexistantes du *Système de Thüringerwald* (*Système olympique*).

La direction du *Système Thüringerwald*, transportée à Corinthe, est, comme nous l'avons vu ci-dessus, page 276, N. $42^{\circ} 20'$ O. La direction du *Système du mont Viso*, transportée au même point, est, comme nous venons de le voir, N. $12^{\circ} 33' 30''$ O. La ligne qui diviserait en deux parties égales l'angle formé par ces deux directions.

(1) Boblaye et Virlet, *Expédition de Morée*, t. II, 2^e partie; *Géologie et Minéralogie*, p. 30.

(2) Viquesnel, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Europe*. — *Mémoires de la Société géologique de France*, t. I de la 2^e série, p. 297.

(1) *Mémoires de la Société géologique de France*, 1^{re} série, t. I, p. 317.

serait orientée au N. 27.26' 45" O. Elle ne formerait par conséquent qu'un angle de $2^{\circ} \frac{1}{2}$ à $3^{\circ} \frac{1}{2}$ avec la direction du *Système pin-dique* en Morée, telle que MM. Boblaye et Virlet l'ont indiquée. Cette dernière me paraît d'après cela pouvoir être considérée comme une déviation de la direction du *Système du mont Viso*, résultant de sa combinaison avec la direction du *Système de Thüringerwald*; la direction normale N. 23° O. mentionnée par M. Viquessel est probablement dans le même cas. Le Devonshire nous a offert ci-dessus, page 258, des faits du même genre.

XIV. SYSTÈME DES PYRÉNÉES.

Le défaut de continuité qui existe dans la série des dépôts de sédiment, entre la craie et les formations tertiaires, et la conséquence qu'à cette époque de la chronologie géologique il y a eu renouvellement dans la manière d'agir des causes qui produisent les dépôts de sédiment, sont au nombre des points les mieux avérés de la géologie.

Nulle part, ce défaut de continuité n'est plus manifeste qu'au pied des Pyrénées. D'après les observations de plusieurs géologues, les formations tertiaires, parmi lesquelles se trouve compris le calcaire grossier de Bordeaux et de Dax, s'étendent horizontalement jusqu'au pied de ces montagnes, sans entrer, comme la craie et le terrain nummulitique, dans la composition d'une partie de leur masse; d'où il suit que les Pyrénées ont pris, relativement aux parties adjacentes de la surface du globe, les traits principaux du relief qu'elles nous présentent aujourd'hui, après la période du dépôt des terrains crétacés et du terrain nummulitique, dont les couches redressées s'élèvent indistinctement sur leurs flancs, et avant la période du dépôt des couches parisiennes et autres couches tertiaires de divers âges, qui s'étendent indistinctement jusqu'à leur pied. Souvent, dans le bassin de la Gascogne, toutes ces couches modernes semblent se confondre les unes avec les autres, ce qui tend à prouver que, pendant une grande partie des périodes tertiaires, cette portion de l'écorce du globe est restée à peu près immobile.

La même concordance n'existe pas entre les terrains tertiaires de la Gascogne et le

terrain nummulitique auquel plusieurs géologues, préoccupés surtout d'un certain point de vue paléontologique, proposent d'appliquer comme au calcaire grossier la qualification d'*éocène*, présument peut-être que deux étages de terrain qu'on aura compris sous une même dénomination seront, par cela même, réputés concordants.

Nous avons observé, M. Dufrénoy et moi, en 1831, près de Saint-Justin (Landes), sur la route de Mont-de-Marsan à Nérac, dans le lit même de la petite rivière de Douze, qui forme en ce point des cascades, une superposition discordante des couches horizontales des terrains tertiaires de la Gascogne sur les couches redressées du terrain nummulitique. Les premières couches tertiaires superposées à ce terrain nous ont paru appartenir au calcaire grossier parisien de Bordeaux; mais on a cru amoindrir dernièrement l'importance de la superposition de Saint-Justin en alléguant que les premières couches superposées pourraient, d'après leurs fossiles, être considérées comme miocènes. Cette objection me paraît plus spécieuse que solide, car dans les environs de Bordeaux, comme dans les environs de Paris, l'étage miocène est sensiblement concordant avec l'étage éocène parisien. Si donc l'étage éocène parisien manque à Saint-Justin, il est certain que sa place y serait parmi les couches horizontales et non parmi les couches inclinées. Ces dernières, si l'on juge à propos de les nommer éocènes, ne peuvent appartenir qu'à un étage éocène antépyrénéen.

De son côté, le terrain nummulitique est très habituellement en concordance de stratification avec les couches supérieures du terrain crétacé proprement dit. Les falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biaritz me l'ont montré avec évidence; car lorsque nous les avons visitées, M. Dufrénoy et moi, nous avons dû renoncer à y trouver aucune limite précise entre les deux terrains. MM. de Verneuil et Paillette viennent de constater la même concordance près de Santander; et M. Murchison, qui, dès 1829, avait annoncé, de concert avec M. le professeur Sedgwick, un fait semblable dans les Alpes, vient de le sanctionner de nouveau dans une publication déjà citée plus haut(1), en y attachant, non sans raison, une assez grande impor-

(1) Murchison, *Philosophical Magazine*, mars 1849.

tance. On arriverait donc, par simple voie d'exclusion, à conclure que c'est seulement entre le terrain nummulitique et le terrain parisien que peut exister la discordance de stratification, dont ne peut manquer d'être accompagnée une chaîne comme les Pyrénées.

Il est, en effet, certain que le soulèvement des Pyrénées est postérieur au dépôt du terrain nummulitique. Tout le long de la base septentrionale des Pyrénées, les couches nummulitiques se redressent à l'entrée de la région montagneuse. Le long de leur base méridionale, depuis Venasque jusqu'à Pampeune, les couches les mieux caractérisées de ce terrain se redressent de même en s'appuyant sur le pied de la chaîne et elles s'élèvent sur ses flancs à une hauteur suffisante pour montrer qu'elles participent complètement aux inflexions par l'effet desquelles les couches crétacées les plus incontestables s'étendent jusqu'aux cimes du Marboré et aux escarpements gigantesques du cirque de Gavarnie.

Si l'on jette les yeux sur des cartes suffisamment détaillées de la France et de l'Espagne, on voit que les Pyrénées y forment un Système isolé presque de toutes parts; la direction qui y domine le détache également des Systèmes de montagnes de l'intérieur de la France et de ceux qui traversent l'Espagne et le Portugal. Cette chaîne, considérée en grand, s'étend, d'après M. de Charpentier, depuis le cap Ortegale, en Galice, jusqu'au cap de Creuss, en Catalogne; mais elle paraît composée de la réunion de plusieurs chaînons parallèles entre eux, qui courent de l'O. 18° N. à l'E. 18° S., dans une direction oblique par rapport à la ligne qui joint les deux points les plus éloignés de la masse totale.

Cette direction des chaînons partiels, dont la réunion constitue les Pyrénées, se retrouve dans une partie des accidents du sol de la Provence, qui ont en même temps cela de commun avec eux, que toutes celles des couches du Système crétacé qui y existent y sont redressées; tandis que toutes les couches tertiaires qu'on y rencontre s'étendent progressivement sur les tranches des premières.

La réunion des mêmes circonstances caractérise les Alpes maritimes près du col de Tende, qui est dominé par des cimes de

terrain nummulitique, ainsi que les chaînons les plus considérables des Apennins. Les principaux accidents du sol de l'Italie centrale et méridionale, et de la Sicile, se coordonnent à quatre directions principales, dont l'une, qui est celle des accidents les plus étendus, est parallèle à la direction des chaînons des Pyrénées. On la reconnaît dans les montagnes situées entre Modène et Florence, dans les Morges, entre Bari et Tarente, dans un grand nombre d'autres crêtes intermédiaires, et même dans deux rangées de masses volcaniques qui courent, l'une à travers la terre de Labour, des environs de Rome aux environs de Bénévent; et l'autre, dans les îles Ponce, de Palmarola à Ischia. Ces dernières masses, bien que d'une date probablement plus moderne, semblent marquer comme des jalons les lignes de fracture du sol qu'elles ont traversées.

Les montagnes qui appartiennent à cette série d'accidents du sol sont en partie composées de couches redressées du terrain du grès vert et de la craie; tandis qu'elles sont enveloppées de couches tertiaires dont l'horizontalité générale ne se dément qu'à l'approche des accidents d'un âge différent, auxquels sont dues les autres lignes de direction.

Les mêmes caractères de composition et de direction se retrouvent dans la falaise qui, malgré des dislocations plus récentes, termine encore la masse des Alpes au nord de Bergame et de Vérone. Ils se retrouvent aussi dans plusieurs lignes de fracture qu'on peut suivre dans les Alpes de la Suisse et de la Savoie, notamment dans le canton de Glaris, où elles affectent le Système nummulitique; dans les Alpes juliennes, entre le pays de Venise et la Hongrie; dans une partie des montagnes de la Croatie, de la Dalmatie, de la Bosnie, et même dans celles de la Grèce, où MM. Boblaye et Virlet les ont observées dans les chaînons qu'ils ont désignés sous le nom de *Système achaïque*.

Le pic de Nethou, point culminant du groupe de la Maladetta, étant à la fois la cime la plus élevée et l'une des plus centrales des Pyrénées, il est naturel de rapporter à ce point, situé par 42° 37' 54" de lat. N. et par 1° 40' 53" de long. O. de Paris, la direction O. 18° N., E. 18° S. que j'ai assignée aux chaînons des Pyrénées, et l'on peut

prendre pour grand cercle de comparaison provisoire de tout le Système un grand cercle passant au pic de Nethou et orienté en ce point à l'O. 18° N. Une parallèle menée par Corinthe à ce *grand cercle de comparaison*, court très sensiblement à l'O. 32° N., ou au N. 58° O. La direction du Système achaïque de MM. Boblaye et Virlet étant N. 59 à 60° O., on voit que la différence n'est, comme ils l'ont dit eux-mêmes, que de 1 à 2°.

Toutes ces chaînes sont postérieures au dépôt du terrain nummulitique du midi de l'Europe qui couvre une partie de leurs flancs et qui s'élève quelquefois jusqu'à leurs crêtes.

Les mêmes caractères stratigraphiques et les mêmes preuves d'une origine plus récente que le terrain nummulitique, ou du moins plus récente que tous les dépôts antérieurs eux-mêmes à l'argile plastique, se retrouvent dans une partie des monts Carpathes, entre la Hongrie et la Gallicie, ainsi que dans quelques accidents du sol du nord de l'Allemagne, parmi lesquels on remarque principalement certaines lignes de dislocation qui affectent le quadersandstein (grès vert) de la vallée de l'Elbe, entre Tetschen et Schandau, ainsi que la direction même de la vallée de l'Elbe, de Herrnskretchen à Meissen, et surtout les lignes de dislocation le long desquelles les couches du terrain crétacé se redressent au pied de l'escarpement N.-N.-E. du Hartz.

Quelques accidents peu saillants des plaines de l'intérieur de la France paraissent se rapporter aussi au *Système des Pyrénées*. Ainsi le midi du département de Maine-et-Loire présente une petite crête qui s'étend de Montreuil-Bellay à Concourson, parallèlement à la direction des Pyrénées. Cette crête, composée de couches de transition, de couches jurassiques et même de craie tuffeau, est évidemment très moderne. Tout annonce cependant qu'elle est antérieure au dépôt des faluns de Doué et même à celui du calcaire grossier de Macheoul.

Enfin, dans le N. de la France et le S. de l'Angleterre, la dénudation du pays de Bray et celle des Wealds, du Surrey, du Sussex, du Kent et du bas Boulonnais, paraissent avoir pris la place de protubérances

du terrain crétacé dues à des soulèvements opérés immédiatement avant le dépôt des premières couches tertiaires, suivant des directions générales parallèles à celles des Pyrénées, mais quelquefois avec des accidents partiels parallèles aux directions d'autres soulèvements plus anciens.

Le district du département du Pas-de-Calais, connu sous le nom de *bas Boulonnais*, et la contrée montueuse et bocagère, appelée *Wealds*, de Kent, de Sussex et de Surrey, qui se trouve en face, de l'autre côté de la Manche, sont entourés par une ceinture de collines crayeuses, à pentes souvent incultes et gazonnées (en anglais, *downs*), qui n'est interrompue que par le canal de la Manche, sur les rivages de laquelle elle se termine en falaises.

Les collines crayeuses qui forment l'enceinte dont je viens de parler ne sont autre chose que les tranches de plateaux crayeux dont les couches se relèvent plus ou moins rapidement vers l'intérieur de l'enceinte elliptique. L'espace creux embrassé par cette même enceinte ne présentant aucune trace des dépôts tertiaires qui s'étendent sur une partie des plateaux circonvoisins, il est généralement admis qu'il a été creusé par dénudation, aux dépens des couches crayeuses, depuis le dépôt des couches tertiaires.

Le méridien du pic de Nethou, situé à 1° 40' 53" à l'O. de celui de Paris, rencontre la côte du comté de Sussex, un peu à l'E. de Hastings, c'est-à-dire vers le milieu du diamètre de l'espace dénudé. Si, par ce point de rencontre, on mène une parallèle au grand cercle de comparaison du Système des Pyrénées, orienté au pic de Nethou vers l'O. 18° N., elle se dirigera (en ayant égard à l'excès sphérique d'un triangle rectangle) à l'O. 18° 9' N. Construite avec le soin convenable sur une carte d'Angleterre, cette ligne passe un peu au S. de Battle et un peu au N. de Horsbam. Elle pénètre un peu au S. de Boulogne, dans le bassin demi-circulaire du bas Boulonnais; elle est sensiblement parallèle à la direction générale de la partie orientale et la moins disloquée de la ligne des North-Downs, de Folkestone à Seven-Oaks, et à toute la ligne des South-Downs, de Beachy-Head à Winchester. Elle est également parallèle à une partie des lignes d'élevation que M. le professeur W. Hopkins a

tracées sur sa carte du S.-E. de l'Angleterre.

Je crois qu'elle peut être considérée comme très sensiblement parallèle à la direction fondamentale du bombement des couches crétacées dont la dénudation des Weald et du bas Boulonnais a pris la place, et que ce bombement appartient en principe, par son âge comme par sa direction, au Système des Pyrénées.

M. W. Hopkins a publié, dans les *Transactions de la Société géologique de Londres*, un mémoire des plus remarquables sur la structure géologique du district des Wealds et du bas Boulonnais (1). Dans ce mémoire, le savant professeur explique toute la structure du district dont il s'agit, avec une netteté et une simplicité qui laisseraient bien peu de chose à désirer, par l'application de ses principes déjà publiés antérieurement (2) à une hypothèse fondamentale que j'aurais été heureux de pouvoir adopter assez complètement pour enrichir cet article des conséquences auxquelles elle conduit mathématiquement. Malheureusement cette hypothèse est, je crois, plus simple et plus compliquée à la fois que la réalité. Elle suppose essentiellement que toutes les lignes d'élévation du district dont il s'agit résultent originellement de l'action d'une force élévatrice qui a agi *simultanément* sur toute l'étendue d'une base *curviligne*, de manière à produire partout des tensions coordonnées, dans leur direction en chaque point, à la forme arquée de la base. Or je ne vois pas la nécessité de supposer que le district des Wealds doit sa structure à une action élévatrice *unique*; et, si cette action n'a pas été unique, je ne vois pas non plus pourquoi on supposerait qu'elle a toujours agi sur une même base curviligne, plutôt que d'admettre qu'elle a agi successivement sur des bases rectilignes différentes en étendue et en direction.

Les lignes d'élévation tracées sur les diagrammes théoriques de M. Hopkins, p. 39 et suiv., sont et devaient être des *courbes régulières*; mais les lignes d'élévation, fidèlement tracées sur sa carte, approchent beaucoup plus d'être des *lignes brisées* conformément à mon point de vue.

Les Alpes, comme je l'ai indiqué dès l'o-

rigine de mes travaux en ce genre, me paraissent résulter de soulèvements successifs.

Le *Système de la chaîne principale des Alpes* a été précédé, comme nous le verrons bientôt, par le *Système des Alpes occidentales*, précédé lui-même, dans la même contrée par le *Système des îles de Corse et le Sundaïgne*, le *Système des Pyrénées*, le *Système du mont Viso*, etc.

Les Pyrénées résultent aussi de plusieurs soulèvements superposés, et, d'après M. Durocher, on peut y en compter jusqu'à sept.

MM. Boblaye et Virlet ont reconnu, en Morée, les effets successifs de neuf Systèmes de dislocations d'âges et de directions différentes.

La structure des Vosges, complètement analysée, m'en révèle une douzaine.

D'autres contrées, la Bretagne, le Cornouailles, le Pembrookshire, nous ont montré, et quelquefois sur une petite étendue, plusieurs Systèmes d'âges différents se croisant en différents sens.

La structure du district wealdien n'est pas assez simple pour qu'on lui attribue gratuitement le privilège de n'avoir éprouvé qu'un seul soulèvement. Je crois qu'on peut y en distinguer plusieurs, et que, par ce moyen, on peut démêler ses rapports avec la structure du reste de l'Europe, au lieu d'y voir, suivant l'hypothèse fondamentale de M. Hopkins, un petit domaine à part régi par des lois indépendantes.

M. Hopkins, en admettant un soulèvement unique, a dû nécessairement le supposer postérieur aux couches disloquées les plus récentes et notamment aux couches tertiaires de l'île de Wight et des environs de Guildford. Mais, si l'on admet plusieurs soulèvements successifs, il suffit qu'un seul d'entre eux soit postérieur aux couches tertiaires dont il s'agit. Les autres peuvent être plus anciens.

Sans parler des soulèvements antérieurs au terrain jurassique que M. Hopkins a lui-même écartés en les mentionnant, je crois qu'on peut distinguer trois Systèmes de dislocations d'âges et de directions différentes parmi les accidents stratigraphiques dont M. Hopkins attribue l'origine première à une seule et même action élévatrice :

1° Les couches jurassiques de la falaise de la Crèche, près de Boulogne, présentent

(1) *Transactions of the geological Society of London*, 2^e série, t. VII, p. 1.

(2) Voyez plus haut, p. 279.

des contournements qui me paraissent se rapporter, comme je l'ai dit plus haut, au *Système de la Côte-d'Or*. L'action du même Système paraît être imprimée aussi au mont Lambert, près Boulogne. Ainsi, d'après les diagrammes 28 et 31 de M. Hopkins, les couches jurassiques plongent vers la région du N.-O. Ce soulèvement explique immédiatement pourquoi les couches wealdiennes, si puissantes dans le Kent, ne sont représentées que d'une manière douteuse et presque imperceptible dans le bas Boulonnais.

2° Le soulèvement général de la grande protubérance des Wealds, dont M. Hopkins lui-même a très nettement tracé les limites, a eu lieu, comme sa direction l'indique, lors de la formation du *Système des Pyrénées*, c'est-à-dire immédiatement avant le dépôt de l'argile plastique; et ce soulèvement explique, ainsi que je le dirai ci-après, comment les couches tertiaires présentent une composition variable dans une contrée où la craie se fait remarquer par sa composition uniforme.

3° Enfin, un troisième soulèvement, orienté suivant une nouvelle direction, a redressé les couches tertiaires et déformé en quelques points la grande protubérance wealdienne. Je m'occuperai ultérieurement de ce dernier, lorsque nous en serons à l'époque à laquelle il se rapporte.

La dénudation du pays de Bray s'étend de Nouailles, près de Beauvais, à Bures, près de Neufchâtel, où elle se confond avec la vallée de la Béthune. Sa ligne médiane est dirigée de l'E. 40° S. à l'O. 40° N. à peu près, et se trouve, par conséquent, parallèle aux deux bords du large détroit qui réunit les deux grandes expansions du bassin jurassique de Paris et de Londres. Le soulèvement dont les déchirures ont été l'origine de cette dénudation est cependant beaucoup plus moderne que le *Système du Thüringerwald et du Morvan*, auquel nous avons rapporté l'émersion des deux rivages du détroit, puisqu'il est nécessairement postérieur à toutes les couches qui entrent dans la charpente de la région dénudée, et au nombre desquelles se trouve la craie. Mais la structure de la protubérance dans laquelle le pays de Bray constitue une échancre n'est pas aussi simple

qu'elle le paraît au premier abord; on y reconnaît plusieurs séries de dislocations, et l'on peut croire que son allongement de l'E. 40° S. à l'O. 40° N. est dû, au moins en partie, à l'influence d'accidents stratigraphiques souterrains cachés par le terrain jurassique, et appartenant réellement au *Système du Thüringerwald et du Morvan*. Je dis, au moins en partie, parce que la direction des courants diluviens qui ont opéré ou du moins complété la dénudation a eu une influence nécessaire sur celle que la dénudation, considérée dans son ensemble, a elle-même conservée (1).

Mais quoique la dénudation du pays de Bray ne suive pas exactement la direction des Pyrénées et se rapproche beaucoup plus de la ligne N.-O. S.-E., on retrouve encore à peu près cette direction dans quelques uns des traits les plus saillants de la contrée, tels que la grande falaise crayeuse qui s'étend de la côte de Sainte-Geneviève (route de Beauvais à Beaumont-sur-Oise) vers le Coudray-Saint-Germer, Beauvoisin-en-Lions et Bosc-Edeline. On la reconnaît également dans les lignes auxquelles se sont arrêtées, sur la pente de l'ancienne protubérance crayeuse, les assises tertiaires successives qui constituent une partie du sol des environs de Beaumont-sur-Oise, de Gisors et d'Écouis, et qui dessinent l'ancien relief de la craie, à peu près comme les courbes horizontales qu'on trace aujourd'hui sur les plans, dessinent les pentes du terrain.

La manière dont cette partie des contours du bassin tertiaire parisien s'est moulée sur la direction pyrénéenne de la falaise méridionale du pays de Bray n'est pas un fait isolé, et encore moins un fait contraire aux allures générales des terrains tertiaires des deux rives de la Manche.

La plus grande dimension du dépôt du calcaire grossier s'étend, au sud du pays de Bray, des carrières de Venables, à l'est de Louviers (Eure), à celles des environs d'Épernay (Marne), suivant une ligne à très peu près parallèle à la direction du *Système pyrénéo-arpennin*, ligne au sud de laquelle la formation du calcaire grossier se perd assez rapidement, et près de laquelle s'observent les plus célèbres alternations de dé-

(1) Explication de la Carte géologique de la France, t. II, p. 298.

pôts marins et d'eau douce que présente le bassin de Paris.

En Angleterre, la ligne qui termine au sud le bassin de Londres, de Canterbury (Kent) à Shalbourne (Berkshire), et celle qui termine au nord le bassin de l'île de Wight, de Seaford (Sussex), à Salisbury (Wiltshire), ne forment, avec l'axe de la dénudation des Wealds, que des angles assez petits et dans des sens opposés. Ces deux lignes, légèrement sinueuses, semblent faire partie d'une courbe concentrique à la dénudation des Wealds. Tout annonce que leurs extrémités occidentales se réunissaient avant la dénudation qui a séparé le bassin de l'île de Wight de celui de Londres, en laissant pour témoins de leur ancienne continuité les lambeaux tertiaires répandus sur la surface de la craie, entre Salisbury et Shalbourne. (Voyez l'important mémoire de M. Buckland, intitulé : *On the formation of the valley of Kingsclere and other valleys by the elevation of the strata that inclose them; and on the original continuity of the basins of London and Hampshire.*—*Transactions de la Société géologique de Londres*, nouvelle série, t. II, p. 119.) Les soulèvements ératériformes de la vallée de Kingsclere et autres, que M. Buckland a si bien décrites sous le nom de *vallées d'élévation*, ont contribué à rompre cette continuité, et font partie, comme le redressement simultané des couches crayeuses et tertiaires dans l'île de Wight et dans les contrées adjacentes, de cette série d'accidents stratigraphiques, plus récente que la grande élévation des Wealds, dont j'ai déjà annoncé que je parlerai ultérieurement.

A l'extrémité opposée de la grande protubérance wealdienne, les collines de sable coquillier de Cassel (Nord) et des environs semblent être, de ce côté-ci du détroit, la prolongation des dépôts coquilliers de la partie méridionale du bassin de Londres (Chobam-Park, à l'extrémité méridionale de Bagshot-Heath, etc.); et les nombreux rapports qui existent entre les collines de sable coquillier de Cassel (Nord) et de Laon (Aisne), joints à la présence des dépôts de grès et de sables tertiaires répandus comme des témoins sur la surface de la craie, dans la contrée basse qui sépare Laon de Cassel, rendent bien difficile de ne pas croire qu'il y

avait de même continuité, dans cette direction, entre les nappes d'eau sous lesquelles se formaient les dépôts marins de Paris, de la Belgique et de Londres.

Enfin, les amas d'argile plastique, de grès et de poudingue, répandus par lambeaux au-dessous des dépôts de sable granitique et de silice, qui, jusqu'au haut des falaises de la Hève et de Honfleur, forment la base du sol fertile des plaines de la haute Normandie, rappellent ceux de Christchurch et de Poole, et semblent aussi indiquer une ancienne connexion entre les dépôts tertiaires inférieurs de Paris et de l'île de Wight.

Tout annonce donc que ces divers dépôts se sont formés sous une nappe d'eau qui tournait tout autour des protubérances crayeuses, en partie remplacées aujourd'hui par les dénudations des Wealds et du pays de Bray; et la manière dont les dépôts tertiaires viennent mourir en s'amincissant sur les pentes de ces protubérances, dont ils ont en tant de points dessiné les contours, montre qu'elles existaient déjà pendant la période tertiaire.

Comme rien ne conduit cependant à penser que les couches crayeuses dont l'uniformité de composition est si remarquable se soient déposées avec l'inclinaison souvent assez forte qu'elles présentent sur les bords des dénudations dont je viens de parler, on voit que les protubérances dont ces dénudations ont pris subséquemment la place ont dû être produites entre la période du dépôt de la craie et la période du dépôt des terrains tertiaires.

L'espace creux embrassé par chaque enceinte crayeuse ne présentant aucune trace des dépôts tertiaires qui s'étendent sur une partie des plateaux circonvoisins, il est généralement admis, ainsi que je l'ai déjà rappelé, qu'il a été creusé par dénudation, aux dépens des couches crayeuses, depuis le dépôt des couches tertiaires. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre qu'il ait été creusé d'un seul coup; il peut l'avoir été en partie par des actions faibles et séculaires. Il est en soi-même probable que le creusement a commencé pendant la période du dépôt du terrain tertiaire inférieur, et la composition de ce terrain le montre même avec évidence. Le transport, dans les bassins

alors existants, des sables enlevés par les eaux courantes aux terrains stratifiés déjà découverts (crétacés, jurassiques, triasiques), etc., explique en effet de la manière la plus naturelle, ainsi que M. Constant Prévost l'a exprimé depuis longtemps dans son ingénieuse théorie des affluents, l'origine des sables tertiaires. Le creusement de la dénudation des Wealds est la source la plus probable des sables des bassins de Londres et du Hampshire (Bagshot-Sand, etc.); et si l'on admet que les sables inférieurs du calcaire grossier proviennent en grande partie du creusement de la dénudation du pays de Bray, on conçoit immédiatement le fait, singulier en apparence, de la concentration de ces sables dans la partie septentrionale du bassin parisien, et à portée des ouvertures par lesquelles ils pouvaient s'écouler du pays de Bray. On s'explique même ainsi un fait de détail remarquable que présentent les sables tertiaires des environs de Beauvais et du Soissonnais. Ces sables, superposés immédiatement à la craie, commencent par un conglomérat de silex très mélangé de matière verte; plusieurs de leurs assises inférieures sont très chloritées, et celles-ci sont surmontées par de nombreuses assises très légèrement chloritées. Or, si les matériaux de ce dépôt proviennent, en effet, de la démolition séculaire de la protubérance crétacée du pays de Bray, ils doivent, en effet, être disposés dans l'ordre qui vient d'être énoncé; car cette démolition a dû donner d'abord des silex provenant de la craie blanche et de la craie tufeau, puis de la matière verte en abondance provenant de la craie chloritée, et enfin des sables faiblement chlorités, comme la grande masse des sables du pays de Bray.

Une partie des argiles tertiaires peut donner matière à des remarques analogues.

La convulsion qui accompagna la naissance des Pyrénées fut évidemment une des plus fortes que le sol de l'Europe eût jusqu'alors éprouvées. Ce ne fut qu'à l'apparition des Alpes qu'il en éprouva de plus fortes encore; mais pendant l'intervalle qui s'écoula entre l'élévation des Pyrénées et la formation du Système des Alpes occidentales, intervalle pendant lequel se déposèrent la plus grande partie des couches qu'on nomme tertiaires, l'Europe ne fut le

théâtre d'aucun autre événement aussi important. Les soulèvements qui pendant cet intervalle changèrent peut-être à plusieurs reprises les contours bassins tertiaires ne s'y firent pas sentir avec la même intensité, et le *Système des Pyrénées* forma pendant tout ce laps de temps le trait dominant de la partie de la surface de notre planète qui est devenue l'Europe. Aussi le cachet pyrénéen se découvre-t-il presque aussi bien sur la carte où M. Lyell a figuré indistinctement toutes les mers des diverses périodes tertiaires, que sur celle où j'ai cherché à restaurer séparément la forme d'une partie des mers où se déposèrent les terrains tertiaires inférieurs. (*Mémoires de la Société géologique de France*, 1^{re} série, t. I, pl. 7.)

On peut, en effet, remarquer qu'une ligne un peu sinieuse, tirée des environs de Londres à l'embouchure du Danube, forme la lisière méridionale d'une vaste étendue de terrain plat, couverte presque partout par des formations récentes. Cette ligne, qui est sensiblement parallèle à la direction pyrénéo-apennine, semble donc avoir été le rivage méridional d'une vaste mer qui, à l'époque des dépôts tertiaires, couvrait une grande partie du sol de l'Europe, et qui se trouvait limitée vers le sud par un espace continental traversé par plusieurs bras de mer, et dont les montagnes du *Système des Pyrénées* formaient les traits les plus saillants.

Les lambeaux de terrain tertiaire qui se sont formés dans les dépressions de ce même espace y sont souvent disposés suivant des lignes parallèles à la direction générale du *Système des Pyrénées*: on conçoit toutefois que comme ce grand espace présentait aussi des irrégularités résultant de dislocations plus anciennes et dirigées autrement, il a dû s'y former aussi des lambeaux tertiaires coordonnés à ces anciennes directions. C'est par cette raison que la direction dont il s'agit ne se manifeste que dans une partie des traits généraux primitifs du bassin tertiaire de Paris, de l'île de Wight et de Londres. L'enceinte extérieure qui environne l'ensemble de ces dépôts se trouve en effet en rapport avec des accidents de la surface du sol tout à fait étrangers au *Système des Pyrénées*, auquel semblent au contraire se

rattacher les protubérances crayeuses qui, s'interposant entre eux, les ont empêchés de former un tout sans lacunes.

De nouvelles montagnes s'étant ensuite élevées pendant la durée de la période tertiaire, les plus récentes des couches comprises sous cette dénomination sont venues s'étendre le long des nouveaux rivages que ces montagnes ont déterminés, mais sans que la forme générale des nappes d'eau cessât de présenter de nombreuses traces de l'influence prédominante du Système pyrénéen.

Le terrain nummulitique du midi de l'Europe s'était déposé antérieurement dans des mers d'une étendue et d'une forme toutes différentes, dont les contours portaient l'empreinte de la direction du *Système du mont Viso* et des *Systèmes antérieurs*, mais non celle de la direction du *Système des Pyrénées*.

Le *Système du mont Viso* est en quelque sorte la personnification de la discordance qui existe entre les couches du terrain crétacé inférieur et celles du terrain crétacé supérieur. Cette discordance de stratification n'a, pas plus que celles qui correspondent à d'autres Systèmes de montagnes, le privilège d'être universelle, et elle n'empêche pas que, dans beaucoup de points et sur des espaces très étendus, il n'y ait concordance et même passage graduel dans toute la série des couches, depuis le terrain néocomien jusqu'au terrain nummulitique inclusivement, ainsi que je l'ai annoncé moi-même depuis longtemps (1). J'avais même été tellement frappé de cette concordance et de ce passage, que j'avais cru pouvoir dire que « si les couches à Hamites, » Scaphites, Turrilites, Ammonites, etc., de » la Savoie, ne sont pas plus récentes que la » partie supérieure du grès vert, » il ne se trouve pas dans la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, de couches qu'on puisse rapprocher par leurs fossiles de la craie blanche de Meudon; et que dans les points de la Savoie où le terrain nummulitique repose sur les couches en question (notamment au col de Tanneverge, dans la vallée du Reposoir, à Thonne, etc.), les couches nummulitiques font suite immédiate au

terrain crétacé à Turrilites, de manière à ne laisser que difficilement concevoir qu'une longue période se soit écoulée entre les dépôts des deux systèmes en contact. Considérant néanmoins que des liaisons apparentes de cette nature ont souvent été reconnues illusoires, et que, dans les observations qu'il a faites en Crimée, M. de Verneuil a trouvé le terrain nummulitique superposé à la craie blanche, j'ai admis, avec doute, la possibilité de l'existence d'une lacune considérable entre les couches à Turrilites, et les couches nummulitiques de la Savoie et des autres parties du bassin de la Méditerranée (1).

Sir Roderick Murchison, dans le mémoire qu'il a lu à la Société géologique de Londres, le 13 décembre 1848, établit que cette lacune n'existe pas, que la continuité des couches est complète, et que les couches supérieures à celles qui contiennent les Turrilites et autres fossiles du grès vert, renferment réellement les équivalents de la craie blanche, que j'avais originellement supposé devoir être compris dans la masse immense du terrain nummulitique; d'où il résulte qu'il y avait seulement une lacune dans mes observations, résultant de ce que je n'avais pas trouvé de fossiles dans le groupe de couches, très mince en Savoie, qui, à la base du terrain nummulitique, représente réellement la craie blanche (2).

Je dois être naturellement enclin à admettre cette conclusion, qui prouve que mes observations, sans être complètes, étaient exactes au fond; j'observerai seulement que la lacune ne sera complètement comblée et ma concession reconnue sans objet, que lorsqu'on aura trouvé, dans la série méridionale, quelques uns des fossiles caractéristiques du calcaire pisolithique, tels que le *Cidarites Forschammeri*, les Ammonites, Baculites, Hamites, etc., de la craie de Maëstricht, ou

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. IV, p. 566 et 568 (1847).

(2) Je dois dire ici que dans l'excursion que nous avons faite, M. Sismonda et moi, en septembre 1838, au col du Lauzanier (Basses-Alpes), ce savant géologue a reconnu comme présentant à ses yeux des caractères décidément crétacés un groupe de couches très mince, qui forme dans cette localité la base du terrain nummulitique, et qui repose en stratification discordante sur le terrain jurassique. Je ne trouve pas en ce moment le mémoire où M. Sismonda doit avoir publié cette observation, qui ne peut diminuer en rien le mérite de celle de sir Roderick Murchison.

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 1^{re} série, t. IV, p. 289 (1834).

d'autres équivalents. Or la *Gryphæa vesicularis*, signalée par sir Roderick Murchison, les Ammonites trouvées par M. Gras et par M. Pareto, les Hamites découvertes en Toscane, me portent à croire qu'il en sera finalement ainsi. Les idées que j'ai successivement émises rentreront alors d'elles-mêmes dans la thèse mise en avant par sir Roderick Murchison; mais je devrai reconnaître, et certes je le ferai avec plaisir, que la découverte faite si heureusement par lui des fossiles crétacés du calcaire de Thonne, aura été pour moi le *trait de lumière* qui aura éclairci cette partie de la question.

Il ne restera plus de discussion possible que sur le point de savoir si le terrain nummulitique méditerranéen correspond réellement au calcaire grossier parisien ou à la *lacune* qui existe incontestablement entre celui-ci et le calcaire pisolithique. Mais, ici, je crois qu'on est réellement moins éloigné de s'entendre qu'on ne prétend l'être; car c'est d'après de *simples probabilités*, auxquelles il me paraît difficile d'attacher une grande importance, que sir Roderick Murchison croit voir définitivement (p. 503 et 506), dans les assises supérieures *dépourvues de fossiles animaux* du macigno et du flysh (grès à fucoides), qui couronnent le terrain nummulitique méditerranéen, les équivalents chronologiques du calcaire grossier parisien. Or ces couches *dépourvues de fossiles* peuvent correspondre tout aussi bien, et même je crois plus naturellement encore, à la *lacune* dont j'ai parlé.

Ainsi que je l'ai dit ailleurs (1), je ne vois réellement aucun obstacle à ce que la dénomination d'*éocène* soit appliquée au terrain nummulitique du bassin de la Méditerranée; et il faut remarquer que cette dénomination pourrait être appliquée, à la rigueur, à une grande partie des terrains crétacés et jurassiques, s'il était vrai que certains foraminifères des terrains crétacés vivent encore dans la mer du Nord, et que la *Terebratula caput serpentis* est commune au terrain jurassique et aux mers actuelles. On aurait même pu l'étendre jusqu'au lias, si l'on avait continué à admettre que l'une des Pentacrinites trouvées à l'état fossile dans ce terrain est

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. V, p. 413 (1843).

spécifiquement analogue au *Pentacrinites caput Medusæ* de la mer des Antilles.

Je crois seulement qu'en appliquant cette dénomination d'*éocène* au terrain nummulitique méditerranéen, on aurait dû craindre d'avoir l'air de l'identifier avec le terrain nummulitique *soissonnais*, qui est supérieur aux lignites de l'argile plastique, et qui forme la base du calcaire grossier parisien. Indépendamment des considérations stratigraphiques (Saint-Justin, etc.), je crois que les considérations paléontologiques suivantes suffisent pour rendre inadmissible l'identification dont il s'agit, et pour montrer que, des deux assises nummulitiques, celle du bassin de la Méditerranée est la plus ancienne, ce que sir Roderick Murchison lui-même ne conteste réellement pas.

1° Les mollusques fossiles du terrain nummulitique méditerranéen se divisent en trois groupes, dont le premier seulement se retrouve dans le terrain nummulitique *soissonnais* (*postpyrénéen*), tandis que le second reste propre au terrain nummulitique méditerranéen (*antépyrénéen*), et le troisième, composé de quinze à vingt espèces au moins, se retrouve dans les terrains crétacés proprement dits.

2° L'examen des Échinodermes fossiles a conduit M. Agassiz à reconnaître une différence plus tranchée encore entre le terrain nummulitique méditerranéen et le calcaire grossier; car il indique quatre-vingt-treize espèces d'Échinodermes dans le premier terrain, et quarante-six dans le second, et il ne signale qu'une seule espèce commune entre ces deux séries, l'*Echinopsis elegans* (1). Or, quand même de nouvelles recherches et un nouvel examen multiplieraient les espèces communes entre les deux séries, ces deux séries ne pourraient jamais devenir identiques, et elles indiqueraient toujours deux terrains différents, quoique voisins.

3° Les poissons fossiles des schistes argileux de Glaris, immédiatement superposés aux couches nummulitiques, et du calcaire de Monte-Bolca, intimement lié à ces mêmes couches, sont tous ou presque tous différents de ceux trouvés dans l'argile de Londres de l'île de Sheppey et dans le calcaire grossier parisien.

(1) Agassiz et Desor, *Annales des sciences naturelles*, 3^e série, Zoologie. t. VIII, p. 353.

4° Le terrain nummulitique méditerranéen renferme des débris assez délicats d'organisations terrestres. On a trouvé, dans le Vicentin, des feuilles d'arbres dicotylédones, et, dans les schistes de Glaris, le squelette d'un oiseau de la grandeur d'une Alouette et de la famille des Passereaux (1); mais jusqu'ici on n'y a signalé aucun débris de Mammifères: d'où il résulte que les Mammifères si nombreux et si caractéristiques du terrain parisien (*Paleotherium*, *Anoplotherium*, *Lophiodon*, etc.) et ceux même que M. Charles d'Orbigny a si heureusement découverts dans le conglomérat de l'argile plastique, à Meudon, y sont encore inconnus.

Si les couches fossilifères des deux terrains nummulitiques sont réellement différentes, les faits stratigraphiques qui conduisent à regarder le terrain nummulitique méditerranéen comme le dernier des terrains fossilifères antépyrénéens, et le terrain parisien comme le premier des terrains fossilifères postpyrénéens, sont pleinement d'accord avec les résultats paléontologiques. Cet accord, qui existe toujours lorsqu'une question est résolue, est la sanction la plus certaine que puisse avoir l'exactitude d'une classification géologique; et l'on y oppose seulement des considérations vagues basées sur la longueur du temps qui a été nécessaire (ainsi que je l'ai remarqué le premier (2)) pour le dépôt de l'énorme épaisseur des grès à fucoides dépourvus de fossiles animaux, comme si les géologues en étaient réduits à marchander sur le temps!

Les faits stratigraphiques qui conduisent aux conclusions que je viens de rappeler, et auxquels sir Roderick Murchison n'a fait qu'ajouter la sanction de son talent d'observation si justement apprécié, sont seulement contraires à quelques unes des préoccupations d'après lesquelles on a proposé d'appliquer la dénomination d'*éocène* au terrain nummulitique méditerranéen, sans remarquer que ce terrain diffère tout autant, sous le rapport paléontologique, du terrain *éocène* parisien, que celui-ci diffère lui-même du terrain *miocène*. J'avoue sans peine que l'étymologie des mots *éocène* et

miocène est ici fort incommode, en ce qu'elle s'oppose à la création d'un troisième nom, de forme analogue, pour désigner un troisième terrain égal en importance, mais antérieur aux deux autres. Si cette difficulté grammaticale fait adopter généralement l'application du mot *éocène* au terrain nummulitique méditerranéen (*épicrotacé* de M. Leymerie), je m'empresserai de suivre l'usage *quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi*; mais ce ne sera pas sans avoir fait observer que les embarras auxquels cet usage pourra donner naissance seraient plus propres à ébranler les bases d'une nomenclature systématique que les fondements des Pyrénées.

Le sort réservé à cette nomenclature est déjà facile à prévoir. Les noms tertiaires que nos plus habiles conchyliologistes se sont accordés, pendant plusieurs années, à donner aux fossiles du calcaire *pisolithique* des environs de Paris, attestent d'avance que, lorsque la faune de cette période, reconnue crétacée, sera suffisamment connue, elle offrira de nombreux rapports, au moins dans la forme générale des coquilles, avec celle du terrain nummulitique, et elle comblera la lacune qui, comme je l'ai dit ailleurs (1), établit seule la ligne de démarcation qu'on suppose exister entre les fossiles crétacés et les fossiles tertiaires. L'emploi affecté de la terminaison *cène*, pour désigner les terrains postérieurs au calcaire *pisolithique*, demeurera, comme les noms tertiaires que je viens de rappeler, le témoignage historique d'une illusion momentanée.

Mais cette illusion n'aura pas été sans utilité pour la marche de la science; car en s'accordant pour sanctionner nominalement, par l'emploi du mot *éocène*, l'existence d'une période conchyliologique dont le milieu correspond au soulèvement de l'un des Systèmes de montagnes les plus considérables de l'Europe, et dont le commencement ne répond à aucun accident stratigraphique très prononcé dans nos contrées, les adeptes exclusifs de la conchyliologie auront effacé eux-mêmes les derniers vestiges d'une opinion contre laquelle je me suis élevé depuis longtemps (2), « et qui regarderait chacune des

(1) Hermann von Meyer, *Jahrbuch de Leonhart et Broder*.

(2) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, IV, p. 567 et 568.

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. IV, p. 564 (1847).

(2) *Bull. de la Soc. géol.*, 1^{re} série, t. IV, p. 384 (1834).

» révolutions de la surface du globe comme
 » ayant déterminé, non seulement des dé-
 » placements, mais encore un renouvellement
 » complet des êtres vivants. » Ils rendront de
 plus en plus probable l'opinion contraire
 qui admet que, « lorsque les fossiles de tous
 » les terrains seront complètement connus,
 » ils formeront, dans leur ensemble, une
 » série aussi continue que l'est aujourd'hui
 » la série partielle des terrains jurassiques
 » et crétacés ou celle des terrains paléozoï-
 ques (1); » et il en résultera que les géo-
 logues, sans cesser d'identifier les couches
 d'après leurs fossiles, seront enfin ramenés à
 baser surtout les divisions des terrains sur
 leur gisement, ainsi qu'ils l'avaient fait
 avec beaucoup de raison depuis Werner.

On discute depuis longues années sur la
 question de savoir à quel point de la série
 des terrains stratifiés doivent commencer
 les terrains secondaires, et, pendant la dis-
 cussion, les noms mêmes de *terrains secondaires*
 et de *terrains de transition* sont pres-
 que devenus surannés. On discute vive-
 ment aujourd'hui sur la question de savoir
 à quel point de la même série doivent se
 terminer les *terrains secondaires* et commen-
 cer les *terrains tertiaires*. Cette seconde
 discussion pourra bien avoir le même sort que
 la première, et conduire aussi à l'abandon
 du nom même de *terrains tertiaires* dont
 elle rend le sens incertain.

L'abandon des dénominations de *terrains de transition*, *terrains secondaires* et *terrains tertiaires*, aurait cependant quelque chose de regrettable, parce que ces dénominations générales sont souvent commodes dans la pratique.

On ne parviendra à les conserver qu'au-
 tant qu'on leur donnera un sens précis en
 rattachant leurs limites à des Systèmes de
 montagnes heureusement choisis.

Les bouleversements qui en Europe ont
 accompagné la naissance du *Système des Ballons* et du *Système des Pyrénées*, s'étant
 étendus, ainsi que nous le verrons bientôt,
 jusqu'aux États-Unis et jusque dans l'Inde,
 et traversant ainsi les régions qui seront
 pendant bien des années encore le théâtre
 principal des travaux des géologues, on
 conçoit qu'ils puissent fournir pour la clas-

sification générale des terrains des points
 de repère précieux, et que les divisions
 qu'ils déterminent puissent présenter une
 apparence de généralité qu'on ne retrouve
 pas dans les autres. C'est cette considéra-
 tion qui m'a fait émettre depuis longtemps
 le vœu qu'on s'accorde à y rattacher le
 commencement et la fin de la période des
terrains secondaires (1).

Je persiste à croire, par des motifs déduits
 du même ordre de considérations, que le
 terrain nummulitique méditerranéen de-
 vrait être classé, d'après son gisement,
 parmi les terrains secondaires, quand même
 on le considérerait comme formant un
 étage complètement distinct de tous les
 étages crétacés (2). Mais je n'insisterai pas
 davantage sur ce point, qui n'importe en
 aucune manière à la détermination de
 l'âge géologique du *Système des Pyrénées*,
 lequel, dans tous les cas, est intermé-
 diaire entre la période du *terrain nummu-
 litique méditerranéen* et celle du *terrain ter-
 tiaire inférieur du bassin de Paris*. Les *dis-
 putés de mots* auxquelles je viens de faire
 allusion, trop longuement peut-être, ne
 peuvent avoir aucune influence sur ces
 conclusions. Si la classification basée sur les
lacunes conchyliologiques transitoires dont
 j'ai parlé passe dans la pratique, il existera
 une ressemblance de plus entre le *Système
 des Pyrénées*, soulevé au milieu de la période
 éocène, et le *Système des Ballons*, soulevé au
 milieu de la période carbonifère.

Je terminerai ce paragraphe en remar-
 quant que le *Système des Pyrénées* approche
 d'être parallèle au *Système des Ballons*.
 Une parallèle au *grand cercle de comparai-
 son du Système des Pyrénées*, menée par le
 Brocken, dans le Hartz, se dirige à l'O. 25°
 58' N., elle forme un angle de 6° 43' seu-
 lement avec le *grand cercle de comparaison
 du Système des Ballons*, qui est orienté au
 Brocken à l'O. 19° 15' N.

XV. SYSTÈME DES ILES DE CORSE ET DE SARDAIGNE.

Les couches qu'on nomme tertiaires sont

(1) Traduction française du *Manuel géologique* de M. de
 la Bèche, p. 658 (1833).

(2) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série,
 t. IV, p. 569.

(1) Voyez *ibid.*, p. 564.

join de former un tout continu. On y remarque plusieurs interruptions dont chacune pourrait avoir correspondu à un soulèvement de montagnes opéré dans des contrées plus ou moins voisines des nôtres. Un examen attentif de la nature et de la disposition géométrique des terrains tertiaires du nord et du midi de la France m'a conduit à les diviser en trois séries, dont l'inférieure, composée de l'argile plastique, du calcaire grossier et de toute la formation gypseuse, y compris les marnes marines supérieures, ne s'avance guère au S. et au S.-O. des environs de Paris. La suivante, qui est la plus complexe, est représentée, dans le N., par le grès de Fontainebleau, le terrain d'eau douce supérieur et les saluns de la Touraine: elle comprend, à peu d'exceptions près, tous les dépôts tertiaires du midi de la France et de la Suisse, et notamment les dépôts de lignites de Fuveau, de Köpfnach et autres semblables. Le grès de Fontainebleau, superposé aux marnes de la formation gypseuse, est la première assise de ce système, de même que le grès du lias, superposé aux marnes irisées, est la première assise du terrain jurassique. Le grès de Fontainebleau est peut-être, par rapport aux arkoses tertiaires de l'Auvergne, ce qu'est le grès inférieur du lias, par rapport aux arkoses jurassiques d'Avallon. Ces deux séries tertiaires ne sont pas moins distinctes par les débris de grands animaux qu'elles renferment que par leur gisement. Certaines espèces d'Anoplothérium et de Paléothérium, trouvées à Montmartre, caractérisent la première, tandis que d'autres espèces de Paléothérium, presque toutes les espèces du genre Lophiodon, tout le genre Anthracothérium, et les espèces les plus anciennes des genres Mastodonte, Rhinocéros, Hippopotame, Castor, etc., particularisent la seconde. Les dépôts marins des collines subapennines et les dépôts lacustres de la Bresse représenteraient la troisième période tertiaire caractérisée par la présence des Éléphants, de l'Ours et de l'Hyène des cavernes, etc.

C'est à la ligne de démarcation qui existe entre la première et la seconde de ces deux séries tertiaires que paraît avoir correspondu le soulèvement du système de montagnes dont il s'agit ici, et dont la direction domi-

nante est du N. au S.; les couches de cette seconde série sont, en effet, les seules qui soient venues en dessiner les contours.

Au nombre de ces accidents, dirigés du N. au S., se trouvent les chaînes qui, comme M. Dufrenoy l'a remarqué, bordent les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, et dans le sens desquelles se sont alignées plus tard, près de Clermont, les masses volcaniques des monts Dômes; c'est dans les larges sillons, dirigés du N. au S., qui séparent ces chaînes, que se sont déposés les terrains d'eau douce de la Limagne d'Auvergne et de la haute vallée de la Loire.

M. Antoine Passy m'a fait connaître dernièrement l'existence d'un relèvement jusqu'à présent inaperçu de la craie chloritée, qui l'amène au jour, à Vernon, dans la vallée de la Seine. Ce relèvement de la craie chloritée est dans le prolongement d'une série de relèvements de la craie qui se montrent dans les départements de l'Eure, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, le long d'une ligne N.-S., passant par Vernon. D'après la belle carte géologique du département de Seine-et-Oise, exécutée par M. de Sénarmont, ingénieur en chef des mines, les couches du terrain tertiaire inférieur passent sans s'interrompre sur cette ride saillante de la craie, mais le grès de Fontainebleau s'y arrête et ne paraît pas l'avoir dépassée. Elle semble avoir formé la limite occidentale du bassin où le grès de Fontainebleau s'est déposé; d'où il résulterait que les accidents stratigraphiques N.-S., dont nous nous occupons, sont d'une date intermédiaire entre le dépôt des gypses de Montmartre et celui du grès de Fontainebleau.

La vallée du Rhône qui, à partir de Lyon, se dirige du N. au S., comme celle de la Loire et de l'Allier, a de même été comblée jusqu'à un certain niveau par un dépôt tertiaire dont les couches inférieures, très analogues à celles de l'Auvergne, sont également d'eau douce, mais dont les couches supérieures sont marines. Ici la régularité des couches tertiaires a été fortement altérée dans les révolutions liées aux soulèvements très récents des Alpes occidentales et de la chaîne principale des Alpes.

La même direction se retrouve dans quelques accidents stratigraphiques et orographiques des montagnes du Jura et de la

Savoie, où le fond des vallées les plus profondes est comblé par l'étage tertiaire moyen; dans une partie de la crête des Alpes entre le Mont-Blanc et le mont Viso, et dans le groupe des îles de Corse et de Sardaigne, dont les côtes présentent des dépôts tertiaires miocènes en couches horizontales.

On retrouve encore cette direction avec les mêmes indices d'ancienneté dans quelques accidents du sol de l'Italie et de la Grèce, et même dans la chaîne du Liban.

Le groupe des îles de Corse et de Sardaigne, orienté précisément du nord au sud, étant, parmi tous ceux qui viennent d'être cités, celui où la direction qui nous occupe est le plus fortement et le plus nettement dessinée, on peut prendre pour *grand cercle de comparaison* de tout le Système l'un des méridiens de la Corse, par exemple, celui du cap Corse situé à 7° 2' 40'' à l'E. du méridien de Paris.

Une parallèle menée par Corinthe (lat. 37° 54' 15'' N., long. 20° 32' 45'' E. de Paris), au méridien du cap Corse, se dirige au N. 8° 23' 27'' E. Le *Système des îles de Corse et de Sardaigne* est représenté en Morée, d'après MM. Boblaye et Virlet (1), par la chaîne de Santa-Meri, orientée, suivant eux, au N. 3° à 4° E., orientation qui diffère de 4° $\frac{1}{2}$ à 5° $\frac{1}{2}$ de celle que le calcul nous indique. M. Viquesnel a cru reconnaître le même Système en Macédoine, dans une série de crêtes et de vallées telles que celles du Drin noir, dont la direction oscille entre le N. 7° E. et le N. 10° E. (2), moyenne N. 8° 30' E. C'est presque exactement la direction que le calcul nous indique pour Corinthe, et, à très peu près aussi, celle qu'il donnerait pour la Macédoine. M. Viquesnel pense qu'en Serbie, la sortie du porphyre pétro-siliceux, quartzifère, et de certains trachytes, coïncide avec les soulèvements de cette époque.

J'ai moi-même signalé depuis longtemps, comme se rapportant au *Système des îles de Corse et de Sardaigne*, différents accidents stratigraphiques et orographiques de la Hongrie et du Bannat, qui sont placés, à peu

de chose près, dans le prolongement de ceux que M. Viquesnel a observés en Turquie.

« Les trachytes de la Hongrie avaient commencé à paraître à la surface du sol avant le dépôt des dernières couches tertiaires, puisque, dans les conglomérats formés de leurs débris transportés dans les plaines de la partie S.-E. du groupe trachytique de Schemnitz, entre Palojita et Prebeli, M. Beudant a signalé des coquilles marines de l'époque tertiaire (miocène ou pliocène?) (*Voyage minéralogique et géologique en Hongrie*, par M. Beudant, t. III, p. 439 et 510). » En d'autres points, les roches trachytiques sont d'ailleurs recouvertes par des mollasses (miocènes).

« En considérant avec attention la carte géologique de la Hongrie et de la Transylvanie, par M. Beudant, on ne peut manquer d'être frappé des alignements à peu près nord-sud qui, à côté de directions parallèles à celles dont je m'occupe principalement dans ce mémoire (Côte-d'Or, Pyrénées, Alpes occidentales, chaîne principale des Alpes), se manifestent dans la disposition de plusieurs des groupes trachytiques et des masses de roches métallifères dont ils sont accompagnés, aussi bien que dans la direction des gîtes métallifères de Schemnitz, Kremnitz, Szaszka, Oravicza, Dognaszka (voyez les plans joints à l'ouvrage de M. Boué, intitulé: *Geognostisches gemälde von Deutschland*, 1829). A 30 lieues au sud de Szaszka commence, au milieu de la Serbie, près de Kruschevacz, la chaîne des monts Caponi, qui se prolonge, parallèlement au méridien, entre la Macédoine et la Thessalie d'une part, et l'Albanie de l'autre, en bordant à l'est les vallées du Drin noir et de l'Arta (1). » Les observations de M. Viquesnel tendent à confirmer ce premier aperçu dans ce qu'il avait d'essentiel.

Une parallèle au méridien du cap Corse menée par Beyruth, port de Syrie situé au pied du Liban (lat. 33° 49' 45'' N., long. 33° 5' 43'' E), se dirige au N. 15° 13' 27'' E. Cette ligne, tracée avec soin sur une carte de Syrie, est très sensiblement parallèle à la direction générale de la côte, de Gaza à Alexandrette (Skanderun). Elle l'est aussi à peu près à la direction du golfe d'Akaba, à celle de la vallée du Jourdain, et à celle

(1) Boblaye et Virlet, *Expédition scientifique de Morée*, t. II, 2^e partie, p. 34.

(2) Viquesnel, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Europe* (*Mémoires de la Société géologique de France*, 2^e série, t. I, p. 299).

(1) *Annales des sciences naturelles*, t. XVIII, p. 307, 1820.

des crêtes du Liban, et de quelques parties au moins, de l'anti-Liban. Prolongée vers le nord à travers l'Asie Mineure et la mer Noire, cette même ligne est très sensiblement parallèle à la longue portion du cours du Volga, qui s'étend de Kasan à Sarepta et qui est presque dans le prolongement du cours du Jourdain. Elle est parallèle aussi à la direction de quelques accidents stratigraphiques de l'Oural méridional.

D'après les savants voyageurs M. Botta et M. Russeger, les calcaires du Liban appartiennent, du moins en partie, au terrain crétacé, et d'après la belle carte géologique de la Syrie publiée par M. Russeger (1), et les coupes qui l'accompagnent, des couches tertiaires à lignites, probablement contemporaines de celles de la Provence, de la Suisse et de la Toscane, s'étendent horizontalement au pied même de la chaîne. D'après la carte, si souvent citée déjà, de MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, les terrains crétacés de la Russie centrale sont interrompus par la vallée du Volga, dans l'intervalle ci-dessus indiqué, et bordent souvent de leurs falaises le cours du fleuve, à l'est duquel s'étendent à perte de vue les terrains modernes des steppes de la mer Caspienne. Dans tout l'intervalle de Kasan à la mer Rouge, les terrains tertiaires moyens et supérieurs couvrent çà et là d'assez grands espaces, mais en gisements discontinus. Les terrains tertiaires de l'époque éocène parisienne y sont fort rares, si même ils y existent. Il me paraît, d'après cela, très admissible de supposer que la longue série d'accidents stratigraphiques que j'ai signalés de la mer Rouge à Kasan appartient, par son âge comme par sa direction, au *Système des îles de Corse et de Sardaigne*.

La direction du *Système des îles de Corse et de Sardaigne* est peu différente de celle du *Système du nord de l'Angleterre*. Une parallèle au méridien du cap Corse, menée par le point du Yoredale situé par 54° 15' de lat. N., et par 4° 13' de long O. de Paris, se dirige au N. 9° 12' 25" O. Le grand cercle de comparaison du *Système du nord de l'Angleterre* est orienté au même point vers le N. 5° O. La différence est de 4° 12' 25".

Le *Système des îles de Corse et de Sardaigne* me paraît avoir été suivi dans l'ordre chronologique, comme le *Système du nord de l'Angleterre* par un *Système* dont la direction est presque exactement perpendiculaire à la sienne.

XVI. SYSTÈME DE L'ÎLE DE WIGHT, DU TATRA, DU RILO-DAGH ET DE L'HÉMUS.

Il est assez curieux de remarquer que les directions du *Système du Pîlas et de la Côte-d'Or*, du *Système des Pyrénées* et du *Système des îles de Corse et de Sardaigne*, sont respectivement presque parallèles à celles du *Système du Westmoreland et du Hundsrück*, du *Système des Ballons et des collines du Bocage*, et du *Système du nord de l'Angleterre*. Les directions correspondantes ne diffèrent que d'un petit nombre de degrés, et les *Systèmes* correspondants des deux séries se sont succédé dans le même ordre; ce qui conduit à l'idée d'une sorte de récurrence périodique des mêmes directions de soulèvement ou de directions très voisines.

M. Conybeare, dans un article inséré dans le *Philosophical Magazine and Journal of science*, 3^e série, 2^e cahier, août 1832, p. 418, place immédiatement après la période du dépôt de l'argile de Londres l'époque du redressement des couches de l'île de Wight et du district de Weymouth (Dorsetshire), dont il rapproche plusieurs autres lignes de dislocation, de même peu éloignées de la direction E.-O., qui s'observent en Angleterre. Rien ne prouve cependant que le redressement des couches de l'argile de Londres, dans l'île de Wight, soit aussi ancien que M. Conybeare l'a supposé, car on ne voit nulle part les couches tertiaires subséquentes reposer sur les tranches de celles de l'argile de Londres; les faits parlent même contre la supposition de M. Conybeare, les couches alternativement marines et fluviales d'Headen-Hill, présentant des traces de dérangement, soit dans leur disposition, soit dans leur hauteur absolue comparée à celle des couches correspondantes de la côte opposée du Hampshire. Toutefois il ne serait pas impossible qu'une partie des dislocations que M. Conybeare a rapprochées eussent été produites pendant la période tertiaire; qu'elles correspondissent, par exemple, à la ligne de dé-

(1) J. Russeger, *Reisen in Europa, Asien nad Afrika*, 1842.

marcation qui existe entre le grès de Fontainebleau et le calcaire d'eau douce supérieur des environs de Paris, ou à celle qui s'observe entre ce dernier calcaire et les fautes de la Touraine. Or, s'il en était ainsi, la direction des dislocations de l'île de Wight étant sensiblement parallèle à celle du Système des Pays-Bas et du sud du pays de Galles, on aurait un quatrième exemple du retour à de longs intervalles des mêmes directions de dislocations dans le même ordre.

Le Système des *Alpes occidentales*, comparé au *Système du Rhin* dont il partage la direction à quelques degrés près, ainsi que nous le verrons bientôt, pourrait fournir un cinquième terme à la série de rapprochements qui indique cette singulière périodicité dans les directions des dislocations.

Je m'étais arrêté là, dans l'extrait de mes recherches, inséré en 1833 dans la traduction française du *Manuel géologique* de M. de la Bèche; mais les progrès récents de la science me permettent de fixer aujourd'hui l'âge et la direction du Système de montagnes dont je ne faisais qu'entrevoir l'existence, lorsque j'écrivais ce premier aperçu.

Ce Système, ainsi qu'on va en voir les motifs, me paraît avoir pris naissance à la première des deux époques indiquées ci-dessus, c'est-à-dire entre la période du dépôt du grès de Fontainebleau et celle du dépôt des calcaires d'eau douce supérieurs des environs de Paris.

Sa direction, comme je l'ai annoncé de prime abord, me paraît s'éloigner peu de celle du *Système des Pays-Bas*.

Ce n'est pas dans la direction des accidents stratigraphiques de l'île de Wight, ni dans celle de la ligne d'élévation du Dorsetshire, étudiée avec tant de soin par MM. Buckland et de la Bèche (1) que je chercherai l'orientation du Système entier. J'ai déjà dit ci-dessus, p. 236 et 238, que la direction de la grande ligne de dislocation de l'île de Wight et du Dorsetshire me paraît n'être qu'une reproduction de la direction du *Système des Pays-Bas*; et il me paraît d'autant plus naturel d'y voir une direction d'emprunt qu'elle répète, je ne dirai pas les fautes, mais les déviations de l'original souterrain sur lequel elle paraît en quelque sorte *décalquée*. Tou-

tefois l'ensemble rectiligne de la côte méridionale de la Grande-Bretagne, depuis le Pas-de-Calais jusqu'au Landsend, est un trait orographique tellement simple et tellement étendu, que s'il n'a pas exactement la direction du Système auquel il appartient par l'époque moderne à laquelle il s'est produit, on doit naturellement présumer qu'il ne s'en éloigne que fort peu. Voici par quelles considérations je crois être parvenu à fixer rigoureusement la direction propre de ce dernier.

J'ai remarqué ci-dessus, p. 236, que la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg, dont je me suis d'abord servi comme grand cercle de comparaison provisoire du *Système des Pays-Bas*, passe à peu près par Deal (Kent) et par Saint-Colomb-Minor (Cornouailles), et que sa direction représente, aussi exactement que possible, la direction générale de la côte méridionale de la Grande-Bretagne qui, étant formée en partie de craie et de dépôts tertiaires, ne peut avoir été façonnée qu'à une époque postérieure de beaucoup à la formation du *Système des Pays-Bas*. D'après ce que nous venons de dire, il s'agirait maintenant de découvrir sur la surface de l'Europe un Système d'accidents stratigraphiques et orographiques d'une date postérieure au dépôt des terrains tertiaires inférieurs et d'une direction peu différente de celle du *Système des Pays-Bas*, mais en même temps assez étendue et assez préminente pour que sa direction ne puisse être taxée de *direction d'emprunt*.

Pour y parvenir, je suis vers l'est la direction de la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg que j'ai déjà tracée ci-dessus, p. 247 et 248, à travers l'Europe presque entière, jusqu'au méridien de Taganrog. En construisant cette ligne sur la belle carte géologique de l'Europe centrale par M. de Dechen, je vois qu'elle traverse la Pologne méridionale et que la partie de son cours qui se trouve entre Varsovie et Cracovie répond au massif montagneux du *Tatra*, situé au sud des Carpathes, dans le nord de la Hongrie, et est à peu près parallèle aux lignes les plus remarquables de ce massif, notamment à la direction générale des hautes vallées de la Czerni-Vag et de l'Hernad.

Il a paru à Berlin, il y a quelques années, chez Simon Schropp, une *Carte géologique de*

(1) *Transactions de la Société géologique de Londres*, 2^e série.

la chaîne du Tatra et des soulèvements parallèles, dont l'auteur, en s'enveloppant du voile de l'anonyme, n'a pu empêcher qu'on ne devinât assez sûrement son nom, en vertu du vieil adage *ex ungue leonem*.

En examinant attentivement cette carte et en la comparant aux autres cartes de ces contrées, on voit qu'il existe, dans le N. de la Hongrie, plusieurs Systèmes bien distincts de lignes stratigraphiques ayant des directions très diverses; notamment une ligne sensiblement parallèle au *Système du mont Viso* qui part des environs de Cisoviec, et qui n'affecte que les couches antérieures au terrain nummulitique méditerranéen, le *Système* des lignes pyrénéennes des Carpathes, celui des lignes presque N.-S. dont j'ai déjà parlé ci-dessus, et qui se dessinent particulièrement aux environs de Kremmitz, dans les méridiens de Mikolasz, de Pohoreta, de Dobszyna, de Podhradzie, de Folkmar, et mieux encore dans le groupe du Tatra et dans ses prolongements au N. et au S.; mais le mieux dessiné de tous, est celui des soulèvements parallèles de Tatra indiqué sur le titre même de la carte qui me sert de guide.

L'une des lignes les plus nettes du *Système du Tatra* est formée par les couches redressées du terrain nummulitique méditerranéen; par conséquent l'époque du soulèvement de ce *Système* tombe dans les périodes tertiaires. Tout annonce qu'il est antérieur au dépôt des couches tertiaires miocènes ou pliocènes du centre de la Hongrie; mais le dessin même de la carte conduit à supposer qu'il est postérieur au *Système N.-S.* du Tatra (*Système des îles de Corse et de Sardaigne*). Les lignes d'élévation étant d'ailleurs presque parallèles à la direction générale des hautes vallées de la Czerni-Vag et de l'Hernad, et, par conséquent, à la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg, on voit que, de toutes manières, elles répondent à ce que nous cherchons.

Les lignes stratigraphiques, très peu divergentes, que la main du maître a tracées dans le massif de Tatra, se dirigent moyennement à l'O. 4° 50' N. Je prendrai, en conséquence, pour *grand cercle de comparaison du Système du Tatra*, un grand cercle passant par le mont Lomnica, cime culminante du Tatra (8,012 pieds de Paris=2,602^m au-

dessus de la mer.; lat. 49° 11' N., long. 17° 52' 40' E. de Paris), et orienté en ce point à l'O. 4° 50' N. En me servant de ce *grand cercle de comparaison*, j'examinerai rapidement le rôle que joue le *Système du Tatra*, dans l'Europe continentale d'abord, et ensuite dans l'Angleterre méridionale.

Je commence par la Turquie, et je remarque que M. Viquesnel a signalé, comme particulier à la Turquie, un *Système* qu'il a désigné sous le nom de *Système du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, et dont il observe que l'orientation O. 7° N. est parallèle, à 1 degré près, à celle du *Système* du Hainaut (*Système des Pays-Bas*), et offre un nouvel exemple de la récurrence à des époques très différentes de directions analogues. C'est bien encore là le *Système* que nous cherchons. D'après M. Viquesnel, ce soulèvement a fait surgir la crête dentelée du Rilo-Dagh, le mont Kognavo, les montagnes d'Egri-Palanka, dont les escarpements dominant d'un côté la plaine de Moustapha, etc.; de l'autre, la cavité de Ghioustendil, etc. Nous lui attribuons encore, ajoute M. Viquesnel, la chaîne de l'Hæmus qui, d'après M. Boué, court O. quelques degrés N. (1).

Les roches éruptives du *Système* sont, d'après M. Viquesnel, des trachytes amphibolifères dont les débris entrent dans la composition des couches de la molasse. L'âge du soulèvement qui affecte les couches crétacées est probablement plus récent que le *Système* achaïque (*Système des Pyrénées*), et se trouve fixé, d'après M. Viquesnel, entre la fin de la période secondaire et le dépôt de l'étage tertiaire moyen. D'après ces données, M. Viquesnel considère le *Système du Rilo-Dagh et de l'Hæmus* comme immédiatement antérieur au *Système des îles de Corse et de Sardaigne*. On peut observer, toutefois, qu'il n'est pas prouvé que ce *Système* a été antérieur à la totalité de l'étage tertiaire moyen, mais seulement à l'étage des mollasses, et que, par conséquent, on peut le supposer postérieur au grès de Fontainebleau, dont le dépôt est postérieur lui-même à la formation du *Système des îles de Corse et de Sardaigne*.

D'après la carte de M. Viquesnel, dont le réseau géographique a été tracé avec beau-

(1) A. Viquesnel, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Europe* (Mémoires de la Société géologique de France, 2^e série, t. 1, p. 298).

coup de soixante par M. le colonel Lapie, le point culminant du Rilo-Dagh est situé à peu près par $42^{\circ} 7' 30''$ de lat. N., et par $21^{\circ} 13'$ de long. E. de Paris. Une parallèle au grand cercle de comparaison du *Système du Tatra*, menée par ce point, court à l'O. $7^{\circ} 25' N.$ Elle fait un angle de 25 minutes avec l'orientation indiquée par M. Viquesnel.

Cet habile géologue a indiqué l'orientation en degrés seulement, et il est certain qu'en pareille matière l'emploi des minutes est une sorte de luxe, lorsqu'elles ne sont pas données par la moyenne d'un grand nombre de relèvements. Ainsi la coïncidence ne pouvait être plus exacte, et cette coïncidence est d'autant plus remarquable que, d'après les dates mêmes des publications, il serait impossible de supposer que M. Viquesnel et le savant auteur de la carte du Tatra n'aient par déterminé leurs orientations d'une manière absolument indépendante.

En résumé, il me paraît évident que le *Système du Tatra* et le *Système du Rilo-Dagh* et de *VHæmus* sont un seul et même Système que je nommerai dans la suite *Système du Tatra, du Rilo-Dagh* et de *VHæmus*.

On devra probablement rapporter au *Système du Rilo-Dagh* et de *VHæmus*, ainsi qu'il l'a indiqué M. Viquesnel, plusieurs des lignes de dislocation de la Grèce méridionale, que MM. Boblaye et Virlet ont classées avec doute dans leur *Système argolique*, et dont ils ont dit : « Les grandes fractures de » la côte de l'Achaïe et de la Mégaride ap- » partiendraient-elles à une époque anté- » rieure (à celle de la chaîne principale des » Alpes)? Les résultats que nous avons pu » constater sont le soulèvement des pou- » dingues jusqu'à la hauteur de 1,800 » mètres sur tout le versant achaïque dans » la direction E.-O., et la position horizon- » tale du terrain subapennin au pied des » plus grands escarpements de ce même » Système (1). »

La direction générale de l'île de Candie est très sensiblement parallèle à celle du *Système du Rilo-Dagh* et de *VHæmus*.

En poursuivant la direction du Rilo-Dagh vers l'O. jusqu'aux rivages de l'Adriatique, on arrive à la partie méridionale des côtes

(1) Boblaye et Virlet, *Expédition scientifique de Morée*, t. II, 2^e partie, p. 33.

de la Dalmatie, et l'on voit les îles de Meleda, de Corzola, de Lissa et de Lesina se détacher de celles qui s'étendent au N.-O., pour dessiner avec une netteté remarquable l'orientation du *Système du Rilo-Dagh* et de *VHæmus*.

La direction de ce groupe d'îles, prolongée à travers l'Italie, passerait très près de l'île d'Elbe, dans une direction à peu près E.-O., c'est-à-dire parallèlement à son axe longitudinal. Il est probable qu'on pourra y rattacher l'origine de l'un des accidents stratigraphiques post pyrénéens, qui se sont superposés pour former la charpente compliquée de cette île célèbre à tant de titres divers. Je regrette de ne pouvoir compléter cette recherche pour le moment. La direction de l'île d'Elbe, prolongée à l'O., coupe l'île de Corse à l'entrée du golfe de Saint-Florent, détachant ainsi du reste de l'île la crête étroite dirigée N.-S., qui se termine au cap Corse. Les îles del Giglio et de Monte-Cristo s'alignent de l'E. à l'O., parallèlement à l'axe de l'île d'Elbe. Entre les deux lignes se trouve la Pianosa, formée de couches horizontales de mollasse miocène dont son nom même indique l'horizontation.

Plus au N., la même direction se dessine beaucoup plus en grand dans une partie considérable des Alpes et du Jura.

Afin de pouvoir la reconnaître d'abord dans les Alpes orientales, je mène par Villach, en Corinthe (lat. $46^{\circ} 36' 50'' N.$, long. $11^{\circ} 30' 31'' O.$ de Paris), une parallèle au grand cercle de comparaison du *Système du Tatra, du Rilo-Dagh* et de *VHæmus*, qui est orienté, au mont Lomnica, à l'O. $4^{\circ} 50' N.$ Je trouve qu'à Villach, cette parallèle est orientée à l'O. $0^{\circ} 9' S.$, ou, en d'autres termes, à très peu près de l'E. à l'O.

Cette direction n'est certainement pas celle des accidents orographiques et stratigraphiques les plus largement dessinés des Alpes orientales. Ces accidents de premier ordre sont d'une part les lignes pyrénéennes des Alpes Juliennes dirigées vers l'E.-S.-E., et de l'autre la grande bande calcaire septentrionale qui s'avance à l'E., quelques degrés N. vers Vien-Neustadt. Mais entre ces deux directions divergentes il existe une direction intermédiaire que M. Léopold de Buch a signalée depuis longtemps, direction qui, sans être aussi nettement des-

sinée que les deux autres, pourrait être regardée comme la plus fondamentale. C'est la direction de l'axe de roches primitives qui s'avance du Brenner vers Gratz, et qui comprend les cimes les plus élevées de ces contrées, le gros Glockner, le Wenediger, etc. Cette direction court presque exactement de l'O. à l'E.; par conséquent, elle est sensiblement parallèle à celle du *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, et l'on pourrait même être tenté de la considérer comme étant en Europe le type principal de ce système.

Cette même direction se retrouve dans une foule d'accidents orographiques et de lignes remarquables des Alpes autrichiennes, bavaoises, suisses et italiennes. Je ne puis en citer ici que quelques exemples.

On peut remarquer d'abord que la ligne E.-O. menée par Villach même représente très bien la direction générale de la vallée de la Drave, de Villach à Marburg, et qu'elle est très sensiblement parallèle à la vallée de Pusterthal, de Brunecken à Lienz, à la haute vallée de l'Adige, de Glurns à Meran, à la haute vallée de la Salza, à une partie de la vallée de l'Inn aux environs d'Innsbruck, au passage de l'Arlberg et à une partie de la vallée de Klosterle qui en descend; on la retrouve même dans la partie inférieure de la Valteline, au-dessous de Tirano, dans une partie de la vallée d'Aoste, dans quelques parties du Valais, etc., etc.

Cette direction s'observe également dans une partie des crêtes qui bordent ou qui avoisinent les grandes vallées dont je viens de parler. C'est la direction d'une série de crêtes qui, commençant au Bacher, près de Marburg, s'étend par le Terglou jusqu'au delà du Tagliamento. C'est une des directions qui se dessinent le plus nettement dans les montagnes dolomitiques si justement célèbres qui dominent les vallées de Fassa et de Saint-Cassian (Marmolade, Sasso Vernale, montagnes du Seisser-Alp, etc.). C'est celle suivant laquelle se raccordent les masses énormes qui bordent au nord la haute vallée de l'Adige, entre le passage de Brenner et celui de Heiden. C'est la direction des accidents stratigraphiques et des crêtes principales du massif calcaire qui

domine Innsbruck vers le nord (Solstein, Speckkor, etc.).

Je dois abrégé cette liste dont il me serait facile de couvrir des pages entières. J'ajouterai seulement que l'origine de ces accidents orographiques est évidemment postérieure à toute la série des couches alpines jusqu'au terrain nummulitique méditerranéen, avec le flysch inclusivement, mais antérieure à toute la série des mollasses miocènes.

Je passe au Jura, où le *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus* se dessine très nettement dans la chaîne du Lomont, qui nous conduira à jeter encore un coup d'œil sur les Alpes de la Suisse.

La chaîne du Lomont et l'ensemble des chaînes qui lui sont parallèles dans le Jura septentrional, entre Regensperg et Baumeles-Dames d'une part, Delemont et Ferette de l'autre, ont une direction très sensiblement parallèle à une ligne tirée de Regensperg à Courtavant, sur la route de Porrentruy à Bâle, ou à une ligne parallèle à la première, tirée d'Auenstein, près d'Arau, à Baumeles-Dames (Doubs).

La direction commune de ces deux lignes court à très peu de chose près de l'E. 5° N. à l'O. 5° S. de la projection de Cassini; le centre de l'espace que je viens d'indiquer dans la partie septentrionale du Jura se trouve à peu près, à Porrentruy, par 47° 22' N. et par 4° 45' de lat. E. de Paris. Une parallèle au *grand cercle de comparaison du Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, menée par Porrentruy, court en ce point à l'O. 5° 12' S. du monde. Les lignes horizontales de la projection de Cassini étant orientées à Porrentruy à l'O. 3° 29' 34" N. du monde, il en résulte que la parallèle au *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, menée par Porrentruy, se dirige à l'O. 8° 40' S. de Cassini, et qu'elle fait avec la direction de la chaîne du Lomont un angle de 3° 40'. Cette différence est inférieure à la divergence des lignes dont il faut prendre séparément la moyenne pour avoir la direction soit du Tatra, soit du Lomont, et elle n'est guère plus grande que celle qui existe à Porrentruy, entre l'orientation astronomique et l'orientation de Cassini. Elle disparaîtrait presque si l'on faisait abstraction de cette dernière. Elle

ne devra pas toujours être négligée, et elle jouera le rôle qui lui appartient lorsqu'on appliquera les méthodes indiquées au commencement de cet article à la fixation définitive du *grand cercle de comparaison du Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*; mais je crois que pour le moment on peut en faire abstraction.

Le Lomont et les chaînons qui lui sont sensiblement parallèles sont évidemment antérieurs au dépôt du terrain d'eau douce de couleurs bariolées (miocène, molasse d'eau douce inférieure) qui remplit le bassin de Delemont. Les traces de dérangement que présente ce dépôt miocène et la hauteur à laquelle il se trouve porté s'expliquent naturellement par les accidents stratigraphiques d'une date postérieure (Alpes occidentales, chaîne principale des Alpes) qui sont venus croiser le Lomont dans le nord du massif du Jura.

Ce fait assujettit l'âge relatif du Lomont et des soulèvements parallèles à ne pas être plus moderne que les premières couches du terrain des mollasses miocènes; condition un peu plus précise que celles trouvées pour le Tatra et le Rilo-Dagh, auquel le Lomont est sensiblement parallèle, parce que les mollasses de la Suisse sont plus épaisses et mieux connues que celles de la Hongrie et de la Turquie.

Les crêtes du Lomont ne traversent en aucun point les mollasses de la Suisse; elles en sont enveloppées, et leurs dislocations propres n'y pénètrent pas, du moins en général. Mais au-delà de la grande vallée subalpine et subjurassique, dont les mollasses et le nagelfluhe ont rempli le fond, on retrouve la direction du Lomont, c'est-à-dire la direction du *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, dans plusieurs accidents stratigraphiques remarquables du versant nord des Alpes; notamment au midi du lac Léman, dans le massif des dents d'Oche et des rochers de Meillerie; au midi de Berne, dans le massif du Stockhorn, entre les bains du Gurnigel, Gruyère et Erlenbach; au midi de Lucerne, dans le flanc nord du mont Pilate; et au midi du lac de Zurich, dans la ligne qui sépare les mollasses du terrain nummulitique épicrotacé et du flysh (C² de la *Carte géologique de la France*), entre le lac d'Egeri et Vesen.

Le massif du Gurnigel et du Stockhorn, est situé à environ 15' à l'E. du méridien de Porrentruy; une parallèle au *Système du Tatra*, menée par son centre, se dirigerait à peu près à l'O. 5° S. du monde. Or, si par le Schwefelberg-Bad, on trace, sur la carte des Alpes suisses occidentales par M. Studer, une ligne dirigée à l'O. 5° S., on verra qu'elle est parallèle à la direction générale de la vallée de la Kalte-Sense, à celle de la crête de l'Arnisch; et en faisant abstraction de quelques accidents parallèles au *Système* de la chaîne principale des Alpes, on concevra qu'elle représente assez bien la direction qui devait caractériser le petit groupe du Gurnigel, lorsque le dépôt des mollasses miocènes est venu entourer sa base.

Ainsi qu'on peut le voir sur la carte géologique de la France, toutes les lignes que je viens de citer en Suisse, orientées entre l'O. et l'E. 10° S. de la projection de Cassini, et par conséquent très peu éloignées de la direction du *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus*, se distinguent très nettement de celles qui appartiennent au *Système* de la chaîne principale des Alpes. Celles-ci sont représentées dans le Jura par une ligne tirée de Salins à Baden, et au pied nord des Alpes par la grande faille, si longtemps problématique, qui court de Fitznau à Naefels, et qui reporte le terrain nummulitique méditerranéen sur le nagelfluhe du Righi. Bien différentes de ces dernières, les lignes qui appartiennent au *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus* s'arrêtent généralement à la rencontre du terrain de molasse et de nagelfluhe; elles sont donc évidemment plus anciennes.

On peut suivre ces lignes dans les Alpes autrichiennes et bavaoises où elles vont se rattacher à celles que j'ai déjà signalées dans le Vorarlberg, le Tyrol et la Carynthie.

Le *Système du Tatra, du Rilo-Dagh et de l'Hæmus* joue donc, comme le *Système des Pyrénées* et plusieurs autres des *Systèmes* dont nous nous sommes déjà occupé, un rôle important dans la structure des Alpes. Peut-être existe-t-il aussi, en Provence, dans les Corbières (Aude) et dans quelques parties du versant N. des Pyrénées (Rimont, Bagnères-de-Bigorre, Pic du Midi, ligne de Peyrehorade à Bayonne, Chalosse),

ainsi que dans le prolongement de cette chaîne vers les Asturies. Peut-être doit-on rapporter à ce *Système* certaines lignes de direction orientées un peu au S. de l'O. que M. Bochet, ingénieur des mines, a signalées, dans un mémoire inédit sur la structure des Pyrénées. Il est toutefois évident que le *Système du Tatra*, de même que le *Système des îles de Corse et de Sardaigne*, ne doit jouer, dans toute la Gascogne, qu'un rôle extrêmement limité, puisque les couches de l'étage éocène parisien et celles de l'étage miocène y sont assez sensiblement concordantes pour qu'il soit souvent difficile de tracer leur limite commune.

Le prolongement occidental de quelques unes des lignes du *Système du Tatra* que j'ai signalées en Suisse passe très près des tertres basaltiques de Drevin, au nord du Creusot (Saône-et-Loire), et les alignements à peu près E.-O. que M. Rozet a signalés dans les masses basaltiques, disséminées sur la surface de l'Auvergne, pourraient peut-être aussi être attribués à l'existence de fentes parallèles au *Système du Tatra*, dont la formation a précédé les éruptions basaltiques de cette contrée. Mais je me hâte de revenir à la partie méridionale de l'Angleterre.

Une parallèle au grand cercle de comparaison du *Système du Tatra*, du *Rilo-Dagh* et de *Vhæmus*, menée par le point où la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg, coupe le méridien d'East-Cowes (lat. 50° 55' 20" N., long. 3° 36' 30" O. de Paris), se dirige à l'O. 11° 23' S. du monde. Elle forme, avec la direction en ce point de la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg indiquée ci-dessus, p. 247, un angle de 1° 13' 33". Cet angle est à peu près négligeable; par conséquent on peut dire que la parallèle au *Système du Tatra* représente la direction générale de la côte méridionale de l'Angleterre presque aussi bien que la perpendiculaire à la méridienne de Rothenburg. L'angle formé par les directions du *Système des Pays-Bas* et du *Système du Tatra* est si peu considérable, qu'il est très difficile de décider si une ligne géologique donnée appartient à l'un plutôt qu'à l'autre. Par conséquent, le *Système du Tatra* offre bien réellement, comme nous l'avions soupçonné dès l'abord, un nouvel

exemple de la récurrence des mêmes directions à diverses époques, et même un exemple plus net qu'aucun de ceux déjà cités.

Par la même raison, il devient difficile de décider définitivement si la ligne de dislocation de l'île de Wight et du Dorsetshire appartient, comme direction d'emprunt, au *Système des Pays-Bas*, ou si elle appartient purement et simplement, par sa direction comme par son âge, au *Système du Tatra*; mais cette question cesse en même temps d'avoir aucune importance: elle s'évanouit pour ainsi dire. Le *Système des Pays-Bas* a été en quelque sorte reproduit en masse à l'époque beaucoup plus moderne de l'apparition du *Système du Tatra*, et chacun de ses accidents a pu être reproduit ou continué, même dans ses détails et ses déviations.

Mais le *Système du Tatra* n'est peut-être pas le seul dont l'apparition ait rouvert et amplifié les dislocations du *Système des Pays-Bas*. Quoique le *Système des Pyrénées* forme avec le *Système des Pays-Bas* un angle de plus de 26°, il ne serait pas impossible qu'il eût produit un effet semblable; nous avons déjà admis ci-dessus que le *Système de la Côte-d'Or* a produit un effet analogue sur les accidents préexistants du *Système du Rhin* avec la direction desquels il forme un angle d'environ 30°.

On pourrait admettre d'après cela que dans les lignes d'élévation de la région wealdienne, que M. Hopkins, ainsi que je l'ai déjà remarqué, a figurées sur sa carte du S.-E. de l'Angleterre (1) par des *lignes brisées* plutôt que par des lignes courbes, les parties dirigées à l'O., ou à l'O. quelques degrés S., sont des déviations de la direction pyrénéenne, suivant la direction propre ou suivant des directions accidentelles du *Système des Pays-Bas*. Mais toutes les lignes d'élévation O. un peu S. de M. Hopkins ne sont pas dans ce cas. Toutes ne sont pas de l'âge du *Système des Pyrénées*. Quelques unes sont, comme la grande ligne de dislocation de l'île de Wight et du Dorsetshire, de l'âge du *Système du Tatra*, et elles se rapprochent beaucoup en même temps de la direction propre à ce système.

Je m'attacherai principalement à l'une

(1) *Transactions of the geological Society of London*, 2^e série, t. VII.

d'elles pour laquelle cette conclusion me paraît surtout évidente.

Parmi toutes les lignes d'élévation de la région wealdienne que M. Hopkins a figurées sur sa carte déjà citée, celle qui se prête le moins bien à son Système général d'explication, est la ligne [*anticlinale* dans une partie au moins de sa longueur (p. 22)] qui, passant au pied du Hogsback, s'étend de Farnham à Seal. Cette ligne d'élévation présente une courbure légère, mais *opposée* à celles des lignes correspondantes du diagramme théorique de la page 40 du mémoire de M. Hopkins. Je la remplace non par une ligne d'une courbure contraire, mais par une simple ligne droite tirée de l'une à l'autre de ses deux extrémités (ce qui est lui faire subir une modification *moitié moindre*), et je remarque que cette ligne de Farnham à Seal, prolongée vers l'est, va traverser le relèvement de la craie qui forme l'île de Thanet à l'extrémité méridionale de l'embouchure de la Tamise, entre Ramsgate et Margate. Cela me confirme d'abord dans la pensée que M. Hopkins a eu parfaitement raison de ne pas figurer sur sa carte la ligne *anticlinale* de Seal comme tournant vers l'E. S.-E., au pied des North-Downs, et me prouve que cette ligne poursuit son cours dans une direction à peu près rectiligne à l'E. N.-E., en dehors de la région wealdienne proprement dite. Dans une direction opposée, je vois que M. de la Bèche a tracé sur les feuilles 19, 20 et 21 de la carte géologique de l'ordonnance, entre Froome, Mere, Milverton et la baie de Bridgewater, au midi des Mendips - Hills, plusieurs failles dirigées à l'O. ou à l'O. un peu S. de la carte de l'ordonnance, qui affectent toutes les couches triasiques, oolithiques et crétacées qui se rencontrent sur leur passage.

A Wanstrow, existe une faille dirigée à l'O. $12^{\circ} \frac{1}{2}$ S. de la carte de l'ordonnance. Son prolongement passe un peu au sud de Glastonbury-tor. Le côté nord est abaissé.

A l'O.-N.-O. de Taunton, un peu au nord de Wiveliscombe et de Milverton, une faille dirigée à l'O. 5° S. de la carte de l'ordonnance coupe le nouveau grès rouge (*Geological Survey*, feuille 21).

A Mere existe une faille dirigée à peu près à l'O. 13° S. (*Geological Survey*, feuille 19) de la carte de l'ordonnance, qui élève l'ar-

gile de Kimmeridge, situé au sud, au niveau de la craie situé au nord.

La faille de Mere me paraît être la plus favorablement placée pour représenter approximativement le prolongement O.-S.-O. de la ligne d'élévation de Seal à Farnham. En effet, si je tire sur la carte de M. Greenough une ligne de Mere à Margate, je vois que cette ligne passe juste à Farnham, qu'elle suit exactement le pied septentrional de la crête du *Hogs-Back* en laissant au nord les coteaux tertiaires d'Epsom, et qu'elle finit par raser dans toute leur longueur les falaises d'argile de Londres et de craie de Chute-Cliff et de Margate, dont elle dessine exactement la direction jusqu'au Foreness, qui termine au sud l'embouchure de la Tamise. Près de cette ligne, à une petite distance au nord, les sources minérales de Jessop-Well et d'Epsom, au sud celle de Whitstable, attestent qu'elle marque la direction de dislocations assez anciennes. Je crois, en somme totale, qu'elle représente la direction de la ligne d'élévation dont une partie a été dessinée par M. Hopkins, de Farnham à Seal, mieux que ne pourrait le faire une rectification quelconque de la ligne légèrement sinieuse qu'il a tracée.

Cette ligne de Margate à Mere, et à Taunton, est accompagnée au sud et au nord d'autres accidents stratigraphiques parallèles déjà indiqués, ainsi que je l'ai rappelé ci-dessus, par M. Conybeare, et dessinés, ou cités en partie par M. Hopkins.

Au nord surtout, on doit remarquer la ligne anticlinale exactement parallèle à celle de Mere à Margate, qui s'étend de Steeple-Ashton à Shalbourne, en relevant avec la craie les lambeaux d'argile de Londres, du Great-Betwin et de l'Inkpen-Beacon.

Entre les deux s'étend, de Shalbourne à Bassingstoke, une ligne de collines crayeuses dessinées d'une manière proéminente sur la belle carte de M. Greenough, ligne sur laquelle sont venues éclore quelques unes des vallées d'élévation de M. Buckland (mémoire déjà cité). La ligne de Shalbourne à Bassingstoke n'est autre chose que la prolongation de l'axe pyrénéen des Wealds, qui est *croisé* par les lignes anticlinales de Seal et de Steeple-Ashton, et qui a été accidenté postérieurement à son origine première par la formation des vallées d'élévation. L'axe

pyrénéen des Wealds est antérieur au dépôt de l'argile plastique et de l'argile de Londres; les lignes anticlinales de Seal (Hogs-Back) et de Steeple-Ashton lui sont postérieures, de même que les vallées d'élévation. Un coup d'œil jeté sur la belle carte de M. Greenough, qui offre un si excellent tableau de la structure géologique et orographique de l'Angleterre, montre, plus clairement qu'aucune description ne pourrait le faire, comment deux systèmes d'âges différents et de directions différentes se croisent sans se confondre, tout en se soudant et s'anastomosant, pour ainsi dire, à leurs points de rencontre. C'est ce qui arrive aussi pour les lignes d'élévation du Jura français et suisse, dont on a souvent dit qu'elles s'infléchissent, parce qu'on n'a pas cherché ou qu'on n'a pas su trouver leurs prolongations rectilignes; et je rappellerai à cette occasion ce que M. Scipion Gras a si bien dit des montagnes du département de la Drôme, « que, dans un groupe de montagnes, quelque compliqué qu'il soit, les chaînes qui ne sont pas parallèles se croisent sans se confondre, et qu'il peut résulter de ces croisements que des sommités soient alignées, quoique les directions de leurs couches ne soient pas les mêmes (1). »

Le groupe de lignes stratigraphiques dont nous nous occupons joue dans le midi de l'Angleterre un rôle capital. La ligne de dislocation de l'île de Wight est en rapport, comme je l'ai déjà fait observer, avec la direction, rectiligne dans son ensemble, de la côte méridionale de l'Angleterre, du Pas-de-Calais ou Landsend. La ligne d'élévation de Seal avec son cortège de lignes parallèles correspond à l'étranglement si remarquable que présente l'Angleterre entre l'embouchure de la Tamise et celle de la Saverne.

Mais les lignes que nous considérons ne sont pas seulement des lignes britanniques; ces lignes sont au nombre des plus remarquables dans la charpente de l'Europe entière. Pour le constater je reviens à leur direction.

La ligne de Margate à Farnham, à Mere et à Taunton, coupe le méridien de Greenwich sous un angle de 82° et à $11\frac{1}{2}$ au midi de cet observatoire célèbre, c'est-à-dire par $51^\circ 15' 10''$ de lat. N. Elle se dirige en ce point de l'E. 8° N. à l'O. 8° S. du monde.

Une parallèle au grand cercle de comparaison du *Système du Tatra*, menée par ce point d'intersection, qui tombe sur la carte de M. Greenough, un peu au nord de Botley-Hill, court de l'E. $10^\circ 27'$ N. Elle forme avec la ligne de Mere à Margate un angle de $2^\circ 27'$. Cet angle surpasse un peu celui que nous avons trouvé à l'île de Wight, entre la parallèle au *Système du Tatra* et la direction générale de la côte méridionale de l'Angleterre; il est un peu plus petit que celui que nous avons trouvé dans le Jura, entre la parallèle au *Système du Tatra* et la direction du *Lomont*; mais ce qui doit être surtout remarqué, c'est que les trois différences sont comptées dans le même sens, d'où il résulte que les trois directions de *Lomont*, de la côte méridionale de l'Angleterre, et de la ligne de Margate à Farnham et à Mere, approchent encore plus d'être parallèles entre elles qu'elles n'approchent de l'être au *grand cercle de comparaison du Système du Tatra*, tel que nous l'avons adopté provisoirement.

Quoi qu'il en soit, cette différence de $2^\circ 27'$ me paraît assez petite pour pouvoir être négligée dans le tâtonnement actuel. Afin que ce tâtonnement repose sur une base uniforme, je substitue à la ligne de Mere à Margate une parallèle au *grand cercle de comparaison du Système du Tatra*, menée par le point d'intersection de cette même ligne avec le méridien de Greenwich (lat. $51^\circ 15' 10''$ N. long $2^\circ 20' 24''$ O. de Paris), et je prolonge la parallèle vers l'est, comme un arc de grand cercle.

La résolution d'un simple triangle rectangle montre que cet arc du grand cercle coupe perpendiculairement, par $52^\circ 0' 4''$ de lat. N., le méridien situé à $10^\circ 57' 54''$ à l'E. de celui de Paris. Le point d'intersection tombe à $29' 35''$ au sud et à $5' 36''$ à l'ouest de Berlin.

Notre ligne prolongée est très facile à construire, d'après ces données, sur la belle carte géologique de l'Europe centrale par M. de Dechen. On voit alors qu'elle passe un peu au nord des collines de gables tertiaires de Berg-op-Zoom et de Gertruydenberg, si analogues à celles de Bagshot-Heath. Plus à l'est, elle traverse les collines crétaées des environs de Munster parallèlement à la bande presque rectiligne de ter-

(1) S. Gras, *Statistique minér. du dép. de la Drôme*, p. 19.

rain crétacé qui, au nord de Dortmund, se termine à peu près à la ligne tirée de Vesel à Paderborn. Plus à l'est encore, notre ligne traverse la vallée d'élévation au fond de laquelle surgissent les célèbres eaux minérales de Pymont, ce qui établit une sorte de lien stratigraphique, peut-être assez inattendu, entre ces eaux et celles d'Epsom, et entre la vallée de Pymont elle-même et les vallées d'élévation du midi de l'Angleterre.

En suivant, plus à l'est encore, le cours de cette même ligne, on la voit passer au pied nord du Hartz, traverser l'Elbe un peu au sud de Magdebourg, puis s'étendre dans la plaine erratique immense de la Prusse et de la Pologne, dont elle côtoie à peu de distance la limite méridionale. Les protubérances de roches solides inférieures deviennent des raretés au nord de cette ligne; mais ce qui est bien digne de remarque, c'est que leur influence se faisant probablement sentir à travers le manteau erratique qui les dérobe à la vue, la direction de notre ligne se retrouve d'une manière frappante dans celles de plusieurs grandes portions de rivières: la Sprée et la Havel, près de Berlin; l'Elbe entre Wittemberg et Dessau; l'Oder, dans une partie de son cours, entre Glogau et Frankfort; la Warte et la Bzura, dans leurs principaux tronçons; le Bug et la Vistule, de Brzesk-Litewsk à Polk. Le cours de toutes ces portions de rivières est parallèle à notre ligne, comme le cours de la Tamise elle-même dans sa partie inférieure.

Prolongé plus à l'est encore, le même arc de grand cercle coupe le méridien de Kïev (28° 13' 21" à l'O. de Paris) par 50° 42' 47" de lat. N., c'est-à-dire à 15° 44" au nord de cette capitale de l'Ukraine, et sous un angle de 76° 29' 10", en se dirigeant à l'E. 13° 30' 50" S. Construite sur la belle carte géologique de la Russie, publiée par MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, cette ligne passe un peu au sud de la rivière Narine, à laquelle elle est parallèle. Elle est parallèle aussi, à peu de chose près, à la direction générale des rivières Pripet et Sem qu'elle laisse au nord, et à celle de Douetz, qu'elle aisse un peu au sud. Elle laisse au nord les célèbres marais de Pinsk, dont les eaux, incertaines de leurs cours, se partagent entre la mer Baltique et la mer Noire, et

elle traverse le Dnieper près du point où, après avoir reçu une grande partie des eaux du midi de la Pologne et de la Russie, il s'engouffre dans les gorges pittoresques qui le conduisent à la mer Noire. Notre ligne marque donc à peu près le bord septentrional de cette longue protubérance d'une faible saillie, mais d'une influence bien marquée sur les directions des rivières, qui forme, en quelque sorte, le seuil de la Russie méridionale.

On voit ainsi que notre ligne forme la limite septentrionale, non seulement de l'Angleterre méridionale, mais de l'Europe méridionale tout entière. Elle laisse au nord les comtés d'Essex, de Suffolk, de Norfolk, le bassin peu profond de la mer du Nord, les plaines du Hanovre et l'immense étendue des plaines baltiques, sarmates et russes.

Cette même ligne passe à environ vingt-cinq lieues vers le nord des cataractes du Dnieper. L'intervalle est un peu plus grand que celui qui la sépare en Angleterre de la ligne de dislocation de l'île de Wight, dont la direction prolongée jusqu'en Ukraine passerait par conséquent un peu au nord, mais à une assez petite distance de ces cataractes célèbres.

Une telle réunion de circonstances montre, si je ne me trompe, que le groupe de lignes stratigraphiques du midi de l'Angleterre, dans lequel j'avais entrevu originairement, ainsi que je l'ai rappelé en commençant, un premier rudiment du système dont nous nous occupons, forme en effet un des traits les plus remarquables de ce système, que je propose de nommer en conséquence *Système de l'île de Wight, du Tatra, du Rilodagh et de l'Haemus*.

L'âge relatif de ce système me paraît être intermédiaire entre l'époque du grès de Fontainebleau et celle des mollasses d'eau douce inférieures de l'étage miocène, qui correspondent au calcaire d'eau douce supérieur et aux meulière supérieures du bassin de Paris. Il est d'abord évident, d'après les faits que j'ai brièvement rappelés ci-dessus, que ce système est postérieur à toutes les couches de l'étage tertiaire inférieur qui existent dans le midi de l'Angleterre, et l'on peut assez naturellement en conclure qu'il est postérieur à tout l'étage tertiaire inférieur.

Depuis le Rilo-Dagh jusqu'au Lomont, les rides produites par ce même système ont servi d'assiette à tout le terrain des mollasses miocènes qui se sont moulées sur leurs contours avec une exactitude remarquable, ce qui porte naturellement à penser qu'il leur est antérieur. Je crois même qu'il leur est immédiatement antérieur, car le grès de Fontainebleau ne montre pas cette disposition toute spéciale à se modeler sur les contours que ce système a déterminés. Il est vrai que jusqu'à présent le grès de Fontainebleau n'est bien positivement connu que dans le bassin de Paris; mais ce fait négatif vient lui-même à l'appui de la remarque précédente. Dans le bassin de Paris les grès et sables de Fontainebleau ne montrent aucune tendance à se rapprocher des rides de notre système, tandis que le grand dépôt d'argiles bariolées, de sable granitique et de silex qui forme la base du sol des plaines de la haute Normandie, et qui se rattache aux meulrières supérieures des environs de Paris, s'étend jusqu'au haut des falaises du pays de Caux, et s'approche par conséquent aussi près que possible de la ligne saillante des côtes méridionales de l'Angleterre, qu'il ne paraît pas avoir dépassée et qui a probablement formé sa limite originare. L'influence de cette ligne sur le dépôt de toutes les assises supérieures de grand étage miocène est tellement marquée, que depuis l'île de Wight jusqu'à l'Ukraine on n'en trouve plus au nord que des lambeaux peu étendus, tels que le crag inférieur du Suffolk, tandis qu'au sud elles couvrent de très vastes espaces.

L'influence du *Système du Tatra* sur toutes les assises supérieures de l'étage miocène n'est pas moins marquée que celle du *Système des Pyrénées* sur l'étage éocène parisien.

Sir Roderick Murchison remarque, dans son dernier mémoire déjà cité plus haut, qu'au pied des Alpes la grande solution de continuité dans la série des couches sédimentaires modernes, le *grand hiatus*, suivant sa propre expression (228 et 308), se trouve entre les couches à fucoides (macigno, flysh) et les mollasses miocènes. Le *hiatus* est en effet très grand, car il correspond à tout l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la formation du *Système des Pyrénées* et celle du

Système du Tatra. Il est supérieur en étendue, mais assez analogue à celui qui existe entre le calcaire carbonifère et le terrain permien qui, dans les plaines de la Russie, sont superposés l'un à l'autre en stratification presque concordante, et ne peuvent être distingués d'une manière certaine que par des différences paléontologiques. Ces différences sont à peu près du même ordre que celles qui permettent de distinguer le terrain miocène du terrain nummulitique méditerranéen, auquel il est superposé parallèlement dans les provinces vénitiennes, au pied des crêtes pyrénéennes des Alpes Juliennes. L'existence bien avérée de pareilles lacunes (*hiatus*, si l'on trouve le mot plus élégant) m'a fait suspecter un moment la continuité que j'avais remarquée en Savoie entre les couches crétacées et les couches nummulitiques. Les faits constatés par sir Roderick Murchison tendent à prouver que j'avais fait trop bon marché de mes propres observations à cet égard; mais ils n'infirmant pas l'existence de la lacune (ou *hiatus*) que j'ai signalée aux environs de Paris entre la craie et l'argile plastique, lacune qui n'est que très imparfaitement remplie par le calcaire pisolithique. Lorsqu'on borne ses observations à un seul pays, une répugnance involontaire, une sorte d'horreur *du vide* éloigne l'idée de longues lacunes chronologiques entre des couches qui s'appliquent l'une sur l'autre, et dont la supérieure a souvent emprunté quelques uns de ses éléments et même sa couleur à celle qui la supporte; mais quand on vient à embrasser un horizon plus étendu, on voit que cette répugnance n'est qu'un *préjugé local*, et l'on arrive à concevoir que lorsque toutes les lacunes du même genre auront été reconnues et comblées, la série zoologique de la paléontologie prendra une continuité et une régularité bien différentes de la forme saccadée qu'on lui a attribuée pendant longtemps, et pour le maintien de laquelle l'existence des *Systèmes de montagnes* ne fournit aucun argument solide.

Un fait remarquable à noter encore relativement au *Système du Tatra*, c'est que sa direction, qui est parallèle à celle de l'ensemble du massif du Caucase, joue un rôle important au pied méridional de l'Ural. Une parallèle au grand cercle de comparaison de

ce système, menée par Uralsk sur la rivière Ural (lat. $51^{\circ} 11' 23''$ N., long. $49^{\circ} 2' 22'$ E. de Paris), se dirige à l'E. $27^{\circ} 35'$ S. Construite sur la belle carte géologique de la Russie d'Europe, publiée par MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, carte qui m'a déjà fourni tant de rapprochements remarquables, cette ligne coupe l'Ural au Pic figuré au sud du mont Airuk, et elle représente aussi exactement que possible la direction générale de la bande de terrain créta-cé que les savants auteurs ont figurée au sud d'Orenburg, et qui forme la limite nord de la grande steppe des Kirghis, dont le sol est généralement formé par des terrains tertiaires récents.

Cette steppe immense, considérée dans ses traits les plus généraux, présente vers le N.-O., près de Volsk, une terminaison presque rectangulaire due à la rencontre à peu près orthogonale de la ligne que je viens de citer avec les falaises de la rive droite du Volga, qui appartiennent, par leur direction, au *Système des îles de Corse et de Sardaigne*.

La cause de cette rectangularité est la même que celle qui fait que la direction de l'île d'Elbe est perpendiculaire à celle de la crête étroite du cap Corse. C'est que les deux systèmes des *îles de Corse et de Sardaigne* et du *Tatra* sont orientés suivant des directions à très peu près perpendiculaires entre elles.

Il est facile de calculer, en effet, que le grand cercle de comparaison du *Système du Tatra*, orienté au mont Lomnica, à l'O. $4^{\circ} 50'$ N., coupe le méridien du cap Corse au milieu de l'Allemagne, au S.-O. de Wurtzbourg, sous un angle de $86^{\circ} 37' 07''$. Il ne s'en faut donc que de $3^{\circ} 22' 53''$, qu'il ne lui soit perpendiculaire.

Si j'avais pris pour *grand cercle de comparaison du Système du Tatra* un grand cercle orienté au mont Lomnica vers l'O. $8^{\circ} 14' 25''$ N., la perpendiculaire aurait été rigoureusement exacte. Dans cette hypothèse, la différence trouvée pour la direction de Lomont aurait été complètement insignifiante ($15' 35''$). Celles relatives à la côte méridionale de la Grande-Bretagne et à la ligne de Mere à Margate auraient été très petites aussi ($2^{\circ} 11'$ et $57'$), mais dans un sens inverse de celui dans lequel étaient

comptées les différences que nous avons trouvées précédemment. Les prolongements de ces lignes vers l'Ukraine auraient cadré, d'une manière peut-être plus frappante encore, avec les grandes lignes de cette contrée.

De son côté, le *grand cercle de comparaison du Système des îles de Corse et de Sardaigne* aura probablement à subir ultérieurement quelque modification. Il me paraît très vraisemblable que lorsque les deux grands cercles de comparaison seront rigoureusement déterminés, ils seront exactement perpendiculaires entre eux. Mais cette détermination rigoureuse exigera maintenant d'assez longues recherches et des calculs fastidieux.

C'est surtout par leur *petitesse* que les incertitudes qui affectent encore les directions du *Système des îles de Corse et de Sardaigne* et du *Système du Tatra* me paraissent mériter l'attention de ceux qui seraient tentés de croire que les *Systèmes de montagnes* n'existent que dans quelques imaginations prévenues.

Les rencontres curieuses auxquelles donne lieu la prolongation, jusqu'au Caucase et à l'Ural, des lignes de dislocation du midi de l'Angleterre, me paraissent mériter aussi l'attention des personnes qui penseraient que la tendance générale des lignes d'élévation est de s'infléchir suivant des *courbes continues* (comme l'a si ingénieusement expliqué M. le professeur Hopkins, et comme il en existe sans doute quelques exemples locaux), plutôt que de prolonger leur cours en ligne droite, ou de dévier brusquement suivant des lignes de fracture préexistantes.

J'ajouterai en terminant que les motifs qui me font considérer le *Système du Tatra* comme plus récent que le *Système des îles de Corse et de Sardaigne* laissent encore à mes yeux quelque chose à désirer. Je suis convaincu que le second est plus récent que le premier, et que le grès de Fontainebleau s'est déposé entre les époques de leurs formations respectives; mais le peu d'extension de ce grès rend peut-être la démonstration trop peu concluante: elle n'établit pas encore suffisamment que l'ordre d'apparition des deux Systèmes n'ait pas été inverse de celui que j'ai indiqué, ni même qu'ils n'aient pas été contemporains l'un de l'autre. Je

ferai au reste remarquer, sous ce dernier rapport, que deux Systèmes dont les directions sont *perpendiculaires entre elles* ont entre eux par cela même une relation de direction très simple, et que s'ils étaient reconnus contemporains (ainsi que M. Hopkins en a parfaitement fait comprendre la possibilité pour des phénomènes opérés sur une petite échelle), le principe des directions en recevrait une atteinte beaucoup moins grande que si l'on parvenait à établir la contemporanéité de deux Systèmes dont les relations de direction seraient moins directes. Mais comme il doit y avoir eu deux révolutions considérables sur la surface de l'Europe, l'une immédiatement avant, l'autre immédiatement après le dépôt du grès de Fontainebleau, il y a, je crois, bien peu de chances pour que les deux Systèmes dont je viens de parler soient reconnus contemporains. Quant à la question de savoir quel est celui des deux Systèmes qui est le plus ancien, des observations nouvelles achèveront probablement de la résoudre dans un avenir peu éloigné.

XVII. SYSTÈME DE L'EURYMANTHE ET DU SANCERROIS.

MM. Boblaye et Virlet ont signalé en Grèce neuf Systèmes de dislocations, à l'un desquels ils ont imposé le nom de *Système de l'Erymanthe* (1). La direction de ce Système, qu'on peut supposer rapportée à Corinthe, est, d'après MM. Boblaye et Virlet, N. 68° à 70° E., ou, ce qui revient au même, E. 20° à 22° N.

Ce système ne correspond en Grèce qu'à d'assez faibles accidents orographiques. Les savants observateurs qui l'ont signalé les premiers annoncent qu'il a laissé dans la Morée encore moins de traces que le *Système achaïque*.

« Son soulèvement, disent encore MM. Boblaye et Virlet, nous paraît avoir eu lieu entre le dépôt des Gompholites et le terrain tertiaire subapennin, c'est-à-dire entre le premier et le second étage du terrain tertiaire; mais nous n'émettons cette opinion qu'avec doute, attendu qu'elle ne se fonde que sur peu d'observations, et que nous avons à placer dans

» le même intervalle le soulèvement E.-O.,
 » dont les effets et l'époque sont incontestables. Nous reconnaissons le Système de l'Erymanthe dans la vallée et la haute chaîne qui lui donnent son nom; dans la chaîne des monts Gavrias et Vezitza, dont la direction se retrouve sur la côte N.-O. de l'isthme de Corinthe, à partir du cap Saint-Nicolas jusqu'au cap Olmiæ; dans les montagnes d'Argos, de Sophico au S.-E. de Corinthe, de la côte S.-E. de l'île Koulouri, de la vallée principale et de la chaîne calcaire d'Égine. Cette direction est encore très remarquable dans les îles d'Hydra, de Sikina, de Nicaria, d'Amorgos et de Cos, et dans plusieurs dentelures des côtes de l'Asie Mineure, et enfin dans les fameux monts Pangées en Macédoine. L'île d'Hydra peut d'autant mieux servir à déterminer cette direction de soulèvement, qu'elle ne paraît avoir éprouvé aucune autre dislocation.

» Le petit nombre d'observations qui établissent la postériorité de ce Système au dépôt des Gompholites est limité aux chaînes comprises entre le lac Stymphale et la plaine de Phlonte. Dans toute cette région, les couches inclinées des Gompholites sont parallèles aux fautes du Gavrias du Vezitza, et le terrain subapennin conserve son horizontalité et son niveau peu élevé à la rencontre du même Système. Quelques observations sur la première apparition des Trachytes viendront peut-être à l'appui de cette opinion. Nous plaçons, en effet, ce phénomène avant le dépôt du terrain subapennin, et il est à remarquer que dans l'île d'Égine, comme à Méthana, le soulèvement qu'il a produit a redressé les couches calcaires dans la direction exacte du *Système de l'Erymanthe*.

» L'île de Skyros a donné lieu à la même observation. Les trachytes, en s'y introduisant au milieu des schistes, ont coupé l'île en deux parties et soulevé le terrain secondaire dans cette même direction E.-N.-E., qui se prolonge à travers l'Eubée, les sources thermales de Chalcis et la grande vallée de la Béotie. Nous avons cru devoir exposer ces conjonctures, quoique l'apparition des trachytes ne nous ait pas semblé, dans l'Archipel, susceptible

(1) Boblaye et Virlet, *Expédition de Morée*, t. II, 2^e partie, p. 24.

» tible d'être liée dans sa généralité à une direction particulière de soulèvement. »

Dans un *Mémoire sur la constitution géologique du Sancerrois* qu'il a présenté à l'Académie des Sciences en 1846, et sur lequel M. Cordier a fait un rapport le 19 avril 1847 (1), M. Victor Raulin, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, a établi que « les différentes couches qui composent le Sancerrois y éprouvent un relèvement assez considérable, semi-elliptique, dont la ligne anticlinale, c'est-à-dire celle suivant laquelle se fait la flexion des couches, court de l'est 26° nord à l'ouest 26° sud, de Sancerre vers Barmont près de Mehun-sur-Yèvre. Le point central, celui où les couches les plus anciennes atteignent la plus grande altitude, est situé à 2 kilom. au sud-ouest de Sancerre, sur la route de cette ville à Bourges. »

D'après M. Raulin, « le relèvement du Sancerrois serait à peu près parallèle à la limite septentrionale du plateau central de la France, de Sancoins (Cher) à l'île Jourdain (Vienne), ainsi qu'à la direction moyenne de la Loire, à partir de Blois et même d'Orléans jusqu'au confluent de la Vienne, etc. »

« Ce relèvement est à pentes extrêmement faibles, un peu plus rapides cependant sur le flanc S.-E. Il a porté les couches à plus de 150 mètres au-dessus du niveau qu'elles devraient avoir... L'étage jurassique moyen atteint 282^m sur la ligne anticlinale du Sancerrois, et l'étage jurassique supérieur 369^m. A partir de cette ligne, ils s'abaissent au S.-S.-E. par une pente de 1° 29' ou $\frac{1}{17}$, et au N.-N.-O. par une pente de 0° 58' ou $\frac{1}{10}$ seulement. »

« Le calcaire néocomien s'élève à 365^m et les deux autres étages du terrain crétacé atteignent 410^m à la Motte d'Humbligny. Le terrain crétacé n'existe que sur la pente N.-O. du Sancerrois, et son ancienne limite ne dépassait guère la crête. En s'éloignant de celle-ci vers le N.-N.-O., ce terrain augmente d'épaisseur, et il en résulte que la pente de sa surface est encore plus faible que celle de la surface du terrain ju-

» rassicque; elle n'est que de 0° 31' ou $\frac{1}{177}$. »

« Les sables à silex forment, sur la craie, une nappe d'une épaisseur assez uniforme, qui atteint 434^m à la Motte d'Humbligny. La pente de leur surface est la même que celle de la craie. Les calcaires d'eau douce forment, de divers côtés, de petits bassins isolés à la base du Sancerrois.

» Les argiles de la Sologne n'entrent pas dans la composition du Sancerrois; elles l'entourent à l'est, au nord et à l'ouest en atteignant 203^m au N. de Sancerre, et 140^m seulement au N. de Vierzon, par suite d'un abaissement général du pays vers l'ouest. »

Le relèvement du Sancerrois est terminé à l'E., d'après M. Raulin, par une faille contemporaine de sa formation et d'une direction à peu près perpendiculaire à la sienne. Je me bornerai à renvoyer, pour ce qui concerne cette faille transversale, si réellement elle est contemporaine du Système entier, à ce que j'ai déjà dit ci-dessus (p. 276 et 309) sur des sujets analogues, et je ne m'occuperai ici que de la direction principale.

Si l'on prend pour grand cercle de comparaison du *Système de l'Érymanthe* un grand cercle orienté à Corinthe à l'E. 20° ou 22° N., et qu'on lui mène une parallèle par Sancerre (lat. 47° 19' 52" N., long. 0° 30' 7" E. de Paris), cette parallèle sera orientée à Sancerre à l'E. 32° 37' à 34° 37' N. Elle formera, par conséquent, avec la direction E. 26° N., que M. Raulin a assignée à la ligne anticlinale du Sancerrois, un angle de 6° 37' à 8° 37'.

Il est aisé de s'assurer, en menant par Sancerre des parallèles aux grands cercles de comparaison du *Système du mont Viso* et du *Système des Pyrénées*, que la direction E. 26° N. rapportée à Sancerre est, en nombre rond de degrés, celle qui approche le plus d'être perpendiculaire au *Système du mont Viso*, et de faire un angle de 45° avec le *Système des Pyrénées*. Elle satisfait à chacune de ces deux conditions, à moins d'un demi degré près; or cette circonstance est d'autant plus particulière, que la faiblesse des pentes qui existent des deux côtés de la ligne anticlinale du Sancerrois rend cette ligne assez difficile à déterminer rigoureusement. Jusqu'ici nous n'avons trouvé que bien rarement, entre les orien-

(1) *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, XXIV, p. 670.

tations des différents Systèmes de montagnes, des rapports aussi précis, et je doute que celui-ci subsistât sans altération, si la direction du *Système du Sancerrois* venait à être déterminée par la moyenne de plusieurs observations faites sur des lignes bien dessinées et d'une certaine étendue. S'il subsistait exactement tel qu'il est, ce qui, relativement à l'ensemble des idées que je professe depuis longtemps dans mes cours, serait, pour ainsi dire, *trop heureux*, il y aurait peut-être lieu de discuter les observations d'après lesquelles MM. Boblaye et Virlet ont fixé en Grèce la direction du *Système de l'Erymanthe*, et de chercher quelle serait la meilleure position à donner au *grand cercle de comparaison* de ce Système. Mais, quant à présent, je ne crois pas devoir attacher beaucoup d'importance à la différence de $6^{\circ} 37'$ à $8^{\circ} 37'$, qui existe entre la direction de la ligne anticlinale du Sancerrois et la parallèle au *grand cercle de comparaison du Système de l'Erymanthe* menée par Sancerre, et je regarderai les deux *Systèmes de l'Erymanthe et du Sancerrois* comme pouvant être identifiés, au moins provisoirement, sous le rapport de leurs directions. Ils me paraissent susceptibles de l'être aussi sous le rapport de leur âge.

M. Raulin regarde le *Système du Sancerrois* comme étant d'un âge intermédiaire entre le dépôt du calcaire d'eau douce supérieur du bassin de Paris, et celui des argiles quartzifères de la Sologne, qui sont contemporaines des faluns de la Touraine.

« Quant à savoir si ce relèvement a affecté » les calcaires d'eau douce, il est douteux, » dit M. Raulin, que le Sancerrois présente » des faits suffisants pour résoudre cette » question. Cependant, comme, d'une part, » ces calcaires d'eau douce se lient aux sa- » bles à silex et à leurs brèches, et que, » d'une autre part, ils se séparent nette- » ment des argiles quartzifères de la So- » logne, qui reposent indistinctement sur » eux et sur les sables à silex, on doit être » porté à admettre que les calcaires d'eau » douce appartiennent à la même période » géologique que les sables à silex, et que » les argiles de la Sologne sont tout à fait in- » dépendantes de ces deux dépôts. L'éleva- » tion du Sancerrois alors se serait produite

» avant le dépôt des argiles de la Sologne » et après celui des calcaires d'eau douce. »

Cette détermination n'a rien d'incompatible avec celle que MM. Boblaye et Virlet ont donnée, en termes à la vérité moins précis, de l'âge relatif du *Système de l'Erymanthe*. (ÉLIE DE BEAUMONT.)

***SYSTEMA** (συστομος, étroit). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Alticides, proposé par nous, et adopté par Dejean, qui mentionne 15 espèces, dont 14 appartiennent à l'Amérique, et une à l'Afrique australe. Nous citerons comme faisant partie de ce genre les *S. littora*, Lin., *vittata* et *frontalis*, F. (C.)

***SYSTEMODERES** (συστομος, étroit; δέρμα, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, créé par Spinola (*Essai monog. sur les Clérites*, t. I, p. 67, fig. 1, 2 et 3). Ce genre est composé de deux espèces : *S. amœnus* et *viridipennis*, Sp. La première est du Mexique et la seconde de Colombie. (C.)

***STEPHANIA** (στυν, ensemble; στεφανος, couronne). BOT. CR. — Genre de Bacillariées (Ehr., *Ber. d. Berl. Ak.*, 1844). (G. B.)

***SYSTOLE**. INS. — Voy. EURYTOME.

***SYSTOLIDES**. — Dénomination employée par M. Dujardin pour la classe de Vers que M. Ehrenberg désigne sous le nom d'*Infusoria rotatoria*. Cette dénomination, exprimant le caractère commun de contractilité complète pour tous ces animaux, leur doit mieux convenir que celle de *Rotateurs*, qui est tirée de la présence d'un appareil vibratile présentant l'apparence d'une ou de deux roues en mouvement; car les Flosculaires, ainsi que les Tardigrades, manquent tout à fait de cils vibratiles. Voy. ROTATEURS. (Dur.)

***SYSTOLUS** (συστολή, contraction, resserer). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cloïdes, proposé par Megerle et adopté par Dejean. Le type, le *S. crassipes*, Meg., est originaire d'Autriche. (C.)

***SYSTEMA** (συστομος, ayant la bouche étroite). REPT. — M. Wagler (*Syst. Amph.*, 1830) désigne, sous cette dénomination, un genre de Reptiles de l'ordre des Batraciens, que MM. Duméril et Bibron n'ont pas admis dans leur grand ouvrage d'herpétologie. (E. D.)

***SYSTREPIA** (συστρέπω, je contourne).

B. T. PH. — Genre formé par Burchell (*Travels*, vol. I, p. 546) pour une plante herbacée du cap de Bonne-Espérance. La place de ce genre dans la famille des Apocynées n'est pas déterminée. (D. G.)

***SYSTROPHA**. **INS.** — Genre de la tribu des Apiens (*Mellifères*, de Latreille), de l'ordre des Hyménoptères, établi par Illiger, et adopté par tous les entomologistes. Le type est le *S. spiralis*, Illig. (*Hylæus spiralis*, Fabr.).

***SYSTROPHA** (σύν, avec; στροφή, torsion). **INS.** — Genre de Lépidoptères Nocturnes, de la tribu des Chélonides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***SYSTROPUS** (συστρέφω, je contourne; πούς, pied). **INS.** — M. Maximilien de Wied (*Nov. Dipt. gen.*, 1820) indique, sous cette dénomination, un genre de l'ordre des Diptères, famille des Tanystomes, que M. Macquart place dans sa tribu des Bombyliers. On n'en connaît qu'une espèce, le *Systropus* (*S. macileatus*, Wied, *loco citato*), qui provient du cap de Bonne-Espérance. (E. D.)

***SYSTYLIIUM** (σύν, avec; στύλος, colonne). **BOT. CR.** — (Mousses). Au mot *Dissodon* de ce Dictionnaire, nous avons renvoyé à celui-ci. Mais voilà que le nom de *Systylium*, créé par Hornschuch, est abandonné aujourd'hui pour le premier qui réunit, en deux sections, le *Systylium* et le *Cyrtodon* de Rob. Brown. Voici les caractères de ce genre amendé qui appartient à la tribu des Splachnées : Péristome de trente-deux dents réunies par groupes de quatre, nées de l'orifice même de la capsule, et conniventes en cône surbaissé. Coiffe droite, conique, ventrue, fendue de côté et resserrée à sa base lacérée ou rongée. Inflorescence monoïque ou hermaphrodite. Ce genre est voisin du *Tayloria*. M. Charles Müller, qui a opéré la réunion dont nous avons parlé, place, dans la première section, les Mousses (*Systylium*) dont la columelle saillante reste attachée à l'opercule, et, dans la seconde (*Cyrtodon*), celles dont l'opercule est caduc et la columelle rétractée (*V. Synopsis. Musc.*, p. 137). Le type des premières est le *Dissodon Hornschuchii*, et celui des secondes est le *D. splachnoides*. On en connaît sept espèces. (C. M.)

***SYSYGITES**. **BOT. CR.** — Genre de Champignons, de la famille des Hyphomycètes, formé par M. Ehrenberg pour des Fongilles épiphytes dont les péridioles sessiles, laté-

raux, se réunissent par deux, et se conjuguent de manière à produire ensuite un globule de spores sur un point intermédiaire aux deux. M. Léveillé range ce genre dans ses Cystosporés, tribu des Saprophilés, et il forme avec doute, pour lui tout seul, la section des Sysygités. Le fait singulier de la conjugaison dans ce groupe générique, regardé comme appartenant à la classe des Champignons, fait que M. Léveillé se demande si ce ne serait pas là une algue aérienne plutôt qu'un Champignon. (M.)

***SZYGIUM** (σύζυγοι, conjoint, uni). **BOT. PH.** — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Myrtées, formé par Gærtner (*De fruct.*, vol. I, p. 166, tab. 33) pour des arbres et arbrisseaux de l'Asie et de l'Afrique tropicale, rangés auparavant par divers auteurs parmi les *Eugenia*, les Myrtes, les *Calyptranthes*. Ces végétaux ressemblent aux *Caryophyllus* par leurs pétales soudés en une sorte de capuchon dans le bouton de fleur; mais ils s'en distinguent par le limbe de leur calice entier, par leurs étamines libres, par leur stigmate aigu, etc. Les espèces de *Szygium* aujourd'hui connues s'élèvent à environ 50. La plus remarquable d'entre elles est le *Szygium caryophylleum*, Gærtner. (*Myrtus caryophyllata*, Lin.), de Ceylan, dont l'écorce aromatique porte vulgairement le nom de *Cannelle giroflée*, et sert aux mêmes usages que les clous de girofle dont elle possède les propriétés. (D. G.)

***SZYGOPS** (σύζυγοι, joint; ὄψ, œil). **INS.** — Genre de Coléoptères tétramères, division des Pachyrhynchides, établi par Schœnherr (*Dispos. meth.*, p. 93; *Gen. et spec. Curcul.*, *synon.*, I, p. 514; V, 832), et qui se compose de 5 ou 6 espèces des îles Maurice et Bourbon. Le type est le *S. cyclops*, Sch. (C.)

***SZOVITZIA** (nom d'homme). **BOT. PH.** — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Caucalinées, formé par MM. Fischer et C. A. Meyer (*Index sem. hort. Petrop.*, 1835, pag. 39) pour une plante herbacée, annuelle, de Perse; à feuilles décomposées en lanières filiformes; à fruit oblong-elliptique, un peu comprimé latéralement, dont chaque méricarpe porte 5 côtes primaires filiformes et 4 secondaires épaisses. Cette plante a reçu le nom de *Szovitzia calli-carpa*, Fisch. et Mey. (D. G.)

TABAC. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Nicotiane Tabac, *Nicotiana Tabacum*, Lin. (Voy. NICOTIANE.)

TABAC-D'ESPAGNE. INS. — L'*Argynnis paphia* (voy. ce mot) porte ce nom vulgaire. (E. D.)

* **TABACINA** et **TABACUM.** Rchb. BOT. PH. — Synonymes de *Nicotiana*, Lin.

TABANIENS. *Tabanii.* INS. — Latreille (*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, 1802) a créé sous cette dénomination une famille de Diptères, de la division des Brachocères, qui correspond en grande partie au genre *TAON*, *Tabanus* de Linné. Les Tabaniens ont pour caractères, d'après M. Macquart : Corps large, tête déprimée ; trompe ordinairement saillante, à lèvres terminales allongées ; six soies lamelliformes dans les femelles et quatre seulement chez les mâles ; palpes insérés à la base des soies maxillaires, relevés dans les mâles, couchés sur la trompe dans les femelles ; deuxième article ordinairement ovoïde chez les mâles, conique dans les femelles ; troisième article des antennes de quatre à huit divisions : point de style ; moitié inférieure des yeux à facettes plus petite chez les mâles ; jambes intermédiaires terminées par deux pointes ; trois pelotes aux tarsi ; ailes habituellement écartées, offrant deux cellules sous-marginales et cinq postérieures ouvertes à l'extrémité, l'anale allongée.

Les Tabaniens sont d'une taille supérieure à celle de la plupart des Diptères ; leur corps est vigoureux ; les ailes sont mues par des muscles puissants, et pourvues du plus grand nombre de nervures observées dans cet ordre ; les pieds sont robustes, et les pelotes de leurs tarsi leur permettent de s'attacher à la surface des corps. Ces diptères sont très avides du sang des animaux ; les femelles percent avec une grande facilité la peau de leurs victimes ; il paraît que les mâles sont beaucoup moins sanguinaires et qu'ils ne vivent que du suc des fleurs. Les Tabaniens fréquentent particulièrement les

bois et les pâturages ; c'est pendant l'été, et aux heures les plus chaudes de la journée, qu'ils se rendent le plus redoutables. Leur vol est rapide et accompagné d'un bourdonnement. Lepelletier de Saint-Fargeau a décrit le manège des mâles, que l'on voit voler dans les allées des bois, y faisant en quelque sorte la navette, restant quelque temps suspendus à une même place, puis se transportant, par un mouvement brusque et direct, à l'autre bout de leur station aérienne pour y reprendre la même immobilité, et tournant la tête dans chacun de ces mouvements vers des côtés opposés. Ces Tabaniens guettent alors le passage des femelles, et tâchent de les saisir en se précipitant sur elles, puis s'enlèvent, lorsqu'ils ont réussi à s'en emparer, à une hauteur considérable. Le développement des insectes qui nous occupent n'est guère connu que par les observations de Degée sur le *Taon* des Bœufs. La femelle confie ses œufs à la terre. Les larves sont jaunâtres, longues, cylindriques, rétrécies aux extrémités ; elles ont la tête cornée, étroite, allongée, et munie de deux grands crochets mobiles recourbés en dessous. On ne sait pas bien quelle est leur nourriture. Les nymphes sont nues ; chacun des segments de leur corps est bordé de longs poils, et le dernier est terminé par six pointes écailleuses qui aident à l'insecte pour se rendre à la surface de la terre lors de la dernière transformation.

Cette famille, quoique assez nombreuse en espèces, ne présente cependant qu'un petit nombre de modifications génériques. Les genres admis par M. Macquart sont les suivants : *Pangonie*, *Dicranie*, *Rhinomyze*, *Taon*, *Diabase*, *Acanthocère*, *Hæmatopode*, *Hexatome*, *Chrysops*, *Silvius*, *Raphiorhynque*, *Acanthomère*. Voy. ces mots. (E. D.)

TABANUS. INS. — Voy. *TAON*. (E. D.)

TABAQUEUR. INS. — Nom donné par Goëdard au *Noctua gamma* qui se nourrit, dit-on, des feuilles du Tabac, et partien-

Verement des portions déjà flétries et des-
séchées. (E. D.)

* **TABASCHIR, TABASHIR** et **TABAXIR**. BOT. — On désigne sous ces trois noms des concrétions siliceuses qui se forment aux nœuds des Bambous. Ce fait singulier de concrétions pierreuses formées dans l'intérieur de végétaux a frappé l'imagination des peuples qui habitent les contrées où croissent les Bambous. Aussi ont-ils attribué aux Tabashirs des propriétés merveilleuses, et certains d'entre eux en ont même fait un objet de vénération. Au reste, ce dépôt de silice à l'état solide paraît peu extraordinaire lorsqu'on songe que cette substance existe en proportion très marquée dans les Graminées et quelques autres Monocotylédons, et qu'elle contribue à donner à leur épiderme cette dureté remarquable qui le distingue dans un assez grand nombre de cas. (D. G.)

* **TABASTREA**. POLYP. — Pour **TUBASTREA**.

* **TABEBUIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées formé par Gomez (*Obs. bot.*, II, p. 7, tab. 3), en quelque sorte intermédiaire aux genres *Bignonia* et *Lundia*, différant du premier par son calice bilabié, du second par ses anthères glabres, des deux par la cloison de son fruit qui est contraire aux valves. Son nom n'est autre que celui que porte vulgairement à Rio-de-Janeiro son espèce type, le *Tabebuia uliginosa*, DC. (*Bignonia uliginosa*, Gomez). De Candolle, décrit (*Prodr.* IX, p. 212) 16 espèces de ce genre, toutes ligneuses et la plupart grimpantes. (D. G.)

* **TABELLARIA**. INF. VÉGÉT. — Genre de Bacillariées indiqué par M. Ehrenberg (*Infusionsth.*, 1838). (G. B.)

TABERNÉMONTANE. *Tabernemontana* (dédié à Tabernæmontanus, botaniste allemand du xvi^e siècle, auteur d'une Histoire des plantes). — Genre nombreux de la famille des Apocynées, formé par Linné, dans lequel rentrent des arbres et des arbustes des régions intertropicales, à rameaux généralement dichotomes, à feuilles opposées, dont le court pétiole se dilate en fausses stipules (Alp. DC.) inter-pétiolaires; à fleurs blanches ou jaunes, distinguées par un calice persistant, à 5 lobes, qui portent chacun intérieurement une glande; par une corolle en coupe, nue

à la gorge; par 5 étamines incluses dont l'anthère est longuement acuminée. Leurs deux follicules sont charnus, pulpeux, et renferment des graines nombreuses, sans aigrette, anguleuses, noyées dans la pulpe. Dans le V^e volume du *Prodromus* (pag. 361), M. Alp. De Candolle a signalé 85 espèces de ce genre qu'il a divisées en trois sous-genres : a. *Taberna*, à calice quinquéparti; à fruits allongés ou oblongs, recourbés. Il y range : 1^o Le *Tabernæmontana utilis*, Arn., espèce de la Guiane anglaise, très curieuse par son suc laiteux non seulement inoffensif, mais encore formant un lait très doux et nutritif. Cette particularité est d'autant plus remarquable que le suc laiteux des Apocynées est toujours très acre. 2^o Le *T. laurifolia*, Lin., joli arbuste de la Jamaïque, qu'on cultive quelquefois en serre chaude comme espèce d'ornement. 3^o Le *T. citrifolia*, Lin., également des Antilles, où ses feuilles sont usitées comme fébrifuges et purgatives. — b. *Ervatamia*. Ce sous-genre, caractérisé par son calice presque quinquéfide, qui porte les glandes vers le milieu de sa hauteur, ne renferme que le **TABERNÉMONTANE ÉLÉGANT**, *T. coronaria*, R. Br. (*Nerium coronarium*, Jacq.), joli arbuste des Indes orientales où il est fréquemment cultivé, de même que dans l'Archipel indien. Ses fleurs blanches sont grandes, doubles et parfumées, surtout la nuit. En Europe, on le cultive en serre chaude et on le multiplie par boutures. — c. *Rejous*. Ce sous-genre, dont M. Gaudichaud avait fait un genre distinct (*Voy. de l'Uranie, Botan.*, p. 450, t. LXI), se distingue par son fruit unique, presque globuleux, qui a la couleur, la grosseur et la forme d'une orange moyenne. Son type est le *T. aurantiaca*, Alp. DC. (*Rejoua aurantiaca*, Gaudic., *loc. cit.*). (P. D.)

TABLIER. BOT. — On donne ce nom, concurremment avec celui de labelle, à une division du périanthe des Orchidées, qui se distingue presque toujours par des formes remarquables et souvent fort singulières. — *Voy. ORCHIDÉES*. (D. G.)

TABOURET. BOT. PH. — Nom vulgaire employé quelquefois pour les *Thlaspi*.

TACAMAQUE. BOT. — On confond sous ce nom plusieurs résines qui, bien qu'elles aient été estimées autrefois comme sub-

stances médicinales, particulièrement comme toniques et excitantes, sont de nos jours à peu près inusitées. On distinguait plusieurs sortes de Tacamaques : La *Tacamaque ordinaire* ou d'Amérique, qu'on croit généralement produite par l'*Elaphrium tomentosum*, Jacq. Elle a une odeur assez agréable. La *Tacamaque angélique* ou *sublime*, qui provient également de l'Amérique méridionale et qu'on dit produite par l'*Icica Tacamahaca*, Kunth. Son odeur aromatique a été comparée à celle de l'Angélique, d'où lui est venu son nom. La *Tacamaque de Bourbon* ou de *Madagascar*, qu'on obtient du *Calophyllum inophyllum*, Lam. (D. G.)

TACAUD. FOISS. — Nom vulgaire d'une espèce de Morue, appelée encore *Gade*, *Mollet* ou *petite Morue fraîche* (*Gadus barbatus*, Bl.). (G. B.)

***TACAZZEA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, tribu des Périplocées, formé par M. Decaisne (*Prodrom.* vol. VIII, pag. 492) pour un arbuste à rameaux en baguettes, à feuilles linéaires-oblongues, à fleurs paniculées, qui croît en Abyssinie sur les bords du Tacazze, d'où est venu le nom générique, et qui a reçu le nom de *T. venosa*, Dne. Ce genre est voisin des *Periploca*. (D. G.)

TACCA. *Tacca*. BOT. PH. — Genre de la famille des Taccacées, à laquelle il donne son nom, formé de plantes herbacées qui croissent spontanément dans les parties tropicales de l'Asie et de l'Océanie, à feuilles longuement pétiolées, palmées ou pinnatifides, qui présentent les caractères assignés à la famille à laquelle elles appartiennent. La plus remarquable d'entre elles est le *TACCA PINNATIFIDE*, *Tacca pinnatifida*, Forst., l'une des plantes alimentaires communément cultivées dans les îles de l'archipel d'Asie et de l'Océanie. Dans celles-ci, elle porte le nom de *Pia*. Sa racine tuberculeuse est extrêmement amère et âcre dans la plante spontanée; mais la culture l'a un peu adoucie, et d'ailleurs la préparation à l'aide de laquelle on en extrait la fécula pour résultat de débarrasser celle-ci de tous les principes âcres et amers dont elle était mêlée. Cette racine est formée de plusieurs tubercules ramassés et entremêlés de radicelles. D'après M. Morenhout (*Voyage aux îles du grand Océan*, t. II, p. 97), pour en extraire la fécula, les Océaniens la font tremper dans de

l'eau douce, après quoi ils la pèlent, la lavent encore et la râpent; ils lavent ensuite sur un tamis. L'eau qui passe est épaisse et blanchâtre; elle dépose une pâte épaisse qu'on lave de nouveau à plusieurs reprises et qu'on fait sécher ensuite. Par là on obtient une fécula blanche, très nourrissante et agréable à manger, qu'on prépare de diverses manières et qui entre pour une portion importante dans l'alimentation des habitants. Aujourd'hui le commerce apporte cette fécula en Angleterre où elle est très estimée. D'après Forster (*De plant. escul.*, n° 28, p. 59), elle est préférable même à celle qu'on retire du Sagoutier, et non seulement elle est utilisée comme aliment, mais encore elle a quelques usages médicaux. (P. D.)

TACCACÉES. *Taccaceæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes monocotylédones qui emprunte son nom au genre *Tacca*, établie d'abord par Presl sous le nom de Taccées, et généralement adoptée aujourd'hui. Les végétaux qu'elle comprend sont herbacés, vivaces, à racine tubéreuse, féculente; leurs feuilles sont toutes radicales, pétiolées et demi-engainantes à la base, tantôt entières, tantôt laciniées. Leurs fleurs hermaphrodites, régulières, forment au sommet de la hampe une ombelle simple, accompagnée d'un involucre à 4 folioles et entremêlée de longs filaments qui ne sont autre chose que de longs pédoncules stériles. Chacune d'elles se compose : d'un périanthe coloré dont le tube, relevé de nervures ou de côtes saillantes, est adhérent à l'ovaire, dont le limbe est divisé en 6 lobes sur deux rangs, étalés ou réfléchis et persistants; de 6 étamines fort singulières par leurs filets dilatés au sommet en une sorte de capuchon dans lequel, et sur la paroi interne duquel s'attachent 2 loges d'anthers distinctes et séparées, à déhiscence longitudinale; d'un ovaire adhérent, uniloculaire, multiovulé, à 3 placentaires pariétaux, surmonté d'un style court, que termine un grand stigmate en parasol, à 3 lobes bifides. Le fruit est charnu, indéhiscence, surmonté du périanthe persistant; il renferme des graines nombreuses, à test coriace, dont l'embryon est très petit et logé dans la portion basilaire d'un albumen charnu.

La place de cette petite famille dans la

série des familles végétales n'est pas déterminée uniformément par les botanistes. A.-L. de Jussieu (*Gen.*, p. 56) rangeait le genre *Tacca* à la suite de sa famille des Narcissées, parmi les genres qui n'avaient avec celle-ci qu'une affinité médiocre (*Gen. non omnino affinia*). M. Rob. Brown (*Prodr. fl. nov. Holl.*, p. 340) le plaça après les Aroïdées, comme intermédiaire entre cette famille et celle des Aristolochiées. D'un autre côté, M. Endlicher regarde ces plantes comme rattachées par des caractères artificiels aux Dioscoréacées à la suite desquelles il les place. Il est suivi en cela par M. Ad. Brongniart. Enfin, M. Lindley classe cette petite famille, dans son alliance des *Narcissales*, entre les Broméliacées et les *Hæmodoracées* (*Veget. kingd.*). Son exemple est suivi par M. A. Richard (*Éléments*, 7^e édit., p. 645).

Les Taccacées croissent dans les parties tropicales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, où certaines d'entre elles sont cultivées comme alimentaires.

Genres: *Tacca*, Forst.; — *Ataccia*, J. S. Presl. (P. D.)

TACCO. *Saurothera*. ois. — Genre de la famille des *Cuculidæ* (Coucous), dans l'ordre des Grimpeurs. Vieillot, qui en est le fondateur, lui donne pour caractères un bec plus long que la tête, lisse, comprimé latéralement, convexe en dessus, droit, dentelé sur les bords de la mandibule supérieure, courbé seulement à sa pointe; des narines oblongues, couvertes par une membrane; une langue aplatie, pointue, cartilagineuse; des orbites nues, des tarses glabres, annelés; des ailes moyennes, à penne bâtarde courte, les 2^e et 3^e rémiges étant les plus longues de toutes; une queue composée de dix rectrices.

L'histoire naturelle des Taccos se réduit jusqu'ici à ce qu'on connaît de l'espèce sur laquelle ce genre a été établi. C'est un oiseau d'un naturel peu sauvage, qui se laisse souvent approcher de si près, surtout au moment où, immobile sur une branche, il est près de fondre sur sa proie, qu'on pourrait le tuer avec un bâton. Il est plutôt marcheur que volier; son vol est peu élevé; il bat des ailes en partant, puis file et semble glisser sur un plan incliné. Il fréquente indifféremment les terres cultivées, les savanes, les buissons et les forêts. Outre

les chenilles et les petits lézards, du genre *Anolis*, dont il se nourrit, l'oiseau dont il est question fait également, dit-on, la chasse aux jeunes rats, aux couleuvres, aux grenouilles, et même aux petits oiseaux. Il place son nid sur les arbres, dans la fourche des grosses branches, et le compose de petites racines sèches, de mousses et de feuilles. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc sale tacheté de noir.

Plusieurs noms vulgaires ont été donnés à cette espèce par les habitants du pays d'où elle est originaire. Celui de *Tacco*, conservé par Vieillot comme nom générique, rappelle un de ses cris. En effet, elle semble prononcer *tac-co*, en articulant durement la première syllabe, et en descendant d'une octave pleine sur la seconde. Lorsqu'elle pousse ce cri, ou toutes les fois qu'elle change de place, elle imprime à sa queue une secousse de haut en bas. On la nomme encore *Oiseau de pluie*, parce qu'on a remarqué que ses cris étaient beaucoup plus fréquents lorsqu'il devait pleuvoir; et *rieur*, à cause de l'analogie qu'a un autre cri qu'elle pousse soit en volant, soit lorsqu'un animal lui porte ombrage, avec des éclats de rire.

Les ornithologistes qui ont accepté ce genre n'ont admis pendant longtemps qu'une seule espèce, le *Saurothera vetula*, Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 38). Mais une nouvelle a été récemment décrite par M. d'Orbigny dans l'*Histoire naturelle de Cuba*, que publie M. de La Sagra; et de plus M. de Lafresnaye a reconnu que, sous le nom de *Saurot. vetula*, les auteurs avaient jusqu'ici confondu trois espèces distinctes. En sorte que le genre *Saurothera* renferme aujourd'hui quatre espèces, et même cinq, si l'on y comprend le *Saur. Bottæ* (de Blainv.), dont Wagler a fait le type de son genre *Geococcyx*. Nous allons les énumérer.

Le TACCO DE LA JAMAÏQUE. *Saur. jamaicensis*, de Lafr. (*Rev. zool.*, 1847, p. 354).

Le TACCO DE SAINT-DOMINGUE. *Saur. dominicensis*, de Lafr. (*loc. cit.*, p. 355; Buff., *pl. enl.*, 772, sous le nom de *Tacco* ou *Coucou à long bec de la Jamaïque*).

Le TACCO VIEILLARD. *Saur. vetula*, Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 38). Il habite Saint-Domingue, d'après Vieillot. M. de Lafresnaye présume qu'il appartient plutôt à quel-

que autre île des Antilles. Ce sont ces trois espèces que l'on a confondues, selon ce dernier auteur, sous le même nom de *Saur. vetula*.

Le TACCO DE MERLIN. *Saur. Merlini*. D'Orbigny (*Hist. de Cuba*, par M. de La Sagra; *Atlas*, pl. 23). Il habite Cuba et probablement la Martinique, selon M. de Lafresnaye.

Le TACCO DE BOTTA. *Saur. Botta*, de Bl. *Saur. californiana*, Less. (*Suppl. à Buff.*, t. VI, p. 240). *Geococcyx variegatus*, Wagl., de la Californie. C'est sur cette espèce que Wagler a fondé son genre *Geococcyx*. Boié en avait fait un *Diplopterus*, sous le nom spécifique de *Viaticus*, et Swainson un *Leplostoma*. (Z. G.)

***TACCOCUA.** ois. — Nom latin, dans la méthode de M. Lesson, du genre *Taccoïde*.

***TACCOÏDE.** *Taccocua*. ois. — Genre de la famille des *Cuculidæ* (Coucous), dans l'ordre des Grimpeurs, établi par M. Lesson, qui lui donne pour caractères un bec moins long que la tête, beaucoup plus haut que large, très comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure très convexe, recourbée et crochue au bout; des narines peu apparentes, en fissures basales, cachées par les plumes du front; des ailes courtes, pointues; des tarses médiocres, robustes, scutellés, terminés par des ongles très petits.

La seule espèce qui compose ce genre est le *TACCOÏDE LESCHENAUT*, *Tacc. Leschenaultii*, Less. (*Trait. d'Ornith.*, p. 144). Oiseau du Brésil. (Z. G.)

***TACHEA**, Flemming. ois. — Synonyme de *Dromaius*, Vieill. (Z. G.)

TACHE-NOIRE. poiss. — Nom spécifique vulgaire du Chétodon à une seule tache, *Chatodon unimaculatus*, Bl., pl. 201, fig. 4. (G. B.)

TACHIA. — Voy. TACHIE.

***TACHIADENUS.** BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianées établi par M. Grisebach (*Gentia.*, pag. 200; *Prodr.*, vol. IX, p. 81) pour des herbes et sous-arbrisseaux de Madagascar, détachés des *Lisianthus*, remarquables par leurs fleurs blanches, dont la corolle a un long tube grêle, élargi en cloche à l'extrémité, et un limbe à 3 lobes étalés. On en connaît 3 espèces; son type est le *T. carinatus*, Griseb. (*Lisianthus carinatus*, Lamk.). (D. G.)

TACHIBOTE. *Tachibota*. BOT. PH. — Genre rangé comme douteux à la suite de la famille des Bixacées. Il a été formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, pag. 287, t. 112) pour un arbrisseau de la Guiane, dont les fleurs blanches, petites et en grappes, se font remarquer parce que, avec un calice quinquéparti et cinq pétales, elles ont 6 étamines et un pistil trimère. Cette espèce encore unique a reçu le nom de *T. guianensis*, Aubl. (D. G.)

TACHIE. *Tachia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianées formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, pag. 15, tab. 29). Sur les cinq espèces auxquelles ce nom générique avait été appliqué, M. Grisebach en a exclu quatre, et il n'a conservé dans ce genre que le *Tachia guianensis*, Aubl., arbre des forêts humides de la Guiane et du Rio-Negro, à grandes feuilles coriaces, et à grandes fleurs jaunes en entonnoir. (D. G.)

TACHIGALIE. *Tachigalia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Cæsalpiniées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, p. 372). Il comprend des arbres de l'Amérique tropicale, à feuilles brusquement pennées, à fleurs jaunes, en épis paniculés. Son type est le *T. paniculata*, Aubl. De Candolle n'en signalait que 3 espèces dans le *Prodrômus*, vol. II, p. 487. Plus récemment il en a été décrit 8 nouvelles, dont 6 par M. Tulasne. (D. G.)

TACHINA. INS. — Voy. TACHINE. (E. D.)

***TACHINAIRES.** *Tachinariorum*. INS. — Sous-tribu de l'ordre des Diptères, division des Créophiles, tribu des Muscides, famille des Athéricères, créé par M. Macquart (*Dipt.*, *Suit. à Buffon*, 1835; *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1845-1848), adoptée par la plupart des entomologistes modernes, correspondant au genre *Tachina*, Meigen, et à la tribu des *Entomobies* de M. Robineau-Desvoidy.

Les Tachinaires ont pour caractères. Trompe ordinairement épaisse; palpes allongés; épistome souvent saillant; péristome bordé de soies; front habituellement large; antennes couchées; style assez épais dans une partie de sa longueur, nu ou quelquefois pubescent, le plus souvent de trois divisions distinctes, dont les deux premières ordinairement courtes; abdomen portant des soies au bord des segments, et le plus souvent d'autres au milieu des deuxième

et troisième; pieds munis de soie : pelotes et crochets des tarses grands dans les mâles; ailes écartées, quelquefois une pointe au bord extérieur, à l'extrémité de la nervure médiastine externe.

Dans ces derniers temps, M. Macquart (*loc. cit.*) a tiré de bons caractères, tant pour la distinction des espèces, que pour celle des sexes, de la disposition des nervures des ailes, et il a étudié ce sujet avec soin. Nous ne pouvons pas en parler ici.

À l'état parfait, les Tachinaires vivent sur les fleurs; mais les femelles déposent leurs œufs sur les Insectes, particulièrement sur les Chenilles, et les jeunes larves, à leur naissance, pénètrent dans le corps, s'alimentent de la substance adipeuse qui y abonde; et après y avoir subi tout leur développement, elles sortent de leur prison. On a constaté la présence de larves de Tachinaires dans un grand nombre d'Insectes d'ordres différents, et l'on doit à ce sujet des remarques intéressantes à MM. Léon Dufour, Robineau-Desvoidy, Lepelletier de Saint-Fargeau, etc.

On connaît un nombre énorme d'espèces de Tachinaires. C'est principalement les espèces européennes qui ont occupé les naturalistes, et particulièrement Meigen, Harris, Fabricius, Wiedemann, et MM. Zetterstedt, Camille Rondani, Robineau-Desvoidy, Macquart, etc. On a formé, dans cette sous-tribu, un nombre assez considérable de coupes génériques. M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830, et *Myodaires des environs de Paris*, dans les *Annales de la Soc. entomologique de Fr.*, 1844, 1846, 1847) a surtout créé beaucoup de genres : nous nous bornerons à indiquer ceux adoptés par M. Macquart, dont nous suivons la méthode dans ce Dictionnaire, et qui sont au nombre de 31. Ces genres sont les suivants : *Echinomyie*, *Cuphocère*, *Micropalpe*, *Gonie*, *Pachystyle*, *Illigérie*, *Thryptocère*, *Aphrie*, *Siphone*, *Rhamphine*, *Rhynchosie*, *Chrysosome*, *Polidée*, *Plagie*, *Dorie*, *Trixa*, *Nemorée*, *Exoriste* (*Senometopie*), *Eurigaster*, *Masicère*, *Melopie*, *Lydelle*, *Tachine*, *Clytie*, *Miltogramme*, *Myobie*, *Zophromyie*, *Cassiramyie*, *Sericocère*, *Ptilocère*, *Melanophore*. — *Voy. ces mots.* (E. D.)

TACHINE. *Tachina* (ταχὺς, prompt).

INS. — Meigen (in *Illiger Mag.*, 1803) a créé sous ce nom un genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, qui est devenu pour les entomologistes modernes une sous-tribu distincte, celle des *Tachinaires* ou *Entomobies* (*voy. ces mots*); mais quoique restreint fortement, le genre *Tachina* comprend encore, d'après M. Macquart, une cinquantaine d'espèces la plupart propres à l'Europe.

Les caractères particuliers aux Tachines sont les suivants : Corps étroit; face un peu oblique, presque nue; épistome non saillant; front ordinairement rétréci dans les mâles; antennes atteignant l'épistome : deuxième article allongé, et troisième tantôt de la longueur du second, tantôt double; yeux nus; première cellule postérieure des ailes entr'ouverte avant l'extrémité de l'aile : souvent une pointe au bord extérieur, etc.

Les larves des Tachines vivent dans les chenilles.

Nous citerons comme types : la TACHINE DES LARVES, *Tachina larvarum*, Meig., Linn., Fabr., qui est entièrement noire, et se trouve dans toute l'Europe.

Et des espèces de France, telles que : La *Tachina latifrons*, qui forme le genre *Voria* de M. Robineau-Desvoidy. — La *T. oblonga*, type du genre *Acemya* Rob.-Desv. — La *T. pallipalpis*, genre *Guerinia*, Rob.-Desv. — La *T. cylindrica*, genre *Meigenia*, Rob.-Desv., etc. (E. D.)

TACHINUS (ταχὺς, prompt, agile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Tachyporiniens, créé par Gravenhorst (*Monogr. Micropteroorum*, 1806, p. 135), et adopté par Erichson (*Genera et spec. Staphylinorum*, p. 224). 41 espèces ont été rapportées à ce genre. 25 appartiennent à l'Amérique, 12 à l'Europe, 3 à l'Asie et 1 seule est propre à l'Afrique. Nous citerons comme s'y rapportant les *T. Silphoides*, *subterraneus*, Linn., *rufipes* de G., *flavipes*, *bipustulatus*, *margmellus*, F., etc., etc. Ce genre offre pour caractères : Antennes filiformes, de onze articles; palpes maxillaires filiformes; languette bilobée; élytres plus longues que la poitrine. (C.)

* **TACHIPHONE.** *Tachiphonus*. ois. — Genre créé par Vieillot dans la famille des Tangaras. — *Voy. TANGARA.* (Z. G.)

* **TACHURIS.** *Tachuris*. ois. — Genre

de la famille des *Muscicapidées*, dans l'ordre des Passereaux, établi par M. de Lafresnaye, qui lui donne pour caractères un bec grêle comprimé, une queue arrondie, des ailes très courtes, arrondies.

L'espèce sur laquelle ce genre a été fondé a été rangée par Vieillot, G. Cuvier, et beaucoup d'autres ornithologistes parmi les Roitelets; mais elle diffère de ces dernières par son bec, qui est déprimé à la base et non comprimé latéralement dans sa longueur; par ses narines découvertes et nullement cachées par de petites plumes décomposées dirigées en avant; par des doigts antérieurs très longs et très déliés, armés d'ongles également longs, minces et très atténués, mais peu courbés; un pouce court, quoique armé d'un ongle fort, tous caractères opposés à ceux des Roitelets. Elle en diffère encore par des ailes très courtes, très rondes, par une queue fort arrondie et non échancrée. Enfin, d'après le témoignage de d'Azzara, c'est dans les terrains couverts d'eau et de joncs que se tiennent les Tachuris, ce qui, sous ce rapport, les rapproche beaucoup plus des Fauvettes riveraines que des Roitelets; aussi, M. de Lafresnaye les place-t-il dans la section de ses Gobe-mouches riverains (*Muscicapidæ ripariæ*).

Deux espèces, selon lui, font partie de ce genre : La première est le TACHURIS OMNICOLORE, *Tac. omnicolor*, de Lafr.; *Regulus omnicolor*, Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 166); *Tachuris roi*, Azzara, fort bel oiseau à huppe composée de plumes noires, jaunâtres et rouges; à joues bleues, à nuque et gorge blanches; à dos et croupion verdâtres, à parties inférieures jaunes, à l'exception des sous-caudales, qui sont rouges.

Il habite le Brésil, particulièrement les forêts qui bordent le *Rio Grande*.

La seconde est le TACHURIS NOIRATRE, *Tac. nigricans*, de Lafr.; *Sylv. nigricans*, Vieill. (*Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, t. XI, p. 204); *petit Tachuris noirâtre*, Azzara.

On le trouve au Paraguay et aux environs de la rivière de la Plata. (Z. G.)

TACHYBÆNUS (ταχὺς, rapide; βᾶνω, je marche). Dupont (*Cat.*, 3^e éd., p. 6). INS. — Synon. de *Psilocera*, Brullé. (C.)

* **TACHYBATES** (ταχὺς, rapide; βᾶνω, je marche). REPT. — Genre de Geckotiens,

indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (G. B.)

* **TACHYDROME**. *Tachydromus* (ταχὺς, prompt; δρόμος, course). REPT. — Genre de Lacertiens créé par Daudin, et placé, par MM. Duméril et Bibron, dans le groupe des Cœlodontes-Leiodactyles. La tête de ces Reptiles est pyramido-triangulaire, le corps plus haut que large, le dos convexe, le ventre plat, les flancs légèrement arqués en dehors; la queue est plus longue que chez aucun autre Lacertien, et forme quelquefois seule les trois quarts de la longueur totale de l'animal. La langue est couverte de papilles, dont la forme distingue les Tachydromes entre tous les Lacertiens cœlodontes: ces papilles ont la forme de plis en chevrons s'emboîtant les uns dans les autres, et dont le sommet est dirigé en avant. On connaît deux espèces de ce genre: le TACHYDROME A SIX RAIES (*Tach. sexlineatus*), dont les écailles dorsales sont disposées sur quatre séries longitudinales; et le TACHYDROME JAPONAIS (*Tach. japonicus*), dans lequel les écailles forment six séries. (G. B.)

* **TACHYDROMIE**. *Tachydromia* (ταχὺς, prompt; δρόμος, coureur). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Empides, créé par Meigen (*Klassif.*, 1804), et adopté par MM. Robineau-Desvoidy et Macquart. Les *Tachydromia*, caractérisées principalement par leurs antennes de deux articles distincts, le dernier elliptique et aplati, ne comprennent qu'une dizaine d'espèces propres à l'Europe et qui y sont assez rares. Nous citerons comme type le *T. fuscipennis*, Fall., qui se rencontre en juillet, sur le tronc des arbres. (E. D.)

TACHYDROMIENS. *Tachydromiæ*. INS. — Meigen (*Syst. Besch.*, III, 1823) donne le nom de *Tachydromiæ* à une tribu de Diptères, de la famille des Tanystomes, ayant pour caractères des antennes n'offrant que deux articles distincts, avec une soie terminale, une trompe courte, perpendiculaire; des pelotes entre les crochets des tarses, etc., ne comprenant que les genres HÉTÉRODROMIE, TACHYDROMIE, et DRAPÈTES, et se rapportant en grande partie à la tribu des EMPIDES (voy. ce mot) de M. Macquart. Latreille (*Gen. Ins. et Crust.*) a donné à cette tribu le nom de *Sicus*, et M. Westwood celui de *Tachydromiæ*. (E. D.)

TACHYDROMUS, Illig. ois. — Synon. de *Cursorius*, Lath. Genre fondé sur le *Court-vite Isabelle*. (Z. G.)

TACHYERGES (ταχυεργής, agile). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Érirhinides, foudé par Schöenherr (*Dispositio methodica*, p. 256; *Gen. et spec. Curculio.*, syn., t. III, p. 489, 7, 2, p. 378) et qui est composé de 13 espèces : 9 sont propres à l'Europe, 3 à l'Amérique et 1 est originaire d'Afrique (cap de Bonne-Espérance). Telles sont les *T. salicis*, Lin., *saliceti*, *crassus*, F., etc. (C.)

TACHYGLOSSUS (ταχύγλωσσος, rapide; γλῶσσα, langue). MAN. — Illiger proposa ce nom pour remplacer celui d'Échidné. — Voy. ce mot. (G. B.)

TACHYGONUS (ταχύγονος, qui a des pieds rapides). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Rhamphides, établi par Schöenherr (*Gen. et spec. Curculio.*, syn., t. I, p. 311; V, 463) et qui est composé de 5 espèces américaines. Telles sont les *T. horridus* (Lecontei, Dej.), *hydropicus phalangium*, Chev., et *fasciculosus*, Schr. (C.)

TACHYLYTE (de ταχύς, vite; et λυα, dissoudre). MN. — Substance noire, vitreuse, amorphe, appartenant à l'ordre des silicates doubles, alumineux, à base d'oxydule de fer et de ses isomorphes, et qu'on a trouvée dans le basalte, près de Dransfeld, et au Vogelsgebirge. Elle fond avec la plus grande facilité en un verre incolore, et elle est décomposée entièrement par l'acide chlorhydrique. Sa densité est de 2,5. C'est à Breithaupt que l'on doit la distinction de cette substance. (DEL.)

* **TACHYMIENIS** (ταχύμις, rapide; μίτις, colère). REPT. — Genre de Couleuvres indiqué par Wiegmann (in *N. Act. nat. cur.*, XVII, 1834). (G. B.)

* **TACHYNECTES** (ταχύνηκτες, rapide; νηκτής, nageur). REPT. — Genre de Couleuvres indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (G. B.)

TACHYOPUS, Sturm (*Cat.*, 1843, p. 352). INS. — Synonyme de *Tachygonus*, Schöenherr. (C.)

TACHYPETES. OIS. — Nom générique latin de la Frégate, dans la méthode analytique de Vieillot. (Z. G.)

TACHYPETES (ταχυπέτης, qui vole rapidement), Chevrolat, Dejean (*Catalogue*,

3^e éd., p. 443). INS. — Synonyme de *Gyan-drophthalma*, genre nouvellement fondé par Th. Lacordaire (*Monogr. des Col. subpent. de la fam. des Phytophages*, 1848, p. 256) et qui fait partie des Clythrides clythridées de cet auteur. (C.)

* **TACHYPEZA** (ταχύπεζα, prompt; πίζα, pied). INS. — Meigen (*Syst. Besch.*, VI, 1830) désigne sous cette dénomination un genre de l'ordre des Diptères, famille des Tanystomes, tribu des Empides, qui n'est pas indiqué par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon*). (E. D.)

TACHYPLEUS (ταχύπλεος, prompt; πλέω, naviguer). Cette coupe générique, établie par Leach, n'a pas été adoptée par M. Milne Edwards, qui la considère comme étant syn. du genre des *Limæus*. — Voy. ce mot. (H. L.)

* **TACHYPLOTÈRES**. OIS. — Sous ce nom, Ritgen a établi, dans l'ordre des Palmipèdes, une division qui comprend les espèces de la famille des *Anatidæ* qui, comme les Canards proprement dits, sont habiles à nager. (Z. G.)

TACHYPORINIENS, *Tachyporini*. INS. — Seconde tribu de l'ordre des Coléoptères se rapportant à la famille des Brachélytres. établie par Erichson (*Gen. et spec. Staphylinorum*, p. 213) sur ces caractères principaux : Stigmates prothoraciques visibles; antennes insérées au-dessous du bord latéral du front. Genres : *Hypocyptus*, *Conurus*, *Tachyporus*, *Habrocerus*, *Tachinus*, *Trichophilus*, *Bolelobius*, *Mycetoporus*, *Tanygnathus* et *Elliptoma*. Les *Hypocyptus* et *Tanygnathus* sont tétramères et tous les autres genres sont pentamères. (C.)

TACHYPORUS (, rapide; πορός, passage). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Tachyporiniens, créé par Gravenhorst (*Monographia Micropterorum*, I, 137) et adopté par Erichson (*Gen. et spec. Staphylinorum*, p. 231). Ce genre renferme 26 espèces : 20 sont originaires d'Europe, 5 d'Amérique et 1 seule est propre à l'Afrique (Égypte). Nous citerons seulement les *T. obtusus* et *chrysomelinus*, Lin. (C.)

* **TACHYPTENA** (ταχύπτενα, rapide; πτενώ, volant). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Bombycides, créé par Germar (*Bombyc.*, I, 1811), et qui n'est pas adopté par MM. Duponchel et Boisduval. (E. D.)

***TACHYPTERIS** (ταχὺς, rapide; πτερόν, aile), Kirby (*Fauna bor. Am.*, p. 159). INS. — Syn. de *Melanophila*, Eschscholtz, Castelnau, Gory. (C.)

***TACHYPUS** (ταχὺς, rapide; ποῦς, pied), Weber. INS. — Synonyme de *Carabus*, Linné et Dejean. (C.)

TACHYPUS (ταχὺς, rapide; ποῦς, pied). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques subulpalpes, proposé par Megerle et adopté par Latreille (*Règne an. de Cuv.*, t. IV, p. 418), et Dejean (*Spec. gén. des Coléopt.*, V, 192) comme division de leur grand genre *EMBIIDIUM*. Les espèces suivantes, *T. Caraboides* Ill. (*picipes*), *pallipes* Dufs., appartiennent à l'Europe et à l'Asie. (C.)

TACHYS (ταχὺς, rapide). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques subulpalpes, proposé par Megerle et adopté par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 56) comme 3^e division de son grand genre des *Lembidium*. 34 espèces rentrent dans ce genre; 16 appartiennent à l'Europe, 16 à l'Amérique, 5 à l'Afrique, et une seule est propre à l'Asie; telles sont les *T. inornatus*, *flavicauda*, *ephippiatus* Say, *rufescens* Dej., etc., etc. (C.)

***TACHYSCHELIS** (ταχὺς, rapide; σκελίς, jambe). REPT. — Genre créé par M. Fitzinger parmi les Lacertines (*Syst. Rept.*, 1844). (G. B.)

TACHYSURE. *Tachysurus* (ταχὺς, agile; οὐρά, queue). POISS. — Genre de Poissons Malacoptérygiens, Siluroïdes, que Lacépède établit d'après une peinture chinoise, et auquel il trouve un caractère spécial dans la queue longue et déliée : caractère qui lui fournit l'appellation générique; mais cet organe ne dépasse guère les proportions qu'il présente chez les animaux du genre *Pimélode*, dans lequel ce Poisson doit constituer l'espèce *Pimelodus Tachisurus* Val. (*Tachisurus chinensis* Lac.). (E. BA.)

***TACHYTA** (ταχύτης, rapidité). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques subulpalpes, établi par Kirby (*Fauna bor. Am.*, p. 56, pl. 8, fig. 6), et qui a pour type et espèce unique la *T. picipes*, originaire de l'Amérique septentrionale. (C.)

TACHYTES (ταχὺς, vif). INS. — Genre de la famille des *Larrides*, de l'ordre des Hymé-

noptères, établi par Panzer, sur des espèces dont les mandibules sont longues, arquées et terminées en pointe aiguë; les antennes filiformes avec leur premier article renflé à l'extrémité; les jambes épineuses, etc. Nous citerons les *T. etrusca* (*Andrana etrusca* Rossi), de l'Europe méridionale, et *T. pom-piliformis* Panz. Ce genre correspond à celui de *Lycops* d'Illiger. (BL.)

***TACHYUSA** (ταχὺς, prompt). INS. — Genre de Coléoptères hétérotarses, tribu des Aléochariniens, établi par Erichson (*Genera et species staphylinorum*, p. 69), et qui est composé de 17 espèces européennes; telles sont les *T. atrata* Gr., *exarata*, *carbonaria* Mann., *cœrulea* Sahl, etc. (C.)

TACSONIE. *Tacsonia*. BOT. RH. — Genre de la famille des Passiflorées, formé par Jussieu (*Genera*, pag. 398) pour des arbrisseaux grimpants au moyen de vrilles, propres à l'Amérique tropicale, qui ont tout le port des Passiflores, mais qui s'en distinguent essentiellement par leur périanthe à long tube et à limbe divisé en 10 lobes sur deux rangs. De Candolle a décrit (*Prodrom.*, vol. III, pag. 333) 26 espèces de *Tacsonies*, auxquelles il faut en ajouter aujourd'hui environ dix nouvelles. Ces plantes ont été subdivisées en deux sous-genres : a. *Eutacsonia*, dont nous citerons pour exemple le *T. adulterina*, Juss.; — b. *Distephana*, dont nous choisirons pour exemple le *T. glandulosa*, Juss. (D. G.)

***TACUA**. INS. — Genre de la tribu des Cicadiens, établi aux dépens du genre *Cigale* (*Cicada*) des auteurs, par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 461). Le type est le *Cicada speciosa* Illiger. De Java. (BL.)

***TADE**. POISS. — Nom spécifique d'un Muge, le *Mugil Tade*, Forsk., appliqué par M. Ehrenberg à un Muge de la mer Rouge. (G. B.)

TADORNE. *Tadorna*. OIS. — Division générique de la famille des Canards, qui a pour type l'*Anas tadorna* Linn. *Voy. CANARD*. (Z. G.)

***TÆNARIS** (ταιναρός, nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816), et ne comprenant que des espèces étrangères à l'Europe. (E. D.)

TÆNIA (ταινία, bandelette, ruban). POISS. — Ce nom générique, qui indique la forme générale du corps des Poissons auxquels il a été donné, a été appliqué, par Aristote, Artedi, Linné, Gmelin, Bélon, Rondelet, Aldrovande, Walbaum, Willughby, Lacépède, à différents Poissons qui se rapportent à plusieurs genres de Tænioides : aux Trachyptères, aux Gymnètes, aux Cépoles. Le même mot a été souvent employé comme épithète, pour indiquer un caractère spécifique. (G. B.)

TÆNIA. HELM. — Voy. TENIA.

TÆNIANOTE. *Tænianotus* (ταινία, bandelette; νότος, dos). POISS. — Ce genre, créé par Lacépède, comprend des Poissons osseux Acanthoptérygiens qui ne doivent pas rester unis, non seulement dans la même coupe générique, mais encore dans la même famille. Ainsi le *Tænianote triacanthæ* appartient aux Joues cuirassées, et forme, près des Scorpènes, un petit genre qui se distingue par l'extrême compression du corps, et par la hauteur de la dorsale qui s'unit à la caudale. Le *Tænianote large raie* appartient, par la figure que Lacépède y rapporte, à une espèce du genre Apiste (*Ap. tænianotus*, Cuv.); mais le Poisson lui-même, dont Lacépède a emprunté la description à Commerson, est de la famille des Labroides, et constitue, parmi les Malacanthes, l'espèce *Mal. tæniatus*, Cuv., tandis que la figure qui appartient réellement au poisson de Commerson, a fourni à Lacépède son *Labre large-raie*. (E. BA.)

***TÆNIAPTERA** (ταινία, bandelette; πτερον, aile). INS. — M. Macquart (*Dipl.*, des *Suites à Buffon*, II, 1835) a créé sous ce nom un genre d'Insectes, de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides. Une seule espèce entre dans ce genre, c'est la *T. trivittata*, provenant de l'Amérique septentrionale. (E. D.)

***TÆNIOCAMPA** (ταινία, bandelette; κάμπη, bruyère). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Microlépidoptères, créé par M. Guénée (*Ann. soc. ent. franç.*, 1^{re} série, t. VII, 1839), d'après M. Agassiz, et qui n'a pas été adopté par Duponchel. (E. D.)

***TÆNIOCARPE.** *Tæniocarpum* (ταινία, bande, ver; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Pa-

pilionacées établi par M. Desvieux (*Ann. des sc. natur.*, 1^{re} sér., vol. IX, pag. 420) pour le *Dolichos articulatus*, Lam., sous-arbrisseau voluble, de l'Amérique tropicale, dont la gousse hérissée, pluriloculaire, est sinuose à son bord; c'est le *T. articulatum*, Desv. (D. G.)

TÆNIOIDE (ταινία, bandelette, ruban; εἶδος, forme). POISS. — Lacépède créa ce nom pour un Poisson de la famille des Gobioides, qui doit constituer, dans le genre Amblyope, l'espèce que M. Valenciennes nomme *AMBLYOPE HERMANNIEN*, *Amblyopus hermannius*. Pour la valeur de cette création générique de Lacépède, voy. l'art. **AMBLYOPE**. (E. BA.)

TÆNIOIDES. *Tænioides* (ταινία, bandelette, ruban; εἶδος, forme). POISS. — Sous le nom de Tænioides ou de Poissons en ruban, Cuvier a formé un groupe naturel de Poissons Acanthoptérygiens, très voisins des Scombéroïdes, ayant aussi de fort petites écailles, et dont le corps, très allongé et très aplati sur les côtés, explique le nom général qui les désigne. Si l'on distrait de cette famille les genres Lépidope et Trichiure, qui sont mieux placés en appendice à la fin de la tribu des Scombéroïdes à fausses pinules et sans armure à la ligne latérale, on peut diviser les Tænioides en deux tribus :

I. Tænioides à bouche peu fendue, à museau protractile; genres: *Trachyptère*, *Gymnète* et *Styléphore*.

II. Tænioides à bouche grande et fendue obliquement, mais non extensible; genres: *Cépole* et *Lophote*. (E. BA.)

***TÆNIOPHYLLE.** *Tæniophyllum* (ταινία, bande, ver; φύλλον, feuille). BOT. PH. Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Blume (*Bijdr.*, pag. 225) pour des plantes herbacées, épiphytes, petites et acalces, de Java, à feuilles fasciculées linéaires, à très petites fleurs en épi. M. Blume en a fait connaître quatre espèces, parmi lesquelles nous citerons le *T. glandulosum*, Blume. (D. G.)

***TÆNIOPTÈRE.** *Tænioptera*. OIS. — Genre de la famille des *Muscicapidæ* (Gobe-Mouches) dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec plus large qu'épais, droit, fort, légèrement crochu, à la pointe, un peu renflé et garni de fortes moustaches; les deux premières rémiges échancrées sur le côté, la troisième la plus longue de tou-

tes; une queue égale, formée de douze rec-trices inclinées en dehors et à barbe anté-rieure plus longue à l'extrémité.

Ce genre, qui depuis fort longtemps avait été indiqué par d'Azara, sous le nom de *Pepoaza*, nom que M. Lesson a adopté, a été fondé par le prince Ch. Bonaparte sur des oiseaux d'Amérique fort voisins des Ty-rans par leur taille, leurs formes robustes, et quelques uns de leurs caractères. Boié, de son côté, a distingué les mêmes oiseaux sous le nom générique de *Xolmis*.

Les espèces que l'on y rapporte sont le TÆNIOPÈRE PEPOAZA, *Tæn. pepoaza*, *Tyrannus pepoaza* Vieill. (Temm., pl. col., 554), des rives de la Plata; — le *Tyr. coronatus* Vieill. (*Tabl. ency.*, p. 1855); *Musci. vittigera* Licht. (*Cat.*), du Paraguay; — le *Tyr. dominicanus* Vieill. (*loc. cit.*); — le *Musci. næsta* Licht (*Cat.*, n° 557); — le *Tyr. rufiventris* Vieill. (*loc. cit.*), des environs de Monte-Video; — le *Tyr. atricapillus* Vieill. (*loc. cit.*), du Paraguay; — le *Musci. tænioptera* Ch. Bonap. (*Jour. of the Av. of Phil.*, t. IV, p. 370); — le *Musci. violenta* Ch. Bonap. (*loc. cit.*); — le *Musci. velata* Licht. (*Cat.*, n° 555), du Brésil; et le *Pepoaza stavi-da* Less. (*Rev. Zool.*, 1839, p. 102), de Valparaiso.

Tout ce qu'on connaît de l'histoire de ces oiseaux, c'est que quelques uns d'entre eux marchent avec célérité, qu'ils restent à terre pour faire la chasse aux Insectes, et que leur vol est lent et court. (Z. G.)

* TÆNIOPTERINÉES. *Tæniopterinae*. ois. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des *Muscicapidae* et fondée particulièrement sur le genre *Tænioptera*. G.-R. Gray (*List. of the genera*) comprend dans cette sous-famille les genres *Tænioptera*, *Lichenops*, *Knipolegus*, *Fluivicola*, *Arundinicola*, *Alecturus* et *Gubernetes*. (Z. G.)

* TÆNIOPTERIS. BOT. FOSS. — Genre de Fougères fossiles fort remarquable par la forme et la nervation de ses frondes, et qui prouve l'impossibilité de classer ces fossiles, d'après ces caractères seuls, parmi les genres de Fougères vivantes.

La plupart des espèces de *Tæniopteris* ont des frondes simples, quelquefois ce sont peut-être des pinnules latérales de fronde, pen-nées, oblongues, entières, à nervure mé-

diane épaisse et large, émettant des nervures secondaires presque perpendiculaires, simples ou à peine bifurquées à leur base; on n'y a vu que rarement des indices de fructifica-tion qui paraissent avoir formé des groupes arrondis comme dans les genres *Polypodes* et *Aspidium*. M. Unger a rapporté à ce même g. plusieurs espèces de *Glossopteris*, qui me paraissent très différents par leurs nervures obliques et dichotomes. Les vrais *Tæniopteris* ressemblent, par la forme et la nervation de leurs frondes, à des genres très différents de Fougères : 1° aux pinnules des *Danaea* et *Angiopteris*; 2° aux *Acrostichum* et *Polybotrya* ou *Olfersia*; 3° aux *Oleandra* (*Aspidium articulatum*, Swartz); 4° aux *Blechnum* à feuilles simples.

La plupart de ces fossiles ont été trouvés dans les terrains oolithiques ou liasiques, et dans le Keuper, et leur type est le *Tæniopteris villata*. Une espèce, au moins, est cependant propre aux terrains houillers les plus anciens, c'est le *Tæniopteris antiqua*; deux autres, peut-être différentes génériquement, à feuilles certainement pennées, ont été trouvées dans les terrains tertiaires : ce sont le *Tæniopteris Bertrandi*, et l'espèce voisine, décrite par M. Gæppert, sous le nom d'*Aspidites dentatus*, provenant des lignites de la Bohême. (Ad. Br.)

* TÆNIOSOMES. *Tæniosomes* (τανίσα, ruban; σῶμα, corps). FOSS. — Nom donné par Goldfuss, Ficinus, Carus, Gravenhorst, M. de Blainville, aux Poissons dont le corps est rubané et qui constituent la famille des *Tænioïdes*. *Voy.* ce mot. (G. B.)

* TÆNIOSTÈME. *Tæniostema* (τανία, bande; στήμα, étamine). BOT. FR. — Genre de la famille des Cistinées ou Cistacées, établi par M. Spach (in *Compan. to the Botan. Magaz.*, vol. II, p. 289) pour une plante herbacée, du Mexique, à très petites fleurs apétales; son nom rappelle ses éta-mines dont le filet est aplati en bande linéaire-spatulée et dont l'anthère est très petite. Cette espèce est le *T. micranthum* Spach. (*Lechea mexicana* Hort. Berol.) (D.G.)

* TÆNIOTES (τανία, ruban). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, créé par Serville (*Ann. de la soc. ent. de Fr.*, t. IV, p. 90), et dans lequel rentrent 8 espèces américaines. Nous ne citerons que les suivantes : *T. subocula-*

tus Ol., *scalaris* F., *farinosus* Lin., *decoratus* Lap. (atlas, pl. 13, fig. 4), *quadriguttatus* Sch., et *Orbigny* Guérin. (C.)

***TÆNIOTHRIPS** (τανία, bandelette; θρῖψ, nom de genre). INS. — Genre de la tribu des Thripsiens, de l'ordre des Thysanoptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 644) aux dépens du genre Thrips. Nous citerons les *T. primulae* Hal., *T. decora* Hal., *T. dispar* Hal., etc., comme appartenant à cette division. (Bl.)

***TÆNIURA** (τανία, ruban; οὐρά, queue). POISS. — Genre de Poissons Chondroptérygiens, de la famille des Raies, dont le nom indique le caractère extérieur spécifique (Müller and Henle, in *Wiegmann*, 1837). (G. B.)

***TÆNODEMA** (ταίνω, j'étends; δέμα, lien). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Pinophiliniens, fondé par Laporte (*Études entomologiques*, I, p. 120), et adopté par Erichson (*Genera et species staphyl.*, p. 679) qui l'a caractérisé. Ce genre, est formé de 4 espèces américaines, savoir : *T. cyanescens*, *vestita* (*gymnurus*) Nord., *ænea* Ol., et *semi-cyanea* Py. (C.)

***TÆNOIDES**. POISS. — Pour TÆNOÏDES. (G. B.)

***TÆNOSOMA** (ταίνω, j'étends; σῶμα, corps). INS. — Synonyme de *Trogophlæus*, Erichson, Heer. (C.)

TAFALLA, Ruiz et Pav. BOT. PH. — Synonyme de *Hedyosmum* Swartz, famille des Chloranthacées. (P. D.)

TAFELDSPATH. MIN. — C'est-à-dire Spathen tables. Synonyme allemand de Wollastonite. (Del.)

TAGENIA (*Tagénia*, sorte de gâteau). INS. — Genre de Coléoptères Hétéromères, tribu des Piméliciaires, fondé par Herbst (*Coléoptères*, 8, tab. cxxvii, 1-3), adopté par Latreille et par Solier. Ce genre renferme 21 espèces, parmi lesquelles 11 sont originaires d'Europe, 9 d'Afrique et 1 d'Asie. Nous citerons comme exemple les *T. filiformis* F., *angustata* Herbst, etc. (C.)

***TAGENITES**. INS. — Tribu de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établie par Solier (*Ann. de la soc. ent. de Fr.; Essai sur les Collaptérides*, t. VII, p. 6), et qui rentre dans la 2^e division, celle des Phanéroglosses. L'auteur y

rapporte les genres *Microtelus*, *Tagenia*, *Psammelicus*, *Ammophorus*, *Leptinoderus*, *Gonogenius*, *Scotobius* et *Diosteleus*. (C.)

TAGÈTE. *Tagetes* (nom mythologique). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, de la Syngénésie-Polygamie superflue dans le système de Linné, formé d'abord par Tournefort et adopté ensuite par tous les botanistes. Les plantes qui le composent sont des herbes annuelles d'Amérique, qui exhale pour la plupart une odeur forte et désagréable; dont les feuilles sont opposées ou alternes, entières ou dentées ou même pinnatiséquées; dont les fleurs jaunes ou orangées forment des capitules généralement rayonnés, multiflores, à rayons femelles et entourés d'un involucre dont les folioles, en une seule rangée, sont soudées en forme de cupule campanulée ou oblongue. Leurs akènes, allongés et rétrécis à la base, comprimés-tétragones, portent une aigrette simple formée de paillettes inégales. On connaît aujourd'hui de trente à trente-cinq espèces de Tagètes parmi lesquelles plusieurs figurent parmi nos plantes d'ornement les plus communes. Elle portent, en général, le nom vulgaire d'*Oeillets d'Inde*. Les plus répandues d'entre elles sont les deux suivantes: 1. Le TAGÈTE DRESSÉ, *Tagetes erecta* Lin., vulgairement désigné sous le nom de *grand Oeillet d'Inde*, est une belle plante originaire du Mexique, à tige droite, haute de 8 à 10 décimètres, à feuilles pinnatiséquées, ayant leurs segments lancéolés, dentés en scie; ses capitules de fleurs sont grands, solitaires, portés sur un pédoncule renflé; ils sont constamment jaunes et unicolores. Ils se succèdent pendant tout l'été et jusque vers la fin de l'automne. Leur odeur est forte et désagréable. Dans toutes les variétés cultivées, ils sont doubles, de nuances diverses. C'est une très belle plante d'ornement. 2. Le TAGÈTE ÉTALÉ, *Tagetes patula* Linn., vulgairement connu sous le nom de *petit Oeillet d'Inde*, est moins haut et plus petit dans ses diverses parties que le précédent. Ses fleurs sont jaunes au bord et fauves au centre. On en possède plusieurs variétés toutes plus ou moins brillantes. Ces deux plantes se multiplient par semis de graines choisies dans les plus beaux capitules. On cultive aussi le TAGÈTE LUISANT, *Tagetes lucida* Willd., dont les capitules sont beaucoup plus petits que ceux

des précédents, et groupés en corymbe.

(P. D.)

***TAGIADES** (ταγεία, commandant). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) pour une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

***TAGILITE** (nom de pays). MIN. — Hermann a désigné ainsi un Phosphate de Cuivre hydraté d'un vert d'émeraude, en masses fibreuses, trouvé à Tagilsk, dans les monts Ourals. (DEL.)

TAGONA (τάγων, j'étends). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Blapsides, proposé par Fischer, adopté par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 209) et par Hope (*Coleopterist's manual*, p. 124). Ce genre est composé de deux espèces de la Russie méridionale, les *T. acuminata* et *macrophthalma* Fisch. (C.)

***TAINIA**, Blume. BOT. PH. — Synonyme de *Mitopetalum* Blume, famille des Orchidées, tribu des Epidendrées. (P. D.)

TAIRA. MAM. — Nom d'une espèce de Carnassiers plantigrades, rapportée d'abord aux genres *Mustela* et *Viverra*, puis au genre *Gulo*, et considérée, par M. Bell, comme une espèce du genre *Galictis*, auquel M. Is. Geof. St.-Hil. donne le nom de *Huro*. *Voy. GLOUTON* et GRISON. (G. B.)

***TALA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées établi par Blanco (*Flora de Filipinas*, p. 484) pour une plante herbacée qui croit dans les endroits humides des Philippines, et à laquelle ce botaniste a donné le nom de *Tala odorata*. (D. G.)

***TALEPORA** (ταλαίπωρος, robuste). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamières, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édition, p. 374), pour deux espèces, les *T. punctigera* (*mutica*) Gr. et *apicalis* Dej., originaires du Brésil. (C.)

***TALEPORIA** (ταλαιπωρία, misère). INS. — Zeller (*Isis*, 1839) a donné ce nom, d'après Hubner, à l'une des nombreuses subdivisions de Lépidoptères nocturnes, créés aux dépens de l'ancien genre TEIGNE. *Voy. ce mot.* (E. D.)

***TALANUS** (ταλαιάζω, je me lamente). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, proposé par Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 232), qui n'y rapporte

qu'une espèce, le *T. cribrarius*, originaire de Cuba. (C.)

TALAPIOT. OIS. — Nom vulgaire d'un Pinnule de l'Amérique méridionale. (Z. G.)

***TALARODICTYON** (τάλαρος, corbeille; δίκτυον, filet). BOT. CR. (Phycées). — Dans le troisième Supplément à son *Genera Plantarum*, M. Endlicher donne le signalement suivant de ce nouveau genre de la tribu des Hydrodictyées : Fronde membranuse, nu-cilagineuse, presque globulense, fixée par son centre ombiliqué aux roches des rivages maritimes. Elle est formée de filaments cloisonnés et réunis en une sorte de réseau creux, des bords duquel s'élèvent, en manière d'anses, quelques uns de ces mêmes filaments rapprochés et comme rubanés. Nous ne connaissons ce genre que par la définition qu'en a donnée l'auteur au lieu cité. Il est originaire des mers de la Chine. (C. M.)

***TALAUMA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Magnoliacées formé par Jussieu (*Genera*, p. 281) pour le *Magnolia Plumieri* Swartz, et qui a été enrichi de dix espèces nouvelles par les botanistes modernes. Il ressemble aux Magnoliers par ses fleurs, et ne s'en distingue guère que par son fruit en forme de cône, comme hérissé par la présence des styles persistants. Son espèce type est le *T. Plumieri*. (D. G.)

TALC. MIN. — Le mot de Talc, comme celui de Spath, servait autrefois à désigner une certaine structure commune à des substances de nature différente; on appelait ainsi tous les minéraux qui se divisent avec facilité en lames minces et brillantes. Depuis que les minéralogistes considèrent la composition chimique comme la base fondamentale de leurs classifications, le mot de Talc est devenu spécifique, et ne sert plus qu'à désigner des substances, tellement rapprochées par leur composition et par leurs caractères physiques, qu'on peut les considérer comme les variétés d'une même espèce, bien que la détermination de leurs caractères principaux laisse encore quelque chose à désirer. Les substances dont nous parlons sont : le Talc proprement dit, et la Stéatite.

1^o **TALC PROPRESMENT DIT**. Substance composée de Silice et de Magnésie, sans Alumine, et se rapprochant beaucoup des Micas par ses caractères extérieurs. Comme eux, elle

se présente sous la forme de feuillets minces et flexibles, mais ces feuillets sont mous et non élastiques; elle est d'ailleurs beaucoup plus tendre, car c'est de tous les minéraux connus le moins dur, et sa poussière est onctueuse au toucher. Elle s'offre souvent à l'état laminaire, avec des indices de formes hexagonales ou rhombiques; et ces formes paraissent pouvoir se ramener à un prisme rhomboïdal, droit ou oblique, dont la valeur des angles différerait peu de 120° et de 60°. Ainsi, c'est à l'un des systèmes prismatiques à axes inégaux, que se rapporte la cristallisation du Talc, et ce qui confirme ce résultat, ce sont les propriétés optiques des lames de Talc: elles possèdent deux axes de double réfraction, dont l'angle est de 7° 24', et dont la ligne moyenne est perpendiculaire au grand plan des lames ou au clivage le plus sensible; car les feuillets de Talc, comme ceux de Mica, se prêtent à une division mécanique parallèlement à leurs grandes faces. On voit que la détermination du caractère cristallographique est encore incomplète; il en est de même du caractère de la composition chimique. Dans presque tous les Talcs, on trouve toujours une petite quantité d'eau, que l'on regarde généralement comme non essentielle; le rapport des deux autres principes, la Silice et la Magnésie, ne peut pas encore être fixé avec certitude; les analyses conduisent en effet à quatre formules différentes: en représentant par Si O l'atome de Silice, on trouve qu'il y aurait, pour 4 atomes de base, 12 atomes de Silice suivant M. Beudant, 10 atomes de Silice suivant Kobell, 9 atomes de Silice suivant M. Margnac, et seulement 8 selon MM. Berthier et Delesse. Il faut attendre du temps la solution de cette question importante. Chauffé dans un matras, le Talc ne dégage point d'eau d'une manière sensible et ne perd point sa transparence; à un feu vif et soutenu, il s'exfolie et blanchit sans se fondre ou s'arrondir vers les bords en une masse bulleuse; dans le Borax, il se dissout avec effervescence en un verre transparent. A la Magnésie se joint souvent, en vertu d'une substitution par isomorphisme, le protoxide de Fer, qui donne à la substance une teinte verte qu'elle n'aurait point sans cela.

Les variétés de structure sont peu nom-

breuses; ce sont: 1° le *Talc laminaire*, blanc ou verdâtre, divisible en feuillets minces, qui se plient et se contournent aisément; 2° le *T. lamellaire*, en petites lamelles flexueuses, blanches, jaunâtres ou rosâtres; 3° le *T. écailleux*, appelé fort improprement *Craie* de Briançon: en masses qui se divisent par petites écailles, sans offrir de joints continus; 4° le *T. fibreux*, composé de fibres radiées; 5° le *T. pulvérulent*, en masse terreuse ou argiloïde, d'un gris blanchâtre.

2° *Stéatite*. Substance à structure compacte, douce et grasse au toucher, quelquefois anhydre, mais le plus souvent donnant une certaine quantité d'eau pour la calcination; blanchissant et prenant de la dureté au feu, fondant difficilement en émail ou se réduisant en une pâte blanche; très tendre, se laissant rayer facilement par l'ongle et couper au couteau comme du savon; susceptible de poli. Elle se présente assez souvent sous des formes régulières, mais qu'elle a empruntées à d'autres minéraux: elle a en effet, comme la Serpentine, une tendance très remarquable à remplacer un grand nombre d'autres substances, dont elle se borne à copier la figure extérieure, sans conserver de traces de leur structure interne. Sa couleur la plus ordinaire est le blanc; elle passe à des teintes différentes de gris, de jaune, de vert, de rose et de rouge. Ses variétés de structure sont: la *fibreuse* ou l'*asbestiforme*, qui ressemble à de l'asbeste dur; la *granulaire*; la *Stéatite compacte*, unicolore ou marbrée: la *St. terreuse*, vulgairement nommée *Craie d'Espagne*; la *dentritique*; et enfin la pseudomorphique, qui se montre sous les formes du Quartz hyalin, du Calcaire spatique, de l'Orthose, etc.

On a rapporté à la Stéatite une substance qui a beaucoup de rapports avec elle par ses caractères extérieurs, et que l'on trouve à la Chine, d'où elle nous vient sous la forme de ces petites figures grotesques, appelées *Magots*. Il se peut que la matière de quelques uns de ces petits bustes soit de la véritable stéatite; mais, dans le plus grand nombre de ces cas, la substance qui les compose est sensiblement plus dure, quoiqu'elle se laisse encore rayer par l'ongle, elle est infusible et se distingue surtout de la stéatite par l'absence de la Magnésie et par la présence de l'Alumine et d'une quantité notable de

matière alcaline. Haüy l'avait décrite sous le nom de Talc glaphique; mais on la considère maintenant comme une espèce particulière, distincte du Talc et de la Stéatite, et qu'on place à la suite des Silicates alumineux, sous les noms de Pagodite ou d'Agalmatolithe.

La Pimélite de Kosemütz et de Baumgarten en Silésie n'est peut-être qu'une variété de Stéatite colorée par de l'oxide de Nickel; cependant cette substance terreuse d'un vert pomme pourrait bien constituer une espèce à part, si l'on en juge par une analyse de Klaproth, qui ne l'a trouvée formée que de Silice, d'oxide de Nickel et d'eau. Enfin, il est encore une substance qu'on pourrait être tenté de rapporter à la Stéatite, et qui n'en diffère que par une petite quantité d'alumine. C'est le minéral connu sous le nom de *Pierre de Savon*, que l'on trouve en veines dans la Serpentine du cap Lézard, au Cornouailles. Il est gris ou brunâtre, très onctueux, et composé de Silice, d'Alumine, de Magnésie, d'Oxide de fer et d'eau.

Le Talc proprement dit ne forme pas de grandes masses. Il se trouve en petits lits, en amas ou en filons dans différentes roches de cristallisation ou dans les calcaires qui leur sont subordonnés, principalement dans les terrains où abondent les roches magnésiennes et amphiboliques. La Stéatite accompagne presque toujours la Serpentine, au milieu de laquelle elle forme des veines ou de petits amas. On emploie les deux variétés principales du Talc à différents usages : le Talc laminaire, que l'on recueille au Tyrol, est transporté à Venise, où il est connu sous le nom de Talc de Venise. Quand il est pulvérisé, broyé et réduit en pâte fine, on en compose des crayons colorés, que l'on nomme *Pastels*. La propriété dont jouit sa poussière de rendre la peau lisse et luisante, et de lui donner une apparence fraîcheur, l'a fait employer comme cosmétique; elle est la base du fard dont se servent les dames, et dont le principe colorant est le rouge de carthame. On fabrique également ce cosmétique avec le Talc blanc écaillé, passant à la Stéatite, que l'on appelle *Craie de Briançon*, et que les Briançonnais tirent de la montagne Rouse, près de Fénestrelles, du hameau

de Brailly, dans la vallée de St.-Martin, et de Prasles en Piémont. Ce même Talc écaillé ou compacte, dans son état naturel, est employé par les tailleurs en guise de craie pour tracer leurs coupes sur les étoffes; enfin on se sert du Talc pulvérulent pour dégraisser les soies, pour diminuer le frottement des machines, et pour faciliter l'entrée des bottes neuves.

On a étendu le nom de Talc à diverses substances minérales qui n'appartiennent pas à cette espèce.

TALC BLEU. Syn. de Disthène. *Voy. ce mot.*

TALC CHLORITE. *Voy. CHLORITE.*

TALC GRANULEUX. *Voy. NACRITÉ.*

TALC DE MOSCOVIE. *Voy. MICA LAMINAIRE.*

TALC OLLAIRE. *Voy. SERPENTINE.*

TALC DE VENISE. Variété de Talc laminaire du Tyrol, que l'on transporte à Venise pour les besoins du commerce.

TALC ZOGRAPHIQUE. *Voy. CHLORITE et TERRE VERTE.* (DEL.)

*TALCADE. GÉOL. — Ce nom, proposé par M. Nérée Boubée, est synonyme de Talcite. *Voy. ce mot.*

*TALCITE. GÉOL. — *Voy. l'article ROCHES*, t. XI, p. 164.

TALEGALLE. *Talegalla*. ois. — Genre de la famille des *Mégapodidées*, dans l'ordre des Gallinacés. M. Lesson, qui en est l'auteur, le caractérise ainsi : bec moins long que la tête, très robuste, épais, comprimé sur les côtés, convexe, à arête arrondie, entamant les plumes du front; narines basales, latérales, oblongues, percées dans une membrane tendue sur des fosses nasales larges; mandibule inférieure plus courte, taillée en biseau au sommet; joues nues; tête et cou à plumes poilues ou barbulées; ailes arrondies, concaves, à première penne très courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième la plus longue de toutes; queue moyenne arrondie; tarses robustes, médiocres, scutellés, terminés par quatre doigts allongés; le pouce reposant en entier sur le sol et muni d'un ongle robuste.

L'espèce type, découverte aux alentours du Havre-Dorey, à la Nouvelle-Guinée, le TALÉGALLE DE CUVIER, *Tal. Cuvierii* Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 38), a tout son plumage d'un noir brun foncé. Sa forme générale rappelle un peu celle des Talèves; c'est même pour indiquer cette analogie que

M. Lesson a créé le mot hybride *Talégalle*.

Elle a été rencontrée non loin de la mer, dans les broussailles, où elle vit à la manière de tous les Gallinacés. Elle est très rare.

Une seconde espèce que Swainson avait génériquement distinguée sous le nom de *Catheturus* et dont il avait fait un Vautour, trompé, sans doute, par la nudité du cou et de la tête, a été rapportée à ce genre. M. de Lafresnaye, d'après les dessins de la tête et du bec du *Catheturus*, donnés par Swainson (*Class. of Birds*, t. I, 284), avait pensé que cet oiseau était un Talégalle, le même peut-être que le *Tal. Cuvierii*, ou une espèce nouvelle. Cette présomption a été pleinement confirmée par M. Gould qui considère le type du genre *Catheturus* de Swainson, auquel il donne pour synonyme le *New-Holland Vultur* de Latham, comme deuxième espèce du genre Talégalle.

Cet oiseau aurait un mode de nidification des plus singuliers, selon M. Gould. Il réunirait sur le sol une grande quantité de branches vertes avec leurs feuilles, de manière à en former un monceau de cinq à six pieds de haut, et même plus, auquel il donne une forme conique. C'est dans un petit enfoncement, étroit et assez profond, du sommet de ce cône, que la femelle pond deux ou trois œufs, qu'elle a soin de relever, avec son bec, et de placer perpendiculairement, les uns près des autres, de façon à ce que l'un de leurs bouts soit en haut et l'autre en bas; ensuite elle laisse au soleil et à la chaleur produite par la fermentation de cette masse de végétaux, le soin d'échauffer et de faire éclore sa nichée.

Cette espèce est particulière à la Nouvelle-Hollande. (Z. G.)

TALÈVE. *Porphyrio*. ois. — Genre de la famille des *Rallidae*, dans l'ordre des Échassiers, caractérisé par un bec plus court que la tête, fort, droit, conique, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure voûtée sur l'inférieure, un peu inclinée à la pointe, et se dilatant sur le front en une large plaque nue; des narines latérales, percées dans la masse cornée du bec, ouvertes de part en part, et à peu près rondes; des ailes courtes, concaves; des tarses nus, réticulés, médiocres, et des doigts fort longs, entièrement divisés et garnis

latéralement de petites membranes très étroites.

Ce genre, créé par Brisson aux dépens de *Fulica* de Linné, est aujourd'hui adopté par tous les ornithologistes.

Les Talèves, qu'on nomme aussi *Porphyriens*, *Poules-Sultanes*, ont des mœurs fort peu différentes de celles des Poules-d'Eau. Ce sont des oiseaux excessivement doux et timides en même temps, qui aiment et recherchent la solitude et les lieux écartés. Nés au milieu des joncs, des plantes aquatiques, ils n'en sortent que rarement et lorsqu'ils sont pressés par la nécessité. Ils vivent habituellement dans les eaux douces, dans les marais et les rivières. Leur voix est forte et sonore. Leur démarche, lorsqu'ils ne sont pas poursuivis, est lente, compassée; mais lorsque quelque chose les excite, ils courent avec assez de vitesse et de légèreté. Ils ont même, comme les Jacanas, la faculté de pouvoir marcher sur les plantes aquatiques, sans enfoncer dans l'eau, et cette faculté est due à la longueur de leurs doigts. Quoique leurs pieds ne soient pas palmés, ils nagent et plongent avec beaucoup d'aisance. Cependant un fait rapporté par M. Malherbe, dans la *Faune ornithologique de la Sicile*, ferait supposer qu'ils ne sont pas aussi bons nageurs qu'on le suppose généralement; car, il rapporte que lorsque le *Talève porphyrion* est chassé et obligé de s'éloigner des eaux, le plus souvent, au lieu de prendre son vol, pour fuir le danger, il se cache parmi les joncs touffus, ou plonge, et se tient tranquille dans le lieu même où il a plongé: c'est à peu près ce que font les Poules-d'Eau et les Râles. Les Talèves se croient tellement en sûreté lorsqu'ils se sont dérobés de la sorte à la vue du chasseur, qu'on peut aller vers eux, les approcher de fort près, et même quelquefois les prendre à la main, sans qu'ils aient fait le moindre mouvement pour fuir. Lorsqu'ils volent, ce qu'ils font rarement, et seulement pour passer d'un marais à l'autre, leurs jambes sont pendantes, comme s'ils les traînaient après eux, ce qui rend leur vol lourd et embarrassé. C'est probablement à cause de cette imperfection dans les organes du vol, que les Talèves ne font pas de grands voyages et vivent assez sédentaires dans les lieux où ils sont nés.

Le régime des Talèves, à l'état de liberté, consiste en racines, en herbes aquatiques et en céréales; en captivité, ils se contentent de tout ce qu'on leur offre. On a vu des Talèves porphyriens manger du riz en paille, dont ils détachaient le grain en s'aidant de leurs pieds, courir à leur provision d'eau à chaque grain qu'ils avaient avalé, et boire en mordant pour ainsi dire l'eau. Le même oiseau a encore la singulière habitude, lorsqu'une substance qu'on lui présente est un peu trop grosse pour pouvoir être avalée tout de suite, de la saisir avec un de ses pieds, de la porter à son bec comme les Perroquets, et de la manger en la morcelant.

Ce qui a lieu de surprendre, c'est que les faits relatifs à la reproduction des Talèves soient à peu près inconnus, et que ceux que l'on possède, étant en contradiction, puissent passer pour douteux. Buffon rapporte qu'on a vu un mâle et une femelle de Talève porphyrion travailler de concert à construire un nid, qu'ils avaient posé à quelque hauteur de terre, sur une avance de mur, avec de la paille et des buchettes en quantité; et que la ponte fut de six œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronds et de la grosseur d'une bille de billard. Mais M. Malherbe dit, probablement d'après les observations de M. Luighi-Benoît, que cet oiseau dépose ses œufs au nombre de deux à quatre seulement (il n'en indique ni la couleur, ni la forme), soit sur la terre, sans construire de nid, soit parmi les herbes touffues au milieu et à proximité des marais. Il ajoute que l'incubation a lieu dans le mois de février ou de mars; que les poussins sont nés en avril, et qu'ils sont alors couverts d'un duvet d'un noir bleuâtre, ayant le bec, la plaque frontale et les pieds blancs. A peine nés, ils courent autour du nid, et prennent, assure-t-on leur nourriture, sans le secours de la mère. Ils font entendre parfois un cri flexible et non interrompu, comme les poulets.

Les Talèves se montrent naturellement disposés à la domesticité, si l'on en juge par l'espèce que possède l'Europe. Celle-ci s'appriivoise facilement dans les basses-cours où l'on élève des volailles. « C'est ce même oiseau, dit Buffon, que les Grecs et les Romains faisaient venir de Libye, de Comanège et des îles Baléares, pour le nourrir

et le placer dans les palais et dans les temples où on le laissait en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel, et par la beauté de son plumage. »

Le genre Talève a des représentants en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et dans l'Australie.

L'espèce d'Europe est le TALÈVE PORPHYRIEN, *Por. hyacinthinus* Temm. (P. Roux, *Ornith. Prov.*, pl. 333).

Commune, en Sicile, sur le lac Lentini, dans les marais de Catane, dans l'Anapus, la rivière de Cyane près de Syracuse, ainsi que dans quelques autres localités; on la voit aussi communément dans les îles Ioniennes, dans tout l'Archipel et le Levant, à Alger, notamment dans la province de Bône, sur le lac Fetzara; en moins grand nombre en Dalmatie, dans les provinces méridionales de la Hongrie et en Sardaigne; enfin, on l'observe quelquefois en France, dans la Provence et le Dauphiné.

Les Talèves étrangers diffèrent peu de notre espèce, par leur plumage, où domine toujours le bleu violâtre et le glauque, nous nous bornerons à indiquer les suivants: T. TAVOUA, *P. tavoua* Vieill. (*Gal. Ornith.*, pl. 267), *Fulica Martinica* Lin., de Cayenne, de la Martinique et de l'Amérique septentrionale; — T. A MANTEAU VERT, *P. smaragnotus* Temm. (*Buff.*, pl. enl., 910), de Madagascar; — T. A MANTEAU NOIR, *P. melanotus* Temm., de la Nouvelle-Hollande; — T. EMERAUDIN, *P. smaragdinus* Temm. (*pl. col.*, 421), de Java et de Sumatra; — T. FAVORITE, *P. Cayana* G. Cuv., *Fulica flavirostris* Gmel. (*Buff.*, pl. col., 897), de Cayenne; — T. MEUNIER, *P. pulverulentus* Temm. (*pl. col.*, 405), de Calcutta; — T. BLANC, *P. albus* G. Cuv., de la Nouvelle-Hollande. Cette dernière espèce pourrait n'être, comme le suppose M. Lesson, qu'une variété du Talève à manteau noir, qui habite les mêmes contrées. (Z. G.)

*TALGUENEA. BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnées, tribu des Collettiées, formé par M. Miers pour des arbustes à feuilles ramassées, décussées, armées de fortes épines axillaires, opposées en croix, au-dessous desquelles les fleurs sortent d'un tubercule axillaire. Ces arbustes habitent les Andes du Chili. (D. G.)

TALIERA, Mart. BOT. PH. — Synonyme de *Corypha* Lin., famille des Palmiers.

TALIGALÉE. *Taligalea*. BOT. PH. — Genre d'Aublet rapporté comme synonyme aux *Amanonia* Lin., famille des Verbénacées.

TALIN. *Talinum*. BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Calandriées, proposé d'abord par Adanson (*Famille des plantes*, vol. II, p. 245) et adopté, mais avec des limites un peu plus étroites, par les botanistes postérieurs. Il comprend aujourd'hui environ vingt espèces herbacées, quelquefois sous-frutescentes, charnues et glabres, qui se trouvent principalement dans les parties chaudes de l'Amérique, et moins abondamment au cap de Bonne-Espérance, dans l'Arabie heureuse et l'Océanie. (D. G.)

TALIPOT. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Corypha umbraculifera*. Voy. CORYPHA.

TALISIE. *Talisia* BOT. PH. — Genre de la famille des Sapindacées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, p. 349, tab. 136) et qui comprend des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, sans vrilles, à feuilles brusquement pennées, à fleurs polygames en grappes paniculées. L'espèce qui en est le type est le *Talisia guianensis* Aublet. On en connaît aujourd'hui 4 ou 5 autres. (D. G.)

***TALITRE**. *Talitrus* (*Talitrum*, chique-naude). CRUST. — Genre de l'ordre des Amphipodes, famille des Crevettines sauteuses, établi par Latreille aux dépens des *Cancer* de Linné, des *Gammarus* de Fabricius et adopté par tous les carcinologistes. Ce sont de petits Crustacés qui habitent les plages sablonneuses; ils aiment à se cacher sous les débris de plantes marines amoncelées sur le rivage, et sautent avec tant d'agilité qu'on leur a donné le nom populaire de *Puce de mer*. C'est aussi à cause de la manière dont ils bondissent sur le sol que les naturalistes les ont appelés Talitres. Ils vivent réunis en troupes nombreuses, et dévorent rapidement les cadavres des petits animaux rejetés par la mer. Il paraît probable que c'est le besoin de chercher un lieu humide qui les rassemble sous les débris de fucus, et lorsqu'on les en chasse, on les voit bientôt s'enfouir dans le sol qu'ils creusent avec leurs pattes de la première paire, en même temps qu'ils rejettent derrière eux, avec leurs pattes postérieures, le sable qu'ils ont ainsi détaché. On en connaît 5 espèces,

dont 4 habitent les mers d'Europe et la 5^e les côtes de la Nouvelle-Zélande. Le Talitre sauteur, *Talitrus saltator* Edw., type de ce genre, est très commun sur nos côtes du Nord et de l'Ouest. (H. L.)

TALLO. BOT. PH. — L'un des noms vulgaires du *Colocasia esculenta* Schott (*Arum esculentum* Lin. Voy. COLOCASIA et TARRO).

***TALONA** (Talon). MOLL. — Genre d'Acéphales Enfermés de la famille des Myaires, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

***TALOPIA**. MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des *Trochus*, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

TALPA. MAM. — Nom générique latin de la TAUPE. (G. B.)

***TALPASOREX** (des deux noms génériques *Talpa*, *Sorex*). MAM. — Genre d'Insectivores, dont le nom indique les affinités générales que lui reconnaît l'auteur, M. Lesson (*Man... Mammal.*, 1827). (G. B.)

TALPOIDE (*Talpa*, Taupe; τῆρας, forme). MAM. — Lacépède forme, sous ce nom, un genre de Rongeurs qui fouissent à la manière des Taupes, et qui sont, pour cette raison, désignés sous le nom de RATS-TAUPES. Voyez les articles ORYCTÈRE, BATHYERGUE, GEORYGUE, NYCTOCLEPTE, RAT-TAUPE, SPALAX. (G. B.)

***TALSCHISTE**. GÉOL. — Synonyme de Talcite. Voy. ce mot.

TAMANDUA. MAM. — Espèce d'Édentés du g. Fourmilier (*Myrmecophaga Tamandua*, Cuv., *Myrm. tetradactyla* et *M. tridactyla*, L.), de moitié moindre que le Tamanoir; sa queue, à poil ras, prenante et nue au bout, lui sert à se suspendre aux arbres. (G. B.)

TAMANOIR. MAM. — Espèce d'Édentés du genre Fourmilier (*Myrmecophaga jubata*), de plus de 4 pieds de long; quatre ongles devant, cinq derrière; la queue garnie de longs poils dirigés verticalement. Cet animal habite les lieux bas, marche lentement et ne grimpe pas; il est vigoureux, et se défend en frappant circulairement avec ses pattes de devant, dont les ongles sont terribles. (G. B.)

TAMAR-HENDI. BOT. PH. — Nom arabe du Tamarinier. Voy. TAMARINIER.

***TAMARIA**. ÉCHIN. — Genre d'Astérides indiqué par M. Gray (*Ann. of Nat. Hist.*, 1840). (G. B.)

TAMARIN. MAM. — *Voy.* OUISTITI. (G. B.)

TAMARINIER. *Tamarindus* (du nom arabe *Tamar-Hendy*). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Cæsalpiniées, formé par Tournefort, et que les auteurs ont placé de manières très diverses dans le système de Linné. Ainsi, l'illustre botaniste suédois lui-même le rangeait dans sa triandrie-monogynie; Schreber, Willdenow et Persoon l'ont classé dans la monadelphie-triandrie; enfin, De Candolle a pensé qu'il devait être rangé dans la diadelphie-triandrie. Ce genre est caractérisé: Par son calice coloré, dont le tube est turbiné, dont le limbe est divisé profondément en quatre lobes, parmi lesquels le postérieur est plus large, bidenté; par cinq pétales, dont les trois supérieurs sont plus grands, ascendants et réfléchis, tandis que les deux inférieurs sont très petits et ressemblent à un simple filet grêle; par neuf étamines soudées inférieurement, dont trois seulement sont longues et fertiles; par un ovaire stipité, multi-ovulé, auquel succède un légume oblong, comprimé, divisé en plusieurs loges par des cloisons transversales, et renfermant une pulpe qui, d'après Jussieu, serait située entre les deux couches du péricarpe. — L'espèce unique du genre est le TAMARIN DE L'INDE, *Tamarindus indica* Lin.; arbre spontané dans l'Inde, et qui de là a été propagé par la culture aux îles de France et Bourbon, dans les parties chaudes de l'Afrique et aux Antilles. C'est un bel arbre, dont le tronc, assez volumineux, est couvert d'une écorce brune; dont les feuilles, brusquement pennées, ont plusieurs paires de folioles; dont les fleurs jaunes, marquées de veines rouges, très agréablement parfumées, forment des grappes peu fournies et légèrement pendantes. Cette espèce intéressante est cultivée dans les contrées chaudes du globe comme arbre d'ornement; mais elle est surtout connue pour la pulpe de ses fruits, qui sert à des usages multipliés, soit comme aliment, soit comme substance médicinale. Avant leur parfaite maturité, ces fruits sont très acides; et, dans cet état, les Égyptiens s'en servent pour aciduler leurs mets. A leur parfaite maturité, la pulpe qu'ils renferment a une saveur en même temps sucrée et aigrelette, très agréable, qu'elle doit à ce qu'elle renferme

à la fois du sucre dans la proportion d'environ 1/8, avec des acides tartrique, citrique et malique; elle remplace les groseilles, et se consomme sur place en très grande quantité, soit en confitures, sorbets, etc., soit en boissons rafraîchissantes: on s'en sert aussi pour des tisanes tempérantes, dans les irritations intestinales, les dysenteries, etc. Celle que le commerce apporte en Europe pour les besoins de la médecine a subi une préparation qui permet de la conserver longtemps, mais qui lui donne une couleur plus foncée, et qui consiste soit dans une concentration par l'évaporation dans des bassines de cuivre, par suite de laquelle elle devient noire, soit dans une préparation avec du sucre qui en fait une sorte de confiture. Dans ce dernier cas, elle porte le nom de *Tamarin préparé*. On administre cette pulpe étendue d'une grande quantité d'eau, à titre de tisane rafraîchissante ou, moins délayée, comme boisson laxative. (P. D.)

TAMARIS. *Tamarix*. BOT. PH. — Genre de la famille des Tamariscinées, à laquelle il donne son nom, formé d'abord par Linné, mais restreint dans ces derniers temps par la création du genre *Myricaria*, Dew., pour les espèces monadelphes, et du genre *Trichaurus*, Arnott, pour le *Tamarix ericoïdes*, Willd. Les Tamaris sont des arbrustes ou des arbres de la région méditerranéenne, des Canaries et de l'Inde, remarquables par leurs petites feuilles imbriquées, semblables à des écailles; par leurs petites fleurs en épis souvent paniculés, à 4-10 étamines libres, et par leurs graines aigretées à la chalaze qui occupe leur sommet. On cultive souvent dans les lieux frais des jardins, le long des eaux, dans les parcs, le TAMARIS DE FRANCE, *Tamarix gallica*, Lin., espèce tellement abondante le long du golfe de Lyon, que, dans certaines communes du littoral, on l'emploie comme combustible. Ses rameaux grêles, couverts de petites feuilles d'un vert un peu glauque, lui donnent une grande légèreté et un aspect tout particulier. L'écorce de sa racine et de ses branches passe pour sudorifique, diurétique et apéritive. Une variété très curieuse de cette espèce est le *Tamarix gallica*, Var. *mannifera*, Ehrenb., le *Tarfa* ou *Atlé* des Arabes, qui croît sur le Sinaï, et qui,

piqué par le *Coccus manniparus*, exsude une sorte de Manne. (D. G.)

TAMARISCINÉES. *Tamariscinées.* BOT. PHAN. — Petite famille de plantes dicotylédonnées, polypétales, hypogynes, ainsi caractérisée : calice de 5 folioles, rarement de 4, distinctes ou quelquefois réunies à la base, imbriquées; autant de pétales alternes, à préfloraison imbriquée ou tordue, marcescents. Étamines en nombre égal et alternant avec les pétales, ou en nombre double, à filets élargis inférieurement et réunis par un disque tantôt à peine sensible, tantôt saillant en dix crénelures qui alternent deux à deux avec les 5 étamines; anthères biloculaires, introrses; ovaire libre, ordinairement pyramidal, à 3 angles, très rarement à 4, présentant vers sa base autant de placentas pariétaux, qui, quelquefois prolongés en dedans, la divisent en autant de loges incomplètes, et portent de nombreux ovules dressés, anatropes; styles en nombre égal, libres ou soudés en un seul, terminés par un stigmate obtus ou tronqué; capsule s'ouvrant en 3-4 valves, dont chacune porte au milieu de sa base épaissie un placenta chargé de graines ascendantes, dont le tégument membraneux se prolonge à l'extrémité supérieure, c'est-à-dire à la chalaze, en un filet environné ou couvert de longs poils, et recouvre immédiatement un embryon droit à cotylédons oblongs, ovales, planes-convexes, à radicule courte et infère. Les espèces sont des sous-arbrisseaux, arbrisseaux ou arbres, habitant toutes les régions tropicales et tempérées de l'hémisphère boréal et de l'ancien continent; fréquents près des eaux surtout salées, principalement autour de la Méditerranée et des lacs de l'Asie centrale. Leurs feuilles sont alternes, sessiles, courtes, un peu charnues, élargies et quelquefois amplexicaules à la base, effilées au sommet, très entières, souvent croisées à la surface de points nombreux, de couleur le plus ordinairement glauque, dépourvues de stipules; leurs fleurs blanches ou roses, en épis généralement rameux, terminaux, portées par des pédicelles très courts qu'accompagne une bractée. La présence d'une substance tannique, de résine et d'huile essentielle, donne à ces plantes une saveur amère et des propriétés astringentes. Une espèce d'Arabie

est remarquable par l'écoulement de matière abondante muqueuse-sucrée que détermine chez elle la piqure d'un insecte, et dans laquelle beaucoup d'auteurs croient reconnaître la manne des Hébreux.

GENRES.

Myricaria, Desv. — *Trichaurus*. Arn. — *Tamarix*, L. (Ad. J.)

TAMARIX. BOT. PH. — *Voy.* TAMARIS.

TAMATIA. *Tamatia.* OIS. — Genre formé par G. Cuvier aux dépens des *Bucco* (*Barbus*) de Linné, et placé par lui dans sa famille des Grimpeurs, à la suite des *Barbus* proprement dits. G.-R. Gray, dans son *Genera of Birds*, le range parmi les Passereaux dans sa sous-famille des *Tamatianæ*, de la famille des *Alcedinidæ*. Il fait également partie, pour M. de Lafresnaye, de la sous-famille des *Tamatianæ*. MM. Temminck et Wagler ont adopté pour ce genre le nom de *Capito*.

Les caractères qu'on lui assigne sont: Bec aussi long que la tête entouré de soies raides, dirigées en avant, épais, convexe en dessus, arrondi à la base, comprimé sur les côtés; à mandibule crochue et crénelée à la pointe; narines situées à la base du bec, cachées par les soies qui descendent du front, orbiculaires; ailes courtes, à troisième et quatrième rémiges les plus longues; tarses courts; queue allongée, composée de dix rectrices.

Les *Tamatias* sont des Oiseaux lourds, massifs, d'un caractère triste et sombre. Ils aiment la solitude, les lieux couverts; ils ne recherchent point la société de leurs semblables, et fuient la présence de l'homme. Ils sont indolents, demeurent très longtemps inactifs, perchés sur les branches les plus touffues et les plus basses des arbres, et semblent se déterminer avec peine à changer de place. Leur vol est pesant et court. Ils se nourrissent de fruits et d'insectes, et nichent dans le creux des arbres. Leur ponte est de trois ou quatre œufs.

Les *Tamatias* appartiennent tous au nouveau continent; les espèces bien déterminées sont:

Le **TAMATIA TACHETÉ**, *Tamatia maculata* G. Cuv; *Bucco Tamatia* Gmel. (Buff., pl. enl., 746, f. 1, et Vieill., *Gal. des Ois.*, pl. 34), de la Guiane. Strickland a distingué génériquement cette espèce sous le nom de *Nyctactes*, nom auquel M. G.-R. Gray a sub-

stitué celui de *Chaunornis*. — Le T. A GROS BEC, *T. macrorhynchus* G. Cuv. *Buc. macrorhynchus* Gmel. (Buff., pl. enl., 689), du Brésil; — le T. NOIR ET BLANC, *T. melanoleucus* G. Cuv.; *Buc. melanoleucus* Gm. (Buff., pl. enl., 688, f. 2), de Cayenne, — le T. A COLLIER, *T. collaris*, *Buc. collaris* Vieillot (Buff., pl. enl., 395), de la Guiane; — le T. CHACURU, *T. melanotis* G. Cuv.; *Buc. Chacuru* Vieill (Temm., pl. col., 94), du Brésil et du Paraguay; — le T. A GRANDS DOIGTS, *T. macrodactylus* G. Cuv.; *Capito Cyphos* Wagl. (Spix, Av. Bras., pl. 39, f. 2), du fleuve des Amazones; — le T. A DOUBLE CEINTURE, *T. bincta* Gould (Proc., 1836, p. 80); — et le T. A GORGE FAUVE, *T. gularis* d'Orb. et Lafr. (Nev. Zool., 1838, p. 166), de Carthagène. (Z. G.)

***TAMATIANÉES.** *Tamatianæ*. ois. — Sous-famille établie par G.-R. Gray dans sa famille des *Alcedinidæ*, et renfermant les genres *Nyctactes* (Strickl.) ou *Chaunornis* (G.-R. Gray), *Tamatia*, *Bucco*, *Chelidoptera* et *Monasa*. (Z. G.)

TAMBOUL. Bois tambour. BOT. PH. — Noms vulgaires de l'*Ambora tambourissa*.

TAMBOUR. POISS. — Ce nom et ceux de *Drum* et de *Grondeur*, sont des dénominations vulgaires qui rappellent le bruit sourd que font entendre autour des navires, de grands Poissons sciénoïdes du genre *Pogonias*, les *Pogonias chromis* Cuvier (*Labrus chromis* L., *Sciæna chromis* Lacép. et Schn.; *Sciæna fuscon* et *Sciæna gigas* Mitch.). (G. B.)

TAMBOURISSA. BOT. PH. — Synonyme d'*Ambora*, Juss., famille des Monimiacées.

TAMIA. *Tamias*. MAM. — Genre de Rondeurs Sciuriens, distingué par Illiger (*Prodr. syst. Mam. et Av.*, 1811). Les *Tamias* sont des Écureuils à abajoues, et qui passent leur vie dans des trous souterrains. On les rencontre en Amérique et en Asie. C'est à ce genre que se rapporte l'*Écureuil suisse*, qui habite la Sibérie et l'Amérique septentrionale, depuis le détroit de Behreig jusqu'à la Caroline. (G. B.)

TAMIER ou **TAMINIER.** *Tamus*. BOT. PH. — Genre de la famille des Dioscoréacées établi par Tournefort sous le nom de *Tamnus*, et adopté par Linné sous celui un peu différent de *Tamus*. Il est formé d'herbes volubles, propres aux parties tem-

pérées de l'Europe et de l'Asie, dont la racine est tubéreuse, dont les feuilles sont en cœur, pétiolées, veinées, et dont les fleurs dioïques, hexandres, disposées en grappes axillaires, donnent une baie à trois loges dispermes, comme l'ovaire, ou finalement uniloculaire par suite de l'oblitération des cloisons. On trouve communément dans les haies, les taillis et les buissons, le TAMIER COMMUN, *Tamus communis*, Lin., l'espèce type du genre, dont la tige atteint jusqu'à trois mètres environ de longueur, dont les feuilles luisantes portent deux glandes à la base de leur pétiole; ses fleurs petites et verdâtres donnent une baie rouge de la grosseur d'une petite cerise. Le rhizome de cette plante est épais et tubéreux: il renferme beaucoup de fécule, et peut dès lors être utilisé comme aliment, après que, par des lavages successifs, on l'a débarrassé du principe âcre et amer qu'il renferme. Autrefois il a été employé en médecine comme purgatif; mais son usage est entièrement abandonné de nos jours. (P. D.)

***TAMNOLANIER.** *Tamnolanus*. ois. — Genre établi par M. Lesson, dans la famille des *Laniadæ* (Pies-Grièches), pour des Oiseaux qui ont été confondus avec les *Thamnophiles* et les *Tyrans*. Leurs formes sont robustes; leur bec puissant, fortement crochu, comprimé sur les côtés; leurs tarses forts; leurs ailes longues, atteignant le milieu de la queue; à première rectrice plus courte que la deuxième, celle-ci que la troisième, qui égale la quatrième et la cinquième; leur queue est égale.

Les espèces que M. Lesson introduit dans ce genre, sont le TAMNOL. LIVIDE, *T. lividus* Less.; *Pitangus chilensis* Less. (*Voyage de la Thetis*, zool., pl. 323), du Chili. — Le T. GUTTURAL, *T. gutturalis* Less.; *Tyrannus gutturalis* Eyd. et Gerv. (*Voyage de la Favorite*, pl. 63), de Valparaiso; — et le TAMN. FERRUGINEUX, *T. ferrugineus* Less. (*Revue zoologique*, 1839, p. 138), de Mexico (Z. G.)

TAMNOPHILUS. ois. — Pour *Thamnophilus*.

TAMNOPHILUS, Latreil. (*Règne animal* de Cuvier, VII, p. 83). INS. — *Voy. THAMNOPHILUS* ou plutôt *MAGDALINUS*. (C.)

***TAMNUS.** *Tamnus*. BOT. PH. — Nom générique modifié par Linné en celui de *Tamus*. *Voy. TAMIER*.

***TAMOATA**. POISS. — Nom que Margrave emprunta aux Brésiliens pour désigner le Poisson qui sert de type au genre *Callichthys*, et qui en fut longtemps la seule espèce (*Callichthys asper* Val. ; *Silurus Callichthys* L.).

(G. B.)

TAMONÉE. *Tamonea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, voisin des *Lantana*, formé par Aublet pour un sous-arbrisseau de la Guiane, auquel il a donné le nom de *Tamonea spicata*. Récemment M. Schauer en a décrit 4 espèces dans le XI^e vol. du *Prodromus*, p. 528. (D. G.)

TAMPOA. BOT. PH. — Aublet a établi sous ce nom (*Guian.*, *Suppl.*, p. 35) un genre dont la place dans le règne végétal est encore incertaine, et qui ne comprend qu'une espèce arborescente, remarquable par le suc jaune, visqueux qu'elle renferme. Cette espèce unique est le *Tampona guianensis*, Aubl. (D. G.)

TAMUS. BOT. PH. — *Voy.* TAMIER.

***TAMYRIS** (nom mythologique). INS. — Swainson (*Illustr.*, I, 1821) indique sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionidées, qui ne comprend qu'une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

TANACETUM. BOT. PH. — *Voy.* TANAISIE.

TANÆCIE. *Tanæcium* (τανάκιον, long, étendu). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, établi par Swartz (*Flor. Ind. occid.*, 1053, tab. 20) sur un arbuste des Antilles, qui s'attache par des racines au tronc des arbres sur lesquels il vit en parasite. Cette espèce est le *Tanæcium parasiticum*, Swartz. On en connaît aujourd'hui deux autres. (D. G.)

TANAGRA. OIS. — Nom générique des *Tangaras* dans Linné. (Z. G.)

***TANAGRA**. INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, de la tribu des Phalénides, division des Géométrides, créé par Duponchel (*Hist. nat. Lépid. d'Eur.*, IV, 1829), et dont il ne parle plus dans son *Cat. méth. des Lépid. d'Eur.*, 1844. (E. D.)

***TANAGRELLA**. OIS. — Division générique établie par Swainson dans la famille des *Tangaras*. *Voy.* TANGARA. (Z. G.)

***TANAGRIDÉES**. *Tanagridæ*. OIS. — Famille de l'ordre des Passereaux, établie, par le prince Ch. Bonaparte, sur des Oiseaux de cet ordre qui ont un bec conique plus ou

moins épais, échancré à la pointe de la mandibule supérieure, et des fosses nasales profondes, recouvertes d'une membrane. Cette famille, qui correspond, en très grande partie, au genre *Tanagra* de Linné, comprend toutes les divisions et subdivisions qui ont été formées aux dépens de ce genre. *Voy.* TANGARA. (Z. G.)

***TANAGRINÉES**. *Tanagrinæ*. OIS. — Sous-famille de la famille des *Tanagridées*. Elle a pour type le genre *Tanagra* Linné.

* **TANAGROIDES**. OIS. — Nom que le prince Ch. Bonaparte avait d'abord donné à la famille des *Tangaras*, et auquel il a substitué celui plus rationnel de *Tanagridæ*. (Z. G.)

TANAIS (nom mythologique). CRUST. — M. Milne Edwards désigne sous ce nom un nouveau genre de Crustacés qui ressemble beaucoup aux *Rhoe* (*voy.* ce mot). C'est à l'ordre des Amphipodes, et à la famille des Asellotes qu'appartient cette coupe générique dont on connaît deux espèces, la *Tanais Cavolinii*, Edw. (*Ann. des Sc. nat.*, 2^e série, t. XIII, p. 288, pl. 19, fig. 1 à 8), et la *Tanais Dulongii* ejusd. (*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. III, p. 142); la première a pour patrie le golfe de Naples; quant à la seconde, elle a été rencontrée sur les côtes d'Égypte.

TANAISIE. *Tanacetum*. BOT. PH. — Genre nombreux de la famille des Composées-Sénécionidées, de la Syngénésie-Polygamie-superflue dans le Système de Linné. Les espèces qui le forment sont herbacées ou sous-frutescentes, dispersées sur toute la surface du globe, mais plus abondantes en Europe et dans l'Asie moyenne; leurs feuilles sont divisées de diverses manières; leurs capitules sont jaunes, presque globuleux, multiflores, discoïdes, à rayon femelle, entourés d'un involucre campanulé, imbriqué; leur réceptacle est convexe, nu; leurs fleurs sont toutes tubulées. Les akènes sont uniformes, anguleux, tantôt nus au sommet, tantôt surmontés d'une aigrette en couronne, entière ou dentée. On a décrit jusqu'à ce jour 100 espèces de Tanaïses. En effet, De Candolle en faisait connaître 40 dans le *Prodromé* (vol. VI, pag. 127), et plus récemment MM. C. H. Schultz, Boissier, etc., en ont publié environ 60 nouvelles. Ces nombreuses plantes se rangent dans cinq sous-genres qui ont été établis

par De Candolle, et dont voici les noms : a. *Eutanacetum*; b. *Psanacetum*; c. *Matricarioides*; d. *Brochia*; e. *Hippioides*. C'est dans le premier que rentre l'espèce la plus connue et la plus intéressante du genre, la TANAISIE COMMUNE, *Tanacetum vulgare*, Lin., plante répandue dans les lieux incultes et autour des habitations de toute l'Europe, d'une partie de l'Asie, et qui, de plus, est cultivée dans les jardins de presque tous les pays. C'est une grande plante, haute d'un mètre ou davantage, à feuilles glabres, pinnatiséquées et à segments eux-mêmes pinnatifides, à petits capitules d'un beau jaune, groupés en corymbe. Toute la plante exhale une odeur forte, aromatique; sa saveur est amère et nauséuse. En médecine, elle passe pour tonique, excitante, fébrifuge et emménagogue. Son usage est fréquent dans le nord de l'Europe, soit comme médicinale et en raison des propriétés que nous venons de signaler, soit comme condiment. Dans les campagnes, on s'en sert assez souvent pour combattre les fièvres intermittentes. Enfin, on la cultive comme espèce d'ornement. (P. D.)

***TANAONIDES.** *Tanaonides*. INS. — Huitième division de l'ordre des Coléoptères tétramères, se rapportant à la famille des Curculionides orthocères, créé par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion.*, *synon.*, t. V, p. 447). GENRES : *Cybebus* et *Tanaos*. (C.)

TANAOS (ταναιος, étendu). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Tanaonides, établi par Schœnherr (*Disp. meth.*, p. 74; *Gen. et spec. Curculion.*, *syn.*, t. II, p. 169; V, 430) et composé de trois espèces de l'Afrique australe, les *T. sanguineus* Thg., *fallax* Ghl., et *bicolor* Schr. (C.)

TANCHE. *Tinca*. POISS. — En séparant généralement les Tanches des Goujons, Cuvier leur assigne pour caractère distinctif, la petitesse extrême de leurs écailles aussi bien que de leurs barbillons; et les naturalistes qui acceptent cette coupe générique, ajoutent encore à cette diagnose l'existence de dents pharyngiennes en masse, et la troncature de la caudale. Mais beaucoup d'ichthyologistes, et, parmi eux, M. Valenciennes, n'admettant la forme plus ou moins tronquée des nageoires, surtout de la caudale, et la grandeur relative des écailles, que comme des caractères spécifiques, considèrent

la Tanche comme un Goujon à petites écailles. Une espèce vivante, la TANCHE VULGAIRE, *Tinca vulgaris* Cuv., (*Cyprinus Tinca* Lin.), habite de préférence les eaux stagnantes, et n'est bonne que dans certaines localités. — M. Agassiz en a décrit trois espèces fossiles de l'époque tertiaire: deux proviennent des schistes d'Oeningen; une troisième, du calcaire d'eau douce tertiaire de Steinheim, en Wurtemberg. (E. BA.)

***TANDANUS.** POISS. — Genre de Siluriformes (Mitchell, *Three exped. in to the interior of East. Austr.*, Exp. I, 1839). (G. B.)

TANG. POISS. — Nom spécifique que Bloch a donné à un Muge des côtes occidentales d'Afrique, et qui n'est autre que le MUGE CÉPHALE, *Mugil cephalus* Cuvier et Val. (G. B.)

TANGARA. *Tanagra*. OIS. — Plusieurs fois déjà, nous avons eu l'occasion de dire qu'aucun des grands genres créés par Linné n'était arrivé jusqu'à nous dans toute son intégrité; que tous, en subissant les lois des principes ornithologiques modernes, avaient dû nécessairement éprouver des changements plus ou moins profonds. Le genre *Tangara* est du nombre de ceux qui ont été le plus modifiés. Il ne forme plus aujourd'hui un genre unique, mais une famille assez naturelle, caractérisée par un bec conique, triangulaire à la base, légèrement arqué, moins long que la tête et fortement échanuré à la pointe; famille que l'on divise en plusieurs genres ou sous-genres.

On peut dire d'une manière générale que les Tangaras, par leurs habitudes, rappellent celles des Fringilles et un peu celles des Fauvettes. Ils vivent de baies, d'insectes et de graines qu'ils cherchent, soit dans les buissons, soit sur les plantes et sur les arbres. Leur vol est vif; leur naturel actif et leurs mouvements brusques. Rarement ils descendent à terre; lorsqu'ils y sont forcés on les y voit sauter comme les Moineaux. Les uns fréquentent l'intérieur des bois, la lisière des forêts; les autres les lieux arides, les broussailles; quelques uns ne se plaisent qu'à la cime des arbres; il en est qui recherchent les lieux écartés; d'autres se montrent près des habitations, se plaisent dans les jardins et les savanes. La plupart d'entre eux aiment à vivre en troupe; quelques autres se réunissent seulement en

familles ; tandis que d'autres ne se plaisent que dans la solitude, et fuient la société de leurs semblables. Presque tous sont remarquables par la richesse et la vivacité de leurs couleurs ; mais il en est peu qui réunissent et le luxe du plumage et l'agrément de la voix. Quelques espèces seulement ont un chant fort et sonore. Les Tangaras font plusieurs couvées par an, mais leurs pontes sont peu nombreuses. Tous appartiennent au nouveau continent, et vivent sous la zone torride.

Nous bornerons à ces généralités l'histoire naturelle des Tangaras.

Beaucoup d'auteurs ont contribué au démembrement du genre *Tanagra*. Vieillot est le premier, si nous ne nous trompons, qui en ait séparé génériquement un certain nombre d'espèces, sous les dénominations de *Némosie*, *Jacapa*, *Pyrange*, *Arremon*, *Habia* et *Tachyphona*. Toutes ces divisions sont aujourd'hui acceptées. G. Cuvier, dans son *Règne animal*, tout en admettant le grand genre *Tanagra* de Linné, a cependant subdivisé ce genre en *Euphones* ou *Tangaras Bouvreuils*, en *Tangaras Gros-Bec*, en *Tangaras proprement dits*, en *Tangaras Loriots*, en *Tangaras Cardinaux*, et enfin en *Tangaras Ramphocèles*. La plupart de ces divisions correspondent à des genres de Vieillot. M. Lesson, composant, des Tangaras, non plus un genre, mais une famille, a compris dans cette famille le genre *Oxyrhynque*, qui, très certainement, se trouve déplacé, et le genre *Tangara*, dans lequel il a introduit les sous-genres *Cypsnagre*, *Euphone*, *Tangaras vrais*, *Tachyphone*, *Habia*, *Embernagre*, *Pyrange* et *Jacapa*. Plus tard, dans ses *Suites à Buffon*, M. Lesson a encore augmenté le nombre de ces coupes. C'est également comme famille, celle des *Tanagridæ*, que M. de Lafresnaye a pris l'ancien genre *Tanagra*. Les Tangaras, pour lui, peuvent se distinguer en Tangaras sylvicoles (*Tanagridæ sylvicolæ*) et en Tangaras dumicoles (*Tanagridæ dumicolæ*). Le premier de ces groupes comprend les genres *Némosie*, *Tachyphone*, *Euphone*, *Aglaiia*, *Pyrange*, *Ramphocèle*, *Embernagre* et *Habia*.

La plupart de ces genres, démembrés à leur tour, ont élevé à quinze ou seize le nombre des divisions formées aux dépens

des Tangaras. Nous allons successivement les passer en revue, en prenant pour guide la classification adoptée par M. Lesson dans ses *Compléments aux OEuvres de Buffon*.

I. — LES TANGARAS VRAIS.

(*Tanagra* Linn.)

Bec court, assez épais, convexe, à bords demi-sinueux ; narines arrondies, presque nues ; tarses courts ou moyens ; ailes médiocres, à 2^e et 3^e rémiges presque égales et les plus longues ; queue rectiligne

Les espèces admises dans cette division sont fort nombreuses ; mais la plupart d'entre elles demanderaient à être mieux étudiées. Celle que l'on peut en considérer comme le type est le TANGARA ÉVÊQUE, *Tan. episcopus* Linn. (Buff., pl. enl., 178, f. 1), dont tout le plumage est violâtre avec les petites couvertures des ailes d'un blanc bleuâtre : les moyennes nuancées de violet, les grandes cendrées, et les penes des ailes et de la queue noirâtres bordées de bleu.

Il habite Cayenne.

Nous nous bornerons à citer : le TANG. SAYACA, *T. Sayaca* (Buff., pl. enl., 178, f. 2), du Brésil. — Le TANG. PÈRE NOIR, *T. Cayana* Linn. (Buff., pl. enl., 201, f. 1, et 290, f. 1), de la Martinique. — Le TANG. TURQUIN, *T. Brasiliensis* Linn. (Buff., pl. enl., 179, f. 1), du Brésil. — Le TANG. A TÊTE BLEUE, *T. cyanocephala* d'Orb. et Lafr. (*Syn. av. am.*, pl. 23), de la Bolivie. — Le TANG. ARTHUS, *T. Arthus* Less. (*Illust. zool.*, pl. 9), du Mexique. — Le TANG. LEUCOPHÉE, *T. capistrata* Wied. (Spix, *Av. Bras.*, pl. 54, f. 1), du Brésil. — Le TANG. RAYÉ, *T. fasciata* Licht. (Spix, *Op. cit.*, pl. 54, f. 2), même habitat. — Le TANG. OLIVATRE, *T. olivascens* Licht., même habitat. — Le TANG. A FRONT JAUNE, *T. avifrons* Vieill., patrie inconnue. — Le TANG. A TÊTE CENDRÉE, *T. tephrocephalus* Vieill., de la Trinité. — Le TANG. DESMAREST, *T. Desmarestii* Vieill., du Brésil. — Le TANG. CHANTEUR, *T. canora* Vieill., du Mexique. — Le TANG. A PAUPIÈRES, *T. palpebrosa* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1847, p. 71), du Pérou. — Le TANG. ANAL, *T. analis* Tschudi (*Faun. Per. Vog.*, pl. 18, f. 1), de la Bolivie. — Le TANG. DE PARSUDAKI, *T. Parsudakii* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1843, p. 97), de Santa-Fé de Bogota.

II. — LES EUPHONES ou TANGARAS BOUVREUILS.

(*Euphonia* Desmarest; *Stephanophorus* Strickl.)

Bec court, bombé, convexe, crochu; ailes médiocres et dépassant à peine le croupion; queue très courte, deltoïdale ou légèrement échancrée.

A ce genre se rapportent l'EUPHONE ORGANISTE, *T. musica* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 809, f. 1) des Antilles. — Le TANG. TÊTE, *T. violacea* Lath. (Buff., *pl. enl.*, 114, f. 2). — Le TANG. DIADÈME, *T. diademata* Natter; *Pyrrhula coerulea* Vieill. (*Gal. des Ois.*, p. 54), du Brésil et du Paraguay: c'est de cette espèce que Strickland a fait le type de son genre *Stephanophorus*. — Le TANG. A BANDEAU, *T. vittata* Temm. (*pl. col.*, 46), du Brésil. — L'E. A VENTRE MARRON, *E. rufiventris* Lichst., de la province de Bahia au Brésil. — L'E. VERT-JAUNET, *T. viridis* Vieill. (Temm., *pl. col.*, 36, f. 3), du Brésil. — L'E. OLIVE, *T. olivacea* Desm., patrie inconnue. — L'E. VARIABLE, *T. variabilis* Lath., patrie inconnue. — L'E. A COU NOIR, *T. nigricollis* Vieill., du Brésil. — Le TANG. DORÉ, *T. aurata* Vieill., du Brésil et du Paraguay. — L'E. OMBILICAL, *E. umbilicalis* Less., du Brésil. — L'E. VOISIN, *E. affinis* Less. (*Rev. zool.*, 1842, p. 175). M. Boissonneau a encore rapporté, avec doute, à ce groupe deux espèces de Santa-Fé de Bogota: l'une sous le nom de *Tan. Constantii*, l'autre sous celui de *Tan. Vassorii* (*Rev. zool.*, 1840, p. 3 et 4).

III. — LES AGLAÏAS.

(*Aglaias* et *Tanagrella* Swains.; *Calliste* Boié; *Calospiza* G.-R. Gray.)

Bec petit et court, comprimé sur les côtés; narines recouvertes par les plumes du front; ailes subaiguës, à 2^e, 3^e et 4^e rémiges égales et les plus longues; queue médiocrement échancrée.

Cette division, l'une des plus riches en espèces, renferme de très beaux Oiseaux. C'est à elle qu'appartiennent :

Le TANGARA SEPTICOLOR, *T. tatao* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 7, f. 1, et 127, f. 2). Ce bel Oiseau, représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 2 C, f. 1, a la tête et les petites couvertures des ailes vertes; le des-

sus du corps d'un noir velouté; le croupion et les sus-caudales d'un rouge orangé; la gorge, le devant du cou et les grandes couvertures des ailes d'un bleu violet; la poitrine et les parties inférieures d'un vert d'Aigue marine. — De la Guiane.

Le TANG. A COU ROUGE, *T. rubricollis* Temm., représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 2 C, f. 2. Il a la tête et la nuque bleues; les joues et le dessus du cou rouges; le dos noir; le croupion vert; les couvertures des ailes bordées de jaune-orange; le haut de la gorge noir, et toutes les parties inférieures vertes. — De l'Amérique méridionale.

On range encore parmi les Aglaïas une foule d'espèces; nous ne citerons que les suivantes: l'AGLAÏA FASTUEUX, *T. fastuosa* Less. (*Cent. zool.*, pl. 58), du Brésil. — Le TANG. TRICOLEUR, *T. tricolor* Lath. (Buff., *pl. enl.*, 33, f. 1), même patrie. — Le TANG. TACHETÉ, *T. punctata* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 133, f. 1), du Brésil. — Le TANG. ROUVERDIN, *T. gyrola* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 133, f. 2). — Le TANG. PASSE-VERT, *T. cayana* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 290, f. 1), de la Guiane. — L'AGLAÏA VICAIRE, *T. vicarius* Less. (*Cent. zool.*, pl. 68), du Mexique. — L'AGL. DU CHILI, *A. Chilensis* Cumming (*Proceed.*, t. II, p. 3). — Le TANG. A PLASTRON, *T. thoracica* Temm. (*pl. col.*, 42, f. 1), du Brésil. — Le TANG. CITRIN, *T. citrinella* Temm. (*pl. col.*, 42, f. 2), même patrie. — Le TANG. DELALANDE, *T. Delalandii* Less., du Brésil. — L'AGL. TRÈS VERTE, *A. viridissima* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1847, p. 277); *A. gyrola* Swains., de l'Amérique centrale, du Brésil selon Swainson. — L'AGL. DE WILSON, *A. Wilsonii* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1847, p. 71), du Pérou. — L'AGL. DE FANNY, *A. Fanny* de Lafr. (*loc. cit.*, p. 72), de la Nouvelle-Grenade. — L'AGL. A TÊTE NOIRE, *A. atricapilla* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1843, p. 290), de Colombie. — L'AGL. DORÉ, *A. aurulenta* de Lafr. (*loc. cit.*), même habitat. — L'AGL. ARGENTIN, *A. argentea* de Lafr. (*loc. cit.*, p. 69), de Bogota. — L'AGL. VERT-NOIRET, *A. nigroviridis* de Lafr. (*loc. cit.*), même habitat. — L'AGL. DIACONE, *A. diaconus* Less. (*Rev. zool.*, 1842, p. 175). — L'AGL. LABRADOR, *A. Labradorides* Boiss. (*Rev. zool.*, 1840, p. 67), de Bogota. — Le TANG. VARIÉ, *T. velia* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 669,

f. 3), de la Guiane. Swainson a fait de cette dernière espèce le type de son genre *Tanagrella*.

IV. — LES TACHYPHONES ou TANGARAS LORIOTS.

(*Tachyphonus* Vieill.; *Comarophagus* Boié.)

Bec allongé, convexe en dessous, fort, comprimé sur les côtés, à bords rentrés, à mandibule inférieure légèrement renflée en dessous; ailes dépassant à peine le couillon; tarses médiocres.

Vieillot donne comme type de cette division le TACH. LEUCOPTÈRE, *Tach. leucopterus* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 82). C'est le même oiseau que le Tangara noir et roux (*T. nigerrima* Gmel.) de Buffon, *pl. enl.*, 176, f. 2. Buffon a encore connu le TACH. HOUPETTE, *Tach. cristatus* Vieill. (*pl. enl.*, 301, f. 2. — Le TACH. TANGAVIO, *Tach. bonariensis* Vieill. (*Buff.*, *pl. enl.*, 710). — Le TACH. PALMISTE, *Tach. palmarum* Less., des Antilles.

Parmi les espèces plus nouvellement connues, nous citerons : le TACH. OLIVATRE, *Tach. olivaceus* Swains., de Buenos-Ayres. — Le TACH. DE VIGORS, *Tach. Vigorsii* Swains., du Brésil. — Le TACH. MOINEAU, *Tach. fringilloides* Swains., même patrie. — Le TACH. DE DESMAREST, *Tach. Desmarestii* Swains., de Buenos Ayres. — Le TACH. A BEC MINCE, *Tach. tenuirostris* Swains., même patrie. — Le TACH. CORYPHÉE, *Tach. coryphæa* Lichst., du Brésil et du Paraguay. — Le TACH. ARCHEVÊQUE, *Tach. archiepiscopus* Vieill., du Brésil. — Le TACH. A TÊTE DORÉE, *Tach. suchii* Swains.; *Tang. auricapilla* Spix, du Brésil. — Le TACH. SOMPTEUX, *Tach. sumptuosus* Less., patrie inconnue. — Le TACH. SANGUOLENT, *Tach. sanguinolentus* Less. (*Cent. zool.*, pl. 39), du Mexique. — Le TACH. DE DELATRE, *Tach. Delatrii* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1847, p. 72), de la Nouvelle Grenade. — Le TACH. A TÊTE ROUSSE, *Tach. ruficeps* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1848), de Venezuela. — Le TACH. A PIEDS COURTS, *Tach. brevipes* de Lafr. (*op. cit.*, 1846, p. 206), de Colombie. — Le TACH. A GORGE ROUSSE, *Tach. rufogularis* de Lafr. (*loc. cit.*, p. 320), de la Jamaïque. — Le TACH. DE VICTORINI, *Tach. Victorini* de Lafr. (*op. cit.*, 1842, p. 336), de Bogota.

— *Tach. tæniata* Boiss. (*op. cit.*, 1840, p. 67), même patrie.

V. — LES HABIAS ou TANGARAS GROS-BECS.

(*Saltator* Vieill.; *Spermagra* Swains.)

Bec court, épais, robuste, comprimé, convexe en dessus, à bords droits ou presque droits; narines petites, orbiculaires; ailes de médiocre longueur; queue large échan-crée ou arrondie; tarses robustes.

Nous réunissons aux *Habias* les *Spermagres* de Swainson, qu'il est, du reste, fort difficile d'en distinguer génériquement.

Le type de cette division est l'HABIA VERT OLIVE, *Salt. olivaceus* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 77); *Tan. magna* Gmel. (*Buff.*, *pl. enl.*, 205), de la Guiane.

Nous citerons encore l'H. VERDATRE, *Sal. virescens* Vieill. (*Buff.*, *pl. enl.*, 616), de Cayenne. — L'H. A BEC ORANGÉ, *Sal. auran-tirostris* Vieill., du Paraguay. — L'H. A GORGE NOIRE, *Sal. atricollis* Vieill.; *Tan. jugularis* Lichst., même patrie. — L'H. NOIR ET BLANC, *Sal. melanoleucus* Vieill., de la Guiane. — L'H. PLOMBÉ, *Sal. carulescens* Vieill., du Paraguay. — L'H. NOIRCAP, *Tan. atriceps* Less. (*Cent. zool.*, pl. 69), du Mexique. — L'H. DE L'ORÉNOQUE, *Sal. Orenocensis* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1846, p. 274). — L'H. PETIT, *Tan. ezimia* Boiss. (*op. cit.*, 1840, p. 66), de Bogota. — L'H. MAGNOÏDE, *Sal. magnoides* de Lafr. (*op. cit.*, 1844, p. 41), de Mexico. — L'H. A SOURCILS JAUNES, *Sal. icterophrys* de Lafr. (*loc. cit.*), même habitat. — L'H. RUBICOÏDE, *Sal. rubicoides* de Lafr. (*loc. cit.*), même habitat. — L'H. STRIÉ, *Sal. striatipictus* de Lafr. (*op. cit.*, 1847, p. 707), de la Nouvelle-Grenade. — L'H. A POITRINE TACHÉE, *Sal. maculipictus* de Lafr. (*loc. cit.*), même patrie.

Les espèces suivantes font partie du genre *Spermagra* de Swainson : le TANG. TÊTE EN FEU, *T. flammiceps* Temm., (*pl. col.*, 177), du Brésil et du Paraguay. — Le SPER. A TÊTE ROUGE, *Sp. erythrocephala* Swains., du Mexique. — Le TANG. A TÊTE NOIRE, *T. nigri-cephala* Gameson, des grandes Antilles.

VI. — LES EMBERNAGRES ou TANAGRAS BRUANTS.

(*Embernagra* Less.; *Aimophila* Swains.,

Bec allongé, conique, à arête presque

droite, pointue, à bords renflés et bordés ; narines ouvertes, rondes ; ailes courtes, dépassant à peine le croupion ; queue longue, inégale, échancrée et comme étagée ; tarses longs et robustes.

L'espèce la plus remarquable de ce petit genre est le TANGARA DE PRÊTRE, *Tan. Pretrei* Less. (*Cent. zool.*, pl. 45), du Brésil.

M. Lesson range encore parmi les Embernagres l'HABIA VERT, *Sal. viridis* Vieill. ; *T. fabialata* Mus. de Paris, du Paraguay. — Et le TANG. DES BUISSONS, *T. dumetorum* Mus. de Paris, du Brésil.

VII. — LES PYRANGAS ou TANGARAS CARDINALS.

(*Pyrranga* Vieill. ; *Tangara-Colluriens* Desm. ; *Phanisoma* Swains.)

Bec robuste, légèrement dilaté à sa base, de toutes parts convexe, à bords de la mandibule supérieure sinueux ou lisses ; narines arrondies, très petites, en partie cachées par les plumes du front ; ailes moyennes, à 2^e, 3^e et 4^e rémiges les plus longues ; queue arrondie et longue ; tarses robustes.

Nous nous bornerons à citer quelques unes des espèces que renferme ce genre. Chez la plupart d'entre elles, le rouge domine dans le plumage.

Le TANG. DU CANADA, *T. rubra* Linn. ; *Pyrr. erythromelas* Vieill. (*Buff.*, pl. enl., 156, f. 1). — Le TANG. DU MISSISSIPPI, *T. aestiva* Gmel. ; *P. aestiva* Vieill. (*Buff.*, pl. enl., 741). — Le PYR. BLEU ET JAUNE, *P. cyanicterus* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 81), de l'Amérique méridionale. — Le PYR. A DEUX DENTS, *P. bidentata* Swains. — Le PYR. HÉPATIQUE, *P. hepatica* Swains., du Mexique. — Le PYR. LIVIDE, *P. livida* Swains., même patrie. — Le TANG. ENSANGLANTÉ, *T. sanguinolentus* Less. (*Cent. zool.*, pl. 39), même patrie. — Le PYR. A DEUX TACHES, *P. bivitata* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1842, p. 70), patrie inconnue. — Le PYR. MEXICAIN, *P. mexicana* Less. (*op. cit.*, 1839, p. 41). — Le PYR. SANGUINOLENT, *P. sanguinolenta* de Lafr. (*loc. cit.*, p. 97), du Mexique.

VIII. — LES JACAPAS ou TANGARAS RAMPHOCÈLES.

(*Ramphocelus* et *Ramphopsis* Vieill.)

Bec robuste, épais, comprimé ; les branches de la mandibule inférieure renflées et

couvertes d'une plaque nacrée ; narines rondes, couvertes à demi par les plumes du front ; ailes moyennes, à 2^e, 3^e et 4^e rémiges les plus longues ; queue arrondie.

Vieillot, l'auteur de ce genre, ne connaissait que deux espèces de Ramphocèles : leur nombre s'élève aujourd'hui à dix environ.

Le RAMPHOCÈLE A GORGE NOIRE, *T. nigro-gularis* Spix ; *T. ignescens* Less. (*Cent. zool.*, pl. 24), représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 3 B, f. 2 : Front, joues et gorge d'un noir de velours ; tête, cou, poitrine, abdomen et croupion d'un rouge de feu brillant ; dos, ailes, queue et milieu du ventre d'un noir de velours très intense. — Du Mexique.

Les autres espèces sont : le TANG. JACAPA, *T. jacapa* Linn. (*Buff.*, pl. enl., 128), de la Guiane. — Le JACAPA ÉCARLATE, *R. coccineus* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 79) ; *T. brasilia* Linn., du Brésil. — Le RAMPH. NOIR VELOURÉ, *R. atro-sericeus* d'Orb. et Lafr. (*Voy. en Am.*, Ois., pl. 24, f. 1), du Pérou. — Le RAMPH. MI-PARTI, *R. dimidiatus* de Lafr. (*Mag. de zool.*, Ois., pl. 81), de Mexico et de Carthagène. — Le RAMPH. DE PASSERINI, *R. Passerini* Ch. Bonap. (*W. Jard.*, *Illust. zool.*, pl. 131), de l'île de Cuba. — Le RAMPH. DE LUCIEN, *R. Luciani* de Lafr. (*Mag. de zool.*, Ois., pl. 2), de Carthagène et de Colombie. — Le Ramph. icteronotus Ch. Bonap. (*Proced.*, 1837, p. 121), du Mexique. — Le RAMPH. VOISIN, *R. affinis* Less. (*Rev. zool.*, 1840, p. 1), du Mexique. — Le RAMPH. A VENTRE NOIR, *R. melanogaster* Swains., même patrie. — Le RAMPH. NOIR ET ROUGE, *R. atrococcineus* Swains. (*Bras. birds*, pl. 20), du Brésil.

IX. — LES NÉMOSIES.

(*Nemosia* Vieill.)

Bec conique, convexe, peu robuste, légèrement comprimé sur les côtés, incliné vers le bout, la mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure ; narines arrondies ; ailes moyennes, à 2^e et 3^e rémiges les plus longues.

On compte dans cette division le TANG. A COU NOIR, *T. nigricollis* Linn. (*Buff.*, pl. enl., 720, f. 1). — Le TANG. A COIFFE, *T. pileata* Linn. (*Buff.*, pl. enl., 720, f. 2), du Brésil. — La NÉM. A MIROIR, *N. flavicollis* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 75) ; *T. speculifera*

Temm., du Brésil et de la Guiane. — La NÉM. A TÊTE ROUSSE, *N. ruficapilla* Vieill., du Brésil. — La NÉM. A JOUES NOIRES, *N. nigrogenis* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1846, p. 272), de l'Orénoque. — Et la *N. verticalis* de Lafr. (*op. cit.*, 1840, p. 227), de Bogota.

X. — LES ARRÉMONS.

(*Arremon* Vieill.)

Ces Oiseaux ayant été l'objet d'un article particulier (*voy. ARRÉMON*), nous nous bornerons à citer quelques unes des espèces qui ont été découvertes et décrites depuis la publication de cet article.

L'ARR. A VENTRE ROUX, *A. rufiventer* Fl. Prévost (*Zool. du Voy. de la Vénus*), de Bolivie. — L'ARR. A COIFFE NOIRE, *A. atropileus* de Lafr. (*Rev. zool.*, 1842, p. 335), même patrie. — L'ARR. GUTTURAL, *A. gutturalis* de Lafr. (*op. cit.*, 1843, p. 98), même patrie. — L'ARR. D'ABEILLE, *A. Abeillei* Less. (*op. cit.*, 1844, p. 435), de Guayaquil. — L'ARR. A BEC ORANGÉ, *A. aurantirostris* de Lafr. (*op. cit.*, 1847, p. 72), de Panama.

XI. — LES TOUITS.

(*Pipilo* Vieill.)

Bec épais à la base, robuste, convexe en dessus, recourbé vers le bout, la mandibule inférieure à bords rentrants; narines rondes et nues, ailes courtes; les quatre premières rémiges étant égales et les plus longues; queue allongée.

Ce genre, établi par Vieillot sur un Oiseau que Linné et Brisson plaçaient parmi les *Fringillæ*, et Latham avec les *Emberizæ*, ne renferme que cinq espèces.

Le TOUIT NOIR, *P. ater* Vieill. (*Wils., Am. ornith.*, pl. 10), des États-Unis. — Le TOUIT TACHETÉ, *P. maculata* Swains., de Mexico. — Le TOUIT AUX GRANDS ONGLES, *P. macronyx* Swains. (*Phil. Mag.*, n° 44), même patrie. — Le TOUIT BRUN, *P. fusca* Swains., même patrie. — Et le TOUIT ROUS-SATRE, *P. rufescens* Swains., même habitat.

XII. — LES CYPNAGRES ou TANGARAS HIRONDELLES.

(*Cypsnagra* Less.; *Leucopygia* Swains.)

Bec convexe, conique, peu élevé, comprimé, à mandibule supérieure débordant l'inférieure en une pointe légèrement re-

courbée; ailes aiguës; queue ample, deltoïdale et presque rectiligne.

La seule espèce que renferme ce genre est le TANG. HIRONDELLE, *Cyps. Hirundinacea* Less. (*Tr. d'ornith.*, p. 460), d'un bleu noir en dessus, d'un blanc tourné en dessous, avec la gorge d'un roux vif. — Du Brésil.

Quelques autres genres ont encore été introduits dans la famille des Tangaras. De ce nombre sont les Pityles (*Pitylus* G. Cuv.), les Lanions (*Lanio* Vieill.), les Ictéries (*Icteria* Vieill.), les Emberizoïdes (*Emberizoïdes* Temm., *Tardivulus* Swains.), et les Esclaves (*Dulus* Vieill.); mais les auteurs sont divisés d'opinion à ce sujet. Ainsi les Pityles, les Lanions et les Emberizoïdes, que G.-R. Gray range parmi les Tangaras, sont, pour M. Lesson et pour quelques autres naturalistes: les premiers, des Fringilles; les seconds des *Laniadæ* ou Pies-Grièches; les derniers des Bruants; tandis que les Ictéries et les Esclaves, que M. Lesson comprend parmi les Tangaras, sont, pour R. Gray, les uns des Timalies, les autres des Loriots.

Enfin une foule d'espèces, rangées parmi les Tangaras par divers auteurs, mais appartenant à d'autres genres et à d'autres familles, ont dû en être séparées, pour prendre la place que leur assignaient leurs rapports naturels. (Z. G.)

TANGHINIE. *Tanghinia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynées établi par Dupetit-Thouars (*Genera. Madag.*, n° 31, pag. 10) pour un arbre élégant de Madagascar, où il porte le nom de *Voa Tanghing*; de là a été tiré son nom générique. Cette espèce, encore unique, a été nommée *Tanghinia venenifera*, Poir. Ses graines sont extrêmement vénéneuses, et servent à Madagascar pour les épreuves judiciaires. En les mélangeant de substances inoffensives en proportions variables, les Madécasses en préparent un poison de trois degrés de force, dont ils font prendre l'un ou l'autre à l'accusé, suivant le crime dont on le croit coupable. MM. Henry et Olivier ont découvert dans ces graines un principe immédiat particulier qu'ils ont nommé *Tanguine*, poison narcotico-âcre qui agit principalement sur le système nerveux. (D. G.)

* **TANIA.** MOLL. — Genre de Gastéro-

podes du groupe des *Trochus*, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

TANIBOUCA. BOT. PH. — Genre de la famille des Combrétacées, formé par Aublet, et qui rentre comme synonyme dans les *Terminalia* Lin., section des *Catappa* (D. G.)

***TANKARVILLIA.** Link. BOT. PH. — Synonyme de *Bletia*, famille des Orchidées.

***TANOCLERUS** (*Tanasimus* et *Clerus*, nom de genres de Coléoptères de la même tribu). Ixs. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Clairones, fondé par A. Lefèvre (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. IV, p. 582), adopté par Westwood, Klug et Spinola. Ce genre est composé des trois espèces exotiques suivantes. *T. Buquetii* Lef., *sanguineus* Say, et *dermestoides* Kl. (C.)

TANTALE. *Tantalus*. ois. — Genre de la famille des *Ardéidées* (Hérons), de la sous-famille des *Tantalinae*, dans l'ordre des Échassiers. Il a pour caractères : un bec très long, droit, un peu comprimé latéralement, à bords tranchants, courbé vers le bout et obtus à son extrémité, à mandibule supérieure voûtée; des narines longitudinales situées près du front; une partie de la tête et quelquefois du cou dénuée de plumes, et couverte d'une peau rude et verruqueuse; des tarsi très longs, nus, réticulés; des doigts antérieurs réunis, à leur base, par une membrane.

Les Tantaux se plaisent, comme les Ibis, avec lesquels on les a longtemps confondus, dans les plaines humides, inondées; dans les lieux marécageux, sur les bords fangeux des grands fleuves. Ce sont des Oiseaux paisibles, indolents, que le voisinage de l'homme inquiète peu. Leur nourriture consiste en Poissons, en Vers et en Reptiles de toutes sortes. La destruction qu'ils font de ces derniers peut être considérée comme un bienfait dans les lieux qu'ils habitent. Lorsqu'ils sont bien repus, ils ont l'habitude de se retirer sur les arbres les plus élevés, et d'y demeurer des heures entières dans l'immobilité la plus parfaite, et le bec appuyé sur la poitrine. C'est aussi à la cime des grands arbres qu'ils établissent leur aire, qui, comme celles des Hérons, est large et composée de bûchettes et de joncs. Leur ponte est de deux ou trois œufs. Les jeunes sont fort longtemps nourris dans le nid,

qu'ils n'abandonnent qu'alors qu'ils ont acquis presque toute leur puissance de vol. Les migrations des Tantaux sont régulières, comme celles de tous les grands Échassiers, et se font par bandes. Leur mue est simple.

On trouve des Tantaux dans toutes les contrées chaudes et marécageuses des deux continents.

Le TANTALE D'AFRIQUE, *Tant. ibis* Linn. (Buff., *pl. enl.*, 389), à face et pieds rouges, à bec jaune, à rémiges noires, tout le reste du plumage étant blanc, a été considéré pendant longtemps comme l'Oiseau que les Égyptiens vénéraient sous le nom d'*Ibis*. Les recherches faites par G. Cuvier sur des momies tirées des puits de Sacara, sont venues détruire l'erreur que Buffon avait contribué à accréditer. Nous avons dit à l'article *Ibis* quelle était l'espèce, objet de la vénération des Égyptiens. On trouve cet Oiseau en Égypte et au Sénégal. Trois autres espèces appartiennent encore à ce genre. Ce sont : Le TANTALE DE CEYLAN, *Tant. leucocephalus* Lath. (Vieill., *Gal. des Ois.*, pl. 247). Il est connu aux environs du Gange, où il est fort commun, sous le nom de *Jaunhill*. Le TANTALE LACTÉ, *Tant. lacteus* Temm. (*pl. col.*, 352), de Java. Et le TANTALE D'AMÉRIQUE, *Tant. loculator* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 868), de l'Amérique méridionale, depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et de la Nouvelle-Hollande. (Z. G.)

TANTALE. MIN. — Syn. Colombium. Ce métal, découvert par Ekeberg, et dont le nom fait allusion à la propriété qui le distingue d'être insoluble dans les acides, ne s'est encore rencontré dans la nature qu'en combinaison avec l'Oxigène, et formant l'Acide tantalique, lequel acide, en s'unissant à diverses bases, telles que les oxydules de Fer et de Manganèse, la Chaux, l'Yttria, la Thorine, l'Urane et l'oxyde de Cérium, donnent naissance à plusieurs espèces de Tantalates, dont les plus anciennes sont les Tantalates de Fer et de Manganèse, que les Allemands appellent *Tantalites*, et le Tantalate d'Yttria, qu'ils nomment *Yttrotantalite*. La détermination de ces espèces laisse encore beaucoup à désirer, à raison de l'imperfection de leurs formes cristallines. Elles sont liées par un caractère commun, celui de donner avec le Borax un verre plus ou moins coloré par le Fer, et susceptible de

prendre au flamber l'aspect d'un émail.

1° TANTALITE de Finlande. Tantalate de Fer et de Manganèse, dont la composition paraît être analogue à celle du Wolfram. Substance d'un brun noirâtre, opaque, à poussière brunâtre, pesante, ayant un éclat faiblement métalloïde. Sa densité est de 7,3. Ses cristaux, qui sont fort rares, dérivent d'un prisme droit rhomboïdal de 130°; un clivage peu sensible a lieu parallèlement aux pans de ce prisme; des stries verticales apparaissent dans la direction de ces pans. La cassure est généralement inégale ou conchoïde. Suivant Berzélius, elle serait formée d'Acide tantalique, 81; oxidule de Manganèse, 10; oxidule de Fer, 9. Telle est, du moins, la composition qu'il assigne à la Tantalite de Kimito, et de Tamela en Finlande. On a trouvé en Suède des variétés de Tantalite, qui ne paraissent différer de celle de Finlande que par le mélange de quelques parties de Tantalate de Chaux: telles sont celles de Broddbo. A Finbo, dans le même pays, on en cite une qui se distingue par une proportion assez notable, mais variable, d'oxide d'Étain. Cette espèce appartient aux terrains primordiaux de cristallisation: elle se rencontre disséminée accidentellement, et toujours en très petite quantité, dans la Pegmatite ou le Micaschiste.

2. TANTALITE de Bavière et d'Amérique. Ce minéral, qui a beaucoup de ressemblance avec le précédent, et qui a été confondu avec lui, paraît devoir former une espèce particulière, à laquelle on a donné les noms de *Baïérine* et de *Colombite*. On y a trouvé même l'oxide d'un nouveau métal (le Niobium), lequel oxide pourrait remplacer en tout ou en partie celui du Tantale: de là le nom de *Niobite*, sous lequel Haidinger désigne maintenant cette espèce. Suivant ce dernier, la Colombite appartiendrait au système klinorhombique, et ses cristaux dériveraient d'un prisme de 100° 16'. Sa densité, inférieure à celle de la Tantalite de Finlande, ne serait que de 6,3. Elle est composée, comme la précédente, mais dans d'autres rapports, d'oxidules de Fer et de Manganèse, et d'Acide tantalique ou niobique. On la trouve à Bodemais en Bavière, dans un Micaschiste, avec la Cordiérite, et dans l'Amérique du Nord, à Haddans dans le Connecticut.

3. YTTROTANTALITE. Tantalate d'Yttria. Substance amorphe, noire, jaune ou d'un brun sombre, à poussière d'un gris verdâtre, dont la composition est encore mal connue. Soumise à l'action de la chaleur, elle change de couleur sans se fondre. Disséminée en petits grains, dans les roches granitiques, à Ytterby, et dans les environs de Finbo en Suède.

L'oxide de Tantale s'est encore rencontré dans quelques autres minéraux fort rares, tels que l'*Uranotantale*, la *Fergussonite*, le *Pyrochlore* et la *Microlithe*. Voyez ces mots. (DEL.)

*TANTALIDÉES. *Tantalidæ*. ois. — Famille de l'ordre des Échassiers, fondée par le prince Ch. Bonaparte sur le genre *Tantalus* des auteurs anciens, et comprenant, par conséquent, toutes les divisions qui ont été formées aux dépens de ce genre. (Z. G.)

*TANTALIDES, Wagl. ois. — Synonyme de *Falcinellus* Bechst. — Genre établi sur le *Tant. falcinellus* (Linn.). (Z. G.)

*TANTALINÉES. *Tantalinae*. ois. — Sous-famille de la famille des *Ardéidées*, dans l'ordre des Échassiers, établie par le prince Ch. Bonaparte dans son *Synop. Verteb. syst.*, et destinée à remplacer la famille des *Tantalidæ*, qu'il avait antérieurement créée dans son *Essai d'une distribution méthodique des Vertébrés*, et qu'il a plus tard rétablie (*A geog. and comp. list.*, etc.). G. - R. Gray, qui a conservé cette division à titre de sous-famille, y range les genres *Tantalus*, *Ibis*, *Geronticus*, *Cercibis*, *Theristicus*, *Phimosus*, *Harpiprion*, *Falcinellus* et *Aramus*. (Z. G.)

TANTALITE. MIN. — Voy. TANTALE.

*TANTALUS. ois. — Nom générique des *Tantales* dans la méthode de Linné. (Z. G.)

*TANYCHILUS (τανύω, étendre; χίλος, lèvre). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Ténébrionites, fondé par Newmann (*Entom. Mag.*, t. V.) et adopté par Ad. White. Ce genre ne renferme qu'une espèce, le *T. metallicus* New., originaire de la Nouvelle-Zélande. (C.)

*TANYCHLAMYS (τανύω, étendre; χλαμύς, manteau). MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des Hélices, indiqué par M. Benson (*in Proc. Zool. Soc. L.*, 1834).

(G. B.)

TANYGLOSSE. *Tanyglossa* (τανύω, j'étends; γλῶσσα, langue). INS. — Genre de

Diptères, de la famille des Tabaniens, créé par Meigen (*in Illig. Mag.*, II, 1803), et correspondant au g. des *Pangonia* Fabr. (*Voy. ce mot*), qui a été généralement adopté. (E. D.)

***TANYGNATHUS**. ois. — Genre établi par Wagler, dans la famille des Perroquets, sur le *Psitt. macrorhynchus* Gmel. *Voy. PERROQUET*. (Z. G.)

***TANYGNATHUS** (τανύω, étendre; γνάθος, mâchoire). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Tachyporiniens, créé par Erichson (*Gen. et spec. Staph.*, p. 288). Ce genre est composé de trois espèces, les *T. terminalis*, *collaris* et *laticollis* Er. (C.)

TANYMECHUS (τανύω, étendre; μήκος, longueur). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, proposé par Germar, adopté par Dejean, Sturm, Latreille et publié par Schœnherr (*Disp. meth.*, p. 127. *Gene. et spec. Curculion. syn.*, t. II, p. 75; VI, 1, p. 221) qui y comprend 42 espèces. 12 sont originaires d'Asie, 11 d'Afrique, 10 d'Europe et 8 d'Amérique. Nous ne citerons que les suivantes : *T. palliatus* F., *sibiricus*, *variegatus*, *albus* Geb., et *Chevrolati* Schr. (C.)

TANYPE. *Tanypus* (τανύω, j'étends; πούς, pied). ins. — Meigen (*in Illiger. Mag.*, 1803) désigne sous ce nom un genre de Diptères, de la famille des Tipulaires, principalement caractérisé par ses pieds longs, ceux de devant insérés loin des autres, et présentant des tarsi souvent très allongés. On en connaît une dizaine d'espèces, qui se trouvent assez communément dans presque toutes les parties de l'Europe, et dont le *T. nebulosus* Meig. peut être considéré comme le type. (E. D.)

TANYPEZA (τανύω, j'étends; πίζα, pied). ins. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Fallen (*Opomyz.*, 1830), et ne comprenant qu'une seule espèce le *T. longimana* Fall. (*loco cit.*), qui habite la France et l'Allemagne. (E. D.)

***TANYPROCTUS** (τανύω, étendre; προκτός, anus). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par Faldermann (*Fauna transcaucasica*, I, p. 273, tab. 8, fig. 5) et adopté par Dejean. Ce genre ne renferme qu'une espèce, le *T. Persicus* Fal., provenant de la Perse occidentale. (C.)

***TANYPTERA** (τανύω, j'étends; πτερόν, aile). ins. — Genre de Diptères, de la famille des Nématocères Tipulaires, voisin des Tipules, créé par Latreille, et non adopté par les entomologistes modernes. (E. D.)

***TANYPUS**, Oppel. ois. — Synonyme de *Grallina* Vieill. (Z. G.)

TANYPUS. ins. — *Voy. TANYPE*. (E. D.)

TANYRHYNCHUS (τανύω, étendre; ῥύγχος, trompe). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Eriirhinides, établi par Schœnherr (*Dispos. meth.*, p. 212. *Gen. et spec. Cucurlicion. synon.*, t. III, 519; V II, 2, p. 413). Ce genre se compose de 19 espèces, toutes originaires de l'Afrique méridionale, telles sont les *T. porifer*, *strigirostris*, *suturalis* Schr., etc. (C.)

***TANYSIPTÈRE**. *Tanysiptera*. ois. — Genre formé par Vigers, aux dépens des *Alcedo*, sur l'*Alc. dea* Gmel. *Voy. MARTIN-PÊCHEUR*. (Z. G.)

TANYSPHYRUS (τανύω, étendre; σφυρόν, talon). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Motides, établi par Schœnherr (*Dispos. meth.*, p. 168. *Gen. et spec. Cucurlicion. synon.*, t. II, p. 331; VI, 2, p. 297). Il ne renferme qu'une seule espèce, le *Rhynchænus lemnæ*, répandue par toute l'Europe. (C.)

TANYSTOMES. *Tanystoma* (τανύω, j'étends; στόμα, bouche). ins. — Famille d'Insectes, de l'ordre des Diptères, créé par Latreille (*Règne animal de G. Cuvier*, I, 1829), et restreinte par M. Macquart (*Diptères, des Suites à Buffon*, II, 1834) aux espèces ayant pour caractères : Trompe coriace, ordinairement menue, allongée; lèvres terminales, étant presque toujours peu distinctes; troisième article des antennes simple; style terminal, quelquefois nul : ordinairement deux cellules sous marginales aux ailes, quatre ou cinq postérieures : anale habituellement grande.

La forme du corps et les divers organes des Tanystomes présentent un grand nombre de modifications; aussi a-t-on pu créer dans cette famille, très nombreuse en espèces, plusieurs tribus distinctes, dont les plus connues sont celles des *Mydasien*, *Asiliques*, *Hybotides*, *Empides*, *Vésiculeux*, *Némestrinides*, *Bambylis* et *Anthraciens* (*Voy. ces mots*). (E. D.)

TAON. *Tabanus*. ins. — Genre de Di-

ptères, de la famille des Tabaniens, créé par Linnée (*Syst. nat.*, 1735), considérablement restreint par les entomologistes modernes, et ayant pour principal caractère, d'après M. Macquart, de présenter le troisième article des antennes allongé, dilaté en hauteur à sa base, ensuite échancré en dessus, avec une pointe à la base, etc.

Les Taons habitent, en général, les bois, et, de même que les autres Insectes de la famille des Tabaniens (*voy. ce mot*), ils sont très avides du sang des animaux.

On en connaît une quarantaine d'espèces qui sont répandues dans toutes les parties du monde. Nous citerons comme types les *T. morio* Latr. d'Europe, et *T. cervicornis* Fabr., de l'Amérique méridionale, et *T. aurocinctus*, Fab. *Voy. l'atlas de ce Dictionnaire*, DIPTÈRES, pl. 2. (E. D.)

TAONIENS. INS. — Synonyme de TABANIENS. *Voy. ce mot.* (E. D.)

***TAPANHOACANGA.** GÉOL. — *Voy. l'article* ROCHES, t. XI, p. 182.

TAPAYE. *Tapaya.* REPT. — Cuvier et M. Fitzinger ont donné ce nom générique à des Iguaniens que Daudin plaçait parmi les Agames, et qui rentrent dans le genre PHRYNOSOME. *Voy. ce mot.* (G. B.)

***TAPDISMA.** POISS. — Nom spécifique d'une espèce de Salmons du Kamtschatka, dessinée par M. Mertens, le SALMON TAPDISMA, *Salmo Tapdisma* Val. (G. B.)

***TAPEINANTHUS** (ταπεινός, humble; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidées, formé par Herbert (*Amaryll.*, pag. 59) pour le *Pancretium humile* Cavan., très petite plante dont la hampe ne s'élève qu'à un décimètre environ; elle a reçu le nom de *Tapainanthus humilis* Herb. (D. G.)

TAPEINA (ταπεινός, bas). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamières, établi par Serville et Lepelletier de Saint-Fargeau (*Encycl. méth.*, t. X, p. 546), et décrit ensuite sous le nom d'*Eurycephalus* par Gray (*The animal Kingdom*, 1832, t. II, p. 119, pl. 63, fig. 5). Ce genre renferme six espèces américaines, ayant pour type le *T. coronata*. (C.)

TAPEINIE. *Tapieinia* (ταπεινός, humble). BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, établi par Commerson (*ex Juss. Genera*, p. 89) pour une très petite plante du

détroit de Magellan, à très petites feuilles distiques et imbriquées. (D. G.)

***TAPES.** MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires, proposé par Mühlfeld et admis par Schumacher pour quelques espèces de Vénus. (Duj.)

TAPETI. MAM. — Espèce de Lapin. *Voy. LIÈVRE.* (G. B.)

TAPHIEN. *Taphozous* (τάφος, tombeau; ζώω, je vis). MAM. — Genre de Cheiroptères Vespertilionidés, placé par M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire dans la tribu des Taphozoiens, dans laquelle il est caractérisé par l'absence fréquente d'incisives supérieures. Les Taphiens ont au chanfrein une fossette arrondie; leurs narines n'ont point de lames relevées; leur tête est pyramidale; leurs oreilles sont écartées; leur queue est libre au-dessus de la membrane. Les mâles ont sous la gorge une cavité transversale. Un petit prolongement de la membrane alaire forme une sorte de poche près du carpe. L'espèce type sur laquelle Geoffroy a établi ce genre a été trouvée par lui dans les tombeaux égyptiens d'Ombos et de Thèbes (*Taphozous perforatus*). (G. B.)

TAPHOZOUS. MAM. — Nom générique latin des TAPHIENS. (G. B.)

TAPHRIA (ταφρία, fossette). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques simplicimanés, établi par Bonelli (*Observations entomologiques. Tabl.*), adopté par Dejean et par Latreille, et ayant pour type unique une espèce d'Europe, le *T. vivalis* Ill., qui se trouve rarement aux environs de Paris. (C.)

***TAPHROCERUS** (τάφος, épaisseur; κέρασ, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par Solier (*Annales de la Soc. entomol. de France*, II, p. 314), et ayant pour type le *Brachys alboguttata* Dej., originaire des États-Unis. (C.)

TAPHRODERES (τάφρος, épaisseur; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, division des Brentides, établi par Schöenherr (*Dispositio methodica*, p. 72. *Genera et species Curculionidum, synonymia*, I, 366; V, 573). Ce genre se compose de six à huit espèces de l'Amérique méridionale. Telles sont les *T. foveatus* F., *brevipes* et *sexfoveatus* Schr. (C.)

***TAPIHORHYNCHUS** (τάφος, épaisseur;

βύχρος, trompe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Mantissa secunda familiae Curculionidum*, 1847, p. 33) et qui a pour type et unique espèce le *T. Assamensis* Schr., originaire des Indes orientales. (C.)

* **TAPHROSPERME**. *Taphrospermum*. (τάφρος, fossette; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, formé par M. C.-A. Meyer (in Ledeb. *Fl. Altaï*, vol. III, p. 172) pour une petite plante qui a le facies du *Cochlearia danica*, très singulière par ses caractères; sa silique la rapproche des *Braya*, et, d'un autre côté, elle a des relations avec les *Smelowskia*, bien qu'elle se distingue très bien des uns et des autres. Elle a reçu le nom de *Taphrospermum altaicum* C.-A. Meyer. (D. G.)

* **TAPINA** (ταπεινός, bas). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides anthobies, proposé par de Castelnau (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. I, p. 414), et qui a pour type une espèce du Chili, le *T. Americana* Casteln. (C.)

TAPINA. BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnériées formé par M. Martius (*Nov. gen. et spec.*, vol. III, p. 59), et dans lequel rentre le genre *Tapeinotes* DC. (*Prodr.*, vol. VII, p. 544). On n'en connaît encore que deux espèces herbacées l'une et l'autre, qui croissent dans les forêts tropicales, au Brésil. Ce sont le *Tapina barbata* Mart., et le *T. pusilla* Mart. (D. G.)

* **TAPINOCERA** (ταπεινός, humble; κέρα, corne). INS. — Genre d'Insectes, de l'ordre des Diptères, famille des Tanystomes, tribu des Asiliques, créé par M. Macquart (*Dipt. exot.*, II, 1838) pour une espèce étrangère à l'Europe, remarquable par la fragilité de ses antennes. (E. D.)

TAPINOTUS (ταπεινός, bas; νότος, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides Cryptorhynchides, fondé par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 292; *Genera et sp. Curcul. syn.*, 4, 593; 8, 2, p. 176). Ce g. ne renferme qu'une espèce, l'*Attelabus stellatus* F., propre à l'Allemagne, et qu'on rencontre quelquefois aux environs de Paris. (C.)

TAPIOKA. BOT. — C'est le nom sous lequel est connue la fécula du Manihot ou Manioc (*Manihot utilissima* Pohl, *Jatropha*

Manihot Lin.), telle que le commerce nous l'apporte d'Amérique. Voy. MANIHOT.

TAPIR. *Tapirus*. MAMM. — Le genre Tapir est de la série des Pachydermes proprement dits, et il a les caractères suivants : nez prolongé en une petite trompe; queue très courte; quatre doigts en avant, trois en arrière; deux mamelles inguinales; trois paires d'incisives et une paire de canines à chaque mâchoire, sept paires de molaires supérieurement, et six inférieurement.

On connaît actuellement trois espèces de Tapirs. Deux vivent dans l'Amérique méridionale, la troisième est de l'Inde. Celle-ci et l'une de celles qui vivent en Amérique, ne sont connues que depuis assez peu de temps. L'autre, au contraire, ou celle que l'on nomme *Tapirus americanus*, est citée dans beaucoup d'auteurs; elle a reçu un grand nombre de dénominations, et elle se voit fréquemment dans nos ménageries européennes. C'est d'après elle surtout qu'ont été rédigées toutes les observations d'histoire naturelle et d'anatomie relatives au genre Tapir. C'est donc du *T. americanus* que nous nous occuperons d'abord, et nous emprunterons au savant travail de M. Roulin les premiers des détails qu'on va lire.

Quoique cette espèce soit le plus grand Pachyderme actuel de l'Amérique méridionale et, avec le Lama et le Cerf des marais, le plus grand des Mammifères de cette contrée, elle n'est pas encore mentionnée dans les récits des premiers conquérants espagnols qui revinrent d'Amérique. Cependant, ainsi que le fait remarquer M. Roulin, le Tapir est commun sur tous les points de la côte ferme où abordèrent successivement Colomb, Vespuce, Peralonso, Nino, Pinzon et Cabral, et il paraît que son existence resta ignorée jusqu'à l'époque des expéditions qui eurent pour résultat la fondation de la colonie du Darien, dans la mer des Antilles. Le Tapir, dont la chair servait souvent à la nourriture des naturels, ne dut pas y échapper longtemps à l'attention des Européens qui furent très souvent exposés à la famine, lorsqu'ils s'établirent dans ce golfe. Les premiers renseignements sur le Tapir arrivèrent en Europe vers la fin de l'année 1500, et en 1511 l'auteur des *Decades océaniques*, P. Martyr, en fait usage

pour une indication du Tapir, indication fort inexacte, il est vrai, mais cependant reconnaissable au trait caractéristique, l'existence de la trompe.

« Cette bête, égale en grosseur à un bœuf, porte, dit-il, *trompe* d'Éléphant, et ce n'est point un Éléphant; a couleur bovine, et n'est point un Bœuf; ongle chevalin, et n'est point un Cheval. Elle a aussi les oreilles de l'Éléphant moins pendantes, et moins larges toutefois, mais plus larges encore que celles des autres animaux. »

Des détails beaucoup meilleurs et destinés aux voyageurs eux-mêmes, se lisent dans le *Sommaire de l'Histoire naturelle et générale des Indes*, que donna, en 1526, Oviedo. En voici la traduction : « On trouve à la terre ferme un animal appelé par les Indiens *Boeri*, et auquel nos chrétiens ont donné, en raison de l'épaisseur de son cuir, le nom de *Danta*. Ce nom, au reste, est tout aussi impropre que celui de *Tigre*, qu'ils donnent à l'*Ochi*. Le *Boeri* est de la taille d'une moyenne Mule; il a le poil d'un brun foncé, et plus épais que celui du Buffle; il n'a point de cornes, et c'est tout à fait à tort que des personnes lui donnent le nom de Vache. Sa chair est bonne à manger, quoique plus mollesse que la viande du Bœuf; mais un excellent morceau, c'est le pied; seulement il faut qu'il cuise vingt-quatre heures de suite, après quoi, c'est un mets qu'on peut présenter au plus délicat, et qui est de très facile digestion. On force le *Boeri* avec des chiens, mais quand ils ont fait prise, il faut que le chasseur vienne promptement à leur aide, et tâche de frapper l'animal avant qu'il ait eu le temps de gagner l'eau, car, s'il en est proche, il court s'y jeter, et une fois là, il a bon marché des chiens, qu'il déchire à belles dents; j'en ai vu emporter d'une seule morsure la jambe ou l'épaule d'un levrier, ou arracher à un autre un morceau de peau long de deux empan, tout comme l'eût pu faire un écorcheur : sur la terre, ils n'en pourraient faire autant impunément. Jusqu'à présent, le cuir de ces animaux n'est d'aucun usage pour les chrétiens, qui ne connaissent pas la manière de le préparer; mais il est aussi épais que le cuir du Buffle. »

Suivant Buffon, *Ant* ou *Lant*, d'où vien-

nent aussi *Anta* ou *Danta*, dénominations par lesquelles on a souvent désigné le Tapir, est le nom africain du Zèbre, et si on l'a donné au Tapir, c'est seulement parce que sa taille est la même à peu près que celle du Zèbre. M. Roulin a donné une meilleure explication de ce fait. Ainsi, notre collaborateur fait voir que Buffon avait oublié que le mot *Lant*, qui apparaît pour la première fois chez des écrivains du seizième siècle (Léon l'Africain et Marmol), désigne un animal des régions Barbaresques, du désert de Barca et de la Nubie, tandis que dès le milieu du siècle précédent, le nom d'*Anta* est appliqué par les Portugais à un ruminant différent probablement du premier, et qu'ils rencontrèrent sur les côtes de l'Océan méridional. Il y a même lieu de penser qu'à cette époque et beaucoup plus tard encore, le mot *Anta* ne s'appliquait pas à l'animal, mais seulement à sa peau, qui était devenue un objet de trafic assez important. Oviedo ne nous dit-il pas, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que les chrétiens ont donné au *Boeri* ou Tapir le nom d'*Anta*, en raison de l'épaisseur de son cuir? *Anta* signifiait donc du Buffle ou de l'Élan préparés, et les animaux dont la peau pouvait être affectée aux mêmes usages recevaient des colons, dans plusieurs localités très différentes entre elles, la même dénomination; toutefois, cette dénomination appliquée par les ignorants ne présageait rien au sujet des caractères zoologiques de ces espèces animales. C'est pour un motif analogue que le *Canna*, grande Antilope du cap de Bonne-Espérance, est souvent appelé *Elan*. *Ant* ou *Anta*, appliqué au Tapir, animal essentiellement pachyderme, vient donc aussi d'*Eelendt*, *Elandt* et *Elant*, qui signifie en même temps l'Élan et, en style commercial, le cuir de ce quadrupède, préparé pour ses divers usages.

Au quinzième siècle, les Espagnols et les Portugais tiraient encore ce produit du nord de l'Europe. En prenant pour un article la première syllabe du nom sous lequel on le leur vendait, ils dirent *El Ant* au lieu d'*Elant*, et mettant à la fin une voyelle muette conformément au génie de leur langue, ils prononcèrent *El ante*. Le cuir de l'Élan fut bientôt remplacé par celui du Buffle préparé en Italie, et quelques voya-

geurs ont pour la même raison appelé le Tapir un *Buffle*, quoique ce ne soit pas un Ruminant. C'est aussi ce que firent les colons de Surinam (1) : La Condamine le signale même en le nommant *Elan*.

Les écrivains qui succèdent à Oviedo parlent des Tapirs sous différents noms, qui sont pour la plupart empruntés aux dialectes indigènes. Gomora les signale dans la province de Cumana sous celui de *Capa* (1553), Thevet (1536), sous celui de *Tapchire*, et Lery (1578), sous celui de *Tapperoussou*, l'un et l'autre empruntés à la langue des Indiens de Rio-Janéiro, mais un peu altérés. Claude d'Abbeville emploie celui de *Tapiyre*, etc., usité près l'embouchure de l'Amazone, et Laet celui de *Maï-pouri*, vulgaire à Cayenne. Hernandez cite le Tapir parmi ses animaux du Mexique, et l'appelle *Tlacoazolot*. C'est encore la *Vache montagnarde* de Dampier, le *Tapiraquina* de Pison, et le *Mborebi* de d'Azara. Buffon en a parlé sous la dénomination de *Tapir* ou *Anta*. Les renseignements qu'il donne sont pour la plupart empruntés à Laborde et à Bajon, médecin français qui avait habité Cayenne (2). Buffon avait vu un Tapir vivant ; il reçut même le cadavre d'un individu fraîchement mort. Il en confia l'étude anatomique à Mertrude, qui paraît l'avoir faite ou fait faire d'une manière assez incomplète.

Les jeunes Tapirs suivent leur mère pendant fort longtemps. En les prenant à cet âge, il est facile de les habituer à vivre dans nos habitations. Pris jeunes, ils s'appriivoient dès le premier jour, et vont par toute la maison sans en sortir, même après être devenus adultes. Tout le monde peut les approcher, les toucher et les gratter, ce qu'ils aiment beaucoup, mais sans que pour cela ils préfèrent qui que ce soit et obéissent à personne. Si l'on veut, dit Azara, faire sortir d'un lieu le Tapir ainsi familiarisé, il faut presque l'en arracher ; il ne mord point ; et, si on l'incommode, il fait entendre un siffle-

(1) Dans nos colonies américaines, on donne le nom de Buffles aux Tapirs, et je ne sais pourquoi ; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom (Allamand, addition à l'article TAPIR, dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, édition d'Amsterdam).

(2) Mémoire pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guayane française, 1737 et 1778. Le mémoire de Bajon sur le Tapir avait été soumis à l'Académie des sciences en 1774.

ment grêle et très disproportionné à sa stature. Il boit comme le Pourceau, mange de la chair crue ou cuite, des aliments de toute espèce et tout ce qu'il rencontre, sans en excepter, dit le même observateur, les chiffons de laine, de toile ou de soie.

Les mœurs des Tapirs, à l'état sauvage, paraissent brutales, sans être cependant féroces. Ils occasionnent peut-être moins de dégâts et sont moins dangereux pour les chasseurs que les Sangliers dont ils n'ont pas les fortes défenses. Ils se tiennent, en général, dans les endroits chauds, et sont plus nocturnes que diurnes. Ils passent, en effet, tout le jour cachés dans des lieux obscurs et fourrés. La nuit ils se mettent en marche. Leur nourriture consiste en végétaux de plusieurs sortes et en fruits parmi lesquels on cite les Melons d'eau et les Courges. Au rapport d'Azara, ils recherchent aussi la terre salée qu'on appelle au Paraguay *Barrero* ; l'espèce de Colombie montre des appétits analogues. Ils ne sont pas amphibiens, comme on l'a dit ; mais ils vont volontiers à l'eau, traversent aisément les rivières et se vautrent avec plaisir dans les marais ou les étangs. Dans les forêts qu'ils fréquentent, ils ont, suivant quelques auteurs, des sentiers tracés par eux ; suivant d'autres, ils cheminent au hasard, écartant ou brisant tout ce qui leur fait obstacle. Ils avancent résolument et tête baissée. La forme en carène de leur crâne et la dureté de leur peau semblent très favorables à cette habitude. On rapporte, dit d'Azara, que si l'Yagouarete (Jaguar) se jette sur le Tapir, celui-ci l'entraîne à travers les parties les plus épaisses du bois jusqu'à ce qu'il ait brisé son ennemi en le faisant passer par les espaces les plus étroits.

F. Cuvier a publié, en 1823, dans son *Histoire des Mammifères*, une figure du Tapir américain qu'il avait observé vivant. Voici comment ce savant mammalogiste raconte la manière de vivre du Tapir observé par lui :

« L'individu que nous possédons, jeune encore il est vrai, est d'une douceur et d'une confiance remarquables ; il n'est point d'animal domestique qui ait une abnégation aussi complète de sa volonté, et cet état ne dépend d'aucune inconstance particulière ; il est le même partout et avec toutes les personnes. Quoique sa glotonnerie soit assez grande, il ne défend point sa nourriture, et permet

à des Chiens et à des Chèvres de la partager avec lui. Lorsqu'après avoir été renfermé quelque temps, on lui donne sa liberté, il témoigne vivement sa joie en courant autour de l'enceinte qui lui sert de parc, et sa course alors est très rapide et très prompte. Lorsqu'il veut jouer avec de jeunes Chiens avec lesquels il est élevé, il les saisit par le dos avec ses dents. Sa voix est extrêmement faible et douce; elle ne consiste qu'en un seul son, et il ne le fait entendre que quand on le contraire, en le forçant à quitter le lieu qui lui plaît. Il a facilement appris à connaître celui où il passe la nuit, et lorsqu'il souffre un peu du froid, il demande à y rentrer ou s'y rend précipitamment de lui-même. La chaleur lui est fort agréable; il la recherche, même en été; et, durant l'hiver, il se rapproche le plus qu'il peut du foyer... Les uns disent que la chair de cette espèce est agréable; les autres assurent le contraire. Ce qui est certain, c'est que, si elle pouvait avoir quelque utilité pour nous, il serait très facile de la rendre domestique. »

Cependant d'Azara, qui avait vécu dans un pays où les Tapirs ne sont pas très rares, écrivait ces paroles: Il est très aisé de penser qu'on ne s'amuse pas à élever un animal aussi nuisible, aussi triste, qui n'a rien d'attrayant et dont l'unique qualité est de n'exiger ni attentions, ni soins.

Depuis lors on a vu, en Europe, un assez bon nombre d'animaux vivants de cette espèce. Les ménageries ambulantes en possèdent quelquefois; la Société zoologique de Londres en a eu plusieurs et, de temps en temps, la ménagerie du Muséum en reçoit aussi. Elle en possédait simultanément trois, il y a quelque temps. Comme les Tapirs sont propres, surtout si on les compare aux Cochons; que, sans être dociles, ils sont moins turbulents, et que leur taille aussi bien que leur chair diffèrent de celles de ces derniers, on n'a pas perdu de vue les essais de domestication auxquels ils doivent nécessairement donner lieu. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui a publié sur ce sujet des documents bien connus, parle dans les termes suivants (1) du parti que l'on pourrait tirer des Tapirs, si l'on réussissait à les acclimater chez nous :

« Parmi les Pachydermes, il est un ani-

(1) *Essais de Zoologie générale*, p. 310.

mal dont la domestication me semble devoir être immédiatement tentée; c'est le Tapir et plus spécialement l'espèce américaine qu'il serait si aisé de se procurer par la Guiane et par le Brésil. Non moins facile à nourrir que le Cochon, le Tapir m'a semblé, par ses instincts naturels, éminemment disposé à la domestication. Au défaut de la société de ses semblables, je l'ai vu rechercher celle de tous les animaux placés près de lui avec un empressement sans exemple chez les autres Mammifères. L'utilité du Tapir serait double pour l'homme. Sa chair, surtout améliorée par un régime convenable, fournirait un aliment à la fois sain et agréable. En même temps, d'une taille bien supérieure à celle du Cochon, le Tapir pourrait rendre d'importants services, comme bête de somme, d'abord aux habitants de l'Europe méridionale, puis, avec le temps, à ceux de tous les pays tempérés. »

Le Tapir approche assez du Cheval par sa forme générale et il lui ressemble plus qu'au Sanglier. Toutefois sa queue si courte et sans crins, sa petite trompe, la forme comprimée de sa tête, ses doigts plus nombreux, ses proportions plus lourdes et par suite moins élégantes, permettent aisément de l'en distinguer. Cependant on lui donne parfois les noms de *Mule sauvage*, de *Cheval marin*, et c'est sous ces dénominations bizarres ou sous d'autres encore que les ménageries ambulantes l'annoncent au public. Au Muséum de Paris, où les Tapirs sont souvent exposés dans le même enclos que les Éléphants ou bien à une petite distance, beaucoup de personnes les prennent d'abord pour les petits de l'Éléphant, quoique leur trompe soit bien loin de ressembler à celle de ces animaux et que leurs oreilles et presque tout dans leur extérieur soit bien différent, si l'on y regarde avec un peu d'attention.

Leur taille est celle d'un Ane ordinaire. Leurs oreilles sont en cornet droit; les yeux sont petits et à pupille ronde; la langue est douce; les narines sont au bout de la trompe, mais celle-ci est un simple prolongement nasal de quelques pouces seulement, un boutoir proboscidiforme, plutôt qu'une trompe, et qui ne sert ni à saisir, ni à humer l'eau comme la trompe de l'Éléphant. Le Tapir prend directement sa nourriture avec sa gueule et, pour boire, il relève sa

trompe de manière à ne point la mouiller. Cet organe n'influe pas non plus sur sa voix.

Les parties génitales sont assez semblables à celles des Chevaux, soit dans le mâle, soit dans la femelle. Il n'a que deux mamelles, elles sont inguinales. Celles du mâle se voient sur le fourreau de la verge.

Bajon avait cru que c'est un animal qui rumine, et c'est par l'anatomie de son estomac qu'il avait été conduit à cette opinion. Les pieds et les dents du Maïpouri n'ont pourtant, comme Bajon en fait la remarque, aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants, et cet observateur sagace montre d'ailleurs que l'estomac du Tapir n'est pas tout à fait comme celui des vrais Ruminants, et qu'il n'a que trois poches. Buffon a reconnu facilement que cette forme d'estomac devait être comparée à celles du Pécari et non du Bœuf, et il explique l'erreur de Bajon ou plutôt la fausse interprétation donnée par ce médecin, en rappelant que Tyson en avait commis une semblable à propos du Pécari lui-même. On sait, en effet, que le Pécari, le Tapir, le Daman, tous trois Pachydermes que l'on a signalés comme doués de la propriété de ruminer, ne la possèdent réellement pas. Le développement des deux culs-de-sac de l'estomac le fait paraître triloculaire.

Buffon nous apprend aussi que l'intestin du Tapir qu'il a fait disséquer était long de 38 pieds 2 pouces, et qu'il présentait un cœcum long de 21 pouces.

Les squelettes connus des Tapirs ont montré dix-huit, dix-neuf ou vingt vertèbres dorsales; quatre ou cinq lombaires; sept sacrées et douze coccygiennes. L'épaule manque de clavicule comme chez les autres Ongulés; les deux os de l'avant-bras sont distincts dans toute leur longueur, quoique très rapprochés; le fémur a un troisième trochanter; le péroné est bien séparé du tibia dans toute sa longueur; et l'on trouve, outre les trois doigts visibles à l'extérieur, les rudiments d'un doigt interne replié en dessous.

C'est principalement sous le rapport de leur forme et de leurs proportions que les différentes pièces ostéologiques méritent d'être connues, et qu'elles aident dans la détermination des genres fossiles qui sont voisins des Tapirs; aussi le squelette de ces

derniers est-il utile à toutes les collections d'anatomie comparée. Nos relations avec l'Amérique méridionale ont d'ailleurs beaucoup augmenté, depuis quelque temps, le nombre des individus que l'on possède en Europe.

Le crâne des Tapirs ne ressemble ni à celui des Cochons, ni à celui des Chevaux, ni même à celui des Rhinocéros ou des Damans, qui sont, avec les Hippopotames, les seuls autres Pachydermes de la nature actuelle. Cependant c'est avec celui des Chevaux qu'il montre le moins de dissemblances. Son analogie est plus grande avec les Palæotheriums, et très probablement aussi avec les Lophiodons, autres Pachydermes fossiles qui nous sont encore incomplètement connus sous ce rapport. Il est assez long, comprimé; les os propres du nez sont relevés et subcordiformes; l'ouverture nasale est considérable, et la partie antérieure des maxillaires fort prolongée; la partie crânienne est plus ou moins comprimée, et la surface limitée par les fosses temporales est étroite ou simplement en arête, mais non aplatie et oblique, comme chez les Sangliers.

La dentition n'a été bien connue qu'après les travaux de G. et F. Cuvier, ainsi que de M. de Blainville. Les Tapirs ont, au total, 42 dents lorsqu'ils sont adultes, savoir: 3 paires d'incisives à chaque mâchoire et 1 paire de canines; 7 paires de molaires à la supérieure, et 6 seulement à l'inférieure. Les canines sont faibles et fort rapprochées des incisives, principalement celles d'en bas; une barre assez longue, c'est-à-dire un espace vide, sépare les canines des molaires qui sont en série continue, et la forme de celles-ci est appropriée au régime végétal de ces animaux; elle rappelle, par les collines transverses dont la couronne est pourvue, celle de plusieurs genres de Mammifères, les uns voisins, les autres, au contraire, fort différents des Tapirs par le reste de leur organisation. Les incisives sont assez faibles, sauf la paire supérieure externe, qui croise en avant la canine d'en bas, est aussi grosse ou plus grosse qu'elle, et dépasse de plus de moitié en volume la canine supérieure. L'incisive inférieure externe est, au contraire, la plus petite de toutes.

Les molaires sont pourvues d'une double colline transverse. La première d'en bas est

comprimée et assez différente des autres ; il en est de même pour la première de la mâchoire supérieure. Les deux collines de chacune des molaires de cette dernière mâchoire sont jointes par une crête longeant d'avant en arrière le bord externe de la dent. Au contraire, celles d'en bas sont parfaitement séparées et sans jonction. Les deux dernières molaires d'en haut ressemblent plus à celles-ci. La dernière des inférieures, ou la sixième, n'a que deux collines comme les autres, au lieu de trois comme chez les Palæotherium, où les collines sont d'ailleurs en arcs successifs et non transversales ; elle manque aussi du talon, qui la caractérise, au contraire, chez les fossiles appelés Lophiodons, et qui sont certainement les Pachydermes fossiles les plus rapprochés des Tapirs. Aucune des dents molaires intermédiaires des Tapirs, ni en haut ni en bas n'est à trois collines, ainsi que cela se voit chez les Dinotherium, animaux fossiles que G. Cuvier avait placés dans le même genre qu'eux sous le nom de Tapirs gigantesques.

La dentition de lait des Tapirs consiste en 26 dents ainsi réparties : 3 paires d'incisives à chaque mâchoire, 1 paire de canines, 3 paires de molaires supérieures, et 2 seulement inférieures. Ces dents ont à peu près la forme de celles qui devront les remplacer.

Le Tapir a d'abord été introduit dans les catalogues systématiques comme une espèce d'Hippopotame ; Linné le nomme *Hippopotamus terrestris* : c'est l'*Hydrocharus Tapir d'Erleben* et le *Tapirus americanus* de Gmelin. Cette dernière appellation est celle que lui ont conservée les naturalistes. Brisson avait, le premier, proposé (1762) que le Tapir fût considéré comme le type d'un genre à part. Le genre *Tapirus* constitue à lui seul le 10^e ordre de la méthode mammalogique de Brisson, ordre qu'on n'a pu conserver, dont voici les caractères : 10 dents incisives à chaque mâchoire (ce qui est une erreur) ; 4 doigts onglés en avant, et 3 en arrière. On sait, depuis l'indication de Baïon, mais on n'a constaté que plus tard, que le Tapir a 6 incisives et 2 canines à chaque mâchoire.

Nous avons dit que l'on avait découvert deux autres espèces du même genre. Les nombreuses explorations des naturalistes, sur tous les points du globe, avaient fait

penser à G. Cuvier et à d'autres naturalistes qu'il ne restait plus de grands Mammifères à connaître, et que les voyageurs ne rapporteraient plus que des animaux nouveaux de taille moyenne, et surtout des animaux de petite taille. Cependant, on a découvert depuis lors quelques grands Carnassiers, des Ruminants également de grande taille, une ou deux espèces de Rhinocéros, et de plus les deux espèces du genre Tapir dont il nous reste à parler. Ces deux espèces ne sont pas seulement intéressantes sous ce point de vue. Le pays qu'elles habitent et la grande ressemblance qu'elles ont entre elles donne à leur étude un nouvel intérêt. L'une est de la Colombie et du Pérou, et, par conséquent, du même continent que le *Tapirus americanus* ; l'autre est, au contraire, de l'Inde, c'est-à-dire des régions chaudes de l'ancien continent.

Buffon avait écrit : « Au reste, le Tapir, » qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans » cette partie du monde. » Il faut dire aujourd'hui que le genre Tapir est représenté dans l'Inde par une espèce très peu différente, de l'aveu même de G. Cuvier et de M. de Blainville, de celles qui vivent en Amérique, et que les caractères des trois espèces admises pourraient tout aussi bien, au dire de ces illustres naturalistes, passer pour ceux de simples variétés que pour des différences réellement spécifiques. Toutefois il est infiniment plus probable, pour ne pas dire plus certain, que le Tapir des Indes est d'une autre espèce que ceux d'Amérique, et que ceux-ci doivent aussi être distingués l'un de l'autre. La loi établie par Buffon sur la différence constante entre les espèces de Mammifères des parties méridionales du nouveau et de l'ancien continent, n'est donc point infirmée par la découverte du Tapir indien.

L'espèce du genre Tapir qui nous a fourni la plupart des détails qui précèdent est aussi la mieux connue. Elle a été nommée TAPIR D'AMÉRIQUE, *Tapirus americanus*. Buffon, F. Cuvier et quelques autres naturalistes en ont donné la figure. Ses parties ostéologiques sont représentées dans les *Recherches de Cuvier sur les Ossements fossiles*, et dans l'*Ostéographie* de M. de Blainville. Son pelage est brun, presque uniforme, mais

passant au grisâtre sur la tête et la gorge; ses poils sont courts et peu serrés; une petite crinière règne sur le cou du mâle. La longueur totale du corps et de la tête égale environ 2 mètres, et la hauteur au jarret, un peu plus de 1 mètre. Les jeunes ont le fond du pelage brun fauve avec des piquetures blanchâtres sur la tête et des bandes de même couleur sur le corps, les parties inférieures de celui-ci étant blanches. Desmarest les a décrits dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* sous le nom de *Cabiais éléphantipèdes*. Le Tapir ordinaire ou le plus anciennement connu et le seul qui soit encore répandu dans les collections, n'est pas de toute l'Amérique méridionale ainsi qu'on l'a dit. On en trouve depuis l'Orénoque jusqu'à la Plata, c'est-à-dire depuis le 12° degré N. jusqu'au 35° S. environ, mais il n'y en a pas dans la Patagonie non plus qu'au Chili.

TAPIR PINCHAQUE, Roulin (*Mém. pour servir à l'histoire du Tapir et description d'une espèce nouvelle appartenant aux hautes régions de la Cordillère des Andes; imprimé dans les Mém. présentés par divers savants à l'Acad. royale des Sc. de l'Institut de Fr.*, t. VI, p. 557, pl. 1-3).—*Tapirus Roulinii*, J. B. Fischer, *Synopsis mammalium*, p. 604. — *T. Pinchaque*, Blainv. (*Ostéographie G. Tapir*, p. 46, pl. 3-5).—*T. villosus*, Tschudi, *Mamm. peruv.* On a donné comme caractères distinctifs de cette espèce : l'absence de plis latéraux sur la trompe, et surtout de cette crête qui se prolonge du front au garrot chez le Tapir précédent; l'existence de poils longs et très épais, sans que ceux de la ligne cervicale soient disposés en crinière; couleur noirâtre, sans liseré blanc aux oreilles, et, au contraire, avec une sorte de tache blanche à l'extrémité de la mâchoire inférieure, remontant et occupant le bord des lèvres; crâne osseux plus semblable à celui du Tapir de l'Inde qu'à celui du Tapir américain sous certains rapports, tels que la direction et la largeur du front; le défaut de saillie de la crête bi-pariétale; la dimension des os du nez et la direction plus rectiligne du bord inférieur de la mâchoire supérieure.

Cette espèce est des Andes colombiennes. Sa taille est un peu moindre que celle des Tapirs ordinaires. Il paraît que les deux es-

pèces vivent l'une avec l'autre dans quelques localités. Nous ne connaissons dans les collections françaises que deux individus de cette espèce, l'un représenté par un crâne très vieux et qui provient de la province de Santa Fé de Bogota; c'est celui qu'a décrit M. Roulin; l'autre jeune, du même pays et qui a été rapporté par M. Justin Goudot. On conserve aussi la peau de celui-ci; elle est noirâtre et montre encore des traces de la livrée qui paraît différente de celle du *T. americanus*. Cette peau appartient au Muséum de Paris ainsi que les deux crânes cités. Le mot *Pinchaque* était le nom d'un animal fabuleux dont l'histoire se trouve principalement liée à l'existence des Tapirs dont il est ici question, dans une haute montagne de la Nouvelle-Grenade. M. Tschudi, qui a nommé *T. villosus* le Pinchaque, nous apprend qu'il existe au Pérou ainsi que le Tapir ordinaire.

TAPIR INDIEN, *Tapirus indicus*. Le *Maïba*, F. Cuv., d'après Diard (*Hist. nat. des Mamm.*). — *T. indicus*, G. Cuv. (*Oss. foss.*, t. II, p. 158).—Desm., *Mammal.*, p. 411.—*T. malayanus*, Horsfield (*Zool. researches*).—Raffles, *Linn. Trans.*, t. XIII, p. 270. — *T. indicus*, Blainv. (*Ostéogr.*, *G. Tapir*), figuré dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 10, fig. 2.

Voici en quels termes G. Cuvier, dans le tome II de ses *Ossements fossiles*, parlait, en 1825, de cette troisième espèce : « La découverte de cette espèce, aussi neuve que surprenante, a été faite tout récemment par deux de mes élèves, MM. Diard et Duvaucel. M. Diard vit pour la première fois cet animal à Barakpoor, près de Calcutta, où il venait d'être apporté de l'île de Sumatra au marquis de Hastings, gouverneur général de l'Inde. Les Anglais ni les Hollandais de la côte n'avaient jamais soupçonné auparavant son existence dans cette île. Notre jeune naturaliste trouva, quelque temps après, une tête du même animal dans le cabinet de la Société asiatique; elle avait été envoyée, en 1806, de la presqu'île de Malacca, par M. Farguharie, gouverneur des établissements anglais dans ce pays, où le Tapir est aussi commun que le Rhinocéros et l'Éléphant. Depuis lors, M. Diard et M. Duvaucel ont pris eux-mêmes et fait prendre de ces animaux dans le bois de l'île de Sumatra; ils en ont eu de vivants et en

ont disséqué; et tout nouvellement M. Diard vient d'en envoyer au Muséum d'histoire naturelle à Paris, le squelette et la peau d'un individu femelle, en sorte que l'existence d'une espèce de Tapir dans les parties orientales de l'ancien continent ne peut plus être sujette à aucun doute. »

F. Cuvier avait d'ailleurs fait paraître, quelque temps auparavant (1819), la lettre même de M. Diard, dans son *Histoire des Mammifères*, ainsi que la figure envoyée par cet infatigable voyageur. Voici textuellement cette lettre.

« Lorsque je vis pour la première fois à Barakpoo, le Tapir de Sumatra dont je vous envoie le dessin, je fus très surpris qu'un si grand animal n'eût pas encore été découvert; mais je le fus bien davantage encore en voyant, à la Société d'Asie, une tête d'un animal semblable, originaire des forêts de Malacca, qui avait été envoyée à cette Société, le 29 avril 1806, par M. Farguharie, gouverneur de cette province. « Ce Tapir, » ajoutait, dans une note, M. Farguharie, est » aussi commun dans les forêts de la Péninsule que le Rhinocéros et l'Éléphant. » Les Musulmans ne mangent pas sa chair » parce qu'ils le regardent comme une espèce de Cochon. Sa trompe est longue de » 7 à 8 pouces dans les mâles adultes; il » est noir partout, à l'exception des oreilles » qui sont bordées de blanc, et du dessous » du corps qui est d'un gris pâle. Le jeune » est tacheté de blanc et de brun. » Il est bien évident, continue M. Diard, que le Tapir de M. Farguharie est absolument le même que celui de Sumatra, et d'après l'inspection de la tête que j'ai vue au cabinet de la Société, qu'il ne diffère en rien pour la dentition de celui d'Amérique. Le Tapir de la ménagerie de lord Hastings fut pris, il y a 2 ans, par les Malais de Sumatra, auprès des montagnes qui avoisinent la côte occidentale de cette île; il se trouvait avec sa mère qui s'échappa. Il est très apprivoisé et aime beaucoup à être caressé et gratté. Quand il est debout, les doigts de ses pieds, qui sont comme dans le Tapir d'Amérique (trois postérieurement et quatre antérieurement), s'appuient entièrement sur le sol.

Le Tapir indien vit dans la presqu'île de Malacca, à Sumatra et à Bornéo.

Une remarque assez curieuse a été faite à l'occasion de cette espèce; c'est que depuis longtemps cet animal était connu des Chinois et des Japonais. M. Abel Rémusat a fait remarquer à G. Cuvier des gravures d'une espèce d'Encyclopédie japonaise, et d'autres dessins chinois qui représentaient évidemment un Tapir; seulement la trompe est un peu exagérée et le corps est noir, tacheté de blanc; mais cette dernière circonstance elle-même n'est probablement pas une erreur. On l'a même expliquée, en supposant que dans son premier âge le Tapir de l'Inde porte une livrée comme ceux d'Amérique, ce que l'observation a confirmé. M. Roulin, dans son remarquable mémoire sur le Tapir, a repris cette question et supposé que le Griffon lui-même pourrait bien n'avoir pas une autre origine; nous ne saurions mieux faire que de citer ses propres paroles: « Ce n'est pas seulement dans le nouveau continent que l'histoire du Tapir se lie à celle d'animaux fabuleux. Le merveilleux Mé des auteurs chinois, cet animal à la trompe d'Éléphant, aux yeux de Rhinocéros, aux pieds de Tigre, qui ronge le fer, le cuivre et mange les plus gros Serpents, cet animal, comme l'a très bien jugé M. Abel Rémusat, est un Tapir; mais je ne crois pas, comme lui, que ce soit un Tapir habitant la Chine. L'histoire du Mé me paraît fondée sur quelque description incomplète du Tapir de Malacca, et sur quelque représentation grossière de cet animal. Les Chinois qui sortent de leur pays appartiennent, sans exception, à la classe la moins éclairée; on n'a donc point lieu de s'étonner qu'au retour ils mêlent dans leurs récits des erreurs et même quelques mensonges.

» La figure que nous connaissons du Mé chinois nous montre un Maïba marchant et la trompe en l'air; supposons que dans quelque autre image parvenue plus loin encore, au centre de l'Asie par exemple, l'animal ait été représenté assis et la trompe pendante; cette figure, pour peu que l'exécution en soit grossière, semblera une copie mutilée du Griffon des sculptures grecques... Conclura-t-on de ces conformités que l'image du Maïba indien a servi de modèle pour la figure du Griffon grec, ce serait hasarder beaucoup, sans doute; cependant

quelques renseignements historiques peuvent donner un peu plus de poids à cette conjecture... L'histoire du Griffon, telle qu'on la trouve dans Élien et dans quelques autres écrivains postérieurs au temps de Ctésias, est une fusion de deux traditions, l'une venant de Perse, et ajustée pour servir d'explication à une image évidemment symbolique; l'autre, plus ancienne, arrivée par la route de l'Inde, et qui pourrait bien se rapporter à la figure d'un animal réellement existant, à celle du Tapir malais. »

Les affinités zoologiques des Tapirs seraient difficiles à établir, si l'on ne tenait compte que des animaux actuellement répandus à la surface du globe. Les trois espèces de ce genre sont très intimement liées entre elles, cependant elles n'ont d'analogie réelle avec aucun des genres vivants; ce sont bien des Pachydermes, mais de ceux qui n'appartiennent ni à la famille des Cochons ou des Hippopotames, ni à celle des Chevaux, ni à celle des Rhinocéros et des Damans. Leur liaison avec chacun de ces groupes semble de peu de valeur, et celle qui les unit aux Eléphants ne paraît pas moindre, quoique cependant ils n'aient point les mamelles disposées comme chez ceux-ci, ni les doigts en même nombre qu'eux. Cet isolement apparent du genre Tapir dans l'ordre des Pachydermes disparaît tout à fait, si l'on ajoute à la liste des espèces que nous connaissons aujourd'hui, non seulement les animaux ételnts du véritable genre Tapir, mais ceux, plus anciens encore dans la série géologique, dont on'a fait les g. *Tapirotherium* (Lartet), *Lophiodon* et même *Palæotherium*. Le *Tapirotherium* de M. Lartet n'est pas un Tapir, mais il diffère encore bien peu des animaux de ce genre, et les *Lophiodons* ne s'en distinguent eux-mêmes que par quelques nuances dans la forme des molaires, et par quelques autres caractères indiquant plutôt un sous-genre ou un genre de la même famille qu'une famille à part. Les *Palæotheriums* ont déjà moins d'affinités avec les Tapirs, quoiqu'ils leur ressemblent plus encore que les Rhinocéros, les Chevaux et les Cochons; leurs canines étaient plus fortes que celles des Tapirs, leurs molaires avaient une autre disposition quant aux collines d'émail, et ils avaient sept paires de ces dents à chaque mâchoire, la septième, en haut et en bas, ayant,

sauf chez les *Anchiteriums*, trois collines au lieu de deux. Quant aux *Dinotheriums*, qui ont également été considérés comme des Tapirs, il est évident, par ce que l'on sait aujourd'hui de leur organisation, qu'ils étaient plus semblables aux Proboscidiens, et c'est avec ces derniers que nous croyons devoir les placer; mais ils formaient aussi un achèvement des Proboscidiens vers les Tapirs. Ceux-ci semblent donc être les Pachydermes à la fois les plus voisins des Gravigrades Proboscidiens, des *Lophiodons* et même des *Palæotheriums*. Leur ressemblance avec les *Dinotheriums*, quant à la forme de la plupart des dents molaires, est telle que G. Cuvier a décrit les dents des *Dinotheriums* qu'il avait observés comme étant celles d'une espèce gigantesque de Tapirs.

Les *Lophiodons* sont caractéristiques des terrains tertiaires les plus anciens; les Tapirs fossiles, au contraire, n'ont encore été rencontrés que dans les terrains pliocènes et peut-être miocènes; et dans la nature actuelle il n'y a de Tapirs que dans l'Amérique intertropicale et dans l'Inde, à Malacca, Sumatra et Bornéo. (P. G.)

TAPIRS FOSSILES. PALÉONT. — Il existe en Europe des ossements fossiles de Tapir dont les premiers débris ont été rencontrés dans les couches de sables tertiaires d'Auvergne. Dans son ouvrage sur les *Ossements fossiles*, Cuvier avait consacré un chapitre *aux animaux voisins des Tapirs*, dont il a fait un genre sous le nom de *Lophiodon*. A la vérité, il avait admis pour de grandes dents à collines transverses des Tapirs gigantesques, tout en avertissant qu'il faudrait avoir la preuve de l'existence des incisives et des canines correspondantes à celles de ce genre pour les y laisser. Les dents molaires, qui avaient engagé Cuvier à établir ces Tapirs gigantesques, présentent, en effet, surtout dans les antérieures, une grande ressemblance avec celles des Tapirs, quoique d'un volume trois ou quatre fois plus grand. Mais des découvertes faites par M. Kaup ont montré que ces animaux n'ont à la mâchoire inférieure que deux fortes incisives recourbées en bas, et que le nombre des molaires n'est que de cinq paires à chaque mâchoire. M. Kaup en a formé le genre *Dinotherium*, Pachyderme proboscidien, d'une taille supérieure à celle des Eléphants.

MM. Deveze de Chabriol et Bouillet sont les premiers qui aient indiqué, dans l'*Essai géologique et minéralogique sur la montagne de Boulade*, des ossements de vrais Tapirs. Bientôt après, MM. Croizet et Jobert, dans leurs *Recherches sur les ossements fossiles du département du Puy de Dôme*, en signalèrent quelques autres qu'ils publièrent sous le nom de *Tapir arvernensis*. Enfin MM. de Laizer et Bravard en ont recueilli un nombre assez considérable en Auvergne, et M. Aymard, en Velai, dans les alluvions volcaniques anciennes où se trouvent en même temps des ossements de Mastodontes et de Rhinocéros. Malgré la grande ressemblance de ce Tapir avec les Tapirs vivants, plusieurs particularités semblent annoncer que cette espèce était distincte. Outre celles qui ont été signalées par M. de Blainville, dans son *Ostéographie du genre Tapir*, nous indiquerons à la mâchoire inférieure la position du trou mentonnier situé à l'aplomb du bord postérieur de la première molaire, tandis que, dans les Tapirs vivants, il se trouve au dessous du premier tiers de cette même dent.

M. Marcel de Serres a trouvé dans les sables marins tertiaires de Montpellier des ossements de Tapir qu'il a indiqués sous le nom de *Tapirus minor*. Ils proviennent, en effet, d'individus un peu plus petits que ceux du Tapir d'Auvergne; mais la position du trou mentonnier est la même que dans ce dernier.

M. Kaup, dans son ouvrage sur les *Ossements du duché de Darmstadt*, a établi un *Tapir priscus* sur des mâchoires qui ont été trouvées dans les sables tertiaires d'Eppelsheim avec des ossements de Dinotheriums, de Mastodontes et de Rhinocéros. Ces mâchoires sont un peu plus grandes que celles du Tapir d'Auvergne, et la position du trou mentonnier est même plus en avant que dans les Tapirs vivants.

Ces légères différences indiquent-elles des espèces diverses? Il n'est pas possible, avec les débris que l'on possède actuellement, de donner une réponse précise à cette question. Pour des animaux de genres différents, on peut le plus souvent établir un genre sur un seul os; mais pour des espèces d'un même genre, il faut quelquefois posséder un certain nombre d'os, et parmi eux des têtes presque complètes pour les diffé-

rencier. C'est ce que l'on voit dans les trois Tapirs vivants. Leurs os du tronc et des membres ne se distingueraient peut-être pas l'un de l'autre; mais la forme de la tête donne des caractères faciles à saisir.

Le Tapir de l'Inde, plus grand que ceux d'Amérique, a le front et les os du nez plus élevés et point de crête sagittale; le Tapir américain a une crête sagittale très élevée; cette crête est basse dans le Tapir pinchaque, la tête en général et les os du nez en particulier sont plus allongés, ce qui lui donne plus de ressemblance avec les Palæotheriums; aussi pensons-nous que les vrais Palæotheriums, c'est-à-dire, les *P. magnum*, *medium*, *crassum*, *latum* et *curtum*, doivent être placés entre les Rhinocéros et les Tapirs, et les *P. minus* et *equinum*, entre les Palæotheriums et les Chevaux.

M. Lund a établi un *Tapir suinus* pour des ossements qu'il a rencontrés dans les cavernes du Brésil, de la grandeur d'un Cochon de moyenne taille, et M. Harlan un *Tapir mastodontoides*, fondé sur une seule dent, qui pourrait bien n'être, comme MM. Cooper et de Blainville le pensent, que l'une des deux premières dents de Mastodonte. (L...D.)

TAPIRÉ. ois. — Terme d'ornithologie, qui s'applique à des Oiseaux, dont le fond du plumage est accidentellement parsemé de teintes variées. (Z. G.)

TAPIRIER. *Tapiria*. BOT. PH. — Genre peu connu de la famille des Bursacées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. II, p. 470) sous le nom de *Tapirira*, qui a été modifié par Jussieu (*Genera*, p. 372). Il ne renferme qu'un arbre de la Guiane, qu'Aublet a nommé *Tapirira guianensis*. (D. G.)

* **TAPIROPORCUS** (des deux noms génériques *Tapirus* et *Porcus*). MAM. FOSS. — Genre fossile établi par M. Jæger (*Wurtemb.*, foss. *Sæugeth.*, I, p. 40) parmi les Pachydermes, d'après deux molaires de la mâchoire inférieure, ressemblant beaucoup à celles du *Lophiodon*, mais plus petites et dépourvues de bourrelet basilaire. (G. B.)

TAPIROTHERIUM (Lartet) *Tapir*, nom propre (θηρίον, bête, animal). MAM. FOSS. — Genre établi par M. Lartet pour des restes d'un animal trouvés dans les collines tertiaires des départements du Gers, de la Haute-Garonne, et des Hautes-Pyrénées.

qui tient une sorte de milieu entre les Lophiodons et les Sangliers. M. de Blainville, dans son *Ostéographie des Palæotheriums*, a publié les figures d'une mâchoire supérieure et d'une mâchoire inférieure sans texte; mais à la page 217 du 22^e fascicule, résumé du chapitre *Sus*, il place cet animal dans ce genre sous le nom de *Sus tapirotherium*. On voit que le nombre des dents molaires est de six paires, et celui des dents canines d'une paire à chaque mâchoire; les incisives de la mâchoire inférieure sont au nombre de six. Le nombre de celles de la mâchoire supérieure ne peut être établi sur les pièces que l'on possède, mais la largeur des deux moyennes pourrait faire présumer que, comme dans les Pécaris et les Babiroussas, il n'y en avait que quatre; un sillon externe, qui existe au tiers interne de ces larges incisives, semble indiquer que chacune d'elles est composée de deux qui se seraient réunies: mais en examinant l'usage de l'incisive externe et celle de la partie antérieure de la canine, on voit qu'il devait y avoir deux autres incisives supérieures de chaque côté, placées à la suite l'une de l'autre, comme dans les Cochons. Les deux premières molaires d'en bas ressemblent presque à s'y méprendre à celles des Lophiodons, c'est-à-dire qu'elles sont composées d'une pointe antérieure et d'un rudiment de colline postérieure; la troisième a deux véritables collines transverses, mais la postérieure est plus basse que l'antérieure. Les trois arrière-molaires d'en bas sont également comme dans les Lophiodons, seulement les collines sont tout à fait transverses, et l'on y remarque un collet postérieur.

Les deux premières molaires d'en haut sont composées d'une pointe externe et d'un talon interne; la troisième a une pointe antérieure et deux postérieures réunies. Les trois arrière-molaires, outre qu'elles sont à peine plus larges que celles d'en bas, manquent d'arête longitudinale externe, en sorte que les deux collines transverses qui les composent sont séparées aussi bien à leur face externe qu'à leur face interne; elles ont, en outre, un collet antérieur et un collet postérieur crénelés, ce qui les fait ressembler en petit aux dents des Dinotheriums. La tête était allongée, car il existe une longue barre entre les premières mo-

laires et les canines. L'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure est très large, et les six incisives rangées en arc de cercle. Les sixièmes molaires inférieures ont trois collines, comme dans les Lophiodons et les Pécaris. La tête devait avoir quelque ressemblance avec celle des Sangliers, par sa longueur et l'aplatissement de son front. Il existe, comme dans tout le grand genre Cochon et dans les Ruminants, à la partie antérieure du front, deux trous qui percent le plafond des orbites, et qui donnent naissance à deux sillons très marqués qui se continuent sur ce fossile jusque sur les os du nez, en se rapprochant d'abord, puis en s'écartant de nouveau. Ce caractère nous semble indiquer que le Tapirotherium doit former un genre voisin des Cochons, à dents moins mamelonnées et plus ressemblantes à celles des Tapirs et des Lophiodons. (L...D.)

***TAPIRUS**. MAMM. — Voy. TAPIR. (P. G.)

TAPURE. *Tapura*. BOT. PH. — Genre de la famille des Chaillétiacées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, pag. 126, tab. 48) pour un arbuste de la Guiane, le *Tapura guianensis* Aubl., auquel deux nouvelles espèces ont été ajoutées récemment. (D. G.)

***TARABA**. OIS. — Synonyme de *Tamnophilus* Vieill. (Z. G.)

***TARACHE** (ταραχή, perturbation). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique sous cette dénomination un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Noctuides. (E. D.)

***TARACHIA** (ταραχῆ, perturbation). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TARACTES** (ταράκτης, qui trouble, agite). POISS. — Genre de Scombréroïdes (Low, *Ann. nat. hist.*, XIII, 1844). (G. B.)

TARANDUS. MAM. — Nom générique latin du RENNE. Voy. ce mot. (G. B.)

***TARANDUS**, Megerle, Dejean (*Catal.*, 3, 194). INS. — Synonyme de *Ceruchus* Mac-Leay. (C.)

TARAPIC. BOT. PH. — Nom vulgaire des *Thlaspi* formé par corruption de ce nom générique.

TARAXACUM. BOT. PH. — Nom latin du Pissenlit. Voy. PISSENLIT.

***TARBOPHIS** (τάρβος, teneur; ὄφις, serpent). REPT. — Genre de Couleuvres, in-

diqué par Fleischmann (*Dalmatiæ nov. gen. Serpent.*, 1831). (G. B.)

TARCHONANTHE. *Tarchonanthus* (de l'arabe *tarchon*, et *ἀνθος*, fleur). BOT. PH. — Genre linnéen de la famille des Composées-Astéroïdées, formé de grands arbrisseaux ou plutôt de petits arbres qui croissent au cap de Bonne-Espérance. On en connaît 5 espèces, dont la principale est le *Tarchonanthus camphoratus* Lin., cultivé dans quelques jardins, et dont le nom rappelle l'odeur de camphre qu'exhalent toutes ses parties. (D. G.)

TARDAVEL. BOT. PH. — C'est le nom qu'Adanson donnait au *Spermacoce* Linn.

TARDIGRADE. SYSTOL., VERS. — Nom donné par Spallanzani à un animal microscopique qu'il avait observé, en même temps que le Rotifère, dans le sable des gouttières. De même que le Rotifère, le Tardigrade ne peut vivre que dans l'eau ou dans la mousse humide, et il est également susceptible de résister à une dessiccation prolongée sur les toits et sur les murs pendant les plus fortes chaleurs de l'été, pour revivre ensuite, ou mieux pour reprendre la suite de son développement aussitôt que la saison pluvieuse lui a rendu l'humidité nécessaire. Les Tardigrades sont de petits Vers longs d'un à deux tiers de millimètre, et deux à trois fois plus étroits, contractiles en boule, surtout quand ils se dessèchent, et munis de quatre paires de pattes courtes, ou de mamelons portant chacun deux ongles doubles ou quatre ongles simples et crochus. Leur bouche très étroite, située à l'extrémité antérieure, est munie intérieurement d'un appareil maxillaire composé de deux branches latérales écartées, mobiles, et d'un bulbe musculaire que traverse un canal longitudinal soutenu par des tiges articulées. Corti avait vu ces animaux avant Spallanzani, et les avait nommés petites-Chenilles, en italien *Bruccolino*; d'un autre côté, Eichhorn, dans le nord de l'Allemagne, en avait observé une autre espèce qui vit dans les marais, et il lui avait donné le nom d'Ours d'eau, en allemand *Wasserbaer*: c'est probablement la même espèce sur laquelle M. Dujardin a publié des observations, en 1838, dans les *Annales des sciences naturelles*, quoique Eichhorn ait attribué à son *Wasserbaer* cinq paires de pattes au lieu de quatre. O. - F.

Müller, en 1785, le nomma *Baerthierchen*, Animalcule-Ours, et le classa parmi les Acariens sous le nom d'*Acarus urselus*. Schranck, en 1804, avait aussi décrit un Tardigrade sous le nom d'*Arctiscon*, qui est un diminutif du mot grec *ἄρκτος*, Ours. M. Perty, en 1824, adopta ce nom générique, et essaya d'en distinguer quatre espèces; mais, en 1833, M. Schultze ayant observé de nouveau le Tardigrade de Spallanzani, celui qui vit dans le sable des toits, et ayant constaté sa faculté de résurrection, lui donna le nom de *Macrobiotus* (*μακρός*, long; *βίος*, vie), et le dédia à Hufeland sous le nom de *Macrobiotus Hufelandii*, pour célébrer le 50^e anniversaire du doctorat de ce célèbre médecin. Vers le même temps aussi, M. Ehrenberg établit un nouveau genre pour une espèce de Tardigrade qu'il nomma *Trionychium tardigradum*, en lui attribuant trois ongles à chaque pied. Plus récemment enfin, M. Doyère, en 1842, a fait de ces animaux l'objet d'un travail très important, et beaucoup plus complet que tout ce qui avait été fait jusque là. Cet auteur est parvenu à démontrer chez eux une organisation très complexe, et a pu distinguer nettement parmi les Tardigrades les trois genres: *Emydium*, *Milnesium* et *Macrobiotus*, formant ensemble un groupe particulier dans la classe des Systolides. Le genre *Emydium* est caractérisé par une forme ovoïde plus étroite en avant, où la tête s'avance en une pointe entourée de quelques appendices charnus, et par son tégument plus résistant offrant même des plaques cornées régulières et des cils longs et raides. Le museau est complètement conique, sans appendice ni ventouse terminale; les pieds sont armés chacun de quatre ongles. Trois espèces, inconnues précédemment, sont décrites par M. Doyère: elles vivent dans la mousse des toits et des murs; leur longueur est d'un tiers de millimètre environ; leurs œufs, presque sphériques et lisses, sont larges de 7 à 8 centièmes de millimètre, de couleur brun-rouge, et, comme ceux des autres Tardigrades, ils sont pondus dans la dépouille de la mère. Le genre *Milnesium* présente les caractères suivants: la tête porte, à sa partie antérieure et latérale, deux appendices palpiformes très courts; la bouche est terminée par une ventouse entourée de palpes.

La peau est molle, coupée transversalement par des sillons, en anneaux variables bisegmentés. Le type de ce genre (*M. tardigradum*), dont M. Doyère a plus particulièrement étudié l'organisation, est long de 5 à 6 dixièmes de millimètre, et habite la mousse des toits : c'est précisément le Tardigrade de Spallanzani et de Dutrochet ; c'est l'*Arctiscon Dutrochetii* de Perty. Le genre *Macrobiotus* se distingue par sa tête sans appendices, et par sa bouche, que termine une ventouse dépourvue de palpes ; sa peau, d'ailleurs, est seulement divisée par des rides variables. A ce genre appartient, d'une part, l'espèce de M. Schultze, et une nouvelle espèce, *M. Oberhäuseri*, qui se trouvent également dans la mousse des toits et des murs ; et, d'autre part, l'espèce décrite par M. Dujardin sous le nom de Tardigrade est le *Macrobiotus ursellus*, qui est le *Wasserbaer* de Goetze, le *Baerthierchen* et l'*Acarus ursellus* de Müller, le *Trionychium ursinum* de M. Ehrenberg, et l'*Arctiscon Mülleri* de Perty. Ces deux dernières espèces ont été trouvées dans l'eau des marais. M. Doyère croit, en outre, que si les caractères qui ont été assignés par Schranck à son *Arctiscon*, sont exacts, on pourrait aussi admettre ce dernier genre. (Duv.)

TARDIGRADES. *Tardigrada* (*tardus*, lent ; *gradus*, marche). MAM. — Famille naturelle de Mammifères, comprenant les Paresseux ou Bradypes, et dont la caractéristique générale a été donnée à l'article consacré à l'ordre des ÉDENTÉS (voy. ce mot). C'est aussi à cet article, et à celui qui traite des MAMMIFÈRES, que sont exposés les motifs qui ont déterminé tels ou tels classificateurs à rapprocher les Tardigrades de l'ordre des Primates ou de celui des Édentés.

Les Paresseux ressemblent un peu à des Singes difformes et engourdis, et l'on est tenté de les considérer comme une production bizarre de la nature, si on les examine à terre ; rien n'égalé alors leur gaucherie, aucun animal ne semble plus disgracieux, plus impuissant. La disproportion de leurs membres, dont les antérieurs sont beaucoup plus longs, les force à se traîner sur les coudes ; la largeur de leur bassin et la direction de leurs cuisses en dehors, les empêchent d'approcher les genoux ; l'obliquité de l'articulation de leur pied sur la jambe ne leur

permet de toucher le sol que par le bord interne ; leurs doigts, réunis par la peau, ne marquent au dehors que par d'énormes griffes, fléchies dans le repos. Assis ou debout, ils sont moins gênés ; mais alors leur bouche regarde en haut, à cause de la direction de leur tête dans le sens de l'axe du corps, et ils ne pourraient paître à terre. Mais toutes ces imperfections s'effacent dès qu'ils se trouvent sur les arbres ; ces animaux grotesques présentent alors toutes les conditions les mieux combinées pour grimper, se cramponner aux branches en déployant le moins de force possible, et y saisir facilement les feuilles suspendues au-dessus de leur tête et qui leur servent d'aliment. L'estomac des Paresseux est divisé en quatre poches assez analogues aux estomacs des Ruminants ; leur canal intestinal est court, sans cœcum. Ils ont deux mamelles pectorales, et ne font qu'un petit qu'ils portent sur le dos.

Les Paresseux habitent les forêts de l'intérieur de l'Amérique méridionale. On en connaît plusieurs espèces dont les deux principales sont :

L'AÏ OU PARESSEUX A TROIS DOIGTS, *Bradypus tridactylus* L., qui doit le premier nom à son cri, et le second, à la particularité organique que ce nom signale. C'est le seul Mammifère qui ait plus de sept vertèbres cervicales : on lui en compte neuf. Sa taille est celle d'un Chat ; ses bras ont le double de la longueur de ses jambes ; le poil, qui recouvre tout le dessus de son corps, est gros, long, sans élasticité ; il ressemble à de l'herbe fanée.

L'UNAU OU PARESSEUX A DEUX DOIGTS, *Bradypus didactylus* L., est de moitié moins grand que l'AÏ ; ses bras sont moins longs ; son museau plus allongé ; il est, en général, moins disproportionné. (G. B.)

*TARDIVOLE. *Tardivola Swains. ois.* — Synonyme de *Emberizoides* Temm. ; *Sphenura* Licht. Voy. EMBERIZOÏDE. (Z. G.)

TAREIRA. POISS. — Nom spécifique sous lequel Marcgrave a décrit un Poisson de la famille des Erythroïdes, le *Macrodon Tareira* Val. (G. B.)

*TARENTOLA. REPT. — Nom italien de Geckos. M. Gray en a fait celui d'un genre de cette famille. (P. G.)

TARENTULE. *Tarentula*. ARACHN. — Synonyme de *Lycosa*. Voy. ce nom. (H. L.)

*TARENTULIDES. ARACHN. — Synonyme de PHRYNÉIDES. *Voy.* ce mot. (H. L.)

TARET. MOLL. — Genre de Mollusques acéphales, rangé par G. Cuvier dans sa famille des *Enfermés*, par de Blainville dans celle des *Adesmacés*, par Lamarck dans les *Conchifères dimyaires Tubicolés* (*voy.* ce mot), et par Deshayes dans les *Pholadaires*.

Ses caractères sont, d'après MM. de Blainville, Rang et Deshayes qui les ont le mieux formulés, et d'après nos déterminations :

ANIMAL très allongé, vermiforme; manteau très mince, ouvert en avant, et à sa partie antérieure, pour la sortie d'un pied tronqué; les tubes distincts très longs, à peu près égaux; l'inférieur ou respiratoire plus grand que le supérieur, et cirrheux; bouche petite; appendices labiaux, circonscrivant le pied, finement striés; anus à l'extrémité d'un tube flottant et ouvert dans la cavité du manteau très éloigné (d'après Deshayes) de l'orifice des tubes, et s'ouvrant dans un canal spécial qui aboutit au tube supérieur; branchies fort longues, étroites, rubanées, réunies dans toute leur longueur, et prolongées dans toute la cavité tubuleuse du manteau. Un anneau musculaire au point de réunion du manteau et des tubes. Cet anneau adhèrent au tube sécrète une paire d'appendices ou palmules simples, semi-articulées ou articulées, pédiculés et jouant l'un vers l'autre;

COQUILLE assez épaisse, très courte, annulaire, ouverte en avant et en arrière, équivalve, inéquilatérale, divisible en quatre zones, dont deux finement striées, et à stries hérissées de dentelures aiguës, s'unissent à angles droits, et ont leur bord tranchant. Des deux autres zones, l'une, encore visible à l'intérieur, offre la terminaison des stries; l'autre est recouverte par le manteau, offrant des différences de proportions dans ses zones suivant les espèces. Charnière indiquée par deux tubercules et une rainure, ligament à peine visible. Un cueilleron sur la face interne pour l'insertion des muscles du pied. Une seule impression pour l'insertion d'un muscle unique des valves; l'antérieur confondu probablement avec le manteau;

TUBE cylindrique, droit ou flexueux, normalement ouvert à ses deux extrémités,

quelquefois fermé ou obstrué, suivant les conditions défavorables où se trouve l'animal: 1° vers l'extrémité buccale, par des cloisons épiphragmiques complètes; 2° vers l'extrémité des siphons par des demi-cloisons plus ou moins nombreuses qui persistent, tandis que les cloisons complètes de l'autre extrémité sont absorbées si l'animal sort de l'état de repos. Nous verrons plus bas que c'est probablement à tort qu'on a pris ces cloisons comme une caractéristique suffisante du genre CLOISSONNAIRE.

Quoique le genre Taret ait déjà été étudié sous le point de vue de ses caractères extérieurs, quoique son anatomie ait été le sujet de quelques monographies, on est forcé de reconnaître, en l'état actuel de la science, que la connaissance des espèces et de leur organisation est très peu avancée. En outre, la physiologie, l'étude du développement et des mœurs de ces Mollusques, n'ont point encore donné lieu à des recherches suffisamment approfondies. Il reste donc beaucoup à faire pour compléter les déterminations et les démonstrations scientifiques dont Adanson et M. Deshayes ont ouvert avec distinction la voie la plus rationnelle en rangeant les Tarets dans la famille des *Pholadaires*. On doit surtout à ce dernier d'avoir institué cette famille en y comprenant les Tarets, et d'avoir donné, dans son *Traité de Conchyliologie et de Paléontologie*, et dans l'*Histoire naturelle des Mollusques de l'Algérie*, des documents très importants sur l'histoire, la bibliographie, et sur l'anatomie de ces animaux.

A l'égard de la détermination scientifique des espèces, il est très probable qu'en mettant à profit les données fournies par Spengrel et par M. de Blainville, il sera possible d'établir la caractéristique la plus méthodique pour la disposition la plus naturelle de ces espèces, c'est-à-dire en procédant de celles qui se rapprochent le plus des *Pholades*, qui sont elles-mêmes les plus voisines des Tarets (*voy.* TÉRÉDINES et XYLOPHAGES), à celles qui s'en éloignent le plus. En effet, Spengrel a, le premier (*Mém. d'hist. nat. de la Soc. de Copenhague*, 1792 et 93) et le seul encore, fourni les données caractéristiques pour établir dans le genre Taret trois sections, selon que les espèces ont des palettes ou simples, ou semi-articulées, ou ar-

ticulées. Toutefois Spengrel n'a point eu l'idée de former ces trois sections, et c'est M. de Blainville qui a proposé, le premier, la distinction des espèces à palettes simples et de celles à palettes articulées, ce qui constitue deux sections sous-génériques. Ayant observé à Nantes des fragments de bois d'un navire qui avait séjourné longtemps à Cayenne, nous y trouvâmes des palettes striées transversalement et offrant l'aspect d'articulations soudées, ce qui nous conduisit naturellement à proposer de ranger les espèces pourvues de ces palettes à articles très serrés, entre les Tarets à palettes simples et ceux à palettes articulées. Ayant eu plus tard connaissance du mémoire et des figures de Spengrel, et les ayant comparées avec celles de l'*Encyclopédie méthodique*, pl. 167, nous avons reconnu que l'animal, figuré sous le n° 16 de cette planche, doit être le même que celui de l'espèce nommée *Teredo nucivorus* par Spengrel. En passant en revue toutes les espèces connues de Tarets dont le nombre serait de 16 ou 17, d'après M. de Blainville, nous avons été conduit à penser qu'il y a probablement des doubles emplois dans ce dénombrement. Nous devons ajouter que les diverses localités, plus ou moins favorables à l'existence et à la propagation des Tarets, influent sur l'organisation de ces animaux, de manière à produire des variétés ou races, ou même des variations qu'il faut bien se garder de prendre pour de véritables espèces.

Le nombre des espèces de ce genre est, en général, très réduit dans le *Règne animal* de G. Cuvier et dans l'*Hist. naturelle des animaux sans vertèbres* de Lamarck. Ce nombre est porté à huit par M. de Blainville, dans son article TARET (*Dict. d'Hist. nat.* de Levrault, t. 52, p. 259). En y joignant le *Fistulana gregata*, qui n'est autre chose que le *Teredo nucivorus* de Spengrel, on compterait en l'état actuel neuf espèces dans le genre Taret. M. de Blainville, dans ses études nouvelles sur ce genre, doit élever ce nombre jusqu'à seize ou dix-sept, en les disposant dans l'ordre suivant : TARETS A PALETTES SIMPLES; *Teredo navalis*, de la Manche, de l'Océan, de la Méditerranée (*Voy. l'atlas de ce Dictionnaire*, MOLLUSQUES, pl. [2]); Pallas l'a nommé *Pholas teredula*; 2° *T. malleolus* (Turton);

3° *T. senegalensis* (Adanson); 4° *T. nigra* (Blainville); 5° *T. tortota* (Bl.); 6° *T. Bruguerii* (Delle Chiaje). Cette espèce est la même que le *T. senegalensis*, d'après la vérification que nous avons faite à Toulon, à Hières, à Lorient et à Brest; 7° *T. foliiformis* (Valisnieri et Sellius), qui nous paraît être le *Teredo nucivorus* de Spengrel, et qui, d'après notre détermination, doit former le type de la section des Tarets à palettes semi-articulées; 8° *T. nana* (Turton); 9° *T. gigantea* (Ev. Home). TARETS A PALETTES ARTICULÉES; 10° *T. plumiformis* (Valisnieri et Sellius). Cette espèce nous semble encore être la même que le *T. foliiformis*, c'est-à-dire le *T. nucivorus* de Spengrel; 11° *T. minima* (Blainville, *Dict. des sc. nat.*, Levrault); 12° *T. bipalmulata* (Adanson); 13° *T. Stuchburgi* (Blainville et Leach); 14° *T. carinata* (Blainville et Leach); 15° *T. pennatulifera* (Blainville et Leach); 16° *T. bipennata* (Turton et Flemming); 17° *T. bipalmata* (Delle Chiaje), que nous avons observé dans la Méditerranée, à Toulon, à Hières, et qui nous semble être bien distinct de l'espèce observée et figurée par M. de Blainville, dont les articles, en outre du long cil latéral, ont un bord garni de cils plus fins, tandis que le *bipalmata* de la Méditerranée n'offre que le long cil latéral et point de cils fins.

A l'énumération de ces espèces, il faudrait joindre le *Teredo megotara* (Silvanus Hanley, *Conchyl. Brit.*, janvier, 1848), et les *Teredo corniformis* (Desh.), *Fistulana corniformis* (Lamarck), *T. gregata* (Desh.), *Fistulana gregata* (Lam.), *T. arenarius* ou *Taret des sables* (Desh.); *Septaria arenaria* (Lamarck). D'après ces déterminations de M. Deshayes (*Voy. Hist. nat. des anim. sans vertèbres*, Lamarck, 2° édition, t. VI, p. 30, les notes 1 et 2), deux espèces de *Fistulana* rentrent dans le genre Taret; les deux autres *Fistulana*, *F. clava* et *F. lagenula*, sont des espèces du genre *Gastrochène*. Nous avons constaté avec M. Deshayes que son *Teredo gregata* est le *T. nucivorus* de Spengrel, et son *Teredo corniformis* le *T. senegalensis*. D'après mes observations, et après avoir pris connaissance du Mémoire de M. Mathéron, j'ai pu constater que la prétendue Cloissonnaire de la Méditerranée est encore l'espèce *Teredo senegalensis*, ce qui ne per-

mettrait pas d'accepter le *Teredo arenaria* de M. Deshayes, qui a eu parfaitement raison de faire rentrer cette Cloisonnaire dans les Tarets. D'après M. Rang, le Ropan d'Adanson n'est ni un Taret (selon Lamarck), ni une Pholade (suivant Bosc), ni un Gastrochène (d'après de Blainville) : c'est la Modiole Caudigère déjà connue (Voy. Note de Desh., ouvr. id. p. 30).

Il est vraisemblable que lorsque l'histoire du développement des Palmettes aura été faite avec soin, et qu'on sera parvenu à bien distinguer les modifications que ces parties caractéristiques offrent suivant les âges ; lorsque surtout on sera arrivé à bien connaître les variétés et même les variations d'individus d'une même espèce, que doivent produire les influences des localités favorables ou nuisibles à l'existence et à la propagation de ces Mollusques, le nombre de ces espèces pourra être réduit. Attendu que les individus de deux ou trois espèces différentes vivent plus ou moins près l'un de l'autre dans un même morceau de bois, faudrait-il admettre aussi qu'il pourrait se former des Hybrides et par conséquent des espèces nouvelles, en admettant que les individus métis seraient féconds. Mais pour que ce résultat pût être obtenu, il faudrait que les sexes fussent séparés dans toutes ou au moins dans quelques espèces du genre Taret.

Nos observations nous portent à croire que, de même que beaucoup de Mollusques acéphalés, les Tarets, qui sont en général ovovivipares, sont en outre hermaphrodites se suffisant, et dans ce cas il y aurait impossibilité d'obtenir des hybrides. — Les espèces de Tarets dont nous avons pu observer les mœurs sont le Taret naval, le Taret du Sénégal ou de Bruguière, et le Taret bipalmulé de la Méditerranée. — Le Taret naval que nous avons étudié à Toulon, à Hières, à Rochefort et à Brest, est en général petit et à palmettes bicornues, et à bordure noire à l'extrémité. Tandis que celui que nous avons trouvé au Havre et qui est le même que celui décrit et figuré par Sellius, est plus grand et à palmettes brunes dans la partie bifurquée, ce qui nous porte à croire que depuis le littoral du Havre et même de Cherbourg, jusque sur les côtes de la Belgique et de la Hollande, les indi-

vidus du *Teredo navalis* qui résistent aux circonstances défavorables (violence des courants, mer vaseuse, choc des galets poussés par les lames), ont été modifiés dans leur organisation de manière à constituer une variété ou race dans l'espèce *Teredo navalis*, c'est-à-dire à palettes bifurquées. Cette variété, au lieu d'être nettement ovovivipare comme l'espèce dans la Méditerranée et à Brest, où elle se reproduit pendant toute l'année, ne frayait point en février et en mars 1848, et pourrait être moins nettement ovovivipare comme le Taret du Sénégal. — Il est très probable que le Taret bipalmulé de la Méditerranée produit aussi des petits vivants. Mais nous ne sommes point encore parvenu à constater leur reproduction. — Si l'anatomie et la physiologie des Tarets présentent beaucoup de difficultés en raison de la délicatesse et de la mollesse de leurs tissus et de leurs organes, l'étude de leurs mœurs est assez facile, lorsqu'on parvient à les faire vivre longtemps dans des viviers artificiels en conditions petites, moyennes et grandes. — En sacrifiant quelques individus jeunes, on parvient à constater facilement que l'œuf non fécondé et non encore embryonné se compose seulement d'une vésicule vitelline renfermant la vésicule du germe. On peut aussi reconnaître dans le parenchyme de l'ovaire les zoospermes semblables à ceux des pectens et de l'huître, mais il n'est guère possible de saisir comment s'opère la fécondation qui bien certainement, dans les espèces ovovivipares, ne peut s'opérer au dehors de l'animal. On peut encore constater toute la série du développement des embryons en sacrifiant toujours les individus plus ou moins avancés dans ce développement, ce qui est un inconvénient que je n'ai point rencontré en observant l'embryogénie des gastéropodes pulmonés terrestres et fluviatiles. Le point le plus important de l'histoire des mœurs des Tarets est celui où l'on voit sortir du corps de la mère le jeune individu à l'état de larve, qui d'abord nage au moyen de cils vibratiles et qui ne tarde pas à se promener au moyen d'un très long pied linguiforme sur les corps sous-marins. Alors tout le corps de l'animal est renfermé dans la première coquille bivalve qui est glabre et lisse. Le petit Taret, après environ 24 heures de li-

berté employées à nager et à marcher sur le bois, s'y fixe en creusant d'abord un petit godet à la surface du bois ramolli par l'eau et se recouvre d'une couche de mucoité percée d'un trou par lequel il sort ses deux petits siphons charnus. A partir de ce moment, la vraie coquille térébrante, avec tous les caractères qu'on lui connaît, est sécrétée très promptement, et le jeune animal s'en sert aussitôt pour perforer le bois. L'accroissement du Taret est plus grand dans tout le corps que dans la coquille qui n'en recouvre plus que l'extrémité buccale. Les palmettes sont aussi sécrétées de très bonne heure et en même temps que la vraie coquille, tandis que la coquille mince et transparente de l'embryon disparaît graduellement, et s'use d'arrière en avant. Une fois niché dans le bois, on ne voit plus paraître au dehors que les deux siphons charnus, semblables à ceux des autres Lamelli-branches. Au premier danger, l'animal les rentre. Le bois est, en général, percé par les Tarets perpendiculairement à la longueur des fibres ligneuses, et ensuite parallèlement à ces fibres, lorsque l'animal n'est point gêné à cet effet par ses voisins. Nos observations ne nous ont point permis encore de déterminer la durée de la vie de ces animaux. On sait que leurs ennemis sont très nombreux; les plus voraces sont diverses espèces de Néréides. Nous pensons que le *Limnoria terebrans*, qui ronge aussi les bois, détruit un grand nombre de petits Tarets. Les Tarets attaquent toute sorte d'essence de bois, depuis les plus durs jusqu'aux plus mous. En rongant ceux des navires et des digues, ils causent de grands dégâts et font courir à l'homme de grands dangers. Dans ces derniers temps, on s'est préoccupé, surtout en France, de préserver de leurs attaques les grands approvisionnements de bois de marine.

L'une des questions que comprend l'histoire naturelle des Tarets est celle de la distribution géographique des diverses espèces de ces Mollusques qui vivent sur le littoral océanique de l'Europe et dans tout le périple de la Méditerranée. On ne possède point encore tous les éléments nécessaires pour la bien poser et encore moins pour la résoudre. Une deuxième question qui se rattache à la précédente est celle de la pré-

tendue importation en Europe des espèces de Tarets apportées des Indes orientales et occidentales par les navires du commerce. On a admis généralement avec trop de facilité cette importation qui, quoique possible et très probable, n'a cependant point été démontrée exactement.

Pour parvenir à cette démonstration, il convient préalablement d'étudier le nombre et l'identité des espèces de Tarets vivantes sur les rivages de l'Europe, en les comparant avec les espèces fossiles.

Tarets fossiles.—D'après les observations de Sowerby, Faujas, Knorr, de Burtin, de MM. DeFrance et Deshayes, ainsi que de M. d'Orbigny, on n'aurait trouvé qu'un petit nombre de ces espèces fossiles. Les localités dans lesquelles on les rencontre sont : les environs de Londres (Sowerby), près de Nice (Risso), Sanese et St-Germiniano en Italie (Brochi), près de Bruxelles (Burtin), Dax, dans la montagne de Saint-Pierre de Maestricht (Faujas et Knorr), environs de Paris (Deshayes). C'est dans les bois passés à l'état de lignites ou dans ceux complètement pourris, renfermant des tubes enchevêtrés et formant des paquets, qu'on trouve ces fossiles. On les rencontre également dans le bois pétrifié, entièrement siliceux. Les parties qu'on y observe sont le plus souvent les tubes, rarement les palettes, et, plus rarement encore, les coquilles.

Les bois siliceux à Tarets ont été trouvés quelquefois dans les alluvions de la Seine. Leur provenance n'a point été déterminée. On a cru pendant longtemps que les Tarets fossiles n'étaient que dans les terrains tertiaires ou supercrétacés; mais on a acquis maintenant la certitude qu'il y en a dans les terrains crétacés (grès vert, craie chloritée). Les espèces fossiles sont le *Teredo navalis*, le *Teredo Burtini*. Les autres ne sont pas désignées. (LAURENT.)

TARGIONIE. *Targionia* (nom d'un botaniste italien). BOR. CR. — (Hépatiques). C'est à Micheli qu'on doit la création de ce genre, rapporté par Nees d'Esenbeck aux Marchantiées dont il forme le dernier anneau. On peut en effet le considérer comme un *Marchantia* chez lequel le réceptacle serait sessile et confondu avec la fronde. Voici ses caractères : Involucré monocarpe, bivalve, placé sous le sommet de la fronde;

rois ou quatre pistils dont un seul fécond; périanthe nul; coiffe délicate, persistante, enveloppant la capsule; style caduc; capsule membraneuse s'ouvrant par érosion et soutenue par un pédicelle très court, enfoncé avec le bulbe de la coiffe dans un creux de la fronde; élatères à double ou triple spirale; réceptacle mâle disciforme, placé au bord de la fronde à l'extrémité d'une innovation en forme de corne d'abondance, née de la nervure ventrale. Fronde bifurquée, poussant des innovations latérales qui ont la même origine que celle du réceptacle mâle. Surface dorsale munie de pores; surface ventrale couverte d'écailles imbriquées de chaque côté de la nervure sur deux rangées entre lesquelles l'axe donne naissance à de nombreuses radicelles. Ce sont des plantes qui vivent sur la terre et les mousses, et dont le type ne se trouve en Europe que dans les climats chauds ou tempérés. On en connaît six espèces.

Une particularité assez curieuse de l'histoire du *Targionia*, c'est que ses organes mâles, après avoir été fort bien décrits et même figurés par Micheli, sont restés ignorés jusqu'à ce qu'une espèce du Chili, dans ces derniers temps, soit venue le présenter à notre observation et fournir matière à un mémoire où nous les avons décrits de nouveau et où nous avons en même temps restitué à Micheli l'honneur de sa découverte. (Voy. *Ann. Sc. nat.* 2^e sér.; *Bot.*, tom. IX, p. 100, t. 5.) (C. M.)

***TARGRA**. INS. — Genre de la tribu des Tenthrediniées, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius sur des espèces très reconnaissables à leurs antennes pectinées, composées de quinze à dix-huit articles. Le type est le *T. cephalotes* Fabr., répandu dans une grande partie de l'Europe. (BL.)

TARIER, *Saxicola rubetra*. OIS. — Espèce du genre *Traquet*. Voy. ce mot.

TARIÈRE. *Terebellum*. MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches, de la famille des Enroulés, établi d'abord par Klein, puis oublié et reproduit comme nouveau par Lamarck, qui lui assigne les caractères suivants: la coquille est enroulée, subcylindrique, pointue au sommet. L'ouverture est longitudinale, étroite supérieurement, échancrée à sa base. La columelle est lisse, tronquée inférieurement. A ce genre appar-

tiennent deux espèces fossiles des terrains tertiaires, longues de 5 à 6 centimètres, et dont l'une, *T. convolutum*, est nommée en français Tarière-Oublie, pour exprimer la forme et la fragilité de son test mince et roulé en corne ou en oublie. Une seule espèce vivante appartient aussi à ce genre, dont elle est le type: c'est la Tarière subulée (*T. subulatum*) de l'Océan Indien; elle est mince, luisante, à spire distincte, longue de 4 à 5 centimètres, diversement nuancée et tachetée de jaune ou de gris-jaunâtre (Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 24). Linné, dans la 10^e édit. de son *Syst. naturæ*, en faisait un Cône; mais, plus tard, dans sa 12^e édition, il la rangea dans son genre *Bulla*, qui était une réunion de coquilles très diverses. Lamarck la rapproche des Olives, des Porcelaines et des Ancillaires. Sowerby, au contraire, lui trouve plus de rapport avec les Strombes. M. de Blainville, de son côté, réunit dans sa famille des Angistomes les Strombes et les Tarières, avec les autres Enroulés de Lamarck. (DUR.)

TARIN (*Fringilla spinus*). OIS. — Nom d'une espèce européenne de la famille des *Fringilles*. Voy. LINOTTE. (Z. G.)

***TARISA**. INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Scutellérites, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 59) sur une seule espèce trouvée en Espagne, *T. flavescens* Am. et Serv., très voisin des *Oxynous*. (BL.)

***TARNOWITZITE** (nom de lieu). MIN. — Nom donné par Breithaupt à une variété d'Arragonite, mêlée de carbonate de Plomb, qui vient de Tarnowitz en Silésie. Elle renferme environ 4 pour 100 de ce carbonate métallique, et sa densité est de 2,98. (DEL.)

***TARPHIUS** (τάφος, épaisseur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Colydiens, établi par Erichson (*Naturgeschichte der Ins. Deutschs*, 1845, p. 256) sur une espèce de Sicile, le *T. gibbulus* de l'auteur. (C.)

***TARRIÉTIE** *Tarrietia*. BOT. PH. — Genre fort imparfaitement connu, établi par M. Blume (*Bijdr.*, 227), et rapporté par lui à la famille des Malpighiacées, tandis que M. Endlicher (*Genera*, n^o 5638) le range parmi les Sapindacées. Il ne comprend qu'une seule espèce, le *Tarrietia javanica*

Blume, très grand arbre de Java, à feuilles composées - quinquéfoliées. On ne connaît que son fruit, qui est ailé. (D. G.)

* **TARRO**. BOT. — C'est le nom que porte à la Nouvelle-Zélande le *Colocasia esculenta* Schott, dont le rhizome féculent fournit aux Nouveaux-Zélandais un de leurs principaux aliments, après qu'on a débarrassé sa fécule du principe âcre dont elle était mélangée.

* **TARSES**. INS. — Voy. INSECTES

* **TARSIER**. *Tarsius* (ταρσός, tarse). MAM. — Genre de Primates, composant seul la tribu des Tarsidés de M. Is. Geoffroy-St-Hilaire (voy. MAMMIFÈRES). Ces animaux présentent tous les détails de forme des Galagos, sont Nocturnes et Insectivores; leurs yeux sont plus grands que chez tous les autres Lémuriens. L'intervalle entre les molaires et les incisives est rempli par plusieurs dents plus courtes; leurs incisives moyennes d'en haut s'allongent de façon à ressembler à des canines. Ils viennent des Moluques. L'espèce type la plus anciennement connue est le *Tarsius spectrum*. (G. B.)

* **TARSIPÈDE**. *Tarsipes* (*tarsus*, tarse; *pes*, pied). MAM. — Genre unique composant la tribu des Tarsipédidés de M. Is. Geoffroy-St-Hilaire, dans la seconde section de ses Marsupiaux carnassiers; il n'existe point de grandes canines de forme ordinaire; les dents sont en très petit nombre; les pieds postérieurs sont pentadactyles, à pouces opposables (P. Gervais, *Institut*, 1842). (G. B.)

TARSIUS. MAM. — Nom générique latin des TARSIERs. (G. B.)

* **TARSOSTENUS** (ταρσός, tarse; στενός, étroit). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Clairones, établi par Spinola (*Essai monographique sur les Clérites*, t. I, p. 287, tab. 32, fig. 3). Ce genre se compose de deux espèces, les *T. unifasciatus* Rossi, et *succinctus* Chev. La première est propre à l'Europe, et la seconde à l'Afrique méridionale. (C.)

TARTARIN. MAM. — Nom d'une espèce de Cynocephale, le *Cynocephalus hama-dryas*. Voy. CYNOCÉPHALE. (G. B.)

TARTUFFITE. GÉOL. — Nom donné à une variété de Calcaire qui exhale par le frottement une odeur de Truffes.

TARUS (le Taro, rivière de Lombardie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, établi

par Clairville (*Ent. helv.*, II, p. 96) qui a substitué ce nom à celui de *CYMINDIS*, déjà employé par Illiger pour un genre d'Oiseaux. (C.)

TASMANNIE. *Tasmania* (dédié au navigateur Tasman). BOT. PH. — Genre de la famille des Magnoliacées, tribu des Illiciées, formé par M. Robert Brown dans son second volume resté inédit de la *Flora de la Nouvelle-Hollande*, d'après De Candolle, et qui comprend des arbustes de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande orientale, de la Nouvelle-Zélande, voisins des *Drimys*, et couverts, comme eux, d'une écorce aromatique. On en connaît 3 espèces, dont la principale est le *Tasmania aromatica* R. Br. (D. G.)

* **TASSADIE**. *Tassadia* (nom formé par anagramme de *Ditassa*). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, tribu des Cynanchées, créé par M. Decaisne (*Prodr.*, vol. VIII, p. 579) pour des arbustes volubles, d'Amérique, remarquables par leurs nombreux rameaux florifères aphyllés, divariqués, qui les distinguent des *Ditassa* et *Metstelma*, dont ils sont très voisins. M. Decaisne en a décrit dix espèces parmi lesquelles nous citerons, comme exemple, le *Tassadia guianensis* Dne. (D. G.)

* **TASSARD**. *Cybium* (le nom de *Cybium* était employé dans l'antiquité, pour désigner tantôt une préparation de fragments de Thons, tantôt une espèce du genre Thon). ROISS. — G. de Poissons Acanthoptérygiens, de la tribu des Scombéroïdes à fausses pinnules et sans armure à la ligne latérale. Ils se distinguent des Thons et genres voisins par l'absence d'un corselet, et l'existence de dents grandes, comprimées et tranchantes. On a décrit seize espèces de Tassards, qui vivent dans les deux Océans (Cuv. et Valenc., *Hist. nat. des Poiss.*, t. VIII, p. 164), et ce nom est vulgairement appliqué par erreur à des espèces qui n'appartiennent pas au même genre. — Deux espèces fossiles ont été indiquées par M. Agassiz: l'une, *C. speciosum*, provient du Monte-Banca; l'autre, *C. macropomum*, de l'argile de Sheppy. (E. BA.)

TATARÉ. *Tatara*. OIS. — Genre de la famille des *Certhidées*, dans l'ordre des Passe-reaux, établi par M. Lesson. Le type de ce petit genre avait été placé primitivement par M. Lesson lui-même parmi les Sittelles, sous le nom de SITTELLE OTOTARÉ, *Sitt. oto-*

tare Lesson (*Zoologie de la Coquille*, pl. 23, fig. 2), d'Otaïhi. Quant au TATARE BRUN, *Tatara fuscus*, qu'il a décrit dans la *Revue zoologique pour 1842*, p. 210, M. de Lafresnaye pense que c'est le même oiseau que l'*Ototare*, sous une livrée différente. (Z. G.)

TATOU. *Dasypus* (δαρύς, poilu; ποῦς, pied). MAM. — Genre d'ÉDENTÉS, caractérisé d'une manière générale à l'article ÉDENTÉS (voy. ce mot). L'étendue de ce genre a varié suivant les classificateurs; pour nous en tenir à la classification adoptée dans cet ouvrage, le genre Tatou, qui sert de type à la tribu des DASYPODES de M. Is. Geoff. St.-Hilaire, comprend les animaux à queue libre, chez lesquels les membres postérieurs sont terminés par cinq doigts, dont le médius est presque égal au deuxième et au quatrième. D'après cette caractéristique, les PRIODONTES de Fréd. Cuvier forment un genre à part, dans lequel le médius est aussi grand à lui seul que le reste du membre; et les TATUSIES constituent un autre genre distinct des Tatous proprement dits, et dans lequel le médius est très long. Outre ces genres, il en est d'autres encore, désignés par le nom général de Tatous; tels sont les APAR et les CACHICAMES, dont les membres antérieurs sont terminés par quatre doigts: les premiers ayant la queue aplatie, les seconds la queue arrondie. Tels sont encore les CHLAMYPHORES, dont la queue est recourbée et fixée sous le ventre. Le nom de Tatou, sous lequel on réunit généralement tous ces genres, est donc le nom d'un groupe équivalent à celui de Dasypodés.

Les Tatous, si remarquables par leur test écailleux, composé de compartiments en mosaïque, sont des animaux de petite ou de moyenne taille, bas sur jambes, armés d'ongles fousseurs et vivant dans des terriers. Ils habitent les parties chaudes ou tempérées de l'Amérique.

Dans l'impossibilité où nous sommes, faute d'espace, de faire l'historique complet et de discuter la valeur des caractères des différents genres du groupe des Tatous, nous nous contenterons de citer quelques espèces rapportées à ce groupe.

Le TATOU APARA, l'APAR de Buffon, peut se rouler en boule. — Le TATOU NOIR, ou Tatou à longue queue, appartient aux Cachicames. — L'ENCOUBERT, distinct parce qu'il

a une dent de chaque côté dans l'os intermaxillaire (Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, MAMMIFÈRES, pl. 15). — Le CABASSOU à queue longue et tuberculeuse. — Le TATOU GÉANT, du genre Priodontes, etc.

On trouve à l'état fossile des espèces de grande taille du genre Tatou, de l'Amérique septentrionale et des cavernes du Brésil. M. Lund en a séparé génériquement deux espèces, qu'il rapporte aux deux genres *Euryodon* et *Heterodon*; la première ayant eu la taille d'un petit Cochon; la seconde, celle d'un Lapin. (G. B.)

*TATTIA. Scop. BOT. PH. — Synonyme de *Homalium*, famille des Homalinées.

TATUSIE. *Tatusia*. MAM. — Fréd. Cuvier avait formé ce genre pour recevoir les Tatous sans dents incisives ou sans dents implantées dans l'intermaxillaire; sans canines; ayant neuf molaires en haut et huit en bas. Nous avons dit, à l'article TATOU, quels sont les caractères assignés, par M. Is. Geoff. Saint-Hilaire, à son genre *Tatusia*. Voy. TATOU. (G. B.)

*TATY. POISS. — Nom spécifique, emprunté à la langue malabre, de l'Anchois Taty, *Engraulis Taty* Val. (G. B.)

TAU. POISS. — Nom spécifique d'un Batrachoïde des côtes d'Amérique sur l'Atlantique, le *Batrachus Tau* Cuv. et Val. (*Gadus Tau* L., *Lophius bufo* Mitchill.). (G. B.)

TAUPE. *Talpa*. MAM. — Genre d'Insectivores servant de type à la tribu des Talpiens, dans la famille des TALPIDÉS de la classification de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. La vie souterraine de ces animaux fousseurs est connue de tout le monde; l'organisation ordinaire des Insectivores a été profondément modifiée pour mieux adapter les organes des Taupes à ce genre d'existence. Nous indiquerons rapidement les principales particularités organiques sur lesquelles nous voudrions pouvoir insister, vu leur intérêt et leur importance; puis nous tracerons brièvement leurs mœurs.

La tête et l'appareil dentaire, l'appareil de la vision, l'ensemble des organes qui concourent au mouvement des membres antérieurs, les organes de la génération, sont les points principaux sur lesquels nous devons dire quelques mots.

La tête de la Taupe est longue, comme chez la plupart des Insectivores, et terminée

par un boutoir armé à l'extrémité d'un osselet particulier, qui sert à l'animal comme d'une tarière pour percer et soulever la terre, et qui constitue aussi un organe délicat du toucher; les muscles cervicaux sont extrêmement vigoureux; il se forme même un os particulier dans le ligament cervical. Les mâchoires sont faibles, et chacune d'elles porte onze dents de chaque côté; on compte six incisives en haut, huit en bas. Les canines ont deux racines, comme de fausses molaires; derrière elles sont quatre fausses molaires en haut, trois en bas, puis trois molaires hérissées. Cet ensemble, qui caractérise un système dentaire d'Insectivore, est en rapport avec les organes de la digestion et avec le régime de l'animal qui se nourrit d'Insectes et de Vers, quelquefois aussi de racines tendres.

L'œil de la Taupe est si petit et si bien caché par les poils qu'on en a nié l'existence, et qu'on a pu même considérer comme tout à fait aveugle l'espèce décrite par M. Savi. Mais ces assertions sont erronées; le nerf optique se trouve, chez les Taupes, aussi bien que l'œil; mais le premier est très faible, et le second présente un ensemble qui rappelle un arrêt de développement dans la formation de l'œil des Mammifères mieux doués. Nous désirerions pouvoir développer ce fait qu'ont mis hors de doute les observations de M. Krohn. L'appareil olfactif est, en revanche, très développé; le tympan est très large, l'ouïe est très fine, bien que la conque auditive lui manque, et que l'oreille externe ne consiste qu'en un long conduit sous-cutané décrit par Geoffroy Saint-Hilaire.

Pour déchirer la terre et la pousser derrière elle, la Taupe a reçu de la nature un instrument merveilleusement approprié à sa destination. Les membres antérieurs, très rapprochés de la tête, sont très courts, très forts, et terminés par une patte extrêmement développée et d'une forme toute spéciale. Le sternum présente, en avant, une crête saillante, destinée à fournir de larges insertions aux muscles abaisseurs du bras; la clavicule est grosse et courte; son diamètre surpasse sa longueur; l'omoplate est très longue, et l'humérus, qui est très court, semble avoir gagné en largeur ce qu'il a perdu en longueur, disposition qui présente les conditions les plus favorables au dévelop-

pement d'une grande force musculaire. L'avant-bras est aussi court et robuste; la main, large et solide, a la paume dirigée en dehors; les doigts sont à peine distincts, tellement ils sont courts et enveloppés dans l'énorme ongle plat et tranchant qui termine chacun d'eux. La Taupe se trouve ainsi armée de deux pelles robustes à l'aide desquelles, le museau placé en avant, elle s'avance quelquefois si rapidement dans la terre qu'elle y semble nager. Le train de derrière est faible, le ventre traîne, et l'animal se meut aussi péniblement sur la terre qu'il le fait rapidement dessous.

Les organes de la génération présentent, chez la Taupe, des particularités non moins curieuses. Chez la femelle, l'appareil génital et l'appareil urinaire débouchent à l'extérieur par deux orifices distincts; le bassin est très étroit, mais les pubis ne se joignent pas, de sorte que les organes génitaux-urinaires et le rectum ne sont point complètement renfermés dans sa cavité, et que le fœtus, en naissant, ne traverse pas le bassin. Cette circonstance permet à la Taupe de produire des petits qui, proportion gardée avec la mère, ont un volume plus considérable que dans aucune espèce. L'urèthre de la femelle passe au travers de son clitoris. Le nombre des mamelles est de huit: deux pectorales, quatre dans la région ombilicale, et deux dans la région inguinale; le nombre des petits n'est cependant pas considérable à chaque portée; souvent même il n'est que d'un seul.

À l'aide des moyens puissants dont l'a doué la nature, la Taupe se creuse, avec un art admirable, de longues galeries, ayant de nombreuses issues autour du gîte principal où elle se tient. De distance en distance, elle s'ouvre une espèce de soupirail, connu sous le nom de *taupinière*, et servant à rejeter les déblais au dehors; de nombreuses communications relient les diverses galeries principales. C'est surtout en poursuivant les larves d'Insectes que ces animaux creusent ainsi de nouveaux souterrains, et, selon que la saison ou la nature du terrain pousse leur proie à s'enfoncer profondément dans le sol, ou à se rapprocher de la surface, elles se frayent des chemins dans des couches différentes. Leur demeure ne communique pas directement avec l'air extérieur; la nécessité

de choisir un point convenable pour recommencer de nouveaux travaux, les force seule à sortir de leurs galeries. C'est en nuisant aux plantes dans le voisinage desquelles elles minent le terrain et en empêchant de faucher près de la terre, que les Taupes causent de graves préjudices à l'agriculture; aussi leur fait-on partout la guerre. Elle rend cependant quelques services en détruisant les larves d'Insectes. Son appétit est extraordinaire; Geoffr. St-Hilaire dit que la Taupe n'a pas faim comme tous les autres animaux; que, chez elle, ce besoin est exalté; que c'est un épuisement ressenti jusqu'à la frénésie.

On distingue deux espèces de Taupes:

La TAUPE COMMUNE, *Talpa vulgaris*, *Talpa europæa*, à laquelle se rapporte spécialement ce que nous venons de dire, et dont le pelage est remarquable par son aspect velouté d'un noir profond. On en rencontre accidentellement des variétés tachetées, jaunes, blanches, cendrées.

La TAUPE AVEUGLE, *Talpa cæca*, trouvée par M. Savi, dans les Apennins, est plus petite que la commune à laquelle elle ressemble d'ailleurs; l'épithète qui lui sert de nom spécifique n'est pas exacte: les paupières ont aussi une ouverture plus petite encore que dans la première.

Le nom de Taupe a été appliqué en outre à des genres voisins d'Insectivores et même à des Rongeurs. Voy. SCALOPE, CHRYSOCHLORE, SPALAX.

L'ostéologie spéciale des Taupes a permis de constater d'une manière certaine leur présence dans les couches fossilifères. On en a vu trois espèces des terrains tertiaires (*Talpa antiqua*, *minuta* et *vulgaris*); des ossements appartenant vraisemblablement à cette dernière se trouvent aussi dans le terrain diluvien, dans les cavernes de France et de Belgique, dans l'étage inférieur des graviers des environs de Genève que M. Necker appelle alluvion ancienne. (E. BA.)

TAUPE GRILLON. INS. — Voy. COURTIÈRE.

TAUPIN. MAM. — Nom d'une espèce de Campagnol. Voy. ce mot. (G. B.)

TAUPIN. INS. — Nom français donné à toutes les espèces de l'ancien genre ELATER de Fabricius et Olivier. (C.)

TAUREAU. MAM. — Nom du mâle entier

dans l'espèce domestique des Bœufs, le *Bos Taurus*. Voy. BŒUF. (G. B.)

*TAURHINA (*Tau*, τῆν, nez). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides mélitophiles, fondé par Burmeister (*Hand buch der Entomology*), et qui a pour type une espèce de l'Afrique occidentale, la *T. Nireus* Schaum. (C.)

*TAURICHTE. *Taurichthys* (ταῦρος, taureau; ἰχθύς, poisson). POISS. — Ce nom générique est la traduction grecque du nom malais que portent les singuliers Poissons Squamipennes auquel il est appliqué, et dont les cornes aiguës et recourbées, la protubérance du dessus de la tête, les aiguillons comprimés et inégaux, la distribution singulière des couleurs, composent un ensemble étrange dans lequel la tête a pu être comparée à celle d'un Buffle. On connaît deux espèces de Taurichtes, les *Taurichthys varius* et *viridis* Cuv. et Val., de l'archipel des Indes. (E. BA.)

*TAUROCERAS (ταῦρος, taureau; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Ténébrionites, établi par Hope (*Coleopterist's manual* 3, p. 130), et qui a pour type le *T. angulatus* Pty. (*Ten cornutus* F.). originaire du Brésil. (C.)

*TAUROCERUS (ταῦρος, taureau; κέρας, corne). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*) aux dépens du genre *Arvelius* de Spinola. Le type est le *T. edessoides* Spinola, du Brésil. (Bl.)

*TAUROMA (ταῦρος, taureau; ὤμος, épaule), Hope (*Coleopterist's Manual*, t. III, p. 160). INS. — Synonyme d'*Omocera Chevrolat*. (C.)

TAURUS. MAM. — Voy. BŒUF et TAUREAU. (G. B.)

TAUSCHÉRIE. *Tauscheria* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Nothorhizées, tribu des Isatidées, formé par M. Fischer (*in DC. Syst.*, vol. II, p. 562) pour des herbes annuelles, rameuses, glabres et glauques, indigènes de l'Asie moyenne. On en connaît trois espèces ayant pour type le *Tauscheria lasiocarpa* Fisch. (D. G.)

*TAUSCHIE. *Tauschia* (dédié au botaniste allemand Tausch). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, tribu des

Scandiciniées, formé par M. Schlechtendal (*Linnaea*, vol. IX, p. 607) pour une herbe vivace du Mexique, à fleurs jaune-doré, à laquelle il a donné le nom de *Tauschia nudicaulis*. Cette espèce est encore unique dans le genre. (D. G.)

***TAUTOGUE.** *Tautoga* (*Tautog*, nom d'un Poisson de ce genre dans le patois des pêcheurs Mohegans de Rhode-Island). POISS. — Genre de Poissons Labroïdes caractérisés par une double rangée de dents sur les deux mâchoires, et par la nudité de la peau qui couvre les pièces operculaires. L'espèce type de ce genre, le TAUTOGUE NOIR, *Tautoga nigra* Mitch., fournit une pêche abondante sur les côtes des États-Unis sur l'Atlantique, et présente de nombreuses variétés. On en a décrit cinq autres espèces. (Cuv. et Valenc. *Hist. nat. des Poiss.*, XIII, p. 292). (E. BA.)

TAVERNIÈRE. *Taverniera* (dédié au célèbre voyageur Tavernier). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Hédysarées, créé par De Candolle (*Mém. sur les Légum.*, et *Prodr.*, II, p. 339) pour des arbustes de l'Orient, dont certains avaient été rangés d'abord parmi les *Hedysarum*. Ce genre est intermédiaire entre les *Dicerma* et les *Hedysarum*. De Candolle en a décrit trois espèces auxquelles M. Boissier en a ajouté trois nouvelles. Nous citerons le *Taverniera nummularia* DC. (D. G.)

***TAVOUA.** OIS. — Nom que donne M. Lessort aux *Perroquets amazones*. (Z. G.)

TAXANTHEMA. BOT. PH. — Ce genre, formé par Necker pour une portion des *Statice* Lin., a été adopté par M. Rob. Brown (*Prodr.*, *Flor. Nov. Holl.*). Cependant la plupart des botanistes en font un simple synonyme des *Statice*. (D. G.)

***TAXICERUS** (τάξις, ordre; κέρας, corne), Dejean (*Catalogue*, 3^e éd., p. 313). INS. — Synonyme de *Barycerus* Schœnherr. (C.)

TAXICORNES. *Taxicornes*. INS. — Deuxième famille de l'ordre des Coléoptères hétéromères, établie par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. V, p. 26). La plupart de ces Hétéromères se trouvent dans les Champignons des arbres ou sous les écorces; quelques autres vivent à terre, sous des pierres. Cette famille renferme deux tribus, celle des Diapériales et des Cossyphènes. (C.)

***TAXITES.** BOT. FOSS. — Nom donné aux

empreintes de végétaux qui, par la disposition et la forme de leurs feuilles, paraissent analogues aux Ifs (*Taxus*) ou aux genres voisins, tels que *Torreya*, *Cephalotaxus*; cependant, les caractères qui indiquent ces rapports sont trop vagues pour qu'on puisse affirmer que ce sont de vrais *Taxus*, et c'est par cette raison que nous avons adopté la terminaison différente *Taxites*. La plupart de ces fossiles ont été trouvés dans les lignites des terrains tertiaires, en Bohême et en Westphalie, une dans les terrains d'eau douce d'Armissan, près Narbonne; tous sont dépourvus de fructification et pourraient peut-être se rapporter aussi vraisemblablement au genre *Abies* et se rapprocher des *Abies taxifolia*, *balsamea*, ou des espèces japonaises décrites par Siebold. Cependant, dans la plupart d'entre elles, les feuilles moins nombreuses et moins serrées, plus égales de longueur, leur donnent davantage l'aspect des *Taxus*. Une espèce trouvée dans les calcaires oolithiques de Stonesfield, près d'Oxford, était accompagnée d'un fruit charnu qui paraissait avoir quelque ressemblance avec le support charnu des fruits des *Podocarpus*, je l'ai nommée *Taxites Podocarpoides*; c'est la seule espèce des terrains secondaires, et, comme on le voit, elle semble s'éloigner davantage de nos plantes européennes. (Ad. BR.)

TAXODIER. *Taxodium*. BOT. PH. — Genre de la famille des Conifères-Cupressinées, détaché des Cyprès par L.-C. Richard. Il est formé d'arbres de l'Amérique septentrionale, dont les branches sont souvent pendantes; dont les feuilles sont étroites, caduques, alternes et distiques, de telle sorte que chaque rameau feuillé ressemble à une feuille pennée; leurs fleurs sont monoïques, celles des deux sexes portées sur le même rameau. Les mâles forment des chatons nombreux, groupés en épi terminal de forme pyramidale; elles se réduisent à un petit nombre d'étamines insérées vers le sommet d'un axe nu à sa base, dont les filets ressemblent à des écailles fixées hors de leur centre et dont les anthères ont trois-cinq loges. Les fleurs femelles constituent des chatons ovales à la base de l'épi mâle; elles sont placées par deux à la base d'écailles nombreuses, imbriquées, aiguës, recourbées, étalées au sommet. Les cônes ou strobiles sont presque

globuleux, et leurs écailles, à moitié ligneuses, presque peltées et anguleuses. Le genre primitif de L.-C. Richard a été réduit récemment par M. Endlicher qui a formé à ses dépens le genre *Glyptostrobus* pour le *Taxodium heterophyllum* Brongn. L'espèce principale du genre est le TAXODIER DISTIQUE, *Taxodium distichum* Rich. (*Schubertia disticha* Mirb.), qui croît dans les parties tempérées du Mexique, à une hauteur de 3,000 à 7,000 pieds, et qui abonde dans les endroits humides, le long des cours d'eau de la portion orientale de l'Amérique du Nord, sans dépasser jamais 43° de latit. N. C'est un des arbres qui acquièrent les dimensions les plus colossales. Ainsi le tronc de celui qui existe dans les jardins de Chapultepec, au Mexique, et qui est connu sous le nom de *Cyprès de Montézuma*, a 13 mètres de circonférence, et l'on en cite même un, situé près d'Oaxaca, qui mesure 39 mètres de circonférence, et est entouré de cinq ou six autres de la dimension de celui de Chapultepec. Cette espèce se reconnaît à ses rameaux et ramules étalés et à ses feuilles linéaires, distiques. Il est connu vulgairement sous le nom de *Cyprès chauve*. Une particularité très curieuse qu'il présente consiste dans les exostoses coniques qui se développent sur les racines des gros individus, et qui s'élèvent quelquefois de près de 2 mètres au-dessus du sol. Ces productions singulières se montrent principalement sur ceux qui croissent dans des lieux sujets à être couverts par les inondations; elles sont toujours creuses, unies à leur surface et couvertes d'une écorce rougeâtre, comme celle des racines; elles ne donnent jamais de pousses. Le bois du Taxodier est très employé aux États-Unis, surtout dans la Louisiane où l'on s'en sert pour toutes sortes d'usages. Il est plus durable que celui des Pins. Avant 1819, presque toutes les maisons, dans la Louisiane, étaient construites avec ce bois, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On l'emploie souvent pour des mâts, pour des bordages de navires, surtout pour la construction de petites embarcations qui sont à la fois légères, solides et durables. Les exostoses du Taxodier servent pour des ruches d'abeilles. En Europe, il n'est encore qu'arbre d'ornement, mais il pourrait rendre des services dans les parties tempérées et un peu chaudes, si on le

plantait dans les endroits humides et marécageux. (P. D.)

*TAXODITES. BOT. FOSS. — Ce nom a été donné par M. de Sternberg à des rameaux de Conifères des terrains tertiaires de la Bohême et du Keuper des environs de Bamberg, qu'il considère comme analogues à ceux du *Taxodium distichum*. Tant qu'on ne connaîtra pas les fruits de ces plantes, leurs rapports génériques seront douteux. (Ad. B.)

TAXODIUM. BOT. FOSS. — Une espèce de ce genre, bien caractérisée par son fruit et ses feuilles, a été trouvée dans les terrains tertiaires de la Grèce et de plusieurs parties de l'Europe. Je l'ai décrite et figurée dans la partie botanique de la publication de l'expédition de Morée, sous le nom de *Taxodium europæum*. Une plante très analogue a été observée dans les marnes d'eau douce d'Oeningen. M. Unger la considère comme une espèce distincte. Ces deux plantes se rapprochent surtout du *Taxodium japonicum*, dont M. Endlicher a formé récemment un genre distinct sous le nom de *Glyptostrobus*. La plante, si abondante dans les meulières de Lonjumeau et de Pontchartrain, que j'avais indiquée d'après de petits rameaux incomplets comme une espèce de Mousse (*Muscites squamatus*), est une Conifère qui, par ses feuilles alternes et la forme cupressôide de ses cônes, me paraît appartenir aussi au genre *Taxodium*, ou peut-être également au *Glyptostrobus*. Des fruits plus complets seraient nécessaires pour fixer ses rapports. (Ad. B.)

*TAXONOMIE. BOT. — L'étymologie de ce mot (τάξις, ordre, arrangement; νόμος, loi) indique sa signification; il a été proposé par De Candolle qui le définit: théorie des classifications, et qui lui a consacré la première partie de sa théorie élémentaire de la botanique, c'est-à-dire ce qu'il a écrit de plus original et de plus remarquable peut-être. Dans cet article, nous nous proposons moins l'exposition dogmatique des lois qui doivent présider à la classification des plantes que l'examen historique des principaux essais dont elle a été l'objet. En les suivant dans leur ordre chronologique, en voyant ainsi se former progressivement la science jusqu'au point où elle se trouve amenée aujourd'hui, nous aurons l'occasion de pas-

ser en revue ces lois telles que les ont établies ou modifiées les auteurs les plus estimés.

Rappelons en commençant que la nature nous présente les végétaux comme autant d'individus. Ce nom même indique un tout indivis, des parties liées les unes aux autres sans discontinuité. Il peut arriver que plusieurs fragments de ce tout, séparés les uns des autres, continuent à vivre et à croître, comme cela s'observe pour les boutures; ou bien que certaines parties d'un végétal, après s'en être détachées, comme les bulbilles, et surtout les graines, aient la propriété de se développer en autant d'individus. Ces nouveaux individus ressembleront plus ou moins parfaitement à celui dont ils ont primitivement fait partie. C'est la ressemblance que présentent tous les pieds de Blé d'un champ, tous les ceps d'une Vigne, tous les Peupliers d'une avenue. Cette collection de tous les individus qui se ressemblent ainsi entre eux, qu'on peut tous supposer issus originellement d'un même, a reçu en histoire naturelle le nom d'espèce. Mais nous pourrions éprouver quelquefois de l'embarras pour prononcer que des individus appartiennent à la même espèce, s'ils ont crû placés dans des conditions différentes qui ont dû déterminer des inégalités plus ou moins notables dans leur développement, et, par suite, des dissemblances plus ou moins marquées, surtout si ces conditions continuent leur action, non pas seulement sur un individu pendant son existence, mais sur d'autres issus de lui et pendant plusieurs générations. De là des variations, qui sont désignées sous ce nom si elles n'agissent que temporairement et sur un individu donné; qui s'appellent variétés si elles agissent plus profondément, avec un certain degré de fixité, sur une suite d'individus; races, si elles se transmettent de l'un à l'autre par voie de génération.

Le croisement d'espèces différentes entre elles, l'hybridité, peut apporter aux espèces primitives des changements plus profonds encore. Si les individus hybrides étaient constamment stériles, ces changements temporaires n'auraient qu'une faible influence. Mais ils ne le sont pas toujours, et l'on conçoit ainsi la possibilité d'espèces nouvelles, intermédiaires entre celles qui leur ont

donné naissance, et continuant à se propager et à se multiplier par elles-mêmes.

Cette double cause de modifications permanentes, l'influence prolongée des conditions extérieures et le croisement par fécondation, est, pour les naturalistes, une grave difficulté. Cette question fondamentale de l'immutabilité des espèces les a toujours occupés et partagés, suivant le degré de puissance qu'ils attribuent à l'action de ces causes, suivant les limites plus ou moins larges dans lesquelles ils renferment la faculté de variation de l'espèce. L'étude des fossiles, en constatant l'existence antérieure de tant de corps organisés qu'on ne voit plus vivre sur la surface de notre globe dans ses conditions actuelles, est venue compliquer le problème, tout en donnant pour sa solution quelques éléments de plus.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître que depuis les temps à la connaissance desquels nous pouvons remonter par la tradition, surtout depuis ceux où la science s'est formée, les corps organisés, et notamment les végétaux qui nous occupent, n'ont pas changé. On possède des herbiers faits il y a trois siècles, dont les plantes sont identiques avec celles que nous récoltons aujourd'hui; celles qu'on a extraites de tombeaux d'une haute antiquité ne diffèrent pas non plus. D'une autre part, on a constaté que les hybrides sont rares dans la nature, ordinairement infécondes, et que dans le cas contraire, abandonnées à elles-mêmes, elles reviennent assez promptement à l'un des types dont elles dérivent. On est donc autorisé à reconnaître aux espèces végétant sur notre globe, tel qu'il est aujourd'hui et qu'il a subsisté depuis les temps historiques, un degré de fixité suffisant pour nous assurer qu'en cherchant à les classer, nous ne nous fondons pas sur une base mobile comme elle le serait pour une classification appliquée à des êtres incessamment variables; que les auteurs qui nous ont précédé ont eu affaire précisément aux mêmes végétaux, et que, par conséquent, nous pouvons comprendre et juger leurs travaux.

Les botanistes les plus anciens n'ont cité et ne paraissent avoir connu qu'un nombre très borné de végétaux. Certains auteurs en ont conclu l'existence d'espèces beaucoup moins nombreuses à leur époque, et, par

conséquent, la formation postérieure d'espèces nouvelles. Mais on explique naturellement ce fait, par le champ beaucoup plus étroit dans lequel se renfermaient leurs recherches; comme le confirme l'étude comparative des botanistes plus modernes, qui, bornés d'abord à un aussi petit nombre d'espèces, ont vu ce nombre croître rapidement en proportion de leurs observations directes sur la nature, hors de proportion avec la formation possible de nouvelles espèces. D'ailleurs ces anciens ne les définissaient pas aussi nettement que nous, et en comprenaient quelquefois plusieurs en une seule. A chaque espèce simple ou multiple, ils appliquaient un nom unique. Les limites aussi peu étendues de leurs connaissances botaniques n'appelaient pas l'emploi d'une nomenclature plus compliquée, non plus que celui d'une classification méthodique. Considérant les plantes moins en elles-mêmes que dans leurs rapports avec les besoins de l'homme, ils les réunissaient d'après les propriétés communes, économiques ou médicales qui leur étaient alors attribuées. C'est ainsi que Dioscoride, qui écrivait vers le commencement de l'ère chrétienne, passant en revue les espèces de plantes de lui connues, au nombre de 700 ou d'un peu plus, à cause de la confusion assez fréquente de plusieurs sous un nom commun, les partagea en six livres: le premier consacré aux aromatiques, le second aux alimentaires, les deux suivants aux médicinales, le cinquième aux vineuses, le sixième aux poisons.

Nous devons après lui traverser une longue suite de siècles, et nous transporter jusqu'au seizième avant de rencontrer des travaux de quelque importance sur l'ensemble des plantes. Mais, à cette époque, celle de la renaissance des lettres, l'étude des auteurs grecs et latins, où l'on croyait devoir tout retrouver, se borna d'abord à de longs et pénibles commentaires sur Théophraste, sur Pline et principalement sur Dioscoride. Ce fut donc son ordre qu'on suivit généralement, ou simplement l'ordre alphabétique. Mais les commentateurs finirent par comprendre que pour l'intelligence des ouvrages anciens sur l'histoire naturelle, l'étude des objets naturels eux-mêmes fournirait un puissant secours: on

examina ceux-ci en regard de ces ouvrages; on essaya de les éclaircir non seulement par des écrits, mais plus tard aussi par des figures. L'obstination avec laquelle on cherchait à rattacher à ces traditions des pères de la science les végétaux observés dans des pays pour la plupart différents de ceux qui leur avaient fourni leurs matériaux a sans doute entraîné beaucoup d'erreurs; mais néanmoins elle accoutuma à connaître ces végétaux par eux-mêmes, tout en les nommant souvent à tort. On apprit à en distinguer beaucoup plus que l'antiquité n'en mentionnait, et, cette vérité une fois reconnue, on multiplia les recherches et, par suite, le nombre des espèces végétales connues; tellement qu'il arriva un moment où l'encombrement de ces richesses nouvelles se fit sentir. La diversité des choses et des mots commençait à dépasser les forces de la mémoire humaine.

Il fallut alors lui venir en aide en établissant un certain ordre dans cet amas confus; et, de même qu'on avait naturellement réuni d'abord en une espèce tous les individus semblables entre eux, on chercha pour les réunir sous un même nom et sous une définition commune, toutes les espèces qui offraient entre elles une certaine ressemblance manquant aux autres. C'est ainsi que de plusieurs de ces unités nommées espèces on composa des unités d'un ordre plus élevé auxquelles on donna le nom de genre. Faisons remarquer, pour l'intelligence de ces vieux livres, que cette acception du mot de *genre*, telle que nous la donnons ici et qu'elle a cours aujourd'hui, ne fut pas adoptée de suite et généralement. Dans les plus anciens, comme, par exemple, ceux de Brunfels, de Tragus, de Fuchs, l'espèce est désignée sous le nom de genre; mais il leur arrive fréquemment d'indiquer plusieurs de ces genres comme compris sous un même, qui prend alors la valeur attribuée plus tard à ce mot.

Ce rapprochement de plusieurs espèces en un groupe est une opération naturelle à l'esprit, quoiqu'à un moindre degré que celle des individus. Nous avons dit déjà que les auteurs les plus anciens en fournissent çà et là des exemples; et les noms que des peuples étrangers aux sciences et même à demi sauvages donnent aux végétaux pour

lesquels leur langue a des noms, prouvent souvent par la désinence commune de quelques uns d'entre eux, le sentiment d'un rapport entre les objets qu'ils servent à désigner. Sans doute, de pareils genres pèchent fréquemment contre nos règles actuelles, ainsi que ceux qui résultèrent des essais des premiers botanistes à cette époque où nous sommes arrivés. Mais c'était déjà beaucoup d'établir des règles quelconques, de reconnaître des rapports, et, parmi les caractères *spécifiques*, d'en élever plusieurs à un degré supérieur, comme communs à un certain nombre d'espèces, comme *génériques*.

Les genres devaient se multiplier en même temps que les espèces, et leur multiplication faire sentir la nécessité de divisions nouvelles dont chacune réunit un nombre limité de ces genres semblables entre eux par quelques caractères plus généraux. Cette nouvelle opération diminuait notablement la fatigue et la difficulté des recherches en les circonscrivant : qu'il s'agît soit de trouver un genre déjà connu, soit d'assigner une place à un genre nouveau, ce n'était plus à l'universalité des plantes qu'il était nécessaire de le comparer, mais leur majorité se trouvait exclue de la comparaison dès qu'on avait reconnu les caractères généraux par lesquels la plante étudiée se rattachait à tel groupe ou à tel autre; et l'opération ainsi divisée, bornée désormais à l'étude d'un nombre beaucoup plus petit de genres, devenait beaucoup plus simple et en même temps plus sûre. L'utilité évidente de ces divisions en augmenta le nombre; les plus générales furent divisées à leur tour, puis celles-ci subdivisées, et l'on obtint ainsi une suite de groupes subordonnés au dessus des genres et des espèces, dernier terme de la classification.

On a souvent comparé cette organisation à celles des armées : une troupe peu nombreuse peut marcher sans chefs et sans ordre, dont le besoin se fait sentir si elle le devient davantage; on réunit alors les soldats par escouades, par compagnies, par bataillons, par régiments; les grandes armées ont leurs corps, leurs divisions, leurs brigades; les cadres s'élargissent dans la même proportion qu'elles grandissent elles-mêmes, et de cette manière des masses énormes

peuvent se mouvoir avec ordre, se manier avec facilité, et la place du moindre soldat bien déterminée permet d'arriver jusqu'à lui, tandis qu'il serait introuvable sans ce classement.

Ainsi sont nés les systèmes et les méthodes en histoire naturelle. Il est difficile d'établir nettement la distinction entre les classifications désignées par ces deux noms différents. On définit, il est vrai, ordinairement les premiers comme n'employant que des caractères tirés exclusivement d'un seul organe, les secondes comme se servant de plusieurs organes à la fois. Mais l'étude de la plupart des systèmes nous les montre toujours fondés sur l'emploi de plusieurs organes, aussi bien que les méthodes; et, d'une autre part, celles-ci en font généralement prévaloir un sur les autres. Nous nous servirons donc à peu près indifféremment de ces deux mots.

Le premier système botanique véritablement scientifique, c'est-à-dire fondé sur des considérations tirées des organes mêmes des plantes, est dû à un Italien, André Césalpini, et consigné dans son ouvrage de *Plantis*, publié en 1583. Déjà vers le milieu de ce même siècle l'illustre Conrad Gesner de Zurich avait reconnu et écrit que les principaux caractères de la plante doivent être tirés de la fleur, du fruit et de la graine plutôt que des feuilles, comme on l'avait fait jusque là, et comme on continua à le faire longtemps encore. Césalpin mit cette vérité en pratique. Selon lui, le but de la végétation est la production des graines, qui sont les fœtus végétaux; la fleur est une enveloppe, mais extérieure et passagère de ces fœtus; le fruit, une enveloppe permanente. Aussi est-ce dans le fruit et la graine qu'il a cherché la base de son système, et les a-t-il étudiés et connus bien autrement que tous ses prédécesseurs et beaucoup de ses successeurs. Il a su en reconnaître la partie essentielle, l'embryon, et les parties constituantes de celui-ci, le cotylédon simple ou double, la radicule, qui se dirige soit en haut soit en bas, soit en dedans, soit en dehors, la gemmule (*punctum vegetans*); il les désigne par d'autres noms, mais les décrit assez fidèlement pour être compris et pour qu'on juge à quel degré il avait poussé ses observations. Sa première division en deux

grandes classes, dont l'une comprend les arbres et arbrisseaux, division qui remonte jusqu'à Théophraste, l'autre les sous-arbrisseaux et herbes, est la seule concession faite à son temps. Il partage la première d'après la direction de la radicule supère et infère; la seconde, d'après le nombre pour chaque fleur, soit des graines nues (akènes et caryopses, où il a soupçonné la véritable nature, la nature péricarpique du tégument extérieur accolé plus ou moins intimement), soit des péricarpes secs ou charnus qui renferment ces graines. Ces nombres sont 1, 2, 3, 4, ou davantage, et dans chacune des divisions auxquelles préside un de ces nombres sont établies des subdivisions d'après d'autres caractères fournis par ces enveloppes de la graine ou du fruit. Il forme ainsi 13 classes, et dans une quatorzième rejette les plantes où il a vu manquer les graines, celles que nous nommons Cryptogames. Dans ces organes fondamentaux il a su trouver encore, pour établir de nouvelles coupes dans plusieurs de ces classes, de nombreuses modifications, telles que l'indépendance ou l'adhérence de l'ovaire, l'unité ou la pluralité des carpelles ou des loges, et, ce qu'on ne saurait trop faire remarquer, la situation relative de ces loges lorsqu'elles sont réduites à deux, antéro-postérieure ou latérale par rapport à l'axe principal, c'est-à-dire un de ces caractères de symétrie dont l'emploi passa pour une invention tout à fait moderne.

On doit rendre hommage au génie de Césalpin qui sut s'adresser aux organes les plus essentiels de la plante et à la finesse de ses observations qui y découvrirent ces caractères ignorés avant lui. Mais il ne sut pas établir entre eux une juste subordination, ni les lier à d'autres caractères tirés d'autres parties d'une observation plus facile et plus généralement admise, dont l'emploi eût rendu son système moins obscur et, par suite, plus populaire. Aussi ce système, trop digne de ce nom, dans l'acceptation où on l'admet communément, puisqu'il ne fait usage que d'un seul organe, ne paraît pas avoir exercé une grande influence sur tous les travaux postérieurs, et nous sommes obligés de franchir un siècle presque entier, pendant lequel la botanique, tout en se perfectionnant, resta dans ses anciens errements, avant de ren-

contrer un autre essai de classification qui présente une véritable importance. Cet essai fut tenté par un Anglais, Robert Morison, qui, dans son grand ouvrage (*Plantarum historia universalis per tabulas cognationis et affinitatis ex libro naturæ observata et detecta*, 1680-99), applique à l'ensemble des plantes connues un nouveau système qu'il considérait, avec un peu trop de confiance, comme celui de la nature elle-même. Il commence, comme tous ses prédécesseurs, par la division des végétaux en arbres et herbes, puis divise celles-ci, les seules dont il ait traité, en quinze classes, dont la dénomination et le caractère sont tirés, pour la plupart, du fruit, mais, pour quelques unes aussi, ou de l'inflorescence (corymbifères, ombellifères), ou de la fleur (hexapétales, fleurs en casque), ou de la nature de la tige (culmifères), ou de celle des suc (lactescentes). Ces divers caractères sont quelquefois combinés entre eux et avec ceux du fruit; ils le sont avec d'autres encore, dans les subdivisions de ces classes. De leur emploi simultané et un peu confus, résulte une classification, d'une part assez confuse elle-même, et qu'il serait difficile de réduire en tableau, mais, de l'autre, moins gênée par les exigences du système et présentant par une heureuse conséquence de ces défauts mêmes beaucoup plus de fragments de groupes naturels.

A partir de cette époque, les systèmes se multiplient, fondés sur des notions plus précises et sur des matériaux plus abondants. En effet, les recherches se sont poursuivies avec zèle et se sont étendues dans tout le monde, favorisées par l'extension des rapports commerciaux et des découvertes géographiques; de nombreux jardins botaniques, établis en Europe, en reçoivent et en conservent les résultats; les écoles, plus nombreuses et plus avancées, les sociétés savantes, donnent aux études, avec l'activité qui résulte d'une émulation générale, l'unité qui résulte de communications constantes et rapides. La botanique a suivi ce grand mouvement du XVIII^e siècle et, dans l'histoire de ses progrès, celle dont nous avons à nous occuper ici, celle des classifications en particulier, tiendrait à elle seule beaucoup trop de place, si nous voulions exposer tout ce qu'on a fait en ce genre. Chaque découverte, dans les organes des végétaux, a dû se résu-

mer dans un système, et, comme chacun de ces organes peut être envisagé sous divers points de vue, comme les rapports des uns aux autres sont plus variés encore, on conçoit la facilité de combiner des arrangements nouveaux et l'abus qu'on a pu en faire. Nous nous bornerons donc à l'exposition des principaux systèmes, ceux qui ont exercé sur la science une influence incontestable, ceux qui ont été suivis par un nombre plus ou moins grand d'autres auteurs, de telle sorte que l'intelligence de leurs ouvrages exige celle de l'ouvrage qui leur a servi de guide.

Dans les dernières années du xvii^e siècle, parurent trois de ces systèmes: celui de Ray, en Angleterre (1680), celui de Rivin,

en Allemagne (1690), celui de Tournefort, en France (1694).

Nous commencerons par le second, le moins important des trois, d'autant moins que le grand ouvrage dans lequel il devait être appliqué à l'ensemble des plantes (*Introductio generalis in rem herbariam*, 1690-1699) n'a pas été achevé. La classification de Rivin (dont le vrai nom, ainsi latinisé, était Bachmann) est purement systématique, puisque c'est sur la considération exclusive de la corolle que se fondent ses dix-neuf classes. Cette corolle manque ou existe; elle est régulière ou irrégulière, composée d'une seule ou de plusieurs pièces. De là les divisions qui fera mieux comprendre le tableau suivant.

SYSTÈME DE RIVIN.

Fleur	existant.	parfaite.	irrégulière.	simple.			
					monopétale.		1
					2-pétale.		2
					3-pétale.		3
					4-pétale.		4
					5-pétale.		5
					6-pétale.		6
					polypétale.		7
					composée.		
					de fleurettes régulières (flosculeuses).		8
					de régulières et irrégulières (Radiées).		9
					d'irrégulières (semiflosculeuses).		10
			irrégulière.		monopétale.		11
					2-pétale.		12
					3-pétale.		13
					4-pétale.		14
					5-pétale.		15
					6-pétale.		16
					polypétale.		17
		Imparfaite					18
	manquant.						19

L'auteur considérait comme corolles les périanthes simples colorés; il étendait la dénomination de composée à des fleurs réellement simples, celle de l'Hellébore par exemple, et définissait l'irrégularité beaucoup plus largement qu'on ne le fait aujourd'hui, l'admettant dans les fleurs où l'on n'observe pas un style central, simple et colonnaire, où les étamines ne sont pas en nombre proportionnel à celui des divisions, etc. Au reste, il indique seulement ses cadres sans les remplir, puisque, dans ses trois grands volumes, il n'a traité et illustré que trois de ses classes, les onzième, quatorzième et quinzième. Il les subdivisa d'après des caractères tirés d'un autre organe, le fruit, en se servant de la nature du péricarpe et surtout du nombre des loges.

H. Heucher compléta l'œuvre de Rivin, en appliquant son système à un ensemble de genres (*Index plantarum horti Virtembergensis*, 1711). C'est d'après cet ouvrage qu'on a donné la liste de ces genres réduits à leurs classes. Divers autres auteurs la suivirent aussi, vers cette même époque, en la modifiant chacun à sa manière. Nous citerons seulement Ruppis (*Flora Ienensis*, 1718) qui réunit les composées en une classe unique, et en exclut avec raison celles qui ne le sont pas véritablement.

Chrétien Knaut (*Methodus plantarum genuina*, 1716) en adopta les classes, tout en les distribuant différemment. Car il commença par séparer les plantes en deux groupes principaux: l'un où la corolle est d'une seule pièce et dans lequel les fleurs sont

simples ou composées ; l'autre où la corolle est composée de plusieurs pétales, et là les six combinaisons de Rivin dans chacune desquelles ces pétales peuvent être uniformes ou difformes, c'est-à-dire la corolle régulière ou irrégulière. Le système, ainsi modifié, serait bien plus naturel dans sa division fondamentale qu'il ne l'est avec sa forme originelle, si Knaut avait bien su définir les fleurs monopétales et n'avait pas compris les apétales parmi elles. Il forma ensuite un second tableau de caractères tirés du fruit, et l'appliqua rigoureusement à chacune de ses classes tirées de la corolle, et au milieu de plusieurs conceptions fausses et singulières, on doit y en reconnaître une juste et plus avancée que son temps, celle qui rejette les graines nues pour n'y voir que des péricarpes monospermes.

La méthode de l'Anglais Jean Ray avait précédé celle de l'Allemand Rivin, puisque, après l'avoir ébauchée dès 1668 pour faire partie d'un ouvrage de l'évêque Wilkins (*Real character*), il la publia en 1682 augmentée et perfectionnée dans un volume à part (*Methodus plantarum nova*). Mais il ne s'arrêta pas là, et ne cessa, jusqu'à sa mort, d'y apporter les améliorations que lui suggéraient soit ses propres études, soit les publications des botanistes contemporains. C'est ce qu'on voit dans son principal ouvrage (*Historia plantarum definita methodo naturæ vestigiis insistente*, 3 vol. in-fol., 1686-1704), et, enfin, dans un autre volume (*Methodus plantarum emendata et aucta*, 1703), dernière expression de ses idées systématiques. C'est celle-là que nous suivrons, en faisant remarquer qu'elle a su mettre à profit les découvertes et les conceptions qui se sont produites à cette même époque ; que, si la méthode de Ray, en 1682, précédait celles de Rivin et Tournefort, elle les suivait, en 1703, et que son éclectisme, si remarquable par sa sagacité, en avait tiré quelques réels perfectionnements.

Il aurait bien dû rejeter avec Rivin cette antique division des plantes en arbres et herbes sur le fondement ruineux de laquelle les systèmes se sont obstinés si longtemps à bâtir. Ray, au contraire, crut la justifier par le caractère des bourgeons, manquant dans les herbes, persistant dans les arbres. Il subdivise ensuite les premières en vingt-cinq classes ou *genres*, comme il les appelle, par des considérations tirées successivement : 1° de l'embryon, 2° de la fleur, 3° du fruit. Quant aux arbres, il sépare d'abord ceux dont les feuilles ont la forme de celles du Roseau ou de l'Iris, et ce sont précisément les monocotylédons. Il ne fait pas mention, il est vrai, de la structure de leur embryon ; mais il avait fort bien distingué le mode de nervation différent dans les feuilles des deux grands embranchements des phanérogames, et la co-existence fréquente du défaut de bourgeons latéraux, par conséquent de ramification, avec la présence d'un cotylédon unique. Ensuite il divise les autres arbres (ce sont les cotylédons) suivant que la fleur s'y présente séparée du fruit ou contiguë à lui, en d'autres termes, suivant qu'ils sont ou ne sont pas diclines ; et, enfin, il les subdivise d'après des caractères tirés du fruit sec ou charnu, semblable à une baie ou à une pomme, ombiliqué (c'est-à-dire adhérent) ou non ombiliqué (c'est-à-dire libre). Il n'a pas signalé et numéroté chacune de ces divisions, au nombre de quatorze, comme autant de classes ou genres ; mais il semble leur attribuer cette valeur, par le caractère typographique employé pour la phrase qui résume leur caractère botanique, le même qui a été précédemment employé pour désigner les classes des herbes. Il en résulterait donc en tout trente-neuf classes, quoique Linné, dans le tableau qu'il en a donné, n'en compte que trente-trois. Voici celui qu'on peut tracer d'après l'ouvrage même de Ray, en substituant les termes modernes à quelques termes anciens et aujourd'hui peu intelligibles dont il se sert.

MÉTHODE DE RAY.

Plantes A
gemmées B

HERBES ET SOUS-ARBRISSEAUX.

Plantes
plongées sous l'eau
naissant hors de l'eau

(Pl. marines et Algues).
Champignons
Mousses
Capitulaires ou Fougères

Florifères dicotylédonées
apétales
pétales, à fleur composée

de demi-fleurs seulement
de fleurs, avec ou sans demi-fleurs, discoïde, graine laigrettée
fistulaire (capitées) non aigrettée (corymbifères)

simple
Gymnospermes, Graines

solitaires
2
3-pétales (ombellifères)
monopétales (étolées)

4
Fl. régulières, feuilles alternes (aspirifoliées)
Fl. labiées, feuilles opposées (verticillées)

nombreuses
charnu pomifères
baccifères
sec
multisiliqués
vasculifères. Fleur monopétale ou 2-pétale
4-pétale régulière (sitiquées)
5-pétale irrégulière (papilionacées)

Emangiospermes, Fruit
monocotylédonées graminifoliées, à fleur
apétale
pétalée
anomales

dont les feuilles sont à forme de Roseau ou d'Iris
différente, Fleur séparée du fruit
contiguë au fruit

libre
charnu
adhérent
pomifères
baccifères
à plusieurs noyaux
à un noyau

sec
autre qu'une gousse
une gousse fleur non papilionacée
fleur papilionacée

anomaux

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39

ARBRES

Arbres conifères
non conifères (juifères)

libre
charnu
adhérent
pomifères
baccifères
à plusieurs noyaux
à un noyau

sec
autre qu'une gousse
une gousse fleur non papilionacée
fleur papilionacée

anomaux

Ray, par de nouvelles subdivisions établies dans chacune de ses classes et qu'il présente presque toujours sous la même forme, celle de tableaux analytiques, arrive définitivement aux genres; et dans ce travail il s'aide de considérations tirées de toutes les parties de la plante. Déjà nous avons pu remarquer cet emploi des différents organes dans le tableau général de sa méthode, qui mériterait ainsi ce nom dans son acception la plus généralement admise. L'auteur, par le titre même de son grand ouvrage, nous indique qu'il tendait à la rendre naturelle, c'est-à-dire à montrer les plantes suivant l'ordre que leur assigne dans la nature l'ensemble de leurs rapports; et l'on doit avouer que s'il n'a pas trouvé la vraie route, il s'en est bien souvent rapproché. Sa division des plantes d'après l'absence ou la présence de la fleur, puis du cotylédon simple ou double (s'il l'avait fait passer au premier rang au lieu de la laisser au second), était celle que nous considérerions aujourd'hui comme la plus naturelle incontestablement. Beaucoup de ses classes et des groupes subordonnés offrent des associations naturelles aussi. Un des premiers après son compatriote Grew, il avait reconnu la fonction des étamines dans la fécondation des végétaux, et l'on pourrait en conséquence s'étonner qu'ayant proclamé l'importance physiologique de ces organes, il ne leur en ait donné aucune en tant que moyen de classification. Mais il est rare que les conséquences des grandes découvertes s'en déduisent immédiatement. Il fallait le temps d'étudier à fond dans leurs diverses modifications, dans leurs divers rapports, les étamines qui, reléguées au rang d'organes simplement excrétoires, avaient jusque là moins fixé l'attention. Les successeurs de Ray ont donc pu mieux que lui connaître et mettre à profit la valeur des caractères tirés de ces organes.

La méthode de Ray fut suivie par son élève et ami Samuel Dale dans la partie phytologique de sa pharmacologie (1690), où nécessairement il ne cite que les plantes médicinales. Elle le fut aussi par Christophe Knauth, qui y proposa quelques changements assez peu heureux et n'y fit pas entrer les perfectionnements apportés récemment par l'auteur lui-même à l'époque de sa publication (*Enumeratio plan-*

tarum circa Halam spontè provenientium, 1687).

Paul Hermann démontrait les plantes du jardin de Leide, d'après un ordre systématique qui semble combiner ceux de Morison et de Ray, ordre dont ses leçons recueillies par un de ses élèves, Lothaire Zumbach (*Floræ Lugduno-batavæ flores*, 1690), nous donnent la connaissance, présentée il est vrai assez confusément, parce que les démonstrations s'étaient réglées d'après des nécessités de saison qui intervertissent l'ordre graduel du simple au composé. Ol. Rudbeck rétablit en partie et modifia cet ordre dans une dissertation inaugurale (1690); et c'est d'après lui que Linné en a donné le tableau, beaucoup plus net que l'original, mais qui y ajoute peut-être. Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir que Hermann divise les plantes en herbes et arbres, les premières en pétalées et apétalées, les pétalées d'après les caractères du fruit gymnosperme ou angiosperme, et dans chacune de ces divisions d'après les éléments de ce fruit, éléments qui sont des graines nues, des capsules ou des siliques. En dernière analyse on retrouve beaucoup des associations et des noms même de Morison et de Ray. Linné y compte 25 classes; il y en a certainement beaucoup plus dans Zumbach.

C'est ici qu'on doit citer aussi la méthode de Boerhaave, quoique publiée plus tard (*Index plantarum horti Lugduno-Batavi*, 1710 et 1727); car c'est, à très peu près, celle de Ray, si ce n'est que quelques classes y sont interverties, quelques autres réunies ou au contraire divisées (comme celles des herbes dicotylédonées à fruit capsulaire), et que plusieurs y sont désignées par d'autres noms nouveaux.

Ce fut en 1694 que Pitton de Tournefort, professeur de botanique au Jardin de Paris, publia ses éléments où est établie sa célèbre méthode. Cet ouvrage, qui expose les genres rangés d'après cet ordre nouveau, avec leurs caractères, et rapporte à chacun ses espèces simplement indiquées par le nom ou la phrase qui servaient à les désigner dans les auteurs, reparut plusieurs années plus tard avec de nouveaux développements et en latin (*Institutiones rei herbariæ*, 1700). Tournefort conserve la division générale en herbes et arbres; toutes les autres portent

sur la corolle, son absence ou sa présence, et dans les cas de beaucoup les plus fréquents où elle existe, sur sa composition et

principalement sur sa forme. C'est donc là un véritable système, puisqu'il se fonde sur une seule partie de la plante.

MÉTHODE DE TOURNEFORT.

A. HERBES ou sous-arbrisseaux	munis de fleurs	pétalées	simples	monopétales	régulières	campaniformes.	1	
						infundibuliformes ou rotacées.	2	
						irrégulières	anomales.	3
							labiées.	4
					polypétales	régulières	cruciformes.	5
							rosacées.	6
							en ombelle.	7
						irrégulières	carophyllées.	8
							liliacées.	9
							papilionacées.	10
composées.	—	anomales.	11					
		flosculeuses.	12					
		semi-flosculeuses.	13					
		radicées.	14					
		apétales.	15					
dépourvues de fleurs.		—	16					
—		et de fruits.	17					
B. ARBRES, Fleurs	—	—	—	—	—	apétales.	18	
						amentacées.	19	
						monopétales.	20	
						polypétales.	régulières.	21
irrégulières papilionacées.	22							

Ces classes sont subdivisées ensuite en sections, soit d'après des modifications secondaires de la forme de la fleur, soit, dans quelques cas, d'après la réunion du fruit et de la fleur ou leur séparation (fleurs dichlines), soit enfin, et le plus souvent, d'après l'origine du fruit dérivant du pistil ou du calice (libre ou adhérent), ou d'après sa nature. Plusieurs de ses sections ou même des classes entières forment des groupes assez naturels; leur coordination générale pèche, d'abord par sa base comme la plupart des systèmes déjà cités, ensuite par le mélange fréquent des monocotylédonées et dicotylédonées, enfin par le défaut de gradation régulière dans la série où nous voyons par exemple les cryptogames intercalés aux phanérogames. Un autre inconvénient est l'impossibilité, dans beaucoup de cas, de définir assez rigoureusement la forme de la corolle, pour qu'on sache à laquelle des classes elle doit précisément se rapporter; d'autant plus que le périanthe simple coloré, notamment celui de la plupart des monocotylédonées, est une corolle pour Tournefort.

La méthode de Ray comparée à la sienne est incontestablement beaucoup plus philosophique: et cependant Tournefort a eu sur la marche de la science une influence plus grande, plus heureuse. Il est facile de se l'expliquer, par l'étude de leurs ouvrages. Dans ceux de Ray, les genres ne sont que peu ou point définis, et mal circonscrits, de telle sorte qu'ils comprennent sous un nom commun une foule d'espèces qui ne sont pas véritablement congénères. Tournefort le premier sut établir des définitions et des circonscptions avec une rigueur réellement scientifique, et y rapporter aux genres leurs véritables espèces. Il procéda dans ce travail d'après des lois bien fixées. Il reconnaît dans les plantes cinq parties fondamentales, la racine, la tige, les feuilles, la fleur, le fruit avec la graine. La similitude dans toutes ces parties entraînerait l'identité spécifique; ce n'est donc que la ressemblance d'un certain nombre d'entre elles qui constitue le genre, et il s'attache à démontrer que c'est celle de la fleur et du fruit, ou d'une de ces deux parties combinée avec une des trois autres, mais que ce dernier procédé ne doit

être suivi que dans les cas les plus rares et donne des genres d'une valeur secondaire. Les plantes dépourvues de fleur et de fruit doivent être classées en genres d'après les organes les plus remarquables qu'elles présentent; dans celles qui ont fleur et fruit, il faut toujours avoir égard à l'un et à l'autre, s'y borner lorsqu'ils offrent des distinctions suffisantes; sinon appeler à son secours des caractères accessoires, comme le mode de croître, le port, etc.; rejeter de la définition générique les caractères superflus et ne pas s'inquiéter de l'étymologie du nom. Il termine enfin par cette restriction philosophique que ces lois peuvent souffrir des exceptions et que c'est au sentiment du botaniste à les admettre quelquefois. Quant aux espèces, les caractères rejetés comme n'étant pas d'une valeur générique en acquièrent une véritable pour leur distinction. Ces règles si sagement posées par lui, il les suivit fidèlement, et les vérifia dans toutes les plantes qu'il examina par lui-même tant dans ses nombreux voyages que dans le riche Jardin qu'il dirigeait. Enfin, aidé par un dessinateur habile, Aubriet, il représenta à la suite de ses éléments ou dans des dissertations séparées, les caractères de ses genres, au nombre de 700 à peu près, tels qu'il les traçait dans cet ouvrage, qui par cette double clarté des descriptions et des figures, donna à la science un modèle nouveau, à l'étude un secours sûr et facile. Il est à regretter qu'il ait négligé la structure intime de la graine dont Césalpin et Ray avaient poussé assez loin la connaissance et fait un heureux usage, et qu'il ait attribué aussi peu d'importance aux étamines que, malgré les découvertes déjà proclamées, il persistait à considérer comme des organes destinés à excréter les parties inutiles des suc élaborés par la corolle pour la nourriture du fruit. Il ne les emploie en général que pour les genres apétales, mais d'une manière extrêmement vague, sans préciser leur situation, leur forme, leur nombre même. Quoi qu'il en soit, véritable fondateur des genres, il posa les bases sur lesquelles doit s'élever tout système général et prépara ainsi les travaux plus parfaits de ses successeurs.

L'école botanique du Jardin de Paris fut disposée par lui suivant sa classification et l'a

conservée jusqu'en 1774. Cette classification fut adoptée, ainsi que sa méthode descriptive, par beaucoup de botanistes et dans de nombreux ouvrages parmi lesquels nous n'en citerons que deux des plus importants: l'*Histoire des Plantes du midi de l'Europe* publiée d'après le père Barrelier, par Antoine de Jussieu (1714), et celle des *Plantes de l'Amérique* par Plumier (1703). Celui-ci, averti par l'étude de ces végétaux des tropiques, rejeta sagement la division en herbes et arbres. Un professeur de Padoue, Jules Pontedera (*Dissertationes botanicæ*, 1720) proposa, sans les appliquer, diverses modifications à la méthode de Tournefort; une, assez heureuse, dans l'ordre général qu'il fait mieux procéder du simple au composé; plusieurs, qui sont des combinaisons un peu différentes de classes ou de sections, auxquelles, en leur donnant plus d'unité systématique, il enlève leur caractère naturel et pratique; la plupart qui ne consistent qu'en de simples changements de noms.

Un botaniste français contemporain de Tournefort, Pierre Magnol, professeur à Montpellier, mérite d'être cité dans l'histoire des systèmes pour deux essais dont on connaît le projet plutôt que l'exécution complète. L'un ne parut que dans un ouvrage posthume (*Novus character plantarum*, 1720), et est généralement présenté comme fondé sur le calice. Mais, sous ce dernier nom, l'auteur comprend deux parties fort différentes: le calice externe (qui est le véritable), et l'interne qui est le péricarpe. Le dernier manquera quand il n'y aura que des graines nues ou absence de graines; de plus, il pourra envelopper ou soutenir la fleur (c'est-à-dire être infère ou supère); il se présentera seul, quand il n'y a pas d'enveloppe florale ou qu'elle est colorée: souvent ils existeront tous deux à la fois. De là trois divisions pour les herbes et autant pour les arbres; les premières subdivisées d'après la corolle: en tout 15 classes. On voit donc que ce système prétendu calicinal s'appuie également sur des considérations tirées du fruit et de la fleur. Cette confusion du calice et du péricarpe, du périanthe simple coloré avec la corolle, et l'application de notions imparfaites sur les fruits, l'eussent rendu d'un usage fort difficile, si jamais on s'en était servi. Cependant Linné lui a donné

les éloges en en présentant le tableau, et c'est pourquoi nous avons dû le rappeler.

Magnol s'est fait plus d'honneur par un essai de classification antérieure, qu'il annonçait devoir appliquer à une histoire générale des plantes (*Prodromus historiæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur, 1709*). Cet emploi du mot de *familles* pour désigner des groupes de genres rapprochés par un ensemble de caractères communs, et qu'il compare aux familles de la société humaine; quelques principes assez sages de cette classification naturelle exposés dans la préface: tels sont les titres de ce petit ouvrage à des éloges peut-être exagérés. En effet, ces principes sont encore extrêmement vagues, et si l'on examine leur application, on voit que les 76 familles établies par Magnol ne présentent pas des combinaisons plus parfaites que celles qu'on trouve déjà dans Morison, Ray et Tournefort, et que, désignées ici par quelques mots seulement, elles étaient bien plus complètement caractérisées par ces autres auteurs. Enfin ce nom heureux de *familles*, si généralement adopté depuis, n'était pas entièrement nouveau, puisque dans un ouvrage imprimé en 1628, les *Tabulæ phytoscopice* du prince Frédéric Cesi, on le trouve déjà proposé, avec quelques aphorismes assez justes sur les rapports des plantes, rapports multiples, qui, quoiqu'ils forment une chaîne, rattachent à divers degrés chaque classe ou chaque plante à toutes les autres, et permettraient ainsi de grouper diversement les chaînons: *ut in manipulos alios atque alios colligentur*.

La doctrine du sexe des plantes s'était répandue et confirmée par les recherches et les expériences de plusieurs botanistes au commencement du xviii^e siècle. Une conséquence nécessaire de la détermination des organes qui concourent à la fécondation, devait être l'importance donnée à ces organes, les étamines et le pistil, reconnus dès lors comme les parties essentielles de la fleur. Considérés, soit en eux-mêmes, soit dans leur rapport mutuel, ils pouvaient fournir à la classification une base nouvelle. Cette utile application d'une vérité récemment reconnue n'échappa point à un botaniste allemand, J. Henry Burckhard, qui, dans une lettre adressée, dès 1702, à l'il-

lustre Leibnitz, discuta les principes de la classification des plantes, et insista sur la valeur des caractères que fournissent les étamines. Après avoir exposé, fort bien pour le temps, leur structure, celle du pollen et celle du stigmate, ainsi que les diverses manières dont on peut concevoir leur action réciproque, il montre que ces étamines se présentent combinées de même dans un même genre, et même dans tels groupes incontestablement naturels formés de plusieurs genres; qu'elles diffèrent, au contraire, dans des genres ou groupes différents; il signale, par exemple, leurs combinaisons qu'on a désignées plus tard sous les noms de didynames, tétradynames, syngénèses, monadelphes (telles qu'on les voit dans les Malvacées, ou telles que dans les Papilionacées); leur nombre différent, mais constant, dans un grand nombre de plantes et souvent en rapport avec celui des pétales. Il en conclut que les divisions principales doivent être tirées du nombre et de la configuration des étamines, les secondaires de la structure diverse du style: *Genus summum à vesicularum seminalium numero et configuratione, subalternum vero à diversâ vaginæ structurâ desumptum fuerit*. Cependant, retenu encore par l'autorité de ses prédécesseurs, il veut conserver en première ligne le partage en arbres et herbes, puis en seconde les caractères de la corolle tant qu'elle existe, et ce n'est que pour les apétales qu'il propose ceux des étamines: en quoi il se montre inconséquent à ses précédentes observations, puisque c'est précisément dans des groupes de plantes pétalées qu'il a constaté ces combinaisons remarquables et constantes dans leur variété de l'un à l'autre.

On trouve là certainement le germe du célèbre système sexuel de Linné. A-t-il connu cette lettre de Burckhard, qu'il n'a jamais citée, et qui, fort peu répandue à son apparition, ne l'a été plus tard (1750) que par la réimpression qu'en fit Heister dans un but évidemment hostile à sa gloire? Est-il arrivé par ses observations directes aux mêmes conséquences, qu'il a su et osé appliquer complètement à la classification? C'est ce qu'il est difficile de décider, et ce qui importe assez peu. Linné trouva la science botanique dans un état de confusion

non dépourvue, mais, au contraire, plutôt encombrée de notions et de règles diverses, parmi lesquelles il sut habilement choisir, les mettant en lumière ou rejetant dans l'ombre, et surtout les combinant et complétant, de manière à réunir en un corps des parties éparses, et donner la vie à ce corps. Son génie éminemment éclectique, caractère que, peut-être, on ne lui a pas assez reconnu, usa de son droit en s'appropriant toutes les idées qui lui semblèrent vraies dans la foule de celles qu'il rencontra autour de lui; il les fit siennes d'abord, puis celles de la généralité des botanistes à force de talent et d'autorité. Ses sectateurs aveugles ont dit qu'il avait tout inventé; ses adversaires ont nié ses inventions, et, suivant une tactique trop commune, ils sont allés en rechercher les germes déposés autre part. S'il y avait, en effet, pris ces germes, il les avait fécondés, fait éclore et vivre, et placé ainsi son nom le premier en ligne, sinon en date, dans l'histoire de la découverte.

Mais nous n'avons à nous occuper ici que d'un des nombreux travaux de Linné, celui qui, à tort, peut-être, a le plus contribué à sa renommée, ce système des plantes qui parut, en 1733, dans des tableaux où, sous le titre de *Systema naturæ*, il présentait tous les êtres de la nature rangés dans un ordre nouveau. La curiosité put être éveillée non seulement par cette nouveauté, mais par l'originalité métaphorique de la rédaction, qui, à côté des caractères en langage technique, offrait leur traduction en langue vulgaire: dans laquelle les étamines devenaient des époux, les pistils des épouses, avec la fleur pour lit nuptial et la plante pour domicile conjugal, avec leurs habitudes et leurs rapports divers quelquefois un peu trop hardiment exprimés. Ces tableaux se bornaient à l'énumération des noms des genres rapportés à leurs ordres. Mais bientôt après (*Genera plantarum*,

1737), leurs caractères furent nettement et comparativement exposés dans une langue claire et rigoureuse, dont les lois étaient en même temps fixées par un autre ouvrage (*Critica botanica*, 1737). Plus tard il compléta son œuvre en y faisant entrer toutes les espèces alors connues rapportées à leurs genres (*Species plantarum*, 1753), chacune désignée d'après sa nomenclature binaire, qui réduit leur nom à deux mots (l'un substantif pour le genre, l'autre adjectif pour l'espèce), chacune caractérisée par une phrase courte, qui met en saillie les différences qu'elle présente comparée à ses congénères: de telle sorte que, par une suite d'éliminations successives, chaque plante peut être facilement rapportée à sa classe, dans cette classe à son ordre, dans cet ordre à son genre, dans ce genre à son espèce. Toutes ces réformes, fortifiées l'une par l'autre, furent adoptées par la pluralité des botanistes, qui classèrent, d'après le système linnéen, toutes les plantes nouvelles à mesure qu'on les découvrait. Il existe donc une foule d'ouvrages rédigés d'après lui, dans le courant du XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours, et même la plupart des traités généraux ou *species* ont paru sous le titre de nouvelles éditions du sien, leurs auteurs ayant mis leurs noms sous le patronage de ce grand nom, et paraissant s'être réduits au rôle d'éditeurs. Nous nous contenterons de mentionner ceux de Persoon, de Gmelin, de Willdenow, de Sprengel, de Rømer et Schultes. Citer tous les ouvrages particuliers, tous ceux qui sont destinés à faire connaître les plantes d'un pays, ou d'un jardin, ou d'un herbier, dans lesquels on a suivi le système sexuel, serait un travail beaucoup trop étendu ici, et plutôt du domaine de la bibliographie.

Les classes de Linné se fondent sur les rapports des étamines, soit entre elles, soit avec le pistil, rapports que fera facilement connaître le tableau suivant :

STSTÈME DE LINNÉ.

Étamines et pistils	visibles	non adhérents entre eux,	Étamines libres	égales entre elles	1. 1. <i>Monandrie</i> , 2. 2. <i>Diandrie</i> , 3. 3. <i>Triandrie</i> , 4. 4. <i>Tétrandrie</i> , 5. 5. <i>Pentandrie</i> , 6. 6. <i>Hexandrie</i> , 7. 7. <i>Heptandrie</i> , 8. 8. <i>Octandrie</i> , 9. 9. <i>Ennéandrie</i> , 10. 10. <i>Décandrie</i> , de 11 à 19 11. <i>Dodécandrie</i> .
	toujours réunis dans la même fleur,			20 ou plus, au calice, 12. <i>Icosandrie</i> , insérées au torus. 13. <i>Polyandrie</i> .	
			adhérentes entre elles	inégales 4 dont 2 plus longues. 14. <i>Didynamie</i> . 6 dont 4 plus longues. 15. <i>Tétradynamie</i>	
				par leurs filets en un seul corps. 16. <i>Monadelphie</i> . soudés en deux. 17. <i>Diadelphie</i> . en plusieurs. 18. <i>Polyadelphie</i> .	
				par leurs anthères, soudées en un cylindre. 19. <i>Syngénésie</i> .	
		portés les uns sur les autres		20. <i>Gynandrie</i> .	
	non réunis dans la même fleur.			sur le même individu. 21. <i>Monœcie</i> .	
	Fleurs mâles et femelles. . .			sur deux individus différents. . . 22. <i>Diœcie</i> .	
				et hermaphrodites, sur un ou plu- sieurs individus. 23. <i>Polygamie</i> .	
	Non visibles.			24. <i>Cryptogamie</i> .	

Le nom assigné à chaque classe résume par son étymologie les principaux caractères de cette classe. Ces noms se trouvent définis par le tableau même et d'ailleurs ils sont entrés dans la langue usuelle de la botanique.

Les 24 classes ainsi obtenues sont subdivisées ensuite chacune en plusieurs ordres d'après d'autres considérations puisées soit dans les étamines, soit dans les pistils. Ainsi, dans les 16^e, 17^e, 18^e, 20^e, 21^e, 22^e classes, nous voyons reparaître le nombre absolu des étamines pour fournir des divisions secondaires: la *monadelphie décandrie*, par exemple, comprendra les plantes qui offrent dix étamines réunies par leurs filets; la *gynandrie hexandrie* celles qui offrent six étamines portées sur le pistil; la *diœcie pentandrie*, celles dont les fleurs à cinq étamines sont dépourvues de pistils qu'on ne trouve que dans d'autres fleurs non staminifères et placées sur un individu différent. La 23^e classe, d'après la distribution des fleurs de trois sortes sur un même individu, ou sur deux ou trois différents, se subdivise elle-même en *Polygamie monœcie*, *diœcie* et *triœcie*. La 19^e ou *syngénésie*, dont les fleurs réunies dans un même involucre offrent cinq combinaisons possibles de fleurs

hermaphrodites, mâles, femelles et neutres, se partage en plusieurs *polygamies*. Quant aux quinze premières classes où le nombre absolu des étamines a déjà été employé, l'auteur pour les subdiviser a recours à des considérations tirées du fruit, court ou allongé dans la 15^e (*tétradynamie*); monosperme (*gynnospermie*) ou polysperme (*angiospermie*) dans la 14^e (*didynamie*); et dans toutes les autres, du nombre des styles qui, simple, double, triple, multiple, donnent les sections appelées *monogynie*, *digynie*, *trigynie*..., *polygynie*. Par exemple, le Cerfeuil qui a des fleurs hermaphrodites avec cinq étamines libres et deux styles distincts, se trouvera dans la *pentandrie digynie*.

Il est évident que toutes ces classes sont loin d'avoir la même valeur, puisque les unes sont fondées sur un caractère qui n'est plus que secondaire dans les autres: le nombre absolu des étamines par exemple. Ce nombre absolu d'ailleurs devrait avoir bien moins d'importance que le nombre relatif aux autres parties de la fleur, duquel résulte sa symétrie générale. Le nombre des styles est un caractère bien plus faible encore; car il n'est qu'apparent, le réel se trouvant souvent dissimulé soit par des soudures, soit par des dédoublements; de

sorte que le nombre des styles ne donne pas celui des carpelles, qu'il importerait bien plus de connaître et qui serait bien mieux d'accord avec l'étymologie du nom destiné à indiquer le nombre des organes femelles. Ainsi la *pentandrie monogynie* sur près de cent genres en contient à peine quelques uns où le carpelle soit réellement simple; tous en ont deux, trois, quatre ou cinq; la *triandrie digynie* se compose des Graminées, toutes monocarpellées, etc.

Il est vrai que ces défauts doivent être oubliés si l'on se contente de considérer le système de Linné comme un moyen commode et sûr d'arriver à la détermination des plantes. Mais on pourra se convaincre par l'expérience qu'il est loin de l'être autant que le prétendent ses partisans exclusifs: et si, en sortant des mains de son auteur, il pouvait bien s'appliquer aux 1200 genres et 7000 espèces sur lesquels il avait été construit, il n'offre plus ces avantages après avoir reçu les nombreuses additions de ses successeurs. Les variations dans le nombre des organes sur les fleurs d'une même plante, celles qui résultent de leurs adhérences à divers degrés, de leurs avortements, jettent à chaque pas du doute sur la place systématique qu'elle doit occuper. Les exceptions se sont multipliées; les espèces des genres les plus naturels ont dû se séparer entre des classes différentes, et quelquefois même on serait obligé d'en faire autant pour les diverses fleurs d'une même espèce.

Linné a proposé un autre système tiré du calice (*Classes plantarum*, 1737), et il comprend d'abord sous ce nom les bractées de forme diverse (spathe, glumes, écailles, involucre, calicules) qui accompagnent dans beaucoup de cas la fleur. Si le calice est simple, ou bien il accompagne une corolle avec laquelle il peut offrir trois rapports différents (ceux qui répondent aux insertions périgyne, épigyne et hypogyne) et dans le dernier cas, tantôt il n'est pas symétrique avec la corolle ou dans toutes les fleurs, ou dans quelques unes seulement, tantôt symétrique, il est caduc ou persistant, et alors régulier ou irrégulier avec une corolle monopétale ou polypétale; ou bien il est dépourvu de corolle, soit qu'il tombe avec la fleur, soit qu'il persiste avec

le fruit. Enfin, il manque entièrement (dans les cryptogames). Ce système n'a été appliqué ni par lui-même, ni par aucun autre, à notre connaissance. C'est plutôt un exercice qu'il s'est proposé, à lui et à ses élèves, pour leur apprendre à examiner dans toutes ses modifications et ses rapports cette partie de la fleur, commode pour l'observation et qui s'y présente la première.

Le système sexuel de Linné ne tarda pas à détrôner tous les autres et régna presque sans contestation jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cependant dans cet intervalle, on en proposa encore un assez grand nombre dont il est inutile de s'occuper ici, puisqu'ils ont eu peu d'influence sur la marche de la science et n'ont en général été employés que par leurs propres auteurs. Nous croyons cependant devoir consacrer quelques lignes à plusieurs d'entre eux: et d'abord à celui d'Adrien Van Royen, professeur à Leyde (*Floræ Leydensis Prodromus*, 1740). Deux motifs nous engagent à en parler: l'un est que Linné, habitant alors (en 1738) la Hollande, seconda Royen dans l'arrangement des plantes de son jardin et dut, en conséquence, prendre part à l'érection de sa nouvelle méthode; l'autre, c'est que l'auteur a eu la prétention de la faire naturelle (*Methodi naturalis preludium*) et qu'il a été pris au mot par quelques modernes qui y ont cru trouver le germe de celle de Jussieu. Il est vrai qu'il divise les plantes d'abord en monocotylédonées et polycotylédonées (parmi lesquelles on s'étonne de voir figurer dans le tableau les cryptanthères ou autrement acotylédonées). Les premières sont subdivisées d'après le calice nul, spathacé ou glumacé; les secondes d'après l'existence d'un calice (1) commun à plusieurs fleurs (écailles d'Amentacées; involucre d'Ombellifères, de Composées ou de Dipsacées), ou seulement d'un calice propre à chacune, lequel peut même manquer ou exister seul, ou accompagner une corolle dont les pièces offrent une certaine relation numérique avec les étamines libres et égales entre elles, en nombre moindre, égal, double ou multiple: d'autres fois ces étamines sont placées au-dessus de l'ovaire, ou sur le périante, ou bien elles sont inégales suivant certaines

(1) On trouve là un emprunt au Système calicinal de Linné, précédemment exposé.

lois constantes (didynamie et tétradynamie), ou bien soudées entre elles en un ou deux faisceaux. De là 20 classes, désignées sous autant de noms déjà reçus ou nouveaux, et ensuite partagées en plusieurs ordres, chacune d'après des considérations différentes. Je suis frappé en voyant les genres rangés sous ces ordres, de la ressemblance qu'ils offrent avec les ordres naturels de Linné, et je me demande si ce n'est pas là qu'on découvre la trace de la main du maître, si ce n'est pas un essai de système général adapté à ces ordres qu'il aurait faits ou laissé faire par un autre, tout en refusant d'en proposer un par lui-même. Quoi qu'il en soit, Royen a dû suggérer ou emprunter à son illustre ami une partie de ses rapprochements : il y en a de tels, ceux, par exemple, du *Xanthium* et de l'*Ambrosia* avec les Amentacées, qui viendraient difficilement à deux esprits différents. Les exigences du système ont dû sans doute rompre la série des ordres et modifier leur composition en beaucoup de points ; mais il en reste assez de communs pour justifier notre soupçon, qui donnerait à cet ouvrage beaucoup plus d'intérêt.

Le grand nom de Haller ne permet pas de passer sous silence la méthode botanique qui lui est propre et qu'il a appliquée particulièrement aux plantes de la Suisse (*Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, 1742). Nous suivrons de préférence sa seconde édition, celle de 1768, dans laquelle il établit 19 classes, 6 pour les plantes cryptogames (Champignons, Algues, Lichens, Mousses, Fougères et Presles), 13 pour les phanérogames, qu'il divise d'abord d'après l'absence ou la présence de la corolle, les apétalées en celles qui ont un périanthe coloré, ou vert, ou glumacé, ou remplacé par une spathe ; les pétalées, en monopétalées à étamines didynames, ou portées sur la graine (composées et dipsacées), et en polypétalées qui se subdivisent elles-mêmes, d'après des caractères tirés du rapport symétrique des étamines à la corolle, en polystémones, diplostémones, isostémones, meiostémones, et deux autres classes correspondant aux tétradynames et aux papilionacées. Parmi les noms qu'il leur donne nous avons cité ceux qui ont été admis dans la langue botanique ; et substitué aux autres les indications qui

font de suite comprendre la composition de la classe à laquelle ils s'appliquent. Les classes sont ensuite partagées en sections nombreuses d'après des caractères variés. Dans sa préface il leur donne le nom de familles, et annonce qu'il a cherché à les rapprocher toujours conformément à la nature, sans prétendre cependant dans l'ensemble à l'établissement d'un système naturel, ce que ne comportait pas le nombre borné des plantes dont il avait à s'occuper.

Wachendorf (*Horti Ultrajectini index*, 1747), divisant les plantes en phanéranthées et cryptanthées, les premières en polycotylédones et monocotylédones, les polycotylédones en quatre classes qui répondent aux pétalées, aux composées, aux apétales et aux diclines, aurait, sans la confusion trop fréquente des mono et polypétalées qu'il a introduite, rencontré les bases d'une classification assez philosophique et généralement admise plus tard. Mais ses subdivisions pour lesquelles il emploie le plus souvent les caractères des étamines empruntés au système de Linné ou à celui de Haller, leur nombre absolu ou relatif et leurs rapports entre elles, le conduisent définitivement à des groupes sans aucun lien naturel : et d'ailleurs son système, outre l'inconvénient de n'être appliqué qu'à un nombre trop limité de plantes, eût été, au premier abord, repoussé pour la bizarrerie et la rudesse des mots nouveaux dont il l'a hérissé, mots tels que *scheseostemonopetalæ*, *cylindrobasiostemones*, *distemonopleantheræ*, etc., etc. C'était un essai, depuis renouvelé avec aussi peu de succès, de noms résumant chacun un ensemble de caractères, et destinés ainsi à aider la mémoire qui y trouve au contraire un obstacle plutôt qu'un secours.

Nous ne pousserons pas plus loin cette revue qui ne nous montrerait, dans d'autres essais contemporains ou postérieurs, que les mêmes moyens de classification répétés, retournés, combinés diversement, sans introduction de caractères ou de principes nouveaux. Ceux qui veulent s'en faire une idée sommaire peuvent consulter la préface de l'ouvrage d'Adanson intitulé *Familles des plantes* (1763), dans laquelle il a exposé toutes les classifications botaniques qui ont précédé la sienne. Mais il se borne, en gé-

néral, à en présenter les divisions principales, celles qui conduisent seulement jusqu'aux classes, et à porter sur le mérite de chacune un jugement qui naturellement se fonde sur une comparaison avec la sienne propre. Un autre ouvrage où l'on doit chercher des documents bien plus complets est celui que Linné a publié sous le titre de *Classes plantarum seu systemata omnia a fructificatione desumpta*, 1738, qui, nécessairement, s'arrête à cette date antérieure, mais qui présente, pour chaque système, outre les divisions principales, les secondaires avec l'énumération des genres. Or, c'est seulement d'après cette association des genres qu'un système peut être bien jugé, et, pour porter ce jugement, il faut un lecteur auquel tous ces noms rappellent une idée positive, auquel tous ces genres soient familiers. Enfin nous citerons l'*Historia rei herbariæ* de Sprengel qui, pour chaque époque, offre un chapitre relatif aux divers systèmes botaniques qu'elle a produits, et les résume par des analyses, courtes, exactes et claires.

On confond assez généralement toutes les classifications dont nous nous sommes occupés jusqu'ici sous le nom de *Systèmes artificiels*, pour les opposer aux classifications naturelles dont nous avons à nous occuper maintenant. Nous avons vu cependant que beaucoup d'entre elles prétendaient à ce dernier titre, et, si elles n'ont atteint le but, se le proposaient en y marchant avec plus ou moins de succès. Celui du système artificiel est la dénomination d'une plante quelconque inconnue; son moyen, l'établissement d'un ordre dans lequel toutes les plantes se trouvent disposées en une suite de groupes subordonnés, d'après des caractères faciles à constater, tellement que, dans les recherches, on se trouve conduit successivement de l'un à l'autre jusqu'au genre ou à l'espèce qui est l'inconnue du problème. Plus cette recherche est aisée et sûre, plus le système convient à sa destination. Quoique celui de Linné ait satisfait, sous ce rapport, la plupart de ses successeurs qui l'adoptèrent plutôt que d'en créer d'autres, quelques uns en ont proposé de nouveaux, soit pour simplifier encore plus la solution du problème, soit pour l'aborder dans certaines conditions particulières. Ainsi une condition fréquente est

l'absence des organes de la fructification sur une plante, ou sur une fraction de plante seulement garnie de ses feuilles. Un système qui permettrait de la déterminer en cet état rendrait un véritable service aux botanistes. Sauvages le tenta, dans sa *Methodus foliorum*, 1751, mais seulement pour les plantes de la Flore de Montpellier, et se servit des différences signalées dans tous les livres élémentaires, les divers degrés de simplicité ou de composition des feuilles, leur position sur la tige, leurs dimensions en divers sens, leur nervation, leurs formes, etc. Mais, arrivé à un certain point, il appelle les fleurs à son secours et, dès lors, on ne conçoit pas bien la raison du système et pourquoi, s'il ne pouvait faire marcher la charrue sans bœufs, il a jugé à propos de les atteler par derrière. J. Lavy fut plus fidèle à l'emploi exclusif des feuilles dans sa *Phyllographie piémontaise* (1816), et n'admit les caractères de l'inflorescence et de la fleur que pour les Graminées et Cypéracées, où, en effet, les feuilles se ressemblent trop pour fournir des différences. Ce qui peut paraître assez singulier, c'est que, dans les divisions principales de son système, il n'ait égard qu'à la forme. Un système foliaire serait bon, appliqué à un nombre de plantes suffisamment restreint, par exemple aux arbres et arbustes d'un pays; dans ces limites, avec les connaissances actuelles et notamment celles qu'on doit à la phyllotaxie, on arriverait à des déterminations certaines. Les applications heureuses qu'on en a faites quelquefois à celle des empreintes fossiles en fournissent la preuve.

Dans notre siècle, le système artificiel avouant franchement son but, qui est d'arriver au nom de la plante inconnue, semble avoir adopté une certaine forme qui a reçu le nom de *Méthode dichotomique*. Le procédé consiste à réduire toujours la recherche à l'option entre deux caractères, dont l'un exclut l'autre, de telle sorte qu'à chaque option le cercle se resserre et qu'on se trouve, après une suite d'exclusions successives, conduit à l'unité (genre ou espèce) qu'on veut connaître. Tantôt on procède sous forme de questions, chacun renvoyant à un numéro sous lequel se trouve posée une question nouvelle, comme dans la *Flore française* de Lamarck (1778); l'*Hodegus botanicus* de Jöhren

a été cité comme premier exemple de cette forme; mais elle n'y est pas rigoureusement appliquée, puisque les questions posées par l'auteur excèdent le plus souvent le nombre deux et n'entraînent pas de renvoi. Tantôt, ce qui est plus bref et plus commode, les caractères, entre lesquels on donne le choix, sont présentés sous celle de tableaux, comme en tête de la *Flore française* de De Candolle, modèle qui, depuis cet ouvrage, a été suivi généralement. Or c'est une forme qui est loin d'être nouvelle, et Ray l'avait, dès la fin du xvii^e siècle, employée heureusement dans plusieurs de ses ouvrages. Tout système peut y être ramené, et pour cela il suffit de multiplier le nombre des accolades. Quel est donc le caractère particulier de la méthode dichotomique? Dans le sens général, c'est la réduction des caractères à l'aide desquels la recherche se fait à une simple alternative; dans l'application, c'est l'emploi de tous les caractères indifféremment et, sans s'astreindre à aucun ordre nécessaire et fixe, la préférence donnée à ceux qui peuvent se constater facilement et, autant qu'il se peut, extérieurement. Au lieu de la route continue avec ses embranchements réguliers que figurent les autres systèmes, ce sont des chemins de traverse qu'on prend, suivant le besoin, pour abrégé ou marcher plus à l'aise, qu'on quitte de même pour les reprendre ensuite quelquefois, et dont souvent plusieurs conduisent au même but. Ce n'est pas une méthode, dans le sens qu'on attache à ce mot en histoire naturelle; c'est une forme, un procédé, un artifice, mots qui se sont présentés d'eux-mêmes plusieurs fois dans l'exposition qui précède. C'est surtout à un certain ensemble de plantes en nombre limité, comme celles d'une Flore, par exemple, qu'elle peut être appliquée avec avantage et qu'elle l'a été en effet. Si elle l'était à l'ensemble des plantes, elle perdrait presque nécessairement une moitié de ses attributs, celle qui consiste dans l'emploi irrégulier des caractères faciles; elle ne serait plus, du moins pour les divisions les plus élevées, qu'un résumé de quelque méthode régulière soumis à des coupes dichotomiques. C'est ce que montrent les tableaux déjà cités de Ray et, mieux encore, le grand et utile ouvrage de M. Meisner (*Plantarum vascularium genera eorumque differentia et*

affinitates tabulis diagnosticis expositæ, 1836-1843).

La méthode naturelle, celle qui groupe les végétaux non d'après un seul rapport, ou d'après un petit nombre de rapports arbitraires, mais d'après un ensemble de rapports tel que la somme des ressemblances soit toujours d'autant plus grande que les végétaux se trouvent plus rapprochés dans la classification, d'autant plus faible qu'ils sont plus éloignés; cette méthode, dont la recherche devint l'objet des travaux d'une partie du dix-huitième siècle, était loin d'être une idée nouvelle. Nous avons eu l'occasion de signaler plusieurs essais entrepris avec cette idée, et nous aurions pu, en remontant plus haut encore, rencontrer déjà quelques uns de ces rapprochements, même avant l'établissement de systèmes réguliers. On peut même dire que, se plaçant en dehors de tout principe systématique, les botanistes avaient plus de chance de tomber sur des groupes naturels, puisqu'ils ne consultaient pour les former que des ressemblances extérieures, lesquelles trahissent dans beaucoup de cas les rapports intimes dépendant de la structure générale, et que dans l'appréciation de ceux-ci le sentiment d'un observateur pratique est un meilleur guide que le raisonnement fondé sur des caractères incomplets et incomplètement connus. Mathias Lobel, qui écrivit vers le milieu du seizième siècle (*Stirpium adversaria*, 1570), en fournit un exemple, le premier sans doute, et son ouvrage présente un assez bon nombre de groupes ou de fragments des groupes les plus naturels; mais il y intercale fréquemment quelques plantes essentiellement différentes, et l'étude de ces rapprochements tant vrais que faux démontre qu'il n'avait égard qu'au port général et aux feuilles, éclairci ou abusé par leurs ressemblances, suivant qu'elles se trouvaient ou non exprimer des rapports plus réels et cachés à ses yeux. On en peut dire autant de Zaluzanski (*Melodus herbaria*, 1592) et des deux frères Bauhin, Jean (*Historia generalis plantarum*) et Gaspard (*Pinax Theatri botanici*, 1623). Tous trois se sont évidemment, dans l'ordre et les divisions qu'ils adoptent, aidés des travaux antérieurs de Lobel. Nous avons vu plus tard Morison, et Ray après

lui, chercher une route plus certaine pour marcher à un but qu'ils s'étaient fixé : tous deux ont fait une méthode, et ont voulu la faire conforme à la nature. Tournefort, sans se poser le problème aussi nettement, a fourni plus d'éléments pour sa solution ; il a su fonder les genres naturels, et ainsi déblayer et aplanir le commencement de la route.

Linné vit bien le but : *Primum et ultimum in parte systematicâ botanice quæsitum est methodus naturalis* ; il vit aussi quel était le second et le grand pas à faire : *Clavis methodi non dari potest antequam omnes plantæ relatæ sint ad ordines*. Il comprenait donc qu'il fallait exécuter pour les genres un travail analogue à celui qu'on avait exécuté pour les espèces : on avait réuni celles-ci en groupes naturels ou genres ; on devait maintenant réunir à leur tour les genres en groupes naturels, *ordines* ou familles. Ce travail, il l'ébaucha dans ses *Fragmenta methodi naturalis*, 1738, où il réduisit une certaine partie des genres connus à 63 familles, dont beaucoup sont excellentes ; mais il ne fit pas pour elles ce qu'on avait fait pour les genres, il ne les définit pas par des caractères. Il ajoute : *Diù et ego circa methodum naturalem inveniendam laboravi, benè multa quæ adderem obtinui, perficere non potui, continuaturus dùm vixero*. Cependant, pendant les quarante années qui suivirent ce premier essai, il ne l'a pas perfectionné, soit que son attention en ait été détournée par ses autres travaux si nombreux et si brillants, et par l'immense succès de son système, soit que ses méditations ne l'aient pas conduit à un résultat satisfaisant. On peut dire qu'il fit plutôt un pas en arrière ; car la seconde édition qu'il publia de ses ordres naturels (*Genera plantarum*, 1764) est fort inférieure à la première. Il les réduit à 58, en les désignant cette fois par autant de noms, les uns inventés par lui, les autres déjà connus et empruntés aux classes de Morison, Ray ou Tournefort. L'un de ses élèves, Giseke, a tenté de compléter ce travail en y intercalant les genres omis ou nouveaux, et traçant les caractères des familles. Il s'adressa au maître lui-même, afin de mieux saisir sa pensée, et en reçut cette réponse : *Tu à me desideras characteres ordinum naturalium, fateor me eos dare non*

posse. Cependant Linné consentit à lui donner des développements dans une suite de conférences qui eurent lieu en 1771, et qui ont produit l'ouvrage de Giseke : *Prælectiones in ordines naturales plantarum Linnæi*, 1792. La préface est curieuse par un dialogue qu'elle rapporte entre le maître et l'élève sur le sujet qui les occupe. Réduit à ces renseignements et surtout à un certain nombre d'aphorismes, excellents la plupart, épars dans les ouvrages de Linné, pour deviner les principes qui l'ont dirigé dans cette recherche, l'on se trouve conduit à conclure qu'il suivit plutôt les inspirations d'un heureux génie et d'une expérience consommée qu'un code de lois bien arrêtées.

Un botaniste français contemporain et ami de Linné, Bernard de Jussieu, occupe une place importante dans l'histoire de la méthode naturelle, dont souvent on l'a proclamé le créateur en confondant ses travaux avec ceux de son neveu. Cherchons donc à lui assigner sa part, ce qui n'est pas facile, car il n'a rien publié et ne peut être jugé que d'après un petit nombre de simples catalogues manuscrits. Il avait vécu avec Linné, lorsque celui-ci visita Paris, peu de temps après avoir imprimé ses fragments des familles naturelles. Le premier manuscrit de Bernard que je trouve relatif à cette question, est précisément une copie de ces fragments, où l'on voit qu'il a essayé avec beaucoup de bonheur diverses rectifications et l'intercalation de quelques uns de ces genres non classés dont Linné avait dit : *Qui paucas quæ restant benè absolvit plantas omnibus magnus erit Apollo*. Dans d'autres manuscrits sans date, l'un qui est une simple liste de noms de genres séparés par des tirets en une suite de groupes, l'autre qui est une liste de noms d'espèces rapportées à leurs genres disposés dans le même ordre, il paraît être arrivé à une classification qui lui est propre et s'éloigne de celle de Linné. Ce fut celle qu'en 1759 il appliqua à la plantation d'un jardin botanique à Trianon dont Louis XV l'avait chargé, et ce fut là qu'elle pût être connue et étudiée. Cependant il continua à la perfectionner ; car un dernier manuscrit de 1765 est un supplément relatif à un certain nombre de groupes de plantes dicotylédonnées (les mo-

nopétales hypogynes), dont il a modifié la disposition. C'est ce catalogue des genres, avec la modification supplémentaire, que A.-L. de Jussieu a publié en tête de son *Genera*, en ajoutant pour chaque famille les noms qu'il a lui-même adoptés. Tels sont les seuls documents d'après lesquels on peut chercher à connaître les principes qui ont guidé Bernard de Jussieu, et ils permettent de prononcer qu'il a reconnu la valeur des caractères qu'on doit tirer : 1° de l'embryon; 2° de l'insertion des étamines. Car la série de ses familles nous montre successivement les acotylédonées (avec confusion de quelques phanérogames dont la graine était encore mal connue); les monocotylédonées épigynes, périgynes, puis hypogynes; les dicotylédonées épigynes, hypogynes, périgynes et diclines. Il en résulte un certain mélange de polypétales et monopétales, combiné néanmoins avec beaucoup d'art. La plupart de ces groupes sont naturels; plus de la moitié répond à des familles conservées plus tard dans leur intégrité, et l'autre offre beaucoup de rapprochements heureux. En somme, le travail est beaucoup plus complet et plus parfait que celui de Linné.

On peut s'étonner qu'Adanson, élève de Bernard de Jussieu, et qui ne publia son ouvrage sur les *Familles des plantes* (1763) qu'après la plantation du jardin de Trianon, dont il put étudier la disposition, n'ait pas mis à profit les idées fondamentales qu'il devait puiser dans les entretiens et les exemples de ce maître. Cet étonnement cesse quand on réfléchit sur la vie d'Adanson et sur le caractère de son génie essentiellement indépendant, et n'usant d'une érudition immense que pour s'affermir dans ses propres conceptions par le sentiment des imperfections et des contradictions qu'il trouvait dans celles de tous les autres naturalistes. Il n'avait que vingt et un ans (en 1747) quand il partit pour le Sénégal, où il demeura plusieurs années, absorbé dans l'étude de la nature tropicale nouvelle pour lui, et si propre à développer, dans un esprit de cette trempe, des idées originales, hors du cercle où l'étude se renfermait en Europe sous l'œil et l'influence des maîtres. Il écrivait, en 1750, à Bernard de Jussieu, après quelques détails sur ses travaux :

« Suivant les observations que j'ai déjà faites, et qui ne sont pas en petit nombre, j'ai couché un prospectus d'histoire naturelle, ou, pour mieux dire, je me suis dressé, sur la division naturelle des classes et des familles de chacun des trois royaumes naturels, un plan que je compte, par un travail de toute ma vie, perfectionner et conduire avec succès à sa fin. Je crois avoir trouvé cette division naturelle, ou du moins bien approchante.... Si je fais quelques progrès dans notre science, je ne le dois qu'aux bons principes que vous avez bien voulu me donner, et dont vous m'avez développé les secrets d'une manière plus particulière qu'à tout autre. » Il avait donc pu recevoir de Bernard une première impulsion qui influa sur la direction générale de ses travaux; mais il revint après cinq ans en Europe avec ses idées propres et invariablement arrêtées. Ce sont celles que, dix ans plus tard, il exposa dans la préface qui remplit un volume, c'est-à-dire la moitié de son ouvrage. Il reconnut que pour grouper les plantes en familles, on doit avoir égard à l'ensemble de leurs caractères et non à un seul; qu'une telle opération doit, par conséquent, être précédée d'un travail où tous les organes des végétaux qu'il s'agit de coordonner soient examinés sans en négliger aucun, toutes leurs modifications constatées dans tous les genres et toutes les espèces; que cet examen fera connaître en combien de points ils se ressemblent, en combien ils diffèrent, et permettra de calculer les intervalles qui les séparent; que par ce calcul on rapprochera les plantes dans un ordre continu qu'elles semblent garder d'une espèce à l'autre, séparées par de petits intervalles; qu'entre ceux-ci on en remarquera, de distance en distance, quelques uns plus grands qui indiquent la séparation des genres, et, de loin en loin, d'autres beaucoup plus rares et beaucoup plus grands encore, des sortes de sauts, qui marquent la limite d'une famille à une autre famille; que même, si les espèces, genres et familles ne sont que des conceptions de notre esprit et n'existent pas dans la nature, ce procédé donnerait un ordre indépendant de cette existence, puisqu'il constate les degrés divers de rapprochement et d'éloignement des êtres; que même il assigne d'a-

vance la place d'être inconnus à découvrir, en montrant certains intervalles ou sauts beaucoup plus considérables que d'autres entre les espèces, les genres, les familles, de véritables lacunes que doivent remplir ces inconnus.

Il entreprit ce vaste travail; il examina et compara, suivant le plan qu'il s'était tracé, tous les végétaux qu'il rencontrait, d'abord au Sénégal, plus tard au jardin de Paris, et, d'après les livres, ceux qu'il ne pouvait étudier par lui-même. Il s'aïda d'un artifice singulier, de l'application de 65 systèmes différents (1) à ses plantes, systèmes qu'il construisit lui-même, et dans lesquels il épuisa toutes les considérations d'après lesquelles il croyait pouvoir les étudier et les classer : les unes générales, comme la figure, la grandeur, la grosseur, la durée, le climat, etc.; les autres tirées d'organes généraux, comme la racine, les branches, les feuilles, les fleurs, etc., ou partiels, comme le calice, la corolle, les étamines, le fruit, etc.; ou des parties composantes de ceux-ci, comme les anthères, le pollen, les graines, etc.; ainsi que des modifications que ces parties peuvent offrir par leur nombre, leur situation, etc. En appliquant au calcul indiqué plus haut ces 65 combinaisons, il devait voir les plantes se rapprocher ou s'éloigner entre elles, suivant qu'un plus grand nombre de ses systèmes les lui montrait rapprochées ou éloignées; il avait un instrument pour mesurer ces intervalles ou sauts inégaux qui lui marquaient les unités de divers degrés, objets de sa recherche. Il obtint de cette manière 58 classes ou familles quelquefois divisées en plusieurs sections, et contenant chacune un certain nombre de genres. Ce sont là ses seules divisions. Il ne veut pas de groupes supérieurs, desquels résulterait un certain système général, mais seulement de la première famille à la dernière une progression continue qu'il présente comme l'ordre naturel.

En supposant ses principes vrais, étaient-ils applicables? Son procédé n'était autre chose qu'un calcul arithmétique où toute erreur de chiffre frappait de nullité le résultat, toute faute dans un des systèmes ou

dans les observations qu'ils servaient à résumer, se retrouvait multipliée dans le système général. Les progrès de la botanique, en décuplant le nombre des plantes connues, ont changé les chiffres, et, en perfectionnant les connaissances organographiques, montra l'insuffisance de tous ces systèmes. Pour le temps même, ils s'appuyaient sur bien peu d'observations, ne portant que sur un nombre fort limité des plantes alors connues, quand ils auraient dû en comprendre la totalité, et sur des notions erronées telles que celle qui confond les périanthes colorés des monocotylédonées avec les véritables corolles, les spores avec le pollen, etc. Adanson nous apprend qu'il avait fait quelques uns de ces systèmes dès l'âge de quatorze ans, ce qui doit inspirer beaucoup d'admiration pour son esprit précoce, mais assez peu de confiance pour leur exactitude.

Au reste, dans les tableaux qu'il en a présentés, il n'a donné qu'une sorte de résumé où il indique seulement les familles rapportées aux classes; on n'y voit donc que les éléments du calcul pour leur coordination générale, et non pour celle des genres en familles. Il serait intéressant, pour l'intelligence parfaite du mécanisme de la formation de celles-ci, d'extraire ces tableaux complets de ses manuscrits, qu'une publication récente a entrepris d'exhumer en partie.

Ses principes, d'une autre part, en les supposant applicables et bien appliqués, étaient-ils vrais? Attribuer une importance à peu près égale à tous les organes et aux caractères qu'on en tire pour en faire autant d'unités du même ordre qui entreraient dans le calcul des rapports des plantes, c'est donner la même valeur à des pièces de monnaie de métal différent, c'est en faire autant de jetons, et l'on obtiendra ainsi des valeurs fictives au lieu de réelles. Or, quoiqu'on l'ait nié, c'est bien là la pensée d'Adanson, celle qui ressort de la longue exposition de principes et de procédés qui précède ses familles, et, enfin, ce que met hors de doute son rapport à l'Académie des sciences (1773) sur le premier mémoire de A.-L. de Jussieu qui établissait les principes contraires, il croit « qu'une méthode, pour être naturelle, » doit fonder ses divisions sur l'examen de

(1) « Je ne les employai que pour la recherche de la méthode naturelle, à laquelle leur ensemble m'aïda beaucoup. » *Préf.*, p. 203.

» toutes les parties prises ensemble, sans
 » donner à aucune une préférence exclusive
 » sur les autres. »

Tout en admirant le travail gigantesque et la variété de connaissances d'Adanson, on devait donc s'attendre qu'il ne le conduirait pas au but annoncé : c'est ce qui est arrivé. Si l'on examine la coordination de ses familles, il suffit de nommer les quatre dernières (Renoncules, Arums, Pins, Mousses) pour constater qu'il a méconnu tous les principes aujourd'hui admis sans contestation, d'après cette confusion des dicotylédonées, monocotylédonées et acotylédonées ; confusion qu'on ne retrouve pas, il est vrai, dans le reste de sa série, où l'on rencontre même quelques rapprochements heureux, par exemple celui des familles à périsperme farineux et central embrassé par l'embryon. Si l'on passe à la composition de ces familles, à l'exception d'une douzaine qui n'offrent pas le mélange de genres étrangers et qui étaient précisément ces groupes si naturels que beaucoup de classifications avaient déjà reconnus, on voit toutes les autres gâtées par ce mélange, souvent même par celui de monocotylédonées et de dicotylédonées ; celle des Cistes, par exemple, contenant plus de vingt groupes ou genres qui appartiennent à des familles différentes. Elles sont beaucoup moins naturelles, somme toute, et celles de Bernard de Jussieu et même de Linné. Adanson a sur eux un avantage, celui d'avoir exposé les caractères de ses familles ; son ouvrage est le premier qui ait ce mérite. Mais c'est ce qu'on nomme aujourd'hui le caractère naturel, c'est-à-dire une description complète d'après toutes les plantes rapportées à la famille, tellement développée qu'il est difficile d'y discerner les traits vraiment caractéristiques, ce qui fait l'essence de la famille, quoique le premier paragraphe, destiné à comparer chacune d'elles aux groupes voisins et à mettre en saillie leurs différences, offre parfois quelques linéaments de ce caractère essentiel. Dans la pratique, leur usage serait fort difficile et n'aurait guère permis l'intercalation des genres si nombreux découverts postérieurement. Aussi ne voyons-nous pas que sa méthode ait été suivie dans d'autres ouvrages, et que les botanistes mêmes qui l'ont préconisée comme la plus naturelle,

aient essayé de l'appliquer à l'état actuel de la science.

Peu d'années après l'apparition des familles d'Adanson, Antoine-Laurent de Jussieu commençait à s'initier à la science des plantes auprès de son oncle Bernard, et il n'est pas à douter que le jeune homme ait puisé dans le commerce intime du vieillard et dans ses leçons, le germe qu'il sut si bien féconder et développer. Dès l'année 1773, il exposait à l'Académie des sciences les principes d'une classification naturelle, dans un mémoire sur les Renoncules, qui déterminait cette savante société à l'admettre dans son sein. Il compléta cette exposition l'année suivante (1774) dans un second mémoire, non plus borné à l'examen d'une unique famille, mais s'étendant à leur ensemble. Il s'agissait, en effet, de replanter l'école botanique du Jardin du Roi, s'accroissant dans toutes ses parties sous la puissante influence de Buffon. La méthode de Tournefort, jusqu'alors appliquée à cette école, ne répondait plus aux progrès et aux besoins de la science. Quoique le système de Linné prévalût dans presque tout le reste de l'Europe, il ne pouvait en être question au Jardin de Paris, administré par Buffon et dirigé par Bernard de Jussieu. Celui-ci, vieux et presque aveugle, abandonna à son jeune successeur le soin de créer l'ordre nouveau qui devait présider à la plantation : il paraît donc que celui de Trianon ne le satisfaisait pas pleinement, puisqu'il ne l'imposa pas. Plusieurs botanistes de cette époque ont fait connaître avec plus ou moins de détails la série et la composition des familles adoptées dans ce premier essai d'A.-L. de Jussieu (1) qui, chaque année, les démontrait et commentait aux élèves du Jardin du Roi : c'est ce qu'on peut voir dans un ouvrage de Buisson (*Classes et noms des Plantes*, 1779), dans les *Notions élémentaires de botanique*, par Durande (1781) ; ce dernier raconte que le professeur appelait lui-même l'attention de ses auditeurs sur les exceptions qu'il cherchait sans cesse à ramener à des lois plus générales, sur les difficultés qu'il travaillait à aplanir, sur les défauts qu'il ne cessait de corriger. Ce ne fut qu'après seize

(1) Nous en avons donné le catalogue authentique, d'après les manuscrits de l'auteur, dans les *Annales des sciences naturelles* (1837).

ans de ces travaux préparatoires, que sa nouvelle méthode, mûrie par des méditations et des observations continuelles, reçut sa forme et son expression définitives en s'étendant à tous les végétaux alors connus, dans un ouvrage fondamental, le *Genera plantarum* (1789). Les principes qui l'ont dirigé sont exposés dans une introduction aussi remarquable par la logique que par l'élégante clarté, puis discutés dans le cours du livre toutes les fois qu'ils ont été appliqués, c'est-à-dire à la suite des articles qui définissent les classes et les familles. On a donc toute la pensée de l'auteur et le secret de ses procédés.

Comme Adanson, il admet que l'examen de toutes les parties d'une plante est nécessaire pour la classer; mais, tout en poursuivant cet examen complet il ne cherche pas à en déduire immédiatement la coordination des genres, et, pour les grouper en familles, il suit la marche que ses prédécesseurs avaient suivie pour la formation des genres eux-mêmes. Frappés par la ressemblance complète et constante de certains individus, ils les avaient réunis en espèce; puis, d'après une ressemblance également constante, mais beaucoup moins complète, ils avaient réunis les espèces en genres. Beaucoup de genres très naturels leur avaient fourni autant de modèles, d'après lesquels ils avaient appris à apprécier les caractères génériques, et à constituer d'autres genres moins nettement dessinés par la nature. Or elle offre aussi des collections de genres évidemment plus semblables entre eux qu'ils ne le sont à ceux de tout autre groupe ou, en d'autres termes, des familles incontestablement naturelles, tellement qu'elles avaient été reconnues et signalées par la presque universalité des botanistes, et reproduites soit entières, soit par grands lambeaux, dans la plupart des systèmes. Jussieu pensa que la clef de la méthode naturelle était là, puisqu'en comparant les caractères d'une de ces familles à ceux des genres qui les composent, il obtiendrait la relation des uns aux autres, et discernerait les caractères communs à tous ou *ordinaires* de ceux qui sont seulement *génériques*; qu'ensuite en comparant plusieurs de ces familles entre elles, il distinguerait parmi ces caractères ordinaires ceux qui varient de l'une à l'autre;

qu'il arriverait ainsi à l'appréciation de la valeur de chaque caractère, et que cette valeur, une fois ainsi déterminée au moyen de ces groupes si clairement dessinés par la nature, pourrait être à son tour appliquée à la détermination de ceux auxquels elle n'a pas aussi nettement imprimé ce cachet de famille et qui étaient les inconnues de ce grand problème.

Il choisit donc sept familles universellement admises, celles qu'on connaît sous les noms de Graminées, Liliacées, Labiées, Composées, Ombellifères, Crucifères et Légumineuses. Il reconnut que la structure de l'embryon est identique dans toutes les plantes d'une de ces familles; qu'il est monocotylédoné dans les deux premières, dicotylédoné dans les cinq autres; que les étamines qui peuvent varier par leur nombre dans une d'elles, les Graminées par exemple, ne varient pas en général par leur mode d'insertion sur le torus dans les Graminées et les Crucifères, sur le calice dans les Légumineuses et les Liliacées, sur la corolle dans les Labiées et les Composées, sur un disque épigynique dans les Ombellifères; que d'autres caractères, comme l'absence du périsperme et sa présence ainsi que sa nature, la situation relative du calice et du pistil, etc., etc., quoique présentant assez généralement de l'uniformité dans une même famille, y sont néanmoins sujets à plus d'exceptions; qu'enfin il existe un troisième ordre de caractères tirés soit de ces mêmes organes essentiels, soit d'autres et qui, uniformes dans telle famille, se montrent variables dans telle autre où ils ne sont plus bons qu'à définir les genres. Cette appréciation de leurs valeurs inégales, résultat pratique de l'étude de ces familles indiquées par la nature même, pouvait d'ailleurs être présentée directement par la théorie. Le premier rang doit appartenir à l'embryon, dernier but de la végétation et destiné à conserver la vie de l'espèce; le second aux organes qui concourent à sa formation, aux étamines et pistils, mais considérés au point de vue qui intéresse ce concours, c'est-à-dire dans leur mutuel rapport. Puis viennent les organes qui protègent, sans le déterminer, cet acte et son produit, les autres parties tant de la fleur que du fruit et de la graine et les modifications secondaires des

organes essentiels eux-mêmes considérées isolément. Les organes dits de la végétation et ne concourant qu'à la vie individuelle doivent être relégués au dernier rang. En appliquant ces premières règles on obtenait un certain nombre de familles, dont l'examen comparatif aidait à reconnaître d'autres règles encore, et, par leur application, d'autres familles. Nous ne pourrions ici suivre A.-L. de Jussieu dans les détails de ce long travail, duquel résulta l'établissement de cent familles comprenant tous les végétaux alors connus.

On voit dans tout ce qui précède l'emploi d'un principe qui avait échappé à Adanson, celui de la *subordination des caractères* qui, dans la méthode de Jussieu, sont, suivant sa propre expression, pesés et non comptés. Ils sont considérés comme ayant des valeurs tout à fait inégales; de telle sorte qu'un caractère du premier ordre équivaut à plusieurs du second, un de ceux-ci à plusieurs du troisième, et ainsi de suite. Cette valeur est déterminée par l'observation et l'expérience; et, à mesure qu'elle s'abaisse, elle est de moins en moins fixe. Pour me servir d'une comparaison familière employée plus haut, celle des monnaies de métaux différents avec les divers caractères qui doivent, par leur réunion, composer une certaine somme de rapports entre les plantes d'une même famille, les pièces d'or auraient un taux invariable, plus que celles d'argent; et celles de cuivre seraient en quelque sorte destinées à fournir l'appoint de cette somme où la monnaie d'un métal plus précieux forme le principal et est seule rigoureusement contrôlée.

L'importance de ce principe résulte surtout d'une considération que nous n'avons pas fait valoir encore, mais qui ressort nécessairement de cette combinaison de plusieurs caractères dans chaque famille. C'est qu'un caractère d'un ordre supérieur entraîne à sa suite un certain nombre d'un ordre différent, et en exclut, au contraire, un certain nombre d'autres; de sorte que l'énonciation pure et simple du premier suffit pour faire préjuger la coexistence ou l'absence de ces autres, et qu'une partie de l'organisation d'une plante est annoncée d'avance par un seul point qu'on a su constater, ce qui abrège et simplifie merveilleusement les recherches et le langage. Ainsi,

par exemple, la présence ou l'absence des cotylédons dans l'embryon, leur unité ou leur pluralité, se manifestent dans presque toutes les parties de la plante qui présentent des différences profondes et frappantes, suivant que son premier germe s'est montré différemment constitué sous ce rapport. Lorsque nous disons qu'une plante est monocotylédonée ou dicotylédonée, ce n'est donc pas ce simple fait que nous énonçons, mais un ensemble de faits; nous avons une idée de l'agencement général des organes élémentaires dans ses tissus, de la manière dont elle germe et se ramifie, de la structure et la nervation de ses feuilles, de la symétrie de ses fleurs, etc., etc. De tel caractère secondaire, nous pouvons de même en déduire plusieurs autres d'un ordre supérieur, égal ou inférieur: dire que la corolle est monopétale, c'est dire que la plante qui en est pourvue est dicotylédonée, que très probablement les étamines sont insérées sur la corolle en nombre défini, égal ou inférieur à celui de ses divisions. La connaissance de tous ces rapports constants entre les différentes parties, qui permet de conclure de la partie au tout comme du tout à la partie, est la base de la méthode naturelle; et les auteurs qui, avec Adanson jugeant le premier essai d'A.-L. de Jussieu, ont blâmé la préférence exclusive donnée à une partie sur les autres, n'ont pas compris que cet emploi habile d'un caractère convenablement choisi avait un résultat précisément contraire à celui qu'ils craignaient, puisque, loin d'exclure ces autres parties, il les comprenait, entraînant à sa suite d'autres caractères combinés en nombre plus ou moins considérable.

Les familles une fois constituées, il s'agissait de les coordonner entre elles de manière à rapprocher à leur tour celles qui se ressemblent le plus, et éloigner celles qui se ressemblent le moins. Pour cet arrangement, la subordination des caractères établie indiquait dans quel ordre ils devaient être employés. Celui de l'embryon marchait évidemment en avant de tous les autres et partageait le règne végétal en trois grands embranchements: les acotylédonées, monocotylédonées et dicotylédonées. Après ce caractère fondamental et au-dessous de lui, A.-L. de Jussieu plaça l'insertion des étamines hyp-

gynes, périgynes et épigynes. Mais, dans les dicotylédonées, ces étamines se soudent par leurs filets avec la corolle, lorsqu'elle est monopétale; de manière que, dans ce cas, leur insertion, au lieu de se montrer immédiatement sur le torus, sur le calice ou sur le pistil, ne s'y fait que par l'intermédiaire de la corolle naissant à l'un de ces trois points. Le caractère de la corolle, ainsi lié à celui de l'insertion, marche de pair avec lui. L'insertion n'est que l'expression de la situation relative des deux ordres d'organes de la fleur, des étamines et du pistil, dans

une même enveloppe. Mais, s'ils sont séparés sur des fleurs différentes, cette relation n'a pas lieu, et c'est le fait même de leur séparation qu'il faut exprimer. Telles sont les principales considérations d'après lesquelles les familles furent distribuées en quinze classes que voici résumées par un tableau qui les fera plus facilement comprendre. Les termes qui servent à désigner chacune de ces classes ont été proposés à une époque plus récente par l'auteur, qui a sagement pensé qu'un nom valait mieux qu'un numéro pour cette désignation.

CLEF DE LA MÉTHODE D'A.-L. DE JUSSIEU.

ACOTYLÉDONES.	1.	Acotylédones.
MONOCOTYLÉDONES. Etamines	hypogynes.	2. Monohypogynes.
	périgynes.	3. Monopérigynes.
	épigynes.	4. Monoépigynes.
DICOTYLÉDONES. Apétales.	épigynes.	5. Epistaminées.
	périgynes.	6. Péristaminées.
	hypogynes.	7. Hypostaminées.
	Monopétales hypogynes.	8. Hypocorollées.
	périgynes.	9. Péricorollées.
	épigynes. — Anthères	soudées entre elles. 10. Epicorollées synanthères.
		distinctes. 11. Epicorollées corisanthères.
	Polypétales. épigynes.	12. Epipétalées.
	hypogynes.	13. Hypopétalées.
	périgynes.	14. Peripétalées.
	Diclines	15. Diclines.

Cette partie systématique du grand travail d'A.-L. de Jussieu a été souvent attaquée et modifiée, non pas dans sa division fondamentale, admise universellement, mais dans ses divisions secondaires, tirées de l'insertion des étamines. On leur a reproché d'admettre beaucoup d'exceptions, de contrarier plusieurs rapprochements naturels et d'en amener quelques uns qui ne le sont pas. Ces reproches sont quelquefois justes; mais cependant, quoiqu'un demi-siècle entier se soit écoulé depuis l'établissement de cette classification, et que bien des essais aient été tentés pour en substituer une meilleure, nous ne voyons pas qu'on ait jusqu'ici trouvé beaucoup mieux, rien du moins que justifie l'adoption de la généralité des botanistes.

Au reste, un grand pas vers l'établissement de la classification naturelle était fait; c'était celui de familles qui méritaient ce

nom, et c'est ce qu'exécuta A.-L. de Jussieu. Il semble avoir signalé lui-même cette distinction des deux parts dans son œuvre, par le titre même de son livre qui annonce les genres disposés en familles naturelles, suivant une méthode employée au Jardin de Paris (*Genera plantarum secundum ordines naturales juxta methodum in horto regio Parisiensis exaratum*). Il appliquait donc l'épithète aux familles et non à la méthode tout entière. Mais en exposant le premier les principes qui doivent présider à la classification, non seulement des plantes, mais de tous les êtres organisés; en donnant, par les familles dans lesquelles il distribuait les végétaux et qui, pour la première fois, se trouvaient clairement et nettement définies, une base solide en même temps qu'un modèle à la science, il avait fait assez pour qu'on pût dater de ce moment la fondation de la méthode naturelle qui, dès lors,

ne fut plus à découvrir, mais à perfectionner.

Ses familles ont été toutes conservées avec les seuls changements qu'amène nécessairement le progrès de la science, soit en apprenant à connaître à fond des plantes qui n'étaient connues qu'imparfaitement, soit en en faisant découvrir un grand nombre de nouvelles, pour lesquelles il faut ou former des cadres nouveaux ou élargir les anciens. Mais dans ces cas, si les limites conventionnelles changent, les rapports réels ne changent point, pas plus, par exemple, que ceux de divers points dans une étendue de pays qui, de province unique, serait scindée en plusieurs départements.

A.-L. de Jussieu ne cessa, pendant le reste de sa longue vie, de travailler lui-même à ces perfectionnements et de préparer une seconde édition, qui ne devait jamais voir le jour; car les matériaux s'accumulaient à mesure que ses forces déclinaient et que sa vue affaiblie se refusait à des observations poussées à un degré de finesse et de précision de plus en plus élevé. Il se contenta donc de publier une suite de fragments dans de nombreux mémoires, où il remaniait des familles ou des groupes plus généraux. Mais s'il en admit ou fonda beaucoup de nouvelles, et en modifia souvent la série en quelques points, je ne trouve pas dans ses écrits publiés ou manuscrits qu'il ait jamais changé la base même de son système, soit qu'il y attachât réellement peu d'importance, soit qu'il la trouvât suffisante, confirmé dans ce sentiment par le succès même de sa méthode et par l'habitude.

La connaissance intime des graines était un des fondements des familles nouvellement établies, et Jussieu en avait examiné par lui-même la structure et la germination sur un grand nombre d'exemples, sur tous ceux que, pendant plusieurs années, le jardin et les collections de Paris purent offrir à ses observations. Mais pendant que son livre s'imprimait, il en paraissait en Allemagne un autre qui lui serait puissamment venu en aide, celui de Joseph Gärtner sur les fruits et les graines (*De fructibus et seminibus plantarum*, 1788-91). On conçoit toute l'importance de cette publication qui donna à la science la description et la figure exactes

de mille genres étudiés par rapport à ces caractères d'une si grande valeur. Personne ne la sentit mieux qu'A.-L. de Jussieu qui, plus tard, dans une suite de treize mémoires, repassa en revue toutes ses familles, en contrôlant les caractères et la composition de chacune d'elles au moyen des documents nouveaux ajoutés par Gärtner. Celui-ci profita moins de l'ouvrage de Jussieu qu'il connut dans l'intervalle entre les publications de ses deux volumes; car il modifia à peine, dans le second, la classification qu'il avait établie dans le premier. Il est vrai qu'il n'annonce pas de plus haute prétention que celle d'une méthode purement carpologique et, de plus, s'appliquant seulement aux fruits qu'il a connus et fait connaître. Mais cette méthode, si les caractères du fruit et surtout de la graine eussent été évalués à leur taux véritable, aurait pu se rapprocher, plus que tout autre système fondé sur la considération d'organes partiels, de la méthode naturelle et présenter les genres combinés suivant leurs véritables rapports. Or ces rapports, Gärtner ne paraît pas les avoir clairement appréciés; ce que prouve l'étude de sa classification, dans laquelle il a eu surtout égard à une certaine disposition artificiellement symétrique, et les deux discours d'introduction où il développe ses idées sur la valeur relative de ces caractères. Il y établit fort sagement que c'est de l'ensemble des parties que doivent se déduire les rapports naturels; que, parmi ces parties, les fruits et graines, plus uniformes que celles de la fleur, doivent en conséquence fournir des caractères plus généraux; mais il n'a pas vu, ou du moins signalé, leurs divers degrés de corrélation nécessaire, qui ne lui eût pas échappé s'il avait étudié sur la nature les uns aussi bien que les autres. Il admet deux ordres de caractères carpologiques et spermatologiques: les uns communs à des familles tout entières ou au moins à des genres, les autres beaucoup plus variables et conséquemment réduits le plus souvent à une valeur spécifique. Dans le premier ordre il place la situation des parties (péricarpe, loges, placentaire et radicule); la forme du placentaire portant des graines en nombre défini ou indéfini; la nature charnue de l'arille et du test; l'absence du périsperme ou son grand dévelop-

pement; la direction de l'embryon, droite ou remarquablement courbée; la différence de forme entre les cotylédons: dans la seconde, la consistance du péricarpe, du réceptacle commun et du périsperme; la grandeur et l'épaisseur de ce périsperme; les courbes ou plis moins prononcés des cotylédons; l'absence ou la présence de la plumule. Dans sa distribution systématique, il distingue d'abord les plantes en acotylédonnées, monocotylédonnées et dicotylédonnées, en faisant toutefois remarquer que cette distribution n'est pas toujours bien nette, et que souvent les unes passent aux autres. C'est que, pour les exemples par lesquels il croit justifier cette assertion, il a commis précisément autant d'erreurs, citant des embryons cotylédonnés pour acotylédonnés, tandis qu'il n'a pas étudié la ructification des véritables cryptogames (à l'exception du Chara), et admettant parmi les monocotylédonnées des graines généralement reconnues aujourd'hui pour appartenir aux dicotylédonnées. Les considérations qu'il emploie ensuite sont dans leur ordre successif: la position du fruit supère ou infère; la direction de la racine infère, supère, centripète, centrifuge ou vague (c'est-à-dire ne se tournant rigoureusement ni en haut de la loge, ni en bas, ni en dedans, ni en dehors); le fruit simple ou composé (monocarpées et polycarpées); les graines pourvues ou dépourvues de périsperme (albuminées et exalbuminées); l'embryon droit ou courbe; la consistance diverse du péricarpe et sa déhiscence. Il continue à distinguer des gymnospermes et des angiospermes. Chacune de ses divisions présente les mêmes coupes symétriquement répétées, ainsi que nous l'avons dit. Gærtner a fourni à la science une masse considérable de faits beaucoup plus exactement observés et figurés qu'il ne l'avaient été avant lui. Proclamons toute notre reconnaissance pour ce grand service par lequel il a aidé à fonder quelques unes de nos lois, s'il n'a pas pris lui-même le rang de législateur.

L'influence que devaient exercer sur la marche de la botanique les principes et le modèle donnés par A.-L. de Jussieu, ne se fit pas sentir immédiatement, soit que les esprits fussent détournés de ces paisibles spéculations par le grand mouvement qui

agita toute la fin du XVIII^e siècle, soit que le développement de la doctrine nouvelle exigeât dans ses adeptes des intelligences jeunes et neuves, initiées par une étude longue et approfondie. Nous ne trouvons dans les dernières années de ce siècle que l'ouvrage de Ventenat (*Tableau du règne végétal selon la méthode de Jussieu*, 1798), qu'on ne peut guère considérer que comme une traduction française du *Genera plantarum* avec des modifications de peu d'importance.

Nous devons citer cependant quelques botanistes français contemporains et amis de Jussieu, qui adoptèrent ses idées et confirmèrent les bases de sa méthode: Desfontaines, par l'observation de la différence qu'offrent dans leur structure et leur accroissement les tiges des monocotylédonnées et celles des dicotylédonnées; Louis-Caude Richard, en constatant que les graines des unes et celles des autres présentent dans leur germination une différence également essentielle (endorhizes et exorhizes). Celui-ci contribua surtout au progrès, en portant dans l'analyse des parties de la fleur et du fruit une précision et une exactitude jusqu'alors inconnues, et rendant l'iconographie botanique, ainsi perfectionnée, un puissant auxiliaire de la description dont elle abrège et éclaircit merveilleusement l'étude. Son analyse des embryons endorhizes ou monocotylédonnés, et ses mémoires sur plusieurs familles, malheureusement trop peu nombreux, sont restés des modèles en ce genre.

Dans les cours du XIX^e siècle, l'arrangement des plantes par familles est devenu d'un emploi de plus en plus général et s'est substitué aux anciens systèmes dans la plupart des ouvrages de quelque importance. Il fut appliqué par De Candolle le premier à l'ensemble des végétaux indigènes (*Flore française*, 1805), par M. Robert Brown (*Prodromus Floræ novæ Hollandiæ*, Londres, 1810), et par M. Kunth (*Nova genera et species plantarum quas ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt A. Bonpland et Al. de Humboldt*, 1815-1823 (1)),

(1) Tous les détails analytiques des figures, si nombreux et si exacts dans cet ouvrage, ont été dessinés par l'auteur lui-même, quoiqu'ils portent le nom de M. Turpin, au pinceau duquel on doit seulement la figure générale de chaque plante.

à un ensemble de végétaux exotiques. Dans ces trois flores, l'ordre de Jussieu est encore suivi assez fidèlement, cependant avec des modifications et perfectionnements qui dans les disciples font reconnaître autant de maîtres.

Il l'est dans la *Flore française*, avec cette seule différence que les diclines sont transportées en tête des apétales ou incomplètes dont elles font partie, les polypétalées hypogynes rejetées à la fin, c'est-à-dire après les périgynes. La division des dicotylédonées en plusieurs classes d'après l'absence, la soudure ou l'indépendance des pétales et d'après la triple insertion des étamines, quoique suivie, n'est pas indiquée, et c'est seulement aux trois grands embranchements qu'est appliqué ce nom de classes.

M. Kunth, aujourd'hui professeur à Berlin, résida longtemps à Paris pour la rédaction du grand ouvrage cité plus haut, et put, dans le commerce intime des botanistes français les plus célèbres, A.-L. de Jussieu et L.-C. Richard, s'initier à la connaissance approfondie des familles naturelles qu'il a puissamment concouru à propager, ainsi que son illustre maître, le véritable fondateur de la géographie botanique, si étroitement liée à ces familles, M. Alexandre de Humboldt. Dans cette flore d'une partie de l'Amérique qu'on leur doit, il n'y a d'autre changement apporté à la série du *Genera plantarum* que la transposition des diclines de la fin au commencement des dicotylédonées. M. Kunth l'a également adoptée dans son *Handbuch der Botanik.*, 1831, destiné à la connaissance des familles qu'il passe en revue au nombre de 260, et, enfin, dans le grand ouvrage (*Enumeratio plantarum hucusque cognitarum secundum familias naturales descriptarum.*, 1833-1843), dont la partie jusqu'ici publiée commence par les monocotylédonées et ne les a pas encore épuisées.

M. Robert Brown, dans la préface de son *Prodrome*, s'exprime ainsi : *Jussœanam methodum secutus sum, cujus ordines plerique verè naturales, licet eorum classica dispositio, concedente auctore non minus candido quam docto, sæpè artificialis, et quandoquæ, ut mihi videatur, principiis ambiguis innixa.* Il ajoute qu'il s'est peu inquiété de la série des familles, qu'avouerait avec peine la na-

ture, qui lie les corps organiques en un réseau plutôt qu'en une chaîne. Le premier volume du précieux ouvrage que nous venons de citer, commençant aux Fougères comprises parmi les monocotylédonées, se termine avec les monopétalées périgynes; ce sera toujours pour les botanistes un profond regret que le second n'ait pas paru. Dans plusieurs mémoires, M. Brown a examiné un assez grand nombre de familles; les rapprochements partiels qu'il y a indiqués doivent être médités, comme tout ce qui est sorti de la plume d'un si grand maître, et d'autant plus qu'il annonce ces combinaisons de plusieurs familles en groupes naturels comme le premier et le grand pas à faire maintenant dans l'établissement de la méthode. Quant à leur ordre général, il déclare s'être conformé à peu près à celui qu'avait tracé De Candolle dans l'ouvrage dont nous allons parler.

Peu d'auteurs se sont occupés de la taxonomie autant que De Candolle, qui exposé et discuté au long les principes avec une philosophie profonde et une élégante clarté, dans sa *Théorie élémentaire* (1813), et qui les a ensuite appliqués à l'universalité des espèces végétales, dans l'ouvrage le plus complet que nous possédions sur elles, et qui est encore en voie d'exécution (*Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, 1824-1848). Le premier de ces livres présente une *Esquisse d'une série linéaire et par conséquent artificielle pour la disposition des familles naturelles du règne végétal*, titre dont on peut conclure, ainsi que des considérations préalables, qu'aux familles seules l'auteur attribuait la qualité de naturelles. Il commence par admettre les trois grands embranchements du règne végétal; mais aux caractères tirés de l'embryon il associe ceux de la structure anatomique qu'il a fait prévaloir plus tard, et il emploie les noms d'endogènes et d'exogènes pour définir par un seul mot ces différences essentielles que Desfontaines avait signalées dans les tiges des monocotylédonées et des dicotylédonées, et dans leur mode d'accroissement qui se poursuivrait de l'intérieur à l'extérieur dans les premières, de l'extérieur à l'intérieur dans les secondes : opinion dont les observations modernes ont fait reconnaître la fausseté, de laquelle résulte l'impropriété

de ces termes. Ces observations multipliées ont constaté d'ailleurs des exceptions à ces caractères de la structure anatomique, bien plus nombreuses qu'à ceux que fournit l'embryon, et la plus simple suffit pour apercevoir à quel point, dans les végétaux les plus

voisins elle est modifiée par la durée de la vie du végétal, et par le milieu dans lequel elle s'accomplit. Quoi qu'il en soit, le nombre des classes se trouve réduit à 9, d'après les considérations exprimées dans le tableau suivant :

ARRANGEMENT DE DE CANDOLLE.

Végétaux	vasculaires ou cotylédonnés,	exogènes	Péricorolle	double. Corolle	polypétale. Pétales	hypogynes. 1
		ou dicotylédonnés.				
		endogènes	phanérogames.	simple.	monopétale.	périgyne. 3
		ou monocotylédonnés				cryptogames. 7
	cellulaires ou acotylédonnés					foliacés. 8
						aphylles. 9

Dans une seconde édition de sa *Théorie* (1819), il donne à la première classe le nom de *Thalamiflores*, aux deuxième et troisième réunies celui de *Caliciflores*, à la quatrième celui de *Corolliflores*, à la cinquième celui de *Monochlamydées*. Il subdivise les *Thalamiflores* en quatre groupes secondaires qu'il appelle cohortes, d'après une expression proposée par Heister, et qu'il caractérise par l'existence de plusieurs carpelles distincts, lorsqu'il n'y a qu'un ovaire par la placentation pariétale ou axile, et enfin, dans un nombre de cas très borné (il ne l'est pas encore assez), par le fruit gynobasique. Ces subdivisions ont disparu dans une dernière édition posthume (1844), et en partie dans le *Prodrome*.

On voit que les trois dernières classes dépendent aux acotylédones de Jussieu; la première à ses hypopétalées, la deuxième à ses péri- et épipétalées, la troisième à ses épi- et péricorollées, la quatrième à ses hypocorollées, la cinquième à ses apétales et diclines, la sixième à ses monocotylédones. Il pose donc les mêmes bases pour son échafaudage systématique: l'absence ou la présence de la corolle, l'indépendance ou la cohésion des pétales, et l'insertion des étamines, si ce n'est qu'il confond l'épigynique et la périgynique dont la distinction, en effet, est rarement facile; mais il en généralise moins l'emploi auquel il n'a pas recours pour les classes les moins riches en familles. Par contre, il multiplie celles des

acotylédonnées, en dehors desquelles on s'étonne de trouver une classe de cryptogames. Une autre différence s'observe dans la marche générale qui procède en sens inverse, c'est-à-dire des végétaux les plus composés aux plus simples, et a, suivant De Candolle, l'avantage de commencer ainsi par les végétaux qui sont les mieux connus, avantage qui résultait seulement de l'état imparfait de la science, et tend à s'effacer chaque jour. Pour établir dans la série des familles cette succession descendante, il « place au premier rang celles qui ont le plus grand nombre d'organes distincts et séparés les uns des autres, et, à mesure qu'il voit des familles où quelques uns des organes se soudent ensemble et par conséquent disparaissent en apparence, il les rejette dans les rangs inférieurs. » Nous reviendrons plus loin à l'examen de ce principe.

L'ordre de De Candolle se voit suivi dans une foule d'ouvrages modernes, sans doute en raison de son mérite, mais aussi peut-être en raison de la commodité, par l'aide que prête à la rédaction de tout livre énumérant une certaine suite de genres ou d'espèces, l'existence d'un ouvrage général, celui que nous avons précédemment mentionné, qui, dans des familles disposées suivant cette même série, présente celle de tous leurs genres et de toutes leurs espèces avec leurs caractères; comme le système de Linné a dû probablement à son *Species* et à ses éditions successives le privilège d'être si longtemps

et presque exclusivement suivi dans les ouvrages analogues d'une époque précédente, ainsi, aujourd'hui, la classification de De Candolle offre un avantage très réel, celui d'être dans tous ses détails la plus familière à la plupart des botanistes sectateurs de la méthode naturelle.

Depuis longtemps déjà M. Robert Brown avait indiqué ce qui reste à faire pour arriver à l'ordre naturel. Il avait écrit : « Un arrangement méthodique et en même temps naturel des familles est, dans l'état actuel de nos connaissances, peut-être impraticable. Il est probable que le moyen d'y arriver un jour serait de la laisser pour le moment de côté dans son ensemble, et de tourner toute son attention à la combinaison de ces familles en classes également naturelles et également susceptibles d'être définies. L'existence de plusieurs de ces classes naturelles est déjà reconnue. » Tels sont, en effet, certains groupes qui, dans quelques cas, ne sont autre chose que des familles même primitivement établies par Jussieu, sous ce nom, maintenant scindées en plusieurs, comme les Algues, les Rosacées, les Légumineuses, les Urticées ou la classe entière des Synanthérées; et qui, d'autres fois, se composent par le rapprochement de plusieurs familles distinctes dès le principe, comme, par exemple, des Cypéracées et des Graminées, des Caryophyllées et autres à périsperme central et farineux, etc., etc.

Cette direction indiquée par un des plus grands maîtres de la science, ne pouvait manquer d'être suivie, et elle l'a été, en effet, par la plupart des botanistes qui se sont depuis occupés de la solution du problème de la classification naturelle. Cependant il n'ont peut-être pas obéi assez rigoureusement au conseil, puisqu'au lieu de se borner à ces perfectionnements partiels, qui doivent précéder la réforme générale, ils ont abordé les uns et l'autre à la fois. Ils ont essayé de réduire toutes les familles en un certain nombre de ces groupes que M. Brown appelle classes, groupes beaucoup plus limités que ceux auxquels Jussieu appliquait ce nom. L'espace nous manque malheureusement pour exposer ici et définir toutes ces combinaisons, pour l'étude desquelles nous sommes forcé de renvoyer aux ouvrages originaux, dont il nous reste à passer les principaux en revue, en in-

sistant principalement sur ceux dans lesquels l'application a été portée le plus loin.

M. C. Agardh, dans une suite de thèses, publiées en Suède, de 1821 à 1826, sous les titres d'*Aphorismi botanici* et de *Classes plantarum*, proposa de tels groupes ou classes au nombre de trente-trois; mais, pour leur composition, il eut égard à des affinités plus susceptibles d'être senties que définies. Ses premières divisions répondent à peu près à celles de De Candolle, avec quelques différences pourtant, surtout dans les noms. Ainsi il appelle acotylédones les végétaux cellulaires, pseudocotylédones les vasculaires cryptogames, cryptocotylédones les endogènes, phanérocotylédones les exogènes, et subdivise ceux-ci en six groupes d'après l'enveloppe florale simple ou double, l'intérieur monopétale ou polypétale, et, dans ces deux derniers cas, hypogyne, périgyne ou discigyne: ce dernier mode d'insertion, que lui seul a distingué, consiste dans l'existence d'un disque périgynique, ou le plus souvent hypogynique, portant les étamines, et se lie fréquemment à celle d'un gynobase. Il fait passer l'insertion avant la cohésion ou l'indépendance des pétales qui ne lui paraissent pas essentiellement différentes, et de là le mélange alternatif de mono et de polypétales, peu favorable certainement à l'ordre naturel.

C.-J. Perleb a publié, à Fribourg, en 1836 (*Lehrbuch der Naturgeschichte der Pflanzenreich*), un arrangement qu'il a reproduit avec quelques modifications, en 1838 (*Clavis classium, ordinum et familiarum*), et dans lequel 330 familles sont distribuées en 48 ordres ou classes secondaires, rapportées elles-mêmes à 9 classes primaires qui répondent précisément à celles de De Candolle, mais seulement ont reçu des noms différents et procèdent en sens inverse, c'est-à-dire du simple au composé (1. *Protophytæ*; 2. *Muscoæ*; 3. *Filicinaæ*; 4. *Ternariæ*; 5. *Monochlamydeæ*; 6. *Thalamanthæ*; 7. *Calycanthæ*; 8. *Calycopetalæ*; 9. *Thalamopetalæ*).

Un autre botaniste allemand, M. F.-T. Bartling (*Ordines naturales plantarum*, 1830) procède également des cryptogames aux cotylédones, et admet huit divisions dont les quatre premières (plantes cellulaires *homonemées* et *hétéronemées*, vasculaires cryptogames et monocotylédones) ne sont autre

choses que les quatre dernières de De Candolle prises en ordre inverse. Quant aux dicotylédonnées, il y distingue les apétales, monopétales et polypétales, et d'abord une certaine division des *Chlamydoblastées* (c'est-à-dire de plantes dont l'embryon est renfermé dans un sac particulier ou vitellus), où il a le tort de comprendre, avec les Pipérinées et Hydropeltidées qui offrent en effet cette disposition, ses Aristolochiées composées de plusieurs familles qui ne l'ont pas réellement, non plus que les Chloranthées. Les 60 classes secondaires qu'il distribue dans ces premières, sont caractérisées avec assez de détails, comme on le fait ordinairement pour les familles.

Dans tous les arrangements systématiques que nous venons de passer en revue, nous avons vu les premières divisions se correspondre généralement et comprendre chacune une collection, plus ou moins considérable, de plantes liées par quelques caractères communs, soit de fructification, soit de végétation, ordinairement des deux à la fois. Mais l'étude plus approfondie de l'organisation vérifiée dans un plus grand nombre de végétaux, devait amener la connaissance de structures exceptionnelles qui, propres à plusieurs, les rapprocheraient entre eux en les éloignant des autres, et multiplieraient ainsi les divisions primaires en donnant lieu à la formation de certains groupes également importants par le caractère, s'ils le sont moins par le nombre. Il est vrai que cette importance peut souvent être considérée comme arbitraire et dépendre d'un point de vue particulier où se place le classificateur. Nous en avons montré un exemple dans la classe des *Chlamydoblastées* de Bartling, fondée sur l'existence d'un périsperme double, dont l'intérieur constitue un petit sac autour de l'embryon, repoussé à la pointe de la graine et au-dessus du périsperme extérieur. Le caractère pris ainsi en considération, en entraîne-t-il à sa suite plusieurs autres de quantité et qualité suffisantes? c'est là qu'est la question. Or, elle semble devoir se résoudre négativement pour les *Chlamydoblastées*, même en excluant toutes celles qui ne méritent pas ce nom, puisqu'on n'observe pas entre les plantes ainsi rapprochées (par exemple entre le *Poiyre* et le *Nymphæa*) une somme de

ressemblances qui commande la conviction.

Cette somme est plus considérable entre certains végétaux parasites sur des racines, ou plus rarement sur des branches, dont le *Cytinus* offre l'exemple parmi ceux de notre pays, le *Rafflesia*, si célèbre par sa gigantesque fleur, parmi les exotiques. Ces parasites, par leur axe réduit à une tige extrêmement contractée, ou même à un simple empâtement en forme de thallus, où le tissu vasculaire, très clairsemé, se distribue sans ordre bien manifeste, ainsi que par leur embryon consistant en une petite masse cellulaire sans distinction de parties, ont paru à quelques auteurs mériter une place tout à fait à part entre les *Acotylédonnées* et les *Cotylédonnées*; et ce groupe a reçu le nom de *Rhizanthées*, parce que la plante semble le plus ordinairement consister en une fleur implantée sur une racine étrangère. D'autres botanistes l'ont admis, mais en le circonscrivant plus étroitement et le faisant descendre au rang de classe secondaire parmi celles des *Dicotylédonnées*, se fondant sur l'existence du nombre quaternaire ou quinaire des parties de quelques unes de ces fleurs, sur la structure des organes de la fécondation, sur l'influence de cette végétation parasite qui peut déterminer pour le bouton sortant de terre des ressemblances extérieures avec les *Champignons*, mais non de véritables affinités, et modifier les tiges en dissimulant leur véritable type, comme le fait par exemple pour les plantes aquatiques l'action du milieu ambiant.

Le point de vue original sous lequel M. Rob. Brown, le premier, considéra les organes femelles des *Cycadées* et des *Conifères*, dans lesquelles il signala, au lieu de pistils, de véritables ovules nus, provoqua naturellement l'examen consciencieux de toutes les autres parties de ces végétaux, si distincts d'ailleurs par leur foliaison et leur port général. On constata une composition particulière dans leur bois, formé presque entièrement par une sorte de fibres poreuses qui leur sont propres, et, encore à la suite de M. Brown, la pluralité d'embryons dans leurs ovules. La valeur des caractères ainsi liés entre eux était donc bien moins contestable que dans les groupes précédents, et M. Ad. Brongniart en fit celui des *Gym-*

nospermes, dont il confirma l'établissement par l'étude des fossiles : car, à diverses époques géologiques, ces végétaux paraissent avoir joué dans la flore de notre globe un rôle très important, plus qu'à l'époque actuelle.

Il était utile de faire connaître ces groupes que nous allons voir paraître à un rang plus ou moins élevé dans les classifications qu'il nous reste à examiner.

On en doit plusieurs essais à M. J. Lindley. Nous ne nous arrêterons pas sur le premier (*An introduction to the natural system of botany*, 1830), qui rappelle les divisions de De Candolle, excepté pour les exogènes où le caractère de l'insertion est mis de côté, celui de la corolle simplifié par la réunion des achlamydées aux polypétales, et le groupe des gymnospermes établi en opposition aux angiospermes, dans le sens que nous venons d'expliquer et non dans celui des auteurs plus anciens. Le second essai eut pour titre : *Nixus plantarum*, 1833; et ce mot, qu'on peut traduire par tendances, était substitué à celui de classes sous lequel, dans toutes les pages précédentes, nous avons, avec M. Brown, désigné les groupes naturels de familles; le nom de classes restitué aux divisions principales au nombre de 5 (les Exogènes angiospermes et gymnospermes, les Endogènes, les Rhizanthées, les Asexuées). La première de ces cinq classes était subdivisée en trois sous-classes des polypétales, apétales ou incomplètes et monopétales; chacune d'elles ainsi que la classe des endogènes en plusieurs cohortes, unissant chacune plusieurs de ces *nixus*, qui réunissent eux-mêmes plusieurs familles avant d'arriver auxquelles on trouve ainsi six ordres de groupes subordonnés. Les caractères des cohortes sont tirés de la proportion du péricarpe lorsqu'il existe, des rapports d'indépendance ou d'adhérence des

carpelles entre eux ou avec le calice, de la direction courbe ou droite de l'embryon, etc. Cet ordre fut à peu près reproduit dans une seconde édition du *Système naturel de botanique*, 1836, où le mot de *nixus* fut remplacé par le nom plus heureux d'*alliances*. C'est dans ce dernier ouvrage que M. Lindley a proposé des désinences constantes pour les noms qui désignent un même ordre de groupes. On sait qu'on est convenu en général d'appeler chaque famille du nom d'un de ses principaux genres, de celui qu'on peut considérer comme le type autour duquel viennent se rallier tous les autres. Jussieu le mettait simplement au pluriel (les Rosiers, les Cistes, les Géraniums, etc.). Depuis, pour mieux éviter la confusion, on conserva le nom en en changeant la terminaison (Rosacées, Cistinées, Géraniées, etc.). C'est à ces terminaisons variées (en *acées*, *ées*, *inées*, *idées*, *ariées*) que M. Lindley proposa d'en substituer une constante, celle en *acées*, conservant celle en *ées* pour les tribus ou sous-divisions naturelles des familles, et la remplaçant par *ales* dans la désignation des alliances. Les *Myrtales* seront donc un certain groupe de familles dont celle des *Myrtacées* fait partie, et les *Myrtées* une des tribus de cette famille.

L'ouvrage le plus récent de M. Lindley (*The vegetable Kingdom*, 1846) présente une exposition encore plus développée, de tous les groupes jusqu'aux familles inclusivement, et leur arrangement y est de nouveau remanié et modifié. Le nombre des classes primaires se trouve porté à sept par le dédoublement de la troisième et de la cinquième, leur nom soumis aussi aux lois d'une nomenclature uniforme par la désinence commune en *ogènes*, leur ordre général ramené du simple au composé, les subdivisions en cohortes supprimées. Voici le tableau des classes tel que le donne l'auteur.

SYSTÈME DE LINDLEY.

Plantes	sans sexes ou sans fleurs.	Pas de tige ni de feuilles.	I. Thallogènes.	
		Tiges et feuilles	II. Acrogènes.	
	avec sexes ou fleurs.	Fructification naissant	d'un thallus	III. Rhizogènes.
			d'une tige *.	
* Le bois le plus jeune		au centre. Un seul cotylédon. Feuilles à nervures.	parallèles, persistantes. Faisceaux ligneux distribués confusement, réticulés, caduques.	IV. Endogènes.
				Faisceaux ligneux en cercle autour d'un centre médullaire
		à la circonférence, toujours concentrique. Deux ou plusieurs cotylédons.	Graines nues.	VI. Gymnogènes.
				Graines enfermées dans un ovaire.
				diclines. hypogynes. perigynes. epigynes.

Nous trouvons ici pour la première fois cette classe des *Dictyogènes* formée de ces monocotylédonés où la nervation des feuilles rappelle les dicotylédonées; et M. Lindley signale un autre passage des unes aux autres, dans la disposition et l'accroissement des faisceaux fibro-vasculaires. Pour la division des dicotylédonées, il est revenu au caractère de l'insertion des étamines qu'il rejetait précédemment; mais il rejette les caractères tirés de la corolle qu'il admettait, ramené ainsi à la classification de Bernard de Jussieu, dans le jardin de Trianon. Trois cent trois familles sont distribuées en cinquante-six alliances; les caractères des unes et des autres exposés au long, mais aussi résumés dans une courte diagnose.

On voit que, dans ses publications successives, M. Lindley a plusieurs fois changé; c'est ce qu'il avoue et justifie dans sa préface, ce qui est le propre d'un esprit actif, laborieux, ami du progrès, disposé à envisager les objets dans tous leurs rapports qu'il met tour à tour en saillie. Comme cet esprit est dans toute sa force et comme ces rapports sont bien variés, il est à croire que nous n'avons pas encore son dernier mot.

Nous venons d'anticiper un peu sur les dates, afin de suivre un seul auteur dans la série de ses travaux, dont les plus récents ont pu se sentir de l'influence de plusieurs ouvrages importants d'autres auteurs qui

avaient paru dans l'intervalle. Reprenons-les donc dans l'ordre chronologique.

M. de Martius, professeur à Munich, qui, par ses belles et nombreuses publications sur les plantes du Brésil, exploré par lui dans sa plus grande étendue, a fourni à la science tant de matériaux nouveaux, s'en est lui-même habilement servi pour le perfectionnement des familles. Mais c'est dans un opuscule extrêmement court (*Conspectus Regni vegetabilis secundum characteres morphologicos præsertim carpico in classes, ordines et familias digesti*, 1835) qu'il a résumé ses idées générales sur la classification. Il reconnaît d'abord deux modes de végétation différents (1), l'une qu'il nomme primi-

(1) Cette division est empruntée à M. Nees d'Esenbeck, le président de la célèbre et antique société des curieux de la nature. Cet habile botaniste cédait alors à l'entraînement des doctrines des philosophes de la nature, qui ont quelque temps exercé une grande influence en Allemagne: influence sous laquelle se sont produits plusieurs systèmes botaniques. Si nous n'en avons pas rendu compte, c'est qu'ils sont restés dans le domaine de la spéculation pure, et n'ont pas pénétré dans celui de l'application pratique. Dans tous les systèmes que nous avons exposés, la synthèse l'appuie sur l'analyse; elle remonte des faits particuliers aux généralités. La philosophie de la nature suit une marche inverse; plus confiante dans les forces de l'esprit humain, c'est en lui qu'elle croit pouvoir découvrir les immuables lois qu'elle applique ensuite aux faits matériels; elle généralise *à priori*. Nul doute qu'elle n'ait trouvé ainsi d'heureuses inspirations, de belles et fécondes théories; mais qu'elle puisse de prime-saut s'élever jusqu'au but, soulever d'un seul effort le grand voile qu'il ne nous est donné d'écarter que pli à pli par les efforts réunis de toutes les intelligences et de tous les temps, c'est ce qu'il est difficile d'espérer. En botanique, du moins

tive, l'autre secondaire. Celle-ci appartient aux Champignons seuls, la première à tout le reste des végétaux. Elle se divise elle-même en quatre classes : les *Ananthés* (ce sont les

les résultats n'ont pas répondu à ces grandes promesses; ils ont trouvé la multitude incroyable à des vérités ou trop fortes pour nous, ou trop faibles en elles-mêmes.

Prenons comme exemple un système qui recommande à l'attention le nom illustre de son auteur, M. Oken. Nous le présentons tel qu'il a été exposé dans un petit ouvrage intitulé : *Esquisse d'un système d'anatomie, de physiologie et d'histoire naturelle* (1821), quoiqu'il ne soit pas la dernière et la plus complète expression de sa théorie; mais comme il a été écrit par l'auteur lui-même en français, nous n'aurons presque qu'à citer sans craindre d'altérer l'original en le traduisant. Le règne des plantes n'étant autre chose que le développement individuel des organes de la plante, on connaît le vrai système des plantes quand on aura exposé le système des organes de la plante individuelle. Elle consiste dans les parties anatomiques (moelle ou parenchyme), dans le pied ou souche, et dans la fleur avec le fruit. Les parties anatomiques sont les cellules, les veines ou conduits intercellulaires, les vaisseaux spiraux ou trachées; toutes les autres sont des métamorphoses de ces trois systèmes. Quand le tissu cellulaire s'individualise et gagne la prépondérance, il forme la racine; les veines forment de même la tige; les vaisseaux forment les feuilles: ces individualisations des systèmes anatomiques se nomment organes, qui sont ainsi au nombre de trois pour la souche. La fleur, troisième degré de la métamorphose, répète la souche, dont les trois parties sont répétées par trois correspondantes: la semence, la capsule (pistil), la corolle; enfin le fruit est la réunion de ces trois parties de la fleur. La plante tendant au développement complet de tous ses organes peut s'arrêter à chacun de ces degrés, après lequel celui des organes plus élevés ne se montre pas ou se montre incomplètement. Ainsi, dans les Champignons, il s'arrêtera à la moelle qui en constitue tout le tissu, il n'y aura pas de souche; dans les diclines ou les apétales, il s'arrêtera à la fleur incomplète, etc., etc. De là une première division des végétaux en trois grandes masses et en dix classes, répondant à ces dix parties et à leur triple système: 1° les *MOELLERS* (Champignons), qui comprennent les *Celluliers*, les *Veiniers* et les *Trachiers*; 2° les *Soucheurs*, qui comprennent les *Raciniens* (acotylédonées), les *Tigiers* (monocotylédonées), et les *Feuilleurs* (apétales); 3° les *Fleuriers*, qui comprennent les *Semenciers* (épigynes), les *Capsuliers* (monopétales), les *Corolliers* (polypétales pérygynes), et enfin les *Fruitiers* (polypétales hypogynes).

Après les classes viennent les ordres déterminés par les grands membres de la plante; on en trouve donc un à moelle, un à souche, un à fleur, un à fruit. Il ne peut y en avoir qu'un dans chaque classe des Moellers, puisque les trois autres y manquent entièrement; il n'y en a que deux dans la classe des Raciniens, quatre dans toutes les autres classes. Chaque ordre comprendra à son tour plusieurs tribus, répétition des organes de chaque classe, trois dans les trois premières classes, où il n'y a que trois organes, six dans la quatrième et dix dans les suivantes, en tout 75; enfin, chaque tribu contient dix genres, correspondant chacun à l'un des dix degrés de l'évolution progressive. Par exemple, dans la tribu des Capsuliers-Corolliers, ou famille des Rosiers, le genre qui s'arrête le plus bas dans son développement organique, l'*Aleximilla*, sera le Rosier cueillier; les neuf autres genres *Sanguisorba*, *Agromonia*, *Tormentilla*, *Rubus*, *Spiræa*, *Sorbus*, *Meplus*, *Rosa*, *Prunus*, qui paraissent à l'auteur offrir autant de degrés d'une perfection progressive,

Cryptogames); les *Lozines*, c'est-à-dire plantes à faisceaux vasculaires obliques (de $\lambda\omicron\zeta\delta\varsigma$, oblique, et $\zeta\varsigma$, $\iota\nu\delta\varsigma$, fibre) ou, en d'autres termes, monocotylédonées; les *Tympano-*

forment les genres scientifiques des Rosiers veinier, trachier, racinier, tigler, feuilleur, semencier, capsulier, corollier, fruitier.

A chacune de ces déterminations on se demande comment et pourquoi. Si le Rosier corollier (ou vulgairement la Rose) a une fort belle corolle, et le Rosier fruitier (ou le Prunier) un excellent fruit, en quoi le Rosier tigier (ou Ronce) est-il moins développé dans toutes ses parties que le Rosier feuilleur (ou Spiræa), lequel a des feuilles quelquefois fort développées, mais aussi souvent simples et même fort exigües? En quoi le Sorbier moins que le Néliier? Comment ces divisions des Monopétales, des Polypétales hypo et pérygynes, etc., établies par d'autres auteurs *a posteriori*, viennent-elles se loger, avec tant de précision, dans les compartiments de ce système *a priori*, toiles peintes pour d'autres cadres et qui ne s'ajustent à ceux-ci qu'après qu'on les a mutilés pour en égaliser les dimensions? En quoi justifient-elles le nouveau titre sous lequel on les place? Si ces dix noms, répétés dans tous les groupes subordonnés, n'indiquent autre chose qu'autant de degrés d'une organisation de plus en plus parfaite, et non quelque chose de réel en rapport avec eux, de simples numéros d'ordre seraient plus clairs et plus vrais.

En entrent dans les détails, et prenant une à une les définitions de chaque classe, de chaque ordre, de chaque tribu, nous serions frappés de ce même défaut, celui d'autant d'équations dont les deux membres ne sont pas comparables; et, en examinant la base sur laquelle repose tout le système, on éprouverait le même embarras, on se demanderait comment telle partie répète telle autre; comment, par exemple, le pistil répète la tige, laquelle répète les veines, c'est-à-dire s'est formée par la métamorphose de ces veines ou méats intercellulaires ou, en d'autres termes, de lacunes, etc.

Il est vrai que cette base a été élargie dans des publications plus récentes de l'auteur (*Allgemeine Naturgeschichte für alle Stände. Botanik.*, 1841), qui, depuis la première apparition de son système (en 1810), l'a remanié plusieurs fois. Maintenant il porte le nombre des organes végétaux à seize étagés en trois groupes: le premier, le système moellier; le second, qui est ajouté (le système vaginal ou *VAGINARIÉS*, dont les trois membres sont l'écorce, le liber et le bois); le troisième, qui est triple, puisqu'il se compose de la souche, de la fleur et du fruit, celui-ci présentant quatre degrés de métamorphose (quatre différents organes!), la noix, la drupe, la baie et la pomme. Aux classes précédentes viennent donc se joindre des *Corticariés*, des *Lébariés*, des *Lignariés*, des *Nucariés*, des *Drupariés*, des *Baccariés* et des *Pomariés*, qui se répètent dans chaque division et subdivision (classes, tribus, genres, espèces) où le nombre 16 est par là substitué au nombre 10. Multiplié ainsi par lui-même, il donne un total de 65,536, auquel l'auteur fixe en conséquence la totalité des espèces végétales sur la terre, connues ou inconnues. Il faudrait donc supprimer beaucoup des premiers dans certains cadres où elles débordent, en découvrir beaucoup de nouvelles pour remplir certains autres cadres vides, par exemple dans la tribu qui répond aux *Équisétacées*, et où il serait assez difficile, dans l'état actuel de la science, de construire 16 genres de 16 espèces chacun. On voit, au reste, que c'est toujours d'après les mêmes principes systématiques que M. Oken a procédé; et, comme nous ne voulions autre chose qu'indiquer l'esprit général de ces méthodes, nous avons pu nous arrêter à l'un de ses premiers essais comme plus court et moins compliqué,

chales, c'est-à-dire plantes à cellules poreuses ou gymnospermes (de *τύπανον*, tambour, d'où l'on a fait *tympau*, et de *χίτρα*, crin, probablement de la forme des cellules allongées, couvertes d'ouvertures que ferment autant de membranes comme tympaniques); les *Orthoïnes*, c'est-à-dire plantes à faisceaux vasculaires rectilignes (de *ὀρθός*, droit) ou dicotylédonées. Les Ananthées sont partagées en deux sous-classes répondant au deux premières du système de Lindley; les *Loxines* en trois sous-classes des gymnanthées, des hypogynes et des épigynes; les *Orthoïnes* en cinq sous-classes des achlamy-

caulieu de nous livrer à l'examen du système sous cette dernière forme qu'il regarde comme définitive.

Nous mentionnerons ici le système de M. Th. Louis Reichenbach, professeur à Dresde, système connu d'abord par une simple énumération de classes, ordres, formations, familles, tribus, genres et sous-genres (*Conspectus regni vegetabilis per gradus naturales evolati*, 1838), et plus tard expliqué dans un traité particulier (*Hanibach der naturalischen Pflanzen-system*, 1833); parce qu'il part d'un point de vue analogue, la comparaison du règne végétal entier dans la série de toutes les plantes développées à des degrés inégaux, avec un seul végétal passant, dans les phases successives de son développement individuel, par autant de degrés parallèles. Ce végétal précède dans la graine et dans le bourgeon, premier état ou naissais; puis il végète par l'évolution opposée de la racine et de la tige qui se couvre de feuilles, second état ou *arcturus*; enfin, il fleurit et fructifie, au moyen d'organes femelles (pistil avec calice) et d'organes mâles (étamines avec corolle); et il en résulte le fruit, troisième état ou *synthesis*, qui relie celui-ci au premier en le renouvelant. Il y a donc trois états ou degrés et huit organes ou systèmes d'organes qui leur correspondent. Les plantes comprises entre elles se montrent développées à trois degrés analogues: 1^o les *IXOPHYTES*, qui s'écartent à une expansion cellulaire sans trace de la couleur verte; 2^o les *STRÉCOCOMITES*, où le tissu verdit, où l'axe s'ébauche, puis se forme avec ses feuilles, mais où la fleur manque encore ou bien se produit incomplètement; 3^o les *ANTHO-CARPOPHYTES*, où la fleur s'est complétée. Chacun de ces trois degrés en comprend plusieurs secondaires, dans lesquels les huit organes apparaissent et se perfectionnent progressivement de manière à former huit classes: *IXOPHYTES*. 1^o *Champhorites*; 2^o *Lichens*.

— *STRÉCOCOMITES*. 3^o *Chlorophytes* (Algues, Mousses, Fungères). 4^o *Cotéophytes* (une partie des Monocotylédonées). 5^o *Synanthales* (mélange de Cryptogames, Rinzanthées, Gymnospermes et Apétales) — *ANTHO-CARPOPHYTES*. 6^o *Sympétalées* (Monopétales). 7^o *Calycauthées* (Cactiflores). 8^o *Thalamanthées* (Thalamiflores). Tous les subdivisions, sous d'autres tribus inclusivement, sont ensuite disposées par tribus, sans doute pour représenter la division fondamentale. Les groupes de différents ordres se montrent dans des combinaisons souvent inusitées. Parmi tous ces systèmes naturels que nous avons exposés, et qui s'accroissent, en général, sur un beaucoup plus grand nombre de ces rapports, celui de M. Reichenbach reste donc à part, quoiqu'on y doive chercher, avec le résultat d'idées un peu trop purement spéculatives, celui de connaissances pratiques très étendues, dont l'auteur a fait preuve d'ailleurs dans plusieurs grandes publications sur une masse considérable de végétaux tant exotiques qu'indigènes.

dées, des sépalanthées (ou monochlamydées), des sympétalanthées (ou monopétales) subdivisées elles-mêmes d'après l'insertion, des polypétales haplocarpées ou syncarpées, c'est-à-dire à carpelles simples ou réunis et un ovaire multicellulaire, ces derniers empruntant aussi aux insertions diverses quelques unes de leurs sous-divisions. Celles qui sont immédiatement subordonnées aux sous-classes portent le nom de séries, fondées sur d'autres caractères de la fleur et du fruit, et elles comprennent elles-mêmes plusieurs cohortes (répondant aux alliances) toutes caractérisées principalement d'après les diverses modifications du fruit dont l'emploi, ainsi multiplié, a suggéré l'épigraphe du Livre: *Par leur fruit vous les connaîtrez*. Quant aux Champignons, ils sont partagés en cinq classes auxquelles l'esprit a peine à attribuer la même valeur qu'à celles de l'autre division du règne végétal, comme il a peine à opposer ce groupe unique à toute la masse des plantes cryptogames et phanéro-games.

M. Meisner, professeur à Bâle, dans un grand ouvrage précédemment cité (*Plantarum genera*, 1836-1843), adopte les premières divisions de De Candolle, et il avait même commencé à suivre purement et simplement la série de ses familles, paraissant ne se proposer qu'un extrait de la partie générique du *Prodrome* sous une forme plus commode pour l'usage. Mais il ne tarda pas à s'en écarter et à grouper, suivant ses idées propres, les familles des plantes vasculaires, les seules dont il a traité, en quarante-sept classes qu'on peut étudier dans le *Conspectus diagnosticus* qu'il a mis à la fin de son livre; et qui exprime ainsi les idées auxquelles il s'est arrêté.

En tête des ouvrages de botanique systématique modernes, marche celui d'un savant Autrichien, M. Steph. Endlicher (*Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*, 1836-1840), le plus complet, le mieux au niveau des connaissances actuelles; œuvre considérable qu'on s'étonne d'avoir vu arriver à terme en aussi peu d'années. Les divisions principales répondent à la plupart de celles que nous venons de voir reproduites dans la plupart des systèmes publiés depuis celui de De Candolle; mais elles s'y trouvent sous des noms nouveaux

et des définitions nouvelles qu'il est bon d'expliquer, et, pour cette explication, nous trouvons un guide sûr, dans un ouvrage élémentaire que l'auteur a publié plus tard conjointement avec M. Fr. Unger (*Grundzüge der Botanik*, 1843), dont le quatrième livre traite de la botanique systématique, et, après avoir examiné les catégories des caractères et les divers degrés d'affinités naturelles, en déduit le système général auquel on s'est arrêté. La structure anatomique peut être la même dans plusieurs plantes où les organes isolés présentent, du reste, les différences les plus variées; mais, dans les plantes où ces organes, surtout ceux de la reproduction, s'accordent, la structure anatomique s'accorde également: donc les caractères de la fructification indiquent entre ces plantes les affinités les plus rapprochées; les caractères anatomiques, les affinités les plus éloignées et les plus générales; d'où il suit que ceux-ci doivent être employés pour les premières divisions, ceux-là pour les autres. Le mode d'accroissement et la structure de la tige qui en résulte, fournissent donc les premières coupes. Le végétal peut être composé exclusivement de cellules, et leur tissu alors s'étend en couche, soit continue, soit divisée en filaments diversement entremêlés et partagés, mais ne constituant pas un axe avec ses ramifications régulières. C'est ce qu'on nomme un *thallus*, et ces végétaux *cellulaires* peuvent donc être appelés aussi *thallophytes* ou *pantachobryés*, à cause de ce développement qui a lieu dans tous les sens. Mais, si le tissu vasculaire vient à se développer concurremment avec le cellulaire, même dans quelques cas où il n'est qu'ébauché sous forme de cellules allongées, ces éléments se combinent pour former un axe, une tige, et ces végétaux *vasculaires* peuvent être aussi nommés *cormophytes*. Le développement des tiges peut se faire de trois manières différentes. Les faisceaux fibro-vasculaires peuvent, en restant toujours les mêmes, s'accroître seulement par leur extrémité supérieure et déterminer ainsi un simple allongement de la tige sans épaississement; c'est ce que M. Hugo Mohl avait fait connaître dans les acotylédonées vasculaires et notamment dans les Fougères, en proposant le nom d'*acrogènes* pour ces tiges. Tous ces végétaux à végétation terminale seront, pour

M. Endlicher, des *acrobryés*. Dans une autre classe de tiges, celle des monocotylédonées, les faisceaux ne se continuent pas indéfiniment à leur sommet, mais il s'en forme sans cesse de nouveaux qui, de la périphérie, se dirigent vers le centre pour croiser ensuite et recouvrir les plus anciens. Ces végétaux, à végétation périphérique, sont dits *amphibryés*. Enfin, dans une troisième classe, celle des dicotylédonées, ces deux modes d'accroissement se trouvent combinés: une partie de chaque faisceau, celle qui répond à l'étui médullaire, s'allonge continuellement par l'extrémité supérieure; une autre, celle qui répond aux couches concentriques ligneuses, se termine en se distribuant à la périphérie. Les végétaux dont la tige, par cette végétation terminale et périphérique, augmente à la fois en épaisseur et en longueur, peuvent être dits *acramphibryés*. On peut les diviser en gymnospermes et angiospermes, et ces derniers, suivant que les pétales manquent, se soudent entre eux ou restent indépendants, en monochlamydées, gamopétales et dialypétales. M. Endlicher nomme *régions* les deux groupes de sa première division, d'après la composition anatomique; *sections*, ses divisions secondaires d'après le mode de végétation; *cohortes*, les troisièmes, caractérisées d'après les organes de la fructification; *classes*, les quatrièmes, au nombre de soixante et une, qui répondent aux alliances de M. Lindley, et comprennent chacune un certain nombre de *familles*, en tout deux cent soixante-dix-sept: ces classes et ces familles distinguées principalement par ces mêmes caractères de fructification.

Un aperçu diagnostique en tête du livre résume ces caractères essentiels. Mais ensuite viennent des descriptions aussi complètes que possible et s'étendant à tous les organes de tous ces groupes d'ordre différent jusqu'aux genres inclusivement. La distinction géographique et les propriétés de chaque famille y sont indiquées à sa suite, sommairement dans cet ouvrage, avec beaucoup plus de détails dans un autre (*Enchiridion botanicum exhibens classes et ordines plantarum*, 1841), du reste abrégé par la suppression des caractères des genres dont il énumère seulement les noms à leurs places respectives.

SYSTÈME D'ENDLICHER.

VÉGÉTAUX	THALLOPHYTES	PROTOPHYTES (Algues et Lichens). HYSTÉROPHYTES (Champignons).	
	CORMOPHYTES	ACROBRYÉS	Cryptogames à vaisseaux ébauchés. <i>Anophytes</i> (Hépatiques et Mousses). parfaits. <i>Protophytes</i> (Cryptogames vasculaires). Phanérogames. <i>Hystérophytes</i> (Cycadées et Rhizanthées).
		AMPHIBRYÉS (Monocotylédonés). ACRAMPHIBRYÉS (Dicotylédonés).	<i>Gymnospermes</i> (Conifères). <i>Monochlamydés</i> (apétales). <i>Gamopétales</i> (monopétales). <i>Dialypétales</i> (polypétales).

Nous avons dit précédemment que l'école botanique du Jardin de Paris resta disposée suivant la méthode de Tournefort jusqu'en 1774; qu'à cette époque, où ses agrandissements exigeaient une plantation nouvelle, A.-L. de Jussieu y introduisit les familles naturelles distribuées suivant une méthode, premier essai de celle qu'il publia quinze ans plus tard. Le nombre des végétaux cultivés continuant à s'augmenter, on sentit la nécessité d'une nouvelle extension, et Desfontaines, qui présida à cette opération, conserva, sans presque y rien changer, la méthode de Jussieu, comme en fait foi son *Catalogus plantarum horti Parisensis*, 1829. Enfin, en 1843, les progrès continuels de la collection des plantes vivantes et l'agrandissement des terrains du Muséum d'histoire naturelle déterminèrent un nouvel accrois-

sement qui doubla presque l'école, et M. Adolphe Brongniart, successeur de Desfontaines, sentant le besoin d'en mettre l'ordre d'accord avec l'état actuel de la science et avec les ouvrages les plus complets et les plus modernes, distribua les végétaux suivant une classification qui lui est propre et qu'il a fait connaître dans un petit opuscule intitulé: *Énumération des genres de plantes cultivées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, suivant l'ordre établi dans l'école de botanique en 1843*. Les familles et les genres s'y trouvent seulement indiqués par leurs noms à la place qu'ils occupent; mais il a tracé les caractères des divisions principales jusqu'à celles des classes ou groupes naturels de familles; celles-ci, au nombre de 296, distribuées dans 68 classes. Voici le tableau de cette classification :

SYSTÈME DE BRONGNIART.

PLANTES	CRYPTOGAMES	AMPHIGÈNES. Pas d'axe; croissance périphérique. ACROGÈNES. Axe et organes appendiculaires. Tiges croissant par l'extrémité seule.			
	PHANÉROGAMES	MONOCOTYLÉDONÉS	périspermées. Périanthe Nul ou glumacé. Périsperme amylacé. Nul ou double, sépaloidé ou pétaloïde. Périsperme. . . charnu ou corné, amylacé.		
			apérispermées.		
	DICOTYLÉDONÉS	ANGIOSPERMES	gamopétales	pérygines. hypogynes anisogynes isostémonés. anisostémonés	
			dialypétales	hypogynes. Fleurs. . . complètes. persistant polystémonés. Calice. . . oligostémonés.	
				incomplètes. caduque. Péri- sperme presque nul ou mince. épais. double.	
			pérygines.	cyclospérmées. Embryon courbe autour d'un périsperme farineux.	
				périspermées. Embryon droit dans l'axe d'un périsperme charnu.	
				apérispermées.	

Gymnospermes.

On voit, par les colonnes de ce tableau, plusieurs ordres de groupes subordonnés. A ceux de la première classe (cryptogames et phanérogames), l'auteur donne le nom de divisions, à ceux de la deuxième le nom d'embranchements, à ceux de la troisième le nom de sous-embranchements, à ceux de la quatrième le nom de séries. Les divisions ultérieures ne portent pas de nom particulier, et sous les dernières se trouvent enfin rangées les classes. Dans sa première partie, la classification procède du simple au composé; dans sa seconde, celle qui comprend les dicotylédonées, elle semble, en se terminant par les gymnospermes que précèdent les amentacées, procéder, au contraire, du composé au simple. Il eût suffi d'invertir toute cette seconde partie pour rétablir à peu près la progression générale, et nous pensons que cet ordre eût été mieux dans la pensée de l'auteur, et qu'il a dû le sacrifier à des convenances de localité, en rejetant ainsi à l'extrémité de l'école la ligne des Conifères qui lui forme une sorte d'abri contre les vents du nord.

On voit aussi qu'il admet à peu près la même subordination des caractères qu'A.-L. de Jussieu, faisant marcher ceux de l'embryon d'abord, puis ceux des pétales et ensuite ceux de l'insertion. Seulement il n'emploie pas ces derniers pour les monocotylédonées, confond, comme De Candolle, les insertions périgynique et épigynique en une seule, et enfin, sous le nom de dialypétales, les polypétales et apétales qui se trouvent ici beaucoup plus entremêlées, quoique leur distinction se fasse encore sentir. Toutes ses divisions ultérieures sont tirées des organes de la fructification, dans lesquels il prend surtout en considération la nature des enveloppes, la relation symétrique qu'offrent avec elles, dans leur nombre, les étamines et les carpelles, la structure de la graine et notamment du périsperme.

Si la classification de M. Brongniart est exposée au lecteur dans un ouvrage si court et succinct, elle est appliquée dans un vaste jardin, où elle peut être étudiée en son ensemble et sur la nature même. C'est peut-être la raison de quelques reproches qu'on lui a faits et qui ne se fussent pas prononcés, si elle était restée dans la théorie sans passer à la pratique. Elle rompait tout à

coup des habitudes établies et déroutait la recherche, toujours bien plus facile et expéditive dans un livre dont il suffit de tourner quelques feuillets ou de consulter la table. Espérons que ce livre paraîtra bientôt, et qu'en donnant, d'une part, à l'étudiant un guide commode et sûr, de l'autre il portera à la connaissance des botanistes plus exercés une foule d'observations fines et exactes, comme M. Brongniart sait les faire et dont il s'est aidé par l'appréciation de tous les rapports qu'il a établis.

Jetons maintenant un coup d'œil comparatif sur tous ces essais de classification naturelle que nous venons de passer en revue: cherchons ce qu'ils présentent de commun et qui peut en conséquence être considéré comme le sentiment général des botanistes; ce qu'ils présentent de différent et qui nous trace le cercle où les spéculations ultérieures doivent se concentrer de préférence.

Nous pouvons remarquer que, pour les divisions fondamentales, le désaccord est plutôt apparent que réel, plutôt dans les mots que dans les choses. La première, celle des végétaux en acotylédonés ou cryptogames, et cotylédonés ou phanérogames, si incontestable que nous les trouvons séparés même dans les systèmes les plus anciens et les moins naturels, est admise universellement. Celle des cotylédonés en mono et dicotylédonés l'est également. Les seules différences consistent dans quelques délimitations un peu diversement fixées par les divers auteurs, qui n'en conservent pas moins les rapports entre les mêmes êtres; c'est aussi dans les titres divers auxquels ils admettent quelques groupes bien moins larges, exceptionnels pour leur structure et leur port. Même remarque pour la division des cryptogames en cellulaires et vasculaires, sans axe ou axifères. La diversité des caractères et des termes employés par les botanistes classificateurs sert même à confirmer l'unité de leurs vues, loin de l'infirmer. S'ils sont tous arrivés à peu près aux mêmes résultats par des voies différentes, s'ils ont trouvé les mêmes rapports au moyen d'organes divers ou d'une même partie considérée sous divers points de vue, c'est que ces rapports existent réellement dans la nature, qu'ils se fondent

sur un ensemble de conditions qui, s'enchaînant constamment entre elles, empruntent à cet accord nécessaire une force qu'elles n'auraient pas isolées. C'est pourquoi, en parlant plus haut de la subordination des caractères, nous avons insisté sur cette considération que leur haute valeur ne s'apprécie pas seulement par leur constance, mais en même temps par celle de leur combinaison avec plusieurs autres, combinaison qui détermine un certain degré d'unité dans l'ensemble de l'organisation.

Aussi, M. Schleiden, appliquant à cette recherche des rapports généraux le puissant instrument dont il s'est souvent si heureusement servi, l'organogénie, c'est-à-dire l'étude du développement des organes depuis leur première apparition, a-t-il été conduit par elle aux mêmes divisions du règne végétal. Chaque plante a son commencement dans une cellule (spore ou grain de pollen); ces cellules ont été formées dans une cellule-mère qui persiste en les renfermant, ou qui disparaît en les laissant libres et nues. De là une première division en *angiosporées* et *gymnosporées*. La cellule nue se développe libre et indépendante, ou bien pour ce développement elle a besoin de pénétrer une autre cellule qui exerce sur elle une certaine influence; action mutuelle qu'on connaît sous le nom de fécondation: les gymnosporées se distinguent donc en *agamiques* et *gamiques*. Or, les angiosporées répondent précisément aux Thallophytes d'Endlicher, les Angiosporées agamiques à ses Cormophytes cryptogames, les gamiques (1) aux Cotylédonées. L'étude du développement progressif de celles-ci le conduit ensuite à leur partage en Monocotylédonées et Dicotylédonées.

Passons maintenant, dans cette comparaison des systèmes naturels, aux divisions secondaires, et principalement à celles des Dicotylédonées, qui comprennent la grande majorité des Phanérogames. Ici, beaucoup moins d'accord entre les systèmes, et cependant, dans presque tous, quoiqu'on ait sou-

(1) M. Schleiden admet ici une distinction qui lui est propre, celle des plantes *athalamiques* et *thalamiques*; les premières répondent aux Rhizocarpees, où les deux cellules ou masses de cellules fécondantes se réunissent hors de la plante-mère, les secondes aux végétaux florifères, où ces mêmes cellules se réunissent et commencent à se développer sur un point fixe de la plante-mère.

vent attaqué les principes des deux Jussieu, je retrouve l'emploi de la position relative des organes de la fécondation, et celui des modifications de l'enveloppe florale. Les uns, avec Bernard, donnent le pas au premier caractère sur le second; les autres, avec Antoine-Laurent, au second sur le premier. Ils leur attribuent moins de constance, une valeur moins élevée, mais n'en trouvent pas d'autres à substituer, et si même ils rejettent tout à fait l'un, c'est pour adopter l'autre.

Les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne nous ont pas permis de pousser plus loin l'exposition des systèmes, et de les suivre dans leurs divisions ultérieures. Nous aurions vu que plus elles s'abaissent, plus ils présentent de divergences, et c'est leur comparaison portée sur ce point qui les fait paraître si différents. Cependant en arrivant à leur terme, aux familles mêmes, nous retrouvons bien plus d'uniformité. La plupart des auteurs les constituent à peu près de même, soit qu'ils les admettent plus larges, soit qu'ils les multiplient en les fractionnant; ce sont à peu près les mêmes associations de genres. C'est donc dans l'ordre de ces familles qu'ils varient surtout, ainsi que dans leur groupement en classes ou alliances. Ce sont des combinaisons en voie de formation, et encore loin de leur point de fixité. Si elles l'avaient atteint, il n'y a pas de doute qu'elles conduiraient à l'établissement d'un système général et généralement adopté: c'est la pensée de Robert Brown; c'était celle de Linné, qui croyait que des familles une fois établies se déduiraient leur arrangement naturel (1). Malgré ces dissentiments, il y a déjà un assez bon nombre de ces classes reconnues, comme on peut s'en convaincre en les voyant répétées dans les divers systèmes.

Plusieurs naturalistes ont admis une chaîne des êtres telle que, partant du corps le plus brut, elle se termine à celui qui est le plus parfaitement organisé, et que le premier se trouve lié au dernier par une suite de chaînons intermédiaires représentant tous les degrés successifs de l'organisa-

(1) « Classes nullas propono, sed solos ordines; detectis ordinibus, dein in classicis labor erit facilis. » Linné, *Class. plant.*

tion. Si cette chaîne existait en effet, ce ne serait autre chose que la méthode naturelle, qui se trouverait établie définitivement dès qu'on aurait reconnu tous les êtres qui répondent à tous ces degrés, et cela, même quand il manquerait quelques chaînons. Mais la plupart aujourd'hui rejettent cette théorie et l'axiome sur lequel elle se fonde : *Natura non facit saltus*. L'expérience leur a appris à reconnaître, au lieu de ces intervalles symétriquement réguliers entre tous les êtres suivant une direction continue, des distances irrégulières et dans tous les sens. La multiplicité des rapports de chacun d'eux avec plusieurs autres à la fois ne peut s'exprimer par une seule ligne droite, sur laquelle il ne peut en toucher que deux. Linné comparait ingénieusement les rapports des plantes à ceux des lieux sur une carte de géographie : *Plantæ omnes utrinque affinitatem monstrant uti territorium in mappâ geographicâ*. Les continents, les pays, les provinces, les cantons, les villes, etc., représentent, en effet, assez bien toutes ces divisions successives dont nous nous sommes tant occupés, et cette métaphore peut même s'étendre à nos travaux; car il y a une géographie politique où les frontières et les circonscriptions sont souvent changées arbitrairement; il y a une géographie naturelle, et celle-là immuable. La comparaison avec les systèmes des corps célestes pourrait peut-être mieux encore peindre aux yeux ces rapports si compliqués, en permettant de les exprimer, non plus sur un plan, mais dans l'espace libre : elle nous montrerait la représentation de nos groupes subordonnés, qui tous, ainsi que les corps dont ils sont composés, se rapprochent et s'attirent à des degrés différents, dans les nébuleuses, dans leurs groupes d'étoiles, dans les systèmes de planètes qui se meuvent autour d'une étoile, tandis que, d'autre part, une planète retient plusieurs satellites immédiatement autour d'elle; et enfin, dans leur course excentrique, les comètes indécises entre plusieurs systèmes, appartenant successivement à l'un ou à l'autre, complèteraient la comparaison.

On a plusieurs fois essayé de représenter, sous cette forme de cartes, les affinités naturelles, soit de toutes les familles, soit de quelques unes, soit des genres qui les com-

posent. Mais leur exécution est très difficile et rarement satisfaisante; car ce calcul des distances, pour la mesure desquelles tout instrument et toute méthode de précision nous manquent, est laissé au sentiment du botaniste; et la carte devient d'ailleurs confuse pour peu que les noms s'y accumulent au-delà d'une certaine limite.

Cependant nous sommes obligés de composer nos livres suivant un certain ordre, où il doit y avoir un commencement et une fin, où les groupes végétaux ne peuvent paraître que l'un après l'autre, où, par conséquent, ils se rangent en une série nécessairement linéaire. Or, nous venons de voir qu'elle doit rompre une foule de rapports naturels; s'ensuit-il qu'elle ne puisse les exprimer, et soit incompatible avec la méthode vraiment naturelle? Oui, sans doute, si l'on descend dans tous les détails, si l'on veut y comprendre les unités du dernier ordre; mais si l'on ne s'adresse qu'aux unités du premier ordre aux grands groupes, il en est autrement. On est d'accord que les Monocotylédonées sont organisées à un plus haut point que les Acotylédonées, à un plus bas que les Dicotylédonées. Voilà donc déjà une série. Les Algues, les Champignons, les Mousses, les Fougères, etc., nous marquent, dans cette première série, d'autres degrés successifs, au sujet desquels il y a aussi assentiment. Il n'est donc peut-être pas impossible de la former en se contentant de fixer, de distance en distance, ces grands points suivant lesquels la ligne générale se meut, sans se préoccuper des autres. Une comparaison, qui nous est d'autant plus permise que nous l'empruntons au règne végétal, aidera à comprendre cette possibilité de concilier l'idée d'une série générale avec la complication de ces rapports multiples qui semblent l'exclure, de coordonner en une seule ligne continue ces lignes dirigées et entre-croisées en tout sens. Prenons un grand arbre dans son entier développement; ses branches avec leurs nombreuses ramifications s'entremêlent dans un désordre apparent, se touchent, se croisent, se dépassent l'une l'autre en divergeant; mais si des derniers rameaux aussi confusément entrelacés on redescend aux maîtresses branches qui leur ont donné naissance, on voit celles-ci converger vers un axe commun, auquel

elles s'insèrent régulièrement sur une ligne continue déroulée de bas en haut. Ces divisions successives figurent celles du règne végétal, dont les principales pourront de même se coordonner en une série régulière qui disparaît dans les suivantes, d'autant plus que leurs ramifications se multiplient davantage.

C'est dans les Phanérogames et surtout dans les Dicotylédonées, qui en forment la portion la plus considérable, qu'il est difficile d'établir ces grands groupes sur lesquels nous avons vu les classificateurs si peu d'accord, et leur disposition suivant un ordre qui représente leurs divers degrés d'organisation dans une progression ascendante. On se rappelle que De Candolle l'avait essayé en considérant comme plus parfaites les familles qui ont le plus grand nombre d'organes distincts et séparés les uns des autres; comme moins parfaites celles où ils se confondent en se soudant et disparaissent en apparence; comme les plus imparfaites celles qui en ont réellement le moindre nombre. Il plaçait donc en haut de l'échelle les polypétales, et à leur tête les Ranunculacées, dans lesquelles on observe généralement la multiplicité et la distinction des étamines et des carpelles; les polypétales pérygines après les hypogynes, les monopétales, puis les achlamydées terminées par les familles essentiellement diclines. Pourquoi cette valeur attribuée au nombre absolu des organes, souvent si inégal dans des genres incontestablement voisins, et dont le système même de Linné accuse le défaut par tant de rapprochements purement artificiels? Pourquoi considérer la soudure mutuelle des organes comme une tendance à leur suppression, quand les corolles, par exemple, nous montrent précisément la tendance contraire, puisqu'il est peu de familles polypétales où nous ne rencontrions quelques genres apétales, et presque pas de familles monopétales où nous en observions un seul? Admettra-t-on la monstruosité, qui, si fréquemment, dissocie les organes et semble ainsi les multiplier, ou qui les multiplie, en effet, par des doublements, comme un pas vers la perfection? Non, sans doute; car elle les frappe en même temps de stérilité. C'est dans les animaux inférieurs qu'on trouve les mêmes organes répétés un plus grand nombre de

fois et séparés. Nous ne pouvons donc adopter ce principe énoncé et appliqué par De Candolle.

Pour la recherche de principes qui nous guident dans cette appréciation des degrés divers de simplicité ou de composition des plantes, nous pouvons suivre la marche qu'A.-L. de Jussieu a si heureusement tracée pour établir la subordination des caractères, leur étude comparée dans des groupes incontestablement naturels. La série progressive des végétaux est bien reconnue des Acotylédonées aux Cotylédonées, en passant par une suite de groupes des premières. Étudions donc, dans cette partie de la série généralement admise, le perfectionnement progressif de l'organisation, et voyons si nous y découvrirons quelques lois qui puissent ensuite s'appliquer à la partie qui reste à établir.

Nous trouvons parmi les Algues les plantes les plus simples qu'il soit possible de concevoir, puisque tout entières elles consistent dans l'organe élémentaire le plus simple que nous connaissions, une cellule. Puis nous voyons plusieurs de ces cellules s'associer en une expansion, mais toutes semblables entre elles, toutes exerçant les mêmes fonctions, et également propres à propager la plante: jusque-là il y a confusion complète des organes de la végétation et de la reproduction. Nous rencontrons ensuite dans la même classe d'autres végétaux dont le tissu n'est pas aussi homogène. Quelques unes des cellules se distinguent des autres par une apparence et un produit particuliers, telles que celles-là sont plus propres que les autres à produire, en se développant à part, une plante semblable à celles dont elles faisaient partie. Ces portions du tissu, douées de cette propriété particulière, mais dispersées et comme perdues au milieu de lui, peuvent, dans d'autres végétaux, se localiser plus nettement, occuper une certaine place marquée: la forme générale a dû alors se dessiner plus régulièrement, et l'individualité de la plante se prononcer davantage; car on pouvait à peine la reconnaître dans les degrés inférieurs.

Les Champignons peuvent descendre aussi à un extrême degré de simplicité, réduits à quelques cellules dont quelques unes, diver-

sement situées, propres à la reproduction. Mais dans les plus parfaits, la portion où se logent ces cellules reproductrices se sépare en une masse de plus en plus distincte, par sa forme plus ou moins compliquée, de la portion purement végétative ou mycélium.

Dans les Hépaticées, le tissu peut encore offrir la forme de thallus; mais dans certains points s'isole une masse organisée pour la reproduction, tantôt engagée dans ce tissu, tantôt soulevée à l'extrémité d'un prolongement qui figure une première ébauche d'axe. Dans d'autres, cet axe commence à se couvrir d'expansions appendiculaires, premières ébauches de feuilles. C'est ce qu'on voit aussi dans les Mousses.

Dans les classes de Cryptogames vasculaires, les organes fondamentaux, tige et feuilles, se sont perfectionnés, et alors ce sont les feuilles avec leurs formes, soit véritables, soit plus ou moins altérées, qui sont chargées (dans les Fougères, par exemple) de porter les organes de la propagation. Mais, dans tous ces cas, ces organes ne consistent qu'en une portion de tissu cellulaire, modifiée d'une manière particulière, telle que dans certaines cellules s'en forment plusieurs autres qu'on nomme spores. Les feuilles exercent donc ici la double fonction de la végétation et de la reproduction.

Enfin, dans les Rhizocarépées, il y a tige et feuilles; mais ce ne sont ni les unes ni les autres, du moins avec leur forme caractéristique, qui se modifient dans une de leurs portions en organes propagateurs; et dans les conceptacles, qui viennent s'ajouter à elles pour constituer la plante parfaite, on observe deux sortes de cellules bien différentes, ébauches des organes de la fécondation. Ces organes, d'une fonction commune avec les animaux, et dont la présence annonce conséquemment, dans les végétaux qui en sont doués, un degré plus élevé, se montrent avec un appareil beaucoup plus compliqué dans les Phanérogames.

Ainsi, dans cette série où l'on a reconnu la progression ascendante de l'organisation, nous voyons qu'elle se manifeste par la séparation de plus en plus nette des organes destinés aux deux grandes fonctions du végétal; que celle de la reproduction est remplie d'abord par les mêmes cellules que celle de la végétation, puis par des cellules diffé-

rentes sur une expansion uniforme, puis par l'axe modifié en partie, puis par les feuilles, puis en dehors des axes et des feuilles, et par le concours de cellules de nature différente. De cet examen sommaire, nous pouvons conclure que le degré de confusion entre les organes de la végétation et ceux de la propagation est la mesure du degré de simplicité du végétal tout entier; que leur distinction de plus en plus nette exprime, en général, une organisation de plus en plus composée.

Dans les Phanérogames, comme dans les Cryptogames les plus élevées, les organes de la végétation sont des axes et des feuilles. Ceux de la reproduction constituent, ou séparés ou réunis dans une certaine combinaison constante, autant d'appareils qu'on appelle les fleurs. La plupart des auteurs sont aujourd'hui d'accord pour regarder les diverses parties d'une fleur comme autant de feuilles; M. Schleiden considère quelques unes de ces parties, les plus intérieures, comme formées par des axes. Nous n'avons pas besoin de nous décider ici entre ces deux théories, puisque notre raisonnement s'appliquerait à la seconde aussi bien qu'à la première. Pour plus de clarté, nous le poursuivrons donc dans celle-ci, qui est la plus accréditée et vraie, sans contestation, pour le plus grand nombre de ces parties, précisément pour celles dont nous avons le plus à nous occuper. Ces feuilles, qui composent la fleur, appelées à de nouvelles fonctions, se sont modifiées plus ou moins profondément pour former des organes nouveaux, et ces organes sont de plusieurs sortes: les uns essentiels, ce sont ceux de la fécondation, les étamines et les carpelles avec leurs ovules; les autres, destinés seulement à protéger les premiers ou ne concourant qu'indirectement à leur action, constituent le périanthe simple ou double.

Il est clair que la fleur sera d'autant plus simple qu'elle présentera réunis moins de ces organes de nature diverse. Elle le sera au maximum, réduite à une étamine ou à un carpelle, comme dans les Nais, par exemple; moins s'il y en a plusieurs; moins si une ou plusieurs étamines s'associent à un ou plusieurs carpelles; moins encore si cette association s'enveloppe d'un périanthe, et surtout si celui-ci se compose lui-même d'un double rang de parties différentes entre

elles. Le défaut de ces parties accessoires n'aura cependant pas la même importance que celui de l'un des deux organes essentiels ou que leur présence. De là cette série ascendante des fleurs diclines, des fleurs hermaphrodites, des monochlamydées d'abord, puis des pétales.

Parmi ces dernières, ces fleurs complètes bisexuées et dipérianthées, comment reconnaître divers degrés de composition? Nous avons combattu l'opinion de De Candolle, qui cherchait à l'apprécier par le nombre absolu des organes distincts, c'est-à-dire séparés l'un de l'autre dans une même fleur. Si la règle, que nous avons formulée plus haut d'après l'examen des Cryptogames, est plus vraie et régit également les Phanérogames, il ne s'agit plus que de déterminer comment la distinction entre les organes de la reproduction et ceux de la végétation s'y montre plus ou moins nette; comment, puisque les parties de la fleur ne sont que des feuilles métamorphosées, la métamorphose est plus ou moins complète, et efface de plus en plus toute ressemblance avec les feuilles de la tige.

Parmi les caractères des feuilles proprement dites, le plus tenace, celui qui persiste et les fait reconnaître lors même que les autres, ceux de forme, de couleur, de structure par lesquels elles se définissent généralement, se sont altérés et même effacés, c'est leur situation relative sur l'axe qui les porte suivant une ou plusieurs lignes spirales. C'est même cette disposition manifeste dans l'agencement des parties de beaucoup de fleurs, qui, démontrant leur nature foliacée, justifie la comparaison générale de la fleur avec un rameau plus ou moins contracté. Or plus les parties de la fleur sont indépendantes l'une de l'autre, plus elles sont espacées sur leur axe allongé ou élargi proportionnellement, et plus aussi l'arrangement spiral y devient évident. Remarquons même que souvent alors leur développement, favorisé par le champ plus libre qui lui est ouvert, les rapproche davantage des formes ordinaires des feuilles. Une fleur de Magnolia ou de Tulipier en fournit les exemples. Si, au contraire, les parties se pressent sur un axe plus raccourci, et surtout si, ce qui en est peut-être une conséquence prédisposée, elles se confondent en-

semble par des soudures, non seulement elles perdront davantage cette ressemblance extérieure, mais ces soudures, déplaçant le point où elles se détachent, et cachant ainsi celui où elles se joignent à l'axe, masqueront leur arrangement relatif, c'est-à-dire le caractère le plus essentiel des feuilles de la végétation. Il est évident que dans un calice ou une corolle à cinq dents, dans un tube formé par la cohérence de cinq anthères, dans un ovaire quinqueloculaire surmonté d'un seul style, il est bien plus difficile de reconnaître cinq feuilles que dans autant de sépales, de pétales, d'étamines et de carpelles entièrement distincts. Il l'est bien plus encore si ces différents verticilles de la fleur viennent à se confondre entre eux. Qu'on combine ensemble ces divers degrés d'adhérences des diverses parties, et l'on arrivera à un corps où tout observateur, s'il n'est pas averti d'avance, ne pourra soupçonner une succession de feuilles, et où les organes de la reproduction seront devenus aussi différents qu'ils peuvent l'être de ceux de la végétation. Ce fut une fleur munie d'organes séparés entre eux, celle d'une Ranunculacée (l'Ellébore), qui suggéra à Gœthe sa fameuse théorie de la métamorphose, par laquelle il ramena à l'unité tous les organes appendiculaires des végétaux, en n'y reconnaissant que des feuilles diversement modifiées. L'eût-il jamais entrevue s'il n'avait jamais eu devant les yeux que des fleurs de Composées?

Nous sommes ainsi amenés à conclure que les adhérences mutuelles des parties de la fleur, loin d'y déterminer un plus grand degré de simplicité, y déterminent un plus haut degré de composition d'autant plus qu'elles s'y compliquent davantage, et à proposer pour les plantes pétales une série précisément inverse de celle que De Candolle a établie en partant du point de vue opposé et qu'ont suivie la plupart des auteurs. Les polypétales, dans cette série ascendante, se placent avant les monopétales où les pétales se soudent non seulement entre eux, mais aussi le plus communément avec les étamines, et, dans ces deux grands groupes, les hypogynes avant les périgynes et surtout les épigynes.

Je l'avais exposée déjà autre part (*Cours élémentaire de botanique, 1844*) en la sou-

tenant par des considérations analogues. Je crains qu'elles ne paraissent un peu subtiles, et j'avoue que c'est par d'autres beaucoup plus simples que j'avais été directement conduit longtemps auparavant à concevoir l'utilité de ce changement, et à suivre cet ordre pour l'exposition des familles dans mes leçons. Frappé des affinités que ces familles polypétales offrent avec les monochlamydées, soit par le caractère exceptionnel de l'apétalie que la plupart présentent dans quelques uns de leurs genres ou de leurs espèces, soit par leurs rapports avec certaines autres familles apétales tout entières, j'avais pensé qu'elles ne devaient pas être éloignées les unes des autres, et surtout séparées par le grand groupe des monopétales où cette exception est extrêmement rare, et qui se distingue par un ensemble de caractères généraux beaucoup plus constants. Dès lors j'étais obligé, commençant la série par les dielines et les apétales comme plus simples, de rejeter les monopétales à la fin. Cet arrangement me paraissait coordonner les grandes subdivisions des Dicotylédonées dans des relations plus naturelles. Répondait-il en même temps à une progression ascendante? C'est en cherchant à m'en rendre compte que me sont venues à l'esprit ces considérations qui me semblaient justifier une solution positive de la question.

Un argument décisif que je n'osais employer, parce qu'il devait s'appuyer sur les résultats d'observations délicates, que je ne possédais ni en nombre suffisant ni avec une certitude assez complète, c'était le développement même des organes. Si dans leur premier état ils se montrent toujours indépendants les uns des autres, et si leur dépendance ne s'établit que par la soudure plus tardive de leurs bords ou de leurs surfaces agrandies, il est clair que le premier état par lequel ils passent toujours pour arriver au second est le plus simple, et que leur indépendance peut être considérée comme un arrêt de développement. J'avais observé des faits favorables à cette conclusion, mais je me trouvais arrêté par celui des corolles monopétales, qui me semblaient apparaître, à leur origine, sous forme d'un anneau continu. Une grande autorité, surtout en fait de questions organogéniques, est venue mettre son poids dans la balance.

M. Schleiden dit (*Grundzüge der wissenschaftlichen Botanik*, 1846) : « Tous les organes foliaires des fleurs, même lorsqu'ils se soudent ensemble plus tard, apparaissent d'abord comme des parties entièrement libres, et, quand ils appartiennent à un cercle, ils sont complètement semblables dans leur premier état et pendant un temps plus ou moins court après, de sorte que l'entre-soudure des membres et l'inégalité symétrique substituée à la régularité sont le résultat d'un développement ultérieur. J'ai, sous ce rapport, pu suivre facilement les fleurs les plus différentes (par exemple des Légumineuses, des Labiées, des Scrophularinées, des Aconits), jusqu'à l'âge du bouton où la loi énoncée se vérifiait complètement. » Cependant M. Duchartre, auquel les études organogéniques doivent aussi de bonnes et nombreuses observations, est arrivé, dans quelques unes, à des résultats qui la contredisent. C'est cet état de la science, que nous ne voyons pas encore fixée sans contestation sur ce point important, qui nous a empêché d'insister davantage sur cet argument fourni par l'organogénie.

Une comparaison générale des principaux systèmes dits naturels nous a montré en quels points ils s'accordent, en quels points ils divergent, et nous avons vu ces divergences se prononcer de plus en plus après les premières divisions et subdivisions, à mesure qu'elles touchent de plus près aux familles, pour lesquelles on remarque bien plus d'uniformité dans les classifications du reste les plus diverses. C'est donc sur la coordination définitive de ces familles que portent surtout les différences, et si nous eussions pu l'exposer dans tous les systèmes dont il a été question, on eût mieux compris et ce qu'ils ont de commun et ce qui est propre à chacun d'eux. Les bornes dans lesquelles nous étions obligé de nous resserrer ne nous ont pas permis de compléter ainsi cette exposition, et nous avons dû renvoyer aux ouvrages originaux que nous avons toujours cités. Nous indiquerons, en outre, quelques traités où beaucoup de ces systèmes sont résumés avec ces détails qui nous manquent, et qui peuvent être utilement consultés par ceux qui s'intéressent à ces questions; notamment l'introduction d'un ouvrage de

M. Lindley que nous avons déjà mentionné (*The vegetable Kingdom*), et la seconde partie du *Manuel de Terminologie botanique* de M. Bischoff (*Handbuch der botanischen Terminologie und Systemkunde*, 1844).

Mais il est nécessaire de récapituler toutes ces familles, une fois du moins, suivant un ordre méthodique, pour les lecteurs de ce Dictionnaire qui voudraient les y étudier dans leur ensemble et leurs rapports, et non pas isolément comme elles se présentent nécessairement dispersées d'après l'ordre alphabétique.

J'aurais pu me borner à copier celui de quelqu'un des systèmes que nous avons passés en revue, et j'aurais en ce cas donné la préférence à celui de M. Endlicher, appliqué dans l'ouvrage le plus complet et où celui-ci a puisé le plus souvent. Cependant, puisque par la discussion des principes qui peuvent guider dans l'établissement d'une série générale, je me suis trouvé conduit à en proposer une un peu différente de la sienne et que celle des principaux groupes ainsi modifiée entraîne des modifications nécessaires dans les autres groupes subordonnés et dans l'arrangement d'une partie des familles, je vais présenter leur énumération dans cet ordre auquel j'ai cru reconnaître quelques avantages, le même à peu près que j'avais déjà suivi dans mon *Cours élémentaire de botanique*. Mais là les caractères essentiels des familles étaient présentés dans des tableaux analytiques, forme dont les exigences ont trop souvent obligé de rompre leurs rapports naturels, quoique j'eusse essayé de leur conserver la place que ces rapports leur assignaient, toutes les fois que cela se pouvait, ou sinon de les en éloigner le moins possible. Ici, libre de cette entrave, je pourrai mieux, je n'ose dire bien, les coordonner.

Rappelons que notre première division est celle en trois grands embranchements des Acotylédonées, Monocotylédonées et Dicotylédonées, presque universellement admis sous ce nom ou sous d'autres. Celui-ci se trouve justifié dans la presque totalité des végétaux, où les exceptions sont extrêmement rares, quoiqu'on en rencontre quelques unes, soit que, dans la graine, le développement de l'embryon semble s'être arrêté à ce premier état où ses différentes parties ne se sont pas dessinés encore sur sa masse cellulaire

indivise (comme dans les Rhizanthées), soit que l'axe seul, réduit presque à la tigelle, se soit développé exclusivement sans formation, du moins sensible, des organes appendiculaires (comme cela a lieu dans quelques Monocotylédonées et dans un petit nombre de Dicotylédonées parasites ou autres). Quant à l'existence de plus de deux cotylédons qu'on trouve extraordinairement dans quelques graines, normalement dans quelques autres, elle n'a pas d'importance, dès qu'on fonde la définition des deux embranchements, non plus sur le nombre absolu, mais sur l'alternance ou l'opposition de ces premières feuilles de la plantule. D'ailleurs, un travail tout récent de M. Duchartre paraît faire rentrer ces exceptions dans la règle, en constatant deux cotylédons profondément lobés là où l'on en décrivait un plus grand nombre.

Rappelons encore la division des Dicotylédonées en diclines, apétales, polypétales et monopétales; ces deux derniers groupes subdivisés eux-mêmes en hypogynes et pérygynes. Or, ces divisions et celles qui suivent, ainsi que dans les Monocotylédonées, présentent des exceptions bien plus nombreuses, en contradiction avec le caractère et le nom par lequel on les désigne. C'est une nécessité de la méthode naturelle, qui, employant tous les caractères à la fois, ne peut définir nettement ses divisions à l'aide d'un seul. Lorsque A.-L. de Jussieu publia la sienne, la fréquence de ces exceptions qu'il signalait lui-même et la complexité des formules diagnostiques qui en résultait, excitèrent d'abord l'étonnement ou la critique des botanistes accoutumés à la précision des systèmes artificiels, rigoureuse comme le comporte l'arbitraire. C'est que, toujours dominé par le sentiment des rapports naturels qu'il possédait à un si haut degré, il n'avait voulu faire presque aucune concession à l'artifice de quelques parties de son propre système; et, plus tard, on lui a fait justement un mérite de ce qu'on avait dans le principe accusé comme un défaut.

Nous avons rapporté une comparaison heureuse de Linné, celle du tableau du règne végétal avec une carte géographique. Les caractères extérieurs des groupes naturels comme des nations se modifient, se nuancent, s'effacent vers les frontières. C'est

vers les centres qu'ils se dessinent franchement et qu'on peut les définir bien; la définition générale est défectueuse en quelques points, quand elle doit les comprendre tous. Une autre comparaison, empruntée à celle des familles des plantes avec les familles des hommes, pourra jeter quelque clarté sur une cause fréquente de ces apparentes anomalies dans la méthode naturelle. Dans une grande famille qui se disperse en se multipliant, on voit souvent quelque branche ou quelque membre déclinant peu à peu tomber à un état d'obscurité, d'appauvrissement ou de dégradation qui ne permet plus de reconnaître sa parenté avec les branches plus favorisées; mais le généalogiste habile sait la constater en suivant la filiation et rattacher ce membre ou cette branche méconnus à la souche commune. Ainsi le botaniste voit souvent des plantes se déclasser, pour ainsi dire, en perdant plus ou moins des signes distinctifs de la famille; mais, en suivant la série de ces dégradations, il peut ramener au type commun et plus parfait celles mêmes qui s'en sont le plus écartées.

Les exemples par lesquels nous pourrions démontrer cette vérité se présentent en foule. Ils sont décisifs surtout quand, sur le même pied, on rencontre constamment des fleurs imparfaites à côté de fleurs parfaites; car la classification la plus franchement systématique ne peut les séparer. Or, sans parler des polygames, où l'on voit les fleurs hermaphrodites passer aux diclines par l'avortement de l'un des sexes, nous citerons quelques espèces de *Specularia* où le type des *Campanulacées* se dégrade dans certaines fleurs qu'on a longtemps crues dépourvues de corolle et d'étamines, tant ces organes y sont réduits et déformés, et surtout une tribu entière de *Malpighiacées* remarquable par l'existence simultanée de deux sortes de fleurs bien différentes, les unes assez grandes, pentapétales et trigynes, avec des étamines, des styles et des stigmates bien conformés; les autres extrêmement petites, apétales, réduites à un rudiment unique d'anthère et à deux carpelles sans style. Plusieurs *Violettes* ont deux floraisons, dans la plus tardive desquelles les pétales manquent et les étamines se déforment; et bien d'autres plantes pourraient offrir le même phénomène à la fin de l'automne. D'autres fois, c'est sur des pieds dif-

férents d'une même espèce qu'on observe ces réductions, comme dans plusieurs *Labiées* (*Serpollet* et *Menthe*), où toutes les fleurs ont perdu leurs étamines. Ce peut être aussi sur des espèces différentes d'un même genre qui, pétalées dans les unes, ne le sont pas dans les autres (par exemple, dans plusieurs *Caryophyllées*), ou qui sont, dans les unes hermaphrodites, dans les autres unisexuées. Des familles, incontestablement naturelles, montrent dans la série de leurs genres une série de dégradations analogues. Ainsi, dans les *Haloragées*, l'*Haloragis*, genre type, a des fleurs 4-pétalées hermaphrodites; elles sont monoïques dans le *Myriophyllum*; dans l'*Hippuris*, les pétales disparaissent, les étamines et les carpelles se réduisent du nombre quaternaire à l'unité, et peut-être le *Callitriche* n'en est-il qu'un dernier degré, dans lequel l'étamine, également unique, et le pistil se sont dissociés pour former des fleurs diclines, où le calice même fait défaut. Dans les *Euphorbiacées*, ce grand groupe si naturel, les fleurs mâles, par une suite de réductions qu'on peut suivre de genre à genre, deviennent de pétalées apétales, puis nues, et, de polyandres, finissent, en perdant toujours des étamines, par n'en plus avoir qu'une qui constitue la fleur à elle seule. Il est telle famille où une tribu entière a perdu une partie des organes qui caractérisent le type parfait, comme, parmi les *Rosacées*, les *Sanguisorbées* généralement dépourvues de corolle, avec un petit nombre d'étamines, une seule quelquefois, et les carpelles réduits à deux ou à l'unité. Il est vrai que de tribus ainsi dégradées on a fait assez souvent des familles distinctes; mais, tout en les distinguant, une classification qui veut rester naturelle ne peut les éloigner de la famille sous le nom de laquelle elles se trouvaient primitivement, et à qui elles se rattachent toujours au même degré, quoique sous un nom nouveau: ainsi, les *Scléranthées*, soit famille, soit tribu, seront toujours près des *Paronychiées*; les *Sterculiacées*, près des *Malvacées*, etc., etc.

Dans tous ces exemples, qu'il serait facile mais superflu de multiplier, la ressemblance générale, quoiqu'elle soit effacée sur un point important, reste si évidente, ou bien les transitions sont si bien ménagées, que le type plus parfait ne peut se méconnaître

dans le type dégradé, et que leurs affinités naturelles ne seront pas mises en doute. Mais supposons que, dans cette comparaison qui a tant de termes, une partie des intermédiaires vint à manquer, pourrait-on s'en passer et se prononcer sur le rapport des termes extrêmes? Que des Rosacées on ne possédât que deux genres, *Rosa* et *Alchemilla*; des Euphorbiacées, que deux, *Croton* et *Euphorbia*; oserait-on les réunir en un groupe naturel? Il n'est pas impossible que ce soit le cas pour quelques familles éloignées maintenant dans nos classifications qu'elles soient les deux bouts d'une chaîne à laquelle manquent les chaînons intermédiaires; que l'une, placée dans la série ascendante à un rang inférieur ne soit que la dégradation, sans passages, de l'autre placée à un rang supérieur. Ici les exemples ne peuvent être apportés qu'avec doute. Nous en avons précédemment indiqué un dans le *Callitriche*. Les affinités des Pipéracées et des Nymphéacées, de plusieurs groupes amentacés avec certaines familles beaucoup plus élevées, soulèvent des questions de ce genre, dont la solution ne peut être exposée qu'à l'aide d'éléments nouveaux ajoutés à ceux que nous possédons en trop petit nombre pour la décider.

Mais, sans aller si loin, et en nous bornant aux cas où les types dégradés ne laissent aucune incertitude sur le rapport intime qui les rapproche de végétaux plus élevés dans la série, et leur assignent ainsi une autre place que celle que devait suggérer leur examen isolé, nous comprenons comment ils intro-

duisent des exceptions nécessaires dans les groupes naturels et, à plus forte raison, dans les divisions d'un système plus général. La définition de celles-ci par un petit nombre de caractères essentiels et leur désignation par des noms qui résument ces caractères deviennent impossibles, si l'on exige d'elles une exactitude rigoureuse qui ne soit jamais prise en défaut. Il faut donc, lorsqu'on désigne toute division d'un système naturel par un terme ou par un caractère, sous-entendre qu'ils s'appliquent seulement à la grande majorité des végétaux qui s'y trouvent compris, non à tous inclusivement: la majorité est ici représentative du tout. Les systèmes naturels n'évitent ce défaut inhérent à leur essence qu'en se jetant, ou, d'une part, dans un vague qui exclut presque l'idée d'arrangement méthodique, ou, de l'autre, dans l'excès contraire d'un ordre trop arrêté, auquel ils ne se conforment qu'en tombant dans l'artificiel.

Ces explications étaient nécessaires pour comprendre que la méthode naturelle ne doit pas, dans nos systèmes actuels, prétendre à une régularité parfaite, et qu'il y a un degré de précision au delà duquel elle ne peut atteindre. Le lecteur, ainsi averti, ne leur demandera pas plus qu'ils ne peuvent donner, il ne sera pas étonné ou rebuté par les exceptions, et, dans le désordre apparent qu'elles semblent apporter, il saura reconnaître un ordre qui n'est pas soumis à des règles absolues. Cela posé, nous lui soumettons l'énumération des familles dans celui qui suit.

ESSAI

D'UNE DISPOSITION MÉTHODIQUE

DES

FAMILLES DES PLANTES.

Pour les Cryptogames, nous avons limité nos divisions à des groupes plus considérable que les familles et qui en réunissent plusieurs; pour les Phanérogames, au contraire, nous les avons, dans quelques unes, poussées jusqu'aux tribus dans lesquelles une famille unique peut être scindée. Ce défaut d'unité importe peu. Ce qui importe, c'est que les groupes, bien qu'inégaux, soient tous naturels et placés auprès de ceux avec lesquels ils offrent la plus grande somme de rapports.

Nous n'avons pas groupé toutes nos familles en classes ou alliances, pour le système complet desquelles il nous restait encore trop d'incertitude. Mais nous avons indiqué plusieurs de ces classes ou de leurs fragments par une ligne verticale qui accole les familles ainsi rapprochées, toutes les fois qu'il ne nous semblait pas y avoir lieu à cette incertitude; et, dans les cas beaucoup plus douteux, la ligne continue est remplacée par une ligne de points. Nous n'avons pas cru nécessaire de mettre des noms à toutes les classes, mais seulement à celles qui constituaient primitivement une famille unique, dont alors nous avons conservé le nom, seulement en lui donnant le plus ordinairement la désinence en *inées*.

Ces classes et familles sont elles-mêmes réunies en plus grand nombre dans les sections auxquelles on arrive après un petit nombre de divisions des trois grands embranchements. Les noms de ces sections, ou ont été définis précédemment, ou le sont dans des notes mises en regard. Ils sont tirés tous de quelque trait caractéristique dans la majorité des familles du groupe.

Les notes sont destinées en outre à donner quelques explications sur les caractères des groupes de différents ordres, et surtout sur les exceptions qui s'y rencontrent.

Les familles citées ici répondent presque toujours à celles de ce Dictionnaire telles qu'elles y ont été décrites et composées. Cependant quelques unes doivent être un peu différemment circonscrites, et quelques unes même n'y ont pas été traitées, du moins elles ne l'ont été qu'incidemment à l'article de quelques autres familles auxquelles on les rattachait. On retrouve alors celles-ci sans peine à l'aide du genre qui a donné son nom à la famille omise, pour la composition de laquelle on obtient ainsi les renseignements nécessaires.

ACOTYLEDONÉES.

CELLULAIRES.

ANGIOSPORÉES.

ALGUES. .

. . .

CHARACÉES. .

CHAMPIGNONS. |

LICHENS. |

GYMNOSPORÉES.

HÉPATIQUES. |

MOUSSES. |

Comme nous venons de l'annoncer, la plupart des groupes à l'indication desquels nous nous sommes arrêtés dans cet embranchement sont plutôt des classes que des familles; celles-ci seraient mieux représentées par leurs divisions ou quelquefois même leurs subdivisions, que nous n'avons pas cru devoir indiquer ici, parce qu'on n'est pas assez d'accord sur celles qu'on doit considérer comme les plus naturelles dans les *Angiosporées*, notamment dans les *Algues* et les *Champignons*. Au reste, toutes les notions relatives à ce sujet pourront se trouver aux divers articles consacrés à chacun de ces groupes dans ce Dictionnaire.

Les quatre premiers groupes forment les *Thallophytes* d'Endlicher, et (à l'exception des *Characées*, qui, quoique si purement cellulaires, semblent pourtant axifères, et dont la place définitive reste fort incertaine) les *Amphigènes* de Brongniart ou *Angiospores* de Schleiden. Nous n'avons pas adopté les noms proposés par les deux premiers auteurs, soit à cause de cette exception que nous venons de citer, soit à cause de celles que présentent beaucoup d'*Hépatiques* réduites à une fronde thalloïde, quoique classées dans les *Cormophytes* ou *Acrogènes*.

VASCULAIRES.

LYCOPODIACÉES.
EQUÉTACÉES.
FOUGÈRES.
RUZOCARPÉES.

Les *Équisétacées*, dont la structure s'éloigne de celle de toutes les autres Cryptogames actuellement vivantes, ne trouvent pas non plus leur place naturelle dans la série qu'elles interrompent.

MONOCOTYLEDONÉES.

Si l'on ne considère que les organes de la fructification, il est difficile de reconnaître l'infériorité des Monocotylédonées relativement aux Dicotylédonées, et même on ne trouve pas parmi elles d'exemples de fleurs réduites au degré de simplicité de celles des Gymnospermes. Sous ce rapport, le nom d'embranchements convient donc bien à ces deux grandes divisions des Cotylédonées, puisque ce sont deux branches s'élevant concurremment plutôt que deux portions d'une seule et même ligne continue. C'est en ayant égard aux organes de la végétation qu'on a généralement assigné cette place inférieure aux Monocotylédonées dans la série. La plantule monocotylédonée à l'état embryonnaire est évidemment un peu plus simple; la tige, à l'état parfait, l'est également, comme le fait bien sentir le système d'Endlicher.

Quoique, pour établir la série des familles, nous n'ayons pas eu égard aux caractères d'insertion variables dans quelques unes, notamment dans les *Liliacées*, la progression des hypogynes aux périgynes et, enfin, aux épigynes, telle que l'avait adoptée A.-L. de Jussieu, s'y fait encore sentir et se lie aux adhérences de plus en plus compliquées des parties de la fleur, qui atteint son maximum dans les *Orchidacées*. Plusieurs auteurs placent les *Palmiers* au sommet des Monocotylédonées, sans doute à cause du développement plus complet des organes de la végétation. Si c'était seulement par cette considération, ce serait un retour aux plus anciens systèmes.

APERISMÉES AQUATIQUES.

NAÏADÉES. |
POTAMÉES. |
ZOSTERACÉES. |
JUNCAGINÉES. |

ALISMACÉES. |
BUTOMÉES. |
HYDROCHARIDÉES. |

Nous avons séparé d'abord le petit groupe très naturel des Monocotylédonées aquatiques à graines dépourvues de périsperme. Mais avons soin de remarquer qu'il marche parallèlement à l'autre grand groupe plutôt qu'il ne le précède dans la série; car on s'y élève de même graduellement de la fleur la plus simple, c'est-à-dire réduite à une étamine ou à un carpelle (dans le *Naias*), jusqu'à la plus composée, c'est-à-dire celle qui présente les divers verticilles soudés ensemble (dans l'*Hydrocharis*, néanmoins dicline).

PERISPERMÉES.

Spadiciflores.

LEMNACÉES. |
PISTIACÉES. |
ARACÉES. |
ORONTIACÉES. |
TYPHACÉES. |
PANDANÉES. |
CYCLANTHÉES. |

La spathe, plus ou moins développée autour de l'inflorescence, donne à ce groupe son nom. Elle l'est peu quelquefois et peut même manquer complètement.

Le périsperme manque dans la graine de quelques *Lemnacées* qui se lient ainsi au groupe précédent, ainsi que dans celle de plusieurs *Orontiaccées* qui présente un développement particulier.

PALMIERS.

Glumacées.

GRAMINÉES. |
CYPERACÉES. |

Ce nom de *Glumacées* est étendu quelquefois à une partie de plantes de la section suivante et aux *Juncacées* à cause de la consistance écailleuse de leurs enveloppes. Il ne faudra pas oublier que c'est dans ce sens plus général que divers ouvrages, notamment de géographie botanique, ont employé ce mot.

Énantioblastées.

CENTROLEPIDÉES. |
 RESTIACÉES. |
 ERIOCAULÉES. |
 XYRIDÉES. |

Nommées ainsi de la position constante de l'embryon à l'extrémité opposée au point d'attache. Sa situation souvent extraire, par rapport au périsperme, est un lien de plus avec la section précédente.

COMMELINÉES.

Homoblastées.

* Supérovariées.

JUNCACÉES.
 PONTEDERIACÉES.
 GILLIESIACÉES.

L'embryon regarde l'extrémité correspondante au hile, sauf un très petit nombre de cas. C'est la réunion d'une partie de ces familles qu'on a confondue longtemps sous le nom commun de *Liliacées*, centre et par conséquent type de celle des Monocotylédonées.

LILIACÉES.
 SMILACINÉES.
 MELANTHACÉES.

** inférovariées.

DIOSCOREACÉES. |
 TACCACÉES. |

Quelques unes dont les feuilles, par leurs nervures anastomosées, ressemblent à celles des Dicotylédonées (*Smilacinales*, *Dioscoracées*, *Taccacées*), forment, pour M. Lindley, une grande classe particulière, celle des *Dictyogènes*. Les deux dernières de ces trois familles sembleraient plutôt se rapprocher des *Melanthacées* par la forme de leur embryon.

IRIDÉES.

AMARYLLIDÉES. |
 HYPOXIDÉES. |
 HÉMODORACÉES. |

Les *Liliacées*, en passant, d'une part, aux *Smilacinales*, se lient aussi intimement, d'une autre, aux *Amaryllidées* qui n'en paraissent qu'une forme à ovaire adhérent.

BROMELIACÉES.
 MUSACÉES.

CANNACÉES. |
 ZINGIBERACÉES. |

Aschidoblastées.

BURMANNIACÉES.

APOSTASIÉES. |
 ORCHIDACÉES. |

Ainsi nommées de leur embryon indivis. C'est une petite masse celluleuse qui semble formée entièrement par la tige; cependant, vers l'une des extrémités, un petit ombilic avec un petit mamelon latéral, présentent les ébauches d'un cotylédon et d'une gemmule, ce que paraît confirmer la germination. Il est sans périsperme, ordinairement enveloppé d'un test celluleux, beaucoup plus long que lui.

C'est la ressemblance des graines, sous ce double rapport, qui a engagé MM. Miers et Lindley à rapprocher des *Orchidacées* les *Burmanniacées*, malgré leurs trois étamines insérées au tube d'un périanthe régulier et opposées à ses divisions internes: caractères qui les avaient fait généralement placer dans le groupe précédent.

DICOTYLÉDONÉES.

GYMNOSPERMES.

CYCADÉES.

ABIÉTINÉES.
CUPRESSINÉES.
TAXINÉES.
GNÉTACÉES.

CONIFÈRES.

ANGIOSPERMES.

DICLINES.

Peneanthées

CASUARINÉES.
MYRICACÉES.
BETULACÉES.

CUPULIFÈRES.
JUGLANDÉES.
SALICINÉES.
BALSAMIFLUÉES.
PLATANÉES.

ARTOCARPÉES.
MORÉES.
CELTIDÉES.
URTICACÉES.
CANNABINÉES.

URTICINÉES.

GERATOPHYLLÉES.

CHLORANTHACÉES.
PIPERACÉES.
SAURURÉES.

Plousianthées.

* 1-2 ovules axiles.

ANTIDEMACÉES.

SCEPACÉES.
PERACÉES.
EUPHORBIACÉES.

EMPETRACÉES.

** Ovules nombreux, ordinairement pariétaux,

LACISTEMÉES.
PODOSTEMACÉES.
DATISCACÉES.

BEGONIACÉES.

CUCURBITACÉES.
PAPAYACÉES.
PANGIACÉES.
NEPENTHÉES.

Nous avons tracé, plus haut, les principaux caractères de ce groupe remarquable. C'est lui qui fournit le passage des Acotylédonées aux Cotylédonées, si toutefois on doit en reconnaître un, mais plutôt par l'extrême simplicité de ses organes de fructification, que par certaines ressemblances qu'on a signalées, comme des *Equisetum* aux *Ephedra*, des *Fougères arborescentes* aux *Cycadées*, ressemblances qui s'évanouissent quand on vient à une comparaison sérieuse des organes.

La subdivision en *diclines peneanthées*, c'est-à-dire à fleurs appauvries (de πίνη, pauvre) et *plousianthées*, c'est-à-dire à fleurs plus complètes (de πλούσιος, riche), ne repose sur aucun caractère précis, et est destinée à marquer seulement des degrés différents d'organisation. Celle des fleurs des *Peneanthées*, en général extrêmement simple, semble assigner à leur place définitive, quoique le groupe des *Urticinées* puisse encore donner lieu à quelque doute et être porté plus haut dans le voisinage des *Cyclospermées*, comme il l'a été par plusieurs auteurs.

Quant aux *Plousianthées*, l'appareil de la fleur complètement développé dans quelques *Euphorbiacées*, dans toutes les *Cucurbitacées* et familles voisines, a déterminé la plupart des modernes à les distribuer, malgré la séparation des sexes, parmi les polypétales. Si l'on adopte ce point de vue, les premières pourront être placées auprès des *Rhamnées* ou mieux peut-être des *Malvinées*, les secondes auprès des *Passifloracées*. Remarquons cependant qu'on a contesté par d'assez bons arguments la nature corollaire de l'enveloppe interne des *Cucurbitacées*; que les pétales des *Euphorbiacées* ne se rencontrent que dans le plus petit nombre de ces plantes et dans une seule tribu, celle des *Jatrophées*; qu'ils s'y montrent ici soudés, là libres, et que les fleurs de différent sexe d'une même espèce diffèrent souvent par les caractères tirés de la corolle. Ces considérations nous ont engagé à laisser provisoirement ces diverses familles parmi les diclines; avec peu d'hésitation, quant au premier groupe, celui des *Euphorbiacées*, dont la plupart offrent des fleurs fort simples et souvent disposées en chatons; avec beaucoup d'indécision, quant au second groupe, dont nous reconnaissons la composition artificielle, puisque ses premières familles et la dernière ne se rattachent entre elles, et au reste, que par un caractère commun, celui de la placentation qui, même, présente quelque différence dans les *Begoniacées* et certaines *Podostemacées*. Aussi, en cherchant à les rapporter toutes à des types plus élevés, les voyons-nous se disperser.

Les *Népenthées* pourraient-elles être rapprochées des *Droseracées*? Les *Lacistemées*, rejetées près des *Salicinées*? Quant aux *Podostemacées*, dans toutes les combinaisons essayées jusqu'ici, elles n'ont pas trouvé leur place vraiment naturelle, comme aussi les *Ceratophyllées*; et c'est le cas pour plusieurs autres plantes vivant également dans l'eau.

Rhisanthées.

BALANOPHORÉES.

APODANTHÉES.

CYTINÉES.

RAFFLESIACÉES.

HYDNORACÉES.

RAFFLÉSINIÉES.

Les fleurs de l'*Hydnora* sont hermaphrodites.

APÉTALES.

Gynandrées.

RISTOLOCHIÉES.

Périgynes.

SANTALACÉES.

OLACINÉES.

LORANTHACÉES.

PROTEACÉES.

THYMELACÉES.

AQUILARIACÉES.

PENÉACÉES.

MONIMIACÉES.

ATHEROSPERMÉES.

LAURINÉES.

L'enveloppe interne des *Olacinées* et d'une partie des *Loranthacées*, considérée comme une corolle par beaucoup d'auteurs, qui les ont placées en conséquence parmi les polypétales, l'est ici comme un calice doublé dans ces mêmes plantes d'un calicule, qu'on observe aussi dans quelques *Santalacées*. Les *Olacinées* diffèrent, en outre, par leur ovaire libre et leurs étamines hypogynes, quoique tendant, dans beaucoup de cas, à se souder avec les sépales qu'elles lient entre eux et auxquelles elles sont opposées dans les fleurs isostémones.

Quant aux *Monimiacées* et *Atherospermées*, les opinions varient, suivant qu'on regarde l'enveloppe staminifère comme un calice, ce que nous avons fait; ou comme un calice doublé de pétales, ce qui leur donnerait quelque analogie avec les *Calycanthées*; ou, enfin, comme un involucre, ce qui les rejeterait auprès des *Urticinées*.

Cyclospémées.

POLYGONACÉES. :

:

PHYTOLACCACÉES. :

:

NYCTAGINÉES. :

:

AMARANTACÉES.

ATRIPLICÉES.

BASELLACÉES.

TETRAGONIACÉES.

L'embryon, recourbé en un anneau plus ou moins complet autour d'un péricarpe farineux, a fait donner ce nom à ce groupe et à celui qui suit. Pour l'un comme pour l'autre, l'insertion des étamines hypogyne dans plusieurs de ses familles, périgyne dans d'autres qui leur sont intercalées, quelquefois double dans les mêmes, paraît avoir peu d'importance.

Nous avons fait précédemment remarquer l'existence assez fréquente d'apétales dans la plupart des familles polypétales. Ce groupe des Cyclospémées, si bien caractérisé par la structure commune de la graine à laquelle s'associe le plus souvent la placentation centrale, les montre en nombre à peu près égal, et sert ainsi de transition naturelle des unes aux autres.

POLYPÉTALES.

Pour la division des Polypétales en sections, nous avons employé des caractères tirés des graines, tant de leur structure que de leur situation sur des placentas axiles (*Axospermées*) ou pariétaux (*Pleurospermées*). Ces derniers caractères, bons et faciles à constater dans un certain nombre de familles, le sont moins dans d'autres, lorsque les cloisons à bords placentifères tendent à s'infléchir vers l'axe, à s'y juxtaposer ou s'y accoler jusqu'au moment de la déhiscence, entraînant une confusion analogue entre les deux modes de placentations. Nous indiquerons les cas ambigus ou exceptionnels, à mesure qu'ils se présenteront.

Cyclopermées.

PORTULACACÉES. |
 PARONYCHIÉES. |
 CARYOPHYLLÉES. |

ELATINÉES.

HYPOGYNES.

Pleurospermées.

FRANKENIACÉES. |
 REAUMURIACÉES. |
 TAMARISCIACÉES. |
 SAUVAGESIACÉES. |
 VIOLACÉES. |
 CISTINÉES. |
 BIXACÉES. |
 RESEDACÉES. |
 CAPPARIDÉES. |
 CRUCIFÈRES. |
 FUMARIACÉES. |
 PAPAVERACÉES. |

SARRACENIACÉES.

L'*Elatine* était primitivement confondue parmi les *Caryophyllées*, dont plus tard on a séparé avec raison la petite famille des *Elatinacées*, à cause de leurs graines dépourvues de périsperme. On leur a assigné des places diverses, tantôt auprès des *Hypericacées*, tantôt auprès des *Zygophyllées*, tantôt auprès des *Crassulacées*. Elles s'éloignent de ces trois familles par la placentation; de la seconde, en outre, par la structure de la graine, et de la troisième, par l'insertion. Nous avons donc cru devoir plutôt les reporter à leur place primitive, parce que leurs graines, bien qu'apérismées, se recourbent fréquemment en fer à cheval, et sont de plus attachées sur un axe central qui devient libre par la déhiscence. Mais c'est encore avec doute, et c'est un exemple de plus de ces anomalies déjà signalées dans tant de plantes aquatiques.

Dans les *Sarraceniacées*, l'ovaire est, il est vrai, divisé en cinq loges, de l'angle interne de chacune desquelles se prolonge à l'intérieur un placentaire saillant et bilobé. Le corps central formé par ces cinq placentaires est partagé par cinq plans cellulaires rayonnant de l'axe, qui est vide, et alternant avec les cloisons. A la maturité, celles-ci, opposées aux valves, les suivent en se dissociant suivant ces cinq plans, et emportant chacune sur son bord devenu libre les deux lobes placentifères correspondants: disposition qui justifie la place de cette famille parmi celles que caractérise la placentation pariétale, en même temps que la structure de ses graines confirme son affinité avec celles dont elle se trouve ici rapprochée.

DROSERACÉES.

Les *Droseracées*, qu'on classe assez généralement auprès des *Violacées*, ont été rejetées à la fin de cette division à cause de la diversité de leur placentation et de la tendance des feuilles à former des ascidies dans quelques unes de leurs espèces.

Chlamydoblastées.

NYPHÉACÉES. |
 NELUMBONÉES. |
 HYDROPEUTIDÉES. |

Nous avons défini autre part le nom de *Chlamydoblastées*, proposé par Bartling pour les plantes où l'embryon persiste enveloppé par le sac embryonnaire épaissi en un périsperme interne.

Azospermées.

RANUNCULACÉES. |
 DILLENIACÉES. |
 MAGNOLIACÉES. |
 ANNONACÉES. |
 MYRISTICÉES. |
 SCHIZANDRACÉES |
 BERBERIDÉES. |
 LARDIZABALÉES. |
 MENISPERMACÉES |

CORIARIÉES. |
 OCHNACÉES. |
 SIMARUBACÉES. |
 ZANTHOXYLÉES. |
 DIOSMÉES. |
 RUTACÉES. |
 ZYGOPHYLLÉES. |
 OXALIDÉES. |
 VIVIANIACÉES. |
 LINACÉES. |

RUTINÉES.

LIMNANTHÉES. |
 TROPÆOLÉES. |
 BALSAMINÉES. |
 GERANIACÉES. |

GÉRANINÉES.

MALVACÉES. |
 BOMBACÉES. |
 STERCULIACÉES. |
 BUTNERIACÉES. |

MALVINÉES.

TILIACÉES. |
 HUMIRIACÉES. |
 CHLENACÉES. |

TERNSTROEMIIACÉES. |
 DIPTEROCARPÉES. |
 RHIZOBOLÉES. |
 GUTTIFÈRES. |
 MARCGRAVIACÉES. |
 HYPERICACÉES |

OCHSIIACÉES. |

TREMANDRACÉES |
 POLYGALACÉES. |
 SAPINDACÉES. |
 HIPPOCASTANÉES. |
 ACERINÉES. |
 MALPIGHIIACÉES. |
 ERYTHROXYLÉES. |
 MELIACÉES. |
 CEDRELACÉES. |
 AURANTIACÉES. |
 BURSERACÉES. |

Les fleurs sont déclines dans les *Myristicées*, les *Schizandracées*, les *Lardizabalées* et la plupart des *Menispermacées*. Elles sont de plus monochlamydées dans quelques unes de ces mêmes plantes, dans un petit nombre de *Ranunculacées*, etc. Les graines sont fixées aux parois des carpelles, d'ailleurs distincts, dans les *Lardizabalées*. Mais néanmoins l'affinité de toutes ces plantes est tellement manifeste qu'on les trouve rapprochées dans presque tous les systèmes. Le nombre ternaire des parties s'y observe très fréquemment.

Ce groupe des *Rutinées*, qui se lie au précédent par la séparation fréquente des carpelles, touche, d'autre part, à celui des *Terebinthinées*, auxquelles on passe également par les *Burseracées*: de telle sorte que la série forme une ligne plutôt repliée sur elle-même que droite.

Les *Hypericacées* offrent, dans beaucoup d'espèces, la placentation pariétale. Seraient-elles mieux placées auprès des *Cistinées*? Elles se lient mal avec les familles suivantes.

Les *Vochisiacées*, dont la fleur, extrêmement irrégulière, présentant l'insertion périgynique dans les unes, hypogyne dans les autres, ont pu ainsi être classées très diversement, mais jamais d'une manière certaine. Périgynes, on les rapproche des *Combretacées*, à cause de la structure semblable de la graine, et des *Lythrarées*, dont un genre montre quelque analogie par son calice éperonné et la tendance à l'avortement de plusieurs de ses pétales et étamines.

Les *Polygalacées* ont embarrassé la plupart des classificateurs, quoique la symétrie de leurs fleurs les rapproche des *Sapindacées* plutôt que de toute autre famille, surtout par le *Trigonon*, rapporté tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

PERIGYNES.

Axospermées aperispermées.

CONNARACÉES.		TEREBINTHINÉES.
SPONDIACÉES.		
ANACARDIACÉES.		
PAPILIONACÉES.		LÉGUMINEUSES.
CÆSALPINIÉES.		
MIMOSÉES.		
CHRYSOBALANÉES.		
AMYGDALÉES.		
SPIRÆACÉES.		ROSINÉES.
DRYADÉES.		
NEURADÉES.		
ROSACÉES.		
POMACÉES.		
CALYCANTHÉES.		
GRANATÉES.		MYRTINÉES.
MYRTACÉES.		
LECYTHIDÉES.		
LYTHRARIÉES.		
MELASTOMACÉES.		
MEMECYLÉES.		
NAPOLEONÉES.		
RHIZOPHORÉES.		
COMBRETACÉES.		
HALORAGÉES.		
ONAGRARIÉES.		

Pleurospémées.

LOASÉES.
HOMALINÉES.
TURNERACÉES.
SAMYDACÉES.
MORINGACÉES.

MALESHERBIACÉES. |
PASSIFLORACÉES. |
RIBESIACÉES. |
CACTÉES. |
MESEMBRYANTHEMÉES. |

Axospermées périspermées.

CRASSULACÉES.
CEPHALOTÉES.
FRANCOACÉES.

SAXIFRAGACÉES. |
HYDRANGEACÉES. |
CUNONIAACÉES. | SAXIFRAGINÉES.
ESCALLONIAACÉES. |
PHILADELPHACÉES. |
HAMAMELIDÉES.

Les *Napoleonées* présentent plusieurs enveloppes concentriques, dont la plus développée, qui est d'une seule pièce, considérée comme la corolle, les a fait classer aussi parmi les monopétales auprès des *Sapotacées*, où l'on remarque souvent cette même tendance à la multiplication des verticilles corollaires.

Les *Haloragées*, famille aquatique, font ici exception par l'existence fréquente d'un périsperme dans la graine.

On s'accorde assez généralement à placer ici les *Samydacées*, malgré leur défaut de pétales.

La place des *Moringacées* est plus douteuse et a été assignée par plusieurs auteurs auprès des *Légumineuses*, à cause de leur tube staminal fendu d'un côté et déjeté de l'autre, ainsi que de leur fruit légumineux, malgré ses trois placentaux pariétaux.

Dans les *Passifloracées* et *Malesherbiacées*, c'est l'insertion des pétales qui est périgynique; celle des étamines exhaussées sur une colonne centrale paraît différer, à moins qu'on ne la suppose se prolongeant jusque sur les parois du calice.

Les *Mesembryanthemées*, à cause de leur embryon courbe embrassant à demi un périsperme farineux, seraient également bien placées parmi les *Cyclospémées* avant les *Portulacacées*, et elles y entraîneraient peut-être avec elles les *Cactées* dont l'embryon est souvent aussi plus ou moins recourbé, quoique sans périsperme.

Les *Crassulacées* font exception par leurs graines dépourvues de périsperme; les *Saxifraginées* par leurs cloisons à bord libre ovulifère, et tendant le plus souvent à s'écarter plus ou moins de l'axe, de telle sorte que la placentation y devient pariétale.

ALANGIACÉES.
CORNACÉES.
GARRYACÉES.

GUNNERACÉES.

ARALIACÉES.
OMBELLIFÈRES.

BRUNIACÉES.

SEMIPERIGYNES.

STACKHOUSIACÉES.
CHAILLETIACÉES.
RHAMNÉES.

AMPELIDÉES.
HIPPOCRATEACÉES.
CELASTRINÉES.
STAPHYLEACÉES.
ICACINÉES.
PITTIOSPORÉES.

MONOPÉTALES.

SEMIMONOPÉTALÉES.

ERICACÉES.
VACCINIACÉES.
RHODORACÉES.
EPACRIDÉES.
PYROLACÉES.
MONOTROPACÉES.

ERICINÉES.

STYRACINÉES.

JASMINACÉES.
OLEACÉES.

ILICINÉES.
EBENACÉES.
SAPOTACÉES.
ÆGYCÉRÉES.
MYRSINACÉES.
PRIMULACÉES.

PLUMBAGINÉES.
PLANTAGINÉES.

Ces deux familles (*Garryacées* et *Gunneracées*) offrent ici un exemple de ces dégradations dont nous avons parlé. Leurs fleurs dielines et monochlamydées les ont fait classer beaucoup plus bas, la première avec les *Amentacées*, la seconde avec les *Urticinées*. Cependant le *Gunnera* offre quelquefois des fleurs hermaphrodites et même pétalées avec opposition des étamines. Celles du *Garrya*, alternes avec les divisions du calice, indiquent-elles cette même opposition qui établirait un rapport avec les *Rhamnées*? M. Lindley décrit le bois de ces arbustes comme dépourvu de zones concentriques : j'en ai observé jusqu'à six dans des échantillons d'un pouce de diamètre.

Sous ce nom, nous avons réuni en un groupe commun plusieurs familles où l'insertion des étamines n'est cependant pas la même, périgyne dans les unes, hypogyne dans les autres, mais souvent ambiguë par suite de l'existence d'un disque plus ou moins étalé et staminifère, qui tapisse, dans la plupart, le fond de la fleur. Ces étamines, excepté dans les *Hippocrateacées* où elles se réduisent à trois, sont en nombre égal aux pétales, ordinairement cinq. Mais faisons remarquer que, dans quelques cas, leur opposition aux pétales (dans les *Rhamnées* et les *Ampelidées*), et l'existence assez fréquente alors d'appendices alternant avec elles, marquent une tendance à la diplostémonie. On observe une autre tendance, celle à la soudure des pétales, dans les *Stackhousiacées* et quelques *Pittosporées*, et dans celles-ci la déhiscence des anthères, qui a quelquefois lieu par un pore terminal, indique un rapport de plus avec le groupe suivant. La placentation y est assez souvent pariétale. Le passage est mieux marqué encore par les *Ilicinées* et *Ebenacées*.

Ce groupe peut être considéré comme établissant la transition des monopétales aux polypétales. En effet, quelques unes de ces familles ont leurs pétales entièrement libres, et la plupart présentent ce caractère exceptionellement dans quelques genres, liés, du reste, par une affinité évidente aux autres où les pétales sont réunis. Ceux-ci forment la grande majorité; mais d'ailleurs plusieurs caractères, propres aux plantes que nous avons nommées *Eumonopétalées*, y font défaut. Le nombre des carpelles s'y observe souvent égal à celui des pétales (d'où le nom d'*Isogynes* que leur a donné M. Brongniart); celui des étamines, qui ne sont pas toujours portées par la corolle, souvent double et quelquefois multiple. Plusieurs, il est vrai, ont, suivant la loi ordinaire, leurs étamines insérées sur le tube de cette corolle, mais le plus souvent alors elles leur sont opposées; et la présence fréquente d'autres corps, même de filets stériles, qui, alternant avec elles, viennent occuper leur place normale, indique assez l'existence d'un second verticille d'étamines dissimulées, jusqu'à un certain point, par un avortement plus ou moins complet. On ne trouve pas ordinairement tous ces caractères à la fois dans la même plante, mais seulement les uns ou les autres; et c'est ce qui nous a engagé à proposer pour l'ensemble un nom qui n'en préjuge

aucun, de préférence à un nom significatif qui se trouverait nécessairement en défaut pour une partie des familles ou des genres. La section entière ne peut être définie que par cette phrase un peu longue : *Plantes à fleurs régulières ; à corolle formée de pétales quelquefois libres , le plus souvent soudés ; à étamines ordinairement hypogynes , quelquefois indépendantes de la corolle , doubles en nombre de ses lobes ou égales et placées devant eux , très rarement alternes ou en nombre moindre ; à carpelles en nombre souvent égal à ces mêmes lobes.*

Les *Jasminacées* et les *Oléacées*, par le nombre binaire de leurs étamines et de leurs carpelles, semblent d'abord devoir se rattacher plutôt au groupe suivant, où cependant elles ne trouvent pas leur place naturelle, difficile à bien déterminer.

L'insertion hypogynique, quoique générale ici, n'est cependant pas sans exception, comme nous venons de l'indiquer. Elle est, en effet, périgynique dans les *Vacciniacées*, les *Styracinéés*, un genre de *Myrsinacées* et de *Primulacées*.

EUMONOPÉTALÉES.

HYPOGYNES

Anisandrées.

UTRICULARIACÉES.

GLOBULARIACÉES.

SELAGINÉES.

MYOPORINÉES.

STILBINÉES.

VERBENACÉES.

LABIÉES.

ACANTHACÉES.

PEDALINÉES.

BIGNONIACÉES.

CRESCENTIACÉES.

CYRTANDRACÉES.

Ce grand groupe, si naturel, est nettement caractérisé par ses étamines insérées sur la corolle, en nombre égal à ses divisions ou moindre, mais, dans tous les cas, alternant avec elles.

Cette section se caractérise nettement aussi par la corolle irrégulière, mais toujours symétrique, avec la forme bilabée; les étamines didyames ou réduites à deux par l'avortement plus ou moins complet de l'une des paires; le nombre binaire des carpelles situés, l'un en dedans et l'autre en dehors, quoique ce nombre et cette situation soient quelquefois dissimulés par la dissociation des deux moitiés, soit du placentaire (comme dans beaucoup d'*Orobanchées*), soit du carpelle même (comme dans les *Labiées*, *Verbénacées*, etc.), d'où résulte l'apparence de quatre carpelles distincts. Les *Globulariacées* semblent faire exception par leur loge unique, ainsi que les *Utriculariacées* (où le placentaire central fournit un passage aux *Primulacées*); mais dans les dernières le péricarpe se sépare en deux valves, et d'ailleurs, dans les deux familles comme dans toutes les autres, le stigmate est bilobé.

GESNERIACÉES.

OROBANCHÉES.

SCROFULARINÉES.

Isandrées.

SOLANACÉES.

CESTRINÉES.

NOLANACÉES.

BORRAGINÉES.

EHRETIAÉES.

CORDIACÉES.

HYDROPHYLLÉES.

HYDROLEACÉES.

Dans cette section, la forme régulière de la corolle se lie au nombre des étamines égal avec celui des divisions de cette corolle. Celui des carpelles est binaire dans plusieurs familles. Leur situation antéro-postérieure dans les premières établit le passage à la section précédente; dans les dernières ils sont situés autrement, c'est-à-dire à droite et à gauche par rapport à l'axe de la fleur. Dans les autres ce nombre dépasse 2; dans quelques unes il égale ou même surpasse celui des divisions de la corolle, multiplication plutôt apparente que réelle, et résultant de fausses cloisons formées ordinairement par les prolongements réfléchis des véritables.

POLEMONIACÉES. |
 DICHRONDRACÉES. |
 CONVULVULACÉES. |
 GENTIANÉES. |
 ASCLEPIADÉES. |
 APOCINÉES. |
 LOGANIACÉES. |

PÉRIGYNES.

RUBIACÉES. |
 CAPRIFOLIACÉES. |

COLUMELLIACÉES.

VALERIANÉES. |
 DIPSACÉES. |

SPHENOCLEACÉES.

CAMPANULACÉES. |
 LOBELIACÉES. |
 GOODENIACÉES. |
 STYLIDIÉES. |

CAMPANULI-
 NÉES.

COMPOSÉES.

CALYCERÉES.

Les caractères de l'insertion étant d'une valeur presque égale à ceux de la corolle, nous trouvons ici des familles (les *Rubiacées* et *Caprifoliacées*) liées par des rapports assez intimes à d'autres familles périgynes et surtout inférovariées (*Cornacées*, *Araliacées*, *Ombellifères*, etc.), quoiqu'elles soient nécessairement éloignées dans la série. C'est un autre passage d'un des grands groupes à l'autre.

On a décrit dans le *Columellia* les deux corps staminaux alternant avec deux des cinq lobes de la corolle, comme portant chacun trois anthères. Nous ne voyons dans chacun d'eux qu'une anthère à deux loges anfractueuses, bordant le contour sinueux d'un connectif très large, assez semblables à celles des *Cucurbitacées*.

Les *Campanulacées* forment une exception remarquable par leurs étamines le plus souvent indépendantes de la corolle (caractère qui s'observe aussi dans quelques autres plantes de la même classe), ainsi que par le nombre de leurs loges quelquefois égal et même supérieur à celui des divisions du calice.

Nous avons laissé les *Composées* en une seule famille, malgré leur énorme proportion numérique qui avait engagé A.-L. de Jussieu à en former une classe séparée. Si on l'admet comme telle, on pourra la diviser en trois, d'après la forme de la corolle, rejetée tout entière en une lanière latérale (*Liguliflores* ou *Chicoracées*), ou découpée en deux lèvres (*Labiato-flores*), ou régulière dans la totalité ou la partie centrale de chaque capitule (*Tubuliflores* ou *Cinarocéphales* et *Corymbifères*).

Les *Calycerées*, où la soudure des fleurs voisines, au moyen des ovaires, réunit toute l'inflorescence en une masse commune, semble offrir le plus haut degré des adhérences et, par conséquent, de la composition. Néanmoins, par leurs graines suspendues et perispermées, elles fournissent le passage des *Dipsacées* aux *Composées*.

Nous résumerons maintenant les principales divisions de la distribution qui précède par un tableau semblable à ceux que nous avons donnés pour les autres Systèmes.

EMBRANCHEMENTS.	DIVISIONS.	SOUS-DIVISIONS.	SÉRIATIONS.
PLANTES ACOTYLEDONÉES. OU CRYPTOGAMES.	CELLULAIRES	ANGIOSPERMÉS
	VASCULAIRES	GYMNOSPERMÉS	
COTYLEDONÉES MONOCOTYLEDONÉES. OU PHANÉROGAMES	APERISERMÉS AQUATIQUES
		PERISERMÉS	
DIGOTYLEDONÉES	GYMNOSPERMES	gymnadiiflores.
		glumacées.	
ANGIOSPERMES	DICLINES	homoblastées
		aschidoblastées.	
APETALES	penanthées.
		plousianthées.	
POLYPETALES.	rhizanthées.
		gynandrées.	
HYPOCYNES.	perigynées.
		cyclospermées.	
PERIGYNES	Cyclospermées.
		pleurospermées.	
SEMIPERICYNES.	chlamydoblastées.
		axospermées.	
MONOPETALES	SEMIMONOPETALES	axospermées aperispermées.
		pleurospermées.	
EUMONOPETALES	HYPOCYNES	axospermées perispermées.
		anisanandrées.	
PERIGYNES	isanandrées.
		perigynées	

Nous avons exposé sommairement l'histoire des classifications botaniques, depuis les essais les plus anciens jusqu'aux plus récents, et nous avons vu ces derniers tendre tous au même but, à l'établissement d'une méthode naturelle, c'est-à-dire montrant les plantes rapprochées ou séparées, suivant la somme plus forte ou plus faible de leurs rapports. De la multiplicité et de la diversité de ces rapports, que les différents auteurs appréciaient à des taux différents, ont dû nécessairement résulter des combinaisons variées. Il ne faut pas s'en plaindre, puisque chacune d'elles, en se plaçant à son point de vue particulier, en faisant saillir tels ou tels rapports de préférence à d'autres, a pu jeter sur eux plus de clarté, et que venant ainsi de divers côtés, la lumière s'est faite sur un plus grand nombre de points.

La recherche de la méthode naturelle a-t-elle épuisé ses moyens, et est-elle arrivée à ce terme où les systèmes artificiels se trouvaient vers la moitié du xviii^e siècle? Un coup d'œil jeté sur le passé peut nous aider à répondre sur l'avenir. Depuis la renaissance des sciences, la botanique a marché se perfectionnant par un progrès continu, et résumant ces progrès dans ses classifications. Or la comparaison des travaux de trois siècles et demi montre croissant dans la même proportion le nombre des plantes connues, et surtout connues de mieux en mieux dans tous les détails de leur organisation. La question des progrès futurs revient donc à celle-ci : Connaissons-nous toutes les plantes, et les connaissons-nous complètement?

Longtemps, et surtout à certaines époques, on a cru le nombre des espèces végétales sur la terre assez borné. Les botanistes de la renaissance ne voyaient partout que les plantes de Dioscoride; beaucoup des disciples de Linné rapportaient la plupart des espèces nouvelles à celles de leur maître, et se conformaient en ce point à une opinion professée par lui (1).

Dans l'un et l'autre cas, l'observation plus exacte ne tarda pas à dissiper cette illusion et à multiplier les plantes, proportionnellement à l'étendue du champ des re-

cherches. Ray estimait déjà leur nombre total à bien plus du double de celles qu'il énumérait dans son histoire générale. Adanson, frappé de cette variété de la nature par la vue d'une région neuve et tropicale, portait, par des calculs approximatifs, ce total à quarante et quelques mille. Plus tard, et surtout depuis qu'on s'occupe de la géographie des plantes, des calculs semblables ont été établis sur des données diverses; mais quelque ingénieuses et hardies qu'elles fussent, elles paraissent être toujours restées bien en-deçà de la vérité. Les plantes semblent se multiplier sous les pas des voyageurs; elles s'accroissent dans les herbiers avec une rapidité et dans une proportion telles que le temps manque aux déterminations qui permettraient de les compter.

Maintenant, si l'on réfléchit que des botanistes parcourant le même pays, le Brésil, par exemple, en ont rapporté des collections différentes pour la moitié et même les deux tiers; que les voyageurs n'ont parcouru de vastes pays que suivant un petit nombre de lignes, ne s'arrêtant pas ou s'arrêtant peu de temps là où le séjour prolongé, pendant la révolution de l'année entière, eût pu compléter la recherche sans l'épuiser; si l'on calcule, en conséquence, ce qui reste à explorer dans ces pays explorés, et si l'on y ajoute tous ceux qui ne l'ont pas été du tout, tout l'intérieur des grands continents, toutes ces chaînes de montagnes où la diversité des productions se complique de celles des latitudes et des hauteurs, on sera convaincu qu'il reste encore un nombre énorme de plantes à découvrir. De plus, en raisonnant par analogie, et d'après les résultats des découvertes des cinquante dernières années, on pensera que ces plantes nouvelles, bien que se rapportant en partie, et de plus ou moins près, à des types déjà connus, nous fourniraient une certaine somme de types nouveaux outellement modifiés, qu'ils viendraient apporter la lumière sur une foule de points encore complètement obscurs ou éclairés d'un faux jour, relier les fragments séparés de la chaîne ou mieux du réseau auxquels manquent tant de chaînons ou de mailles intermédiaires. Ce seront autant de données de plus pour le problème de la classification naturelle; et si, lorsqu'enfin on les possèdera toutes, et seulement alors, on s'assure que,

(1) *Numerum plantarum totius orbis longè pauciorum esse quam vulgò creditur satis certo calculo intellexi, utpotè qui nunc ac ne 30,000 attingat. Linn., Spec. Plant. 1:54.*

comme certains problèmes de géométrie, il n'est pas susceptible d'une solution définitive, au moins elles permettront de s'en approcher autant que possible.

Nous avons dit qu'en même temps qu'on avait appris à connaître un plus grand nombre de plantes, leur connaissance plus complète et plus approfondie dans toutes leurs parties avait suivi la même progression. Nous savons qu'on pourrait signaler quelques pas rétrogrades et quelques longs temps d'arrêt, comme, par exemple, pour l'anatomie végétale après Grew et Malpighi. Mais néanmoins, en considérant l'histoire de la science en général, cette vérité ne peut être contestée; et pour la constater, il suffit de jeter un coup d'œil sur les descriptions des mêmes plantes dans les ouvrages les plus généraux à des époques différentes, par exemple, dans ceux de Bauhin, de Tournefort, de Linné, de Jussieu et d'Endlicher. Chaque génération ajoutant ses travaux à ceux des générations précédentes a dû les dépasser; et, dans notre siècle, le perfectionnement des méthodes et des instruments d'observation, mis d'ailleurs à profit par un nombre beaucoup plus grand d'habiles observateurs, a singulièrement élargi le champ des recherches, et reculé les limites des connaissances botaniques. Mais tout en se rapprochant du but, on en est resté loin encore. Quelques théories modernes, et quelques travaux qui ont fait connaître à fond telles plantes en particulier, ou seulement telles de leurs parties, et tout en témoignant du progrès, accusent l'insuffisance de nos connaissances relativement à la majorité des végétaux sur lesquels ces théories n'ont pas été vérifiées et des travaux semblables exécutés. La lumière brillante jetée sur quelques points nous fait apercevoir que les autres ne sont pas convenablement éclairés.

Sans doute les descriptions de la plupart des fleurs, telles qu'on les possède ou qu'on les fait aujourd'hui, sont des signalements extérieurs fort exacts et fort complets. Mais pour les questions qui nous occupent ici, pour la discussion et la détermination des rapports naturels, elles sont loin de suffire dans beaucoup de cas, dans ceux qui donnent lieu au doute et par suite aux divergences de tant de systèmes. Quelles sont les notions qui manquent, et qui pourraient

utilement nous venir en aide dans cette recherche? Nous pouvons ici en indiquer quelques unes.

Commençons par les caractères de la fructification, puisque ce sont ceux qu'on est convenu d'employer comme les plus importants pour la classification. Le premier point à déterminer exactement est la symétrie générale de la fleur, c'est-à-dire la disposition relative de toutes les parties qui la composent. Nous avons vu que ces parties peuvent être considérées comme autant de feuilles modifiées, et que leurs modifications différentes constituent différents organes formant plusieurs rangées concentriques ou verticilles. Mais chaque organe apparent ne représente pas constamment une feuille; car chaque feuille peut subir ce qu'on appelle un dédoublement, et fournir ainsi plusieurs organes au lieu d'un seul. C'est un cas assez fréquent pour les étamines, et même quelquefois la même feuille dédoublement fournit en même temps le pétale qui leur est alors opposé, par exemple, dans les Malvacées. On a sous les yeux une fleur pentapétale et polyandre, dont, au premier coup d'œil, la symétrie semblerait par conséquent la même que celle d'une Dilléniacée. Mais dans celle-ci, tous les pétales, et toutes les étamines disposées en spirale, représenteront autant de feuilles distinctes, c'est-à-dire en nombre presque indéfini; dans la Malvacée, à leur place on n'aura qu'un verticille unique de cinq parties. La symétrie de sa fleur sera donc la même que celle d'une fleur d'Hermanniee réduite à cinq étamines oppositipétales, si différente au premier abord. Le calicule, qui environne à l'extérieur le calice de beaucoup de ces mêmes Malvacées, est formé par des bractées, c'est-à-dire par autant de feuilles, constituant un verticille différent. Celui des Potentilles résulte de la soudure des stipules appartenant aux folioles calicinales, et conséquemment fait partie du même verticille. D'autre part, certaines feuilles de la fleur peuvent se présenter sous une forme tout à fait différente que celle qu'elles semblaient destinées à revêtir d'après la place qu'elles occupent; et, pour ne pas sortir de l'exemple déjà employé, nous citerons encore les Malvacées ou les cinq organes alternes avec les pétales, et qui, par conséquent, représentent

les étamines normales, se montrent sous la forme d'un disque tubuleux et quinquelobé, quand elles ne manquent pas tout à fait. La plupart des organes, appelés nectaires, sont dus à ces sortes de métamorphoses; mais elles peuvent être bien plus embarrassantes et trompeuses quand un verticille prend la forme d'un autre, l'étamine, par exemple, celle de pétale, ou le pétale celle d'étamine. Il s'ensuit que des fleurs, en apparence semblables, peuvent, en réalité, complètement différer par leur symétrie; qu'au contraire, des fleurs, en apparence très différentes, peuvent réellement se ressembler. On conçoit maintenant que ses descriptions pures et simples, si exactes qu'elles soient, peuvent être tout à fait insuffisantes pour comparer les fleurs à ce point de vue, celui qui, établissant le type de chaque famille et de chaque genre, doit servir, en quelque sorte, de signal dans la recherche des affinités naturelles.

Dans nos divisions des Polypétales, nous nous sommes servi des caractères de la placentation axile ou pariétale, mais nous avons signalé un assez grand nombre de cas exceptionnels ou ambigus. Nous sommes porté à penser qu'il y aurait bien moins d'exceptions et de doutes, si nos études avaient été poussées plus loin. Une fleur, comme un rameau, se compose d'un axe et de feuilles ou parties appendiculaires. Les ovules peuvent appartenir à l'un ou à l'autre système; dans le premier cas, la placentation est réellement axile, pariétale dans le second. Quand l'ovaire présente une cavité indivise et que nous voyons les ovules portés ici sur la paroi interne (comme dans les Violacées), là sur un axe central et libre (comme dans les Primulacées et Santalacées), nous ne pouvons hésiter. Mais, que les feuilles carpellaires s'infléchissent à l'intérieur jusqu'au point de toucher l'axe et viennent s'accoler à lui par leurs bords, les ovules, partant de ces bords, paraîtront tout aussi bien partir de l'axe ou bien les ovules, partant réellement de l'axe, sembleront partir de ces bords. C'est alors qu'on dit la placentation axile et c'est dans ce sens que nous avons employé ce mot qui ne constate autre chose qu'une situation apparente, et confond deux origines en réalité très différentes des ovules, l'une sur l'axe de la fleur, l'autre sur ses parties

appendiculaires. Voilà un nouveau point à éclaircir dans un nombre extrêmement considérable de plantes, celles qui ont l'ovaire multiloculaire; et, une fois éclairci, il déterminera la valeur qu'on doit attacher à ce caractère.

Dans les ovaires composés par la réunion de plusieurs carpelles, cette réunion même dissimule souvent la position de ceux-ci par rapport aux autres parties de la fleur, et il est nécessaire de la constater pour compléter la connaissance de la symétrie. C'est encore ce qui reste à faire dans un grand nombre de cas.

L'histoire des ovules a été singulièrement perfectionnée depuis quelques années. Mais leur développement après la fécondation n'a été suivi que dans un nombre de plantes encore fort limité. Or il faudrait qu'il le fût dans toutes pour bien connaître l'origine des enveloppes de la graine et celle du périsperme. Suivant qu'il s'est formé dans le nucelle ou dans le sac embryonnaire, il doit indiquer des affinités différentes, et des graines, identiques en apparence, diffèrent pourtant essentiellement sous ce rapport. La nature du périsperme fournit aussi d'excellents caractères qu'il faudra constater dans toutes les graines.

On confondait autrefois, sous le nom d'arille, des parties tout à fait différentes, dont quelques unes même n'appartenaient pas à la graine; et, dans les cas où il en dépend en effet, M. Planchon a montré que son origine pouvait beaucoup varier, qu'il pouvait être dû à une expansion ou du funicule, ou du raphé, ou des téguments de la graine renflés ou réfléchis extérieurement sur eux-mêmes. Les recherches doivent être poursuivies dans toutes les graines dites arillées, et d'autant plus que cet organe a été pris en considération pour caractériser un certain nombre de familles.

Enfin, l'histoire de la germination doit compléter celle des graines. Elle fournit souvent d'excellents caractères, notamment dans les Monocotylédones, ainsi qu'A.-L. de Jussieu l'avait déjà fait remarquer. Mais les observations n'ont pas été assez multipliées et assez précises pour permettre encore des généralisations.

Nous venons d'indiquer quelques sujets d'études sur les parties de la fructification,

et nous aurions pu en signaler bien d'autres encore. Il est probable que nous n'aurions pourtant pas épuisé la matière et que beaucoup d'autres points de vue se présenteront à d'autres esprits ou se découvriront par les progrès de la science. Il en est un surtout qu'on doit à un savant botaniste que nous avons eu l'occasion de citer plus d'une fois dans cet article. Nous avons précédemment raisonné dans l'hypothèse que toutes les parties de la fleur sont formées par autant de feuilles ou libres ou soudées, et nous n'avons fait jouer un rôle à l'axe que dans la placentation. M. Schleiden lui en assigne un beaucoup plus général et plus important. Suivant lui, c'est un axe simple ou ramifié qui forme tous les placentaires; il peut aussi, en se dilatant, s'évasant ou se creusant à son sommet, fournir la paroi des ovaires, soit qu'il la constitue à lui seul, soit qu'il vienne doubler les feuilles carpellaires, et, suivant qu'il s'arrête plus ou moins haut, il le fournit en totalité ou seulement en partie. Il remet ainsi en honneur la doctrine des plus anciens botanistes qui distinguaient la fleur du fruit infère, nom qui redevient vrai dans un grand nombre de cas, à l'exclusion de celui d'adhérent qu'on lui avait préféré. On conçoit quels éléments nouveaux cette théorie apporterait à la comparaison des organes et, par conséquent, au calcul des affinités des plantes. Entre autres caractères dont la détermination se trouverait ainsi modifiée, serait notamment celui des insertions, puisqu'elles se rattacherait à l'axe dans un grand nombre de cas où on les plaçait sur le calice et que, dans d'autres, le nouveau rapport de l'ovaire aux autres parties de la fleur constituerait une épigynie essentielle.

Cette étude comparative des parties dont on recherche la véritable origine sous les formes si diverses dont les a revêtues la métamorphose des organes de la végétation en ceux de la fructification ou de ceux-ci les uns dans les autres, a reçu le nom de morphologie. Chacun de ces organes, ainsi modifié, en représente un autre; il a sa signification (*Deutung*, en allemand). Ce n'est qu'après l'avoir fixée qu'on peut établir entre les plantes une comparaison d'où sorte la véritable appréciation de leurs rapports.

Les considérations qui peuvent venir en aide au botaniste pour déterminer cette signi-

fication des organes sont de plusieurs sortes. Le moyen le plus généralement et le plus anciennement employé est la comparaison des plantes voisines. Dans les espèces appartenant à un même genre, dans les genres appartenant à une même famille, dans un groupe de familles dont l'affinité mutuelle est bien constatée, on prend pour points de départ ceux ou celles où la nature des organes bien manifeste ne peut donner lieu au doute, puis on suit leurs modifications graduelles dans la série de ces espèces, de ces genres, de ces familles, on assiste ainsi en quelque sorte au déguisement, et, si complet qu'il paraisse, on n'éprouve aucune peine à nommer l'organe métamorphosé. C'est le procédé mis en usage, même longtemps avant que la théorie des métamorphoses se fût introduite dans la science. Le *Genera plantarum* d'A.-L. de Jussieu en montre d'ingénieuses applications. Qu'on lise les notes à la suite des Urticées, des Rosacées, du genre Euphorbe, on verra comment il arrive du réceptacle allongé en axe de l'Artocarpus à celui de la Figue creusée en forme de Poire, du fruit de la Fraise à celui de la Pomme si différent en apparence; comment l'Euphorbe lui laisse soupçonner une inflorescence declinè là où l'on ne voyait qu'une seule fleur hermaphrodite. Le problème se complique, quand les affinités de la plante sont inconnues et douteuses; car le point de comparaison manque et c'est à le trouver que brillent la sagacité et l'expérience du botaniste. Il doit avoir égard surtout à la situation relative des parties; la place révèle la signification réelle de l'organe bien plus sûrement que la forme et la fonction qui, souvent, ne servent qu'à la dissimuler.

Gœthe a pris pour épigraphe de la dernière édition de ses œuvres botaniques: *Voir venir les choses est le meilleur moyen de les expliquer*. Il signalait ainsi l'extrême importance des études organogéniques, surtout pour celle des métamorphoses des parties appendiculaires de la plante, objet de son ouvrage. C'est à cet ordre d'observations que l'organographie a dû ses brillants et rapides progrès dans ces derniers temps. Il suffit de citer l'histoire de l'ovule et de l'anthère, les noms de MM. Robert Brown, Mirbel, Brongniart, qui ont ouvert cette route suivie avec talent par beaucoup d'autres. Nous avons déjà précé-

demment mentionné les beaux travaux de M. Schleiden qui ont l'organogénie pour base. C'est par elle qu'on pourra répondre à toutes ces questions dont nous avons précédemment posé quelques unes et dont la solution doit éclairer et fixer la classification naturelle. Il est vrai que ces observations sont extrêmement délicates, qu'elles ne peuvent se faire, en général, avec un degré suffisant de netteté que sur les plantes vivantes, et que celles de nos herbiers auxquelles nous sommes réduits, dans un si grand nombre de cas, ne s'y prêtent que bien difficilement. Mais on doit espérer que la perfection des instruments, l'habileté des observateurs et le grand nombre de végétaux cultivé aujourd'hui dans les jardins botaniques, aideront à triompher de ces difficultés. Il faudrait que quelques types au moins de chaque famille fussent étudiés sous ce rapport.

Il est encore une classe de faits dont l'observation peut prêter un utile secours ; nous voulons parler des monstruosité. Elles nous montrent souvent les organes sous une forme qui fait comprendre leur véritable nature, mieux que celle où ils se seraient fixés dans leur développement normal. Lorsque les quatre ovaires et le style gynobasique d'une Labiée se présentent sous celle de deux feuilles, chacune surmontée de son style et enroulée à sa base en deux cavités béantes et ovulifères, nous reconnaissons le nombre binaire des carpelles dans cette famille ; lorsqu'un *Primula* nous offre, au centre de plusieurs feuilles carpellaires, un axe tout à fait libre et tout chargé de petites feuilles, nous y constatons l'existence d'un placentaire essentiellement central ; lorsque l'involucre d'un *Euphorbe* se sépare en plusieurs feuilles portant chacune deux glandes sur le dos, nous retrouvons là les bractées bi-glanduleuses de tous les genres voisins avec lesquels l'affinité de celui-ci devient plus évidente. Néanmoins ce n'est qu'avec une extrême circonspection qu'on doit faire usage des faits tératologiques qui troublent l'ordre de la nature au moins aussi souvent qu'ils le manifestent, et leur interprétation trop subtile ou trop hardie pourrait conduire fréquemment à de fausses conséquences. D'ailleurs nous ne les devons qu'à d'heureux hasards ; ils ne se répètent pas identiques, même sur la plante qui nous les offre ; ils

ne peuvent être contrôlés par des observations multipliées au gré de l'observateur, et surtout par des observateurs différents. Ce sont des auxiliaires dans lesquels on ne doit pas mettre une confiance absolue, et faire consister sa force principale, mais qui peuvent y ajouter si l'on sait s'en servir à propos.

Parmi les caractères, nous avons insisté sur ceux de la fructification. Mais puisque la méthode naturelle les emploie tous, elle devra aussi profiter des perfectionnements apportés à la connaissance de ceux de la végétation. Les différences fondamentales qu'offrent dans leur structure les tiges des Acotylédonées, des Monocotylédonées et des Dicotylédonées, que tous les auteurs signalent, et que beaucoup placent même en première ligne, celles qu'on observe dans la disposition de leurs racines et dans la nervation de leurs feuilles, démontrent assez la grande valeur de ces caractères. et même on peut dire que ceux de l'embryon, soit avant, soit pendant la germination, appartiennent autant à la végétation qu'à la fructification, puisqu'on peut également les considérer comme le dernier terme de l'une et le premier de l'autre. Les différences essentielles s'arrêtent-elles aux grands embranchements du règne végétal, et n'en trouve-t-on point qui puissent servir à caractériser des groupes naturels plus bornés ? La structure particulière de la tige dans plusieurs groupes de Cryptogames vasculaires, dans celui des Gymnospermes, dans plusieurs familles même, comme les Graminées, les Pipéracés, les Aristolochiées, etc., permettent de répondre affirmativement. M. Mirbel, il y a longtemps déjà, exprima l'opinion qu'on pourrait arriver à généraliser cette vérité par une anatomie comparée des végétaux, qu'il commença par l'examen d'une famille très naturelle, celle des Labiées (*Ann. du Mus.*, vol. XV) ; mais il s'arrêta là, rebuté soit par l'immensité du travail, soit par les difficultés que lui présentaient des exceptions trop nombreuses ou le défaut de matériaux. Ils manquaient, en effet, pour toutes les familles exotiques, c'est-à-dire pour la majorité des plantes.

On a cherché plus tard à former des collections pour ce genre de recherches, et quoiqu'elles soient encore bien insuffisantes, elles ont pris pourtant un développe-

ment qui permet aujourd'hui de les aborder. Les échantillons de bois, correspondant à ceux des herbiers, se sont multipliés de manière à représenter un grand nombre de familles; et leur étude comparée peut faire entrevoir, sinon établir, quelques résultats généraux. Elle a été particulièrement activée par celle des végétaux fossiles, où les parties les plus résistantes ont dû nécessairement se conserver, tandis que disparaissaient les organes délicats comme ceux de la fleur, et pour la détermination desquels il fallait, en conséquence, recourir à d'autres caractères que ceux qu'on emploie pour les plantes actuellement vivantes.

On doit cependant remarquer que la structure des tiges peut varier beaucoup dans un même groupe naturel; car elle paraît se modifier par des influences qui n'apportent aux caractères de la fructification que des modifications ou nulles ou beaucoup plus légères. Telle est celle du milieu dans lequel vit la plante; dans l'eau elle végète le plus souvent tout-à-fait autrement qu'à l'air; et comme beaucoup de familles, incontestablement naturelles, ont à la fois des espèces terrestres et des espèces aquatiques, les tiges des unes et des autres offriront des différences notables, de telle sorte qu'elles ne pourraient faire reconnaître leur affinité sans le secours des fleurs et des fruits, qui ont, au contraire, conservé leur uniformité. Le mode de végétation, différent dans des plantes également voisines, détermine des dissemblances analogues. Les unes, dans leur développement aérien, s'arrêtent toujours à l'état herbacé; tandis que les autres, persistant pendant une suite plus ou moins longue d'années, forment un bois plus ou moins épais: on peut donc les comparer dans leurs premières pousses, pas au-delà. Celles qui allient la consistance ligneuse à l'habitude de grimper en s'appuyant sur les corps voisins ou s'enroulant autour d'eux, et qu'on désigne sous le nom de lianes, présentent, pour la plupart, une structure particulière. Or, si quelques familles sont composées presque exclusivement de lianes, plusieurs autres offrent à côté d'elles d'autres espèces s'élevant par elles-mêmes, et celles-là conformées autrement, pour ainsi dire normalement, comme on peut le voir dans les Bignoniacées, les Convolvulacées, les Sa-

pindacées, les Malpighiacées et bien d'autres encore. Mais il est à remarquer que ces lianes, avec quelques caractères communs à toutes, en ont qui sont propres à chacune de ces familles en particulier, et qu'un œil exercé reconnaîtra de suite à laquelle de celles que nous venons de citer appartient le tronçon qui lui est présenté. Le parasitisme semble se lier aussi à une structure particulière des tiges dans la plupart des végétaux qui vivent ainsi implantés sur d'autres, soit sur leur portion aérienne comme les Loranthacées, soit sur leurs racines, comme, par exemple, plusieurs genres de Scrofularinées appartenant à l'ancienne famille des Pédiculaires. M. Decaisne, qui a reconnu leur végétation parasite, a constaté en même temps leur structure exceptionnelle, dont le trait le plus saillant est l'absence de rayons médullaires, signalée aussi dans la Clandestine et l'Orobanche par M. Duchartre. De tous ces faits, on arrive à cette conclusion que, si les tiges varient avec le mode de végétation et peuvent ainsi différer dans les plantes d'une même famille où ce mode est double, elles se ressemblent par certains caractères bien appréciables dans celles de ces plantes qui végètent de la même manière. Ces caractères de végétation viendront donc confirmer ceux de fructification tout en se subordonnant à eux.

On connaît bien plus imparfaitement encore les racines, et, en général, les parties souterraines des plantes, que leur situation dérobe à l'observation, pour laquelle on est forcé de les placer en dehors de leurs conditions d'existence. Elles ont sans doute été étudiées avec soin au point de vue de l'organographie générale et de la physiologie, mais non à celui de la classification, et nous ne pouvons apprécier la valeur et la fixité des caractères qu'elles pourraient lui fournir. Il est peu douteux qu'elles ne le puissent aussi bien que les parties aériennes. Les différences constatées sous ce rapport entre les trois grands embranchements permettent de le préjuger, et de penser qu'il doit en exister d'autres moins générales propres à caractériser des groupes naturels plus circonscrits. M. Clos, dans un travail tout récent (*Ébauche de la rhizotaxie*, 1848), a montré que les radicules ne croissent pas éparses sans ordre déterminé, mais symétriquement sur plu-

sieurs lignes droites ou obliques dont le nombre est fixe, 2, 3, 4 ou 5, très rarement davantage; qu'on observe dans une même famille, tantôt un seul de ces nombres, tantôt deux, dont le second est alors en général double de l'autre et paraît en dériver, tantôt trois ou les quatre à la fois; que cette disposition fournit, en conséquence, des caractères ordinaires, ou génériques, ou seulement spécifiques. Il l'a vérifiée dans un assez grand nombre de familles dicotylédonées, représentées chacune par quelques plantes. Il serait bon de multiplier ces observations, pour se fixer sur la valeur de ce nouveau caractère, qui, néanmoins, par la petite quantité des combinaisons possibles, ne pourra nécessairement fournir que peu de signes distinctifs.

La structure des racines comparée à celle des tiges donnerait sans doute des caractères de même ordre. Malheureusement les observations manquent et l'on s'est peu occupé jusqu'ici de réunir dans les collections des matériaux pour l'examen de cette question. Des tronçons de racines ligneuses rassemblés en proportion suffisante et mis en regard des tiges, fourniraient des documents importants pour la connaissance complète des bois, soit, ce qui est assez probable, qu'ils fissent reconnaître un rapport constant dans les unes et les autres, et, par conséquent, dans une partie des plantes d'une même famille, soit que ce rapport fût défaut.

Quant aux feuilles et à leurs appendices, leur emploi introduit dans la science, et depuis si longtemps, pour la spécification, a permis de reconnaître qu'elle peuvent dans beaucoup de cas fournir des caractères d'un ordre plus élevé, souvent constants dans tout un même groupe naturel. Depuis quelques années, leur disposition sur les rameaux a fixé l'attention; on l'a vue soumise à certaines lois dont la révélation a créé une nouvelle branche de la science, la phyllotaxie. Il s'agit maintenant, au lieu de s'arrêter à l'arrangement extérieur, de le poursuivre plus loin, d'étudier à l'intérieur des tiges et rameaux l'agencement des faisceaux qui se rendent aux feuilles, et d'établir ainsi le rapport de l'axe aux parties appendiculaires. Quelques essais dans cette voie ont déjà été tentés.

Par suite de la situation constante des bourgeons aux aisselles des feuilles, la ramification se trouve intimement liée à la phyllotaxie, quoiqu'elle soit modifiée par ce fait que toutes les aisselles ne sont pas toujours gemmifères, mais que les bourgeons peuvent y manquer, et assez souvent dans un ordre régulier. Cette disposition régulière des rameaux, lorsqu'elle existe, doit donc être notée avec la même précision que celle des feuilles. Et puisque nous avons parlé des bourgeons, ajoutons que les caractères qu'on peut en tirer et qui constituent ceux de la vernation, quoiqu'on les ait bien étudiés dans beaucoup de plantes indigènes et dans quelques exotiques, ne l'ont été encore que dans le petit nombre. Or, on sait qu'ils peuvent utilement servir à la classification naturelle et sont déjà signalés comme distinctifs dans plusieurs familles.

L'inflorescence, qui se lie elle-même à la ramification, mais qui ne la répète pas constamment, est toujours décrite parmi les caractères de familles, et cette partie de la science a fait de grands progrès et acquis un haut degré de précision depuis le travail fondamental de M. Roeper. Elle peut en acquérir bien davantage encore en multipliant les observations, souvent faites sur les échantillons trop peu nombreux ou incomplets des herbiers, (et c'est ce que permettra leur richesse toujours croissante, ainsi qu'en les vérifiant sur des inflorescences très jeunes, avant que les avortements fréquents aient masqué la disposition véritable. Il est probable qu'on fera disparaître ainsi beaucoup d'exceptions apparentes et qu'on constatera dans beaucoup de groupes une uniformité méconnue dans plusieurs.

Cette revue des caractères de la végétation et de quelques uns des perfectionnements dans leur étude qui contribueraient à celui de la classification, est sans doute bien incomplète. En l'ébauchant ici nous n'avons pas prétendu fixer des règles et enseigner ce qui reste à faire, mais indiquer seulement quelques points de ce vaste travail.

Enfin, les ouvrages modernes récapitulent, à la suite des caractères de chaque famille, les produits connus d'un certain nombre des végétaux qui s'y rapportent, les propriétés économiques ou médicales qui en

résultent, et aussi sa distribution géographique. Ces indications intéressantes, que quelques lecteurs même recherchent exclusivement, ne doivent être nullement considérées comme accessoires, comme indépendantes jusqu'à un certain point des caractères botaniques. En effet, les produits dépendent de l'organisation : ils devront donc présenter un certain degré de ressemblance dans des végétaux semblablement organisés ; de telle sorte que l'affinité reconnue entre un certain nombre de plantes pourra y faire prévoir des propriétés analogues, et que réciproquement l'analogie des produits et des propriétés indiquera souvent une affinité naturelle entre certains végétaux. Cela est si vrai que nous voyons plusieurs ouvrages de matière médicale, cherchant l'ordre le plus méthodique pour classer les substances végétales dont ils traitent, s'arrêter précisément à celui des botanistes. Toute notion ajoutée à celles que nous possédons sur ce sujet, profitera donc à la classification naturelle. Or, dans l'énorme catalogue des végétaux connus, combien il en est encore peu dont les propriétés aient été constatées par des observations et des expériences suffisamment rigoureuses, et quel champ immense ouvert aux recherches des botanistes futurs !

Dans l'article relatif à la géographie botanique, nous avons cherché à montrer les rapports intimes et nombreux qui existent entre la distribution des végétaux sur la surface de la terre et leur distribution méthodique, et comment l'une sert souvent à éclairer l'autre : nous n'avons donc pas besoin de revenir ici sur ce sujet.

Dans les sciences humaines, les pas en avant, faisant découvrir des horizons nouveaux, semblent cloigner le terme, dont on se rapproche cependant, mais où l'on n'arrivera jamais : le point où l'on est parvenu est toujours le point de départ. En cherchant à montrer celui auquel en est aujourd'hui la méthode naturelle et les premiers pas à faire au delà, nous avons donc voulu seulement le justifier de l'imperfection qu'on lui reproche et donner une idée de quelques moyens des perfectionnements dont elle est susceptible. Mais la vérité que ces considérations ont surtout pour but d'établir, c'est que, cette méthode devant s'appuyer sur la connaissance

complète, dans toute l'étendue du mot, de l'universalité des végétaux, elle ne constitue pas une recherche à part et en dehors des autres, mais résume la science tout entière ; qu'elle présente donc aux esprits qui s'en occupent tout autre chose qu'un simple jeu de combinaisons, un exercice plus ou moins ingénieux, plus ou moins futile ; qu'enfin, par l'ordre établi dans les connaissances acquises, elle facilite celles qui restent à acquérir. Ces connaissances sont bien imparfaites encore ; la méthode naturelle doit l'être également : mais chaque progrès, dans quelque direction qu'il se fasse, sur quelque point de la science qu'il porte, en sera un pour elle. Tout botaniste qui pourra en revendiquer un, aura pris part à son perfectionnement ; et si elle en atteint jamais un complet, si le monument s'achève un jour, ce sera l'œuvre de tous, quel que soit l'heureux architecte qui y attache son nom. (AD. DE JUSSIEU.)

***TAXOTHERIUM**. MAM. FOSS. — Voyez BYENODON. (L. D.)

TAXUS. MAM. — Nom du Blaireau dans quelques ouvrages. (G. B.)

TAXUS. BOT. PH. — Nom latin de l'IF. Voy. IF.

***TAYGETIS** (ταυγετος, nom mythologique) INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Pyralides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

TAYLORIE. *Tayloria* (nom propre). BOT. CR. — (Mousses.) Genre de la tribu des Splachnées, établi par sir W. Hooker, mais qui depuis sa création a subi quelques modifications importantes. Voici comme il est caractérisé aujourd'hui. Péristome issu de la couche intérieure de la capsule au dessous de son orifice, et composé de 16 ou 32 dents rapprochées ou soudées par paires; dents souvent très longues, concaves dans l'état frais ou, si on les humecte, réfléchies par la sécheresse et comme appliquées sur la paroi externe de la capsule; capsule longuement pédonculée, droite ou penchée, offrant, avec son col plus ou moins allongé, la forme d'une poire ou d'une massue courte; columelle exserte et renflée en tête au sommet; opercule convexe, conique ou conique aminci en bec; coiffe conique renflée, droite, fendue de côté, resserrée à sa base qui est ou lacérée, ou comme rongée; reticulature des feuilles comme dans les *Splachnum*;

inflorescence monoïque. On connaît six espèces de ce genre, lesquelles vivent toutes dans les régions alpines ou subalpines des deux continents. (C. M.)

***TAYOTUM.** BOT. PH. — Genre rapporté avec doute à la famille des Apocynées, formé par Blanco (*Flora de Filip.*, p. 105) pour un arbuste de Manille nommé *Tayotum nigrescens*. (D. G.)

***TCHAGRA.** Less. ots. — Synonyme de *Lanarius*, Vieill. Division de la famille des Pies-Griè hes. (Z. G.)

***TCHITREC.** *Tchitreia*. ots. — Genre de la famille des *Muscicapidées* (Gobe-Mouches), dans l'ordre des Passereaux, établi par M. Lesson, qui lui donne les caractères suivants : bec déprimé, caréné, crochu et échancré à la pointe, garni de poils à la base; des soies recouvrent les narines; première rémige courte, les 3^e, 4^e et 5^e les plus longues; queue longue, étagée, les deux pennes médianes étant quelquefois très-allongées; pieds grêles.

Les espèces que M. Lesson rapporte à ce genre, rangées, la plupart, avec les Gobe-Mouches par les uns, avec les Moucherolles par les autres, avec les Platyrhynques par d'autres, appartiennent toutes aux régions intertropicales de l'ancien continent; ce sont : le TCHITREC BEC-BLANC, *Muscicapa paradisæa*, Linn. (Buff., *pl. enl.*, 234, t. 2), de l'Asie, de l'Afrique et de l'Inde; — le TCHITRÉ-ROUX, *Mus. Castanea*, Kuhl. (Buff., *pl. enl.*, 234, t. 2), de l'Inde; — le TCHIT. SCHE-TAL, *Muscipeta holosericea*, Temm. (Buff., *pl. enl.*, 248, p. 1); — le TCHIT. DE CASAMAUSS, *Mus. Casamaussæ*, Less., de la Sénégambie; — le TCHIT. DE GAIMARD, *Mus. Gaimardi*, Less., de Madagascar; — le TCHIT. SCHET NOIR, *Mus. mutata*, Latb. (Buff., *pl. enl.*, 248, t. 2), même habitat; — le TCHIT. PRINCE, *Muscipeta princeps*, Temm. (*pl. col.*, 584), du Japon; — le TCHIT. HUPPÉ, *Mus. cristata*, Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 573, t. 2 et 39, t. 2), du Sénégal; — le TCHIT. DE BOURBON, *Mus. Borbonica*, Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 573, t. 1); — le TCHIT. SÉNÉGALIEN, *Mus. Senegalensis*, Less.; — le TCHIT. A TÊTE D'ACIER, *Mus. Chalybeocephalus*, Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 15, t. 1), de la Nouvelle-Espagne; — et le TCHIT. SIMPLE, *Mus. inornata*, Garn. (*Op. cit.*, pl. 16, t. 1), de la Nouvelle-Guinée. (Z. G.)

***TEBENNOPHORUS.** MOLL. — Genre

proposé en 1842 par M. Amos Binney, à Boston, pour une espèce de Limace que les précédents naturalistes ont nommée *Limax Carolinensis*. (Duv.)

***TECHNITES** (τεχνίτης, artiste). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Érichinides, créé par Schœnherr (*Genera et sp. Curculio. syn.*, t. VII, 2, p. 381), et qui a pour unique espèce le *T. trifasciatus* Schr., propre à la Caffrerie. (C.)

***TECK.** *Tectona*. BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, formé par Linné fils (*Suppl. plant. Syst. veget.*, p. 20 et 151), et dont le nom est dérivé des mots *Theka* ou *Tekha*, par lesquels on désigne, dans l'Inde, la principale de ses espèces. Nous ferons observer que, dans le même ouvrage où il propose ce nom générique, Linné fils l'écrit d'abord *Tektona*, ensuite *Tectona*, mais jamais *Tectonia*, comme le fait M. Endlicher (*Genera*, n° 3703). M. Schauer a décrit (*Prodromus*, vol. XI) deux espèces du genre Teck, dont la plus remarquable est le *Tectona grandis* Linné fils, très grand arbre de l'Inde et du Ceylan, dont le bois, connu sous le nom de Bois de Teck, est célèbre par les qualités qui le distinguent. Les Anglais ont reconnu qu'il l'emporte beaucoup sur tous les autres pour les constructions navales. Il est très dur et d'une durée très supérieure à celle du meilleur Chêne. Aussi est-il extrêmement recherché pour cet objet. Il a de plus quelques autres usages; ainsi les Malais emploient sa décoction contre le choléra. Les fleurs de cet arbre sont diurétiques. Ses feuilles sont astringentes et, de plus, elles servent à teindre en rouge. A Madras, on cultive le Teck comme arbre d'agrément. (D. G.)

***TECLÉE.** *Tecklea* (du nom de Teclahaimanout, ancien empereur d'Abyssinie). BOT. PH. — Genre de la famille des Zanthoxy-lées, formé par M. Raffeneau-Dejile (*Ann. des sc. nat.*, 2^e sér., vol. XX, p. 90, pl. 1, fig. 1) pour un grand arbre d'Abyssinie, à feuilles composées, et à fleurs en épi, dichâmes, tétrandres, qu'il a nommé *Tecklea nobilis*. (D. G.)

***TECMARSIDE.** *Tecmarsis* (τέκμαρ, prodige, présage). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par De Candolle (*Prodr.*, vol. V, p. 93) pour un arbrisseau de Madagascar, voisin du *Synchodendron*, auquel il a donné le nom de *Tecmarsis Bojeri*. (D. G.)

TECOME. *Tecoma*. BOT. PH. — Genre nombreux de la famille des Bignoniacées, formé par Jussieu (*Gen. plant.*, p. 139) aux dépens des *Bignonia* de Tournefort et Linné. L'auteur du *Genera* n'en connaissait que quatre espèces, tandis que De Candolle en a décrit récemment soixante-deux (*Prodr.*, vol. IX, p. 215). Ces nombreuses espèces habitent pour la plupart les parties chaudes de l'Amérique, quelques unes le cap de Bonne-Espérance et la Nouvelle-Hollande. Ce sont des arbres et des arbrisseaux parfois grimpants, à feuilles opposées, pennées avec impaire, quelquefois digitées, formées de folioles généralement dentées en scie ou incisées; à grandes fleurs jaunes ou rouges. Leurs principaux caractères sont : Calice campanulé, à cinq dents; une corolle campanulée, à limbe quinquelobé, bilabié; des étamines didynames, accompagnées du rudiment d'une cinquième; surtout une capsule elliptique, oblongue ou allongée en silique, à deux loges séparées par deux cloisons contraires aux valves, et qui renferme un grand nombre de graines comprimées et dilatées en une aile membraneuse. De Candolle divise les *Técomes* en deux sous-genres dont le premier correspond à deux de ceux de M. Endlicher. Ce dernier botaniste admet, en effet, les trois sections suivantes : a. *Pandorea*, pour les espèces de l'Australie; b. *Eutecoma*, pour les espèces américaines; c. *Tecomaria*, pour celles du cap de Bonne-Espérance. C'est au second de ces sous-genres qu'appartient le *TÉCOME DE VIRGINIE*, *Tecoma radicans* Juss. (*Bignonia radicans* Lin.), qu'on emploie fréquemment à couvrir des murs bien exposés d'un beau tapis de verdure sur lequel se détachent de nombreux corymbes terminaux de grandes fleurs d'un rouge de minium un peu brunâtre. Ce bel arbuste grimpant forme une véritable liane qui s'accroche aux murs et aux arbres à l'aide de crampons. On lui donne vulgairement le nom de *Jasmin trompette*, et parfois aussi celui de *Vigne vierge*, sous lequel on confond plusieurs plantes grimpantes. On le multiplie facilement par graines semées sur couche, par éclats, marcottes et boutures. On cultive aussi, dans nos jardins, le *TÉCOME DU CAP*, *Tecoma Capensis* Lindl., dont le nom indique qu'il appartient à la troisième section, et quelques autres espèces. (P. D.)

* **TECOPHILÉE.** *Tecophilæa* (dédié à M^{lle} *Tecophila* Colla, auteur des figures qui accompagnent un des ouvrages de son père). BOT. PH. — Genre voisin de la famille des Iridées, formé par Bertero (*ex Colla Plant. Chil. Mem. Turin.*, vol. XXXIX, p. 19, t. 55) pour une plante des montagnes du Chili, fort petite et extrêmement délicate, qui n'a qu'une feuille radicale linéaire et une ou deux fleurs bleu de ciel. C'est le *Tecophilæa violæflora* Colla. (D. G.)

TECTAIRE. *Tectus*. MOLL. — Genre proposé par Denys de Montfort pour des espèces de Troques ou Toupies sans ombilic, ayant la columelle en forme d'arc concave continué avec le bord extérieur qui est plus avancé. Tels sont les *Trochus inermis*, *calatus*, *imbricatus*, etc., de Chemnitz. (Duj.)

TECTIBRANCHES (*tectus*, couvert; *branchiæ*, branchies). MOLL. — Quatrième ordre des Mollusques gastéropodes de Cuvier, comprenant les Pleurobranchies, les Aplysies, etc., qui ont les branchies attachées le long du côté droit ou sur le dos en forme de feuillet plus ou moins divisés, mais non symétriques. Le manteau recouvre plus ou moins les branchies et contient presque toujours, dans son épaisseur une petite coquille. (Duj.)

TECTISCUTES. *Tectiscuti*. INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. Hémipt.*, Suites à *Buffon*) désignent ainsi, dans la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères, un de leurs groupes, auquel ils rattachent les genres *Slegaspis*, *Membracis*, *Encophylum*, *Hypsauchenia*, *Oxyrachis*, *Bolbonota*, Amyot et Serv., etc. (Bl.)

TECTONA. BOT. PH. — Nom latin du genre *Teck*. Voy. *TECK*.

TECTRICES. OIS. — Nom que l'on donne, en ornithologie, aux plumes imbriquées qui recouvrent l'aile et les grandes pennes qui s'y implantent. Par extension, on l'a également appliqué aux plumes qui cachent la base des pennes de la queue; mais celles-ci sont mieux connues aujourd'hui sous les noms de *Sus* et *Sous-caudales*. (Z. G.)

* **TECTUS.** MOLL. — Voy. *TECTAIRE*. (G. B.)

TÉDIE. *Teedia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées, tribu des Gratiolées, formé par M. Rudolphi (*in Scrad. Journ.*, vol. II, p. 289) pour des arbrisseaux

du cap de Bonne-Espérance, à feuilles opposées, dilatées, embrassantes à leur base, voisins des *Freylinia* Benth., et qui avaient été décrits par Aiton comme des *Capraria*. Ils se distinguent par leur fruit en baie indéhiscente. Sur les deux espèces connues, nous citerons le *Teedia lucida* Rudolphi. (D. G.)

TEESDALIE. *Teesdalia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Pleurorhizées, tribu des Thlaspidées, formé par M. Rob. Brown (in Aiton. *Hort. Kew.*, édit. 2, vol. IV, p. 83) pour deux petites plantes annuelles de l'Europe moyenne et méridionale que Linné classait, l'une parmi les *Iberis*, l'autre parmi les *Lepidium*. Le *Teesdalia Iberis* DC. (*Iberis nudicaulis* Lin., *Guepinia Iberis*. *Fl. fr.*) et le *Teesdalia Lepidium* DC. (*Lepidium nudicaule* Linn., *Guepinia Lepidium*. *Fl. fr.*) se trouvent assez communément dans les lieux sablonneux d'une grande partie de la France. La dernière est seulement plus méridionale que la première. (D. G.)

TEFFLUS. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques grandipalpes, proposé par Leach, publié par Dejean (*Species général des Coléoptères*, t. II, p. 20) et adopté par Latreille. Ce genre est formé de deux espèces, les *T. Megerlei* F., et *Delegorguei* Guer. La première est originaire du Sénégal et de la côte de Guinée, et la seconde de l'Afrique australe. (C.)

TEGANIUM, Schmidel. BOT. PH. — Synonyme de *Nolana* Lin.

TÉGÉNAIRE. *Tegenaria*. ARACHN. — Genre de l'ordre des Aranéides, de la tribu des Araignées, établi par Walckenaër aux dépens du grand genre *Aranea* des anciens auteurs. Chez les Aranéides qui composent ce genre, les yeux sont au nombre de huit, égaux entre eux et disposés sur le devant du céphalothorax en deux lignes rapprochées, presque parallèles, la postérieure étant légèrement courbée et l'antérieure droite. La lèvre est grande, carrée et plus haute que large. Les mâchoires sont droites, allongées et écartées. Les pattes sont allongées, fines, la première des quatrièmes paires est plus longue que les autres, la troisième est la plus courte. Les Aranéides qui composent ce genre sont sédentaires, et forment, dans l'intérieur des bâtiments, des cavités souterraines, et, dans les intervalles des

pierres, une toile horizontale, grande, à tissu serré, à la partie inférieure de laquelle est un tube cylindrique où elles se tiennent inmobiles. Le cocon est ordinairement globuleux, recouvert par les détritres de plâtre et de terre agglutinés, et des toiles extérieures. Cette coupe générique est très peu nombreuse en espèces, et sur dix-sept connues, l'Europe en nourrit sept, l'Afrique cinq, l'Amérique trois et l'Australie une. Comme représentant ce genre remarquable, je citerai la Tégénaire domestique, *Tegenaria domestica*, Linn., Walck. (*Hist. nat. des Ins. apt.*, t. II, fig. 2). Cette espèce, qui se trouve très communément dans les maisons à Paris et dans les environs, construit dans les angles ou dans les intervalles des murailles de grandes toiles horizontales, à tissu fin, serré, relevées vers les bords, enfoncées dans leur milieu, soutenues en dessus, et garnies ainsi en dessous de longs fils isolés, qui ressemblent à un hamac qui serait suspendu et garanti du balancement par un grand nombre de cordes en haut et en bas. L'Araignée se tient ordinairement dans son trou, immobile, la tête tournée vers le dessus de sa toile, épiaut les Mouches et les Insectes qui s'y prennent, se précipitant sur eux avec une grande rapidité, et les emportant dans son trou, souvent malgré leur résistance. Lorsqu'on l'effraie, ou que quelque danger la menace, elle se retourne aussitôt, s'enfuit par l'ouverture du trou qui est dirigé en bas et disparaît. Dans le moment de l'accouplement, cette singulière Aranéide se promène souvent sur la superficie de sa toile avec rapidité. Cette toile est parfois très grande; M. Walckenaër en a vu une ou plutôt deux contiguës, construites par la même Araignée, et qui avaient un mètre de large. Lorsque cette espèce est sur le point de pondre, elle se retire vers le soir à peu de distance de sa toile; elle file d'abord une sorte de bourre de soie brune, de la grosseur d'un noyau de cerise, qu'elle suspend en l'air par quelques fils lâches, perpendiculaires, attachés au plafond. Ce flocon n'est point un cocon, car, après l'avoir construit, elle n'a pas diminué de grosseur; c'est seulement le lest du sac qui doit contenir le cocon. Ce sac, formé d'une soie claire, est arrondi par en bas en forme de besace; il entoure le flocon, qui alors est dilaté et

éparpillé au fond du sac par l'Araignée, et chargé de plâtres et de terre, de grains, de débris de petites coquilles de Limaçons, de débris solides d'Insectes. Le poids empêche le sac d'être ballotté; il est d'ailleurs fixé par des fils placés en haut, en bas et de côté aux parois du mur, et se rattache par d'autres fils plus isolés, plus allongés, avec la demeure principale, ou la toile de l'Araignée, placée à une distance plus ou moins grande. C'est au milieu de ce sac, qui a environ un pouce et demi, et quelquefois deux pouces de long, et autant à son orifice, que l'Araignée place son cocon. Il ne touche point au fond, mais il y est attaché par des fils à une petite toile construite sur l'orifice du sac. C'est sur cette dernière toile que l'Araignée se tient constamment après qu'elle a pondu, abandonnant ensuite sa grande toile et son ancienne demeure, ou n'y retournant qu'occasionnellement. M. Walckenaër en a observé quatre dans cette position. Alors il trouva les cocons ouverts et sans Araignées; mais il y en avait un dont le cocon était entier, renfermant les jeunes nouvellement éclos, et des œufs qui ne l'étaient pas encore. M. de Théis en a trouvé un autre à l'entrée du soupirail d'une cave, qui renfermait encore tous les petits, éclos depuis plus de dix jours. La Tégénaire domestique ne construit pas en un seul jour la demeure de sa postérité; elle commence d'abord par filer; ensuite elle tourne et retourne pendant deux heures le flocon qui est le principe et le commencement de l'édifice; puis, après l'avoir suspendu, elle se retire dans sa demeure habituelle. Elle travaille le lendemain à éparpiller le flocon, à fabriquer la bourre pendant la nuit, et cesse vers le matin, se retirant de nouveau dans sa toile. Elle se remet ensuite à l'ouvrage vers le soir; le lendemain matin tout est terminé, et on la trouve placée sur son petit hamac, couvrant de son corps son cocon, suspendu au-dessous d'elle au milieu de la bourre ou du sac. Le mâle n'approche de sa femelle qu'avec beaucoup de circonspection, parce que lorsqu'elle ne cède pas à ses désirs, elle cherche à le saisir pour le dévorer. C'est lui cependant qui la recherche, et il se rend sur sa toile pour l'accouplement; on le voit souvent, en automne, parcourir, comme

égaré, l'intérieur des habitations des femmes.

La Tégénaire domestique, si commune et presque familière avec l'Homme, devait naturellement fixer l'attention des personnes même étrangères à l'histoire naturelle, et plusieurs pensèrent à tirer un produit de la soie fournie par cette Aranéide. En effet, la facilité avec laquelle cette espèce se reproduit et surtout la quantité prodigieuse d'individus qui naissent d'une seule ponte, avaient donné l'idée à plusieurs personnes de réunir un très grand nombre de Tégénaires, afin de pouvoir utiliser leur soie; mais la difficulté de les élever et surtout leurs manières de vivre dans l'isolement ont obligé ces innovateurs à renoncer à leur projet. Si l'industrie a échoué sur ce point, il n'en est pas de même pour les services que cette Aranéide a rendus et qu'elle rend encore à la médecine, et quoique l'usage maintenant en ait cessé, au moins médicalement parlant, il y a encore beaucoup de personnes qui, après s'être fait une blessure avec un instrument tranchant, se servent de la toile de la *Tegenaria domestica* pour arrêter le sang, aider la plaie à se fermer et empêcher que des corps étrangers ne viennent à s'introduire dans la partie blessée. La Tégénaire domestique isolément est susceptible d'être apprivoisée et même ne paraît pas insensible aux sons de la musique. Tout le monde connaît l'histoire de l'infortuné Pélisson, qui, enfermé à la Bastille, avait accoutumé une Tégénaire, pendant que son domestique jouait de la musette, à venir prendre une Mouche entre ses doigts. Plusieurs auteurs ont même avancé qu'un géôlier, ayant surpris Pélisson dans cette occupation, avait eu la cruauté d'écraser l'Araignée, la seule distraction du malheureux prisonnier; mais maintenant il est bien prouvé que cette cruauté est une fable inventée par les auteurs pour rendre plus dramatique cette histoire. M. Walckenaër, dans son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, cite plusieurs autres faits curieux, et rappelle que Grétry parvint à apprivoiser une Araignée, et à la faire descendre de sa toile, à volonté, au moyen de son piano. (H. L.)

*TEGULA. MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes pectinibranches, proposé par M. Lesson, dans ses *Illustrations zoologiques*.

pour des espèces de *Trachus* correspondant à peu près au genre *Tectus* de Montfort.

TÉGUMENTS. ZOOL. — Voy. ANIMAL.

TEICHMEYERA, Scop. BOT. PH. — Synonyme de *Gustavia* Lin., famille des Myrtacées.

* **TEICHOMYZA** (τεχος, mur ; μυζα, mouche). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon de Roret*, II, 1835) pour une espèce (*T. fusca* Macq.) qui se rencontre fréquemment en France, et qui est surtout remarquable par la conformation de sa tête, dont la partie supérieure avance en museau épais. Les Diptères de ce genre vivent sur les vieux murs humides des écuries, des étables, des latrines, qui sont quelquefois couverts d'un nombre incalculable d'individus. Les femelles déposent leurs œufs sur le ciment décomposé de ces constructions; les larves y trouvent des sucS nourriciers, y pénètrent de plus en plus profondément, et paraissent en accélérer la destruction. (E. D.)

TEIGNE. *Tinea*. INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tinéides, créé par Fabricius (*Syst. ent.*, 1775), et restreint dans ces derniers temps aux espèces ayant pour caractères : Antennes simples dans les deux sexes, ou à peine ciliées dans les mâles seulement; palpes inférieurs seuls visibles, courts, cylindriques, presque droits; trompe nulle ou très courte; tête aussi large que le corselet et très velue; corselet arrondi; abdomen cylindrique, terminé par un bouquet de poils dans les mâles, et en pointe dans les femelles; pattes postérieures longues et épaisses; ailes supérieures longues, étroites, légèrement falquées, avec leur angle apical légèrement arrondi; ailes inférieures elliptiques, largement frangées, surtout au bord interne. Les chenilles sont glabres, vermiformes, de couleur jaunâtre ou blanchâtre, avec les huit pattes membraneuses intermédiaires très courtes, une plaque cornée sur le premier anneau, et le corps parsemé de quelques poils isolés, visibles seulement à la loupe. Elles vivent et se métamorphosent dans des fourreaux fusiformes, tantôt fixés, tantôt portatifs, de la couleur des substances dont elles se nourrissent. C'est parmi ces chenilles, ainsi que nous le dirons à l'ar-

ticle TINÉITES (voy. ce mot), que se trouvent celles qui nous causent tant de dégâts; les unes en rongent nos grains emmagasinés, les autres en détruisant tout ce qui se trouve à leur portée, comme lainage, crin, plumes, pelleteries, et collections d'animaux empaillés et desséchés; elles compensent l'exiguité de leur taille par leur grand nombre et leur voracité, et peuvent être comparées, pour leurs ravages, aux Rats et aux Souris, dont elles sont, en quelque sorte, les représentants dans la classe des Insectes.

Les anciens naturalistes plaçaient dans ce genre un très grand nombre d'espèces, qui forment aujourd'hui la tribu des TINÉITES, tandis qu'on ne met plus dans le genre *Teigne proprement dit* qu'une vingtaine d'espèces européennes, dont les principales sont :

La **TEIGNE DES GRAINS**, *Tinea granella* Linné, dont les ailes supérieures sont marbrées de brun, de noir et de gris : le duvet formant toupet est roussâtre. La chenille, connue sous le nom vulgaire de *Fausse-Teigne des blés*, lie plusieurs grains avec de la soie, et se construit ainsi un tube, d'où elle sort de temps en temps pour les ronger; elle nuit ainsi beaucoup aux blés que l'on conserve dans les greniers. Cette espèce se trouve dans toute l'Europe, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août.

La **TEIGNE DES PELLETERIES**, *Tinea pellionella* Linné, qui est d'un gris argenté avec un ou deux points noirs sur chaque aile, qui se rencontre dans toute l'Europe, et dont la chenille vit dans les pelleteries dont elle coupe les poils, qu'elle détruit en formant des tuyaux feutrés.

La **TEIGNE DES DRAPS**, *Tinea sarcitella* Linné, qui existe également dans toute l'Europe, où elle est très commune : les ailes sont blanchâtres, luisantes, avec quelques taches noirâtres en dessus. La chenille se trouve sur les étoffes de laine et sur les draps, qu'elle détruit rapidement. Elle se rencontre aussi dans les collections d'Insectes, où elle fait de grands ravages.

Parmi les autres espèces, nous citerons seulement la *Tinea crinella* Tr., qui détruit les meubles en crin; la *T. trapezella* Linné, qui se trouve sur les étoffes de laine; la *T. cratægella* Linné, que l'on rencontre sur l'Aubépine, etc.

Le nom de Teigne a été donné à divers autres Insectes différents entre eux. Ainsi, on nomme vulgairement : TEIGNE AQUATIQUE, des larves de Friganes ; TEIGNE DES CHARDONS, des larves de Cassides ; TEIGNE DE LA CIRE, une espèce de Gallerie ; TEIGNE DES CUIRS, des larves de *Crambus* ; TEIGNE DES FAUCONS, des larves de Ricin ; TEIGNE DU LIS, des larves de Criocères, etc. (E. D.)

***TEINOCERA** (τείνω, étendre ; κέρασ, antenne). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, proposé par nous, publié par Th. Lacordaire (*Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages*, t. V, p. 17) et rapporté à la tribu de ses Chlytrides (Chlytridées). Le type de ce genre est la *T. nisdicollis* Lac., originaire de l'Afrique australe. (C.)

TEINOCORYNUS (τείνω, étendre ; κορυφή, massue). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, division des Brenthides, proposé par nous et adopté par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 265). Ce genre n'offre pour type qu'une espèce, le *T. filiformis* Dej. Elle est originaire du Brésil. (C.)

***TEINODACTYLA** (τείνω, étendre ; δάκτυλος, doigt). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Allicites, proposé par nous, en remplacement du *Longitarsus* de Latreille, nom formé de racine latine. Dejean, qui adopte ce g. (*Cat.*, 3^e édit.), en mentionne 31 espèces ; 24 sont originaires d'Europe, 5 d'Amérique et 2 d'Afrique ; nous citerons les suivantes : *T. anchusæ*, *parvula* Pk., *atricilla* Lin., *dorsalis* *sisymbrii*, *tabida* F., etc. (C.)

***TEINOPALPUS** (τείνω, j'étends ; palpus, palpe). INS.—M. Hope (*Transact. Lin. soc. Lond.*, XVIII, 1843) donne ce nom à un genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Papilionides. (E. D.)

TEJUS. REPT.—Merrem créa, sous ce nom, un genre de Lacertiens dont l'*Acrante vert* fut le type, et dans lequel il réunissait la Dragone, le Crocodilure Lézardet, la Sauvagarde de Mérian, un Cnémidophore et des Améivas. Plus tard, M. Fitzinger a réservé le nom générique de *Tejus* pour le seul Téryou vert d'Azara (*Acrante vert*). Wagler, pour éviter toute confusion, a préféré la dénomination d'*Acrantus* pour ce dernier genre, et cette dénomination a été acceptée par les erpétologistes. (G. B.)

TEKTIZITE, Breithaupt. MIN.—Syn. Braunsalz. Sulfate de peroxyde de Fer hydraté, de couleur brune, trouvé à Schwarzenberg en Saxe, sous la forme de cristaux aciculaires ; leur composition est encore indéterminée. Ces cristaux paraissent appartenir au système rhombique. (DEL.)

TELAUGIS (τηλαυγής, qui respandit de loin). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par Burmeister (*Handbuch der Entomology*, 1844, p. 336), qui le comprend parmi ses Rutélides. Le type est le *T. ænescens*. (C.)

***TELCHINIA** (τελχίν, malveillant). INS.—Genre de la tribu des Papilionides, famille des Diurnes, ordre des Lépidoptères, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). Le même auteur donne la dénomination de *Telchines* à une division de Lépidoptères comprenant particulièrement le genre *Telchinia*. (E. D.)

***TELEA** (τέλος, fin). INS.—On a désigné sous le nom de *Telea* deux genres de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes : l'un, qui appartient à la tribu des Bombycites, a été créé par Hubner (*Cat.*, 1816) ; et l'autre, qui entre dans la nombreuse tribu des Tinéites, a été fondé par Stephens (*Illustr.*, IV, 1816). (E. D.)

***TELEAS**. INS.—Genre de la tribu des Proctotrupiens, groupe des Platygastérites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille, sur des espèces dont les antennes sont composées de douze articles et en forme de massue chez les femelles, les pattes propres au saut. Nous citerons comme type le *T. longicornis* Latr. (BL.)

TELEBOITE. *Telebois* (τηλεβοίας, qui crie au loin). MOLL.—Genre formé par Montfort sur un fragment de tige d'Enerinite, et placé par lui parmi les coquilles multiloculaires.

***TÉLÉGONE**. *Telegonus*. ARACHN.—M. Koch, dans son *Vebersicht des Arachniden systems*, désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Scorpionides qui a été adopté par les aptérologistes. On en connaît un assez grand nombre d'espèces, dont le type est le *Telegonus versicolor* Koch ; cette espèce a été rencontrée au Brésil. (H. L.)

***TELEGONUS** (τέλος, fin ; γῶνος, angle). INS.—Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TELEIA** (τέλειος, parfait). INS.—Hubner (*Cat.* 1816) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tortricites. (E. D.)

***TELEIANDRE**. *Teleiandra* (τέλειος, parfait; ἀνὴρ, ἀνδρῶς, homme ou mâle, pour étamine). BOT. PH.—Genre de la famille des Laurinées, tribu des Oréodaphnées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*in Linn.*, v. VIII, p. 46; *Laurin.*, p. 355) pour un arbre du Brésil, à fleurs dioïques, dont on ne connaît encore que les mâles pourvues de douze étamines parfaites et fertiles. Cet arbre est le *Teleiandra glauca* Nees et Mart. (D. G.)

***TELEIANTHÈRE**. *Teleianthera* (τέλειος, parfait; ἀνθηρᾶ, anthère). BOT. PH.—Genre de la famille des Amaranthacées, tribu des Gomphrénées, formé par M. Rob. Brown (*in Tuckey, Congo*, p. 477 *in not.*) pour des plantes herbacées, rarement sous-frutescentes, des contrées tropicales, principalement d'Amérique. (D. G.)

TÉLÉKIE. *Telekia*. BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, formé par M. Baumgarten (*Fl. trans.*, vol. III, p. 149) pour des *Buphthalmum* L. Ce sont de grandes et belles plantes herbacées, de l'Europe moyenne et orientale; à feuilles alternes, en cœur, rudes, les inférieures grandes; à capitules rayonnés, multiflores, entourés d'un involucre d'écaillés mucronées ou acuminées, sur plusieurs rangs; dont les akènes linéaires, allongés, relevés de côtes, sans ailes, se terminent par une nigrette presque cartilagineuse, en couronne denticulée. On en cultive assez communément, dans les jardins, une belle espèce, la **TÉLÉKIE A FEUILLES EN CŒUR**, *Telekia cordifolia* Kit., de Hongrie, plante herbacée, vivace, de pleine terre, haute de plus de 1 mètre, qui donne, pendant l'été et l'automne, de grands capitules jaunes, à longs rayons. On la multiplie très facilement de graines. Deux autres espèces, au moins aussi remarquables que celle-ci, sont: le *Telekia speciosa* Baumg., qui a une odeur très agréable, surtout lorsqu'on froisse ses feuilles entre les doigts; et le *Telekia speciosissima* DC., qui croît sur les bords du lac de Côme. (P. D.)

***TELENOMUS**. INS.—Genre de la tribu des Prototrapiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Haliday (*Entomolog.*

Magazine) aux dépens du genre Téléas sur des espèces dont les antennes, assez longues, ont leurs derniers articles unis de manière à former une sorte de massue, etc. Le type est le *T. phalænarum*, Nees von Esenb. (Bl.)

TÉLEOBANCHES (τέλειος, complet; ἑρζύχια, branchies). POISS.—Les Poissons auxquels M. Duméril applique ce nom de famille, correspondent en grande partie à ceux que Cuvier a placés dans son ordre des Plectognathes. (G. B.)

TÉLEOSAURE. *Teleosaurus* (τέλειος, parfait; σαῦρος, lézard). REPT.—Voy. CROCODILIENS FOSSILES, tome IV, page 363. (G. B.)

TELEOZOMA. BOT. PH.—Voy. CERATOPTERIS.

TÉLÉPHE. *Telephium* (nom historique). BOT. PH.—Genre de la famille des Paronychiées, dans laquelle il constitue à lui seul la section des Téléphiées. Il comprend des plantes sous-frutescentes, de petites proportions, glauques, couchées, de la région méditerranéenne et du cap de Bonne-Espérance, dont la plus connue est le **TÉLÉPHE D'IMPERATI**, *Telephium Imperati* Linn., espèce assez commune sur les coteaux arides et dans les endroits secs de nos départements les plus méridionaux. (D. G.)

***TELEPHONUS**. OIS.—Synonyme de *Laniellus*, Swains. .

***TELEPHOROIDES** (*Telephorus*, nom d'un genre de Coléoptères; ἑίδος, forme). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par Laporte (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. II, p. 144), correspondant au genre *Photuris* Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 116). 41 espèces américaines y sont comprises; telles sont les *T. versicolor* F., *hctica* F., *pectinatus* F., et *flicornis* Gr. (C.)

TELEPHORUS ou **THELEPHORUS** (τέλι, loin; φῶρος, qui porte). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Lampyrides, établi par Schæffer (*Elém. Ent.*, pl. 117; *Icones Ins.*, tab. 16), adopté par Degéer, Olivier et Latreille. Ce genre est aussi connu sous le nom de *Cantharis* Linné, Fab., etc., etc.; mais ce dernier nom a été réservé ensuite pour un autre genre de Coléoptères hétéromères. Le genre *Telephorus* renferme plus de 200 espèces de tous les points du globe; nous citerons seulement les suivantes: *T.*

fuscus, obscurus, lateralis, lividus, ater, Lin., dispar, perlucidus, tristis, fulvicollis, latus, F. (Cantharis).

Ces Insectes ont le corps allongé, un peu déprimé, mou. On les trouve en grande quantité, pendant le printemps, sur toutes sortes de végétaux. Ils se nourrissent d'autres Coléoptères, et sont tellement carnassiers, qu'on a vu des femelles terrasser leur mâle, et lui ronger le ventre et les parties charnues du cou. L'accouplement a lieu sur les plantes, peu de temps après la métamorphose : pour cet acte, le mâle se place sur le dos de la femelle ; mais il a soin de choisir un moment favorable et d'user de précaution pour ne pas être dévoré.

On trouve les larves de Téléphores dans le sable ou la terre humide. Olivier croit qu'elles doivent se nourrir de racines ; mais, d'après les observations de Degéer, on ne peut mettre en doute leurs mœurs carnassières. Cet auteur dit positivement qu'elles vivent de Vers de terre, et, à défaut, des individus mêmes de leurs espèces.

Degéer a décrit la larve du *Telephorus fuscus*, et Waterhouse (*Trans. of the Ent. Soc. of Lond.*, vol. I, p. 31; pl. 3, fig. 3), celle du *T. rufus*.

Le premier de ces auteurs a été témoin, en Suède, d'un phénomène que nous croyons intéressant à rapporter. Il aperçut au milieu de la neige une grande quantité de Vers, d'Insectes et de larves de *Telephorus* ; il ne put douter que tous ces êtres ne fussent tombés avec la neige, et, comme les larves qui vivent dans la terre ne pouvaient se transporter sur sa surface dans une saison où elle était gelée à plus de trois pieds de profondeur, il chercha à expliquer la cause de ce fait. Après avoir observé que la chute de ces Insectes était toujours précédée et accompagnée de quelque ouragan violent, qui avait déraciné des Conifères très élevés, il a pensé que les racines de ces arbres, occupant une si grande étendue, avaient enlevé avec elles la terre et tous les Insectes y contenus ; qu'ensuite ces êtres, ayant été quelque temps soutenus dans l'air, sont enfin retombés avec la neige à différentes distances de leur premier domicile. (C.)

TÉLESCOPE. POISS. — Nom spécifique d'un *Pomatoxe*. Voy. ce mot. (G. B.)

TELESCOPIUM. MOLL. — Genre établi par Montfort pour le *Cerithium telescopium* de Linné, et admis par M. de Blainville qui en fait une section des Troques ; M. Deshayes, au contraire, ne le sépare pas du genre Cérîte. (Duj.)

TÉLÉSIE (de τελεσιος, parfait). MIN. — Nom créé par Haüy pour désigner les variétés du Corindon hyalin, connues vulgairement sous celui de Gemme orientale, et qu'alors il regardait comme appartenant à une espèce distincte du Corindon adamantin. Voy. CORINDON. (DEL.)

***TELESTO** (τελεστορ, qui borne). INS. M. le docteur Boisduval (*Voy. de l'Astrolabe; Faune ent. de l'océan Pacifique, 1^{re} partie*) a créé sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, qui ne comprend qu'une seule espèce (*Telesto Perronii*) propre à l'Océanie. (E. D.)

TELLSTO. POLYP. — Genre douteux de Polypiers flexibles, établi par Lamouroux dans l'ordre des Tubulariées avec les caractères suivants : Polypier phytoïde, rameux, fistuleux, crétacéo-membraneux, opaque, strié longitudinalement. Ce genre, établi sur des échantillons desséchés, comprend trois espèces : *T. lutea, T. aurantiaca* et *T. pelasgica*, des mers de l'Australie et de l'océan Atlantique, entre les tropiques ; ce sont de petites touffes rameuses attachées aux rochers et aux plantes marines ; leurs tiges et leurs rameaux, d'aspect subéreux, sont plissés ou rugueux, à l'état sec et sans pores. Lamarck inscrit l'une de ces espèces parmi les Tuniciers, dans le genre Synoïque. Il est certain, toutefois, qu'on ne peut affirmer si les *Tellesto* sont véritablement des Polypiers. (Duj.)

TELETHUSÆ (nom mythol.). ANN. — M. Savigny, dans son *Système des Annélides*, et après lui M. de Blainville dans l'article *VERS* du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, nomment ainsi une famille ou sous-famille d'Annélides pourvues de soies, dont le genre unique est celui des Arénicoles.

***TELFAIRIE.** *Telfairia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Cucurbitacées, où il constitue à lui seul le sous-ordre des *Telfairiées*, et dans lequel se dévoile la vraie structure du fruit du groupe entier ; en effet, les lames séminifères formées par les bords rentrants et

réfléchis des carpelles s'avancent dans chacune des loges sans atteindre sa paroi externe. Ce genre a été publié par M. Hooker, en juillet 1827; or, dans le cahier des *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris* qui porte la date du même mois, il a reçu de M. Delile le nom de *Joliffia* que M. Bojer lui avait donné antérieurement dans des lettres, mais sans le publier. Il semblerait donc que la question d'antériorité serait ici réellement insoluble. Mais le cahier du *Botanical Magazine*, où ce genre se trouve décrit sous le nom de *Telfairia*, a paru réellement plus tôt que celui des *Mémoires de la Société d'histoire naturelle* qui porte la même date, un accident ayant retardé la publication de ce dernier. De plus, M. Bojer lui-même a déclaré renoncer au nom de *Joliffia*, qu'il avait d'abord proposé. Ce dernier nom doit donc être abandonné, bien qu'il ait été adopté dans le *Prodromus* (vol. III, p. 316). L'espèce unique du genre, le *Telfairia pedata* Hook., est un arbrisseau très curieux des côtes sud-est de l'Afrique, où les Nègres le nomment *Kouéme*. Sa tige grimpanche émet des branches pendantes qui atteignent jusqu'à 100 pieds de longueur; ses feuilles sont digitées, à cinq grandes folioles inégales, auriculées en dehors, accompagnées chacune d'une vrille bipartite, longue de 2 pieds, qui part de la base du pétiole, sur le côté, et à laquelle est opposée une stipule axillaire, concave. Ses fruits sont énormes, longs de 2 ou 3 pieds sur 8 pouces d'épaisseur. Leur pulpe est amère; leurs graines, larges de 1 pouce, ont les cotylédons charnus, bons à manger. On en retire une très bonne huile grasse. Cette plante, des plus remarquables, est cultivée en Afrique, dans les îles Bourbon et Maurice. (P. D.)

TELIPOGON (τέλος, extrémité; πύγων, barbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par M. Kunth (in *Humb. et Bonpl., Nov. gen. et sp.*, t. I, p. 336, tab. 73) pour des plantes herbacées épiphytes, à tige feuillée, à fleurs jaunes, peu nombreuses, qui croissent dans l'Amérique tropicale. Ce sont le *Telipogon angustifolius* Kunth, et le *T. latifolius* Kunth. (D. G.)

***TELIOSTACHYA** (τέλειος, parfait; στήχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, établi par M. Nees d'Es-

beck (in Endlich. et Mart., *Fl. Brasil.*, fasc. 7, p. 71; *Prodr.*, t. XI, p. 262) aux dépens des *Ruellia* Auct. Ce genre est très voisin des *Lepidagathis*, dont il se distingue surtout par son inflorescence et par son port. Les 6 espèces qui le forment sont de petites herbes de l'Amérique méridionale, des Antilles, etc. Son type est le *T. alopecuroidea* Nees (*Ruellia alopecuroidea* Vahl.). (D. G.)

***TELLENA** (tellus, terre). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Clythrides babidées, établi par Lacordaire (*Monogr. des Col. subp. de la fam. des Phytophages*, t. V, 1848, p. 397). L'espèce type de ce genre, la *T. varians* Sahlberg Lac, *Acidalia varians* Dej., Chev., est originaire du Brésil. (C.)

TELLIME, *Tellima* (nom formé par anagramme de *Mitella*). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, sous-ordre des Saxifragées, formé par M. Rob. Brown (in *Franklin Journ.*, p. 766) aux dépens des *Mitella* Tourn. Il comprend des plantes herbacées de l'Amérique septentrionale, distinguées des *Mitella* surtout par leur calice renflé généralement dans le haut et par leurs styles distincts. L'espèce type est le *Tellima grandiflora* Dougl. (D. G.)

***TELLIMYA**. MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires proposé, en 1827, par M. Brown dans sa Conchyliologie britannique, pour des espèces qui lui paraissent intermédiaires entre les Tellines et les Myes.

TELLINE. MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires, type de la famille des Tellinides, et présentant les caractères suivants: La coquille est transverse ou orbiculaire, en général aplatie, à côté extérieur anguleux, offrant sur le bord un pli flexueux et irrégulier; elle présente une seule ou deux dents cardinales sur chaque valve, et deux dents latérales souvent écartées. Le ligament, uniquement extérieur, est porté par le côté le plus court de la coquille. L'impression palléale est profondément échancrée en arrière, et les deux siphons sont très longs et contractiles. Le nom de Telline a été employé par les anciens conchyliologistes pour désigner des coquilles du genre Donace, et Adanson forme son genre Telline avec ces mêmes coquilles; mais Linné changea ces dénominations et, en établissant le genre Donace, il comprit dans le genre Telline les coquilles

que l'on nomme généralement ainsi aujourd'hui.

(Duj.)

TELLINIDE. MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires établi par Lamarck à côté des Tellines, pour une seule espèce, la **TELLINIDE DE TIMOR**, qui diffère des Tellines par son défaut de pli marginal flexueux; une de ses valves paraît avoir trois dents cardinales, à cause de la dent latérale rapprochée de la charnière. M. Deshayes ne croit pas ces différences suffisantes pour motiver l'établissement du genre Tellinide qu'il réunit aux Tellines.

(Duj.)

TELLINIDES. MOLL. — Famille de Conchifères dimyaires faisant partie de l'ordre des Cardiacés, et comprenant les genres Donace et Telline (voy. MOLLUSQUES). La treille avait précédemment employé cette même dénomination de famille.

(Duj.)

TELLURE et **TELLURURES** (de *tel-lus*, terre). MIN. — Métal découvert, en 1782, par Müller dans le minerai d'or de Transylvanie, nommé vulgairement Or blanc. Kirwan l'admit dans sa méthode sous le nom de Sylvanite, tiré de celui du pays où il avait été trouvé; mais Klaproth ayant confirmé les expériences de Müller, et renouvelé en quelque sorte sa découverte, en retrouvant le même métal dans l'Or de Nagyag, lui donna le nom de Tellure, adopté depuis par tous les chimistes. Le Tellure n'existe, à l'état natif, que dans le minerai où il a été découvert pour la première fois; encore ne l'a-t-on jamais trouvé parfaitement pur, et il est toujours mélangé de quelques parties de Fer ou d'Or. Ce dernier métal lui est associé dans tous les autres minerais, qui sont des Tellurures métalliques, le Tellure jouant, par rapport aux autres métaux, le rôle de principe électro-négatif, comme l'Antimoine et l'Arsenic, auxquels il est isomorphe. Les autres métaux avec lesquels il forme des combinaisons définies sont: le Plomb, l'Argent, l'Or et le Bismuth. Tous les minerais de Tellure ont pour caractères communs d'avoir l'éclat métallique, de se fondre au chalumeau, et de brûler sur le charbon avec flamme et fumée, en y laissant une auréole blanche bordée de rouge. Dans le tube ouvert, ils donnent un sublimé blanc, susceptible d'être fondu en gouttelettes limpides. Ils sont solubles dans l'Acide azotique, et

leur solution précipite en noir, lorsqu'on y plonge un barreau de Zinc.

1. **TELLURE NATIF**, auro-ferrifère; Tellure blanc; Or blanc. Substance d'un blanc d'Étain, ou d'un gris d'Acier jaunâtre, tendre et fragile, à structure laminaire ou grenue. Cristaux très petits, en prismes hexagonaux, dérivant d'un rhomboèdre de 115° 12'. Densité, 6,1. Trouvé à Facebay, près de Salathna en Transylvanie, où il est disséminé en veinules au milieu des Grauwackes et des Calcaires de transition. On l'exploite comme mine d'Or; mais la quantité d'Or qu'il renferme est très petite et variable, et quelquefois elle est nulle. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom d'*Aurum problematicum*.

2. **TELLURE DE PLOMB.** Altaïte. M. G. Rose a, le premier, fait connaître ce minerai, provenant de la mine de Sawodinski dans les monts Altaï. Il est en masses grenues, d'un blanc d'Étain tirant sur le jaunâtre, et ses grains ont un clivage cubique. Densité 8,2. Composé d'un atome de Tellure et d'un atome de Plomb; en poids, de 62 de Plomb et de 38 de Tellure.

3. **TELLURE D'ARGENT.** Hessite. Le même savant nous a fait connaître aussi ce minerai dont la forme est inconnue, et qui se présente en masses, ou en grains un peu malléables, d'un gris d'acier ou gris de plomb noirâtre. Densité, 8,3. Composition, un atome de Tellure et un atome d'Argent, ou 62,8 d'Argent et 37,2 de Tellure. De la mine Sawodinski dans l'Altaï, et aussi de Nagyag en Transylvanie.

4. **TELLURE DE PLOMB ET D'OR**, de Nagyag. Blattererz ou Tellure feuilleté; Élas-mose, Beud.; Nagyagite, Haid., vulgairement Or de Nagyag. Substance d'un gris de plomb, assez éclatante, à structure lamelleuse, tendre et flexible sans élasticité. Ses cristaux dérivent d'un prisme droit à base carrée, clivable avec beaucoup de netteté parallèlement à la base. Sa dureté est à peine supérieure à celle du Talc; sa densité est de 6,8. Elle tache légèrement le papier en noir; sur le charbon elle fond aisément, en répandant une fumée blanche, et finit par se transformer en un grain métallique et malléable. Elle est composée, d'après Klaproth, de Tellure, 32; Plomb, 35; et Or, 8 à 9. C'est une substance accidentelle des

flons métallifères. Son principal gisement est dans les mines de Nagyag en Transylvanie, où il a souvent pour gangue immédiate le Manganèse lithoïde, d'un rouge de rose. On l'a observée aussi avec l'espèce suivante à Offenbanya, dans la même contrée.

5. TELLURE D'ARGENT ET D'OR, Schriffterz; Tellure graphique, Sylvane, Beudant. Substance d'un gris d'acier clair, à cassure inégale et grenue, tendre et fragile; d'une densité de 8,3. Ses cristaux dérivent d'un prisme droit rhomboïdal de $94^{\circ} 20'$; ils sont striés longitudinalement, s'amincissent souvent en aiguilles, qui se croisent régulièrement sur un même plan sous des angles de 60° et 120° , ou sous un angle droit. Plusieurs de ces doubles cristaux, en se rangeant à la file, imitent grossièrement des caractères orientaux; de là le nom d'Or ou de Tellure graphique donné à cette variété. Elle se trouve dans les flons de Nagyag et d'Offenbanya, avec l'espèce précédente. Elle est composée, d'après Klaproth, de Tellure, 60; Or, 26; et Argent, 14.

La Mullérite de Beudant n'est probablement qu'un mélange de Sylvane avec l'espèce précédente.

6. BORNINE OU TÉTRADYMITÉ. Sulfo-tellure de Bismuth rhomboédrique, d'un blanc d'étain ou d'un gris d'acier, en cristaux dérivant d'un rhomboëdre de $60^{\circ} 40'$. Clivage parallèle à la base. Cristaux basés, groupés quatre à quatre, de telle manière que les bases de deux individus sont inclinées l'une à l'autre sous l'angle de 95° . Densité, 8,5. De Schoubkau près Schemnitz, en Hongrie.

La substance appelée Tellure bismuthique et Argent molybdique, qu'on a trouvée dans un Porphyre altéré à Deutsch-Pilsen en Hongrie, et qui se présente en petites lamelles hexagonales, est aussi une combinaison ou un mélange de sulfure et de Tellure de Bismuth. Il en est de même de celle découverte par Esmark, à Tellemarken en Norvège, et prise par lui pour du Tellure natif. (DEL.)

***TELMATIAS**. Boié. ois. — Synonyme de *Gallinago*, Steph. — Genre fondé sur la *Scol. gallinago*, Linn. (Z. G.)

***TELMATOBIA** (τέλμα, marais; βίωω, vivre). INS. — M. Stenhammar (*Kongl. svenska Vetenskaps Akademiens Nya Handlingar*, 1843) désigne sous cette dénomi-

nation un genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, qui ne comprend qu'une seule espèce propre à l'Allemagne. (E. D.)

***TELMATOBIOUS** (τέλμα, marécage; βίωω, je vis). REPT. — Genre de Batraciens anoures, caractérisé par M. Wiegmann sur l'espèce *Telmat. Peruvianus* (*Nov. Act. Nat. Cur. Leop.*, t. XVII, p. 263, tab. 20, fig. 2, 1834). Tête courte; museau arrondi; vertex plan, circulaire, arrondi; des dents à la mâchoire supérieure, mais point au palais? Langue disco-ovale; doigts libres; orteils réunis à la base par une membrane; pas de tubercules cornés aux faces palmaires. (G. B.)

***TELMATOPHIACE** (τέλμα, ατος, marécage; φωνή, lentille; lentille de marais). BOT. PH. — Genre de la famille des Lemnacees, formé par M. Schleiden pour le *Lemna gibba* Lin. (D. G.)

***TELMATOPHILUS** (τέλμα, endroit marécageux; φιλο, qui aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Nitidulaires, établi par Heer (*Fauna Coleopt. Helv.*, I, 417) sur trois espèces d'Europe, et ayant pour type le *T. caricis* Ol., espèce qui est propre aux environs de Paris. (C.)

***TELMIA** (τέλμα, marais). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Noctuides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TELMISSA** (τέλμα, marécage, vase). BOT. PH. — Genre de la famille des Crassulacées, section des Rochéées, formé par M. Fenzl (*Pugil. plant. novar. Syr.*, t. I, pag. 15, n° 50) pour une petite plante presque aquatique. L'espèce type du genre est le *Telmisa sedoides* Fenzl, des environs d'Alep.

TÉLOPÉE. *Telopea* (τηλωπέω, qui se voit de loin). BOT. PH. — Genre de la famille des Protéacées, sous-ordre des Folliculaires, tribu des Embothriées, formé par M. Rob. Brown (*in Transac. of the Linn. Soc.*, vol. X, pag. 197) pour deux arbustes de la Nouvelle-Hollande, décrits précédemment comme des *Embothrium* par Smith et Labillardière. Leur nom générique est dû au rouge vif de leurs fleurs. Cette année même a fleuri au Jardin des Plantes de Paris le *Telopea speciosissima* Rob. Brown, l'une des plus belles plantes de la famille des Protéacées pour ses magnifiques grappes terminales de fleurs d'un très beau rouge. (D. G.)

***TELOPHORUS**. ois. — Genre fondé par

Swainson sur le *Bacbakiri* de Levaillant. *Ois. d' Af.*, pl. 67 (*Lani. ornatus*, Licht.).

***TELOXIDE**. *Teloxys* (τελόξ, fin; ὀξύς, aigu (à cause des rameaux qui finissent par devenir piquants). BOT. PH. — Genre de la famille des Chenopodées, voisin des *Beta*, formé par M. Moquin-Tandon (*Annal. des sc. nat.*, 2^e sér., tom. I, pag. 289, tab. 10, f. 1) pour le *Chenopodium aristatum* Lin., plante de Sibérie, de Virginie et de Chine, dont les rameaux florifères deviennent aristés après la chute des fleurs. Cette espèce encore unique a reçu le nom de *Teloxys aristata* Moq. (D. G.)

***TELURA** (τηλοურός, lointain, éloigné). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phylophages, créé par Erichson (*Arch. für Naturg.*, 1842, p. 168, t. IV, f. a, b), qui lui assigne pour type une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *T. vitticollis* Er. (C.)

***TEMENIS** (τέμενος, temple). INS. — Genre de la tribu des Papilionides, famille des Diurnes, ordre des Lépidoptères, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TEMERA**. POISS. — Genre de Poissons de la famille des Raies (Gray, *Zool. Misc.*, 1831). — *Voy. l'art. TORPILLE*. (G. B.)

TEMIA. *Crypsirina*. OIS. — Genre de la famille des Corvidées, dans l'ordre des Passereaux. La seule espèce de ce genre, le *Temia variable*, *Cryps varians*, Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 100; et Levaill., *Ois. d' Af.*, pl. 56), avait été considérée comme un Corbeau par Latham, et comme un Glaucope par M. Temminck. Elle est de Java et de Bando. M. Horsfield l'a également prise pour type de son genre *Phrenothrix*. et Wagler l'a placée dans son genre *Cryptorhina*. (Z. G.)

***TEMNASPIS** (τέμνω, je coupe; ἀσπης, écusson). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Mégaloïdes, établi par Lacordaire (*Monogr. des Col. subpent. de la fam. des Phyt.*, t. I, 1845, p. 716). Ce genre a pour caractères: écusson échancré à son sommet; deux mamelons sur le métathorax. 4 espèces y sont rapportées: les *T. Javanus* Guér., *rubens*, *fervidus* Kl., et *bipartitus* Lac. Le *Meg. septempunctatus* Gray en fait peut-être aussi partie. Toutes sont propres aux Indes orientales. (C.)

***TEMNISTIA** (τέμνω, je fends; ἰστίον,

issu, voile). POISS. — Genre de Poissons Siluroïdes (Richards, *Faun. Bor. Am.*, 1836). (G. B.)

***TEMNOCERA** (τέμνω, je coupe; κίρας, antenne). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphies, créé par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encyc. méth. Ins.*, 1825) pour une espèce propre à la Chine (*T. violacea*). (E. D.)

***TEMNOCHILA** (τέμνω, je coupe; χείλος, lèvre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Nitidulaires Peltides, substitué par Erichson (*German. Zeitschrift für die Ent.*, V, 449; — *Naturgeschit. der Ins. Deuts.*, p. 241) à *TEMNOSCHEILA* Gray, Westw. Ce genre a été fondé aux dépens des *Trogosites* de Fabricius. Nous citerons comme en faisant partie le *T. caerulea*, propre à l'Europe méridionale. (C.)

***TEMNOCHILUS** (τέμνω, je coupe; χείλος, lèvre). MOLL. — Genre fossile du groupe des Nautilus, indiqué par M. Coy (*Carb. Foss. Irel.*, 1844). (G. B.)

TEMNODON (τέμνω, je coupe; ὀδών, dent) POISS. — Genre de Poissons Scombéroïdes qui ne comprend qu'une espèce, le *Temnodon sauteur* (*Temnodon saltator*, Cuv.; *Perca saltatrix*, L.; *Chéiloptère heptacanthé*, Lacép.). Le *Temnodon* est presque une Sériole, ou plutôt c'est une Sériole à dents tranchantes, caractère d'où son nom a été tiré. Il est du petit nombre des Poissons communs aux deux Océans; M. Mitchill le signale comme un des plus savoureux de la côte de New-York, où l'on en prend abondamment. (G. B.)

***TEMNOLAIMUS** (τέμνω, je coupe; λαίμηξ, gorge). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, division des Brenthides, créé par nous (*Rev. Zool.*, 1839, p. 177) et formé sur une espèce de Madagascar: le *T. œneicollis* Chvt. (C.)

***TEMNOPSIS** (τέμνω, je coupe; ὄψ, visage). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, établi par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. III, p. 90). Deux espèces font partie de ce genre, savoir: *T. megacephalus* Gr., et *fuscipes* Dej., trouvées au Brésil. (C.)

***TEMNOPLEURUS** (τέμνω, couper; πλευρα, côté). ÉCHIN. — G. d'Échinides établi par M. Agassiz, en 1841, dans sa famille

des Cidarides, pour quelques espèces vivantes des mers tropicales et fossiles du terrain tertiaire, différant des Salmacis par leur aspect sculpté. (Duj.)

***TEMNOPTERUS** (τέμνω, je coupe; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophilien, créé par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. III, p. 308), et qui ne se compose que d'une espèce, le *T. aculeatus* Guér., propre au Sénégal. (C.)

***TEMNORHYNCHUS** (τέμνω, je coupe; ῥύγχος, bec). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides xylophiles, établi par Hope (*Colopterist's Manual*, I, p. 93). Ce genre est identique avec les *COPTORHYNCHUS* Dej., et renferme six espèces : telles sont les *Sc. coronatus* et *retusus* F.; quatre sont propres à l'Afrique et deux à l'Asie. (C.)

***TEMNOSCHEILA**, Gray (*The animal Kingdom*), Westwood (*Zo Journal*, V, p. 231, tab. 47, f. 5, 6). INS. — Voy. **TEMNOCHEILA** Erichson. (C.)

***TEMNOSTOMA** (τέμνω, je coupe; στόμα, bouche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Lycusites, fondé par Guérin (*Voyage de la Coquille*, p. 72). (C.)

***TEMNOSTOMA** (τέμνω, je coupe; στομα, bouche). INS. — Genre de la tribu des Syrphies, famille des Brachystomes, ordre des Diptères, fondé par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encycl. méth. Ins.* 1825) aux dépens du genre **MILESIA**. Voy. ce mot. (E. D.)

***TEMNURE**. *Temnurus*. OIS. — Genre établi par M. Lesson, dans sa famille des *Glaucopées* (fam. des Corvidées de Ch. Bonaparte), aux dépens des *Glaucopes* de M. Temminck.

A ce genre appartiennent le **TEM. A QUEUE TRONQUÉE**, *Tem. truncatus*, Less., *Glaucopsis temnura*, Temm. (*pl. col.*, 57) de la Cochinchine; le **TEM. LEUCOPTÈRE**, *Tem. leucoptera*, Less.; *Gl. leucoptera*, Temm. (*pl. col.*, 263), de Sumatra; et la *Gl. aterrimus*, Temm., de Bornéo.

Sous le nom de *Temnurus*, Swainson a également établi, dans la famille des *Trogonidées*, un genre qui a pour type le *Trogon temnurus*, Temm. (Z. G.)

***TEMOGNATHA**, Solier. INS. — Syno-

nyme de **STIGMODERA** Eschscholtz, Castelnau Gy., et **POLYCHROMA**, Dejean. (C.)

TEMPÉRATURE. PHYS. — Voy. **TERRAINS**, **TERRE**, etc.

TEMPÊTES. — Voy. **MÉTÉOROLOGIE**.

TEMPLETONIE. *Templetonia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, formé par M. Rob. Brown (*in Ait., Hort. Kew.*, éd. 2, vol. IV, p. 269) pour des arbustes de la Nouvelle-Hollande, à feuilles simples, en coin, rétuses et mucronées; à grandes fleurs solitaires, d'un beau rouge. Sur les deux espèces connues, le *Templetonia retusa* R. Brown (*Bot. Mag.*, tab. 2334) est cultivé en serre tempérée comme plante d'ornement.

TEMUS. BOT. PH. — Sous ce nom, Molina avait créé (*Chili*, pag. 153) un genre pour un arbre toujours vert, du Chili, dont les caractères étaient fort imparfaitement connus, et qu'il avait nommé *Temus moschata*, à cause de l'odeur prononcée de ses feuilles. M. Cl. Gay (*Hist. fs. y polit. de Chile, Bot.*, vol. I, pag. 60) détruit ce genre comme reposant seulement sur une espèce de Myrte mal observée et mal décrite. (D. G.)

***TENARIDE**. *Tenaris* (de τείνω, tendre, étendre, à cause des divisions de la corolle droites, étendues). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, tribu des Pergulariées, formé par M. E. Meyer (*Comment. pl. Afr. austr.*, p. 198) pour une plante herbacée, à racine tubéreuse, du cap de Bonne-Espérance, qui a reçu le nom de *Tenaris rubella* E. Meyer. (D. G.)

TENDARIDÉE. *Tendaridea*. BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Bory Saint-Vincent dans la tribu des Zygnémées, et dont la véritable orthographe, rétablie par Harvey, doit être **TYNDARIDÉE**. Voy. ce mot.

***TENDRA**. POLYP. — Genre de Bryozoaires établi, en 1839, par M. Nordinann pour une petite espèce de la mer Noire (*T. zostericola*) qui vit fixée en croûte extrêmement mince sur les feuilles de Zostère, et qui la première a offert le caractère de sexes séparés. Ses cellules, longues d'un demi-millimètre, sont lisses, blanches, de forme ovale-elliptique, avec une ouverture en croissant d'où sort la partie antérieure du polype entourée de huit tentacules. (Duj.)

TENDRAC. MAM. — Espèce du genre *Eriuclea*. Voy. ce mot. (G. B.)

TENEBRION. *Tenebrio (tenebrio, qui fuit la lumière, aime l'obscurité).* INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Ténébrionites, créé par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, t. I, p. 444) et généralement adopté depuis. Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 226) y rapporte 12 espèces. 4 sont originaires d'Europe, 4 d'Amérique, 2 d'Afrique et 2 d'Australie. Telles sont les *T. molitor* Lin., *obscurus*, *curvipes* F., *transversalis* Dufs., *badui*, *interstitialis* Say., *opatroides* Pty. Indépendamment de celles-ci, nous avons trouvé à Fontainebleau une espèce qui est intermédiaire entre la première et la seconde, elle a la longueur de l'*Obscurus*, mais sa couleur la rapproche du *Molitor*. Nous lui avons appliqué le nom de *T. arboreus*. En effet, on ne la rencontre jamais que dans la cavité des vieux arbres. (C.)

TENEBRIONITES. *Tenebrionites.* INS. — Troisième et dernière tribu de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établie par Latreille (*Règne anim. de Cuv.*, t. IV, p. 21) sur ces caractères : Corps muni d'ailes, ordinairement ovale ou oblong, déprimé ou peu élevé, avec le corselet carré ou trapézoïde, de la largeur de l'abdomen à son extrémité postérieure; palpes plus gros à leur extrémité; le dernier article des maxillaires en forme de triangle renversé ou de hache; menton pen étendu en largeur, laissant à découvert la base des mâchoires : genres *Crypticus*, *Opatrum*, *Corticus*, *Orthocerus*, *Chiroscelis*, *Toxicum*, *Boros*, *Calcar*, *Upis*, *Tenebrio*, *Heterotarsus*. Dejean, qui adopte cette tribu (*Cat.*, 3^e édit. p. 222), y comprend une partie de la première, et toute la troisième tribu des Sténélytres de Latreille. On doit y ajouter, en outre, les genres *Iphihinus*, *Bucerus*, *Upis*, *Catapiestus*, *Zophobas*, *Bariscelis*, etc. (C.)

TENNERUS (*tener, tendre*). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Macrodermes et tribu des Clairones, créé par Laporte (*Revue Entomolog. de Sulzermann*, t. IV, p. 43) et adopté par Spinola qui le comprend dans sa sous-famille des Clérites Cléroïdes. Ce genre est composé de 9 espèces. 6 sont originaires d'Afrique (Sénégal) et 3 d'Asie (Java) : parmi celles-ci figurent les *T. piæusius*, *signaticollis*, *bimaculatus*, *pictus* Lap., *variabilis* et *lineatorollis* Kl. (C.)

TENGYRA. INS. — Latreille avait établi,

sous cette dénomination, un genre d'Hyménoptères comprenant les individus mâles d'espèces dont les femelles étaient rangées dans un autre genre désigné sous le nom de *Methoca*. Depuis que l'on a reconnu cette erreur, c'est ce dernier nom générique qui a été adopté. Celui de *Tengyra* a donc dû disparaître. — Le type, l'espèce qui habite notre pays, était décrit, la femelle, sous le nom de *Methoca ichneumonides*, et le mâle, sous celui de *Tengyra sansitali*. (Bl.)

TÉNIA *Tenia (ταινια, bande).* HELM. — Ce nom n'est pas employé par nos naturalistes avec la signification qu'il avait dans Aristote : il était appliqué par le philosophe grec à une espèce de Poisson à corps comprimé et rubané; les modernes l'ont donné et le donnent encore à des Vers intestinaux dont le corps très aplati forme, par la succession plus ou moins nombreuse des articulations qui le composent, une sorte de ruban. Toutefois, Linné, Gmelin et beaucoup d'autres naturalistes du dernier siècle, réunissaient dans un même genre, avec les Ténias des auteurs actuels, les Rhyngobothriens, les Bothriocéphales, les Srolex et même les Hydatides ou Vers vésiculaires, dont la tête et le cou ne manquent pas d'analogie avec ces mêmes parties chez les Ténias. C'est ainsi que les *Tenia hydatigera*, *cellulosa*, *visceralis*, *cerebralis*, etc., de Gmelin, doivent être retranchés de la liste des vrais Ténias pour être rangés parmi les Cysticerques, et que, parmi les Cestoïdes, le *Tenia nodulosa* est devenu le genre *Truemanophorus*, le *Tenia solida* de Müller un *Schistocephalus*; le *Tenia lata* ou Ténia large de l'homme, un *Bothriocephalus*, etc. Le *Tenia solium* ou Ver solitaire est, au contraire, le type du véritable genre *Tenia*, dans lequel prennent également place un nombre considérable d'espèces. Toutes sont parasites des animaux Vertébrés et particulièrement des Mammifères ou des Oiseaux; leur tête est pourvue de quatre suçoirs ou ventouses, et les orifices de leurs organes génitaux se voient sur les parties latérales, et non, comme ceux des Bothriocéphales, sous la partie médiane postérieure de leurs articulations. Les Vers du genre Ténia, tel qu'on le définit actuellement, varient d'ailleurs par la forme de leur tête qui est plus ou moins probosciforme, par la disposition et le nombre de leurs cro-

chets céphaliques, par la forme plus ou moins élargie, etc., de leurs anneaux, par la position à droite, à gauche, ou bilatérale de leurs orifices génitaux, et par divers autres caractères à l'aide desquels on les divise en plusieurs groupes, ou qui servent à distinguer entre elles les nombreuses espèces que l'on en connaît actuellement.

Nous parlerons d'abord du Ténia de l'espèce humaine ou *Tænia solium*, que divers auteurs appellent *T. cucurbitana*. Cet Entozoaire, que l'on a longtemps confondu et que l'on confond quelquefois encore avec le *Bothriocéphalus latus*, vit dans l'intestin grêle et acquiert une longueur de 6 à 8 mètres, et quelquefois, mais par extraordinaire, celle de 40 mètres. Le Ténia et le Bothriocéphale sont les seules espèces de Vers plats articulés, c'est-à-dire d'Entozoaires ténioïdes, qui attaquent notre espèce. On donne souvent à l'un et à l'autre le nom de *Vers solitaires*, mais ce nom appartient plus spécialement au Ténia; toutefois c'est par erreur que l'on a écrit, et que l'on répète souvent encore, qu'il n'y a jamais plus d'un de ces Vers à la fois dans le corps du même individu. On a des exemples assez nombreux du contraire: Bremser, M. de Blainville et divers autres auteurs en ont publié un des plus remarquables; c'est celui observé par de Haen, d'une femme de trente ans, à laquelle ce médecin fit rendre, dans l'espace de quelques jours, dix-huit Vers solitaires.

Il peut donc y avoir plusieurs Ténias simultanément dans le même sujet, et ces parasites acquièrent parfois une grande longueur. Le nombre des articulations aplaties de leur corps est proportionnel à cette longueur. En avant sont la tête et le cou; puis des articulations d'une petite dimension; celles qui suivent sont de plus en plus grandes; toutefois elles ne dépassent guère 13 ou 14 millimètres en largeur. Les dernières articulations sont plus molles que les autres; elles s'en détachent facilement et même naturellement. Chacune est alors une sorte de poche contenant, outre l'organe mâle, un appareil femelle ou ovarique chargé d'un nombre plus ou moins considérable d'œufs, et elles sont rendues sans effort par le malade avec les selles.

On ne sait pas encore comment se fait le

transport à d'autres individus des œufs renfermés dans ces tronçons. Quelques auteurs ont pris les tronçons eux-mêmes, ou articles mûrs des Ténias, pour des Vers particuliers, et leur ont donné le nom de *Cucurbitains*. On voit souvent sur les excréments des Chiens les anneaux détachés ou cucurbitains des Ténias, qui sont parasites de ces animaux. L'erreur d'observation qui a fait prendre ces cucurbitains pour des Vers d'un genre différent des Ténias, a été acceptée par Blumenbach dans son *Manuel d'histoire naturelle*. C'est également à tort que Carlisle a pensé que ces corps pouvaient se développer chacun en un nouveau Ténia.

Le corps du Ténia parasite de l'Homme est blanchâtre, comme celui des autres espèces de ce genre. Sa partie antérieure ou la tête, qu'il faut avoir grand soin de faire rendre au malade que l'on traite, est grêle et amincie, mais elle se termine en avant par un petit renflement qui en est la partie céphalique proprement dite. Celle-ci porte la couronne des crochets épineux, laquelle manque au Bothriocéphale, ainsi que les quatre ventouses ou suçoirs dont elle est entourée. Ces suçoirs sont des pompes musculaires à l'aide desquelles l'animal prend sa nourriture, et, quoique non perforés, ils la transmettent, sans doute par endosmose, aux vaisseaux longitudinaux dont nous parlerons plus loin. Après le renflement céphalique est un cou non articulé. Puis viennent des articles de plus en plus développés et plus longs que larges. Les orifices génitaux de ceux-ci sont alternes, c'est-à-dire placés du côté droit ou du côté gauche. Lorsque la partie antérieure du Ténia n'a pas été rendue, ses anneaux continuent à se développer et le malade n'est nullement débarrassé de son parasite.

Le *Tænia solium* se rencontre de préférence dans les pays où le Bothriocéphale est plus rare; ainsi il est assez fréquent en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en Orient. En France on le voit aussi; on l'y appelle vulgairement *Ver solitaire*, *Ténia à anneaux longs*, *Ténia sans épines*.

On a beaucoup exagéré les désordres que la présence de ces Vers, et de même celle de presque tous les autres Entozoaires, peut occasionner dans l'organisme. Un grand nombre d'individus nourrissent des Bothrio-

céphales ou des Ténias sans s'en apercevoir. La chute de quelques cucurbitains décèle seule parfois la présence de ces parasites et inquiète leur victime; il y a cependant d'autres signes faciles à reconnaître dans certains cas, et les médecins exercés s'y trompent rarement. Quelques corps d'état sont plus exposés aux Ténias que d'autres. Le docteur Boissudal nous a cité, comme étant préféralement atteints, les charcutiers. Les moyens par lesquels on procède à la destruction, ou plutôt à l'expulsion des Ténias, sont faciles à mettre en pratique et bien connus. Il est d'ailleurs prudent de n'en user que sous la direction du médecin, et ceci nous dispense d'en parler.

Le *Tænia solium* n'a été observé que dans l'Homme, et seulement dans la race blanche. Aucun des Mammifères domestiques ne l'a encore fourni.

Les principales espèces du même genre, parasites des animaux qui vivent sous notre influence ou dans nos pays, sont les suivantes :

Tænia serrata et *T. cucumerina* : du Chien domestique.

Tænia opuntioïdes et *T. marginata* : du Loup.

Tænia litterata et *T. crassiceps* : du Renard.

Tænia elliptica et *T. crassicollis* : du Chat.

Tænia mamillata, *T. plicata* et *T. perforliata* : du Cheval.

Tænia expansa : du Mouton et de la Chèvre.

Tænia denticulata : du Bœuf.

Tænia infundibuliformis, *T. malleus* et *T. exilis* : du Coq.

Tænia infundibuliformis, *T. malleus*, *T. sinuosa*, *T. coronula* et *T. megalops* : du Canard domestique.

Les Ténias, déjà rares chez les Reptiles nus ou écailleux, le sont beaucoup plus chez les Poissons. Aucune espèce n'a encore été trouvée parasite des animaux sans vertèbres.

On a nié, jusque dans ces dernières années, la présence du système nerveux dans les Ténias, ou bien on l'a cru confondu avec le reste des autres tissus. Toutefois, M. J. Müller a annoncé, en 1836, qu'il l'avait découvert. Il a vu la bandelette centrale qui existe entre les ventouses^{es} et les filets qui

en partent pour se diriger vers les ventouses. M. Émile Blanchard a revu les organes de l'innervation chez ces animaux et quelques autres du même groupe (1). Leur système nerveux consiste, dit-il, en une sorte de commissure transversale, placée au centre de la tête, ayant aux deux extrémités un petit renflement ganglionnaire. Ces deux centres médullaires donnent naissance, de chaque côté, à un filet nerveux descendant dans toute la longueur du corps, et fournissent antérieurement un nerf s'anastomosant ici avec un petit centre nerveux situé à la base de chacune des ventouses céphaliques. Cette disposition du système nerveux est parfaitement en rapport avec la morphologie des Ténias. On sait, en effet, que ces animaux se font remarquer, sous certains rapports, par les caractères suivants : Nul organe des Ténias ne saurait être considéré comme sensorial. Les quatre yeux, que plusieurs auteurs avaient cru leur reconnaître, ne sont autre chose que leurs quatre suçoirs.

Un grand nombre d'auteurs ont publié la description de Vers ténioïdes, ou des remarques sur leur organisation. Ces Entozoaires, qui sont réellement des animaux articulés, mais offrant l'exemple de la dégradation extrême de ce type, ont été regardés comme des Radiaires par G. Cuvier et quelques autres naturalistes. M. de Blainville les réunit à son type des Subannélidaires, c'est-à-dire au groupe des Vers apodes, et il les place sous le nom de *Téniosomes* dans la famille des Bothriocéphalés monorhynques. M. Dujardin en fait l'ordre des *Cestoïdes vrais* ou *Ténioïdes* de sa méthode.

Les Ténias avaient été classés, avec beaucoup d'autres Entozoaires, dans l'ordre des Parenchymateux. Ce mode de classification, admis par G. Cuvier et par d'autres naturalistes, a donné une idée tout à fait fautive du mode d'organisation qui les caractérise. Pour n'être pas aussi favorablement doués que les Nématodes et les Trématodes, les Ténias ne sont pas pour cela privés de toute distinction d'organes; ce que nous venons de dire à propos de leur système nerveux en est une première et probante indication. Ce que nous allons ajouter au sujet de leurs appareils de nutrition et de reproduction le

(1) *Ann. sc. nat.*, 3^e sér., t. VU, p. 116.

démontrera d'une manière plus complète encore.

Les Ténias n'ont point de bouche, il est vrai, point de canal intestinal proprement dit, point d'estomac pour la digestion, et, par suite, point d'anus. Toutefois deux longues tiges vasculaires règnent le long de leur corps, et sont en communication, par leur extrémité antérieure terminée en Y, avec les quatre ventouses, à travers lesquelles passe sans doute le fluide alimentaire. Ces deux vaisseaux suivent bilatéralement toute la longueur de l'animal, marchent parallèlement, et sont situés près des bords latéraux. Ils communiquent entre eux dans chaque article au moyen d'un canal transversal. Ceci explique pourquoi l'on a dit qu'arrivés à l'extrémité postérieure du corps, c'est-à-dire à la dernière articulation, les canaux latéraux se réunissaient en un seul. Rudolphi assure qu'il existe alors un orifice commun placé à l'extrémité du corps, et qu'il a vu cet orifice dans les *Tenia solium* et *capnosa*. Carlisle nie la réalité de cette assertion, et l'on se rendra facilement à sa manière de voir si l'on se rappelle avec quelle facilité les anneaux postérieurs des Ténias se détachent, à mesure qu'ils sont arrivés à leur point de maturation. Carlisle a injecté, dans la longueur de 3 pieds, les canaux des Ténias, canaux que l'on regarde généralement comme remplissant à la fois les fonctions du système vasculaire et celles du système digestif. Ces organes reçoivent des fluides, pour ainsi dire, parfaitement assimilables, puisqu'ils ont été élaborés par les animaux dont les Ténias sont parasites. On ne peut, dit M. Eudes Deslongchamps (1), injecter les Ténias que par les oscules de la tête (suçoirs), et fort peu en ont d'assez volumineux pour se prêter à cette opération. Nous doutons, ajoute le même auteur, que le système des vaisseaux nourriciers soit aussi simple qu'on le dit. Tout récemment, notre collaborateur, M. Émile Blanchard (*loco citato*), a écrit les lignes suivantes, qui confirment parfaitement cette opinion, et que nous reproduisons textuellement :

« Pendant longtemps, partageant l'erreur commune, je pensais qu'il n'existait pas de système vasculaire proprement dit chez les Cestoïdes. Les canaux gastriques, communi-

quant l'un à l'autre dans chaque zoonite, étaient regardés très généralement comme destinés à remplir les fonctions des deux appareils ; mais récemment, dans les Ténias du Chien et de la Fouine, j'ai constaté, indépendamment de ces canaux gastriques et intestinaux, l'existence d'un système vasculaire très complexe, consistant en vaisseaux longitudinaux pourvus de ramifications et d'anastomoses nombreuses. »

Les organes de la reproduction se voient sur les articles du corps, mais pas encore sur les premiers, et ils sont de plus en plus reconnaissables à mesure qu'on passe aux articles plus éloignés. La forme de ces articles varie sur un même sujet suivant leur état de maturité, et ce sont les derniers qui, en se détachant, deviennent les Cucurbitains : ceux-ci sont alors remplis d'œufs mûrs. L'ovaire dans lequel ils sont renfermés est rameux, et au lieu de s'ouvrir, comme chez les *Bothriocéphales*, sous la ligne médiane postérieure de chaque anneau, il s'ouvre latéralement, tantôt à droite, tantôt à gauche, et quelquefois des deux côtés, ce qui fournit de bons caractères distinctifs des espèces et des sections. Chacun de ces ovaires a aussi son organe mâle, qui est un testicule, suivi d'une vésicule séminale dans laquelle on voit les Zoospermes. Les pénis sont constitués par les petits organes appendiculaires que Rudolphi appelait des *Lemniskues*. Les œufs, que M. Dujardin a étudiés sur un plus grand nombre d'espèces qu'on ne l'avait fait avant lui, sont à deux ou trois enveloppes, dont l'externe, plus ou moins molle, est quelquefois prolongée par de longs appendices, et quelquefois remplacée par une substance mucilagineuse qui réunit les œufs en plusieurs masses globuleuses isolées dans chaque article. L'enveloppe moyenne des œufs est quelquefois remplacée par une sorte d'albumine décomposable par l'eau ; l'enveloppe interne, plus résistante, parfois dure et cassante, lisse ou granuleuse, contient l'embryon qui est mobile, armé de six crochets, et semble n'être que la tête du Ténia.

C'est à la partie postérieure de ces embryons céphalocides que poussent tous les anneaux des Ténias, lesquels anneaux ne sont d'ailleurs que les organes générateurs de ces animaux. Les Ténias et les Hydatides dif-

(1) *D. et. class. d'hist. nat.*, t. XVI, pl. 105, 1820.

serent donc les uns des autres, en ce que les premiers ont des articles générateurs et manquent de vésicule hydatique, tandis que les Hydatides (Cysticerques, etc.) ont cette vésicule et manquent d'organes génitaux. Aussi, dans la méthode de M. de Blainville, les Hydatides (Hydatosomes, Bl.) sont-ils placés dans la même famille que les Ténias (Téniosomes, Bl.), et cette famille, que l'auteur cité appelle *Monorhynques*, est nettement séparée de celle des Bothriocéphales et des Ligules, qui prennent le nom d'*Anorhynques*. MM. Miescher et Dujardin vont bien plus loin; pour eux les Hydatides (Cystiques, Duj.) ne sont autres que des Ténias avortés.

« Les Cysticerques, dit M. Dujardin, semblent être une modification des Ténias de notre première section; lesquels, naissant, par des œufs ou autrement, dans l'épaisseur même des tissus, ne peuvent y acquérir leur développement normal, et doivent périr en quelque sorte, à l'état d'embryon hypertrophié. »

Les Entozoaires actuellement classés dans la famille des Cestoïdes ou Ténioïdes ont pu être partagés en plusieurs sous-genres dont quelques uns ont même reçu des noms comme étant de véritables genres.

Il y a des Vers ténioïdes qui ont une petite trompe plus ou moins épineuse. On en a fait le genre HALYSIS. Nous en avons récemment (*Mém. Acad. sc. Montpellier*) publié deux espèces nouvelles l'une de la Genette de France, l'autre du Flammant.

Quelques espèces ont les quatre fossettes lobiformes, et surmontées chacune de deux crochets bi- ou trifurqués: ce sont les OXIBOTRIUM.

Dans un Ténioïde des Poissons, il n'y a que deux ventouses, ce qui conduit aux Bothriocéphales, et les organes reproducteurs tiennent à la fois de ceux de ces animaux et de ceux des Ténias: les uns sont placés au bord et irrégulièrement alternes; les autres sont sous la surface ventrale. Cette espèce a servi à l'établissement du genre *Triæ-nophorus* ou *Tricuspidaria*.

Malgré ces coupures, les vrais Ténias sont néanmoins très nombreux et assez diversiformes. Les uns très grêles en avant, les autres élargis; les uns avec deux rangs, les autres avec un seul rang de crochets à la

couronne, et d'autres tout à fait privés de crochets lorsqu'ils sont adultes.

M. Dujardin, qui n'en distingue que le genre Triæ-nophore, partage les Ténias, ainsi qu'il suit, en 7 sections:

1° Une couronne simple ou double de 6 à 60 crochets; orifices génitaux alternes ou indifféremment d'un côté et de l'autre: *Tænia solium*; *T. Terrasa*.

2° Une couronne simple ou double de 6 à 60 crochets; orifices génitaux unilatéraux.

3° Trompe armée de 6 à 30 crochets sur deux ou trois rangées; orifices génitaux opposés sur chaque article: *T. cucumcrina*, etc.

4° Trompe inerme; orifices génitaux opposés: *T. lamelligera*, du Flammant.

5° Trompe inerme; orifices génitaux unilatéraux ou alternes (genre HALYSIS?): *T. leptocéphala*, des Rats.

6° Trompe entourée d'un bourrelet lisse ou hérissée de très petites épines, et portant une couronne de petits crochets très nombreux.

7° Corps terminé en avant par une dilatation foliacée transverse; trompe courte et armée de crochets (genre FIMBRIARIA Frœlich): *T. malleus*.

Le nombre des espèces connues de Ténias est de 140 environ. Plus du tiers sont décrites d'une manière trop incomplète pour pouvoir être classées convenablement.

(P. G.)

*TÉNOÏDES. HELM. — C'est-à-dire semblables aux Ténias. M. Dujardin (*Helminthes*, p. 554, 1845) établit sous ce nom un second ordre des Vers cestoïdes, comprenant les genres suivants de cette famille: *Tænia*, *Bothriocéphalus*, *Schistocephalus*, *Triæ-nophorus*, *Bothridium*, *Bothrimonus* et *Ligula*.

(P. G.)

*TÉNIOSOMES. POISS. — Voy. TÉNIO-SOMES.

(G. B.)

TENNANTITE, Phillips (nom d'homme). MIN. — Espèce de Fahlerz ou de Panabase arsénifère, provenant des mines de Cornouailles. Voy. CUIVRE GRIS. (DEL.)

*TENOREA et TENORIA. BOT. PH. — Le nom de M. Tenore, botaniste distingué de Naples, a été donné successivement à plusieurs genres dont aucun n'a été adopté. Ainsi le *Tenorea* Rafin. rentre dans le *Zanthozylum* d'après De Candolle; le *Tenoria* Spreng. est un synonyme du genre *Buple-*

urum Tourh.; enfin le *Tenoria* Denh. se rapporte au genre *Asteracantha* Nees, de la famille des Acanthiacés.

***TÉNORITE**, Semmola. MIN. — Protoxyde de cuivre, d'un gris d'acier passant au noir, qu'on a trouvé en lames hexagonales, minces et élastiques, dans le cratère du Vésuve. (DEL.)

TENREC. MAM. — Genre d'Insectivores, de la famille des Éricacéidés de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Comme chez les Éricules, la tête est très allongée, et il existe des incisives, caractères par lesquels ces deux genres se distinguent des Hérissons. Mais, chez les Tenrecs, les incisives sont placées entre de grandes canines tandis qu'elles sont entre de petites canines, chez les Éricules. Ainsi distingués des deux genres de la même famille, les Tenrecs ont reçu des noms génériques divers : *Centenes* Illiger, *Setiger* Cuvier et Geoffroy, *Tenrecus* Lacépède. En retirant du genre les espèces qui appartiennent aux Éricules, les Tenrecs comprendraient deux espèces : le TENREC, *Erinaceus ecaudatus* Lin.; et le TENREC RAYÉ, *Erinaceus semi-spinosus*, que Buffon a pris mal à propos pour un jeune du premier. Par l'extérieur, les Tenrecs ressemblent beaucoup aux Hérissons; leur corps est aussi couvert de piquants; mais ils n'ont pas, comme ceux-ci, la faculté de se rouler complètement en boule, ils sont dépourvus de queue. Les Tenrecs sont originaires de Madagascar, mais ils ont été naturalisés aux îles de France et Mascareigne. Ce sont des animaux insectivores, nocturnes, vivant dans des terriers, et s'engourdissant comme beaucoup de Mammifères du même groupe; seulement, au rapport de Bruguière, l'hibernation des Tenrecs aurait lieu pendant les plus grandes chaleurs. Voy. SOMMEIL D'HIVER.

M. de Blainville croit qu'on pourrait rapporter au genre Tenrec une demi-mâchoire trouvée en Auvergne, dans un terrain d'eau douce (miocène), et qui aurait appartenu à une espèce de la taille du Hérisson (*Centenes antiquus* Blainv.). (G. B.)

TENTACULAIRE. *Tentacularia*. HELM. — Synonyme du mot *Hamularia*, qui indique un genre de vers Nématoides. Il a été employé par Zeder, en 1803. (P. G.)

TENTACULARIA. *Tentaculum*. *Tentacule*. HELM. — Bosc a donné ce nom à une

partie des vers que Rudolphi appelle TETRARRYNGUES. Voy. ce mot. (P. G.)

***TENTACULIFÈRES**. *Tentaculifera*. MOLL. — Nom donné par M. d'Orbigny au second ordre des Céphalopodes, dans lequel la tête est moins distincte que chez les Acétabulifères; la bouche est entourée d'un grand nombre de tentacules cylindriques, rétractiles, sans cupules; le tube locomoteur est fendu dans toute sa longueur; le sac renferme quatre branchies. Tous les Tentaculifères vivent dans la loge supérieure d'une coquille cloisonnée, généralement symétrique, rarement turriculée. On compte, dans cet ordre, un grand nombre de genres fossiles, et un seul vivant, celui des NAUTILES. Ces genres se rencontrent dans les terrains les plus anciens, où les Nautilides sont représentés par des types nombreux, qui se réduisent au seul genre Nautilus, dès la fin de l'époque carbonifère; dans les terrains anciens, la famille des Ammonites n'a de représentant que le genre des Goniatites; les Ammonites et genres voisins sont spéciaux aux époques triasique, jurassique et crétacée; aucune ne dépasse la craie blanche.

(G. B.)

***TENTHECA**. OIS. — Genre établi par Hodgson sur un Oiseau du Bengale, qu'il désigne spécifiquement sous le nom de *Petrico*. (Z. G.)

***TENTHRÉDINIENS**. *Tenthredinii*. INS. — On désigne ainsi une tribu de l'ordre des Hyménoptères, caractérisée par un corps court et cylindrique; des mandibules fortes et aplaties; des mâchoires munies de palpes composées de six articles; des antennes assez courtes; un abdomen sessile tellement uni au thorax, qu'il semble n'en être que la suite; et encore par l'existence, chez les femelles, d'une tarière dentelée en forme de scie.

Latreille, en considération de la nature de la tarière des Tenthrediniens, leur appliquait la dénomination de *Porte-Scie*. Cet organe est composé de deux lames écailleuses, denticulées, et logées entre deux autres lames qui leur servent de fourreau. Les femelles se servent de cette tarière pour entailler des tiges, dans lesquelles elles opèrent le dépôt de leurs œufs. En même temps elles secrètent par la bouche une sorte d'écume, à laquelle on attribue la propriété

d'empêcher les ouvertures de se fermer. En effet, ces petites fentes augmentent promptement de volume, et forment, dans certains cas, des excroissances qui servent de domicile aux larves.

Les Tenthrediniens se font remarquer par leurs métamorphoses. Pendant leur premier état, ils ne ressemblent nullement aux larves molles, blanchâtres, apodes de la plupart des autres Hyménoptères. Ils ont, au contraire, l'aspect des chenilles ou larves de Lépidoptères. Ils ont même tellement la forme générale, les nuances, les villosités de beaucoup de ces dernières, qu'on ne les distinguerait pas si l'on ne venait à considérer les pattes. Mais les larves de Tenthrediniens ont toujours de quatorze à seize pattes membraneuses, ou mamelons qui existent par paires à certains anneaux du corps de l'animal. Les chenilles, au contraire, n'en ont jamais plus de dix. De reste, les unes comme les autres ont ordinairement les trois paires de pattes écailleuses ou thoraciques qui représentent les membres de l'insecte adulte.

Le caractère général des larves des Tenthrediniens leur a valu un nom qui rappelle l'analogie si frappante que nous venons de signaler, celui de *fausses chenilles*, employé dans les écrits de Réaumur, de Degér et de beaucoup d'autres naturalistes, et qui, en réalité, leur convient assez bien.

Les Tenthrediniens, pendant leur premier état, vivent exactement comme les larves de Lépidoptères. Ils se tiennent sur les feuilles. Certains d'entre eux se logent dans une feuille roulée et retenue au moyen de quelques fils soyeux, comme le font plusieurs espèces de Chenilles. Ces larves d'Hyménoptères ont, en général, l'habitude de se rouler en spirale, ou de redresser brusquement la partie postérieure de leur corps quand on vient les inquiéter.

Parvenues au terme de leur croissance, elles se filent, soit sur les plantes où elles ont vécu, soit dans la terre, une coque soyeuse, pour s'y renfermer et y subir leur transformation en nymphe. Beaucoup d'entre elles passent l'hiver sous cette forme. Souvent aussi, il arrive qu'elles restent à l'état de larve enfermées dans leur coque pour ne se métamorphoser que plusieurs mois plus tard.

Les Tenthrediniens sont nombreux en es-

pèces. L'Europe est le pays où ces Insectes ont été le plus recherchés; mais les autres parties du monde ont également des représentants dans ce groupe d'Hyménoptères.

Nous partageons les Tenthrediniens en deux familles subdivisées en plusieurs groupes. Le tableau suivant indique ces divisions.

Corps grêle et comprimé. . .	1 ^{re} famille. CÉPHIDES.
Tarière des femelles	{ presque aussi longue que le corps. 1 ^{er} groupe. XYÉLITES. { à peine saillante. 2 ^e groupe. CÉPHITES.
Corps court et épais.	
Antennes	{ longues, sétacées, multi-articulées, simples, de 9 à 14 articles. 1 ^{er} groupe. LYDITES. { un peu renflées à l'extrémité; seulement de 3 à 7 articles. 2 ^e groupe. TENTHRÉDITES. { renflées en une forte masse, et n'ayant pas plus de 8 articles. . . 3 ^e groupe. HYLATOMITES. { 4 ^e groupe. CIMBICITES.

La première famille comprend des espèces qui se rapprochent notablement des Sirciens par l'ensemble de leur organisation. Leurs larves vivent dans l'intérieur des tiges des végétaux. Celle du type du genre *Cephus* (*C. pygmaeus*) vit dans les tiges du froment, et occasionne souvent des dégâts considérables.

Au groupe des XYÉLITES se rattache seulement le genre *Xyela*. A celui des CÉPHITES, les genres *Cephus*, *Phyllæcus* et *Janus*.

La seconde famille, celle des *Tenthredides*, comprend la presque totalité des espèces de sa tribu.

Au groupe des LYDITES se rattachent les genres *Lyda*, *Tarpa*, *Lophyrus*. V. ces mots.

Au groupe des TENTHRÉDITES appartiennent les genres *Cladius*, *Pristiphora*, *Nematus*, *Dolcerus*, *Tenthredo*, et plusieurs autres formés à ses dépens, *Selandria*, *Athalia*, *Perreya*, *Dyctinna*, *Camplopræon*, *Aulacomeris*, *Pectinia*, *Waldheimia*.

Dans le groupe des HYLATOMITES se rangent les genres *Schizocera*, *Ptilia*, *Hylotoma*, *Pterygophora*, *Pachylota*, *Blasticotoma*, *Cephalocera*, *Scobina*, *Sericocera*.

Au groupe des CIMBICITES, les genres *Cimbex*, *Abia*, *Plagiocera*, *Amaris*, *Perga*.

On doit à Lepelletier de Saint-Fargeau une monographie des Tenthrediniens publiée en 1823. Depuis, M. Hartig, en Allemagne, en a publié une autre pour les espèces indigènes. Cet auteur a multiplié considérablement les divisions génériques.

M. Brullé, en outre (*Ins. hyménopt.*, *Suites à Buffon*, t. IV), a ajouté récemment plusieurs nouveaux genres fondés principalement sur des espèces exotiques. (Bl.)

TENTHREDO. *INS.* — Genre de la famille des Tenthrediniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Linné, qui y comprenait toutes les espèces rattachées aujourd'hui par les naturalistes à la famille des Tenthredinides. Depuis, ce genre a été restreint successivement par Fabricius et surtout par Leach. Cependant il est encore assez nombreux en espèces indigènes. Nous citerons les *T. viridis* Lin., *T. nassata* Lin., etc.

Voyez, pour les espèces, les Monographies de Lepelletier de Saint-Fargeau et d'Hartig. Voyez aussi TENTHREDINIENS. (Bl.)

TENTYRIA (τέτυρα, nom propre). *INS.* — G. de Coléoptères hétéromères mélasomes, tribu des Piméliciaires, établi par Latreille (*Gen. Crustac. et Ins.*, t. II, p. 134) et généralement adopté depuis. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. IV, p. 330) a mentionné 42 espèces d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Nous citerons comme s'y rapportant les *T. glabra* F., *mucronata* Stv., *interrupta* Lat., *Senegalensis*, Sol. (C.)

***TENTYRITES.** *INS.* — Deuxième tribu de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établie par Solier (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 249), qui la comprend parmi ses Collaptérides. (C.)

TENUIROSTRES. *Tenuirostres.* *OIS.* — M. Duméril a établi, sous ce nom, deux familles d'Oiseaux, dont le bec est, en général, allongé, grêle, droit ou arqué, et quelquefois flexible et mou : l'une, dans l'ordre des Passereaux, comprend les genres Alcyon, Todier, Sittieret, Guêpier, Orthorhynque, Colibri, Grimpereau et Huppe; l'autre, dans l'ordre des Échassiers, renferme les genres Avocette, Courlis, Bécasse, Vanneau et Pluvier. La première de ces familles a été adoptée par G. Cuvier et Illiger, mais avec des modifications. Ils en ont exclu les Alcyons, les Guêpiers et les Todiers. (Z. G.)

***TÉPÉSIE.** *Tepesia.* *BOT. FR.* — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Cordiérées, formé par Gærtner fils (*De fruct.*, vol. III, pag. 72, tab. 192) pour un arbuste du Chili dont on ne connaît que le fruit, qui est une baie oblongue, à quatre

loges multi-ovulées. Cette espèce a été nommée *Tepesia dubia* Gærtner. fils. (D. G.)

***TEPHREEA** (τέφρηος, cendré). *INS.* — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides Mélitophiles, créé par Burmeister (*Handbuch der Entomol.*) et adopté par Schaum (*Ann. de la Soc. Ent. de Fr.*, 2^e sér., t. III, p. 46) sur 2 esp. du Sénégal, les *T. pulverulenta* G. P., et *punctulata* F. (C.)

TEPHRANTHUS, Neck. *BOT. RU.* — Synonyme du *Meborea* Aubl.

***TEPHRINA.** *INS.* — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénides, division des Micolépidoptères, créé par M. Guenée (*Annales de la Société entomologique de France*). On n'en connaît que deux espèces : la *T. murinaria* W. V., qui se trouve en France; et la *T. tephrraria* Boisd., dont la patrie est inconnue. (E. D.)

TÉPHRITE. *Tephritis* (τέφρα, cendre). *INS.* — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Téphritides, créé par Latreille (*Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, 1804) et adopté par tous les entomologistes. On connaît une trentaine d'espèces de ce genre, particulièrement propres à l'Europe. Elles se trouvent sur un grand nombre de plantes telles que la Bardane, l'Armoise, l'Onoporde, le Tussilage, sur lesquelles les larves se développent en se logeant dans les parties de la fructification qu'elles dévorent. Un Insecte qui pendant très longtemps a été compris dans ce genre, et qui fait beaucoup de mal aux fruits de l'Olivier, le *T. oleæ*, a été décrit au mot *Dacus* (*voy. ce mot*). Nous citerons, comme type, le *T. artemisia* Fab., qui se rencontre communément sur l'Armoise, et dont M. Robineau-Desvoidy a fait son genre *Forellia*. (E. D.)

***TÉPHRITIDES.** *Tephritidæ*, Mag. *INS.* — Sous-tribu de la tribu des Muscides, famille des Athéricères, ordre des Diptères. (E. D.)

***TEPHROCLYSTIA** (τέφρα, cendre; κλυστήρ clystère?). *INS.* — Genre de Lépidoptères Nocturnes, de la tribu des Phalénides d'après Duponchel, et de celle des Géométrides selon M. Boisduval, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TEPHRODORNIS.** *OIS.* — Genre établi par Swainson, dans la famille des *Laniidées*, sur le *Lanius Muscipapoides*, Frankl. (Z. G.)

TÉPHROÏTE, Breithaupt. MIN. — Silicate de Manganèse, de la formule SiO, MnO , en masses cristallines, divisibles parallèlement aux pans d'un prisme à bases carrées, de couleur grise ou d'un brun rougeâtre, ayant un éclat gras et une densité de 4,2. On l'a trouvée à Sparta, dans le New-Jersey, où elle accompagne la Zincite et la Franklinite. (DEL.)

* **TEPHRONIA** (τέφρα, cendre). INS. — Genre de la tribu des Phalénides, famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

* **TEPHROSIA** (τέφρα, cendre). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Géométrides Boisduval (*Phalénides Dup.*), créé par M. le docteur Boisduval (*Ind. méth. Eur. Lep.*, 1840) et adopté par Duponchel (*Cat. méth. Lep. Eur.*, 1844). On ne connaît qu'un petit nombre d'espèces de ce genre, et elles sont particulières au nord de l'Europe. Nous citerons, comme type, la *T. crepuscularia* W. V., qui est assez commune en France, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juin. (E. D.)

TÉPHROSIE. *Tephrosia* (τέφρα, cendre). BOT. PH. — Grand genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, créé par Persoon (*Enchirid.*, vol. II, pag. 328) pour des espèces rangées jusque-là dans le genre *Galega*. Ce sont des plantes herbacées, sous-frutescentes, frutescentes ou arborescentes, propres aux contrées les plus chaudes du globe. Elles sont généralement revêtues d'un duvet soyeux, qui leur donne une teinte cendrée; c'est de là qu'a été tiré leur nom générique. Leurs feuilles sont pennées avec foliole impaire, le plus souvent multijuguées, avec des stipules sans stipelles; leurs fleurs sont blanches, couleur de chair ou violacées, disposées en grappes; elles présentent un calice quinquéfide, dont les deux lobes supérieurs plus profondément séparés; un étendard presque orbiculaire, très étalé et plus ou moins réfléchi, hérissé en dehors, à peine plus long que la carène et les ailes qui sont adhérentes entre elles; 10 étamines monadelphes. A ces fleurs succède un légume linéaire, comprimé, droit ou arqué, tantôt continu, tantôt étranglé entre les graines; celles-ci sont comprimées ou anguleuses. Dans le 2^e volume du *Prodrome*, De Candolle avait décrit 86 espèces de Té-

phrosies, et il en avait signalé en outre 17 espèces imparfaitement connues. Plus récemment on en a publié de 33 à 40 nouvelles, ce qui en porte le nombre total à plus de 100. Ces nombreuses plantes se partagent en quatre sous-genres: a. *Reineria* Mœnch; b. *Craccoides* DC.; c. *Brissonia* Neck.; d. *Mundulea* DC. Parmi elles, plusieurs sont intéressantes à divers titres. Le *Tephrosia tinctoria* Pers. (*Galega tinctoria* Linn.) donne de l'Indigo de bonne qualité; aussi lui donne-t-on à Ceylan le nom d'*Anil*, qui appartient spécialement à une espèce d'Indigotier. Les feuilles du *Tephrosia senna* Kunth sont purgatives, et employées dans la province de Popayan, aux usages pour lesquels nous recourons au Séné. La racine du *Tephrosia leptostachya* DC., espèce annuelle, du Sénégal, y est employée comme purgative, d'après M. Leprieur. Le *Tephrosia toxicaria* Pers., des Antilles et de Cayenne, sert à empoisonner le poisson, sans toutefois lui communiquer ses propriétés vénéneuses. Enfin De Candolle a signalé la position remarquable que prennent, pendant le sommeil, les folioles du *Tephrosia Caribæa* DC., des Antilles. *Voy. SŒMEL DES PLANTES*. (P. D.)

* **TERACOLUS** (τέρας, miracle; χόλος, mutilé). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par M. Swainson (*Zool.*, III, 2^e sér., 111, 1833) pour de belles espèces étrangères à l'Europe. (E. D.)

TÉRAMNUS, P. Brown. BOT. PH. — Synonyme de *Glycine*, famille des Légumineuses-Papilionacées.

TÉRAPON. POISS. — *Voy. THÉRAPON*.

* **TERAPOPOPUS** (τετραποπός, monstrueux d'aspect). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Byrsopsides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curculio. syn. Mantilla*, t. VIII, p. 430) sur une espèce du cap de Bonne-Espérance, *T. Hottentotus*. (C.)

* **TÉRAS** (τέρας, miracle). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Tortricides (*Platyomides Dup.*), créé par Treitschke (*Schmett.*, VII, 1829) pour quelques espèces très voisines des *Tortrix*. Nous citerons, comme type, le *T. caudana* Fabr., qui se trouve dans le nord de la France. (E. D.)

* **TERASIA** (τέρας, miracle). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) désigne ainsi un genre de

Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycites. (E. D.)

***TERATHOPIUS**. ois. — Nom latin du genre Bateleur, dans la méthode de M. Lesson. (Z. G.)

***TERATICHTHYS** (τερας, prodige; ἰχθύς, poisson). roiss. — Genre de Poissons rapporté au groupe des Cténoïdes de M. Agassiz (Konig, *Icon. sect.*, 1823). (G. B.)

***TERATODES**. ins. — Genre de la famille des Acridides, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Brullé (*Histoire des Insectes*) sur une seule espèce de Java, *T. monticollis* (*Acridium monticolle* Gray), remarquable par le prothorax relevé en forme de crête, les mandibules fortement dentées, le prosternum muni d'un tubercule, les cuisses postérieures assez minces et inermes, etc.

(Bl.)

TÉRATOLOGIE. *Teratologia* (τερας, monstruosité, prodige; et λόγος, discours, traité). — C'est le nom proposé par nous en 1832, et aujourd'hui consacré par l'usage, pour désigner l'ensemble de nos connaissances sur les anomalies de l'organisation. Longtemps confondue au sein de l'anatomie et spécialement de l'anatomie pathologique, longtemps sans bases certaines, sans principes qui lui fussent propres, la Tératologie a été élevée, par les travaux accomplis depuis un demi-siècle en France et en Allemagne, au rang d'une branche nouvelle des connaissances humaines, au rang d'une science distincte, ce mot étant pris dans son sens le plus spécial. Elle a, en effet, aujourd'hui, ses règles, ses classifications, sa langue et sa nomenclature, remarquables par une précision et une régularité bien rares en histoire naturelle; par conséquent, son existence propre comme science, unie d'ailleurs par des liens intimes avec toutes les autres branches des sciences de l'organisation.

Par une extension parfaitement légitimée, tant par la nature des faits étudiés que par la similitude des considérations qui peuvent être déduites et des applications qui peuvent être faites, les botanistes ont donné le nom de *Tératologie végétale* à la branche qui traite des anomalies de l'organisation chez les plantes. Le remarquable ouvrage, publié par M. Moquin Tandon sous le titre d'*Éléments de Tératologie végétale*, montre mieux que

tout autre la parfaite analogie qui existe entre la Tératologie animale et la Tératologie végétale. Le savant professeur de Toulouse a mis cette analogie dans tout son jour, adoptant, avec le nom de Tératologie, les définitions générales, et même, en partie, le plan, la classification et la nomenclature précédemment employées pour l'étude des anomalies de l'organisation animale.

Tout récemment, un chimiste distingué, M. Baudrimont, a donné au mot *Tératologie* une extension beaucoup plus considérable; un Mémoire, lu par lui à l'Académie des Sciences, en novembre 1847, porte ce titre : *Recherches sur la structure et la Tératologie des corps cristallisés* (*Comptes rendus des séances de l'Académie*, t. XXV, p. 668). « Pénétré, dit-il, de la pensée que la plupart des anomalies offertes par les cristaux étaient elles-mêmes soumises à des lois, j'ai rassemblé le plus de matériaux que j'ai pu pour les soumettre à l'étude... C'est parce que les observations à faire roulent principalement sur de prétendues anomalies ou des monstruosité que je donne à cette partie de la science le nom de Tératologie, ainsi que cela a été fait pour le règne animal par le créateur de la Tératologie des corps organiques, science qui a jeté une si vive lumière sur les lois de l'organogénie, et, en général, des sciences anatomico-physiologiques. » M. Baudrimont s'est placé ici, on ne saurait le contester, à un point de vue neuf et curieux, et c'est avec toute raison qu'il insiste sur la possibilité d'éclairer les lois de la cristallisation, et, plus généralement, de la formation et de la structure des minéraux, comme on éclaire les lois de l'organisation animale ou végétale, à l'aide des anomalies apparentes. Tenter de répéter dans une science ce qui a réussi dans une autre, est souvent ouvrir une voie neuve et féconde. Toutefois on doit se garder d'exagérer la valeur du rapprochement fait par M. Baudrimont, et de prétendre établir une véritable parité entre des sujets d'étude qui sont, au fond, fort dissemblables. Tandis que la Tératologie animale et la Tératologie végétale non seulement se lient intimement l'une à l'autre, mais même se confondent, à un point de vue élevé, en une seule et même science, la Tératologie générale, l'étude des irrégularités des cristaux, n'offre

que des analogies très éloignées avec l'étude des anomalies organiques. Les phénomènes qui appartiennent à la première, les considérations qui lui servent de base, les lois qu'elle recherche, et, par suite, la méthode qu'elle emploie, ne sont pas moins différents des faits, des considérations, des lois, de la méthode de la Tératologie organique, que la minéralogie et la physique normales, s'il nous est permis de parler ainsi, ne le sont de la zoologie, de la botanique et de la physiologie.

En excluant comme étranger à la Tératologie proprement dite tout ce qui concerne les anomalies des minéraux, et même en renvoyant aux articles généraux de botanique (*voy.* TRANSFORMATION, etc.) les notions sur les anomalies végétales, nous nous trouvons encore en présence d'un sujet tellement vaste que nous ne saurions avoir la prétention de le traiter ici dans son entier. Mais nous nous efforcerons du moins de tracer un résumé des progrès successifs et de l'état présent de la science; résumé nécessaire pour compléter, sur les points les plus importants, et pour relier entre eux les articles spéciaux que nous avons consacrés précédemment ou que nous consacrerons par la suite à la Tératologie.

CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE ET L'ÉTAT PRÉSENT DE LA TÉRATOLOGIE.

Des faits mal observés, devenant le texte d'une multitude de contes, de fables, d'explications absurdes; dans une seconde époque, des descriptions bien faites, mais presque toujours sans comparaison établie entre les faits, sans applications et sans conséquences déduites; plus tard encore, une sévère critique introduite en Tératologie, une multitude de faits recueillis, bien observés, bien décrits, et devenant souvent la source d'applications importantes en même temps qu'ils sont ramenés à des lois: tel est, en quelques mots, le résumé de l'histoire que nous avons à faire des progrès successifs de la Tératologie. Cette histoire se partage donc naturellement en trois périodes, que l'on peut distinguer et caractériser par les noms de *fabuleuse*, *positive* et *scientifique*.

§ I. Période fabuleuse.

Lorsqu'au commencement de cet article,

nous avons signalé la Tératologie comme une branche nouvelle du savoir humain, nous n'avons pas prétendu dire que, jusqu'à ces derniers temps, l'observation des anomalies eût été toujours délaissée. Bien loin qu'il en soit ainsi, il est incontestable qu'un très grand nombre d'anomalies ont excité dès l'antiquité l'attention des naturalistes, des anatomistes, des médecins, des philosophes. Si l'antiquité d'une science ajoutait quelque chose à son importance réelle, on serait en droit de faire remonter l'origine de la Tératologie à une époque aussi reculée que celle de la zoologie et de l'anatomie elle-même. Empédocle, Démocrite, Aristote, Plin, Galien pourraient être cités comme les premiers tératologues. Mais que trouve-t-on dans leurs ouvrages? Bien rarement quelques faits ou quelques idées dont la science puisse utilement tenir compte. Aristote lui-même ne voit dans les anomalies que des *erreurs de la nature* (*ἀμαρτήματα τῆς φύσεως*), et il en néglige l'étude. Plin se borne à dire d'elles: *Ludibria sibi, nobis miracula ingeniosa fecit natura*; phrase souvent reproduite par les modernes, qui, eux aussi, n'ont vu si souvent dans les anomalies que des jeux, des jouets, des caprices de la nature, *ludibria* ou *lusus naturæ*. Et cette dernière expression a même fini par être consacrée par l'usage, à ce point que le mot *Naturspiel* (*lusus naturæ*) est encore aujourd'hui le synonyme allemand du mot *variété*.

Les modernes, jusque vers le commencement du XVIII^e siècle, imitent l'exemple des anciens. Des observations vagues, incomplètes, recueillies au hasard, des ouvrages où l'on voit à peine une vérité utile au milieu de cent erreurs grossières, les plus absurdes préjugés régnant sans contestation, des explications enfantées par la superstition et dignes d'une telle origine, voilà ce que nous trouvons dans les livres tératologiques du XVI^e siècle et du XVII^e lui-même, époque où l'anatomie commençait à briller d'un si vif éclat.

L'étude des ouvrages publiés durant cette longue enfance de la science, si elle excite souvent la curiosité et même l'étonnement, est rarement instructive: on ne saurait s'y livrer sans éprouver une impression de tristesse et de regret à la vue de tant d'efforts faits en pure perte. Et même ce n'est pas la philosophie seule, c'est aussi la morale qui

gémît des erreurs dans lesquelles la superstition a si longtemps entraîné les hommes instruits aussi bien que le vulgaire.

Je présenterai de courtes remarques, d'abord sur les faits, puis sur les idées et les explications alors admises.

À l'égard des faits, le caractère le plus remarquable de cette période, et celui que rappelle le nom sous lequel je l'ai désignée, est l'aveug'e crédulité de tous les térateologues. Dans le xvi^e, dans le xvii^e, et même encore au commencement du xviii^e siècle, un auteur, trompé par de fausses apparences ou par un bruit populaire, n'avait pas plus tôt annoncé un fait paradoxal qu'il était admis par tous, et toujours avec d'autant plus d'empressement qu'il devait paraître plus incroyable. On eût dit qu'alors la science avait pour but la recherche, non du vrai, mais du merveilleux. Souvent même, lorsqu'un auteur avait donné, d'un être monstrueux, une de ces désignations vagues qui tenaient alors lieu de descriptions, ses successeurs ne se faisaient aucun scrupule d'imaginer, d'après ces simples données, une figure que tous les ouvrages ultérieurs reproduisaient comme authentique. Il n'est pas jusqu'aux monstres nés dans l'antiquité qui n'aient été plus d'une fois représentés sur quelques mots vagues de Tite-Live, de Valère-Maxime ou de quelque auteur d'une égale autorité scientifique. De là toutes ces fausses anomalies, tous ces faux monstres, ces hommes à tête ou à membres de chien, de mouton, d'éléphant, d'oiseau, de licorne, ces monstres faits à l'image du diable, ces centaures, ces dragons, ces sirènes dont tous les anciens térateologues ont rempli leurs ouvrages; et cela, jusque dans une époque où plusieurs sciences, et l'anatomie elle-même, s'avançaient à grands pas dans la voie du progrès.

Il est presque inutile de dire que les explications de ces prétendus faits n'avaient pas une valeur plus scientifique. La cause la plus généralement assignée à la naissance des monstres, c'est la volonté de Dieu, soit qu'ils fussent destinés à attester par l'étrangeté de leurs formes la puissance sans limites du créateur, soit surtout qu'ils fussent envoyés comme preuves de sa colère et comme présages des calamités publiques. Aucune vérité ne fut jamais crue plus fermement et plus universellement que cette

dernière et déplorable erreur. On trouve dans un grand nombre d'ouvrages des maximes ou axiomes tels que ceux-ci :

Portendit iram quod libet monstrum Dei.
Monstrum omne belli tempore exstat crebrius.

Une autre cause encore, presque aussi généralement assignée à l'apparition des monstres, est l'intervention, ou, selon l'expression consacrée à cette époque, *l'opération du démon*; ce principe du mal presque toujours placé après Dieu, par un accord singulier de la superstition grossière des peuples, de la plupart des religions, et de la philosophie de plusieurs siècles. Tantôt, disent les anciens térateologues, le démon fait glisser dans la matrice des causes de monstruosité; tantôt, au moment même de la naissance, il substitue au fœtus un monstre apporté d'ailleurs; parfois encore il fascine les yeux des spectateurs, et fait paraître monstrueux un enfant qui, en réalité, est bien conformé.

Enfin les exemples ne manquent pas de monstres attribués à des unions adultérines entre l'homme et la brute : déplorables préjugés que des malheureux, accusés de débauches invraisemblables et souvent impossibles, ont plus d'une fois payés de leur liberté ou expiés dans les supplices. Entre autres exemples, les anciens térateologues n'hésitent pas, d'après d'absurdes traditions populaires, à assigner pour bisaïeul à Suénon roi de Danemark, un homme tout velu, fils d'un ours. Licetus lui-même regarde ce fait et plusieurs autres analogues comme parfaitement constatés, et il s'en autorise pour établir la vraisemblance de la fable du Minotaure, et de l'origine assignée par les haines populaires à Attila, fils d'un chien, selon quelques anciennes chroniques.

On ne s'étonnera pas que, dominés par de telles croyances, restes des superstitions du moyen âge, les auteurs du xvii^e siècle approuvent presque unanimement la barbarie des lois grecques et romaines qui condamnaient à mort les enfants affectés de monstruosité ou d'hermaphrodisme. Quelle pitié pouvait-on ressentir pour des êtres dans lesquels on voyait ou les messagers de la colère divine, ou les produits de l'opération du démon, ou les fruits d'unions coupables, de profanations grossières et dégoûtantes de la

dignité humaine? Mais ce qui pourra paraître singulier dans le siècle éclairé où nous vivons, c'est de voir, dans quelques ouvrages du temps, ces lois, non moins absurdes que cruelles, justifiées par de prétendues considérations philosophiques. Il est surtout impossible de ne pas éprouver quelque surprise, lorsqu'on voit Jean Riolan lui-même, homme vraiment supérieur à son époque, établir, comme une nouveauté hardie, que l'on peut se dispenser de faire périr les sexdigitaires, les individus à tête disproportionnée, les géants et les nains, et qu'il suffit de les reléguer loin de tous les regards. Ainsi Riolan, en leur faisant grâce de la vie, les exile du moins de la société, n'osant se dérober entièrement au joug de la superstition et des préjugés contemporains.

§ 2. Période positive.

Nous passerons rapidement sur cette seconde période qui ne comprend que la première moitié du XVIII^e siècle. A ce moment, la Tératologie perd le caractère merveilleux et mystique qu'elle avait revêtu dans la première période; elle devient *positive*. C'est la transition des fables du premier âge aux conceptions vraiment scientifiques et philosophiques.

Dans le cours de cette période, la Tératologie offre, dans son ensemble, un spectacle beaucoup plus satisfaisant; les progrès vers le bien sont évidents. Sans doute de fausses explications exercent encore leur fâcheuse influence sur les hommes les plus distingués de ce temps; sans doute les préjugés du siècle précédent n'ont point encore disparu devant cet esprit d'examen et de sage critique qui forme l'un des caractères de l'époque suivante; mais déjà l'importance de l'observation est sentie, et un grand nombre de faits sont recueillis avec exactitude.

A la vérité, exception faite de Duverney, de Winslow, de Lémery et de quelques autres, les anatomistes qui se livrent à des recherches sur les monstres y sont portés moins par un véritable sentiment de l'utilité de ces recherches, que par un intérêt né de la curiosité et de ce goût pour la nouveauté qui est si naturel à l'homme. Habités à la vue de certaines formes, n'apercevant, pour ainsi dire, dans tous les individus d'une même espèce qu'un seul et même individu,

ils s'étonnent à l'apparition de ces formes insolites, de ces combinaisons nouvelles qu'il leur arrive quelquefois de rencontrer, et bientôt de l'étonnement ils passent à l'intérêt: ils se complaisent dans un spectacle tout nouveau pour eux, et notent avec empressement toutes les anomalies qu'ils observent. La science, qui profite de ces travaux, n'en est point le but réel: de tels observateurs ne sont point animés d'un zèle véritablement scientifique; leurs sentiments, leurs plaisirs sont seulement ceux qu'éprouve, en arrivant dans des montagnes escarpées, en apercevant autour de lui des traces de bouleversement, le voyageur qui longtemps n'avait eu sous les yeux que le spectacle beau, mais un peu monotone, d'une tranquille vallée. Si l'on nous permet de suivre notre comparaison, qu'il y a loin des impressions vagues, fugitives du voyageur, de cette admiration sans résultat, aux méditations dans lesquelles le même tableau entraîne la pensée du géologue! Lui aussi il admire; mais, de plus, il comprend, il s'explique le spectacle qu'il a sous les yeux; il y puise une instruction profonde: chaque site nouveau, chaque accident de terrain lui révèle un fait de l'histoire de la création; et quelquefois même, lisant le passé dans le présent, il se reporte vers ce monde antique qui a précédé l'homme de tant de siècles, et assiste par la pensée à la formation de ces débris gigantesques de l'ancien ordre des choses.

Dans la seconde période, si les monstres ne sont plus des objets d'épouvante, ils ne sont donc point encore les sujets d'études vraiment scientifiques; les sentiments qu'ils inspirent aux anatomistes sont ceux d'un intérêt et d'une curiosité vagues qui néanmoins conduisent à des résultats positifs et utiles, parce que les auteurs qui cultivent la Tératologie sont des anatomistes, et qu'ils portent dans l'observation des êtres anomaux l'exactitude habituelle et l'esprit sévère de leur science, déjà si avancée à cette époque.

§ 3. Période scientifique.

Le commencement de cette période est marqué par la publication de l'excellent traité *De Monstris* de Haller, ouvrage dans lequel l'auteur, faisant un résumé fidèle et lucide des connaissances de cette époque, montre, avec une science profonde et une

immense érudition, un esprit de doute et d'examen inconnu avant lui.

Le traité *De Monstris* a exercé sur les progrès de la Tératologie une très grande influence. Les observations nouvelles que l'auteur y a consignées, les descriptions anatomiques dont il l'a enrichi, sont autant de modèles de genres; mais surtout on doit à Haller un progrès capital par lequel devaient être précédés et préparés tous les autres. Ce progrès, c'est la distinction faite, avec une admirable sûreté de jugement, entre les erreurs et les vérités qui composaient, nous ne dirons pas le trésor, mais la masse, le chaos des connaissances de son époque. Le départ, la séparation du vrai et du faux une fois opérée, la Tératologie se trouve tout à coup affranchie des entraves qui s'opposaient à son avancement. Des moyens de vérification sont mis à la portée de chacun, et les résultats d'un observateur ayant désormais pour garantie ceux de tous les observateurs antérieurs, la critique scientifique est créée pour la Tératologie.

Du moment où l'on put distinguer avec certitude le vrai du faux, du moment où, sur la base désormais solide que l'on devait à Haller, il fut possible de construire, on sentit le besoin de le faire. Les physiologistes se présentèrent les premiers. L'utilité des connaissances tératologiques pour l'étude des fonctions et des phénomènes de la vie, fut bientôt comprise, et de nombreuses applications furent faites. L'absence du cerveau et de la moelle épinière chez des monstres qui, cependant, peuvent vivre plusieurs heures et même plusieurs jours hors du sein de leur mère; celle de la tête tout entière, chez beaucoup d'autres, et, avec elle, celle du cœur, des poumons et de la plupart des viscères abdominaux; l'imperforation de la bouche; l'interruption de l'œsophage, dans d'autres cas: tels sont les faits tératologiques que les anciens physiologistes ont le plus souvent appelés à l'appui de leurs théories.

Cependant, il faut le dire, quelque parti que les physiologistes du XVIII^e siècle aient pu tirer de l'étude des êtres anomaux, ils n'ont pas soupçonné la richesse de la mine qu'ils venaient d'ouvrir. Ils n'ont pas su voir, dans les phénomènes tératologiques, des expériences que la nature nous donne toutes

faites, en prenant elle-même le soin d'écartier ces nombreuses causes d'erreur qui, dans les cas ordinaires, viennent compliquer et voiler les résultats obtenus.

C'est qu'alors un tel progrès était absolument impossible. Non seulement les faits n'étaient point assez nombreux, mais des opinions erronées et des hypothèses douteuses composaient encore toute la philosophie de la science. Or, pour que des faits d'un ordre nouveau puissent fournir de nombreuses applications, pour qu'ils puissent être élevés à toute leur valeur comme preuves scientifiques, deux conditions sont indispensables. La première, déjà remplie avec succès par Haller, est que ces faits soient bien prouvés. La seconde est qu'ils soient bien compris, sinon dans leurs causes, du moins dans leur nature; et, pour que cette seconde condition pût être remplie, il fallait d'abord que les études sur l'organisation normale reçussent une direction nouvelle; il fallait que fussent créées l'embryogénie et l'anatomie philosophique.

Arrêtons-nous ici quelques instants sur l'époque mémorable qui vit se développer la première, et naître la seconde de ces sources nouvelles.

Harvey et les auteurs du XVII^e siècle, Haller et ceux du XVIII^e, s'étaient occupés avec un immense succès de l'histoire anatomique de l'homme. On put croire un instant, au commencement de notre époque, que la science était achevée, et qu'il ne restait plus qu'à glaner péniblement dans un champ ou tant d'hommes distingués avaient relevé de si riches moissons. Mais, dès la première année de notre siècle, Bichat crée une anatomie nouvelle; et, vers la même époque, la zootomie, jusqu'alors simple collection de faits, s'enrichit de théories, prend un caractère philosophique, et s'élève au rang de science. Ainsi, presque en même temps, s'ouvrent deux routes nouvelles vers la connaissance de l'organisation, et bientôt d'habiles observateurs se signalent dans l'une et dans l'autre par de brillantes découvertes.

De tels succès devaient enfanter d'autres. Encouragés par l'exemple, entraînés par la vive impulsion que tant d'efforts ont imprimée à l'anatomie, quelques hommes, doués d'un génie vraiment créateur, veulent

sortir de ces voies si nouvelles encore, mais qui déjà ne leur suffisent plus. Ils comprennent que d'autres sciences, fondées sur l'étude de l'organisation, peuvent encore étendre le domaine de l'esprit humain. Les faits sont déjà connus et coordonnés, leurs rapports sont déduits et appréciés; mais ces faits et ces rapports dépendent de lois générales qu'un voile épais couvre encore: c'est ce voile qu'il importe de soulever. Bientôt des observations sont faites dans un nouvel esprit. Les faits déjà connus sont repris et étudiés avec soin; une méthode puissante leur demande et en obtient des conséquences auxquelles personne n'avait jamais songé. L'homme adulte est comparé à l'embryon; puis les animaux sont comparés à l'homme adulte et à l'embryon: et de cette double comparaison, faite sous l'inspiration d'idées neuves et philosophiques, naissent deux branches, dont l'existence était à peine soupçonnée il y a vingt ans, et qui, aujourd'hui, dominent la science anatomique tout entière.

L'une nous révèle les véritables lois des formations organiques; l'autre embrasse dans leur immense étendue les faits généraux de l'organisation animale considérée dans toutes les espèces et dans tous les âges: toutes deux nous font de précieuses révélations sur l'essence des organes, sur la composition intime des appareils. L'une nous fait assister à leur création; l'autre les décompose par une savante analyse, et nous montre des éléments partout identiques, disposés selon des règles invariables. Dès lors, l'embryogénie est placée sur ses véritables bases; l'anatomie philosophique est créée, et la tératologie peut se produire à son tour selon cette loi éternelle du développement de l'esprit humain: une notion acquise, une découverte faite, est un pas vers une notion, une découverte nouvelle, et plus nous savons, plus il nous est facile d'apprendre encore.

L'anatomie philosophique, par la *Théorie de l'unité de composition*, et par la longue série des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, nous avait montré les animaux composés de matériaux toujours semblables, et toujours disposés suivant les mêmes lois; elle nous avait fait apercevoir, entre les êtres des degrés les plus éloignés de l'échelle,

des rapports curieux et inattendus; enfin, elle nous avait appris à ne voir, pour ainsi dire, dans tous les animaux d'un même embranchement, qu'un seul et même animal, et à distinguer au milieu des diversités infinies qu'y introduisent le sexe, l'âge, l'espèce, ce fond commun, dont la nature, fidèle à l'unité, ne consent presque jamais à s'écarter. Ces idées grandes et ingénieuses appartiennent essentiellement à notre époque; les travaux contemporains en ont seuls donné la démonstration, quoiqu'elles eussent été pressenties et en partie admises à l'avance sur de vagues observations par Aristote et par quelques modernes (*Voy. nos Essais de Zoologie générale*, p. 184, et suiv., et *Vues, travaux et doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire*, 1847, p. 143 et suivantes), et quoiqu'on eût pu, au besoin, les concevoir à priori; car, si le créateur est un, pourquoi la création ne serait-elle pas une?

La possibilité de ramener les monstres au type commun était une déduction nécessaire et facile, un corollaire indispensable de la théorie de l'unité de composition organique. Lorsqu'on reconnaissait que les classes diverses du règne animal sont établies sur un seul et même type, il devenait difficile et presque absurde d'admettre l'existence de plusieurs types dans une seule et même espèce. Cependant il ne suffisait pas d'établir théoriquement un fait aussi important; et d'ailleurs, la doctrine naissante de l'unité de composition, bien loin de pouvoir servir de base à d'autres théories, réclamait elle-même à cette époque de nouvelles preuves. L'anatomie philosophique ne devait donc que poser la question. Une solution fut demandée à l'embryogénie, et celle-ci répondit par la *Théorie de l'arrêt, du retardement*, ou mieux et d'une manière générale, *des inégalités de développement*.

La création de cette théorie signale une époque importante par elle-même, et plus importante encore par les progrès rapides qu'elle annonce et prépare pour l'avenir. Jusqu'alors on n'avait vu dans les phénomènes tératologiques que des arrangements irréguliers, des conformations bizarres et désordonnées; vain spectacle par lequel la nature paraissait à se jouer des obser-

vateurs en s'affranchissant de ses lois ordinaires.

La théorie des inégalités de développement montre enfin le vide caché sous de telles explications. Elle fait voir que jusqu'alors on s'était payé de mots, et qu'on avait délaissé les faits. A l'idée d'êtres bizarres, irréguliers, elle substitue celle plus vraie et plus philosophique d'êtres entravés dans leurs développements, et où des organes de l'âge embryonnaire, conservés jusqu'à la naissance, sont venus s'associer aux organes de l'âge fœtal. La monstruosité n'est plus un désordre aveugle, mais un autre ordre également régulier, également soumis à des lois; ou, si l'on veut, c'est le mélange d'un ordre ancien et d'un ordre nouveau, la présence simultanée de deux états qui, ordinairement, se succèdent l'un l'autre.

A ce point de vue, la science des anomalies est liée d'une manière intime avec l'anatomie, et surtout avec celle de ses branches qui s'occupe de déterminer les lois du développement et l'ordre d'apparition de nos organes. Les êtres anomaux, d'après la nouvelle théorie, sont, à quelques égards, des embryons permanents; ils nous montrent, à leur naissance, des organes simples comme aux premiers jours de leur formation, comme si la nature se fût arrêtée en chemin pour donner à notre observation, trop lente, le temps et les moyens de l'atteindre. La tératologie est donc inséparable, à l'avenir, de l'embryogénie. Elle contribuera d'une manière efficace à ses progrès, et en recevra à son tour des services non moins signalés. En un mot, il y aura entre l'une et l'autre liaison intime, secours mutuel et avantage réciproque.

Toutefois, la théorie des inégalités de développement n'embrassait point dans son ensemble tous les phénomènes tératologiques. Elle nous apprenait beaucoup sur les monstres par défaut, mais presque rien sur les monstres dits par excès. L'embryogénie, consultée une première fois avec tant de bonheur, fut encore interrogée, et un nouveau succès répondit à une nouvelle tentative. La formation du système vasculaire, étudiée sous un point de vue neuf et philosophique, et sous l'inspiration de la belle *Théorie du développement centripète*,

révéla une loi importante à l'aide de laquelle les monstruosité par excès peuvent être, à quelques égards, rapportées à leur cause prochaine. Lorsqu'un organe est double, le tronc ou la branche vasculaire qui le nourrit est double aussi, de même que l'absence d'une partie est liée nécessairement à celle de son artère.

Cette loi, simple en apparence et facile à déduire, est cependant d'une haute importance pour la science; car elle pose à la monstruosité des bornes certaines et nécessaires, et nous explique pourquoi toutes ces créations désordonnées, tous ces assemblages bizarres que nos pères s'étaient plu à imaginer, ne se sont jamais présentés à l'observation.

De tous les faits généraux, et de ceux surtout qui ramènent la plupart des anomalies à des inégalités de développement, nous allons voir maintenant naître, comme conséquence, l'alliance intime de la Tératologie avec la philosophie naturelle et la Zoologie. D'une part, en effet, d'après la féconde théorie des inégalités, les êtres anomaux forment une série comparable et parallèle à la série des âges de l'embryon et du fœtus; de l'autre, ainsi qu'il résulte de nouvelles et profondes recherches inspirées par l'anatomie philosophique, on peut assimiler aussi à cette dernière série la grande série des espèces zoologiques. De là découlait un rapprochement naturel entre les degrés divers de la monstruosité et ceux de l'échelle animale. De là résultait aussi la démonstration complète de cette proposition déjà énoncée, que la monstruosité est non un désordre aveugle, mais un ordre particulier soumis à des règles constantes et précises. Enfin une troisième et non moins importante conséquence, c'était la possibilité d'appliquer à la classification des Monstres les formes et les principes des méthodes linnéennes. C'est, en effet, ce qui a été exécuté avec un véritable succès dans ces derniers temps, d'abord par mon père, qui a donné à la fois les premiers préceptes et les premiers exemples, et ce que d'autres ont continué depuis avec persévérance. L'entreprise difficile de créer pour les Monstres une classification vraiment naturelle, de substituer une méthode vraiment satisfaisante aux anciens systèmes, est sans doute loin d'être termi-

née; mais il est permis d'affirmer que la Tératologie est aujourd'hui plus voisine que la zoologie de ce but, que ni l'une ni l'autre ne saurait au reste atteindre complètement.

Il nous reste, pour compléter ce tableau de la marche et des progrès de la Tératologie, à signaler une loi générale dont la découverte est récente, mais déjà établie sur des bases trop solides pour qu'il me soit permis de la passer ici sous silence.

Plusieurs anatomistes de diverses époques, se livrant à l'examen de quelques cas de monstruosité double, avaient été frappés des rapports remarquables de situation et de connexion qu'offraient l'un à l'égard de l'autre les deux sujets réunis. On les trouve, par exemple, nettement exprimés dans les deux vers suivants, que j'extrahs d'une longue pièce, composée à l'occasion d'un Monstre double, né à Paris en 1750 :

*Opposita oppositis spectantes oribus ora
Alternasque manus alternaque crura pedesque.*

Mais c'est dans ces dernières années seulement qu'on a accordé toute l'attention dont ils sont dignes, à ces rapports de position, et que cet esprit philosophique et généralisateur, qui forme l'un des caractères éminents de l'époque actuelle, a conduit à puiser dans leur étude un résultat de plus grande importance. La régularité de la disposition que présentent, l'un par rapport à l'autre, deux sujets réunis, n'est pas, comme l'ont cru quelques auteurs, une circonstance rare, individuelle, caractéristique pour certains Monstres, et les rendant remarquables entre tous les autres; mais, comme l'a reconnu Geoffroy Saint-Hilaire, elle est constante, commune à tous, et se rapporte à un fait de premier ordre, qui, dans sa haute généralité, embrasse en quelque sorte, comme ses corollaires, tous les autres faits de l'histoire de la monstruosité double. Les deux sujets qui composent un Monstre complètement ou partiellement double, sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire, opposés côté à côté, se regardant mutuellement, ou bien adossés l'un à l'autre. Chaque partie, chaque organe chez l'un correspond constamment à une partie, à un organe similaire chez l'autre. Chaque vaisseau, chaque nerf, chaque muscle, placé sur la ligne d'union, va retrouver, au milieu de la compli-

cation apparente de toute l'organisation, le vaisseau, le nerf, le muscle de même nom appartenant à l'autre sujet; comme, dans l'état normal, les deux moitiés primitivement distinctes et latérales d'un organe unique et médian viennent se rejoindre et s'unir entre elles sur la ligne médiane, au moment voulu par les lois de leur formation et de leur développement.

Ces faits généraux, très importants par eux-mêmes, ne le sont pas moins par les nombreuses conséquences qu'on en peut déduire. Ainsi, non seulement ils confirment de nouveau cette proposition, que l'organisation des Monstres est soumise à des lois très constantes et très précises, mais ils montrent de plus la possibilité de ramener ces lois à celles qui régissent l'organisation des êtres normaux eux-mêmes.

Ils conduisent à cette considération très curieuse et très propre à simplifier au plus haut degré l'étude de la monstruosité double, que deux sujets réunis sont entre eux ce que sont l'une à l'autre la moitié droite et la moitié gauche d'un individu normal; en sorte qu'un Monstre double n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un être composé de quatre moitiés plus ou moins complètes, au lieu de deux.

La possibilité de diviser les Monstres doubles en un certain nombre de groupes naturels de diverses valeurs, de caractériser et de dénommer les groupes de la manière la plus précise à la fois et la plus simple, en un mot, de créer pour les Monstres doubles une classification et une nomenclature rationnelles et parfaitement régulières, en même temps que méthodiques et de l'usage le plus facile: telle est encore l'une des conséquences des faits généraux que je viens de rappeler.

Enfin, par eux, mieux encore que par tout autre ordre de considérations, nous voyons pourquoi toutes les aberrations de la monstruosité ne franchissent jamais certaines limites; et désormais il nous devient possible, en parcourant les descriptions et les nombreuses figures consignées dans les anciens ouvrages tératologiques, de distinguer quelle combinaison monstrueuse a dû réellement exister, quelle autre n'est que le produit bizarre et irrégulier d'une supercherie ou d'un jeu de l'imagination.

Nous venons d'indiquer les principales conséquences de la *Loi de position similaire*, mais seulement en ce qui concerne les Monstres doubles; car elle peut encore recevoir une bien plus grande, une immense extension. C'est, en effet, la loi de l'union et de la fusion des appareils organiques, des organes, même des simples portions d'organes aussi bien que des individus entiers. C'est encore celle de la réunion normale des deux moitiés qui composent primitivement tout organe unique et médian. Enfin c'est elle qui a conduit à examiner, à comprendre sous le point de vue le plus élevé les rapports physiologiques qui existent dans l'organisation entre les parties similaires, et qui a fait apercevoir entre elles cette tendance au rapprochement et à l'union, cette sorte d'attraction intime, dont la découverte a été proclamée par Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom heureusement concis de *Loi de l'affinité de soi pour soi*; loi dans laquelle on ne peut méconnaître aujourd'hui l'un des faits généraux les plus importants et déjà les mieux constatés, quoique l'un des plus nouveaux dont notre époque ait enrichi la physiologie. Ainsi le dernier des progrès faits par la Tératologie n'est plus seulement une loi tératologique, mais une loi qui domine les faits de l'ordre normal aussi bien que de l'ordre anomal, et qui, vraie du règne animal tout entier, est, sans nul doute, applicable aussi au règne végétal. C'est, en un mot, un fait primordial, une des lois les plus universelles que nous révèle l'histoire des êtres vivants; et la Tératologie, en dotant la grande science de l'organisation d'une de ces vérités mères, sources inépuisables de découvertes d'un ordre secondaire, nous apparaît au terme comme au début de sa période scientifique, mais avec un succès et un éclat proportionnés à son développement moderne, l'auxiliaire puissante de la physiologie générale.

C'est ainsi que, tantôt les résultats de l'étude des êtres normaux étant étendus aux êtres anomaux, et tantôt, à leur tour, les conséquences des faits de la Tératologie étant rendues communes à la Zoologie, ces deux sciences ont contracté des liens intimes, et sont devenues le complément nécessaire l'une de l'autre. C'est ainsi que l'on a pu arriver finalement à ces résultats dans

lesquels se résument les recherches les plus récentes sur les anomalies de l'organisation: non seulement les êtres dits anomaux, considérés en eux-mêmes, ne sont pas moins réguliers que les êtres normaux, et il existe des lois tératologiques aussi bien que des lois zoologiques; mais les unes et les autres ont entre elles une analogie qui va jusqu'à l'identité absolue, toutes les fois qu'on sait se placer dans la comparaison à un point de vue suffisamment élevé. A vrai dire, point de lois spécialement zoologiques, point de lois tératologiques; mais des lois générales applicables à toutes les manifestations de l'organisation animale, et embrassant comme autant de considérations secondaires toutes les généralités restreintes à un seul ordre de faits.

Arrivés ici au terme de notre article, puisque nous le sommes à l'époque actuelle, qu'on nous permette de reporter quelques instants nos regards en arrière. Nous avons à cœur de faire sentir nettement ce que l'on n'a peut-être pas aperçu assez clairement à travers les détails dans lesquels nous avons été obligé d'entrer, savoir, l'influence exercée sur les progrès de la Tératologie par la direction philosophique maintenant imprimée à l'étude des sciences de l'organisation, et, en particulier, par la recherche difficile, mais féconde, des analogies, substituée à la simple mais stérile observation des différences. Par ce changement de point de vue, tout a paru sous un nouveau jour.

Pour la Tératologie en particulier, la rénovation de la méthode a été à elle seule plus qu'un progrès; elle a été toute une révolution scientifique. C'est ce que nous montrera une courte comparaison entre l'état ancien et l'état actuel de la science; comparaison qui offrira en quelque sorte tout à la fois et le résumé et la conclusion de cet article.

Et d'abord, pour ce qui concerne la Tératologie considérée en elle-même, les progrès accomplis sont immenses. Les anciens auteurs décrivaient les anomalies; ils les mettaient en parallèle avec les conditions normales; ils appréciaient, ils mesuraient pour ainsi dire la différence des unes et des autres, ils s'étonnaient devant elles, si elles étaient grandes et frappantes; et leur œuvre était presque accomplie. Dans la nouvelle

direction de la science, la connaissance des rapports des êtres anomaux entre eux et avec les êtres normaux devenait le but principal des recherches : leur découverte en devint bientôt le prix. Des analogies furent aperçues, des généralisations furent faites, d'abord restreintes à un petit nombre et à un faible intérêt, puis de plus en plus multipliées et plus importantes, jusqu'à ce qu'enfin toutes pussent se résumer dans cette vaste proposition : *Toute loi tératologique a sa loi correspondante dans l'ordre des faits normaux, et toutes deux rentrent comme cas particuliers dans une autre loi plus générale.*

Les anciens auteurs tiraient timidement de leurs études sur les anomalies quelques corollaires anatomiques ou physiologiques; encore étaient-ils le plus souvent inexacts. Les études analogiques sur les anomalies ont eu, pour un de leurs premiers résultats, de faciliter, de multiplier et d'assurer les applications pour l'anatomie et la physiologie, de les étendre à la zoologie; mais le progrès ne s'est pas arrêté là. L'histoire des êtres anomaux s'est presque faite une avec celle des êtres normaux par la similitude de leurs bases et de leurs méthodes, conséquence nécessaire de la similitude des lois tératologiques et des lois zoologiques.

Les anciens auteurs, enfin, lorsqu'ils voulaient s'élever à l'appréciation philosophique des anomalies, voyaient dans les Monstres des êtres destinés à faire éclater la gloire de Dieu par le miracle de leur existence étrangère aux règles et aux fins ordinaires de la nature. Nous disons volontiers après eux, mais non dans le même

sens, que les anomalies nous offrent d'éclatantes manifestations de la grandeur suprême du créateur. A la science moderne il appartient, non plus de s'incliner, étonnée et admiratrice, devant d'apparentes merveilles, mais d'en pénétrer le mystère, mais de démontrer l'harmonie et la régularité de toutes les formes, même anormales, des êtres vivants, et de se créer à elle-même de sublimes images de l'unité, de l'invariabilité, de la majesté divine, par la découverte des lois générales de l'organisation, toutes unitaires, invariables, majestueuses comme leur cause première.

CLASSIFICATION DES MONSTRUOSITÉS.

On a vu, au mot *Anomalies*, que les déviations organiques se rapportent à quatre divisions primaires ou embranchements, qui portent les noms suivants : HÉMITÉRIES (vices simples de conformation et variétés), HÉTÉROTAXIES, HERMAPRODISMES et MONSTRUOSITÉS. Les considérations qui ont été présentées aux mots *Anomalies*, *Hermaphrodismes*, *Hétérotaxies* sur les trois premiers embranchements, nous dispensent de revenir ici sur eux; mais il est indispensable de donner ici un aperçu général de la classification des Monstruosités. Nous avons exposé précédemment les caractères des ordres aux mots *Autosites*, *Autositaires*, etc., et ceux des familles et des genres aux mots *Acéphaliens*, *Anencéphaliens*, etc.; mais il reste à coordonner entre eux ces divers groupes, et c'est ce que nous allons essayer sous la forme d'un tableau synoptique, forme qui a le double avantage de la clarté et de la concision.

PREMIÈRE CLASSE.

MONSTRES UNITAIRES ou chez lesquels on ne trouve que les éléments (complets ou incomplets) d'un seul individu.

Ordre I. M. AUTOSITES.	Tribu I.	{ Fam. I. . . ECTROMÉLIENS.
		{ Fam. II. . . SYMELLIENS.
	Tribu II.	Fam. uniq. CÉLOSOMIENS.
	Tribu III.	{ Fam. I. . . EXENCÉPHALIENS.
{ Fam. II. . . PSEUDENCÉPHALIENS.		
	{ Fam. III. . . ANENCÉPHALIENS.	
Tribu IV.	{ Fam. I. . . CYCLOCÉPHALIENS.	
	{ Fam. II. . . OTOCÉPHALIENS.	
Ordre II. M. OMPHALOSITES.	Tribu I.	{ Fam. I. . . PARACÉPHALIENS.
		{ Fam. II. . . ACÉPHALIENS.
Tribu II.	Fam. uniq. ANIDIENS.	
Ordre III. M. PARASITES.	Tribu unique.	Fam. uniq. ZOOMYLIENS.

* TERATOPTERIS (τέρας, miracle; πτερον, aile). INS. — Genre de la tribu des Bombycites parmi les Lépidoptères nocturnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816).

TEREBELLARIA. POLYP. — Genre de Polypiers fossiles du calcaire jurassique, établi par Lamouroux. Il comprend deux espèces rameuses dont les cellules tubiformes sont disposées en quinconce suivant un bourrelet saillant en spirale autour des rameaux. (Duj.)

TÉRÉBELLE. *Terebella*. Terebra. ANNÉL. — Les Térébelles sont des Annélides des mers d'Europe, appartenant à l'ordre des Céphalobranches (*Annélides tubicoles*, Cuv., *Vers*, *Hétérocristiens*, Blainv.), et à la famille des Sabellaires ou Amphitrites. Ce genre, établi par Linné et accepté par Gmelin, qui lui rapportait onze espèces, a dû subir quelques éliminations de la part des naturalistes du siècle actuel. Les *Terebella complanata*, *carunculata*, et *rostrata* sont devenus des Pléionas ou Amphinomes, et le *Terebella flava*, l'espèce type du genre Chloé. Les Térébelles actuelles peuvent être définies de la manière suivante, depuis les observations que MM. Savigny et de Blainville ont faites à leur sujet : Annélides sétigères à corps allongé, subcylindrique, composé d'anneaux diversiformes, renflé dans son tiers antérieur, et atténué en arrière; à tête peu distincte formée de trois segments, le labial, l'oral et le frontal, et surmontée d'un grand nombre de barbil-

SECONDE CLASSE.

MONSTRES COMPOSÉS ou chez lesquels on trouve les éléments (complets ou incomplets) de plus d'un individu.

1^{re} Sous-Classe. — MONSTRES DOUBLES.

Ordre I. M. DOUBLES AUTOSITAIRES.	Tribu I.	{ Fam. I. . . EUSOMPHALIENS.
		{ Fam. II. . . MONOMPHALIENS.
	Tribu II.	{ Fam. I. . . SYCÉPHALIENS.
		{ Fam. II. . . MONOCÉPHALIENS.
	Tribu III.	{ Fam. I. . . SYSSOMIENS.
		{ Fam. II. . . MONOSOMIENS.
Ordre II. M. DOUBLES PARASITAIRES.	Tribu I.	{ Fam. I. . . HÉTÉROTYPIENS.
		{ Fam. II. . . HÉTÉRALIENS.
	Tribu II.	{ Fam. I. . . POLYGNATHIENS.
		{ Fam. II. . . POLYMÉLIENS.
Tribu III.	Fam. uniq. ENDOCYMIENS.	

2^e Sous-Classe. — MONSTRES TRIPLES.

Ordre I. M. TRIPLES AUTOSITAIRES.
Ordre II. M. TRIPLES PARASITAIRES.

(IS. GEOFFROY ST-HILAIRE.)

lons tentaculiformes, longs, inégaux, filiformes, fendus en dessous et servant à la préhension; à thorax composé de douze anneaux, pourvu en dessous d'une sorte d'écusson sternal, se prolongeant jusqu'au vingtième anneau; à abdomen cylindrique et formé d'un grand nombre d'articles; point de tentacules; branchies en forme d'arbuscules, au nombre de deux, de quatre ou de six, et disposées par paires sur le premier, le second et le troisième segments thoraciques; pieds dissemblables, les thoraciques à deux rames, les abdominaux munis seulement de soies à crochets.

Les Térébelles sont des Annélides marines, dont les espèces connues vivent sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée, ainsi que dans la mer Rouge et auprès de l'île de France. Elles s'enfoncent dans le sable ou dans des tubes fixés, le plus souvent composés de coquilles entières et de fragments de coquilles plus ou moins mêlés à des grains de sable. Ces animaux ont le corps peu résistant, et ils s'altèrent promptement une fois qu'ils sont hors de leur enveloppe.

M. Savigny a partagé les Térébelles en trois tribus : 1° *T. simples*, à trois paires de branchies arborescentes; exemple : la *T. COQUILLIÈRE*, *T. conchileza* des côtes de France; 2° *T. physzelies*, à deux paires de branchies et sans appendices au premier ni au second segment thoracique; exemple : *T. scylla* de la mer Rouge, et, assure-t-on, des

côtes de la Rochelle; 3° *T. idalies*, à une seule paire de branchies; exemple : *T. cristata*, Mull.; *T. ventricosa*, Bosc. (P. G.)

***TEREBELLIDES.** ANN. — M. Sars, dans son ouvrage intitulé *Beskrivelser ag iagttagelser* (1835), nomme ainsi un genre d'Annélides voisin des Térébelles, dont l'espèce type reçut de lui le nom de *R. stræmii*. M. Edwards pense que le Térébellide n'est pas un animal adulte. (P. G.)

TEREBELLUM. MOLL. — *Voy. TARIÈRE.*

TERÉBENTHINE. CHIM. — *Voy. PIN.*

TERÉBINTHACÉES. *Terebinthaceæ.*

BOT. PH. — La famille établie sous ce nom par A.-L. de Jussieu, dans sa classe des Polypétales périgynes, était composée à peu près des mêmes genres que dans le catalogue du jardin de Trianon par son oncle Bernard; mais déjà il la séparait en plusieurs sections, et indiquait plusieurs d'entre elles comme devant probablement former des familles distinctes. M. Robert Brown en distingua trois, et rejeta plusieurs des genres qu'on y rapportait à d'autres, comme aux Rutacées et Oxalidées. Plus tard M. Kunth en établit sept : les Térébinthacées proprement dites ou Anacardiées de Brown, les Juglandées, les Burséracées, les Amyridées, les Ptéléacées, les Connaracées, les Spondiacées. M. De Candolle ne les admit que comme tribus d'une famille unique, qu'il considérait lui-même comme imparfaitement connue et définie. Nous avons déjà traité à part les Juglandées, qui se rapprochent plutôt du groupe des Amentacées; les Ptéléacées, qui rentrent dans celui des Rutacées, et en particulier des Zanthoxylées; enfin les Connaracées. Il nous reste à faire connaître les quatre autres, que nous allons examiner successivement.

ANACARDIACÉES. *Anacardiaceæ.*

Calice à 3-5 divisions plus ou moins profondes, quelquefois davantage, souvent persistant et même accrescent. Autant de pétales alternes, insérés sur un disque qui tapisse le fond de la fleur, et souvent la base du calice; de telle sorte que l'insertion, manifestement périgyne dans le plus grand nombre de cas, est, dans quelques uns, ambiguë. Étamines insérées avec les pétales, en nombre égal et alternes, ou doubles, rarement plus et alors quelques unes stériles. Filets ordinaire-

ment libres, plus rarement soudés par leur base, subulés ou filiformes; anthères biloculaires, internes, s'ouvrant par des fentes longitudinales. Ovaire libre ou très rarement soudé avec le calice, ordinairement simple, rarement accompagné de 4 ou 5 autres carpelles stériles ou réduits à leur style, distincts ou cohérents avec le seul fertile : celui-ci surmonté, dans ce dernier cas, de plusieurs styles libres ou soudés; dans les autres cas d'un seul style, que termine un stigmate simple; dans tous, présentant, à l'intérieur, un seul ovule anatrophe ou campulitrophe, pendant soit du sommet d'un funicule allongé ou filiforme qui s'élève du fond de la loge, soit de la suture de celle-ci à laquelle ce funicule est adné, d'autres fois ascendant. Fruit indéhiscent, le plus souvent drupacé. Graine dressée ou pendante, à tégument membraneux souvent marqué d'un hile ventral, quelquefois confondu avec l'endocarpe. Embryon dépourvu de périsperme, à cotylédons planes-convexes, à racicule recourbée et quelquefois cachée entre eux, supère, latérale ou infère.

Les espèces sont des arbres ou arbrisseaux, la plupart des tropiques, au-delà desquels on n'en rencontre qu'un petit nombre, dans les deux hémisphères de l'Amérique ou jusqu'en Europe, où ils s'arrêtent à la région méditerranéenne. On en trouve très peu au cap de Bonne-Espérance, et nullement dans la Nouvelle-Hollande. Leurs feuilles sont alternes, simples ou pennées avec impaire, sans points glanduleux et sans stipules; leurs fleurs souvent incomplètes par avortement, alors monoïques et dioïques, plus rarement parfaites et régulières, dans tous les cas petites et peu brillantes, en épis ou panicules axillaires ou terminales, mais dans lesquelles on remarque souvent la tendance à une inflorescence définie.

Leurs suc est ordinairement résineux; mais l'huile volatile qui tient cette résine en dissolution est souvent d'une âcreté extrême, et ce suc, appliqué sur la peau, et, à plus forte raison, pris à l'intérieur (par exemple celui de plusieurs Sumacs), détermine des accidents plus ou moins graves: on en attribue même aux émanations seules de quelques arbres de cette famille. Mais ces sucs rendent de grands services aux arts, en fournissant quelques uns de ces beaux vernis

désignés quelquefois sous le nom de laques, qui, blancs d'abord, tant que les innombrables particules de la substance organique qui les forme, encore désagrégées, dispersent la lumière dans toutes les directions, plus tard, quand ces particules décomposées au contact de l'air se sont liées en une masse homogène, passent à une belle couleur rouge ou noire. La première est, par exemple, celle de la laque du Japon, produit du *Stagmaria verniciflua*; la seconde, celle du vernis du Japon (*Rhus vernix*). Deux espèces de Pistachier (*Pistacia Lentiscus* et *Atlantica*) fournissent la résine qu'on appelle *Mastic*, et une autre (*P. Terebinthus*), celle qu'on appelle *Térébenthine de Chio*: de là l'origine des noms donnés à la famille entière d'après celui de cette espèce, *τερεβινθαίοις*; de l'antiquité, quoique celle de la plupart des Térébenthines soit différente, puisqu'on les extrait des Conifères. Dans certains fruits, la pulpe du sarcocarpe prend un assez grand développement pour n'admettre que la proportion d'huile volatile propre à l'aromatiser, et ils deviennent non seulement innocents, mais agréables, ceux du Manguier (*Mangifera Indica*), par exemple. La graine est ordinairement oléagineuse, sans mélange de ces autres principes excitants, comme on en a un exemple bien connu dans celle du Pistachier (*P. vera*). D'autres fois ce sont des substances amères et astringentes, qui se mélangent aux sucres et leur communiquent encore d'autres propriétés, comme aux feuilles de quelques *Sumacs* (par ex., *Rhus coriaria*), qui sont riches en tannin, et, comme telles, employées par les corroyeurs.

GENRES.

Pistacia, L. (*Terebinthus* et *Lentiscus*, Tourn.) — *Dupuisia*, A. Rich. — *Sorindeia*, Pet.-Th. — *Comocladia*, R. Br. — *Cyrtocarpa*, Kth. — *Odina*, Roxb. (*Wodur*, And. — *Haberlia*, Dennst. — *Lannea*, A. Rich.) — *Lanneoma*, Delil. — *Pegia*, Colebr. — *Solenocarpus*, Wight Arn. — *Schinus*, L. (*Molle*, Clus. — *Mulli*, Feuill.) — *Duvaua*, Kth. — *Mauria*, Kth. — *Pennantia*, Forst. — *Lithræa*, Miers (*Lithi*, Feuill. — *Malosma*, Nutt.) — *Rhus*, L. (*Cotinus* et *Toxicodendron*, Tourn. — *Metopium*, P. Br. — *Pocophorum*, Neck. — *Lobadium* et *Turpinia*,

Raf. — *Schmalzia*, Desv.) — *Styphonia*, Nutt. — *Botryceras*, W. (*Laurophyllus*, Thunb. — *Daphnitis*, Spreng.) — *Anaphrenium*, E. Mey. (*Ileeria*, Meisn. — *Rœmeria*, Thunb.) — *Ozoroa*, Delil. — *Loxostylis*, Spreng. (*Anasillis*, E. Mey.) — *Astronium*, Jacq. — *Melanorrhæa*, Wall. — *Gluta*, L. — *Stagmaria*, Jack. — *Syndesmis*, Wall. — *Holigarna*, Roxb. (*Hadestaphyllum*, Dennst.) — *Mangifera*, L. — *Erythrostigma*, Hassk. — *Anacardium*, Rottb. (*Cassuvium*, Rumph. — *Acajou*, Tourn. — *Acajuba*, Gærtn. — *Rhinocarpus*, Bert. — *Monodynamus*, Pohl.) — *Semecarpus*, L. — *Bouea*, Meisn. — *Buchanania*, Roxb. (*Launzea*, Buch. — *Cambessedea*, Kth.) — *Phlebochiton*, Wall. — *Cardiophora*, Benth.

A ces genres, on en joint avec doute plusieurs imparfaitement connus: *Huertea*, R. Pav. — *Rumphia*, L. — *Augia*, Lour. — Et enfin un anomal, *Sabia*, Colebr.

SPONDIACÉES. *Spondiaceæ*.

Cette petite famille est souvent réunie à la précédente comme simple tribu. Elle n'en diffère, en effet, que par son fruit, qui est une drupe avec un noyau à loges au nombre de 2 à 5, et procédant d'un ovaire surmonté d'autant de styles courts. Du reste, ses fleurs sont de même dielines par avortement et diplostémones, les étamines et les pétales insérés sur un disque tapissant le fond de la fleur, les loges du pistil contenant un seul ovule pendant; la graine dépourvue de périsperme, avec un embryon dont la radicule est tantôt droite et supère, tantôt infère et réfléchie. Leurs espèces sont de même des arbres des tropiques à feuilles imparipennées. Le fruit de la plupart d'entre elles est bon à manger.

GENRES.

Spondias, L. (*Mombire*, Plum. — *Harpephyllum*?, Bernh.) — *Sclerocarya*, Hochst. — *Ponpartia*, J.

BURSERACÉES. *Burseraceæ*.

Calice 3-4-5-fide, persistant. Pétales alternant en nombre égal, plus longs, insérés sous un disque libre ou tapissant le fond de la fleur, à préfloraison le plus souvent valvaire. Étamines en nombre double, insérées avec les pétales, plus courtes qu'eux; à filets tubuleux, libres ou inférieurement soudés; à an-

thères introrses, biloculaires, s'ouvrant dans leur longueur. Ovaire libre, sessile, dans chacune des loges duquel, au nombre de 2 à 5, sont suspendus, vers le sommet de l'angle interne, deux ovules collatéraux et anatropes. Style nul ou simple; stigmaté indivis ou 2-5-lobé. Fruit drupacé contenant de 1 à 5 noyaux distincts, monospermes; d'autres fois une capsule à déhiscence septicide et à endocarpe presque osseux. Graines suspendues, arrondies ou anguleuses, rarement comprimées et bordées d'une membrane. Embryon sans périsperme, à cotylédons plissés et chiffonnés, quelquefois tripartis; à radicule courte, droite, supère. Les espèces, répandues sur toute la zone tropicale, et surtout en Afrique, sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, composées de folioles alternes ou opposées avec une impaire terminale, quelquefois parsemées de points transparents, accompagnées ou dépourvues le plus souvent de stipules pétiolaires. Les fleurs complètes ou incomplètes par avortement, et petites, sont disposées en grappes ou épis, axillaires ou terminales.

Leurs parties sont remplies de suc résineux, dont plusieurs sont répandus dans le commerce sous le nom de Baumes ou d'Encens. Nous ne citerons que les plus connus, comme le *Baume de la Mecque* fourni par le *Balsamodendron opobalsamum*; celui de *Gilead*, par le *B. Gileadense*; la *Myrrhe*, par le *B. Myrrha*; la *Gomme élemi*, par l'*Icica heptaphylla*. C'est le *Boswellia serrata* qui produit dans l'Inde le véritable *Encens*, sous le nom duquel on met en circulation plusieurs autres matières résineuses, les unes étrangères à cette famille, les autres qui lui appartiennent. Dans les pays tropicaux, où habitent ces différents arbres, ce sont ordinairement les branches elles-mêmes, tout imprégnées de leurs suc, qu'on fait brûler dans les temples. Il est clair que ces produits jouissent, à des degrés divers, des propriétés stimulantes qui appartiennent généralement aux résines, et c'est à ce titre que plusieurs sont employées par la médecine.

GENRES.

Boswellia, Roxb. (*Libanus*, Colebr.) — *Protium*, Burm. — *Balsamodendron*, Kth. (*Heudelotia*, A. Rich. — *Niottout*, Ad. — *Balsamea*, Gled. — *Balessam*, Bruc. — *Com-*

miphora, Jacq.) — *Elaphrium*, Jacq. — *Juliania*, Schlecht. non Llaw. (*Hypopterygium*, Schlecht.) — *Icica*, Aubl. — *Bursera*, Jacq. — *Trattinickya*, W. (? *Dacryodes*, Vahl.) — *Marignia*, J. (*Dammara*, Gærtn.) — *Canarium*, L. (*Pimelea*, Lour. non Banks Sol. — *Colophonia*, J.) — *Hedwigia*, Sw. (*Tetragastris*, Gærtn. — *Schwægrichenia*, Reich. — ? *Caproxylon*, Tuss. — ? *Knorrea*, Moc. Sess.) — *Garuga*, Roxb. (*Kunthia*, Dennst.) — *Hemprichia*, Ehr.

Après ces genres, M. Endlicher en place avec doute plusieurs imparfaitement connus: *Fagarastrum*, Don. — *Picramnia*, Sw. — *Methyscophyllum*, Eckl. Zeyh. — *Tapiria*, J. (*Joncquetia*, Schreb.) — *Loureira*, Meisn. non Cav. (*Toluifera*, Lour.) — *Triceross*, Lour. — *Barbylus*, P. Br. — *Pochylobus*, G. Don.

AMYRIDÉES. *Amyrideæ*.

Cette famille est composée jusqu'ici d'un genre unique, l'*Amyris*, L. (*Elemifera*, Plum. — *Lucinium*, Pluckn.), considéré par plusieurs auteurs comme devant rentrer dans la précédente, et y fournir seulement le type d'une tribu distincte par son ovaire uniloculaire, et ses cotylédons lisses et charnus. Elle offre aussi de grands rapports avec les Aurantiacées, avec lesquelles elle lie les Burséracées. Ses feuilles sont de même ponctuées, et son suc résineux. L'*A. Plumerii* en fournit un qu'on confond dans le commerce avec l'*Elemi*, et l'*A. balsamifera* donne le bois de Rose (*lignum Rhodium*). Toutes les espèces croissent dans l'Amérique tropicale ou septentrionale.

En recherchant les caractères communs de ces quatre familles, lesquels doivent donner ceux de la classe des Térébinthacées ou Térébinthinées, on trouve un calice à 3-5 divisions; autant de pétales alternes; des étamines en nombre égal ou double insérées avec les pétales sur un disque libre ou tapissant la base du calice; ovaire à une ou plusieurs loges contenant un ou deux ovules, le plus souvent suspendus, surmonté d'autant de styles simples ou soudés, devenant un fruit capsulaire ou plus souvent charnu, tantôt monocarpellé, tantôt à noyau pluriloculaire ou à plusieurs noyaux; un embryon sans périsperme, droit ou courbé; des feuilles ordinairement pennées, alternes; des fleurs souvent uni-

sexuées par avortement; des sucs résineux.

(AD. J.)

TÉREBINTHUS. BOT. PH. — *Voy.* PISTACHIER.

TÉREBRA. MOLL. — *Voy.* VIS.

***TÉREBRALIA** (*Terebra*, nom de genre). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Cérètes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

TÉREBRANTS. *Terebrantia.* INS. — Famille de l'ordre des Thysanoptères, établi par M. Haliday. *Voy.* THYSANOPTÈRES. (BL.)

TÉREBRATULE (*terebratus*, percé). MOLL. — Genre de Mollusques brachiopodes ayant une coquille inéquivalve, régulière et symétrique, subtrigone; attachée aux corps marins par un pédicule court tendineux; la plus grande valve a un crochet avancé, souvent courbé, percé à son sommet par un trou rond ou par une échancrure. La charnière a deux dents. L'intérieur de la coquille présente, en outre, deux branches presque osseuses, grêles, élevées, fourchues, et diversement rameuses, qui naissent du disque de la plus petite valve et servent de soutien à l'animal. L'animal ovale, oblong ou suborbiculaire, plus ou moins épais, a les lobes du manteau très minces et garnis au bord de cils peu nombreux et très courts. La masse abdominale est peu considérable, la bouche est médiane, et l'intestin assez court est enveloppé par un foie petit et verdâtre. De chaque côté du corps se trouve un appendice cilié tantôt libre et tourné en spirale pendant le repos, tantôt fixé sur les tiges minces et diversement contournées, mais régulières et symétriques, d'un appareil apophysaire intérieur, plus ou moins considérable. Les branchies consistent en un réseau vasculaire étalé sur les parois du manteau. Le genre Térébratule comprend un certain nombre d'espèces vivantes et un nombre beaucoup plus considérable de fossiles des terrains anciens et des terrains secondaires; ces fossiles, remarqués en même temps que les Ammonites et les Bélemnites, avaient d'abord reçu le nom vulgaire de *Poulette*, ou *Coq* et *Poule*, en raison de la forme des espèces plissées et ailées, telles que la *Terebratula alata* du terrain de craie. Linné avait confondu avec les Anomies les quelques espèces vivantes qu'il connaissait, mais Bruguière,

dans les planches de l'Encyclopédie, établit le genre Térébratule. Ce genre, quant aux espèces fossiles, a été subdivisé en plusieurs autres par Soverby d'abord, qui a fait le genre *Spirifer*, puis par MM. de Buch, Dalman, etc., qui ont établi les genres *Orthis*, *Leptæna*, *Delthyris*, etc. *Voy.* l'atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 9. (Duj.)

***TÉREBRATULITES.** MOLL. — Nom donné par Schlotheim à des Térébratules fossiles du terrain de transition qui sont des *Spirifer*, ou des *Trigonotreta*, ou des *Delthyris* pour d'autres naturalistes. (Duj.)

TÉRÉDINE. MOLL. — On désigne, sous ce nom, une espèce de Mollusque qui a des caractères intermédiaires aux genres Pholade et Taret. Les conchyliologistes ont cru, jusqu'à ce jour, devoir en faire un groupe générique qui renferme deux espèces fossiles, la TÉRÉDINE MASQUÉE, *Teredina personata* Lamk., et la TÉRÉDINE BATON, *Teredina bacillum* Lamk. Cette dernière, empruntée à Brochi par Lamarck, ne serait, suivant M. Deshayes, qu'une Clavagelle découronnée, dont les valves sont restées engagées à l'extrémité du tube.

M. Deshayes, qui a étudié avec le plus grand soin la Térédine masquée et qui en a donné une description exacte et très détaillée, lui assigne les caractères suivants :

ANIMAL inconnu.

COQUILLE globuleuse, équivalve, régulière, à crochets saillants, couverts par une pièce dorsale (écusson) ovale, médiane; point de ligament; des cuillerons épais dans les crochets, fixés à l'extrémité d'un tube conique ouvert postérieurement.

TUBE calcaire, épais, solide, subcylindrique, sans cloison, beaucoup plus gros en proportion et plus court que celui des Tarets. Lorsque ce tube est entier, son extrémité postérieure est terminée par une portion de couleur brune et de nature cornée. Le trou rond de cette portion cornée est presque toujours simple; il offre quelquefois, dans certains individus, une disposition qu'on ne trouve dans aucun genre des deux familles du groupe des Mollusques tubicoles, c'est-à-dire des TUBICOLÉES et des PHOLADAIRES. Cette disposition consiste en ce qu'on y voit six crêtes longitudinales, saillantes, très aiguës, espacées avec une grande régularité et divisant le contour en six arceaux réguliers,

sous-divisés par une crête médiane qui règne dans le fond de chacun d'eux.

D'après cette description, on reconnaît que la Térédine masquée appartient réellement au genre Pholade en raison de son écusson médio-dorsal, et qu'elle se rapproche du genre Taret à cause de son tube calcaire, avec cette différence que son extrémité postérieure est cornée.

M. Deshayes a très bien constaté que l'épaisseur du tube calcaire de cette espèce, dont les couches s'intercalent avec celles de la portion cornée, n'est point le résultat de la fossilisation; il a observé, en outre, dans la collection de M. Arnoud de Châlons, une valve de Térédine très jeune qui était libre, isolée et sans connexion avec le tube. Cette valve lui a offert la plus grande ressemblance avec celle du Xylophage (*voy. ce mot*) de Sowerby. Il a reconnu, enfin, que la coquille bivalve de la Térédine masquée, qui est ordinairement fixée à l'extrémité antérieure du tube calcaire, a une certaine ressemblance avec celle des Pholades et celle des Tarets, et qu'en observant avec soin les stries fines et subgranuleuses de la surface de la coquille de la Térédine masquée, on peut constater que cette coquille était d'abord très baillante en avant, et qu'ensuite l'espace de l'ouverture est rempli d'une lame calcaire épiphragmaire, comme cela a lieu dans un grand nombre de Pholades et d'après nos observations dans le Taret du Sénégal (*voy. TARET*), lorsque, pour se mettre au repos, il ferme son ouverture antérieure par une cloison épiphragmaire.

D'après l'ensemble de tous ces caractères, on conçoit que M. de Blainville se soit cru fondé à supprimer le genre Térédine et à en faire rentrer les espèces dans le genre Pholade, nonobstant l'existence du tube calcaire et corné qui les rapproche beaucoup des Tarets.

La longueur du test de la Térédine, en y comprenant le tube et la coquille, est ordinairement de 2 pouces environ, et son diamètre le plus grand de 8 ou 9 lignes. Un individu de la plus grande taille, recueilli par M. Drouay de Châlons, est long de 4 pouces 8 lignes (127 millimètres), et son diamètre est de 1 pouce (27 millimètres) au sommet.

On n'admet, n'état actuel de la science,

que deux espèces de Térédines, toutes deux fossiles, comme nous l'avons dit: l'une, la *Térédine masquée*, qui est du terrain tertiaire de Paris, des terrains à lignites des environs d'Épernay et de la montagne de Reims, et de la craie inférieure de Saint-Paul-Trois-Châteaux, département de la Drôme; l'autre, la *Térédine bâton*, qui se trouve à Maidiffort, en Angleterre.

Ces deux espèces vivaient dans le bois (autre ressemblance avec les Tarets). M. Deshayes a vu des morceaux de bois fossiles tellement rongés et remplis de Térédines masquées, qu'il existait à peine entre elles des restes de la trame fibreuse du bois fossilisé.

(L. LAURENT.)

TEREDO. MOLL. — Nom latin du genre *Taret*.

TEREDOSOMA, Curtis (*Annals of nat. hist.*, t. V, p. 277). INS. — Synonyme de *Teredus* Dejean, Shuk., Er. (C.)

***TEREDUS** (τερήδωσ, ver qui ronge le bois ou la laine). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Colydiens-Colydiniens, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 338), publié par Shukard (*Col. delin.*, pl. 34, fig. 6), et adopté par Erichson (*Naturg. der Ins. Deuts.*, 1843, p. 281). Ce genre renferme 3 espèces: les *T. nitidus* F., *costipennis* et *puncticollis* Dej. La 1^{re} est propre à la France, et on la rencontre quelquefois aux environs de Paris; la 2^e se trouve près de Carthagène; et la 3^e est de patrie inconnue. (C.)

***TEREKIA**. OIS. — Genre établi par le prince Ch. Bonaparte sur le *Limosa Terek*. Temm. *Voy.* BARGE. (Z. G.)

***TERELLIA** (τήρην, tendre). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Téphritides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830) et adopté par M. Macquart. Les *Terellia*, qui se distinguent particulièrement par leurs ailes sans tache et par leurs nervures alaires perpendiculaires, comprennent un petit nombre d'espèces, plus communes dans le Midi que dans le Nord, et qui vivent sur les Chardons, Sarriettes, Chrysanthemums, etc. L'espèce type est le *T. pallens* Meig., qui se trouve dans le midi de la France et en Algérie. (E. D.)

***TEREMYIA** (τήρην, tendre; μύλα, mouche). INS. — Genre de Diptères, de la

famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Lauxanides, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon* de Roret, 1825) aux dépens des *Lonchæa*, et ne comprenant qu'une seule espèce, propre à l'Allemagne (*T. laticornis* Meig.). (E. D.)

***TERENIA** (τέρον, tendre). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) et qui n'est pas adopté par M. Macquart. (E. D.)

***TERETRIUS** (τέτρρον, tarière). INS. — Voy. HISTÉROÏDES.

***TÉRÉTULARIÉS**. *Teretularia* (*Teret*, grêle). HELM. — M. de Blainville appelle ainsi une famille de Vers apodes aquatiques dans laquelle prennent place les genres *Tubulan*, *Ophiocéphale*, *Cérébratule*, *Bortasio*, *Bonellie*, *Lobelabre*, *Prostome*. Cette famille, à laquelle il faut évidemment réunir les *Derostomes*, alors connus, et que sont venus augmenter beaucoup de genres découverts depuis lors, répond à peu près exactement aux *Turbellariés Rhabdocèles* de M. Ehrenberg. Cette famille des Térétulariés et celle des Planariés composent l'ordre des Aporocéphalés, Blainv., ou *Turbellariés*, Ehrenb. (P. G.)

***TERETULUS** (*teres*, cylindrique). POISS. — Genre de Cyprénoïde, indiqué par Rafinesque (*Ichth.*, *Ohiens.*, 1820). (G. B.)

***TERGILLA**. ARACH. — C'est un genre de l'ordre des Acariens, indiqué par Heyden dans le journal *l'Isis*, mais dont les caractères génériques n'ont pas encore été publiés. (H. L.)

TERGIPES (*tergum*, dos; *pes*, pied). MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes, établi par Cuvier pour la *Limax Tergipes* de Forskal ou *Doris lacinulata* de Gmelin, et quelques autres petites espèces ayant la forme des Éolides et deux tentacules seulement, avec une rangée de branchies cylindriques le long de chaque côté du dos. Chacune de ces branchies est terminée par un petit suçoir, et peut servir, dit-on, à l'animal comme de pieds pour marcher sur le dos. (Duj.)

***TERIAS** (τερεις, nom mythologique). INS. — Swainson (*Illustr.*, I, 1821) indique sous ce nom un genre de Lépidoptères diurnes, tribu des Papilionides, adopté par M. le docteur Boisduval (*Lép. des Suites à*

Buffon, de l'édit. Roret, I, 1836), qui l'avait précédemment désigné sous la dénomination de *Xanthidia*, et qui y place plus de cinquante espèces, toutes étrangères à l'Europe et dont la plupart appartiennent à l'Amérique méridionale. Les Chenilles, qui sont grêles et linéaires, vivent en général sur les plantes de la famille des Légumineuses. Nous citerons comme type le *T. Nicippe* Boisduval et Leconte, qui se trouve communément à la Caroline, au Mexique, etc., et dont la Chenille vit sur le *Cassia* et le *Trifolium*. (E. D.)

TERMES. INS. — Voy. TERMITE.

***TERMIENS**. *Termii*. INS. — Tribu de l'ordre des Névroptères, comprenant le seul genre *Termes*. Voy. TERMITE.

TERMINALIÉES. BOT. PH. — Syn. de Myrobolanées. Voy. COMBRÉTACÉES.

TERMINALIER. *Terminalia*. BOT. PH. — Genre important de la famille des Combrétacées, de la tribu des Terminaliées, à laquelle il donne son nom, établi par Linné (*Mantissa*, 21), et dont on connaît aujourd'hui plus de 50 espèces. Ce sont des arbres et des arbrisseaux répandus dans toutes les parties de la zone intertropicale, dont les feuilles sont ramassées aux extrémités des branches; dont les fleurs, polygames par avortement, sont pétales, décandres, et donnent pour fruit un drupe anguleux ou comprimé, à noyau ligneux, monosperme. La principale espèce de ce genre est le **TERMINALIER BADAMIER**, *Terminalia Catappa* Lin., arbre des Indes orientales et cultivé dans les Antilles. Elle porte les noms vulgaires de *Badamier*, *Badamier-amande*. Ses feuilles obovales, rétrécies à la base, portent en dessous un duvet mou, et de petites glandes à côté de leur nervure moyenne, vers la base. Ses graines sont comestibles; leur goût rappelle celui de la Noisette. On les emploie aussi en médecine, en émulsions adoucissantes et pectorales. Enfin on en extrait une huile bonne à manger, et qui se recommande, en outre, par sa difficulté à rancir. On indique également comme alimentaires les graines du *Terminalia Moluccana* Lam. (P. D.)

TERMITE. *Termes*. INS. — Genre de l'ordre des Névroptères, très reconnaissable aux caractères suivants: Une tête grosse, portant sur son sommet trois ocelles, et en avant:

des antennes courtes et moniliformes; des ailes parcourues par des nervures longitudinales, mais n'ayant que des nervures transversales rudimentaires; des tarsi composés de quatre articles, etc. Les Termites ont des mandibules, des mâchoires et des lèvres dont la forme et le degré de développement sont très semblables à ceux des pièces de la bouche des Orthoptères. Ces Insectes se rapprochent en effet d'une manière évidente de ces derniers, et si les caractères des ailes ne les en distinguaient bien réellement, il y aurait fort peu de différences essentielles à signaler. Les Termites sont des Névroptères *Orthoptéroïdes*. A une certaine époque, M. Brullé avait cru devoir en former un ordre particulier; mais cette opinion n'a point prévalu. En effet, admettant cette séparation, il n'y aurait pas de raison pour ne pas séparer les Névroptères en quatre ou cinq ordres.

Les Termites sont dispersés dans les régions du monde les plus différentes; néanmoins, ils ne s'étendent pas au-delà des pays chauds ou au moins tempérés. On n'en a pas décrit plus de 25 à 30 espèces, mais comme ce sont des Insectes d'une grande fragilité, d'une conservation difficile, nos collections ne renferment certainement qu'une petite partie des espèces répandues dans les différentes contrées. Les Termites ont attiré l'attention des naturalistes et surtout des voyageurs à raison de leurs mœurs, de leur singulière industrie et de leurs habitations. Par leurs habitudes sociales ils ressemblent beaucoup aux Fourmis. Aussi sont-ils connus très généralement sous le nom de *Fourmis blanches*. Ces Névroptères forment des réunions nombreuses et construisent des demeures qui atteignent souvent des proportions énormes.

Cinq formes de l'espèce ont été bien constatées parmi les Termites: Les mâles et les femelles, pourvus d'ailes. Ensuite les individus nommés ordinairement soldats et regardés par Latreille et quelques autres naturalistes comme des individus neutres. Ceux-ci, remarquables par la grosseur et l'allongement de leur tête, et par le grand développement de leurs mandibules, ont aussi le corps plus robuste que les mâles et les femelles, et demeurent privés d'ailes. Les ouvrières, considérées par la plupart des entomologistes, comme étant simplement

des larves. Celles-ci ressemblent assez par la forme générale de leur corps aux mâles et aux femelles; elles sont privées d'ailes; leur corps est assez mou; leur tête est arrondie et leur taille est toujours inférieure à celle des soldats; elles sont privées d'yeux et d'ocelles.

Enfin, la cinquième catégorie d'individus a été signalée par Latreille comme appartenant à l'état de nymphe. Ces individus, en effet, ressemblent complètement aux larves ou ouvrières; mais ils présentent des rudiments d'ailes.

Les mâles et les femelles n'ont, parmi les Termites, d'autre mission que celle de reproduire l'espèce.

A une époque de l'année, les mâles paraissent en grand nombre; vers le soir ou même pendant la nuit, ils s'envolent. L'accouplement a lieu. Mâles et femelles tombent ensuite à terre, et si l'on en croit le récit de plusieurs voyageurs, les couples seraient bientôt recueillis par les larves, puis enfermés dans une loge séparée. Après l'accouplement les femelles perdent leurs ailes, qui tombent sans doute naturellement, à moins que les ouvrières ne se chargent de les arracher.

Les neutres ou soldats sont considérés par tous les naturalistes comme les gardiens et les défenseurs dans les habitations de Termites. La puissance de leur tête, et surtout de leurs mandibules, leur permet de combattre avec avantage les autres Insectes qui voudraient s'introduire dans leur nid. Ils sont ordinairement postés contre les parois internes de la surface extérieure, de manière à paraître les premiers dès que l'on fait une brèche à leur domicile, et de pincer les agresseurs avec leurs fortes mandibules. Les larves et les nymphes, regardées comme les ouvrières, paraissent chargées de toutes les fonctions attribuées aux neutres ou ouvrières dans les sociétés d'Hyménoptères, comme celles des Abeilles, des Fourmis, etc. Avec de la terre et différents matériaux, elles construisent des nids immenses, divisés en loges de diverses dimensions pour les différentes sortes d'individus, avec des galeries qui relient toutes les parties de l'habitation. Elles apportent la nourriture aux autres habitants de la colonie.

Il a paru très singulier que des Insectes à

l'état de larve exécutassent des travaux aussi considérables. On a supposé que ces ouvrières pourraient bien être des neutres femelles, comme le sont les ouvrières parmi les Abeilles et les Fourmis. Dans cette hypothèse, les soldats seraient des mâles neutres.

Mais ceci est une simple conjecture, qui n'est fondée ni sur l'observation directe, ni sur l'anatomie. La présence d'individus entièrement semblables aux larves, mais déjà pourvus de rudiments d'ailes, d'individus qui sont de véritables nymphes, ne permet pas de croire un seul instant que cette hypothèse puisse être l'expression de la vérité.

Un fait remarquable, c'est que les Termites ne travaillent jamais à découvert. Les uns établissent leur demeure, soit dans la terre, soit dans de vieux troncs d'arbres, soit sous les boiseries des habitations; les autres ont des nids extérieurs, mais toujours clos de toutes parts et sans issue apparente.

Ces demeures sont parfois extrêmement élevées, et affectent la forme de pyramides ou de tourelles recouvertes par une toiture solide.

Ces monticules, ordinairement réunis en grand nombre, ont souvent des dimensions telles, que de loin on les prendrait pour des huttes de sauvages.

Toutes les fois que les ouvrières ont besoin de se transporter à une distance plus ou moins considérable de leur nid, elles construisent une galerie pour établir une voie de communication; par ce moyen elles ne se montrent jamais au dehors.

Les nids d'une espèce africaine, désignée par le voyageur Smeathman sous le nom de *Bellicosus*, et regardée par plusieurs naturalistes comme le véritable *Termes fatale* de Linné, n'ont pas moins quelquefois de 10 à 12 pieds de hauteur. Ils sont de forme conique, ayant sur les côtés de nombreuses tourelles également coniques. Ces habitations, construites avec une sorte de terre argileuse, sont bientôt recouvertes d'herbe. Leur dureté est telle que des Taureaux sauvages peuvent monter dessus sans les ébranler, et Smeathman assure qu'il put monter une fois à l'extrémité de l'un de ces nids, avec quatre de ses compagnons, pour voir si quelque navire ne pourrait être aperçu. D'après les observations du même voyageur,

les nids des *Termes atrox* et *mordax* consistent en piliers cylindriques.

Dans les relations de plusieurs voyages, il est question de ces demeures des Termites et des ravages de ces Insectes.

Dans l'ouest de la France, on rencontre en abondance le Terme lucifuge (*Termes lucifugum* Rossi), espèce de petite taille, et cependant très redoutable. Depuis longtemps elle s'est tellement multipliée à La Rochelle, à Rochefort, à Saintes, sur tous les points du département de la Charente-Inférieure, qu'elle occasionne les plus grands ravages sans qu'on puisse parvenir à la détruire.

Des maisons, des bâtiments entiers, ont été minés jusque dans leurs fondations par ces Insectes. Des planchers se sont écroulés à plusieurs reprises; et ce qu'il y a de plus de terrible dans les ravages de ces Insectes, c'est que jamais on ne s'en aperçoit à l'extérieur. Ils ménagent toujours la superficie, creusant l'intérieur et le sillonnant de galeries dans tous les sens. Le bois vient ainsi à se rompre, rien au dehors n'ayant décelé la présence de ces insectes destructeurs. De grandes colonnes recueillies à Tonay-Charente par M. Audouin, et déposées aujourd'hui dans les collections du Muséum de Paris, sont taraudées de toutes parts; mais la superficie était épargnée, ainsi que la couche de peinture qui les recouvrait.

Du linge entassé dans des armoires a été souvent machuré et percé par les Termites. A la Rochelle, l'hôtel de la Préfecture a été envahi par ces Insectes; une partie des Archives a été totalement détruite, et aujourd'hui l'on est obligé de les enfermer dans des boîtes de zinc pour les préserver.

M. Audouin a observé ces faits il y a une dizaine d'années. M. Milne Edwards et moi nous les avons observés de nouveau en 1843; mais notre séjour fut de trop courte durée pour faire des expériences propres à diminuer le fléau. (Bl.)

TERNATEA, Tourn. BOT. PH. — Synonyme du genre *Clitoria* Lin., dans lequel il correspond à un sous-genre.

TERNSTROEMIE. *Ternstroemia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstroëmiacées, à laquelle il donne son nom, formé par Mutis (*ex* Lin. fils, *Supplém.*, pag. 39) pour des arbres et arbrisseaux propres à l'Amérique tropicale, dont

les feuilles sont coriaces ; dont les fleurs , axillaires et solitaires , présentent un calice persistant de 5 sépales , et accompagné de 2 bractéoles ; une corolle gamopétale , à 5 lobes ; de nombreuses étamines à filet très court , et un ovaire libre à 2-5 loges 2-4-ovulées. Leur fruit est une capsule presque globuleuse , surmontée de la base du style , 2-5-loculaire , 2-5-valve. De Candolle avait décrit (*Prodrom.* , t. I , p. 523) 14 espèces de ce genre , et , plus récemment , ce nombre a été au moins doublé. Nous citerons entre autres le *Ternstroemia peduncularis* DC. , des Antilles (*T. meridionalis* Swartz) , et le *T. lineata* DC. , du Mexique. (D. G.)

TERNSTROEMIA CÉES. *Ternstroemia-ceæ.* BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones , polypétales , hypogynes , ainsi caractérisée : Calice composé de folioles au nombre de trois , quatre , cinq ou plus , distinctes ou quelquefois soudées inférieurement ensemble , coriaces , concaves , inégales , imbriquées. Pétales en nombre égal , alternes ou opposés , libres ou soudés par leur base , souvent inéquilatéraux et obliques , à préfloraison imbriquée ou tordue. Étamines en nombre indéfini sur plusieurs rangs ; filets adhérents aux pétales qu'ils lient entre eux ou libres , ordinairement courts , quelquefois polyadelphes ; anthères introrses , à deux loges s'ouvrant par des fentes longitudinales en dedans ou des pores terminaux , avec un connectif épais qui , quelquefois , se prolonge au-dessus d'elles , adnées ou oscillantes. Ovaire libre ou très rarement soudé avec le calice par sa base , à 2-3-5 loges incomplètes ou complètes , avec des ovules en nombre défini ou indéfini , insérés sur les bords des cloisons incomplètes , ou à l'angle interne des loges complètes , pendants ou plus rarement ascendants , anatropes ou campulitropes. Autant de styles distincts ou soudés en un seul ; stigmates cohérents ou distincts , aigus ou obtus. Fruit partagé en autant de loges , tantôt indéhiscent , coriace ou charnu ; tantôt capsulaire avec une déhiscence loculicide dans laquelle les graines suivent les cloisons , ou s'en séparent portées sur une colonne centrale. Ces graines , courbées sur elles-mêmes en fer à cheval , ou arrondies , ou anguleuses , quelquefois comprimées ou ailées , ascendantes , pendantes ou horizontales , nues ou arillées ,

présentant un tégument crustacé ou membraneux , et au dedans un périsperme charnu , qui , d'autres fois et plus souvent , manque entièrement. L'embryon droit ou arqué , à cotylédons plus ou moins épais suivant l'absence ou la présence du périsperme , tourne sa racine du côté du hile. Les espèces sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles ordinairement alternes et dépourvues de stipules , simples , entières ou dentées , souvent revêtues d'un duvet soyeux et brillant. Les fleurs , en général grandes , blanches , roses ou rouges , portées sur un pédoncule articulé à sa base , sont tantôt solitaires ou fasciculées aux aisselles des feuilles , tantôt disposées en grappes ou panicules terminales.

GENRES.

Tribu 1. — TERNSTROEMIÉES.

Anthères fixes , s'ouvrant dans leur longueur. Ovules campulitropes. Baie sèche ou capsule à déhiscence irrégulière. Embryon recourbé , avec ou sans périsperme. — Plantes croissant entre les tropiques , quelques unes en dehors (aux Canaries , au Japon).

Anneslea , Wall. — *Dicalyx* , Lour. (*Sarriava* , Reinw.) — *Visnea* , L. f. (*Mocanera* , J.) — *Ternstroemia* , Mut. (*Toanabo* , Aubl. — *Tonabea* , J. — *Dupinia* , Neck. — *Amphania* , Banks.) — *Eurya* , Thunb. (*Geeria* , Bl.) — *Cleyera* , Thunb. (*Hoseria* , Scop. — *Mukopf* et *Sukaki* , Kämpf.) — *Freziera* , Sw. (*Erotium* , Sol.) — *Lettsomia* , R. Pav.

Tribu 2. — SAURAUJÉES.

Anthères incombantes , se renversant de manière à tourner en haut et en dehors leurs bases divergentes , qui s'ouvrent chacune par un pore. Ovules anatropes. Capsule à déhiscence loculicide. Graines non ailées. Embryon droit , cylindrique , dans l'axe d'un périsperme épais. — Plantes toutes tropicales , asiatiques ou américaines.

Saurauja , W. (*Palava* , R. Pav. — *Apaelia* , DC. — *Scapha* , Norh. — *Vanalphimia* , Leschen. — *Marumia* , Reinw. — *Reinwardtia* , Nees. — *Blumia* , Spreng. — *Davya* et *Leucothea* , Moç. Sess. — *Microsemma* , Labill.

Tribu 3. — LAPLACÉES.

Anthères incombantes ou dressées , s'ouvrant dans leur longueur. Ovules anatropes.

Capsule à déhiscence septicide ou loculicide, avec un axe séminifère. Graines ailées. Embryon sans périsperme, à cotylédons planes. Quelquefois feuilles opposées ou stipulées. — Plantes toutes originaires de l'Amérique tropicale.

Laplacea, Kth. (*Hæmocharis*, Sal. — *Wickstræmia*, Schrad. — *Lindleya*, Nees.) — *Bonnetia*, Mart. (*Kieseria*, Nees.) — *Archytæa*, Mart. — *Kielmeyera*, Mart. (*Martineria*, Fl. Æ.) — *Caraipa*, Aubl. — *Marila*, Sw. (*Monoporina*, Presl. — *Scyphaea*, Presl. — *Anisosticta*, Bartl.) — *Mahurea*, Aubl.

Tribu 4. — GORDONIÉES.

Anthères dressées ou oscillantes, s'ouvrant dans leur longueur. Capsule à déhiscence loculicide. Graines ailées. Embryon sans périsperme, à cotylédons plissés longitudinalement. — Plantes de l'Amérique du Nord, ou de l'Asie tropicale ou extratropicale.

Stuartia, Catesb. (*Malachodendron* et *Stewartia*, Cav.) — *Gordonia*, Ell. (*Schima*, Reinw. — *Polyspora*, Sweet. — *Franklinia*, Marsch. — *Lacathea*, Salisb.)

Tribu 5. — CAMELLIÉES.

Anthères incombantes, s'ouvrant dans leur longueur. Capsule à déhiscence loculicide. Graines nucamentacées. Embryon sans périsperme, à cotylédons planes et très épais. — Plantes de l'Asie orientale.

Camellia, L. (*Sasangua*, Nees.) — *Thea*, L. On joint avec doute à cette famille les genres *Adimandra*, Jack. — *Pyrenaria*, Bl. — *Leucocorydon*, Bl.

On en rapprochait de plus le *Godoya*, R. Pav. (*Godovia*, Pers.), que M. Planchon propose de rapporter aux Ochnacées, qu'il définit et circonscrit autrement que nous ne l'avons fait.

Ce même auteur forme une petite famille distincte, celle des COCHLOSPERMÉES, que la plupart des auteurs admettaient comme tribu des Ternstræmiacées, et dont elle se distingue, au premier abord, par ses feuilles palmatilobées ou à pétiole bistipulé, et ses fleurs jaunes. Ses anthères basifixes s'ouvrent par un seul pore terminal. Son ovaire uniloculaire est divisé par 3-5 cloisons incomplètes portant de nombreux ovules campulitropes, et est surmonté d'un style simple, filiforme,

fistuleux, ouvert à son sommet denticulé. Son fruit est une capsule s'ouvrant en cinq valves, qui alternent avec autant de segments de l'épicarpe, et portent les cloisons sur leur milieu. Les graines rénuiformes, quelquefois enveloppées d'une laine épaisse, offrent dans un périsperme épais un embryon recourbé comme elles, à cotylédons incombants. Ses espèces sont répandues entre les tropiques en Amérique, en Asie et jusque dans la Nouvelle-Hollande. Elles se rapportent à deux genres : le *Cochlospermum*, Kth. (*Wittelsbachia*, Mart.), et l'*Amoreuxia*, Moç. Sess. (*Euryranthe*, Cham. et Schlecht.), que nous avons mentionné avec doute à la fin des Rosacées. (Ad. J.)

TERPNANTHUS, Nees et Mart. BOT. FR. — Synonyme de *Spiranthera* Aug. St.-Hil., famille des Diosmées. (D. G.)

***TERPSINOË** (τερψινοός, agréable). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par Ehrenberg pour une Bacillariée ou Diatomée, le *T. musica* Ehrenb., qui se rapproche des genres *Diatoma* et *Tabellaria* dont elle diffère par les stries transversales qui se remarquent sur les frustules. Ces stries ou cannelures sont renflées et courbées à leur extrémité interne de manière à simuler des notes de musique. Cette curieuse Diatomée a été trouvée sur les racines d'une Marchantie aquatique dans l'Amérique tropicale. (BRÉB.)

***TERPSIPHONE**. Gloger. ois. — Synonyme de *Muscicapa*, Linn.

TERRAIN. GÉOL. — Il faut entendre exclusivement par ce mot une fraction plus ou moins forte du *Sol*, considéré lui-même comme un tout successivement formé par des causes diverses.

Les *Terrains* partagent le *Sol* en sections chronologiques dont le caractère est tiré de leur âge relatif, de même que les *Formations* et les *Roches* groupent les matériaux dont le *Sol* est constitué, les premières d'après l'origine de ces matériaux, les secondes d'après leur nature. Aux articles *Formation*, *Géologie*, *Synchronisme*, on a déjà cherché à fixer le sens relatif qu'il convient de donner à des expressions consacrées dans le langage géologique, mais qui sont trop souvent employées d'une manière arbitraire et opposée; nous renvoyons aux articles précédemment cités et nous nous arrêtons un moment sur la définition précise

du *Sol* dont la connaissance doit être le point de départ de l'étude positive de la Terre, ce mot n'ayant pas été le sujet d'un article particulier.

Dans le langage ordinaire, le *Sol* est la partie extérieure solide du sphéroïde terrestre, celle qui nous porte, dans laquelle sont implantées la plupart des plantes, d'où nous extrayons les substances minérales utiles, que nous perçons pour y rencontrer les eaux de nos puits ou des sources jaillissantes.

L'agronome et le vulgaire ne comprennent sous le nom de *Sol* que la partie superficielle des terres émergées, et ils distinguent même souvent le *Sous-Sol* du *Sol* cultivable; mais le géologue applique le mot *Sol* à toute l'épaisseur de la Terre, qui est accessible à ses investigations directes; et son but est de chercher à connaître la composition, l'origine et l'âge de ses diverses parties.

Les observations les plus positives démontrent en effet, 1^o que la portion extérieure de la Terre n'est pas partout de même nature (voy. *Minéraux*, *Roches*, *Fossiles*); 2^o que des causes différentes ont présidé à sa formation (voy. *Formation*); et 3^o enfin, que cette formation a été successive. C'est aux tranches chronologiques du *Sol*, c'est-à-dire aux *Minéraux*, *Roches* et *Formations* déposés dans une même période, qu'il faut réserver le mot *Terrain*.

L'épaisseur relative, la structure, la forme externe du *Sol*, n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui.

En deçà du *Sol*, dont l'épaisseur actuelle n'est peut-être que de quelques lieues, est la masse planétaire (voy. TERRE); au-delà est l'atmosphère.

Les eaux liquides et solides font accessoirement partie du *Sol*.

Le *Sol* est dit *primitif* ou de *remblai*. Par *Sol primitif*, il faut entendre (en admettant l'hypothèse de l'état originaire incandescent du sphéroïde terrestre) la première pellicule consolidée par le refroidissement autour de la masse planétaire; c'est pour ainsi dire une ligne ou zone idéale: son épaisseur a graduellement été augmentée: 1^o à l'intérieur, par la consolidation successive des matières intérieures, c'est le *Sol sous-primitif*; 2^o à l'extérieur, par le déver-

sement et le dépôt des substances minérales sorties à travers le *Sol primitif*, ou bien abandonnées par les eaux de la surface; c'est à l'ensemble de ces dépôts *ignés* et *aqueux* que l'on donne le nom de *Sol de remblai*.

Le *Sol de remblai* a donc été simultanément formé par des causes différentes les unes des autres, mais analogues à celles qui agissent encore actuellement (voy. *Synchronisme*), et il se compose d'étages ou groupes chronologiques, c'est-à-dire de *Terrains*.

L'épaisseur du *Sol*, sa figure ou le relief de sa surface ont fréquemment changé et changent journellement encore, soit par l'addition de nouveaux dépôts, soit par des dislocations qui produisent des affaissements, des soulèvements.

La surface du *Sol* est continue; elle se distingue en surface *inondée* ou *submergée*, et surface *exondée* ou *émergée*. Dans le moment actuel le rapport des continents et des îles est à celui des parties couvertes par les eaux comme 1 est à 3. La relation et la proportion de ces parties a fréquemment varié dans les temps antérieurs.

Maintenant que la valeur relative des mots *Sol*, *Terrain*, *Formation*, *Roche*, est bien déterminée, il est facile de comprendre que pour classer les *Terrains*, il faut avoir égard surtout à l'observation de leur superposition, quelles que soient la nature et l'origine des matières dont chacun est composé; et que pour les caractériser, il est nécessaire de comparer, dans la série des terrains, les *formations* de même sorte, en prenant pour types les *Formations aqueuses marines* comme étant les plus abondantes et les plus générales.

De cette manière chaque *Terrain* est, pour ainsi dire, un cadre où viennent se placer d'abord les formations marines, puis les formations d'eau douce fluviales, lacustres, etc., et les diverses formations ignées contemporaines.

La série des *Terrains* est comparable à la série que les historiens reconnaissent dans les événements successifs qui leur sont révélés par les traditions; et de même que l'histoire d'un peuple n'est pas identique avec celle d'un autre peuple pendant une même période, de même la composition,

la structure du Sol formé dans une même période, présente des différences locales plus ou moins grandes qui deviennent un obstacle pour établir une classification qui convienne également au Sol de toutes les contrées.

Toute division de la série des *Terrains* en groupes n'étant que locale ou arbitraire, et aucune, dans l'état actuel de la science, ne pouvant être considérée comme définitive, il est sage d'imiter les archéologues qui ont d'abord partagé l'histoire de l'humanité en trois grandes périodes, *antiquité*, *moyen âge* et *temps modernes*; ces trois époques qu'il est facile de ne pas confondre, lorsqu'on les compare d'une manière générale et dans leur ensemble, ne peuvent cependant être limitées d'une manière nette et tranchée.

C'est dans le même sens qu'il faut comprendre la division du Sol, en : 1° *Terrains primaires*; 2° *T. secondaires*; 3° *T. tertiaires*, ce qui veut seulement dire *Terrains inférieurs*, moyens et supérieurs, ou *T. n° 1, 2, 3*. Dans cette division en trois, les lignes de séparation peuvent varier, se confondre, sans que les centres de chacun des trois groupes cessent de pouvoir être distincts; chaque groupe de premier ordre peut et doit lui-même être divisé en trois sous-divisions, et ainsi jusqu'à l'unité suivant les besoins locaux.

Si la série générale des *Terrains* était connue et décrite, on pourrait désigner chacun de ses membres par un numéro d'ordre; mais il convient mieux de donner à chacun un nom aussi simple et insignifiant que possible.

Malheureusement l'usage a consacré déjà un grand nombre d'expressions qu'il vaut mieux conserver que chercher à les remplacer par des noms nouveaux, grecs ou barbares, qui ne menacent que trop d'envahir le domaine de la géologie, à l'exemple de ce qui est arrivé pour toutes les autres branches de l'histoire naturelle; ainsi on dit *Terrain houiller*, *T. crétacé*, *T. oolitique*, *T. muriatifère*, etc., pour indiquer en effet des tranches du Sol qui, dans certaines contrées, renferment de la houille, de la craie, des calcaires oolitiques, du sel gemme, etc., sans qu'il faille en inférer que partout le même terrain doive être caracté-

térisé par les mêmes substances et les mêmes Roches.

De même les expressions de *Terrains cambriens*, *siluriens*, *dévonien*, *jurassiques*, indiquent des types observés dans certains pays et qui ne sont pas généralement représentés sur toute la surface de la Terre.

Les considérations qui précèdent suffisent pour faire voir que dans la classification ci-dessus indiquée, on ne saurait introduire logiquement des *Terrains primitifs*, des *T. de transition* ou *intermédiaires*, des *T. quaternaires*, des *T. diluviens*, etc.

Voyez les articles GÉOLOGIE, FORMATION, FOSSILE, TERRE. (C. PREVOST.)

TERRAINS. GÉOL. — Ainsi que M. Constant Prévost l'a parfaitement expliqué à l'article TERRAIN (*Voy.* ce mot), on donne ce nom aux diverses grandes fractions ou tranches chronologiques de l'écorce terrestre. Les terrains se composent de Roches (*Voy.* ce mot), formées par des causes diverses et sous l'influence de circonstances variables. Ces roches, quelquefois homogènes, et le plus souvent hétérogènes, ont une origine *ignée* ou *aqueuse*. Dans le premier cas, elles proviennent de matières fluides et incandescentes solidifiées par voie de refroidissement, comme les *granites*, les *porphyres*, les *basaltes*, etc.; dans le second, elles sont le résultat de matières déposées ou précipitées au fond des eaux, comme les *grès*, les *argiles*, les *calcaires*, etc.

En examinant attentivement la disposition et la nature des masses minérales qui constituent l'écorce consolidée telle que nous la connaissons, on ne tarde pas à reconnaître que ces masses n'ont pu être produites que successivement. Cette assertion est surtout de la plus grande évidence quant aux roches sédimentaires ou d'origine aqueuse, toujours stratifiées, et recélant, pour la plupart, des débris organiques, dépouilles d'animaux ou de végétaux qui ont vécu à diverses époques, et dont les formes s'écartent d'autant plus de celles des êtres organisés actuels, qu'ils appartiennent à des périodes plus anciennes. Quant aux roches ignées, on reconnaît également leur formation successive par les caractères particuliers qu'elles présentent et les modifications qu'elles ont souvent fait éprouver au sol, à divers niveaux, alors qu'elles s'é-

chappaient du foyer central pour venir s'épancher à la surface, comme font encore de nos jours les laves qui sortent des volcans. Ainsi l'écorce solide du globe n'est point le résultat d'une création ou d'une solidification instantanée; tout démontre, au contraire, qu'elle a été formée graduellement, durant une longue succession de siècles et d'opérations, et qu'elle continue encore à augmenter de puissance sous l'influence de circonstances diverses.

Quoique le cadre restreint de cet article ne nous permette pas d'entrer dans de grands détails sur la partie théorique de la formation de l'écorce terrestre, nous ne saurions toutefois passer sous silence les principaux faits qui militent en faveur d'hypothèses aujourd'hui admises par les géologues de toutes les écoles. D'ailleurs cette partie théorique, que nous allons résumer avec autant de précision que possible, permettra au lecteur d'apprécier facilement l'ensemble et les détails de l'édifice géognostique. La revue des Terrains que nous ferons ensuite rapidement offrira plus d'intérêt par la raison toute simple qu'on aime à connaître les causes probables des faits qu'on est appelé à examiner.

La forme sphérique de la terre, dont l'aplatissement vers les pôles est, d'après les calculs des plus célèbres géomètres, exactement dans la proportion prescrite par le rapport de sa masse supposée fluide avec la vitesse de son mouvement de rotation, atteste que la terre n'a pas toujours été à l'état solide et que les particules qui la composent ont eu, à une certaine époque, assez de mobilité pour céder à l'action de la force centrifuge.

Nous retrouvons une figure semblable dans les autres planètes; et, sauf quelques particularités dues à des causes exceptionnelles, l'aplatissement de ces planètes vers leurs pôles est d'autant plus considérable que leur mouvement de rotation est plus rapide; preuve évidente qu'elles ont été originairement fluides comme la terre.

Mais la fluidité de la terre a-t-elle été aqueuse ou ignée? Les physiiciens armés du pendule, et les géomètres appliquant le calcul aux expériences de la physique, admettent tous maintenant la fluidité ignée originaire du sphéroïde terrestre, et considèrent ce

sphéroïde comme formé de couches concentriques de différentes matières dont la densité va croissant de la circonférence au centre. Des expériences faites avec la balance de torsion de Cavendish autorisent à conclure que la densité moyenne de la terre entière est 5 fois $1/2$ plus grande que celle de l'eau, et, par conséquent, plus du double de celle de l'écorce terrestre accessible à l'observation du géologue; car le felsdpath, le quartz, le mica, le talc et le calcaire qui en sont les éléments principaux (*Voy. l'article roches*, page 148), n'ont guère pour densité que 2,5; la densité moyenne des continents et des mers n'atteignant pas 1,6, il faut nécessairement que l'accroissement de cette densité soit plus rapide à mesure qu'on descend au-dessous de la surface terrestre. Tout tend donc à prouver que le centre du globe est occupé par des métaux et leurs composés les plus lourds, et que ces substances, disposées par ordre de densité, y sont encore soumises à une chaleur capable de les tenir à l'état de fusion.

Toutefois, cette fluidité n'est peut-être pas complète jusqu'au centre; c'est au moins la conclusion qu'on pourrait tirer de divers faits, en particulier des phénomènes magnétiques, ainsi que de leur instabilité.

Personne n'ignore, en effet, à combien de variations est assujettie la déclinaison de l'aiguille aimantée, variations qui sont de trois sortes: celles qui s'exécutent dans l'espace d'un jour, ou les variations diurnes; celles qui se manifestent à diverses époques de l'année et qui correspondent aux différentes positions de la Terre dans l'espace relativement au Soleil; celles, enfin, à longues périodes et qui embrassent un cercle d'années assez considérable.

Or, Halley, qui a cherché à expliquer ce phénomène, a admis que l'intérieur de la Terre est à l'état liquide, mais qu'au centre il existe probablement un noyau magnétique solide, présentant des irrégularités de configuration ainsi que d'intensité magnétique, irrégularités dont l'observation nous présente un exemple à peu près analogue dans les aimants naturels.

Cette masse aimantaire intérieure, qui formerait l'axe magnétique du globe terrestre, serait assujettie à un mouvement parti-

culier de rotation sur elle-même, plus ou moins indépendant de celui qui anime le globe terrestre; ce mouvement n'aurait rien de plus extraordinaire que celui que décrit l'anneau de Saturne autour de cette planète, et qui en est parfaitement indépendant.

Divers phénomènes pourraient venir à l'appui de cette hypothèse; tels sont : 1° la densité incessamment croissante des matières composant la masse du globe terrestre, aussi bien dans les profondeurs encore à l'état fluide, qu'à sa surface; 2° la nature même de ces matières dans lesquelles nous voyons que le Fer paraît être l'élément de plus en plus prédominant, à mesure qu'elles nous arrivent de plus grandes profondeurs; 3° la nature des bolides où la présence du Fer à l'état métallique et associé à deux autres principes magnétiques, le Nickel et le Chrome, nous porte à croire que ce même métal pourrait se trouver à l'état de Fer métallique dans les profondeurs, formant ainsi le noyau solide, l'axe magnétique du globe. Cet axe différerait un peu de l'axe de rotation diurne, et il éprouverait une nutation particulière.

Cette hypothèse, infiniment probable, suivant M. Cordier, rendrait suffisamment raison de phénomènes qui, sans elle, restent inexplicables. Elle aurait, en outre, ce résultat remarquable de déterminer d'une manière positive la limite du degré de température intérieure de la Terre, par cela seul que le noyau en resterait solide à la température blanche, sous l'effet d'une énorme pression. Des expériences, il est vrai, ont démontré qu'à l'air libre, sous la pression atmosphérique ordinaire, le Fer forgé, chauffé au rouge blanc, perd sa vertu magnétique; mais n'y aurait-il pas lieu de penser que l'effet même de la pression si considérable qui s'exerce à l'intérieur de la masse sur le noyau solide, doit être de conserver la vertu magnétique nonobstant l'élévation de température du noyau?

La fluidité originairement incandescente de la terre n'est pas seulement prouvée par la géométrie et la physique; la géologie, en s'appuyant sur des faits incontestables, résout aussi affirmativement la même question. En effet, la chaleur centrale, qui devient de plus en plus sensible au mi-

neur, à mesure qu'il descend plus avant dans l'intérieur de la terre; les tremblements de terre inexplicables si l'on suppose le globe solide jusqu'au centre; le remplissage des filons, l'existence des sources thermales et des eaux artésiennes surgissant de grandes profondeurs; les traces d'ignition de certaines masses minérales cristallisées qui, suivant l'expression de Buffon, paraissent avoir été fondues d'un seul jet; les nombreuses dislocations et les bouleversements qu'on remarque dans un grand nombre de contrées; enfin une foule d'autres faits concomitants, démontrent que l'enveloppe solide que nous foulons avec tant de sécurité, enceint de toutes parts une matière embrasée qui mugit sous sa frêle enveloppe. C'est ce que, de tout temps, pouvaient faire présumer ces masses énormes de matières fluides que vomit encore aujourd'hui le sein de la terre par le cratère des volcans.

De tous les faits géologiques acquis à la science et qu'il serait trop long d'exposer ici, il résulte donc que la terre fut, dans le principe, une masse incandescente de matière liquéfiée, qui prit, sous la double puissance de l'attraction centrale et de la force centrifuge, la forme sphéroïdale que nous lui connaissons. Pendant cette période d'incandescence, il est évident que l'eau et toutes ces matières qui se volatilisent par la simple chaleur de nos fourneaux étaient à l'état gazeux et réunis aux fluides élastiques de l'atmosphère. Celle-ci devait conséquemment présenter un volume considérable, et par suite exercer une immense pression qu'on présume avoir été environ cinquante fois plus forte que celle d'aujourd'hui.

Ainsi lancé dans l'espace par l'intervention d'une volonté suprême, ce globe incandescent dut obéir aux lois du rayonnement et perdre, par degrés, une partie de son calorique pour le distribuer dans l'espace à tous les corps célestes. C'est en vertu de ce refroidissement incessant que, sans doute, la surface du globe se coagula, et qu'une première pellicule solide sépara la masse incandescente interne de l'atmosphère enveloppante. De là résulta un premier mode de formation de roches ignées. Cette première croûte dut tendre, bien qu'avec ledteur, à s'épaissir de plus en plus,

et l'on conçoit en effet qu'avec le temps les molécules les plus voisines de la partie déjà figée durent se rapprocher et cristalliser successivement, et que cette cristallisation, si visible dans les roches primordiales, put sans cesse s'opérer intérieurement, de haut en bas, par l'influence de l'abaissement continu de la température. Toutefois, ainsi que l'a parfaitement expliqué un habile géologue (M. d'Archiac), « comme cette croûte produit, relativement à la masse interne encore liquide et incandescente, l'effet d'un écran d'autant plus puissant que cette croûte est elle-même plus épaisse et formée de substances qui sont de mauvais conducteurs, on conçoit qu'il doit arriver une époque où le rayonnement de la chaleur interne sera presque nul à la surface, et qu'il en résultera pour le globe un état en quelque sorte stationnaire ; or, cet état paraît être précisément celui que nous avons sous les yeux. En effet, le refroidissement d'une masse entraîne, comme conséquence rigoureuse, une diminution dans son volume ; et cette diminution du sphéroïde eût augmenté la vitesse angulaire de son mouvement de rotation, laquelle se fût manifestée par un changement correspondant dans la durée du jour ; or, les calculs ont établi que depuis Hipparque, c'est-à-dire depuis environ deux mille ans, cette durée n'avait pas varié de $1/300$ de seconde. »

Pendant que notre globe roulait ainsi dans l'espace, emportant avec lui son immense atmosphère impropre à la vie, et que nul rayon de soleil ne pouvait encore traverser, quelques matières gazéifiées dans l'atmosphère se condensaient et se précipitaient à la surface de la terre. La vapeur d'eau elle-même dut obéir à cette loi, lorsque la température ne fut plus suffisante pour la maintenir à l'état aériforme. Les premières eaux tombèrent ; elles furent mises en ébullition par la chaleur qui régnait encore à la surface du globe. Cette particularité donna naissance à des combinaisons chimiques qui se trouvaient dans des conditions favorables pour se manifester avec une grande énergie. Une immense oxydation dut aussi s'opérer par contact.

Ces précipitations, ces combinaisons di-

verses, donnèrent lieu, extérieurement et de bas en haut, à des dépôts plus ou moins puissants, à des modifications plus ou moins sensibles dans la structure des roches. Cette hypothèse très probable est propre à nous expliquer certaines variations de roches qui, à la surface du terrain primitif, passent insensiblement des unes aux autres, et qui présentent quelquefois les caractères de roches produites à la fois par la voie ignée et par la voie aqueuse. C'est sans doute ainsi que durent se former les premières couches minérales, par l'intermédiaire de l'eau, sous l'influence d'une chaleur et d'une pression considérables ; et que commença cette longue série de couches stratifiées sédimentaires qui se continuent encore de nos jours.

Pendant les siècles s'écoulent ; les périodes plus longues même se succèdent ; et la croûte solide continuant à s'épaissir dans les deux sens, de haut en bas par le refroidissement incessant, et de bas en haut par l'accumulation de détritiques qui produisaient naturellement le déplacement des eaux et tous les agents érosifs combinés, cette croûte, disons-nous, dut enfin former un écran assez épais, sinon pour neutraliser, du moins pour tempérer l'influence de la chaleur intérieure. Les eaux purent se réunir en masses plus étendues, puis enfin former des mers qui couvraient la presque totalité de la surface du globe.

A mesure que la solidification intérieure de l'épiderme terrestre avait lieu, le volume de la masse fluide interne diminuait par suite de son refroidissement successif. La croûte enveloppante devait alors éprouver un retrait, se contracter et se briser, se fissurer sur divers points. De plus, cette contraction opérant des pressions énormes sur la masse fluide, les gaz et les matières en fusion durent tendre à s'échapper au dehors par les points de moindre résistance et par les principales fissures préexistantes. A ces influences dynamiques furent dus les premiers soulèvements et affaissements, qui commencèrent par être peu considérables, parce que la croûte, encore trop fragile, cédait facilement en se fracturant et en se brisant dans tous les sens ; aussi ne dut-il se produire dans le sol que des déchirures, des plissements, des ondulations, mais point encore de hau-

tes montagnes. Ces dislocations et ces bouleversements dans la configuration du sol amenant toujours un déplacement dans les eaux, il en résultait nécessairement des courants, des inondations dont la puissance érosive accumulait une grande quantité de sédiments divers qui se consolidaient sous les eaux à l'aide d'un ciment, comme il arrive encore de nos jours.

Il est naturel d'admettre que ces dislocations que subissait l'écorce solide se produisaient sur une assez grande étendue; aussi voit-on les anciens terrains déchirés, fracturés dans tous les sens et présentant, sur les points de rupture, la matière éruptive qui s'y introduisait, chaque fois que ce phénomène avait lieu.

L'origine des *filons* se lie directement à cette action. On conçoit, en effet, que lorsque la matière ignée et à demi pâteuse se faisait jour à travers le sol, il devait en résulter une multitude de fentes, de fissures bien plus étendues que celles que produisent encore quelquefois les tremblements de terre. Ces fentes livraient passage à des gaz de différentes natures et probablement aussi à diverses substances métalliques vaporisées. Or, une grande partie de ces fissures a pu se remplir de bas en haut, soit par la matière en fusion elle-même, soit par la condensation d'émanations minérales qui venaient successivement tapisser les parois des fissures selon la loi de la cristallisation. Telle est l'origine des filons d'oxydes de cuivre, d'étain, de plomb, etc., filons qui tous se trouvent dans les terrains anciens.

Les conditions nécessaires au développement des êtres organisés n'existaient pas encore; mais, quand la pression atmosphérique eut sensiblement diminué, et lorsque la température ne dépassa plus 80 à 90°, la vie put se manifester sur la terre. Des végétaux et des animaux marins parurent successivement et peut-être simultanément. Ce ne sont pas précisément les êtres les plus simples et les moins compliqués de la création qu'on trouve dans les plus anciennes couches fossilifères: plusieurs classes s'y montrent à la fois, sans qu'on puisse dire exactement laquelle a précédé les autres. La première apparition de la vie est annoncée par des traces de Plantes, de Mollusques,

de Polypiers. Quelques Poissons, des Crustacés, vinrent ensuite habiter ce globe si longtemps désert.

Vers la fin de cette première période organique, la température s'étant sensiblement abaissée, les eaux durent absorber une partie de l'énorme quantité de gaz acide carbonique répandu dans l'atmosphère, et dès lors devinrent propres à exercer une action chimique sur diverses substances minérales. Les roches calcaires commencèrent donc à devenir plus abondantes; mais il est à remarquer qu'elles prennent plus tard un développement hors de toute proportion avec la petite quantité de chaux renfermée dans le sol originaire; ce qui porte à croire que de nombreuses sources thermales, conjointement avec l'acide carbonique de l'atmosphère, en ont fourni les principaux éléments.

D'un autre côté, les êtres organisés, les plantes surtout, devaient aussi s'approprier une partie de cet acide carbonique dont l'atmosphère était saturée. Il en résultait que celle-ci se purifiait et devenait de plus en plus propre au développement de la vie animale.

Pendant que s'accomplissaient ces modifications incessantes dans la masse atmosphérique, les sédiments continuaient à se déposer sous les eaux, soit par voie de précipitation, soit par voie d'agrégation mécanique; et les dépôts qui en résultèrent présenteraient une très grande continuité, si l'action ignée n'avait, de temps à autre, bouleversé ces dépôts solidifiés. Le repos de l'action plutonique n'a donc jamais été qu'apparent, et chaque fois que l'équilibre était rompu entre la résistance de l'enveloppe et la force expansive des gaz qui se développaient à l'intérieur par suite du refroidissement, ces gaz, trouvant une issue, soulevaient et déchiraient plus ou moins la croûte terrestre. Souvent alors la matière fluide et incandescente se frayait un chemin jusqu'à la surface où elle venait s'épancher. De là le grand désordre qui existe dans la disposition des couches anciennes, qui, de planes et horizontales qu'elles étaient, sont devenues plus ou moins inclinées; de là encore les plissements divers que présentent certaines roches de cette époque, lesquelles se trouvaient

probablement dans un état de mollesse assez grand pour se replier sur elles-mêmes sans se rompre.

Par suite de soulèvements successifs, toute la surface du globe devait offrir l'aspect que présente aujourd'hui l'Océanie, c'est-à-dire qu'elle devait être couverte d'innombrables îles où, sous l'influence de circonstances favorables, pût se développer une végétation extrêmement riche. Des Fougères, des Équisétacées, des Calamites, etc., commencèrent à montrer leurs formes gigantesques.

C'est à cette époque que correspond la formation de la houille, qui doit son origine à des masses de végétaux enfouies au sein des eaux, et ayant subi, sous une forte pression, une décomposition particulière. On comprend, en effet, qu'à la suite de cataclysmes plus ou moins violents, les eaux, en se déplaçant brusquement, aient pu balayer des îles entières ou des parties de continents extrêmement boisées. Arrachées au sol qui les avait vues naître, entraînées par des inondations ou des courants plus ou moins violents, les plantes furent jetées en masse dans des lacs, des golfes, ou dans des embouchures de rivières. Là, après avoir flotté quelque temps à la surface, ces bois, saturés sans doute par l'eau, durent couler au fond avec les détritiques que la répétition du même phénomène accumulait successivement. C'est ainsi recouverts, et probablement sous l'influence d'actions chimiques et de circonstances diverses, que peu à peu ces végétaux ont changé de forme, et sont passés à l'état de charbon minéral. Le charriage de troncs d'arbres, que font encore de nos jours certains fleuves, est bien propre à nous donner une idée de ce qui put se faire d'analogue, alors que toutes les circonstances favorables étaient réunies pour permettre le développement d'une végétation gigantesque, végétation dont nous retrouvons, en effet, les débris dans l'étage houiller. D'autres géologues pensent que la houille a pour origine d'anciennes tourbières; c'est-à-dire que, pour eux, elle résulterait de la décomposition successive et sur place d'une abondante végétation herbacée, accumulée dans certaines dépressions, et qui a pu, par la compression et sous l'influence de circonstances particulières, passer à l'état de houille.

Cette opinion se trouverait fortement appuyée par diverses circonstances, et en particulier par l'état même de compacité et d'homogénéité de la houille, à l'intérieur de laquelle on ne rencontre presque jamais de parties végétales, ligneuses ou arborescentes; car ce n'est que dans les schistes argileux et dans les autres matières de transport qui accompagnent les dépôts de houille que se rencontrent les débris si nombreux, tiges ou frondes, des végétaux qui caractérisent ces formations.

Une aussi puissante végétation que celle qui donna naissance à la formation de la houille enleva successivement à l'atmosphère une énorme quantité d'acide carbonique. L'air, plus pur, plus oxygéné, put donc entretenir la vie d'animaux plus parfaits. Des êtres plus complexes purent désormais respirer; c'est alors qu'apparurent ces énormes Reptiles aux formes si bizarres et si variées, des Poissons, des Tortues géantes, en compagnie d'une plus grande variété de Mollusques tous marins. Quelques rares Oiseaux de l'ordre des Échassiers parurent ultérieurement, c'est-à-dire quand l'atmosphère fut encore plus propre au développement de l'organisation. Des arbres plus parfaits, des Conifères, vinrent successivement rompre l'uniformité de la végétation. Tout porte à croire que ces êtres organisés subsistaient avec le temps, l'influence des modifications incessantes qui se manifestaient dans la température, la pression et la composition de l'atmosphère; et qu'en conséquence des familles entières s'éteignaient au fur et à mesure que leur organisation n'était plus en rapport avec les circonstances nouvelles; admirable plan du Créateur, qui, en couvrant la surface du globe d'êtres divers, semble avoir multiplié d'abord ceux dont les organes étaient en harmonie avec le milieu dans lequel ils devaient vivre, tandis que d'autres êtres plus complexes ne trouvaient point encore tous les éléments nécessaires à leur existence!

De violents soulèvements continuaient toujours à élever de nouvelles terres à la surface de la mer; les continents se formaient peu à peu, et avec eux des bassins d'eau douce qui recevaient aussi des sédiments divers. Le déplacement des eaux donnait lieu à de grandes érosions. Des

sources thermales coulaient de toutes parts et apportaient leur tribut à la formation de certaines masses minérales. De fréquents épanchements couvraient le globe d'aspérités. Les mêmes causes continuaient d'agir, et toujours amenaient les mêmes résultats.

La terre était encore privée de Mammifères ; mais l'atmosphère se purifiant de plus en plus par les causes déjà signalées, l'époque arrive enfin où des animaux plus complexes peuvent naître et se développer. Cette période voit paraître en même temps les grands Mammifères aquatiques et terrestres. Les Lamantins, les Dauphins, les Phoques, etc., partagent le domaine des eaux avec les Poissons devenus plus nombreux. Des Herbivores, des Carnassiers, des Rongeurs, habitent, avec les Oiseaux, une terre que couvre une riche végétation de dicotylédones. Alors vécurent aussi tous ces animaux dont les admirables travaux de Cuvier ont établi les genres maintenant perdus.

Malgré la puissance de l'écorce terrestre qui s'augmentait de plus en plus, les phénomènes de contraction et de pression que nous avons exposés plus haut s'opposaient à ce que les gaz intérieurs et la masse fluide incandescente pussent rester complètement emprisonnés dans leur faible enveloppe ; en effet, plus grand était l'effort qui semblait devoir les contenir, et plus grande était aussi la force expansive qui les poussait vers la surface. Cette action se manifestait principalement par la sortie de matières fluides, plus ou moins pâteuses, qui s'élevaient parfois sous forme de crêtes à bases plus ou moins larges. De ces influences résultaient des soulèvements qui avaient lieu, non par un mouvement lent et continu, mais bien par suite de secousses violentes et rapides, comme semble l'indiquer le redressement des couches soulevées et le brusque déplacement des eaux dont on peut reconnaître les traces. Ces soulèvements paraissent avoir augmenté d'intensité à mesure que l'écorce terrestre augmentait de puissance ; en sorte que les derniers événements de ce genre auraient formé les plus hautes chaînes de montagnes ; et, comme il est probable que les mêmes causes subsistent encore aujourd'hui, et que la tranquillité

dont le globe jouit est due à leur repos plutôt qu'à leur anéantissement, rien ne nous garantit que l'action plutonique n'ajoutera point, dans le cours des siècles à venir, de nouveaux systèmes de montagnes plus élevés, plus imposants encore que ceux qui existent actuellement.

On peut se faire une idée des perturbations qu'occasionnaient ces soulèvements lorsqu'ils se manifestaient brusquement au sein des mers. Alors, déplacées, errantes pendant quelque temps, les eaux devaient produire d'épouvantables inondations, qui balayaient, pour ainsi dire, une partie des continents : aussi voit-on en tous lieux des dépôts de cailloux roulés, et dont les matériaux sont rarement agglutinés ; traces irrécusables de déluges partiels dont notre globe paraît, à plusieurs reprises, avoir été le théâtre. Dans quelques circonstances, l'impétuosité des eaux, encore augmentée par les détritits qu'elles tenaient en suspension, dut acquérir une force suffisante pour expliquer le transport des blocs erratiques.

La puissance de ces courants devait produire de grands accidents d'érosion, surtout quand elle s'exerçait sur des masses meubles et friables. On conçoit qu'alors les eaux laissaient d'énormes sillons, des traces profondes de leur passage. Telle est probablement la cause des ondulations que présente la surface de la terre ; car il faut bien se garder de croire que toutes les aspérités du globe soient le résultat de soulèvements et d'affaissements. Il faut aussi faire la part du ravinement et de la dénudation auxquels, sans doute, est dû un grand nombre de buttes et de coteaux.

La formation du sel gemme paraît également liée au déplacement des eaux. On comprend que, dans ces convulsions de la nature dont nous pouvons souvent constater les traces, des eaux salées errantes sur les continents aient pu trouver accès dans de grandes cavités ; et que, retenues dans ces dépressions isolées, elles y aient subi une évaporation plus ou moins prolongée, activée peut-être par quelque influence plutonique ; en sorte qu'il en serait résulté des masses plus ou moins pures de sel gemme, quelquefois salies par des dépôts argileux.

Tout fait présumer aussi qu'en même

temps que l'écorce terrestre gagnait en puissance, la température passait sur certains points, comme en Europe, par exemple, du degré équatorial à celui que nous éprouvons actuellement. Cette opinion est fondée sur certains caractères botaniques et zoologiques, qu'on peut apprécier dans les fossiles qui correspondent à cet âge. Ainsi la seule chaleur émise par le soleil allait désormais sur le globe suffire à l'organisation et à la vitalité de ses nouveaux habitants.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que, malgré l'extinction successive des végétaux et des animaux, victimes des modifications qu'éprouvait le milieu dans lequel ils se trouvaient, le nombre des espèces animales et végétales a toujours été en augmentant, en même temps que leur organisation se compliquait davantage; car les dernières strates fossilifères nous présentent abondamment des Ruminants, des Rongeurs, des Carnassiers, et jusqu'à des Quadrumanes, récemment découverts par M. Lartet, dans un calcaire d'eau douce correspondant à l'étage des faluns. Plus tard, enfin, quand le globe se trouva dans des conditions propres au libre développement de tous les êtres organisés, et que la vie eut été, pour ainsi dire, essayée sur une échelle de plus en plus élevée, l'homme parut, ou du moins, jusqu'à ce jour, aucun fait positif n'a constaté qu'il ait laissé des dépouilles ou les traces de son passage ailleurs que dans les alluvions modernes. Tout porte donc à croire qu'il est le dernier produit, comme il est le chef-d'œuvre de la création.

Dans cette rapide esquisse géogénique, résultat d'une foule d'observations irrévocablement acquises à la science, on a pu remarquer que trois faits principaux ont contribué un grand nombre de fois à modifier la surface du globe : ce sont les soulèvements, les émissions de matière ignée, et la production de dépôts sédimentaires formés par couches régulières dans le sein des eaux, et provenant le plus souvent de la désagrégation ou de la trituration de toutes sortes de roches. Ces trois sortes de phénomènes ont constamment marché de front pendant la longue série des âges géologiques; seulement l'intensité de leur action paraît avoir diminué, sous certains rapports, à mesure que

l'époque actuelle s'approchait. Toujours ces trois genres de phénomènes ont été liés entre eux par des relations intimes; car les soulèvements, en déterminant la position des eaux, déterminaient aussi la place des dépôts sédimentaires, et avaient en même temps avec les roches ignées les relations qui, existent entre les résultats d'une même cause. Le feu d'un côté, et l'eau de l'autre, sont donc les deux grands agents qui alternativement, et quelquefois simultanément, ont présidé à la formation de toutes les masses minérales; et comme cette double action d'émission de matière ignée et de dépôt de détritits n'a jamais souffert aucune interruption; comme toujours, la cause ignée tendait à produire à la surface de nouvelles aspérités par les soulèvements ou par l'entassement de matières vomies, tandis que la cause aqueuse travaillait à les faire disparaître, en comblant les dépressions avec des sédiments divers, il en est résulté des effets généraux qui, en s'accumulant de siècle en siècle, d'époque en époque, ont constitué l'écorce terrestre telle que nous la connaissons aujourd'hui, et que nous allons maintenant décrire sommairement.

Nous divisons les matériaux qui composent l'écorce minérale en trois grandes classes ou séries distinctes.

La 1^{re} se compose du *Terrain primitif* ou *Terrain de cristallisation stratiforme*, formé par refroidissement autour de la masse terrestre fluide et incandescente.

La 2^e embrasse tous les *Terrains sédimentaires*, résultant, soit d'une précipitation mécanique ou chimique, soit d'un transport, et dont la structure, les fragments roulés, triturés, et les débris organiques qu'ils contiennent, dénotent évidemment l'action des eaux.

La 3^e, enfin, comprend les *produits d'épanchements et d'éruptions*, roches de cristallisation comme celles de la première classe, puisque leur origine est commune, mais qui se présentent le plus souvent sans stratification apparente. Elles se sont formées à toutes les époques géologiques, soit par injection de la matière chaotique, soit par éruptions volcaniques, et constituent des amas transversaux ou des accumulations stratiformes au milieu des terrains des diverses périodes.

Quoique ces caractères généraux soient bien tranchés, bien absolus, il existe néanmoins des masses minérales qui, au premier abord, paraissent s'y soustraire; car, ainsi qu'il a été dit, les deux grandes causes productrices des roches, le feu et l'eau, ayant parfois agi simultanément aux époques anciennes, ont donné naissance à des effets composés, qu'il est quelquefois difficile de bien apprécier.

Pour mieux faire connaître les caractères et la position des masses minérales qui constituent l'écorce terrestre connue, nous ne nous occuperons d'abord que des deux premières classes de Terrains dont nous venons de parler, et dont la série stratiforme est très régulière, lorsqu'on fait abstraction des produits d'épanchements et d'éruptions qui s'y sont introduits.

Ces couches stratifiées affectent entre elles un certain ordre constant de superposition; c'est-à-dire que celles qui sont supérieures sur un point ne deviennent jamais inférieures sur un autre. Chaque formation in-

dépendante se distingue de celle qui la précède ou qui la suit par des caractères particuliers qui lui sont propres. Quant à l'âge relatif de chacune d'elles, il est suffisamment indiqué par l'ordre de superposition; aussi a-t-on comparé la disposition des couches stratifiées à une pile de livres d'histoire entassés les uns sur les autres, et placés de telle sorte que chaque volume se trouve toujours immédiatement au-dessus de celui qui renferme le récit des événements de l'époque précédente; comparaison qui n'est rigoureusement vraie qu'à certains égards; car la stratification des Terrains sédimentaires est loin de présenter une disposition aussi régulière, comme nous le verrons bientôt. Néanmoins, en supposant que cela fût, et qu'il fût également possible d'ouvrir une tranchée qui les mit tous à découvert, depuis les dépôts les plus modernes jusqu'à la base du Terrain primitif, on aurait alors les dispositions successives que présente la coupe théorique suivante.

TABLEAU GÉNÉRAL DE LA STRUCTURE DE LA TERRE.

Anciennes divisions wernériennes.		TERRAINS ET ÉTAGES.			
TERRAINS D'ALLUVIONS.	TERRAIN D'ALLUVION.	{	Alluvions modernes. Alluvions anciennes (ou <i>Diluvium</i>).		
TERRAINS TERTIAIRES.	TERRAIN PALÉOTHÉRIEN (ou <i>sub-percrétacé</i>).	{	Formation Format. miocène, pliocène, éocène.		
				{	XVIII. SYSTÈME DE LA CHAÎNE PRINCIPALE DES ALPES. Crag. Collines sub-apennines. XVII. SYSTÈME DES ALPES OCCIDENTALES. Faluns. XVI. SYSTÈME DE SANCERROIS ? Molasses (grès de Fontainebleau, travertins, etc.). XV. SYSTÈME DE CORSE ET DE SARDAIGNE. Étage parisien (inférieur).
TERRAINS SECONDAIRES.	TERRAIN CRÉTACÉ.	{	XIV. SYSTÈME DES PYRÉNÉES. Étage crayeux (craie blanche, etc.). XIII. SYSTÈME DU MONT-VISO. Étage glauconieux (grès verts, gault, craie chloritée). Étage des sables ferrugineux (ou <i>néocomien</i>). XII. SYSTÈME DE LA CÔTE-D'OR.		
				TERRAIN JURASSIQUE.	{
TERRAIN DE TRIAS (ou <i>triasique</i>).	{	XI. SYSTÈME DU THURINGERWALD. Marnes irisées (ou <i>keuper</i>). Muschelkalk. Grès bigarrés.			
			TERRAIN PÉNÉEN (ou <i>permien</i>).	{	X. SYSTÈME DU RHIN. Grès des Vosges. IX. SYSTÈME DES PAYS-BAS ET DU SUD DU PAYS DE GALLES. Zechstein. Pséphites (ou <i>grès rouges</i>). VIII. SYSTÈME DU NORD DE L'ANGLETERRE. Étage houiller.
TERRAINS DE TRANSITION.	TERRAIN CARBONIFÈRE.	{			
			TERRAIN DÉVONIEN (ou <i>terrain de transition supérieur</i>).	{	Schistes, ampélite, calcaire, grès. IV. SYSTÈME DU MORBIHAN. III. SYSTÈME DE LONGMYND. II. SYSTÈME DU FINISTÈRE.
TERRAIN SILURIEN (ou <i>terrain de transition moyen</i>).	{	Phyllades, grauwackes, calcaires. I. SYSTÈME DE LA VENDÉE.			
			TERRAINS PRIMITIIFS.	TERRAIN CUMBRIEN (ou <i>terrain de transition inférieur</i>).	{
SOL SÉDIMENTAIRE OU NEPTUNIEN.		TERRAINS INACCESSIBLES ET INCONNUS que le refroidissement planétaire a formés à l'intérieur de l'écorce terrestre, et de haut en bas, pendant la durée des périodes sédimentaires.			
SOL PRIMORDIAL.		Zone ou région souterraine des agents volcaniques actuels. Masse incandescente et liquide contenant le principe des phénomènes magnétiques. ↓			

NOTA. Dans ce Tableau ne figurent pas les Terrains pyrogènes formés à toutes les époques géologiques, soit par injections et épanchements de la matière chaotique, soit par éruptions volcaniques, et constituant des amas transversaux ou des accumulations stratiformes au milieu des Terrains des diverses périodes.

Dans le même tableau, nous croyons devoir laisser subsister, dans une colonne spéciale, les noms des cinq grandes divisions de l'école Wernérienne qui correspondent à la classification actuelle; car, bien que cette nomenclature ancienne ait été maintes fois critiquée, et ne soit plus en effet aujourd'hui l'expression de la science, elle continue néanmoins à être employée dans le discours, alors qu'il s'agit de généraliser. Ces cinq divisions sont les *Terrains primitifs*, les *Terrains de transition*, les *Terrains secondaires*, *tertiaires* et *d'alluvions*.

Hâtons-nous d'ajouter qu'une pareille coupe, où tous les Terrains se trouvent réunis, est purement fictive. L'enveloppe minérale ne se divise pas en tranches ou feuillets concentriques dont le nombre soit égal sur tous les points, comme le sont, par exemple, les pellicules d'un oignon. Elle est composée de différentes masses de Roches, qui sont les unes stratifiées, les autres non stratifiées. Les Roches *stratifiées* sont celles qui se divisent en couches plus ou moins épaisses, qu'on appelle quelquefois *strates*. Ces couches, de formes irrégulières et de nature différente, sont placées à côté ou au-dessus les unes des autres d'une manière variable, sans que cependant l'ordre des superpositions se trouve interverti. Lorsque les strates sont superposées parallèlement entre elles comme les feuillets d'un livre, la stratification s'appelle *concordante*; elle prend le nom de *discordante* ou de *transgressive* dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le parallélisme des strates n'existe pas. Enfin, on dit qu'une Roche, et une couche, un amas sont *subordonnés* à un groupe de Roches lorsqu'ils y sont intercalés.

Quelquefois les Terrains modernes sont posés sans intermédiaires sur les Terrains anciens; d'autres fois les plus anciens dépôts, n'ayant jamais été recouverts dans certaines de leurs parties, ou ayant été dénudés après coup, peuvent, aussi bien que les dépôts les plus modernes, se montrer à la surface du sol. Ainsi un ou plusieurs Terrains peuvent manquer dans telle ou telle contrée, comme à telle ou telle hauteur de la série géognostique; et c'est là, en effet, ce que l'observation nous apprend d'une manière positive; aussi comprend-on pourquoi les escarpements les travaux souter-

rains, les sondages nous permettent de reconnaître des lacunes pareilles. D'un autre côté, et quoi qu'on fasse, on ne peut relever qu'une partie de la série prise à différents niveaux. La série tout entière ne se voit jamais; et ce n'est qu'en combinant les observations recueillies en diverses contrées par les géologues, qu'on a pu l'établir telle que nous l'avons figurée.

Dans le tableau qui précède, nous avons intercalé, à leur ordre chronologique, les 18 Systèmes de Montagnes, tels qu'ils sont indiqués par M. Élie de Beaumont dans son savant article SYSTÈMES DE MONTAGNES, inséré dans ce Dictionnaire. Nous renvoyons à l'article de cet illustre géologue pour la description de ces divers Systèmes, et pour les importantes considérations qui s'y rattachent.

Bien que généraux, les principes que nous venons d'exposer étaient nécessaires pour éclairer le lecteur sur la disposition et la superposition des terrains stratifiés. Nous allons maintenant décrire rapidement ces mêmes terrains, en commençant par le terrain primitif qui en est la base; puis nous remonterons successivement l'échelle géognostique, en suivant l'ordre naturel des formations jusqu'aux couches les plus récentes; enfin nous terminerons par les divers dépôts d'origine ignée intercalés dans toutes les formations primitives et sédimentaires, et qu'à raison de leur position irrégulière ou hors de série, nous avons cru devoir réunir en un groupe distinct.

TERRAIN PRIMITIF.

Syn.: *Terrains stratifiés non fossilifères*; *Terrain primaire*; *Terrain hypogène* de M. Lyell; *Terrain originare*; *Terrains de la période primitive* et partie du *sol primordial* de M. Cordier; *Terrain schisteux* de M. Huot.

Le Terrain primitif constitue la masse essentielle de la partie connue de l'écorce consolidée et forme l'assiette de tous les terrains sédimentaires. Il se montre sur une grande partie de la surface du globe; et comme il présente des caractères généraux constants dans toutes les contrées où l'on a pu l'observer, on peut conclure qu'il doit son origine à une seule cause qui s'est manifestée à la fois sur tous les points du globe. En effet, il ne pourrait en être autrement, puisque c'est la première pellicule solidifiée

par refroidissement; pellicule qui s'est constamment augmentée intérieurement de haut en bas, et qui augmente encore de puissance par l'addition de nouvelles couches se solidifiant au fur et à mesure que la déperdition du calorique a lieu. En y comprenant toutes les couches inférieures et inaccessibles à nos investigations, M. Cordier assigne à l'écorce consolidée une épaisseur d'environ 20 lieues métriques; et il considère le *sol primordial* (1) comme ayant probablement une puissance moyenne 19 ou 20 fois plus considérable que celle des Terrains sédimentaires.

Le Terrain primitif proprement dit diffère des Terrains sédimentaires en ce qu'il est toujours composé de Roches à éléments cristallins agrégés, formés sur place et ne présentant jamais la moindre trace de ciment. Il ne contient ni sable, ni cailloux roulés, ni aucun débris de corps organisés; il est donc antérieur à toute création organique. Quant à la stratification souvent confuse que présentent les Roches qui le composent, elle semble résulter du mode de refroidissement, sous l'influence de circonstances diverses. Au reste, il n'est point rare de voir quelques Roches d'épanchement offrir des indices d'une disposition en couches, due à des circonstances analogues.

Jointes aux caractères généraux et constants que présentent les Roches du Terrain primitif, ces considérations nous autorisent à conclure que la cristallisation de ces mêmes Roches ne résulte pas, comme le pensent divers géologues, de l'action de la chaleur centrale sur des couches d'origine aqueuse déjà formées. En généralisant beaucoup trop certains phénomènes métamorphiques, on a, en effet, supposé que le Terrain que nous décrivons, après avoir été déposé par les eaux sous forme de sable, d'argile, etc., avait été ensuite fortement chauffé par le voisinage des Roches plutoniques encore incandescentes; qu'il en était résulté un changement complet dans la texture et dans le caractère des éléments de ces prétendus dépôts aqueux; que même ces éléments avaient pu se fondre,

(1) Le nom de *Sol primordial* désigne, pour M. Cordier, non les Terrains les plus anciens (tels que les Terrains primitifs), mais ceux qui sont les premiers dans l'ordre des superpositions, et qui forment la base de l'échelle géognostique.

changer en partie de composition, perdre leurs fossiles; et, enfin, cristalliser sous l'influence d'une forte pression.

Cette théorie, qui a été établie par Hut-ton, n'expliquant nullement l'origine de ces prétendus terrains sédimentaires, qu'il faudrait toujours faire résulter de la décomposition ou de la trituration des Roches préexistantes, il nous paraît plus rationnel d'admettre, avec M. Cordier et beaucoup d'autres savants, la formation primitive d'une croûte quelconque ayant servi de base et fourni les matériaux aux premiers dépôts sédimentaires; la nature cristalline de cette croûte primitive serait alors le résultat naturel du refroidissement graduel de la masse fluide ignée. Sauf les points où elle a été déchirée, morcelée, cette croûte enveloppe le globe de toutes parts; c'est la carapace qui enceint la masse incandescente, et qui aujourd'hui est assez puissante pour neutraliser à l'extérieur la presque totalité de ses effets calorifiques.

La solidification du Terrain primitif s'est donc opérée successivement de *haut en bas*, à l'inverse de ce qui est arrivé pour les Terrains sédimentaires; et comme, dans la masse en fusion, la matière n'était pas homogène, qu'elle contenait le principe de diverses substances d'inégales densités possédant sans doute des affinités variées, il en est résulté, à l'état solide, des produits différents d'aspect et de composition. Le Talc paraît avoir dominé dans les premiers temps et avoir été ensuite remplacé par le Mica, auquel, plus tard, aurait succédé le Feldspath.

Par suite de cette différence de composition des premiers produits solidifiés, on peut diviser le Terrain primitif en trois étages qui se présentent toujours en stratification concordante, et qui sont, en allant de la surface au centre, suivant l'ordre de formation: 1° les *Talcites* (ou *Schistes talqueux*), les premiers produits du refroidissement; 2° les *Micacites* (ou *Schistes micacés*) passant au Gneiss dans leur partie inférieure; 3° les *Gneiss* qui, par une plus grande abondance de Quartz, doivent présenter la composition du Granite dans les régions inférieures, tout en conservant la texture stratiforme inhérente à leur mode de formation.

Au-dessous des Gneiss, M. Cordier place

d'abord les dépôts inaccessibles et inconnus que le refroidissement planétaire a graduellement formés, pendant la durée des périodes sédimentaires; ensuite la zone souterraine des agents volcaniques actuels; enfin la masse incandescente et liquide contenant le principe des phénomènes magnétiques.

Il n'est donc pas possible au géologue de faire la description complète du *sol primordial*, dont la plus grande partie est et sera toujours soustraite à ses investigations. Le seul moyen d'appréciation qui soit en son pouvoir, à cet égard, consiste en ce que les amas transversaux, qui se rencontrent dans les Terrains primitifs et sédimentaires, provenant des épanchements qui ont eu lieu successivement, à diverses époques, ces épanchements peuvent être considérés comme les représentants minéralogiques de la masse intérieure, en voie de consolidation, d'où ils sont partis. Ils nous fournissent des données sur la composition de la partie inférieure du sol primordial; et, d'un autre côté, les matières provenant des éruptions volcaniques qui ont succédé aux épanchements, nous donnent le moyen de préjuger la composition du sol à de plus grandes profondeurs.

Ces considérations générales posées, abordons la description particulière de chaque étage du Terrain primitif, non point suivant l'âge de formation des trois étages mentionnés, car il nous faudrait alors les suivre de haut en bas, mais en commençant par l'étage des Gneiss et en montant successivement suivant l'ordre de superposition. Cette marche naturelle aura pour nous l'avantage de ne point souffrir d'interruption lorsque nous arriverons à la description des Terrains sédimentaires. Elle pourra, de plus, être utile aux personnes qui étudient les belles collections géologiques du Muséum d'histoire naturelle de Paris, établies par M. Cordier; car, à l'exception des produits d'épanchements et d'éruptions que nous avons déjà mentionnés à part dans cet article, cette marche est à peu près conforme à celle que suit ce savant professeur, dont les leçons nous fournissent une grande partie des faits résumés dans ce travail.

Étage des Gneiss.

Syn.: *Groupe gneissique* de M. Huot.

Essentiellement composé de Feldspath et de Mica, avec Quartz comme élément accessoire, le Gneiss est la roche dominante de cet immense étage. Il présente ordinairement une stratification très tourmentée. Le délit assez prononcé de cette roche tient à ce que les lames de Mica sont disposées dans le même sens et dans une direction parallèle au lit de stratification.

Les masses minérales subordonnées au Gneiss offrent quelquefois une assez grande puissance; comme celles de Leptynite, de Pegmatite stratiforme, d'Amphibolite, de Diorite et de Calcaires cristallifères, ainsi nommés à raison des nombreuses substances minérales qu'ils renferment fréquemment (Corindon, Saphir, Spinelle, Phosphate de Chaux, Mica, Amphibole, Grenat, etc.); c'est là le gisement originaire de diverses pierres fines qu'on trouve dans les alluvions. Indépendamment de ces grands dépôts intercalaires, l'étage des Gneiss renferme des couches ou amas subordonnés de peu d'étendue: tels sont la Cocolite, le Grenat en masse, le Fer chigiste, et le Fer oxydulé; enfin, très accidentellement, du Graphite.

Ce grand étage constitue, dans presque toutes les régions du globe, des montagnes et des dépôts immenses. On le rencontre abondamment surtout au Nord de l'Europe; il existe en Écosse, en Irlande, dans les Alpes; il est très développé en Asie, dans l'Himalaya; on le retrouve en Amérique et en Afrique; et l'on peut dire qu'il n'est guère d'étendue un peu considérable où quelque accident ne l'ait mis au jour.

La puissance du Gneiss, qu'il n'est permis d'apprécier que par de hautes considérations théoriques, forme, suivant M. Cordier, le quart ou la cinquième partie de l'écorce consolidée.

Si l'étage des Gneiss est stérile et ingrat pour l'agriculteur, en revanche c'est un des plus riches pour le mineur. On y trouve un très grand nombre de filons métallifères: il contient de l'Or, comme à la Gardette, en Dauphiné; de l'Argent, en Saxe; de l'oxyde d'Étain, dans diverses localités; du Cuivre à

Fahlun, en Suède; du Cobalt, à Tunaberg; et de riches gisements de Fer. Enfin, le Grenat, le Corindon, le Rubis Spinelle, et plusieurs autres gemmes précieux, s'y rencontrent fréquemment, ainsi que nous l'avons dit.

Étage des Micacites.

Syn.: *Schistes micacés*, *Micaschistes*; Groupe *micaschisteux* de M. Huot.

Le Micacite (ou Micaschiste), qui forme l'élément principal de cet étage, recouvre le Gneiss, auquel il passe insensiblement; c'est une roche essentiellement composée de Quartz et de Mica. Sauf la différence de composition, le Micacite et le Gneiss offrent quelquefois entre eux tant de ressemblance et d'analogie qu'on pourrait, à la rigueur, les considérer comme des modifications d'une seule et même roche; toutefois le Micacite présente une structure plus feuilletée, une apparence plus ondulée.

L'étage des Micacites constitue de grandes masses qui occupent des étendues considérables. Sa puissance varie entre 100 et 2,000 mètres; quelquefois il manque entièrement, et alors il est remplacé par l'étage des Talcites.

Les principales Roches subordonnées au Micacite sont parfois le Quartzite et le Calcaire, qui y forment des couches assez puissantes. Le Calcaire, associé à l'Idocrase, au Grenat compacte, au Feldspath, à la Pyrite, au Mica, etc., constitue une partie des montagnes des Cévennes et le pic du Midi des Pyrénées, si remarquable par les contournements qu'il présente. Cet étage contient, en outre, de la Macline, de la Diorite, de la Dolomie (Saint-Gothard), ainsi que diverses autres substances en petites couches ou amas, telles que Fer oxydulé, quelquefois zincifère, Gypse, Amphibole, etc.; enfin, il renferme un grand nombre de filons, les uns stériles, comme ceux de Quartz, de Chaux fluatée, etc.; les autres exploités pour les substances métallifères qu'ils contiennent (Galène argentifère, Cuivre, Étain, etc.).

Étage des Talcites.

: *Schistes talqueux*; *talcschistes*; *stéaschistes*; *Schistes primitifs*.

Cet étage, qui domine le précédent, se di-

visé en deux sous-étages, l'un inférieur, comprenant les Talcites cristallifères de M. Cordier; l'autre supérieur, comprenant les Talcites phylladiformes du même géologue.

Les *Talcites cristallifères*, essentiellement cristallins, ont pour élément principal des Talcs ou Talcites de couleurs variées, tantôt purs, tantôt plus ou moins quartzeux, feldspathiques ou chloriteux.

Les matières qui y sont subordonnées appartiennent d'abord à la Protogine, qui forme quelquefois des pics et des montagnes très élevées, telles que la chaîne du Mont-Blanc; puis viennent les roches suivantes: Protogine, Pétrosilex, Serpentine, Euphotide, Variolite, Sélagite, Calcaires souvent talcifères (Cipolin), exploités pour Marbre, Gypse, etc. On y trouve, en outre, et l'on y exploite diverses sortes de minerais qui y constituent des amas stratiformes, savoir: du Fer oxydulé et du Fer oligiste aurifère, découvert au Brésil; du Cuivre pyriteux, très abondant en Piémont, Norvège, etc.; et du Fer chromé, exploité aux États-Unis pour en extraire le Chrome.

Les Talcites cristallifères attestent, par les nombreuses substances minérales parfaitement cristallisées qu'ils renferment, et surtout par le volume prodigieux qu'ont atteint certains cristaux, notamment ceux du Grenat, qu'une longue période de tranquillité et une excessive lenteur de refroidissement ont présidé à leur formation. Parmi ces substances minérales, nous citerons particulièrement la Pyrite, le Fer oxydulé, l'Asbeste, la Diallage, le Grenat, l'Amphibole.

Les rares filons que renferment les Talcites sont plombifères et plus riches en argent que ceux des terrains inférieurs.

Le sous-étage des *Talcites phylladiformes*, que quelques géologues réunissent au Terrain cumbrien, est formé de couches non fossilifères, composées principalement de Talcite phylladiforme, quelquefois glandulaire, et des roches subordonnées suivantes: Porphyre protoginique, Quartzite, Pétrosilex, Hornfels, Gneiss leptynoïde, Calcaire talcifère, Fer oligiste, etc. Les Talcites phylladiformes, premier produit du refroidissement et de la consolidation de l'écorce

du globe, passent quelquefois aux roches phylladiennes du Terrain cumbrien qui vient ensuite. L'atténuation extrême des éléments qui composent ces Talcites atteste une cristallisation précipitée ; ils contiennent plus d'indices de Carbone ; le délit en est extrêmement prononcé ; enfin tout, dans la texture de ces roches, porte l'empreinte d'un refroidissement rapide.

Ici finit le Terrain primitif. La nature organique n'avait pas encore fait son apparition ; car les trois étages qui composent ce sol originaire sont entièrement dépourvus de fossiles ; ce n'est que dans les premiers Terrains sédimentaires qui vont suivre que nous rencontrerons la tombe mystérieuse où sont ensevelies les dépouilles confuses de la plus ancienne organisation connue.

TERRAINS SÉDIMENTAIRES.

Syn. : *Terrains neptuniens ; Sol secondaire* de M. Cordier.

Considérés en masse, les Terrains sédimentaires forment une enveloppe très hétérogène dans sa composition, et ils s'étendent sur d'immenses surfaces. Leur puissance moyenne totale, en supposant toutes les couches réunies et superposées en un seul et même point, n'excéderait pas 1 myriamètre (2 lieues) ; mais, comme il n'en est point ainsi, il est rare, suivant M. Cordier, que cette puissance atteigne 5,000 mètres (1 lieue), et même 2 à 3,000 mètres.

Formés les uns après les autres, les Terrains sédimentaires sont nécessairement de divers âges. Ils contiennent presque toujours des débris de corps organisés, et des fragments plus ou moins roulés par les eaux, quand ils n'ont point été formés par voie de précipitation. Ils sont essentiellement stratifiés, et d'autant plus disloqués qu'ils sont plus anciens. En général, ils sont composés de couches arénaeées, argileuses, marneuses ou calcaires, formées aux dépens des Terrains primitifs, par suite de la désagrégation et de la décomposition d'une partie de leurs éléments constituants. Quelquefois ces couches se partagent horizontalement en divers types qui sont des équivalents synchroniques.

Chaque Terrain sédimentaire peut être considéré comme une véritable période géologique durant laquelle les forces de la

nature, agissant sous l'influence de circonstances déterminées, produisaient des effets particuliers. Chacun d'eux peut être également considéré comme une période organique ; car il recèle les débris fossiles de la Faune et de la Flore qui existaient lors de sa formation ; fossiles plus ou moins anciens, que les travaux du mineur et le marteau du géologue arrachent tous les jours à leurs gisements ténébreux. On a reconnu qu'en général les corps organisés fossiles diffèrent d'autant plus de ceux qui vivent actuellement que les couches qui les renferment sont plus anciennes, et que les types des genres sont d'autant plus variés qu'on s'élève davantage des dépôts anciens vers les plus récents.

TERRAIN CUMBRIEN.

Syn. : *Terrain de transition inférieur ; Groupe fossilifère inférieur ; Terrain talqueux ; Étage phylladique* de M. Cordier ; *Système Cambrien* de M. Sedgwick ; *Schistes Cumbriens* de M. Élie de Beaumont ; *Système Cumbrien* de M. Murchison ; *Formation snowdonienne* de M. Huot ; partie inférieure de la période paléozoïque, etc.

La dénomination de Cambrien a été donnée à ce Terrain par M. Sedgwick, d'après le nom d'une petite peuplade celtique qui se nommait Cambre, et qui a joué un rôle actif dans l'histoire d'Angleterre ; mais des observations récentes ayant fait reconnaître que les couches qui ont servi de type au Système Cambrien (celles du Westmoreland, du Hundsruck, etc.) appartiennent au Système silurien inférieur, M. Élie de Beaumont a proposé de remplacer à l'avenir le nom de *Cambrien*, devenu inexact, par celui de *Cumbrien*, dérivant de la province de Cumberland, où ce terrain se montre à découvert sur une grande étendue.

Les roches qui constituent ce Terrain ont, en général, une structure schisteuse : elles sont principalement représentées par des phyllades ou schistes argileux ardoisiers, alternant avec des Grauwackes phylladifères, des Grès divers, des Anagénites, des Lydiennes, et quelquefois avec de petits amas ou couches d'Euritine, d'Arkose, de Quartzite compacte, de Phtanite, de Jaspe, d'Hornfels, de Calcaires phylladifères et magnésiens, de Fer oligiste, etc.

Le Terrain Cumbrien, qui s'appuie sur la

Terrain primitif, existe sur divers points de la France, notamment dans sa partie septentrionale. On en voit des lambeaux plus ou moins étendus dans presque toutes les contrées de l'ancien et du nouveau continent. Sa plus grande puissance peut atteindre jusqu'à 3,000 mètres; mais ordinairement il ne dépasse pas 500 mètres.

Bien que, dans l'état actuel de la science, il soit difficile de fixer rigoureusement la limite des premiers dépôts fossilifères, la plupart des géologues s'accordent toutefois à reconnaître que c'est dans le Terrain Cumbrien que commencent à paraître les premiers vestiges de l'organisation. Les traces de végétaux y sont un peu confuses; mais cette circonstance tient très probablement à ce que les plantes n'ont pu se conserver aussi facilement que les animaux. Au reste, on a pu y distinguer des empreintes et des débris qui paraissent tous appartenir aux Cryptogames. Ce terrain renferme d'ailleurs de petits amas d'Anthracite, substance charbonneuse à laquelle il est difficile de refuser une origine végétale. Les débris d'animaux y sont mieux conservés; ils appartiennent aux Zoophytes et aux Mollusques. Dans le marbre de Campan (Pyrénées), on a trouvé des *Polypiers*, des *Encrines*, des *Orthocères*, des *Nautilés*, des *Térébratules*, etc. Ces premiers êtres de la création sont rares, et se rencontrent souvent dans un tel état de déformation qu'il est quelquefois difficile d'en bien apprécier les caractères. Tel fut, autant qu'il nous est donné de le connaître, le point de départ des manifestations de la vie à la surface du globe.

TERRAIN SILURIEN.

Syn. : Terrain ardoisier; Formation caradoisienne de M. Huot; Groupe de la Grauwacke de M. de la Bèche; Terrain de transition moyen; Système silurien de M. Murchison, comprenant le *Caradoc sandstone* des Anglais; Étage ampélique de M. Cordier; partie de la Période paléozoïque.

M. Murchison a appelé ce Terrain Silurien du nom d'une petite peuplade celtique (les Silures) qui habitait le pays de Galles, et qui se défendit avec acharnement lors de l'invasion de la Grande-Bretagne par les Romains.

Ce système de couches, dont le type existe en Angleterre, se compose principalement de Phyllades subluisants (Schistes ardoises), d'Ampélite, de Calcaires divers, d'un gris tantôt clair, tantôt bleuâtre et noirâtre, à texture compacte et d'une structure fissile. Un de ces Calcaires, très riche en fossiles, est connu en Angleterre sous le nom de *Calcaire de Dudley*, parce qu'on l'exploite près de la ville de ce nom. On rencontre aussi, dans le Terrain Silurien, diverses autres roches qui lui sont subordonnées, telles que la Lydienne, des Grès quartzeux, des Calcaires quelquefois magnésiens, des amas de Gypse et d'Euritrine, des couches de Chamoisite ou Silicate de Fer exploité en Bretagne; enfin on y trouve, en outre, de la Fluorine, de la Pyrite, de la Barytine, des Mâcles et quelques riches gisements de Galène argentifère, comme à Huelgoat et à Poullaouen, en Bretagne. L'Ampélite est employée comme crayon noir par les charpentiers, et comme amendement pour les terres; les Schistes d'Angers donnent lieu à une immense exploitation d'ardoises.

Le Terrain Silurien a une puissance qui peut aller jusqu'à 2,000 mètres, mais qui généralement ne dépasse pas 500 mètres. On y trouve quelques végétaux fossiles (*Calamites*, Fougères, etc.), 15 à 20 espèces de Poissons et un très grand nombre de débris de Trilobites, qui abondent, surtout en France, dans le Schiste ardoisier d'Angers, et en Angleterre dans le Calcaire de Dudley, où ces Crustacés sont associés à beaucoup de Polypiers et de Mollusques.

Les fossiles les plus caractéristiques de cet étage sont les suivants : 1° parmi les Zoophytes, les *Cyathophyllum turbinatum*; *Catenipora escharoides* et *labyrinthica*; 2° parmi les Mollusques, les *Orthoceras duplex*, *filosus* et *pyriformis*; le *Evomphalus discors*; les *Pentamerus Knightii* et *oblongus*; l'*Atrypa affinis*; les *Terebratula reticularis* et *Wilsoni*; les *Spirifer orbicularis* et *radiatus*; les *Orthis bilobata* et *grandis*; les *Leptaena glyptæna*, *funiculata*, *Duvalii*; le *Productus depressus*; le *Conularia pyramidata*; 3° parmi les Crustacés, les Trilobites nommés *Calymene Blumenbachii*, *Asaphus caudatus* et *Buchii*, *Ogygia Desmaresti*, *Guelardi* et *Wahlenbergii*.

TERRAIN DÉVONIEN.

Syn. : Terrain de transition supérieur ; vieux Grès rouge (*Old red sandstone* des Anglais) ; Formation paléo-psammérythrique de M. Huot ; Étage des Grès pourprés de M. Cordier ; partie de la période paléozoïque , etc.

Ce Terrain a reçu son nom de celui du Devonshire, où il a été étudié par M. Murchison ; mais il ne se montre pas seulement en Angleterre ; il se développe aussi en Belgique, sur les bords du Rhin, en France, dans la Bretagne, et dans plusieurs autres contrées d'Europe. Sa puissance varie depuis 200 jusqu'à 1,500 mètres.

Le Terrain dévonien est, en général, caractérisé par des Grès de diverses natures, fréquemment rougeâtres, à grains plus ou moins fins, formés principalement d'éléments siliceux, et qui, par suite de leur ancienneté, ont reçu le nom de vieux Grès rouges. Ils alternent quelquefois avec des Schistes qui renferment, sur quelques points, des couches d'Anthracite et de Houille, exploitées dans les départements de la Seine-Inférieure et de Maine-et-Loire. On y voit aussi des Traumatés, des Métaxites, des amas ou couches de Calcaires noduleux et concrétionnés, de l'Euritine, des conglomérats porphyriques, etc. Parmi les substances métallifères qu'on y trouve, on cite l'oxyde de Fer et le Fer carbonaté ou Sidérose.

M. Raulin a fait connaître, dans le Terrain dévonien (à Montreley), un certain nombre d'espèces de végétaux fossiles, parmi lesquelles nous citerons : les *Sphenopteris tenuifolia* et *Virletii*, le *Pecopteris aspera*, le *Sigillaria venosa*, le *Lycopodites imbricatus*, le *Lepidodendron carinatum*, le *Stigmarmaria tuberculosa*, etc.

On y a trouvé aussi une grande quantité de Zoophytes, tels que *Aulopora serpens*, *Cyathophyllum ananas*, *Favosites gothlandica*, *Calamopora spongites*.

Quant aux Mollusques, les genres présentent une certaine analogie avec ceux de l'époque silurienne ; mais ils y sont un peu moins abondants ; ce sont le *Nautilus bilobatus*, les *Orthoceras cordiformis* et *subpyriformis*, le *Bellerophon tuberculatus*, les *Lepæta alternata* et *depressa*, l'*Orthis striata*, les *Spirifer speciosus* et *depressus*, la *Terebratula reticularis*, etc.

- Le Terrain dévonien contient quelques

espèces de Trilobites, tels que *Asaphus Brongnartii* ; mais il est surtout caractérisé zoologiquement par de nombreux Poissons fossiles. On en compte 74 espèces, au sujet desquelles le savant M. Agassiz a fait une monographie remarquable. Ces Poissons présentent des formes spéciales et quelquefois si bizarres, que ce n'est qu'avec hésitation qu'on a dû les rapporter à cette classe.

TERRAIN CARBONIFÈRE.

Syn. : Terrain houiller ; Groupe carbonifère, partie de la période anthraxifère de M. Cordier ; partie moyenne de la formation ou période paléozoïque.

Ce Terrain est nettement caractérisé par l'Anthracite et surtout par la grande quantité de Houille qu'il contient dans sa partie supérieure. Ces deux substances, où domine le Carbone, expliquent suffisamment le nom de carbonifère que porte ce Terrain. Il se divise naturellement en deux étages distincts : 1° l'étage du Calcaire anthraxifère ; 2° l'étage houiller.

Étage du Calcaire anthraxifère.

Syn. : Calcaire carbonifère (*Carboniferous limestone* des Anglais) ; Calcaire de montagne (*Mountain limestone*) ; Calcaire métallifère.

Cet étage, dont la puissance moyenne est de 4 à 500 mètres, présente des caractères généraux à peu près semblables partout où l'on a pu l'observer.

En France, en Belgique, en Angleterre, en Écosse, aux États-Unis et jusqu'à la Nouvelle-Hollande, on a constaté qu'il forme la base sur laquelle repose l'étage houiller proprement dit. Il se compose d'un Calcaire compacte, quelquefois grenu, fréquemment traversé par des veines de Carbonate de chaux spathique. Ce Calcaire donne, par le frottement, une odeur fétide. Sa couleur grisâtre, bleuâtre et noirâtre paraît due à des matières charbonneuses et bitumineuses. C'est cette Roche qui fournit au commerce les Marbres de Flandre et de Belgique, connus sous le nom de Marbres Écaussines ou petit Granite, ainsi que le Marbre de Namur et de Dinan, exploité sous le nom de Marbre de Sainte-Anne. Le petit Granite contient beaucoup de Polypiers et d'Encrines, et, quoique très employé, il présente un grand inconvénient : lorsque l'on pose dessus des

corps chauds, la chaleur réagit sur les parties bitumineuses et forme des taches qui obligent à le faire repolir.

Les Roches subordonnées au Calcaire carbonifère sont des lits de Silex noirâtre, du Peroxyde de Fer globulaire, de l'Anthracite, du Bitume, de la Fluorine, de la Barytine, enfin du Calcaire magnésien qui y forme quelquefois des couches puissantes.

En Angleterre, ce Terrain constitue des montagnes élevées, d'où le nom de *Mountain Limestone* (Calcaire de montagne) qu'on lui a donné; il renferme des filons et des amas de diverses substances métalliques qui sont l'objet d'exploitations avantageuses, telles que sulfure de Plomb, de Zinc, etc.

Cet étage, si simple par sa composition, est très varié par les fossiles qu'il contient. Les débris organiques y sont si répandus qu'en Angleterre, on en ferre les chemins. On y a reconnu quelques espèces de végétaux, beaucoup de Polypiers et de Radiaires, plus de quatre cents espèces de bivalves, autant d'univalves, ainsi que des Crustacés et des Poissons.

Parmi les Zoophytes, on cite surtout le *Retepora flustriformis*, le *Cyathophyllum plicatum* et l'*Amplexus gigas*. Les Mollusques les plus caractéristiques de cette formation paraissent être l'*Orthoceras lateralis*, les *Goniatites crenistriatus* et *striatus*, l'*Evomphalus catillus*, le *Turbo tiara*, le *Cardium hibernicum*, les *Spirifer attenuatus* et *trigonalis*, le *Productus giganteus*.

Dans diverses localités, comme les Ardennes et surtout les îles britanniques, on voit une assise qui se confond avec l'étage houiller, et que quelques géologues rapportent à la partie supérieure des Calcaires anthraxifères, tandis que d'autres le considèrent comme formant la partie inférieure du Terrain houiller. Cette assise est composée principalement de Schistes, d'Argiles, de Calcaire souvent bitumineux, de Grès feidspathique, et enfin de Grès quartzeux grossiers assez abondants pour fournir des meules à toute l'Angleterre; c'est à cette circonstance qu'est dû leur nom de *Mill-stone-Grit*. M. Élie de Beaumont place son *Système de montagnes du Forez* entre le *Mill-stone-Grit* et le Terrain houiller.

Étage houiller.

Syn.: *Terrain houiller* de divers géologues; *Formation houillère* de M. Huot; *Terrain abyssique houiller* de M. Al. Brongniart.

Cet étage présente un intérêt tout spécial, à cause de l'abondance du précieux combustible qu'il recèle. Il est composé de couches successives plus ou moins puissantes de Grès divers, nommés Grès houillers; de Schistes parfois bitumineux et inflammables, comme à Muse, près d'Autun, et enfin de Houille. Cette dernière substance n'appartient pas exclusivement à l'étage houiller; mais elle y atteint son maximum d'abondance, et en devient par là le caractère le plus constant. Les Roches que nous venons de nommer forment entre elles des strates qui alternent à plusieurs reprises et jusqu'à cent et cent cinquante fois.

Indépendamment de quelques Roches subordonnées, telles que Carbonate de Fer, Pséphite, Argile, Argilite, Calcaire anthraxifère, Bois silicifiés, etc., l'étage houiller contient de la Pyrite de Fer (Sperkise), qui, par sa présence, nuit à la qualité du combustible. On y voit aussi, assez souvent, du Bitume transsuder de la surface de blocs nouvellement extraits, et plus rarement de la Galène, de la Blende, de la Barytine et de l'Alun de plume, exploité près de Liège.

Le Fer carbonaté peut être considéré comme une Roche constituante de la formation houillère; il est cependant beaucoup plus sujet à manquer que la Houille. En France, à l'exception des départements de l'Aveyron et du Gard, il est rarement assez abondant pour être exploité avec avantage; mais ce minerai est si répandu sur certains points de l'Angleterre, qu'il y alimente la plus grande partie des riches et nombreuses usines à fer de ce pays.

Les dépôts houillers affectent, en général, une disposition en petits bassins isolés. Ils sont très répandus dans la partie occidentale de l'Europe. Le nombre des couches de Houille, dans le même bassin, est très variable. On fixe à quatre-vingt-cinq le nombre de celles qui existent dans celui de Liège. Quant à leur épaisseur, la moyenne ne dépasse guère 1 mètre; cependant, sur quelques points, elles atteignent 4 ou 5 mètres de puissance, et, dans certains renflements, jusqu'à 30 mètres et plus.

Par suite des nombreuses dislocations qu'elles ont éprouvées, les couches de Houille présentent souvent des failles, et se montrent contournées, repliées sur elles-mêmes, de manière à former de véritables zigzags; en sorte qu'un puits vertical peut traverser plusieurs fois la même couche. On en a de beaux exemples dans les Terrains houillers de Mons et d'Anzin.

Il n'y a pas de pays où l'exploitation des mines de Houille ait acquis plus d'importance qu'en Angleterre; et c'est à ce précieux combustible que ce pays doit, en grande partie, sa prépondérance industrielle.

Le territoire de la France, quoique moins bien traité, sous ce rapport, que celui de l'Angleterre, est cependant assez riche en gisements houillers. Les bassins de France les plus remarquables sont, d'abord, celui de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier (Loire); puis viennent ceux de l'Aveyron; d'Alais, dans le Gard; du Creuzot et d'Autun (Saône-et-Loire); d'Anzin (Nord); etc.

Il existe peu de débris d'animaux dans l'étage houiller. On y remarque seulement quelques Mollusques, tels que le *Pecten papyraceus*, des *Unio*, l'*Ammonites Listeri*, diverses espèces de Poissons et des traces d'Insectes; mais, en revanche, on y constate un nombre prodigieux de végétaux, surtout dans les schistes houillers. Ce sont des empreintes bien conservées de feuilles et de tiges, quelquefois des tiges même de plantes qui, presque toutes, présentent des dimensions gigantesques: telles sont les *Calamites Suckowii*, *cannæformis*; les *Pecopteris aquilina* et *Lindleyana*; les *Sigillaria Boblayi* et *Lyndleyi*; les *Sphenopteris Hœninghausi* et *Schlotheimii*; les *Nevropteris Brongniartii*, *tenuifolia*; le *Glossopteris Browniana*; le *Sphenophyllum Schlotheimii*; le *Lycopodites piniformis*; les *Lepidodendron Sternbergii* et *Bucklandi*; le *Stigmara fivoides*; les *Trigonocarpum Næggerathi* et *Parkinsoni*; l'*Asterophyllites equisetiformis*, etc.

Le tableau suivant, que M. Brongniart présentera, d'une manière beaucoup plus complète, à l'article VÉGÉTAUX FOSSILES (*Voy.* ce mot), suffira pour donner une idée de la nature de la végétation qui couvrait la terre à l'époque de la formation houillère.

Équiséta- cees.	{	<i>Equisetum</i> . . .	2 esp.	} 27 esp
		<i>Equisettes</i> . . .	1	
		<i>Calamites</i> . . .	24	
Fougères.	{	<i>Sphenopteris</i> . .	54	} 28r
		<i>Hymenophyllites</i> .	7	
		<i>Trichomanites</i> . .	5	
		<i>Steffensia</i> . . .	1	
		<i>Cyclopteris</i> . .	19	
		<i>Odontopteris</i> . .	13	
		<i>Glossopteris</i> . .	2	
		<i>Schizopteris</i> . .	1	
		<i>Caulopteris</i> . .	8	
		<i>Dictyopteris</i> . .	1	
		<i>Lonchopteris</i> . .	2	
		<i>Nevropteris</i> . .	34	
		<i>Pecopteris</i> . . .	46	
		<i>Beinartia</i> . . .	1	
		<i>Diplazites</i> . . .	2	
		<i>Asplenites</i> . . .	9	
		<i>Woodwartites</i> . .	2	
		<i>Alethopteris</i> . .	20	
		<i>Cycatheites</i> . . .	10	
		<i>Hemitelites</i> . . .	4	
<i>Balanites</i> . . .	1			
<i>Oligocarpia</i> . . .	1			
<i>Polypodites</i> . . .	2			
<i>Aspidites</i> . . .	1			
<i>Karstenia</i> . . .	2			
<i>Cottea</i> . . .	1			
<i>Bockschia</i> . . .	1			
<i>Bockeria</i> . . .	1			
<i>Danzites</i> . . .	1			
<i>Gleichenites</i> . .	1			
<i>Purtschia</i> . . .	1			
<i>Asterocarpus</i> . .	2			
<i>Filicites</i> . . .	15			
Marsiléa- cees.	{	<i>Sphenophyllum</i> .	8	} 8
Lycopodia- cees.	{	<i>Lycopodites</i> . .	14	} 9a
		<i>Lepidophylloides</i> .	1	
		<i>Selaginites</i> . . .	2	
		<i>Lepidodendron</i> .	31	
		<i>Bergeria</i> . . .	6	
		<i>Ulodendron</i> . . .	8	
		<i>Bothriodendron</i> .	1	
		<i>Megaphyllum</i> . .	4	
		<i>Kuorria</i> . . .	3	
		<i>Halonia</i> . . .	3	
<i>Lepidophyllum</i> .	7			
<i>Lepidostrobos</i> . .	5			
<i>Cardiocarpus</i> . .	7			
Sigillariées	{	<i>Sigillaria</i> . . .	53	} 65
		<i>Stigmara</i> . . .	9	
		? <i>Syringodendron</i> .	2	
		? <i>Næggerathia</i> . .	4	
Conifères.	{	<i>Walchia</i> . . .	2	} 13
		<i>Pinites</i> . . .	6	
		<i>Peuce</i> . . .	3	
<i>Pissadendron</i> . .	2			
Cycadées.	{	<i>Cycadites</i> . . .	2	} 9
		<i>Zamites</i> . . .	1	
		<i>Pterophyllum</i> . .	1	
		<i>Cycadeoidea</i> . .	2	
		<i>Calamoxylon</i> . .	2	
<i>Pachypteris</i> . . .	1			
Monocotylédones Fossiles incertaines.	{	<i>Cannophyllites</i> .	1	} 2
		<i>Zeugophyllites</i> .	1	
Végétaux de classes in- certaines.	{	<i>Trigonocarpum</i> .	8	} 3o
		<i>Musocarpum</i> . .	2	
		<i>Carpotilhes</i> . . .	20	
Total, 69 genres.				53o esp.

On pourra voir par ce tableau combien la flore houillère diffère de celles qui l'ont suivie, et surtout de la flore actuelle. En effet, les Cryptogames vasculaires, c'est-à-dire les Fougères et les familles voisines, forment à peu près les quatre cinquièmes des Végétaux de cette époque, tandis qu'elles ne con-

stituent qu'environ viron un trentième de la végétation actuelle; au contraire, les plantes dicotylédones, qui composent plus des trois cinquièmes des 55 à 60 milliers d'espèces de Végétaux aujourd'hui vivants, étaient très peu nombreuses, lors de la formation du terrain houiller. Enfin, les genres *Calamites*, *Nevropteris*, *Sphenophyllum*, *Lepidodendron*, etc., dont les espèces étaient alors si abondantes, n'ont aucun représentant dans la nature actuelle. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, ce sont les dimensions gigantesques qu'atteignent plusieurs de ces végétaux houillers, appartenant tous à des zones tempérées et à des plantes herbacées ordinairement basses et rampantes.

Dans les généralités placées au commencement de cet article, nous avons indiqué sommairement (page 484) l'origine de la Houille; mais nous n'avons pas parlé des diverses variétés et qualités de ce combustible, de son précieux emploi dans les arts, de son immense influence sur les progrès de l'industrie, etc. Nous renvoyons, à cet égard, à l'article HOUILLE, rédigé par M. Virlet, et inséré dans ce Dictionnaire.

TERRAIN PÉNÉEN.

Terrain permien de M. Murchison; *Formation psammérythrique* de M. Huot; partie de la *période salino-magnésienne* de M. Cordier; partie supérieure de la *période paléozoïque*.

Le nom de Pénéen, qui veut dire pauvre, a été donné par M. d'Omalius d'Halloy à un Terrain composé de trois étages distincts, qui sont, d'après leur ordre d'ancienneté: 1° le *Pséphite* (ou nouveau Grès rouge); 2° le *Zechstein*; 3° le *Grès des Vosges*. Ce Terrain, très sujet à manquer, n'est presque jamais représenté complètement. Ce qu'il offre surtout d'important, c'est qu'on y trouve, pour la première fois, les débris d'énormes Reptiles Sauriens.

Étage des Pséphites.

Syn.: *Grès rouges* de divers géologues; *Todtliegende* des Allemands; *nouveau Grès rouge inférieur* de M. Murchison; *Formation psammérythrique* de M. Huot; *Grès rouge moyen*.

Cet étage, d'une puissance moyenne de 100 à 200 mètres, existe dans une grande

partie de l'Allemagne, en Angleterre, dans les Vosges, etc. Il est composé principalement d'une roche le plus souvent rougeâtre, à base de conglomérat porphyrique, à laquelle M. Cordier donne le nom de *Pséphite*. Cette roche, à grains anguleux ou arrondis de diverses grosseurs, alterne avec des matières argileuses. Les roches qui lui sont subordonnées sont des masses de Fer oligiste et quelquefois des couches de Houille, qui annoncent le voisinage du Terrain carbonifère sur lequel elles reposent.

Les rares fossiles que présente cet étage sont généralement des débris de Palmiers, de Conifères, etc.

Étage du Zechstein.

Syn.: *Calcaire alpin* (*Alpen kalkstein*) des Allemands; *Calcaire magnésien* (*Magnesian limestone*) des Anglais; *Calcaire pénéen* de M. Brongnart; *Formation magnésifère* de M. Huot; *Schistes cuivreux*.

Le Zechstein n'est représenté, en France, que par quelques lambeaux insignifiants; mais en Allemagne, en Angleterre, où il acquiert une puissance de 100 à 150 mètres, il se compose en général de Calcaire magnésien, de Calcaire argilifère et de Calcaire bitumineux; ce dernier, presque toujours noirâtre, donne par le frottement une odeur fétide.

Les roches subordonnées à cet étage sont des Marnes, de la Dolomie, du Gypse, du Sel gemme, enfin des Schistes calcaires et bitumineux inflammables, remarquables, dans le pays de Mansfeld et en Thuringe, par les minerais de Cuivre gris argentifère et plombifère qu'ils renferment, et qui sont l'objet d'une exploitation considérable.

Dans ces Schistes on trouve en abondance des débris organiques. On y voit, pour la première fois, les débris de Reptiles Sauriens dont nous avons parlé, tels que le *Monitor Thuringiensis* et le *Protosaurus Speneri*. On y trouve, en outre, de nombreuses espèces de Poissons appartenant principalement aux genres *Palæoniscus* et *Palæothrissum*; ces espèces, analogues à celles du Terrain houiller, n'existent plus dans les terrains supérieurs. Enfin le Zechstein renferme un certain nombre d'espèces de Mollusques (*Productus aculeatus*

et rugosus, *Spirifer undulatus* et *trigonalis*, *Terebratula intermedia* et *inflata*, etc.); de Radiaires (*Cyathocrinites planus*, *Encrinites ramosus*); de Zoophytes (*Retepora fustracea*, *Gorgonia anceps*, *Calamopora spongites*, etc.); et quelques rares végétaux (*Fucoides Brardii* et selaginoides, *Lycopodites Hovinghausii*, etc.).

Grès Vosgien.

Syn. : *Grès des Vosges*; partie des *Grès bigarrés* de M. Cordier; partie du *Grès rouge supérieur* de divers géologues.

Ce dépôt, que quelques géologues réunissent aux Grès bigarrés, en a été séparé par M. Élie de Beaumont, qui le considère comme une formation parfaitement distincte. Il se compose de Grès quartzeux généralement friable, à grains plus ou moins gros, faiblement liés par un ciment soit siliceux, soit argileux et souvent coloré en rougeâtre par de l'oxyde de Fer. Il contient quelquefois des paillettes de Mica et de petits grains de Feldspath soit intacts, soit décomposé.

Le Grès vosgien constitue toute la partie septentrionale des Vosges avec une puissance qui dépasse quelquefois 150 mètres. Sur quelques points, et particulièrement dans les Vosges, il est traversé par des filons d'oxyde de Fer assez riches pour être exploités. Ces filons sont accompagnés de Carbonate, de Phosphate et d'Arséniate de Plomb. On y trouve aussi, accidentellement et en petite quantité, de la Galène, de la Calamine et du Cuivre; mais le Grès vosgien ne contient presque jamais de corps organisés.

TERRAIN DE TRIAS.

Syn. : *Formation triasique*; partie de la *période saltino-magnésienne* de M. Cordier.

Ce Terrain a été nommé Trias (*tri*, trois), parce qu'il se compose de trois dépôts minéralogiquement très distincts : 1° les *Grès bigarrés*, 2° le *Muschelkalk*, 3° les *Marnes irisées* ou *Keuper* des Allemands.

Étage des Grès bigarrés.

Syn. : *Nouveau Grès rouge des Anglais* (New red sandstone); *Formation pacifienne* de M. Huot.

Cet étage, dont la puissance moyenne est d'environ 150 mètres, est connu sur divers points de la France, en Allemagne, en Angleterre, en Russie, en Amérique, etc. Il

est généralement composé de nombreuses couches de Psammites ou Grès quartzeux argilifères, à grains plus ou moins fins, de couleurs variées, le plus souvent bigarrées de taches rougeâtres, jaunâtres, grisâtres, bleuâtres, etc. Ces Grès renferment fréquemment des paillettes de Mica et alternent avec des couches d'Argile.

Les principales roches subordonnées à ces Psammites sont des Métaxites, des Calcaires souvent magnésiens et globulaires, du Gypse, de l'Anhydrite et des Argiles calcaires, contenant souvent de petites masses de Sel gemme.

On y trouve aussi quelques substances minérales, telles que du Cuivre carbonaté (exploité à Chessy près de Lyon, en Allemagne et en Russie), du Mangarèse, du Fer oligiste, du Fer hydraté, etc.

Les Grès bigarrés contiennent beaucoup de végétaux, mais fort peu de débris d'animaux.

Parmi les végétaux de cet étage, qui diffèrent tous de ceux du Terrain houiller, nous citerons comme caractéristiques l'*Equisetum columnare*, le *Calamites arenaceus*, l'*Anomopteris Mougeotii*, le *Nevropteris Voltzii*, le *Sphenopteris myriophyllum*, les *Voltzia brevifolia* et *elegans*, etc. Les principaux Mollusques qu'on y rencontre sont le *Trigonia vulgaris*, le *Buccinum antiquum*, la *Natica Gailliardoti*, les *Plagiostoma* (ou *Lima*) *lineatum* et *striatum*, l'*Avicula socialis*, le *Mytilus eduliformis*, la *Trigonia vulgaris*, etc. On y a trouvé aussi quelques Polypiers, des Crustacés, six ou sept espèces de Poissons et quelques Sauriens.

Aux États-Unis, M. Hitchcock a signalé, dans le Grès bigarré, des empreintes de pas d'Oiseaux qu'il a nommés *Ornithichnites* et dont il a fait huit espèces distinctes. En Écosse, on y a également trouvé quelques traces de pas de Tortues terrestres. Enfin, dans les carrières de Grès quartzeux de Hildburghausen, en Saxe, on a découvert des empreintes de pas appartenant à un animal inconnu que quelques géologues rapportent à d'énormes Batraciens, mais que le professeur Kaup considère comme un genre de Mammifères voisin des Kangourous, et pour lequel il a proposé le nom de *Chirotherium*. D'après cette opinion hypothétique, cet animal serait le plus ancien de

tous les Mammifères connus. Une de ces curieuses empreintes est maintenant exposée à Paris, dans la galerie géologique du Muséum d'histoire naturelle.

Étage du Muschelkalk.

Syn. : *Calcaire conchylien*; *Formation conchylienne* de M. Haot; *Calcaire à cératites* de M. Cordier.

Le nom de Muschelkalk (Calcaire coquillier), a été donné par les Allemands à un étage supérieur au Grès bigarré, et qui se montre sur divers points de l'Europe, notamment en Allemagne, où il acquiert souvent une puissance de 100 à 150 mètres. Il consiste en diverses couches de Calcaire compacte, tantôt gris de fumée, tantôt gris bleuâtre ou noirâtre, quelquefois magnésien, et contenant des rognons de Silex; il alterne avec des Marnes et des Argiles. Cet étage est très riche en débris de Fossiles, tels que : Térébratules, Huîtres, Peignes, Plagiostomes, Mytilus, Trigonies, Turritelles, etc.; mais les espèces les plus caractéristiques sont : l'*Eneriniles liliiformis* ou *moniliformis*, le *Terebratula vulgaris*, l'*Avicula* (ou *Mytilus*) *socialis*, le *Trigonia vulgaris*, les *Ammonites* (ou *Ceratites*) *nodosus* et *Semi-partitus*, et les curieux Fossiles nommés *Rhyncholithes*, que quelques auteurs ont rangés parmi les Crustacés, mais que la plupart des géologues considèrent maintenant comme de véritables becs de Seiches. On y trouve aussi des Reptiles sauriens (*Ichthyosaurus Lunevillensis*, *Plesiosaurus*, etc.), des Poissons et quelques espèces de Végétaux. On remarque que les Trilobites, les Productus, les Orthocères et les Bellérophons, si nombreux aux époques précédentes, cessent de se montrer dans celle-ci.

Étage des Marnes irisées.

Syn. : *Formation keuprique*, *Keuper* des Allemands; *Red marle* des Anglais.

Cet étage, qui recouvre le Muschelkalk, atteint, en France et en Allemagne, une puissance qui dépasse quelquefois 200 mètres. Il se compose d'une multitude de petites couches argileuses et marneuses, colorées irrégulièrement en rouge, jaune bleuâtre ou verdâtre, alternant généralement avec des

Grès quartzeux friables argilifères (Psamnite) qui sont aussi diversement colorés.

Les principales roches subordonnées aux marnes irisées sont des Argiles salifères, du Gypse, de l'Anhydrite, du Sel gemme, de l'Arkose, de la Houille maigre pyriteuse (stipite), des Calcaires argilifères, des Calcaires magnésiens, des rognons de Sulfate de Strontiane et de Baryte, de la Galène, du Cuivre carbonaté, de la Pyrite, du Fer hydroxydé, etc.; mais la matière la plus abondante de cet étage, dans le Wurtemberg, comme en France, est le Sel gemme. Cette substance alterne en couches de 7 à 8 et même 10 mètres, avec des couches d'Argile. Ces diverses couches salifères réunies présentent ensemble, sur quelques points, une puissance d'environ 150 mètres; ce qu'il faut, par exemple, dans le Wurtemberg, ainsi qu'à Vic et à Dieuze (Meurthe), où le Sel gemme forme une des richesses du sol de la France. C'est aussi de cet étage que sortent les sources salifères qu'on exploite dans le Jura. Les masses gypseuses plus ou moins abondantes, qui accompagnent ces dépôts de Sel gemme, sont souvent aussi un objet d'exploitation.

Les marnes irisées contiennent, comme les Grès bigarrés, un assez grand nombre de végétaux appartenant à une trentaine de genres. Tels sont les *Equisetum Meriani* et *columnare*, le *Calamites arenaceus*, le *Pecopteris Meriani*, le *Filicites Stuttgartensis*, le *Pterophyllum longifolium*, etc. Les Mollusques y sont peu nombreux; nous citerons seulement le *Plagiostoma lineatum*, le *Cardium pectinatum*, la *Trigonia vulgaris*, l'*Avicula socialis*, le *Posidonia Keuperiana*, etc. On y a signalé aussi des débris de Sauriens et de Poissons.

TERRAIN JURASSIQUE.

Le Terrain jurassique, à la fois l'un des plus puissants et des plus complexes, se présente sur une étendue considérable en France, en Allemagne, dans les régions alpines, en Angleterre et dans presque toutes les parties de la terre. Son nom lui vient de ce que les montagnes du Jura en sont entièrement formées, et ont servi de terme de comparaison pour les autres contrées où ce terrain se montre à découvert. Il se di-

visé en deux étages distincts : 1° le Lias ;
2° l'étage oolithique.

Étage du Lias.

Syn. : *Calcaire à Gryphées arquées* de divers géologues ; *Formation liasique* de M. Huot ; *Terrain abyssique du Lias* de M. Brongniart ; *Grès et Calcaire infra-liasique*.

Le nom anglais de *Lias* a été généralement adopté pour désigner un étage qui constitue la base du Terrain jurassique, et dont la puissance est d'environ 100 mètres. La partie inférieure de cette formation (*sous-étage de l'Arkose silicifère* de M. Cordier) est un système de couches arénacées variables selon les contrées. Elle est ordinairement composée de sables, et surtout de ce Grès quartzueux blanchâtre ou jaunâtre, nommé *Grès du Lias*, et qui comprend la plus grande partie du *Quadersandstein* (pierre à bâtir des Allemands).

Sur divers points du centre de la France, ces Grès sont très feldspathiques, surtout lorsqu'ils reposent sur des roches cristallisées, et deviennent alors des Arkoses et des Métaxites contenant parfois des couches subordonnées de Calcaires, des rognons disséminés de Silex corné, du sulfate de Plomb, de l'oxyde vert de Chrome, du sulfate de Baryte, du Manganèse, etc. Cette assise inférieure, où l'on ne trouve que fort peu de fossiles marins, recèle, au contraire, un grand nombre de débris de végétaux continentaux, tels que les *Clathropteris meniscoides*, *Glossopteris Nilssoniana*, *Pecopteris Agardhiana*, *Pterophyllum Jægeri*, etc.

Les parties supérieures du Lias sont généralement composées : 1° de Calcaires compactes argilifères, bleuâtres, grisâtres ou jaunâtres, souvent remplis de coquilles, parmi lesquelles domine surtout la *Gryphée arquée* ; 2° de Marnes quelquefois arénifères, d'autres fois bitumineuses, alternant souvent avec des couches subordonnées d'Argile, de Marnolite, de Lumachelle, de Calcaire à grains spathiques ; 3° enfin, sur certains points, on y trouve des Grès quartzueux, de la Houille pyriteuse, des amas ou rognons de Protoxyde de Fer et d'Hydrate de Fer qui ont donné lieu, dans quelques localités, à d'importantes exploitations.

En général, le Lias est très riche en fossiles : on y trouve des Végétaux, des Zoo-

phytes, et un très grand nombre de Mollusques. Les *Bélemnites* et les *Ammonites* persillées commencent à paraître dans cet étage, qui a pour principales coquilles caractéristiques les *Gryphea arcuata* (ou *incurva*) et *Cymbium* ; le *Plagiostoma* (ou *Lima gigantea*) ; les *Ammonites Walcotii*, *Bucklandii* (ou *bisulcatus*), *fimbriatus*, *bifrons*, *serpentinus* ; le *Nautilus truncatus*, les *Belemnites Bruguerianus*, *acutus*, etc. On y a trouvé une vingtaine d'espèces de Poissons appartenant tous à des genres éteints : tels sont le *Dapedium politum*, le *Tetragonolepis heteroderma* ; mais les corps organisés fossiles les plus remarquables sont les Reptiles, dont le nombre, la grandeur et la forme deviennent prodigieux : tels sont les *Ichthyosaurus* (*Ich. communis*, *tenuirostris*, etc.), ou Poissons-Lézards, dont quelques uns devaient avoir plus de 7 mètres de long ; les *Plesiosaurus* (*Pl. dolichocephalus*, *macrocephalus*, etc.), si remarquables par leur cou qui ressemble au corps d'un serpent ; les *Pterodactyles*, Reptiles volants, qui se rapprochent des Oiseaux par la forme de la tête et du cou, des Mammifères ordinaires par la forme du tronc et de la queue, et dont les membres, sous forme d'ailes, rappellent les Chauves-Souris.

C'est à ces divers Reptiles qu'appartiennent les excréments fossiles nommés *Coprolites* qu'on rencontre si fréquemment dans le Lias de Lyme-Regis, en Angleterre. On a aussi trouvé, dans cette même localité, des débris de Seiches (*Belemnosepia sagittata*, d'O.), dont les poches à encre conservent leur forme primitive et contiennent une matière colorante encore assez bien conservée pour pouvoir être délayée et employée aux mêmes usages que la *sepia* et l'encre de Chine.

Étage oolithique.

Syn. : *Formation oolithique* ; *Calcaire alpin* de divers géologues.

Cet étage, dont la puissance va quelquefois jusqu'à plus de 700 mètres, est caractérisé, minéralogiquement, d'une manière générale par la texture oolithique (globulaire) que présentent souvent ses Calcaires. Il se divise en trois sous-étages : 1° l'*Oolithe inférieure* ; 2° l'*Oolithe moyenne* ; 3° l'*Oo-*

lithie supérieure. En Angleterre, où cette formation se montre de la manière la plus variée, on a établi en outre plusieurs autres subdivisions secondaires, qui ont reçu des dénominations particulières, la plupart adoptées par les géologues français.

Oolithe inférieure. Elle commence par des assises auxquelles on a donné le nom d'*Oolithe ferrugineuse*, et qui atteignent jusqu'à 40 mètres de puissance. Elle se compose principalement de Calcaires jaunâtres, brunâtres ou rougeâtres, chargés d'Hydrate de Fer, souvent oolithiques et reposant sur des sables calcarifères. Ces Calcaires, quelquefois magnésiens, contiennent un grand nombre de débris d'Encrines et d'autres fossiles.

C'est à l'Oolithe inférieure qu'appartient une partie des minerais de Fers en grains qu'on exploite sur divers points de la France. A ce dépôt succèdent, dans diverses contrées :

1° Des alternances d'Argile et de Marne bleuâtre ou jaunâtre, que les Anglais ont nommées *Terre à foulon*, parce qu'elles servent à dégraisser les draps qui sortent des fabriques.

2° La *grande Oolithe*, assise composée d'alternances de Calcaires oolithiques, de Calcaires grossiers coquilliers, avec Grès magnésifère subordonné, et rognons disséminés de Jaspe et de Silex.

3° L'*Argile de Bradfort* (*Bradfort-clay* des Anglais), qui, en réalité, n'est qu'une Marne bleuâtre contenant souvent un grand nombre d'Encrines.

4° Le *Forest-marble* ou *Marbre de forêt*, ainsi nommé parce qu'en Angleterre on l'exploite dans la forêt de Wichwood, il se compose ordinairement de couches minces de Sable quartzeux, de Sable marneux et de Calcaire très coquillier.

5° Enfin le sous-étage de l'Oolithe inférieure est terminé par un Calcaire grossier, plus ou moins oolithique, appelé *Corn-Brash* par les Anglais, et qui est divisé en très petites couches, alternant le plus souvent avec des Marnes schisteuses. C'est à cette dernière assise qu'appartient le Calcaire oolithique *Assile*, que les Anglais nomment *Schistes de Stonesfield*. On a trouvé dans ce Calcaire un grand nombre de fossiles de tous genres, et, ce qui est très remarquable, des mâchoires de Mammifères voisins des Didelphes.

L'*Oolithe inférieure* est d'une richesse remarquable en débris de corps organiques. On y a reconnu plus de quarante espèces de végétaux, beaucoup de Zoophytes (*Encrinites pyriformis*) et d'Annélides, plus de cinq cents espèces de coquilles, des Crustacés, des Insectes (*Buprestis*), des Poissons, des Reptiles et des débris d'Oiseaux.

Les végétaux appartiennent aux familles des Algues (*Fucoides furcatus*), des Équisétacées (*Equisetum columnare*), des Fougères (*Pecopteris Desnoyersii*, *Sphaenopteris hymenophylloides*, etc.), des Cycadées (*Pterophyllum Williamsonis*, *Zamia longifolia*, etc.), des Conifères (*Thuyles divaricata*), et des Liliacées (*Bucklandia Desnoyersii*).

Parmi les coquilles caractéristiques ou les plus nombreuses de ce sous-étage, nous citerons les *Siphonia urtiopora*, *conifera*; les *Terebratula digona*, *orbicularis*; la *Lima proboscidea*; le *Pleurotomaria conoidea*; les *Ammonites Gervillii*, *Humphresianus*, *Truelti*, *Parkinsoni*; les *Belemnites giganteus*, *sulcatus*, etc.

Oolithe moyenne. Dans sa partie inférieure, ce sous-étage offre de puissantes couches d'Argile bleue nommée *ARGILE D'OXFORD* (*Oxford-Clay*), parfaitement caractérisée par la *Gryphea dilatata*, qu'on y trouve partout, en France comme en Angleterre.

Les principales Roches subordonnées à ces Argiles sont, le plus souvent, des lits de Calcaire marneux et de Schistes bitumineux; de l'Hydrate de Fer globulaire, exploité sur divers points de la France, comme à Châtillon-sur-Seine et aux environs de Launois (Ardennes); des rognons ou nodules de Silex et de Calcaire ferrugineux appelé *Septaria* par les Anglais, et qu'en France (dans la Haute-Saône) on nomme *terrain à Chailles*. On rapporte au groupe des Argiles d'Oxford les *Argiles de Dives*, dans le département du Calvados, renommées par les débris de Reptiles qu'on y a trouvés.

A sa partie supérieure, l'Oolithe moyenne se termine par un groupe composé d'abord de Sable et de Grès calcarifères, désignés, en Angleterre, sous le nom de *Calcareous grit*; puis de plusieurs assises de Calcaires divers, parfois magnésiens, comprenant le *Coralrag* ou *Calcaire à coraux*, remarquable par l'abondance de Polyiers (*Caryophyllia annularis*, *Columnaria oblonga*, etc.) qui

et forment quelquefois des bancs continus de 4 ou 5 mètres de puissance, en conservant, pour la plupart, la position dans laquelle ils ont vécu au fond de la mer.

On a trouvé, dans l'*Oolithe moyenne*, quelques végétaux, environ 130 espèces de Zoophytes, 60 de Radiaires, 40 d'Annélides, plus de 200 espèces de Mollusques, des Insectes (*Libellula*), des Poissons, des Reptiles et des Oiseaux. Parmi les espèces de Mollusques les plus communes, nous citerons le *Diceras arietina*; les *Ostrea dilatata*, *Marshii*, *gregaria*; le *Trigonia clavellata*; le *Melania Heddingtonensis*; le *Nerinea Godhallii*; les *Ammonites perarmatus*, *plicatilis*, *Athleta*, *coronatus*, *anceps*, *ornatus*, *triplicatus*, *biplex*; les *Belemnites Puzosianus*, *hastatus*.

Oolithe supérieure. Elle comprend l'*Argile de Kimméridge* (*Kimmeridge-Clay*) et le *Calcaire de Portland*. L'Argile de Kimméridge est formée de nombreuses couches d'Argile bleue ou jaunâtre, alternant parfois avec des marnes et des marnolites coquillères, des marnes bitumineuses inflammables, des conglomérats coquilliers, des calcaires arénacés ou magnésiens. Cette assise est assez bien représentée en France, au cap de la Hève, près du Havre, à Hécourt, près de Beauvais, etc. En Angleterre, elle acquiert une puissance de 200 à 250 mètres; elle est caractérisée organiquement par l'*Ostrea deltoidea* et par la *Gryphœa virgula* (ou *Exogyra virgula*), qu'on y trouve en abondance.

Quant au *Calcaire de Portland* (*Portland-stone*), qui termine la partie supérieure de la formation oolithique, il se compose généralement d'une série d'alternances de calcaires divers, oolithiques, compactes ou grossiers, marneux ou sableux, contenant quelquefois des rognons de silex.

L'*Oolithe supérieure* ne renferme qu'un très petit nombre d'espèces de Végétaux, de Zoophytes, de Radiaires et d'Annélides; mais on y a trouvé une grande quantité d'espèces de Mollusques, des Poissons, des Reptiles et des Mammifères appartenant aux genres *Palæotherium* et *Anoplotherium*. Parmi les Coquilles caractéristiques ou les plus abondantes, on peut citer le *Gryphœa virgula* Def. (*Exogyra virgula* Goldf., *Ostrea virgula* Desh.); les *Ostrea deltoidea*, et

expensa; la *Trigonia concentrica*; la *Pholadomya Prolei*; la *Perna plana*; le *Pecten lamellosus*; le *Solarium conoideum*; les *Ammonites triplicatus*, *Lamberti*, *gigas*; le *Nautilus giganteus*, etc.

On voit que l'*Étage oolithique* recèle une prodigieuse quantité de débris organiques, qui varient, pour la plupart, suivant les sous-étages. Parmi les Sauriens qu'on y trouve, paraissent, pour la première fois, les genres *Megalosaurus*, *Teleosaurus*, *Pleurosaurus*, *Pœkilopleuron*, *Rhacheosaurus*, et diverses nouvelles espèces du genre *Pterodactyle*, Reptile volant, dont nous avons déjà signalé l'existence à l'époque du Lias. On a aussi reconnu, dans le terrain oolithique, des traces non équivoques d'Oiseaux paraissant appartenir à l'ordre des Échassiers.

TERRAIN CRÉTACÉ.

Syn.: *Terrain crayeux*; *groupe crétacé*.

Ce Terrain est, comme le précédent, très étendu et très puissant. Il se présente, dans un grand nombre de localités, avec des caractères variés. L'origine de son nom est due au Calcaire blanc, tendre et traçant, qu'on appelle *Craie* et qui en occupe la partie supérieure.

On peut dire, en général, que ce Terrain repose sur la plupart de ceux qui l'ont précédé. En Angleterre, on le voit s'appuyer sur la formation oolithique, mais, sur quelques points de la France, il repose, non seulement sur le Terrain houiller, mais même sur le Terrain cumbrien, le plus ancien, comme on sait, des Terrains sédimentaires.

Le Terrain crétacé se divise généralement en trois étages distincts, qui sont, d'après leur ordre d'ancienneté: 1° l'*étage des sables ferrugineux*, 2° l'*étage glauconieux*, 3° l'*étage crayeux*.

Étage des sables ferrugineux.

Syn.: *Groupe wealdien*; *Formation wealdienne*; *Terrain* ou *Étage néocomien*, comprenant le *Terrain aptien* de M. Alc. d'Orbigny.

Cet étage n'est connu dans tout son développement qu'en Angleterre, où on le nomme Terrain de *Weald*, nom qui dé-

signe diverses parties des comtés de Kent, de Surrey et de Sussex, où il a été particulièrement observé. Il y acquiert une puissance de 2 à 300 mètres, et se divise en trois assises, disposées comme il suit, en allant toujours de bas en haut :

1° Le *Calcaire de Purbeck*, composé, dans la presque île de ce nom, de Calcaire arénifère pétri de *Paludina vivipara* et autres coquilles d'eau douce. Ce Calcaire alterne fréquemment avec des couches de Marnes plus ou moins schisteuses. La puissance moyenne de cette assise est d'environ 75 mètres.

2° Les *sables de Hastings* (*Hastings-sand*), du nom d'une ville du comté de Sussex, aux environs de laquelle ils acquièrent une importance considérable. Cette assise est formée de sables, de grès, de marnes et de conglomérats presque toujours ferrugineux, avec amas d'Hydrate de Fer. Sa puissance moyenne est d'environ 130 mètres.

3° L'*Argile wealdienne* proprement dite, qui alterne avec des lits marins de sable et de Calcaire coquillier. Ces diverses assises contiennent un certain nombre de coquilles presque toutes lacustres et fluviales, telles que *Paludina vivipara*, *Melania tricarinata*, *Unio antiquus*, *Cyclas membranacea*, *Cypris spinigera*, *Valdensis* et *tuberculata*. On y a trouvé des végétaux continentaux (Cycadées, Fougères, etc.), des Poissons d'eau douce, des débris d'Oiseaux, et divers genres de Reptiles parmi lesquels nous citerons seulement le *Plesiosaurus*, le *Megalosaurus* et l'*Iguanodon*, monstrueux Saurien qui devait avoir plus de 20 mètres de long

L'étage des sables ferrugineux existe aux environs de Beauvais (Oise), avec des caractères à peu près semblables; mais, en général, il est représenté en France, en Suisse et dans plusieurs autres localités, par un dépôt correspondant auquel on a donné le nom de *Néocomien*. Ce dépôt est ordinairement composé de Marnes et de Calcaires arénifères, avec couches subordonnées de Sable et Grès quartzeux, souvent très ferrugineux. Ces dernières couches, contrairement à celles du groupe wealdien que nous venons d'indiquer, sont essentiellement marines. Elles contiennent l'*Holaster complanatus*; la *Trigonia alafornis*; la *Gryphæa aquila*; la *Plicatula asperrima*; les *Nerinea Renauxiana* et *gigantea*; le *Cerithium neocomiense*; la *Natica*

Coquandina; le *Pterocera pelagi*; le *Nautilus neocomiensis*; les *Ammonites asper*, *angulicostatus*, *asperrimus*, *bidichotomus*, *neocomiensis*, *Deshayesi*, *Dufrenoyi* et *Guettardi*; les *Crioceras Duvalii* et *Villiersianus*; les *Toxoceras Requienianus*, *elegans* et *annularis*; les *Ancyloceras Renauxianus* et *simplex*.

Étage glauconieux.

Syn. : *Formation du Grès vert*; *Green-sand* des Anglais, comprenant le *Gault* des Anglais ou *Terrain albien* de M. Alc. d'Orbigny, et le *Terrain turonien* du même auteur.

Cet étage, nommé *Grès verts* par divers géologues, atteint quelquefois jusqu'à 200^m de puissance; mais, ordinairement, il n'a pas plus de 20 à 30^m d'épaisseur. Il peut se subdiviser en deux assises très distinctes par les fossiles qu'elles renferment.

L'*assise inférieure*, nommée d'abord *Gault*, puis *Terrain albien* par M. Alc. d'Orbigny, comprend la *Glauconie sableuse* de M. Brongniart, les *Grès verts inférieurs* de la perte du Rhône (Ain) et du cap de la Hève (Seine-Inférieure), les calcaires noirâtres de la montagne des Fis (Savoie), etc. Cette assise est généralement composée de sables quartzeux plus ou moins chargés de Glauconie ou Silicate de Fer, qui leur communique une couleur verdâtre. Les principales roches subordonnées à ces sables verts qui, dans quelques localités, les représentent, sont des sables quartzeux micacés ou ferrugineux; des Grès quartzeux coquilliers (*Quadersandstein* des Allemands); des Argiles et des Marnes d'un bleu grisâtre, que les Anglais nomment *Gault* ou *Gall*.

Les débris de fossiles sont excessivement nombreux dans ce Terrain, caractérisé surtout par l'abondance des Céphalopodes qu'il renferme, tels qu'Ammonites, Hamites, Scaphites et Turritiles. Parmi ces fossiles, nous citerons les *Ammonites Archiacianus*, *auritus*, *Michelinianus*, *tuberculatus*, *monile*, *alpinus*, *Beudanti*, etc.; les *Hamites attenuatus*, *flexuosus*, *Raulinianus*, *elegans* et *punctatus*; le *Scaphites Hugardianus*; le *Turritiles asterianus*; le *Crioceras cristatus*; le *Nautilus Bouchardianus*, etc.

L'*assise supérieure* de l'étage glauconieux, nommée *Terrain turonien* par M. Alc. d'Or-

bigny, comprend, suivant ce géologue, la Craie chloritée; la *Glauconie crayeuse* de M. Brongniart; le *Grès vert supérieur* d'Honneur (Calvados), d'Uchaux (Vaucluse) et de la Sarthe; la *Craie tufau* de Rouen, du Havre et de la Sarthe; la *Craie à Baculites* de Valogne (Manche), etc.

Parmi les nombreux fossiles que renferme ce Terrain, nous citerons : les *Nautilus angulatus*, *Archiacianus*, *radiatus*; les *Ammonites Deaumontianus*, *Mantellii*, *Rhotomagensis*, *varians*; les *Hamites cylindraceus* et *simplex*; le *Scaphites æqualis*; les *Baculites anceps* et *bifrons*; le *Pecten quinquecostatus* Sow. (ou *Janira quinquecostata* d'Orb.); la *Trigonia scabra*; l'*Exogyra columba* (ou *Ostrea columba*), etc. On y trouve aussi des végétaux appartenant aux genres *Fucoides*, *Zostérite*, etc., des débris de Poissons et de Reptiles, et de nombreux Alcyons de formes très variées, tels que le *Syphonia pyriformis*, l'*Hallirhoa costata*, etc.

Étage crayeux.

La Roche dominante de cet étage est la Craie blanche ou Craie proprement dite, presque entièrement composée de Carbonate de Chaux. Cette Craie, massive, tendre et traçante, présente, aux environs de Paris, une puissance qui dépasse 200 mètres; souvent elle est mélangée d'une quantité plus ou moins considérable de Sable dont on la débarasse facilement par le lavage pour en fabriquer du blanc d'Espagne. Ordinairement elle renferme, à sa partie supérieure, de nombreux *Silex pyromaqueus*, soit en rognons, soit en lits, qui fournissent la pierre à briquets et à fusils; mais, dans sa partie inférieure, la Craie cesse de contenir des *Silex* et devient marneuse. Elle prend alors graduellement une certaine dureté et passe même à l'état de pierre solide, susceptible d'être employée dans les constructions.

La Craie blanche est, suivant M. Constant Prévost, un précipité formé, probablement, loin des côtes et après le dépôt des particules grossières suspendues dans les mêmes eaux. Elle renferme un nombre considérable de coquilles, parmi lesquelles on remarque, surtout aux environs de Paris, le *Belemnites mucronatus*, le *Plagiostoma spinosum*, l'*Ostrea vesicularis*, les *Terebra-*

tula Defranci et *octoplicata*, le *Crania Parisiensis*, le *Catillus Cuvieri* (ou *Inoceramus Cuvieri*), l'*Ananchites ovatus*, le *Spatangus coranguinum*.

Les caractères généraux de la Craie sont variables, suivant les contrées; ainsi la Craie de Maëstricht, qui forme la partie la plus supérieure de l'étage crayeux, est un Calcaire grossier, jaunâtre, friable ou endurci, renfermant quelques rognons de *Silex calcédonieux*. On y trouve le *Belemnites mucronatus*, la *Terebratula Defranci*, la *Crania Parisiensis*, l'*Ostrea vesicularis*, et un Reptile gigantesque, le *Mosasaurus Hoffmanni*, ensemble de fossiles qui rattachent évidemment cette assise à l'étage crayeux.

On rapporte aussi à l'étage qui nous occupe d'immenses dépôts de Calcaires formant une zone qui existe sur divers points de la France, et qu'on retrouve en Espagne, en Morée, dans l'Asie mineure, et même dans les deux Amériques. Ces Calcaires divers, plus ou moins solides, auxquels sont quelquefois subordonnées diverses autres roches, telles que Craie grossière, Argile, Lignite, Anhydrite, Gypse, Soufre, etc., sont caractérisés sur quelques points, soit par de nombreux *Rudistes* (*Hyppurites*, *Sphérolites*, etc.), soit par une grande abondance de *Nummulites*. Toutefois les géologues ne sont pas d'accord sur l'âge de ces derniers terrains *nummulitiques*, et par conséquent sur leur véritable position géologique. M. Raulin, qui a fait récemment un travail sur ce sujet, pense, avec MM. Talavignes, Alcide d'Orbigny, etc., que la plupart des terrains *nummulitiques* correspondent à l'*Étage parisien* ou *Éocène*, et que, par conséquent, ils n'appartiennent point à l'*Étage crayeux* (partie supérieure), ainsi que l'admettent d'autres géologues.

Enfin, la craie des environs de Paris, que les géologues considéraient autrefois comme immédiatement recouverte par l'Argile plastique, en est réellement séparée par un dépôt distinct, que nous avons décrit ailleurs avec soin, et pour lequel nous avons proposé le nom de *Calcaire pisolithique*, qui a été adopté. Ce dépôt consiste à Meudon, à Bougival, à Port-Marly, à Vigny, au Mont-Aimé, et dans beaucoup d'autres localités plus ou moins éloignées de Paris, en Cal-

caire fréquemment pisolithique, quelquefois arénacé, alternant avec des marnes, etc. Nous y avons trouvé et fait connaître, d'après la détermination de MM. Deshayes et d'Archiac, divers débris de fossiles marins, tels que quelques zoophytes et une vingtaine d'espèces de Mollusques, considérés tous comme plus ou moins caractéristiques du Terrain paléothérien (*Crassatella tumida*, *Corbis lamellosa*, *Lucina grata*, etc.). Ces coquilles, pour la plupart à l'état de fragments, étaient en général difficilement déterminables; mais, depuis cette époque, de nouveaux gisements de Calcaire pisolithique ont permis de découvrir un (à Falaise, etc.) plus grand nombre de ces fossiles, dont beaucoup sont mieux caractérisés. D'après un premier examen de M. Alcide d'Orbigny, qui prépare un travail à cet égard, il paraît évident que la plupart des fossiles du Calcaire pisolithique se rapportent à des espèces nouvelles, caractérisant ainsi un petit horizon géologique distinct, et qu'il faut probablement placer dans l'échelle géognostique, au-dessus de la Craie de Maëstricht, à la partie la plus supérieure du Terrain crétacé, ainsi que le pensent plusieurs géologues, tels que MM. Élie de Beaumont, Alc. d'Orbigny, Grave, Hébert, etc.

En général, l'étage crayeux, et particulièrement la Craie blanche, abonde en coquilles marines. On y a trouvé quelques végétaux (*Conserves*, *Algues*, *Cycadées*, etc.), plusieurs espèces de Poissons (*Squalus*, *Diodon*, *Muraena*, etc.), des Reptiles (*Tortues*, *Mosasaurus*, *Crocodiles*, etc.), et quelques traces d'Oiseaux; mais il est entièrement privé de Mammifères, et ce n'est que dans le Terrain suivant que nous verrons les dépouilles de ces animaux plus parfaits se présenter avec une abondance qui ne fera que s'accroître, à mesure que nous avancerons vers les formations postérieures.

TERRAIN PALÉOTHÉRIEN.

Syn. : *Terrains super ou supra crétacés*; *Terrains tertiaires et quaternaires* de divers géologues; *Terrains de la période paléothérienne* de M. Cordier; *Terrains de sédiments supérieurs* de M. Brongniart; *Terrain tertiaire* de M. d'Omalius d'Halloy; *Groupes éocène, miocène et pliocène* de M. Lyell, qui exprime par ces mots le plus ou le moins d'analogie que les Mollusques

fossiles de ces trois dépôts offrent avec les Mollusques actuellement vivants.

Le Terrain paléothérien, ainsi nommé à cause des nombreux débris de Paleotherium qu'il renferme, comprend cette longue série de formations qui commence au-dessus de la Craie blanche et se termine aux alluvions. Quoique très complexe et très puissant, il présente, toutefois, moins d'étendue et d'épaisseur que le Terrain précédent sur lequel il s'appuie. Les divers étages qui le composent n'ont pas la grande continuité des étages antérieurs. Ils sont disposés en bassins isolés et indépendants, présentant entre eux une composition sensiblement différente, et ne se rapportant les uns aux autres que comme dépôts parallèles et équivalents; en sorte que, pour en développer tous les caractères, il faudrait décrire chaque bassin en particulier, ce qu'il ne nous est pas possible de faire dans les limites de cet article: aussi chercherons-nous seulement à embrasser, d'une manière générale, l'ensemble des divers étages qui constituent le Terrain paléothérien.

Ces dépôts, n'étant recouverts que par des couches d'alluvion, sont plus sujets à se montrer sur un grand nombre de points de la surface du globe; aussi sont-ils mieux connus. Ils offrent d'ailleurs un intérêt spécial par la prodigieuse abondance et la grande variété de fossiles qu'ils recèlent, et dont la nature organique commence, pour la première fois, à présenter des espèces analogues à celles de l'organisation actuelle.

Le Terrain paléothérien a été divisé en trois formations, dont nous formons quatre étages distincts.

1° La partie inférieure (*formation Éocène*), composée de l'étage parisien, dans lequel les coquilles fossiles ne comprennent, d'après M. Lyell, que 3 à 4 p. 100 d'espèces fossiles identiques à des espèces actuellement vivantes (1).

(1) Cette proportion des espèces fossiles ayant leurs analogues à l'état vivant résulte des tables dressées par M. Deshayes en 1830, et publiées par M. Lyell en 1833, dans ses *Principes de géologie*. Mais, depuis cette époque, un très grand nombre de nouvelles espèces fossiles ayant été découvertes et comparées avec soin aux coquilles récentes par divers conchyliologues, et notamment par M. Alc. d'Orbigny, on a été amené à conclure que la proportion des espèces vivantes trouvées à l'état fossile dans les groupes éocène, miocène et pliocène, est bien moins considérable que l'indiquent les chiffres que nous donnons ici d'après l'ouvrage de

2° La partie moyenne (formation Miocène), comprenant l'étage de la Molasse et celui des Faluns, qui recèlent environ 17 p. 100 d'espèces ayant leurs analogues à l'état vivant.

3° La partie supérieure (formation Pliocène), représentée par l'étage du Crag, où les espèces fossiles ont, toujours d'après M. Lyell, plus d'analogie encore avec les espèces actuelles, puisqu'elles présentent environ 33 à 50 p. 100 d'espèces identiques à celles qui existent actuellement.

Ces quatre étages ont été subdivisés, à leur tour, en plusieurs sous-étages et assises divers, afin de grouper convenablement les différents dépôts qui leur appartiennent, et dont l'ensemble ne se trouve réuni sur aucun point. Nous continuerons à en indiquer sommairement les traits les plus caractéristiques.

Étage parisien inférieur (1).

Syn. : Formation ou Système Éocène de M. Lyell; Terrain tertiaire inférieur.

La partie inférieure de l'étage parisien est composée de diverses assises d'Argile plastique, au-dessous desquelles se trouve presque toujours le Calcaire pisolithique. Cette Argile, qui présente des teintes très variées, doit son nom à la propriété dont elle jouit de faire pâte avec l'eau, et de prendre ensuite facilement les formes qu'on lui donne. Elle alterne souvent avec des couches de Sables, des Grès, des Poudingues et des Lignites, qui, dans le Soissonnais, constituent des lits assez puissants pour être exploités très avantageusement. Ces diverses couches contiennent parfois de l'Hydrate et du carbonate de Fer, du Succin, des cristaux de Gypse, de la Webstérite et un certain nombre d'espèces de coquilles d'eau douce et marines, telles que les *Cyrena antiqua* et *cuneiformis*, *Melanopsis bucci-*

M Lyell, en attendant que les conchyliologues se soient mis d'accord sur les véritables nombres proportionnels.

(1) L'objet de cet article étant de donner une idée sommaire de l'ensemble des terrains qui constituent l'écorce terrestre, nous ne pouvons dire que quelques mots de l'étage parisien; mais les personnes qui désireront plus de détails sur ce sujet pourront consulter l'article général que nous avons inséré (au mot PARIS) dans le *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*, ainsi que l'excellente Carte géographique du plateau tertiaire parisien, publiée par M. Victor Raulin, et qu'on peut se procurer chez Bertrand, libraire, rue Saint-Audré-des-Arts, 65.

noidea, *Planorbis Prevostinus*, *Planorbis rotundatus*, *Nerita globulus*, *Cerithium variabile*, *Ostrea bellowacina* et *incerta*, *Teredina personata*, etc. A la base de ce dépôt, nous avons constaté la présence d'un conglomérat composé de Craie et de Calcaire pisolithique, dans lequel nous avons trouvé (au bas Meudon, au lieu dit les Montalets) des débris de plusieurs genres de Reptiles et des dents de divers Mammifères, tels que *Anthracotherium*, *Lophiodon*, *Loutre*, *Renard*, *Civette*, *Écureuil*. Cette découverte indique non seulement que divers genres de Mammifères terrestres existaient lors du dépôt de l'Argile plastique, mais encore que, selon toute probabilité, leur apparition a dû précéder la période paléothérienne.

Après l'Argile plastique, dont la puissance varie entre 10 et 60 mètres, et à la partie inférieure de laquelle nous rapportons le Calcaire lacustre à Physes de Rilly, viennent trois assises marines très riches en coquilles, savoir :

1° Les Sables glauconifères, caractérisés organiquement par la *Nerita conoidea*, et qui, aux environs de Laon, atteignent jusqu'à 26 mètres de puissance.

2° Le puissant dépôt de Calcaires grossiers, composé de nombreuses couches marines, à l'exception toutefois de quelques petits lits présentant un mélange de coquilles marines et de coquilles d'eau douce, (*Corbula*, *Natica*, *Cerithium*, *Paludina*, *Lymnæa*, etc.).

Le Calcaire grossier, avec lequel sont bâtis une partie des édifices de Paris, contient un nombre prodigieux de *Milliolites* et de coquilles parmi lesquelles nous indiquons seulement les suivantes, comme les plus fréquentes ou les plus caractéristiques : *Cerithium giganteum*, *lapidum* et *mutabile*; *Turritella imbricataria*; *Natica epiglottina* et *spirata*; *Ampullaria acuta*; *Terebellum convolutum*; *Ancillaria buccinoides*; *Fusus Noe*; *Voluta cythara* et *musicalis*; *Rostellaria columbaria*; *Pyrula lævigata*; *Trochus agglutinans*; *Cardium porulosum*; *Venericardia imbricata*; *Chama lamellosa*; *Pinna margaritacea*; *Pectunculus pulvinatus*; *Corbis lamellosa*; *Crassatella tumida*; *Lucina mutabilis*, *gigantea* et *lamellosa*; *Nummulites lævigata*, etc. On y

trouve aussi des débris de Végétaux (*Zosteria*, *Phyllites*), de Reptiles (Tortues) et de Mammifères (*Palæotherium*, *Lophiodon*, *Anoplotherium*).

3° Les Sables et Grès dits de Beauchamps. Cette assise, dont la puissance dépasse quelquefois 40 mètres, se compose principalement d'une masse de sable contenant, vers sa partie supérieure, des rognons ou même des bancs de Grès exploités depuis longtemps à Beauchamps, pour le pavage. M. d'Archiac, qui a fait un mémoire fort intéressant sur ce dépôt, y a reconnu 321 espèces de Mollusques. Sur ce nombre, 166 se retrouvent dans les assises inférieures, et 155 sont propres aux Grès dits de Beauchamps. Parmi les espèces les plus caractéristiques, nous citerons la *Corbula angulata*; la *Cytherea cuneata*; la *Venericardia complanata*; le *Pectunculus depressus*; l'*Ostrea arenaria*; le *Trochus patellatus*; les *Cerithium mutabile*, *Hericarti*, *thiarella*, *tricarinatum* et *Lamarckii*; les *Fusus minor*, *subcarinatus* et *scalaris*; la *Pyrula levigata*; l'*Ancillaria buccinoides*; l'*Oliva Laumontiana*, etc.

Au-dessus du Grès de Beauchamps se présente d'abord une assise de Calcaire d'eau douce (*Calcaire de St-Ouen*, ou *Travertin inférieur*), très développée dans la Brie. Ce Calcaire contient un grand nombre de graines de *Chara medicaginula*, divers genres de coquilles fluviatiles, telles que *Lymnea longiscala*, *Planorbis rotundatus*, *Paludina pyramidalis*, *Cyclostoma mumia*, etc., des débris de Poissons et d'Oiseaux, et des ossements de *Palæotherium*.

Enfin, l'étage parisien est couronné par un puissant dépôt de Gypse avec nombreuses couches de Marnes et d'Argiles de diverses couleurs, où se trouve quelquefois intercalée une nouvelle assise de Calcaire d'eau douce (*Travertin moyen*), avec Silex caverneux ou meulières, qu'on exploite à La Ferté-sous-Jouarre pour en faire d'excellentes meules de moulin. Ces Marnes servent, dans quelques localités, à la fabrication des briques, des tuiles et de la poterie. C'est dans le Gypse parisien qu'ont été découverts les nombreux débris de Mammifères terrestres à l'aide desquels l'illustre Cuvier, le créateur de l'ostéologie fossile, est parvenu à déduire la forme et la proportion des autres parties de ces

animaux, et à reconstruire leurs squelettes entiers avec une précision telle, que les découvertes postérieures d'autres fragments de ces mêmes animaux sont venues confirmer tout ce que son génie avait pressenti. C'est ainsi qu'ont été restaurés les *Palæotherium*, les *Anoplotherium*, etc., pachydermes qui se rapprochent du Tapir et du Rhinocéros.

L'étage parisien est représenté dans diverses autres contrées par des équivalents offrant des différences notables avec les dépôts des environs de Paris. Ainsi, en Angleterre, ces équivalents sont formés par des Sables et des Argiles (*Argile de Londres*), bien reconnaissables pour appartenir à cette époque, puisqu'ils contiennent une partie des Mollusques du Calcaire grossier parisien. Il en est à peu près de même en Belgique; mais dans le Vicentin, en Sicile et en d'autres lieux, ces équivalents, ou dépôts synchroniques, présentent des caractères plus différents encore, tout en appartenant au même âge.

Quelques auteurs rapportent, avec doute, à l'étage parisien le célèbre dépôt de sel gemme de Wielizcka, en Pologne, qui appartient peut-être à l'étage des Molasses, et même à un niveau plus récent. « On estime, dit un géologue, que ce dépôt forme une masse de 400 kilom. de longueur sur 125 kilom. de largeur. Il y est déposé par couches stratifiées sur des lits d'Argile et de Grès. Les travaux d'exploitation vont jusqu'à 240 mètres de profondeur, s'étendant à 3,000 mètres en longueur et à 1,600 mètres en largeur. On y trouve des salles taillées carrément, soutenues par des piliers de sel et qui ont 100 mètres environ d'élévation. L'intérieur de ces souterrains si extraordinaires présente des chapelles ornées d'autels, de colonnes, de statues, de bancs en substance saline. Des écuries habitées par des chevaux, un escalier de plus de 1,000 degrés, sont également taillés dans le Sel. On y trouve plusieurs lacs d'eau salée, sur lesquels on peut se promener en bateau. 12 à 15,000 ouvriers, 40 à 50 chevaux, restent dans ces singuliers souterrains pendant plusieurs années sans en paraître incommodés. »

Étage des Molasses.

Syn. : *Partie inférieure du groupe Miocène de M. Lyell et du Terrain tertiaire moyen.*

Dans le bassin parisien, la base de cet étage est composée de Sables quartzeux quelquefois micacés d'une grande épaisseur, renfermant des bancs de Grès qu'on exploite à Fontainebleau, à Orsay, à Montmorency, etc., pour le pavage de Paris. On y trouve des *Ostrea flabellula*; *Cytherea nitidula*, *lævigata* et *elegans*; *Cerithium lamellosum*, *cristatum* et *mutabile*, etc.

A ces Sables et Grès succède un dépôt d'eau douce formé d'Argile, de Calcaire travertin, de *Silex meulières* ou *molaires*, dans lesquels on voit fréquemment quelques débris de végétaux, tels que graines de *Chara medicaginata* et *helictres*; *Carpolithes ovulum*; *Nymphaea arethusa*; *Lycopodites squamatus*; et des coquilles lacustres, telles que *Potamidés Lamarckii*; *Planorbis cornea*; *Helix Lomani*; *Lymnea ventricosa* et *cornea*, etc.

Comme l'étage précédent, celui des Molasses change plus ou moins de composition, suivant les localités. En Auvergne, il est représenté par des couches d'Arkose, de Métaxite, de Marnes et de Travertin, parfois rose (environs de Bourges), d'autres fois tuberculaire, avec Grès pisasphaltique, veines de gypse, Schiste inflammable (Dusodyle), susceptible d'exploitation. Sur quelques points de ces dépôts on rencontre des conglomérats presque entièrement formés de *Cypris faba*. Ces couches diverses contiennent de nombreux débris de Mammifères (*Palæotherium*, *Antracotherium*, *Rhinocéros*, etc.). On y a également trouvé des débris d'oiseaux, et, chose remarquable, des œufs et des plumes fossiles d'une parfaite conservation.

Dans le Midi de la France, notamment aux environs d'Aix et de Narbonne, l'étage que nous décrivons est représenté par des Molasses (Grès quartzeux, mélangés de Marne, avec grains de Feldspath et de Mica); du Calcaire travertin parfois tuberculaire, des Marnes, des brèches calcaires, avec couches subordonnées de Lignite et de Gypse. A Aix, on y a trouvé abondamment des débris d'Insectes, et surtout de Poissons, en partie analogues à ceux du remar-

quable dépôt de Monte-Bolca, en Italie, qu'on rattache à l'étage parisien.

On rapporte également à l'étage des Molasses le Schiste siliceux zootique de Bilibin, en Bohême, que quelques géologues considèrent comme faisant peut-être partie soit des Faluns, soit même du Crag. Ce Schiste, appelé Tripoli, formant une couche étendue d'une puissance de 4 à 5 mètres, est employé depuis longtemps dans les arts sous forme de poudre pour polir les métaux. Le professeur Ehrenberg, en l'examinant avec un microscope puissant, a positivement reconnu qu'il est entièrement composé de carapaces siliceuses d'Infusoires auxquelles on a donné le nom de *Gaillonella distans*. La petitesse de ces animalcules est telle, et leur nombre si prodigieux, que pour en donner une idée il suffira de dire que chaque pouce cube de Schiste en contient plus de 411 millions.

Étage des Faluns.

Syn. : *Partie supérieure du groupe Miocène de M. Lyell et du Terrain tertiaire moyen.*

On nomme Faluns diverses couches formées presque en totalité de coquilles brisées dont on se sert pour amender les terres dans quelques localités, comme aux environs de Tours et de Bordeaux. On rencontre les Faluns dans plusieurs autres parties du globe, notamment aux alentours de Vienne (Autriche), en Patagonie et en Australie, où leur puissance dépasse quelquefois 300 mètres.

Ces dépôts coquilliers, qui ne se présentent point aux environs de Paris, alternent parfois avec des couches d'Argile, de Marnes, de Calcaires grossiers, de Sables et Grès ferrugineux contenant des amas ou rognons d'Hydrate de Fer, et quelquefois du Bitume comme à Bastennes, près de Dax (département des Landes). C'est de cette localité qu'on tire presque tout le bitume employé en Europe.

Indépendamment des fragments de Mollusques qui composent les Faluns, on y trouve aussi une innombrable quantité de coquilles entières plus ou moins bien conservées et présentant une grande analogie avec les espèces qui vivent actuellement. Nous citerons surtout le *Solen siliquarius*;

la *Panopea Menardi*; les *Cardium multicos-tatum* et *hians*; le *Pectunculus glycimeris*; les *Arca diluvii* et *barbata*; l'*Ostrea virginnica*; le *Trochus Bonnetti*; le *Cerithium vulgatum*; le *Pleurotoma ramosa*; les *Cypræa sanguinolenta*, *leporina* et *coccinella*; le *Conus ponderosus*; les *Rostellaria pes-Pelicani* et *curvirostris*, etc. On y a aussi reconnu des Poissons, des Reptiles et de grands Mammifères, tels que *Dinotherium*, *Lophiodon*, *Rhinoceros*, *Mastodonte*, *Hippopotame*, etc.

C'est à l'étage des Faluns qu'appartient le Calcaire d'eau douce de la célèbre butte ossifère de Sansan, près d'Auch (Gers), dans laquelle M. Lartet a trouvé un si grand nombre d'ossements fossiles de Mammifères, tels que *Palæotherium Aurelianense*; *Rhinoceros incisivus*, *brachypus* et *tetradactylus*, *Sus chærotherium* et *lemuroides*; *Felis antiqua*, *quadridentata* et *palmidens*; *Viverra zibethoides*; *Amphictyon major* et *minor*; *Lutra dubia*; *Talpa major* et *minuta*; *Mygale antiqua*, etc., ainsi que des débris d'Oiseaux, de Tortues et autres animaux. Mais ce qui rend ce gisement très intéressant, c'est que M. Lartet y a découvert aussi des dents et des mâchoires de Quadrumanes appartenant à une espèce de Singes (*Pithecus antiquus*) du groupe des Orangs-Outangs, animaux dont on ne connaissait point encore l'existence à l'état fossile.

Étage du Crag.

Syn.: *Formation Pliocène* de M. Lyell; *Terrain tertiaire supérieur*; *Terrain quaternaire* de plusieurs géologues.

Les Anglais ont donné le nom de Crag à un dépôt d'environ 10 mètres de puissance qui existe dans le comté de Suffolk. Il y consiste principalement en une série de couches marines de sables quartzeux colorés en rougeâtre par des matières ferrugineuses. Ces sables contiennent un grand nombre de débris de Mollusques peu altérés, mais qui ont pris la teinte ocreuse des matières minérales qui les recouvrent. Tels sont le *Fusus contrarius*, le *Murex alveolatus*, la *Cypræa coccinelloides*, la *Voluta Lamberti*.

L'étage du Crag forme de grandes accumulations sur divers points de l'Europe. En France, une partie de la Bresse, toute la vallée du Rhône jusqu'à la Méditerranée, en sont entièrement formées. Ce sont ordinairement des couches de poudingues et galets avec sable quartzeux et argile limoneuse arénifère; mais le plus puissant dépôt de ce genre est celui qui constitue les collines sub-apennines qui s'étendent sur les deux versants de la chaîne des Apennins. Il est généralement formé par des Argiles et des Sables alternant avec des Marnes et des Calcaires arénifères. Ces diverses couches, qui ne présentent plus les teintes rouges du dépôt de Suffolk, contiennent un grand nombre de coquilles parmi lesquelles nous citerons le *Pectunculus glycimeris*, la *Panopea Aldrovandi*, la *Pinna nobilis*, le *Pecten jacobæus*, la *Venus verrucosa*, la *Rostellaria pes-Pelicani*, la *Buccidaria echinophora*, le *Buccinum mutabile*, etc.

C'est à l'étage du Crag que se rapportent les nombreux débris de Mammifères qu'on trouve au val d'Arno supérieur, en Toscane, tels que *Elephas meridionalis*, *Mastodon angustidens*, *Hippopotamus major*, etc. On a pu constater la présence de l'étage du Crag dans diverses autres contrées d'Europe et le reconnaître jusqu'à la Nouvelle-Hollande, où l'on assure qu'il s'étend sur des surfaces d'une centaine de lieues carrées.

Dans la description des divers étages du Terrain paléothérien, nous n'avons point parlé des végétaux fossiles, nous réservant de reproduire ici quelques paragraphes d'une intéressante thèse de botanique que M. Raulin vient de présenter et de soutenir à la Faculté des Sciences de Paris. Dans ce Mémoire, intitulé: *Sur la transformation de la Flore de l'Europe centrale pendant la période tertiaire*, M. Raulin indique, sous forme de tableaux détaillés, tous les végétaux fossiles qui peuvent être rapportés, suivant lui, aux étages Eocène, Miocène et Pliocène. Puis, ne tenant plus compte que des familles qui ont au moins quatre représentants ou espèces dans l'un de ces trois étages, il résume son travail par le tableau suivant:

DIVISIONS ET EMBRANCHEMENTS,	FAMILLES,	TERRAIN éocène. (Étage parisien.)	TERRAIN miocène. (Molasse et Faluns.)	TERRAIN pliocène. (Crag.)	
1. Cryptogames amphigènes.	Algues.	15	5	6	
	Champignons.	»	2	5	
	Mousses.	1	2	5	
2. Cryptogames acrogènes.	Fougères.	1	5	10	
	Characées.	4	5	1	
3. Phanérogames monocotylédones.	Nipacées.	14	»	»	
	Palmiers.	6	11	10	
	Naiades.	15	5	1	
	Gamopétales.	Apocynées.	»	9	»
		Ericacées.	»	»	9
	Angiospermes.	Ilicinées.	»	»	6
			Malvacées.	10	»
		Acérinées.	»	4	17
		Sapindacées.	8	»	»
		Celtidées.	1	2	8
Platanées.		»	4	»	
Laurinées.		»	4	2	
Dialypétales.		Protéacées.	7	1	»
		Rhamnées.	5	»	11
4. Phanérogames dicotylédones.		Papilionacées.	20	7	6
	Juglandées.	»	»	15	
	Salicinées.	»	2	15	
	Quercinées.	»	5	24	
	Bétulinées.	1	1	8	
	Myricées.	»	8	5	
	Gymnospermes.	Taxinées.	»	5	10
Cupressinées.		14	5	25	
	Abiétinées.	2	7	59	
		122	91	254	

D'après ce tableau, qui, ainsi que nous l'avons dit, ne comprend pas toutes les familles non représentées par quatre espèces au moins dans l'un des trois étages paléothériques, on trouve les caractères suivants pour la végétation de chacun de ces étages.

La Flore Éocène se compose de 127 espèces, dont 113 appartenant aux familles suivantes : Algues, Characées, Nipacées, Palmiers, Naiades, Malvacées, Sapindacées, Protéacées, Papilionacées et Cupressinées.

La Flore Miocène, sur 113 espèces, en comprend 69 réparties parmi les Algues, Palmiers, Naiades, Apocynées, Acérinées, Platanées, Laurinées, Papilionacées, Quercinées, Myricées et Abiétinées.

La Flore Pliocène enfin est composée, sur 259 espèces, de 221 rentrant dans les Algues, Champignons, Mousses, Fougères, Palmiers, Éricacées, Ilicinées, Acérinées, Celtidées, Rhamnées, Papilionacées, Juglandées, Salicinées, Quercinées, Bétulinées, Myricées, Taxinées, Cupressinées et Abiétinées.

Chacune de ces trois Flores a donc été caractérisée par des végétaux particuliers.

TERRAINS D'ALLUVIONS.

Syn. : Terrain de transport; Période alluviale de M. Cordier.

Nous sommes enfin arrivés aux couches sédimentaires les plus modernes, celles qui forment les parties les plus superficielles de l'écorce terrestre, et qui sont aussi le plus universellement répandues sur nos continents. Ces diverses couches alluviales occupent des positions relatives telles qu'on peut, au premier abord, les confondre. En effet, quelquefois elles s'enchevêtrent et se recouvrent réciproquement, paraissant n'observer aucune règle de superposition constante. Cependant on a pu reconnaître d'une manière positive que ces dépôts, généralement arénacés et incohérents, appartiennent à deux époques bien distinctes. De là leur division en deux étages nommés *Alluvions anciennes* et *Alluvions modernes*. Les premières paraissent provenir de perturbations violentes, de causes beaucoup plus puissantes que celles qui agissent de nos jours; les secondes, au contraire, doivent simplement leur origine aux actions érosives actuelles, ou qui ont eu lieu depuis les temps historiques les plus reculés.

Étage des alluvions anciennes.

Syn. : *Étage diluvien* de M. Cordier; *Diluvium* des géologues anglais; *newer Pliocene* ou *nouveau Pliocène* de M. Lyell; *Terrain Clysmien* de MM. Brongniart et Huot; *Terrain de transport et d'attérissement*; *Terrain de transport ancien*.

La composition des Alluvions anciennes varie nécessairement selon la nature minérale des contrées qui en ont fourni les matériaux. En général, elles se composent de couches meubles, de fragments roulés provenant de toutes sortes de Roches, mêlés à des Sables, des Argiles ou des Marnes. Ces couches, d'une épaisseur variable, sont placées plus ou moins profondément au-dessous de la terre végétale, quelquefois même à la surface du sol. Leur principal caractère est d'être presque toujours accompagnées d'énormes fragments de Roches, à angles émoussés, nommés *blocs erratiques*, dont quelques uns présentent des volumes très considérables : il en est qui ont jusqu'à 20 mètres cubes.

Les cailloux roulés et les blocs erratiques recouvrent une grande partie de notre continent; on les rencontre sur des plateaux ou des montagnes si élevés, qu'il est impossible de supposer qu'aucun cours d'eau, mû par les forces actuelles les plus puissantes, ait jamais pu atteindre à de pareils niveaux; en sorte que, pour expliquer leur transport, il faut nécessairement admettre un violent cataclysme ayant produit de grands accidents, d'érosion, et qui, sous l'influence de puissants courants, aurait dispersé ces détritiques roulés à des distances et à des hauteurs plus ou moins considérables.

On remarque, dans la vallée de la Seine, au-dessus du niveau de la rivière, une zone d'Alluvions anciennes dont la largeur atteint sur quelques points plus d'une lieue (Saint-Germain, Boulogne, Sablonville, etc.). En examinant avec soin ce dépôt, on reconnaît qu'il contient, non seulement des blocs de Grès provenant de l'Argile plastique des environs de Montereau, et des fragments de presque toutes les Roches du plateau tertiaire parisien, mais encore du Calcaire jurassique qui vient évidemment de la Bourgogne, et même des détritiques de Granite, de Syénite, de Porphyre et de Gneiss, identiques avec

ceux des montagnes du Morvan (Nièvre), d'où ils ont été charriés. Tout porte à croire que ces dépôts et leurs analogues, qu'on trouve à peu près partout, ne sont autre chose que le résultat du dernier cataclysme, qui a mis fin à la période paléothérienne, en produisant une érosion générale.

Ailleurs, dans le Nord de l'Europe, les blocs erratiques sont répandus par myriades. Ils se montrent par traînées longitudinales affectant généralement une direction à peu près nord et sud. Ils sont ordinairement en Granite, Gneiss, Porphyre, plus rarement en Calcaire. En étudiant la nature minérale de ces masses enfouies souvent dans les Alluvions qui nous occupent, on a pu leur reconnaître des caractères identiques à ceux des Roches qui constituent les montagnes de la péninsule Scandinave, et constater ainsi leur point de départ.

Le mode de transport de ces blocs, quelquefois considérables, ainsi que ces masses de cailloux roulés qui couvrent surtout les parties nord de l'ancien comme du nouveau monde, ont été le sujet de grandes discussions, et, de part et d'autre, on a conçu des hypothèses plus ou moins ingénieuses, mais dont aucune n'explique le fait d'une manière bien satisfaisante. C'est ainsi que quelques géologues pensent que les blocs erratiques ont été transportés par des bancs de glaces détachés des glaciers et poussés avec violence vers le sud. Quand la fonte avait lieu, les Roches, devenues libres, se précipitaient au fond des eaux, sur des plaines, des vallées ou des montagnes sous-marines. Ces masses seraient restées là jusqu'à ce qu'un soulèvement ou la retraite des eaux fussent venus les mettre à sec. D'autres auteurs venus, au contraire, que ces blocs ont pu être charriés par un énorme courant, dont l'extrême rapidité et la puissance accrue par la masse de matières terreuses qu'il tenait en suspension suffisaient pour vaincre l'action de la gravité sur les blocs erratiques et les empêcher de tomber ailleurs que sur les digues qu'ils rencontraient dans leurs parcours; en sorte qu'ils pouvaient se disperser à des distances et à des hauteurs plus ou moins considérables, selon leur volume et leur proximité du centre du courant qui les avait détachés.

Enfin, divers géologues, ne trouvant

pas ces hypothèses suffisantes pour rendre compte d'un phénomène si général, et pour expliquer le transport des blocs erratiques, appellent à leur aide un ordre de choses presque surnaturel, bien que possible, d'après quelques astronomes. Il ne s'agirait de rien moins que du choc ou du passage d'une comète dans le voisinage de la terre. L'attraction de cet astre errant, augmentant alors en raison de sa proximité, aurait déterminé sur la terre de grands déplacements dans les eaux de la mer, d'où seraient résultés des courants immenses qui auraient détaché et entraîné, à des distances considérables, cette masse de matériaux divers constituant l'étage des alluvions anciennes.

C'est à ces mêmes alluvions qu'on rapporte les gîtes stannifères du Cornouailles, dont le gisement originaire doit être rapporté au terrain granitique; les dépôts auroplatinifères qu'on exploite sur le versant occidental des monts Ourals; les dépôts si renommés du Brésil, de la Colombie, de la Californie, et enfin tous les dépôts gemmifères formés de cailloux roulés, parmi lesquels on trouve divers métaux précieux, accompagnés d'Émeraudes, de Topazes, de Corindons et de Diamants, détachés de leurs gisements originaires par l'action combinée des agents érosifs.

Les alluvions anciennes renferment une grande quantité de Mammifères fossiles, dont les uns ont leurs congénères parmi les animaux actuellement vivants, mais dont plusieurs genres et un grand nombre d'espèces n'ont point leurs représentants dans la nature animée. Telles sont plusieurs espèces de *Mastodontes*, de *Rhinocéros*, le *Megaltherium* et le *Megalonix*, sorte de Tatou géant. Parmi les débris organiques trouvés dans la vallée de la Seine, nous citerons l'*Elephas primigenius* et le grand Élan d'Irlande (*Cervus giganteus*), espèces également perdues. C'est à l'étage que nous décrivons que se rapportent les remarquables dépôts ossifères des côtes de la Sibérie, où l'on a trouvé l'*Elephas primigenius* ou grand *Mammoth*, et le *Rhinoceros tichorinus*, qui, bien qu'enfermés depuis des milliers d'années dans des limons et des argiles arénacées, avaient encore leur cadavre dans un tel état de conservation que les Chiens en ont pu manger la chair; ce qui autorise à conclure qu'ils

ont été saisis par la gelée immédiatement après leur mort.

On rapporte également aux alluvions anciennes une partie des dépôts ossifères que renferment certaines cavernes. Pour tout ce qui concerne ce sujet, nous renvoyons le lecteur au remarquable article GROTE et CAVERNES, que M. Desnoyers a inséré dans ce Dictionnaire.

Étage des alluvions modernes.

Syn.: *Terrain post-diluvien*; *Post-diluvium*, *Période jovienne* de M. Al. Brongniart; *Terrain de l'époque actuelle*; *Terrain récent*.

Ce dernier étage comprend tous les dépôts qui se sont formés depuis le commencement de la période actuelle, pendant les temps historiques, et ceux qui se forment actuellement sous nos yeux. Il présente des produits très variés, résultant, en général, de la désagrégation de toutes sortes de roches, et des éboulements que produisent les eaux en s'infiltrant dans le sein de la terre.

Dans les contrées montagneuses, au pied des escarpements et sur les rivages où la mer bat les falaises, nous voyons tous les jours se former des accumulations d'éboulis composés des débris de roches que la pluie, la gelée et les autres agents érosifs tendent sans cesse à désagréger. Souvent ces dépôts présentent des infiltrations de matière calcaire ou ferrugineuse, faisant l'office d'un ciment qui les solidifie avec le temps, donnant ainsi naissance à des brèches ou à des poudingues, selon que les fragments sont anguleux ou roulés.

Il existe sur divers points des dépôts de nature différente: ce sont des eaux marécageuses, stagnantes, dans lesquelles la tourbe se forme journellement, avec d'autres dépôts plus ou moins boueux. Ces dépôts tourbeux et boueux, qui devaient être beaucoup plus nombreux au commencement de l'époque actuelle, puisque les défrichements en ont fait disparaître un très grand nombre, contiennent une multitude d'ossements appartenant, le plus souvent, à des espèces vivantes, et, chose digne de remarque, quelquefois encore à des espèces perdues.

D'un autre côté, on sait que les cours d'eau charrient et déposent des sédiments, soit sur le fond des vallées qu'ils parcou-

rent, soit jusqu'à leur embouchure, ou même sans la mer, donnant ainsi naissance à des îles nouvelles ou à des *Deltas* plus ou moins considérables. Ailleurs les mers amoncellent, sur quelques points de la côte ou dans leur sein, des amas de galets, des bancs de sables, qui forment des écueils dangereux pour la navigation. Quelquefois ces dépôts arénacés sont poussés sur les plages basses de l'Océan; là, les vents dominants s'en emparent, et les transportent dans l'intérieur des terres, sous forme de traînées de monticules qu'on nomme *dunes*.

Dans certaines contrées, il se forme sur le rivage des dépôts de débris de coquilles plus ou moins arénacés, et qui se solidifient à l'aide de la précipitation du carbonate de Chaux que les eaux tiennent en dissolution. C'est ce qu'on voit, par exemple, sur les côtes de la Morée, de la Sicile, et surtout de la Guadeloupe, où l'on a trouvé, incrusté dans un dépôt coquillier, un squelette de femme, probablement de race caraïbe.

Les dépôts marins, les plus remarquables correspondant à cet étage sont ceux qui résultent de l'accumulation de certains Mollusques qui vivent en familles, et surtout de Polypiers. Ces petits animaux, par leurs sécrétions calcaires et l'accumulation de leurs dépouilles, produisent d'immenses bancs ou récifs, qu'on trouve surtout en grand nombre dans les mers de la zone intertropicale.

Enfin, on rapporte aussi aux alluvions modernes les dépôts de tufs calcaires ou travertins, ainsi que d'autres concrétions calcaires ou siliceuses que déposent certaines sources minérales, ou encore qui se forment par suintement dans les grottes et cavernes, en donnant naissance aux *stalactites* et aux *stalagmites*.

C'est dans ces cavernes qu'on trouve diverses concrétions mêlées à des cailloux et à des limons, au milieu desquels gisent des accumulations d'ossements de Mammifères la plupart carnassiers, et dont beaucoup appartiennent à des espèces perdues. Ces animaux faisaient sans doute leur demeure de ces retraites souterraines, comme semblent l'indiquer les masses d'*Album gracum* qu'on y trouve, et qui ne sont autre chose que le produit de leurs déjections. On rencontre aussi dans ces cavernes d'autres débris d'a-

nimaux, qui, probablement, servaient de proie aux premiers; car on a trouvé des os rongés et entamés, sur lesquels on distingue parfaitement les traces non équivoques de dents d'animaux carnassiers. Plusieurs cavernes ont offert, mêlés à des débris d'animaux d'espèces perdues, des ossements humains et des fragments de poteries, grossiers produits de l'industrie des premiers hommes. M. Desnoyers (*Voy. l'article GROTTES et CAVERNES déjà cité*) et divers autres géologues considèrent cette singulière association comme le résultat de plusieurs causes fortuites, non simultanées, postérieures au comblement de la plus grande partie des cavernes, et pouvant indiquer des dépôts et des remaniements plus modernes.

Ici finit la description des Terrains successivement formés par la voie aqueuse. Notre but était de mettre en relief les traits les plus saillants des étages qui les composent. Pour compléter ce précis géognostique, nous n'avons plus qu'à exposer, d'une manière succincte et chronologique, l'apparition et la description des principaux produits ignés, qui, à toutes les époques, sont sortis de la masse centrale, à travers les Terrains sédimentaires qu'ils ont souvent bouleversés, et sur lesquels ils sont venus quelquefois s'épancher.

TERRAINS PLUTONIQUES OU D'ORIGINE IGNÉE.

Syn.: *Terrain pyrogène*, comprenant les *Terrains granitique, pyroïde et volcanique* ou *vulcanique* de divers géologues; *Dépôts massifs* ou *ignés* de M. Boué.

Ainsi que nous l'avons énoncé, les roches qui constituent ces Terrains se trouvent mêlées ou intercalées avec les masses stratifiées de toutes les époques, et particulièrement des époques anciennes. Elles portent tous les caractères de roches émanées du sein de la terre à l'état de fusion ignée. On les trouve enclavées dans le sol primordial et dans les Terrains sédimentaires, soit sous la forme d'amas transversaux formés par injection à travers les fentes provenant des dislocations de l'écorce terrestre, soit en accumulations stratiformes et indépendantes, résultant de éruptions plus ou moins répétées à la surface.

L'aspect et la texture de ces roches ignées

sont excessivement variables. Ces différences paraissent résulter de l'absence ou de la présence d'un certain nombre d'éléments composants, comme aussi de circonstances diverses qui ont présidé à leur refroidissement; aussi voit-on quelquefois la même roche, pour peu qu'elle ait quelque étendue, présenter des variétés d'aspect et de composition auxquelles on serait tenté d'assigner des noms différents, si, au lieu de s'occuper de la masse entière, on portait son attention seulement sur quelques unes de ses parties. Quant à l'âge de ces mêmes roches, il est souvent très difficile de le déterminer avec précision. En effet, les produits ignés ne peuvent pas être aussi rigoureusement classés que les produits aqueux; car la stratification et les fossiles, bases de la classification des roches sédimentaires, n'existent pas dans la presque totalité des matières ignées. Cependant, comme ces dernières correspondent, généralement, à des époques distinctes des Terrains sédimentaires qu'elles ont traversés, et qu'elles présentent d'ailleurs des caractères minéralogiques qui les distinguent selon qu'elles appartiennent à des époques plus ou moins anciennes, on a pu, en combinant les observations faites en diverses contrées, établir leur ordre d'ancienneté d'une manière positive, bien que générale.

On conçoit que les limites de notre cadre ne nous permettent pas de donner ici une description détaillée des principales roches ignées; aussi à l'exemple de plusieurs géologues, nous les réunirons toutes en quatre groupes distincts, qui sont, d'après leur ordre chronologique, les Terrains *granitoïde*, *porphyroïde*, *trachy-basaltique*, et *lavique* ou *volcanique proprement dit*.

TERRAIN GRANITOÏDE.

Ce groupe, principalement caractérisé par la prédominance du Granite et de la texture granitoïde, comprend aussi des Syénites, des Diorites, des Pegmatites, etc. Toutes ces roches constituent des enclaves, ou amas transversaux coupant les plans de stratification des assises du Terrain primitif, à la partie supérieure duquel on les voit affleurer. Quelquefois même elle se prolongent assez avant dans les anciens Terrains sédimentaires. En général, elles se présen-

tent dans de larges fissures plus ou moins étendues, fissures par lesquelles s'est épanchée la matière liquide et incandescente qui en a rempli les intervalles.

Le *Granite*, composé de Feldspath, de Quartz et de Mica, est la roche la plus abondante qu'aient produite les épanchements des premiers âges. Outre les montagnes et plateaux considérables qu'il forme à la surface de la terre, on le cite encore en énormes filons ou dykes traversant quelques anciens Terrains sédimentaires, ce qui indique qu'il est sorti à différentes époques. A raison de son étendue, qui va quelquefois jusqu'à 30 et 40 lieues carrées, le Granite a participé à tous les mouvements de dislocations qui ont agité l'écorce terrestre; cela devient évident en présence des nombreux filons qui le traversent, et dont la nature diverse et la formation postérieure peuvent, en quelque sorte, retracer l'histoire et indiquer l'âge de ces dislocations. Ces filons, qui s'entrecoupent souvent, sont stannifères, cuivreux, plombifères, etc. Les substances métalliques se trouvent généralement dans le Granite; il faut en excepter cependant l'Étain de la Saxe, de Cornouailles, et les minerais de Plomb du Tyrol.

Quelques variétés de Granite, exposées à l'action de l'air et de l'eau, se désagrègent facilement, par suite de la décomposition de l'élément feldspathique. C'est à cette circonstance que sont dus les blocs arrondis qui couvrent alors le sol, et qui sont quelquefois empilés les uns sur les autres de la manière la plus bizarre.

La *Syénite* est, après le Granite, la roche la plus importante du Terrain qui nous occupe. Elle présente des variétés de composition qui la font changer d'aspect; et, comme le Granite, elle constitue des enclaves considérables. A Syène, en Égypte, elle forme une bande transversale à la direction du Nil, qui s'étend de l'est à l'ouest sur une soixantaine de lieues. La Syénite est moins susceptible de décomposition que le Granite, et l'on remarque qu'elle ne contient pas de filons métallifères.

Les autres roches du Terrain granitoïde ont bien moins d'importance que le Granite et la Syénite: ce sont principalement des *Pegmatites* et des *Diorites*, formant aussi des amas transversaux. La première est, ea

quelque sorte, un Granite sans Mica : c'est dans son sein qu'existent les cristaux les plus volumineux que l'on connaisse. Les grandes lames de Mica de Sibérie, dont les paysans russes se servent quelquefois pour vitrer les fenêtres de leurs cabanes, et qu'on emploie principalement pour le vitrage des vaisseaux, ont été trouvées au contact de la Pegmatite. Le magnifique cristal de Quartz hyalin, exposé à l'entrée de la galerie de géologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, provient également de cette roche.

Les Pegmatites offrent un curieux phénomène d'altération dont la cause est encore peu connue : elles se décomposent par place jusqu'à une très grande profondeur, sans que les parties encaissantes participent à cette décomposition. C'est à cette particularité qu'est due l'origine du Kaolin ou terre à porcelaine.

Quant à la Diorite, elle diffère du Granite en ce que le Quartz et le Mica y sont remplacés par l'Amphibole. Cette roche est généralement à petits grains, présentant parfois, dans l'agrégation de ses molécules, un genre particulier de cristallisation, comme dans la *Diorite orbiculaire de Corse*, formée d'une pâte de Diorite, contenant des orbicules à couches concentriques, alternativement composées de Feldspath et d'Amphibole. On cite encore comme appartenant au Terrain granitoïde des amas de *Kersanton*, qu'on trouve principalement en Bretagne; enfin des *Sélagites*, des *Fraïdronites*, etc., qu'on rencontre dans diverses contrées. Ces dernières roches, moins répandues que les autres, forment des enclaves peu considérables sur quelques points du Terrain primitif.

Le Terrain granitoïde se montre à la surface du sol, dans la plupart des pays accidentés et montagneux. On le voit dans certaines parties des Pyrénées, des Alpes, dans la Bretagne, les Vosges, l'Auvergne, le Limousin, le Vivarais, etc. Il se présente abondamment en Saxe, en Silésie, en Bohême, dans la Scandinavie, etc., et sur un grand nombre de points de l'Afrique, de l'Amérique et surtout de l'Asie. Les chaînes de montagnes qu'il constitue sont souvent très élevées; elles ont généralement une forme arrondie, mais quelquefois leurs

cimes sont escarpées et se terminent en pointe.

TERRAIN PORPHYROÏDE.

Ce Terrain, assez répandu dans la nature, comprend, comme le précédent, plusieurs Roches différentes, parmi lesquelles dominent les Porphyres. L'état actuel des connaissances géognostiques ne permettant pas d'établir des données chronologiques bien rigoureuses sur l'apparition de ces diverses Roches, nous dirons seulement, d'une manière générale, qu'elles ont commencé à s'épancher postérieurement à la formation du Terrain primitif, et que les enclaves transversaux, ou produits éruptifs qu'elles ont formés dans les Terrains sédimentaires, appartiennent principalement aux époques silurienne, dévonienne et carbonifère.

Les *Porphyres* sont très variés de composition et d'aspect (*Voyez l'article ROCHES*): ils passent les uns aux autres par des nuances presque insensibles. Bien que tous sortis du foyer central, ils présentent, suivant M. Cordier, deux modes différents de formation. Les uns, les plus anciens, résultent des épanchements qui ont eu lieu à la suite de dislocations générales ou locales, tandis que les autres paraissent être le produit d'éruptions volcaniques analogues aux éruptions actuelles; aussi aurons-nous à considérer dorénavant deux sortes de produits ignés : ceux d'épanchements, sortis à travers les fissures de l'écorce terrestre, et ceux d'éruptions, amenés à la surface par l'intermédiaire de cheminées volcaniques. Ces derniers prennent plus d'importance à mesure qu'augmente la puissance de l'écorce terrestre; les autres, au contraire, cessent de paraître à l'époque de la formation paléothérienne, ou, s'ils existent encore, ils ne forment plus que des dykes, résultant de ce que les laves, au lieu de monter jusqu'à la surface, se sont épanchées souterrainement dans des fissures. Quelquefois, cependant, divers amas transversaux laissent dans l'esprit un doute à cet égard; car l'appareil volcanique ayant été en partie démantelé ou détruit complètement, il ne reste plus que des lambeaux, dont le mode de formation devient difficile à déterminer.

Les produits du Terrain porphyroïde sont principalement des *Porphyres pérosiliceux*, leurs

syénitiques, protoginiques et pyroxéniques, des *Diorites*, des *Syénites zirconiennes* (Norvège), des *Pyromérides* (Corse) et des Roches pyroxéniques plus rares, nommées *Lherzolite*, *Ophitone*, *Ophite* et *Mimosite*.

Le Terrain porphyrique proprement dit est généralement considéré comme ne remontant pas, dans l'échelle géognostique, plus haut que le Terrain carbonifère; mais à la formation porphyrique se rattachent divers dépôts pyrogènes, qui, bien que sortis un peu plus tard du même foyer, se placent comme intermédiaires entre le Terrain porphyrique proprement dit et le Terrain trachyto-basaltique qui lui succède. Ces dépôts contiennent encore exceptionnellement quelques Roches porphyriques, mais qui n'offrent plus la même importance. En effet, pendant les périodes pénéenne, triasique et jurassique, il ne s'est formé que des produits pyrogènes d'une médiocre étendue. Ce sont surtout des *Porphyres dioritiques*, des *Leucostites*, des *Mimosites*, etc.

Il n'en est pas de même de la période crétacée. Celle-ci paraît avoir été terminée par des éruptions volcaniques à peu près semblables aux éruptions actuelles, et par de nombreux épanchements qui ont pris jour à travers les fissures de l'écorce terrestre. Dans le midi de la France, le Terrain crétacé présente de grandes intercalations de Roches amphiboliques, telles que *Diorite*, *Amphibolite* et *Porphyre dioritique*. Ailleurs, c'est le système pyroxénique qui domine; il consiste en *Mimosite* et en *Porphyre pyroxénique*. En Hongrie, c'est un système de trachytes, différant des Trachytes ordinaires par la présence de l'élément quartzeux ou siliceux. Enfin diverses Roches analogues se montrent aussi en Saxe où elles sont représentées par des *Réinites*.

Le Terrain porphyroïde contient diverses substances métallifères. On y trouve du Mercure, du Manganèse, de l'Aimant, des sulfures de Fer et divers oxydes de ce métal. L'Or et l'Argent s'y rencontrent aussi; et l'on sait que des gîtes importants de ces deux métaux précieux existent dans cette formation au Mexique, en Transylvanie et en Hongrie.

Quant à l'aspect du sol, la plupart des montagnes porphyriques présentent une forme conique. Dans les Vosges, elles ont de 1,000

à 1,500 mètres de hauteur. Ailleurs, elles sont plus ou moins élevées et présentent presque toujours, sur leurs flancs, de grandes dépressions. Au reste, le terrain porphyroïde se rencontre si fréquemment dans la nature, qu'il serait oiseux d'entreprendre ici une énumération même générale des lieux où il existe. En effet, on le trouve mêlé, sous tous les modes de gisement possibles, avec les formations stratifiées qui lui correspondent. Tantôt ces diverses Roches sont injectées ou intercalées entre les couches sédimentaires, sur des étendues considérables; tantôt elles constituent des cimes de collines ou de montagnes. D'autres fois elles se présentent à l'état de filons ou de dykes; enfin elles forment aussi, à la surface, des amas ou des plateaux assez étendus, comme dans quelques parties de l'Allemagne.

TERRAIN TRACHYTO-BASALTIQUE.

Les dépôts pyrogènes de ce groupe résultent seulement d'éruptions volcaniques ayant eu lieu pendant la période paléothérienne. Ces Roches, à texture cristalline moins apparente que celle des groupes précédents, peuvent se diviser en trois systèmes minéralogiquement distincts:

Le premier ne présente que des Roches feldspathiques (Trachytes).

Le deuxième n'offre que des Roches à base pyroxénique (Basaltes).

Le troisième est mixte, c'est-à-dire composé de Roches à la fois feldspathiques et pyroxéniques.

Le type du système feldspathique ou trachytique se montre principalement aux monts Euganéens, dans le Siebengebirge, en Auvergne, dans le Vivarais, etc.; il est composé de *Trachyte*, de *Porphyre trachytique* (*Leucostite*), de *Phonolite*, d'*Obsidienne*, de *Ponce* et de *conglomérats trachytiques*. Ces Roches trachytiques forment des dykes, des filons et surtout des coulées d'une certaine épaisseur, et moins disséminées que la Basalte, circonstance indiquant que, lors de leur sortie, elles possédaient un certain état pâteux et consistant qui ne leur a pas permis de s'étendre aussi loin que d'autres coulées de nature différente; aussi présentent-elles des ondulations, des aspérités sur les pentes où elles se sont déversées.

La plupart des volcans éteints ou en ac-

tivité sont établis sur des massifs trachytiques, comme au centre de la France, aux îles du Cap-Vert, et surtout en Amérique, dans la grande chaîne des Andes, où toutes les bouches ignivomes reposent sur des Roches de cette nature. Le Trachyte constitue des masses considérables dans beaucoup d'autres contrées volcaniques. Il se présente sous forme de plateaux et de montagnes coniques souvent très élevées. On le considère comme ayant précédé les Roches basaltiques qui forment notre seconde division.

Le *Système pyroxénique* ou *basaltique* est caractérisé par le *Basalte*, le *Basanite*, la *Mimosite*, la *Dolérite*, l'*Amphigénite*, la *Péridotite*, les *Scories*, etc. Les couches que forment ces Roches ayant plus d'étendue que celles des Roches trachytiques, paraissent avoir joui d'une plus grande fluidité, qui leur permettait de s'étendre avec moins d'épaisseur. Le terrain basaltique se montre, en France, dans les départements de l'Aveyron, du Cantal et de l'Ardèche. Il se montre aussi en Saxe, en Bohême, dans la Hesse, et surtout aux îles Hébrides (en Écosse), où l'on voit, dans l'île de Staffa, la célèbre colonnade prismatique, vulgairement appelée *Grotte de Fingal*; et enfin en Irlande, à Antrim, localité célèbre par sa *Chaussée des Géants*.

La structure prismatique à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 côtés qu'affectent presque constamment les masses basaltiques, paraît provenir du retrait produit par le refroidissement. On la retrouve partout dans les coulées, comme dans les dykes et dans les filons; la forme hexagonale est la plus commune, et celle des 4 côtés la plus rare. Ces prismes s'élèvent jusqu'à 25 ou 30 mètres, présentant un diamètre variable de 5 à 40 centimètres. Le plus souvent ils sont perpendiculaires et articulés par tronçons comme de véritables colonnes d'architecture.

Nous croyons utile d'ajouter que la structure prismatique n'est pas seulement propre aux Roches basaltiques; en effet, diverses coulées trachytiques d'Irlande présentent la même disposition qu'elles doivent sans doute aussi au retrait de la matière pendant son refroidissement.

Quant au *système mixte* (feldspathique et pyroxénique), il est généralement plus répandu que les deux autres; et, bien qu'il pré-

sente diverses irrégularités, on a pu constater que c'est particulièrement aux extrémités du système qu'on trouve les Roches ou laves pyroxéniques, et vers leur centre que se rencontrent les Roches feldspathiques qui, à raison de leur état plus consistant, n'ont pu couler aussi loin que les premières. On voit de beaux exemples de cette disposition à Ténériffe, au Puy-de-Dôme, au Mont-Dore et dans plusieurs autres contrées.

Dans le voisinage des masses d'origine ignée, les Roches sédimentaires offrent quelquefois des traces visibles d'altération et, par suite, présentent un aspect différent de leur état habituel. C'est ainsi que certains Calcaires, en contact avec les Basaltes, ont pris une texture plus ou moins cristallisée; que la Houille, dans des circonstances analogues, perd son bitume et passe à l'Anthracite; que les Grès sont crevassés et prennent quelquefois un aspect vitreux; que d'autres Roches, enfin, se trouvent plus ou moins métamorphosées. Mais ces sortes d'altérations ne sont pas toujours reproduites dans des circonstances analogues; aussi voit-on souvent des produits d'origine aqueuse toucher immédiatement aux produits ignés, sans présenter pour cela la moindre trace d'une altération qui, d'ailleurs, ne paraît avoir eu lieu que sur une échelle très limitée.

Il est probable que les nombreux dépôts d'éruptions volcaniques de la période paléothérienne ont perdu, en partie, leur forme primitive, démantelés qu'ils ont été par le grand cataclysme diluvien; la plupart des roches pyrogènes de cette époque se présentent sous forme de courants de laves, de scories, de cendres ou de déjections incohérentes, quelquefois consolidées par un ciment postérieur, qui en a fait des conglomérats.

Sur les points où ces matières sont meubles, on trouve accidentellement, de temps à autre, des débris organiques appartenant à l'*Elephas primigenius*, au *Rhinoceros tichorinus*, etc. Sans doute que ces animaux ou leurs débris ont été saisis, enveloppés par des produits pulvérulents, qui, dans quelques circonstances, sont projetés fort loin par les volcans et en quantité considérable. On trouve ces restes organiques d'espèces perdues en Auvergne, au Mont-Dore, dans le prolongement des Apea-

nins, etc.; mais, jusqu'ici, on n'y a découvert aucun indice ou débris de l'industrie humaine, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous avons appris en étudiant les Terrains sédimentaires qui correspondent à cette époque.

TERRAIN LAVIQUE ou VOLCANIQUE
PROPREMENT DIT.

Ce nom est généralement consacré aux dépôts volcaniques résultant des éruptions survenues, depuis le commencement de l'époque actuelle ou historique, jusqu'à nos jours. Ce groupe pyrogène moderne ne présente, en général, aucun caractère particulier qui le distingue du Terrain précédent. Les matières qui le composent sont absolument semblables aux matières vomies durant la période paléothérienne, avec cette différence cependant que le temps et les circonstances n'ayant pas permis aux infiltrations minérales d'agir sur ces produits récents, comme sur les produits plus anciens, il en résulte que les premiers diffèrent des produits anciens par l'absence presque complète de minéraux accidentels. D'autre part, leurs éléments meubles n'ont pu être désagrégés et reconsolidés ensuite par un ciment quelconque, comme il est arrivé aux matières volcaniques de la période précédente. Abstraction faite de ces circonstances, le Terrain lavique est représenté par les mêmes laves ou roches feldspathiques, basaltiques, périclites et vitreuses.

Il importe de remarquer ici que les roches volcaniques de la période précédente sont le résultat d'éruptions considérables, et que les phénomènes qui les produisaient étaient à la fois plus généraux et plus puissants que ceux de l'époque actuelle. Il résulte de cette observation bien constatée, que la cause qui préside à l'émission des roches pyrogènes a perdu et perd encore chaque jour de son importance; car, depuis le commencement de notre période, la moitié, au moins, de ses volcans se sont éteints.

Nous n'en dirons pas davantage sur le Terrain lavique, si facile à apprécier: au reste, nous le répétons, ses produits ne diffèrent de ceux de l'époque précédente que par le caractère chronologique qui les sépare, et qu'en ce qu'ils renferment quelquefois les débris de l'industrie humaine, con-

jointement avec des dépouilles d'animaux appartenant aux espèces actuelles.

Si nous résumons en peu de mots les faits capitaux des Terrains ignés ou pyrogènes, nous voyons que, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours, il y a eu continuité dans l'émission des matières pyrogènes; que cette émission s'est faite d'abord par épanchements, ensuite par éruptions; qu'elle a été plus fréquente et plus considérable aux époques anciennes; qu'en même temps ces produits avaient une plus grande force de cristallisation; et qu'enfin plus on approche de l'époque actuelle, et plus la puissance qui préside aux phénomènes éruptifs se restreint et s'amointrit; en sorte que les laves qui surgissent actuellement se trouvent, pour ainsi dire, isolées et comme étrangères au sol qui les reçoit.

Nous terminons ici cet article, peut-être un peu long pour le cadre qui lui est destiné, mais à coup sûr beaucoup trop court pour résumer fidèlement tous les caractères des Terrains, et rechercher les causes diverses qui ont présidé à leur formation. Il se trouve d'ailleurs complété par les articles suivants de MM. Élie de Beaumont et Constant Prevost, insérés dans ce Dictionnaire, et auxquels nous renvoyons: **SYSTÈMES DE MONTAGNES, TERRAIN, TERRE, GÉOLOGIE, FORMATION, SYNCHRONISME ET FOSSILES.** Voy. aussi **VOLCAN, VÉGÉTAUX FOSSILES** et notre article **ROCHES.** (CH. D'ORBIGNY.)

TERRAPENE. REPT. — Dénomination générique employée par Merrem (1820) pour des Émydes. (P. G.)

TERRE. GÉOL. — L'espace sans limites qui nous entoure est peuplé de myriades de corps dont le nombre, les dimensions, les mouvements, les relations, les distances, causent notre étonnement et notre admiration; la *Terre*, qui pour un si grand nombre de ses habitants est le *monde*, n'est cependant que l'une des moins volumineuses de ces innombrables sphères qui semblent se mouvoir sur nos têtes; soumise comme toutes à la loi commune qui régit l'univers, elle n'est réellement qu'un atome de cet œuvre aussi merveilleux dans son ensemble que dans ses détails.

Non seulement la *Terre* n'est pas le centre de l'univers, mais elle n'est pas même l'astre principal du système solaire, sorte d'abs-

traction qui désigne l'ensemble de ceux des corps célestes qui circulent autour du Soleil.

Afin de connaître les propriétés qui distinguent ceux des astres assez rapprochés pour que notre vue et nos instruments puissent les suivre et les mesurer, l'intelligence humaine a atteint le terme qu'elle ne pourra peut-être franchir dans la découverte des vérités physiques; les astronomes et les géomètres sont, en effet, parvenus à connaître quels sont la forme, la grandeur, le volume, le poids, la marche, non seulement de la *Terre*, mais encore des autres principales *Planètes* et du *Soleil* lui-même; la distance qui existe entre chacun de ces corps, celle qui les sépare de nous, la direction, la vitesse de leur course, les phénomènes compliqués qui en résultent, rien de ce qui constitue l'histoire du Système solaire n'a échappé à l'investigation des astronomes qui peuvent, d'après les événements passés et ceux dont ils sont témoins, prédire avec assurance certains événements à venir.

La condensation plus ou moins grande de la matière qui constitue les corps sidéraux fait varier les caractères visibles de ceux-ci; les uns apparaissent comme des masses plus ou moins transparentes (*Nébuleuses*, *Comètes*), d'autres sont lumineux (les *Étoiles*, le *Soleil*), enfin d'autres sont opaques et ne brillent que par réflexion de la lumière qui les frappe (*Planètes*, *Satellites*). La *Terre* est une des douze planètes du système solaire; la distance moyenne qui la sépare du Soleil est de plus de 15 millions de myriamètres. Deux autres Planètes, *Mercur*e et *Vénus*, sont placées entre elle et l'astre central; toutes les autres se meuvent dans des orbites qui sont excentriques à celle qu'elle parcourt, la dernière (*Uranus*) étant dix-neuf fois plus loin du Soleil que n'en est la *Terre*, c'est-à-dire à plus de 290 millions de myriamètres.

Ainsi que plusieurs des Planètes, la *Terre* est accompagnée, dans sa marche, par un *satellite* qui obéit à son action de la même manière qu'elle est soumise à celle du Soleil; cet astre secondaire est la *Lune*, dont les relations avec la *Terre* sont telles que son histoire se rattache nécessairement à celle de notre globe; aussi a-t-on cru pouvoir, au mot *LUNE*, renvoyer au présent

article pour l'exposition de ceux des faits qui peuvent servir par analogie à éclairer plusieurs questions géologiques; nous nous trouvons donc engagé par ces motifs à dire accessoirement ici quelques mots sur les rapports de la *Terre* avec son satellite.

La *Lune*, ainsi que la *Terre*, toutes les *Planètes* et leurs *Satellites*, est un corps sidéral, opaque, qui ne paraît lumineux que par réflexion de la lumière solaire: sa forme est sphéroïdale; son diamètre moyen est environ à celui de la *Terre* :: 1 : 4; son volume, :: 1 : 50; sa densité, :: 2 : 3. La surface du sol lunaire présente des anfractuosités proportionnellement plus nombreuses et plus profondes que celles du sol terrestre; ses montagnes, généralement de forme circulaire, rappellent les cônes et les cratères de nos volcans; on en a reconnu qui ont 3,000 mètres d'élévation: tout annonce que ces formes sont dues uniquement à des causes ignées, car rien n'indique l'action des eaux sur le sol lunaire; on voit bien de grandes taches et des parties d'apparence unie que l'on a désignées comme des mers, mais la surface des parties du sol qui entourent celles-ci n'est pas découpée par des sillons ou vallées analogues aux bassins que parcourent nos fleuves; on croit être assuré, au surplus, d'après des observations astronomiques, que le globe lunaire n'est pas entouré d'une atmosphère sensible dont l'absence indique celle de l'eau liquide.

La *Lune* se meut sur elle-même d'occident en orient, dans le même temps qu'elle emploie à faire un tour complet autour de la *Terre*; ce qui fait qu'elle nous présente toujours la même face et que nous ne connaissons que l'un de ses hémisphères.

La *Lune* décrit autour de la *Terre* une orbite elliptique en 27 jours 7 heures 43 minutes, à la distance moyenne d'environ 38,000 myriamètres; mais comme, pendant cette révolution, le Soleil s'est avancé d'environ 27° dans le même sens que la *Lune*, les deux astres ne se retrouvent en *conjonction*, par rapport à la *Terre*, qu'après 29 jours 12 heures 44 minutes, ce qui compose une *lunaison* ou mois lunaire; pendant chacune de ces lunaisons, la *Lune* se présente à l'observateur terrestre sous plusieurs *phases*, suivant sa position par rapport au

Soleil qui l'éclaire alternativement plus ou moins complètement.

Après avoir indiqué la place que la *Terre* occupe dans l'ensemble de l'univers, il nous reste à constater ses propriétés particulières et ses caractères distinctifs.

La *Terre* n'est pas une sphère régulière ; c'est un sphéroïde déprimé vers chacun de ses pôles, de telle sorte que l'axe fictif autour duquel elle paraît tourner journallement est plus court de $1/305^e$ environ que le diamètre opposé ou équatorial.

Le diamètre moyen de la *Terre* est d'environ 12,732 kilomètres ou de 3,000 lieues ordinaires ; sa circonférence est d'environ 9,000 lieues, tandis que le diamètre solaire est cent dix fois plus long.

Des observations, des expériences et des calculs ont appris que la masse du sphéroïde terrestre pèse, dans son ensemble, environ cinq fois et demie plus que l'eau, moins, par conséquent, que la plupart des métaux, et deux fois plus que la moyenne des roches qui composent le *sol*.

Le globe terrestre possède une vertu magnétique générale, qui a pour effet d'attirer l'aiguille aimantée vers son pôle boréal (*boussole*).

Enfin tout le monde sait que la *Terre* est douée de deux mouvements : l'un sur elle-même autour de son axe polaire et qui s'exécute en 23 heures 56 minutes 4 secondes ; et l'autre autour du Soleil, en 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui donne une vitesse progressive d'environ 412 lieues par minute.

La marche circulaire de la *Terre* autour du Soleil suit une orbite elliptique dans un plan qui est incliné de $23^{\circ} 27'$ par rapport à la direction de l'axe de rotation diurne.

Les deux mouvements propres de la *Terre* ont lieu également dans la même direction, qui est aussi celle de rotation du Soleil, des autres Planètes et de leurs Satellites, et tous ces mouvements se font à peu près dans un plan qui s'écarte peu de celui de l'équateur du Soleil ; il résulte de cet ensemble de rapports la probabilité que la cause qui a donné à la *Terre* l'impulsion première dont ses mouvements actuels sont la résultante déterminée par la loi générale de l'attraction, est aussi celle qui a mis en mouvement tous les corps du système solaire.

De nombreuses observations, faites avec toutes les précautions convenables, dans les mines d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Italie, ainsi que dans les eaux thermales et les puits artésiens, attestent que la partie interne du globe terrestre est douée d'une chaleur propre dont les effets, à peine appréciables aujourd'hui à sa surface, sont cependant assez sensibles à quelques mètres de profondeur, pour que le thermomètre s'élève d'environ 1° centigrade par 27 à 30 mètres de profondeur, à partir du point où cesse d'agir la chaleur transmise par le rayonnement du Soleil.

Quelle que soit la cause originaire ou actuelle de cette chaleur interne, le fait de son existence était un des plus importants de l'histoire de la *Terre* à bien constater par l'expérience.

En effet, de cette donnée, on peut être conduit à supposer que la *Terre* a possédé antérieurement une température bien supérieure à celle qu'elle conserve aujourd'hui, et qu'elle s'est comportée et se comporte encore comme un corps échauffé qui, placé dans un milieu plus froid, se refroidit graduellement de l'extérieur à l'intérieur ; on peut en conséquence admettre que toute la masse terrestre a pu, à un moment donné, être tenue, par une haute température, à une consistance assez molle pour qu'en tournant sur elle-même elle se soit déprimée suivant son axe de rotation, en raison de la force centrifuge ; et si l'on remarque qu'en effet la quantité de ses dépressions polaires est peu différente de celle que donnerait la théorie, si l'on remarque que d'autres Planètes (*Jupiter* et *Saturne*), sont de même déprimées dans un rapport indiqué par la rapidité de leur mouvement, on peut presque considérer comme une vérité démontrée que la forme de la *Terre*, comme celle des autres Planètes, est un effet de la force centrifuge appliquée à un corps malléable et très probablement incandescent.

Les faits et la logique conduisent donc à l'hypothèse que l'imagination des premiers hommes, que le génie des Leibnitz, des Newton, des Buffon, avaient proposée, c'est-à-dire que la *Terre* pouvait être considérée comme un astre d'abord incandescent et lumineux, devenu opaque par le refroidissement, ou comme un Soleil éteint.

Fourrier, l'illustre géomètre, a traité cette haute question *ex professo*, admettant que la masse terrestre, primitivement échauffée, a subi les mêmes lois générales du refroidissement qu'éprouve tout corps placé dans un milieu plus froid que lui. Il pensait qu'au moment actuel, quelque élevée que soit la chaleur intérieure du globe terrestre, elle n'élève pas la température de la surface de plus d'un 30° de degré; par conséquent le refroidissement progressif de toute la masse ne saurait, dans l'avenir, modifier de beaucoup les climats qui sont aujourd'hui déterminés presque exclusivement par l'action du Soleil et par de nombreuses circonstances locales extérieures. Mais, dans les temps qui ont précédé, la chaleur originaire interne s'ajoutant dans une plus forte progression à celle fournie par le Soleil, on comprend que la température climatique a dû être généralement plus élevée et plus uniforme.

Comparée à un globe de 1 pied de diamètre, qui aurait la même composition et serait placé dans les mêmes circonstances que la Terre, il faudrait douze cent quatre-vingt mille ans pour que celle-ci se refroidit autant que le feraient en une seconde les points homologues du premier.

Pour que l'influence exercée par la chaleur intérieure et qui se réduit aujourd'hui, comme nous venons de le dire précédemment, à 1/30° de degré, ne soit plus que de 1/60°, il ne faudrait pas moins de 30,000 ans.

Les faits précédemment rapportés, les conséquences qui en découlent naturellement, suffisent pour appuyer l'hypothèse généralement adoptée par les géologues de la haute température originaire de la Terre; elle aurait, par l'effet de cette haute température, été assez molle et malléable pour que ses parties aient pu, sous l'influence du mouvement de rotation diurne, céder à la force centrifuge et donner lieu à l'aplatissement des pôles. Les parties les plus extérieures de cette masse incandescente ont été les premières refroidies; un moment est arrivé où les parties les plus extérieures sont devenues solides, car la solidification, comme le refroidissement, a dû se propager de la circonférence vers le centre, de telle manière que, dans le moment actuel, la première enve-

loppe durcie, figée et même refroidie, peut, à la profondeur de quelques lieues seulement, reposer sur des matières encore incandescentes et molles.

Les laves qui sortent des volcans actuels fournissent des exemples dont on peut faire l'application à la masse entière du globe; ne voit-on pas souvent des coulées dont la surface noire est assez solide et refroidie pour que l'on puisse les traverser impunément, tandis qu'à 1 ou 2 pieds de profondeur, la matière dont elles se composent est encore molle, lumineuse et tellement chaude qu'un bâton s'enflamme et brûle à son contact.

L'histoire astronomique de la Terre se termine, pour ainsi dire, à l'époque où une première pellicule solide aurait enveloppé la masse planétaire; un premier *sol*, le *sol primitif*, est constitué, et c'est à partir de ce moment que le géologue peut suivre les progrès de la formation du *sol de remblai* dont l'histoire est le principal but de ses recherches; les causes et les effets qui agissent et sont produits autour de lui, peuvent l'éclairer; et, s'il n'abandonne pas le guide sûr de l'analogie, il peut sans difficultés se rendre compte de la composition, de la structure, de la forme du sol, des changements qu'il a éprouvés et de ceux auxquels il peut être encore exposé. *Voy. GÉOLOGIE, FORMATION, FOSSILE ET SOL*: ce dernier mot a été traité à l'article TERRAIN. (C. P.)

TERRES. MIN.—Sous ce nom, on désigne communément un grand nombre de substances minérales amorphes, de nature variée, et qui toutes ont un aspect terne et terreux. Les principales espèces de Terres sont les suivantes :

TERRE ABSORBANTE, la Magnésie, à cause de la propriété qu'elle a d'absorber les sucs acides qui se développent dans l'estomac.

TERRE D'ALMAGRA, terre rouge ocreuse, qui ressemble à la Sanguine et dont on se sert dans la peinture à fresque.

TERRE ALUMINEUSE, le Lignite terreux pyritifère.—Le Schiste pyriteux.

TERRE ANGLAISE, une espèce d'Argile plastique avec laquelle se fait une faïence à couverte transparente.

TERRE D'ARMÉNIE, un Ocre rouge qu'on emploie dans la peinture à fresque.

TERRE BLEUE, le phosphate de Fer pulvé-
rulent.

TERRE BLEUE DE MONTAGNE, l'Azurite ter-
reuse et concrétionnée globuliforme.

TERRE BRUNE DE COLOGNE, un Lignite ter-
reux de couleur brune qu'on exploite à
Brühl et qu'on vend à Cologne; on l'emploie
dans la peinture, et les Hollandais s'en ser-
vent pour falsifier le Tabac à priser.

TERRE DE CASSEL, même chose que la terre
brune de Cologne.

TERRE DE CHINE, le Kaolin.

TERRE CIMOLÉE OU DE CIMOLIS, sorte d'Ar-
gile rougeâtre ou gris de perle que les Grecs
employaient pour dégraisser les draps; on
s'en servait aussi en médecine.

TERRE COMESTIBLE, sorte de Terre argileuse,
le plus souvent magnésifère, que mangent
certaines peuplades sauvages par besoin ou
par plaisir.

TERRE A FOULON, une variété d'Argile très
savonneuse, contenant plus d'eau et moins
d'Alumine que l'Argile plastique ordinaire,
et qu'on emploie pour enlever aux draps
l'huile dont on s'est servi pour carder et filer
la laine.

TERRE GLAISE, l'Argile plastique ordi-
naire.

TERRE D'ITALIE, un Ocre brun formé par
un mélange de Limonite et d'Acérodèse. On
l'emploie dans la peinture.

TERRE DE LEMNOS, une Argile blanche dont
on formait des espèces de pastilles et sur
lesquelles on imprimait l'empreinte d'un
cachet, de là le nom de Terre sigillée qu'on
lui donnait aussi.

TERRE MAGNÉSIIENNE, la Magnésie pure.

TERRE DE MARMAROSH, le phosphate de
Chaux terreux.

TERRE MARNEUSE, celle qui contient de la
Marne en excès.

TERRE D'OMBRE, une sorte d'Ocre brun em-
ployé dans la peinture et qui vient, dit-on,
de l'Ombrie, province des États-Romains.
Voy. TERRE D'ITALIE.

TERRE DE PIPE. Une variété d'Argile plas-
tique d'un gris foncé, qui blanchit dans la
cuisson, et avec laquelle on fait des pipes et
des assiettes.

TERRE A PORCELAINE, le Kaolin ou Feld-
spath décomposé.

TERRE DE SAMOS, une des Terres que les
anciens employaient en médecine.

TERRE DE SIENNE, un Ocre d'un beau jaune,
qu'on tire des environs de Sienne en Italie.

TERRE DE SIENNE BRULÉE, la précédente
que l'on a fait griller et qui, par suite de
cette opération, a pris une couleur rouge.

TERRE SIGILLÉE, même chose que Terre de
Lemnos.

TERRE DE SINOPE, un Ocre rouge que les
anciens employaient en médecine et dans la
peinture.

TERRE VÉGÉTALE, la partie minérale de
tout sol propre à la végétation. La Terre
végétale fait partie des couches superficielles
du globe; elle appartient à l'ordre des ter-
rains détritiques ou d'alluvions, et varie
selon la nature du sol qu'elle recouvre. Elle
est argileuse, calcaire ou siliceuse, suivant
que l'Argile, le Calcaire ou le Sable siliceux
domine dans sa composition.

TERRE VERTE, diverses substances terreuses,
de couleur verte, provenant de la dé-
composition de plusieurs Silicates alumineux
ou non alumineux.

TERRE DE VÉROME OU BALDOGÉE, une Terre
verte qu'on trouve au Monte-Baldo, près de
Vérone, et qui, broyée et lavée, produit une
couleur fort recherchée. Elle est composée
de Silice, de protoxyde de Fer et d'Eau.

TERRE VITRIFIABLE, la Silice pure. (DEL.)

***TERRESTRES**. INS. — M. Robineau-
Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) in-
dique sous ce nom l'une des divisions pri-
maires de ses MYODAIRES. Voy. ce mot. (E. D.)

TERRICOLES. *Terricolæ*. ANN. —
M. Edwards (*Hist. du littoral de la Franco*,
p. 25) établit sous ce nom un ordre d'An-
nélides, comprenant des Annélides qui vi-
vent toujours soit dans des tubes solides,
soit dans la vase ou enfouies dans la terre.
Dans la classification de M. Cuvier, ce
groupe est réuni aux Sangsues dans l'ordre
des Abranches. M. Savigny place une par-
tie des Terricoles parmi les *Serpulées*, et
forme avec les autres son ordre des Lombrici-
nes; M. de Blainville les disperse dans les
deux ordres des Paromocriciens et des Ho-
mocriciens. (P. G.)

TERRIER. MAM. — On désigne, sous ce
nom, les retraites souterraines de formes
diverses et creusées avec plus ou moins d'art
par beaucoup d'espèces de Mammifères, le
Lapin, la Taupe, etc. (G. B.)

TERSA. OIS. — Synonyme de *Tersina*.

TERSINE. *Tersina*. OIS. — Genre de la famille des Cotingas, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec court, très déprimé à la base, caréné en dessus, à bords fléchis en dedans, à mandibule supérieure rétrécie à la pointe, inclinée et échancrée, l'inférieure retroussée à son extrémité; des narines larges, basales, en partie cachées par les plumes du front; une bouche ample, très fendue, des tarses nus, annelés; des ailes moyennes, la première rémige la plus longue.

Ce genre, créé par Vieillot, ne renferme qu'une espèce : la **TERSINE BLEUE**, *Ter. caerulea*, Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 119), *Ampelis tersa*, Linn., du Brésil. (Z. G.)

TERTREA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Bychotriées, formé par De Candolle (*Prodr.*, t. IV, p. 481) pour un arbrisseau de la Martinique, dont les branches sont le plus souvent épineuses à l'extrémité; dont les fleurs en grappe sont petites, tétrandres, et donnent une baie à deux noyaux. Cette espèce est le *Tetrea Martinicensis* A. Rich. (D. G.)

TESIA, Hodgs. OIS. — Syn. de *Aipunea* Swains. (Z. G.)

TESSARIE. *Tessaria*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, établi par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, p. 112, tab. 24) pour des arbrisseaux de l'Amérique méridionale, chargés de poils blancs abondants, à fleurs rouges en capitules multiflores, hétérogames. De Candolle en a décrit (*Prodr.*, vol. V, p. 456) quatre espèces parmi lesquelles le type du genre est le *Tessaria legitima* DC. (D. G.)

TESSARODON (τέσσαρες, quatre; ὄδον, dent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides coprophages, proposé par Hope (*Coleopterist's manual*, t. I, p. 34, pl. 3), qui n'y rapporte qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *T. Hollandiae* F. (C.)

TESSAROMA (τέσσαρες, quatre; ὄμμα, œil). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Newman (*Ann. of nat. hist. by Jardine*, 1840, vol. V, pag. 20), et qui a pour type une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *T. undatum* de cet auteur. (C.)

TESSARTHRE. *Tessartha* (τέσσαρα,

quatre; ἄρθρον, article). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Ehrenberg, dans son grand ouvrage sur les Infusoires, et qui doit appartenir aux Desmidiées. C'est le même que le genre *Tessarthonia* de Turpin. Il a pour caractères : Une enveloppe globuleuse, univalve, lisse, formant une série de quatre individus se multipliant par division spontanée, et renfermant un endochrome vert. Ralfs, dans sa *Monographie des Desmidiées d'Angleterre*, a rapporté, avec raison, cette production au genre *Cosmarium*. La présence de quatre corpuscules est due à la reduplication de chacun des deux hémisomates primitifs. (BRÈB.)

TESSARTHONIE. *Tessarthonia* (τέσσαρα, quatre; ἄρθρον, article). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, créé par Turpin, est le même que le genre *Tessartha* d'Ehrenberg. Voy. ce mot. (BRÈB.)

TESSÉLITE (de *tessella*, petit cube en mosaïque). MIN. — Variété d'Apophyllite de Feroë, en prismes carrés, qui sont des composés symétriques de parties dont la structure et les propriétés optiques sont différentes. Voy. APOPHYLLITE. (DEL.)

***TESSELLE.** *Tessella* (*tessella*, pièce carrée de marqueterie). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, qui appartient à la tribu des Bacillariées ou Diatomées, a été établi par Ehrenberg; voici ses caractères : Frustules tabulaires, carrés, non enchainés, marqués de stries longitudinales, interrompues dans leur milieu et disposées alternativement; stipe nul ou très court. Kützing n'admet qu'une seule espèce dans ce genre. Elle croît sur les Algues marines, en Europe. (BRÈB.)

TESSERATOMA (τέσσαρα, quatre; τόμος, division). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Laporte de Castelnau (*Essai Hémipt. hétéropt.*) sur des espèces dont la tête est petite, les antennes épaisses de quatre articles, le sternum avancé en pointe, et l'abdomen mutique. Toutes les espèces connues sont exotiques. Le type est le *T. papillosa* (*Edessa papillosa* Fab.) des Indes orientales. (BL.)

TESSEROCERUS (τέσσαρες, quatre; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Scolytides, créé par Saunders (*Transactions Entomologica Soc. Lond.*, 1836, pl. 14, f. 6), et adopté par

Guérin-Méneville (*Revue zoologique*, t. I, pag. 106). Ce genre renferme cinq espèces, qui sont exotiques. (C.)

TESSIÈRE. *Tessiera* (dédié au célèbre agronome Tessier). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cofféacées, tribu des Spermacocées, formé par De Candolle (*Prodr.*, vol. IV, p. 574) pour deux espèces de plantes herbacées de l'Amérique tropicale. Nous citerons pour exemple, le *Tessiera lithospermoides* DC. (*Spermacocoe lithospermoides* Bartl.). (D. G.)

TESSON ou **TAISSON.** MAM. — Quelques auteurs anciens donnent ce nom au Blaireau. (G. B.)

TEST ou **TÊT.** MOLL. — Syn. de Coquille. Voy. MOLLUSQUES.

TESTACELLE. MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes pulmonés, terrestres, établi par Draparnaud pour un Mollusque assez commun dans la France méridionale et centrale, et qu'au premier aspect on prendrait pour une Limace de moyenne grosseur, assez effilée, gris-jaunâtre. Le corps est rampant, allongé, limaciforme, muni d'une coquille sur l'extrémité postérieure. Il a quatre tentacules dont les deux plus grands portent les yeux à l'extrémité. Les orifices respiratoire et anal sont à l'extrémité postérieure du corps, et l'orifice génital est sous le plus grand tentacule du côté droit. La coquille est très petite, externe, presque auriforme, légèrement spirale au sommet; à ouverture fort grande, ovale, obliquement évasée, ayant le bord gauche roulé en dedans. (Duj.)

TESTUDINATA. REPT. — Le prince Ch. Bonaparte nomme ainsi, dans son *Prodrome d'Erpétologie*, une des grandes divisions de la série des Reptiles, qu'il appelle, comme Linné, *Amphibia*. Les Chéloniens ou Tortues sont le seul ordre compris dans cette division. (P. G.)

TESTUDINAIRE. *Testudinaria* (de *testudo*, tortue). BOT. PH. — Salisbury a proposé, sous ce nom, un genre distinct et séparé pour le *Tamus elephantipes* Ait., plante très remarquable par son volumineux rhizome qui s'élève au-dessus du sol sous la forme d'une masse à peu près hémisphérique, recouverte d'une couche épaisse de liège que des sillons croisés à angle droit divisent en saillies semblables à des troncs de pyramides

quadrangulaires. Mais, comme ce caractère de végétation est le seul sur lequel soit basé ce nouveau groupe générique, la plupart des botanistes ont laissé parmi les *Tamus* la plante dont il vient d'être question. (D. G.)

TESTUDINELLE (diminutif de *testudo*, tortue). INFUS., SYST. — Genre de Systolides ou Rotateurs d'eau douce, établi par Bory Saint-Vincent pour une espèce qu'aucun autre auteur n'a revue et qui serait le plus grand des Systolides, si la description est exacte. Sa carapace est large de 2 millimètres, discoïde; l'ouverture buccale est garnie en dessous de deux dentelures pointues entre lesquelles vibrent les cils en un seul faisceau; la queue est très distinctement annelée. (Duj.)

* **TESTUDINES**, Wagl. REPT. — Voy. TESTUDO. (G. B.)

* **TESTUDINIDÆ**, Bonap. REPT. — Voy. TESTUDO. (G. B.)

* **TESTUDININA**, Bonap. REPT. — Voy. TESTUDO. (G. B.)

* **TESTUDINITES.** REPT. — Genre fossile de Tortues terrestres, établi par M. Weiss (*Abh. Berl. Ak.*, 1830, p. 286) sur des débris provenant des dépôts récents de l'Amérique méridionale. La forme de la carapace rappelle celle de la Tortue éléphantine; mais M. Weiss trouve des différences génériques dans les plaques marginales antérieures. (G. B.)

* **TESTUDINOIDES**, Fitz. REPT. — Voy. TESTUDO. (G. B.)

TESTUDO. REPT. — Nom latin des Tortues. Linné, qui ne faisait qu'un seul genre parmi les Chéloniens, lui donnait le nom de *Testudo*. C'est par une modification du mot *Testudo* qu'on a fait *Testudinata* (Opell), *Testudines* (Wagl.), *Testudinidæ* (Ch. Bonap.), *Testudinina* (id.), *Testudinoides* (Fitzinger), etc. Voy. CHÉLONIENS et TORTUES. (P. G.)

TETA, Roxb. BOT. PH. — Synonyme de *Peliosanthes* Andrews.

TÉTANOCÈRE. *Tetanocera* (τέτανος, tendu; κέρασ, corne). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Dolichocères, créé par M. C. Duméril (*Zool. anat.*, 1806) aux dépens des *Scatophaga* Fabr., et adopté par tous les entomologistes.

On connaît une vingtaine d'espèces de

Tetanocera; et nous indiquerons comme type le *T. ferruginea* Fallen, qui se prend communément aux environs de Paris. (E. D.)

***TETANOPS** (τέτανος, tendu; ὤψ, face). INS. — Fallen (*Ortal.*, 1820) a fondé sous ce nom un genre d'Insectes de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Psilomydes. On en connaît deux espèces, le *T. myopina* Fallen, provenant de Suède, et le *T. flavescens* Macq., des environs de Paris. (E. D.)

TÉTARD. REPT. — Les embryons des Batraciens, et spécialement ceux des Anoures, ne subissent sous les enveloppes de l'œuf qu'une partie des métamorphoses qui doivent les conduire à l'état adulte; quand ils commencent à s'en affranchir, l'énorme développement de la cavité abdominale, confondue avec toute la partie antérieure, produit une sorte de sphère ou d'ovoïde allongé, qui a fait considérer le tout comme une très grosse tête terminée par une queue, et qui a valu à ces embryons le nom vulgaire de *Têtards*. Ces Têtards changent successivement de formes, de structure intérieure, de mœurs, et l'étude de ces métamorphoses est une des plus intéressantes et des plus instructives pour l'histoire des animaux. Les traits principaux en ont été indiqués dans plusieurs articles de ce Dictionnaire; ne pouvant, faute d'espace, les résumer ici, nous nous contentons de renvoyer aux mots BATRACIENS, GRENOUILLES, OVOLOGIE, PROPAGATION, REPTILES, etc. (G. B.)

***TÉTARTINE** (de τεταρτη, quart). MIN. — Nom donné par Breithaupt à l'une des espèces du Feldspath à formes tétartoédriques. Ce mot est synonyme d'Albite. *Voy.* FELDSPATH. (DEL.)

TÊTE. ZOOLOG. — *Voy.* SQUELETTE.

TETHEA ET **TETHIA**. POLYP. — *Voy.* TETHYA.

***TETHINA** (τηθης, nourrice). INS. — M. Curtis (*Guide to an arrangement of British Insects*, 1838) indique sous cette dénomination un genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, qui ne comprend qu'une seule espèce propre à l'Angleterre. (E. D.)

TETHROPS (τέτρα, quatre; ὤψ, œil), Kirby, Hope, Stephens (*A system Cat.*, I, p. 199). INS. — Synonyme de *Anætia* Dej., ou *Polyopsia* Mulsant. (C.)

TETHYA. POLYP. — Genre de Spongiaires établi par Lamarck pour certaines espèces de formes tubéreuses ou subglobuleuses très fibreuses intérieurement. (Duj.)

TÉTHYDES. MOLL., TUNIC. — Nom donné par M. Savigny au premier ordre des Ascidies, comprenant dans une première famille les Ascidies simples et les Ascidies composées, et, dans une deuxième famille, les Luins et les Pyrosomes. (Duj.)

TETHYUM. MOLL. — Nom donné par Bohadsch à diverses Ascidies, telles que l'*A. gelatinosa* et l'*A. intestinalis*.

TÉTHYS. MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes nus et marins de l'ordre des Nudibranches, établi par Linné et étudié anatomiquement par Cuvier. (Duj.)

TETILLA. BOT. PH. — Genre de la petite famille des Francoacées, créé par De Candolle (*Prodr.*, vol. IV, p. 667) pour une plante herbacée annuelle, du Chili. Cette plante est le *Tetilla hydrocotylifolia* DC. (D. G.)

TETRABALNA. INFUS. — Sous-genre de *Cryptomonas*, établi par M. Dujardin pour des espèces vivantes agrégées par quatre, sans cependant être réunies, comme les Volvo-ciens, dans une enveloppe commune. (Duj.)

TETRABOTHRIUM (τέτρα, quatre; ἄσθρον, suçoir). HELM. — Rudolphi appelait Tétrabothriens (*Tetrabothrii*) un petit nombre de Bothriocéphales à tête inerme et munie de quatre ventouses foliacées. M. de Blainville (*Dict. des sc. nat.*, t. LVII, p. 619) en a fait un genre sous le nom de Tétrabothrium. M. de Blainville a étudié ce genre d'après une espèce parasite du Renard qu'il nomme *T. vulpis*; les autres sont les *T. macrocephalum*, *auriculatum* et *tumidulum*, dont M. Dujardin fait sa deuxième section des Bothriocéphales, sous le nom de B. anthoïdes. (P. G.)

TETRABRANCHIATA (τέτρα, quatre; βράχια, branchies). MOLL. — Nom donné par M. Owen au deuxième ordre des Céphalopodes, comprenant les deux familles des Ammonites et des Nautilides. (Duj.)

TETRACANTHICUS (τέτρα, quatre; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophyliens, établi par Hope (*Coleopterist's manual*, t. II, p. 126) sur l'*Hydrophilus Senegalensis* Dej.

TETRACARPÉE. *Tetracarpæa* (τέτρα pour τέταρα, quatre; καρπός, fruit). BOT. PH.

— Genre de la famille des Dilléniacées, tribu des Dilléniées, formé par M. W. Hooker (*Icons*, tab. 264) pour un arbrisseau de petite taille de la Tasmanie, dont les fleurs blanches, en grappe terminale, sont tétramères, diplostémones, et donnent quatre follicules polyspermes. C'est de ce dernier caractère qu'a été tiré le nom générique. L'espèce unique du genre est le *Tetracarpæa tasmaniana* Hook. (D. G.)

TETRACARPUM, Mœnch. BOT. PH. — Synonyme de *Schkuhria* Roth, famille des Composées-Sénécionidées.

***TETRACAULODON**. MAM. FOSS. — Voy. MASTODONTE. (L...D.)

TETRACELIS (τέτρα, quatre; κελίς, œil ou tache). HELM. — Nom donné par M. Ehrenberg à un genre de Planaires.

TETRACELLION. BOT. PH. — M. Turczaninow a désigné quelquefois, sous ce nom, un genre très curieux de Crucifères que lui-même a publié sous le nom de *Tetrapoma*. Ce dernier nom est donc le seul admissible. Voy. TETRAPOMA. (D. G.)

TÉTACÈRE. *Tetracera* (τέτρα pour τέτραρα, quatre, κέρας, corne). BOT. PH. — Genre linnéen de la famille des Dilléniacées, tribu des Dilléniées, formé d'arbres et d'arbrisseaux souvent grimpants, qui croissent dans toutes les contrées tropicales. Les espèces de Tétracères aujourd'hui connues sont au nombre d'environ quarante; car De Candolle en a décrit vingt-trois dans le premier volume de son *Prodrome* (p. 67), et, plus récemment, M. Walpers en a relevé seize nouvelles, dans son *Repertorium*. Parmi ces plantes, nous citerons, comme l'une des plus anciennement connues, le *Tetracera volubilis* Lin., qui croit dans l'Amérique du Sud, et, comme l'une des plus curieuses, le *T. alnifolia* Willd., dont la sève coule, dit-on, par les incisions avec assez d'abondance pour pouvoir servir de boisson. (D. G.)

TÉTACÈRES. *Tetracerata* (τέτρα, quatre; κέρας, corne). MOLL. — Première famille des Polybranches de M. de Blainville, correspondant à celle des Nudibranches de Cuvier. (G. B.)

TETRACHA (τέτραρχα, par quart, en quatre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Cicindélites mégacéphalides, attribué à Westwood par Hope (*Coleopterist's manual*, 2, p. 7), et adopté par

Lacordaire (*Révision de la famille des Cicindélides*, 1840, p. 20). Ce genre est composé en grande partie des *Megacephala* ailées de Lat. et Dej., et renferme 37 espèces : 33 sont américaines, 1 est africaine, et 1 appartient à la fois à l'Afrique, à l'Europe australe et à l'Asie mineure. Telles sont les *T. 4-signata* Dej.; *Euphratica* Ol.; *Carolina*, *Virginica* Lin.; *femoralis*, *Martii* Py.; *fulgida*, *bilunata*, *testitudinea* Kl., etc. Ces Insectes sont nocturnes. Ils se retirent pendant le jour au fond de galeries souterraines, qu'ils creusent aux pieds d'arbres avoisinant les eaux. (C.)

***TETRACHÆTA** (τέτρα, quatre; χείτη, chevelure). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, indiqué par M. Ehrenberg (*Berl. d. Berl. Ak.*, 1844). (G. B.)

***TETRACHILÆ**. INS. — Subdivision des *Pyralides*, d'après Hubner. (E. D.)

TÉTACME (τέτρα pour τέτραρα, quatre; ἀκμή, pointe). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Sisymbriées, formé par M. Bunge (*Catal. Semin. hort. Dorpat.*, 1836) pour une petite plante herbacée annuelle, des bords de la mer Caspienne, à très petites fleurs blanches, sessiles. Son nom générique est tiré de ce que sa silique, courte, un peu arquée, est terminée par quatre cornes; de là aussi son nom spécifique de *Tetracme quadricornis*, Bunge. (D. G.)

TÉTACHNE (τέτρα pour τέτραρα, quatre; ἄχνη, glume). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*Flora afr. austr. illustrationes monogr.*, vol. I) pour un Gramen gazonnant, du cap de Bonne-Espérance, dont les épillets sont remarquables en ce que, parmi leurs fleurs imbriquées, les deux inférieures stériles, et réduites chacune à une foliole, jointes aux deux valves de la glume, feraient croire à l'existence d'une glume quadrivalve; de là le nom du genre. L'espèce type est le *Tetrachne Dregei* Nees. (D. G.)

TETRACNEMUS. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, groupe des Encyrtites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood (*Mag. nat. hist.*, vol. I), et caractérisé surtout par des antennes de huit articles, dont les troisième, quatrième et cinquième très petits, émettant une lon-

gue branche, de même que le sixième. Le type est le *T. diversicornis* Westw. (BL.)

***TETRACRINUS** (τέτρα, quatre; κρίνος, lis). ÉCHIN. — Genre de Crinoïdes fossiles établi par M. Austin (*Ann. Nat. Hist.*, XI, 1843). (G. B.)

TÉTRACTIS, Reinwardt. BOT. PH. — Synonyme d'*Enhydra*, Lour., famille des Composées-Sénécionidées. (P. D.)

***TETRACYCLUS** (τέτρα, quatre; κύκλος, cercle). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, indiqué par M. Kützing (*Die Kieselalgen Bacillarien*, 1844). (G. B.)

TETRACTYLE. *Tetradactyli*. OIS. — Nom donné par Vieillot à un groupe d'Échassiers, qui ont les pieds pourvus de quatre doigts. (Z. G.)

***TETRADACTYLUS**. REPT. — Péron, et après lui MM. Duméril et Bibron, se sont servis de ce mot pour indiquer un genre de Reptiles de la famille des Scinques, mais qui est plus voisin du Seps que des Scinques proprement dits. La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Hollande. C'est le *T. decresciensis* de Péron, nommé *Seps Peronis* par M. Fitzinger. (P. G.)

TÉTRADÉCAPODES. *Tetradecapoda* (τετραδεκαπόδος, ayant 14 pieds). CRUST. — Sous ce nom, M. de Blainville désigne une sous-classe comprenant les Crustacés Iso-podes qui ont quatorze pattes. (H. L.)

TÉTRADÈNE. *Tetradenia* (τέτρα pour τέταρα, quatre; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Menthoïdées, formé par M. Bentham (*Botan. Regis.*, tab. 1300) pour un arbrisseau de Madagascar, dont la surface est cotonneuse, et dont le caractère le plus saillant, que rappelle son nom générique, consiste en ce que les quatre lobes de son ovaire sont cachés sous autant de glandes égales. Cette espèce a reçu le nom de *Tetradenia fruticosa* Benth.

Le genre *Tetradenia*, proposé par M. Nees d'Esenbeck (*in Wall. pl. asiat. rarior.*, vol. II, p. 61), rentre comme synonyme dans le genre *Litsea* Juss., de la famille des Laurinées. (P. D.)

TÉTRADIE. *Tetradia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées, formé par M. Bennett (*in Horsf., Plant. Javan. rarior.*, p. 233) pour un arbre de l'île de Java, à fleurs monoïques, entremêlées dans les mê-

mes grappes, dont le calice quadriparti entoure huit étamines et quatre ovaires multiovulés. C'est cette symétrie quaternaire que rappelle le nom générique. L'espèce unique du genre est le *Tetradia Horsfieldii* Benn.

(P. D.)

TETRADIUM. BOT. PH. — Genre de Loureiro (*Flor. cochinch.*, p. 115), placé parmi les genres douteux à la suite de la famille des Zanthoxylées, qui a été formé pour un arbre de la Cochinchine, de hauteur médiocre, à feuilles pennées avec impaire, entières; à fleurs blanchâtres, disposées en grandes grappes dichotomes, très régulièrement tétramères, comme l'indique le nom du genre. Cette espèce est le *Tetradium trichotomum* Lour. (D. G.)

TÉTRADYMIÉ. *Tetradymia* (τετραδύμιος, qui produit quatre à la fois). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, formé par De Candolle (*Prodrom.*, VI, p. 440) pour une herbe cotonneuse de l'Amérique septentrionale, dont les capitules, ramassés en grappes terminales, présentent quatre fleurs, sont munis d'un involucre à quatre folioles et produisent quatre akènes, ce que rappelle le nom générique. L'espèce type est le *Tetradymia canescens* DC. Quatre nouvelles espèces de ce genre ont été publiées dans ces derniers temps. (D. G.)

***TÉTRADYMITE** (de τετραδύμιος, quadruple). MIN. — Nom donné par G. Rose au Tellurure de Bismuth, dont les cristaux sont ordinairement formés d'un groupe symétrique de quatre cristaux simples. Voy. BORNINE et TELLURURE. (DEL.)

TÉTRADYNAMIE ET TÉTRADYNAMÉ (τέτρα pour τέταρα, quatre; δύναιμις, puissance). BOT. — Linné a donné le nom de Tétradynamie à la quinzième classe de son système sexuel, caractérisée par six étamines, dont quatre sont plus longues que les deux autres. Cette disposition des organes mâtes appartient exclusivement aux plantes de la famille des Crucifères, dont elle forme un des traits les plus essentiellement distinctifs. La Tétradynamie se divise en deux ordres : Tétradynamie siliquieuse et Tétradynamie siliculeuse. Du mot Tétradynamie on a fait l'adjectif *Tetradyname*, par lequel on désigne les plantes pourvues de ce caractère. (P. D.)

***TETRAGLENES** (τέτρα, quatre; γλήνη, pupille). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamières, établi par Newman (*The Entomologist's*, 2, p. 300, 75), et adopté par White (*New species Longicorn. Beetle*, pl. 1, f. 5). Il a pour type une espèce de Manille : *T. insignis*. (C.)

***TÉTARGLOCHIN** (τέτρα pour τέταρα, quatre; γλαχίς, pointe, crochet). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Dryadées, formé par M. Pœppig (*Fragm. synops.*, p. 26) pour un arbuste des Andes du Chili, à branches aphyllés, épineux au sommet; à fleurs dioïques, apétales, diandres; qui a reçu le nom de *Tetraglochin strictum* Pœpp. (*Margyricarpus alatus* Gillies). (D. G.)

TETRAGNATHE. *Tetragnatha* (τέτρα, quatre; γνάθος, mâchoire). ARACH. — Genre d'Aranéides, de la tribu des Araignées, établi par Walckenaër et adopté par tous les aptérolologistes. Une trentaine d'espèces représentent ce genre, dont la Tétragnathe étendue, *Tetragnatha extensa* Walck., peut être considérée comme le type. Cette espèce n'est pas très rare aux environs de Paris. (H. L.)

TETRAGONA (τέτρα, quatre; γώνος, angle), Gory, Percheron. INS. — Synonyme de *Agestrata* Eschscholtz, Burmeister, Schaum. (C.)

***TETRAGONA** (τέτρα, quatre; γώνος, angle). INS. — Latreille avait d'abord formé sous ce nom une division particulière aux dépens du genre *Melipona*; mais elle n'a point été adoptée. Voy. MÉLIPONITES. (Bl.)

***TÉTARGONELLE**. *Tetragonella* (diminutif de *Tetragonia*). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Aizoïdées, créé par M. Miquel (*in Plantæ Preissianæ*, vol. I, pag. 245) pour une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomme *Tetragonella amplexicomma*. Ce genre est voisin des *Tetragonia* et *Galenia*. (D. G.)

TÉTARGONIE. *Tetragonia* (τέτρα pour τέταρα, quatre; γωνία, angle). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Tétragoniées, qu'il forme à lui seul; créé par Linné pour des plantes herbacées annuelles ou sous-frutescentes, qui croissent dans les îles de l'hémisphère austral; dont les feuilles sont charnues, planes, alternes ou opposées; dont les fleurs apétales,

le plus souvent mono-pentandres, donnent pour fruit une drupe ou une noix revêtue par le tube calicinal adhérent, dont les angles lui forment des cornes ou des ailes longitudinales. On connaît aujourd'hui 14 ou 15 espèces de ce genre, dont la plus intéressante est la TÉTARGONIE ÉTALÉE, *Tetragonia expansa* Ait. Cette plante annuelle croît à la Nouvelle-Zélande et au Japon. L'attention des Européens fut attirée sur elle par Cook, qui reconnut en elle un excellent antiscorbutique, et qui en tira un très bon parti pour son équipage attaqué du scorbut. Depuis cette époque, on l'a introduite en Europe, et on a reconnu qu'elle peut rivaliser pour la bonté avec l'Épinard, et que sa culture présente quelques avantages relativement à celle de cette dernière plante potagère. Aussi la Tétragonie a-t-elle pris place maintenant dans nos jardins potagers, où elle est connue sous le nom d'Épinard de la Nouvelle-Zélande. (P. D.)

TÉTARGONIÉES. BOT. PH. — Voy. PORTULACÉES.

TÉTARGONOCARPUS, Commelyn. BOT. PH. — Synonyme de *Tetragonia* Lin.

TÉTARGONOCÉPHALES. *Tetragonocephalii*. INS. — Synonyme de Coréites, employé par MM. Amyot et Serville. (Bl.)

***TÉTARGONODERUS** (τετράγωνος, quadrangulaire; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques subulipalpes, créé par Dejean (*Species général des Coléoptères*, t. IV, p. 485), et composé d'une trentaine d'espèces provenant de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie (*Ind. or.*). Nous citerons seulement les *T. quadrum*, *fasciola* F., etc. (C.)

***TÉTARGONOLEPIS** (τετράγωνος, quadrangulaire; λεπίς, écaille). POISS. — Genre éteint de Poissons Ganoïdes, établi par M. Agassiz dans la famille des Lépidoiïdes homocerques, et caractérisé spécialement par des dents en massue, non échantrées, et sur plusieurs rangées. Les espèces en sont abondantes dans le lias, et quelques unes se rencontrent aussi dans les autres étages jurassiques. (E. B.)

TÉTARGONOLOBIER. *Tetragonolobus* (τετράγωνος, quadrangulaire; λοβός, légume). BOT. PH. — G. de la famille des Légumineuses-Papilionacées, de la tribu des Lotées, détaché des *Lotus* par Scopoli pour les espèces à

légume droit, cylindrique, relevé de quatre ailes longitudinales, caractère que rappelle le nom générique. Ces plantes sont herbacées, et croissent spontanément dans les parties moyennes et méridionales de l'Europe. M. Seringe en avait décrit 4 espèces dans le *Prodromus*, vol. II, pag. 215; ce nombre est aujourd'hui doublé. L'espèce type du genre est le TÉTRAGONOLOBIER POURPRE, *Tetragonolobus purpureus* Mœnch (*Loxus Tetragonolobus* Lin.), plante annuelle, de l'Europe méridionale, qu'on indique comme remontant jusqu'à Nice. On la cultive comme espèce d'ornement à cause de ses fleurs assez grandes, d'un rouge pourpre un peu sombre. Ses légumes sont gros, et leurs quatre ailes larges et ondulées. Elle demande une exposition chaude et une terre légère. On la multiplie de graines semées sur couche. Le *Tetragonolobus siliquosus* Roth, se trouve dans les prairies humides de presque toute la France. Ses fleurs sont jaunes, assez grandes, longuement pédonculées.

(P. D.)

TÉTRAGONOPTÈRE. *Tetragonopterus* (τετραγωνος, quadrangulaire; πτερον, aile). POISS. — Sous-genre des Saumons, présentant les caractères des Serra-Salmes, mais caractérisé par une bouche peu fendue, un ventre ni caréné, ni dentelé. On y distingue plusieurs espèces, entre autres le *Tetragonopterus argentinus* d'Artédi, qui est l'auteur de ce nom générique. (E. BA.)

* **TÉTRAGONOSTOMA** (τετραγωνος, quadrangulaire; στόμα, bouche). CRUST. — M. Mac-Leay (*Illustr. of the Zool. of South-Africa*), donne ce nom à un g. de Crustacés de l'ordre des Décapodes brachyures. (H. L.)

TÉTRAGONOTHÈQUE. *Tetragonotheca* (τετραγωνος, quadrangulaire; θήκη, boîte). BOT. RU. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, section des Hélianthées, formé par Dillénus, et adopté par Linné. Il ne renferme qu'une espèce, le *Tetragonotheca helianthoides* Lin., plante annuelle de l'Amérique du Nord. Le nom de ce genre est tiré de ce que son involucre étant double, l'extérieur présente quatre folioles très grandes, soudées à leur base en forme de cupule tétragone. (D. G.)

TÉTRAGONURE. *Tetragonurus* (τετραγωνος, quadrangulaire; ουρα, queue). ROISS. — L'existence de crêtes saillantes vers la

base de la queue, deux de chaque côté, est la particularité organique qui a valu ce nom générique au Poisson curieux qui le porte. La place de ce genre dans le grand groupe des Acanthoptérygiens est difficile à déterminer, parce qu'il présente les caractères de plusieurs familles, de celle des Scombéroïdes et des Mugiloïdes à la fois, bien qu'il se rapproche davantage des Muges auprès desquels Cuvier l'a placé. La seule espèce décrite l'a été par M. Risso, auteur du genre, sous le nom de Tétragonure de Cuvier (*Tetragonurus Cuvieri*, Risso); elle se trouve à de grandes profondeurs, dans la Méditerranée, est noire, et sa chair, quoique blanche et tendre, est, dit-on, venimeuse. Cette propriété singulière lui vient, à ce qu'il paraît, de l'espèce de nourriture qu'elle choisit et qui consiste en Acalèphes d'une acreté, et d'une causticité extrême; ces êtres ne nuisent en rien au Poisson, mais, digérés, il communiquent à sa chair des propriétés nuisibles; c'est quelque chose d'analogue à ce qu'on observe chez les Hérissons qui peuvent dévorer impunément des Cantharides. Les caractères singuliers qui assignent au Tétragonure une place spéciale dans nos classifications, ont conduit à créer pour ce type, une famille sous le nom de :

TÉTRAGONURIDES (Riss., *Eur. mér.*, III, 1826). (E. BA.)

* **TETRAGRAMMA** (τέτρα, quatre; γράμμα, signe). ÉCHIN. — Genre d'Échinides, établi par M. Agassiz pour des espèces fossiles qui diffèrent des Échinopsis en ce que les tubercules des aires interambulacraires, perforés et crénelés, sont sur quatre rangées. Les terrains jurassique et crétacé en renferment les espèces (Agass., *Échin. Suiss.*, 2^e part., 1840). (G. B.)

* **TETRAGRAMMA** (τέτρα, quatre; γράμμα, signe). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, indiqué par M. Ehrenberg (*Ber. d. Berl. Ak.*, 1841). (G. B.)

TETRAGULE. *Tetragulus* (τέτρα, quatre; γυλος, bouche). HELM. — Nom générique donné par Bosc (*Bull. de la Soc. philom.*, 1811) à l'espèce de Pentastome ou Linguatule qui est parasite du Cochon de l'Inde. (P. G.)

* **TÉTREGYNIE.** BOT. — Dans plusieurs des classes de son système sexuel, Linné a établi sous ce nom un ordre particulier pour

les plantes pourvues de quatre pistils ou de quatre styles. De ce substantif on a formé l'adjectif *Tétragyne* pour les fleurs à quatre pistils. (P. D.)

TETRAHIT, Mœnch. BOT. PH. — Genre proposé par Mœnch et non adopté, dont le type était le *Galeopsis Tetrahit*. (D. G.)

***TETRALASMIS** (τέτρα, quatre; ἔλασμα, lame). CIRRIPI. — Cuvier, dans son *Règne animal*, désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Cirripèdes. L'espèce type de ce genre est le *Tetralasmis hirsutus* Cuv., *Moll. anatif*. (H. L.)

***TÉTRALOBÈ**. *Tetralobus* (τέτρα pour τέτρα, quatre; λοβός, gousse, silique). BOT. PH. — Genre de la famille des Lentibulariées, formé par M. Alp. De Candolle (*Prodrom.*, vol. VIII, pag. 667) pour de petites plantes herbacées, aquatiques, de l'Australie, qui ont le port des Utriculaires, de la section *Oligocysta*. M. Lindley (*Veget. Kingd.*) réunit ce genre au *Polypompholyx* Lehm. M. Alp. De Candolle en décrit 2 espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Tetralobus Preissii*. (D. G.)

***TÉTRALOBUS** (τέτρα, quatre; λοβός, lobe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Sternoxes et tribu des Elatérides, établi par Lapeletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encyclopédie méthodique*, t. X, pag. 594), adopté par Latreille, Germar, etc.. Six espèces exotiques font partie de ce genre, savoir : les *T. cinereus* Gy., *mystacinus* Dej., *gigas* F., *monocerus* Lap., *flabellicornis* Ol., et *Australisæ* Gray. (C.)

TÉTRAMÈLE. *Tetrameles* (τέτρα pour τέτρα, quatre; μέλος, membre). BOT. PH. — Genre de la famille des Daliscées, formé par M. Rob. Brown (dans *Denham Narrat.*, pag. 230) pour un grand arbre de Java, à fleurs dioïques, apétales, régulièrement tétramères, dont l'ovaire adhérent présente quatre placentaires pariétaux, bifurqués à leur sommet stérile. Cette espèce, encore unique, est le *Tetrameles nudiflora* R. Brown. (D. G.)

TÉTRAMÈRES (τέτρα, quatre; μέρος, partie). INS. — Troisième section de Coléoptères, qui offrent seulement quatre articles à tous les tarses. (C.)

TÉTRAMÉRIE. *Tetramerium* (τέτρα pour τέτρα, quatre; μέρος, partie). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées,

formé par M. Nees d'Esenbeck (*in Botan. of the sulphur*, p. 147; *Prodrom.*, t. XI, p. 467) pour des *Justicia*, petits arbrisseaux du Mexique et des Antilles, dont le calice est divisé en quatre lobes égaux, dont la corolle tubuleuse, en entonnoir, est profondément et inégalement quadrifide. Le savant allemand en a décrit quatre espèces, parmi lesquelles nous citerons son *Tetramerium polystachyum* et son *T. nervosum*. (D. G.)

***TETRAMEROCRINUS** (τετραμερης, quadripartite; κρίνος, lis). ÉCUM. — Genre de Crinoïdes fossiles, établi par M. Austin (*Ann. Nat. Hist.*, XI, 1843). (G. B.)

***TETRAMICRA** (τέτρα pour τέτρα, quatre; μικρός, petit). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Épidendrées, formé par M. Lindley (*Orchid.*, pag. 119) pour une plante herbacée de St.-Domingue, à longue tige écaillée terminée par une grappe de fleurs, et à feuilles courtes, linéaires, recourbées, que le savant anglais a nommée *Tetramicra rigida*. Ce genre est voisin des *Spathoglottis* et *Bletia*. Son nom vient de ce que, sur huit masses polliniques, quatre sont très petites. (D. G.)

***TETRAMOLOPIUM**. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*Aster.*, pag. 202) pour l'*Aster tenerrimus* Less., plante herbacée des îles Sandwich. (D. G.)

***TÉTAMORPHÉE**. *Tetramorphæa* (τέτρα pour τέτρα, quatre; μορφή, forme). BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par De Candolle (*in Guillem. Archiv. botan.*, vol. II, pag. 331) paraît ne devoir pas être conservé. Des deux espèces que son auteur y comprenait, le *Tetramorphæa Bruquierana* DC. est le *Centaurea phyllocephala* Boiss., et le *T. Belangeriana* DC. revient à la variété *β persica* Boiss. de la même Centaurée. (D. G.)

TÉTANDRIE (τέτρα pour τέτρα, quatre; άνήρ, άνδρός, homme ou mâle). BOT. — Linné a donné ce nom à la quatrième classe de son système sexuel, dans laquelle rentrent les plantes à fleurs hermaphrodites pourvues de quatre étamines égales. Du substantif Tétrandrie, on forme l'adjectif *Tétrandre* pour les fleurs qui possèdent ce caractère. Les ordres de la Tétrandrie sont : 1° *Tétrandrie monogynie*, quatre étamines et un pistil, ex. : *Protea*, *Globularia*,

Scabiosa, *Asperula*, *Galium*, *Rubia*, *Pavetta*, *Avicennia*, *Buddleia*, etc. : c'est le plus nombreux de tous ; 2° *Tétrandrie digynie*, quatre étamines et deux pistils, ou deux styles ; ex. : *Hamamelis*, *Cuscuta*, *Hypocoum* ; 3° *Tétrandrie tétragynie*, quatre étamines et quatre pistils, ou quatre styles ; ex. : *Potamogeton*, *Ruppia*, *Tillæa*. (P. D.)

***TÉTRANÈME**. *Tetranema* (τέτρα pour τέταρα, quatre ; νῆμα, filet). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées, tribu des Digitalées, formé par M. Bentham (*Botan. Regis*, 1843, tab. 52) pour une jolie plante du Mexique, à laquelle il a donné le nom de *Tetranema mexicanum*, et qui ne diffère des *Pentstemon* que par l'absence totale de la cinquième étamine. C'est une jolie espèce d'ornement qu'on cultive en orangerie ou en serre tempérée, et qui donne une profusion de corymbes de jolies fleurs pourpres, mêlées de blanc. On la multiplie par semis ou par division des pieds. (D. G.)

TÉTRANTHE. *Tetranthus* (τέτρα pour τέταρα, quatre ; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, formé par Swartz (*Prodrôm.*, p. 116 ; *Flor. Ind. occ.*, vol. III, 1885, tab. 27) pour des plantes herbacées, rampantes, de Saint-Domingue, voisines des *Iva*, dont les capitules comprennent quatre fleurs blanchâtres, toutes tubuleuses, mais dont deux sont mâles et deux femelles. On en connaît deux espèces, parmi lesquelles nous citerons pour exemple le *Tetranthus litteralis* Swartz. (D. G.)

TÉTRANTHÈRE. *Tetranthera* (τέτρα pour τέταρα, quatre ; ἀνθήρ, anthère). BOT. PH. — Genre de la famille des Laurinées, tribu des Tétranthérées, formé par Jacquin (*Hort. Schænbr.*, vol. I, pag. 53, tab. 113) pour des arbres qui habitent l'Asie tropicale, très rarement l'Amérique. Nous citerons pour exemple le *Tetranthera glaucescens* Nees. (D. G.)

***TÉTRANYQUE**. *Tetranychus* (τέτρα, quatre ; ὄνυξ, ongle). ARACHN. — Genre de l'ordre des Acariens, établi par M. Léon Dufour. On en connaît une douzaine d'espèces ; le Tétranyque du tilleul, *Tetranychus tiliarum*, Herm., *Mém. apt.*, p. 42, pl. 2, fig. 12, peut être considéré comme représentant cette coupe générique. (H. L.)

TETRAO. OIS. — Nom générique des *Tétrastres* dans la méthode de Linné. (Z. G.)

TETRAOCHORIS. OIS. — Synonyme de *Pontogalles*. (Z. G.)

TETRAODON. POISS. — Voy. *TETRODON*, nom générique plus usité. — Ce mot a servi d'étymologie à des noms de groupes dont le genre *Tétrodon* est le type. (E. BA.)

***TETRAOGALLUS**, G.-R. Gray. OIS. — Synonyme de *Lophophorus* Jard. et Selby. Voy. *LOPHOPHORE*. (Z. G.)

***TETRAONES**. OIS. — Famille établie par Naumann, dans l'ordre des Gallinacés. Elle correspond au grand genre *Tetrao* de Linné. (Z. G.)

***TETRAONIDÉES**. *Tetraonidae*. OIS. — Famille de l'ordre des Gallinacés, établis par Vigors, et composée en très grande partie des éléments du genre *Tetrao* de Linné. Le prince Ch. Bonaparte y admet trois sous-familles, une pour les Perdrix proprement dites (*Perdixinae*), une autre pour les vrais Tétrastres (*Tetraoninae*), et la troisième pour les Gangas (*Pteroclinae*). (Z. G.)

***TETRAONINÉES**. *Tetraoninae*. OIS. — Sous-famille de la famille des *Tetraonidae*, dans la méthode du prince Ch. Bonaparte. Elle comprend les genres *Tetrao*, *Lyrurus*, *Bonasia*, *Centrocercus* et *Lagopus*. (Z. G.)

TETRAONYX (τέτρα, quatre ; ὄνυξ, ongle). REPT. — Genre de Tortues de la famille des Emydes. Il a été distingué et caractérisé par M. Lesson dans sa *Zoologie du voyage aux Indes*, de M. Belanger, publiée en 1834. Voici ses principaux caractères. Cinq doigts, dont un sans ongle, à toutes les pattes ; sternum solide, large, garni de six paires de plaques ; vingt-cinq écailles marginales. Ce genre ne renferme encore que deux espèces, toutes les deux de l'Inde, et pêchées dans le fleuve Irrawady. On leur a donné le nom de *T. longicollis* (*Emys batagur* et *T. Lessonii*) et *T. boska*. (P. G.)

TETRAONYX (τέτρα, quatre ; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Vésicants, établi par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, tom. IV, pag. 66), adopté par Dejean (*Catal.*, 3^e éd., p. 248), et qui comprend une quarantaine d'espèces américaines. Nous citerons seulement les *T. quadrimaculatus* F., *octomaculatus* Lat., *crassus*, *sexguttatus*,

brevis Kl., *frontalis* Chev., *flavipennis* Guér., etc. (C.)

TETRAOPES (τέτρα, quatre; ὄψ, œil). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, fondé par Dalman (*Schönherr Synonymia Ins.*, t. III, p. 401), adopté par Serville et par Dejean. Ce genre est formé d'environ huit espèces américaines; telles sont: les *T. tetraphthalmus* Forster (*tornator* F.), *arator* Gr. (*cordiger* Dej.), *undecim-punctatus* Chev., *variicornis* Kl. (C.)

TETRAOPHTHALMUS (τέτρα, quatre; ὄφθαλμός, œil). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamiaires, proposé par de Haan et adopté par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., pag. 373). Sept espèces exotiques y sont rapportées, savoir: les *T. testator* (Lobocollis Dej.), *nitens*, *splendidus*, *villosus* F., *rufescens*, *nigricornis* et *testaceus* Dej. (C.)

TETRAPASMA. BOT. PH. — Le genre publié sous ce nom par Don, rentre, comme sous-genre, dans les *Discaria* Hook., famille des Rhamnacées. (D. G.)

TETRAPATHEA. BOT. PH. — Le sous-genre établi sous ce nom par De Candolle parmi les Passiflores, et dans lequel rentrent des espèces de la Nouvelle-Zélande à fleur tétramère, est regardé comme un genre distinct et séparé par M. Raoul. *Voy. PASSIFLORES*. (D. G.)

TETRAPELTIS (τέτρα pour τέτρα, quatre; πέλτη, bouclier). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Wallich pour une plante épiphyte et caulescente du Népal, à fleurs blanches en épi, dans lesquelles le labelle est en sac, géciculé, trilobé, et les quatre masses polliniques sont globuleuses, marquées en arrière d'une fossette. Cette plante est le *Tetrapeltis fragrans*. (D. G.)

TETRAPIHALA (τέτρα, quatre; ψαλός, collier). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Clavipalpes, proposé par nous et adopté par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 434). Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, la *T. angustata* Dej., originaire de Java. (C.)

TÉTAPHYLIN (de τέτρα, nombre de 4; φύλη, base ou genre de composé). MIN. — Synonyme: Perowskin. Minéral de Taméla, en Finlande, auquel M. Nordenskiöld a donné

ce nom, parce qu'il est composé de quatre sels, savoir: de phosphates de Fer, de Manganeuse, de Magnésie et de Lithine. Ce n'est, à proprement parler, qu'une variété du Triphylin. *Voy.* ce dernier mot. (DEL.)

***TETRAPHYLLUS** (τέτρα, quatre; φύλλον, feuille). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, établi par Brullé et Laporte (*Monographie du genre Diaperis, Soc. d'hist. nat. de Paris*, 1818, p. 80, pl. 10, f. 6), et qui se compose des *T. Latreillei*, *Reaumuri*, *formosus* et *splendidus* de ces auteurs. La 1^{re} espèce se trouve à Manille, la 2^e à la Nouvelle-Hollande, et les deux dernières à Madagascar. (C.)

***TETRAPHYS** (τέτρα, par quatre; φύω, je nais, je pousse). BOT. CR. — (Mousses.) Genre créé par Hedwig pour des Mousses de notre tribu des Tétrodontées, remarquables par la structure de leur péristome. Bridel n'a pas compris ce nom, puisqu'il le trouve mal fait et ne l'admet que par respect pour la mémoire de son illustre auteur. M. Charles Müller, et pour le même motif, rejette aussi ce nom, et lui préfère celui de *Georgia*, qui, il faut en convenir, a une priorité de deux années. Mais, outre que ce dernier est inconnu à la plupart des bryologistes, et que l'usage ne l'a pas sanctionné, Ehrhart s'en servait pour désigner des Mousses de genres fort différents, des *Orthotricis*, par exemple. Quant à l'étymologie critiquée, si Aristote a pu dire διφυία pour *bifida partitio*, et Diogène Laërce διφυός pour *geminus*, nous ne voyons pas trop comment Hedwig serait taxé d'incorrection pour avoir proposé *tetraφύος*, qui signifie *quadrigeminus*, et qui exprime si bien la division du péristome en quatre dents distinctes.

En tout cas, voici comme ce genre peut être défini: Péristome adné à la columelle, et divisé avec elle en quatre dents pyramidales, triquètres, assez longues, droites, inarticulées, et sillonnées en leur dos. Capsule cylindrique, symétrique, portée sur un assez long pédoncule. Opercule conique droit ou oblique. Coiffe en mitre, irrégulièrement plissée et comme crénelée à la base. Inflorescence monoïque. Mousses en gazon poussant des innovations du sommet des vieilles tiges, et se plaisant principalement sur les rochers humides ou les troncs pourris de

tout l'hémisphère boréal. On n'en connaît qu'une espèce, parce que, à l'exemple de Schwægrichen, nous en séparons les *Tetrodontium*. Voy. ce mot. (C. M.)

TÉTAPILE. *Tétrapilus* (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πῖλος, chapeau). BOT. PH. — Genre peu connu, établi par Loureiro (*Flor. Cochinc.*, p. 750) pour un petit arbre de la Cochinchine, à feuilles opposées, ovales-lancéolées; à petites fleurs blanches, dioïques, diandres, dans lesquelles les quatre lobes du limbe de la corolle sont pliés en capuchon. On range ce genre, avec doute, à la suite des Oléacées. Son type est le *Tétrapilus brachiatus* Lour. (D. G.)

***TETRAPLEURA** (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πλευρά, côté). BOT. PH. — Genre de la famille des Mimosées, établi par M. Benth. pour l'*Adenantha tetraptera* Thonn. et Schum., plante de Guinée, qui est devenue le *T. Thoningii* Benth. (D. G.)

***TETRAPLODON** (τέτραπλοῦς, quadruple; ὀδών, dent). MOLL. — Genre d'Acéphales du groupe des Naïs, établi par Spix (*Test. Brasil.*, 1827). (G. B.)

***TETRAPLODON** (τέτραπλοῦς, quadruple; ὀδών, dent). BOT. CR. — (Mousses.) MM. Bruch et Schimper ont séparé ce genre des Splachnes (Voy. ce mot), dont il a la plupart des autres caractères, sur cette considération que les seize dents du péristome sont rapprochées par quatre et soudées deux à deux par la base, et que la coiffe cuculliforme est fendue jusqu'au milieu. Ces différences en entraînent d'autres, comme le gazonnement compacte, des fleurs mâles presque gemmiformes, l'apophyse offrant la couleur et la consistance de la capsule, et ne s'accroissant plus après la maturité des spores; le tissu cellulaire des feuilles plus dense, et enfin l'habitat presque exclusif des espèces, au nombre de trois, sur des substances animales. Le *Splachnum angustatum* Lin. f., est le type de ce genre. (C. M.)

***TÉTRAPODES.** *Tetrapodi* (τέτρα, quatre; ποῦς, pied). POISS. — Epithète par laquelle M. de Blainville désigne les Poissons de la division des Gnathodontes squamodermes, qui ont deux paires de membres. (G. B.)

***TÉTRAPODES**, Dalman. INS. — Division de la tribu des Papilionoïdes. (E. D.)

***TETRAPODICHNITES.** — Voy. CHEROTHERIUM. (L...D.)

***TETRAPODISCUS** (τέτρα, quatre; ποδίσκος, pédicule). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, indiqué par M. Ehrenberg (*Ber. d. Berl. Ak.*, 1844). (G. B.)

***TETRAPOMA** (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πῶμα, opercule, valve). BOT. PH. — Genre fort remarquable de la famille des Crucifères, formé par M. Turczaninow (*in Fischer et Meyer, Ind. semin. hort. Petrop.*, 1835, vol. I, p. 39) pour deux plantes annuelles ou bisannuelles de Sibérie, qui présentent le caractère, unique dans la famille, d'un pistil tétramère, et, par suite, d'une silicule à quatre valves, et quatre placentaires. Ces deux espèces sont : le *Tetrapoma barbariaefolium* Turcz., et le *T. crusianum* Turcz. (D. G.)

***TÉTRAPORE.** *Tetrapora* (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πόρος, pore). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, créé par M. Schauer (*in Linnaea*, tom. XVII, 2^e part., pag. 238; *Plan. Preiss.*, vol. I, pag. 107) pour un arbuste très rameux et tortueux, des parties intérieures du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, à feuilles imbriquées. Son nom générique indique le caractère remarquable de ses cinq étamines, dont l'anthère a ses deux loges subdivisées en deux logettes qui s'ouvrent chacune par un pore. Cette espèce est le *Tetrapora Preissiana* Schauer (D. G.)

***TÉTTRAPÉRYGIE** *Tetrapterygium* (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πτέρυξ-υγος, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Isatidées, formé par MM. Fischer et Meyer (*Ind. semin. hort. Petrop.*, I, 1835, p. 39) pour une plante annuelle, glauque et glabre, d'Arménie, qu'ils ont nommée *Tetrapterygium gastifolium*. Le nom de ce genre rappelle son principal caractère, sa silicule indéhiscence, en cœur, comprimée, monosperme, relevée de 4 ailes. MM. Jaubert et Spach en ont publié une nouvelle espèce sous le nom de *T. stylophorum*. (D. G.)

***TÉTTRAPÉRYGIENS.** *Tetrapterygii* (τέτρα, quatre; πτέρυξ, aile, nageoire). POISS. — Dénomination équivalente à celle de Tétrapodes (Bl. Schn., *Syst. Ichthyol.*, 1801). (G. B.)

***TÉTTRAPÉRYXS** (τέτρα pour τέτταρα, quatre; πτέρυξ, aile). BOT. PH. — Genre nom-

breux de la famille des Malpighiacées, établi par Cavanilles (*Dissert.*, t. IX, p. 433) pour des arbrisseaux grimpants de l'Amérique tropicale, dont le fruit se compose de sames au nombre de trois ou moins, par suite d'un avortement, prolongées par les bords en quatre ailes divergentes, égales ou inégales, dont deux sont supérieures et deux inférieures. Leurs fleurs sont petites ou médiocres, jaunes, quelquefois teintées de rouge. Dans sa belle monographie des Malpighiacées, M. A. de Jussieu décrit 51 espèces de ce genre, qu'il divise en deux sections très inégales : l'une, formée des *Tetrapterys* proprement dits, comprend 46 de ces espèces ; l'autre, nommée par lui *Pentapterys*, n'en renferme que 5, distinguées par la présence d'une crête très développée sur le fruit, auquel elle forme une sorte de cinquième aile. M. de Jussieu se demande si cette dernière section ne devrait pas former un genre intermédiaire entre les *Tetrapterys* et les *Hirax*. (D. G.)

***TETRAPTERYX**, Tunberg. ois. — Synonyme de *Anthropoides* Vieill. ; *Grus* Briss.

TÉTRAPTURE. *Tetrapturus* (τέτρα, quatre; ὄψα, queue). poiss. — Les Tétraptures sont des Scombréroïdes dont le museau en forme de stilet ressemble assez à celui des Espadons, mais qui se distinguent par l'existence de ventrales rudimentaires, consistant en un seul brin inarticulé. De chaque côté de la queue se trouvent deux petites crêtes, caractère que le nom générique rappelle. Le Tétrapture AGÜIA (*Tetrapturus belone* Rafin.) vit aujourd'hui dans la Méditerranée ; c'est l'*Aiguille* des Siciliens. Une autre espèce a été prise dans les parages de Sumatra (*Tet. indicus*, Cuv.). Des débris assez imparfaits ont indiqué l'existence de deux espèces fossiles : l'une, de l'argile de Sheppy (*Tet. priscus*, Ag.) ; l'autre, de la craie de Lewes (*Tet. minor*, Ag.). (E. BA.)

***TETRAPYGUS** (τέτρα, quatre; πυγή, anus). ÉCHIN. — Nom générique sous lequel M. Agassiz a séparé une partie des espèces vivantes du genre *Arbacia*, Gray (Agass., *Monogr. Échin.*, 2^e liv., 1841). (G. B.)

TÉTRARHYNQUE. *Tetrarhynchus* (τέτρα, quatre; ῥύγχος, trompe). HELM. — Rudolphi a nommé Tétrarhynques des Vers qui n'ont encore été trouvés que dans les Poissons, et une seule fois dans la Chélonée

franche, dans la Seiche officinale et dans le Calmar. Les Tétrarhynques, dont les Tentaculaires de Bosc diffèrent très peu, sont des Vers à corps court, en forme de sac, cylindrique ou un peu renflé, en massue, revêtu en avant d'un double lobe rabattu, et de quatre trompes rétractiles par invagination et hérissées de crochets égaux.

Bremser, Leuckart, MM. Nordmann et Van Beneden, ainsi que divers auteurs, les regardent comme des Vers incomplètement développés, du genre Anthocéphale ou Floriceps. Le *Tetrarhynchus opisthocætylus*, de Leblond, décrit par cet helminthologiste comme un Entozoaire parasite d'un autre Entozoaire qu'il appelait *Amphistome rhopaloides*, n'est que la portion antérieure d'un Anthocéphale, détachée du reste du Ver ou de son enveloppe, c'est-à-dire du prétendu Amphistome. MM. Eudes Deslongchamps et Dujardin ont fait remarquer cette méprise ; elle est également expliquée par M. Doyère dans l'article AMPHISTOME de ce Dictionnaire, t. I, p. 396. (P. G.)

TETARRHENA (τέτρα pour τέτραρα, quatre; ἄρρην, mâle). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Oryzées, formé par M. R. Brown (*Prodr. fl. Nov.-Holl.*, pag. 209) pour des plantes de la Nouvelle-Hollande, dont les fleurs mutiques présentent le caractère, très rare dans cette famille, d'avoir quatre étamines. On n'en connaît encore que les 4 espèces qui ont été décrites par M. Rob. Brown (*loc. cit.*), parmi lesquelles nous citerons le *Tetarrhena distichophylla* Rob. Br. (*Eharta distichophylla* Labill.). (D. G.)

TÉTRAS. *Tetrao*. ois. — Genre de la famille des *Tetraonidées* dans l'ordre des Gallinacés, caractérisé par un bec robuste, court, à mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout, plus longue que l'inférieure et la débordant de toutes parts ; des nariens à demi fermés par une membrane renflée, et cachées par des plumes ; des sourcils nus, garnis d'une peau verruqueuse ; des tarses emplumés ; des doigts au nombre de quatre, trois devant, un derrière, garnis d'aspérités sur les bords ; des ailes courtes, concaves, arrondies ; une queue arrondie, quelquefois fourchue, très rarement étagée.

Le genre Tétras est loin d'avoir aujourd'hui

d'hui des limites aussi étendues que celles que permettait de lui donner la caractéristique admise par Linné. C'est avec raison qu'on en a distrait génériquement les Lagopèdes, les Gangas, les Francolins, les Perdrix, etc., qui s'en distinguent, les premiers par leurs tarses et leurs doigts entièrement vêtus de plumes; les seconds par leur pouce, dont l'extrémité ne porte pas sur le sol, par leurs tarses seulement vêtus en avant; les Francolins et les Perdrix par leurs tarses nus et le plus généralement éperonnés.

Les Tétràs sont d'un naturel sociable; comme presque tous les Gallinacés, ils vivent réunis en familles, composées d'un nombre plus ou moins grand d'individus, selon les espèces. C'est particulièrement dans les forêts montagneuses qu'ils établissent leur domicile; quelques uns, cependant, paraissent préférer les plaines couvertes de haute bruyère. Ils aiment à se rouler dans la poussière, à la manière des Poules, et sont polygames. Quoiqu'on ne puisse pas les considérer comme Oiseaux percheurs, cependant ils se montrent assez fréquemment sur les arbres: ils y montent, la nuit, pour y prendre leur repos; durant le jour, ils y cherchent un refuge contre l'ennemi qui les poursuit, et à l'époque des amours les mâles se perchent sur les branches basses, d'où ils appellent à eux les femelles. Mais le plus ordinairement ils se tiennent à terre. Leur vol est court, lourd, mais rapide; leur marche aisée et grave; leur course légère. Leur nourriture consiste principalement en baies et en fruits de plusieurs arbrisseaux, en bourgeons de Bouleaux, de Pins, de Sapins, etc., en graines, en Vers et en Insectes. Régés dans leurs besoins, comme les Perdrix, les Lagopèdes, ils ne vont dans les taillis, chercher leur pâture, que le matin et le soir; durant le reste de la journée ils se retirent dans les endroits les plus fourrés des lieux qu'ils fréquentent, et s'y tiennent tranquilles.

Dès les premiers jours du printemps, les Tétràs commencent à s'apparier. L'amour est pour ces Oiseaux une passion violente et aveugle; ils deviennent alors aussi imprudents qu'ils sont ordinairement défiants et farouches. Les femelles accourent à la voix des mâles sans se préoccuper du danger qui

peut les menacer; et les mâles sont dans une excitation telle, qu'ils n'aperçoivent souvent pas l'ennemi qui cherche à les surprendre. On voit ces derniers, soit sur le tronc d'un arbre abattu, soit à terre, les plumes de la tête et du cou hérissées, les ailes trainantes, la queue étalée, se pavaner comme le Dindon, se promener en prenant toutes sortes de postures extraordinaires, passer et repasser devant les femelles qu'ils cherchent à agacer, et se provoquer entre eux. Ces préludes à l'accouplement sont toujours accompagnés par un cri particulier, qui s'entend de fort loin. Celui du Tétràs Cupidon peut être perçu à la distance de 3 à 4 milles, et ressemble à la voix sourde et caverneuse des ventriloques; aussi est-on souvent trompé sur la distance de l'individu qu'on entend, et qu'on croit généralement plus éloigné qu'il ne l'est. C'est au moyen des sacs aériens, qui tombent en plis allongés et ridés de chaque côté du cou, que cette espèce produit le son extraordinaire qu'elle fait entendre. Ce son se compose de trois notes sur le même ton, chaque note étant fortement accentuée, et la dernière deux fois aussi longue que les deux précédentes. Lorsque plusieurs de ces Oiseaux crient à la fois, il est impossible que l'oreille saisisse et distingue ces triples notes; on n'entend plus qu'un bourdonnement continu, désagréable et fatigant surtout, parce qu'il est difficile de saisir le point d'où il part et la distance qui en sépare.

C'est sur la terre nue, ou recouverte d'une légère couche de brins d'herbes, et dans les taillis épais, que les femelles déposent leurs œufs, dont le nombre est ordinairement de huit ou dix. Certaines espèces, par exemple le Tétràs à ailerons, en pondent jusqu'à quinze. Elles ne font qu'une couvée par an. Les petits, élevés par la mère, à la manière des Poulets, restent avec elle pendant l'automne et l'hiver; elle ne les quitte que pour se livrer aux soins d'une nouvelle progéniture. On assure que les Tétràs femelles veillent sur leur couvée avec la plus grande sollicitude, et que les petites ruses qu'elles déploient, lorsqu'elles se voient menacées par quelque danger, rappellent tout à fait celles de nos Poules domestiques et des Perdrix.

Le Tétràs Cupidon offre encore cette par-

sicularité de mœurs fort remarquable, que les mâles oisifs d'un district, pendant que les femelles couvent, vivent réunis en famille. Ils choisissent pour lieu de leur réunion un terrain uni et découvert, s'appellent dès avant le lever de l'aurore, se pavant avec des mouvements lents et mesurés, tournent autour les uns des autres, se provoquent de la voix, et se livrent des combats qui ne cessent que vers huit ou neuf heures du matin. Pendant l'action, ils sautent à 1 ou 2 pieds de terre en jetant des cris discordants, assez semblables aux éclats que fait une personne que l'on chatouille vivement, « en sorte que, dit Vieillot, par sympathie, on se sent disposé à rire. »

La chair des Tétràs est saine, délicate et d'un fort bon goût; mais la plupart de ces Oiseaux, malgré leur fécondité, sont très peu multipliés, et sont un luxe dans l'économie domestique.

Les Tétràs appartiennent à l'ancien et au nouveau continent; plusieurs d'entre eux habitent l'Europe.

On peut établir dans le genre Tétràs deux groupes, caractérisés principalement par la forme de la queue.

1° *Espèces dont la queue est assez longue, fourchue ou arrondie.*

TÉTRAS PROPREMENT DITS OU COQS DE BRUYÈRE.

(Genres : *Urogallus* Briss.; *Lyrurus* et *Centrocerus* Swains.)

Le Tétràs AVERBAN, ou GRAND COQ DE BRUYÈRE, *Tet. urogallus* Linn. (Buff., pl. enl., 73 et 74). C'est l'espèce la plus grande que l'on connaisse. On la trouve en grand nombre dans le nord de l'Asie, en Russie, jusque vers la Sibérie, en Allemagne, en Hongrie, dans quelques parties de l'Archipel, en Suisse, et, en France, sur les Alpes et dans les Vosges.

Le Tétràs A QUEUE FOURCHUE, *Tet. tetrix* Linn. (Buff., pl. enl., 172 et 173). Il est commun en Allemagne, en France, dans le midi de la Russie. On le rencontre aussi en Hollande et en Suisse.

Swainson a fait de cette espèce le type de son genre *Lyrurus*.

On a encore décrit, comme espèce européenne appartenant à ce groupe, le Tétràs HYBRIDE, *Tet. medius* Mey. Comme son nom l'indique, cet Oiseau serait le produit de

deux espèces différentes, du *Tet. urogallus* et du *Tet. tetrix*. Tous les ornithologistes n'admettent pas le *medius* comme espèce.

Les espèces étrangères à l'Europe sont : le Tétràs OMBRÉ, *Tet. obscurus* Say; *T. Richardsoni* Sab. (Audub., pl. 361), de la côte nord-ouest d'Amérique. — Le Tétràs DU CANADA, *T. Canadensis* Linn. (Buff., pl. enl., 131 et 132). — Le Tétràs CUPIDON, *T. Cupido* Linn. (Vieill., Gal. des Ois., pl. 207), des États-Unis. — Le Tétràs PHASIANELLE, *T. phasianellus* Temm. (Audub., pl. 382), de la Colombie. — Et le *T. urophasianus* Ch. Bonap. (*Zool. jour.*, t. III, p. 212), de la Californie et de la Colombie.

Cette dernière espèce est le type du genre *Centrocerus* de Swainson.

2° *Espèces dont la queue est courte et étagée.*

GÉLINOTTES.

(Genre : *Bonasia* Bonap.; *Attagen* Briss.; *Tetrastes* Keys. et Blas.)

Le Tétràs GÉLINOTTE, *Tet. Bonasia* Linn., *Bon. sylvestris* Brehm. (Buff., pl. enl., 474, 475). Elle est commune en France, en Allemagne, dans quelques parties de la Suisse et de l'Italie.

Le Tétràs A FRAISE, *Tet. umbellus* Linn., *Bon. umbellus* Bonap. (Buff., pl. enl., 104), de l'Amérique. (Z. G.)

*TÉTRASIPHON (τέτρα, quatre; σίφων, tube). BOT. — Genre d'Hydatines, indiqué par M. Ehrenberg (*Berl. d. Berl. Ak.*, 1840). (G. B.)

*TÉTRASOMA (τέτρα, quatre; σῶμα, corps). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, indiqué par M. Corda (*Alman. Carlsb.*, 1839); synonyme du genre *Anaxis* (à priv., ἄξων, axe) de M. Ehrenberg (*Infusionsth.*, 1838). (G. B.)

TÉTRASPORE. *Tetraspora* (τέτρα, quatre; σπῶρα, semence). BOT. CR. — (Phycées.) Genre indiqué par Link, solidement établi par Desvaux et adopté par Agardh, comme par la plupart des phycologistes modernes. Il fait partie de la tribu des Ulvacées; M. Kützing le range parmi les Palmellées. Ses caractères sont les suivants : Fronde verte, gélatineuse, continue, primitivement tubuleuse, puis étalée, membrani-forme, plane, plus ou moins ondulée sur

les bords, quelquefois percée de trous, et renfermant dans son épaisseur des spores disposées par quatre. Ces spores s'en échappent à la maturité, et, après avoir été agitées de mouvements plus ou moins apparents, se déposent pour germer sur les corps voisins. Cinq ou six espèces composent ce genre, qu'on ne trouve que dans les eaux douces stagnantes. (C. M.)

***TETRASTEMMA** (τέτρα, quatre; στεμμα, œil). HELM. — Nom donné par M. Ehrenberg à un genre d'Helminthes aquatiques de la famille des *Amphiporina* ou *Prostomes*, dont les taches oculaires sont au nombre de quatre; tels sont les *Prostoma lumbricoideum* et *candidum* de Dugez; le *T. flavidum*, Ehr., de la mer Rouge, et le *Pr. fasciatum*, P. Gerv., de la Méditerranée, à Cette. (P. G.)

***TETRASTEPHANUS** (τέτρα, quatre; στέφανος, couronne). POL. — Genre d'Actinies, proposé par M. Brandt dans les *Mém. de l'Acad. de Pétersbourg*, d'après le nombre des rangées de tentacules. (DUR.)

TETRASTES, Keys. et Blas. ois. — Synonyme de *Bonasia* Briss., Steph. (Z. G.)

***TETRASTICHUS**. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, groupe des Eulophites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Walker (*List of Chalcid.*, p. 73) sur des espèces détachées du genre *Cirrospilus* de Westwood. (BL.)

***TETRATAXIS** (τέτρας, quatre; τάξις, ordre). FORAM. — Genre de Foraminifères, indiqué par M. Ehrenberg (*Ber. d. Berl. Ak.*, 1843). (G. B.)

TÉTRATHÈQUE. *Tetralheca* (τέτρα pour τέτρα, quatre; θήκη, boîte, loge). BOT. PH. — Genre de la petite famille des Trémandrées, formé par Smith (*Nov. Holl.*, I, tab. 2) pour de petits arbuscules de la Nouvelle-Hollande, généralement à port de Bruyère, et à petites feuilles alternes ou verticillées; distingués des vrais *Tremandra* par leurs anthères dont les deux loges sont généralement subdivisées en deux logettes, ce que rappelle leur nom générique, et par les loges de leur ovaire bi-ovulées. De Candolle en a décrit (*Prodrom.*, vol. I, p. 343) cinq espèces; et plus récemment ce nombre a été plus que triplé. Nous citerons comme exemples les *Tetralheca glandulosa* Labill., et *ericifolia* Smith. Ces plantes méritent

d'être répandues comme espèces d'agrément. (D. G.)

***TETRATHYLACIUM** (τέτρα pour τέτρα, quatre; θύλακος, sac). BOT. PH. — Genre de la famille des Violariées, formé par M. Poeppig (*Nov. gen. et sp.*, tom. III, pag. 34, tab. 240) pour un petit arbre du Brésil, à fleurs triandres, à pistil tétramère, qui a reçu le nom de *Tetrathylacium macrophyllum* Poepp. Ce genre est très voisin des *Alsodeia*. Son nom est tiré de ce que sa corolle est renflée à sa base en quatre sortes de petits sacs ou de bosses. (D. G.)

TETRATOMA (τέτρα, quatre; τομή, section). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, fondé par Herbst (*Coleopt.*, t. IV, p. 38, f. 7), et généralement adopté. Quatre espèces y sont rapportées, savoir: les *T. fungorum* (*dermestoides*) F.; *Desmarestii* Lat.; *anchora* Ghyl., et *pardalinum* Dej. Les 3 premières se rencontrent aux environs de Paris, et la 4^e est propre aux États-Unis. (C.)

TETRATOME. *Tetratome* (τέτρα pour τέτρα, quatre; τομή, division). BOT. PH. — Genre de la famille des Monimiacées, formé par M. Poeppig (*Nov. gen. et sp.*, II, pag. 46, tab. 163) pour des arbres et arbuscules de l'Amérique tropicale. Le savant allemand en a fait connaître trois espèces, parmi lesquelles il a figuré le *Tetratome triflora* Poepp. (*loc. cit.*). (D. G.)

***TETRAULACIUM** (τέτρα pour τέτρα, quatre; ἄλαξ, sillon). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, établi par M. Turczaninow pour une plante herbacée annuelle, couchée et hérissée, du Brésil, à laquelle il a donné le nom de *Tetraulacium veronicæforme*. Ce genre est très voisin des *Pterostigma*, section des *Cardiosepalum*, desquels le distinguent son style, ses placentaires et ses graines. (D. G.)

***TETRAUX**. OIS. — Genre fondé par Stephens sur l'*Ot. tetraux* Lin. *Voy. OUTARDE*.

TÉTRAZYGIE. *Tetrazygia* (τέτρα pour τέτρα, quatre; ζυγία, union). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Mélastomées, créé par Richard (*Msc. ex DC. Prodrom.*, vol. III, pag. 172) pour des arbrisseaux des Antilles. Sur les cinq espèces qui ont été décrites, et que De Candolle divise en deux sous-genres, *Te-*

trastemon et *Octostemon*, selon le nombre de leurs étamines, nous signalerons le *Tetrazygia angustifolia* DC. (*Melastoma angustifolia* Swartz). (D. G.)

***TÉTRICIDITES.** *Tetricidites*. INS. — M. Serville (*Ins. orth., Suites à Buffon*) a formé sous cette dénomination un groupe dans la famille des Acridides, comprenant les genres *Tetrix*, *Choriphyllum* et *Amorphus*, chez lesquels le prothorax se prolonge toujours sur l'abdomen. (Bl.)

***TÉTRIX.** INS. — Genre de la famille des Acridides, de l'ordre des Orthoptères, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes. On connaît de 20 à 30 espèces de ce genre dispersées dans les différentes régions du monde. Le *T. subulata* (*Gryllus subulatus*, Lin.) est commun dans notre pays. (Bl.)

***TÉTRODA** (τέτρα, quatre; ὀδούς, dent). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt., Suites à Buffon*, p. 177) sur une seule espèce de Java (*Ælia histeroïdes* Fabr.) rattachée par nous (*Hist. des Ins.*) au genre *Phyllocephala*. (Bl.)

TÉTRODON. *Tetraodon* (τέτρα, quatre; ὀδῶν, dent). POISS. — Genre de Poissons Plectognathes, de la famille des Gymnodontes, dont le caractère principal, rappelé par le nom générique, consiste en ce que les lames d'ivoire qui garnissent les mâchoires sont divisées à leur milieu par une suture, de manière à présenter l'apparence de quatre dents, deux inférieures, deux supérieures. Ainsi que les Diodons, dont ils sont voisins, les Tétrodons peuvent se gonfler comme des ballons, et ils se défendent avec les mêmes armes et de la même manière que les Diodons (*voy. ce mot*). La chair de plusieurs espèces passe pour être venimeuse. Les espèces à corps épineux ont reçu le nom de *Hérissons de mer*; les espèces à peau nue et sans pointes osseuses sont électriques, coïncidence remarquable de caractères qu'on retrouve dans la Torpille, le Gymnote, le Melaptérature. L'espèce la plus anciennement connue est le Tétrodon du Nil, le *Fahaca* des Arabes (*Tetraodon lineatus*, L.) que le Nil jette en abondance sur les terres dans les inondations, et qui sert alors de jouet aux enfants. Il existe un assez grand nombre

d'espèces que les diverses combinaisons des parties lisses et des parties âpres, et les configurations qui résultent des formes plus ou moins oblongues de la tête, ont permis à Cuvier de distribuer en plusieurs sections.

(E. BA.)

***TÉTRODONTÉES.** BOT. CR. — C'est le nom de la 31^e tribu de la famille des Mousses (*voy. ce mot*). Elle se compose des seuls g. *Tetraphys* et *Tetrodontium*. (C. M.)

***TÉTRODONTIUM** (τέτρα, quatre; ὀδούς, ὀδοντος, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Genre établi par Schwægrichen, conservé par Bruch et Schimper, et qui ne diffère du *Tetraphys* que par ses caractères de végétation. *Voy. TETRAPHYS*. (C. M.)

TETROMMA (τέτρα, quatre; ὄμμα, œil), Solier. INS. — Syn. de *Hyperops* Eschsch. (C.)

TETRONCIUM (τέτρα pour τετραρα, quatre; ὄγκος, pointe, crochet). BOT. FB. — Genre de la famille des Alismacées, peu connu et fort imparfaitement décrit par Willdenow, son auteur, qui l'a formé pour le *Triglochis Magellanicum* Vahl, petite plante du détroit de Magellan; à fleurs dioïques et à fruit tétramère. Cette plante est devenue le *Tetroncium Magellanicum* Willd. (D. G.)

***TETROPHTHALMUS** (τέτρα, quatre; ὄφθαλμός, œil), Lesson. INS. — Synonyme de *Chiasognathus* Stephens. (C.)

***TETROPIUM**, Kirby (*Fauna bor. Am.*), Hope. INS. — Synonyme de *Istarthron* Dej., ou *Criomorphus* Mulsant. (C.)

TETRORAS (τετροῦρος, attelé de quatre chevaux). POISS. — Genre de Poissons du groupe des Squales, voisin des *Carcharias* (Rafin., *Caratt.*, etc.). (G. B.)

***TETTORCHIDIUM** (τέτρα pour τετραρα, quatre; ὄρχις, testicule). BOT. FB. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Crotonées, créé par M. Poeppig (*Nov. gen. et sp. III*, pag. 23, tab. 227) pour un arbre de hauteur médiocre, du Pérou, auquel le savant allemand a donné le nom de *Tetrorchidium rubriventum*.

***TETROREA** (τέτρα, quatre; ὄρος, bord). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lamières, établi par Ad. White (*The Zoology of the Voy. of Erebus and Terror*, p. 21, pl. 4, fig. 9) sur une espèce de la Nouvelle-Zélande, la *T. cilipes* Wh. Ce genre est très voisin des *Hypsioma*. (C.)

* **TETROSOMUS** (τέτρα, quadrangulaire; σῶμα, corps). ROISS. — Genre de Poissons Plectognathes, de la famille des Sclérodermes (Swains., *Classif.*, 1839).

(G. B.)

* **TETROXIA** (τέτρα, quatre; ῥῆ, pointe). INS. — Genre de la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 336) sur une seule espèce découverte dans le royaume d'Oware, en Afrique, par Paliset de Beauvois. C'est le *Reduvius spinifer* Pal. de Beauv.

(Bl.)

* **TETTIGADES** (τέτιξ, cigale; ἄγης, enfer). INS. — Genre de la tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 467) aux dépens du genre Cigale des auteurs (*Cicada*). Le type de cette division est la *T. Chilensis* Am. et Serv., du Chili.

(Bl.)

TETTIGOMÈTRES. *Tettigometra*. INS. — Genre de la famille des Fulgorides, de l'ordre des Hémiptères, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes. Les Tettigomètres se font remarquer par leur front confondu avec les parties latérales de la tête; par leurs jambes inermes, les postérieures seules ayant une pointe à l'extrémité; par leurs antennes insérées dans une cavité au-dessous des ocelles, l'article basilaire court, le suivant une fois plus long, la soie terminale aussi longue que les articles précédents réunis, etc. Le type du genre est une espèce de notre pays. La *T. pirescens*, Panz., Latr., etc.

(Bl.)

* **TETTIGOMÉTRIDES.** INS. — Syn. de *Tettigométrites*.

(Bl.)

* **TETTIGOMÉTRITES.** *Tettigometritæ*. INS. — Groupe de la famille des Fulgorides, de l'ordre des Hémiptères, comprenant le seul genre *Tettigometra*.

(Bl.)

* **TETTIGOMYIA** (τέτιξ, cigale; μυία, mouche). INS. — Genre de la tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt., Suites à Buffon*) aux dépens du genre Cigale (*Cicada*) des auteurs. Le type est la *T. vespiformis* Stoll., Am. et Serv., espèce d'Afrique.

(Bl.)

TETTIGONIA (τέτιξ, cigale, diminutif). INS. — Genre de la famille des Cercopides, tribu des Fulgoriens, de l'ordre des

Hémiptères, établi par Geoffroi (*Hist. des Ins.*) et adopté par tous les entomologistes.

Ce genre renferme un nombre considérable d'espèces répandues dans les diverses régions du monde, mais plus particulièrement dans les pays chauds. Le genre *Tettigonia* de Geoffroi a été adopté, sans restriction, par Fabricius par Latreille, par Burmeister, par nous; mais M. Laporte de Castelnau, et MM. Amyot et Serville, ont détaché certaines espèces pour en former les genres *Germaria*, *Proconia*, *Aulacizes*, *Diestostemma*, *Raphirhinus*, *Acopsis*, d'après la considération de la tête, plus ou moins large, ou plus ou moins allongée. On connaît une seule espèce de *Tettigonia* de notre pays; on doit la considérer comme le type du genre, c'est le *T. viridis* Fabr. (Bl.)

* **TETTIGONIDES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hém., Suites à Buffon*) désignent ainsi un groupe de la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères, comprenant seulement le genre *Tettigonia* et ceux établis à ses dépens.

(Bl.)

TETYRA. INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Scutellérites, de l'ordre des Hémiptères, établi par Fabricius, et adopté aujourd'hui par les entomologistes avec d'assez grandes restrictions. Tel que nous l'admettons, il est caractérisé surtout par la forme ovulaire du corps, et par la longueur du deuxième article des antennes, qui est bien supérieure à celle du troisième. Nous citerons comme exemples les *T. maura* et *hollentota* Fabr., espèces communes dans notre pays.

MM. Amyot et Serville ont encore démembré le genre *Tetyra*; ils ne lui conservent que le *T. pagana* Fabr., de la Nouvelle-Hollande. Nos espèces européennes prennent place dans le genre *Eurygaster* de M. Laporte de Castelnau.

(Bl.)

* **TETYRIDES.** INS. — Groupe de la tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, formé par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*), avec le genre *Tetyra* et les genres *Coptochilus*, *Trigonosoma*, *Ancyrotoma*, *Bolbocoris*, formés à ses dépens. (Bl.)

* **TEUCHESTES** (τευχιστής, armé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Coprophages, fondé par Mulsant (*Hist. nat. des Coléopt. de France; Lamellicornes*, 1842, p. 176).

(C.)

TEUCRIUM. BOT. PH. — Nom latin du genre Germandrée. Voy. GERMANDRÉE.

***TEUDOPSIS** (τευόσις, sèche; ὄψ., aspect). MOLL. — Genre de Céphalopodes fossiles du terrain jurassique, voisin des Calmars, établi par M. Deslonchamps dans les *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*, et caractérisé par un osselet intérieur corné, mince, ovale, allongé, atténué à ses extrémités, légèrement concave en arrière, soutenu au milieu par un pli longitudinal. M. Alcide d'Orbigny pense que les diverses espèces de M. Deslonchamps doivent être réunies en une seule, et regarde le *Teudopsis Agassizii* comme une partie de l'appendice postérieur d'une Bélemnite. (Duj.)

***TEUTHIS.** ROISS. — Linné substitua ce nom générique, qui est le nom grec du Calmar (τευθίς), à celui de *Hepatus* choisi par Gronovius pour désigner deux Poissons constituant, pour ce savant, un genre dont jusqu'à lui on avait méconnu les vraies affinités et qui embrassait deux espèces rapportées aujourd'hui aux genres *Acanthure* et *Amphacanthé*. En adoptant à tort une nouvelle dénomination, Linné ne fut pas plus heureux dans la place qu'il assigna à ses *Teuthis*, entre les Silures et les Loricaires, alors qu'il laissait, dans le genre *Chaetodon*, des espèces semblables en tout aux *Teuthis*. Forskal comprit mieux les vrais rapports de ces Poissons, dont une espèce lui fournit son genre *Siganus*, et l'autre son genre *Acanthure*; le premier, nommé *Amphacanthé* par Bloch; le second, adopté par Lacépède qui sut rapporter au genre *Acanthure*, les *Teuthys* que Linné avait laissés parmi les *Chaetodons*. Voy. TEUTHYES. (E. BA.)

TEUTHYES. *Teuthydini*, *Teuthydidæ*, Bon. POISS. — Abandonné comme nom générique, ainsi que nous l'expliquons à l'article qui lui est destiné, le mot *Teuthys* a servi d'étymologie au nom d'une famille de Poissons acanthoptérygiens créée par Cuvier. Les *Teuthyes* sont étroitement liés à la grande famille des Scombéroïdes dont ils sont comme une dépendance, et sont caractérisés par un corps comprimé, oblong, une seule dorsale, une bouche petite, non protractile, armée à chaque mâchoire d'une seule rangée de dents tranchantes, dont le palais et la langue sont dépourvus. Ce sont des Poissons herbivores, dont les intestins ont une grande

ampleur. La famille des *Teuthyes* ne renferme aujourd'hui que des Poissons étrangers à l'Europe, appartenant aux genres *Amphacanthé*, *Acanthure*, *Nason*, *Prionure*, *Axinure*, *Pricdon* et *Kéris*. Quelques espèces ont habité les eaux du continent européen aux époques antérieures à la nôtre; elles paraissent pour la première fois dans les mers qui ont déposé les terrains du Monte Bolca, et peuvent toutes se rapporter aux genres actuellement vivants. (E. BA.)

***TEXIÈRIE.** *Texiera* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Isatidées, formé par MM. Jaubert et Spach (*Plant. orient.*, vol. I, tab. 1) pour le *Peltaria glastifolia* DC., plante herbacée d'Orient, lisse, glabre et glauque, qui a l'aspect et le port d'un Pastel, et dont la silicule indéhiscente, globuleuse, est presque drupacée par suite de l'état spongieux de son mésocarpe. Cette plante est devenue le *Texiera glastifolia* Jaub. et Spach. Plusieurs auteurs ont adopté de préférence pour ce genre le nom de *Glastaria*, qui a été proposé par M. Boissier. Mais le nom de *Texiera* a été publié par MM. Jaubert et Spach le 1^{er} février 1842 (date de la préface); celui de *Glastaria* Boiss. n'a paru qu'avec le cahier des *Annales des Sciences naturelles* d'avril 1842. Le premier a donc pour lui l'antériorité, et doit dès lors être préféré.

(G. D.)

***TEXTILARIA, TEXTILARINA**, Ehr., **TEXTULARINA**, Wear. FORAM. — Voy. TEXTULAIRE. (G. B.)

***TEXTILIA.** MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des Cônes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

TEXTOR, Temm. OIS. — Synonyme de *Alecto* Less.; genre fondé sur le *Tisserin alecto*. Voy. ALECTO. (Z. G.)

TEXTORES. OIS. — Nom latin de la famille des *Tisserands* de Vieillot. (Z. G.)

TEXTRIX. ARACH. — Synonyme du genre *Teigenaria*. Voy. ce mot. (H. L.)

TEXTULAIRE. *Textularia* (textus, tissu). FORAM. — Genre de Rhizopodes ou Foraminifères établi en 1828 par M. Defrance, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et adopté par M. Al. d'Orbigny qui le place dans son ordre des Enallostègues et en fait le type de sa famille des *Textularides*. La *Textulaire* a une coquille non spirale, mais formée de loges

alternes des deux côtés d'un axe rectiligne, avec une ouverture transversale sur le côté interne des loges. (Duj.)

THACLA. BOT. PH. — Genre proposé par M. Spach (*Suites à Buffon*, vol. VII, p. 295) pour le *Caltha natans* Pall., et généralement non adopté. (D. G.)

***THAIRA** (θαίρως, gond). MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des *Trochus*, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

THAIS (*Thais*, nom mythologique). INS. — Genre d'Insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Diurnes, tribu des Papilionides, créé par Fabricius (*in Illiger Mag.*, VI, 1808) aux dépens des *Papilio* de Linné, et adopté par Latreille, qui y réunit une espèce (*Thais apollina*) que l'on regarde généralement comme type d'un genre distinct, celui des *Doritis*. Voy. ce mot. Les *Thais* sont des Insectes printanniers qui se trouvent confinés aux extrémités méridionales de la zone tempérée, et que l'on ne rencontre guère que dans les contrées qui circonscrivent le bassin de la Méditerranée ou dans quelques îles de cette mer. On ne connaît qu'un petit nombre d'espèces de ce genre, telles sont les *T. Cerisyi* God., Dup.; *T. hysipyle* Fabr. ou *T. polyæna* Ochs.; *T. rumina* Linné, etc. — Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, LÉPIDOPTÈRES, pl. I. (E. D.)

***THAIS** (nom mythologique). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, indiqué par Haliday (*in Curtis Guide*, 1838). (E. D.)

THALAMIA, Spreng. BOT. PH. — Synonyme de *Phyllocladus* L.-C. Rich., famille des Conifères-Taxinées. (D. G.)

***THALAMITE.** *Thalamita*. CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes brachyures, de la tribu des Portunus, établi par Latreille aux dépens des *Portunus* de Fabricius. On en connaît un assez grand nombre d'espèces, qui, pour la plupart, sont de moyenne taille : elles habitent le voisinage des tropiques dans les deux continents. Le type de ce genre est le *Thalamite Admète*, *Thalamita Admete*, Latr.; Edw., *Hist. nat. des Crustacés*, tome I, pag. 459, n° 1.

(H. L.)

THALAMIUM (θαλαμιος, lit nuptial). BOT. CR. — (Lichens.) Acharius désignait sous ce nom les apothécies formées par le thalle, dans

lesquelles un organe intermédiaire, périthèce ou excipulum, renferme immédiatement le nucléus, ainsi que le *Trypethelium* (Voy. ce mot) en offre un exemple. Ces apothécies sont monoc ou pléiothalamas, selon qu'elles contiennent un seul ou plusieurs périthèces. (C. M.)

THALASIUM, Spreng. BOT. PH. — L'un des nombreux synonymes du genre *Panicum* Lin. (D. G.)

***THALASSEA.** OIS. — Genre établi par Kaup sur la *Sterna Douglasii* Mont.

(Z. G.)

THALASSEMA (θαλασσα, mer). ÉCHIN. — Genre de Vers marins à corps ovale ou oblong avec une trompe en forme de lame repliée ou de cuilleron, mais non fourchue, et portant deux crochets vers l'extrémité antérieure du corps. Cuvier place les *Thalassèmes* dans son ordre des Échinodermes sans pieds. M. de Blainville pense avec raison qu'ils doivent, au contraire, être classés avec les Annélides ou Chétopodes. (Duj.)

THALASSEUS. OIS. — Genre fondé par Boié sur la *Sterna cantiaca* Gmel. Voyez STERNE. (Z. G.)

***THALASSIA** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille et tribu des Clavipalpes, proposé par nous et adopté par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., pag. 454), qui y rapporte une seule espèce : la *T. viridipennis* Dej. Elle est originaire du cap de Bonne-Espérance. (C.)

***THALASSIANTHE.** *Thalassianthus* (θαλασσιος, marin; άνθος, fleur). POLYP. — Genre d'Actinies, établi par M. Leuckart dans le *Voyage en Afrique de Ruppel* (1826), et très voisin des Métrides, dont il ne diffère que par des tentacules beaucoup plus nombreux et beaucoup plus petits. (G. B.)

THALASSIDROMA. OIS. — Genre fondé par Vigors sur le *Procellaria pelagica* Lin. Voy. PÉTREL. (Z. G.)

THALASSIE. *Thalassia* (θαλασσα, mer). BOT. PH. — Genre peu connu formé par Solander pour des espèces de *Zostera*, du golfe du Mexique et de la mer Rouge, dont les fleurs sont dioïques. Sur les quatre espèces qui sont connues aujourd'hui, nous citerons pour exemples le *Thalassia stipulacea* Kœnig (*Zostera stipulacea* Forsk.), et le *T. icliata* Dne., l'une et l'autre des côtes de la mer Rouge. (D. G.)

THALASSINE. *Thalassina*. CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes macroures, de la famille des Thalassiniens, établi par Latreille et adopté par tous les carcinologistes. L'espèce unique de ce genre est la Thalassine scorpionide, *Thalassina scorpionides*, Latr.; *Gener. Crust. et Ins.*, t. I, p. 52. Elle a été rencontrée sur les côtes du Chili. (H. L.)

THALASSINIENS. *Thalassinii*. CRUST. — M. Milne Edwards, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, désigne sous ce nom une famille de l'ordre des Décapodes macroures, dont les caractères ont déjà été exposés à l'article CRUSTACÉS (voy. ce mot). (H. L.)

***THALASSIOPHYLLUM** (θαλασσα, mer; φύλλον, feuille). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Laminariées, créé par MM. Postels et Rupprecht (*Illustr. Alg.*, p. 11) pour une Algue de l'océan Pacifique septentrional, autrefois connue sous le nom de *Laminaria Clathrus* Ag. Voici les caractères qu'ils lui attribuent : Stipe rameux, solide, puis légèrement tubéreux, s'élargissant subitement en une lame réniforme privée de nervure, indivise, mais criblée de trous, comme les *Agarum*, près desquels ce genre vient se placer. Les caractères de la fructification ne nous semblent pas assez clairement exposés pour que nous les reproduisions ici. (C. M.)

***THALASSIOPHYTES.** *Thalassiphyta* (θαλασσα, mer; φυτόν, plante). BOT. CR. — C'est par ce nom que Lamouroux désignait la classe des Algues, que d'autres nommaient Hydrophytes. Nous avons dit au commencement de notre article PHYCOLOGIE, auquel nous renvoyons le lecteur, les motifs qui nous avaient fait abandonner ces noms pour celui de Phycées. (C. M.)

***THALASSIORNIS.** OIS. — Genre établi par Eyton sur le *Clangula leuconata* (Smith), espèce du groupe des Garrots. (Z. G.)

***THALASSITES** (θαλασσα, mer). REPT. — MM. Duméril et Bibron appellent ainsi les Chéloniens marins, dont les seuls genres connus sont ceux des Chélonées et des Sphargis ou Dermochelys. (P. G.)

***THALASSITES**, Swains. OIS. — Synonyme de *Phætusa* Wagl. Voy. STERNE.

***THALASSOCHELYS** (θαλασσα, mer; χελύς, tortue), REPT. — M. Fitzinger a nommé

ainsi une division des CHÉLONÉES. Voy. ce mot. (P. G.)

***THALASSOMA** (θαλασσα, mer; σῶμα, corps). POISS. — Genre de Labroïdes, indiqué par M. Swainson (*Classif.*, II, 1839). (G. B.)

***THALASSORHINUS** (θαλασσα, mer; ῥίς, nez). POISS. — Genre de Squales formé par M. Valenciennes (*in Müll., und Henl., Plag.*, 1841). (G. B.)

***THALERA** (θαλερός, verdoyant). INS. — Genre de la tribu des Phalénides, famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

THALIA. BOT. PH. — Voy. THALIE.

THALIA. ACAL. — Nom donné, dans les planches de l'*Encyclopédie* (pl. 89), à la Physalie. Voy. ce mot. (Duj.)

THALIA. MOLL. TUNIC. — Nom donné par Brown, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, aux *Salpa* ou Biphores. Voy. ces mots. (Duj.)

***THALIADES.** *Thaliadæ*. INS. — Tribu de l'ordre des Coléoptères pentamères, de la famille des Carnassiers, établie par Hope (*Coleopterist's manual*, II, p. 76), qui y rapporte les genres ci-après : *Soligenes*, *Pæcilus*, *Argutor*, *Omascus*, *Steropus*, *Platysma*, *Cophosus*, *Pterostichus*, *Cheporus*, *Omalosoma*, *Abax*, *Percus*, *Molops*, *Adelosia* et *Stereocerus*. Cette tribu correspond en partie aux FÉRONIENS de Latreille. (C.)

THALICTRUM. BOT. PH. — Nom latin du genre Pigamon. Voy. PIGAMON.

THALIDES. MOLL. TUNIC. — Nom donné par M. Savigny au deuxième ordre de la classe des Ascidiées, comprenant les *Salpa* ou Biphores. (Duj.)

THALIE. *Thalia* (nom mythologique). BOT. PH. — Genre de la famille des Cannacées, formé par Linné (*Genera*, n° 8) pour de grandes plantes herbacées vivaces, indigènes des parties chaudes de l'Amérique, remarquables par leurs feuilles et leur tige couvertes d'une poussière glauque, dont les fleurs forment un épi composé et sont généralement géminées dans une spathe bivalve. On cultive, comme espèce d'ornement, la THALIE BLANCHE, *Thalia dealbata* Linné, qui s'élève de 1 à 2 mètres, et dont les fleurs sont d'un rouge cramoisi foncé. Elle sert à orner les bassins dans lesquels on plonge le pot qui la contient. L'hiver on la tient en serre

tempérée. Elle fleurit en été, et elle donne des graines au moyen desquelles on la multiplie, bien qu'il soit plus commode d'employer pour cet objet ses rejets. Le genre Thalie a été décrit et figuré par De Candolle et Redouté, sous le nom de Péronie, et la plante qui vient de nous occuper a reçu, dans le grand et bel ouvrage sur les Liliacées, le nom de *Peronia stricta*, sous lequel on la trouve encore indiquée dans quelques ouvrages d'horticulture. (P. D.)

* **THALIURA** (θαλλουρα, feuille; ουρα, queue). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Nyctaliidae, indiqué par M. Duncan (*Libr.* XXXVI, 1837). (E. D.)

THALLE. *Thallus* (θαλλος, rameau, fronde). BOT. CR. — On donne ce nom, dans la famille des Lichens, à l'organe qui porte la fructification, ou, en d'autres termes, au système végétatif de ces plantes. Ce terme correspond à celui de fronde dans les Algues d'hyménophore, et stroma dans les Champignons, etc. Pour l'organisation du thalle ainsi que pour les diverses formes qu'il revêt, nous ne pouvons que renvoyer au mot LICHENS, où nous en avons assez longuement traité. (C. M.)

* **THALLEPUS** (θαλασπος, mer; *Lepus*, lièvre). MOLL. — Genre d'Aplysies indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

THALLITE (θαλλος, rameau vert). MIN. — Synonyme de l'Épidote vert, appelé aussi Akanticonite et Pistazite. V. ÉPIDOTE. (DEL.)

* **THALLIURUS** (θαλλουρος, rameau vert; ουρα, queue). ROISS. — Genre de Labroïdes, indiqué par M. Swainson (*Class.*, 1839). (G. B.)

* **THALOTIA** (θαλλος, rejeton; ος, oreille). MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des *Trochus*, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

* **THALPOPHILA** (θαλλος, chaleur; φιλη, amie). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Tentyrites, établi par Solier (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 370), et qui a pour type l'*Akis abbreviata* F., espèce originaire du Sénégal. Le *T. polita* Dej. rentre dans le genre *Homala* Eschscholtz (*Zool. Atlas*, 5, 7, 7). (C.)

* **THALPOPHILA** (θαλλος, chaleur; φιλη, amie). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique

sous cette dénomination un genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides, qui n'est pas adopté par les entomologistes modernes. (E. D.)

THAMNASTERIA ou **THAMNASTRÆA**. POLYP. — Genre de Polyptères fossiles du terrain jurassique, établi par M. Lesauvage, de Caen, dans les *Annales des sciences naturelles*, 1832, et comprenant des Polyptères pierreux, dendroïdes, fasciculés, stellifères sur toute leur surface, et ayant toutes les tiges marquées de renflements et de rétrécissements alternatifs. Ce genre, trop voisin des Astrées proprement dites, n'a pas été admis par la plupart des naturalistes. (DUR.)

THAMNÉE. *Thamnea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Bruniacées, formé par Solander, d'après M. Ad. Brongniart (*Annales des Sciences naturelles*, 1^{re} série, vol. VIII), pour un sous-arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, à rameaux filiformes, abondamment chargés de très petites feuilles, et à fleurs blanches solitaires, ce qui lui a valu le nom de *Thamnea uniflora* Soland. (D. G.)

THAMNOBIA. OIS. — Genre de la famille des Saxicolidées, établi par Swainson sur la *Sylvia ptymatura* Vieill. (Z. G.)

THAMNOBIUS (θαμνος, arbrisseau; βίω, je vis). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Eriirhinides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curculio. syn.*, t. III, p. 465, 7; II, p. 349), et composé des quatre espèces suivantes de la Cafrerie : *T. Dregei*, *Eckloni*, *Thoreyi* et *Zeyheri* Schr. (C.)

THAMNOCARPE. *Thamnocarpus* (θαμνος, buisson; καρπος, fruit). BOT. CR. — (Phycées.) Genre monotype de la tribu des Delesseriées, fondé par M. Kützing (*Phycol. gener.*, pag. 450) sur le *Fucus cornutus* de Turner, et ainsi défini : Fronde comprimée, filiforme, rameuse, à rameaux pennés. Tétraspores comme dans le *Thamnophora* (voy. ce mot), dont ce genre ne diffère que par la forme de la fronde. Cette Algue est originaire du cap de Bonne-Espérance. (C. M.)

THAMNOCHORTUS (θαμνος, buisson; χερτος, herbe, gramin). BOT. PH. — Genre de la petite famille des Restiacées, formé aux dépens des *Restio*, par Bergius (*Fl. Capens.*, p. 353, tab. 5), pour des végétaux herbacés, propres au cap de Bonne-Espérance, distincts par leur style indivis et par leur noix monosperme, soudée inférieurement au périan-

the, dont les folioles extérieures latérales ont une carène ailée. On connaît aujourd'hui dix-neuf espèces de ce genre, parmi lesquelles l'espèce type est le *Thamnochortus scariosus* R. Br. (*Restio scariosus* Thunb.). (D. G.)

***THAMNODUS**, Kaup. ois. — Synonyme de *Sylvia* Lath. (Z. G.)

***THAMNODYNASTES** (θάμνος, buisson; δυναστής, maître). REPT. — Genre de Couleuvres, indiqué par M. Wagler (*Syst. Amphib.*, 1830). (G. B.)

***THAMNOPHILINÉES**. *Thamnophilinae*. ois. — Sous-famille de la famille des Laniidées, établie par Swainson, et comprenant les genres suivants : *Thamnophilus*, *Cymbilanius* (G.-R. Gray), *Pitirysis*, *Vanga*, *Laniarius*, *Dryoscopus*, *Chaunontus* (G.-R. Gray) et *Barita*. (Z. G.)

THAMNOPHILUS (θάμνος, buisson; φίλος, qui aime). ois. — Nom générique latin des *Bataras*, dans la méthode de Vieillot. (Z. G.)

***THAMNOPHIS** (θάμνος, buisson; ὄφις, serpent). REPT. — Genre de Couleuvres, de M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (G. B.)

THAMNOPIORE. *Thamnothora* (θάμνος, buisson; φέρω, je porte). BOT. CR. — (Phycées.) Agardh avait créé ce genre pour quelques Floridées de la tribu des Delesseriées, et, entre autres, pour le *Fucus coralorhiza* Turn., qui lui sert de type. Après avoir subi quelques modifications qui en ont distrait plusieurs Plocamies, et les *T. Seaforthii* et *triangularis*, il est resté limité de la manière suivante : Fronde cylindracée dans le bas, foliacée ou comprimée et pinnatifide dans le haut. Tétraspores quadrangués, nichés dans des sporophylles nombreux, axillaires, et munis de bractées foliacées, denticulées. On n'en connaît point les conceptacles. Une seule espèce, originaire du cap de Bonne-Espérance, compose ce genre remarquable. (C. M.)

***THANAOS** (θάνατος, mort). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Hespérides, créé par M. le docteur Boisduval (*Icon.*, 1). On en connaît deux espèces : les *T. marlogi* Boisd., de Morée, et *tages* L., de l'Europe méridionale. (E. D.)

THANASIMUS (θανάσιμος, mortel). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Clairones, créé par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, t. IV, p. 478). Spinola (*Essai sur les*

Cléroïdes, t. I, p. 181) adopte ce genre, et y rapporte 9 espèces; telles sont : les *T. mutillarius* F., *4-maculatus*, F. (C.)

THANATOPHILUS (θάνατος, mort; φίλος, qui aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Silphales, proposé par Leach, adopté par Stephens et Hope (*Coleopterist's manual*, t. III, p. 150), et par Latreille (*Rég. anim. de Cuvier*, t. IV, p. 499) comme sous-genre du genre *Silpha*. On doit y comprendre une vingtaine d'espèces de tous les points du globe. Nous mentionnerons seulement les *Th. rugosus* Lin.; *marginalis* F.; *graniger* Chvt. (C.)

***THANATUS** (θάνατος, mort). ARACHN. — M. Koch, dans son *Uebersicht der Arachniden-systems*, désigne, sous ce nom, un nouveau genre de l'ordre des Aranéides, non adopté par M. Walckenaër, qui le réunit au genre *Philodromes*. Voy. ce mot. (H. L.)

***THANEROCLERUS** (*Thanasimus* et *Clerus*, noms de deux genres de Coléoptères). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes et tribu des Clairones, établi par Al. Lefebvre (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. IV, p. 575), adopté par Westwood, Klug et Spinola. Trois espèces font partie de ce genre : les *T. Buquetii* Lef., *sanguineus* Say et *Dermestoides* Kl. La 1^{re} est originaire du Bengale (et a été prise vivante à Paris dans du bois d'*Achyromena paludosa*), la 2^e provient des États-Unis, et la 3^e d'Arabie. (C.)

***THANYSTOMA**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques pattellimanes, proposé par Eschscholtz, et adopté par Motchoulsky (*Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, t. XVIII, p. 12, 9), qui lui assigne pour type le *T. siriatum* Esch. (*Anchomenus* Dej.), espèce de la Californie. (C.)

THAPSIE. *Thapsia* (du nom de la ville de Thapsus). BOT. PŦ. — Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Thapsiées, à laquelle il donne son nom, formé par Tournefort, et adopté ensuite par Linné et par tous les botanistes modernes. Il comprend des plantes herbacées vivaces, à feuilles deux ou trois fois pennées, à grandes ombelles composées de fleurs jaunes; à fruit comprimé, marqué sur chacun de ses deux carpelles de cinq côtes primaires, filiformes. et de quatre côtes secondaires,

dont les deux latérales sont dilatées en aile entière. Le type de ce genre est la *Thapsia velue*, *Thapsia villosa* Linné, belle plante qui croît dans les lieux stériles de nos départements méditerranéens. Elle est connue sous les noms vulgaires de *Malherbe*, *Turbith des anciens*. De Candolle a décrit (*Prodr.*, vol. IV, p. 202) cinq espèces de ce genre, plus quatre douteuses. (P. D.)

***THARANDITE** (nom de lieu). MIN. — Variété de Dolomie, trouvée en Saxe dans la vallée de Tharand. *Voy. DOLOMIE*. (DEL.)

***THAROPS** (θάρος, courage; ὄψ, aspect). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes. (E. D.)

***THARRHALEUS**. OIS. — Genre établi par Kaup sur l'*Accentor modularis* Bechst.

THASPIE. *Thaspium*. BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Sésélinées, formé par Nuttall (*Gen.*, vol. I, p. 196) pour des plantes herbacées de l'Amérique septentrionale, voisines des *Cnidium*. De Candolle en décrit trois espèces (*Prodrom.*, vol. IV, p. 153), parmi lesquelles nous citerons le *Thaspium atropurpureum* Nuttall.

(D. G.)

***THAUMALEA**, Wagl. OIS. — Synonyme de *Chrysolophus* J.-E. Gray. (Z. G.)

***THAUMALEA** (θαυμάλιος, admirable). INS. — M. Ruthe (*Isis*, 1832) a appliqué ce nom à un genre de Diptères qui peut rentrer dans le genre *Tipula*. (E. D.)

***THAUMANTIAS** (θαῦμα, miracle). ACAL. — Genre de Méduses établi par Eschscholtz, en 1829, dans sa famille des Océanides.

(DUJ.)

***THAUMANTIS** (θαυμάζω, j'admire). INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, indiqué par M. Boisduval. (E. D.)

***THAUMAS** (θαῦμα, prodige). POISS. — Genre du groupe des Raies (Münst., *Beitr. Petref.*, V, 1812). (G. B.)

***THAUMAS** (θαῦμα, prodige). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, tribu des Sphengides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***THAUMAS** (θαῦμα, prodige). INFUS. — Genre de Monadiens indiqué par M. Ehrenberg (1^{er} *Beitr.*, 1830). (G. B.)

***THAUMASIE**. *Thaumasia* (θαυμάσιος, merveilleux). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre

a été créé par Agardh (*Syst. Alg.*, p. xxxiii) pour des Algues exotiques, dont la structure encore mal connue et la fructification entièrement ignorée laissent planer le doute sur leur nature et leurs affinités. Nous ne les connaissons, en effet, que par des figures assez imparfaites. Des trois espèces qui composent ce genre, la première, selon M. Endlicher, appartient à peine au règne végétal; la seconde paraît se rapprocher du *Dictyurus* (*voy. ce mot*); et la troisième, le *Th. Cuninghamii* Harv., semble seule être une Algue sui generis. (C. M.)

***THAUMASIE**. *Thaumasia* (θαυμάσιος, admirable). ARACHN. — M. Perty, dans son *Delectus animalium*, désigne sous ce nom un nouveau genre d'Aranéides, de la tribu des Araignées, non adopté par M. Walckenaër, qui le range parmi les *PHILODROMES* (*voy. ce nom*). (H. L.)

***THAUMETOPOEA** (θαῦμα, admiration; ποιέω, je fais). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycites, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***THAUMURIA**. BOT. PH. — Genre proposé par M. Gaudichaud (*Voyage de l'Uranie. Botanique*, p. 502) pour le *Parietaria cretica* Linn., famille des Urticées. M. Endlicher en fait un simple sous-genre des *Pariétaires*. (D. G.)

***THAUSPIS**, Boié. OIS. — Synonyme de *Tanagra* Linn. (Z. G.)

THÉ. *Thea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstrœmiacées, tribu des Camelliées, de la polyandrie monogynie dans le système de Linné. Il est formé d'arbustes et de petits arbres spontanés dans les parties montagneuses de la Chine, et dont la culture, non seulement s'est étendue sur toute la surface de ce vaste empire, mais encore s'est propagée dans l'Inde, au Brésil, et a même été essayée en Europe. Les feuilles des Thé sont alternes, pétiolées, un peu coriaces, légèrement dentées en scie sur leurs bords; leurs fleurs blanches, solitaires sur des pédoncules axillaires, se distinguent par un calice persistant, à cinq sépales imbriqués, dont les extérieurs sont plus petits; par une corolle de six à neuf pétales cohérents entre eux à leur base, et dont les extérieurs sont plus petits; par de nombreuses étamines hypogynes, plurisériées, dont les filets adhèrent au bas des pétales; par un ovaire à trois loges ren-

fermant chacune quatre ovules, surmonté d'un style trifide que terminent trois stigmates aigus. A ces fleurs succède une capsule presque globuleuse, à deux ou trois lobes correspondant à un pareil nombre de loges, qui s'ouvre par déhiscence loculicide; dans chaque loge il ne se développe presque toujours qu'une seule graine.

L'espèce type de ce genre est le THÉ DE LA CHINE, *Thea Chinensis*, Sims (*Botan. Mag.*, tab. 998), dans laquelle ce botaniste anglais réunit, comme deux simples variétés, les deux plantes que Linné avait regardées comme deux espèces distinctes, et auxquelles il avait donné les noms de *Thea viridis* et *Thea Bohea*, en les caractérisant uniquement, la première par des fleurs à neuf pétales, la seconde par des fleurs à six pétales. Au caractère distinctif de ces deux variétés, tel qu'il avait été énoncé par Linné, on ajoute que le Thé vert a les feuilles lancéolées, planes, trois fois plus longues que larges; que le Thé Bou a les siennes elliptiques-oblongues, un peu rugueuses, deux fois plus longues que larges. L'une et l'autre variété forment un arbuste d'un mètre et demi à deux mètres ou un peu plus de haut, dont la culture a une très grande importance, puisque ce sont leurs feuilles, desséchées et préparées, qui constituent le Thé du commerce, objet de très grande consommation en Chine, en Russie, en Angleterre, et dans la plupart des autres parties de l'Europe. Cette culture est la principale richesse de l'empire chinois, et, contrairement à ce que l'on a cru pendant longtemps, elle est en vigueur dans presque toute son étendue; elle s'élève même jusqu'à une latitude assez haute pour que les froids de l'hiver y soient rigoureux. L'arbuste résiste parfaitement à ces froids; c'est même, d'après M. Fortune, dans les provinces septentrionales de la Chine qu'a lieu la plus forte production de Thé. De la Chine, la culture du Thé a été importée dans l'Inde, où elle se fait aujourd'hui, particulièrement dans l'Assam, sur une grande échelle; au Brésil, où elle a très bien réussi; à l'île de France, etc. On en a même fait des essais assez heureux en France, dans les environs d'Angers. Néanmoins la Chine est encore aujourd'hui en possession de fournir au commerce les Thés les plus estimés; ceux de l'Inde et du

Brésil sont notablement inférieurs pour leur arôme aux bons Thés chinois; ceux de l'île de France ont été jugés très médiocres, au moins d'après les échantillons de choix qui furent envoyés, il y a trois ans, par M. Bojer à M. Benjamin Delessert. Enfin, le peu de Thé qu'on a pu préparer en France jusqu'à ce jour ne semble guère pouvoir entrer en ligne de compte; et les cultures qui l'ont fourni, tout en démontrant la possibilité d'élever l'arbre à Thé en pleine terre dans nos climats, ont prouvé en même temps qu'il y donne très peu de feuilles, et que par suite on ne peut songer à en tirer un bon parti au point de vue commercial. Au reste, dans l'ouest de la France, il ne paraît pas que le Thé mûrisse ses graines, de telle sorte qu'on ne peut l'y multiplier par semis, comme on le fait à la Chine, aux Indes et au Brésil. On a recours alors à la greffe sur le *Camellia*, qui donne, assure-t-on, de très bons résultats.

Nous ne pouvons, faute d'espace, exposer ici les détails de la culture du Thé ni de la préparation de ses feuilles. Ces détails sont bien connus aujourd'hui pour les pays de production autres que la Chine, surtout pour le Brésil, où Guillemain les a étudiés avec attention. On les connaît aussi pour la Chine elle-même, mais avec moins de certitude; il semble même qu'on ignore quelques particularités essentielles de la préparation à l'aide desquelles les Chinois impriment à leurs Thés la supériorité qui les distingue. Nous nous bornerons à dire que les Chinois font successivement trois récoltes de feuilles: la première a lieu vers le commencement du printemps; elle ne fournit que des feuilles très jeunes, encore couvertes d'un duvet soyeux, desquelles on obtient le Thé le plus délicat et le plus estimé. La seconde cueillette a lieu un mois plus tard. La troisième se fait lorsque les feuilles ont pris leur développement complet. Elle fournit les qualités les plus communes, celles qui composent la plus grande partie des Thés du commerce. La préparation des feuilles provenues de ces diverses récoltes consiste en dessiccations rapides, opérées dans des chaudières maintenues très chaudes, dans lesquelles ces feuilles sont tournées et retournées continuellement, et par suite desquelles elles se ploient ou se roulent de diverses manières.

Quant à l'arome qui les rend si agréables après leur entière préparation, l'origine n'en est pas parfaitement éclaircie. En effet, les uns assurent qu'il se développe spontanément, et par l'effet du temps, par le seul séjour des Thés préparés dans les caisses dans lesquelles on les expédie; tandis que les autres affirment qu'il est communiqué par le mélange des fleurs odoriférantes de l'*Olea flagrans*, du *Camellia Sasangua*, des Roses-Thé. Cette dernière opinion est même la plus répandue.

Toutes les sortes de Thés du commerce, dont les noms sont aujourd'hui connus de tout le monde, se classent en deux grandes catégories: les Thés verts et les Thés noirs. Or tous les doutes ne sont pas encore levés sur le mode de préparation, sur l'origine des uns et des autres. Longtemps on a cru que les Thés verts provenaient des feuilles de la variété de l'arbre à Thé dont Linné avait fait son *Thea viridis*, tandis que les Thés noirs auraient été fournis par les feuilles de la seconde variété ou du *Thea Bohea* de Linné. Plus récemment, on a cru reconnaître que les Thés noirs étaient uniquement ceux dont la feuille avait conservé la couleur que lui avait donnée la préparation, tandis que les verts devaient la teinte qui leur a valu leur nom à une couche de substance colorante, que l'on a dit être fournie par l'indigo ou par le bleu de Prusse. Cette manière de voir, qu'a justifiée, au reste, l'examen attentif de plusieurs sortes de Thés verts, rend compte de ce qui a été constaté sur les lieux par M. Fortune, savoir que la même variété fournit des Thés tant verts que noirs, cette variété étant le *Thea chinensis viridis* pour les provinces septentrionales de la Chine, et le *Thea chinensis Bohea* pour les provinces méridionales de cet empire. D'après ce voyageur anglais, les Thés verts destinés à l'exportation seraient les seuls auxquels les Chinois donneraient la coloration qui les rend Thés verts. A Canton, la matière colorante employée consisterait en bleu de Prusse et plâtre; tandis que, dans les provinces du Nord, ces matières seraient employées concurremment avec le bleu extrait du *Tsin-Ching* ou *Isatis indigotica*. D'un autre côté, M. Samuel Ball, qui, pendant un très long séjour en Chine, s'est occupé particulièrement des détails relatifs à la préparation et

à la culture du Thé, et qui a publié récemment un ouvrage important sur ce sujet (*An account of the cultivation and manufacture of Tea in China*, in-8 de 382 pag.), assure que les Thés verts sont ceux que les Chinois obtiennent par simple dessiccation, ce qui rend compte de leur astringence plus prononcée; que les Thés noirs subissent en outre une sorte de fermentation à laquelle ils doivent leur couleur plus foncée et leur saveur plus douce. On voit donc que tout n'est pas dit encore sur l'histoire du Thé.

L'usage du Thé et de son infusion est extrêmement répandu en Chine, où cette substance occupe même une place importante dans l'alimentation. Son introduction en Europe est très récente, et ne remonte pas au-delà du xvii^e siècle. On rapporte qu'en 1669, il en fut importé en Angleterre 56 kilogrammes, tandis qu'aujourd'hui ce même royaume en consomme annuellement de 10 à 12 millions de kilogrammes. En France, le Thé n'a été employé pendant longtemps que comme médicament; ce n'est même encore qu'à ce titre qu'il est usité dans nos départements méridionaux, où on l'administre surtout comme digestif et tonique. Aussi la consommation de cette substance est-elle très limitée chez nous, comparativement à ce qu'elle est en Angleterre et en Russie.

Les analyses de MM. Mulder et Peligot ont appris qu'il existe dans le Thé: du Tannin; une Huile volatile; de la Cire et de la Résine; de la Gomme; une matière extractive; des substances azotées analogues à l'Albumine; quelques Sels; un alcali végétal nommé *Théine*, qui en forme le principal caractère, substance très azotée, cristalline, amère, peu soluble dans l'alcool et dans l'eau, identique à celle qui, dans le Café, a reçu le nom de *Caféine*. Les proportions de Théine varient de 1,27 à 1,50 pour 100, selon les qualités de Thé, comme l'a montré M. Peligot. (P. D.)

***THEA** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Coccinellides, établi par Mulsant (*Hist. nat. des Col. de France. Securipalpes*, 1846, p. 159) sur le *Coccinella vigintiduopunctata* Linn., espèce propre à une partie de l'Europe. (C.)

***THÉACÉES**. *Theaceæ*. BOT. PH. — M. Mir-

bel, en séparant en plusieurs familles celle des Orangers de Jussieu, en établissant une des *Théacées* qui se trouve correspondre à la tribu des Camelliées dans les Ternstramiées (voy. ce mot) dont on lui doit également la première idée. (AD. J.)

***THÉALIE.** *Thealia* (nom mythologique). CRUST. — Nous désignons sous ce nom un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes brachyures, famille des Oxystomes, tribu des Calappiens. Nous n'en connaissons qu'une seule espèce, le *Thealia acanthophora* Lucas (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, 1^{re} série, t. 8, p. 370, pl. 21), qui habite les mers de la Chine. (H. L.)

***THEANO,** Laporte (*Rev. entomologique de Silbermann*, t. IV, p. 51). INS. — Synonyme de *Hydnocera* Newm., Spinola. (C.)

***THEATOPS** (θεατής, spectateur; ὄψ, aspect). MYRIAP. — Genre de l'ordre des Chilopodes, de la famille des Scolopendrides, établi par Newport aux dépens des *Geophilus*. La seule espèce connue est le *Theatops postica* Newp., qui a été rencontré dans la Géorgie et dans la Floride orientale. (H. L.)

***THECACERUS** (θήκων, étui; κέρας, antennes). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, établi par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 229) sur une espèce du Brésil, le *T. Pterocerus*. (C.)

THÉCACORIDE. *Thecacoris* (θήκων, boîte pour anthere; χωρίζω, je sépare, d'où l'orthographe régulière du mot serait *Thecachoris*). BOT. RH. — Genre formé dans la famille des Euphorbiacées, par M. A. de Jussieu (*Euphorb.*, p. 12, tab. 1, n° 1), pour l'*Acalypha glabrata* Vahl., arbuste ou arbre de Madagascar, qui est devenu le *Thecacoris Madagascariensis* A. Jussieu. Ce genre se place à côté des *Buzus* et *Pachysandra*. (D. G.)

* **THECADACTYLUS.** REPT. — Voy. THECHODACTYLUS. (G. B.)

***THÉCAMONADIENS.** INFUS. — Septième famille des Infusoires, dans la classification de M. Dujardin. Cette famille comprend des Infusoires ordinairement colorés, revêtus d'un tégument non contractile, membraneux ou dur et cassant, et n'ayant d'autres organes locomoteurs qu'un ou plusieurs filaments flagelliformes. Huit genres en font partie, savoir : 1° *Trachelomorus*, 2° *Cryptomonas*, 3° *Phacus*, 4° *Crumenula*, 5° *Disel-*

mis, 6° *Plaxtia*, 7° *Anisonema*, 8° *Oxyrrhis*. (Duj.)

***THECATHERA** (θήκων, étui; ὄψ, animal). MOLL. — Genre de Gastéropodes gymnobranches, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (G. B.)

***THECESTERNUS,** Say (*Descriptio*, p. 7). INS. — Syn. de *Lithodus* Gr., Schöenh. (C.)

THECHODACTYLUS. REPT. — Genre de Geckos dans G. Cuvier. *Règne animal*.

THECIDEA (θήκων, boîte). MOLL. — Genre de Mollusques brachiopodes établi par M. De France, en 1828, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et ayant pour type une petite espèce vivante de la Méditerranée, en même temps qu'il comprend d'autres espèces fossiles du terrain crétacé. C'est une petite coquille arrondie en ovale, inéquivalente, térébratuliforme, plus ou moins régulière, tantôt libre, tantôt adhérente. La valve supérieure est plate, operculiforme, munie à l'intérieur d'un appareil apophysaire considérable, composé de lames semi-circulaires. Le crochet de la valve inférieure, plus ou moins saillant, est entier, non perforé. — Voy. l'Atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 9. (Duj.)

***THECLA.** INS. — Fabricius (*in Illiger. Mag.*, IV, 1807) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Lycénides, comprenant des espèces désignées par Latreille sous la dénomination de *petits Porte-Queues*. Les Chenilles sont pubescentes, en forme de Cloportes. On connaît une dizaine d'espèces européennes de ce genre; telles sont les *T. betulae* Linné, et *T. rubi* Linné, qui se trouvent presque partout. (E. D.)

***THÉCOCARPE.** *Thecocarpus* (θήκων, boîte, vase; καρπός, fruit). BOT. RH. — Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Campylospérmées, formé par M. Boissier (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, vol. II, p. 93) pour une plante herbacée de Perse, voisine des *Echinophora*. Cette plante est le *Thecocarpus meifolius* Boiss. (D. G.)

***THÉCODONTES** (θήκων, alvéole; ὀδόν, dent). ZOO. — Ce nom de *Thécodontes* a été imaginé pour désigner des Sauriens fossiles d'une haute antiquité, dont les dents sont implantées dans des alvéoles, comme chez les Crocodiles, tandis que, chez les Sauriens vivants, les dents sont soudées, comme dans

les Caméléons, sur le bord saillant du maxillaire, ou, comme dans les Iguanes, dans un sillon contre le bord externe plus relevé que l'interne. Dans le premier cas, les dents sont *acrodontes*, et, dans le second, elles sont *pleurodontes*. (G. B.)

THECODONTOSAURUS (θήκη, gaine; ἔδων, dent; σαῦρος, lézard). (Riley et Stutchbury). REPT. FOSS.—Genre de Reptile fossile, découvert dans le conglomérat dolomitique de Redland, près de Bristol, formation qui appartient à l'étage inférieur du nouveau grès rouge.

Les dents de ce Reptile, au nombre de vingt et une de chaque côté de la mâchoire inférieure, sont coniques, comprimées, très aiguës et finement dentelées sur les bords antérieurs et postérieurs; elles décroissent de longueur de l'avant à l'arrière; la face externe est plus convexe que l'interne, la pointe est un peu recourbée; leur structure microscopique correspond, dit M. Owen, à celle des Monitors et des Mégalosaures. Les genres *Protosaurus*, *Palæosaurus* et *Cladyodon* appartiennent à cette division des Sauriens thécodontes. (L...D.)

***THECOMYA** (θήκη, gaine; μύια, mouche). INS.—Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, section des Acalyptères, tribu des Dolichocères, créé par M. Perty (*des Animaux articulés*, 1838), et adopté par M. Macquart. On n'en connaît qu'une espèce, le *T. longicornis* Perty, de la Guiane. (E. D.)

***THEIS**, Salisb. BOT. PH.—Synonyme de *Rhododendron* Linn., section *Anthodendron* Rchb. (D. G.)

***THEKA**, Rheede. BOT. PH.—Synonyme de *Tectona* Linné fils. (D. G.)

***THELAIRA** (θήλη, mamelle). INS.—Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830), pour une espèce (*T. abdominalis* Rob.-Desv.) qui se rencontre en Europe. (E. D.)

THÉLASIDE. *Thelasis*. BOT. PH.—Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, créé par M. Blume (*Bjdr.*, pag. 385) pour des plantes épiphytes de l'île de Java, à pseudo-bulbes, à fleurs en épi portées sur une hampe radicale. Le célèbre botaniste hollandais en a décrit trois espèces, parmi lesquelles nous citerons, pour exemple, le *Thelasis obtusa* Blume. (D. G.)

***THELENOTA** (θήλη, mamelle; ὠτος, dos). ÉCHIN.—Sous-genre établi par M. Brandt dans son genre *Holothurie*. (Duj.)

THELEPOGON (θήλη, papille, mamelon; πῶγων, barbe). BOT. PH.—Genre fort imparfaitement connu de la famille des Graminées, tribu des Andropogonées, établi par Roth (*Nov. sp.* 62) pour une plante de l'Inde à laquelle il a donné le nom de *Thelepogon elegans*, à cause de la glume extérieure de ses fleurs élégamment ondulées et relevées de papilles comprimées. (D. G.)

***THELEPROCTOPHYLLA** (θήλεια, femelle; πρῶκτος, fesses; φύλλον, feuille). INS.—Genre de la famille des Myrméléonides, établi par M. Lefebvre (*Magaz. de zool.*) aux dépens du genre *Ascalaphus*, et adopté par M. Rambur (*Ins. névroptères*). Le type est le *T. australis*, espèce répandue dans tout le midi de l'Europe. (Bl.)

***THÉLESERME**. *Thelesperma* (θήλη, papille, mamelon; σπέρμα, graine). BOT. PH.—Genre de la famille des Composées-Sénécioidées, section des Verbéninées, établi par M. Lessing (*Linnaea*, vol. VI, p. 511; *Synops.*, p. 234) pour une plante herbacée vivace, du Brésil, à laquelle il a donné le nom de *Thelesperma scabiosoides*. (D. G.)

***THELIA**. INS.—Genre de la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) aux dépens du genre *Hemiptycha* Burm. Le type est le *Membracis bimaculata* Fabr., de l'Amérique septentrionale. (Bl.)

***THELICONUS** (θηλικός, féminin). MOLL.—Genre de Gastéropodes, du groupe des Cônes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Mal.*, 1840). (G. B.)

***THELIDA** (θήλη, mamelon; εἶδος, aspect). INS.—M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830) a créé sous ce nom un genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, et ne renfermant qu'une espèce, le *T. filiformis* Rob.-Desv., trouvée à Saint-Sauveur (Yonne). (E. D.)

***THELIDERMA** (θηλινός, tendre; δέρμα, peau). MOLL.—Genre d'Acéphales, indiqué par M. Swainson, du groupe des *Naiadea* de Menke, voisin de celui des Mytilacées (Swains., *Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

***THELIDOMUS** (θηλινός, tendre; δῆμος, maison). MOLL.—Genre de Gastéropodes,

du groupe des *Turbo*, indiqué par M. Swainson (*Treat. Mal.*, 1840). (G. B.)

***THELIMA.** ins. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, Suites à Buffon) sur une seule espèce du Brésil, décrite par M. Guérin sous le nom de *Pentatoma complanata*. (Bl.)

THELODERME (θηλωδης, mou; δέρμα, cuir). REPT. — Genre de Batraciens, de la famille des Rainettes. (P. G.)

THELOTREMA (θηλωτρημα, mamelon; τρομημα, trou). BOT. CR. — (Lichens.) De Candolle avait d'abord institué ce genre sous le nom de *Volvaria*; mais c'est le nom d'Acharius qui a prévalu. On pourra le reconnaître aux signes suivants: Thalle crustacé, uniforme, illimité, lisse ou rugueux. Apothécies en forme de verrues formées par le thalle, d'abord closes, puis ouvertes circulairement et marginées. Excipulum intérieur membraneux se déchirant au sommet, et laissant à nu un nucléus discoïde profondément enfoncé dans l'apothécie. Sporidies oblongues ou elliptiques contenant quatre sporidioles, et renfermées elles-mêmes dans des thèques en massue. Ces Lichens croissent presque tous sur les écorces des arbres, et des dix ou douze espèces connues, une seule est européenne. Nous avons donné ailleurs (*Cuba Crypt.*, t. 8, f. 2) une analyse de ce genre. (C. M.)

THELPHUSE. *Thelphusa* (nom propre). CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes brachyures, de la famille des Catomélopes, de la tribu des Thelphusiens, établi par Latreille aux dépens des *Cancer* de Belon, et adopté par tous les carcinologistes. Le Crustacé qui constitue le type de ce genre (le *T. fluviatilis* Belon) est l'un des animaux de cette classe les plus anciennement connus, car il en est question dans les écrits d'Hippocrate. On le voit représenté sur beaucoup de médailles antiques, et c'est probablement le Crabe héracléotique mentionné par Aristote. Il est, en effet, fort commun en Grèce, et ses mœurs le rendent remarquable; car, au lieu d'habiter le littoral, comme la plupart des Crustacés, il se tient dans l'intérieur des terres, sur le bord des ruisseaux et des rivières. Sept ou huit espèces, répandues en Afrique, en Asie, etc., composent cette coupe générique. (H. L.)

***THELPHUSIENS.** *Thelphusii* (nom propre). CRUST. — M. Milne Edwards, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, désigne sous ce nom une tribu de l'ordre des Décapodes brachyures, famille des Catomélopes, composée de trois genres, les *Thelphusa*, *Boscia* et *Trichodactyla*. VOY. CRUSTACÉS (H. L.)

***THELYCHITON** (θηλυχιτων, femelle; χυτων, vêtement intérieur, chemise). BOT. PH. — Genre établi par M. Endlicher (*Prodr. Flor. Norfolk*, p. 32) pour des plantes herbacées de l'île de Norfolk, que ce botaniste range dans la famille des Orchidées, à la suite des Aréthusées, en faisant observer que leur place est très difficile à déterminer. On en connaît trois espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Thelychiton argyropus* Endl. (D. G.)

THELYGONE. *Thelygonum* (θηλυγονη, femelle; γονη, genou). BOT. PH. — Genre singulier sous plusieurs rapports, pour lequel on a proposé récemment de former la petite famille des Cynocrambées, à la suite de celle des Urticées. Il ne renferme qu'une seule espèce, le **THELYGONE CHARNU**, *Thelygonum cynocrambe* Linn., plante annuelle un peu charnue, de la région méditerranéenne, à fleurs monoïques, celles du même sexe groupées ensemble par deux ou trois. Cette plante a été l'objet d'un travail particulier de M. Delille. (D. G.)

THELYMITRE. *Thelymitra* (θηλυμιτρα, femelle; μιτρα, mitre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées, formé par Forster (*Char. gen.*, 49), et dans lequel rentrent des plantes herbacées de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande. M. Lindley en décrit vingt-deux espèces (*Orchid.*, p. 518). (D. G.)

THELYPHONE. *Thelyphonus*. ARACHN. — C'est un genre de l'ordre des Scorpionides, établi par Latreille aux dépens des *Phalangium* et des *Tarentula* de Fabricius. Ce genre, dont on ne connaît que 7 ou 8 espèces, diffère des *Scorpions* (voy. ce mot) proprement dits, en ce que l'appendice caudiforme, qui termine l'extrémité de leur abdomen, ne présente pas à son extrémité un aiguillon, comme cela se remarque à la partie uroïde des espèces composant le genre *Scorpio*. Ces Arachnides vivent dans l'Amérique chaude et dans l'Inde, principalement dans les îles de Java, Manille, etc. On ignore

leurs habitudes, et elles semblent n'avoir aucun organe vénéneux, bien que dans tous les pays où on les trouve on les redoute beaucoup. Leur ressemblance extérieure avec les Scorpions en est peut-être la seule cause. Latreille signalait trois espèces de ce genre. Depuis j'en ai entrepris la monographie, et j'ai porté à six le nombre des espèces qui s'y rapportent. L'espèce la plus remarquable, surtout pour la taille, est le THÉLYPHONE GÉANT, *Thelyphonus giganteus*, Linn., *Magaz. de zool.*, cl. 8, pl. 8, fig. 9 à 10. Cette espèce a le Mexique pour patrie. (H. L.)

***THÉLYPODE.** *Thelypodium* (θηλυπος, femelle; ποδος, ποδος, pied). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Sisymbriées, formé par M. Endlicher (*Genera*, n° 4915) pour des plantes herbacées de l'Amérique septentrionale, déjà décrites par MM. Torrey et A. Gray comme formant leur genre *Pachypodium*, distinct de celui du même nom que MM. Webb et Berthelot ont établi dans la *Phytographia Canariensis*, et que M. Endlicher a conservé. On connaît trois espèces de Thélypodes, parmi lesquelles nous citerons le *Thelypodium laciniatum* Endl. (D. G.)

THELYRE. BOT. PH. — Genre de la famille des Chrysobalanées, formé par A. Dupetit-Thouars (*Gen. Madagasc.*, n° 72) pour des arbres de l'île de Madagascar, à feuilles alternes, à bractées glanduleuses, à fleurs pourvues de dix étamines, dont quatre stériles, et d'un ovaire bi-ovulé qui devient un fruit charnu, monosperme, velu intérieurement. Dupetit-Thouars écrit ce genre *Thelira*. Nous suivons ici l'orthographe de M. Endlicher. (D. G.)

THELYTHAMNOS, Spreng. f. BOT. PH. — Synonyme de *Sphenogyne* R. Br., famille des Composées-Sénécionidées. Ce nom a été conservé par De Candolle pour une section du même genre. (D. G.)

THENAMUSICUM. MOLL. — Klein a formé, sous ce nom, un genre qui correspond assez exactement à la 1^{re} section des Volutes de Lamarek, dont le type est le *Voluta musicalis* (Klein, *Tent. Meth. Ostr.*, 1753). (G. B.)

THEMEDA, Forsk. BOT. PH. — Synonyme du genre *Anthistiria* Lin., famille des Graminées, tribu des Andropogonées. (D. G.)

THEMEONE (θημων, amas). FORAM. —

Genre créé par Montfort (*Conchyl. Syst.*, 1808), faisant double emploi avec le genre *Polystomella*. Voy. ce mot. (G. B.)

***THEMESIA** (Θέμεια, la sagesse). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Clythrides mégalostomidées, créé par Th. Lacordaire (*Monographie des Col. subpent.*, etc., t. V, p. 517), qui y rapporte la *T. auricapilla* Gr. (*Clythra*). Cette espèce est originaire du Brésil. (C.)

***THEMIRA.** INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.*, 1830), et ne comprenant que deux espèces (les *T. pilosa* et *phantasma* Rob.-Desv.). (E. D.)

THEMISTO (nom mythologique). CRUST. — C'est un genre de l'ordre des Amphipodes, établi par Guérin-Méneville, et rangé par M. Milne Edwards dans sa famille des Hypérines et dans sa tribu des Hypérines ordinaires. On n'en connaît que deux espèces, les *T. arctica* et *crassicornis* Kroyer, originaires du Groenland. (H. L.)

***THEMOGNATHA** (θημωσσα, il fit approcher; γνάθος, mandibule). INS. — Synonyme du genre *Stigmodera* Esch. Cast. Gory. (C.)

THÉNARDIE. *Thenardia* (dédié au célèbre chimiste Thénard). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynées, tribu des Echitées, formé par M. Kunth (*in Humboldt et Bonpland, Nov. gen. et spec.*, vol. III, pag. 209, tab. 240) pour un arbuste à tige voluble, du Mexique, dont les fleurs, d'un blanc verdâtre, ramassées en ombelle, ont l'aspect de celles de la Pomme de terre. Cette espèce type est le *Thenardia floribunda* Kunth. MM. Martens et Galeotti en ont publié une nouvelle sous le nom de *Thenardia suaveolens*. (D. G.)

THÉNARDITE. MIN. — Nouvelle espèce de Sulfate de Soude, dédiée à M. Thénard, et qu'on a découverte près d'Aranjuez, en Espagne. Voy. SULFATES. (DEL.)

THÈNE. *Phenus*. CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes macroures, de la tribu des Scyllariens, établi par Leach aux dépens des Scyllares de Fabricius. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *Thenus orientalis*, Leach, qui a pour patrie l'océan Indien. (H. L.)

***THECOLAX.** INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, groupe des Spalangites

de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood (*Lond. and Edinb. phil. Mag.*, 3^e série, tom. I, pag. 127) sur des espèces n'ayant que des ailes rudimentaires; la tête presque carrée; les antennes composées de douze articles; la tarière courte, et cependant un peu saillante. Le type est le *T. formiciformis* Westw.

Le nom de *Læsthia*, employé par M. Haliday, est synonyme de *Theocolax*. (Bl.)

THEODORA. BOT. PH. — Genre proposé par Medikus, dans la famille des Légumineuses-Cæsalpiniées, et conservé aujourd'hui seulement comme section du genre *Schotia* Jacq. (D. G.)

THÉODOXE. *Theodoxus* (Θεός, dieu; ἔξις, attente). MOLL. — Nom proposé par Montfort pour le *Nerita fluviatilis* de Lamarck. Voy. NÉRITE. (G. B.)

THEONEA. POLYP. — Genre de Polypiers fossiles établi par Lamouroux pour une espèce des environs de Caen (*Th. clathrata*), très voisine des Millépores, mais dont les cellules, à ouverture presque anguleuse, sont rassemblées par groupes irréguliers sur les parties saillantes d'un Polypier ondulé ou lobé, mais jamais dans les enfoncements qui sont simplement lacuneux. (Duv.)

THÉOPHRASTE. *Theophrasta* (dédié au célèbre philosophe et botaniste grec de ce nom). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrsinées, tribu des Théophrastées, à laquelle il donne son nom. La plante pour laquelle Linné l'avait formé primitivement en est exclue aujourd'hui, et sur les six espèces qu'on lui rapporte, ce genre ne doit très probablement en conserver qu'une seule, le *Theophrasta Jussæi* Lindl., petit arbre de Saint-Domingue, à grandes feuilles ramassées au sommet d'un tronc simple. (D. G.)

***THEORUS** (θεωρῶς, spectateur). INFUS. SYST. — Genre de Systolides ou Rotateurs, établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Hydatinæa*, et caractérisé par le nombre de ses yeux ou points oculiformes dépassant trois, et formant deux groupes. (Duv.)

***THERAPHA.** INS. — MM. Amyot et Serville désignent ainsi un genre de la famille des Coréides, de l'ordre des Hémiptères, correspondant au genre *Corizus* tel qu'il est adopté par la plupart des entomologistes. Le type est le *C. hyosciami* (*Cimex hyosciami* Lin.). (Bl.)

THERAPHOSSES. *Theraphosa* (Θήρ, bête; ἀφοσιῶ, je consacre). ARACHN. — M. Walckenaër, dans son *Histoire des Aranéides* et dans son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, désigne sous ce nom une tribu de l'ordre des Aranéides. Les genres que renferme cette tribu sont les suivants: *Mygale*, *Oletera*, *Actinopus*, *Missulena*, *Calommata* et *Cyrocephalus*. Voy. ces noms. (H. L.)

***THERAPIS** (θεραπίς, esclave). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

THERAPON. *Therapon* (θεράπων, serviteur). POISS. — Genre de Percoides, dont les caractères principaux ont été exposés à l'article général sur cette grande famille d'Acanthoptérygiens. Cuvier a formé ce nom générique en traduisant en grec l'épithète de *servus*, donnée par Bloch à l'espèce la plus connue du genre, et nommée par lui *Holocentrus servus* (*Therapon servus* Cuv.). Dix espèces sont décrites comme appartenant aux Thérapons, qui, avec les genres *Datnia*, *Pélate* et *Hélope*, forment un groupe de Poissons qu'il est aussi difficile de bien caractériser qu'impossible de méconnaître. Ce groupe a reçu de quelques savants une dénomination spéciale, *Theraponinæ* (Richards., *Ann. a. Mag. N. Hist.*, XIII, 1844). (E. Ba.)

THERATES (θηρατής, chasseur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Collyrides, créé par Latreille (*Rég. anim. de Cuvier*, 1^{re} édit., t. III, p. 179) et adopté par Lacordaire (*Révision de la famille des Cicindélides*, pag. 35). Ce genre renferme 12 espèces exotiques; telles sont les *Th. fasciata*, *flavilabris*, *labiata* F. (C.)

***THERATICHTHYS.** POISS. — Voy. TERATICHTHYS. (G. B.)

***THERESIA** (nom propre). INS. — Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830) pour une espèce propre à la Caroline, *T. tandrec* Rob.-Desv. (E. D.)

***THERETRA** (θηρατήρ, chasseur). INS. — Hubner (*Catal.*, 1816) désigne ainsi un genre de Lépidoptères de la famille des Crépusculaires, tribu des Sphengides. (E. D.)

***THEREUS** (θηρευός, je chasse). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, indiqué par Hubner. (E. D.)

THERÈVE. *Thereva* (θηρεῶς, je chasse).
INS. — Genre de Diptères de la famille des
Tipulaires, tribu des Xylostomes, créé par
Latreille (*Prec. caract. Ins.*, 1796) et adopté
par tous les entomologistes. On décrit une
quinzaine d'espèces de ce genre, presque
toutes propres à l'Europe, et ayant pour
types les *T. nobilitata* et *plebeia* Latr.
(E. D.)

* **THERIA** (θηρίον, bête sauvage). INS. —
Genre de la tribu des Phalénides, famille des
Nocturnes, ordre des Lépidoptères, fondé par
Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

* **THERIA** (θηρ, bête fauve). INS. — Genre
de Muscides, dans la famille des Athéricères,
ordre des Diptères, créé par M. Robineau-
Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830)
pour une espèce trouvée à Angers, le *T. pal-
palis*. (E. D.)

* **THERIDIDES.** ARACHN. — M. Sandeval,
dans son *Conspect. Arachnid.*, donne ce nom
à une famille de l'ordre des Aranéides qui
comprend les genres *Pachygnatha*, *Erigone*,
Lyniphia, *Dyctina*, *Theridium*, *Steatoda*,
Latroectus, *Enyo* et *Pholcus*. (H. L.)

THERIDION (θηρίδιον, animalcule).
ARACHN. — C'est un genre de l'ordre des Ara-
néides, de la tribu des Araignées, établi par
Walckenaër et adopté par tous les aptérol-
ogistes. Ce genre est très nombreux en espè-
ces, car on en connaît plus de soixante qui
sont répandues dans toutes les parties du
monde. Comme espèce représentant ce genre,
je signalerai le **THERIDION BIENFAISANT**, *Theridion
benignum*, Walck. (*Hist. naturelle des
Insectes aptères*, t. II, p. 337). Cette espèce
est très commune, surtout dans les jardins
et les potagers, aux environs de Paris et dans
une grande partie de la France. Elle fait une
toile irrégulière qui, quoique très fine, suffit
pour préserver les raisins de la morsure des
autres Insectes. Il est rare que l'on trouve
de ces fruits, en automne, sans qu'il y ait
plusieurs Thérédions bienfaisants, et les per-
sonnes les plus dégoûtées en ont bien des
fois avalé avec leurs cocons sans les aperce-
voir. (H. L.)

* **THERIDOMYS.** MAM. FOSS. — *Voy. RON-
GEURS FOSSILES.* (L...D.)

* **THERINA** (diminutif de *θηρ*, bête fauve).
INS. — Genre de Diptères, de la famille
des Athéricères, tribu des Muscides, créé
par Meigen (*Syst. Besch.*, VI, 1830). On ne

connaît qu'une espèce, le *T. femorata* Meig.,
particulière à l'Allemagne. (E. D.)

* **THERINIA** (θηρ, bête fauve). INS. —
Hubner (*Cat.*, 1816) désigne, sous ce nom,
un genre de Lépidoptères nocturnes, de la
tribu des Phalénides. (E. D.)

* **THÉRIOPHONE.** *Theriphonum.* BOT.
PH. — Genre de la famille des Aroïdées,
sous-ordre des Aracées, tribu des Cryptocor-
rinées, formé par M. Blume (*Rumphia*,
vol. I, pag. 128) pour l'*Arum crenatum*
Wight, petite plante acaule, de l'Inde, à
laquelle il a donné le nom de *Theriphonum
crenatum*. (D. G.)

* **THERISTICUS.** OIS. — Genre établi par
Wagler sur le *Tantalus melanopis* Gmel.,
Ibis melanopis G. Cuv. (Z. G.)

* **THERITES** (θηρ, bête fauve). INS. —
Genre de Lépidoptères diurnes indiqué par
Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

THERMANTIDE. GÉOL. — *Voy. ROCHES*,
tome XI, page 171.

* **THERMESIA** (θερμῆς, chaleur). INS. —
Genre de Lépidoptères, de la famille des
Nocturnes, tribu des Noctuides, indiqué par
Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

* **THERMONECTUS** (θερμῆς, chaleur;
νηκτός, nageur), Eschscholtz (*Cat. Dej.*, 3^e éd.,
p. 61). INS. — Synonyme de *Acilius* Leach,
Erichson, Aubé. (C.)

THERMOPSIDE. *Thermopsis.* BOT. PH.
— Genre de la famille des Légumineuses-
Papilionacées, tribu des Podalyriées, établi
par M. Rob. Brown (*in Aiton, Hort. Kew.*,
2^e éd., vol. III, pag. 3) pour des plantes
vivaces, couvertes de poils soyeux, indigènes
de l'Asie et de l'Amérique septentrionale,
dont certaines avaient été déjà décrites
comme des *Sophora*. Leurs grandes fleurs
jaunes, rapprochées en une fausse grappe,
les rendent assez brillantes pour donner
place à une ou deux d'entre elles dans les
collections de plantes d'agrément. On en
connaît aujourd'hui environ dix espèces.
Nous citerons le *Thermopsis Nepaulensis*
DC., espèce d'orangerie. (D. G.)

THERMUTIS. BOT. CR. — (Byssacées.)
C'est le *Collema volutinum* d'Acharius qui
servi de type à ce genre fondé par Fries
(*Syst. Orb. Veget.*, p. 302), et ainsi carac-
térisé : Excipulum propre, orbiculaire, mar-
giné, sessile, ascigère, immergé dans le
thalle et remarquable par un disque hété-

rogène. Thalle pulviné, composé de fibres lâchement entrelacées, opaques, noirâtres et intérieurement annelées. Ces Collemacées, peu nombreuses, et dont nulle analyse n'a encore été donnée, habitent les rochers humides. Nous en avons trouvé, en 1829, une espèce nouvelle, près de Céret, dans les Pyrénées orientales, à laquelle Fries a imposé le nom de *Thermutis cruenta*. C'est sous ce nom que nous l'avons communiquée à nos correspondants. (C. M.)

***THÉROGÉRON.** *Therogeron* (θέρος, été; γέρον, vieillard; dans le sens d'Erigeron d'été). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, formé par De Candolle (*Prodrom.*, vol. V, pag. 283) pour des plantes sous-frutescentes, propres aux parties intérieures de la Nouvelle-Hollande, voisines des *Erigeron*. (D. G.)

***THEROSAURUS**, Fitz. (θήρ, bête; σαῦρος, lézard). REPT. — Syn. d'IGUANODON. Voy. ce mot. (G. B.)

THESION. *Thesium* (étymologie grecque obscure, Linn.). BOT. PH. — Genre de la famille des Santalacées, créé par Linné aux dépens du genre *Alchimilla* de Tournefort. Il comprend des plantes herbacées et sous-frutescentes de l'Europe et du cap de Bonne-Espérance. Ce genre se divise en trois sous-genres: les *Thesium* proprement dits, pour les espèces européennes; les *Thesiosyris* et les *Frisca* de Reichenbach, pour les espèces du Cap. Parmi les Thésions d'Europe, le plus commun, qu'on peut regarder comme le type du genre, est le THÉSION A FEUILLES DE LIX, *Thesium linophyllum* Lin., qui croît dans les lieux herbeux un peu secs, sur la lisière des bois d'une grande partie de la France. (D. G.)

THESPÉSIE. *Thespesia* (θεσπέσιος, devin). BOT. PH. — Genre de la famille des Malvacées, tribu des Hibiscées, établi par Correa de Serra pour des arbres de l'Asie et de l'Océanie tropicale. Le type du genre est l'*Hibiscus populneus* Lin., qui est devenu le *Thespesia populnea* Corr. (D. C.)

***THESPIS** (θέσπις, devin). INS. — Genre de la tribu des Mantien, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Audinet-Serville (*Rev. méth. de l'ordre des Orthopt.*) sur des espèces dont le prothorax est extrêmement allongé. La plupart des entomologistes regardent les Thespis comme une simple division

du genre Mantis. On peut citer, comme type, la *Mantis versicolor* Stoll. (*Thespis purpurascens* Serv.), espèce de la Guiane. (Bl.)

***THESPIS.** *Thespis* (θέσπις, devin). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, établi par De Candolle (*Archiv. de botan.*, vol. II, pag. 517) pour deux plantes annuelles, originaires des Indes orientales, auxquelles M. Wallich avait donné, en les publiant, les noms de *Cotula divaricata* et *C. sinapiifolia*. Ce genre est indiqué par son auteur comme voisin du genre *Cyathocline*. (D. G.)

***THESTOR** (θέστωρ, nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, fondé par Hubner aux dépens du grand genre PAPILLON. (E. D.)

TETHYA. POLYP. — Voy. TETHYA. (G. B.)

***THETIDIA** (*Thetis*, Thétis; εἶδος, aspect). INS. — Genre d'Insectes, de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Phalénides Dup. (*Geometræ* Boisd.), créé par M. le docteur Boisduval (*Gen. et Ind. méth. europ. Lepidopt.*, 1840). Le type est le *T. plusiaria* Rambur, de l'Espagne et de l'Algérie. (E. D.)

THEUTYES. POISS. — V. TEUTHYES. (G. B.)

***THÉVENOTIE.** *Thevenotia* (dédié à Thévenot, voyageur français du XVII^e siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Cynarées, sous-tribu des Composées, créé par De Candolle (*Prodr.*, vol. VI, pag. 550) pour une plante herbacée, annuelle, de Perse, toute couverte de poils cotonneux. Ce genre est très voisin, par ses caractères, des *Atractilis*, section des *Acarna*; son port le rapproche des *Arctium*; mais il est néanmoins très distinct des uns et des autres. (D. G.)

THÉVÉTIE. *Thevetia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynées, créé par Linné (*Genera*, édit. 1, n. 177), et dans lequel rentrent des arbres de l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, le plus souvent ramassées; à fleurs en cime, avec une corolle en entonnoir, renflée à la gorge, qui porte cinq dents intérieurement. Leur fruit est une drupe déprimée-conique, légèrement bilobée. L'espèce la plus connue de ce genre est la THÉVÉTIE A FEUILLES DE NÉRIUM, *Thevetia Nerifolia* Juss. (*Cerbera Thevetia* L.), dont le suc laiteux est un poison énergique, ainsi que ses graines. D'après les expériences de

Ricord, l'émulsion de ces graines a fait périr un Chien en 25 minutes. Une autre espèce remarquable est le *Thevetia Ahouai* DC. (*Cerbera Ahouai* Lin.), dont le bois est, dit-on, employé pour stupéfier le poisson, et dont le lait et le fruit sont également vénéneux. (D. G.)

THIA. *Thia*. crust. — Leach donne ce nom à un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes brachyures, qui a été adopté par tous les carcinologistes, et que M. Milne Edwards range dans sa famille des Oxystomes et dans sa tribu des Corystiens. La seule espèce connue de ce genre singulier est la **THIE POLIE**, *Thia polita*, Leach; *Zool. Miscell.*, vol. II, pl. 103; Edw., *Hist. nat. des Crust.*, tom. II, p. 144, n° 1. Cette espèce habite les bords de la Méditerranée et de la Manche, et vit enfoncée dans le sable à peu de distance du rivage. (H. L.)

***THIA** (nom mythologique). ins. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérámbycins, créé par Newman (*The Entomologist's*, p. 18) pour une espèce des États-Unis, le *T. pusilla* New. (C.)

***THIA**. ANN. — Nom employé par Oken (*Manuel d'hist. nat.*) pour un genre d'Annélides dorsobranches. (P. G.)

***THIARELLA**. MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des Volutes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (G. B.)

***THIBAUDIE**. *Thibaudia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Ericacées, sous-ordre des Vacciniées, proposé d'abord par Pavon, mais non publié par lui, d'après Kunth (*in* Humb. et Bonpl., *Nov. gen. et sp.*, vol. III, pag. 268) pour des arbustes et de petits arbres qui croissent à de grandes hauteurs sur les montagnes du Pérou, de Madagascar, sur l'Himalaya, où ils jouent le même rôle que nos Rhododendrons européens. Leurs feuilles sont généralement alternes et entières, coriaces; leurs fleurs rouges, décandres, forment des grappes axillaires. Ce genre est très voisin des *Ceratostemma* Juss., desquels il se distingue: par son calice plus petit, tubuleux, urcéolé, à limbe court, quinquédenté; par sa corolle plus petite, tubuleuse-urcéolée; par ses anthères dont les loges s'ouvrent longitudinalement et non en tube terminal; enfin par sa baie couronnée par les dents du calice

devenues épaisses et charnues. Les **Thibaudies** aujourd'hui connues sont nombreuses, et forment au moins 40 espèces. Nous citerons pour exemple les *Thibaudia melliflora* R. et P., *T. cordifolia* H. B. K., *T. macrophylla* H. B. K.; les baies de celle-ci sont connues au Pérou sous le nom de *Raisin de Comarona*, et elles servent à la préparation d'une espèce de vin. (D. G.)

THEBAUDIA, Colla. BOT. PH. — Synonyme de *Bletia* Ruiz et Pav., famille des Orchidées, sous-ordre des Épidendrées. (D. G.)

***THIÉLÉODOXE**. *Thieleodoxa* (dédié à Thièle, muscologue allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, mais difficile à classer dans l'une ou l'autre de ses tribus, établi par M. Chamisso (*in* *Linnaea*, vol. IX, pag. 251) pour deux espèces d'arbres du Brésil, à fleurs polygames-dioïques. Nous citerons pour exemples le *Thieleodoxa elliptica* Cham. (D. G.)

***THIELLAS**, Gloger. ois. — Synonyme de *Puffinus* Briss. (Z. G.)

***THIGA**, Molina. BOT. PH. — Genre rapporté comme synonyme au *Laurelia* Juss., famille des Monimiacées. (D. G.)

***THIKIDÉES**. INFUS. — Nom donné par Bory Saint-Vincent à la deuxième famille de son ordre des Stomoblépharées. Cet ordre comprend la majeure partie des Systolides sans appareil rotatoire distinct, que Bory partage en quatre genres: Filine, Monocerque, Furculaire et Trichocerque. (Duj.)

***THIMON**. REPT. — Genre de Lézards distingué par M. Tschudi (*Hist.*, 1838) pour le *Lézard ocellé*, grande espèce du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique. (P. G.)

***THINNUS**. POISS. — Pour **THYNNUS**. (G. B.)

***THINOBATIS** (θιν, rivage; βαίνω, je marche). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Piméliers, fondé par Eschscholtz (*Zoologischer Atlas*, 5^e part., 1831, II, p. 8) et adopté par Solier (*Annales de la Société entomologique de France*, t. IV). Les types de ce genre sont les *T. rufipes* Sol., et *fuliginosa* Esch., espèces indigènes du Chili. (C.)

***THINOCORE**. *Thinocorus*. ois. — Genre de la famille des *Pontogalles* de M. Lesson, de celle des *Chionidæ* du prince Ch. Bonaparte, et de l'ordre des Gallinacés, créé par Eschscholtz. Deux espèces, dont on ignore les mœurs et les habitudes, composent ce genre.

Ce sont : le *THINOCORE RUMICIVORE*, *T. rumicivorus* Eschsch.; *T. Eschscholtzia* Isid. Geoffr. et Less. (*Cent. zool.*, pl. 50), du Chili et de Buéno-Ayres; et le *THINOCORE D'ORBIGNY*, *T. Orbignyanus* Is. Geoffr. et Less. (*Cent. zool.*, pl. 48 et 49), du Chili. (Z. G.)

***THINOCORINÉES**. *Thinocorinæ*. ois. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des *Chionidæ*, et comprenant les genres *Thinocorus*, *Attagis* et *Ocypetes*. (Z. G.)

***THINTA**. POISS. — Nom vulgaire que les Cafres indigènes donnent à un Poisson qu'on ne peut prendre en vie sans que les mains et les bras soient frappés de douleurs, et qui est, sans aucun doute, un Malaptérite électrique, le même que celui du Nil et du Sénégal, ou, du moins, très voisin de celui-ci. (G. B.)

***THIODIA** (θειώδης, sulfureux). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Pyralides, indiqué par Hubner (*Catal.*, 1816). (E. D.)

***THIOSME** *Thiosmus* (θεῖον, soufre; οσμῆ, puanteur). MAM. — Genre de Carnassiers, de la tribu des Mustéliens de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, établi par M. Lichtenstein (*Abh. d. Berl. Akad.*, 1838), ayant le corps allongé et la plante des pieds nue, comme les genres *Blaireau*, *Taxidée*, *Mydas*, *Ratel*, *Glouton* et *Huron*. Ce genre se distingue par son museau qui est moins allongé que chez les trois premiers, avec un petit groin mobile et plus allongé que dans les trois autres. (G. B.)

***THISANTHE**. *Thisantha* (θίς, οινός, monceau, amas; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Crassulacées, sous-ordre des Crassulées, détaché par MM. Ecklon et Zeyher des *Crassula*, d'avec lesquels il se distingue d'abord par sa corolle gamopétale, quinquépartie. Son nom est tiré de ce que ses fleurs sont ramassées, à part les inférieures, qui sont solitaires dans la dichotomie. On en connaît deux espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Thisantha glomerata* Eckl. et Zeyh., le type du genre. (D. G.)

***THISBÉ** (θισβῆ, nom mythologique). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) a créé, sous ce nom et aux dépens des Papillons, un genre de Lépidoptères diurnes qui n'est généralement pas adopté. (E. D.)

***THLADIANTHE**. *Thladiantha* (θλαδίαντα,

cunuque; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre très douteux, proposé par Bunge (*Enumer. plantar. Chin. bor.*, 29) d'après un échantillon unique cueilli près de Pékin, et qui ne portait que des fleurs mâles ou hermaphrodites. Son auteur a cru reconnaître cette plante figurée en fruit dans des dessins chinois, et il s'est basé sur la figure de ce fruit pour rapporter son genre à la famille des Cucurbitacées. Cette plante, si mal connue, est le *Thladiantha dubia* Bunge. (D. G.)

THLASPI. *Thlaspi*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Pleurorhizées, tribu des Thlaspidées, à laquelle il donne son nom, formé primitivement par Dillénus (*Fl. Giess.*, pag. 123). Les plantes qui le forment sont des herbes annuelles ou vivaces, qui habitent presque uniquement les parties moyennes de l'Europe et de l'Asie. Leurs feuilles glabres, et souvent un peu glauques, sont entières ou dentelées, les radicales pétiolées, les caulinaires embrassantes. Leurs fleurs blanches, en grappe simple, ont un calice à quatre sépales égaux à leur base, de filets sans dents ni appendice. Leur silicule est comprimée sur les côtés, oblongue et échancrée au sommet, à deux valves carénées et ailées sur la carène; chacune de leurs loges renferme de deux à huit graines suspendues, non bordées.

De Candolle a subdivisé ce genre en cinq sections : a. *Pachyphragma*, pour le *Thlaspi latifolium* Bieberst., du Caucase; b. *Carpoceras*, pour le *Thlaspi ceratocarpon* Murr.; c. *Nomisma*, dont le type est notre *Thlaspi arvense* Lin., plante annuelle, commune dans les champs, et remarquable par son odeur alliécée; d. *Neurotropis*; e. *Pterotropis*, qui comprend presque toutes nos espèces françaises, comme *Thlaspi montanum* Lin., *T. perfoliatum* Lin., *T. alpestra* Lin., etc. (P. D.)

THLASPIDIUM. BOT. PH. — Genre proposé par Medikus et adopté par De Candolle seulement comme sous-genre des Biscutelles, famille des Crucifères. (D. G.)

***THLIPSOCARPE**. *Thlipsocarpus* (θλίψις, compression; καρπός, fruit; fruit comprimé). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, établi par M. Kunze (*in Flora*, vol. XXIX, pag. 695) pour une plante herbacée qui croît à l'extrémité méridionale de l'Espagne, dans les

parties herbeuses du rocher de Gibraltar, dont le port est analogue à celui d'un *Hypseris* ou d'un *Taraxacum*. Son nom générique est dû à ce que ses akènes extérieurs sont comprimés, tandis que les intérieurs sont cylindriques. Cette plante est le *Thlipsocarpus bœticus* Kunze. (D. G.)

THLIPSOMYZE. *Thlipsomyza* (Θλίψις, compression; μυζα, mouche). INS.—Genre de Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Bombyliens, créé par Wiedmann (*Nov. Dipt. Gen.*, 1820) pour une espèce (*Bombylius compressa* Fabr.) d'Alger. (E. D.)

THOA. POLYP.—Genre de Polypes sertulariens établi par Lamouroux pour des espèces assez semblables aux Campanulaires, mais paraissant manquer de cellules pour loger les Polypes, qui sont saillants à l'extrémité des ramuscules, analogues aux pédicelles des cellules des Campanulaires. C'est, suivant Lamouroux, un Polypier phytôide, rameux, dont la tige est formée de tubes nombreux entrelacés, et dont les cellules sont presque nulles. Les ovaires sont irrégulièrement ovoïdes. (Duj.)

THOA, Aubl. BOT. PH.—Synonyme de *Gnetum* Lin., famille des Gnétacées.

***THOE** (Θυός, prompt). CRUST.—M. Bell (*Transactions of the zoological society of London*), désigne sous ce nom un nouveau genre de Crustacés, de l'ordre des Décapodes brachyures, de la famille des Oxyrhinques. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *Thoe erosa*, Bell., qui habite les environs des îles Gallapagos. (H. L.)

***THOLERA** (Θολερός, bourbeux). INS.—Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***THOLERIA** (Θολερός, bourbeux). INS.—Genre de Pyralides, famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***THOLUS.** ACAL.—Genre de Méduses, indiqué, par M. Lesson, dans le groupe des Nuclifères (Less., *Prodr. Monogr. Méd.*, 1837). (G. B.)

THOMASIE. *Thomasia* (nom d'homme). BOT. PH.—Genre de la famille des Byttneriacées, tribu des Lasiopétalées, formé par M. J. Gay (*in Mém. du Mus.*, vol. VII, pag. 630) pour des arbustes de la Nouvelle-Hollande, dont le port est un peu dur et

raide, qui sont revêtus de poils étoilés ou cotonneux, et dont les fleurs, à très petits pétales, sont disposées en inflorescences rameuses, oppositifoliées. M. Gay n'avait décrit que 5 espèces de ce genre (*Prodr.*, vol. I, pag. 489), parmi lesquelles nous citerons le *Thomasia purpurea* Gay, et le *T. solanacea* Gay. Mais les voyages récents dans la Nouvelle-Hollande ont porté ce nombre à 30; 23 nouvelles espèces ayant été décrites par MM. Steudel et Hügel. (D. G.)

THOMISE. *Thomisus* (Θωμισσα, lier). ARACHN.—M. Walckenaër, dans son *Tableau des Aranéides* et dans son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Aranéides, de la tribu des Araignées, qui est adopté par tous les aptérogologistes. Ces Aranéides, nombreuses en espèces, répandues dans toutes les parties du monde, marchent de côté et avec lenteur, épient leur proie, tendent des fils solitaires pour l'arrêter, se cachent dans les feuilles qu'elles rapprochent pour faire leurs pontes. Quant à leur cocon, il est de forme aplatie, et elles le gardent assiduellement. L'espèce la plus répandue dans les environs de Paris et dans toute la France est le *Thomisus cristatus*, Walck. (H. L.)

***THOMISIDES.** ARACHN.—M. Sundeval (*Conspect Arachnid.*), désigne sous ce nom une famille de l'ordre des Aranéides, et qui renferme les genres *Selenops*, *Thomisus*, *Philodromus* et *Sarotes*. (H. L.)

***THOMPSONIE.** *Thompsonia* (nom d'homme). BOT. PH.—Genre de la famille des Passiflorées, créé par M. Robert Brown (*Transact. of the Linn. Soc.*, vol. XIII, p. 220) pour le *Deidamia Thompsoniana* DC., arbuste de Madagascar, grim pant au moyen de vrilles axillaires, à calice et corolle tétramères, à 8 étamines, et à pistil porté sur un court gynophore. M. R. Brown ne lui a pas donné de nom spécifique. (D. G.)

***THOMSONIA**, Wallich. BOT. PH.—Genre rapporté, comme synonyme, au *Pythonium* Schott, famille des Arôides. (D. G.)

THOMSONITE (du nom d'un chimiste anglais), Brooke. MIN.—Substance blanche, vitreuse, de l'ordre des Silicates alumineux hydratés et du système rhombique, s'offrant sous la forme de prismes presque carrés, plus ou moins modifiés sur les angles et sur les arêtes, et clivables dans trois

sens perpendiculaires entre eux ; ces cristaux ont pour forme fondamentale un prisme de 90° 40'. Les clivages parallèles aux sections diagonales sont fort nets ; la cassure est inégale, l'éclat est vitreux, passant au nacré. La dureté est presque égale à celle de l'apatite ; la densité est de 24. Ce minéral se boursoufle au chalumeau et donne de l'eau par la calcination ; par un feu prolongé, il devient opaque et d'un blanc de neige, sans se fondre : il est soluble en gelée dans l'acide azotique. Il a été analysé par Thompson et par Berzélius ; l'analyse de ce dernier a donné : Silice, 38,20 ; Alumine, 30,20 ; Chaux, 13,54 ; Soude, 4,53 ; Oxyde de fer, 0,40 ; Eau, 13. La Thomsonite se présente habituellement en cristaux implantés par une de leurs extrémités sur leur gangue. Souvent ils se réunissent en rayonnant autour d'un centre, et composent ainsi des groupes flabelliformes ou des masses bacillaires à structure radiée ; on la trouve aussi en masses amorphes, passant à la variété précédente. On n'a encore observé la Thomsonite que dans deux localités ; à Kilpatrick, en Ecosse . où elle est dans des roches trapéennes, avec la Prehnite ; et à Seeberg, près de Kaden, en Bohême. La Comptonite n'est qu'une variété de cette espèce. (DEL.)

THON. *Thynnus* (*θύς*, nom grec de l'espèce commune). POISS. — Les Poissons qui composent ce genre créé par Cuvier, ont été confondus avec les Maquereaux, dont ils se distinguent par la disposition des écailles, qui forment, autour du thorax, une espèce de corselet se partageant postérieurement en plusieurs pointes. De plus, les deux dorsales sont contiguës ; les fausses nageoires sont en nombre plus considérable : il existe de chaque côté une carène cartilagineuse entre les petites crêtes latérales de la queue.

La Méditerranée possède plusieurs espèces de Thons : le THON COMMUN (*Thynnus vulgaris*, Cuv.) ; le THON A PECTORALES COURTES (*Th. brachypterus*, Cuv.) ; la THONINE (*Th. thunnina*, Cuv.), nommée encore *Touna* ou *Thynnide* ; la THONINE A PECTORALES COURTES (*Th. brevipennis*, Cuv.) ; le GERMON (*Th. alalonga*, Cuv.). D'autres espèces, portant les noms de *Bonite*, *Thonine* ou *Germon*, se trouvent à différentes latitudes dans l'Atlantique, l'océan Pacifique ou la mer des Indes.

La pêche du THON COMMUN se pratique dans la Méditerranée, depuis la plus haute antiquité. Jadis elle fut, pour Byzance et pour l'Espagne, une source de grandes richesses, qu'exploitent aujourd'hui la Sardaigne, la Sicile et nos côtes de Provence. C'est à cause de sa chair estimée que ce Poisson est ainsi poursuivi, et l'on a peine à croire la variété de goût qu'offrent les différentes parties du corps : ici, semblable au Veau ; là, au Porc. La chair crue ressemble au Bœuf ; cuite elle est plus pâle ; celle du ventre est la plus délicate. La préparation du Thon varie dans les différents pays ; en général, on le coupe en tranches que l'on conserve, soit à l'aide du sel, soit par la cuisson et l'immersion dans l'huile. La partie supérieure du corps est d'un noir bleuâtre ; le ventre est grisâtre avec des taches argentées. La longueur du Thon dépasse généralement un mètre ; il paraît que quelquefois il atteint une dimension triple. On en prend souvent, sur les côtes de Sardaigne, qui pèsent plus de 500 kilogrammes ; ceux de 50 à 150 kilogrammes n'y sont appelés que des demi-Thons ; on en a cité qui pesaient 900 kilogrammes. A certaines époques de l'année, les Thons longent les côtes de la Méditerranée en légions innombrables, et longtemps on a cru qu'ils n'y étaient que de passage, qu'ils y entraient par le détroit de Gibraltar pour s'avancer au-delà du Bosphore, et revenir ensuite vers l'ouest ; mais il paraît que leurs voyages ne sont pas aussi longs, et que, nés dans ces parages, ils passent une partie de l'année dans les eaux profondes, tandis qu'à d'autres époques ils approchent de la terre et la côtoient. A La Ciotat, sur les côtes de la Provence, on fait une pêche d'arrivée depuis le mois de mars jusqu'en juillet, et une pêche de retour depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre. A Cassis, la pêche commence en novembre et se continue jusqu'à la fin de décembre. Le moment de ces deux pêches varie dans chaque localité, suivant la course que font les Poissons.

La pêche du Thon se pratique de deux manières : à la thonaire ou à la madrague. Pour la pêche à la thonaire, lorsque la sentinelle, postée sur un lieu élevé, a signalé l'approche d'une légion de Thons, et indiqué dans quelle direction elle s'avance, de nombreux

bateaux partent sous la conduite d'un chef, se rangent sur une ligne courbe, jettent leurs filets en les rapprochant de manière à former une vaste enceinte autour de ces Poissons naturellement timides, que le bruit effraie et qui se réfugient ainsi près du rivage. Avec de nouveaux filets placés en dedans des premiers, on rétrécit de plus en plus l'enceinte, jusqu'à ce que les Thons, ramenés vers le rivage par quelques brasses d'eau, puissent être tirés par un dernier grand filet terminé en cul-de-sac, que l'on amène à terre avec les Poissons enveloppés. Saisis à bras ou tués à coups de crocs, les Thons sont ainsi capturés. Sur les bords du Languedoc, un seul coup de filet donne quelquefois 2 ou 3,000 quintaux de Thons.

La madrague est un engin fixe, consistant en une série d'enceintes formées avec des filets maintenus verticalement; chacune de ces enceintes est ouverte du côté de la terre, et le tout est fermé par un autre filet qui relie cette sorte de labyrinthe à la terre, et arrête les Thons dans leur course dont la direction est connue. Les Thons passent d'abord entre la madrague et la terre; mais, arrêtés par le filet dont il vient d'être question, ils se détournent et pénètrent dans les enceintes où ils s'égarèrent. Des dispositions particulières les contraignent à passer dans le dernier compartiment, appelé *corpou* ou chambre de mort; et c'est là que les matelots, en soulevant un filet horizontal jusqu'à la surface de l'eau, leur livrent un combat acharné, en les frappant de crocs ou de toute autre arme. C'est une boucherie horrible, souvent pratiquée la nuit à la lueur des torches, et qui couvre la mer de sang sur une grande étendue.

Ordinairement, les troupes de Thons sont précédées par des Sardines; souvent elles sont poursuivies par des Dauphins, qui les forcent ainsi à se réfugier dans les filets tendus pour les prendre. Les pêcheurs attribuent cette conduite des Dauphins à une affection du Cétacé pour l'Homme; mais ils ne gardent pas la même reconnaissance pour l'Espadon, qui, poursuivant aussi les Thons et les poussant dans les filets, cause de grands dommages au milieu des madragues qu'il déchire, en même temps qu'il ouvre une issue aux captifs. — Plusieurs espèces fossiles proviennent du Monte Bolca-

Le nom générique latin a fourni l'étymologie d'un nom de groupe, celui de *Thynninae* (Swains., *Classif.*, 1839). (E. BA.)

* **THONINE**. POISS. — Ce nom est donné à plusieurs espèces de Thons : — à une espèce de la Méditerranée que l'on nomme encore *Touna* ou *Thynnide*; à une espèce du Brésil; à une autre de la Méditerranée et de la mer Rouge. *Voy. THON*. (G. B.)

* **THONIUS** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères septentariens, tribu des Erotyliens, établi par Th. Lacordaire (*Monographie des Erotyliens*, 1842, p. 232) qui le classe parmi les Erotyliens vrais. Le type, le *T. pavoninus* Lat., est originaire de la Colombie (Nouvelle-Grenade). (C.)

* **THOPHA**. INS. — Genre de la tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères, Suites à Buffon*, p. 471) aux dépens du genre Cigale (*Cicada*) des auteurs. Le type est la *Tettigonia scutata* Fabr. (BL.)

* **THORACANTHA** (θώραξ, thorax; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de la famille des Chalcidides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille sur des espèces remarquables par leur écusson extrêmement développé recouvrant les ailes et tout l'abdomen. Les espèces de ce genre sont américaines. Nous citerons les *T. striata* Perty, et *T. Latreillei* Guér. (BL.)

* **THORACOPHORUS** (θώραξ, thorax; φορῶς, qui porte). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, fondé par Hope (*Coleopterist's Manual*, III, p. 188) dans sa tribu des Adéliades. Cet auteur y rapporte huit espèces ayant pour type le *T. Walckenaerii* Hope, originaire de la Nouvelle-Hollande. (C.)

* **THORACOSPERMA**, Klotsch. BOT. PH. — Ce genre, adopté d'abord par M. Endlicher (*Genera*, n° 4308), est rapporté ensuite par lui (*ibid.*, *Supp.*, p. 1411) comme synonyme au *Simocheilus* Benth., section b, famille des Éricacées. (D. G.)

* **THORASENA** (θώραξ, thorax). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Notacanthées, tribu des Stratiomydes, créé par M. Macquart (*Dipt. exot.*, II, 1839), et ne comprenant qu'une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

* **THORAX**. ZOOLOG. — V. ANATOMIE. INSECTES.

* **THORAXOPHORUS** (θώραξ, thorax; φο-

ος, qui porte). INS. — Syn. de *Glyptoma* Erichson. (C.)

THOREA (nom d'un botaniste français). BOT. CR. — (Phycées.) Bory a établi ce genre (*Ann. Mus.*, t. XII, p. 126, pl. 18) sur une fort belle Algue de la tribu des Batrachospermées, d'abord découverte à Dax par Thore, à qui le genre a été dédié, puis retrouvée dans la Seine, sous le pont de Neuilly, où elle croît abondamment en septembre. Voici ses caractères : Fronde violacée, filiforme, gélatineuse, très rameuse, composée de filaments réunis dans l'axe en une sorte de moelle compacte et libres vers la périphérie, où ils constituent une villosité qui recouvre toute l'Algue ; d'où son premier nom de *Conferva hispida*. Spores latérales, placées à la base des filaments libres, horizontaux, et accompagnés d'autres filaments plus courts qui leur fournissent une espèce d'involucre. Bory, qui ne connaissait point la fructification de cette Algue, en rapprochait plusieurs autres qui ne lui sont pas congénères. Elle habite les eaux courantes. (C. M.)

THORECTES (θωρηκτής, cuirassé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides coprophages, créé par Mul-sant (*Histoire naturelle des Coléoptères de France. Lamellicornes*, p. 367). Ce genre se compose d'une dizaine d'espèces de l'Europe méridionale et de l'Afrique septentrionale. Tel est le *Sc. lævigatus*. (C.)

***THORICTE**, *Thoriclis* (θωρηκτής, cuirassé). REPT. — Voy. DRAGONE. (G. B.)

***THORICTUS** (θωρηκτής, cuirassé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Peltides, fondé par Germar (*Revue entomologique de Silbermann*, t. II, 1834, p. n° 15) sur une espèce de Nubie, le *T. castaneus* de l'auteur. M. Lucas (*Expédition scientifique en Algérie*, p. 234-36, pl. 21 et 22) en a fait connaître trois autres espèces qu'il a découvertes en Algérie. (C.)

***THORITE** (nom mythologique). MIN. — Minéral noir, brillant, ressemblant par son aspect à de l'Obsidienne ou à de la Gadolinite, et trouvé par Esmark dans une Syénite de l'île de Læven, près de Brévig, en Norvège. Il est remarquable par la découverte que Berzélius y a faite d'une nouvelle terre, la Thorine, oxyde d'un métal qu'il a appelé Thorium. La Thorite contient 57 p. 100 de Thorine, combinée avec de la

Silice et de l'Eau. Sa densité est de 4,7 ; sa poussière est d'un brun foncé. Au chalumeau elle perd sa couleur noire, devient d'un rouge brunâtre et ne fond pas ; elle donne de l'eau dans le matras de verre. La nouvelle terre est caractérisée par la propriété que possède son sulfate, d'être précipité par l'ébullition, et de se redissoudre totalement, quoique avec lenteur, dans l'eau froide, ce qui la distingue de tous les oxydes connus jusqu'à ce jour. (DEL.)

***THORON**. INS. — Genre de la tribu des Proctotrupiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Haliday (*Entom. Magaz.*, III, p. 354) sur une seule espèce observée en Angleterre. (BL.)

***THORYMUS**. INS. — Genre de la famille des Chalcidides, groupe des Diplolépites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Dalman (*Act. de Stockholm*, 1820) sur des espèces dont la massue des antennes est très courte, et les cuisses postérieures renflées et dentelées en dessous. Nous citerons le *T. caliginosus* Walk. (BL.)

***THORYMIENS**. INS. — M. Brullé (*Insectes hyménoptères. Suites à Buffon*) indique, sous ce nom, un groupe de la famille des Chalcidides, comprenant les genres *Megastimus* Dalm., *Palmon* Dalm., *Thorymus* Dalm., *Monodontomerus* Walk., *Diomorus* Walk., *Callimome* Spix. *Ormyrus* Westw. Il répond à notre groupe des Diplolépites. (BL.)

THOTTÉE. *Thottea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Aristolochiées, créé par Rottbœll (*in Dansk. Vidensk. Selsk. Skrift. nye Saml.*, t. II, p. 530) pour une espèce fort remarquable de l'Asie, à laquelle il a donné le nom de *Thottea grandiflora*. C'est un arbuste à tige flexueuse, articulée, chargée de grandes feuilles oblongues ; à fleurs très grandes, longues d'environ 15 centimètres, pendantes, à périanthe campanulé, triparti ; à étamines nombreuses, sur deux rangs ; à ovaire 4-loculaire, surmonté d'un stigmate discoïde. Cette plante remarquable a été étudiée et figurée avec soin par W. Griffith (*Transact. of the Lin. soc.*, vol. XIX). (D. G.)

***THOUARÉE**. *Thouarea* (dédié à Dupetit-Thouars). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, formé par Persoon (*Enchir.*, vol. I, p. 110) pour des Gramens de Madagascar, de la

Nouvelle-Hollande et de l'Océanie tropicale, assez voisins des Panic, mais à fleurs en épi terminal solitaire, et disposées par épillets biflores unilatéraux. Nous citerons pour exemple le *Thouarea latifolia* R. Br., de la Nouvelle-Hollande. (D. G.)

***THOUARSIA**. BOT. PH. — Synonyme de *Psiadia* Jacq., famille des Composées-Astéroïdées. (D. G.)

THOUINIE. *Thouinia* (dédié au célèbre horticulteur français Thouin). BOT. PH. — Plusieurs genres de ce nom ont été proposés successivement. Un premier, par Swartz (*Prodr.*, p. 15), dans la famille des Oléacées; il rentre comme synonyme dans le *Linociera* du même auteur. Un second, de Smith, est rattaché comme synonyme à l'*Humbertia* Commers., dans la famille des Convolvulacées. Un troisième, de Dombey, est rapporté comme synonyme au genre *Lardizabala*, type de la famille des Lardizabalées. Enfin, le quatrième, qui est seul admis comme distinct et séparé, a été formé par M. Poiteau, dans la famille des Sapindacées, tribu des Sapindées, pour des arbres et arbustes, souvent grimpants, de la Nouvelle-Hollande, à fruit trilobé, muni de trois ailes et formé de trois samares soudées à un axe central. On en connaît onze ou douze espèces, parmi lesquelles les unes ont les feuilles simples, comme le *T. simplicifolia* Poit.; les autres ont les feuilles trifoliolées, comme le *T. trifoliata* Poit., ou pennées, par exemple, le *T. pinnata* Turp. (D. G.)

THRACIA. MOLL. — Genre de Conchifères dimyaires établi par Leach pour des coquilles bivalves des mers d'Europe. Leur forme est ovale-oblongue, subéquilatérale, assez semblable à celle des Corbules; les valves sont inégales, un peu bâillantes aux extrémités; chacune d'elles porte, à la charnière, un cuilleron plus ou moins grand, horizontal, recevant un ligament interne dont le côté postérieur donne attache à un osselet en demi-anneau et le retient fortement. L'impression musculaire antérieure est étroite et réunie à la postérieure, qui est petite et arrondie, par une impression palléale profondément échancrée postérieurement. (Duj.)

***THRACIDES** (θράκιος, nom propre). INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, créé par Hubner (*Cat.*, 1816) aux dépens du grand genre PAPILLON, Voy. ce mot. (E. D.)

***THRASAETOS**, G.-R. Gray. OIS. — Synonyme de *Harpya* Vieill., G. Cuv. (Z. G.)

THRASYE. *Thrasya* (θρασύς, hardi, audacieux). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, établi par M. Kunth (*in* Humb. et Bonpl., *Nov. gen. et Spec.*, vol. I, p. 121, tab. 39) pour des plantes de l'Amérique tropicale, à fleurs en épillets biflores, disposés d'un seul côté et en un seul rang sur un rachis presque membraneux, ployé et cilié. On en connaît trois espèces, parmi lesquelles nous citerons pour exemple le *Thrasya paspaloides* H. B. K. (D. G.)

***THRAULITE**, Kobell. MIN. — Syn. Hisingérite. Minéral d'un noir brunâtre, en nodules ou concrétions sphéroïdales, composé de Silice, de Peroxyde et de Protoxyde de Fer et d'Eau. Il a été trouvé à Riddarhyttan, en Suède, et à Bodemnaï, en Bavière, avec le Sulfure de Fer magnétique. Il est attaqué par l'Acide chlorhydrique, et laisse précipiter de la Silice en gelée. (Del.)

THRELKELDIE. *Threlkeldia* (dédié à Caleb Threlkeld, auteur d'un synopsis des plantes d'Irlande). BOT. PH. — Genre de la famille des Chenopodées, créé par M. Rob. Brown (*Prodr. Fl. nov. Holl.*, p. 409) pour un sous-arbrisseau à feuilles alternes, demi-cylindriques; à fleurs axillaires, solitaires, sessiles, triandres, dont le périanthe persiste et devient charnu autour du fruit. Cette plante a reçu le nom de *Threlkeldia diffusa* Rob. Br. (D. G.)

***THREMMAPHILUS**, Macgill. OIS. — Synonyme de *Pastor* Temm. (Z. G.)

***THRENODES** (θρος, montagne; ναίω, j'habite). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Pyralides, créé par Duponchel (*Cat. méth. des Lépid. d'Eur.*, 1844), et très voisin des *Ennychia*. Nous citerons, comme type, le *T. pollinalis*. (E. D.)

THRIDACOPHYLLIA (θριδαξ, laitue; φύλλον, feuille). POLYP. — Genre établi par M. de Blainville aux dépens des Pavones de Lamarck, et ayant pour type le *Pavonia lactuca*. (Duj.)

THRINACE. *Thrinax* (θρίναξ, éventail). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, tribu des Coryphinées, créé par Linné fils (*in* Schreber, *Gen.*) pour des Palmiers des Antilles, à stipe grêle, de hauteur médiocre,

terminé par des feuilles en éventail, dont le nom générique rappelle la forme; à fleurs très petites, hermaphrodites, donnant une baie monosperme. On en connaît six espèces, parmi lesquelles nous citerons pour exemple le *Thrinax multiflora* Mart. (D.G.)

THRINCIE. *Thrinicia*. BOT. FR. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, établi par Roth (*Catalect.*, I, 97), aux dépens du genre *Leontodon* de Linné, pour des plantes herbacées, propres à l'Europe moyenne et à la région méditerranéenne, feuillées seulement à leur partie inférieure; à fleurs jaunes, en capitules solitaires; distinguées surtout par leurs akènes extérieurs munis d'une aigrette courte, en forme de couronne, tandis que les intérieurs ont une aigrette plumeuse, plurisériée. — Trois espèces de Thrincies appartiennent à la Flore française; ce sont: les *Thrinicia hirta* et *hispida* Roth, plantes répandues dans toute la France, difficiles à caractériser nettement et à distinguer; et le *Thrinicia tuberosa* DC., de nos départements méditerranéens, remarquable par ses racines renflées en tubercules oblongs, qui lui ont valu son nom spécifique. (D.G.)

THRIPS (Θρίψ, genre d'Ins.). — Linné désigna sous ce nom un genre composé d'espèces remarquables par leur taille exiguë; par leur bouche dont toutes les parties sont libres et très grêles cependant; par leurs ailes semi-coriacées et peu développées, etc. Ce genre fut adopté par tous les naturalistes, Geoffroy, De Géer, Olivier, Fabricius, Latreille, qui le placèrent dans l'ordre des Hémiptères malgré de singulières différences. Aussi Latreille disait-il, dès l'année 1807, en parlant des Thrips: *Genus singulare, forte proprii ordinis*. C'est néanmoins dans ces dernières années seulement qu'un entomologiste anglais, M. Haliday, en forma un ordre particulier, sous le nom de THYSANOPTÈRES (voy. ce mot). Il partagea aussi les Thrips en plusieurs genres (voy. THYSANOPTÈRES). M. Duméril (*Zool. anat.*, p. 267) avait déjà formé avec ce groupe une famille particulière sous le nom de *Physapoda*. (Bl.)

***THRIPSIDES.** *Thripsidæ*. INS. — Famille de l'ordre des THYSANOPTÈRES. Voy. ce mot.

***THRIPSIENS.** *Thripsii*. — Voy. THYSANOPTÈRES. (Bl.)

***THRIPTERA** (Θρίπτ, ver qui ronge; πτε-

ρον, aile). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Piméliaires, établi par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. V, p. 48), adopté par Hope. Ce genre renferme les *T. crinita* Hst., *Mallei*, *Varvasi* Sol. et *villosa* Dej. Les 2 premières habitent l'Égypte, et les 2 suivantes la Barbarie. (C.)

THRISSE. *Thrissa* (Θρίσσα, nom donné, par les Grecs, à un Poisson de la famille des Clupéoides, peut-être à l'Alose). POISS. — Cuvier voulut réunir, sous ce nom, les espèces d'Anchois à maxillaires très prolongés; mais ce caractère artificiel ne peut fournir de fondement à une coupe générique, et le nom de Thrisses doit servir seulement à désigner un certain nombre d'espèces du grand genre Anchois. (G. B.)

***THRISSONOTUS** (*Thrissa*, nom de genre; νῶτος, dos). POISS. — Genre de Sauroïdes fossiles, créé par M. Agassiz (*Poiss. foss.*, II, 1843). (G. B.)

***THRISSOPS** (*Thrissa*, nom de genre; ὄψ, apparence). POISS. — Genre de Sauroïdes fossiles, créé par M. Agassiz, et comprenant deux groupes d'espèces: les unes à caudale petite et peu échancrée, provenant du terrain jurassique supérieur de Werthern, ou ayant une origine inconnue; les autres à caudale grande et fortement échancrée, toutes de Solenhofen ou de Kelheim (Agass., *Poiss. foss.*, II, 1833). (G. B.)

THRIASPERME. *Thriasperrum* (Θρίξ, τριχός, poil; σπέρμα, graine). BOT. FR. — Genre proposé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, vol. II, p. 685), qui rentre dans la famille des Orchidées, mais qui est si imparfaitement connu qu'il est impossible de lui assigner une place quelconque dans l'une ou l'autre des tribus de cette famille. Son espèce unique est le *Thriasperrum centipeda* Lour. (D.G.)

***THROSCUS** (Θρώσω, je saute), Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. V, pag. 452). INS. — Synonyme de *Trixagus*, Kugellan, Gyllenhal. (C.)

THRYALLIDE. *Thryallis* (Θρυαλλίς, nièche, ou feuilles propres à faire une mèche). BOT. FR. — Genre de la famille des Malpighiacées, tribu des Aptyrygiées ou Malpighiées. Celui qui a été créé sous ce nom par Linné paraît, d'après M. A. de Jussieu (*Monogr. des Malpighiac.*, p. 97), se rapporter comme synonyme au genre

Galphimia Cavan. Il ne reste alors sous ce nom que trois espèces de MM. Martius et Lindley, toutes Lianes de Brésil, parmi lesquelles nous citerons le *Thryallis longifolia* Mart. (D. G.)

* **THRYOTHERINÉES.** *Thryotherinæ*. MS. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des *Grimpereaux*, et fondée sur le genre *Triothorus* de Vieillot. (Z. G.)

THRYOTHORE. *Thryothorus*. OIS. — Genre de la famille des *Grimpereaux* dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec long, épais à sa base, cylindrique, arqué, comprimé latéralement, sans échancrures au bout de la mandibule supérieure, qui est aiguë et égale à l'inférieure; des narines oblongues, en partie couvertes d'une membrane proéminente; des tarses nus, annelés; des ongles forts, celui du pouce le plus long de tous; des ailes courtes, arrondies, concaves, à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues de toutes; une queue médiocre ou courte, composée de douze rectrices.

Le genre Thryothore, créé par Vieillot et adopté par tous les ornithologistes, renferme des Oiseaux qui ont, dans leur système de coloration, dans la forme de leurs ailes, dans l'habitude de tenir leur queue relevée, les plus grands rapports avec les Troglodytes; aussi plusieurs d'entre eux ont-ils été classés avec ceux-ci. Aujourd'hui encore, telle espèce qui est, pour l'un, un Thryothore, est, pour l'autre, un Troglodyte.

Parmi les cinq espèces décrites par Vieillot, nous citerons comme authentiques: le THRYOT. A LONG BEC, *Thr. longirostris* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 168), du Brésil et du Paraguay; type du genre. — Le THRYOT. POLYGLOTTE, *T. polyglottus* Vieill., du Paraguay. — Le THRYOT. DES ROSEAUX, *T. arundinaceus* Vieill. (*Wils., Am. ornith.*, pl. 12, f. 4), de la Caroline du Sud. — Le THRYOT. DES RIVAGES, *T. littoralis* Vieill. (*Wils., Am. ornith.*, pl. 12, f. 6), du centre et du nord de l'Amérique.

Des Thryothores plus récemment connus, nous citerons encore le *Thr. obsoletus* Ch. Bonap. (*Audub.*, pl. 360, f. 4), du Missourï. — Le *Thr. guttatus* Gould (*Proceed.*, 1839, p. 89), de Mexico. — Le *Thr. mexicanus* Swains., du Mexique. — Le *Thr. lus-*

cinus Quoy et Gaim., des Mariannes. — Et les *Thr. fasciato-ventris*, du Bogota; *rufalbus*, de Mexico; *leucotis*, de la Colombie ou de Mexico; *maculipectus*, de Mexico; et *striolatus*, de Bogota. Ces cinq dernières espèces ont été décrites et nommées par M. de Lafresnaye dans la *Revue zoologique* pour 1845, p. 337.

Le prince Ch. Bonaparte place parmi les Thryothores le *Trogl. Berwickii* Audub. (pl. 18), dont M. Lesson fait un Troglodyte.

La plupart des Thryothores fréquentent les lieux bas et humides. Au rapport du prince Ch. Bonaparte, l'*obsoletus* vivrait particulièrement sur les montagnes rocheuses, dans les lieux secs, et surtout dans les forêts épaisses. Leur nourriture consiste en Insectes. Ils ont l'habitude de grimper sur les plantes, non pas à la manière des Grimperaux proprement dits, mais en saisissant les tiges en travers, et en les parcourant de haut en bas par petits sauts, comme le font nos Fauvettes riveraines. Comme les Troglodytes, ils recherchent les lieux sombres et aiment à se cacher. Quelques espèces vivent, dit-on, par petites familles. (Z. G.)

* **THRYPTOCERA** (θρυπτω, je romps; κέρα, corne). INS. — Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, division des Créophiles, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon* de Roret, II, 1835). Ce genre comprend une dizaine d'espèces européennes, dont le *T. setipennis* Fallen, d'Autriche et de Hambourg, peut être regardé comme le type. (E. D.)

* **THRYPTOMÈNE.** *Thryptomene*. BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Chamælauciées, formé par M. Endlicher (in *Annal. Wiener Mus.*, vol. II, p. 192) pour un petit arbuste de la Nouvelle-Hollande, à deux bractées très caduques, à fleurs décandres, dont le calice adhérent, relevé de dix côtes, a les 5 divisions du limbe pétaloïdes et indivises. Cette espèce est le *Thryptomene australis* Endl. M. Schauer a récemment reconnu comme appartenant à ce genre, le *Bœckea saxicola* A. Cunn., qu'il a dès lors nommé *Thryptomene saxicola*. (D. G.)

THRYASSE. *Thryssa*. POISS. — Voy. THRISSÉ. (G. B.)

* **THUIARIA.** POLYP. — Genre de Polypes établi par M. Fleming, et correspondant à

genre Bisériaire de M. de Blainville. L'espèce type est la *Sertularia thua* de Solander et Ellis, que Lamarck a nommée *Cellaria thua*, et qui habite les mers d'Europe. (DUB.)

***THUIOCARPUS.** BOT. PH. — Trautvetter a décrit sous le nom de *Thuiocarpus juniperinus* une forme monstrueuse du Génévrier commun, qui rentre dans la variété *Caucasica* de cette espèce. (D. G.)

***THUIOPSIDE.** *Thuiopsis* (ressemblant au *Thuia*). BOT. PH. — Genre de la famille des Conifères-Cupressinées, basé par MM. Siebold et Zuccarini (*Flor. Japon.*, vol. II, pag. 32) sur le *Thuia dolabrata* Thunb., grand arbre du Japon, où il croît sur les montagnes de l'île de Nipon, surtout dans les vallées humides. Cette espèce est devenue le *Thuiopsis dolabrata* Sieb. et Zuccar. Son bois est dur et rougeâtre. (D. G.)

THULITE, Brooke. MIN. — Minéral rose, de Souland, en Tellemarke (Norvège), que l'on regarde généralement comme une variété d'Épidote, dans laquelle l'alumine serait remplacée par du Peroxyde de cérium. Il est accompagné de Grenat blanc, de Quartz hyalin et d'Idocrase cyprine. Il se clive selon deux faces inclinées de 92° 30'. Sa formule de composition se rapproche beaucoup de celle des Épidotes. *Voy.* ce dernier mot. (DEL.)

***THUMITE, THUMERSTEIN.** MIN. — Nom donné par les Allemands à l'Axinite de Thum, en Saxe. *Voy.* AXINITE. (DEL.)

THUNBERGIE. *Thunbergia* (dédié au botaniste suédois Thunberg). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Thunbergiées, à laquelle il donne son nom, formé par Linné fils (*Suppl.*, p. 292), et dans lequel rentrent des espèces ligneuses à leur base, grimpantes, du cap de Bonne-Espérance et des Indes, dont plusieurs sont aujourd'hui cultivées dans les jardins; elles s'y font remarquer par leurs belles fleurs axillaires, blanches, jaunes ou bleues, marquées généralement à la gorge d'une tache foncée et veloutée. Ces plantes sont de serre chaude, lorsqu'on les élève comme espèces vivaces; mais, plus habituellement, on les traite comme les végétaux annuels, en les semant chaque année, et alors on les met en pleine terre, après en avoir fait le semis sur couche. L'une des plus

intéressantes entre ces espèces cultivées est le *Thunbergia chrysops* Hook., originaire de Sierra-Leone. Le *Thunbergia alata* est assez répandu, et a déjà donné quelques variétés de coloration. Le *Thunbergia grandiflora* Lindl. est remarquable par la grandeur et la beauté de ses fleurs bleues. (D. G.)

THURARIE. *Thuraria* (*thus*, encens). BOT. PH. — Genre imparfaitement connu, formé par Molina (*Chili*, p. 135), pour un arbrisseau du Chili dont l'écorce laisse suinter une sorte d'encens. M. Endlicher le range à la suite des Styracées. (D. G.)

***THURETIA** (nom d'un botaniste français). BOT. CR. — (Phycées.) M. Decaisne a fondé ce genre (*Ann. Sc. nat.*, oct. 1840) sur une Algue magnifique, à fronde réticulée, dont nous avons fait le type d'une nouvelle tribu. Il est caractérisé ainsi qu'il suit: Fronde membraneuse, réticulée, stipitée, d'abord simple, oblongue, denticulée en son bord, puis lobée et rameuse. Conceptacles petits, fixés sur les nervures secondaires de la fronde au sommet de ses lobes, bisériés, alternes, presque moniliformes et cellulux. Cellules extérieures ou superficielles contenant des spores cunéiformes au nombre de quatre. Cette belle Algue, de couleur rose et de la forme la plus élégante, imitant une feuille de chêne, est originaire des côtes de la Nouvelle-Hollande. (C. M.)

***THURETIÉES.** BOT. CR. — Onzième tribu de la famille des Floridées. *Voy.* PHYCOLOGIE.

THUYA. *Thuia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Conifères-Cupressinées, créé par Tournefort, adopté ensuite par Linné et conservé par les botanistes modernes, seulement avec plusieurs suppressions. Il est formé d'arbres toujours verts, propres à l'Amérique septentrionale, très rameux, remarquables par la disposition distique de leurs rameaux et ramules, qui sont plus ou moins anguleux ou plans et articulés. Les feuilles de ces arbres sont opposées en croix, imbriquées sur quatre rangs, semblables à des écailles, persistantes. Leurs fleurs sont monoïques, les mâles et les femelles portées sur des rameaux différents; les premières forment de très petits chatons ovoïdes, situés à l'extrémité des ramules latéraux, et présentent des étamines opposées en croix sur l'axe, imbriquées sur quatre lignes; les

fleurs femelles forment des chatons solitaires à l'extrémité des ramules latéraux, dont les écailles, sessiles avec leur base élargie, sont d'abord étalées, pour se rapprocher et se resserrer ensuite; les extérieures d'entre ces écailles portent à leur base deux ovules, tandis que les intérieures sont stériles. A ces fleurs succède un cône à écailles presque coriaces, imbriquées sur quatre côtés, ovales ou oblongues, obtuses et non épaissies au sommet, dont les extérieures sont les plus grandes. Les graines protégées par ces écailles, par deux sous chacune, sont entourées d'une aile membraneuse, échancrée au sommet et à la base. — Des espèces en assez grand nombre qui ont été comprises successivement dans le genre *Thuia*, les unes font aujourd'hui partie du genre *Biota* Don; ce sont : 1° Le *Thuia orientalis* Lin., vulgairement connu dans les jardins sous le nom de *Thuja de la Chine*, *Arbre de vie*, qui est aujourd'hui le *Biota orientalis* Endl.; 2° le *Thuia pendula* Lamb., qui est devenu le *Biota pendula* Endl. Plusieurs autres sont allées se ranger dans les genres *Frenela*, *Callitris*, *Widdringtonia*, *Thuiopsis*, *Chamaecyparis*, *Glyptostrobus* et *Libocedrus*. Ces retranchements opérés, il ne reste plus dans le genre *Thuia* que trois espèces parmi lesquelles la plus connue est le THUYA OCCIDENTAL OU DU CANADA, *Thuia occidentalis* Lin., bel arbre de forme pyramidale, qui croît naturellement dans l'Amérique septentrionale, depuis le Canada jusqu'à la Virginie et la Caroline. Dans son pays natal, il s'élève jusqu'à 15 et 17 mètres, et son tronc acquiert parfois plus de 3 mètres de circonférence à sa base; mais dans nos cultures, on le voit rarement dépasser 8 ou 10 mètres de hauteur. Ses ramules sont acépités; ses feuilles sont ovales, obtuses, celles des deux bords du rameau ployées en bateau, celles des faces planes et carénées; toutes portent à leur dos une glande en forme de tubercule ovale. Cet arbre est le *Cèdre blanc*, *the white Cedar* des Américains. Son bois est rarement employé dans les constructions; mais il est très estimé pour la confection des palissades et clôtures; les piquets qu'il fournit ont une très longue durée. Dans nos contrées, c'est l'une des espèces de Conifères les plus répandues dans les jardins paysagers où elle

figure très avantageusement. Elle paraît avoir été introduite dans les cultures européennes sous François I^{er}. Le premier pied en fut planté, dit Clusius, dans le jardin royal de Fontainebleau. Ce fut un peu plus tard, en 1596, qu'elle parut en Angleterre. La floraison de cet arbre a lieu au mois de mai, et ses cônes n'atteignent leur maturité que dans l'automne de l'année suivante. Son accroissement est assez rapide; dans une bonne terre, il acquiert de 3 à 4 mètres de hauteur en dix ans. On le multiplie presque toujours par ses graines auxquelles on donne les mêmes soins qu'à celles des Pins. (P. D.)

***THUYOXYLUM**. BOT. FOSS. — *Voy. VÉGÉTAUX FOSSILES*.

***THUYTES**. BOT. FOSS. — *Voy. VÉGÉTAUX FOSSILES*.

***THYAMIS** (Θύμα, parfum), Hope (*Coleopterist's manual*, III, 6). INS. — Synonyme de *Longitarsus* Lat., et *Teinodactyla* Chevrolat, Dej. (C.)

***THYANA**, Hamilton. BOT. PH. — Synonyme de *Thouinia*, Poit., famille des Sapindacées.

***THYAS** (Θύος, parfum). ARACHN. — Sous ce nom, est désigné par M. Koch, dans *Panzer's deutschland's Insecta fauna*, un genre nouveau d'Acariens. (H. L.)

***THYASIRA**. MOLL. — Genre proposé par Leach pour certaines espèces d'Amphidesmes, telles que l'*A. flexuosa* de Lamarck, qu'on ne peut séparer des autres espèces du même genre. (Duj.)

***THYATIRA**. INS. — *Voy. THYATYRA*.

***THYATYRA** (Θυάτιρα, nom propre). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Hadénides, créé par M. le docteur Boisduval (*Gen. et Index meth. eur. Lepid.*, 1829) et adopté par tous les entomologistes. Les deux espèces qui constituent ce genre se trouvent dans toute la France vers le mois de juin; on les désigne sous les noms de *T. batis* et *derasora* Linné. (E. D.)

***THYELINA** (Θέλλα, tempête). POISS. — Genre fossile du groupe des Squales, très voisin des Roussettes, mais dans lequel les dorsales sont plus en arrière. Des deux espèces décrites, l'une (*Th. angusta*, Münster.) provient du terrain crétacé des Baumberge; l'autre (*Th. prisca* Ag.), du lias de Lyme-

Regis; mais il n'est pas très certain que celle-ci appartienne au genre. (G. B.)

***THYLACANTHE**. *Thylacanthus* (Θύλακος, sac, enveloppe; άνθος, fleur). BOT. RH. — Genre de la famille des Légumineuses-Casalpiniées, tribu des Amherstiées, établi par M. Tulasne (*Arch. du Mus. d'hist. nat.*, vol. IV, p. 175) pour des arbres ou arbrisseaux du Brésil, à feuilles brusquement pennées, à fleurs paniculées, accompagnées de larges bractées qui les enveloppent, d'où est venu le nom du genre. Le type de ce genre est le *T. ferrugineus*, Tulas. (D. G.)

***THYLACIHE**. *Thylachium* (Θύλακος, sac, coiffe). BOT. RH. — Genre de la famille des Capparidées, tribu des Capparées, établi par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, p. 417), et renfermant des arbrisseaux sans épines, à feuilles alternes, simples ou trifoliolées, indigènes des îles et du continent de l'Afrique sud-est. Son nom rappelle son calice en forme de coiffe, qui s'ouvre en se coupant transversalement en forme de couvercle. Son type est le *T. africanum* Lour. On en connaît aujourd'hui sept espèces. (D. G.)

THYLACINE. *Thylacinus* (Θύλαξ, bourse). MAM. — Genre de Marsupiaux, établi par Temminck (3^e *Monogr.*), de la première section des Marsupiaux carnassiers de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire. De grandes canines entre lesquelles sont huit incisives supérieures et six inférieures; les pouces postérieurs médiocres; la plante des pieds en partie velue; tels sont les principaux caractères généraux des Thylacines, voisins des Dasyures et des Phascogales. Une espèce vit aujourd'hui à la Nouvelle-Hollande, et l'on en a trouvé une autre fossile dans les terrains diluviens du même pays. (G. B.)

THYLACIS (Θύλαξ, bourse). MAM. — Voy. PÉRANÈLE. (G. B.)

THYLACITES (Θύλαξ, sac). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, établi par Germar (*Insectorum species*, t. I, p. 410), admis par Schœnherr. Ce genre, généralement adopté, renferme 14 espèces: 11 appartiennent à l'Europe australe, 2 à l'Afrique, et une seule est indigène du Missour. Nous citerons comme exemples les *T. fritillum* R. et *pilosus* F. (C.)

***THYLACOSPERME**. *Thylacospermum* (Θύλακος, sac, enveloppe; σπέρμα, graine). BOT. RH. — Genre de la famille des Caryo-

phyllées, formé par M. Fenzl (*Monogr. Alsin. ined.*, ex Endlic. Gene., n° 5233) pour une plante herbacée, qui forme un petit sous-arbrisseau en touffes gazonnantes, et qu'on croit à de grandes hauteurs dans le Népal. Son nom rappelle le caractère de ses graines, dont le testa celluleux est lâche et se détache comme un sac. (D. G.)

***THYLACOTHERIUM**. MAM. FOSS. — Voy. MARSUPIAUX FOSSILES. (L...D.)

***THYLODRIAS** (Θηλυδρίαξ, efféminé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, section des Malacodermes, tribu des Lampyrides, fondé par Metchoulsky (*Coléoptères du Caucase*, extrait, p. 8, t. V, fig. f), et ayant pour type une espèce des environs de Tiflis, le *T. contractus* M. (C.)

THYM. *Thymus* (Θύμος, nom grec d'une espèce du genre). BOT. RH. — Genre important de la famille des Labiées, tribu des Saturéinées, de la didynamie gymnospermie dans le système de Linné. Les caractères que Linné lui avait assignés, en le formant, ne sont pas tellement précis que les botanistes n'aient pu être conduits à y faire entrer successivement des plantes qui en ont été retirées plus tard, lorsqu'on a voulu le circoncrire plus nettement; les unes sont venues alors se ranger dans des genres déjà existants; les autres ont servi à former, en tout ou en majeure partie, des genres nouveaux. C'est ainsi qu'un assez grand nombre de plantes, décrites par divers auteurs comme des Thyms, se trouvent aujourd'hui reportées surtout dans les genres *Calamintha* Mœnch, *Micromeria* Benth., et en nombre beaucoup moindre parmi les *Satureia*, *Ziziphora*, *Pycnanthemum*, *Gentiosporum*, etc. Malgré ces diminutions, le genre Thym se compose encore d'environ 50 espèces, parmi lesquelles, il est vrai, M. Bentham (in DC. *Prodr.*, vol. XII, p. 197) en range 10 dans la catégorie des espèces douteuses ou imparfaitement connues. Considéré dans ces limites, le genre Thym se compose de sous-arbrisseaux et de petits arbrisseaux répandus dans toute l'Europe, dans la région méditerranéenne, et dans les parties tempérées de l'Asie. Les feuilles de ces végétaux sont petites, entières, veinées, souvent roulées en dessous à leur bord; leurs fleurs purpurines, rarement blanches, forment de faux verticilles peu fournis, tantôt espacés, tantôt,

au contraire, rapprochés en des sortes d'épis plus ou moins serrés; elles sont accompagnées de petites bractées. Leur calice est marqué de nervures, à deux lèvres, dont la supérieure tridentée, l'inférieure bifide, à divisions ciliées, subulées, à gorge fermée par des poils après la floraison; leur corolle a le tube généralement inclus et le limbe divisé en deux lèvres, dont la supérieure droite, échancrée, presque plane, l'inférieure étalée, trilobée; quatre étamines égales ou peu nettement didyames; un style divisé au sommet en deux lobes presque égaux, terminé par deux très petits stigmates.

Dans sa monographie des Labiées, M. Bentham avait divisé les Thyms en trois sous-genres: 1. *Mastichina*, dont le type était le *Thymus Mastichina* Lin., espèce propre à la région méditerranéenne; 2. *Serpyllum*, qui avait pour type le *Thymus serpyllum* Lin.; 3. *Pseudothymbra*. Dans son travail tout récent sur la même famille (in DC. *Prodr.*, vol. XII), ce botaniste a réuni les deux premières sections établies d'abord par lui en une seule, de manière à ne plus former que les deux sous-genres suivants:

a. *Serpyllum* Benth. Tube de la corolle inclus, ou dépassant à peine les dents du calice.

Ce sous-genre, le plus nombreux des deux, renferme, entre autres, deux espèces très communes et intéressantes. Le THYM SERPOLET, *Thymus serpyllum* Lin., si connu sous ses noms vulgaires de *Serpolet*, *Thym bâtard*, et si commun dans les endroits secs, au bord des chemins, dans les terres incultes de presque toute l'Europe, de l'Asie septentrionale, du nord de l'Afrique. C'est une plante polymorphe, et dont l'histoire présente assez de difficultés; son caractère le plus saillant consiste dans ses feuilles petites, ovales ou oblongues, obtuses, généralement pourvues de longs cils à leur base. Tout le monde connaît son odeur aromatique et pénétrante. Par la distillation, elle donne une huile essentielle à odeur forte, qui laisse déposer du camphre. Cette plante a une saveur amère; on la dit tonique, excitante, antispasmodique; mais les médecins n'en font guère plus usage de nos jours. Le THYM COMMUN, *Thymus vulgaris* Lin., est plus méridional que le précédent; il se

trouve dans les lieux incultes et arides du sud-ouest et du midi de l'Europe. Il forme un très petit arbuste, à tige ligneuse et épaisse dans sa partie inférieure, dressée; ses feuilles, linéaires-lancéolées, ont leurs bords roulés en dessous. Cette espèce, encore plus aromatique que la précédente, lui ressemble entièrement par ses propriétés médicinales. Elle est très commune dans les jardins potagers, à cause du fréquent usage qu'on en fait pour l'assaisonnement des mets, ainsi que dans les jardins d'agrément où on la plante très souvent en bordures. On la multiplie facilement par la division des vieux pieds, quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, par graines.

b. *Pseudothymbra* Benth. Tube de la corolle grêle, longuement saillant hors du calice; feuilles florales grandes, colorées, imbriquées, recouvrant et dépassant longuement les calices. L'espèce la plus remarquable de ce sous-genre est le *Thymus cephalotus* Lin., plante du Portugal, à laquelle ses feuilles florales purpurines donnent un très joli aspect. (P. D.)

THYMALE ET THYMALLE. POISS. — Synonyme d'OMBRE. (G. B.)

***THYMALE** (θυμέλη, autel). INS. — Oken (*Lehr.*, III, 1, 1815) désigne, sous ce nom, un groupe formé aux dépens du genre PAPPILLON. Voy. ce mot. (E. D.)

THYMALUS ET THYMALLUS. POISS. — Nom générique latin des OMBRES. Voy. ce mot. (G. B.)

THYMBRE. *Thymbra*. BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Mélissinées, formé par Linné (*Gen.*, n° 708), et renfermant une seule espèce, sous-arbrisseau raide, couché, à rameaux ascendants, indigène des parties orientales de la région méditerranéenne. Cette espèce est le *T. spicata* Lin., dont le nom spécifique est tiré de ce que les faux verticilles de fleurs sont rapprochés en un faux épi, quelquefois interrompu à la base. (D. G.)

***THYMÉLÆACÉES.** *Thymelæaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées, apétales, périgynes, qui a reçu aussi les noms de *Daphnoïdées* ou *Daphnacées*, et qui est caractérisée de la manière suivante: Calice coloré, tubuleux, persistant ou plus souvent caduc, et quelquefois se désarticulant à sa base, à limbe partagé en 4 ou

plus rarement 5 lobes imbriqués ; à gorge tantôt nue, tantôt munie d'écaillés péta-loïdes alternant en nombre égal ou opposées deux à deux. Étamines insérées à la même hauteur ou plus bas, tantôt en nombre égal, alternes avec les pétales, ou plus rarement opposées ; tantôt en nombre double ; tantôt réduites à deux opposées aux lobes externes ; filets libres, souvent très courts ; anthères introrses, biloculaires, s'ouvrant longitudinalement. Ovaire libre, accompagné de 4-8 écaillés hypogynes ou à demi enveloppé d'un tube court, qui manque le plus sou-vent, surmonté d'un style presque terminal ou un peu latéral, quelquefois nul, à une seule loge dans laquelle est un ovule uni-que, très rarement double ou triple, sus-pendu sur le côté et vers le sommet répon-dant à l'insertion du style. Fruit indéhiscnt, charnu ou sec. Graine à test mince. Embryon sans périsperme, ou revêtu seulement d'une lame mince, droit, à cotylédons charnus planes-convexes, à radicule courte et sup-ère. — Les espèces sont des arbrisseaux ou très rarement des herbes annuelles, habi-tant, pour la plupart, les climats tempérés chauds, principalement de l'hémisphère aus-tral, au cap de Bonne-Espérance ou dans la Nouvelle-Hollande, moins de l'hémisphère boréal, très peu en Amérique, quelques uns entre les tropiques, surtout en Asie. Ils sont, en général, remarquables par la ténaci-té de leur liber, qui est employé, en con-séquence, à divers usages dans les pays chauds. Leurs feuilles sont alternes ou op-posées, simples, très entières, sans stipules ; leurs fleurs, quelquefois inclinées par avor-tement, axillaires ou terminales, solitaires ou groupées en faisceaux, en épis ou en ca-pitules quelquefois involuqués. Dans un grand nombre l'écorce et le péricarpe con-tiennent une substance très âcre, qui leur donne des propriétés purgatives, émétiques et surtout vésicantes, employées notamment dans l'écorce de Garou, dont plusieurs au-tres, dans notre pays et autre part, sont succédanées.

GENRES.

Dirca, L. — *Daphne*, L. (*Thymelæa*, Scop. — *Capura*, L. — *Scopolia*, L. fr.) — *Daph-nopsis*, Mart. — *Schœnobiblos*, Mart. — *Dais*, L. — *Lachnea*, L. — *Passerina*, L. (*Stel-*

lera, L.) — *Diarthron*, Turkeç. — *Drape-tes*, Lam. — *Pimelea*, Banks Sol. (*Banksia*, Forst. non L. — *Cookia*, Gmel. non Spreng.) — *Struthiola*, L. — *Gnidia*, L. (*Cassalia*, F. M. Schm.) — *Thymelina*, Hoffmss. (*Nec-tandra*, Berg.) — *Lasiosiphon*, Fres. — *Lino-stoma*, Wall. — *Cansjera*, J. — *Eriosolena*, Bl. — *Wickstrœmia*, Endl. — *Lagetta*, J. (*Funifera*, Leand.). (Ad. J.)

THYMÉLÉES. *Thymelææ*. BOT. PH. — Ce nom, qu'a porté longtemps la famille des *Thymelæacées*, est employé par M. Endlicher pour désigner un groupe ou classe dont elle fait partie et qui comprend avec elle les *Monimiacées*, les *Laurinées*, les *Gyrocar-pées*, les *Santalacées*, les *Aquilariacées*, les *Elæagnées*, les *Penæacées* et les *Protéacées*. (Ad. J.)

***THYMÉLINE.** *Thymelina*. BOT. PH. — Genre de la famille des Daphnoïdées, formé par M. Hoffmannsegg (*Verzeichn.*, p. 198, fig. 2), et dans lequel ren-trent des arbris-seaux du cap de Bonne-Espérance, à fleurs en têtes terminales, qu'entoure un invo-lucre de feuilles semblables à celles des rameaux. Ce genre diffère des *Gnidia*, parmi lesquels certaines de ses espèces ont été d'a-bord rangées, parce que son périanthe porte à la gorge huit écaillés opposées par paires à ses divisions. Nous citerons le *T. simplex* Hoffm. (D. G.)

THYMOPHYILLE. *Thymophylla* (θύμος, thym ; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sé-nécionidées, sous-tribu des Tagétinées, formé par Lagasca (*Hort. madril.*, 25) pour une plante sous-frutescente du Mexique, voisine des *Tagetes*, à laquelle il a donné le nom de *T. setifolia*, à cause de ses feuilles extrêmement petites, presque sétacées. Ce g. est encore imparfaitement connu. (D. G.)

***THYMOPSIDE.** *Thymopsis* (θύμος, thym ; ὄψις, aspect, figure ; ressemblant à un thym). BOT. PH. — Genre de la famille des Hypérici-nées, formé par MM. Jaubert et Spach (*Illust. plant. orient.*, pag. 73, tab. 37) pour une plante recueillie sur les bords de l'Euphrate par Coquebert de Montbret et Aucher-Eloy, qui diffère des *Hypericum* par son calice campanulé, à lobes courts et toujours dres-sés, et par ses ovules en nombre défini dans chaque loge. Cette plante est le *Thymopsis aspera* Jaub. et Spach. (D. G.)

***THYNNIDE** POISS.—Voy. THON et THONINE. (G. B.)

THYNNUS. POISS.—Nom générique latin des THONS. Voy. ce mot. (G. B.)

THYNNUS. INS.—Genre de la famille des Mutillides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, et caractérisé par des antennes droites dans les mâles et courbées dans les femelles; par des mandibules bidentées, des ailes antérieures ayant une cellule radiale, s'étendant tout le long de la côte, et trois cellules cubitales, dont la deuxième et la troisième reçoivent chacune une nervure recurrenente. Les femelles diffèrent des mâles d'une manière surprenante par la forme de leur corps, par l'absence d'ailes, par la brièveté de leurs antennes et souvent même par leurs couleurs. Elles ont été longtemps classées dans un genre particulier désigné par Latreille sous le nom de *Myrmecoda*.

Les Thynnus sont des habitants de la Nouvelle-Hollande et de l'Amérique méridionale. Le type est le *T. dentatus* Fabr.

M. Klug (*Abandlung. Acad. aus Berl.*, 1843) et M. Guerin (*Voyage de la Coquille*) ont fait connaître un assez grand nombre d'espèces de ce genre. MM. Westwood et Sekuckard, etc., ont aussi établi à ses dépens plusieurs divisions. Voy. l'Atlas de ce Dictionnaire, INSECTES HYMÉNOPTÈRES, pl. 3. (BL.)

***THYONE** (nom mythologique). CRUST.—C'est un genre de l'ordre des Copépodes, de la famille des Monocles, établi par M. Philippi dans les *Archiv. für naturgeschichte* de Wigmans, 1840, p. 190. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *Thyone viridis*, Philippi, qui a été rencontrée dans la baie de Naples. (H. L.)

***THYRA** (θύρα, porte). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Colaspides, proposé par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 434) pour 2 espèces : les *T. lateritia* et *allicoides* Dej. La 1^{re} est originaire de Cayenne, et la 2^e du Brésil. (C.)

***THYREASPI** (θύρεας et ἀσπίς, bouclier), HOPE (*Coleopterist's manual*, t. III, p. 158). INS.—Syn. de *Coptocycla* Chev., Dej. (C.)

***THYREOCORIDES**. INS.—MM. Amyot et Serville (*Hémiptères, Suites à Buffon*) désignent ainsi un de leurs groupes dans la tribu des Scutellériens, comprenant les *Thyreocoris*, *Ilterocrates* Am. et Serv., *Plata-*

spis Westw., *Strombosoma* Am. et Serv., *Coptosoma* Lap. de Casteln., et *Chlænocoris* Burm. (BL.)

THYREOCORIS (θύρεός, bouclier; ξέρος, punaise). INS.—Genre de la famille des Scutellériens, groupe des Scutellérites, de l'ordre des Hémiptères, établi par Schranck, et réduit à des limites de plus en plus étroites par les entomologistes modernes. MM. Amyot et Serville ne rattachent aujourd'hui à ce genre que deux espèces de Madagascar, les *T. coccinelloides* Lat., et *punctatus* Leach, rangées par MM. Leach, Laporte de Castelnau, Blanchard, etc., dans le genre *Canopus*. (BL.)

***THYREOMORPHIA** (θύρεός, bouclier, μορφή, forme). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cassidaires, proposé par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., pag. 391) sur une seule espèce, la *T. Badia* Dej., originaire du cap de Bonne-Espérance. (C.)

***THYREODON** (θύρεός, écusson; ὄδων, dent). INS.—Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Ophonites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Brullé (*Insectes hyménoptères. Suites à Buffon*, t. IV, p. 150) sur quelques espèces américaines. Les *T. cyaneus* Brull., *T. morio* (*Ophionorio* Fabr.), etc. (BL.)

***THYREOPHORE**. *Thyreophora* (θύρεός, bouclier; φορός, portant). INS.—Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Thyréophorides, créé par Latreille (*Nouv. dict. d'hist. nat.*, 1801) et adopté par tous les entomologistes, qui seulement ne sont pas d'accord sur la place qu'ils doivent lui assigner dans la série des Diptères; les uns les rapprochant des *Scatophaga*, et les autres les plaçant à la fin des *Muscides*.

On ne connaît que trois espèces de ce genre, propres à l'Europe: le *T. cynophila* Latr.; le *T. furcata* Latr.; et le *T. anthropophaga* Rob.-Desv. (E. D.)

***THYREOPTERUS** (θύρεός, bouclier; πτερόν, aile). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, établi par Dejean (*Species général des Coléoptères*, t. V, p. 445). On rapporte à ce genre 7 ou 8 espèces exotiques. Nous citerons seulement les *T. flavosignatus*, *undulatus* Dej. (C.)

***THYREOPUS** (θύρεός, écusson; πούς,

ped). INS.—Genre de la famille des Crabronides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Brullé (*Monographie du genre Crabro*) aux dépens du genre *Crabro*. Nous citerons, comme appartenant à cette division, les *T. cribrarius* (*Sphex cribrarius* Linn.), *T. patellatus* (*Crabro patellatus* Panz), etc. (Bl.)

***THYREOSOMA** (θυρεός, bouclier; σῶμα, corps). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Peltides, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., p. 133), qui y rapporte 2 espèces, les *T. Cassidioides* et *Cassidium* Dej. (C.)

THYREUS (θυρεός, écusson). INS.—Genre de la famille des Crabronides, établi par MM. Lepelletier de Saint Fargeau et Brullé (*Monographie des Crabronides*) aux dépens du genre *Crabro* sur une seule espèce, le *Crabro vexillatus* Panz. (Bl.)

***THYREUS** (θυρεός, bouclier). INS.—Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, tribu des Sphengides, figuré par Swainson (*Illustr. zool.*, t I, pl. 60, 1820), et dont il n'a pas publié les caractères. (E. D.)

***THYREUS** (θυρεός, bouclier). MOLL.—Genre de Gastéropodes, du groupe des Cabochons, indiqué par M. Philippi (*Enumer. Mollusc. Sicil.*, II, 1844). (G. B.)

THYRIDE. *Thyris* (θυρίς, petite porte). INS.—Ochsenheimer (*Schmettl.*, II, 1808) désigne, sous ce nom, un genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, tribu des Sésiéides, formé aux dépens du genre *Sphynx* de Fabricius, et qui a été adopté par tous les entomologistes. On en connaît deux espèces, le *T. fenestralina* Fabr., qui se trouve en juillet dans l'Europe centrale et méridionale, et le *T. vitrina* Boisd., qui habite l'Espagne. (E. D.)

***THYRIDIA** (θυριδιον, petite porte). INS.—Hubner (*Cat.*, 1816) donne ce nom à un genre de Lépidoptères diurnes. (E. D.)

***THYRIDIDIUM** (θυριδιον, petite porte). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, proposé par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 171) et publié par Burmeister (*Handb. der Entomol.*, p. 368). Ces auteurs y comprennent les *T. flavipennis* Dej., et *cyanipes* Schr. La 1^{re} est indigène du Brésil, et la 2^e de Colombie. (C.)

***THYRIDOPTERYX** (θυριδιον, petite

ouverture; πτερυξ, aile). INS.—Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Bombycites, créé par M. Stephens (*Trans. ent. soc. Lond.*, I, 1835). (E. D.)

***THYRIDOSTACHYUM**, Nees. BOT. PH.—Synonyme de *Mnesithea* Kunth, famille des Graminées, tribu des Rottbœlliées.

THYRIS. INS.—*Voy. THYRIDE*. (E. D.)

***THYRO**. REPT.—Nom sous lequel a été désigné le *Gongyle ocellé* (Imper., *Hist. nat.*, 1539, lib. 28.—Cupani, *Pamphyt. Sicul.*, t. III). (G. B.)

***THYRSACANTHE**. *Thyrsacanthus* (θύρσος, thyrsé; ἀκανθός, acanthe). BOT. PH.—Genre de la famille des Acanthacées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*in* Endl. et Mart. *Flor. Brasil.*, fasc. 7, p. 93 et 97) pour des plantes rangées auparavant par les auteurs parmi les *Justicia*, et dont ce botaniste ne décrit pas moins de vingt espèces dans le *Prodromus* (vol. XI, p. 323). Ce sont des herbes et des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, à fleurs rouges, disposées en thyrsé terminal, tantôt serré, tantôt un peu lâche. Nous citerons pour exemple le *Thyrsacanthus longistamineus* Nees (*Justicia staminea* Vahl.), du Pérou. (D. G.)

THYRSANTHE. *Thyrsanthus* (θύρσος, thyrsé; ἄνθος, fleur). BOT. PH.—Genre de la famille des Apocynées, sous-ordre des Eupocynées, formé par M. Bentham (*in* *Lond. Journ. of Bot.*, vol. III, p. 245) pour des arbrisseaux grimpants de la Guiane, à petites fleurs, en panicule thyrséide, terminale, d'où a été tiré son nom. Ce genre est voisin du genre *Forsteronia*; mais il s'en distingue par ses graines sans aigrettes. Parmi les cinq espèces connues (*Prodromus*, vol. VIII, pag. 385), nous citerons pour exemple le *Thyrsanthus embelioides* Alph. DC.

Le nom de *Thyrsanthus* avait été donné par Elliot à un genre qu'il a proposé pour le *Wisteria frutescens*, et par Schrank pour un autre dont le *Lysimachia thyrsiflora* était le type. (D. G.)

THYRSIA (θύρσος, thyrsé). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, établi par Dalmann (*Acta Holmiæ*, 1819, p. 118, 1, tab. 6; sur une seule espèce, le *T. lateralis* Dalm., originaire du Brésil. (C.)

THYRSINE, Gleditsch. BOT. PH.—Synonyme de *Cylinus* Linné, famille des Cytinées.

THYRSITE. *Thyrsites* (nom ancien d'un Poisson de la famille des Scombéroïdes). POISS. — Genre créé par Cuvier dans la famille des Scombéroïdes, pour des Poissons très voisins des Tassards, et dont on décrit trois espèces. La principale, le THYRSITE ATUN, *T. atun* Cuv., habite la mer autour du cap de Bonne-Espérance, où elle fournit une nourriture agréable. Ce poisson est si vorace, qu'on le prend en jetant à la mer une poupée de la forme d'un Calmar qu'on retire vivement, ou en attachant un lambeau de drap rouge à l'hameçon. (E. BA.)

***THYSANANTHUS** (θύσανοι, franges; άνθος, fleur). BOT. CR. — (Hépathiques.) Genre de la tribu des Jungermanniées, voisin des *Bryopteris*, fondé par M. Lindenberg (*Syn. Hepat.*, p. 286) sur le *Jungermannia spathulistipa* N. ab E. Les *Thysananthes* sont des plantes exotiques dont les rameaux primordiaux naissent d'une souche rampante, et se subdivisent ensuite en rameaux secondaires ordinairement pennés. Les feuilles sont incubées et imbriquées; les amphigastres cunéiformes, comme tronqués au sommet et un peu échancrés. On en connaît quatre espèces, qui toutes vivent sur des écorces d'arbres. (C. M.)

***THYSANOCARPE.** *Thysanocarpus* (θύσανοι, franges; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Isatidées, créé par M. Hooker (*Flor. Bor. Amer.*, vol. I, p. 69, tab. 18) pour des plantes herbacées annuelles, indigènes des parties occidentales de l'Amérique du Nord, dont la silicule est bordée d'une aile membraneuse, entière ou percée de trous, dont la présence est rappelée par le nom générique. Ce genre est si voisin des *Tauscheria* Fisch., que son auteur lui-même se demande s'il en est bien réellement distinct. On en a décrit sept espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Thysanocarpus curvipes* Hook. (D. G.)

THYSANOCLADIA (θύσανοι, franges; κλάδος, rameau). BOT. CR. — (Phycées.) M. Endlicher, à la page 44 de son troisième Supplément, donne ce nom à la troisième section du genre *Bonnemaisonia*, dans laquelle il fait passer notre *Lenormandia dorsifera*, dont nous pensons que le nom générique doit être conservé. Voy. DELISEA. (C. M.)

THYSANOMITRION (θύσανοι, franges;

μίτρα, mitre, coiffe). BOT. CR. — (Mousses.) Ce genre, créé par Schwægrichen, est synonyme de *Campylopus*. Voy. ce mot. (C. M.)

THYSANOPODES. *Thysanopoda* (θύσανοι, franges; πούς, pied). CRUST. — C'est un genre de Crustacé, de l'ordre des Stomatopodes, établi par M. Milne Edwards, et rangé par ce savant zoologiste dans la famille des Caridioïdes. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, le *T. tricuspada*, Edw., qui a été trouvée en haute mer, dans l'océan Atlantique, par M. Reynaud. (H. L.)

***THYSANOPTÈRES.** *Thysanoptera* (θύσανοι, franges; πτερόν, aile). INS. — Ordre de la classe des Insectes, établi par M. Haliday en 1838 (*The entomolog. Magaz.*, t. III, p. 439) et adopté depuis par la plupart des entomologistes. Les *Thysanoptères* sont reconnaissables surtout à leurs ailes rudimentaires presque dépourvues de nervures, mais garnies sur leurs bords de franges soyeuses, et à leur bouche composée de pièces libres, de forme lancéolée. Les mandibules de ces Insectes sont longues, sétiformes, seulement un peu renflées à leur base. Leurs mâchoires sont aplaties, dépourvues de galette et munies d'un palpe articulé. Leur lèvre inférieure supporte aussi deux palpes articulés. Leurs antennes sont filiformes, toujours plus longues que la tête et composées de cinq à neuf articles distincts; les derniers étant plus ou moins soudés ensemble. Leurs yeux sont grands et occupent les parties latérales de la tête. Le sommet de la tête présente ordinairement trois ocelles. Leurs ailes, au nombre de quatre, sont longues et étroites, entièrement membraneuses; elles n'offrent ni réticulation, ni plissures, mais elles sont garnies sur tous leurs bords de cils longs et très serrés, et, pendant le repos, elles sont étendues horizontalement sur le dos. Leurs tarses sont vésiculeux à l'extrémité et ne présentent que deux articles.

On ne connaît rien encore de l'organisation intérieure des *Thysanoptères*.

Ces Insectes sont tous d'une taille extrêmement exigüe. Leur longueur n'excède guère 2 ou 3 millimètres; aussi, pendant longtemps, restèrent-ils fort peu étudiés. La forme aplatie de leur corps et leur aspect général les avait fait considérer comme appartenant à l'ordre des Hémiptères. Néanmoins, De Geer avait déjà observé leurs pal-

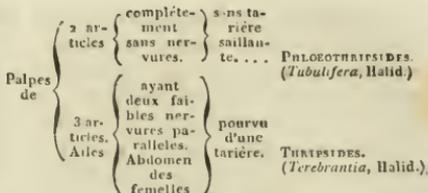
pes maxillaires; M. Straus avait reconnu la présence de leurs mandibules; Latreille leur reconnaissait quelque affinité avec les Orthoptères, mais il leur trouvait plus de rapports avec les Hémiptères homoptères. M. Duméril (*Zoologie analytique*) en fit déjà une famille particulière qu'il désigna sous le nom de *Physapoda*. Mais, depuis les observations minutieuses faites par MM. Haliday et Westwood, il est devenu certain que les Thysanoptères s'éloignent beaucoup des Hémiptères. Ils nous paraissent se rapprocher plus particulièrement des Névroptères.

Les Thysanoptères vivent sur les végétaux et occasionnent souvent des dégâts assez considérables. Les uns se tiennent dans les fleurs; les autres s'attachent aux feuilles et les rongent dans toute leur étendue, sans jamais les entamer; on distingue alors à leur surface des taches qui ne sont que les parties rongées. Les céréales et principalement le blé sont attaqués par les Thysanoptères (*Thrips cerealium*) et en souffrent beaucoup chaque année. Il en est de même des Oliviers, dans le midi de la France, et de diverses plantes de serre chaude.

Ces Insectes, comme les Orthoptères et les Hémiptères, ont des métamorphoses incomplètes. On rencontre souvent les larves au milieu des Insectes parfaits. Leur forme est la même; toutefois elles s'en distinguent, non seulement par l'absence d'ailes, mais aussi par leur couleur jaune ou rougeâtre. Après quelques mues ou changements de peau successifs, elles prennent des rudiments d'ailes, et alors leur couleur devient brune ou noirâtre. Après une nouvelle mue, leurs ailes paraissent avec tout le développement qu'elles doivent avoir; les Thysanoptères sont parvenus à l'état adulte.

Ces Insectes doivent être très nombreux dans la nature; mais, jusqu'ici, c'est seulement dans une partie de l'Europe, en France et en Angleterre, qu'on en a recueilli.

Les anciens entomologistes les rangeaient tous dans un seul genre, le genre *Thrips*; mais M. Haliday, à qui l'on doit une monographie de ces Insectes, en a établi plusieurs, et les a répartis dans deux familles que nous avons adoptées. On les distingue aux caractères suivants :



A la famille des PHLÆOTHRIPSIDES (*Phlæothripsidæ*) se rattache le genre *Phlæothrips* Haliday. MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*) en ont formé deux autres, à ses dépens, sous les noms de *Hoplothrips* et *Haplothrips*.

A la famille des THRIPSIDES (*Thripsidæ*) se rattachent tous les autres genres. M. Haliday a formé encore deux groupes particuliers: les *Stenelytra* Halid., ou *Stenoptera* Burm., ayant les ailes sans nervures transverses, et la tarière de la femelle recourbée en dessous; et les *Coleoptrata* Halid., ayant des ailes pourvues de nervures transverses et la tarière de la femelle recourbée en dessus.

AUX STÉNÉLYTRES appartiennent les genres *Heliothrips* Haliday, *Sericothrips* Haliday, *Chirothrips* Haliday, *Limothrips* Haliday, *Odontothrips* Amyot et Serville, *Physapus* De Geer, *Thrips*, Linné, *Belothrips*, Haliday, *Tæniothrips* et *Tmetothrips* Amyot et Serville.

AUX COLEOPTRATA appartiennent seulement les genres *Melanothrips*, *Coleophthrips* et *Ælothrips* Haliday. (BL.)

***THYSANOTHECIUM** (Θύσανοι, franges; Θήκη, coffre, boîte). BOT. CR.—(Lichens.) On sait que l'Australie se distingue de toutes les autres contrées du globe par l'espèce de singularité que présentent ses productions naturelles et l'originalité des formes anormales qu'elles revêtent. Le genre dont il est question en est une nouvelle preuve. Il appartient à la tribu des Usnées, et nous l'avons, de concert avec notre ami M. Berkeley, caractérisé de la façon suivante: Apothécies terminales, d'abord planes et orbiculaires, à rebord sinueux et entiers, puis obliques; lobées, à lobes oblongs disposés en éventail. Excipulum nul. Lame prolifère immarginée, presque de la même couleur que le thalle, c'est-à-dire pâle et posée immédiatement sur la couche gonimique. Thalle horizontal, verruqueux, d'où s'élèvent verticalement des espèces de podéties ou supports cylin-

driques ou un peu comprimés, au sommet desquels se voient les apothécies. Thèques imparfaites. Ce genre a un peu le port des Ramalines auxquelles il ressemble par la position de la lame prolifère et par la nature cartilagineuse du thalle; mais il en diffère infiniment par la forme et par le mode d'évolution des apothécies. Celles-ci se développent, en effet, de bonne heure à l'extrémité des podéties, et, dans le jeune âge, on les prendrait pour celles d'un *Stereocaulon*. Elles s'en distinguent néanmoins par l'absence d'un excipulum propre. On ne connaît encore qu'une espèce de *Thysanothecium*, le *T. Hookeri*. Il croît sur les vieux bois à la terre de Van-Diemen. (C. M.)

THYSANOTUS. BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, tribu des Anthéricées, formé par M. Rob. Brown (*Prodr. Fl. Nov. Holl.*, p. 282) pour des plantes herbacées, à racines fibreuses ou bulbeuses, de la Nouvelle-Hollande, dont une avait été décrite par Labillardière comme un Ornithogale. Le même genre a été décrit et figuré par Salisbury, dans son *Paradisus Londinensis*, sous le nom de *Chlamysporum*, qui n'a pas été adopté comme étant postérieur. M. Rob. Brown a décrit (*loco citato*) vingt et une espèces de *Thysanotus*, les unes à six, les autres à trois étamines. (D. G.)

THYSANURES. *Thysanura* (θύσανουρ, franges; οὐρά, queue). HEXAP. — C'est le troisième ordre de la classe des Hexapodes, qui a été établi par Latreille dans son *Précis des caractères génériques des Insectes* en 1796, et qui a été adopté par tous les aptérologistes. Latreille, dans son ouvrage précité, avait élevé cet ordre au rang de classe, et le plaçait entre ceux des *Suceurs* et des *Parasites* (voy. ces mots), qui sont les plus voisins de ses Acéphales, depuis lors appelés *Arachnides* (voy. ce mot). Pour Fabricius, ces animaux constituaient une partie des *Synistates* (voy. ce mot) de cet auteur. En 1806, Latreille leur conservait la même place que dans son premier ouvrage; mais il avait alors, à l'exemple de Lamarck, séparé les Insectes des Arachnides, et les Thysanures furent pour lui des Insectes, tandis que pour Lamarck c'étaient des Arachnides. Plus tard, il crut leur reconnaître plus d'affinités avec les Myriapodes qu'avec les Arachnides, et il les mit immédiatement

après ceux-ci dans la série des Insectes. Mais on ne peut nier qu'en laissant, parmi les Thysanures, les Podures et les Lepismes, on réunit des animaux fort différents entre eux et fort différents aussi des Myriapodes. Fabricius avait déjà rapproché les Thysanures des Insectes de l'ordre des Névroptères, et c'est l'opinion que M. de Blainville adopte, en les considérant comme des Névroptères anomaux, en ce sens que, restant aptères, la physiologie des larves est définitive chez eux, tandis qu'elle n'est que passagère chez la plupart des autres espèces du même ordre. Les Thysanures ainsi envisagés sont donc des Névroptères frappés d'un arrêt de développement. C'est ce que les aptérologistes admettent parfaitement pour les Lepismes et genres voisins; mais il nous paraît impossible d'en dire autant, ou du moins dans le même sens, pour les Podures. Le petit nombre des anneaux du corps des Podures les rapproche des Insectes épizoïques, et le reste de leur organisation diffère complètement de celle des Lepismes. Il serait donc plus convenable de créer à leur intention un ordre particulier parmi ces Insectes hexapodes, dont le corps n'a pas le nombre normal d'anneaux. On laisserait à cet ordre des Podures et des Smynthures le nom de Podures, c'est-à-dire qui saute avec sa queue, puisque c'est là un des caractères les plus généraux.

L'ordre des Thysanures, tel qu'il est adopté actuellement, se compose d'un nombre assez limité d'espèces (176 environ) qui ne subissent point de métamorphoses, aptères et reconnaissables entre toutes par les organes particuliers du mouvement qu'elles portent à l'extrémité de l'abdomen, et qui permettent à un grand nombre d'exécuter des sauts plus ou moins considérables. Elles varient, du reste, beaucoup sous le rapport de la forme générale, et de la composition de chaque organe en particulier. Chez les unes, le corps est allongé, pisciforme, convexe en dessus, et se compose, non compris la tête, de treize segments, dont trois pour le thorax et dix pour l'abdomen. Les parties de la bouche sont les mêmes que dans les Insectes broyeur, c'est-à-dire consistent en un labre, des mandibules, des mâchoires, une lèvre inférieure et des palpes. Les antennes sont longues, sétacées, composées

d'une multitude de petits articles ; les yeux sont plus ou moins gros , et formés par la réunion d'un nombre variable de petits yeux lisses. Le thorax présente distinctement trois anneaux : le prothorax , le mésothorax et le métathorax. L'abdomen est terminé, dans les deux sexes, par trois filets servant à sauter, et par une tarière dans les femelles ; les neuf premiers segments portent chacun une paire d'appendices lamelliformes attachés aux arceaux ventraux par un pédicule articulé , et dont ces derniers sont les plus longs. Les pattes sont grêles, à hanches très grandes, et les quatre hanches des pattes postérieures sont munies d'appendices pareils à ceux du ventre. Enfin tout le corps est couvert d'écaillés s'élevant au moindre contact. Chez les autres le corps est simplement villosule , ou garni de petites écaillés peu serrées, et quelquefois glabre ; sa forme est allongée sans être pisciforme, et assez souvent globuleuse ; l'abdomen présente au plus cinq segments, et se confond quelquefois avec le prothorax de manière à ne pouvoir en être distingué ; son extrémité, dépourvue de filets, porte, en dessous, un appendice tantôt fourchu, tantôt simple, qui prend naissance sous le pénultième arceau ventral, et se loge dans une gouttière au repos. En se débendant comme un ressort, cet appendice envoie l'animal en l'air à une plus ou moins grande hauteur. La bouche n'offre plus que des rudiments de mandibules et de mâchoires ; les antennes ne sont composées que de quatre articles, dont le dernier paraît divisé en un grand nombre de petites articulations ; enfin les yeux sont formés également par la réunion de petits yeux lisses, en nombre plus ou moins variable.

Ces Insectes, par l'absence de métamorphoses, et les appendices latéraux imitant de fausses pattes dont les côtés de l'abdomen sont garnis dans quelques uns d'entre eux, sembleraient établir un passage entre les Myriapodes et les véritables Insectes. Tous sont aptères, très agiles, et échappent, soit par une fuite prompte, soit en sautant, à la main qui veut les saisir. Les uns vivent dans l'intérieur des maisons ; les autres sous les pierres, dans le bois pourri, les matières végétales en décomposition, les feuilles, l'eau et même la neige. La plupart n'ont

acquis toute leur grandeur qu'à la fin de l'été ou en automne.

Les Insectes composant cet ordre, généralement peu recherchés par les entomophiles, ont été dernièrement le sujet de travaux fort remarquables de la part de MM. Templeton, Burmeister, l'abbé Boserlet et Nicolet ; et d'après la distribution géographique qui a été donnée de ces animaux par ce dernier auteur, il en résulte que l'Europe est la partie du monde qui en fournit le plus ; qu'ensuite viennent l'Amérique et l'Afrique, puis l'Asie, où il en a été découvert quelques espèces. Cet ordre a été divisé en deux familles, désignées sous les noms de *Podurelles* et de *Lepismènes*. Voyez ces différents noms. (H. L.)

THYSANUS. BOT. PH. — Genre rapporté, par M. Endlicher, avec doute, à la famille des Connaracées, créé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, p. 348) pour un arbuste de la Cochinchine, à feuilles pennées ; à fleurs blanches, pentapétales, décandres, tétragynes, qu'il a nommé *Thysanus Palala*. M. De Candolle a substitué à ce nom celui de *Thysanus Cochinchinensis*. (D. G.)

***THYSAROLÆNA** (Θύσαροι, franges ; λατόν, moisson, pour gramen). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, établi par M. Nees d'Esenbeck (*in Edimb. new. philos. Journ.*, vol. XVIII, p. 180) pour un grand Gramen de l'Inde, remarquable en ce que sur les deux fleurs qui forment ses épillets, la supérieure, qui est hermaphrodite, a sa glumellule externe longuement ciliée. De là le nom générique. (D. G.)

***THYSBÉ** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Colaspides, proposé par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 435), et composé de 4 espèces, ayant pour type le *T. pulcherrima* Buqt., indigènes du Sénégal. (C.)

THYSELINUM, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Selinum* Hoffman, famille des Umbellifères, tribu des Angélicées. (D. G.)

THYSSELINUM, Rivin. BOT. PH. — Synonyme de *Peucedanum* Linné, et désignant une section de ce genre, dans la famille des Umbellifères, tribu des Peucedanéés. (D. G.)

***THWAITESIA** (nom d'un botaniste anglais). BOT. CR. — (Phycées.) En étudiant les Algues de l'Algérie que Bory, pendant sa

dernière maladie, nous avait prié de publier à sa place, nous en avons remarqué une de la tribu des Zygnémées dont les spores, à l'époque de leur maturité, étaient divisées crucialement en quatre, absolument comme certains tétrasporés. Cette particularité, qui n'avait point encore été observée dans le groupe en question, nous sembla de nature à justifier l'érection d'un genre que nous avons décrit et fait figurer dans la *Flore d'Algérie* (t. I, p. 175, t. 45, f. 4). Voici quels sont ses autres caractères: Filaments flexueux, d'abord verts, puis brunâtres, dont la copulation se fait par un tube de jonction au milieu des articles. Gonidies ou granules contenus dans chaque endochrôme disposés primitivement en une étoile simple, mais ensuite agglomérés en une spore sphérique et continue qui se divise à la maturité en quatre autres au moyen de deux scissures qui se croisent à angle droit. Cette Algue habite les eaux dormantes d'Ali-Labrach où elle a été découverte par M. Durieu. Depuis que, par notre observation, l'attention a été éveillée sur cette singulière fructification de Zygnémée, le même botaniste distingué auquel nous avons dédié ce genre a remarqué que les spores du *Mesocarpus scalaris*, du *Tyndaridea insignis* et du *Staurocarpus gracilis*, subissaient la même division quaternaire. Par suite de cette remarque, notre genre a perdu le plus saillant de ses caractères, et ne se distingue plus du *Tyndaridea* (voy. ce mot) que par la disposition des gonidies en une étoile simple avant l'accouplement. (C. M.)

***TIARA.** MOLL. — Ce nom a été employé par Megerle pour désigner un genre de Gastéropodes du groupe des *Turbo* (Menke, *Syn. meth. Moll.*, 2^e éd., 1830); — et par M. Swainson, pour un genre du groupe des *Nolutes* (Swains., *Elem. mod. Conch.*, 1835). (G. B.)

***TIARA.** ACAL. — Genre de Méduses indiqué par M. Lesson dans le groupe des Nuelcéifères (Less., *Prodr. Monogr. Méd.*, 1837). (G. B.)

TIARELLE. *Tiarella* (τιάρρα, tiare). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, sous-ordre des Saxifragées, créé par Linné (*Gen.*, 765), et dans lequel rentrent des plantes herbacées, indigènes de l'Asie et de l'Amérique septentrionale, à feuilles pres-

que toutes radicales, à tiges droites, terminées par une grappe lâche ou une panicle de petites fleurs, dont le pédoncule devient penché après la floraison. M. Seringe en a décrit, dans le *Prodromus* (vol. IV, p. 50) cinq espèces, parmi lesquelles nous citerons les *T. cordifolia* Lin., et *trifoliata* Linn. Une espèce détachée de ce genre est devenue le type du genre *Hoteia* Dne. et Morr. (D. G.)

TIARIDIE. *Tiaridium*. BOT. PH. — Ce genre, établi par M. Lehmann (*Asperif.*, I, 13) dans la famille des Borraginées ou Aspérisifoliées, et admis par M. Endlicher (*Gen.*, n° 3752), a été réuni par De Candolle (*Prodr.*, vol. IX, p. 531) à quelques Héliotropes, pour former le genre *Heliophytum*. (D. G.)

***TIARIS.** *Tiaris*. OIS. — Genre établi par Swainson dans la famille des *Fringillidæ*. Voy. MOINEAU. (Z. G.)

***TIARIS.** REPT. — MM. Duméril et Bibron nomment ainsi, dans l'Atlas de leur *Expéologie générale*, une espèce d'Iguaniens que, dans leur texte, ils rapportent aux Lophyres, sous le nom de *L. dilophus*. (P. G.)

***TIAROCERA** (τιάρρα, tiare; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophiles, créé par Burmeister (*Handbuch der Entomolog.*), adopté par Schaum (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, 2^e série, t. III, p. 40). Ce genre renferme les *T. rhinoceros*, *cornuta* et *cornifrons* G. P. La première est originaire du Brésil, la deuxième de Cuba, et la troisième de Montevideo. (C.)

TIARODES (τιάρρα, tiare, à cause de la forme de la tête). INS. — Genre de la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*) sur une espèce de Java, le *T. versicolor* (*Cimbus versicolor* Lap. de Cast.). (Bl.)

TIBESIA. INS. — Genre de Coléoptères pentamères proposé par Leach, qui nous est inconnu, et devant rentrer dans la tribu des Cécronites. (C.)

TIBIANE. *Tibiana* (*Tibia*, flûte). POLYP. — Genre de Polypiers membraneux phytoides, appartenant aux Tubulariés de M. de Blainville. Établi par Lamarck, ce genre a été adopté par Lamouroux, avec cette différence que le premier le place dans les Corallinées, tandis que le second le rapproche

avec plus de raison, des Tubulaires. La caractéristique de M. de Blainville est la suivante : Animaux inconnus, contenus dans des cellules cylindriques, tubuleuses, à ouverture ronde, plus ou moins saillantes et récurrentes, situées à chaque flexion de tubes anguleusement flexueux, fasciculés, et réunis à la base radiculée et fixe. On a distingué deux espèces : l'une simple, la Tibiane fasciculée, *T. fasciculata*, Lamx.; l'autre rameuse, la Tibiane rameuse, *T. ramosa*, du g. Succuline de Lamarek. (G. B.)

TIBICEN. INS. — Latreille avait indiqué sous ce nom (*Règ. anim.*, t. V, p. 215) un genre formé aux dépens des Cigales (*Cicada*), dont le type serait la *C. sanguinea* (*Tettigonia sanguinea* Fabr.), espèce commune en Chine. (Bl.)

TIBICIDES (*tibicen*, joueur de flûte). FORAM. — (Montf. *Conchyl. Syst.*) Synonyme de *Truncatulina*. (G. B.)

TIBOUCHINE. *Tibouchina*. BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, pag. 446, tab. 177) pour un arbuste de la Guiane, dont les fleurs sont entourées à leur base de deux involucreux formés chacun de deux bractées connées, et présentent un ovaire libre, à 5 loges. Cette espèce est le *T. aspera* Aubl. (D. G.)

TIBURON. POISS. — Nom vulgaire, signifiant *requin* dans la langue des créoles, qui nomment ainsi une espèce de Pimélode, le Pimélode Zungaro (*Pimelodus Zungaro*), décrit et nommé par M. de Humboldt. (E. B.)

TICHODROME ou **ÉCHELETTE.** *Tichodroma*. OIS. — Genre de la famille des Grimpeaux (*Certhiadae*) dans l'ordre des Passereaux, démembré du genre *Certhia* de Gmelin par Illiger, et caractérisé par un bec très long, arqué, grêle, cylindrique, triangulaire et déprimé à sa base; des narines basales, nues, longitudinales; des tarses grêles, allongés; des doigts longs, pourvus d'ongles forts; des ailes assez grandes, à quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues; et une queue arrondie, ample, composée de plumes à tiges faibles.

Le genre *Tichodrome* n'est pas très riche en espèces; car si l'on en retranche, comme le font quelques ornithologistes, le *Certhia fusca* Lath., que G. Cuvier y rapporte avec

doute, une seule en fait partie : c'est le **TICHODROME DES MURAILLES**, *Tich. muraria* Illig., *T. phœnicoptera* Temm. (*Buff.*, pl. enl., 372), représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 16, f. 2.

Cet Oiseau, que l'on nomme aussi *Grimpeur des murailles*, *Tichodrome échelle*, ne grimpe pas à la manière des vrais Grimpeurs en se servant de sa queue comme d'un point d'appui. On le voit, il est vrai, parcourir les pans verticaux des rochers, ou les murailles des vieux édifices isolés; mais il le fait en se cramponnant, en s'assujettissant seulement avec ses pieds, le long des fentes, des crevasses, des petites anfractuosités qu'il rencontre. A chaque mouvement d'ascension, il agit et déploie légèrement ses ailes. Peu d'Oiseaux vivent aussi solitaires, sont aussi tristes que le *Tichodrome* des murailles. Sa nourriture consiste en Insectes, en larves, et principalement en Araignées. Il niche dans les fentes des rochers les plus escarpés, et dans les crevasses des masures situées à une grande élévation. Le *Tichodrome échelle* habite les contrées méridionales de l'Europe. On le trouve sur les Alpes suisses, en Espagne, en Italie, et dans le midi de la France, sur les hautes montagnes qui bordent la Méditerranée. (Z. G.)

* **TICHONIA** (τιχονος, mur). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Tinéides, créé par Hubner (*Cat.*, 1816), et non adopté par Duponchel. (E. D.)

TICORÉE. *Ticorea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Diosmées, tribu des Cuspariées, formé par Aublet, dans lequel rentrent des arbres et des arbustes du Brésil et de la Guiane, à feuilles simples ou plus souvent trifoliolées, à fleurs blanchâtres ou jaunâtres, parsemées de petites glandes, et dont la corolle est gamopétale, en entonnoir à long tube. On en a décrit huit espèces, parmi lesquelles nous citerons le *T. fatida* Aubl., type du genre, et le *T. febrifuga* A. St-Hil., remarquable par son amertume et par ses propriétés fébrifuges utilisées dans le Brésil. (D. G.)

* **TICHOTRIPIS** (τιχονος, mur; τριψω, je frotte). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Tinéides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

* **TICTO.** POISS. — Nom d'un Cyprin du sud-est du Bengale (*Cyprinus Ticto*). (G. B.)

***TIEDEMANNIA** (Tiedemann, nom propre). MOLL. — Genre de Ptéropodes, indiqué par M. Delle Chiaje (*Nouv. Mém. Ac. Br.*, XII, 1841). (G. B.)

***TIEDEMANNIA** (Tiedemann, nom propre). ÉCHIN. — Genre d'Holothurides, indiqué par Leuckart (*Isis*, 1831), et pris comme type d'un groupe de la classification adoptée par M. Jæger. *Voy. l'art. NOLOTHYRIE*. (G. B.)

TIEDEMANNIE. *Tiedemannia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, tribu des Peucedanéés, formé par De Candolle (*Mém.* V, p. 31, tab. 12; *Prodr.*, vol. IV, p. 187) pour l'*Ænanthe Carolinensis* Pers., plante herbacée, croissant dans les lieux marécageux de l'Amérique septentrionale, remarquable par ses feuilles dont la lame avorte et qui sont réduites à des phyllodes cylindriques, fistuleux et articulés; de là son nom de *T. teretifolia* DC. (D. G.)

TIERCELET. OIS. — Nom vulgaire donné aux Oiseaux de proie mâles, dont la taille est environ d'un tiers plus petite que celle des femelles. (Z. G.)

TIGA. OIS. — Genre établi par Kaup sur le *Picus tridactylus* Naum. *Voy. PIC*.

TIGARÉE. *Tigarea*. BOT. PH. — Genre proposé par Aublet (*Guian*, vol. II, p. 920, tab. 350, 351) et rapporté aujourd'hui comme synonyme au genre *Tetracera* Lin. dans la famille des Dilléniacées.

Un autre genre proposé sous le même nom par Pursh (*Flor. bore. Amer.*, vol. I, p. 33, tab. 15) est rattaché comme synonyme au genre *Purshia* DC. (D. G.)

TIGE. *Caulis*. BOT. — La Tige est la partie fondamentale des plantes, de laquelle part inférieurement la racine, et à laquelle se rattachent tous les organes qu'on a nommés appendiculaires, savoir: les feuilles et leurs modifications. Comme elle forme la ligne centrale autour de laquelle sont disposées toutes les autres parties des plantes, on lui donne très souvent le nom d'axe végétal, en la considérant, soit en elle-même, soit dans ses ramifications.

La Tige préexiste à toutes les autres parties des plantes. En effet, dans un embryon naissant, le premier corps qu'on voit se développer est le rudiment de Tige sur lequel se développera plus tard le corps cotylédonaire,

tandis que la racine ne se montrera que plus tard encore et au moment de la germination. Laisant de côté les végétaux inférieurs, chez lesquels on ne saurait dire d'une manière précise de quelle nature sont les expansions tantôt élargies, tantôt contractées, qui forment la plante, on peut dire que l'existence de la Tige est générale. Seulement elle se montre développée à des degrés très divers et sous des aspects qui peuvent souvent la faire méconnaître. Dans le langage descriptif, on qualifie d'*Acaules* ou sans Tige un assez grand nombre de plantes; mais il est facile de reconnaître que cette expression indique seulement une apparence et nullement un fait. En effet, les plantes dites acaules ont des feuilles, et les feuilles ne peuvent jamais provenir directement d'une racine. Or, si l'on examine ces plantes avec soin, on reconnaîtra sans peine que leurs feuilles naissent d'une Tige très réduite, très courte, mais dont l'existence est évidente. — Ailleurs on a méconnu l'existence de la Tige à cause de sa position souterraine qui l'a fait confondre avec les racines. Mais ces organes souterrains qui, le plus souvent, s'étendent horizontalement sous terre, et qui, pendant leur existence de plusieurs années, s'allongent par une extrémité en même temps qu'ils se détruisent et s'oblitérent par l'autre, ces organes, auxquels on a donné le nom de *rhizomes*, sont de véritables Tiges tout aussi bien caractérisées que celles qui se montrent au-dessus du sol et qui, seules, reçoivent ordinairement cette dénomination. Ces Tiges souterraines ou ces rhizomes, dont l'histoire n'a commencé à être bien comprise que dans ces derniers temps, existent, par exemple, chez toutes les plantes herbacées vivaces, que le langage de la botanique descriptive désigne bien improprement sous le nom de plantes à racines vivaces et à tige annuelle, ou que, pour abrégé, on indique par le signe γ . Chez elles, en effet, la Tige ne périt chaque année que dans sa portion aérienne; sa portion inférieure ou souterraine persiste en un rhizome qui émet ensuite, chaque année, une nouvelle tige aérienne.

La différence d'aspect et de consistance des Tiges, leur fait donner, dans le langage descriptif, quelques dénominations différentes. La Tige ligneuse, en colonne et simple des Palmiers et de la plupart des *Monocoty-*

lédons arborescents a été nommée *stipe* (*stipes*); celle des Graminées, qu'un développement très rapide rend presque toujours creuse ou fistuleuse, et que des nœuds solides, correspondant à la naissance des feuilles, renforcent de distance en distance, a été désignée sous le nom de *chaume* (*culmus*). Quelques auteurs ont distingué de cette dernière, et sous le nom de *chalumeau* (*calamus*), la Tige des Juncs et des Cypéracées, qui est dépourvue de nœuds et très peu consistante; mais cette expression est très peu usitée. Parmi les Dicotylédons, on se borne à emprunter à la langue usuelle le mot de *tronc* (*truncus*), pour désigner la Tige ligneuse des arbres, qui s'élève simple et sans branches jusqu'à une certaine hauteur, pour se ramifier ensuite et former une cime de forme variable. On nomme *hampes* (*scapus*) les Tiges qui, s'élevant d'entre les feuilles, ne portent ordinairement que des fleurs et pas de feuilles, ou seulement des feuilles rares et peu développées. Mais il n'existe peut-être pas dans la science de terme dont l'application soit plus vague; tantôt, en effet, ce qu'on appelle une hampe, est la Tige elle-même, tantôt ce n'est qu'une branche latérale; en outre, entre les hampes totalement nues et les tiges feuillées, il existe une foule d'intermédiaires qui rendent impossible l'existence de toute ligne de démarcation précise. Enfin, toutes les Tiges, tant de Monocotylédons que de Dicotylédons, qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, ne reçoivent aucune dénomination particulière, et composent la classe très nombreuse des *Tiges* proprement dites.

Les divisions primaires des Tiges sont les *branches*; celles-ci se subdivisent en *rameaux* qui, à leur tour, donnent naissance aux *ramules*. Mais on conçoit facilement que l'emploi de ces trois expressions doit laisser toujours beaucoup de vague, et qu'il est, en outre, impossible de désigner par des noms particuliers toutes les divisions et subdivisions des tiges des arbres, par exemple. La disposition des branches et rameaux, considérée dans l'ensemble d'une plante, constitue la *ramification*, sujet d'observation intéressant à plusieurs égards, mais qu'il nous est impossible d'examiner ici en détail. Nous nous bornerons à dire que les divers modes de ramifications des plantes dépen-

dent essentiellement de la disposition des feuilles; les bourgeons qui donnent naissance aux branches se formant à l'aisselle de ces organes. Ainsi, avec des feuilles spiralées, opposées, verticillées, on devra trouver des branches également spiralées, opposées ou verticillées. Cependant on n'observe pas, à cet égard, à beaucoup près, la régularité à laquelle on devrait s'attendre, beaucoup de bourgeons ne se développant pas, et l'avortement d'un certain nombre d'entre eux se montrant assez souvent assujéti à une sorte de régularité.

La disposition générale des branches dans les plantes, particulièrement dans les arbres, contribue, avec la direction de leur Tige, à donner à chaque espèce le port qui lui est propre, à lui imprimer une *physionomie* particulière. C'est surtout dans les arbres qu'il peut y avoir de l'intérêt à décrire ces ports variés qui frappent l'œil le moins attentif à la vue d'un grand paysage ou même d'un simple massif. Mais les différences qui en résultent, quoique souvent frappantes, peuvent être plus facilement reproduites par le dessin que décrites ou classées. M. de Humboldt a essayé, dans ses *Tableaux de la nature*, de réduire les formes des grands végétaux à un certain nombre de classes; mais les dix-neuf sections qu'il a formées ainsi correspondent bien plutôt à de grands groupes végétaux, qu'à des formes distinctes et nettement caractérisées.

Le point le plus important, sans contredit, dans l'histoire des Tiges, est celui qui a rapport à leur structure, examinée tant chez les Dicotylédons que chez les Monocotylédons et les Acotylédons. Envisagée dans son état normal, cette structure a été exposée avec des détails à peu près suffisants, soit aux articles Bois, Écorce, soit dans les divers articles relatifs à chacun des grands embranchements du règne végétal. Mais cette structure-type, qui appartient à la grande majorité des végétaux, subit, dans certains cas particuliers, des modifications plus ou moins profondes, desquelles résultent pour un certain nombre de Tiges, surtout de Dicotylédons, des caractères anatomiques très remarquables, dont nous ne pouvons nous dispenser de présenter ici un aperçu rapide. Les faits assez nombreux que la science possède aujourd'hui sur ce sujet sont dus sur-

tout aux observations de MM. Gaudichaud, A. de Jussieu, Griffith, Decaisne, Treviranus, etc.

Les anomalies de structure des Tiges dicotylées se rattachent : 1° aux éléments constitutifs du bois ou de l'écorce, plus exactement, des systèmes central et cortical; 2° à la disposition relative du bois et de l'écorce.

A. Dans son état normal, le bois est formé de fibres ligneuses entremêlées de vaisseaux; il est traversé par les lignes rayonnantes des rayons médullaires; sa portion, qui entoure immédiatement la moelle, renferme seule des trachées, et forme un étui médullaire. De son côté, la moelle est uniquement formée d'une masse de tissu cellulaire parenchymateux. Une des exceptions les plus remarquables à cette structure est celle que présente le bois des Conifères. Ici toute la masse ligneuse est formée uniquement de cellules fibreuses particulières, très remarquables parce que leurs deux faces latérales ou parallèles aux rayons médullaires, présentent une, plus rarement deux rangées longitudinales de grosses punctuations qu'entoure une sorte d'aréole circulaire. Il est assez curieux que cette structure homogène et si singulière des couches ligneuses se retrouve bien loin des Conifères, dans plusieurs genres de Magnoliacées. Une autre anomalie de structure du corps ligneux des Tiges consiste dans l'absence des rayons médullaires et de l'étui médullaire. Ce fait, signalé d'abord par M. Ad. Brongniart chez des Crassulacées, par nous-même chez la Clandestine d'Europe, le Mélampyre des champs, a été retrouvé par M. Decaisne chez plusieurs Rhinanthacées. Cette absence des rayons médullaires a été signalée également chez le *Nepenthes distillatoria*, qui se distingue, en outre, par plusieurs autres caractères anatomiques fort singuliers. C'est ainsi, par exemple, que sa moelle est entremêlée d'une grande quantité de vaisseaux spiraux, et que la place de l'étui médullaire est occupée, dans cette espèce, par une couche de tissu ligneux entièrement, ou presque entièrement, dépourvue de vaisseaux.

La présence de faisceaux fibreux dans la moelle a été signalée, depuis assez longtemps, chez certaines Umbellifères, comme les Férules. Ce fait est, de plus, un caractè-

re anatomique qui distingue les Nyctaginées, les Pipéracées, les Chloranthacées. Cependant ce caractère n'est pas sans exception dans ces familles. Ainsi, d'après M. Lindley (*an Introduct. to Botany*, 4^e éd., p. 192), la moelle du *Boerhaavia repanda* ne renferme pas de faisceaux vasculaires; mais elle est remplie de sortes de lacunes qui contiennent un tissu cellulaire, délicat, lâche, sphéroïdal, et qui sont entourées par un tissu plus consistant, à cellules plus cuboïdes, plus petites, passant peu à peu à celles des rayons médullaires.

L'écorce proprement dite, ou le liber, ne se compose, chez tous les Dicotylédons, que de cellules fibreuses, souvent entremêlées de laticifères; elle manque toujours de vaisseaux proprement dits. Cependant le *Nepenthes distillatoria* forme encore, sous ce rapport, une exception remarquable, si toutefois les diverses couches qui entrent dans la composition de sa tige ont été déterminées exactement.

B. Les dispositions relatives des couches ligneuses et corticales donnent lieu à des anomalies de structure fort remarquables. Ces anomalies se montrent principalement dans les Tiges sarmenteuses des Lianes. Voici les faits les plus curieux à cet égard : 1° Chez les Bignonnes grimpantes, la surface extérieure de la tige n'offre rien de particulier; mais sa coupe transversale présente ce fait singulier que le bois est creusé de quatre entailles étroites et profondes, qui terminent deux diamètres croisés à angle droit, et dont chacune est remplie par une sorte de coin formé de liber. D'après M. Gaudichaud, celles de ces plantes qui, sous l'équateur, arrivent à une grande vieillesse, finissent par présenter successivement 4, 8, 16, etc., de ces coins pénétrants de liber. 2° Les Lianes de la famille des Malpighiacées se distinguent parce que leur bois, se développant inégalement, forme des saillies arrondies plus ou moins irrégulières, séparées par des enfoncements occupés par du liber. Ce remplissage par le liber est quelquefois tellement complet, que la Tige paraît simplement cannelée à l'extérieur; et cependant les enfoncements creusés dans la masse ligneuse deviennent quelquefois assez profonds pour séparer celle-ci en portions distinctes. 3° Les Lianes de la famille des Sapindacées ont une

organisation encore plus complexe. Chez elles, la Tige se compose d'un cylindre central, autour duquel se rangent circulairement d'autres cylindres plus petits. Le tout est relié en une masse unique, par l'interposition du liber qui forme comme un ciment entre ces éléments divers, et la réunion est tellement parfaite que rien n'indique à l'extérieur cette organisation remarquable. 4° Chez le *Gnetum*, chez plusieurs *Convolvulacées*, on ne voit pas un bois entouré par une zone libérienne; mais cette disposition se trouve reproduite autant de fois qu'il existe de zones ligneuses. En effet, chacune de celles-ci est entourée par un cercle de faisceaux de liber. 5° Chez les *Ménispermées*, les zones ligneuses sont subdivisées en gros faisceaux par de larges rayons médullaires; mais la zone ligneuse la plus intérieure est seule entourée par du liber, tandis que le bois de formation plus récente en est entièrement dépourvu. 6° Dans la Tige des *Aristoloches* ligneuses, le liber forme, dans les premiers temps, une couche continue autour du bois; mais, par l'effet de l'accroissement de celui-ci, cette couche se rompt en deux, quatre, huit, etc., fragments, qui forment autant de faisceaux libériens distincts et séparés, placés chacun devant un des faisceaux ligneux. La production du liber ne dépasse pas ce terme. La structure des *Ménispermées* et des *Aristoloches* a été fort bien étudiée par M. Decaisne. 7° M. de Mirbel a signalé depuis longtemps (*Annal. des sc. natur.*, 1^{re} série, vol. XIV) la structure anormale des Tiges du *Calycanthus floridus*, dans l'écorce duquel on remarque, sur des points également espacés, quatre petits faisceaux ligneux très excentriques, en forme de coins dont la pointe regarde en dehors. M. Lindley a retrouvé cette organisation chez tous les autres *Calycanthus* et chez le *Chimonanthus*. 8° M. Griffith a fait connaître la singulière structure de la Tige du *Phytocrene*. Dans ce végétal, que M. Decaisne dit n'être que le *Gynocphalum* Blume, le bois consiste en des lames formées de fibres ligneuses et de vaisseaux, entièrement sans connexion entre elles, et même largement séparées par une masse de tissu cellulaire, qui paraît représenter les rayons médullaires. Le tout est si peu cohérent que, lorsque la Tige est sèche, ses lames

ligneuses se séparent et s'isolent du reste du tissu.

Ce sont là les anomalies les plus curieuses parmi celles qu'on a signalées dans la structure des Tiges. Il n'est pas douteux que des recherches plus nombreuses ne fassent encore connaître des organisations tout aussi exceptionnelles, et ne montrent que, sous ce rapport, comme sous la plupart des autres, la nature présente une diversité infinie.

Nous nous bornerons à ces détails relativement à l'histoire de la Tige des plantes, renvoyant, pour ses nombreuses modifications de forme extérieure, de consistance, de direction, etc., aux ouvrages élémentaires dans lesquels elle est toujours envisagée successivement sous ces divers aspects. (P. D.)

TIGRE. MAM. — *Voy.* CHAT. (G. B.)

TIGRE NOIR. MAM. — Variété de COUGUAR. *Voy.* l'article CHAT. (G. B.)

* **TIGRIDIA** (τιγρίς, tigre; εἶδος, apparence). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) a créé sous la dénomination de *Tigridia* un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides. (E. D.)

* **TIGRIDIE.** *Tigridia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, établi par A.-L. de Jussieu (*Gen. plant.*, p. 37) pour une plante bulbeuse comprise auparavant parmi les *Ferraria* de Linné, et qui s'en distingue surtout par son périanthe à limbe très grand, présentant trois divisions extérieures plus grandes que les intérieures, et par ses filets d'étamines soudés, non seulement à leur base, mais dans toute leur longueur, en un long tube. Cette espèce, l'une des plus belles plantes de cette famille, est communément cultivée dans les jardins. C'est la TIGRIDIE QUEUE-DE-PAON, *Tigridia pavonia* DC. (*Ferraria pavonia* Lin.); elle est originaire du Mexique. Ses feuilles ensiformes, plissées longitudinalement, allongées, aiguës, sont disposées sur deux côtés opposés de la tige; ses fleurs sont grandes, très belles et fort singulières tant de coloration que de forme, mais malheureusement très fugaces. Le limbe de leur périanthe est creusé à son centre en large coupe évasée; ses divisions extérieures sont violettes à la base, annelées de jaune, mêlées de pourpre et terminées en rouge très vif; les internes sont plus petites, jaunes et tachetées de rouge.

Cette jolie plante se cultive en pleine terre, avec la seule précaution de la couvrir pendant les grands froids, ou d'arracher et de rentrer son bulbe après que les feuilles se sont desséchées. On la multiplie par caëux ou par semis. (P. D.)

***TIGRISOMA**. ois. — Genre fondé par Swainson sur l'*Ardea tigrina* de Gmelin.

(Z. G.)

***TIJUCA**. *Tijuca*. ois. — Genre créé par M. Lesson, dans sa famille des Corvidées, sur un Oiseau du Brésil qui a pour caractères génériques un bec médiocre, plus court que la tête, assez robuste, un peu recourbé, terminé en pointe crochue, à bords rentrés, à arête arrondie; des narines larges, creusées dans une fosse profonde, en partie recouvertes par des plumes effilées, soyeuses, barbulées; des tarses courts scutellés en avant; des ailes médiocres amples; une queue moyenne égale.

M. Lesson le nomme **TIJUCA NOIR**, *T. nigra* Less. (*Cent. zool.*, pl. 6). C'est sur la femelle de cet Oiseau que le même auteur, selon G.-R. Gray, aurait fondé son genre *Alatti* dans sa famille des Coraciens. (Z. G.)

TIKANTO, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Cæsalpinia* Plum., famille des Légumineuses-Cæsalpiniées.

***TILA**. poiss. — Nom d'un Cyprin du nord du Bengale (*Cyprinus Tila*). (G. B.)

***TILAPIA**. poiss. — Genre de Poissons du groupe des Chromis (Smith, *Illustrations of the Zool. S. Afric.*, 1840). (G. B.)

***TILEI**. poiss. — Nom d'un Cyprin de la rivière Kosi (*Cyprinus Tilei*). (G. B.)

***TILESIA** (dédié à M. Tilesius). poiss. — Genre de Gadoïdes indiqué par M. Swainson (*Classif.*, 1839). (G. B.)

TILÉSIE. *Tilesia*. POLYP. — Genre fossile, établi par Lamouroux sur un fragment de Polypier trouvé dans le calcaire jurassique des environs de Caen, et ne renfermant qu'une espèce, le *Tilesia distorta*, Lamx. Appartenant aux Eschariens, le *Tilesia* a pour caractères: Un polypier cylindrique, tortueux et verruqueux, dont les pores sont réunis en groupes ou paquets, et séparés par des intervalles lisses. M. de Blainville en fait un Milléporé. (G. B.)

TILÉSIE. *Tilesia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénéconiées, section des Héliopsidées, créé

par M. F.-W. Meyer (*Flor. Essequéb.*, p. 252) pour une plante herbacée, grimpante, de la Guiane, à fleurs orangées, en capitules flosculeux ou rayonnés, à rayons ligulés, bifides; à laquelle il a donné le nom de *T. capitata*. D'après, M. Walpers, cette plante revient au *Wulffia platyglossa* DC. (D. G.)

TILIA. — Voy. TILLEUL.

TILIACÉES. *Tiliacæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées, polypétales, hypogynes, dont les caractères sont les suivants: Calice de 4-5 folioles libres ou soudées en partie, à préfloraison valvaire. Pétales en nombre égal, alternes, ongiculés, souvent creusés à la base d'une fossette ou doublés d'une écaille, entiers ou découpés au sommet, à préfloraison imbriquée, caducs, manquant quelquefois. Etamines en nombre rarement double, le plus souvent indéfini, toutes fertiles ou les extérieures stériles, insérées sur le torus, qui se relève souvent en disque en dehors; filets tantôt libres, tantôt soudés en un court anneau ou en plusieurs faisceaux; anthères dressées ou oscillantes, introrses, biloculaires, s'ouvrant par deux fentes longitudinales, ou par deux transversales qui se confondent en une. Ovaire libre, sessile ou exhaussé sur le torus saillant et staminifère, à 2-10 loges quelquefois distinctes au sommet, indivises ou partagées par de fausses cloisons, soit une longitudinale, soit plusieurs transversales, renfermant chacune des ovules en nombre défini ou indéfini, sur deux rangs, attachés à l'angle interne ou au bord de la cloison quelquefois incomplète, anatropes. Styles soudés en un seul, que terminent des stigmates distincts en même nombre que les loges, ou soudés. Fruit hérissé ou lisse, relevé de côtes ou d'ailes, charnu ou capsulaire, à déhiscence septicide ou plus ordinairement loculicide, réduit souvent par avortement à un petit nombre de loges ou à une seule. Graines solitaires ou nombreuses, ascendantes, pendantes ou horizontales, ovoïdes ou anguleuses, à tégument membraneux ou crustacé, très rarement prolongées supérieurement en aile. Embryon dans l'axe d'un périsperme charnu, qui manque très rarement, droit, à cotylédons foliacés, à radicule tournée vers le hile. Les espèces de cette famille sont des arbres, des arbris-

seaux, très rarement des herbes, originaires la plupart des régions tropicales, peu s'avancant dans les climats tempérés des deux hémisphères. Leurs feuilles sont alternes, souvent distiques, très rarement opposées, simples, entières ou palmatilobées, crénelées ou dentées, souvent coriaces et marquées en dessous d'un réseau saillant, accompagnées à la base des pétioles de deux stipules caduques ou persistantes; leurs fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou groupées en grappes ou corymbes, quelquefois accompagnées d'une bractée, ou, plus rarement même, d'un calicule. Leurs poils sont simples ou étoilés comme dans les Malvacées, desquelles elles se rapprochent. L'abondance de sucs mucilagineux est un rapport de plus et leur donne des propriétés émollientes, modifiées souvent dans l'écorce par la présence de matières astringentes et amères-résineuses.

GENRES.

Sous-famille I. — TILIACÉES

PROPREMENT DITES.

Pétales entiers ou nuls. Anthères s'ouvrant dans leur longueur.

Tribu 1. — SLOANÉES.

Fleurs apétalées. — Plantes toutes originaires de l'Amérique tropicale.

Hasseltia, Kth. — *Ablania*, Aubl. (*Trichocarpus*, Schreb.) — *Dasyneia*, Schott. (*Adenobasium*, Presl. — *Myriothea* et *Foveolaria*, DC. non R. Pav.) — *Sloanea*, L. (*Sloana*, Plum.).

Tribu 2. — GREWIEES.

Fleurs pétalées.

Apeiba, Aubl. (*Aubletia*, Schreb.) — *Lutheia*, W. (*Brotera*, Fl. fl. non Cav. — *Allegrina*, Moc. Sess.) — *Mollia*, Mart (*Schlechtendalia*, Spreng.) — *Heliocarpus*, L. (*Montia*, Houst. non Michel.) — *Entelea*, P. Br. — *Sparmannia*, Thunb. — *Clappertonia*, Meisn. (*Honkenya*, W.) — *Corchorus*, L. (*Antichorus*, L. f. — *Caricteria*, Scop. — *Coreta*, P. Br. — *Maerlensia*, DC.) — *Corchoropsis*, Sieb. Zucc. — *Triumfetta*, Plum. (*Bartramea*, Gærtn. — ? *Porpa*, Bl.) — *Tilia*, L. (*Lindnera*, Reich.) — *Brownlowia*, Roxb. (*Humea*, Roxb.) — *Christiana*, DC. — *Grewia*, J. (*Malococca*, Forst. — *Chadara*, Forsk. — *Siphomeris* et *Vincentia*, Boj. —

Arsis, Lour.) — *Belotia*, A. Rich. — *Diplophractum*, Desf. — *Columbia*, Pers. (*Colona*, Cav.) — *Berrya*, Roxb. (*Espera*, W.) — *Muntingia*, L. (*Calabura*, Plukn.).

Sous-famille II. — ÉLÉOCARPÉES.

Pétales découpés au sommet. Anthères s'ouvrant transversalement.

Tribu 3. — ÉLÉOCARPÉES PROPREMENT DITES.

Fruit drupacé. — Plantes asiatiques et australiennes.

Elæocarpus, L. (*Lochneria*, Scop. — *Ganitus*, Gærtn. — ? *Adenodus* et ? *Craspedon*, Lour.) — *Monocera*, Jacq. — *Friesia*, DC. (*Dicera*, Forst.) — *Beythea*, Endl. — *Acronodia*, Bl. (*Acrozus*, Spreng.).

Tribu 4. — CUSPIDARIÉES.

Capsule ou baie. — Plantes de l'Amérique australe.

Vallea, Mut. — *Tricuspidaria*, R. Pav. (*Tricuspis*, Pers.) — *Crinodendron*, Molin. (Ad. J.)

***TILIACORA**, Colebr. BOT. PH. — Synonyme de *Cocculus* DC., famille des Ménispermées. (D. G.)

TILIQUA. REPT. — Nom de quelques Scinques. (P. G.)

TILLANDSIE. *Tillandsia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées, créé par Linné (*Genera*, n° 369), composé de plantes herbacées, indigènes des parties chaudes de l'Amérique, vivant, pour la plupart, sur les arbres en fausses parasites; à tiges feuillées, généralement simples; à fleurs le plus souvent en épis ou en panicules, hexandres, distinguées surtout par les trois divisions externes de leur périanthe tordues en spirale, les trois intérieures, qui sont pétaloïdes, se rapprochant ou se soudant inférieurement en tube, pour s'étaler ensuite à l'extrémité, et par leur ovaire libre; leur capsule est cartilagineuse, et ses trois valves s'ouvrent en se dédoublant par la séparation de leur endocarpe. On cultive en serre chaude quelques unes des espèces assez nombreuses de ce genre, surtout la TILLANDSIE AGRÉABLE, *Tillandsia amæna* Lood., plante très élégante par ses grandes bractées purpurines et par ses épis de fleurs vertes, avec l'extrémité des trois divisions intérieures du périanthe bleue. (D. G.)

TILLE. *Tillus* (τίλλω, je pince, je mords).
INS. — Genre de Coléoptères pentamères,
tribu des Clairones, établi par Fabricius
(*Ent. syst. emendata*, I, 2, 78), et composé
de 6 espèces; 3 appartiennent à l'Europe,
1 est originaire du Sénégal, 1 des États-
Unis, et 1 des Indes. Le type de ce genre est
le *T. elongatus* Lin., Fem., *ambulans* F.,
mâle. On le trouve rarement aux environs
de Paris. (C.)

TILLÉE. *Tillæa*. BOT. PH. — Genre de la
famille des Crassulacées, sous-ordre des
Crassulées, établi par Micheli (*Nov. gen.*,
28, tab. 20). M. Endlicher (*Gen.*, n° 4607)
y réunit, comme simples sections, les genres
Bulliarda DC., et *Helophytum* Eckl. et
Zeyh. Considéré de la sorte, il renferme en-
viron 24 espèces, toutes herbes aquatiques
ou des lieux humides, à feuilles opposées,
et à petites fleurs blanches, très réguliè-
rement 3-4-mères. On trouve assez commu-
nément dans nos départements de l'ouest et
du centre le *Tillæa muscosa* Lin., l'une de
nos plus petites phanérogames, et assez rar-
ement, dans les environs de Fontainebleau,
à Malesherbes, le *Tillæa aquatica* Lam.
(*Bulliardia Vaillantii* DC.). (D. C.)

TILLEUL. *Tilia*. BOT. PH. — Genre im-
portant de la famille des Tiliacées à laquelle
il donne son nom, de la polyandrie mono-
gynie dans le système de Linné. Il est formé
de grands et beaux arbres indigènes de
l'Europe, des parties voisines en Asie, et
de l'Amérique septentrionale; à feuilles
simples, alternes, pétiolées, en cœur ou
tronquées à leur base, acuminées au sommet,
accompagnées de deux stipules latérales,
tombantes; à fleurs jaunâtres ou blanchâtres,
portées par trois ou davantage sur un pédon-
cule commun, soudé dans toute sa moitié
inférieure à une bractée en languette. Ces
fleurs présentent un calice de cinq sépales
à préfloraison valvaire; cinq pétales; sou-
vent cinq écailles pétaloïdes, opposées aux
pétales; de nombreuses étamines hypogynes,
dont le filet est parfois bifurqué au sommet;
un ovaire sessile, à cinq loges renfermant
chacune deux ovules presque collatéraux,
surmonté d'un style simple que termine un
stigmate à cinq dents. A ces fleurs succède
un fruit sec, presque ligneux, dans lequel
un arrêt de développement n'a plus laissé
qu'une seule loge avec une ou deux graines,

dont l'embryon se distingue par le dévelop-
pement de ses cotylédons foliacés et à cinq
lobes.

L'histoire botanique et la distinction des
espèces de Tilleuls présentent des difficultés
assez grandes pour avoir amené différentes
manières de voir chez les auteurs qui s'en
sont occupés, au moins relativement aux
espèces européennes. Ainsi Linné n'admet-
tait, en Europe, qu'une seule espèce qu'il
nommait *Tilia europæa*, et quelques botan-
nistes adoptent, même de nos jours, cette
opinion. D'un autre côté, d'autres auteurs,
Willdenow, Scopoli, etc., ont subdivisé cette
espèce unique de Linné en plusieurs autres;
enfin, assez récemment, M. Spach, dans sa
Révision des Tilleuls (*Ann. des sciences natu-
relles*, 2^e série, vol. II, p. 331), a remanié
encore ces espèces, en réunissant certaines
d'entre elles et en proposant de nouveaux
noms pour d'autres. Les diverses espèces de
Tilleuls se divisent en deux sections: la
première, *Tilia* Rehb., comprend les Tilleuls
proprement dits ou sans écailles pétaloïdes
dans la fleur, tous d'Europe. Ceux-ci for-
ment, d'après M. Spach (*loco citato*), trois
espèces: 1. *T. sylvestris* Desf. (*T. parvifo-
lia* Ehrh.; *T. microphylla* Willd.); 2. *T. in-
termedia* DC. (*T. vulgaris* Hayne); 3. *T.
mollis* Spach (*T. platyphylla* Scop.). La se-
conde, ou les *Lindnera* Rehb., se distingue
par la présence dans ses fleurs d'écailles op-
positipétales. Elle comprend cinq espèces de
l'Amérique du Nord, et une du sud-est de
l'Europe (*T. argentea* Desf.).

Parmi ces espèces de Tilleuls, la plus im-
portante à connaître est certainement le
TILLEUL A LARGES FEUILLES, *T. platyphylla*
Scop. (*T. mollis* Spach; *T. grandifolia* Ehrh.)
qui est désigné vulgairement sous le seul
nom de *Tilleul*, et qui joue un si grand rôle
dans les plantations de toute l'Europe. C'est
un arbre de belles proportions, susceptible
même d'acquérir une grande vieillesse et
des dimensions colossales. On cite, comme
l'un des exemples les plus remarquables à
cet égard, le Tilleul de Neustadt, dans le
Wurtemberg, mentionné comme déjà très
gros en 1229, et dont le tronc, mesuré à
5 ou 6 pieds du sol, avait, en 1831, plus de
36 pieds de circonférence. Le principal ca-
ractère par lequel on distingue cette espèce
consiste en ce que ses feuilles, arrivées à

l'état adulte, portent un duvet mou sur toute leur face inférieure. A part ce caractère, ses feuilles varient beaucoup pour leur contour, leurs dents, etc. Cette espèce a donné plusieurs variétés. Comme, dans les plantations, elle est parfois mêlée au Tilleul à petites feuilles, *T. microphylla* Willd. (*T. sylvestris* Desf., Spach; *T. parvifolia* Ehrh.), les détails que nous allons donner sur elle peuvent aussi généralement se rapporter à cette dernière.

Toutes les parties du Tilleul sont utiles à des titres divers. Son bois est d'un jaune pâle ou presque blanc, d'un grain serré et uni, qui le rend surtout extrêmement avantageux et peut-être supérieur à tout autre pour la sculpture. On s'en sert aussi en menuiserie et en ébénisterie, pour les touches de pianos, etc. Il donne un charbon léger qu'on dit pouvoir servir avec avantage pour la fabrication de la poudre. Son écorce, flexible et résistante, sert journellement à faire des liens, des câbles grossiers, des nattes, etc. Les feuilles des Tilleuls étaient utilisées comme fourrage pour le bétail par les Romains, et, de nos jours encore, elles ont le même usage dans le nord de l'Europe et en Suisse. La sève de ces arbres renferme une assez forte proportion de sucre pour qu'on ait proposé de l'en retirer. On a fait une sorte de chocolat, en triturant son fruit avec une certaine quantité de ses fleurs. Cette préparation avait, assure-t-on, un goût fort agréable; mais elle avait aussi le défaut de ne pas se conserver. Quant aux fleurs du Tilleul, tout le monde connaît leur odeur agréable et la fréquence de leur emploi. Leur infusion est administrée journellement comme l'antispasmodique par excellence.

Outre les deux espèces européennes que nous avons nommées, on cultive encore, dans les parcs, le Tilleul argenté et quelques espèces américaines. La culture de tous ces arbres est absolument la même, et leur multiplication se fait également par semis, par marcottes et par greffes. (P. D.)

***TILLICERA** (*tillus*, nom de genre de Coléoptères; *κέρας*, antenne). INS. — Genre de Coléoptères, section des Malacodermes et tribu des Clairones, établi par Spinola (*Essai monogr. sur les Clérites*, t. I, p. 157, t. XII, f. 5), qui le comprend dans la sous-famille de ses Clérites cléroides. Le type,

le *T. Javana* Duj., Sp., est originaire de Java. (C.)

TILLIDES. *Tillidæ*. INS. — Hope (*Coleopterists manual*, III, p. 138) a proposé sous ce nom une tribu ou famille de Coléoptères qui se compose des genres suivants: *Cylidrus*, *Tillus*, *Tilloides*, *Cymatodera*, *Callitheres*, *Priocera*, *Axina*, *Eurypus*, *Mydriacis* et *Epiplæus*. (C.)

TILODEA Laporte (*Rev. ent. de Silb.*, 4). INS. — Synonyme de **TILLUS**, Fab., Spin.

***TIMA**. ACAL. — Genre de Méduses, établi par M. Eschscholtz pour une espèce de la mer des Açores, le *Tima flavilabris*, remarquable par l'espèce de pyramide renversée qui occupe la face inférieure de l'ombrelle. Le corps est hémisphérique, déprimé, garni à la circonférence d'un cercle de cirrhes tentaculiformes, courts, nombreux, assez peu excavé en dessous, et se prolongeant en un pédoncule conique très épais, entièrement exserte, terminé par un renflement plissé; orifice buccal au centre de quatre appendices labiaux. Cavité stomacale dans le renflement du pédoncule, et donnant naissance à 4 canaux ascendants et communiquant avec un canal marginal. (G. B.)

TIMALIE. *Timalia*. OIS. — Section générique établie par Horsfield sur des Oiseaux dont quelques auteurs ont fait des Brèves, et d'autres des Fourmiliers. *Voy. FOURMILIER*.

***TIMANDRA** (nom mythologique). INS. — Duponchel (*Hist. nat. des Lépid. d'Eur.*, IV, 1823) indique sous cette dénomination un genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, tribu des Phalénides, que M. le docteur Boisduval place dans celle des Géométrides. On ne décrit que quatre espèces de ce genre, qui sont principalement remarquables par leur corselet étroit et peu velu. La plus connue, que l'on trouve souvent en France, est la *T. amataria* Lin., dont la chenille se nourrit d'herbes et de diverses plantes basses; cette espèce se métamorphose dans un léger tissu enveloppé de feuilles. (E. D.)

TIMARCHE. *Timarcha* (τιμῶν, j'honore; ἀρχὴς, chef). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Chrysomélines, proposé par Megerle et généralement admis; 40 espèces y sont rapportées. Le type, le *T. tenebricosa* Lin. (*Chrys*), se trouve dans toute l'Europe sur la caille-lait. (C.)

***TIMIA** (τιμιος, précieux). INS. — M. le docteur Boisduval (*Ind. méth. Lep. d'Eur.*, 1829) indique sous ce nom un genre de Lépidoptères nocturnes, constituant la tribu des Anomalides de Duponchel (*Noctuophalénides* Boisd.), et particulièrement remarquable par ses ailes supérieures larges, triangulaires, recouvrant les inférieures et formant un toit incliné dans le repos. On n'y place qu'une seule espèce, la *T. margarita* H., du Midi de la France. (E. D.)

TIMIE. *Timia* (τιμιος, précieux). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Wiedmann (*Anal. entom.*, 1824) pour des Insectes voisins des *Ulidia* Meigen. On connaît deux espèces de ce genre, le *T. erythrocephala* Wied., dont la larve habite dans les galles ou dans les racines des Salicornes et qui se trouve sur les bords du Volga, et le *T. apicalis* Meigen, d'Espagne et de Portugal. (E. D.)

***TIMMIE**. *Timmia* (nom propre). BOT. CR. — (Mousses.) Genre acrocarpe de la tribu des Bryées, fondé par Hedwig sur deux Mousses inconnues à Linné. Voici ses caractères essentiels : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents, géniculées dans la sécheresse; l'intérieur formé d'une membrane hyaline divisée en cils nombreux filiformes, d'abord anastomosés entre eux, mais libres au sommet. Capsule pachyderme assez semblable, du reste, à celle des Bryées. Opercule mammiforme. Coiffe en capuchon et persistante. Inflorescence monoïque. Tige ascendante, allongée, à feuilles disposées sur huit rangées, vaginantes à la base, lancéolées, grossièrement dentées. Ces Mousses, remarquables par le fruit des Brys uni à la foliation de certains Polytrics, habitent les régions boréales des deux grands continents. Elles y vivent de préférence sur les rochers schisteux ou les terrains tufacés. (C. M.)

TIMMIA, Gmel. BOT. PH. — Syn. de *Cyrtanthus* Ait., famille des Amaryllidées. (D. G.)

TIMONIE. *Timonius*. BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cofféacées, tribu des Guettardées, formé par Rumphius (*Amboin.*, vol. III, pag. 216, tab. 140) pour des arbres des Moluques et de l'Océanie, voisins par leurs caractères des *Guettarda*, mais s'en distinguant surtout par leur fruit charnu, à plusieurs noyaux

distincts, et par la bractée en cupule, bilobée, qui embrasse chaque fleur, et qui persiste après la floraison. Le type du genre est le *Timonius Rumphii* DC. On en connaît 5 espèces. (D. G.)

TIMORIEENNE. *Timoriena* (du nom géogr. *Timor*). MOLL. — MM. Quoy et Gaimard ont créé ce genre pour des animaux qui ne diffèrent des Biphores que par des caractères très faibles; aussi M. de Blainville l'admet-il comme simple section du genre *Salpa*. (G. B.)

***TIMORENIA** (*Timor*, nom géogr.). MOLL. — (Swains., *Treat. malac.*, 1840.) — Voy. TIMORIEENNE, *Timoriena*. (G. B.)

***TIMORUS** (τιμορως, honorant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, créé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curcul. syn.*, t. VIII, 2, p. 118) qui n'y rapporte qu'une espèce : le *T. suturalis*, indigène du Brésil.

TIMOTHY. BOT. PH. — Nom anglais fréquemment employé, même en France, pour désigner le *Phleum pratense* Linné, cultivé comme fourrage.

TINA, Roem. et Schul. BOT. PH. — L'un des nombreux synonymes du genre *Cupania* Plum., famille des Sapindacées. (D. G.)

***TINAEAE**, Geoffr. INS. — Synonyme de *Tinea* et de *Teigne*. (E. D.)

***TINAGMA** (τιναγμα, agitation). INS. — Zeller (*Isis*, 1839) désigne sous la dénomination de *Tinagma* une subdivision du genre *Æchmia*, dont Duponchel (*Cat. méth. Lep. d'Eur.*, 1844) a fait un genre distinct de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Tinéides, ne comprenant que trois espèces, dont le *T. saltatricella*, propre aux environs de Vienne, est le type. (E. D.)

TINAMOTIS, Vig. OIS. — Synonyme de *Eudromia* d'Orb. et Is. Geoffr. — Division du genre *Tinamou*. Voy. ce mot. (Z. G.)

TINAMOU. *Tinamus*. OIS. — Genre de la famille des Tinamidées, dans l'ordre des Gallinacés, caractérisé par un bec médiocre, grêle, presque droit, déprimé, à pointe obtuse et arrondie, à mandibule supérieure élargie en dessus; des narines percées au milieu du bec, ovoïdes, ouvertes; des tarses assez allongés généralement recouverts d'aspérités à la partie postérieure; des doigts courts, divisés; un pouce petit ou nul, élevé lorsqu'il existe; des ongles recourbés, ob-

tus, courts; des ailes courtes et concaves, à cinquième et sixième rémiges les plus longues; une queue très courte, cachée ou même nulle, composée de dix rectrices.

Les Oiseaux qui composent ce genre, nommés, selon d'Azara, *Tinamous* à la Guiane, *Pezus* au Brésil, et *Ynambus* au Paraguay, appartiennent exclusivement à l'Amérique. Ils sont, dans les pays qu'ils habitent, les représentants des Perdrix de l'ancien continent, avec lesquelles les Européens, établis en Amérique, les ont souvent confondus.

D'après Sonnini, qui les a observés dans les forêts de la Guiane, les *Tinamous* ont des mœurs douces, timides et craintives; ils se refusent aux soins de la domesticité, et restent, quoi qu'on fasse, toujours farouches. Ils vivent ordinairement en petites troupes, durant la plus grande partie de l'année; ce n'est bien qu'à l'époque des amours qu'ils s'isolent par couples. Leur vol, comme celui des Perdrix, est pesant, saccadé, de peu d'étendue, bas, horizontal et direct. Aussi ont-ils pour habitude de se tapir, lorsqu'on les inquiète, et de ne prendre leur essor qu'à la dernière extrémité. Le plus souvent ils se dérobent au danger qui les menace par une course rapide; car s'ils volent lourdement, par compensation ils courent avec la plus grande vitesse. Les uns, comme le *Tinamous* isabelle, fréquentent les pâturages gras, les hautes herbes; les autres, comme l'*Ynambui*, préfèrent les terres incultes aux campagnes cultivées, se retirent dans les bois les plus fourrés. L'indolence de ces derniers est telle, qu'ils restent tranquilles presque toute la journée à la même place. On a encore remarqué qu'ils ne perchent jamais, contrairement aux vrais *Tinamous*, qui cherchent, pour y passer la nuit, un refuge sur les branches basses des arbres. Tous ont un cri de rappel qu'on entend de fort loin, et qui consiste en une sorte de sifflement tremblant et plaintif. Ils le font principalement entendre le matin et le soir. C'est également le matin et le soir, et même au clair de la lune, qu'ils vont à la recherche de leur nourriture, qui consiste en fruits, en graines, en insectes et en petits vermineux. Ils ont, comme les Poules, l'habitude de gratter le sol en cherchant leur pâture.

Les *Tinamous* nichent à terre dans un petit creux, qu'ils recouvrent d'herbes sèches. Leur ponte a lieu deux fois dans l'année, et est composée de sept ou huit œufs d'un violet brillant ou vert-pré. Les petits, en naissant, abandonnent presque aussitôt la mère, et vivent dispersés à environ quarante pas l'un de l'autre.

Certaines espèces sont recherchées comme aliments: de ce nombre est le *Tinamous* isabelle. Sa chair passe pour être fort bonne, et à Monte-Video on lui fait une chasse assez assidue. Les sauvages se servent de plumes de *Tinamous* pour empenner leurs flèches.

Le genre *Tinamus* n'a point été conservé tel que Latham l'a créé. Illiger, qui en a changé le nom en celui de *Crypturus*, considérant que les espèces ont la face plane et les pieds pourvue de scutelles lisses ou de squamelles élevées, et que leurs plumes sont simples ou composées, y a admis deux sections d'après la présence ou l'absence d'une queue. M. Temminck a également établi dans ce genre deux groupes. Ces groupes, portés à trois, ont été depuis convertis en genres par Wagler et Spix. Ils correspondent aux divisions suivantes, admises par G. Cuvier dans son *Règne animal*.

1° *Espèces pourvues d'une queue très petite, et cachée par les plumes du croupion.*

(Genre *Crypturus* Wagl.; *Pezus* Spix.)

A ce groupe appartiennent le *TINAMOU MAGONA*, *T. Brasiliensis* Lath.; *Crypt. tao* et *serratus* Wagl. (Buff., *pl. enl.*, 476), du Brésil et de la Guiane. — Le *TINAMOU VARIÉ*, *T. variegatus* Lath. (Buff., *pl. enl.*, 828), de la Guiane. — Le *TINAMOU MACAO*, *T. adspersus* et *vermiculatus* Temm. (*pl. col.*, 369); *Pezus zapura* Spix, du Brésil et du Paraguay. — Le *TINAMOU ONDULÉ*, *T. undulatus* Temm.; *Crypt. sylvicola* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 216), même habitat. — Le *TINAMOU SOUÏ*, *T. souï* Lath. (Buff., *pl. enl.*, 829), de la Guiane. — Le *TINAMOU PETIT BEC*, *T. parvirostris* Wagl., du Brésil. — Le *TINAMOU OARIANA*, *T. strigulosus* Temm., même habitat. — Le *TINAMOU TATAUPA*, *T. tataupa* Temm. (*pl. col.*, 415); *Pezus niamba* Spix, même habitat. — Le *TINAMOU CENDRÉ*, *T. cinereus* Lath., du Brésil et de

la Guiane. — Le TINAMOU NOCTIVAGUE, *T. noctivagus* Wied., du Brésil.

2° Espèces entièrement dépourvues de rectrices; narines subbasales; bec sillonné.

(Genre *Nothura* Wagl.; *Nothurus* Swains.; *Tinamus* Spix.)

On y rapporte le TINAMOU YNAMBUI, *T. maculosus* Temm.; *Noth. major* Wagl. (Spix *Av. Bras.*, pl. 80), de Monte-Video, de Buenos-Ayres et du Brésil. — Le TINAMOU A PIEDS COURTS, *T. brevipes* Natt.; *Noth. medius* Wagl., du Brésil. — Le TINAMOU NAIN, *T. nanus* Temm.; *T. minor* Spix, pl. 81. — Et le TINAMOU CANNELLE, *T. cinnamomea* Less. (*Rev. zool.*, 1842, p. 210), de l'Amérique australe.

3° Espèces entièrement dépourvues de rectrices; narines ouvertes près de la base du bec, qui n'a pas de sillon.

(Genre *Rhynchotus* Spix.)

Ce groupe ne renferme que le TINAMOU ISABELLE, *T. rufescens* Temm.; *Rhyn. rufescens* Wagl. (Spix *Av. Bras.*, pl. 76), du Paraguay et du Brésil.

4° Espèces dépourvues du pouce.

(Genre *Eudromia* d'Orb. et Is. Geoff.; *Tinamotis* Vigers.)

Cette section générique, établie, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, dans la famille des Tinamidées, ne renferme qu'une espèce: l'EUDROMIE ÉLÉGANTE, *End. elegans*. C'est le même Oiseau dont Vigers a fait le type de son genre *Tinamotis*, et qu'il a nommé *Tin. Pentlandii*. De l'Amérique du Sud.

(Z. G.)

TINEA, Fabr. ins. — Nom latin appliqué au genre TEIGNE. Voy. ce mot et l'article TINÉIDES.

(E. D.)

TINEA, Spreng. BOT. PH. — Synonyme de *Prockia* P. Brown, famille des Bixacées.

* TINEÆ, Linné. TINEÆFORMIA, Schrank. TINEARIA, Grav. TINEARIÆ, Zetterst. TINEIDA, Leach. TINEIDÆE, Leach. TINEITES, Latreille. ins. — Voy. TINÉIDES, Leach, Duponchel, etc. (E. D.)

* TINEARIA (*Tinea*, teigne). ins. — Schellenberg (*Gen. de Mouch.*, 1803) a désigné, sous ce nom, un genre de Diptères correspondant à celui des PSYCHODA. Voy. ce mot.

(E. D.)

TINÉIDES. *Tineidæ*. ins. — Tribu de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, créé par Leach (*Edimb. encycl.*, IX, 1815), adoptée par Latreille, Duponchel et tous les entomologistes, et correspondant à l'ancien genre TEIGNE, *Tinea*. Les Tinéides ont pour caractères: Antennes paraissant grenues ou moniliformes à la loupe, et presque toujours simples dans les deux sexes (excepté les genres *Lemmatophila*, *Euplocamus*, *Solenobia* et *Incurvaria*, chez qui les antennes sont pectinées ou ciliées), de formes très variées, et généralement relevées au dessus de la tête; trompe presque toujours nulle ou rudimentaire; tête souvent velue: corselet lisse; abdomen plus ou moins court, généralement cylindrique, et débordé par les ailes lorsque celles-ci sont fermées; pattes postérieures très longues, armées de longs ergots, et plus ou moins velues selon les genres; ailes entières: les supérieures généralement longues, étroites, avec leur bord postérieur de formes très variées, et les inférieures plus étroites encore (excepté dans quelques genres où elles sont à peu près égales), largement frangées, surtout au bord interne et cachées entièrement par les premières, sans être plissées, dans l'état de repos; les unes et les autres couchées alors le long du corps qu'elles couvrent sans l'envolopper sur les côtés. Les chenilles ont toutes seize pattes, avec les membraneuses ordinairement très courtes: leur corps est glabre, ou seulement garni de quelques poils rares à peine visibles à l'œil nu, et implantés chacun sur autant de petits points verruqueux; les unes sont vermiformes, les autres fusiformes; elles sont toujours munies d'une plaque écailleuse sur le premier anneau, et quelquefois d'une seconde sur le dernier; leur manière de vivre et de se transformer est très variée.

Les Tinéides sont les plus petites espèces connues de l'ordre des Lépidoptères, mais elles ne le cèdent pas, en ornements, aux espèces plus grandes: les ailes présentent souvent des taches ou des points dorés, argentés et en relief, placées principalement sur les ailes supérieures; du reste leur couleur générale est habituellement sombre. Malheureusement, beaucoup de ces Lépidoptères nous sont très pernicieux

sous la forme de chenilles ; celles des Teignes proprement dites, nommées vulgairement *Vers*, se vêtissent aux dépens de nos étoffes en laine, de nos fourrures, des crins employés dans nos meubles, des poils des Mammifères dont nous conservons les peaux dans nos musées, ainsi que des plumes ou duvet des oiseaux des mêmes collections : à l'aide de leurs mâchoires, ces chenilles coupent ces diverses substances et les réunissent avec de la soie, pour construire les fourreaux coniques ou cylindriques qui leur servent de demeure et dans lesquels elles subissent leurs métamorphoses. Une autre chenille de cette tribu, l'*OEcophora des blés*, nous est très nuisible par son extrême multiplication et en ce qu'elle détruit l'une de nos premières substances alimentaires, le blé. Ce végétal est encore exposé aux ravages de la chenille d'une autre Tinéide, la *fausse chenille des blés*, qui, avec de la soie, en lie plusieurs grains pour s'en former un tuyau dont elle sort de temps en temps pour ronger le blé. Les chenilles de Galleries, en perçant les rayons de cire qui leur servent de nourriture, font de grands dégâts dans nos ruches. D'autres chenilles de Tinéides creusent, en divers sens, le parenchyme des feuilles et y produisent ces espaces desséchés, blanchâtres ou jaunâtres, en forme de taches, de lignes ondes ou serpentiformes que l'on y observe souvent : il en est qui rongent la surface des feuilles, en s'y mettant à l'abri sous une espèce de tente soyeuse qu'elles se fabriquent. Les boutons, les fruits, les galles résineuses de quelques arbres de la famille des Conifères, sont pour d'autres leurs habitations, ou bien leur servent de provisions alimentaires. Quelques chenilles se font pour demeure des fourreaux de soie de diverses formes ; d'autres disposent pour leur logement des feuilles qu'elles replient sur elles-mêmes ; et il en est qui établissent leur retraite dans l'intérieur même du parenchyme des feuilles.

Réaumur appliqua le premier le nom de Teigne, qui, ainsi que nous l'avons dit, correspond à la famille des Tinéides, à tous les Lépidoptères nocturnes dont les chenilles vivent dans des fourreaux ; il les distingue en *Teignes proprement dites*, et en *Fausse-Teignes*, selon que les fourreaux

sont mobiles ou transportés par ces animaux lorsqu'ils marchent, ou qu'ils sont fixes. Dans la méthode de Linné, les Teignes composent la septième division de son genre *Phalæna*, et elles constituent une coupe générale distincte dans l'histoire des Insectes des environs de Paris, de Geoffroy. A l'exemple de Linné, De Géer ne les sépara pas généralement des Phalènes. Mais, plus tard, les Teignes constituèrent un genre bien distinct, et ensuite on en forma une tribu particulière, qui fut adoptée par Leach, Latreille, et qui aujourd'hui est admise par tous les zoologistes. Le nombre des espèces de cette tribu est de plus de mille, et les travaux des Hubner, Treischke, Zeller, Curtis, Stephens, Latreille, Duponchel, Guinée, ont démontré qu'en s'occupant seulement des espèces européennes, on devait en faire plus de cinquante genres distincts, dont nous citerons les principaux en suivant l'ordre du *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe* de Duponchel (Paris, 1844).

Diuræa, *Lemmatophila*, *Cheimonophila*, *Epigraphia*, *Caulobius*, *Hæmitis*, *Anacampsis*, *Lita*, *Enolmis*, *Acompsia*, *Butalis*, *Hypsolopha*, *Rhinosis*, *Alucita*, *Ateliotum*, *Anarsia*, *Macrochila*, *Palpula*, *Fagia*, *Harpipteryx*, *Parasia*, *Chauliodus*, *Dasycera*, *Lampros*, *Enicastoma*, *Chelaria*, *Stenoptera*, *Incurvaria*, *Adela*, *Nemotois*, *Nemophora*, *Solenobia*, *Micropteryx*, *Æchmia*, *Tinagma*, *Glyphipteryx*, *Phygæ*, *Euplocamus*, *Tinea*, *Ruerslerstammia*, *OEcophora*, *Argyresthia*, *Coleophora*, *Gracillaria*, *Coriscium*, *Ornix*, *Cosmopteryx*, *Elachista*, *Opostega*, *Lyonetia*, *Lithocolletis*, *Tischeria*. (Voy. ces mots.) (E. D.)

*TINGIDES. — Voy. TINGIDITES. (Bl.)

*TINGIDITES. *Tingiditæ*. INS. — Groupe de la famille des Aradides, de l'ordre des Hémiptères, caractérisé particulièrement par un corselet et des élytres ordinairement dilatés sur les côtés, et présentant un réseau à mailles sèches. On rattache à ce groupe les genre *Eurycera* Lap., *Tingis* Fabr., *Monanthia* Lepel. et Serv., *Cantacader* Am. et Serv., *Serentia* Spin., *Piesma* Lepel. St-Farg. et Serv., *Anomaloptera* Perris. Dans plusieurs ouvrages, les Tingidites sont désignés sous le nom de MEMBRANEUX, *Membranacei*. MM. Amyot et Serville y admettent des groupes secondaires, les *Piesmidæ* com-

prenant les deux derniers genres, et les *Tingides* comprenant tous les autres. (Bl.)

***TINGIS** (*Tingis*, nom de ville; Tanger). INS. — Genre de la famille des Aradides, de l'ordre des Hémiptères, établi par Fabricius et adopté, avec de plus ou moins grandes restrictions, par tous les entomologistes. Tel qu'il est généralement admis, il est surtout caractérisé par un corps aplati; des ailes très réticulées, ayant les côtés dilatés en feuilles avec un renflement vésiculaire sur leur disque; des antennes de quatre articles, le premier grêle, et le dernier renflé en bouton; un écusson recouvert par le bord postérieur du corselet: celui-ci dilaté latéralement, et réticulé comme les élytres.

Les *Tingis*, Insectes de très petite taille, vivent sur différents végétaux; ils n'ont guère été recueillis qu'en Europe. On trouve sur le Poirier le *Tingis pyri* Fabr., sur la Vipérine le *Tingis echii* Wolf, etc. (Bl.)

***TINGUARRA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Sésélinées, formé par M. Parlatore (*in* Webb. et Berthel. *Phytogr. Canariens.*, vol. I, p. 157, tab. 71) pour une plante herbacée des Canaries, à feuilles glauques, triternatisées, avec leurs segments grands et presque trifides; à petites fleurs jaunes et à fruit cotonneux. Cette plante a été nommée par l'auteur du genre *Tinguarra cervariæ-folia*. (D. G.)

TINIARIA. BOT. PH. — Le genre proposé d'abord sous ce nom par M. Meisner, a été, plus tard, regardé par lui-même, et par la plupart des botanistes, comme un sous-genre des *Polygonum* Lin. (D. G.)

***TINNANTIE**. *Tinnantia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Commélynacées, formé par M. Scheidweiler (*in* Otto et Diétr. *Gartenzeit.*, 1839, vol. VII, pag. 363) pour une plante herbacée, indigène du Mexique, à fleurs purpurines, irrégulières, formant une ombelle terminale, à laquelle il a donné le nom de *Tinnantia fugax*. (D. G.)

***TINNUNCULUS**. OIS. — Nom spécifique du Faucon-Cresserelle, devenu générique de la section qui a été fondée sur cet Oiseau par Vieillot. (Z. G.)

TINOPORE. *Tinoporus*. FORAM. — (Montf. *Conchyl. Syst.*, I, 146). Synonyme de *Calcarina*. (G. B.)

***TINTINNUS**. INFUS. — Schrank a établi ce genre, que M. Ehrenberg place parmi les Endérodèles, dans la section des Anopisthès, famille des Ophrydinés, et que M. Dujardin rapporte au genre Vaginicole, dans sa famille des Vorticelliens. Considérant le fourreau membraneux des Vaginicoles comme une cuirasse, M. Ehrenberg les partage en trois genres; les *Vaginicola*, *Colthurnia* et *Tintinnus*; ceux-ci, caractérisés par un pédicule contractile. Les naturalistes qui n'acceptent pas cette interprétation font rentrer les *Tintinnus* dans le grand genre des Vaginicoles. (G. B.)

TINUS. BOT. PH. — Le genre formé sous ce nom par Tournefort rentre comme synonyme dans les *Viburnum* Lin., section *Lentago*. Celui établi également sous ce nom par Linné rentre comme synonyme dans les *Clethra*. (D. G.)

TIPHIA. INS. — Genre de la famille des Scoliides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius sur des espèces ayant les mandibules larges et canaliculées, les cuisses dilatées, la tête excavée entre les antennes; les antennes filiformes, droites dans les mâles et courbées dans les femelles; les ailes antérieures ayant une cellule radiale et deux cubitales.

Les femelles diffèrent considérablement des mâles par la forme de leur corps, la brièveté de leurs ailes, etc.; aussi pendant longtemps les entomologistes en firent un genre propre sous le nom de *Bethylus*.

Le type est la *T. femorata* Fab., et sa famille est la *Bethylus villosus* des anciens entomologistes. Cette espèce est assez répandue dans notre pays. (Bl.)

TIPHELE. POISS. — Pour **TYPHELE**. (G. B.)

***TIPHYS**. ARACHN. — M. Koch, dans *Panzer s'deutschland's insecta fauna*, désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Acarides, qui a été adopté par les aptérologistes. Cette coupe générique ne renferme qu'un très petit nombre d'espèces, dont le *Tiphys decoratus*, Koch, *op. cit.*, V, 19, peut être considéré comme le type. (H. L.)

***TIPHYS**. MOLL. — *Voy. TYPHIS*. (G. B.)

***TIPULAIRE**. *Tipularia*. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichoderma-cés, tribu des *Ægérîtés*; de la division des Basidiosporés entobasides, tribu des Conio-

gastres, section des Lirés, dans la classification mycologique de M. Léveillé, formé par Chevalier (*Flor. Paris.*, vol. I, p. 344). M. Endlicher substitue à ce nom générique celui de *Habterophora* (*Genera*, n° 294). (M.)

TIPULAIRES *Tipulariæ*. 1rs. — Famille de Diptères, de la division des Némocères, créé par Latreille (*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, 1802), adoptée par tous les entomologistes, composée de l'ancien genre TIPULE, *Tipula* de Linné, et ayant pour caractères principaux : Trompe courte, épaisse, terminée par deux grandes lèvres; suçoir de deux soies; palpes recourbées, ordinairement de quatre articles; yeux souvent séparés du front.

Les Tipulaires, de même que les Cousins, ont le corps ordinairement étroit et allongé, avec les pattes longues et grêles; la tête est ronde et occupée, en majeure partie, surtout dans les mâles, par des yeux à facettes; le thorax est élevé; les ailes sont longues et étroites, tantôt écartées, tantôt croisées horizontalement et quelquefois penchées ou en toit; les balanciers sont nus et proportionnellement plus longs que ceux des autres Diptères; l'abdomen, allongé, cylindrique, est souvent terminé en massue dans les mâles, et finissant en pointe dans les femelles; les antennes sont toujours plus longues que la tête, de quatorze à seize articles, dans le plus grand nombre, et variant souvent selon les sexes; celles de plusieurs mâles sont, dans les uns, pectinées ou en scie, dans les autres, garnies de poils formant des panaches, des faisceaux ou des verticilles. Ces Insectes se tiennent sur les plantes, dans les prairies, les jardins et quelquefois les bois. Les grandes espèces ont reçu vulgairement les noms de *Tailleurs* et de *Couturrières*; et les petites ont été désignées sous la dénomination de *Culiciformes*, à raison de leur ressemblance avec les Cousins, *Culex*. C'est surtout en automne que ces Diptères sont plus abondants; quelques individus, cependant, paraissent dès l'été, et d'autres se montrent encore pendant l'hiver. Quelques unes des petites espèces s'élèvent dans les airs et y forment de petites nuées qui montent et descendent continuellement dans une ligne verticale, en faisant entendre un bourdonnement aigu. Les larves ont la forme de vers allongés, dont la tête est

écaillée, ordinairement munie de deux très petites antennes coniques, de deux crochets et de quelques autres pièces propres à la manducation; leur corps est articulé, sans pattes, pourvu quelquefois cependant d'appendices ou de mamelons qui les simulent ou leur en tiennent même lieu; les unes ont, de chaque côté, une série de stigmates; d'autres n'en ont que quatre, deux sur l'un des premiers anneaux, et les deux autres postérieurs. Parfois les trachées se prolongent dans l'intérieur de divers poils, qui ont ainsi l'apparence de branchies; d'autres respirent au moyen d'un tuyau postérieur; il en est qui offrent des yeux ou des organes considérés comme tels. Ces larves ont des habitudes très variées; les unes, telles que celles des Tipulaires culiciformes, sont aquatiques, et tantôt nagent très bien, ainsi que la nymphe, tantôt se tiennent dans des trous ou dans des fourreaux de diverses matières qu'elles ont fabriqués; d'autres vivent dans la terre, le fumier ou dans les parties corrompues et humides des végétaux; il en est qui se nourrissent de champignons où elles font leur séjour; quelques unes même de celles-ci les tapissent d'un enduit gluant qui leur sert de lit et de tente; des galles végétales forment l'habitation de quelques autres. Les nymphes sont allongées et présentent souvent, sur la surface de leur corps, de petites épines qui leur servent à se traîner sur le sol et à se débarrasser de leur dernière enveloppe, lors de la transformation en insecte parfait. L'union des deux sexes se prolonge parfois longtemps. Les deux derniers anneaux de l'abdomen des femelles composent un oviducte allant en pointe, ce qui leur donne le moyen d'enfoncer plus ou moins profondément leurs œufs dans les diverses substances propres à la nourriture de leurs larves.

Les Tipulaires se trouvent répandues dans toutes les régions du globe; l'Europe en possède un très grand nombre. En raison de la multiplicité des espèces, on a dû partager les Tipulaires en diverses tribus, distinguées entre elles, d'une manière parfaite, par leur organisation et la manière de vivre des larves. Nous allons donner la caractéristique de ces tribus, et nous indiquerons les genres qui y entrent.

1. Antennes souvent de la longueur au

moins de la tête et du thorax réunis ; ordinairement plus de douze articles ; pieds longs et grêles.

A. Antennes plumeuses dans les mâles, poilues dans les femelles.

Première tribu. TIPULAIRES CULICIFORMES.

Genres : *Corethra*, *Chironomus*, *Tanypus*, *Ceratopogon*, *Macropeza*.

B. Antennes non plumeuses. Tête prolongée par un museau. Point d'ocelles. Larves vivant dans la terre.

Deuxième tribu. TIPULAIRES TERRICOLÈS.

Genres : *Ptychoptera*, *Ctenophora*, *Tipula*, *Pachyrhina*, *Nephrotoma*, *Pedicia*, *Ozodicea*, *Rhipidia*, *Rhamphidia*, *Idioptera*, *Limnophila*, *Limnobia*, *Cylindrotoma*, *Symplecta*, *Enoptera*, *Polymera*, *Mægistocera*, *Trichocera*, *Dolichopeza*, *Dixa*, *Anisomera*, *Chionea*.

C. Antennes non plumeuses. Tête ordinairement sans museau. Habituellement deux ou trois ocelles. Hanches allongées. Jambes terminées par deux pointes. Larves vivant dans les champignons.

Troisième tribu. TIPULAIRES FONGICOLES.

Genres : *Bolitophila*, *Macrocera*, *Mycetophila*, *Leia*, *Sciophila*, *Gnorista*, *Asiudala*, *Ceroplasta*, *Platyura*, *Pachypalpa*, *Synapha*, *Mycetobia*, *Macroneura*, *Sciara*, *Cordyla*, *Campylomyza*, *Chenesia*.

D. Antennes non plumeuses. Tête ordinairement sans museau. Point d'ocelles. Hanches de longueur ordinaire. Jambes sans pointes. Antennes à articles pédicellés dans les mâles. Larves vivant dans les galles.

Quatrième tribu. TIPULAIRES GALLICOLES.

Genres : *Lestremia*, *Zygonevra*, *Cecidomyia*, *Lasioptera*, *Psychoda*.

II. Antennes plus courtes que la tête et le thorax réunis, grenues ou perfoliées ; ordinairement munies de douze articles. Pieds de longueur médiocre. Larves vivant habituellement dans les bouses.

Cinquième tribu. TIPULAIRES FLORALES.

Genres : *Rhyphus*, *Glochina*, *Simulium*, *Penthetria*, *Plegia*, *Dilophus*, *Bibio*, *Aspistes*, *Scathopse*. Voy. ces mots. (E. D.)

TIPULARIA, Nutt. BOT. PH. — Syno-

nyme d'*Anthericlis* Rafin., famille des Orchidées, tribu des Vandées. (D. G.)

*TIPULARIÆ, Latr. TIPULARIDES, Leach. TIPULIDÆ, Leach. TIPULIDES, Westw. INS.—Noms latins sous lesquels on indique la famille des TIPULAIRES (voy. ce mot), dans l'ordre des Diptères. (E. D.)

TIPULE. *Tipula*. INS.—Genre de Diptères de la division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Tipulaires terricoles, créé par Linné (*Syst. nat.*, 1733), et adopté par les entomologistes récents qui l'ont considérablement diminué, en fondant de nombreuses coupes génériques aux dépens des espèces qu'on y plaçait. L'ancien genre Tipule, que l'on désignait sous les noms de *Pedo*, *Macropedium*, *Macrona*, *Protipula*, et sous ceux plus vulgaires de *Tailleurs* ou *Mouches couturières*, correspond presque entièrement à la grande famille des Tipulaires (voy. ce mot) des auteurs modernes ; tandis que le genre actuel des *Tipula*, d'après M. Macquart, ne comprend plus qu'un assez petit nombre d'espèces, ayant pour caractères communs : Prolongement de la tête assez long et étroit ; front plane : les trois premiers articles des palpes un peu en massue, le quatrième long et flexible ; antennes filiformes, presque sétacées, de treize articles : premier allongé, cylindrique ; deuxième petit, cyathiforme ; les dix suivants cylindriques, garnis de soies à leur base ; le treizième menu, oblong ; ailes écartées ; cinq cellules postérieures : deuxième pétiolée.

Les femelles placent, en général, leurs œufs dans le terreau ou la terre des marnes : ces œufs sont très durs, d'un noir luisant, et de figure oblongue un peu contournée en manière de croissant. Les larves ressemblent à des vers allongés, grisâtres, cylindriques, mais amincis aux deux bouts, lisses et sans pattes. La tête, qui est petite, écailleuse et susceptible de se retirer dans l'anneau suivant, présente deux petites antennes charnues ; et une bouche inférieure, composée de deux crochets, paraissant moins agir l'un sur l'autre que contre deux autres pièces placées au-dessous d'eux, sur une même ligne, fixes, écailleuses, convexes extérieurement, concaves sur l'autre face et dentelées au bord supérieur. Le dernier anneau de l'abdomen offre six stigmates sur

deux rangées transverses, l'une de deux, l'autre de quatre. Ces larves se nourrissent uniquement de terre, et quand elles sont très abondantes dans les mêmes localités, elles nuisent aux plantes, en détachant ou isolant leurs racines, et les privant ainsi des sucs nutritifs qu'elles puiseraient dans le sol. Les larves se transforment en terre; les nymphes sont allongées, ont antérieurement deux tubes respiratoires en forme de corne, les pattes repliées sur elles-mêmes ou contournées, et présentent, dans toute la longueur de l'abdomen, des rangées annulaires et transverses de petites épines, qui leur servent à s'élever à la surface du terrain, lorsqu'elles doivent se dépouiller de leur peau et devenir insectes parfaits. A cet état, les Tipules sont des Insectes qui ont beaucoup d'analogie avec les Cousins par leur forme générale et par la longueur de leurs pattes, mais qui ne sont nullement offensifs. On les trouve principalement dans les prés, quelquefois aux bords des eaux, et même parfois dans les bois.

On a découvert des Tipules dans presque tous les pays; mais elles sont surtout communes dans les régions tempérées, en France et en Allemagne. Dans son ouvrage sur les Diptères (*Suites à Buffon de Roret*), M. Macquart n'indique que 27 espèces du genre *Tipula*, parmi lesquelles nous citerons seulement les *Tipula gigantea*, Sch., et *lateralis*, Meigen. (E. D.)

***TIPULODES** (*Tipula*, tipule). INS. — M. Boisduval (*Voy. de l'Asie, Faune ent. de l'Océan Pacifique*, 1832) indique, sous cette dénomination, un genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Tinéides, renfermant deux espèces, les *T. ima* et *neglecta*, des Iles de l'Océanie. (E. D.)

TIRESIAS (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Dermestins, proposé par Stephens, adopté par Hope (*Coleopterist's manual*, III, p. 143) et par Heer (*Fauna Helvetica*, t. I, p. 426). Ces auteurs n'y rapportent qu'une espèce: le *Derm. serra* F., qui se trouve dans une partie de l'Europe. (C.)

TIRESIAS. BOT. CR. — (Phycées.) Nom mythologique donné par Bory (*Dict. class.*, t. I, p. 597) à des Conferves remarquables en ce que la matière de l'endochrome se condense en une seule masse globuleuse

qui, plus tard, distend la cellule, et finit par la rompre. Cette masse, devenue la spore, germe au printemps suivant, et reproduit la plante. Ce genre est, au reste, le même que l'*Oedogonium* de Link, publié dans les *Horæ Physicæ Berolinenses*, deux ans avant le *Tiresias*; le même encore que le genre *Vesiculifera* Hassal. D'où l'on voit que la priorité est acquise au mot *Oedogonium*; car le nom de *Prolifera*, sous lequel le même genre avait été bien auparavant désigné par Vaucher, étant adjectif, pêche contre les lois de la nomenclature, et ne saurait être adopté. (C. M.)

TIRUS. POISS. — Genre créé par Rafinesque, et non adopté, pour recevoir une espèce de Truite, la *Truite marbrée des lacs de Lombardie* (*Salmo marmoratus*). (E. B.)

***TISCHERIA**. INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Tinéides, créé par Zeller (*Isis*, 1839) et adopté par Duponchel. Le *T. complanella* H., de France et d'Allemagne, est le type de ce genre. (E. D.)

TISIPHONE (τισιφωνα, nom mythol.). REPT. — Genre de Vipères. (E. B.)

***TISIPHONE** (τισιφωνα, nom mythologique). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique, sous ce nom, un genre de Lépidoptères diurnes, formé aux dépens du genre PAPILLON. Voy. ce mot. (E. D.)

TISSERANDS. TEXTORES. OIS. — Nom donné par Vieillot à la onzième famille de ses Oiseaux sylvains. Elle comprend les genres Lorient, Malimbe, Ictérie, Carouge, Baltimore, Troupiale et Cassique. (Z. G.)

TISSERIN. PLOCEUS. OIS. — Genre de la famille des Fringillidées, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec robuste, dur, fort, conique, un peu droit, aigu, à arête entamant le front, fléchi et comprimé à la pointe qui est sans échancrure, à bords des mandibules courbés en dedans; narines situées à la base du bec, ovoïdes, ouvertes; des tarses médiocres et de la longueur du doigt du milieu; des ailes moyennes; la quatrième rémige la plus longue de toutes.

C'est parmi les Cassiques, les Troupiales et les Loriots que Linné et Latham classaient les diverses espèces de Tisserins qu'ils connaissaient. G. Cuvier les en a séparés généralement et en a composé la 1^{re} division de son grand genre Moineau. Cette division est aujourd'hui généralement adoptée.

Les Tisserins doivent le nom qu'ils portent à l'art avec lequel ils tissent leur nid, et cet art, qu'ils partagent avec la plupart des Fringilles et des Loxies, indique suffisamment les rapports qui existent entre tous ces Oiseaux. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que presque chaque espèce donne à son nid une forme particulière : celle-ci le roule en spirale et le suspend à l'extrémité d'un rameau ; celle-là lui donne la configuration d'un alambic ; une autre lui fait prendre une forme pyramidale, etc. Les matériaux employés sont des joncs, de la paille, des feuilles, de la laine, des brins d'herbe, en un mot, tout ce qui peut servir à composer un tissu. Quelques uns, tels que les Nelicourvi, font leurs nids en société, et il n'est pas rare d'en voir quelquefois cinq ou six cents sur le même arbre. C'est encore le Nelicourvi qui attache au nid qui lui a déjà servi une année celui où il fera sa nouvelle ponte, et qui en suspend ainsi jusqu'à quatre ou cinq à la suite les uns des autres.

Les Tisserins vivent à la manière de tous les Fringilles, c'est-à-dire qu'ils se réunissent volontiers par troupes. Ils se nourrissent de céréales, de bourgeons, et occasionnent de grands dégâts dans les rizières. Ils sont d'ordinaire très criards, et fort peu d'entre eux font entendre un chant. Toutes les espèces connues appartiennent à l'Afrique et aux Indes orientales.

Parmi ces espèces nous citerons seulement les suivantes : Le TISSERIN TOUCNAMCOURVI, *Pl. Philippinus* Vieillot (Buffon, *pl. enl.*, 135, fig. 2, sous le nom de Gros-Bec des Philippines) ; le TISS. A TÊTE ROUGE, *Pl. erythrocephalus* G. Cuv., *Fring. erythrocephala* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 565, fig. 1 et 2), de l'île de France ; le TISS. NELICOURVI, *Pl. pensilis* Vieillot, de l'Inde. (Z. G.)

TISSUS. zool. — Malgré la grande diversité de structure que présentent les diverses parties du corps des animaux, les matériaux que la nature met en œuvre pour obtenir cette variété sont moins nombreux qu'on n'est tenté de le supposer d'abord. Les organes sont composés d'un petit nombre de trames ou *tissus*, dont les combinaisons diverses constituent les caractères spéciaux de telle ou telle partie. Les principaux tissus organiques ont été décrits dans ce Dictionnaire à l'art. ANIMAL ; leurs combinaisons

ont été passées en revue dans l'art. ANATOMIE, dans les articles relatifs aux grandes classes du règne animal, et dans ceux qui sont destinés à chaque organe ; leur formation primitive et leur développement ont été indiqués à l'art. OEUF. Voy. cet article et les art. MAMMIFÈRES, STRUCTURE. (E. BA.)

***TISSUS.** BOT. — On désigne sous ce nom les parties solides élémentaires qui forment, par leur agencement, la substance des plantes. On distingue un tissu élémentaire primitif, base première de toute l'organisation végétale : c'est le tissu cellulaire ou utriculaire ; un tissu secondaire ou dérivé, formé par une simple modification du premier : c'est le tissu vasculaire ou les vaisseaux des plantes. L'histoire de l'un et de l'autre de ces tissus, dont le premier existe souvent seul, dont le second ne se montre qu'au-delà des premiers degrés de l'échelle végétale, a été exposée avec détails dans l'art. ANATOMIE VÉGÉTALE par M. A. Richard. V. ce mot. (P. D.)

***TIT.** POISS. — Nom d'un Cyprin des marais des environs de Calcutta et de l'Assam (*Cyprinus Titius*). (E. BA.)

***TITAENA** (τῑταένυς, je tends). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Hélopiens, fondé par Erichson (*Archiv. für hœturg.*, 1842, p. 178, t. IX), et composé de 3 espèces : 2 sont de la Nouvelle-Hollande, et 1 de la Nouvelle-Zélande. Le type est le *T. Cumbica* Er. (C.)

TITANE (nom mythol.). MIN. — Métal découvert, en 1781, par W. Gregor dans le sable ferrugineux d'un ruisseau de la vallée de Ménachan, en Cornouailles. Kirwan le nomma Ménachine ; mais Klaproth, ayant retrouvé le même métal dans le Schori rouge de Hongrie, lui donna le nom de Titane, qui lui est resté. On ne l'a point encore observé à l'état métallique dans la nature ; mais Wollaston l'a trouvé dans des scories de forge du pays de Galles, en petits cristaux cubiques, ayant l'éclat et la couleur du cuivre bruni ; sa densité est de 5,3. Ce métal, dans les anciennes méthodes minéralogiques, est la base d'un genre, composé de plusieurs espèces, dans lesquelles il entre à l'état d'oxyde ou d'acide titanique, et se trouve libre, ou combiné avec l'oxyde de Fer, le Zircon, l'Ytria, la Chaux, le Manganèse et la Silice ; ces espèces sont : le Rutile ou Titane oxydé rouge, le Titane

anatase, la Brookite, l'Isérine, la Craïtonite, l'Ilménite, la Pérowskite, l'Æschynite, la Polymignite, le Sphène et la Greenovite. La plupart de ces espèces ayant déjà été décrites dans ce Dictionnaire, nous ne parlerons ici que des Titans oxydés purs, savoir du Rutile, de l'Anatase et de la Brookite. Indiquons d'abord les caractères communs aux différents minerais qui contiennent de l'oxyde de Titane. Fondus avec le Sel phosphorique, ils donnent un verre bleu-violet au feu de réduction, surtout si l'on ajoute un peu d'étain. Avec la Soude, ils forment un sel insoluble dans l'eau, mais attaqué par l'acide chlorhydrique, et dont la solution précipite en rouge brun par le ferro-cyanure de Potassium, si le minerai ne renferme que de l'oxyde de Titane, et en vert d'herbe, s'il contient de l'oxyde de Fer. Dans l'un et l'autre cas, une lame de Zinc, plongée dans la solution, lui communique toujours une teinte violette.

1. RUTILE ou Titane oxydé rouge; Schorl rouge de Hongrie, de Born; Titanite, Kirwan. Substance d'un rouge brunâtre, translucide ou opaque, ayant un éclat métallique ou adamantin, une dureté assez considérable (6,5), une structure laminaire, et s'offrant fréquemment sous la forme de cristaux prismatiques, striés longitudinalement, qui dérivent d'un quadroctaèdre de $64^{\circ} 56'$; il y a des clivages parallèles à l'axe et d'une assez grande netteté. Le Rutile est fragile, assez dense (4,25), d'une dureté presque égale à celle du Quartz. Il est composé de : Titane, 60,29; et Oxygène, 30,73. C'est de l'acide titanique à deux atomes d'Oxygène. Il est fréquemment mêlé d'oxyde de Fer et d'oxyde de Manganèse. Il devient quelquefois, par suite de ces mélanges, d'un noir assez foncé, et prend alors le nom de Nigrine (Oblapian, en Transylvanie; et Bernau, dans le Pfalz).

Les variétés de formes du Rutile sont peu nombreuses; mais elles sont remarquables par leur tendance générale à s'accoler deux à deux par une face terminale oblique à l'axe, de manière à former une sorte de genou; de là le nom de *Géniculés* donné par Hatly à ces cristaux accolés, dont les axes font toujours entre eux un angle obtus d'environ 114° . Souvent la jonction se répète plusieurs fois entre un certain nombre

de prismes, de sorte qu'il résulte de leur assemblage des espèces de polygones ou de rosaces analogues à celles que l'on observe dans la Pyrite prismatique.

Les variétés de structures et de formes accidentelles sont les suivantes: le *Lamellaire*; le *Cylindroïde*, en longs prismes engagés dans du Quartz; l'*Aciculaire*, en filets capillaires ou en aiguilles, engagés de même dans le Quartz hyalin (à Madagascar, au Brésil et à Ceylan); le *Réticulé* (Sagénite de Saussure, Crispite de Lamétherie), composé d'aiguilles qui se croisent sous des angles constants, de manière à imiter un réseau ou un filet par leur assortiment (au Saint-Gothard, sur le Quartz et sur le Fer oligiste). Les variétés de mélange sont le Rutile ferrifère, et le chromifère.

Le Rutile appartient aux terrains de cristallisation; il est presque toujours disséminé sous la forme de cristaux dans les Granites, les Pegmatites, les Gneiss, les Protogines, et les Calcaires saccharoïdes, associé au Quartz, à la Chlorite, au Feldspath, à la Sidérose, etc. On le trouve dans le Granite en France, à St-Yrieix, près de Limoges; dans le Gneiss, à Arendal en Norvège, avec le Sphène; dans la Pegmatite, à Ceylan; dans la Protogine, au Simplon et dans la vallée de Chamouny; dans le Calcaire, en Écosse. Il se rencontre rarement dans les terrains volcaniques: on le cite dans le Basalte de Sattelberg en Bohême.

2. ANATASE. Octaédrite, Saussure; Schorl bleu-indigo, Romé de l'Isle; Oisanite, Lamétherie. Découvert par Schreiber dans les montagnes de l'Oisans, en Dauphiné, ce minéral ne s'est encore montré qu'en très petits cristaux quadroctaédres ou en petites tables à bases carrées; ils sont rarement incolores, le plus souvent ils ont une teinte d'un bleu indigo, ou d'un gris d'acier joint à un éclat semi-métallique, quelquefois à un éclat adamantin très vif. Ces petits cristaux dérivent d'un quadroctaèdre de $126^{\circ} 22'$. Il sont clivables parallèlement aux faces de cet octaèdre, et, de plus, dans le sens de la base commune des pyramides dont il est l'assemblage. Ils sont transparents, ou au moins translucides, et paraissent généralement bleus, lorsqu'on les place entre l'œil et une vive lumière. Les faces de l'octaèdre sont souvent striées parallèle-

ment aux côtés de la base. Ils ont une densité de 3,8, une dureté qu'on peut représenter par 5,5; ils sont infusibles par eux-mêmes. Avec le Borax, ils se comportent comme ceux de l'espèce précédente. De ces cristaux on ne retire, par l'analyse, que de l'acide titanique; et comme il en est de même de l'espèce suivante, la Brookite, quelques auteurs pensent que ces trois minéraux, le Rutile, l'Anatase et la Brookite, ont la même composition chimique, et par conséquent réalisent un cas fort remarquable de trimorphisme. Cette opinion toutefois est loin d'être démontrée: il n'est pas certain que le Titane soit au même degré d'oxydation dans les trois substances, et Berzélius a émis l'idée que l'Anatase pouvait être l'oxyde bleu de Titane ou le protoxyde de Titane.

L'Anatase, beaucoup moins répandu dans la nature que le Rutile, se rencontre en cristaux implantés dans les fissures des Granites et Micaschistes alpins, avec l'Orthose ou l'Albite, et avec la Chlorite, la Craitonite ou le Fer oligiste titanifère. C'est ainsi qu'on le trouve au hameau de la Villlette, commune de Vaujani en Oisans, ainsi qu'à la gorge de la Selle, commune de Saint-Christophe. Il existe aussi dans les roches de la Tête-Noire, vallée de Chamouny; dans celles du Saint-Gothard, de Baréges dans les Pyrénées, du Cornouailles en Angleterre. Enfin, il se rencontre encore en cristaux roulés à Villarica, au Brésil, au milieu des sables qui renferment l'Or et le Diamant.

3. BROOKITE, Lévy. Anciennement Titane oxydé rouge lamelliforme. Minéral d'un rouge brunâtre, comme le Rutile, en petites tables prismatiques, aiguës, modifiées sur leurs angles et sur leurs bords, et implantées de champ sur les roches de la Tête-Noire au Mont-Blanc, sur celles de Saint-Christophe en Oisans, et aussi sur celles du Snowdon dans le pays de Galles. Confondu d'abord avec le Rutile, il en a été séparé par Lévy, qui a montré que ses formes se rapportaient au système rhombique, et dérivait d'un prisme droit rhomboïdal de 100° environ. — Dureté, 5,5. Densité, 5,5. Composé d'oxyde titanique et d'une petite quantité d'oxyde de Fer. (DEL.)

*TITANEPHILIUM (τίτανος, chaux; φίλιον,

vestibule). BOT. CR.—Genre de Phycées de la tribu des Corallinées (Nardo in Nacc. Alg. Adr., 1828). (E. BA.)

*TITANIA (, nom mythologique). INS.—Genre de la tribu des Pyralides, de la famille des Lépidoptères nocturnes, suivant Hubner (Cat., 1816). (E. D.)

*TITANIE. *Titania*. BOT. PH.—Genre de la famille des Orchidées, tribu des Pleurothallées, formé par M. Endlicher (*Prodr. Flor. Norf.*, 31) pour une petite plante de l'île Norfolk, à fleurs rouges très petites, voisine, par ses caractères, des genres *Dienia* Lindl. et *Malaxis* Swartz. C'est le *Titania miliata* Endl. (D. G.)

TITANOKÉRATOPHYTE. *Titanokera-tophyton* (τίτανος, chaux; κέρατος, corne; φύτον, plante). POLYP.—Nom donné par Boërhaave à ses *Gorgones*. Voy. ce mot. (E. BA.)

*TITANUS (τίτανος, chaux). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, établi par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, I, 124, 133), et qui a pour type le *T. giganteus* Lin., espèce qui est propre à Cayenne. (C.)

TITHON. INS.—Espèce de Lépidoptère du genre SATYRE. Voy. ce mot. (E. D.)

TITHONIE. *Tithonia* (nom mytholog.). BOT. PH.—Genre de la famille des Composées sénécionidées, formé par Desfontaines (*in Juss. Gen. plant.*, p. 189) pour des plantes herbacées vivaces et annuelles du Mexique, auparavant comprises parmi les *Helianthus*, à capitules solitaires de fleurs jaunes ou orangées, rayonnés. Le type du genre est le *T. tagetiflora* Desf. (D. G.)

TITHYMALOIDES, Tournef. BOT. PH.—Synonyme du genre *Pedilanthus* Neck, qui lui-même est un démembrement du grand genre *Euphorbia* Linné. (D. G.)

TITHYMALUS, Tourn. BOT. PH.—Premier nom du groupe qui est devenu le genre *Euphorbia* Linné, type de la famille des Euphorbiacées. (D. G.)

TITIRE. INS.—Nom vulgaire du *Satyrus Bathseba*. (E. D.)

TITTMANIE. *Tittmania* (nom d'homme). BOT. PH.—Genre de la famille des Bruniacées, formé par M. Ad. Brongniart (*in Ann. sc. nat.*, 1^{re} sér., vol. VIII, p. 386, tab. 33, fig. 2) pour un sous-arbrisseau du cap de Bonne-Espérance. Cette plante est le *T. latrifolia* Brong. — Le genre proposé sous le

même nom par M. Reichenbach rentre comme synonyme dans les *Vandellia* Linné, famille des Scrophularinées. (D. G.)

***TITUBÆA** (*titubans*, chancelant). INS.— Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Clytrides Clythridées, établi par Lacordaire (*Monogr. des Col. subp. de la fam. des Phytophages*, 1848, p. 141), et qui renferme 16 espèces. Nous citerons comme espèce type de ce genre le *Clytira sex maculata* F., qui se rencontre en Europe et en Asie. (C.)

TITYRA. OIS.— Nom générique latin des *Bécardes*, dans la méthode de Vieillot. (Z. G.)

***TITYRINÉES**. *Tityrinae*. OIS.— Sous-famille des *Muscicapidées*, fondé par G.-R. Gray et renfermant les genres *Tityra* et *Pachyrhynchus*. (Z. G.)

***TITYUS** (nom propre). ARACHN.— Sous ce nom M. Koch désigne, dans son *Die Arachniden*, un nouveau genre de l'ordre des Scorpionides, dont les représentants sont le *Tityus hottentota* Koch, et le *Tityus* (*Scorpio*) *bahiensis* Perty. (H. L.)

***TLANOMA** (*τλάμων*, patient). INS.— Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Alticides, proposé par Motchoulsky (*Mém. de la Soc. impér. des nat. de Mosc.*, 1845, t. XVII, p. 108), et qui a pour type une espèce de la Daourie, la *T. splendens* Mot. (C.)

***TLASIA**. INS.— Genre de la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Germar (*Revue entomologique de Silbermann*, t. IV, p. 72) sur une espèce du cap de Bonne-Espérance, le *T. brunnipennis* Germ. (B. L.)

***TMESISTERNUS** (*τμηστής*, section; *στέρον*, sternum). INS.— Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Latreille (*Rég. anim. de Cuv.*, t. V) et composé de dix-huit espèces appartenant pour le plus grand nombre à l'Océanie. Types : *T. variegatus*, *tineatus* et *sulcatus* F. (CAL-LIDIUM). (C.)

***TMESORHINA** (*τμηστής*, section; *ῥίη*, nez). INS.— Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophiles, établi par Westwood, et qui se compose de trois espèces des côtes de la Guinée. Le type est le *T. iris* (CETONIA). (C.)

***TMETOTHIRIPS** (*τμητώ*, couper; *θριψ*,

genre d'Insecte). INS.— Genre de la famille des Thripsides, de l'ordre des Thysanoptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*) aux dépens du genre Thrips. Le type est le *T. subaptera* Halid. (B. L.)

***TMOLUS** (*τμολός*, nom propre). INS.— L'une des nombreuses subdivisions du genre *Papilio*, d'après Hubner (*Cat.*, 1819). (E. D.)

***TOANABO**, Aubl.—Synon. de *Ternstræmia* Mutis, famille des Ternstræmiacées.

TOBINIA, Desv. BOT. PH.—Synonyme de *Zanthoxylon* Kunth, section des *Fagara* Lin., famille des Zanthoxylées. (D. G.)

TOCOCA. *Tococa*. BOT. PH.— Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, établi par Aublet (*Guian.*, vol. I, pag. 438, tab. 174) pour des arbrisseaux du Brésil et de la Guiane. Le type du genre est le *Tococa Guianensis* Aubl. De Caudolle en avait décrit (*Prodr.*, vol. III, pag. 165) 5 espèces; plus récemment ce nombre a été augmenté de 11 nouvelles, décrites, en majeure partie, par M. Bentham. (D. G.)

TOCOYÈNE. *Tocoyena*. BOT. PH.— Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cinchonacées, tribu des Gardeniées, créé par Aublet (*Guian.*, vol. I, p. 131, tab. 50) pour des arbrisseaux et sous-arbrisseaux de l'Amérique tropicale. Le type du genre est le *Tocoyena longiflora* Aubl. On en connaît trois espèces. (D. G.)

***TOCRO**. *Odontophorus*. OIS.— Genre établi par Vieillot dans la famille des Perdrix. *Voy. PERDRIX*. (Z. G.)

***TODAROA**. *Todaroa*. BOT. PH.— Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Sésélinées, formé par M. Parlatore (*in Webb. et Berthel. Phytograph. Canar.*, vol. I, pag. 155, tab. 74) pour le *Pucedanum aureum* Soland., plante qui croit à Ténériffe dans les fentes des rochers, et qui a reçu de M. Parlatore le nom de *Todaroa aurea*.

Récemment MM. A. Richard et H. Galetti ont proposé sous ce même nom (*Orchidographie mexicaine, Annal. des sc. natur.*, 3^e série, 1845, pag. 15) un genre nouveau pour une Orchidée du Mexique, à laquelle ils ont donné le nom de *Todaroa micrantha*. Mais il est évident que le nom de ce genre fait double emploi avec celui de M. Parlatore, et que, celui-ci étant conservé, le genre

de MM. A. Richard et Galeotti devra recevoir une autre dénomination. (D. G.)

TODDALIE. *Toddalia*. BOT. PH.—Genre de la famille des Zanthoxylées, créé par Jusieu (*Genera plant.*, pag. 371), et dans lequel entrent des arbrisseaux indigènes de l'Asie tropicale, des îles Mascareignes, de Madagascar, et des îles de l'océan Indien. On en connaît aujourd'hui huit espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Toddalia aculeata* Pers. (D. G.)

***TODIDÉES.** *Todidæ* (*Todus*, nom de genre). OIS.—Famille établie par G.-R. Gray dans sa tribu des *Fissirostres*, de l'ordre des Passereaux. (Z. G.)

TODIER. *Todus*. OIS.—Genre de la famille des Todidées, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec allongé, plus large que haut, entouré de longs poils à la base; des mandibules minces, la supérieure terminée en pointe et offrant une arête distincte, l'inférieure obtuse, tronquée; des narines petites, ovales, couvertes d'une membrane; des pieds médiocres; quatre doigts, trois en avant, l'interne uni jusqu'à la deuxième articulation, l'externe jusqu'à la troisième.

Ce genre, depuis Linné, qui en est le créateur, n'a subi aucune modification; seulement beaucoup d'espèces qui lui étaient étrangères en ont été successivement retirées. M. Temminck n'en a admis qu'une seule et G. Cuvier en cite deux. Tout récemment, M. de Lafresnaye, dans un excellent travail qu'il a inséré dans la *Revue zoologique* pour 1847, p. 326, a reconnu que, sous le nom de *Todus viridis*, les auteurs avaient confondu plusieurs espèces. Il admet, comme parfaitement distincts, le **TOD. VERT**, *T. viridis* Lafr. (Soane. *Voy. of Jam.*, pl. 263, fig. 1), de la Jamaïque; le **TODIER DE SAINT-DOMINGUE**, *T. Dominiensis* Lafr. (Buffon, *pl. enl.*, 585, fig. 2, et Vieillot, *Galerie des Oiseaux*, pl. 124), de Saint-Domingue et de la Martinique; le **TODIER DE PORTO-RICO**, *T. Portoricensis* Lesson, *T. multicolor* Gould (*Gen. Av.*, et d'Orbigny, *Oiseaux de Cuba*, pl. 22), de Porto-Rico et de Cuba; et le **TODIER MEXICAIN**, *T. Mexicanus* Lesson, du Mexique.

Les Todiers vivent, dit-on, à la manière des Moucherolles. Le Todier vert de Saint-Domingue, connu dans ce pays sous le nom de *Perroquet de terre*, à cause de sa belle

couleur verte et de l'habitude qu'il a de se tenir presque toujours sur le sol, est le seul dont on connaisse à peu près les mœurs. Cette espèce vit de Mouches et autres Insectes qu'elle attrape en volant. Son vol est de peu d'étendue et, lorsqu'elle est au repos, elle porte la tête très en arrière et le bec verticalement, en sorte que son attitude a alors quelque chose de stupide. Elle place son nid à terre, sur le bord des rivières, dans des crevasses. D'autres fois, elle choisit un tuf tendre, y fait un trou au moyen de son bec et de ses pieds, lui donne une forme ronde et un fond évasé, et en garnit les parois avec de la mousse, de la paille, du coton et des plumes. Sa ponte est de quatre œufs d'un gris bleu, tacheté de jaune foncé. Pendant l'époque des amours, le mâle a un petit ramage assez agréable; dans toute autre saison, il n'a qu'un cri triste qu'il répète fort souvent. (Z. G.)

***TODINÉES.** *Todinæ*. OIS.—Sous-famille établie par G.-R. Gray dans la famille des *Todidæ*, et fondé sur le genre *Todus* qui seul en fait partie. (Z. G.)

TODIRAMPHE. *Todiramphus*. OIS.—Genre établi par M. Lesson dans la famille des Martins-Pêcheurs. *Voy. MARTIN-PÊCHEUR*. (Z. G.)

***TODIROSTRE.** *Todirostrum*. OIS.—Genre de la famille des *Muscicapidées*, dans l'ordre des Passereaux, établi par M. Lesson sur des espèces que l'on avait rangées parmi les Todiers. M. Lesson n'a admis dans ce genre que deux espèces: le **TODIROSTRE CENDRÉ**, *T. cinereum* Lesson, *Todus cinereus* Briss. (Buffon, *pl. enl.*, 585, fig. 3), du Brésil et de la Trinité, et le **TODIROSTRE TACHETÉ**, *T. maculatum* Lesson, *Todus maculatus* Dum., pl. 4, de la Guiane et de Cayenne. — A ces deux espèces, M. de Lafresnaye, dans un essai monographique de ce genre (*Revue zoologique*, 1846, p. 360), réunit onze autres espèces. (Z. G.)

TODUS. OIS.—Nom générique des Todiers dans la méthode de Linné. (Z. G.)

TOFIEDIE. *Tofieldia*. BOT. PH.—Genre de la famille des Mélanthacées ou Colchicacées, créé par Hudson (*Fl. Angl.*, 157) pour des plantes herbacées vivaces, propres aux parties septentrionales et aux montagnes de l'Europe, surtout de l'Amérique du Nord. M. Kunth en décrit (*Enumer.*, vol. IV,

pag. 163) dix espèces, dont la plus connue est la *Tofieldie des marais*, *Tof. palustris* Huds. (*Narthecium calyculatum* Lam.), assez commune en France. (D. G.)

***TOLARENTA**. REPT.—Nom donné par M. Gray à des Geckos. (P. G.)

***TOLI**. POISS.—Nom spécifique d'une Alose estimée à Pondichéry, l'*Alausa Toli* Val. (E. BA.)

***TOLLATIE**. *Tollatia*. BOT. PH.—M. Endlicher propose ce nom en remplacement de celui d'*Oxyura*, que De Candolle a donné (*Prodrom.*, vol. V, pag. 693) à un genre de la famille des Composées, tribu des Sénecionidées, section des Madiées, dans lequel entre une seule espèce, plante annuelle de la Californie, à feuilles pinnatifides, ciliées; à capitules rayonnés de fleurs jaunes. Cette plante, nommée par De Candolle *Oxyura chrysanthemoides*, deviendrait le *Tollatia chrysanthemoides* Endl. (D. G.)

***TOLMIEE**. *Tolmiza*. BOT. PH.—Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Saxifragées, formé par MM. Torrey et Asa Gray (*Flor. of North.-Amer.*, vol. I, p. 582) pour une plante herbacée vivace, de l'Amérique septentrionale. Cette espèce, regardée successivement comme un *Tiarella* par Pursh, comme un *Heuchera* par M. Hooker, devient le *Tolmiza Menziesii* Torr. et Gr. — Le genre *Tolmiza* Hook. (*Flor. bor. Amer.*, vol. II, pag. 44) est synonyme de *Cladotamnus* Bunge, de la famille des Pyrolacées. (D. G.)

***TOLPIDE**. *Tolpis*. BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, qui a été proposé d'abord par Adanson (*Famil. des plant.*, vol. II, p. 112), pour le *Crepis barbata* Lin. (*Drepania barbata* Desf.), plante herbacée annuelle, de la région méditerranéenne, commune dans nos départements méridionaux. C'est une jolie plante, cultivée quelquefois comme espèce d'ornement. (D. G.)

TOLU. BOT. PH.—Le baume de ce nom, ainsi nommé de la ville de Tolu, dans la province de Carthagène, est le produit du *Myrospermum toluiferum* A. Rich. *Voy. MYROSPERME*. (D. G.)

TOLUIFERA, Lin. BOT. PH.—Synonyme de *Myrospermum* Jacq., sous-genre *Myroxylon* Mutis, famille des Légumineuses-Cæsalpiniées. Le *Toluisera* de Loureiro est rapporté comme synonyme au genre *Loureira*

Meisn., de la famille des Burséracées. (D. G.)

***TOLYPE** (τολύπη, pelote). INS.—Hubner (*Cat.*, 1816) a créé, sous ce nom, un groupe de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycides. (E. D.)

TOLYPEUTES (τολύπίτω, tordre). MAM.—En prenant pour type le *Dasyppus tricoloratus*, Illiger avait établi, sous ce nom, parmi les Édentés, un sous-genre de Tatous qui n'a pas été adopté. (E. BA.)

***TOLYPOTHRIX** (τολύπη, laine; θρίξ, filament). BOT. CR.—(Phycées.) Genre établi par Kutzing dans la tribu des Calotrichées et aux dépens du genre *Calothrix* d'Agardh. Ces plantes forment de petites touffes nageant dans les eaux douces, quelquefois mêlées aux plantes aquatiques. On en connaît quinze à vingt espèces. Une des plus élégantes est le *T. distorta* Kg., *Calothrix* Ag., dont les touffes, préparées sur papier, prennent une teinte d'un vert très agréable. (BRÉB.)

***TOMANTHÉE**. *Tomanthea*. BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Cynarées, établi par De Candolle (*Prod.*, vol. VI, pag. 564) pour une plante herbacée vivace, presque acaule, de la Perse, le *Tom. Aucheri* DC., dont M. Boissier fait son *Phaeopappus leuzeoides*. (D. G.)

***TOMASPIS** (τέμνος, échanuré; ασπίς, bouclier). INS.—Genre de la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères, établi aux dépens des *Cercopis* par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères, Suites à Buffon*). Le type est le *Cercopis furcata* Germ., du Brésil. (BL.)

TOMATE. *Lycopersicum* (λύκος, loup; περσικά, pêches; quasi *Persica Lupina*, Tourn.). BOT. PH.—Tournefort, avec ce tact exquis pour les affinités génériques qui a rendu tant de services à la science, avait formé un genre distinct et séparé pour les Tomates (*Instit. rei herbar.*, p. 150, tab. 63). Linné réunit ce genre aux *Solanum*. Mais M. Dunal (*Solan.*, p. 109, tab. 3) et, après lui, tous les botanistes de nos jours ont séparé de nouveau ce que Linné avait confondu, et ils ont rétabli le genre *Lycopersicum* Tourn. Ce genre est formé de plantes herbacées, propres à l'Amérique tropicale, mais extrêmement répandues aujourd'hui dans nos jardins potagers; dont la tige est droite ou couchée; dont les feuilles sont

découpées-pennées. Les fleurs de ces végétaux sont portées en nombre variable sur des pédoncules extra-axillaires, qui proviennent d'un singulier déplacement de l'axe, et chacune a un pédicule articulé au-dessous d'elle, qui se réfléchit plus tard; elles présentent un calice à 5-6 divisions profondes; une corolle rotacée, à limbe plissé, 5-6 lobé; 5 ou 6 étamines à filet très court, et dont les anthères oblongues-coniques, soudées entre elles par l'intermédiaire d'un prolongement membraneux terminal, s'ouvrent par une fente longitudinale à leur face interne, caractère qui distingue au premier coup d'œil ce genre des *Solanum*; un ovaire à 2-3 loges, renfermant chacune de nombreux ovules, surmonté d'un style simple, que termine un stigmate obtus, obscurément bilobé. A ces fleurs succède une baie bi-triloculaire, qui renferme des graines nombreuses, réniformes, à tégument pulpeux-velu. Ce nombre des parties de la fleur et des loges du fruit qui caractérise les Tomates spontanées, augmente plus ou moins dans ces plantes, à l'état cultivé, par l'effet de la soudure constante de deux ou plusieurs fleurs. Il en résulte une monstruosité singulière par suite de laquelle le fruit devient, à l'intérieur, pluriloculaire, et à l'extérieur très irrégulier, relevé de côtes et de bosselures, en même temps qu'il acquiert un volume bien supérieur à celui qui lui est naturel.

La TOMATE COMESTIBLE, *Lycopersicum esculentum* Dunal (*Solanum Lycopersicum* L.) est aujourd'hui l'une des plantes les plus répandues dans nos potagers. Elle est annuelle. Sa tige s'allonge assez pour qu'on soit obligé de la soutenir et d'arrêter même son développement après un certain terme. Toute la plante est velue. Ses feuilles sont inégalement pinnatiséquées, à segments incisés, un peu glauques en dessous. Ses fleurs sont jaunes et ses fruits d'un rouge vif. Tout le monde connaît l'usage journalier qu'on fait de ces fruits, à cause de leur suc d'une acidité agréable, qui entre dans presque tous les mets comme assaisonnement. On emploie principalement ce suc à l'état frais pendant tout le temps que la plante donne et mûrit ses fruits, c'est-à-dire une grande partie de l'été, et jusqu'aux gelées. Mais on en fait aussi des extraits

plus ou moins concentrés, qu'on réduit même à l'état de pâte sèche, pour les besoins du reste de l'année. La Tomate est extrêmement féconde et elle ne cesse de donner du fruit jusqu'à sa mort. Dans le midi de la France et de l'Europe, on la sème au printemps, en pleine terre, dans des trous espacés de 6 ou 8 décimètres, ou bien sur une couche ou dans une planche soigneusement préparée dans un coin abrité du jardin. Sous le climat de Paris, le semis se fait toujours sur couche et sous châssis, dès le premier printemps; on repique ensuite le jeune plant en pleine terre dès que les gelées tardives ne sont plus à redouter. On espace les pieds de 6 à 8 décimètres. On soutient la plante au moyen d'un tuteur quelconque, et l'on arrête sa hauteur à un mètre environ, en pinçant l'extrémité de sa tige. Vers le commencement de l'automne, on effeuille afin d'amener les fruits à une parfaite maturité. On donne des arrosements abondants pendant les chaleurs de l'été. En semant dès le mois de janvier et en élevant la plante sur couche, d'abord sous châssis et plus tard sous cloche, on obtient des tomates mûres dès la fin du mois de juin. On possède dans les jardins plusieurs variétés de Tomates. Un fait curieux dans la culture de cette plante consiste dans la réussite parfaite de sa greffe sur la Pomme de terre; cette opération permet d'obtenir simultanément une récolte de fruits et de tubercules. (P. D.)

* TOMELLA (diminutif de $\tau\omicron\mu\eta$, section, coupure). MOLL.—Genre de Gastéropodes du groupe des Pourpres, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (E. BA.)

* TOMELLA ($\tau\omicron\mu\eta$, division). INS.—M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830) indique, sous ce nom, un genre de Diptères, adopté par M. Macquart. (E. D.)

TOMEX, Forsk. BOT. PH.—Synonyme du genre *Dobera* Juss., dont la place dans la série des familles végétales n'est pas encore déterminée.—Un autre genre de même nom proposé par Thunberg est rapporté comme synonyme au g. *Tetranthera* Juss., dans la famille des Laurinées. (D. G.)

* TOMICEPHALUS ($\tau\omicron\mu\eta$, section; $\kappa\epsilon\varphi\alpha\lambda\eta$, tête). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Élatérides, établi par Latreille (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. III,

p. 150) sur une espèce du Brésil, la *T. sanguinicollis* Latr. (C.)

TOMIGÈRE. *Tomigerus* (τομή, coupure; *gero*, je porte). MOLL. — (Spix, *Test. Brasil.*, 1827). — Voy. TOMOGÈRE. (E. BA.)

TOMIQUE. *Tomicus* (τομήκος, coupant), Latreille (*Rég. anim. de Cuv.*, V, 92). INS. — Synonyme de *Bostrichus* Fabricius. (C.)

***TOMMASINIE.** *Tommasinia* (dédié à un botaniste italien de nos jours). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Angéliées, créé par M. Bertoloni (*Flor. Ital.*, vol. III, p. 414) pour l'*Angelica verticillaris* Lin., plante du Piémont. Son type est le *Tommasinia verticillaris* Bertol. M. Boissier en a fait connaître deux autres espèces. (D. G.)

TOMOGÈRE. *Tomogeres* (τόμος, incision; *gero*, je porte). MOLL. — Dénomination générale créée par Montfort (*Conchyl. Syst.*, II, 359) avant que Lamarck ait choisi celle d'*Anastome*; cette dernière a cependant prévalu. Voy. ANASTOME. (E. BA.)

TOMOMYZE. *Tomomyza* (τόμος, article; *μύξα*, mouche). INS. — Wedmann (*N. Dipt. Gen.*, 1820) indique, sous ce nom, un genre de Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Anthraciens, qui ne comprend qu'une seule espèce, le *T. anthracoides*, propre au cap de Bonne-Espérance. (E. D.)

***TOMOPTÈRE.** *Tomopterus* (τόμος, troncature; *πτερόν*, aile). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Serville (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. II, p. 544) et composé de deux espèces du Brésil, les *T. staphylinus* S. et *pretiosus* New. (C.)

***TOMOPTERNA** (τόμος, incision; *πτερόν*, talon). EPT. — MM. Duménil et Bibron, qui ont créé ce nom, le donnent comme synonyme de celui de *Pyxicéphale*, proposé antérieurement par M. Tschudi pour un genre de Batraciens raniformes. (P. G.)

***TONABEA**, Juss. BOT. PH. — Synonyme de *Termostæmia* Mutis, de la famille des *Termostæmiacées*. (D. G.)

***TONEA**, L. C. Rich. BOT. PH. — Syn. du genre *Bertholletia* Humb. et Bompl., de la famille des Myrtacées, sous-ordre des *Lecythidées*. (D. G.)

***TONGUÈRE.** *Tonguea*. BOT. PH. — M. Endlicher change en ce nom (*Gen.*, n° 4905,

1^{er} suppl.) celui de *Pachypodium*, donné par MM. Webb et Berthelot (*Phytogr. canariens.*, vol. I, p. 75) à un genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Notorhizées, tribu des Sisymbriées. Ce genre démembré des *Sisymbrium* de Linné a pour types principaux : le *Sisymbrium Columnæ* Lin., espèce du midi de la France et de l'Europe; le *Sisymbrium Pannonicum* Jacq., etc. Le nom de *Pachypodium* ne pouvait être conservé à ce genre, puisqu'il avait été donné déjà antérieurement par M. Lindley (*Bot. Regist.*, t. 1321), à un genre de la famille des Apocynées, qui a été admis. (D. G.)

***TONIA.** ÉCUIV. — Genre de Stellérides indiqué par Gray (*Ann. of nat. Hist.*, 1840).

***TONICHA.** MOLL. — Genre de Cyclobranches indiqué par Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (E. BA.)

TONINE. *Tonina*. BOT. PH. — Genre de la famille des Eriocaulonées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. II, p. 856, t. 330) pour une plante aquatique des parties tropicales de l'Amérique. Cette plante est le *Tonina fluviatilis* Aubl. (D. G.)

TONNE. *Dolium*. MOLL. — La forme de la coquille, qui est mince, ventrue, bombée, presque toujours globuleuse et cerclée transversalement, a indiqué tout naturellement le nom de ce genre. Reconnues et distinguées par tous les anciens, sans qu'ils en aient partout donné la caractéristique, les Tonnes appartiennent aux Gastéropodes pectinibranches. Linné en faisait une section distincte des Buccins; Lamarck les érigea en genre, et les plaça près des Buccins et des Harpes. Cuvier les fit rentrer dans les Buccins comme sous-genre, adoptant, par conséquent, l'opinion générale de Linné, et suivie par M. de Blainville qui s'était d'abord écarté de cette manière de voir. Les caractères généraux de la coquille des Tonnes, ceux que présente l'animal, rapprochent, sans aucun doute, ces Mollusques des Harpes et des Buccins; mais les particularités qu'ils offrent, surtout dans la coquille, doivent cependant les faire considérer comme un genre spécial de la famille des Buccinides. Pour compléter ce que nous venons de dire de la coquille, nous ajouterons que le labre est dentelé ou crénelé dans toute sa longueur.

Les Tonnes sont peu nombreuses aujourd'hui; plusieurs sont de grande taille: leurs coquilles sont beaucoup plus légères que celles des genres voisins. On ne connaît à l'état fossile qu'un petit nombre d'espèces des terrains crétacés supérieurs et tertiaires. La Craie blanche d'Angleterre (de Sussex) renferme la seule espèce connue (*D. nodosum*) qui soit antérieure à l'époque tertiaire. Dans les terrains de cette dernière période, on n'en connaît bien qu'une espèce, le *D. triplicatum* Bon (*Buccinum pomum*, Brocchi; *Dolium denticulatum*, Desh., Expéd. de Morée). (E. BA.)

* **TONNERRE.** POISS.—Nom significatif sous lequel plusieurs peuples désignent le *Malaptérature électrique*. (E. BA.)

TONNERRE. PHYS. — *Voy.* Foudre et MÉTÉOROLOGIE.

TONSELLA, Schreb. BOT. PH. — Genre rapporté comme synonyme au *Tontelea* Aubl., dans la famille des Hippocratéacées. (D. G.)

TONTANEA, Aubl. BOT. PH. — Genre rapporté comme synonyme au *Coccyseptum* Swartz, dans la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cinchonacées, tribu des Gardeniées. (D. G.)

TONTELÉE. *Tontelea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Hippocratéacées, formé par Aublet (*Guian.*, vol. I, p. 31) pour des arbres ou arbrisseaux quelquefois grimpants, indigènes de l'Amérique tropicale. Le type du genre est le *Tontelea scandens* Aubl. (D. G.)

TOPAZA, G.-R. Gray. OIS. — Synonyme de *Polytmus* Boié. — Division de la famille des Oiseaux-Mouches. *Voy.* COLIBBI. (Z. G.)

TOPAZE (du grec *τοπάσιον*). MIN. — Espèce minérale établie par Werner, et composée par lui des différentes sortes de gemmes que les lapidaires nomment Topazes de Saxe, Topazes du Brésil, et Topazes de Sibérie; il ne faut pas confondre cette espèce avec la Topaze dite orientale, qui est un corindon hyalin. Haüy a fait voir qu'il fallait y réunir, comme simple variétés, deux substances qui avaient été considérées comme des espèces distinctes, et dont l'une a reçu le nom de Pycnite, et l'autre celui de Pyrophyssalite. Les caractères communs aux variétés de l'espèce, telle qu'elle est composée aujourd'hui, se tirent de la composition chimique, de la cristallisation, de la densité et de la dureté. Les Topazes sont

des substances vitreuses, assez dures pour rayer le Quartz, pesant spécifiquement 3,5 environ, toujours cristallisées, et se clivant avec une netteté remarquable dans une seule direction, perpendiculaire à l'axe des cristaux. L'éclat du plan du clivage est si vif, qu'il suffit pour faire reconnaître une Topaze. Ses formes cristallines dérivent d'un prisme droit à base rhombe de 126° 19'. C'est un fluosilicate d'alumine, dont l'analyse a fourni à Berzélius: 59 % d'alumine, 33 de silice, et 8 d'acide fluorique; cette composition n'a pas encore pu être rapportée à une formule que l'on puisse adopter comme vraisemblable. Les Topazes sont infusibles au chalumeau; avec le borax, elles se dissolvent lentement en un verre incolore. Elles possèdent deux axes de double réfraction, et l'angle des axes est sujet à varier d'un échantillon à l'autre par suite de changements dans la composition. Celles qui sont colorées manifestent un polychroïsme sensible, c'est-à-dire donnent des couleurs différentes par transmission, selon les sens dans lesquels la lumière les traverse. Certaines Topazes, celles du Brésil, entre autres, sont phosphorescentes quand on projette leur poussière sur un fer chaud. Toutes les variétés de l'espèce, la pyrophyssalite exceptée, possèdent en outre la propriété de s'électriser par la chaleur; et ce qu'il y a de remarquable sous ce rapport, c'est que les pôles électriques sont en partie centraux (ou situés dans l'axe), en partie extérieurs, ceux-ci étant tous de même signe; il résulte de cette circonstance que ces cristaux ne doivent point offrir de formes hémihédriques à faces inclinées, et que leurs formes ont la symétrie ordinaire des prismes droits à base rhombe. La vertu électrique est surtout très sensible dans les Topazes du Brésil et de la Sibérie. Celles de Saxe la possèdent à un faible degré, et elles ont besoin d'être isolées pour la manifester. Les Topazes s'électrisent aussi avec une grande facilité par le frottement ou par la simple pression. Quand elles sont incolores, elles sont isolantes et conservent leur électricité très longtemps.

Les variétés de formes qu'elles présentent sont assez nombreuses. On peut les rapporter à trois types principaux: le prisme rhombique droit, l'octaèdre rectangulaire,

et l'octaèdre rhombique. Ce sont en général des prismes rhomboïdaux, striés longitudinalement, et terminés tantôt par des sommets en coin ou en biseau à arête horizontale (Topazes de Sibérie), tantôt par des sommets pyramidaux (Topazes du Brésil), ou par des faces horizontales, entourées d'un anneau de facettes obliques (Topazes de Saxe).

Les Topazes peuvent se subdiviser en trois sous-espèces ou variétés principales : la *Topaze gemme*, la *Topaze pycnite*, et la *Topaze pyrophyssalite*.

1. **TOPAZE GEMME**; la véritable Topaze du commerce. En prismes striés ou cannelés longitudinalement; en morceaux roulés et arrondis par frottement. Les cristaux de cette sous-espèce acquièrent quelquefois un volume considérable; on en cite dont le diamètre est de 8 à 10 centimètres, et d'autres dont la longueur est d'environ 15 à 16 centimètres : on a trouvé aussi des Topazes roulées de la grosseur du poing. Les plus remarquables sous ce rapport sont les Topazes de Sibérie et celles du Brésil. La Topaze gemme est toujours transparente ou translucide, avec des couleurs assez variées. Elle a un éclat vitreux très sensible, et susceptible d'être rehaussé par le poli et par la taille. On peut partager ses variétés de couleur en trois séries distinctes, dont chacune comprend plusieurs teintes différentes, et dont les types se rapportent aux trois principales localités dans lesquelles la Topaze a été observée jusqu'à présent.

Topazes du Brésil, jaunes roussâtres, rouges ou violettes. Leur teinte la plus habituelle est le jaune foncé tirant sur l'orangé : c'est la couleur par excellence de la Topaze. L'intérieur de ces cristaux est souvent rempli de glaçures qui les déparent, et leur contour déformé par de nombreuses cannelures. C'est néanmoins à cette division qu'appartiennent les Topazes les plus estimées dans le commerce. Les sous-variétés de couleur sont : la jaune, l'orangée, la jonquille, la rose pourprée (Rubis du Brésil des lapidaires), la rose ou la violette pâle (Rubis balai de quelques uns). On trouve souvent au Brésil des cristaux de Topaze rose ou d'un violet améthyste, engagés dans des cristaux limpides de Quartz hyalin. Les Topazes d'un beau violet ont une assez grande

valeur. Il est rare d'avoir naturellement des Topazes de cette teinte; mais on y supplée en communiquant artificiellement cette couleur aux Topazes roussâtres d'un jaune foncé. Il suffit pour cela de leur faire subir un grillage modéré dans un bain de sable. On donne à ces Topazes artificielles le nom de Topazes brûlées, et l'on réserve celui de Rubis du Brésil pour les Topazes qui sont naturellement rouges.

Topazes de Saxe, jaunes paille, d'un jaune languissant ou d'un blanc jaunâtre. Les cristaux de cette variété sont peu volumineux; ce sont ordinairement des prismes fort courts, ayant au plus dix à onze millimètres de diamètre.

Topazes de Sibérie, blanches, bleuâtres ou verdâtres. Ces variétés acquièrent souvent un volume considérable. On distingue parmi elles les sous-variétés suivantes : la Topaze blanche ou incolore (de la Daourie, de l'Écosse, du Brésil et de la Nouvelle-Hollande); la Topaze bleuâtre, d'un beau bleu céleste, qui la fait ressembler à l'Aigue marine; la Topaze bleu-verdâtre, en prisme avec un anneau de facettes autour des bases. Cette dernière variété se trouve au mont Odontchélon en Daourie. Les habitants du pays lui donnent le nom de Dent de Cheval. La Topaze incolore et limpide, du Brésil, est appelée *Goutte d'eau* par les Portugais : on la trouve en morceaux roulés dans le lit des rivières, au milieu d'un conglomérat semblable au Cascalho des mines d'Or et de Diamant. Elle a un éclat assez vif, quand elle est parfaite et taillée convenablement, et l'on a même essayé plusieurs fois de la faire passer pour un Diamant de qualité inférieure.

2. **TOPAZE PYCNITE**. Béril schorliforme; Leucolithe d'Altenberg. En cristaux blancs opaques, présentant la forme de prismes rhomboïdaux avec un rang de facettes autour des bases, et plus fréquemment en longues baguettes ou en prismes cylindroïdes non terminés, opaques, d'un blanc jaunâtre ou d'une teinte violette, chargés de cannelures longitudinales, et très fragiles dans le sens latéral. La Pycnite se rencontre à Altenberg en Saxe, dans un Greisen composé de Quartz gris et de Mica argentin, et formant un lit de plusieurs pouces d'épaisseur, subordonné au Micaschiste. On en

trouve aussi à Schlackenwald en Bohême, en cristaux blancs assez semblables au Béril des environs de Limoges, avec Wolfram et Cassitérite, au milieu du Gneiss. Enfin elle existe aussi en Sibérie, en Norvège, et même en France dans les Pyrénées.

3. **TOPAZE PYROPHYSALITE**, Hisinger et Berzélius. Topaze prismatoïde de Haüy. En masses ou cristaux informes, de couleur blanche ou verdâtre, offrant quelques indices de structure, et, entre autres, un clivage d'une assez grande netteté. Les caractères physiques de cette variété s'accordent assez bien avec ceux de la Topaze gemme, à l'occasion de celui qui se tire de la pyroélectricité. L'analyse qu'en a faite Berzélius confirme la légitimité du rapprochement. La Pyrophysalite se trouve en cristaux groupés, associés au Talc et à la Fluorine, au milieu du granite de Finbo et de Bredbo, près de Fahlun en Suède. Elle existe aussi dans le granite de Goshen, aux États-Unis, avec la Tourmaline verte et le Mica rose laminaire.

Si nous réunissons maintenant les trois variétés principales sous le rapport de leur gisement général, nous pourrions dire que les Topazes ne se sont montrées jusqu'à présent que dans deux sortes différentes de terrains : 1° en cristaux implantés dans les cavités des roches de cristallisation, massives ou schisteuses, et dans les filons qui traversent ces mêmes roches (Sibérie, Saxe et Bohême, Écosse, Brésil); associés le plus ordinairement au Quartz, au Mica, à la Tourmaline, au Béril, à la Fluorine, à l'Étain oxydé, au Wolfram, etc. 2° En morceaux roulés, au milieu des terrains d'alluvion anciens, avec d'autres substances, telles que la Cymophane, l'Euclase, etc. C'est ainsi qu'on les trouve au Brésil, dans le district de Serro-do-Frio, aux environs de Villarica; en Écosse, dans l'Aberdeenshire; à Eibenstock en Saxe, etc. (DEL.)

TOPAZES. ois.—Nom donné par M. Lesson à une section du genre *Colibri*. Voy. ce mot. (Z. G.)

TOPAZOLITHE (de *τοπάζιον*, Topaze; et *λίθος*, pierre). MIN.—Nom donné par Bonvoisin au Grenat d'un jaune de Topaze des vallées d'Ala et de Mussa, en Piémont. Voy. GRANAT. (DEL.)

TOPAZOSÈME (de *τοπάζιον*, Topaze;

et *σημα*, signe). MIN.—Haüy a nommé ainsi la Roche à Topazes de la Saxe, qui n'est qu'un Leptynite empâté de Topaze. (DEL.)

***TOPHODERES** (*τόφος*, tuf; *δέρη*, cou). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, division des Anthribides, publié par Schœnherr (*Gen. et spec. Curcul.*, syn., V, 150); et composé de cinq espèces exotiques, ayant pour type le *T. frenatus* Klug, Schr. (C.)

TOPINAMBOUR. BOT. PH.—Nom vulgaire de l'*Helianthus tuberosus*. Voy. HÉLIANTHE. (D. G.)

TOPOBEA, Aubl. BOT. PH.—Synonyme du genre *Blakea* Lin., de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées. (D. G.)

TOQUE. MAMM.—Nom d'une espèce du genre Macaque. Voy. ce mot. (E. BA.)

TOQUE BOT. PH.—Nom vulgaire du *Scutellaria galericulata* Lin. (D. G.)

* **TOR**. POISS.—Nom d'un Barbeau de la rivière de Mahanania et du pays d'Assam, *Barbus Tor* Val. (E. BA.)

TORBÉRITE. MIN.—Werner a nommé ainsi, en l'honneur de Torbern, la Chalkolithé ou Phosphate vert d'Urané et de Cuivre. Voy. URANE. (DEL.)

TORCHEPIN. BOT. PH.—L'un des noms vulgaires du *Pinus Mugho* Mill. (D. G.)

TORCHEPOT. ois.—Nom vulgaire donné par Buffon et M. Temminck à la Sitelle d'Europe. (Z. G.)

TORCOL. *Yunx*. ois.—Genre de la famille des Pics (Piciées), dans l'ordre des Grimpeurs, caractérisé par un bec court, droit, conique, effilé vers la pointe, sans arête distincte et à bords sans échancrures, garni à sa base de petites plumes dirigées en avant; des narines basales, en partie fermées par une membrane; des tarses médiocres, courts; une queue arrondie composée de douze rectrices souples et non usées à leur extrémité.

L'espèce type de ce genre est le Torcol d'Europe, *Yunx torquilla* Linné (Buffon pl. enl., 698), représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 31, fig. 2).

Le nom de Torcol que porte cet Oiseau et qu'il a transmis au genre, est dû à la singulière faculté qu'il a de tourner la tête de manière à avoir le cou comme tordu. Ce fait et les actes qui l'accompagnent sont ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire du Torcol. Lorsque quelque chose vient l'irriter, l'af-

fecter subitement, son premier mouvement est brusque, et il le manifeste par un déploiement considérable de la queue. Alors il a l'œil fixe, très largement ouvert; les paupières immobiles, les plumes du cou fortement appliquées l'une sur l'autre, celles du dessus de la tête hérissées, et le corps penché en avant. Dans cette attitude, on le voit, par un mouvement lent, presque imperceptible, porter son cou en avant jusqu'à ce qu'il ait acquis un degré de tension et en même temps de torsion considérable, puis le détend par un mouvement subit, en poussant un petit sifflement assez semblable à celui que fait entendre une Couleuvre, et en épanouissant la queue. Il se livre ainsi plusieurs fois de suite aux mêmes actes et paraît toujours, à la fin de ses convulsions, vouloir attaquer par un coup de tête quelque chose qui l'offusquerait. On dirait vraiment que toute la vie de cet Oiseau est dans son cou, car il est toujours le premier et le dernier à se mouvoir. Toujours un Torcol que l'on abat, quelque mutilé qu'on le suppose, agite convulsivement sa tête et son cou. On ne peut jusqu'ici donner de ce fait aucune explication satisfaisante.

Quoique le Torcol ait quelques rapports avec les Pics, cependant, comme ces derniers, il ne grimpe pas en s'élevant. Le peu de fermeté des pennes de la queue ne lui permet pas ce mouvement ascensionnel; toutefois il s'accroche au tronc des arbres et peut se maintenir longtemps dans une position verticale. Il est impuissant, en outre, à percer l'écorce avec son bec, qui est beaucoup trop faible pour cet usage. Peu d'Oiseaux de nos climats vivent aussi solitaires que lui; il émigre seul et vivrait seul toute l'année, si l'acte de la reproduction ne l'appelait auprès de sa femelle. Cette vie solitaire, loin de le rendre farouche, lui laisse son naturel peu défiant et presque stupide. Le force-t-on à abandonner une fourmillière qu'il exploitait, il se jette dans le premier arbre qu'il rencontre, demeure coi sur une branche et se laisse approcher de très près. On a dit qu'il y avait certains arbres sur lesquels il aimait à se réfugier de préférence; ceci n'est nullement vrai: tous lui sont indifférents. A l'époque de ses migrations, vers la fin du mois d'août, il est excessivement gras; mais sa chair n'est pas très délicate. A cette époque, il paraît

se nourrir presque exclusivement de Fourmis qu'il saisit autant avec son bec qu'au moyen de la langue glutineuse dont il se sert le plus souvent comme organe de toucher. On ne lui connaît qu'un cri fort monotone qu'il fait principalement entendre lorsqu'il veille sur le nid où sa femelle couve, et un petit sifflement aigu. Il niche dans les trous naturels des arbres, ou dans ceux qui ont été pratiqués par les Pics. La ponte est de six à huit œufs d'un blanc d'ivoire. Le mâle, pendant l'incubation, pourvoit à la subsistance de sa femelle.

Une autre espèce, d'Afrique, a été décrite par M. de Lafresnaye (*Mag. de Zool.*, 1833, n. 33) sous le nom de *Yunx pectoralis*. (Z. G.)

TORDA. ois.—Nom scientifique du Pingouin macroptère, considéré par M. Duméril comme générique de la division dont cette espèce serait le type. (Z. G.)

TORDEUSES. *Tortrices.* ins.—Latreille (*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*) a créé, sous cette dénomination, une tribu de la famille des Lépidoptères nocturnes, composée d'une division du genre *Phalœna* de Linné, qu'il nomme *Tortrices*, et correspondant presque entièrement à la tribu des **PLATYOMIDES** de Duponchel. Le genre principal de cette tribu est celui des *Tortrix* Linné (*voy.* ce mot), que l'on désigne généralement, à tort, d'après Fabricius, sous le nom de **PYRALE**, *Pyralis*. (E. D.)

***TORDU, TORDOU, TOURD.** pois.—Nom sous lequel on désigne les Labres sur le littoral de la Méditerranée. Ce nom, dérivé certainement de celui de *Turdus*, que les anciens appliquaient au Poisson connu d'eux, est employé génériquement par les pêcheurs, qui lui ajoutent différentes épithètes spécifiques. (E. BA.)

TORDYLE. *Tordylium.* bot. PH.—Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Peucedanéés, établi en premier lieu par Tournefort (*Institut. rei herbar.*, pag. 320, tab. 170), adopté ensuite par Linné et par tous les botanistes. Il comprend des plantes d'Europe et de l'Orient. On trouve communément dans presque toute la France le **TORDYLE MAJEUR**, *Tordylium maximum* Lin., qui croît dans les lieux incultes, dans les haies et sur les bords des champs. (D. G.)

***TORDYLIOPSIS.** *Tordyliopsis.* bot.

PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Peucédanéés, créé par De Candolle (*Prodr.*, vol. IV, pag. 109) pour une plante herbacée, indigène du Népal. Cette espèce, unique pour le genre, a reçu le nom de *Tordyliopsis Brunonis* Wall. (D. G.)

TORENIE. *Torenia* (dédié au Suédois Toreen, élève de Linné, qui a fait un voyage en Chine). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, formé par Linné (*Genera*, n° 574), et dans lequel sont comprises des plantes herbacées, indigènes des contrées tropicales de l'Asie et de l'Australie, ainsi que de l'Amérique; rameuses; à fleurs axillaires, opposées ou fasciculées, dont la corolle est divisée en deux lèvres, la supérieure bifide, l'inférieure trifide, toutes les divisions étant planes. Ces fleurs sont très élégantes: aussi les Torénies commencent-elles aujourd'hui à se répandre dans les serres, particulièrement la Torénie d'Asie et le *Torenia concolor* Lindl. M. Bentham en décrit 20 espèces (*Prodromus*, X, 409). (D. G.)

TORIA, Hodgs. OIS. — Synonyme de *Fregon* Vieillot. (Z. G.)

***TORICELLIE.** *Toricellia* (dédié au célèbre physicien Toricelli). BOT. PH. — Genre de la famille des Araliacées, créé par De Candolle (*Prodrom.*, vol. IV, pag. 257) pour un sous-arbrisseau qui croît sur le sommet des montagnes du Népal, et qui a reçu le nom spécifique de *Toricellia tiliaefolia* DC. (D. G.)

TORILIDE. *Torilis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Campylopermées, tribu des Caucalinées, formé par Adanson (*Fam. des plant.*, vol. II, pag. 99) pour des plantes herbacées, spontanées dans les parties tempérées de l'Europe et de l'Asie, dont la plupart étaient d'abord rangées parmi les *Caucalis* et *Torilium*. On trouve communément dans les champs, les haies ou le long des chemins, trois espèces de ce genre, savoir: *Torilis infesta* Hoffm.; *T. Anthriscus* Gmel.; *T. nodosa* Gærtn. (D. G.)

* **TORINIA.** MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des *Trochus*, indiqué par Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (E. BA.)

TORMENTILLE. *Tormentilla*. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Tourne-

fort et conservé par Linné ne différait des Potentilles que par la symétrie quaternaire de sa fleur. Aussi la plupart des botanistes de nos jours le réunissent-ils aux Potentilles, parmi lesquelles il constitue un simple sous-genre. (D. G.)

TORNATELLE. *Tornatella* (diminutif de *tornatus*, tourné). MOLL. — Les affinités de ces Mollusques ont été très diversement appréciées. Jugées d'abord d'après la coquille seulement, elles ont été considérées par Linné comme conduisant à un rapprochement avec les Volutes, bien que l'intégrité de l'ouverture les éloignât de ces animaux. Lamarck saisit ce caractère distinctif, forma, en conséquence, le genre qui nous occupe, et le réunit aux Pyramidelles pour composer sa famille des Plicacés. Bien qu'il ignorât encore que ces genres fussent operculés, Lamarck plaça néanmoins ses Plicacés au milieu des Mollusques operculés, présentant ainsi le fait de l'existence d'un opercule, annoncé plus tard par Gray. Ignorant ce fait comme Lamarck, mais devant moins juste, Cuvier, Férussac, de Blainville, rapprochèrent les Tornatelles des Auricules. Les coquilles indiquent, en effet, cette liaison; mais les caractères anatomiques des animaux viennent encore donner raison à Lamarck. Les Auricules sont pulmonés et terrestres; les Tornatelles sont pectinibranches et marines. Beaucoup d'erreurs ont été commises dans les déterminations d'affinité, parce qu'on a méconnu ou ignoré ces caractères.

En réunissant les Tornatelles, les Volvaires, les Actéonelles, les Ringinelles, les Avellana, les Ringicules et les Globiconcha, on a formé une famille voisine de celles des Pyramidellides, et nommée famille des Actéonides, du nom d'Actéons donné par Montfort aux Tornatelles. Une coquille ovale, oblongue, à spire courte; une bouche entière, oblongue ou arquée, élargie en avant, à labre tranchant, simple, et à columelle pourvue de plis irréguliers, souvent très gros, sont les traits principaux qui caractérisent les Tornatelles. — *Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 12.*

Ces Mollusques vivent aujourd'hui dans les mers chaudes et tempérées, sur les côtes sablonneuses, et à de grandes profondeurs. A l'état fossile, ils sont inconnus dans la période primaire; paraissent s'être montrés,

pour la première fois, à l'époque du Muschelkalk; existent plus certainement dans les terrains jurassiques; sont mieux connus dans les terrains crétacés, et augmentent de nombre dans les terrains tertiaires. On en trouve en Amérique, dans ces derniers terrains. (E. BA.)

* **TORNATELLINA** (diminutif de *Tornatella*). MOLL. — Genre du groupe des Hélices, indiqué par Beck (*Ind. Moll. Mus. Pr.*, 1837). (E. BA.)

TORNEUTES (τορνευτης, tourneur). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Spondyliens, fondé par Reich (*Trans. entom. Soc. London*, II, 9, pl. 2, f. 1), et qui renferme trois espèces de Patagonie. Nous ne citerons que le *T. pallidipenni* Reich. (C.)

TORNEUTES (τορνευτης, tourneur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, créé par Schöenherr (*Genera et species Curculionidum, synonymia*, VIII, 1, 272) pour une seule espèce, le *T. cuculus* Sch., originaire de l'Amérique méridionale. (C.)

TORPILLE. POISS. — La Torpille est un Poisson dont le nom est connu de tout le monde, à cause de sa propriété électrique, qui cause un engourdissement plus ou moins grand aux personnes qui la touchent; elle n'est pas sans avoir une assez grande analogie avec les Raies. En effet, elle a le corps aplati, arrondi en disque: cet élargissement est dû, comme celui des Raies, à la grandeur des nageoires pectorales; mais dans ces animaux la ceinture humérale qui les porte loge, dans une grande échancrure, un appareil remarquable, où réside la puissance électrique du poisson; il remplit l'intervalle qui existe entre le bout du museau et l'extrémité de la nageoire, et complète le disque du corps; il est cependant protégé en avant par deux productions cartilagineuses qui partent du museau et se rendent à l'extrémité de la pectorale. Sans l'appareil électrique, le disque du corps aurait à peu près la forme rhomboïdale que donne aux autres Raies l'aplatissement et l'élargissement des nageoires pectorales. Comme dans les Raies, l'anus est à l'extrémité postérieure et inférieure de ce disque. De chaque côté du cloaque, l'on voit les deux petites nageoires ventrales, au-

près desquelles sont, dans les mâles, les appendices compliqués des organes reproducteurs de ces animaux. La queue est grosse, courte, conique; elle porte une partie de nageoires ventrales; et au-delà d'elles, sur le dos, sont deux petites nageoires molles et adipeuses; une caudale assez développée embrasse l'extrémité de la queue. Cette forme de la caudale, les deux dorsales et la grosseur de cette queue conique, sont des caractères zoologiques dont on a tenu compte, avec raison, dans la constitution du genre. Comme dans les Raies, le dessus du crâne reçoit les yeux qui sont très petits; en arrière on voit deux petits événements ronds, ayant sur leur bord interne des papilles convergeant vers le centre, et qui donnent à ce trou l'apparence d'une petite étoile. Ces événements d'ailleurs communiquent, comme à l'ordinaire, dans les cavités branchiales et dans la bouche. Celle-ci est petite, fendue en travers; les deux mâchoires sont garnies de dents disposées en quinconce; en avant on trouve les narines recouvertes de petites valvules, soutenues par des cartilages, comme cela a lieu dans les Raies. Enfin, sous la poitrine sont les deux rangées de petites fentes transversales, ouvertures des poches branchiales, comme cela a lieu dans les Raies. La peau de la Torpille est entièrement lisse, sans aucune espèce de boucliers pointus et sans épines dans les nageoires. C'est ce qui a donné lieu à cette remarque faite depuis longtemps, que le corps de tous les poissons électriques est entièrement lisse. La couleur de la Torpille varie selon les différentes espèces, ou peut-être les simples variétés qu'on a observées rarement dans notre Océan septentrional, plus souvent sur les côtes de la Rochelle et de l'île de Rhé, et surtout dans la Méditerranée. C'est à partir des travaux zoologiques de M. Risso qu'on a commencé à distinguer plusieurs espèces ou variétés de Torpilles; celle qui paraît la plus commune est rousse, avec des ocelles larges, à centre bleu foncé, quelquefois azuré et chatoyant, et entouré d'un grand cercle brunâtre. Ces taches sont ordinairement au nombre de cinq ou six; mais nous avons réuni, dans les collections du Muséum, des individus à quatre, à trois, à deux taches, à une seule; ce qui nous fait penser que le *Torpedo uni-*

maculata est de la même espèce que le *Torpedo narke* de Risso. Je crois même qu'il faut y rapporter le *T. Galvani*, que quelques auteurs cependant croient être de la même espèce que la Torpille marbrée. Le dessous de cette Torpille est d'un blanc grisâtre. On l'a observée sur les côtes d'Angleterre, où l'on en a pris un individu du poids de 53 livres. On l'a trouvée aussi sur les côtes de la Picardie, dans la baie de la Somme; elle devient plus fréquente à la Rochelle et à l'île de Rhé, et elle est extrêmement commune dans toute la Méditerranée. Nous l'avons reçue de presque tous les points de ce vaste bassin, sur lesquels les naturalistes ont bien voulu rechercher des poissons pour les collections du Jardin des Plantes.

Une seconde espèce a été désignée par M. Risso sous le nom de *Torpille marbrée*, de laquelle nous connaissons aussi un assez grand nombre de variétés.

Enfin, dans ces derniers temps, le prince de Canino a dédié au célèbre physicien Nobili une espèce qu'il a appelée *T. Nobilitana*. M. Risso fut conduit à distinguer les espèces de Torpilles, qui étaient toutes confondues par Linné sous le nom de *Raia torpedo*, parce que M. Duméril avait compris la diagnose du genre particulier et très naturel constitué par ces Poissons; ce savant zoologiste les désigna sous le nom de *Torpedo*, emprunté à Pline. Ces premiers essais zoologiques faisaient déjà mieux connaître ces poissons, lorsque M. Olfers en décrivit quelques espèces étrangères, et en rapprocha dans sa Monographie celles qui avaient été indiquées soit par Russell, soit par Bloch. C'est alors que parut le travail de M. Henle sur les Narcines, genre nouveau qu'il formait, en considérant non seulement le *Raia torpedo* de Linné comme devant constituer un genre, mais en établissant, avec raison, que le *g. Torpedo* de Duméril était le type d'une famille particulière. C'est ce travail qu'il a développé dans le grand ouvrage publié en commun avec le célèbre M. Muller, où ils ont établi, comme une troisième famille du groupe des Raies, les *Torpedines*, dans laquelle ils font trois divisions: la première comprend les genres qui ont deux nageoires dorsales, les *TORPEDO* Duméril et les *NARCINE* Henle. Ceux qui ont une seule na-

geoire du dos, c'est le genre *ASTRAPE* de Muller et de Henle; ceux qui n'ont point de nageoire sur le dos, c'est le genre *TEMERA* institué par Gray.

Les Torpilles forment donc, d'après cela, une famille de poissons assez nombreuse, dont la première idée générique appartient à M. Duméril. Nous en trouvons des espèces répandues dans les différentes contrées du globe; ainsi, il y a des Narcines au Brésil et dans les mers de l'Inde. Les Astrapes viennent du Cap ou de Tranquebar: les Temeras sont indiennes.

Toutes ces espèces, indigènes ou exotiques, possèdent la propriété très remarquable d'être électriques. L'appareil dans lequel réside cette fonction est composé de petits tubes membraneux, serrés les uns contre les autres, disposés sur deux plans, l'un supérieur, l'autre inférieur. Ces membranes fibreuses forment par leur réunion une sorte de gâteau d'abeilles, dont les adhérences sont tellement marquées à la face inférieure du disque, qu'on aperçoit à l'extérieur, et sans aucune dissection, leurs cellules hexagonales; ces tubes sont divisés, par des diaphragmes horizontaux, en petites cellules remplies de mucosités: tout cet appareil est animé par des nerfs de la huitième paire. On doit à M. Geoffroy Saint-Hilaire la première description exacte de cet appareil, quoique avant lui plusieurs anatomistes, depuis Redi jusqu'à nos jours, se soient occupés de recherches sur la merveilleuse propriété de ces Torpilles. En effet, si les expériences nombreuses faites sur la Torpille démontrent l'analogie de son action et sa similitude avec le fluide électrique, il n'en faut pas moins remarquer que l'état d'engourdissement qu'on éprouve est différent de ce que cause la décharge d'une bouteille de Leyde. D'un autre côté, il est certain que l'animal peut, à volonté, conserver toute la charge de sa batterie, ou la lancer contre l'ennemi qu'il veut abattre. M. de Lacépède a noté ce fait dès 1777; il fut près de deux heures à toucher et à manier trois ou quatre Torpilles qu'on tenait pleines de vie dans de grands baquets remplis d'eau, sans éprouver aucune commotion. Le même fait avait été observé longtemps avant par Réaumur. D'ailleurs, pour connaître tout ce qu'on sait de l'action élec-

trique des Torpilles, il faut lire les expériences récentes faites par Melloni, Matteucci, Becquerel et Bréchet, sur le fluide électrique de ces poissons. Toutes les espèces ne jouissent pas de la même puissance électrique; il paraîtrait que la Torpille marbrée donne de plus fortes secousses que les autres. M. de Humboldt a déjà remarqué que la Torpille de Cumana est beaucoup plus vigoureuse que celle qu'il a vue à Naples. On dit qu'une des plus redoutables est celle du cap de Bonne-Espérance.

Les Torpilles se vendent en abondance sur les marchés d'Italie. On les mange, mais leur chair est mollesse, comme muqueuse, et cependant d'une saveur assez agréable, selon le goût de quelques personnes; mais on rejette généralement l'appareil électrique comme une nourriture nuisible et malsaine. Il serait bien à désirer que l'on fit de nouvelles expériences sur les qualités de ses différentes parties.

Les Torpilles ont été représentées par une espèce gigantesque, le *Torpedo gigantea*, Ag., à l'époque du dépôt des schistes de Monte-Bolca. (VAL.)

TORQUATRIX. REPT. — Nom donné par M. Gray à des Boas. (P. G.)

TORQUILLA. OIS. — Nom latin du genre *Torcol*, dans la méthode de Brisson. (Z. G.)

TORRÉLITE (nom d'homme). MIN. — Le docteur Thomson a dédié à M. Torrey une variété de Tantalite dans laquelle le Sesquioxide tantalique est remplacé par le Sesquioxide d'un nouveau métal découvert par M. Rose, du Niobium. Ce nom a été donné aussi par Renwick à un minéral analysé par lui et trouvé dans la mine de Fer d'Andover, Etat de New-Jersey aux États-Unis. Il est rouge à poussière rose, est assez dur pour rayer le verre, est infusible au chalumeau, et fait effervescence avec les acides. Selon Renwick, il serait composé de Silice, de Chaux, d'oxydure de Fer et d'oxydure de Cérium. Mais Children et Faraday, qui ont examiné ce minéral, n'ont pu y reconnaître la présence du Cérium. (DEL.)

TORREYE. *Torreya.* BOT. PH. — Le nom du botaniste américain Torrey a été donné successivement à plusieurs genres: 1° par Sprengel (*Neue Entdeck.*, II, p. 121) à un genre que M. Endlicher (*Gen.*, n° 2007)

croyait d'abord devoir rapporter aux Nyctaginéas, mais que M. Walker-Arnott dit rentrer comme simple synonyme dans les *Clerodendrum*, de la famille des Verbénacées; 2° par Rafinesque à un genre de Cypéracées qu'il formait avec les espèces de *Cyperus* à fleurs diandres, à style bifide, et qui n'a pas été adopté; 3° par M. Walker-Arnott (*Annals of natur. Histo.*, I, p. 126) à un genre nouveau, de la famille des Conifères-Taxinées, composé d'arbres indigènes des parties chaudes de l'Amérique et du Japon. On en connaît deux espèces, la *T. nucifera* Sieb. et Zuccar. (*Taxus nucifera* Lin.), du Japon où il est cultivé abondamment, et le *T. taxifolia* Arn. (*Taxus montana* Nutt.), de la Floride moyenne. (D. G.)

* **TORTRICES.** Linné. **TORTRICIDA.** Leach. **TORTRICIDÆ.** Steph. **TORTRICIDES.** Getterst. **TORTRICINA.** Grav. INS. — Voy. TORDEUSES, PLATYMYDES, TORTRIX et PYRALE. (E. D.)

TORTRICIDES. **TORTRICIENS.** **TORTRICINA.** REPT. — Voy. TORTRIX. (E. BA.)

* **TORTRIX.** REPT. — Nom latin des Rouleaux. On en a dérivé les mots *Tortricides*, *Tortriciens* et *Tortricina*. Les *Tortriciens*, Duméril et Bibron, ne comprennent qu'une seule famille, celle des *Tortricides* Duméril et Bibron, dont les deux seuls genres sont ceux des Rouleaux (*Tortrix*) et des Cylindrophis. Voy. l'article ROULEAU. (P. G.)

TORTRIX. INS. — Linné, le premier, a appliqué le nom de *Tortrix* à un genre de Lépidoptères nocturnes, que Fabricius a désigné plus tard sous la dénomination de *Pyrale*, *Pyralis*, qui, à tort, a été généralement adoptée en France. A l'exemple de Duponchel, nous conserverons ici à ce genre le nom linnéen qui a la priorité.

Le groupe des *Tortrix* de Linné renferme un grand nombre d'espèces, plus de 400, rien que pour celles d'Europe; aussi a-t-il été partagé, surtout dans ces derniers temps, en plusieurs genres particuliers, et est-il devenu une tribu distincte nommée *Tordeuses* par Latreille, *PLATYMYDES* par Duponchel. Au mot *Platyomides* de ce Dictionnaire, nous avons donné des détails nombreux relativement aux caractères zoologiques, aux métamorphoses et aux mœurs des *Tortrix* étudiés d'une manière générale; nous ne reviendrons pas maintenant sur ce

sujet ; nous dirons seulement quelques mots du genre *Tortrix*, tel qu'il a été restreint par Duponchel, et nous exposerons ensuite l'histoire d'un petit genre distinct pour ce savant entomologiste, celui des *Oenophthira*, qui n'est pas admis, comme division particulière, par la plupart des auteurs.

Les *Tortrix* proprement dits ont pour caractères : Antennes simples dans les deux sexes ; palpes épais : deuxième article très garni d'écaillés et en forme de massue ; troisième article subconique ; trompe courte et presque nulle ; tête assez forte et sur le même plan que le corselet ; corps mince ; ailes supérieures terminées carrément, et parfois légèrement courbées à leur sommet. Les chenilles sont couvertes de points tuberculeux, surmontés chacun d'un poil : elles roulent en cornet ou réunissent en paquet, par des fils, les feuilles des arbres ou des plantes dont elles se nourrissent, et s'y changent en chrysalides sans former de coque, mais après avoir tapissé de soie l'intérieur de leur demeure. Duponchel indique une quarantaine d'espèces de ce genre ; la plus généralement connue, surtout par les dégâts qu'elle occasionne, est la TORTRIX VERTE, *Tortrix viridana* Lin., Fabr. ; *Suttoniana* W. V., qui est vulgairement désignée sous la dénomination de PYRALE VERTE.

Les *Oenophthira* (όίνη, vigne ; φθέρω, je détruis) ont pour caractères, d'après Duponchel : Antennes simples dans les deux sexes ; palpes trois fois aussi longs que la tête, presque droits : les deux premiers articles très squameux, comprimés latéralement ; le troisième et dernier nu, cylindrique, et dont la longueur équivaut à peine au cinquième de celle des deux autres réunis ; trompe nulle ; ailes supérieures terminées carrément, et à reflets cuivreux comme le corselet. Ce genre, qui ne comprend qu'une seule espèce européenne et quelques espèces exotiques, diffère principalement des *Tortrix* proprement dits par la longueur de ses palpes et par la manière de vivre de sa chenille, qui, au lieu de se renfermer comme celles-ci dans des feuilles roulées en cornet, enlace de ses innombrables fils les bourgeons, les jeunes feuilles et les fleurs, à mesure qu'ils se succèdent, de manière à s'en former un réduit inextricable où elle trouve à la fois un abri et la nourriture.

L'espèce européenne unique de ce groupe est la TORTRIX DE LA VIGNE, plus connue sous le nom vulgaire de PYRALE DE LA VIGNE, *Tortrix pilleriana* W. V., Dup. ; *Pyralis pilleriana* Fabr. ; *T. luteolana* H. ; *Pyralis vitana* Bosc, Fabr., Audouin ; *Pyralis vitis* Latr. ; *Pyralis daudicana* Walck. L'envergure de ce Lépidoptère dépasse à peine 2 centim. ; sa tête, son corselet et ses ailes supérieures sont d'un jaune verdâtre, à reflets métalliques dorés : les ailes supérieures sont marquées de trois lignes transversales obliques d'un brun ferrugineux, larges dans le mâle, et très étroites ou même nulles dans la femelle ; les ailes inférieures sont brunes, à reflets soyeux, avec la frange beaucoup plus pâle.

La chenille, quoique polyphage, attaque de préférence la Vigne, et n'est qu'un trop connue par les immenses dégâts qu'elle cause dans les pays vignobles, surtout lorsque les circonstances atmosphériques favorisent sa multiplication. En France, cette chenille semble toutefois attaquer presque exclusivement les Vignes ; tandis qu'en Allemagne, au contraire, on la rencontre sur des plantes herbacées, telles que le *Stachys germanica*. Cette chenille, parvenue à tout son accroissement, est longue de plus de 2 centim. ; elle est d'un vert plus ou moins jaunâtre, suivant l'âge ; sa tête et le disque supérieur de son premier segment sont bruns et luisants : elle a quelques poils clairsemés sur tous ses segments. Pour construire leur demeure plusieurs chenilles se réunissent, et elles viennent attaquer en commun les vaisseaux nourriciers du pétiole de la feuille encore tendre : elles les font ainsi flétrir, puis elles y attachent quelques unes des feuilles voisines, pour se former, dans leurs replis, un toit protecteur contre les intempéries de l'atmosphère ; elles n'en sortent qu'autant qu'elles ont besoin de pourvoir à leur nourriture, en allant dévorer aux alentours, surtout pendant la nuit, les jeunes tiges, les fleurs et les grappes qu'elles entremêlent, agglomèrent, et font adhérer les unes aux autres en paquets informes qui se dessèchent, moisissent et se pourrissent ; elles finissent par détruire ainsi les espérances des plus belles récoltes.

La chrysalide, de forme ordinaire, est d'un brun foncé ; les segments de son abdo-

men sont bordés en arrière de petites dentelures, et elle se loge dans la cavité que la chenille occupait. Le Papillon éclôt dans les premiers jours d'août; mais comme la transformation en chrysalide ne se fait pas, pour tous, à la même époque, l'éclosion de ces individus n'a pas lieu non plus en même temps, et il paraît qu'il éclôt des *Tortrix* pendant vingt-cinq jours au moins. Les femelles pondent à toutes les époques de cet intervalle, et les œufs éclosent également à des époques différentes.

Les œufs sont déposés sur la surface supérieure des feuilles : on les trouve réunis en une masse étalée très régulièrement, disposés les uns à côté des autres, comme une lame mince, recouverte d'une sorte de mucilage verdâtre, mou et gonflé, qui change peu la couleur de la surface supérieure des feuilles. Ce petit tas d'œufs prend, en se desséchant, une nuance plus jaune; et son enveloppe, qui acquiert plus de solidité, protège alors, comme un vernis insoluble à l'eau, les germes qu'elle recouvre. Ces œufs éclosent vingt jours après la ponte. La petite chenille qui en provient se sustente d'abord en attaquant le parenchyme des feuilles : elle prend un peu d'accroissement et de force, et, dès les premiers froids, elle se retire sous les portions soulevées et fibreuses de l'écorce du bas du cep, dans les plus petites fentes des échalas, etc. Là, réunies en plus ou moins grand nombre, ces chenilles, après s'être filé une espèce de tente ou de coque soyeuse, s'engourdissent à l'abri de grands froids, et ne reprennent vie qu'aux premiers beaux jours du printemps, au moment où les bourgeons précoces de la Vigne commencent à s'ouvrir. A cette époque, on voit les très petites chenilles sortir de leurs retraites, se répandre sur la Vigne, crotler rapidement, et, si aucune circonstance n'est venue les faire périr, finir par compromettre gravement la récolte.

Un grand nombre de travaux ont été publiés sur la Pyrale de la Vigne, et les naturalistes, ainsi que les agriculteurs, ont recherché les moyens de détruire un Insecte si nuisible à nos cultures vignicoles. Les limites trop restreintes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre sur cet important sujet; citons seulement les travaux de Bosc en 1786; de l'abbé Roberjot en

1787; de Caudot et Gallet, de Coquebert, de Duponchel, et surtout le savant mémoire sur les Insectes nuisibles de la Vigne, publié par M. Walckenaër, en 1835, dans les *Annales de la Société entomologique de France*. Indiquons aussi les nombreuses recherches faites sur les lieux mêmes par Audouin, et MM. Sambin, Maffre, Guérin-Méneville, etc.; et enfin principalement l'article PYRALE du *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*, 1839, par M. Guérin-Méneville, et le grand ouvrage d'Audouin sur la *Pyrale de la Vigne*.

Les dégâts causés par la chenille de la Pyrale sont parfois immenses; quand les circonstances atmosphériques aident la conservation de ces Insectes, des contrées entières en sont quelquefois infestées, et les Vignes y sont presque entièrement détruites. C'est ce qui a eu lieu, principalement, en 1837, dans le Mâconnais, et, plus récemment, auprès de Paris, à Argenteuil. Plusieurs procédés ont été proposés pour détruire ces Insectes, tels que des illuminations, des aspersions, etc.; mais le seul remède que l'on ait pu trouver aux dégâts produits par la Pyrale, consiste à faire avec soin la cueillette des œufs, jointe à celle des chrysalides, à l'époque où elles se trouvent sur les feuilles des Vignes, et à détruire immédiatement ces feuilles. Si tous les propriétaires d'une contrée infestée s'entendaient pour pratiquer cette cueillette en même temps, ce moyen pourrait être efficace; mais si un seul propriétaire est rebelle, il infestera les vignobles de ses voisins en faisant multiplier les Pyrales dans ses Vignes, ce dont il a le droit, et il paralysera ainsi les dépenses qui auront été faites. Une loi du gouvernement pourrait donc seule venir au secours de l'agriculture, en forçant les agriculteurs à se protéger contre certains Insectes nuisibles; car la loi sur l'échenillage, actuellement en usage, déjà insuffisante pour détruire le *Bombyx chrysothæa* contre lequel elle semble seulement avoir action, n'est pas applicable contre la Pyrale. (E. DESMAREST.)

TORTUE. *Testudo*. REPT. — Linné réunissait tous les Chéloniens connus de son temps sous la dénomination générique de *Testudo*. Actuellement on n'appelle plus ainsi que les Tortues de terre ou Chersites,

et ce groupe ainsi restreint est même partagé par la plupart des auteurs en divers genres. On admet généralement le genre *Testudo* qui est le plus nombreux en espèces, celui des *Chersa* et ceux des *Pyxis*, *Cinixys* et *Homopodes*. Tous ces animaux sont reconnaissables à leurs pieds propres à la marche et non à la nage, à doigts courts et, pour ainsi dire, en moignons onguiculés ; à leur carapace bombée et complètement ossifiée ainsi que le sternum ou plastron. Ils vivent à terre, principalement dans les pays chauds, et se nourrissent spécialement de végétaux auxquels ils mêlent néanmoins des mollusques et des insectes. Dans les pays tempérés, ils s'engourdissent en hiver. Leurs allures sont d'une lenteur proverbiale ; leur caractère est stupide et en même temps assez familier. Ils croissent avec une extrême lenteur et vivent très longtemps. Leur génération est ovipare, et les mâles recherchent les femelles avec beaucoup d'ardeur. Les Tortues sont rares en Europe, mais elles y existent néanmoins, et depuis longtemps elles ont été remarquées par l'homme. Ce n'est point au Sphargis luth qu'il faut rapporter l'origine de l'instrument qui porte ce nom, mais bien à la Tortue terrestre. Voici ce que M. Pouchet dit à cet égard dans sa *Zoologie classique*.

Une foule de monuments, produits de l'art antique, représentent des Tortues, et l'on sait que celles-ci étaient considérées comme ayant servi à confectionner les premières lyres, et qu'elles avaient été consacrées à Mercure, qui passait pour en être l'inventeur. Lacépède, en mentionnant ces faits, professe que l'on doit considérer la Chélonée luth comme étant celle qui se trouva employée à cet usage, et qu'à cause de cela, elle fut regardée comme l'attribut du dieu. Mais nous pensons qu'il n'en est pas ainsi, et, selon nous, la dénomination de cette Tortue, que l'on appelle aussi *Lyre*, lui aurait été donnée à cause de sa forme qui se rapproche de celle de l'instrument musical ; et il faut admettre que, dans les mythes antiques comme dans les productions des artistes, il s'agit ordinairement d'une Tortue proprement dite. L'étude des mythologistes anciens et de l'archéologie vient l'établir évidemment. Apollodore était cette assertion, en nous apprenant de

la manière suivante ce qui a donné lieu de consacrer ce Reptile à Mercure. Il dit que ce dieu, en sortant de la caverne où il avait tué les bœufs d'Apollon, trouva une Tortue broutant l'herbe. Il la tua, la vida et mit sur sa carapace des cordes faites avec des lanières de la peau des bœufs qu'il venait d'écorcher, et en fit la première lyre ; cet instrument s'appela longtemps *Testudo*, et de là vient que, dans l'antiquité, on représenta souvent Mercure avec une Tortue.

Dans les peintures d'Herculanum, on voit représentée, dit aussi M. Pouchet, une muse, dans les mains de laquelle s'observe une petite lyre formée avec une carapace de Tortue, et analogue à celle que l'on suppose avoir été inventée par le dieu ; à la villa Néroni il en existe aussi une sous cette forme aux pieds d'une statue de Mercure. Sur beaucoup de sculptures antiques représentant cette divinité, ce ne sont pas des Tortues de mer que l'on rencontre près d'elle, mais bien des Tortues proprement dites. Il en est de même sur quelques médailles et entre autres sur celles d'Égypte, où se trouve représentée la Tortue grecque.

Les Tortues européennes ne sont pas nombreuses et elles vivent seulement dans les parties australes et méditerranéennes ; ce sont :

La TORTUE GRECQUE, *Testudo græca* (de Grèce et d'Italie ainsi que des îles avoisinantes).

TORTUE MAURESQUE, *Chersus iberus* ou *Testudo mauritanica*, et *T. zolhafa* (des bords de la mer Caspienne. Elle se trouve aussi en Algérie, et c'est de là que viennent les individus de cette espèce que l'on voit souvent en France). Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 1.

TORTUE BORDÉE, *Chersus marginatus* (de Grèce).

On trouve dans les îles du canal Mozambique, dans l'Inde, dans l'Amérique méridionale et dans les îles Gallopagues, des Tortues bien plus grosses que celles d'Europe. On a nommé Éléphantine, Géante, Carbonnière, et de Perrault, ces Tortues dont la taille dépasse celle des autres. Il en est qui pèsent 4 et 500 livres.

Comme il est question des *Chersus*, *Pyxis* et *Cinixys* dans d'autres articles, nous n'en parlerons pas ici. Toutefois, l'article Homo-

MODE n'ayant pas été rédigé, nous dirons que le genre ainsi nommé ne comprend que deux espèces, toutes les deux de l'Afrique australe. L'Homopode le plus anciennement connu est le *Testudo areolata* de Thunberg, ou la *Vermillon* de Lacépède. (P. G.)

TORTUES. *Testudines.* REPT. — Les Tortues, que les Grecs appelaient *χελώνη*, ont été nommées *Testudo* par les Latins. Alexandre Brongniart, en faisant des diverses sortes de Tortues connues, un ordre à part dans les Reptiles, a donné à cet ordre le nom de *Chéloniens* (*Chelonii*), que presque tous les auteurs ont adopté. Il a nommé *Chélonée* (*Chelonia*) le genre des Tortues marines; *Emyde* (*Emys*) celui des Tortues ou Chéloniens d'eau douce; et *Tortue* (*Testudo*) celui des Tortues terrestres. A ces trois genres il faut ajouter celui des *Amydes* (*Amyda* Schweigger), ou *Trionyx* (E. Geoffroy), qui ne pouvaient rester confondues avec les Emydes. Ces quatre genres, *Testudo*, *Emys*, *Trionyx* et *Chelonia* forment aujourd'hui quatre familles, elles-mêmes divisées en genres plus ou moins nombreux par les travaux des chélonographes modernes. MM. Duméril et Bibron appellent ces quatre familles *Chersites*, *Elodites*, *Potamites* et *Thalassites*, pour rappeler que les espèces de la première sont terrestres, celles de la seconde paludéennes, celles de la troisième fluviatiles, et celles de la quatrième marines. Il en est question, ainsi que des genres de chacune d'elles, dans d'autres articles de ce Dictionnaire. (P. G.)

TORTUES OU CHÉLONIENS FOSSILES.

— L'ordre des Tortues se distingue, comme il a été dit à l'article CHÉLONIENS, par un double bouclier osseux, dont l'un supérieur, nommé *carapace*, se compose des apophyses épineuses des vertèbres dorsales aplaties, et des côtes élargies et réunies par des sutures dentées; l'autre, nommé *plastron*, est composé de pièces également très élargies, qui représentent le sternum. La carapace est entourée, dans le plus grand nombre, d'un cadre de pièces osseuses qui ceint et réunit toutes les côtes qui la composent. Ces pièces, que l'on a comparées, avec raison, aux productions osseuses ou cartilagineuses qui réunissent un certain nombre de côtes au sternum dans les autres Vertébrés, et que l'on nomme

généralement côtes sternales, nous montrent, ce nous semble, que ces prétendues côtes sternales sont plutôt des épiphyses des côtes vertébrales, puisque dans les Tortues de mer elles n'aboutissent point au sternum, non plus que déjà dans les Mammifères, pour toutes celles auxquelles on donne le nom de fausses côtes.

Les Tortues paraissent s'être montrées sur la terre en même temps que les Sauriens thécodontes, puisqu'on rencontre, dans le nouveau grès rouge, des traces de pieds que M. Buckland rapporte, *Bridgewater treatise*, et que l'on ne peut guère rapporter, qu'à des empreintes faites par les pieds d'une espèce de Tortue terrestre.

Les grès bigarrés des environs de Dorpat qui appartiennent au terrain triasique, contiendraient, suivant le docteur Kutorga, quatre espèces de *Trionyx*; les *Tr. spinosus*, *sulcatus*, *impressus* et *miliaris* (voyez *Mém. pour servir à la géol. et à la pal.*, de Dorpat, in-8°, Pétersbourg, 1835 et 37). Cuvier signale aussi des ossements de Tortues marines dans le Muschelkalk de Lunéville.

Dans le terrain oolitique de Stonesfield, on trouve, dit M. Owen (*Rapport sur les Reptiles fossiles de la Grande-Bretagne*, Londres, 1841, en anglais), des empreintes d'écussons cornés, à peu près de la grandeur de ceux qui recouvrent la carapace d'une Tortue d'environ 25 centim. de longueur.

M. Owen parle d'un fémur qui ressemble plus à celui des *Trionyx* qu'à celui des autres Tortues, et qui a été trouvé dans le lias de Linksfield.

Les schistes calcaires de Solenhofen et de Kelheim, qui appartiennent à l'étage jurassique inférieur, ont fourni à M. Herman de Meyer des restes de trois Tortues d'eau douce, les *Idiochelys* Fitzingeri et Wagleri, et l'*Eurysternum* Wagleri.

L'argile de Kimmeridge a fourni à M. Owen un pubis d'une grande Émyde.

L'étage jurassique supérieur renferme de nombreux débris de squelettes d'Élodites ou Émydes. Cuvier en a décrit, dans ses *Osséments fossiles*, des fragments de carapaces et une tête presque entière; et M. Hugi croit qu'il en existe une vingtaine d'espèces dans les carrières des environs de Soleure.

Le calcaire de Purbeck, de la formation

wealdienne, contient des débris de Tortues qui lient les Trionyx aux Émydes; M. Owen [*loco citato*] en a fait un genre sous le nom de *Tretosternon*, dont la carapace avait 43 centimètres de longueur (voy. TRETOSTERNON). Dans ce même calcaire se trouve le *Chelone obovata* (Owen), dont la partie la plus large de la carapace ovoïde est en arrière. Dans les couches wealdiennes de la forêt de Tilgate, on remarque la *Platemys Mantellii*, qui paraît avoir quelque ressemblance avec l'*Emys Jurensis*, décrite par Cuvier.

Le calcaire de Portland renferme des débris du *Chelone planiceps* (Owen), qui se distingue par son crâne très déprimé, et par des os nazaux séparés des frontaux antérieurs par une suture transverse : son affinité avec les *Platemys* est remarquable.

Les terrains crétacés offrent beaucoup d'ossements de Tortues et surtout de Tortues marines.

Cuvier en signale une espèce dans les schistes de Glaris. Le *Chelone pulchriceps* (Owen) vient des Grès verts inférieurs de l'Angleterre. Il offre aussi des os nazaux séparés, qui s'articulent par suture avec les frontaux principaux, les frontaux antérieurs et les maxillaires supérieurs. La craie inférieure de Durham contient des fragments de Tortues marines, dont M. Owen a fait le *Chelone Benstedii*; et l'on sait que Cuvier a décrit des ossements de Tortues marines qui viennent de la craie sablonneuse de la montagne de Maestricht, c'est le *Ch. cretacea Hoffmannii* des paléontologistes.

Dans les terrains tertiaires, les ossements des Tortues sont nombreux et accompagnent presque toujours des ossements de Crocodiles. Toutes les familles actuelles y sont représentées, et jusqu'ici il y a peu de genres qui aient disparu; les espèces elles-mêmes sont encore trop peu connues pour que l'on puisse affirmer qu'elles diffèrent des espèces actuelles.

Le *Testudo Lamonii* (Gray) vient des plâtrières d'Aix, et a été reconnue par Cuvier pour une Tortue terrestre. Dans ces mêmes plâtrières, on trouve aussi le *Trionyx Mauvoirii* (Bourdet).

Les plâtrières des environs de Paris recèlent aussi des ossements d'Émydes et de Trionyx.

M. Pomel a établi, dans les *Archives de Genève*, le sous-genre *Apholidemys*, voisin des Trionyx, mais à carapace entourée de pièces marginales. Il en compte deux espèces, l'*A. granosa* et l'*A. levigata*, qui proviennent toutes deux du calcaire grossier de Compiègne.

Les terrains tertiaires de l'île de Sheppy ont fourni à M. Owen l'*Emys testudiformis*, et les *Platemys Bowerbanksii* et *Bullochii*, ainsi que les *Chelonia longiceps*, *breviceps*, *convexa* et *subcristata*.

Nous n'énumérons pas ici toutes les espèces des terrains tertiaires qui ont été admises par les paléontologistes, parce qu'elles ne nous semblent pas toutes caractérisées d'une manière suffisante sous le rapport spécifique et même générique. Nous ne possédons d'ailleurs qu'un très petit nombre de squelettes des espèces actuelles, et nous n'avons par conséquent point de moyen de contrôle. On peut consulter sur ce sujet le *Traité élément. de Paléont.*, de M. Pictet, et la *Fauna der Urwelt*, de Giebel, en allemand.

Nous citerons cependant une grande et belle carapace d'une Tortue terrestre, découverte par M. Bravard dans le terrain miocène de l'Auvergne, qu'il nomme *Testudo gigas*, et un squelette presque complet d'Émyde, l'*Emys elaveris* (Bravard), qui sont aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle. On trouve dans ce même terrain des ossements de Trionyx, et M. Pomel y a découvert deux espèces de Tortues terrestres, pour lesquelles il a établi le genre *Ptychogaster*, chez lequel la partie postérieure du plastron est mobile. Nous citerons également une belle carapace d'un grand Trionyx des galeries du Muséum, trouvée au milieu du dépôt pyriteux des lignites de Muirancourt, près Noyon, département de l'Oise, qui a 80 centimètres de longueur. Nous citerons encore les ossements de Tortues terrestres que l'on trouve en grand nombre à l'île de France, dans un banc crayeux situé sous une couche de lave, et le *Colossochelys Atlas* (Cautl. et Falc.), dont une carapace a 3^m,73 de longueur, près de 2 mètres de hauteur, et 2^m,50 de diamètre, qui vient des couches tertiaires subhimalayanes, lesquelles recèlent des ossements de Mastodontes, de Sivatherium et de Crocodiles

éteints, mais qui fournissent aussi des Crocodiles et des Tortues que l'on ne peut distinguer des espèces vivantes, entre autres l'*Emys lectum* et le *Gavial*. Une pareille carapace pourrait servir d'abri à plusieurs hommes, et c'est peut-être sur l'existence de ces grands ossements que sont fondées les fables cosmogoniques indiennes, où la Tortue joue un si grand rôle; mais MM. Cautley et Falconer pensent, au contraire, que ces fables font présumer que le *Colossochelys Atlas* vivait encore dans la première période de l'existence de l'homme. Il est vrai que les collines subhimalayanes paraissent appartenir à la dernière période des terrains tertiaires, et que les ossements humains découverts depuis quatre ans à la montagne de Denise, près le Puy, dans des couches volcaniques, qui recèlent également des ossements de Mastodontes, et que les géologues regardent aussi comme les dernières assises de ce terrain, semblent prouver, en effet, que l'homme était déjà répandu sur la terre lorsque ces dernières couches se sont formées.

Quoi qu'il en soit, le grand nombre d'ossements de Tortues d'eau douce et de Trionyx, ainsi que de Crocodiles, qui existent dans nos terrains tertiaires, prouve que la température de l'Europe était plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et quelques traits de l'organisation des Tortues des terrains secondaires, l'existence des os nazaux, par exemple, nous prouvent que ces animaux étaient plus complets alors qu'aujourd'hui, puisque chez nos Tortues actuelles ces os n'existent point à l'état osseux, et qu'ainsi la théorie du perfectionnement graduel des êtres est ici diamétralement opposée aux faits. (LAURILLARD.)

TORTULA, Roxb. BOT. PB.—Synonyme du genre *Priva* Adans., de la famille des Verbénacées. (D. G.)

TORTULE. *Tortula* (*tortus*, tordu). BOT. CA. — Mousses.) Au mot *Barbule*, nous avons promis de traiter ici les deux genres réunis d'Hedwig. Il ne sera pas inutile d'exposer les raisons qui nous ont fait pencher à adapter, avec les bryologistes anglais et italiens, le premier des deux noms. Schreber est la première autorité à laquelle il faille remonter pour la réunion des *Tortula* aux *Barbula*. C'est en 1791 que, dans son *Ge-*

nera plantarum, il confondit en un seul, sous le nom de *Tortule*, les deux genres d'Hedwig. Or, notez bien ceci, ce nom était aussi le premier dans l'arrangement d'Hedwig. Bridel l'adopta dans son premier ouvrage, mais il l'abandonna en 1819 dans son *Mantissa Muscorum*, préoccupé de l'idée erronée qu'on l'avait appliqué à quelque plante vasculaire, tandis qu'au contraire c'était celui de *Barbula* que Loureiro, dix ans auparavant, le trouvant inoccupé, avait employé pour un arbuste de la Chine, de la famille des Verbénacées. Bruch et Schimper, ni en général les bryologistes allemands, n'ont tenu compte de ces faits historiques, et ils ont tous suivi la fausse route de Bridel. Mais notre *Tortula* ne renferme pas seulement les deux genres d'Hedwig, nous y avons encore réuni le *Syntrichia* de Bridel qui n'en diffère que par la hauteur plus ou moins grande du tube membraneux que forment les cils du péristome par la soudure de leur base. Voici les caractères de ce genre tel que nous l'entendons avec la presque généralité des bryologistes modernes. Péristome simple, formé de 32 dents filiformes, articulées, carénées, contournées en spirale le plus souvent de gauche à droite, soudées à la base en une membrane courte ou en un tube plus un moins allongé. Capsule droite, rarement penchée, quelquefois courbée, ovoïde ou cylindracée, lisse, lept ou pachyderme, c'est-à-dire à parois minces ou épaisses, supportée par un pédoncule droit ou flexueux. Opercule conique allongé ou en forme de bec. Coiffe cuculliforme, persistante. Sporangie contigu aux parois de la capsule. Spores petites et lisses. Inflorescence monoïque ou dioïque, rarement hermaphrodite. Ces Mousses acrocarpes, de la tribu des Trichostomées, sont remarquables par un port particulier. Leurs tiges poussent des innovations sous la fleur. Leurs feuilles, plus ou moins épaisses et consistantes, sont dressées ou tortillées par la dessiccation, et disposées sur cinq à huit rangées. Elles vivent sur la terre, les rochers, les murs, rarement sur les troncs d'arbres, plus rarement encore dans les marécages. Elles forment souvent des coussinets ou des gazons plus ou moins étendus. On en connaît aujourd'hui plus de 60 espèces bien

distinctes, dont la plus commune, le *T. muralis*, croît sur tous les vieux murs. (C. M.)

***TORULA** (*torulus*, petit cordon). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénides Dup., créé par M. Boisduval (*Ind. méth. des Lép. d'Eur.*, 1840) pour un Insecte des Alpes (*T. equestraria* Esp.), que Duponchel place dans son genre *Psodus*. (E. D.)

TORULACÉS. BOT. CR. — Tribu de la division des Phragmonémés. *Voy. MYCOLOGIE*.

TORULE. *Torula*. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons gymnomycètes de Fries, sous-ordre des Sporodermés; de la division des Arthrosporés, sous-division des Hormiscinés, tribu des Torulacés, dans la classification mycologique de M. Léveillé, formé par Persoon (*Observ.*, I, 25) pour des Fongilles qui croissent sur les plantes mortes. (M.)

TORULINIUM. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Desvaux est rapporté comme synonyme aux *Schaenus* Lin., famille des Cypéracées. (D. G.)

TORUS. BOT. — *Voy. NECTAIRE*.

TORYMUS. INS. — *Voy. THORYMUS*. (BL.)

***TOSENA**. INS. — Genre de la tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*, p. 462) aux dépens du genre Cigale (*Cicada*) des auteurs. Le type de cette division est le *Cicada fasciata* Fabricius, de Java. (BL.)

***TOSÉNIDES**. INS. — MM. Amyot et Serville réunissent sous ce nom, dans un même groupe, toutes les Cigales (*Cicada*) des auteurs, dont les ailes sont un peu coriaces à leur base. (BL.)

***TOSIA**. ÉCHIN. — Genre de Stellérides indiqué par Gray (*Ann. of nat. Hist.*, 1840).

***TOTANINÉES**. *Totaninæ*. OIS. — Sous-famille établie par G.-R. Gray dans la famille des *Solopacidées*, et fondée sur le grand genre *Totanus*, de G. Cuvier et Temminck. (Z. G.)

TOTANUS. OIS. — Nom générique latin donné aux Chevaliers par Bechstein. (Z. G.)

***TOTIPALMES**, Cuv. *Totipalmati*, Kaup. OIS. — Famille créée par G. Cuvier dans l'ordre des Palmipèdes, pour des Oiseaux de cet ordre dont tous les doigts sont réunis dans une seule membrane. Les gen-

res Pélican, Cormoran, Fou, Frégate, Anhinga et Phaéton, en font partie. (Z. G.)

TOUCAN. *Ramphastos*. OIS. — Genre de la famille des *Ramphastidées*, dans l'ordre des Grimpeurs, caractérisé par un bec plus long que la tête, très grand, très épais, dentelé sur le bord de ses mandibules, arqué vers le bout; des narines situées à la base du bec, ovalaires, et en partie cachées par les plumes du front; une langue étroite aussi longue que le bec et garnie de chaque côté de barbes rangées comme celles d'une plume; une face nue; des tarses robustes, scutellés; des ongles forts, falciformes, comprimés; des ailes concaves; une queue médiocre, égale.

Malgré son énorme développement, le bec des Toucans n'est pas aussi lourd qu'on pourrait le supposer en le voyant. La nature, ici, a associé, d'une manière admirable, la légèreté à la masse. Tout l'intérieur est un tissu spongieux, offrant une multitude de cavités aériennes, formées par des cloisons, des brides osseuses excessivement minces, et enveloppées d'une paroi un peu plus épaisse, ce qui lui donne une apparence de solidité qu'il n'a pas. Un bec aussi démesurément gros, et relativement si disproportionné, paraît être un organe plus embarrassant qu'avantageux pour l'oiseau qui le porte, cependant il s'en sert avec la plus grande dextérité. Lorsque les Toucans veulent avaler un fruit, un insecte, ou tout autre aliment dont ils se nourrissent, ils le saisissent avec l'extrémité du bec, le lancent en l'air et, après l'avoir reçu, le font sauter par un léger mouvement des mandibules, jusqu'à ce qu'il se présente convenablement pour être avalé; alors par un autre mouvement, ils le font entrer dans leur gosier. Quand l'objet de leur appétit est trop gros ils l'abandonnent sans chercher à le diviser.

Les Toucans vont ordinairement par petites troupes de six à dix; ils volent d'une manière lourde et pénible; cependant, ils s'élèvent à la cime des plus grands arbres où ils aiment à se percher, et où ils sont dans une agitation continuelle. Très attentifs à ce qui se passe autour d'eux, ils n'avancent qu'avec défiance. Rarement ils se posent à terre; ils sautillent obliquement, d'assez mauvaise grâce et les jambes

grandement écartées l'une de l'autre. C'est dans les trous d'arbres qu'ils fond leur nid, et leur ponte n'est que de deux œufs. Ils poussent des cris rauques et perçants.

Les Toucans appartiennent à l'Amérique méridionale. Tous ont un plumage peint de vives couleurs. Jadis on employait leurs plumes pour des broderies et des espèces de tapis; les sauvages s'en servent encore pour faire des manteaux.

Vieillot a admis le genre Toucan tel que l'a créé Linné. G. Cuvier y a établi deux subdivisions: l'une pour les *Aracaris* (voy. ce mot), l'autre pour les *Toucans proprement dits*. Les espèces qui appartiennent à cette seconde division sont assez nombreuses. Nous citerons les principales.

Le TOUCAN DU PARA, *R. maximus* G. Cuv. Représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 14. Son plumage est noir, avec le devant du cou d'un orangé très vif, la poitrine, l'abdomen, les sus et sous-caudales rouges. De Para et du Brésil.

Le TOUCAN TOCO, *R. toco* Wagl. (Buff., pl. enl., 82), du Paraguay, du Brésil et de la Guiane. — Le TOUCAN DU BRÉSIL, *R. tucanus* Gmel. (Buff., pl. enl., 307). — Le TOUCAN TUCAI, *R. tucai* Licht. (Buff., pl. enl., 269). Du Paraguay et du Brésil. — Le TOUCAN CARÉNÉ, *R. carinatus* Swains. (Zool. *Illust.*, pl. 43). — Le TOUCAN PISCIVORE, *R. piscivorus* Linn. Du Brésil.

L'espèce décrite par Natterer, sous le nom de *R. Gouldii*, est devenue pour Gould le type de son genre *Selenidera*. (Z. G.)

*TOUCHIROU. TOUCHIROUA. BOT. PH. — Le genre proposé par Aublet sous le nom de *Touchiroua* et dont L.-C. Richard modifiait le nom en celui de *Touchirou*, n'a pas été conservé et rentre comme synonyme dans le genre *Crudya* Willd., de la famille des Légumineuses-Cassalpinées. (D. G.)

TOUIS. OIS. — Nom donné par Buffon à un groupe de la famille des Perroquets. Voyez PERROQUET. (Z. G.)

TOUIT. *Pipilo*. OIS. — Genre établi par Vieillot pour des Oiseaux que Linné et Gmelin rangeaient parmi les Fringilles et les Bruants. Ce genre fait aujourd'hui partie de la famille des *Tanagridées*. Voy. TANGARA.

TOULICIE. *Toulicia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Sapindacées, tribu des Sapindées, créé par Aublet (*Guian.*, vol. I,

p. 359, tab. 140) pour un arbre de la Guiane, auquel ce botaniste a donné le nom de *T. Guianensis*. Plus récemment M. Casaretto en a fait connaître une nouvelle espèce, qu'il a nommée *T. Brasiliensis*, à cause du pays où elle a été trouvée. (D. G.)

TOULICHIBA, Adans. BOT. PH. — Synonyme du g. *Ormosia* Jacks., dans la famille des Légumineuses-Papilionacées. (D. G.)

TOULOU. OIS. — Nom que Vieillot emploie comme synonyme de *Coucal*. (Z. G.)

*TOUNA. POISS. — Voy. THON et THONINE.

TOUNATÉE. *Tounatea*. BOT. PH. — Le genre créé sous ce nom par Aublet (*Guian.*, vol. I. p. 550) n'a pas été conservé comme distinct; De Candolle en a fait un sous-genre des *Swartzia* Willd. (D. G.)

TOUPIE. MOLL. — Cette dénomination, qui est la traduction française du nom générique latin des *Trochus*, est employée quelquefois comme synonyme de ce dernier mot, auquel nous renvoyons comme étant le plus généralement usité. — Le nom de TOUPIE a été donné, par Adanson, à des Mollusques du genre *Turbo* de Linné, qui rentrent dans le genre Littorine de Férussac. (E. BA.)

TOURACO. *Corythaix*. OIS. — Genre de la famille des Musophagidées, placé par les uns parmi les Passereaux, par les autres parmi les Grimpeurs. Ses caractères sont: Bec plus court que la tête, fort, large, comprimé sur les côtés et dentelé sur ses bords; narines cachées par les plumes du front: le doigt externe versatile, soudé à celui du milieu par un petit repli membraneux; une queue arrondie, développée, étagée.

Les Touracos, par leurs formes générales, rappellent un peu celles des Hocco; d'ailleurs ils se tiennent comme eux sur les arbres. Selon Levaillant, qui les a observés, ils volent d'une manière lourde, battent fréquemment des ailes en volant, et ne fournissent pas de longues traîtes. Ils sautent de branche en branche avec la plus grande agilité, et parcourent toutes celles des plus grands arbres, sans pour cela déployer leurs ailes. Confiants et curieux, ils s'approchent sans crainte de l'homme, et le suivent en volant. Ils ne se nourrissent que de fruits, qu'ils cherchent dans les vastes forêts qu'ils fréquentent. C'est dans les grands trous naturels des arbres qu'ils ni-

chent. Le mâle et la femelle se quittent rarement, et se partagent les fonctions de l'incubation.

Les Touracos sont de l'ancien continent, et habitent l'Afrique. Leur chair est, dit-on, fort recherchée, comme mets délicat, par les naturels des pays où vivent ces Oiseaux.

Les Touracos, que l'on a distingués en *Touracos proprement dits* et en *Musophages*, peuvent être distribués dans trois groupes distincts :

1° *Base du bec garnie de plumes effilées, qui se dirigent en avant et couvrent en partie les narines.*

(Genre *Turacus* G. Cuv.; *Corythaix* Illig.; *Opæthus* Vieill.; *Spelectos* Wagl.)

Cette division renferme trois espèces, qui sont : le TOURACO PAULINE, *Opæthus erythrophus* Vieill. — Le TOURACO LOURY, *Op. persa* Vieill., du cap de Bonne-Espérance. — Et le TOURACO DE BUFFON, *Op. Buffonii* Vieill., de la Guinée.

2° *Base de la mandibule supérieure prolongée sur le front; narines situées vers le milieu du bec, découvertes.*

(Genre *Musophaga* Isert; *Phimus* Wagl.)

Le type de ce groupe est le MUSOPHAGE VIOLET, *Mus. violacea* Isert, de la Sénégambie et de la Guiane.

3° *Base de la mandibule supérieure ne se prolongeant pas sur le front; narines découvertes, situées près de la base du bec.*

(Genre *Chizærhis* Wagl.; *Caliphimus* Smith.)

Deux espèces appartiennent à cette division : le MUSOPHAGE VARIÉ, *Mus. variegata* Vieill., de la Sénégambie; et le TOURACO GÉANT, *Mus. gigantea* Vieill., de l'Afrique australe.

TOURETTE. *Turritis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Pleurorhizées, tribu des Arabidées, formé par Dillénus (*Nov. gen.*, p. 120, tab. 6) et dans lequel entre une herbe bisannuelle, répandue dans toute l'Europe et dans l'Asie moyenne, très voisine par ses caractères des *Arabis*. Cette plante est la TOURETTE GLABRE, *Turritis glabra* Lin., qui est assez commune dans les lieux arides, sablonneux ou pierreux de presque toute la France. Plu-

sieurs espèces d'*Arabis* ont été rangées par divers auteurs dans le genre *Turritis*; mais aujourd'hui elles ont été rétablies dans le premier de ces deux genres, auquel elles appartiennent réellement. (D. G.)

TOURMALINE (nom Ceylanais). MIN. — Espèce ou plutôt groupe d'espèces minérales, qui sont des Boro-silicates d'Alumine et d'une base alcaline, qui est tantôt la Potasse ou la Soude, tantôt la Lithine, et quelquefois la Magnésie ou la Chaux. Leur composition chimique n'est pas encore assez bien connue pour qu'on puisse leur assigner une formule atomique simple et vraisemblable. Ce groupe comprend des minéraux que la diversité de leurs caractères extérieurs avait fait séparer les uns des autres, et qui ont porté beaucoup de noms différents, comme ceux de Schorl commun ou électrique, d'Aphrize, de Daourite, de Rubellite, d'Apryrite, de Sibérite et d'Indicolithe. Ce sont des substances vitreuses, dures, fusibles avec plus ou moins de difficulté, électriques par la chaleur, et présentant des pôles contraires aux extrémités de l'axe principal de leurs cristaux. Elles sont toujours cristallisées, et le plus souvent disséminées en cristaux prismatiques ou cylindriques très allongés, dans les roches des terrains plutoniques. Ces cristaux dérivent d'un rhomboèdre obtus de 133° 26', et présentent un cas remarquable d'hémiétrie à faces inclinées, auquel se rattache le phénomène de l'électricité polaire. Cette hémiétrie se manifeste de deux manières, soit dans le contour des prismes, soit dans leurs sommets. Des deux prismes hexagonaux, alternes entre eux, qui existent toujours dans les espèces rhomboédriques, l'un se montre toujours au complet : c'est celui qui naît sur les arêtes latérales du rhomboèdre fondamental; l'autre, qui provient de la modification des angles latéraux, est toujours réduit à trois faces, en sorte qu'il donne un prisme droit triangulaire, quand il existe seul, et un prisme droit à neuf pans, quand il se combine avec le premier prisme hexagonal. Quant aux sommets, on remarque que les rhomboèdres et scalénoèdres sont généralement réduits à la moitié du nombre de leurs faces, et il arrive souvent que toutes les faces obliques, qui devraient se trouver sur un même sommet,

disparaissent toutes à la fois et sont remplacées par une face horizontale, qui n'a pas d'analogue du côté opposé. Cette base unique, combinée avec un des sommets de rhomboèdre qui se montrent à l'autre extrémité, donnerait une pyramide droite à base équilatérale. Cette pyramide et le prisme triangulaire sont les formes qui caractérisent le mieux la cristallisation de la Tourmaline. Il résulte de cette particularité, que les parties dans lesquelles se manifestent les pôles électriques de vertu contraire, diffèrent toujours par leur configuration géométrique; cette espèce de corrélation a été remarquée pour la première fois par Haüy : elle s'observe dans toutes les substances pyro-électriques à pôles extérieurs.

La dureté des Tourmalines est supérieure à celle du Quartz, et inférieure à celle de la Topaze. Leur densité varie de 3 à 3,25. Elles sont tantôt opaques, ou légèrement translucides, tantôt transparentes. Dans ce dernier cas, la transparence est plus sensible dans le sens perpendiculaire à l'axe des prismes, et elles paraissent presque opaques dans le sens parallèle à l'axe. Lorsqu'elles sont transparentes, elles possèdent à un faible degré la double réfraction négative, d'après les expériences de Biot. Elles présentent en outre le phénomène du dichroïsme, étant ordinairement d'une teinte presque noire dans le sens de l'axe, et vertes, brunes ou rouges dans le sens perpendiculaire à ce même axe. Dans ce dernier sens, elles exercent une force d'absorption très inégale sur les deux rayons, polarisés à angles droits, dans lesquels se divise tout rayon naturel qui les traverse, ce qui fait que les lames de Tourmaline, taillées parallèlement à l'axe, ont la propriété de polariser la lumière, et qu'on les emploie pour préparer le petit appareil imaginé par Biot, et connu sous le nom d'appareil ou de pince aux Tourmalines.

Les Tourmalines s'électrisent vitreusement par le frottement, et quelquefois par la simple pression entre les doigts; mais elles sont surtout remarquables par les propriétés qu'elles ont de s'électriser par échauffement ou par refroidissement, et de manifester l'une ou l'autre espèce d'électricité, ou toutes les deux à la fois, suivant la manière dont la chaleur se meut et se

distribue dans leur intérieur. Cette vertu pyro-électrique dépend uniquement du changement de température de la pierre; elle ne se manifeste que pendant tout le temps que la température s'élève ou s'abaisse : si celle-ci demeure stationnaire, l'action électrique finit bientôt par disparaître. Les deux pôles de nature opposée ne se montrent aux extrémités des aiguilles prismatiques, qu'autant que la substance a été chauffée ou refroidie uniformément. Si au lieu de chauffer ou de refroidir celle-ci également dans toutes ses parties, on la chauffe ou refroidit par une de ses extrémités seulement, alors la Tourmaline ne manifeste qu'une seule espèce d'électricité dans toute sa longueur, et c'est toujours celle qui est propre au côté le plus chaud, c'est-à-dire celle que l'on y développerait, en chauffant la Tourmaline uniformément : celle-ci reprend ses deux pôles aussitôt que la chaleur y est régulièrement répartie. Si, après avoir électrisé le cristal par élévation de température et déterminé la position des pôles, on vient à l'électriser de nouveau par abaissement de température, les pôles se renversent, c'est-à-dire que l'extrémité qui est positive dans le premier cas devient négative, et *vice versa*. Si l'on marque du signe + les températures croissantes, et du signe — les températures décroissantes, on remarque que dans les deux modes d'électrisation, l'un des deux sommets est toujours d'accord par le signe de l'électricité qu'il acquiert, avec le signe qui indique la marche de la température : c'est pour cela qu'on lui donne le nom de *pôle analogue*; l'autre, au contraire, contraste toujours par son signe avec celui de la température : c'est le *pôle antilogue*.

Les Tourmalines sont en général fusibles au chalumeau, mais quelquefois avec difficulté, en une scorie grise ou noirâtre, et elles se dissolvent dans le Borax en donnant un verre incolore. Celles qui renferment de la Lithine se boursoufflent beaucoup, et éprouvent la plus grande difficulté à se fondre. On les avait même regardées comme tout à fait infusibles, et de là le nom de *Tourmaline apyre* qu'on leur donnait anciennement; mais lorsqu'on opère sur de légères esquilles, sur des aiguilles très minces, on parvient, quoique avec peine,

à les fondre sur leurs bords. Les Tourmalines qui renferment de la Chaux se boursoufflent considérablement aussi ; mais elles fondent assez facilement en une Scorie jaunâtre et bulleuse. On reconnaît en elles la présence de l'Acide borique à ce caractère, que, fondues avec parties égales de Fluorine et de Bisulfate potassique, sur le fil de Platine, elles colorent en vert la flamme du chalumeau. Il est peu de substances minérales qui aient donné lieu à un plus grand nombre d'analyses que les Tourmalines, et néanmoins il reste encore beaucoup d'incertitude sur la véritable nature de ces substances. Un travail de Gmelin a cependant avancé nos connaissances sur ce sujet, en nous mettant à même de reconnaître les différents principes qui entrent essentiellement dans leur composition. Nous nous bornerons à donner ici une seule analyse de ce chimiste, celle qu'il a faite de la variété verte de Tourmaline du Brésil. Il y a trouvé les principes suivants : Silice, 39,16 ; Acide borique, 4,59 ; Alumine, 40,00 ; Oxyde de Fer magnétique, 5,96 ; Oxyde manganique, 2,14 ; Lithine, 3,89 ; parties volatiles, 1,58 ; total : 97,02.

Les formes cristallines des Tourmalines sont assez nombreuses ; on en a décrit plus d'une trentaine. Ces cristaux ont été observés tantôt avec leurs deux sommets, et alors ces sommets différaient par le nombre et l'assortiment de leurs faces ; tantôt avec un seul sommet, et, dans ce cas, il est impossible de savoir quel aurait été l'autre sommet, et, par conséquent, de suppléer ce qui manque au cristal tronqué. Les variétés de formes déterminables se bornent aux deux suivantes : la cylindroïde et l'aciculaire.

Les cristaux de Tourmaline montrent fréquemment, dans leur cassure, des indices de leur accroissement par couches ou enveloppes successives. Ces couches ou enveloppes sont rendues sensibles par les teintes qui les diversifient et les séparent nettement les unes des autres. Tantôt cette structure d'accroissement se manifeste principalement dans le sens perpendiculaire à l'axe, et le cristal paraît composé de couches planes parallèles différemment colorées (Tourmalines de l'île d'Elbe) ; tantôt elle se manifeste parallèlement à l'axe par des couches cylindriques de couleurs variées, qui s'em-

boitent les unes dans les autres (T. de Goshen et de Chesterfield, aux États-Unis). Certains cristaux de Tourmaline semblent n'être formés que d'un faisceau régulier d'aiguilles déliées, fortement serrées et disposées autour d'un axe commun (T. de Bovey en Devonshire). Cette structure composée ne nuit pas à la transparence, ni même au poli et à l'éclat des surfaces extérieures ; elle n'est sensible que lorsque l'on vient de briser le cristal. Quelquefois les prismes ou cylindres de Tourmaline sont comme articulés, c'est-à-dire qu'ils présentent, lorsqu'on les casse transversalement, une surface concave sur l'un des fragments et une surface convexe sur l'autre.

Sous le rapport des différences que présentent les Tourmalines dans la nature de leurs bases alcalines, on peut distinguer deux groupes d'espèces ou de sous-espèces : l'un comprend les Tourmalines à base de Potasse ou de Soude, sans Lithine, qui sont de couleur noire et opaques, et qui fondent avec assez de facilité au chalumeau en une scorie grise ou noirâtre : ce sont les Tourmalines communes des minéralogistes ou l'ancien *Schorl* électrique ; l'autre se compose des Tourmalines à base de Lithine, qui sont plus ou moins transparentes, très difficilement fusibles, et dont les couleurs les plus ordinaires sont le vert, le bleu et le rouge : ce sont les Tourmalines qu'on pourrait appeler *Apyrites*, nom que l'on avait donné à l'une d'elles à cause de son infusibilité très marquée. Ces différentes sortes de Tourmalines sont souvent mélangées ou groupées entre elles dans le même échantillon.

Sous le rapport des couleurs, qui sont, comme on vient de le voir, assez bien en rapport avec les distinctions chimiques, on peut partager l'ensemble des Tourmalines de la manière suivante :

1. *Tourmaline noire*. Schorl, W., Schorl électrique, Schorl de Madagascar ; Aimant électrique de Ceylan ; Aphryzite. Colorée principalement par l'oxyde de Fer. Ses cristaux noirs sont faciles à confondre avec l'Amphibole hornblende ; mais on les distingue par leurs propriétés électriques, leurs formes et leur structure. Les clivages sont peu sensibles ; les prismes ont souvent un nombre impair de pans et une forme triangulaire ;

ils sont ordinairement sillonnés de stries parallèles à l'axe. On les recherche pour les expériences relatives à l'électricité polaire. Celles qu'on préfère à cet égard sont les Tourmalines cylindroïdes de la Nouvelle-Castille en Espagne.

2. *Tourmaline incolore*. Très rare ; a été observée au Saint-Gothard dans la Dolomie à l'île d'Elbe dans un granite.

3. *Tourmaline verte*. D'un vert d'herbe, au Saint-Gothard ; d'un vert céladon, au Brésil : cette dernière est connue sous le nom d'Émeraude du Brésil. Sa couleur assez vive, jointe au degré de dureté dont jouit la Tourmaline, l'a fait admettre au nombre des Pierres précieuses, ainsi que les Tourmalines rouges ou Rubellites ; mais ces pierres sont, en général, peu estimées. On a essayé souvent de les faire passer dans le commerce pour des pierres d'une plus grande valeur. La Tourmaline verte est souvent associée à la Tourmaline violette dans le granite de Goshen et de Chesterfield, province de Massachusetts, aux États-Unis. A Ceylan, on trouve des Tourmalines d'un vert jaunâtre, qui constituent le Péridot de Ceylan des Lapidaires.

4. *Tourmaline bleue*, d'un bleu indigo ; Indicolithe de d'Andrada. En aiguilles fasciculées ou radiées, en prismes cylindroïdes ; dans la mine d'Utoö, en Suède, où elle est accompagnée de Triphane, de Pétalite et de Lépidoilithe, minéraux à base de Lithine.

5. *Tourmaline rouge ou violette*. Rubellite, Sibérite, Daourite, Schorl rouge et Rubis de Sibérie. Colorée par l'oxyde de Manganèse. En cristaux cylindroïdes, engagés dans du Quartz ou de la Lépidoilithe, à Hradisko, près Rožena en Moravie. En masses radiées d'un rose cramoisi, dans la Pegmatite, à Shaytanska, district d'Ekaterinbourg, en Sibérie ; à Ceylan et dans le royaume d'Avâ. C'est de ce dernier pays que vient le plus beau groupe connu de Rubellite, celui que possède le Muséum britannique, et qui est presque de la grosseur de la tête.

Les Tourmalines appartiennent en général aux terrains de cristallisation, tant massifs que schisteux, depuis les Granites proprement dits jusqu'aux Schistes argileux. Elles sont surtout très communes dans les Pegmatites, les Gneiss et les Micascistes. Presque toujours disséminées, plus rarement

implantées sur les parois des fissures, elles ne forment jamais à elles seules de véritables couches ou amas. On ne connaît point de Tourmalines dans les terrains de Sédiment ni dans les terrains volcaniques ; mais on les trouve en cristaux roulés, avec d'autres débris des roches cristallines, dans les sables des rivières et les alluvions anciennes.

(DEL.)

TOURNEFORTIE. *Tournefortia* (dédié à Tournefort). BOT. PH.—Genre de la famille des Borraginées ou Asperifoliées, dans laquelle il donne son nom à la tribu des Tournefortiées. Tel qu'il est admis aujourd'hui, avec la circonscription qui lui a été assignée par M. Rob. Brown (*Prodr. Fl. Nov. Holl.*, p. 496), il ne correspond qu'à une portion du genre du même nom créé par Linné, lequel répondait lui-même au *Pittonia* de Plumier. Ainsi envisagé, il est formé d'arbustes à tige voluble ou droite qui croissent dans les diverses contrées de la zone intertropicale et dont certains arrivent jusque dans les Canaries. Ces végétaux ont des feuilles scabres ou tomenteuses, et des fleurs disposées en cymes scorpioides qui ont le calice quinquéparti ; la corolle hypocratérimorphe à gorge nue ou presque rotacée ; cinq étamines incluses ; un stigmate pelté, un peu conique. Leur fruit est une baie qui renferme deux noyaux disperses. Ce genre est très nombreux. MM. De Candolle en ont décrit (*Prodromus*, vol. X, p. 513) cent parmi lesquelles, il est vrai, dix-huit ne sont qu'imparfaitement connues. Ces espèces sont divisées par eux en trois sections : a. *Mallota* Alp. DC. ; b. *Arguzia* DC. ; c. *Pittonia* DC. Une de ces nombreuses espèces est cultivée dans les jardins, comme plante d'ornement ; c'est la TOURNEFORTIE A FLEURS D'HÉLIOTROPE, *Tournefortia heliotropoides* Hook. (*Botan. Magaz.*, tab. 3096), originaire de Buenos-Ayres, dont les rameaux herbacés sont cylindriques et hérissés de même que les pétioles, dont les feuilles elliptiques-obtuses sont pubescentes sur leurs deux faces, ondulées à leur bord ; ses fleurs ressemblent à celles de l'Héliotrope du Pérou, d'où lui est venu son nom spécifique ; mais elles sont plus bleues. Cette plante est cultivée en pleine terre, pendant l'été ; l'hiver, on la remet en pot, pour l'enfermer dans l'orangerie.

Pontedera avait donné ce même nom de

Tournefortia à un genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cofféacées, qui n'a pas été adopté et qu'on rapporte comme synonyme au g. *Anthospermum* Linné. (P.D.)

TOURNEFORTIÉES. BOT. — Voy. BORAGINÉES.

TOURNE-PIERRE. *Strepsilas*. OIS. — Genre de la famille des Charadriidées, dans l'ordre des Échassiers. Une seule espèce, décrite sous plusieurs noms différents à cause des variations de son plumage, dépendantes de l'âge et de la saison, appartient à ce genre : c'est le TOURNE-PIERRE A COLLIER, *Strep. collaris* Temm.; *Tringa interpres* Gmel. (Buff., pl. enl., 856, 857 et 340, sous les noms de Coulon-Chaul, Coul.-Ch. de Cayenn. et Coul.-Ch gris.)

L'habitude qu'a cet Oiseau de retourner, avec son bec, les galets, les pierres d'un certain volume, afin de mettre à découvert les Vers, les Insectes mous qui se cachent et dont il fait sa nourriture, lui a valu le nom qu'il porte et qu'il a transmis au genre. Il se tient ordinairement sur les plages maritimes où abondent les petits Bivalves qui lui servent également de pâture. Il est rare de voir les individus qui font apparition dans les pays tempérés de l'Europe se réunir en troupes et même vivre par paires; c'est toujours isolément que les adultes et les vieux opèrent leurs migrations. Comme les Pluviers et les Sanderlings, dont il paraît avoir toutes les habitudes, le Tourne-pierre court avec beaucoup de légèreté. Il se retire dans le Nord pour se reproduire, niche dans un petit enfoncement pratiqué dans le sable des rivages, et pond trois ou quatre œufs d'un olivâtre cendré ou verdâtre, marqués de taches brunes. Les petits quittent le nid dès leur naissance, courent, et saisissent eux-mêmes la nourriture que le père et la mère leur indiquent.

Le Tourne-pierre n'est que de passage en France et dans beaucoup d'autres parties de l'Europe. On le trouve aussi sur les rivages des mers de l'Inde, de l'Amérique, et probablement sur ceux de toutes les contrées du monde. (Z. G.)

TOURNESOL. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Helianthus annuus* Lin. Voy. HÉLIANTHE.

TOUROULIE. *Touroulia*. BOT. PH. — Genre classé avec doute par M. Endlicher (*Genera*, n.° 4565) à la suite de la famille des

Araliacées. Il a été créé par Aublet (*Guian.*, vol. I, p. 492, tab. 194) pour un grand arbre de la Guiane, le *Touroulia Guianensis* Aublet. (D. G.)

TOURRETIE. *Tourretia* (dédié à La Tourrette, botaniste de Lyon). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, dans laquelle il constitue le sous-ordre des Tourrettiées, créé par Dombey (d'après Jussieu, *Genera plantarum*, p. 139) pour une plante herbacée, rampante ou grimpante, du Pérou. Cette plante est le *Tourretia lappacea*, Willd. (D. G.)

TOURTEAU. CRUST. — Voy. PLATYCARIN.

TOURTEREAUX. OIS. — Nom vulgaire donné aux Tourterelles encore au nid.

TOURTERELLE. OIS. — Nom d'une espèce de Pigeon, devenu générique de la section dont cette espèce peut être considérée comme le type. Voy. PIGEON. (Z. G.)

TOUTE-BONNE. BOT. PH. — L'un des noms vulgaires de la Sauge sclarée, *Salvia sclarea* L, et du *Chenopodium bonus Henricus*, L. (D. G.)

TOVARIE. *Tovaria* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre rapporté à la famille des Caparidées, créé par Ruiz et Pavon (*Prodromus*, p. 49, tab. 8; *Flor. peruv.*, vol. III, p. 73, tab. 309) pour une plante herbacée annuelle, du Pérou, le *Tov. pendula* Ruiz et Pavon. (D. G.)

TOVOMITE. *Tovomita*. BOT. PH. — Genre de la famille des Clusiacées, tribu des Clusiées, créé par Aublet (*Guian.*, v. II, p. 936, tab. 364), et dans lequel entrent des arbres et arbustes à suc résineux, de l'Amérique tropicale et de Madagascar; à fleurs en grappes axillaires ou terminales, hermaphrodites ou polygames, tétramères, polyandres; à fruit capsulaire un peu charnu. De Candolle (*Prodrom.*, vol. I, pag. 560) faisait de ce genre un synonyme de *Marialva* Vandel.; il en décrivait trois espèces, parmi lesquelles le type du genre est le *Tovomita Guianensis* Aubl., dont le suc résineux suinte sur le tronc, et s'y concrète en gouttes de résine. Plus récemment, on a décrit environ douze espèces de Tovomites. (D. G.)

* **TOWNSENDIE.** *Townsendia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, formé par M. W. Hooker (*Flor. bor. Amer.*, vol. II, p. 16) pour une plante herbacée, aculee, de

l'Amérique du Nord, qui avait été rapportée avec doute au genre *Aster*, sous le nom d'*Aster? exscapus*, par Richardson (in *Frankl. Journ.*, éd. 2, vol. 1, app., pag. 32). Cette espèce est le *Townsendia setacea* Hook. Plus récemment, M. Nuttall a fait connaître quatre nouvelles espèces de ce genre. (D. G.)

***TOXARES.** INS. — Genre de la famille des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Haliday (d'abord sous le nom de *Trionyx*) sur une seule espèce, le *T. deltiger* Hal. (Bl.)

***TOXASTER** (τ, arc; ἀστὴρ, étoile). ÉCHIN. — Genre établi par M. Agassiz dans la famille des Spatangoides et caractérisé par lui de la manière suivante : Forme allongée; test mince, couvert de tubercules miliaires, avec un certain nombre de tubercules un peu plus gros; bouche subcentrale, petite, transversale, elliptique, non labiée; ambulacres pétales, légèrement déprimés, à l'exception de l'ambulacre impair, qui correspond à un large et profond sillon; plaques génitales juxtaposées; plaques ocellaires très petites, situées entre les angles des précédentes. — Toutes les espèces appartiennent aux terrains crétacés, à l'exception d'une seule, qu'on assure être jurassique. L'auteur du genre y distingue deux types : le premier, dans lequel la zone interne des ambulacres pairs n'est pas conjuguée; le second, dans lequel les zones pirières sont également conjuguées. On a indiqué trois espèces dans le premier, et six dans le second. (E. Ba.)

***TOXEUMA.** INS. — Genre de la famille des Chalcidides, groupe des Miscogastérites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Walker (*Ent. Magaz.*, t. I, p. 378) sur deux espèces trouvées en Angleterre. (Bl.)

***TOXEUTES** (τοξευτής, archer). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, division des Prioniens, établi par Newmann (*Ann. of nat. Hist. by Jardine*, V, 15, 1840) sur le *P. arcuatus* F., espèce indigène de la Nouvelle-Hollande. (C.)

TOXICODENDRUM (τοξικόν, poison; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Ce nom a été successivement appliqué à divers genres : par Gærtner, à un genre qu'on rapporte comme synonyme au *Schmidelia* Lin., de la famille des Sapindacées; par Thunberg à un genre d'Euphorbiacées, qui n'est autre que

l'*Hyænanche* Lamb. Quant au *Toxicodendron* de Tournefort, dans lequel entraient deux plantes bien connues, les *Rhus radicans* Lin., et *R. toxicodendron* Lin., il ne forme qu'une simple section des Sumacs. (D. G.)

***TOXICOPHILÉE.** *Toxicophlæa* (τοξικόν, poison; φλοιός, écorce). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynées, établi par M. Harvey (in Hooker, *Lond. Journ. of bot.*, vol. 1, pag. 24) pour le *Cestrum venenatum* Thunb., arbre du cap de Bonne-Espérance, dont l'écorce est vénéneuse; dont les feuilles ovales, mucronées, sont reployées en dessous à leur bord; dont les fleurs odorantes, blanches ou rosées, forment des cymes axillaires, très denses. Cette plante est le *Toxicophlæa cestroides* Alp. DC. (D. G.)

TOXICUM (τοξικόν, archer). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Ténébrionites, fondé par Latreille (*Genera Crust. et Insect.*), et qui est composé de huit espèces exotiques. Le type est le *T. quadricorne*, F. (Ten.) (C.)

***TOXOCAMPA** (τόξον, arc; κάμπη, chenille). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Ophiuïdes, créé par M. Guénéé (*Ann. Soc. ent. de Fr.*, 1841). On connaît une dizaine d'espèces de ce genre propres à la France et à l'Allemagne, et dont le *T. limosia* Tr. peut être pris pour type. (E. D.)

***TOXOCARPE.** *Toxocarpus* (τόξον, arc; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, tribu des Sécamonées, créé par MM. Wight et Arnott (*Contrib.*, p. 61) pour des arbrisseaux volubles, des Indes orientales; à corymbes multiflores, interpétiolaires, souvent opposés, dichotomes; à follicules lisses, divariquées. M. Decaisne en a décrit (in DC. *Prodrom.*, vol. VIII, pag. 504) treize espèces, parmi lesquelles nous citerons les deux sur lesquelles ce genre a été fondé, les *Toxocarpus Kleinii* Wight et Arn., et *T. Roxburghii* Wight et Arn. (D. G.)

***TOXOCERAS** (τόξον, arc; κέρας, corne). MOLL. — Genre de la famille des Ammonitides, établi par M. d'Orbigny pour des Céphalopodes tentaculifères qui, avec tous les caractères essentiels des genres de la famille, ont une coquille en forme de corne oblique, plus ou moins arquée et jamais en spirale. Elle croît régulièrement en cône

arqué depuis le commencement jusqu'à la fin. Les cloisons sont symétriques, à six lobes impairs inégaux, et à six selles presque paires. Le lobe dorsal est beaucoup plus petit que le latéral supérieur qui est double de l'inférieur. La bouche est formée par son bourrelet.

Ces animaux apparaissent pour la première fois dans les terrains néocomiens, et leur existence postérieure (dans les grès verts de l'étage des craies chloritées) n'est pas certaine.

(E. BA.)

***TOXODON** (τοξον, arc; οδους, dent). MAM. FOSS.—Il n'existe peut-être pas de Mammifère plus difficile à classer que le *Toxodon platensis* Owen. Ce grand animal, de race éteinte, a été placé dans l'ordre des Pachydermes, mais il avait des affinités avec les Rongeurs, les Édentés et les Cétacés herbivores, dit M. Owen, dans le premier cahier de la *Zoologie du Voyage du Beagle*. Le crâne que ce savant paléontologiste décrit, a été trouvé dans le Sarandis, petite rivière qui se jette dans le Rio-Negro, à 120 milles nord-ouest de Monte-Video.

Ses dents, sans racines, tiennent, en effet, de celles des Rongeurs et des Édentés par leur forme et leur composition; mais, par leur nombre et leur position, elles se rapprochent de celles des Pachydermes. L'articulation de la mâchoire se fait aussi, comme dans ces derniers, par un condyle transverse.

Les molaires supérieures sont au nombre de sept de chaque côté, et augmentent de grandeur de la première à la sixième; elles sont arquées extérieurement et placées dans les maxillaires de manière que leurs bases se rencontrent presque sur la ligne médiane avec celles du côté opposé. La première est cylindrique, les autres sont triangulaires, montrent un pli profond à leur face interne, et sont revêtues d'émail, excepté aux trois angles, dont l'ivoire n'est couvert que d'une lame corticale très mince. Les incisives supérieures sont au nombre de deux de chaque côté, une interne assez petite, et une externe très grande; celle-ci est très arquée, triangulaire, revêtue extérieurement d'émail et intérieurement de cortical.

Les molaires de la mâchoire inférieure, au nombre de six de chaque côté, sont (du moins les dernières) quadrangulaires, comprimées latéralement, de telle sorte que leur diamètre

transverse n'est que le tiers du longitudinal; elles présentent un pli à leur face externe, et trois à leur face interne; elles sont presque droites et revêtues d'émail, excepté aux deux angles internes qui n'ont que du cortical. Les incisives, au nombre de trois de chaque côté, sont triangulaires et revêtues d'émail à leurs côtés externe et interne, et de cortical à leur côté postérieur.

Le crâne est peu élevé; les arcades zygomatiques très épaisses, les maxillaires allongés et rétrécis à l'endroit de la base des dents.

La tête a 67 centimètres de long et 42 de large, à la partie la plus saillante des arcades zygomatiques; la partie rétrécie des maxillaires n'a que 1 décimètre de large; à l'endroit des incisives le museau s'élargit un peu.

Des os longs, qui ont été acquis par le Muséum, en même temps qu'une tête moins complète que celle de M. Owen, nous font voir que l'animal était bas sur jambes; l'omoplate a un acromion en crochet récurrent, comme dans certains Rongeurs; le fémur a une assez grande ressemblance avec celui de l'Hippopotame, mais l'astragale est d'une forme particulière; sa partie tibiale est peu creuse, et il n'y a, pour ainsi dire, point d'apophyse scaphoïdienne. Il est à présumer cependant que le *Toxodon* était ongulé.

(L...D.)

***TOXONEVRA** (τόξον, arc; νεύρον, nervure). INS. — Genre de Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Scatomyzides, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buff.*, de Roret, II, 1833) pour un Insecte (*T. fasciata* Macq.) trouvé à Panillac, près de Bordeaux. (E. D.)

***TOXOPHOENIX** (τόξον, arc; φοῖνιξ, dattier). BOT. PH. — Genre proposé par M. Schott, et qu'on rapporte comme synonyme aux *Astrocaryum* C.-W.-G. Meyer, famille des Palmiers, tribu des Coccinées. (D. G.)

TOXOPHORE. *Toxophora* (τοξον, arc; φέρω, je porte). INS. — Genre de Diptères de la famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, créé par Meigen (*Classif.*, 1804). Ce genre ne comprend que trois espèces, les *T. maculata* Meig., *javana* et *cuprea* Wied. (E. D.)

***TOXOPHORUS** (τοξόφορος, porte-flèche, sagittaire). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Erihrinides, créé par

Schönherr (*Genera et species Curculionidum, synonymia*, III, 371) et composé de quatre espèces de l'Amérique méridionale. Le type est le *T. attenuatus* F. (LIXUS). (C.)

* **TOXOPNEUSTES** (τόξον, arc; πνεύω, je respire). ÉCHIN. — Genre formé par M. Agassiz dans le grand genre des Oursins (*Monogr. Echin.*, 4^e série. 1840). (G. B.)

* **TOXOSTOMA**, Wagl. OIS. — Synonyme de *Pomatorhinus* Temm. (Z. G.)

TOXOTES (τοξότης, archer). POISS. — Nom générique latin, donné par Cuvier aux Archers (voy. ce mot). Pour compléter l'article dans lequel il a été question de ce genre, nous ajouterons qu'une espèce fossile se trouve au Monte-Bolca (*Toxotes antiquus*, Agass.). (E. B. A.)

* **TOXOTUS** (τοξότης, porte-flèche). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Lepturètes laticerves, publié par Serville (*Annales de la Société entomologique de France*, IV, 211). Ce genre renferme dix-sept espèces, originaires de l'Amérique septentrionale, de l'Afrique et de l'Europe. Les types de notre pays sont les *T. cursor* et *meridianus* Linné (CERAMBYX). (C.)

TOZZETTIA (dédié à un botaniste italien). BOT. PH. — Genre proposé par Savi, et rapporté aujourd'hui comme synonyme aux *Alopecurus* Lin., parmi lesquels il forme un sous-genre. (D. G.)

TOZZIE. *Tozzia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Rhinanthées, fondé par Micheli (*Nov. genera*, tab. 16) sur une plante herbacée vivace, qui croît dans les parties élevées des montagnes de l'Europe moyenne. Cette plante est la *Tozzie ALPINE*, *Tozzia alpina* Lin., qui est assez commune dans les Alpes et les Pyrénées. (D. G.)

TRACAL. OIS. — Ce nom, qui est formé par contraction des mots *Traquet* et *Alouette*, a été donné par Levaillant à un Oiseau qui, aux caractères extérieurs des Alouettes, joint les mœurs du Traquet motteux. M. Lesson, ayant fait de cet Oiseau le type d'une section particulière de la famille des Alaudidées, a employé génériquement la dénomination de *Tracal*, à laquelle il donne pour synonyme latin le nom de *Saxilcauda*. (Z. G.)

* **TRACHEA** (τραχεία, trachée). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Orthosides, créé par

Ochsenheimer, et ne comprenant qu'une seule espèce propre à la France et à l'Allemagne (*T. piniperda* Esp., *flammea* W. V., etc.). (E. D.)

TRACHÉE-ARTÈRE. ZOOLOG. — Voy. VOIX.

TRACHÉENNES. *Trachearia* (τραχεία, trachées). ARACHN. — Latreille, dans la première édition du *Règne animal* de Cuvier, 1817, donne ce nom au second ordre des Arachnides, qui, actuellement, correspond aux *Phrynéides*, aux *Scorpionides*, aux *Solpugides* et aux *Phalangides*. (H. L.)

TRACHÉES. BOT. — C'est le nom par lequel on désigne, en botanique, les vaisseaux formés d'un tube extrêmement délicat dans lequel se trouvent un ou plusieurs fils enroulés en spirale serrée. Voy. ANATOMIE VÉGÉTALE.

* **TRACHELIA**, Scopoli. OIS. — Synonyme de *Glareola* Briss. (Z. G.)

* **TRACHELIA** (τραχήλιος, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, établi par Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, III, 25), et composé de 5 espèces du Brésil, qui ne constituent peut-être que des variétés d'une même espèce. Le type est le *T. pustulata* de l'auteur. (C.)

* **TRACHELIASITES** (τραχήλιόω, je lève la tête). CRUST. — Genre de Crustacés de l'ordre des Lernéides, famille des Lernéopodiens, établi par M. Nordmann. On en connaît 3 espèces ayant pour type le *Tracheliasite polycolpe*, *Tracheliasites polycolpus* Nordm. (*Mikrog. Beitr.*, 2, 95; Edwards, *Histoire naturelle des Crustacés*, III, 507, pl. 40, fig. 1 à 7). Cette curieuse espèce a été rencontrée sur les nageoires du *Cyprinus jesus*. (H. L.)

TRACHÉLIDES. *Trachelides* (du genre *Trachelia*). INS. — Quatrième famille de Coléoptères hétéromères, établie par Latreille (*Règ. anim. de Cuvier*, t. V, p. 51). L'auteur les partage en six tribus, qui sont : *Lagriaires*, *Pyrochroïdes*, *Mordellones*, *Anthicides*, *Horiales*, *Cantharidies* ou *Vésicants*. (C.)

TRACHÉLIE. *Trachelium* (τραχήλιος, cou). BOT. PH. — Genre de la famille des Campanulacées, tribu des Campanulées, formé par Linné (*Genera*, n° 293) pour une plante herbacée vivace, indigène du nord de l'Afrique, de l'Europe, de l'Espagne et

du midi de l'Italie; à tige simple, droite; à fleurs d'un joli bleu violacé, formant un corymbe terminal, fort élégant, dans lequel sont groupées en très grand nombre des fleurs remarquables par leur corolle à tube allongé, très grêle, et à limbe quinquelobé. Cette plante est la TRACHÈLE BLEUE, *Trachelium caeruleum* Lin., que sa beauté fait cultiver fréquemment dans les jardins. Sa tige, haute de 3 à 5 décimètres, est glabre et simple; ses feuilles sont pétiolées, alternes, ovales-aiguës, à grosses dents de scie, de couleur pâle en dessous. Pendant l'été, on la cultive en pleine terre, à une exposition chaude, dans une terre légère et un peu sèche. L'hiver, on l'enferme dans l'orangerie. On la multiplie par graines qu'on sème immédiatement après leur maturité, ou par boutures faites sur couche. (D. G.)

TRACHÉLIPODES (τραχήλος, cou; πούς, pied). MOLL. — Lamarck a créé cette dénomination pour désigner les Gastéropodes à coquille extérieure, distraits des Gastéropodes des auteurs, et constituant un ordre particulier. Cette distinction, ne reposant que sur une particularité qui n'entraîne pas de modifications essentielles dans l'organisation, n'a pas été conservée et ne pouvait l'être, suivant les principes d'une zoologie éclairée. (E. BA.)

***TRACHELIZUS** (τραχηλιζω, je tourne le cou). INS — Genre de Coléoptères pentamères, division des Brenthides, publié par Schönherr (*Gen. et sp. Curcul. syn.*, V, 489), et composé de 14 espèces. Les types sont les *T. ferrugineus* et *bisulcatus* F. (C.)

***TRACHÉLOBRANCHES**. *Trachelobranchia* (τραχήλος, cou; βράχια, branchies). MOLL. — Nom donné par M. Gray aux Mollusques gastéropodes dont les branchies sont posées sur le cou, comme le rappelle l'étymologie. Ce groupe est formé d'une partie des Macrostromes et des Calypticiens de Lamarck; il comprend les genres Sigaret, Cryptostome, Vélutine, Cabochon, Stomate, Crépitude, Calyptrée et Mitrule. Bien qu'il existe certaines affinités entre ces genres, ils ne constituent pas cependant un groupe entièrement homogène et zoologique. (E. BA.)

***TRACHELOCERCA** (τραχήλος, cou; κέρκος, queue), INFUS. — Genre établi par

M. Ehrenberg (3^e Beitr., 1834). V. OPHRYOCERCINA. (E. BA.)

***TRACHELOEUM** (τραχήλος, cou). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Sépidiides, créé par Hope (*Coleopterist's manual*, III, 116), et qui ne se compose que d'une espèce, le *T. laticolle* H. Elle est originaire du cap de Bonne-Espérance. (C.)

***TRACHELONETTA**, Kaup. ois. — Synonyme de *Dafila* Leach. — Genre fondé sur l'*Anas acuta* Linn. (Z. G.)

TRACHÉLOPODES. MOLL. — Voy. TRACHÉLIPODES. (E. BA.)

***TRACHÉLYOPTÈRE**. *Trachelyopterus* (τραχήλος, cou; πτερόν, aile, nageoire; nageoires comme insérées sur la région du cou). POISS. — Genre de Malacoptérygiens Siluroïdes, créé par M. Valenciennes pour un petit Poisson qui le compose seul. Le caractère principal du Trachélyoptère à cuir (*T. coriaceus*, Val.) consiste dans l'absence de nageoire adipeuse; il tient aux Schilbés, aux Pimélodes et surtout aux Auchéniptères. (E. BA.)

TRACHICHTHE. *Trachichthys* (τραχίς, âpre; ιχθύς, poisson). POISS. — Genre très voisin des Bérux et appartenant, comme eux, à la tribu des Percoides à plus de sept rayons aux branchies et aux ventrales. Créé par Shaw sur un Poisson recueilli par White sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, ce genre ne comprend que cette seule espèce qui n'a été revue par aucun naturaliste. Shaw la nomme *Trachichthys australis*; Schneider, qui la plaçait parmi les Amphiprions de Bloch, l'appelait *Amphiprion carinatus*. (E. BA.)

TRACHINE. POISS. — Voy. VIVES.

TRACHINIDES (du genre *Trachinus*). POISS. — Risso proposa, sous ce nom, une petite famille de Poissons acanthoptérygiens jugulaires, composée des genres *Trachinus*, *Uranoscopus* et *Callionymus*. Si l'on amende la composition de ce dernier genre linnéen, pour n'y laisser que les Poissons auxquels appartient spécialement le nom de *Callionymus*, et qui sont voisins des Gobioïdes, en enlevant le *Callionymus indicus* qui est un Platycéphale, et en rapportant aux Uranoscopes le Poisson auquel les auteurs grecs appliquaient le nom de *Callionymus* (*Uranosc. scaber*), la famille des Trachinides correspond à la tribu des Percoides à ventrales jugulaires, et constitue ainsi un groupe assez naturel. (E. BA.)

TRACHINOTE. *Trachinotus* (τραχύν; âpre; ὄστος, dos). POISS. — Sous ce nom, Lacépède a formé un genre qui ne diffère pas génériquement de ceux auxquels il donnait le nom d'Acanthinion et de Cæsiomore (voy. ces mots). Ces Poissons sont abondants aujourd'hui. On n'en connaît qu'une espèce fossile, le *Trachinotus tenuiceps* Ag., du Monte-Bolca. (E. BA.)

TRACHINUS (τραχύν, âpre). POISS. — Nom générique latin des Vives (voy. ce mot), appliqué aussi à des Poissons qu'on plaçait à tort dans ce groupe, entre autres au *TRICHOUDUS* (v. ce mot), et à un genre de Scombéroïdes (Swain., *nat. hist. Fish. etc.*, 1839). (E. BA.)

***TRACHODE.** *Trachodes*. BOT. FR. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, formé par Don (*Transact. of the Linn. Soc.*, vol. XVI, pag. 182) pour une plante herbacée, bisannuelle, indigène du Mexique, extrêmement voisine, par ses caractères, des *Sonchus*. Cette espèce, encore unique, est le *Trachodes paniculata* Don. (D. G.)

TRACHODES (τραχώδης, âpre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Eirrhinides, publié par Germar (*Species Ins.*, 325), et composé de 3 espèces. Le type du genre est le *C. hispidus* Lin. Nous l'avons rencontré une fois dans la forêt de Compiègne. (C.)

TRACHONETE. *Trachonetes*. CRUST. — Nom propre, synonyme de *Mithrax*. Voy. ce nom. (H. L.)

TRACHURUS (τραχύν, âpre; ἔνρξ, queue). POISS. — Nom choisi par Cuvier pour désigner la première subdivision générique qu'il établit parmi les Poissons scombéroïdes du genre *Caranx*, subdivision dont les espèces sont vulgairement appelées du nom général de *Saurels*. (E. BA.)

***TRACHYANDRE.** *Trachyandra* (τραχύν, rude; ἀνδρ, ἀνδρός, homme, pour mâle). BOT. FR. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Asphodélées, formé par M. Kunth (*Enumer.*, vol. IV, p. 574). Il est très voisin des Asphodèles. M. Kunth en a décrit vingt-huit espèces, parmi lesquelles dix douteuses. Nous citerons, comme exemple, le *Trachyandra hispida* Kunth (*Anthericum hispidum* Linné), du cap de Bonne-Espérance. (D. G.)

***TRACHYASPIS** (τραχύν, âpre; ἀσπίς, bouclier). REPT. — Genre de Tortues indi-

qué par Hermann von Meyer (*in Leonhard und Bronn, Neues Jahrbuch für Mineralogie*, 1845). (E. BA.)

***TRACHYCARYE.** *Trachycaryon* (τραχύν, scabre, rude; κάρυον, noix et tout fruit dur). BOT. FR. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Crotonées, établi par M. Klotzsch, et dont le nom rappelle l'état de la surface de son fruit. Ce genre est voisin des genres *Garcia* Rohr., et *Mabea* Aublet. (D. G.)

***TRACHYCÉPHALE.** *Trachycephalus* (τραχύν, âpre; κεφαλή, tête). REPT. — Genre de Batraciens anoures phanéroglosses, de la famille des Hylæformes, établi par M. Tschudi, et qui renferme, suivant MM. Duméril et Bibron, 3 espèces d'Amérique. Très semblables aux Rainettes, les Trachycéphales s'en distinguent par les aspérités dont se couvrent les os de la tête, qui arrivent, avec l'âge, à un degré d'ossification tel qu'on ne peut plus en distinguer les sutures. Voy. RAINETTE, et l'atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 15. (E. BA.)

***TRACHYCEPHALUS** (τραχύν, âpre; κεφαλή, tête). POISS. — Genre de Malacoptérygiens siluroïdes, indiqué par M. Swainson (*Classif.*, 1839). (E. BA.)

TRACHYCTHE. POISS. — Voy. TRACHICTHE. (E. BA.)

***TRACHYCOELIA** (τραχύν, âpre; κοιλία, ventre). REPT. — Genre de Stellionides, Iguaniens acrodontes de MM. Duméril et Bibron, établi par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. BA.)

***TRACHYCYCLE.** *Trachycyclus* (τραχύν, âpre; κύκλος, cercle: anneaux ou verticilles épineux). REPT. — Genre établi par MM. Duméril et Bibron dans la sous-famille des Iguaniens pleurodontes, pour une seule espèce recueillie par M. d'Orbigny dans la province de Rio-Grande. Ces animaux, voisins des Sténocerques et des Strobilures, se distinguent principalement des premiers par l'absence de dents palatines, et des seconds par la forme arrondie de la queue et l'égalité des plaques céphaliques. (E. BA.)

***TRACHYDACTYLE.** *Trachydactylus* (τραχύν, âpre; δάκτυλος, doigt). REPT. — Genre de Stellionides, Iguaniens acrodontes de MM. Duméril et Bibron, établi par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (E. BA.)

TRACHYDE. INS. — Nom latin du genre *Trachys*.

TRACHYDE. *Trachys*. BOT. PH. — Ce genre, formé par Persoon (*Enchirid.*, vol. I, p. 83) pour le *Cenchrus mucronatus* Linné, est rattaché par M. Endlicher (*Gen.*, n° 784), comme synonyme, au *Trachyozus* Rchb.; M. Kunth, dans son *Agrostographie*, l'adopte au contraire. (D. G.)

TRACHYDERES (τραχύς, raboteux; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins de Lat., des Trachydérides de Dupont, fondé par Dalman (*Schœnh. syn. Ins.*, I, 3, p. 364), et composé de 15 espèces de l'Amérique équinoxiale. Les types suivants, *T. succinctus*, *striatus* F. et *thracicus* Ol., rentrent chacun dans l'une des divisions qu'on y a établies. (C.)

***TRACHYDÉRIDES.** *Trachyderides*. INS. — Sous ce nom, M. Dupont (*Monographie des Trachydérides*, *Revue zool.*, 1839) a établi une tribu de Coléoptères subpentamères, dans laquelle rentrent les genres suivants : *Megaderus*, *Lissonotus*, *Galissus*, *Rachidion*, *Nosophlæus*, *Phædinus*, *Charinotes*, *Dendrobias*, *Dicranoderes*, *Trachyderes*, *Ancylosternus*, *Oxymerus*, *Stenaspis*, *Crioprosopus*, *Sphænothecus*, *Ægoideus*, *Ozodera* et *Xylocharis*. (C.)

***TRACHYDERMA** (τραχύς, rude; δέρμα, peau). INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Pimplites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst (*Ichneumonologia*) sur une espèce observée en Suède (*Tr. scabra* Gravenh.). (Bl.)

***TRACHYDERME.** *Trachyderma* (τραχύς, âpre; δέρμα, peau). REPT. — Genre de Lacertiens indiqué par M. Wiegmann, qui en a fait le type d'un groupe (Wiegmann, *Herp. Mex.*, 1834). (E. Ba.)

TRACHYDERME (τραχύς, raboteux; δέρμα, peau). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, division des Piméliciaires, créé par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, V, 7), et qui est formé de dix espèces. Le type est le *Pimelia hispida* F. On le rencontre à la fois en Égypte, en Barbarie et au Sénégal. (C.)

***TRACHYDERMUS** (τραχύς, âpre; δέρμα, peau). POISS. — Genre de Malacoptérygiens siluroïdes, indiqué par M. Heckel (*in Ann. Wien. Mus.*, II, 1837). (E. Ba.)

***TRACHYDIE.** *Trachydium* (τραχύς, rude). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, tribu des Séséliées, créé par M. Lindley (*in Royle, Illustr. Himalay.*, pl. 232) pour une plante herbacée du nord de l'Inde, encore imparfaitement connue, qui a été nommée *Trachydium Roylei* Lindl. Ce nom générique est tiré de ce que le fruit a les côtes et les sillons qui les séparent relevés de sortes de verrues qui les rendent rudes au toucher. (D. G.)

***TRACHYDOSAURE.** *Trachydosaurus*. REPT. — Syn. de TRACHYSAURE. (E. Ba.)

***TRACHYGASTER** (τραχύς, âpre; γαστήρ, ventre). REPT. — Nom substitué par M. Wagler à celui de *Centropyx* choisi par Spix, et à celui de *Pseudo-Ameiva* employé par M. Fitzinger, pour désigner un genre de Lacertiens pléodontes, du groupe des Strongylures. Le caractère distinctif de ce genre est d'avoir le ventre revêtu d'écaillés rhomboïdales, carénées, imbriquées, au lieu de plaques quadrilatères, plates, lisses, plus ou moins élargies. Deux espèces ont été décrites : la première, originaire de l'Amérique méridionale; la deuxième, de Surinam et de la Mana. (E. Ba.)

***TRACHYHYAS** (τραχύς, âpre; hyas, hyade [non mythol. et générique]). REPT. — Genre de Batraciens anoures phanéroglosses, de la famille des Hylæiformes, établi par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. Ba.)

***TRACHYLEPIS** (τραχύς, âpre; λεπίς, écaille). REPT. — Genre de Scincoïdiens indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. Ba.)

TRACHYLIA (τραχύς, raboteux). BOT. CR. — (Lichens.) Genre de la tribu des Caliciées, fondé par Fries sur un Lichen qui croît sur les rochers de la Saxe et que nous ne connaissons pas. Ce genre, monotype, a quelque analogie, du moins par son thalle, peut-être aussi par le disque pulvérulent de ses apothécies, avec notre nouveau genre *Bysosphytum*, originaire de Taïti, où il envahit les écorces des arbres. Voyez *Sixième centurie, Plantes exotiques*, n° 20, *Ann. des sc. nat.*, 1848, 7° t., p. 132. (C. M.)

***TRACHYLOBIUM** (τραχύς, rude; λοβός, légume). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Hayne n'est adopté que comme sous-genre des *Hymenæa* Lin. (D. G.)

TRACHYLOMA (τραχύλος, rude; λῶμα, bord). BOT. CR. — (Mousses.) Bridel avait cru devoir former un genre nouveau sous ce nom en prenant pour type le *Neckera planifolia* Hook. (*Musc. exot.*, t. 23), dont les cils du péristome intérieur présentent quelques dentelures qu'on ne trouve point dans les autres Neckères. Il est vrai que cette belle Mousse de la Nouvelle-Zélande n'est pas parfaitement à sa place dans ce dernier genre, puisque son port est plutôt celui d'un *Climacium*. Mais à chaque pas, dans l'étude de la nature, on rencontre de ces anomalies qui viennent renverser toutes les analogies, et rendre vains nos essais de taxonomie. (C. M.)

TRACHYLOME. *Trachyloma* (τραχύλος, rude; λῶμα, frange). BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Scélériées, établi par M. Nees d'Esenbeck. (D. G.)

TRACHYMÈNE. *Trachymene* (τραχύς, rude). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Ortospérmées, tribu des Hydrocotylées, créé par Rudge (*Transact. of the Linn. Soc.*, vol. X, pag. 300) pour des plantes détachées par lui des *Azorella*; il comprend des espèces herbacées ou sous-frutescentes propres à la Nouvelle-Hollande. On en connaît aujourd'hui plus de vingt espèces, parmi lesquelles les deux sur lesquelles le genre a été fondé sont le *Trachymene lanceolata* Rudge, et le *T. ovata* Rudge. (D. G.)

***TRACHYMERUS** (τραχύς, raboteux; μῆρδος, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cholidés, fondé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*, t. VIII, 1, p. 266) sur une espèce du Brésil, le *T. croceoplagus* Schr. (C.)

TRACHYMITRIUM (τραχύς, rude; μίτρα, coiffe). BOT. CR. — (Mousses.) Bridel a institué ce genre (*Bryol. univ.*, t. I, p. 159) sur le *Weissia ciliata* Hook. (*Musc. exot.*, t. 171). Or cette Mousse, placée par Schwægrichen dans le genre *Syrhropodon*, ne diffère des autres espèces que par sa coiffe hérissée de quelques poils, caractère d'assez peu d'importance, comme on voit, quand tous les autres caractères concordent avec ceux sur lesquels le genre est établi. Voy. **SYRRHOPODON**. (C. M.)

TRACHYNOTE. POISS. — Voy. TRACHINOTE.

TRACHYNOTIE. *Trachynotia*. BOT. PH.

— Genre de Michaux généralement rapporté aujourd'hui comme synonyme au genre *Spartina* Schreb., dans la famille des Graminées, tribu des Chloridées. (D. G.)

TRACHYNOTUS (τραχύς, raboteux; ῥῶτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Sépidiides, créé par Latreille (*Règ. anim.* de Cuv., t. V, p. 14), et composé de 12 espèces originaires de l'Afrique méridionale. On doit considérer comme type le *Sepidium reticulatum* F. (C.)

***TRACHYNOTUS** (τραχύς, rude; ῥῶτος, dos). INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Ophionites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst (*Ichneumonologia*) sur une seule espèce assez commune dans une grande partie de l'Europe, le *Tr. foliator* (*Bassus foliator* Fabr.). (Bl.)

***TRACHYOZE.** *Trachyozus* (τραχύς, rude; ζῆν, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, créé par M. Reichenbach pour le *Cenchrus mucronatus* Lin. (*Trachys mucronata* Pers.), plante annuelle du Malabar, à tige rameuse; à feuilles molles; à épillets insérés par faisceaux sur un axe articulé, dilaté, membraneux, excavé, et comprenant chacun deux fleurs, dont l'inférieure stérile, la supérieure hermaphrodite. (D. G.)

***TRACHYPACHUS** (τραχύς, âpre; παχύς, épais). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques grandipalpes, établi par Motchoulsky (*Mém. de l'Acad. de St-Petersbourg*, V, 86), et qu'il a formé sur deux espèces distinctes de Russie: les *T. Zellersdtii* Ghl., et *transversicollis* Mot. (C.)

***TRACHYPELTIS** (τραχύς, âpre; πέλτις, bouclier). REPT. — Genre de Chalcidiens ou Sauriens cyclosaures, de la sous-famille des Ptychopleures, indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. Ba.)

***TRACHYPETUS.** INS. — Genre de la famille des Braconides, groupe des Sigalphites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Guérin (*Voyage de la Coquille*) sur une seule espèce de la Nouvelle-Hollande, remarquable par son abdomen claviforme n'offrant en dessus que deux segments distincts, le premier long et grêle, et le second très bombé en dessus. (Bl.)

TRACHYPH.ŒUS (τραχύς, raboteux;

φλοιός, écorce). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Cyclomides, créé par Germar (*Species Ins.*, I, 403), et dans lequel rentrent 21 espèces appartenant à l'Europe, à l'Afrique méridionale et à l'Amérique septentrionale. On doit considérer comme en étant le type le *Curculio scabriculum* Lin. (C.)

***TRACHYPHOLIS** (τραχύς, raboteux; φολίς, écaille). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Colydiens synchitiniens, établi par Erichson (*Naturgeschichte der Ins. Deutschlands*, 1845, pag. 257) sur l'*Opatrum hispidum* Web., espèce indigène de Sumatra. (C.)

***TRACHYPHONUS**. OIS. — Genre fondé par Ranzani sur le *Picus cafer* Gmel., *Micropogon sulfuratus* Lafr. (Z. G.)

***TRACHYPILUS** (τραχύς, âpre; πῖλος, chapeau). REPT. — Genre de Stellationides, Iguaniens acrodontes de MM. Duméril et Bibron, indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. BA.)

TRACHYPTERE. *Trachypterus* (τραχύς, âpre; πτερόν, aile, nageoire) POISS. — Genre d'Acanthoptérygiens, de la tribu des Tænioïdes à bouche peu fendue, établi par Gouan, et caractérisé par des nageoires ventrales composées de plusieurs rayons, tandis que les Gymnètes, genre très voisin, n'ont qu'un seul rayon allongé et dilaté à son extrémité. Le corps est aplati comme un ruban ou comme une lame d'épée; il est très frêle. On connaît six ou sept espèces de ces Poissons, auxquelles il faut rapporter plusieurs espèces décrites à tort comme appartenant aux genres *Tænia*, *Cepola*, *Epidesmus*, *Regalecus*, *Bogmarus* et *Gymnogaster*. Voy. l'Atlas de ce Dictionnaire, Poissons, pl. 10. (E. BA.)

***TRACHYPTERIS**, Kirby (Fr. bor. Am.). INS. — Synonyme de *Anthaxia*. (C.)

***TRACHYPUS** (τραχύς, rude; πούς, pied). BOT. CR. — (Mousses.) Genre pleurocarpe appartenant à la tribu des Neckérées, et fondé par Reinwardt et Hornschuch (*Act. Acad. Nat. Curios.*, XIV, II, p. 708, c. icône) sur une Mousse recueillie à Java par le premier de ces deux naturalistes. Cette Mousse a le port de l'*Astrodonium* (voy. ce mot); mais sa coiffe, de même que plusieurs autres caractères, l'éloigne de ce dernier genre. Voy. encore Schwagr., *Suppl.* IV, t. CCCXVIII. (C. M.)

***TRACHYRHYNCHUS** (τραχύς, âpre; ῥύγχος, bec). POISS. — Genre établi sur une espèce du genre Lépidolèpre. V. ce mot.

TRACHYS (τραχύς, raboteux). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Buprestides, fondé par Fabricius (*Systema eleutheratorum*, II, 218), et qui est composé d'une vingtaine d'espèces, réparties en Europe, en Afrique et en Asie. Le type, le *T. minuta* Lin. (*Bup.*), se rencontre fréquemment aux environs de Paris. (C.)

TRACHYS. BOT. PH. — Voy. TRACHYDE.

***TRACHYSAURE**. *Trachysaurus* (τραχύς, âpre; σαῦρος, lézard). REPT. — Genre de Scincoidiens saurophthalmes, établi par M. Gray (in *King's Narrat.*, etc., 1827). Ces reptiles reproduisent exactement les caractères génériques des Cyclodes, si ce n'est que leurs dents sont moins nettement arrondies; que leur queue est courte, tronquée et déprimée; que leurs écailles sont encore plus grandes, plus solides, plus épaisses, et à surface inégale, raboteuse. On en connaît une seule espèce, originaire de la Nouvelle-Hollande, le *T. rugosus*, Gray. Voy. SILUBOLEPIS. (E. BA.)

TRACHYSCELIS (τραχύς, raboteux; σκελίς, jambe). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, établi par Latreille (*Genera Crust. et Ins.*, IV, 379) sur une espèce du midi de la France, le *T. rufus* Lat. (C.)

***TRACHYSOMUS** (τραχύς, raboteux; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, division des Lamiaires, créé par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, XLI, 41), et qui ne renferme qu'une espèce, le *T. fragiferus* Ky. (*Monstrosus* Serv.). (C.)

TRACHYSPERME. *Trachyspermum* (τραχύς, rude, scabre; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Link (*Enumer. hort. Berol.*, I, 267) n'est adopté que comme sous-genre des *Ptychotis* Koch, de la famille des Umbellifères, tribu des Acriminées. — M. Endlicher rapporte avec doute, comme synonyme, aux *Bunium*, section des *Conopodium* DC., un genre décrit sous le même nom par M. Ecklon et Zeyher (*Enumer.*, 341). (D. G.)

***TRACHYSTÈME**. *Trachystemon* (τραχύς, rude; στήμων, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginées ou Asperifoliées, fondé par Don (in *Edinb. new. philosoph.*

Journ., vol. XIII, p. 239) sur les *Borrage orientalis* et *B. cretica* Linné, plantes herbacées, qui croissent dans les parties orientales de la région méditerranéenne. (D. G.)

TRACHYTE. GÉOL. — Voy. ROCHES, tome XI, page 159.

TRACHYTELLE. *Trachytella* (τραχύτης, rude). BOT. PH. — Genre placé comme douteux à la suite de la famille des Dilléniacées, formé par De Candolle (*Syst.*, vol. I, p. 410; *Prodrom.*, vol. I, p. 70) pour des arbustes grimpants, indigènes de la Chine. Ce genre est fort imparfaitement connu, et il a été formé sur la seule autorité de Loureiro. De Candolle en a signalé deux espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Trachytella Actæa* DC. (D. G.)

***TRACHYTIQUES** (Terrains). GÉOL. — Voy. TERRAINS, tome XII, page 517.

TRADESCANTIE. *Tradescantia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre important de la famille des Commélynacées, formé par Linné (*Gen.*, n° 398), qui le rapporte à l'hexandrie-monogynie de son système. Les plantes dont il se compose sont des herbes qui habitent, pour la plupart, l'Amérique tropicale et les parties chaudes de l'Amérique septentrionale, et, en nombre moindre, l'Asie tropicale et l'Afrique australe; leur port ressemble à celui des Commélynés; leurs fleurs terminales ou axillaires, en ombelle ou en grappe, sont tantôt nues et tantôt accompagnées d'un involucre; leur périanthe a ses trois folioles externes vertes, entièrement calicinales et persistantes, tandis que les trois internes sont pétaloïdes; leurs six étamines ont presque toujours les filets chargés de longs poils dans lesquels on observe facilement le phénomène de la rotation, et les anthères à loges parallèles, écartées par la dilatation de l'extrémité du filament; leur ovaire, à trois loges multi-ovulées, porte un style filiforme, glabre, que termine un stigmate obtus, ou à trois lobes rudimentaires. Leur fruit est une capsule qui s'ouvre, par déhiscence loculicide, en deux ou trois valves portant la cloison sur leur ligne médiane, et qui contient, dans ses deux ou trois loges, un petit nombre de graines peltées et presque carrées. — M. Kunth, dans son *Enumeratio*, ne décrit pas moins de 60 espèces de Tradescanties, parmi lesquelles

plusieurs sont cultivées dans les jardins comme plantes d'ornement. La plus répandue d'entre celles-ci est la **TRADESCANTIE DE VIRGINIE**, *Tradescantia virginica* Lin., si connue sous son nom vulgaire d'*Ephémère de Virginie*. Elle est indigène de l'Amérique septentrionale et plus particulièrement de la Virginie, comme l'indique son nom. C'est une jolie plante herbacée-vivace, dont la tige droite, presque simple, porte des feuilles lancéolées-linéaires, acuminées, glabres et bordées de petits cils, et se termine par une ombelle de fleurs d'un joli bleu violacé, dont les sépales sont velus à l'extérieur. Cette Tradescantie est très rustique et passe très bien en pleine terre sous le climat de Paris. Elle réussit surtout dans une terre légère. On la multiplie par la division de ses pieds. Dans nos jardins, elle a donné une variété à fleur blanche, une autre à fleur rouge, une troisième à fleur double. — On cultive fréquemment dans les collections de serre chaude le *Tradescantia discolor* Ait., espèce du Mexique, plus recherchée pour ses feuilles oblongues et larges, ployées en gouttière, dont toute la face inférieure est d'un pourpre violacé, que pour ses fleurs qui sont petites et blanches. Parmi les autres espèces de ce genre nous mentionnerons le *Tradescantia diuretica* Mart., du Brésil, dont la tige et les feuilles, regardées comme émollientes, sont employées dans le pays pour bains, pour lavements, et contre les rétentions d'urine spasmodiques. (P. D.)

TRAGANE. *Traganum*. BOT. PH. — Genre de la famille des Chenopodées, tribu des Salsolées, établi par M. Delile (*Flor. Ægypt.*, p. 312, t. 22, fig. 1) pour un arbuste très rameux, qui croît dans l'Arabie, l'Égypte et aux Canaries, et auquel ce botaniste a donné le nom de *Traganum nudatum*. Ce genre est voisin des *Salsola*, desquels il se distingue par son calice qui ne se dilate pas en ailes autour du fruit, par ses anthères sagittées, enfin par les poils qui enveloppent ses fleurs. (D. G.)

TRAGANTHE. *Traganthus* (τραγάνθος, bouc; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Acalypnées, formé par M. Klotzsch (in Erichson, *Archiv für Naturgesch.*, vol. VII, p. 188, tab. 9, fig. A) pour des herbes annuelles,

rameuses, indigènes de l'Amérique tropicale. (P. D.)

TRAGELAPHOS (τράγος, bouc; ἔλαφος, cerf). MAM. — Nom sous lequel les anciens désignaient un Cerf qui constituerait, suivant Buffon, une variété du Cerf commun, et serait, d'après d'autres naturalistes, le même que l'Hippelaphe d'Aristote. (E. BA.)

TRAGELAPHUS (τράγος, bouc; ἔλαφος, cerf). MAM. — Nom générique ou spécifique dont la valeur a été expliquée aux articles CHEVRE et MOUTON. (E. BA.)

TRAGIE. *Tragia* (τράγος, bouc). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Acalyphées, créé par Plumier (*Gen.* 14; *Ico.*, tab. 252) et adopté ensuite par Linné, dans lequel sont comprises des plantes herbacées et sous-frutescentes, répandues en Amérique, en Asie, dans l'Afrique tropicale, ainsi qu'au cap de Bonne-Espérance, quelquefois grimpances ou volubiles, hérissées; à feuilles dentées, lobées, stipulées; à fleurs monoïques, en grappes, dont les femelles, très longuement pédonculées, solitaires ou peu nombreuses, occupent le bas, tandis que les mâles sont nombreuses et portées sur des pédoncules courts. Leur fruit est une capsule hérissée, à trois coques. On connaît de quinze à vingt espèces de ce genre, parmi lesquelles la plus connue est la TRAGIE VOLUBILE, *Tragia volubilis* Lin., des Antilles et de l'Amérique méridionale, où elle porte le nom vulgaire de Liane brûlante, à cause des poils urticants qui hérissent sa capsule et ses feuilles. Son suc est âcre et caustique; on l'emploie, dit-on, en y ajoutant du sel marin, pour détruire les ulcères appelés crabes. (D. G.)

***TRAGIDION** (τράγος, bouc, diminutif). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, fondé par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, III, 89) sur une espèce des États-Unis, le *C. lynceus* F.

***TRAGIUM**. POLYP. — Genre indiqué par Oken, et rentrant dans les *Spongia* (Oken, *Lehrb. Naturg.*). (E. BA.)

TRAGIUM. BOT. PH. — Le genre d'Ombellifères admis sous ce nom par Sprengel, est confondu avec les *Pimpinella* Lin., parmi lesquelles il forme un sous-genre comprenant les Pimprelles à fruit velu. (D. G.)

***TRAGOCEPHALA** (τράγος, bouc; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères

subpentamères, tribu des Lamières, publié par de Castelnau (*Hist. nat. des An. art.*, II, 462) et composé de six espèces Africaines: le type, le *T. formosa* (Lamia) F. est originaire du cap de Bonne-Espérance. (*Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, INSECTES COLÉOPTÈRES*, pl. 13, f. 3.) (C.)

TRAGOCÈRE. *Tragoceras* (τράγος, bouc; κέρα, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécioni-dées, division des Ivées, créé par M. Kunth (in Humb. et Bonpl., *Nov. gen. et sp.*, vol. IV, p. 248), sous le nom un peu différent de *Tragoceros*, pour des plantes herbacées du Mexique. De Candolle en a décrit (*Prodr.*, vol. V, p. 533) quatre, parmi lesquelles l'espèce type est le *Tragoceras zinnoides* Kunth. (D. G.)

TRAGOCERUS (τράγος, bouc; κέρα, corne). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, publié par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. III), et qui est composé de trois espèces de l'Australie. Nous citerons seulement le *T. bidentatus* Don. (C.)

TRAGOMORPHUS, Dejean. INS. — *Voy. Anisocerus* Serville. (C.)

TRAGOPA (τραγος, bouc; πους, pied). INS. — Genre de la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères homoptères, établi par M. Germar (*Revue ent. de Silb.*, t. III, p. 251) sur des espèces très voisines des Darnis de Fabricius. Le type est le *T. picta* (Darnis picta Fabr.), du Brésil. (Bl.)

TRAGOPAN. *Tragopan*. OIS. — Genre de la famille des *Phasianidées*, dans l'ordre des Gallinacés, créé par G. Cuvier, et caractérisé par un bec court, épais, conique, à mandibule supérieure renflée sur ses bords; des narines larges, ovalaires, nues, situées à la base du bec; des tarses robustes, scutellés, munis d'ergots dans les deux sexes; des ongles forts et recourbés; des ailes amples, très concaves; une queue courte et arrondie; un fanon charnu et pendant sous la gorge, et deux cornes minces, cylindriques, situés au-dessus des yeux, chez le mâle.

Les Tragopans, avant que G. Cuvier ne les eût constitués en genre, étaient généralement rangés parmi les Faisans, avec lesquels ils ont des rapports par leur forme générale et leur corps massif, et probable-

ment aussi par leurs mœurs, leurs habitudes et leur genre de vie.

L'espèce type, la seule que l'on ait connue pendant fort longtemps, est le TRAGOPAN CORNU, *Tr. satyrus* G. Cuv. (Vieill., *Gal. des Ois.*, pl. 206); *Phas. satyrus* Briss. Magnifique Oiseau de l'Inde et du Bengale.

Vers ces dernières années, ce genre s'est enrichi de deux fort belles espèces, également de l'Inde. L'une d'elles, le TRAGOPAN DE HASTINGS, *Tr. Hastingsii* Vigors, est représentée dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 7, f. 2.—L'autre a été décrite dans les *Illustr. Zool. Ind.*, par J.-E. Gray, sous le nom de *Tr. Temminckii*. (Z. G.)

TRAGOPOGON. *Tragopogon* (τράγος, bouc; πύγον, barbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, formé par Linné (*Genera plant.*, n° 905) et adopté par tous les botanistes, avec quelques réductions. Il comprend des plantes herbacées, indigènes de l'Europe et de l'Asie tempérée; à tige droite, feuillée; à feuilles linéaires-lancéolées, entières, embrassantes; à fleurs jaunes ou violacées, en capitules terminaux, solitaires, pourvus d'un involucre de huit ou dix folioles sur un seul rang, et connées à leur base. Les akènes, tous uniformes, muriqués à leur surface, se prolongent en un long bec que surmonte une aigrette plumeuse. C'est sur des plantes détachées du genre *Tragopogon* de Linné que Jussieu a fait son genre *Urosperme*. Parmi les espèces de *Tragopogons*, au nombre de cinq, qui appartiennent à la Flore française, la plus intéressante est le TRAGOPOGON A FEUILLES DE POIREAU, *Tragopogon Porrifolium* Lin., à fleurs violacées, longuement dépassées par les folioles de l'involucre. Des prairies du midi de l'Europe, dans lesquelles elle est spontanée, cette plante a passé dans nos jardins potagers, où elle est fréquemment cultivée, et où elle porte les noms vulgaires de *Salsifis* et *Cercifs*. Elle est bisannuelle. On la cultive pour sa racine qui, améliorée par les soins qu'elle reçoit, devient tendre, charnue et très bonne à manger. On la prépare de même que celle de la Scorzonère; mais elle est généralement regardée comme plus délicate que celle-ci. Dans nos départements méditerranéens, le *Salsifis* est beaucoup plus répandu que la Scorzonère. Sa culture est, au reste,

très facile, et n'exige guère d'autres soins que celui de bien ameublir la terre destinée aux semis, et d'arroser pour faciliter la germination. On jette la graine à la volée, dès la fin de l'hiver. La récolte des racines se fait à partir de l'automne suivant. (P. D.)

***TRAGOPOGONOIDES**, Vaill. BOT. PH. Synonyme d'*Urospermum* Juss., famille des Composées, tribu des Chicoracées. (D. G.)

***TRAGOPS** (τράγος, bouc; ὄψ, œil). REPT. — Genre de Couleuvres indiqué par M. Wagler (*Syst. Amphib.*, 1830). Voy. COULEUVRE. (E. BA.)

TRAGOPUS (τράγος, bouc; πῦς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptochynchides, créé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*). Ce genre n'offre que deux espèces indigènes de Java; l'une d'elles est le *T. asper* Schr. (C.)

TRAGOPYRE. *Tragopyrum* (τράγος, bouc; πυρός, froment). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygonées, tribu des vraies Polygonées, fondé par Bieberstein (*Flor. Taur. Cauc.*, vol. III, p. 284) sur deux plantes qui avaient été confondues par des auteurs différents sous le même nom de *Polygonum frutescens*, et qui sont devenues le *Tragopyrum lanceolatum* Bieberst., et le *T. buxifolium* Bieberst. Ces plantes sont des arbrisseaux de l'Asie centrale, qui ont le port d'un *Atraphaxys*, les organes sexuels et le fruit des *Polygonum*, et le périanthe des *Rumex*. (D. G.)

TRAGOPYRON. BOT. PH. — Nom ancien du Sarrazin, *Fagopyrum vulgare* Nees (*Polygonum Fagopyrum* Lin.). (D. G.)

TRAGOS. MAM. — Nom grec du Bouc, étymologie de son nom latin *Tragus*. (E. BA.)

TRAGOSELINUM. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Tournefort n'est plus regardé comme un sous-genre des *Pimpinella*, dans lequel rentrent les espèces à fruit glabre. (D. G.)

***TRAGOSOMA** (τράγος, bouc; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, décrit par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, 1, 126), et qui ne se compose que d'une espèce, le *T. depsarium* Lin. (*Cerambyx*). Elle est propre aux pays montagneux de l'Europe. (C.)

TRAGULUS (diminutif de *Tragus*). MAM-

— Nom générique des *Moschus* (Chevrotains), dans la méthode de Brisson. (E. BA.)

TRAGUS. MAM. — Klein adopte ce nom pour le genre *Moschus* (Chevrotain) de Linné; Schrank, pour le genre *Capra* (Chèvre) des auteurs. (E. BA.)

TRAGUS. BOT. PH. — Genre de Haller rapporté par la plupart des botanistes modernes comme synonyme au genre *Lappago* Schreb., dans la famille des Graminées, tribu des Panicées. (D. G.)

TRAILLIE. *Traillia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Notorhizées, tribu des Isatidées, établi par M. Lindley (*in It. Chesney ined. ex Endlic., Genera*, n° 4943/1, suppl. 1) pour une plante herbacée annuelle, de la Mésopotamie, à laquelle ce botaniste n'a pas donné de nom spécifique. (D. G.)

TRAINASSE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Polygonum aviculare*, et de quelques autres espèces communes à longues tiges couchées ou rampantes. (D. G.)

TRAIT. REPT. — Nom vulgaire employé, comme celui de Javelot, pour désigner une espèce d'Eryx, l'*Eryx jaculus*, Daud. (E. BA.)

***TRALIA.** MOLL. — Genre de Gastéropodes pulmonés, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (E. BA.)

TRALLIANE. *Tralliana*. BOT. PH. — Genre classé avec doute par M. Endlicher à la suite de la famille des Célastrinées, formé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, p. 194) pour un arbrisseau de la Cochinchine qui grimpe sur les arbres, et qui a reçu le nom de *Tralliana scandens* Lour. (D. G.)

TRAMETES. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyménomycètes de Fries, tribu des Polyporés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Idiomyrètes, section des Polyporés, dans la classification de M. Léveillé; formé par M. Montagne. (M.)

***TRANCHOIR.** *Zanclus* (*ζάγκλη*, faux). POISS. — Genre de Poissons squammipennes, privés de dents au palais, portant des dents en brosses aux deux mâchoires, sans épine au préopercule, ayant une dorsale unique entièrement écaillée, et quelques aiguillons dorsaux prolongés en filaments. Outre ces caractères, qu'ils possèdent en commun avec les Héniochus, les Tranchoirs en offrent de spéciaux dans leurs écailles, réduites pour

l'œil à une légère âpreté, qui fait ressembler leur peau à un cuir pareil à celui de certains Acanthures. Fondé par Commerson, qui le rapporta plus tard aux Chétodons, ayant oublié, sans doute, sa première indication, ce genre renferme deux espèces vivantes, décrites sous les noms de **TRANCHOIR CORNU** et **TRANCHOIR A MOUSTACHE ÉPINEUSE** (*Zanclus cornutus* et *centrognathos*, Cuv. et Val.). La première est fort répandue dans les mers de l'Inde, et très commune dans les collections; la seconde est fort rare. L'épithète spécifique de la première rappelle l'existence de petites pointes aux orbites; ces cornes, qui, jointes à la saillie du museau, et à la forme circulaire et comprimée de son corps, lui ont valu son nom générique en français et en latin, l'ont rendue l'objet de la superstition des pêcheurs des Molouques, qui la rejettent à la mer après l'avoir prise, non sans avoir préalablement fait devant elle des génuflexions, et lui avoir donné d'autres marques de respect. C'est d'ailleurs un excellent Poisson, qui a le goût du Turbot, et pèse jusqu'à 6 ou 7 kilogrammes.

Une espèce fossile, *Zanclus brevirostris*, Ag., trouvée au Monte-Bolca, a le museau plus court que la première. (E. BA.)

***TRANES** (*τρανής*, pénétrant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Erihridines, établi par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*, t. VII, 2, 129) sur deux espèces de la Nouvelle-Hollande, et dont le type est le *T. Vigorsii* de l'auteur.

TRANGEBIN, TRANGEBRIS. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Manne de l'*Alhagi maurorum*. (D. G.)

TRANSFORMATION. ZOOL., BOT. — Bien que le mot TRANSFORMATION traduise exactement, par ses étymologies latines (*transformatio*), les étymologies grecques du mot MÉTAMORPHOSE (*μετα-μορφή*, changement de forme), et soit rigoureusement synonyme de ce dernier, il n'est cependant pas aussi usité que celui-ci, et ne présente pas à l'esprit une idée scientifique aussi bien définie. En Zoologie, on entend, en général, par MÉTAMORPHOSES, la succession de formes que parcourt un être animé pour arriver à son état adulte. Du moins cette définition est-elle celle qu'il faut adopter aujourd'hui: les belles observations que nous possédons sur le développement des animaux, en nous montrant que

tous ces êtres, même les plus élevés, même l'Homme, subissent un certain nombre d'évolutions pour arriver à leur état parfait, nous permettent de généraliser un phénomène qu'on croyait autrefois restreint à certains cas, et de traduire la phrase classique de Harvey : *Tout être animé naît d'un œuf*, par cette autre équivalente : *Tout être animé subit des métamorphoses*. On sent que cette définition des métamorphoses touche à toutes les vues philosophiques qui ont été énoncées sur le développement, qu'elle touche même à toutes celles qui ont été émises sur l'organisation de l'animal parfait, à toutes les opinions sur l'ensemble du Règne animal, sur la composition organique, sur les types; qu'en un mot, les interprétations diverses des métamorphoses ont servi réellement de fondement à toutes les théories, à tous les systèmes qui ont paru successivement dans la science zoologique. Exposer ces théories et ces systèmes d'après ces interprétations diverses, ce serait passer en revue l'histoire des animaux, et faire en même temps l'histoire de la Zoologie; l'espace qui nous est mesuré ici ne nous permet pas d'essayer ce travail d'exposition et de critique; nous nous contenterons de citer les articles de cet ouvrage où se trouvent les éléments de ce résumé qui pourra être complété à l'article ZOOLOGIE. — *Voy.* les art. sur les grandes classes du Règne animal: MAMMIFÈRES, OISEAUX, REPTILES, BATRACIENS, POISSONS, INSECTES, CRUSTACÉS, MOLUSQUES, ZOOPHYTES; les articles ŒUF et PROPAGATION; l'article TÉRATOLOGIE et ceux qui s'y rapportent.

Autrefois le mot MÉTAMORPHOSES ne s'appliquait guère qu'aux changements de formes que subissent les animaux hors de l'œuf, et spécialement aux changements des BATRACIENS et des INSECTES, les plus apparents, et par conséquent les plus remarquables; ces faits ne sont que des particularités d'un phénomène plus général, celui du développement. Les différences dans l'étendue de ces changements postérieurs à l'éclosion, étaient désignées par des noms spéciaux qui n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur très secondaire, s'ils en ont même encore une. — *Voyez* INSECTES, CHENILLE, CHRYSALIDE, NYMPHE, PAPILLON, BATRACIENS, GRENOUILLES, TÊTARD.

Parmi les phénomènes de développement les plus curieux à citer, au point de vue des métamorphoses, nous ne pouvons passer sous silence ceux que M. Steenstrup a décrits sous le nom de *générations alternatives*, et dont des exemples ont été indiqués aux mots MÉDUSES, STROBILA. En général, quelque multiples et diverses que soient les phases de développement parcourues par un animal, l'individualité se conserve à travers ces modifications successives, et l'animal parvenu au terme de sa formation se reproduit suivant un mode déterminé et constant. Dans les observations rapportées par M. Steenstrup, l'animal, arrivé à une certaine période de sa vie, se reproduit suivant un mode spécial, et les jeunes ainsi formés se reproduisent suivant un autre mode; cette génération nouvelle se reproduit à son tour suivant le premier mode, et l'alternance se continue toujours ainsi d'après des lois qui varient selon les groupes. L'exemple le plus clair de ces phénomènes remarquables nous est offert par les BIPHORES, si bien étudiés par M. Krohn (*Ann. Sc. Nat.*, 3^e série, VI, 110)

En Zoologie comme en Botanique, on applique aussi la dénomination de Métamorphose aux phénomènes que le célèbre Gœthe a groupés sous ce nom, et qui consistent dans l'appropriation d'un même organe, ou d'organes primitivement identiques, à des rôles physiologiques divers. Nous préférierions ici l'emploi exclusif du mot *Transformations*. De même que les parties appendiculaires des végétaux semblent dériver d'une même forme, la *feuille*, ainsi les organes des divers anneaux du corps des Articulés, par exemple, présentent, malgré la diversité de leurs formes et de leurs fonctions, une tendance remarquable vers l'uniformité de composition. MM. Savigny, Milne Edwards et d'autres zoologistes, ont présenté, sur ces phénomènes, des vues et des observations pleines d'intérêt; notre collaborateur, M. Brullé, les a développées, dans ce Dictionnaire, à l'article BOUCHE. — *Voy.* INSECTES, BOUCHE, CRUSTACÉS, et les articles FEUILLE, FLEUR, ANATOMIE VÉGÉTALE, etc. (E. BA.)

*TRANSITION (Terrains de). GÉOL. — *Voy.* TERRAINS.

TRANSPIRATION. PHYSIOL. — *Voy.* SÉCRÉTION.

TRAPA. BOT. PH. — Nom latin de la Macre. Voy. MACRE. (D. G.)

***TRAPÉES.** *Trapeæ.* BOT. PHAN. — Le genre *Trapa*, généralement réuni aux *Halogragées* (voy. ce mot), en diffère par quelques caractères et notamment par ceux de l'embryon, ce qui a engagé M. Endlicher à le considérer comme devant fournir le noyau d'une famille distincte, mais qui jusqu'ici n'a que ce seul genre. (Ad. J.)

***TRAPELOIDIS** (τραπελοιδῆς, changeant). REPT. — Genre indiqué par M. Fitzinger parmi les *Stellionides* (Fitz., *Syst. Rept.*, 1843). Voy. TRAPELUS. (E. BA.)

TRAPELUS (τραπελοιδῆς, changeant). REPT. — Ce nom a été appliqué comme nom générique, par Cuvier et autres auteurs, à plusieurs Iguaniens qui doivent, suivant MM. Duméril et Bibron, rentrer dans le genre *Agame* et se rapporter, dans ce genre, aux espèces *Agama atra*, *agilis*, *aculeata*, *mutabilis*. Voy. les articles AGAME et CHANGEANT. (E. BA.)

TRAPEZIE. *Trapezia.* CRUST. — *Trapezium*, c'est un genre de l'ordre des Décapodes brachyures, de la famille des Cyclo-métopes, de la tribu des Cancériens, établi par Latreille et adopté par tous les carcinologistes. Les Crustacés qui composent ce genre sont peu nombreux, de petite taille, et habitent les mers des pays chauds, particulièrement celles de l'Australie et de la mer Rouge. Comme représentant ce genre, je signalerai la *Trapezie front-denté*, *Trapezia dentifrons* Latr. (H. L.)

***TRAPEZITES** (τραπεζειτης, parasite). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) désigne sous cette dénomination un genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Diurnes. (E. D.)

TRAPHECORYNUS (τραφήκορυνος, pelle; κορυνη, massue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasi-mérides cryptorhynchides, fondé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*, 8, p. 64) sur deux espèces de Madagascar. Nous ne désignerons que le *T. anxius* Schr. (C.)

TRAPP. GÉOL. — Voy. ROCHEs.

TRAQUET. *Saxicola.* OIS. — Genre de la famille des *Dentirostres* de G. Cuvier, de celle des *Turdidées* du prince Ch. Bonaparte, caractérisé par un bec plus large que haut à la base, très fendu, presque droit, échanuré à l'extrémité de la mandibule supérieure,

qui est recourbée; des narines à peu près ovales, fermées par une membrane; des tarsi minces, allongés, comprimés; des ailes longues ou moyennes; une queue de médiocre longueur.

Les Traquets, par leur bec déprimé et fendu, se lient aux Gobe-Mouches, et passent aux Merles, par quelques unes de leurs espèces, comme l'a très bien senti M. de Lafresnaye. Linné les confondait parmi ses *Motacillæ*. Toutes les espèces connues appartiennent à l'ancien continent. Les unes, et c'est le plus grand nombre, vivent dans les lieux découverts, dans les landes stériles, sur les côteaux nus, les rochers, et quelquefois à de hautes régions; les autres fréquentent de préférence les campagnes riches en végétation, coupées de haies nombreuses ou couvertes de bruyères. Toutes, du reste, s'éloignent des grands bois. Les terrains en plaine, fraîchement labourés, sont surtout exploités par les Traquets à l'époque de leurs migrations d'automne. La vivacité et la défiance de ces Oiseaux sont extrêmes, aussi est-il difficile de les aborder. On les voit se porter sans cesse de terre en terre, de buisson en buisson, et se percher toujours sur les points les plus culminants. C'est même à l'habitude que la plupart d'entre eux ont de se reposer sur les mottes de terre qui s'élèvent au milieu d'un champ qu'est dû le nom de *Motteux*, que quelques auteurs leur ont donné. Ce qui caractérise encore ces Oiseaux, c'est que, à chaque départ, à chaque pause, ils agitent violemment les ailes, la queue, et abaissent brusquement le corps, à plusieurs reprises, en fléchissant les pattes. Leur vol est peu soutenu, bas, direct, irrégulier et brusque. Aussitôt qu'ils aperçoivent une proie, ils se jettent sur elle avec vivacité. Leur nourriture ne se compose pas uniquement d'Insectes, comme presque tous les auteurs l'ont avancé; ils mangent aussi des baies de divers arbustes, et principalement celles du Pistachier térébinthe. Peu d'Insectivores ont autant que les Traquets d'antipathie pour les Chouettes. le cri seul de ces Oiseaux suffit pour les mettre en émoi. C'est à terre, sous une pierre, une motte, dans une touffe d'herbe ou bien dans un tas de bois, de fagots, que les Traquets établissent leur nid. Ils le composent de brins d'herbes, de mousse, de

bourre et de crins. La ponte est de quatre à six œufs d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, unicolore chez les uns, parsemé de petites taches rousses ou brunes chez les autres. Les mâles font entendre à l'époque des amours, et surtout pendant que les femelles couvent, un chant flûté assez agréable. La chair de ces Oiseaux est des plus délicates.

On a essayé d'introduire plusieurs divisions dans le genre Traquet; mais les caractères sur lesquels elles ont été fondées n'ont pas toute la valeur qu'on voudrait leur donner. Celles, par exemple, que l'on a établies sur les espèces européennes, ne reposent à peu près que sur le système de coloration. Aussi admettrons-nous ces divisions à titre de simples groupes.

1° *Espèces dont les couleurs sont distribuées par grandes masses uniformes.*

(Genre *Vitiflora* Briss.; *Ænanthe* Vieill.)

Six espèces d'Europe appartiennent à ce groupe; ce sont: le TRAQUET MOTTEUX, *Sax. ænanthe* Bechst. (Buff., *pl. enl.*, 554); habite toute l'Europe, la Sibérie, l'Asie Mineure et l'Afrique septentrionale. — Le TRAQUET SAUTEUR, *Sax. saltator* Méné. (Cat. des Ois. du Caucase, n° 56); habite l'Oural, les bords de la mer Caspienne et la Grèce. — Le TRAQUET LEUCOMÈLE, *Sax. leucomela* Temm. (*pl. col.*, 257, f. 2); habite la Russie méridionale, la Daourie. — Le TRAQUET STAPERZIN, *Sax. staperzina* Temm. (représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 35, f. 2); habite l'Europe méridionale, l'Égypte et la Nubie. — Le TRAQUET OREILLARD, *Sax. aurita* Temm.; même habitat que le précédent. — Et le TRAQUET RIEUR, *Sax. cachinnans* Temm.; même habitat.

2° *Espèces dont les couleurs des parties supérieures sont distribuées par taches longitudinales.*

(Genre *Rubetra* Briss.; *Fruticicola* Macgill.)

A ce groupe appartiennent le TRAQUET TABIER, *Sax. rubetra* Bechst. (Buffon, *pl. enl.*, 678, f. 2); habite toute l'Europe, l'Arabie et l'Égypte. — Et le TRAQUET PATRE, *Sax. rubicola* Bechst. (Buff., *pl. enl.*, 278, f. 2); habite l'Europe, la Sibérie, l'Asie Mineure et l'Afrique.

Parmi les espèces étrangères, nous nous bornerons à citer le *Sax. solitaria* Vig. et

Horsf., dont Gould a fait le type de son genre *Origma*; le *Sax. pileata* Temm., type du genre *Campicola* de Swainson; et l'*Ænanthe sialis* Vieill., type du genre *Sialia* de Swainson. (Z. G.)

TRASGOBANE. REPT. — (Bomare.) Synonyme d'AMPHISBÈNE. (E. BA.)

TRASS. GÉOL. — *Voy. ROCHES*, t. XI, page 172.

*TRASUS. BOT. PH. — Le genre de ce nom proposé par Gray est un des nombreux synonymes du genre *Carex*. (D. G.)

TRATTINICKIA (nom d'un botaniste). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Persoon (*Enchir.*, vol. II, pag. 403) est rapporté, comme synonyme, au genre *Marschallia* Schreb., dans la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, division des Galinsogées. (D. G.)

*TRAUTVETTÉRIE. *Trautvetteria* (dédié au botanite Trautvetter). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Pœoniées, formé par MM. Fischer et Meyer (*Index semin. hort. Petropol.*, I, 1835, p. 22) pour l'*Actæa palmata* DC., plante herbacée, indigène de la Caroline, qui est devenue le *Trautvetteria palmata* Fisch. et Mey. (D. G.)

TRAVERTIN. GÉOL. — *Voy. ROCHES*, tome XI, page 177.

*TRAVERTINO. GÉOL. — Synonyme du Travertin.

*TRÉBIE. *Trebius*. CRUST. — Genre de l'ordre des Siphonostomes, formé par M. Kroyer, adopté par les carcinologistes, et rangé par M. Milne Edwards dans la famille des Peltocéphales, et dans la tribu des Caligiens. Ce genre ne renferme que deux espèces; le type est le *Trebius caudigerus*, qu'on a trouvé vivant parasite sur un Squalé de la mer du Nord. (H. L.)

*TRECHONÈTE. *Trechonætes* (τρηνχίς, lieu aride; τρέτης, habitant). BOT. PH. — Genre de la famille des Solanacées, tribu des Solanées, établi par M. Miers (*in Hooker Journ. of Botany*, vol. IV, pag. 350) pour des plantes du Chili, dont une avait été décrite par lui, dans son voyage, sous le nom de *Jaborosa laciniata*. Les deux espèces décrites par M. Miers sont le *Trechonætes laciniata* et *T. sativa* Miers. Celle-ci est cultivée à Tucuman, où on l'emploie en guise de Moutarde. (D. G.)

***TRECHUS** (τρεχῶ, je cours). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Caraïques subulpalpes, créé par Clairville (*Ent. Helv.*, 2, 2, B. b), et dans lequel rentrent près de 50 espèces qui sont réparties dans les diverses contrées de l'Europe et de l'Amérique. Parmi celles-ci, nous ne citons que le *T. discus* F. (C.)

TRÉFEUIL. BOT. PH. — Nom ancien du Trèfle. Voy. TRÈFLE.

TRÈFLE. *Trifolium* (*tres, tria*, trois; *folium* feuille). BOT. PH. — Genre très nombreux de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, sous-tribu des Trifoliées, de la diadelphie-décandrie dans le système de Linné. Limité primitivement par Tournefort (*Institut. rei herbar.*, p. 404), il avait été agrandi par Linné qui y avait réuni les Mélilots; mais les botanistes modernes ont rétabli la circonscription qui lui avait été assignée par Tournefort, et ils en ont séparé de nouveau les Mélilots, en les subdivisant même. Le nombre des Trèfles aujourd'hui connus dépasse 150. Ce sont des plantes herbacées, répandues dans toutes les contrées tempérées du globe, très souvent gazonnantes; leurs feuilles ont trois folioles, d'où a été tiré le nom du genre, très rarement cinq, avec des stipules adnées au pétiole; leurs fleurs rouges, purpurines, violacées, blanches ou jaunes, forment presque toujours des épis serrés, ou des capitules; elles présentent: un calice campanulé ou tubuleux à cinq dents plus ou moins profondes, presque bilabié; une corolle papilionacée, qui devient quelquefois monopétale, qui persiste souvent, et dans laquelle la carène est dépassée par les ailes et surtout par l'étendard; dix étamines diadelphes, dont les filets vont généralement en se dilatant vers le sommet; un ovaire à une loge uni-pluri-ovulée, surmonté d'un style glabre, que termine un stigmate obtus. Ces fleurs donnent un petit légume à 1-4 graines, tantôt sessile, enveloppée par le calice durci et resserré à la gorge, tantôt stipité et débordant plus ou moins le calice.

Le genre Trèfle est l'un des plus riches de notre Flore; MM. Grenier et Godron, dans la deuxième partie du premier volume de leur *Flore de France*, dont la publication est toute récente, n'en décrivent pas moins de cinquante-six espèces; et, parmi ces espèces,

beaucoup sont fort communes, tandis que d'autres ont des usages très importants.

Les nombreuses espèces de Trèfles ont dû être divisées par sous-genres; mais les auteurs n'ont pas tous adopté les mêmes coupes. Voici celles qu'adopte M. Endlicher dans son *Genera*, n. 6511: a. *Lagopus* Koch; b. *Calycomorphum* Presl.; c. *Fragifera* Koch; d. *Vesicastrum* Koch; e. *Lupinaster* Moench; f. *Trifoliastrum* Serin.; g. *Chronosemium* Serin.; h. *Paramesus* Presl.

La plus importante des espèces de Trèfles est certainement le TRÈFLE DES PRÉS, *Trifolium pratense* Lin., qui se trouve abondamment dans presque toute l'Europe et qui, en outre, est l'objet de grandes cultures. Il est connu vulgairement sous les noms de *Trèfle commun*, *Grand Trèfle rouge de Hollande*, *Grand Trèfle rouge*. En France, il occupe à peu près la place la plus importante dans les prairies artificielles. Il varie beaucoup pour la villosité; car on le voit tantôt presque glabre et tantôt très velu; pour la hauteur, sur laquelle influe surtout la culture; pour la couleur des fleurs, etc. Ses feuilles ont leurs folioles ovales ou elliptiques, molles, le plus souvent entières, quelquefois maculées; leurs stipules sont veinées, leur partie libre, triangulaire, se terminant brusquement par une pointe sétacée; ses capitules sont globuleux ou ovoïdes, le plus souvent accompagnés de deux feuilles opposées. Son légume est petit, monosperme, et s'ouvre comme un opercule. La culture du Trèfle commun est d'autant plus importante que, outre qu'il fournit un fourrage excellent et très abondant, il n'épuise pas le sol, et constitue même un excellent engrais vert par la portion qu'on en laisse sur place pour l'enfouir. Il réussit particulièrement dans les terres fraîches et profondes. Généralement on le sème au printemps avec l'avoine ou l'orge, ou sur le blé en herbe; sa graine, étant très petite, doit être peu recouverte. On en répand 15 ou 16 kilogr. par hectare, quelquefois beaucoup moins, d'autres fois davantage, selon les usages locaux. Tout le monde connaît et utilise aujourd'hui les effets extrêmement avantageux que produit le plâtre jeté sur le trèfle déjà en végétation. Bien que les diverses explications proposées par H. Davy, par M. Liebig, etc., ne rendent pas par-

faitement compte de cette action, le fait n'en est pas moins positif, et démontré par ces expériences de tous les jours, dans lesquelles on voit les fanes des Trèfles plâtrés se développer avec une grande vigueur et doubler quelquefois leurs produits. Le Trèfle est donné aux bestiaux principalement en vert, au printemps; mais on recommande alors de ne le donner qu'après que la rosée s'est dissipée. Il forme aussi un bon fourrage sec.

Le TRÈFLE RAMPANT, *Trifolium repens* Lin., qui est commun partout, dans les prairies, les pelouses, au bord des chemins, est cultivé également, mais plus rarement que le précédent. Il porte les noms vulgaires de *Trèfle blanc*, *Petit Trèfle de Hollande*. Comme l'indique son nom, sa tige herbacée est couchée et rampante. Il s'élève rarement au-dessus de 2 décim. Ses folioles sont obovées, obtuses ou échancrées au sommet, à dents aiguës; ses stipules sont lancéolées, brusquement subulées. Ses capitules de fleurs blanches ou légèrement rosées, sont globuleux, longuement pédonculés, et les fleurs qui les forment se réfléchissent avec leur pédicule après la fécondation. Le principal avantage de cette plante est de donner les moyens d'utiliser les terres sèches et légères, dans lesquelles il réussit très bien. On s'en sert avec avantage pour garnir le fond des prairies de Graminées.

Le TRÈFLE INCARNAT, *Trifolium incarnatum* Lin., porte vulgairement les noms de *Trèfle de Roussillon*, *Farouche*; ce dernier mot est une corruption du patois *Fé routgé* ou Foin rouge. Il s'élève de 2 à 5 décim.; sa tige droite, simple, à longs entre-nœuds, porte des feuilles à folioles obovales en coin, dentelées vers l'extrémité, obtuses ou échancrées, pubescentes; elle se termine par un épi serré, cylindracé, un peu conique, de fleurs d'un rouge vif. Cette espèce croît communément dans les prairies, surtout du centre et du midi de la France. Longtemps sa culture a été limitée à nos départements les plus méridionaux; mais, depuis quelques années, les avantages évidents qui la distinguent ont déterminé son adoption presque générale. Le Trèfle incarnat fournit en effet un fourrage excellent, soit vert, soit sec, et précoce; il est très peu délicat et réussit très bien, semé à la fin du mois

d'août ou au commencement de septembre, sur des chaumes auxquels on s'est borné à donner un léger labour. Il est aussi très avantageux pour garnir les vides dans les Trèfles communs qui ont mal levé.

On cultive encore plus ou moins communément quelques autres espèces de Trèfles. Mais l'espace nous manque pour nous en occuper ici. (P. D.)

TREISIA. BOT. PH. — Genre proposé par Haworth et non adopté, qui se range parmi les nombreux synonymes du genre Euphorbe. (D. G.)

TREMANDRACÉES. *Tremandraceæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes dicotylédonnées, polypétales, hypogynes, ainsi caractérisée : Calice de 4-5 folioles libres ou inférieurement soudés, à perfloraison valvaire. Autant de pétales alternes, égaux, courtement onguiculés, à préfloraison enroulée, caducs. Étamines en nombre double, insérées sur le réceptacle, opposées par paires aux pétales qui les enveloppent et les séparent dans le bouton : filets libres, courts et épais; anthères connuives, dressées, à deux ou quatre loges confluentes au sommet en un tube et s'ouvrant par un pore commun; ovaire libre, sessile ou courtement stipité, à deux loges contenant chacune un seul ovule ou deux collatéraux suspendus vers le sommet; style terminal simple; stigmatte aigu. Capsule comprimée en sens inverse de la cloison, biloculaire, à déhiscence loculicide. Graine solitaire, pendante, dont le tégument se prolonge inférieurement au-delà de la chalaze en une caroncule sous forme de crochet. Embryon droit dans l'axe d'un péricarpe charnu deux fois plus long que lui, cylindrique, à radicule supère. Les espèces sont de petits arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande extratropicale, souvent couverts de poils glanduleux ou étoilés; à feuilles alternes ou verticillées, simples, quelquefois même squamiformes, dépourvues de stipules; à fleurs régulières, axillaires, solitaires, pédonculées.

GENRES.

Tetrateca, Sm. — *Tremandra*, R. Br. — *Platytheca*, Steetz. (Ad. J.)

TREMANDRE. *Tremandra*. BOT. PH. — Genre qui donne son nom à la petite famille

des Tremandrées, établi par M. Rob. Brown (ex DC. *Prodróm.*, vol. I, pag. 344) pour de petits arbrisseaux rameux, qui appartiennent tous à la flore de la Nouvelle-Hollande. (D. G.)

TREMANTHE. *Tremanthus*. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Persoon (*Enchir.*, vol. I, pag. 467), et rapporté par lui à la famille des Méliacées, est rangé par M. Endlicher comme simple synonyme parmi les *Styrax* Tourn., sous-genre b. *Strigilia* Endl. (D. G.)

***TRÉMAPNÉS.** *Tremapnea* (τρῆμα, trou; πνέω, je respire). POISS. — Dénomination choisie par Rafinesque, synonyme de TRÉMATOPNÉS (Rafin., *Ind. in Sicil.*). Voy. ce mot. (E. BA.)

***TRÉMATODÈRES** (τρῆμα, trou; δερῶν, cou). REPT. — Groupe de Batraciens, du sous-ordre des Urodèles, dans la méthode de MM. Duméril et Bibron. Voy. BATRACIENS. (E. BA.)

***TRÉMATODES.** *Trematoda* (τρηματώδης, percé). HELM. — Voy. ENTOZOAIRE. (P. G.)

TREMATODON (τρῆμα, trou; ὀδόντις, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Genre acrocarpe de la tribu des Dicranées, fondé par Richard (*Fl. amer. bor.*, II, p. 289) pour le *T. longicollis*. Plus tard, Bridel y réunit avec raison le *Dicranum ambiguum* d'Hedwig. On reconnaît ce genre au signallement suivant : Péristome simple (rarement nul), composé de seize dents lancéolées, entières ou fendues irrégulièrement dans leur axe, articulées et couvertes de granulations; capsule longuement pédonculée, ovale ou oblongue, munie d'un col plus ou moins allongé et penchée par suite de la courbure de ce col; opercule à long bec; coiffe cuculiforme, sensiblement renflée à la base; périchèse vaginant formé de neuf feuilles; inflorescence monoïque terminale. Ces mousses, voisines des Dicranes, viennent sur la terre où elles forment de petits gazons. Des trois espèces connues, deux sont propres à l'Europe; la troisième ne se rencontre que dans l'Amérique septentrionale et les régions tropicales. (C. M.)

TRÉMATOPNÉS. *Trematopnei* (τρῆμα, trou; πνέω, je respire). POISS. — Nom sous lequel M. Duméril désigne les Poissons dont l'appareil branchial s'ouvre au dehors par des trous arrondis, c'est-à-dire, les Chon-

droptérygiens de Linné et de Cuvier (*Dum., Zool. anal.*, p. 101). (E. BA.)

***TREMATOPSIS** (τρῆμα, trou; ὄψις, apparence). POISS. — Genre de Poissons Gymnodontes indiqué par Ranzani (*Novi Comment. Academ. Scient. Bononiensis*, III, 1829). (E. BA.)

***TREMATOSAURUS** (τρῆμα, trou; σαυρόδης, lézard). REPT. — Genre de Sauriens indiqué par M. Braun (*in Versammlung der Gesellschaft deuts. Naturf. und Aerzte*, 1841). (E. BA.)

TREMBLE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Peuplier Tremble, *Populus Tremula* Lin.

TREMBLEMENT DE TERRE. GÉOL. — Voy. VOLCANS, TERRAINS et SYSTÈMES DE MONTAGNES.

TREMBLEUR. POISS. — Nom significatif donné au Malaptérature à cause de ses effets électriques. (E. BA.)

TREMBLEYIE. *Trembleya* (dédié au célèbre naturaliste Trembley). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Rhexiées, formé par De Candolle (*Prod.*, vol. III, pag. 125) pour des arbrisseaux indigènes du Brésil, voisins des *Rhexia*, mais à fleurs tétramères. On en a décrit jusqu'à ce jour 14 espèces. (D. G.)

***TREMEDOR.** POISS. — Nom sous lequel les Portugais désignent un Poisson de la rivière de Sofala, et qui est d'une telle nature qu'on ne peut le prendre en vie sans que les mains et les bras soient frappés de douleurs. Ce nom et cette définition sont remarquables en ce qu'ils indiquent un Poisson électrique, un Malaptérature, sans aucun doute, sinon de la même espèce, au moins très voisin de celui du Nil et du Sénégal. V. TREMBLEUR, MALAPTÉRURE, SILURE. (E. BA.)

TREMELLE. *Tremella*. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyménomycètes de Fries, sous-ordre des Tremellinés, tribu des Trémellés; de la division des Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Idiomycètes, section des Trémellés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé primitivement par Dillenius, et conservé, sauf quelques modifications. Les Champignons qui le forment sont gélatineux, un peu translucides, sans forme arrêtée, et ils se développent librement sur la terre humide, dans laquelle ils s'enracinent assez souvent, mais seulement par leur base. Ils fructifient

dans toute leur étendue, ou sur un hyménium en membrane mince; leurs sporidies ressortent légèrement. Dans le *Genera* de M. Endlicher, les Tremelles sont subdivisées en quatre sous-genres, qui ont reçu les noms suivants: a. *Phyllopta* Fries; b. *Coryne* Fries; c. *Cerebrina* Endl.; d. *Mesenterium* Endlic. (M.)

TREMELLÉS. BOT. CR. — Voy. MYCOLOGIE, t. VIII, p. 487.

TREMÉSIE. *Tremesia* (τρεῖμα, trou). MOLL. — Une coquille adhérente, composée de trois pièces laissant à la base une ouverture pour le passage de la tête de l'animal, est le caractère remarquable qui a inspiré ce nom à Rafinesque, pour désigner un genre qu'il rapporte aux Mollusques gastéropodes de la famille des Capuloïdes. Ne serait-ce pas plutôt une Balane ou une Cranie mal observée? (Rafin., *Ann. sc. phys. Brux.*, 1820). (E. Ba.)

TREMEX. INS. — Genre de la famille des Siricides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine sur des espèces très voisines des Sirex ou Urocerus, dont elles diffèrent toutefois par les ailes ne présentant que trois cellules cubitales au lieu de quatre et par les tarsi comprimés. On connaît depuis longtemps deux espèces européennes de ce genre: les *T. fuscicornis* Fabr. et *T. magus* Klug. M. Brullé en a fait connaître une troisième espèce, de l'Amérique du Nord, sous le nom de *T. Servillei*. (Bl.)

TREMISCUS. BOT. CR. — G. de la famille des Champignons-Hyménomycètes de Fries, sous-ordre des Trémellinés, tribu des Trémellés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Idiomycètes, section des Trémellés, dans la classification de M. Lévillé; établi par Persoon. (M.)

TREMOCTOPUS (τρεῖμα, trou; *Octopus*, nom de genre). MOLL. — Genre de Mollusques céphalopodes octocères, indiqué par M. Delle Chiaje (*Mem. sull. Stor. e Notom.*, 1836). (E. Ba.)

TREMOLITE. MIN. — Premier nom donné à la Grammatite ou à l'Amphibole blanc, parce qu'on l'a trouvée d'abord dans le val Tremola, au Saint Gothard. Voy. AMPHIBOLE. (Dell.)

TRENTEPOHLLIA, Roth (nom d'un botaniste allemand). BOT. PU. — Synonyme du

genre *Heliophila* N. Burm., de la famille des Crucifères. (D. G.)

TRENTEPOHLLIE. *Trentepohllia* (nom propre). BOT. CR. — Plusieurs genres, appartenant à des familles différentes de plantes cellulaires, ont été publiés sous ce nom. Ainsi Hoffmann (*Fl. Germ.*, II, p. 17) l'avait donné aux tiges bulbifères du *Bryum annotinum*. Plus tard, Martius (*Erlang.*, p. 351) reprit cette dénomination qu'adopta Agardh (*Syst. Alg.*, p. 36) en y réunissant des plantes fort hétérogènes, comme les *Chantransia Hermannii* Desv., *C. chalybæa* Fries, *Chroolepus aureus*, etc. V. les mots AMPHICONIUM et CHROOLEPUS. (M.)

TREPOCARPE. *Trepocarpus*. BOT. PU. — Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Cuminées Koch, formé par M. Nuttall (*in DC. Mem.*, V, p. 56, tab. 14) pour une plante herbacée, indigène de l'Amérique septentrionale, qui a le port de l'Æthuse petite Ciguë, et qui a été nommée pour ce motif *Trepocarpus Æthusa* Nutt. (D. G.)

***TREPESICHOIS** (τρέπιω, je change; χρῶμα, couleur). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

TRERON. OIS. — Nom donné par Vieillot à une section de son genre Pigeon. (Z. G.)

***TRERONINÉES.** *Treeroninæ*. OIS. — Sous-famille établie par G.-R. Gray dans la famille des *Columbidae*. Elle comprend les genres *Ptilonopus*, *Treeron*, *Sphenocercus*, genres formés aux dépens des *Colombas* de Levaillant. (Z. G.)

***TRETOSTERNON** (τρέπος, perforé; στέρον, plastron). REPT. — M. Owen a formé ce genre nouveau pour une espèce de Tortue paludine du calcaire de Purbeck. La carapace large, aplatie, sculptée et pointillée de cette espèce remarquable, la rapproche en apparence des *Trionyx*, avec lesquelles on l'a quelquefois confondue. Les traces d'impression des écailles, tout à fait semblables, montrent qu'elle appartient réellement à la famille des Emydiens et qu'elle n'a point eu la peau molle à la manière des Tortues fluviatiles. Elle établit cependant une sorte de transition entre les deux familles: les écailles de la carapace et du sternum sont comme chez les Emydes: les granulations, l'état rudimentaire des

raques marginales, le vide qui se trouve au milieu du plastron et qui a fourni l'étymologie du nom générique, la rapprochent des Trionyx. M. Owen a nommé cette espèce unique *T. punctatum* (Owen, *Report Brit. Ass.*, 1841, p. 163). (E. BA.)

***TRETUS** (τρῆδος, perforé), Chevrolat (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, 2, 63). INS. — Synonyme de *MEGOCORYNUS*, Schöenherr.

***TREVESIE**. *Trevesia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Araliacées, créé par M. Vianini (*Memorie della reale Acad. delle sc. di Torino*, 2^e sér., t. IV, 1842) pour une plante des Indes orientales qui existait depuis vingt ans, dans les jardins, sous le nom de *Gastonia palmata* Roxb. C'est un arbrisseau ou un arbre aiguillonné, à fleurs d'un blanc verdâtre, en ombelles paniculées. Elle porte aujourd'hui le nom de *Trevesia palmata* Niv. (D. G.)

TREVIRANIE. *Trevirana* (dédié au botaniste allemand Treviranus). BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnériacées, tribu des vraies Gesnériées, formé par Willdenow (*Enumer.*, vol. II, p. 637) pour des plantes herbacées, vivaces, de l'Amérique tropicale. M. Endlicher y comprend la plus grande portion des espèces d'*Achimenes*, en même temps qu'il détruit ce dernier genre. Mais les caractères qui distinguent ces deux genres semblent suffisants pour les faire conserver l'un et l'autre. En effet, les vrais *Achimenes* ont un stigmate à deux lobes aigus et le tube de leur corolle resserré à la gorge; tandis que les *Treviranies* ont un stigmate pelté et le tube de la corolle non resserré à la gorge. Aujourd'hui les *Treviranies* et surtout les *Achimenes* sont cultivés dans les jardins où la délicatesse de teinte et la beauté de leurs fleurs leur assure un rang distingué. (D. G.)

TREVOUXIA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Scopoli (*Introduct.*, 1773) est rattaché comme synonyme au genre *Asiffa* Tournefort, dans la famille des Cucurbitacées. (D. G.)

***TREWOA**. BOT. PH. — Genre proposé par Edlès (*ex* Hooker *Botan. Miscell.*, vol. 1, p. 438, tab. 45), non adopté et rattaché comme synonyme au genre *Talguenea* Miers, dans la famille des Rhamnées. (D. G.)

TRICANTHE. *Triacanthus* (τρεις, trois; ἀκνη, aiguillon). ROSS. — Sous-genre éta-

bli par Cuvier dans le grand genre des Balistes, pour des Poissons de la mer des Indes, qui se distinguent par l'existence d'espèces de ventrales, soutenues chacune par un seul grand rayon épineux, adhérents à un bassin non saillant. Leur première dorsale, après une très grande épine, en a trois ou quatre petites qui ont suggéré l'étymologie du nom générique. La peau est garnie de petites écailles serrées; la queue s'allonge plus que dans les autres sous-genres. L'espèce unique, de la mer des Indes, est le *Balistes biaculeatus*, Bl. *Voy.* BALISTES. (E. BA.)

TRICANTHOS. BOT. PH. — Nom spécifique du *Gleditsia triacanthos* Lin. qui est passé dans le langage ordinaire. (D. G.)

TRIACHNE. *Triachne* (τρεις, trois; ἄχνη, aiguille). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Nassauviées, créé par Cassini (*in* *Bullet. Soc. philom.*, 1817, p. 11; 1818, p. 48) pour une très petite plante qui croît sur les côtes du détroit de Magellan, qu'il a nommée *Triachne pygmaea*. Ce genre diffère si peu des *Nassauvia* que M. Hooker fils l'a réuni à celui-ci (*Erebus and Terror*, vol. II, p. 319). (D. G.)

***TRIACRINUS** (τρεις, trois; κρινος, lis). ÉCHIN. — Genre fossile de Crinoïdes, indiqué par le comte de Münster (*Beitr. z. Petref.*, 1).

***TRIACRUS**, Nordmann (*Symb. ad mon. Stap.*, p. 19). INS. — Synonyme et dixième famille du genre *Staphylinus* Erichson. (C.)

***TRIADE**. *Trias*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Dendrobiées, formé par M. Lindley (*Orchid.*, p. 60) pour de petites plantes à fleurs assez grandes proportionnellement, qui croissent aux Indes orientales. L'espèce type est le *Trias oblonga* Lindley, dont une seconde espèce décrite par cet auteur paraît être une variété. (D. G.)

***TRIADÉNIE**. *Triadenia* (τρεις, trois; ἀδήν, glande). BOT. PH. — M. Spach a proposé, sous ce nom, un genre nouveau de la famille des Hypéricinées (*Suites à Buffon*, vol. V, p. 370) dont le type est l'*Hypericum ægyptiacum* Linné, mais dont M. Endlicher (*Genera*, n° 5435) fait un simple sous-genre des *Elodea* Adans. (D. G.)

***TRIADENIUM** (τρεις, trois; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Rafinesque (*in* *New-York medic. Reposit.*, II; *Hexad.* V, p. 350) est

rapporté comme synonyme au genre *Elodea* Adans., de la famille des Hydracées. (D. G.)

TRIADICA. BOT. PH. — Genre proposé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, p. 50) et rattaché comme synonyme au genre *Stillingia* Gard., dans la famille des Euphorbiacées, tribu des Hippomanées. (D. G.)

TRIÆNA (τρίαινα, fourche à trois dents). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques, créé par Leconte (*Ann. of the Lyceum of nat. hist. of New-York*, 1847, p. 365), et qui renferme trois espèces de l'Amérique septentrionale. Nous désignerons comme en étant le type le *T. angustata* Say. (C.)

* **TRIÆNA** (τρίαινα, à trois dents). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Bombycites, indiqué par Hubner dans son *Catalogue* (1816). (E. D.)

* **TRIÆNODON** (τρίαινα, trident; ὀδών, dent). POISS. — Genre du groupe des Squales (Müll. und Henle, in *Wieg. Arch.*, 1837), qui a servi de type à la subdivision des *Triænodontes* (ibid.) et des *Triænodontini* (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837). (E. BA.)

* **TRIÆKIS** (τρίαινας, trois fois). POISS. — Genre du groupe des Squales (Müll. und Henle, *Plagiost.*, 1841). (E. BA.)

* **TRIANDRE.** BOT. — Du mot Triandrie, qui désigne la troisième classe du système de Linné, on a fait l'adjectif triandre pour les fleurs pourvues de trois étamines libres.

TRIANDRIE (τρεῖς, τρία, trois; ἀνδρ, ἀνδρός, homme ou mâle, pour étamine). BOT. — Linné a donné le nom de Triandrie à la troisième classe de son système, dans laquelle sont comprises les plantes à fleurs hermaphrodites pourvues de trois étamines libres. Les ordres compris dans cette classe sont : 1° *Triandrie monogynie* (trois étamines avec un pistil ou un style), comprenant, entre autres, les genres *Valeriana*, *Ola*, *Tamarindus*, *Cneorum*, *Polycnemum*, *Castyia*, *Crocus*, *Ixia* et la plupart des Iridées, *Commelyna*, *Xyris*, *Schœnus*, *Cyperus*, *Eriophorum*, et les genres des Graminées *Lygeum* et *Nardus*. 2° *Triandrie digynie* (trois étamines avec deux pistils ou deux styles), dans lequel rentre la très grande majorité des genres de Graminées. 3° *Triandrie trigynie* (trois étamines et trois pistils ou trois styles), dans lequel sont classés les genre *Eriocaulon*,

Montia, *Proserpinaca*, *Mollugo*, *Minuartia* et un petit nombre d'autres. (P. D.)

TRIANGULAIRES. *Triangulares* (de *Triangularis*). CRUST. — Latreille, dans sa première édition du *Règne animal* de Cuvier, 1817, donne ce nom à une section de Crustacés de l'ordre des Décapodes brachyures, qui n'a pas été adoptée par les carcinologistes, et qui correspond en grande partie à la famille des Oxyrhinques de M. Milne Edwards. *Voy. OXYRHINQUE.* (H. L.)

* **TRIANISITES** (τρίς, trois fois; ἄνιστος, inégal). POLYP. — Genre de Rafinesque se rapportant probablement à la famille des Aleyoniens (Rafin. in *Sill. Am. Journ.*, III). (E. BA.)

* **TRIANOPTILE.** *Trianoptiles*. BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Rhynchosporées, établi par M. Fenzl (*Genera Cyperac.*) pour une plante du cap de Bonne-Espérance que M. Steudel avait nommée *Ecklonia Capensis*. Le nom d'*Ecklonia* appartenant déjà à un genre d'Algues créé par Hornemann, il a fallu en donner un autre au genre Cypéracées de M. Steudel. (D. G.)

TRIANTHA (τρεῖς, τρία, trois; ἀνθος, fleur). BOT. PH. — M. Nuttall a proposé sous ce nom un genre nouveau qui n'a pas été adopté et qui rentre comme synonyme dans le genre *Tofieldia* Huds., de la famille des Mélanthacées. (D. G.)

* **TRIANTHE.** *Trianthus* (τρεῖς, τρία, trois; ἀνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Nassauviacées, formé par M. Hooker fils (*Flor. antarct.*, vol. II, p. 320 in nota) pour une plante herbacée, ligneuse, de la Patagonie, où elle a été recueillie par le capitaine King au cap Fairweather, qui a reçu le nom de *Trianthus uliginosus* Hooker fils. Ce genre est voisin du *Triptitium*. (D. G.)

TRIANTHÈME. *Trianthes* (τρεῖς, τρία, trois; ἄνθεμον, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Sésuviées, établi par Sauvage (*Methodus folior.*, p. 127) pour des plantes herbacées ou sous-frutescentes dans le bas, un peu charnues, qui croissent dans toutes les contrées intertropicales et dans l'Afrique subtropicale. On en connaît neuf ou dix espèces. (D. G.)

* **TRIARTHURIA** (τρίς, trois fois; ἄρθρον, article). INS. — M. Stephens (*Cat. Brit. Ins.*, 1829) indique sous cette déno-

mination un genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, propre à l'Angleterre. Ce genre n'a pas été adopté par M. Macquart. (E. D.)

***TRIARTHON** (τριῆς, trois; ἄρθρον, articulation). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Anisotomides, publié par Schmidt (*German Zeitschrift für die Entomologie*, III, 1841, p. 199), et qui a pour type le *T. Markelii* de l'auteur, espèce propre à l'Allemagne. (C.)

***TRIARTHURUS** (τριῆς, trois; ἄρθρον, article). CRUST. — Sous ce nom est désigné par M. Green, dans sa *Monography of the Trilobites of North-America*, un genre nouveau qui appartient à la classe des Trilobites. (H. L.)

TRIAS, TRIASIQUE. GÉOL. — Voy. TERRAINS, tome XII, page 499.

***TRIASPIDE.** *Triaspis* (τριῆς, τρία, trois; ἄσπις, bouclier). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, tribu des Pleuroptérygiées ou Hirées, établi par Burchell (*Travel*, vol. II, p. 280, fig. 290) pour des végétaux ligneux qui croissent dans l'Asie tropicale et au cap de Bonne-Espérance. M. A. de Jussieu en décrit quatre espèces, dans sa *Monographie des Malpighiacées*. (D. G.)

TRIATHÈRE. *Triathera* (τριῆς, τρία, trois; ἀθήρ, arête). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Chloridées, établi par M. Desvaux (*Jour. de Bot.*, vol. III, p. 67), pour une Graminée de St-Domingue, à laquelle il a donné le nom de *Triathera americana*. Cette plante est l'*Atheropogon Domingensis* Spreng. (D. G.)

***TRIAULACIAS** (τριῆς, trois; αὐλάξ; sillon). INFUS. — Genre de Polygastriques, de M. Ehrenberg (*Ber. d. Berl. Ak.*, 1844).

***TRIBALUS** (τριβαλλός, fainéant). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hétéroïdes, fondé par Erichson (*Klug Jahrbuch der Insect.*, 1834, p. 164) sur trois espèces, et dont le type est l'*Hister Capensis* Paykul. (C.)

TRIBLEMMA. BOT. PH. — M. Endlicher (*Genera*, n. 6190) cite un genre de ce nom proposé par M. Martius comme synonyme du genre *Bertolonia* Raddi, de la famille des Mélastomacées. (D. G.)

TRIBLIIDIUM. BOT. CR. — V. CENANGIUM.

TRIBOLIUM (τριβόλος, à trois pointes).

INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, créé par Mac-Leay (*Annulosa Javanica*, p. 47), et qui a pour unique espèce le *T. castaneum* Schr., qui se trouve dans diverses contrées du globe. (C.)

***TRIBOLONOTUS** (τριβόλος, trident; νότος, dos). REPT. — Genre de Chalcidiens établi par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie générale*, t. V, pag. 366) pour une espèce de la Nouvelle-Guinée, que M. Schlegel, dans sa nomenclature du genre *Zonure*, appelle *Zonurus Novæ-Guinææ*. (P. G.)

***TRIBON** (τριβός, sentier). ARACHN. — M. Heyden désigne sous ce nom, dans le journal l'*Isis*, un genre de l'ordre des Acariens, dont les caractères n'ont pas encore été présentés. (H. L.)

***TRIBONANTHE.** *Tribonanthes* (τριβών, manteau usé; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Hæmodoracées formé par M. Endlicher (*Nov. stirp. Mus. Vindob.*, décembre, n. 34; *Genera*, n. 1239) pour une plante tubéreuse, de la partie sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, à laquelle il a donné le nom de *Tribonanthes australis*. Ce nom générique rappelle l'aspect du périanthe de cette plante, qui est couvert de poils laineux et arachnoïdes. (D. G.)

***TRIBONYX.** Dubus. ois. — Synonyme de *Brachytrallus* de Lafr. Voy. BRACHYTRALLE.

TRIBRACHIA (tres, trois; brachium, bras). BOT. PH. — Genre proposé par M. Lindley (*Collect.* 61, fig. a) dans la famille des Orchidées, qui est rapporté comme synonyme au genre *Bolbophyllum* Thouars.

TRIBULE. *Tribulus* (τριβόλος, nom grec d'une espèce). BOT. PH. — Genre de la famille des Zygophyllées, tribu des Tribulées, créé par Tournefort et adopté par tous les botanistes postérieurs. Les plantes qui le forment sont des herbes répandues dans le midi de l'Europe, dans toutes les contrées sous-tropicales et tropicales. Elles ont des feuilles brusquement pennées, opposées, stipulées; des fleurs jaunes ou blanches, portées sur des pédoncules axillaires, uniflores; leur calice quinquéparti tombe de bonne heure; leur corolle a cinq pétales égaux; leurs étamines sont au nombre de dix, les oppositipétales étant munies d'une glande à leur base; leur ovaire sessile est entouré à sa base d'un urcéole à dix lobes et présente cinq loges à trois ou quatre

ovules superposés; il supporte un grand stigmate à cinq rayons. Le fruit est déprimé, pentagonal, et se divise, à la maturité, en cinq coques indéhiscentes, chargées extérieurement de tubercules ou d'épines. Postérieurement à la floraison, chacune des loges qui existaient dans l'ovaire se partage en deux ou quatre logettes monospermes, par la formation tardive de cloisons transversales. — Le TRIBULE TERRESTRE, *Tribulus terrestris* Lin., est commun dans le midi de la France, dans les lieux secs, sablonneux, le long des champs. Il porte vulgairement les noms de *Herse*, *Croix de Malte*. Il est redouté des cultivateurs à cause des fortes épines de son fruit qui s'implantent facilement dans les pieds nus et blesent cruellement. On le regarde comme apéritif et diurétique; mais il est aujourd'hui à peu près inusité en Europe. On le dit, au contraire, employé à la Cochinchine comme espèce médicinale usuelle. (P. D.)

TRICALYSIE. *Tricalysia* (tres, trois; *Calyx*, calice). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cofféacées, tribu des Cordiérées, qui a été établi par M. Ach. Richard (*Mémoire de la Soc. d'hist. natur. de Paris*, vol. V, p. 224) pour un arbrisseau du pays d'Angola, imparfaitement connu, auquel il a donné le nom de *Tricalysia Angolensis*. Ce nom générique est fondé sur ce que le calice des fleurs est muni d'un double calicule. (D. G.)

TRICARPELLITES. BOT. FOSS. — *Voy. VÉGÉTAUX FOSSILES.*

TRICARYUM (τρεις, τρία, trois; καρύα, noix). BOT. PH. — Le genre créé sous ce nom par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, p. 681) est rapporté avec doute par M. Endlicher (*Genera*, n. 5834) comme synonyme du genre *Cicca* Lin., dans la famille des Euphorbiacées. (D. G.)

TRICELIS (τρεις, trois; κηλίς, tache). HELM. — Nom générique des Planaires à trois yeux, donné à ces animaux par M. Ehrenberg. *Voy. PLANAIRE.* (P. G.)

TRICENTRE. *Tricentrum* (τρεις, τρία, trois; κεντρικός, piquant, aiguillon). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Rhexiées, formé par De Candolle (*Prodrom.*, vol. III, p. 123) pour un sous-arbrisseau du Brésil, hérissé de poils glanduleux, qui a reçu le nom de *Tricentrum*

ovalifolium DC. Son nom est dû à ce que chacun des quatre lobes de son calice porte au sommet trois soies. (D. G.)

TRICERATA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Willdenow (*in Roemer et Schultes System.*, vol. IV, pag. 803) rentre comme synonyme dans le *Lacopedea* Humb. Bonpl. et Kunth, que M. Endlicher (*Genera*, n° 5703) place à la suite de la famille des Hippocratéacées. (D. G.)

***TRICERAS** (τρεις, trois; κέρασ, corne). REPT. — Genre de Chaméléons caractérisé par M. Fitzinger, en 1843. (P. G.)

***TRICERAS** (τρεις, trois; κέρασ, corne). INFUS. ZOOPII. — Genre indiqué par M. Lobarzewski (*in V. Schlehtendal Linnea*, XIV, 1840) comme Infusoire, et se rapportant probablement aux Éponges. (E. BA.)

***TRICERAS** (τρεις, τρία, trois; κέρασ, corne). BOT. PH. — D'après M. Endlicher (*Genera*, n° 4845), M. Andrzejewski proposerait, dans un travail manuscrit, d'élever sous ce nom au rang de genre une partie des *Matthiola* Rob. Br., dont la silique se termine supérieurement par trois cornes.

***TRICERASTE.** *Tricerastes* (τρεις, τρία, trois; κέρασ, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Datisicées, établi par M. Presl (*Reliq. Havnk.*, vol. II, pag. 88, tab. 64) pour une plante probablement annuelle, de la Californie, à fleurs apétales régulièrement trimères, donnant une capsule à trois valves. Cette espèce, encore unique pour le genre, a reçu le nom de *Tricerastes glomerata* Presl. (D. G.)

***TRICÉRATE.** *Triceratium* (τρεις, trois; κέρασ, corne). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Ehrenberg pour des Bacillariées ou Diatomées dont la carapace est libre, triangulaire, non réunie en séries. Le petit nombre d'espèces que renferme ce genre se trouve dans les mers d'Amérique. Plusieurs ont été reconnues à l'état fossile dans les marnes crayeuses de la Grèce. (BRÈB.)

TRICÈRE. *Tricera* (τρεις, τρία, trois; κέρασ, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Buxées, créé par Swartz (*Flor. Ind. occident.*, vol. I, pag. 333, tab. 7) pour des arbrisseaux des Antilles, à fleurs monoïques, apétales, tétrandres, qui doivent leur nom générique aux trois cornes dont est armée leur capsule trigone. (D. G.)

TRICEROS (τριεις, τρία, trois; κέρασ, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Burséracées, formé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, pag. 230) pour un arbre de hauteur médiocre, de la Cochinchine, à fleurs blanches, pentasépales, pentapétales, pentandres, tristyles, qui a reçu le nom de *Triceros Cochinchinensis* Lour. Ce nom générique est dû à ce que le fruit de cet arbre est une petite baie surmontée de trois cornes. (D. G.)

***TRICHACHNE**, Nees (θριξ, τριχός, poil; ἄχνη, glume). BOT. PH. — L'un des synonymes du grand genre *Panicum* Lin., famille des Graminées. (D. G.)

TRICHETA (τριεις, τρία, trois; χείτη, soie). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Palisot de Beauvois (*Agrostog.*, p. 86) forme une simple section du genre *Trisetum* Kunth, famille des Graminées. (D. G.)

TRICHAMPHORA (θριξ, τριχός, poil; ἀμφορεύς, amphore). BOT. CN. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichospermés, tribu des Physarés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Physarés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; établi par M. Junghun. (M.)

***TRICHANTHE**. *Trichantha* (θριξ, τριχός, poil; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnériacées, tribu des Gesnériées, créé par M. Hooker (*Icones*, vol. VII, tab. 666) pour de petits arbustes grimpants, de Caracas, qui paraissent épiphytes, à feuilles charnues, opposées, l'une des deux restant très petite dans chaque paire. M. Hooker les a appelés *Trichantha major* et *minor*. Le nom de ce genre vient de ce que ses fleurs sont très hérissées. (D. G.)

TRICHANTHÈRE. *Trichanthera* (θριξ, τριχός, poil; ἀνθηρά, anthère). BOT. PH. — Genre de la famille des Zygophyllées, formé par M. Ehrenberg (*in Linnæa*, vol. IV, p. 401) pour une plante de l'Arabie, haute tout au plus d'un décimètre et très délicate, à feuilles sétacées-linéaires, stipulées; à fleurs longuement pédonculées, penchées; qui a été nommée *Trichanthera modesta* Ehrenb. (D. G.)

TRICHARIA (θριξ, τριχός, poil). BOT. CN. — (Lichens?) Nous avons souvent vu sur

les feuilles coriaces exotiques la production qui a servi de type à ce genre, dont on doit l'établissement à notre ami M. Fée. C'est en vain que nous avons recherché quelle en pouvait être la fructification. Nous avons exploré au microscope la base bulbeuse du poil, la continuité du poil lui-même, sans arriver à aucun résultat. Une seule fois, nous avons rencontré à son sommet une spore semblable à celle des Helminthosporés. Cependant il est facile de constater la présence d'un thalle membraneux orbiculaire ou illimité, étalé, verdâtre quand on l'humecte, lequel se relève çà et là en petites verrues. Chacune de ces verrues donne naissance à un long poil noir et raide. Nous n'avons jamais rencontré l'espèce à poils blancs. (C. M.)

TRICHAS. *Trichas*. ois. — Genre établi par Swainson dans la famille des Sylviacées pour des Oiseaux de l'Amérique qui ont un bec légèrement conique, comprimé, à mandibules égales, la supérieure légèrement recourbée, à bords lisses; des ailes courtes; une queue moyenne, égale ou peu échan-crée; des tarses longs et grêles.

Le type de cette division est le *Sylvia Trichas* Lath. (Buffon, *pl. enl.*, 709, fig. 2). On y rapporte encore le *Sylvia velata* Vieill., le *Trichas brachydactylus* Swainson, le *Sylvia leucoblephara* Vieill., et le *Muscicapa bivittata* d'Orb. et Lafr. (Z. G.)

***TRICHASME**. *Trichasma* (τριεις, τρία, trois; χάσμα, ouverture béante). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées, sous-tribu des Génistées, formé par M. Walpers (*in Linnæa*, vol. XIII, p. 510) pour des espèces décrites d'abord comme des Cytises, sous-arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance et du Caucase. Il est voisin des *Gamochilum* et *Argyrolobium*. Ses deux espèces connues sont les *Trichasma calycinum* et *ciliatum* Walp. (D. G.)

***TRICHAURE**. *Trichaurus* (θριξ, τριχός, poil; οὐρά, queue). BOT. PH. — Genre de la famille des Tamariscinées, basé par M. Arnott (*in Wight Prodr.*, vol. I, pag. 40), sur le *Tamarix ericoides* Willd., arbrisseau de l'Inde, dont les fleurs sont sensiblement plus grandes que celles des autres plantes de la famille. Cette espèce est devenue le *Trichaurus ericoides* Arnott. Depuis la créa-

tion de ce genre, on en a décrit trois nouvelles espèces. (D. G.)

TRICHECHUS (θριξ, τριχός, poil; ἴχω, j'ai). MAM. — Nom générique latin des Morses. Voy. ce mot. (E. BA.)

TRICHELOSTYLIS. BOT. PH. — Le groupe générique proposé sous ce nom par M. Lestiboudois est réduit par M. Endlicher au rang de sous-genre des *Isolepis* Rob. Br., comprenant les espèces de ce genre pourvues d'un style bi-trifide, renflé à sa base et caduc. (D. G.)

***TRICHENS**. HELM. — Genre incomplètement connu de Nématoides. (P. G.)

TRICHEOPS (τριχῆ, en triple; ᾠψ, visage). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, établi par Newmann (*Entomol. Magaz. of Jardine*, V, 171) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *T. ephippiger* de l'auteur. (C.)

TRICHERA. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Schrader forme aujourd'hui un sous-genre des *Knautia* Coult., famille des Dipsacées, tribu des Scabiosées. (D. G.)

***TRICHETRA** (θριξ, poil; ἦτρον, ventre). INS. — M. White (*in Grey, Journ. of the Exp. of Disc. in Northwest and Western Australia*, 1841) désigne, sous cette dénomination, un genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Chélonides, voisin du genre *Arcturus*. Voy. ce mot. (E. D.)

***TRICHIA** (θριξ, τριχός, poil). MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes, du groupe des Hélices, établi par Hartmann (*Erd und Süssw. Gast.*, 1840). (E. BA.)

TRICHIACÉS. BOT. CR. — Voy. MYCOLOGIE.

***TRICHADES**. *Trichiadæ*. INS. — Groupe ou tribu de Coléoptères pentamères, établi par Burmeister, adopté par Schaum, et dans lequel rentrent les genres ci-après : *Valgus*, *Inca*, *Incala*, *Osmoderma*, *Platygenia*, *Celocratus*, *Gnorimus*, *Myoderma*, *Agenius*, *Clastocnemis*, *Stringophorus*, *Stegopterus*, *Eriopeltastes*, *Trichius*, *Trigonopeltastes*. (C.)

TRICHIE. *Trichius* (θριξ, τριχός, poil). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliothiles, créé par Fabricius (*Systema Eleutheratorum* II, 130) et dans lequel les auteurs modernes ne comprennent que sept espèces : trois d'Europe, trois des États-Unis, et une de Sibérie. Le type est le *T. fasciatus* Linné (*Scara-*

bæus). On le trouve, mais rarement, aux environs de Paris. (C.)

TRICHILIE. *Trichilia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Méliacées, tribu des Trichiliées, à laquelle il donne son nom, créé par Linné (*Genera*, n. 528), auquel appartiennent des arbres et des arbrisseaux indigènes des parties intertropicales de l'Amérique, plus rarement de l'Afrique; à feuilles pennées avec foliole impaire; à fleurs paniculées. On en connaît dix-huit ou vingt espèces. Le *Trichilia cathartica* Mart., espèce du Brésil, est une plante d'une amertume très forte, que les Brésiliens emploient contre les fièvres intermittentes, les maladies lymphatiques, etc.

Quelques anciennes espèces de Trichilies sont devenues les types de genres nouveaux. Ainsi le *Trichilia moschata* Swartz, espèce des Antilles très remarquable par l'odeur de musc qu'exhalent toutes ses parties, et qui lui a valu le nom vulgaire de *Bois de musc*, a servi de base au genre *Moschoxylum* A. Juss. Ainsi encore le *Trichilia glandulosa* Smith a été érigé en genre distinct et séparé par M. A. Jussieu, sous le nom générique de *Synoum*. (D. G.)

TRICHLIÉES. BOT. PH. — V. MÉLIACÉES.

TRICHINA (θριξ, cheveu). HELM. — M. Richard Owen, dans les *Proceedings* et dans les *Transactions de la Société zoologique de Londres*, a fait connaître, sous le nom de *Trichina spiralis*, de très petits Vers trouvés parasites dans l'espèce humaine et qui sont répandus en très grande abondance dans les muscles de certains sujets. Ces petits Vers, qui ont tout au plus 1 millimètre de long, sont enfermés dans de petites capsules ou kystes blanchâtres qui les font aisément reconnaître. Leur forme est celle des Entozoaires nématoides, mais on ne leur connaît pas d'organe de reproduction. Aussi les naturalistes sont-ils fort incédis encore sur la véritable nature de ces petits Helminthes. Des opinions diverses et parfois assez bizarres, il faut bien l'avouer, ont été successivement émises à leur égard.

Voici une partie des observations recueillies par M. Owen :

« Le cadavre d'un Italien, âgé de cinquante ans et mort à l'hôpital de Saint-Barthélemy, fut apporté dans l'amphithéâtre. M. Paget, élève intelligent, s'aperçut que les muscles,

couverts de petites taches blanchâtres, offraient une apparence tout à fait insolite, à ses yeux, du moins; car une semblable apparence avait été plusieurs fois constatée, dans les précédentes saisons anatomiques, par mon ami M. Wormald, démonstrateur pour les dissections, et n'avait jamais été attribuée par lui qu'à de légers dépôts de substance crétacée.

» L'existence de ces granulations ne fut pas seulement observée par M. Paget; elle le fut encore par MM. Brown et John Bennett, ses camarades.

» J'examinai les kystes granuleux à l'aide d'un microscope; la transparence de leurs parois me permit de reconnaître avec certitude qu'ils contenaient un petit Ver roulé sur lui-même. Répandus entre les fibres musculaires, ils adhéraient intimement, par leur surface externe entière et surtout par leurs extrémités, au tissu cellulaire voisin. Suivant les indications du micromètre, ils ont, la plupart, $\frac{1}{10}$ de pouce en longueur et $\frac{1}{100}$ de pouce en largeur; leurs dimensions peuvent, au reste, varier comme leur forme et leur structure. Ils sont formés, en général, de lamelles celluluses, superposées, qu'encroûtent légèrement des sels calcaires, de telle sorte qu'ils résistent à l'action des instruments, et qu'ils se brisent quand on les comprime, en faisant éprouver aux doigts une sensation particulière de rudesse et d'âpreté. Leur encroûtement considérable est une exception assez commune. Presque toujours il coïncide avec la mort des Helminthes dont les traces, au milieu de ces kystes ossifiés, sont quelquefois obscures ou même tout à fait nulles.

» Ce petit Ver, dans chaque kyste, est ordinairement roulé sur lui-même de manière à constituer deux spirales ou deux spirales et demie. Cylindrique et filiforme, il occupe en longueur, lorsqu'il est étendu, un espace de $\frac{1}{15}$ à $\frac{1}{10}$ de pouce. Il n'a guère que $\frac{1}{700}$ à $\frac{1}{1000}$ de pouce en diamètre.

» C'est en vain qu'on le plonge dans une infusion colorée, il est impossible de faire ressortir la forme de l'appareil digestif. Je n'ai donc pu reconnaître aucun signe de structure polygastrique, malgré l'extrême ressemblance que cet Helminthe présente d'ailleurs avec les animalcules de ce nom. Sa diaphanéité est telle qu'on peut révo-

quer en doute l'absence de tubes organiques et séminaux, ainsi que l'absence des autres particularités qui distinguent la structure complexe des Filaires, des Ascarides et de tous les Entozoaires nématoides.

» Cet Helminthe doit être, selon moi, rapproché des Vibrions de Müller dont M. Ehrenberg a réparti les espèces connues dans les genres *Vibrio*, *Spirillum* et *Bacterium*; il peut, ainsi que le Cercaire séminale (Zosperme), être mis au nombre des animaux inférieurs, parasites des animaux vivants.

» Quinze jours après l'autopsie du sujet dont l'histoire vient d'être faite, un autre sujet, atteint de la même maladie, fut apporté dans la salle. Le docteur Paget qui avait, le premier, remarqué l'existence des parasites nouveaux sur l'Italien, me communiqua la note suivante. « Le second cas » d'avre, dit-il, est celui d'une pauvre Irlandaise confiée pendant six semaines aux soins » de M. Laurence. Cette femme était morte » dans un état de maigreur extrême déterminé par un large ulcère gangréneux situé » immédiatement au-dessus du genou, et » laissant à découvrir une portion considérable de la tête du tibia. Elle avait éprouvé » une violente diarrhée symptomatique et des » vomissements opiniâtres. »

Un autre exemple du *Trichina spiralis* s'est rencontré à l'amphithéâtre de l'hôpital de Saint-Barthélemy sur le cadavre d'un homme. Le nombre de ces Helminthes était encore plus considérable que dans les cas rapportés précédemment; ils occupaient les muscles volontaires du tronc. Les kystes dans lesquels ils étaient renfermés étaient remarquables par une très grande transparence, de telle sorte qu'à la simple vue, la présence de l'Entozoaire pouvait être constatée. On y a trouvé un moins grand nombre de kystes vides, en d'autres termes, privés de *Trichina spiralis*; enfin les parasites étaient doués d'une vitalité plus prononcée que les individus étudiés naguère. On n'a pu y distinguer aucune apparence de canal alimentaire.

On n'a pas, que nous sachions, observé les *Trichina*, dans les amphithéâtres anatomiques, en France; mais M. Hente a eu, en Allemagne, l'occasion de les étudier. D'après M. Dujardin, tout porterait à croire que les *Trichina* sont les jeunes de quelque autre

espèce de Nématoides, qui se sont ainsi développés dans des kystes, comme le *Filaria Piscium*, etc.; mais, ainsi qu'il l'a fait remarquer, il resterait à savoir quelle espèce ils doivent représenter plus tard, et surtout s'ils proviennent eux-mêmes de cette espèce, ou, ajoute-t-il, s'ils se sont produits spontanément; car, dans l'opinion de notre savant collaborateur, l'apparition de ces *Trichina* est encore un des plus puissants arguments en faveur de la génération spontanée de certains Helminthes.

MM. Valentin, Bischoff, Farre, Kobelt, se sont plus récemment occupés du *Trichina spiralis* (*Microscopical Journal*, etc.).

M. Siebold a décrit des Vers assez semblables au *Trichina spiralis* trouvés par lui dans les kystes du péritoine, chez divers Mammifères et Oiseaux, ainsi que chez le Lézard gris.

M. Dujardin indique, sous le nom de *Trichina inflexa*, un Nématode formant un amas compacte blanc dans l'abdomen d'un jeune *Mullus* de la Méditerranée. (P. G.)

***TRICHINA** (τριχίνας, tissu de poils). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Tanytomes, tribu des Hybotides, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, VI, 1830) aux dépens du genre *Hybos*, et que l'on y réunit généralement. (E. D.)

TRICHINIE. *Trichinium* (τριχίνιον, objet fait de poils). BOT. PH. — Genre de la famille des Amarantacées, tribu des Achyranthées, établi par M. Rob. Brown (*Prodrom. fl. Nov.-Holl.*, p. 414) sur des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, toutes propres à la Nouvelle-Hollande. Son nom est tiré de ce que le périanthe de ses fleurs est couvert de poils d'abord appliqués, ensuite étalés. (D. G.)

***TRICHINUS** (θριξ, τριχός, poil), Kirby (*Zoological Journal*). INS. — Synonyme de *Trichius* Fabricius. (C.)

TRICHIOCAMPUS. INS. — Genre de la famille des Tenthredinides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Hartig sur une espèce indigène. (Bl.)

TRICHIOSOMA. INS. — Genre de la famille des Tenthredinides, groupe des Cimbicites, établi par Leach, aux dépens du genre *Cimbex*, sur les espèces dont les antennes ont cinq articles distincts avant la massue, celle-ci étant tri-articulée. Le type de cette

division est le *Cimbex lucorum* (*Tenthredo lucorum* Lin.). (Bl.)

TRICHIS (τριχίς, poil). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, fondé par Klug (*Ehrensberg's symb. phys.*, decas. 3, pl. 21, fig. 9) sur deux espèces de Nubie, les *T. pallida* et *maculata*. (C.)

***TRICHIURA** (θριξ, poil; οὐρά, queue). INS. — Stephens (*Cat.*, g. 51, 1829) a créé, sous le nom de *Trichiura*, un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycites. Les deux espèces placées dans ce genre sont les *T. cratægi* Lin., qui se trouve dans presque toute l'Europe; et le *T. ilicis* de l'Espagne méridionale, découvert assez récemment par M. Rambur. (E. D.)

TRICHIURE. *Trichiurus* (τριχίον, poil; οὐρά, queue). POISS. — Ce nom générique, qui signifie queue en poil, a été donné par Linné à des Poissons scombroïdes, voisins des Lépidopes; ils ressemblent à de beaux rubans d'argent. Appelé *Lepturus* par Artedi, et *Gymnogaster* par Gronovius, ce genre a été placé par Klein parmi les *Enchelyopus*. On en connaît trois espèces: la première, des parties chaudes de l'Atlantique (*Trichiurus Lepturus*), traverse la mer; les deux autres, des côtes de l'Asie méridionale et orientale, *Trich. Haumela* et *Savaia*. (E. Bl.)

TRICHIURIS. (θριξ, cheveux; οὐρά, queue). HELM. — Nom donné par Røederer et Wagler au Ver de l'homme que Rudolphi a nommé *Trichocéphale*. (P. G.)

TRICHIXOS. ois. — Genre établi par M. Lesson (*Revue zool.*, 1839, p. 167) sur un oiseau voisin des Turdoïdes. La seule espèce que renferme ce petit genre a été nommée par M. Lesson *Tr. Pyrropyga*. On la trouve à Sumatra. (Z. G.)

TRICHLIS. BOT. PH. — Le genre formé sous ce nom par Haller rentre, comme synonyme, en partie dans le genre *Mollugo* Lin. de la famille des Portulacées, en partie dans le genre *Polycarpon* Loeffl. de la famille des Paronychiées. (D. G.)

TRICHOA. *Trichoa*. BOT. PH. — Genre de la famille des Ménispermacées, sous-ordre des Ménispermées, formé par Persoon (*Enchirid.*, vol. II, p. 634) pour des arbrisseaux grimpants, à fleurs dioïques, de l'Amérique tropicale. L'auteur du genre en avait dé-

crit deux espèces, auxquelles M. Endlicher en a ajouté plus récemment une troisième. (D. G.)

TRICHOCARPUS (θριξ, τριχός, poil; καρπός, fruit). BOT. PH. — Schreber a proposé sous ce nom un genre qui rentre dans la famille des Tiliacées, sous-ordre des vraies Tiliacées, qui n'a pas été adopté et qui revient à l'*Ablania* Aubl. (D. G.)

***TRICHOCENTRE**. *Trichocentrum* (θριξ, τριχός, poil; κέντρον, centre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par MM. Poeppig et Endlicher (*Nov. genera et spec.*, vol. II, p. 14, tab. 145) pour une plante épiphyte et sans bulbes, à grandes et belles fleurs, qui croît dans le Pérou. (D. G.)

TRICHOCÉPHALE. *Trichocephalus* (θριξ, cheveu; κεφαλή, tête). HELM. — Genre de Vers nématoides, dont une espèce (*Trichocephalus dispar*) vit fréquemment parasite de l'espèce humaine.

On reconnaît les Trichocéphales à leur corps très allongé et divisible en deux parties : l'une antérieure, plus longue, fine comme un cheveu et contenant seulement la bouche et l'œsophage; l'autre, postérieure, plus renflée, enroulée en spirale et renfermant l'intestin proprement dit, ainsi que les organes génitaux. L'anus est à l'extrémité de cette seconde partie, qui finit en pointe obtuse; le sexe mâle porte un spicule simple, tubuleux, entouré par une gaine renflée ou vésiculaire, de forme variable, et placée près de l'extrémité postérieure. La femelle a un ovaire simple, replié dans la partie postérieure et terminé par un oviducte charnu, qui s'ouvre au point de jonction des deux parties du corps. Les œufs sont oblongs, revêtus d'une coque résistante qui se prolonge en un goulot court à leurs deux extrémités.

Le *Trichocephalus dispar* a été décrit pour la première fois par Morgagni. Il habite le haut du gros intestin, et particulièrement le cœcum. On le trouve dans beaucoup de sujets, et quelquefois il est extrêmement nombreux. Rœderer et Wagler, qui l'avaient observé dans divers individus morts à Gættingue de la maladie qu'ils ont décrite sous le nom de *Morbus mucosus* (fièvre typhoïde des médecins de Paris), lui avaient donné le nom de *Trichiu-*

ris. Ils regardaient, mais bien à tort, le *Trichiuris* ou *Trichocephalus dispar*, comme une production de cette maladie. Il n'en est pas non plus la cause, ainsi qu'on l'a quelquefois pensé. M. Creplin croit que le *Trichocephalus dispar* est la même espèce que l'on retrouve dans le Sanglier et le Cochon. Le mâle a 0,027 de longueur environ, et la femelle 0,034 à 0,050. Le Trichocéphale de l'homme est commun en France. Nous l'avons observé à Paris et à Montpellier; M. Dujardin l'a vu fréquemment à Rennes. On l'a trouvé chez des individus de plusieurs autres localités. Sa présence a été constatée dans d'autres parties de l'Europe. M. Busk (*Micr. journ.*, 1841) et M. Dujardin ont décrit cette espèce avec plus de soin qu'on ne l'avait fait.

Daniel Cooper rapporte, dans son *Microscopic journal*, t. II, p. 94, le fait suivant d'un Trichocéphale, qu'il considère comme le *Trichocephalus affinis*, et qui fut tiré de l'amygdale d'un homme.

« A l'autopsie de James Flack, soldat au 75^e régiment, mort à l'hôpital de Fort-Pitt, à Chatham, un Entozoaire fut trouvé sous la muqueuse dans la substance de l'amygdale gauche, laquelle était considérablement tuméfiée et atteinte de gangrène. Cette espèce, décrite d'abord par Rudolphi, n'avait pas encore été trouvée chez l'homme. Le microscope a montré que l'exemplaire observé était une femelle. On le conserve au musée de Fort-Pitt. »

Le *Trichocephalus affinis* vit habituellement dans les Ruminants; on le trouve dans le Bœuf, le Mouton, et dans des espèces appartenant aux genres Cerf et Antilope.

Les autres Trichocéphales connus sont les suivants : *Tr. palaeformis*, des Singes; *Tr. depressiusculus*, des Renards; *Tr. nodosus*, des Rats et des Campagnols; *Tr. contortus*, de l'Oryctère; *Tr. unguiculatus*, des Lièvres et du Souslick; *Tr. gracilis*, de l'Agouti; *Tr. crenatus*, du Cochon; *Tr. minutus*, de la Sarigue cayopolline, et quelques autres Trichocéphales indéterminés, provenant du Chameau et du Makis mongos. (P. G.)

TRICHOCEPHALUS (θριξ, τριχός, poil; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Ce genre de M. Ad. Brongniart est rapporté comme synonyme au

genre *Walpersia* Reissek, de la famille des Rhamnées. (D. G.)

***TRICOCÈRE.** *Trichocera* (θριξ, poil; κέρασ, corne). CRUST. — M. Dehaan, dans la *Faune du Japon*, désigne sous ce nom un nouveau genre de Crustacés brachyures, qui appartient à la famille des Oxystomes et à la tribu des Corystiens. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, le *Trichocera gibbosula*, Dehaan, *Faune du Japon*, Crust., p. 16, pl. 2, fig. 5. Cette espèce est remarquable en ce que les organes de la locomotion et surtout ses antennes sont revêtus de poils assez allongés et peu serrés; elle a pour patrie les mers du Japon. (H. L.)

TRICOCÈRE. *Trichocera* (θριξ, poil; κέρασ, antenne). INS. — Meigen (in *Illig. Mag.*, 1803) a créé sous ce nom un genre de l'ordre des Diptères, famille des Tipulaires, tribu des Tipulaires terricoles. On connaît quatre espèces européennes de ce genre; elles se trouvent communément sur les murs, dans les maisons, même en hiver; nous citerons les *T. hyemalis* De Géer, Meig., et *T. regelationis* Linné, Meig. que l'on prend souvent à Paris. (E. D.)

TRICOCÈRE. *Trichoceros* (θριξ, poil; κέρασ, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par M. Kunth (in Humb. et Bonpl., *Nov. gen. et spec.*, vol. I, p. 337, tab. 67) pour une plante du Pérou, décrite d'abord par MM. Humbolt et Bonpland sous le nom d'*Epidendrum antenniferum*, et qui est devenue le *Trichoceros antennifer* Kunth. Les Péruviens la nomment *Flor de Mosquito*. On en connaît aujourd'hui deux autres espèces. (D. G.)

TRICHOCHLOA (θριξ, poil; κλόα, Gramen). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Trinius rentre comme synonyme dans le genre *Mühlenbergia* Schreb., de la famille des Graminées, tribu des Agrostidées. (D. G.)

TRICHOCLADE. *Trichocladus* (θριξ, poil; κλάδος, rameau). BOT. PH. — Genre de la famille des Hamamélidées, formé par Persoon (*Enchirid.*, vol. II, page 597), auquel appartiennent des arbustes du Cap de Bonne-Espérance, couverts d'un duvet mou de poils écailleux. L'espèce type de ce genre est le *Trichocladus crinitus* Pers. (*Dahlia crinita* Thunb.).

On en connaît aujourd'hui trois autres espèces. (D. G.)

TRICHOCLINE. *Trichocline* (θριξ, poil; κλίση, lit, pour réceptacle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Mutisiacées, établi par Cassini (in *Dict. des sc. nat.*, vol. LV, p. 216) pour des plantes herbacées vivaces, du Brésil, à fleurs orangées, en capitules terminaux, solitaires, rayonnés. L'espèce type du genre est le *Trichocline incana* Cass. (*Doronicum incanum* Lam.; *Arnica incana* Pers.) (D. G.)

***TRICHOOLEA** (θριξ, poil; κοιλός, gaine). BOT. CR. — (Hépatiques.) C'est M. Dumortier qui créa ce genre (*Sylog. Jungerm.*, p. 66, t. 1, f. 8) sur le *Jungermannia Tomentella* d'Ehrhart. Admis généralement aujourd'hui, on le reconnaît au signallement suivant : involucre tubuleux, cylindracé, coriace, hérissé, terminal, mais placé dans la dichotomie des tiges, et formé par le torus et les feuilles involucreales soudées entre elles et avec la coiffe immergée. Périante nul. Capsule fendue en quatre valves jusqu'à la base. Élatères bispires. Antheridies axillaires sur le côté dorsal de la tige. Feuilles incubes, palmatifides à divisions laciniées. On en connaît trois espèces, dont l'une, le *T. Tomentella*, est cosmopolite et assez polymorphe. (C. M.)

TRICHOCOMA (θριξ, poil; κόμη, chevelure). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichodermacés, tribu des Trichodermés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Trichodermés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par M. Junghun. (M.)

***TRICHCORYNE**, Gray (*Animal Kingd.*, 14, 306). INS. — Synonyme de *Pristus* Grav., Eri. (C.)

***TRICHOCREPIS.** BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Visiani est rapporté comme sous-genre aux *Lagoseris* Bieberst., dans la famille des Composées, tribu des Chicoracées.

***TRICHCOCYCLUS** (θριξ, poil; κύκλος, cercle). MOLL. — Genre de Mollusques Ptéropodes, du groupe des Clios, indiqué par M. Eschscholtz (in Oken's *Isis*, 1825). (E. Ba.)

TRICHODACTYLE. *Trichodactylus* (θριξ,

poil; δάκτυλος, loigt). CRUST. — Ce genre, de l'ordre des Décapodes brachyures, établi par Latreille, et qui est adopté par tous les carcinologistes, est rangé par M. Milne Edwards dans sa famille des Catométopes et dans sa tribu des Thelpeusiens. Il ne se compose que d'une espèce, qui établit le passage entre les genres *Thelpeusa*, *Boscia*, et ceux de la tribu des Grapsoïdiens : c'est le Trichodactyle carré, *Trichodactylus quadratus*, Lat., *Coll. du Mus.*; Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 16, n° 1. Cette espèce habite le Brésil. (H. L.)

TRICHODACTYLE. *Trichodactylus* (θρίξ, cheveu; δάκτυλος, doigt). ARACHN. — C'est un genre de l'ordre des Acariens, établi par M. L. Dufour sur une petite Arachnide parasite de certains Hyménoptères. On n'en connaît qu'une seule espèce, le Trichodactyle de l'Osmie, *Trichodactylus Osmiæ*, L. Duf., *Ann. des sc. nat.*, t. II, 1839, p. 276, n° 3, pl. 8, fig. 3. Cette espèce curieuse a été trouvée en grande quantité sur le thorax, et principalement sur le mésothorax de l'*Osmia bicornis* F. et de l'*Osmia frontalis* F., dans le département des Landes. (H. L.)

***TRICHODE.** *Trichodes* (θρίξ, τριχός, poil; δέρον, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Clairones, établi par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, I, p. 283), et dans lequel rentrent 20 à 25 espèces qui appartiennent à l'Europe, à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique septentrionale. Le type du genre est le *T. apiarius* Lin. (*Attelabus*). Il se trouve aux environs de Paris; sa larve vit dans les ruches des abeilles, dont elle détruit les larves et le miel. (C.)

***TRICHODECTE.** *Trichodectes* (θρίξ, cheveu; δήκτης, mordant). HEXAP. — Genre de l'ordre des Épizoïques, établi par M. Nitzsch et adopté par tous les aptérologistes. Les Hexapodes qui composent cette coupe générique sont parasites des Mammifères carnassiers et ruminants. M. Nitzsch en signale dix espèces. Elles vivent de poils et de parcelles d'épiderme. Pendant l'accouplement, le mâle de ces animaux est placé sous la femelle. Il n'y a pas de métamorphoses, et les âges diffèrent à peine, les larves et les nymphes étant fort semblables aux adultes, agiles comme eux et avides des

mêmes aliments. Comme représentant ce genre singulier, je signalerai le Trichodecte puissant, *Trichodectes pinguis*, Burm., *Handb. der Entom.*, t. II, p. 435. Cette espèce vit parasite sur l'Ours (*Ursus arctos*). (H. L.)

***TRICHODERES** (θρίξ, τριχός, poil; δέρον, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Prioniens, créé par nous (*Magazin de Zoologie*, 1843, p. 35, pl. 113) et établi sur une espèce du Mexique, le *T. Pini* Ch. La nymphe est recherchée comme mets par les habitants. (C.)

***TRICHODERMA** (τριχίον, poil; δέρμα, peau). POISS. — Genre de Poissons sclérodermes, indiqué par M. Swainson (*Classification*, 1839). (E. BA.)

TRICHODERMA, Stephens (*Illustr. Brit. Ent.*, V, 435). INS. — Synonyme d'*Ocypus* Kirby, Ev. (C.)

TRICHODERMA (θρίξ, τριχός, poil; δέρμα, peau). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichodermacés, tribu des Trichodermés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Trichodermés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Persoon pour de petites espèces de forme variable, qui se développent sur les parties mortes des plantes et sur les corps en putréfaction. (M.)

TRICHODERMÉS. BOT. CR. — Voy. MYCOLOGIE.

TRICHODESME. *Trichodesma* (θρίξ, τριχός, poil; δεσμός, lien). BOT. PH. — Genre de la famille des Borriginées ou Aspérifoliées, établi par M. Roë. Brown (*Prodrom. fl. Nov.-Holl.*, p. 496) sur des plantes classées auparavant parmi les *Borrigo*. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes à leur base, de l'Asie et de l'Afrique, dont les fleurs sont d'une grandeur remarquable pour la famille. Leur nom générique rappelle l'existence de poils sur les filets qu'ils font adhérer entre eux. De Candolle en décrit neuf espèces. (D. G.)

TRICHODESMIUM (θρίξ, τρίχος, poil; δέσμα, botte). BOT. CR. — (Phycées.) C'est à M. Ehrenberg qu'on doit la connaissance de l'Algue curieuse sur laquelle a été fondé ce genre. Dans un séjour qu'il fit à Tor, sur les bords de la mer Rouge, tout près du Si-

nat, il y observa, à plusieurs reprises, le surprenant phénomène de la coloration en rouge de sang des eaux de toute la baie qui forme le port de cette ville; la mer, en se retirant, laissait sur le rivage une ceinture rouge de plusieurs pieds de largeur. Ces observations, si intéressantes pour la géographie et l'histoire naturelle, personne n'en avait, pour ainsi dire, tenu compte, lorsque M. Evenor Dupont, avocat fort distingué de l'île Maurice, eut occasion de revoir le même phénomène, mais sur un plus grand espace, pendant la traversée qu'il fit sur le paquebot à vapeur qui va de Bab-el-Mandeb à Suez. La lettre qu'il adressa à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et qui contient les détails relatifs à ce fait, mérite, par son intérêt, que nous la rapportions textuellement.

A Monsieur ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

• MON CHER AMI,

• Vous me demandez quelques détails sur les circonstances dans lesquelles j'ai recueilli la plante cryptogame, que je vous ai apportée de la mer Rouge, et qui paraît, me dites-vous, une espèce nouvelle; les voici :

• Le 8 juillet dernier (1843), j'entrai dans la mer Rouge, par le détroit de Bab-el-Mandeb, sur le paquebot à vapeur *P. Atalanta*, appartenant à la compagnie des Indes. Je demandai au capitaine et aux officiers, qui depuis longtemps naviguaient dans ces parages, quelle était l'origine de cet antique nom de mer Erythrée, de mer Rouge; s'il était dû, comme le prétendent quelques uns, à des sables de cette couleur, ou, selon d'autres, à des rochers. Nul de ces messieurs ne put me répondre; ils n'avaient, disaient-ils, rien remarqué qui justifiait cette dénomination. J'observais donc moi-même à mesure que nous avançons; mais, soit que tour à tour le bâtiment se rapprochât de la côte arabique ou de la côte africaine, le rouge ne m'apparaissait nulle part. Les horribles montagnes pelées qui hordent les deux rivages étaient uniformément d'un brun noirâtre, sauf l'apparition en quelques endroits d'un volcan éteint qui avait laissé de longues coulées blanches. Les sables étaient blancs, les récifs de corail étaient blancs de même, la mer du plus beau bleu céruleen: j'avais renoncé à découvrir mon étymologie.

• Le 15 juillet. Le brûlant soleil d'Arabie m'éveilla brusquement en brillant tout à coup à l'horizon, sans crépuscule, et dans toute sa splendeur. Je m'accoudai machinalement sur une fenêtre de poupe pour y chercher un reste d'air frais de la nuit, avant que l'ardeur du jour l'eût dévoré. Quelle ne fut pas ma surprise de voir la mer teinte en rouge aussi loin que l'œil pouvait s'étendre derrière le navire! je cours sur le pont, et de tout côté je vis le même phénomène.

• J'interrogeai de nouveau les officiers; le chirurgien prétendit qu'il avait déjà observé ce fait, qui était, selon lui, produit par du frai de poisson flottant à la surface; les autres dirent qu'ils ne se rappelaient pas l'avoir vu auparavant: tous parurent surpris que j'y attachasse quelque intérêt.

• S'il fallait décrire l'apparence de la mer, je dirais que

sa surface était partout convertie d'une couche serrée, mais peu épaisse, d'une matière fine, d'un rouge brique un peu orangé; la sciure d'un bois de cette couleur, de l'acajou, par exemple, produirait à peu près le même effet. Il me sembla, et je le dis alors, que c'était une plante marine: personne ne fut de mon avis. Au moyen d'un seau attaché au bout d'une corde, je fis recueillir, par l'un des matelots, une certaine quantité de la substance; puis, avec une cuiller, je l'introduisis dans un flacon de verre blanc, pensant qu'elle se conserverait mieux ainsi. Le lendemain, la substance était devenu d'un violet foncé, et l'eau avait pris une jolie teinte rose. Craignant alors que l'immersion ne hâtât la décomposition au lieu de l'empêcher, je vidai le contenu du flacon sur un linge de coton (le même que je vous ai remis); l'eau passa à travers, et la substance adhéra au tissu; en séchant, elle devint verte comme vous la voyez actuellement. Je dois ajouter que le 15 juillet nous étions par le travers de la ville égyptienne de Cosséir; que la mer fut rouge toute la journée; que le lendemain 16 elle le fut de même jusque vers midi, heure à laquelle nous nous trouvions en face de Tor, petite ville arabe, dont nous apercevions les palmiers dans une oasis au bord de la mer, au-dessous de la chaîne de montagnes qui descend du Sinaï jusqu'à la plage sablonneuse. Un peu après midi, le 16, le rouge disparut, et la surface de la mer redevint bleue comme auparavant. Le 17, nous jetions l'ancre à Suez. La couleur rouge s'est conséquemment montrée depuis le 15 juillet, vers cinq heures du matin, jusqu'au 16 vers une heure après midi, c'est-à-dire pendant 32 heures. Durant cet intervalle, le paquebot, filant 8 nœuds à l'heure, comme disent les marins, a parcouru un espace de 256 milles anglais, ou 85 lieues et un tiers.

• Dans les divers ouvrages relatifs à l'Égypte et à la mer Rouge que j'ai eu occasion de lire, je ne me rappelle point avoir trouvé la mention d'un fait semblable; il me paraît cependant peu probable qu'il n'ait pas été observé par d'autres. Si à me reprocher de n'avoir pas questionné le pilote arabe que nous avions à bord, et qui depuis vingt ans parcourait cette mer; c'est une idée qui ne m'est malheureusement venue que trop tard. Si la chose en valait la peine, dans votre opinion, je pourrais demander de nouvelles observations au chirurgien ou aux officiers de *l'Atalanta*, car il me serait facile de leur écrire par la voie d'Alexandrie.

• Veuillez me croire, mon cher Geoffroy, etc.,

• ÉVENOR DUPONT.

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ayant bien voulu nous confier, pour l'étudier, le linge sur lequel s'étaient fixés en grand nombre les petits faisceaux de la plante, nous arrivâmes à constater que cette Algue ne différait en rien de celle qu'avait observée M. Ehrenberg près de vingt ans auparavant. Nous dûmes saisir cette occasion de réunir tous les matériaux d'un Mémoire que nous présentâmes en même temps aux deux Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, et qui fut inséré dans le cahier de décembre 1848, des *Annales des sciences naturelles*. C'est à ce travail que nous sommes forcé de renvoyer le lecteur pour une foule de détails que nous ne pouvons que résumer ici.

Nous allons donc seulement donner les caractères distinctifs du genre en question,

lequel fait partie de la tribu des Oscillariées. Les voici : Filaments simples, membraneux, d'un rouge de sang, tranquilles, cloisonnés, réunis en petits faisceaux ou en bottelettes par une substance mucilagineuse, et nageant à la surface des mers qu'ils colorent dans d'immenses espaces. Ce n'est pas exclusivement dans la mer Rouge que le genre *Trichodesmium* a été observé : M. le docteur Hinds l'a retrouvé dans les parages des îles Abrolhos et le long des côtes de Californie, en face du port de Libertad, près de St-Salvador. Mais ici il constitue une seconde espèce que nous avons nommée *T. Hindsii*.

Ce qui donne une grande importance à la communication de M. Eenor Dupont, c'est surtout qu'on y trouve l'explication la plus plausible de ce nom de mer Rouge et de mer Erythrée, donné de temps immémorial au golfe Arabe, et dont l'étymologie avait été jusqu'ici le sujet de tant de divagations. (C. M.)

TRICHODIUM (θριξ, τριχός, poil ; ἕδος, forme, apparence). BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Schrader, restreint par L.-C. Richard, a été définitivement réuni comme synonyme aux *Agrostis* Lin., famille des Graminées. (D. G.)

TRICHODON (θριξ, τριχός, cheveu, poil ; δόν, dent). POISS. — Un seul Poisson des côtes du Kamtschatka, décrit par Steller sous le nom de *Trichodon*, et placé par Palas parmi les Vives, sous le nom de *Trachinus trichodon*, constitue un genre isolé de Percoides pour lequel il faut créer une tribu, celles des Percoides à moins de sept rayons aux branchies et à deux dorsales. En lui donnant cette place spéciale dans sa méthode, Cuvier a restitué au Poisson le nom générique sous lequel il fut d'abord décrit, et lui a donné un nom spécifique qui rappelle le savant et malheureux auteur qui l'a observé le premier, *Trichodon Stelleri*, Cuv. La rangée extérieure de dents, enveloppée en partie par la peau, semble être de substance cornée, et a suggéré à Steller le nom qu'il a imaginé pour désigner ce Poisson. (E. BA.)

***TRICHODURA** (τριχόδουρα, couvert de poils ; οὐρά, queue). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Macquart (*Dipt. exot.*, 1843) pour y placer une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

TRICHOEGUM (θριξ, τριχός, poil ; ἄγος, chèvre). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons - Hypomycètes de Link et de Fries, sous-ordre des Dématies de ce dernier auteur ; de la division des Trichosporés-Sclérochétés, tribu des Helminthosporés, dans la classification mycologique de M. Léveillé ; établi par M. Corda.

TRICHOGAMILA. BOT. PH. — Genre de P. Browne, qui rentre comme synonyme dans le genre *Styrax* Tourn. (D. G.)

TRICHOGASTER (τριχόν, poil ; γαστήρ, ventre). POISS. — Nom générique, synonyme de *Trichoptus* (Bl. Schn., *Syst. Ichthyol.*). (E. BA.)

***TRICHOGLOEA** (θριξ, τριχός, poil ; γλοεα, saleté visqueuse). BOT. CR. — (Phycées.) Nous avons décrit au n. 72 de notre quatrième Centurie (*Ann. sc. nat.*, décembre 1843), une Algue de la mer Rouge à laquelle nous avons imposé le nom de *Batrachospermum Requierii*. C'est cette même plante que M. Kützing (*Bot. Zeit.* 1847, p. 53) a prise pour le type de ce nouveau genre dont nous allons donner, d'après lui, les caractères ; car, pour nous, nous devons confesser que nous n'avons pu trouver aucune particularité organique capable de motiver l'érection d'un genre. Voici en tout cas sur quoi le professeur de Nordhausen fonde le sien : Fronde gélatineuse, filiforme, rameuse, dont la couche médullaire ou l'axe est composé de filaments longitudinaux nombreux, très déliés, hyalins, contournés en spire, allant en grossissant vers le sommet où ils deviennent moniliformes et portent la fructification. Celle-ci consiste en spores fort petites, réunies en glomérules fixés dans l'aisselle des fibres corticales. Une seule espèce compose ce genre. Elle est remarquable par sa couleur porracée et son encroûtement calcaire. (C. M.)

***TRICHOGLOSSE**. *Trichoglossus*. OIS. — Genre de la famille des Perroquets, fondé par Vigors et Horsfield sur le *Psittacus haematodes* Linn. (Z. G.)

TRICHOLOTTIDE. *Trichoglottis* (θριξ, τριχός, poil ; γλωσσα ou γλωττα, langue). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, créé par M. Blume (*Bijdrag.*, p. 359) pour des plantes épiphytes, de l'île de Java. Le célèbre botaniste hollandais en a fait connaître trois espèces qu'il

■ nommées *Trichoglottis retusa*, *T. lanceolaria*, *T. rigida*. (D. G.)

TRICHOGNATHE. *Trichognatha* ou *Trichognatus* (θριξ, τριχός, poil; γνάθος, mandibule). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncati-pennes, créé par Latreille (*Rég. an. de Cuv.*, 4374), et qui ne se compose que de trois espèces, originaires du Brésil, de la Colombie et de Cayenne. Le type est le *T. marginipennis* Lap. (C.)

***TRICHOLOGONIE.** *Trichogonia* (θριξ, τριχός, poil; γωνία, angle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Eupatoriacées, établi par M. Gardner (*in Hooker Journal of Botan.*, vol. V, 1846, p. 459) pour des plantes herbacées ou sous-frutescentes du Brésil et de l'Amérique septentrionale, dont De Candolle faisait une simple section des *Kuhnia* (*Prodrom.*, vol. V, p. 126). M. Gardner en décrit trois espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Trichogonia campestris* Gardn., du Brésil. (D. G.)

***TRICHOGRAMMA.** INS. — Genre de la famille des Chalcidides, groupe des Eulophites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Westwood (*Lond and Edinb. philos. Mag.*, t. II, p. 144) sur une seule espèce indigène (*T. evanescens* Westw.). (Bl.)

***TRICHOGYNE.** *Trichogyne* (θριξ, τριχός, poil; γυνή, femme ou femelle, pour pistil). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, division des Antennariées, formé par M. Lessing (*in Linnæa*, vol. VI, p. 231) par la réunion de diverses plantes décrites auparavant comme des *Stæbe*, *Seriphium* et *Gnaphalium*. Ce sont de petits sous-arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, ou des herbes de la région méditerranéenne, celles-ci correspondant au genre *Iflaga* de Cassini. D. G.

***TRICHOIDÉES.** *Trichoidæa* (θριξ, poil). CRUST. — M. Dehaan, dans la *Faune du Japon*, désigne sous ce nom une famille de la section des Décapodes anomoures, qui ne renferme qu'un seul genre : c'est celui des *Trichies*, *Trichia*. Voy. ce nom. (H. L.)

***TRICHOËNA** (θριξ, τριχός, poil; λήνος, laine). BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Schrader (*in Schult. Mantis.*, vol. II, p. 163) rentre comme synonyme dans le genre *Saccharum* Lin., de la famille des Graminées. (D. G.)

TRICHOLECONIUM (θριξ, τριχός, poil; λεκός, écusson). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichodermacées, tribu des Trichodermés du même auteur; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Myrothéciés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; créé par M. Corda.

***TRICHOËPIDE.** *Tricholepis* (θριξ, τριχός, poil; λεπής, écaille). BOT. PH. — G. de la famille des Composées, tribu des Cynarées, établi par De Candolle (*in Guillem. Arch. de Bot.*, vol. II, p. 331; *Prodrom.*, vol. VI, p. 563) pour des plantes herbacées, inermes, des Indes orientales; à fleurs blanc-jaunâtre ou rougeâtres, en capitules multiflores, entourés d'un involucre dont les écailles très nombreuses, linéaires-sétacées, ressemblent à des crins à leur extrémité; de là est venu le nom du genre. On en connaît cinq espèces. (D. G.)

***TRICHOLOME.** *Tricholoma* (θριξ, τριχός, poil; ὠμα, frange). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, sous-ordre des Rhinanthidées, tribu des Sibthorpiées, formé par M. Bentham (*in DC. Prodrom.*, vol. X, p. 426) pour une très petite herbe annuelle, radicante, de la Nouvelle-Zélande, qu'il a nommée *Tricholoma elatinoides*. Ce genre est intermédiaire entre les genres *Glossostigma* et *Limosella*. (D. G.)

TRICHOMANE. *Trichomanes* (θριξ, τριχός, poil, cheveu; μανία, manie). BOT. CR. — Genre de la famille des Fougères-Hyménophyllées, établi par Linné (*Gen. plant.*, n° 1181), mais qui a subi des modifications et des retranchements depuis sa création. Il est formé d'espèces délicates, à rhizome rampant, dont les frondes sont lobées, penchées ou décomposées. Leurs sporanges sont portés immédiatement sur une sorte de columelle formée par une nervure de la fronde fortement prolongée au-delà du bord, et qui s'élève même beaucoup au-delà de cette sorte d'épi; celui-ci est placé dans une cavité en forme de coupe formée par un indusie continu à la fronde. Les nombreuses espèces de *Trichomanes* habitent les contrées intertropicales, surtout l'Amérique, ainsi que l'hémisphère austral. Une seule arrive en Europe; on la trouve en Irlande. (M.)

***TRICHOMANITES.** BOT. FOSS. — *Voyez* VÉGÉTAUX FOSSILES.

* **TRICHOMYIA** (θριξ, poil; μυία, mouche). INS. — M. Haliday (*in Curtis Guide*, 2^e édit., 1838) indique sous cette dénomination un genre de l'ordre des Diptères, famille des Tipulaires, tribu des Tipulaires gallicoles, très voisin de celui des *Psychoda* si l'on ne doit même l'y réunir. (E. D.)

TRICHONÈME. *Trichonema* (θριξ, τριχός, poil; νήμα, filet). BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, formé par Ker (*in Annals of Botany*, vol. I, p. 222) pour des espèces d'*Ixia*, plantes propres au cap de Bonne-Espérance, une d'entre elles à la région méditerranéenne, toutes de petites dimensions, à rhizome bulbeux-tubéreux, à fleur solitaire, enveloppée en partie par une spathe diphyllé. Le **TRICHONÈME BULBOCODE**, *Trichonema Bulbocodium* Bot. Mag. (*Ixia Bulbocodium* Lin.), est une jolie plante, fort délicate, du midi de l'Europe, qu'on trouve dans nos départements méditerranéens, et qui remonte jusqu'en Bretagne, et même en Normandie. Maratti avait créé pour elle le genre *Romulea*, qui n'a pas été adopté. On la cultive dans les jardins, comme plante d'ornement, à cause de ses jolies fleurs, dont la couleur varie beaucoup. (D. G.)

TRICHONISQUE. *Trichoniscus* (θριξ, poil; ένίσκος, ànon). CRUST. — C'est un genre de l'ordre des Isopodes, établi par M. Brandt et rangé par M. Milne Edwards dans la famille des Cloportides et dans la tribu des Cloportides terrestres. L'espèce type de ce genre est le *Trichoniscus pusillus* Brandt. J'ai donné le nom de *T. flavescens* à une autre espèce qui se plat sous les pierres situées près de la mer, dans les environs de l'ancienne et nouvelle Calle. (H. L.)

TRICHONOTE. *Trichonotus* (τριχών, poil; νότος, dos). POISS. — Genre de Poissons gobioides dont on ne connaît qu'une espèce et même qu'un seul individu, conservé dans le cabinet de l'Université de Berlin. C'est sur cet échantillon que Bloch a établi ce genre, qui ressemble à des Callionymes dont le corps serait très allongé, et dont la dorsale unique et l'anale aurait une longueur proportionnée. Les deux premiers rayons de la dorsale, prolongés en longues soies, représentent la première dorsale des Callionymes, et ont suggéré le nom généri-

que et spécifique, *Trichonotus setigerus*, Bl. (E. BA.)

TRICHONOTE. *Trichonotus* (θριξ, τριχός, poil; νότος, dos). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides coprophages, fondé par Mulsant (*Hist. nat. des Col. de Fr. Lamellic.*, p. 294) sur l'*Aphodius Scrofa* F. Espèce qui se trouve aux environs de Paris vers la fin de l'hiver dans les bouses desséchées. (C.)

TRICHOON. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Roth, pour une espèce de Roseau, n'a été adopté que par quelques botanistes. Il est généralement rattaché comme synonyme aux *Arundo* Lin., famille des Graminées. (D. G.)

TRICHOPE. *Trichopus* (θριξ, poil; ποῦς, pied). CRUST. — C'est un genre de l'ordre des Décapodes brachyures, de la famille des Catométopes, de la tribu des Grapsoidiens, établi par M. Dehaan aux dépens des *Grapsus* des anciens auteurs. On ne connaît qu'une seule espèce, qui est le **TRICHOPE LETTRÉ**, *Trichopus (Crapsus) litteratus* Fabr., Herbst., pl. XLVIII, fig. 4. Cette espèce a été rencontrée dans les mers du Japon. (H. L.)

TRICHOPETALE. *Trichopetalum* (θριξ, τριχός, poil; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Asphodélées, tribu des Anthéricées, établi par M. Lindley (*in Botan. Regist.*, tab. 1535) pour des plantes herbacées, du Chili, à racines fasciculées charnues; à fleurs blanches, verdâtres en dehors, dont le périanthe a ses trois divisions internes frangées; d'où est venu le nom générique. Ce genre est voisin du *Thysanotus* Rob. Br. On en connaît deux espèces. (D. G.)

TRICHOPIA. Mannerheim (*Brachelytus* 73). INS. — *Voy.* TRICHOPIHUS. (C.)

TRICHOPORE. *Trichophorus* (θριξ, τριχός, poil; φορὸς, qui porte). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérampycins, établi par Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, 3, 17), et dans lequel rentrent six espèces de l'Amérique équinoxiale. Le type est le *Stenocorus lippus* Gr. (C.)

TRICHOPIORUM. Pers. (θριξ, τριχός, poil; φέρω, je porte). BOT. PH. — Synonyme du genre *Eriophorum* Lin., famille des Cyperacées, tribu des Scirpées. (D. G.)

***TRICHOPTHALMA** (θριξ, poil; ὀφθαλ-

μὲν, œil). INS. — M. Westwood (*Philos. Mag.*, 1833) a créé sous cette dénomination un genre de Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Nemestrinides, qui ne comprend qu'une seule espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

TRICHOPHYLLUM (θρίξ, τριχός, poil; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre proposé par M. Nuttall, adopté et rapporté comme synonyme au genre *Bahia* DC., famille des Composées, tribu des Sénécionidées. (D. G.)

***TRICHOPHYUS** (θρίξ, τριχός, poil; φύω, je produis). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, division des Tachyporiniens, substitué par Erichson (*Gen. et spec. Staphylinorum*, p. 267) à *TRICHOPTERA* Mannh. Ce genre ne renferme qu'une espèce, le *T. pilicornis* Ghl. (*Aleochara*). Elle est originaire de Suède et d'Allemagne. (C.)

TRICHOPILE. *Trichopilia* (θρίξ, τριχός, poil; πῖλος, chapeau). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, créé par M. Lindley (*in Botan. Regist.*, tab. 1863) pour une plante à pseudobulbes charnus, du Mexique, remarquable par ses grandes fleurs, dont le labelle blanc, taché de rouge, a deux pouces de long, dont les sépales et pétales jaune-fauve sont linéaires-lancéolés, allongés et tordus en spirale; de là le nom spécifique de *Trichopilia tortilis* Lindl. (D. G.)

***TRICHOPLUS** (τριχόν, en triple; ἔπιλον, sabot). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides Méliophiles, créé par Burmeister (*Handb. der Entom.*), et qui n'est représenté que par une espèce: le *Cet. lævis* G.-P., originaire de la Cafrerie. (C.)

***TRICHOPODA** (θρίξ, τριχός, poil; ποῦς, pied). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Sphæridiotes, fondé par M. Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, V, 295) sur une espèce de Madagascar à laquelle l'auteur a donné le nom de *T. Cassidæformis*. (C.)

TRICHOPODE. *Trichopus*, *Trichopodus* (τριχίον, poil; ποῦς, pied). POISS. — L'espèce unique sur laquelle est fondé ce genre, n'appartient ni aux Sparoïdes, comme le voulait Kœlreuter, ni aux Labroïdes, comme le pensa Pallas; c'est un Poisson de la famille des Pharyngiens labyrinthiformes, qui ne diffère guère des Osmromènes que par un chanfrein plus convexe et une dorsale moins longue. Le premier rayon mou

des ventrales est très allongé, caractère que rappellent les noms générique et spécifique, *Trichopus trichopterus* Lacép. Les individus répandus dans divers cabinets viennent de Java et des Moluques, et il n'est nullement certain que ce soit un genre de Poissons marins. C'est à ce même genre que Bloch attribua le nom de *Trichogaster*. Le **TRICHOPODE MENTONNIER** de Lacépède paraît n'être autre qu'un Gourami mal dessiné. Le **TRICHOPODE ARABIQUE** de Shaw est une Girelle. (E. BA.)

***TRICHOPODE**. *Trichopoda* (θρίξ, poil; ποῦς, pied). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Latreille (*Règ. anim. de Cuv.*, V, 1829) pour une espèce propre à l'Amérique méridionale (*T. formosa* Wied., Latr., Macq.). (E. D.)

TRICHOPODE. *Trichopodium* (θρίξ, poil; ποῦς, pied). BOT. PH. — Genre imparfaitement connu, rangé à la suite de la famille des Aristolochiées, établi par M. Lindley (*Botan. Regist.*, tab. 1543) pour des plantes herbacées, des Indes orientales, à fleurs unisexuelles et très probablement dioïques, dont les femelles ont seules été décrites. On en connaît trois espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Trichopodium cordatum*. (D. G.)

TRICHOPODUS. POISS. — Nom générique latin des TRICHOPODES. (E. BA.)

***TRICHOPROSOPUS** (θρίξ, poil; πρόσωπον, aspect). INS. — M. Macquart (*Dipt. exot.*, 1843) indique sous ce nom un genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides. (E. D.)

***TRICHOPSIDEA** (θρίξ, poil; ὤψ, figure; ἰδέα, aspect). INS. — Genre de la tribu des Nemestrinides, famille des Tanystomes, ordre des Diptères, créé par M. Westwood (*Trans. ent. Soc. Lond.*, 1839). (E. D.)

TRICHOPTÈRE. *Trichopterus* (τριχίον, poil; πτερόν, aile). POISS. — Genre de Poissons créé par Rafinesque (*Anal. nat.*) et que M. Agassiz, dans son *Nomenclator zoologicus*, rapporte à la famille des Scombréoides. Voyez, en outre, l'art. TRICHOPODE. (E. BA.)

TRICHOPTÈRE. *Trichoptera* (θρίξ, poil; πτερόν, aile). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Tipulaires, créé par Meigen (*in Illiger Mag.*, 1803); ce genre, qui n'est pas adopté par les auteurs fran-

çais, correspond au groupe des *PSYCHODES*.
Voy. ce mot. (E. D.)

TRICHOPTÉRIDE. *Trichopteris* (θριξ, τριχός, poil, cheveu; πτερίς, fougère). BOT. CR. — Genre de la famille des Fougères-Polypodiacées, sous-ordre des Cyathéacées, proposé par M. Presl (*Pteridog.*, p. 58, tab. I, fig. 10) pour des Fougères arborescentes des régions chaudes du globe. M. Endlicher (*Gen. plant.*, n° 652) le réunit aux *Alsophila* Rob. Br., parmi lesquels il constitue, pour lui, une simple section. (M.)

***TRICHOPTERYE.** *Trichopterya* (θριξ, τριχός, poil; πτερόν, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Chloridées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*in Lindley Natur. System.*, édit. 2, p. 449, n° 80) pour une Graminée du cap de Bonne-Espérance, incomplètement connue, dont les épillets sont portés sur des pédicules barbus au-dessous d'eux. Cette plante est la *Trichopterya Dregeana* Nees. (D. G.)

***TRICHOPTERYX** (θριξ, τριχός, poil; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Ptiliniens, établi par Kirby, et composé de 33 espèces microscopiques appartenant toutes à l'Europe, et divisé en deux groupes : corps ovale ou corps de forme carrée. Dans le 1^{er} rentre le *T. fascicularis* Hst., et dans le 2^e le *T. fuscicola* Allibert. (C.)

***TRICHOPTERYX** (θριξ, poil; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénides, voisin des *Geometra*, proposé par Hubner (*Cat.*, 1816), mais qui n'a pas été adopté parce qu'un genre qui porte le même nom avait été précédemment créé dans l'ordre des Coléoptères. (E. D.)

***TRICHOPUS.** ROISS. — Equivalent de *Trichopodus*. (E. BA.)

TRICHOPUS (θριξ, τριχός, poil; ποῦς, ποδός, pied). BOT. PH. — Genre proposé par Gærtner, et qui correspond au *Trichopodium* Lindl., dont il est synonyme. (D. G.)

TRICHOPYGUS (θριξ, τριχός, poil; πυγή, anus). Nordmann (*Symb.*, 137). INS. — Synonyme de HÉTÉROTHOIRS Ky., Erichs. (C.)

***TRICHOSANDRE.** *Trichosandra* (θριξ, τριχός, poil; άνήρ, άνδρός, homme ou mâle, pour étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, tribu des Pergulariées, formé par M. Decaisne (*in DC. Prodr.*,

vol. VIII, p. 625) pour un arbrisseau de l'île Bourbon, voluble et très glabre, très voisin des *Gymnema* Rob. Br., mais s'en distinguant par son gynostège nu, par l'appendice de ses anthères déchirées. Cette espèce encore unique est le *Trichosandra Borbonica* Dne. (D. G.)

TRICHOSANTHE. *Trichosanthes* (θριξ, τριχός, poil; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Cucurbitacées, sous-ordre des Cucurbitées, créé par Linné (*Gen. plant.*, n° 1476) pour des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, grimpantes au moyen de vrilles, spontanées dans les parties tropicales de l'Asie et de l'Amérique; à feuilles alternes, entières ou lobées-palmées; à fleurs monoïques, plus rarement dioïques, présentant, les mâles, un calice quinquéfide, campanulé un peu en massue; une corolle pérygine, divisée profondément en cinq lobes entiers ou bifides, frangés-ciliés, qui ont valu au genre le nom qu'il porte; cinq étamines, à filets soudés en trois faisceaux, à anthères extrorses, soudées, et dont les loges sont longitudinales, flexueuses : les femelles, un calice à tube adhérent, oblong ou ovoïde, à limbe libre, quinquédenté; une corolle semblable à celle des fleurs mâles; un ovaire adhérent, à trois loges qui renferment de nombreux ovules fixés à des placentaux pariétaux, tout contre les cloisons; un style trifide, terminé par trois stigmatés oblongs-subulés. Le fruit de ces plantes est une baie pulpeuse, oblongue ou presque globuleuse, polysperme. — On connaît aujourd'hui au moins 25 espèces de *Trichosanthes*, parmi lesquelles l'une des plus condues est le *TRICHOSANTHE SERPENT*, *Trichosanthes anguina* Lin., plante annuelle, originaire de la Chine, mais qui a été propagée par la culture dans d'autres parties de l'Asie tropicale et aux îles Mascareignes. Sa tige pentagonale, chargée de feuilles en cœur, trilobées, se soutient au moyen de très longues vrilles bifides. Elle est surtout remarquable par son fruit cylindracé-oblong, terminé par un long bec, qui ressemble assez à un serpent. Ces fruits, à moitié mûrs, se mangent comme nos Concombres. Le *T. cucumerina* Lin. est une espèce des Indes, dont le fruit, extrêmement amer, produit l'effet d'un purgatif et vomitif. Rheedé dit que les habitants du Malabar emploient son

extrait qu'ils regardent comme le meilleur des stomachiques. (P. D.)

***TRICHOSCELIS** (θριξ, poil; σκελῖς, jambe). INS. — Genre de la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt., Suites à Buffon*) aux dépens du genre *Apio-merus*. Le type est le *Reduvius stollii* Lepel. St-Farg. et Serv., espèce de Cayenne. (Bl.)

***TRICHOSME**. *Trichosma*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Pleurothallées, formé par M. Lindley (*in Botan. Regist., 1842, tab. 21*) pour une plante épiphyte, sans bulbes, des Indes, qu'il avait décrite d'abord sous le nom de *Cælogyne coronaria*, et qu'il a séparée ensuite en genre distinct d'après sa singulière anthère charnue, ses huit masses polliniques, etc., en lui donnant le nom de *Trichosma suavis*. (D. G.)

***TRICHOSOMA** (τριχίον, poil; σῶμα, corps). ROISS. — Genre de Clupéoides (Sw., *Classif.*, 1839). (G. B.)

***TRICHOSOMA** (θριξ, poil; σῶμα, corps), INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Chélonides, créé par M. Rambur, adopté par MM. Boisduval (*Icon., II, 1834*) et Duponchel (*Hist. des Lép. d'Eur., et Cat., 1844*). On indique trois espèces de ce genre : ce sont les *T. corsicum* Ramb., de Corse; *T. baticum* Ramb., de l'Espagne méridionale, et *T. parasitum* Esp., de Hongrie. (E. D.)

TRICHOSOME. *Trichosoma* (θριξ, cheveu; σῶμα, corps). HELM. — Genre de Vers nématoides dont les espèces vivent aux dépens d'animaux vertébrés de toutes les classes, mais principalement dans les intestins des Mammifères et des Oiseaux. Ces animaux diffèrent assez peu des Trichocéphales. (P. G.)

***TRICHOSOMIDES**. INS. — Sous ce nom Mulsant établit (*Hist. nat. des Col. de Fr. Sécuripalpes*) un groupe qui renferme ses *Epilachniens*, *Scymmiens* et *Cocciduliens*. (C.)

***TRICHOSOMUS** (τριχίον, poil; σῶμα, corps). POISS. — Genre de Siluroïdes (Swains., *Classif.*, 1839). (G. B.)

***TRICHOSOMUS**, Chevrolat. INS. — Synonyme de *Desmiphorus* Schr. (C.)

TRICHOSPERME. *Trichospermum* (θριξ, trixós, poil; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Bixacées, tribu des Bixinées, formé par M. Blume (*Bijdrag.*,

p. 56) pour un arbre de l'île de Java, dont les graines nombreuses, lenticulaires, pourvues d'un arille, sont ciliées sur toute leur circonférence. Cette espèce est le *Trichospermum Javanicum* Blume. (D. G.)

TRICHOSPIRE. *Trichospira* (θριξ, trixós, poil; σπείρα, spire). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par M. Kunth (*in Humb. et Bonpl. Nov. gen. et spec., vol. IV, p. 13, tab. 312*) pour des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, qui ont le port d'un *Filago*, et qui croissent dans l'Amérique tropicale. On en connaît 4 espèces. Le type du genre est le *T. menthoides* H. B. K. (D. G.)

TRICHOSPORÉS. BOT. CR. — *Voy. MYCOLOGIE*, page 493 du tome VIII.

TRICHOSPORUM. BOT. PH. — Le Genre formé sous ce nom par Don (*in Edinb. philos. Journ., vol. VII, p. 85*) rentre comme synonyme dans les *Æchinanthus* Jack, de la famille des Gesnéracées-Cyrtandrées. (D. G.)

TRICHOSTEMME. *Trichostemma* (θριξ, trixós, poil; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, tribu des Ajugoïdées, formé par Linné (*Genera plantarum*, n° 300) pour des plantes herbacées de l'Amérique septentrionale. M. Bentham en décrit cinq espèces (*in DC. Prodrumus*, vol. XII, p. 573) qu'il partage en deux sous-genres nommés par lui : a. *Streptopodium*, b. *Orthopodium*. Le type du genre est le *Trichostemma dichotomum* Linné.

M. Rob. Brown avait indiqué précédemment, sous le même nom, un genre de Composées (*in Salt. Abyss., LXIV*) dont il n'avait pas donné la description.

Quant au *Trichostemma* de Cassini, il se rapporte, comme synonyme, au genre *Wedelia* Jacq., de la famille des Composées-Sénéconiées. (D. G.)

TRICHOSTETHA (θριξ, trixós, poil; στήθος, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méli-tophiles, fondé par Burmeister (*Handb. der Entom.*) sur 6 espèces de l'Afrique australe ayant pour type le *S. fascicularis* Lin. (C.)

TRICHOSTOME. *Trichostomum* (θριξ, trixós, poil; στόμα, orifice). BOT. CR. — (Mousses.) Ce genre, créé par Hedwig, a été tellement divisé et subdivisé par les bryologistes modernes, qu'il serait beaucoup trop long d'entreprendre l'exposition des vicissi-

tudes infinies qu'il a subies. Nous l'admettons ici tel qu'il a été amendé et défini par MM. Bruch et Schimper dans leur *Bryologie d'Europe*. Voici l'ensemble des caractères sur lesquels il repose : Péristome simple formé de trente-deux dents plus ou moins parfaites, rapprochées par paires, filiformes, tétraèdres, granuleuses, articulées, souvent réunies par des liens intermédiaires au point de pouvoir être considérées comme réduites à seize dents perforées. Capsule droite, régulière, rarement courbée, oblongue ovoïde ou cylindracée, portée sur un long pédoncule. Opercule en bec plus ou moins prolongé, droit ou crochu. Coiffe en capuchon et lisse. Anneau simple ou double. Inflorescence monoïque, dioïque ou très rarement hermaphrodite. Port, foliation, ramification et manière de vivre des Tortules, dont, à peu d'exceptions près, les Trichostomes ont aussi les fleurs mâles et femelles. Ainsi défini, ce genre a éprouvé une grande réduction dans le nombre de ses espèces qui s'élèvent aujourd'hui tout au plus de vingt à vingt-cinq. Le *T. glaucescens* d'Hedwig peut en être regardé comme le type. (C.M.)

TRICHOSTOMÉS. BOT. CR. — C'est le nom imposé à la vingt-quatrième tribu de la famille des Mousses. Voy. ce mot et TRICHOSTOME. (C.M.)

***TRICHOSTROMA** (θριξ, τριχός, poil; στρωμα, litière, stroma). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyphomycètes de Link et de Fries, sous-ordre des Sépédoniés de ce dernier auteur; rapporté par M. Léveillé à sa division des Trichosporés, sous-division des Aleurinéés, tribu des Ménisporés; formé par M. Corda. (M.)

TRICHOSURUS. MAM. — V. PHALANGER.

***TRICHOTARSIA** (θριξ, τριχός, poil; ταρσος, tarse), Burmeister (*Handbuch der Ent.*). INS. — Synonyme de *Chromoptilia* Westwood. (C.)

***TRICHOHALAMUS** (θριξ, τριχός, poil; θάλαμος, lit, pour réceptacle). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Lehmann (*in Nova Acta natur. curios.*, vol. X, p. 585, tab. 49) est un syn. de *Potentilla*. (D. G.)

***TRICHOHAMNIUM** (θριξ, τριχός, filament, poil; θάμνιον, petit arbrisseau). BOT. CR. — (Phycées.) Démembrement du genre *Dasya* Ag. (voy. ce mot), M. Kützing (*Phycol. gener.*, p. 415) en a séparé celui-ci sur

les considérations suivantes : 1° la fronde n'est pas pourvue d'une couche corticale jusqu'à son sommet; 2° les articles des ramules sont poly et non monosiphoniés; 3° les tétraspores sont disposés transversalement dans les stichidies, et non pas verticillés ou longitudinalement sériés; 4° enfin, les conceptacles ne sont pas éperonnés. Ce g. est, au reste, fondé sur la plus belle des espèces, sur le *Dasya coccinea* Ag. (BRÉB.)

TRICHOHECIUM (θριξ, τριχός, poil; θήκη, boîte, capsule). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyphomycètes de Link et de Fries, du sous-ordre des Mucédinés de ce dernier auteur; de la division des Trichosporés, sous-division des Phycocladsés, tribu des Oxycladsés, section des Cladobotryés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par M. Link pour des fungilles qui se développent sur les plantes mortes et sèches. (M.)

***TRICHOTON** (τριχωτός, poilu). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Opatrides, créé par Hope (*Coleopterist's manual*, III, p. 111). Il a pour type le *T. Cayennense* de l'auteur. (C.)

TRICHOTOSIE. *Trichotosia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Épidendrées, formé par M. Blume (*Bijdrag.*, p. 342, fig. 11) pour des plantes herbacées, épiphytes, caulescentes, de Java, à fleurs oppositifoliées, dont le périanthe a ses folioles extérieures pubescentes, et les intérieures glabres. M. Blume en a décrit quatre espèces. Nous citerons pour exemple le *Trichotosia microphylla* Blume. (D. G.)

***TRICHOTRIA** (θριξ, τριχός, cheveu; τρεις, trois). INFUS. — Genre de M. Bory, synonyme du genre *Dinocharis* de M. Ehrenberg. Voy. DINOCHARIS. (E. BA.)

***TRICHOTROPUS** (θριξ, τριχός, poil; τρόπος, contournement). MOLL. — Genre de Mollusques gastéropodes, du groupe des Pourpres, indiqué par M. Lesson (*Illustr. Zool.*, XIV, 1832). (E. BA.)

* **TRICHOISME** et mieux **POLYCHROISME** (de χροα, couleur). MIN. — Phénomène que présentent certaines substances minérales qui, vues par transparence, manifestent plusieurs couleurs différentes, suivant les directions dans lesquelles la lumière les traverse. Ce phénomène a une liaison intime avec celui de la double ré-

fraction: ce n'est, en effet, que parmi les substances cristallisées et biréfringentes que s'observe le véritable Polychroïsme. Ces couleurs, comme toutes celles des corps colorés en général, sont dues à l'absorption opérée par le cristal sur telle ou telle portion de la lumière incidente et transmise; mais, dans les substances non cristallisées et dans les cristaux à réfraction simple, l'absorption, quand elle a lieu de préférence sur telle ou telle couleur élémentaire, porte également sur tous les rayons de cette couleur, quel que soit leur sens de polarisation; il en résulte que, si la lumière incidente est de la lumière naturelle, toute la lumière transmise le sera aussi, et paraîtra d'une teinte uniforme dans tous les sens. Seulement il pourra arriver que la couleur transmise diffère de la couleur réfléchie. C'est ainsi que certains cubes de Fluorine sont verts par transparence, et d'un bleu violâtre par réflexion. Ce n'est pas là un cas de Dichroïsme ou de Polychroïsme; ce phénomène dépendant uniquement de la lumière transmise et consistant dans un changement de teinte de cette lumière pour des directions différentes. Le vrai Polychroïsme est dû à une absorption inégale, opérée par le cristal sur la lumière polarisée et semblable à celle que nous avons signalée dans les lames de Tourmaline taillées parallèlement à leur axe, et qui les rend polarisantes au-delà d'une certaine limite d'épaisseur (*voy.* TOURMALINE). Tout cristal polychroïte laisse passer, dans tous les sens, de la lumière non polarisée d'une teinte uniforme, comme le font les substances à réfraction simple; mais, à cette teinte non polarisée, s'ajoute une autre teinte polarisée, plus ou moins abondante, qui atteint son maximum dans le sens perpendiculaire aux axes optiques, diminue progressivement à mesure que les rayons s'inclinent sur cette direction, et atteint son minimum, c'est-à-dire devient nulle, quand on regarde dans la direction même d'un axe optique. On voit que ces mélanges en proportions variables des deux sortes de lumière doivent produire des teintes diversifiées à l'infini, et par conséquent un véritable Polychroïsme, et non pas un simple Dichroïsme ou Trichroïsme, comme on l'avait cru d'abord, parce qu'on n'avait observé que les deux teintes extrêmes que donnent les cristaux à un axe, vus suc-

cessivement dans la direction de cet axe ou dans le sens perpendiculaire (exemple: la Tourmaline du Brésil), ou bien les trois teintes principales que donnent les cristaux à deux axes optiques, quand on les observe dans les trois directions des axes d'élasticité (exemple: la Topaze du Brésil). Ce qui confirme l'explication que nous venons de donner du phénomène, d'après M. Babinet, c'est que si l'on analyse la lumière transmise avec une lame de Tourmaline, en disposant celle-ci de manière à absorber toute la lumière polarisée, on observe alors la même teinte dans toutes les directions, et précisément celle qu'on observerait à la vue simple dans la direction des axes optiques. Ce curieux phénomène se remarque dans les variétés transparentes et colorées de plusieurs substances à cristaux prismatiques, telles que la Tourmaline, l'Épidote, le Pyroxène diopside et la Fahlunite ou Cordiérite. C'est dans cette dernière espèce, qui est un silicate alumineux à base de Magnésie, qu'on l'a observé pour la première fois, et c'est pour cela que cette substance a d'abord été appelée Dichroïte. (DEL.)

***TRICHROMIA** (τριχῆς, trois; χρωμα, couleur). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, créé par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TRICHULIUS**. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichospermés, tribu des Physarés; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Physarés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Schmidel. (M.)

***TRICHURA** (τριχῆς, poil; οὐρά, queue). INS. — Hubner désigne sous le nom de *Trichura*, un genre de Lépidoptères crépusculaires, de la tribu de Sésiiéides. (E. D.)

TRICLA (τριχῆς, trois). MOLL. — Ce nom a été employé par Retzius pour désigner le genre établi avec tant de légèreté par Gioeni, et dont il est question aux articles CHAR et GIOENIE. — Oken a indiqué, sous ce même nom, un genre de Ptéropodes du groupe des Hyales (Oken, *Lehrb. d. Naturg.*, III). (E. BA.)

***TRICLADIE**. *Tricladia* (τριχῆς, trois; κλαδός, rameau). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Caulerpées, institué par M. Decaisne (*Ann. sc. nat.*, juin, 1842,

pag. 337) pour une Algue de la Nouvelle-Hollande, qui diffère du *Caulerpa* (voy. ce mot) par la disposition régulière et ternée des rameaux (*ramenta*) qui couvrent la fronde, et rappelle, selon l'auteur, ceux de certains Halimèdes. (C. M.)

***TRICLARIA.** ois. — Genre fondé par Wagler, dans la famille des Perroquets, sur le *Psitt. cyanogaster* Pr. Max. (Z. G.)

TRICLASITE (τριτς, trois; κλάω, cliver; qui se clive dans trois sens). MIN. — Substance de l'ordre des Silicates alumineux, découverte par Wahlmann, et décrite pour la première fois par Hausmann sous ce nom de *Triclasite*, à cause de son triple clivage. Hisinger, qui en a fait l'analyse, l'a désignée sous celui de *Fahlunite*, tiré du lieu principal où on la trouve; mais ce chimiste a réuni sous ce nom deux minéraux que l'on regarde généralement comme étant d'espèces différentes, malgré les rapports qu'ils ont l'un avec l'autre: d'une part, celui qu'il nomme *Fahlunite tendre*, et qui est la *Triclasite* d'Hausmann; de l'autre, celui qu'il appelle *Fahlunite dure*, et qui est une variété de *Cordiérite*. Tout semble indiquer que la *Fahlunite tendre* n'est qu'une épigénie de ce dernier minéral, comme beaucoup d'autres substances de forme et d'aspect semblables, telles que l'*Aspasiolithe*, la *Bonsdorffite*, la *Gieseckite*, la *Pinite*, la *Gigantolithe*, la *Chlorophyllite*, la *Weissite*, la *Praséolithe* et l'*Esmarkite*. Cette opinion a été soutenue par plusieurs minéralogistes habiles, entre autres par MM. Dana et Haidinger. Voici les caractères que l'on assigne à la *Triclasite*, quand on la considère comme une espèce sui generis.

Ce minéral est d'un aspect stéatiteux, d'un brun rougeâtre, ou d'un vert olive plus ou moins foncé, tendre, fusible, et donnant de l'eau par la calcination. Il se présente tantôt en cristaux prismatiques, ordinairement à six pans, dont les bords sont fréquemment arrondis, tantôt en masses bacillaires ou amorphes, à cassure écaillée, semblables pour l'aspect à certaines variétés de *Stéatite* ou *Serpentine*. Dureté, 3; densité, 2,6. Sa détermination, sous les rapports cristallographique et chimique, laisse beaucoup à désirer. La plupart des auteurs font dériver ses cristaux d'un prisme droit à base rhombe d'environ 110°; et

Brooke adopte, pour leur forme primitive, un prisme hexagonal régulier. Elle serait composée, suivant Hisinger, de: Silice, 46,70; Alumine, 26,73; oxydule de Fer, 5,01; Magnésie, 2,97; Eau, 13,50. Cette substance est disséminée dans un Schiste talqueux à Fahlun en Suède, dans la mine de Cuivre d'Erik-Matts, où se trouve pareillement la *Fahlunite dure* ou la *Cordiérite*, dont peut-être elle est originaire. (DEL.)

***TRICLICERAS.** BOT. PH. — Genre proposé par De Candolle (*Plantes rares du Jardin de Genève*, p. 56), qui revient comme synonyme au *Worsmskioldia* Thonn. et Schumac., de la famille des Turnéracées. (D. G.)

TRICLINIUM. BOT. PH. — Genre proposé par Rafinesque, qui rentre comme synonyme dans les *Sanicula* Tournefort, de la famille des Ombellifères, tribu des Mulinées. (D. G.)

TRICLINIUM (τριτς, τρία, trois; κλίνη, lit, réceptacle). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyphomycètes de Link et de Fries, sous-ordre des Céphalotrichés de M. Nees d'Esenbeck; de la division des *Trichosporés-Aleurinés*, tribu des *Isariés*, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par M. Fée. M. Endlicher (*Gen.*, n° 266) le rapporte comme synonyme au genre *Hypochnus* Fries. (M.)

TRICLISPERMA. BOT. PH. — Genre proposé par Rafinesque, non adopté et rattaché comme syn. au genre *Polygala* L. (D. G.)

***TRICOCÉES.** *Tricocceæ.* BOT. PH. — Ce nom, proposé dans le principe par Morison pour désigner la dixième classe de son système, où se trouve compris le petit nombre des Euphorbiacées alors connues, fut, plus tard, appliqué à cette famille par Linné dans ses fragments d'une méthode naturelle, et adopté depuis par tous ceux qui l'ont suivi, et qui ont préféré, pour la désignation des familles, des noms significatifs à ceux qu'on s'accorde aujourd'hui à tirer d'un genre principal considéré comme type.

(AD. J.)

TRICOLIE. *Tricolia.* MOLL. — Genre formé par Risso avec deux espèces de *Phasianelles*. (E. BA.)

***TRICOMAIRE.** *Tricomaria* (tres, tria, trois; coma, chevelure). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, tribu des *Notoptérygiées* ou *Banistériées*, formé par MM. Hooker et Arnott (*Botan. Misc.*, vol. III,

p. 158, tab. 100) pour un arbrisseau du Chili, dont les branches se terminent en épine, et dont les fleurs sont orangées. Cette espèce, unique encore pour le genre, est le *Tricomaria usilla* Hooker et Arnott. (D. G.)

TRICONDYLE. *Tricondyla* (τρις, trois; κορυφή, tubérosité). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Collyrides, créé par Latreille (*Règne animal*, III, 179), et composé de huit espèces, dont sept appartiennent aux îles de Java, Philippines, et une à la Nouvelle-Guinée. Celle-ci, type du genre, est le *T. connata* Lamarck. (C.)

***TRICONDYLIUS.** BOT. PH. — Genre proposé par Knight et Salisbury, dans la famille des Protéacées, qui rentre comme synonyme dans les *Lomatia* Rob. Brown. (D. G.)

TRICOPHORE ou **CRINON.** *Tricophorus*. OIS. — Genre de la famille des *Turdidées*, établi par M. Temminck, et caractérisé par un bec court, en cône allongé, comprimé à la pointe, élargi à la base qui est garnie de fortes soies; des narines ovoïdes, ouvertes; des tarsi faibles plus courts que le doigt médian; des ailes médiocres, les trois premières rémiges étagées, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues. Les Crinons sont exclusivement d'Afrique. L'espèce qui a servi de type au genre est le **CRINON BARBU**, *Tri. barbatus* Temm., pl. col., 88, de Sierra-Leone. (Z. G.)

***TRICORYNA**, Gray. INS. — Synonyme de *Pistus* Grav. (C.)

TRICORYNE. *Tricoryne* (τρις, trois; κορυφή, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des *Asphodélées*, tribu des *Anthéricées*, formé par M. Rob. Brown pour des plantes herbacées, propres à la Nouvelle-Hollande; à racine fibreuse; à fleurs jaunes, en ombelle, dont le périanthe se tord en spirale après la fécondation. On en connaît aujourd'hui cinq espèces. (D. G.)

TRICRATUS. BOT. PH. — Le genre nommé ainsi par L'Héritier est synonyme d'*Abrouia* Jussieu, famille des *Nyctaginées*. (D. G.)

***TRICTENOTOMA** (τρις, trois; κορυφή, section). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, division des *Prioniens*, établi par Gray (*Animal Kingdom*) sur une espèce de Java, nommée *T. Childrenii* par cet auteur. (C.)

TRICUSPIDAIRE. *Tricuspidaria* (tres,

tria, trois; *cuspidis*, pointe). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des *Élaëocarpées*, établi par Ruiz et Pavon sur un arbre du Chili, qui a reçu de ces botanistes le nom de *Tric. dependens*. Le nom de ce genre est tiré de ce que ses pétales étroits sont terminés par trois lobes aigus. (D. G.)

TRICUSPIS. BOT. PH. — Nom proposé par Persoon (*Enchir.*, II, 9) pour la plante qui forme le genre *Tricuspidaria* Ruiz et Pavon. (D. G.)

TRICYCLE. *Tricycla* (τρις, trois; κύκλος, cercle). BOT. PH. — Genre de la famille des *Nyctaginées*, formé par Cavanilles (*Icones*, vol. VI, p. 79, tab. 598) pour un arbre de la partie orientale de l'Amérique du Sud, au-delà du tropique; dont les rameaux sont épineux à leur extrémité, d'où lui vient le nom de *Tricycla spinosa* Cavan. Le nom du genre rappelle son involucre uniflore, à trois folioles arrondies. (D. G.)

***TRICYPHOSIA** (τρις, trois fois; κύφω, voûte). INS. — M. Zetterstedt (*Ins. Lapp.*, 1840) a créé sous cette dénomination un genre de l'ordre des *Diptères*, famille des *Tipulaires*, qui comprend une espèce propre à la Laponie. (E. D.)

***TRICYRTIDE.** *Tricyrtis* (τρις, trois; κυρτός, poche, sac). BOT. PH. — Genre de la famille des *Mélanthacées*, formé par M. Wallich (*Flor. Nepal.*, vol. II, pag. 61, tab. 46) pour une plante herbacée du Népal, dont le périanthe a ses trois folioles extérieures marquées à leur base d'une bosse creuse, d'où est venu le nom générique. Cette plante a reçu le nom de *Tricyrtis pilosa* Wall. (D. G.)

TRIDACE. *Tridax*. BOT. PH. — Genre de la famille des *Composées*, tribu des *Sénécionidées*, division des *Galinsogées*, formé par Linné (*Hort. Cliffort.*, pag. 418) pour une plante herbacée, couchée, hérissée, indigène des parties de l'Amérique tropicale qui se trouvent en-deçà de l'équateur, qui a reçu le nom de *Tridax procumbens* Linn. Cette plante a ses capitules solitaires, à disque jaune et rayon jaune pâle. (D. G.)

TRIDACNE. *Tridacna* (nom propre). MOLL. — Les Mollusques de ce genre, désignés sous le nom vulgaire de *Bénitiers*, fournissent l'espèce dont la coquille est la plus pesante connue; elle atteint, dit-on, le poids de 250 kilogrammes. Distingués gé-

nériquement par Bruguière, les TRIDACNES étaient confondus par Linné parmi les espèces de son grand genre *Chama*, et restèrent dans la famille des *Camacées* de Cuvier en conservant à peu près les rapports linnéens. Avant d'établir, parmi ses Conchifères, les ordres des Dimyaires et des Monomyaires, Lamarck, se laissant guider par de grandes analogies de forme, avait rapproché les Tridacnes, des Bucardes et Isocardes, les éloignant des Cames, et rompant ainsi les affinités admises par Linné. Mais quand il caractérisa les deux ordres de ses Conchifères par l'existence de deux muscles ou d'un seul, et que, d'après l'observation de Cuvier, il sut que les TRIDACNES sont attachés par un seul muscle à leur coquille, Lamarck plaça ce genre parmi ses Monomyaires, à la tête même de cet ordre, dans lequel il constitue la première famille, celle des Tridacnées. En terminant, d'autre part, le premier ordre, celui des Dimyaires, par la famille des Camacées, Lamarck est resté fidèle à la rigueur de sa méthode, et a rétabli en même temps, autant que cette méthode même le lui permettait, les rapports reconus par Linné. C'est à peu près ce qu'a fait Cuvier, en plaçant les Bénitiers entre les Mytilacés et les Cardiacés, ces derniers commençant par les Cames. M. de Blainville est rentré plus complètement dans l'arrangement linnéen, en réunissant, à tort, selon nous, les Cames et les Tridacnes dans une même famille des Camacés. Latreille a maintenu l'opinion adoptée par Cuvier, et aujourd'hui, quelles que soient les affinités qu'on reconnaisse à la famille des Tridacnées ou Bénitiers, elle doit être distinguée et conservée. M. d'Orbigny la place parmi ses Orthoconques intégraléales. Elle a reçu les dénominations diverses de *Tridacnacea*, Menke; *Tridacnadæ*, Flem.; *Tridacnidæ*, Brod.; *Tridacnites*, Latr.; *Tridacnides*, d'Orb., etc.

Lamarck rapportait à cette famille les deux genres TRIDACNE et HIPPOPE, qui ne doivent vraiment en constituer qu'un seul, comme l'a établi M. de Blainville; l'Hippope n'offrant que les légères modifications que nous allons signaler, et qui ne sauraient zoologiquement caractériser qu'une espèce.

L'animal des TRIDACNES est remarquable par ses formes bizarres. Il est assez épais,

ovale, cordiforme. Le manteau est fermé, ample; ses bords sont renflés, réunis dans presque toute la circonférence, de manière à ne laisser que trois ouvertures assez petites: l'une, la plus étroite, située supérieurement et au milieu du bord dorsal, pour l'anus; l'autre, supérieurement et en arrière, pour l'entrée et la sortie de l'eau nécessaire à la respiration; la troisième, inférieurement, correspondant au bâillement de la lunule, livrant passage au pied qui est court, énorme, et entouré de faisceaux de fibres bissoïdes, qui manquent dans l'espèce dont Lamarck faisait le genre *Hippope*. L'orifice buccal est fort petit, percé au milieu de deux paires d'appendices labiaux, grêles et presque filiformes. Les branchies sont allongées, la supérieure plus étroite que l'inférieure, réunies entre elles dans presque toute leur longueur. Le muscle adducteur postérieur est médian et presque dorsal; l'antérieur, nul ou plutôt rudimentaire; mais tous les deux sont très rapprochés, comme nous l'indiquent les figures de M. Quoy, et ne laissent qu'une seule impression musculaire. On conçoit donc que les Tridacnes soient des Monomyaires pour Lamarck, mais qu'elles doivent constituer un petit groupe isolé.

La coquille offre des formes singulières, mais se distingue surtout par les dimensions qu'elle prend quelquefois. Elle est très épaisse, solide, assez grossière, triangulaire, inéquilatérale; n'offre, comme nous venons de l'expliquer, qu'une seule impression musculaire, et est placée de telle manière que le dos de l'animal correspond au bord libre des valves, et que l'animal est, par conséquent, comme renversé par rapport à la coquille. Les sommets sont inclinés en arrière; la charnière, située en avant d'eux, est pourvue d'une dent cardinale saillante, et d'une dent latérale écartée du côté anal. Le ligament est extérieur. La lunule est bâillante, sauf dans l'espèce sur laquelle Lamarck établissait ce genre *Hippope*, dont nous avons déjà parlé. C'est par l'ouverture de cette lunule que s'échappe le byssus, à l'aide duquel l'animal se fixe aux rochers et y suspend sa pesante coquille. Les individus très adultes de toutes les espèces présentent même ordinairement la lunule close, n'adhèrent par conséquent pas toujours, ce qui

réduit à rien la caractéristique spéciale du prétendu *Hippope*, et démontre la nécessité de le supprimer comme genre.

Toutes les espèces de TRIDACNES, en petit nombre, sont marines, et habitent les mers intertropicales. La plus belle espèce vivante, la TRIDACNE GIGANTESQUE, *Tridacna gigas*, Lamk. (*Chama gigas*, L.), est de la mer des Indes; sa coquille, appelée *Tuilée* ou *Bénitier*, a de larges côtes, relevées d'écaillés saillantes; pour la séparer des rochers, il faut trancher à coups de hache le byssus tendineux qui l'y retient. Une coquille de cette espèce sert de bénitier dans l'église Saint-Sulpice, à Paris; mais il en existe en Italie de beaucoup plus grandes. — Nous avons représenté dans notre Atlas (MOLLUSQUES, pl. 5) une belle espèce de l'océan Indien, connue vulgairement sous le nom de TRIDACNE FAÏTIÈRE, *Tridacna squamosa*, Lamk.; elle est à grandes écaillés relevées, un peu concaves en dessus, et écartées les unes des autres.

La Tridacne gigantesque a été trouvée fossile dans les terrains quaternaires de Nice (Risso). Une belle espèce des terrains tertiaires de Pologne a été décrite par M. Pusch (*Polens. Pal.*, p. 55). Il ne faut pas rapporter à ce genre une coquille trouvée fossile en Normandie, la *Tridacna pustulosa*, Lam., qui appartient aux *Productus*. (E. BA.)

TRIDACNÉES, Lamk. MOLL. — La valeur de cette famille est indiquée à l'article TRIDACNE, auquel nous renvoyons. (E. BA.)

TRIDACNIDES, d'Orb. MOLL. — Voyez TRIDACNE. (E. BA.)

TRIDACNITES, Latr. MOLL. — Voy. TRI-DACNE. (E. BA.)

*TRIDACOPHYLLIE. *Tridacophyllia* (τρεῖς, trois; δάκος, morsure; φύλλον, feuille). POLYP. — M. de Blainville a créé ce genre de Polypiers pierreux, pour une espèce qu'il a retirée avec raison du genre PAVONIA de Lamarck, le *Pavonia lactuca*, dont il a fait le *Tridacophyllia lactuca*, et à côté de laquelle il a placé l'*Explanaria aspera* de Lamarck, sous le nom de *Tridacophyllia aspera*. La première est des mers de l'Australie; la seconde des Indes orientales. Les animaux du *Madrépore laitue* diffèrent beaucoup de ceux des autres Madrépores, par l'absence de tout tentacule, d'après MM. Quoy et Gaimard. (E. BA.)

TRIDACTYLE. ois. — Nom donné par Lacépède aux *Turnix*. Voy. ce mot. (Z. G.)

*TRIDACTYLE. *Tridactylus* (τρεῖς, trois; δάκτυλος, doigt). REPT. — Cette dénomination, que l'on donne quelquefois au Seps du midi de l'Europe, a été appliquée à un genre de la même famille par Péron. Il est synonyme du nom *Hemiergis* proposé par Wagler. La seule espèce connue d'*Hemiergis* ou Tridactyle est le *T. decrescensis* de Péron et Lesueur, ou *Peromeles æqualis* de Wiegmann. C'est un petit Scincoidien à corps allongé, et à pattes courtes pourvues seulement de trois doigts. Il vit à la Nouvelle-Hollande, et particulièrement dans l'île Décrès. (P. G.)

TRIDACTYLE. *Tridactylus* (τρεῖς, trois; δάκτυλος, doigt). INS. — Genre de la tribu des Grylliens, famille des Gryllotalpides, de l'ordre des Orthoptères, établi par Latreille et adopté dans tous les ouvrages d'entomologie. Les Tridactyles sont surtout caractérisés par des pattes postérieures très épaisses, et dépourvues de tarsi; des jambes terminées par des appendices mobiles et digités; les antérieures élargies et munies de fortes épines permettant à l'animal de fouir le sable; des tarsi de 3 articles; des mandibules assez fortement dentées et creusées en dessus, etc.

Les Tridactyles comptent parmi les plus petits Orthoptères connus. Le type est le *T. varié* (*T. variegatus* Latr.), assez répandu dans les localités sablonneuses d'une grande partie du midi de la France. Cet Orthoptère, à l'aide des épines mobiles qui terminent ses jambes, a la faculté d'exécuter des sauts sur un sol très mobile, comme le sable le moins solide, ou la surface de l'eau. Cet Insecte a des habitudes très analogues à celles des Taupes Gryllons; comme ces animaux, il creuse des galeries dans toutes les directions: pratiquant d'abord un trou vertical, il forme ensuite ses galeries horizontales. C'est principalement dans le voisinage des rivières, des lacs, des mares, qu'on rencontre le Tridactyle. Il a été observé dans ses habitudes sur les bords du Rhône par M. Foudras. (Bl.)

*TRIDACTYLIA, Steph. ois. — Synonyme de *Picoides* Lacép. (Z. G.)

*TRIDACTYLINÉ. *Tridactylina* (τρεῖς, trois; δάκτυλος, doigt). BOT. PH. — D.

Candolle avait établi, sous ce nom, un sous-genre des *Pyrethrum* Gært. M. C.-H. Schultz (bipont.) (*Ueber die Tanacetee*, p. 48) l'a élevé au rang de genre distinct et séparé. Ce genre nouveau ne comprend que le *Tridactylina Kirilowii* C.-H. Schultz, très petite plante annuelle, couverte d'un duvet arachnoïde, à feuilles trifurquées pour la plupart, qui croît dans la région du Baïkal. (D. G.)

TRIDACTYLITES. *Tridactylite*. INS. — Groupe de la tribu des Grylliens, de la famille des Gryllotalpides, de l'ordre des Orthoptères, comprenant seulement les genres *Tridactylus* et *Rhipipteryx*, distingués l'un de l'autre par le nombre des articles des tarsi, qui est de trois chez le premier et de deux seulement chez le second. (Bl.)

***TRIDACTYLUS.** ois. — Nom générique latin des *Turnix* dans la méthode de Lacépède. (Z. G.)

TRIDAX. BOT. PH. — *Voy.* TRIDACE.

TRIDENS. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Rømer et Schultes (*Syst.*, vol. II, pag. 599) est rapporté avec doute par M. Kunth (*Enumer.*, vol. I, pag. 319) comme synonyme aux *Urolepis* Nutt. M. Endlicher (*Genera*, n° 872) adopte cette synonymie sans hésitation.

M. Bentham nomme également *Tridens* une section des *Torenia* (*in* DC. *Prodrom.*, vol. X, pag. 40). (D. G.)

TRIDENEA. BOT. PH. — Haworth avait proposé de former sous ce nom un genre distinct et séparé dans lequel entreraient le *Stapelia gemmiflora* Mass., le *St. hircosa* Jacq., et 6 autres espèces; mais ce groupe n'a été adopté qu'en qualité de sous-genre des *Stapelia* Lin. (D. G.)

TRIDESMIS. *Tridesmis* (τριεις, τρία, trois; δεσμεις, faisceau). BOT. PH. — Genre de la famille des Hypéricinées, formé par M. Spach (*Suites à Buffon*, vol. V, p. 358) pour des arbres et arbrisseaux qui croissent dans les Moluques. Ce genre est surtout remarquable par ses inflorescences nues, latérales, qui le distinguent de toutes les autres plantes de la même famille. Son type est le *Tridesmis ochroides* Spach (*Hypericum biflorum* Choisy). — Le *Tridesmis* Lour. (*Flor. Cochinch.*, p. 576) rentre comme synonyme dans le genre *Croton* Lin., de la famille des Euphorbiacées. (D. G.)

***TRIDIE.** *Tridia*. BOT. PH. — Genre classé

avec doute à la suite de la famille des Elatinées, établi par M. Korthals (*in* Hoeven et de Vriese *Tijdschrift*, vol. III, pag. 17, tab. 1) pour une petite plante herbacée qui croît dans l'île de Sumatra, et à laquelle ce botaniste a donné le nom de *Tridia frankenioides*. (D. G.)

***TRIDONTA** (τριεις, trois fois; δοντες, dent). MOLL. — Genre d'Acéphales de la famille des Cyclades, indiqué par Schumacher (*Essai N. Syst.*). (E. BA.)

TRIENTALE. *Trientalis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Primulacées, tribu des Primulées, créé par Linné (*Genera*, n° 461), dans lequel sont comprises des plantes herbacées, indigènes des parties moyennes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. Le *Trientalis europæa* Lin., qui est commun dans plusieurs parties de l'Europe centrale, est très rare en France, et ne paraît guère y avoir d'autre station bien certaine que celle qu'on lui assigne dans les Ardennes. (D. G.)

***TRIENTOMA** (τριεις, trois; εντομος, incisé). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Tentyrites, fondé par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 256) sur une espèce de Cuba dédiée par cet auteur à Varvas. (C.)

TRIFOLIUM. BOT. PH. — Nom latin du genre Trèfle. *Voy.* TRÈFLE. (D. G.)

TRIFORE. *Triforis* (tres, trois; foris, ouverture). MOLL. — Genre de Gastéropodes pectinibranches, de la famille des Buccinides, établi par M. Deshayes (1824) pour de très petites coquilles fossiles, allongées, turriculées, gonflées dans le milieu, toujours sénéstres, et dont les tours de spire sont ornés de plusieurs rangs de petites perles très régulières. L'animal est inconnu. L'analogie de ces coquilles avec celle des Cérîtes est incontestable; aussi M. de Blainville place-t-il les Trifores à la suite des divisions qu'il introduit dans le grand genre Cérîte. Mais les TRIFORES se distinguent par l'existence de trois ouvertures, caractère que rappelle leur nom, et qu'on ne retrouve pas dans les Cérîtes. En effet, outre l'ouverture principale, le canal de la base est recouvert antérieurement comme dans certains Murex, ou même comme dans le *Cerithium sulcatum*, ce qui le réduit à un véritable trou; mais, de plus, il existe con-

stamment, sur le dos du dernier tour, une petite ouverture circulaire, se prolongeant quelquefois en un petit tube fort court, qui pourrait bien être destiné au passage d'un organe particulier, peut-être celui de la génération.

Depuis la création du genre sur l'espèce fossile (*T. plicatus*, Desh.), trouvée à Valmandois dans les terrains tertiaires éocènes, on a fait connaître plusieurs espèces vivantes, une, entre autres, de la Méditerranée, et une de la mer des Indes (*T. gemmatus*).

(E. Ba.)

TRIFURCIE. *Trifurcia* (*trifurca*, trifourchu, à trois branches). BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, formé par Herbert (in *Botan. Magaz.*, tab. 3779) pour une plante rapportée du Texas par M. Drummond, à feuilles plissées, dont les fleurs ont un périanthe à deux rangs très dissemblables, des filets soudés en cylindre. Le nom du genre vient de son style à trois branches. Son espèce, encore unique, est le *Trifurcia cœrulea* Herb. — M. Endlicher écrit à tort (*Genera*, n° 1228/1, 1^{er} suppl.) le nom de ce genre, *Trifurcaria*.

(D. G.)

***TRIGENEA** (τριγεις, triple; γενεα, race).

BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre établi par M. Sonder (*Pl. Preis.*, p. 34, *scorsim*) sur une Algue de la Nouvelle-Hollande est très voisin du *Digenea* (*voy.* ce mot) dont il a le port; il en diffère surtout par les deux sortes de rameaux (*ramenta*) qui couvrent la fronde; les uns charnus, solides, non cloisonnés ni striés; les autres callithamnoïdes, c'est-à-dire monosiphoniés. Outre les tétraspores, qui ont aussi quelque ressemblance avec ceux du *Digenea*, l'Algue nouvelle présente, sur des individus séparés, des conceptacles oblongs, adnés aux filaments articulés des rameaux, renfermant, dans un périspore hyalin, un petit nombre de spores anguleuses, souvent disposées par zones. Or, on ne connaît point encore les Céràmides du *Digenea*.

(C. M.)

TRIGLES. POISS. — Ce sont des Poissons remarquables par leur tête cuirassée, par les différents os du crâne et de la face. Leur museau est très obtus, l'ensemble de la tête est d'une forme cubique, quoique irrégulière. Un second caractère extérieur consiste dans les rayons libres placés au-dessous de leurs pectorales. Si, au lieu de

s'arrêter à l'étude des formes externes, on étudie avec détail les différentes parties qui donnent à la tête une forme si remarquable, on est d'abord frappé de la grandeur du premier sous-orbitaire qui couvre entièrement la joue, car il s'articule, d'une part, avec les maxillaires, souvent même en les dépassant beaucoup, et de l'autre avec le préopercule. A la suite de ce premier sous-orbitaire, on en voit deux autres situés à l'angle postérieur de l'orbite. L'articulation se fait avec le préopercule par une suture immobile, d'où il résulte que ces deux os se meuvent toujours ensemble. Le museau de ces Poissons se forme par la réunion fixe des frontaux antérieurs, des nasaux, de l'ethmoïde, et quelquefois même du vomer. C'est au-devant de tous ces os que se porte souvent la partie antérieure du premier sous-orbitaire; elle y produit alors une prééminence quelquefois très saillante. Le préopercule est grand et dilaté vers le bas, mais l'opercule est de grandeur moyenne; le sous-opercule et l'interopercule sont cachés dans les téguments qui bordent l'opercule; les os de la ceinture humérale contribuent aussi, par leur développement, à rendre plus complète cette ossification générale de la partie antérieure du corps; l'humérale se prolonge quelquefois en pointes longues ou acérées au-dessus de la pectorale; d'ailleurs, toutes les pièces osseuses du crâne ou de l'épaule sont très dures, grenues, striées, et souvent armées d'épines au-devant et au-dessus des yeux; sur les côtés, elles sont souvent des productions du préopercule ou des sous-orbitaires en avant. La bouche est de grandeur moyenne, elle s'abaisse sous le museau plutôt qu'elle n'est protractile; quand elle est fermée, les maxillaires sont cachées par les sous-orbitaires; les dents sont généralement petites, en velours ras et serré; il y en a aussi sur le vomer, mais les palatins et la langue sont lisses; les nageoires pectorales sont grandes dans toutes les espèces. Dans certaines, elles le deviennent assez pour donner aux individus la faculté de s'élever en l'air pendant quelques instants, et d'exécuter une espèce de vol. Au-devant de ces nageoires sont les rayons libres, plus gros que les autres, articulés, mais non branchus: ces rayons, séparés de la membrane, distind-

guent éminemment les vrais Trigles, des Dactyloptères ou grands Poissons volants, qui ont les premiers rayons réunis entre eux par une membrane, ce qui constitue une sorte de petite nageoire au-devant de la grande pectorale de ces Poissons. Les filets des Trigles reçoivent des rameaux nerveux, remarquables par leur grandeur. Les ventrales sont petites. Il y a deux dorsales séparées l'une de l'autre; la première est petite, la seconde est longue et correspond par son étendue à l'anale: la caudale n'est pas très grande. Le corps est couvert de petites écailles, tantôt imbriquées, comme c'est l'ordinaire dans tous les Poissons, tantôt formant des bandes transversales ou des anneaux verticillés remarquables. La plupart des espèces ont la ligne latérale recouverte d'écailles un peu plus grandes que les autres et souvent armées d'épines. Les intestins consistent en un assez large estomac, avec plusieurs appendices en cœcums au pyllore; ils ont une vessie natatoire très développée, pourvue de membranes musculaires très épaisses. Les corps rouges sont très grands, et souvent le corps principal de la vessie donne des branches ou des cornes très remarquables. Tous ces Poissons font entendre sous l'eau, et aussi dans les filets des pêcheurs, un grognement plus ou moins fort, ce qui les a fait nommer *Gron dins*. On leur donne aussi à Paris le nom de *Rougets*, parce que l'une des espèces qui vient en plus grande abondance sur nos marchés est d'un beau rouge. On les nomme aussi *Galline*, *Gallinette* ou *Coq de mer*. Les deux espèces désignées sur nos marchés de Paris par le nom de *Rougets* ont les écailles verticillées. On donne le nom de *Perlon*, ou plus spécialement de *Rouget-Grondin*, à l'espèce qui est rouge comme la précédente, mais qui a la pectorale beaucoup plus grande. On distingue ensuite la *Lyre*, remarquable par la grandeur de ses épines à l'opercule et à la ceinture humérale. Le *Grondin gris* ou *Gurnard* des Anglais est aussi commun sur nos marchés que le *Grondin rouge*, dont les écailles ne sont point verticillées. On trouve dans la Méditerranée l'*Orgue* (*Trigla lucerna* de Brunnich), et encore quelques autres petites espèces. Le *Perlon* est représenté à la Nouvelle-Zélande par le *Koumou* (*Trigla papilionacea* de Parkinson), et les

autres espèces ont aussi au Cap ou à la Nouvelle-Hollande quelques représentants. — Voyez l'atlas de ce Dictionnaire, Poissons, pl. 4.

Sur les côtes d'Amérique, les Poissons voisins des Trigles appartiennent au genre *Prionote*, et sont caractérisés par les dents palatines qui manquent à nos espèces de Trigles.

Enfin, il y a des Poissons voisins des Trigles par la grandeur de leurs pectorales, par la liberté des filets au-devant de ces nageoires, mais qui s'en distinguent par la cuirasse complète dans laquelle leur corps est enfermé; ce sont les *Péristédions* de Lacépède. (VAL.)

TRIGLOCHIN. BOT. PH. — Nom latin du genre *Troscart*. Voy. *TROSCART*.

* **TRIGLOCHIS** (τριχίς, trois; γλῶχις, flèche). FOISS. — Genre du groupe des *Squales* (Mull., und Henle, in *Wieg. Arch.*, 1837).

* **TRIGLYPHUS** (τριγλις, trois fois; γλυφή, sculpture). INS. — Genre de l'ordre des *Diptères*, de la famille des *Brachystomes*, tribu des *Syrphies*, créé par Loew (in *Isis*, 1840) pour une espèce d'Allemagne. (E. D.)

TRIGONA (τριγωνος, triangulaire). INS. — Genre de la famille des *Apides*, groupe des *Méliponites*, de l'ordre des *Hyménoptères*, établi par Latreille, aux dépens du genre *Mélipona*, sur les espèces ayant les mandibules dentelées et l'abdomen triangulaire. Un très grand nombre d'espèces se rattache à cette division. Nous citerons comme type le *T. amalthea* (*Apis amalthea* Fab.) du Brésil. Voy. *MÉLIPONE*. (BL.)

TRIGONA (*Trigonus*, triangulaire). MOLL. — Genre artificiel d'*Acéphales*, proposé par Mégerle, et ayant pour type les *Venus tumescens* et *radiata* L. (Meg., *Berl. Mag.*).

* **TRIGONALIS.** INS. — Genre de la famille des *Mutillides*, de l'ordre des *Hyménoptères*, établi par M. Westwood (*Proceed. zool. soc.*, 1835) sur quelques espèces exotiques, très remarquables par leur tête aplatie et leurs antennes longues, grêles à l'extrémité, et composées de 23 ou 24 articles, comme chez certains *Tenthredinides*. Le type est le *T. melanoleuca* du Brésil. (BL.)

TRIGONASPIS (τριγωνος, triangulaire; ασπίς, écusson). INS. — Genre de la famille des *Cynipsides*, de l'ordre des *Hyménoptères*, établi par M. Hartin (in *Germer*

Zeitschrift., 1840) sur quelques espèces européennes. (Bl.)

TRIGONÉES. MOLL. — Voyez, dans l'article TRIGONIE, la valeur de cette famille.

***TRIGONELLA** (dimin. de *Trigona*). MOLL. — Ce nom a été employé par Da Costa et Humphrey pour désigner un genre d'Acéphales de la famille des Mactracées (Da Costa, *Brit. Conch.*; — Humph., *Mus. Calonn.*). (E. Bl.)

TRIGONELLE. *Trigonella* (de sa corolle trigone dans son ensemble, Linné). BOR. PII. — Genre important et nombreux de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lotées; de la diadelphie-décandrie dans le système de Linné. Les limites que lui avait assignées l'immortel botaniste suédois, en le formant, ont été un peu modifiées par les auteurs modernes; mais ces modifications se sont bornées à y introduire un petit nombre de plantes prises à côté de lui. Tel qu'il est admis aujourd'hui, il comprend des végétaux herbacés, indigènes de la région méditerranéenne et de l'Asie moyenne; dont les feuilles sont pennées-trifoliolées, avec de petites stipules adnées au pétiole; dont les fleurs, le plus souvent en ombelle capitée ou en grappe, présentent: un calice campanulé, à cinq dents ou cinq divisions; un étendard et des ailes étalés, avec une carène obtuse, très courte; dix étamines diadelphes; un ovaire pluri-ovulé, droit, surmonté d'un style filiforme, glabre, que termine un stigmate obtus. Le légume qui succède à ces fleurs est étroit, comprimé ou cylindrique, acuminé, polysperme, souvent rugueux ou relevé de nervures à sa surface.

On connaît aujourd'hui environ soixante espèces de ce genre, parmi lesquelles sept appartiennent à la Flore française, et deux sont des plantes usuelles. Toutes les Trigonelles ont été divisées par M. Seringe en quatre sous-genres (*in DC. Prodromus*, vol. II, p. 181): a. *Grammocarpos*; fleurs en tête ou en ombelle; légume ovale, à nervures longitudinales et à long bec. Ce sont des Mélilots des auteurs. Ici se trouve le *Trigonella cœrulea* Seringe. b. *Fænium græcum*; fleurs sessiles, solitaires ou gémées; légume allongé, comprimé, à long bec, réticulé longitudinalement. Le type de ce sous-genre est le *Trigonella Fænium græcum* Linné. c. *Euceras*; fleurs en grappes souvent courtes;

légume cylindracé, comprimé, en faucille à concavité supérieure, à nervures réticulées. Ici se rangent plusieurs de nos espèces françaises dont la plus commune est le *Trigonella Monspeliaca* Linné, qui, malgré son nom spécifique, se trouve dans tout le midi de la France, et qui remonte jusqu'en Auvergne, à Lyon et même jusqu'aux environs de Paris. d. *Falcatula*; fleurs ombellées; légume comprimé en faux, réticulé, mucroné. Ici se trouve le *Trigonella corniculata* Linné, de nos départements méditerranéens.

La TRIGONELLE FENU GREC, *Trigonella Fænium græcum* Linné, plante annuelle, du midi de la France et de l'Europe, où elle croît dans les champs, est connue sous les noms vulgaires de *Fenu grec* et *Fé négé*. Elle s'élève à 3 ou quatre décimètres; sa tige, droite, rameuse, porte des feuilles à folioles oblongues ou obovées, obtuses ou tronquées et dentées au sommet; ses fleurs sont blanchâtres; sa gousse est longue de 8 à 15 centimètres, et son bec fait le tiers ou le quart de cette longueur. Cette plante est un aliment recherché dans tout l'Orient et en Grèce. Dans ces contrées, on la cultive, soit pour elle-même, soit pour ses graines. Les Arabes la mangent sans assaisonnement et ils la regardent comme stomachique. Quant à ses graines, les Orientaux les mangent surtout germées et en y ajoutant du miel. On les mange également bouillies; elles ont alors un goût assez semblable à celui des pois. Elles sont très mucilagineuses et leur mucilage est employé comme adoucissant. Leur farine sert à faire des cataplasmes émollients. Dans plusieurs parties de l'Orient, on cultive en grand le Fenu grec.

La TRIGONELLE BLEUE, *Trigonella cœrulea* Seringe (*Trifolium Melilotus cœrulea*, Linné) espèce annuelle, indigène en Suisse, en Bohême, est cultivée communément, soit pour ses usages, soit comme plante d'ornement. Elle est connue vulgairement sous les noms de *Trefle musqué*, *faux Baume du Pérou*, *Lotier odorant*. Elle est facile à distinguer à ses grappes de fleurs d'un bleu tendre et délicat, dont l'odeur pénétrante, qu'on a comparée à celle du Baume du Pérou, se retrouve dans toute la plante. Cette odeur augmente sensiblement par la dessiccation. Ce parfum est mis à profit de diverses ma-

nières. Ainsi les parfumeurs italiens le font entrer dans diverses préparations; les Suisses en aromatisent certains de leurs fromages. Dans nos jardins, cette plante est cultivée en pleine terre, à une exposition un peu méridionale. Elle demande une terre légère. (P. D.)

TRIGONELLITES (du nom générique *Trigonella*). MOLL. — Parkinson a donné ce nom au genre désigné aussi sous celui d'APTUCHUS. Ce genre, dont la place est encore fort douteuse et l'organisation très problématique, a été établi sur des coquilles qu'on trouve sous la forme de deux lames triangulaires un peu concaves, distinctes, suivant quelques auteurs, et unies par une charnière; soudées, suivant d'autres, et séparées seulement par une quille médiane. Ces coquilles ont tour à tour été envisagées comme des valves d'Anatifes, comme des bivalves de la famille des Solénacés, comme des plaques palatales de Poissons, comme des opercules d'Ammonites, comme des parties de la muqueuse de l'estomac de ces derniers Mollusques, comme des osselets internes d'un Mollusque nu, comparable à la tige de l'osselet des Teudopsis. Ces singuliers fossiles ont vécu pendant l'époque jurassique et la plus grande partie de l'époque crétacée. On les a subdivisés en trois groupes, distingués par les noms de *cornei*, *imbricati* ou *cellulosi*, selon que la coquille est cornée, mince et lisse; ou recouverte d'un test calcaire à gros plis, simulat une imbrication; ou bien recouverte d'une couche celluleuse, rappelant quelquefois certains Madrépores. Les espèces de chacune de ces sections sont assez nombreuses.

Schlottheim a donné le nom de *Trigonellites* à des fossiles qui appartiennent au genre TRIGONIE. Voy. ce mot. (E. BA.)

TRIGONES. *Trigona*. CRUST. — Latreille, dans la première édition du *Règne animal* de Cuvier, 1817, désigne sous ce nom une division de Crustacés décapodes brachyures, mais qui n'a pas été adoptée par les carcinologistes modernes. (H. L.)

TRIGONIACÉES. *Trigoniaceæ*. BOT. PH. — Le genre *Trigonia* Aubl., qui comprend plusieurs espèces de la Guiane et du Brésil, a été classé tantôt après les Hippocratéacées, tantôt à la suite des Polygalées; mais diffère assez des unes ainsi que des autres pour

en être séparé et considéré comme le type d'une petite famille particulière dont les caractères seraient jusqu'ici les siens, c'est-à-dire : un calice 3-parti; autant de pétales alternes et inégaux, un supérieur plus grand, concave, éperonné situé sur la ligne médiane; deux autres latéraux, planes, intérieurs dans la préfloraison; enfin deux inférieurs pliés en carène; 10-12 étamines hypogyniques, soudées en un tube déjeté du côté de ces deux derniers pétales, fendu de l'autre, et dont les filets inégaux vont en se raccourcissant dans le même sens, c'est-à-dire de dehors en dedans, les extérieurs plus longs portant chacun une anthère introrse, biloculaire, s'ouvrant dans sa longueur, les intérieurs stériles : plus au dedans encore, 2-4 glandes opposées au grand pétale. Ovaire libre, surmonté d'un style simple que termine un stigmate trilobé, à trois loges renfermant plusieurs ovules suspendus à l'axe. Capsule séparée par une déhiscence septicide en trois carpelles qui s'écartent d'un axe trigone, auquel sont attachées les graines à tégument cartacé et laineux, à gros périsperme charnu dans le milieu duquel est situé transversalement par rapport au hile ventral un embryon à radicule courte, à cotylédons foliacés. Les feuilles sont opposées, entières et stipulées; les fleurs en grappes axillaires ou en panicules terminales. Quelques uns de ces caractères, notamment l'irrégularité de la fleur, et l'excentricité tant des étamines que des glandes, semblent rapprocher aussi ce genre des Sapindacées. (AD. J.)

*TRIGONIDES. MOLL. — Voy. TRIGONIE.

TRIGONIDIE. *Trigonidium* (τρις, τρία, trois; γωνία, angle; ἴδιος, apparence). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Lindley (*in Botan. Regist.*, tab. 1923) pour des plantes épiphytes, de l'Amérique tropicale, pourvues d'un rhizome rampant, d'où partent des pseudo-bulbes et les fleurs. Le nom générique rappelle la forme très singulière des fleurs, dont les trois folioles extérieures sont rapprochées en une sorte de coupe à trois pans. (D. G.)

TRIGONIDIUM (τριγωνίδιον, petit triangle). INS. — Genre de la famille des Gryllides, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Ins. Orthopt.* Suites à Buff.) sur

de très petites espèces, remarquables par leurs palpes maxillaires dont le dernier article très élargi et coupé droit à son extrémité, par leurs tarseaux dont le second article est presque globuleux, par leur oviscapte court, en forme de sabre, recourbé en dessus. M. Serville a décrit quatre espèces de ce genre: une, *T. paludicola*, de Sardaigne, deux de l'île de France et une de Java. (Bl.)

TRIGONIE. *Trigonia* (*Trigonus*, triangulaire). MOLL. — Genre fondé par Bruguière (*Encycl. méth.*, 1) sur un individu fossile incomplet, et dont le nom rappelle la forme de la coquille presque toujours triangulaire. Adopté par Lamarck, mais d'après ces renseignements insuffisants, le genre TRIGONIE fut, plus tard, complété dans sa caractéristique, quand Péron rapporta, de son voyage aux terres australes, la seule espèce vivante connue (*T. pectinata*), trouvée récemment encore, par MM. Quoy et Gaimard, à l'île de King, par quatorze brasses de profondeur.

L'animal a le manteau ouvert dans toute sa longueur, sans orifice séparé, même pour l'anus, caractère que présentent les Arches, et qu'on retrouve aussi chez les Mytilacés (Mulettes, Anodontes), si ce n'est que ces derniers Bivalves ont un orifice pour les excréments. Aussi Cuvier, ayant même senti ce rapport avant de connaître l'animal, plaçait-il les TRIGONIES comme sous-genre dans le grand genre des Arches, immédiatement avant sa famille des Mytilacés. Lamarck avait apprécié, à peu près de la même façon, les affinités des TRIGONIES, quand il les rangeait entre les Tridacnes et les Arches; quand, plus tard, il les faisait entrer dans sa famille des Arcaées; quand surtout la connaissance de la coquille, qu'il nomma *Castalia*, modifia sa manière de voir, et qu'il fonda sa famille des *Trigoneés* pour les deux genres *Trigonia* et *Castalia*, famille placée entre la famille des Arches et celle des Naiades, en tête de laquelle se présente les Mulettes (Unio). Le genre *Castalia* devant être rapporté aux Mulettes, la famille des *Trigoneés* reste composée du seul genre *Trigonia*, et, à quelques différences près, l'arrangement de Lamarck et celui de Cuvier sont fondamentalement les mêmes. Les dénominations de TRIGONACEA, Reeve; TRIGONIACEA, Menke;

TRIGONIAE, Flem.; TRIGONIDES, d'Orb., ont une valeur analogue. On ne comprend guère pourquoi M. de Blainville s'écarta de cette opinion pour placer les TRIGONIES dans la famille des Camacées.

Pour compléter la caractéristique de l'animal, nous ajouterons qu'il est dépourvu de siphons, et que son pied est fort, tranchant, et en forme de crochet à sa partie antérieure.

Quant à la coquille, elle est remarquable par sa forme qui est généralement triangulaire, par l'épaisseur du test, et surtout par la disposition spéciale de la charnière. Celle-ci est composée de dents cardinales oblongues, divergentes, dont deux sur la valve gauche sillonnées des deux côtés, et quatre sur la valve droite sillonnées d'un seul. Les impressions musculaires sont doubles de chaque côté; il en existe, en outre, une autre sous les crochets.

Si les TRIGONIES ne sont aujourd'hui représentées que par la petite espèce qui vit, comme nous l'avons dit, dans les mers de la Nouvelle-Hollande (*T. pectinata*), les espèces fossiles sont assez nombreuses, et leur histoire paléontologique n'est pas sans intérêt. L'espèce la plus ancienne que l'on connaisse, *T. antiqua*, a été signalée par M. d'Orbigny dans les terrains de l'Amérique méridionale, à Bolivia. C'est dans les terrains triasiques que les espèces européennes apparaissent pour la première fois; elles y sont, en général, lisses et dépourvues d'ornements; caractère qui, joint à ce que leurs crochets sont arqués du côté buccal, a engagé M. Bronn à créer pour elles le genre MYORHORIA. Les époques jurassique et crétacée ont vu les Trigonies prendre un grand développement, et par le nombre, et par la beauté des espèces. Une espèce de l'île de Quiriquina, au sud du Chili, est la seule qu'on ait trouvée jusqu'ici dans les terrains tertiaires; et c'est un fait remarquable que cette présence des Trigonies en Amérique, alors qu'elles manquaient en Europe. On a cité des Trigonies dans les terrains secondaires de l'Inde.

M. Agassiz, dans une belle monographie du genre *Trigonia*, a cherché, dans les caractères extérieurs des coquilles, un moyen artificiel de grouper les espèces. Il établit les subdivisions des *Pectinées*, pour l'espèce

vivante ; des *Scaphoïdes*, *Clavellées*, *Carrées*, *Scabres*, *Ondulées*, *Costées* et *Lisses* pour les espèces fossiles.

Nous avons déjà vu que le nom de *MYOPHORIA* a été choisi par M. Bronn pour distinguer certaines *Trigonies* ; nous rapportons encore , comme synonymes de ce nom générique , les dénominations de *LYRIDON*, *SOW.* ; *LYRODON*, *Goldfuss* ; *LIRODON*, *Bronn* ; *TRIGONELLITES*, *Schlott.* (E. BA.)

TRIGONIE. *Trigonia* (τριγῆς, τρία, trois ; γωνία, angle). BOT. PH. — Genre difficile à classer, auquel les botanistes ont assigné des places très diverses ; Jussieu le mettait à la suite des Malpighiacées ; M. Kunth l'a réuni aux Hippocratéacées, et M. Cambessès l'a suivi en cela ; M. Aug. St-Hilaire l'a rapproché des Polygalées ; enfin M. Endlicher propose de former pour lui seul la petite famille des Trigoniacées , qu'il classe à la suite des Polygalées. Ce genre a été créé par Aublet pour deux arbrisseaux grimpants, de la Guiane, qu'il a nommés *Trigonia villosa* et *T. lævis*. Plus récemment MM. Cambessès, Bentham, etc., en ont décrit sept nouvelles espèces, toutes de l'Amérique tropicale. (D. G.)

TRIGONIS. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Jacquin est l'un des nombreux synonymes du genre *Cupania* Plum., de la famille des Sapindacées. (D. G.)

TRIGONOBATE. *Trigonobatis*. POISS. — Voy. TRYGONOBATE. (E. BA.)

TRIGONOCARPUM. BOT. FOSS. — Voy. VÉGÉTAUX FOSSILES.

TRIGONOCÉPHALE. *Trigonocephalus* (τριγωνος, triangulaire ; κεφαλή, tête). REPT. — Genre de Serpents très venimeux, dont les espèces sont essentiellement américaines et ressemblent beaucoup aux Crotales, ou Serpents à sonnettes, dont cependant elles n'ont pas le grelot caudal. Leur venin est presque aussi dangereux que celui de ces animaux, et ils ont, de même qu'eux, des excavations en fossettes derrière les narines.

Le TRIGONOCÉPHALE JAUNE, appelé aussi *Serpent jaune des Antilles*, *Vipère fer-de-lance*, etc., en latin *Trigonocephalus lanceolatus*, est la principale espèce de ce groupe. M. le docteur Guyon a publié sur les accidents qu'il occasionne une thèse (1)

à laquelle nous emprunterons les détails qui vont suivre.

La vipère fer-de-lance se rencontre à la Martinique, à Sainte-Lucie et dans la petite île de Boquia, près Saint-Vincent ; elle n'existe point à la Guadeloupe ni dans les autres îles de l'archipel Caraïbe. On prétend même qu'elle ne saurait y vivre, et l'on se fonde sur un de ces mille contes auxquels les Reptiles ont donné lieu dans tous les pays. Les colons européens d'une île voisine auraient eu le perfide dessein de les y introduire, mais on assure qu'elles y seraient mortes peu après leur importation. S'il fallait en croire les traditions qui existent parmi les Caraïbes, ces Reptiles venimeux auraient été introduits aux Antilles par les Arrouages, lorsqu'ils étaient en guerre avec les îles aujourd'hui infestées. Voici ce que le P. Dutertre rapporte à cet égard : « Quelques sauvages nous ont assuré qu'ils tenaient, par une tradition certaine de leurs pères, que les Serpents de la Martinique venaient des Arrouages, nation de la terre ferme, auxquels les Caraïbes de nos îles font une guerre cruelle. Ceux-là, disent-ils, se voyant continuellement vexés par les fréquentes incursions des nôtres, s'avisèrent d'une ruse de guerre non commune, mais dommageable et périlleuse à leurs ennemis, car ils amassèrent grand nombre de Serpents qu'ils enfermèrent dans des paniers et des Calebasses, les apportèrent à la Martinique, et là leur donnèrent la liberté. »

Comme la piqûre des Trigonocephales est mortelle pour l'homme et les grandes espèces domestiques, on a proposé divers moyens pour exterminer la race de ces Reptiles ; mais quoique l'on puisse espérer d'atteindre ce résultat, les Trigonocephales n'ont encore été exterminés dans aucune des îles, ni moins depuis que les Européens s'y sont établis. En 1820, l'abbé Legaulte, qui habitait la Trinité, après avoir fait un long séjour à la Martinique, eut l'heureuse idée d'opposer à la Vipère fer-de-lance un Corbeau qui vit dans la première de ces îles ; à cet effet, il en fit passer une cinquantaine d'individus à la Martinique, où ils se seraient sans doute propagés promptement. Mais comme on les tint maladroitement enfermés, ils ne tardèrent pas à

(1) Faculté de Montpellier, n. 107.

périr pour la plupart, et une épizootie qui régna bientôt dans l'île, concurremment avec la fièvre jaune, acheva de les détruire. Depuis lors, et sur la proposition de M. Moreau de Jonnés, on essaya d'importer dans la même colonie, et dans le même but, l'oiseau du Cap, que l'on nomme Serpenteaire, Messenger ou Secrétaire, espèce de Rapace qui est en effet très habile à détruire les Serpents. Malheureusement encore la Martinique n'en reçut que deux exemplaires, dont l'un mourut presque aussitôt après son arrivée. Un moyen peut-être plus efficace que ceux-là, mais qui n'a été appliqué qu'incomplètement, c'est la prime donnée aux nègres travailleurs, aux soldats, etc., pour la chasse du Trigonocéphale. Sous l'administration du général Donzelot, la prime accordée était de cinquante centimes par Serpent gros ou petit. Elle s'étendait dans les derniers temps aux petits non encore nés.

Les Trigonocéphales, de même que les Serpents à sonnettes et les Vipères, se nourrissent le plus souvent de petits Mammifères, et ils ne les mangent qu'après qu'ils sont morts. L'espèce des Antilles vit de Rats, et elle se tient dans les plantations de cannes à sucre. Les nègres qui sont employés à cette culture, sont fréquemment victimes de ces dangereux Serpents. Cependant les piqûres des Trigonocéphales ne sont pas toujours aussi funestes; quelquefois leurs effets sont beaucoup moins graves, et même, dans les cas accompagnés d'accidents intenses, on peut espérer, avec des soins bien entendus, de sauver le malade.

Le *Trigonocephalus lanceolatus* est jaune ou grisâtre et plus ou moins varié de brun. Il atteint jusqu'à six à sept pieds de longueur; il vit au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale. Il est des Trigonocéphales à plaques sous-caudales doubles et à tête garnie d'écaillés parallèles à celles du dos.

M. Fitzinger, qui a placé les Trigonocéphales dans la famille des Crotaloides, les partageait dès 1826 en quatre groupes, sous les noms de TRIGONOCEPHALUS (*T. halys*, des environs de la mer Caspienne), CRASPEDOCEPHALUS (*punicus* d'Asie, *lanceolatus*, *jacaraca*, *Weigeltii*, *daboia* et *pictus*, de l'Amérique méridionale), TISIPHONE (*T. cuprea*,

de l'Amérique septentrionale), et LACHESIS (*L. rhombata*, du Brésil).

Le venin de ces diverses espèces est aussi fort redoutable; celle qui sert de type au genre *Tisiphone*, est la Vipère brune de la Caroline (*Coluber Tisiphone*, de Shaw, que M. Fitzinger appelle *Tisiphone cuprea*).

(P. G.)

*TRIGONOCÉPHALES. *Trigonocephali*. INS. — Synonyme d'ANISOSCÉLITES, *Anisoscelitæ*, employé par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, Suites à Buffon). (BL.)

*TRIGONOCERAS (τρεῖς, trois; γωνία, angle; κέρασ, corne). MOLL. — Genre de Céphalopodes nautilides, indiqué par M'CoY (*Carb. Foss. Irél.*, 1844). (E. BA.)

TRIGONOCHEILUS, Dejean. INS. — Synonyme de PORRHORHYNCHUS Lap. (C.)

*TRIGONOCOELIA (τρίγωνος, triangulaire; κοιλία, ventre). MOLL. — Nom donné, en 1835, par MM. Nyst et Galeotti (*Bull. Acad. Sc. Brux.*, II), aux Acéphales du genre LIMORIS. *Voy. ce mot.* (E. BA.)

*TRIGONODACTYLA (τρίγωνος, triangulaire; δάκτυλος, doigt). INS. — G. de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques troncatipennes, établi par Dejean (*Species gén. des Coléopt.*, II, 438), et qui se compose de 3 espèces: 2 sont originaires du Sénégal, et 1 est propre aux Indes orientales. Le type est le *T. cephalotes* Dej. (C.)

*TRIGONODERUS (τρίγωνος, triangulaire; δέρη, cou). INS. — Genre d'Hyménoptères de la famille des Chalcidides, groupe des Pteromalites, établi par M. Westwood (*Lond. and Edinb. philos. Mag.*, 3^e série, t. I, p. 127) sur quelques espèces indigènes. Le type est le *T. pulcher* Walk. (BL.)

*TRIGONOMETOPUS (τρίγωνος, triangulaire; μέτωπον, front). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon* de Roret, II, 1835) pour une seule espèce (*T. frontalis* Meig., Macq.) placée précédemment par Meigen dans le genre *Tetanocera*. (E. D.)

*TRIGONOPELTASTES (τρίγωνος, triangulaire; πελταστής, armé d'un bouclier). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliothiles (Trichiens), créé par Burmeister (*Handbuch der Entom.*), et composé de 7 espèces américaines Le *Tri-*

chius Delta Forster en est le type. Il est originaire des États-Unis. (C.)

***TRIGONOPHORA** (τριγωνος, triangulaire; φορδς, qui porte). INS. — G. de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TRIGONOPHORUS** (τριγωνος, triangulaire; φορδς, qui porte). INS. — G. de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides méliophiles, fondé par Westwood, et composé de 4 espèces des Indes orientales. Le type du genre est le *T. Saundersii* West. (*Arcana Entom.*). — Nordmann a employé ce nom (*Symbolæ*, pl. 8, t. 1, f. 1) comme synonyme du grand genre *Staphylinus* Lin. (C.)

TRIGONOPHORUS (τριγωνος, triangle; φορδς, qui porte). INS. — Genre de la famille des Chalcidides, de l'ordre des Hyménoptères, indiqué par M. Westwood (in *Steph. Syst. catal.*). (Bl.)

TRIGONOPS (τριγωνος, triangulaire; ὤψ, visage). INS. — G. de Coléoptères tétramères, division des Cyclomides, établi par Guérin-Méneville (*Rev. zool.*, 1841, 128) sur une espèce des îles Salomon, le *T. rugosus* G.-M. (C.)

***TRIGONOPSIS** (τριγωνος, triangulaire; ὤψ, œil). INS. — Syn. de *Podium*, employé par Perty (*Delectus An. articulat.*). (Bl.)

***TRIGONOSCELIS** (τριγωνος, triangulaire; σκελίς, jambe). INS. — G. de Coléoptères hétéromères, tribu des Piméliers, créé par Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, V, 21). On y rapporte 5 espèces. Le type est le *P. nodosa* Fischer, Sol. (C.)

***TRIGONOSEMUS** (τριγωνος, triangulaire; σημα, signe). MOLL. — Genre de Térébratules, indiqué par Kœnig (*Icon. foss. sect.*). (E. Bl.)

***TRIGONOSOMA** (τριγωνος, triangulaire; σῶμα, corps). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Scutellérites de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Laporte de Castelnau (*Essai Hémipt. Hélept.*) sur des espèces dont le corps est épais, les pattes assez longues, l'abdomen très renflé, etc. On trouve dans le midi de l'Europe et en Afrique les *T. nigellæ*, et *T. Desfontainii* (*Tetyra nigellæ* et *Desfontainii* Fabr.). (Bl.)

***TRIGONOSOMA** (τριγωνος, triangulaire; σῶμα, corps). INS. — M. Gray (in *Griff. an. Kingd.*, IV, 1832) indique sous ce nom un

genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides. (E. D.)

***TRIGONOSOMA** (τριγωνος, triangulaire; σῶμα, corps), Dejean. INS. — Synonyme de *Prionomerus* Schœnh. (C.)

***TRIGONOSPERME**. *Trigonospermum* (τριγωνος, triangulaire; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, division des Millériées, formé par M. Lessing (*Synops. Composit.*, p. 214) pour une grande plante annuelle, dichotome, du Mexique, à petits capitules de fleurs jaunes, paniculées, qu'il a nommée *Trigonospermum Adenostemmoides*. Le nom de ce genre est tiré de ce que ses akènes sont à trois angles. (D. G.)

TRIGONOSTÈME. *Trigonostemon* (τριγωνος, à trois angles; στήμων, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, tribu des Crotonées, formé par M. Blume sous le nom de *Trigostemon* (*Bijdrag.*, p. 600) qu'il a modifié plus tard (*Flor. Javæ. Præfat.*, p. 8) en *Trigonostemon*, pour un arbrisseau de Java, à fleurs monoïques, à feuilles légèrement dentées en scie, ce qui l'a fait nommer *Trigonostemon serratum* Bl. (D. G.)

***TRIGONOSTOMA** (τριγωνος, triangulaire; στόμα, bouche), Dejean. INS. — Synonyme de *Adoretus* Esch. (C.)

***TRIGONOSTOMA** (τριγωνος, triangulaire; στόμα, bouche). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Hélices, indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Verzeichn.* 1833). (E. Ba.)

***TRIGONOSTOMES**. *Trigonostoma* (τρεῖς, trois; γωνία, angle; στόμα, bouche). CRUST. — Sous ce nom est désigné par M. Mac-Leay, dans les *Illustrations of the zoology of South-Africa*, une division de l'ordre des Décapodes brachyures. (H. L.)

***TRIGONOSTOMUM** (τριγωνος, triangulaire; στόμα, bouche). INS. — G. de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages (métalliques), fondé par Burmeister (*Handbuch der Entomol.*, p. 466), et qui a pour type unique le *T. mucorum* B. Il est indigène de Madagascar. (C.)

***TRIGONOTARSUS** (τριγωνος, triangulaire; ταρδς, tarse). INS. — G. de Coléoptères tétramères, division des Rhynchophorides gymnopyens, établi par Guérin-Méneville (*Iconog. du Règ. anim.* de Cuvier, V, t. 39,

f. 9) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *T. calandroides* G.-M. (C.)

***TRIGONOTHÈQUE.** *Trigonotheca* (τριγωνος, à trois angles; θύκη, boîte, capsule). BOT. PH. — Genre de la famille des Hippocratéacées, formé par M. Hochstetter (*Nov. gen. plantar. Afric.*, p. 6) pour un arbrisseau de l'Abyssinie, à feuilles opposées, lancéolées, bordées de dents obtuses, discolorées; à petites fleurs jaunâtres, pentapétales, triandres; à ovaire et capsule marqués de trois angles obtus, d'où a été tiré le nom générique. Cet arbuste a reçu le nom de *Trigonotheca serrata* Hochstet. Les Abyssins le nomment *Tschaat*. Ils le cultivent particulièrement dans la province de Schire, pour ses feuilles qu'ils mangent crues, et dont ils boivent aussi l'infusion. (D. G.)

***TRIGONOTOMA** (τριγωνος, triangulaire; τομή, section). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Simplicimanens de Latreille et des Trigonostomides de Laporte, créé par Dejean (*Species gén. des Col.*, t. III, p. 122), et composé de 15 espèces: 13 sont originaires des Indes orientales, et 2 de la Nouvelle-Hollande. Le type est le *T. viricollis* de M.-L. (C.)

***TRIGONOTOMIDES.** *Trigonotomidae*. INS. — Tribu de l'ordre des Coléoptères pentamères, établie par Laporte, et composée des genres suivants: *Myas*, *Lesticus*, *Trigonotoma*, *Catadromus*, *Euchroa*, *Microcephalus*, *Microcheila*, *Distrigus*, *Abacetus* et *Drimostoma*. (C.)

***TRIGONOTRETA** (τριγωνος, triangulaire; τρητός, perforé). MOLL. — Genre indiqué par Kœnig (*Icon. foss. sect. I*, 1825) et qui rentre dans le grand genre *Spirifer* de Sowerby. Bronn comprend, sous le nom de TRIGONOTRETÆ, une partie des Térébratules. (E. BA.)

***TRIGORIMA** (*triga*, assemblage de trois; *rima*, fente). MOLL. — Genre de Térébratules, indiqué par Rafinesque (*Cent. Monogr. Div.*, 1831). (E. BA.)

TRIGUÈRE. *Triguera* (nom d'homme). BOT. PH. — Cavanilles a successivement donné ce nom à deux genres différents. Le premier rentre comme simple synonyme dans le genre *Lagunea* du même auteur, de la famille des Malvacées. Le second est rangé avec doute par M. Endlicher à la suite de la famille des Solanées. Il est formé

de plantes herbacées, indigènes de l'Espagne, où elles portent les noms vulgaires de *Moradilla* et *Almizquena*; à feuilles sessiles ou décurrentes; à fleurs portées par deux sur des pédoncules axillaires, penchés. Le *Triguera ambrosiaca* Cav., est remarquable par son odeur musquée. On en retire une huile essentielle d'un parfum agréable. On la regarde comme émolliente, anodine et narcotique. Le *Triguera inodora* Cav. est, au contraire, sans odeur, comme l'indique son nom spécifique. (D. G.)

***TRIGYNÉE.** *Trigynæa* (τριγῆς, τρία, trois; γυνή, femme ou femelle, pour pistil). BOT. PH. — Genre placé avec doute par M. Endlicher à la suite de la famille des Anonacées, formé par M. Schlechtendal (in *Linnæa*, vol. IX, p. 328) pour un arbrisseau du Brésil, à petites fleurs solitaires sur des pédoncules extra-axillaires, dans lesquelles l'existence de trois pistils a fait donner au genre le nom qu'il porte. Cette espèce est le *Trigynæa oblongifolia* Schlecht. M. Walpers en fait un synonyme de l'*Uvaria trigyna* Mart. (D. G.)

***TRILEPIDE.** *Trilepis* (τριπῆς, τρία, trois; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Élynées, formé par M. Nees d'Esenebeck (in *Edinb. New philos. Journ.*, juill., 1834, pag. 267) pour de petites plantes ressemblant à des *Carex*, qui croissent sur l'Himalaya et dans les montagnes du Brésil, qui se rapprochent par leurs caractères des *Kobresia*. L'espèce de l'Himalaya est le *T. Royleana* Nees; celle du Brésil est le *T. Lhotskyana* Nees. (D. G.)

TRILÉPISIE. *Trilepisium* (τριπῆς, τρία, trois; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre classé avec doute à la suite des Chrysobalanées, formé par Dupetit-Thouars (*Genera Madagasc.*, n° 74) pour un petit arbre de Madagascar. C'est le *Trilepisium Madagascariense* DC. (D. G.)

TRILICE. *Trilix*. BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Grewiées, établi par Linné (*Mantissa*, vol. II, p. 153 et 247) pour un arbrisseau de Carthage, à feuilles alternes, un peu peltées, cordées-ovales, acuminées, dentées en scie; à fleurs jaunes, polyandres, dont les enveloppes florales sont trimères, ce que rappelle le nom générique, avec un pistil à cinq loges. Cette espèce est le *Trilix lutea* Lin. (D. G.)

TRILISA (anagramme de *Liatris*). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini (*in Dictionn. sc. natur.*, vol. LV, p. 310) est regardé aujourd'hui comme formant un sous-genre des *Liatris* Schreb., famille des Composées, tribu des Eupatoriacées. (D. G.)

TRILIX. BOT. PH. — Voy. TRILICE.

TRILLIE. *Trillium*. BOT. PH. — Genre de la famille des Smilacées, tribu des Pariées, formé par Linné (*Genera*, n° 456) pour des plantes herbacées vivaces, qui croissent dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Asie, très rarement sur les sommets des grandes montagnes des Indes. Leur tige simple porte un verticille de feuilles sessiles, ovales, et se termine par une fleur hermaphrodite, dont le périanthe étalé ou réfléchi, persistant, a ses trois folioles internes plus grandes, pétales; dont les six étamines ont le connectif un peu prolongé au-delà des loges de l'anthere; dont l'ovaire trilobulaire porte trois styles distincts, et devient une baie trilobulaire, polysperme. On cultive comme plante d'ornement le TRILLIE SESSILE, *Trillium sessile* Lin., de la Caroline, qui doit son nom spécifique à ce que ses fleurs brun-rougeâtre sont fixées immédiatement au centre de son verticille de trois feuilles. Elle fleurit au printemps. On la cultive à l'ombre, en terre de bruyère. On la multiplie de graines, ou par division de ses souches. On cultive aussi le *Trillium grandiflorum* Sal., à fleur blanche. (P. D.)

TRILOBITES (τρίλοβος, trilobé). CAUST. — C'est entre les Isopodes et les Brachiopodes que M. Milne Edwards range les animaux composant la classe des Trilobites qui peuplaient la mer aux époques les plus reculées de l'histoire géologique, mais qui, depuis longtemps, ont disparu de la surface du globe et ne nous sont connus que par leurs débris découverts à l'état fossile dans les terrains sédimentaires les plus anciens. Lorsque l'attention des naturalistes commença à se porter sur ces fossiles, quelques auteurs les considéraient comme étant des coquilles à trois lobes; d'autres pensaient qu'ils venaient d'animaux voisins des Oscabrions (voy. ce mot) ou, du moins, qu'ils s'en rapprochaient beaucoup; mais aujourd'hui qu'on les connaît mieux, on s'accorde générale-

ment à les rapporter à la classe des Crustacés. Ils en offrent effectivement les caractères, et, suivant toute probabilité, ils devaient appartenir à la grande division des Brachiopodes; mais dans l'état actuel de la science, cette question n'est pas entièrement résolue, car jusqu'ici on ne sait rien de positif sur la conformation de leurs pattes. Il est aussi à noter que ces Crustacés fossiles semblent établir un passage entre les Isopodes et les Brachiopodes d'une part, et les Xyphosures de l'autre. Ces animaux ont le corps composé d'une série d'anneaux, et ressemblent beaucoup par leur forme générale à plusieurs Isopodes et notamment aux Séroles. Ils présentent, de même que ces Crustacés, trois parties plus ou moins distinctes, savoir: une tête, un thorax et un abdomen. La tête est grande, clypéiforme, ordinairement arrondie en avant, tronquée ou concave en arrière, bombée en dessus et, le plus souvent, divisée par deux dépressions ou sillons longitudinaux en trois lobes plus ou moins distincts. Ce bouclier a beaucoup d'analogie avec la carapace des *Apus*; seulement il se prolonge moins loin en arrière. Chez plusieurs Trilobites, on remarque, sur la face inférieure, des tubercules qui ressemblent extrêmement aux yeux réniformes des *Apus*, et, chez d'autres, il existe de véritables yeux réticulés qui, par leur disposition, rappellent exactement ceux des Séroles et de quelques autres Isopodes. De même que chez les *Apus*, on n'aperçoit aucune trace d'antennes, lorsqu'on regarde ces animaux par leur face dorsale, et, s'il existe des vestiges de ces appendices, on les trouvera probablement à la face inférieure de la tête, de chaque côté de la bouche, comme chez ces derniers Phyllo-podes; mais jusqu'ici on n'a rencontré aucun échantillon qui en laissât voir la moindre trace, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces antennes, devenues déjà rudimentaires et réduites au nombre de deux seulement, chez les *Apus*, manquassent ici. Il est aussi à noter qu'en général il existe, de chaque côté de la face inférieure de la tête, une ligne suturale plus ou moins flexueuse, qui naît du bord postérieur, longe les yeux et gagne le bord frontal. La surface inférieure de la tête est coupée en avant par une surface plane assez semblable à ce qui existe chez les *Apus* et les Limules, mais qui est

divisée par les prolongements des sutures jugales en deux ou trois pièces, suivant que ces lignes se réunissent sur la ligne médiane du front, avant de se recourber en bas et en arrière, ou bien restant séparées par un espace plus ou moins considérable, en arrière de cette région. On a découvert aussi des traces de l'appareil buccal, mais on ne sait que peu de choses de sa conformation. MM. Dekay, Stokes et Sars y ont aperçu une lame bifurquée postérieurement en forme de fer à cheval qui paraît constituer un labre ou une pièce épistomienne analogue à celle qui donne insertion au labre chez certains Isopodes. Ces notions, comme on le voit, sont extrêmement incomplètes; mais cependant elles suffisent pour démontrer que la bouche des Trilobites devait être organisée à peu près comme celle des Edriophthalmes, et ne devait être conformée ni comme celle des Crustacés suceurs, ni comme celle des Xyphosures.

La seconde portion du corps ou thorax fait suite au bouclier céphalique; il se compose d'un nombre variable d'anneaux bien distincts. Sa face supérieure offre presque toujours deux sillons longitudinaux qui divisent chaque anneau en trois lobes dont un médian ou dorsal et deux latéraux désignés sous le nom de flancs. Cette division du thorax en trois lobes est si remarquable qu'elle a frappé tous les observateurs et a valu à ces animaux le nom de *Trilobites*; elle manque quelquefois cependant, comme dans le *Nileus armadillo* de Dalman, et ne les distingue pas essentiellement de tous ces animaux de l'époque actuelle, comme le pensent quelques naturalistes; car une disposition analogue se voit chez un grand nombre d'espèces; seulement, chez celles-ci, la pièce médiane ou dorsale est très grande, et les pièces latérales ou épimériennes sont très petites, tandis que, chez les Trilobites, c'est le contraire qui a ordinairement lieu. Il paraît, d'après les observations récentes de M. Pander, que ces téguments solides qui revêtent le dessus du thorax, se reploient aussi sur la face inférieure et se prolongent jusqu'au niveau du sillon situé entre les lobes médians et latéraux, sur la face dorsale du corps; mais jusqu'ici on n'a rien découvert concernant la disposition de la portion sternale du thorax, et il est as-

sez probable qu'elle était membraneuse comme les pattes.

Souvent il n'existe aucune limite naturelle entre le thorax et la portion postérieure ou abdominale du corps, et celle-ci se compose d'anneaux semblables à ceux dont il vient d'être question, mais dont les dimensions diminuent progressivement; d'autres fois l'abdomen est bien distinct du thorax, et alors il se compose tantôt d'anneaux d'une forme différente qui sont quelquefois réunis par une expansion marginale d'apparence membraneuse, tantôt d'un seul bouclier semblable à celui formé par la tête et analogue à l'abdomen des Sphéromes; on voit parfois à la suite de cet abdomen un appendice étroit et allongé ou lamelleux qui constitue une espèce de queue ayant quelque ressemblance avec celle des Limules, et formant une sorte de nageoire caudale. Enfin, il paraîtrait que les pattes latérales de la face inférieure de l'abdomen étaient revêtues d'un tégument solide, comme la face inférieure.

Jusqu'ici on n'est parvenu à voir des traces bien certaines de pattes chez aucun Trilobite, et tout porte à croire que ces appendices étaient membraneux et lamelleux, comme chez les *Apus*, car, sans cela, il serait difficile de s'expliquer leur destruction si constante et si complète. Il serait même possible que la division latéro-antérieure des pièces latérales des Ogygies et de quelques autres Trilobites fût formée par un lobule analogue à celui qui, chez les *Apus*, les *Branchipes*, etc., représente la branche externe des pattes, et paraît servir plus particulièrement à la respiration; mais les faits manquent aux carcinologistes pour résoudre cette question.

Les Trilobites seraient des animaux marins, et plusieurs d'entre eux auraient la faculté de se rouler en boule, comme les Sphéromes de nos mers. Ils paraissent être les premiers représentants de la classe des Crustacés à la surface du globe, car on les rencontre dans les roches stratifiées les plus anciennes (Terrains siluriens et dévoniens); mais ils n'ont pas survécu aux grandes modifications que la terre a subies durant les premières périodes de l'histoire géologique, et ils ont été tous détruits avant le dépôt des couches variées qui reposent sur la formation carbonifère. Du reste, ces ani-

maux étaient alors répandus dans les régions les plus éloignées, car on en a trouvé les débris dans diverses parties de l'Europe, dans l'Amérique septentrionale, dans l'Amérique du Sud et à l'extrémité méridionale de l'Afrique. On connaît aujourd'hui un très grand nombre de ces Crustacés fossiles, confondus jadis sous le nom d'*Entomolithus*, et les différences de structure qu'ils offrent sont si grandes qu'on a senti la nécessité de les diviser en plusieurs genres. M. Alexandre Brongniart est le premier qui ait présenté une classification des Trilobites, et ses divisions forment encore la base de la méthode adoptée par la plupart des naturalistes; mais ici, comme dans les autres branches de l'Entomologie, on s'est laissé aller tout à fait à multiplier inutilement les subdivisions; les découvertes plus récentes ont nécessité, il est vrai, l'établissement de quelques groupes nouveaux, mais la plupart des genres proposés depuis peu ne nous paraissent pas reposer sur des caractères assez tranchés pour que l'on doive les adopter.

A l'exemple de M. Dalman, M. Milne Edwards, dans son ouvrage sur l'*Histoire naturelle des Crustacés*, a partagé les Trilobites ou Paléades en deux sections: les *Trilobites proprement dits* et les *Trilobites anormaux* ou *Baltoïdes*.

Pour ces différents noms, consultez l'article CRUSTACÉS. (H. L.)

TRILOBITUS. CRUST. — Voy. TRILOBUS.

TRILOBUS (τριλοβος, trilobé). CRUST. — Voy. TRILOBITES. (H. L.)

TRILOCLINE. *Triloculina* (tres, trois; *loculus*, logette). FORAM. — Genre établi par M. d'Orbigny dans l'ordre des Agathistégues, famille des Multiloculidées, 1^{re} section présentant le pelotonnement sur trois faces opposées, trois loges apparentes à tous les âges, et une ouverture ronde, ovale ou semi-lunaire. Les espèces fossiles ont été trouvées dans les terrains tertiaires. Voyez le tableau de la page 668, vol. V de ce Dictionnaire, (E. BA.)

TRILOPHUS, Fisch. BOT. PH. — Synonyme de *Menispermum* Tourn. (D. G.)

TRILOPUS. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Mitchell (*Acta nat. curios.*, vol. VIII) rentre comme synonyme dans le genre *Hamamelis* Lin. (D. G.)

TRIMERANTHES. BOT. PH. — Le genre

proposé sous ce nom par Cassini (*in Dict. des sc. nat.*, vol. XLIX, pag. 414; vol. LIX, pag. 237) n'est admis que comme sous-genre des *Siegesbeckia* Lin., dans la famille des Composées-Sénécionidées. (D. G.)

TRIMÈRE. *Trimerus* (τριμερής, divisé en trois parties). CRUST. — M. Green, dans sa *Monography of the Trilobites of North-America*, désigne sous ce nom un genre de Crustacés de la classe des Trilobites, qui n'a pas été adopté, et que M. Milne Edwards considère comme étant un *Homalonotus*. Voy. HOMALONOTE. (H. L.)

TRIMÈRES. *Trimera* (τριεις, trois; μέρος, partie). INS. — Quatrième section de Coléoptères, établie par Latreille (*Rég. an. de Cuv.*, V, 138), qui y rapporte trois familles: *Fungicoles*, *Aphisiphages* et *Pselaphiens*. (C.)

TRIMÉRÉSURE. *Trimeresurus* (τριμερής, triparti; οὐρά, queue). REPT. — Genre de Serpents venimeux voisin des Elaps et des Hydrophides, dont l'espèce type a été décrite, en 1804, par Lacépède dans les *Ann. du Mus. d'hist. nat. de Paris*. (P. G.)

***TRIMERIDE.** *Trimeris* (τριεις, tria, trois; μέρος, partie). BOT. PH. — Genre de la famille des Lobéliacées, établi par M. Presl (*Monograp.*, pag. 46) pour le *Lobelia scævolaefolia* Roxb., arbrisseau de l'île Sainte-Hélène, qui est devenu le *Trimeris oblongifolia* Presl. M. Alph. De Candolle (*Prodr.*, vol. VII, pag. 262) ne conserve pas ce genre, et en fait la première section des *Lobelia* Lin. (D. G.)

***TRIMÉRIE.** *Trimeria* (τριεις, tria, trois; μέρος, partie). BOT. PH. — Genre de la famille des Homalinées, formé par M. Harvey (*Genera of South-Africa Plants*, pag. 417) pour un arbre du cap de Bonne-Espérance, à feuilles alternes, crénelées, de contour très variable, marquées de trois nervures, ce qui a fait donner à l'espèce le nom de *Trimeria trinervis* Harv. Quant au nom générique, il vient de ce que les fleurs ont une symétrie par le nombre trois ou ses multiples. (D. G.)

***TRIMERINA** (τριεις, trois; μηρός, fémur). INS. — Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, formé aux dépens des *Notiphila* par M. Macquart (*Dipt.*, *Suites à Buffon*, II, 1835). On y place deux espèces: l'une de Bordeaux, le *T. tibialis*

Macq. ; et l'autre du nord de la France, le *T. madigans* Fall., Meig., Macq. (E. D.)

***TRIMERIZA** (τριεις, τριζα, trois ; μεις, partie). BOT. PH. — Le genre créé sous ce nom par M. Lindley (in *Botan. Regis.*, tab. 1343), dans la famille des Aristolochiées, ne se distingue pas du genre *Bragantia* Lour., de la même famille, et doit dès lors être effacé de la liste des genres.

Quant au *Trimeriza* de Salisbury, M. Endlicher le rattache, avec doute, comme synonyme au genre *Cipura* Aubl., de la famille des Iridées. (D. G.)

***TRIMESURUS** (τριεις, trois ; μέσος, médian ; οὐρά, queue). REPT. — Genre d'Ophiidiens vipérimorphes, indiqué par M. Gray (*Syn. Brit. Mus.*, 1840). (E. B.)

***TRIMÈTRE**. *Trimetra* (τριεις, τριζα, trois ; μήτρα, vulve). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, dans laquelle on n'a pu encore lui assigner un rang déterminé, formé par Mocino dans sa Flore du Mexique restée inédite (ex DC. *Prodrom.*, vol. VII, pag. 262) pour un sous-arbrisseau charnu, du Mexique. (D. G.)

***TRIMIUM**. INS. — Genre de Coléoptères trimères, tribu des Psélaphiens, établi par Aubé (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 508), et qui a pour type le *T. brevicorne* Reich., espèce qui paraît être rare aux environs de Paris, et commune dans certaines parties de la Suisse. (C.)

***TRIMMATOSPORA** (τριμμα, ατος, ce qui est usé, trituré ; σπόρος, spore, graine). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons - Gymnomycètes de Link, sous-ordre des Sporodermés de Fries; de la division des Arthrosporés-Hormiscinés, tribu des Septonémés, dans la classification mycologique de M. Léveillé ; formé par M. Corda. (M.)

TRIMORPHÉE. *Trimorphæa* (τριεις, τριζα, trois ; μορφή, forme). BOT. PH. — Cassini proposait de former sous ce nom un genre distinct et séparé, dont les types étaient les *Erigeron acre* et *alpinum* Lin. ; mais ce groupe n'a été conservé que comme section du genre *Erigeron* DC., de la famille des Composées-Astéroïdées. (D. G.)

***TRIMORPHUS** (τριεις, trois ; μορφή ; forme). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques patellimanés, établi par Stephens (*A Systematic Cat.*,

p. 405) sur deux espèces d'Angleterre : les *T. peltatus* Pz. et *scapularis* Step. (C.)

TRINACTE. BOT. PH. — Le genre formé sous ce nom par Gærtner se rattache comme synonyme aux *Jungia* Lin. f., de la famille des Composées-Nassauviacées. (D. G.)

***TRINCHINETTIE**. *Trinchinettia* (dédié au botaniste italien Trinchinetti). BOT. PH. — M. Endlicher a désigné sous ce nom (*Genera plant.*, suppl. 1, n° 2605/1) le genre *Schomburghia* DC., de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Hélianthées, ce nom faisant double emploi avec celui d'un genre d'Orchidées de M. Lindley. La plante qui en est le type, herbe de la Guiane, à petites capitules multiflores de fleurs jaunes, est le *Trinchinettia caleoides* Endlic. (D. G.)

***TRINÈME**. *Trinema* (τριεις, trois ; νημα, filet). INFUS. — Genre établi par M. Dujardin, parmi les Rhizopodes, et renfermant une espèce, le **TRINÈME PEPIN**, *Trinema acinus*, que l'auteur a trouvé dans la couche vaseuse de débris qui recouvre les feuilles de *Typha*. M. Ehrenberg, qui l'a observé à Berlin, l'a nommé *Diffugia enchelys*. Le nom générique indique l'existence d'expansions filiformes très minces au nombre de deux ou trois, aussi longues que la coque qui est membraneuse, diaphane, ovoïde, allongée, présentant sur le côté, en avant, une large ouverture oblique. En contractant ses filaments qu'il a d'abord jetés d'un côté ou d'un autre, l'animal peut progresser. (E. B.)

TRINEURE. *Trineura* (τριεις, trois ; νευρον, nervure). INS. — Meigen a donné ce nom à un genre de Muscides de la famille des Athéricères, dans l'ordre des Diptères, qui correspond au genre *Phora*. (E. D.)

***TRINEURON**. *Trineuron* (τριεις, τριζα, trois ; νευρον, nerf pour nervure). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Anthémidées, créé par M. Hooker fils (*Flora antarç.*, pag. 26, tab. 17) pour une plante herbacée, des Iles Auckland et Campbell, qu'il a nommée *Trineuron spathulatum*. Ce genre remarquable est voisin de l'*Abrotanella* Cass. ; mais il s'en distingue par son port et par plusieurs caractères. Son nom est tiré de l'existence de trois nervures cellulaires sur l'ovaire et sur les écailles de l'involucre. (D. G.)

* **TRINEVRA**, Meig., Macq. **INS.** — *Voy.*
TRINEURE. (E. D.)

TRINGA. **OIS.** — Nom du genre *Bécas-*
seau dans Linné. (Z. G.)

* **TRINGINÉES**. *Tringinae*. **OIS.** — Sous-
 famille établie par le prince Ch. Bonaparte
 dans la famille des *Scolopacidées*, et fondée
 sur le genre *Tringa* de Linné. Elle ren-
 ferme les divisions suivantes : *Hemipalama*,
Heteropoda, *Tringa*, *Machetes*, *Pelidna*, *Co-*
corli, *Eurimorhynchus* et *Calidris*. (Z. G.)

* **TRINGOIDES**. **OIS.** — Genre établi par
 le prince Ch. Bonaparte sur le *Tringa hy-*
poleuca Linn. (Z. G.)

TRINIE. *Trinia* (dédié au botaniste
 Trinius). **PH.** — Genre de la famille des
Ombellifères, sous-ordre des *Orthospermées*,
 tribu des *Amminées*, formé par Hoffmann
 (*Gen. Umbellif.*, pag. 92) pour une portion
 des *Pimpinella* de Linné, et dans lequel
 entrent des plantes bisannuelles, très ra-
 meuses, du centre et du midi de l'Europe,
 du Caucase et du cap de Bonne-Espérance,
 dont les feuilles, souvent un peu glauques,
 sont bipinnatiséquées, à lobes linéaires ;
 dont les fleurs blanches sont dioïques ou
 plus rarement monoïques, en ombelles com-
 posées, nombreuses. La **TRINIE VULGAIRE**,
Trinia vulgaris DC. (*T. glaberrima* Duby,
Bot.-gall.; *Pimpinella dioica* Lin.), l'espèce
 la plus connue du genre croît sur un assez
 grand nombre de points de la France, prin-
 cipalement sur les coteaux calcaires ; elle
 est même abondante dans la forêt de Fon-
 tainebleau, et dans un petit nombre d'au-
 tres localités des environs de Paris. (D. G.)

* **TRINOBATIS** (τρεις, trois ; βάλω, je
 marche). **INS.** — Genre de *Coléoptères* hété-
 romères, tribu des *Tentyrites*, créé par Esch-
 scholtz (*Zoological atlas*). Cinq espèces ren-
 trent dans ce genre. (C.)

TRINODES (τρεις, trois ; ὀδός, dent).
INS. — Genre de *Coléoptères* pentamères,
 tribu des *Dermestins*, publié par Herp
 (*Fauna Helv.*, 1), et qui a pour type l'*Anthrenus hirtus* F., espèce que nous avons
 rencontrée dans les forêts de Compiègne et
 de Fontainebleau. (C.)

* **TRINOGETON**. *Trinogeton*. **BOT. PH.** —
 Genre de la famille des *Solanacées*, formé
 par M. Benthham (*Bot. of Sulphur*, p. 442)
 pour une plante herbacée, couchée, ra-
 meuse, couverte d'un duvet gluant, qui

croît dans les sables des bords de l'Océan,
 en Colombie, et dont les fleurs ont une co-
 rolle campanulée, longue de 15-16 lignes,
 cinq étamines, et un style spatulé-dilaté au
 sommet. C'est le *Trinogeton maritimum*
 Benth. (D. G.)

* **TRINOTUM** (τρεις, trois ; νότος, dos).
HEXAP. — C'est un genre de l'ordre des *Épi-*
zoïques, établi par M. Nitzsch sur des
Hexapodes qui vivent parasites sur les *Pal-*
mipèdes de la famille des *Canards*. On en
 connaît environ 18 espèces, dont le *Trino-*
ton sali, *Trinotum conspurcatum*, Denny,
Anopl. brit., pag. 232, pl. 22, fig. 1, peut
 être considéré comme le type. Cette espèce
 est parasite de l'Oie cendrée (*Anser cine-*
reus) et du Cygne domestique (*Cygnus*
olor). (H. L.)

* **TRINUCLEUS** (ter, trois ; nucleus,
 noyau). **CRUST.** — *Voy.* **TRINUCULE.** (H. L.)

* **TRINUCULE**. *Trinuculus* (ter, trois ;
nucula, petit noyau). **CRUST.** — M. Murchi-
 son désigne sous ce nom, dans son *the Silu-*
rian system founded on geological Resear-
ches, un genre de *Crustacés* de la légion des
Trilobites, rangé par M. Milne Edwards
 dans la famille des *Ogygiens*. On en con-
 naît 4 ou 5 espèces, dont le *Trinucule* de
 Lloyd, *Trinuculus Lloydii*, Murchis., Edw.,
Hist. nat. des Crust., t. III, p. 331, n° 4,
 pl. 4, fig. 9, peut être regardé comme le
 type. Cette espèce a été trouvée dans les
 schistes noirs de Llangadock. (H. L.)

* **TRICCÉPHALE**. **TÉBAT.** — *Voy.* **OTO-**
CÉPHALIENS.

* **TRIOCEROS** (τρεις, trois ; κέρας, corne).
REPT. — Genre de *Caméléoniens*, indiqué
 par M. Swainson (*Nat. Hist. Rept.*, 1839).
 (E. BA.)

TRIODEA. **BOT. PH.** — Le genre proposé
 sous ce nom par Rafinesque pour les espè-
 ces de *Carex* à utricule bi-tridenté et à
 style trifide, n'a pas été adopté, et rentre
 dès lors comme synonyme dans ce vaste
 genre. *Voy.* **LAICHE** ou **CAREX.** (D. G.)

* **TRIODIA** (τρεις, trois ; ὀδός, dent). **INS.**
 — Genre de *Lépidoptères* nocturnes, de la
 tribu des *Bombycites*, créé par Hubner (*Cat.*,
 1816). (E. D.)

TRIODIE. *Triodia* (τρεις, τρία, trois ;
 ὀδός, dent). **BOT. PH.** — Genre de la famille
 des *Graminées*, tribu des *Avénacées*, formé
 par M. Rob. Brown (*Podrom. Flor. Nov.*

Holl., p. 182) pour des plantes indigènes des parties tropicales de la Nouvelle-Hollande, un peu raides, ayant le port des *Poa* et *Festuca*, à épillets multiflores, paniculés, chaque fleur ayant sa glumelle extérieure tridentée. De là est venu le nom générique. M. Rob. Brown en a décrit six espèces.

(D. G.)

TRIODON. *Triodon* (τριεις, trois; ὀδών, dent). POISS. — Genre de Poissons plectognathes, dont le nom vient de ce qu'ils ont la mâchoire supérieure divisée comme chez les Tétrodons, et l'inférieure simple comme chez les Diodons. Un très grand os représentant le bassin soutient en avant un immense fanon, aussi long que le corps, et deux fois aussi haut, ce qui les rapproche de certains Balistes. Les nageoires ressemblent à celles des Diodons; le corps est âpre, comme chez les Tétrodons. On n'en connaît qu'une espèce de la mer des Indes, découverte par Reinwardt qui la nomma *Triodon bursarius*, et décrite dans le voyage de *La Coquille* sous le nom de *Triodon macropterus*. (E. BA.)

TRIODON. *Triodon* (τριεις, trois; ὀδών, dent). BOT. PH. — L.-C. Richard avait proposé sous ce nom un genre de Cypéracées qui rentre comme synonyme dans les *Spermodon*.

De Candolle a nommé de même (*Prodrom.*, vol. IV, p. 566) un genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cofféacées, tribu des Spermacocées, qui comprend des arbrisseaux très rameux, du Brésil, à petites fleurs tétramères, en épis ou en fascicules terminaux. Le nom du genre vient de ce que, quand la capsule se partage en deux à sa maturité, il reste entre ses deux moitiés disjointes un axe persistant, tridenté au sommet. On connaît aujourd'hui cinq espèces de *Triodon* DC. (D. G.)

***TRIODONTA** (τριεις, trois; ὀδών, dent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par Mulsant (*Hist. nat. des Col. de Fr., Lamellicornes*, p. 468) sur une espèce du midi de la France: la *T. aquila* Dej. (*Omaloplia*). (C.)

***TRIODONTA.** MOLL. — *Voy. TRIDENTA.*

TRIODONTE. *Triodonta* (τριόδοντος, à trois dents). INFUS. — Genre établi par M. Bory parmi ses Kolpodinées, et qui a pour type

le *Kolpoda cuneus* de Müller. La forme du corps, antérieurement tridenté, a fourni l'étymologie de ce nom générique pour un animal imparfaitement examiné et qu'il vaudrait mieux peut-être ne pas inscrire dans nos catalogues. (E. BA.)

TRIODOPSIDE. *Triodopsis* (τριόδοντος, à trois dents; ὄψις, apparence). MOLL. — Genre établi par Rafinesque pour les *Helix* à lèvres épaisses, fortement ombiliquées, munies de trois dents à leur ouverture (Rafin., *Enum. and Acc.*, 1831). (E. BA.)

***TRIOENANTHE.** *Triœnanthus*. BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, établi par M. Nees d'Esenbeck (*in DC. Prodr.*, vol. XI, p. 169) pour une plante herbacée, vivace, des Indes orientales, à fleurs en épis axillaires, lâches, très flexueux, qu'il a nommée *Triœnanthus Griffithianus*. Ce genre est voisin des *Echinacanthus*, desquels le distinguent surtout la division supérieure de son calice trifide, et ses anthères mutiques. (D. G.)

TRIONUM. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Medikus et dont le type est l'*Hibiscus Trionum* Linné, n'est admis que comme simple section du genre *Hibiscus* Linné. *Voy. KETMIE.* (D. G.)

***TRIONYCHES**, Fitz. (*Syst. Rept.*, 1843); — **TRIONYCHIDÆ**, Gray (*Bonap. in Wieg. Arch.*, I, 1838); — **TRIONYCHINA**, Bonap. (*ibid.*); — **TRIONYCHOIDES**, Fitz. (*N. Class. Rept.*, 1826); — **TRIONYCIDÆ**, Bonap. (*Saggio*, etc., 1830); — **TRIONYCINA**, Bonap. (*Chel. Tab. Anal.*, 1836). REPT. — Noms employés pour désigner le groupe des Tortues fluviales dont le g. **TRIONYX** est le type. (E. BA.)

***TRIONYCHUM** (τριεις, trois; ὄνυξ, ongle). INFUS. — Genre de Tardigrades, établi par M. Ehrenberg (*Isis*, VII, 1834). *Voy. l'article TARDIGRADES.* (E. BA.)

***TRIONYCHUS** (τριεις, trois; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides xylophiles, publié par Burmeister (*Handbuch der Ent.*), composé de 3 ou 4 espèces africaines. Le type est le *Sc. Cadmus* Ol. (C.)

TRIONYX. *Trionyx* (τριεις, trois; ὄνυξ, ongle). REPT. — E. Geoffroy Saint-Hilaire a nommé ainsi, en 1809, un genre de Chéloniens que Schweigger, dans un mémoire adressé peu de temps avant à l'Aca-

démie des Sciences de Paris, avait proposé d'appeler *Amyda*. Les Trionyx, qui sont devenus les Chéloniens potamites de MM. Duméril et Bibron, et qui sont distribués par ces naturalistes dans leurs deux genres *Cryptopode* et *Gymnopode*, ont à la fois des caractères propres aux derniers genres d'Emydes et aux Chélonées. Ils vivent dans les grands cours d'eau en Afrique, en Asie et dans l'Amérique septentrionale. Leur carapace est incomplètement ossifiée, ainsi que leur plastron, et le tégument qui les recouvre est une peau épaisse mais flexible et non écailleuse, comme celle de la plupart des Chéloniens. L'ossification de la carapace n'atteint que les deux tiers environ de la longueur des côtes, et elle forme sur le dos une plaque plus ou moins étendue, qui paraît davantage sur les individus très vieux, ou sur ceux qui ont été desséchés pour les collections d'histoire naturelle. Le corps est très aplati, presque disciforme; la tête et les pattes ne sauraient rentrer entièrement dans la carapace comme chez les Tortues et même les Emydes; les pattes sont propres à la nage et tri-onguiculées; la tête est allongée, étroite, à narines prolongées en un tube court, précédé par un petit appendice charnu; les mâchoires sont garnies de lèvres cutanées mobiles.

Les Trionyx qui ont le plastron assez prolongé en avant ou en arrière pour cacher les pattes, sont les *Cryptopus* (Dum. et Bibron); ceux qui l'ont étroit et sans appendices, et dont les pattes sont tout à fait libres, sont les *Gymnopus* des mêmes naturalistes. Ce sont les *Gymnopus* qui sont les plus nombreux en espèces. Plusieurs sont américains, et ont été représentés dernièrement, avec une grande exactitude, par feu M. Lesueur. L'une de ces espèces est reproduite dans notre atlas (*Reptiles*, pl. 2). Au même groupe appartient le *Testudo triunguis*, de Forskal (*Trionyx Aegyptiacus*, Geoff.), qui habite le Nil.

L'Europe n'a de Trionyx qu'à l'état fossile. (P. G.)

***TRIOPA** (τρεις, trois; ἔπη, trou). MOLL. — Genre de Gastéropodes gymnobranches, indiqué par Johnston (*Ann. of Nat. Hist.*, I, 1838). (E. BA.)

***TRIOPADES** (τρεις, trois; ὄπαδος, compagnie). INS. — Subdivision du grand genre

PAPILLON (voy. ce mot) indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

***TRIOPTHALMUS** (τρεις, trois; ὀφθαλμός, œil). INFUS. — Genre de Rotateurs, établi par M. Ehrenberg dans sa famille des *Hydatinæa*, et caractérisé par l'existence de trois points oculiformes à la nuque. (E. BA.)

TRIOPTÉRIDE. *Triopterys* (τρεις, trois; πτερυξ, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, tribu des Pleuroptérygiées ou Hirées, formé par Linné (*Gen. Plant.*, n° 547) pour des arbrisseaux grimpants, indigènes de l'Amérique tropicale, à fleurs bleues ou violacées, dont le fruit est formé de la réunion de trois samares portant chacune trois ailes; de là le nom générique.

Le *Triopterys* Roxb. rentre comme synonyme dans le genre *Aspidopterys* A. Juss., de la famille des Malpighiacées. (D. G.)

TRIOPTOLÉMÉE. *Trioptolema* (nom mythologique). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Dalbergiées, établi par M. Martius (*ex Benth.*, in *Ann. Wien. Mus.*, vol. II, p. 102) pour des arbres du Brésil, à feuilles pennées avec foliole impaire, souvent coriaces; à fleurs unisexuelles par avortement, donnant un légume samarôide, membraneux, à sutures cornées, monosperme. M. Bentham en décrit (*loco citato*) huit espèces.

C'est à tort que M. Walpers écrit ce nom *Triptolema*; car M. Bentham l'écrit comme nous le faisons d'après lui. (D. G.)

***TRIORCHIS**, Kaup. OIS. — Synonyme de *Buteo* Vieill. — Genre fondé sur le *B. lagopus*. (Z. G.)

TRIOSTÉE. *Triosteum* (τρεις, trois; ὄστέον, os, noyau). BOT. PH. — Genre de la famille des Lonicérées ou Caprifoliacées, créé par Linné (*Gen. Plant.*, n° 234) pour des plantes herbacées, vivaces ou sous-frutescentes, qui croissent dans l'Amérique septentrionale et sur les montagnes de l'Asie moyenne. Le nom du genre est dû à ce que la baie coriace de ces végétaux renferme, dans chacune de ses trois loges, une graine osseuse. On connaît quatre espèces de *Triosteum* L., parmi lesquelles l'espèce type est le *T. perfoliatum* Linné. (D. G.)

***TRIOXYIS**. INS. — Genre de la famille des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Haliday (*Entom. Magazine*)

aux dépens des *Aphidius*. Le type est le *T. aceris* Curtis. (Bl.)

***TRIPANURGOS** (τριπανουργός, très scélé-rat). REPT. — M. Fitzinger donne ce nom à un genre de Couleuvres. (P. G.)

***TRIPÉTALÉE**. *Tripetaleia* (τριῆς, τρία, trois, πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre rangé avec doute à la suite de la famille des Olacinéas, formé par MM. Siebold et Zuccarini (in *Abhandl. der Münch. Akad.*, 2^e clas., vol. III, p. 731, tab. 3, fig. 2) pour un arbrisseau du Japon, qui a été nommé *Tripetaleia paniculata*. (D. G.)

***TRIPETALOCERA** (τριῆς, trois; πέταλον, fenille; κέρας, corne). INS. — Genre de la famille des Acridides, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Westwood (*Zool. Journ.*, t. V) sur une espèce de Malabar, le *T. ferruginea* Westw. (Bl.)

***TRIPÉTÈLE**. *Tripetelus*. BOT. PH. — Genre de la famille des Lonicérées ou Caprifoliacées, formé par M. Lindley (in *Mitchell. East. Austral.*) pour une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande. Cette plante a reçu le nom de *Tripetelus australasicus* Lindl. (D. G.)

***TRIPHENA** (τρις, trois fois; φαίνω, je brille). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Noctuéliens, créé par Ochsenheimer (*Schmett.*, IV, 1816) et adopté par tous les entomologistes. On place dans ce genre huit espèces européennes; nous nous bornerons à indiquer les *T. fimbria* Linné et *T. pronuba* Linné, qui se trouvent communément en France et dans presque toute l'Europe. (E. D.)

TRIPHANE (de τριφανής, qui a trois climaxes également brillants). MIN. — Zéolithe de Suède; Spodumène de d'Andrada. Minéral décrit pour la première fois, comme une espèce particulière, par d'Andrada, qui le nomma Spodumène, mot qui veut dire couvert de cendres, parce que l'ayant chauffé dans un creuset, il trouva qu'il se délitait en parcelles d'un gris foncé, dont l'aspect était celui de la cendre. Haüy le nomma Triphane, à cause de ses trois clivages, qui ont à peu près le même degré de netteté. Le Triphane est un minéral verdâtre dont l'éclat tire sur le nacré, et dont la structure est lamelleuse. Sa forme fondamentale est un prisme droit rhomboïdal de 93° 30', divisible avec assez de facilité dans le sens des petites diagonales des bases. Sa dureté

est de 6,5; sa densité de 3,2. Au chalumeau il se boursoufle et fond en un verre incolore; traité avec la Soude sur la feuille de Platine, il produit une tache brune sur le métal. Il est composé de Lithine, d'Alumine et de Silice, dans des proportions telles que les quantités d'Oxygène des trois oxydes sont entre elles comme 1,3 et 12. Arfwedson l'a trouvé composé de Silice, 66,40; Alumine, 28,30; Lithine, 8,85; oxyde de Fer, 1,45.

Le Triphane ne s'est pas encore présenté sous des formes régulières; il est toujours en petites masses lamellaires, ou en prismes plus moins allongés, irréguliers et non terminés, disséminés dans des roches granitiques. Ses lames sont ordinairement brillantes et translucides. Sa couleur est toujours verdâtre, avec un éclat légèrement perlé. Les substances qui l'accompagnent le plus constamment sont le Quartz, le Feldspath blanc, le Mica, la Pétalite, la Tourmaline, la Topaze, le Fer magnétique et l'Étain oxydé. Il a été trouvé d'abord dans la mine de Fer d'Utoë, en Sudermanie; on l'a retrouvé depuis à Fahttigel, près de Sterzing en Tyrol; puis à Killiney en Irlande et à Peterhead en Écosse. Il existe aussi au Groënland, et dans plusieurs localités des États-Unis, principalement à Goshen dans le Massachusetts, dans le Granite qui contient les Topazes et les Tourmalines vertes et rouges. (DEL.)

TRIPHAQUE. *Triphaca*. BOT. PH. — Ce genre de Loureiro, rapporté par De Candolle à la famille des Byttneriacées, est rattaché avec doute par M. Endlicher (*Gen.*, n° 5320), comme synonyme, au grand genre *Sterculia* Lin., section b., *Southwellia* Salisb. (D. G.)

TRIPHASIE. *Triphasia* (τριφασίος, ἴα, ἶον, triple, à trois parties). BOT. PH. — Genre de la famille des Aurantiacées, formé par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, pag. 189) pour un arbrisseau épineux, de la Chine, à feuilles trifoliolées; à fleurs hexandres, trimères, d'où a été tiré le nom générique, donnant une baie à trois loges. C'est la *Triphasia trifoliata* DC. (*Limonia trifoliata* Lin.) que l'on cultive dans les jardins. On en connaît aujourd'hui 2 autres espèces. (D. G.)

» **TRIPHASSA**. INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) a créé, sous cette dénomination, un

genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuides. (E. D.)

***TRIPHÉLIE.** *Triphelia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, sous-ordre des Chamælauciées, formé par M. Rob. Brown (*Msc. ex Endlicher, Pl. Hügel*, p. 48; *Genera*, n° 6287) pour un petit arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, côte sud-ouest. Cette espèce, encore unique, est le *Triphelia brunioides* Rob. Br. (*Actinodium Cunninghamii* Schauer). (D. G.)

TRIPHORA (Menke, *Syn. Méth. Moll.*, 2° éd.); — **TRIPHORIS** (Desh., *Soc. d'Hist. Nat.*, Par., 1824); — **TRIPHORUS** (Swains., *Treat. Malac.*, 1840). MOLL. — Noms mal écrits pour TRIFORIS. VOY. TRIFORE. (E. BA.)

TRIPHORA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Nuttall est un synonyme du genre *Pogonia* Juss., de la famille des Orchidées. (D. G.)

***TRIPHOSA** (τριψς, trois fois; φως, lumière). INS. — Stephens (*Cat.*, g. 202, 1829) a créé, sous ce nom, un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénides, qui n'a pas été généralement adopté. (E. D.)

TRIPHRAGMIUM (τριψς, τρία, trois; φράγμα, cloison). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons gymnomycètes de Link, sous-ordre des Entophytes de M. Nees d'Esenbeck; de la division des Clinosporés, sous-division des Ectoelms, tribu des Coniopsidés, section des Phragmidés, dans la classification mycologique de M. Lévillé; formé par M. Link. M. Endlicher (*Genera*, n° 185) en fait un synonyme des *Puccinia*, Persoon. (M.)

***TRIPHYLINE** (de τριψς, trois, et φυλή, race). MIN. — Fuchs a donné ce nom à un minéral composé de trois sels de bases différentes, savoir : d'un Phosphate d'oxydure de Fer, d'un Phosphate d'oxydure de Manganèse et d'un Phosphate de Lithine. Il est d'un gris verdâtre avec des taches bleues, et se présente en masses lamelleuses, divisibles en prismes rhombiques de 132°. C'est le Phosphate de Fer qui domine dans sa composition. Il fond au chalumeau en une perle d'un gris foncé et qui est magnétique. Avec la Soude sur la lame de Platine, on obtient la réaction du Manganèse. Il est soluble dans l'acide chlorhydrique; si l'on évapore la solution et qu'on fasse digérer le résidu avec de l'alcool, ce liquide brûle avec une flamme

d'un rouge purpurin. La Triphyline forme des veines dans le Granite, à Bodemais en Bavière; il y accompagne la Pyrite magnétique et la Cordiérite. (DEL.)

***TRIPHYLLE.** *Triphyllus* (τριψς, trois; φύλλον, feuillet). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des mycétophagites, fondé par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. V, p. 98), et comprenant douze espèces dont six appartiennent à l'Europe et six à l'Amérique. Le type est le *Mycetophagus bifasciatus* Fabr. (C.)

***TRIPHYSARIE.** *Triphysaria*. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par MM. Fischer et Meyer (*Index semin. hort. Petropol.*, vol. II, 1835, pag. 52) dans la famille des Scrophulariacées, tribu des Rhinanthées, pour une herbe annuelle, de la Californie, à fleur blanche et devenant ensuite rose, est adopté par M. Endlicher (*Genera*, n° 4006). Mais M. Benthham le réunit à l'*Orthocarpus* Nuttall (*in DC. Prodrum.*, vol. X, pag. 534). Par là cette plante, ou le *Triphysaria versicolor* Fischer et Meyer, devient l'*Orthocarpus erianthus* Benth. (D. G.)

***TRIPINNA**, Lour. BOT. PH. — Synonyme de *Tripinnaria* Pers. (D. G.)

TRIPINNAIRE. *Tripinnaria*. BOT. PH. — Genre classé avec doute par M. Endlicher à la suite de la famille des Gesnériacées. Il a été établi par Persoon (*Enchirid.*, vol. II, pag. 173) pour un grand arbre de la Cochinchine, qui a été nommé par Loureiro *Tripinna tripinnata*, mais qui, malgré ce nom, n'a que des feuilles pennées avec foliole impaire. Persoon l'a nommé *Tripinnaria Cochinchinensis*. (D. G.)

***TRIPLADÉNIE.** *Tripladenia*. BOT. PH. — Le genre décrit sous ce nom par Don se rapporte comme synonyme au genre *Kreylingia* Rehb., de la famille des Mélanthacées. (D. G.)

***TRIPLANDRE.** *Triplandron* (τριπλόος, triple; άνήρ, άνδρας, homme ou mâle, pour étamine). BOT. PH. — Genre rapporté à la famille des Clusiacées, formé par M. Benthham (*Botan. of Sulphur.*, p. 73, tab. 28) pour un arbre de 6 ou 7 mètres, qui croît dans la Colombie, à Tumaco et San-Pedro; à fleurs dioïques, tétramères, remarquables par leurs étamines nombreuses, sur trois rangs, qui se soudent en une masse con-

vexe, tétragone. Cet arbre est le *Triplandron lineatum* Benth. (D. G.)

TRIPLARIS. *Triplaris*. BOT. PH.—Genre de la famille des Polygonées, tribu des vraies Polygonées, formé par Linné (*Genera plant.*, n° 103), dans lequel sont compris des arbres et des arbrisseaux quelquefois grimpants, indigènes de l'Amérique tropicale; à fleurs mono-dioïques, en grappes, pourvues de bractées. L'espèce la plus remarquable est le *Triplaris americana* Lin. (D. G.)

TRIPLASIS. *Triplasis* (τριπλάσιος, triple, à trois parties). BOT. PH.—Genre de la famille des Graminées, tribu des Chloridées, formé par M. Palisot de Beauvois (*Agrostogr.*, pag. 81) pour une plante qui a été rapportée par M. Delile de l'Amérique du Nord, à épillets en grappes, renfermant chacun quatre fleurs distantes, réduites à trois par l'avortement de la supérieure. C'est le *Triplasis americana* Palis. (D. G.)

***TRIPLATÉE.** *Triplateia* (τριπτεῖς, τρία, trois; πλατύς, εἶα, large). BOT. PH.—Genre de la famille des Caryophyllées, sous-ordre des Alsiniées, établi par M. Bartling (*in Reliq. Hænke.*, vol. II, pag. 11, tab. 50) pour une herbe délicate, rameuse, diffuse, du Mexique, qui ressemble assez au *Mæhringia muscosa*; à petites fleurs blanches; à laquelle il a donné le nom de *Triplateia diffusa*. (D. G.)

***TRIPLATOMA** (τριπλάτος, triple; τομή, section). INS.—Genre de Coléoptères fondé par Westwood (*Ann. and. Mag. of Nat. Hy.*, 1841), et qui a pour type le *T. apicalis* de l'auteur. (C.)

TRIPLAX (τριπλάξ, triple). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères, division des Erotyliens, fondé par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*), comprenant une trentaine d'espèces d'Europe, de l'Amérique septentrionale et de l'Afrique. Le type est le *T. Russica* Linné (*nigripennis* F.). Cette espèce est excessivement commune dans toute l'Europe sur les Bolets du Pommier. (C.)

***TRIPLECTRE.** *Triplectrum*. BOT. PH.—Genre de la famille des Mélastomacées, établi par Don (*ex Wight et Arnott Prodr.*, vol. I, pag. 324) pour un arbrisseau des Indes orientales, qui s'enracine à tous les nœuds, ce qui lui a valu le nom spécifique de *Triplectrum radicans* Don. Il est encore incomplètement connu. (D. G.)

***TRIPLECTRUS** (τριεῖς, trois; πλῆκτρον, lanière). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Carabiques harpaliens, créé par Leconte (*Ann. of the Lyc. of nat. Hy.*, 1847, p. 381) et composé de huit espèces de l'Amérique septentrionale. Le type est le *T. carbonarius* Say (*Arisodactylus lucuosus* Dej.). (C.)

***TRIPLEURE.** *Tripleura* (τριεῖς, τρία, trois; πλευρά, côté). BOT. PH.—Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Néotées, indiqué d'abord par M. Lindley (*in Wallich. Catal.*, n° 7391) et, plus tard, caractérisé par lui (*Botan. Regist.*, tab. 1618); dans lequel est comprise une plante herbacée, terrestre, indigène des Indes orientales, dont le périanthe semble formé de quatre folioles seulement, la supérieure étant collée contre les intérieures, et d'un labelle concave. Cette plante est le *Tripleura pallida* Lindley. (D. G.)

TRIPLEUROSPERME. *Tripleurospermum* (τριεῖς, τρία, trois; πλευρά, côté; σπέρμα, graine). BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécioniées, sous-tribu des Anthémidiées, formé par M. C.-H. Schultz (*Bipont.*) (*Ueber die Tanacetee*, p. 31) pour des plantes herbacées, rameuses, un peu glauques, annuelles ou vivaces, indigènes des parties de l'hémisphère nord en-deçà du tropique, à feuilles 2-3-pinnatiséquées; à fleurs blanches au rayon, jaunes au disque. Le nom du genre est tiré de ce que leurs akènes turbinés sont un peu trigones. Le type de ce genre est le *Tripleurospermum inodorum* C.-H. Schultz (*Chrysanthemum inodorum* Linné), belle plante commune dans les champs de presque toute la France, très abondante surtout dans nos départements méridionaux. (D. G.)

TRIPLIMA. BOT. PH.—Genre proposé par Rafinesque pour les *Carex* à deux stigmates et sans dents à l'utricule, non adopté et dès lors synonyme de *Carex* Linné. (D. G.)

TRIPLITE, Beudant. MIN.—C'est le nom d'un Phosphate de Manganèse et de Fer des environs de Limoges, dans lequel les trois composants immédiats, l'acide phosphorique, l'oxydule de Fer et l'oxydule de Manganèse, sont en proportions pondérales sensiblement égales. *Voy. MANGANÈSE.* (DEL.)

TRIPLOCENTRON. BOT. PH.—Le genre proposé sous ce nom par Cassini pour des

espèces de *Centaureas*, n'a pas été adopté, et forme dès lors un des nombreux synonymes du genre *Centaurea* Linné. (D. G.)

TRIPLOSPERMA. BOT. PH. — Genre proposé par Don, dans la famille des *Asclépiadées*, non adopté, et rentrant comme synonyme dans le genre *Ceropegia* Linné. (D. G.)

TRIPLOCOMA. BOT. CR. — Synonyme de *Dawsonia*.

TRIPLOSTÉGIE. *Triplostegia* (τριπλόστος, triple; στέγη, toit, couverture). BOT. PH. — Genre anormal de la famille des *Valérianées*, établi par M. Wallich (*in DC. Mem. Valer.*, p. 19, tab. 4) pour une plante herbacée, vivace, du Népal, dont la tige grêle, simple ou peu rameuse, porte dans le haut des poils assez longs, articulés, glandulifères au sommet, d'où est venu le nom spécifique de *Triplostegia glandulifera* Wallich. Quant au nom générique, il vient de ce que chaque fleur, outre son calice, a une double enveloppe formée de deux involucre. (D. G.)

* **TRIPODISQUE.** *Tripodiscus* (τριποδίσκος, petit trépied). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par Ehrenberg pour des *Bacillariées* ou *Diatomées* à carapace circulaire, discoïde, pourvue, sur chacune de ses faces secondaires, de trois appendices en forme de cornes. L'espèce qui a servi de type à ce genre est le *T. Germanicus* Ehrenb., *T. Argus* Kutz. Elle se trouve dans la vase, à l'embouchure de l'Elbe, près de Cuxhaven. (BRÉB.)

TRIOGON. BOT. PH. — Genre proposé par Rœmer et Schulter (*System.*, vol. II, p. 600), qui se rattache comme synonyme aux *Danthonia* DC., famille des *Graminées*, tribu des *Avénacées*. (D. G.)

TRIPOLI. MIN. — On donne ce nom à des dépôts de *Silice pulvérulente*, d'apparence argileuse, formant des couches à structure fissile et à grain très fin, composées en très grande partie de particules de *Silice* presque impalpables, réunies en feuillets minces. Ces substances sont généralement légères, et d'une teinte rougeâtre ou d'un rose pâle. On distingue des *Tripolis* d'origines diverses : les uns ne sont que des *Argiles* chauffées et torréfiées naturellement par les feux des volcans ou des houillères embrasées, ou bien des *Schistes* altérés par la décomposition spontanée des *Pyrites* qui les accompagnent; les autres, et c'est le cas

le plus ordinaire, sont formés presque exclusivement des dépouilles siliceuses d'animaux infusoires, ainsi que M. Ehrenberg l'a reconnu pour les *Tripolis* ou *Schistes* à polir de *Santafiore* en *Toscane*, de *Kutschlin* près *Bilin* en *Bohême*, de *Franzeunbad* près *Eger*, d'*Habichtswald* près *Cassel* en *Hesse*, de *Planitz* en *Saxe*, de *Riom* en *Auvergne*, de l'*Île-de-France*, etc. Ces matières fines, à raison de leur dureté, servent à polir les pierres et les métaux : on les emploie à l'eau, ou on les délaie avec de l'huile; quelquefois on les mêle à un tiers de *Soufre*, et on étend le mélange sur un cuir pour s'en servir. (DEL.)

TRIPOLIUM. *Tripolium*. BOT. PH. — M. Nees d'*Esenbeck* a isolé, sous ce nom, en genre distinct et séparé, un petit groupe d'*Aster*, dont l'*Aster Tripolium* Lin. est le type, et qui se distingue plus par des différences marquées dans le port que par des caractères bien précis. Ce sont des plantes vivaces, un peu charnues, qui croissent dans les marais saumâtres ou salés de toute l'Europe, de l'Amérique, surtout septentrionale, et qui ont leurs capitules en corymbe, à disque jaune, à rayon bleu ou blanc. L'espèce type est le *T. vulgare* Nees. (D. G.)

TRIPUS (τρίπους, à trois pieds). INFUS. — Ce genre d'*Infusoires* a été créé par M. Bory de *St-Vincent* et placé par ce savant dans sa famille des *Cercariées*; il a pour type le *Cercaria tripus* de Müller (*Inf.*, pl. XIX, fig. 22, p. 136), et rentre dans la famille des *Péridiniens*, dans le genre *Ceratium* de Schrank où il forme l'espèce *Ceratium tripus*. (E. BA.)

* **TRIPOSOME.** *Triposoma*. MYRIAP. — Synonyme de *Strongylosome*. (H. L.)

TRIPOSPORIUM (τρίπος ou τρίπους, à trois pieds; σπόρος, spore, graine). BOT. CR. — Genre de la famille des *Champignons-Hyphomycètes* de Fries, formé par M. Corda. Dans le tableau de sa classification mycologique, M. Lévillé inscrit, par erreur, ce genre en deux endroits différents : 1^o dans la division des *Trichosporés*, sous-division des *Céphalosporés*, tribu des *Oxycladés*, section des *Botrytidés*; 2^o dans la même division, sous-division des *Sclérochétés*, tribu des *Helminthosporés*. (M.)

* **TRIPOTRICHIA** (τρίπος ou τρίπους, à trois pieds; τρίχis, τρίχis, poil). BOT. CR. —

Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes, de Fries, sous-ordre des Trichospermés, tribu des Physarés; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Physarés, dans la classification mycologique de M. Lévillé; formé par M. Corda. (M.)

TRIPSAQUE. *Tripsacum* (τρίψις, mouture). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Rottbœlliaceés, formé par Linné (*Gen. plant.* n° 1044) pour des plantes de l'Amérique septentrionale, à épillets inclinés, monoïques, formant des épis solitaires ou ternés, articulés, femelles à leur base, mâles au sommet. On en connaît trois espèces, dont la principale est le *T. dactyloides* Linné, de l'Amérique du Nord et de Saint-Domingue. (D. G.)

TRIPTÈRE. *Triptera* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile). MOLL. — MM. Quoy et Gaimard ont fondé ce genre, parmi les Ptéropodes, pour un Mollusque de couleur rose qu'ils ont trouvé près du port Jackson, et que malheureusement ils n'ont pu complètement étudier. Le **TRIPTÈRE ROSE**, espèce unique du genre, n'offre point d'apparence de tête ni d'yeux; son corps est oblong, charnu, contractile; l'extrémité supérieure présente une ouverture large, dentelée sur ses bords et munie de deux petites nageoires latérales, surmontées d'un voile membraneux semblable à elles pour la forme et la dimension. C'est cette particularité que rappelle le nom générique (*Ann. des Sc. nat.*, 1^{re} sér., t. VI). (E. BA.)

TRIPTÈRES. MOLL. — M. de Blainville, oubliant que MM. Quoy et Gaimard avaient formé le genre Triptère parmi les Ptéropodes, a désigné sous ce nom une section des Rochers. **VOY. TRIPTÈRE.** (E. BA.)

TRIPTÉRELLE. *Tripterella*. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par L.-C. Richard, rentre comme synonyme dans le genre *Burmannia* Linné, type de la famille des Burmanniaceés. (D. G.)

***TRIPTÉRIE.** *Tripteris* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Cynarées, sous-tribu des Calendulacées, formé par M. Lessing (*in Linn.*, vol. VI, p. 95) pour des plantes décrites par les auteurs comme des *Calendula*, herbacées ou sous-frutescentes, indigènes du cap de Bonne-Espérance

et une de l'Arabie, dont les capitules ont le rayon jaune, blanc ou purpurin, et le disque jaune. De Candolle en décrit dix-sept espèces (*Prodrom.*, vol. VI, p. 456). Le nom du genre vient de ce que les akènes du rayon, qui se développent seuls, ont trois angles aillés. (D. G.)

TRIPTERIUM. BOT. PH. — Section formée par De Candolle parmi les Pigamons, et comprenant ceux dont le fruit porte trois ailes. (D. G.)

TRIPTEROCARPUS (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre proposé par Meisner (*Gen.*, 52), qui rentre dans le *Bridgesia* Bertero, de la famille des Sapindacées. (D. G.)

***TRIPTÉROCOQUE.** *Tripterococcus* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile; κόκκος, coque). BOT. PH. — Genre de la famille des Stackhousiacées, indiqué d'abord par M. Rob. Brown (*Gen. Remarks*, p. 553) et caractérisé ensuite définitivement par M. Endlicher (*Enum. plant. Hügel.*, p. 17). Il diffère des *Stackhousia* Smith, parce que chacune des trois coques de son fruit porte trois ailes. Son type est le *T. Brunonis* Endl., de Swan-River. (D. G.)

TRIPTÉRONOTE. *Tripterionotus* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile, nageoire; νότος, dos). POISS. — Soit qu'il ait vu un individu monstrueux, soit qu'il ait reçu une figure inexacte dans laquelle le Houting (*Coregonus oxyrhynchus*, Val.) avait été représenté avec trois dorsales au lieu de deux, Rondelet a admis cette disposition dans la caractéristique de ce Salmonoïde. Lacépède, acceptant l'erreur, a cru devoir fonder sur elle un genre et former un nom, qui doivent tous deux être supprimés. (E. BA.)

TRIPTÉROSPERME. *Tripterosperrum* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre rapporté avec doute par M. Endlicher (*Gen.*, n° 3563) à la famille des Gentianées, sous-ordre des vraies Gentianées, formé par M. Blume (*Bijdr.*, p. 849) pour une plante herbacée, voluble, dont le fruit est une baie uniloculaire, à trois placentaires pariétaux, qui portent nombre de graines pourvues de crêtes. C'est le *Tripterosperrum trinerve* Blume, de l'île de Java. (D. G.)

***TRIPTÉRYGION.** *Tripterygion* (τρίπτερος, trois; πτερόν, aile, nageoire petite). POISS. — Genre de Gobioides établi, par M. Risso.

sur un petit poisson de la Méditerranée, le *Tripterygion nasutus*, Risso. Outre ce type, ce genre compte encore plusieurs espèces des côtes et des rivières de la Nouvelle-Zélande. Les Triptérygiens, très voisins des Clinus, s'en distinguent par leur dorsale divisée en trois parties, caractère que rappelle leur nom générique. (E. BA.)

TRIPTILION. *Triptilion* (τριπίλιον, *τριπίλιον*, trois; *πτελον*, plume molle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Nassauviacées, établi par Ruiz et Pavon pour de petites plantes herbacées, du Chili, à feuilles divisées sur les côtés en lobes spinescents; à fleurs bleuâtres au nombre de cinq dans chaque capitule. Le nom du genre tient à ce que les akènes portent une aigrette de trois à cinq longues paillettes frangées au sommet. On connaît huit espèces de ce genre parmi lesquelles le type est le *T. spinosum* Ruiz et Pavon. (D. G.)

TRIQUE-MADAME. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Sedum album* Lin. Voy. URPIN. (D. G.)

TRIQUÈTRE. *Triquetra* (*Triquetrus*, triangulaire). MOLL. — Klein a formé sous ce nom un genre qui se compose d'une seule espèce appartenant aux Mulettes (*Unio*).

M. de Blainville a employé le même nom pour désigner une section du genre VÉNUS, renfermant les espèces triangulaires, *Venus flexuosa*, etc. (E. BA.)

***TRIRAMMATUS** (τριράμματος, trois; *ῥάμμα*; suture). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Féroniens, établi par Eschscholtz, et compris dans le tableau des Féroniens de Chaudoir (*Mém. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, extrait, p. 8 et 13). Ce genre se compose de 2 espèces du Chili. Le type est le *T. unistriatus* Chaud. (C.)

TRIRHAPHIDE. *Trirhaphis* (τριρήφης, trois; *ῥαφίς*, aiguille). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Pappophorées, formé par M. Robert Brown (*Prodr., Flor. Nov. Holl.*, p. 183) pour des plantes de la Nouvelle-Hollande tropicale et de l'Afrique moyenne, à fleurs paniculées, que leurs caractères rapprochent, d'un côté, des genres *Triodia* et *Pappophorum*, de l'autre, des genres *Ectrosia* et *Chloris*. On en connaît trois espèces. (D. G.)

***TRIROGMA.** INS. — Genre de la famille des Sphégydes, de l'ordre des Hyménoptères,

établi par M. Westwood (*Proc. entom. Soc. of London*, 1841) sur une seule espèce du nord de l'Inde, le *T. cerulea* Westw., remarquable par des antennes chez le mâle presque aussi longues que le corps, une tête avec un tubercule frontal, etc. (BL.)

***TRISACTIS** (τριᾶκτις, trois; *ἄκτις*, rayon). ÉCHIN. — Genre établi par Link, et appartenant aux Stellérides. (E. BA.)

TRISANTHUS, Lour. BOT. PH. — Synonyme d'*Hydrocotyle*, de la famille des Umbellifères. (D. G.)

***TRISCHIDIE.** *Trischidium* (τρισχίδιον, trois; *σχίδιον*, fragment). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Cæsalpiniées, tribu des Swartziées, créé par M. Tulasne (*Annales des sciences naturelles*, 2^e sér., vol. XX, 1843, p. 141, tab 4) pour un arbre de la province de Bahia, au Brésil, voisin des *Allania* Benth. et *Cordyla* Lour., qui a reçu le nom de *T. vestitum* Tulasne. Le nom de ce genre vient de ce que son calice, d'abord en sac, se rompt plus tard en trois lobes presque réguliers. Ses fleurs ont un seul pétales, avec vingt-deux ou vingt-quatre étamines. (D. G.)

TRISECUS. BOT. PH. — Genre incomplètement connu qui a été établi par Willdenow (*ex Rœmer et Schultes, System.*, vol. IV, p. 641) pour une plante trouvée sur les bords de l'Orénoque par MM. Humboldt et Bonpland, et qui a été nommée *T. frangulaefolius* Will. Jusqu'ici ce genre n'a pu être rapporté à aucune famille. (D. G.)

TRISÉTAIRE. *Trisetaria* (*tres, tria*, trois; *seta*, soie). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Avénacées, établi par Forskal (*Flor. ægypt.*, p. 27) pour une plante annuelle, de Syrie et d'Égypte, qu'il a nommée *T. linearis*. (D. G.)

TRISETE. *Trisetum* (*tres, tria*, trois; *seta*, soie). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Avénacées, formé, après Persoon, par M. Kunth (*Gramin.*, p. 202; *Agrostogr.*, p. 299) pour des plantes indigènes, pour la plupart, des montagnes de l'Europe et de l'Amérique tropicale, dont plusieurs avaient été rangées par Linné et par divers auteurs parmi les *Avena*, et dont les épillets renferment de deux à quatre fleurs. Le nom du genre vient de ce que la paillette inférieure de chaque fleur porte, entre ses deux dents terminales, une arête

tortile. Les espèces de ce genre sont partagées en quatre sections: a. *Colobanthus* Trin., b. *Rostraria* Trin., c. *Trichæta* Palis., d. *Acospelson* Bess. (D. G.)

TRISIOIA, Rafin. BOT. PH. — Synonyme du genre *Uniola* Linné, de la famille des Graminées, tribu des Festucacées. (D. G.)

TRISIS (τρεῖς, trois). MOLL. — Oken a proposé ce genre pour une coquille qui appartient réellement au genre *Arche*, dans lequel elle constitue l'espèce *Arca tortuosa*; la forme singulière que rappelle le nom spécifique, rend cette coquille précieuse pour les collections et la fait rechercher. (E. BA.)

TRISKAIDECACTIS (τρισκαίδεκα, treize; ἀκτίς, rayon). ÉCHIN. — Genre établi par Link, et appartenant aux Stellérides. (E. BA.)

TRISOPTÈRE. *Trisopterus* (τρεῖς, trois; πτερὸν, aile, nageoire). POISS. — Genre de Gadoïdes, formé par Rafinesque pour un Poisson des mers de Sicile, le *Trisopterus fasciatus*. (E. BA.)

***TRISSOPHAES** (τρίσση, triple; φαίνω, je brille). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Catalogue*, 1816). (E. D.)

***TRISTACHYE**. *Tristachya* (τρεῖς, trois; στάχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Avénacées, formé par M. Nees d'Esenbeck (*ex* Martius, *Flor. bras.*, vol II, p. 459) pour des plantes de l'Amérique tropicale, dont les épillets biflores forment des panicules simples à longs rameaux. On en connaît quatre espèces, parmi lesquelles les deux sur lesquelles le genre a été fondé sont le *T. leiostachya* Nees et le *T. chrysothrix* Nees, l'un et l'autre du Brésil. (D. G.)

***TRISTAGME**. *Tristagma* (τρεῖς, trois; σπάγμα, goutte). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Agapanthées, formé par M. Kunze, dans l'Herbier de M. Pœppig, adopté ensuite et décrit par ce dernier pour une plante qui croît à de grandes hauteurs sur les montagnes du Chili; dont les fleurs en ombelle ont le périanthe tubuleux, à limbe sexfidé, et l'ovaire pourvu vers le sommet de trois pores mellifères qui ont motivé le nom générique. Cette plante est le *T. nivale* Pœpp. et Endl. (D. G.)

TRISTAN. INS. — Geoffroy désigne sous

cette dénomination vulgaire le *Satyrus hyperanthus*. Voy. ce mot. (E. D.)

TRISTANIE. *Tristania* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, sous-ordre des Leptospermées, établi par M. Rob. Brown (*in Aiton Hort. Kew.*, v. II, p. 417) pour des arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, à feuilles lancéolées; à fleurs jaunes, presque en corymbes, pentapétales, icosandres, dont les étamines sont disposées en cinq faisceaux opposés aux pétales, et dont l'ovaire est à moitié libre. De Candolle avait décrit (*Prodr.*, vol. III, p. 210) quatre espèces de ce genre. Allan Cunningham en a ajouté à ce nombre cinq nouvelles. — On trouve dans les jardins, cultivée comme espèce d'ornement, la TRISTANIE A FEUILLES DE LAURIER ROSE, *Tristania nerifolia* Rob. Br., arbuste de 1 à 2 mètres, dont les feuilles lancéolées sont luisantes en dessus, un peu glauques en dessous, coriaces et persistantes. On le cultive en terre de bruyère et en orangerie. On le multiplie par boutures et marcottes. (D. G.)

***TRISTEGIA**, Rchb. BOT. PH. — Syn. du genre *Hæmanthus* Tournef., de la famille des Amaryllidées. (D. G.)

***TRISTEGIS**. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Nees d'Esenbeck rentre comme synonyme dans le *Melinis* Palis., de la famille des Graminées, tribu des Panicées. (D. G.)

TRISTELLATÉE. *Tristellateia* (tres, trois; stella, étoile). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, tribu des Pleuroptérygiées ou Hirées, formé par Dupetit-Thouars pour des arbrisseaux grimpants de Madagascar et de l'Océanie, à fleurs jaunes, dépourvues de glandes sur leur calice, et à pétales entiers. Le nom de ce genre est dû à ce que les trois samares qui forment son fruit sont relevées d'ailes qui donnent à chacune d'elles l'apparence d'une étoile de 4 à 7 rayons. (D. G.)

***TRISTEMMA** (τρεῖς, trois; στέμμα, bandelette). POLYP. — M. Brandt établit, sous ce nom, un sous-genre dans le genre *Cribrina* de M. Ehrenberg (Brandt, *Act. Acad. Peters.*, 1835). (E. BA.)

TRISTEMME. *Tristemma* (τρεις, trois; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, formé par Jussieu (*Gen. plant.*,

p. 329) pour des plantes sous-frutescentes, indigènes de l'Afrique tropicale. Le type du genre est le *Tristemma virusanum* Commers. (ex Juss.). (D. G.)

TRISTEMON. BOT. PH. — Genre proposé par M. Klotzsch (in *Linnaea*, vol. XII, p. 243) et conservé seulement à titre de section des *Omphalocaryon* (Voy. ce mot) du même auteur, dans la famille des Éricacées, sous-ordre des Éricinées.

Le genre *Tristemon*, proposé par Rafinesque pour les *Triglochin* à fleurs trigynes, n'a pas été adopté et forme dès lors un simple synonyme de *Triglochin* Lin., famille des Alismacées. (D. G.)

***TRISTEPHANUS** (τρεις, trois; στεφανος, couronne). POLYP. — M. Brandt établit un sous-genre de ce nom dans la division des *Actinina*; les tentacules, toujours disposés en cercles dans ce dernier groupe, seraient au nombre de trois dans les *Tristephanus* (Brandt, *Act. Ac. Peters.*, 1833). (E. BA.)

TRISTIQUE. *Tristicha* (τρίσχιχος, qui procède par trois ou par ordre ternaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Podostemmées, formé par Dupetit-Thouars (*Gen. Madagasc.*, n° 8) pour de petites plantes semblables à des Mousses, qui croissent au fond des petits ruisseaux dans toutes les contrées intertropicales; dont la tige dichotome porte des feuilles presque demi-orbitulaires, imbriquées sur plusieurs rangs, et dont les fleurs solitaires sont monandres avec un périanthe à trois folioles et un pistil trimère. (D. G.)

TRISTOME. *Tristoma* (τρεις, trois; στόμα, bouche). MOLL. — C'est à tort que M. de Blainville a indiqué ce nom comme ayant été d'abord donné au *Triforis* par M. Deshayes, qui ne l'a cependant jamais désigné que sous ce dernier nom. (E. BA.)

TRISTOME. *Tristoma* (τρεις, trois; στόμα, bouche). HELM. — Ce genre, indiqué d'abord par Lamartinière, naturaliste de l'expédition de Lapeyrouse (1798), a été nommé Capsale par Bosc et par M. de Blainville. Ce dernier naturaliste le place à la fin des Hirudinées ou Monocotylaires; d'autres naturalistes le placent au contraire auprès des Planaires et des Douves, et M. Du Jardin en fait une famille parmi ces divers animaux sous le nom de Tristomiens.

Ces Tristomiens sont ainsi définis :

Trématodes à ventouses inermes, ayant la bouche accompagnée de deux ventouses et l'intestin ramifié.

Le genre Tristome ou Capsale comprend lui-même cinq espèces, savoir :

T. maculatum, ou l'espèce décrite par Lamartinière : il provient d'un Diodon des côtes de la Californie; *Tr. coccineum*, Cuv., de l'Espadon et du Poisson lune; *Tr. papillosum*, Diesing, de l'Espadon; *Tr. elongatum*, Diesing, de l'Esturgeon; *T. tubiporum*, Diesing, du *Trigla hirundo*. (P. G.)

***TRISTYCHIUS** (τρεις, trois; στήχη, série). POISS. — Genre fossile de Placoides à formes de Squales, des terrains carbonifères de Glasgow, créé par M. Agassiz sur des Ichthyodorulithes (Agass., *Poiss. foss.*, III, 1837). (E. BA.)

TRITELEIE. *Triteleia* (τρεις, trois; τέλειος, parfait). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Agapanthées, proposé par Douglas, adopté et caractérisé par M. Hooker; dans lequel sont comprises des plantes indigènes de l'Amérique occidentale, méridionale et septentrionale, à fleurs en ombelles, pourvues de 6 étamines fertiles, d'un ovaire longuement pédiculé et de 3 stigmates. On en connaît environ 12 espèces. (D. G.)

***TRITHECA.** BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par MM. Wight et Arnott, rentre comme synonyme dans le genre *Ammannia* Houston, section *Euanmannia* Endlic., de la famille des Lythriacées. (D. G.)

***TRITHRINACE.** *Trithrinax*. BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, tribu des Coryphinées, établi par M. Martius (*Palm.*, p. 149, tab. 104) pour un Palmier qui a été rapporté du Brésil méridional par Sellow, dont le type, de hauteur médiocre, porte des feuilles en éventail, et un spadice étalé, chargé d'un grand nombre de petites fleurs hermaphrodites ou polygames. Cette espèce, encore unique, est le *Trithrinax Brasiliensis* Mart. (D. G.)

TRITICUM. BOT. PH. — Nom latin du froment. VOY. FROMENT. (D. G.)

TRITOMA Ker, **TRITOMANTHE** Link, **TRITOMIUM** Link. BOT. PH. — Synonymes de *Kniphofia* Mœnch, genre de la famille des Liliacées, tribu des Aloïnées. (D. G.)

TRITOMA (τρεις, trois; τρυπή, section).

INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Erotyliens, fondé par Fabricius (*Systema entomologiæ*, p. 570), et qui est composé de 12 espèces : 11 sont originaires d'Amérique, et 1 appartient à l'Europe. Cette dernière, type, est le *T. bipustulata* Olivier. On la trouve sur les Bolets. (C.)

***TRITOMACRUS** (τρίτονος, troisième; μακρός, long). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Newmann (*Ent. Mag.*, 510), et qui ne se compose que d'une espèce, le *T. testaceus* de l'auteur. Elle a été trouvée en Angleterre. (C.)

TRITOMEGAS (τρίτομος, troisième; μέγας, grand). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Cydnites, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. Hémipt.*, Suites à Buff.) aux dépens du genre *Cydnus*. Les *Cydnus bicolor* et *biguttatus* (*Cimex id.* Lin.), communs dans notre pays, appartiennent à cette division. (Bl.)

TRITOMUS (τρίτος, trois; τμήν, section). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophiliens, créé par Motchoulsky (*Mém. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, extrait, p. 8). (C.)

TRITON, Triton (nom mythol.). REPT. — Laurent, en 1768, a nommé ainsi les Salamandres aquatiques dont l'Europe a plusieurs jolies espèces. La dénomination de *Molge*, proposée par Merrem, fait double emploi avec celle-ci. — Nous avons donné, à l'article SALAMANDRE (*voy.* ce mot), tous les détails nécessaires sur le genre des *Tritons*, dont le nom a servi d'étymologie aux mots suivants ;

TRITONELLA, Swainson ; TRITONII, Tschardi ; TRITONIDES, *id.* (P. G.)

TRITON. Triton (Τρίτων, nom mythologique). MOLL. — Linné comprenait, dans son grand genre *Murex* (Rochers), les Gastéropodes-Pectinibranches que Montfort, Lamarck et, après eux, tous les naturalistes en ont séparés pour former le genre TRITON. Malgré les nombreux rapports qui lient les Mollusques de ce genre aux Rochers et aux Ranelles, des différences constantes et nettement caractérisées les en distinguent, sans cependant les en éloigner. Dans les Rochers, les Ranelles et les Tritons, la coquille est relevée de bourrelets ou varices ; mais, dans les

Rochers, les varices de chaque tour de spire se correspondent et s'alignent de manière à former, dans la longueur de la coquille, des séries qui sont au nombre de trois ou davantage ; dans les Ranelles, ces rangées ne sont jamais qu'au nombre de deux, opposées, une de chaque côté ; dans les TRITONS, les bourrelets ne se disposent plus ainsi en lignes continues : ils alternent, deviennent quelquefois rares ou subsolitaires. Ces bourrelets épars des Tritons sont, en outre, généralement moins développés et moins épineux que ceux des Rochers. La forme de la coquille, bien que rappelant celle des deux genres voisins, est plus fréquemment allongée. L'opercule est moins épais que celui des Rochers. L'animal des TRITONS ne diffère point de celui des Rochers ; ce sont les mêmes mœurs, le même habitat.

Quelques espèces, présentant d'ailleurs le même ensemble de caractères, se distinguent par une bouche très grimaçante, une columelle fortement encroûtée ; elles ont été séparées des Tritons par Montfort, sous le nom générique de *Persona* ; par M. Schumacher, sous celui de *Distorta*. L'animal même, étudié par MM. Quoy et Gaimard, semble justifier cette opinion par des particularités curieuses d'organisation : un opercule différent ; une trompe très grêle, très longue, subclaviforme. Bien que les espèces fossiles établissent, entre ce type et celui des Tritons proprement dits, des transitions qui manquent dans la nature vivante, plusieurs naturalistes sont tentés d'admettre la distinction générique établie par Montfort. Le genre *Persona* formerait un petit groupe subalterne, satellite des Tritons, comme l'est celui des *Typhis* par rapport aux Rochers.

Les espèces du genre TRITON sont au nombre d'une soixantaine environ ; les vivantes se trouvent dans la plupart des mers, et atteignent souvent une très grande taille ; les fossiles n'ont encore été trouvées que dans les divers étages des terrains tertiaires.

Parmi les espèces les plus connues, nous citerons le TRITON ÉMAILLÉ, *Triton variegatum* Lamk. (*Murex Tritonis* L.), nommé vulgairement la Conque de Triton, la Trompette marine ; — le TRITON BAIGNOIRE, *Triton lotorium* Lamk., désigné sous les noms vulgaires de Rhinocéros ou Gueule de Lion ; — le TRITON GRIMAÇANT, *Triton Anus* Lamk.,

vulgairement la Grimace, l'Anus; c'est elle qui sert de type au petit genre *Persona* de Montfort. (E. Ba.)

TRITONIA. BOT. PH. — Le genre de ce nom, proposé par Ker ou Gawler, est rattaché comme synonyme au genre *Montbrelia* DC., de la famille des Iridées. (D. G.)

TRITONIE. *Tritonia* (*Triton*, nom mythologique). MOLL. — Cuvier créa ce genre, parmi ses Gastéropodes-Nudibranches, pour des Mollusques limaciformes qui ont assez l'aspect des Doris. La tête est surmontée de deux tentacules rétractiles, contenus dans un étui cylindrique, d'où ils sortent et où ils rentrent par un mécanisme semblable à celui des tentacules des Limaces. La bouche est armée intérieurement de deux mâchoires latérales, cornées, tranchantes, denticulées sur les bords; au-dessus de la bouche tombe un voile frangé, comparable à celui des Téthys, mais beaucoup plus petit. Le pied est large, canaliculé, et se termine par un bord mince laissant en dessus une partie nue; au-dessus de cette partie nue, tout le long des deux côtés du dos, sont rangées les branchies en forme de houpes rameuses, qui ressemblent à des franges élégantes. L'anus, au lieu d'être percé sur la partie postérieure du dos, comme cela a lieu chez les Doris, s'ouvre sur le côté droit de l'espace nu, derrière les organes de la génération. Cuvier, dans un beau Mémoire, consigné dans les *Annales du Muséum* (I, xxxi, 1, 2), est entré dans des détails d'organisation qui ne peuvent trouver place ici.

Ce genre a été adopté par tous les Zoologistes, qui tous en ont apprécié les affinités à peu près de la même manière; il a servi de type à Lamarck pour fonder sa famille des Tritoniens, qui correspond assez exactement à celle des Nudibranches de Cuvier. C'est, en général, près des Scyllées et des Téthys que les TRITONIES ont pris place dans la plupart des classifications; et ces rapports sont si naturels que MM. de Blainville et Latreille, bien qu'ils n'admettent ni la famille des Tritoniens, ni celle des Nudibranches, les ont cependant mis davantage en évidence: le premier, en créant la famille des Dicères, d'après le nombre des tentacules dans les trois genres que nous venons de nommer; le second, en formant celle des Séribranches,

d'après la disposition des branchies dans ces mêmes genres.

Les espèces de TRITONIES sont nombreuses et très variées par la taille et la forme des branchies; plusieurs sont fort petites. La disposition de leur pied indique que ces animaux s'attachent aux plantes marines, sur lesquelles ils rampent, sans pouvoir les quitter pour nager. Nous citerons seulement la TRITONIE DE HOMBERG, *Tritonia Hombergii* Cuv., la plus grande espèce connue, et qui a servi aux recherches anatomiques de Cuvier. Elle se trouve dans la Manche.

(E. Ba.)

TRITONIENS. MOLL. — Famille établie par Lamarck parmi les Gastéropodes, et représentant assez exactement les Nudibranches de Cuvier. Voy. NUDIBRANCHES et l'article TRITONIE. (E. Ba.)

***TRITROPIS** (τριτῆς, trois; τροπίς, carène). REPT. — Genre d'Iguaniens ou Stellioniens, dans la classification nouvelle de M. Fitzinger. (P. G.)

***TRITURUS** (τριτων, triton; οὐρὰ, queue). REPT. — Nom générique donné par Rafinesque aux Tritons. Voyez la caractéristique du genre *Triton*, dans l'article SALAMANDRE, t. II, p. 309. (E. Ba.)

TRIUMFETTE. *Triumfetta* (dédié à Triumfetti, botaniste italien de la fin du XVII^e siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, sous-ordre des vraies Tiliées, formé d'abord par Plumier (*Gen.*, tab. 8), adopté ensuite par Linné et par tous les botanistes. Il comprend des plantes frutescentes, sous-frutescentes, très rarement herbacées, à duvet étoilé; dont les feuilles alternes, pétiolées, entières ou lobées, sont dentées en scie, stipulées; dont les fleurs jaunes sont portées sur des pédoncules oppositifoliés ou latéraux, et présentent un calice de cinq sépales mucronés au-dessous du sommet; une corolle pentapétale, plus courte que le calice ou nulle; de 10 à 30 étamines portées sur un petit support à cinq glandes, sur le sommet duquel repose également un ovaire à 2-3 loges bi-ovulées, surmonté d'un style et d'un stigmate quinquéfide. Le fruit est une capsule à 2-3 loges généralement partagées par une fausse cloison, et couverte extérieurement d'aiguillons crochus. De Candolle décrivait déjà 29 espèces de Triumfettes (*Prodrom.*, vol. I, p. 506).

Plus récemment ce nombre a été plus que doublé, et M. Walpers a pu en relever 34 nouvelles espèces. Ces nombreuses plantes sont partagées en deux sections : a. *Lappula* DC., pour celles dont le fruit est indéhiscent, à loges monospermes; b. *Bartramia* DC., pour celles dont le fruit se divise, à sa maturité, en 2-5 coques. Le type du premier de ces sous-genres est le *Triumfetta Lappula* Lin., arbrisseau des Bermudes et des Antilles, où il est très connu sous les noms de *Lappulier*, *Grand-Cousin*. Ses feuilles sont en cœur à leur base, trilobées et bordées de dentelures inégales. Sa racine est très mucilagineuse, et sert, dans les Antilles, aux mêmes usages que celle de la Guimauve en Europe. Ses branches flexibles sont employées en guise d'osier, et son écorce fournit de la filasse. (P. D.)

***TRIURIDE**. *Triuris*. BOT. PH. — Genre de la famille des Naïadées, établi par M. Miers (in *Annal. of natur. history*, vol. VII, p. 222) pour une petite plante aquatique du Brésil. (D. G.)

***TRIURUS** (τριῦρς, trois; οὐρά, queue). POISS. — Deux genres ont reçu ce nom : l'un de Lacépède, et que M. Agassiz, dans son *Nomenclator Zoologicus*, rapporte au groupe des Murènes; l'autre, de M. Swainson, appartenant aux Salmonoides (Swains., *Classif.*, 1839). (E. BA.)

***TRIVIA** (*Trivium*, carrefour). MOLL. — M. Gray, divisant un peu trop artificiellement les Porcelaines en trois genres, a distingué, sous ce nom de TRIVIA, les espèces sillonnées (*Descr. Cat. Cyp.*, 1832). (E. BA.)

TRIXA (τριξ, poil). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, division des Tachinaires, créé par Meigen (*Syst. Besch.* IV, 1824) et adopté par M. Macquart.

On décrit huit espèces de ce genre, toutes propres à l'Europe : celle que l'on prend pour type est la *T. caerulea* Meig., Macq., qui est commune en Allemagne. (E. D.)

TRIXAGO. BOT. PH. — C'est le nom de l'une des deux sections du genre *Bartsia* Lin., de la famille des Scrophulariacées, que M. Steven proposait d'ériger au rang de genre distinct et séparé. (D. G.)

TRIXAGUS (τριῦξος, triple; ἄγω, je conduis), Kugellan, Gyllenhal. INS. — Synonyme de *Byturus*, *Throscus* Latreille. (C.)

TRIXIDE. *Trixis*. BOT. PH. — Ce nom a été donné successivement par divers botanistes à des genres différents : 1° le *Trixis* Mitch. revient au *Proserpinaca* Lin., de la famille des Haloragées; 2° le *Trixis* Swartz est synonyme du *Baillieria* Cass., et, par conséquent, du genre *Clibadium* Lin., section *Trixidium* DC., de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Mélampodinées. 3° Le genre *Trixis* P. Browne, le seul qui conserve aujourd'hui ce nom, appartient à la famille des Composées, tribu des Nassauviacées, sous-tribu des Trixidées. Il correspond à une portion des *Perdicium* de Linné et de M. Kunth. Il comprend des plantes herbacées ou frutescentes, droites ou volubles, à fleurs blanches ou jaunes, en capitules multiflores, radiiformes, disposés en panicule lâche ou en corymbe, lesquelles habitent les Indes orientales et la côte orientale de l'Amérique du Sud. Ce genre est nombreux; De Candolle en a décrit (*Prodrom.*, vol. VII, pag. 67) 31 espèces. M. Endlicher (*Genera plant.*, n° 2960) y établit 2 sous genres : a. *Cleanthes*, pour les espèces à réceptacle nu; b. *Eutrixis*, pour celles à réceptacle chargé de fibrilles pileuses. (D. G.)

TRIZEUXIDE. *Trizeuxis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Lindley (*Collect.*, tab. 2; *Orchid.*, pag. 140) pour une petite plante herbacée, acaule, indigène des forêts des Antilles dans lesquelles elle végète sur les arbres; dont les feuilles sont en faucille, distiques; dont les fleurs sont petites, agrégées, et ont leur périanthe presque globuleux. Cette plante est le *Trizeuxis falcata* Lindl. (D. G.)

***TRIZONIE**. *Trizonium* (τριζών, trois; ζώνη, ceinture). MYRIAP. — Synonyme de *Tullides*. Voy. ce mot. (H. L.)

***TROCHALONOTA** (τροχάλοσ, arrondi; νότος, dos). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Chrysomélines, établi par Westwood (*Mag. zool.*, 1833, pl. 93) sur la *Chrysomela badia* Gr., espèce indigène du Brésil. (C.)

***TROCHALUS** (τροχάλοσ, arrondi). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, créé par Castelnau (*Magaz. de zool.*, 1832, pl. 44), et formé aux dépens de certaines *Omalopia*

de Dejean, de forme globuleuse, et à pattes comprimées. Ce genre renferme 7 espèces africaines, ayant pour types les *Mel. piceus*, *gibbus* et *4-lineatus* F.; 2 sont originaires du cap de Bonne-Espérance, et une de Guinée. — Eschscholtz et Dejean ont employé le même nom, comme synonyme de *Cybister* Curtis, Aubé. (C.)

***TROCHERA**. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par L.-C. Richard (*in Rozier Journ. de physiq.*, 1779, vol. XIII, p. 225, t. 3) pour deux espèces d'*Ehrarta*, bien qu'adopté par Palissot de Beauvais dans son *Agrostographie*, page 61, n'a pas été généralement admis, et rentre dès lors comme synonyme dans le genre *Ehrarta* Thunb., famille des Graminées, tribu des Oryzées. (D. G.)

***TROCHETE**. *Trocheta* (τροχῆς, disque). ANN. — Dutrochet, en 1817, a nommé ainsi un genre d'Hirudinées ou Sangsues, que Lamarck reproduit sous le nom de *Trochetia*, et que M. de Blainville a nommé *Geobdella*. Ce genre ne comprend encore qu'une seule espèce, laquelle vit en France, et a été recueillie d'abord près de Château-Renaud (Indre-et-Loire), et depuis lors auprès de Toulouse, ainsi que dans le département de l'Ariège, dans celui de la Dordogne, et dans celui de l'Hérault. M. Moquin en a aussi reçu quelques exemplaires de l'Algérie par les soins de M. Guyon.

Les Trochètes vivent dans l'eau; mais elles en sortent fréquemment, soit pour chasser les Lombrics, qui constituent leur principale nourriture, soit pour pondre leur capsule ovigère. Elles ont trois mâchoires rudimentaires, la bouche très grande et les yeux au nombre de huit. (P. G.)

***TROCHETIA**. ANN. — Altération du nom *Trocheta*, employé par Lamarck. (P. G.)

TROCHÉTIE. *Trochetia* (dédié au physiologiste Dutrochet). BOT. PH. — Genre de la famille des Byttneriacées, tribu des Dombeyacées, formé par De Candolle (*in Mém. du Mus.*, vol. X, p. 106, tab. 7, 8) pour deux espèces de petits arbres des îles Bourbon et Madagascar, dont la surface est couverte de petites écailles ferrugineuses, auxquelles il a donné les noms de *Trochetia uniflora* et *T. triflora*. Plus récemment M. Lindley en a décrit une nouvelle espèce sous le nom de *T. grandiflora*. (D. G.)

***TROCHIA**. MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des Pourpres, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (E. BA.)

TROCHIDES. *Trochidæ*, d'Orb. (*Trochus*, roue, cerceau). MOLL. — Voy. l'article TROCHOÏDES. (E. BA.)

***TROCHIDON** (*Trochus*, roue, cerceau; ῥόδον, dent). MOLL. — Genre de Pectinibranches de la famille des Trochoïdes, indiqué par M. Swainson (*Tr. Mal.*, 1840). (E. BA.)

***TROCHILÉES**. OIS. — Sous ce nom, M. Lesson a établi une famille qui comprend les Oiseaux-Mouches et les Colibris, et correspond au genre *Trochilus* des auteurs. (Z. G.)

***TROCHILI**. OIS. — Famille qui correspond, dans Wagler, au grand genre *Trochilus* de la plupart des auteurs. (Z. G.)

***TROCHILIDÉES**. *Trochilidæ*. OIS. — Famille fondée en partie, par le prince Ch. Bonaparte, sur le grand genre *Trochilus* des auteurs. Pour G.-R. Gray, cette famille comprend les trois sous-familles suivantes : *Lamporninées*, *Phæorninées* et *Trochilinées*. Voy. ces mots. (Z. G.)

***TROCHILINÉES**. *Trochilinae*. OIS. — Sous-famille de la famille des *Trochilidées*, établie par le prince Ch. Bonaparte, et renfermant pour G.-R. Gray les genres *Patagones*, *Cæligena*, *Glaucopes*, *Lesbia*, *Heliactin*, *Trochilus*, *Heliotrix*, *Platurus*, *Campilopterus*, *Polytenus*, *Amizili*, *Sephanoides*, *Orthorhynchus*, *Rubis*, *Chrysolampis*, *Hylucharis* et *Lophornis*. (Z. G.)

***TROCHILITES** (*trochilus*, diminutif de *trochus*). MOLL. et ÉCHIN. — Dénomination employée pour désigner, soit des coquilles trochoïdes fossiles, soit des articulations de tiges d'Ancrines. (E. BA.)

***TROCHILIUM** (τροχίλιος, roitelet). INS. — Scopoli (*Intr. hist. nat.*, 1777) avait donné ce nom à un groupe de Lépidoptères de la famille des Crépusculaires, qui doit rentrer dans le genre SÉSIE. (E. D.)

***TROCHILLA** (diminutif de *trochus*). MOLL. — Genre de Pectinibranches de la famille des Capuloïdes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (E. BA.)

TROCHILUS. OIS. — Nom générique des Colibris et des Oiseaux-Mouches dans la méthode de Linné. (Z. G.)

TROCHINÆ, Swains. MOLL. — Voyez l'article TROCHOÏDES. (E. BA.)

TROCHISCANTHE. *Trochiscanthes* (τροχισχάνθος, petite roue, petit cercle; άνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Sésélinées, formé par M. Koch (*Umbellif.*, p. 103, fig. 85) pour le *Smyrniun nodiflorum* Allio. (*Imperatoria nodiflora* DC., *Fl. fr.*), grande plante herbacée de l'Europe méridionale et des Alpes du Dauphiné, haute de 1 à 2 mètres, glabre, très rameuse, dont les feuilles inférieures sont très grandes, triternatiséquées, à segments dentés en scie; dont les fleurs sont blanches, la plupart stériles. Cette plante porte aujourd'hui le nom de *Trochiscanthes nodiflora* Koch.

***TROCHISQUE.** *Trochiscus* (τροχισχός, rotule). ARACHN. — M. Heyden, dans le journal *l'Isis*, donne ce nom à un genre de l'ordre des Acariens, dont les caractères n'ont pas encore été publiés. (H. L.)

***TROCHISQUE.** *Trochiscia* (τροχισχός, petite boule). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, créé d'abord par Kutzing dans la tribu des Desmidiées, renfermait plusieurs productions étrangères à cette tribu. Nous croyons qu'il doit appartenir aux Protococcoides, en le restreignant aux caractères suivants : Corpuscules sphériques en ovoïdes isolés, libres, à surface anguleuse, granuleuse ou hérissée de papilles, endochrome vert. Il renferme environ une demi-douzaine d'espèces qui habitent les eaux douces. Le frai de Grenouilles, après l'éclosion des têtards, est fréquemment coloré en vert par la présence d'individus appartenant à ce genre. (BRÉB.)

TROCHITES. MOLL. et ÉCHIN. — Même valeur que TROCHILITES. (E. BA.)

TROCHOCARPE. *Trochocarpa* (τροχός, roue, toupie; καρός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Épicarpiées, tribu des Styphéliées, formé par M. Rob. Brown (*Prodr. Flor. Nov. Holl.*, p. 548) pour un petit arbre d'environ 6 ou 7 mètres, à bois très dur; à feuilles éparses, nervées; à fleurs blanches, en épis terminaux et axillaires, dont le fruit est un drupe déprimé, globuleux, renfermant un noyau arrondi et à dix lobes. Cette espèce, encore unique, a été nommée *T. laurina* Rob. Br. (D. G.)

TROCHOCOCHLEA (des deux noms génériques *Trochus* et *Cochlea*). MOLL. — Genre de Klein, qui répondrait aux Mono-

dontes de Lamarck, s'il ne renfermait quelques Cyclostomes. (E. BA.)

***TROCHODENDRE.** *Trochodendron* (τροχός, roue, toupie; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Genre rangé par M. Endlicher (*Gen.*, n° 4744) à la suite des Magnoliacées comme ayant de l'affinité avec les Illiciées. Il a été formé par MM. Siebold et Zuccarini (*Flor. Japon.* vol. I, p. 83, tab. 39, 40) pour un arbrisseau ou un arbre aromatique qui croît dans les lieux ombragés et humides du Japon méridional. Cette espèce est le *T. aralioides* Sieb. et Zuccar. (D. G.)

***TROCHODON.** MOLL. — Voy. TROCHIDON.

TROCHOIDEA, Menke. MOLL. — Voy. l'article TROCHOÏDES. (E. BA.)

TROCHOÏDES. MOLL. — Cuvier partageait les Gastéropodes-Pectinibranches en trois familles : TROCHOÏDES, CAPULOÏDES, BUC-CINOÏDES. La première a pour caractères une coquille dont l'ouverture est entière, sans échancrure ni canal pour un siphon du manteau, l'animal étant dépourvu de cet organe; un opercule ou quelque organe qui le remplace. Les genres *Troques*, *Turbos*, *Paludines*, *Littorines*, *Monodontes*, *Phasianelles*, *Ampullaires*, *Mélanies*, *Actéons*, *Pyramidelles*, *Janthines*, *Nérites*, et un grand nombre de sous-genres, prennent place dans cette famille, qui correspond, par son ensemble, mais avec une distribution différente, à six des familles des Trachélopodes de Lamarck. La plupart des Zoologistes ont subdivisé en groupes, qui ont la valeur de familles, les Trochoïdes de Cuvier: c'est ainsi que Latreille comprenait, sous ce même nom de Trochoïdes, les genres *Troque*, *Cadran*, *Roulette*, *Monodonte* et *Pleurotomaire*. M. d'Orbigny, imité par d'autres Zoologistes, établit, dans les Pectinibranches, une famille des TROCHIDES, correspondant assez exactement aux *Trochoïdes* de Latreille, si l'on en retirait les *Pleurotomaires*, c'est-à-dire, en général, aux *Turbinacés* de Lamarck. Le principal caractère qui justifie cette coupe naturelle est la forme de l'animal des Trochides, qui se distingue par des filets situés à la partie supérieure du pied. Voy. l'article TROQUE. (E. BA.)

***TROCHOIDEUS** (τροχοειδής, arrondi). INS. — Genre de Coléoptères subtétramères, tribu des Endomychides, établi par Westwood (*Trans. Lin. Soc. Lind.*, vol. XI, X,

p. 45), et composé de 4 espèces, dont une est antédiluviennne, une de l'île Maurice, une de Colombie, et une de patrie inconnue. La dernière, type du genre, est le *T. Dalmani* West. (C.)

* **TROCHOPSIS** (τροχός, roue, disque; ὄψις, aspect). POLYP. — Genre de Polypes anthozaires, établi par M. Ehrenberg (*Corrall. Roth. M.*, 1834), synonyme des *Turbinolopsis* de Lamouroux. Voyez TURBINOLOPSE. (E. BA.)

* **TROCHOSERIDE**. *Trochoseris* (τροχός, roue, toupie; σέρσις, nom grec d'une Chicoracée). BOR. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, formé par MM. Pöppig et Endlicher (*ex Endlicher Genera* n° 3018) pour une petite plante herbacée, multicaule, couverte de poils blancs, qui croît au Chili, et dont les capitules de fleurs jaunes sont assez gros proportionnellement. Cette plante avait été nommée antérieurement *Macrorhynchus Chilensis* par Lessing; ce dernier nom générique avait été modifié en *Macrorhynchium* par M. Reichenbach. (D. G.)

* **TROCHOSTIGMA**. *Trochostigma* (τροχός, roue, toupie; στίγμα, stigmaté). BOR. PH. — Genre de la famille des Ternstrœmiacées, formé par MM. Siebold et Zuccarini (*in Abhandl. der Münch. Akad.*, 2^e clas., vol. III, p. 726, tab. 2, fig. 2) pour des arbrisseaux volubles ou droits, du Japon; à fleurs blanches, axillaires, solitaires ou groupées en corymbes pauciflores. MM. Siebold et Zuccarini en ont fait connaître cinq espèces, parmi lesquelles nous citerons pour exemples les *T. rufum*, *T. argutum*. (D. G.)

* **TROCHOTOMA**. MOLL. — Ce genre de Gastéropodes-Pectinibranches, de M. Eudes Deslongchamps, paraît être le même que le genre *Ditremaria* de M. d'Orbigny, de la famille des Haliotides. La coquille trochoïde est semblable à celle des Pleurotomaires, mais la fente du labre de ceux-ci est remplacée par un trou ovale, simple, sans saillie, et situé à une certaine distance du bord. Ces Mollusques n'ont été observés que dans les terrains jurassiques. (E. BA.)

TROCHULINE. *Trochulina* (dimin. de *Trochus*). FORAM. — Troisième sous-genre des Rotalies de M. d'Orbigny (*Ann. des sc. nat.*, III, 1826). (E. BA.)

TROCHUS. MOLL. — Voy. TROQUE.

* **TROCTES** INS. — Genre de l'ordre des Névroptères, synonyme d'*Atropos*, employé par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*) (BL.)

TROËNE. *Ligustrum* (de *ligare*, lier, attacher, les branches de l'espèce européenne servant de liens). BOR. PH. — Genre de la famille des Oléacées, sous-ordre des Oléinées; de la diandrie-monogynie dans le système de Linné. Formé par Tournefort, il a été adopté par Linné et par tous les botanistes modernes. Il comprend des arbrisseaux et de petits arbres indigènes des parties moyennes et septentrionales de l'Europe, ainsi que des contrées tempérées de l'Asie orientale. Les feuilles de ces végétaux sont opposées, pétiolées, ovales-oblongues ou lancéolées, entières, généralement glabres ou même luisantes; leurs fleurs blanches forment des panicules ou des grappes composées, terminales; elles présentent: un calice en tube court, à quatre dents; une corolle en entonnoir, dont le tube débordé le calice et dont le limbe est quadriparti; deux étamines incluses; un ovaire à deux loges renfermant chacune deux ovules collatéraux, suspendus au haut de la cloison, lequel porte un style très court, terminé par un stigmaté bifide, obtus. A ces fleurs succède une baie globuleuse, à deux loges dispersées ou monospermes par avortement. On connaît aujourd'hui 10 espèces de Troëne, parmi lesquelles la plus connue, qui constitue le type du genre, est le **TROËNE COMMUN**, *Ligustrum vulgare* Lin. Cet arbrisseau croît communément dans les haies, sur la lisière des bois de toute l'Europe, à l'exception de la Laponie et du Caucase. Il se divise dès sa base en branches flexibles, généralement opposées; ses feuilles sont assez petites, un peu coriaces, oblongues-lancéolées, luisantes en dessus. Ses fleurs blanches forment des grappes composées terminales, elles se développent au printemps; elles produisent des baies noires, qui ont la grosseur d'un gros pois, et qui persistent pendant l'hiver. Le Troëne commun est usité comme plante médicinale. Ses feuilles ont une saveur amère et styptique; on en emploie quelquefois la décoction contre les maux de gorge, contre les aphthes, pour raffermir les gencives, etc. Ses baies renferment un suc de couleur bleuâtre, foncée, très tenace, dont on se

sert pour colorer les vins et qui entre dans la composition de l'encre des chapeliers. Ses branches sont assez flexibles pour servir comme liens. On plante fréquemment cet arbuste pour en former des haies et des palissades. Il réussit partout et dans toute nature de terre. Il se multiplie avec grande facilité et par tous les moyens. On en possède une variété à fruits blancs, et une autre à feuilles panachées, qui est beaucoup plus jolie que le type. On cultive assez communément comme espèce d'ornement le TROENE DU JAPON, *Ligustrum japonicum* Thunb., joli arbuste, de plus fortes proportions que le précédent; glabre; à feuilles ovales, acuminées, grandes; à fleurs blanches, en belles et grandes panicules terminales. Sous le climat de Paris, il réussit en pleine terre, mais à une exposition méridionale. Il demande une terre légère. (P. D.)

*TROES (Τροῦς, Troie). INS. — Linné (*Syst. nat.*, 1767) a appliqué le nom de *Troes* à une subdivision du grand genre PAPILLON.

Le nom de *Troides* d'Hubner (*Cat.*, 1816) correspond à celui de *Troes* de Linné. (E. D.)

*TROGIA. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons hyménomycètes de Fries, sous-ordre des *Pileati*, tribu des Agaricinés de Fries; de la division des Basidiosporés ectobasidés, tribu des Idiomycètes, section des Agaricinés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Fries. (M.)

*TROGIDIENS. *Trogidii*. INS. — Mulsant (*Hist. nat. des Col. de Fr. Lamellicornes*, p. 324) a établi sous ce nom une famille dans laquelle cet auteur a fait entrer les genres suivants: *Ægialia*, *Trox*, *Hybosorus*, *Geobius* et *Ochodeus*. (C.)

TROGLODYTE. *Troglodytes* (τρογλόδιτις, habitant dans les cavernes). MAM. — Dans l'antiquité, ce nom était celui d'une race d'hommes qui paraît n'avoir été qu'une espèce de Singes du genre Cynocéphale. Choisi par Geoffroy St-Hilaire pour désigner génériquement le Chimpanzé ou Orang noir, il sert à distinguer le premier genre de la tribu des Pithéciens, dans la classification de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire. *Voy. l'article SINGES* (*Atlas, MAMMIFÈRES*, pl. 5).

Par ses proportions générales, le Troglodyte ou Chimpanzé est le Singe qui se rapproche le plus de l'Homme; nous ne dirons pas qu'il s'en rapproche aussi par ses qua-

lités morales et intellectuelles, car il y a loin, il y a tout un abîme, entre le développement de ces facultés chez l'Homme, et l'état, en quelque sorte, élémentaire où elles se trouvent chez le Singe; mais il est certain que, de tous les animaux, le Chimpanzé est celui chez lequel les dispositions intellectuelles sont le plus remarquables. Sans tenir compte des différences considérables qui éloignent le Chimpanzé de l'espèce humaine au point du vue moral, il n'est pas moins vrai que l'organisation comparée de l'Homme et du Singe établit une distinction très sensible, même pour le naturaliste. Ce qu'il y a de plus singulier dans les proportions générales du corps, c'est sans contredit la longueur des bras, qui ne descendent guère que jusqu'au jarret, tandis que chez les Orangs et les Gibbons, ces membres s'allongent considérablement. Les jambes ont une espèce de mollet formé, comme chez l'Homme, par les muscles jumeaux et soléaire. Les doigts des mains et des pieds ont aussi les mêmes dimensions relatives que chez l'Homme; les ongles sont aplatis. Il faut remarquer toutefois que cette description générale des doigts ainsi faite ne représente pas exactement la forme de la main du Chimpanzé; nous avons souvent entendu les personnes visitant le jeune Chimpanzé qui vient de mourir à la ménagerie, s'étonner de la différence considérable que cette main présente avec celle de l'Homme, différence qu'elles étaient disposées à trouver bien plus faible, d'après les indications des livres. Cette organisation des pieds, plus semblable à celle des pieds de l'Homme, permet au Chimpanzé, plus qu'aux autres Singes, la station verticale, sans que pour cela on puisse méconnaître, dans cette organisation même, les caractères d'un animal grimpeur. Appuyé sur un bâton, il peut marcher debout assez longtemps. Mais la division des fonctions des pieds et des mains chez l'Homme ne reste pas moins, au point de vue physiologique, un caractère de supériorité en faveur de l'espèce humaine. Nous ne répétons pas ici ce que nous avons dit et développé en parlant de la classe des Mammifères (*voy. tom. VII, pag. 691*). Le corps du Chimpanzé est couvert de poils; mais le visage, les oreilles et la face palmaire des mains en sont dépourvus; ils sont, au con-

traire, plus abondants sur le dos, les épaules et les jambes; à l'avant-bras, ils sont dirigés du côté du coude. Ces poils sont généralement noirs; il se trouve cependant quelques poils blancs autour de l'anus. Les callosités des fesses sont peu prononcées; elles existent néanmoins, ainsi que l'a reconnu M. Isidore Geoffroy St-Hilaire.

Les caractères généraux de la dentition du Chimpanzé sont indiqués aux articles MAMMIFÈRES et SINGES; mais, si toutes les têtes qu'on a étudiées présentent le même nombre de dents, toutes offrent-elles la même forme de ces organes? Peut-on dire que les dents sont, dans toutes, identiques pour la surface des molaires, pour la longueur des canines? Ces doutes nous sont venus en examinant le système dentaire sur différentes têtes que l'on possède au Muséum de Paris, et surtout celle que cet établissement vient de recevoir du Gabon, et qui appartient à un magnifique squelette qui a environ 1 mètre 80 de hauteur. Comme nous le faisait observer M. Gratiolet, il y a dans ce système dentaire quelque chose des Macaques, quelque chose de très différent de ce que nous montrent d'autres appareils dentaires du Chimpanzé. Tous les échantillons qu'on possède appartiennent-ils à divers états de développement du même genre? Indiquent-ils plusieurs espèces dans le genre Troglodyte? Nous n'avons ni la place, ni le droit d'examiner ici ces questions. La forme extérieure des divers crânes de Chimpanzé, les particularités que présentent leur face intérieure, laissent aussi soupçonner des différences, qui pourraient être assez considérables, dans la forme de l'encéphale.

Du reste, M. Geoffroy avait supposé l'existence de plusieurs espèces dans le genre Troglodyte, d'après des différences dans les habitudes et la démarche. Le crâne que M. de Blainville a procuré à la Faculté des sciences de Paris offre aussi des caractères qui l'éloignent de ceux que l'on connaissait avant lui; il présenterait un élément de plus, si l'on voulait tirer parti de l'étude comparée des échantillons réunis dans les laboratoires du Muséum. Il faut prendre garde de ne pas considérer comme espèce distincte des individus en voie de développement, comme l'a fait M. Lesson, en créant son espèce *Troglodytes leucopymus*,

qui n'est autre qu'un jeune de l'espèce ordinaire, dans lequel les poils blancs du pourtour de l'anus sont un peu plus marqués.

Le Troglodyte habite l'Afrique, et a été trouvé dans les forêts intertropicales de la côte occidentale du Congo, du Loango, d'Angola, de la Guinée. Quelques savants pensent qu'il faut voir des Troglodytes dans ces Gorilles que tua Hannon, 336 ans avant notre ère, quand il s'avança vers les parties tropicales de la côte africaine. Le navigateur carthaginois regardait ces animaux comme des femmes sauvages, et en rapporta des peaux que les Romains trouvèrent suspendues dans un temple de Junon quand ils s'emparèrent de Carthage. Vers le commencement du XVII^e siècle, des marchands hollandais rapportèrent vivant ce Singe d'Afrique, et l'offrirent au stathouder Frédéric-Henri, prince d'Orange. C'était une femelle de la taille d'un enfant de trois ans. C'est le Singe que Tulpus fit connaître en 1636, dans ses *Observationes medicæ*, sous le nom de Satyre indien, épithète malheureuse pour un animal de la côte d'Angola; il est vrai que Tulpus le considérait comme une espèce de Singe des îles de la Sonde. Plusieurs fois des Chimpanzés ont été depuis envoyés en Europe, et quelques uns ont vécu à la ménagerie de Paris. Dernièrement encore la présence d'un de ces jeunes animaux a attiré la foule au Jardin des Plantes; mais la rigueur de notre climat est fatale à ces Singes. Avant de mourir, celui dont nous parlons, était devenu extrêmement triste; sa mobilité d'humeur, ses caprices d'enfant avaient encore augmenté d'exigence. Dans les premiers jours de sa captivité, il s'était tellement attaché au gardien qui était chargé de lui, que cet homme ne pouvait le quitter, forcé de le porter presque tout le jour sur son épaule, et même de coucher d'abord près de lui.

Il paraît que cette douceur d'habitudes et cette facilité avec laquelle les jeunes Chimpanzés s'appriivoisent, disparaissent avec l'âge. Le caractère de ces animaux devient plus tard difficile; leurs instincts deviennent farouches et, quand la menace d'un danger ou la captivité les irrite, leur fureur, servie par une puissance musculaire extraordinaire, les rend vraiment terribles.

Au rapport des différents navigateurs, on

a pu souvent rendre domestiques des Chimpanzés apprivoisés dès leur jeune âge. On leur apprend à se tenir à table, comme le ferait l'homme; à manier le couteau, la cuiller, la fourchette; à servir poliment les convives; à saluer et à reconduire les visiteurs. Ils prennent aussi très facilement les mauvaises habitudes de l'homme civilisé, et s'accoutument volontiers à l'usage des liqueurs fortes. Ils mangent de tout, et préfèrent les sucreries. Buffon a possédé vivant un de ces Singes qui a justifié les allégations des voyageurs.

Suivant certains récits, ceux de Grose entre autres, les Chimpanzés seraient remarquables par leurs habitudes modestes et leur pudeur. Il paraîtrait, suivant certains autres, que ces animaux sont fort lascifs; plus d'une fois, dit-on, ils auraient enlevé des nègres, et l'une de ces malheureuses, prisonnière des Chimpanzés, demeura trois ans avec eux; revenue au milieu des siens, elle leur raconta les bons traitements et les attentions dont elle avait été l'objet, logée dans une hutte de feuillages que lui avaient élevée ces Singes. Un négriillon de Battel, enlevé par un Chimpanzé, vécut au bois, pendant un mois, dans la société de son ravisseur, sans que les autres Singes lui aient fait le moindre mal.

Il ne serait pas moins intéressant aujourd'hui d'observer de nouveau les mœurs du Troglodyte, que d'étudier les échantillons que nous possédons pour en connaître plus complètement l'organisation, et peut-être les diverses espèces. (E. BA.)

TROGLODYTE. *Troglodytes* (τρώγλο-δίτης, habitant dans les cavernes). ois. — Genre de la famille des Dentiostres de G. Cuvier, de celle des *Certhidées* du prince Ch. Bonaparte, caractérisé par un bec fin, aubulé, pointu, droit ou peu courbé, à mandibules égales; des narines ovales, couvertes d'une membrane; des tarses allongés, grêles, scutellés, des ailes courtes, concaves, arrondies, à troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; queue courte égale ou arrondie.

Les Troglodytes, séparés par Vieillot des *Sylvia* de Latham, composent aujourd'hui pour tous les Ornithologistes un genre parfaitement distinct. Ce sont des oiseaux vifs, gais et confiants à l'extrême. Durant la

belle saison, ils vivent dans les bois humides et sombres; mais l'hiver ils se rapprochent des habitations et choisissent les jardins pour demeurer, les bords boisés des rivières, des torrents, des ruisseaux. Tous aiment à fureter les trous de murailles, les aqueducs, les cavernes, en général les endroits obscurs. C'est même à cette habitude qu'ils doivent le nom de *Troglodytes* qu'on leur a donné. Ils vivent d'insectes et de vers qu'ils cherchent dans des tas de bois, de pierre, de branchages secs, au pied des haies, des buissons; leur chant est des plus doux et des plus mélodieux, et en même temps fort varié. Leur voix, relativement à leur taille, a une très grande étendue. C'est ordinairement dans les trous d'arbres, dans ceux des murailles, dans les fentes des rochers, sur le revers d'un fossé, entre les Lierres et les Chèvrefeuilles, sous les toits ou dans les chaumes qui couvrent les demeures rustiques, que les Troglodytes établissent leur nid. Leur ponte est de six à huit œufs blancs, parsemés de petites taches brunes ou rougeâtres. Les espèces qui habitent les régions boréales en émigrent à l'automne et n'y reviennent qu'au printemps.

L'espèce qui a servi de type à ce genre habite toute l'Europe jusqu'au cercle arctique. C'est le TROGLODYTE ORDINAIRE, *T. Europeus* G. Cuv. (Buff., *pl. enl.*, 631, f. 2), connu dans le vulgaire sous le nom fautif de *Roi-telet*.

Les principales espèces de Troglodytes étrangers sont le *T. fumigatus* Temm., du Japon. On a cru qu'une espèce fort voisine de celle-ci et distincte du Troglodyte ordinaire existait en Europe, mais le fait ne s'est pas confirmé; — Le *T. arade* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 706, f. 2); de la Guiane. — Le *T. brevirostris* Nuttall; du Massachusetts. — Le *T. hiemalis* Vieill.; des États-Unis. — Le *T. americanus* Audub. (*pl.* 179). — Le *T. murinus* Less. (*Rev. Zool.*, 1844, p. 434); du Pérou. — Le *T. leucogastra* Gould; de Menico et de Taumalipa. — Le *T. pallida* d'Orb.; de la Patagonie et du Chili, etc. (Z. G.)

TROGLODYTINÉES. *Troglodytinæ*. ois. — Sous-famille de la famille des *Sylviadées* pour Swainson, de celle des *Certhidées* pour G.-R. Gray. (Z. G.)

*TROGLOPS (τρώγλη, trou; ὤψ, visage).

INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Malachiens, fondé par Erichson (*Entomographien*, p. 125) sur six espèces européennes. La 1^{re}, type du genre, est le *T. albicans* Lin. (*Angulatus* F., *Cephalotes* Ol.); elle se trouve, mais rarement, aux environs de Paris. (C.)

***TROGODENDRON** (τρώγω, je ronge; δένδρον, arbre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Clairones, fondé par Guérin Méneville (*Règne an. de Cuv.*, texte 2, p. 53) sur le *Clerus fascicularis* Schreiber, espèce de la Nouvelle-Hollande. (C.)

TROGODERMA (τρώγω, je ronge; δέρμα, peau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Dermestins, créé par Latreille (*Règne an. de Cuv.*, 4, 511) et dans lequel rentrent 5 espèces : 2 sont propres à l'Europe, 2 à l'Amérique, et 1 est originaire d'Afrique. Le type est le *Byrrhus elongatus* F. qu'on trouve en Allemagne. (C.)

TROGON. OIS. — Nom générique donné par Mœhring aux *Couroucous*. (Z. G.)

***TROGONÉES**. OIS. — M. Lesson a établi sous ce nom, dans son sous-ordre des Passereaux grimpeurs, une famille qui comprend les *Couroucous*. (Z. G.)

***TROGONIDÉES**. *Trogonidæ*. OIS. — Famille de l'ordre des Grimpeurs, établie, par le prince Ch. Bonaparte, sur le genre *Trogon* de Linné. G.-R. Gray le place dans l'ordre des Passereaux, tribu des Fissirostres, et y range les genres *Temnurus*, *Apalodermos*, *Horpactes*, *Calurus* et *Trogon*. (Z. G.)

***TROGONINÉES**. *Trogoninæ*. OIS. — Sous-famille qui correspond, dans la méthode du prince Ch. Bonaparte, à la famille des *Trogonidées*. Voy. ce mot. (Z. G.)

***TROGONOPHES**. REPT. — Voy. TROGONPHIDE. (P. G.)

***TROGONOPHIDÆ**. REPT. — Voy. TROGONPHIDE. (P. G.)

***TROGONOPHIDE**. *Trogonophis* (τρώγω, je broie; ὄφις, Serpent). REPT. — Le genre de Reptiles auquel M. Kaup a donné le nom de *Trogonophis*, ne renferme encore qu'une seule espèce, le TROGONPHIDE DE WIEGMANN, *Trogonophis Wiegmanni*, que nous avons appelé *Amphisbæna elegans* ou *A. Wiegmanni*. C'est un animal de la famille des Amphisbènes, mais qui diffère de tous ceux que l'on connaît par des dents, acrodontes et non pleurodotes, comme

celles de ces animaux. Le *Trogonophis* n'a pas de rudiments extérieurs de membres, et il manque aussi de pores préanaux; ses narines sont latérales, petites, percées chacune dans une seule plaque; ses yeux sont petits, sans paupières et recouverts par deux plaques à peine différentes des autres.

M. Kaup ignorait de quel pays provient le *Trogonophis* de Wiegmann, mais il le supposait, avec raison, de l'ancien monde. Nous avons fait connaître, dans un mémoire inséré dans le *Magasin zoologique* de M. Guérin (classe III, pl. 2), que ce Reptile était propre à la Barbarie. M. Eydoux nous l'a rapporté de Tanger, du Maroc; M. Bravais l'a eu aux îles Zaffarines qui sont situées près de l'Algérie, et au Maroc. Il existe aussi dans la province d'Oran. C'est un petit animal vermiforme, vivant sous les pierres et dans les lieux obscurs. Sa longueur la plus considérable ne dépasse pas 2 ou 3 décimètres, et sa circonférence 4 ou 5 centimètres. Le plus souvent il est beaucoup plus petit et plus mince. Ses couleurs sont distribuées d'une manière assez originale. La teinte est généralement d'un vert clair tirant sur le rougeâtre, plus pâle en dessous qu'en dessus, marquée de petites taches brunes, carrées et qui rappellent très bien les compartiments d'un damier. Les raies ou lignes qui séparent les plaques rendent cette disposition plus évidente encore, principalement sur les individus conservés dans l'alcool. La couleur est alors d'un blanc jaunâtre quant au fond, et marquée de taches quadrilatères plus ou moins régulières; le dessous du corps présente plus de parties jaunâtres que le dessus: les taches carrées, qui y sont à peu près aussi nombreuses, sont d'une teinte roussâtre sale. La démarche de cet animal est lente et tortueuse. Lorsqu'on le saisit il ne cherche pas à mordre, il ne sécrète d'ailleurs aucun venin. (P. G.)

TROGONOTHERIUM (τρώγω, je ronge; θήρ, bête). MAM. — C'est à tort que M. Fischer a fondé, sous ce nom, un genre de Rongeurs fossiles; les ossements décrits par cet auteur ne présentent aucun caractère qui puisse motiver leur séparation générique des Castors. Toutefois le *Trogontherium Cuvieri*, qu'on doit appeler *Castor Cuvieri* ou *Castor Trogontherium*, est bien une

espèce perdue. Le *Trogontherium Werneri* ne paraît être autre que le *Castor* commun à l'état fossile. (E. BA.)

* **TROGOPHLOEUS** (τρώγω, je ronger; φλοιός, écorce). INS. — Genre de Coléoptères, tribu des Oxytéliniens naturels, créé par Mannerheim (*Brachéliutes*, p. 49), et qui est composé de 25 espèces européennes, américaines et africaines. Nous citerons comme type le *T. corticinus* Grav. (C.)

TROGOSITE. *Trogosita* (τρώγω, je ronger; σίλος, froment). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Trogositides, établi par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, I, 150), et dans lequel ont été rapportées plus de 60 espèces d'Amérique, d'Europe et d'Afrique. La *T. mauritanica* Lin. (*Caraboides* F.), est répandue par tout le globe. Sa larve, désignée dans le midi de la France sous le nom de CADELLE, vit aux dépens des grains. (C.)

TROGOSITIDES. *Trogositidae*. INS. — Famille de l'ordre des Coléoptères tétramères, établie par Hope (*Coleopterist's manual*, III, 131); l'auteur y rapporte les genres suivants : *Trogosita*, *Temnocheila*, *Lepidopteryx*, *Prostomis*, *Anisoceras*, *Passandra* et *Bius*. (C.)

TROGULE. *Trogulus*. ARACHN. — Genre de l'ordre des Phalangides, établi par Latreille et adopté par les aptérologistes. On en connaît sept ou huit espèces qui habitent l'Europe et le nord de l'Afrique. Le Trogule tricaréné, *Trogulus tricarenotus*, Linn. (*Syst. nat.*, t. II, n° 1029), peut être considéré comme le type de ce genre. (H. L.)

TROGUS (τρώγω, je ronger), Leach, Stephens. INS. — Synonyme de *CYBISTER* Curtis, Aubé. (C.)

TROGUS. INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Ichneumonites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Gravenhorst, sur un certain nombre d'espèces indigènes très voisines des vrais Ichneumons. Nous citerons parmi elles, les *T. lutorius* et *flavatorius* Fabr. M. Brullé a fait connaître deux espèces de Trogus propres à l'Amérique du Nord, les *T. exosorius* et *obsidianator*. (BL.)

TROLLE. *Trollius*. BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Helléborées, de la polyandrie polygynie dans le système de Linné (*Gen. plant.*). Il ren-

ferme des plantes herbacées qui croissent dans les prairies des montagnes de l'hémisphère boréal; dont les feuilles sont palmées-multifides; dont les fleurs sont grandes, jaunes, dépourvues d'involucre et présentent : un calice coloré pétaaloïde, formé de 5 à 15 sépales en préfloraison imbriquée; de 5 à 20 très petits pétales tubuleux, unilabiés; des étamines indéfinies; des pistils nombreux, dont l'ovaire uniloculaire renferme des ovules nombreux, en deux rangées, le long de la suture ventrale. Le fruit se compose de nombreuses capsules folliculaires, coriaces, cylindriques, acuminées par la persistance du style qui est dorsal, marquées de nervures transversales, polyspermes. — De Candolle n'avait décrit que cinq espèces de Trolles (*Prod.*, vol. I, p. 45). M. Walpers en a relevé dix nouvelles décrites plus récemment. La plus connue d'entre ces plantes est le TROLLE D'EUROPE, *Trollius europæus* Lin., qui croit dans les prairies des Pyrénées, des Alpes, etc. C'est une plante haute de 4 à 6 décimètres, dont les feuilles sont divisées en cinq lobes aigus, dentés; ses grandes fleurs, dont les sépales au nombre de quinze sont resserrés de manière à former presque un globe par leur ensemble, se développent au printemps. Ce Trolle est cultivé pour l'ornement des jardins, à une exposition fraîche et couverte, dans une terre mélangée de terre de bruyère; on le multiplie par semis, ou par division des pieds. On cultive aussi et de la même manière le TROLLE D'ASIE, *Trollius asiaticus* Lin., spontané dans les prairies et les bois de la Sibérie, dont les fleurs, un peu plus petites que celles du précédent, n'ont que dix sépales étalés, avec dix pétales plus longs que les étamines et colorés d'un beau jaune orangé. La culture a obtenu quelques variétés de ces deux espèces. (P. D.)

TROMBE. — Voy. MÉTÉOROLOGIE.

TROMBETTA, Adans. BOT. GR. — Synonyme de *Peziza* Dill., famille des Champignons hyménomycètes. (M.)

TROMBIDIENS. *Trombidiei*. ARACHN. — Voy. ACARIDES. (H. L.)

TROMBIDIÓN. *Trombidium* (τρομβιδών, timide). ARACHN. — Genre de l'ordre des Acarides, établi par Fabricius et adopté par tous les auteurs, après avoir subi de grandes modifications. Les nombreuses es-

pèces qui composent cette coupe générique semblent se rapprocher beaucoup des Faucheurs par plusieurs de leurs traits caractéristiques; leurs mâeurs ont aussi beaucoup d'analogie avec celles de ces animaux. Leur corps a plus de mollesse que celui des Gamasés, des Tyroglyphes et surtout des Oribates (*voy.* ces différents noms), aussi les conserve-t-on avec moins de facilité et leur étude demande-t-elle plus de précautions. On en trouve souvent dans les lieux ombragés par les plantes peu élevées, dans les prairies, par exemple; mais il en est aussi qui préfèrent les endroits plus ou moins desséchés, et ce sont, en général, les espèces dont le corps est plus velu. Leur couleur la plus fréquente est le rouge, et il en est, comme le Trombidion soyeux, dont la nuance est des plus vives. L'âge leur fait subir des modifications moins profondes qu'à la plupart des Hydrachnes, mais il peut avoir une très grande influence sur leurs habitudes; hexapodes (ainsi que tous les autres Acariens), pendant qu'ils sont jeunes, ils vivent fréquemment en parasites pendant toute la durée de cette première période de leur existence, et c'est sur d'autres Insectes, souvent même sur des espèces de la même classe qu'eux qu'on les trouve fixés. Comme espèce représentant ce genre singulier, je signalerai le TROMBIDION SOYEUX, *Trombidium holosericeum* Lin. (*Faun. suc.*, éd. 2^e, n° 1079; Hahn. *Die Arachn.*, t. I, II, pl. 1, fig. 2 et pl. 2, fig. 4). Cette Arachnide, qui sort une des premières au printemps et à la fin de l'hiver, est très abondante dans plusieurs parties de l'Europe, sur les murs, à terre ou sur les arbres. Elle attire les yeux par la vivacité de sa teinte rouge, l'aspect velouté de sa robe. Cette espèce, pendant les journées chaudes des 24, 25 et 26 mars de l'année 1848, était en si grande quantité que l'extrémité des bâtons de treillage du Muséum, taillés en pointe, était d'une belle couleur rouge: il semblait que des fraises ou des framboises eussent été fixées au sommet de ces bâtons. (H. L.)

*TROMENUS. INS. — Genre de la famille des Chalcidides, de l'ordre des Hyménoptères, indiqué par M. Walker (*in Curtis Guide*, 1829). (Bl.)

TROMMSDORFIE. *Trommsdorfia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des

Amarantacées, formé par M. Martius (*Noov. gen. et spec.*, vol. II, p. 40, tab. 139) pour des espèces d'*Alternanthera* Kunth, plantes herbacées ou sous-frutescentes, propres à l'Amérique tropicale, dont les fleurs hermaphrodites ont cinq étamines soudées en cupule à leur base avec de très petits lobules interposés. M. Martius en a décrit trois espèces dont l'une a été nommée par lui *Trommsdorfia argentata*, et une autre *T. aurata*. (D. G.)

TROMPETTE. POISS. — Nom donné aux Fistulaires, à cause de l'allongement de la tête; et aux Tranchoirs, à cause du contour circulaire du corps et des autres particularités de formes. (E. BA.)

TROMPEUR. POISS. — Nom traduit de l'épithète d'*insidiator* qui, elle-même a suggéré à Cuvier le nom d'*Epibolus* (επιβολος) pour désigner le Filou, et qui convient très bien à ce Poisson qui, en raison de la protractilité de son museau, peut prendre les petites espèces nageant sans défiance à quelque distance de lui. (E. BA.)

TRONC. *Truncus*. BOT. — On désigne sous ce nom, emprunté à la langue usuelle, la tige des arbres dicotylés. V. TIGE. (D. G.)

TRONCATELLE. *Truncatella* (*truncatus*, tronqué). MOLL. — Avec la description imparfaite que Risso donne de ce genre par lui formé, et d'après les figures médiocres qui accompagnent cette description, il est assez difficile de déterminer les rapports des Mollusques dont il s'agit; ils paraissent néanmoins avoisiner les Paludines. Risso en cite deux espèces, les *T. levigata* et *costulata* (*His. nat. Eur. mer.*, IV, 124). (E. BA.)

TRONCATULINE. *Truncatulina*. FORAM. — M. d'Orbigny a formé ce genre pour des Foraminifères hélicostègues de la famille des Turbinoïdes. Leur ouverture, unique comme celle des genres voisins (Rotulines, Globigérines, Anomalines, etc.), est en forme de fente continuée d'une loge à l'autre, et située du côté spiral. La spire n'est apparente que d'un seul côté. Les Troncatulines se fixent le plus souvent sur les tiges des Corallines. Suivant M. d'Orbigny, les espèces fossiles sont abondantes dans les terrains tertiaires de la plus grande partie de l'Europe. Des espèces des terrains crétacés ont été décrites par le même savant. (E. BA.)

*TROOSTITE (d'après un nom d'hom-

me), Shepard. MIN. — Silicate de Manganèse et de Fer, d'un vert d'Asperge ou d'un brun rougeâtre, transparent et d'un aspect vitreux, que l'on rencontre avec la Franklinite, à Sparta et Sterling, dans le New-Jersey, aux Etats-Unis. Il cristallise en prismes hexagonaux, terminés par des sommets de rhomboèdre obtus de 115° — Densité, 4. — Fusible au chalumeau sur les bords; donnant avec le Borax un verre d'un bleu violâtre. Il est composé, d'après l'analyse de Thomson, de Silice, 30,65; Oxyde ferrique, 15,45; Oxydule de Manganèse 46,21; Eau, 7,3. (DEL.)

* **TROPÆA** (τροπαία, tourbillon). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Bombycites, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

TROPÆOLÉES. *Tropæoleæ*. BOT. PH. — Le genre *Tropæolum*, primitivement placé à la suite des Géraniacées, en a été séparé plus tard pour constituer le type d'une petite famille qui offre les caractères suivants : Calice à cinq divisions, prolongé en éperon au-dessous de l'inférieure, à préfloraison valvaire ou plus souvent quinconciale. Pétales en nombre égal et alternes; deux plus grands insérés des deux côtés de l'orifice de l'éperon, quelquefois existant seuls par l'avortement des trois autres. Huit étamines hypogynes, à filets libres et subulés, à anthères mobiles, introrses, biloculaires, s'ouvrant par deux fentes latérales. Ovaire libre, sessile, trilobé, triloculaire, avec un seul ovule anatrope suspendu en dedans et vers le sommet de chaque loge; un style simple terminé par trois dents. Fruit charnu ou sec, et, dans ce cas, composé de trois carpelles indéhiscentes ou de samares, d'abord soudés, puis se séparant à la maturité. Graines revêtues d'un tégument cartilagineux qui se confond souvent avec le péricarpe, dépourvues de périsperme. Embryon droit, à radicule supère et courte, caché par les cotylédons épais, qui, distincts dans leur premier développement, finissent par se souder en une masse indivise. Les espèces sont des herbes étalées ou grimpantes, toutes originaires des parties tempérées de l'Amérique méridionale. Leurs feuilles primordiales sont opposées et stipulées; les autres alternes et sans stipules, pétiolées, simples, peltées, entières ou palmatilobées, quelquefois par-

semées de points glanduleux; leurs fleurs solitaires, à l'extrémité de pédoncules axillaires souvent très longs. Leur suc aqueux renferme une substance âcre, d'une saveur analogue à celle du Cresson, et qui lui donne des propriétés antiscorbutiques. Leur racine, le plus ordinairement tubéreuse, est amylacée et alimentaire dans quelques unes.

GENRES.

Chymocarpus, Don. — *Tropæolum*, L. — *Magallana*, Cav. (AD. J.)

TROPÆOLUM. BOT. PH. — Nom latin du genre Capucine. Voy. CAPUCINE. (D. G.)

TROPHIDE. *Trophis* (τροφήις, gras, bien nourri). BOT. PH. — Ce genre, formé par P. Browne (*Jam.*, p. 357, tab. 37, fig. 1), était classé dans la famille des Artocarpées. Mais, en l'étudiant avec soin, M. Trécul a reconnu qu'il doit être exclu de ce groupe naturel. Il a vu, en outre, que parmi les espèces diverses auxquelles ce nom générique a été successivement appliqué, une seule, le *Trophis americana* Lin., doit le conserver. Par suite de ses observations, ce botaniste a modifié les caractères de ce genre qu'il classe parmi les Morées. (D. G.)

* **TOPHODON** (τόφος, nourrisson; ὀδών, dent). MOLL. — Genre de Gastéropodes du groupe des *Hélix*, formé par Rafinesque (*Enum. and Acc.*, 1831). (E. BA.)

TROPHIONE. *Trophon* (τροφήις, nourrisson). MOLL. — Genre formé par Montfort pour le *Murex magellanicus* de Gmelin. Généralement placée parmi les Rochers, cette coquille semble appartenir plutôt au genre Fuseau. (E. BA.)

TROPHONIE. ANN. — MM. Audouin et Milne Edwards ont ainsi nommé (*Règ. anim.* de Cuvier, t. III, p. 211) un genre de Vers marins de la famille des Lombrics, et dont le principal caractère est la présence de soies longues et nombreuses à l'extrémité antérieure du corps, et dirigées en avant. L'espèce type, *Tr. barbata*, qui est des côtes de l'Océan, a été figurée dans l'*Iconographie du Règne animal*, par M. Edwards (*Annél.*, pl. 22, f. 1). (P. G.)

TROPHOSPERME (τροφήω, je nourris; σπέρμα, graine). BOT. — L.-C. Richard donnait ce nom au placenta, c'est-à-dire au point de l'ovaire auquel s'attachent les graines par l'intermédiaire de leur funicule.

Cette dénomination a été adoptée par un petit nombre de botanistes. (D. G.)

***TROPICOPHILUS**, Leach. ois. — Synonyme de *Phaeton* Linné. (Z. G.)

***TROPIDERES** (τρόπις, carène; δέρον, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Anthribides, créé par Schœnherr (*Gen. et spec. Curculion. synon.*, V, 206). Ce genre renferme vingt-deux espèces; huit sont originaires d'Europe, six d'Amérique, trois d'Asie, trois d'Afrique et deux de patrie inconnue. Le type est le *T. albirostris* F. On le trouve, aux environs de Paris, sur le bois mort. La nymphe et peut-être la larve, qui a la forme d'une tasse ou d'une bouteille, sont renfermées dans une coque ligneuse. Cette enveloppe ressemble beaucoup au fourreau de la larve de la Clytre à quatre points. (C.)

TROPIDIE. *Tropidia* (τρόπις, carène; ἰδέα, aspect). INS. — Genre de Diptères de la famille des Brachystomes, tribu des Syrphies, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, III, 1822) et adopté par M. Macquart; elles ont reçu les nom de *T. mulesiformis* Meig., *dorsalis* Meig., et *fasciata* Meig. (E. D.)

***TROPIDIE**. *Tropidia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Néottiées, indiqué d'abord par M. Lindley dans le Catalogue de M. Wallich (n° 7386), et plus tard caractérisé par lui (*Orchid.*, p. 497). Il ne renferme qu'une espèce, le *Tropidia curculioides* Lindl., plante de l'Inde, fort singulière par son port et ses feuilles entièrement semblables à ceux d'une grande graminée, et par ses petites fleurs vertes, en épis, dont le périanthe fermé a ses deux folioles latérales externes prolongées à leur base en une sorte de faux éperon. (D. G.)

***TROPIDOCARPE**. *Tropidocarpum* (τρόπις, ἰδος, carène; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, sous-ordre des Notorhizées, tribu des Sisymbriées, créé par M. Hooker (*Icones*, tab. 43, 52) pour des plantes herbacées annuelles, indigènes des parties nord-ouest de l'Amérique septentrionale; à feuilles pinnatifides; à petites fleurs jaunes, en grappes feuillées. Le nom de ce genre est tiré des valves de sa silique comprimées en carène. M. Hooker a décrit les *Tropidocarpum gracile* et *scabrusculum*. (D. G.)

***TROPIDODRYAS**. REPT. — Genre de Couleuvres. (P. G.)

***TROPIDOGASTER** (τρόπις, carène; γαστήρ, ventre). REPT. — Genre d'Iguaniens distingué par MM. Duméril et Bibron pour une espèce d'origine inconnue, qu'il appelle *T. Blainvillei*. (P. G.)

***TROPIDOGERRHON** (τρόπις, carène; γέρον, couverture). REPT. — Genre voisin des Ophisures. Fitzinger, 1843. (P. G.)

***TROPIDOLÆMUS** (τρόπις, carène; λαιμός, gorge). REPT. — Genre de Vipères. Wagler, 1830. (P. G.)

TROPIDOLEPIS (τρόπις, carène; λεπὶς, écaille). REPT. — Genre de Stellions, distingué par Cuvier et caractérisé avec soin par M. Bibron. Il renferme une dizaine d'espèces toutes américaines. (P. G.)

***TROPIDOLEPIS** (τρόπις, ἰδος, carène; λεπὶς, écaille). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Tausch rentre dans le *Chiliotricum* Cass., dans la famille des Composées-Astéroïdées. (D. G.)

***TROPIDOLOPISMA** (τρόπις, carène; λόπισμα, enveloppe). REPT. — Genre de Scincoidiens dénommé et caractérisé par MM. Duméril et Bibron (*Erpét.*, t. V, p. 744), pour une espèce de la Nouvelle-Hollande que Cocteau avait nommée *Psammit Dumeril*, Ps. Napoléon et *Kinaux de Delaborde*. Cette espèce est aussi le *Tiliqua Kingii*, de M. Gray. (P. G.)

TROPIDONOTE. *Tropinodotus* (τρόπις, carène; νότος, dos). REPT. — Genre de Couleuvres dénommé par Kuhl, caractérisé ensuite par Wagler et accepté avec quelques modifications par la plupart des erpétologistes. Il répond à peu près à celui de *Natrix*, de plusieurs auteurs. La Couleuvre à collier (*Coluber natrix*) et la Vipérine (*C. viperinus*) sont deux espèces de Tropidonotes fort communes chez nous. Voyez l'Atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 10. (P. G.)

***TROPIDOPELLIS** (τρόπις, carène; πελλίς, écuelle). REPT. — Fitzinger, 1843. Genre de Couleuvres. (P. G.)

***TROPIDOPHIDE**. *Tropidophis* (τρόπις, carène; φίς, serpent). REPT. — M. Bibron nommait ainsi dans l'histoire de Cuba, publiée par M. de la Sagra, un genre d'Ophidiens de la famille des Boas, que M. Gray appelle de son côté *Ungalia*. On connaît deux espèces de Tropidophides, le *T. melanura*,

qui est dans l'île de Cuba, et le *T. maculatus* de la même île. Celui-ci avait d'abord servi à l'établissement du genre *Leionotus*, qui a dû être supprimé. (P. G.)

***TROPIDOPHOLIS** (τρόπις, carène; φολίς, écaille). REPT. — Fitzinger, 1843. Genre de Couleuvres. (P. G.)

***TROPIDOPHORUS** (τρόπις, carène; φορὸς, porteur). REPT. — Duméril et Bibron, *Erpétologie*, t. V, p. 554. Genre de Scinques, dont la seule espèce est le *Leposoma Cocincinnensis*, de Cuvier. (P. G.)

TROPIDORHYNQUE ou **GOULIN**. *Tropidorhynchus* (τρόπις, carène; ῥῖνχος, bec). OIS. — Genre de la famille des Philédones dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec robuste, arqué, comprimé, à bords des mandibules lisses; des narines rondes, nues, ouvertes; des ailes médiocres, un peu arrondies; une queue moyenne, élargie, ample, échancrée; des tarses robustes, moyens, scutellés.

G. Cuvier a admis dans le genre Goulin, genre que MM. Vigors et Horsfield avaient antérieurement établi sous le nom de *Tropidorhynchus*, que nous lui conservons par droit de priorité, deux sections: l'une pour les espèces dont une partie de la tête est dénuée de plumes; l'autre pour celles qui ont le bec surmonté, à sa base, de proéminences osseuses.

La première section, qui correspond au genre *Entomyza* de Swainson, comprend les *Gracula calva* Gmel. (Buff., *pl. enl.*, 200), et *Trop. cyanotis* Vig. et Horsf., (*Gracula cyanotis* Lath.); la seconde section comprend les *Merops corniculatus* Lath., et *Mer. monachus* Lath. (Z. G.)

***TROPIDOSAURA** (τρόπις, carène; σαῦρος, lézard). REPT. — Genre de Lacertiens ou Lézards, dénommés par Boié. (P. G.)

TROPIDOSAURUS (τρόπις, carène; σαῦρος, lézard). REPT. — Genre de Couleuvres indiqué par M. Gray. (E. BA.)

***TROPIDOSOMA** (τρόπις, carène; σῶμα, corps). PERTY. INS. — Synonyme d'*Allocerus* Serville. (C.)

***TROPIDOTRAGOPS** (τρόπις, carène; *Tragops*, genre de Couleuvres). REPT. — Nom donné par M. Fitzinger en 1843 à l'un des nombreux genres qu'il a établis parmi les Couleuvres. (P. G.)

***TROPIDURUS** (τρόπις, carène; οὐρά, queue). REPT. — Genre d'Iguaniens. (P. G.)

***TROPINOTA** (τρόπις, carène; νότος, dos). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides mélitophiles, créé par Mulsant (*Histoire naturelle des Coléoptères de France, Lamellicornes*, p. 575) et qu'il compose de trois espèces. Le type est le *T. squalida* Linné (*Scarabæus*). (C.)

TROPIQUES. BOT. PH. — Linné a désigné sous le nom de fleurs tropiques (*Flores tropici*) celles qui, pendant plusieurs jours de suite, s'ouvrent le matin et se ferment le soir, et pour lesquelles l'heure de l'épanouissement suit l'accroissement ou le décroissement des jours. (D. G.)

***TROPIPHORUS** (τρόπις, carène; φορὸς, qui porte). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Cléonides, créé par Schœnherr (*Gen. et spec. Curcul.*, *syn.*, t. VI, 2, 257) et composé de six espèces d'Europe. Le type est le *T. mercurialis* F. On le trouve quelquefois aux environs de Paris sur le Colchique. (C.)

***TROPIPLEURITES** (τρόπις, carène; πλευρά, côte), Chevrolat. INS. — Synonyme de *Collopterix* Newmann, ou *Doracephalum* Dupont. (C.)

***TROPIRHINUS** (τρόπις, carène; ῖν, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Gen. et spec. Curcul.*, *synon.*, t. VI, p. 360) sur une espèce du Brésil, nommée par l'auteur *T. affaber*. (C.)

***TROPIS** (τρόπις, carène). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, division des Cérambyciens de Dejean, et Leptures de Serville, fondé par Newman (*The Entomologist's*, p. 34) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, nommée *T. dimidiata* par l'auteur. Dejean la désigne sous le nom générique d'*Ogorhinus*. (C.)

***TROPISTERNUS** (τρόπις, carène; στήρνον, sternum). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Hydrophiliens, créé par Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, III, 307), et qui est composé d'une dizaine d'espèces de l'Amérique méridionale. Le type est le *T. collaris* F. (*Hydrophytus*). (C.)

***TROPISTES**. INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Ophionites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst (*Ichneumonologia*) sur des es-

pièces dont l'abdomen est comprimé latéralement et caréné en dessus. Le type est le *T. nitidipennis* Gravenh. (Bl.)

***TROPISURUS** (τρώπις, carène; ούρα, queue). HELM. — Genre de Vers nématoides établi par M. Diesing, en 1834, pour un Ver parasite du Vautour urubu, du Brésil. (P. G.)

TROQUE. *Trochus* (τροχός, disque, toupie). MOLL. — Ce genre, établi par Linné, a été accepté par tous les Zoologistes, et il est encore généralement adopté aujourd'hui, bien qu'on reconnaisse le peu de valeur des caractères par lesquels il se distingue des autres genres de Trochoïdes, famille à laquelle il donne son nom. Les genres de ce groupe se lient, en effet, les uns aux autres par des transitions tellement insensibles, et se tiennent par des caractères semblables tellement importants, que leur distinction n'est guère justifiée en bonne zoologie. Les animaux des Troques, des Turbos, des Monodontes, des Dauphinules, se ressemblent si bien, que le caprice de l'observateur pourrait seul trouver des caractères pour limite, un peu rigoureusement les coupes génériques. Les indications que l'on a cherchées dans la coquille sont de si peu d'importance, que si on les admet encore, ce ne doit être que comme moyen d'arriver plus facilement à la distinction des espèces, et alors il faut s'avouer qu'elles sont bien artificielles.

C'est surtout par leur forme plus régulièrement conique, et par leur bouche déprimée et oblique, que les Troques se distinguent des Turbos; mais le passage des uns aux autres est ici tellement ménagé, que ce caractère n'a rien de réel. On a cherché à les distinguer, d'après la nature de leur opercule, qui est corné dans la plupart des Troques, et pierreux dans la majorité des Turbos; mais cette différence ne concorde pas d'une manière constante avec les caractères tirés de la forme de la coquille; on ne pourrait, en outre, l'apprécier pour la plupart des fossiles. D'ailleurs, une différence dans la nature de l'opercule a-t-elle bien une valeur générique? Et dans le cas où l'on admettrait l'affirmative, comment se fait-il que, parmi les Natices, on ne forme pas deux genres: un pour les Natices qui ont l'opercule corné, l'autre pour les Na-

tiques qui ont l'opercule calcaire? Les raisons zoologiques qui empêchent de conclure à cette division pour le genre des Natices, doivent avoir les mêmes conséquences pour les Troques et les Turbos.

Les Monodontes de Lamarck ne sauraient non plus être séparées des Troques, car l'existence d'une petite dent résultant d'une sorte de troncature de la columelle, est un caractère tout-à-fait accessoire, et dont on ne peut fixer précisément les limites: la dent, bien prononcée ici, s'atténue là en une simple sinuosité, pour s'effacer complètement par degrés insensibles. Les rapports des Dauphinules avec les Troques et les Turbos ont été précédemment appréciés (voy. DAUPHINULE). De sorte que nous passons, par des nuances ménagées, des Troques aux Turbos, des Troques aux Monodontes, de celles-ci aux Turbos, des Turbos aux Dauphinules; et que, comme conséquence logique, nous devons former un grand genre de toutes ces subdivisions, pouvant néanmoins les conserver, comme nous l'avons déjà dit, pour nous aider artificiellement dans la détermination des espèces. Remarquons ici qu'il faut mettre à part les espèces du genre *Littorine* de M. Férussac, les seules précisément qu'Adanson ait comprises dans son genre *Trochus* (voy. LITTORINE). Les *Cadrans* et les *Roulettes*, séparés génériquement par Lamarck des *Trochus* de Linné, doivent rentrer dans le grand genre que nous indiquons, et dont les subdivisions pourraient être tirées des particularités sur lesquelles on a formé des genres. Les caractères généraux qui les réunissent sont mentionnés à l'article TROCHOÏDES.

Les espèces rapportées au genre *Trochus* ont une coquille ordinairement conique, plus ou moins allongée ou déprimée, à pourtour caréné, à bouche triangulaire, déprimée, lisse, nacrée intérieurement, inclinée par rapport à la direction du dernier tour, et laissant voir la portion inférieure de la columelle, qui est constamment torse ou arquée. Les espèces vivantes sont nombreuses, et elles ont été subdivisées en petits groupes, qui ont donné naissance aux genres *Tectaires*, Montf.; *Eperons*, Montf.; *Roulettes*, Lamk.; *Cantharides*, Montf.; *Entonnoirs*, Montf.; *Cadrans*, Lamk.; *Télescopes*, Montf.; *Evomphales*, Sow., etc. (Voy.

ces mots). Nous citerons comme exemple la FRIPIÈRE ou MAÇONNE, *Trochus agglutinans*, Lamk., qui jouit de la propriété singulière de coller et d'incorporer même à sa coquille, à mesure qu'elle s'accroît, les corps étrangers mobiles sur le sol où elle repose, tels que petits cailloux, fragments de coquilles, etc. Elle habite la mer des Antilles.

Les TROQUES fossiles ont apparu dès les premiers âges du monde, mais leur nombre a augmenté dans les époques plus récentes. On en trouve quelques espèces dans les terrains siluriens, dévoniens et carbonifères. La quantité des espèces devient considérable à l'époque triasique, moindre dans les terrains jurassique et crétacé. Elles abondent dans les terrains tertiaires. On a rencontré des Troques fossiles en Amérique et en Asie.

Le catalogue des TROQUES fossiles a été augmenté, surtout pour les espèces des terrains jurassiques, des Pleurotomaires, avec lesquels on les a confondues. Il est, en effet, difficile de distinguer les TROQUES des Pleurotomaires incomplets, ces deux genres ne différant guère que par l'échancrure du labre des Pleurotomaires, caractère qui indique une différence essentielle dans l'organisation des animaux. Quand le labre est cassé, ou quand on n'a qu'un moule, la confusion est donc possible; et il existe sans doute encore, dans les catalogues paléontologiques, des confusions que des circonstances heureuses permettront seules de rectifier. (E. BA.)

TROSCART. *Triglochin* (τρεις, τρία, trois; γλαχίς ou χλωχίν, pointe, arête). BOT. PH.—Genre de la famille des Alismacées, sous-ordre des Juncaginées, ou de la famille des Juncaginées, pour ceux qui admettent celle-ci comme distincte, formé par Linné (*Gen. plant.*, n° 453). Il comprend des plantes herbacées, propres aux lieux humides et marécageux, tempérés et froids des deux hémisphères. Leurs feuilles sont étroites, planes ou cylindracées; leurs fleurs, petites et verdâtres, en épi, présentent: un périanthe à 6 folioles concaves, dont les 3 intérieures sont insérées sensiblement plus haut que les extérieures; 6 étamines dont les anthères sont extrorses; 1 pistil à 6 loges uni-ovulées, dont 3 quelquefois stériles. A ces fleurs succèdent des capsules à 3-6 loges qui s'ouvrent en autant de coques ou de pièces aiguës, ce que rappelle le nom du

genre. Quelques botanistes sont disposés à regarder chaque fleur de *Triglochin* comme une petite inflorescence plutôt que comme une fleur unique. — Dans son *Enumeratio* (vol. III, p. 142), M. Kunth décrit 16 espèces de Troscarts, partagées naturellement en deux sections, suivant que leur capsule se divise, à la maturité, en 3 ou en 6 coques. Parmi les premières se trouvent deux de nos espèces indigènes, le TROSCART DES MARAIS, *Triglochin palustre* Lin., plante abondante dans les lieux marécageux de toutes les parties tempérées et froides de l'hémisphère boréal; et le TROSCART DE BARRELIER, *T. Barrelieri* Lois., bulbeux, qui se trouve près de la mer, dans toute l'Europe méridionale et dans le nord de l'Afrique. — La seconde division comprend le TROSCART MARITIME, *Triglochin maritimum* Lin., qui est très répandu dans les parties humides du littoral des mers. (P. D.)

* **TROSIA** (τρώσις, blessure). INS.—Hubner (*Cat.*, 1816) désigne sous ce nom un genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Bombycites. (E. D.)

* **TROTHISA** (τροθεις, blessé). INS.—Genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Noctuides, indiqué par Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

* **TROTICUS**. INS.—Genre de la famille des Braconides, groupe des Agathites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Brullé (*Ins. hyménopt.*, Suites à Buffon, tom. IV, p. 508) sur une seule espèce du cap de Bonne-Espérance, remarquable par des palpes maxillaires dont les derniers articles sont courts et lenticulaires, etc. (BL.)

TROUPIALE. *Icterus*. OIS.—Genre de la famille des Sturnidées, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec gros, conique, très pointu, un peu comprimé, sans arête distincte, et n'entamant les plumes du front que par une échancrure aigue, des narines percées à la base du bec, longitudinales, et recouvertes par un opercule de nature cornée; des tarses de médiocre longueur, robustes, scutellés; des ailes allongées, pointues, et une queue légèrement échancrée ou étagée.

Les Troupiales ont les habitudes des Étourneaux; comme eux, ils se réunissent, et forment des troupes considérables; c'est même ce qui leur a valu le nom générique

qu'ils portent. Toutes les espèces ont à peu près les mêmes allures; elles vivent en société pendant la plus grande partie de l'année; fréquentent les plaines, les champs cultivés et les vergers, où elles font de grands dégâts; quelques unes se retirent dans l'intérieur des bois quand vient l'époque de la reproduction; il en est qui n'habitent que les savanes; d'autres enfin fixent leur domicile dans les Roseaux. La plupart montrent une grande industrie dans la construction de leur nid, et le suspendent à l'extrémité des rameaux les plus flexibles; d'autres lui donnent une forme ordinaire, et le cachent soigneusement: toutes amassent dans l'œsophage la nourriture destinée à leurs petits, et la leur dégorge dans le bec.

Les Troupiales sont entomophages, baccivores et granivores; ils tuent les Insectes avant de les avaler, et mangent les graines et les baies entières; quelques uns sont aussi vermivores. Leur vol est rapide, léger, et tous les individus aiment à voler à côté les uns des autres. Ce sont, en général, des Oiseaux vifs et défilants. Lorsqu'ils marchent, ils tiennent le corps presque droit, et, au rapport de d'Azara, ils n'aiment point à se percher sur les arbres. Leur chant consiste en une sorte de sifflement. Quelques uns d'entre eux sont susceptibles d'une certaine éducation, ont, comme les Étourneaux, la faculté d'imiter la voix articulée, et montrent en captivité beaucoup d'intelligence et de gentillesse. Ces Oiseaux ne sont nulle part aussi abondants qu'au Chili et au Paraguay.

La ligne de démarcation qui sépare les Troupiales des Carouges, des Cassiques et même des Quiscales, tous Oiseaux dont Linné avait fait des Loriots, est si faible, que presque tous les auteurs ont confondu les espèces qui se rapportent à ces divers genres. Pour G. Cuvier, les suivantes peuvent être considérées comme vrais Troupiales: Le TROUPIALE VARIÉ, *Ict. varius* G. Cuv., *Oriol. varius* Gmel. (Buff., pl. enl., 607, f. 1 et 2), de Cayenne et des États-Unis. — Le TROUP. DE SAINT-DOMINGUE, *Ict. Dominicanensis* Daud. (Buff., pl. enl., 5, f. 2). — Le TROUP. A TÊTE DORÉE, *Ict. chrysocephalus* Daud. (Vieill., Gal. des Ois., pl. 86), de l'Amérique méridionale. — Le TROUP. JAU-

NATRE, *Ict. flavescens* Daud.; *Oriol. Capensis* Linn. (Buff., pl. enl., 607, f. 2), de la Louisiane. — L'*Oriolus cayanus* Lin. (Buff., pl. enl., 535, f. 2). — Et le *Gracula quiscale* Linn., dont Vieillot a fait le type de son genre *Quiscale* (Gal. des Ois., pl. 108). (Z. G.)

TROX (τροξ, qui ronge). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides arénicoles, établi par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, t. I, p. 109), et composé d'une cinquantaine d'espèces réparties sur tous les points du globe. Le type, le *T. sabulosus* Lin., est assez commun aux environs de Paris. On le rencontre ainsi que sa larve sous les vieux haillons, ou sous les peaux d'animaux morts. (C.)

TROXIMON. *Troximon*. BOT. PH. — Ce nom a été donné à divers genres par différents botanistes. Gærtner l'a appliqué à un genre de plantes herbacées-vivaces, de l'Amérique septentrionale glauques, à fleurs jaunes, en capitules multiflores, dont l'involucre a deux rangs d'écaillés, et qui donnent des akènes à quatre angles, surmontés d'une aigrette pileuse. Ce genre appartient à la famille des Composées, tribu des Chicoracées.

Le *Troximon* de Sims, de Nuttall, etc., rentre comme synonyme dans les *Agoseris* Rafn., de la famille des Composées, tribu des Chicoracées.

Quant au *Troximon* de Don, M. Endlicher le rapporte avec doute à la première section des *Crepis* Lin., même famille et même tribu que les précédents. (D. G.)

TRUFFE. *Tuber*. BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Thécasporés endospores et de la tribu des Tubercés, caractérisé par un réceptacle charnu, plus ou moins globuleux, lisse ou verruqueux, indéhiscent, compacte à l'intérieur, parsemé de veines membraneuses, anastomosées; ayant pour organes de reproduction des spores renfermées dans des sporanges arrondis ou ovoïdes, sessiles ou pédicellés et transparents. Les Truffes croissent sous la terre, dans presque tous les pays, excepté dans ceux qui sont essentiellement froids. Leur importance, comme aliment ou plutôt comme condiment, fait qu'on les recherche, et qu'elles forment un article de commerce assez étendu.

Tuber cibarium Sibth. Réceptacle noir

recouvert de verrues prismatiques plus ou moins saillantes ; parenchyme compacte d'abord blanc, puis d'un gris roussâtre et enfin noirâtre, parsemé de veines blanches nombreuses anastomosées, partant de tous les points. Sporangies presque sphériques, pédicelles transparents ; spores 1 à 6, presque rondes, verruqueuses et opaques.

On désigne ordinairement cette espèce sous le nom de Truffe noire, et Vittadini dans sa Monographie le lui a conservé (*Tuber melanospermum*). Elle est la plus commune en France ; c'est à son goût et à son odeur qu'elle doit particulièrement son mérite. Quand elle est encore jeune son parenchyme est blanc ; elle constitue alors ce que l'on appelle la Truffe blanche, qui est dure, insipide, inodore et indigeste. Mais, dans son état parfait, elle a une odeur *sui generis*, très diffusible, et qui la fait reconnaître mieux que tous les caractères que l'on pourrait lui assigner. Quelques unes cependant, sans que l'on puisse en apprécier la cause, sentent le bouc, le musc, ou une légère odeur d'ail ; quand elles sont vieilles elles répandent une odeur de vieux fromage, et sont très fétides quand elles tombent en décomposition.

La Truffe noire est souvent mélangée avec les *Tuber brumale* et *æstivum*, qui se présentent sous la même forme, et ne diffèrent que par des caractères difficilement appréciables, qui sont tirés du goût et de la couleur.

Tuber griseum de Borch., que l'on nomme encore Truffe grise, blonde, Truffe à l'ail, est extrêmement commune dans le Piémont et, malgré cela, toujours à un prix très élevé. Son volume varie depuis celui d'une noix à celui d'une pomme ordinaire ; elle est ronde, allongée, aplatie, rarement lobée, à surface lisse et de couleur rousse ou gris sale, douce, savonneuse au toucher. Son parenchyme est grisâtre, quelquefois rouge, parsemé de veines nombreuses, dirigées dans tous les sens, très fréquemment anastomosées. Les sporangies sont à peine pédicellés et renferment deux, trois, rarement quatre spores, légèrement ovales, verruqueuses et presque opaques. Cette espèce vit profondément en terre, on ne trouve que rarement plusieurs individus ensemble ; elle se plat particulièrement à l'ombre des

saules, des peupliers et des chênes, on la rencontre cependant dans les champs, dans les lieux découverts.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *Rhizopogon magnatum* de Corda, dont les sporangies sont allongés, presque semblables à ceux des Pézizes et qui contiennent huit spores arrondies et verruqueuses.

Malgré la grande réputation dont cette Truffe jouit, elle n'est pas goûtée par les amateurs ; beaucoup même la repoussent à cause de son odeur, et surtout de ses inconvénients quand on en a mangé ; elle est plutôt employée comme condiment que comme aliment.

D'autres espèces, la Truffe blanche (*Tuber album* Bull.), la Terfez des Arabes (*Tuber niveum* Duf.), la Truffe musquée (*Tuber moschatum* Bull.), ont été décrites comme des Truffes ; mais les auteurs modernes les ayant placées dans d'autres genres, ce n'est pas le moment d'en parler. Pour ce qui concerne le *Tuber oligosporum*, *æstivum*, *mesentericum*, *fætidum*, *Borchii*, *maculatum*, *ferrugineum*, *macrosporum*, *nitidum*, *rufum*, *excavatum*, je ne puis que renvoyer à la monographie des Tubercés de Vittadini dans laquelle on trouvera les détails que l'on peut désirer. Voy. aussi dans ce Dictionnaire notre article TUBÉRACÉS. (LÉV.)

TRUFFE D'EAU. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Macre, *Trapa natans* Lin. Voy. MACRE. (D. G.)

TRUITE. Salar. POISS. — Considérées d'abord comme des espèces du genre Saumon, les Truites doivent néanmoins constituer un genre spécial dont le caractère distinctif consiste dans les deux rangées de dents dont est armé le corps du vomer ; chez les Saumons, le corps du vomer est lisse et sans dents ; il ne porte qu'une seule rangée de dents chez les Forelles. Du reste, l'anatomie, les habitudes, la taille, l'habitation, rapprochent les Truites des espèces du genre Saumon. Comme celles-ci, les Truites fournissent d'excellents poissons à nos tables, et elles donneraient des carcasses aussi abondantes et plus lucratives que les Morues de Terre-Neuve, si la grande pêche voulait les poursuivre dans les eaux circumpolaires où elles abondent. Répandues dans un grand nombre de ruisseaux, de rivières et de lacs, des eaux douces de l'Eu-

rope, les Truites offrent généralement ce caractère commun et remarquable d'avoir le corps couvert de taches d'une belle couleur rouge-vermillon, qui résiste à la cuisson. La disposition de ces taches, combinée avec la longueur de la tête, a conduit M. Valenciennes à reconnaître deux races très différentes dans ce genre des Truites, dont la distinction zoologique lui appartient aussi bien que la détermination des espèces: — Les Truites, couvertes de taches nombreuses sur la tête et sur le corps, ont toujours la tête sensiblement courte; celles qui ont peu de taches sur le corps sont remarquables par la longueur de leur tête.

La TRUITE VULGAIRE (*Salar Auserii*, Val.), dont la variété à tête courte est très abondante dans les rivières tributaires de la Seine et de la Marne, bien qu'elle manque dans ces grands cours d'eau, se trouve, du reste, dans la plupart des rivières d'Europe. La variété à tête allongée a été désignée par Cuvier sous le nom de *Salmo marmoratus*, et se rencontre communément dans les eaux douces de France et d'Italie. La taille ordinaire de ce poisson varie de 27 à 38 centimètres, bien qu'on en prenne de plus grandes; ses dimensions semblent en général rester moindres quand on s'élève dans les montagnes, bien qu'on en ait pêché qui pesaient 2 kilogrammes et qui avaient jusqu'à 1^m,08, dans un gouffre du Gave, à environ 583^m au-dessus du niveau de la mer. Les truites aiment les eaux vives et courantes; elles nagent presque toujours contre le courant. Comme les Saumons, elles aiment à s'établir et à se cacher dans les trous des berges, et elles déposent leurs œufs dans des espèces de nids qu'elles creusent en se tournant et en se frottant sur le sable. Elles ne pondent pas tous leurs œufs à la même place et lâchent leur frai en plusieurs fois et à huit ou dix jours d'intervalle. Les petits naissent avec des bandes transversales qui disparaissent avec l'âge.

Une espèce voisine, la TRUITE FÉROCE (*Salar ferax*, Jardine), est à la Truite commune ce que le Bécard est au Saumon. D'autres espèces d'Europe et des autres parties du monde existent encore en grand nombre, nous devons nous en tenir ici à cette description de l'espèce commune. (E. BA.)

*TRUJANO (nom d'homme). BOT. PH.

— Genre non classé encore dans la série des familles végétales, formé par Llave et Lexarza (*Nov. vegetab. Descript.*, fasc. II, n° 1, p. 1) pour un arbre de hauteur médiocre, indigène du Mexique. Cet arbre est le *Trujanoa pinnata* Llave et Lexarza. (D. G.)

TRUNCARIA (*truncatus*, tronqué). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, formé par De Candolle (*Prodromus*, vol. III, p. 106) pour un arbrisseau du Brésil, grimpant, à feuilles ovales, acuminées, ciliées; à fleurs en thyse terminal, décandres, remarquables surtout par leur calice à limbe tronqué, qui a motivé le nom générique. Cette espèce, encore unique, a reçu le nom de *Truncaria caryophyllæa* DC. (D. G.)

TRUNCATULINA. MOLL. — Voy. TRONCATULINE.

TRUNGEBYN. BOT. PH. — L'un des noms arabes de la manne de l'*Alhagi*. (D. G.)

*TRUPANEA (τρούπανη, tarière). INS. — Ce nom a été appliqué à deux genres de l'ordre des Diptères: 1° à un groupe de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, par Schranck (*Fauna Boic.*, III, 1803), et qui correspond à celui des *Trypeta* (voy. ce mot); et 2° à un genre de la famille des Tanystomes, tribu des Asiliques, par M. Macquart (*Diptères exotiques*, I, 2, 1838) qui n'y place qu'une espèce étrangère à l'Europe. (E. D.)

*TRUTINA (*trutina*, balance). MOLL. — Genre d'Acéphales du groupe des Myes, indiqué par M. Brown (*Conc. brit.*, 1827).

*TRUTTA. POISS. — Nom propre latin, employé génériquement pour désigner les Truites, ou spécifiquement pour le *Salmo Trutta* de Pallas. (E. BA.)

TRUXALE. *Truxalis*. INS. — Genre de la famille des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. Les *Truxalis* se reconnaissent surtout à leur tête élevée en pyramide horizontale, à leurs antennes à articles triangulaires, à leur prosternum sans pointe, à leurs élytres étroites, etc. Ce genre est assez nombreux en espèces, appartenant toutes aux régions chaudes de l'ancien monde, ornées en général de belles couleurs, particulièrement sur leurs ailes postérieures. On regarde comme le type le *T. nasutus* Lin. qui habite le cap de Bonne-Espérance, et qu'on trouve aussi dans le

nord de l'Afrique et dans le midi de l'Europe.

Nous avons représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire (*Orthoptères*, pl. 4) le *Truxalis rosea* Klug., espèce d'Égypte.

Quelques auteurs écrivent *Tryxalis* au lieu de *Truxalis*. (Bl.)

***TRUXALIDES**. *Truxalidæ*. INS. — Nous désignons ainsi une famille de la tribu des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, caractérisée par des antennes plus ou moins acuminées, plus longues que la tête et le thorax réunis; le front plus ou moins avancé et la face inclinée. A cette famille se rattachent les genres *Truxalis*, *Opsomala*, *Systella*, *Xiphicera*, *Pamphagus*, *Rhomalea*, *Dictyophorus* et quelques autres formés à leurs dépens. (Bl.)

TRUXALIS. INS. — Voy. TRUXALE.

***TRYBLIOPHORUS**. INS. — Genre de la famille des Acridides, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Revue méth. de l'ordre des Orthopt.*) sur une seule espèce de la Guiane, le *T. octomaculatus* Serv. (Bl.)

TRYGON. POISS. — Nom ancien des Pastenagues, qui constituent un sous-genre dans le grand genre des Raies, et qui ont servi de type aux groupes des TRYGONES (Müll. u. H. *Plagiost.*, 1841); — des TRYGONINÆ (Swains., *Classif.*, 1839); — des TRYGONINI (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837). C'est à ces groupes que correspond, d'une manière générale, le genre *Trygonobatis* de M. de Blainville (E. B.)

***TRYGONOBATE** *Trigonobatis* (*Trygon* et *Batis*, noms de la Pastenague et de la Raie). POISS. — En prenant pour type les Pastenagues (*Trygon*), M. de Blainville forme, sous le nom de Trigonobate, un sous-genre dans le grand genre des Raies. (E. B.)

***TRYGONOPTERA** (*Trygon*, nom de genre; πτερόν, aile, nageoire). POISS. — Genre de Sélaciens, du groupe dont la Pastenague est le type (Müller und Henle, *Plagiost.*, 1841). (E. B.)

***TRIGONORHINA** (*Trygon*, nom générique; ρίς, nez). POISS. — Genre de Sélaciens, du groupe dont la Pastenague est le type (Müller und *Plagiost.*, 1841). (E. B.)

***TRYLLA** (τρύλλα, je murmure). ARACH. — Genre de l'ordre des Acarides, indiqué par M. Heyden dans le journal *l'Isis* (H. L.)

TRYMALIE. *Trymalium* (τρύμα ou τρυμαλία, petite ouverture). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnées, tribu des Pomaderrées, formé par M. Fenzl (*in Enumer. plant. Hügel.*, p. 20), et dans lequel sont compris des arbustes du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, semblables de port à des *Pomaderris*, dont certains avaient été décrits d'abord comme des *Ceanothus* par Labillardière, et qui forment pour De Candolle la section *Pomaderris* du genre *Ceanothus*. Ce genre diffère des *Pomaderris* Labillard. par la présence d'un disque dans sa fleur, et par ses coques percées à leur base d'une ouverture très petite. Son type est le *Trymalium Billardieri* Fenzl (*Ceanothus spathulata* Labillardière). M. Fenzl en a décrit neuf espèces (*loco citato*). (D. G.)

***TRYMATO COQUE**. *Trymatococcus* (τρύμα, orifice, ouverture; κόκκος, coque, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Artocarpiées, tribu des Brosimées de M. Trécul, formé par M. Pœppig (*Nov. gen. et spec.*, vol. II, pag. 30, tab. 142) pour un arbre peu élevé de l'Amérique tropicale. Cette espèce, encore unique, a reçu le nom de *Trymatococcus amazonicus* Poepp. (D. G.)

***TRYOCEPHALON**. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Forster (*Gen.*, n° 65) rentre comme synonyme dans les *Cyperus* Lin., section des *Kyllingia*, famille des Cyperacées. (D. G.)

***TRYPANA** (τρύπανη, tarière). INS. — M. Guenée (*Annales de la Société entomologique de France*, 1841) a créé, sous le nom de *Trypana*, un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Héliothides, qui est très voisin des *Heliothis*, avec lesquels M. Boisduval les réunit. L'espèce type de ce genre est le *T. cardui* Hub., qui se trouve communément en France; (E. D.)

***TRYPAUCHÈNE**. *Trypauchen* (τρύπα, trou; ἀντήν, nuque). POISS. — Genre de Gobioides ne comprenant qu'une espèce (*Trypauchen vagina*, Cuv. et Val.), qui habite la presqu'île de l'Inde en-deçà du Gange. (E. B.)

TRYPÈTE. *Trypeta* (τρύπητις, perforant). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Meigen (*Syst., Reschr.*, V, 1826) et correspondant au genre ΤΕΡΗΡΙΤΕ de Latreille. Voy. ce mot. (E. D.)

TRYPETES (τρυπητής, qui perce avec une tarière). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Cholidés, créé par Schønherr (*Gen. et sp. Curculio. syn.*, III, 598), et composé de 2 espèces de Cayenne. La 1^{re} est le *T. Rhinoides* Schr. (C.)

TRYPÈTHÉLIÉES. BOT. CR. — Quatrième tribu des Lichens angiocarpes, renfermant les genres *Porodothon* Fries, *Sphæromphale* Reich., *Astrothelium* Eschw., *Trypethelium* Spreng. *Voy.* ce dernier mot pour l'étymologie, et LICHENS. (C. M.)

TRYPETHELIUM (τρύπα, trou; θηλή, mamelon). BOT. CR. — (Lichens.) Ce genre, institué par Sprengel (*Anleit.*, t. III, p. 350), a été adopté par Acharius, et notre ami M. Fée en a publié une Monographie dans le tome XXIII de la première série des *Annales des Sciences naturelles*. Il est le type d'une tribu de Lichens angiocarpes et peut se définir ainsi : Thalle crustacé, presque cartilagineux, revêtant rarement la forme foliacée. Verrues éparses, formées par une substance (*Stroma* Eschw., *Sarcolhèce* Fée) de nature différente et autrement colorée que le thalle, mais recouverte par lui et renfermant des périthèces ordinairement carbonacés, noirs, variant de la forme globuleuse à l'ovoïde, et munis d'un ostiole plus ou moins long, plus ou moins apparent et aboutissant au dehors. C'est par cet ostiole que le nucléus, contenu dans le périthèce, communique avec l'air extérieur et que les sporidies sont évacuées à leur maturité. Celles-ci sont ordinairement fusiformes ou oblongues, cloisonnées transversalement, quelquefois celluluses, c'est-à-dire munies en même temps de cloisons longitudinales et transversales, et contenues, au nombre de huit, dans des thèques très grandes accompagnées de paraphyses. Ces Lichens ne viennent que sur les écorces et dans les régions tropicales. On en connaît un assez grand nombre d'espèces bien tranchées. (C. M.)

TRYPHÈRE. *Tryphera* (τρυφρός, à, év, délicat). BOT. PH. — Genre rapporté avec doute à la famille des Amarantacées, formé par M. Blume (*Bijdr.*, pag. 540) pour une plante de l'île de Java. Cette espèce, encore unique, est le *Tr. prostrata* Blume. (D. G.)

* **TRYPHIE**. *Tryphia* (τρυφή, luxe). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées, établi par M. Lindley

(in *Botan. Regis*, tab. 1701) pour l'*Orchidæ secunda* Thunb., plante du cap de Bonne-Espérance. Cette espèce, encore unique, a reçu le nom de *Tr. secunda* Lindl. (D. G.)

* **TRYPHON**. INS. — Genre de la famille des Ichneumonides, groupe des Ichneumonites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst (*Ichneumonologia*) sur des espèces dont les antennes sont longues et sétacées; la tête courte, plus étroite que le thorax; l'abdomen oblong, presque sessile, etc. Nous citerons les *T. prærogator* (*Ichneumon prærogator* Linné) et *T. marginatorius* (*Cryptus marginatorius* Fabricius), assez répandus dans notre pays. M. Brullé (*Insectes hyménoptères. Suites à Buffon*) a fait connaître deux espèces exotiques de ce genre. (Bl.)

* **TRYPDENDRON** (τρυπάω, je perfore; δένδρον, arbre), Newman. INS. — Synonyme de *Xyloterus*. (C.)

* **TRYPODERMA** (τρύπα, tarière; δέρμα, peau). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des OÉstrides, créé par Wied. (*Aus. Zweiff.*, II, 1830), et correspondant au genre CUTÉREBRE. *Voy.* ce mot. (E. D.)

* **TRYPONÆUS** (τρύπα, trou; ναίω, j'habite). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Histéroïdes, fondé par Eschscholtz (*Zoological Atlas*, I, 10, tab. 4, fig. 7). Quatre espèces américaines y sont rapportées : nous ne désignerons que le *T. proboscidens* F. (*Hister*). (C.)

TRYPXYLON (τρύπω, fouiller; ξύλον, bois). INS. — Genre de la famille des Crabronides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille et adopté dans tous les ouvrages d'entomologie. Le type du genre est le *T. figulus* (*Sphex figulus* Lin.), répandu dans une grande partie de l'Europe. Cet Insecte, observé dans ses habitudes par Latreille, Westwood, etc., creuse le bois, ou profite de cavités déjà faites pour y déposer ses œufs. Il leur apporte une provision de petites Araignées, et ferme ensuite le nid avec de la terre détrempée. *Voy.* SPHÉGIENS et CRABRONIENS. (Bl.)

* **TRYSANTHUS**. BOT. PH. — Le genre créé sous ce nom par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, pag. 219) se rattache, comme synonyme, au genre *Hydrocotyle* Tourn., de la famille des Umbellifères. (D. G.)

***TRYSIBIUS** (τρύσις, tourment; ἕλος, vie). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Molytides, créé par Schœnherr (*Gen. et sp. Curcul. syn.*, t. VI, 2, p. 304), qui y rapporte 4 espèces : le type est le *T. tenebrioides* Pallas. (C.)

***TRYSSUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par Erichson (*Naturg. der Ins. Deuts.*, 1847, p. 654) sur une nouvelle espèce de l'Afrique méridionale. (C.)

***TSCHEFFKINITE** (d'après un nom d'homme), G. Rose. MIN. — Minéral vitreux, opaque, d'un noir de velours, à poussière d'un brun sombre, trouvé dans le Granite au mont Ilmen en Sibérie. Il est composé, suivant H. Rose, de Silice, 21; Acide titanique, 20,17; oxydes de Cérium, de Lanthane et de Didyme, 47,29; d'oxydure de Fer, 11,21; de Chaux, 3,5; plus quelques traces d'oxydure de Manganèse, de Magnésie et de Potasse. Sa densité est de 4,5. Ce minéral amorphe se rencontre dans le Granite du mont Ilmen, près de Miask, en Sibérie. (DEL.)

***TSCHIR**. POISS. — Nom d'un Salmonoïde, espèce du genre Corégone (*Coregonus nasutus*). (E. BA.)

TSCHUDYA (nom d'homme). BOT. PH. — Le genre formé sous ce nom par De Candolle, dans la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, ne paraît pas suffisamment distinct du genre *Clidemia*, et rentre dès lors dans celui-ci. (D. G.)

***TSJANA**. BOT. PH. — Genre proposé par Gmelin, qui rentre comme synonyme dans les *Costus* Lin., de la famille des Cannacées. (D. G.)

***TUBA** (*Tuba*, trompette). MOLL. — Genre de Trochoïdes, indiqué par M. Lea (*Contrib. Geol.*, 1833). (E. BA.)

***TUBARIA** (*Tuba*, trompette). INFUS. — Genre indiqué par Thienemann, et appartenant aux *Vorticillina* de M. Ehrenberg (*Thien., Lehrb. Zool.*, 1828). (E. BA.)

***TUBASTREA** (*Tubus*, tube; *Astrea*, nom générique). POLYP. — Genre indiqué par M. Lesson (*Voyage* de Bélanger), et rentrant dans les *Caryophyllia*. (E. BA.)

TUBE BOT. — Ce mot est employé aujourd'hui pour désigner, dans les enveloppes florales gamophylles, la portion inférieure, tubulée, qui résulte de la soudure

des onglets. Ainsi l'on dit le tube d'un calice gamosépale ou monosépale, le tube d'une corolle gamopétale ou monopétale. On s'en sert aussi pour indiquer une forme particulière d'enveloppe florale, comme corolle en tube ou tubuleuse.

Divers botanistes se sont aussi servis de ce mot *tube* pour différentes parties des plantes. Ainsi Vaillant et Haller employaient ce nom pour désigner le style des fleurs; ainsi encore, dans ses premiers travaux d'anatomie végétale, M. de Mirbel donnait le nom de *tubes* aux vaisseaux des plantes. (D. G.)

TUBÉRACÉS, TUBÉRACÉES. *Tuberacei, Tuberaceæ.* BOT. CR. — Famille de Champignons pour un grand nombre d'auteurs, et que je considère seulement comme formant une tribu des Angiosarques dans la division des Thécasporés endothèques. Ses caractères sont : Un réceptacle plus ou moins sphérique, charnu, indéhiscant et non séparable du parenchyme, lisse ou verruqueux, pourvu ou non d'un mycélium persistant. Parenchyme composé d'un tissu cellulaire condensé, d'une part, sous forme de membranes ténues, anastomosées, qui imitent des veines; de l'autre, d'un tissu cellulaire simple parsemé de sporanges arrondis, ovoïdes ou allongés, sessiles ou munis d'un court funicule, transparents, renfermant d'une à huit spores rondes ou ovales, lisses ou verruqueuses.

Tous les Champignons qui appartiennent à cette famille sont hypogés, c'est-à-dire qu'ils vivent sous la terre; on les désigne généralement sous le nom de Truffes, que l'on distingue en vraies ou fausses, blanches, grises ou noires. Plusieurs espèces de Sclérotés ont été décrites comme faisant partie de ce genre; mais l'absence des organes de la reproduction n'admet pas cette réunion. Il en est de même pour un assez grand nombre d'autres genres, dont les spores sont supportées par des basides au lieu d'être renfermées dans des sporanges. Ces caractères appartenant à deux divisions parfaitement distinctes, je n'ai pas cru devoir maintenir un semblable rapprochement dans la classification mycologique que j'ai établie (*voy. MYCOLOGIE*). Les détails dans lesquels je vais entrer concernent plus particulièrement les Truffes proprement dites que les autres Champignons de la même famille, parce

qu'elles sont plus connues, plus répandues et surtout d'une plus grande utilité.

Ces Champignons se développent sous la terre à une profondeur de 3 à 8 ou 9 pouces, et jamais ils ne se montrent au dehors. Les terrains meubles, graveleux, couverts de taillis, sont ceux qui conviennent le mieux à la Truffe noire; mais il ne paraît pas certain qu'elle préfère l'ombre d'une espèce d'arbre à celle d'une autre, car on en trouve sous les Chênes, les Châtaigniers, les Charmes, les Coudriers, les Génévriers, les Genêts, les Vignes, les Bruyères: on en a même rencontré dans des terres labourées et des chaumes. On dit qu'elle n'existe jamais sous les Pins ni les arbres à pépins, et que sous les Hêtres, les Ormes, les Érables et les Génévriers, elle est toujours d'une qualité très inférieure.

Toutes les parties du monde produisent des Truffes, et plusieurs pays en ont des espèces particulières. On en a rencontré en Asie, en Afrique, en Amérique; Bertero en a vu à la Guadeloupe; si elles sont plus abondantes en Europe, c'est probablement parce qu'elles y sont plus recherchées. Chabrée rapporte (probablement il parle du Terfez) qu'on en transporte d'Arménie à Damas des quantités considérables, et que la charge de 25 à 30 Chameaux ne suffit que pour trois jours. La France et le Piémont sont les pays qui produisent le plus de Truffes noires; en Suède, en Norvège, en Laponie et dans les contrées froides, elles manquent entièrement. Elles ont été découvertes pour la première fois, en Angleterre, par Harton; Morisson, dans son *Histoire du comté de Northampton*, dit qu'elles n'existent que dans ce seul endroit, et qu'elles y ont été apportées de France avec d'autres plantes. Les recherches récentes de MM. Berkeley et Broom prouvent qu'elles y sont plus fréquentes, et qu'il y en a même un grand nombre d'espèces.

En France elles sont très répandues et forment une branche de commerce assez considérable; le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Quercy, mais surtout le Périgord et l'Angoumois en produisent en abondance. Les autres contrées de la France, comme l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne, la Normandie, etc., sont bien moins favorisées. Elles existent également dans les

environs de Paris. Vaillant les a signalées dans son *Botanicon Parisiense*; du Petit-Thouars en a trouvé à Vaux-Pralins près de Melun; à Vincennes, dans le terrain calcaire du côté de Beauté, entre la porte de St-Maur et Nogent, les gardes en ont rencontré souvent sur l'indication de leurs chiens. Trattinnick rapporte, dans son traité des Champignons comestibles, qu'elles étaient si communes autrefois dans le parc de Ville-taneuse près de St-Denis, que le propriétaire en avait affermé la récolte, en 1764, moyennant la redevance de 250 livres en argent et 10 livres de Truffes chaque année. Cette clause indiquait, comme je l'ai dit dans les *Annales des Sciences naturelles* (2^e sér., t. XVI, p. 222), qu'elles étaient assez abondantes et qu'il devait en exister dans d'autres endroits. M. Bouteille a adressé, à l'Académie des Sciences, des Truffes qu'il a trouvées, dans le mois de février 1842, à Magny, petite ville de Seine-et-Oise, et, depuis cette époque, il m'a fait l'amitié de m'en envoyer tous les ans provenant de cette localité. Elles croissent dans un petit bois de 1 hectare 1/2, situé sur le grand plateau calcaire de Magny. La terre végétale n'a que très peu d'épaisseur et même manque dans quelques endroits, l'aridité du sol est telle que les arbres de haute futaie ne peuvent y végéter. On y rencontre quelques bouquets de Hêtres, de Charmes, de Coudriers, et le Bouleau qui en forme l'essence est tout rabougri. Elles sont à la profondeur de 2 à 6 centimètres, et il suffit de fouiller légèrement la terre pour les trouver. Ces Truffes, qui appartiennent au *Tuber melanospermum*, sont d'excellente qualité et rivalisent pour le goût et le parfum avec les plus fines du Périgord. D'après les renseignements que m'a donnés M. Bouteille, elles sont livrées au commerce depuis plusieurs années, mais sous un nom déguisé. Celui qui le premier les a découvertes, les envoyait à Orléans d'où elles revenaient à Paris qualifiées de Truffes du Midi. Ce petit commerce, qui se faisait depuis une douzaine d'années, a été trahi par l'indiscrétion et la curiosité d'un conducteur qui en transportait une caisse de Magny à Orléans, sous la modeste désignation de pommes de terre. Elles croissent dans le petit espace dont j'ai parlé assez

abondamment, puisqu'on en a récolté certaines années jusqu'à 50 kilogrammes. Depuis que cette localité est connue, il y a un plus grand nombre d'individus qui les cherchent, et M. Bouteille a remarqué qu'elles deviennent plus rares d'année en année.

Fontenelle a écrit, en 1771, dans l'histoire de l'Académie des Sciences (p. 39), à l'occasion des recherches de Geoffroy sur les Truffes, qu'il y a des animaux qui ont si peu l'air d'animaux qu'on ne doit pas être surpris qu'il y ait aussi des plantes qui n'en soient presque pas; cette phrase nous dit d'avance que les opinions ont dû varier sur la nature de ces végétaux. Théophraste les plaçait, ainsi que les autres Champignons, parmi les plantes; quoique Pline dise que les Truffes proviennent de graines, il ne les considère pas moins comme un vice, une callosité, un excrément de la terre; et le dernier romain que le préteur Lartius Licinius trouva dans une Truffe en mordant dedans, ne prouve pas qu'elles soient composées ou qu'elles soient formées par l'agglomération des différentes parties que renferme la terre. Si l'on cherche à coordonner ces idées, on voit que cet illustre naturaliste ne les connaissait qu'imparfaitement. Selon, regardant la Truffe blanche comme femelle, et la noire comme mâle, n'en avait pas une connaissance plus exacte. Des auteurs ont voulu qu'elles fussent des racines souterraines qui ne produisent jamais de tiges ni de fleurs, d'autres en ont fait des bulbes. M. le docteur B. Robert, de Marseille (*Compt. rend. Acad. sc.*, t. XXIV, p. 66), a émis une nouvelle opinion: il pense qu'elles se développent à l'extrémité la plus ténue des racines, qu'elles sont parasites et le résultat de la piqure de vers ou d'insectes. La première partie de cette proposition pourrait peut-être donner lieu à une discussion entre quelques personnes, mais comme j'ai trouvé moi-même, pendant le mois de mai, des Truffes dans les environs d'Orange, dans un endroit où il n'y avait pas d'arbres, je ne puis l'admettre. Quant à la seconde partie, elle est hors de toute vraisemblance en raison de l'existence d'organes reproducteurs propres.

On doit à Micheli, Tournefort, Geoffroy ce que l'on sait de précis sur ces végétaux.

Depuis leurs travaux, les Truffes sont admises au nombre des Champignons, et comme devant former un genre particulier. On peut dire que Linné en les assimilant aux *Lycoperdon* a commis une erreur qui a été préjudiciable à la science. L'organisation de ces deux genres, malgré leur analogie apparentes est tellement différente qu'ils n'appartiennent pas même à la même classe.

Plusieurs botanistes d'un autre côté ont décrit comme Truffes des êtres qui n'en sont pas, la pierre à Champignons, les *Elaphomyces*, la *Rhizoctonia* et plusieurs espèces de Sclérotés. Il est probable que la Truffe que Magbride a trouvée dans la Caroline, et qui pèse quelquefois 40 livres, appartient à ces derniers, et que comme le *Tuber regium* de Rumphius, etc., il naît de ces masses compactes des Champignons parfaits.

Comment se reproduisent les Truffes? sur ce point les auteurs ne sont pas d'accord. L'existence manifeste et très facile à constater d'organes reproducteurs analogues à ceux des autres Champignons, n'autorise pas la supposition qu'elles aient un mode différent de propagation. Tout le monde connaît le passage de Pline (liv. XIX, chap. 3) dans lequel il assure, d'après Athénée, qu'il n'y aurait pas de Truffes à Mytilène, si le débordement des rivières n'en apportait pas les semences de Tiard où elles croissent abondamment. Personne maintenant n'oserait dire qu'elles sont un vice, un excrément, une lèpre de la terre, ni un conglomérat de celle-ci comme le veut Pline et Matthioli. De la Hyre et Dubamel du Monceau croyaient que les vieilles Truffes, probablement comme le *Rhizoctonia crocorum*, émettent des filaments qui donnent naissance à de nouveaux individus. Bulliard, Watson, séduits par la ressemblance des spores avec les Truffes mêmes, regardaient celles-ci comme des végétaux vivipares; Turpin partageait à peu près la même opinion et les désignait par le nom de Truffinelles pour les distinguer des Truffes mères; ces observateurs croyaient que la Truffe était toute formée dans les sporanges et qu'elle ne faisait qu'augmenter de volume dans le sein de la terre.

Cette dernière opinion, dans l'état actuel de la science, n'est pas admissible. On sait

maintenant pertinemment que les spores des Mucédinées, des Agarics, des Pézizes, etc., placées dans des circonstances favorables, émettent des prolongements filamenteux, un véritable mycélium sur lequel se développent plus tard des Champignons parfaits. Il est vrai que jusqu'à ce jour cette évolution n'a pas été constatée pour les Truffes; mais pourquoi, ayant une organisation semblable à celle des autres Champignons, ne seraient-elles pas soumises à la même loi? Si on l'ignore, c'est très probablement parce que les expériences n'ont pas été assez multipliées et que l'on n'a pas saisi toutes les circonstances qui peuvent en favoriser la réussite.

Que le mycélium des Truffes ait été vu ou non, cela ne prouve rien contre son existence, parce qu'il peut être mélangé avec la terre et de la même couleur qu'elle. Mais souvent on a rencontré des Truffes qui n'étaient pas plus grosses que des pois, et déjà elles étaient libres et dénuées de filaments. Quelques personnes disent que dans le jeune âge elles sont blanches; d'autres, au contraire, qu'elles sont rouges. J'en ai souvent reçu de cette couleur, mais, comme elles étaient sans traces de spores, je n'ai pas osé me prononcer sur leur nature. On dit encore que ces Champignons parcourent leur période de végétation dans l'espace d'une année ou à peu près. Dans les *Annales d'histoire naturelle*, j'ai dit que M. Bouteille en avait trouvé de très jeunes dans le mois de mai, et d'autres parfaitement saines dans le mois de février de l'année suivante, à l'endroit même où il en récolte habituellement. Celles que j'ai trouvées à Orange, et à la même époque, paraissaient avoir acquis tout leur volume, mais elles étaient blanches à l'intérieur, compactes, insipides, presque inodores et sans spores. Si les Truffes, à la même époque, présentent de si grandes différences sous le rapport du volume, on ne peut l'attribuer qu'à l'influence de la latitude et de la température; il en est de même pour qu'elles arrivent à leur état parfait; car celles qui croissent dans le midi de la France sont mûres, pour me servir de l'expression vulgaire, longtemps avant celles que l'on rencontre aux environs de Paris.

Lorsque les Truffes sont très jeunes, leur

surface est lisse; ce n'est qu'à une certaine époque qu'elles se couvrent de verrues prismatiques. Ces verrues sont-elles le résultat de la rupture ou des organes particuliers au sommet desquels s'ouvrent les vaisseaux absorbants? On ne sait rien de précis à cet égard, et on ne peut rien préjuger, puisqu'il y a des Truffes qui ne présentent pas d'aspérités, et qui n'en vivent pas moins. Le volume qu'elles peuvent acquérir est très variable. Il varie généralement de celui d'une noix à celui d'une pomme ordinaire; il en est de même pour leur poids. On peut regarder comme de belles Truffes celles qui pèsent 200 à 250 grammes. Quelques personnes disent en avoir trouvé du poids de 500 grammes. Haller parle d'après Bresl et Keiler d'une Truffe de 14 livres. Cicarellus dit que, dans le territoire de Cassiano où croissent de bonnes Truffes, on en a trouvée une du poids de 50 livres et une autre de 60. Ces trois derniers faits paraissent un peu trop merveilleux pour qu'on y ajoute foi. Les Truffes de moyenne grosseur, légères en raison de leur volume, élastiques sous la pression du doigt, sont généralement les meilleures. Quand on s'en procure, il faut choisir celles qui sont le moins terreuses, car ceux qui les récoltent ont l'habitude de détremper de la terre et d'en recouvrir la surface, prétendant qu'elles se conservent mieux. En même temps ils en réunissent deux ou trois petites et quelquefois huit ou dix, les traversant avec des épines d'arbres ou des branches de genets, et les incrustent ensuite pour cacher leur supercherie.

L'organisation des Tubercés est assez curieuse. Le mycélium d'où ils proviennent n'est pas toujours distinct; quelques auteurs disent l'avoir constaté dans les Truffes, mais dans aucun autre genre il n'est plus manifeste que dans les *Phizopogon* et les *Elaphomyces*. Chez les premiers, il forme une véritable base radiciforme par laquelle on suppose que ces Champignons puisent leur nourriture. Chez le second, au contraire, il représente une enveloppe générale, une véritable géode formée par le feutrage des racines des arbres environnants et les filaments byssoides, au centre de laquelle ils sont placés. Les racines qui, suivant MM. Tulasne, naissent d'un seul rameau, se sont multipliées à l'infini et modifiées dans leur

forme pour s'appliquer immédiatement sur le Champignon. Cette disposition leur a même fait croire à un véritable parasitisme. Mais, comme quelques espèces de ce genre ne présentent pas cette partie accidentelle, on peut ne pas partager leur opinion. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle meurt quand le Champignon tombe en décomposition et devient très friable en se desséchant.

La partie cutanée ou corticale du réceptacle que l'on regarde comme un péricidium, est lisse ou recouverte de verrues plus ou moins prononcées, quelquefois légèrement tomenteuse; la couleur varie suivant les espèces; et, dans celles-ci, elle n'est pas la même à tous les âges, mais la structure a la plus grande analogie; elle est composée de cellules assez grandes, polygonales, qui sont plus petites et irrégulières dans les verrues qui, comme dans les *Élaphomyces*, se terminent par quelques cellules allongées, filiformes. M. Vittadini pense que cette portion corticale se prolonge ou plutôt se replie dans l'intérieur du parenchyme, et forme les veines que l'on observe. Ce célèbre botaniste pense également que les veines correspondent à des points absorbants de la surface corticale et qu'elles servent à la nutrition du Champignon. Cette théorie, comme nous le verrons, peut être contestée. L'anatomie ne démontre pas de pores corticaux, ni de vaisseaux qui servent à la circulation. Les verrues ne paraissent pas être des racines sessiles; il est plus probable que l'endosmose joue le principal rôle, et Pennier de Longchamp comparait, avec raison, les Truffes aux *Fucus* qui vivent dans la mer, qui, quoique fixés par leur base, absorbent par tous les points de leur surface les substances dont ils ont besoin pour vivre dans l'élément au milieu duquel ils sont plongés.

La couleur du parenchyme et sa structure ne sont pas les mêmes non plus à toutes les époques. La première, uniforme, et peu intense d'abord, se nuance ensuite, et devient veinée ou marbrée. Le tissu, qui était composé de cellules semblables, se condense en différents points, et forme comme des membranes très ténues qui s'anastomosent à l'infini, et qui, par la rupture, simulent un réseau veineux. Sur les côtés de ces membranes, dans les intervalles qu'elles

circonscrivent, le tissu est encore intact; mais il se modifiera bientôt aussi à la périphérie des sporanges quand ils viendront à se développer.

Les sporanges des Tubercés sont des vésicules arrondies, ovales ou allongées, semées en nombre très considérable dans le parenchyme. Dans les premiers moments ils sont à peine visibles; ils ne représentent qu'une vésicule sessile, ou fixée par un prolongement funiculaire plus ou moins prononcé sur les côtés des membranes dont je viens de parler. Ces sporanges sont déjà presque entièrement développés qu'on ne voit dans leur intérieur qu'un liquide incolore, transparent; c'est ce liquide, qui disparaît plus tard, que Bulliard considérait comme le principe fécondant. La fécondation opérée, les spores se développent. Rien ne prouve l'assertion du botaniste français. Les spores suivent le même mode d'évolution dans les Truffes que dans les autres Champignons, et le liquide que l'on a observé dans les paraphyses et les cystides ne rappelle en rien celui des anthéridies des Mousses ou des Hépatiques.

Les spores, comme je viens de le dire, ne se montrent que quand les sporanges sont développés. On aperçoit d'abord un petit point nuageux, qui devient plus manifeste et plus opaque de jour en jour; il prend la forme ronde ou ovale, et sa surface, d'abord lisse, se conserve telle ou se recouvre de villosités ou d'aspérités; et, longtemps avant d'avoir atteint leur état parfait, le liquide dans lequel elles nageaient a complètement disparu. Comme dans tous les Champignons, leur nombre est soumis au multiple de 2, elles ne paraissent jamais dépasser celui-ci de 8. Elles sont formées de deux membranes; du moins cette organisation est très visible sur celles dont la membrane externe ou l'épispore est verruqueux ou réticulé. Elles renferment quelquefois, dans leur intérieur, une ou deux gouttelettes oléagineuses, que l'on prendrait volontiers pour des sporidioles.

On n'a soumis à l'analyse chimique, jusqu'à ce jour, qu'un très petit nombre de Tubercés. On comprend facilement qu'ils doivent donner des principes différents, et que ces principes doivent, comme dans les fruits, éprouver, selon l'âge, des différences

de quantité et de nature. L'*Elaphomyces granulatus* a donné à Trommodorff de l'OSMAZOME, une RÉSINE molle et une solide, une MATIÈRE colorante volatile et désagréable, de l'HUILE GRASSE, du SUCRE DE CHAMPIGNONS, de la GOMME, du MUCILAGE et de l'ULMINE. M. Bouchardat a trouvé, dans l'*Elaphomyces aculeatus*, une HUILE fixe et une HUILE essentielle, une RÉSINE molle et une solide, de la MANNITE, une MATIÈRE analogue à de la GOMME ou à la DEXTRINE, une MATIÈRE noire voisine du LIGNEUX ou de l'ULMINE, de la FUNGINE et une MATIÈRE extractive azotée. Pour ce qui concerne la Truffe nous sommes beaucoup moins avancés, quoiqu'elle ait été soumise à l'analyse par Geoffroy, Besler, Parmentier, de Borch; nous savons seulement, d'après Bouillon-Lagrange, qu'elle contient beaucoup d'ALBUMINE, et qu'elle donne à la distillation une forte quantité de CARBONATE D'AMMONIAQUE. M. Méral rapporte que Sage assurait y avoir rencontré du FER et de l'ACIDE PRUSSIQUE. Pour les amateurs, ils s'inquiètent peu des principes qui entrent dans sa composition; ils ne les apprécient qu'autant qu'elles ont un arôme et une saveur délectables.

Les propriétés médicales des plantes de cette famille sont très contestables. Pendant longtemps on a préconisé la Truffe de Cerf (*Elaphomyces granulatus*) comme excitante et aphrodisiaque; on a reconnu son inutilité, et maintenant on ne la trouve plus indiquée dans les pharmacopées. Phœbus l'accuse même d'être vénéneuse. Les Truffes proprement dites ne sont pas non plus des médicaments: il y a des estomacs qui les supportent très bien et d'autres qui les repoussent, et si quelques personnes veulent qu'elles portent au plaisir, cette prétendue propriété ne repose que sur la difficulté de leur digestion et l'insomnie qui en est la conséquence. Aussi doit-on regarder comme une plaisanterie l'assertion de ce médecin italien, qui prétend que le nombre des naissances augmente avec les années abondantes en Truffes. Cicarellus a conseillé d'exposer à la vapeur de Truffes, détrempées dans du vin et fortement chauffées, les membres atteints de la goutte. Cette fumigation ne paraît pas avoir trouvé beaucoup de partisans, et si de nos jours on proposait un pareil remède à un goutteux, il est pro-

bable qu'il donnerait une autre destination au principal ingrédient. Hollerius a composé un cosmétique pour blanchir la peau, mais jamais peut-être il n'a été employé. On a conseillé aussi l'eau provenant de leur décoction contre la cécité, les maladies des yeux, et maintenant on n'en parle plus. La Truffe ne doit donc pas être comptée au nombre des substances médicamenteuses.

Le prix que l'on attache à ces Champignons fait qu'on les recherche avec le plus grand soin pour en tirer bénéfice. Aussi existe-t-il des voleurs de ce genre. Dans les pays où ils ne forment pas un objet de commerce, on les découvre par hasard plutôt qu'on ne les cherche; mais en Italie, en Piémont, dans le midi de la France, on ne néglige rien pour se les procurer. Le moyen le plus simple, en même temps le plus pénible et le moins lucratif, consiste à piocher et à bêcher la terre. A moins que les Truffes ne soient extrêmement abondantes, il est douteux qu'un homme soit assez heureux pour en rencontrer une quantité suffisante qui le récompense de ses peines. Quelques personnes connaissent les endroits d'une manière instinctive et ne se trompent presque jamais. Tel est le paysan de Magny, dont j'ai parlé, et qui en faisait un commerce particulier. C'était au mois de décembre, pendant la nuit, et principalement quand le temps était mauvais, qu'il se mettait à leur recherche et en récoltait assez pour entretenir sa petite spéculation. Cicarellus cite, d'après l'autorité de son père, un portefaix qui savait les trouver d'un coup d'œil.

Il y a cependant quelques indices à l'aide desquels on peut parvenir à les découvrir. Lauremberg parle d'une plante qu'il appelle *Udnophilon* qui les indique inmanquablement: cette plante n'est malheureusement connue de personne. Le *Cistus* (*Helianthemum*) *Tuberaria*, qui croît dans la France méridionale, a joui pendant longtemps de la même réputation; mais elle était usurpée, puisqu'on rencontre de ces Champignons dans les pays où le *Cistus* ne croît pas. On pense généralement que les Truffes, en augmentant de volume, soulèvent la terre et causent par conséquent de petites élévations qui finissent par se fendre. L'expérience a prouvé aux chercheurs que la surface de la terre était aussi unie dans les endroits où il

y en a que dans ceux où il n'y en a pas. On dit encore que la terre est sonore dans les points où il y en a ; mais comment se rendre compte de la différence du son ? à l'aide de quel instrument ? Comme souvent il n'y a pas d'herbes dans les endroits où elles croissent, on a supposé qu'elles en causaient la mort, et, dans certaines localités, on fouille principalement ces endroits stériles. Calvet (*Bibl. phy. écon.*, 1812, t. I) cite même à ce sujet M. Meunier, qui, dans l'Angoumois, a vu une truffière s'établir dans un pré. La première année l'herbe jaunit, et périt la seconde. On ne peut rien conclure de ce fait, parce qu'on trouve des Truffes sous de l'herbe verte et bien portante. M. Bouteille est souvent arrivé à les rencontrer en suivant des terriers de Mulots, et les coups de dents qu'elles présentaient quelquefois prouvent que ces petits rongeurs ne les dédaignent pas. Tout le monde a observé que quand une légère couche de neige couvre la terre, qu'il n'y en a pas ou plutôt qu'elle est fondue dans une certaine étendue à la base des arbres, ceci dépend du faible degré de chaleur dont ils sont doués et qu'ils émettent. Comme végétaux, et quelquefois formant une masse assez considérable, les Truffes peuvent avoir une certaine température et dégager assez de calorique pour fondre la neige qui les recouvre ; mais il est douteux que ce phénomène ait lieu, si la terre a été gelée quelques jours avant la chute de la neige. Les Truffes, étant elles-mêmes très sensibles au froid, ne dégagent plus de calorique pour la fondre. Ce signe, s'il se manifeste, me paraît plutôt indiquer des individus en décomposition que des individus sains. Les chercheurs de Truffes reconnaissent les lieux qui en renferment à la présence d'insectes, de Tipules qui volent au-dessus. Bosc (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, t. XXXIV, p. 558) dit : « Lorsque je demeurais sur la chaîne calcaire qui est entre Langres et Dijon, j'ai souvent employé ce moyen pour découvrir les Truffes à l'époque de leur maturité, c'est-à-dire à la fin de l'automne ; mais tous les jours et tous les instants ne sont pas propres aux observations de ce genre. Ceux où le soleil luit, et neuf heures du matin, sont les deux circonstances qu'on doit choisir. Il ne s'agit alors que de se

» pencher, de regarder horizontalement la surface de la terre, pour voir une colonne de ces petites Tipules à la base de laquelle on n'a qu'à fouiller avec une pioche pour trouver la Truffe d'où elles sortent. »

Dans le xvi^e siècle, on connaissait ce fait, et depuis, tous les auteurs l'on répété. Mais si, comme le dit Bosc, les larves des Tipules se nourrissent des Truffes, ces insectes, à l'état parfait, ne doivent les indiquer que quand elles sont en mauvais état. C'est aussi ce que Garidel assure dans son *Histoire des Plantes de la Provence*. Quand on voit, dit-il, une quantité de moucheron voltiger où se trouvent des Truffes, elles sont souvent gâtées, et les vers qu'on y rencontre ordinairement proviennent des œufs éclos de ces insectes. Il y aurait donc dans le mouvement de ces essaims deux moments : l'un, pendant lequel ils se disposent à déposer leurs œufs, et l'autre, où la nouvelle progéniture commence à jouir de la vie aérienne. Lequel de ces deux moments les auteurs veulent-ils indiquer ? Le moyen le plus sûr pour arriver à la découverte des Truffes est de se servir du Cochon. Cet animal les aime et les recherche naturellement ; seulement il faut le surveiller de très près, et le récompenser de ses services en lui donnant des glands ou du pain. Il serait peut-être convenable, pour le maintenir dans l'illusion, de lui donner du pain dans lequel on ferait entrer les épiluchures de Truffes, celles qui sont de mauvaise qualité ou gâtées. On a dressé en Angleterre des Chiens à ce genre de recherche ; on s'en sert aussi en Allemagne et en Piémont. Calvet rapporte qu'un curé de Tauriat avait ainsi élevé un Chien de chasse, et qu'il se mettait en arrêt sur des Truffes comme sur une caille. On ne doit jamais les extraire de la terre que quand le temps est sec, et éliminer sur place celles qui sont trop petites ou gâtées, et qui par conséquent n'ont aucune valeur.

Dans les endroits où on les récolte leur prix n'est pas élevé : on en a une livre pour 30 ou 40 sous, et à Paris elles se payent ordinairement de 5 à 6 francs la livre ; en 1832, elles ont même valu 12 et 15 francs. Leur beauté influe beaucoup aussi sur leur prix. On ne doit donc pas être étonné qu'une Truffe du poids de 12 livres, dont parle

Lenz, ait été vendue quatre louis d'or. Si donc, dans un pays où elles croissent naturellement, elles sont déjà à un prix assez élevée, que ne doit-il pas être quand elles ont subi quelques préparations et qu'elles sont débitées à l'étranger comme objet de luxe ! Dans toutes les villes de France elles entrent librement sur tous les marchés ; ce n'est que depuis 1832 qu'elles payent à Paris un droit d'octroi de 30 centimes par kilogramme. Il serait fort difficile de dire les avantages que produit cet article commercial ; mais il doit être assez considérable, puisqu'il n'y a que des frais de récolte, de transport, et certainement la maison de commerce dont parle Moynier, qui a vendu, de 1827 à 1828, 17,223 kilogrammes de Truffes fraîches, et 9,608 kilogrammes de Truffes préparées de différentes manières, a dû réaliser un beau bénéfice.

Depuis longtemps on cherche les moyens de cultiver les Truffes comme les Champignons de couche, mais on peut dire que les essais qui ont été faits jusqu'à ce jour ont été sans résultat. Des expérimentateurs cependant assurent être parvenus à en produire quelques unes. M. Mérat dit même qu'il en possède dans son herbier qui proviennent de culture. Cicarellus conseille de mélanger des morceaux de Truffes avec de la terre d'où elles proviennent et de les enfouir dans le même endroit en automne, en ayant soin de les arroser de temps en temps avec de l'eau dans laquelle on en aurait fait cuire.

Ce procédé, sauf l'arrosage, a été mis bien souvent en usage et n'a jamais réussi. Watson assure qu'elles se reproduisent en les plantant au pied des arbres quand elles sont parfaitement mûres. Gouan dit avoir trouvé plusieurs petites Truffes dans un endroit sec où il en avait enterré une grosse qui était en décomposition. Le comte de Borch, Bulliard, Bornholz, ont indiqué le moyen d'établir des truffières artificielles ; comme je l'ai dit, les résultats ont été imparfaits. Si ce que rapporte M. Roques dans son traité des Champignons est vrai, il vaut mieux imiter M. de Noé, qui fit nettoyer dans son parc, il y a quelques années, un terrain sous des Charmes et des Chênes, et y fit déposer des épluchures et des résidus de Truffes qui furent recouverts de terreau et de

feuilles mortes. « L'année suivante, on » oubliâ d'examiner si l'essai avait réussi, » mais la seconde année on s'aperçut que » le sol était soulevé dans l'endroit même » où l'on avait semé des Truffes ; on fouilla » légèrement le terrain, et les Truffes pa- » rurent de suite près de la surface ; elles » étaient noires, chagrinées et de bon goût. » Comment se fait-il qu'après un essai aussi heureux et si peu dispendieux, M. de Noé n'ait pas eu d'imitateurs dans le département du Gers, et que son parc ne se soit pas converti en une riche truffière ? Je trouve dans un aperçu de la végétation du département de la Vienne, par M. Delastre, une note trop riche d'observations pour ne pas, malgré sa longueur, la transcrire en entier ; les amateurs de culture y puiseront les véritables principes.

« L'extension remarquable imprimée en France, depuis environ une vingtaine d'années, à la consommation de la Truffe, avait engagé plusieurs propriétaires du Loudunais à essayer d'en propager la production. Leurs tentatives ont été couronnées du plus plein succès.

» On savait déjà que les Truffes ne se rencontrent que dans les terrains graveleux et de formation calcaire ; qu'elles préfèrent surtout un sol chaud et aride où la végétation soit peu active, et que leurs propagules ne se propagent bien que dans le voisinage des racines les plus déliées de certains arbres, tels que le *Chêne*, le *Charme* et le *Noisetier*. On avait remarqué aussi qu'à mesure que ces arbres devenaient plus robustes, la récolte des Truffes allait en décroissant, et qu'elle était à peu près nulle lorsque le taillis plus fort pouvait être mis en coupe réglée. On fut donc conduit tout naturellement à essayer des semis de *Chênes* dans les terrains les plus favorables à ce précieux tubercule.

» Ceux désignés dans le pays sous le nom de *Galluches* y sont plus ou moins propres. Le sol, formé de quelques pouces d'une terre argilo-ferrugineuse à peu près stérile, contient toujours en grande quantité des fragments roulés de calcaire compacte et de sables fins, mêlés, calcaires et quartzeux. Ils recouvrent un banc puissant de calcaire argilo-marneux, à pâte compacte et sonore qui se fendille naturellement en feuillets

déliés et de peu d'épaisseur. Ce calcaire a quelques rapports avec celui que l'on exploite pour la lithographie.

» Un sol aussi maigre, qui sur 1000 parties en contient environ 500 de calcaire, 325 d'argile et de fer, 150 de sable quartzeux, et 23 tout au plus de terre végétale proprement dite, n'offrait que peu de chances de réussite aux semis qui y étaient tentés. On s'inquiéta peu néanmoins de ces difficultés, puisque tout faisait présumer avec raison que le cultivateur se trouverait largement indemnisé par le produit des Truffes, qui ne nécessitent aucuns frais d'exploitation, du retard qu'il pourrait éprouver dans l'aménagement de ses taillis.

» Ces prévisions se sont complètement réalisées, et aujourd'hui certains propriétaires font des semis réglés de Chênes, calculés de façon à en avoir chaque année quelques portions à exploiter comme truffières. Il faut ordinairement de 6 à 10 ans pour qu'une truffière soit en rapport. Elle conserve sa fertilité pendant 20, 30 années, suivant que le chêne prospère plus ou moins, lorsque les taillis ont acquis une certaine vigueur, et que leurs rameaux entrecroisés ne permettent plus au sol ombragé de recevoir l'influence fécondante du soleil et des variations successives de l'atmosphère : alors le foyer s'éteint peu à peu ; mais le pays y a gagné de voir convertir en bosquets multipliés des plaines désolées, jusque-là complètement improductives. »

Voilà la seule manière de cultiver les Truffes ; elle est doublement avantageuse puisqu'elle fait produire en même temps du bois, et les essais que l'on fera dans les pays où elles croissent naturellement auront cent fois plus de chances de succès que les truffières artificielles que l'on a cherché à établir. Si, dans quelques années, leur récolte vient à être moindre ou à manquer, comme celle des différents produits de la terre, il faut en accuser les variations atmosphériques que personne ne peut régulariser à son gré, et en supporter la disette sans se plaindre, puisqu'elles ne sont qu'un produit accidentel. Leur culture n'entraîne aucune dépense, la terre n'a pas besoin d'être préparée, ni arrosée, elle attend du ciel sa fécondité. Les anciens croyaient que les Truffes étaient plus abondantes quand le tonnerre

se faisait souvent entendre. Rien ne prouve cette assertion. Elles commencent à se développer au printemps, et à cette époque les orages sont rares. Si l'électricité a une action véritable, ce ne peut être qu'en accélérant l'accroissement, la maturité, et non la formation primitive.

Quelques personnes ont eu l'idée de transplanter les Truffes ; Pennier de Longchamp, dans sa dissertation sur ce végétal, dit : « J'eus la curiosité de transplanter dans une terre sablonneuse une de ces Truffes blanches (c'est-à-dire encore jeune), et de l'arroser souvent : elle grossit du double ; j'ai voulu répéter l'expérience, mais elle ne m'a pas réussi. » Bradley, un des plus célèbres horticulteurs dont s'honore l'Angleterre, dit que si l'on déplace la Truffe de l'endroit où elle a pris naissance, elle ne croît plus et elle tombe en pourriture. Il ne faut donc pas compter sur la transplantation pour se les procurer, et quand même on réussirait, le produit, très probablement, ne compenserait pas la dépense.

Il ne suffit pas de trouver des Truffes, il faut encore les conserver pour satisfaire aux demandes du commerce. Ceux qui font métier de chercheurs, les *Rabastains*, comme on les appelle dans le Dauphiné, disent qu'il n'y a pas de meilleur moyen que de les incruster de terre. En cela, ils défendent leurs propres intérêts. On peut les enterrer dans du sable légèrement humide. Quelques personnes les enveloppent dans du papier ciré, d'autres les mettent dans du son, de la sciure de bois ou du Millet ; ce moyen est mauvais parce que la fermentation s'établit, et qu'elles se couvrent de moisissures blanches qui hâtent encore leur décomposition. Il vaut mieux se comporter avec elles comme avec les fruits, les placer sur la paille, sur des claies ou dans des paniers à claire-voie, dans un endroit où le soleil ne pénètre pas, les visiter chaque jour, et enlever celles qui se ramollissent ou commencent à se gâter. Mais si l'on veut, pour les besoins culinaires, les avoir sous la main dans toutes les saisons de l'année, on est obligé d'avoir recours aux préparations. La plus simple consiste à les mettre dans une glacière après les avoir nettoyées. Ce moyen, qui paraît bon, ne vaut rien parce que les Truffes ge-

lées deviennent mollasses, et perdent leur saveur et leur odeur. Tous les auteurs s'accordent à dire, qu'après les avoir épluchées et brossées, on les conserve très bien dans de l'huile d'olive, et même que cette huile peut être employée quand on veut parfumer un ragoût. Je ferai observer que l'on doit laisser les Truffes pendant trois ou quatre jours à l'air, afin qu'elles perdent la plus grande partie de leur eau de végétation, et rejeter toutes celles qui sont pierreuses, véreuses, ramollies, celles qui ne sont pas encore noires ou qui ont une odeur de musc, de bouc, ou de vieux fromage. Le vinaigre, la saumure, ne valent rien parce que l'odeur et la saveur disparaissent complètement et très promptement. Parmentier conseille de réduire les Truffes en poudre après qu'on les a fait dessécher, et d'y ajouter de la canelle, du girofle et de la graine de nielle odorante. Si cette préparation est recherchée par quelques amateurs, il est probable qu'elle doit cette faveur aux aromates. La méthode d'Appert a encore l'avantage sur tous les moyens de conservation, et elle n'est pas plus coûteuse. On peut même, si l'on veut, les mettre dans de petites caisses de fer blanc comme celles dont on se sert pour les sardines. Ces caisses, en raison de leur forme, se prêtent mieux que les bouteilles, dont on se sert habituellement, à l'emballage et aux voyages. Il faut toujours se méfier des Truffes préparées à l'huile et au saindoux, parce qu'on n'emploie ordinairement que les plus petites ou celles qui commencent à s'altérer. Les Truffes séchées et coupées en rondelles ne sont pas dignes de figurer sur les tables; on ne prépare ainsi que celles qui n'ont pas atteint leur maturité, et alors elles sont insipides, coriaces et indigestes; celles qui sont bonnes contractent par la dessiccation une mauvaise odeur, qu'elles communiquent aux ragoûts dans lesquels on les fait entrer. Il en arrive tous les ans, à la foire de Beaucaire, des quantités considérables préparées de cette façon et qui sont vendues pour tous les pays.

A l'époque de la saison il est bien rare que les Truffes ne figurent pas dans un grand dîner, et malgré l'habitude de les voir, leur présence est toujours accueillie avec plaisir de la part des convives. On leur attribue même une certaine influence dans les dîners

diplomatiques. Louis XVIII était, dit-on, un des plus fins gourmets; on en servait tous les jours à sa table; et Napoléon, au milieu de ses grandes occupations en Russie, en faisait venir de France; mais, parmi les plus grands gourmands de Truffes, le docteur Malouet s'est surtout fait remarquer; il ne les margeait pas, il les dévorait, et après en avoir engouffré une ou deux livres, il soutenait qu'elles facilitaient la digestion.

Parmi les Tubéracés, le *Tuber griseum*, le *Choïromyces Magnatum* et le Terfez des Arabes, sont les plus estimés après le *Tuber melanospermum*; mais ce dernier est souvent mélangé avec d'autres espèces, comme le *Tuber excavatum*, *rufum*, *nitidum*, etc., que l'on distingue facilement à leur réceptacle lisse. Le *Choïromyces meandriformis* et *gangliiformis* les accompagnent aussi quelquefois, quoiqu'ils ne méritent pas d'être ramassés; enfin les *Picoa* et *Genea*, *Hydnobolites*, *Delastria*, *Pachyphloëus*, *Sphærosoma*, ne sont intéressants que sous le rapport botanique.

Une bonne Truffe est un morceau délicieux pour ceux qui aiment ces Champignons; une mauvaise ne vaut rien pour personne. On ne doit donc introduire dans la cuisine que celles dont le goût et le parfum sont suaves. Ici la qualité l'emporte sur la quantité. Celles qui sont fraîches sont toujours préférables à celles qui ont été conservées pendant quelque temps. Après un mois de conservation elles ont perdu presque toute leur valeur. Galien dit qu'on peut les manger crues. Galien n'était pas un homme de goût. Les Truffes veulent être assaisonnées; bien plus, elles doivent toujours être employées comme assaisonnement. Ce diamant de la cuisine, comme les nomme Brillat-Savarin, n'est déplacé nulle part, mais il doit être servi avec art. On croit généralement que les anciens en variaient les préparations de mille manières; rien ne le prouve. Si l'on ouvre les auteurs qui ont traité de l'art culinaire, on voit qu'ils les faisaient cuire sous la cendre, dans de l'eau, du vin, de l'huile, du jus de viandes, assaisonnés de sel, de poivre et d'aromates. Ces préparations justifient à nos yeux l'honneur que l'on fit à Athènes, en accordant le droit de bourgeoisie aux enfants de Cheryps pour avoir inventé une nouvelle manière de

les accommoder, sans doute plus délicate. A cet égard nous avons de beaucoup devancé ceux qui nous ont précédés, car on les fait entrer sous toutes les formes dans presque toutes les substances alimentaires; mais la préparation qui réunit le plus grand nombre de suffrages et qui appartient à la cuisine française, est la volaille truffée; elle permet d'en savourer le parfum ou de les manger en substance. Les terrines de Nérac, les pâtés de foie gras de Strasbourg jouissent d'une réputation méritée. On ne doit cependant user de ces aliments qu'avec la plus grande réserve, car ce sont eux qui sont la cause de presque tous les accidents que l'on reproche aux Truffes.

Il n'y a pas que l'homme qui se nourrisse des Tubercés; les animaux, les Insectes les recherchent aussi. Depuis longtemps on dit que les Cerfs fouillent la terre pour y trouver la Truffe des Cerfs (*Elaphomyces granulatus*), afin d'augmenter leur ardeur à l'époque du rut. Les Truffes proprement dites, quand elles sont fraîches, servent de pâture aux Sangliers, aux Chevreuils, aux Blaireaux, aux Mulots. Bornholz dit qu'elles n'ont pas de plus grand ennemi que l'Écu-reuil; les Limaces rouge et noire des bois les mangent aussi. On trouve dans leur substance, et surtout quand elles commencent à se décomposer, des Scolopendres, des Iules, des larves de Tipules, de Mouches de différentes espèces, des Hannetons solsticial et horticole, le Bostriche Capucin. M. Bouteille a rencontré très souvent dans celles qui croissent aux environs de Magny, un petit Coléoptère à élytres rouges, que notre savant collaborateur M. Blanchard croit être une nouvelle espèce de *Neomida*. On voit aussi à cette époque se manifester différentes espèces de Mucédinées. M. Corda (*Icon. fung. Band. V.*, tab. viii, fig. 53) a fait connaître un Champignon d'un ordre plus élevé, le *Microthecium Zobelii*, qui se développe dans la substance même du *Rhizopogon albus*. (LÉV.)

TUBERARIA. BOT. PH. — Cette section, établie par M. Dunal dans le grand genre *Helianthème*, est regardée, par M. Spach et par quelques autres botanistes, comme un groupe générique distinct et séparé, que caractérisent un style droit, très court ou presque nul, et surtout un embryon

à cotylédons oblongs-linéaires, doublés. (D. G.)

TUBERCULARIA. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gymnomycètes de Link, sous-ordre des Tubercularinés de Fries; de la division des Clinosporés, sous-division des Ectoclines, tribu des Sarcopsidés, section des Tuberculariés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Tode pour des espèces de Trémelles de Linné. (M.)

TUBERCULARIÉS. BOT. CR. — *Voy. MYCOLOGIE*, tome VIII, page 491.

TUBERCULE. BOT. PH. — On donne les noms de *Tubercules*, *Tubérosités*, à des renflements plus ou moins volumineux que présente la portion souterraine de certaines plantes, et dans lesquels un développement extraordinaire de tissu cellulaire et de fécule a modifié profondément la nature normale du tissu végétal. Les espèces chez lesquelles il existe des Tubercules sont désignées sous le nom de *Plantes tubéreuses* ou *tuberculeuses*. Dans la langue de la botanique descriptive, qui a pour objet de dépeindre les apparences plutôt que la nature essentielle des organes, on fait habituellement une application fort peu rigoureuse de ces mêmes mots, et, regardant comme des racines toutes les parties souterraines des plantes, on appelle ordinairement *Plantes à racines tubéreuses* ou *tuberculeuses* celles qui possèdent des Tubercules. Cependant on verra que des Tubercules peuvent être formés par des parties très diverses.

Les fortes proportions de fécule qui se développent dans la plupart des Tubercules font de certains d'entre eux des aliments excellents, qui entrent pour une forte part dans l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques. Aussi la culture des plantes tubéreuses a-t-elle une importance extrême, et les efforts des agriculteurs, des voyageurs, des botanistes, tendent-ils sans cesse, et aujourd'hui plus que jamais, soit à lui donner une plus grande extension, soit à l'enrichir de nouvelles espèces. Pour donner une idée de l'utilité de ces végétaux alimentaires, il suffit de rappeler le rôle que jouent sur une grande portion de la surface du globe la Pomme de terre, la Patate, l'Igname, etc.

Le développement en Tubercules porte tantôt sur la racine proprement dite, tantôt sur des rhizomes, tantôt sur des branches développées sous terre.

Le renflement de racines proprement dites en tubercules, s'observe assez fréquemment chez les végétaux monocotylés, plus rarement peut-être chez les Dicotylés. Ainsi, dans plusieurs Asphodèles on peut suivre tous les degrés de cette formation, qui arrive jusqu'à donner des Tubercules longs de plus de 1 décimètre sur 3, 4 centimètres, ou même davantage, de diamètre. Les diverses racines qu'on désigne sous le nom de *fasciculées*, paraissent dues à un développement tuberculeux analogue : tantôt le renflement en tubercule s'opère sur toute ou presque toute la longueur de la racine ; tantôt il se localise sur une petite étendue, soit vers sa base, soit vers son extrémité. Dans ce dernier cas, dont la Spirée filipendule offre un exemple bien connu, la racine reçoit des botanistes descripteurs le nom de *Racine filipendulée*. Enfin, on connaît aussi quelques exemples, comme ceux qui présentent certaines espèces de *Tropæolum*, dans lesquels deux ou plusieurs renflements tuberculeux se développent en divers points d'une même racine. L'exemple le plus frappant peut-être de ce genre de développement tubéreux serait celui de l'*Apios tuberosa*, sur lequel MM. Trécul et A. Richard ont dernièrement rappelé l'attention, si les parties souterraines qui forment les Tubercules de cette plante étaient bien réellement des racines, ainsi que le dit le savant botaniste que nous venons de nommer. Des Tubercules radicaux fort remarquables se montrent chez la plupart de nos Orchidées européennes. Nous avons eu déjà occasion d'en entretenir nos lecteurs (*Voy. ORCHIDÉES* et *RACINE*).

Le renflement des rhizomes en tubercules s'opère, chez diverses plantes, à des degrés très différents ; et, dans certains cas, il donne naissance à des masses féculentes et alimentaires d'un volume considérable, surtout chez la Patate ou Batate, et l'Igname (*Voy. BATATE*, à l'art. LISERON, et IGNAME). Chez le Topinambour, ce développement est moins considérable ; mais il est surtout remarquable, parce que les Tubercules qui en proviennent renferment, non pas de la fé-

cule, mais de l'inuline, au moins dans les cultures européennes.

La production de Tubercules par des branches souterraines, par des coulants souterrains, se présente sur une très grande échelle et avec un haut degré d'intérêt dans la Pomme de terre ; mais comme nous avons eu déjà occasion d'en parler, nous n'y reviendrons pas en ce moment, et nous nous bornerons à renvoyer à la portion de l'article MORELLE, qui se rapporte à cette espèce importante (*Voy. MORELLE*). (P. D.)

TUBÉREUSE. *Polygonum* (πρόλις, ville; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Agapanthées, formé par Linné (*Gen. plant.*, n. 426). Il ne comprend qu'une seule espèce, plante herbacée, à bulbe solide, répandue dans presque toute la zone intertropicale ; à feuilles inférieures linéaires, allongées, les caulinaires restant très petites ; ses fleurs, en grappe, douées d'une odeur suave, forte et pénétrante, sont caractérisées par leur périanthe en entonnoir, à long tube arqué, à limbe divisé en six lobes égaux et étalés ; par leurs six étamines insérées à la gorge du périanthe, dont les filets sont très courts et épais ; par leur pistil dont l'ovaire présente trois loges multi-ovulées, et dont le stigmate est épais, trilobé. Sa capsule renferme, dans chacune de ses trois loges, un grand nombre de graines planes. L'espèce unique de ce genre est la **TUBÉREUSE DES JARDINS**, *Polygonum tuberosum* Lin., qui est cultivée très fréquemment à cause de ses fleurs. Celles-ci sont blanches, légèrement lavées de rose sur le limbe. Dans nos climats, elles se développent en été. Par la culture on a obtenu plusieurs variétés de cette plante, les unes à feuilles panachées, les autres à fleurs semi-doubles ou pleines, qui sont beaucoup plus recherchées que celles à fleurs simples. Le bulbe de ces variétés à fleurs doubles est sensiblement plus renflé proportionnellement à sa longueur que celui du type à fleur simple ; ce qui permet de les reconnaître avec assez de certitude. Sous le climat de Paris, on met ces bulbes en terre, au premier printemps, en pots, sur couche, et sous châssis ou sous cloches ; on élève les jeunes plantes en les maintenant abritées de la sorte jusqu'à ce que les gelées du printemps ne soient plus à redouter, et on ne les

retire de la couche que lorsque leur floraison va commencer. Dans le midi de la France, la Tubéreuse réussit et se multiplie rapidement par ses caeux, en pleine terre, à la condition de la couvrir pendant les gelées. (P. D.)

TUBÉREUSE BLEUE. BOT. PH. — Nom vulgaire sous lequel est connu des horticulteurs l'Agapanthe ombellé. (D. G.)

***TUBICANTHUS** (*tubus*, tube; *canthus*, cercle de fer, roue). MOLL. — Genre de Trochoïdes, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (E. B.)

TUBICENUS, Dej. INS. — Voy. AULETES Schœnherr. (C.)

TUBICOLAIRE. *Tubicolaria* (*tubus*, tube; *colo*, j'habite). ROTAT. — Ce genre, tel qu'il a été créé par Lamarck, comprenait des espèces de Systolides qui rentrent aujourd'hui dans le genre Mécicerte, à l'exception d'une espèce observée par M. Dutrochet qui la nomma *Rotifer albivestitus*, et que M. Ehrenberg nomme *Tubicolaria najas*, après l'avoir appelée *Lacinularia melicerta*. Voy. MÉLICERTIENS. (E. B.)

TUBICOLES. *Tubicolæ* (*tubus*, tube; *colo*, j'habite). ANN. — G. Cuvier appelle ainsi les Annélides qui vivent dans des tubes soit calcaires, soit sableux, soit plus ou moins membraneux. Tels sont les grands genres *Serpule*, *Sabelle*, *Terebelle*, *Amphitrite* et leurs subdivisions. M. de Blainville, qui les définit d'après la forme de leur corps et non d'après leur tuyau, qui n'est en réalité qu'une partie fort accessoire, donne à ces Annélides le nom de *Chétopodes hétérocrisiens*, et il les partage en deux familles : les Serpulées et les Sabulaires. Ce sont les *Annélides serpulées* de M. Savigny. M. Edwards les nomme *Annélides sédentaires* par opposition aux Néréides qui sont les *Annélides errantes*. Voy. l'article VERS. (P. G.)

TUBICOLÉES. MOLL. — Famille de Mollusques acéphalés lamellibranches et dimyaires, instituée par Lamarck, dans laquelle il a compris les genres *Arrosoir*, *Clavagelle*, *Fistulane*, *Cloisonnaire*, *Taret* et *Térédins*. Rang en donne la synonymie suivante : TUBICOLÉS et PHOLADAIRES, Lam.; ENFERMÉS, Cuv.; TUBICOLÉS et PHOLADAIRES, For.; PYLORIDÉS et ADESMACÉS, de Blainv.; SOLÉNIDES, PHOLADAIRES et TÉRÉDINITES, Latr. Aux six genres compris dans cette famille, il en joint trois autres qui sont les Gastro-

chènes, les Pholades et la Jouanétie. Les caractères qu'il lui assigne sont les suivants : Animal sphérique, ou allongé et vermiforme, ayant le manteau fermé et plus ou moins tubuleux, avec une petite ouverture antérieure pour le passage d'un petit pied ; deux tubes généralement assez allongés, réunis en un seul et servant, l'inférieur, à la respiration, et le supérieur aux déjections ; les appendices labiaux, petits, les branchies allongées, se prolongeant dans le siphon. Coquille, généralement non épidermée, toujours blanche, plus ou moins allongée, rarement sphérique, quelquefois comme tronquée, équivalente, inéquilatérale, bâillante à ses deux extrémités, surtout en avant ; charnière sans engrenage bien caractérisé ; ligament rarement évident, et quelquefois remplacé par des appendices du manteau de l'animal ; les impressions musculaires plus ou moins distinctes, la postérieure l'étant toujours davantage, toutes deux réunies par une impression palléale plus ou moins sensible et toujours fortement excavée. Un tube calcaire, soit libre ou soudé, enveloppant ou non et se prolongeant en arrière, ou au moins des pièces accessoires pour clore la coquille d'une manière plus complète. Animaux tous marins se logeant dans les pierres, où ils creusent des cavités dont ils ne peuvent plus sortir, ou s'enfonçant dans le bois, dans la vase et le sable. Nous avons cité à dessein le texte de cette caractéristique de la famille des Tubicolés, parce qu'on peut y constater qu'un tube enveloppant les deux valves de la coquille et soudé à ces deux valves ou à une seule, peut être suppléé par des pièces accessoires qui, par conséquent, peuvent et doivent être considérées comme une sorte de tube morcelé et fragmenté ; et le tube lui-même, soit complet et cylindrique, soit méconnu sous la forme des pièces dites accessoires, nous semble devoir être regardé comme le complément d'une coquille de grandeur variable, et enveloppant plus ou moins le corps de l'animal. Mais il ne faut pas confondre avec ces pièces accessoires dont l'ensemble est l'analogie du tube calcaire, certaines pièces épiphragmiques placées soit du côté de la bouche, soit du côté des tubes du manteau de l'animal. Ce sont ces parties plus ou moins nombreuses et

plus ou moins caduques, ou absorbées par l'animal qui ont reçu le nom de cloisons, et qui ont servi, à tort d'après nos observations, de caractéristique au genre Cloisonnaire. Celles de ces pièces épiphragmaires qui ferment la bouche de la coquille de certaines espèces de Pholades et de la Jouanetie sont les homologues des cloisons antérieures du tube des Tarets qui, cessant de percer le bois, se mettent au repos ou dans une sorte d'hibernation sous des influences non encore déterminées (voy. le mot TARET), mais que l'on découvrira probablement lorsque l'étude des mœurs de ces animaux sera plus avancée. Le nom de cloisons épiphragmaires donné à ces lames calcaires plus ou moins bombées qui ferment la bouche du tube des Tarets, ou de la coquille de certaines Pholades et de la Jouanetie, indique l'homologie de ces cloisons avec les épiphragmes mucoso-calcaires et caduques des Helix, et nous semble devoir servir à les bien distinguer des autres pièces accessoires. En effet, ces dernières sont toujours secrétées par la région du manteau qu'elles recouvrent et protègent, et sont, en outre, permanentes, tandis que les cloisons épiphragmaires antérieures du tube ou la cloison unique qui ferme la bouche de la coquille des Pholades et de la Jouanetie, sont toujours secrétées par la face inférieure d'un pied plus ou moins développé et méconnu lorsqu'il se présente sous forme d'une troncature. Nous pensons qu'il faut également ranger dans la catégorie des cloisons épiphragmaires, le disque convexe, calcaire, percé d'un nombre considérable de trous arrondis, plus ou moins tubuleux et offrant, en outre, une fissure au milieu, qui ferme en avant la bouche du tube de l'Arrosoir. Voy. ce mot.

Les caractères des groupes de six (Lam.) ou des neufs genres (Rang) de la famille des Tubicolés, se tirent non seulement de l'existence plus ou moins évidente ou nulle d'un tube calcaire, mais encore : 1° des diverses formes de la coquille bivalve libre ou soudée au tube et pourvue ou dépourvue d'éminences calcaires auxquelles on donne le nom de *cueilleron*; et 2° de l'existence ou de l'absence de deux autres pièces solides secrétées par un organe spécial placé à la base des tubes du manteau. Ces pièces qui n'exis-

tent que dans le genre Taret ont reçu les noms de palettes, palmettes, palmules, calamules et même celui de pièces operculaires quoiqu'elles n'aient aucune analogie de position avec l'opercule des Mollusques univalves. Nous croyons devoir faire remarquer que les éminences appelées *cueillerons* ont été considérées par quelques malacologistes comme des crochets ou comme des dents d'une charnière. Peut-être pourrait-on les rattacher avec plus de raison au système musculaire.

Nonobstant l'indécision et l'inexactitude de la détermination des diverses pièces solides, des genres réunis sous le nom de Tubicolés par Lamarck et Rang, nous croyons devoir ici présenter la disposition en série de ces genres, proposée par ce dernier malacologiste :

FAMILLE DE TUBICOLÉS.

1^{er} GROUPE GÉNÉRIQUE. *Point de cueilleron à l'intérieur.*

- a) Tube soudé avec les deux valves de la coquille. G. ARROSOIR, *Aspergillum* Lam.
 b) Tube soudé avec une seule valve. G. CLAVAGELLE, *Clavagella* Lam.
 c) Quelquefois un tube enveloppant toute la coquille, et non soudé à cette coquille G. GASTROCHÈNE, *Gastrochana*, Spengler.

2^e GROUPE GÉNÉRIQUE. *Cueilleron à l'intérieur.*

- a) Pièces accessoires, rarement un tube. { G. PHOLADE, *Pholad* Lin.
 G. JOUANETIE, *Jouanetia* Ch. Desmoulins.
 G. TARET *Teredo* Lin.
 G. FISTULANE, *Fistulana* Brug.
 b) Point de pièces accessoires, un tube enveloppant, non soudé. { G. CLOISONNAIRE, *Septaria*, Lam.
 G. TÉRÉDINE, *Teredina* Lam.

Ce dernier groupe sous-générique ne renfermerait bientôt plus que le genre Taret : 1° en raison de ce que la Térédine pourvue d'écussons ou pièces accessoires, rentre dans les Pholades ; 2° parce que sur trois espèces de Fistulanes, deux (la *Fistulana gregata* et la *Fistulane corniforme*) sont de vrais Tarets, et la troisième (*Fistulane Lagenule*) est reconnue pour une espèce de Gastrochène ; 3° enfin, parce que dans le genre Cloisonnaire, l'espèce de la Méditerranée est le *Taret Senegalensis*, et qu'il se pourrait que la *Septaria arenaria* Lam., des grandes Indes, soit encore un *Teredo*.

M. Deshayes a proposé depuis longtemps de réduire la famille des Tubicolés à trois genres seulement : Arrosoir, Clavagelle et *Fistulane*. On a pu voir par la synonymie

de cette famille combien sont encore dissidentes les déterminations de G. Cuvier, de Férussac, de de Blainville et de Latreille, puisqu'en général ils ne l'ont point admise. Avant de se prononcer à cet égard, il convient d'attendre que l'organisation et les mœurs des Mollusques Tubicolés, de Lamarck et de Rang, soient mieux connues, et surtout qu'on ait déterminé plus exactement la signification de toutes les parties solides (coquille, tube, pièces accessoires ou écusson, pièces épiphragmiques, cueillerons et palettes) d'après lesquelles on a jusqu'à ce jour formé les groupes génériques et les genres. (L. LAURENT.)

TUBIFEX. ANN. — Genre d'Annélides proposé par Lamarck et qui renferme encore des espèces fluviatiles (*Lumbricus tubifex*, très commun dans les eaux dormantes, etc.) et d'autres marines (*T. marinus* et *T. sabellaris*). On place ce genre entre les Lombrics et les Naïs : il aurait besoin d'être étudié de nouveau. (P. G.)

TUBILIUM. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Cassini (*Bull. de la Soc. philom.*, 1817, pag. 153), et adopté par M. Lessing (*Synops. gener. composit.*), est regardé par De Caudolle, par M. Endlicher (*Genera*, n. 2434), comme une simple section des *Pulicaria* Gært. (P. G.)

TUBIPORE. *Tubipora.* POLYP. — Genre de Polypes anthozoaires, zocoralliens, de la famille des Tubiporiens, à laquelle il sert de type (voy. TUBIPORIENS). L'espèce unique qui le compose, le TUBIPORE MUSICAL, *Tub. musicalis*, est d'une belle couleur rouge; il provient de l'océan Indien; quelques auteurs avaient supposé que les tubes qui le composent étaient habités par un animal analogue aux Sabelles, ou à quelque autre Annélide. Banks et Solander, Péron et Lesueur, Chamisso, qui observèrent l'animal vivant, annoncèrent que c'était un Polype. Quelques échantillons rapportés par MM. Quoy et Gaimard, et bien étudiés par M. Eudes Deslongchamps, ont achevé de nous faire connaître ce beau Polype. Les TUBIPORES ne paraissent pas exister à l'état fossile; car il faut probablement rapporter à d'autres genres, et en particulier aux Syringopores, quelques espèces fossiles décrites sous les noms de *Tubipora* ou *Tubiporites*. (E. BA.)

***TUBIPORÉS.** *Tubiporæa.* POLYP. — M. de Blainville forme sous ce nom la première famille de ses Zoophytaires, qu'il divise en deux sections : celle des genres à enveloppe charnue, *Cuscutaire*, *Téleste*, *Cornulaire*, *Clavulaire*; et celle du genre *Tubipore*, dont l'enveloppe est calcaire. (E. BA.)

***TUBIPORIENS.** *Tubiporina*, Ehr. POLYP. — Le genre Tubipore est le type de cette famille d'Anthozoaires zocoralliens. Les Polypes qu'elle comprend ont huit rayons et sécrètent des Polypiers pierreux, composés de tubes cylindriques, droits, parallèles, réunis les uns aux autres par des cloisons externes et transverses. Le genre *Microselena*, Lamouroux, et peut-être les *Mastrema*, Rafinesque, se rapportent à cette famille. Les dénominations de *Tubiporadæ*, Flem., *Tubiporea*, Lamx., *Tubiporidae*, Gray, ont une valeur analogue. V. TUBIPORÉS. (E. BA.)

TUBULAIRE. *Tubularia* (*Tubulus*, petit tube). POLYP. — Genre de Polypes anthozoaires, créé par Pallas, adopté par la plupart des Zoologistes, mais réduit à ce qu'il doit être par Lamarck et Lamouroux. M. de Blainville place ce genre parmi ses *Tubulariés* auxquels il sert de type, et le caractérise ainsi : Animaux hydriformes, pourvus d'une sorte de trompe buccale, saillante, au centre d'une couronne simple de tentacules ciliés; contenus dans des cellules infundibuliformes, portées à l'extrémité de longs tubes cornés, simples ou à peine bifurqués, fixés, et formant par leur assemblage peu serré une sorte de polypier radiculé. Il existe des espèces indivises et des espèces rameuses; la plupart se trouvent dans les mers d'Europe. (E. BA.)

***TUBULAN.** *Tubulanus* (*tubulus*, tube). HELM. — Genre de la famille des Némertes établi par Renieri pour une espèce de la mer Adriatique. (P. G.)

***TUBULANA** (*tubulus*, tube). MOLL. — Genre d'Acéphales enfermés, indiqué par M. Bivona (*Nuov. gen. e spec.*, 1832). (E. BA.)

TUBULARIA (*tubulus*, tube). ANN. — Nom sous lequel les zoologistes du dernier siècle confondaient certains Vers voisins des Sabelles et d'autres animaux qui sont des Zoophytes. Le *Tubularia stellaris* de Fabricius est devenu le type du genre *Fabricia* de M. de Blainville. (P. G.)

TUBULARIA. POLYP. — Voy. TUBULAIRE.

TUBULARIA (*Tubulus*, petit tube). BOT. CR. — Genre de Bacillariées, établi par Adanson et Roucel, et rapporté aux SOLENIA. Voy. ce mot. (E. BA.)

* **TUBULARIENS.** *Tubularina*, Ehr. POLYP. — Voy. TUBULARIÉS. (E. BA.)

TUBULARIÉS. *Tubulariæa*. POLYP. — M. de Blainville établit sous ce nom un groupe comprenant les espèces tubuleuses de ses Polypiers membraneux phytoïdes, ou Sertulariés. Ce groupe comprend les genres *Anguinare*, *Aulopore*, *Tibiane*, *Tubulaire*. (E. BA.)

TUBULIBRANCHES (*Tubulus*, tube; *branchiæ*, branchies). MOLL. — Cuvier formait sous ce nom un ordre composé des genres *Vermets*, *Magiles*, *Siliquaires*, qu'il détachait des Pectinibranches, avec lesquels ils ont des rapports intimes incontestables, mais dont ils se distinguent par la forme tubuleuse de leur coquille qui se fixe sur divers corps. (E. BA.)

TUBULIFERA. INS. — Synonyme de *Phlæothripsides*. Voy. THYSANOPTÈRES. (BL.)

TUBULINA (*tubulus*, petit tube). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Gastéromycètes de Fries, sous-ordre des Trichospermés, tribu des Trichiacés; de la division des Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Licés, dans la classification mycologique de M. Lévillé; formé par Persoon. M. Endlicher (*Genera*, n. 306) en fait un simple sous-genre des *Licea* Schrad. (M.)

TUBULIPORE. *Tubulipora*. BRYOZ. — Le genre *Tubulipore*, établi par Lamarck parmi les Polypes, n'est guère naturel, et chacune des espèces qui y ont été rapportées demande à être étudiée pour qu'on en puisse apprécier les véritables caractères. M. Milne Edwards, qui a établi la famille des Tubuliporiens avec une si grande autorité, rattache les *Tubulipores* aux Bryozoaires, et a publié un mémoire remarquable sur les espèces vivantes et fossiles (*Ann. Sc. nat.*, 2^e série, VIII, 221); il rapporte à ce genre les Lichénopores de M. DeFrance. Le genre Obélie de Lamouroux ne paraît point en différer. Les polypiers de ce genre sont parasites ou encroûtants, à cellules sub-membraneuses, allongées, tubuleuses, ramifiées en faisceaux ou en séries, et en grande partie libres.

L'ouverture de ces cellules est presque toujours régulière ou orbiculée. (E. BA.)

* **TUBULIPORÉS.** *Tubuliporea* (du nom générique *Tubulipora*). POLYP. — Seconde famille établie par M. de Blainville dans la sous-classe des Polypiers pierreux. Cette famille contient les genres *Microsolena*, *Obelia*, *Tubulipora*, *Rubula*. (E. BA.)

TUBULIPORIENS. POLYP. — Voy. TUBULIPORE et TUBULIPORÉS. (E. BA.)

* **TUBURGINIA.** BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyphomycètes de Link, sous-ordre des Sépédoniés de Fries; formé par ce dernier auteur pour des espèces de Rhizoctones et de *Sporotrichum* des auteurs. (M.)

TUCANA, Brisson. OIS. — Synonyme de *Rhamphastos* Linn. (Z. G.)

* **TUCKERMANNIE.** *Tuckermannia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composés, tribu des Sénécionidés, sous-tribu des Hélianthées, division des Coréopsidés, formé par M. Nuttall (*in Amer. philosoph. Transact.*, vol. VIII, pag. 363) pour une plante herbacée, vivace, charnue, qui croît sur le littoral de l'Océan, dans la haute Californie, et dont les fleurs jaunes, en grands capitules rayonnés, donnent des akènes ailés, sans aigrette. Cette espèce, encore unique, a reçu le nom de *Tuckermannia maritima* Nutt. (D. G.)

* **TUCUC.** *Tucca* (nom propre). CRUST. — C'est un genre de l'ordre des Lernéides, de la famille des Chondracanthiens, établi par M. Kroyer. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, le Tucque marqué, *Tucca impressa*, Kroyer, qui a été rencontrée sur le *Diodon histrix*. (H. L.)

TUCUM. BOT. PH. — C'est le nom donné par Pison à un Palmier du Brésil. (D. G.)

TUE-CHIEN. BOT. PH. — Nom vulgaire du Colchique d'automne, *Colchicum autumnale* Lin. (D. G.)

TUE-LOUP. BOT. PH. — Nom vulgaire et spécifique de l'*Aconitum Lycoctonum* Lin.

* **TUESITE**, Thomson. MIN. — Hydro-silicate d'Alumine, voisin de l'Halloysite, en masses amorphes d'un blanc bleuâtre, trouvé sur les rives de la Tweed, en Écosse. Il se compose de Silice, 47; Alumine, 39; et Eau, 14. (DEL.)

TUF. GÉOL. — Voy. ROCHES, tom. XI, pag. 172. (C. D'O.)

TUFA. GÉOL. — Voy. ROCHES, tom. XI, pag. 172. (C. D'O.)

TUGON. MOLL. — Jolie coquille fort rare du genre *Mye*, placée par Lamarck parmi les Anatinés. Son analogue fossile se trouve aux environs de Bordeaux et de Dax. (E. BA.)

TUIT. OIS. — L'un des noms vulgaires du Pouillot. Voy. SYLVIE.

***TULASNÉE.** *Tulasnea* (dédié à M. Tulasne). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, formé par M. Naudin (*Ann. des sc. nat.*, 3^e série, vol. II, p. 142, tab. 2, fig. 1 2) pour des plantes herbacées, grêles, probablement annuelles, indigènes du Brésil méridional; M. Naudin a décrit les *Tulasnea gracillima* et *foliosa*. (D. G.)

TULBAGHIE. *Tulbaghia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, rangé par M. Endlicher parmi ceux qui ont de l'analogie avec les Anthéricées, établi par Linné (*Gen. plant.*, n. 1300) pour des plantes du cap de Bonne-Espérance, qui rappellent les *Allium* par leur port et par leur odeur; M. Kunth (*Enumer.*, vol. IV, pag. 480) en décrit huit espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Tulbaghia alliacea* Thunb., que Thunberg dit être employé, au Cap, contre l'étiisie. (D. G.)

TULE. *Tula*. BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cinchonacées, tribu des Hédéyotidées, formé par Adanson (*Famil. des plant.*, vol. II, p. 500) pour une plante herbacée annuelle, couchée, recouverte sur sa surface d'une substance saline, mal connue du reste, qui a reçu le nom de *Tula Adansoni* Roem. et Schultes. (D. G.)

TULIPA. BOT. PH. — Voy. TULIPE.

TULIPACÉES. *Tulipaceæ*. BOT. PH. — Sous-ordre de la famille des Liliacées, qui emprunte son nom au genre Tulipe, et dont quelques botanistes ont proposé de faire une famille distincte et séparée. Voy. LILIACÉES. (D. G.)

TULIPAIRE. *Tuliparia*. POLYP. — Genre créé par Lamarck, et qui semble appartenir aux Bryozoaires. M. de Blainville le place parmi ses Sertulariés à cellules non tubuleuses, didymes, et le divise en deux sections; la première comprend une espèce à cellules pédicellées, trijugées, et correspond au genre *Liriozon* de Lamk.; la seconde est établie sur une espèce à cellules sessiles, bi-

juguées, empruntée au genre *Pasythea* de Lamouroux. (E. BA.)

TULIPE. *Tulipa*. BOT. PH. — Beau genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Tulipacées, de l'Hexandrie monogynie dans le système de Linné, créé par Tournefort, adopté ensuite par Linné et par tous les botanistes. Les plantes qui le forment sont des herbes bulbeuses qui croissent spontanément dans l'Europe méridionale et dans l'Asie moyenne; leurs feuilles sont radicales, ovales, oblongues ou lancéolées; leur hampe se termine par une fleur dressée, dont le périanthe a ses six folioles conniventes, campanulées, tombantes; dont les six étamines sont hypogynes; dont l'ovaire à trois loges renfermant chacune de nombreux ovules sur deux rangs, porte un stigmate sessile, trilobé. A ces fleurs succède une capsule à trois angles, à trois loges qui s'ouvrent en trois valves, par déhiscence loculicide, pour laisser sortir des graines nombreuses, aplaties, horizontales, pourvues d'un test roussâtre.

Le nombre des espèces de Tulipes aujourd'hui connues n'est pas très grand, puisque M. Kunth (*Enumer.*, vol. IV, p. 219) n'en admet que dix-neuf. Mais plusieurs d'entre elles croissent spontanément dans nos contrées ou sont cultivées dans les jardins; et l'une d'elles, en particulier, figure aux premiers rangs parmi les plantes d'ornement.

Dans le nombre des espèces indigènes, on remarque les suivantes: la TULIPE SAUVAGE, *Tulipa sylvestris* Linné, dont le bulbe allongé est dépourvu de poils laineux; dont la hampe, haute de 4 ou 5 décimètres, porte une fleur légèrement penchée, d'un jaune uniforme, à folioles lancéolées, larges, aiguës au sommet qui porte quelques poils. Elle abonde sur divers points de la France, particulièrement dans les prairies médiocrement élevées. On la cultive dans les jardins où les horticulteurs en ont obtenu une variété à fleurs très doubles. La TULIPE DE CELS, *Tulipa Celsiana* DC., se trouve dans les prairies de nos départements méditerranéens. Elle ressemble à la précédente de laquelle la distinguent ses feuilles plus étroites, ployées en gouttière, et sa fleur dressée, d'un jaune plus safrané, dont le périanthe a ses folioles glabre au sommet. Certains botanistes sont portés à voir en elle une simple variété de la précédente. Elle est aussi cultivée dans les

jardins. La TULIPE DE L'ÉCLUSE, *Tulipa Clusiana* DC., a, comme les suivantes, son bulbe plus ou moins chargé de poils. Elle croît dans les vignes des environs de Bordeaux, de Toulouse (à Saint-Simon), de Montpellier et de Toulon. On la reconnaît aisément à sa fleur de même grandeur que celle de la Tulipe sauvage, dont les trois folioles externes sont purpurines en dehors avec le bord blanc, tandis que les intérieures sont blanches, colorées en pourpre violacé à leur base. Elle figure avantageusement dans les jardins. La TULIPE ŒIL-DU-SOLEIL, *Tulipa oculus solis* Saint-Amans, est une magnifique espèce qui abonde dans certaines vignes de l'Agenais, et qu'on retrouve près de Montpellier et en Provence. Ses proportions sont plus fortes que celles des espèces précédentes; ses feuilles sont larges, lancéolées, les inférieures ondulées sur les bords; sa fleur est grande, rouge, marquée au fond et à l'intérieur d'une grande tache noirâtre, bordée de jaune; les trois folioles externes de son périanthe sont aiguës, tandis que les trois intérieures sont obtuses. C'est certainement l'une des plus belles plantes dont nos jardins se soient enrichis dans ces derniers temps. La TULIPE ODORANTE, *Tulipa suaveolens* Roth, est indiquée comme indigène du midi de l'Europe. Dans les jardins, où elle est très répandue, elle est connue sous le nom de *Duc de Thol*. Sa hampe est courte, pubescente, de même que la face supérieure de ses feuilles. Elle fleurit de très bonne heure. Sa fleur est d'un rouge vif, bordée de jaune vers sa base; mais la culture en a obtenu plusieurs variétés de couleur.

La TULIPE DE GESNER, *Tulipa Gesneriana* Lin., si connue sous le nom de *Tulipe*, se trouve spontanée dans les environs de Nice, en Toscane, dans la Calabre, dans le Caucase, etc. Tout le monde sait combien elle est répandue dans les jardins dont elle est un des plus brillants ornements, et où sa culture a pris, dans certaines parties de l'Europe, une très grande extension. Ses feuilles sont glauques, ovales, lancéolées; sa grande fleur dressée a les folioles du périanthe obovées, obtuses; les filets des étamines glabres. Aucune plante cultivée ne varie autant pour la couleur de sa fleur comme pour la distribution et le nombre des nuances diverses qu'elle réunit. L'usage a néan-

moins introduit une sorte de classification parmi ses innombrables variations. Les horticulteurs distinguent les Tulipes dans lesquelles les couleurs se détachent sur un fond blanc, et celles dans lesquelles le fond est plus ou moins coloré. Les premières, qui sont les plus recherchées, les seules même auxquelles la mode ait donné un grand prix, sont connues sous le nom de *Tulipes flamandes*; les dernières qui, quoique moins recherchées, sont souvent très belles, sont réunies sous la dénomination de *Tulipes bizarres*. Ce nom de Tulipes flamandes rappelle le pays où la culture des Tulipes a pris un développement extraordinaire et est devenue, à certaines époques, une sorte de frénésie. On sait, en effet, à quels prix exorbitants ont été vendus les bulbes des variétés les plus belles et les plus rares. Aujourd'hui cette vogue extraordinaire a sensiblement diminué; néanmoins les belles Tulipes flamandes conservent encore une haute valeur. On peut dire que les variétés de cette plante sont en nombre infini, et que les acquisitions de chaque jour viennent encore l'augmenter. Les mieux connues et les plus recherchées s'élèvent à près de mille. Les caractères auxquels les horticulteurs apprécient leur valeur consistent dans l'élégance de forme de leur fleur, dont la coupe doit être gracieusement arrondie, un peu plus haute que large, formée de folioles larges et bien arrondies au sommet; surtout dans la vivacité de leurs couleurs, qui doivent être au nombre de trois au moins, et trancher vivement sur un fond d'un blanc pur. Par une bizarrerie assez difficile à expliquer, tandis que les fleurs doubles sont généralement les plus recherchées dans les jardins, les Tulipes simples sont les seules auxquelles les amateurs attachent un grand prix. La culture des Tulipes, la multiplication et l'amélioration de leurs variétés constituent une branche importante de l'horticulture moderne; elles exigent des soins assidus dont l'indication ne peut trouver place que dans les ouvrages des horticulteurs, auxquels nous nous contenterons de renvoyer. Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, BOTANIQUE, *Monocotylédones*, pl. 3.

(P. D.)
TULIPES. MOLL. — CIRRH. — Nom vulgaire sous lequel on connaît : — les BALANES, nommées encore *Glands de mer*, *Turbans*; —

une espèce de FASCIOLAIRE (*Fasc. Tulipa*); — une VOLUTE (*Vol. Tulipa*); — un CÔNE (*Conus Tulipa*); — une MODIOLE (*Mod. Tulipa*).

(E. BA.)

TULIPIER. *Liriodendron* (λείριον, lys; δεινότρονον, arbre). BOT. PH. — Genre de la famille des Magnoliacées, sous-ordre des Magnoliées, formé par Linné pour un grand et bel arbre de l'Amérique septentrionale, à feuilles alternes, pétiolées, tombantes, glabres, palmées à trois grands lobes, dont le médian largement tronqué; à grandes et belles fleurs solitaires, jaune-verdâtre, accompagnées de deux bractées, et dont la forme rappelle celle de la Tulipe, d'où est venu le nom français du genre. Ces fleurs ont un calice à trois sépales colorés, caducs; six pétales sur deux rangs, rapprochés en cloche; de nombreuses étamines à filets grêles et à longues anthères adnées; des pistils nombreux uniloculaires, portés en une sorte d'épi sur un réceptacle allongé. Le fruit consiste en capsules ligneuses, dispermes ou monospermes, à l'extrémité desquelles le style persistant et endurci forme une sorte d'aile lancéolée; la réunion de ces capsules sur leur axe commun forme un cône. Le TULIPIER DE VIRGINIE, *Liriodendron tulipifera* Lin., ne se trouve encore dans nos pays que comme arbre d'ornement, bien qu'il pût jouer un rôle important dans nos grandes plantations. Dans son pays natal, ses diverses parties sont utilisées journellement pour des usages nombreux. Toutes sont plus ou moins aromatiques. Son bois est léger. Son écorce et sa racine sont amères, très aromatiques, et sont regardées comme toniques et fébrifuges. Les médecins des États-Unis les administrent contre diverses maladies, et les ont même employées avec succès en place du Quinquina. Ses graines sont apéritives. Le Tulipier se plaît dans les bonnes terres un peu fraîches, et à une exposition couverte ou vers le nord. On le multiplie presque toujours par graines semées en terre de bruyère, le marcottage en étant difficile. On en possède quelques variétés, caractérisées par la forme des feuilles ou par la couleur des fleurs. (P. D.)

***TULIPIFERA**, Herman. BOT. PH. — Synonyme de *Liriodendron* Lin., famille des Magnoliacées. (D. G.)

***TULLIA**. BOT. PH. — Genre proposé par

M. Leavenworth (in *Silliman's Journ.*, vol. XX, p. 343, tab. 5) et qui n'est admis par M. Bentham que comme sous-genre des *Fycnanthemum* Benth., dans la famille des Labiées, tribu des Saturéinées. (D. G.)

***TULOCARPE.** *Tulocarpus* (τύλος, callosité; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Mélampodinéas, formé par MM. Hooker et Arnott (*ad Bechey*, p. 298, tab. 63) pour une plante herbacée, du Mexique, à feuilles opposées; à fleurs jaunes en capitules pauciflores, une seule femelle au rayon, trois ou quatre mâles au disque. Le nom donné à ce genre est tiré de ce que son grand akène, unique par capitule, porte sur le dos et à sa base une grosse callosité rugueuse. Cette espèce, encore unique, est le *Tulocarpus mexicanus* Hook. et Arn. (D. G.)

***TUMULA.** POISS. — Un des quatre noms sous lesquels Cetti (*Storia nat. di Sardegna*, III, 196) rapporte les quatre espèces de Muges que les pêcheurs de Naples lui avaient montrées; la *tumula* ou *lissa* se distinguant en ce qu'elle tourne en l'air en sautant. Cette espèce paraît être le Muge à grosses lèvres (*Mugil cheilo*. Cuv. et Val.). (E. BA.)

TUNA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Dillenius se rattache comme synonyme au genre *Opuntia* Tourn., de la famille des Cactées ou Opuntiées. (D. G.)

***TUNGSTATES.** MIN. — Genre chimique de la minéralogie moderne, composé d'espèces dans lesquelles l'acide tungstique est uni à la Chaux, à l'oxyde de Plomb, et aux protoxydes de Fer et de Manganèse. Le caractère commun à ces combinaisons salines est de donner par la fusion avec la Soude une matière soluble dans l'eau, dont la solution précipite par l'acide azotique une poudre qui devient jaune quand on fait bouillir la liqueur, et qui produit un verre bleu avec le Sel phosphorique au feu de réduction. Les Tungstates ont été appelés aussi Schéelates et Wolframates; ils sont isomorphes avec les Molybdates des mêmes bases et de formules de composition semblables. On ne connaît encore que trois Tungstates naturels, savoir: le Tungstate de Plomb, ou la Schéelitine, que nous avons décrit à l'article **PLOMB**, le Tungstate de Chaux ou la Schéelite, et le Tungstate de

Fer et de Manganèse ou le Wolfram. Il ne sera question ici que de ces deux dernières espèces.

1. **SCHÉELITE**; Tungstate ou Schéelate de Chaux; Tungstein et Schwerstein des Allemands; le Schéelin calcaire d'Haüy. Substance vitreuse, très pesante, blanche ou jaunâtre, d'un éclat assez vif, un peu grasse à l'œil et au toucher, transparente ou translucide, cristallisée, et présentant des clivages qui mènent à un octaèdre à base carrée, de 129° ; dureté, 4,5; densité, 6. Ses cristaux ont presque toujours l'aspect pyramidal; les pyramides, à base octogone, présentent souvent une hémiedrie latérale, du même genre que celle que l'on a signalée dans les cristaux d'Apatite du Saint-Gothard. Outre le quadroctaèdre donné par le clivage, on en remarque un autre, en position alterne avec le premier, et dont l'angle à la base est de 112° . La Schéelite est composée d'un atome d'acide tungstique et d'un atome de Chaux; en poids, de 80 p. % d'acide et de 19 de Chaux. La Schéelite fond difficilement au chalumeau en un verre transparent; elle est lentement attaquée par l'acide azotique avec précipité d'acide tungstique; la solution précipite ensuite abondamment par les oxalates.

La Schéelite s'est toujours offerte en cristaux implantés, en druses superficielles, ou en petites masses cristallines engagées dans les matières de filons des terrains de cristallisation, et principalement dans les dépôts stannifères. On l'a trouvée dans les Pegmatites et les Greisen, où elle accompagne le Wolfram et l'Étain oxydé; au Puy-les-Vignes, près de Saint-Léonhard, dans le département de la Haute-Vienne; dans les mines d'Étain de Cornouailles, en Angleterre, et dans celles de Saxe et de Bohême (Schlaggenwald et Zinnwald); dans les mines de Fer et de Manganèse des schistes cristallins, à Bipsberg et Ryddarrhyttan, en Suède, et à Saint-Marcel, en Piémont; dans les filons bismuthifères de Huntington, en Connecticut.

2. **WOLFRAM**; Tungstate de Fer et de Manganèse; Schéelin ferruginé d'Haüy. Substance noire très pesante, ayant un éclat approchant du métallique, et une structure sensiblement lamelleuse, qui mène à un prisme rectangulaire presque droit. Ses

cristaux dérivent d'un prisme rhombique de $101^\circ 5'$, dont la base est sensiblement horizontale: aussi plusieurs minéralogistes ont-ils considéré ce prisme comme droit; mais la symétrie des modifications indique que les cristaux doivent être rapportés au système klinorhombique. Un des clivages en diagonale est beaucoup plus net que les autres; celui qui est parallèle à la base est à peine sensible. Ce minéral est plus dur que le Feldspath; sa densité est de 7,5. Il est formé d'Acide tungstique, d'oxydule de Fer et d'oxydule de Manganèse dans des proportions variables, mais telles cependant que la quantité d'Oxygène de l'acide est toujours triple de la quantité d'Oxygène contenue dans les deux bases. Sur le charbon, il fond avec difficulté en un globule noir magnétique, à surface cristalline. Il tombe en poussière sur la feuille de Platine, lorsqu'on le traite avec la Soude, et offre alors la réaction du Manganèse. Il donne avec le Borax un verre jaune, indice de la présence du Fer, et avec le Sel phosphorique un verre d'un rouge sombre au feu de réduction. Les cristaux sont quelquefois assez volumineux; ils s'offrent souvent sous l'apparence de prismes courts, ou de larges tables modifiées sur leurs arêtes et leurs angles solides; les pans sont striés verticalement. Son principal gisement est dans la Pegmatite et le Greisen, où il accompagne l'Étain oxydé, la Schéelite, les Béryls et les Topazes. On le rencontre aussi dans le Gneiss, à l'île de Rona, une des Hébrides, et dans les roches alpines, au Saint-Gothard. C'est du Wolfram que l'on extrait l'Acide tungstique pour les besoins des laboratoires. (DEL.)

TUNGSTEIN (mot allemand qui signifie pierre pesante). MIN. — Syn. de Schéelite ou Tungstate de chaux. Voy. TUNGSTATES. (DEL.)

TUNGSTÈNE. CHIM. et MIN. — C'est le nom que les chimistes donnent à l'un des corps simples métalliques, que l'on a nommé aussi *Scheelium* ou *Schéelin*, en l'honneur du célèbre chimiste suédois Schéele, qui en a fait la découverte. Ce métal est d'un gris métallique, qui ressemble beaucoup à celui du Fer. Il est très dur et très pesant; sa densité est de 17,5. Il est très peu fusible. On ne l'obtient que très difficilement à l'état métallique, et seulement sous la forme

de grains ou de petites aiguilles. Chauffé dans une capsule, il prend feu et se convertit en Acide tungstique d'une belle couleur jaune. Cet acide est insoluble dans l'eau; il est à trois atomes d'Oxygène, comme l'Acide molybdique avec lequel il est isomorphe. Il forme, avec différentes bases salifiables, des combinaisons salines appelées *Tungstates*. Voy. ce mot. (DEL.)

TUNICA. BOT. PH. — Scopoli formait sous ce nom un groupe générique distinct dont les types étaient les *Gypsophila Saxifraga* et *rigida* Lin. Mais la plupart des botanistes n'en font aujourd'hui qu'une simple section des *Dianthus*, Lin. (D. G.)

TUNICIERS. *Tunicata* (*Tunicatus*, enveloppé d'une tunique). MOLL. — Sous cette dénomination, Lamarck forma, pour les genres *Salpa* et *Ascidia* de Gmelin, une classe à part qu'il plaça entre ses Vers et ses Radiaires; opinion qui ne fut point admise, et qui ne pouvait l'être sans qu'on méconnût les véritables rapports de ces animaux. Cuvier, appréciant mieux leurs affinités, les plaça dans le second ordre des Mollusques acéphales, celui des Acéphales sans coquilles, qu'il partagea en deux familles: la première comprenant les genres Biphores et Ascidiés, dont les individus sont isolés et sans connexion organique les uns avec les autres, quoiqu'ils vivent souvent en société; la seconde, formée des genres Botrylles, Pyrosomes, Polyclinum, groupés sous le nom commun d'*Agrégés*, qui rappelle leur réunion en une masse commune. L'étude plus complète des Tuniciers, et celle des Bryozoaires, a montré que ces deux groupes, dont le second était précédemment confondu parmi les Polypes, se rattachent l'un à l'autre de la manière la plus intime. Aussi M. Milne Edwards a-t-il rapproché les Tuniciers et les Bryozoaires dans un même sous-embanchement, celui des Molluscoïdes, satellite de l'embanchement des Mollusques, mais lié, par les Bryozoaires, à l'embanchement des Zoophytes. Dans ce sous-embanchement des Molluscoïdes, les Tuniciers constituent une première classe, caractérisée par une bouche à bords simplement lobés; les Bryozoaires en forment une autre, dans laquelle les animaux ont l'orifice buccal entouré d'une couronne de longs tentacules à bords ciliés. Les Tuniciers n'ont

ni bras, ni pieds; ils flottent dans la mer, ou vivent fixés sur des rochers, des fucus ou d'autres corps sous-marins. Leurs caractères généraux ont été indiqués à l'article MOLLUSQUES (t. VIII, p. 294). On peut les diviser en trois ordres: les BIPHORES (*Salpa*), les ASCIDIÉS (*Ascidia*), et les PYROSOMES (*Pyrosoma*). Les caractères et l'histoire de ces groupes ont été signalés à l'article qui est consacré à chacun d'eux. Nous rappellerons seulement ici le mode remarquable de reproduction des BIPHORES, sur lequel Chamisso a appelé l'attention, et que M. Krohn a si bien étudié (Voy. BIPHORE, SALPA, TRANSFORMATION). Le développement, l'organisation et la division zoologique des ASCIDIÉS ont été exposés, avec une grande clarté et une grande autorité, par plusieurs zoologistes, parmi lesquels il faut citer Cuvier, MM. Savigny et Milne Edwards (Voy. ASCIDIÉ). M. Kœlliker a confirmé, par ses propres observations, les travaux du savant que nous venons de nommer en dernier, et, de plus, il a fait connaître, dans un Mémoire publié en commun avec M. Lævig, une particularité fort curieuse de la classe des Tuniciers. On croyait généralement que la cellulose ne se rencontrait pas dans les tissus des Animaux, qu'elle se trouvait seulement chez les Végétaux; que son absence chez les uns et sa présence chez les autres étaient le meilleur caractère distinctif à établir entre les deux règnes. MM. Lævig et Kœlliker, et avant eux M. Schmidt, ont démontré que la cellulose existe dans les enveloppes des Tuniciers; qu'elle y constitue, comme chez les Plantes, des membranes cellulaires, des fibres, etc.; qu'elle ne se rencontre pas dans les parties ligneuses, cartilagineuses, gélatineuses des animaux d'autres groupes, Éponges, Polypes, Méduses, Échinodermes, Vers, Mollusques, Articulés, Poissons. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt de cette découverte (*Ann. des sc. nat.*, 3^e série, t. V, p. 193).

(E. BA.)

TUPA. *Tupa*. BOT. PH. — Genre de la famille des Lobéliacées, tribu des Lobéliées, formé par Don (*Gener. syst. of Garden.*, vol. III, p. 700) pour des plantes décrites comme des *Lobelia* par Linné et la plupart des auteurs. Ce sont des plantes herbacées de haute taille ou des sous-arbrisseaux, à feuilles

alternes, lancéolées, rapprochées vers le milieu de la tige; à fleurs le plus souvent rouge-pourpre, rarement rouge-ponceau, jaunes ou verdâtres, dont la corolle unilabiale est persistante. Toute la plante renferme un suc âcre, laiteux. M. Alp. De Candolle en décrit (*Prod.*, vol. VII, p. 391) 23 espèces, parmi lesquelles plusieurs ont des fleurs assez brillantes pour figurer avec distinction dans les jardins. (D. G.)

TUPAIA. MAM.—Raffles a fait de ce nom malais le nom d'un genre d'Insectivores qui compose seul la famille des Tupaidés de M. Isidore Geoffroy St-Hilaire. Les dents des *Tupaia*s ont assez de rapport avec celles des Hérissons, si ce n'est que leurs incisives moyennes supérieures sont proportionnellement moins longues, qu'ils en ont quatre allongées à la mâchoire inférieure et qu'ils manquent de tuberculeuse en arrière. Ce sont des animaux couverts de poils, dont la queue est longue, velue et relevée, dont le museau est extrêmement pointu. Leurs mœurs sont très différentes de celles des autres Insectivores. A l'encontre de ces animaux qui se tiennent toujours à terre ou dans des souterrains, les *Tupaia*s montent sur les arbres avec l'agilité des Ecureuils avec lesquels cette particularité les a fait quelquefois confondre. Cette habitude avait suggéré à Frédéric Cuvier l'idée du nom générique *Cladobates* (κλάδος, branche; βαίνο, je marche) qu'il appliquait aux *Tupaia*s. Les noms de *Sorex-Glis* et de *Glisorex* proposés, le premier par M. A.-G. Desmarest, le second par M. Diard pour désigner le genre *Tupaia*, peuvent se traduire par les noms de Musaraigne-Loir ou de Loir-Musaraigne, et rappellent des analogies de formes extérieures. Les *Tupaia*s habitent l'archipel Indien. On en connaît plusieurs espèces : le BANXRING, *Tupaia javanica*, Horsf., *Cladobates javanica*, F. Cuv.; — le TANA, *Tupaia Tana*, Horsf., *Cl. Tana*, F. Cuv.; — le PRESS, *Tupaia ferruginea*, Raf., *Cladobates ferruginea*, F. Cuv.; ce dernier est figuré dans l'atlas de ce Dictionnaire, MAMMIFÈRES, pl. 8. (E. BA.)

***TUPAIDÉS**, Isid. G. St.-Hil., *Tupaina*, Gray (*Tupaia*, nom générique). MAM.—Nom d'une famille d'Insectivores dans la classification de M. Isidore Geoffroy St-Hilaire. Ces Insectivores, caractérisés par leurs plantes nues, leur corps couvert de poils, leurs yeux

bien développés, se distinguent des Macroscélidés en ce que leurs membres sont bien développés au lieu d'être excessivement allongés comme chez des derniers; et des Gymnuridés (?), en ce que leur queue est touffue, au lieu d'être écaillée comme chez ceux-ci. Le seul genre *Tupaia* constitue ce groupe. (E. BA.)

TUPEICAVA. BOT. PH.—Nom que porte au Brésil le *Scoparia dulcis* Lin., que Pison adoptait comme générique et qui rentre dès lors comme synonyme dans le genre *Scoparia* Lin., de la famille des Scrophulariacées. (D. G.)

***TUPEIE.** *Tupeia.* BOT. PH.—Genre de la famille des Loranthacées, formé par MM. Chamisso et Schlechtendal (in *Linnaea*, vol. III, p. 203) pour un arbrisseau à fleurs dioïques, tétrandres, qui croît en parasite sur les Myrtacées de la Nouvelle-Zélande, et auquel ils ont donné le nom de *Tupeia antarctica*. Plus récemment on en a découvert quatre nouvelles espèces. (D. G.)

TUPELO. BOT. PH.—Nom proposé par Adanson pour le genre *Nyssa* Lin., mais qui n'a pu être adopté préférablement à celui-ci dont la date était antérieure. C'est donc un synonyme de *Nyssa* Lin., type unique de la petite famille des Nyssacées que propose M. Endlicher. (D. G.)

TUPISTRE. *Tupistra.* BOT. PH.—Genre de la famille des Smilacées formé par Ker (*Botan. Magaz.*, tab. 163; *Botan. Regist.*, tab. 704, 1223) pour des plantes herbacées, acaules, des Indes orientales; à rhizome épais, tubéreux; à fleurs d'un violet sale, pourvues d'une bractée, disposées sur la hampe en épi serré, hermaphrodites, trimères ou tétramères. L'espèce type du genre est le *Tupistra squalida* Ker, d'Amboine. (D. G.)

TURACO, Lacép. OIS.—Synonyme de *Turacus* G. Cuv. (Z. G.)

TURACUS. OIS.—Nom générique latin des Touracos, dans la méthode de G. Cuvier.

TURBAN. MOLL.-CIRRH.—On nomme vulgairement Turban rouge, ou Turban turc, les BALANES, nommées encore *Glands de mer*, *Tulipes*; — Turban persan, le *Turbo cidaris*; — Turban de Pharaon, le *Monodonta Pharaonis*. (E. BA.)

TURBAN. BOT. PH.—Nom vulgaire sous lequel sont connus des horticulteurs le *Lys*

Martagon et le Lys de Pomponne. *Voy. LYS.*
(D. G.)

TURBELLA. HELM. — Nom d'un genre de petits Vers aquatiques, de la famille des *Amphisterea* de M. Ehrenberg, et de sa classe des *Turbellaria*. Les espèces qui s'y rapportent sont fluviatiles et M. Ehrenberg les a recueillies aux environs de Berlin; l'une d'elles avait été trouvée antérieurement dans le midi de la France par Dugès qui l'appelait *Derostoma platurus*.
(P. G.)

TURBICINES. *Turbicina* (turbo, sabot).
MOLL. — Famille établie par Férussac pour le seul genre *Cyclostome*. (E. BA.)

TURBINACÉS. *Turbinacea*. MOLL. — En prenant pour type le genre *Turbo*, Lamarck fonda la famille des TURBINACÉS, la dernière de ses Trachélypodes phytophages, renfermant ceux qui, en général, n'ont point de trompe, mais un museau à deux mâchoires; ceux dont la coquille, turriculée ou conoïde, n'offre à la base de son ouverture ni échancrure dirigée en arrière, ni canal quelconque, et paraît pourvue d'un opercule. Posés sur leur base, ces coquilles ont toujours leur axe plus ou moins oblique; elles ne l'ont jamais vertical. Cette famille comprend les huit genres *Cadran*, *Roulette*, *Troque*, *Monodonte*, *Turbo*, *Planaxe*, *Phasianelle* et *Turritelle*. Elle correspond à une partie des Trochoïdes de Cuvier, et presque complètement à la famille des Trochides de M. d'Orbigny. Elle est, en somme, assez naturelle; et, à l'exception des deux groupes que nous venons de citer, elle l'est plus que les arrangements qu'on a voulu lui substituer.

Oubliant que le mot de *Turbinacés* avait été précédemment employé par Lamarck, M. de Blainville l'a appliqué à une de ses familles des Céphalopodes microscopiques, dans laquelle il place les deux genres *Cibicide* et *Rotaline*. Le premier doit rentrer dans les Troncatulines; le second n'est pas le seul qui puisse être placé dans cette famille. *Voy. TURBINOÏDES.* (E. BA.)

TURBINAIRE. *Turbinaria*. POLYP. — Ce genre, créé par M. Oken parmi les Polypes anthozoaires de la famille des Ocelliens, rentre dans les *Explanaria* de Lamarck. *Voy. EXPLANAIRE.* (E. BA.)

TURBINAIRE. *Turbinaria* (turbo, init,

toupie). BOT. CR. — (Phycées.) Démembrement des Sargasses d'Agardh, ce genre excellent a été établi par Bory (*Hydrophyt. du Voy. de la Coq.*, p. 117) et admis par tous les phycologistes. Il a pour type, le *Sargassum turbinatum*, et pour caractères essentiels les suivants: Fronde rameuse; rameaux vésiculeux, peltés, représentant une pyramide renversée à trois faces dont les arêtes sont nues ou garnies d'un rebord foliacé denticulé. Réceptacles cylindracés, axillaires, en grappes courtes et ramassées. Conceptacles disposés longitudinalement sur plusieurs rangées, tuberculiformes et percés d'un pore au sommet. Tout le reste de la fructification comme dans le genre Sargasse (*voy. ce mot*). Ces Algues, qu'on ne rencontre que dans les mers tropicales, sont aussi fort peu variées dans leurs formes secondaires. Aussi n'en connaît-on que trois ou quatre espèces bien tranchées. (C. M.)

TURBINASTREA (*Turbo*, sabot; *Astræa*, nom générique). POLYP. — Genre établi par M. de Blainville pour les espèces fossiles des Astrées sidérales, qui sont en masse turbinoïde. (E. BA.)

TURBINELLE. *Turbinella* (dimin. de *turbo*, disque, sabot). MOLL. — En prenant pour type le *Voluta turbinellus* de Linné, Lamarck forma le genre TURBINELLE, qu'il plaça, parmi ses Trachélypodes, dans sa famille des Canalifères. Ce genre fut adopté par tous les Zoologistes, tel qu'il fut caractérisé par Lamarck; Oken seul y joignit un certain nombre de véritables *Volutes*; mais il n'eut pas d'imitateurs. Cuvier range les TURBINELLES parmi les Pectinibranches, dans le groupe des Buccinoïdes. M. d'Orbigny, un des naturalistes qui ont cherché à subdiviser, d'une manière rationnelle, les Pectinibranches de Cuvier, fait entrer ce genre dans la famille des Fusides. Quels que soient, d'ailleurs, les auteurs méthodistes que l'on consulte, on trouve toujours, comme dans ceux que nous venons de nommer, que les TURBINELLES sont appelées, par leurs rapports naturels, dans le voisinage des Fuseaux, des Pyrules, des Fasciolaires, des Rochers, bien plus que dans celui des *Volutes*. Par la forme générale de la coquille, les TURBINELLES ressemblent beaucoup aux Fuseaux et aux Pyrules; mais, dans ceux-ci, la columelle est complètement lisse, tandis

qu'elle est marquée de quatre ou cinq plis transverses dans les TURBINELLES. Ces plis de la coquille des TURBINELLES sont situés vers le milieu de la columelle; caractère qui la distingue de la coquille des Fasciulaires, chez lesquelles des plis très obliques se trouvent à la base du canal. Il existe néanmoins entre ces deux genres des espèces assez douteuses. L'absence de varices ne permet pas d'introduire les TURBINELLES parmi les Rochers. Les TURBINELLES présentent bien aussi quelques ressemblances avec les Volutes, et ces ressemblances en avaient imposé à Linné; mais la bouche des TURBINELLES est prolongée antérieurement en un canal, tandis qu'elle est simplement échan-crée dans les Volutides. Quant à l'animal, il appartient au même type que celui des Fuseaux, des Rochers.

Les formes de la coquille, quelquefois assez dissemblables, ont suggéré à quelques naturalistes la pensée d'établir des subdivisions génériques pour les TURBINELLES. C'est ainsi que M. Schumacher a proposé le genre *Polygona*, pour les espèces fusiformes; le genre *Cymodena*, pour les espèces turbinées; le genre *Lagena*, pour les espèces ovoïdes; ne laissant, dans le genre TURBINELLE proprement dit, que les espèces auxquelles pourrait servir de type le *Turbinella pyrum*, dont le nom spécifique indique assez le caractère particulier. Ces subdivisions ne peuvent être admises avec cette valeur, et pour savoir s'il faut adopter le genre *Scolymus*, proposé par M. Deshayes pour les espèces de Turbinelles proprement dites de M. Schumacher, on doit attendre que l'étude de l'animal ait confirmé les pressentiments de cet habile naturaliste.

Le nombre des espèces de TURBINELLES s'élève environ de 70 à 80 : la proportion des fossiles est peu considérable. Les espèces vivantes habitent principalement les mers chaudes; nous citerons, comme exemples : la TURBINELLE CORNIGÈRE, *Turb. cornigera*, Lamk., coquille des Grandes-Indes et des Molouques, armée de plusieurs rangées d'épines, vulgairement appelée *Dent-de-Chien*; c'est l'espèce qui a servi de type à Lamarck pour la création du genre Turbinelle. — La TURBINELLE DE CÉRAM, *Turb. ceramica*, Lamk., vulgairement *Chausse-Trape*. — La TURBINELLE POIRE, *Turb. pyrum*, Lamk.

Voy. l'Atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 21.

On ne connaît, à l'état fossile, que quelques espèces des divers étages des terrains tertiaires. Les individus sont nombreux dans les terrains tertiaires de l'Amérique septentrionale et de l'Inde. (E. BA.)

TURBINELLE. *Turbinella* (diminutif de *Turbo*, sabot). INFUS. — Ce genre d'Infusoires fut établi par M. Bory de St-Vincent dans la famille des Cercariées, pour une espèce, le *Cercaria turbo* de Müller, reportée par M. Ehrenberg dans le voisinage des Vorticelles, sous le nom générique d'*Urocentrum*. Elle forme l'*Urocentrum Turbo* placé par M. Dujardin dans la famille des Urcéolariens. (E. BA.)

* **TURBINIA.** POLYP. — Genre fossile établi par M. Michelin (*Iconon. Zooph.*, p. 177) parmi les Spongiaires, et formé sur de petits corps microscopiques du bassin de Paris dont les rapports sont très douteux. (E. BA.)

* **TURBINOIDES.** *Turbinoidæ.* FORAM. — Famille de Foraminifères hélicostègues. Sa caractéristique, ses divisions, aussi bien que l'énumération des genres qui la composent, ont été données dans le tableau de la page 667 du tome V de ce Dictionnaire. (E. BA.)

TURBINOLIE. *Turbinolia* (*Turbo, inis, sabot*). POLYP. — Genre de Polypes anthozoaires, zoocoralliens, de la famille des Funginiens, établi par Lamarck pour des Polypiers pierreux, libres, simples, turbinés ou cunéiformes, pointus à leur base, striés longitudinalement en dehors, et terminés par une cellule lamellée en étoile quelquefois oblongue. On doit rapporter à ce genre les espèces libres des *Anthophyllum* de M. Goldfuss, qu'il ne faut pas confondre avec les *Anthophyllum* de M. Schweigger; ces derniers appartiennent à la famille des Ocelliens. On a décrit trois espèces vivantes de TURBINOLIES; les espèces fossiles sont communes et se montrent dans la plupart des terrains, depuis l'époque primaire. M. Rafinesque et Clifford ont donné un Mémoire fort intéressant sur les TURBINOLIES de l'Amérique du Nord, et proposent de partager ce genre en cinq sous-genres : *Turbinolia* proprement dits, *Campsactis*, *Zaphrenthis*, *Exostega* et *Omphyma*. Le *Turbinolia ellip-*

tica, du calcaire grossier des environs de Paris, paraît être, d'après des échantillons du cabinet de M. Michelin, tantôt libre et tantôt fixé. M. Goldfuss a signalé ce même fait intéressant. (E. BA.)

TURBINOLOPSE. *Turbinolopsis* (*Turbinolia*, nom du genre Turbinolie; ὀψίς, aspect). POLYP. — Ce genre d'Anthozoaires zoocoralliens, de la famille des Funginiens, a été créé par Lamouroux sur un individu fossile trouvé aux environs de Caen, le *Turb. ochracea*. Ce genre est très voisin des *Diploctenium* de M. Goldfuss, dans lequel rentre, suivant M. Milne Edwards, le genre *Flabellum* de M. Lesson. On a rapporté au genre TURBINOLOPSE plusieurs espèces du genre *Petraia*, Münster. (E. BA.)

TURBITH. *Turbith*. BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Sésélinées, formé par M. Tausch (in *Flora*, 1834, p. 343) pour le *Seseli Turbith* Lin., plante herbacée, qui croît dans les Alpes de la Carniole et du Piémont; dont les feuilles sont tri-parties décomposées, à divisions capillaires. Son nom actuel est *T. Matthioli* Tausch. (D. G.)

TURBO. *Turbo* (*Turbo*, sabot). MOLL. — Le genre *Turbo* de Linné, modifié par Lamarck et autres naturalistes, a fourni les types de plusieurs genres distincts, les Scaires, les Dauphinules, les Turritelles; certaines espèces ont concouru, avec quelques Troques, à former le genre Monodonte. Nous avons, à l'article consacré au genre des Troques, examiné les affinités des divers genres des Trochoïdes; nous avons vu que les Turbos ou les Troques doivent servir de type à un seul grand genre qui les réunirait tous deux (voy. TROQUE). Nous avons aussi indiqué comment les différentes classifications ont compris et exprimé ces affinités (voy. TROQUE, TURBINACÉS). Il serait inutile de revenir sur ces considérations. Nous ne chargerons pas cet article d'une caractéristique détaillée qui reproduirait celle des *Trochus*; nous dirons seulement qu'en général on reconnaîtra les TURBOS à ce que leur coquille est moins régulièrement conique, leur bouche moins déprimée, leurs tours de spire plus arrondis que chez les Troques. Montfort a réuni, sous le nom de MÉLÉAGRE, les espèces ombilicées.

On connaît environ de 70 à 80 espèces

de Turbos. Parmi les espèces vivantes, plusieurs, des mers chaudes, acquièrent une grande taille, et présentent une belle coloration; elles vivent collées aux rochers, au niveau des basses marées ou un peu au-dessous, et sont tout à fait herbivores. Nous citerons le TURBO PÏE, *Turbo Pica*, Lin., coquille très commune des mers de l'Inde, bariolée de blanc et de noir. Ses couleurs lui ont valu sa dénomination spécifique, et les noms vulgaires de *Veuve*, *Petit-Deuil*. — Le TURBO BOUCHE D'OR, *Turbo chrysostronus*, L., des Grandes-Indes et des Moluques, qui doit son nom distinctif à la belle couleur jaune d'or de sa nacre intérieure.

Les espèces fossiles commencent à apparaître dans les terrains siluriens; elles augmentent de nombre dans les terrains dévoniens, et cette augmentation continue à mesure qu'elles approchent de l'époque moderne, où elles ont atteint leur maximum numérique. (E. BA.)

TURBOT. POISS. — On désigne sous ce nom un Poisson de la famille des Pleuronectes, nommé par Linné *Pleur. maximus*. C'est, en effet, une des plus grandes espèces de ce genre; cependant le Flétan (*Pleur. hippoglossus*) atteint des dimensions beaucoup plus considérables. Le corps du Turbot est rhomboïdal, hérissé de petits tubercules calcaires à base étoilée, plus nombreux du côté brun que du côté opposé. Les deux yeux sont sur le côté gauche de la tête, qui est colorée en brun roussâtre, comme tout le reste de la surface du tronc. À droite il est blanc et sans tache. Les dents maxillaires et pharyngiennes sont en velours. La dorsale s'avance sur la tête jusques entre les yeux; et tous ses rayons sont égaux; elle n'a pas ses filets longs et détachés qui sont un des caractères distinctifs de la Barbe (*Pleur. rhombus*). On pêche les Turbots en assez grande abondance sur toutes les côtes de l'Europe. La Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, la France, soit dans la Manche, soit sur les rives plus méridionales de l'Océan d'Europe, l'Espagne, en sont abondamment pourvus. On trouve aussi ce Poisson dans toute la Méditerranée. C'est une des espèces les plus estimées de toutes celles de la famille des Pleuronectes. Ceux qui vivent sur les côtes rocheuses ont la chair plus ferme et sont d'un goût bien su-

périeur aux individus qui séjournent sur les plages vaseuses.

Les caractères que l'on peut tirer de la dentition de ces Pleuronectes, combinés avec ceux de l'avance de la dorsale jusques entre les yeux, se retrouvent dans d'autres Poissons européens et dans un assez grand nombre d'espèces étrangères. M. Cuvier en a profité pour établir un genre très naturel de la famille qu'il a désigné sous le nom de Turbot. Sa diagnose ne comprend pas d'autres traits d'organisation extérieure que ceux qui viennent d'être désignés. Comme il y a tout lieu de croire que le Turbot de nos mers a été connu des Grecs, sous le nom de *ῥόμβος*, le savant et illustre auteur du *Règne animal* a pris pour nom latin celui de *Rhombus*. Il n'a pas pensé, en l'employant, que M. de Lacépède l'avait déjà adopté génériquement pour dénommer le genre que M. Cuvier a nommé *Peprilus* dans son ouvrage.

J'ai dû, en publiant l'histoire de ces Poissons (*Hist. nat. des Poissons*, tome IX, page 400), rétablir le nom de Lacépède, et je serai forcé de changer, dans l'*Histoire des Pleuronectes* que je publierai bientôt, le nom imposé au genre des Turbots. Je ne pourrai pas en faire dériver un de celui de *ψῆττα* qui est celui de la Barbue, parce que le nom de *Psettus* a été donné par Commerson à un des genres de la famille des Chétodonoïdes (*Histoire nat. des Poissons*, t. VII, p. 240). C'est ce qui m'a décidé à employer le nom de *PASSER*, qui est l'un de ceux des Pleuronectes de Plinie et qui n'était encore assigné à aucun des genres de la classe des Poissons. La description d'une espèce de Turbot paraîtra bientôt sous ce nom, dans la rédaction de l'*Ichthyologie du Voyage de la Vénus*, fait sous les ordres de l'amiral Dupetit-Thouars.

Une seconde espèce du genre *Passer* est la BARBUE (*Passer Rhombus* Nob.), qui a le corps plus ovale que le Turbot; la peau est lisse et sans tubercules; les rayons antérieurs de sa dorsale sont allongés en petits filaments divisés et libres au-delà de la membrane de la nageoire. Les Grecs avaient déjà parfaitement signalé ce caractère de leur *ψῆττα*. Ce Poisson se trouve dans tous les lieux où l'on prend le Turbot. Il devient aussi grand et sa chair est tout aussi estimée.

On la croit même plus légère et d'une digestion plus facile; on peut donc la recommander aux convalescents ou aux personnes délicates.

Plusieurs espèces étrangères de l'Inde ou de l'Amérique viendront se réunir à côté de ces deux beaux et excellents Poissons de nos mers. Tous ont les yeux rapprochés l'un de l'autre, les deux orbites n'étant séparées que par une simple crête. Mais nos côtes nourrissent d'autres espèces qui ont tous les caractères génériques tirés de la dorsale ou de la dentition de nos Turbots, et qui s'en distinguent par leurs yeux très écartés l'un de l'autre, tel est le *Pl. podas*. Ces Pleuronectes ont la tête plus large et plus aplatie. Elles ne deviennent pas aussi grandes que le Turbot et la Barbue. Elles sont plus communes dans la Méditerranée que dans l'Océan européen. Les pêcheurs napolitains faisaient remarquer à M. Savigny que les mâles ont les yeux plus écartés que les femelles. Il faut faire attention à cette observation pratique; car, pour l'avoir négligée, quelques auteurs ont distingué spécifiquement les deux sexes d'une même espèce. (VAL.)

* **TURCZANINOWIE.** *Turczaninowia* (dédié au botaniste russe Turczaninow). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, division des Astérées, établi par De Candolle (*Prod.*, vol. V, p. 258) pour une plante herbacée vivace, des marais de la Daourie; dont la tige simple, droite, se termine par un corymbe de capitules jaunes au disque, blancs au rayon, celui-ci étant formé de sept ou huit fleurs femelles, ligulées. Ses akènes sont comprimés et portent tous une aigrette pileuse. Cette plante, décrite d'abord par M. Fischer sous le nom d'*Aster fastigiatus*, est devenue le *Turczaninowia fastigiata* DC. (D. G.)

* **TURDIDÉES.** *Turdidæ.* ois. — Famille établie par le prince Ch. Bonaparte, dans l'ordre des Passereaux, pour une foule d'Oiseaux qui ont avec les Merles des rapports de forme. (Z. G.)

TURDINÉES. *Turdinæ.* ois. — Sous-famille de la famille des Turdidées, formée en grande partie des éléments du genre *Turdus* de Linné, et comprenant les genres *Merula*, *Turdus*, *Mimus*, *Petrocincla*, *Petrophila*, *Larrivora*, *Cossypha*, *Saxicolides*, *Geocichla* et *Oreocincla*. (Z. G.)

TURDOIDE. *Ixos*. OIS.—Division générale de la famille des Merles. Voy. MERLE.

TURDUS. OIS.—Nom générique des Merles, dans la méthode de Linné. (Z. G.)

* **TURDUS.** POISS.—Voy. TORDU.

TURDUSIDÉES. *Turdusidæ* d'Orb. et Lafr. OIS.—Synonyme de *Turdidées* Ch. Bonap. (Z. G.)

TURGÉNIE. *Turgenia*. BOT. PH.—Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Campylospérmiées, tribu des Caucalinées, formé par Hoffmann (*Umbellif.*, 59) pour des espèces détachées du genre *Caucalis* Lin. Ce sont des plantes herbacées, rudes au toucher, qui croissent dans l'Europe méridionale et dans l'Orient, dont les feuilles sont pinnatiséquées; dont les fleurs sont blanches ou rosées, en ombelles à peu de rayons, avec involucre et involucelles formés de trois à cinq folioles concaves, membraneuses au bord; à fruit garni de pointes sur les côtes primaires et secondaires. La TURGÉNIE A LARGES FEUILLES, *Turgenia latifolia* Hoffmann (*Caucalis latifolia* Linné), se trouve communément dans les moissons d'une grande partie de la France; elle est déjà plus rare aux environs de Paris. (D. G.)

* **TURGENIOPSIS.** *Turgeniopsis* (ressemblant au *Turgenia*). BOT. PH.—Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Campylospérmiées, tribu des Caucalinées, formé par M. Boissier (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, vol. II, p. 53) pour une petite plante herbacée, glabre, indigène du Levant, haute seulement de 10 à 12 centimètres, dont les feuilles sont divisées en segments filiformes, ce qui lui a valu le nom spécifique de *T. fœniculacea* Boiss. (D. G.)

TURGOSEA. BOT. PH.—Le genre proposé sous ce nom par Haworth n'a pas été adopté. Il rentre, comme synonyme, dans le genre *Crassula*, section *Pyrgosea* Sweet, de la famille des Crassulacées. (D. G.)

TURGOTIA. BOT. PH.—Commerson désignait, sous ce nom générique, dans son herbier et dans ses manuscrits, l'*Ixia pyramidalis* Lam., qui est comprise par les botanistes modernes dans le genre *Watsonia*, de la famille des Iridées. (D. G.)

TURIA. BOT. PH.—Genre de Forskael qui est rattaché comme synonyme par M. Endlicher (*Gen.*, n° 5134) au genre *Luffa* Tournefort, de la famille des Cucurbitacées. De

Candolle le conservait, au contraire (*Prodr.*, vol. III, p. 303), et il y admettait cinq espèces dont quatre ont été découvertes et décrites primitivement par Forskael. Parmi celles-ci, le *Turia Moghadd* Forsk., de l'Arabie heureuse, a des fruits ovoïdes, oblongs, d'abord verts, ponctués de blanc, ensuite jaunes à leur maturité et comestibles. (D. G.)

TURION. *Turio*. BOT. PH.—Ce mot est employé par les botanistes d'une manière un peu vague, mais plus particulièrement dans le sens qu'admettait Linné, pour le bourgeon émis annuellement par la souche des herbes vivaces et dont le développement donne naissance à leur tige aérienne. (D. G.)

TURNAGRA. OIS.—Genre établi par M. Lesson, dans la famille des Merles, sur le *Turdus crassirostris* de Latham, Oiseau dont les caractères participent de ceux des Merles et des Tangaras. (Z. G.)

TURNEPS. BOT. PH.—C'est le nom vulgaire que porte une variété du Chou champêtre, *Brassica campestris Napo*—*Brassica* DC., distinguée par sa racine renflée et charnue comme un gros Navet. Elle est cultivée en grand pour la nourriture des bestiaux. Elle se recommande par l'abondance des produits qu'elle fournit et en outre par la facilité avec laquelle elle résiste au froid. Elle entre dans la grande culture des parties de l'Europe un peu avancées vers le nord. (D. G.)

TURNÈRE. *Turnera* (nom d'homme). BOT. PH.—Genre nombreux de la famille des Turnéracées à laquelle il donne son nom, formé par Plumier (*Gen.*, 15, tab. 12), adopté par Linné et par tous les botanistes postérieurs. Il se compose de plantes herbacées, sous-frutescentes et frutescentes, indigènes de l'Amérique tropicale, à fleurs jaunes, accompagnées de deux bractéoles, distinguées surtout par leur pistil à trois styles indivis et terminés par trois stigmates en pinceau. De Candolle avait décrit (*Prodr.*, vol. III, p. 316) vingt-neuf espèces de ce genre. Plus récemment, ce nombre a été au moins doublé. Parmi ces nombreuses espèces, nous mentionnerons la TURNÈRE ÉLÉGANTE, *Turnera elegans* Otto, du Brésil, à grandes fleurs solitaires, d'un blanc jaunâtre, avec l'onglet des pétales coloré en pourpre violacé. On la cultive en serre chaude. Le *T. opifera* Mart., également du Brésil, est

employée dans ce pays, au rapport de M. Martius, en infusion, comme mucilagineuse et astringente. (D. G.)

TURNIX. *Turnix*. ois. — Genre de la famille des Tinamidées de G.-R. Gray, dans l'ordre des Gallinacés, caractérisé par un bec médiocre, grêle, droit, comprimé, à arête élevée courbée vers la pointe; des narines situées à la base du bec, allongées et à moitié fermées; des tarses allongés; trois doigts seulement dirigés en avant, entièrement divisés, le pouce nul; des ailes de médiocre longueur, ne cachant pas la queue; celle-ci composée de plumes faibles, rassemblées en faisceau, et cachées par les sus-caudales.

Le genre *Turnix*, créé par Bonnaterre, a été adopté par Lacépède sous le nom de *Tridactylus*, par Illiger sous celui de *Ortygis*, et par M. Temminck sous celui de *Hemipodius*.

Les Turnix ont non seulement des rapports intimes avec les Cailles, dont ils diffèrent cependant d'une manière tranchée par l'absence du pouce, mais ils paraissent en avoir en partie les mœurs. Ce sont des Oiseaux habitants des pays chauds de l'ancien continent et de l'Australie. Ils vivent solitaires dans les plaines sablonneuses et stériles, dans les hautes herbes, et paraissent ne jamais s'éloigner beaucoup des lieux où ils sont nés. Au moindre danger ils se cachent, et prennent la fuite en courant plutôt qu'en volant. Lorsqu'ils se décident à prendre le vol, ils s'élèvent tout au plus au-dessus des grandes herbes, et s'abattent presque immédiatement, de telle sorte que le chasseur peut à peine trouver le temps de les ajuster. Après ce premier vol, il est excessivement rare de pouvoir leur faire prendre leur essor une seconde fois. Ils se blotissent alors si opiniâtrement dans les herbes, qu'ils se laissent, pour ainsi dire, écraser sous les pieds plutôt que de fuir. Leur nourriture consiste principalement en Insectes et en semences. On ne sait rien de leur reproduction. L'une des espèces connues, l'*Hemipodius pugnax*, est élevée à Java, comme notre Caille commune l'est dans quelques pays, pour servir de spectacle en combattant. Les Javanais paient d'un haut prix les individus qui donnent des preuves de vigueur et de courage. Quelquefois les combats

de ces petits Oiseaux provoquent des paris considérables.

Les espèces de Turnix sont assez nombreuses; l'une d'elles se montre en Europe: c'est le TURNIX TACHYDROME, *Hemip tachydromus* Temm. (représenté dans l'atlas de ce Dictionnaire, pl. 27, f. 2). Il habite l'Afrique et surtout la Barbarie, se montre accidentellement en Andalousie, et vit sédentaire en Sicile, dans les environs de Terra-Nova et de Catane, où on le connaît sous le nom de *Tringue*.

Parmi les espèces étrangères, nous citons le TURNIX COMBATTANT, *Hem. pugnax* Temm., des îles de la Sonde. — Le TUR. MEIFFREN Temm. (Vieill., *Gal. des Ois.*, pl. 300), du Sénégal. — Et le TUR. BARIOLÉ, *Hem. varius* F. Cuv., de la Nouvelle-Hollande. (D. G.)

***TURONIA.** POLYP. — Genre fossile établi par M. Michelin (*Icon. Zooph.*) parmi les Spongiaires. (E. BA.)

TURPINIE. *Turpinia*. BOT. PH. — Plusieurs genres ont été successivement dédiés à Turpin: l'un par Persoon dans la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Hédysarées; il rentre comme synonyme dans le genre *Poiretia* Vent.; un second par MM. Humboldt et Bonpland, lequel forme un synonyme de *Fulcaldea* Poir., dans la famille des Composées, tribu des Mutisiacées; un troisième par Rafinesque dans la famille des Anacardiées; c'est un des synonymes du genre *Rhus* Lin.; un quatrième genre de ce nom proposé par Llave et Lexarza est rattaché avec doute comme synonyme par M. Endlicher au genre *Monosis* DC., de la famille des Composées-Vernoniacées. Enfin, un cinquième genre de ce nom a été formé par Ventenat et peut seul être conservé. Il appartient à la famille des Staphyléacées, et se compose de végétaux frutescents ou arborescents, des Antilles et de l'Asie tropicale, à feuilles pennées; à fleurs blanches, polygames, dioïques; à fruit comestible. Le type de ce g. est le *T. paniculata* Vent. On connaît aujourd'hui six espèces de Turpinies. (D. G.)

TURQUET ou **TURQUIS.** BOT. PH. — Nom vulgaire du Maïs et d'une variété de Froment. (D. G.)

TURQUETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Herniaire glabre, *Herniaria glabra* Lin. (D. C.)

TURQUOISE. INS. — Le *Sphinx* (*Procis*) *staticis* Linné, a reçu ce nom de Geoffroy (*Hist. des Ins. des environs de Paris*). (E. D.)

TURQUOISE. MIN. — Ce nom désigne une pierre opaque, d'un bleu clair ou d'un bleu verdâtre, assez dure pour prendre le poli, et pour être employée comme pierre d'ornement. On doit distinguer deux sortes de Turquoise.

1° La *Turquoise pierreuse* ou *Calaité*; Turquoise orientale ou de vieille roche, d'un bleu pâle tirant sur le verdâtre; composée d'Acide phosphorique, d'Alumine, de Chaux et d'Oxyde de Cuivre, ce dernier faisant fonction de principe colorant. Elle est plus dure que le verre, mais elle est rayée par le Quartz. On la trouve en Perse et en Syrie, dans les terrains d'alluvion. Elle est assez estimée comme bijou; on la taille en cabochon, et on la monte fréquemment avec un entourage de Diamants ou de Rubis.

2° La *Turquoise osseuse* ou *Odontolithe*; Turquoise occidentale ou de la nouvelle roche. Ce n'est qu'un fragment d'Ivoire ou d'os fossile pénétré de phosphate de Fer. Elle se distingue de la Turquoise, en ce qu'elle fait effervescence dans les acides. De plus sa couleur pâlit, et devient d'un bleu grisâtre à la lumière d'une bougie, tandis que la Turquoise pierreuse conserve sa belle teinte. On trouve des Turquoises osseuses en France dans le département du Gers, et en Suisse dans le canton d'Argovie. Elles ont beaucoup moins de prix que les Turquoises de vieille roche. (DEL.)

TURRÉE. *Turræa*. BOT. PH. — Genre de la famille des Méliacées, tribu des Méliées, formé par Linné (*Mantissa*, 1306), dans lequel sont compris des arbres et des arbrisseaux indigènes du cap de Bonne-Espérance, de Madagascar et de l'Asie tropicale. Le type du genre est le *Turræa virens* Lin. On en connaît aujourd'hui vingt espèces. (D. G.)

***TURRETTA.** BOT. PH. — Genre figuré seulement mais non caractérisé, ni classé, dans le *Flora fluminensis*, vol. V, tab. 115.

***TURRIGÈRE.** *Turrigera* (*turris*, tour; *gero*, je porte). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, formé par M. Decaisne (*Prodr.*, vol. VIII, p. 590) pour une plante probablement sous-frutescente, volatile, très grêle, indigène du Brésil méridional, à laquelle ce botaniste a donné le nom de *Turrigera inconspicua*. Le nom générique de cette plante n'est pas autre chose qu'un des surnoms de Cybèle; il lui a été donné à cause de la forme de sa couronne staminale qui ressemble à une couronne murale. (D. G.)

TURRILITE. *Turrilites* (*Turris*, tour). MOLL. — Genre de Céphalopodes tentaculifères, créé par Montfort et adopté par tous les Zoologistes, qui l'ont placé dans le groupe des Ammonites, à l'exception de quelques auteurs, et entre autres Montfort et M. de Blainville, qui n'ont point su introduire de subdivisions naturelles parmi les Céphalopodes. Les TURRILITES, connues à l'état fossile seulement, se distinguent de tous les genres des Ammonitides en ce que leur coquille s'enroule obliquement et est turriculée; cette coquille forme une hélice de tours apparents, arrondis et anguleux, en contact ou s'entamant légèrement, et laissant entre eux un ombilic perforé. La bouche est entourée d'un bourrelet ou d'un capuchon. Les lobes, au nombre de six, sont pairs ou impairs; les selles sont paires. La forme de ces coquilles pourrait les faire confondre avec les Gastéropodes; mais leurs cloisons les en distinguent nettement. On les désigne vulgairement sous les noms de *Buccinites*, *Cornes d'Ammon turbinées*, etc.

Les TURRILITES se montrent dès l'époque du lias, et, dans les terrains de cette période, elles sont très peu turriculées, de sorte qu'au premier coup d'œil on les prendrait pour des Ammonites. L'époque jurassique n'en offre aucune trace, non plus que les terrains néocomiens. Elles reparaissent en abondance dans le grès vert et dans l'étage turonien, pour continuer de se montrer jusqu'à la fin de l'époque crétacée: les espèces de ces terrains sont fortement turriculées. Le *Turrilites Archiacianus*, d'Orb., a été trouvé dans un étage supérieur de la craie où les Ammonites n'existent plus.

Les TURRILITES, à tours disjoints et tout à fait séparés les uns des autres, constituent le genre HELICOCÈRES, d'Orb., dont on ne connaît que deux espèces, du grès vert. (E. BA.)

TURRIS (*turris*, tour). MOLL. — Humph. *Mus. Calonn.*; Montf. *Conchyl. Syst.*, II. — *Voy.* MINARET. (E. BA.)

***TURRIS.** ACAL. — Genre de Méduses

nucléifères, indiqué par M. Lesson (*Prod. monogr. med.*, 1817). (E. BA.)

TURRITELLE. *Turritella* (diminutif de *turris*, petite tour). MOLL.—Genre formé par Lamarck aux dépens du genre *Turbo* de Linné, et placé par lui dans sa famille des Turbinacés. Cuvier a fait des Turritelles un sous-genre de ses *Turbo*, dans la famille des Pectinibranches trochoïdes que Latreille a toute bouleversée, comme nous l'avons vu à l'article TURBINÉS. A l'exception de Latreille, de Férussac et de quelques autres, les auteurs méthodistes ont, en général, apprécié les affinités des Turritelles comme l'ont fait Lamarck et Cuvier. Un arrangement plus naturel encore est celui qui rapproche les Turritelles des Mélanies, Mélanopsides, Scalaires, comme le fait M. d'Orbigny dans sa famille des Paludinides. Les Turritelles ne manquent pas non plus d'une certaine ressemblance par leur coquille avec les Vermets, dont cependant elles doivent évidemment être séparées. Les Turritelles se distinguent par une coquille allongée et enroulée en obélisque ou turriculée. Leur bouche est ronde ou quadrangulaire, à bords désunis en arrière, et à labre souvent sinueux en avant. L'animal a un pied subtriangulaire, tronqué en avant; deux tentacules coniques, à la base desquels sont les yeux; un manteau très extensible qui se replie sur la coquille. Il ne laisse pas traîner sa coquille, comme le font les Cérites et la plupart des Mollusques à coquille longue; il la relève sous un angle assez aigu. L'opercule est corné, spiral, composé d'un grand nombre de tours et presque toujours frangé sur son bord.

Les Turritelles vivantes se trouvent aujourd'hui dans presque toutes les mers, principalement dans les régions chaudes, et ordinairement à de grandes profondeurs près du rivage. Nous citerons, comme exemple, la TURRITELLE TARIÈRE, *Turritella terebra*, Lamk., des mers d'Afrique et de l'Inde; sa coquille est fort jolie et très effilée, comme le rappelle le nom spécifique.

Les espèces fossiles se trouvent dès les terrains siluriens, dévoniens et carbonifères; elles abondent dans l'étage triasique; semblent diminuer pendant la période jurassique, bien qu'elles se rencontrent à tous les étages; n'augmentent pas à l'époque créta-

cée; paraissent atteindre leur maximum de développement à la période tertiaire pendant laquelle les espèces ont été plus nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui. On trouve des Turritelles en Amérique et dans le continent asiatique. Peut-être a-t-on confondu avec des Turritelles des espèces du genre *Murchisonia*. C'est près des Turritelles que se place le genre *Proto* de M. DeFrance.—*Voy. PROTO.* (E. BA.)

TURRITELLITES. MOLL.—Nom donné aux Turritelles fossiles (Bronn, *Leth. geogn.*, 1835). (E. BA.)

TURRITELLUS. MOLL.—*Voy. TURRITELLE.* (E. BA.)

TURRITIS. BOT. PH.—Nom latin du genre Tourrette. *Voy. TOURRETTE.* (D. G.)

TURTUR. OIS.—Nom sous lequel les anciens désignaient la Tourterelle d'Europe, donné génériquement par Selby à la division dont cette espèce est le type. *Voy. PIGEON.* (Z. G.)

TURVERTS. *Peristera.* OIS.—Division générique de la famille des Pigeons.—*Voy. PIGEON.* (Z. G.)

***TUSSACA.** BOT. PH.—Genre proposé par Rafinesque dans la famille des Orchidées, et qui revient comme synonyme au genre *Goodyera* Rob. Br. (D. G.)

***TUSSACIE.** *Tussacia* (dédié à Tussac, l'auteur de la flore des Antilles). BOT. PH.—Genre de la famille des Gesnéracées, sous-ordre des Gesnérées, formé par M. Bentham (*in Hooker London Journ. of Bot.*, vol. V, p. 363) pour des plantes herbacées ou sous-frutescentes, droites et s'enracinant à leur base, dont les fleurs ont le calice rouge et la corolle orangée. Ce genre a la corolle, les étamines, la capsule et les graines des *Episcia*, mais il s'en distingue par son calice. M. Bentham a décrit les *Tussacia villosa* et *rupestris*.—Quant au *Tussacia* Rchb., il se rattache comme synonyme au genre *Alloplectus* Mart., de la famille des Gesnéracées. (D. G.)

TUSSILAGE. *Tussilago* (*tussis*, toux; calmant la toux). BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, formé par Tournefort pour une plante herbacée vivace, commune dans les terres argileuses humides de toute l'Europe et d'une grande partie de l'Asie. Linné et les botanistes postérieurs, en admettant ce

genre, y avaient successivement fait entrer nombre d'autres espèces. Mais les auteurs modernes sont revenus à la manière de voir de Tournefort et ils ont renvoyé les plantes classées jusqu'à eux sous le nom de Tussilages, dans les genres *Petasites* Tourn., *Nardosmia* Cass., *Homogyne* Cass., etc. Le genre Tussilage réduit au seul TUSSILAGE-PAS-D'ANE, *Tussilago Farfara* Lin., se distingue par ses capitules multiflores dont le rayon comprend plusieurs rangées de fleurettes ligulées, femelles, à languette très étroite, tandis que leur disque est formé d'un petit nombre de fleurons tubuleux, mâles; les akènes qui succèdent à ces fleurs ligulées, femelles, sont oblongs-cylindracés, glabres, surmontés d'une aigrette de soies très fines. Son espèce type porte les noms vulgaires de *Pas-d'Ane*, *Taconnet*. Les anciens botanistes lui donnaient le nom bizarre de *Filius ante patrem*, parce que ses fleurs, qui sont d'un beau jaune doré, se montrent au premier printemps avant les feuilles. Cette plante est renommée depuis longtemps comme pectorale et adoucissante. Elle facilite l'expectoration, d'où est venu son nom générique. On fait ordinairement usage pour cet objet de ses fleurs séchées; mais en Allemagne, on emploie préférablement les feuilles. La saveur de cette plante est un peu amère; et son rhizome, sa racine sont regardés comme astringents. (P. D.)

TUSSILAGO. BOT. PH. — *Voy.* TUSSILAGE.

TUSSILAGINÉES. BOT. PH. — *Voy.* COMPOSÉES, t. IV, p. 157.

***TUSOCK-GRAS, TUSOCK et TUS-SACK.** BOT. PH. — Ces divers noms ont été donnés par les Anglais à une Graminée très intéressante des Iles Malouines ou Falkland, sur laquelle des voyageurs modernes ont appelé particulièrement l'attention. Cette plante est le *Dactylis cæspitosa* Forst. (*Festuca cæspitosa* Roem. et Schutt.). Elle croît dans le sable pur du littoral de ces Iles, sous l'influence d'une atmosphère chargée d'humidité, avec une vigueur telle que ses touffes atteignent souvent six et sept pieds de hauteur. M. Hooker fils (*Flor. antarct.*, vol. II, p. 384) dit qu'aucune Graminée, à sa connaissance, ne produit une aussi grande quantité de fourrage. D'un autre côté, le bétail en est tellement friand qu'il la sent, ajoute le même botaniste, à une distance

considérable et qu'il fait tous ses efforts pour se rendre aux lieux où elle se trouve. On sent aisément tout ce que pourrait avoir d'avantageux l'introduction de ce précieux fourrage dans les parties de l'Europe qui seraient convenables pour sa culture. (D. G.)

TUYOU. OIS. — Nom générique donné par M. Duméril et G. Cuvier, à l'Autruche d'Amérique (*Rhea americana* Vieill.).

***TWEEDIE.** *Tweedia.* BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, proposé par MM. Hooker et Arnott (*in Lond. Journ. of Bot.*, vol. I, p. 261) pour un sous-arbrisseau de la Chine, à tige voluble. M. Decaisne en a fait une simple section du genre *Oxyptalum* (*Prodromus*, vol. VIII, p. 585). (D. G.)

TY (forme des lettres T et Y). INFUS. — Genre établi par M. Bory, dans la famille des Urodiées de son ordre des Gymnodés, pour une espèce problématique de Müller, la *Cercaria malleus*, qui serait caractérisée par un corps globuleux sur lequel s'implanterait un appendice fendu en deux branches. Dans le mouvement en avant, ces branches s'ouvriraient à angle droit de manière à figurer un T; elles se fermentaient à angle aigu de façon à représenter un Y, dans le mouvement de rétrocession.

(E. BA.)

TYCHE (τυχή, nom mythol.). CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes brachyures, de la famille des Oxyrhinques, établi par M. Bell, et adopté par les carcinophiles. L'espèce type de cette nouvelle coupe générique est le *Tyche lamellifrons*, Bell, *Trans. zool. Soc. of Lond.*, vol. II, pl. 58, pl. 12, fig. 3. Cette espèce a été rencontrée dans la mer qui baigne les Iles Gallapagos. (H. L.)

TYCHIUS (nom propre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Érirhniides, publié par Stephens (*British Entomology*, IV, 54), et composé d'une quarantaine d'espèces d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Le type est le *Curculio quinquemaculatus* Lin. On le trouve communément à Paris sur la tige des Pois. (C.)

***TYCHUS** (τύχος, hasard). INS. — Genre de Coléoptères trimères, tribu des Psélaphiens, publié par Aubé (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, II, 508), et qui a pour type le *Pselaphus niger* de Paykul, espèce des environs de Paris. (C.)

***TYDÆUS.** ARACHN. — C'est un genre de

l'ordre des Acariens, de la tribu des Trombidiens, et qui a été établi par M. Koch. Cette coupe générique renferme environ 13 espèces, dont le *Tydaeus mutabilis*, Koch (*Ubersicht der Arachniden systems*, pag. 70, pl. 7, fig. 36) est le type. (H. L.)

***TYLACANTHE**. *Tylacantha* (τύλακος, sac; ἄθος, fleur; d'où l'orthographe régulière serait *Thylacantha*). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Hémiiméridées, formé par MM. Nees d'Esenbeck et Martius (*in Nov. Act. nat. Curios.*, vol. XI, p. 43) pour une plante herbacée du Brésil. Cette plante est le *Tylacantha campestris* Nees. (D. G.)

TYLACITES, Lat. INS. — Voy. TYLACITES. (C.)

***TYLANTHE**. *Tylanthus* (τύλος, callosité; ἄθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnées, tribu des Phyllicées, établi par M. Reissek (*Msc. ex Endlicher Gen.*, n° 5739) pour des sous-arbrisseaux ayant l'aspect et le port de Bruyères, qui croissent au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, et qui constituaient la section *Ericoideæ* du genre *Phyllica*, dans le *Prodromus*, vol. II, p. 34. Ce nom générique est tiré de ce que les cinq divisions calicinales sont intérieurement calleuses au sommet. (D. G.)

***TYLLOME**. *Tylloma* (τύλωμα, partie devenue calleuse). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Mutisiacées, formé par Don (*in Trans. of the linn. Soc.*, vol. XVI, p. 230) pour des plantes herbacées du Chili, à feuilles spatulées, ayant leur bord épaissi. Ce groupe est regardé par M. Endlicher comme un simple sous-genre des *Chaetanthera* Ruiz et Pavon. Mais De Candolle l'admet (*Prodromus*, vol. VII, p. 32) comme distinct de ce dernier, à cause surtout de la lèvre intérieure des fleurs du rayon réduite à deux denticules. On en connaît trois espèces. (D. G.)

***TYLOCERUS** (τύλος, cal; κέρα, antenne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Téléphorides, créé par Dalman (*Analecta entomologica*), et qui a été publié depuis sous les noms suivants: *Cordilomera* Guérin, *Xanthestha* Dejean, et *Allocorynus* Hope. Ce genre renferme 6 espèces: 4 sont originaires des Indes orientales, une est particulière à la Jamaïque, et une aux îles Bourou. Cette dernière est le *T.*

antennatus Durv. Guér., et *T. crassicornis* D. (C.)

TYLODE. *Tyloides* (τύλος, calleux). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostosimérides cryptorhynchides, établi par Schöenherr (*Genera et sp. Curculion. syn.*, t. VIII, 1, p. 404) sur 16 espèces de l'Amérique équinoxiale et des Antilles. Les types sont les *T. informis* et *insubidus* Gr. (C.)

TYLODERES (τύλος, cal; δέρον, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Otorhynchides, créé par Schöenherr (*Genera et sp. Curculion., syn.*, t. VII, 1, p. 388), et qui n'est composé que d'une espèce, le *T. chrysops* Hst. Schr. Elle est originaire de la Styrie. (C.)

***TYLODON** (τύλος, saillie; ὄδον, dent). MAM. — Genre de Carnivores fossiles, intermédiaire aux Coatis et aux Ratons, établi par M. P. Gervais (*Zool. franç.*, pl. XI) pour une espèce fossile du terrain éocène supérieur du Gard. (P. G.)

***TYLOGNATHUS** (τύλος, clou; γνάθος, mâchoire). POISS. — Genre de Cyprinoïdes (Heckel in Hugel's, *Reise nach Cashemir*, IV). (E. BA.)

TYLUMUS (τύλος, cal; ἔμος, épaule). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, division des Erihynides, fondé par Schöenherr (*Genera et sp. Curculion. syn.*, t. VII, 2, p. 363), et qui se compose de 6 espèces. Les *T. stomachosus* Schr. et *gonipterus* Gr. sont originaires de l'Amérique équinoxiale. (C.)

TYLOPHORE. *Tylophora* (τύλος, callosité; φέρω, je porte). BOT. PH. — Genre nombreux de la famille des Asclépiadées, tribu des Pergulariées, formé par M. Rob. Brown (*in Mem. Wern. Soc.*, vol. I, p. 28) pour des plantes herbacées ou sous-frutescentes, volubles, qui croissent en Asie, en Afrique et dans les portions tropicales de la Nouvelle-Hollande. M. Decaisne en a décrit (*in DC. Prodromus*, vol. VIII, p. 606) trente-huit espèces dont cinq sont imparfaitement connues. (D. G.)

TYLOPODES (τύλος, callosité; ποῦς, pied). REPT. — Nom donné par Wagler aux Tortues de terre ou Chersites. (P. G.)

***TYLOS** (τύλος, cal). CRUST. — Genre de l'ordre des Isopodes, de la famille des Cloportides, de la tribu des Cloportides ter-

restres, établi par Latreille et adopté par tous les carcinophiles. Les Crustacés auxquels le célèbre Latreille a donné le nom générique de *Tylos*, ressemblent beaucoup aux Armadilles (voy. ce mot) par la forme générale de leur corps, et par la manière dont ils se roulent en boule; mais ils se distinguent de ces animaux, ainsi que de tous les autres Isopodes, par plusieurs particularités d'organisation d'une grande importance, telles que la structure des fausses pattes branchiales, la disposition des appendices du dernier anneau abdominal. On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre, qui est le *Tylos* de Latreille, *Tylos Latreillæi* Edw., atl. du *Rég. anim.* de Cuv., Crust., pl. 70; ejusd., *Hist. nat. des Crust.*, t. III, p. 188, n. 1. Cette espèce, qui se plaît sous les pierres, habite l'Égypte; je l'ai rencontrée aussi en Algérie. (H. L.)

***TYLOS** (τύλος, cal). ARACH. — M. Heyden, dans le journal l'*Isis*, désigne sous ce nom une nouvelle coupe générique de l'ordre des Acariens, mais dont les caractères n'ont pas encore été publiés. (H. L.)

TYLOSTOMA (τύλος, callosité; στόμα, bouche, orifice). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons - Gastéromycètes, section des Trichogastres, tribu des Lycoperdés; de la division des Basidiosporés, sous-division des Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Tylostomés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Persoon pour des Champignons stipités, qui croissent dans le sable, et dont le péridium papyracé, dénudé par la séparation spontanée d'une couche extérieure, s'ouvre du sommet de manière déterminée. (M.)

TYLOSTOMÉS. BOT. CR. — *Voy. MYCOLOGIE*, t. VIII, p. 488.

***TYLOSTYLE**. *Tylostylis* (τύλος, callosité; στόλος, style). BOT. PH. — M. Blume avait formé, sous le nom de *Callostylis* (*Bijdrag*, p. 340, fig. 74), un genre dans la famille des Orchidées, sous-ordre des Épidendrés, pour une plante herbacée de Java, à laquelle ce botaniste avait donné le nom de *Callostylis rigida*. Plus récemment, dans la préface de sa *Flora Javæ*, p. 6, M. Blume a changé ce premier nom en celui de *Tylostylis*. (D. G.)

***TYLOSURUS** (τύλος, clou; οὐρά, queue).

POISS. — Genre voisin des Scombréocés (*Cocco, Giorn. Sc. Lett. Sic.*, XLII). (E. BA.)

TYMPANIS (τύμπανον, tambour). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Pyrénomycètes de Fries, tribu des Phacidiaqués, sous-tribu des Tympanidés; de la division des Thécasporés, sous-division des Ectothèques, tribu des Cyathidés, section des Cénangiés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Tode pour des fongilles noirâtres, qui se développent en groupes et se montrent à la surface des rameaux des plantes en crevant leur épiderme. (M.)

***TYMPANIUM** (τυμπάνιον, tambour). POISS. — Genre de Gymnodontes (Ranzani, *N. Comm. Ac. Sc. Bon.*, III, 1839). (E. BA.)

***TYMPANOPHORA**. BOT. FOSS. — *Voy. VÉGÉTAUX FOSSILES*.

***TYMPANOPHORUS** (τύμπανον, tambour; φορῶς, qui porte), Nordmann (*Symbolæ physicae*, p. 9, t. 119). INS. — Synonyme et douzième division du genre *Staphylinus* d'Erichson. (C.)

TYNDARIDÉE. *Tyndaridea* (Castor et Pollux, enfants de Tyndarus changés en une double étoile). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Bory Saint-Vincent dans la tribu des Zygnumés ou Conjuguées pour les espèces qui présentent, dans chaque article, un endochrome disposé en forme d'une double étoile. Le genre *Zygnema* d'Agardh est divisé en deux sections: la première comprend les espèces ainsi étoilées, et la seconde celles dont les articles renferment un endochrome contourné en spirale. Les auteurs modernes qui se sont le plus occupés des Algues ont conservé le nom de *Zygnema* pour les espèces à étoiles, et ont adopté le genre *Spirogyra* pour celles à spirale (voy. ces mots). Le nom d'abord imposé à ce genre par Bory Saint-Vincent était *Tendaridea*; mais cette orthographe était vicieuse, comme l'a justement fait remarquer Harvey (*Engl. Flora et Manual*). (BRÉB.)

TYPHA. BOT. PH. — Nom latin du genre *Massette*. *Voy. MASSETTE*. (D. G.)

TYPHACÉES. *Typhaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes monocotylédones formée par A.-L. de Jussieu sous le nom de *Typhææ* ou *Massettes*. Elle est composée de plantes qui croissent dans les eaux et dans les marais, dont le rhizome vivace, rampant, émet

des tiges cylindriques, sans nœuds, simples ou rameuses. Les feuilles de ces végétaux sont alternes, linéaires, engainantes à leur base, réunies pour la plupart dans le bas de la tige; leurs fleurs sont incomplètes, monoïques, disposées en épis serrés, tantôt continus, tantôt interrompus, les mâles dans le haut, les femelles dans le bas. Les fleurs mâles n'ont, en place de périanthe, que des filaments simples ou de petites écailles membraneuses, entremêlées sans ordre aux étamines; leurs étamines sont nombreuses, insérées sur l'axe de l'épi, à filets grêles, simples ou terminés par deux ou trois branches courtes, à anthères biloculaires, ayant leur connectif prolongé en petite pointe au-delà des loges. Les fleurs femelles présentent de nombreuses soies épaissies au sommet et qui paraissent provenir de pistils avortés, ou trois petites écailles hypogynes, persistantes. Les pistils renferment un seul ovule suspendu au haut de la loge; ils sont distincts ou soudés par deux, tantôt sessiles, tantôt longuement pédiculés. Leur style est simple, continu à l'ovaire, et il porte un stigmate allongé, en forme de langue et unilatéral. A ces fleurs succèdent des fruits presque drupacés, devenus anguleux par suite de la pression qu'ils exercent l'un sur l'autre, surmontés du style, dont l'épicarpe membraneux ou un peu spongieux finit par se fendre d'un côté, dont l'endocarpe coriace ou presque ligneux se soude au tégument séminal. La graine est unique, renversée; mais elle paraît dressée par l'effet de la soudure de sa portion chalazique avec le tégument séminal dans le fond de la loge. L'embryon est orthotrope, à extrémité radiculaire épaissie, supère; il occupe l'axe d'un volumineux albumen ou périsperme charnu.

Les Typhacées sont disséminées dans les eaux douces de presque toute la terre; cependant elles sont plus fréquentes en dehors des tropiques, surtout dans l'hémisphère boréal. Leurs usages sont à peu près limités à ceux que nous avons signalés pour les Massettes. Voy. MASSETTE.

Cette petite famille ne comprend que deux genres: *Typha* Tourn.; *Sparganium* Tourn. (*Platanaria* Gray). (P. D.)

***TYPHÆA** (τύφος, fumée), Kirby, Stephens (*A systematic cat. of British Ins.*, p. 85). INS. — Genre de Coléoptères penta-

mères, tribu des Cryptophagides, composé de quatre ou cinq espèces d'Europe, et qui a pour types les *Crypt. Typhæ* Ghl., *Carcis* Lat., et *Sparganii* St. (C.)

TYPHIS (τύφος, fumée). CRUST. — M. Risso est le premier qui ait attiré l'attention des carcinologistes sur ce genre singulier qui appartient à l'ordre des Amphipodes, à la famille des Hypérines et à la tribu des Hypérines anormaux. Trois ou quatre espèces composent cette coupe générique; elles habitent la mer Méditerranée ainsi que celle qui baigne les îles Canaries. Ces Crustacés nagent assez bien, et se nourrissent principalement de Médusaires; lorsqu'ils craignent quelque danger, ils replient l'abdomen sous leur corps, appliquent les grandes lames foliacées formées par les pattes postérieures les unes contre les autres, se roulent en boule et se laissent choir ainsi au fond de la mer. Comme espèce représentant ce genre, je signalerai le *Typhis* ovoïde, *Typhis ovoïdes*, Risso (*Hist. nat. des Crust. de Nice*, p. 122, pl. 2, fig. 9). Cette espèce habite la Méditerranée. (H. L.)

TYPHIS. *Typhis* (τύφος, fumée). MOLL. — Genre fondé par Montfort pour des *Murex* chez lesquels une épine tubuleuse s'élève entre les varices, la dernière restant ouverte et pénétrant dans la coquille, non loin de la bouche. Bien que des transitions insensibles lient les espèces de ce genre au genre *Murex*, on peut cependant accepter le g. *Typhis*, et le considérer comme une sorte de dépendance, de satellite des *Murex*, auxquels il est ce que sont les *Persona* aux *Tritons*. Nous citerons, comme exemple, le **TYPHIS TUBIFÈRE**, *Murex tubifer* Lamk., fossile assez commun à Grignon, dont l'analogue marin vit aujourd'hui encore, selon Bruguière. (E. BA.)

***TYPHLINA** (τύφλιος, serpent aveugle). REPT. — Wagler a donné ce nom à un genre de Typhlops, que M. Bibron appelle *Pilidion* pour éviter toute confusion avec le mot *Typhline*, employé par Wiegmann pour un genre de la famille des Orvets. (P. G.)

***TYPHLINE**. *Typhline* (τύφλιος, serpent aveugle). REPT. — G. Cuvier a signalé dans le Règne animal, sous le nom d'*Acontias cæcus*, un petit animal anguiforme, c'est-à-dire assez semblable à un Orvet, qui avait été découvert au cap de Bonne-Espérance par Delalande. Ce petit reptile a servi à

Wiegmann pour établir le genre Typhline, genre que MM. Duméril et Bibron ont adopté. Nous avons donné une figure de l'*Acontias cæcus* (*Typhlina Cwieri* Wieg.) dans notre atlas de zoologie publié chez G. Baillière, pl. 51, fig. 3. Le Typhline est un des Scincoïdiens typhlophthalmes de MM. Duméril et Bibron. (P. G.)

***TYPHLINE.** *Typhlina* (τυφλός, aveugle). NOTAT. — M. Ehrenberg établit ce genre de Rotifères sur des observations incomplètes, recueillies durant son voyage en Egypte, et le place parmi ses *Philodinæa*. L'étymologie du nom générique rappelle un caractère important, l'absence d'yeux. (E. BA.)

TYPHLININA. REPT. — Nom donné par M. Ch. Bonaparte aux Scincoïdiens typhlophthalmes. (P. G.)

TYPHLOBLANUS (τυφλός, aveugle; βίανος, myope). REPT. — Nom d'un genre d'Amphisbènes, proposé par M. Fitzinger en 1843. (P. G.)

***TYPHLOBRANCHUS** (τυφλός, aveugle; βράγχια, branchies). POISS. — Genre du groupe des Murènes, se rapportant probablement aux Sphagébranches (Bl. Schn., *Syst. Ichthyol.*). (E. BA.)

TYPHLOMORPHUS (τυφλός, aveugle; μορφή, forme). REPT. — Genre de la famille des Scincoïdes, dénommé par M. Fitzinger.

***TYPHLOPHIS** (τυφλός, aveugle; ὄφις, serpent). REPT. — Genre de serpents Pythoniens, de la tribu des Boæides, indiqué par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. BA.)

***TYPHLOPIENS.** REPT. — MM. Duméril et Bibron nomment Typhlopiens les Ophiidiens subcophides qui n'ont pas la mâchoire inférieure dentée. Nous en parlerons, ainsi que des autres Scolécophides, c'est-à-dire les Catodoniens, à l'article TYPHLOPS. — Voy. ce mot. (P. G.)

***TYPHLOPINA.** REPT. — Nom du groupe des Typhlops pour MM. Müller et Ch. Bonaparte. Voy. TYPHLOPS. (P. G.)

***TYPHLOPLANA** (τυφλός, aveugle; *Planaria*, planaire). HELM. — V. PLANAIRE. (P. G.)

***TYPHLOPONA.** INS. — Genre de la famille des Formicides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood sur des espèces privées d'yeux et ayant des mandibules dentelées en scie au côté interne. Le type est le *T. fulva* Westw. (BL.)

TYPHLOPS. *Typhlops* (τυφλόψ, aveu-

gle). REPT. — A l'exemple de l'erpétologiste allemand Schneicher, on appelle aujourd'hui Typhlops un groupe assez nombreux de Serpents, dont les espèces originaires de plusieurs pays sont toutes de petite taille et montrent dans leur extérieur, aussi bien que dans leur organisation, un mélange des caractères des Orvets qui sont des Sauriens serpentiformes, et de ceux des Rouleaux qui sont, au contraire, des Ophiidiens: aussi quelques naturalistes actuels les placent-ils à la fin des Sauriens, tandis que d'autres les mettent à la tête des Ophiidiens. Les Typhlops, lorsqu'on ne les regarde pas avec beaucoup d'attention, ressemblent autant extérieurement à des vers qu'à de véritables Serpents, et c'est pour rappeler cette singulière particularité de leur faciès que MM. Duméril et Bibron ont donné à la famille qu'ils constituent le nom de *Scolécophides* (σκοληξ, ver; ὄφις, serpent). Voici les caractères assignés par ces naturalistes à cette famille: Serpents à corps arrondi, vermiforme, à écailles semblables, polies, imbriquées; à bouche petite; n'ayant de dent qu'à l'une ou à l'autre mâchoire.

Une particularité importante des Typhlops consiste en ce que leurs os intermaxillaires, nasaux, vomers et frontaux antérieurs sont solidement fixés entre eux et ne jouissent pas de la mobilité qui contribue à rendre si dilatable la bouche des Serpents. Leurs sus-maxillaires sont courts et les palatins sont étendus au lieu d'être longitudinaux; enfin, il n'existe pas de ptérygoïdiens externes destinés à transmettre les mouvements aux pièces antérieures de la mâchoire.

M. Bibron, qui a fait une étude très attentive de l'ostéologie des Typhlops, rectifie quelques unes des déterminations des os de leur crâne, données antérieurement par M. Müller. D'après ce savant erpétologiste, c'est de la tête des Tortriciens et des Xénopeltiens que celle des Typhlops se rapproche le plus.

Ces animaux n'ont point de membres, mais seulement des vestiges du bassin qui consistent en deux petites tiges osseuses très grêles, cachées sous la peau au-devant de l'anus. Ils n'ont ni dents incisives, ni palatines, ni ptérygoïdiennes, mais ils ont des dents maxillaires. Toutefois ils n'en montrent qu'à l'une ou à l'autre des mâchoires

et point aux deux simultanément. Ces dents ne sont jamais vénéneuses et elles sont en petit nombre. MM. Duméril et Bibron nomment *Catodontiens* les Typhlops ou Scolécophides qui ont des dents à la mâchoire inférieure, et ils réservent le nom de *Typhlopiens* à ceux qui en ont à la supérieure.

Les Typhlops ont été partagés par les mêmes naturalistes en huit genres, dont nous énumérerons plus bas les principaux caractères. Ces Reptiles existent dans les lieux humides ou sous les pierres; ils se creusent de petits terriers ou galeries à la manière des Lombrics. Ils se nourrissent de larves, d'insectes, de petits vers, etc. Ils sont peu agiles. Leur corps est couvert extérieurement d'écailles uniformes qui ressemblent à celles des Orvets et leurs plaques céphaliques ont quelque analogie avec celles de ces Sauriens; quelquefois les écailles dont la tête est recouverte diffèrent à peine de celles du corps. Les yeux sont toujours plus ou moins rudimentaires et, le plus souvent, cachés sous la peau. Ces animaux n'ont pas d'orifice auditif externe.

Les Typhlops les plus forts sont à peu près de la grosseur de notre Orvet commun; certaines espèces sont plus petites et dépassent à peine en diamètre une plume de Corbeau.

M. Bibron a fait connaître vingt-quatre espèces de Typhlops dans la monographie de cette famille qu'il a rédigée pour l'*Erpétologie générale* qu'il publiait avec M. Duméril. Une de ces espèces est commune à l'Europe orientale et à une partie de l'Asie; l'Asie en possède une seconde; six vivent dans l'archipel Indien, trois en Afrique, huit en Amérique. La patrie des cinq autres est encore ignorée.

Linné ne connaissait que deux espèces de ce groupe; il les plaçait dans son genre *Anguis* qui est un mélange de Sauriens serpentiformes et de véritables Ophiidiens.

Voici les diverses coupes génériques que l'on a établies parmi les Typhlops.

1° *Typhlopiens proprement dits*, ou *Scolécophides sans dents à la mâchoire inférieure*. Les genres qui s'y rapportent sont au nombre de six.

1. PILIDION (*πυλίδιον*, calotte), Dum. et Bibron, *Erpétol. génér.*, t. VI, p. 257. Tête revêtue de plaques; narines inférieu-

res; bout du museau arrondi; point de plaques préoculaires. Ce genre avait été nommé *Typhlina* par Wagler. Il ne renferme qu'une espèce, le *Typhlops lineatus* de Boié, *Isis*, 1827, qui vit à Java et à Sumatra.

2. OPHTHALMIDION (*ὄφθαλμιδίον*, petit œil), Dum. et Bibron, p. 262. Caractères des précédentes, sauf qu'il existe ici des plaques préoculaires et que les yeux sont un peu plus apparents. On connaît deux espèces dans ce genre:

O. longissimum Dum. et Bibr. (de l'Amérique septentrionale). — *O. Eschrichtii* (de la côte de Guinée).

3. CATHETORINUS (*καθέτονος*, perpendiculaire; *ῥίον*, nez), Dum. et Bibr., p. 268. Narines latérales; bout du museau tranchant; tête revêtue de plaques très imbriquées.

Une seule espèce, *C. melanocephalus*, id. On n'en connaît pas la patrie.

4. ONYCHOCEPHALUS (*ὄνυξ*, ongle; *κεφαλή*, tête), Dum. et Bibr., p. 272. Des plaques céphaliques; narines inférieures, bout du museau tranchant; yeux distincts. Ce genre renferme cinq espèces.

O. Delalandii id. (du cap de Bonne-Espérance). — *O. multilineatus*, id. (de la Nouvelle-Guinée). — *O. unilineatus*, id. (de Cayenne). — *O. oculus*, id., p. 333. — *O. congestus*, id.

5. TYPHLOPS, Dum. et Bibron, p. 279; *Typhlops, partim*, Schneider (*Hist. Amph.*, t. II). Tête revêtue de plaques; narines latérales; bout du museau arrondi; yeux assez distincts, à pupille ronde.

MM. Duméril et Bibron portent à douze le nombre des espèces de ce groupe. Les unes sont d'Amérique et principalement des Antilles, les autres sont de l'Inde et particulièrement des îles de la Sonde. Une seule est de l'Europe orientale, c'est aussi l'unique espèce de Scolécophides que l'on ait observée dans le continent que nous habitons. C'est de celle-ci seulement que nous parlerons.

TYPHLOPS VERMICULAIRE, *Typhlops vermicularis*, Merrem; le Lombric de Lacépède, l'*Anguis lumbricalis* de Daudin. Brun jaunâtre, fauve en-dessous; écailles dorsales très petites, parfaitement lisses, terminées chacune par un point noir; corps long et très grêle; queue grêle, cylindrique, obtuse;

longueur totale 0,25 environ; tête seule 0,007; diamètre 0,005. Cette espèce a d'abord été observée dans l'île de Chypre et envoyée à Lacépède sous le nom d'*Anilius*. On l'a trouvée depuis lors dans l'Archipel et en Morée. M. Ménétrières l'a recueillie à Typhlis, en Géorgie, ainsi qu'aux environs de Bakou, sur les bords de la mer Caspienne; on l'a aussi trouvée au pied du mont Sinai (*Voyez l'atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 7*).

6. CEPHALOLEPIS (*κεφαλή*, tête; *λεπίς*, écaille), Dum. et Bibr., p. 314. Tête revêtue d'écailles semblables à celles du corps; yeux latéraux distincts.

Une seule espèce: *Cep. leucocephalus*, (de la Guiane française).

2° *Catodontiens* ou *Scolécophides sans dents à la mâchoire supérieure*.

Il y en a deux genres :

7. CATODON (*κατῶν*, en bas; *ὀδὸν*, dent), Dum. et Bibr., p. 318. Tête revêtue de plaques; yeux latéraux peu distincts.

La seule espèce connue est le *C. septemstriatus* Dum. et Bibr.; on ignore sa patrie.

8. STENOSTOMA (*στενός*, étroit; *στόμα*, bouche), Dum. et Bibr., p. 322. Yeux latéraux bien distincts.

On en connaît cinq espèces: *S. Cairi* (d'Egypte). — *S. nigricans* (de l'Afrique australe). — *S. albifrons* (du Brésil). — *S. Goudotii* (de la Nouvelle-Grenade). — *S. bilineatum* (des Antilles). (P. G.)

* **TYPHODIUM**. BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Pyrénomycètes, proposé par M. Link, qui rentre comme synonyme dans le genre *Dothidea* Fries. (M.)

* **TYPHOEUS** (nom myth.) Leach (*Edimb. Encyclop.*, t. IX), Stephens. INS. — Synonyme de *CERATOPHISUS* Fischer, Mulsant. (C.)

TYPHOÏDES. BOT. PH. — Genre proposé par Mœnch, qui rentre comme synonyme dans les *Phalaris* Linné, de la famille des Graminées. (D. G.)

* **TYPHONIA** (*τυφῶνια*, vanité). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Psychides, créé par M. le docteur Boisduval (*Icon.*, II, 1834). On en connaît deux espèces, les *T. lugubris* Och. qui habite les Alpes, et *T. melas* Dup., propre aux Pyrénées. (E. D.)

* **TYPHONIE**. *Typhonium*. BOT. PH. — Genre de la famille des Aroïdées, tribu des

Dracunculines, formé par M. Schott (in *Wiener Zeitschrift*, 1829, vol. III, p. 72) pour des plantes herbacées, acaules avec un rhizome tubéreux, persistant, qui croissent dans les Indes orientales, et dont le spadice, accompagné d'une spathe enroulée à sa base, porte les fleurs des deux sexes sur deux points différents, et se termine par une pointe nue. (D. G.)

TYPHULA (*τύφος*, fumée). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons-Hyménomycètes de Fries, sous-ordre des Clavariés, tribu des Clavulés; de la division des Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Idiomycètes, section des Clavariés, dans la classification mycologique de M. Léveillé; formé par Fries pour des fongilles qui se développent sur les feuilles tombées et dont l'hyménium en massue, terminal, est distinct du stipe qui est filiforme. (M.)

* **TYPOCEPHALUS** (*τύπος*, type; *κεφαλή*, tête), Chevrolat, Dejean. INS. — Synonyme de *BRACHYSPHOENUS* (Sg. *Brachymerus*) Lacordaire. (C.)

* **TYPOPHYLLUM** (*τύπος*, signe; *φύλλον*, feuille). INS. — Genre de la famille des Locustiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Insectes orthoptères. Suites à Buffon*) sur une seule espèce de la Guiane, le *T. erosum* (*Tettigonia erosa* Stoll). (Bl.)

TYRAN. *Tyrannus*. OIS. — Genre de la famille des *Muscicapidées*, dans l'ordre des Passereaux, caractérisé par un bec robuste, allongé, garni de soies à sa base, déprimé sur toute sa longueur, à mandibule supérieure convexe, échancrée et crochue vers le bout; l'inférieure droite; des narines basales, rondes, ouvertes; des tarses assez robustes, annelés; des ailes moyennes, à première, deuxième et troisième rémiges les plus longues; queue de forme variable.

Les Tyrans sont des Oiseaux querelleurs, solitaires et peu sociables, qui doivent, selon Daudin, le nom qu'ils portent, à l'acharnement, à l'audace qu'ils mettent à attaquer et à poursuivre des Oiseaux de proie d'assez forte taille. Ils font, en effet, dit-on, une guerre continuelle aux Eperviers, aux Cresserelles et à d'autres Rapaces, qu'ils forcent toujours à s'éloigner des cantons qu'ils habitent, et de ceux surtout où ils ont leur nid. Leur nourriture consiste en Insectes, en Lézards et en petits Oiseaux. La

plupart construisent leur nid sur des branches, et quelques uns dans des trous d'arbres.

Le genre *Tyr* renferme un assez grand nombre d'espèces, toutes propres à l'Amérique. Swainson a établi pour elles les quatre subdivisions suivantes :

1° *Espèces à bec robuste, à ailes médiocres, à queue égale.*

Le TYRAN JAUNE, *T. sulphuratus* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 296), de l'Amérique méridionale. — Le TYR. PINTAGUA, *T. pintagua* Swains., du Brésil et du Paraguay. — Le TYR. COURAGEUX, *T. audax* Swains. (Buff., *pl. enl.*, 453), du Brésil. — Le TYR. DE LA LOUISIANE, *T. ludovicianus* Swains. (Buff., *pl. enl.*, 676). Et le *Tyr. calcaratus* Swains., du Brésil.

2° *Espèces à bec médiocre, à ailes longues, à queue médiocre presque égale.*

Nous citerons dans ce groupe le TYR. A BEC ÉPAIS, *T. crassirostris* Swains., du Mexique. — Le TYR. INTRÉPIDE, *T. intrepidus* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 537), du nord de l'Amérique. — Le TYR. FÉROCE, *T. ferox* Swains. (Buff., *pl. enl.*, 571, fig. 1), de Cayenne.

3° *Espèces à ailes médiocres, à tarses longs, à queue égale.*

Le TYR. CENDRÉ, *T. cinereus* Swains., du Brésil. — Le TYR. ROUX, *T. rufescens* Swains., patrie inconnue. — Le TYR. MARCHEUR, *T. ambulans* Swains., du Brésil. — Et le TYR. GUIRARO, *T. nengeta* Swains., du Brésil et de la Guiane.

4° *Espèces à ailes longues, à queue très longue, échancrée.*

Le TYR. SAVANE, *T. savana* Vieill. (Buff., *pl. enl.*, 571, fig. 2), du Brésil et de la Guiane. — Et le TYR. A LONGUE QUEUE, *T. longipennis* Swains., du Brésil. (Z. G.)

*TYRANNAU. *Tyrannula*. ois. — Genre de la famille des *Muscicapidées*, dans l'ordre des Passereaux, établi par Swainson qui lui donne les caractères suivants : Bec médiocre, déprimé, à pointe de la mandibule supérieure brusquement recourbée ; des ailes médiocres un peu atténuées, à troisième, quatrième et cinquième rémiges

presque égales ; une queue médiocre, égale ; des tarses faibles et courts.

Les Oiseaux de ce genre appartiennent exclusivement au nouveau monde. L'espèce type est le *Muscicapa barbata* Gmel., à laquelle M. Swainson associe les *Mus. coronata* et *Cayennensis* Gmel., et plusieurs espèces nouvelles qu'il nomme *Tyr. affinis*, *obscura*, *barbirostris*, *nigricans*, *pallida* et *musica*. Toutes ces espèces vivent au Mexique.

D'autres Tyrannaux, plus nouvellement connus, ont été décrits par MM. Lesson, de Lafresnaye et Boissonneau, dans la *Revue Zoologique* pour 1839, 1840, 44, 45, 46 et 47. (Z. G.)

TYRANNEAU. *Tyrannulus*. ois. — Genre de la famille des *Mésanges* (*Paridées*) dans l'ordre des Passereaux, établi par Vieillot.

L'espèce type de ce petit genre est le *Roitelet mésange* de Buffon (*pl. enl.*, 708, f. 2), *Tyr. elatus* Vieill. (*Gal. des Ois.*, pl. 71), de la Guiane. Les Tyranneaux se tiennent sur les arbrisseaux et cherchent leur nourriture en s'accrochant à l'extrémité des branches, comme font les Roitelets et les *Mésanges*. (Z. G.)

TYRANNINÉES. *Tyranninæ*. ois. — Sous-famille établie par Swainson dans la famille des *Muscicapidées*. (Z. G.)

TYRANNULA. ois. — Nom générique latin des Tyrannaux dans la méthode de Swainson. (Z. G.)

TYRANNULUS. ois. — Nom latin du genre Tyranneau dans Vieillot. (Z. G.)

TYRANNUS. ois. — Nom générique latin des Tyrans dans Brisson. (Z. G.)

TYRIA. rept. — Un genre de Couleuvres est ainsi dénommé par M. Fitzinger. (P. G.)

TYRIMNE. *Tyrimnus*. bot. ph. — Genre de la famille des Composées, tribu des *Cynarées*, sous-tribu des *Silybées*, formé par Cassini pour le *Carduus leucographus* Lin., plante herbacée, indigène de la région méditerranéenne, qui porte sur sa tige et à la face inférieure de ses feuilles des poils cotonneux ou arachnoïdes ; dont les fleurs, purpurines ou blanches, forment des capitules multiflores, à fleurons du bord généralement stériles, entourés d'un involucre d'écaillés lancéolées, terminées par une petite épine. Le *Tyrimnus leucographus* Cass., croît dans nos départements méditerranéens.

Son nom spécifique rappelle les taches blanches de ses feuilles. (D. G.)

***TYRO** (nom mythol.). CRUST.—M. Milne Edwards donne ce nom à un genre de Crustacés qui appartient à l'ordre des Amphipodes, à la famille des Hypérines et à la tribu des Hypérines ordinaires. On n'en connaît qu'une seule espèce, le Tyro cornigère, *Tyro cornigera* Edw. (*Ann. des sc. nat.*, t. XX, fig. 387), qui a été rencontrée dans l'océan Atlantique. (H. L.)

***TYROGLYPHE**. *Tyroglyphus* (τυρός, fromage; γλυφῆς, sculpteur). ARACHN.—C'est un genre de l'ordre des Acarides, établi par Latreille et adopté par tous les aptéroligistes. On en connaît cinq ou six espèces dont la plus remarquable est le Tyroglyphe domestique, *Tyroglyphus siro* Hering (*Nov. act. nat. curios.*, t. XVIII, p. 612, pl. 44, fig. 12 à 13). Cette espèce est très abondamment répandue sur le fromage un peu fait, et toute la vermouluere qu'on remarque à sa surface est composée de leurs associations mêlées à des fèces et à leurs œufs. Ces

petits Arachnides s'accouplent par l'extrémité postérieure, dans une position alors renversée, un des sexes par conséquent traînant l'autre. (H. L.)

TYROLIENNE. REPT.—Nom vulgaire d'une couleuvre, *Coluber Tirolensis*. (E. BA.)

***TYROPHAGA** (τυρός, fromage; φάγος, mangeur). INS.—Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par Kirby (*Introd. Ent.*, IV, 1826) pour un Insecte particulier à l'Angleterre. (E. D.)

***TYRUS** (nom propre). INS.—Genre de Coléoptères trimères, division des Psélaphiens, fondé par Aubé (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. II, p. 505) sur le *Pselaphus mucronatus* Panzer, espèce qui est propre à la Suède. (C.)

***TYTONIA**. BOT. PH.—Genre proposé par Don, dans la famille des Balsaminées, qui se rattache comme synonyme au genre *Hydrocoryza* Blume. (D. G.)

TYTTOSOMA (τύττος, petit; σῶμα, corps) Wesmael. INS.—Synonyme et division 7° du genre *Scydmaenus* Latr. (C.)

U

***UARU**. POISS.—Genre rapporté au groupe des Chromis, et indiqué par Heckel (*Ann. Wien. Mus.*, II, 1840). (E. BA.)

UBIRRE. POISS.—Laët a indiqué sous ce nom le *Trichiurus lepturus* (*Ind. Occid.*, 573), et, par une méprise qu'il signale lui-même, il l'a reproduit, dans Marcgrave (p. 160), à côté de la description du *Mucu*, qui est une Murène; cette confusion a fait croire à Bloch et à d'autres auteurs que le Trichiure est d'eau douce, tandis qu'il est de l'Atlantique. (E. BA.)

***UBIUM**, Rumph. BOT. PH.—Synonyme du genre *Roxburghia* Jones, dont M. Wallich fait le type unique de la petite famille des Roxburghiacées. (D. G.)

UCA (nom propre). CRUST.—C'est un genre de l'ordre des Décapodes brachyures, établi par Leach aux dépens des *Gecarcinus* de Latreille et des *Cancer* de Herbst. M. Milne Edwards (*Hist. nat. des Crust.*) range ce genre dans sa famille des Catométopes, tribu des Gécarciniens. Ces Crustacés

sont propres à l'Amérique méridionale, et vivent généralement à terre. On n'en connaît que deux espèces, dont l'**UCA** une, *UCA una*, Margr., Edw. *Hist. nat. des Crust.*, tom. II, p. 22, peut être considéré comme le type. (H. L.)

***UCACEA**. BOT. PH.—Ce genre, proposé par Cassini dans la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, est rapporté comme synonyme aux *Blainvillea* Cass. (D. G.)

UCRIANA. BOT. PH.—Ce genre, proposé par Willdenow, rentre comme synonyme dans le genre *Tocoyena* Aubl., de la famille des Rubiacées. (D. G.)

***UDEA**. INS.—M. Guénée (*Ann. de la Soc. ent. de France*) a créé sous ce nom, aux dépens des *Pyralis* d'Hubner, *Botys Treitsche*, un genre de l'ordre des Lépidoptères, tribu des Pyralides, sous-tribu des *Botyts* Duponchel, remarquable par ses ailes supérieures étroites, à angle apical assez aigu, marquées des deux taches ordinaires comme celles des Noctuérites. On n'y

place qu'une seule espèce, l'*Udea ferrugalis* H. Tr., qui se trouve en juillet dans toute l'Europe. (E. D.)

***UDORE.** *Udora.* CRUST. — Münster, *Beitrage zur Petrefactenkunde*, désigne sous ce nom un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes macroures. (H. L.)

UDORE. *Udora.* BOT. PH. — Genre de la famille des Hydrocharidées formé par M. Nuttall (*Gen.*, vol. II, p. 242), dans lequel rentre l'*Elodea* de L.-C. Richard, et qui comprend des plantes herbacées annuelles, grêles, répandues dans les eaux douces de l'Amérique, du Canada aux bouches de l'Orénoque; à feuilles verticillées; à fleurs hermaphrodites, axillaires, sortant d'une spathe uniflore tubuleuse, à orifice oblique, triandres. Le type de ce genre est l'*Udora Canadensis* Nutt. (D. G.)

***UDOPES.** INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Alticités, établi par Motchoulsky (*Mém. de la Soc. des nat. de Moscou*, 1845, t. XVII, p. 107, 314) sur trois espèces de la Daourie (type *U. splendens* M.). (C.)

UDOTÉE. *Udotea* (ὕδορ, eau, mer). BOT. CR. — (Phycées.) Dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, ce genre de Lamouroux est encore rangé dans les Polypiers flexibles. Lamarck en a aussi traité sous le nom de Flabellaire. Mais, dans ces derniers temps, il a été restitué aux Algues, dont il fait véritablement partie, par MM. Link, Decaisne et Kützing (*voy. CORALLINE*). Voici les caractères sur lesquels il est fondé : Fronde stipitée élargie en éventail, à lame plane ou soudée en cornet à sa base, entière ou lobée au sommet, enduite d'une couche de substance calcaire plus ou moins épaisse. Cette fronde est composée de filaments tubuleux placés parallèlement et lâchement unis entre eux, lesquels se ramifient ensuite sur un seul plan, et finissent par se souder au moyen de tubes transversaux qui s'engrènent les uns dans les autres. L'accroissement de la plante a lieu par le sommet. De là ces zones concentriques qui correspondent aux diverses phases de son développement. On n'a point encore découvert la fructification des vraies Udotees. Cette considération, jointe à ce qu'elles s'encroûtent de calcaire, nous en fait séparer le genre Flabellaire (*voy. ce mot*) de La-

mouroux, tout en reconnaissant qu'il en est fort voisin. Nous n'avons d'ailleurs en cela fait que suivre l'exemple de plusieurs autres phycologistes. On connaît trois espèces d'Udotées, qui, toutes, vivent dans les mers tropicales. (C. M.)

***UGYOPS** (ὕγος, entier; ὠψ, œil). INS. — Genre de la famille des Fulgorides, groupe des Delphacites, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Guérin (*Voyage Bellanger*). Les Ugyops ont les antennes à premier et deuxième articles égaux; les pattes dépourvues de folioles analogues à celles des autres Delphacites; les élytres une fois plus longues que l'abdomen, etc.

Le type est le *U. Percheronii* Guér., de la Cochinchine. Le nom d'Ugyops a été rectifié orthographiquement par M. Burmeister en celui de Hygiops, et cette rectification a été adoptée par plusieurs entomologistes. (Bl.)

***ULA** (ὄλη, cicatrice). INS. — Genre de Diptères de la famille des Némocères, tribu des Tipulaires, créé par M. Haliday (*Ent. mag.*, 1833), adopté par M. Macquart, qui le caractérise particulièrement par ses ailes pubescentes, couchées, ayant deux cellules sous-marginales et quatre postérieures. Une seule espèce, l'*Ula mollissima* Hal. (*loco citato*), propre à l'Angleterre, entre dans ce genre. (E. D.)

ULA, Rheede. BOT. PH. — Synonyme de *Gnetum* Lin., de la famille des Gnétacées,

***ULANTHE.** *Ulantha* (ὄλος, η, ον, crépu; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Néottiées, formé par M. Hooker (*in Botan. Magaz.*, tab. 2990) pour une plante des Antilles, à tige droite, feuillée; à grandes et belles fleurs en épi, dont le labelle brièvement onguculé, oblong, est papilleux et crépu, d'où a été tiré le nom générique. Cette espèce, nommée d'abord, avec doute, par M. Hooker, *Neottia grandiflora*, est devenu l'*Ulantha grandiflora* de ce botaniste. (D. G.)

ULASSIUM. BOT. PH. — Genre de Rhamnifus que M. Endlicher rapporte avec hésitation (*Genera plant.*, n. 5887), comme synonyme, au genre *Echinus* Lour., classé comme douteux à la suite des Euphorbiacées. (D. G.)

***ULEDA.** INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapérales, fondé par de Castelnau (*Hist. nat. des anim. art.*,

t. II, p. 220) sur l'*U. diaperioides* de G., espèce qui est originaire du Brésil. Ce genre est identique avec celui de *Aniara* Dej. (C.)

ULEIOTES. *Uleiota*, Latreille (Gen. Crust. et Ins., t. III, p. 25). INS. — Synonyme de *Brontes* Fabricius. (C.)

ULEX. BOT. PH. — Nom latin du genre Ajonc. — Voy. AJONC. (D. G.)

ULIDIE. *Ulidia* (ὀλλή, cicatrice; ἰδέα, image). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Ulidiens, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, V, 1826), et adopté par M. Macquart, qui, toutefois, y réunit les *Timia* de Meigen. Les *Ulidia* sont assez nombreux en espèces. Nous indiquerons comme type l'*Ulidia demandata* Meig., qui habite la France et l'Allemagne. (E. D.)

* **ULIDIENS.** *Ulidiai*. INS. — M. Macquart (*Dipl.*, des Suites à Buffon, tom. II, 1835) a créé sous ce nom une sous-tribu de Diptères athéricères, de la tribu des Muscides, et dans laquelle il comprend les genres *Actore*, *Coelope*, *Gymnopode*, *Lipare* et *Ulidie*. Voy. ces mots. (E. D.)

* **ULIDIUM** (ὀλλίδιον, cicatrice). BRYOZ. — Genre établi par M. Wood (*Ann. Nat. Hist.*, XIII, 1844), et qui paraît se rapporter aux *Melicerita* de M. Milne Edwards, de l'ordre des Bryozoaires, famille des Eschariens (*Ann. des Sc. Nat.*, 2^e série, tom. VI, pag. 345). (E. BA.)

ULLOA. BOT. PH. — Persoon a cru devoir modifier en *Ulloa* le nom de *Juanulloa* donné par Ruiz et Pavon à un genre de la famille des Solanacées. Mais, bien que ce dernier nom ne soit pas entièrement conforme aux principes de formation des noms botaniques, la plupart des auteurs n'ont pas pensé que ce motif fût suffisant pour faire abandonner la dénomination générique proposée par les deux auteurs espagnols. (D. G.)

ULLUCO. BOT. PH. — Voy. ULLUQUE.

ULLUQUE. *Ullucus*. BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées, tribu des Calandrinées, de la Pentandrie monogynie dans le système de Linné, formé par Lozano (*in Semen. de la Nuov. Gran.*, 1809, p. 185; ex DC. *Prodr.*, vol. III, p. 360) pour une plante herbacée, vivace, cultivée fréquemment dans les jardins du haut Pérou et de la Bolivie, à cause de ses tubercules qui servent d'aliment dans ces contrées. Les ca-

ractères de ce genre consistent dans un calice à deux sépales opposés, concaves, translucides, tombants; dans une corolle à cinq pétales en cœur, plus longs que le calice; dans cinq étamines à filets très courts et à anthères biloculaires, dressées; dans un ovaire uniloculaire, surmonté d'un style filiforme, que termine un stigmate simple; dans une capsule monosperme. Le type de ce genre est l'ULLUQUE TUBÉREUX, *Ullucus tuberosus* Caldas, qui porte, dans le Pérou, les noms d'*Ulluco*, *Olluco*, *Melloco*. Sa tige est rameuse et anguleuse; ses feuilles sont épaisses, en cœur, entières, pétiolées; ses fleurs, petites, jaunes ou verdâtres, forment des grappes axillaires, simples, penchées.

Depuis les ravages affreux causés récemment, en Europe, dans les plantations de Pommes de terre par une maladie dont la nature et la cause sont restées fort obscures, malgré les nombreux écrits auxquels elle a donné naissance, les agronomes et les botanistes ont porté leur attention sur les plantes tubéreuses dont il serait bon d'enrichir la grande culture. L'Ulluque est l'une d'entre ces plantes dont on s'est fort occupé depuis un an; elle a été l'objet de quelques essais de culture et de plusieurs notes de publication toute récente, parmi lesquelles nous citerons celles de M. Decaisne et de M. Vilmorin, publiées dans la *Revue horticole*, et celle de M. Pentland, imprimée dans le *Gardener's Chronicle*, en décembre 1848. Nous croyons devoir résumer ici les principaux faits consignés dans ces écrits.

D'après M. Pentland, l'Ulluque est cultivé en grand dans toute la région haute du Pérou et de la Bolivie où son tubercule constitue un aliment estimé des naturels. La hauteur à laquelle sont situées les terres consacrées à sa culture donne au climat une rigueur assez grande pour autoriser à penser qu'elle n'aura rien à redouter du froid de nos hivers. Ainsi elle réussit parfaitement dans des lieux où il gèle la nuit, même pendant l'été. On la cultive en rayons. On consacre à sa multiplication les tubercules trop petits pour servir d'aliment, et on les met en terre, en ajoutant un peu d'engrais, au commencement du mois d'août, époque du printemps pour l'hémisphère austral. Sa récolte se fait huit ou neuf mois plus tard,

c'est à dire au moment qui correspond à la fin de notre automne. Les tubercules qu'elle donne sont volumineux, jaunes et lisses; ils renferment une assez forte proportion d'une féculé à gros grains. Ils paraissent avoir une origine et une nature analogues à celles des Pommes de terre; car ils se développent sur des branches souterraines dans lesquelles on a reconnu une tendance marquée à s'élever vers la surface du sol, et qui font du buttage de la plante une opération indispensable. Les Américains mangent ces tubercules, soit en nature, soit préparés en *Chuno*, c'est-à-dire alternativement écrasés et soumis à l'action de la gelée; c'est une préparation qu'ils font subir à leurs diverses espèces de tubercules féculents, particulièrement aux Pommes de terre.

En Europe, les premiers essais de culture de l'Ulluque ne datent que de 1848; aussi les résultats n'en sont pas encore bien concluants. Ceux qui ont été tentés en France ont été faits avec des tubercules expédiés par M. Ledos, de Lima, au ministère de l'agriculture et du commerce. Se basant sur la récolte que lui ont donnée ces tubercules, M. Vilmorin pense que l'introduction de cette plante dans nos cultures n'aurait probablement pas toute l'importance que certains agronomes lui avaient attribuée; d'après lui, ce serait une acquisition avantageuse seulement pour les jardins potagers, surtout si, comme le pense M. Masson, jardinier de la *Société d'horticulture de Paris*, les feuilles de cette plante peuvent être très bien employées en guise d'Épinards. Quoiqu'insuffisants pour fixer l'opinion sur le mérite réel de l'Ulluque comme plante de grande culture, les essais de MM. Vilmorin et Masson ont cependant conduit à un résultat intéressant; ils ont prouvé que cette espèce se multiplie par boutures avec une facilité extraordinaire, et que, dès lors, ce genre de multiplication devra désormais être préféré à celui qui est usité en Amérique. Un inconvénient majeur qui nuira certainement beaucoup à l'adoption de l'Ulluque comme plante de grande culture, c'est que, d'après M. Ledos, ses tubercules se conservent à peine trois ou quatre mois, dans un lieu sec et frais.

(P. D.)

ULMACÉES. *Ulmaceæ*. BOT. PH. — Les genres *Ulmus* et *Celtis* furent placés par Jus-

sieu dans la famille des Amentacées, où ils formaient une section distincte. M. Mirbel en fit les types d'une famille des Ulmacées, qui fut, plus tard, remaniée sous le nom de Celtidées, et d'autres enfin considérèrent les deux genres comme types, soit de deux familles différentes, soit de deux tribus d'une même famille. On avait en même temps signalé leur affinité avec le grand groupe des Urticacées, et c'est auprès de lui qu'on s'accorde généralement à les classer; c'est à lui qu'elles sont rapportées dans le travail le plus récent à ce sujet, celui de M. Planchon, qui se publie en ce moment même. Nous l'examinerons donc à l'article URTICACÉES (*voy.* ce mot), où leurs caractères ressortiront mieux par leur comparaison avec les autres divisions de ce groupe. (AD. J.)

ULMAIRE. *Ulmaria*. BOT. PH. — C'est le nom spécifique d'une espèce de Spirée dont Mönch faisait le type d'un genre distinct et séparé auquel il conservait ce même nom d'*Ulmaria*, mais que la généralité des botanistes ne considère que comme une section des Spirées. — *Voy.* SPIRÉE. (D. G.)

ULMIUS. BOT. PH. — Nom latin du genre Orme. — *Voy.* ORME. (D. G.)

ULMIUS. BOT. FOSS. — *Voy.* VÉGÉTAUX FOSSILES.

ULOBORE. *Uloborus* (ὄβλος, pernicieux; τροπος, dévorant). ARACHN. — Genre de l'ordre des Aranéides, de la tribu des Araiguées, établi par Latreille et adopté par tous les aptérologistes. Les espèces qui composent ce genre habitent l'Europe, l'Afrique et l'Amérique; elles se construisent ordinairement une toile horizontale, à réseaux réguliers en spirale, croisée par des rayons, et à mailles très lâches. L'Aranéide se tient au milieu, renversée, les pattes étendues. Le cocon est allongé et anguleux. L'espèce qui peut être considérée comme représentant ce genre est l'ULOBORE DE WALCKENAER, *Uloborus Walckenaerius*, Dugès, *Règ. anim.* de Cuv., *Arachn.*, pl. 10, fig. 4. Cette espèce habite le midi de la France. (H. L.)

***ULOCERIDES.** *Ulocerides*. INS. — Division quatorzième, établie par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculion. syn.*, t. V, p. 588) dans la famille des Curculionides gonatocères. Elle ne renferme que deux genres, les *Ulocerus* et les *Episus*, et se caractérise ainsi: Trompe portée en avant, presque

disposée en alène; antennes courtes, épaisses, composées de neuf articles, à massue petite presque dure; corps subcylindrique étroit.

ULOCERUS (ὄλος, crépu; κέρασ, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Ulocérides, créé par Dalmann (*Ephem. Ent.*), adopté par Schœnherr (*Gen. et sp. Curculion. syn.*, tom. V, p. 588). Les auteurs y rapportent 6 espèces de l'Amérique équinoxiale. Les types sont les *U. laceratus* et *immundus* Dalm. (C.)

ULODENDRON. BOT. FOSS. — *Voy. végétaux fossiles.*

***ULODES**. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, division des Diapériales, établi par Erichson (*Archiv. für Naturg.*, 1842, t. V, p. 180, f. 1 a, b) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, l'*U. verrucosus* Er. (C.)

***ULODES**, Millard (*Brit. Ent.*, 113). INS. — Synonyme de *Hypulus* Paykul. (C.)

ULOMA. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, proposé par Megerle, adopté par Dejean (*Catal.*, 3^e édit., p. 221), et généralement adopté depuis. Plus de 50 espèces, des quatre parties du monde, rentrent dans ce genre. Le type, le *Ten. culinaris* L., est propre à l'Europe, et se rencontre quelquefois dans la forêt de Fontainebleau, dans l'intérieur des vieux Charmes et Hêtres. (C.)

ULONATES. *Ulonata*. INS. — Dénomination employée par Fabricius pour désigner l'ordre adopté par tous les naturalistes sous le nom d'ORTHOPTÈRES. (Bl.)

***ULONOTUS** (ὄλος, crépu; ὤτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Colydiens sychitiniens, fondé par Erichson (*Naturg. der Ins. Deuts.*, 1845, p. 255) sur le *Dermestes scaber* F., espèce indiquée comme propre à la Nouvelle-Hollande, mais qui paraît plutôt être originaire de la Nouvelle-Zélande. (C.)

ULOPA. INS. — Genre de la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères, établi par Fallén (*Cicad. suec.*) sur des espèces ayant la tête échancrée et plus large que le thorax; les ocelles placés au bord postérieur de la tête; les élytres larges, ovalaires, voûtées, et les ailes nulles. Le type est le *U. obtecta* Fall., répandu dans une assez grande partie de l'Europe. (Bl.)

***ULOPIDES**. INS. — MM. Amyot et Ser ville (*Ins. hémipt., Suites à Buffon*) ont établi dans la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères, un groupe de ce nom comprenant seulement le genre *Ulopa*. (Bl.)

***ULOPTERA** (ὄλος, cicatrice; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Méliophiles, établi par Burmeister (*Handbuch der Ent.*, 1842, p. 625) sur une espèce de Cayenne, l'*Ul. planata* de l'auteur. (C.)

***ULOPTÈRE**. *Uloptera* (ὄλος, crépu; πτερόν, aile). BOT. RH. — Genre de la famille des Umbellifères, sous-ordre des Orthospermées, tribu des Angélicées, formé par M. Fenzl (*Msc. ex Endl. Gen.*, n° 4457) pour une plante herbacée, indigène de la Mésopotamie, qui a le port d'une férule, remarquable par ses fleurs de couleur orangée et surtout par ses fruits volumineux, dont les grandes ailes marginales crépues-rougées ont motivé le nom générique. Cette plante est l'*Uloptera macrocarpa* Fenzl. (D. G.)

ULOSOMUS (ὄλος, crépu; ὤμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, créé par Schœnherr (*Genera et sp. Curculion. syn.*, t. IV, p. 317), et comprenant trois espèces des Antilles. Le type en est le *U. immundus* Dej. Schr. (C.)

***ULOSONIA**. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Diapériales, proposé par de Castelnau (*Hist. nat. des anim. art.*, t. II, p. 220), et qui correspond aux *Hypogena* Dejean: 10 ou 11 espèces de l'Amérique méridionale et septentrionale en font partie; les types sont les *U. vacca* F., *tricornis* P. B., et *hololeptoïdes* Cast. (C.)

ULOSPERMUM. BOT. RH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Link et dont le type était le *Conium dichotomum* Desf., rentre comme synonyme dans le genre *Kruberia* Hoffm., de la famille des Umbellifères, tribu des Pachypleurées. (D. G.)

ULOTA (ὄλος, frisé). BOT. CR. — (Mousses. Bridel, d'après Mohr, désignait sous ce nom générique, qui n'a pas été conservé, les espèces du genre *Orthotrichum*, dont les feuilles sont très crispées dans l'état de dessiccation, et la coiffe lisse et sans cannelures. On voit sur-le-champ de combien peu de valeur sont ces caractères. L'*Orthotrichum crispum* en était le type. (C. M.)

ULOTHRIX (ουλοξ, crépu ; θριξ, cheveu). BOT. CR. — (Phycées.) Genre institué par M. Kützing pour une Algue de notre tribu des Draparnaldiées, que Weber et Mohr avaient publiée (*It. Suec.*, p. 97) sous le nom de *Conferva zonata*. Voici ses caractères : Filaments simples, membraneux, très déliés, divisés, selon la longueur, en articles, ou, pour parler plus exactement, en cellules hyalines, quadrilatères, dans lesquelles la matière verte, granuleuse, d'abord disposée en zones transversales, se condense en *opscospermes*, pour nous servir de l'expression de M. Kützing, le plus souvent réunis par quatre. Il faut lire, dans la *Phycologia generalis* de cet auteur, les détails intéressants de la vie de cette Algue, et y voir les figures qui facilitent l'intelligence du texte. Ces plantes vivent dans les eaux douces et sur la terre humide.

(C. M.)

ULRICIA. BOT. PH. — Genre proposé par Jacquin pour l'*Horminum caulescens* Ortega, et non adopté. (D. G.)

ULULA, G. Cuv. ois. — Synonyme de Strix Linn. — Genre fondé sur le *Strix nebulosa*. (Z. G.)

***ULULA**. INS. — Genre de la famille des Myrméleonides, groupe des Ascalaphites de l'ordre des Névroptères, établi par M. Rambur (*Ins. névropt.*, *Suites à Buffon*) sur quelques espèces américaines. Le type est le *U. senex* Burm. Ramb., des Antilles. (Bl.)

***ULULÆ**. OIS. — Nom donné par Naumann à la famille des Chouettes. (Z. G.)

ULULINÉES. *Ulinæ*. OIS. — Sous-famille admise par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des Strigidées. Elle comprend les genres *Otus*, *Brachyotus*, *Ulula* et *Nyctale*. G.-R. Gray y joint les genres *Syrnium*, *Plinæ*, *Nyctalops* et *Glaucidium*. (Z. G.)

ULUXIA. BOT. PH. — Nom générique proposé par Jussieu pour le genre *Columellia* Ruiz et Pavon, qui est de formation antérieure, et dont il ne forme dès lors qu'un synonyme. (D. G.)

ULVA. BOT. CR. — Voy. ULVE.

ULVACÉES. BOT. CR. — (Phycées.) Ce mot a été entendu de plusieurs manières. Nous n'en faisons, nous, qu'une tribu de la famille des Zoosporées (voy. ce mot et PHYCOLOGIE). M. Agardh y réunissait les Vaucheriées, les Spongocarpées et les Cauler-

pées. Bory en faisait (voy. *Crypt. Coq.*, pag. 186) une famille de l'ordre des Floridées, etc. (C. M.)

ULVE. *Ulva*. BOT. CR. — (Phycées.) Les anciens comprenaient sous ce nom tout végétal croissant dans les marais (Cfr. Billerb. *Fl. Class.*, p. 257), *Herba palustris*. L'*Ulva* de Linné renfermait un Nostoc. Tel que nous concevons ici ce genre avec presque tous les phycologistes, voici les caractères sur lesquels il est fondé : Fronde verte, membraneuse, plane, quelquefois creusée en cornet à la base, à bords ondulés ou crépus, rarement, ou, du moins, fort brièvement stipitée, composée d'une seule (*Ulva* Kg.) ou de deux couches (*Phycoseris* Kg.) de cellules. Spores réunies par quatre, et nées de l'endochrome des cellules. Zoospores renfermés dans d'autres cellules, au nombre de 3 à 14, selon MM. Darbès et Solier, et en nombre multiple de 4, selon M. Robin. Ces zoospores sont munis de 1 à 4 cils à leur extrémité antérieure, et quelquefois d'un autre à la postérieure. Les Ulves, dont on connaît une douzaine d'espèces, sont presque toutes cosmopolites. Elles servent à la nourriture des hommes et des bestiaux en quelques pays. (C. M.)

***ULVINE**. *Ulvina* (diminutif d'*Ulva*, petite ulve). BOT. CR. — (Phycées.) Genre d'Algues de la classe des Isocarpées, établi par Kützing. Les Ulvines croissent dans diverses infusions aqueuses de plantes conservées dans les pharmacies. Elles se présentent sous la forme de membranes compactes, visqueuses, formées par l'agrégation de très petites granules. Quatre espèces sont indiquées dans la *Phycologie générale* de Kützing. (BRÉB.)

ULYSSE. INS. — Nom d'une espèce du genre *Papilio*. Voy. PAPILLON. (E. D.)

***ULYXENIDES**. *Ulyxenida* (Coléoptères des forêts). INS. — Division de Coléoptères hétéromères, fondée par Motchoulsky (*Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1847, t. XVII, p. 78) aux dépens des Sténélytres (Taxicornes et Ténébrionites de Dejean) de Latreille. L'auteur y comprend les genres *Phryganophilus*, *Melandrya*, *Scotodes*, etc. (C.)

***UMARI**, Marcgrav. BOT. PH. — Synonyme du genre *Geoffroya* Jacq., de la famille des Légumineuses-Papilionacées. (D. G.)

***UMBELLA** (*umbella*, ombelle). MOLL.

— Genre créé par M. d'Orbigny (*Paléont. Fr. Crét.*, II, 1842). (E. BA.)

UMBELLIFÈRES. *Umbelliferae*. BOT. PH. — Le nom de ce grand groupe doit s'orthographier ainsi, lorsqu'on se conforme à l'étymologie latine; mais on s'accorde généralement à le franciser en écrivant *Ombellifères*. — *Voy.* ce mot. (Ad. J.)

***UMBELLULARIA.** POLYP. — *Voy.* OMBELLULAIRE. (E. BA.)

***UMBILICARIA** (*umbilicus*, ombilic). BOT. CR. — (Lichens.) Ce genre fondé par Hoffmann appartient à la tribu des Pyxinées. Acharius en a changé le nom plus tard en celui de *Gyrophora* qui ne pouvait être conservé qu'à une condition, c'est que le genre serait dédoublé. En effet, les apothécies y sont de deux sortes : les unes simplement scutelliformes comme dans les *Lecidea*; les autres plissées comme dans certaines *Graphidées*. On pourrait donc, si l'on voulait absolument diviser le genre, ce qui n'a rien d'urgent, laisser dans les *Ombilicaires* les deux seules *U. pustulata* et *atro-pruinosa* (*Lasallia* Mérat), et conserver le nom de *Gyrophora* à toutes les autres. Voici les autres caractères sur lesquels repose ce genre : Apothécies superficielles, libres, formées d'un excipulum propre, carbonacé, d'abord clos, ensuite plus ou moins ouvert et dont la forme est variable. Disque corné, simple ou formé de plis contournés, limité par un rebord courbé en dedans. Thèques obovoïdes, courtes, difficiles à apercevoir entre des paraphyses cloisonnées et rameuses. Sporidies oblongues, continues. Thalle orbiculaire, horizontal, foliacé, pelté, cartilagineux, monophylle, rarement polyphylle et fixé par le centre, d'où le nom générique. Les *Ombilicaires* ont leur centre géographique dans les régions polaires ou boréales des deux hémisphères, et quand elles émigrent dans les pays chauds, c'est sur les hautes montagnes qu'on les rencontre. Elles y sont attachées sur les rochers de grès ou de granit. On les emploie quelquefois dans la teinture. L'*Umbil. deusta* donne une belle couleur violette. (C. M.)

***UMBILICÉES.** *Umbiliceae*. BOT. PH. — M. Endlicher désigne sous ce nom une section des *Crassulacées*, à fleurs dyplotémones, dont les pétales sont inférieurement soudés entre eux, comme on le remarque

notamment dans le genre *Umbilicus*, qui lui sert de type.' (Ad. J.)

UMBILICUS. BOT. PH. — Genre de la famille des *Crassulacées*, sous-ordre des *Crassulacées*, tribu des *Crassulées* dyplotémones, formé par De Caudolle (in *Bullet. de la Soc. philomat.*, 1801, n° 49) pour des plantes herbacées annuelles ou vivaces, indigènes du midi de l'Europe et des parties moyennes de l'Asie, qui avaient été comprises jusqu'alors parmi les *Crassulées* et les *Cotylédons*. Leurs feuilles sont ramassées en rosette ou espacées-alternes, entières ou légèrement dentées; leurs fleurs sont blanches ou jaunes, en grappe ou fort rarement en cyme. Leurs principaux caractères distinctifs consistent dans un calice quinquéparti, de longueur égale ou presque égale à celle du tube de la corolle; et dans une corolle campanulée, quinquéfide, dont les cinq lobes sont ovales, aigus, dressés, à peu près de même longueur que le tube. Les espèces de ce genre aujourd'hui connues sont au nombre de 25 environ; elles se divisent en quatre sections dont voici les noms : a. *Orostachys* DC.; b. *Cotyle* DC.; c. *Mucizonia* DC.; d. *Rosularia* DC. Deux de ces espèces appartiennent à la Flore française, et l'une d'elles est le type du genre. Celle-ci est l'*Umbilicus pendulinus* DC. (*Cotyledon Umbilicus* Lin.), vulgairement connu sous le nom de *Nombril de Vénus*, *Écuelles*, *Coucoumèle*. Elle croît sur les rochers et les murs de l'ouest et du midi de l'Europe. Elle est facile à reconnaître à ses feuilles radicales charnues, concaves, un peu peltées, crénelées, pétiolées, tandis que celles de la tige sont petites et en coin. Ses fleurs sont pendantes. Elle est regardée comme rafraîchissante et émolliente. Dans les pays où elle croît, on applique ses feuilles écrasées sur les tumeurs et sur les parties superficielles enflammées. (P. D.)

UMBLE. POISS. — Le mot *Umble*, *Ombra* ou *Ombre*, auquel on ajoute souvent le mot *Chevalier* comme épithète, est le nom d'une espèce de Saumon très commune dans l'est de la France, dans la Russie et dans le Tyrol (*Salmo umbla*). — *Voy.* SAUMON. (E. BA.)

UMBONIA. INS. — Genre de la famille des *Membracides*, de l'ordre des *Hémiptères*, établi par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*) sur des espèces dont le prothorax offre

sur son disque, une pointe ou corne élevée aigue et non renflée, avec une épine très saillante aux angles huméraux. Le type est l'*U. spinosa* (*Centrotus spinosus* Fabr.).

(Bl.)

***UMBRA**. POISS. — Ce nom générique, choisi par Kramer (*Elench., Anim. Aust. inf.*, 1756) pour désigner un Poisson des lacs d'Autriche, peut se traduire par le mot français OMBRE qui rappellerait, comme le nom latin, l'habitation préférée de l'animal, dans des grottes souterraines où la lumière ne pénètre pas. Mais il ne faudrait pas confondre, sous une même dénomination française, l'Ombre ou Ombre Chevalier, espèce du genre Saumon (*voy. UMBLE*), les Salmonoïdes désignés par le nom d'Ombres et dont le nom générique est *Thymalus* (*voy. OMBRE*), avec les Poissons dont il s'agit ici et qui ont été plus ou moins arbitrairement classés par les ichthyologistes. Cuvier croyait que ces Ombres ressemblaient au genre Fundule ou Molliénisie, et les plaçait à tort dans le genre Cyprinodon de Lacépède, le même que celui des Lébias. M. Müller rangea le genre Umbra dans la famille des Brochets. L'appareil maxillaire et dentaire indique des affinités avec les *Amia*. Mais l'absence de cuirasse sous-orbitaire et d'os sublingual, aussi bien que la structure de la vessie aérienne qui n'est point celluleuse, sont des caractères spéciaux en raison desquels les *Umbra* paraissent devoir former une petite famille distincte, une de celles qui sont intermédiaires aux Brochets et aux Clupes. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre singulier, l'OMBRE DE KRAMER, *Umbra krameri*, nom qui a été appliqué par M. Fintzinger. Marsigli dit que ce petit poisson (0^m, 81) peut vivre dans les eaux fétides; sa chair est mauvaise, et provoque même les vomissements.

Le nom d'*Umbra* est quelquefois employé comme synonyme d'*Umbrina*. (E. B.)

UMBRELLA (dim. d'*umbra*, ce qui donne de l'ombre). MOLL. — *Voy. OMBRELLE*. (E. B.)

***UMBRINA**. POISS. — Nom générique latin des OMBRINES. *Voy. ce mot.* (G. B.)

***UNANUEA** ET **UNARENUEA**. BOT. PH. — Ruiz et Pavon appelaient de ce nom générique une plante du Pérou, très estimée des naturalistes comme fébrifuge, qui n'est au-

tre que le *Stemodia suffruticosa* Humb., Bonpl., Kunth. (D. G.)

UNAU. MAM. — *Voy. TARDIGRADES*. (E. B.)

UNCAIRE. *Uncaria*. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Burchell (*Travels.*, vol. I, p. 536) et dont ce voyageur avait figuré le singulier fruit si remarquable par les larges et forts prolongements à crochets qui le hérissent, a été étudié dans ces derniers temps sur des matériaux plus complets et a reçu le nom d'*Harpagophytum* DC. Une bonne figure de l'*Harpagophytum procumbens* DC. (*Uncario procumbens* Burch.) a été publiée dans le cinquième volume des *Icones Selectæ* de M. B. Delessert (tab. XCIV). Ce genre appartient à la famille des Pédalinées.

Quant au genre *Uncaria* de Schreber, il est regardé comme formant une simple section dans le genre *Nauclea* Linné, de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cinchonacées. (D. G.)

UNCIA. MAM. — Nom latin spécifique de l'ONCE, espèce du genre Chat. *Voy. CHAT*.

***UNCIGER** (*uncus*, ongle; *gero*, je porte). MYRIAP. — M. Brandt, dans l'*Académie de Saint-Petersbourg*, désigne, sous ce nom, un genre de l'ordre des Diplopedes, de la famille des Iulides; ce genre n'a pas été adopté par M. P. Gervais qui le rapporte à celui des *Iulus*. *Voy. ce mot.* (H. L.)

UNCINIE *Uncinia* (*uncus*, crochet). BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Caricées, formé par Persoon (*Encheirid.*, vol. II, pag. 334) pour des plantes dont Linné et les auteurs postérieurs faisaient des *Carex*, qui croissent particulièrement dans les îles de l'Océan antarctique, très rarement dans l'Amérique tropicale, une seule en Europe. Le nom de ce genre rappelle le singulier prolongement en crochet qui distingue ses fleurs femelles. M. Kunth (*Enumer.*, vol. II, p. 524) signale et décrit seize espèces d'Uncinies. (D. G.)

UNCIOLA. CRUST. — Say, dans le *Journal of the anatomy of natural sciences of Philadelphia*, donne ce nom à un Crustacé de l'ordre des Amphipodes. (H. L.)

UNCIROSTRES. *Uncirostri*. (*uncus*, recourbé; *rostrum*, bec). OIS. — Sous ce nom, Vieillot a établi, dans l'ordre des Échassiers, une famille qui comprend les *Cariamias*, les *Secrétaires* ou *Messagers*, les *Kamichis*, les *Chavarias* et les *Glaréoles*. (Z. G.)

UNGIROSTRUM, d'Orb. et Lafr. ois. — Synonyme de *Diglossa* Wagl. (Z. G.)

UNCITE. *Uncites* (*uncus*, crochet). MOLL. — Genre fondé par M. DeFrance, ayant pour type le *Terebratula Gryphus* de M. Schlotheim, et se rapportant en partie aux Térébratules. (E. BA.)

UNDAIRE. *Undaria* (*unda*, eau). POLYP. — Oken (*Lehrb. Naturg.*) a établi ce genre pour les *Madrepora agaricites* Linné, et *Madrepora undata* Ellis et Soland. Lamarck rapporte la première espèce à ses *Pavonia*, et la seconde à ses *Agaricia*. M. de Blainville place l'une et l'autre dans ses *Pavonia*. (E. BA.)

***UNDINA**, Gould. ois. — Synonyme d'*Eris-matura* Ch. Bonap. Genre fondé sur l'*Anas mersa* Pall. (Z. G.)

***UNDINA** (nom mythologique). POISS. — G. de Célaconthes, Poissons fossiles voisins des Sauroïdes, formé par le comte de Münster (*Graf zu Münster Beytr.*, vol. V, pl. 11). On ne connaît que deux espèces d'*Undina*, décrites d'abord comme appartenant aux *Cœlacanthus* dont elles diffèrent par leurs dents en pavés. Ces deux espèces : *Undina striolaris*, *Undina Kohleri* Münster, sont du calcaire lithographique de Bavière. (E. BA.)

UNEDO. BOR. PH. — Le genre proposé sous ce nom par MM. Link et Hoffmannsegg et qui avait pour type l'*Arbutus Unedo* Lin., n'ayant pas été adopté, forme un simple synonyme d'*Arbutus* Tourn., dans la famille des Éricacées. (D. G.)

***UNGALIA**. REPT. — Nom générique donné aux Boas du genre *Tropidophide*, par M. Gray. (P. G.)

***UNGÉRIE**. *Ungeria* (dédié au botaniste allemand F. Unger). BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées, formé par MM. Schott et Endlicher (*in Meletemata Bot.*, p. 27, tab. 4) pour un arbre indigène de l'île Norfolk, que ces botanistes ont nommé *Ungeria floribunda*. (D. G.)

***UNGNADIE**. *Ungnadia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la petite famille des Hippocastanées, formé par M. Endlicher (*in Atakta*, tab. 36; *Nov. Stirp. Decad.*, n° 86) pour un arbre de l'Amérique septentrionale, à feuilles pennées avec impaire; à fleurs polygames, tripétales, ennéandres, monogynes; auquel ce botaniste a donné le nom d'*Ungnadia speciosa*. (D. G.)

UNGUICULATA (*unguis*, ongle). MAM. — Voy. ONGUICULÉS. (E. BA.)

***UNGIROSTRES** (*unguis*, ongle; *rostrum*, bec). OIS. — Nom donné par Nitzsch aux Cygnes, aux Oies, aux Canards et aux Harles, dont le bec est terminé par une sorte d'ongle. (Z. G.)

UNGULATA (*ungula*, sabot). MAM. — Voy. ONGULÉS. (E. BA.)

UNGULINA (*ungula*, sabot). MOLL. — Voy. ONGULINE. (E. BA.)

UNIBRANCHAPERTURE. *Unibranchapertura* (*unus*, unique; *branchiæ*, branchies; *apertura*, ouverture). POISS. — Nom donné par Lacépède au g. *Synbranchus*, et rappelant la même idée par son étymologie. (E. BA.)

***UNICELLAIRE**. *Unicellaria* (*unus*, un seul; *cellarium*, logette). POLYP. — Genre établi par M. de Blainville dans la famille des Cellariées. (E. BA.)

UNICORNE (*unus*, un seul; *cornu*, corne). MAM. — Voy. LICORNE. (E. BA.)

UNICORNE. *Unicornus* (*unus*, un seul; *cornu*, corne). MOLL. — Montfort (*Conchyl. Syst.*, II). — Voy. LICORNE, MONOCEROS, POURPRE. (E. BA.)

UNICUIRASSÉS. *Unipeltatæ*. CRUST. — Famille de l'ordre des Stomopodes, créé par Latreille, et renfermant deux tribus désignées sous les noms d'*Erichthiens* et de *Squilliens*. — Voy. ces différents noms. (H. L.)

UNIFOLIUM, Haller. BOT. PH. — Synonyme du genre *Smilacina* Desf., section *Majanthemum* Mœnch. (D. G.)

***UNILOCULINE**. *Uniloculina*. (*unus*, un seul; *loculus*, logette). FORAM. — Genre de Foraminifères agathistègues, établi par M. d'Orbigny, et dont la caractéristique et les rapports sont indiqués dans le tableau de la p. 668, t. V de ce Dictionnaire. (E. BA.)

UNIO. MOLL. — Bruguière est le premier qui ait nettement distingué les *Unio* ou MULETTES et les Anodontes, genres dont les espèces étaient réparties par Linné entre les Moules et les Myes. Déjà Rondelet, dans son *Histoire des Poissons*, avait confondu, sous le nom commun de Moules d'eau douce, les deux genres Mulette et Anodonte, les séparant néanmoins ainsi des Moules de mer. Lister en agit de même. Klein semble avoir senti la distinction, bien que son genre *Musculus* contienne des Anodontes et des Mulettes. Poli, s'appuyant sur l'anatomie, réunit

les Mulettes et les Anodontes dont les animaux ont la même organisation ; mais cette sage opinion ne prévalut pas, et Lamarck, imité par beaucoup de naturalistes, qui, comme Cuvier, par exemple, reconnaissaient cependant la similitude des deux genres au point de vue anatomique, consacra la distinction établie par Bruguière, en adoptant les deux genres Mulette et Anodonte. Lamarck plaça l'un et l'autre genre dans sa famille des Nayades ; plus tard, il créa le g. Iridine pour des espèces démembrées des Anodontes, et le genre Hyrie pour des espèces détachées des Mulettes. Sa famille des Nayades comprenait ainsi les quatre genres Mulette, Hyrie, Anodonte et Iridine. Par une de ces circonstances bizarres qui se représentent souvent dans l'histoire des sciences, les auteurs qui suivirent Lamarck le blâmèrent de n'avoir fondé son genre Iridine que sur des caractères auxquels ils accordaient peu de valeur, mais acceptèrent les trois premiers genres. Aujourd'hui que l'anatomie de l'animal des Iridines, d'une part, nous a fait connaître des différences d'organisation entre ce genre et les trois autres, et que, d'autre part, l'étude de l'organisation de ces trois genres nous a montré leurs animaux identiques, c'est précisément le genre Iridine qu'il faut distinguer et conserver, tandis que les trois autres doivent être confondus dans un même groupe.

Nos lecteurs peuvent voir, à l'article IRIDINE, quels sont les caractères particuliers de ce genre, qui, bien que distinct des trois autres genres des Nayades, doit néanmoins être gardé dans leur voisinage. Les caractères communs de la famille sont rappelés à l'article consacré aux Nayades, dans lequel on a, par mégarde, indiqué l'absence des siphons comme caractérisant en même temps les Mulettes, les Anodontes et les Iridines ; c'est précisément sur le prolongement du manteau en deux siphons courts, que se fonde principalement la distinction du genre Iridine (*voyez ce mot*).

Nous venons de dire que la connaissance plus complète des animaux des Mulettes, Hyries et Anodontes, portait à réunir ces genres en un même groupe ; les études des naturalistes américains conduisent à la même conséquence. Elles nous montrent un très grand nombre d'espèces qui établis-

sent, pour la forme de la coquille et de la charnière, une série dans laquelle des modifications ménagées conduisent de l'un à l'autre genre. Tous les traits successivement choisis par les divers observateurs pour caractériser leurs genres, soit en les tirant de l'animal, soit en les tirant de la coquille, se trouvent ainsi combinés et enchaînés de telle sorte, qu'on ne peut raisonnablement plus admettre qu'un seul grand genre comprenant tous les genres, sous-genres et subdivisions établis aux dépens des Mulettes et des Anodontes (*voyez ce mot*).

Avant qu'on connût les nombreuses modifications de formes que nous ont révélées les espèces de Mulettes découvertes en Amérique, alors que l'animal reste cependant le même ; avant que ces modifications fussent liées entre elles par des transitions insensibles, on pouvait établir des genres en groupant un certain nombre de modifications isolées, et, par cela même, caractéristiques. C'est ainsi que Lamarck put proposer le genre CASTALIE pour une coquille qui, vu l'insuffisance des matériaux dont il disposait, devait lui paraître très différente des Mulettes, voisine, au contraire, des Trigonies, et ayant, par conséquent, sa place marquée dans la famille des Trigonées. Aujourd'hui, le genre Castalie doit être réuni au genre Mulette, dans lequel il pourra constituer une petite section.

C'est aussi en s'en tenant exclusivement aux caractères de la coquille que Lamarck plaça son genre Éthérie dans la famille des Camacées. Les Éthéries doivent être rapprochées des Mulettes, et ne sont, comme le dit très bien M. Deshayes, que des Mulettes adhérentes, modifiées en raison de cette manière de vivre. (*Voyez ÉTHÉRIE*.)

En résumé, en considérant la famille des Nayades de Lamarck, ou mieux en substituant à cette dénomination celle d'Unionides d'Orb., on peut établir deux groupes d'espèces toutes fluviatiles : le premier, renfermant, sous le nom générique d'UNIO, les genres Mulette, Hyrie, Anodonte, Castalie et Éthérie de Lamarck ; le second, composé du genre Iridine, celui-ci se distinguant par l'existence de deux siphons (*Voyez IRIDINE*). Dans le premier genre, deux coupes pourraient être établies : l'une, comprenant les Mulettes, Hyries, Anodontes et Castalies ;

l'autre les Éthériques; ces dernières caractérisées par leur adhérence. (*Voyez* ÉTHÉRIE.) La forme de la coquille des Castalies pourrait servir à fonder, comme nous l'avons déjà dit, une subdivision ou section.

La discussion des affinités à laquelle nous venons de nous livrer, et le résultat auquel elle nous a conduit, nous dispensent d'exposer ici une longue caractéristique, dont les éléments se trouvent dans les divers articles consacrés aux genres dont nous venons de parler, résumés spécialement dans les articles *Nayades* et *Unionides*. La répétition serait inutile, et l'économie de place nous est imposée.

Cuvier plaçait les genres dont il est ici question dans la famille des Mytilacés, à l'exception des Éthériques qu'il rangeait dans la famille des Ostracés.

Parmi les espèces rapportées par Lamarck à son genre *Unio*, c'est-à-dire celles dont la charnière a deux dents sur chaque valve, nous citerons la MOLETTE ou MULETTE DES PEINTRES, *Unio pictorum*, Lamk., espèce oblongue et mince, dont la nacre est argentée, brillante, et qui se trouve dans toutes les rivières de France. — La MULETTE DU RHIN, ou MULETTE SINUÉE, *Unio sinuata*, Lamk., espèce des rivières d'Europe: sa coquille est grande, épaisse, pesante, et la nacre est assez belle pour que ses concrétions puissent être employées à la parure comme des perles. — La MULETTE ALLONGÉE, *Unio elongata*, Lamk., espèce voisine de la précédente, nommée *Mya margaritifera* par Linné. — La MULETTE LITTORALE, *Unio littoralis*, Lamk., commune dans la Seine et dans la plupart des rivières de France; sa coquille est striée, et même sillonnée transversalement, assez épaisse.

Les espèces fossiles de MULETTES ont apparu pour la première fois dans les terrains wealdiens; on en cite quelques unes dans les terrains créacés, on en aurait aussi des terrains tertiaires; mais elles sont très rares dans l'étage éocène, où elles semblent remplacées par les Cyrènes.

Parmi les espèces rapportées au genre *Anodonta* de Lamarck, nous citerons l'ANODONTE DILATÉE, *Anodonta cygnea*, Lamk., espèce des lacs et des étangs de l'Europe; coquille grande, très mince, large et dilatée postérieurement et supérieurement; nacre

très argentée. M. de Quatrefages a fait connaître le développement intéressant des *Anodontes*, dans un mémoire publié dans les *Annales des Sciences naturelles* (2^e série, t. V, p. 321).

M. d'Orbigny décrit deux espèces d'*Anodontes* des couches de conglomérats et de lignites inférieures à l'argile plastique de Meudon. (E. BA.)

UNIOLE. *Uniola* (ainsi nommé de l'unior des glumes, Linn.). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, formé par Linné (*Gen. plant.*, n° 90) pour des Gramens de l'Amérique septentrionale et de l'Inde, à feuilles planes, assez larges; à fleurs paniculées, en épillets pédicelés, multiflores, distiques. On en connaît aujourd'hui cinq espèces, parmi lesquelles les deux qui ont servi à la création du genre sont: l'*Uniola paniculata* Linné, et l'*Uniola mucronata* Linné. (D. G.)

***UNIONICOLE.** *Unionicola* (*unio*, unir; *colo*, j'habite). ARACHN. — M. Haldeman (*Zoological contributions*) donne ce nom à un genre de l'ordre des Acarides, qui n'a pas été adopté par les aptérologistes. (H. L.)

***UNIOPSIS** (*Unio*, nom générique des Mulettes; ὄψις, aspect). MOLL. — Genre voisin des *Unio*, indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840). (E. BA.)

UNIPELTÉS. *Unipeltata*. CRUST. — Syn. de *Bicuirassés*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

UNIPÉTALE (COROLLE). BOT. — Ce mot, bien qu'il semble n'être que la traduction du mot *Monopétale*, a cependant une acception toute différente. Ainsi l'on appelle corolle unipétale celle qui se trouve réduite, par suite d'un avortement, à un seul pétale asymétrique; tandis que la corolle monopétale résulte de la soudure de plusieurs pétales en un seul corps. La corolle de l'*Amorpha*, qui, sur les cinq pétales dont est formée normalement une corolle papilionacée, n'a conservé que l'étendard, est unipétale, tandis que celle des *Convolvulacées*, des *Solanées*, des *Borraginées*, etc., etc., est monopétale ou gamopétale. (P. D.)

***UNISEMMA.** BOT. PH. — Genre proposé par Rafinesque pour certaines espèces américaines de *Pontédéries*, distinguées par la stérilité de deux loges ovariennes sur trois, telles, par exemple, que le *Pontederia cordata* Linné. Ce groupe n'est admis que comme

section du genre *Pontederia* Linné, type de la famille des Pontédéracées. (D. G.)

UNISEXUELLES ou **UNISEXUÉES** (FLEURS). BOT.—On nomme ainsi les Fleurs qui ne possèdent que l'un des organes sexuels. Dès lors on doit distinguer deux catégories parmi les fleurs unisexuées. Les fleurs mâles qui n'ont que des étamines, les fleurs femelles qui n'ont qu'un ou plusieurs pistils. Le plus souvent, dans ces fleurs, on trouve indiqué par un rudiment plus ou moins apparent celui des deux organes reproducteurs dont l'absence constitue l'unisexualité. Mais souvent aussi la fleur, considérée à l'état adulte, ne présente aucun vestige de cet organe dont l'analogue seule fait admettre l'existence comme entrant dans le type floral. Les combinaisons de fleurs unisexuelles ont donné naissance aux dénominations de plantes et fleurs monoïques ou diôïques, suivant que les deux sexes se trouvent réunis sur chaque pied ou isolés sur des pieds différents; et leur mélange avec des fleurs hermaphrodites a donné naissance à l'expression de fleurs polygames. Ces trois dénominations sont empruntées au système de Linné. (P. D.)

UNITAIRES (MONSTRES). TÉRAT.—M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a donné ce nom à sa première classe des Monstres, comprenant tous ceux chez lesquels on ne trouve les éléments, soit complets, soit incomplets, que d'un seul individu.

UNIVALVES. *Univalvia*. MOLL.—Dénomination générale sous laquelle on désigne communément les coquilles composées d'une seule pièce ou valve enroulée ou non.—Voy. l'article MOLLUSQUES. (E. BA.)

UNIVERS. ASTR.—Voy. ASTRES.

UNOGATES. *Unogata*. ARACHN.—Fabricius avait ainsi nommé la septième classe des Insectes, dans sa méthode tirée de la considération des parties de la bouche, parce que les mâchoires de ces Insectes étaient, suivant lui, munies constamment d'un ongle mobile; cette dénomination correspond actuellement à celle d'*Arachnides*.—Voy. ce nom. (H. L.)

***UNOMYIA**. INS.—Genre de Diptères némocères, de la tribu des Tipulaires, créé par Meigen (*Syst. Besch.*, I, 1818), et correspondant au genre des *Limnobia*.—Voy. ce mot. (E. D.)

UNONA. BOT. PH.—Le genre formé sous ce nom par Linné, et conservé par la plupart des botanistes jusqu'à ces derniers temps, est réuni par MM. Blume, Endlicher, etc., aux *Uvaria* Lin., pour former, sous ce dernier nom, un groupe unique dans lequel les *Unona* ne sont qu'une simple section. (D. G.)

UNXIE. *Unxia*. BOT. PH.—Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Mélampodinéés, formé par Linné fils (*Supplément*, p. 56 et 368), et dans lequel sont comprises des plantes herbacées, dichotomes, à feuilles opposées; à fleurs au nombre de dix environ dans chaque capitule, cinq ligulées, femelles, au rayon. Ces plantes habitent la Guiane. Elles ont une forte odeur de camphre. De là le nom de l'espèce sur laquelle le genre a été fait, l'*Unxia camphorata* Lin. f. (D. G.)

UPAS. BOT. PH.—Les Javanais donnent ce nom à de redoutables poisons végétaux, et particulièrement à celui qu'ils préparent avec le *Strychnos Tieute*.—Voy. STRYCNOS.

***UPÉNÉUS**. *Upeneus* (ὑπέρην, lèvres supérieure). POISS.—Nom choisi par Cuvier pour désigner un sous-genre de Mullés.—Voy. MULLÉS. (E. BA.)

***UPERANODONTE**. *Uperanodon* (ὑπερῶνα, palais; ἀνόδον, sans dents). REPT.—Genre d'Iguaniens établi pour la première fois, et caractérisé par MM. Duméril et Bibron, dans leur *Erpétologie générale*, t. IV, p. 247. Le *Lacerta umbra* de Linné (*Lophyrus ochrocollaris* de Spix), et l'*Agama picta* du prince Maximilien, sont les seules espèces d'Uperanodontes connues. Elles sont du Brésil et de la Guiane. (P. G.)

***UPERODONTE**. *Uperodon* (ὑπερῶνα, palais; ὀδόν, dent). REPT.—Genre de Crapauds caractérisé par MM. Duméril et Bibron pour une espèce de l'Inde, appelée par G. Cuvier *Engystoma marmoratum*, et par M. Tschudi *Systema Leschenaultii*. M. Th. Bell, dans la *Zoologie du Voyage du Beagle*, en décrit une seconde espèce sous le nom d'*U. ornatum*. (P. G.)

UPEROTE. *Uperotus*. MOLL.—Guettard avait proposé ce nom pour les Mollusques que Lamarck a réunis dans le genre *Fistulane*.—V. FISTULANE, GASTROCHÈNE. (E. BA.)

UPIS. INS.—Genre de Coléoptères hétéromères, division des Ténébrionites, fondé

par Fabricius (*Systema eleutheratorum*, II, 384), et généralement adopté depuis. Quinze espèces s'y rapportent; elles sont réparties sur tous les points du globe: celle d'Europe, qui en forme le type, est l'*Attelabus ceram-boides* ou *variolosus* Lin. (C.)

UPOGÉBIE. *Upogebia* (ὑπο, dessus; γῆ, terre; ἑβω, je vis). crust. — Leach, dans le tome VII de l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, donne ce nom à un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes macroures, non adopté par les carcinologistes, qui le rapportent au genre *Gebia*. — Voy. ce mot. (H. L.)

UPTIOTE. *Uptiotes* (ὑπτιότης, extension.) ARACHN. — C'est un genre de l'ordre des Aranéides, de la tribu des Araignéees, établi par M. Walckenaër. On ne connaît que deux espèces de ce genre; elles sont propres à l'Europe, et ont pour type l'Uptiote incertaine, *Uptiotes anceps*, Walck., *Hist. nat. des Ins. apt.*, tom. I, pag. 277, n° 1. (H. L.)

***UPUCERTHIDÉES.** *Upucerthidæ*. ois. — Famille de l'ordre des Passereaux, fondé par MM. d'Orbigny et Lafresnaye, et ayant pour type le genre *Upucerthia* de M. Isid. Geoffroy. (Z. G.)

***UPUCERTHIE.** *Upucerthia* (des deux noms génériques *Upupa* et *Certhia*). ois. — Genre établi par M. Isidore Geoffroy, dans la famille des *Certhidées* (Grimpereaux), sur un oiseau du Bengale, voisin, par ses caractères, des Huppes et des Fourniers, que l'auteur du genre désigne sous le nom spécifique de *Dumetoria*. (Z. G.)

UPUPA. ois. — Nom du genre Huppe dans Linné. (Z. G.)

***UPUPÉES.** ois. — Famille de l'ordre des Passereaux, établie par M. Lesson (*Traité d'ornith.*), qui y comprend les genres *Epi-maque*, *Falcinelle*, *Promerops*, *Huppe*, *Cravuppe*, *Crave* et *Corbicrave*. (Z. G.)

***UPUPIDÉES.** *Upupidæ*. ois. — Famille de l'ordre des Passereaux, de la tribu des *Tenuirostres* de G. Cuvier, composée en grande partie d'Oiseaux que la plupart des auteurs considéraient comme des Huppes, et comprenant deux sous-familles: celle des *Upupinées* et celle des *Promeropinées*. — Voy. ces mots. (Z. G.)

***UPUPINÉES.** *Upupinæ*. ois. — Sous-famille établie par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des *Upupidées*. Elle se com-

pose, dans le *Genera* de G.-R. Gray, des genres *Upupa*, *Fregilupus*, *Falculia*, *Noomorphia*, *Seleucides*, *Fascinellus* et *Ptiloris*. (Z. G.)

***URACANTHA** ou **URACANTHUS** (οὐρά, queue; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, division des Lep-turètes, établi par Hope (*Proced. Zool. Soc.*, 1833, p. 64; — *Trans. Zool. Soc.*, p. 108, vol. I, pl. 15, f. 5) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, l'*U. triangularis* H. (C.)

***URACHNE.** BOT. PH. — Genre proposé par Trinius, qui rentre comme synonyme dans le genre *Piptatherum* Palis., de la famille des Graminées, tribu des Stipacées. (D. G.)

***URACIS.** INS. — Genre de la tribu des Libellulien, groupe des Libellulites, établi par M. Rambur (*Ins. névropt. Suites à Buff.*, p. 31) sur une seule espèce de Surinam, l'*U. quadra* Ramb. (Bl.)

***URACIS** (οὐραϊός, qui a une queue). REPT. — Genre de Vipères proposé par Wagler dans son *Systema*, en 1830. (P. G.)

***URÆUS** (οὐραϊός, qui a rapport à la queue). FOISS. — M. Agassiz donna ce nom à des Sauroïdes fossiles, qu'il a depuis appelés *Caturus* et dont les formes régulières rappellent les Salmones et les Clupes. Le lias en a fourni deux espèces (*Caturus Bucklandi* Ag., et *Meyeri* Münster.); une espèce, *Cat. pleiodus* Ag., a été trouvée dans l'oolithe de Stonesfield; un très grand nombre sont renfermées dans les schistes lithographiques de Solenhofen; une espèce remarquable, *Cat. angustus* Ag., a laissé ses débris dans le terrain portlandien; une espèce enfin, *Cat. similis* Ag., appartient aux terrains crétacés. (E. BA.)

***URAGUS** (οὐραγός, conducteur). ois. — Genre établi par Keyserling et Blasius sur la *Pyrhula longicauda* Temm. (Z. G.)

***URAGUS.** INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, tribu des Cérambycins, créé par Guérin (*Iconog. du Règne an.*, t. III, p. 230) sur une espèce de Patagonie, l'*U. hamaticollis* de l'auteur. (C.)

URALEPIDE. *Uralepis* (οὐρά, queue; λείψ, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Avénacées, formé par M. Nuttall (*Gen.*, vol. I, p. 62) pour des Gramens rampants qui habitent les parties de l'Amérique, situées en deçà de l'équateur, à épillets multiflores, réunis en

grappe ou en panicule. On en connaît aujourd'hui dix espèces. Celles sur lesquelles ce genre a été basé sont : l'*Uralapis purpurea* Nutt. (*Aira purpurea* Walt.), et l'*U. virens* Nutt., qui n'est peut-être qu'une variété de la première.

De Candolle a établi sous ce même nom une section dans le genre *Microlonchus*, de la famille des Composées, tribu des Cynarées. (D. G.)

***URAMYIA** (ὄρυξ, queue; μύια, mouche). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Myodaires*, 1830). On n'y place qu'une espèce propre au Brésil, l'*U. producta* Rob.-Desv (*lococitato*). (E. D.)

***URANANTHE**, Gaudin. BOT. PH. — L'un des nombreux synonymes du genre *Gentiane*. (D. G.)

URANE. *Uranium* (du nom de la planète *Uranus*). MIN. — L'*Uranium* est un métal d'un blanc d'argent, très combustible, qui brûle avec un vif éclat et se change en un oxyde vert foncé. Il ne décompose pas l'eau à froid, et se conserve à l'air sans altération à la température ordinaire. Il s'unit au chlore avec grand dégagement de chaleur et de lumière, et forme un chlorure vert volatil. On n'est parvenu à l'isoler de ses combinaisons que depuis peu; son protoxide a été regardé pendant longtemps comme un métal, auquel on avait donné le nom d'*Urane*. L'équivalent d'uranium pèse 750. Il existe un sesqui-oxyde d'uranium qui est la base des sels jaunes de ce métal. Selon plusieurs chimistes, ce sesqui-oxyde joue le rôle d'un véritable protoxide, formé par la combinaison d'un atome d'oxygène avec un radical oxydé, qui contiendrait les éléments de deux atomes de protoxide d'uranium. On a donné le nom d'*Uranyle* à ce radical hypothétique.

Les minerais d'uranium se reconnaissent aisément, à l'aide du chalumeau, par la manière dont ils colorent les flux vitreux. Ils leur communiquent une couleur jaune lorsqu'on les traite au feu d'oxydation, et une teinte verte lorsqu'on fait agir sur eux la flamme réduisante. Ils ont d'ailleurs un autre caractère tiré de leurs dissolutions dans l'acide azotique. Ces dissolutions, qui sont jaunes, précipitent en jaune par les

alcalis, et en rouge brun par le cyanoferrure jaune de potassium. Dans les classifications où les espèces sont rangées d'après les bases, les minerais d'Urane forment un genre, qui comprend les cinq espèces suivantes :

1. **PECHBLENDE** ou **PECHURANE**. Uranpfecherz des Allemands; Urane oxidulé d'Haüy; Urane noir de Brocht. et Brongt. Oxyde d'uranium intermédiaire, composé d'un atome de protoxide et d'un atome de sesqui-oxyde. Substance en masses compactes noires, à cassure luisante, qui ressemblent à de la poix, d'où lui viennent en allemand les noms de Pechblende, et de Pecherz. Ces masses sont réniformes ou mamelonnées, et présentent quelquefois une texture feuilletée dans un sens. La Pechblende est facile à casser; sa dureté est de 5,5; sa densité de 6,4. Elle est soluble dans l'acide nitrique qu'elle colore en jaune; elle est infusible au chalumeau; elle colore les flux en vert à la flamme de réduction. C'est une substance assez rare, qui appartient aux filons métallifères, et qu'on trouve principalement dans les mines de Plomb et d'Argent de la Bohême et de la Saxe. On la rencontre aussi dans les mines de Kongsberg en Norvège, et de Redruth en Cornouailles. C'est la Pechblende de Bohême que l'on emploie dans les laboratoires pour préparer les combinaisons de l'Uranium.

2. **URANOCRE**. Urane hydroxydé; Urane oxydé terreux d'Haüy; Uraconise de Beudt. Substance jaune pulvérulente, qui est un hydrate de sesqui-oxyde d'Urane, composé d'un atome d'oxyde et de deux atomes d'eau. Elle ne s'est encore présentée qu'en masses terreuses, ou sous forme d'efflorescences, à la surface de la Pechblende et de l'Uranite jaune. On la rencontre principalement à Joachimsthal en Bohême; à Johannegeorgstadt en Saxe, et à Saint-Yrieix, près Limoges, en France.

3. **URANITE**. Phosphate d'Uranium et de Chaux hydraté. Substance lamelleuse, d'un jaune citrin, à reflets verdâtres, décrite par Haüy sous le nom d'Urane oxydé. Elle est composée d'un atome d'acide phosphorique, d'un atome de chaux, de deux atomes de sesqui-oxyde d'Uranium et de huit atomes d'eau. Elle cristallise dans le système quadratique, comme l'espèce suivante avec la-

quelle elle est isomorphe, mais elle se rencontre rarement en cristaux nets; elle est le plus souvent en lames agglomérées, en petites masses flabelliformes groupées entre elles. Sa structure laminaire conduit à un prisme droit carré; le clivage parallèle à la base est beaucoup plus net que les autres. Sa dureté est très faible; sa densité est de 3,2. Elle donne de l'eau par la calcination, et devient opaque et d'un jaune paille. Sur le charbon, elle se boursouffle légèrement, et fond en un globule noirâtre, dont la surface offre des indices de cristallisation; elle est attaquable par l'acide nitrique, auquel elle communique une teinte jaune.

L'Uranite appartient aux terrains de cristallisation, et se rencontre dans les veines et filons qui traversent les granites et les Pegmatites. Elle a d'abord été découverte en France, en petites masses flabelliformes, dans une Pegmatite, à Saint-Symphorien près d'Autun, département de Saône-et-Loire; on l'a retrouvée ensuite à Saint-Yrieix et à Chanteloube près de Limoges, en petites lamelles éparses dans une Pegmatite décomposée. On la cite encore à Rabenstein en Bavière, et aux environs de Baltimore dans les États-Unis.

4. CHALKOLITHE. Phosphate d'Uranium et de Cuivre; Uranglimmer des Allemands. Substance d'un vert d'émeraude, ou d'un vert d'herbe, quelquefois d'un vert jaunâtre; isomorphe avec l'espèce précédente, dont elle ne diffère que par la substitution d'un atome d'oxide de cuivre à l'atome de chaux. Elle a présenté des formes cristallines déterminables, qui toutes portent l'empreinte d'un prisme ou d'un octaèdre à base carrée; le plus souvent ils s'offrent sous l'aspect de petites tables carrées, plus ou moins modifiées sur leurs angles ou leurs bords. Comme l'espèce précédente, elle appartient aux terrains de cristallisation, et se trouve dans les filons métallifères qui traversent les roches granitiques et micacées, principalement dans les mines d'Étain, d'Argent et de Cuivre, où il se présente en cristaux implantés ou disséminés à la surface des diverses substances pierreuses ou métalliques qui accompagnent le minerai. Il a communément pour gangue le Silex corné, et s'associe fréquemment au Quartz,

à la Fluorine, au Feldspath, à l'Urane noir et au Cobalt oxidé. On l'a d'abord découvert en Saxe, dans les filons argentifères de Schneeberg et de Johannegeorgenstadt; dans les filons ferrifères d'Eibenstock et de Rheinbreitenbach; dans les mines d'Étain de Zinnwald; on l'a retrouvé ensuite à Joachimsthal en Bohême, et à Bodemnaï en Bavière. On cite encore l'Urane vert à Saska dans le Bannat de Temeswar, et aux environs d'Ekaterinbourg en Sibérie. Mais les plus belles cristallisations que l'on connaisse viennent des mines d'Étain et de Cuivre de Cornouailles en Angleterre.

5. JOHANNITE. Sulfate d'Urane, John de Berlin. Substance d'un vert d'herbe, vitreuse et translucide, soluble dans l'eau, trouvée à Joachimsthal en Bohême, dans un filon traversant un Micaschiste. Elle est en cristaux aciculaires, groupés en rayons divergents, et associés à du gypse pareillement cristallisé en aiguilles. Ces cristaux dérivent d'un prisme oblique rhomboïdal de 69°; leur dureté est de 2,5; leur pesanteur spécifique de 3,19. On cite encore le sulfate d'Urane aux environs de Nantes, où il est accompagné de tourmalines aciculaires. (DEL.)

*URANGLIMMER. MIN. — Synonyme de Chalkolithe. — Voy. URANE. (DEL.)

URANIA. INS. — Voy. URANIE.

URANIA. BOT. PH. — Schreber a proposé ce nom pour le genre de la famille des Muscées auquel Adanson avait donné antérieurement le nom de *Ravenala*. (D. G.)

URANIE. *Urania* (Οὐρανία, nom mythologique). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, créé par Fabricius (*in Illiger Mag.*, VI, 1808) et adopté par Latreille qui le place dans la famille des Diurnes, tribu des Hespérides; tandis que M. le docteur Boisduval le met, au contraire, dans la famille des Nocturnes, tribu des Uranides. Les caractères des Uranies sont: antennes d'abord filiformes, s'amincissant en forme de soie à leur extrémité; palpes inférieurs allongés, grêles, avec le second article très comprimé et le dernier beaucoup plus mince, presque cylindrique.

On connaît cinq ou six espèces de ce groupe; elles sont propres, en général, à l'île de Madagascar. Nous citerons comme type:

L'URANIE RHIPHÉE, *Urania rhipheus* Cramer, Lat.; *Urania prometheus* Bory de Saint-Vincent. Le mâle est de la taille du *Machaon*; le dessus des ailes est noir, avec une multitude de petites lignes transverses, et une large bande discoïdale, d'un vert doré, très brillant aux ailes supérieures; il y a une bande médiane et une bande terminale du même vert aux inférieures; le dessus des ailes supérieures ressemble au dessous; le dessous des inférieures est d'un vert doré à la base et à l'extrémité, avec des mouchetures noires; il est traversé au milieu par une large bande d'un rouge doré à reflet violâtre, très brillante, marquée çà et là de quelques taches noires. La femelle est d'un tiers plus grande que le mâle; chez elle la tache ovale du dessus des ailes inférieures est plus grande, moins pourprée et plus dorée. La chenille vit sur le manguiier. En sortant de l'œuf, elle est presque lisse et d'une teinte verdâtre; après la première mue, elle prend une couleur noire, se couvre d'épines, et fait sortir à volonté deux cornes rétractiles roses, placées sur le premier anneau; parvenue à toute sa taille, elle est effilée, renflée latéralement vers le milieu, longue de 8 centimètres environ; on voit sur les côtes un feston à dents de loup, composé de plusieurs bandes irrégulières de points blancs, verts et jaunes; les cornes, qui étaient d'un rose tendre, deviennent d'un rouge carmin. Sur le point de se métamorphoser, elle s'attache par la queue et par un lien transversal. La chrysalide est allongée, pointue, à peine anguleuse, verte, avec les bandes transversales dorées; l'extrémité, qui est d'un vert plus foncé, est parsemée d'un grand nombre de points dorés. L'insecte parfait éclôt au bout de trois semaines. Cette espèce, que l'on peut considérer comme le plus beau Lépidoptère connu, habite Madagascar; elle a été prise également à Bourbon, et, selon Cramer, elle se trouverait également sur la côte de Coromandel. — Voyez l'Atlas de ce Dictionnaire, INSECTES LÉPIDOPTÈRES, pl. 14. (E. D.)

*URANIÈES. BOT. PH. — M. A. Richard a formé sous ce nom une tribu dans la famille des Musacées, pour les genres qui ont le fruit à loges polyspermes et à déhiscence loculicide. — Voy. MUSACÉES. (D. G.)

URANITE. MIN. — Phosphate jaune d'Uranium et de Chaux. — V. URANE. (DEL.)

*URANOCENTRON. REPT. — Genre d'Iguanes indiqué par M. Gray, en 1840.

*URANOCRE. MIN. — Hydrate d'Uranium oxydé. — Voy. URANE. (DEL.)

URANODON (ὀυρανὸς, ciel; ὀδὼν, dent). MAM. — Nom choisi par Illiger, synonyme de Hyperoodon. — Voy. HYPEROODON. (E. BA.)

URANOPS (ὀυρανὸς, ciel; ὄψ, œil). REPT. — Genre de Couleuvres. (P. G.)

*URANOSCODON. REPT. — Genre d'Iguaniens. (P. G.)

URANOSCOPE. *Uranoscopus* (ὀυρανὸς, ciel; σκοπέω, je regarde). POISS. — Les yeux placés sur le milieu de la face supérieure de la tête, de telle façon qu'ils ne peuvent regarder que le ciel, forment le caractère saillant des Poissons auxquels on a appliqué, dès l'antiquité, ce nom d'URANOSCOPES. Ce sont des Acanthoptérygiens, de la famille des Percoides, à ventrales jugulaires, voisins des Vives, mais s'en distinguant par leur grosse tête cubique, et parce que l'épine qui leur sert d'arme est portée par l'épaule et non par l'opercule. Ils ont, en outre, dans l'intérieur de la bouche, au devant de la langue, un lambeau long et étroit, dont ils paraissent se servir pour attirer les petits poissons dans la vase et le sable où ils se tiennent solitaires. L'espèce la plus anciennement connue est l'URANOSCOPE VULGAIRE, *Ur. scaber* Linn., propre à la Méditerranée, et qu'on rencontre aussi dans la mer des Indes. On en a décrit douze espèces étrangères (Cuv. et Val., *Hist. nat. des Poiss.*, t. III, p. 285, et VIII, p. 492). (E. BA.)

*URANOTANTALE. MIN. — Tantalate d'Uran, de Miasq en Sibérie, découvert par G. Rose. — Voy. TANTALE. (DEL.)

URANPECHERZ. MIN. — Syn. d'Uran oxydé noir. — Voy. URANE. (DEL.)

*URANTHÈRE. *Uranthera* (ὀυρά, queue; ἀνθήρα, anthère). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Rhxiées, formé par M. Naudin (*Ann. des Sc. nat.*, 3^e sér., vol. III, p. 189) pour des espèces de *Microlicia* DC., arbrisseaux du Brésil, qui se distinguent des vrais *Microlicia* par le port et par leurs longues anthères linéaires, tandis qu'ils se rapprochent des genres *Chaetogastra* et *Arthrostemma*. M. Nau

din a décrit l'*Uranthera alsinæfolia* et l'*U. variabilis*. (D. G.)

URANUS. ASTR. — Voy. ASTRES.

URAO. MIN. — L'un des noms du Carbonate de soude hydraté. — Voy. SOUDE CARBONATÉE. (DEL.)

***URAPTERA** (οὐρά, queue, ἀπίρος, sans nageoire). POISS. — Genre du groupe des Squales (Müll. und Henle, in *Wiegmann Arch.*, 1837). (E. BA.)

***URAPTERYX** (οὐρά, queue; πτέρυξ, ailes). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Phalénides, créé par Kirby, et adopté par Duponchel et M. le docteur Boisduval (*Gen. et Ind. nat. Lep.*, 1840). Les *Urapteryx* ne comprennent que deux espèces, l'*U. persicaria* Ménétries, propre au Caucase, et l'*U. sambucaria* Lin., du nord de l'Europe. (E. D.)

URARIE. *Uraria*. BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses - Papilionacées, formé par M. Desvaux (*Journ. bot.*, vol. III, p. 122, tab. 5, fig. 19) pour des *Hedysarum* Lin., espèces herbacées, plus rarement sous-frutescentes, indigènes de l'Asie tropicale; à feuilles pennées avec foliole impaire, souvent réduites à trois folioles, ou même, dans une espèce, à une seule; à fleurs en longues grappes simples. On en connaît aujourd'hui 14 ou 15 espèces. (D. G.)

URASPERMUM. BOT. PH. — Ce nom générique proposé par M. Nuttall n'a pas été adopté, celui de *Osmorrhiza* ayant été donné antérieurement au même genre par Rafinesque. (D. G.)

***URASTER** (οὐρά, queue; ἀστὴρ, étoiles). ECHIN. — Genre d'Astérides, établi par M. Agassiz (*Prodr. Echin.*, 1834), mais devant rentrer dans les *Stellonia* de M. Nardo, et correspondant aux *Pentastérie* et *Solastérie* de M. de Blainville. — Voy. STELLONIA, PENTASTERIAS, SOLASTER. (E. BA.)

URBICOLES. INS. — Linné a donné la dénomination latine d'*Urbicolæ*, qui correspond au mot français de CITADINS, à l'une des divisions des Papillons plébéiens, dans l'ordre des Lépidoptères. — V. PAPILLON. (E. D.)

URCEOLA. BOT. PH. — Voy. URCEOLE.

URCÉOLAIRE. *Urceolaria* (*urceolus*, petite tasse). INFUS. — Le genre URCÉOLAIRE, tel qu'il a été formé par Lamarck aux dépens des Vorticelles de Müller, doit être considé-

rablement restreint et débarrassé des fausses espèces établies sur des Vorticelles détachées de leur pédicule. Le genre *Trichodina* de M. Ehrenberg renferme de vraies Urcéolaires mêlées avec des *Halteria* et des Infusoires sur lesquels on ne peut hasarder qu'une opinion très douteuse. Les espèces de ce genre sont encore peu connues : plusieurs vivent parasites sur des Mollusques et des Zoophytes d'eau douce ; on les trouve courant au moyen de leurs cils dorsaux sur des Hydres ; d'autres ont été observées dans l'eau de mer par Müller seul. M. Dujardin place ce genre parmi ses URCÉOLAIRES (voy. ce mot), entre les deux genres *Stentor* et *Ophrydie*. Le type du genre est l'URCÉOLAIRE STELLINE, *Urceolaria stellina*, que Müller a décrite sous les noms de *Cyclidium pediculus* et de *Vorticella stellina*, sans se douter que ce fût le même animal. Elle est parasite des Hydres brunâtres. (E. BA.)

URCÉOLAIRE. *Urceolaria* (*urceolus*, petit vase). BOT. CR. — (Lichens). Ce genre a été établi par Acharius pour des Lichens de la tribu des Parméliées. Le type en était le *Lichen scruposus* de Linné. Sprengel et Fries ont réuni ce genre aux autres Parméliées, n'admettant pas comme caractères de première valeur les formes un peu différentes du thalle et des apothécies. Qu'on l'adopte donc comme genre ou simplement comme sous-genre, l'*Urceolaria* d'Acharius se reconnaitra aux signes suivants : Thalle crustacé, adné; hypothalle, ou confondu avec le thalle, ou fibrilleux et rayonnant à la périphérie de celui-ci. Apothécies nées dans la croûte et immergées dans des protubérances ou verrues thallogiques. Disque urcéolé, noirâtre, marginé par le thalle et saupoudré d'une poussière grisâtre. Thèques en masse, contenant des sporidies oblongues ou naviculaires, cloisonnées transversalement. Paraphyses nombreuses. Les espèces de ce genre croissent sur les rochers et la terre nue, rarement sur les troncs d'arbres. (C. M.)

URCEOLARIA. BOT. PH. — Ce nom a été donné par Herbert à un genre de la famille des Amaryllidées qui n'est regardé aujourd'hui que comme synonyme de *Collania* Schult. fils. Il avait été employé également par Feuillée pour une Gesnéracée qui n'est autre que le *Sarmienta* de Ruiz et Pavon.

Quant à l'*Urceolaria* de Willdenow, il se rattache comme synonyme au genre *Schradera* Vahl, de la famille des Rubiacées cinchonacées, tribu des Haméliées. (D. G.)

* **URCÉOLARIENS.** INFUS. — Famille d'Infusoires établie par M. Dujardin, et dont ce micrographe a indiqué les rapports et la caractéristique dans l'article inséré dans cet ouvrage, t. VII. p. 51. (E. BA.)

URCÉOLE. *Urceola*. BOT. FH. — Genre de la famille des Apocynacées, sous-ordre des Eupocynées, tribu des Plumériées, formé par Roxburgh (in *Asiat. Researc.*, vol. V, p. 169) pour un arbrisseau grimpant, indigène de l'Asie tropicale; à feuilles opposées, oblongues; à petites fleurs verdâtres, en panicules terminales très rameuses. Toutes les parties de cet arbuste fournissent, à la moindre blessure, une grande abondance de suc laiteux, qui donne du caoutchouc. De là le nom d'*Urceola elastica* Roxb. (D. G.)

* **URCEOLINA.** BOT. FH. — Genre proposé par Reichenbach, qui rentre comme synonyme dans le genre *Collania* Schultes, de la famille des Amaryllidées. (D. G.)

URÉDINÉS, URÉDINÉES (d'*uredo*, brûlure). BOT. CR. — Famille de Champignons appartenant aux Clinosporés endoclines et ectoclines. (Voyez MYCOLOGIE.) Tous ceux que l'on désigne sous ce nom sont parasites, le plus généralement très petits, épars, ou réunis par groupes et se présentent sous l'apparence d'amas de poussière diversement colorés. On les rencontre sur toutes les parties des plantes, excepté les racines; les feuilles, les tiges et les ovaires sont celles qu'ils attaquent de préférence. Les plantes qui vivent dans l'eau n'en sont pas exemptes, et, jusqu'à ce jour, on n'en a trouvé que sur les parties qu'elle ne baigne pas; quand les feuilles sont flottantes, on n'en observe jamais que sur la face supérieure. Elles paraissent répandues dans tous les pays et propres à toutes les latitudes, comme on peut s'en convaincre en consultant les Herbiers.

Il ne faut pas inférer, de ce que je viens de dire, que la même espèce peut se développer sur toutes les parties d'une même plante ni sur toutes les plantes; je parle ici d'une manière générale. Tout le monde sait que les *Gymnosporangium* et *Podisoma* n'atteignent que l'écorce des Genévriers, le

Puccinia incarcerata l'intérieur du pétiole du *Cissus sicyoides*, la Carie (*Tilletia Caries*) la substance amylacée et l'ovule du grain du Froment et de quelques autres Graminées, tandis que le Charbon (*Ustilago segetum*) se montre sur les épillets, les enveloppes florales et les grains eux-mêmes. L'*Æcidium laceratum* envahit les feuilles, les rameaux, les fruits de l'Épine blanche. L'*Ustilago maydis*, à ma connaissance, est la seule espèce qui se développe sur toutes les parties des plantes; elle ne respecte que la racine.

Les Urédinés sont certainement, parmi les Champignons, ceux qui sont les plus anciennement connus; nous apprenons par les livres saints que Moïse menaçait le peuple de Dieu de la rouille, quand il n'obéissait pas à ses volontés. Chez les Romains, cette maladie était considérée comme le plus redoutable ennemi des agriculteurs; aussi avaient-ils élevé au dieu Robigo et à la déesse Robigo des temples où ils invoquaient ces divinités pour préserver les champs de ses atteintes. Le jour de la fête des Rubigales, fixé le 15 avril par Numa, la onzième année de son règne, on immolait, au rapport d'Ovide, Columelle, Aulugelle, Varro, etc., une brebis ou un chien. Pendant ce sacrifice, l'encens fumait dans le temple et le vin coulait abondamment. La fête des Rubigales n'existe plus maintenant; elle paraît remplacée, dans le culte catholique, par les Rogations qui se célèbrent un mois plus tard, non plus pour prévenir seulement les blés de la rouille, mais pour obtenir de Dieu la conservation de tous les biens de la terre en général.

La nature des êtres qui nous occupent a longtemps été méconnue; avant et après Persoon et De Candolle, qui nous ont appris qu'ils appartiennent aux végétaux et à la famille des Champignons, on a émis des opinions bien différentes. Les anciens et même le plus grand nombre des agriculteurs pensent encore qu'ils résultent de la corruption des sucs et des tissus des plantes produite par l'action de l'eau, des brouillards, du soleil. M. Turpin, qui s'est beaucoup occupé d'organographie, et qui n'a pas toujours bien interprété les démonstrations microscopiques, dit, dans les *Mémoires du Muséum*, que « la cloche du Pêcher, la Noix de galle,

» les *Uredo Æcidium, xyloma*, et, en général, tous ces prétendus végétaux qui sont censés prendre naissance sous la cuticule, sont toujours produits par la globuline : c'est ce qu'on pourrait appeler l'ergot de cet organe. » La globuline, que l'on connaît plus généralement sous le nom de chromule, n'éprouve de changement que quand elle est excitée par la piqûre d'un insecte ou par une autre cause ; mais, cette excitation produite, on la voit grossir, soulever la cuticule, se déchirer, se faire jour au dehors et former ces prétendus Champignons. M. Unger, dans un ouvrage très étendu, publié en 1833, à Vienne, et intitulé : *Die Exanthemate der Pflanze*, regarde ces petits végétaux comme des maladies de plantes, et les compare aux exanthèmes que l'on observe sur la surface cutanée des animaux ; et d'un nombre considérable d'observations microscopiques, d'ailleurs très exactes, il déduit cette conséquence inacceptable, que les entophytes ou les exanthèmes sont de véritables maladies des organes de la respiration des plantes. Sous l'influence d'une cause quelconque, les sucs arrivent en trop grande quantité ; ils s'extravasent dans les cavités respiratoires des feuilles. Bientôt ils se coagulent, et, dès ce moment, leur organisation commence. Le point primitif de la coagulation devient le noyau de la pustule ou la matrice de l'entophyte ; à mesure que les sucs arrivent, son volume augmente, et enfin les sucs, accumulés en trop grande quantité, déchirent l'épiderme, et la pustule tombe en suppuration.

L'opinion de M. Unger, comme je l'ai dit dans mon Mémoire sur le développement des Urédinés (*Annales des sciences naturelles*, 2^e série, vol. XI, p. 1), flatte l'imagination et permet en même temps d'éliminer du règne végétal un grand nombre d'espèces dont les caractères sont assez difficiles à saisir. Parmi les partisans de cette théorie, je citerai M. le docteur Martins qui, en 1834, a établi ingénieusement le parallèle qui existe entre les exanthèmes du règne animal et ceux du règne végétal. Les botanistes qui ont analysé les Urédinés repoussent actuellement de la manière la plus absolue les opinions que je viens de rappeler. Aymen, qui a étudié les maladies des Graminées avec beaucoup de soin, pensait que les fleurs femelles du

pas fécondées, parce que les fleurs mâles étaient converties en animalcules. Girod-Chantrons, dans ses *Recherches chimiques et microscopiques*, publiées en 1802, regarde également les spores des Urédinés et celles de plusieurs autres espèces de Champignons comme des animalcules. Les dessins qu'il en a donnés ne sont pas tous parfaitement exacts, mais ils sont reconnaissables ; on ne comprend pas comment il a pu commettre une semblable erreur. Le mouvement dont ces petits corps sont animés, quand on les examine dans une goutte d'eau, ne leur appartient pas en propre : il leur est communiqué par celui que le liquide éprouve en s'étendant ou en s'évaporant ; et il y a une différence immense entre un animalcule qui fend l'eau plus ou moins rapidement en exécutant divers contours, et celui d'une spore qui suit une direction constante, qui tend toujours à se rapprocher d'une autre et qui cesse quand plusieurs sont réunies ensemble. Quoique l'on sût depuis longtemps que les grains du Blé rachitique renferment de véritables animalcules, les auteurs n'ont jamais consenti à considérer comme telles les spores des Urédinés ; Aymen et Girod-Chantrons sont les seuls qui aient manifesté cette étrange manière de voir.

On a comparé avec plus de raison ces Champignons avec les Entozoaires, et le nom d'Entophytes dont on se sert pour les désigner exprime, sous ce rapport, parfaitement bien l'idée qu'on s'en fait. Jamais analogie n'a été plus frappante, et l'histoire des uns, comme nous le verrons plus loin, n'est guère plus avancée que celle des autres ; nous savons seulement qu'ils ont des organes reproducteurs, et nous commençons à soupçonner comment ils s'introduisent dans le tissu des animaux et des végétaux.

Longtemps avant Persoon et De Candolle, Micheli avait reconnu que le *Podisoma Juniperi Sabinae* était un Champignon ; il lui avait donné le nom de *Puccinia*, et l'on se demande encore pourquoi il sert aujourd'hui à désigner un autre genre. Les expériences de Bénédicte Prevost, en nous démontrant que les spores de la Carie (*Tilletia Caries*) végétent lorsqu'on les dépose sur la surface de l'eau, ont mis fin à toute discussion ; et maintenant qu'un grand nombre d'autres ont été tentées avec le même succès sur

plusieurs espèces différentes, il n'y a plus le moindre doute que les spores ne soient les organes de propagation et que les petits corps sur lesquels on les voit ne soient des Champignons.

Dans l'appréciation des causes qui peuvent donner naissance aux Urédinés, les auteurs n'ont presque toujours eu en vue que la Rouille, le Charbon, la Carie. Les taches que produisent les *Uredo*, les *Puccinia*, ont toujours été regardées comme des accidents de végétation. Parmi ces causes, on signale les terrains bas et humides, une végétation trop vigoureuse suite d'un excès de fumier, les brouillards, les piqûres d'insectes, et même le voisinage du Vinetier.

L'influence que les terrains bas et humides ont sur la production du Charbon, de la Rouille et de la Carie, me paraît absolument nulle, parce que, lorsque dans une année, si ces Champignons sont abondants, il suffit de chercher les lieux les plus élevés, ceux qui paraissent les plus favorisés par la position, pour les rencontrer en aussi grande quantité. J'ai vu souvent des grains d'Orge, d'Avoine ou de Froment qui avaient végété sur des murs où ils étaient à l'abri de toute humidité, présenter l'un ou l'autre de ces parasites. J'ai vu les gazons qui tapissent les fortifications de Valenciennes couverts d'*Uredo*, et les Blés des champs qui les avoisinaient également incommodés. En comparant ces deux stations, il faut nécessairement chercher une autre explication. Il en est de même pour les Blés dont la végétation est activée par un excès de fumier; malgré les expériences qui tendent à le prouver, on ne peut l'admettre qu'en supposant qu'avec le fumier on a déposé dans le sol une certaine quantité de spores qui n'existaient pas auparavant. L'existence des Urédinés sur les plantes les mieux nourries paraît contradictoire, puisqu'on les voit se faner, périr même quand elles en sont surchargées. Il arrive même souvent que les feuilles des Graminées deviennent jaunes, se séchent avant que les Champignons aient manifesté leur présence en dehors.

Tillet, dans une Dissertation sur la cause qui corrompt les grains de Blé dans les épis, dit au sujet de la rouille: « Il ne serait pas étonnant que certains brouillards, qu'on

» peut concevoir chargés de particules ni-
 » treuses et mordicantes, s'attachassent
 » à la tige et aux feuilles délicates des
 » Blés encore jeunes, et qu'ils les altéras-
 » sent sensiblement. » Tessier, d'un autre
 côté, pense que les brouillards agissent en
 supprimant totalement la transpiration des
 plantes (*Mal. des grains*, p. 208). Ces mé-
 téores, que les uns disent secs et les autres
 gras, ne me paraissent pas avoir une ac-
 tion spéciale. Ils agissent concurremment
 avec d'autres circonstances qu'il n'est pas
 facile de saisir, mais jamais que d'une ma-
 nière secondaire, pour l'apparition mani-
 feste d'un Urédiné, car les plantes en ren-
 ferment longtemps avant le Mycélium.

Beaucoup de cultivateurs croient que l'Épine-Vinette (*Berberis vulgaris*) est la cause de la rouille, et qu'elle exerce même sa maligne influence à de grandes distances. On trouve pourtant la rouille dans les plaines de la Beauce, du nord de la France, de la Belgique, où l'on en chercherait vainement un pied à 20 lieues à la ronde. On a écrit dans les journaux un nombre considérable d'articles sur cet arbrisseau, et presque tous sont accusateurs. Dans le département de la Côte-d'Or, dans quelques cantons de la Nièvre, de l'Allier, on ne paraît pas le redouter, puisqu'on l'emploie à faire des haies pour séparer les héritages. Marshall, Arthur Young, Morse, ne veulent pas qu'on en laisse un seul pied dans le voisinage des champs. Victrol dit, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture de Caen* (mars, 1806), en parlant de la rouille: « J'aurais supposé que ces effets avaient été produits par la poussière des fleurs de l'Épine-Vinette, si cet arbrisseau en avait eu beaucoup; mais dans les deux années que je l'ai observé, il n'en est poussé que très peu, quoique son influence maligne se soit fait sentir à une distance d'environ 100 verges. Je me contenterai donc de penser que la nature a donné à cette plante une atmosphère particulièrement nuisible au Blé placé dans son étendue, et que cette atmosphère est entraînée à une distance considérable par les vents. » Rosier trouve la cause de la rouille dans la rosée fixée et répandue en petites gouttelettes sur la plante au moment où le soleil darde ses rayons avec force, et les fleurs de l'Épine-Vinette ne sont plus

pour rien dans le débat. Il faudrait, dit-il, pour communiquer la rouille au Blé qu'elle y fût sujette elle-même; mais je n'ai jamais observé les plus légères taches sur ses feuilles les années où les Blés qui en étaient voisins en étaient attaqués. Le célèbre agronome se demande ensuite s'il ne serait pas possible que la poussière de l'*Æcidium Berberidis*, transportée sur une autre plante, produisit un *Uredo*. Voici l'expérience qu'il tenta. Un jour que le soleil était ardent, c'était en juillet, il secoua des branches d'Aubépine (*Cratægus oxyacantha*), chargées d'*Æcidium*, sur du Blé et des Fèves: le Blé n'éprouva aucun accident, mais les Fèves furent rouillées, et seulement dans l'endroit où il avait secoué ses branches. Cette expérience n'est pas très concluante, la réussite n'en est vraiment qu'apparente, et l'interprétation en est forcée, puisqu'au lieu d'un *Æcidium*, il a obtenu un *Uredo*, et que celui-ci, au lieu d'être d'un jaune orangé, était d'une couleur brune. L'observation suivante, que cite Rosier, ne confirme pas davantage cette métamorphose d'une plante en une autre. M. Chersigni avait, dans la commune de Tailleville, un superbe espalier de Poiriers. A 8 ou 10 toises de là étaient des Pins maritimes. Les Poiriers ont continué à être très vigoureux tant que ces Pins n'ont pas été affectés de l'*Æcidium Pini*; mais depuis le moment où il a paru, les Poiriers ont été attaqués de l'*Æcidium cancellatum*, et ils sont morts en peu d'années. De ces faits, dans lesquels on ne voit qu'une simultanéité de développement, l'auteur tire la conséquence que l'*Æcidium Berberidis* peut nuire aux Blés. Cette conclusion me paraît trop en dehors de ce que l'on sait sur la reproduction des espèces pour la combattre; je dirai seulement que, depuis longtemps, il n'existerait pas un seul pied de Vinetier dans les campagnes, s'il était démontré qu'il eût la plus légère influence sur la manifestation de la rouille.

Les Urédinés présentent dans leur structure un mycélium, un conceptacle, un clinode, des cystides, des sporanges et des spores. Toutes ces parties n'existent pas dans tous les genres; mais leur absence, leur présence, leur forme et les différentes combinaisons qu'elles forment, servent à les distinguer.

Le mycélium, comme on le sait, est le résultat de la végétation des spores. Ne nous inquiétons pas pour le moment de son existence dans le tissu des végétaux, constatons-la seulement, et voyons ce que la nature nous permet d'apprécier. Quand une plante est frappée d'un Urédiné, un ou plusieurs points de sa surface changent de couleur; si on enlève l'épiderme on voit des filaments blancs, tantôt simples, tantôt cloisonnés, rameux, partant d'un centre commun et rayonnant. Ces filaments, d'abord rares, augmentent, deviennent plus ou moins confus, et enfin donnent naissance à un petit corps charnu ou clinode, sur lequel se formeront plus tard les organes de la reproduction. On peut constater ces phénomènes sur les feuilles des plantes dont l'épiderme se détache facilement, comme celles du Chèvrefeuille, de l'Ail; et quand on les a vus une seule fois, on reconnaît que le développement des entophytes est absolument le même que celui de l'Agaric de couche.

Tous ces petits êtres n'ont pas la même structure; mais tous ont un clinode nu ou renfermé dans un conceptacle, sur lequel reposent les spores ou les sporanges.

Cette disposition permet donc de diviser cette famille en endoclines et ectoclines. Les *Æcidiés* appartiennent à la première division. Leur conceptacle représente une cupule ou un tube plus ou moins allongé, adhérent par sa base aux tissus sur lesquels il s'est développé, et évasé, denté ou lacinié à l'autre. Dans le genre *Rastelia*, les ligules adhèrent ensemble par le sommet, et l'ouverture a lieu par des fentes latérales, comme la capsule des *Andræa*. Dans le plus grand nombre des espèces ce conceptacle est jaune, d'une consistance élastique, puis friable, et composé de cellules polygones peu adhérentes entre elles. Quand on comprime une portion de celui d'un *Peridermium*, elles se séparent et ressemblent à de larges écailles. Le clinode est placé au fond du conceptacle; il est mou et composé de plusieurs couches de cellules polygones superposées.

Le clinode des Urédinés ectoclines se présente sous deux formes: l'une charnue et à peu près lenticulaire; l'autre filamenteuse, byssoïde, étendue sur les cellules des végétaux ou les pénétrant. Sous la pré-

mière, on peut les considérer comme un véritable réceptacle. D'abord caché par l'épiderme, il ne se montre que quand celui-ci se déchire, et on ne le voit que quand il est dépouillé de spores; une de ses faces repose sur le parenchyme des organes, et toujours est stérile; l'autre est en contact avec l'épiderme: c'est elle qui porte les organes de la reproduction. Dans les *Gymnosporangium* il est conique, ligulé ou membraneux, d'une consistance trémelloïde, et recouvert de sporanges sur toute sa surface. J'ai dit dans mon Mémoire sur le développement des Urédinés (*Ann. sc. nat.*, 2^e série, vol. XI, page 5), que le clinode, dépouillé de ses sporanges, est véritablement comparable à un *Sclerotium*. Je l'ai dit, parce que l'un et l'autre ne sont composés que d'un tissu de cellules petites, irrégulières, sans spores, et je ne comprends pas l'idée que MM. Tulasne se font de cette partie quand ils disent, dans leur Mémoire sur les Ustilaginées et les Urédinées (*Ann. sc. nat.*, 3^e série, tom. VII, pag. 44), que « c'est une substance grumeuse, ou un en- » semble de molécules amorphes, azotées, » reliées par une matière muqueuse plus ou » moins abondante; la masse entière est » d'une consistance assez molle, et se dé- » tache difficilement du parenchyme am- » biant aux dépens duquel elle se déve- » loppe, et dont elle détruit certainement » une partie. » Cette manière d'envisager le clinode des Urédinés est éloignée de la vérité. Il n'y a pas de matière grumeuse, mais bien un petit corps celluleux, ayant une existence propre et une forme déterminée. S'il existe une matière muqueuse plus ou moins abondante, elle n'en relie pas les parties constituantes: c'est le suc de la plante même qui varie suivant sa nature; enfin il n'est pas formé aux dépens du parenchyme: on les sépare facilement, et souvent celui-ci est résorbé ou modifié, et la feuille change de couleur presque constamment alentour, comme on l'observe à la suite de quelques lésions ou de piqûres d'Insectes. Les auteurs que je viens de citer ont si peu compris la nature et l'importance du clinode qu'ils le comparent, dans différents endroits de leur mémoire, à une gangue; la comparaison n'est pas juste: dans l'une il y a mélange, ou distribution

sans ordre des matières; tandis que dans l'autre, il y a superposition et évolution successive des éléments qui forment tout le Champignon.

Le clinode, qui n'est composé que de cellules allongées, filamenteuses et rameuses, n'est pas aussi visible; il n'est sensible que dans les premiers moments. Quand les Champignons sont arrivés à l'état pulvérulent, que le tissu des végétaux qui les nourrissaient est décomposé, on en trouve à peine quelques vestiges. On le voit très bien dans l'*Ustilago Maydis*, et je n'y ai jamais reconnu la substance muqueuse, gélatineuse dont parlent MM. Tulasne (*l. c.*, pag. 20). Mais dans aucune espèce il n'est plus sensible que dans le *Microbotryum receptaculorum*. Il n'occupe pas, comme on pourrait le croire, le parenchyme des organes; au contraire, il recouvre les sépales du calice, les pétales, les interstices des ovaires, des corolles, et forme une couche blanche nacrée qui se convertit en poussière avec l'âge. Ce fait, que M. Decaisne et moi avons constaté plusieurs fois, est extrêmement curieux, et d'autant plus facile à observer que les fleurs du *Tragopogon pratense*, sur lesquelles on le rencontre fréquemment, se montrent successivement: de sorte que les unes sont sèches que d'autres sont à peine en bouton. La difficulté de constater l'existence de cet organe repose donc sur celle que l'on a de se procurer des plantes à l'âge, à l'époque convenables pour faire les recherches, et l'on ne reconnaît généralement celles qui sont malades que quand l'observation ne peut plus donner aucun résultat.

Les organes de la reproduction consistent en spores et en sporanges. Lorsqu'on examine les spores dans les *Æcidiés* et les Ustilaginés proprement dits, excepté dans les genres *Thecaspora* et *Polycystis*, on peut les regarder comme dépourvus de sporanges; mais dans les autres genres elles en présentent un bien manifeste, mais avec lequel elles sont souvent si intimement unies, qu'on ne parvient à les séparer qu'avec la plus grande difficulté. Dans les *Uredo*, *Lecythæa*, *Uromyces*, *Pileolaria*, etc., il est uniloculaire; biloculaire dans les *Puccinia*, *Podisoma*, *Gymnosporangium*. Ces loges sont au nombre de trois et disposées en triangle dans le *Triphragmium*. Les *Phragmidium*,

Coleosporium, nous les présentent en nombre plus considérable, et placées les unes à la suite des autres sur la même ligne. Il est sessile ou pourvu d'un pédicelle plus ou moins long. Sa surface est lisse dans le plus grand nombre des *Uromyces*, verruqueuse dans le *Phragmidium*, dans un assez grand nombre de *Puccinia*. Elle présente même des prolongements spiniiformes dans le *Triphragmium echinatum*, que M. Prost a trouvé sur le *Meum athamanticum*. Les spores du *Polycystis* sont recouvertes d'un réseau vésiculeux qui les dérobe presque à la vue.

Les spores, organes principaux de la reproduction, ressemblent à de la poussière; elles sont rondes ou ovales, modifiées cependant assez souvent par la pression qu'elles exercent les unes sur les autres. Celles des *Thecaspora* sont anguleuses, et celles des *Cystopus* assez souvent cubiques. La dessiccation et la pression n'expliquent pas cette différence de forme, qui existe quelquefois sur le même clinode et dans la même série. Leur surface est lisse, ponctuée, couverte d'aspérités et même de verrues; celles de la carie sont simplement réticulées. Ce caractère est très marqué, et c'est peut-être le seul qui distingue le genre *Tilletia*, que MM. Tulasne ont établi, du genre *Ustilago*.

Le nombre des membranes qui entrent dans la composition des spores ne paraît pas constant; le plus ordinairement il y en a deux: l'une externe ou épispore; l'autre interne ou endospore, qui renferme ce que l'on est convenu d'appeler le *nucleus*. Dans presque toutes les spores, il est toujours facile de constater l'existence de ces deux membranes. MM. Tulasne en ont distingué trois dans celles de l'*Uredo suaveolens*, et Corda trois ou quatre dans des *Puccinies*. L'épispore a presque toujours la forme de la spore qu'il recouvre, et dans les descriptions que l'on donne, c'est la sienne que l'on indique le plus communément. Si pourtant on examine de près, on voit très souvent que quand il a une forme ovale, la spore est ronde. Lorsque les spores ou les sporanges sont pourvus d'un pédicelle, celui-ci, dans le plus grand nombre des *Uredo*, paraît dépendre particulièrement du clinode, et les spores qui se détachent en conservent rarement des traces; mais dans les *Puccinia*,

Phragmidium, *Podisoma*, *Uromyces*, etc., le pédicelle est véritablement une dépendance du sporange; il l'accompagne toujours et ne laisse pas de vestiges sur le clinode. Ces caractères, qui paraissent insignifiants, sont pourtant très visibles quand on compare les Urédinés, et très précieux pour les distinguer.

Outre les aspérités qui s'observent sur l'exospore, MM. Tulasne ont encore remarqué des oscules: ce sont de petites ouvertures circulaires, garnies le plus souvent d'un tympan, que l'on distingue très facilement au passage et à l'intensité de la lumière; ils permettent la sortie de l'endospore sous la même forme que les boyaux polliniques. Leur nombre varie. Beaucoup de spores n'en présentent qu'un; on en voit souvent deux, trois et même quatre. Lorsque les spores, ou plutôt les sporanges, sont cloisonnés et ne renferment qu'une spore dans chaque loge, chacune d'elles a un oscule. Leur position ne paraît pas constante, car on les voit souvent à des distances inégales des extrémités sur des spores d'une même espèce. La découverte de ces oscules, et leur destination, a une très grande importance; elle détruit une opinion née en Allemagne, et qui commençait à se répandre en France, que les spores ont deux pôles opposés de végétation, c'est-à-dire que, lorsqu'un de leurs points ou une de leurs extrémités donne naissance à un filament, il s'en produit un au point opposé. Dans ce cas, il faudrait que les oscules fussent placés dans ces positions, et jamais dans une spore ovale on ne les voit aux extrémités. Les expériences démontrent, au contraire, qu'ils naissent sur les autres points de la circonférence, et c'est précisément là que se trouvent les oscules; cette particularité rapproche les spores des grains du pollen.

L'endospore est une membrane mince et transparente; sous le microscope, quand par hasard on peut la mettre à nu, elle paraît simple, lisse ou légèrement granulée. C'est en elle que repose la faculté végétative des spores; c'est elle qui forme le mycélium. On ignore entièrement sa structure.

Le nucléus est la partie plus ou moins colorée que l'on observe dans l'endospore, quand, par l'écrasement, on le met à découvert; on ne voit que des granules sans forme

bien déterminée et qui sont animés du mouvement brownien; on le distingue même quelquefois à travers les membranes dans des spores intactes. Quelle est la nature de ce nucléus? On sait seulement que les molécules qui le composent se colorent assez fortement au contact de l'iode, et qu'elles sont souvent mélangées avec des particules oléagineuses qui réfractent fortement la lumière. Quelles sont ses fonctions? On est encore moins instruit. Si l'on pouvait comparer les spores aux graines des autres végétaux, c'est à l'albumen qu'il faudrait assimiler le nucléus, parce que, dans les premiers moments de leur végétation, il se colore plus vivement, augmente de volume, pénètre dans les premières cellules formées, puis pâlit et disparaît complètement, comme si ces premiers éléments du mycélium avaient alors assez de vitalité pour se suffire à eux-mêmes. Toutes les expériences qui ont été faites n'ont pas donné d'autres résultats.

Les auteurs cependant on fait jouer un autre rôle aux granules du nucléus. Banks les prenait pour les semences des Puccinies; c'était aussi l'opinion de De Candolle; il pensait qu'en raison de leur ténuité extrême ils pouvaient être absorbés et circuler dans toutes les parties des végétaux, et qu'ensuite ils se développaient dans le point qui leur était le plus favorable. Les résultats des expériences que je viens de rapporter détruisent complètement cette supposition.

J'ai déjà parlé (*voy. MYCOLOGIE*) de la végétation des spores. C'est à Bénédicte Prévost que nous devons ces curieuses observations, mais il en cite une autre non moins curieuse, et qui paraît inexplicable, à moins que les spores du *Cystopus candidus* (*Uredo candida*) ne soient des sporanges polyspores, ce que le microscope ne démontre pas. Après les avoir mises dans l'eau, ce savant observateur a remarqué que souvent, en moins d'une heure, elles s'ouvraient et qu'il en sortait cinq ou six globules plus petits qui se pelotonnaient et exécutaient différents mouvements; ils se séparaient ensuite, et chacun d'eux continuait à se mouvoir d'abord rapidement, puis plus lentement, et enfin restaient en repos; alors ils s'allongeaient et il en naissait une petite tige grêle, tortueuse et ondulée. M. Corda a vu les spores du *Fusarium*

Pandani et Arundinis (*Icon. fung.*, t. 1, p. 11, tab. II, fig. 162, 163) également se mouvoir. Que les spores des Algues se meuvent, on le conçoit facilement, parce qu'elles ont des organes appendiculaires, et que ces mêmes organes peuvent servir à les fixer; mais des spores de Champignons qui se meuvent, et cela pour vivre sur des débris de végétaux, on ne peut en saisir les motifs. MM. Tulasne ont fait la même observation sur les spores germées de *Ustilago* (*Microbotryum antherarum*); le phénomène est plus compliqué et encore moins compréhensible. Attendons donc que de nouvelles observations nous en donnent l'explication.

La formation des sporanges et des spores est un fait trop intéressant pour que je ne m'y arrête pas un instant; on peut en être témoin sur des entophytes qui ont déjà donné des signes de leur existence, aussi bien et peut-être mieux que sur ceux qui sont à l'état rudimentaire, parce qu'on a tous les points de comparaison sous les yeux. Quand une Puccinie est jeune, on remarque une vésicule transparente supportée par un pédoncule plus ou moins long et ordinairement plus pâle. La vésicule est ovoïde, sans cloisons et remplie d'un liquide granuleux. La seconde période se manifeste par la présence d'une cloison médiane. Mais cette cloison n'est qu'une illusion; on voit manifestement que dans l'intérieur du sporange il s'est formé deux cellules rondes ou allongées, distinctes et séparées l'une de l'autre par un très léger espace: ces deux vésicules sont remplies des granules dont je viens de parler. A la troisième période, dans chacune d'elles on voit se former des spores et les granules disparaissent en même temps. Déjà le sporange est coloré, il devient plus opaque et ne permet plus à la lumière de le traverser; on est en droit de supposer alors que les spores, par leur accroissement, remplissent les deux sacs dans lesquels elles se sont développées, et que ceux-ci s'appliquent exactement à la face interne du sporange ou à la surface des spores et contractent avec elle des adhérences si intimes, qu'il est extrêmement difficile de les séparer. J'ai observé le même mode d'évolution dans le *Phragmidium incrassatum*, seulement le sporange se divise en un plus grand nombre de loges. L'analogie d'organisation me fait pen-

ser que le *Triphragmium* procède de la même manière. Le pédicelle des *Phragmidium* renferme en outre un sac membraneux, transparent, adhérent à sa partie supérieure, très souvent libre, et comme déchiré en bas. Dans le jeune âge, il contient des granules qui se colorent au contact de l'iode. Je ne puis lui donner aucune signification. Dans les *Coleosporium*, on voit dès le début la surface du clinode couverte de longues vésicules ovales ou presque claviformes; elles renferment d'abord des granulations d'un jaune pâle, des intersections s'établissent, puis des spores se montrent entre chaque intersection; elles augmentent de volume, se colorent plus vivement, remplissent exactement le sporange, qui, à l'époque de la maturité, se divise en autant de spores qu'il s'est formé de divisions.

Si nous examinons maintenant un Urédiné à sporanges monospores, un *Uromyces*, un *Lecythea*, par exemple, l'évolution est réduite à un plus grand état de simplicité, parce qu'il ne se forme pas de cloisons. Les sporanges contiennent un liquide mélangé de granulations; un noyau rond ou ovale paraît, augmente de volume, les granulations disparaissent et la spore est formée; elle reste libre ou contracte des adhérences avec le sporange. Quand les spores sont composées de plusieurs membranes, il est probable qu'elles se forment successivement. N'ayant jamais été témoin de ce spectacle, je ne puis rien en dire. J'ai cru voir, et c'est sur ce caractère que j'ai établi les genres *Uredo*, *Ustilago* et *Physonema*, que la surface fructifère du clinode était couverte de cellules sessiles, superposées, dans lesquelles les spores se développent; ces cellules se séparent à l'époque de la maturité, et entraînent avec elles assez souvent les spores. Dans les Urédinés que je viens de citer, je dois ajouter que j'ai toujours trouvé le clinode dépourvu du support des spores.

Les couleurs des spores sont peu variées, mais toujours très tranchées, et il y en a de blanches, de noires, de jaunes, d'orangées, de brunes. Sur les échantillons qui ont été conservés pendant quelque temps dans les herbiers, elles pâlissent considérablement et sont même méconnaissables. Malgré l'inconstance de ce caractère, les auteurs s'en servent toujours pour établir

les subdivisions principales du genre *Uredo*. Trois de ces espèces, l'*Uredo allochra*, l'*Uredo Rubigo vera* et le *Microbotryum antherarum*, en changent même pendant leur vie. Cette coloration est due aux granulations ou aux matières que renferme l'endospore, chez les spores blanches, jaunes ou orangées; mais elle appartient manifestement, chez celles qui ont une couleur noire ou rembrunie, à l'épisore ou au sporange dont elles sont revêtues.

Il est très difficile de dire leur goût, parce que, ordinairement, on ne peut pas le distinguer de celui de la feuille; pourtant, dans ceux que l'on peut réunir en assez grande quantité, comme dans les Ustilaginés, on trouve que celui de l'*Ustilago segetum*, des *Microbotryum antherarum*, *receptaculorum*, sont insipides, et celui du *Tilletia Caries* désagréable, nauséabond.

L'odeur est également nulle; dans ce dernier, cependant, elle est très sensiblement fétide, et se rapproche de celle de la marée. Beaucoup de personnes n'expliquent pas pourquoi Persoon a donné le nom de *suaveolens* à l'*Uredo* qui croît sur les feuilles de la Serratule des champs. Pour se convaincre de la justesse de cette expression, il faut, quand il est jeune, l'enfermer dans une boîte, le laisser séjourner quelque temps, et quand on vient à le sentir, on perçoit manifestement une odeur légère qui a les plus grands rapports avec celle de la fleur d'orange. L'*Acidium tragopogi*, jeune aussi, produit la même sensation, quand on le place dans les mêmes circonstances.

La pesanteur des spores est moindre que celle de l'eau: constamment elles surnagent. Nous verrons plus tard les avantages que l'on retire de cette différence. Quand elles sont soumises à la dessiccation, leur forme et leur volume éprouvent des changements; mais comme elles s'imbibent facilement d'eau, elles reprennent promptement leur état primitif. Je crois cependant que mouillées elles augmentent de volume, et que quelques unes, d'ovales qu'elles étaient, deviennent rondes. De plus, comme elles se séparent avec la plus grande facilité les unes des autres et de leurs supports, dans ce liquide, je me sers maintenant, pour éviter ces légers inconvénients, d'alcool,

qui ne les mouille pas de la même manière, et les maintient dans leurs rapports naturels.

MM. Tulasne ont proposé de donner aux sporanges multiloculaires des *Phragmidium*, *Thecaspora*, le nom de sporoides. Ce nouveau mot ne me semble pas heureux; car il ne peint rien par lui-même et met en doute ce qui est reconnu. Le seul nom que l'on pourrait imposer à ce sporange, quoique emprunté à la phanérogamie, est celui de lomentacé, en raison de sa ressemblance avec le lomentum des Coronilles, des Sainfoins, etc.; mais une nouvelle dénomination est inutile.

Parmi les Urédinés, les genres *Lecythia*, *Physonema* et *Podosporium* présentent, à la marge du clinode et quelquefois sur la surface, des cystides. Ce sont des vésicules allongées, transparentes, en forme de matras ou de masse, droites ou courbées à leur extrémité libre. Le liquide qu'elles renferment est rarement granuleux et peu sensible à l'iode. MM. Tulasne les regardent comme des paraphyses et comme des corps protecteurs. Le rôle que jouent ces organes n'est pas encore connu, et leur action protectrice n'est pas mieux démontrée que dans quelques espèces d'Agarics ou de Bolets. Leur existence est signalée depuis longtemps, non pas comme des organes accessoires, mais comme des spores, et leur présence simultanée a fait croire que certaines espèces d'*Uredo* avaient deux formes différentes de spores; les auteurs ont même établi, dans ce genre, une subdivision (*spora dissimiles*) fondée sur ce caractère. Les cystides n'existent dans aucun autre genre que ceux que j'ai nommés; des auteurs les ont notés dans les *Phragmidium*; Unger les a même représentés comme étant de jeunes individus. La méprise, ici, pouvait être facilement évitée, en songeant que les *Phragmidium* sont le plus souvent parasites sur les clinodes des Urédinés à spores dissimilables, et que l'on devait nécessairement, dans l'analyse, trouver les parties constituantes des deux Champignons. Enfin quelques personnes croient que ces petits corps sont les organes mâles des Urédinés. Rien ne prouve jusqu'à ce jour l'existence de deux sexes dans les Champignons; s'il en était ainsi, on trouverait les cystides dans tous; il en serait de même des paraphyses, si elles

avaient la même destination, et leur absence, dans un grand nombre de cas, prouve manifestement que cette haute fonction ne leur est pas dévolue.

Les *Æcidies*, qui appartiennent à une autre section, nous montrent une structure différente. Si l'on coupe une tranche mince et verticale de la substance qui remplit le conceptacle, on voit que la base ou le clinode est charnu, formé de cellules assez grandes et polygones, puis succèdent des corps ronds ou plutôt les spores qui sont disposées en séries parallèles et réunies bout à bout. Elles sont plus petites à la base et augmentent légèrement de volume à mesure qu'elles approchent de l'ouverture du conceptacle. Cette disposition est fort curieuse, très difficile à constater, parce que les spores, quoique volumineuses, sont très nombreuses et se séparent avec la plus grande facilité. Les plus voisins de l'ouverture se dissipent les premières et sont bientôt remplacées par d'autres qui ont le même volume et se dissipent de même; il résulte de cette augmentation successive de volume que le conceptacle des *Æcidium* est toujours plein malgré la déperdition continuelle qu'il éprouve.

Ces petits champignons n'intéressent pas seulement le botaniste sous le rapport de leur organisation, les altérations qu'ils déterminent sur un grand nombre de plantes font que les agriculteurs et les horticulteurs les regardent comme un véritable fléau, et cette expression est justifiée quand on regarde un champ dont la surface est couverte de carie ou de charbon. Il est toujours très difficile d'apprécier les dommages causés par la carie; mais ils sont effrayants quand on songe que Tillet, sur une planche de terrain de 18 pieds de long sur 3 de large, a compté 331 épis sains, et 918 épis cariés; que Tessier a trouvé 81 épis malades sur 199, et qu'il n'avait fait que poser une épingle trempée dans de la poudre de carie sur des grains choisis d'avance, et qui avaient servi de semence. Cette calamité est, il est vrai, le résultat d'expériences faites pour s'assurer de la contagion de la maladie, et jamais, on peut le dire, ces rapports proportionnels n'existent dans la culture ordinaire: en examinant de près, cependant, on voit que la perte est à peu près la même, puisque le Blé moucheté se vend

moins cher que celui qui ne l'est pas. Le charbon (*Ustilago segetum*) passe pour moins redoutable que la carie ; cette assertion n'est pas fondée : parmi les céréales dont l'homme se nourrit, on ne trouve celle-ci que sur le Froment et le Sorgho, tandis que le charbon se manifeste non seulement sur les deux plantes que je viens de nommer, mais encore sur l'Orge, l'Avoine, le Riz, le Millet, et qu'il en consume les épis en entier. La carie n'est jamais générale, du moins bien rarement ; et ceux qui ont parcouru les pays dans lesquels on cultive le Maïs ont dû voir que, dans certaines années, la récolte est presque entièrement perdue par la présence de l'*Ustilago maydis*.

On a fait de grands reproches à la Rouille (*Uredo Rubigo vera*) ; certainement elle en mérite beaucoup ; ses dégâts cependant ne sont jamais aussi considérables que ceux de la carie et du charbon. Il n'y a pas de champ ni de pré dans lesquels elle n'existe. Quand il y en a peu, on ne s'en aperçoit pas ; quand elle est abondante, au contraire, l'herbe est jaune, les pieds de ceux qui visitent ces champs, les chiens qui les traversent, sont couverts d'une poussière de la même couleur. Alors la Rouille est une calamité : les feuilles se séchent, les chaumes sont grêles, mal nourris, les épis petits, il arrive même quelquefois qu'ils ne fleurissent pas ou qu'ils avortent. Une semblable catastrophe n'est à redouter que quand le mois d'avril a été pluvieux, et que les mois de mai et juin ont été chauds et secs ; mais s'il survient pendant ces deux mois, et surtout pendant le premier, des pluies légères, la végétation reprend de la vigueur et le mal est réparé. Une espèce (*Uredo glumarum*, Rob. in Dsmz., *Pl. crypt. de Fr.*, ed. 2, n° 107, 6 ; et *An. Sc. nat.*, 3^e sér., tom. VIII, p. 10), qui a beaucoup d'analogie avec la Rouille, s'observe sur les glumes du Froment et du Seigle qu'elle déforme, et dont elle produit quelquefois l'avortement. Cet accident n'est que partiel. Dans une note que j'ai reçue de M. Auerswald, j'apprends qu'elle a été très funeste en Saxe il y a trois ans. *Nefaria ista pestis anni 1846*, telles sont les expressions dont il se sert pour me peindre ses effets. J'ai observé pendant sept ou huit années de suite cette plante parasite sur les glumes de l'*Ægilops triuncialis*, dans le jardin de l'é-

cole de botanique de Paris ; et depuis la nouvelle distribution qu'on a faite, elle a disparu ainsi que beaucoup d'autres du même genre qui croissaient sur différentes plantes : ce qui semble indiquer que le terrain n'est peut-être pas sans influence pour leur conservation.

La présence des Urédinés sur les organes floraux et principalement sur ceux qui appartiennent à la reproduction, comme les anthères, les ovaires, entraîne constamment la stérilité : la Carie, le Charbon, en sont des exemples frappants. Quelquefois cependant on en rencontre sur les ovaires des Roses, de l'Épine-Vinette, de l'Aubépine, du Fenouil, qui paraissent ne produire aucun effet. Il en est de même lorsqu'ils sont en petit nombre sur les feuilles ; mais quand elles en sont chargées, et que les pétioles en portent en même temps, elles se dessèchent alors très promptement. Toute la plante souffre aussi ; les feuilles ne remplissant pas leurs fonctions, celles de la plante se dérangent, la végétation s'arrête, les boutons à fleurs ne se développent pas et les plantes restent stériles. On observe souvent cet accident sur le *Serratula arvensis*, l'*Euphorbia Cyparissias*, l'*Anemone coronaria*, etc. D'autres fois, au contraire, leur existence semble augmenter l'activité des plantes : les tiges de Maïs atteintes d'*Ustilago* sont boursoufflées ; les feuilles de l'*Euphorbia Cyparissias* présentent une véritable hypertrophie, leur nervure disparaît sous l'influence de l'*Uredo scutellata* ; celles de l'*Anemone coronaria* sont plus ordinairement dans le même cas lorsqu'elles sont chargées d'*Æcidium quadrifidum*. Cette action ne se borne pas toujours au parenchyme ; elle s'étend aussi à la substance, comme on en a un exemple dans les rameaux du *Cratægus Oxyacantha*, *digyna*, du *Phyllirea latifolia*, qui augmentent de volume et se contournent de diverses manières. Le *Ræstelia cancellata*, si commun sur les feuilles des Poiriers, produit une altération presque semblable à celle qui résulte de la piqûre des insectes pour y déposer leurs œufs. Le parenchyme, dans l'endroit qu'il occupe, prend une consistance ligneuse. Le *Peridermium Pini*, si abondant dans certaines localités, que sa poussière peut faire croire à une pluie de soufre, est

une véritable maladie pour les Pins; la résine s'écoule par les érailllements de l'écorce et les épuisse. J'ai vu des plantations presque entièrement détruites par cet hôte incommode. Le *Peridermium elatinum* produit un autre effet : les branches qu'il affecte se dessèchent, se dépouillent de feuilles, deviennent noires, et forment ces masses, souvent assez considérables, que l'on appelle dans les Vosges le *balai des sorciers*. Quand la branche principale est ainsi affectée, il faut qu'une autre la remplace, sinon le Sapin est couronné, et cesse de croître en hauteur.

Constamment ces petits végétaux occasionnent un changement de couleur, et si, comme on le voit fréquemment, ils ne prennent pas tout leur développement, ils laissent toujours une tache à leur place. Cette tache, comme l'a fort bien fait observer De Candolle, est de la même couleur que celle que prend la feuille quand elle meurt : ainsi, par exemple, elle a une teinte rouge dans les Rumex, les Fraisiers, les Poiriers; jaunâtre dans les Pruniers, les Saules, les Peupliers, les Aroïdées; noire sur les Orbes, etc. C'est en cherchant quelle pouvait en être la cause que l'illustre professeur a découvert un si grand nombre d'espèces dont on trouve la description dans la Flore française.

Les Puccinies se comportent de la même manière, mais elles ne sont pas aussi désastreuses. Celle que l'on observe sur les Graminées, qui occupe les feuilles, les tiges et même les épillets, les rend noires et amène promptement leur dessiccation; le *Cissus sicyoides* ne conserve quelquefois pas une feuille, le *Puccinia incarcerata* qui se développe dans l'intérieur du pétiole les fait périr d'inanition. De Candolle dit qu'il a vu des Pruniers dont les fruits tombaient avant leur maturité, et dont toutes les feuilles étaient couvertes de *Puccinia*. J'aurais pu entrer dans de plus grands détails, exposer les modifications que tous les organes subissent quand ils sont soumis à l'action de ces parasites. Ce que j'en ai dit suffira, je pense, pour montrer combien ils peuvent être nuisibles par leur multiplicité, et combien leur étude offre d'intérêt.

On sait maintenant que les Urédinés se

manifestent sur toutes les parties des plantes, excepté la racine : les uns n'occupent jamais que les feuilles; d'autres les tiges, les étamines, les ovaires; le nombre de ceux qui sont vagabonds est très restreint. Ils n'ont pas tous la même forme, et n'affectent pas la même disposition. Le plus généralement, sur les plantes monocotylédonnées, dont les fibres suivent une direction parallèle, les réceptacles sont ovales, allongés, linéaires, et tendent à devenir parallèles; dans la Rouille ils sont ovales; linéaires dans le *Puccinia graminis*, l'*Ustilago longissima*. L'*Ustilago marginalis* occupe le bord de la face des feuilles du *Polygonum bistorta*, et lui donne l'aspect d'une Fougère; aussi Funck l'a-t-il appelé *Uredo pteridiformis*. Beaucoup d'*Uredo*, *Æcidium*, *Puccinia* sont disposés en anneau, et la portion circonscrite n'en présente pas; souvent, au contraire elle en est toute couverte; alors ils forment des plaques orbiculaires plus ou moins étendues. Enfin on les rencontre, et c'est le cas le plus commun, disséminés sans ordre. Comme ces dispositions sont assez constantes, les auteurs en ont profité pour la coordination des espèces.

Les Urédinés peuvent-ils se propager d'une plante à une autre ou, en d'autres termes, sont-ils contagieux. On le pense généralement pour la rouille et le charbon : comme le mode de reproduction est le même, il est probable que les moyens d'ailleurs que l'on a conseillés pour préserver les moissons d'un de ces accidents conviennent pour les préserver des autres. L'étude comparée des différentes espèces de cette famille prouve que la même se rencontre, non seulement sur celles du même genre, mais encore sur les genres qui composent la famille. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare de trouver dans une localité toutes ou la plus grande partie des plantes d'une même espèce portant le même *Uredo*, le même *Æcidium*, ou le même *Puccinia*; et souvent il suffit d'être prévenu par la présence d'un seul de ces individus pour en trouver au-delà de ses désirs. De Candolle fait observer que les trois espèces de Gymnosporanges connues croissent indifféremment sur toutes les espèces de Genévriers, et ont même attaqué les Genévriers étrangers,

naturalisés dans nos jardins. J'ai vu pendant longtemps, au Jardin des Plantes de Paris, le *Thalictrum nigricans* affecté seul d'une Puccinie (*Puccinia Thalictri*); deux années de suite cette petite plante s'est montrée sur le *Thalictrum majus*, et trois autres espèces; depuis elle a disparu, et l'on n'en trouve même plus que de rares cespitules sur le premier. Dans le même jardin, et de temps immémorial, le *Muscari comosum* ne fructifie jamais, parce que ses fleurs sont envahies par l'*Ustilago Faillantii*; et ce qui paraît extraordinaire, l'année 1848 je n'ai pas trouvé au quai aux Fleurs, et dans plusieurs jardins des environs de Paris, un seul pied de *Dianthus Poirétianus* dont les anthères ne fussent occupées par le *Microbotryum antherarum*. M. Thuret a vu également dans le beau parc de Rentilly, situé dans le département de Seine-et-Marne, tous les pieds de la Scabieuse des champs stériles par suite du développement du *Microbotryum flosculorum*. On ne peut donc nier que le même Champignon peut se développer sur des plantes congénères. Il ne faut pas croire pour cela qu'il n'y a pas d'espèces cosmopolites. L'*Uredo vagans* de De Candolle se trouve sur plusieurs plantes; mais la plus vagabonde est bien certainement l'*Uromyces appendiculatus* observé d'abord par Persoon sur les Légumineuses; le professeur Link l'a rencontré plus tard sur un grand nombre d'autres familles. On peut donc assurer que quelques uns de ces entophytes ne vivent pas uniquement sur la même plante, et les botanistes, sous ce rapport, ont eu tort le plus souvent de les désigner par le nom de leur hôte. On doit cependant convenir que quelques uns ne se montrent jamais que sur des individus d'une même famille ou d'un même genre. Ainsi, par exemple, on n'a rencontré jusqu'à ce jour des *Gymnosporangium* que sur des Genévriers; l'*Endophyllum* que sur les Crassulacées; le *Ræstelia cancellata* que sur les Poiriers. Quelques uns ne se développent que dans le même organe, comme la Carie dans l'ovaire, le *Microbotryum antherarum* dans les anthères.

Une analogie qui rapproche les entophytes des entozoaires, c'est qu'on peut en rencontrer plusieurs d'espèces ou de genres différents sur un individu. Ainsi, par exem-

ple, il n'est pas rare de trouver sur les feuilles de la Fève l'*Uredo Fabæ* et l'*Uromyces appendiculatus*; ce dernier, comme il est très répandu, coexiste souvent avec un grand nombre d'*Uredo*. J'ai vu sur une feuille d'*Orobos tuberosus* un *Æcidium*, un *Uredo* et un *Puccinia*. L'*Uredo Rubigo vera*, le *Puccinia graminis*, ou le *Solenodonta graminis*, vivent souvent ensemble, et beaucoup d'agriculteurs croient que c'est la même plante, mais à un âge différent.

Les Entophytes ne sont pas seulement parasites, ils ont encore les leurs. MM. Tulasne disent avoir trouvé sur le même cespitule de l'*Uredo Labourni* deux formes de spores si différentes entre elles, qu'elles ne peuvent appartenir à la même espèce. L'*Uredo* et le *Puccinia Cyani*, l'*Uredo Cichoracearum* et le *Puccinia Compositarum*, l'*Uredo* et le *Puccinia Ramicum* reposent sur le même clinode ou réceptacle; dès l'âge le plus tendre, leurs caractères sont sensibles et ne permettent pas qu'on les confonde. Tout le monde connaît le parasitisme de presque tous les *Phragmidium* sur les *Lecythea*, qui recouvrent la face inférieure de la Ronce, des Rosiers, des Fraisières, de la Pimprenelle: dans ce cas, quoique le clinode soit commun, il est probable que celui des *Phragmidium* est avorté et qu'il n'y a que les sporanges qui se soient développés. Un autre cas de parasitisme plus singulier, c'est celui du *Botrytis parasitica* qui vit en commun avec le *Cystopus candidus*. Ce *Cystopus* (*Uredo candida*) est très fréquent sur des plantes qui appartiennent à des familles différentes, et pourtant je n'ai jamais trouvé cette communauté d'existence que sur les Crucifères. Pourquoi ne l'observe-t-on pas sur les autres? On peut également demander pourquoi on ne trouve pas de *Phragmidium* sur le *Lecythea Populina*, *Salicina*, quand il est si commun sur les autres espèces? Enfin les Urédinés arrivés à la décrépitude, deviennent le siège d'autres Champignons; le *Diplodia punctata* (*Uredo punctata*, DC.) recouvre la surface du clinode des *Uredo*, *Lecythea*, *Pileolaria*, de ses conceptacles sphériques, noirs et punctiformes, et le *Tubercularia persicina* envahit l'intérieur des cupules de plusieurs espèces d'*Æcidium* et les remplit entièrement.

Le point le plus obscur de l'histoire des

Urédinés est, sans contredit, celui de leur développement dans le tissu des plantes. Ces Entophytes, comme on les appelle, sont comparables aux Entozoaires. Il n'y a pas longtemps que l'on croyait encore à la génération spontanée de ceux-ci dans le sein de nos organes ; mais les travaux des naturalistes, et en particulier de M. Dujardin, ont démontré, chez la plupart, des organes de reproduction, et chez d'autres, au contraire, leur absence complète ; d'où il s'ensuit que si, chez les uns, la reproduction s'explique facilement, il n'en est pas de même de leur introduction. Mais l'observation a prouvé que ces Helminthes sans sexe passent cette première période de leur existence dans le corps d'êtres vivants qui servent d'aliments à d'autres d'une classe plus élevée, et que, dans cette transmigratioin, les larves, si je puis m'exprimer ainsi, se trouvent dans des circonstances plus favorables, subissent en quelque sorte une métamorphose caractérisée par l'évolution de l'appareil reproducteur. Ces Vers, par le rapprochement des sexes, produisent alors des œufs qui, déposés par leurs hôtes, éclosent, et les larves qui en résultent se fixent sur de petits animaux ou sur des végétaux qui servent de moyen de transmission. Il est plus que probable que c'est ainsi que le Ténia se propage chez les différentes espèces d'Oiseaux, de Poissons, d'animaux. Chez les Entophytes, les phénomènes sont moins compliqués et, comme les végétaux ne se mangent pas les uns les autres, il faut toujours chercher comment les germes ou les éléments de ces parasites pénètrent dans leurs tissus. Laisant donc de côté la génération spontanée, la transformation organique, je vais examiner les théories qui ont été émises. Sir Joseph Banks pensait que les spores, transportées par l'air, sont déposées sur la surface des végétaux et absorbées par les pores corticaux ; que là elles se développent et donnent naissance à un Champignon semblable à celui dont elles proviennent. Si l'on compare l'ouverture de ces pores et le volume des spores dans les Urédinés, on voit du premier coup d'œil que la disproportion est trop grande pour que l'absorption puisse avoir lieu ; ensuite on trouve de ces Champignons sur les jeunes épis qui sont tellement cachés et enveloppés, qu'il est impossible à l'air d'y ar-

river. De plus, s'il en était ainsi, pourquoi une feuille dont les deux faces sont criblées de stomates n'en présente-t-elle que sur une ? De Candolle allègue encore contre cette explication que l'*Uredo* des Champignons, et l'*Æcidium* de la Peltigère croissent sur des plantes cryptogames qui sont toutes dépourvues de ces pores corticaux. J'avoue que cet argument qui paraît préemptoire ne l'est pas pour moi, parce que les deux parasites sur lesquels il s'appuie n'appartiennent pas aux Urédinés. Dans son Mémoire sur les Champignons parasites, l'illustre professeur de Genève dit : « Qu'il est plus plausible de » penser que les graines des Champignons » parasites tombent à l'instant de leur ma- » turité, se mêlent avec le terreau, sont en- » traînées par la sève aspirée, entrent dans » les racines, montent le long du corps » ligneux par les vaisseaux séveux, arrivent » avec la sève dans les parties herbacées ; » que là, trouvant une position ou une » nourriture convenable, ces germes se dé- » veloppent. » Jusque là, on peut faire les mêmes objections à cette théorie qu'à celle de Banks, et De Candolle l'a bien senti ; aussi dit-il, dans le paragraphe suivant : « On ne doit point s'effrayer ici de l'extrême » ténuité que je suppose dans les graines de » mes Champignons. En effet, une plante » entière de *Puccinia* n'a pas un douzième de » millimètre de longueur ; chaque loge n'a » pas un centième de millimètre, et cette » loge renferme au moins cent petits globu- » les à peine visibles au microscope, et cer- » tainement plus petits que certaines molé- » cules que nous voyons s'introduire dans » les vaisseaux des plantes. » Malheureusement ces faits, empruntés à l'analyse microscopique, ne sont pas exacts. Les Puccinies ne renferment que deux spores, et ce ne sont pas les granulations qu'elles renferment qui émettent des cellules allongées, primordiales. Dans ce genre de germination, si l'on peut lui donner ce nom, c'est l'endospore qui s'allonge ; la matière qu'il renferme l'accompagne, semble même un peu augmenter en quantité et ne tarde pas à disparaître complètement. On ne peut donc pas admettre que les spores soient absorbées en nature par les racines et portées avec la sève dans les plantes. Tous les agriculteurs, dit encore De Candolle, conviennent que la

carie s'introduit par les racines et s'élève jusqu'à l'épi par l'intérieur même de la plante. Cette proposition passe pour vraie, mais elle n'est pas démontrée. Bénédicte Prévost me semble plus près de la vérité, quand il dit que les spores germent d'abord dans la terre, que leurs filaments s'introduisent dans les racines, et s'étendent ensuite de proche en proche aux autres parties de la plante. En admettant cette manière de voir, le mycélium des Urédinés serait répandu dans toute la plante et sa fructification ne se montrerait que dans des points d'élection, le plus ordinairement sur la face inférieure des feuilles, dans les anthères, dans les ovaires, etc. Alors on explique comment une graine provenant d'une plante atteinte de ces Champignons, en produit une qui en est exempte, et comment il se fait que l'assolement est le meilleur moyen d'en préserver certaines cultures. L'habile expérimentateur que je viens de citer croyait encore que le mycélium se fractionnait à l'infini dans la terre en molécules, et que chacune d'elles jouissait d'une force de végétation propre; une fois absorbée, elle continuait de vivre et de s'étendre jusqu'à son parfait développement. L'expérience journalière prouve que le mycélium ne perd pas ses propriétés d'extension par la division; mais en supposant son absorption, même à l'état moléculaire, Bénédicte Prévost ne faisait que modifier légèrement l'opinion de Banks.

Les plantes qui sont affectées de ces petits parasites peuvent-elles en être débarrassées par la transplantation? De Candolle dit que « l'*Erythronium*, qui croît dans un petit » bois près de Genève, y a été observé par » Vaucher, dix ans de suite, attaqué du » même *Æcidium*. J'ai vu (c'est toujours De » Candolle qui parle) un pied de cet *Ery-* » *thronium* attaqué de son *Æcidium*, qu'on » avait enlevé avec la motte et qu'on avait » transporté à un quart de lieue de distance, » dans une orangerie. L'année suivante les » nouvelles feuilles de cette plante étaient » attaquées comme celles de la précédente. » Ce résultat devait nécessairement arriver, puisque l'on avait transporté la plante avec la terre, et que le mycélium pouvait exister dans la plante seule, dans la terre ou dans les deux en même temps. Le *Thalic-*

trum nigricans dont j'ai parlé, par suite de la transplantation, en était seulement moins affecté. Dans l'ancienne école de botanique, trois ou quatre espèces de *Berberis* présentaient tous les ans des *Æcidium*; depuis qu'on les a déplacés, ils n'en présentent plus. Les faits que je viens de citer sont en trop petit nombre pour que l'on puisse en tirer une conclusion. Si l'on voulait s'assurer des effets de la transplantation, il faudrait opérer à des distances assez éloignées pour lever toute espèce de doute, agir sur des plantes de même espèce, prendre dans un endroit une plante malade et la transplanter dans un autre endroit parmi d'autres semblables bien portantes, et *vice versa*: on noterait exactement la place de chaque plante transplantée, et après deux ou trois ans, on aurait un résultat certain. Tant que ces expériences ne seront pas faites comparativement, on n'aura aucune certitude.

Beaucoup de cultivateurs rient quand on leur parle de la graine des Champignons, et ils ne se doutent pas qu'ils en répandent dans leurs champs en semant du Blé moucheté. Ce grain en est recouvert; ils le regardent comme atteint d'une maladie qui se propage par voie de génération et de contagion. Leur erreur sur la nature de la maladie vient de ce que pendant longtemps on en a ignoré la cause, et que l'on a emprunté à la pathologie les noms de carie, nécrose, charbon, etc., pour les donner à des états qui semblent à peu près identiques dans les plantes. Un jour peut-être, chacun de ces états portera un nom plus en rapport avec sa nature.

L'expérience nous prouve que l'on sème la Carie et qu'elle se reproduit. Nul doute que les autres Urédinés ne se propagent de la même manière. Les auteurs, sur ce point, ne nous fournissent pas encore de renseignements suffisants. Les spores de l'*Æcidium Tussilaginis*, que Corda (*Icon. fung.*, t. III, p. 16) a vu végéter sur les feuilles du Tussilage, ne sont pas un argument en faveur de la question, parce que leur végétation n'a produit aucun *Æcidium*; elles se sont comportées sur la feuille humide comme sur de l'eau ou un linge mouillé. Je vois, dans l'*Essai sur les cryptogames des écorces exotiques officinales* (p. XIII) du profes-

seur Fée, une expérience plus concluante. « Des feuilles de Rosier à cent feuilles, toutes » couvertes d'*Uredo Rubigo*, ont été conser- » vées. Trois Rosiers de même espèce, qui » n'avaient point été souillés d'*Uredo*, ont » été mis dans des caisses, loin du voi- » sinage d'autres plantes, mais dans une » exposition semblable. Une partie des feuil- » les couvertes d'*Uredo* a été mêlée, vers la » fin de l'hiver, avec le terreau; le reste a » été employé plus tard de la manière sui- » vante. Lorsque le Rosier a été en pleine » végétation et près de fleurir, j'ai fréquem- » ment secoué au-dessus de lui, pour déta- » cher les séminules de l'*Uredo*, la moitié » de ce qui me restait de feuilles. La der- » nière partie, plongée dans l'eau, a servi » à l'arrosement du troisième Rosier. Pen- » dant toute la durée du printemps, les » trois caisses isolées ne m'ont rien présenté » jusqu'à l'automne. Le Rosier dont le ter- » reau avait reçu les feuilles salies d'*Uredo*, » s'est abondamment couvert de ces petites » plantes; les deux autres ne m'ont rien » offert de particulier. Mais l'année sui- » vante, tous les trois ont présenté sur leurs » feuilles des milliers d'*Uredo Rubigo*. » Cette expérience nous offre trois résultats : le premier, que les feuilles n'absorbent pas les spores; le second, que la transmission du parasite a lieu par les racines; et le troisième, que les spores ou le mycélium qu'elles produisent conservent leur vitalité pendant un certain temps, et n'attendent qu'un moment, probablement le printemps, où l'ascension de la sève est plus forte, pour pénétrer dans les végétaux.

Lorsqu'une plante est annuelle, et que chaque année elle se couvre d'*Uredo* ou d'autres parasites, il n'y a pas le moindre doute que la végétation des spores ne s'accomplisse dans le même espace de temps. Mais quand elle est vivace, comme un arbre, par exemple, le mycélium pénètre-t-il tous les ans dans les vaisseaux de l'arbre, et une fois qu'il y est enfermé, est-il vivace ou non? Nous ne possédons aucune expérience sur ce sujet. Cette question est une des plus importantes, et intéresse au plus haut degré l'agriculture. Si le mycélium est vivace, il manifesterait sa présence par la fructification pendant les années qui lui sont les plus propres; si,

au contraire, il est annuel, des assolements convenables le feront disparaître, et ne trouvant pas sa plante d'élection, il périra avant la révolution de l'année. Il y a donc, comme on le voit, une longue série d'expériences à faire sur ces misérables plantes.

Les Urédinés, quand ils sont très nombreux sur les végétaux ou employés isolément, jouissent-ils de quelques propriétés médicamenteuses ou vénéneuses? On ne trouve dans les auteurs qu'un petit nombre d'observations. J'hésite d'autant moins à les rappeler qu'elles peuvent éveiller l'attention sur ce sujet. Imhoff (*Zea maydis Morb.*, p. 23 et seq.), désirant connaître l'action de l'*Ustilago Maydis* sur l'économie, en a pris, pendant quatorze jours, à peu près une drachme suspendue dans de l'eau de fontaine, sans que sa santé ait éprouvé le plus petit dérangement. Il a recouvert également une plaie qu'il s'était faite accidentellement à une des malléoles avec cette poussière; la surface n'a pas changé, et la douleur n'a été ni plus ni moins vive. Mon confrère Cordier a essayé sur lui-même aussi l'action de l'*Ustilago segetum* (*Jour. gén. de méd.*, tom. LXXXVI, pag. 98). Il a pris le matin, dans un verre d'eau, 1 gros de spores, puis le lendemain 3 gros, et n'en a éprouvé aucune incommodité. Tessier rapporte, dans son *Traité des maladies des grains* (p. 326), qu'il a fait prendre à des Poules des quantités assez considérables de Carie (*Tilletia Caries*), et que leur santé n'en a pas souffert; chez deux, cet habile expérimentateur a remarqué que les excréments qu'elles rendaient étaient noirs, comme ils devaient l'être, ajoute-t-il, à cause de la couleur du charbon. Ce fait, au contraire, paraît assez extraordinaire chez des Oiseaux qui ont un appareil digestif si complet et une faculté digestive aussi puissante. On pourrait tout au plus en inférer que les spores, du moins en partie, ont échappé à la digestion. Je ne connais guère que les Insectes qui n'altèrent pas la couleur des substances dont ils se nourrissent.

Notre célèbre agronome dit que les batteurs en grange, quand il y a beaucoup de carie et de charbon dans les récoltes, sont souvent enveloppés dans un nuage de poussière, que leur corps en est tout couvert, et qu'elle pénètre dans les yeux, les

voies aériennes et digestives. La poussière qui provient du charbon ne les incommoder pas, elle provoque une toux qui n'a rien d'opiniâtre; mais celle de la Carie cause des démangeaisons aux yeux, de l'oppression et une diminution dans l'appétit. Ces symptômes, comme on le voit, n'ont rien d'alarmant; ils doivent se dissiper promptement.

L'*Ustilago hypodites* paraît être une production, au contraire, très malfaisante. Cette espèce attaque le chaume des Graminées, et est très fréquente à Barbantane, dans le département de Vaucluse. Elle désorganise en partie les chaumes du Roseau commun, et fournit une poussière noire très abondante; le vent la transporte, et les ouvriers qui récoltent ces plantes pour faire des haies la reçoivent sur toutes les parties du corps, en éprouvent de la céphalalgie, une tuméfaction de la tête et de la face accompagnée de formation de vésicules; quand ils l'avalent, elle détermine des symptômes de gastro-entérite aiguë. Presque constamment on observe une irritation des parties génitales, avec satyriasis chez les hommes et nymphomanie chez les femmes. Cette irritation de la peau est suivie de desquamation, et cède facilement aux bains tièdes, aux boissons délayantes ou aux frictions huileuses. On peut consulter sur cette singulière maladie la relation qu'en a donnée, en 1843, M. le docteur Michel dans la *Revue scientifique* (vol. X, p. 470). L'auteur croit que c'est une plante cryptogame analogue au Seigle ergoté qui altère ainsi les roseaux; mais le peu de détails qu'il donne suffit pour caractériser l'*Ustilago hypodites*, pour ceux qui ont eu l'occasion de l'observer.

On redoute généralement la Carie (*Tilletia Caries*); mais jusqu'à ce jour rien ne justifie cette crainte; elle est nuisible seulement par les énormes ravages qu'elle fait dans les Froments, par la mauvaise odeur et la couleur cendrée qu'elle donne au pain et surtout à la farine, quand elle y est mêlée en trop grande quantité.

Il ne paraît pas que les fourrages qui portent des Urédinés soient nuisibles aux animaux qui s'en nourrissent. On peut bien penser qu'ils altèrent la qualité des plantes fourragères en empêchant leur parfait développement et en favorisant leur déperis-

sement; mais je crois que MM. A. Neuman et L. Marchand, dans un ouvrage publié en Hollande, et qui a pour titre : *Sur les propriétés nuisibles que peuvent acquérir les fourrages pour différents animaux domestiques par des productions cryptogamiques*, ont prodigieusement exagéré ces propriétés malfaisantes, en leur attribuant les affections charbonneuses qui emportent certaines années un grand nombre de bêtes dans quelques provinces de Hollande.

Malheureusement, dans une question aussi épineuse, l'analyse chimique des Urédinés ne peut nous être d'aucune utilité : les recherches de Parmentier, Cornette et Tessier nous apprennent qu'ils contiennent de l'huile en assez grande quantité. L'*Ustilago maydis* ne paraît pas renfermer non plus de substance particulière nuisible; on le voit par l'analyse qu'en a donnée Dulong dans le *Journal de pharmacie* (vol. XV). Cet *Ustilago* contient les éléments suivants : Une *Matière semblable à de la Fungine*, et qui en forme la base; une *Matière semblable à l'Osmazôme*, soluble dans l'eau et l'alcool; une *Matière azotée*, soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcool; une *Matière grasse*; une *Matière cireuse*; des *Acides*; une *Matière colorante brune*; un *Acide organique libre*, et des combinaisons de cet Acide avec la *Potasse et la Magnésie*; du *Phosphate, Muriate et Sulfate de Potasse*; du *Sous-Phosphate de Chaux*; du *Sel ammoniac* et de l'*Oxyde de Fer*. On doit regretter que l'*Ustilago hypodites* n'ait pas encore fixé l'attention des chimistes; son action sur l'économie est trop remarquable pour qu'ils ne s'en occupent pas un jour.

La rouille, le charbon et la carie causent, comme je l'ai dit, de grands ravages; aussi les agriculteurs ont-ils cherché les moyens de les détruire. La première n'est peut-être pas aussi désastreuse que les autres, mais ses effets n'en sont pas moins très sensibles. On a conseillé de faucher les feuilles des Blés rouillés; mais on ne pourrait le faire qu'en automne ou au commencement du printemps. De nouvelles feuilles repousseront. Cette opération me paraît inutile, parce qu'elles meurent naturellement. La rouille que l'on doit le plus redouter, est celle qui se manifeste sur les feuilles caulinaires, les chaumes et les glumes, et il

n'est pas donné à l'homme de l'atteindre. Quelques expériences semblent prouver qu'elle se développe plus fréquemment dans les terres trop fumées, et particulièrement dans les endroits où les Moutons ont parqué longtemps. Si cet excès d'engrais a véritablement une influence aussi fâcheuse qu'on le suppose, rien n'est plus facile que d'y remédier. Il suffit de changer plus fréquemment les parcs de place.

La carie et le charbon ont particulièrement fixé l'attention, et les mêmes moyens conviennent pour combattre l'une et l'autre. Mais il est peut-être plus difficile de garantir les céréales du charbon que de la carie, parce que les spores du premier sont répandues sur la terre longtemps avant que l'on fasse la récolte, et que ce qui reste est encore disséminé dans l'air quand on bat ou quand on vanne les grains; tandis que celles de la carie sont mises en grange, et que les grains qui la recèlent ne sont pas tous réduits en poussière par le choc du fléau. Pour éviter leur reproduction, on a conseillé de faire subir une préparation aux grains avant de les confier à la terre. Pour cela, on les laisse séjourner pendant quelque temps dans une lessive de soude, de potasse, de cendres de bois neuf, dans une solution de sulfate de cuivre, d'acide arsénique. Le lait de chaux est celui qui a jusqu'à ce jour le mieux réussi, et généralement on lui donne la préférence. Mais auparavant il faut cribler les grains de semence, les passer au tarare une fois ou deux pour enlever toutes les petites graines étrangères qu'ils peuvent contenir. On doit encore les laver auparavant à l'eau courante dans des paniers; on les agite, on les frotte jusqu'à ce qu'ils ne colorent plus l'eau, et on rejette avec la main les grains cariés qui surnagent en raison de leur légèreté. En Angleterre, on est dans l'usage d'ajouter au bain de chaux du sel marin. On prétend que cette addition augmente à un très haut degré l'action destructive. Arthur Young dit que, dans une année où la carie ravagea les récoltes du Froment en Angleterre, on remarqua qu'il n'y en avait pas du tout dans des champs qui avaient été semés avec du grain sauvé d'un navire submergé dans la mer. Ce grain, ne pouvant être livré à la consommation, fut vendu pour semence aux cultivateurs,

et réussit parfaitement bien. Je n'entrerai pas dans des détails sur l'action du sel dans cette circonstance, ni sur ses propriétés fertilisantes, je me contente d'énoncer un fait; l'expérience démontrera bientôt en France ce que l'agriculture doit attendre de cet auxiliaire. De quelle nature est l'action que la chaux exerce sur les spores de la carie? On l'ignore complètement. Si le phénomène est vital, il est probable qu'il y a empoisonnement comme lorsqu'on se sert de l'arsenic; le sulfate de cuivre doit agir de la même manière. Si au contraire il est chimique, ne peut-on pas supposer que l'alcali, en saponifiant l'huile que contiennent les spores, agit sur leur organisation et détruit en elles la faculté végétative. M. Mathieu de Dombasle (*Ann. agric. de Roville*, 8^e livr., p. 348) a essayé contre la carie un moyen qui lui a très bien réussi pour la destruction des Charançons et des autres Insectes qui dévorent les grains: c'est le gaz sulfureux; mais, comme il le dit lui-même, on doit le rejeter comme moyen préservatif de la carie, puisque pour obtenir une grande efficacité, il faut porter le soufrage à un degré qui altère sensiblement la faculté germinative du Froment.

Tillet, Tessier et un grand nombre d'agronomes ont fait des expériences qui prouvent l'efficacité du chaulage; mais il n'en est pas de même de son application, car souvent on voit que son action préservatrice a été presque nulle. Dans ces cas, on dit ordinairement qu'il y aurait eu beaucoup plus de perte si on n'eût pas pris cette précaution. Il faut croire cependant qu'il y a certaines années, certaines circonstances atmosphériques (et nous le voyons tous les ans pour un grand nombre d'espèces) qui favorisent le développement de ces entophytes, et que nous ne saisissons pas. Au lieu de faire un essai une année d'en et déduire des conséquences, il faudrait, je pense, expérimenter dix ans, vingt ans de suite dans le même endroit; tenir un compte exact de tous les états de l'atmosphère, et comparer les résultats obtenus chaque année. De cette comparaison résulterait la connaissance des causes qui activent leur végétation ou qui s'y opposent. Si, malgré toutes les précautions que l'on prend, la carie et le charbon se manifestent abondamment certaines an-

nées, il faut nécessairement supposer qu'il y a des causes que nous ne pouvons dominer, et alors les moyens que nous employons ne sont que des demi-mesures. C'est ce qui fait que dans beaucoup de campagnes on néglige le chaulage, parce qu'on ne croit pas à son efficacité réelle.

Jusqu'à ce jour, on ignore complètement quelle peut être l'utilité de ces Champignons; on ne s'est occupé d'eux qu'en raison des dégâts qu'ils occasionnent. Il paraît que les Insectes même n'y font pas attention; je ne connais qu'une espèce de larve qui les recherche pendant leur vie; je ne sais à quel genre elle appartient; on la rencontre principalement sur les Urédinés à spores jaunes. Girod-Chantrons l'a trouvée sur le *Lecythæa epitea*; la figure qu'il en donne est assez exacte pour que les entomologistes puissent la reconnaître.

La famille des Urédinés, telle que les auteurs la reconnaissent, est assez nombreuse en genres; la nature, le nombre et la position respective des organes qui les distinguent ne permettent guère d'en exposer les caractères d'une manière succincte et claire. Elle comprend des Champignons parasites d'un volume variable, ordinairement très petits et réunis en grand nombre, qui se développent sous l'épiderme ou dans les tissus des plantes, et se montrent au dehors après la déchirure de celui-ci ou la désorganisation des autres. Les spores, rondes ou ovales, transparentes ou opaques, semblables à de la poussière, diversement colorées, isolées, réunies en gâteau, ou articulées bout à bout comme les grains d'un collier, naissent immédiatement d'un clinode charnu ou filamenteux, nu ou contenu dans un conceptacle; elles sont nues ou renfermées dans des sporanges sessiles ou pédicellés, à une ou plusieurs loges. Elle comprend quatre sections que l'on peut regarder comme autant de petites familles: les *Æcidiés*, les *Phragmidiés*, les *Urédinés* et les *Ustilaginés*. La première appartient aux *Clinosporés endoclines*, et les trois autres aux *Clinosporés ectoclines*.

Dans ce qui suit, je ne m'occuperai ni des *Æcidiés*, ni des *Phragmidiés*, et je réunirai les deux autres sous le nom d'*Urédinés*, comme je l'ai fait dans les *Annales des Sciences naturelles* (3^e série, vol. VIII,

p. 369). La partie basilaire, celle qui se développe immédiatement après le mycélium, peut être appelée indifféremment clinode ou réceptacle, en raison des fonctions qu'elle remplit. Je laisserai ce dernier nom aux filaments capillaires qui portent médiatement ou immédiatement les spores, parce qu'on ne les distingue pas du mycélium, s'il en existe un.

1. CLINODE CHARNU, SOUS-ÉPIDERMIQUE, PERSISTANT; SPORES PULVÉRULENTES, ENTRAÎNANT LE PLUS SOUVENT LES SPORANGES AVEC ELLES.

A. Clinode sans cystides.

UREDO. Clinode composé de petites cellules irrégulières formant une sorte de plateau lenticulaire, dont la surface est couverte de plusieurs assises de cellules renfermant chacune une spore; spores simples toujours dépourvues d'appendices.

a. Spores jaunes ou orangées.

Uredo Empetri, Pers.; *U. Evonymi*, Mart.; *U. Fumariz*, Rabenh.; *U. Potentillarum*, DC. (partim); *U. Rhododendri*, DC.; *U. Saxifragæ*, DC.; *U. Erigonis*, Req.; *U. Polypodii*, DC.; *U. pustulata*, Pers.; var. *Epilobiorum*, *Vacciniorum*. *U. confluens*, Pers.; β . *Mercurialis*. γ . *Alliorum*, DC.; *U. interstitialis*, Schlect.

b. Spores fauves, brunes ou noires.

Uredo Statices, Dsmz.; *U. Hydrocotyles*, Mtg.; *U. Circææ*, A.S.; *U. Cynapii*, DC.; *U. Gentianæ*, DC. (partim); *U. Rumicum*, DC. (partim); *U. Fabæ*, DC.; var. γ . *Lupini albi*.

TRICHOBASIS. Clinode composé de petites cellules irrégulières, formant un coussin dont une des faces est recouverte de stérigmates ou petits pédicelles persistants, portant chacun à leur extrémité une spore. Spores nues ? caduques.

a. Spores jaunes ou orangées.

Uredo Rubigo vera, DC.; *U. linearis*, Pers.; *U. Glumarum*, Dsmz.; *U. Symphyti*, DC.; *U. Ari*, Dsmz.; *U. Ribesii*, Rabenh.

b. Spores fauves, brunes ou noires.

Uredo Cochlearum, DC.; *U. Calliz*, Duby.; *U. Labiatarum*, DC.; *U. Lychnidearum*, Dsmz.; *U. Acidiformis*, Pers.; *U. Betæ*, Pers.; *U. Fabæ*, Pers.; *U. Galii*, Duby.; *U. Oxatidis*, Lév.; *U. suaveolens*, Pers.; *U. cyclostoma*, Lév.; *U. microsorus*, Kze.

URONYCES Lk. Clinode composé d'un tissu

à cellules petites, irrégulières, à peine distinctes, formant un coussinet de la surface duquel naissent des sporanges uniloculaires, munis d'un pédicelle plus ou moins long et persistant. Spores simples, ne se dépouillant jamais du sporange, et pour cela paraissant pédicellées.

a. Spores jaunes ou orangées.

Uredo Ulmariae, Grev.; *U. Alliorum*, DC.; (*partim*). *U. Cestri*, Mntg.; *U. Prostii*, Duby.

b. Spores fauves, brunes ou noires.

Uredo appendiculata, Pers.; *U. apiculata*, Strauss.; *U. Limonii*, Duby.; *U. Ficariae*, A. S.; *U. Muscari*, Duby; *U. Primulae*, DC.; *U. Phyleumarum*, DC.; *U. sparsa*, Schm. Kze.; *U. Behenis*, DC.; *U. Cacaliae*, DC.; *U. ambigua*, DC.; *U. Iridis*, Dsmz.; *U. Erythronii*, DC.; *U. Hedisari obscuri*, DC.; *U. Ixiae*, Lév.; *U. intrusa*, Grev.; *U. Decaisneana*, Lév. (*Pileolaria Terebinthi*, Cast.) *U. scutellata*, Pers.; *U. (caoma) Spermacoces* Lk.; *U. Arachidis*, Kze.; *U. Anodae*, Lév.

Ce genre comprend les espèces que De Candolle a décrites dans le second volume de la *Flore française*, sous le nom de Puccinies à une seule loge, et L. Marchand sous celui de Puccinies, dans l'énumération des plantes cryptogames du grand-duché de Luxembourg. J'y réunis également le *Pileolaria Terebinthi*, parce que aucune espèce, selon moi, ne présente les caractères du genre d'une manière plus marquée. Plusieurs des espèces que je viens d'énoncer devront un jour être réunies pour n'en former qu'une seule; M. le professeur Link l'a déjà démontré.

COLEOSPORIUM. Clinode aplati, circonscrit, composé de cellules petites, irrégulières, recouvert de sporanges allongés, multiloculaires. Loges monospores articulées bout à bout, se séparant à chaque article. Spores nues, mais le plus souvent entraînant avec elles la portion du sporange qui leur appartenait.

Uredo Tussilaginis, Pers.; *U. pinguis*, DC.; *U. Petasitis*, DC.; *U. Campanulae*, Pers.; *U. Sonchi arvensis*, Pus.; *U. fulva*, Schum.; *U. tremellosa*, Strauss.; *U. Pulsatillae*, Steud.; *U. Rhinanthacearum*, DC.; *U. Poterii*, Spreng. (*partim*); *U. Kleiniae*, Mntg. ?

Ce genre est un des plus curieux et des mieux caractérisés. Dans le jeune âge, les sporanges sont très visibles; mais quand ils se divisent, se réduisent en poussière, leur

organisation est confuse, et l'on peut prendre quelques espèces pour des *Uredo*. J'ai commis moi-même cette faute. Quand les individus sont jeunes et qu'on les dessèche, on les reconnaît au premier coup d'œil, parce qu'ils forment une croûte solide, et que leur surface n'est pas pulvérulente.

B. Clinode entouré de cystides.

LECYTHERA. Clinode composé de cellules très petites, irrégulières, formant un coussinet entouré de cystides; spores simples, conservant quelquefois leurs pédicelles.

a. Spores jaunes ou orangées.

Uredo Ruborum, DC.; *U. Rosæ*, Pers.; *U. Populina*, Pers.; *U. Poterii* (*partim*), Spreng.; *U. Euphorbiae*, Rebert.; *U. epipela*, Kze.

b. Spores fauves ou brunes.

Uredo Phragmitis, Schum.; *U. Pruni spinosæ*, DC.

PHYSONEMA. Clinode composé de petites cellules irrégulières, formant un coussinet, dont la surface est couverte d'une assise de cellules qui renferment chacune une spore. Cystides marginales et éparses; spores simples, sessiles, emportant le plus souvent avec elles la cellule dans laquelle elles se sont développées.

Uredo Ricini, Bivon.; *U. gyrosa*, Rebert.; *U. Potentillarum*, DC. (*partim*); *U. Berberidis*, Lév.

Sous le rapport de la formation des spores, les *Physonema* ressemblent aux *Uredo*, et n'en diffèrent que par la présence des cystides.

PODOSPORIUM. Clinode composé de très petites cellules irrégulières, représentant un coussinet charnu, entouré de cystides et recouvert de cellules cylindriques, allongées, qui supportent les spores articulées bout à bout; spores simples, caduques.

Uredo Capræarum, DC. (*partim*); *U. Lini*, DC.; *U. Æcidioides*, DC.

Les caractères de ces trois genres sont très difficiles à constater et, si je ne les eusse pas vérifiés un grand nombre de fois, je n'aurais admis que le *Lecythera*, en raison de la présence constante des cystides. C'est probablement le parti que prendront les botanistes pour éviter les pertes de temps et simplifier les difficultés.

2. RÉCEPTACLE FILAMENTEUX, SUS, SOUS-ÉPIDERMIQUE OU INTRA-TISSULAIRE, DÉSORGANISANT LE PLUS SOUVENT LES ORGANES DANS LESQUELS IL SE DÉVELOPPE; SPORES PULVÉRULENTES, ISOLÉES OU CONGLOMÉRÉES.

a. Spores nues.

Cystopus. Réceptacle sous-épidermique, composé de filaments rameux, terminés par une vésicule allongée, tubuleuse, qui supporte des spores arrondies ou cubiques, articulées bout à bout et caduques.

Uredo candida, Pers.; *U. cubica*, Mart.; *U. Amaranti*, Schweinz, etc.

Ce genre, par la nature filamenteuse de son réceptacle, se rapproche des *Ustilaginés* dont j'avais cru faire une famille à part; il en diffère seulement par la couleur qui est diamétralement opposée, et parce qu'il ne désorganise pas les tissus dans lesquels il se développe.

J'ai dit, dans les *Annales des sciences naturelles* (t. VIII, p. 371), que le genre *Cylindrosporium* avait été établi par Gréville sur les vésicules cylindriques du *Cystopus* privées de spores. Mon honorable ami, M. Berkeley, qui a parfaitement constaté les caractères du genre *Cystopus*, ne partage pas entièrement mon opinion sur le *Cylindrosporium*; il pense qu'elle mérite confirmation, parce que personne n'a étudié un individu authentique. Je me fais un devoir d'avouer que je n'en ai jamais eu à ma disposition, et que ceux qui m'ont servi ont été recueillis dans les environs de Paris.

Polycystis. Réceptacle filamenteux sous-épidermique, quelquefois intra-tissulaire, rameux, terminé par un sporange monosperme, composé de plusieurs vésicules réunies en réseau; Spores simples, se réduisant en poussière, ne se dépouillant jamais de leur sporange, et quelquefois pourvues d'un pédicelle.

Uredo pompholygodes, Schlecht.

Tilletia, Tul. Réceptacle filamenteux, intra-tissulaire, rameux, à ramifications terminées par une spore unique; Spores nues, sphériques, réticulées, souvent pourvues d'un court pédicelle.

Uredo Caries, DC.; *U. destruens*, Duby.

Microbotryum. Réceptacle sus-épidermique ou intra-tissulaire, rameux, ramifications terminées par un renflement charnu, cellu-

leux sur lequel sont implantées les spores. Spores simples et nues, se désagrégant en poussière.

Ustilago antherarum, Lév.; *Ust. receptacolorum*, Lév.; *Ust. Montagnei*, Tul.; *Ust. Rudolphii*, Tul.

USTILAGO. Réceptacle composé de cellules très petites, irrégulières, recouvert de toutes parts de plusieurs couches de cellules monosporées (sporangies) qui se réduisent en poussière. Spores nues, simples.

Ustilago segetum, Pers.; *Ust. urceolorum*, Lév.; *Ust. longissima*, Lév.; *Ust. olivacea*, Lév.; *Ust. Phœnicis*, Corda; *Ust. Scleria*, Tul.; *Ust. hypodites*, Tul.; *Ust. Vaillantii*, Tul.; *Ust. Maydis*, Lév.?

THECAPHORA, Fingh. Réceptacle composé de filaments rameux; ramifications terminées par un sporange vésiculeux, simple, fugace ou persistant, renfermant les spores. Spores simples, ovales ou anguleuses, agglutinées ensemble.

Thecapora hyalina, Fingh.; *Thec. deformans*, Dr. et Mtg.; *Thec. aterrima*, Tul.; *Thec. Delastrina*, Tul.; *Uredo melanogramma*, DC. (*partim*); *Tubercinia Orobanches*, F.

3. URÉDINÉS DOUTEUX.

MELAMPSORA, Cast. Spores ou sporanges sub-épidermiques, cylindriques, parallèles, arrondis aux deux extrémités, ou accompagnés à l'une d'elles d'utricules arrondis, formant par leur réunion un coussin compact persistant.

Melampsora Euphorbiae, Cast.; *Mel. Pe-trucciana*, Cast.; *Sclerotium Populinum*, Pers.; *Scl. Salicinum*, DC.; *Scl. herbarum*, F., var. *Lini*, *Epilobii*; *Ectostroma Iridis*, F.

J'ai trouvé sur le *Juncus effusus*, le *Meyn-anthes trifoliata* et sur plusieurs plantes, des productions semblables. Quoique M. Castagne m'ait écrit qu'il avait vu manifestement des spores dans les petits tubes qui les composent, je persiste à croire, après en avoir fait l'examen avec soin, que ces tubes ne sont qu'une altération des cellules verticales sous-jacentes à l'épiderme. Les corps qu'ils renferment, ou les prétendues spores, n'ont pas de forme déterminée, leur volume est inégal et leur présence inconstante.

Le professeur Fries (*Syst. orb. veg.*,

pag. 195 et 158) a proposé de désigner ces pseudo-mycètes par le nom de *Phyllodum*. Mais les caractères qu'il assigne à ce genre sont si éloignés de la vérité que j'ai dû conserver celui de M. Castagne, dont la description est très exacte, et rendue plus facile à saisir par une planche lithographiée.

SPILOCEA, F. Spores? simples de forme et de volume variables, accumulées sous l'épiderme.

Spilocæa Scirpi, F.; *Spil. Mali*, F.

La première de ces espèces me paraît une Puccinie avortée, la seconde pourrait bien être une dégénérescence du tissu utriculaire des Pommes.

UREDINARIA, Chev. Réceptacle formé par l'épiderme, bulbeux, oblong, linéaire, pulvérent à l'intérieur, se déchirant irrégulièrement; Spores très petites inégales entre elles.

Uredycodon Mali, Weig.; *Hysterium tuberculosum*, Schum.; *Uredo Alnea*, Pers.; *Uredinaria rufa*, Chev.

Rien n'est plus commun sur l'écorce de l'Aulne que ce prétendu Champignon. Il forme des tumeurs dont le volume varie, et qui sont remplies de cellules corticales malades et désagrégées en partie. On en trouve de semblables sur les Pommiers, les Cerisiers. Le professeur Fries (*Syst. orb. veg.*, p. 199 et 200) en a fait les genres *Phlæconis* et *Nosophlæa*.

PROTOMYCES, Ung. Spores? simples, situées dans le tissu propre des plantes, ne se réduisant pas en poussière.

Protomyces Galii, Ung.; *Prot. macrosporus*, Ung.; *Prot. Paridis*, Ung.

Obs. M. Klotzsch (Linn., 1832, p. 202, tal. IX, fig. A) a décrit une plante singulière dont je me fais difficilement une idée: c'est le *Testicularia Cyperi*. L'extrémité des rameaux présente des tumeurs du volume d'une Fraise à peu près; elles sont formées par un péricardium sessile, papyracé, clos de toute part et qui se déchire irrégulièrement; son intérieur est composé de sporanges très petits, qui renferment eux-mêmes des filaments et des spores globuleuses.

J'ai passé sous silence le *Sporisorium Sorghi*, dont on trouve la description dans Link (*Spec. pl.*, vol. VI, pars 2, pag. 86). Cette plante se développe dans les ovaies du *Sorgho* en Égypte; ses spores sont sphé-

riques, noires, accompagnées de filaments, et d'autres spores d'un volume plus considérable. Cette plante, d'après la description, me paraît être voisine des *Tilletia*. C'est à ce genre que MM. Tulasne ont rapporté une espèce de Carie qui vit sur la même plante, et qui paraît assez commune en Abyssinie. Je ne dis rien non plus du genre *Sepedonium*. Il n'appartient pas aux Urédinés; c'est bien manifestement un Champignon trichosporé. Il y a quelques espèces de ces Champignons qui ne sont pas encore connues. Vaillant en signale sur la *Berce*, le *Phellandrium*, Aymen sur le *Spondylium vulgare* et le *Stalice*. Enfin MM. Tulasne ont placé, mais avec doute, l'*Uredo Scleriae* parmi les *Ustilago*; il y appartient véritablement. Il a beaucoup d'analogie avec l'*Ustilago Hypodites*; mais l'*Uredo Cissi*, DC., qu'ils ont placé, avec doute, parmi les *Ustilago*, doit en être séparé. C'est le *Puccinia incarcerationata* que j'ai décrit (*Ann. sc. nat.*, 2^e série, t. II, p. 69).

Les Urédinés ne déparent pas seulement; il y en a quelques uns qui sont essentiellement nuisibles. Je vais en donner la description.

La Rouille (*Uredo Rubigo vera* DC.) se montre sur les feuilles, particulièrement la face inférieure, leurs gaines, les chaumes, les glumes et quelquefois les grains de presque toutes les Graminées. Elle forme d'abord sur les feuilles des points d'un blanc jaunâtre; si l'on regarde de près, on voit que ces points sont ovales, allongés, légèrement saillants, tantôt épars, tantôt très rapprochés; l'épiderme se fend longitudinalement et il sort une poussière de couleur jaune-orangé qui s'attache aux doigts. Quand elle est en petite quantité, on ne s'aperçoit pas de ses effets; quand, au contraire, elle est très abondante, les feuilles pâlissent, deviennent jaunes, se fanent, souvent même il arrive que les chaumes qui naissent sont maigres, les épis petits, peu fournis en fleurs; si elle s'est propagée aux glumes, elle en amène souvent la stérilité. Il n'y a pas de remède. On a seulement conseillé de faucher les champs dans l'espoir de voir une nouvelle végétation qui en serait exempte. Tout le monde dit que la Rouille en vieillissant devient noire. C'est une erreur; elle reste toujours jaune, et la

couleur noire que l'on voit sur les feuilles, les chaumes, etc., est produite par le *Puccinia graminis* et quelquefois le *Solenodonta graminis* qui se sont développés en même temps ou immédiatement après. Quand on l'étudie sérieusement, on voit que l'on a réuni deux plantes du même genre sous le même nom. M. L. Vilmorin, qui s'est beaucoup occupé de ce sujet, en a fait la remarque. Une espèce a les spores ovales très grosses, l'autre les a rondes et plus petites; c'est cette dernière, qui est la plus commune, que M. Vilmorin et moi regardons comme la véritable Rouille; c'est elle aussi qui existe sous ce nom, dans l'*Herbier* de De Candolle. L'une et l'autre appartiennent au genre *Trichobasis*; elles ont la même couleur et ne se distinguent qu'à l'aide du microscope. Sous le point de vue agronomique, on peut donc regarder cette distinction comme peu importante; elle l'est d'autant moins qu'on trouve quelquefois les deux espèces sur la même feuille.

Le Charbon (*Ustilago Setgetum*) se développe sur presque toutes les Graminées; on ne le voit jamais sur les feuilles ou les chaumes; mais il attaque les pédicelles des épillets, les glumes et les grains. Le Froment, l'Orge, l'Avoine en sont particulièrement affectés. Les épis sont encore profondément enfermés dans les feuilles qu'ils en sont déjà affectés. Les plantes malades sont plus petites, leur vert moins vif. Quand les épis sont sortis, les grains sont noirs, rapprochés; quelques jours après, par l'agitation du vent, ils se réduisent en une poussière noire et il ne reste plus que le squelette de l'épi, encore horriblement défiguré. Une autre espèce de Charbon (*Ustilago Maydis*) se développe sur toutes les parties de la plante; sur la tige, elle détermine des tumeurs qui, après s'être ramollies, tombent en poussière et laissent des ulcères sanieux à leur place. Lorsque l'épi est envahi, il n'est pas rare de le trouver entièrement stérile. On ne peut confondre le Charbon avec aucune maladie des grains, parce qu'il se dissipe en poussière au moindre contact. Les spores, vues au microscope, sont extrêmement petites, très lisses, d'un noir fuligineux et dépourvues de toute espèce d'appendice.

La Carie (*Tilletia caries*) diffère de la Rouille et du Charbon, parce qu'elle n'affecte

jamais que l'ovaire des Graminées. On a cru pendant longtemps qu'elle n'attaquait que le froment, mais elle est beaucoup plus répandue; on l'a trouvée sur l'*Agrostis vulgaris*, *Spica-Venti*, *pumila*, sur le *Lolium temulentum*, *Aira cæspitosa*, *Sorghum vulgare*, *Bromus secalinus*, *Poa pratensis*. M. Durieu en a rapporté d'Algérie sur l'*Hordeum murinum*. Les plantes atteintes par la Carie sont quelquefois pâles, maigres, comme celles dont l'épi est charbonné; généralement cependant ces caractères sont insuffisants, on les reconnaît plus facilement au raccourcissement des épis et aux glumes qui sont plus rapprochées que dans les épillets sains. Tous les grains d'un même épi ne sont pas toujours tous malades, c'est même le cas le plus rare. Ils sont d'abord plus gros, puis plus petits, ridés, marqués de deux, trois sillons, et d'une couleur brune. Quand on les brise, on les trouve remplis d'une matière noire, fétide, qui rappelle l'odeur de la marée. Pendant longtemps on n'a distingué la Carie du Charbon que par ce seul caractère. Si l'on soumet les spores sous le microscope, on voit qu'elles sont sphériques et marquées d'un réseau très régulier, comme celui que l'on observe sur les yeux des Insectes, et assez souvent munies d'un pédicelle très court. Les épis cariés et ceux qui portent du blé rachitique, se présentent à peu près sous le même aspect; dans les uns et dans les autres il n'y a que le grain malade. On distingue facilement les grains rachitiques de ceux du Charbon à leur enveloppe qui est dure, épaisse, et à la substance blanche, naérée, qu'ils renferment à l'intérieur. On pourrait encore confondre des grains cariés avec des ovaires ergotés et avortés, mais la méprise n'est que momentanée, parce que ces derniers sont solides et ne se réduisent jamais en poussière. Enfin, Tillet, Duhamel et Aymen disent avoir vu des grains dont une partie était saine et l'autre cariée. Je n'ai jamais rien vu de semblable, je crains bien qu'il n'y ait erreur d'observation comme pour ceux qui sont moitié sains et moitié ergotés.

J'ai exposé plus haut comment on peut parvenir à préserver les récoltes de cette maladie; la chaux et le sulfate de cuivre sont les moyens les plus certains; mais on

ne peut en faire usage quand les grains sont destinés à la consommation. Avant donc de les envoyer au moulin on les passe au crible, au tarare; comme ceux qui sont malades diffèrent peu des autres, il en reste toujours suffisamment pour altérer la farine. Pour les séparer, il faut les mettre dans l'eau, les laver; les grains qui sont cariés surnagent à la surface, on les retire et quand il n'en reste plus, on fait sécher au four ou au soleil ceux qui ont précipité au fond de l'eau. La farine en est généralement plus difficile à obtenir que de ceux qui n'ont pas été mouillés. Elle n'est pas aussi belle, n'absorbe pas autant d'eau dans le pétrissage, mais le pain, quoique moins beau, n'a rien perdu de ses propriétés alimentaires. On peut cependant assurer que le blé ainsi préparé, malgré toutes les précautions que l'on a prises, éprouve une perte sensible. J'ai vu en Corse, où la Carie est très commune, des familles entières occupées à nettoyer leur grain avant de le confier au meunier; chacun en prend une petite quantité d'une main, et enlève de l'autre celui qui est malade. Ce choix se fait avec une rapidité étonnante, et quand le grain a été ainsi manipulé, il est difficile d'en trouver qui ait échappé à leur patience et à leur habileté. (LÉVEILLÉ.)

UREDO. BOT. CR. — Pline se sert de ce mot pour désigner la brûlure des plantes. Persoon l'a conservé, et, sous ce nom, il a décrit un nombre considérable de petits Champignons parasites dont les spores n'ont qu'une seule loge. Le nombre des espèces qui composent ce genre m'ayant présenté des caractères assez remarquables, j'ai cru devoir le diviser en plusieurs autres. — Voy. URÉDINÉS. (LÉV.)

URÉE. ZOOL. — Voy. l'article SÉCRÉTION, t. XI, p. 522. (E. BA.)

***URELLIA** (ὀυρηὰ, queue). INS. — M. Robineau-Desvoidy (*Myodaires*, 1830) a fondé, sous cette dénomination, un genre de Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides. On n'a décrit que deux espèces de ce genre: les *U. calcitrapæ* Rob.-Desv., et *U. Parisiensis* Rob.-Desv., qui se trouvent aux environs de Paris. (E. D.)

URÈNE. *Urena*. BOT. PH. — Genre de la famille des Malvacées, tribu des Malvées, formé par Linné (*Genera plantarum*, n° 844)

et qui se compose d'arbrisseaux indigènes de toutes les parties de la zone intertropicale, surtout de l'Asie; à feuilles généralement lobées, portant en dessous, sur leur nervure médiane, une glande sessile; à fleurs axillaires, solitaires, rapprochées supérieurement en grappe, jaunes ou rosées, pourvues d'un involucre quinquefidé et d'un tube staminal court, tronqué et nu au sommet. On en connaît aujourd'hui environ trente espèces parmi lesquelles nous citerons l'*Urena lobata* L., espèce du Brésil, où, d'après M. Auguste Saint-Hilaire, elle est usitée comme émolliente, surtout comme expectorante dans les rhumes et les catarrhes, et l'*Urena sinuata* L., également du Brésil, qui fournit des fibres textiles. (D. G.)

***URERA.** BOT. PH. — M. Gaudichaud a proposé, sous ce nom (*Botanique de l'Uranie*, p. 496), un genre distinct et séparé pour un certain nombre d'Orties, à feuilles alternes, à stigmaté en pinceau, et dont le fruit comprimé, lisse, est enveloppé par les folioles internes du périanthe devenues charnues. Ce genre n'est pas adopté par M. Endlicher qui n'en fait qu'une section des Orties, et cette manière de voir a été suivie dans ce ouvrage. Voy. ORTIE. (D. G.)

URETÈRES. ZOOL. — Voy. l'art. MAMMIFÈRES, t. VII, p. 715; et l'art. SÉCRÉTION, t. XI, p. 489 et suiv. (E. BA.)

URÈTRE. ZOOL. — Voy. l'art. MAMMIFÈRES, t. VII, p. 710 et 715; et l'art. SÉCRÉTION, t. XI, p. 491. (E. BA.)

***URGINÉE.** *Urginea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Asphodélées, formé par Steinheil (*Annales des sciences naturelles*, 1834, vol. I, p. 321) avec des espèces détachées du grand genre Scille. Ces plantes croissent en Europe et dans les parties de l'Afrique qui longent la Méditerranée. De leur bulbe s'élève une hampe terminée par une grappe de fleurs, dont chacune est accompagnée de deux bractées. Les principaux caractères qui distinguent les Urginées d'avec les Scilles consistent dans leurs graines très nombreuses, comprimées, à test spongieux, noir, un peu lâche. On connaît aujourd'hui cinq espèces de ce genre et, parmi elles, il en est une qui mérite de fixer l'attention sous divers rapports: c'est l'URGINÉE SCILLE, *Urginea Scilla* Steinh. (*Scilla maritima* Linné), qui

croît sur le littoral des mers, dans nos départements occidentaux, dans l'Europe méridionale, dans l'Afrique méditerranéenne, en Syrie, etc. Son bulbe est très volumineux, rougeâtre ou blanchâtre, dans une variété; ses feuilles sont longues, larges, canaliculées; sa hampe nue s'élève de 6 à 8 décimètres ou même davantage, et se termine par une grappe de fleurs blanches, qui s'allonge beaucoup. Cette espèce est cultivée comme espèce d'ornement et se multiplie par cayeux et par graines; mais elle est surtout intéressante comme espèce médicinale. A ce titre, c'est l'une des plantes les plus précieuses parmi celles de notre Flore. On ne fait usage que de son bulbe dont les tuniques desséchées sont désignées, dans les pharmacies, sous le nom de *Squames de Scille* ou *Squille*. Deux propriétés distinguent ce médicament. Il agit comme un excellent diurétique et, en second lieu, comme un expectorant d'un effet sûr. Mais son administration doit être entourée de précautions, car, à forte dose, il devient dangereux. C'est ordinairement en poudre qu'on le donne, en le faisant entrer dans la composition de pilules et de bols. Mais il entre aussi dans plusieurs autres préparations pharmaceutiques très usitées. La plus grande partie de la Scille qu'on emploie en Europe est tirée des contrées les plus méridionales de l'Europe et de l'Orient. On en distingue généralement deux variétés: l'une rouge, qu'on nomme, dans le commerce, *Scille d'Espagne* ou *d'Italie*, *Scille mâle*; l'autre, blanche, connue sous les noms de *Scille d'Italie*, *Scille femelle*. Toute la préparation qu'on fait subir aux tuniques des bulbes de l'Urginée, avant de les livrer au commerce, consiste à les détacher et à les dessécher le plus vite possible. Vogel a découvert dans les bulbes de l'Urginée un principe particulier dans lequel paraît résider principalement son activité et qu'il a nommé *Scillitine*; mais, d'après les analyses plus récentes de Tilloy, cette Scillitine de Vogel serait un mélange de la vraie Scillitine, substance âcre, extrêmement amère, avec de la gomme et du sucre incristallisable. (D. G.)

URIA (nom mythol.). ois. — Nom générique latin des Guillemots dans Brisson.

***URICHTHYS** (ὀυρήζ, queue; ἰχθύς, poisson). POISS. — Genre de Labroïdes, indiqué par M. Swainson (*Classif.*, 1839). (E. BA.)

URINATOR Lacép. ois. — Synonyme de *Colymbus* Linn.

URINATOIRES. ois. — Nom latin donné par Vieillot à sa famille des *Plongeurs*.

URINE. ZOOL. — Voy. l'art. SÉCRÉTION, t. XI, p. 487 et suiv. (E. BA.)

***URINÉES**. *Urinæ*. ois. — Sous-famille admise par G.-R. Gray dans la famille des Colymbinées. (Z. G.)

***URIPHAËTON** (ὀυρήζ, queue; φαέθων, brillant). POISS. — Genre de Percoides, indiqué par M. Swainson (*Cl.*, 1839). (E. BA.)

URNE ÉPINEUSE. MOLL. — Nom vulgaire du *Turbinella capitellum* Lamk. (*Volutella capitellum* L.). (E. BA.)

***UROBRACHYS**. REPT. — Genre de Serpents du groupe des Boas. (P. G.)

***UROBRANCHES**. *Urobranchia* (ὀυρήζ, queue; βράχια, branchies). MOLL. — Latreille comprenait, sous cette dénomination, des Gastéropodes divers, chez lesquels l'organe respiratoire est placé postérieurement : *Firola*, *Carinaria*, *Doris*, etc. (E. BA.)

***UROCALYMMA** (ὀυρήζ, queue; καλύπτω, ouvrir). INS. — Westwood (*Arcana Ent.* 4, pl. 15, f. 15) a rapporté ce genre comme synonyme au genre *Coptomma* New.; et l'espèce qui a servi de type au premier de ces auteurs est l'*U. longimana* West. New. Elle est propre aux îles Philippines. (C.)

***UROCENTRE**. *Urocentrum* (ὀυρήζ, queue; κέντρον, aiguillon). INFUS. — Ce genre fut établi par M. Nitzsch avec une des espèces du genre *Cercaria* de Müller (*Cercaria turba*). M. Bory de Saint-Vincent fit, de cette même espèce, son genre *Turbinelle*, qu'il plaça, dans sa famille des Cercariées, avec les Zoospermes et autres genres formés aux dépens des Cercaires de Müller. M. Ehrenberg inscrivit d'abord ce genre dans sa famille des Monadiens, et le rangea depuis avec les Vorticelles, ayant d'ailleurs observé la division transverse indiquée par Müller, sans avoir pu trouver les deux points noirs que Müller suppose être des yeux. Bien que n'ayant jamais rien rencontré qui ressemblât à cet animal, excepté son Erville, M. Dujardin le place, avec doute, à la fin de sa famille des Urcéolariens, dans laquelle il se distinguerait par l'existence d'une queue. (E. BA.)

***UROCENTRON**. REPT. — Genre d'Iguaniens. (P. G.)

***UROCÉRIDES.** *Uroceridæ.* INS. — Synonyme de **SIRICIDES**, *Siricidæ.* (Bl.)

UROCERUS. INS. — Synonyme de *Sirex*, employé par Geoffroy (*Histoire des Insectes des environs de Paris*). (Pl.)

***UROCHLÈNE.** *Urochlaena* (ὀρᾶ, queue; χλαῖνα, tunique, téguement). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, formé par M. Nées d'Esenbeck (*Gramin. Capens.*, p. 437) pour une petite graminée, indigène du cap de Bonne-Espérance; dont les épillets multiflores forment, par leur groupement, un épi ovale, terminal. Ce nom générique vient de ce que les glumes et glumelles de cette plante se prolongent en une queue sétacée, flexueuse. (D. G.)

UROCHLOA. *Urochloa* (ὀρᾶ, queue; χλόα, gramin). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, formé par Palisot de Beauvois (*Agrostogr.*, pag. 52, tab. 11, fig. 1) pour des plantes des régions tropicales, à épillets biflores, disposés en épis géminés, digités, ou en grappes, et dont la fleur inférieure est stérile. Ce genre est très voisin des *Panicum*, *Oplismenus* et *Setaria*, surtout de ce dernier. M. Kunth (*Enumer.*, vol. I, pag. 73) en décrit sept espèces, parmi lesquelles le type du genre est l'*Urochloa panicoides* Palis. (D. G.)

UROCHS ou **UROX.** MAM. — Même valeur qu'*Aurochs*. (E. BA.)

***UROCOPRUS.** INS. — Motchoulsky (*Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou, Ins. du Caucase*, p. 5), avait décrit ce genre de Coléoptères pentamères et de la tribu des Clavicornes sous le nom de *Hypocoprus*, qui a été rectifié en celui indiqué ci-dessus. Le type, l'*U. latridioides* Mot., est indigène du Caucase. (C.)

***UROCOPTIS** (ὀρᾶ, queue; κόπτω, je coupe). MOLL. — Genre indiqué par M. Beck, et rapporté au groupe des Hélices (*Ind. Moll. Mus. Pr.*, 1837). (E. BA.)

UROCOTALON. REPT. — Genre d'Ophiéliens venimeux. (P. G.)

***UROCTÉE.** *Uroctea* (ὀρᾶ, queue; κτείς, peigne). ARACHN. — Synonyme de *Clotho*. Voy. ce nom. (H. L.)

URODON (ὀρᾶ, queue; ὄδους, dent). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, division des Anthribides, créé par Schœnherr (*Genera et sp. Curculion.*, syn., t. I, p. 113)

qui y rapporte 9 espèces : 4 sont originaires d'Europe, et 5 de l'Afrique australe. Le type, l'*U. rufipes* Fr. Schr., se trouve fréquemment aux environs de Paris sur les fleurs des *Reseda lutea* et *luteola*. (C.)

***UROGALLUS** (*urus*, taureau sauvage; *gallus*, coq) Briss., Scop. ois. — Synonyme de *Tetrao* Lin.

***UROGLÈNE.** *Uroglena* (ὀρᾶ, queue; γλήνη, petit œil). INFUS. — Genre établi par M. Ehrenberg pour des Infusoires agrégés dans une enveloppe gélatineuse commune, et distingués des espèces voisines par la présence d'un prolongement caudiforme qui les retient adhérents au centre de la masse commune. Cette caractéristique convient aussi au genre *Synura* du même auteur; mais l'existence d'un point oculiforme à tous les *Uroglena* les distingue des *Synura*. Une seule espèce, *Uroglena volvox* Ehr., compose ce genre, que M. Dujardin place dans sa famille des Volvociens. (E. BA.)

***UROGYMNUS** (ὀρᾶ, queue; γυμνός, nu). POISS. — Synonyme de *Gymnura*, genre du groupe des Raies (Müll. und Henle, in *Wieg. Arch.*, I, 1837). (E. BA.)

***UROLEPIS** (ὀρᾶ, queue; λεπὶς, écaille). INS. — Genre de la famille des Chalcidides, groupe des Ptéromalites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Walker (*Entom. Magaz.*) sur une seule espèce, le *U. maritimus* Walk. (Bl.)

***UROLEPTE.** *Uroleptus* (ὀρᾶ, queue; λεπτός, ténu). INFUS. — Ce genre d'Infusoires fut créé par M. Ehrenberg, rangé par lui dans sa famille des Kolpodés, et caractérisé par l'absence d'un œil, d'une languette et d'une trompe, et par l'existence d'une queue. Les espèces que ce micrographe place aujourd'hui dans ce genre *Uroleptus*, paraissent se rapporter pour une partie aux Oxytriques, famille des Kéroniens de M. Dujardin; pour une autre, aux Trachelius, famille des Trichodiens; pour une autre enfin, aux Spirostomes, famille des Bursariens. (E. BA.)

***UROLEPTIS** (ὀρᾶ, queue; λεπτός, grêle). REPT. — Nom donné par M. Fitzinger au genre de Boas que MM. Duméril et Bibron décrivent, dans leur *Erpétologie générale*, sous le nom de *Platygaster*, et que M. Gray appelle *Bolyeria*. (P. G.)

UROLEPTUS. INF. — Voy. **UROLEPTE.**

***UROLOPHUS** (ὀρᾶ, queue; λοφός,

crête). POISS. — Genre du groupe des Raies (Müll. und Henle, in *Wiegmann Archiv.*, 1837). (E. BA.)

UROMÈLE. TÉRAT. — Genre de Monstres Syméliens. — Voy. SYMÉLIENS.

***UROMOLGOËI** (οὐρά, queue; μολγός, reptile). REPT. — Nom donné à la famille des Boas par M. Ritgen. (P. G.)

UROMYCES (οὐρά, queue; μύκης, champignon). BOT. CR. — Petit genre de la famille des Urédinés formé par le professeur Link; il embrasse ceux dont les spores ou sporanges sont à une seule loge avec un pédicelle. — Voy. URÉDINÉS. (LÉV.)

***URONEMUS** (οὐρά, queue; νήμα, filet). POISS. — Genre de Célanthes, Poissons fossiles voisins des Sauroïdes, établi par M. Agassiz pour de petits Poissons des terrains carbonifères, qui ont une longue dorsale s'étendant de la nuque à la caudale. *L'Uronemus lobatus* Ag. a été trouvé à Burdie-House. (E. BA.)

***UROAPPUS** (οὐρά, queue; πῦπος, aigrette). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Nuttall rentre comme synonyme dans le genre *Calais* DC., de la famille des Composées, tribu des Chicoracées. (D. G.)

UROPELTIS (οὐρά, queue; πελτίς, bouclier). REPT. — Genre de petits Ophidiens des Indes, distingué par G. Cuvier (*Rég. an.*, t. II, p. 76). On en connaît deux espèces, *U. philippensis* (Cuv.; Eydoux et P. Gerv., *Favorite*, pl. 25) de Manille; *U. ceylanicus*, Cuv.; Cocteau (*Mag. Zool.*, t. III, pl. 2); de Ceylan. (P. G.)

***UROPÉTALE**. *Uropetalum* (οὐρά, queue; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, sous-ordre des Asphodélées, formé par Ker ou Gawler (in *Botan. Regis.*, tab. 156, 974), pour des espèces précédemment classées parmi les Hyacinthes, plantes bulbeuses, indigènes du midi de l'Europe et du cap de Bonne-Espérance; à fleurs en grappe simple terminale, accompagnées de bractées, et dont le périanthe en entonnoir est divisé profondément en six segments étalés au sommet. On connaît aujourd'hui cinq espèces de ce genre parmi lesquelles la plus intéressante est l'*UROPÉTALE TARDIF*, *Uropetalum serotinum* Ker. (*Hyacinthus serotinus* Lin.), qui croît dans nos départements les plus méridionaux,

ainsi qu'en Espagne, en Portugal, à Ténériffe et en Barbarie. (D. G.)

***UROPHAETON**. ROISS. — Pour *URIPHÆTON*. (E. BA.)

***UROPHORA** (οὐρά, queue; φερόω, je porte). INS. — Genre de la famille des Cercopides, de l'ordre des Hémiptères établi par M. Gray (*Griff. An. Kingd.*, XV) sur une seule espèce des Indes orientales, le *U. Hardwickii*. (BL.)

***UROPHORA** (οὐρά, queue; φερός, porteur). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Téphritides, créée par M. Robineau-Desvoidy (*Myodaires*, 1830) aux dépens des *Tephritis* de Latreille, et adopté par M. Macquart. Les *Urophora* sont particulièrement distinguées par l'oviducte des femelles qui est connexe, ordinairement allongé, velu. On connaît une vingtaine d'espèces propres à toutes les contrées du monde, mais surtout abondantes en Europe; toutes ont le corps noir, le tête fauve et les ailes traversées de bandes obscures. C'est parmi elles que se trouve la Mouche du chardon hémorrhoidal (*Tephritis cardui* Fabr., *Urophora Reaumurii* Rob.-Desv.), dont la larve blanche, à tache postérieure d'un noir luisant, vit en société dans les galles oblongues qu'elle fait naître sur cette plante: d'autres espèces vivent sur les Centaurées, les Lichnises, les Seneçons, etc. (E. D.)

UROPHYLLÉ. *Urophyllum* (οὐρά, queue; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, sous-ordre des Cinchonacées, tribu des Haméliées, formé par MM. Jack et Wallich (in *Roxburgh Flor. Ind.*, v. II, p. 184) pour des arbrisseaux indigènes des Indes orientales. Le nom de ce genre est pris des feuilles de ces végétaux terminées par un très long prolongement. On en connaît deux espèces: *Urophyllum villosum* Jack et Wall., *U. glabrum* Jack et Wall. (D. G.)

UROPLATE (οὐρά, queue; πλατύς, large). REPT. — M. Duméril a, depuis 1806, distingué sous ce nom, dans sa *Zoologie analytique*, un genre de Geckos dont les espèces ont la queue déprimée. Ce genre forme la plus grande partie de celui des *Ptyodactyles* de Cuvier: tels sont les *P. frangés*, rayés, et de Feuillée. (P. G.)

***UROPODE**. *Uropoda* (οὐρά, queue; ποῦς, pied). ARACHN. — C'est un genre de

l'ordre des Acariens, établi par Latreille et adopté par tous les aptéroléogistes. On en connaît 5 ou 6 espèces, dont l'Uropode végétant, *Uropoda vegetans*, Degéer, *Mém.*, t. VIII, p. 123, pl. 7, fig. 15 à 19, peut être considéré comme le type. (H. L.)

UROPODES Dum. (ὀρᾶ, queue; ποῦς, pieds). ois. — Synonyme de *Brevipennes* G. Cuv. (Z. G.)

***UROPSOPHUS**. REPT. — Genre de Vipères. (P. G.)

UROPTERUS (ὀρᾶ, queue; πτερον, aile). INS. — Latreille (*Règne animal* de Cuvier, IV, p. 188, t. 13, f. 7). Synonyme de *Cecephalus* Schænherr. (C.)

***UROPTERYGIUS** (ὀρᾶ, queue; πτερυγί, nageoire). POISS. — Genre du groupe des Murènes (Rüppell, *N. Wirbelth. Abyss.*, 1838). (E. BA.)

***UROPTERYX** (ὀρᾶ, queue; πτερυγί, nageoire). POISS. — Genre fossile de Scombéroïdes, établi par M. Agassiz (*Poiss. foss.*, V, 1843). (E. BA.)

***UROBUS** (ὀρᾶ, queue; ποῦς, pied). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Dicranurides de Duponchel, créé par M. Rambur, et adopté par M. le docteur Boisduval (*Genera et Ind. met. Lep. Eur.*, 1840). La seule espèce de ce groupe est l'*U. ulmi* Bosth., Boisd., Dup., *H. cascina* Esper, qui se trouve dans le midi de la France, et en Allemagne. (E. D.)

UROSPERME. *Urospermum* (ὀρᾶ, queue; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Chicoracées, formé par A.-L. de Jussieu pour deux espèces comprises, jusqu'à lui, parmi les *Tragopogon*, et qui s'en distinguent principalement par leurs akènes sillonnés transversalement, muriqués, surmontés d'un long bec conique, creux, et renflé à sa base. Ce sont des plantes herbacées annuelles, glabres, à fleurs jaunes, réunies en capitules entourés d'une rangée de huit folioles soudées dans le bas. Elles croissent dans la région méditerranéenne. L'une et l'autre, l'*Urospermum Dalechampii* Desf., et l'*U. picroïdes*, Desf., se trouvent dans nos départements méridionaux. (D. G.)

***UROSPHEN** (ὀρᾶ, queue; σφην, coin). ROISS. — Genre fossile établi par M. Agassiz dans la famille des Bouche-en-Flûte, pour un petit poisson intermédiaire entre les

Fistulaires et les Aulostomes. Cette espèce unique est le *Urosphen fistularis* Ag., découvert au Monte-Bolca. (E. BA.)

***UROSTELMA** (ὀρᾶ, queue; στέλα, couronne). BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Bunge (*Enumer. plantar. Chin. bor.*, pag. 44), pour un arbuste du nord de la Chine qu'il nommait *Urostelma chinense*, n'est autre chose que le *Metaplexis* décrit antérieurement par M. Rob. Brown, dont il forme dès lors un simple synonyme. (D. G.)

***UROSTROPHIUS**. REPT. — Genre d'Iguaniniens caractérisé et dénommé par MM. Duméril et Bibron. (P. G.)

***UROSTYLE**. *Urostyla* (ὀρᾶ, queue; στύλος, stilet). INFUS. — Ce genre d'Infusoires, fondé par M. Ehrenberg, se compose d'une seule espèce, *Urostyla grandis*, qui, par sa forme, se rapproche beaucoup des Oxytriques, mais s'en distingue par des rangées de cils, semblables à celles des Paramécieniens et des Bursariens. M. Dujardin le réunit aux Oxytriques. (E. BA.)

UROTORNUS. REPT. — Groupe de Gekkos caractérisé par MM. Duméril et Bibron parmi les Ptyodactyles, pour une espèce à queue ronde, le *P. d'Hasselquitz*. (P. G.)

UROX. MAM. — Voy. UROCHS. (E. BA.)

***UROXIPHUS** (ὀρᾶ, queue; ξίφος, épée). INS. — Genre de la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. Hémipt.*, *Suites à Buff.*), sur une seule espèce du Sénégal (*U. maculiscutum* Am. et Serv.) très voisine des *Centrotus*, dont elle diffère surtout par l'absence de cornes sur le disque du prothorax. (Bl.)

***URRUA**. OIS. — Genre établi par Hodgson dans la famille des Strigidées, sur un oiseau du Bengale auquel il donne le nom spécifique de *Cavearea*. (Z. G.)

***URSIENS**. MAM. — Dans la classification de M. Is. Geoffroy St-Hilaire, ce nom est celui d'une tribu de la famille des Viverridés. Cette tribu, dont le genre principal est celui des Ours (*Ursus*), est caractérisée principalement et distinguée des tribus de la même famille, en ce que les Mammifères qui la composent sont plantigrades; qu'ils ont les membres courts et les mâchoières toutes tuberculeuses. Elle comprend les genres Ours, Mélours, Raton et Coati.

C'est pour exprimer les mêmes caractères généraux et les mêmes rapports que les divers auteurs ont créé les dénominations suivantes, mais en comprenant dans ces coupes méthodiques plusieurs genres que M. Is. Geoffroy St-Hilaire rapporte à sa tribu des Mustéliens :

URSIDÆ, URSINA (Gray, *Ann. of Phil.*, XXVI, 1835);

URSINÆ (Swains., *N. II. of Quadr.*, 1835);
URSIDES, etc. (E. BA.)

URSINIE. *Ursinia* (*Ursus*, Ours). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, division des Galinogées, établi par Gaertner (*de Fruct.*, v. II, p. 462, tab. 172), par un démembrement des *Arctotis*, sur des végétaux herbacés ou sous-frutescents, du cap de Bonne-Espérance; à feuilles uni-bipinnatiséquées, à capitules rayonnés, les fleurs ligulées du rayon restant stériles; à aigrette double, l'extérieure formée de cinq larges paillettes obovales. On en connaît aujourd'hui quatorze espèces. (D. G.)

URSON. MAM. — Nom d'une espèce de Porc-Épic, devenue le type du sous-genre Eréthizon. — *Voy. PORC-ÉPIC.* (E. BA.)

URSUS. MAM. — Nom générique latin des Ours. (E. BA.)

URTICA. BOT. PH. — Nom latin du genre Ortie. — *Voyez ORTIE.* (D. G.)

URTICACÉES, URTICÉES. *Urticaceæ*, *Urticeæ*. BOT. PH. — *Voy. URTICINÉES.*

URTICINÉES. *Urticineæ*. BOT. PH. — Adanson, dans sa famille des Châtaigniers, réunissait les Amentacées aux Urticées qui en formaient presque exclusivement la troisième section. A.-L. de Jussieu sépara les deux familles; il laissa, dans la première, les genres *Ulmus* et *Celtis*, compris, dans la seconde, presque tous les genres qu'on y rapporte encore aujourd'hui, et plaça à la suite quelques autres dont les uns y sont rentrés, et dont quelques uns doivent en sortir pour se réunir à d'autres groupes ou former le noyau de groupes particuliers. M. Gaudichaud, qui s'est particulièrement occupé des Urticées, continuait à en constituer une famille unique, qu'il partageait en quinze sections, dont les deux dernières en sont maintenant exclues. Déjà divers botanistes et particulièrement M. R. Brown avaient proposé de la scinder en plusieurs. Cette idée a

été adoptée et étendue, et l'on s'accorde assez généralement aujourd'hui à en reconnaître cinq qui ne peuvent être éloignées l'une de l'autre et forment ensemble le grand groupe auquel nous appliquerons avec M. Adolphe Brongniart le nom général d'*Urticinées*, réservant celui d'*Urticacées* à l'une des cinq familles, et celui d'*Urticées*, si, avec M. Gaudichaud, on fractionne celle-ci en plusieurs tribus, à celle qui aura pour type le genre *Urtica*. Les quatre autres familles sont les *Ulmacées*, les *Moracées*, les *Artocarpées* et les *Cannabinées*. Leurs caractères communs sont des fleurs dichlines ou beaucoup plus rarement polygames; un calice entier ou plus ordinairement à 3-4-5 divisions plus ou moins profondes, auxquelles sont opposées autant d'étamines hypogynes, réduites plus rarement à un nombre moindre ou même à l'unité, à filets droits ou recourbés dans la préfloraison, à anthères presque toujours biloculaires; un ovaire libre ou plus rarement adhérent, uniloculaire (excepté dans un nombre extrêmement borné de genres), surmonté d'un style ou de deux, libres ou confluent, couverts du côté interne ou tout autour de papilles ou poils stigmatiques; un seul ovule dressé et orthotrope, ou pendant un peu latéralement, et, dans ce cas, anatrophe ou campulitrophe; une graine dirigée de même et dont l'embryon est, en conséquence, antitrophe, ou homotrophe ou amphitrophe, mais, dans tous les cas, tournant sa radicule en haut, avec ou sans périsperme. Le fruit est indéhiscant, charnu ou sec, et, en ce cas, plus ou moins mince. Les espèces sont des arbres, arbrisseaux ou herbes, la plupart des climats chauds et surtout des tropiques, à feuilles opposées ou plus souvent alternes, munies de stipules. Au reste la comparaison des caractères plus détaillés qui vont suivre pour chaque famille, fera mieux connaître ceux par lesquels elles se ressemblent, et comment s'y combinent ceux que nous venons de passer en revue.

ULMACÉES.

Fleurs hermaphrodites ou polygames. Calice simple, de trois à neuf divisions plus ou moins imbriquées dans le bouton; autant d'étamines à anthères biloculaires; un ovaire libre, uniloculaire (très rarement 2-3-loculaire), renfermant un seul ovule

suspendu, anatrope ou campulitrope; deux styles à peine confluent à leur base, couverts sur leur face interne, et leurs bords roulés, de poils ou papilles stigmatiques; périsperme charnu et peu abondant ou plus souvent nul. Arbres ou arbrisseaux des régions tempérées ou tropicales, à suc aqueux, à feuilles distiques dont la base est souvent inégale et la surface souvent rude au toucher par la base tuberculeuse des poils; à stipules caduques; à fleurs groupées en faisceaux ou plus souvent réunies en cymes axillaires, avec des pédicelles articulés sur un point de leur longueur. Plusieurs sont estimés par la qualité de leur bois, comme l'Orme; on mange les fruits des *Celtis* ou *Micocouliers*.

GENRES.

Tribu 1. — ULMIDÉES.

Anthères extrorses. Pas de rudiment d'ovaire dans les fleurs mâles. Graine droite sans périsperme

* *Ulmées*. Filets droits dans la préfloraison Samare. Cotylédons regardant le raphé par leur côté.

Holooptelea, Planchon. — *Ulmus*, Tourn. (*Microoptelea*, Spach).

** *Planérées*. Filets légèrement recourbés dans la préfloraison. Utricule. Cotylédons regardant le raphé par leur face.

Planera, Gmel. (*Abelicea*, Bell. — *Zelcova*, Spach).

Tribu II. — CELTIDÉES.

Anthères introrses. Rudiment de pistil dans les fleurs mâles. Graine recourbée. Périsperme mince.

Celtis, Tourn. (*Solenostigma*, Endl.) — *Mertensia*, Kth. — *Sponia*, Comm. — *Aphananthe*, Planch. — *Nemostigma*, Planch. — *Chaetachme*, Planch.

MORACÉES.

Fleurs diclines. Dans les mâles un calice 3-4-parti, à préfloraison imbriquée, dans laquelle les filets des étamines sont infléchis en dedans, les anthères à deux loges s'ouvrant en dedans par une fente longitudinale. Dans les femelles un calice de 4 folioles distinctes le plus ordinairement, plus rarement soudées en un tube denté au sommet, plus rarement encore manquant complètement; ovaire sessile ou stipité,

libre (excepté dans un seul genre), à une loge, plus rarement à deux, dont l'une plus petite; dans chacune un ovule suspendu vers le milieu de la paroi, recourbé; un style terminal ou latéral, simple ou divisé en deux branches stigmatiques sur toute leur surface ou seulement sur l'un des côtés. Le fruit est un akène revêtu par le calice sec ou plus ou moins charnu, et, dans ce cas, ces enveloppes pulpeuses restent libres ou se soudent par leurs côtés, de manière à former un fruit composé. Graine recourbée en crochet, à tégument crustacé ou finement membraneux, à périsperme charnu (nul dans un très petit nombre de cas), au milieu duquel se présente l'embryon recourbé de même, à cotylédons oblongs planes et incombants, à racine supérieure. Les espèces, qui se rencontrent dans les régions tropicales ou tempérées chaudes des deux hémisphères, sont des arbres ou des arbrisseaux, ou même des herbes, à suc laiteux; à feuilles alternes, indivises ou lobées, quelquefois polymorphes, toujours stipulées; à fleurs monoïques ou dioïques, tantôt celles des deux sexes réunies sur un réceptacle commun dilaté en disque de formes diverses; tantôt les mâles en châtons ou en grappes, les femelles sur des épis distincts, plus serrés et quelquefois même épaissis et raccourcis en capitules. A cette famille appartiennent les Mûriers, dont on mange les fruits, mais qui sont cultivés à cause de leurs feuilles si précieuses pour la nourriture des Vers à soie; le suc laiteux, souvent âcre et corrosif, contient divers principes, notamment la Mannite et l'Acide succinique dans ces mêmes Mûriers, dans les *Maclura* une substance colorante particulière qu'on a nommée *Morine*. Le *Broussonetia*, ou *Mûrier à papier*, est remarquable par la tenacité des fibres de son liber qu'on file, et dont on fabrique du papier en Chine et au Japon.

GENRES.

Tribu 1. — MORÉES.

Ovaire libre.

Epicarpurus, Bl. (*Albrandia*, Gaud.) — *Morus*, Tour. (*Ampalus*, Boj.) — *Fatoua*, Gaud. — *Maclura*, Nutt. — *Broussonetia*, Vent. (*Papyrius*, Lam.) — *Dorstenia*, Pl. (*Sychnium*, Desv.) — *Kosaria*, Forsk. — *Malaisia*, Blanco. — *Plecosperrum*, Trec.

Tribu 2. — TROPHIDÉES.

Ovaire adhérent.

Trophis, P. Br. (*Streblus*, Lour. — *Achymus*, Sol.)

ARTOCARPÉES.

Fleurs dichlines. Dans les mâles, un calice à 2-3-4-5-6 divisions imbriquées ou plus rarement valvaires, manquant complètement quelquefois ; des étamines opposées en nombre égal ou moindre, à filets toujours dressés même avant la floraison, à anthères tantôt biloculaires et s'ouvrant en dehors ou en dedans par deux fentes longitudinales, tantôt peltées et s'ouvrant par une fente circulaire. Dans les femelles, un calice tubuleux, entier et s'ouvrant au sommet par un orifice étroit, ou composé de 3-4-5-6 folioles libres ou soudées en partie avec l'ovaire ou enfin tout à fait nul. Style terminal ou latéral, tantôt simple et se terminant par un stigmate spatulé, pelté ou pénicilliforme, tantôt divisé à sommet en deux, très rarement en trois branches plus ou moins longues, stigmatiques. Ovaire libre ou adhérent, à une seule loge, très rarement à deux ou trois, chacune renfermant un ovule dressé et orthotrope, ou suspendu, et en ce cas anatrophe ou campulitrophe. Fruit renfermé dans le calice persistant, sec comme du parchemin ou presque drupacé et souvent épaissi par la soudure du calice charnu, indéhiscents ou très rarement se séparant en deux valves. Graine à test membraneux ou papyracé, avec ou sans périsperme, à embryon droit ou recourbé, mais tournant dans tous les cas sa racine vers le sommet de la loge. Les Artocarpées, si l'on en excepte le genre Figueur dont l'habitation s'étend bien au delà des tropiques, croissent toutes spontanément dans les régions intertropicales, répandues dans l'Amérique équatoriale, en Afrique, dans l'Inde, les îles de la Sonde, les Moluques, les Philippines, la partie boréale de la Nouvelle-Hollande, et tous les archipels de l'Océan Pacifique. Ce sont des arbres ou arbrisseaux, quelques uns grimpants, à suc le plus ordinairement laiteux ; à feuilles alternes ou distiques, pétiolées, simples, très entières, ou dentées, d'autres fois pinnati ou palmati-lobées, peltées ou digitées ; à stipules latérales ou axillaires et enveloppant quelquefois en forme de cornet renversé le

bourgeon terminal, caduques ; à fleurs monoïques ou dioïques, disposées en cymes paniculées, en grappes, en épis, en tête, ou ramassées sur un réceptacle convexe ou concave, qui quelquefois se recourbe autour d'elles et les renferme ; les femelles quelquefois solitaires dans un involucre polyphylle, libre ou soudé avec elles. Le suc laiteux jouit des propriétés les plus opposées dans des genres en apparence très voisins : inoffensif, doux et même alimentaire dans les uns, comme, par exemple, le *Galactotendrum* ou *Arbre à lait*, dont se nourrissent les habitants de la cordillère de Venezuela ; âcre, amer et toxique dans les autres, comme par exemple dans l'*Antiaris* ou *Upas-Antiar* des îles de la Sonde et des Moluques, où les habitants l'emploient pour empoisonner leurs flèches. Ce suc, dans beaucoup d'espèces, contient du caoutchouc et sert à sa préparation, et de là le nom d'*elastica* donné à quelques unes, à un *Ficus*, au *Castilloa*, etc. Le bois est utile à l'industrie, soit pour la menuiserie et l'ébénisterie, soit pour la teinture, comme celui du *Cadrania javanensis*. Enfin, les fruits de quelques uns fournissent un aliment recherché, et il suffit de citer comme exemples la Figue et principalement les *Arbres à pain* (*Artocarpus integrifolia* et surtout *incisa*). Nous suivrons dans la distribution des genres, comme pour l'exposition précédente des caractères, le travail récent et très consciencieux de M. Trécul sur cette famille.

GENRES.

Tribu 1. — CONOCÉPHALÉES.

Ovule droit, dressé de la base de la loge.

Cecropia, L. — *Dicranostachys*, Trec. — ? *Myrianthus*, Beauv. — *Conocephalus*, Bl. — *Coussapoa*, Aubl.

Tribu 2. — POUROUMÉES.

Ovule latéral, semi-anatrophe.

Pourouma, Aubl.

Tribu 3. — ARTOCARPÉES PROPREMENT DITÉS.

Ovule pendant. Fleurs femelles nombreuses, sur la surface externe d'un réceptacle globuleux ou allongé.

Treculia, Dne. — *Artocarpus*, L. (*Sitodidum*, Banks. — *Rima*, Sonn. — *Rademackia*, Thunb. — *Soccus*, Rumph. — *Poly-*

phema, Lour.) — *Cudranus*, Rumph. (*Cudrania*, Trec.)

Tribu 4. — OLMÉDIÉES.

Ovules pendant. Fleurs femelles solitaires ou nombreuses, sur un réceptacle plane ou concave.

Olmedia, R. Pav. (? *Maquira*, Aubl.) — *Pseudolmedia*, Trec. — *Perebea*, Aubl. — *Helicostylis*, Trec. — *Noyera*, Trec. — *Casilloa*, Cerv.

Tribu 5. — FICÉES.

Ovule pendant. Fleurs nombreuses, libres, renfermées dans un réceptacle en forme de poire ou de pomme, qui n'est ouvert que par un orifice étroit à son sommet.

Ficus, Tourn.

Tribu 6. — BROSMIÉES.

Ovule pendant. Fleur femelle unique ou double, soudée avec le réceptacle ou l'involucre.

Brosimum, Sw. (*Alicastrum*, P. Br.) — *Piranitera*, Aubl.) — *Trymatococcus*, Poepp. — *Antiaris*, Lesch. (*Lepurandra*, Nimmo). — *Sorocea*, St-Hil.

A tous ces genres doivent s'en ajouter deux que M. Trécul a laissés à la suite, incertain de la tribu à laquelle il devait les rapporter : le *Musanga*, R. Br., et le *Galactodendrum*, Humb. et Kth.

URTICACÉES.

Fleurs dichlines. Dans les mâles, un calice de 4-5 folioles égales, libres ou soudées, concaves, imbriquées dans le bouton, très rarement réduites à une. Étamines en nombre égal, insérées à sa base; à filets distincts, sillonnés de rides transversales, recourbés avant la floraison et se redressant élastiquement à son sommet; à anthères introrsées, biloculaires, s'ouvrant dans leur longueur; rudiment d'ovaire au centre. Dans les femelles, calice de 4-5 folioles dont plusieurs plus petites, avortant même quelquefois complètement, libres ou souvent soudées en un tube ventru; étamines rudimentaires squamiformes ou nulles; ovaire libre, sessile, ovoïde, uniloculaire, avec un seul ovule dressé de sa base. Stigmate sessile et déchiqueté en lamères nombreuses, ou occupant

l'extrémité, ou bien le côté d'un style terminal ou latéral, en tête ou en pinceau. Akène membraneux ou crustacé, enveloppé par le calice persistant, sec ou charnu. Graine dressée à tégument membraneux, souvent soudé avec le péricarpe, à périsperme charnu, entourant un embryon droit antitrope, c'est-à-dire tournant en haut sa racine, beaucoup plus courte et étroite que les cotylédons ovales et planes. Les espèces sont des arbres ou des arbrisseaux, qui plus rarement atteignent la taille d'arbres; habitant principalement les régions tropicales ou juxtatropicales et surtout l'Asie, quelques uns s'avancant dans les régions tempérées où on les rencontre toujours près des habitations des hommes. Leur suc est aqueux; leurs feuilles sont opposées ou alternes, simples, tantôt penninervées et dentées, tantôt, mais plus rarement, palmatinervées et lobées, accompagnées de stipules pétiolaires, libres, entières ou lobées, qui tombent ou manquent rarement, recouvertes souvent, ainsi que les autres parties, de poils d'une nature particulière, adnés et fusiformes, ou redressés et remplis d'un fluide âcre; dont l'action sur la peau est connue sous le nom d'urtication.

Leurs fleurs monoïques ou dioïques, rarement polygames, sont disposées en panicules, épis ou capitules, quelquefois sur un réceptacle épaissi et charnu, le plus souvent avec un involucre commun de plusieurs folioles libres ou soudées. Les fibres du liber, tenaces dans beaucoup de ces espèces, peuvent être utilement employées comme textiles, et le sont, notamment à la Chine, dans le *Tchou-ma* ou *Urtica nivea*.

GENRES.

Urtica, Tourn. (*Urtica*, *Uyera*, *Laportea*, *Fleurya* et *Girardinia*, Gaud.) — *Sciophila*, Gaud. — *Elatostemma*, Forst. (*Langeveldia*, Gaud. — *Vaniera*, Lour.) — *Schychowskyia*, Endl. — *Pilea*, Lindl. (*Dubrueitia*, Gaud. — *Haynea*, Schum.) — *Pellionia*, Gaud. — *Boehmeria*, Jacq. (*Procris*, Comm.) — *Neraudia*, Gaud. — *Parietaria*, Tourn. (*Parietaria*, *Freirea*, *Thaumuria*, *Gesnouinia*, *Pouzolzia* et *Rousselia*, Gaud. — *Memorialis*, Hamilt.) — *Soleirolia*, Gaud. (*Helxine*, Req.) — *Forskalea*, L. (*Cuideja*, Forsk.) — *Droguetia*, Gaud. — *Australina*, Gaud.

Les genres cités comme synonymes des *Urtica* et *Parietaria* et établis comme distincts par M. Gaudichaud, doivent, s'ils ne sont pas, en effet, adoptés, y être du moins conservés à titre de sections, ce qu'a fait M. Endlicher que nous avons suivi ici.

On rapportait encore à cette famille le *Theligonum*, L. (*Cynocrambe* des anciens), qui en diffère assez pour qu'on l'ait considéré comme type d'une petite famille des CYNOCRAMBÉES, qu'il constitue à lui seul, et se rapproche d'autre part des Atriplicées. Elle s'éloigne des Urticacées par le calice bi-foliolé de ses fleurs mâles renfermant de 3 à 20 étamines, et par celui de ses fleurs femelles adhérent à l'ovaire qui renferme un ovule basilaire campulitrope, devenant plus tard une graine recourbée en fer-à-cheval comme son embryon à radicule infère qu'enveloppe un périsperme charnu. C'est une herbe succulente de la région méditerranéenne.

CANNABINÉES.

Fleurs dioïques. Dans les mâles, calice de 5 folioles imbriquées; autant d'étamines insérées à leur base, à filets filiformes, courts et droits, à anthères biloculaires s'ouvrant latéralement dans leur longueur. Dans les femelles, pour calice une bractée embrassant plus ou moins complètement l'ovaire, à moins qu'on n'admette comme tel une membrane mince et tronquée qui le revêt; ovaire libre, biloculaire, surmonté d'un style court avec deux stigmates allongés, renfermant un ovule suspendu au sommet de la loge et campulitrope. Akène. Graine à tégument membraneux, quelquefois épaissi dans son repli, sans périsperme, à embryon recourbé ou même enroulé en spirale avec sa radicule dirigée en haut et ses cotylédons incombants. Les espèces sont des herbes annuelles ou vivaces, et en ce cas volubiles, à suc aqueux, à feuilles opposées ou alternes au sommet de la plante, pétiolées, incisées ou lobées, dentées, accompagnées de stipules caduques ou persistantes; à fleurs disposées en grappes ou panicules sur les pieds mâles, sur les femelles en épis serrés ou même strobiliformes.

Des deux genres *Cannabis*, Tourn. et *Humulus*, L. (*Lupulus*, Tourn.) qui constituent cette famille, et que la culture a si généralement répandus par tous pays, le

premier ou *Chanvre*, est originaire des montagnes de l'Asie centrale, le second ou *Houblon* des lieux bas du Levant. Le Houblon est recherché pour la fabrication de la bière, à laquelle il donne une amertume agréable et des propriétés stimulantes, même légèrement narcotiques, dues au principe résineux contenu dans les petits grains jaunâtres dont sa surface, celle de ses bractées surtout, est toute saupoudrée et qui constituent la *Lupuline*. Le Chanvre est cultivé comme textile, à cause de la ténacité si remarquable des fils de son écorce, ténacité que nous avons au reste déjà signalée dans beaucoup d'autres plantes de ce grand groupe. Sa graine est le *Chenevis*. Ses feuilles renferment un principe narcotique extrêmement puissant, et c'est avec celles du *Cannabis indica* qu'on prépare cet aliment enivrant, le *Haschich*, si recherché dans l'Égypte et l'Arabie, et dont on parle tant aujourd'hui.

Il nous reste à indiquer quelques genres primitivement associés aux Urticinés, mais qu'on s'accorde aujourd'hui à en séparer, quoique les avis soient partagés sur la place qu'ils doivent occuper dans la classification naturelle.

La *Gunnkra* en diffère surtout par la structure de sa graine formée d'un très gros périsperme charnu, vers le sommet duquel est niché un très petit embryon. L'ovaire est adhérent, uniloculaire avec un ovule pendant. On observe souvent au-dessus de lui deux étamines épigynes, placées d'autres fois dans une fleur différente; et en outre, ordinairement deux pétales caduques. Ces caractères sont les plus saillants d'une petite famille des *Gunnéracées*, dont M. Gaudichaud fait une de ses sections des Urticées sous le nom de *Misandrées*, que M. Endlicher laissait d'abord près de ce groupe, mais qu'ensuite il a portée auprès de celui des Haloragées, tandis que M. Lindley ne la conservant pas, range ce genre parmi les Araliacées. C'est en effet avec cette dernière famille que les *Gunnéracées* offrent le plus d'analogie dans leur port, quoiqu'elles aient plus de ressemblance encore avec certaines Urticées, ce qui probablement avait déterminé la première opinion des botanistes classificateurs. Les *Gunnera* sont des plantes herbacées à suc aqueux, répandues hors

des tropiques dans l'Amérique méridionale et l'Afrique australe, et entre les tropiques, mais sur les montagnes, tant en Amérique que dans les îles de la Sonde et de l'archipel des Sandwich. On distingue, ou l'on réunit comme section au genre *Gunnera*, L. (*Perpensum*, Burm.; *Panke*, Feuill.), le *Misandra*, Comm. (*Disomene*, Banks, Sol.). M. Endlicher en rapproche le *Milligania*, Hook., et fait remarquer ses rapports intimes avec le *Dysemone*, Forst.

Le genre *Gynoccephalum* Bl. (*Phytocrene*, Wall.), presque toujours confondu aussi parmi les Urticinées, en diffère par son ovaire biovulé avec une seule loge. Il se compose de lianes remarquables par la structure anormale et singulière de leur bois, originaires de l'Inde et des Moluques. Endlicher forme de ce genre et du *Natsiatum*, Ham., une petite famille à la suite de celle des Menispermées, mais qu'il ne caractérise pas; et, en effet, ses caractères sont beaucoup trop incomplètement connus encore pour fixer ce point de classification. On peut se convaincre combien il est incertain, par l'opinion de M. Trécul qui croit devoir rapprocher le *Gynoccephalum* des Protéacées.

Le genre *Aporosa*, Bl., est le même que le *Scopa*, Lindl., type d'une petite famille qu'Endlicher compose, en outre, des genres *Lepidostachys* et *Hymenocardia*, Wall., plutôt voisine des Euphorbiacées, avec lesquelles il serait même difficile d'établir sa distinction, dans l'état imparfait des connaissances qu'on possède à son sujet.

(Ad. J.)

URUBITINGA Less. ois. — Synonyme de *Morphnus* G. Cuv. (Z. G.)

URUBU. ois. — Nom d'une espèce du genre Vautour. — *Voy.* ce mot. (Z. G.)

URUS. MAM. — Nom latin de l'Aurochs. (E. Ba.)

URVILLÉE. *Urvillea* (dédié au célèbre navigateur et botaniste Dumont-d'Urville). bot. PH. — Genre de la famille des Sapindacées, tribu des Sapindées, formé par M. Kunth (*in* Humb. et Bonp., *Nov. gen. et sp.*, vol. V, p. 105, tab. 400) pour des lianes de l'Amérique tropicale. On en connaît six ou sept espèces, parmi lesquelles le type du genre est l'*Urvillea ulmacea* Humb., Bonp., Kunth. (D. G.)

***USECHUS**. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Taxicornes, fondé par Motchoulsky (*Mém. de la Soc. I. des nat. de Moscou*, 1845, t. XVII, p. 279-228) sur une espèce de Californie qui est l'*U. lacerta* de l'auteur. (C.)

USIE. *Usia* (ὄσια, essence). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, créé par Latreille (*Hist. nat. des Ins.*, 1802) aux dépens des *Volucella* de Fabricius, et adopté par tous les naturalistes. Le principal caractère des *Usia* est d'avoir une trompe plus longue que la tête. On en connaît une dizaine d'espèces particulières au midi de l'Europe, et à la partie septentrionale de l'Afrique. Le type est l'*Usia ænea* Latr. (*loco citato*). (E. D.)

USNÉE. *Usnea* (ὑσον, corde)?? BOT. CR. — (Lichens.) Ce genre, dont le nom créé par Dillen a une étymologie incertaine, a été fondé par Acharius sur les caractères suivants. Apothécies latérales ou terminales, sessiles, peltées, d'abord scutelliformes, puis presque planes, orbiculaires, rarement nues en leur pourtour qui, au contraire, porte le plus souvent des fibrilles rayonnantes, simples ou rameuses, de la même nature que le thalle. Disque toujours ouvert de couleur pâle ou glauque, serti dans un excipulum thallogique à bord à peine apparent. Lame prolifère excessivement mince, reposant sur la couche médullaire. Thèques en massue, accompagnées de paraphyses, contenant huit sporidies elliptiques, continues et disposées sur deux rangées. Thalle filiforme, glauque, d'abord dressé, puis pendant (*pendulus*), extrêmement rameux, souvent couvert d'aspérités ou hérissé de ramules ou fibrilles horizontales, très courtes, et composé d'un axe en cordon très résistant qu'on peut séparer de l'écorce par la traction. Les Usnées sont les Lichens les plus élevés de la série; ils croissent sur les rochers et les arbres, d'où ils pendent souvent en longues perruques. Le nombre des espèces est variable selon les principes d'après lesquels elles sont établies. Il en est toutefois au moins une dizaine de bien distinctes. Plusieurs sont cosmopolites. (C. M.)

USNÉES. BOT. CR. — C'est le nom d'une sous-tribu de la famille des Lichens, caractérisé par des apothécies à disque primitivement ouvert et par un thalle centripète.

similaire, le plus souvent vertical ou sarmen-
teux. — Voy. LICHENS. (C. M.)

***USOLOPHIUS**. POISS. — Mal écrit pour
UROPHIUS. (E. BA.)

***USOMA**. INS. — Megerle, Stephens (*A
syst. Cat.*, 342), synonyme de *Cerandria*
Dejean. Lucas. (C.)

USTALIE. *Ustalia* (*usta*, couleur rouge-
orange). BOT. CR. — (Lichens.) Genre créé
par Eschweiler (*Syst. Lich.*, p. 13) sous le
nom de *Pyrochroa*, que Fries a changé plus
tard (*Syst. Orb. Veget.*, p. 274) en celui
d'*Ustalia*, parce que le premier avait été
déjà appliqué à un insecte. Quoi qu'il en
soit, voici les caractères de ce genre. Thalle
crustacé, hypophlæode, illimité. Périthèce
nul. Nœuds inné, se faisant jour au de-
hors, de forme oblongue ou linéaire, simple
ou rameux, offrant un disque déprimé,
comme canaliculé, de couleur rouge. Thè-
ques en massue, renfermant chacune huit
sporidies dont la forme est variable. Il n'y
a qu'un petit nombre d'espèces croissant
toutes sur les écorces des arbres dans les
régions tropicales. La plus remarquable est
sans contredit l'*U. Flammula* figurée dans
Fée, *Essai*, etc., t. XII, f. 1. (C. M.)

USTÉRIE. *Usteria* (dédié au botaniste
Usteri). BOT. PH. — Ce nom a été donné
successivement à divers genres : 1° Par Ca-
vanilles à un genre de Scrofulariacées, dont
deux ou trois espèces sont de très jolies
plantes d'ornement, et qui n'est qu'un sy-
nonyme de *Maurandia* Ortega ; 2° à un
genre de la famille des Euphorbiacées, sy-
nonyme d'*Acalypha* Lin. ; 3° à un genre de
la famille des Liliacées, proposé par Me-
dikus, pour des espèces de Scilles, et non
adopté ; 4° à un genre de la famille des
Loganiacées, sous-ordre des Loganiées, formé
par Willdenow (in *Roem et Usteri Magaz.*,
1790, p. 131) pour un arbuste glabre, un
peu voluble, très remarquable par son or-
ganisation anormale qui, d'un côté, amène-
rait à le ranger parmi les Rubiacées, du sous-
ordre des Cinchonacées, et qui, de l'autre,
l'éloigne de cette famille, son ovaire étant
entièrement libre. Cette espèce, encore uni-
que, croît en Guinée, où les naturels la nom-
ment *Makbot* et *Makbot-Thot*. C'est l'*Us-
teria guinensis* Willd. (*U. volubilis* Afzel.)
(D. G.)

USTILAGINÉES. USTILAGINÉS. BOT. CR.

— Famille de Champignons parasites ainsi
nommée, parce que les plantes sur lesquelles
on les trouve paraissent avoir été brûlées.
— Voy. URÉDINÉS. (LÉV.)

USTILAGO (dérivé probablement des
mots latins *ustulo*, *ustulatus*). BOT. CR. —
Genre de Champignons parasites de la fa-
mille des Ustilaginées. On désigne particu-
lièrement sous ce nom le Charbon des Céré-
ales. — Voy. URÉDINÉS. (LÉV.)

USUBIS. BOT. PH. — Genre formé par
Burmah pour une espèce de l'Inde, qui
rentre comme synonyme dans le genre
Schuridelia Lin., de la famille des Sapin-
daciées. (D. G.)

***UTAMANIA**. OIS. — Genre fondé par
Leach sur l'*Alca torda* de Linné. (Z. G.)

***UTANIA**. BOT. PH. — Genre proposé par
Don, qui se rattache comme synonyme au
genre *Fagraea* Humb., de la famille des Lo-
ganiacées. (D. G.)

***UTEROSOMUS**. INS. — Genre de Coléop-
tères subpentamères, division des Anthri-
bides, proposé par nous et publié par
Schœnhen (*Gen. et sp. Curcul. syn.*, t. V,
p. 203), et qui se compose de deux espèces
de Madagascar. Ce genre a pour type le *Ma-
crocephalus verrucosus* Ol. (C.)

UTERUS. ZOOLOG. — Voy. l'article MAM-
MIFÈRES, t. VII, p. 709, et l'article OVO-
LOGIE. (E. BA.)

***UTERVÉRIE**. *Uterveria*. BOT. PH. —
M. Bertoloni a formé sous ce nom un genre
distinct et séparé, dans la famille des Cap-
paridées, pour huit espèces de *Capparis*,
telles que la *Capparis frondosa* Lin. (*Uter-
veria frondosa* Bert.), la *Capparis linearis*
Lin. (*U. linearis* Bert.), etc. Mais ce genre
est très douteux, M. Endlicher le rapporte
comme synonyme à la section e, *Cappari-
dastrum*, des *Capparis*. (D. G.)

***UTETHEISA** (οὐτθητεια, blessure). INS.
— Genre de Lépidoptères, de la famille des
Nocturnes, tribu des Chélonides, créé par
Hubner (*Cat.*, 1816). (E. D.)

UTRICULAIRE. *Utricularia* (*utriculus*,
utricule ; à cause des petites vessies ou utri-
cules que portent ces plantes). BOT. PH. —
Grand genre de la famille des Utriculaires
ou Lentibulariées, dont il est le type, formé
par Linné (*Genera plantar.*, n° 31) et adopté
sans modifications par tous les botanistes.
Les plantes qui le forment sont des herbes

répandues dans les eaux douces et les marais de toute la terre ; dont les unes nagent librement dans l'eau, soutenues par des sortes d'utricules ou de petites vessies qui garnissent leurs feuilles radicales, divisées en nombreux segments capillaires ; tandis que les autres s'attachent au sol, dans le fond des marais, par des racines fibreuses, sur lesquelles se montrent également des renflements vésiculeux. Chez ces dernières espèces, les feuilles sont entières et dressées. Dans ces diverses plantes, il est souvent difficile d'établir une distinction nette et précise entre les feuilles et les racines. La tige des Utriculaires est simple, nue ou pourvue de quelques écailles ou feuilles vésiculiformes ; elle se termine par des fleurs en grappe ou solitaires, jaunes, purpurines ou bleues, très rarement blanches. Ces fleurs ont un calice à deux sépales égaux ; une corolle personnée, éperonnée à sa base, dont le palais est très proéminent ; deux étamines à filets courbes et anthères uniloculaires, cohérentes, insérées sur la lèvre supérieure ; un ovaire uniloculaire, à placenta central globuleux, chargé de nombreux ovules ; un style épais, très court, et un stigmate à deux lèvres, dont l'inférieure dilatée en lame. Le fruit est une capsule globuleuse, qui se rompt irrégulièrement à la maturité. On ne connaît pas moins de 130 à 140 espèces d'Utriculaires, que M. Alp. De Candolle, dans sa révision monographique de ce genre (*Prodrom.*, vol. VIII, p. 3) divise en cinq sections. Voici les noms de ces sections : a. *Megacysta*, b. *Lentibularia*, c. *Stylotheca*, d. *Oligocysta*, e. *Orchidioïdes*.

C'est au second de ces sous-genres qu'appartiennent les trois espèces de notre flore, savoir : l'UTRICULAIRE VULGAIRE, *Utricularia vulgaris* Lin., qui croît dans les eaux stagnantes de presque toute la France, et qui se trouve assez communément aux environs de Paris ; l'*Utricularia minor* Lin., qui est beaucoup plus rare, et que distingue la brièveté de son éperon ; enfin, l'*Utricularia intermedia* Hayne, la plus rare des trois, qui paraît manquer aux environs de Paris, bien qu'elle y ait été indiquée, et que M. Lloyd signale comme commune dans les petites flaques d'eau de tous les grands marais de l'Erdre, près de Nantes, où elle fleurit rarement. Celle-ci se distingue parce

que ses vésicules naissent, non sur les feuilles, mais sur les racines.

Le rôle des petites vessies des Utriculaires est décrit par De Candolle (*Physiol. végét.*, vol. II, p. 528) de la manière suivante : « Ces petits utricules sont arrondis et munis d'une espèce d'opercule mobile. Dans la jeunesse de la plante, ces utricules sont pleins d'un mucus plus pesant que l'eau, et la plante, retenue par ce lest, reste au fond. A l'époque qui approche de la fleuraison, la racine secrète de l'air qui entre dans les utricules et chasse le mucus en soulevant l'opercule ; la plante, munie alors d'une foule de vessies aériennes, se soulève lentement, et vient flotter à la surface ; la fleuraison s'y exécute à l'air libre : dès qu'elle est achevée, la racine recommence à sécréter du mucus ; celui-ci remplace l'air dans les utricules, la plante redevient plus pesante, et redescend au fond de l'eau, où elle va mûrir ses graines au lieu même où elles doivent être semées. » (P. D.)

UTRICULARIACÉES. UTRICULARI-NÉES. UTRICULARIÉES. *Utriculariaceæ. Utricularinæ. Utricularæ.* BOT. PH.— Famille de plantes dicotylédonées, monopétales, hypogynes, établie par Richard sous le nom de Lentibulariées, que quelques auteurs lui conservent encore, mais qui, fondé sur un nom de genre abandonné, doit l'être également. Ses caractères sont les suivants : Calice à deux lèvres entières ou lobées. Corolle personnée ou bilabiée, à tube court, à lèvres entières ou lobées : la supérieure à deux lobes, l'inférieure ordinairement plus grande à trois, et munie inférieurement d'un éperon. Deux étamines insérées au tube vis-à-vis le milieu de cette lèvre, à filets souvent arqués et connivents à leurs deux extrémités, à anthères fixes, uniloculaires, s'ouvrant en haut par une fente transversale. Ovaire uniloculaire avec un placenta central, globuleux, couvert d'un grand nombre d'ovules anatropes, surmonté d'un style très court avec un stigmate à deux lèvres, l'inférieure très développée, la supérieure avortant quelquefois. Capsule se rompant irrégulièrement. Graines lenticulaires ou ellipsoïdes, à test souvent rugueux, à embryon sans périsperme, indivis ou terminé par deux cotylédons très-petits, ou même par un seul plié sur lui-même. Les espèces dis-

persées sur la terre, entre les tropiques ou dans les régions tempérées, habitent les eaux stagnantes ou la surface des marais. Les premières ont leurs feuilles éparées ou verticillées, déchiquetées en lanières capillacées, qu'accompagnent des vésicules aérières qui les soutiennent dans l'eau; les secondes, des feuilles entières, souvent épaisses et ramassées en rosettes radicales; les unes et les autres, des hampes supportant hors de l'eau une ou plusieurs fleurs en grappe, jaunes, violettes, bleues ou panachées, très rarement blanches.

GENRES.

Utricularia, L. (*Lentibularia*, Vaill.) — *Genlisea*, St-Hil. — *Pinguicula*, Tourn. (*Brandonia*, Reichenb.) (Ad. J.)

***UTRICULE.** *Utriculus*. BOT. — Ce mot est employé par les botanistes dans deux sens très différents. 1° En phytotomie, il est synonyme de cellule. Dans ce sens, la plupart des auteurs le font féminin; mais M. A. de Jussieu, M. Ad. Brongniart l'emploient habituellement au masculin. 2° En carpologie, on désigne sous ce nom, depuis Gærtner, une sorte de fruit sec, monosperme, dont le péricarpe est peu développé, bien que distinct, et ne fait corps intimement, ni avec le tégument séminal, ni avec le tube du calice. Cette sorte de fruit est assez commune; mais souvent son nom est appliqué, dans les ouvrages descriptifs, avec peu de rigueur.

Du mot utricule on fait l'adjectif *utriculaire* qui est usité en diverses circonstances. Ainsi on dit également le *tissu utriculaire* ou le *tissu cellulaire*; ainsi encore Guettard désignait sous le nom de *glandes utriculaires* les réservoirs sous-épidermiques remplis d'un liquide incolore, qui donnent au Mesembryanthème glacial l'aspect singulier qui le distingue.

Enfin, de ce mot d'utricule on forme encore l'adjectif *utriculeux*, par lequel on désigne quelquefois des parties qui semblent enflées en petites outres ou qui forment des renflements de ce genre. C'est ainsi que M. de Mirbel a nommé (*Physiol. végét.*, vol. II, p. 621) racine utriculeuse la portion des Utriculaires (*Voy. UTRICULAIRE*) « chargée de petites outres qui paraissent avoir beaucoup d'analogie avec les feuilles. » (D. G.)

UVA-URSI. BOT. PH. — Le genre créé sous ce nom par Tournefort a été réuni par Linné à ses *Arbutus*, desquels il a été détaché ensuite par Adanson sous le nom d'*Arc-tostaphylos*, aujourd'hui adopté. (D. G.)

UVAIRE. *Uvaria* (*uva*, raisin). BOT. PH. — Genre de la famille des Anonacées, tribu des Xylopiées, formé primitivement par Linné (*Gen. plantar.*, n° 592), mais dont la circonscription a beaucoup varié dans les ouvrages des botanistes modernes. Comme l'admet aujourd'hui M. Endlicher (*Gen. plantar.*, n° 4717), il réunit les *Uvaria* Lin. et les *Unona* Lin. F., que M. Blume avait récemment caractérisés avec plus de précision. Il forme ainsi un groupe nombreux de plantes ligneuses, arborescentes ou frutescentes, indigènes des parties chaudes de l'Asie et de l'Amérique, dont plusieurs donnent des fruits comestibles. (D. G.)

UVEDALIA. BOT. PH. — M. Rob Brown a établi sous ce nom un genre de la famille des Scrophulariacées, très voisin des *Mimulus*, dont le type était une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande, nommée par le célèbre botaniste anglais *Uvedalia linearis*. Mais M. Benthham, dans sa révision monographique des Scrophulariacées (*in D. C. Prodrum.*, vol. X, p. 368), le réunit aux *Mimulus*, parmi lesquels la plante qui lui servait de type se range sous le nom de *Mimulus Uvedaliae* Benth. (D. G.)

Le même nom d'*Uvedalia* a été donné par De Candolle à une section du genre *Polymnia*, de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées. (D. G.)

UVELLE. *Uvella* (dimin. de *uva*, petite grappe). INFUS. — En prenant pour type le *Volvox uva* de Müller, M. Bory de Saint-Vincent créa le genre UVELLE, qu'il plaça dans sa famille des Pandorinées, ordre des Gymnodés. M. Dujardin range ce genre dans la famille des Monadiens. Les animalcules isolés ressemblent en effet entièrement à des Monades pourvues d'un seul filament; mais ils vivent agrégés en masses sphériques ressemblant à des Mûres, et se mouvant librement en tournant dans le liquide. Parmi les espèces rapportées à ce genre, nous citerons la FAUSSE MÛRE, que M. Bory a décrite sous le nom de *Uvella chamaemorus*, et dont M. Ehrenberg a fait le type de son genre *Polytoma*, sous le nom de *Poly-*

toma uvella; Müller l'avait décrite en la nommant *Monas uva*. (E. BA.)

UVIGERINE. *Uvigerina* (*uva*, grappe; *gero*, je porte). FORAM. — Genre de Foraminifères hélicostègues, de la famille des Turbinoïdes, créé par M. d'Orbigny, et dont la caractéristique et les rapports sont indiqués dans le tableau de la page 667, tome V, de ce Dictionnaire. M. d'Orbigny a décrit une espèce de la craie blanche du bassin de Paris (*Uv. tricarinata*); une du tertiaire de Bordeaux, et deux des terrains subapennins de Sienne. (E. BA.)

UVULAIRE. *Uvularia* (de *uvula*, petite grappe). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélanthacées ou Colchicacées formé par Linné (*Gen. plant.*, n° 412), et dans lequel sont comprises des plantes herbacées, indigènes de l'Amérique septentrionale, des parties montagneuses de l'Inde et de la Chine, à feuilles embrassantes, assez larges, nervées, à fleurs accompagnées de bractées, présentant un périanthe de 6 folioles cam-

panulées-conniventes, marquées à leur base d'un sillon nectarifère. On en connaît aujourd'hui six ou sept espèces, parmi lesquelles l'UVULAIRE DE LA CHINE, *Uvularia sinensis* Lois., est cultivée dans les jardins en terre de bruyère, et l'hiver, en orange-rie, à cause de ses fleurs pendantes, d'un rouge brun. (D. G.)

***UVULARIÉES.** *Uvulariæ*. BOT. PH. — Dans son travail sur les Mélanthacées de l'Amérique septentrionale, M. Asa Gray a formé sous ce nom une section dans la tribu des Vératrées, et il a exprimé l'opinion que ce groupe appartient plutôt à la famille des Liliacées qu'à celle des Mélanthacées. Néanmoins, M. Endlicher persiste à le laisser dans cette dernière (*Gen. plant.*, suppl. I, p. 1357). (D. G.)

***UWAROWITE** (d'un nom d'homme). MIN. — Espèce de grenat de chrome, d'un vert d'émeraude, trouvée à Bisserk dans les monts Ourals. — *Voy. GREMAT.* (DEL.)

V

VAANDSOU. BOT. PH. — La plante de Madagascar, mentionnée sous ce nom par Flacourt, a servi de type au genre *Voandzeia* Dupet.-Th., de la famille des Légumineuses-Papilionacées. La véritable orthographe de ce nom madécasse est plutôt *Voandzou* que *Vaandsou*. (D. G.)

VACCAIRE. *Vaccaria* (*vacca*, vache). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllées, sous-ordre des Silénées, établi par Medikus (*Philosop. bot.*, vol. I, p. 96) pour une jolie plante herbacée annuelle, commune dans les moissons de toute l'Europe, d'où elle s'est répandue sur presque toute la terre, et que les botanistes ont successivement rangée dans des genres différents. Ainsi Linné en faisait une Saponaire (*Saponaria Vaccaria* Lin.); Sibthorp une Gypsophile (*Gypsophila Vaccaria* Sibth.); Scopoli une Lychnide (*Lychnis Vaccaria* Scop.). Enfin aujourd'hui la plupart des auteurs, à l'exemple de MM. Alex. Braun, Fenzl, etc., l'isolent sous le nom de *Vaccaria vulgaris* Host. Les principaux caractères qui distin-

guent le genre formé pour elle consistent dans un calice ovoïde-pyramidal accrescent, à cinq angles qui deviennent très saillants après la floraison; dans un ovaire à la base duquel persistent les restes de deux, rarement de trois cloisons; enfin dans une capsule crustacée, dont l'endocarpe membraneux se détache à la maturité. La Vaccaire commune est très glabre dans toutes ses parties; ses fleurs sont purpurines. (P. D.)

VACCINIACÉES. VACCINIÉES. *Vacciniacæ. Vacciniæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonnées, monopétales, pérygines, réunie par beaucoup d'auteurs comme simple tribu à celle des Éricinées, malgré son ovaire adhérent. Ses caractères sont les suivants: Calice inférieurement confondu avec l'ovaire, partagé au-dessus de lui en 4-5-6 divisions. Corolle monopétale, à autant de segments alternes, imbriqués dans la préfloraison, caduque. Étamines en nombre double, insérées vers le pourtour d'un disque, à filets libres ou monadelphes, à anthères terminales dont les deux loges ver-

ticales, distinctes au sommet, se terminent chacune par un tube allongé ouvert en pore à son extrémité. Ovaire adhérent, couronné par le limbe calicinal et par un disque épigynique, à 4-5-6-10 loges multiovulées, qui alternent avec les divisions calicinales lorsqu'elles sont en même nombre. Style simple terminé par un stigmate le plus souvent capité. Fruit le plus souvent charnu, drupacé ou ordinairement baccacé, plus rarement sec, presque toujours indéhiscant, à plusieurs loges renfermant des graines le plus souvent nombreuses, quelquefois définies et même réduites à l'unité, fixées sur un placenta adné à une colonne centrale, et dont l'embryon, occupant l'axe d'un périsperme charnu, a des cotylédons courts et la radicule dirigée vers le hile ou quelquefois vers un autre point. Les espèces sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux à rameaux cylindriques ou anguleux. Elles se rencontrent la plupart en deçà du tropique du Cancer, abondantes surtout dans l'Amérique du Nord, et sous les tropiques ne se montrant qu'à une certaine hauteur des montagnes. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières, dentées ou crénelées, courtement pétiolées, quelquefois coriaces, persistantes, dans quelques unes parsemées de points glanduleux, dans quelques autres terminées par une pointe calleuse; leurs fleurs solitaires ou groupées en grappes. Les baies de plusieurs, notamment d'espèces communes en Europe, comme les *Vaccinium myrtillus*, *vitis-idaea*, *uliginosum*, etc., contenant du mucilage, du sucre et des acides malique et citrique associés à une substance astringente, se mangent crues ou cuites dans certaines contrées, ainsi que plusieurs autres exotiques, ou peuvent fournir une boisson fermentée.

GENRES.

1. Fruit charnu.

Ceratostemma, J. — *Oreanthes*, Benth. — *Agapetes*, G. Don (*Cavinium*, Pet.-Th. — *Acosta*, Lour.). — *Gaylussacia*, Kth. (*Lussacia*, Spreng.). — *Andreusia*, Dun. (*Peyrusa*, Rich.). — *Thibaudia*, R. Pav. (*Chupalones*, Nier. — *Chupalon*, Ad.). — *Cavendishia*, Lindl. — *Vaccinium*, L. (*vitis-idaea*, Tourn.). — *Oxyccoccus*, Pers. (*Scholtera*, Roth.). — *Sphyraspermum*, Ræpp.).

2. Fruit coriace indéhiscant ou capsulaire. *Phalerocarpus*, G. Don. — *Macleania*, Hook. — *Anthopterus*, Hook. (Ad. J.)

VACCINIER. *Vaccinium*. BOT. FB. — Genre nombreux de la famille des Vacciniées, à laquelle il donne son nom, formé par Linné (*Genera plant.*, n° 483), et conservé par tous les botanistes sans autre modification que le rétablissement en genre à part des *Oxyccoccus* de Tournefort, et la formation du genre *Phalerocarpus* G. Don, pour le *Vaccinium hispidulum* Lin. Le genre Vaccinier, qu'on nomme aussi quelquefois *Airelle*, du nom français d'une de ses espèces, est très nombreux; en effet, on en trouve 85 espèces décrites dans le *Prodromus* (vol. VII, pag. 565), et dans ce nombre plusieurs ont de l'intérêt. Toutes ces plantes sont des arbustes ou des sous-arbrisseaux, rarement de petits arbres, qui croissent principalement dans l'Amérique septentrionale, moins fréquemment dans le milieu et le nord de l'Europe, dans le nord de l'Asie, ou même dans l'Amérique tropicale, à Madagascar, etc. Leurs feuilles sont alternes, généralement persistantes; leurs fleurs, solitaires ou en grappe, ont un calice à tube adhérent, à limbe supère, marqué d'ordinaire de 4 ou 5 dents; une corolle urcéolée-campanulée, à 4-5 divisions; 8-10 étamines insérées sur le limbe du calice, dont l'anthère se prolonge au sommet en deux petites cornes tubulées; un ovaire adhérent, à 4-5 loges multi-ovulées, surmonté d'un style filiforme que termine un stigmate obtus. Ces fleurs donnent une baie à 4-5 loges polyspermes, ombiliquée au sommet.

L'espèce la plus connue de ce genre est le VACCINIER MYRTILLE, *Vaccinium Myrtillus* Lin., petit sous-arbrisseau rameux, haut seulement de 3 ou 4 décimètres, bien distinct parmi nos espèces indigènes par ses rameaux anguleux. Ses feuilles sont ovales, aiguës, dentées en scie, tombantes; ses petites fleurs, d'un blanc rosé, sont solitaires sur des pédoncules courts et penchés: elles donnent des baies d'un noir bleu, de la grosseur d'un gros Pois, bien connues sous leurs divers noms vulgaires de *Bleuets*, *Maurets*, etc. Le Myrtille croît abondamment dans les bois frais, dans les bruyères d'une grande partie de l'Europe; aux envi-

rons de Paris, il abonde dans plusieurs parties de la forêt de Montmorency. Ses fruits ont une saveur aigrelette, mucilagineuse, légèrement astringente; ils sont assez agréables à manger. On en fait des confitures, et une boisson rafraîchissante qui est employée en médecine. On en fait aussi un sirop que certains médecins emploient contre la dysenterie. On trouve cette espèce cultivée dans plusieurs jardins

Le VACCINIER DES MARAIS, *Vaccinium uliginosum* Lin., est une autre espèce indigène également à feuilles tombantes, qui croît dans les tourbières du nord de l'Europe, dans les lieux humides des montagnes, et dont les baies, quoique moins agréables que celles du Myrtille, sont cependant utilisées de la même manière dans les parties septentrionales de l'Europe. On la cultive également comme espèce d'ornement. On cultive aussi le VACCINIER PONCTUÉ, *Vaccinium vitis-idaea* Lin., indigène comme les précédentes, dont les feuilles sont persistantes, ponctuées en dessous, et dont les fleurs rosées forment des grappes pendantes.

On cultive encore dans les jardins, comme espèces d'ornement, quelques autres espèces de Vacciniers originaires surtout de l'Amérique septentrionale, telles que les *Vaccinium pensylvanicum*, *amænum*, *virgatum*, etc. Tous ces végétaux se cultivent en terre de bruyère, à une exposition fraîche et couverte; mais leur culture est toujours délicate. (P. D.)

VACHE. MAM. — Voy. BOEUF. — En comparant à la Vache plusieurs grands Mammifères de divers ordres, mais de forme plus ou moins analogue, on a formé les noms de :
VACHE-BICHE, donné au Bubale. — Voy. ANTILOPE.

VACHE BLANCHE, donné à l'Antilope des Indes, *Ant. cervicapra*. — Voy. ANTILOPE.

VACHE BLEUE, donné à l'Antilope bleue et au Nylgau. — Voy. ANTILOPE.

VACHE GROGNANTE OU DE TARTARIE, donnés au Yak. — Voy. BOEUF.

VACHE MARINE, donné principalement au Morse, et quelquefois à l'Hippopotame, au Dugong et même à quelques grands poissons.

VACHE SAUVAGE, donné à diverses espèces de Bœuf ou d'Antilope. (E. BA.)

VACHE. BOT. CR. — On donne vulgairement ce nom à quelques espèces d'Agarics,

tels que l'*Agaricus lactifluus*, *A. acris*. (M.)

*VACHELLIE. *Vachellia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Mimosées, formé par MM. Wight et Arnott pour le *Mimosa Farnesiana* Lin. (*Acacia Farnesiana* Willd.), arbuste originaire des Indes orientales, mais très fréquemment cultivé dans le midi de l'Europe, à cause de l'odeur suave de ses fleurs. Celles-ci sont polygames, pourvues d'un calice campanulé, d'une corolle gamopétale, tubuleuse; de nombreuses étamines; elles sont groupées en petites têtes arrondies, portées sur des pédoncules axillaires. Le VACHELLIE DE FARNÈSE, *Vachellia Farnesiana* Wight et Arn., porte dans la Provence et le bas Languedoc le nom de *Cassier*. Ses capitules de fleurs y sont extrêmement recherchés sous le nom de *Cassies*. On l'y plante en pleine terre le long d'un mur bien exposé au midi, en ayant seulement la précaution de l'empailler pendant les froids de l'hiver. Ses graines ont le test très dur. Avant de les semer pour multiplier la plante, on est obligé d'en user une extrémité en les frottant contre une pierre. (P. D.)

VACIET. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Muscari comosum* Mill., plante commune dans les champs et les vignes de toute la France. (D. G.)

VACILLANT. BOT. — On nomme anthères vacillantes celles qui, étant allongées, sont fixées à l'extrémité du connectif vers le milieu de leur longueur, de telle sorte que leur position et leur direction varient à la moindre agitation. (D. G.)

VACOUA ET VACOUANG. BOT. PH. — Noms que portent, à Madagascar, les *Pandanus*, et desquels a été formé le nom français *Vaquois* qu'on donne aujourd'hui à ce genre. — Voy. VAQUOIS. (D. G.)

*VÆJOVIS (*væ*, interject., Jupiter). ARACHN. — C'est un genre de l'ordre des Scorpionides, établi par M. Koch aux dépens des *Scorpio* des auteurs. On en connaît deux ou trois espèces, dont le type est le *Væjovis mexicanus* Koch (*Arachn.*, pl. 6, fig. 70), des environs de Mexico. (H. L.)

*VAGANTES. INS. — M. Robineau-Desvoidy (*Myod.*, 1830) indique ainsi l'une des divisions de ses Myodaires. (E. D.)

VAGIN. ZOOL. — Voy. l'art. MAMMIFÈRES, tom. VII, pag. 710. (E. BA.)

VAGINA (*vagina*, gaine). MOLL. — Genre établi par Megerle pour les espèces de Solens qui, comme le *Solen vagina*, sont droites. Si l'on peut, sur ce caractère, établir une section parmi les Solens, on ne peut fonder une coupe générique, et les *Vagina* doivent rentrer dans le genre *Solen*. C'est à cette section que s'applique la dénomination de *Vaginacea*, créée par M. de Blainville. (E. BA.)

***VAGINACÉS**. *Vaginacea*, Blainv. MOLL. — Voy. VAGINA. (E. BA.)

***VAGINAIRE**. *Vaginaria* (*vagina*, gaine). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre est synonyme du genre *Microcoleus* Desmaz. qui appartient aux Oscillariées. Les filaments oscillants sont renfermés dans une gaine commune. (BRÉB.)

***VAGINALE**. OIS. — Nom donné par G. Cuvier aux *Chionis*. (Z. G.)

VAGINALIS (*vagina*, gaine) Gmel. OIS. — Synonyme de *Chionis* Forster. (Z. G.)

VAGINARIA (*Vagina*, gaine). ROTAT. — Schrank a établi sous ce nom un genre de Rotateurs, qui peut, à certains égards, se rattacher aux Furculaires, bien qu'il s'en éloigne beaucoup par sa forme très allongée, et les deux styles très longs qui terminent le corps. Schrank plaçait dans ce genre le *Vorticella longiseta* de Müller, dont M. Ehrenberg a fait ses *Notomma longiseta* et *æqualis*; le *Trichoda longicauda* de Müller, qui est pour Lamarck une Trichocerque; pour Schweigger, une Vaginicole; pour M. Bory, une Furculaire; pour M. Ehrenberg, le type de son genre *Scaridium*. (E. BA.)

VAGINARIA. BOT. PH. — Genre proposé par L.-C. Richard (*in Persoon Encheirid.*, vol. I, pag. 70), et rapporté comme synonyme au genre *Fuirena* Rottb., de la famille des Cypéracées.

M. Lindley a donné ce même nom à une section du genre *Disa* Berg., de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées. (D. G.)

VAGINELLE. *Vaginella* (diminutif de *vagina*, petite gaine). MOLL. — Daudin forma ce genre pour une coquille fossile, commune dans les terrains tertiaires miocènes des environs de Bordeaux, et appartenant à la famille des Hyalides, parmi les Ptéropodes. M. Deshayes rattache ce genre aux Cléodores; il faut peut-être le réunir aux *Crescis* de Rang, qui diffèrent des Cléodores en

ce que leur coquille n'a pas de sinus latéral. (E. BA.)

***VAGINELLE**. *Vaginella*. BOT. — De Candolle a désigné sous ce nom la petite gaine membraneuse qui, chez les diverses espèces de Pins, entoure la base de chaque faisceau de feuilles. (D. G.)

VAGINICOLE. *Vaginicola* (*vagina*, gaine; *colo*, j'habite). INFUS. — Genre d'Infusoires, établi par Lamarck sur trois espèces que Müller classait parmi les Trichodes. Ces animaux sont assez semblables aux Vorticelles; mais ils sont logés isolément dans une gaine membraneuse cylindrique, urcéolée ou en ampoule, au fond de laquelle ils sont sessiles ou rétractiles au moyen d'un pédicule. M. Ehrenberg considère ce fourreau membraneux comme une cuirasse, et place les Infusoires dont il s'agit dans sa famille des *Ophrydina*, les partageant en trois genres: les *Tintinnus*, les *Vaginicola* et les *Cothurnia*. Les VAGINICOLES se trouvent dans les eaux pures, douces ou marines, fixés aux plantes ou aux Entomotraccés. (E. BA.)

VAGINOPORE. *Vaginopora* (*vagina*, gaine; *porus*, pore). BRYOZ. — Genre fondé par M. DeFrance pour une espèce de Bryozoaires fossiles de la famille des Escharies, trouvé par l'auteur dans le calcaire grossier, à Parnes, département de l'Oise. (E. BA.)

***VAGINULA**. MOLL. — Sowerby a employé ce mot pour *Vaginella*. — Voy. VAGINELLE. (E. BA.)

VAGINULE. *Vaginulus* (diminutif de *vagina*, petite gaine). MOLL. — Les Mollusques sur lesquels M. de Férussac a établi ce genre dans la famille des Limaces ne paraissent pas différer essentiellement des Onchidies, et peuvent leur être rapportés. C'est aussi aux Onchidies que se rattachent les Véronicelles de M. de Blainville. — Voy. ONCHIDIE et VÉRONICELLE. (E. BA.)

VAGINULE. *Vaginula*. BOT. — Necker désignait, sous ce nom, les corolles tubuleuses ou les fleurons des Composées flosculeuses; mais les botanistes n'ont pas suivi son exemple. (D. G.)

VAGINULINE. *Vaginulina* (*vaginula*, petite gaine). FORAM. — Genre de Foraminifères stichostègues, établi par M. d'Orbigny, et dont la caractéristique, aussi bien que les rapports, sont indiqués dans le ta-

bleau de la page 666 du tome V de ce Dictionnaire. M. Rœmer rapporte à ce genre 4 espèces des terrains crétacés d'Allemagne, et décrit une espèce (*V. laevigata*) des terrains tertiaires du nord de l'Allemagne.

(E. BA.)

VAHÉE. *Vahea*. BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynées, tribu des Carissées, formé par Lamarck pour un arbrisseau ou un arbre de Madagascar, qui donne du Caoutchouc, et auquel il avait donné pour ce motif le nom de *Vahea gummifera* Lam. Plus récemment on y a rangé trois nouvelles espèces généralement grimpantes, propres à l'Afrique, et qui donnent aussi du Caoutchouc. Ces plantes avaient été regardées par Sprengel comme des *Tabernaemontana*, mais elles se distinguent par leur ovaire unique.

(D. G.)

VAHLIE. *Vahlia* (dédié au botaniste Vahl). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, sous-ordre des Saxifragées, créé par Thunberg (*Nov. gener.*, vol. II, p. 36) pour des plantes herbacées d'Afrique et d'Asie. On en connaît sept espèces, parmi lesquelles celle sur laquelle le genre a été fondé est le *Vahlia capensis* Thunb. (D. G.)

VAILLANTIE. *Vaillantia* (dédié au botaniste Vaillant). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Étoilées, formé par Tournefort sous le nom de *Vaillantia*, qui a été modifié, avec raison, par De Candolle en celui de *Vaillantia*. Il est formé de plantes herbacées, annuelles, à feuilles opposées, ovales, imitant avec leurs stipules des verticilles quaternaires; à fleurs polygames, sortant de chaque aisselle par trois, parmi lesquelles celle du milieu est hermaphrodite, et les deux latérales mâles. Leur fruit est tricorne. La VAILLANTIE DES MURAILLES, *Vaillantia muralis* DC. (*Valentia muralis* Lin.), croît le long des murs et sur les rochers dans nos départements méditerranéens.

(D. G.)

VAISSEAU. MOLL. — La forme de la coquille a valu ce nom vulgaire aux Nautilites.

VAISSEAUX. ANAT. ZOOL. — Voy. les articles CIRCULATION, MAMMIFÈRES, tous les articles relatifs aux grandes classes du règne animal; SANG, etc.

(E. BA.)

VAISSEAUX. BOT. — Les botanistes donnent le nom de Vaisseaux à ces tubes grêles et allongés qui forment l'un des deux éléments

constitutifs de l'organisation végétale, et dont les parois présentent constamment des punctuations, des lignes ou des spires plus ou moins régulières. Ces tubes proviennent de l'union de nombreuses cellules primitivement distinctes et placées bout à bout, dont les parois en contact ont disparu plus ou moins complètement, en laissant le plus souvent des traces de leur existence première. Malgré tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour le rôle des Vaisseaux dans les plantes n'est pas encore bien établi; peut-être même pourrait-on dire qu'on ne sait rien de précis à leur égard. On voit donc que leurs classifications, en raison de leurs usages, reposent sur une base beaucoup trop légère, ou, pour mieux dire, qu'elles manquent de base. Les caractères que nous venons d'assigner aux Vaisseaux des plantes, dont le plus important consiste dans la présence constante sur leurs parois de punctuations, de lignes ou de spires, n'appartiennent pas à ces tubes irréguliers, anastomosés les uns aux autres en une sorte de réseau, dont les parois sont entièrement dépourvues de punctuations, de lignes et de spires, sur lesquels les travaux de M. Schultz avaient, il y a quelques années, appelé toute l'attention des phytotomistes, et auxquels on a donné le nom de *Vaisseaux du latex* ou de *laticifères*. Le savant allemand que nous venons de nommer avait attribué à ces formations une très haute importance physiologique, et il était allé jusqu'à les nommer *Vaisseaux vitaux*. Les beaux travaux publiés sur ce sujet depuis très peu d'années ont beaucoup modifié les idées à cet égard, et ils ont fait justice de ces exagérations. Aujourd'hui, on ne peut plus considérer les laticifères que comme des Vaisseaux improprement dits ou, si l'on veut, comme des *pseudo-vaisseaux*. Nous avons cru ce peu de mots indispensable pour établir l'état actuel de la science relativement aux Vaisseaux. Pour plus de détails, nous renverrons au bel article ANATOMIE VÉGÉTALE de M. A. Richard. (P. D.)

VAKE. GÉOL. — Voy. WACKE.

VALDIA. BOT. PH. — Le genre formé sous ce nom par Plumier se rattache comme synonyme aux *Volkameria* Linné, de la famille des Verbénacées.

(D. G.)

VALDESIA. BOT. PH. — Le genre formé, sous ce nom, par Ruiz et Pavon (*Prodrom.*,

p. 67, tab. 41), se rattache comme synonyme au genre *Blakea* Linné, de la famille des Mélastomacées. (D. G.)

VALENTIA et **VALENTINA**. BOT. PH. — Noms que portait autrefois l'Armoise, *Artemisia vulgaris* Lin. (D. G.)

VALENTIANE. *Valentiana*. BOT. PH. — Rafinesque a formé, sous ce nom, un genre qu'il dit être voisin du *Linnæa*, et qui dès lors rentrerait dans la famille des Lonicérées ou Caprifoliacées, mais sur lequel les botanistes n'ont absolument aucune donnée positive. Il est basé sur un arbrisseau voluble, indigène de l'Abyssinie. Cette plante est le *Valentiana volubilis*, Rafinesque. (D. G.)

VALENTINIE. *Valentinia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre formé par Swartz (*Flor. Ind. occident.*, p. 687, tab. 14) pour un arbrisseau des Antilles, que ce botaniste a nommé *Valentinia ilicifolia*, à cause de ses feuilles alternes, pétiolées, glabres et très roides, ondulées-épineuses sur leurs bords comme celles du Houx; ses fleurs apétales sont octandres et donnent un fruit charnu intérieurement. Swartz rapprochait ce genre des Rhamnées; Jussieu le plaçait dans les Samydées; De Candolle l'a rapporté aux Sapindacées, et M. Endlicher (*Gen. plant.*, n° 5631) le laisse parmi les genres douteux qui suivent cette dernière famille. (D. G.)

***VALENZUÉLIE**. *Valenzuelia*. BOT. PH. — Genre formé par Bertero (*Msc. ex Cambess.*, in *Nouv. Ann. du Muséum*, vol. III, p. 236, tab. 14) dans la famille des Sapindacées, tribu des Sapindées, pour un petit arbre du Chili, à feuilles opposées en croix, trinervées, qui lui ont valu le nom de *Valenzuelia trinervis* Berte.; à fleurs tétrapétales, octandres, avec un calice quinquéfide, un peu irrégulier, et un pistil trilobé, triloculaire, qui devient une capsule renflée, trilobée.

Mutis a désigné sous le même nom (*Semen. nov. Gran.*, 1810) un genre de l'Amérique méridionale; mais il n'en a pas donné la description; et dès lors celui de Bertero, que nous venons de signaler, doit être seul conservé. (D. G.)

VALERANDIA. BOT. PH. — Necker avait proposé sous ce nom (*Elem. bot.*, vol. II, p. 33, n° 663), pour quelques espèces de *Chironia* Lin., un genre qui n'a pas été

adopté et qui forme dès lors un simple synonyme de *Chironia* Lin. (D. G.)

***VALERIA** (*valeria*, aigle). INS.—Genre d'Insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Hadénides, créé par Stephens (*Cat. Lép.*, 1829), adopté par Duponchel, et considéré par M. le docteur Boisduval comme une simple subdivision du genre *Miselia* (*voy.* ce mot). On ne connaît que deux espèces de ce genre: les *V. oleagina* Fabr., et *V. jaspidea* Dev., qui vivent dans le midi de la France. (E. D.)

VALÉRIANE. *Valeriana*. BOT. PH. — Grand genre de la famille des Valérianées, dont il est le type et à laquelle il donne son nom, de la triandrie-monogynie dans le système de Linné. En le formant, le célèbre botaniste suédois lui avait assigné des caractères si peu précis, que les botanistes postérieurs ont été conduits à en retirer successivement un grand nombre d'espèces pour lesquelles ils ont établi des genres nouveaux. Gärtner, suivi en cela par Vahl, avait divisé les Valérianes de Linné en deux grands genres: les Valérianes proprement dites, dont le limbe calicinal devient une aigrette après la floraison, et les *Fedia*, chez lesquels cette modification n'a pas lieu. Celles-ci ont été subdivisées à leur tour de manière à donner naissance aux genres *Fedia* Mœnch, *Valerianella* Mœnch, *Patriinia* Juss., qui ont encore subi des démembrements; tandis que des Valérianes proprement dites ont été retranchés, par De Candolle, les *Centranthus* à corolle éperonnée et à fleur monandre. Malgré tous ces retranchements, le genre Valériane est encore important par le nombre de ses espèces et par l'intérêt qui s'attache à certaines d'entre elles. Celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour s'élèvent à environ 425. Ce sont des plantes herbacées vivaces ou sous-frutescentes, indigènes de l'Amérique tropicale, surtout dans ses parties élevées, très abondantes dans les contrées tempérées de l'Amérique méridionale, plus rares dans l'Europe moyenne et dans l'Inde. Leurs feuilles radicales sont ramassées, les caulinaires opposées ou verticillées; leurs fleurs blanches, plus rarement rouges, rosées, jaunes ou même bleues, forment des corymbes ou des panicules; elles présentent: un calice à tube adhérent, à limbe libre, en-

roulé, et finissant par former une aigrette de plusieurs soies plumeuses; une corolle sans éperon, à tube grêle, à limbe généralement quadri-quinquéfide; trois étamines attachés à la corolle; un ovaire adhérent, à trois loges, dont deux très petites et vides, dont la troisième pourvue d'un seul ovule suspendu; un style simple, que termine un stigmate en tête. A ces fleurs succède un fruit sec, uniloculaire et monosperme.

M. Endlicher (*Gen. plant.*, n° 2186) admet parmi les Valérianes les trois sections suivantes: a. *Phyllactis* Pers., à corolle trifide; b. *Arctiastrium* DC., à feuilles imbriquées, charnues-coriaces; à fleurs jaunes; c. *Phu* DC., à feuilles membraneuses et à corolle quinquéfide. C'est à ce dernier sous-genre qu'appartiennent les espèces européennes sur lesquelles nous devons dire quelques mots.

La VALÉRIANE OFFICINALE, *Valeriana officinalis* Lin., est une grande plante, d'un mètre ou davantage, commune dans les lieux humides et couverts, dans les prairies marécageuses de toute la France. Elle est connue vulgairement sous le nom de *Valériane sauvage*. De son rhizome vertical, tronqué, s'élève une tige droite, sillonnée, qui porte des feuilles pubescentes, toutes pinnatiséquées, tant les radicales que les caulinaires. Ses fleurs hermaphrodites sont légèrement rosées. Son fruit est glabre. Le rhizome de cette plante, ou, comme on le dit habituellement, sa racine constitue un médicament important et très usité. Son odeur est forte et nauséuse; sa saveur est amère, pénétrante, âcre d'abord, ensuite un peu douceâtre. De tout temps, elle a été fort employée et regardée comme excitante à un degré très prononcé, comme antispasmodique, sudorifique, comme vermifuge, etc. Son action se fait sentir principalement sur les organes sécréteurs dont elle accroît fortement l'énergie, et sur le système nerveux. On l'a employée aussi contre l'épilepsie, et quelques médecins assurent en avoir obtenu de bons effets dans le traitement de cette terrible maladie, surtout chez les sujets jeunes ou atteints depuis peu. On fait habituellement usage de sa poudre, dont l'action est beaucoup plus sûre et plus marquée que celle de son eau distillée ou de son extrait. On attribue les

propriétés médicinales de la Valériane officinale à la présence d'un acide particulier qui a reçu le nom d'acide valérique ou valérianique (C¹⁰H⁹O³), et dont la découverte est due à Pentz. Cet acide est un liquide incolore, à forte odeur de valériane, d'une saveur acide et piquante; il s'enflamme facilement; quelques uns de ses sels sont aujourd'hui employés en médecine.

Onze ou douze espèces de Valérianes appartiennent à la Flore française. La plupart d'entre elles ont des propriétés médicinales analogues à celles de la Valériane officinale, mais moins prononcées; elles ne sont presque plus employées aujourd'hui. Deux de ces espèces se trouvent dans les jardins d'agrément. L'une est la VALÉRIANE PHU, *Valeriana Phu* Lin., qui croit en Suisse, en Allemagne, qui a été indiquée en Alsace, près d'Agén et de Bordeaux, mais dont l'indigénat est néanmoins douteux. Elle reçoit fréquemment le nom vulgaire de *grande Valériane* qu'elle ne mérite guère, puisque sa taille est égale seulement à celle de l'espèce précédente. Elle se distingue de celle-ci surtout par ses feuilles radicales indivises. Ses fleurs sont blanches ou rosées. La VALÉRIANE DES PYRÉNÉES, *Valeriana pyrenaica* Lin., est une grande et belle plante, à feuilles en cœur, les supérieures tri ou pinnatiséquées avec un grand segment terminal, à jolies fleurs purpurines, dont le nom indique la patrie. Elle demande un sol léger et humide, une exposition ombragée. (P. D.)

VALÉRIANE GRECQUE, VALÉRIANE BLEUE. BOT. PH. — Noms vulgaires donnés par les horticulteurs au *Polemonium caruleum* Lin. (D. G.)

VALERIANÉES. *Valerianæ.* BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées, monopétales, périgynes, dont les caractères sont: Calice tubuleux dont le limbe se partage en 3-5 lobes égaux ou inégaux, ou en un plus grand nombre de lanières sétacées et plumeuses formant une aigrette, enroulées dans la préfloraison, déroulées et accrescentes, plus tard, et enfin, caduques. Corolle monopétale, insérée sur le bord d'un disque épigynique, à tube régulier ou latéralement muni d'un éperon, à limbe partagé en lobes obtus au nombre de 5 égaux ou inégaux et disposés en deux lèvres, plus rarement réduits à 3-4, imbriqués dans la

préfloraison. Étamines insérées au même point, en nombre égal et alternes, d'autres fois réduites à trois ou à une seule, à filets libres, à anthères introrses, biloculaires, s'ouvrant dans leur longueur. Ovaire adhérent dans toute sa longueur avec le tube calicinal, à trois loges dont deux demi-avortées et vides, une seule fertile avec un ovule anatrope suspendu à son sommet. Style simple. Deux ou trois stigmates distincts ou soudés. Fruit indéhiscent, coriace ou membraneux, présentant souvent une surface irrégulière dont les formes diverses dépendent des divers degrés de développement des loges avortées; 1-sperme. Graine suspendue, à tégument membraneux double, l'intérieur quelquefois épaissi, mais sans périsperme, à embryon droit dont les cotylédons sont beaucoup plus longs que la radicule supérieure.

Les espèces habitent l'ancien continent, l'Europe centrale, la région méditerranéenne, l'Orient et la Sibérie, jusqu'au Japon; rares en Amérique dans l'hémisphère boréal, mais abondantes dans l'austral. Elles s'élèvent sur les montagnes à des hauteurs considérables, et c'est là seulement qu'on les observe dans les zones plus chaudes. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, quelquefois même sous-frutescentes, dressées ou volubiles, à feuilles rapprochées à la base de la tige, ou opposées à ses nœuds, entières ou partagées plus ou moins profondément en segments pennés, dépourvus de stipules; à fleurs disposées en cymes par dichotomies plus ou moins multipliées, plus ou moins prolongées, quelquefois imparfaites par avortement et même dioïques, blanches, rouges, bleues ou jaunes. Dans les racines des espèces vivaces se forme un suc aromatique, auquel l'huile étherée particulière, l'acide dit valérianique et une substance extractive amère, donnent un arôme caractéristique et des propriétés stimulantes ou antispasmodiques qui sont employées par la médecine.

GENRES.

Patrinia, J. (*Gytonanthus*, Raf.—*Fedia*, Ad.).—*Nardostachys*, DC.—*Dufresnia*, DC.—*Valerianella*, Mœnch. (*Polyprenum*, Ad.—*Odontocarpa*, Neck.).—*Astrephia*, DC.—*Hemesotria*, Raf.—*Oligœoce*, W.).—*Fedia*,

Mœnch. (*Mitrophora*, Neck.).—*Plectrithis*, DC.—*Centranthus*, DC. (*Kentranthus*, Neck.).—*Valeriana*, Neck. (*Phyllactis*, Pers.).—*Betckea*, DC.

Après ces genres, on en place encore un anomal, le *Triplostegia*, Wall., et un autre douteux, l'*Asia*, Lour. (Ad. J.)

VALÉRIANELLE. *Valerianella* (dim. de *Valeriana*). BOT. PH.—Genre de la famille des Valérianées, de la triandrie-monogynie dans le système de Linné, formé par Mœnch (*Method.*, 486) par un démembrement des *Fedia* Gærtn., qui provenaient eux-mêmes d'une subdivision du genre *Valeriana* Lin. Il se compose de petites plantes herbacées annuelles, presque toutes indigènes de la région méditerranéenne, des pays qui avoisinent le Caucase, plus rares dans l'Europe moyenne; à tige dichotome, à feuilles opposées, oblongues ou linéaires, entières ou plus ou moins profondément divisées à la base; à petites fleurs blanches ou rosées. Ces fleurs présentent: un calice à tube adhérent, à limbe libre persistant en une sorte de couronne sur le fruit; une corolle régulière, sans éperon, et dont le limbe a cinq lobes obtus; trois étamines; un ovaire à trois loges, dont une seule est fertile et renferme un ovule suspendu. Le fruit est sec, indéhiscent, couronné par le limbe calicinal persistant et denté de diverses manières; il est creusé de trois loges, dont les deux restées stériles et vides se confondent parfois en une seule. On connaît de 45 à 50 espèces de Valérianelles, qui rentrent dans quatre sections établies par De Candolle (*Mém. sur les Valéri.*, p. 10; et *Prod.*, vol. IV, p. 625), sous les noms suivants: a. *Selenocœlæ*; b. *Platycœlæ*; c. *Psilocœlæ*; d. *Locustæ*.—Environ une douzaine de ces espèces appartiennent à la flore de France. Parmi elles nous prendrons pour exemple la VALÉRIANELLE POTAGÈRE, *Valerianella olitoria* Mœnch, espèce très commune dans tous les lieux cultivés, dans les champs, les vignes, etc., et si connue sous les noms vulgaires de *Mâche*, *Doucette*, *Boursette*, *Blanchette*. C'est une plante de 2 à 4 décimètres de hauteur, à tige dichotome, souvent dès le bas, et faible. Ses feuilles sont lancéolées, généralement entières. Ses fleurs ont leur limbe calicinal à trois dents fort peu marquées, qui sont à peine visibles

plus tard sur le fruit. Celui-ci est particulièrement caractérisé par sa forme comprimée presque lenticulaire, un peu plus large que longue, à deux faces un peu ridées en travers. Tout le monde connaît cette plante dont les rosettes de feuilles, cueillies avant que la tige ait commencé à monter, forment une salade agréable. Pour cet usage, on recueille la Mâche dans la campagne, ou, plus habituellement, on la cultive dans les potagers. Dans ce dernier cas, on la sème à la volée dans une terre douce, bien ameublée, et fumée l'année précédente. Ces semis se font à la fin de l'été et au commencement de l'automne. On cultive aussi, sous le nom vulgaire de *Mâche d'Italie*, la VALÉRIANELLE COURONNÉE, *Valerianella coronata* DC., dont les feuilles sont plus larges et plus savoureuses. (P. D.)

VALERIANOIDES, Vaill. BOT. PH. — Synonyme de *Centranthus* DC., de la famille des Valérianées. (D. G.)

***VALGUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Méliophiles valgides, établi par Scriba (*Journ.*, I, p. 66) et généralement adopté de nos jours. 13 espèces font partie du genre : 6 sont originaires d'Asie, 3 d'Amérique, 1 est propre à l'Australie et 1 à l'Europe; cette dernière, type, est le *Sc. hemipterus* Lin. (C.)

VALIERAN. BOT. PH. — D'après M. Blume, c'est le nom que les Javanais donnent au *Cissus scariosa*, sur les racines duquel croît le *Rafflesia Arnoldi*. (D. G.)

VALIKAHA. BOT. PH. — Genre proposé par Adanson (*Famil. des plant.*, vol. II, pag. 84), qui rentre comme synonyme dans le genre *Memecylon* Lin., type de la petite famille des Mémécylées. (D. G.)

VALLARIDE. *Vallisneria*. BOT. PH. — N.-L. Burmann avait formé sous ce nom (*Ind.*, pag. 51) un genre particulier pour un arbrisseau voluble, indigène des Indes orientales, à fleurs agréablement odorantes, en corymbe, qu'il avait nommé *Vallisneria Pergularia*. Linné crut devoir confondre ce genre avec ses *Pergularia*, parmi lesquels l'espèce type devient son *Pergularia glabra*. Mais M. Robert Brown a rétabli ce groupe générique qui a été admis par les botanistes de nos jours, qui appartient à la famille des Apocynacés, tribu des Échitées, et que distingue très bien. Outre autres caractères, son

style pubescent. On en connaît aujourd'hui quatre espèces. (D. G.)

VALLÉE. *Vallea* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, sous-ordre des Elæocarpées, tribu des Tricuspidariées, formé par Mutis (*Amer.*, v. 7, t. X, ex Lin. fil., *Suppl.*, pag. 42 et 266) pour un arbre de petite taille, indigène de Santa-Fé de Bogota, auquel il a donné le nom de *Vallea stipularis*, à cause de ses stipules réniformes, assez grandes. On en connaît aujourd'hui deux autres espèces, également de la Colombie et du Pérou. (D. G.)

VALLÉSIE. *Vallesia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, sous-ordre des Ophioxylées, établi par Ruiz et Pavon (*Prodrom. fl. peruv.*, tab. 5; *Flor peruv.*, vol. II, pag. 26, tab. 151); auquel appartient de petits arbres et des arbrisseaux de l'Amérique tropicale; à feuilles alternes, ovales ou oblongues, généralement doublées, à fleurs blanches, portées en grand nombre sur des pédoncules oppositifoliés, dichotomes. On en connaît aujourd'hui 4 espèces. L'espèce type est le *Vallesia dichotoma* R. et P. (D. G.)

VALLI. *Vallia*. BOT. PH. — Ces mots, suivis de divers adjectifs indous, forment les dénominations employées par Rheedé pour désigner plusieurs plantes différentes des Indes orientales. (D. G.)

VALLIFILIX. BOT. CR. — Dupetit-Thouars a proposé sous ce nom (*Genera nova Modag.*, n° 1) un genre dont l'*Ophioglossum scandens* Lin. est le type, mais qui se rattache comme synonyme au g. *Lygodium* Swartz, de la famille des Fougères-Schizocées. (M.)

VALLISNÉRIE. *Vallisneria* (dédié à Vallisneri, botaniste italien de la fin du xvii^e siècle et du commencement du xviii^e). BOT. PH. — Genre de la famille des Hydrocharidées, tribu des Vallisnériées, formé par Micheli (*Genera*, n° 10) pour des plantes herbacées-vivaces, acaules et stolonifères, qui croissent au fond des eaux douces dans le midi de l'Europe, dans l'Amérique du Nord, aux Indes et à la Nouvelle-Hollande. Les feuilles de ces végétaux sont linéaires-rubanées; leurs fleurs sont dioïques, les mâles très petites, réunies en grand nombre dans une spathe translucide, qui s'ouvre en trois valves inégales, et qui termine une hampe très courte; ces fleurs y sont

attachées sur un support commun conique. Chacune d'elles présente un périanthe à trois segments concaves, quatre staminodes pétales, dont trois sont opposés aux divisions du périanthe; trois étamines alternes au périanthe, ou seulement deux ou une. Les fleurs femelles sont beaucoup plus grosses, solitaires à l'extrémité d'une très longue hampe tortillée en spirale, et accompagnées d'une spathe tubuleuse, bifide à son orifice; leur périanthe a son tube adhérent et son limbe divisé profondément en trois lobes ovales; trois petits staminodes alternent avec ces lobes, et l'un d'eux est généralement bifide; leur ovaire adhérent, uniloculaire, porte, sur trois placentaires pariétaux, de nombreux ovules ascendants; le style, extrêmement court, se termine par trois grands stigmates ovales, souvent bifides. Cet ovaire devient un fruit à parois charnues, cylindrique, couronné par le limbe du périanthe et polysperme. Le type de ce genre, la VALLISNÉRIE SPIRALE, *Vallisneria spiralis* Lin., est depuis longtemps célèbre à cause des phénomènes merveilleux et, s'il était permis de le dire, admirablement instinctifs, qui accompagnent et amènent sa fécondation. Jussieu lui a consacré, dans son *Genera* (p. 67), une phrase remarquable par son élégance poétique (1); Castel et Delille l'ont célébrée en très beaux vers. Lorsque le moment de la fécondation est arrivé, la spathe des fleurs mâles s'ouvre, et celles-ci, se détachant de leur petit support, viennent flotter librement à la surface de l'eau. Jusque-là les fleurs femelles étaient restées au fond, retenues par leur hampe, qui formait une spirale à tours serrés; mais, en ce moment, ce ressort semble se détendre, la spirale écarte ses circonvolutions, et la fleur arrive ainsi jusqu'à la surface du liquide, dont elle suit les ondulations. Agitée de la sorte dans un étroit espace, elle rencontre les fleurs mâles qui répandent sur elles leur pollen. La fécondation s'étant ainsi opérée, la hampe resserre de nouveau sa spire, et le fruit va se déve-

lopper et mûrir au fond de l'eau. La Vallisnérie se trouve dans le Rhône, dans les canaux du midi de la France. Dans le canal du Languedoc, en particulier, son abondance est telle qu'elle ne tarderait pas à gêner et enfin à empêcher la navigation, si de nombreux ouvriers n'étaient occupés tous les ans, à très grands frais, à la couper sous l'eau au moyen de faux très longuement emmanchées. (P. D.)

VALLISNÉRIÉES. *Vallisneriacæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des HYDROCHARIDÉES. — Voy. ce mot.

VALONIE. *Vallonia* (nom mythol.). MOLL. — Risso, en prenant pour type une Valvée, établi ce genre qui fait double emploi avec les Valvées. (E. BA.)

VALLOTA. BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par Herbert (*Append.*, p. 29), et dont le type était l'*Amaryllis speciosa* l'Hérit. (*Crinum speciosum* Lin.) n'a pas été généralement adopté, et constitue un simple sous-genre dans le grand groupe générique des *Amaryllis* Lin. (D. G.)

VALONIE. *Valonia* (nom propre?). BOT. CR. — (Phycées.) Déjà Ginanni, et non Ginani comme on l'écrit à tort, avait fait connaître sous ce nom, dont l'étymologie est incertaine, une espèce d'Algue assez commune dans les lagunes de Venise. En instituant ce genre, Agardh a retenu le nom. Mais le *Valonia* du botaniste suédois a subi des modifications, deux des cinq espèces qu'il mentionnait étant devenues les types des nouveaux genres *Ascolhamnion* et *Dityosphaeria*. Les deux seules qui restent aujourd'hui offrent pour caractères communs: Fronde tubuleuse, membraneuse, hyaline, confervoïde ou utriculiforme, simple ou rameuse, contenant des granules de chlorophylle (Gonidies) suspendus dans un liquide et souvent attachés à ses parois. On n'en connaît pas les moyens de propagation. Ces Algues vivent exclusivement dans la mer. (C. M.)

* **VALORADIE.** *Valoradia*. BOT. PH. — M. Bunge avait créé sous le nom de *Ceratostigma* un genre de la famille des Plumbaginées, qui avait pour type unique une plante herbacée vivace, des environs de Pékin. Plus tard, M. Hochstetter (*Flora*, 1842, pag. 239) a formé, sous le nom de *Valoradia*, un genre de la même famille,

(1) « Flores fœminei laxato scapo detenti supernatant, masculi, ad aperta spadricis demersi spatha, rupto nexu ad aque superficiem liberi elevantur, hiant, cœrvatim juxta fœmineos vagantur, et præcludunt genesi novæ prolis quæ in germine latens, retracto mox scapo, sub undis clam natu- rescit. »

qui renferme 2 espèces sous-frutescentes, recueillies sur le mont *Scholada* en Abyssinie. Dans son travail monographique sur les Plumbaginées (*in DC. Prodróm.*, v. XII, p. 694), M. Boissier a réuni ces deux genres en un seul, auquel il a conservé le nom de *Valoradia*, bien que moins ancien, parce que, dit-il, le caractère exprimé par le mot *Ceratostigma* (*stigmata en cornes*) ne se retrouve pas dans les deux espèces africaines. (D. G.)

VAL-AIRE. BOT. — Du mot *valve* on a fait l'adjectif *valvaire*, qu'on emploie pour désigner le mode de préfloraison ou d'estivation dans lequel les sépales ou les pétales s'appliquent, dans le bouton, l'un contre l'autre, en se touchant seulement par leurs bords, sans empiéter l'un sur l'autre et sans se replier ni en dedans ni en dehors. On voit que cette disposition, dont le calice des Malvacées, de la Clématite, etc., offre un bon exemple, rappelle exactement le mode d'union des valves des péricarpes uniloculaires.

De Candolle a proposé aussi d'appliquer la dénomination de *cloisons valvaires* aux cloisons formées par le bord rentrant des valves du péricarpe, comme dans le Rhododendron. C'est cette origine des cloisons qu'on désigne d'ordinaire par la périphrase *valvis introflexis*. Malheureusement cette nouvelle dénomination amènerait certainement une étrange confusion, puisque d'autres auteurs emploient ces mêmes mots de *cloisons valvaires* pour désigner les cloisons qui, lors de la déhiscence de certains fruits, restent adhérentes aux valves, le long de leur ligne médiane. (P. D.)

* **VALVARIA.** MOLL. — Nom générique mal écrit (Swains, *Elem. mod. Conch.*) pour **VOLVARIA.** (E. BA.)

VALVATA. MOLL. — Nom latin du genre **VALVÉE.** (E. BA.)

VALVE. MOLL. — Voy. la partie de l'article **MOLLUSQUES**, où il est question de la coquille. (E. BA.)

VALVÉE. *Valvata.* MOLL. — Genre de Gastéropodes Pectinibranches, de la famille des Paludiniens, établi par Müller, caractérisé par lui et par Draparnaud, et introduit dans toutes les méthodes. Les **VALVÉES** ressemblent beaucoup aux Paludines; elles en diffèrent surtout en ce que leur bouche n'est pas modifiée par l'avant-dernier tour,

et n'est pas anguleuse au côté postérieur. Le genre ne renferme que des mollusques d'eau douce, tous d'Europe.

La coquille des **VALVÉES** est, comme celle des Planorbis, presque enroulée dans le même plan; mais l'ouverture est ronde, munie d'un opercule, et l'animal, qui porte deux tentacules grêles et les yeux à leur base antérieure, respire par des branchies. Le pied de l'animal est fourchu antérieurement.

Parmi les espèces vivantes nous citerons : la **VALVÉE PORTE-PLUMET**, *Valvata cristata*, Müll. Elle habite presque toute l'Europe, dans les ruisseaux tourbeux, les fossés, les eaux stagnantes.

Parmi les espèces fossiles, le *Valvata multiformis*, Desh., se trouve aux environs de Bade. (E. BA.)

VALVES. *Valvæ.* BOT. — Le mot de *valves* est employé en botanique pour désigner les diverses pièces qui entrent dans la formation des péricarpes, et qui, le plus souvent, s'ouvrent et s'isolent au moment de la maturité des fruits. Lorsque le péricarpe est formé d'une seule pièce, partout continue et sans sutures, qui ne s'ouvre pas régulièrement à sa maturité, on le dit *évalve* ou sans valves. Il est dit *univalve* lorsqu'il s'ouvre par une seule suture ou en une seule pièce, comme dans les follicules des Apocynées, des Asclépiadées; il est *bivalve* lorsqu'il se partage en deux valves, comme dans les Légumes: seulement ce dernier exemple montre que le nombre des valves d'un fruit ne correspond pas toujours à celui des feuilles carpellaires qui entrent dans sa constitution, car les Légumes n'ont qu'une seule feuille carpellaire, bien qu'ils s'ouvrent en deux valves. Les noms de péricarpes *trivalves*, *quadrivalves*, *quinquevalves*, etc., *multivalves*, s'appliquent à ceux qui s'ouvrent en trois, quatre, cinq, etc., ou plusieurs valves.

Cette signification du mot *valves*, qui est seule rigoureuse, a donné lieu à d'autres emplois impropres de la même dénomination. Ainsi, dans la botanique descriptive, on l'emploie fréquemment pour désigner les diverses bractées ou folioles qui entrent dans la composition des spathes. On s'en sert aussi pour désigner les folioles des glumes des Graminées. Ainsi l'on dit tous les jours une

spathe univalve, bivalve, etc., pour une spathe à une, deux folioles, ou pour une spathe monophylle, diphyllé, etc. (P. D.)

***VALVULARIA** (*valvula*, valvule). INFUS.

— Genre de Vorticelliens, établi par M. Goldfuss, pour des Infusoires qui se rapportent généralement aux *Epistylis*. (E. BA.)

VALVULE. ZOOLOG. — On nomme ainsi des replis de la membrane interne des vaisseaux et autres organes, destinés soit à soutenir les liquides ou autres matières intérieures, soit à opposer un obstacle au passage de ces mêmes matières dans une direction déterminée. Dans les veines, à l'origine des artères, entre les cavités du cœur, entre le cœur et l'intestin grêle, etc., on rencontre des valvules que les anatomistes désignent sous des noms spéciaux. (E. BA.)

VALVULINE. *Valvulina* (*valvula*, valvule). FORAM. — Genre de Foraminifères Hélicostègues, établi par M. d'Orbigny dans la famille des Turbinoïdes. La caractéristique et les rapports de ce genre sont indiqués dans le tableau de la page 667 du tome V de ce Dictionnaire. M. d'Orbigny décrit le *Valv. gibbosa*, de la craie du bassin de Paris, et indique sept espèces des terrains tertiaires de Paris et de Valognes. (E. BA.)

VAMI, Poir. BOT. PH. — Synonyme de *Cephalotus*.

VAMPIRE. *Vampirus*. MAM. — Ce nom est, dans les auteurs, l'épithète spécifique de la ROUSSETTE ÉDULE, *Vespertilio Vampirus* (voy. ROUSSETTE). C'est aussi le nom d'un genre de Chauves-Souris insectivores, faisant partie de la tribu des Phyllostomiens, famille des Vampiridés, dans la classification de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Compris par plusieurs auteurs méthodistes dans le genre Phyllostome, le genre Vampire est privé de queue, et se distingue des Phyllostomes, d'après la classification dont nous venons de parler, principalement par son museau allongé. Une espèce, désignée plus particulièrement sous le nom propre de VAMPIRE, *V. spectrum* L., est de l'Amérique méridionale; la feuille qui surmonte son nez est ovale, creusée en entonnoir; lui-même est brun-roux, de la taille d'une Pie. On l'a accusé de faire périr les hommes et les animaux en suçant leur sang; mais ce fait est peu probable: les

plaies qu'il occasionne sont très petites et ne doivent pas être bien dangereuses, à moins qu'elles ne soient envenimées par le climat. (E. BA.)

***VAMPIRIDÉES**. MAM. — Famille de Chéiroptères dans la classification de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et comprenant les deux tribus des Sténodermiens et des Phyllostomiens. — Voy. l'art. MAMMIFÈRES.

C'est avec la valeur générale de cette famille, ou comme correspondant plus spécialement à la tribu des Phyllostomiens, qu'ont été formées les dénominations de :

VAMPIRIDÉE et VAMPIRINA (C. Bon, *Synops.*, 1837). (E. BA.)

VAMPIRUS. MAM. — Voy. VAMPIRE.

***VANADINITE**. MIN. — Voy. VANADIUM.

***VANADIUM** (de *Vanadis*, nom d'une divinité scandinave). MIN. — Le Vanadium est un métal fort rare, qui présente de grandes analogies avec le chrome et le manganèse, d'une part, et, de l'autre, avec le Molybdène. Il a été découvert en 1801 dans un minerai de plomb de Zimapan au Mexique, par Del Rio, qui lui donna le nom d'Érythronium. Mais cette découverte fut niée par un chimiste français, qui ne vit dans l'Érythronium que du chrome impur. L'existence du Vanadium n'a été admise qu'en 1830, à la suite d'un travail de Sefström, qui le trouva dans un minerai de fer de la Suède, remarquable par une ductilité extraordinaire. Le Vanadium est d'un blanc d'argent, et ressemble beaucoup au Molybdène. Il n'est point ductile et se laisse aisément réduire en une poudre noire. Il se dissout aisément dans l'acide azotique et dans l'eau régale; sa dissolution a une belle couleur bleue. Il a trois degrés d'oxydation, savoir: V O, V O², V O³. Ce dernier est un acide comparable à l'acide chromique. C'est à l'état de Vanadate qu'on le trouve dans la nature. On distingue les Vanadates des Chromates, en ce qu'ils donnent avec le borax un verre de couleur verte, qui se change en jaune dans la flamme oxydante, ce qui n'a pas lieu avec le chrome. On reconnaît en eux la présence de l'acide vanadique, à ce que, chauffés avec la soude, ils donnent un sel soluble, dont la solution précipite par l'azotate d'argent une poudre jaune de vanadate d'argent, qui devient blanche en peu de minutes.

On connaît maintenant deux espèces de Vanadate dans la nature : la *Vanadinite*, ou le Vanadate de plomb chloruré, et la *Volborthite*, qui est un Vanadate de cuivre.

1. **VANADINITE.** Vanadate de plomb, avec chlorure de plomb, formé probablement par la combinaison de 3 atomes de Vanadate tribasique et de 1 atome de chlorure de plomb. Substance d'un blanc jaunâtre, ou d'un brun clair, en petits prismes hexagonaux réguliers, ou en petits mamelons hérissés de pointes cristallines, opaque ou à peine translucide, d'un éclat gras; dureté, 3; densité, 7. Au chalumeau, elle décrépité fortement, et fond sur le charbon en un globule, qui finit par se réduire en grains de plomb, tandis que le charbon se recouvre de poussière jaune; avec le sel de phosphore, elle donne à la flamme de réduction, un verre d'un beau vert de chrome, qui paraît brun tant qu'il est chaud. Elle est soluble dans l'eau azotique. Ce minéral a été trouvé d'abord à Zimapan au Mexique, en petits cristaux, dans un filon métallifère avec d'autres minerais de plomb. On l'a retrouvé depuis en petits agrégats sphéroïdaux, ou en enduit mamelonné, à Wanlockhand, comté de Dumfries en Écosse, dans des filons de la Grauwacke, avec carbonate et phosphate de plomb; aussi à Wicktow en Irlande, dans une autre mine de plomb. Enfin, il existe aussi à Beresow, près d'Ekaterinbourg dans l'Oural, dans des filons de granite, avec du phosphate de plomb; ses cristaux renferment quelquefois un petit noyau de cette dernière substance.

2. **VOLBORTHITE.** G. Rose. Vanadate de cuivre, signalé pour la première fois par le

docteur Volborth, en petits cristaux d'une vert d'olive, qui paraissent être des tables hexagonales, et qui tapissent les fentes d'une argile mêlée de Malachite dans les mines de cuivre de Sysstertsk et de Goumeschewsk, dans les monts Ourals. On la retrouve aussi à Nischne-Tagilsk, et dans plusieurs autres mines de cuivre du gouvernement de Perm. Il s'offre généralement en petites masses écailleuses, ou en petits agrégats sphéroïdaux. Ce minéral donne un peu d'eau dans le petit matras et devient noir; il fond sur le charbon, et finit par s'y réduire en une scorie d'un aspect semblable à celui du graphite, et qui renferme des grains de cuivre. Avec le sel de phosphore et à la flamme réduisante, il donne un verre d'un vert de chrome. Il se dissout dans l'acide azotique avec le précipité d'acide vanadique. (DEL.)

* **VANALPHIMIA.** BOT. PH. — Leschenault de Latour formait un genre de ce nom (*Msc. ex Endlic. Genera plant.*, n° 5414), lequel se rattache, comme synonyme, au genre *Saurauja* Willd., de la famille des Ternstroëmiacées. (D. G.)

* **VANCOUVERIE.** *Vancouveria* (dédié au célèbre navigateur Vancouver). BOT. PH. — Genre de la famille des Berbéridées, établi par M. Decaisne (*Annales des Sciences naturelles*, 2^e série, vol. II, pag. 351) pour une plante herbacée vivace, indigène des parties nord-ouest de l'Amérique septentrionale, que M. Hooker avait décrite et figurée, dans sa *Flore de l'Amérique du Nord*, sous le nom d'*Epimedium hexandrum*. Cette plante, à fleur hexandre, est devenue le *Vancouveria hexandra* Dne. (D. G.)

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 010354552b

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	06	08	12	19	08	3